

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 4 Janvier 1864.** **No. 1.**

AVIS IMPORTANT.

Joseph Royal, écr., abandonnant la rédaction de l'*Echo*, les fondateurs de cette publication, après s'être assuré le concours d'un bon nombre d'ecclésiastiques et de laïques distingués, préviennent les abonnés que l'*Echo* continuera de paraître le 1er et le 15 de chaque mois.

Afin de faciliter la plus grande circulation de ce recueil, uniquement entrepris dans le but de propager les bonnes doctrines parmi notre population Canadienne, les membres du comité de l'*Echo* ont cru, dans l'intérêt des familles et des maisons d'éducation, devoir réduire, pour l'avenir, le prix de l'abonnement à UNE PIASTRE par an, tout en conservant le même format et le même nombre de pages.

Le prochain numéro paraîtra le 15 janvier 1864.

Ceux qui recevront le présent numéro seront considérés comme abonnés, à moins qu'ils ne le renvoient immédiatement, avec le mot " refusé" et leurs noms et résidence.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écr., pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Senécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal.

CHRONIQUE.

Nous commençons cet article par nos souhaits de bonne année. Que tous ceux qui nous liront les reçoivent avec le plaisir et la cordialité que nous y mettons ! A tous, nous exprimons le désir sincère qu'ils soient heureux dans la sphère où la Providence les a placés. Nous faisons les vœux les plus ardents pour leur bonheur et leur prospérité.

L'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial*, étant retombé entre les mains de ses propriétaires, ceux-ci ont cru devoir en confier la rédaction à un comité composé, en partie, de membres du Cercle Littéraire. Ce comité, de son côté, s'est adjoint un grand nombre de collaborateurs distingués.

Il va sans dire que nous accepterons avec reconnaissance le concours de tous ceux qui ont à cœur le bien sous toutes ses formes.

L'*Echo* sera publié sous le contrôle immédiat de personnes dévouées et prudentes dont la mission inspire la confiance. Les communautés, les maisons d'éducation et les particuliers peuvent être certains que cette œuvre ne deviera jamais des principes de la religion et de l'honneur.

Nous voulons faire de l'*Echo* une *revue* attrayante, mais saine et offrant toutes les garanties désirables. Nous n'accusons pas le passé, qui avait bien ses mérites ; mais, nous désirons éloigner toute crainte pour l'avenir.

Animés de ces sentiments et nous dévouant de tout cœur à cette entreprise, nous espérons être accueillis avec bienveillance par tout le monde.

Maintenant, amis lecteurs, jetons un coup d'œil rapide sur l'année qui vient de finir.

Remarquons tout d'abord que l'an 1863 ne sera pas compté comme une ère de paix pour le monde. Les guerres acharnées et sanglantes qui ont été inaugurées ou continuées, les

difficultés et les complications presqu'innombrables survenues pendant cette époque, doivent nous faire redouter des résultats funestes pour l'avenir.

En premier lieu, nous devons mentionner la situation actuelle de la Pologne. Depuis longtemps, cet infortuné pays est courbé sous le joug despotique de la Russie. Toujours, les polonais ont protesté contre le morcèlement de leur territoire et surtout contre le gouvernement arbitraire et cruel des Russes. Il était facile de prévoir que tôt ou tard il y aurait de graves conflits entre les malheureux polonais et leurs oppresseurs : ce que l'on prévoyait est enfin arrivé. Les Russes ayant poussé à bout leurs victimes par des enrôlements nocturnes, des déportations sans cause et sans jugement et des punitions atroces et imméritées, une insurrection formidable éclata et se répandit comme la foudre par tout le pays. Cette révolte dure depuis le 22 janvier 1863. Dieu seul sait quelles en seront les conséquences!

Pendant que tous les peuples sympathisent avec les polonais, les souverains de l'Europe font de cette guerre une question de diplomatie. Sous le prétexte qu'ils ne peuvent agir isolément, mais que leur action doit être commune, ils laissent écraser, sans merci, cette nation vaillante et courageuse qu'il est de leur intérêt comme de leur honneur de défendre.

"La question," dit un écrivain, "n'est pas de savoir ce qui vaut mieux de la guerre ou de la paix, de l'action collective ou de l'action isolée, mais, de savoir si en présence d'un devoir accepté, on peut collectivement ou isolément se réfugier dans une défaillance, qui, le lendemain, trouverait la Pologne morte, la Russie triomphante et pesant de tout son poids sur l'Europe, l'Autriche de nouveau vassale du Czar, la France rejetée au-delà de la guerre d'Italie et de la guerre de Crimée. Ceux qui cherchent à énerver l'action de l'Europe et particulièrement de la France semblent ne pas soupçonner ce terrible lendemain, où, faute d'avoir cédé à la tentation généreuse de reconstituer un peuple fait pour vivre, on se trouverait en présence de complications bien autrement redoutables nées d'une défaillance."

Le Souverain Pontife a mis la cause polonaise sous la protection de Dieu, en ordonnant des prières dans toutes les églises de Rome et en accordant un jubilé. Dieu, dans sa bonté et dans sa justice, viendra, sans doute, au secours des pauvres polonais, et, avec un tel auxiliaire, ceux-ci seront plus forts que leurs persécuteurs.

Une autre guerre, non moins désastreuse, exerce ses ravages en Amérique depuis près de trois ans : nous voulons parler de la lutte entre les Etats confédérés et les Etats-Unis. Nous pouvons dire, si nous en jugeons d'après les causes et la nature du conflit, d'après le caractère des combattants, d'après les faits accomplis et d'après les ressources des deux républiques, que cette contestation ne sera pas vidée de si tôt. Les Présidents de ces Etats, dans leur dernier message, paraissent aussi entiers dans leurs opinions et aussi ennemis de la paix que dans les commencements de la guerre. Les opérations militaires traînent, cependant, en langueur, sans avantages marqués de part ou d'autre. Les armées ennemies sont toujours en présence sur les bords du fameux Potomac, la navigation du Mississippi est loin d'être sûre et le siège de Charleston dure depuis 174 jours.

Nous ne devons pas passer sous silence l'occupation du Mexique par les Français. Il est certain que pendant l'année qui vient de s'écouler ces derniers ont fait beaucoup pour consolider et pour étendre leurs conquêtes dans cette contrée. Ils gagnent du terrain tous les jours, et Juarez, avant peu, n'aura plus une seule ville sous sa domination. Nous croyons que, bientôt, l'ancien empire de Montézuma, restauré par la France, retrouvera la paix intérieure et extérieure, sous un gouvernement fort et considéré et qu'il prendra, parmi les nations, un rang digne de lui.

Des difficultés considérables s'élèvent dans d'autres parties du monde.

Au Japon, la guerre est déjà commencée entre les Anglais et les *Damios*, princes puissants par leurs possessions territoriales, leurs armées et leurs revenus. Le Japon est sous la souveraineté spirituelle d'un chef appelé *Mikado* et sous l'autorité constitutionnelle d'un empereur nommé *Tycoon*. Les *Damios*, cependant, commandant à des troupes indépendantes et ayant à leur disposition des ressources considérables, peuvent, en unissant leurs forces, défier le *Mikado* et le *Tycoon* et entraîner celui-ci

dans une guerre formidable avec les étrangers. Dernièrement, l'un de ces princes, a repoussé la flotte anglaise envoyée pour attaquer ses forts. Ce seigneur, nommé Satsuma, est le plus puissant et le plus riche après le Tycoon et le prince de Kangra ; son revenu annuel, évalué en louis sterling, est de £486,921 : il gouverne ses domaines en monarque absolu.

Nous apprenons que la France doit se joindre à l'Angleterre contre le Japon, un français ayant été assassiné, par l'ordre des Damios, dans des circonstances tout-à-fait révoltantes. Ces expéditions seront ruineuses et difficiles, les Japonais connaissant parfaitement la tactique militaire des temps modernes.

La succession du feu Roi de Danemark est l'objet de sérieuses contestations entre les princes Frédéric de Hesse-Cassel, Christian et quelques autres. Le premier a droit au trône d'après la loi scandinave, étant l'héritier le plus proche en ligne collatérale et la ligne directe faisant défaut. Le second, quoique n'étant nullement parent, base ses prétentions sur le choix que le Congrès de Londres a fait de lui en 1852. Ce choix a été ratifié, avant la mort du Roi, par le parlement Danois.

Enfin, amis lecteurs, il ne faut pas oublier que le Souverain Pontife et le Roi de Naples ne sont pas encore rétablis dans la possession des territoires dont ils ont été injustement dépouillés. Leurs domaines sont administrés par les odieux propagateurs et ministres de la révolution et leurs peuples sont décimés par la persécution et l'arbitraire. Nous espérons que le jour de la justice luira bientôt, que la propriété volée sera restituée, et que l'Italie retrouvera la paix et le bonheur sous le joug heureux de ses rois légitimes.

Les journaux d'Europe s'occupent beaucoup depuis quelque temps du congrès convoqué par l'Empereur Napoléon. L'on croit que tous les souverains, à l'exception de ceux d'Angleterre et d'Autriche, accepteront avec empressement l'invitation qui leur a été faite. Si cette assemblée pouvait mettre un terme aux troubles existants et régler à l'amiable les questions qui menacent de bouleverser l'Europe, elle ferait un bien immense, incalculable.

Maintenant, revenons en Canada: ici, au moins, la paix règne en souveraine. Il est bien vrai qu'on y parle beaucoup de milice, d'organisation militaire, de dangers futurs ; mais, nous avons tout lieu de croire que le Canada ne sera pas affligé par aucune de ces calamités qui tourmentent les autres contrées. Ne négligeons pas, cependant, les précautions qui nous sont suggérées par l'expérience, agissons d'après l'axiome : " si tu veux la paix, prépare-toi à la guerre."

Partout, à Montréal, les fêtes de Noël ont été célébrées avec pompe et avec magnificence. La foule encombrait les Eglises. La Retraite des hommes, très bien suivie, a produit d'heureux fruits. Les offices ont été très solennels à l'Evêché.

A la Paroisse un cœur nombreux sous la direction de M. Perrault a parfaitement rendu cette belle Messe, dont il est l'auteur, et qui est comme l'Echo fidèle de tous ces vieux noëls qui ont si agréablement charmé notre enfance.

Nous entendons également faire les plus beaux éloges des chœurs de St. Jacques, des Montagnards Canadiens de St. Pierre et des chœurs des Demoiselles de Bonsecours.

A propos de Noël, nos lecteurs seront peut-être contents de connaître la jolie *Ballade de la Crèche* composée par le R. P. Faber, dont l'Eglise d'Angleterre pleure la perte à juste titre. C'est le seul écrit inédit qu'on ait trouvé dans ses papiers.

CHANT DE BETHLÉEM.

Dors au Cantique de ta mère ;
Dors, ô mon Roi ;
Et laisse-moi
Sécher les pleurs de ta paupière :
Enfant divin,
Lis de mon sein,
Clos tes beaux yeux à la lumière.

Hélas ! je n'ai, mon bien suprême !
Pour ton front pur,
Qu'un chaume dur
Pour duvet et pour diadème :
Dors, cependant,
Dors à mon chant,
Car je suis là, mon amour même !

Pourquoi cette larme divine,
O ! mon enfant ?
Est-ce le vent
Ou l'Etable qui te chagrine ?
Embrasse moi,
Et cache toi,
Tout doucement sur ma poitrine.

Dors, ô, mon fils ; de si jeune âge,
Et de gémir
Et de pâtir,
Pourquoi faire l'apprentissage ?
Pleurer, souffrir,
Veiller, mourir,
Assez tôt seront ton partage.

Comme l'aube tu sembles luire,
Mais tes rayons
En noirs buissons
Trop tôt... Mais paix ! Qu'allais-je dire ?
Humble et soumis,
Mon divin fils,
Tu rêverais à ton martyre !

Oh ! le vent souffle sur ta tête !
Ne pleure pas ;
Dors sur mon bras :
C'est toi qui voulus la tempête :
Tu veux souffrir :
Tu dois benir
Ce qui met ciel et terre en fête.

Pâle et tremblant de ma misère,
Mon fils chéri,
Dors à l'abri
Du pauvre voile de ta mère ;
Toi, de mon cœur,
Le seul seigneur,
Mon tout, mon trésor, ma lumière !

Les Trappistes en Canada.

Monsieur Hector Langevin, M. P. P., ancien Rédacteur du *Courrier du Canada*, nous ayant fait l'honneur de répondre à une lettre par laquelle nous lui demandions des détails sur la maison des Trappistes fondée derrière la Bauce, dans le Comté qui porte son nom, nous croyons être agréables à nos lecteurs en la faisant précéder d'une notice historique sur l'origine de cet Ordre.

L'Abbaye de Notre-Dame de la Maison-Dieu de la Trappe (1), de l'Ordre de Cîteaux dans le Perche, fut fondée en 1140 par Rotron, Comte de Perche, ancienne province de France. Huit ans plus tard, cet Ordre fut mis sous la filiation de l'Abbaye de Clairvaux, dont St. Bernard était alors abbé.

L'Abbaye de la Trappe fut longtemps célèbre par l'éminente vertu de ses abbés et de ses religieux. La sainteté et les miracles d'Adam, son troisième abbé, la rendirent encore plus fameuse, et, plus de deux cents ans après sa fondation, elle était si considérée des princes et des papes qu'on trouve jusqu'à quatorze ou quinze bulles des Souverains Pontifes pour confirmer les droits et les priviléges qui leur avaient été accordés par leurs prédécesseurs.

Cependant, cette maison eut le sort de quelques autres ; ses religieux dégénérèrent de la vertu de leurs pères et abandonnèrent les observances régulières ; une réforme devint nécessaire. Dieu suscita, pour cette entreprise, Don Armand-Jean le Bouthillier de Rancé. Il était fils de Denis le Bouthillier, seigneur de Rancé, baron de Veret, secrétaire des Commandements de la reine Marie de Médicis. Il naquit le 9 janvier 1626. Les premières vues de son père étaient de le faire chevalier de Malte ; mais la mort de son frère aîné l'obligea à changer de vues pour son établissement. Il lui fit donc quitter l'épée pour l'état ecclésiastique que son frère avait embrassé et, en lui succédant dans sa qualité d'aîné, il lui succéda également aux bénéfices dont il était pourvu et qui étaient très-considérables.

L'Abbé de Rancé regarda son engagement dans l'état ecclésiastique comme un puissant motif de s'appliquer à l'étude. Déjà il possédait parfaitement la langue latine et la langue grecque. Il étudia en théologie avec de grands succès et soutint sa licence avec éclat, prit le bonnet de Docteur, et se fit tant de réputation qu'il fut un instant l'émule de Bossuet.

Ses qualités naturelles lui donnaient de grands avantages pour le monde : il l'aimait et il en était aimé. Plus il avançait en âge et plus il s'égarait. Un jour qu'il était dans sa maison de Veret, avec trois de ses amis, après s'être bien divertis, ils prirent la résolution de mettre chacun 2000 piastres dans une bourse et d'aller, comme des chevaliers errants, tant que leur argent durerait, chercher leur aventure par terre et par mer, partout où le vent les porterait ; mais des obstacles qui survinrent rompirent leur dessein lorsqu'ils étaient prêts de l'exécuter.

L'Abbé de Rancé n'eût pas manqué de se perdre, si Dieu, qui avait sur lui des vues de miséricorde, n'eut commencé de le rappeler à lui-même par des accidents imprévus. Le premier fut la mort de Léon le Bouthillier de Chavigni, son cousin germain, sur qui reposaient toutes les espérances de sa fortune et dont il fut vivement touché. Le second ne le toucha pas moins : en se promenant sur le terrain qui est derrière l'Eglise de Notre-Dame de Paris, où il avait porté son fusil pour tirer par divertissement à quelque oiseau, des gens tirèrent sur lui du bord de la rivière qui est voisine, ou par mégarde ou à dessein. Les balles donnèrent dans l'acier de sa gibecière, qui en arrêta le coup et lui sauva la vie : sans cela, il tombait mort sur la place. La protection de Dieu était trop visible pour ne pas la reconnaître : il en fut touché, et, dans le premier moment de sa reconnaissance, il ne put s'empêcher de crier : « Hélas ! que devenais-je, si Dieu n'eut eu pitié de moi. »

Enfin, un mécompte qu'il éprouva à la cour, et la mort de Gaston de France, duc d'Orléans, dont il avait l'espoir d'être le premier Aumônier, le dégoûtèrent entièrement du monde et déterminèrent sa conversion. Il se démit de tous ses bénéfices et ne retint que l'Abbaye de la Trappe, dans le dessein de s'y retirer et d'en entreprendre la réforme.

Après un an de noviciat, il fit sa profession, le 25 juin 1664. La bénédiction abbatiale, qu'il reçut

(1) Le mot *Trappe*, signifie, dit-on, dans le langage des anciens habitants du pays où est situé le monastère, la même chose que *Degré*.

bientôt, le mit dans une puissance entière d'exécuter les projets qu'il avait médités. Ses premiers soins furent d'appeler de nouveaux religieux pour prendre la place des anciens qui refusaient la réforme. Il fit revivre l'ancien esprit de l'Ordre, détermina ses moines à se priver de l'usage du vin, de celui du poisson. Ils ne se permirent celui des œufs que fort rarement, et celui de la viande que dans les plus grands besoins. Les rapports avec les séculiers furent moins fréquents, et le travail des mains fut rétabli.

L'Abbé donnait le premier l'exemple et enchérissait même sur la pénitence de ses religieux ; ses jeûnes étaient si continuels et si austères qu'on ne pouvait comprendre comment il pouvait vivre. Il choisissait toujours les travaux les plus humiliants et les plus rudes ; il revenait quelquefois du travail si fatigué qu'il ne pouvait se soutenir. Il était toujours le premier à l'office, à la prière, à tous les exercices de la communauté.

Celui qui connaît ce qu'est la vie du Trappiste doit être étonné de l'heroïsme d'une telle pénitence, et se demander comment il a pu ajouter encore tant d'austérités à une vie déjà si dure.

En été, ces religieux se couchent à huit heures, et à sept en hiver. Ils se lèvent la nuit, à deux heures, pour chanter *Matines*.

Cet office de la nuit dure trois ou quatre heures, suivant la solennité du jour. Il est suivi d'un *intervalle* que l'on consacre à la célébration des Messes particulières, à des œuvres de piété, à de saintes méditations, à des lectures spirituelles, ou à l'étude de l'Ecriture Sainte, selon l'attrait de chacun.

A cinq heures et demie, ils disent *Prime*, vont ensuite au Chapitre (1) entendre les exhortations de l'abbé pendant environ une demi heure. Sur les sept heures, ils vont travailler, les uns à labourer la terre, les autres à d'autres ouvrages, selon la tâche assignée à chacun. Quand le temps ne leur permet pas de sortir, ils s'emploient aux travaux de l'intérieur ; l'abbé est à leur tête et choisit souvent pour lui-même les plus humiliants.

Il y a aussi, dans le monastère, des lieux destinés aux travaux de menuiserie, de charronnerie, de blanchissage et des autres arts et métiers, car ils font tout ce qui est nécessaire à la maison et à leur usage.

Après une heure et demie de travail, ils vont chanter *Tierce*, entendent ensuite la Messe, qui est suivie d'un autre office ; puis, ils se retirent pour vaquer à quelque lecture.

A midi, ils font leur premier repas, qui est le seul de la journée ; le soir, ils ne font qu'une légère collation. Leurs tables sont nues et sans nappes, mais fort propres : elles sont rangées autour de la salle. Celle de l'Abbé est en face des autres au milieu.

(1) On appelle *Chapitre*, le lieu où les moines se réunissent pour entendre la parole de Dieu et l'explication des règles. C'est là que se fait, chaque jour, l'accusation des fautes publiques, par le coupable lui-même, ou par ceux qui en ont été les témoins, s'il oublie de s'accuser. C'est encore dans ces réunions que les postulants font la demande de l'habit religieux.

Chaque religieux a sa serviette, sa tasse, sa cuiller et sa fourchette de bois. Ils ont, devant eux, du pain autant qu'ils en peuvent avoir besoin, un pôt d'eau, une demi chopine de cidre ou de bière, suivant l'usage du pays.

On leur sert un potage aux pois, aux fèves ou aux herbes, avec un petit plat de légumes, sans beurre, sans huile, sans autre assaisonnement qu'un peu de sel ou une sauce d'eau épaissie d'un peu de gruau ou de lait. Au dessert, on leur donne une ou deux pommes cuites ou crues, ou quelques amandes. Après le repas, ils se livrent à la lecture ou à la contemplation.

A une heure, ils reprennent leur travail ; vers trois heures sonne la retraite, et chacun rentre soigneusement ses instruments. Ils méditent jusqu'à Vêpres, qui se chantent à quatre heures. A cinq, ils prennent une légère collation, quelques onces de pain et quelques fruits. Vient ensuite la lecture en commun de quelque livre spirituel jusqu'à six heures, où l'on chante le *Salve Regina*, si beau, si touchant, que l'on n'entend jamais sans être ravi au ciel ; ensuite, chacun après avoir reçu l'eau bénite de l'abbé va prendre son repos.

Ils couchent dans un dortoir commun et dans des lits séparés, sur des planches où il n'y a qu'une paillasse piquée, un oreiller rempli de paille et une couverture. Jamais ils ne quittent leurs habits, même quand ils sont malades ; quand le danger de mort est déclaré, l'infirmier prépare de la paille et de la cendre et on y dépose le moribond. C'est dans cet acte de profonde humilité qu'il rend à Dieu sa belle âme, purifiée quelquefois par plus de cinquante années de la plus rude pénitence.

La pauvreté règne partout dans le monastère du Trappiste. A l'église même, on ne voit ni chandeliers d'argent, ni riche ornement : tout y est simple ; les chasubles et les parements d'autel n'y sont pas de soie ; un crucifix d'ébène sur l'autel et des chandeliers de bois en font tout l'ornement.

Nulle part, cependant, l'hospitalité n'est exercée avec plus de générosité. Lorsqu'un pauvre, ou un voyageur, se présente, le religieux qui le reçoit se prosterne devant lui, et lui lave les pieds. Tout le temps qu'il demeure au monastère, il est entouré de toutes les prévenances, de toutes les attentions qu'une charité délicate et vigilante peut inventer. Rien n'est négligé pour lui en rendre le séjour agréable, et l'hôtelier qui l'a reçu, à son arrivée, ne le quitte pour ainsi dire qu'à son départ.

Depuis la Réforme de l'Abbé de Rancé, la Trappe se conserva dans cet esprit de ferveur jusqu'à la Révolution française. Lors de l'abolition des couvents, en France, les Trappistes se réfugièrent en Suisse, dans le Canton de Fribourg, où un asile leur avait été préparé par la prévoyance de l'Abbé de Lestrange.

Né, en 1754, au château de Colombiers-le-vieux, (Département de l'Ardèche,) Louis Henri de Lestrange, issu d'une famille noble et pieuse, élevé au sacerdoce, entra d'abord à la Communauté des Prêtres de la Paroisse de St. Sulpice, à Paris, où il exerça deux ans le Saint Ministère. Les honneurs ecclésiastiques venaient au-devant de lui lorsque,

à l'âge de vingt-six ans, il s'enfuit à la Trappe ; il en prit l'habit avec le nom de Frère Augustin.

Il était Maître des Novices, lorsque l'Assemblée Nationale supprima tous les ordres religieux. Voyant qu'il n'y avait plus de salut en France pour son Ordre, il résolut de le transporter sur la terre étrangère et de chercher courageusement, dans l'exil, la liberté refusée par la patrie.

Bien accueilli par le Sénat de Fribourg, l'Abbé de Lestrange fonda le monastère de Val-Sainte dans un vallon, perdu au milieu des forêts et des rochers, qui autrefois avait servi d'asile aux Chartreux.

Pendant le cours de la révolution d'autres Trappistes établirent des maisons de leur Ordre en Piémont, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et en Amérique.

La paix ayant été rendue à l'Eglise de France, les Trappistes d'Angleterre revinrent en France. Ce fut à cette époque que le Frère de Géramb, aujourd'hui Procureur-Général des Trappistes, à Rome, quitta l'Abbaye de Westphalie pour se retirer à celle de Meilleraie, en Bretagne. M. de Géramb avait été Chambellan de l'Empereur d'Autriche, et général au service de Ferdinand VII, d'Espagne. Fait prisonnier sous l'Empire et enfermé au donjon de Vincennes, il s'y dégoûta du monde et y prit la résolution de se retirer dans la solitude.

La sérénité de l'esprit, la paix du cœur dont on jouit à la Trappe, le doux sourire, la joie et le contentement qui se peignent dans les traits du religieux qui l'habite, y attirèrent souvent d'illustres hôtes. Le Duc de Saint-Simon, le Duc de Penthièvre, fils du Comte de Toulouse, aimaient à venir s'y reposer des tracas de la cour. Jacques II, d'Angleterre, pendant le temps de son exil, y venait faire ses dévotions et y puiser la consolation dans ses malheurs ; le Comte d'Artois, depuis Charles X, y passa de doux moments, qu'il n'oublia pas même sur le trône. Que d'autres noms célèbres ne pourrait-on pas ajouter à ceux-ci, si l'on voulait, en remontant le cours des siècles, recueillir tous les témoignages d'estime et de vénération qu'ont reçu des grands de la terre les religieux de la Trappe !

Depuis un certain nombre d'années, cet Ordre s'est considérablement propagé. Notre continent d'Amérique compte, depuis un demi-siècle, plusieurs maisons de Trappistes. Le Canada, si catholique, ne pouvait en être plus longtemps privé ; il possède enfin une maison de ces religieux dans le diocèse de Québec.

Si l'on veut savoir de quel avantage peut être pour le pays cette institution, qu'on relise les pages éloquentes sorties de la plume de Châteaubriand, sur les bienfaits du catholicisme par les ordres religieux.

Pour nous, nous aimons à croire que cette maison sera, pour notre patrie, une source de nouvelles bénédictions, une école de ces vertus mâles et généreuses qui font vivre et immortalisent les peuples ; un refuge, enfin, pour certaines vocations, qui ne seront plus obligées d'aller demander à l'étranger la réalisation de leurs nobles aspirations.

Celui qui sait que ce sont les moines qui ont défriché l'Europe, et que, presque partout, les monastères y ont donné naissance à la plupart des villes, concevra de quelles ressources peut être, pour la civilisation, une maison de Trappistes qui passent à juste titre pour les meilleurs cultivateurs du vieux continent.

Les immenses défrichements qu'ils entreprennent, avec les plus faibles moyens, donneront peut-être un jour naissance à un village, à une paroisse nombreuse, à quelque ville. Le monastère lui-même deviendra une ferme-modèle, où les habitants de toute la contrée pourront, comme à Ste. Anne-la-Pocatière, venir étudier les meilleures méthodes, se procurer les produits les plus beaux et d'une qualité supérieure, pour les semences et la propagation. N'est-ce pas là un progrès réel, qui mérite tous les encouragements des vrais amis de leur pays.

Québec, 18 Décembre 1863.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu hier votre lettre du 16 de ce mois, par laquelle vous me demandez des renseignements sur l'établissement des Trappistes au *Township Langevin*, dans le comté de Dorchester. Je me hâte d'y répondre pour me rendre à votre désir, et à celui des personnes qui aimeraient, me dites-vous, à les favoriser ou à entrer dans leur communauté.

Ce n'est que l'an dernier, vers la fin de juin, que les Trappistes se rendirent au *Township Langevin* pour y fonder leur Monastère. Jusqu'alors cette contrée était absolument dans l'état de nature, et n'avait été parcourue que par le chasseur ou l'exploiteur de bois.

Durant l'hiver précédent, le gouvernement avait fait arpenter le *Township* sur ma demande, et plusieurs semaines après l'arrivée des Trappistes à leur destination j'obtenais de l'administration en faveur de la colonisation l'ouverture d'un chemin qui pût faire communiquer les colons, qui iraient s'établir dans le nouveau *Township*, avec les anciennes Paroisses du comté. Ce chemin était assez avancé au mois d'octobre 1862, pour me permettre de me rendre avec le Ministre d'Agriculture d'alors jusque chez les bons Pères que les habitants appellent à bon droit "la Providence du Bon Dieu." Ce chemin a été ouvert depuis jusqu'à la ligne de division entre les comtés de Dorchester et de Bellechasse, mais aura besoin, l'an prochain, d'être arrondi et muni de bons fossés pour encourager la colonisation.

L'automne dernier, c'est-à-dire en 1862, les RR. PP. Trappistes récoltèrent des patates, de l'orge et des navets, et hivernèrent au milieu de la forêt dans leur modeste chaumière, qui promettait déjà tant pour la religion et l'établissement du beau territoire qui est en arrière de Dorchester, Beauce, Bellechasse, etc.

A pareille époque cette année, les bons Pères se trouvent dans leur Monastère, le Monastère du St. Esprit, qui se compose de deux corps de logis, l'un de soixante pieds de longueur à un seul étage, où ils ont d'abord réuni forcément tous les lieux réguliers, et l'autre à deux étages construit depuis le printemps et qui leur sert provisoirement de chapelle.

Il tirent actuellement le bois pour la charpente d'une

modeste chapelle, et un petit moulin-à-scie construit à une lieue environ du Monastère leur fournit la planche nécessaire.

L'établissement se complette au moyen d'une grange, d'une petite étable, et d'une petite bâtisse destinée à recevoir les étrangers.

L'étendue du défrichement, pour le compte du Monastère, et sur la propriété où se trouve le Monastère, est de cinquante arpents, dont une partie a été ensemencée *cet automne*, après avoir donné une récolte de bon blé, d'orge, de patates, navets, etc.

Cette récolte, quoiqu'elle soit encore insuffisante, fournira néanmoins une partie de la nourriture aux Religieux durant cet hiver et le printemps prochain.

La communauté se compose actuellement de quatre prêtres et de huit frères; plusieurs sont Canadiens-Français, les autres étant Belges ou Hollandais.

C'est un établissement *fondé* et *permanent*, qui, grâce aux libéralités des personnes charitables et de celles qui s'intéressent à l'établissement du pays, ne fera que grandir et se consolider de plus en plus.

L'influence de cette belle institution est déjà évidente, par les nombreuses terres qui se sont ouvertes sur les deux côtés du chemin Langevin conduisant chez les Trappistes, et dans le voisinage.

On se rend chez les Trappistes, de Québec, en prenant une voiture à Lévis et passant par St. Henri, St. Anselme, Ste. Claire, St. Malachie, Standon, le Lac Etchemin et le Chemin Langevin. C'est un parcours d'environ soixante et trois milles.

Espérant avoir répondu pleinement à vos demandes, il ne me reste plus qu'à souhaiter que quelques-unes des personnes dont vous parlez mettent leurs bonnes intentions à exécution.

Je vous permets volontiers de publier ces renseignement, si vous les jugez utiles.

HECTOR L. LANGEVIN.

VOYAGE A QUEBEC.

Nous donnons avec plaisir cette pièce de vers d'un poëte bien connu et chéri de nos lecteurs.

Partons! la soirée est si belle ;
Pas un nuage au firmament.
Partons! le timbre nous appelle :
Le voyage sera charmant.

Du port le vaisseau se détache
Aux éclats d'un bruyant signal :
Et secouant son blanc panache.
Salut! en partant.... Montréal!

Donne nous une nuit sereine,
Donne un voyage d'heureux cours,
Disons nous a l'auguste reine,
Que l'on révère a Bonsecours.

Nous voguons, les riantes plaines
Se déroulent à nos côtés ;
Et les plus ravissantes scènes
Frappent nos regards enchantés.

Ici c'est la moisson fertile,
Du laboureur riche trésor,
Dont le zéphyre au vol agile
Courbe, en passant, les épis d'or.

Là, dans le fond d'une avenue,
Brille le beau soleil du soir,
Assis mollement sur la nue
Comme un radieux ostensoir.

Plus loin, sur la côte voisine
Les hauts pins viennent à leur tour
Du doux parfum de la résine,
Embaumer les lieux d'alentour.

Comme une longue et large nappe
Le grand fleuve s'étend ici ;
Plus rapide ailleurs il s'échappe ;
D'un groupe d'îles retréci.

Sur le sommet d'une colline,
Pour couronnement du tableau,
L'Eglise à la flèche argentine,
S'élève au milieu du hameau.

Mais sur la liquide surface
Pendant que nous glissons sans bruit
Le jour à l'horizon s'efface,
Et nous abandonne à la nuit.

Cependant, dissipant son ombre,
Bientôt dans le ciel le plus pur,
Des faisceaux d'étoiles sans nombre
Scintillent sur un fond d'azur.

Tandis que montant à la voûte
La blanche lune, dans son plein
Vient illuminer notre route,
Jusqu'à la ville de Champlain.

Ah! que de suaves pensées
Fait naître un ciel étincelant,
Qui vers leur source relancées,
Y portent notre cœur brûlant.

Quel est donc, dans ces lieux sublimes,
Quel est l'infatigable agent,
Qui de ces globes unanimes
Règle le cours intelligent?

A leur aspect, l'âme saisie
D'un ravissant et saint transport
Adore, admire et s'extasie,
Devant ce merveilleux accord.

O Dieu créateur de ces mondes
Que ta main suspend sur nos fronts
Remplis de tes clartés fécondes,
Le beau pays que nous t'offrons!

Ton cœur, ô le meilleur des Pères!
Pourrait-il être indifférent :
Donne lui donc des jours prospères,
Bénis les bords du Saint Laurent.

Des beautés que le ciel renferme
Tandis que l'aspect nous séduit,
L'heure précipite à son terme,
Notre voyage de la nuit.

Bientôt, de vapeurs dégagé
L'aurore brille à l'Orient
Et soudain la ville étagée,
Se montre à nous en souriant.

(L'un des Collaborateurs, P. D.)

LA VEILLE DE NOEL.

C'était la veille de Noël. Le jour commençait à baisser, et les sonneries graves et solennelles de toutes les églises annonçaient le retour de cette nuit mémorable où naquit le Sauveur des hommes. Déjà l'on voyait çà et là quelques lampes briller dans l'obscurité croissante et jeter leurs pâles lueurs dans les rues où une

multitude de gens, grands et petits, jeunes et vieux, se croisaient avec un joyeux empressement, attendant avec impatience le moment de voir le marché de Noël étaler ses trésors et ses merveilles. Déjà plus d'une bonne mère, occupée en secret à faire cuire d'appétissants gâteaux ou à ranger autour de l'arbre de Noël les jouets et les friandises qu'elle destinait à ses enfants, se réjouissait d'avance de l'allégresse et de l'étonnement que les petits allaient manifester, tandis que d'autres, qui avaient peut-être choisi la meilleure part, se préparaient en silence et dans un pieux recueillement à la grande solennité du lendemain.

En ce moment le candidat en théologie, Ernest Kühn, était assis dans une petite mansarde, les yeux affectueusement fixés sur sa mère bien-aimée qui, après avoir été couchée six semaines sur son lit de douleur, goûtait pour la première fois un sommeil calme et bienfaisant. Le visage du jeune homme rayonnait d'une joie profonde et intime ; car, ce jour-là même, le médecin lui avait annoncé que la pauvre femme avait heureusement traversé une crise dangereuse et qu'on pouvait espérer une prompte guérison.

Mais, en détournant un instant ses regards de la malade et les laissant errer sur les parois tristes et nues de la petite chambre qui attestaient la misère de ceux qui l'habitaient, il se sentit devenir de plus en plus triste. Son front se couvrit d'un nuage, et sa poitrine commença à se soulever péniblement comme si un grand poids l'accablait ; car le pauvre jeune homme se prit à songer qu'il faudrait payer dans quelques jours le loyer de l'appartement, que le pharmacien allait présenter son compte, que la provision de bois était presque épuisée, que sa petite sœur avait besoin d'une robe neuve, et sa mère, de fortifiants. Hélas ! où trouverait-il de quoi faire face à toutes ces dépenses ?

En proie aux plus pénibles réflexions, il se leva lentement de son siège, comme s'il eût espéré trouver quelque soulagement en se tenant debout, et promena d'un air pensif, ses regards autour de la mansarde.

—Les tables et les chaises, se dit-il en lui-même, sont parties pour ne plus rentrer ici. Les gravures que nous possédions et la pendule sont vendues également. Maintenant,voilà que votre tour est arrivé, mes livres bien-aimés. Je vous ai longtemps, bien longtemps ménagés ; mais le moment est venu de nous séparer aussi.

En disant ces mots, il s'approcha d'une petite armoire qui lui tenait lieu de bibliothèque, et se mit à contempler les livres peu nombreux, mais tous excellents, qui s'y trouvaient et qui depuis longtemps étaient pour lui une source inépuisable de lumières et de consolations. Témoins de toutes ses joies et de toutes ses douleurs, il les aimait tous d'une égale affection, et à chacun d'eux se rattachait un souvenir pénible ou joyeux. Pendant quelque temps il regarda les livres en silence et d'un air mélancolique, ne sachant à quoi se résoudre, et il ne cessait de les regarder, comme s'il n'eût pu se séparer d'eux. Après avoir longtemps hésité, il saisit rapidement un gros volume, qui était relié avec avec soin : c'était une Histoire sainte, ornée d'un grand nombre de gravures coloriées.

—Tu es celui dont je puis le mieux me passer, dit-il à voix basse ; car il me reste encore un exemplaire de la Bible, et j'ai aussi le texte grec des deux Testaments. Toi, je trouverai le plus facilement à te vendre, et on me donnera de toi plus d'argent que d'aucun autre de mes livres. Mon grand-père qui est dans le ciel et de qui je te tiens, me pardonnera de t'avoir vendu ; d'ailleurs, je conserve de lui d'autres souvenirs. Certainement la petite Agnès pleurera beaucoup et elle sera inconsolable de la perte de ce beau livre d'images ; cependant, je saurai bien l'apaiser. Quant à ma mère, je lui expliquerai comment j'ai été forcé de me défaire de cet ouvrage.

Ayant pris le volume, il le retourna plusieurs fois dans ses mains, en feuilleta quelques pages, et regarda avec une joie presque enfantine les belles gravures qu'étant tout petit il avait admirées tant de fois. Au moment de se séparer de ce livre qui rappelait à sa mémoire le pieux et bon aïeul qu'il avait perdu depuis longtemps, il se sentit le cœur tout navré. Milles pensées confuses se heurtaient dans son esprit. Aux soucis du présent, à l'espoir d'un avenir meilleur, se mêlaient les souvenirs de son heureuse enfance ; il en éprouva une angoisse inexprimable, et il pensa défaillir.

Pendant qu'il était là, tout désolé, ses yeux tombèrent, comme par hasard, sur une page du livre qu'il tenait ouvert dans sa main. Il y lut ces mots : "Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés."

Aussitôt il posa avec effusion ses lèvres sur la page où étaient tracées ces paroles divines. Une larme de douleur, qui était aussi une larme de confiance en Dieu, roula sur sa joue, et il leva vers le ciel un regard suppliant comme s'il eût voulu demander pardon à ce bon père du peu de foi qu'il avait eu en lui ; car il se rappela combien de fois ses prières avaient été exaucées, comment sa mère venait d'échapper au danger de mort où elle s'était trouvée si longtemps, et combien de miséricorde Dieu lui avait toujours montrée. A cette pensée, il se sentit le cœur soulagé, et il lui sembla qu'un doux rayon d'espérance illuminait toute son âme.

La porte s'ouvrit en ce moment, et une petite fille âgée d'environ huit ans entra dans l'humble mansarde. C'était Agnès, l'unique sœur

d'Ernest Kühn. Elle avait l'air toute radieuse et tenait à la main un cahier qu'elle présenta à son frère en lui disant :

—Regarde donc, Ernest, comme j'ai bien écrit aujourd'hui ! J'espère que tu seras content de moi ; car voilà des *a* et des *o* qui sont soignés, n'est-ce pas ?

—Silence, silence, petite curieuse ! répondit le frère en lui mettant la main sur la bouche ; il ne faut pas réveiller la bonne mère qui dort.

A cet avertissement fraternel, l'enfant se tut, s'avança sur la pointe des pieds vers le lit, toucha du bout des doigts une des mains de la malade, et, voyant qu'elle dormait :

—Ne gronde pas, petit frère, dit-elle à voix basse ; la mère repose si bien.

Ernest sourit. Après quelques moments de silence :

—Ecoute, mon enfant, reprit-il. Une affaire très-pressée m'appelle au dehors pour quelques instants. Pendant ce temps tu resteras près de la mère ; mais sois bien tranquille de crainte de l'éveiller. Si elle se réveille, tu lui donneras un peu du bouillon qui chauffe là sur le poële. La tartine qui est ici sur la tablette de la fenêtre, je l'ai préparée pour toi, et tu peux la manger. Seulement ne fais pas le moindre bruit ; car tu sais ce que le médecin nous a dit ce matin ?

—N'aie pas peur, mon petit frère, repartit l'enfant ; je ne bougerai point. Mais, n'est-ce pas, ajoute-t-elle d'une voix caressante, quand tu seras revenu, tu me permettras d'aller voir le marché de Noël avec dame Marguerite, notre voisine ?

—Certainement je te le permettrai, répondit Ernest. A ces mots, l'enfant parut toute rayonnante de joie. Elle sauta au cou de son frère, et, dans sa pieuse naïveté, lui murmura tout bas à l'oreille :

—Si tu rencontres dans la rue l'enfant Jésus, dis-lui qu'il ne m'oublie pas et qu'il m'apporte aussi quelque chose.

Le jeune homme embrassa la petite fille avec un sourire plein de tristesse, et, après avoir jeté à sa mère un regard où se peignait toute son âme, il sortit.

A l'extrémité de la petite ruelle où il habitait, il tourna le coin, et, peu de moments après, il se trouva devant la maison du vieux bouquiniste Hoss, qui lui avait déjà acheté plusieurs livres et a qui il se proposait d'offrir la Bible qu'il s'était décidée à vendre. Au moment où Ernest entra dans le magasin qui était abondamment garni de livres, de gravures et de cartes de géographie, le cœur lui battait avec force, car maître Hoss était un homme avare et bourru. Ernest salua de la façon la plus affable le libraire qui, occupé à écrire dans un régistre, ne répondit à ce salut qu'après une pause assez longue.

—Ah ! c'est vous, monsieur l'étudiant ! s'écria-t-il en se dressant d'un air important et en soulevant la visière de sa casquette. Que m'apportez-vous de bon, ce soir ?

—Quelque chose de beau et de bon, répondit le jeune homme. Tenez, voulez-vous m'acheter ce livre-là ?

—Toujours acheter ! reprit le vieillard en faisant une moue peu gracieuse. Quand donc me ferez-vous aussi vendre quelque chose ? Il n'y a pas moyen de faire affaire avec vous. Voilà les gravures que vous m'avez vendues il y a trois semaines, et que, pour vous tirer d'embarras, je vous ai payées bien au delà de ce qu'elles valent. Je ne trouve point d'amateur qui en veuille, et la générosité dont je fis preuve alors m'a joué un bien mauvais tour. Aussi, monsieur l'étudiant, il ne m'arrivera plus de faire de semblables marchés.

—Comment pouvez-vous dire cela, monsieur Hoss ? demanda Ernest blessé au fond du cœur. Je vous ai vendu ces gravures pour une bagatelle, et je vous les ai entendu refuser, voilà huit jours, à une personne qui vous en offrait le double du prix que j'en ai reçu.

—Pour le coup, vous avez mal entendu ! repartit le bouquiniste que les paroles d'Ernest avaient mis en mauvaise humeur et rendu confus. Mais soit. Voyons la marchandise que vous m'apportez.

Ayant dit ces mots, il se mit à feuilleter le livre avec une visible satisfaction et à regarder une à une les magnifiques planches coloriées qui s'y trouvaient.

—Cela n'est pas mal, reprit-il. Seulement, c'est dommage que j'aie de ce genre d'ouvrages plus qu'il ne m'en faut, comme vous pouvez voir dans les rayons de mon magasin. Cependant, par charité pour vous et pour votre mère, je vous le prendrai si vous n'en demandez pas trop d'argent.

—Ne craignez pas cela, répondit Ernest. Donnez-moi seulement le quart de ce que ce livre a coûté.

—Et ce serait ?

—Six florins, monsieur Hoss.

—Comme vous y allez ! Six florins, quand l'argent est si rare ! Parlez-vous serieusement ?

—Mais regardez donc ces gravures et voyez avec quel soin elles sont coloriées ! Je vous assure que vous ne tarderez pas à trouver un amateur qui vous en donnera le double et le triple du prix que je vous demande.

—Oh ! oh ! mon cher monsieur, vous pourriez fort bien vous tromper dans vos calculs. Mais tenez, je vous donnerai trois florins, pas un sou de plus, et encore c'est par pure charité.

—Si la charité vons dirige, monsieur Hoss, vous me ferez une offre plus raisonnable, répliqua Ernest; car vous savez que nous sommes pauvres et que ma mère est dangereusement malade.

—Est-ce ma faute à moi si votre mère se trouve malade ? demanda l'avare. Pourquoi n'êtes-vous pas devenus riches, puisque la pauvreté vous répugne tant ? Mais soyons bref. Emportez votre livre, ou acceptez trois florins. C'est à prendre ou à laisser ; car je suis fort occupé en ce moment et je n'ai pas le temps d'écouter vos lamentations.

En ce moment le jeune homme se sentit piqué au vif comme si la lame d'un couteau lui eût traversé le cœur. D'une main rapide il reprit le livre. Mais au même instant il se remit à songer à sa mère malade, à la détresse qui régnait à la maison, et il refoula en lui-même le sentiment d'indignation qu'il éprouvait.

—Eh bien ! gardez le livre, dit-il d'une voix si ferme qu'elle ne trahissait en aucune manière l'émotion dont il était agité. Gardez-le ; mais vous n'avez pas agi envers moi comme un chrétien doit agir envers un chrétien. A votre heure dernière, puisse Dieu être plus miséricordieux pour vous que vous ne l'avez été pour moi.

En achevant ces mots, il quitta le vieillard, dont un éclat de rire presque injurieux l'accompagna jusque hors du logis.

Froissé de ce qu'il venait d'entendre et la tête toute brûlante, le jeune homme descendit la rue. Une bise glaciale soufflait et le frappait en plein visage ; il ne la sentait pas. Dans les rues vivement éclairées circulaient une foule de gens qui allaient et venaient en s'entretenant gaiement et à haute voix ; ils ne les entendait pas. Un instant il s'arrêta, et, s'appuyant à l'angle d'une maison, il se mit à regarder le ciel. Des larmes roulaient sur ses joues toutes pâles, et il éprouvait une douleur infinie. Jamais jusqu'alors il ne s'était trouvé si malheureux. Un sentiment d'indéfinissable amertume remplissait son cœur, et peu s'en fallut qu'il n'éprouva ce dégoût de la vie qui est le désespoir.

En ce moment les accents joyeux et solennels des cloches se firent entendre de nouveau, et réveillèrent en lui le souvenir de celui qui a apporté aux hommes tout salut, toute consolation, tout secours, et qui nous les apporte chaque jonr encore. En même temps il se rappela les saintes paroles qu'avant de descendre de la mansarde, il avait lues dans l'Histoire sainte. Il songea aussi au motif qui l'avait fait sortir, et surtout à sa mère bien-aimée, qu'il pouvait maintenant espérer de voir bientôt rétablie. Alors il reprit courage, et se ditigea vers la pharmacie de M. Kremer.

—Que Dieu soit avec vous, monsieur le théologien ! dit d'une voix affectueuse l'honnête et brave pharmacien au moment où Ernest entra dans l'officine. Vous venez voir sans doute si la médecine prescrite pour votre mère est prête. La voici. Comment se porte la digne femme ?

—Grâce à Dieu, elle est hors de danger, répondit le jeune homme. Mais, cher monsieur Kremer, ajouta-t-il en baissant la voix, je ne me trouve pas en mesure de vous payer votre note. Ayez la bonté d'attendre encore un peu.

—Ne vous inquiétez pas de cela, répliqua le pharmacien ; cela ne presse pas. Je suis très-content d'apprendre que votre mère va mieux ! Je comptais bien qu'elle en reviendrait. Mais vous, qu'avez-vous donc ? Vous êtes si pâle, si troublé ?

Alors l'étudiant, encouragé par la bienveillance du brave homme, lui raconta de quelle façon dure et presque insultante le vieux bouquiniste l'avait traité.

—Ma foi, reprit le pharmacien, c'est bien ainsi que ce vieil avare a coutume d'agir. Je le connais depuis mon enfance. Quand nous étions encore à l'école, il prenait déjà plaisir à nous tourmenter et même à nous tromper chaque fois qu'il pouvait. Mais que cela ne vous émeuve pas. Asseyez-vous un moment à cette petite table auprès du feu. Une gorgée de vin ne vous fera pas de mal après la scène désagréable qui vient de se passer.

En disant ces mots, le digne homme ouvrit un buffet, en tira une bouteille de vin, un verre et un grand morceau de tarte qu'il mit sur la table. Après quoi il remplit le verre et l'offrit à Ernest.

Celui-ci ne comprenait rien à ce qui lui arrivait.

—O monsieur, s'écria-t-il avec une vive surprise, par quoi ai-je mérité toute la bonté que vous avez pour moi ?

—Vous êtes un bon fils et vous agissez envers votre mère avec la piété d'un enfant selon Dieu. C'est pourquoi je vous tiens en grande affection. Tenez, buvez un coup ; mais buvez donc !

—Ah ! si ma mère était ici à ma place ! s'écria Ernest. Un peu de vin lui ferait tant de bien !

—Qu'à cela ne tienne, répliqua le pharmacien. Nous songerons à votre mère ; votre petite sœur ne restera pas non plus les mains vides ce soir. C'est pourquoi buvez et mangez selon votre appétit.

C'eût été désobliger le brave homme que de résister plus longtemps à ses instances. Aussi Ernest se mit-il à manger et à boire. A peine eût-il bu deux ou trois verres de vin, qu'il lui sembla qu'une vie nouvelle circulait dans ses veines. Ses soucis se dissipèrent, et il se sentit merveilleusement réconforté. Depuis longtemps il ne s'était régalé de la sorte.

Après avoir, pendant quelques minutes, regardé avec un plaisir extrême de quel excellent appétit l'étudiant mangeait, l'honnête pharmacien prit dans l'armoire une deuxième bouteille, et une quantité de bonbons et de friandises qu'il enveloppa d'une grande feuille de papier.

—Ce vin, dit-il à Ernest, est pour votre mère, et ce petit paquet donnez-le à votre sœur.

—Vraîment vous êtes trop bon, répondit le jeune homme tout à la fois joyeux et confus. Comment pourrai-je vous témoigner ma reconnaissance ?

—Oh ! cela n'en vaut pas la peine, répliqua le brave homme en souriant. D'ailleurs, n'est-ce pas ce soir que le Seigneur visite tous les enfants pieux ? Et vous êtes de ceux-là.

—Aussi, que Dieu vous récompense de tout ce que vous faites pour nous, repartit Ernest, touché jusqu'aux larmes. Ma mère et moi, nous ne pouvons que vous remercier et prier pour vous.

—Dites plutôt une petite prière, fit le brave homme. Saluez de ma part votre bonne mère, et demandez-moi hardîment ce dont vous aurez besoin. Et maintenant, que Dieu soit avec vous !

Ernest serra avec effusion sur son cœur la main que le généreux pharmacien lui tendit. Puis, il prit la bouteille, le paquet de bonbons, et retourna d'un pas rapide à la maison.

Rarement dans sa vie il s'était senti aussi heureux. Une bienfaisante chaleur lui avait ranimé le corps et l'esprit. Il ne songeait plus à l'inhumain bouquiniste ; et jouissait d'avance du bonheur que sa mère et sa petite sœur éprouveraient au moment où il leur remettrait les présents dont il était chargé. Ému jusqu'au fond du cœur et plein de reconnaissance, il leva les yeux vers le ciel et s'écria :

—Mon Dieu, il est pourtant encore de bonnes gens sur la terre !

Quand il entra à la maison, il trouva sa mère encore endormie, et sa sœur occupée à réparer ses chaussettes de drap, travail auquel la pauvre petite était encore trop peu habile pour ne pas se piquer fréquemment les doigts à l'aiguille qu'elle essayait de manier.

Cher frère, te voilà déjà de retour ? demanda l'enfant toute contente de le revoir. La mère ne s'est pas réveillée, et j'ai été bien tranquille et bien sage.

—C'est pourquoi, l'enfant Jésus, que j'ai rencontré, m'a remis quelque chose pour toi, répondit Ernest en souriant. Il m'a chargé aussi de te recommander de bien apprendre à l'école, de dire tes prières avec zèle et de l'aimer de tout ton cœur.

Agnès saisit avec empressement le paquet que son frère lui donna ; et, l'ayant ouvert, elle se mit à regarder avec stupéfaction les bonbons et les friandises qu'il contenait. Son visage rayonnait de joie, et il lui fallut plusieurs minutes avant de retrouver la parole ; car elle était devenue muette d'étonnement.

—O mon frère, regarde donc comme l'enfant Jésus est bon ! s'écria-t-elle. Oui, certainement je veux l'aimer de tout mon cœur, apprendre avec zèle à l'école et prier souvent, afin que notre père qui est dans le ciel et l'enfant Jésus soient contents de moi.

Ernest exprima son émotion par un doux sourire, en entendant la petite s'exprimer de la sorte.

Mais en ce moment la porte s'ouvrit et la voisine, dame Marguerite, entra dans la chambre. C'était une brave vieille femme qui, pendant la maladie de la mère, lui avait prodigué les soins les plus affectueux. Elle ne se sentit pas de joie quand Ernest lui eut fait connaître la bonne nouvelle que le médecin lui avait annoncée et l'espoir de voir bientôt la malade entièrement rétablie. A peine si Agnès laissa à son frère le temps d'achever, tant elle était empressée de montrer à la digne femme les bonbons quelle venait de recevoir.

—Tenez, dame Marguerite, lui dit-elle, goûtez donc de ces raisins, de ces amandes, et de ces biscuits qui ont l'air si bons.

—Merci, chère petite, merci. Je n'ai plus de dents pour manger de semblables choses. Garde ces bonbons pour toi et mange-les en l'honneur de l'enfant Jésus. Maintenant, ajouta-t-elle, viens avec moi. Nous allons visiter le marché de Noël, si tu en as la permission.

—N'est-ce pas, mon Ernest, tu me permets d'accompagner dame Marguerite? dit Agnès à son frère d'un ton plein de câlinerie.

—Certainement je te le permets, pourvu que tu ne restes pas trop longtemps, répondit Ernest. Et vous, dame Marguerite, veillez bien sur cette enfant.

—Ne craignez rien, monsieur Ernest. Vous savez bien que je l'aime comme si elle était ma fille.

La bonne vieille, tenant Agnès par la main, s'achemina aussitôt vers la place d'armes.

Le ciel était tout azuré, et milles étoiles y brillaient qui répandaient leur lumière argentine sur la neige fraîchement tombée. Une foule de gens circulaient dans les rues, soit isolées, soient réunies en groupes qui causaient gaiement et se dirigeaient en grande partie vers le marché. Là étaient disposées de longues files de baraques de bois qui étincelaient de lumières et montraient aux regards des curieux une multitude d'objets de toute nature. C'étaient de superbes poupées au visage de cire, qui étalaient des robes de toutes les couleurs ; de grands polichinelles avec des bosses énormes et des nez comme la nature n'en produit

guère ; de magnifiques chevaux de bois garnis de housses de drap rouge et toujours sellés et bridés. Ici galopaient des régiments entiers de cavalerie coulés en plomb et chamarrés d'or. Plus loin se développaient de longues lignes de fantassins, tambours et musique en tête. Plus loin encore se déployaient des prairies toutes peuplées de troupeaux bariolés, des forêts où des chevaux et des chiens immobiles faisaient mine de poursuivre quelque cerf aussi immobile qu'eux-mêmes, des forteresses de carton que défendaient des canons de bois, de grands théâtres de papier dont les acteurs n'attendaient que le jeu d'une ficelle pour prendre vie. Puis c'était un bassin rempli d'eau dans lequel nageait un cygne, un canard et un oiseau de métal, qu'un bout de fer aimanté faisait manœuvrer dans tous les sens ; ou une cuisine garnie de tous ses ustensiles, ou un salon avec tous ses meubles, ou une étable avec tous ses bestiaux. Par endroits, se montraient des sabres de ferblanc, des fusils qui se déchargeaient à l'aide d'un ingénieux ressort de fil d'archal, des trompettes ou des cors de bois, des tambours, des mirlitons et que sais-je encore? Toutes les merveilles si diverses que le génie inventif de Nuremberg crée pour l'amusement des enfants, se trouvaient rassemblées là. C'était vraîment à vous éblouir. Mais ce n'était pas tout. Une énorme quantité de friandises de tout genre étaient entassées dans d'autres baraques: des raisins, des amandes, des figues, des prunes sèches, des tourtes, des dragées, des confitures. Il y avait surtout une variété infinie d'objets faits de massepain, de chocolat et de pain d'épice. Ici se montraient d'énormes paniers remplis de pommes, de poires, de noisettes et d'oranges. Là, pendaient des guirlandes de noix dorées, auprès desquelles se balançaient des balles de caoutchouc recouvertes de bandes de cuir de diverses couleurs.

La petite Agnès ne pouvait assez admirer toutes ces choses merveilleuses et appétissantes Par moments, elle portait la main à son cœur comme pour refouler en elle-même le désir quelle éprouvait de choisir quelque objet parmi ces joujoux si tentants. Par moments, un cri s'échappait de sa bouche et manifestait à la fois sa joie et son étonnement.

Quand Marguerite et Agnès eurent inspecté toute la ligne des baraques et fait devant chacune d'elles une station assez longue, la digne femme dit à sa jeune compagne:

—Maintenant, mon enfant, il est temps de retourner à la maison.

—Mais passons, je vous prie, devant la boutique de M. Hoss, répondit Agnès. Vous savez dame Marguerite, que sa petite crèche de Béthéem est toujours la plus belle, et je voudrais bien la voir encore cette année.

—Allons-y donc, repartit la bonne vieille.

Bientôt elles arrivèrent devant la demeure du bouquiniste. A la fenêtre, on voyait une grande caisse qui représentait l'intérieur de l'étable de Béthléem et qui était entourée de lumières. Au milieu se trouvait la crèche dans laquelle reposait l'enfant Jésus que veillait sa mère et saint Joseph, tandis qu'à quelque distance se montraient le bœuf et l'âne traditionnels et qu'un groupe de bergers s'avançait pour offrir au Seigneur des agneaux et des colombes.

Agnès admira un moment cette scène naïve. Mais, au même instant, elle fut distraite de sa contemplation par la vue d'une dame qui se trouvait dans le magasin et marchandait un livre qu'elle feuilletait lentement. Etait-ce un rève? Etait-ce une réalité?

Tout-à-coup, l'enfant trasaillit et s'écria:

O mon Dieu! voilà mon livre! mon beau livre d'images!

Aussitôt, lâchant la main de Marguerite, elle s'avança vers la femme et lui dit:

—Bonne dame, vous ne pouvez pas acheter ce livre ; car il m'appartient.

L'acheteuse regarda la petite fille avec étonnement.

—Quest-ce que tu dis là, petite folle? demanda le bouquiniste, irrité de la malencontreuse intervention de l'enfant dans une affaire dont il espérait retirer un grand bénifice. Ce livre est à moi. Je l'ai acheté de mon bel argent.

—Cela n'est pas possible, mon cher monsieur, répondit Agnès sans se laisser intimider. Je vous en prie, rendez-moi mon livre d'images, et je vous donnerai tout l'argent que je possède.

En disant ces mots, elle tira de sa poche quatre liards qu'elle offrit d'une main au vieillard, en avançant l'autre vers le volume comme pour en reprendre possession.

—Ma foi, tu me ferais faire un commerce très-ruineux, repartit le bouquiniste ; car j'ai donné pour ce livre plus de florins que tu ne possèdes de liards.

—Je vous en prie, au nom du ciel, rendez-le moi! reprit Agnés en joignant les mains pendant que deux grosses larmes roulaient de ses yeux. Je vous assure sur mon honneur qu'il m'appartient. Regardez seulement la première page. Vous y trouverez mon nom que mon frère a écrit en grosses lettres.

La dame qui tenait le volume regarda aussitôt la page indiquée et lut à haute voix le nom qui y était tracé:

—Frédéric Schein.

—Frédéric Schein? s'écria au même instant, avec une émotion inexprimable, une voix qui partit de la foule amassée devant le magasin du bouquiniste.

Cette voix était celle d'un homme qui, à demi enveloppé d'un manteau sous lequel on entre-

voyait un uniforme richement brodé, se fit jour à travers le groupe de curieux et pénétra dans la boutique.

—Frédéric Schein? reprit l'homme en regardant le livre d'un œil inquiet et presque égaré. Permettez, noble dame, ajouta-t-il en prenant le volume des mains de l'acheteuse. Que Dieu m'assiste! Mon pressentiment ne m'a pas trompé. C'est la Bible de mon père!

Puis, se tournant brusquement vers la petite.

—Quel est ton nom? quel est ton prénom? lui demanda-t-il.

—Je m'appelle Agnès Kühn, répondit l'enfant toute troublée.

—Grand Dieu! ta mère n'a-t-elle pas nom Sophie?

—Oui, répliqua la petite. Ma mère s'appelle Sophie et mon frère Ernest.

—Milles grâces soient rendues au ciel! exclama l'étranger ému jusqu'au fond du cœur, en serrant l'enfant dans ses bras. Agnès je suis ton oncle. Ta mère est ma sœur. Conduis-moi tout de suite auprès d'elle.

Agnès, qui ne pouvait revenir de son étonnement, le regarda un instant dans le blanc des yeux et lui demanda:

—Comment! vous êtes mon oncle Frantz dont ma mère m'a si souvent parlé? Oh! si vous êtes réellement mon oncle Frantz, achetez-moi cette bible,et je vous conduirai aussitôt chez ma mère.

L'oncle embrassa la petite et lui remit le volume. Puis, s'adressant au bouquiniste:

—Monsieur, ce livre, je le prends à quelque prix que ce soit.

A ces mots, le vieil avare s'inclina jusqu'à terre.

Le marché fut bientôt conclu, et l'étranger ayant quitté le magasin, s'achemina vers la demeure de sa sœur, portant dans ses bras la petite Agnès qui lui indiquait le chemin et tenait de ses deux mains le précieux volume.

Pendant que cette scène se passait, Ernest était assis au chevet de sa mère et se réjouissait de voir se prolonger le bienfaisant sommeil où la malade était plongée. Sur une table qu'il avait approchée du lit, se trouvait un livre ouvert, dans lequel il lisait l'histoire de l'avénement du Sauveur. Son esprit s'élevait en réfléchissant à tout ce que Dieu, dans sa miséricorde infinie, a fait pour le salut des hommes, et comment, pour les instruire, les consoler et les racheter de l'esclavage du péché, il leur envoya son fils unique,en souvenir de la naissance duquel la chrétienté toute entière s'apprêtait à célébrer la solennité de Noël. Au moment où le brave jeune homme, ayant un instant interrompu sa lecture, s'assurait que le feu du foyer ne s'éteignait pas et versait un peu d'huile dans la lampe, sa mère se réveilla et se mit à regarder son fils avec des yeux où se peignait toute son âme.

—O ma mère! s'écria Ernest, avec une joie inexprimable, quel bon sommeil vous avez eu! Vous avez dormi sept heures tout entières.

—Oui, mon enfant, j'ai bien dormi, répondit la malade. Comme ce sommeil m'a fortifiée! Mais où donc est Agnès?

—Je lui ai permis d'aller voir avec dame Marguerite le marché de Noël. Elle ne doit pas tarder à rentrer.

—Hélas! reprit la mère avec douleur, que ne puis-je vous faire, comme autrefois, un petit cadeau de Noël! J'en suis tout affligée.

—Ne vous affligez pas de cela, bonne mère, repartit Ernest. Vous voilà hors de danger, et c'est le plus beau cadeau de Noël que nous puissions désirer. D'ailleurs, l'enfant Jésus ne nous a pas oubliés. Voyez seulement.

A ces mots, il montra à sa mère la bouteille de vin et le paquet de friandises.

—Comment? d'où cela vient-il donc? demanda la bonne femme toute interdite.

Alors Ernest lui raconta qu'il avait vendu la bible à images au bouquiniste Hoss pour trois florins, et qu'il était ensuite allé chez le pharmacien qui lui avait fait le meilleur accueil, lui avait donné la bouteille de vin et les friandises, et l'avait non-seulement prié de ne pas se gêner pour le payement de la note, mais encore lui avait promis tout le secours nécessaire.

La malade ne put trouver de termes pour louer et bénir l'honnête pharmacien. Comme elle manifestait le désir de voir refermer le paquet de biscuits et de fruits secs, Ernest se mit en devoir de procéder à cette opération. Mais ses yeux s'étant fixés comme par hazard sur le papier qui servait d'enveloppe, il y reconnut l'écriture du brave homme lui-même. Il le déplia donc. Mais quelle fut sa surprise en voyant que c'était la note des médicaments fournis à dame Sophie Kühn, et qu'au bas se trouvait l'acquit signé par le pharmacien!

—Que Dieu bénisse notre généreux bienfaiteur! s'écria la malade avec une profonde émotion et en joignant les deux mains.

Ernest ne se sentait pas de joie..

—Mère, dit-il, grâce à Dieu! nous voilà délivrés d'un grand souci.

Comme il parlait de la sorte, dame Marguerite entra dans la mansarde.

—Où donc avez-vous laissé mon Agnès? demanda la mère tout inquiète en voyant que Marguerite était seule.

—Soyez tranquille; elle viendra tout à l'heure, et elle ne viendra pas seule, car elle vous amène une ancienne connaissance.

—Une ancienne connaissance, dites-vous?

—Oui, et qui vient de votre pays.

—De mon pays?

—Mieux encore, c'est quelqu'un qui se dit votre proche parent ; ce que je crois d'autant plus volontiers, qu'il vous ressemble parfaitement.

—Quel air a-t-il donc ? demanda la malade de plus en plus curieuse.

—Il est grand et svelte, il a des yeux et des cheveux noirs, il porte une cicatrice en travers du front, et l'on dirait un officier de chasseurs...

—Dieu du ciel ! Serait-il possible ? mon frère?...

—Lui-même ! répondit en ce moment l'officier que nous avons vu dans le magasin de maître Hoss.

En entrant, il marcha droit au lit de sa sœur, muette d'étonnement, et la serra sur son cœur. Puis il embrassa son neveu, pendant qu'Agnès, tenant toujours son livre d'images, s'approchait tantôt de sa mère, tantôt de son oncle, tantôt de son frère, qui apercevant sa bib'e entre les mains de la petite, commença à soupçonner vaguement ce qui s'était passé.

Après que l'émotion, produite par cette entrevue inespérée, eut fait place à un sentiment de joie plus calme, mais non moins intime, on eut à se faire de part et d'autre mille questions et mille réponses.

L'oncle raconta qu'ayant quitté sa famille pour entrer au service du comte de Marenstein en qualité de forestier en chef, peu de temps après le mariage de sa sœur, il s'était souvent informé d'elle, et qu'il s'était même rendu deux fois au village natal, sans qu'on eût pu lui dire ce qu'elle était devenue ; qu'il n'avait négligé aucun moyen pour savoir où elle était allée avec son mari, mais que toutes ses recherches étaient restées stériles, et qu'il avait fini par renoncer à l'espoir de la retrouver ; que le comte, son maître, l'ayant chargé d'une commission dans la ville, il avait visité la foire de Noël et s'était arrêté par hasard devant le magasin du bouquiniste où, grâce à la bible du grand-père, il avait eu le bonheur de retrouver Agnès, et, par celle-ci, sa sœur et son neveu.

Quand il eut fini, il tendit affectueusement la main à Ernest et pria la mère de lui raconter à son tour les événements de sa vie.

—Mon histoire, dit la malade, est bien courte, quoique de nombreuses épreuves l'aient signalée. Tu sais que mon mari et moi nous quittâmes le village, comptant trouver à Eichstadt une existence plus aisée. Malheureusement, nous fûmes déçus dans notre espoir. Alors mon mari résolut, malgré mes prières, d'entrer comme chirurgien au service de la France, et nous allâmes à Sarrelouis, où son régiment tenait garnison. Peu de temps après notre arrivée, une fièvre maligne éclata parmi les soldats. Beaucoup y succombèrent, et mon mari fut de ce nombre. Que Dieu l'ait parmi ses élus !

A ces mots, la brave femme essuya deux grosses larmes qui roulèrent de ses yeux. Puis elle reprit :

—Sa mort me laissa dans une position d'autant plus pénible, que je me trouvais seule, sans un parent, sans un ami, sans un soutien, dans un pays étranger, et que, peu de temps auparavant, Agnès était venue au monde. Dans la détresse où j'étais, j'écrivis plusieurs lettres à toi et à nos parents de Seltenberg, sans recevoir aucune réponse. J'attribuai d'abord ce silence à l'irrégularité avec laquelle se faisait le service de la poste à cause de la guerre ; mais j'appris bientôt, à ma grande douleur, que Seltenberg avait été pillé par les Français et livré aux flammes. Représente-toi, cher frère, toute l'horreur de ma position ! Dieu toutefois veillait sur nous. Quelques mois après la mort de mon mari, une de ses tantes m'offrit de me prendre chez elle avec mes enfants et se montra disposée à nous aider selon ses moyens. La longueur du voyage ne m'effraya point ; je partis donc et reçus de la brave femme l'accueil le plus affectueux. J'étais heureuse après avoir tant souffert. Mais ce bonheur ne devait pas durer longtemps. La bonne tante mourut après m'avoir instituée son héritière universelle. Comme elle avait d'autres parents, ceux-ci contestèrent la validité du testament. Alors un procès s'engagea, qui traîna trois ans et se termina par un accommodement ; mais pendant ces débats, le plus clair de mon avoir avait passé aux mains des avocats et des procureurs. A peine si, les frais payés, il me resta le quart de mon héritage. Il me fallut subir d'autres inquiétudes et lutter avec d'autres difficultés. Mais mon brave Ernest (puisse Dieu l'en récompenser !) me soutint et m'assista de tout son pouvoir. Pour le moment, cher frère, puisque je te retrouve, je ne songe plus aux épreuves qui, peut-être, me sont encore réservées.

En achevant ces mots, la digne femme prit la main de son frère et la serra avec attendrissement dans les siennes.

—O vous tous qui m'êtes si chers, s'écria en ce moment l'oncle qui avait écouté, avec une visible émotion, le récit de sa sœur, remercions ensemble notre Père qui est dans le ciel et qui nous a si miraculeusement réunis ce soir à l'aide de ce livre ; car j'étais bien résolu à quitter cette ville demain.

Tous se mirent alors à songer aux voies merveilleuses dont le Seigneur se sert parfois pour réunir les siens, pour les tirer du chemin de la douleur et les conduire dans celui de la joie ; en un mot, pour faire apparaître le secours au moment où l'on s'y attend le moins et où la détresse est au comble. Puis Ernest raconta quel chagrin profond il avait ressenti en se séparant de son livre chéri ; combien de consolation il

avait puisée dans le passage de l'Evangile de saint Mathieu sur lequel ses yeux étaient tombés par hasard ; avec quelle dureté de cœur le bouquiniste avait agi envers lui, et comment il avait été tenté un instant de rompre le marché. De son côté, la petite Agnès dit que ce n'avait pas été sans peine qu'elle avait pu décider Marguerite à la conduire au magasin de Maître Hoss, et qu'arrivée là, elle s'était senti le cœur navré de douleur jusqu'au moment où son oncle était arrivé, grâce à l'enfant Jésus.

Le forestier serra l'enfant sur son cœur en souriant, et la petite, lui mettant les deux mains sur les épaules, lui dit :

—N'est-ce pas, cher oncle, que vous ne partirez plus ? Vous resterez avec nous.

—Comment pourrais-je vous quitter de sitôt, quand je viens seulement de vous retrouver ? Non, mon enfant, nous ne nous séparerons plus. Chère sœur, tu viendras avec moi à Peinegg, où j'ai une habitation assez grande pour nous tous, et où ma position de forestier en chef me permet de pourvoir à tous nos besoins.

—Avec toi, mon frère, et avec mes enfants, j'irais volontiers jusqu'au bout de la terre, répondit la femme avec une effusion de tendresse qui se manifestait par l'accent de sa voix en même temps que par le rayonnement de son visage.

En ce moment, Ernest, sur un signe que lui fit sa mère, plaça sur la table la bouteille de vin et le paquet de friandises, en attendant qu'un frugal souper, préparé par les soins de dame Marguerite, pût être servi. Bientôt le modeste repas fut dressé. Assaisonné d'un agréable entretien, il égaya le reste de cette soirée dont le commencement avait été si pénible pour la pauvre mère et pour son fils. La joie et la satisfaction rayonnaient sur tous les visages, et la malade, avec une émotion profonde, murmura ces paroles :

—Bienheureux ceux qui souffrent, parce qu'ils seront consolés !

—Ainsi soit-il, répondit l'oncle en levant les yeux vers le ciel.

Ernest et Agnès pleuraient, mais leurs larmes étaient des larmes de bonheur et de reconnaissance.

Peu de temps après, la mère se trouva complètement rétablie, et elle partit pour Peinegg avec ses enfants et son frère bien-aimé, qui ne négligea rien pour lui assurer une existence heureuse. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la Bible ne fut pas oubliée. Chaque fois que revenait la veille de Noël, on la célébra comme une double fête commémorative, celle de la naissance du Sauveur et celle de la réunion de la famille. Trois années après son arrivée à Peinegg, Ernest célébra sa première messe. Le brave pharmacien reçut l'invitation d'y assister, et il compta ce jour-là parmi les plus beaux de sa vie. Seize ans plus tard, Ernest fut nommé curé de la paroisse, et il n'a cessé depuis d'y exercer sa haute et sainte mission, ni de donner à ses ouailles l'exemple de toutes les vertus.

SUR LA SOCIETE.

PERSONNAGES :

Alexandrine,	Henriette,
Faustine,	Victoire,

Emilie.

VICTOIRE.

Une personne parlant d'une autre, disait qu'elle était sociable : je n'entends pas bien ce que ce mot signifie.

ALEXANDRINE.

J'aimerais mieux dire propre à la société, et c'est une grande louange.

HENRIETTE.

Expliquez-nous cette louange, je vous prie ?

ALEXANDRINE.

Une personne aimable dans la société, est une personne qui en fait souvent le plaisir et qui ne la trouble jamais.

VICTOIRE.

J'ai besoin d'être instruite en détail. Qu'est-ce qui rend aimable dans la société, et comment est-ce qu'on la trouble ?

FAUSTINE.

Je crois que ce qui rend aimable et qui fait le plaisir dans la société, c'est d'avoir de l'esprit.

ALEXANDRINE.

Il faut plus que de l'esprit ; on pourrait en avoir, et n'être pas propre à la société.

VICTOIRE.

Comment l'entendez-vous, peut-on plaire sans esprit ?

ALEXANDRINE.

Oui, on pourrait être commode, et si on ne faisait pas le plaisir de la compagnie, au moins n'en ferait-on jamais la peine.

FAUSTINE.

Pour peindre une personne propre à la société, nous dirions bien des choses qui conviennent à une bonne humeur.

VICTOIRE.

Il n'importe pourvu que nous nous instruisions.

ALEXANDRINE.

Pour être propre à la société, il faut de la complaisance, de la douceur, de la politesse.

HENRIETTE.

Quoi! nous jeter dans des compliments continuels?

ÉMILIE.

Vous croyez que la politesse consiste en compliments?

VICTOIRE.

Je l'ai toujours cru.

ALEXANDRINE.

Non, mademoiselle, la grande politesse est de ménager en tout et partout les gens avec qui nous vivons.

HENRIETTE.

Comment?

ALEXANDRINE.

En ne les blessant jamais et en entrant dans tout ce qu'ils veulent, sauf le péché, et en ne contrariant ni ce qu'on dit, ni ce qu'on fait.

HENRIETTE.

Quoi! je ne dirais pas mon sentiment, et je me rendrais toujours à celui des autres!

FAUSTINE.

On peut disputer pour animer la conversation, mais il ne faut pas l'aigrir.

VICTOIRE.

Si les autres l'aigrissent, est-ce ma faute?

ALEXANDRINE.

Oui, si vous avez dit quelque chose d'aigre, ou de rude, ou de grossier.

HENRIETTE.

Je commence à comprendre la louange d'être sociable, car il faut presque toutes sortes de bonnes qualités.

FAUSTINE.

Il est vrai: et quand vous voyez une personne désirée partout et dont on s'accommode longtemps, vous pouvez conclure qu'elle n'est pas sans mérite.

VICTOIRE.

Je vous demande le portrait d'une personne propre à la société.

ALEXANDRINE.

Elle a de l'esprit jusqu'à un certain point; elle est douce et complaisante; elle veut tout ce qu'on veut, jouer au jeu que les autres proposent quand même il ne serait pas de son goût, se promener, demeurer dans la chambre, parler, se taire, travailler; elle écoute avec attention ce qu'on lui dit; elle n'abuse point de l'attention des autres en se fesant écouter trop longtemps; elle n'est point curieuse, elle ne veut savoir que ce qu'on veut lui dire, elle ne pénètre point dans les choses dont elle n'est point chargée; elle ne se fâche jamais; elle laisse tomber tout ce qui pourrait fâcher une autre; elle loue ce qui est bon; elle se tait sur ce qui est blâmable dans les personnes; elle entend dire ce qu'elle savait sans montrer qu'elle le sait, aimant mieux ce petit ennui que d'ôter le plaisir de celle qui veut apprendre une nouvelle. Je n'en finirais point si je parcourais tout ce qui fait une personne propre à la société.

HENRIETTE.

Je voudrais bien le portrait de la grossière?

ALEXANDRINE.

Je suis honteuse de tant parler, et je prie Melle Faustine de le faire.

FAUSTINE.

Il est facile, car c'est le contraire de ce que vous venez de dire: elle est occupée d'elle et elle oublie les autres, elle prend la bonne place; elle se jette à table sur ce qui est le meilleur; elle parle d'elle; elle se fâche aisément; elle épie ce qu'on fait, elle en juge, elle est attachée à son opinion; elle veut dominer, elle se vante; elle ne peut souffrir la moindre opposition, elle voudrait que sa volonté fut toujours suivie.

HENRIETTE.

En voilà assez pour comprendre que cette personne-là ne peut être désirée; elle me fait peur.

VICTOIRE.

Nous sommes bien obligées à ces demoiselles de nous avoir développé des choses qui peuvent nous être si utiles.

ALEXANDRINE.

C'est que vous n'y avez pas encore fait réflexion; car vous avez déjà assez d'expérience pour voir que les personnes, que vous désirez ou que vous craignez, ont quelque chose des portraits que nous venons de faire.

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an.................. $1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écr., pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Senécal, imprimeur et éditeur de l'*Écho*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal.

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 15 Janvier 1864.** **No. 2.**

CHRONIQUE.

La distribution de notre précédent numéro a pris un peu plus de temps qu'à l'ordinaire à cause de la confection de nouvelles listes d'abonnés. Nous croyons cependant que tous nos anciens souscripteurs et tous ceux qui ont bien voulu le devenir depuis le commencement de l'année ont été servis. Néanmoins, si quelques personnes avaient été involontairement oubliées, nous serions heureux d'être avertis et de réparer notre erreur au plus tôt.

Depuis la fondation de l'*Echo*, plusieurs publications nouvelles ont surgi dans différentes parties du pays. Nous aimons à signaler entre toutes les autres *Les Soirées Canadiennes, le Foyer Canadien, la Gazette des Campagnes et la Semaine*, qui paraissent périodiquement. Nous voudrions que ces précieux recueils fussent entre les mains de tous. Nul doute qu'ils ne soient très-propres à faire honneur à la race française en Amérique et à produire un très-grand bien parmi notre population.

A ceux qui aiment la musique nous recommandons tout spécialement " Les Beaux Arts," où nous remarquons un goût exquis et un soin dignes du plus grand encouragement.

Nous faisons des vœux bien sincères pour la réussite de toutes ces utiles publications, ainsi que pour le succès de la *Revue Canadienne*, dont nous avons reçu le prospectus. Si nous ajoutons à cette énumération le *Journal de l'Instruction Publique*, si bien rédigé, et plus ancien, nous avons raison de nous féliciter des progrès que nous faisons dans la bonne voie.

Mais ces revues et ces journaux ne sont pas les seules productions que nous ayions à mentionner. Nous avons reçu dernièrement un ouvrage que nous jugeons être de la plus haute portée et de la plus haute importance. Ce livre est destiné à faire un bien considérable et contient des données d'un prix incalculable pour le Bas-Canada. Nos lecteurs ne seront pas surpris de ce que nous venons de dire en sachant que nous voulons parler des " *Etudes sur les développements de la Colonisation du Bas-Canada depuis dix ans* (1851-1861), *constatant les progrès des défrichements, de l'ouverture des chemins de colonisation et des développements de la population Canadienne-Française, par M. Stanislas Drapeau.* Pour nous, nous conseillons à tous ceux qui s'occupent des matières traitées dans ce livre (et tous les Canadiens-Français devraient s'en occuper) de se le procurer au plus tôt et de l'étudier avec la plus grande attention. En même temps nous devons exprimer l'espoir que l'auteur complète son œuvre en réunissant dans un autre volume les statistiques et l'histoire de la colonisation depuis 1861.

M. Arthur Dansereau, étudiant en droit, de Montréal, et l'un des membres du Cercle Littéraire, vient aussi de publier une brochure intitulée : " *Annales historiques du Collège de l'Assomption*," et contenant l'histoire de cette institution depuis sa fondation jusqu'à l'année 1839.

Nous annonçons, avec plaisir, que le Cabinet de Lecture Paroissial sera bientôt ouvert au public et que plusieurs personnes distinguées ont promis d'y donner des lectures. Entr'autres noms, nous mentionnons ceux de MM. Désaulniers, professeur

au collége de St. Hyacinthe, D. Senécal, avocat, Giband, prêtre, de Montigny, C. Boucher et Smith. Le Cercle Littéraire doit aussi faire les frais d'une séance publique.

Les journaux reçus d'Europe sont tous remplis de spéculations sur le congrès des puissances européennes convoqué par Napoléon III. Aura-t-il lieu, ou bien le refus de l'Angleterre d'y prendre part et les embarras suscités par quelques autres nations feront-ils manquer ce projet? Telles sont les questions que les journalistes discutent en ce moment. Le fait est qu'il est extrêmement difficile sinon impossible, de prévoir l'avenir de cette combinaison d'un nouveau genre et de pouvoir préciser le résultat final de cette grande lutte politique. Dans tous les cas, la rédaction de l'*Echo* ne se sent pas la force de trancher le nœud gardien de la difficulté, et, par conséquent, nous le laisserons se démêler comme il pourra.

Les chambres françaises sont actuellement en session. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur présentant un extrait d'un discours de M. le baron Ch. Dupin, sur l'adresse. Ce discours a été prononcé dans la séance du sénat, tenue le 6 décembre dernier. La partie que nous transcrivons ici concerne la société de St. Vincent de Paul, si maltraitée par le gouvernement français, il y a quelque temps. M. Dupin, après avoir fait remarquer "le prudent et sage parti qu'a su tirer l'orateur (le ministre d'état, qui avait parlé la veille,) d'une allusion à ces insectes qui ruinent grain par grain les édifices les plus solides," dit :

" Aussi devons-nous chercher à soutenir toutes les bonnes institutions qui peuvent servir de défense et de base au grand mouvement de l'Etat.

" C'est dans cette pensée de conservation que je viens défendre ici une institution moderne qui s'est proposé, il y a trente ans, par une charité puissante, de rapprocher les classes supérieures des classes inférieures, et dont le succès est admirable. Eh bien! ce qu'on aurait peine à concevoir, c'est que l'administration précédente ait attaqué cette institution dans ses parties vitales; elle a frappé d'interdiction les hommes éminents qui en étaient les propagateurs et les apôtres, elle a proscrit leur charité et l'intervention libre et gratuite dans les œuvres de bienfaisance.

Je ne demande aucune explication; je me contente d'adresser une humble et vive prière aux hommes du gouvernement. Qu'ils rendent la liberté à la charité chrétienne. Que les fondateurs de l'institution puissent reprendre librement leur honorable rôle. Ce qu'il y a de vraiment singulier, c'est qu'ils sont les promoteurs heureux de l'œuvre nouvelle chez toutes les nations de la terre, monarchies, empires ou républiques; on les trouve partout, excepté en France. Il est digne de l'administration actuelle de rendre sa liberté, son indépendance à la société des conférences de Saint-Vincent de Paul.

" On se demande la raison d'être de la nouvelle administration, et quels actes dignes d'éloges recommandent et justifient sa création: la mesure que je réclame est une des plus honorables et des plus populaires qui recommanderaient à la France le ministre actuel. Je vois au banc des commissaires du gouvernement des cœurs généreux qui entendront ma voix. S'il y a un ministre capable de me comprendre, c'est le ministre actuel de l'intérieur; il n'est pas de la religion de Saint-Vincent de Paul, mais c'est un ami de la liberté et de l'humanité; c'est un cœur généreux. Il a tout ce qu'il faut pour me comprendre et pour opérer la restitution de la liberté bienfaisante que je réclame en ce moment."

L'on craint un conflit entre le Danemark et les puissances allemandes à propos de la souveraineté de certains duchés et principalement du Holstein. Ces états sont actuellement occupés par les troupes Danoises; mais plusieurs corps d'armée allemands ont reçu ordre d'en prendre possession.

L'Archiduc Maximilien d'Autriche est sur le point de renoncer définitivement au trône du Mexique. Il paraît qu'il a posé comme une condition *sine qua non* de son acceptation la reconnaissance du nouvel empire américain par le gouvernement de Washington et que celui-ci a déclaré formellement qu'il ne tolérerait pas en Amérique, près de lui, l'établissement d'une monarchie. L'Empereur Napoléon III cherche, dit-on, un nouveau souverain. S'il ne pouvait trouver ce qu'il lui faut en Europe, il est probable qu'il rencontrerait de ce côté de l'Atlantique plusieurs sujets disposés à cesser de l'être à tout risque, même avec le portrait d'Abraham Lincoln devant leurs yeux.

Un manifeste révolutionnaire, attribué au trop célèbre Kossuth, a été placardé sur les murailles des principales villes de la Hongrie. Le gouvernement Autrichien a l'œil sur les perturbateurs et il se prépare à réprimer toute tentative de révolte.

Les derniers courriers et télégrammes de l'Inde apportent des nouvelles de plusieurs combats entre les indigènes et les anglais, dans lesquels ceux ci ont éprouvé des pertes sérieuses. Le général anglais Nevil Chamberlain a été blessé et obligé de se démettre du commandement des troupes.

En Angleterre, on attend avec impatience de plus amples détails.

La nouvelle de la mort de Lord Elgin, gouverneur-général des Indes, se trouve confirmée. C'est une perte douloureuse et regrettable ; cet homme d'état était l'un des plus nobles et des plus éminents. Les Canadiens-Français conserveront longtemps son souvenir ; car il fut leur ami véritable, et, toujours, il les traita avec justice et avec bonté. " George Charles Constantin Bruce," dit le *Courrier du Canada*, " huitième comte d'Elgin, qui vient de mourir le 20 novembre à Calcutta, était né à Londres en 1811. Fils aîné du fameux ambassadeur auquel le British Museum doit la collection des *marbres d'Elgin*, il étudia à Oxford et à Merton, fut envoyé au parlement par Southampton en août 1841, et trois mois plus tard, à la mort de son père, il lui succéda aux honneurs de la pairie. Nommé gouverneur-général de la Jamaïque en mars 1842, il fut chargé des mêmes fonctions au Canada en septembre 1846. Il revint en Angleterre en 1854 comme lord-lieutenant de Fifeshire. Administrateur estimé, il ne tarda pas à être mis à l'épreuve comme diplomate. En mars 1857, il fut envoyé comme plénipotentiaire en Chine, il y négocia les importants traités de 1858. Devenu en 1859 directeur général des postes, il reçut presqu'aussitôt une seconde mission pour la Chine et prit part à la campagne de 1860, qui se termina par le traité de Pékin. Il avait été nommé gouverneur des Indes en janvier 1862, en remplacement de Lord Canning, auquel il avait succédé le 12 mars." Sir John Lawrence le remplace comme gouverneur des Indes.

Au Mexique, les Français avancent lentement mais sûrement, et ne rencontrent aucune résistance. Les guérillas, dont on parlait tant, n'existent plus.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons un article biographique de Mgr. Hughes, archevêque de New-York, qui vient de mourir.

UN SOUVENIR.

L'ÉPIPHANIE ET LE GATEAU DES ROIS.

Il n'en est point des fêtes chrétiennes comme des cérémonies du paganisme, et l'on n'est point obligé de se livrer à mille désordres pour honorer de fausses divinités. Tout est essentiellement moral dans les solennités de la religion, tout y porte au bien et à la vertu, à l'amour de Dieu et à l'amour des hommes. La fête que l'église vient de célébrer et l'usage du Gâteau qui s'y rattache sont la preuve de ce que j'avance.

Ce souvenir du bon vieux temps n'a point d'autre but, ce semble, que de rappeler au riche le devoir de l'aumône, en lui rappelant, au milieu des glaces de l'hiver, que s'il a feu dans sa maison, il y a de ses frères qui souffrent des rigueurs cruelles du froid, et que s'il a table et plaisirs en abondance, il y a, sous de misérables toits, de pauvres mères entourées de petits enfants affamés qui demandent du pain, et auxquels elle ne répond que par ses larmes, en cachant son visage de crainte de les voir mourir d'inanition ; et qu'enfin si Dieu l'a fait l'économe de ses biens, ce n'est pas pour qu'il se les réserve en entier, mais bien aussi pour qu'il en retire la *Part-Dieu* ou la *part des pauvres*.

Ces utiles leçons n'empêchent point que la religion ne mêle un peu de joie à ses fêtes, mais ces joies sont douces et paisibles et ne laissent après elles qu'un suave parfum de vertu.

" Les cœurs simples, dit l'immortel auteur du *Génie du christianisme*, ne se rappellent point, sans attendrissement, ces heures d'épanchement où les familles se rassemblaient autour des gâteaux qui retraçaient les présents des Mages.

" L'aïeul, retiré le reste de l'année au fond de son appartement, reparaissait dans ce jour comme la divinité du foyer paternel. Les petits enfants qui, depuis longtemps, ne rêvaient que la fête attendue, entouraient ses genoux et le rajeunissaient de leur jeunesse. Les fronts respiraient la gaîeté, les cœurs étaient épanouis ; la salle du festin était merveilleusement décorée, et chacun prenait un vêtement nouveau. Au choc des verres, aux éclats de la joie, on tirait au sort ces royautés qui ne coûtaient ni soupirs ni larmes ; on se passait ces sceptres qui ne pesaient point dans la main de celui qui les portait. Souvent, une fraude qui redoublait l'allégresse des sujets, et n'excitait que les plaintes de la souveraine, fesait tomber la fortune à la fille du lieu et au fils du voisin, dernièrement arrivé de l'armée, les jeunes gens rougissaient, embarassés qu'ils étaient de leur couronne ; les mères souriaient, et l'aïeul vidait sa coupe à la nouvelle reine.

" Or le curé, présent a la fête, recevait pour la distribuer, avec d'autres secours, cette première part appelée la *part des pauvres*. Des jeux de l'ancien temps, un bal dont quelque vieux serviteur était le premier musicien, prolongeaient les plaisirs ; et la maison entière, nourrices, fermiers, domestiques et maîtres, dansaient ensemble la ronde antique.

" Ces scènes se répétaient dans toute la chrétienté, depuis le palais jusqu'à la chaumière ; il n'y avait pas de laboureur, qui ne trouvât moyen d'accomplir ce jour-là le souhait du Béarnais.

(1) Et quelle succession de jours heureux ! Noël, le premier jour de l'an, la fête des Mages, les plaisirs qui précèdent la pénitence ! En ces temps-là, les fermiers renouvelaient leur bail, les ouvriers recevaient leur paiement ; c'était le moment des mariages, des présents, des charités, des visites ; le client voyait le juge, le juge le client ; les corps de métiers, les confréries, les prévôtés, les cours de justice, les universités, les mairies, s'assemblaient selon des usages gaulois et de vieilles cérémonies ; l'infirme et le pauvre étaient soulagés. L'obligation où l'on était de recevoir son voisin, à cette époque, faisait qu'on vivait bien avec lui le reste de l'année, et par ce moyen la paix et l'union régnaient dans la société."

Conservons les usages antiques de simplicité et de bienfaisance que nous ont légués les siècles de foi ; la Religion est la gardienne des peuples et ses fêtes sont des écoles de vertu.

Preuve mathématique et vraiment curieuse de la récente apparition de l'homme sur la terre.

La population du globe s'élève actuellement à près d'un milliard trois cents millions, ainsi répartis :

Europe, ...	275,000,000
Asie,........................	755,000,000
Afrique,.....................	200,000,000
Amérique,....................	60,000,000
Australie,...................	3,000,000
Total..............	1,293,000,000

En outre, d'après les statistiques les plus accréditées, l'augmentation annuelle de la population humaine est d'un deux-centième environ, $\frac{1}{200}$. Si, partant de ces données, on se demande combien il a fallu d'années pour qu'un couple unique, que nous supposons être Adam et Ève, ait pu produire le chiffre actuel de la population de la terre, il faudra, d'après la théorie bien connue des progressions, résoudre l'équation :

$$2\left(1 \times \frac{1}{200}\right)^{x} = 1,300,000,000,$$

x étant le nombre cherché d'années ; et l'on trouvera : $x = 4,100$ ans.

En tenant compte du déluge qui a brusquement arrêté la marche croissante de la population humaine, ce chiffre, 4,100, est vraiment extraordinaire. Ne nous arrêtons pas en si bon chemin.

Si nous admettons *à priori* que l'augmentation annuelle de la population de la terre est 0,00347 ou $\frac{1}{282}$ environ, on trouvera :

$$2\left(1,00347\right)^{5863} = 1,300,000,000.$$

Ainsi, en fixant à 5,863 l'âge de la race humaine, on ne fait que poser une limite maximum ; car le chiffre 0,00347 est trop petit, même actuellement, et quoique la polygamie soit beaucoup plus restreinte : on peut donc énoncer comme certain la proposition suivante : Il est impossible que la création de l'homme remonte beaucoup au delà de 5,863 ans.

À ceux qui croient à la Sainte Ecriture et au déluge nous offrons un autre rapprochement tout à fait saisissant. Adoptons pour l'augmentation annuelle de la population le chiffre $\frac{1}{227}$, peu éloigné de celui qui représente l'accroissement actuel de la population en France, et rappelons-nous que l'an du monde 1556, Noé sortit de l'arche avec trois garçons et trois filles, on trouve :

$$7\left(1 \times \frac{1}{227}\right)^{4207} = 1,300,000,000,$$

c'est-à-dire qu'on retombe sur le chiffre net de la population de la terre. Si, en conservant ce même rapport $\frac{1}{227}$, on calcule le chiffre total des hommes qui ont vécu sur la terre depuis le déluge, on trouve ce chiffre énorme :

296,448,607,000,

ou à peu près 296 milliards. Pour se faire une idée de cette immense multitude, il suffira de constater que la France entière, en supposant 6 hommes dans chaque mètre carré, ne suffirait pas à la contenir. Elle s'est donc admirablement vérifiée la promesse faite par Dieu à Abraham : *Multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli et sicut arenam quæ est in littore maris.*

Faisons-le remarquer en terminant : Dans l'argumentation précédente (qui est de M. Faà de Bruno), il faut distinguer deux choses, les données numériques et la méthode. Les données numériques, la population totale du globe, le chiffre de son accroissement annuel, peuvent rester incertains, tout en différant peu des chiffres véritables ; mais il est absolument certain que le chiffre de cette population totale est un nombre fini, que son accroissement annuel est une fraction limitée, et que par conséquent, d'après les règles ou lois mathématiques des progressions, le nombre d'années nécessaire au développement de la population de la terre est lui-même fixé et très voisin de 6,000 ans. L'iniquité se ment donc à elle-même quand elle ose opposer les sciences humaines aux sciences divines !

STATISTIQUE.

La *France* donne la statistique suivante de la vie humaine :

On a calculé que le genre humain comprend aujourd'hui, en nombre rond, un milliard d'individus parlant, 3,064 langues connues : professant 1,100 religions distinctes.

On peut évaluer à 33 ans 6 mois, la durée de leur vie moyenne. Un quart des enfants décède avant leur septième année, et la moitié avant leur dix-septième. Sur 100 individus 6 atteignent l'âge de 60 ans et au-dessus. 1 sur 500 arrive à 80 ans. 1 sur 1000 seulement parvient jusqu'à 100 ans.

Sur le milliard d'individus vivants, 330 millions meurent chaque année, — 91,000 par jour, — 3,730 par heure, — 60 par minute ; et par conséquent 1 chaque seconde.

Ces 330 millions de décès sont plus que balancés par 412 millions et demi de naissances. L'excédant, soit

(1) Henri de Béarn, ou Henri IV, souhaitait de rendre son peuple assez heureux pour permettre au laboureur de mettre chaque dimanche, *la poule au pot.*

82 millions et demi, indique la proportion d'accroissement annuel du genre humain.

On a remarqué que naissances et décès sont plus fréquents pendant les heures de nuit, que pendant les heures de jour.

En comptant 1 mariage sur 120 individus de tout sexe et de tout âge, il se célèbre dans le monde entier 83,300,000 mariages annuellement.—On estime que dans toute population *normale*, ou régulièrement composée quant aux âges et au sexe, un quart des habitants est en état de porter les armes.

Armées Européennes.

D'après un travail lu à la dernière séance de la *Société Statistique de Paris*, l'effectif moyen des armées entretenues en Europe, dans les trois dernières années, s'est élevé à 3,815,847 hommes, se subdivisant ainsi qu'il suit par Etat :

Allemagne, (moins l'Autriche et la Prusse),	178,576
Autriche,..	467,211
Belgique,..	40,415
Espagne,..	120,000
Etats Romains,................................	8,845
France, ...	513,349
Grèce,..	10,921
Hollande,..	59,431
Italie, (Royaume d')........................	314,285
Prusse, ...	214,482
Royaume Uni, ...	300,823
Russie, ...	1,000,285
Danemark, ...	50,000
Suède,..	67,867
Norwège, ...	18,157
Turquie,..	429,000
Roumanie,....................................	20,000
Serbie,..	2,500
Suisse, ...	(néant.)

Population aux Etats-Unis.

D'après un document officiel récemment publié, la population des Etats-Unis d'Amérique du Nord et du Sud était, en 1860, de 31,445,089 habitants, ce qui donnait une augmentation de 8,250,000 sur le relevé de 1850, tandis que la population de 1790 s'élevait seulement à 3,929,827. La population d'aucun Etat n'a diminué ; Vermont est resté presque stationnaire, mais l'Illinois a plus que doublé sa population pendant les dix dernières années.

Sur la population entière, 4,441,765 sont des personnes de couleur, et parmi elles 488,000 sont libres. L'excédant des hommes sur les femmes aux Etats-Unis est d'environ 730,000, et est principalement causé par l'arrivée, en plus grande quantité d'immigrants mâles d'Europe. L'affranchissement des esclaves paraît avoir été en augmentant en 1860 comparé à 1850, le nombre des affranchis ayant monté dans ces années respectivement à 3018, ou 1 par chaque 1309, contre 1467 ou un par chaque 2181. Le nombre des esclaves qui se sont échappés de chez leurs maîtres ne s'est élevé qu'à 803 en 1861 contre 1011 en 1860.—*Globe.*

INDUSTRIE.

NOUVEAU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE, PAR LÉON FOUCAULT.

On lit dans *Les Mondes* : tous nos lecteurs savent les prodigieuses quantités d'huile de pétrole importées d'Amérique dans les ports européens ; aujourd'hui, nous leur rendons compte d'une des applications les plus intelligentes et les plus utiles de ces huiles minérales. Cette application, appelée à prendre, dans un avenir prochain, un développement immense, permet de produire un éclairage en tout semblable à celui du gaz, participant des mêmes avantages sans en avoir les fâcheux inconvénients.

Bien qu'il n'y ait pas à penser, que le nouveau système en question arrive jamais à se substituer au gaz, on peut facilement prévoir qu'il est destiné à prendre une extension considérable. Il sera surtout utilisé dans les petites villes et agglomérations d'habitants qui n'ont pas et ne peuvent avoir d'usines à gaz, par la raison que le petit nombre des becs qu'elles auraient à alimenter seraient loin de couvrir les frais de ces sortes d'entreprises. Par suite, tous les petits centres de populations sont privés de ce bienfait de notre civilisation. Il en est de même pour toutes les habitations isolées, châteaux, usines, etc.

Le système d'éclairage par les huiles minérales, dont nous allons donner la description succincte, vient combler cette lacune. Il permettra à tous d'avoir, à peu de frais et avec la plus grande facilité, une lumière aussi belle, aussi brillante, aussi commode que celle que fournit le gaz, beaucoup plus économique, exempte de tout danger d'explosion et se prêtant à toutes les exigences du luxe, quant aux appareils qui lui sont propres.

Rien n'est plus simple ni plus ingénieux.

" Ouvrir le couvercle d'un petit coffre en métal, y verser de l'huile de schiste ou de pétrole, convenablement épurée, peu ou beaucoup, selon la contenance, et cela une fois de temps en temps, tous les mois ou tous les trois mois même, selon le nombre des becs à alimenter, refermer ensuite ce couvercle et tourner un simple bouton, telle est la petite manœuvre qui permet d'éclairer un établissement quelconque.

" Comme pour le gaz, les lampes ou appareils sont fixes ; ils sont, du reste, les mêmes, sauf une légère modification aux brûleurs. De petits tuyaux, courant le long des murs, les relient entre eux ; ces tuyaux partent tous d'un même point, le coffre en métal dont nous parlions plus haut, et qui est le *Distributeur*.

Il n'y a pas ici de *circulation de retour*, comme dans les dispositions autrefois présentées par certains procédés. Ces systèmes diffèrent essentiellement. Quant à l'installation de celui dont nous nous occupons, elle est exactement la même que celle du gaz ordinaire.

Le *distributeur* où se dépose l'huile contient un mécanisme à pression qui la chasse dans les tuyaux, la fait circuler à tous les étages, dans toutes les pièces, et l'amène à la partie supérieure de chaque bec. Comme les *compteurs à gaz*, il se place indistinctement en contre-haut ou en contre-bas, à la cave comme au grenier.

L'objet qui mérite surtout une grande attention est un modeste petit *robinet* dont toutes les parties sont venues à la fonte, et qui fait fonction de *modérateur* ou plutôt de *régulateur*. Il a pour mission de laisser arriver l'huile proportionnellement à la consommation, tout

en s'opposant à la force du mécanisme du *distributeur*, qui tend constamment à lancer l'huile, sous forme de jet, en dehors de chaque bec.

Voilà le nouveau système : tout ouvrier appareilleur peut en faire l'installation ; il n'aura qu'à substituer un *Distributeur* ou *compteur* ordinaire et à ajouter les *Régulateurs;* c'est là tout le changement.

Ce nouveau procédé est établi déjà sur divers points et ne tardera pas à être répandu ; depuis plus de six mois, on le voit fonctionner chaque soir dans un des salons les plus fréquentés de Paris.

Arrivée de Jacques-Cartier a Montréal 2 octobre 1535.

(ESQUISSE CANADIENNE.)

I.

St. Malo.

Jacques-Cartier vit le jour, le 31 décembre 1494, à St. Malo, la patrie de Dugay-Troin, de Labourdonnaie, de Surcouf et de Châteaubriand.

Son enfance se passa sur mer, comme celle des autres enfants des côtes de Bretagne : et ses années grandirent et se fortifièrent au milieu des vents et des flots, ainsi que celles des grands chênes de la forêt, sous les coups de la tempête.

En ces temps où la piraterie était en honneur sous presque tous les pavillons, où les discussions civiles et religieuses couvraient les mers de vaisseaux et d'escadres et rendaient les passages étroits : où les expéditions commerciales ressemblaient à des courses de guerre, et devaient toujours être prêtes à la riposte, la vie de marin était une rude école. L'habitude du danger, et de la part des hommes et de celle des flots ; l'observation et l'expérience, contribuèrent fortement à familiariser Cartier avec la mer, les vents et les armes, et à le doter de ce sang-froid, de cette fécondité de ressources, dans les cas les plus difficiles, dont il donna plus d'une preuve dans le cours de ses voyages.

A vingt-cinq ans, il épousa Catherine Desgranges, fille du Connétable ou Gouverneur de la ville : ce mariage révèle l'estime dont jouissait déjà l'intrépide marin.

Le récit des découvertes des Espagnols et des Portugais était alors dans toutes les bouches.

Le chevaleresque François Ier, jaloux de tous les genres de gloire, méditait à leur exemple de semblables expéditions. La nouvelle en parvint aux cours d'Espagne et du Portugal qui s'en émurent : en apprenant leur mécontentement, le monarque français répondit en plaisantant :

" Comment ! les Rois d'Espagne et de Portugal se par-
" tagent toute l'Amérique, et ne veulent pas souffrir
" que j'en prenne ma part en frère ! Où est donc l'arti-
" cle du testament d'Adam qui me déshérite du Nou-
" veau-Monde à leur profit ? "

Enflammé par tous ces récits, Jacques-Cartier qui déjà avait visité Terre-Neuve, songeait à pousser au delà, et à doter sa patrie de quelques terres inconnues.

Il s'en ouvrit au Sieur de la Meilleraie, Vice-Amiral de France, et à l'Amiral Brion de Chabot, qui le présentèrent au roi, pour aller explorer les terres septentrionales de l'Amérique, sur les traces de Verrezani dont on n'avait plus de nouvelles.

Le Monarque agréa un projet si conforme à ses goûts, et confia à Cartier des navires et de bons équipages pour sa lointaine expédition.

Le 16 mai 1535, jour de la Pentecôte, trois nefs légères et équipées, les vergues hautes et sous le pavillon de partance, se balançaient mollement sur leurs ancres, dans la rade de St. Malo. La lame moutonneuse, sous la brise fraîche du matin, venait en murmurant se briser sur leurs proues et sillonnait leurs flancs d'écume : elles, impatientes, s'agitaient comme le coursier sous le frein, prêtes à prendre l'essor sur cette mer immense qui se déroulait devant elles, tant que l'œil pouvait voir.

" Les moyens mis à la disposition du Capitaine
" étaient bien faibles; il avait, dit Marmier, sous ses
" ordres trois bâtiments que le plus modeste armateur
" oserait aujourd'hui à peine avouer. C'était l'*Hermine*
" de 120 tonneaux, la *Petite Hermine* de 60, et l'*Émé-*
" *rillon* de 40. En ce temps on comptait un peu moins
" sur la forte charpente nautique, et un peu plus sur la
" grâce de Dieu. On n'avait que de petits chantiers et
" de pauvres arsenaux, mais avant de partir on prenait
" la religieuse précaution relatée en tête du récit de
" l'honorable marin."

Pendant que les joyeuses volées de tous les clochers de la ville annonçaient aux cabanes de pêcheurs éparses sur la plage, la grande solennité du jour, Jacques-Cartier, à la tête de ses équipages s'acheminait recueilli vers la cathédrale.

" Là, dit-il, du commandement du capitaine, et du
" bon vouloir de tous, chacun se confessa, et reçûmes
" tous ensemble Notre Créateur, après lequel avoir reçu,
" nous fûmes nous présenter au cœur, devant Révérend
" Père en Dieu, Monsieur de St. Malo, lequel en son
" état épiscopal, nous donna sa bénédiction."

L'entreprise de Cartier était l'œuvre de la Providence, et son envoyé n'eut pas cru à son succès, si au début, il ne l'avait remise entre les mains de Sa Toute-Puissance, qui commande aux vents et aux tempêtes, et à qui les vents et la mer obéissent.

Le 19 Mai, la flottille prit la mer ; Claude de Pont-Briand, Charles de la Pommeraye, et beaucoup d'autres gentilshommes des premières familles de France et de Bretagne montaient avec Cartier la nef générale ; c'était une œuvre sainte, une croisade d'un nouveau genre, et les fils des héros des plaines d'Antioche, de St. Jean-d'Acre et de Damiette, avaient réclamé leur part des dangers et de la gloire.

Huit jours, le temps fut beau, mais le 26, il changea et devint variable, les flots s'animèrent, l'air se rafraîchit, le ciel perdit sa transparence, et les changements incessants des vents rendirent les manœuvres continues. Bientôt les nuages s'amoncelèrent, le ciel se couvrit tout entier et des pluies abondantes commencèrent à tomber.

Plus on avançait, plus les éléments semblaient offrir d'obstacles : l'horizon prenait un aspect formidable, les vents déchaînés fouettaient la mer avec violence, et, mugissant avec fureur dans les voiles, les emportaient en lambeaux. Les ondes noires et gonflées s'entrechoquaient sous des impulsions contraires, et arrêtaient la marche des navires, ou venaient battre avec rage leurs flancs dont toutes les membrures gémissaient péniblement sous leurs chocs redoublés.

Les équipages de la *Petite Hermine*, et de l'*Éméril-*

lon, harassés de fatigue, trempés de pluie, inondés par les lames qui balayaient le pont, avaient peine à suivre le vaisseau-capitaine, qu'ils apercevaient dans l'obscurité des nuits, à la pâle lueur de ses feux, ou aux clartés des éclairs, tantôt s élevant sur le dos d'une vague énorme, et tantôt se précipitant dans l'abîme.

La tourmente durait sans relâche depuis un mois, et le temps ne s'améliorait pas. Au temoignage de Cartier, jamais vaisseaux qui eussent traversé ces mers n'avaient éprouvé de semblables bourrasques;—tous les éléments semblaient déchaînés par l'Enfer pour faire échouer une œuvre de salut. Le 25 Juin, toute manœuvre et toute direction devenant impossibles, les vaisseaux s'entreperdirent et chacun se confia aux soins de la Providence.

Dans cete traversée, et dans tout le cours de ses périlleuses navigations, au milieu de l'Océan irrité, comme entre les deux caps de la baie des Isles, loin de tout port, en face de côtes hérissées de rochers, environné de brumes parmi les récifs et les bas-fonds, Cartier a fait preuve d'une rare intrépidité et d'un courage à toute épreuve.

Quel calme! quel sang-froid! rien ne l'étonne et ne l'effraie: rien ne le surprend et ne le trouble, et quand l'orage a cessé, à la manière simple et concise dont il raconte ses périls, on reconnaît un marin consommé dans son art, sûr de lui-même, sûr de ses matelots bretons, les premiers du monde, pour qui les surprises et les dangers les plus redoutés de la mer, sont choses ordinaires de la vie; il maîtrise son vaisseau balotté par les flots courroucés, comme l'Arabe du désert, son coursier sauvage dans ses bonds capricieux.

II.

LE ST. LAURENT.

Après six semaines de tempêtes, à travers tous les vents contraires, les vaisseaux se rejoignirent dans le détroit de Belle-Isle.

Les découvertes de l'année précédente se poursuivirent le long des côtes du Labrador. Le 10 août, Cartier se trouvait à l'entrée d'une vaste baie, semée d'îles et offrant un excellent abri contre tous les mauvais temps. A cause de la fête du jour, il l'appela Baie de St. Laurent. Cette dénomination s'étendit plus tard à tout le golfe, au cours d'eau qui s'y décharge, et le grand fleuve lui doit son nom.

En remontant le St. Laurent il louvoie du nord au midi, explorant les deux rives, visitant leurs baies, tournant des milliers d'îles et d'îlots, reconnaissant l'embouchure de tous les grands tributaires de ce fleuve majestueux. Jaloux d'être utile aux navigateurs qui suivront ses traces à travers tant de passes périlleuses, il s'avance lentement, relevant soigneusement chaque bas-fond, chaque récif; signalant les vents favorables ou dangereux, l'action des marées, les mouillages et les ports qui offrent quelque sûreté et la manière de les aborder. Qui n'admirerait avec quelle minutieuse exactitude, il décrit dans son premier voyage l'entrée du port de Quirpoint: "Là, dit-il, il y a deux entrées, l'une du " côté de l'Est et l'autre du Sud: mais il faut prendre " garde du côté d'Est, parcequ'on y voit que bancs et " eaux basses, il faut aller à l'entour de l'île vers l'Ouest, " la longueur d'un demi-câble ou même moins, puis " tirer vers le sud, et aussi l'on doit se garder de trois " bancs qui sont sous l'eau dans le canal: et vers l'île " du côté de l'Est il y a fond au canal de trois ou qua- " tre brasses. L'autre entrée regarde l'Est, et vers " l'Ouest, on peut mettre pied à terre."

On croit entendre un ingénieur maritime relevant l'entrée d'un port avec la précision et la clarté de la science moderne.

A la hauteur de l'Ile Rouge et de l'Ile Blanche, Cartier surpris par les courants faillit perdre l'*Émérillon* sur les plateaux pierreux qui bordent les îles à plus de trois lieues, sous une profondeur de quelques brasses seulement.

Que d'habileté ne lui a-t-il pas fallu pour éviter tous les dangers de ces routes semées d'écueils et de brisants, le long de ces côtes, tantôt coupées à pic ou bordées de caps avancés, tantôt découvertes et sans abri contre les coups de vents fort redoutables en certaines saisons de l'année. Il n'y avait point alors de phares protecteurs, jetant sur la plaine liquide leurs feux nuancés et tournants, ou de garde-côtes, tirant par intervelles le canon d'alarme pour guider le navigateur égaré.

A travers ces labyrinthes d'îles et de rochers à fleur d'eau, il n'avançait que la sonde à la main: ses vaisseaux, emportés par les courants plus de quatre lieues en mer, coururent parfois de grands dangers: il n'en perdit aucun; et c'était pour la première fois qu'il visitait ces parages, témoins chaque année de nombreux sinistres.

Le 1er Septembre, il est devant le Saguenay: il le décrit au naturel: " Cette rivière est entre hautes monta- " gnes de pierre nue et sans y avoir peu de terre: et " nonobstant il y croît grande quantité d'arbres de plu- " sieurs sortes qui croissent sur la dite pierre nue, comme " sur bonne terre: de sorte que nous y avons vu un tel " arbre suffisant à master navire de trente tonneaux, " aussi vert qu'il est possible, lequel était sur un roc " sans y avoir aucune saveur de terre."

Depuis ce temps le Saguenay n'a point changé d'aspect et le voyageur le retrouve encore avec sa nature primitive, sauvage, et grandiose, tel que le dépeint Cartier.

Bientôt les hauteurs de Stadaconé, aparaissent aux yeux des équipages étonnés. A droite, les rives élevées de la côte nord, le sault majestueux du Montmorency, le côteau qui portera Charlesbourg, et le versant sur lequel s'échelonnent les cabanes indiennes du Roi Donnacona. A gauche, les sommets de la Pointe-Lévi s'inclinant vers le Nord-Ouest, et traçant les limites d'une des plus vastes et des plus belles rades du monde. Devant eux, le plateau des plaines d'Abraham, et ce cap Diamant que couronneront plus tard les bastions de la citadelle de Québec qui s'avance à la rencontre de la rive opposée comme pour lui tendre la main, fermer le bassin et faire de ce passage la clef du Canada et le Gibraltar de l'Amérique.

Cartier jeta un coup d'œil de satisfaction sur tout le pays et le trouva magnifique: il s'avance, et comme un roi prend possession de sa capitale, il vient jeter l'ancre à l'entrée de la rivière St. Charles. C'était le 14 Septembre, jour de l'Exaltation de la Ste. Croix.

Stadaconé n'était pas le terme des explorations du marin breton. Par les récits de ses interprètes il avait appris l'existence d'Hochelaga; il voulait remonter le fleuve jusqu'à ce pays tant vanté.

Les sauvages de Stadaconé avaient accueilli les nou-

veaux venus, avec des danses, des chants et des présents. L'intérêt était pour beaucoup dans leurs démonstrations de joie : aussi quand ils les virent disposés à porter à des peuples rivaux les avantages qu'ils se promettaient de leur présence, ils commencèrent à se refroidir et à rentrer en défiance. Le Roi de Stadaconé mit en œuvre pour le retenir tous les ressorts de son éloquence homérique ; il offrit même des présents à Cartier qui les refusa et persista dans son projet. C'est alors que ces peuples naïfs s'avisèrent d'une ruse bien peu propre à ébranler un caractère aussi résolu que celui de Cartier.

Ils firent habiller trois hommes tout barbouillés de noir, en façon de diables couverts de peaux de chiens noires et blanches, avec des cornes longues d'un bras ; ils les jetèrent dans un canot, et vinrent entourer les vaisseaux de Cartier sans vouloir en approcher.

Bientôt la marée commença à monter, et son flot, amena le canot qui passa devant les navires. Les trois diables ne les regardèrent pas, mais celui du milieu prononçait un long discours avec des gestes menaçants. Ils allèrent échouer à un jet de pierre, sur la côte, et se laissèrent choir comme morts au fond de la barque : tous les sauvages les suivirent, enlevèrent le canot et les démons, et les transportèrent au milieu du bois.

Pendant une demi-heure, ils poussèrent de grands cris ; on les entendait des navires : puis, ils sortirent du bois. A leur tête s'avançait l'interprète Taiguragny, le chapeau sous le bras, les mains jointes, les yeux levés au ciel et criant par trois fois d'une voix lamentable : Jésus ! Jésus ! Jésus ! Domagaya, le second interprète le suivait dans la même attitude, en criant Jésus ! Maria ! Jacques-Cartier !

Le capitaine voyant leurs mines piteuses, leur demanda : " Les nouvelles sont-elles bonnes ?"

—Point du tout, répondirent-ils.

—Et qu'y a-t-il, ajouta Cartier, et ils poursuivirent : Notre Dieu Cudonagny a parlé à Hochelaga, et nous a envoyé ces trois messagers pour nous annoncer, qu'il y aura tant de neiges, tant de glaces, que vous périrez tous.

A ces paroles Cartier et ses gens se prirent à rire, et leur dit assez peu poliment : Votre Cudonagny, n'est qu'un sot, il ne sait ce qu'il dit : annoncez à ses messagers que notre Jésus saura nous garantir du froid ; mes prêtres l'ont consulté, et il fera beau temps : là-dessus il congédia les sauvages.

Le lendemain il partit sur le plus léger de ses navires, suivi de quelques chaloupes. Il prit en passant possession des terres situées à l'embouchure du Richelieu ; et le 2 octobre, il jetait l'ancre au pied des rapides du Sault Ste. Marie.

III.

HOCHELAGA.

Le voilà donc le grand homme, s'écrie Léon Guérin, le voilà donc à Hochelaga, le terme de ses vœux et de ses recherches.

" Ici tout le charme, tout l'enchante, et l'antique " Arcadie apparaît à ses yeux. Les hommes, les femmes, les enfants se présentent au-devant de lui, avec " des cris joyeux, les uns formant des danses agrestes, " les autres présentant les fruits de leur pêche et de " leur chasse."

A peine a-t-il mis pied à terre que, d'échelons en échelons, ayant été annoncé comme un Dieu, il se voit entouré par des mères indiennes apportant leurs petits enfants à brassées pour les lui faire toucher, et dans leur confiance assurer ainsi la vie de ces êtres chéris.

Emu de ces scènes touchantes, le capitaine fit asseoir et ranger les femmes d'un côté et les hommes de l'autre, et à tous il distribua ses largesses. Quand, à l'approche de la nuit, il se fut retiré sur ses barques, les Indiens, ne voulant pas en quelque sorte se séparer de lui, allumèrent de grands feux, et formèrent autour des danses animées, répétant sans cesse : Aguiaze ! Aguiaze ! ! mot qui à lui seul disait leur bonheur, et célébrait la bienvenue des étrangers.

Le lendemain, Cartier revêtit son uniforme, et après avoir laissé les matelots à la garde des barques, il descendit à terre, entouré des gentilshommes de l'expédition, et suivi de ses soldats pour aller visiter la ville.

Ils s'avancèrent en bon ordre, le capitaine à leur tête, guidés par trois indiens. Ils suivirent un chemin fort battu, jonché de glands et bordé de chênes magnifiques. Après une lieue et demie de route, ils rencontrèrent un des principaux seigneurs d'Hochelaga, qui les fit asseoir près d'un grand feu, et les complimenta dans un long discours à la façon des sauvages.

Cartier le remercia à son tour, lui fit cadeau de haches et de couteaux, et d'une image du Christ, qu'il lui fit baiser, et qu'il suspendit à son cou ; puis, la troupe se remit en marche.

Alors ils entrèrent dans les terres labourées. Ils traversèrent pendant une demi lieue de belles campagnes où frissonnaient les tiges de blé d'Inde, en balançant leurs lourds épis, et ils arrivèrent à la ville.

La bourgade d'Hochelaga (1) présentait une forme arrondie, fermée d'une enceinte de palissades croisées et tressées en amphithéâtre. Au dessus courraient des galeries chargées de grosses pierres et de cailloux pour la défense de la place. Une seule porte y donnait entrée ; une cinquantaine de maisons longues et peu larges, divisées à l'intérieur, abritaient chacune plusieurs familles ; sous leur toit de bouleau, s'étendaient les greniers remplis de provisions. Les lits étaient des écorces étendues à terre, et les couvertures des peaux d'animaux.

Les habitants d'Hochelaga, n'étaient pas nomades, mais s'adonnaient au labourage et à la pêche. Leur domination s'étendait sur un très grand nombre de tribus errantes, le long des bords du fleuve. Dès cette époque, Hochelaga, avec ses terres cultivées au loin, et couvertes de riches moissons, avec ses fortifications et sa concentration, on pourrait le dire, avec son commencement de civilisation, était comme la suzeraine de tout le pays. Elle annonçait déjà qu'elle serait un jour la perle et la reine de tout le Canada.

Lorsque les étrangers approchèrent de la ville, les habitants coururent en foule à leur rencontre avec de grands transports de joie. Cartier et ses gens, furent conduits sur la grande place, au milieu de l'enceinte, et on lui fit signe de s'arrêter.

Aussitôt accoururent les jeunes filles et les femmes, pleurant de bonheur, donnant aux nouveaux arrivés de

(1) Cette bourgade était vraisemblablement située sur le côteau qui s'étend au pied de la montagne, sur les bords du ruisseau de l'Université McGill, entre les rues Mansfield et Metcalfe,

grandes marques de respect, et les priant de toucher leurs enfants.

Quand elles se furent retirées, les hommes s'approchèrent et vinrent s'asseoir autour des Français. Plusieurs femmes revinrent et apportèrent chacune une natte carrée qu'elles étendirent à terre.

Alors parut l'Agohanna, le Grand Seigneur du pays, assis sur une peau de cerf, et porté par dix ou douze de ses sujets. Il avait environ cinquante ans, et portait, pour toute marque de distinction, une couronne de poils de hérisson, teinte en rouge. Il était malade et perclus de ses membres. Le Grand-Chef, qui prenait Cartier pour un Dieu, se fit déposer à ses pieds, semblant lui demander sa guérison.

Ce que voyant, le capitaine eut pitié de ces pauvres gens; il récita le commencement de l'Evangile de saint Jean, faisant sur eux le signe de la croix, et priant Dieu de les amener à la connaissance de notre sainte religion. Il prit ensuite un livre d'heures, et récita à haute voix la Passion du Sauveur. Ce pauvre peuple l'écoutait en grand silence, regardait le ciel et fesait toutes les cérémonies qu'il voyait faire.

Cartier voulut ensuite se rendre à la montagne; une foule d'hommes, de femmes et d'enfants l'accampagnèrent.

De son sommet, le navigateur breton, embrasse une étendue de plus de trente lieues. Au nord et au midi, l'horizon est borné par de longues chaînes de montagnes entrecoupées de vallées verdoyantes. Le fleuve se déroule au milieu des terres, comme une lame d'argent et d'azur, tantôt enlaçant dans son cours des îles nombreuses, semblables à des bouquets de verdure, se balançant sur les ondes; tantôt se transformant en lac immense; d'autres fois faisant bondir ses flots écumeux à travers les cascades: puis s'étendant, en tous sens, large et spacieux, et se perdant entre le midi et le couchant aussi loin que la vue pouvait porter.

Enchanté de ce tableau, et embrassant par la pensée, audelà de tous ces rapides, d'autres plaines, d'autres forêts et des contrées sans limites, sillonnées de fleuves, de lacs et de rivières, Cartier qui rêve peut-être pour le roi de France un royaume sur lequel le soleil ne se couchera pas, s'écrie dans son enthousiasme, saluant de son épée la cime de la montagne: Tu seras Mont-Royal.

Montréal était nommé, et son nom présageait de nouveau ses futures destinées.

En descendant, le conquérant pacifique regagna ses chaloupes. Tout le peuple d'Hochelaga le suivit jusqu'au rivage et ne se retira que lorsque les voiles eurent diparues à l'horizon.

Un Collaborateur.

Les Deux Destinées.

Cet hiver, au milieu d'une splendide fête,
Dans un salon où tous les rangs étaient mêlés
(Car en France aujourd'hui, c'est là notre conquête,
Aux honneurs du talent tous se voient appelés),
Salon où, couronnés de leur juste auréole,
Se pressaient les élus du travail, de l'esprit,
Tout ce qui resplendit par l'art ou la parole,
Tout ce qui pense, crée, invente, forge, écrit,
A travers les bruits de la foule,
Tourbillon par la danse ou la joie emporté,
Qui va, revient, circule et roule,
Retentissaient partout, l'un et l'autre escorté
De ce reflet brillant que le succès colore,
Deux beaux noms qui venaient d'éclore
Au soleil éclatant de la célébrité.

Qu'étaient donc ces hommes de gloire
Dont un monde qu'on dit insensible ou jaloux
Avec avidité se racontait l'histoire,
Assignant à chacun son genre de victoire,
Et qui dans ce salon marchaient simples et doux?

L'un était, disait-on, d'une haute naissance;
Habile capitaine, intrépide soldat,
Il venait d'accomplir un périlleux mandat
Qui de la France au loin étendait la puissance.
Maréchal par le droit du sabre et du canon,
Prodigue de son sang tout prêt à se répandre,
Il rentrait, décoré du glorieux surnom
Des remparts qu'il venait de prendre.

Comme l'avait voulu le sort,
L'autre était né dans l'indigence;
Mais que ne peut un cœur ardent, tenace et fort,
Secondé par l'intelligence?
Contre l'âpre destin roidissant son effort,
Sans adresser au ciel de plainte ou de blasphème,
Sans se décourager, sans même avoir fléchi,
Ecueils, luttes, obstacle, il avait tout franchi,
Et de simple ouvrier s'était fait grand lui-même.
Vers des mécanismes nouveaux
Portant ses rêves de génie,
Il avait inventé ces immenses vaisseaux,
Armature de fer à la souplesse unie,
Arsenal des marins, rempart des matelots,
Qui devant l'ennemi vogue avec assurance,
Et fait que l'étranger, nous trouvant sur les flots,
Baisse ses pavillons lorsque passe la France.
Dans ces brillants salons de lustres éclairés,
Nos deux héros, longtemps par leur but séparés,
En entendant leurs noms que chacun se renvoie,
Dans les bras l'un de l'autre en pleurant attirés,
S'embrassèrent, émus de surprise et de joie.

" C'est vous?

— C'est toi?

— Quoi! c'est nous deux?

— Toi qui dans une autre carrière
Portes un nom déjà si fier et si fameux?
— Oui, maréchal, c'est moi, c'est bien le petit Pierre,
Qui sur votre nom chaque jour,
En le mêlant dans sa prière,
Mit sa reconnaissance et son plus saint amour.
— Et moi, combien de fois, dans ma course guerrière,
J'ai nommé, te payant par un tendre retour,
L'enfant si doux dont me parlait ma mère!"

Et sans s'inquiéter si la foule écoutait,
Voici ce que tout haut Pierre ému racontait:

⁂

" Mon père, ouvrier honorable,
Le jour où je suis né mourut;
Et bientôt, destin misérable,
L'indigence nous apparut.
Ma pauvre mère, âme puissante et bonne,
M'aimait, malgré sa pauvreté,
Autant qu'un fils de roi que le luxe environne,
Car, comme il mit la liberté
Dans le courage et les prières,
Si le ciel quelque part créa l'égalité,
C'est dans le sentiment des mères.
La nuit, le jour, pour moi ma mère travaillait,
Redoublant d'âme et de courage;
La nuit, le jour, sur moi sa tendresse veillait,
Tremblante lorsque son ouvrage,
L'appelant au dehors, me laissait, nouveau-né,
Tout seul dans notre pauvre chambre,
Quand déjà s'approchait décembre,
Aux froids d'hiver abandonné.

" Que faire, ô mon Dieu ! disait-elle,
Me chauffant de son sein, me chauffant de ses bras ;
Quand tu n'auras plus là l'étreinte maternelle,
Pauvre enfant, que tu souffriras ! "

Un matin, une voix, la voix du ciel sans doute,
Ecoutant de son cœur les sanglots étouffants,
Lui fit lire ces mots affichés sur sa route :
" Crèche pour les petits enfants."
" Pour les petits enfants une crèche ? dit-elle ;
Mais c'est Dieu qui me parle et c'est là qu'il m'appelle ! "
Et le lendemain même, à l'aurore y courant,
Elle m'y déposa, joyeuse, en soupirant,
Aux mains d'une mère nouvelle.

Là je trouvai, tout blanc, tout frais,
Un petit lit pour moi préparé tout exprès ;
Dans cette ruche saine et doucement chauffée
Comme pour les oiseaux du ciel,
On eut dit qu'une bonne fée
Faisait couler des fleurs le duvet et le miel.

O joie, ô bonheur pour ma mère
Lorsque, m'attirant dans ses bras,
La bonne sœur hospitalière
Me berça dans mes petits draps !

" Me voilà tranquille, dit-elle ;
L'effroi de mon cœur est banni.
Un bon ange ouvre ici son aile ;
Que mon prochain en soit béni !
Contre le feu, le froid, les dangers et l'absence
Une âme est là qui le défend ;
Au travail désormais je cours avec vaillance :
Je ne crains plus pour mon enfant."

Sur ce berceau souvent nous sentions, douce et tendre,
Une main de mère s'étendre,
Se poser sur nos fronts et toucher nos cheveux.
Un jour un long regard s'arrêta sur mes yeux :
C'était une femme bien belle !
" Ma sœur, dit-elle avec une voix dont la sœur
Me rappela depuis le charme et la douceur,
Je suis mère d'un fils toute mon espérance ;
Par un don agréable à Dieu,
Je voudrais bénir son enfance,
Et pour cette œuvre sainte il me guide en ce lieu.
Voici l'or d'un berceau que pour lui je dépose ;
Ecrivez mon nom, que voici,
Sur la crèche où ma main se pose.
(C'était sur mon berceau qu'elle parlait ainsi)
J'adopte cet enfant si mignon dans son lange :
Il a perdu son père, et sa mère est un ange ;
Aux travaux les plus durs heureuse de courir,
Elle passe les nuits afin de le nourrir.
Sa tendresse a touché mon âme maternelle ;
Mais c'est peu de ce don que je viens vous offrir :
Je veux aider sa mère et l'aimer avec elle."

∴

Eh bien ! mon maréchal, ce nom, ce nom si cher
Gravé sur ce berceau dont je suis toujours fier,
Ce nom qui de bonheur combla ma vie entière,
C'est votre nom chéri, le nom de votre mère,
Celle qui vous créa si noble et si parfait,
Et qui vous a béni par ce touchant bienfait."

Le maréchal, si ferme et si fort sous les armes,
Au doux nom maternel sentit couler ses larmes ;
Il était à cet âge où notre cœur comprend,
Paie avec son amour, revêt de tous ses charmes
Ce grand cœur qui nous aimait tant !

" Ce n'est pas tout, poursuivit Pierre.
Plus tard dans ma jeunesse elle suivit mes pas ;
Sa main, dirigeant ma carrière,
M'indiquait les meilleurs états.
Tendre comme une providence,
Sa bonté, doublant mon ardeur,
Dans mon esprit mit l'espérance,
Et garda la foi dans mon cœur.

Tout enfant, apprenti docile,
Je songeais à créer, à devenir habile ;
Serrurier, puis mécanicien,
De la cause à l'effet je cherchais le lien,
Et le succès bientôt payant mon industrie,
Je devins inventeur utile à ma patrie.
Votre mère et Dieu m'ont aidé ;
Et, dans cette sainte alliance,
Mon esprit et mon cœur, par votre nom guidé,
Grandit dans la reconnaissance.
Honneur donc à la crèche ! elle nous a bénis,
Et dans un noble sort nous a tous deux unis."

∴

" Nous nous sommes aidés l'un l'autre ;
Nous voulions ton bonheur, tu priais pour le nôtre,
Reprit le maréchal ; nous ne nous devons rien.
Nous avons la pensée, et Dieu seul fait le bien.
J'étais riche, toi pauvre, et tous les deux nous sommes
Des frères, des amis, des citoyens, des hommes."

Les cœurs nobles et grands redressent le destin,
Avare de ses dons, dans ses lois incertain ;
Sur celui qu'il oublie une main charitable
Fait au malheur injuste une part équitable,
Et, ramenant la joie aux pauvres cœurs déserts,
Fait entrer le soleil où soufflaient les hivers.

Heureuse l'âme qui peut dire :
Là pleurait la douleur, et je la fais sourire ;
Je rends au délaissé, qui périrait sans moi,
Un peu de ce bonheur qui nous donne la foi.
Si mon fils est couché dans l'or et la dentelle,
Bercé dans son rêve innocent,
Le petit de mon frère est couvert en naissant ;
Il dort aussi bercé sous la main maternelle.
Mon fils a des trésors qu'un jour peut lui ravir ;
Mais l'autre chérubin, protégé dans sa crèche,
A l'entour de sa mousse fraîche
A les sœurs de Jésus qui viennent le servir.
Il n'a pas les soucis du jour et de la veille ;
Calme il s'endort, calme il s'éveille.
Il retrouve aux clartés qui dorent son matin
De doux yeux souriant à son rire enfantin.
Enfant du ciel, au front il a son diadème ;
Il dort sur l'oreiller du Fils de Dieu lui-même.

Aux yeux du Créateur, tout est grand, tout est beau,
Toute œuvre de travail est œuvre méritoire ;
Au chêne ainsi qu'à l'arbrisseau
Dieu donne la grandeur, l'éclat et la victoire,
Et du berceau superbe ou de l'humble berceau
Sortent la richesse et la gloire.

MME HERMANCE LESGUILLON.

Le travail et la paresse.

NOUVELLE.

I

LA CHARITÉ BIEN FAITE.

—

" L'homme doit, avant tout,
" chasser la paresse de ses
" mœurs : *Qui travaille prie.*"

S. AUGUSTIN.

A Cambrai, deux amis se promenaient un soir sur les bords de l'Escaut, sous une magnifique allée d'arbres qui porte le nom du saint et vénérable archevêque, qui fut une des gloires de la chaire chrétienne. Car la tra-

dition raconte que Fénelon affectionnait cette promenade à laquelle son nom est resté.

Un de ces hommes paraissait avoir vingt ans à peine ; l'autre, plus grave et plus âgé, portait sur sa physionomie les traces de malheurs récents. Le crêpe funèbre qui entourait son chapeau et ses vêtements noirs et sévères faisaient penser que le deuil de ses habits était aussi le deuil de son cœur. Il parlait lentement, et son jeune compagnon l'écoutait avec une attention qui dénotait une confidence intéressante.

Tout à coup une plainte lamentable, qui se fit entendre sur le bord du chemin, les interrompit brusquement. C'était un mendiant qui, voyant deux passants attardés, s'en était approché pour solliciter leur charité et implorer une aumône.

Le jeune homme sortit une pièce de monnaie de sa poche et la jeta vivement dans le chapeau du pauvre pour se débarrasser de cette obsession importune ; son compagnon allait en faire autant et déjà il tendait son offrande quand, levant les yeux sur celui qui était venu ainsi lui demander du pain, il recula de surprise en s'écriant :

—Comment ! c'est toi, Robert, que je trouve ici y faisant un semblable métier ?...

Celui à qui parlait l'étranger était un homme jeune encore, d'apparence chétive, mais dont la figure fatiguée et hâve ne laissait pas que d'exprimer une vive intelligence ; il parut reconnaître alors la personne qui l'interpellait ainsi, car il porta vivement la main à son front comme par l'habitude du salut militaire, puis baissant la tête avec honte il répondit avec embarras :

—Mon Dieu, oui, mon capitaine, c'est moi !..

—Tu est donc estropié, invalide, pauvre malheureux, que tu te livres ainsi à l'ignoble métier de mendiant ?.. fit avec dédain celui que Robert avait appelé capitaine.

—Je sors d'un hôpital militaire où l'on m'a donné mon congé pour faiblesse de constitution, répondit Robert comme balbutiant une excuse.

—Et tu préfères, à ton âge, tendre la main dans les rues, tu préfères vivre de l'aumône arrachée par ton importunité, et que l'on te jette avec dégoût, à gagner honorablement ta vie par ton travail !... prends-y garde, Robert, tu suis une mauvaise route ; car c'est celle qui conduit à la prison, au crime, au bagne !... et pourtant tu n'es pas fait pour finir d'une façon si horrible, toi qui, lorsque j'étais au régiment, te faisais citer pour ta bonne conduite.

Robert laissa échapper un profond soupir ; puis il répliqua brusquement, comme pour chasser une pensée douloureuse :

—Dame, que voulez-vous que je fasse, mon capitaine ?... Je ne sais aucun métier ! ... je suis un pauvre enfant trouvé, jeté par mes parents dans un hôpital, et qui, au sortir de cette maison, n'ai pas eu d'autres ressources que de m'engager. Tant que vous êtes resté au régiment j'ai été heureux, car vous m'aviez pris à votre service et vous m'exemptiez des corvées trop rudes pour ma mauvaise santé ; mais quand votre frère a été tué dans ce malheureux duel et que vous nous avez quittés, tout mon bonheur est parti avec vous et je suis devenu ce que vous me voyez.

En entendant ces dernières paroles, le capitaine pencha tristement sa tête et deux grosses larmes glissèrent lentement le long de ses joues pâles et flétries.

Robert, qui s'aperçut de cette impression douloureuse, reprit avec vivacité :

—Oh ! pardonnez-moi, mon capitaine.... pardonnez-moi de vous avoir rappelé vos douleurs ; mais c'est de là, je vous le répète, que datent toutes les miennes ; car le chef qui vous a remplacé était dur et méchant, et comme il m'accablait de service, et que le service est trop fatigant pour moi, je tombai sérieusement malade. Je traînai quelque temps mes misères d'hôpital en hôpital, jusqu'à ce qu'un beau jour un médecin m'ayant déclaré poitrinaire et par conséquent inhabile au service militaire, il me fallut accepter forcément mon congé.... alors je me trouvai sans argent, sans asile, ne sachant où porter mes pas, puisque je suis seul sur la terre, manquant de métier, n'ayant pas de pain ; il fallait me jeter à l'eau ou mendier..... eh ! bien, mon capitaine, j'ai mendié....

—Je le vois parbleu bien !... et tu as eu tort, car il te restait une ressource, celle de chercher à te créer un métier qui sans te fatiguer te permît de vivre.... tu es intelligent, n'emploie donc pas à ta perte le don que t'a généreusement fait la Providence.—Tiens, voilà 20 francs, tu peux en faire, si tu le veux, un mauvaise usage, car il t'est facile de me tromper. Mais si tu sais être raisonnable, ils peuvent te servir pour commencer à te créer un état, et alors je te viendrai en aide pour soutenir ton courage ; tandis que, dans le cas contraire, je t'abandonnerai tout-à-fait, ne voulant pas encourager ta paresse... Pourquoi, par exemple, n'achèterais-tu pas un crochet et une hotte pour ramasser de vieux chiffons que tu vendrais ensuite. Il ne faut ni grande force, ni grands talents pour cela, et tu gagnerais au moins une vingtaine de sous par jour. C'est plus que tu n'obtiendras par la mendicité, et tu seras moins fatigué et plus content de toi, je te l'assure, en suivant mes conseils, qu'en restant comme tu le fais, exposé ainsi sur les grandes routes à l'intempérie des saisons. Si tu as de la conduite et que tu fasses consciencieusement ton état, tout misérable qu'il te paraisse, je te donnerai de quoi partir pour Paris, où ce genre de commerce est bien plus lucratif et où tu pourrais d'ailleurs arriver, si tu le préfères, à autre chose.—Secoue donc la paresse, le plus grand ennemi de l'homme sur la terre, prends une bonne résolution et compte sur moi... Adieu, Robert, je te laisse à tes ré-

flexions ; voici mon adresse, et si je reconnais en toi un garçon qui mérite de l'intérêt comme autrefois, et non un paresseux et un mendiant comme aujourd'hui, je trouverai, je l'espère, le moyen de te rendre encore bien mieux service.

En achevant ces paroles, le capitaine fit un signe d'adieu au soldat mendiant, et, suivi de son ami, tous deux s'éloignèrent laissant celui-ci dans l'extase du bonheur ; et quelques instants après, faisant les meilleurs projets de conduite, Robert alla prendre une chambre pauvre et bien modeste, mais qui lui parut délicieuse. Il y avait si longtemps qu'il ne s'était couché dans un lit, le malheureux !...

Six semaines se passèrent, et le capitaine qui n'avait plus entendu parler ni de Robert, ni de sa rencontre, les avait complètement oubliés tous deux, quand un soir qu'il rentrait chez lui plus tard que de coutume, il fut tout étonné en trouvant devant sa porte un homme proprement vêtu, qui, assis sur une borne, semblait l'attendre avec une vive impatience. Craignant que ce ne fût un malfaiteur, il s'en approcha brusquement. L'inconnu se leva aussitôt, et faisant le salut militaire, il s'écria avec joie :

—Ah ! c'est vous enfin, mon capitaine !...

—Comment, c'est toi, Robert, s'exclama celui-ci avec surprise.

—Oui, c'est moi, mon capitaine, qui viens vous voir comme vous me l'avez permis.

—A cette heure ? Voilà une singulière idée que tu as là, mon garçon.

—Dame, il est un peu tard, j'en conviens, mais il y a deux grandes heures que je vous attends ; et comme je pars demain matin avec le jour, je voulais absolument vous voir ce soir, mon capitaine, pour vous apporter mes adieux et ma reconnaissance.

Le capitaine regardait avec étonnement l'étranger qui lui parlait ainsi, tant la transformation lui semblait étrange. Celui-ci s'en aperçut et reprit en souriant :

—Oui, mon capitaine, c'est bien Robert qui est devant vous, c'est le pauvre mendiant que vous avez si généreusement secouru l'autre soir... c'est qu'il est vrai, j'ai un peu changé de toilette depuis que nous ne nous sommes vus ; ma longue barbe est rasée, mes guenilles ont fait place à de bons vêtements, qui, sans être riches, sont propres et honorables ; au lieu de mes mauvaises savates, j'ai aux pieds de forts et excellents souliers : mais j'ai mieux que tout cela, car j'ai le contentement de moi-même, et de l'argent dans ma poche, ajouta-t-il en frappant gaiement sur son gousset de manière à produire un tintement de métal.

—Certainement si, je te reconnais, répondit le capitaine, et mon étonnement est produit, non par ton changement de figure, mais par ton changement de position, car enfin on ne devient pas millionnaire en étant chiffonnier ?... Mais entrons chez moi au lieu de rester ainsi à causer dans la rue, et tu me raconteras comment je te retrouve aujourd'hui si différent de ce que je t'ai laissé il y a quelques jours à peine.

Tous deux entrèrent, et lorsqu'ils furent assis dans le salon, devant un de ces brillants feux de houille, une des richesses de la Flandre, Robert commença ainsi le récit de l'aventure aussi heureuse qu'étrange qui lui était arrivée.

“ Comme je veux tout vous avouer, mon capitaine, je commencerai d'abord par vous dire que la jolie petite pièce d'or que vous m'avez donnée, ma fait naître un instant de coupables pensées dans l'âme, et j'ai tout d'abord calculé combien de bouteilles de vin je pourrais boire avec elle, car on contracte facilement l'habitude d'ivrognerie et de paresse quand on s'éloigne de la bonne route ! mais le Ciel a eu pitié de moi sans doute ; car aussitôt l'idée de vos bons conseils m'est revenue. Je me suis rappelé toutes les bontés que vous aviez pour moi quand nous étions aux régiment, et j'ai voulu vous contenter en vous obéissant encore comme autrefois.

“ Après donc une lutte violente entre vos bons conseils et mes mauvais penchants, c'est vous qui l'avez emporté ! et au lieu d'aller au cabaret, je louai une modeste mansarde, où je dormis comme un roi, tant le grabat me parut délicieux, habitué que j'étais depuis longtemps à m'étendre sur un banc de pierre devant la première maison venue.

“ Le lendemain matin j'étais si fier et si content de cette victoire remportée sur moi-même que je n'eus point de cesse avant de m'être procuré la hotte et le crochet dont vous m'avez parlé. Une viellle cloyère d'huîtres que je trouvai fit mon affaire quant à la première de ces choses, et un crochet me coûta deux sous. Ainsi armé, je me mis promptement à la besogne.

“ Je n'avais pas travaillé trois heures que ma hotte était pleine ; et l'on me donna cinq sous de ce qu'elle contenait. Encouragé par ce succès, je la remplis une seconde fois, puis une troisième, une quatrième ; enfin la journée réalisa vos promesses, et je gagnai vingt sous. Vous comprenez si je fus heureux !... et si je me sentis de la résolution pour suivre la route que vous m'aviez tracée avec tant de bienveillance et de vérité. Mon parti était pris, chaque jour je devais recommencer le même travail ; et mon premier desir fut d'économiser assez pour me vêtir d'une façon propre et convenable, afin d'aller vous porter mes vœux de reconnaissance ; car vous m'aviez sauvé mille fois plus que la vie en me donnant le goût du travail !

“ Pendant tout un grand mois je fus fidèle à ma résolution, et quelque argent que j'avais mis de côté me donnait déjà l'espoir de venir promptement vous visiter, quand un matin, en cherchant des chiffons devant la porte de la poste aux chevaux, je trouve un portefeuille. Je

le ramasse.... je l'ouvre !... et j'y vois dix billets de banque de mille francs... Alors !... oh alors ! mon capitaine, un nuage passa devant mes yeux, mes jambes se dérobèrent sous moi... je mis promptement le portefeuille dans ma poche, regardant autour de moi si personne n'avait pu m'apercevoir... J'étais seul !... je pensais à fuir, mais une voix retentit à ma conscience: Voleur !... voleur !... disait-elle. Et cette voix, c'était la vôtre, car elle ajoutait les paroles que vous m'aviez dites la veille : " La paresse et l'ivrognerie conduisent au bagne... à l'échafaud !

" Dieu me fit la grâce de sortir honnête homme de cette épreuve ; mais, dans la crainte d'une tentation nouvelle, je me rendis aussitôt chez le commissaire de police à qui je remis le portefeuille, et me sauvai heureux de m'être débarrassé de cette somme qui me brûlait le cœur et les doigts.

" Le lendemain comme je travaillais, je rencontrai le commissaire ; il me reconnut et vint à moi.

—N'est-ce pas vous, me dit-il, qui m'avez rapporté hier un portefeuille trouvé devant la poste ?

—Oui, Monsieur, répondis-je.

—Pourquoi donc m'avoir quitté si vite, sans me laisser seulement ni votre nom, ni votre adresse ? continua-t-il avec bonté.

—Vous étiez occupé, fis-je en rougissant, et d'ailleurs j'ai pensé que c'était le nom du propriétaire et non le mien qu'il devait être nécessaire de connaître.

" Le commissaire me regarda avec attention, puis il reprit en souriant :

—Allons, je vois que tu es non-seulement un honnête homme, mais aussi un garçon d'esprit ; et les deux choses me plaisent !... Passe dans une heure à mon bureau et tu seras content de moi.

" Fort enchanté de ce compliment, je fus, comme vous pouvez le croire, mon capitaine, très-exact au rendez-vous qui m'avait été donné. Je trouvai dans le cabinet du commissaire un gros monsieur de bonne mine, qui vint à moi aussitôt qu'il m'aperçut, et me dit en me tendant la main :

—C'est donc toi, mon garçon, qui as trouvé mon portefeuille ?

—Oui, Monsieur, répondis-je en saluant, n'osant pas prendre la main qui m'était offerte.

—Pourquoi ne l'as-tu pas gardé ? me demanda-t-il avec brusquerie ; la somme était pourtant assez rondelette pour tenter un pauvre diable comme toi ; et il jeta un regard de pitié sur mes misérables haillons.

" Je sentis alors la honte me monter au visage, et, blessé de la question que me faisait l'inconnu, je lui répondis avec énergie :

—Parce qu'il ne m'appartenait pas, Monsieur : j'ai renoncé depuis un mois à être un mendiant, ce n'était pas pour devenir un voleur.

" A cette réponse, le gros monsieur laissa échapper un sourire de satisfaction et il me fit mille questions sur moi, sur ma position, sur ma famille.

" Ma triste histoire ne fut pas longue à raconter, je lui dis toutes mes misères, mes douleurs et mes fautes, et je terminai par mon heureuse rencontre avec vous, mon capitaine, les bons conseils que vous m'avez donné et la façon dont je les ai suivis.

" Tout le temps que je parlai, non-seulement l'inconnu m'écouta sans m'interrompre, mais encore il me regardait avec une grande attention, comme s'il eût voulu entendre non-seulement mes paroles, mais encore mes pensées, et lire ce qui se passait au fond de mon âme.

—Ecoute, mon garçon, me dit-il après que mon triste récit fut terminé, j'ai besoin d'avoir auprès de moi un honnête homme sur lequel je puisse me fier ; tu sais bien lire et bien écrire, n'est-ce pas ?... Eh bien alors, je te prends à mon service !...

—J'aime mieux être chiffonnier qu'esclave, m'écriai-je vivement !

—Tu es un sot ! fit l'inconnu en haussant les épaules. Est-ce que les domestiques sont des esclaves !... D'abord, ce n'est pas cela que je te propose, c'est une place de garçon de caisse ; ça te va-t-il mieux, monsieur le grand seigneur ?

—Vraiment oui, Monsieur, m'écriai-je tout joyeux !

—C'est en vérité bien heureux !... Mais te sens-tu capable de la remplir ?

—Dans mon régiment, je remplissais souvent les fonctions de secrétaire de capitaine, répondis-je, si vous doutez de moi, prenez des informations sur mon compte...

" Et j'allais lui donner votre adresse, quand il m'interrompit brusquement :

—Je ne te ferai pas cette injure, mon garçon, me dit-il, et je me fie à ta parole : tiens, voici cent francs ; laisse là ta hotte et ton crochet, M. le commissaire les remettra au premier mendiant qui sera tenté de suivre ton exemple. Achète-toi des habits convenables, va prendre congé du digne officier qui t'a mis, par ses bons conseils, dans la voie du travail et de la probité ; puis tu viendras me rejoindre à la poste, demain matin, au point du jour, et nous partirons ensemble pour Paris, où je retournais, quand la perte de mon portefeuille m'a forcé de séjourner ici depuis hier.

" Heureux du changement inattendu qui arrivait dans ma position, j'ai obéi aux ordres de mon protecteur, je me suis fait beau, et, tout heureux de vous montrer le fruit de mon travail et de vos conseils honorables, je suis venu pour vous remercier, vous conter l'aventure heureuse qui me sort de la misère et vous faire mes adieux."

Le jeune officier tendit affectueusement la main à Robert, qui s'écria les yeux remplis de larmes tout en se levant pour partir :

—Jamais ! oh non jamais ! et, quoi qu'il arrive, je

n'oublierai ce que vous avez fait pour moi, mon capitaine. jamais mon cœur ne perdra la mémoire de vos généreux secours ; car c'est vous, vous seul, qui m'avez sauvé de l'abime où j'étais au moment de me précipiter. Soyez donc assuré que toujours Robert se conduira avec honneur et probité ; car, s'il lui venait encore une mauvaise pensée, votre souvenir suffirait seul pour l'empêcher d'y succomber. Adieu !... Adieu !... que le bon Dieu vous récompense pour tout le bien que vous m'avez fait !

Et le brave garçon allait s'éloigner, lorsque son protecteur le retint affectueusement par le bras en lui disant :

— Ecoute, mon ami, je t'avais promis de te fournir le moyen d'aller à Paris si ta conduite méritait mon approbation, et si tu devenais laborieux et rangé. Tu as dépassé toutes mes espérances, car tu t'es conduit non-seulement comme un honnête homme, mais surtout comme un homme de cœur. Aussi tu as des droits à mon amitié et je te l'accorde avec le plus grand plaisir... Tiens, je veux t'en donner un gage en souvenir de moi, puisque tu dis que je t'ai porté bonheur, et en mémoire de notre rencontre, de laquelle date ton premier pas dans la bonne voie : prends cette montre, chaque fois que tu la consulteras elle te rappellera un ami qui pensera toujours à toi et qui priera le Ciel de continuer à bénir tes bonnes résolutions et de les récompenser par un sort prospère.

Robert écoutait l'officier la bouche béante, les yeux ouverts et dans un trouble impossible à décrire ; il n'osait pas en croire ses oreilles. Comment, une montre !... une montre pour lui !... le souhait de toute sa vie était réalisé !... Car autrefois, pendant les années qu'il passa au service, posséder une montre lui semblait le bonheur suprême, les épaulettes, les croix, les honneurs, paraissaient au pauvre enfant trouvé une chimère impossible a réaliser pour lui, un songe fantastique au-delà des bornes de la puissance de Dieu. Aussi jamais sa pensée ne s'y était-elle arrêtée même un seul instant. Mais une montre !... c'était bien beau, c'est vrai ! pourtant il en voyait à de ses camarades, il pouvait donc un jour en posséder une à son tour. Mais quand la maladie et la misère vinrent changer la position de Robert, cet avenir flatteur s'était même envolé de ses rêves... Et aujourd'hui on lui en offrait une... Fallait-il croire à tant de bonheur ?... ou n'était-ce qu'une douce illusion mensongère qu'un seul mouvement allait faire évanouir, pour retomber dans la cruelle réalité... Interdit, haletant il n'osait bouger ; enfin un torrent de larmes s'échappe de ses yeux, et quand il a reçu dans ses heureuses mains le bijou si envié, il le couvre de baisers et serait tombé aux genoux de son ancien chef, si celui-ci ne l'en eût empêché en lui tendant les bras.

Après que leur émotion fut un peu calmée :—Adieu, Robert, adieu, mon ami, dit le capitaine, pars, sois heureux ; mais si le sort te devient prospère, si un jour tu te trouves en position de rendre service à tes semblables, rappelle-toi toujours que ceux-là qui disent que l'espèce humaine est ingrate et méchante, calomnient et blasphèment. L'homme est plus souvent encore malheureux qu'il n'est coupable ! Si l'adversité le fait tomber, il est de ton devoir de lui tendre la main ; car, aidé par toi, il se relèvera, et bientôt il saura se débarrasser et se purifier de la fange dont sa chute l'avait couvert ! En un mot, ne désespère jamais d'un coupable avant d'avoir tenté de le rendre meilleur. Pense à ta position passée, et tu me témoigneras ainsi ta reconnaissance. Adieu encore une fois, mon ami, que Dieu te conduise et te protége !...

Robert partit enfin pour rejoindre son nouveau patron qui l'attendait à la poste, et, le cœur gonflé d'orgueil et les yeux remplis de joyeuses larmes, il lui montra le doux présent qu'il emportait comme souvenir de son bienfaiteur.

" C'est un talisman qui te portera bonheur, dit l'excellent M. Lereuille, en frappant sur l'épaule de son protégé, j'augure bien de la destinée qui t'attend à Paris. Allons, l'heure nous pousse, montons en voiture, et fouette, postillon."

Et, quelques instants après, Robert et M. Lereuille, assis tous deux dans une bonne chaise de poste, roulaient gaiement vers Paris.

(*A continuer.*)

UN BEAU JOUR DE LA VIE DE LABLACHE.

Une jeune fille de dix-sept ans était assise devant la croisée d'une chambre mansardée dont le délabrement accusait la pauvreté la plus effrayante. C'était une belle créature à la chevelure de jais, aux grands yeux noirs ; sa physionomie douce et mélancolique inspirait l'intérêt et la pitié. Il faisait froid ; une neige épaisse recouvrait toute la ville de Milan : la jeune fille portait la vue tantôt sur le large linceul qui s'étendait dans la campagne ; tantôt sur sa mère, qui se tenant à côté d'elle, lisait un livre de prières ; tantôt sur son père, qui, assis sur un tabouret et accoudé à une table boiteuse, regardait fixement le mur en face de lui sans paraître s'apercevoir que deux ruisseaux de larmes sillonnaient ses joues.

Une demi-heure s'écoula ainsi. Enfin, la jeune fille se leva, alla jeter ses bras autour du cou de son père, et lui dit d'une voix tremblante :

— Oh ! laisse-moi chercher une condition, mon père ! Voilà deux mois que je n'ai plus de travail ; voilà deux mois que nous vendons nos meubles et nos hardes, et nous sommes désormais sans ressource. Il est bientôt nuit, nous avons froid, nous avons faim, et si tu ne consens pas à ce que je viens de te demander, nous mourrons tous les trois !

—Non, mon enfant, répondit le vieillard d'une voix presque éteinte ; tu ne descendras pas à un tel abaissement, et nous ne mourrons pas de faim. Nous avons encore une planche de salut.

Et il alla décrocher du mur un vieux violon, en ajoutant :

—Il m'a fait gagner ma vie pendant plus de quarante ans, avec lui je la gagnerai de nouveau. Ce soir je rentrerai avec du pain.

—Et que feras-tu? s'écria sa fille, tandis que sa femme se jetait à genoux.

—Ce que j'ai fait pendant quarante ans: je jouerai du violon.

—Mais pendant quarante ans, Luigi, tu avais un orchestre à diriger; pendant quarante ans, ta voix donnait des ordres... et maintenant...

—Et maintenant que mes yeux ne peuvent plus lire la musique, je jouerai de mémoire.

—Mais où, au nom de Dieu? s'écria la femme.

—Du courage, Francisca! Aimes-tu mieux que notre enfant se soumette à la brutalité de ceux qui croient acheter une esclave pour trente ou quarante livres par mois, ou que je gagne honnêtement un morceau de pain? On vient d'ouvrir la galerie de Cristoforis. Il y a là un café magnifique, qui sera pendant quelque temps le rendez-vous de la bonne société.

—Luigi, tu ne feras pas cela! s'écria sa femme éperdue.

—Voulez vous donc que je sois votre bourreau et le mien? Nous avons faim! Et quand la faim déchire les entrailles d'un homme, il est lâche s'il n'emploie pas tous les moyens qui sont en son pouvoir pour conserver une existence dont il doit compte à Dieu!

Le vieillard s'achemina à pas lents vers la Corsia dei Servi. Mais il fut bientôt forcé d'accélérer sa marche, car il commençait à sentir le froid lui roidir les membres et arrêter la circulation de son sang. Il puisa de la force dans la sainteté de la mission qu'il allait remplir, et arriva en peu d'instants devant le bazar.

Là, il s'arrêta et adressa à Dieu une courte prière avant d'ouvrir la porte, car il sentait son courage faiblir. Puis il rappela à son imagination sa fille et sa femme mourant de faim et de froid, et tournant le bouton, il entra dans la salle. Il déposa son chapeau sur un tabouret de velours, et commença à accorder son instrument.

Un garçon passa à côté de lui, regarda alternativement le vieillard et son chapeau, et lui dit:

—Eh! l'ami, croyez-vous qu'on ait mis ici un tabouret de velours pour servir de support aux charlatans?

Luigi dévora l'affront en silence, mit son chapeau sur le parquet et continua à accorder son violon.

Enfin, il passa l'archet sur les cordes de son vieux compagnon; son cœur palpitait de joie, et il eut bientôt oublié le lieu où il se trouvait et le but dans lequel il était venu. Il y avait cinq ans qu'il n'avait décroché son instrument, car les accords qu'il en eût tirés n'eussent pu que lui rappeler un malheur. Maintenant il écoutait la voix d'un ancien ami cher à son cœur, et il s'isolait, et il se créait un monde à part au milieu de la foule et du bruit.

Il avait à peine joué quelques notes du serment de Guillaume-Tell avec une précision et une expression admirables, qu'un homme, grand, gros, à la figure ouverte et pleine d'affabilité, repoussa du pied la petite table qui était devant lui et se précipita vers le vieillard.

C'était Lablache qui avait reconnu l'ancien chef d'orchestre.

—Luigi! s'écria-t-il.

—Monsieur Lablache! dit le musicien avec confusion, tandis qu'une rougeur subite colorait ses joues.

—Comment! vous en êtes réduit à cette extrémité?

—Je ne vois plus clair, et la misère...

—Assez! assez! interrompit le célèbre artiste... Pauvre Luigi! Joue-moi mon rondeau de la Sémiramide.

Le vieillard obéit. Après l'introduction, une voix éclatante, magnifique, une voix à ébranler toute autre salle que celle d'un théâtre, une voix connue de tous s'éleva dans le café, et l'effet qu'elle produisit fut magique. Le plus profond silence s'établit comme par enchantement. Ceux qui jouaient au billard s'arrêtèrent; ceux qui se promenaient dans le bazar se pressèrent devant la porte du divan.

Lorsque l'air fut achevé, Lablache prit son chapeau dans ses mains, fit le tour de la salle et de la gallerie en le tendant à tous les assistants, et quand il le vit plein de monnaie jusqu'au bord, il revint à Luigi, le lui remit en lui disant:

—Allez, nous partagerons une autre fois.

Et il s'esquiva promptement pour se dérober à la reconnaissance du vieillard.

Dès ce moment, la position de Luigi fut entièrement changée. Il maria sa fille à un musicien distingué, et mourut quelque temps après avec la consolation d'avoir assuré le sort de son enfant, de laisser à sa femme une somme assez forte pour qu'elle n'eût plus à redouter la pauvreté.

VARIETÉS.

Un officier d'infanterie donne les curieux détails suivants sur un phénomène physique et physiologique à la fois, dont il a été le témoin et l'objet dans une gorge de Kabylie:

"Envoyé, dit-il, en reconnaissance, de grand matin, dans un défilé sauvage sillonné d'horribles ravins, qui formait un paysage stérile et désolé, je m'assis, après quelques heures d'une marche difficile, sur la pointe d'un roc à pic. Le ciel était par intervalle couvert d'un brouillard épais qui me cachait les crêtes du Djurdjura; l'air était lourd et pénétré d'électricité; mes sensations étaient presque douloureuses. Je me levai bientôt pour poursuivre ma marche; je jetai un dernier regard autour de moi. Le premier objet que j'aperçus ce fut un homme, placé comme moi sur un escarpement, à une distance d'environ 600 mètres, et qui semblait me regarder avec attention. Je marchai, il marcha. Je reconnus l'uniforme d'un officier de mon régiment.

"A mesure que je m'avançai, il s'avançait aussi, répétant tous mes pas, copiant tout mes gestes, toutes mes attitudes. Imaginez-vous ma surprise, mon épouvante, lorsqu'arrivé à quelques pas de distance de lui, je reconnus que cet homme c'était moi-même, un Sosie complet. Cette ressemblance m'effrayait, j'étendis mes bras vers le spectre qui les étendit à son tour vers moi. Frappé de stupeur, mes yeux devinrent hagards, je poussai un cri d'effroi qui me fut renvoyé comme par un écho.

"Enfin, honteux de ma faiblesse, je mis l'épée à la main; le fantôme tira également son épée; je m'élan-

çai sur lui, il imita mon mouvement ; mais à peine avais-je fait quelques pas vers lui qu'il disparut.

"J'étais fortement ému. Quand le calme se fut rétabli dans mes sens, je m'expliquai le phénomène de cette apparition par des effets de mirage. Depuis, le même fait s'est renouvelé avec des officiers de ma connaissance."

Maintenant, on appelle *le Ravin du Mirage* le défilé de Kabylie, où se produisent ces étranges visions.

Un héros Canadien.

Jean Maynard était connu partout pour un marin honnête et intelligent. Une après midi d'été, il était pilote d'un steamer qui se rendait de Détroit à Buffalo. A cette époque, il était rare que ces steamers eussent à leur bord des chaloupes de sauvetage. Le capitaine voit une épaisse fumée s'élevant du bas du vaisseau. Il crie de suite à Simpson d'aller voir ce que c'est. Simpson revient pâle comme un drap et s'écrie : Le vaisseau est en feu ! au feu ! au feu ! Tous les passagers se mettent à l'œuvre : on jette en vain des sceaux d'eau sur le feu qu'alimente une grande quantité de résine et de goudron.—Combien y a-t-il d'ici à Buffalo ?—Sept milles.—Dans combien de temps serons nous rendus ?—Dans trois quarts d'heure, si nous gardons la même vitesse... Le capitaine conseille aux passagers de se rendre à l'avant du vaisseau, tous s'y jettent. Jean Maynard reste au gouvernail, les flammes l'entourent, la fumée le suffoque. Le capitaine lui crie avec son porte-voix : Jean Maynard !—Oui, oui, monsieur !—Etes vous au gouvernail ?—Oui.—De quel côté va le navire ?—Au Sud-Est-Est.—Dirigez le vers le Sud-Est et gagnez le rivage... Quelques instants après le capitaine lui crie de nouveau : Pouvez-vous tenir bon cinq minutes de plus ?—Oui, avec le secours de Dieu ! répond Jean Maynard. Ses cheveux blancs grillent sur son crâne ; une de ses mains est mise hors de service ; le genou sur l'estance, ses dents et sa main valide sur la roue, le vieillard demeure ferme comme un roc. Le navire accoste, tout l'équipage est sauvé, et Jean Maynard tombe sur le pont en flammes.—*J. de St. Hyacinthe.*

La Charité.

Foyer que rien n'altère, inépuisable source,
La charité si bonne à tous les fronts pliés
C'est le miracle encore des pains multipliés.
Elle marche, elle s'enflamme et s'accroît dans sa course
Chaque fois que ses mains viennent à s'entrouvir.
Elle en laisse tomber les plus divines choses,
Comme un jeune rosier qui sûr de refleurir,
Prodigue à tous les vents ses roses.

E. DESCHAMPS.

—Les braves soldats français sont les mêmes partout et toujours : ils mènent à leur suite la civilisation et la bienfaisance. Voici un nouveau fait à l'appui de cette vérité :

A l'attaque de Puebla, comme une compagnie de voltigeurs se repliait sur un faubourg incendié, quelques hommes entrèrent pour s'embusquer dans une maison que le feu n'avait pas encore détruite, et, d'une chambre remplie de fumée, ils entendirent les cris déchirants d'un petit enfant.

S'élancer vers cette chambre, prendre l'enfant et lui donner tous les secours qui étaient en leur pouvoir fut l'affaire d'un instant pour ces hommes courageux ; mais quand la pauvre créature eut ouvert les yeux, ses sauveurs furent fort embarrassés d'elle, car la fusillade les appelait plus loin.

—Nous ne pouvons pas pourtant laisser ce mioche rôtir ici comme un poulet, dit un caporal en prenant l'initiative de la chose ; eh bien ! je vais l'attacher sur mon sac et l'emporter avec moi. Si je tombe, vous le prendrez et vous en aurez soin.

Ainsi dit, ainsi fait ; et le petit garçon, qui paraissait âgé de quinze à dix-huit mois, fut solidement attaché sur le dos du brave caporal, qui aussitôt s'élança au pas de course reprendre sa place dans les rangs, chargé de son précieux fardeau.

La Providence le protégea ; il rentra sain et sauf au camp le soir, et la première chose qu'il fit fut de donner à manger au bébé, qui n'avait pas reçu non plus la moindre égratignure, et qui, d'abord effrayé, peu à peu s'était habitué au tapage et avait fini par s'endormir du vrai sommeil de l'innocence sur le sac où il était couché.

L'enfant mangea avec appétit, et il était curieux de voir les grosses moustaches du caporal noircies de poudre le baiser avec délicatesse pour ne pas lui faire peur, puis le coucher avec le même soin qu'eût pu prendre une nourrice.

Le lendemain, on fit quelques démarches pour trouver ses parents ; mais les démarches ayant été vaines, avec la permission du colonel, la compagnie a adopté l'enfant et lui servira de mère jusqu'à ce qu'il puisse être remis à sa famille.

—On s'oublie quand on parle de soi. (J. FÈVRE).

—Le plaisir de bien faire est le seul qui ne s'use pas. (J. FÈVRE).

—La charité du pauvre c'est de ne pas haïr le riche. La charité du riche c'est d'aimer le pauvre ; et à ce compte c'est le pauvre qui reste débiteur du riche. (UN AUTEUR CONTEMPORAIN).

—Regardez les sujets de joie ou de tristesse de cette vie, comme l'ombre ou comme une roue ; l'ombre s'avanouit et la roue ne fait que tourner. (LE B. NIL.).

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an................ $1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écr., pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Senécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 1er Février 1864.** **No. 3.**

SOMMAIRE.—Chronique.—Revue Littéraire.—La catastrophe de Santiago, Chili.—Monseigneur Hughes.—La vie animale et ses mystères.—Le travail et la paresse (Nouvelle), par Madame la Comtesse de Bassanville (*suite et fin*).

CHRONIQUE.

La politique étrangère devient de plus en plus compliquée. Le malaise qui se faisait sentir il y a quelque temps s'aggrave tous les jours. Tout le monde veut la paix, tout le monde en sent le besoin, tout le monde en parle, mais, le fait est qu'elle n'existe nulle part. Le contraire de la paix n'est pas seulement la guerre qui sévit déjà dans un grand nombre d'endroits ; mais l'on ne peut appeler paix non plus cette anxiété, ces troubles et ces déchirements qui sont souvent pires que la guerre.

Le Congrès, qui devait remédier à tout, est plus que jamais à l'état de mythe. L'Angleterre n'en veut pas, et la plupart des autres puissances commencent à tirer en arrière. Il est difficile de s'entendre à l'amiable quand on se défie. Or la crainte et la défiance sont à l'ordre du jour en Europe. Il est donc probable que des conférences même restreintes n'auront pas lieu.

Le corps législatif français vient de voter l'emprunt des 300,000,000 de francs demandés par le gouvernement. Ce montant sera consacré au paiement des dettes déjà contractées. Les débats sur cette matière ont donné lieu à des discours très-intéressants et en tous points conformes à la situation. L'un des orateurs les plus éminents, M. Thiers, s'est écrié : " Oh ! si ces grands événements arrivent, ce n'est pas 150 millions qu'il faudrait ! Préparez-vous à des milliards et à des générations entières, car la première guerre qui surgira maintenant ne sera pas une guerre isolée, ce sera une guerre dont peu d'entre nous peut-être, pourront voir la fin et les conséquences."

La question dano-allemande devient de plus en plus tendue. Cependant la guerre n'est pas encore déclarée. Les troupes fédérales ont pris possession des duchés de Schleswig et de Holstein, sans coup férir, l'armée danoise les ayant évacués tranquillement. Le duc d'Augustenbourg suit à la piste les soldats allemands qui paraissent travailler en sa faveur, car ils le laissent acclamer et proclamer sans opposition. Déjà la plupart des grandes villes ont reconnu ce prétendant comme le souverain des duchés. Mais, il est douteux qu'il puisse prendre possession de son trône, sans contestation de la part du Danemark et des autres puissances européennes. Plusieurs trouvent mauvais que le duc d'Augustenbourg fasse valoir ses prétentions avant d'avoir remboursé l'argent reçu par son père pour la cession de ses droits sur les duchés en question. D'un autre côté, l'Angleterre a annoncé sa détermination de maintenir le Congrès de Londres, et à cet effet de prêter au roi de Danemark, Christian IX, tout le secours moral et matériel nécessaire.

L'Italie piémontisée arme dans l'intention avouée de faire la guerre à l'Autriche le printemps prochain. Gare au quadrilatère ! De plus braves que Garibaldi et Cialdini ont reculé devant ces forteresses. En attendant, Garibaldi donne au monde des bulletins de sa santé, tout en correspondant publiquement avec V. Hugo et ses autres amis. Pour prendre plus librement Venise et même Vienne, *il signor* Garibaldi a envoyé sa démission comme député. Il est inutile de dire que l'Autriche est prête à recevoir ses voisins avec toute la courtoisie qu'ils méritent.

Le Souverain Pontife, au milieu de toutes les calamités qui l'entourent, se montre toujours calme

et confiant dans la bonté et la grandeur de la cause qu'il défend de toutes ses forces pour la plus grande gloire de Dieu et de son Eglise. Dans un consistoire tenu le 21 décembre dernier, le Saint Père a nommé des évêques à tous les siéges vacants, dans les provinces qui lui ont été ravies par Victor-Emmanuel. Celui-ci, dans sa fureur, refuse les *exequatur* et menace de faire arrêter les prélats qui tenteraient de pénétrer dans leurs diocèses. Nul doute que des efforts seront faits par les nouveaux évêques pour prendre possession de leurs siéges et qu'ils auront à essuyer de grandes persécutions et de grandes souffrances. Mais, le devoir avant tout ; le bien est d'autant plus méritoire qu'il est plus difficile à accomplir.

Dans le même consistoire, le Pape a fait connaître que Messire C. F. Chs. Morisson, curé du diocèse de Montréal, Canada, avait été nommé au Siége Episcopal de Coron (*in partibus infidelium*), avec le titre de coadjuteur, sans succession, de Mgr. Demers, Evêque de Vancouver. Le Rév. Père L. J. d'Herbonnez a été nommé aussi évêque de Melitopolis (*in partibus infidelium*), avec le titre de Vicaire Apostolique de la Colombie Anglaise.

La Grèce est en feu. Le roi Georges est si pressé par les Hellènes qu'il pourrait bien aller rejoindre Othon, avant peu. Ces braves grecs jouent leur rôle d'une manière tout-à-fait plaisante ; ils acceptent et rejettent leurs rois sans cérémonie. Aujourd'hui, ils sont à démolir leur nouvelle monarchie dont ils sont déjà dégoûtés. Le roi Georges a, paraît-il, excité leurs susceptibilités, en allant rendre visite, avant son arrivée en Grèce, à la reine d'Angleterre, à l'empereur des Français et à quelques autres souverains ; mais, son plus grand tort, à leurs yeux, est d'être leur roi. Ah ! qui comprendra jamais toute la délicatesse de cette nation malheureuse !

De la Grèce, sautons en Amérique ; c'est chose facile dans une chronique.

Le général Marquez, allié des Français, au Mexique, a remporté, le 17 décembre dernier, près de Morélia, une grande victoire sur le général Uraga. Ce dernier à la tête de 8000 hommes l'attaqua dans ses retranchements et fut honteusement battu avec une perte de 2000 tués et blessés. Le 24 décembre, San Luis de Potosi a été occupé par les impérialistes sous le commandement du général Mejia. Une tentative faite, trois jours après, par les partisans de Juarez, pour reprendre cette ville échoua complètement. Juarez est parti avec sa famille pour Monterey. Les opérations militaires sont, dit-on, presqu'entièrement terminées et l'on s'attend à voir arriver l'archiduc Maximilien vers la fin de mars.

Il a été question dernièrement, dans le Congrès Américain, d'annuler le Traité de Réciprocité, existant actuellement entre les provinces britanniques du Nord et les Etats-Unis. C'est l'opinion générale que les Etats-Unis souffriraient plus que le Canada de l'abolition de ce traité. Dans tous les cas, les yankees n'ont pas à se plaindre sous ce rapport, car les plus grands avantages sont de leur côté.

L'ouverture de notre parlement est annoncée pour le 19 février courant. Nous nous attendons à des discussions importantes au sujet des finances et de l'organisation militaire.

L'on a donné, mardi dernier, dans la grande salle du Cabinet de Lecture Paroissial, une séance très intéressante. Nous tâcherons de rendre compte, dans notre prochain numéro des discours prononcés en cette circonstance par MM. Désaulniers et Cherrier, le premier sur la Philosophie et le second sur l'Importance de l'Etude du Droit.

Nous abrégeons cette chronique pour faire place à une Revue Littéraire et au récit d'un affreux accident arrivé récemment à Santiago, Chili.

Revue Littéraire.

Etudes sur la Colonisation, par M. Stanislas Drapeau :—Avis aux jeunes gens, par Mgr. Dupanloup.

Dans notre dernier numéro, nous accusions réception d'un ouvrage très-intéressant sur lequel nous voulons revenir aujourd'hui. Il s'agit du livre édité dernièrement par M. Stanislas Drapeau et intitulé : *Etudes sur les développements de la Colonisation du Bas-Canada depuis dix ans*, 1851-1861.

Ce volume donne plus qu'il ne promet, car outre les progrès de la Colonisation, il offre une statistique complète du Bas-Canada et aussi étendue qu'on peut la désirer. Il renferme 600 pages, bien imprimées par M. Brousseau, avec sept cartes des différents districts dont se compose le Bas-Canada : à chaque page il fournit des renseignements étendus sur les différentes localités ; il indique l'étendue des terrains actuellement occupés et cultivés, ainsi que ceux dernièrement arpentés par le gouvernement, le tout en regard du chiffre correspondant de l'année 1851. De plus, il montre et l'accroissement de la population et celui de la production qui est considérable ; il expose la quantité de chemins nouveaux tracés, et il montre en même temps leur importance et les conséquences des communications nouvellement ouvertes.

Le nom de tous ceux qui ont contribué à la Colonisation n'est pas oublié : enfin, il entremêle son exposé de différents morceaux remarquables, publiés antérieurement dans les journaux et qui peuvent servir à faire connaître l'importance des localités nouvellement occupées et tout ce qui se rattache à leur avenir.

De ce travail il ressort, par exemple : 1° que la po-

pulation qui était de 890,261 âmes est arrivée en 1861 au chiffre de 1,110,664, sur lesquelles on ne compte que 263,344 appartenant aux différentes origines britanniques, et en tout 942,724 catholiques. Les Français-Canadiens seuls ont progressé de 177,792 âmes en dix ans :

2° Que les terres cultivées qui, en 1851, étaient de 3,605,167 acres, étaient en 1861 de 4,804,235 acres : et enfin, pour ne citer qu'un produit : tandis qu'en 1851 on a retiré 20 millions 19,390 minots de céréales, bleds, etc.; on a retiré, en 1861, 41 millions 749,791 minots des mêmes denrées.

D'où il résulte que la population a augmenté d'un tiers, en dix ans, sans être une surcharge pour le pays, puisque dans le même temps les récoltes ont augmenté plus du double, par l'heureux développement des travaux agricoles.

Voilà donc deux faits principaux à constater dans le Canada ; c'est que la population Franco-canadienne qui a décuplé en 100 ans, marche toujours avec une progression extrêmement forte et au-dessus de tout ce qui arrive en aucun autre pays ; et en même temps, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'elle est entourée des circonstances les plus propres à faciliter son existence, son accroissement, son développement et sa richesse.

C'est ce que montre admirablement M. S. Drapeau, dans ses différents tableaux de statistique ; ici, c'est la Gaspésie qui est plus grande que la Belgique ; là, les contrées de l'Est où la Suisse et la Savoie tiendraient à l'aise ; à l'Ouest, l'Outaouais, pays plus grand que l'Irlande même, sans compter ces étendues immenses au Nord de Montréal, dans le St. Maurice et sur les rives du Saguenay.

Dans les autres pays où la population augmente, l'excédant ne peut-être placé qu'en recourant à ces émigrations lointaines, souvent sous des climats différents et avec des difficultés presque insurmontables. Ici, il s'agit seulement d'avancer à quelques milles, ou quelques lieues, du pays natal, et en général à des distances moindres que celle qui sépare Trois-Rivières de Québec ou Québec de Montréal.

Ainsi, en particulier, le territoire du St. Maurice qui se trouve au centre du pays, et qui offre 24,140 milles carrés, est à proximité de trois grands centres de population, de Québec au Nord, de Trois-Rivières à l'Est et de Montréal au Sud.

Lorsque les voies de communication seront ouvertes convenablement, on comprend quelle importance prendra un tel pays dont la fertilité, suivant les rapports qui en ont été faits, n'est surpassée dans aucun district.

En terminant ce rapide aperçu, nous pouvons remarquer par les chiffres donnés plus haut, que la population tend toujours à s'accroître dans une progression des plus remarquables. Elle s'est accrue, en cent ans, en augmentant toujours d'un tiers par dix ans, ce qui a porté la population de 66,000 à 669,000 âmes. Or, depuis dix ans, malgré les émigrations notables qui ont eu lieu aux Etats-Unis, elle s'est encore accrue de plus d'un quart de la population totale, puisque en 1851 la population Franco-canadienne était de 669,528 âmes, et qu'en 1861 elle était de 847,320 âmes, ce qui fait une augmentation de 177,792, et ainsi de beaucoup plus d'un quart et presque d'un tiers et demi.

Le livre de M. Stanislas Drapeau est ainsi rempli, presque à chaque page, d'observations ou ne peut plus indispensables pour bien connaître le pays et les ressources précieuses qu'il offre dans l'avenir. On doit donc lui savoir gré d'y avoir accumulé tant de recherches et de travaux.

Les travaux de statistique sont reconnus aujourd'hui, partout, comme étant de la plus grande utilité ; on voit de plus en plus, combien il est important d'étudier un pays sous ces rapports d'étendue, de population, d'agriculture, de commerce et d'industrie, qui intéressent si vivement les citoyens en général et les hommes d'Etat en particulier. Comment les politiques et les moralistes pourraient-ils ignorer ces choses, sans tomber dans les plus graves erreurs ? Honneur donc au citoyen dévoué qui a consacré tant de travaux à un livre qui peut être si utile pour l'avenir et le bien-être de ce pays.

Il y a bien en Europe de grandes commotions qui auraient pu être mieux prévenues, si l'on s'était appliqué à l'avance à bien connaître les ressources et les forces vitales dont on pouvait disposer. Ainsi en France, en 1789, parce que les ressources n'étaient pas suffisamment explorées et connues, on se croyait incapable de payer un déficit d'une centaine de millions environ ; et cependant quelques mois après, on en vint par la force des choses à mettre sur pied *quatorze* armées à la fois, et à soutenir une lutte victorieuse contre toutes les nations de l'Europe conjurée. En d'autres contrées on a d'autres besoins, d'autres intérêts plus pacifiques à poursuivre. Ici, il faut travailler à retenir la population rurale sur le sol, et lui faire connaître les ressources immenses qu'elle a sous la main ; nous ne croyons pas qu'on puisse accomplir une œuvre si nationale, avec plus de zèle et de talent que n'en a déployés M. S. Drapeau dans son admirable travail et nous sommes sûrs qu'il rencontrera l'estime universelle.

En même temps qu'on doit s'intéresser au développement et au bien-être matériel de nos populations, on doit reconnaître aussi un autre élément de force bien précieux dans le développement des moyens d'instruction et de lumières mis au service de nos jeunes générations. Un certain nombre de jeunes gens dans chaque pays se destinent aux professions libérales ; ils auront un jour leur part d'influence dans la société dont ils seront appelés à défendre les plus chers intérêts. Ils seront utiles s'ils savent cultiver, eux aussi, le talent que la Providence leur a confié ; c'est pour les éclairer sur ce grave devoir que Mgr. Dupanloup, dans le *Correspondant*, a consacré trois articles admirables aux études indispensables qu'un jeune homme doit poursuivre au sortir de ses études de collége, et ce sujet est d'un intérêt tout pratique en ce pays.

C'est là, en effet, un grave sujet de préoccupation que l'emploi du temps pour les jeunes gens qui sortent du collége ! et en donnant à ce sujet quelques règles et quelques conseils, Mgr. l'Evêque d'Orléans, avec sa grande expérience et sa profonde connaissance des temps présents, s'adresse non seulement à ceux qui par indépendance de fortune n'embrassent aucune carrière, mais aussi à ceux qui avec des occupations professionnelles peuvent encore employer d'assez longs loisirs. A tous, aux uns comme autres, Mgr. rappelle ces paroles remarquables du président Daguesseau à son fils :

“ Ne croyez pas avoir tout fait, parce que vous avez
“ fini heureusement le cours de vos premières études ;
“ un plus grand travail doit y succéder et une plus lon-
“ carrière s'ouvre devant vous. Tout ce que vous avez

" accompli jusqu'à présent, n'est encore qu'un degré ou " une préparation pour vous élever à des études d'un " ordre supérieur."

Il y a peu de pères qui parlent ainsi; c'est donc un devoir de faire connaître ces paroles à tous et de tâcher d'en faire une application sérieuse à tant d'esprits.

On étudie son état, il est vrai, mais on oublie ses études. Que lit-on? peut-être rien qu'un roman; ou si on lit un livre sérieux on ne l'étudie pas, on ne se donne pas la peine de prendre même une seule note: et une pareille occupation est sans aucune utilité pour l'avenir. Une telle lecture, comme l'a dit un homme très-judicieux, n'est pas autre chose qu'une paresse déguisée.

Les avocats, les médecins, les hommes de commerce et d'industrie quelqu'occupation qu'ils aient, quelqu'exercice qu'ils trouvent dans leur état pour l'esprit et le jugement, quelque talent naturel qu'ils possèdent, ne doivent, sous aucun prétexte, s'emprisonner dans leurs études spéciales et s'exclure des autres branches du savoir humain.

Mais d'ailleurs, ces autres connaissances ne sont-elles pas nécessaires? l'avocat n'a-t-il pas besoin d'une très-forte culture littéraire, historique et philosophique? le médecin serait-il vraîment à la hauteur de sa profession, s'il mettait de côté absolument, par défaut d'études sérieuses une telle source de lumières et d'élévation de l'esprit et du cœur? et quant au commerçant, qu'y a-t-il d'incompatible entre ses fonctions ordinaires et ces études qui, seules, peuvent plus tard lui faire prendre convenablement sa place parmi les premiers citoyens d'une ville, d'un pays.

Mais, dira-t-on, après le travail de chaque jour, n'y a-t-il pas les obligations de la famille, de la société, les nécessités du repos? sans doute, mais alors ce n'est pas le temps qui manque, mais la bonne volonté. Il s'agit donc de comprendre ce qui vaut mieux pour nous, de la paresse du matin et des futiles amusements du soir, ou des études sérieuses qui pourraient combler tant de lacunes et donner à un grand nombre de jeunes gens une valeur intellectuelle qu'ils n'ont pas, qu'ils pourraient certainement avoir, et qu'ils auront s'ils le veulent efficacement.

Nous ne faisons que citer quelques-unes des pensées de Mgr. Dupanloup, et il nous semble que bien méditées, elles suffiraient pour faire bien comprendre l'utilité de ce complément des études au milieu du monde: ensuite l'éminent Evêque, dans une autre série d'articles, a développé sa pensée et tracé lui-même avec sa rare habileté la marche qu'un jeune homme devrait suivre pour mettre à profit ses moments de loisir et faire fructifier ses talents. Ce qu'il recommande, par dessus tout, c'est d'abord de se faire, un plan d'études bien déterminé, de manière à ce que aucun travail ne soit perdu, et que l'étude d'un jour affermisse et corrobore l'étude de la veille et prépare l'étude du lendemain. Ce qu'il demande encore c'est qu'on ne lise que des ouvrages choisis, les meilleurs dans chaque genre et les plus indispensables. *Pauci, sed boni;* et que de plus, en lisant ces ouvrages, on prenne tous les moyens pour s'en rendre un compte exact et de manière à pouvoir dire véritablement qu'on les possède, et par conséquent, il ne faut lire que *la plume à la main.* Lire ainsi c'est le point capital, c'est le moyen souverain; autrement à mesure qu'on dévore les livres tout s'efface, tout s'évanouit et l'on revient précisément au point d'où l'on était parti.

Nous reviendrons sur ce programme excellent, tracé aux esprits désireux de s'instruire et de développer leurs facultés, nous parlerons aussi d'un semblable travail fait par le Rév. Père Gratry dans son livre *des Sources* qui est un vrai manuel d'étude pour la jeunesse intellectuelle.

Ainsi, occuper le pays, le défricher laborieusement, accroître sa richesse matérielle, c'est là un intérêt de la plus haute importance et que M. S. Drapeau a démontré avec la haute éloquence des faits les plus consolants et les plus encourageants; mais ce n'est pas tout, pour qu'un peuple conserve sa place et même grandisse chaque jour; il y a le champ de l'intelligence et de la science: celui-là il faut aussi le cultiver, le rendre fécond, fertile, en savoir tirer tout ce que la Providence divine a mis en lui; c'est-là le devoir de la jeunesse qui se voue aux professions libérales. Nous espérons que, elle aussi, ne manquera pas à son avenir et ses obligations.—UN COLLABORATEUR.

TERRIBLE CATASTROPHE DE SANTIAGO.

Une des plus terribles catastrophes, qui puissent fondre sur un peuple est venue plonger la capitale et toute la République du Chili, dans la plus grande consternation, dans la terreur et un deuil immense. Le huit décembre dernier, l'église, autrefois desservie par les Jésuites, était dévorée par les flammes et devenait le tombeau de plus de 2,500 personnes.

Depuis près de cinq ans, la fête de l'Immaculée Conception se célébrait avec beaucoup de pompe et de magnificence dans l'église de la *Compania.* On s'y préparait un mois d'avance. Une association de jeunes filles et de femmes avait été formée sous le nom de *Filles de Marie.* Chaque soir elles se réunissaient à l'église où il y avait orchestre musical, chants et instructions, pendant lesquels on brûlait une grande quantité d'encens au milieu d'illuminations féériques de cierges, de lampes et de feux de bengale. Pour la dernière réunion qui devait avoir lieu le soir même de la fête de l'Immaculée Conception, on avait fait des préparatifs extraordinaires; on voulait surpasser tout ce qui avait été fait jusque-là, pour clore les exercices avec toute la solennité possible et imaginable. L'église, de la nef à la voûte, était tendue de draperies légères et brillantes, de guirlandes et de festons de fleurs: plus de vingt mille cierges, bougies ou lampes brûlaient suspendus au murs, aux colonnes, aux corniches, à la voûte et dans la coupole. L'autel était comme perdu dans un océan de lumières. Une statue colossale de la Vierge Immaculée s'élevait au fond du chœur; sous ses pieds était un croissant tout de feu. Toute la journée l'église fut visitée par une foule immense de fidèles pieux et dévots. Vers le milieu de l'après-dîner, on commença à illuminer l'église, et l'on ne termina qu'au moment de l'accident. Vers six heures, la foule se précipita dans l'église, occupant les nefs, les allées, les passages, ne laissant aucun espace vide. De longues files de dames, de jeunes filles, couvertes de leurs voiles, se pressaient aux abords de l'église, s'entassaient sur les marches spacieuses de la façade, et remplissaient toute la place qui se trouve devant.

Le flot grossissant toujours, et l'église n'offrant plus de place, on ferma les portes des nefs latérales, tant pour prévenir les désordres qui naîtraient de l'encombrement, que pour donner au prédicateur la facilité de se faire entendre. La porte de l'entrée principale resta seule ouverte pour donner aux personnes du dehors la facilité de jouir du spectacle de l'intérieur.

Vers sept heures, on achevait l'illumination et les chants allaient commencer: on approche la lumière des conduits d'huile raffinée qui formaient le croissant sous les pieds de la Vierge, lorsque tout-à-coup le feu éclate à cette extrémité. On se précipite aussitôt vers cet endroit et on ferme la clef du conduit; mais l'huile, refoulée d'un côté, se porte avec plus de violence vers l'autre extrémité, fait explosion et projette au dehors un grand jet de flamme.

Cette flamme s'enroule autour des guirlandes de fleurs, atteint en un instant, au sommet de l'édifice, court le long des corniches, des festons et des tentures de mousseline. Dans un instant, les flammes formèrent autour de l'église une ceinture immense de feu qui, se divisant et courant sur toutes les nervures, envahit bientôt la voûte et la coupole toute entière. Les lampes suspendues partout, perdant leurs soutiens, dévorés par les flammes, tombent, éclatent et versent sur la tête des femmes et des enfants agenouillés une pluie de matières enflammées.

L'incendie envahissant tout l'édifice, lança dans toutes les directions des torrents de feu, qui couraient en se tordant le long des murs et des colonnes avec un bruit semblable au sifflement des serpents en furie; en quelques instants, une mer immense de flammes planait audessus de toute l'assistance prête à s'abattre pour l'engloutir à jamais.

Dans le premier moment de stupeur, en voyant la belle église en feu, la foule poussa un cri immense de désolation; mais quand après s'être précipitée vers les portes, elle trouva toutes les issues fermées, ce cri se changea en des accès de désespoir et des accents de terreur et d'épouvante que la plume ne saurait rendre. Ces gémissements horribles des victimes grandirent encore pendant quelques minutes, avec les progrès de l'incendie, mais bientôt ils s'éteignirent peu à peu et un morne silence, plus effrayant que la mort même, régna sur toute cette multitude de victimes, et l'on n'entendit plus que le frémissement des flammes qui les dévoraient, le craquement des poutres qui tombaient et le fracas des tours et des murs qui s'écroulaient.

A la lueur blafarde de l'incendie, on pouvait distinguer ces milliers de formes humaines se débattant avec la mort au sein de cette fournaise ardente, véritable image de l'enfer. Les unes levaient les mains au ciel, les autres tombaient à genoux pour prier, d'autres, les yeux hagards, tendaient leurs mains suppliantes aux personnes courageuses qui s'efforçaient de leur porter secours. Des mères à demi consumées par les flammes, enveloppaient leurs enfants, les couvraient de leurs corps pour les défendre contre les flammes, et les enfants se cramponnaient au cou de leurs mères avec toute l'énergie de la terreur et du désespoir.

Environ trois mille personnes étaient réunies dans l'église quand éclata l'incendie; à peine cinq ou six cents purent s'échapper, et la plupart tellement blessées, estropiées ou brûlées que beaucoup expirèrent au bout de quelques heures.

Les autres, dans leur empressement à se précipiter vers les issues, formaient derrière chaque porte des monceaux d'être vivants, offrant le spectacle le plus lamentable. Interdites, étouffées par la multitude qui s'amoncelait toujours, suffoquées par les flammes, elles étaient incapables de s'arracher à cette masse informe, et de seconder les efforts que l'on tentait au dehors pour les arracher à la mort.

La nouvelle de cet épouvantable accident s'était répandue comme une étincelle électrique dans toute la ville de Santiago. Des flots immenses de population de tous les quartiers de la ville se précipitèrent vers le lieu du sinistre, mais à la vue de cette lamentable scène, où ils perdaient tout ce qu'ils avaient de plus cher, les Chiliens demeurèrent comme anéantis de terreur, leurs forces paralysées refusèrent de les seconder; les étrangers, seuls, purent porter quelque secours.

Armés de haches et de tout ce qui leur tombait sous la main, ils se précipitèrent vers les portes pour les briser, et arrachèrent à la mort toutes les personnes qui purent se trouver à leur portée; mais c'était une lutte désespérée où ils déployèrent un courage héroïque et où ils exposèrent leurs vies à plusieurs reprises, et qu'ils n'abandonnèrent que lorsque les poutres enflammées venant à tomber de la voûte, et la tour venant à s'écrouler, les forcèrent de s'éloigner, la désolation dans l'âme.

Plus de deux cents femmes de tout âge, s'étaient précipitées vers la principale porte d'entrée, et formaient une masse si compacte, si fortement enlacée et unie qu'il était comme impossible d'en détacher une victime. Aussitôt qu'un homme courageux s'élançait pour en saisir quelqu'une, toutes les mains des autres s'attachaient à cette malheureuse pour être entraînées avec elle, et elle se trouvait comme enchaînée à sa place; son sauveur lui-même avait à lutter avec toute l'énergie que donne la crainte de la mort, pour n'être pas entraîné dans le brasier, et il ne s'échappait qu'en appelant à son secours ses compagnons qui, derrière lui, ne réussissaient que par des efforts inouïs à l'arracher à ces étreintes de la mort.

Du dehors, on pouvait assister à la terrible agonie de ce groupe vivant, se débattant avec la mort, se tordant dans les douleurs et les convulsions du trépas. Les plus faibles, s'évanouissaient bientôt suffoquées par les flammes et disparaissaient écrasées sous les pieds de la foule. Les plus fortes luttaient avec violence, en tendant des mains désespérées aux spectateurs du dehors qui ne pouvaient les délivrer. Sous leurs pieds, tout le plancher roulait des flots énormes de feu comme une mer en furie; audessus de leur tête la voûte, à leurs côtés les colonnes et les murs étaient embrasés; l'incendie les enveloppait de toutes parts. A côté de ce groupe, une jeune fille de dix-sept ans que les flammes avaient jusque-là respectée était à genoux près de sa mère et de sa sœur qui se tenaient étroitement enlacées; tous les assistants auraient voulu se précipiter vers elles pour leur sauver la vie, mais toute tentative était devenue impossible; une muraille impénétrable de feu leur fermait toute issue, et la voûte venant à s'effondrer, et la tour s'écroulant avec un fracas horrible, achevèrent ce drame épouvantable qui n'avait duré à peine qu'un quart d'heure.

Au dehors se déroulait une autre scène non moins désolante; les rues environnantes étaient jonchées de morts, de mourants, de membres calcinés et noircis. Des

milliers d'hommes couraient en frénétiques de tous côtés, demandant leurs épouses, leurs filles, leurs mères. D'autres tombaient à genoux pour retrouver quelque force dans la prière et la résignation ; quelques-uns reconnaissant quelque victime s'en emparaient et la conduisaient à leur maison au milieu de cris lamentables et déchirants.

D'autres, enfin, perdant leur raison, dans l'excès de la douleur se précipitaient à travers les décombres et les flammes, et ne reparaissaient plus.

Vers minuit, les flammes s'apaisèrent faute d'aliment.

Le lendemain, l'incendie était éteint, mais le soleil, en se levant, éclaira la plus triste et la plus terrible scène que l'on puisse voir. Près de deux mille cinq cents femmes, qui, hier, étaient la fleur de la noblesse Chilienne, étaient-là entassées par monceaux autour des portes fumantes de l'édifice ruiné. Leurs corps étaient horriblement défigurés, noircis, méconnaissables ; plusieurs, étaient dans l'attitude de leur dernière prière ; d'autres, tordus de la manière la plus horrible accusaient encore toutes les convulsions de leur terrible agonie, tandis que d'autres encore, debout, et calcinés par les flammes, ressemblaient à des blocs de marbre noir.

Peu d'hommes ont péri dans cette lamentable catastrophe ; l'assistance était presque toute composée de femmes et de jeunes filles de quinze à vingt ans, parmi lesquelles on pouvait en compter plus de cinq cents appartenant aux premières familles de la ville. Une mère y a péri avec ses cinq filles ; des familles entières ont disparu, et les scellés ont été apposés par la justice sur sept maisons dont on ne retrouve plus les habitants.

Les Chiliens dans leur consternation ont demandé aux autorités de la ville que cette église ne fut plus réédifiée et que, sur ses ruines, on élevât un monument funèbre aux infortunées victimes de ce triste accident.

Monseigneur Hughes. (*)

L'Archevêque de New-York est mort ! Cette mort est un événement, une perte pour tous les catholiques, et le deuil plane sur l'illustre cité et sur toute l'Amérique.

Oui, c'est une perte pour cette superbe cité à la prospérité de laquelle il a travaillé pendant plus d'un quart de siècle ! c'est une perte pour tous les catholiques de l'Archidiocèse de New-York, qui voient s'éteindre en lui leur plus brillante lumière, leur guide, leur défenseur, leur ami et leur père ! c'est une perte pour l'église d'Amérique, qui se voit dépouillée d'un de ses plus brillants ornements, d'une de ses colonnes les plus fermes et les plus puissantes. Elle venait de sécher les pleurs dont elle avait arrosé la tombe de l'archevêque de Baltimore, lorsqu'une autre tombe non moins illustre vient lui demander de nouvelles larmes et de nouveaux regrets !

Les protestants eux-mêmes s'attristent du malheur qui est venu fondre sur leur patrie. Pour eux, le grand archevêque était un citoyen d'un esprit distingué, un véritable ami du pays ; un homme dont le nom et la présence jetait un vif éclat sur leur cité, et qui s'intéressait avec la plus vive sollicitude à tous ses progrès, à toutes ses améliorations. Ils pleurent un homme qui leur inspirait du respect, lors même qu'il soutenait avec le plus de vigueur contre eux, ses propres principes, et défendait les intérêts de la foi. Ils pleurent cet *Archevêque Hughes* qui était le personnage le plus éminent qui fût au milieu d'eux, et qui, pendant de longues années, a fixé sur lui l'attention publique par ses brillantes et nombreuses qualités.

Mais pour les catholiques, le coup est accablant, car *celui qu'ils aimaient n'est plus.* Quoique, depuis quelques années, il ne pouvait plus guider leurs intérêts publics avec la même vigueur qu'autrefois, et le même succès, — cependant il vivait :—Il était au milieu d'eux et l'un deux, avec tout le prestige de sa gloire passée : avec son cœur si aimant, si ardent pour la défense des priviléges et des droits catholiques. Ils ne pouvaient plus attendre autant de lui, car l'âge, les travaux, et les infirmités avaient usé ses forces : mais ils espéraient dans leur reconnaissance que sa mort serait encore retardée de longtemps. Maintenant il les a quittés ! et cette grande lumière qui s'était levé derrière les collines de Tyrone, vient de s'éteindre sur les bords de l'Hudson ; et l'Irlande, et l'Amérique, et l'Eglise entière et tous les amis de la vérité et du bien, du pays et de la religion, sont plongés dans une tristesse profonde et d'amers regrets !

Monseigneur John Hughes est né dans la ville de Clogher, au comté de Tyrone, en Irlande, vers la fin de l'année 1798. Il était fils d'un respectable fermier que la fortune n'avait point couronné de ses dons, mais que la vertu, l'honneur et la probité, avaient comblé de leurs plus belles faveurs. Fatigué des persécutions auxquelles était en butte sa religion dans son pays natal, le jeune Hughes émigra en Amérique dès l'année 1817. Son père l'y avait déjà précédé. A peine l'eut-il rejoint que cédant aux conseils paternels, et malgré ses propres goûts, il entra chez un des fleuristes les plus habiles pour en apprendre l'art, et s'assurer pour l'avenir un moyen de subsistance.

Un esprit aussi distingué que le sien, et doué de facultés intellectuelles aussi éminentes ne pouvait guère se plaire dans une condition où l'esprit avait si peu de part, ni se trouver à l'aise dans une sphère si limitée. En conséquence, il donna tout le temps que lui laissaient libre ses occupations journalières, à des études plus sérieuses et plus relevées ; et dès que le terme de son engagement fut expiré, il abandonna sa profession et sollicita une place au séminaire de Théologie du Mont-Ste.-Marie d'Emmettsburg (Maryland).

Parlant de cette époque de sa vie, dans un discours tenu à Dublin, lors de son dernier voyage en Irlande, l'archevêque disait : " Je suis né plus tard à une autre " contrée, au-delà de l'Atlantique. Là, j'ai trouvé la " facilité de perfectionner mon éducation, car la Loi " n'y a pas encore tenté de monopoliser, et de garder " pour elle seule, la clef de l'enseignement : et quoique " catholique romain, je suis devenu un homme libre, un " citoyen américain, bien longtemps avant que l'acte " d'émancipation catholique ait passé au Parlement " anglais."

Les études du séminariste étaient déjà fort avancées ; il ne demeura pas longtemps élève, et bientôt il prit

(*) La notice suivante est, en grande partie, extraite des journaux américains, ce qui est cause qu'elle n'a pas été donnée dans le numéro précédent. Nous avons attendu pour la rendre plus complète ; nous espérons que nos lecteurs ne nous en sauront pas mauvais gré.

une place distinguée parmi les professeurs de l'Etablissement d'Emmettsburg. Il passa de là à un poste plus important.

En 1825, il fut ordonné prêtre à Philadelphie et placé dans cette ville à la tête d'une paroisse, dans l'administration de laquelle il fit preuve d'une grande activité et d'un talent remarquable.

Sa conduite ferme, courageuse et intelligente dans l'administration de cette église à laquelle il se dévoua tout entier, inspira de sérieuses inquiétudes aux ministres protestants les plus distingués.

En 1830, un défi fut porté par le Rév. T. Breckenridge, du clergé presbytérien: il s'agissait de ce point de doctrine: "*La Religion protestante est-elle la Religion du Christ?*"

Le ministre était un homme fort habile et fort instruit. Cependant M. Hughes releva le gant, avec tout l'enthousiasme de la jeunesse. Dans cette discussion il déploya une habileté, une profondeur de pensées, une érudition, et un talent d'exposition qui lui méritèrent le respect de son savant antagoniste. La controverse fut publiée dans les journaux des deux partis, et attira si fortement l'attention de tous les esprits, que les articles en furent réunis en un volume, qui pendant un certain temps eut une très grande circulation.

Le même docteur porta aux catholiques un second défi, en 1834. Cette fois on demandait: "*Si la Religion Catholique Romaine, dans quelques-uns ou dans tous ses principes et ses doctrines était l'ennemie de la liberté civile ou religieuse.*" M. Hughes encore simple prêtre, se présenta immédiatement comme le champion de l'Eglise attaquée. Les débats furent publiés dans un ouvrage édité en 1836, qui depuis a eu plusieurs éditions et qui a été lu avec le plus vif intérêt, de ce côté de l'Océan et dans le vieux monde.

Ce fut en 1832, que pour les besoins nouveaux de la ville de Philadelphie, M. Hughes fonda l'Eglise de St.-Jean, dont il demeura curé jusqu'au moment où il partit pour New-York.

Mgr. Dubois, évêque de cette ville, était alors accablé d'âge et d'infirmités. Ne pouvant plus vaquer avec la même sollicitude aux devoirs de sa charge épiscopale, il demanda, en 1837, un allégement à ses travaux et le Saint-Siége faisant droit à sa demande nomma M. Hughes à la coadjutorerie de New-York. Il fut consacré évêque, le 7 janvier 1839. Deux semaines après, Mgr. Dubois fut frappé d'une paralysie dont il ne se releva jamais entièrement; aussi l'année suivante le Pape nomma Mgr. Hughes administrateur du diocèse, et quoiqu'il ne fut pas revêtu de toute la jurisdiction épiscopale, le gouvernement de ce vaste diocèse retomba tout entier sur lui, jusqu'à la mort de l'évêque en titre, arrivée en 1842.

L'évêque Hughes monta alors sur le siége épiscopal de cette grande cité dont il devait être une des gloires les plus pures, et dont il devait être le premier Archevêque.

Un des premiers soins de son administration, fut de tenter une réforme dans ce qui concernait la tenure des propriétés ecclésiastiques. Le mode d'administration adopté aux Etats-Unis, à cette époque, avait plus d'une fois donné lieu à des conflits toujours fâcheux entre les congrégations particulières et l'autorité épiscopale. Les huit églises catholiques de New-York, les seules que possédait alors cette ville, étaient grevées de dettes; cinq étaient en banqueroute et sur le point d'être vendues. Le sage prélat prit de nouvelles mesures pour consolider toutes les dettes, et modifia l'ancien plan d'administration.

Il rencontra dans l'adoption de cette réforme la plus violente opposition; mais il obtint, en partie, ce qu'il désirait; les dettes les plus pressées furent éteintes, et l'harmonie se rétablit pour quelque temps.

Pour faire face aux nombreuses nécessités de son vaste diocèse, Mgr. Hughes visita la France, l'Espagne et l'Autriche afin d'y recueillir des secours pécuniaires.

A son retour il appliqua toute l'énergie de son zèle au développement de l'éducation catholique. Dès l'année précédente, il avait acquis une belle propriété à Fordham au comté Westchester, dans le but d'y établir un collége. Il compléta alors l'organisation de cette maison qui ouvrit ses cours en 1841 sous le nom du *Collége de St. Jean.*

La question des écoles vint, à cette époque, mettre l'Evêque de New-York, plus en évidence aux yeux du pays. Les catholiques se plaignaient de l'esprit de partialité et de secte qui régnait dans les *écoles communes*, et taxaient d'injuste la loi qui les obligeait à payer des subsides pour l'entretien d'institutions où, en conscience, ils ne pouvaient envoyer leurs enfants. On tint des assemblées publiques. Une association se forma pour obtenir d'être libéré de ces charges. On demanda, ou que la taxe fut abolie, ou que le système d'éducation fut modifié. En 1840, les catholiques adressèrent une pétition au Conseil municipal et présentèrent sept écoles catholiques, comme devant avoir droit aux subsides des *écoles communes*, en se soumettant aux exigences de la loi.

De son côté, la *Société des écoles communes* adressa ses représentations au Conseil. Les pasteurs des diverses églises protestantes les appuyèrent; des députés furent nommés de part et d'autre. Ils se rendirent à la salle des délibérations du Conseil de ville. Les protestants présentèrent leur défense; l'Evêque y répondit par un discours fort remarquable, mais il perdit sa cause. L'affaire fut alors portée devant la Législature: la Chambre des Députés, fit droit à la demande des catholiques, mais le sénat la rejeta. Aux élections suivantes, la question des écoles prit toute l'importance d'une question d'état, les catholiques sous l'impulsion de l'Evêque de New-York tinrent des assemblées, et le résultat fut tel, que leur cause parut trop bien appuyée, et leur parti trop fort, pour qu'on osât leur refuser quelques modifications au système ancien, qui s'éffectuèrent bientôt.

Tout le temps que dura cette brûlante controverse, Mgr. Hughes fut l'âme du parti catholique. Plus d'une fois, il eut à se défendre dans la presse périodique, contre des attaques personnelles: on l'accusa de semer ta discorde dans l'Etat.

Il répondit à ses adversaires par ces nobles paroles. "Je ne suis homme ni de contention, ni de querelle. "Mes dispositions ont toujours été, je crois, pacifiques "et bienveillantes, et la preuve que j'en puis donner, "c'est que jamais de ma vie je n'ai eu d'altercation "personnelle avec qui que ce soit: je n'ai jamais eu "occasion d'appeler les autres en justice, ni d'être cité "moi-même devant aucun tribunal. Souvent, il est vrai, "les devoirs publics de ma charge m'ont obligé de me "mettre en opposition avec des principes que je croyais

" outrageants ou injustes, mais dans ces cas même, " j'espère avoir toujours fait une distinction entre la " cause en litige, et la personne de mes adversaires." Ce fait est incontestable, et ce que disait alors l'éminent prélat, il put le dire jusqu'au dernier jour de sa vie.

En 1841, fut établi à Fordham le Séminaire Théologique de *St. Joseph*. Au mois d'août de l'année suivante se tint le premier synode du diocèse de New-York. Une lettre synodale qui parut à la suite, mit en vigueur le décret contre les sociétés secrètes. Et " *les Règlements sur l'administration des églises*"...... qui parurent en 1845, contenaient encore tout le système adopté par cette assemblée.

Vers 1843, l'étendue du diocèse confié à ses soins obligea Mgr. Hughes à demander pour coadjuteur, Mr. T. McCloskey, aujourd'hui évêque d'Albany. Cette demande fut écoutée du Saint-Siége, et le nouvel évêque fut consacré le 10 mars de l'année suivante.

Pendant les émeutes de Philadelphie qui eurent lieu la même année, l'Evêque de New-York se vit contraint d'écrire au Maire Harper, pour réfuter les calomnies lancées contre lui par le *Herald* et le *Commercial Advertiser*. Dans sa réponse on lisait ces paroles qui le concernent :

" Il aborda sur ces rivages en ami, avec quelques " guinées seulement dans sa bourse. Il n'a jamais reçu " la charité de personne, jamais il n'a emprunté sans " rembourser ; il n'a également jamais possédé plus de " quelques piastres à la fois ; jamais encore, il n'a eu de " protecteurs dans l'Eglise ou dans l'Etat : et voilà celui " qui, aujourd'hui, a l'honneur de vous parler comme " Evêque de New-York."

Après les événements qui provoquèrent cette réponse pleine d'une noble fierté, l'Evêque Hughes partit pour l'Europe afin de procurer à son diocèse les services des Révérends Pères Jésuites, des Frères des Ecoles Chrétiennes, et des Sœurs de la Charité. Son voyage obtint un plein succès et il revint au printemps de l'année 1846. Peu de mois après, le Président de la République le sollicita d'accepter une mission extraordinaire pour le Mexique ; il s'en défendit, ayant à remplir des devoirs plus urgents de sa charge pastorale : mais il ne put se refuser au témoignage d'estime et de confiance que lui présentèrent les deux Chambres du Congrès en le priant, l'année suivante, de donner une lecture dans la salle des Représentants à Washington. Il le fit aux applaudissements de tous, et prouva que " *le Christianisme est la seule source de Régénération morale, sociale et politique.*"

La même année son diocèse, trop vaste pour une seule administration, fut démembré : les siéges d'Albany et de Buffalo furent créés et il lui resta encore le comté de l'Etat de New-York au sud de la parallèle du 42me degré, et une partie du New-Jersey.

New-York, en 1850 fut érigé en Archevêché, et Mgr. Hughes se rendit à Rome pour recevoir le *pallium* des mains du Souverain Pontife. En 1853, on créa les nouveaux siéges de Brooklyn et de Newark, et le nombre des Evêques suffragants s'éleva dès lors à sept. L'année suivante se tint le premier Concile de la Province. Peu de temps après la clôture de cette auguste assemblée, l'Archevêque prit de nouveau la route de Rome, sans doute pour faire approuver par le Saint-Siége les décisions des évêques, et surtout pour assister à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. A son retour, il se trouva de nouveau engagé dans une controverse avec l'éditeur du New-York *Express*. Il s'agissait encore de la propriété des biens ecclésiastiques. Les marguillers de l'église de St. Louis de Buffalo avaient présenté un projet de loi en leur faveur à la Législature. En défendant cette mesure l'éditeur de l'*Express* affirma que les propriétés de l'Archevêque dans New-York s'élevaient à la somme de 5,000,000 de piastres. Le prélat était absent lorsque cette assertion fut mise en avant : il ne fut pas plus tôt de retour, qu'il la démentit en prouvant que ces biens n'étaient pas les siens, mais ceux de l'église. Une longue discussion s'en suivit et occupa longtemps la presse. L'Archevêque fit ensuite recueillir tous les articles dans un seul volume, en tête duquel il plaça une introduction où il exposait tout son système sur l'administration des paroisses. (New-York 1855.)

Le projet de loi avait cependant été adopté, mais plus tard il fut révoqué par la Législature de 1863.

Le 15 août 1858, l'Archevêque posa la première pierre de sa cathédrale : elle doit être une des plus grandes églises d'Amérique. Lorsque les murs eurent plusieurs pieds de haut, on arrêta l'ouvrage pour donner aux fondations le temps de s'asseoir et de se bien consolider : c'était peu de temps avant que la guerre éclatât, et depuis l'œuvre n'a pas été reprise, et l'Archevêque n'a pu voir réaliser la grande idée de toute sa vie.

Dans l'automne de 1861, peu après l'ouverture des hostilités, l'Archevêque, à l'instigation du gouvernement américain, passa en Europe pour user de son influence auprès des diverses Cours de l'ancien monde, en faveur de l'Union. A son retour, il fut reçu par les membres de la Corporation de New-York. L'ex-sénateur McMurray présenta l'adresse de félicitation et le Prélat y répondit par un discours qui fut publié dans le temps.

Peu après, il prêcha dans la cathédrale de St. Patrice et fit allusion à sa mission en ces termes :

" Je n'avais aucun message diplomatique à présen-" ter ; tout autre que moi pouvait s'en charger, ma " mission était uniquement de maintenir la paix, de " donner des explications, de rectifier des idées erronées, " selon que les circonstances de le faire se présente-" raient. A mon avis, je n'ai perdu aucune occasion " favorable de remplir ce but. C'était-là le seul carac-" tère attaché à mon voyage ; j'ai profité de toute cir-" constance pour atteindre cette fin, pour expliquer ce " qui était mal compris, pour inspirer aux peuples " étrangers, autant que ma parole le pouvait, l'esprit de " paix et des dispositions bienveillantes envers cette " nation à laquelle, seule, je dois allégeance et fidélité. " Cette tâche n'était pas aussi aisée qu'on aurait pu " l'imaginer. Le succès n'a pas été aussi heureux que " je l'aurais désiré. Cependant, j'espère que le voyage, " entrepris principalement dans les intérêts de mon " pays, ne sera pas entièrement perdu, et que soit di-" rectement, soit indirectement, il aura quelque bon " résultat.

Le 1er novembre 1862, l'Archevêque écrivait, sur le même sujet, à Mr. Seward, Secrétaire d'Etat ; et dans sa lettre on remarque ce passage : " Je crois que, pour " le présent, il serait inopportun de rendre public ce " qui s'est passé de l'autre côté de l'Océan : car, je ne " puis assurer que, quelque parole, quelque acte, quel-" que influence de ma part, ait pu, tant soit peu, empê-" cher soit l'Angleterre, soit la France, d'entrer dans " nos divisions intestines, qui menacent l'Union de nos

" Etats jadis si prospères. D'un autre côté, cependant, " je puis dire que je n'ai passé ni un jour, ni même " une heure à l'étranger, sans profiter de toutes les " occasions de maintenir l'entente entre l'Europe et " l'Amérique. Jusqu'à ce jour, la paix n'a pas été " troublée ; mais que l'Amérique se tienne prête, car " il n'y a pas d'amour pour nous de l'autre côté de " l'Atlantique. Les Etats-Unis y sont généralement " mal connus, sinon méprisés, et dans la conversation " on y parle des Américains avec les mêmes termes de " mépris que nous emploierions à l'égard des habitants " des îles Sandwich, du territoire de Washington, de " l'île de Vancouver, des établissements de la Rivière-" Rouge ou de la baie d'Hudson......

" Sur cette courte réponse, vous pouvez cependant " me rendre le témoignage que de tous côtés j'ai plaidé " pour le maintien de la paix, tant que j'ai pu concevoir " quelque espoir ; mais toute espérance évanouie, j'ai " opiné pour que la guerre se poursuivit avec vigueur, " afin que la victoire se décidât promptement pour un " parti ou pour l'autre."

Quoique l'Archevêque n'entre pas dans le détail des démarches qu'il fit auprès des Cours étrangères, les événements qui ont suivi semblent démontrer que sa mission n'a pas été entièrement sans succès ; que peut-être même elle a obtenu son but principal, le maintien de la paix entre les gouvernements de l'Europe et celui de la République américaine.

Un des derniers services qu'il rendit à sa chère ville de New-York, fut de se rendre à la prière du Gouverneur, lors des émeutes de Juillet 1863. Tout affaibli qu'il était, il consentit à parler aux émeutiers. Une foule immense s'assembla sous le balcon de son palais, et sa voix éloquente et persuasive rétablit le calme au plus fort de l'orage.

Il y en eut un autre plus important pour toute la province ecclésiastique de New-York, ce fut la fondation d'un Collége et d'un Grand-Séminaire provinciaux. Dans ce dessein, d'accord avec tous les évêques ses suffragants, il fit acheter les magnifiques bâtiments de l'ancien collége protestant de Troy. Il offrit la direction de ces deux nouvelles maisons à la Société de St. Sulpice. Les sollicitations furent pressantes et souvent réitérées par l'archevêque et les évêques de la province. Malgré le vif désir de coopérer à cette œuvre si importante au bien du clergé américain, la Société de Saint Sulpice ne crut pas pouvoir accepter, pour le moment. Le Séminaire s'ouvrira cependant, sous la direction de savants professeurs venus d'Europe.

Depuis plus d'un an, la santé du prélat baissait sensiblement. Vers la fin de décembre, il tomba sérieusement malade : le dernier jour de l'année il reçut les sacrements des mains du Rév. Père Quinn, curé de l'Eglise de Saint Pierre : il jouissait de toutes ses facultés et conversait librement, mais bientôt les défaillances se firent sentir. Depuis le samedi soir, 2 janvier, jusqu'au dimanche à midi, il ne s'opéra pas de grands changements dans son état, mais il était d'une grande faiblesse, pouvant à peine lever les mains et se faire entendre. Dans toutes les églises, le clergé et le peuple étaient en prière pour lui obtenir le retour à la santé ou la grâce d'une bonne mort. Dans l'avant-midi, les personnes qui le servaient parvinrent à lui faire prendre un peu de bouillon. Ses amis, conçurent alors quelque espoir de prolonger encore sa vie, mais cet espoir fut de courte durée. Vers une heure l'Archevêque perdit connaissance. Les Evêques d'Albany et de Brooklyn l'assistèrent jusqu'à la mort. Le Docteur Nelligan, Messieurs le Grand-Vicaire et le Secrétaire de l'Archevêque, beaucoup d'autres membres du clergé, les deux sœurs du prélat, la Mère Angèle, supérieure de l'Hôpital de St. Vincent et Madame Rodrigues, les docteurs T. Wood et A. Clarke étaient présents à cette dernière réunion de famille.

Environ deux heures avant son dernier soupir, l'Archevêque éprouva une série de spasmes et de légères convulsions. Le Père Starrs debout près de son lit récitait les prières pour une bonne mort et les assistants s'unissaient à ces prières. Mgr. McCloskey commença ensuite les prières des agonisants : et pendant que tous répondaient, avec des accents entrecoupés de sanglots, l'Archevêque rendit à Dieu sa belle âme avec tout le calme, le recueillement et la paix du véritable chrétien et du prédestiné, le 3 janvier, à 7½ h. du soir.

Il mourut, comme il l'a dit lui-même dans son expressif langage : " En croyant aux vérités enseignées par l'Eglise Catholique, aussi fermement que pendant toute sa vie." Ses deux sœurs assistaient à ses côtés, en ce moment suprême, et quand il eut expiré, la Mère Angèle se sentit assez forte pour rendre à son frère bien-aimé le douloureux service de lui fermer les yeux.

Aussitôt qu'ils furent informés de la mort de l'illustre Prélat, le Secrétaire d'Etat, au nom du Président Lincoln, le Gouverneur de l'Etat de New-York, le Conseil Municipal, firent parvenir à l'archevêché leurs compliments de condoléance dans les termes les plus honorables pour la mémoire du vénérable défunt.

L'église cathédrale fut aussitôt transformée en chapelle ardente pour l'exposition du corps et les obsèques. Les murs furent tendus de draperies noires, dont l'effet lugubre était relevé par de grandes croix de mérinos blanc, des couronnes, des rosettes et des nœuds de la même couleur.

Au centre de la nef s'élevait le catafalque. L'Archevêque y fut placé revêtu de la mître et de ses ornements pontificaux ; on l'apercevait de toutes les parties de l'église.

On évalue à plus de deux cent mille le nombre des citoyens de tout rang et des étrangers qui, malgré la rigueur de la température, se présentèrent pour visiter la cathédrale pendant les jours qui précédèrent les funérailles.

Le 7 de janvier, qui était le jeudi, l'église présenta le plus beau spectacle qu'on eut encore jamais vu dans New-York.

Huit évêques, et plus de deux cents prêtres réunis des diocèses de Baltimore, de Buffalo, de Portland, de Hartford, de Philadelphie, de Burlington, de Boston, de New-York, de Brooklyn, d'Albany, de toutes les parties de l'archidiocèse de New-York, et même du Canada, avec les supérieurs des Jésuites, des Bénédictins, des Augustins, des Passionistes, des Paulistes et des Rédemptoristes remplissaient et ornaient le sanctuaire.

Dans la nef, des places d'honneur étaient réservées aux supérieures des Sœurs de Charité, de la Mercy et aux directeurs des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les sociétés catholiques étaient représentées par des députations de la Saint-Vincent de Paul, de la Saint Patrice et des divers colléges.

La cité de New-York, par son Maire, le Contrôleur, le Shérif et tout le Corps Municipal.

L'armée par les généraux Dix, McClellan, Sikles et Meagher, par les Colonels Nugent, Wilson, Eagan, Bastley et grand nombre d'autres officiers de tout grade.

Parmi les membres de la Cour et du Barreau, on distinguait les juges Daly, White, Sutherland, O'Gorman, McKeon et plusieurs Avocats de distinction.

Parmi le groupe des étrangers, le Consul de France, le Commandant et les Officiers de la *Tysiphone* de la marine impériale, en station dans le port.

Grand nombre de protestants distingués s'étaient rendus à l'invitation avec une foule nombreuse de personnes des premiers rangs de la société.

Partout dans la ville les drapeaux flottaient à mimât; les Cours de Justice avaient suspendu leurs fonctions.

La Mairie, le contrôle et plusieurs autres administrations avaient fermé leurs offices; les écoles leurs classes, et un très grand nombre de marchands leurs magasins, sans distinction de croyance ni de culte. Tous les abords de la cathédrale étaient envahis par la foule, et l'on avait été obligé de barrer les rues avec une triple chaîne pour empêcher le peuple de pénétrer dans l'église.

A dix heures commença l'office des morts. La messe solennelle fut chantée par Mgr. Timon, Evêque de Buffalo. Tous les chœurs des Eglises catholiques de la ville s'étaient réunis sous la direction de M. Bergé et M. Harrisson tenait l'orgue.

Après la messe, Mgr. McCloskey, Evêque d'Albany monta en chaire. Il choisit pour texte ces paroles du chapitre IVme de la seconde épître de St. Paul à Timothé:

" J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai conservé la foi: il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de la justice, que le Seigneur, le juste juge, me donnera en ce jour, et non seulement à moi, mais à tous ceux qui chérissent sa venue."

L'orateur commença par montrer que ces paroles, mieux placées sur les lèvres de l'illustre défunt que sur les siennes, n'avaient point été prononcées autrefois par l'Apôtre dans un esprit d'ostentation ou de vaine gloire; mais dans un esprit de charité, pour la consolation des fidèles qu'il avait évangilisés, et qui, allant bientôt perdre leur père dans la foi, se seraient abandonnés à une trop grande douleur, s'ils n'avaient pas été fortifiés par le souvenir de la magnifique récompense dont il allait jouir bientôt pour ses immenses travaux.

" Ainsi en est-il de nous, continua l'éloquent prélat, " nos têtes se courbent sous le poids de la tristesse, nos " cœurs sont brisés de douleur, car notre bon, notre " grand Archevêque n'est plus!! Celui que nous avons " tant aimé, celui qui fut notre père, notre bienfaiteur, " notre guide, notre ami dévoué, notre gloire, notre joie, " celui qui fut si longtemps au milieu de nous une co" lonne et une tour protectrice, nous a quitté. Cette " voix éloquente, ces discours inspirés, ces leçons de sa" gesse, ces conseils fraternels, ces exhortations chaleu" reuses et pathétiques, qui, si souvent, ont retenti à " nos oreilles comme une suave harmonie, qui ont été " un flambeau à notre esprit, une suavité à nos cœurs, " nous ne les entendrons plus. Et nous serions tentés " de nous abandonner entièrement à la vivacité de notre " douleur, si nous ne pensions l'entendre encore nous " adresser ces paroles: Ne pleurez pas, mes chers en" fants, ne vous laissez pas aller à la tristesse à cause de " moi, fortifiez-vous dans la pensée que j'ai combattu le " bon combat, que j'ai achevé la tâche qui m'avait été " confiée, que ma course est terminée, que j'ai conservé " la foi parmi vous, et que maintenant je n'attends plus " que ma couronne.

En poursuivant son discours, l'évêque d'Albany s'attache à montrer la grandeur de la perte que viennent de faire l'église de New-York, l'église d'Amérique, l'église catholique toute entière, le pays et tous les amis de l'Archevêque à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. Il ne veut point entrer dans le récit des grands événements de cette carrière si bien remplie; il laisse, dit-il, à une voix plus éloquente un tâche qu'il trouve au-dessus de ses force. (*) La seule chose qu'il dira c'est que toutes les espérances que l'on conçut de l'Archevêque, dès le jour de son sacre, se sont pleinement réalisées. Ici un souvenir se présente à la pensée de l'Orateur, et il le rappelle avec des paroles touchantes qui ont profondément ému tout l'auditoire:—

" C'était à pareil jour, et plusieurs d'entre vous, biens-aimés frères, se le rappellent. C'était à pareil jour, le lendemain de la fête de l'Epiphanie, il y a juste vingt-six ans, le pontife que nous pleurons était prosterné à la même place, où vous voyez sa dépouille mortelle, car l'autel était alors à cet endroit: il était là dans la plénitude de la santé, dans toute la vigueur, la fraîcheur et la maturité de sa haute intelligence, il était agenouillé aux pieds du vénérable évêque Dubois, et recevait la consécration épiscopale. L'huile sainte avait coulé sur son front: les mains de l'évêque consécrateur avaient été imposées sur lui, les prières solennelles de l'Eglise avaient été récitées, la mître placée sur la tête, l'anneau épiscopal au doigt, le bâton pastoral dans ses mains, il se releva pour prendre son rang parmi les Evêques de l'église catholique. Je me rappelle fort bien cette scène imposante, qui contraste si douloureusement avec celle que nous avons sous les yeux. Je vois encore tous les regards fixés sur le nouvel Evêque; tous admiraient cette mâle et noble contenance, ce regard où se peignait l'énergie unie à la bonté, à la suavité même, ce maintien si calme, si modeste; tous se sentaient attirés vers lui. Dans cette vaste assemblée, prêtres et fidèles sentaient palpiter leurs cœurs de courage et d'espérance; chaque âme était remplie de joie, et pour ainsi dire d'une nouvelle vie...... Nous contemplions avec bonheur la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant lui; notre attente, nos espérances n'ont point été trompées."

Ici se déroule un tableau abrégé des travaux de l'illustre prélat, de sa fermeté, de sa persévérance jusqu'au dernier jour, de sa résignation, lorsqu'on lui annonça ses derniers moments; de sa piété dans la réception des derniers secours de l'église, de son calme, de sa patience dans ses cruelles souffrances; et maintenant qu'il est mort, plein de jours et de gloire, tout les préjugés se taisent et toutes les voix s'élèvent pour rendre hommage à l'élévation de son esprit, à la grandeur de son courage, à la bonté de son cœur, si tendre pour les pauvres, si fidèle à l'amitié, et au désintéressement de ses vues dans toutes ses entreprises.

" Maintenant, conclut l'éminent Orateur, nous devons lui payer le dernier tribut de l'amitié, et prier pour le repos de son âme. Quelque haute que soit la position qu'il ait occupée dans l'église, nous ne demandons pour lui, comme pour aucun autre, l'exemption de toutes les fragilités de la faiblesse humaine.

" Il a quitté ce monde préparé et fortifié par les sacrements, par une vie saintement laborieuse, par une vie de piété sincère et sans ostentation, par un dévouement entier à sa mission, mais dans le cas où la fragilité humaine laisserait encore dans cette grande âme quelque tache à expier, avant qu'elle soit trouvée assez pure pour paraître en la présence de Dieu, oh! prions de tout notre cœur, c'est notre magnifique et consolante croyance, que séparés de corps nous sommes

(*) La cathédrale de New-York doit rester un mois sous ses tentures de deuil: le mois expiré, on y chantera un service, pour le repos de l'âme de l'Archevêque, et Mgr. Purcell, Archevêque de Cincinnati, prononcera son oraison funèbre.

unis d'esprit ; que nous pouvons encore l'aimer et prier pour lui : que nous pouvons l'aider de nos pauvres et humbles mais ferventes prières. Vous donc, mes frères, prélats de l'église de Dieu, vous prierez particulièrement pour lui Nous qui avons laborieusement travaillé à ses côtés, nous qui l'avons si bien connu, nous qui avons été assistés de ses conseils, aidés de sa sagesse, oh ! prions, prions pour lui !! Et vous, vénérables pasteurs et prêtres de cet archidiocèse sur beaucoup desquels il a imposé ses mains vénérables, vous qui si longtemps l'avez considéré comme votre gloire, votre lumière, votre soutien, votre joie, priez aussi pour lui !! Et vous, Vierges saintes de l'Eglise, épouses de Jésus-Christ, priez pour lui !! Et vous, petits enfants, sans pères et sans mères, orphelins de l'église, pour qui il a été un tendre père, un généreux bienfaiteur, priez pour lui !! Et vous catholiques, tous ensemble et chacun privément, riches et pauvres, petits et grands, de tout rang, de toute condition, vous lui devez une dette de gratitude, que vous ne pourrez jamais payer. Ah ! du moins priez pour lui !! *Seigneur, donnez lui le repos éternel, et que la lumière de l'immortalité brille à ses yeux !!....* Encore un moment et vous direz adieu à ses restes mortels. Encore un moment, et la mître en tête, revêtu de ses ornements pontificaux, il s'en ira solennellement, disant à tous un dernier adieu ! Il ira prendre place parmi les prélats ses prédecesseurs qui reposent sous les voûtes de cette insigne cathedrale. Il s'en ira, entouré de toutes les prières de l'église, et quand les accents des mélodies funèbres retentiront sous les nefs sacrées, nous croirons entendre s'y mêler suavement et résonner encore après elles ces consolantes paroles : " J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai conservé la foi, et il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de la justice."

Après ces éloquentes et touchantes paroles, les chœurs entonnèrent le *Requiem* de Mozart, accompagnés du jeu triste des orgues. Le clergé, les prélats, entouraient le catafalque, les fidèles baignés de larmes et sous l'émotion des discours qu'ils venaient d'entendre priaient dans le recueillement et le silence. Les pontifes firent les *absoutes* solennelles, répandirent l'eau sainte, l'encens bénit et des prières ferventes autour de cette dépouille vénérée.

Avant de transporter le corps à sa dernière demeure et au moment de fermer le cercueil, tous les regards se portèrent sur cette auguste figure où brillait encore un dernier rayon de gloire, et chacun, à travers ses larmes lui dit au fond de son cœur un tendre adieu.

Le cortége funèbre s'achemina ensuite vers le lieu de la sépulture ; les prêtres portaient le fardeau précieux, couvert des fleurs de la piété filiale et de la reconnaissance. L'illustre prélat, réuni à ses pères repose maintenant en paix ; que la joie du Seigneur couronne ses travaux !

Bien des jugements seront portés sur l'illustre Archevêque de New-York, et avec des appréciations diverses, mais toutes les voix s'uniront, pour rendre hommage à la grandeur de son caractère, à l'élévation de ses vues, à la noblesse de ses sentiments, à la droiture de ses intentions. Ame ardente et fortement trempée, il se plaisait au milieu des luttes comme le marin au milieu des orages. Il n'en refusait aucune, il acceptait, il recherchait même toutes celles auxquelles se trouvait mêlé quelqu'intérêt religieux. Aussi a-t-il rempli tout le nouveau monde du bruit et de l'éclat de ses polémiques, et, comme le remarquait dernièrement un judicieux publiciste, personne mieux que lui ne personnifiait l'église militante sur notre Continent. Les éminentes qualités de son esprit et de son cœur lui avaient acquis un ascendant incontestable sur ceux qu'il gouvernait et sur ceux même qui le combattaient. L'Eglise d'Amérique lui est redevable d'immenses services et c'est à lui, en grande partie, qu'elle doit les progrès, les développements de ses vingt-cinq dernières années et la position honorable dont jouissent l'Episcopat et le clergé catholique dans les Etats-Unis.

Lorsqu'il fut consacré Evêque, coadjuteur de Mgr. Dubois, l'église de New-York était, pour ainsi dire, aux premiers jours de son enfance, le clergé était peu nombreux, les églises rares et disséminées à plusieurs milles de distance sur un vaste territoire. En peu d'années, un changement prodigieux s'opéra, les temples surgirent de tous côtés, comme par enchantement, tandis que les écoles et les colléges s'élevaient dans toutes les parties du Diocèse. Par les soins de l'actif prélat, des maisons d'éducation, entretenues par la libéralité des catholiques, furent construites dans presque tous les quartiers de sa ville épiscopale, rivalisant avec les meilleures institutions protestantes. Le succès couronnait toutes ses œuvres, et jamais pontife dans le nouveau-monde n'eut une vie plus agitée, ne trouvera des temps plus difficiles, avec autant de distinction, de gloire, d'éloges et d'applaudissements ! Comme écrivain, l'Archevêque de New-York se distingue par un style vif, facile et énergique, par la profondeur des pensées et la solidité des preuves, et une grande connaissance des Pères et des auteurs ecclésiastiques. Il a laissé plusieurs ouvrages, la plupart sur des matières de controverse. Outre ceux que nous avons déjà cités, nous avons encore les " *Lectures sur les causes qui ont amené les calamités du temps*," la " *Revue des lettres de Kerivan*."

Concluons avec un éminent publiciste protestant : " L'Archevêque Hughes fut réellement un grand hom-" me, un homme richement doté de la nature. Ce fait " a été plus sensible encore pour ceux qui l'ont connu " et l'ont approché de plus près. De lui on ne put dire, " *qu'il n'y a pas de grand homme pour son propre va-" let*, car l'Archevêque, dans la conversation et toutes " ses manières, sut toujours allier la dignité au naturel, " à la familiarité même. Il rendait sa société agréable, " instructive, comme peu d'hommes livrés à des études " sérieuses savent le faire. Son caractère est à l'abri " de toute tache, sa vie en harmonie avec ses enseigne-" ments, et en terminant une carrière si longue, si labo-" rieuse, si traversée, si pleine d'événements, il laisse un " souvenir que son église, ses parents, ses amis, peuvent " recueillir comme un précieux héritage et conserver " avec un juste orgueil."

Un si glorieux témoignage rendu à l'éminent prélat par ceux mêmes qui ne sont pas ses enfants, n'est-il pas un des plus beaux triomphes de l'église catholique, une réponse à ses ennemis qui ne veulent pas qu'elle puisse rien produire de grand, comme si les saints dans tous les temps n'avaient pas été les plus grands hommes de la religion, de l'état même, et les plus illustres bienfaiteurs du monde entier.

LA VIE ANIMALE ET SES MYSTERES.

Tout dans la nature est plein d'ordre et d'harmonie. Le minéral, la plante, comme l'animal, jouent chacun leur rôle dans ce concert général : tout y est providentiellement calculé d'après des lois éternelles qui ne sont que la manifestation de la volonté divine. Chaque contrée du globe a sa source de vie, et la répartition des êtres qui l'animent varie d'après l'étendue et la fertilité

du sol, la température et l'humidité de la région, la douceur et l'inconstance du climat.

Un ordre parfait règne partout entre les minéraux, les plantes et les animaux, comme il règne entre les organes du dernier des vermisseaux.

Sous divers prétextes, l'homme met souvent le trouble et le désordre dans cette harmonie. Le poisson fuit devant des eaux que l'industrie a corrompues ; les plantes souffrent de l'air vicié qui sort des fournaises ardentes où les métaux se fondent et se réduisent ; les insectes, à défaut de plantes, disparaissent à leur tour et ne servent plus de pâture aux oiseaux chanteurs.

Arrêtons-nous un instant pour voir la différence qui existe entre la nature et l'art, entre la beauté vierge d'une contrée sauvage et la richesse factice de nos jardins de plantes et de nos jardins d'animaux.

Faisons ensemble une visite au jardin zoologique, (à celui, par exemple, de M. Guilbaut).

Nous y voyons des parcs de fleurs ménagés au milieu des cages d'oiseaux et des cabanes de mammifères. Tout y respire l'aisance et la tranquillité. Cependant on croirait voir surtout l'ennui sur les traits ou dans la physionomie de ces animaux si bien traités.

Ici, des lions ou des tigres à moitié endormis baillent ou mugissent derrière leurs barres de fer ; là, des gazelles, des buffles, ou des chèvres ruminent paisiblement l'herbe que le gardien a mise dans leur cabane ; plus loin, les oiseaux de proie, se sentant trop à l'étroit dans leurs volières, poussent des cris aigres et tristes ; plus loin encore, des oiseaux granivores de tout genre et des mammifères de petite taille becquètent paisiblement leur maïs ou leur millet, rongent à leur aise leurs carrottes ou leurs feuilles de chou.

Il faut des soins de tous les instants pour conserver ces divers êtres dans un état de santé convenable. Aux uns, il faut alternativement de la chair fraîche ou des os que la boucherie fournit ; aux autres, il faut des poissons de mer ou d'eau douce, tantôt morts, tantôt vivants ; à d'autres encore, il faut le fourage sec des magasins, l'herbe fraîche des prairies ou les grains durs et presque inaltérables des marchands. Et encore meurent-ils la plupart au bout de fort peu de temps. L'expérience a appris, en effet, combien de jours, de mois ou d'années chaque espèce peut vivre dans ces conditions artificielles.

Outre les vivres, il faut aussi de l'eau, autant comme boisson que pour entrenir la propreté du corps, et de nombreux gardiens veillent avec un soin particulier à ce que la propreté règne aussi bien dans le repaire que dans l'étable. Les soins hygiéniques leur sont indispensables à tous.

L'administration ne veille pas avec moins d'attention à ce que la demeure de chacun varie plus ou moins selon la rigueur des saisons. Les uns demandent des couvertures ou des paillassons pour les abriter contre le froid de l'hiver ; d'autres réclament des précautions particulières contre la chaleur et la sécheresse.

En un mot, tous exigent des soins continuels, une attention et une surveillance sévères de tous les moments ; et, malgré la bonne administration et un nombreux personnel, des maladies surgissent encore de temps en temps, et l'on calcule avec une certitude assez grande, comme nous venons de le dire, au bout de combien d'années il faudra renouveler chaque sujet ou chaque groupe d'animaux. On sait d'avance que tel singe périra par des tubercules dans les poumons, tel oiseau rapace par des attaques épileptiques, tel autre mammifère par le défaut d'activité des voies digestives.

Il faut toute l'intelligence de l'homme et une grande activité jointe à une très-longue expérience pour bien diriger un jardin zoologique.

Visitons maintenant une contrée sauvage quelconque, de préférence un pays que l'homme a peu parcouru, une région abandonnée à elle-même. Qu'y voyons-nous ? Des animaux de tout genre en pleine liberté, les uns dans les bois, les autres dans les champs ; tous plus ou moins sains et forts, parfaitement propres, cherchant chacun sa pâture, sans gardiens pour les nourrir, sans aides pour les soigner ou les guérir. Tous ces êtres vivent et se propagent au milieu d'une belle végétation qui se renouvelle sans cesse. Merveille non moins grande ! le nombre des carnassiers est parfaitement calculé sur le nombre d'herbivores qui doivent les nourrir, comme la taille de ces derniers est réglée d'après l'étendue du continent qui les renferme et la quantité d'herbe qu'il peut produire. Les insectes sont bien en rapport soit avec les oiseaux et les mammifères qu'ils sustentent, soit avec les familles de plantes qui les nourrissent. Les plus grands animaux terrestres, l'éléphant, la girafe, le rhinocéros, appartiennent à l'ancien continent, qui est le plus vaste, tandis que le plus grand herbivore d'Amérique est le lama, le plus grand herbivore de la Nouvelle-Hollande, le kangaroo, et le plus grand mammifère de Madagascar, l'indri. Chacun pourvoit à son entretien, prend une fourrure conforme à la saison, et des milliers d'insectes sont chargés de faire disparaître les miettes tombées de la table des grands, les ordures ou les débris qui pourraient infecter une contrée. L'activité de certains d'entre eux est si grande, que les parties molles d'un cadavre disparaissent parfois au bout de quelques heures ; seul, le squelette, tel qu'une charpente solide et peu altérable, est abandonné. Le soleil et la lune interviennent ensuite à leur tour : le premier, en formant les nuages au moyen de l'eau qu'il transforme en vapeur et qu'il fait retomber ensuite sous forme de pluie pour arroser les champs et entrenir la circulation des fleuves ; la seconde, en produisant les marées et une circulation véritable dans ce grand égout, qui reçoit les eaux du monde entier, et qu'on appelle océan.

Si l'existence de tous ces organisures est assurée pour la plupart pendant l'été, en est-il de même pour l'hiver ? Faudra-t-il que pendant la moitié de l'année ils vivent décidément de l'économie qu'ils ont faite pendant l'autre moitié ? Si mince qu'ait été leur prévoyance, ils ne sont jamais pris au dépourvu cependant ; la fourmi nous en donne un curieux exemple. Ce n'est cependant pas par des greniers d'abondance qu'ils font face aux difficultés. A l'approche de l'hiver, avant que le froid ne se fasse sentir, avant qu'il n'y ait encore la moindre apparence de disette, les oiseaux chanteurs de nos buissons, les rossignols, comme les fauvettes, qui tous vivent d'insectes et de vers, émigrent, sachant bien que la pâture leur ferait bientôt défaut ; ils vont passer leurs quartiers d'hiver dans un climat plus doux, certains d'y trouver l'aisance et même le confortable. Ils ont, dirait-on, des goûts aristocratiques.

D'autres, comme les chauves-souris, les marmottes, les loirs et les ours, ont des mœurs plus simples ; pour ne pas manger pendant l'hiver, ils s'endorment, et ils ne sortent de leur sommeil léthargique que quand la

chaleur du printemps a fait éclore les insectes ou germer les plantes.

N'ayant pas de gardiens pour les couvrir de paillassons, qu'advient-il de ceux qui ne quittent pas leur pays, leur cité pendant l'hiver? Quelqu'un a soin de leur donner, à leur insu, une robe d'hiver, mieux garnie et moins froide que celle d'été, couverte d'un duvet plus moelleux et plus épais. C'est ainsi que le cheval exposé au froid prend un poil d'hiver, et que toutes les fourrures sont plus belles et mieux garnies en hiver qu'en été, dans les régions glacées que dans les tropiques. Si la zibeline a une fourrure si belle et d'un si grand prix, c'est qu'elle ne quitte pas les glaces polaires.

La vie se maintient ainsi dans la nature sans aucune intervention de notre part, sans le secours des arts humains, sans administrations et sans gardiens.

Le travail et la paresse.

NOUVELLE.

II.

(*Suite et fin.*)

COMMENT LA PARESSE CONDUIT AU CRIME.

" L'homme doit, avant tout,
" chasser la paresse de ses
" mœurs: *Qui travaille prie.*"

S. AUGUSTIN.

Bien des années s'écoulèrent depuis les événements que nous avons racontés dans la première partie de cette histoire; et, quand nous retrouvons nos anciennes connaissances, le temps, et, plus que cela encore, les différentes phases de leur existence les ont tellement transformées, qu'il faut savoir que ce sont elles pour les reconnaître. Ainsi Robert le mendiant, le chiffonnier, l'homme de peine, est aujourd'hui l'homme de confiance et presque le patron de la maison Lereuille et Cie.

Comme vous le pensez, son extérieur s'est ressenti de sa position nouvelle; c'est un homme de bon air, à la tenue soignée, aux manières simples, mais distinguées; en un mot, Robert avait su monter avec la fortune, et se rendre digne de ses faveurs!

D'abord, par sa bonne conduite et son activité au travail, Robert avait su devenir, en peu de temps, l'homme de confiance de son patron; puis, la mort du caissier, qui arriva quelque temps après son entrée dans la maison, et la difficulté que trouva M. Lereuille à le remplacer permit à notre héros de montrer son intelligence et sa capacité; alors l'honorable négociant se l'adjoignit comme second; puis, peu à peu, fatigué du fardeau des affaires, il s'en déchargea sur lui; et, comme nous l'avons dit plus haut, un beau jour Robert en arriva à se trouver presque le chef de cette importante maison.

Notre héros, voulant se mettre à la hauteur de sa position nouvelle, prit des maîtres en tous genres, fit des lectures choisies, s'entoura de relations honorables et bien placées, développa son esprit, étendit son jugement, en un mot, se transforma de telle sorte que qui que ce fût au monde n'eût jamais deviné le mendiant, l'enfant trouvé, dans la tenue élégante, dans les discours sages et éclairés du caissier, commis principal de la maison Lereuille et Cie.

Le bon négociant, fier de ce qu'il appelait le miracle de l'honneur et du travail, aimait Robert comme son fils; et, parmi les intimes de la famille, il circulait à bas bruit qu'aussitôt la sortie de pension de Mlle. Blanche, son unique enfant, il comptait l'aimer comme un gendre et un successeur.

Robert était donc heureux; mais il n'était point ingrat, bien au contraire; car toujours il avait conservé, non-seulement une correspondance, mais les relations les plus affectueuses avec le bon capitaine, cause première de sa fortune. Seulement, avec le temps, ces relations amicales avaient changé de nature: elles n'étaient plus de protecteur à obligé, elles étaient devenues celles de deux hommes de cœur qui savaient s'apprécier et se comprendre.

La montre aussi, bijou reçu avec tant de bonheur, avait toujours conservé les honneurs du gousset de son maître, malgré que bien souvent d'autres plus élégantes lui eussent été offertes en échange d'elle. Robert répondait alors en souriant:

—Merci de votre bonté, mais je conserve ma vieille amie; c'est mon talisman, c'est un souvenir bien cher, elle ne me quittera jamais.

Maintenant que nous avons renouvelé connaissance avec notre héros, nous allons suivre le cours de son histoire.

Un jour que, comme de coutume, il travaillait enfermé dans son cabinet, on frappa doucement à la porte, et le capitaine se présenta devant lui.

—Toi, Edouard! s'écrie Robert en quittant promptement son fauteuil et s'élançant dans les bras de son ami, est-ce une heureuse ou une mauvaise fortune qui t'amène parmi nous, et te fait ainsi quitter ton chez-toi et ta famille au milieu de ce rigoureux hiver?...

—Tu en jugeras toi-même, ami, répondit le capitaine, car j'ai à te demander un service; et comme ce que j'ai à te confier est beaucoup trop sérieux pour l'écrire, je me suis décidé à faire le voyage. Tu le vois, Robert, comme toujours, je compte sur toi.

—Et bien tu fais!... Mais parle, s'exclama Robert en serrant la main de son ami entre les siennes, et répétant le mot d'un ministre célèbre: " Si ce que tu vas " me demander est possible, c'est fait; si c'est impossi- " ble, ça se fera."

Le capitaine se prit à sourire. " C'est très-possible et très-facile, dit-il, mais il faut la discrétion la plus grande et la plus entière; et puisque je ne peux pas agir moi-même, j'ai pensé à toi pour me remplacer. Ecoute, voici ce dont il s'agit; seulement, pour que tu me comprennes, je dois remonter de plus loin et rappeler un temps pénible pour nous deux, en te parlant des deux années que nous avons passées au régiment. Tu me le pardonnes, n'est-ce pas?"

Une douce étreinte fut toute la réponse de Robert, et Edouard reprit son récit.

" Tu te souviens sans doute encore de mon pauvre frère, mort si malheureusement? Mais tu en ignores les tristes causes, et c'est de ces événements terribles dont je vais te parler.

" Jules, mon frère, était, comme tu sais, officier dans le même régiment que moi. C'était bien le cœur le plus noble, le plus généreux, l'âme la plus belle, la meilleure, mais aussi la tête la plus légère, la plus folle, la plus extravagante qu'il se puisse imaginer. Sortis tous les deux de Saint-Cyr la même année, nous eûmes la

chance heureuse d'être désignés pour le même régiment qui faisait partie de l'expédition d'Algérie. J'avançai rapidement ; mais le pauvre Jules fut moins favorisé, il resta dans son même grade, et cela, non pas par manque de talent, de bravoure et d'intelligence, mais seulement parce que sa mauvaise tête indisposait toujours ses chefs contre lui. Grâce à elle, il passait la moitié de sa vie aux arrêts, et le reste en querelle ou en bataille avec ses camarades : et tu comprends que tout cela exaspérait encore davantage cette nature ardente et inquiète.

" Un soir après le dîner, le vin, la fumée du tabac ayant échauffé plus que de coutume la cervelle des jeunes sous-lieutenants dont mon frère faisait partie, on parla des dames de la ville ; et on tint, il paraît, des discours fort légers sur une jeune marchande nouvellement arrivée dans le pays.

" Jules, entraîné par son cœur, prit vivement la défense de la pauvre accusée, quoiqu'elle lui fût complètement inconnue. Jusque-là tout était bien et honorable de sa part ; mais, hélas ! sa tête terrible se mit de la partie, et comme la discussion s'était échauffée et que les officiers soutenaient fortement la calomnie dont la malheureuse femme était, je l'ai su depuis, bien innocente, Jules, toujours extravagant et bravache, se posa, non plus seulement comme le défenseur d'une femme injustement accusée, mais comme l'appui intéressé de la jeune marchande qu'il s'engagea à épouser afin de la mettre à l'abri, par le rang et le nom d'un homme honorable, de toutes les attaques auxquelles elle devait être en butte.

" Le lendemain, cette querelle et le défi qui en avait été la suite me furent contés ; mais je n'y attachai aucune importance, pensant que les fumées du vin les ayant fait naître, ces folles paroles se dissiperaient avec elles. Hélas ! quelle fut ma surprise lorsque, le soir même, Jules entra dans ma chambre pour me montrer une lettre par laquelle il sollicitait de mon père l'autorisation d'épouser la jeune femme, sujet de la querelle qui s'était élevée au café !

" Je me récriai vivement sur l'extravagance de cette démarche, et, faisant à Jules toutes les observations que me dictait ma tendre affection pour lui, je finis en lui rappelant le mot de César, qu'il ne lui suffisait pas que sa femme fût vertueuse, mais qu'il fallait encore que tout le monde le crût.

" Mon frère m'écoutait en silence, mais avec impatience, car il battait la terre avec son pied, et mordait vivement ses moustaches.

—As-tu fini ton sermon ? me dit-il enfin ; tu dois cependant bien savoir que chez moi, lorsqu'une décision est prise, rien ne me fait changer de résolution. Ainsi donc, prends ton parti sur ce que tu nommes ma sottise, et envoie ma lettre.

—Non, répondis-je avec sévérité, je n'enverrai pas cette lettre, parce que je ne veux pas être ton complice. Au contraire, tu me trouveras contre toi, car je vais moi-même écrire à mon père pour le prier de mettre ordre à ta folie insigne.

—Comme tu voudras, dit Jules avec un sang-froid qui me surprit, et il me quitta.

Durant tout un grand mois, je ne pus le rejoindre tant il mit de persévérance à m'éviter, et ce fut par un de ses camarades que j'appris que mon père lui avait envoyé un refus formel sur cette demande de mariage, et qu'il se disposait à y répondre par des sommations respectueuses.

" Je voulus absolument alors parler à Jules et j'y parvins à grand'peine. Il me reçut avec une froideur repoussante, et, prières, supplications, menaces, rien ne parvint à l'ébranler.

" Ces discussions de famille firent du bruit dans le régiment, et notre colonel, voulant joindre son autorité à celle de mon père, se refusa à demander au ministre l'autorisation nécessaire à ce mariage. Jules alors donna sa démission, et, peu de jours après, fit célébrer dans l'église principale d'Alger une union qui commençait sous de bien tristes auspices.

" Tu comprends, Robert, que ni mes camarades ni moi nous n'assistâmes à cette cérémonie fastueuse. Il est vrai de dire que nous n'y fûmes pas conviés, car eux et moi étions compris dans la haine fatale que mon malheureux frère avait vouée à ceux qu'il appelait ses persécuteurs... Moi, le persécuteur !... l'ennemi de Jules ! grand Dieu !... Mais revenons à mon récit.

" Quelques mois après cette union fatale, la misère régnait dans le nouveau ménage ! Mon père, irrité de la conduite que Jules avait tenue envers lui, avait suspendu la pension qu'il lui faisait jusque-là. De plus, mon frère, fier et dédaigneux, avait fait quitter le commerce à sa femme. Sa place à lui-même était perdue, avec quoi pouvaient-ils exister, les malheureux ?... Sa bravade, son entêtement lui coûtaient bien cher, tu le vois !

" En apprenant les peines cruelles que souffrait mon frère, j'oubliai ses fautes, et, dans l'intention de le servir je me présentai chez lui. La porte me fut impitoyablement refusée... Pauvre Jules ! comme il a méconnu mon cœur ! Je cherchai alors, non plus à le voir, mais à le secourir, je pris tous les moyens possibles, j'employai toutes les ruses pour lui faire parvenir de l'argent : démarches inutiles, tentatives vaines, toujours il me fut renvoyé.... Jamais, non jamais, je ne pus revoir Jules ni le soulager !.... Enfin, que te dirai-je, ami, que tu ne devines déjà ?.... Après 18 mois d'affreuse misère, d'épouvantables souffrances, mon malheureux frère fut tué en duel par un de ses anciens camarades qu'il força à se battre, parce qu'un jour qu'ils se rencontrèrent, celui-ci le plaignit de la fâcheuse position qu'il s'était attirée par sa sottise.

" Aussitôt que j'appris cet horrible accident, je volai au lit de mort de l'infortuné ; mais, hélas ! je ne trouvai plus qu'un cadavre !.... Jules était mort sans m'embrasser ! sans me rendre sa tendresse !.... Je voulus secourir alors sa femme et le jeune enfant qu'il laissait sans ressources, mais celle-ci avait hérité de la haine, de l'orgueil de son époux, et jamais elle ne voulut ni me voir, ni rien recevoir de moi.

" Tous ces chagrins influèrent sur ma santé et mon humeur, je tombai malade, et pris un caractère sombre et misanthrope qui me rendit insupportable l'état militaire. Aussi je donnai ma démission et revins ici revoir mon père, mon pays, mes amis. Mais, hélas ! mon père mourut peu de temps après.... Je crus de mon devoir alors de m'enquérir de la veuve de mon malheureux frère, pour lui faire parvenir la part qui lui revenait dans l'héritage qui m'arrivait si tristement ! Alors j'appris qu'elle s'était retirée à Paris où elle travaillait pour se nourrir, elle et sa petite orpheline, et je chargeai un homme d'affaires de leur porter la somme qu'elles de-

vaient avoir. Elle la refusa et me fit dire : qu'ayant été rejetée par ma famille elle n'en accepterait jamais ni argent ni tendresse !....; qu'étrangère elle avait vécu pour moi et les miens, étrangère elle voulait mourir !....

" Connaissant la fierté de cette malheureuse femme, je n'insistai pas d'avantage, car toutes mes démarches pour réussir à la secourir eussent été vaines ; mais je m'occupai à faire prospérer cet argent que je ne regardais que comme un dépôt, dans l'intention de le donner un jour, soit à elle, si elle revenait à de meilleures intentions, soit à sa fille, quand celle-ci serait en âge d'être mariée. 50 mille francs sont donc déposés pour cette dot, et 50 restaient entre mes mains, pour s'augmenter dans les affaires : les voici.

" Je viens d'apprendre qu'un des oncles de cette belle-sœur infortunée est mort dernièrement en Amérique ; il ne laisse rien et cependant elle le croit riche. Il faut donc profiter de cette erreur !.... Va lui porter cette somme comme si elle avait été envoyée à la maison Lereuille par son correspondant des Etats-Unis, qui en annonce une égale d'ici à quelque temps. La veuve du pauvre Jules ignore notre liaison, elle ne pourra donc jamais soupçonner ma ruse... Mais tu comprends maintenant toute l'importance du secret que je te confie. Jure moi donc sur l'honneur que tu le garderas religieusement quoi qu'il arrive...; et maintenant la pauvre veuve et la jeune orpheline auront du pain et nous serons quittes, car tu m'auras rendu un immense service en assurant leur bonheur !"

Robert serra les mains d'Edouard entre les siennes, et lui fit le serment de ne jamais divulguer à personne au monde, d'où venait la somme destinée à un si noble usage.

Après cette promesse le capitaine prit congé de son ami et s'éloigna tranquille, tandis que celui-ci se rendit chez la pauvre veuve, pour lui porter les 50 mille francs dont il était le dépositaire.

Le matin même de l'arrivée d'Edouard, Robert avait touché pour la maison une traite de 60,000 fr. qu'il était en train d'enregistrer, quand l'entrée du capitaine dans son cabinet vint l'interrompre ; cet argent, placé dans une caisse particulière où Robert déposait toutes les sommes qu'il ne voulait pas faire entrer dans l'encaissement général avant d'avoir mis ses papiers en règle, y était encore quand il sortit pour faire la course de bienfaisance dont il s'était chargé ; et pourtant, à son retour, lorsqu'il voulut la reprendre pour terminer ses comptes, elle avait disparu !....

Pâle, tremblant d'inquiétude, Robert appelle aussitôt Germain, son homme de confiance, pour lui demander si M. Lereuille ne serait pas entré dans son cabinet pendant son absence pour prendre une somme importante placée dans sa caisse particulière, et ce fut avec désespoir qu'il apprit que son patron était non-seulement absent de la maison, mais aussi de Paris, depuis le matin.

Germain partagea vivement la peine de son maître, auquel il semblait porter la plus tendre affection, et c'était toute justice, car c'était au bon Robert qu'il devait non-seulement son existence, mais aussi la position heureuse qu'il occupait dans la maison.

Trouvé, par lui, au coin d'une borne où il était tombé mourant de faim et de misère, celui-ci, qui se rappela sa triste position d'autrefois et qui voulut obéir aux ordres de son bienfaiteur, en rendant à un autre le service qu'il en avait reçu, fit transporter dans son logis le malheureux mendiant, lui donna de quoi manger, de quoi se vêtir, et, par son instante prière, obtint du bon M. Lereuille de le faire placer comme garçon de caisse au service de la maison.

Germain, qui semblait profondément heureux du changement opéré dans son existence, s'attacha fortement à son généreux protecteur qui l'employa plus particulièrement à son service, et peu à peu lui accorda toute sa confiance.

Les choses en étaient là au moment du vol que nous venons de vous raconter.

Non seulement Germain jeta des cris de désespoir quand il apprit la disparition de la somme importante que réclamait Robert, mais, voulant mettre à couvert, dit-il, son honneur et celui de son maître, il demanda une enquête dans la maison, et, malgré l'opposition qu'y fit Robert, il alla prévenir l'autorité.

Alors la justice informa ; et comme toutes les perquisitions et tous les interrogatoires ne firent découvrir aucun coupable parmi les autres employés ou commis de la maison et que Robert seul avait touché la somme, le malheureux fut accusé !...

M. Lereuille, furieux de cette accusation injuste, répondit de la probité de son caissier et voulut éteindre l'affaire ; mais le magistrat chargé des poursuites s'y refusa résolument, exigeant que la justice eût son cours ; et comme, d'après tous les renseignements recueillis, il jugeait au contraire que Robert était coupable, il ordonna son arrestation.

Le pauvre garçon fut donc, malgré son désespoir, conduit et enfermé à la Force, comme un criminel.

Lorsqu'on instruisit l'affaire, tous les camarades de l'accusé, tous les gens attachés à la maison répondirent de l'honneur et de la bonne conduite de leur chef. Un seul protesta contre et donna même des preuves sur la culpabilité de Robert. Cet accusateur était Germain !...

Il déclara que celui que l'on voulait à tout prix faire croire innocent était un débauché, un libertin ; que lui, Germain, lui avait vu prendre les billets de banque, les serrer dans son portefeuille, et que l'ayant suivi, il savait qu'il les avait portés chez une femme veuve, ouvrière en dentelle, qui demeurait rue Saint-Claude, au Marais, veuve qui avait une fille de 17 ans, belle comme un ange.

Cette déclaration étrange fut affirmée mensongère par M. Lereuille ; mais le juge d'instruction ayant fait prendre des informations précises, sut par la veuve elle-même que l'accusation de Germain était véritable, car elle déclara que Robert, qu'elle ne connaissait que de ce jour-là, ajouta-t-elle, était venu, au nom de la maison dont il était le caissier, lui remettre une somme de 50,000 fr. qu'il disait provenir d'un envoi d'Amérique.

Cette succession était-elle véritable ? voilà ce qu'on voulut éclaircir, et les livres, et les registres furent vérifiés avec soin. Mais rien ne vint prouver la vérité de cette attestation.

Ce mystère parut étrange, et Robert fut appelé et confronté avec la veuve qui involontairement s'était faite son accusatrice. Mais il confirma ce qu'elle avait dit, et se refusa à répondre à toute autre question.

Le bon M. Lereuille était au désespoir, car il restait convaincu de l'innocence de Robert, et il devinait, sans le comprendre, qu'un secret funeste planait sur cette malheureuse affaire. Mais prières, supplications, me-

naces, il employa tout vainement pour vaincre le silence obstiné de son protégé. Robert fut inflexible ; un serment le liait à son ami, à son bienfaiteur, et, dût-il se voir condamné, il était résolu à ne pas le rompre.

Alors le procès suivit son cours, et le jour du jugement arriva enfin.

Robert, triste mais calme, était au banc des accusés. —Germain, pâle et tremblant, occupait celui des accusateurs.

Les débats commencèrent, et Germain se présenta pour soutenir son dire en présence du coupable.

" Jurez-vous devant Dieu de dire la vérité, toute la vérité, seulement la vérité ?" lui demanda le juge d'une voix grave et austère.

Germain éleva la main devant le Christ et fit le serment qui lui était demandé. Ensuite il répéta son accusation mensongère et colomniatrice.

Lorsqu'il eut fini, Robert se leva à son tour, et, avec la dignité de l'innocence, il dit à celui qui l'accusait ainsi :

—Que t'ai-je donc fait, malheureux, pour que tu cherches ainsi à me perdre ?... ne te souviens-tu donc plus que je t'ai ramassé dans l'opprobre et la misère, et que c'est à moi, à moi seul, que tu dois une position tranquille et honorable ? Prends garde à tes paroles, Germain, et souviens-toi que Dieu punit le faux témoignage !...

—Mon témoignage n'est pas faux !...; ce que je dis est vrai...., s'écria Germain devenant pourpre de colère. Vous me menacez de Dieu, eh bien ! qu'il me punisse, qu'il me fasse mourir à l'instant si j'ai proféré un mensonge !...

A peine ces mots furent-ils prononcés que le calomniateur, comme frappé de la foudre, tomba évanoui sur son banc...

A cet aspect, la terreur de l'auditoire fut au comble... On s'empressa autour du malade, mais ce ne fut qu'après de longs efforts qu'il reprit enfin connaissance. Aussitôt qu'il fut rendu à la vie, Germain promena des regards surpris sur les juges et sur Robert, puis la mémoire lui revenant, il jeta un cri terrible et, se précipitant à genoux devant le Christ, il s'écria dans une exaltation étrange :

" Grâce !... grâce !... pitié, mon Dieu !...pardonnez-moi !... ne me faites pas mourir et j'avouerai mon crime !..."

Alors s'adressant aux juges :

" J'ai menti devant vous et devant Dieu, dit-il en laissant échapper un torrent de larmes, c'est moi qui suis le coupable..., c'est moi qui suis le voleur..., et M. Robert est innocent !..." Puis avec toute l'agitation que lui donnait une fièvre violente, il raconta comment il avait su tromper son bienfaiteur, et combien il avait mis de précautions et de soins à lui cacher ses vices. Car il avait horreur du travail, et comme il savait que la paresse était maudite par Robert qui la regardait comme la mère du crime, il affectait toujours avec lui le plus grand zèle ; mais il donnait aux autres les commissions dont il était chargé, et ainsi, sans crainte d'être découvert, passait sa vie au cabaret avec des ivrognes et des paresseux comme lui. Cette continuelle débauche lui avait fait contracter des liaisons intimes avec les plus mauvais sujets, repris de justice, ne rêvant que vol et rapine. Ceux-ci, enchantés d'être unis avec un garçon de recette d'une maison si importante, l'avaient engagé à persévérer dans son hypocrisie jusqu'à ce qu'il se présentât l'occasion de faire *un bon coup*, chose qui ne devait pas manquer dans un endroit où il entrait tant d'argent ; mais, en attendant, ses affreux amis, pour lui donner plus de facilité à les servir, lui avaient fourni deux doubles clefs, l'une pour le cabinet de M. Robert, l'autre pour sa caisse particulière ;

Les choses en étaient ainsi, quand une visite du capitaine, ami du caissier, vint lui donner les moyens d'exécuter ses odieux projets, sans craindre la justice des hommes. Et il raconta toute la triste histoire, que, caché derrière une porte, il avait complètement entendue.

" Alors, continua-t-il, comme j'étais persuadé que M. Robert préférerait une condamnation honteuse à trahir son serment, pendant son absence je m'emparai de la somme déposée dans sa caisse particulière, et fis la déclaration odieuse dont je suis si cruellement puni !..."

Ces aveux semblèrent épuiser le malade qui s'évanouit de nouveau aussitôt qu'ils furent achevés. On le transporta à l'hôpital ; une fièvre cérébrale se déclara ; et, malgré tous les soins qui lui furent donnés, peu de jours après il mourut, réconcilié avec Dieu qui l'avait si justement puni, et maudissant la paresse qui l'avait conduit au crime et à la mort.

Quant à Robert, heureux de voir reconnaître son innocence sans avoir manqué à la foi jurée, il rentra dans la maison Lereuille, où chacun lui témoigna sa joie de ce retour, surtout l'excellent banquier qui avait vu encore augmenter son affection et son estime pour celui qui savait donner une si grande preuve de dévouement à un ami et à un bienfaiteur. Aussi peu de temps après il retira du couvent la jolie Blanche, sa fille, et la donna en mariage à Robert, qu'il nomma son associé et son successeur.

A ces nouvelles, le capitaine accourut à Paris, et c'est là seulement qu'il apprit l'événement que sa confidence avait entraîné avec elle.

Robert, depuis son procès, continuait à voir la veuve du pauvre Jules, il avait su gagner sa confiance et était parvenu à lui faire conserver une somme qui lui coûtait si cher. Peu à peu, par le raisonnement et l'intérêt sincère qu'il lui montra, il la conduisit au pardon et, le jour de son mariage, il eut la joie de réunir à sa table son ami et cette belle-sœur jusque là si implacable !

Heureux de cette réconciliation qu'il désirait depuis longtemps, le capitaine voulant se dévouer à la veuve et à la fille de son frère, quitta Cambrai et vint se fixer à Paris auprès de Robert, de sa femme et de l'excellent M. Lereuille, où tous ne formèrent bientôt qu'une seule et honorable famille bénie par le Ciel et par les malheureux qui ne l'imploraient jamais en vain.

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an................. $1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écr., pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Senécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4 rue St. Vincent, Montréal.

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 15 Février 1864.** **No. 4.**

SOMMAIRE.—Chronique.—Vie d'Adèle Coulombe.—Cabinet de Lecture Paroissial; séance du 26 janvier 1864; discours de C. S. Cherrier, Ecr., C. R.—Un hivernage à Québec, 1535-1536; pour faire suite à l'Arrivée de Jacques-Cartier à Montréal.—Sinite Parvulos (poésie), par l'hon. P. J. O. Chauveau.—Lequel est heureux, du Riche ou du Pauvre?—Variétés.

CHRONIQUE.

Nous nous proposions de publier aujourd'hui les discours prononcés dans la séance donnée au Cabinet de Lecture Paroissial, le 26 de Janvier dernier. Nos lecteurs trouveront plus loin le travail de Mr. Cherrier, l'un des orateurs; quant à la dissertation de Mr. Désaulniers, il n'a pas encore été possible pour nous de nous la procurer. Néanmoins, nous conservons toujours l'espérance d'en enrichir les colonnes de *l'Echo*.

Nous avons le plaisir d'annoncer pour demain, mardi, le 16 février courant, une seconde séance dans la grande salle du Cabinet de Lecture. Mr. Testard de Montigny doit lecturer sur un sujet qu'il a eu le bonheur de pouvoir étudier tout à son aise et sur les lieux mêmes: "la Basilique de St. Pierre, à Rome:" cette description sera en outre, embellie par la narration d'une cérémonie magnifique, dont ce monsieur a été l'un des témoins oculaires.

M. Michel parlera des nouvelles mines de la Chaudière. Le public assistera, nous n'en doutons pas, à cette fête scientifique et littéraire et saura en retirer un grand profit.

Nous espérons, en même temps, que les Messieurs qui donneront ces lectures voudront bien favoriser *l'Echo* en y faisant insérer leurs œuvres. Ils contribueront ainsi à l'instruction d'un grand nombre de personnes et pour notre part nous les assurons d'avance de toute notre reconnaissance.

Les journaux canadiens annoncent que le siége du Gouvernement sera transféré, l'automne prochain, à Ottawa, la capitale des Canadas-Unis choisie par la Reine. Il est probable que cette translation sera le sujet de débats très animés dans la prochaine session de la Législature.

Des nouvelles importantes nous arrivent des Etats-Unis.

Une levée de 500,000 hommes vient d'être décidée par le Gouvernement de Washington. Ces recrues devront remplacer les vides occasionnés par la guerre et les soldats dont le temps de service expire au commencement de l'été prochain. Cette nouvelle conscription va jeter la consternation et le désespoir dans un grand nombre de familles. Déjà la plupart portent le deuil de parents très chers moissonnés dans cette lutte fratricide. Quand donc l'entêtement fera-t-il place à la raison? Devons-nous assister à la ruine complète de cette grande république naguère si florissante et si prospère?

Le cabinet Lincoln n'est pas satisfait, paraît-il, d'avoir une guerre terrible sur les bras: il cherche encore de nouveaux troubles, suscite des difficultés nouvelles et finira par s'attirer la haine de tous les peuples. Voulant profiter des embarras politiques dans lesquels se trouvent les nations européennes, les ministres yankees exigent des choses même impossibles. Ainsi, Mr. Seward doit demander à la France de retirer aux confédérés les droits de belligérents.

En même temps, le gouvernement des Etats du Nord se plaint de la conduite loyale du gouvernement français vis-à-vis des vaisseaux du Sud. Toutes ces plaintes et ces exigences ne sont pas de nature à adoucir les relations entre les Tuileries et la Maison Blanche.

Puisque nous parlons des Etats-Unis, nous devons dire que ce n'est pas sans un profond regret que nous lisons tous les jours des faits d'enrôlement vraîment déplorables parmi nos compatriotes. Sous divers prétextes, des spéculateurs éhontés ou des agents fédéraux attirent, hors de leur pays, des jeunes gens, des ouvriers, des cultivateurs, des journaliers, et les livrent aux autorités américaines qui se rendent complices de toutes ces fraudes, de tous ces enlèvements. Il faut que l'on soit bien faible ou bien lâche pour avoir recours à de semblables moyens. Gardons-nous de ces piéges et punissons avec la plus grande sévérité ceux qui les tendent.

Voyons maintenant ce qui se passe dans le vieux monde.

L'Autriche et la Prusse ont envoyé au Danemark des ambassadeurs chargés d'un ultimatum à propos des duchés de Schleswig et Holstein. Ces ambassadeurs ont laissé Copenhague le 17 janvier dernier après avoir échoué dans leur mission. Ainsi le différend ne pourra être réglé que par la guerre. Les troupes allemandes occupaient déjà la plus grande partie du territoire contesté, et quelques jours après le rejet de l'ultimatum, l'expédition reçut de nouveaux renforts. Le 20 janvier, 20,000 Autrichiens se mirent en route pour le Schleswig et à peu près dans le même temps 32,000 Prussiens, sous le commandement du maréchal Von Wrangel, se dirigèrent dans la même direction.

On dit que l'Autriche et la Prusse enjoindront au duc d'Augustenbourg de sortir du Holstein.

On dit encore que la chambre basse de l'Autriche a refusé les 10,000,000 de crédit demandés par le gouvernement pour payer les dépenses de l'occupation du Schleswig.

Garibaldi a lancé une proclamation, annonçant la formation d'un comité en faveur de l'union italienne et invitant ses compatriotes à se rallier autour de lui. Le journal *Dirritto* a été saisi pour avoir publié cet appel.

En Espagne, un nouveau ministère vient d'être nommé sous la présidence de Lorrenzo Arrazala.

En France, l'opinion publique est grandement agitée par suite des discours prononcés, devant la Chambre des Députés, par MM. Berryer et Thiers, le premier sur les crédits supplémentaires et le second lors de la discussion générale de l'Adresse.

D'après Mr. Berryer (et ce fait a été admis par Mr Vuitry, commissaire du gouvernement) la dette publique de la France s'élève actuellement à la somme énorme de *trois milliards cinq cents millions*. La guerre de Crimée seule a coûté 100,000 hommes et un milliard. Le grand orateur ne voit pas que cette expédition lointaine ait rapporté aucun résultat politique avantageux pour la puissance de la nation, attendu que les deux influences prépondérantes à Constantinople sont celles du cabinet de Londres et du cabinet de Vienne. Mr. Berryer ne voit pas non plus que la guerre d'Italie ait été bien profitable. Il considère la situation dans laquelle l'Europe se trouve maintenant, après tant de sang versé pour la cause italienne. Le Pape est à moitié dépouillé, le Piémont animé de convoitises malgré l'annexion de tant d'états, le royaume de Naples désolé par la guerre civile, la Sicile dans l'anarchie, l'Autriche et la nouvelle royauté italienne prêtes à en venir aux mains. De toutes ces choses sortira une guerre terrible et désastreuse, dont il est impossible de prévoir les conséquences fatales.

Le 3 Janvier, quatre Italiens, nommés respectivement Greco, Imperatori, Trabuco et Saglio dit Marpholi dit Canetta, ont été arrêtés à Paris sous prévention de conspiration contre la vie de l'Empereur Napoléon III. Leur chef, Greco, a révélé le complot, donnant des détails qui compromettent le trop célèbre Mazzini. Une grande quantité d'armes a été trouvée en leur possession ainsi que des lettres et des photographies de Mazzini. Imperatori et Trabuco sont garibaldiens et ont la médaille de Marala ; ce dernier a déjà été condamné, sous un autre nom, en France, pour escroquerie, et à Londres, pour vol. Mazzini a envoyé aux journaux anglais une lettre dans laquelle il dénie toute participation dans le complot.

Nous terminons cette chronique par l'extrait suivant qui plaira certainement à nos lecteurs.

Lors de la cérémonie qui a eu lieu au palais des Tuileries, de la remise de la barrette, S. Em. le cardinal de Bonnechose a prononcé les discours suivants :

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire,

Votre Majesté ne s'étonnera pas de l'émotion qui me domine en ce moment. Je n'avais pu demeurer insensible aux marques de bienveillance que depuis quinze ans vous m'aviez données, et Dieu m'est témoin que j'y avais répondu par un dévouement sincère. Mais aujourd'hui cette pourpre dont, à ma confusion, je suis revêtu, cette éminente dignité que le saint-père a daigné me conférer, ne sont-elles pas de votre part, Sire, une nouvelle preuve d'estime, de confiance, et j'oserais presque dire d'affection, qui surpasse toutes celles dont Votre Majesté s'était déjà plu à m'honorer.

Aussi je ne puis dire combien j'en suis touché. Cette satisfaction du cœur n'est cependant pas sans mélange, et je ne saurais me défendre de certaines appréhensions à la pensée des nouveaux devoirs qui m'attendent.

Votre foi catholique, Sire, et votre attachement filial à l'Eglise ont ouvert le Sénat de l'Empire aux cardinaux. Votre haute intelligence n'a jamais séparé dans ses vues chrétiennes les intérêts sociaux et politiques des sentiments religieux, qui en sont la base la plus solide et la plus sûre garantie. Vous avez donc voulu que, dans cette auguste assemblée où siégent les représentants les plus élevés de la hiérarchie militaire et civile, l'Eglise eût aussi les siens et apparût en quelque sorte personnifiée dans ses premiers dignitaires.

Telle est, Sire, la source de mes préoccupations. Plus on a de respect et d'amour pour la cause qu'on doit soutenir, plus on craint de la compromettre. Et fut-il jamais de causes aussi grandes, aussi belles, aussi saintes, que celles de la religion et de la patrie ? Ces intérêts sacrés, en qui se résument tous les autres, sont ceux auxquels depuis longtemps j'ai dévoué ma vie. Je ne comprendrais pas qu'on voulût les désunir ; et quand des circonstances malheureuses, nées du choc des passions humaines, tendent à les mettre en opposition, notre devoir, comme le besoin de notre cœur, est de travailler de toutes nos forces à les concilier. C'est ce que, durant le cours de ma carrière, j'ai constamment essayé de faire.

Nourri, élevé, formé d'abord dans les rangs de la société civile et pour elle, ayant employé plusieurs années de ma vie à étudier ses lois et à les appliquer, j'ai pu apprécier ses vrais besoins et ses généreuses aspirations, comme aussi ses erreurs et ses périls. Consacré depuis au service plus immédiat de Dieu dans l'Eglise, à la propagation de son Evangile, au règne de la justice chrétienne et de la charité dans les âmes, tout en m'efforçant de remplir cette sublime mission, je n'ai jamais renié mon origine, et bien souvent l'évêque a été heureux de retrouver, pour le gouvernement des hommes et des choses ecclésiastiques, les souvenirs et les inspirations du magistrat.

Résolu de vivre et de mourir pour l'Eglise, je suis donc également déterminé à vivre et à mourir pour la France, pour cette terre chérie qui m'a donné le jour, à laquelle après Dieu je dois tout et à laquelle j'appartiens par mes plus tendres, comme par mes plus profondes affections.

Mais cette France, nous l'avons vue, il y a quinze ans, se débattre dans les étreintes de l'anarchie, nous avons entendu ses cris de détresse, et nous frémissions à la vue de l'abîme où l'aveuglement des partis allait la précipiter, quand Dieu vous a suscité, sire, pour la sauver.

Le suffrage d'un peuple entier vous a acclamé et porté sur le pavois ; les pontifes et la tribu sainte, comme tous les ordres de citoyens, ont salué en vous l'élu de Dieu et de la nation, le prince qui depuis a rouvert les portes de la ville éternelle au vicaire de Jésus-Christ, et qui l'y défend encore contre les manœuvres parricides d'enfants ingrats et rebelles ; le prince par qui la France, après trois siècles, a retrouvé ses conciles ; le prince qui lui a rendu la tranquillité au dedans et la gloire au dehors ; le prince enfin qui, lorsque l'univers se trouble à la vue des flots de sang humain qui l'inondent, aux cris des opprimés, aux bruits et aux menaces de guerre retentissant de toutes parts, calme et serein, même au milieu des plus sinistres complots, offre la paix au monde par la proposition de ce congrès destiné à éteindre ses divisions.

A ces traits, sire, qui ne reconnaîtrait à la fois et votre mission providentielle, et notre devoir à tous de vous prêter le loyal concours de nos volontés et de nos forces ?

D'autres diront mieux que nous votre infatigable activité pour le bien de l'Etat, le vaste coup d'œil de votre intelligence, votre fermeté de caractère, votre patience et cette bonté d'âme qui vous rend sensible à l'affliction du plus humble de vos sujets, et qui vous fait trouver votre satisfaction dans tout ce qui peut sécher une larme ou prévenir une souffrance.

Mais ce que nous pourrions dire peut-être mieux que plusieurs autres ; c'est cette qualité si rare dans les hommes que Dieu a élevés au pouvoir suprême, cet amour de la vérité, qui vous la fait chercher dans toutes les voies, qui souffre la contradiction, et qui par une bienveillance marquée, encourage, au lieu de l'adulation, une nouvelle franchise et l'ouverture du cœur.

Puissiez-vous donc vivre longtemps, sire, pour la prospérité de la France et pour sa gloire ! Que Dieu qui vous a déjà défendu contre tant d'attentats, daigne vous couvrir toujours de sa protection, et répandre de plus en plus dans votre âme les lumières et les forces si nécessaires pour gouverner selon ses lois le vaste empire qu'il vous a confié ! Puissent ses plus précieuses bénédictions reposer sur Votre Majesté, sur votre auguste compagne, et sur le Prince impérial, espoir des générations futures.

A Sa Majesté l'Impératrice.

Madame,

Il m'est doux d'inaugurer cette pourpre sacrée en offrant mes hommages à la mère du jeune prince qui, parmi tant de titres glorieux, possède celui de fils spirituel du pontife, successeur du prince des apôtres. Cette prérogative, gage insigne des bénédictions qui ont consacré la dynastie impériale, rejaillit sur Votre Majesté et ajoute un trait éclatant à votre destinée, si intimement liée aux destinées de la France.

On aime à contempler, au milieu des complications

de notre époque, la mission si pleine de sérénité et de grâce que la divine Providence a daigné vous confier. En effet, soit que l'orage gronde autour du saint-siége et répande la douleur et l'effroi dans tous les cœurs catholiques, soit qu'une guerre fratricide ensanglante le nouveau monde et plonge dans la plus triste indigence les populations de nos belles contrées qu'elle prive de travail, Votre Majesté, par l'énergie de sa foi et par sa compatissante charité, rassure les esprits, apaise les angoisses et ranime toute les espérances.

Ainsi se montrèrent sur le trône de France, dès les temps les plus reculés, plusieurs illustres princesses, dont nous sommes heureux de voir reproduire par vous les touchants exemples. On sent, comme au temps des Clotilde et des Blanche de Castille, que c'est dans un dessein de prédilection pour la France que Dieu vous a prise par la main pour vous élever à ce rang suprême; et c'est ce qui vous rend si chère à notre patrie, ce qui fait partout bénir l'intelligente, pieuse et sympathique compagne de l'Empereur. Je rends grâce d'une solennité qui m'a permis, Madame, de joindre ce témoignage à l'expression respectueuse de mon dévouement et de ma fidélité.

L'Empereur a répondu :

" Eminence, vous avez raison de dire que les honneurs de ce monde sont de lourds fardeaux que la Providence nous impose. Elle a voulu, dans sa justice, augmenter les devoirs en proportion des dignités; aussi, je me demande souvent si la bonne fortune n'a pas autant de tribulations que la mauvaise. Mais dans les deux cas notre guide et notre soutien, c'est la foi: la foi religieuse et la foi politique, c'est-à-dire la confiance en Dieu et la conscience d'une mission à accomplir.—Cette mission, vous l'avez appréciée avec l'attachement que vous m'avez toujours témoigné, et vous l'avez définie avec l'expérience du magistrat et du prêtre qui a vu de près où conduit l'abandon de tout principe, de toute règle, de toute croyance.

" Aussi devez-vous être étonné, comme moi, de voir, à un si court intervalle, des hommes à peine échappés du naufrage appeler encore à leur aide les vents et les tempêtes. Dieu protége trop visiblement la France pour permettre que le génie du mal vienne encore l'agiter. Le cercle de notre constitution a été largement tracé: tout homme honnête peut s'y mouvoir à l'aise, puisque chacun a la faculté d'exprimer sa pensée, de contrôler les actes du gouvernement et de prendre sa juste part dans les affaires publiques. Aujourd'hui, plus d'exclusion; le clergé, comme vous voulez bien le rappeler, a non-seulement la liberté de s'occuper des questions religieuses, mais encore ses chefs les plus éminents trouvent leur place légitime dans le premier corps de l'Etat.

" C'est donc avec plaisir que je verrai la haute dignité dont vous venez d'être revêtu vous donner accès au Sénat. Vous y apporterez, je n'en doute pas, cet esprit de conciliation qui ne sépare pas la cause de la religion de celle de la patrie; cet esprit de tolérance qui attire et persuade, enfin cet amour du pays qui tend sans cesse à rapprocher ceux qu'éloignent les divergences d'opinions.

" Je vous remercie de la justice que vous rendez aux sentiments religieux de l'Impératrice. C'est l'heureux privilége de la femme de rester étrangère aux raisons d'Etat et aux froids calculs de la politique, pour se livrer tout entière aux généreuses inspirations de l'âme, et pour offrir des consolations à l'infortune, des encouragements à tout ce qui est noble et sacré.

" Mon fils, que protégent les bénédictions de l'Eglise, apprendra de bonne heure ses devoirs de chrétien, de citoyen et de prince, et plus tard il continuera envers sa patrie, comme envers les amis de son père, à acquitter ma dette de reconnaissance et d'affection. "

Vie d'Adèle Coulombe.

Nous annonçons avec plaisir, aux amis de notre littérature et aux âmes pieuses, l'apparition d'un nouvel ouvrage, *la vie d'Adèle Coulombe, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal.*

Adèle Coulombe naquit le 23 mai 1835, à la Rivière-du-Loup, diocèse des Trois-Rivières, et mourut le 13 avril 1862 âgée seulement de 27 ans. Son père, Antoine Albert Coulombe mort en 1843, était petit neveu de Mgr. Hubert, évêque de Québec, et sa famille avait fourni plusieurs membres au sacerdoce. Sa mère était sœur de M. J. J. Caron, grand-vicaire de Mgr. Bourget, évêque de Montréal, mort le 19 juillet 1844. Ainsi elle appartenait à cette famille Caron, dans laquelle les vertus et les talents sont comme héréditaires, et qui, elle aussi, a donné au clergé, outre M. J. J. Caron, plusieurs hommes distingués, et aux communautés religieuses grand nombre de sujets qui y ont rempli avec honneur les premières charges.

Cette vie, l'œuvre d'une plume exercée et habile, est pleine de charmes, et nul doute qu'elle ne soit lue avec le plus grand intérêt par tout le monde. Si dans la vie d'un saint, c'est le saint lui-même, son cœur, l'onction de ses vertus, le secret et la beauté de ses œuvres qu'on cherche avant tout, il semble que l'historien de notre jeune canadienne a pleinement compris son rôle, en laissant, le plus souvent, parler son héroïne elle-même ou bien ses amies les plus intimes.

Voici ce que nous lisons sur sa première communion: " C'était la veille du jour le plus beau de la vie d'Adèle. Que la nuit lui parut longue!... elle la passa presque sans dormir, soupirant sans cesse après la possession de son Dieu. A son lever, elle ne pouvait contenir les sentiments qui remplissaient son âme. Comme il était tombé de la neige pendant la nuit, et que cette neige blanchissait les rues, elle disait naïvement à ses parents: " Voyez donc cette belle neige toute blanche et que les pieds des passants n'ont pas encore foulée; le bon Dieu veut nous montrer par là combien nos âmes doivent être nettes et pures. Ah! comme tout est blanc aujourd'hui,

nos robes sont blanches, les parures même de l'Eglise seront blanches, que cela exprime bien la blancheur dont nos âmes doivent être revêtues !"

"Remplie de ces saintes pensées, Adèle sortit de la maison paternelle pour se rendre à l'Eglise... elle assista au Saint Sacrifice de la Messe avec une piété qu'on n'avait pas encore remarquée en elle. Sur son visage doux et animé, dans ses yeux humides de larmes, on lisait les pensées qui occupaient son cœur. Enfin le moment d'aller à la sainte table arriva. Les anges ne purent contempler sans admiration cette enfant, qui leur ressemblait si bien par son innocence, s'avançant lentement vers l'autel, les mains jointes, les yeux baissés, le cœur tout brûlant d'amour, pour se nourrir de son Dieu ; puis s'en retournant à sa place avec l'expression d'une joie céleste, et se livrant ensuite à tous les transports de sa reconnaissance, car elle possédait enfin le Dieu caché qui comblait tous ses désirs, et elle pouvait dire avec l'épouse des cantiques : *mon bien-aimé est à moi ; je le tiens et ne le quitterai plus.*

"Son action de grâces fut en rapport avec les dispositions qu'elle avait apportées à la sainte communion. Elle semblait toute absorbée en Dieu. Une conversation qu'elle eut le lendemain avec une de ses compagnes, nous révèle une partie des sentiments qui l'animaient dans ce moment précieux. "Comme nous parlions ensemble, dit cette jeune fille, du bonheur que nous avions eu la veille ; "Oh ! dit-elle, que j'étais heureuse, mais heureuse d'un bonheur qui ne peut s'exprimer.—Et qu'as-tu dit à Notre Seigneur, lui demandais-je ? "Bien des choses, me répondit-elle ; je l'ai remercié d'abord, puis j'ai prié pour mes bons parents et pour toutes les personnes qui me sont chères : j'ai demandé ensuite à Notre Seigneur la grâce de mourir plutôt que de l'offenser.

"Au sortir de l'église, sa bouche parlait encore de l'abondance de son cœur... L'après-midi, les enfants s'étant réunies auprès des sœurs qui devaient les occuper à de pieux exercices, Adèle fut députée au séminaire avec une autre jeune communiante pour demander l'heure de la cérémonie qui devait avoir lieu dans la soirée. Mr. Fay, curé d'office, étant venu au parloir, raconte son amie, nous adressa quelques paroles gracieuses ; puis, se tournant du côté d'Adèle, qui avait l'air si sage et si contente, et nous regardant toutes les deux, il nous dit : *vous devriez toujours être de petites vierges.* Comme je me taisais pour laisser parler ma petite compagne, qui parlait toujours si bien, Adèle répondit d'un air aisé : "Oh ! oui, Monsieur, il serait bien à désirer qu'il en fût ainsi." Ce souhait eut son entier accomplissement. Adèle demeura en effet, toujours vierge de corps et d'esprit, et ce lis si bien arrosé du sang de l'Agneau, conserva toujours sa blancheur." (1)

Rien n'est plus touchant que son zèle pour la propagation de l'œuvre de la *Ste. Enfance.* En effet, "la pensée seule des pauvres petits enfants infidèles attendrissait son cœur et excitait sa charité. Elle était infatigable pour former le plus de douzaines possibles. Elle usait de tant d'adresse, de tant d'insinuation, qu'on ne pouvait lui résister. Un jour qu'elle invitait une de ses compagnes à donner son nom, celle-ci lui répondit par un refus formel, disant qu'elle était déjà d'assez d'associations. Adèle ne dit rien, mais elle ne se donna pas pour battue. Quelque temps après, elle lui envoya un numéro des annales, en lui disant poliment : "quand tu comprendras bien le but de cette association, ton bon cœur ne te permettra pas de différer plus longtemps à en faire partie." Puis l'ayant rencontrée un autre jour : "Eh bien, dit-elle, c'est aujourd'hui que tu vas te mettre de la *Ste. Enfance ?* cette œuvre te portera bonheur. Tiens, ajouta-t-elle, en lui présentant une liste, voici une douzaine qui ne demande que ton nom pour s'achever ; ce n'est pas toi qui l'as commencée, mais c'est toi qui vas la finir. Allons, allons, une petite offrande avec une petite prière pour les petits Chinois ! Donne-moi ton nom, et tu seras de la *Ste. Enfance* pour sauver des enfants qui formeront ta couronne au ciel."

(1) Sa compagne est aussi entrée en religion.

Mais laissons parler un juge autrement compétent que nous, et terminons par l'approbation si flatteuse que Mgr. l'Evêque de Montréal a bien voulu donner à ce livre où respire à chaque page le parfum de la piété la plus suave et de la charité la plus tendre.

APPROBATION DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Nous avons vu la VIE D'ADÈLE COULOMBE, *Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal en Canada ;* et nous lui donnons notre pleine approbation. Car, il nous a paru, en parcourant cet ouvrage, qu'il était de nature à faire sur les bonnes âmes, que la vertu attire par ses charmes, de douces et vives impressions.

On y trouve en effet, d'un bout à l'autre, des sentiments d'une piété tendre, que l'auteur, qui a connu particulièrement la Religieuse, dont il écrit les saintes œuvres, a su présenter à ses lecteurs sous des traits, qui font aimer la vertu, tout en faisant connaître celle qui l'a si bien pratiquée.

On reconnaît cette parfaite Religieuse à son langage, à son style, à son caractère qui semblait avoir été frappé par le Créateur, tout exprès, pour être, dans ces temps mauvais, une expression vivante d'une âme qui est faite pour donner au monde le spectacle des vertus les plus candides et les plus aimables.

L'impression des personnes pieuses, qui ont déjà lu cet ouvrage, est qu'il est de nature à répandre un parfum délicieux, non seulement dans les Maisons Religieuses, mais encore dans les Pensionnats et dans les bonnes familles du monde, qui, au milieu de ce siècle corrompu, conservent le feu sacré de l'amour divin.

Puisse cette vie d'une humble Sœur Hospitalière confondre la sagesse des prétendus sages du monde, qui s'étudient à combattre l'Etat Religieux, qui représentent les vœux sacrés que l'on y fait, comme un joug insupportable, et qui voudraient faire croire que les personnes que Dieu y appelle, ne peuvent y être que souverainement malheureuses !

Nous le bénissons donc, avec toute l'effusion de notre âme, cet ouvrage ; et nous lui souhaitons tout le succès qui lui est dû, et que semblent lui assurer les vertus, qui y sont si bien représentées, et les pieuses inclinations qu'il va nourrir et fortifier dans tous les cœurs nés pour les choses célestes.

Donné au dit Hôtel-Dieu de Montréal, le 23 janvier 1864.

† IG. ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

Discours de C. S. Cherrier, Ecr., C. R., prononcé à la séance du 26 janvier 1864.

Monsieur le Supérieur,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons tous regretté l'interruption des séances du Cabinet de Lecture Paroissial où nous avons été si souvent intéressés par des lectures, où l'on trouvait toujours mêlés avec art, l'utile et l'agréable. C'est avec d'autant plus de satisfaction que nous voyons cette institution reprendre ses séances, qu'elle entre dans une phase nouvelle qui nous promet des jouissances intellectuelles encore plus abondantes que celles que nous y avons déjà goûtées, et une instruction plus solide et plus variée. Dans des lectures telles que celles dont plusieurs littérateurs nous ont favorisés, au Cabinet de Lecture, on ne pouvait qu'effleurer les sujets auxquels elles avaient rapport et, nécessairement, l'agrément de la forme y était souvent plus recherché que la profondeur des idées.

A ce genre plus ou moins léger d'instruction qui a aussi ses avantages et qui ne sera pas abandonné, on ajoutera des cours suivis où les matières qui en feront l'objet seront traitées avec quelqu'étendue. Ces cours ou séries d'entretiens sur des questions se rattachant à la philosophie, au droit et à d'autres sciences ne pourront manquer de fournir des sujets de méditation aux esprits sérieux (et j'aime à croire que nous sommes tous des esprits sérieux) et, en même temps, des connaissances générales devenues presqu'indispensables à l'époque où nous vivons. Nous en avons la preuve ce soir dans l'entretien brillant que nous venons d'entendre. Il est bien propre à nous convaincre que, si l'éminent professeur de philosophie qui a su nous captiver, autant par l'élégance de son élocution que par la lucidité de ses idées, est initié aux mystères de la métaphysique, il ne l'est pas moins aux secrets de la littérature, et qu'il sait avec le même bonheur, nous exposer les splendeurs de l'une et reproduire les beautés de l'autre.

Aussi n'est-ce pas une tâche enviable que celle de s'adresser à un auditoire qui est encore sous le charme de sa parole éloquente.

Les typographes fournissent complaisamment à celui qui écrit, une excuse toujours prête pour les locutions vicieuses. Celui qui parle est privé de cette ressource et ne peut compter que sur l'indulgence de ses auditeurs pour les incorrections de langage qui lui échappent. C'est ce que je fais.

Quelques remarques sur l'étude du Droit et propres à faire voir son utilité, ne sont point hors de propos après un entretien philosophique. Elles peuvent d'autant plus s'y rattacher que la philosophie, comme l'a remarqué un professeur de Droit, éminent, est l'une des avenues du Droit. En outre, la jurisprudence, c'est-à-dire, la Science du Droit poursuit, dans une sphère différente, le même objet que la Philosophie, la recherche de ce qui est vrai, juste et honnête.

Aussi les Jurisconsultes Romains, ces flambeaux de la jurisprudence à laquelle ils ont élevé un monument impérissable, ces hommes dont les décisions sont tous les jours invoquées dans les tribunaux comme des oracles, se sont-ils appliqués à l'étude de la Philosophie. Les extraits que nous avons de leurs ouvrages portent l'empreinte des doctrines philosophiques dont ils s'étaient nourris. Gravina, dans la préface de son traité des sources du Droit, dit que : " Les Jurisconsultes Romains ont toujours tellement marié l'étude du Droit " à celle de la philosophie qu'ils ont recueilli tout ce " qui se trouvait épars dans les livres des philosophes " Grecs, sur les notions de l'honnête et du juste ; sur " les bornes du bien et du mal...... en sorte que ce qui " n'était chez les Grecs qu'un amusement de l'esprit, " est devenu à Rome, le fondement du Droit soit public " soit privé. "

Remarquons en passant, que la recherche de la vérité était tellement sincère chez ces Jurisconsultes philosophes, que les membres des deux écoles principales qui s'étaient formées parmi eux comme il s'en était formé chez les philosophes Grecs, adoptaient réciproquement leurs décisions, quand ces décisions leur semblaient avoir pour elles la justice et la vérité. Il est des écoles philosophiques qui n'ont pas toujours donné l'exemple d'un amour si désintéressé de la vérité.

Puisque l'étude de la philosophie est liée si intimement à celle du Droit, il n'est pas étonnant que l'on m'ait demandé de vous adresser quelques observations sur les avantages de cette étude. Je sens, à la vérité, que ce soir, en accédant à cette demande, je semble jouer de malheur. Ce n'est pas assez d'être obligé de faire entendre une parole faible et décolorée à la suite de la parole vive et brillante du professeur de St. Hyacinthe, il me faut encore aborder un sujet qui vient d'être traité par le célèbre Evêque d'Orléans avec cette hauteur de vues, cette énergie de langage qui caractérisent toutes ses œuvres. C'est après avoir lu les magnifiques considérations que Monseigneur Dupanloup a fait valoir en faveur de l'étude du Droit et de son importance que l'on apprécie d'avantage ce que l'un des plus grands écrivains anglais a dit en parlant du Droit : *que c'était l'une des premières et des plus nobles sciences, une science qui fait plus pour donner à l'intelligence de la vivacité et de la vigueur* (*to quicken and invigorate the understanding*) qu'aucun autre genre de connaissance.

En présence du plaidoyer éloquent de l'Evêque d'Orléans en faveur de l'étude du Droit, il me faut nécessairement me borner à quelques courtes considérations qui, à défaut de tout autre mérite, auront celui de l'actualité, en faisant voir que, dans notre régime politique, cette étude est non seulement utile, mais qu'elle est presqu'une nécessité.

Que dans tout état de société, cette étude produise des résultats heureux, cela n'est pas douteux. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que, de même que la philosophie est l'expression la plus haute de la vérité après la théologie, de même le Droit est l'expression la plus élevée de la justice, cette vertu sur laquelle repose comme sur une base solide tout l'édifice social et qui en maintient toutes les parties dans l'ordre et l'harmonie. La justice, les anciens l'avaient divinisée et, suivant la mythologie, cette déesse n'avait habité la terre que pendant l'âge d'or. Dégoûtée du séjour terrestre par la perversité des hommes, elle s'envola au séjour céleste. Ceci n'est qu'une fiction poëtique ; car, de même que le monde matériel retomberait dans le cahos, si la main divine qui l'en a tiré cessait d'en régler les mouvements, de même le monde moral n'offrirait plus que désordre et confusion si la justice en était bannie et

cessait entièrement de régler les rapports des hommes entr'eux.

Cette vérité n'avait pas échappé à l'antiquité payenne puisqu'à ses yeux, " la justice comprenait tous les rap-" ports humains, politiques et civils et constituait " l'harmonie universelle du monde moral, de l'huma-" nité."...... Si, dans toute société, la justice doit présider aux rapports politiques, il en résulte que la science du Droit qui n'est que celle même de la justice devrait être l'objet des études du plus grand nombre sous tous les régimes politiques, et surtout sous un régime constitutionnel comme le nôtre. Je ne pense pas exagérer en disant que, sous ce régime, l'étude du droit est non seulement très avantageuse, mais qu'elle devient une nécessité. Cette nécessité résulte, en effet, du rôle que les habitants d'un pays régi par des institutions représentatives sont appelés à jouer dans l'organisation de la société politique, Ce rôle ne saurait être rempli avec honneur pour eux et avantage pour leurs compatriotes, à moins qu'ils n'y apportent un sentiment de justice et de devoir et la conscience de leurs obligations, toutes choses que l'on n'acquiert que par l'étude du Droit, ainsi que je l'ai déjà fait entrevoir et comme je le prouverai encore plus clairement par les quelques remarques qui me restent à faire.

Quant au rôle que tous les citoyens, ceux qui appartiennent aux classes les plus humbles comme ceux qui font partie des plus élevées, sont appelés à jouer dans notre organisation politique, vous le connaissez tous. Ce rôle, digne d'une noble ambition, consiste pour les citoyens à participer au gouvernement du pays, soit en siégeant comme législateurs dans les assemblées législatives pour décréter les lois, soit en siégeant dans le Conseil comme Ministres chargés d'en surveiller l'exécution et de veiller à tout ce qui peut, dans une administration bien dirigée, promouvoir les intérêts moraux et matériels des administrés. En outre do cette participation directe au gouvernement, il en est une autre, indirecte, qui n'est pas moins importante, c'est le droit de désigner par la voie du suffrage ceux qui rempliront les fonctions si élevées, et en même temps si recherchées, dont je viens de parler, celles de député, celles de ministre.—Eh bien! cette participation, soit directe, soit indirecte au gouvernement de son pays entraîne une responsabilité souvent trop méconnue par ceux qui l'encourent sans songer à tout ce qu'elle a de grave, je dirai même de redoutable. Si quelque chose peut faire naître la conscience de cette responsabilité, et la faire apprécier dans toute son étendue, c'est la notion même que comporte l'idée de Droit, et les éléments qu'elle renferme. Ces éléments sont de deux sortes: l'un consiste à faire envisager le droit comme un titre à réclamer quelque chose, à jouir d'une prérogative, d'un avantage quelconque, l'autre comprend l'obligation qui correspond à ce droit et qui est attachée à son exercice.

Prenons pour exemple de ce que je dis en ce moment, le droit de suffrage accordé dans nos institutions à la plupart des citoyens, ce droit dont les peuples libres et éclairés se montreront toujours jaloux avec raison, puisqu'il constitue toute leur existence politique et les fait participer à l'administration de la chose publique. Mais s'il n'y a pas de Droit plus précieux pour un peuple, il n'y en a point non plus qui soit accompagné de plus de séductions. Ceux qui captent les suffrages des peuples et désirent les obtenir dans des vues d'ambition et d'agrandissement personnel, leur ont parlé de tout temps de leurs droits et de leurs intérêts, beaucoup plus que de leurs devoirs et de leurs obligations. Il en est résulté que les populations, flattées dans leurs instincts les plus chers, ont souvent exagéré leurs droits et perdu de vue les devoirs qui sont attachés à leur exercice, et se sont livrées à un égoïsme et à une cupidité souvent funestes au bon fonctionnement des institutions populaires.

Montesquieu a dit, quelque part, que les choix populaires étaient admirables. Cette assertion ne saurait être fondée qu'en autant que ces choix sont, chez ceux qui sont appelés à les faire, le résultat d'un jugement qui n'est faussé ni par l'erreur ni par la passion. Eh! quelle meilleure sauvegarde contre la passion que le sens moral fortifié par des notions de justice et de droit!... L'électeur, étranger à tout autre sentiment qu'à celui du devoir, à tout autre intérêt qu'à celui de la vérité, à toute autre passion qu'à celle du patriotisme, s'approchera de l'urne électorale avec un légitime orgueil pour y déposer un vote consciencieux et éclairé.

S'il est essentiel au bon fonctionnement des institutions représentatives, que les peuples qu'elles régissent, connaissent bien leurs obligations, il ne l'est pas moins que les dépositaires du pouvoir, chargés de la belle mission de faire le bien-être de leurs semblables en les gouvernant, aient, eux aussi, un sentiment profond de leurs obligations, des notions précises sur ce qui est permis et ce qui ne l'est pas en morale, enfin une connaissance approfondie de cette science du droit qui, comme l'observe un jurisconsulte philosophe, est: " La " science des rapports obligatoires des hommes." Multipliés comme le sont ces rapports entre les gouvernans et les gouvernés, les administrateurs et les administrés, il n'y a que la justice et la justice la plus stricte qui puisse empêcher les froissements qui en détruiraient l'harmonie et en feraient, pour les uns, une source de dangers, et, pour les autres, une source de malheurs.

Je ne demande pas à l'homme d'Etat, au Ministre porté au pouvoir par les suffrages de ses concitoyens, les larmes que versait cet Empereur Romain à la fin des jours où il n'avait pu répandre de bienfaits et contribuer à la félicité de ses semblables. Je ne suis pas si exigeant; ce que je lui demande, c'est qu'à la fin de sa carrière, quelle qu'ait été sa durée, cet homme d'Etat puisse se rendre ce témoignage honorable qu'il n'a jamais trempé dans aucune injustice, par faiblesse, entraînement ou enivrement du pouvoir.

Je regretterais qu'on pût me reprocher de ne pas assez apprécier l'importance du sentiment religieux. Je conviens qne c'est assurément le frein le plus fort qu'on puisse opposer à l'ivresse du pouvoir ou au débordement des passions populaires.

Mais, après le sentiment religieux qui, malheureusement, dans ces temps de scepticisme, n'a pas conservé toute l'influence qu'il devait avoir, s'il est quelque chose qui puisse, sinon le remplacer, du moins y suppléer en partie, c'est la morale souvent très élevée qu'offrent les Jurisconsultes philosophes.

A ces considérations sur l'utilité ou plutôt sur la nécessité des études légales, je pourrais en ajouter d'autres, secondaires, à la vérité, mais néanmoins dignes d'attention. Que d'emplois dont les citoyens peuvent être chargés et qui exigent, pour être bien remplis, des

connaissances positives du Droit. Et, dans les départements de la haute administration, combien de droits individuels, combien d'intérêts légitimes l'on est exposé à méconnaître et même à violer, si on ignore les lois qui les protègent ? Prétendre décréter des lois, ou participer seulement à leur confection et ignorer celles qui existent déjà, c'est une prétention qui impliquerait contradiction.

Sans entrer dans plus de détails, je termine par un motif puissant pour engager la jeunesse surtout, cette jeunesse qui a, je le suppose, la *digne ambition*, comme la nomme Monseigneur Dupanloup, de siéger dans nos assemblées législatives et qui désirera y porter les aspirations de leur âge, aspirations toujours nobles, toujours patriotiques, à se livrer avec ardeur à l'étude de la science des lois. Qu'ils songent que beaucoup de ceux qui nous ont précédés dans la carrière politique étaient des Jurisconsultes distingués, et que c'est au nom des lois et du Droit constitutionnel qu'ils ont pu, avec succès, revendiquer les libertés populaires, assurer à leurs compatriotes les droits que leur accordaient les principes du gouvernement sous lequel ils vivaient, et protéger nos institutions civiles et religieuses contre les attaques d'un fanatisme intolérant. Entre plusieurs exemples que je pourrais citer, il en est un qui me parait avoir un tel mérite d'à propos que je ne puis me refuser au plaisir de le rappeler. A une époque déjà éloignée, des rumeurs sinistres circulaient et inspiraient de justes craintes que l'on ne songeât à réaliser le projet de spoliation médité depuis longtemps contre les biens d'une des maisons religieuses les plus chères à tout le pays et aux citoyens de Montréal en particulier. Un malaise facile à concevoir régnait dans la population catholique. Que fit l'ancienne Chambre d'Assemblée du Bas-Canada ? Cette branche populaire de la Législature dirigée par des hommes qui, à un patriotisme pur et désintéressé, à un attachement sincère pour tous les établissements de leur pays, joignaient des connaissances étendues en Droit constitutionnel et public, n'hésita pas à transmettre au Gouverneur une adresse dans laquelle elle fit part des alarmes de la population catholique. Elle rappela les titres incontestables que la maison dont on avait médité la spoliation, avait à la propriété des biens dont elle savait faire un si noble usage. La Chambre invoqua aussi les grands principes du Droit Public qui militaient en faveur de l'existence légale d'une communauté dont l'origine remontait à plus d'un siècle. Cette adresse, qui obtint l'éloge d'un prélat Anglais catholique et très distingué, demeurera dans nos annales parlementaires comme un monument de l'éloquence et des connaissances légales de celui qui la rédigea et un témoignage honorable de l'estime, du respect et de la reconnaissance de tout un peuple manifestés par la voix de ses représentants, en faveur de la maison de St. Sulpice du Canada qui a fait revivre parmi nous les lumières, les talents et les vertus de celle de Paris.

Un Hivernage a Québec.

1535—1536.

(Pour faire suite à l'arrivée de Jacques-Cartier à Montréal.)

I.

STADACONÉ.

En descendant de Montréal, Cartier s'arrêta au milieu de sa route devant une belle rivière venant du Nord. Plusieurs îles verdoyantes, agréables et fertiles, couvertes d'arbres de toutes sortes étaient magnifiquement assisses à son embouchure: la plus grande commandait toutes les autres et s'avançait jusque dans le St. Laurent. Sur sa pointe extrême, le Capitaine y planta une grande croix et prit possession, au nom de François Ier, de cette riche contrée où devait un jour s'élever *Trois-Rivières*.

Parti le quatre d'Hochelaga, le onze d'octobre il était à Stadaconé. Il y trouva ses équipages fortifiés, les dispositions des sauvages commençant déjà à inspirer quelques craintes.

Cependant, le roi Donnacona ayant appris le retour du Capitaine descendit aux navires, avec les principaux chefs et les deux interprètes, Domagaya et Taiguragny. Ils se livrèrent à de grandes démonstrations de joie et feignirent d'être fort contents de le revoir. Cartier ne s'y fiait nullement; il les accueillit toutefois avec courtoisie et accepta l'invitation d'aller les voir à leur village. Le lendemain, en effet, il se mit en route pour Stadaconé, accompagné des gentilshommes et de cinquante hommes bien armés et marchant en bon ordre.

La bourgade du Seigneur de Canada était loin d'être cette vieille capitale d'aujourd'hui, suspendue comme un nid d'aigle aux flancs abrupts du Cap-Diamant, et que le voyageur venant du Montmorency, admire en descendant la côte de Beauport. Ce n'était point cette rade vivante où se croisent les pavillons de toutes les nations, ni ces milliers de toits argentés, reflétant les rayons du soleil, et s'échelonnant de la base jusqu'au sommet de la montagne. Ce n'était pas cette cité pittoresque et curieuse, avec ses fortifications et ses batteries, ses longs et populeux faubourgs, son Hôpital de marine, ses chantiers, son Parlement, son Université, ses belles églises et son orgueilleuse citadelle qui, comme une sentinelle vigilante veille à la garde du pays.

Alors le vaste bassin était silencieux et désert; la montagne couverte d'épaisses forêts, du côté du fleuve, baignait majestueusement ses pieds dans les flots qui les venaient carresser, et du côté des terres se déployant comme un aile d'oiseau (1) et s'inclinant doucement vers le couchant, laissait quelques espaces découverts, où s'élevaient les cabanes des sauvages.

Leur village était à une demi-lieu de la station des vaisseaux, il n'était point fortifié comme Hochelaga, et pouvait être situé sur cette partie du côteau Ste. Geneviève où se trouve aujourd'hui le faubourg Saint-Jean.

A l'arrivée des étrangers, les indigènes sortirent audevant d'eux, formant des danses à part, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Après les saluts et les harangues d'usage, le capitaine leur fit ses présents : aux hommes, il donna des couteaux, à chaque femme et à chaque jeune fille qui défilait devant lui une bague

(1) Stadaconé, en algonquin, signifie *aile*.

d'étain dont elles se montrèrent très satisfaites et passablement fières. Condnit par les deux interprètes, il visita le village, entra dans les huttes d'écorce de bouleau qu'il tronva fort bien approvisionnées pour l'hiver.

Chemin fesant, le Grand-Chef racontait ses exploits au Capitaine, et arrivé à sa cabane, il lui fit voir les trophées de ses victoires: c'était cinq têtes de Toudamans, ou d'Iroquois, que le barbare avait scalpées et qui séchaient étendues sur des pieux. En les montrant aux étrangers, il savourait encore le plaisir de la vengeance, qu'il venait de tirer d'un massacre dont les habitants de Stadaconé avaient été, deux ans auparavant, les victimes.

Deux cents sauvages de ce village, hommes, femmes et enfants, descendaient à *Honguedo*, aujourd'hui le pays de Gaspé; ils allaient faire la guerre aux Toudamans. Un soir, la nuit les surprit en face du Saguenay : là, se tronve une île déserte, un roc dépouillé et battu des flots et des vents, qui lenr servait de station dans leurs courses; ils y prennent terre, ils tirent sur le sable leur canots, construisent leurs huttes pour la nuit, et s'environnent d'une palissade pour se mettre à l'abri des surprises. Nulles sentinelles ne furent placées pour faire le guet, et sans plus de soucis les guerriers se livrèrent aux douceurs du repos.

Tout le jour, plusieurs canots de Toudamans avaient battu le fleuve en quête de leurs ennemis. De bien loin, ils avaient aperçu la flotille de Stadaconé, et se cachant derrière les rochers de la côte, ils n'avaient point été découverts. Du fond de leur retraite et du sommet des caps voisins, ils avaient pu suivre tous les mouvements de leurs ennemis. Quand les derniers feux du campement s'éteignirent sur l'île, ils reprirent la mer et s'avancèrent pour les surprendre.

Le ciel roulait de gros nuages, comme à l'approche d'une tempête, la nuit était sombre et obscure, nulle étoile ne brillait au firmament, nul rayon de lune ne déchirait ce voile funèbre. Les Toudamans s'avançaient en silence; la mer agitée par un vent léger, et le bruit des vagues se brisant sur les récifs étouffaient les coups d'avirons. Lenrs canots étaient chargés do fascines d'herbes et de branches desséchées. Ils prirent terre à peu de distance du campement, derrière une pointe qni les mettait à couvert. Leurs canots asséchés, ils se chargèrent des fascines et de leurs armes, et glissant légèrement à travers les rochers et les broussailles, ils arrivèrent sans bruit jusqu'au pied de la palissade. Là, déposant leurs fascines, ils y mirent le fen; en un instant, les flammes gagnèrent la palissade, envahirent les canots et les cabanes. Aux frémissements de l'incendie, auxquels se mêlèrent bientôt les cris de guerre des Toudamans, les sauvages surpris se réveillent. Comment peindre leur effroi, lorsqu'ils se voient enveloppés de toutes parts, d'un cercle de feu qui toujours se rétrécit et s'avance menaçant, sans leur offrir aucnne issue. Les femmes, les enfants poussent des cris d'horreur; les guerriers rugissent comme des lions blessés par les chasseurs. Dans ce désordre et cette confusion, ils s'élancent à travers les flammes pour chercher leur salut dans la fuite, mais à mesure qu'ils se présentent, les Toudamans leur brisent le crâne de leurs casse-têtes ou les percent de leurs flèches, avant qu'ils aient le temps de se mettre en défense. Quatre seulement s'ouvrant un passage, la hache à la main, gagnent la mer et se sauvent à la nage. Tous les autres périssent par le feu, ou sous les coups de leurs ennemis.

Après avoir visité le village, Cartier retourna vers ses vaisseaux, au milieu des chants et des danses de ces naïfs enfants des forêts.

Les loisirs de l'hivernage furent employés à étudier les croyances religieuses de ces peuplades, leurs mœurs, leur caractère, leur façon de vivre, leur manière de faire la guerre; à prendre des renseignements utiles sur le cours du fleuve et sa navigation, sur la flore et la faune de cette contrée, ou sur les plantes qui y croissent et les animaux que nourrissent ses forêts et ses eaux ; sur la situation, l'étendue et la division générale du pays, les cours d'eau qui l'arrosent, la qualité des terres, et les ressources qu'elles pourraient offrir pour l'établissement d'une colonie.

La Religion de ces peuples se réduisait à bien peu de choses. Ils croyaient à un Dieu nommé *Cudonagny* qui leur parlait souvent. Quand il était de bonne humeur, il lenr annonçait s'il ferait beau temps ou mauvais temps pour la chasse; mais s'il se levait chagrin, il leur jetait de la terre au visage et de la poussière dans les yeux : aussi le craignaient-ils beaucoup plus qu'ils ne l'aimaient.

Ils avaient une idée confuse de la vie future; ils racontaient qu'en quittant la terre, le mort s'envolait aux étoiles, et qu'après s'être promené dans le ciel à travers des globes de feu il descendait se coucher à l'horizon, où il se trouvait au milieu de riches campagnes couvertes d'arbres magnifiques, chargés de fruits délicieux.

La même idée se retrouve dans l'hymne des funérailles que ces peuples chantaient sur les tombeaux des ancêtres. “ Vous, qui êtes suspendus au-dessus des vivants, “ apprenez-nous à mourir et à vivre. Le Maître de la “ vie vous a ouvert ses bras et vous a procuré une heu-“ reuse chasse dans l'autre monde. La vie est comme “ cette couleur brillante du serpent qui paraît et dispa-“ raît plus vite que la flèche ne vole; elle est comme cet “ arc qu'amène la tempête audessus du torrent, comme “ l'ombre d'un nuage qui passe.”

Une certaine communauté des biens régnait à Stadaconé, et c'est peut-être là que nos socialistes modernes sont allés prendre leur type de gonvernement, et qu'ils ont trouvé le sûr moyen de régénérer l'humanité sur le modèle de la nature primitive.

Le mariage y était respecté, mais la polygamie y était permise. Après la mort du mari, ses veuves n'avaient pas la liberté de former de nouveaux liens; elles étaient toute leur vie condamnées à porter le deuil que voici. Elles pilaient du charbon de bois, et mêlaient cette poudre d'ébène à de la graisse dont elles en formaient un fard et se tatouaient le visage.

Les habitants de Stadaconé étaient de haute taille, blancs et bien faits. Ils s'accoutraient de peaux et chaussaient des souliers de cuir fort bien façonnés; ils ne se couvraient pas la tête mais portaient leurs cheveux tressés, entortillés et relevés sur le sommet.

Perfides et rusés, comme tous les sauvages, ils étaient encore de grands joueurs, et livraient aux chances du hazard tout ce qu'ils avaient, et même leur personne. Après le jeu, la danse était un de leurs plus doux passetemps. Cet exercice joua toujours un grand rôle dans les mœurs de ces nations; s'ils recevaient quelqu'étranger, s'ils célébraient quelque fête, c'était toujours avec accompagnement de chants et de danses. De nos jours,

ce qui reste de ces tribus sauvages a conservé encore le goût le plus vif pour ce genre de plaisir, tout en mêlant à leurs figures traditionnelles les danses européennes. Châteaubriand, parcourant nos forêts, en retrouva des traces curieuses. " Je fus reçu, dit-il, sur les frontières " de la solitude par un Français, Mr. Violet, maître à " danser de messieurs les sauvages et de mesdames les " sauvagesses, à qui on payait ses leçons en peaux de " castor et en jambons d'ours. Au milieu d'une forêt, " je vis une vingtaine de sauvages barbouillés comme " des sorciers, le corps demi-nu, les oreilles découpées, " des plumes de corbeau sur la tête et des anneaux " passés dans les narines. Mr. Violet, petit français " poudré et frisé comme sous Louis XV, habit vert-" pomme, jabot et manchettes de mousseline, raclait un " violon de poche, et faisait danser *Madelon-Friquet* à " ces Iroquois. Il se louait beaucoup de la légèreté de " ses écoliers. En effet, je n'ai jamais vu faire de telles " gambades."

Les sauvages de Stadaconé étaient fort paresseux, se donnant peu de peine pour labourer leurs terres; ils se contentaient, à l'aide d'un pieu de bois, d'entrouvrir légèrement le sol pour lui confier leurs semences; la Providence faisait le reste, et quand la saison avait été favorable, ils récoltaient du blé, des melons, des concombres, des pois et des fèves de toutes couleurs.

Si les hommes travaillaient peu, les femmes au contraire, se livraient à de grandes fatigues, et c'est à elles qu'étaient réservées les plus dures corvées, comme chez toutes les nations où le Catholicisme n'est pas venu les relever de leur état d'esclavage, et les rétablir dans leur dignité et leurs droits de mères et d'épouses.

Du reste, ces peuples étaient très endurcis à la fatigue et aux froids. Journellement on les voyait venir par les plus grandes rigueurs de l'hiver, hommes, femmes, enfants, pieds nus sur la glace, " c'est chose incroyable, " dit Cartier, si on ne le voit."

Cela n'empêchait pas qu'ils eussent aussi leurs petites douceurs, tout comme des gens civilisés, et nous en citerons un exemple pour la consolation des fumeurs. Laissons parler le Capitaine. " Les sauvages, dit-il, ont " une herbe dont ils font grand amas pendant l'hiver, " laquelle ils estiment fort, et en usent, les hommes " seulement, en la façon qui suit. Ils la font sécher au " soleil, et la portent à leur cou dans une petite peau " de bête, en lieu de sac, avec un cornet de bois ou de " pierre: puis à toute heure, ils font poudre de la dite " herbe et la mettent à l'un des bouts du dit cornet; " puis mettent un charbon dessus, et soufflent par " l'autre bout tant, (ils veut dire ils aspirent tant,) " qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle " leur sort par la bouche et les nasilles, comme par un " tuyau de cheminée; ils disent que cela les tient sains " et chaudement, et ne vont jamais sans les dites choses." A part de légères nuances que l'expérience eût rectifié dans l'observation de Cartier, voilà bien le *tabac*, la *blague*, *la pipe* et *les fumeurs*.

La découverte du cigare est non moins intéressante: les amateurs seront peut-être jaloux de la connaître; c'est à Colomb qu'ils la doivent.

Le navigateur génois étant abordé à Cuba, avait envoyé des messagers vers le roi de cette île. Sur leur route, ils rencontrèrent beaucoup de gens, tant hommes que femmes, qui portaient à la main des herbes sèches, renfermées dans une autre feuille également sèche, roulée en forme de flageolet, et allumée par un bout, tandis que l'autre était dans leur bouche, et qu'ils suçaient en aspirant, et fesaient ainsi sortir de leurs lèvres un petit nuage de fumée. Il désignaient cette sorte de flageolet ou grand cigare du nom de *Tobago*, ou tabac que nous avons donné à la plante elle-même.

Telle est l'origine des fameux cigares de la Havane. Désormais, nulle rivalité jalouse ne peut exister entre les amateurs de la pipe et ceux du cigare; l'origine de l'un comme celle de l'autre, se perd dans la nuit des temps et n'est pas moins illustre.

II.

LE FORT.

La meilleure intelligence avait jusqu'alors existé entre les sujets de Donnacona et les équipages de Cartier, mais un petit incident vint la rompre, et comme une étincelle allume quelquefois un grand incendie, une petite difficulté aurait pu amener un grand conflit sans la prudence du Capitaine.

Les sauvages sont loin d'être constants dans leurs amitiés; ils sont loin de posséder cette perfection que s'est plu à leur attribuer le siècle dernier, dans des vues aussi hostiles à la religion qu'à la société. A ce propos, qu'il nous soit permis de citer un témoignage qui n'est pas étranger à notre histoire nationale, puisque nous l'empruntons à M. Dussieux, professeur d'histoire à l'école impériale et militaire de Saint-Cyr, et auteur du *Canada sous la Domination Française*. Le portrait qu'il trace des sauvages n'est pas flatteur; mais il faut remarquer qu'il les peint tels qu'ils étaient au sein de l'infidélité et avant que la connaissance de la morale chrétienne eût transformé leurs mœurs inhumaines.

" Rien n'est plus faux, dit-il, et il est bon de le répé-" ter souvent, que ces peintures admiratives de la vie " sauvage dans lesquelles le dix-huitième siècle se com-" plaisait si volontiers. Rien n'est plus dangereux que " ces folles idées, de présenter cette barbarie comme le " type de la vie humaine, et de considérer nos sociétés " civilisées comme une destruction bien regrettable de " la vie primitive, de telle sorte que chaque progrès dans " la civilisation, selon ces théories absurdes, n'est qu'un " pas nouveau dans la décadence, et un éloignement " plus funeste de ce qu'on est ainsi convenu de regarder " comme l'idéal du bon et du vrai.

" Que les sauvages soient en général grands, bien " faits, forts, agiles, infatigables et d'une bravoure ex-" trême: que leurs sens soient d'une finesse étonnante " et aient acquis un développement extraordinaire: que " toujours leur mémoire et souvent leur jugement éton-" nent l'européen, il n'y a rien dans tout cela que de " fort naturel et qui ne se rencontre à chaque instant " dans les sociétés civilisées: mais à côté de ceci, il faut " placer l'affreuse misère de ces tribus, la paresse incu-" rable de ces barbares, les maladies et la mortalité la " plus effrayante, la férocité la plus odieuse, la stupidité " des superstitions, de mille coutumes, l'ivrognerie, le " jeu le plus effréné, la débauche hideuse, la fourberie, " les vengeances et les assassinats continuels. Nulle idée " de société, à peine celle de la famille, nul respect de " la propriété ni des personnes. Des esprits faux, mé-" contents et amis du paradoxal, peuvent seuls avoir

" vanté, et des ignorants ou des faibles peuvent seuls "admirer cette barbarie qu'il regrettent si naïvement."

Un des premiers défauts que Cartier avait reconnu dans les sauvages est la fourberie. Au milieu de leurs plus vives démonstrations de joie et d'amitié, il découvrait que s'ils eussent pu le massacrer avec ses gens, ils l'eussent fait volontiers : nos récits nous en fourniront plusieurs preuves, et celle que nous rapportons ici n'en est pas la première.

Chaque jour les sauvages apportaient aux Bretons force provisions d'anguilles et d'autres poissons, et recevaient en échange des couteaux et autres bagatelles de cette valeur, dont ils se montraient fort contents ; cette disposition ne dura pas longtemps.

L'année précédente, dans un voyage à Gaspé, Cartier avait pris deux sauvages Domagaya et Taiguragny, qu'il avait emmenés en France pour leur en apprendre la langue. En revenant au Canada il les prit à son bord pour lui servir d'interprètes, et leur rendit la liberté à son arrivée à l'île d'Orléans. Mais le sauvage oublie rarement un affront, et lors même que l'occasion favorable d'en tirer vengeance ne s'en présente pas, le désir n'en couve pas moins au fond de son cœur, comme un feu sous la cendre pour se rallumer et éclater en temps opportun. Ces deux infidèles n'avaient point pardonné à Cartier leur enlèvement, et loin de lui être utiles, ils ne s'attachèrent qu'à lui rendre de mauvais services.

Ils firent entendre aux habitants de Stadaconé que ce qu'ils recevaient en échange de leurs provisions, était peu de chose, en comparaison de ce qu'ils pourraient obtenir, et que les Bretons leur accorderaient aussi bien des haches que des couteaux s'ils l'exigeaient.

Les sujets de Donnacona avaient aussi leurs griefs contre Cartier et ses gens ; ils n'avaient point oublié le mépris qui avait été fait de leurs menaces et le voyage entrepris à Hochelaga, malgré leur mécontentement. Ils saisirent donc avidement cette occasion de contrarier les étrangers ; ils devinrent plus exigeants, et l'on avait beau leur donner beaucoup, ils demandaient toujours davantage. Ils commencèrent même à comploter et à chercher les moyens de se défaire du Capitaine et des équipages.

Cartier en reçut avis par le Grand-Chef d'une tribu voisine qui vint le visiter vers le même temps, et qui l'avertit de se défier de Donnacona et des deux interprètes, qu'ils étaient *Agojuda* comme il les appelait dans sa langue sauvage, ce qui veut dire traîtres ou méchants.

On en eut bientôt la preuve. Donnacona avait donné au Capitaine une petite fille de sa parenté, âgée de dix ans, et deux petits garçons plus jeunes, pour être conduits en France afin d'y être élevés et instruits. Taiguragny, le plus perfide des deux interprètes, parvint à se glisser dans les vaisseaux, et fit évader la petite sauvagesse. Après ce coup, cinq jours s'écoulèrent sans que presque personne n'apportât de vivres aux marins.

Une trahison était à craindre ; Cartier résolut de se mettre à l'abri d'un coup de main.

Entre la pointe la plus avancée du Cap-Diamant et les prairies qui s'étendent au pied des côteaux de Beauport, s'ouvre une large baie, commode et profonde, pouvant donner abri à une flotte entière.

Au fond de cette baie se décharge une rivière qui, descendant d'un grand lac dans l'intérieur des terres, accourt en serpentant par les plaines et les bois payer au Fleuve le tribut de ses eaux. Les sauvages l'appelaient *Cabir-Coubat* à cause de ses mille détours ; Jacques Cartier l'appela *Rivière Sainte-Croix* à cause du jour où il y était arrivé. Elle reçut plus tard le nom de *Saint-Charles* en mémoire de Charles des Boues, grand-vicaire de Pontoise, fondateur de la première mission des Récollets de Québec dont la maison était bâtie sur les bords de cette Rivière.

Un peu au-dessus de son embouchure, la rivière St. Charles reçoit sur sa rive gauche les eaux du Lairet, petit ruisseau qui vient du nord. A la pointe orientale que forme la jonction de ces deux cours d'eau, on voit encore des traces de fossés profonds qui ont appartenu à d'anciennes fortifications. Champlain y avait retrouvé des ruines et des fondations de cheminée, des pièces de bois équarries, des boulets de canon, et les vestiges de l'enceinte étroite d'un fort, dessinée par des fossés profonds. C'est sur cette pointe, connue depuis sous le nom de Fort Jacques-Cartier, que la tradition du pays fixe l'emplacement où hiverna le Capitaine malouin.

Pendant son voyage à Hochelaga, ses équipages, pour protéger les vaisseaux ancrés à l'embouchure du Lairet, y avaient construit une palissade de pieux, fortement serrés les uns contre les autres et garnie d'artillerie.

Cartier, voyant les mauvaises dispositions des sauvages, fit doubler le rampart, creuser, tout autour, des fossés larges et profonds, construire des portes avec pont-levis et disposer ses batteries de manière à commander tous les abords. En même temps, un guet fut établi pour la nuit ; cinquante hommes se partagèrent les quarts de veille, et à chaque relevée on sonnait les trompettes. Ses dispositions ainsi prises, et dans une position admirable, protégé et couvert par deux rivières, Cartier attendait et défiait toutes les forces du pays.

Le Roi de Stadaconé et ses interprètes voyant qu'ils avaient perdu la confiance du Capitaine et se trouvant dans l'impossibilité de pouvoir lui nuire, entrèrent dans une violente colère. Puis, ils dissimulèrent leur ressentiment et envoyèrent de leurs gens, qui feignirent d'être étrangers, pour voir s'ils ne seraient point maltraités. Au fort on n'y fit nulle attention, et l'on sembla ne point s'apercevoir de ce piége et de cet artifice.

Le Grand Seigneur descendit alors avec ses compagnons jusqu'à la rivière, mais sans la traverser, et, se tenant de l'autre bord, vis-à-vis le fort, il appela Cartier. Le Capitaine se présenta, et le roi lui demanda s'il était fâché, et pourquoi il ne venait plus le voir au village !

Cartier leur répondit qu'ils n'étaient que des traîtres et leur en donna de bonnes preuves, mais il ajouta que s'ils voulaient demeurer gens de bien, il oublierait leurs fourberies et les traiterait comme autrefois.

Les sauvages le remercièrent et lui promirent de lui ramener la petite fugitive. Ils revinrent en effet avec elle, plusieurs jours après, mais le Capitaine la refusa d'abord ; ils se confondirent alors en excuses, disant qu'elle ne s'était enfuie que parcequ'elle avait été battue par les pages. Cartier la reprit, parut tout oublier, et leur donna un festin. La paix fut ainsi rétablie, et les sauvages revinrent chaque jour aux navires avec plus de plaisir que jamais.

III.

LE SCORBUT.

On était à la mi-février de 1536, et c'était un di

manche matin. Un ciel pur et brillant annonçait un de ces beaux jours d'hiver au Canada, précurseurs du printemps. Le froid tempérait ses rigueurs, le soleil dardait des rayons plus ardents sur les plaines de neige, et en faisait jaillir mille diamants reflétant toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Une brise attiédie apportait aux vaisseaux un léger parfum des bois où la sève commençait à renaître, et ramenait la vigueur, le bien aise et la vie dans les poitrines épuisées et les membres engourdis.

Un grand mouvement régnait dans le fort. Officiers et marins, en grande tenue, prenaient leurs rangs sur les deux files d'une procession en tête de laquelle se plaça le capitaine, et dont les aumôniers Don Guillaume Le Breton et Don Anthoine fermaient la marche avec les gentilshommes.

A un signal donné, les portes s'ouvrirent, les pontslevis s'abaissèrent : Cartier franchit les palissades et les fossés et tout le monde à sa suite, jeunes et vieux, gentilshommes et matelots, s'avançaient fort recueillis, à travers les neiges et les glaces, chantant les psaumes de la pénitence.

A la distance d'un jet d'arc, ils s'arrêtèrent devant un autel dressé au pied d'un grand arbre et surmonté de l'image du Christ et de la mère de Dieu. Là, les équipages se rangèrent en couronne, et le prêtre monta à l'autel pour célébrer le sacrifice du pardon. La messe fut chantée avec toute la solennité que permettait la circonstance, et il était beau d'entendre ces voix mâles, habituées à dominer le fracas des tempêtes, chanter en chœur, sur des plages infidèles, les douces hymnes de l'Eglise qu'ils avaient apprises dans l'humble église de leur village, quand ils servaient au chœur, ou qu'ils unissaient leurs voix aux chantres rustiques de leur pauvre paroisse.

Surpris par cette harmonie nouvelle dont les échos de la montagne et de la forêt leur répétaient les accords, les habitants de Stadaconé étaient sortis de leurs cabanes, et n'osant descendre à la rivière contre les ordres de Cartier, ils contemplaient des hauteurs ce spectacle si nouveau pour eux.

Quand l'office fut achevé, et que le prêtre eut béni toute l'assistance, le Capitaine s'en vint aux pieds de la Madone, et pliant un genoux en terre, " Vierge secourable, s'écria-t-il, qu'il vous plaise de prier votre cheenfant d'avoir pitié de nous. Je me fais pélerin à Notre-Dame-de-Rocquemadour, (1) si vous trouvez bon de nous octroyer la grâce du retour au beau pays de France ; " et tous les marins, à genoux, d'une voix émue et les larmes aux yeux, répondirent : AMEN.

Le prêtre répandit l'eau sainte sur la tête du Capitaine, lui remit le bâton et la gourde du pélerin ; les Bretons se relevèrent et retournèrent au fort dans le même ordre qu'ils étaient venus, en chantant les Litanies de la Vierge.

C'était à la fois un spectacle touchant et lamentable que celui de ces malheureux matelots, à plus de mille lieues de leur patrie, au milieu de peuplades barbares, au sein d'un hiver rigoureux, criant au ciel miséricorde. A peine pouvaient-ils se traîner et se soutenir, tant ils paraissaient faibles et malades. A voir leurs visages pâles et défaits, on eut dit des ombres revenant des tombeaux pour entonner un chant funèbre. Une grande calamité était venue fondre sur eux, et pour comprendre le but de cette solennité, il nous faut retourner de quelques mois en arrière.

Un jour, au commencement de décembre, la triste nouvelle se répandit tout-à-coup dans le fort qu'un mal pestilentiel avait fait invasion dans la bourgade de Stadaconé, et que déjà plus de cinquante personnes étaient tombées victimes du fléau.

Aussitôt, Cartier fit avertir les sauvages de ne plus venir aux vaisseaux et de ne plus parler à ses gens. Malgré cette précaution, le mal pénétra parmi ses équipages et y fit de très grands ravages.

Les hommes, frappés de cette maladie qu'ils ne connaissaient pas, devenaient incapables de se tenir debout. Les pieds leur enflaient considérablement, les nerfs se retiraient avec violence, l'enflure se communiquait à tous les membres et montait jusqu'à la tête, tout leur corps devenait noir comme le charbon, et se tachait de gouttes de sang rouge comme la pourpre. La bouche était bientôt attaquée et répandait une odeur infecte, les gencives se gâtaient et tombaient en lambeaux, découvrant jusqu'à la racine des dents qui tombaient toutes, les unes après les autres.

En peu de semaines le mal fit de très grands progrès sur les trois navires, et au milieu de février, des cent dix hommes qu'avait amenés Cartier, il n'y en avait pas dix de sains ; huit déjà étaient morts et plus de cinquante étaient dans un état désespéré, et l'on ne connaissait aucun remède pour guérir cette étrange maladie.

C'est dans cette extrémité que le Capitaine, plein de foi autant que de compassion pour ses gens, résolut de demander au ciel un secours qu'il n'espérait plus de la terre, et fit le vœu dont nous venons de raconter les circonstances.

La situation des malades était des plus douloureuses ; la banquise du fleuve s'était soulevée sous l'effort des marées et avait amoncelé ses glaçons contre le fort. La neige était tombée en très grande abondance et les navires étaient ensevelis comme dans un sépulcre de glace ; l'eau congelée au dedans comme au dehors couvrait les ais, les mâts et les cordages jusqu'à quatre doigts d'épaisseur ; toutes les boissons étaient gelées dans les futailles, la mort moissonnait les plus vigoureux compagnons de Cartier, vingt-cinq avaient succombé, et tous, à l'exception du Capitaine et de trois ou quatre autres, étaient si faibles qu'ils ne pouvaient aller chercher à boire dans l'entre-pont, ni creuser la terre gelée pour enterrer leurs morts dont ils enfouissaient les cadavres sous la neige.

Dans une situation si critique, Cartier témoigna autant d'humanité que de courage. Presque seul, au milieu de tous ses équipages attaqués du fléau, il se multiplia pour faire face à tous les besoins; il se fit infirmier, garde-malade, médecin ; il mit en œuvre toutes

(1) Roc-Amadour (France), dans le département du Lot, en latin *Rupes Amatoris* ou Roche de Saint Amadour, ermite, qui vivait, dit-on, du temps des Apôtres, et qui s'y retira pour y vénérer une statue de la Sainte Vierge qu'il avait sculptée de ses propres mains dans un morceau de bois. Roc-Amadour était déjà en grande vénération du temps de Charlemagne : on croit même qu'on y conserva longtemps la *Durandal* la célèbre épée du fameux Roland, neveu de cet empereur. On remarquait aussi audessus de la porte de l'église, une cloche mystérieuse, qui sonnait toute seule quand un chrétien était exposé en mer à quelque naufrage et qu'il implorait la Vierge du Roc-Amadour. C'est vraisemblablement cette tradition qui rendit ce pélérinage si recommandable aux marins.

les ressources de sa prudence et de sa foi pour les arracher à la mort, prières, vœux, veilles et travaux il n'épargna ni son temps ni sa peine jusqu'à ce qu'il eût trouvé un remède qui leur rendit la santé. Quel dévouement! quelle tendresse dans cette âme de marin! Ne dirait-on pas une mère veillant nuit et jour dans les angoisses et l'inquiétude près du lit de ses enfants désespérés ?

Les plus grandes anxiétés du Capitaine lui venaient de la part des sauvages, " et nous étions, dit il, dans une " crainte merveilleuse des gens du pays, qu'ils ne s'a- " perçussent de notre pitié et faiblesse." Il savait leurs dispositions, il ne doutait pas que s'ils venaient à apprendre l'état où il en était réduit, ils n'en profiteraient pour se précipiter en force sur les vaisseaux et en massacrer les équipages. Il fallait donc dissimuler et tromper, ne rien laisser transpirer au dehors de la situation intérieure. Voici la ruse qu'il employa. Malgré la défense du Capitaine, chaque jour quelques sauvages venaient rôder autour du fort. Cartier sortait alors au-devant d'eux, se faisant suivre de deux ou trois hommes, et lorsqu'ils étaient hors du parc, se retournant contre eux il feignait de vouloir les battre; il les gourmandait en criant et jetant après eux des bâtons et les chassant vers les navires, et, en même temps, il fesait comprendre par signes " ès dits sauvages, qu'il fesait " besogner ses gens dedans les navires, les uns à galli- " fester, les autres à faire du pain et autres besognes, " et qu'il n'était pas bon qu'ils vinssent chômer dehors, " ce qu'ils croyaient:" et pour le leur persuader davantage, il ordonnait à ses malades de faire grand bruit dans l'intérieur des vaisseaux avec des pierres et des bâtons, comme si on les eut calfétés réellement.

Par cet ingénieux stratagème il assura le salut de ses gens, qui, dès lors avaient presque perdu tout espoir de jamais revoir leur pays.

Toutefois, cet état de chose ne pouvait se prolonger plus longtemps. Il y avait plus de trois mois que régnait la maladie, sans aucun espoir de secours. La mort fesait chaque jour de nouvelles victimes; le désespoir commençait à s'emparer de ces malheureux, lorsque le ciel se ressouvint de la foi de ses serviteurs et leur envoya un remède inespéré.

Un jour, Cartier se promenait triste et pensif aux portes du fort, lorsqu'il vit venir une troupe de sauvages parmi lesquels était Domagaya. Il en fut fort surpris, car, peu de jours auparavant, il avait vu cet interprète fort malade du même mal que ses matelots, et en ce jour il paraissait entièrement guéri.

Ce fut un trait de lumière pour le Capitaine, qui espéra savoir de cet interprète quel remède il avait employé pour obtenir sa guérison. Lorsqu'il le vit près du fort, Cartior lui demanda de ses nouvelles, et comment il était revenu à la santé.

Domagaya lui répondit que c'était à l'aide de l'écorce et du suc d'une feuille d'un arbre qu'il appelait *Améda* et que c'était le meilleur remède pour cette maladie.

Le Capitaine le pria de lui dire s'il n'y en avait point dans les environs, car son serviteur ajoutait-il avait pris le même mal en allant voir le Grand-Chef et il désirait le soulager.

Sans en soupçonner d'avantage, Domagaya envoya plusieurs femmes avec le Capitaine cueillir cette feuille merveilleuse. Elles en rapportèrent une dizaine de rameaux; elles les dépouillèrent de leur écorce et de leurs feuilles qu'elles pilèrent et mirent à bouillir dans l'eau. Quand le remède fut prêt, elles recommandèrent à Cartier d'en donner à boire au malade tous les deux jours, et d'en appliquer le marc sur tous les membres attaqués.

Heureux de cette recette, le Capitaine porta le remède à ses gens, mais soit dégoût pour ce remède sauvage, soit excès de faiblesse et horreur de toute boisson, personne n'en voulut prendre. Il avait beau employer les ressources de son éloquence, tous demeuraient insensibles et refusaient la coupe salutaire. A la fin cependant, à force de prières, le Capitaine obtint d'un ou de deux qu'ils essaieraient de l'efficacité de ce remède; mais, ô prodige! à peine en eurent-ils pris deux ou trois fois, qu'ils se trouvèrent complètement guéris, non-seulement de leur mal présent, mais même d'infirmités qui dataient de plusieurs années.

Alors une révolution soudaine s'opéra dans les esprits et un combat d'un nouveau genre eut lieu dans les vaisseaux, ce fut à qui prendrait, le premier, le remède. Tous les malades se précipitèrent à la fois sur la miraculeuse boisson; les feuilles ramassées ne suffirent plus à toutes les demandes; on retourna chaque jour au bois: en moins d'une semaine, un arbre aussi gros et aussi grand qu'on ait jamais vu, dit la relation, y passa tout entier et fit plus de merveilles en huit jours, " que si " tous les médecins de Louvain et de Montpellier y " eussent esté avec toutes les drogues d'Alexandrie... " car il nous a tellement profité que tous ceux qui en " ont voulu user, ont recouvert santé et guérison: la " grâce à Dieu!"

Nous donnons ici la liste des campagnons de Jacques-Cartier que nous devons à l'extrême complaisance d'un membre distingué de la *Société Historique de Montréal.*

L'insertion desd. mes compagnions, mariniers et pilotes s'ensuyent.

Jacques Cartier, Capne.
Thomas Fourmont, me de la nef.
Guill Le Breton Bastille, Capne et pilote du galion.
Jacq. Maingar, me du galion.
Marc Jalobert, Capne et pilote du Courlieu (l'Emérillon.)
Guill Le Marié, me du Courlieu.
Laurens Boulain.
Estienne Nouel.
Pierre Emery dict Talbot.
Michel Hervé.
Estienne Rennevel (ou Rimevel)
Michel Audiepore.
Bertrand Sambosle (ou Sambost.)
Richard le Bay.
Lucas Jac. Jr. Fammys (ou Lucas père.)
Francoys Guitault, apoticaire.
Georges Mabille.
Guill Sequart, charpentier.
Robin Le Fort.
Samson Ripault, barbier.
Francoys Guillot.
Guill Esnault, charpentier.
Jéhan Dabin, charpentier.
Jéhan Duvert, charpentier.
Jullien Golet.
Thomas Boulain.
Michel Philipot.
Jéhan Hamel.
Jéhan Fleury.
Guill Guilbert.
Colas Barbe.
Laurens Gaillot.
Guill Bochier.
Michel Eon.
Jehan Anthoine.
Michel Maingard.
Raoullet Maingard
Francoys Duault.
Hervé Henry.
Yvon Legal.
Antholne Alierte.
Jehan Colas.
Jacques Poinsault.
Dom Guille Le Breton.
Dom Anthoine.
Phile Thomas, charpentier.
Jacques Duboys.
Julien Plantiruet.
Jehan Go.
Jehan le Gentilhomme.
Michel Douquais, charpentier.
Pier Maingard.
Lucas Clavier.

Jehan Margen.	Goulsit Riou.
Bertrand Apvril.	Jehan Jac. de Morbiban.
Gilles Staffin.	Pierres Nyel.
Geoffroy Ollivier.	Legendre Estienne Le Blanc.
Guill de Guernezé.	Jehan Pierres.
Eustache Grossin.	Jehan Comuyres.
Guill Allierte.	Antholne Desgranches.
Jehan Ravy.	Louys Douayrer.
Pierre Marquier, trompet.	Pierres Coupeaulx.
Guill le Gentilhomme.	Pierres Jouchée

" 74 y compris Cartier sur 110 qu'ils étaient. Dans " cette liste ne sont point mentionnés les gentilshommes " volontaires qui firent partie de l'expédition," ni Philippe Rougemont et Charles Guyot cités dans les *Relations*, à moins que ce dernier ne soit le même que Francoys Guillot, qui se trouve sur la liste.

(*A continuer*).

SINITE PARVULOS. (1)

Laissez venir à moi tous ces petits enfants ;
Le royaume des cieux est pour qui leur ressemble,
A dit le doux Jésus. Les petits tous ensemble,
S'avancèrent sans crainte, émus et triomphants
Et lui, le grand docteur, l'oracle, la sagesse,
Près de lui, tour à tour, souriant les plaça,
S'inclina tendrement et puis les embrassa,
Laissant tous les savants rire de sa faiblesse ;
Car l'homme, c'était tout aux yeux du Pharisien,
La femme peu de chose.... et l'enfant n'était rien.

Laissez venir à moi toutes ces jeunes têtes,
Dit le Seigneur Jésus. Dans ses plus belles fêtes,
Du fond du tabernacle il nous appelle encor ;
Il n'attend point que l'âge ait muri nos pensées
Il les cueille en leur fleur à peine commencées,
Et tous les séraphins avec leur harpes d'or,
Font résonner des cieux l'harmonieuse enceinte,
Quand par vous conviés devers la table sainte,
Seigneur, en longue file, émus et triomphants,
Pour la première fois s'avancent vos enfants.

Laissez venir à moi ces pauvres jeunes âmes
Dit-il encore : au ciel, assurons leur bonheur,
Avant que du démon les embûches infâmes
Ne troublent leur éclat, ne souillent leur candeur.
Et l'on voit s'envoler mille blanches colombes,
Et les mères hélas, sur de nouvelles tombes,
Ne cessent de pleurer. Les plaintes de Rachel,
Redisent dans Rama leur désespoir cruel,
Plus d'une ne veut point dans sa colère folle,
Que la main de Dieu-même un instant la console !

Laissez venir à moi tous ces petits enfants,
Dit un jour une femme à nos anciens sauvages ;
Prêtez-moi les un peu : je vous les rendrai sages
Et meilleures, qui sait ? que les enfants des blancs.
Les blancs, les Iroquois, lui donnèrent leurs filles,
Les plus rebelles comme aussi les plus gentilles.
Son œuvre existe encor, ses desseins triomphants,
Sont inscrits radieux aux pages de l'histoire :
Mais pour mieux assurer leur bonheur et sa gloire,
Ne cessez, Monseigneur, de bénir ses enfants.

Journal de l'Instruction Publique.

(1) Ces vers ont été composés pour être adressés, par la fille de l'auteur, l'Hon. P. J. O. Chauveau, à Mgr. l'Evêque de Montréal, à l'occasion de la première communion des élèves de l'Académie St. Denis, dirigée par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. — (Réd. de l'Écho.)

Lequel est heureux du Riche ou du Pauvre ?

HISTOIRE VRAIE.

I.

Dans le haut de la rue d'Enfer, à l'un des endroits les plus isolés de Paris, se voyait, il y a quelques années, une petite maison de modeste apparence, mais qui paraissait pourtant renfermer tout ce qui peut être nécessaire pour le bien-être de la vie. Je dis *paraissait*, parce que personne du voisinage n'avait pu vérifier le fait, puisque jamais personne n'y était entré. Aussi était-ce avec une curiosité bien vive que les commères du quartier s'entretenaient de la *maison mystérieuse* ; c'est ainsi que la petite maison à volets verts avait été surnommée, volets qui se voyaient d'autant mieux que jamais ils n'étaient ouverts sur la rue, les habitants de cette demeure ne recevant l'air et le jour que par de larges fenêtres ouvertes sur un immense jardin, dont les grands arbres les cachaient à l'indiscrète curiosité du dehors.

Deux personnes seulement semblaient habiter cette maison : c'étaient deux vieillards. L'un était maigre, brisé par la maladie ; sur sa figure vénérable se montrait la trace des souffrances les plus vives ou des douleurs les plus intenses. L'autre, au contraire, avait la taille ferme, l'œil vif encore, et tout témoignait, sur son heureuse physionomie, d'une santé parfaite et d'un contentement intérieur.

Chaque jour, vers le matin, nos deux vieillards sortaient, quelque temps qu'il fit : le premier, enveloppé dans une grosse redingote, partait sans doute au loin, car souvent la journée entière s'écoulait avant qu'il fût de retour ; le second, ne quittait que pour quelques instants la maison, et, un petit panier au bras, allait chercher les modestes provisions qui les faisaient vivre. Une chose encore intriguait très-fort les voisins : c'est que ce vieillard, d'une avarice presque sordide pour les emplettes des choses nécessaires à la vie, telles que la viande, le vin, etc., etc., qu'il achetait au prix des pauvres, laissait échapper l'argent à flots pour avoir les fruits les plus exquis, les primeurs les plus rares.

La bouchère et l'épicière déclaraient que cet homme devait être un mendiant honteux, et que sans doute son camarade passait sa journée à demander l'aumône ; tandis que la fruitière disait, à qui voulait l'entendre, que ses voisins étaient deux princes déguisés.

A de certaines époques cependant, les deux vieillards semblaient entièrement disparaître ; et on les aurait crus absents, si des cris aigus et déchirants n'avaient pas malheureusement fait connaître que cette maison était habitée.

La première fois que les voisins entendirent ces cris, ils pensèrent qu'un assassinat se commettait dans la maison mystérieuse ; et, espérant à cette occasion connaître enfin le secret qu'elle renfermait, ils étaient allés avec empressement porter plainte au commissaire de police. Ce magistrat, effrayé des rapports qui lui étaient faits, se présenta immédiatement devant la demeure des vieillards ; il sonne avec force et ordonne d'ouvrir ; l'un d'eux apparaît. C'était le plus vieux et le plus triste ; il salue le commissaire, lui dit quelques mots à l'oreille ; alors celui-ci se retire après avoir fait des excuses sur une démarche que nécessitait cependant son devoir, et laisse la foule ébahie contempler les murs

de la maison, dans laquelle elle avait un si vif désir de pénétrer.

Le lendemain de cet événement, nos deux vieillards recommencèrent leurs courses habituelles.

On chercha à faire parler celui qui venait prendre les provisions, mais toutes tentatives échouèrent devant son impassibilité; et, comme ces petits accidents se renouvelèrent assez souvent par la suite, on finit par n'y plus prendre garde, tant l'habitude rend ordinaires, même les choses les plus extraordinaires de la vie!

Plusieurs années se passèrent sans circonstances nouvelles, quand, un matin, celui des deux vieillards chargé de faire les provisions resta absent pendant plusieurs heures, contrairement à toutes ses habitudes; et ce qui parut bien plus étrange encore, c'est qu'il rentra, tenant familièrement sous le bras un beau et grand garçon à la mine hardie et à la taille modeste, mais propre et décente, d'un brave ouvrier.

Cette nouvelle se répandit promptement chez toutes les bavardes du quartier; et le même soir, des groupes nombreux de commères s'étaient formés autour de la discrète maison à volets verts.

—Qui ça peut-y donc être que ce garçon? disait en se grattant la tête comme pour résoudre le problème, la mère Picard, portière du voisinage. Y a du louche dans tout ça, et si j'étais la police, je mettrais la main sur les deux vieux.

—Mais puisqu'i n'font pas d'mal, ces hommes, quoi qu' vous pourriez donc leur faire? répliqua la cardeuse de matelas, fort bonne femme au demeurant; c'est i donc forcé d' dire ses affaires à tout chacun? Si c'est un secret qu' leur histoire, l' Gouvernement n' les oblige pas à vous l' dire, peut-être.

—C'est égal, y a du louche là-dedans, reprit d'un air capable la femme Picard. Et depuis que ces gens-là sont dans le quartier, il s'y passe des drôles de choses. Si j'étais bavarde, je pourrais vous en conter bien long.

—Bien long? de quoi! des contes et voilà tout, interrompit brusquement la fruitière; car, s'il se passe des choses étranges dans notre quartier, ce n'est jamais que de bonnes choses: ainsi le fils à Pierre, qui a été racheté de la conscription sans qu'on sache par qui. La pauvre femme à Jean, qui a été soignée dans sa grosse maladie par les grands médecins qui n'ont rien voulu recevoir, et puis le pharmacien qui apporte des drogues sans les faire payer. Tout ça, je le sais bien, n'est pas naturel; mais ça ne me prouve qu'une chose, c'est que j'ai raison quand je dis que les voisins c'est des princes déguisés.

—Des princes ou des mendiants, dit d'une voix aigre la bouchère; beaux princes, ma foi, qui me paient huit sous la livre de viande, et qui font bien attention au poids, encore.

Pendant que la conversation s'échauffait, et qu'après avoir commencé à parler chacune à leur tour, nos commères avaient fini par crier toutes à la fois, le vieillard et le jeune homme étaient entrés dans une petite pièce, fort propre quoique très-simplement meublée, faisant partie du rez-de-chaussée de la petite maison mystérieuse.

C'était une belle soirée d'été, et la fenêtre ouverte laissait entrer une brise douce et embaumée. A peine la porte fut-elle fermée derrière eux que le jeune homme ôta sa casquette, secoua ses jolis cheveux blonds comme pour rafraîchir son front couvert de sueur. Le vieillard le regardait avec amour, et deux larmes, larmes de joie sans doute, coulaient lentement le long de sa figure vénérable. Le jeune homme s'en aperçut et les essuya par un tendre baiser.

—Yves, mon enfant, fils de ma fille bien-aimée, dit le vieillard, que je suis heureux de te voir! car je t'aime, vois-tu, et pour toi, et pour ta mère, dont tu est la fidèle image. Si tu savais combien mon vieux cœur battait dans ma poitrine quand je t'ai reçu dans mes bras à ta descente de la voiture! Je t'avais laissé si petit, si enfant, et te voilà si grand, si beau maintenant! Je ne t'ai pas encore questionné sur ma bonne Yvonne, ta mère, sur ta famille, sur ton travail. Je me suis contenté de te voir t'émerveiller sur notre ville, je riais de ton rire, je m'amusais de tes surprises, je redevenais jeune avec toi. Mais maintenant, causons comme deux frères; ne regarde pas mes cheveux blancs, et dis-moi, enfant, pourquoi tu as quitté Nantes, pourquoi tu as laissé ta mère, en un mot pourquoi tu es à Paris?

A ces questions si précises, le jeune homme parut embarrassé; puis ayant repoussé ce mouvement de honte, il regarda le vieillard avec fierté et lui dit d'une parole brève:

—Je suis à Paris, parce que je ne veux plus rester à Nantes. Ma mère ne vous a-t-elle donc pas écrit tout cela?

Ce fut le tour du vieillard de paraître embarrassé.

—Les lettres de ta mère ne me sont pas adressées, répondit-il doucement, et cela parce que je ne saurais pas les lire. Elle les écrit à Monsieur, et mon pauvre maître retranche sans doute tout ce qui peut m'affliger, car il m'a seulement dit hier en entrant: “ Voilà du bonheur qui t'arrive, Warck. Demain tu embrasseras ton petit-fils, Yvonne t'envoie son enfant, tu iras à la voiture vers 5 heures, et tu le trouveras.” Et suivant qu'il l'avait dit, je t'ai trouvé, mon fils, et avec toi le bonheur et la joie! Tu le vois, j'ignore tout ce qui te regarde. Ce n'est donc pas seulement pour embrasser les cheveux blancs de ton aïeul, pour recevoir sa dernière bénédiction, peut-être, que ta mère t'envoie auprès de lui?

—Je n'aurais pas tardé sans doute à venir répondre à votre appel, cher et bien-aimé père, dit Yves en serrant tendrement les mains du vieillard entre les siennes; mais j'avoue qu'aujourd'hui les événements politiques seuls m'ont conduit auprès de vous.

—Les événements politiques, s'exclama Warck avec surprise, et qu'a affaire la politique, je te prie, avec un humble ouvrier comme toi?

A ces paroles, Yves redresse la tête comme un jeune cheval à qui une main rude fait sentir le mors.

—Ce que fait la politique aux ouvriers, mon père! s'écria-t-il les yeux brillants, les joues enflammées, les lèvres frémissantes. Mais voulez-vous plaisanter en me faisant cette question? vous savez trop bien qu'aujourd'hui nous sommes tous égaux, et que tous alors nous avons le droit de faire marcher le Gouvernement à notre guise.

—Je sais, répondit Warck en secouant la tête, que quand tout le monde veut mettre la main à la pâte, la pâtisserie est très-mal faite. Voilà ce que je sais fort bien et ce que tu devrais apprendre. L'ouvrier doit s'occuper de son travail; s'il se mêle d'autre chose, tout va mal, l'ouvrage chôme et la misère arrive. Mais tout cela ne me dit pas pourquoi tu es ici! La politique...

la politique... pour moi, ça ne signifie rien, en vérité.

—Eh bien! mon père, c'est que depuis la République nous avons tous fondé des clubs où nous défendons les droits du peuple, et j'étais un des présidents de celui qui demandait le partage des biens. Les riches ont eu peur, ils se sont entendus avec la police, et nous avons été chassés du pays.

—Et l'on a bien fait, dit avec sévérité le vieillard, car ce ne pouvaient être que des gens sans foi et sans honneur qui réclamaient une chose pareille. Prendre à ceux qui ont! savez-vous le mot que ce principe cache?

—Cela veut dire justice, répondit le jeune homme en levant la tête.

—Cela veut dire vol! s'écria le vieillard d'une voix vibrante en jetant sur l'ouvrier un regard de colère et d'indignation.

—Taisez-vous, mon père, vous blasphémez! s'exclama l'ouvrier à son tour en bondissant sur son siége et saisissant d'une main tremblante le bras de son aïeul.

Celui-ci se dégagea de cette étreinte, croisa ses bras sur sa poitrine et regardant Yves avec dignité:

—Ecoutez-moi, ou sortez, lui dit-il.

L'ouvrier retomba sur son siége en baissant la tête.

—On vous trompe, pauvre enfant sans expérience, à la tête légère et au cœur chaud, continua Warek à qui l'indignation donnait presque de l'éloquence; on vous cache sous de belles paroles l'infamie des choses que l'on veut vous faire faire, et vous vous laissez prendre comme de pauvres oiseaux au filet; car vous payez toujours par vos souffrances l'appui que vous prêtez à ces génies du mal qui prêchent le vol pour s'enrichir, et qui, leur but une fois rempli, deviendraient durs et sans pitié pour vous. S'ils aimaient le peuple, comme ils le disent, savez-vous les principes qu'ils lui donneraient? Ce serait de lui apprendre qu'avec du travail et de la conduite, il peut arriver un jour à une fortune honnête; qu'en développant son esprit il peut devenir un grand homme. Combien de riches que l'on envie ont commencé leur carrière avec les sabots aux pieds et l'estomac vide! Mais ils avaient du courage, de l'intelligence et de la patience. " Chaque soldat, a dit l'Empereur, porte dans sa giberne le bâton de maréchal de France." Eh bien! on pourrait dire qu'aujourd'hui chaque ouvrier porte sa fortune dans son gousset: le travail, la probité et l'économie, et il peut défier l'avenir. Mais tu les crois donc bien heureux les riches que tu les envies? ajouta-t-il d'une voix adoucie, en jetant un indulgent et tendre regard à l'ouvrier, dont la figure mobile laissait lire les impressions que les dures vérités formulées par son grand-père commençaient à faire infiltrer dans son âme.

—Tout le bonheur de ce monde n'est-il pas pour eux? répliqua Yves au lieu de répondre directement à la question que lui avait posée son grand-père.

—Tu dois alors trouver le bon Dieu bien injuste, si tu as cette pensée! dit Warek. Ecoute-moi, enfant, continua-t-il, et crois-moi, moi qui t'aime et ne veux pas te tromper! Dieu est un bon père, il protége ses enfants également, et n'a pas voulu faire deux parts, donner aux uns le bonheur, aux autres la peine et la souffrance. Tout est réparti avec justice. Les biens sont payés par les peines, les joies par les douleurs; puis il garde l'éternité pour récompenser ou punir ceux qui ont violé ou bravé ses préceptes divins. Je peux te donner un exemple frappant de mes paroles, en te contant une histoire bien douloureuse: c'est celle de mon maître, de notre bienfaiteur, lui toujours comblé des biens de la fortune, lui si bon, si vertueux, le bienfaiteur des pauvres. J'y joindrai des détails sur ma modeste vie. Nous sommes frères de lait, nés le même jour, dans le même village, lui dans un riche château, moi dans une pauvre chaumière; il est fils d'un grand seigneur, moi d'un humble matelot. Puis, après m'avoir entendu tu me diras avec franchise, si Dieu te donnait le droit de choisir une de nos deux destinées, laquelle tu demanderais, celle du riche ou celle du pauvre?

(*A continuer.*)

VARIETÉS.

Deux conscrits causaient entre eux; l'un demande à l'autre:

—Qu'est-ce que tu aimes mieux, du soleil ou de la lune?

—J'aime mieux la lune.

—Pourquoi?

—Parcequ'elle m'éclaire la nuit, et m'empêche de me casser le nez; tandis que ton soleil, je m'en fiche pas mal, il ne paraît que quand il fait jour.

***

On disait à Delon, médecin mesmériste:

—Eh bien, Mr. de B... est mort malgré la promesse que vous aviez faite de le guérir.

—Vous avez été absent, répondit Delon, vous n'avez pas suivi les progrès de la cure: il est mort guéri.

***

Un caporal chargé de faire à son supérieur le rapport du mauvais état du corps-de-garde, s'exprime ainsi:

—Il n'y a pas de porte à la porte, de sorte que quand il pleut il tombe de l'eau.

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an................ $1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écr., pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Senécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal.

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 1er. Mars 1864.** **No. 5.**

CHRONIQUE.

Nos lecteurs trouveront plus loin les lectures données,le 16 février dernier,dans la grande salle du Cabinet de Lecture Paroissial, par Messieurs Testard de Montigny et Michel. Ces travaux sont remarquables sous tous les rapports. C'est l'opinion de tous ceux qui ont eu le plaisir de les entendre, et nous ne doutons pas que ce ne soit aussi l'opinion de ceux qui les liront. L'auditoire, à cette séance, était nombreux et personne n'a regretté d'avoir assisté à cette belle démonstration scientifique et littéraire.

Une troisième séance doit avoir lieu ce soir, au même endroit. M. Désaulniers continuera son cours de philosophie, et M. Paul Stevens fera le récit d'une de ses belles histoires. Le public est de nouveau invité à profiter de ces études intéressantes et utiles.

Dans le discours du trône à l'ouverture du Parlement Impérial d'Angleterre,le 4 février dernier, la Reine annonce officiellement la naissance d'un fils au Prince de Galles.

Sa Majesté entre ensuite dans la considération des affaires politiques du continent européen. La partie la plus importante de ce discours est celle qui a rapport aux difficultés pendantes entre le Danemark et les puissances allemandes à propos des duchés de Schleswig et de Holstein. Voici comment la question est exposée : " La mort du roi de Danemark a amené l'application immédiate des stipulations contenues dans le Traité de Mai 1852, conclu entre Sa Majesté l'empereur d'Autriche, l'empereur des Français, le roi de Prusse, l'empereur de Russie, le roi de Suède, et accepté subséquemment par le roi de Hanovre, le roi de Saxe, le roi de Wurtemburg, le roi des Netherlands, la reine d'Espagne, le roi de Portugal et le roi d'Italie.

" Le traité déclare qu'il est nécessaire pour la conservation de l'équilibre des pouvoirs et de la paix en Europe, que la monarchie danoise soit maintenue dans toute son intégrité et que les territoires qui en dépendent restent sous sa domination et, à cet effet, il fut convenu qu'à la mort, sans postérité, du feu roi et de son oncle le prince Frédérick, Sa Majesté, le roi Christian, serait reconnu comme son successeur dans tous les domaines alors unis sous le sceptre de Sa Majesté, le roi de Danemark."

Le fait est que le Traité de Londres n'empêchera pas les contestations, car la guerre est déjà commencée.

Le 31 janvier, les Prussiens, ayant vainement sommé les Danois d'évacuer le duché de Schleswig, passèrent la frontière. Le 2 février, un combat fut livré près de Missunde et se termina après six heures de lutte acharnée, par la retraite des assaillants. Le lendemain, les Autrichiens attaquèrent Bestore, à un mille sud de la ville de Schleswig, dans le duché de ce nom ; la bataille commencée à 3 heures de l'après-midi ne finit que le soir : les Autrichiens furent repoussés.

La Suède prend fait et cause pour le Danemark. Quant à l'Angleterre et à la France, il est probable qu'elles n'interviendront pas.

L'empereur d'Autriche fait construire sur les frontières Italiennes de ses états d'immenses forteresses destinées à résister à toutes tentatives contre la Vénétie. Victor-Emmanuel proteste comme de raison et invoque la lettre des Traités de 1815 pour lesquels le Roi piémontais a acquis depuis quelques jours un souverain respect.

Les dernières nouvelles reçues des Indes

annoncent que la tranquillité est parfaitement rétablie par tout le pays.

En Canada, le Parlement Provincial s'est réuni le 19 Février. Cette session est la 2e du 8e Parlement. Le discours du Gouverneur-Général, à l'ouverture des Chambres, touche à un grand nombre de sujets, mais sans définir ce qui devra être fait : on peut seulement considérer cette œuvre comme un programme renfermant uniquement les titres des matières à traiter. C'est là d'ailleurs l'usage invariablement suivi dans ces harangues. Nous remarquons, entr'autres choses, que nos législateurs s'occuperont, dans cette session, de la Milice Provinciale, du Traité de Réciprocité entre Sa Majesté et les Etats-Unis, des améliorations propres à développer la navigation intérieure, des canaux, du chemin de fer intercolonial, de l'état des possessions britanniques situées au Nord-Ouest de la Province et des limites du Canada dans cette direction, de la construction des édifices publics à Ottawa, des mines d'or et d'autres minéraux précieux, des naufrages sur les côtes maritimes de la Province, du contrat pour le transport de la malle transatlantique, des élections Parlementaires, des débiteurs en faillite et insolvables, de l'administration de la justice, de l'agriculture et des pêcheries, de l'enrégistrement des titres et des brevets d'inventions.

Nous avons reçu le nouvel almanach, publié par M. Lovell, sous le titre suivant : *The British North American Almanac, and annual record for the year* 1864 ; *Calendar.* Nous remercions sincèrement l'Editeur pour cet envoi. Cet ouvrage est d'un grand intérêt et d'une utilité générale.

Plusieurs articles, pièces de vers, etc., nous ont été envoyés, mais trop tard pour ce numéro ; ils paraîtront dans le prochain.

LA BASILIQUE DE St. PIERRE, A ROME.

Lecture prononcée, au Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal, par TESTARD DE MONTIGNY, Ecr., Avocat, le 16 février dernier.

Mesdames et Messieurs,

Je viens vous parler de Rome!... de Rome cette éternelle cité, source éternelle d'impressions pour le chrétien, mystère profond d'admiration pour qui sait en savourer les parfums, éloquente leçon pour l'âme qui sait aimer, toit paternel où tous les rejetons d'une immense famille trouvent l'hospitalité la plus cordiale ; où l'enfant fidèle comme le fils prodigue peut nourrir son âme des plus grands souvenirs, à l'ombre des grands mystères, sous la rosée bienfaisante du christianisme et respirer à satiété ces aspirations puissantes qui font les grandes choses ; et lorsque je viens traiter un tel sujet, je n'ai pas besoin de solliciter votre bienveillance.

Comme l'exilé qui a longtemps langui sur les plages étrangères, en arrivant dans cette moderne Jérusalem, les émotions vous accablent, vous allez entrer dans une patrie ; vous ne l'avez jamais vue, et pourtant vous la connaissez : votre père, au milieu de ses occupations, vous en a dit un mot ; votre mère, en caressant vos blonds cheveux, vous parlait du St. Père, vous parlait de Rome, comme seules savent parler les femmes quand il s'agit du langage du cœur.

Etes-vous poète ? vous brûlez du désir de respirer le même air qu'a respiré Virgile, de vous inspirer de la même muse qui inspirait Horace.

Etes-vous homme de lettres ? le cœur vous bat à la pensée que vous allez traverser le *forum* où le grand orateur se fit entendre.

Etes-vous passionné pour les armes ? il vous semble que vous allez entendre les voûtes du Capitole résonner du bruit de la gloire des Scipion et des César. Et si vous êtes artiste, il vous tarde d'étudier la douceur du caractère de Raphaël, la pose majestueuse de Michel-Ange, et ravir aux grands maîtres le secret du coloris ancien.

Mais avec cela, vous êtes chrétien, et ce que vous venez voir, c'est surtout Rome moderne, c'est la dominatrice du monde, la métropole de la religion

De quelque côté que vous y arriviez, de loin vous apercevez sur ce sublime calvaire la croix de St. Pierre. Votre cœur est saisi, toute l'histoire de la papauté se précipite à votre mémoire. Et bientôt vous baiserez les parvis sacrés du temple magique.

Par quelque porte que vous entriez, il vous faut fouler des souvenirs que les siècles ont entassés. Vous marchez sur les débris de grandes gloires qui traînaient après elles et l'Europe et l'Afrique. Le temps avait entendu le bruit des chaines que la victoire avait forgées ; mais ces bruits ont cessé. Le silence succède. Laissez-le parler. Vous voilà dans Rome, ville de 20 siècles, arrosée de tant de sang, illustrée de tant de vertus, renversée tant de fois, la plus digne de notre curiosité par son ancienne splendeur, ses temples, ses arcs de triomphe, ses obélisques, ses statues, ses amphithéâtres, ses thermes, ses aqueducs, ses palais, ses places, ses fontaines et ses Eglises.

Vous marchez sur la poussière des martyrs, sur un sol impregné de leurs sueurs et de leur sang, sur un vaste reliquaire d'où s'exhale, depuis des siècles, des flots de soupirs et d'amour.

Et à travers des ruines et des tombeaux vous arrivez au Colisée, colosse de grandeur sur un colosse de ruines, ciment délayé de larmes et de sang, calvaire construit par les mêmes mains qui firent mourir le maître.

Ce remarquable édifice devint tour-à-tour forteresse, école nautique, hôpital et carrière, car les matériaux des plus grands palais de Rome en proviennent ; et carrière plus sublime, c'est du sang des milliers de martyrs qui y coula que sortit les matériaux du grand édifice chrétien ! Et où le peuple-Roi venait savourer, comme *une délicieuse harmonie, le rugissement des bêtes féroces et le râle des mourants,* la foule se prosterne aujourd'hui sur le chemin du divin crucifié.

Avancez, et sur votre route plus de trois cents églises parleront à votre cœur ; ces basiliques grandioses qu'ont enrichies les puissants de la terre, où l'art a épuisé ses ressources et l'artiste son génie. La nature leur a ouvert ses trésors et ce qu'elle a pu produire

dans tous les pays décore ses autels. Le premier or venu d'Amérique dore le beau plafond de Ste. Marie-Majeure; le granit, le porphyre, le vert antique, le lapis lazzuli, l'agathe, l'albâtre d'Orient et le jaspe; les diamants et les pierres précieuses sous le ciseau de l'artiste se sont transformés en colonnes élégantes, en arcs gracieux, en riches baldaquins, en bas-reliefs variés, en statues à l'expression vigoureuse, en médaillons au profil distingué; en chérubins et séraphins à l'expression naïve et enfantine. Les génies de toutes les écoles leur ont payé un tribut en gravant de leur gloire ces temples grandioses. Tous les pays ont fourni leurs grands maîtres qui leur ont laissé le cachet immortel de leur nom et de leur nationalité.

Mais laissez-moi vous parler spécialement de St. Pierre, ce temple magique placé sur le champ vatican des anciens, à lui seul digne du voyage à Rome, érigé comme un monument impérissable aux victimes de Néron. Sortie de l'idée du temple de Salomon, cette œuvre sublime a été couronnée par trois siècles et demi de travaux.

C'est bien le monument qu'on désire voir le premier à Rome; aussi, comme tous les voyageurs, je m'empressai aussitôt que je le pus de m'acheminer vers le Pont-St.-Ange, de saluer en passant le môle d'Adrien où flotte le drapeau de la France qui le protége du prestige de son nom, et, à travers la rue Borgo Nuovo. j'arrivai sur la place de St. Pierre; c'était le matin. lorsqu'elle est devenue un vaste et silencieux désert. J'étais avec un ami, et c'est à peine si nous osions mêler nos voix au bruit des fontaines qui acccompagnait le battement de nos cœurs saisis. Devant nous, sur un fond de tableau que l'Italie seule peut fournir se dessinait St. Pierre, cette histoire du Christianisme en marbre qui lance dans l'espace cette coupole, expression vivante du génie qui l'inspira et qui faisait dire à Bayle: "que le symbole d'aucune religion n'a été si près du ciel" Les baisers du soleil qui sortait de l'Orient l'illuminait et formait à l'Occident une ombre vaste et immobile, comme l'Eternité, image du Christianisme qui éblouit les nations de l'Orient, tandis que celles de l'Occident étaient encore dans l'ombre, mais cette ombre disparaît peu à peu pour être éclairée au grand jour.

Dans ce tableau, tout est grandiose, excepté le spectateur qui s'arrête en admiration, et c'est alors que la pensée circule, que l'âme se dilate et que la prière déborde du cœur pour venir expirer sur les lèvres brûlantes du croyant.

La place qui précède, de forme elleptique est ceinte d'un portique qui repose sur 284 colonnes, rangées à quatre rangs de 61 pieds de hauteur. La balustrade qui charme la vue, est embellie de 192 statues semblant dans leur imposante attitude regarder défiler le troupeau qu'elles ont amené au bercail. Deux abondantes fontaines de bronze, d'un style simple et harmonieux. l'arrosent et la rafraîchissent en faisant jaillir sans interruption des gerbes d'eau qui retombent en murmurant, ou s'élèvent en vapeur. Le célèbre obélisque d'Héliopolis de 126 pieds de haut, avec la croix, élevé par 800 ouvriers, se tient debout depuis 1586, rendant au nom de l'antique civilisation hommage à la civilisation chrétienne.

Sur un vaste escalier à trois rampes, on arrive à une autre place en forme de trapèze entourée de galeries à pilastres surmontées de statues. St. Pierre et St. Paul dans une noble attitude semblent en garder l'entrée.

Alors se présente l'immense façade en travertin ornée de huit majestueuses colonnes et de sept balcons. Sur l'attique sont les treize statues de Jésus-Christ et des Apôtres, hautes de 17 pieds. Aux extrémités Pie VI, fit placer deux horloges dont le cadran sonore, retranche les heures du temps qu'a la chrétienté pour gagner l'éternité. Par cinq portes vous pénétrez sous un magnifique portique terminé par les statues équestres de Charlemagne et de Constantin, ces deux piliers de l'église dont la pose majestueuse attire les regards. Ils ne pouvaient être mieux placés que sous le portique de St. Pierre, car ils ont été le commencement de deux phases bien remarquables dans l'histoire de l'Eglise. Ce portique a 47 pieds de largeur sur 439 de longueur, c'est-à-dire, que ce portique seul est 2 fois plus grand que l'église de la paroisse de Montréal. Cinq autres portes donnent entrée dans la basilique; l'une la *porte sainte*, marquée d'une croix de bronze, ne s'ouvre que tous les vingt cinq ans. La porte principale est en bronze couvert de bas-reliefs. Et vous voilà dans ce sanctuaire qui est surtout chef-d'œuvre parce qu il est immense et ne paraît que grand. *La basilique en effet, semble adoucir en les diminuant, ses proportions colossales, comme pour ménager la faiblesse humaine; c'est une beauté lumineuse qui charme et non une force qui opprime.* En y entrant pour une première fois, tout est si bien proportionné que vous ne vous apercevez pas de ses gigantesques proportions et, au milieu de deux rangs de 144 colonnes de marbre, sous une voûte décorée de caissons à rosaces en stuc doré de 142 pieds de haut, vous marchez l'espace de 575 pieds avant d'arriver à la chaire de St. Pierre. De onze coupoles la lumière se précipite dans l'intérieur de la basilique pour éclairer son enceinte où vous comptez 748 colonnes de différentes espèces d'albâtre, de cipollino, de jaune antique, de granit blanc et noir oriental, de cettanello, de granit rouge d'Orient, de marbre violet, de porphyre rouge, de vert antique et de différentes qualités de marbe dit: *Porta santa;* quatre colonnes toutes ornées de pampres et douze petites colonnes ornées de lapis lazzuli.

Cette basilique est à croix latine, et elle ne pouvait être à croix grecque, comme l'avait pensé Peruzzi de Sienne *parce qu'elle représente l'Eglise universelle, catholique, apostolique et romaine.* Maintenant, que nous avons marché à grands pas dans St. Pierre, revenons pour saisir en passant quelques beautés. Avant de la parcourir rappelons-nous que nous sommes dans le temple de Dieu, et allons tremper nos doigts dans un des deux bénitiers de marbre jaune, en forme de coquille, soutenu par deux anges qui avec leurs formes larges et leur pose naïve semblent être des enfants, et pourtant ils ont six pieds de haut, et avançons dans la nef du milieu divisée par huit gros piliers qui soutiennent quatre grands arcs de chaque côté et à chacun desquels sont adossés deux pilastres corinthiens cannelés. Arrêtons-nous un instant. Sur chacun des grands arcs on aperçoit deux figures en stuc doré de 15 pieds, représentant des vertus. Entre les pilastres qui soutiennent ainsi la voûte sont les statues des fondateurs d'ordres religieux, de 15 pieds de haut. On ne saurait mieux les placer qu'entre cette colonnade qui soutient la voûte du temple, image de l'Eglise du Christ. Sur

les contre pilastres qui correspondent sous les arcs, deux enfants de marbre soutiennent des médaillons qui renferment des images de différents papes. Deux autres enfants portent entre ces médaillons, des tiares, des mîtres, des clefs et autres attributs pontificaux, et nous comptons ainsi dans St. Pierre 389 statues colossales qui sont pleines de vie et de mouvement, expressives de physionomie et gracieuses dans leur attitude, population de héros, dignes de la place qu'ils occupent et des hommages qu'on leur adresse. Ici, c'est St. Vincent de Paul, expression vivante de la charité, entouré d'une auréole de gloire, recueillant un enfant dans les replis de son manteau; là, c'est Ste. Thérèse, à la figure douce et sereine comme les vertus qui la distinguaient. Plus loin, sous un baldaquin et sur un piédestal de beau marbre, St. Pierre assis dans l'attitude de l'autorité, portant les clefs d'une main et tenant l'autre élevée comme pour bénir; il présente un pied usé par la vénération des fidèles; dans les grandes solennités on lui met la tiare en tête et la chape sur les épaules.

Mais quelle est donc cette balustrade qui entoure une crypte découverte de plus de dix pieds de profondeur et où scintillent 112 lumières sur des plaques en bronze doré, soutenues par des palmiers d'airain qui s'épanouissent en de nombreux rameaux? Approchons-nous et par un double escalier arrivons dans le vide intérieur orné de marbre précieux où est agenouillée la statue de Pie VI. C'est la confession de St. Pierre; c'est là que repose le corps du pêcheur de Galilée; c'est là qu'est le corps de son compagnon, St. Paul, et les cendres du Pontife qui mourut à Avignon; c'est le roc inexpugnable contre lequel les vagues en courroux sont venues se briser, c'est à cette ancre qu'est attachée la barque si souvent battue par les flots en furie, c'est sur cette pierre angulaire qu'est bâtie l'église dont les murs résisteront aux tempêtes comme la parole de Dieu qui l'a fondée.

Près de là, sur sept gradins s'élève le maître-autel, à l'ombre d'un baldaquin, en bronze doré, de 86 pieds de hauteur, soutenu par 4 colonnes torses en composite et du même métal; quatre anges se tiennent debout aux angles de l'entablement d'où quatre hautes consoles renversées convergent pour soutenir un globe sur lequel est placée une croix. Remarquons ici que ce baldaquin seul est haut comme une fois et demie la Banque de Montréal.

En levant les yeux on admire la grande coupole, la plus grandiose du monde ancien et moderne qui repose sur quatre gigantesques piliers et dont la croix est à 426 pieds du pavé de l'église; le tambour, orné de 32 pilastres corinthiens, divisé en seize compartiments et seize fenêtres, est orné de stucs dorés et de mosaïque.

Le Père Eternel, tiré du tableau d'Arpino, est en mosaïque sur la voûte de la lanterne. Et sur la frise, en lettres d'or est écrit ce texte de l'Evangile: *Tu es Petrus et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam, et tibi dabo claves regni cœlorum.* Sur les pendentifs de la coupole, les quatre Evangilistes, assis, dans leur profonde science semblent donner des lois aux générations. Dans les niches, en forme de balcon qui sont sur les grands piliers de la coupole, sont des reliques insignes qu'on montre au peuple le jeudi et le vendredi-saint. Dans quatre autres niches inférieures Ste. Véronique montrant le St. Suaire, Ste. Hélène, tenant la croix et les clous, St. Longin faisant allusion à la lance avec laquelle il perça le côté de Jésus-Christ, et St. André.

Rendons-nous au fond de la grande nef, et là, par deux degrés de porphyre on monte sur l'estrade de la tribune, magnifique décoration sur les dessins de Michel-Ange et au fond de laquelle est l'autel en marbre précieux. Là, se dresse, partie en bois et partie en ivoire, la chaire de St. Pierre ornée de bas-reliefs, renfermée dans le grand siége, soutenue par les Docteurs de l'Eglise Catholique. Deux enfants portent au dessus la tiare et les clefs pontificales, et plus haut une gloire dans laquelle une multitude d'anges et de séraphins paraissent adorer la chaire de St. Pierre. Le St. Esprit en forme de colombe paraît par derrière sur un champ transparent de crystal de couleur d'or.

Au milieu de ces merveilles rappelons-nous qu'ici-bas tout passe, et même ici l'image de la mort a été consacrée par le génie des artistes. Jetons un coup d'œil sur ces tombeaux splendides. Admirons ces compositions allégoriques, ces personnages illustres, avec une attitude grave et recueillie qui exprime les événements de leur règne; ces statues pleurant sur les restes de cendres vertueuses des génies agenouillés, ou dans une triste attitude qui cachent leurs larmes sous de lugubres draperies, une rangée de mausolées qui rappellent la vie des Souverains Pontifes, des blocs de marbre sur lesquels est imprimé le sceau sublime de l'immortalité.

Un des plus remarquables est le tombeau d'Alexandre VII où la mort soulève une draperie, et de sa main décharnée présente au Pontife en prière, un sablier renversé. Celui de Clément XIII est un chef-d'œuvre de Canova. Les deux lions couchés sur le socle du monument, sont, dit-on, les plus beaux de la sculpture moderne.

Avançons vers les chapelles, admirons quarante-cinq autels couverts de différents marbres et ornés de tableaux en mosaïque, véritable peinture immortelle où la chair est vivante, où le sang circule, et où les figures ont cette beauté de formes et cette pose naturelle qui vous montrent l'une avec un air souffrant, l'autre qui vous attendrit avec ses larmes, tandis qu'une troisième vous sourit avec sérénité.

Avant de sortir de St. Pierre, jetons encore un dernier coup d'œil pour admirer ses immenses proportions. Plaçons-nous au pied du baldaquin. En arrière, est la chaire de St. Pierre qui est à 200 pieds de distance, c'est-à-dire de la longueur de l'église de la paroisse de Montréal, sur une largeur proportionnée; à droite et à gauche, nous voyons s'étendre la nef transversale, ou les bras de la croix qui ont plus de 400 pieds, et ainsi deux fois la longueur de l'Eglise Paroissiale. Enfin, devant nous, s'étend la nef principal, ou le bras principal de cette croix latine qui a près de 400 pieds de longueur; tandis que sur notre tête, s'élève imposante cette magnifique coupole, dont la dernière couronne brille à nos regards, a plus de 400 pieds dans les airs. Ce dernier coup d'œil, après avoir visité en détail, est sublime.

On est fier pour l'humanité qui a su élever par la force de son génie une telle demeure à l'Eternel.

Suivant le compte qu'en fit Charles Fontana, en 1693, la dépense montait alors à peu près à 251 millions 450 mille francs; on peut comprendre alors quelles sommes on aura encore dépensé pour les dorures, pour

copier presque toutes les peintures en mosaïque qui coûtent chacune à peu près 50,000 francs ; et enfin, pour la nouvelle sacristie qui a coûté, elle seule, environ 5 millions de francs. La seule dorure et la main d'œuvre pour le maître-autel ont coûté 535,000 francs.

Voilà, messieurs, St. Pierre, sans entrer dans les détails ; car là, on ne peut que voir, contempler, admirer et applaudir. Mais, peindre ce que l'on voit, exprimer ce que l'on sent, c'est impossible. Voilà St. Pierre où des régiments entiers font la haie pour laisser entrer, tous les ans, le peuple romain et 50,000 étrangers. Voilà St. Pierre d'où la prière de tant de Pontifes s'est élevée avec l'encens des autels jusqu'aux profondeurs de l'Eternel, et sur les parvis de laquelle tant de têtes couronnées sont venues se courber. Le rapide coup de pinceau que je viens de donner, est de St. Pierre de tous les jours, de St. Pierre enveloppé de silence dans lequel il vous semble entendre frémir les ailes de la prière et les battements du cœur qui prie dans cette image de l'infini. Je vous ai parlé là, de St. Pierre du matin ou du soir, lorsque les nombreux étrangers ont fini d'y circuler et qu'on n'aperçoit plus que quelques paysans, couverts de leur pauvreté, conduisant par la main leurs enfants, et venant, après avoir demandé l'aumône aux passants, recueillir les consolations qui seules se trouvent au pied des autels ; ou bien encore, qu'une Romaine du Transtevère, au teint légèrement bruni, aux traits réguliers et purs, sur lesquels se déroulent avec grâce quelques boucles de son abondante chevelure d'ébène échappées du linge blanc qui recouvre sa tête, elle est agenouillée respectueusement, sa taille fine semble ployée sous le poids de son amour, ses grands yeux noirs sont fixés sur un tableau de la Madone, elle prie, et sa prière sort de ses lèvres pour tomber dans l'infini comme les gouttes d'eau qui tombent dans un bassin avec un bruit harmonieux et le fait frémir sans le troubler.

Mais il faut voir la basilique de St. Pierre dans les grandes solennités. Il fallait la voir le 8 juin 1862, isolée de la lumière du jour et éclairée par 20,000 bougies. Certes, on était bien tenté de dire comme Clovis à St. Rémi, en entrant dans l'église de Rheims : " Mon père, est-ce là le Paradis dont vous m'avez parlé ? "

Il fallait la voir inondée des flots de la multitude, des ordres religieux ombragés de leurs bannières ; les chanoines des basiliques insignes, la Propagande, les Congrégations Romaines, le Sénat en costume antique, les Evêques latins en mitres blanches, les Evêques et Patriarches orientaux, les cardinaux revêtus de la pourpre Romaine, puis le Pontife-Roi, avec la tiare à la triple couronne, avec la charpe rouge et le formal d'argent, en partie découvert, en partie doré avec des nuées de séraphins en relief autour, et la figure du Père Eternel enrichi de pierres précieuses, porté sur son trône par douze écuyers et bénissant son peuple avec le regard doux comme celui de la Providence. La délicieuse musique que l'on entend seulement à Rome nous transportait dans les régions des anges et nous arrachait des larmes involontaires. " Quelle mélodie ! quelle suavité de sons ! quelle gradation dans les tons et les modulations ! Tantôt les voix s'approchent de votre oreille, puis peu à peu elles s'éloignent et semblent remonter jusqu'au cieux, pour ensuite en redescendre de nouveau. Et puis, quel ensemble admirable ! quelle harmonie parfaite ! Les voix partent ou s'arrêtent ensemble, tantôt les voix graves dominent, tantôt les voix sont douces comme celles des anges, et par une variété délicieuse, elles se succèdent, se mêlent ou se séparent sans jamais laisser de lacune ni de maigreur dans l'exécution. Quelques fois le chant devient tellement doux qu'il semble s'éteindre dans les airs ; puis, tout à coup, les voix reprennent toute leur force et les sons, après avoir monté vers les cieux, semblent redescendre éclatants sur la terre."

Au milieu de ces flots d'harmonie, une population fervente était en prière. Et le moment où le Pape entouré de 300 évêques, avec le grand cortége de l'Eglise militante, du haut de son trône, au son des trompettes sacrées qui retentissaient du haut de la coupole, proclamait comme un écho de Dieu, la sainteté et l'éternel triomphe des vingt six Martyrs Japonais, cinquante mille voix, vibrantes d'enthousiasme, répétaient l'hymne triomphale du *Te Deum*. Toutes les cloches des Eglises ébranlées à la fois, répandaient sur la ville un immense et joyeux alleluia. Le Tibre rendait à la mer le son de l'airain du fort St. Ange qui tonnait et annonçait à deux cents millions de catholiques prosternés le triomphe de l'Eglise.

Voilà, Messieurs, de ces spectacles qu'on n'oublie jamais ; le souvenir des merveilles qui laissent dans mon âme de si douces impressions, me fait exprimer, en terminant, un vœu qui est au fond de tous vos cœurs.

Plaise à Dieu que le jour ne tarde pas où le premier pontife du diocèse puisse élever ce temple qui, suivant ses désirs, sera la copie fidèle de la première basilique du monde chrétien. Sur cette terre éloignée du centre, ce serait une douce consolation pour tout cœur catholique d'avoir ainsi, sous les yeux, une image touchante de ce chef-d'œuvre du génie inspiré par la foi. Avec la suite des années, le temple s'élèverait sublime dans les airs, conservant ses proportions si pures, si belles, si magnifiques et si grandioses ; ensuite, tous ces chefs-d'œuvre qui forment de St. Pierre, comme un musée chrétien, pourront être reproduits et nous donner une idée de ce que l'inspiration chrétienne a pu produire de plus beau, par cette triple manifestation de la sculpture, de la peinture et de l'architecture. Sous ces voûtes l'âme du catholique aura un sentiment plus vif de cette unité de foi qui fait notre consolation, notre bonheur et notre gloire. L'étranger, en entrant dans nos murs, aura un spectacle incomparable sur cette terre nouvelle de l'Amérique. Le fidèle qui aura traversé les mers et qui aura été retremper sa foi au tombeau des apôtres, trouvera là comme un souvenir continuel qui lui rappellera les plus beaux jours de sa vie. Voilà, messieurs, le vœu que je forme, vœu qui se trouve dans tous vos cœurs et qui les fait battre à l'unisson avec les pieux désirs de notre St. Pasteur.

LES MINES D'OR DE LA CHAUDIERE.

Lecture de Mr. Michel au Cabinet de Lecture Paroissial, le 16 *Février* 1864.

I.

Pendant le cours de l'année dernière, le cri : de l'or ! a maintes fois retenti au sud de Québec, sur les rives de la Chaudière, et, d'écho en écho, a vivement frappé et surrexcité les esprits, non seulement au Canada, mais aussi dans les Etats voisins de la République américaine. Les journaux s'étant empressés de célébrer les

brillants résultats des travaux entrepris sur la rivière Gilbert, les nouvelles des mines ont produit une profonde sensation. Depuis lors, on se demande s'il est bien certain que le Bas-Canada, aussi favorisé par la providence que la Californie, l'Australie et la Colombie britannique, se soit soudainement enrichi d'un nouvel Eldorado? on se préoccupe aussi des effets probables de la découverte de l'or sur la contrée où les gisements seront exploités. La solution de ces questions appartient à l'avenir: leur examen est l'objet de cette étude.

Avant d'aborder le sujet principal que je me propose de traiter dans cette lecture, il me paraît convenable d'entrer dans quelques détails sur les gisements aurifères en général, dans le but d'exposer la classe de mines d'or à laquelle appartiennent celles du Bas-Canada.

L'or est, comme le fer, très généralement répandu dans toute la nature, mais le plus souvent en si petite quantité et tellement mêlé à une multitude d'autres substances, qu'on ne peut l'en extraire avec profit que dans quelques contrées privilégiées. On a cru pendant longtemps que la véritable patrie de l'or était située entre les Tropiques; mais, depuis que l'exploitation des gisements aurifères s'est développée avec de si grands succès en Russie dans l'Oural et l'Altai, en Amérique dans l'Orégon, le Nouveau-Mexique, le Nord de la Californie et la Colombie Britannique, il faut reconnaître que le précieux métal se rencontre aussi abondamment dans les pays septentrionaux que dans les terres tropicales. Dans tous les pays, la découverte des mines de métaux précieux a presque toujours été due au hasard. Il n'y a d'indices certains de l'existence des minerais dans tels ou tels terrains que la présence de ces minerais eux-mêmes à la surface du sol; mais la géologie enseigne que les gisments de quartz aurifère doivent être recherchés dans les terrains où l'on rencontre les roches argiloïdes tendres qui se divisent aisément en feuilles, connues sous le nom de schistes, ainsi que certaines roches feldspathiques telles que les syénites, les diorites et les serpentines: on sait aussi que l'or ne peut exister dans sa gangue sans être accompagné de fer sous une forme quelconque. Le gîte spécial de l'or dans la nature est le quartz: c'est un minéral exclusivement composé de silice avec quelques traces fort légères d'alumine, d'un blanc laiteux lorsqu'il est pur, mais le plus souvent coloré par les oxydes de fer. L'existence de l'or dans les couches de terrains de transport appelés alluvions et formées par des accumulations successives de blocs plus ou moins volumineux et de fragments roulés des diverses roches de la contrée, de graviers, de sables et d'argiles, la formation, dis-je, des mines d'or d'alluvion, autrement dites mines d'or roulé, ne peut être attribuée qu'à la dénudation et à la désagrégation des affleurements de gîtes de quartz par les eaux torrentielles. La portion apparente à la surface du sol, d'un amas, d'une couche ou d'un filon de quartz aurifère, dont les autres parties sont plus ou moins profondément enfouies, c'est-à-dire l'affleurement du gîte, aura été décomposée par l'action corrosive du soleil, des pluies, des vents, de l'atmosphère: les matériaux se sont alors disjoints, séparés et ne peuvent plus résister à la violence des eaux qui se précipitent sur les versants et entraînent au loin les débris désagrégés. Dans les pays septentrionaux, les glaciers ainsi que la fonte des neiges sont aussi des causes de désagrégation et des moyens de transport très puissants. Les morceaux de quartz, les parcelles d'or, les détritus de toutes sortes, descendent pêle-mêle dans le lit du torrent avec les titanes et oxydes de fer et les autres substances qui constituent la gangue de l'or. Dans ce roulis de différentes matières, les blocs et les fragments de roches se heurtent entr'eux et contre la paroi solide du terrain; ce frottement continuel, pendant une longue course, leur fait perdre leurs arêtes et leurs angles. Les matériaux les moins durs sont broyés, triturés, réduits en poudre, et c'est ainsi que sont formés les sables aurifères, entraînés plus ou moins loin selon l'inclinaison du sol et la force du courant. Plus un cours d'eau est rapide, moins il est facile aux grains d'or de se déposer: l'eau les roule jusqu'à ce qu'ils soient assez engagés dans les sables pour résister à son effort. Aussi, l'or n'est-il jamais à une grande profondeur dans les eaux vives, tandis qu'il n'en est pas de même pour celui déposé dans les alluvions anciennes. Tout obstacle qui rompt le courant favorise le dépôt des grains d'or: les coudes que forment les cours d'eau et qui produisent les remous, les dépressions du sol au pied des roches, sont les endroits où il se précipite en plus grande quantité: de là provient sans doute la différence de richesse métallique des sables aurifères. Ce serait une erreur de croire que les mines d'or dites d'alluvion, se trouvent seulement dans le lit des cours d'eau et dans les plages. En Californie, on en a exploité avec succès sur les flancs des montagnes et jusque sur des plateaux très élevés. En Australie, l'or roulé se trouve aussi bien dans les vallées sèches que dans celles régulièrement baignées par un cours d'eau ou accidentellement traversées par un torrent. J'ai exploré et examiné, dans les Andes équatoriales, des terrains aurifères dans lesquels le riche métal n'a pas pu être déposé par les eaux qui arrosent actuellement la contrée. La théorie de la formation des mines d'or d'alluvion, classe de gisements aurifères à laquelle appartiennent ceux découverts jusqu'à ce jour dans le Bas-Canada, nécessiterait d'autres développements que ne permet pas le cadre de cette étude.

II.

La découverte de l'or dans le Bas-Canada n'est pas un fait récent. En l'année 1835, le lieutenant Baddeley, du corps des ingénieurs-royaux, annonça le premier l'existence de l'or dans les alluvions de la vallée de la Chaudière. Vers cette même époque, la fille d'un habitant nommé Gilbert, abreuvant un cheval à la rivière dite Touffe des Pins, ramassa au fond de l'eau quelque chose d'un aspect brillant et d'un certain poids dont elle ne soupçonnait pas la valeur. Son père, dans la même ignorance, envoya le caillou jaune à Québec où un bijoutier l'eût bientôt reconnu pour un morceau d'or pur. Gilbert le vendit pour $40, puis, encouragé par cette heureuse trouvaille, il s'adonna à la recherche de l'or dans ce même cours d'eau qui dès lors prit son nom: on assure que ses peines furent largement récompensées. La découverte des gisements aurifères de la Nouvelle-Ecosse, en mars 1861, est due à un pareil hazard, fait d'autant plus remarquable, qu'à différentes reprises le pays avait été l'objet de bonnes études géologiques. Un habitant buvait à un ruisseau: parmi les cailloux, il voit briller un morceau d'or; il continue ses recherches et en trouve d'autres. Dès le lendemain, la nouvelle se répandit dans le voisinage: un mois ne s'était pas écoulé, qu'une population de quelques centaines de mineurs

était à l'œuvre, fouillant et retournant le sol en tous sens. Depuis lors, l'exploitation des mines d'or de la Nouvelle-Ecosse se poursuit avec régularité et succès : mais revenons à notre sujet.

D'autres habitants suivirent l'exemple de Gilbert, et, pendant plusieurs années, ces recherches et ces lavages se firent sans bruit, sans occuper beaucoup de monde. Néanmoins, le propriétaire de la seigneurie en eut connaissance : ce fut environ douze ans après la découverte de la fille Gilbert, qu'il obtint du Gouvernement un privilège exclusif et perpétuel pour l'exploitation, à certaines conditions, des mines de tous les métaux précieux qui seraient découvertes dans la seigneurie. Le titulaire de cette patente ne paraît pas avoir entrepris personnellement des travaux de mine. En 1851, il céda pour un certain temps à une compagnie de Québec tous les droits afférents au privilége. Cette société s'étant promptement déorganisée, une seule personne resta concessionnaire du bail. En juillet dernier, les droits de la patente ont été transférés, par le titulaire, à une nouvelle compagnie, pour un terme de quinze années. Ce privilége est aujourd'hui l'objet de contestations sur lesquelles il ne m'appartient pas de me prononçer.

De 1850 à 1863, divers travaux de mine ont été entrepris par la société de Québec et par des particuliers sur les rivières du Loup, Famine et des Plantes : il a été lavé une quantité d'or qui peut être évaluée de $5000 à 6000, quoiqu'elle n'ait jamais été exactement connue. Selon ce qui m'a été assuré, ces exploitations n'ont généralement pas été aussi fructueuses qu'elles auraient pu l'être pour ceux qui les ont entreprises. Un fonds social trop restreint pour certains travaux préparatoires indispensables, le défaut d'harmonie entre les associés, le manque des connaissances nécessaires pour installer et conduire à bonne fin des travaux de ce genre, ont été autant d'obstacles au succès et à la durée des compagnies qui ont été successivement organisées.

Les premières révélations de l'existence de l'or dans le sol alluvial de la vallée de la Chaudière ne laissèrent la commission géologique du Canada ni indifférente ni inactive. Les explorations dirigées par M. le géologue provincial, W. E. Logan, de 1847 à 1852, ainsi que les travaux de M. le chimiste minéralogiste T. S. Hunt, constatent que la région aurifère du Bas-Canada embrasse une superficie de plus de mille lieues. Sur la rive droite de la Chaudière, la ligne d'exploration suivie par la commission géologique, mesure environ quinze lieues, de la seigneurie Ste. Marie à la frontière. L'or a été trouvé, à des distances assez rapprochées les unes des autres, dans le lit des rivières Guillaume, des Plantes, Gilbert ou Touffe des Pins, Famine, du Loup et Metgermet, ainsi que dans la plupart des ruisseaux leurs affluents. Sur la rive gauche, l'or a été rencontré sur un parcours d'environ trente lieues du Lac Etchemin à Sherbrooke, dans les townships de Dudswell, Westbury, Stôke, Eaton, et Ascott sur le St. François et dans la rivière Bras du township de Tring ainsi que dans tous les petits cours d'eau qui s'y jettent. Ces résultats étaient, certes, très concluants quant à l'existence et à la distribution du riche métal dans la région examinée ; mais il était prudent de se baser sur ceux d'un plus grand nombre de travaux entrepris, soit par les efforts individuels, soit dans des conditions plus régulières par des compagnies, avant de se prononcer, relativement à la convenance et aux avantages possibles de l'exploitation des gisements aurifères du Bas-Canada. C'est ce qui a eu lieu de 1851 à 1863. Dans l'intéressante notice qu'il a récemment publiée sur les mines d'or du Canada et sur la manière de les bénéficier, M. T. S. Hunt rend compte d'une de ces explotations régulières, celle d'un gisement de richesse moyenne, entreprise avec succès par une compagnie, sur la rivière du Loup, près de sa jonction avec la Chaudière. Elle a été dirigée par un mineur expérimenté, d'après le système adopté pour le lavage des alluvions stannifères de Cornouailles. Cette série de travaux et particulièrement ceux de la rivière Gilbert, pendant l'été dernier, ont eu des résultats encourageants ; aussi M. Hunt a-t-il écrit qu'il est permis de conclure d'après les résultats de l'exploitation de la rivière du Loup et de certaines considérations géologiques, que la quantité de l'or distribuée dans la vallée de la Chaudière est telle, qu'elle rémunérera le travail habile ainsi que le déboursé du capital. Il ajoute qu'il n'y a pas de raison pour supposer que le précieux métal soit déposé le long du St. François, de l'Etchemin et de tous leurs tributaires, dans un proportion inférieure à celle du district de la Chaudière.

III.

De la Pointe Lévis, vis-à-vis Québec, sur le St. Laurent, on peut se rendre, en un jour, au village de St. François et, de là aux mines de la rivière Gilbert, ce n'est plus qu'une promenade d'une ou de deux heures, selon le lieu de la paroisse où le voyageur se sera arrêté. La distance de la Pointe-Lévis à l'Eglise de St. François est d'environ soixante milles ; le chemin traverse d'abord les paroisses de St Henri et St. Isidore, puis, il rejoint la Chaudière qu'il côtoie, sur sa rive droite, jusqu'au de là de St. Georges. Le long de la route, s'étendent successivement les paroisses de Ste. Marie, St. Joseph, St François et, sur les deux rives de la Chaudière, ce n'est qu'une ligne continue d'habitations agrestes jusqu'à la frontière. A l'époque de l'année où les arbres sont couverts de feuilles, les jardins et les prairies émaillés de fleurs, quand la moisson est encore sur pied, le trajet de la Pointe-Lévis à St. Georges est une ravissante excursion. Les yeux se reposent avec plaisir sur les fermes bien entretenues, sur les frais pâturages et surtout sur cette belle, saine et robuste population, à l'accueil si cordial et si franchement hospitalier. Les maisons sont presqu'exclusivement construites en bois, le voisinage des forêts offrant les matériaux nécessaires. La propreté des habitations au milieu de cultures soignées atteste, sinon la richesse, au moins l'aisance des habitants. Les églises paroissiales attirent l'attention par l'élégance de leur construction, d'un style à la fois gracieux et sévère. Celle de St. François, élevée sur la rive gauche de la Chaudière, se mire dans les eaux transparentes de la rivière. L'aspect général du paysage, le langage et jusqu'au costume des habitants, causent de douces émotions à celui qui porte avec lui le souvenir de la France. Quand il conviendra au voyageur de s'arrêter, il saura où satisfaire son appétit, se reposer et au besoin passer la nuit, car de nombreuses hôtelleries sont échelonnées sur la route. Plusieurs cours d'eau, tributaires de la Chaudière, coupent le chemin de St. Joseph à St. Georges. Ce sont d'abord les deux rivières Guillaume et des Plantes remarquables par leurs chûtes ; puis, audelà de l'église St. François, les rivières Gilbert ou Touffe des Pins et Famine ; plus loin, sur la paroisse St. Georges, la rivière

du Loup grossie par la Metgermet. Tous ces cours d'eau sont torrentiels et aurifères: leur lit est obstrué par des roches de toute grosseur: leurs rives, souvent escarpées, sont généralement boisées. Plusieurs usines, parmi lesquelles des scieries, sont en activité sur ces rivières.

J'ai visité, en septembre dernier, le gisement, autrement dit le placer, de la rivière Gilbert, et j'y ai rencontré une centaine de chercheurs d'or divisés en associations de quatre à dix mineurs. Les travaux de mine, tous à ciel ouvert, consistent en une série de puits, d'une profondeur de huit à douze pieds, d'une ouverture plus ou moins grande selon le nombre des mineurs associés, creusés les uns à côté des autres sans méthode ni régularité et, constituant, dans leur ensemble, une exploitation très-désordonnée. Ce gisement, situé sur la rive droite de la rivière Gilbert, était déjà fouillé sur une superficie d'environ un arpent et il avait produit, selon ce qui m'a été assuré, une quantité d'or évaluée à plus de $30,000. Il a été lavé beaucoup de morceaux ou pépites d'or de la valeur de $1 à $10, plusieurs d'une valeur supérieure à $100 et, après mon départ, à la fin d'octobre, il en aurait été trouvé un du poids de deux livres. Dans toutes les excavations, la couche de terre végétale ainsi que celle du dépôt argileux qui la suit, ont la même épaisseur de deux à trois pieds; vient ensuite le schiste ardoisier, souvent à l'état de décomposition, qui repose sur le roc. C'est dans cette dernière couche que l'or gît principalement, intercallé entre les feuilles du schiste. Les lavages se faisaient au moyen du roker, avec trop peu de soins, généralement, pour ne pas perdre l'or très fin, que je crois du reste assez rare dans ces alluvions. A environ deux arpents au-dessus de cette exploitation, une association de Canadiens et d'Américains était occupée à un travail de mine beaucoup mieux organisé et conduit, cette fois, avec une certaine entente du métier: j'y ai vu laver de l'or et, sans savoir précisément à quel chiffre s'élevait le bénéfice quotidien, j'ai lieu de croire qu'il était satisfaisant. Ceux-ci avaient adopté le système de lavage préféré en Californie par les mineurs réunis en sociétés, car le roker est l'appareil du travail individuel. Tous ces chercheurs d'or avaient payé au concessionnaire de la patente une redevance par pied carré de terrain, pour droit de mine pendant la belle saison. Ils avaient construit des cabanes et vivaient sur le placer où le plus grand ordre a toujours régné.

J'ai consacré plusieurs journées à l'exploration de la rivière des Plantes en la remontant jusqu'à la grande chûte. J'ai reconnu les vestiges d'anciens travaux autour desquels j'ai fait quelques fouilles à une profondeur de deux à trois pieds. J'ai aussi examiné le lit de la rivière dans des parties entièrement saines, en amont et en aval de la petite chûte. Toutes les fois que la matière extraite a été soumise au lavage, l'or est apparu dans les résidus de l'opération, mêlé aux oxydes et pirites de fer, aux grenats, aux spinelles, à tous ces petits crystaux qui accompagnent ordinairement le riche métal. Dans ce cours d'eau, de même que dans la rivière Gilbert, j'ai remarqué, soit en blocs fixes, soit en fragments roulés, les variétés de roches feldspatiques et notamment les serpentines et les diorites. Quelques débris de quartz n'ont pu, malgré mes recherches, me conduire au gîte dont ils ont été désagrégés. Les gisements du minéral qui ont enrichi la contrée sont encore inconnus, si ce n'est toutefois le quartz découvert depuis plusieurs années dans le lit même de la Chaudière au lieu dit les " rapides du Diable." Je suis allé visiter ce gîte, mais la hauteur ainsi que l'opacité des eaux, par suite d'une crue, ne me permirent pas d'en reconnaître l'allure, c'est-à-dire la direction, l'inclinaison et la puissance. Il appartient selon toute probabilité à la catégorie des couches et il s'étendrait alors dans le sens de la stratification. L'affleurement qui a déjà été attaqué à deux reprises, était fort riche, puisqu'il aurait produit, m'a-t-on assuré, plusieurs livres d'or. J'ai pu examiner des fragments du quartz extrait, et je leur ai trouvé, en outre de l'or apparent, tous les caractères d'un bon minerai. Je me proposais d'explorer les rivières du Loup et Famine ainsi que les terrains baignés par ces cours d'eau; je désirais aussi prolonger mon séjour sur la rive gauche de la Chaudière, dans le township de Tring, afin d'examiner la rivière Bras qui m'a été signalée comme offrant, en certaines localités, toutes les chances favorables pour une fructueuse exploitation. Mais, différentes circonstances, et surtout la saison déjà fort avancée, ont nécessité mon retour à Québec.

L'aspect général ainsi que l'étude superficielle du district que j'ai parcouru, les travaux d'essai que j'ai faits sur plusieurs places éloignées les unes des autres, en un mot, tout ce que j'ai observé et appris, m'a laissé la plus favorable impression. L'analogie que j'ai constatée entre les terrains aurifères du Bas-Canada et ceux des pays équatoriaux que je connais et où j'ai dirigé l'exploitation de mines d'or pendant plusieurs années, existe aussi entre les mines d'alluvion de la Chaudière et celles des contrées aurifères les plus favorisées. C'est ce qui a été affirmé par les mineurs Californiens et Australiens qui ont exploré la vallée de la Chaudière, pendant le dernier été. Tous ont manifesté publiquement leur confiance et leurs espérances en l'avenir de ces gisements et ont annoncé leur prochain retour avec de nombreux compagnons. Il est donc certain que la renommée des mines d'or du Bas-Canada y attirera une grande immigration. Il ne s'agira plus pour les chercheurs d'or d'un voyage long, pénible, dangereux. De Québec, où de tous les points du continent américain on peut se rendre si promptement, si commodément, et à si bon marché, quelques heures suffisent pour conduire le chercheur d'or à la région des mines: elle est située à la porte d'une grande cité, dans une contrée salubre, fertile et habitée par une population laborieuse, honnête et hospitalière. Les vivres et les denrées de toute sorte abonderont à des prix modérés aux camps des mineurs où règneront l'ordre et la sécurité sous la vigilance et, au besoin, sous l'action énergique de l'autorité. Quelque considérable que puisse être l'affluence des chercheurs d'or, le Bas-Canada n'offrira jamais au monde l'affligeant spectacle de tous les désordres d'une seconde Californie. On n'y verra pas non plus, ainsi qu'on l'a vu en Australie, le gouvernement, surpris et débordé par les événements, déclarer son impuissance et obliger la société à se faire justice elle-même. Ici, la loi et l'autorité régulariseront le mouvement, et le mineur pourra fouiller, en toute sécurité, le terrain dont il aura obtenu la concession. Le retour au foyer lui sera facile dans le cas de découragement, de déception ou de maladie.

Renommée des gisements aurifères, voyage prompt et peu dispendieux, prix modérés et sécurité aux placers, tout concourt donc pour attirer les chercheurs d'or

aux mines de la Chandière. Aussi, est-il déjà question de l'organisation de compagnies, pour l'achat de grandes superficies de terrains alluviaux dans le but de les revendre en petits lots aux futurs mineurs: mais on ne parle pas encore de la formation de sociétés pour l'exploitation de quelques-unes des mines. L'extraction de l'or exige du travail et des capitaux ces deux nerfs de toute industrie régulière et fructueuse. Il faut donc désirer l'immigration et même l'encourager, car les bras, surtout ceux des vétérans du métier, sont bien nécessaires; mais il serait regrettable, ce me semble, de voir la recherche des trésors enfouis dans le sol canadien, entièrement abandonnée par les citoyens du pays aux capitaux de l'étranger. Il y a relativement au travail des mines d'or, un milieu à garder entre l'enthousiasme exagéré et l'éloignement systématique. Les uns, se laissant aller aux entraînements et aux espérances excessives d'une rapide fortune que fait naître partout la découverte de l'or, se jettent tête baissée dans l'aventure; pour les autres, rien n'est plus inconstant ni plus capricieux qu'une mine d'or et ils considèrent son travail comme une loterie. Il est vrai que la Californie et l'Australie ont fourni des exemples de fortunes subites, et de déceptions continuelles sur le même placer. Tel mineur s'est épuisé en vaines recherches, qui a vu son voisin ramasser en trois coups de pioche plus d'or qu'il n'en avait trouvé pendant un mois de travail acharné; mais, en aucun cas, l'exception ne fait la règle, et là comme ailleurs, l'exploitation régulière et persévérante a presque toujours obtenu de bons résultats. Celui qui engagerait tout son avoir dans une mine d'or, commettrait une imprudence et jouerait trop gros jeu; tandis que prendre part, dans les limites de sa fortune, à une entreprise de ce genre, dirigée avec intelligence, économie et activité, sur un terrain déjà examiné, devient une spéculation comme une autre, appartenant à une industrie régulière, ayant comme toutes les industries, ses alternatives de succès et de mécomptes, et en outre, les chances de produits inespérés. D'ailleurs, l'exploitation méthodique d'une mine d'alluvion, de la catégorie de celles découvertes jusqu'à ce jour dans le Bas-Canada, ne nécessite pas un capital considérable: il variera de $1000 à $10,000, selon la valeur de la mine et du matériel à acquérir, selon le coût et la durée probables des travaux à entreprendre et à poursuivre avant l'extraction de la matière aurifère: car dès que les lavages commenceront, la mine elle-même paiera ses frais. Je limiterai à cette dernière observation la partie de cette étude consacrée aux mines de la Chaudière et à leur future exploitation: il y aurait encore beaucoup à dire sur ce sujet, mais les faits parleront prochainement avec plus d'autorité que je ne puis le faire aujourd'hui. Je terminerai par quelques considérations sur les effets possibles de la découverte de l'or dans le Bas-Canada.

Partout où la découverte de l'or a attiré les grandes immigrations, on a vu, dans les premiers temps, l'attrait des lavages troubler et confondre, toutes les existences et toutes les professions. Il en est résulté pour les têtes les plus froides un enivrement qui approchait de la folie. La population mâle est accourue tout entière aux mines, abandonnant les travaux les plus productifs comme les occupations les plus nécessaires. Les hommes désertèrent en foule les fermes, les bureaux, les ateliers, les comptoirs; on ne pouvait les retenir à aucun prix. Quelles furent alors en Australie, par exemple, les funestes conséquences de la fièvre de l'or? La solitude des villes, la stagnation des affaires commerciales, l'abandon des troupeaux, la perte des moissons et enfin le renchérissement exorbitant de tous les objets de première nécessité! Ce serait un grand danger dans un pays où il existerait un gouvernement bien assis, s'il n'avait pris les mesures convenables pour le conjurer. Qu'on juge donc de ce qui a dû arriver en Californie où l'autorité, à l'époque de la découverte de l'or, n'avait ni organisation, ni force, ni prestige; où nul lien n'existait entre les diverses branches d'une population qui se recrutait incessamment de spéculateurs et d'aventuriers; où les différences de races et d'origine s'envenimaient sous l'empire de cette soif ardente dont chacun était dévoré; où la force brutale en l'absence de toute justice, était appelée à faire la loi.

Ici, le retour de pareils désordres n'est pas à craindre; mais ce qui est à redouter, c'est l'arrivée aux placers de la Chaudière d'une foule de chercheurs d'or impropres au pénible labeur des mines. Les personnes de professions libérales et sédentaires, les habitants des villes en général, ne conviennent nullement pour ce travail. On les a vus à l'œuvre en Californie et en Australie: combien de ces hommes n'ayant pas encore manié ni la pelle ni la pioche, et dont les forces ne correspondaient pas au courage, ont dû abandonner la mine, peut-être à la veille de rencontrer l'or, perdant ainsi, et à la fois, leur labeur, leur santé et leurs illusions. La fortune sourira au contraire à l'homme des champs, au terrassier, au manœuvre, à tous ceux habitués, dès leur jeunesse, aux rudes travaux. Ce seront les mineurs robustes et persévérants qui, seuls, auront raison des difficultés créées par la nature et qui découvriront l'or jusque dans les parties du sol les plus impénétrables. Telle est la classe de chercheurs d'or dont on doit désirer la venue dans le Bas-Canada; mais c'est surtout à l'étranger qu'il faut la demander; car ce serait un irréparable malheur pour le pays, si la découverte de l'or devait avoir pour conséquence l'abandon par les habitants, ou seulement la suspension des travaux agricoles. Les terres vierges qui peuvent offrir de l'or à l'immigration y gagnent un accroissement de population qui est une richesse infiniment plus précieuse. A la suite des spéculateurs et des aventuriers qui s'expatrient pour courir après les chances d'une fortune improvisée, viennent une foule de familles pauvres, heureuses de trouver, sous un climat lointain, le travail rémunérateur ou la propriété avec une aisance modeste: combien de mineurs après avoir fructueusement travaillé aux placers, se tournent aussi vers la culture du sol et se fixent dans le pays. On sait ce qui se passe de nos jours en Californie, en Australie et même dans la Colombie britannique, où la population fixe augmente et où les cités s'élèvent comme par enchantement. L'or a été un aimant providentiel pour attirer l'immigration dans ces contrées privilégiées qui prennent un développement rapide et durable par la fécondation du sol. Puisque les mines sont une amorce souveraine pour les colons, le Canada peut beaucoup espérer de la découverte de l'or; car, en outre des richesses métalliques de toutes sortes enfouies dans les profondeurs de ses vallées, ce beau pays assure à l'immigrant, avec la salubrité du climat et la fertilité de la terre, toutes les garanties et tous les avantages de la civilisation.

L'Ange de la Chine aux rivages Canadiens.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs la pièce suivante que nous devons à la bienveillance des Dames du Sacré-Cœur et qui a été composée par Mesdemoiselles M. Mailhot, McKullough et Boutolle, élèves de leur pensionnat.—Réd.

Personnages :

L'Ange de la Chine.
L'Ange du Canada.
Marie-Louise, 11 ans, } Chinoises chrétiennes.
Susanne, 9 ans,
Félicia, 8 à 9 ans,
Atoé, } 7 à 8 ans—Chinoises payennes.
Chouang,
Lion,
Lié—Catéchiste Chinoise.
Kono " "
Jochang, } Femmes payennes.
Koa,
Khin,
Louise, 17 ans, } Jeunes Canadiennes.
Eléonore, 16 ans,
Victorine, 15 ans,

SCÈNE 1ère.

L'ANGE DE LA CHINE ET CELUI DU CANADA

L'ANGE DE LA CHINE.

Salut à toi, Archange bien-aimé, heureux gardien des bords enchanteurs du St. Laurent. Dans ces riantes vallées où règne la Foi, quel n'est pas ton bonheur. Partout se déroule à mes yeux le tableau de ces vertus dont les suaves émanations embaument jusqu'à nos rivages désolés.

L'ANGE DU CANADA.

Ange de la Chine, frère chéri, salut ! La voix de votre affliction a été entendue parmi nous ; tous les cœurs sensibles en ont été profondément émus, et du sein de nos villes jusqu'aux hameaux les plus reculés, tous se sont unis pour soulager les maux de vos enfants, pour offrir quelque consolation à vos profondes douleurs.

L'ANGE DE LA CHINE.

O malheureuse église de la Chine ! qui sans, l'avoir vue, comprendra l'horreur de ta position ? Qui, sans les avoir entendus, sera touché des cris plaintifs de tes enfants qu'on égorge, des gémissements des chrétiens captifs, des soupirs des Néophites, des angoisses des Missionnaires, des Sœurs de Charité qu'on maltraite, qu'on emprisonne, qui sont voués aux horreurs des cachots, aux supplices les plus atroces ? Sur cette terre payenne, les enfants sont la proie de la plus cruelle barbarie ; les sentiments de la nature sont inconnus, ignorés ; des scènes de mort se perpétuent impunément à la face du Ciel et de la terre ; et, le front couvert de leurs ailes, les anges des innocentes victimes qu'on envoie à la mort, déplorent chaque jour la perte de milliers d'âmes, à jamais privées de la vue de Dieu.

L'ANGE DU CANADA.

Oui, l'affliction de cette église est grande ! avec vérité l'on peut dire : " Vous tous qui passez par le chemin de la vie, voyez s'il est une douleur semblable à la sienne," car les âmes infidèles y sont moissonnées comme l'herbe sous la faulx meurtrière. Mais, ô Ange Saint ! le moment des célestes miséricordes s'approche. Attendons le Seigneur, il protège quiconque espère en lui.... Déjà des millions d'anges ne se sont-ils pas élevés de cette terre ingrate pour aller, se jouant au pied du trône de l'Agneau, glorifier à jamais le Dieu de l'innocence ? Combien de Saints Martyrs n'y ont-ils pas cueilli la palme triomphale à la suite des missionnaires qui avaient quitté parents, amis, pour leur ouvrir le Ciel ? Resplendissants d'une gloire ineffable, ils appellent sur leur infortunée patrie les célestes faveurs ; leurs prières fortifient les chrétiens au moment de l'épreuve ; et chaque jour n'avez-vous pas la consolation d'offrir au Très-Haut la patience, le courage, la sainte énergie de vos Néophites fidèles bien que persécutés ?

L'ANGE DE LA CHINE.

Oui ; mais il faut que par leurs vœux ardents et leurs aumônes, les chrétiens hâtent le moment du Seigneur. Les âmes se perdent en foule : Le gouffre infernal engloutit chaque jour d'innombrables victimes ; et les mères chinoises, plus cruelles que l'autruche des déserts et la louve carnassière, vouent à l'immortel exil, de tendres enfants privés des eaux salutaires du baptême. Oh ! si les chrétiens de vos florissantes contrées voyaient le hideux tableau de la Religion en Chine et au Tong-King ; si le voile qui les sépare des éternelles régions était levé ; s'ils contemplaient l'état malheureux, déplorable, d'une âme privée de la vue de son Dieu pour l'éternité, oh ! leur zèle ne connaitrait pas de bornes !

L'ANGE DU CANADA.

S'il m'était donné, Ange Saint, de dévoiler ici les ingénieux procédés, les pieuses industries, les généreux sacrifices des âmes ferventes, ainsi que des enfants de ce pays catholique, en faveur des nations encore plongées dans les ombres de la mort, vous en béniriez le Ciel, et dans un doux transport, vous vous livreriez à l'espérance la plus vive, à la joie, à l'allégresse. L'univers catholique rivalise de dévouement en faveur des contrées infidèles, et pour fournir aux apôtres de la Vérité le moyen de fertiliser la vigne du Seigneur.

L'ANGE DE LA CHINE.

La Foi vive opère des miracles de zèle, je ne l'ignore pas ; mais les besoins de l'église sont de plus en plus pressants. Les fidèles de vos heureux climats, inondés de grâces, entourés des pompes sacrées de la Religion, s'endorment au sein des délices qu'elle leur procure, et se contentent de légers sacrifices en faveur de leurs frères idolâtres. Ranimons leur zèle, ô Ange de ces contrées bénies du Ciel ! Qu'ils sachent que leur superflu appartient aux âmes délaissées, et que les secourir c'est continuer l'œuvre de la Rédemption. Quoi ! leur Sauveur a passé, pour eux, trente-trois ans au sein de la pauvreté, de la souffrance, de l'humiliation ; il est monté au Calvaire pour leur amour, et ils se contenteraient de se priver de quelques fades plaisirs, de quelques jouissances passagères pour lui gagner des âmes ?—Il faut quelque chose de plus pour payer son amour. Te souvient-il, ô mon frère, de ce calice de souffrances que je lui présentai au jardin des douleurs ? Ah ! sans doute, les crimes inouis dont je suis tous les jours témoin, formaient cette lie qu'il bût à longs traits, et dont l'amertume intarissable abreuve encore son cœur percé, déchiré par la perte des âmes.—Ah ! qu'enfin il trouve du retour, au moins, dans ces chrétiens comblés chaque jour de tant de grâces !—Qu'ils se dévouent, que leur zèle ne connaisse plus de bornes !...

L'ANGE DU CANADA.

Dévoilons aux yeux d'une troupe choisie, quelques-unes des scènes affreuses dont la Chine est tous les jours témoin...... Dans ce lieu habitent de jeunes âmes pleines de zèle, toutes dévouées à l'œuvre sublime de la *Sainte Enfance ;* déjà le soleil a disparu derrière la montagne ; la nuit, en déployant ses ombres, invite les mortels à se reposer de leurs pénibles labeurs ; ces enfants aussi jouissent des bienfaits d'un paisible sommeil ; celui de leur innocence n'a pas encore été troublé par les perfides images du vice. — Retraçons à leur jeune imagination le malheur des infortunés enfants de la Chine ; leur cœur sensible trouvera de nouveaux moyens de les secourir, de les protéger.

L'ANGE DE LA CHINE.

O Dieu, que la lumière brille dans ces jeunes intelligences, et qu'un rayon sacré enflamme leur cœur de zèle pour ta gloire !

(Les Anges tirent un rideau et laissent voir deux jeunes personnes endormies. — Ils se placent des deux cotés du théâtre et inscrivent les bonnes œuvres des chrétiennes ; pendant ce temps arrivent quatre petites Chinoises.)

SCÈNE II.

MARIE-LOUISE, SUSANNE, FELICIA, ET ATOE, CHINOISE PAYENNE (pleurant.)

MARIE-LOUISE.

Qu'as-tu, petite sœur ?

ATOÉ (toujours pleurant.)

J'ai été chassée de la maison il y a trois jours. Mon père dit qu'il n'y a pas de quoi me nourrir ; depuis, j'erre de village en village et personne ne veut m'entendre : on me bat, on me renvoie ; un homme un peu moins méchant que les autres m'a dit : " Va là-bas à ce village ; il y a des chrétiens, ils prendront soin de toi." J'ai suivi son conseil. Mais je ne puis plus marcher, mes pieds sont déchirés, ma tête tourne, j'ai faim !... je vais mourir.... (*elle chancelle.*)

MARIE-LOUISE.

(Félicia court chercher du pain.)

Non, tu ne mourras pas, viens avec nous ; tu vas être baptisée et tu deviendras l'enfant du bon Jésus et celui des Sœurs.

FÉLICIA.

Tiens, prends ce morceau de pain et ce riz, assieds-toi-là et mange. (*Atoé se jette dessus.*)

SUSANNE.

Si tu savais comme nous sommes heureuses avec les bonnes Sœurs !—Tous les jours après avoir été bien nourries, bien traitées, nous disons nos prières et le catéchisme, et le Père donne de belles récompenses aux plus sages. (*Deux autres petites Chinoises sont arrivées pendant qu'on dit ceci.*)

SCÈNE III.

CHOUANG.

Veux-tu m'y conduire aussi ? Je n'ai plus de parents, ma mère m'a renvoyée, et chaque fois que je vais à la maison elle me bat ; elle m'a dit hier qu'elle me tordra le cou si j'y retourne, et j'ai trop peur pour rester dans la rue ; j'ai faim. (*elle pleure.*)

MARIE-LOUISE.

Console-toi, pauvre enfant, va : il y aura de la place pour toi aussi dans la maison de Jésus comme dans le cœur de nos bonnes mères adoptives. Et toi, pauvre petite, où vas-tu ? Que t'est-il arrivé,—tu me parais meurtrie de coups ?

LIOU.

Mon frère voulait m'arracher le petit pain noir qu'un chrétien m'avait donné ; comme je m'y refusais, il s'est jeté sur moi et m'a traînée dans le fossé après m'avoir battue.—Une mendiante m'a trouvée là et m'a menée chez elle, mais elle ne peut me garder, elle est trop pauvre.

FÉLICIA.

Où sont tes parents ?

LIOU.

Il y a longtemps qu'ils m'ont chassée; et lorsque des chrétiens me donnent quelque chose, mon frère me maltraite pour l'avoir. Si j'allais avec toi, me recevrait-on ?

FÉLICIA.

Je l'espère...... nous demanderons au Père.

ATOÉ.

Est-ce qu'on y est battu ? Je n'irai pas, j'aime mieux mourir.

MARIE-LOUISE.

Oh ! pauvres enfants : vous ne connaissez pas la charité des bons Père et des Sœurs qui prennent soin de nous !...... Personne au monde de plus doux, de meilleur, jamais on ne nous gronde.

SUSANNE.

Puis, on nous parle de Jésus mort sur la croix pour nous ; l'on nous dit que si nous sommes bonnes enfants, nous irons dans le Paradis où demeure Jésus, où nous attend la Sainte-Vierge, notre bonne mère.

CHOUANG.

Est-ce qu'il vous connaît, Jésus ?

MARIE-LOUISE.

Oui, sans doute ; et lorsqu'il était sur la terre, il aimait surtout les petits enfants.—Un jour quelqu'un voulait les renvoyer, mais Jésus leur dit : " Laissez venir à moi les enfants, mon Paradis est pour ceux qui leur ressemblent."

LIOU.

Qui donc t'a dit tout cela ? Est-ce vrai ?

MARIE-LOUISE.

Ce sont les bonnes Sœurs qui nous instruisent. Elles sont venues de très-loin pour avoir soin de nous, et elles ont laissé pour cela des mères qui les aimaient bien, bien.—Si tout ce qu'elles nous disent du Ciel n'était pas vrai, qui donc les récompenserait de ce qu'elles font pour nous ?

SCÈNE IV.

UNE CATHÉCHISTE, LIE.

FÉLICIA.

Bonne Lié, voyez toutes ces petites sœurs que le bon Dieu nous envoie. Elles vont rester avec nous, n'est-ce pas ?

LIÉ.

Chères enfants, ce serait notre désir, mais ils faut songer que les bonnes Sœurs ont à peine assez pour vous nourrir toutes, qu'elles se privent de pain et de riz pour vous les donner ; comment voulez-vous recevoir trois enfants de plus ? (*Les enfants payennes la regardent et s'attristent.*)

MARIE-LOUISE.

Oh! bonne Lié, tu ne les renverras pas! elles vont mourir de faim, ou bien être dévorées par les animaux.

SUSANNE.

Je leur donnerai mon pain tous les jours.

FÉLICIA.

Et moi, mon riz.

MARIE-LOUISE.

Allons trouver le Père: je suis sûre qu'il va les garder; il est si bon!

LIÉ.

Il est bien bon, c'est vrai; mais, mes enfants, les provisions sont épuisées et les bonnes Sœurs n'ont pas un *sapèque* pour en acheter.—Elles ont eu la douleur de voir mourir un petit enfant que son père n'a jamais voulu céder parcequ'elles n'avaient pas 9 *sapèques* à lui donner.

SUSANNE.

Lié, la bonne Providence va nous envoyer des secours; nos petits frères et nos petites sœurs de France et du Canada pensent à nous, tu le sais bien.—S'ils savaient que tu refuses de recevoir trois pauvres petites qui vont mourir de faim, ils seraient affligés, tu sais bien qu'ils nous envoient toujours des *sapèques*.

LIÉ.

Je te répète, enfant, que tout est dépensé. — Mais attendons l'arrivée du Père, il nous dira peut-être de les garder. (*Les trois petites chrétiennes tombent à genoux.*)

FÉLICIA.

Sainte-Vierge, notre bonne mère, dites à nos petites sœurs du Canada de nous envoyer bien vite des *sapèques!*

SUSANNE.

Nous te prions pour elles et pour leurs bons parents.

MARIE-LOUISE.

Rends-les heureux, Sainte-Vierge, et dis-leur de toujours penser aux pauvres petites Chinoises, de leur envoyer du pain, des *sapèques*.

SCÈNE V.

KOUO, AUTRE CATECHISTE, ET JOCHANG, MÈRE CHINOISE.

(Les enfants vont vite se cacher derrière les Catéchistes et regardent furtivement la Chinoise.)

JOCHANG.

Tu ne veux donc pas m'acheter cette enfant? Je vais aller la jeter à la rivière avec une citrouille attachée au cou.

KOUO.

Non, attends encore. (*elle met la main dans sa poche.*) Tiens, voici cinq *sapèques;* donne-moi, je te prie, cette innocente créature.

JOCHANG.

Cinq *sapèques!*... ce n'est pas beaucoup; (*elle attend un peu,*) mais tiens, que je m'en débarrasse. (*Elle la pousse à Kouo et s'en va.*)

KOUO.

Pauvre petite! elle est mourante!... vite, envoyons-la au Ciel! (*Elle la donne à Lié, qui sort.*)

SCENE VI.

(Deux Chinoises avec des paniers.)—KOU ET KHIN.

KOU.

Tiens, chrétienne, débarrasse-moi de cette enfant. Combien veux-tu m'en donner? Dis, vite un peu......

KOUO.

(*Lève les mains au Ciel.*) Rien! rien!... O Dieu, viens à mon aide! daigne m'inspirer! (*Elle regarde autour d'elle.*) Une âme à sauver, à racheter de l'enfer, et je n'ai pas une obole!... Donne-moi cette enfant et plus tard, je t'en donnerai le prix.

KOU.

Non, non! je veux être payée tout de suite, dépêche-toi, ou......

KOUO.

Tiens, tiens, voici du riz...... Il devait soutenir les forces défaillantes d'un pauvre vieillard malade, mais Dieu y pourvoira. (*Kou saisit le riz et jette l'enfant—Kouo la donne à Lié.*)

KHIN.

Et à moi, que vas-tu me donner pour ces deux petites?

KOUO.

Laisse-les moi pour rien, j'en prendrai soin, cela doit te suffire.

KHIN.

Non, non! j'en veux quelque chose.—Elles ne sont pas à moi; je les ai trouvées sous un tas de feuilles, et à moitié mangées par les rats, regarde...... J'aime mieux les y reporter si tu n'as rien à me donner.

KOUO.

Je t'en conjure, bonne femme, donne-les moi. Laisse-toi donc fléchir; tu ne gagneras rien. (*La femme fait le mouvement pour étouffer une des enfants. La Catéchiste se jette sur l'autre et l'emporte en lui jetant une robe qu'elle trouve sous sa main. Khin la prend et s'en va.*)

ACTE II.—SCENE 1ÈRE.

LOUISE ET ELEONORE, LES DEUX JEUNES FILLES QU'ON A VUES ENDORMIES.

(Louise, une broderie à la main.)

ELÉONORE.

Je suis heureuse de te rencontrer, ma chère Louise; depuis ce matin, je ne puis me défendre d'un profond sentiment de tristesse. Le songe affreux que tu m'as raconté, en tout point semblable à celui dont l'image me poursuit encore, m'empêche de détacher ma pensée des scènes atroces que j'y ai vu retracer.

LOUISE.

Comment oublier une peinture si vive des malheurs de nos frères? Car enfin, les pauvres enfants qu'on égorge ainsi sont comme nous créés à l'image de Dieu. Comme la nôtre, leur âme a coûté à Notre-Seigneur jusqu'à la dernière goutte de son sang.

ELÉONORE.

Tiens, Louise, je sens que cette pensée bien approfondie, porterait un grand nombre de personnes à doubler leurs aumônes pour l'œuvre si chère au Cœur de Jésus; et que nous devons, nous, inventer, pour ainsi dire, quelque moyen de grossir le trésor de la *Sainte Enfance*.

LOUISE.

Prions cet Ange si affligé, que nous avons vu, de nous inspirer.—Peut-être celui qui recueillait les œu-

vres des chrétiennes, inscrira-t-il nos noms au Livre de Vie.

SCÈNE II.

VICTORINE.

Voilà encore mes deux graves personnages en conférence...... Quel sera, ce soir, le sujet de votre lecture, savants docteurs ?

LOUISE.

Décide toi-même, chère Victorine : il s'agit de trouver un moyen de secourir plus abondamment les infortunés petits Chinois.—La pensée de leur malheur nous poursuit.

VICTORINE.

Allons, allons, bonnes âmes, trève à vos pensées sérieuses, je vous prie ; nous n'avons plus que quelques jours de vacances, songeons à les passer gaiement. D'ailleurs, nous donnons régulièrement nos contributions pour la *Sainte Enfance* et la *Propagation de la Foi*, qu'avons-nous à nous reprocher ?.... L'air est pur, le chant des oiseaux invite à la promenade, profitons de la brise légère de cette fraîche matinée, pour aller faire nos achats ; la soirée de jeudi sera brillante et nos apprêts sont à peine commencés.

ELÉONORE.

Oh ! je n'ai nulle envie de sortir, surtout pour un tel sujet.

LOUISE.

Je suis toute décidée à une chose.... Mon projet est arrêté ; vous me seconderez, j'en suis certaine.

VICTORINE.

Sans nul doute, mon cher Mentor ; eh ! bien, hâte-toi ; les heures s'écoulent. (*Elle met son chapeau.*)

LOUISE.

Nous sacrifierons, toutes trois, la soirée à laquelle nous sommes invitées ; et le prix de nos toilettes sera scrupuleusement versé dans la bourse des chers petits Chinois.

ELÉONORE.

(*Frappant des mains.*) Oui, oui. Volontiers !

VICTORINE.

Y pensez-vous ? Mais vous perdez la tête, je crois !... Renoncer à l'unique grande soirée que nous aurons pendant les vacances ! !... Mais, mes sœurs ! !... Eh ! faites-vous donc recluses tout de suite, et laissez-moi jouir de la vie ! Quelle idée extravagante ! !...

ELÉONORE.

Pas si extravagante, chère sœur ; je la trouve, au contraire, excellente, noble, digne de bonnes chrétiennes ; examinons-la un peu.

VICTORINE.

Nous sommes attendues, que va-t'on dire ?

LOUISE.

Peu importe ; l'on s'amusera très-bien sans nous ; nous aurons acquis un trésor que nul ne nous ravira, et racheté une foule d'innocentes créatures qui nous devront leur bonheur, et nous en béniront à jamais...

ELÉONORE.

Vite à l'œuvre ; comptons les frais de nos toilettes, sans faire grâce d'un seul détail ; je suis certaine que nous aurons plus de trois cents francs à envoyer à nos protégés d'outre-mer.

VICTORINE.

Un de ces jours, tu partiras sans doute pour aller toi-même les racheter.

ELÉONORE. (*un papier et un crayon en main.*)

Peut-être ! Qui sait ? Il s'est vu des choses plus extraordinaires dans notre siècle...

VICTORINE.

Voyons ton savoir, en fait d'arithmétique.

ELÉONORE.

Une robe,....$7.50.
Berthe,........ 5.00.
Dentelle,...... 5.00.
Bandoulière,. 2.50.

VICTORINE.

Et la façon ? Prétends-tu la faire toi-même ?

ELÉONORE.

Je l'oubliais ; c'est autant de gagné pour notre œuvre. Mettons ceinture et boucle, $3.00. Façon de robe, $1.50. Fleurs : nous n'en aurons pas de jolies à moins de $1.50.
Mouchoir,...$2.00.
Gants,....... 1.00.
Souliers,.... 1.50.
Bas de soie, 2.00.

LOUISE.

Un bouquet, s'il vous plaît.

ELÉONORE.

Bien, bouquet, $1.50.

VICTORINE.

Et des parfums ?

ELÉONORE.

A merveille ! Ma liste augmente ! Parfums 75 cts. Calculons, $34.75 *cents* pour une. Multiplions : à nous trois, montant de $104.25 cts. Supposons 10 *cents* pour chaque enfant racheté, voilà donc 1042 âmes auxquelles nous aurons ouvert le Ciel, seulement au prix d'un amusement et de toilettes très-modérées : ajoutons 5 *cents* qui nous restent et les frais de la voiture nous en procureraient quelques autres.—Les robes de soie de couleur que nous pourrions mettre dessous la gaze, n'y sont pas comprises.

LOUISE.

Quel heureux résultat ! N'hésitons pas un instant.

VICTORINE.

Eh ! bien, je ne serai pas moins généreuse que vous ; votre exemple m'entraîne ; et en compensation pour un moment d'ennui, je mets en loterie les jolies boucles-d'oreille et l'épingle que j'ai reçues pour étrennes au nouvel an. (*Ses sœurs l'embrassent.*)

LOUISE.

Tu nous surpasses, chère Victorine.

ELÉONORE.

Je m'y attendais. Tu connais le proverbe : " mauvaise tête et bon cœur."

LOUISE.

Allons bien vite nous faire donner notre bourse ! Mes belles pantoufles vont aussi passer à la loterie, tiens, je voudrais y mettre tout ce que je possède.

VICTORINE.

Mais c'est à papa que tu fais faire le sacrifice, puisque tu les lui destinais.

LOUISE.

Oh ! il le fera volontiers. En retour, je m'efforcerai d'avoir un ou deux prix de plus l'année prochaine, et un ruban de mérite.

VICTORINE.

Que va dire mamam de tout ceci ?

LOUISE.

Peux-tu douter un instant de ses intentions lorsqu'il s'agit d'une bonne œuvre ? N'est-elle pas la plus sensible, la plus dévouée à tout ce qui souffre ? Efforçons-nous de marcher sur ses traces et de faire redire de nous, avec vérité : " La plus belle couronne d'une mère, c'est la vertu de ses enfants ; et le plus bel apanage de la femme, la générosité dans les sacrifices ! !..."

Lequel est heureux du Riche ou du Pauvre ?

HISTOIRE VRAIE.

(*Suite.*)

II.

LE FILS DU MARQUIS ET LE FILS DU MATELOT.

Charles de Keradeuc vint au monde pour compléter le bonheur de l'illustre marquis son père ; c'était un héritier de son nom, de son immense fortune et de ses dignités à la cour ; tu comprendras sans peine la joie qui remplit le cœur de cet honorable seigneur, quand tu sauras que la marquise avait eu plusieurs enfants, mais toutes filles, qui moururent à peine nées ; et que les médecins avaient déclaré, dans la profondeur de leur science, qu'elle devait renoncer pour toujours au bonheur de la maternité, quand un beau et gros garçon donna un démenti formel à la Faculté.

Je vins au monde le même jour. Ma mère, grasse et fraîche paysanne, à la bouche rieuse, aux dents blanches, aux yeux brillants, avait été choisie pour servir de nourrice au petit marquis en herbe ; elle allait donc me priver du lait qui était mon droit naturel, quand la marquise voyant que ma mère pouvait nourrir facilement deux enfants, me rendit ma part et m'admit au château avec le petit Charles.

On nous éleva tous les deux, comme si l'un n'était pas un grand seigneur et l'autre un pauvre diable, et il ne fut pas plus exempt que moi, je t'assure, de cris, de maux de dents et de coliques. Peut-être même sa part fut-elle plus forte, car il était plus délicat.

Quand nous eûmes atteint deux ans, ma mère rentra avec moi dans notre chaumière. Mon père arrivait d'un voyage de long cours, et il désirait naturellement retrouver auprès de lui sa ménagère et son enfant. Il revenait d'autant plus heureux, qu'il ne devait plus nous quitter ; le marquis lui ayant fait présent d'une jolie barque pour faire la pêche et le cabotage à son compte.

Notre séparation ne nous sembla pas rude : notre chaumière était bien voisine du château, et Charles et moi nous étions toujours ensemble.

Quand l'âge de l'éducation de Charles fut arrivé, il vint de Paris un abbé-gouverneur et des maîtres de toutes sortes. La marquise, qui m'aimait presque comme son enfant, offrit à ma mère de me faire partager les études de mon frère de lait, mais la digne femme refusa aussitôt.

- Vous êtes bien bonne pour le gars, madame la marquise, répondit-elle ; mais à quoi ça lui servira-t-il d'être un savant ? A mépriser son père et sa mère, et à courir le monde pour y chercher le bonheur ? Mon homme ne sait rien que prier Dieu et conduire une barque, ça ne l'empêche pas d'être un honnête matelot, un bon père et un bon mari. Je veux que son fils lui ressemble ; il faut donc qu'il reste ignorant comme lui.

—Que veux-tu Yves, fit le vieillard en interrompant son récit, on avait des idées bien bornées alors ! en était-on plus malheureux pour cela ? Je n'en sais rien, en vérité ; mais on était plus tranquille, et la tranquillité me semble bien quelque chose.

Ma mère refusa donc, ainsi que je te l'ai dit, les offres de la marquise, et pendant que le pauvre Charles pâlissait sur les livres, je jouais sur le bord de la mer avec tous les petits polissons de mon âge ; puis, quand je fus plus âgé, je suivis mon père à la pêche. La mer devint mon idole. Là se passait ma vie ; j'y mangeais, j'y dormais, j'y couchais souvent même. De là est venu le sobriquet de *Warek*, qui ne m'a pas quitté ; et on avait raison de m'appeler ainsi, car je poussais, comme cette plante marine, sur les bords de la mer.

Tout était donc heureux et tranquille au château et à la chaumière, quand les premières atteintes de la grande Révolution firent trembler la France. Aussitôt le marquis se disposa à aller auprès du roi ; et ni les larmes, ni les supplications de la marquise et de son fils ne purent le retenir.

—Mon devoir, leur disait-il, est sur les marches du trône ; Dieu nous protégera. La bonne cause n'est-elle pas la nôtre ?

Voyant, par ses paroles, que sa résolution était inébranlable, madame la marquise de Kéradeuc voulut suivre son mari ; mais celui-ci, qui, malgré son apparente tranquillité, pressentait des événements funestes, ne voulut pas y consentir.

—Restez auprès de votre fils, lui répondait-il. C'est pour une mère le premier des devoirs, et tous deux priez Dieu pour moi.

Il partit, et avec lui s'éloigna la joie et le bonheur du château.

La marquise passait sa vie dans des larmes et des inquiétudes continuelles, et, naturellement, cette douleur profonde et véritable se reflétait sur son enfant et sur ses serviteurs.

Un long temps s'écoula, puis, un jour, le marquis revint : le roi était mort !...

On s'occupa alors de réaliser quelques valeurs, afin de fuir à l'étranger ; mais le marquis était signalé, et une nuit, nuit horrible dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire ! une bande de forcenés vint l'arrêter pour le conduire à Nantes.

Mon père s'était mêlé à ces hommes de sang ; moi-même, réveillé par le bruit, je m'étais, presque nu, glissé au milieu d'eux. Nous pénétrons dans le château, nous entrons dans la grande salle ; le marquis, pâle, mais digne et ferme, s'était appuyé contre le chambranle de la cheminée et semblait un roi qui allait recevoir l'hommage de ses sujets :

—Je vous attendais, Messieurs, leur dit-il ; allons, je suis prêt à vous suivre !

—Et moi, vous ne m'attendez pas ? s'écria la mar-

quise en s'élançant au milieu du groupe qui déjà se mettait en marche.

A cette vue, le marquis jeta un cri déchirant :

—Cette femme est folle, dit-il, renvoyez-la.

Il espérait encore, le malheureux! sauver, par ces paroles, celle pour laquelle il eût donné tout son sang!

Folle! pas folle du tout! dit un mauvais sujet du village; je la reconnais bien, moi. C'est ta femme, une ci-devant. Allons, la belle, en marche et ferme; puisque tu veux danser, nous te jouerons un petit air de rigaudon bien gentil.

Le marquis vit que tout espoir était perdu, et, après avoir jeté à la marquise un regard de désespoir et d'amour, il baissa la tête avec découragement et suivit ses bourreaux.

En venant ainsi se dévouer pour suivre son époux, la noble victime avait eu le temps de glisser un mot à l'oreille de mon père; car tu as dû comprendre, Yves, que le brave homme ne s'était mêlé à ces bandits que pour chercher à revoir ses bienfaiteurs et donner, s'il le fallait, sa vie pour les sauver.

A peine une partie de la troupe avait-elle emmené le marquis et sa vertueuse épouse, que le reste de la bande s'était répandu dans le château : on pilla, on but le vin des caves, on cassa, pour se divertir, toutes les glaces et les vitres des fenêtres. C'était une orgie et un tapage à rappeler l'enfer.

Mon père, ayant vu que les têtes étaient bien échauffées, se glissa dans la chambre de la marquise et prit, dans le matelas, une petite cassette qui y était cachée.

En quittant ses camarades, il m'avait fait un signe et je l'avais suivi. Après s'être emparé de cette cassette, il entra dans la chambre de Charles. Le pauvre enfant était au lit depuis le matin avec une fièvre violente et un délire horrible, ce qui, heureusement, l'avait rendu étranger à cette scène de désolation et de danger; car il eût été arrêté avec ses parents. La guillotine ne respectait ni la jeunesse ni l'enfance!—Mon père le saisit dans ses bras, l'enveloppe dans de grandes couvertures, après m'avoir donné la petite cassette en me disant :

—Aide-moi, Warek, à sauver la fortune de ton frère; fais-toi tuer, s'il le faut, mais ne livre à personne le dépôt que je te confie!

—Sois tranquille, père, lui dis-je; et je serrai la cassette sur mon cœur comme si j'avais voulu l'y incruster pour la sauver plus à l'aise.

Nous commencions à descendre, lorsque, au milieu de l'escalier, nous fûmes arrêtés par quelques-uns de nos odieux compagnons.

—Ohé! le père Lacalle, qu'est-ce que tu emportes donc là? demanda un de ces hommes.

—C'est ma part de prise, répondit brusquement mon père; vous avez bu le vin, vous avez cherché les espèces, moi j'ai pensé à ma femme, qui me fera une bacchanale d'enfer quand je rentrerai, car elle est assez bête pour aimer ces ci-devant; et pour lui clore son bec, je lui apporte des nippes de ménage, un oreiller et des couvertures : comme ça, elle me laissera tranquille.

—Pas si bête! le père Lacalle, reprit le questionneur; ma foi je vais en faire autant pour plaire à ma ménagère.

Alors la troupe nous ouvrit un passage et je commençais à reprendre courage, quand un d'entre eux m'empoignant par l'oreille, me dit :

—Et toi, Warek, qu'est-ce que tu as pris aussi?

—J'ai pris la chatte, répondis-je en tirant la langue et en faisant la plus laide de mes grimaces; puis, dégageant mon oreille, je bondis comme un lièvre et me sauvai à toutes jambes, mais pas assez lestement cependant pour ne pas entendre les quolibets dont on accablait mon indiscret questionneur.

A peine entré dans notre chaumière, une lueur éclatante nous apprit que les malheureux avaient mis le comble à leur œuvre de sang : le château de Kéradeuc était livré aux flammes! Quelles reconnaissantes actions de grâce nous élevâmes alors vers Dieu!

Charles resta plusieurs jours en danger, puis, quand il eut repris connaissance, il s'étonna de se voir dans notre chaumière, et en demanda la raison. On en inventa mille plus folles les unes que les autres, dont, la fièvre aidant, il se contentait chaque jour; mais quand il entra en convalescence, il n'y eut aucun moyen de lui cacher l'affreuse vérité.

—Je veux aller à Nantes, nous dit-il alors, je ne suis plus un enfant, j'ai quinze ans accomplis, je me dois à ma pauvre mère, à mon père bien-aimé, et je veux vivre ou mourir avec eux.

A ces paroles, ma mère pleurait, mon père jurait ses grands dieux qu'il ne le laisserait pas partir; mais Charles restait inébranlable dans sa résolution. On lui avait caché ses habits, il n'avait que les miens; on lui avait ôté aussi ses souliers pour le réduire à nos sabots, avec lesquels il ne pouvait pas marcher; c'était une lutte entre mon père et Charles, l'un pour partir, l'autre pour l'en empêcher, et chacun y mettait tout ce qu'il possédait de résolution et d'adresse.

Ce fut Charles qui réussit. Un jour, il se sauve du village sans prendre garde à sa veste sale et déguenillée; ses sabots le gênent, il les rejette et marche nu-pieds; les ronces, les cailloux, les pierres, il ne les voit pas, il ne sent rien. Arriver à Nantes, voilà tout son espoir! voilà tout son désir!—Il y arrive enfin!

C'est donc un jour de fête; une foule nombreuse encombre les rues, et semble marcher vers un but commun. Charles la suit machinalement; il arrive sur une grande place; là on dresse un échafaud; il lève les yeux, un cri d'horreur lui échappe, ses cheveux se dressent sur sa tête; il veut parler, sa langue s'attache à son palais; il veut courir, il sent sur tout son corps une douleur cruelle qui le paralyse complètement. C'est sa mère qu'il a vue monter sur l'horrible machine. Le marquis lui a succédé... La force de la douleur et du désespoir tire le malheureux Charles de cette inertie complète.

—Moi aussi je veux mourir, s'écrie-t-il, moi aussi je suis aristocrate, moi aussi je pleure le roi et je maudis ses bourreaux!...

A peine a-t-il achevé ces paroles, qu'un affreux coup de poing sur la tête le renverse sans connaissance, et une voix rude et forte s'écrie à son tour :

—Ah! mon drôle, c'est ainsi que tu te sauves parce qu'on t'a ôté ta camisole; tu t'en repentiras, et les verges te rendront doux comme un petit agneau. Allons, rentrons à la bergerie, mon mouton. Tu fais le mort à présent pour que je te porte. C'est bon, tu me paieras tout ça à la fois.—Et mon père, car c'était lui, plus mort que vif, malgré sa crânerie apparente, prend Charles dans ses bras et l'emporte avec une colère si bien jouée, que le peuple, qui un moment avant allait demander sa

mort, fit entendre des murmures de compassion pour le pauvre fou.

Tout en courant avec son fardeau, le véritable coup de poing de matelot que mon pauvre père avait donné à Charles, lui tourmentait un peu fort la conscience ; mais, se disait-il pour se consoler, je n'avais que ce moyen pour l'étourdir et le rendre muet, et s'il eût parlé, il était guillotiné : un coup de poing vaut encore mieux que la mort.

Une fois rentré dans notre chaumière, nous eûmes tous bien de la peine pour consoler le pauvre Charles, et pour lui ôter l'envie de mourir ; mais peu à peu le temps fit descendre dans son cœur de la résignation et du courage.

Arrêtons-nous un moment ici, Yves, dit le bon Warek, et vois, mon enfant, combien la grandeur de sa naissance, la richesse de sa fortune lui avaient déjà causé d'affreux malheurs, tandis que pour moi humble et pauvre enfant du peuple, tout n'avait été encore que joie et bonheur, et nous avions quinze ans ! Charles, fils d'un matelot ou d'un ouvrier, n'aurait pas eu l'horrible spectacle de voir mourir sous ses yeux sa vertueuse mère, son respectable père, et de quelle mort, grand Dieu !... morts assassinés !...

—Vois-tu, mon fils, les événements de ce monde frappent les grands et les riches, mais respectent les petits et les pauvres, comme les violents orages déracinent les arbres des forêts, tandis qu'ils rident à peine l'herbe de la prairie ! Mais retournons au triste Charles.

— L'exaltation, le désir de la vengeance avaient succédé, dans l'âme de mon frère, au découragement et à la tristesse.

—Je veux les venger, disait-il chaque jour ; mais comment faire ? ajoutait-il avec un soupir.

La guerre de la Vendée parut lui offrir le but de ses pensées secrètes. Et un matin, après avoir embrassé ma mère, après avoir tendrement serré la main de mon père, il nous déclara ses nouveaux projets. En entendant les paroles de Charles, mes vénérables parents sentirent battre de sympathie leur cœur véritablement breton, mais ils baissèrent la tête sans rien dire. Car s'ils approuvaient la démarche de Charles comme fils d'un père et d'une mère assassinés par la République qu'il voulait combattre, ils tremblaient dans l'amour qu'ils avaient pour lui, et aussi dans la crainte que je ne voulusse suivre celui qu'ils m'avaient appris à regarder comme mon frère et comme mon maître.

Pourtant, après un moment de réflexions, réflexions sans doute accompagnées d'une pieuse invocation élevée vers Dieu, car ses regards qu'il tournait un instant vers le ciel semblaient indiquer cette religieuse pensée ; mon père se leva et décrocha avec vivacité le fusil qui depuis longtemps était attaché audessus de l'âtre de notre cheminée fumeuse :

—Allons, mes gars ! nous dit-il en embrassant Charles et moi dans le même regard paternel, préparez-vous et mettons-nous en route.

Et Charles et moi, par le même élan de cœur, nous nous précipitâmes dans ses bras pour lui témoigner notre reconnaissance.

Le lendemain, dès l'aube du jour, nous nous mîmes en route en effet.

—Ce n'est pas le moment, dit le bon Warek en interrompant encore son récit, de te raconter la guerre du Bocage, cette lutte terrible entre les deux enfants d'une même mère ! lutte affreuse que je supplie Dieu de daigner nous préserver de voir jamais se renouveler ; car la guerre civile, enfant, est le plus horrible des fléaux et aussi douloureuse et peut-être plus cruelle encore pour les vainqueurs que pour les vaincus ! Je ne te dirai donc pas les hauts faits d'armes, les actions courageuses et grandes de cette poignée d'hommes qui voulut défendre jusqu'à la mort et son culte et son roi, et j'arrive au plus vite à l'événement qui la termina pour moi.

Charles fut pris les armes à la main et condamné à mort ; ce ne fut que par un hasard providentiel que mon père et moi, libres tous deux, nous parvînmes à le sauver. Alors nous le conduisîmes secrètement au port de mer le plus rapproché, et là, mon père gagna, moitié par des paroles, car c'était un de ses anciens amis, moitié par de l'or, un matelot jadis du même bord, devenu maintenant patron de barque, qui devait le conduire à un vaisseau en partance pour l'Angleterre.

La séparation entre nous fut douloureuse, je voulais suivre Charles, partager avec lui, la misère et les dangers que, je ne le prévoyais que trop, il allait avoir à combattre ; mais le noble jeune homme s'y opposa fortement.

—Le Ciel t'a conservé ton excellent père, tu as encore aussi ta vertueuse mère, Warek, mon bon frère, me dit-il les yeux remplis de larmes, et tu songes à les quitter pour venir lutter avec moi contre l'infortune ! Tu n'y songes pas, ami, et tu offenses la Providence qui a marqué ta place au foyer paternel. Abandonne-moi à mon destin, et retourne dans ta chaumière. Peut-être un jour viendrai-je y frapper ou pour t'y demander une place, ou pour t'entraîner avec moi ; mais aujourd'hui nous devons nous séparer.

En achevant ces paroles, il s'élança dans la barque et la poussa vivement du pied pour l'éloigner du bord ; puis se précipitant à genoux en nous tendant les bras, il s'écria, la voix remplie de sanglots :

—Adieu, mon frère, adieu mon père, bénissez-moi et priez pour moi !

Et peu d'instants après, il disparut à nos regards voilés de larmes.

Ce fut avec une violente douleur que mon père et moi nous revînmes dans notre demeure qui nous parut alors bien triste et bien déserte ! Mais les bons soins de ma tendre mère, et aussi le temps qui cicatrise les plaies même les pluis cuisantes, vinrent peu à peu nous consoler.

D'ailleurs nous recevions de temps en temps des nouvelles de Charles, et nous le savions, sinon heureux, au moins tranquille, ce qui était un grand adoucissement pour nous au chagrin de l'absence.

Un an ou deux après les événements que je viens de te raconter, je me mariai, j'épousai la sainte femme qui m'a donné ta mère, et avec elle le bonheur entra dans notre chaumière, bonheur, hélas ! bien cruellement altéré par la perte que je fis de mes chers parents, puis encore par le silence complet que gardait avec nous notre ami. Mais ce silence était forcé par les circonstances, car la guerre avec l'Angleterre rendait tout commerce impossible entre les deux pays. Aussi, depuis longtemps, je portais dans mon cœur le deuil de mon pauvre maître quand 1814 arriva.

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 15 Mars 1864.** **No. 6.**

CHRONIQUE.

L'Honorable Juge en Chef du Bas-Canada, Sir Louis Hypolite LaFontaine, Baronet, est décédé vers la fin du mois dernier, et les Canadiens sont encore sous l'impression de la tristesse profonde que leur a causée cette perte douloureuse.

Les journaux ont déjà fait connaître les faits saillants de la vie de cet homme véritablement grand et digne, qui en s'élevant au-dessus des autres par ses éminentes qualités, sa constante application à l'étude et au travail, et son génie, sut honorer son pays tout en se faisant lui-même respecter. Nous nous proposons, nous aussi, de publier une biographie de M. LaFontaine, mais nous voulons que ce travail soit aussi complet que possible. Nous avons à notre disposition presque tous les matériaux nécessaires et dans quelques jours nous mettrons en ordre tout ce que nous avons pu et tout ce que nous pourrons nous procurer. Dès que cet article sera terminé nous le soumettrons à nos lecteurs.

Tout ce que nous dirons aujourd'hui, c'est que M. LaFontaine a accueilli avec faveur l'idée de notre Revue; il s'est réjoui de son apparition, et il avait confiance dans son avenir et dans ses bons résultats.

Nous ne devons pas oublier non plus que lorsqu'il s'est agi de construire la bâtisse du Cabinet de Lecture Paroissial, l'Honorable Juge a voulu, le premier, ouvrir et patroner la liste de souscription en y inscrivant son nom pour une somme considérable.

L'Honorable Juge Duval succède à M. LaFontaine comme Juge en Chef de la Cour du Banc de la Reine et l'Hon. L. T. Drummond remplace M. Duval comme Juge Puîné de cette Cour.

Le 1er. mars, la grande salle du Cabinet de Lecture Paroissial, était remplie de personnes désireuses d'entendre la seconde dissertation de M. Desaulniers et le conte populaire de M. Stevens. La séance a été très-intéressante. M. Desaulniers, en établissant une comparaison entre la philosophie des Saints Pères et la philosophie moderne, a démontré toute la logique, la force, la vérité et la sublimité de celle-là et prouvé clairement que celle-ci était erronée lorsqu'elle s'éloignait des principes reconnus et exposés par Saint Thomas et les autres défenseurs de la vraie philosophie. Il nous a fait admirer le génie de ces anciens philosophes qui ont réfuté d'avance toutes les divagations de nos prétendus philosophes modernes. Nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs les deux discours de M. Desaulniers et nous exprimons de nouveau l'espoir que ce monsieur voudra bien rédiger lui-même les thèses qu'il a si brillamment soutenues et les publier dans l'*Echo*. Quant à M. Stevens, il a obtenu encore une fois un magnifique succès. Rien de plus gai, rien de plus animé, rien de plus spirituel, rien de plus moral que ses contes populaires. Nos lecteurs pourront en juger par eux-mêmes, en lisant plus loin le travail intitulé: "Plus fait douceur que violence."

Il y aura ce soir une autre séance dans la grande salle du Cabinet de Lecture Paroissial, à 7¾ h. Voici l'ordre du jour: 1o. "L'intervention du Clergé dans les affaires politiques," par Messire Giband, Prêtre, et 2o. "Fragment d'une histoire des institutions parlementaires," par M. Cyrille Boucher.

Nos remercîments à M. Moreau, Prêtre, pour l'envoi des Annales de la Propagation de la Foi. Ce petit livre contient un compte-rendu

de toutes les sommes collectées dans le diocèse de Montréal, pendant les années 1862 et 1863, et, en outre, plusieurs lettres sur les missions de la Rivière-Rouge et de l'Orégon et une biographie du R. P. Honorat, O. M. I.

Nous avons reçu les deux premiers numéros de la " *Revue Canadienne*," et la dernière livraison du journal " Les Beaux-Arts." Ces deux publications sont de nature à satisfaire les plus exigeants: la rédaction et la partie typographique sont bien soignées. Nous souhaitons à ces deux feuilles périodiques tout le succès qu'elles méritent.

La chambre des représentants à Washington vient d'adopter un projet de loi abrogeant l'acte de transit (*bonding act*). Ce projet n'a pas encore été introduit au Sénat. L'abolition de l'acte de transit nuira considérablement au commerce canadien en lui interdisant virtuellement le transport des marchandises importées par la voie des Etats-Unis.

Puisque nous parlons des Etats-Unis, nous pouvons dire que les nouvelles qui nous viennent de différents quartiers sont peu favorables aux yankees du Nord. Ils ont déjà essuyé plusieurs défaites dans leurs tentatives de reconquérir le Sud. D'un autre côté, le bruit court que la Confédération du Sud sera bientôt reconnue par la France. Cette rumeur prend beaucoup de consistance et nous croyons qu'elle finira avant peu par être pleinement confirmée.

Quelques jours après les victoires de Missunde et de Bestore, les Danois ont évacué précipitamment le Dannewerke, forteresse considérée comme imprenable, et détruit leurs ouvrages à Missunde, retraitant jusqu'à Duppel, sur les bords de la mer, en face de l'île d'Alsen. Cette retraite parut d'abord inexplicable et causa à Copenhague une très vive excitation. Le général Demesea et son chef d'état-major furent immédiatement rappelés. Leurs explications cependant, si elles sont vraies, les justifient complètement. Ils prétendent que les troupes danoises ne pouvaient conserver leurs positions avancées sans courir le risque d'être débordées et attaquées de tous les côtés à la fois par les armées ennemies. Les Prussiens et les Autrichiens réunis sont bien supérieurs en nombre aux Danois: aussi ceux-ci eurent-ils toutes les peines du monde d'effectuer leur retraite. Ils se trouvèrent dans la nécessité de combattre à découvert et subirent des pertes cruelles. Le premier régiment d'infanterie danoise s'est dévoué pour protéger ce mouvement en arrière: il a tenu toute l'armée ennemie en échec pendant cinq heures, perdant son colonel son lieutenant-colonel, tous ses officiers et 2,200 hommes sur 3,000 dont il se composait. Enfin, les Danois parvinrent à rentrer dans leurs fortifications de Duppel où ils sont en sûreté à l'abri de leur flotte. Les Allemands tentèrent un assaut sur cette dernière place, mais ils furent repoussés avec perte.

Le duc d'Augustenbourg, marchant sur les talons des Allemands est parvenu jusqu'à Flensbourg où il vient d'être proclamé.

L'Angleterre ne paraît pas disposée à soutenir le Danemark, quoiqu'elle se soit compromise en sa faveur; elle n'y voit pas de profit matériel. Les journaux anglais, pour excuser cette inertie, disent que la Reine a des penchants allemands tandis que le Prince de Galles demande à grands cris que l'on prenne la part des Danois. Si ces sentiments se maintiennent en équilibre pendant quelque temps encore, l'Angleterre aura l'avantage, avant de se décider, de savoir quel est le parti le plus fort.

En attendant, l'Angleterre propose une conférence, sans suspension des hostilités, pour discuter la question dano-allemande. L'Autriche et la Prusse ne s'opposent pas à cette proposition, mais le Danemark ne veut pas y accéder tant que le Schleswig ne lui sera pas rendu.

On dit que Sa Majesté la Reine Victoria est sur le point d'abdiquer en faveur du Prince de Galles qui en montant sur le trône prendra le nom de Edouard VII.

Victor-Emmanuel voudrait bien déclarer la guerre à l'Autriche, le printemps prochain, et s'emparer de la Vénétie, mais il sent que, sans le secours de la France, il courra le risque de ne pas réussir et même de perdre ses possessions actuelles. De son côté, l'empereur des Français ne veut pas tirer les marrons du feu; sa décision parait bien arrêtée de ne pas encourager cette tentative déraisonnable qui aboutirait à une conflagration européenne. M. Nigra ayant demandé à l'empereur ce qu'il ferait si les Italiens déclaraient la guerre à l'Autriche, celui-ci lui répondit: Je ferais des vœux pour vous. Alors M. Nigra lui dit que le sort des batailles était incertain, et que les Italiens pourraient bien avoir le dessous. L'empereur lui répondit que dans ce cas il les plaindrait. Nous espérons que cette attitude passablement significative de celui sur qui Victor-Emmanuel comptait le plus fera rentrer le Roi de Piémont en lui-même et le guérira radicalement de toutes ses manies guerrières.

La Vie Animale et ses Mystères. (1)

Il existe deux sortes de corps dans la nature: les corps vivants, c'est-à-dire les végétaux et les animaux, et les corps bruts ou morts, en d'autres termes, les minéraux.

Une ligne de démarcation nettement tranchée sépare ces corps les uns des autres.

(1) Suite, voir page 43, 3ème numéro.

Les corps vivants naissent, vivent et meurent; le corps non vivant se forme à toute époque, soit dans le laboratoire du chimiste, soit dans le grand laboratoire de la nature. On lui donne naissance dès que, sous certaines conditions, on réunit les éléments qui le constituent. C'est ainsi qu'on forme de l'eau quand on met en présence ses deux éléments, l'hydrogène et l'oxygène. Le corps vivant, au contraire, provient toujours d'une mère; le Créateur seul a la puissance de faire naître cette forme première. Et, par cela seul que l'être naît, il doit mourir. Le corps brut ne meurt pas. Il restera toujours ce qu'il est, si des agents extérieurs ne viennent le détruire.

Entre ces deux termes de la naissance et de la mort, chaque être accomplit sa destinée. L'un arrive au bout de son évolution en quelques secondes; l'autre vivra des mois, des années, voire même des siècles. Des champignons atteignent leur maturité en quelques heures; certains animaux vivent plus d'un siècle. On voit des arbres, tel que le *dragonnier* d'Orotava, braver les orages depuis SIX MILLE années sans manifester aucun symptôme de décrépitude.

On peut dire que le minéral nourrit la plante, et que la plante, à son tour, nourrit l'animal. La plante est véritablement l'esclave soumise de l'animal, et l'un comme l'autre sont les esclaves de l'homme. Celui-ci, véritable roi de la création terrestre, fait même travailler des plantes *microscopiques* dans les usages les plus habituels de la vie et sans lesquelles il n'aurait ni pain, ni vin, ni bière. La levûre, par exemple, n'est autre chose qu'une plante vivante qui se propage et fonctionne activement en notre faveur comme une petite distillerie microscopique.

Les êtres organisés sont régulièrement répartis sur la surface du globe. Il y a un plus grand nombre de plantes sur la terre que dans l'eau, et un plus grand nombre d'animaux dans l'eau que sur la terre. Chaque région a sa flore et sa faune, c'est-à-dire ses plantes et ses animaux. Dans les régions chaudes, la vie est plus diversifiée que dans les contrées froides: on y trouve peut-être la même somme de vie; mais le nombre d'espèces est peut-être plus grand dans les pays intertropicaux, tandis que le nombre d'individus sera plus considérable dans les régions polaires. Scoresby, le premier naturaliste qui ait donné des renseignements exacts sur les Baleines, estime qu'il faudrait 5000 hommes, pendant 80,000 jours, pour compter les animaux qui habitent deux kilomètres et demi (environ deux tiers de lieue) d'étendue des mers glaciales. Le nombre des crustacés, surtout des crustacés de petite taille, est si grand sur les côtes du Groënland, qu'une baleine qui échoue dans ces parages, est dépecée au bout de *trois* jours, et ne laisse de tout son cadavre que les os et les ligaments. Une armée d'anatomistes, munie des instruments les mieux appropriés, aurait besoin de dix fois plus de temps pour la disséquer, que n'en demandent ces crustacés avec leurs scalpels naturels. La chair de tout animal mort disparait, dans ces pays, comme par enchantement. Des légions de vautours aquatiques sortent de l'eau pour purger la terre des cadavres qui, sans eux, mettraient la corruption dans l'eau et l'atmosphère.

Mais quels sont les instruments et le mode d'arrangement de tous ces engins que Dieu a mis au pouvoir de chaque espèce pour l'accomplissement de sa destinée?

Pendant la première période de la vie, la plante, comme l'animal, exige une nourriture particulière; il faut que l'un et l'autre gagnent rapidement des forces et qu'ils trouvent à leur portée tous les éléments chimiques dont leurs tissus sont formés.

L'œuf, comme la graine, renferme cette provision alimentaire; le premier, sous la forme d'une masse jaune, qu'on appelle le jaune de l'œuf, l'autre, sous la forme d'une feuille charnue remplie de fécule et qu'on appelle cotylédons.

Nous ferons remarquer, à ce sujet, que l'homme puise largement dans ces magasins pour son propre entretien. Les graines, sous la forme de pain et de bière, forment pour ainsi dire la base de notre alimentation; et à ces graines, que ce soit du seigle, du froment ou de l'orge, nous ajoutons encore les pois, les haricots blancs et les pommes de terre. C'est ainsi que nous utilisons à notre profit la part qui était destinée à la jeune progéniture des plantes et des animaux; nous faisons un vol à l'espèce.

Plus tard, quand le jaune de l'œuf et la fécule de la graine sont épuisés, l'être vivant cherche dans le monde extérieur les matériaux nécessaires à son évolution ultérieure. La plante n'a qu'à plonger ses racines dans le sol, mais l'animal doit saisir sa proie au passage; il faut qu'il broute, qu'il chasse ou qu'il pêche, et il lui faut des instruments pour faucher l'herbe, des armes pour attaquer sa proie. Tout le monde sait que le poussin porte, au moment de son éclosion, un crochet à la base du bec pour percer la coque de l'œuf, et qu'aussitôt après sa mise au monde, ce crochet se flétrit et tombe.

Nous avons déjà dit que la durée de la vie est variable pour chaque espèce, et que tout être vivant doit constamment se nourrir depuis le moment de sa naissance jusqu'à sa mort. Il y a toutefois des circonstances où cette impérieuse fonction est momentanément suspendue, et cela pendant un temps plus ou moins long.

Il y a d'abord le sommeil diurne ou nocturne, véritable temps de repos, commun à tous les animaux supérieurs. Les principales fonctions sont, sinon suspendues, du moins ralenties; mais, à côté de ce sommeil ordinaire, nous voyons des êtres dont le sommeil hivernal, ou léthargique, durent plusieurs mois, et pendant lequel l'animal vit littéralement de sa graisse. La graisse de l'économie entretient la vie comme l'huile entretient la lampe. Aussi, le blaireau et la marmotte, les chauves-souris ou les ours, qui dorment tous plusieurs mois de l'hiver, sont chargés de graisse en automne, au printemps suivant, ils la perdent complètement, comme le chameau et le dromadaire perdent leur bosse après un voyage au désert.

Nous ne voyons point de grenouilles dans les prairies en hiver. Où sont-elles? Elles dorment, enfoncées dans la vase de quelque marais; les principales fonctions sont également suspendues; elles ne prennent aucune nourriture pendant toute la durée de l'hiver, et si elles respirent pendant ce temps, c'est par la surface de la peau et non par les poumons. La suspension des fonctions, on pourrait dire de la vie, est plus complète encore chez quelques animaux des rangs inférieurs. Sans parler des chrysalides, qui restent enfermées dans leurs cocons pendant des mois ou des années, nous voyons

des animalcules se dessécher complètement et se mêler à la poussière que le vent emporte. Il y a, en effet, toute une catégorie d'êtres microscopiques qui vivent dans les gouttières des maisons, dans les anfractuosités des rochers ou dans les mousses qui couvrent le pied des arbres. Ils ne donnent signe de vie que lorsque la pluie tombe et que leurs tissus se ramollissent. Pendant la sécheresse, ils retournent à l'état de poussière. Cela est si vrai qu'une enveloppe de lettre suffit pour envoyer, d'un bout du monde à l'autre, tout un jardin zoologique en miniature. On peut conserver, dans une boîte, au fond d'un tiroir, toute une collection d'organismes vivants, qu'une goutte d'eau rappelle à la vie et qui continuent leur évolution chaque fois que l'humidité les ramollit. C'est une montre qui reprend sa marche chaque fois que le ressort est tendu, c'est-à-dire remonté.

On connaît les *anguíllules*; ce sont de petits vers allongés comme des serpents, qui vivent dans des graines de blé, sur quelques plantes ou dans des matières putrides; la vie de ces êtres est suspendue chaque fois que le soleil les dessèche ; mais dès qu'une goutte d'eau les pénètre, elles grouillent de nouveau, et toutes les fonctions reprennent leur cours ordinaire.

Il en résulte que l'existence de certaines espèces peut être prolongée indéfiniment. La somme de vie à dépenser par chaque animal peut être répartie sur des mois, des années ou même des siècles. On comprend, en effet, qu'un animal qui n'a que quelques jours à vivre dans les conditions ordinaires, pourrait, à la rigueur, naître aujourd'hui, se dessécher ou s'endormir demain et ne se réveiller que dans un siècle.

Du reste, personne n'ignore que certaines graines se conservent pendant des années sans perdre la faculté de germer; on cite des graines que les Egyptiens avaient déposées, il y a trois mille ans, dans les enveloppes des momies, et qui n'ont pas moins germé que les graines de la dernière récolte.

Dans chaque être vivant il y a un mouvement continu, une action incessante qu'on peut comparer à un feu qui dévore et qui ne cesse d'être entretenu. Il faut constamment des aliments pour réparer les pertes. Ces aliments sont de deux sortes, les uns servent à réparer les tissus, les autres à entretenir la combustion ou la lampe de la vie.

La plante emprunte directement sa nourriture des corps inorganiques. Elle soutire de la nature brute son carbone et ses autres éléments. Elle seule sait vivre d'air. L'animal, au contraire, ne peut trouver sa nourriture que dans les êtres qui sont déjà organisés. Il en résulte que les plantes sont l'intermédiaire entre les minéraux et les animaux. Le Créateur a mis le végétal au service de l'animal, il lui prépare sa pâture en même temps qu'il lui purifie son air. Où il existe des animaux il y a des plantes.

Si nous comparons la surface de la terre avec le fond de l'océan, nous voyons généralement plus de végétaux sur la terre que dans la mer et aussi plus d'herbivores *terrestres* que d'herbivores *aquatiques*.

Les plus grands animaux terrestres, comme l'éléphant, la girafe et le rhinocéros vivent tous de matières végétales ; les plus grands *carnassiers* sont le lion, le tigre, le jaguar, qui sont tous bien loin d'atteindre la taille de ces herbivores.

Les animaux *terrestres* à régime végétal trouvent toujours et partout leur nourriture en abondance ; aussi sont-ils partout plus nombreux en individus et d'une fécondité beaucoup plus grande ; ils vivent, en général, par bandes nombreuses, formant des troupeaux ou des compagnies. Les bêtes fauves ne s'associent guère ; il est de leur intérêt de s'isoler dans chaque contrée qu'ils habitent. Ils trouvent un rival dans chacun de leurs semblables.

Il n'en est pas de même des animaux *aquatiques*. Dans la mer, ce sont les *carnassiers* qui deviennent plus grands.

Les *Baleines* tout en avalant en une bouchée des milliers de mollusques stélopodes ou des crustacés, vivent par bandes comme les *cachalots*, qui dévorent à leur tour des mollusques céphalopodes ; les *orques* s'associent pour faire à leur tour la chasse aux baleines, aux dauphins et aux phoques ; tandis que les *phoques*, de leur côté, attaquent les poissons comme les requins, et poursuivent tout ce qui peut tomber sous la dent.

On peut dire que la terre entière est un vaste champ de carnage ; mais, si l'on trouve, dans les vallées ou les champs, des animaux doux et confiants, la mer ne renferme que des tigres avides de sang. Au fond de l'océan, c'est un vaste champ de bataille où la vie ne reste debout qu'aux dépens de la mort. Il n'y a ni paix ni trève dans ces régions sombres.

Ainsi les grands animaux *aquatiques* se nourrissent tous de matières animales. Les requins, comme les dauphins et les baleines, sont tous connus pour leur extrême voracité, et la quantité de poissons, de crustacés et de mollusques qu'ils dévorent effraye l'imagination. L'activité de la végétation marine n'est pas suffisante pour nourrir ces colossales créatures.

Comme la mer est vaste et partout riche en nourriture animale, les carnassiers aquatiques, contrairement aux carnassiers terrestres, vivent entre eux par bandes, et on voit souvent des dauphins échouer par centaines à la fois.

Ainsi les plus grands mammifères *terrestres* sont au régime végétal, tandis que les plus grands mammifères *aquatiques* sont au régime animal. Ce rapport s'observe également dans les autres classes. Les plus grands oiseaux, comme les autruches, sont terrestres et à régime végétal. Il en est de même des insectes ; les plus grands sont également *terrestres*. Les plus grands reptiles sont les crocodiles, comme les plus grands mollusques sont les cephalopodes, et les uns comme les autres sont carnassiers et *aquatiques*. Mais si tout animal est nécessairement herbivore ou carnivore et quelquefois omnivore, ce qui est rare, chacun choisit cependant de préférence une espèce de l'un ou de l'autre règne, et il la préfère à toute autre. Au *vers à soie*, par exemple, il faut des feuilles de mûrier, comme il faut certains insectes aux hirondelles et aux martinets. Et non seulement ce sont les mêmes espèces de plantes ou d'insectes qui sustentent les mêmes oiseaux ou mammifères, mais souvent l'animal herbivore ou carnivore ne choisit qu'une partie de la plante ou de l'animal qu'il convoite. Ainsi certains insectes s'attaqueront au bois, à l'écorce ou aux fruits de certains arbres, pendant que d'autres dévoreront de préférence, ceux-ci les cornes ou les sabots, ceux-là les plumes et même les os. C'est ainsi que tout ce qui est organique tombe sous la dent de quelque animal. Tout le monde sait qu'il faut de

l'arsenic pour préserver nos collections zoologiques.

Le vol est organisé, entre les animaux, sur une grande échelle, et, depuis le pick-pocket jusqu'au brigand de grand chemin, tous les genres ont leurs représentants. Du vol ils passent même facilement à l'assassinat qui se commet quelquefois avec des raffinements extraordinaires.

Enfin arrive le terme fatal, la mort. Ici encore, on voit que tout est calculé. La fécondité des plantes, comme celle des animaux, est réglée de manière que tout reste dans un parfait équilibre. La vie ne se maintient qu'aux dépens de la mort ; c'est un combat universel, incessant, un carnage perpétuel. Celui qui est destiné comme un lapin et un mouton, à servir de pâture, meurt facilement et sans agonie comme sans résistance ; tandis que le carnassier, dont la vie est aussi dure et aussi tenace que ses membres sont souples et forts, ne sait mourir qu'après des efforts inouïs. Tout le monde sait qu'il suffit d'étendre le lapin pour lui donner la mort, pendant que le chat résiste à tous les moyens de destruction ordinaires. On essayerait presque en vain de l'étrangler, et les poisons les plus violents agissent à peine sur lui.

Nous l'avons déjà dit, pour comprendre l'animal, il faut le comparer à la plante. L'animal est destiné à se mouvoir ; la plante, au contraire, est fixée au sol par ses racines. Celui qui se meut doit savoir où il va et il a besoin à cet effet d'organes de sens qui veillent à sa conservation, des nerfs et des centres nerveux où aboutissent les impressions, d'appareils locomoteurs qui le transportent d'un lieu à un autre. Mais à quoi servirait à la plante de voir, de sentir et de posséder la faculté de se mouvoir puisqu'elle est destinée à l'immobilité ?

Les organes des sens sont, de tous les appareils, ceux qui caractérisent le mieux l'animalité. L'œil et l'oreille sont impressionnés à distance ; les autres sens exigent le contact immédiat de l'objet. Le toucher, qui est le sens le plus répandu puisqu'il s'étend sur toute la surface du corps, est aussi celui qui est le plus commun dans le règne animal, on l'observe jusque dans les rangs les plus infimes. Le polype, comme l'éponge se contractent pour se soustraire à l'attouchement qui les menace. Pour apprécier la délicatesse de ce sens comme sa grande extension, on n'a qu'à songer qu'une pointe d'épingle ne peut toucher la peau ou même un cheveu sans qu'une sentinelle vigilante ne nous en avertisse instantanément.

Le toucher sert à distinguer les qualités des corps solides ; le goût qui réside surtout dans la langue, apprécie les qualités des corps liquides ou mous, et veille, à l'entrée du tube digestif, à ce que des aliments de mauvaise nature ne s'introduisent point dans l'économie. L'odorat, qui est préposé aux corps gazeux, remplit les mêmes fonctions à l'égard de l'air qui pénètre dans l'économie. Ce sens a également son siége à l'entrée des voies respiratoires.

Ces deux sentinelles sont de véritables *douaniers* qui ne laissent passer les matières suspectes que sur un ordre spécial de l'*administration*. Pour rester dans un mauvais air ou pour manger des aliments suspects, il faut *résister* à l'effet peu agréable de la première impression.

La vue comme l'ouie s'exercent à distance, à l'aide d'un appareil optique ou auditif dont la structure est à peine connue. Les plus grands perfectionnements apportés à la confection du microscope et du télescope, contre l'aberration de la lumière, sont réalisés dans l'œil des animaux. Le sens de la vue est le plus merveilleux de tous, puisqu'il nous fait apprécier des astres qui se meuvent à des distances effrayantes, du globe que nous habitons. Sans la vue, nous saurions à peine quelque chose de plus que les qualités des corps qui nous entourent immédiatement.

Quand les sentinelles sont en faction et qu'à leur *qui-vive* on ne répond pas d'une manière rassurante, elles informent le *chef* ou le cerveau, qui donne immédiatement des ordres. De chaque sentinelle part un fil semblable à un fil métallique de télégraphe et qui transmet, non moins mystérieusement que celui-ci, le télégramme qu'on lui confie ; c'est un nerf. Un autre fil transmet ensuite la réponse et aboutit aux muscles, pour les mettre en activité ; c'est également un nerf qui se place à côté du premier, seulement l'un est un nerf de sentiment, l'autre un nerf de mouvement.

Mais il n'y a pas que le *bureau central* dans l'économie animale ; il y a des *bureaux secondaires*. A côté de la *capitale*, il y a la *province* et la *commune*.

Si nous comparons maintenant nos télégraphes électriques, même les plus complets, avec le système nerveux des animaux, nous voyons une différence énorme à l'avantage de ces derniers appareils. En effet, pour transmettre une dépêche, il faut se rendre au bureau et toucher le clavier des doigts, tandis que l'appareil télégraphique animal entre en fonction sans exiger un déplacement quelconque.

La troisième série d'organes de la vie animale est constituée par les muscles et les os : c'est l'appareil locomoteur ; c'est l'armée qui est toujours en campagne pour l'attaque ou la défense. Les muscles forment la partie active, les os ne sont que des parties solides et passives servant de levier et de charpente pour soutenir les parties molles. Si nous n'avions pas nos os, nous changerions constamment de forme, et chaque variation dans la pression de l'atmosphère nous aplatirait ou nous allongerait. Il n'y aurait ensuite d'autres mouvements possibles que ceux du limaçon. Il ne pourrait y avoir ni vol, ni saut, ni course, ni aucun mouvement brusque et puissant.

Ce que l'on appelle chair, dans la langue ordinaire, n'est autre chose que des muscles. Ce sont des muscles qui, avec les os, forment nos membres.

Les os composent, par leur réunion, le squelette. Chaque pièce du squelette a un nom et joue un rôle particulier, comme chaque corde a son nom et sa destination dans le gréement d'un navire. On pourrait dire que les cordages d'un navire sont les tendons de l'animal, les mâts et la coque le squelette, et les matelots les muscles. Dans la coque du navire on retrouve même parfaitement les vertèbres et les côtes.

Ces pièces du squelette sont la plupart mobiles les unes sur les autres, et unies entre elles par de solides ligaments. C'est par les ligaments que les os se tiennent entre eux.

Le premier appareil à l'aide duquel l'animal répare les pertes que lui fait éprouver constamment le mouvement de composition et de décomposition qui caractérise tout être organisé, c'est l'appareil digestif.

De même qu'il faut un *tender* à la locomotive pour

loger l'eau et le charbon, l'animal a besoin d'une poche pour y loger ses aliments.

Cette poche, c'est le tube digestif, très-simple dans les uns, très-compliqué dans les autres, et dont la plante, ainsi que nous l'avons fait remarquer, n'a aucunement besoin.

Mais il ne suffit pas que l'animal boive et mange, il lui faut encore de l'air pour respirer. Il y a dans chaque être animé un foyer qui doit être entretenu comme le feu d'une locomotive, et à cette fin le combustible est indispensable; c'est l'origine de la chaleur animale. Dans le corps des oiseaux, qui ont une température beaucoup plus élevée que les mammifères, il existe de grandes poches, de véritables soufflets pour activer la combustion et qui en même temps diminuent le poids spécifique.

L'aliment et l'air étant introduits dans l'économie, c'est-à-dire la digestion et la respiration s'étant effectuées, il faut que chaque organe de l'économie reçoive sa part, et cette distribution se fait par le moyen d'un liquide qui sert de véhicule; c'est le sang.

Ce sang est charrié par des tuyaux ou des vaisseaux qui partent d'un point central et qui se subdivisent successivement en tuyaux de plus en plus étroits à mesure que l'on approche du lieu de destination. C'est le système des tuyaux qui distribuent le gaz dans une ville ou dans un grand établissement. Le gazomètre chasse le gaz jusqu'à l'orifice du bec, comme le cœur chasse le sang dans chaque petit foyer de combustion. Dans l'économie animale il y a toujours quelque chose de plus. Chaque bec qui brûle dans l'économie laisse un certain résidu, et le sang qui a apporté l'aliment doit enlever les cendres qui encombreraient l'économie. Le premier sang qui part du centre, c'est le sang rouge ou artériel, et les vaisseaux qui le renferment sont les artères; l'autre, qui se rend de la périphérie vers le centre est noir et porte le nom de sang veineux; ses vaisseaux sont connus sous le nom de veines.

De tout ce que nous avons dit, il résulte: qu'il y a une différence énorme entre l'être vivant et le minéral;

Que partout, l'harmonie règne entre la plante et l'animal aussi bien qu'entre le carnassier et l'herbivore; et cette harmonie se maintient admirablement tant que l'homme ne vient pas la troubler;

Que les plus grands chefs-d'œuvre de l'art ne sont que des copies de formes sorties des mains du Créateur;

Enfin, que le minéral est créé pour la plante et la plante pour l'animal; et que l'un et l'autre sont créés pour l'homme, seul capable d'admirer l'œuvre du Tout-Puissant.

Un Hivernage a Québec. (1)

1535—1536.

IV.

DONNACONA.

La nuit régnait noire et glaciale, et les vents déchaînés se disputaient l'empire des airs; des tourbillons de neige, balayés par la tempête, s'agitaient en tout sens et rendaient les ténèbres plus épaisses; les pins gémissaient dans les forêts, l'orfraie poussait des cris lugubres dans le creux des rochers; des montagnes de glaces, soulevées par les flots irrités, s'entrechoquaient sur le fleuve avec un fracas horrible que multipliaient les échos des rivages. Soudain, au milieu de ce bouleversement de la nature, il se fait un silence profond, plus effrayant que tous les bruits, on entend quelque chose de terrible passer dans l'obscurité, et une voix immense, qui n'a rien d'humain, retentit au fond des forêts. La terre tremble, les trompettes au fort sonnent l'alarme, les sauvages, éveillés en sursaut, se dressent sur leurs lits de feuillage. Un fantôme hideux se dresse devant le Roi Donnacona.

" Agojuda, traître, lui crie-t-il, tu reposes mollement sur une peau d'ours blanc, et l'étranger occupe la terre de la patrie! Ne vois-tu pas le castor s'enfuir devant ses grands canots? l'élan qui disparaît devant ses armes qui jettent le feu? tes guerriers dévorés par la famine, et tes fils abandonner la terre où ils sont nés? Vois! le blanc viole déjà les bocages de la mort, il fouille la tombe des ancêtres pour ravir les fourrures, et la hache ne brille pas à ta ceinture, et tes femmes et tes filles mènent des danses pour le plaisir des oppresseurs. Lève-toi, va au royaume du Saguenay, assemble les nations éparses sur les rivières et dans les forêts, fais leur entendre le cri des combats, amène les guerriers; que l'étranger chante sa chanson de mort; arrache lui sa chevelure, bois son sang dans son crâne scalpé, et que les flots du fleuve mènent à la grande eau les cadavres des ennemis de la patrie."

Ainsi parla le fantôme, et après il disparut.

Donnacona s'agitait, sur sa couche, comme un homme pris de la fièvre, cherchant à dissiper un rêve affreux; une sueur froide coulait de tous ses membres. Quand le jour eut dissipé la tempête, il assembla les anciens, et le Conseil se tint dans un profond secret.

Le jour même, il prit son arc et ses flèches, suspendit à sa ceinture, le casse-tête et la hache de guerre, et partit avec Taiguragny, pour un voyage au Saguenay. C'était vers le temps où la mortalité décimait les marins de Cartier.

Domagaya et les sauvages firent courir le bruit qu'ils étaient partis pour la chasse, et que, dans quinze jours, ils reviendraient. Les Bretons le crurent d'abord, mais deux mois s'écoulèrent avant qu'ils fussent de retour.

Alors, le Capitaine commença à concevoir des inquiétudes et des soupçons de cette longue absence; il pensa que le Grand-Chef, connaissant peut-être le triste état de ses équipages, et les voyant si affaiblis, était allé chercher du secours, et qu'il reviendrait avec beaucoup de monde pour l'accabler. Il prit ses mesures en conséquence, et se fortifia si bien, que " quand toutes les " puissances du pays auraient été devant eux, ils n'eus- " sent pu faire rien autre chose, dit Cartier, que de " nous regarder."

Les soupçons n'étaient point mal fondés. Dans la seconde moitié d'avril, Donnacona était de retour: Domagaya vint annoncer son arrivée.

Le lendemain, le Roi rentrait à Stadaconé accompagné d'un très-grand nombre de sauvages, hauts de taille et bien faits, que les Bretons n'avaient encore jamais vus.

Domagaya n'avait point voulu traverser la rivière, comme il le faisait les autres fois, et il s'était contenté de parler à Cartier de la rive opposée, ce qui ne fit qu'augmenter les méfiances et les craintes, et engager le Capitaine à redoubler de vigilance pour éviter une surprise.

---

(1) Voir les Nos. 2 et 4, pages 22 et 56.

" Nous étions si affaiblis, dit-il, tant de maladie, que " de nos gens morts, qu'il nous a fallu laisser un navire " au dit Sainte-Croix."

Cependant, dès que Cartier connut le retour du roi Donnacona, il envoya au village Jean Guyot, son serviteur, qui était fort aimé des sauvages, pour voir ce qui se passait et ce qu'ils fesaient.

Guyot se rendit près du Grand-Chef, dont il était l'ami, pour le féliciter de son retour et lui offrir quelques présents.

Dès que Donnacona fut averti de sa visite, il se mit au lit et feignit d'être malade, et dit au breton qu'il se trouvait très-mal. Il voulait, sans doute, par ce stratagème, engager Cartier à venir le voir, se saisir de sa personne et se jeter ensuite sur les équipages; mais il avait affaire à plus forte partie.

Guyot alla aussi visiter l'interprète Taiguragny, et trouva sa maison, comme celle du Grand-Chef et toutes celles où il put entrer, remplie de sauvages nouvellement arrivés. Il voulait visiter tout le village, mais l'interprète ne le lui permit pas, et le reconduisit jusqu'à mi-chemin sur la route du fort.

Informé de ce rassemblement inusité, Cartier conçut de plus fortes inquiétudes et songea à prévenir tout danger.

Il renvoya Guyot dire à Taiguragny de venir le voir, qu'il voulait lui donner un festin à bord de ses navires. L'interprète promit de se rendre le lendemain à l'invitation avec le roi de Stadaconé, mais il ne vint pas de deux jours, et même aucun sauvage n'apporta de provisions au fort. Evidemment quelque trame s'ourdissait en secret. Chaque fois même que les sauvages rencontraient Cartier ou ses gens, du plus loin qu'ils les apercevaient, ils prenaient aussitôt la fuite, comme s'ils eussent craint d'être pris et massacrés.

Le troisième jour, les sauvages reparurent en canots, car la rivière était libre. Donnacona descendit sur la rive, mais ne traversa point. On voyait, du fort, les sauvages parlementer entre eux, et paraissant fort animés, mais pleins de défiance. Après une heure de ce manége, Taiguragny se hasarda enfin à passer la rivière: il se rendit au fort; Cartier le reçut avec courtoisie, s'efforça de lui inspirer quelque confiance et lui dit d'engager Donnacona à venir le voir aux navires, lui promettant de le bien traiter.

Le traître s'en retourna content, persuadé qu'il n'avait rien à craindre du Capitaine. En partant, il avait promis de revenir le jour suivant avec le Grand-Chef et tout le peuple de Stadaconé.

Le lendemain était le 3 de mai, fête de l'Invention de la Sainte-Croix. Cartier étant près de son départ, voulut prendre possession au nom de la France de cette terre nouvellement découverte. Il profita de la solennité du jour, et, au milieu du fort, il fit élever une grande croix de trente-cinq pieds de haut. Au centre des croisillons, elle portait les armoiries de France avec cette légende, *Franciscus, Dei gratiâ, Francorum rex, regnat; François, par la grâce de Dieu, roi des Français, règne.*

Quand elle s'éleva dans les airs, toutes les trompettes sonnèrent, et les batteries du fort et des vaisseaux saluèrent la nouvelle ère de salut et de civilisation qui s'ouvrait pour cette terre sauvage de Canada. Les rives du fleuve et les collines d'alentour tressaillirent d'espérance et de joie, et Cartier lisant dans l'avenir les brillantes destinées de cette noble conquête, la salua du nom de NOUVELLE FRANCE.

Le Capitaine, cependant, n'était point libre de ses appréhensions; Domagaya l'avait instruit en secret de toutes les menées de Taiguragny.

Il savait que c'était lui qui empêchait le Grand-Chef de venir aux vaisseaux, et qu'il inspirait aux sauvages ses défiances et sa haine pour les étrangers. Cartier résolut donc de ne pas tarder plus longtemps et de rompre le nœud de tant de difficultés, en sortant, par un coup de main, de cette embarrassante situation. Il prit ses mesures et ordonna à ses gens de se tenir prêts au premier signal.

Vers midi du même jour, arrivèrent des troupes nombreuses d'hommes, de femmes et d'enfants, annonçant que Donnacona et les principaux chefs du village arriveraient bientôt.

Ils ne tardèrent pas, en effet, et, vers deux heures, on vit venir le Grand-Chef avec une suite nombreuse de sauvages forts et grands.

Cartier alla à sa rencontre jusqu'à l'entrée du fort et lui témoigna beaucoup d'amitié; Donnacona, de son côté, lui répondit par les mêmes démonstrations, mais il était inquiet, et, selon la charmante expression du Capitaine: " Il avait l'œil au bois et une crainte merveilleuse."

Taiguragny survint sur ces entrefaites et détourna Donnacona d'aller plus loin.

Les sauvages allumèrent alors un grand feu pour leur roi: Cartier l'invita à monter aux navires et à y venir prendre le festin comme il avait coutume; le perfide interprète répondit qu'ils iraient plus tard.

Les choses n'avançaient point, et la nuit approchait: l'occasion était à la main et pouvait ne plus se présenter. Alors Cartier traversa les fossés et sortit du fort. Aussitôt, sur un signe de Taiguragny, les femmes et les enfants s'enfuirent, les hommes seuls restèrent.

Cartier marcha droit à Donnacona et, sur son invitation, le Grand-Chef le suivit et entra dans le fort. Il en avait à peine franchi l'entrée, que Taiguragny accourut pour l'en arracher. Aussitôt Cartier donne le signal; les Bretons s'élancent des batteries, les uns environnent le Roi, les autres s'emparent des interprètes et de deux autres chefs désignés, et dispersent tout le peuple. Les sauvages, à cette vue, s'enfuient comme un troupeau de brebis devant le loup, à travers la rivière, à travers les bois, dans toutes les directions, chacun de son côté, où il espérait trouver plus promptement son salut.

La nuit suivante, ils revinrent et hurlèrent devant les vaisseaux, en appelant leur chef, *Agohanna! Agohanna!!*

Leurs cris durèrent jusqu'au lendemain à midi, sans qu'on y prit garde. Alors Cartier fit paraître Donnacona et lui dit d'annoncer à ses sujets, qu'après avoir vu le roi de France et lui avoir raconté ce qu'il avait appris dans ses voyages, il reviendrait dans douze lunes, comblé de caresses et de présents.

Donnacona, feignant d'être content, annonça cette nouvelle aux sauvages, qui poussèrent aussitôt des cris de joie. Le Capitaine permit aussi à quelques anciens de monter aux navires pour saluer leur chef. Celui-ci se voyant dans l'impossibilité de s'échapper, leur ordonna de lui apporter, le lendemain, des vivres pour le voyage, et il les chargea, pour ses femmes et pour ses enfants, de

présents que lui fit le Capitaine. Les anciens, à leur tour, offrirent à Cartier vingt-quatre colliers d'ésurgny (1), afin que leur roi fut bien traité, et ils se retirèrent.

Le jour suivant, vinrent les quatre femmes de Donnacona, apportant une grande quantité de provisions. Le Capitaine les accueillit avec affabilité et leur promit que leur seigneur reviendrait au temps promis. Elles se retirèrent feignant d'être fort contentes, après avoir chacune offert un collier au Capitaine.

On était au six mai, les navires appareillèrent pour la France. Le 16 de juillet, ils rentraient à Saint Malo après quatorze mois d'absence. " La grâce au créateur, ajoute Cartier en terminant, le priant, faisant fin à notre navigation, nous donner sa grâce et paradis à la fin."

En terminant cette histoire de l'enlèvement du roi de Stadaconé, on ne lira pas sans intérêt la belle poésie de l'Honorable Surintendant de l'Education, intitulée *Donnacona*, à laquelle nous sommes redevables de plusieurs idées.

DONNACONA. (2)

I.

Stadaconé dormait sur son fier promontoire ;
Ormes et pins, forêt silencieuse et noire,
Protégeaient son sommeil.
Le roi Donnacona dans son palais d'écorce,
Attendait, méditant sur sa gloire et sa force,
Le retour du soleil.

La guerre avait cessé d'affliger ses domaines,
Il venait de soumettre à ses lois souveraines,
Douze errantes tribus.
Ses sujets poursuivaient en paix dans les savanes,
Le lièvre ou la perdrix ; autour de leurs cabanes,
Les ours ne rôdaient plus.

Cependant il avait la menace à la bouche,
Il se tournait fiévreux sur sa brûlante couche,
Le roi Donnacona !
Dans un demi-sommeil, péniblement écloses,
Voici, toute la nuit, les fatidiques choses,
Que le vieux roi parla :

II.

" Que veut-il l'étranger à la barbe touffue ?
Quels esprits ont guidé cette race velue,
En deça du grand lac ?
Pour le savoir, hélas, dans leurs fureurs divines,
Nos jongleurs ont brûlé toutes les médecines,
Que renfermait leur sac !

" Cudoagny se tait ; les âmes des ancêtres
Ne parlent plus la nuit ; car nos bois ont pour maîtres,
Les dieux de l'étranger ;
Chaque jour verra-t-il s'augmenter leur puissance ?
J'aurais pu cependant, avec plus de vaillance,
Conjurer ce danger.

" J'aurais pu repousser, loin, bien loin du rivage
Le chef et son escorte, et châtier l'outrage
Par leur audace offert.
Mais de Cahir-coubat ils ont toute la grève,
Et déjà l'on y voit un poteau qui s'élève,
D'étranges fleurs couvert.

" Ils ont dû tressaillir dans la forêt sacrée
Les os de nos aïeux ! Ma poussière exécrée
N'y reposera pas.
Les fils de nos enfants, bien loin d'ici peut-être,
Dispersés, malheureux, maudiront un roi traître,
Qu'on nommera tout bas.

" Taiguragny l'a dit : l'étranger est perfide,
Ses présents sont trompeurs, et la main est avide
Qui nous donne aujourd'hui :
Elle prendra demain mille fois davantage,
Mon peuple n'aura plus, bientôt, sur ce rivage,
Une forêt à lui.

" Taiguragny l'a dit : de ses riches demeures,
Où, dans les voluptés, il voit couler ses heures
Leur roi n'est pas content.
Il lui faudrait encore et mes bosquets d'érables,
Et l'or qu'il veut trouver caché parmi les sables
De mon fleuve géant.

" Jeunes gens, levez-vous et déterrez la hache,
La hache des combats ! Que nulle peur n'arrache,
A vos cœurs un soupir !
Comme un troupeau d'élans ou de chevreuils timides,
Tous ces fiers étrangers sous vos flèches rapides,
Vous les verrez courir.

" Mais inutile espoir ! Leur magie est plus forte,
Et son pouvoir partout sur le nôtre l'emporte,
Leur Dieu, c'est un Dieu fort !
Quand il fut homme, un jour, dans un bien long supplice
De ceux dont il venait expier la malice,
Ce Dieu reçut la mort.

" Domagaya l'a dit : les tribus de l'aurore,
Ni celles du couchant, plus savantes encore,
N'ont jamais inventé
De tourments plus cruels ; mais, chef plein de vaillance,
Le Dieu des étrangers a souffert en silence,
Puis au ciel est monté."

III.

Ainsi parlait le roi dans son âme ingénue ;
Et lui-même bientôt sur la flotte inconnue,
Il partait entraîné.
Ses femmes, ses sujets hurlèrent sur la rive,
Criant Agouhanna ! De leur clameur plaintive,
Cartier fut étonné.

Et prenant en pitié leur bruyante infortune,
Le marin leur promit qu'à la douzième lune,
Ils reverraient leur roi.
Des colliers d'ésurgni scellèrent la promesse,
Cartier les accepta ; puis ils firent liesse ;
Car il jura sa foi.

Douze lunes et vingt, et bien plus se passèrent,
Cinq hivers, cinq étés lentement s'écoulèrent ;
Le chef ne revint pas.
L'Etranger de retour, au sein de la bourgade,
Du roi que chérissait la naïve peuplade
Raconta le trépas.

(1) Espèce de coquille fluviale qui produit des perles, et dont le nacre peut servir aussi à faire des colliers.

(2) L'auteur a puisé cette inspiration dans le récit du second voyage de Jacques Cartier.—Il nous représente, d'abord, Donnacona, agohanna ou chef de la bourgade de Stadaconé, dormant dans son ouigouam : son sommeil est agité, il rêve aux conséquences qu'auront, pour sa race et pour son pays de forêts, l'arrivée des terribles étrangers ; conséquences que ses jongleurs et ses interprètes lui ont décrites sous des couleurs bien sombres.—Puis on assiste au départ du vieil Agohanna sur les navires du découvreur ; départ qui demeura sans retour, excepté pour l'ombre du vieux Sachem que le poète fait planer au-dessus du promontoire, des clochers et des dômes de Québec, évoquant les âmes des chefs et des guerriers dans une ronde des esprits. Les mots sauvages et presque tous les détails sont fidèlement reproduits du texte même de Cartier.—*Note de l'Editeur des Soirées Canadiennes.*

IV.

Vieille Stadaconé ! sur ton fier promontoire,
Il n'est plus de forêt silencieuse et noire ;
Le fer a tout détruit.
Mais sur les hauts clochers sur les blanches murailles,
Sur le roc escarpé témoin de cent batailles,
Plane une Ombre la nuit.

Elle vient de bien loin, d'un vieux château de France,
A moitié démoli, grand par la souvenance
Du roi François premier.
Elle crut au Dieu fort qui souffrit en silence
Au grand chef dont le cœur fut percé d'une lance,
Elle crut au guerrier !

Donnacona ramène au pays des ancêtres,
Domagaya lassé de servir d'autres maîtres,
Aussi Taiguragni.
Les vieux chefs tout parés laissent leur sépulture,
On entend cliqueter partout comme une armure,
Les colliers d'esurgni.

Puis ce sont dans les airs mille clameurs joyeuses,
Des voix chantent en chœur sur nos rives heureuses,
Comme un long hosanna.
Et l'on voit voltiger des spectres diaphanes,
Et l'écho sur les monts, dans les bois, les savanes,
Répète : Agouhanna !

P. J. O. CHAUVEAU.
Soirées Canadiennes.

PLUS FAIT DOUCEUR QUE VIOLENCE.

Conte populaire lu au Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal, par Paul Stevens, Ecr., le 1er. Mars 1864.

I.

Mesdames et Messieurs,

Il y avait une fois un habitant qui s'appelait Pierriche. Ce Pierriche était le frère cadet de ce fameux José le brocanteur, l'homme aux cinquante écus, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous conter les mémorables aventures.

Comme son aîné, le héros de cette véridique histoire avait bon cœur, bon pied, bon œil ; mais comme lui aussi il se trouvait

Court d'esprit, par malheur, car d'aucune façon
Il n'aurait, comme on dit, pu découvrir la poudre,
Bien plus, ce n'eut été très facile à résoudre,
Quand Pierriche, en son champ, menait paître les bœufs,
Quel était le plus bœuf d'entre eux.

Grâce à ses malencontreuses spéculations, José le brocanteur avait été contraint de demeurer éternellement célibataire ; Pierriche, au contraire, qui n'avait aucunement le génie du commerce, avait rencontré de bonne heure un cœur qui répondit au sien, et après une cour assidue de cinq ans, neuf mois et vingt-huit jours, il avait juré, au pied des autels, une inviolable fidélité à Marie Madelon, Madeléine ou Madelinette, car c'est ainsi qu'il appelait tour-à-tour sa chère femme suivant que le baromètre de son humeur était au beau fixe, au variable ou à l'orage.

Ces époux champêtres avaient choisi, pour résidence, une chaumière perchée sur une butte, espèce de nid rustique presqu'enfoui sous le feuillage épais d'arbres de toute venue qui se miraient dans l'onde transparente d'une petite rivière bien capricieuse coulant tout exprès au pied de la butte pour désaltérer Pierriche et Madelon et ses enfants, car j'ai oublié de dire que Pierriche était père de famille.

A l'époque où commence cette histoire, il avait quatre enfants—dont un au berceau,—ce cher Pierriche ;—plus une vache qui lui donnait du lait, du beurre et un veau chaque printemps, plus une paire de bœufs pour labourer son champ, un goret en bas âge, et enfin,—puisqu'un historien fidèle ne doit omettre aucun détail,—deux oies et un jars, et quelques volailles.

C'était une singulière pâte d'homme que Pierriche. Quelqu'un qui ne l'aurait pas vu à son foyer domestique aurait juré qu'il était la crême des maris présents, passés et futurs. Sous sa rude et grossière enveloppe il avait, en effet, tant de tendresses pour ses enfants ; il disait si souvent, à qui voulait l'entendre, que sa Madelinette était la perle des femmes ; tous les dimanches et jours de fête il fesait si allègrement, par n'importe quel temps, deux grandes lieues pour se rendre à l'église la plus voisine, n'oubliant pas de se confesser au moins quatre fois l'an, de donner à son tour, sans se faire tirer l'oreille, le pain bénit et de payer scrupuleusement et exactement sa dîme ; en un mot, il paraissait si bien s'acquitter de tous ses devoirs, que Pierriche, tout pauvre qu'il fût, était reputé le plus heureux mortel du canton et de bien loin.

Mais hélas ! trois fois hélas ! toute cette félicité n'était qu'extérieure, et le proverbe qui dit : "Il ne faut pas trop juger sur les apparences," a mille fois raison ; Pierriche, le bon Pierriche, l'excellent Pierriche, le modèle du canton et de bien loin, avait un défaut, un gros défaut, un des plus affreux défauts qui puissent obscurcir le ciel conjugal : Pierriche était grognon, et son humeur grognonne le rendait naturellement querelleur et tracassier.

Dans les mauvais jours d'automne,—alors que les chemins sont boueux, défoncés, pleins d'ornières et de cahots,—Pierriche avait-il le malheur de rentrer chez lui, mouillé jusqu'aux os et éreinté, car dans les endroits les plus mauvais ça ne coûtait pas le moins du monde à ce brave Pierriche de s'atteler à sa lourde charrette et de donner un aussi vigoureux coup de collier qu'aucun de ses bœufs ; eh bien ! notre héros avait à peine mené ses animaux à l'étable et débarrassé ses épaules humides de son lourd capot d'étoffe du pays qu'il répondait en grognant, en grommelant à Madelon qui lui fesait d'affectueux reproches sur le peu de soin qu'il prenait de sa santé :

—Oui ! oui ! tu l'as dit ; j'aurais dû laisser ma charge et mes bœufs dans les cahots, hein ! Madelon ?... Apparemment tu aurais été les en retirer, toi ?...tiens, tiens, ne dis plus rien, ça te va mieux, bien mieux ?...Ouaiche ! les femmes !... Si c'est bon à quelque chose, ça n'est pas bon à grand'chose ! Un homme fait dix fois plus de besogne qu'aucune d'elles dans une journée.

L'hiver, quand les jours sont si courts et les tempêtes de neige parfois si redoutables au loin, Pierriche venait-il à s'attarder à bûcher dans le bois, Madelon comptait les minutes avec inquiétude ; à chaque instant elle allait interroger le chemin, prêtant l'oreille au moindre bruit qui annonçât l'arrivée du retardataire, et si l'époux la surprenait ainsi, au lieu de lui savoir gré de ce témoignage de tendresse, il reprenait de sa voix la plus grognonne :

—Tiens ! Madelon, je gage bien que tu me croyais perdu ?... Bientôt, pour te faire plaisir, il faudra sans

doute que je laisse les arbres se bûcher et les souches s'arracher tout seuls : à moins que tu n'aies l'envie d'y aller toi-même. Ma bonne vérité, je crois que tu en ferais du propre... Ah ! les femmes ! les femmes ! ne m'en parlez pas, un homme fait dix fois plus de besogne qu'aucune d'elles dans une journée.

Bref, hiver comme été, printemps comme automne, Pierriche, le bon Pierriche, l'excellent Pierriche, le modèle du canton et de bien loin, chantait toujours la même gamme, rien que la même gamme, à propos de tout et à propos de rien.

Que voulez-vous, Mesdames et Messieurs, c'était passé chez lui à l'état de maladie chronique, de tic douloureux ; il ne pouvait plus vivre sans grogner, et il grognait d'autant plus que Madelon, cette pauvre chère Madelon, ne répondait à ses rebuffades que par des larmes dévorées en silence et une patience angélique.

Or donc, il y avait déjà environ huit ans que Pierriche, devenu son propre bourreau, tirait continuellement à boulets rouges sur son bonheur conjugal, lorsqu'un beau soir ou plutôt un vilain soir qu'il était revenu plus maussade et plus bourru que de coutume, il se mit à dire et à redire, répéter et répéteras-tu son éternelle complainte :

—Si les femmes sont bonnes à quelque chose, assurément elles ne sont pas bonnes à grand'chose...... un homme fait dix fois plus de besogne qu'aucune d'elles en une journée.

Cette fois Madelon n'y tint plus. On se serait lassé à moins. S'il est vrai que les airs les plus beaux finissent par fatiguer à force d'être rejoués, à plus forte raison une complainte aussi insipide, aussi fatigante et d'une telle tenacité devait-elle aboutir à une révolte.

Toutefois Madelon ne mit aucun emportement dans ses reproches :

—Pierriche, dit-elle d'une voix émue, mon bon Pierriche, il y aura demain huit ans que nous sommes mariés, et ce serait mal commencer la neuvième année que de continuer de la sorte. Est-ce cela que tu m'avais promis quand tu as juré devant le bon Dieu et devant Mr. le curé, d'être toujours bon pour moi ? Est-ce cela que tu me promettais quand j'étais fille et que tu venais me voir, tous les soirs sur la brune ? Me disais-tu, dans ce temps-là, que les femmes ne sont pas bonnes à grand'chose ? Pourquoi donc m'as-tu prise alors, mon pauvre cher Pierriche ? Te rappelles-tu cette fois que tu m'avais apporté ces beaux souliers français que j'ai encore aujourd'hui ? alors tu n'étais pas un gros méchant bourru comme maintenant, et tu me disais de ta voix la plus douce : ma chère petite Madelinette, tes pieds sont trop jolis, trop délicats, pour être enfermés le dimanche dans des souliers de bœuf, mets ceux-ci pour l'amour de ton Pierriche, ce seront tes souliers de noces ; et nous ne nous sommes mariés que trois ans et demi après ! tu le sais bien ?......

Oh ! dans ce temps là tu m'aimais bien plus qu'aujourd'hui. Et cependant ai-je gaspillé ton butin ? N'est-ce pas moi qui ai filé, taillé et cousu ton capot et tes culottes de dimanche ? As-tu jamais acheté, dans le fort, une verge d'indienne pour les enfants ? N'est-ce pas moi qui ai habillé Pierrot, et notre petit Baptiste ? N'est-ce pas moi qui ai fait tous les habillements de notre pauvre chère petite Josette ? Oh Pierriche ! Pierriche ! j'avais bien raison de dire tout-à-l'heure que tu n'aimes plus Madelon ?

Et Madelon essuya ses larmes avec le coin de son tablier.

—Ouaiche ! fit Pierriche qui commençait à s'émouvoir, car en définitive il se sentait coupable, tout cela ne veut rien dire ; un homme est un homme et une femme n'est qu'une femme... et un homme fait dix fois plus de besogne dans sa journée qu'aucune créature dans tout le pays.

—Oui-dà ! reprit Madelon, eh bien ! s'il est vrai qu'un homme fait dix fois plus de besogne qu'une créature, veux-tu faire mon ouvrage demain, Pierriche, et moi je ferai le tien ?

—Oh ! ah ! ah ! en voila une bonne, exclama Pierriche, en riant de son plus gros rire, mais deviens-tu folle, Madelon ?

—Point du tout... veux-tu, Pierriche, mon bon Pierriche ?

—Comme tu voudras, Madelon.

—Eh bien ! c'est fait... à demain.

—Oui, oui, à demain Madelon, et tu verras si une créature peut faire dix fois plus de besogne qu'un homme.

II.

Le lendemain qui était le neuvième anniversaire de son mariage, Madelon prit le petit Baptiste d'une main, la faux de son mari de l'autre et partit pour le champ précédée de Pierrot et de Josette.

Pierriche la regarda partir d'un air narquois, et tout en l'accompagnant jusqu'au perron il ne put s'empêcher de lui dire sous forme d'adieu,—tant il est vrai qu'on a beau vouloir chasser le naturel, il revient toujours au galop :—

—Oui, tu vas en faire de l'ouvrage ! ah ! les femmes ! les femmes ! Un homme fait dix fois plus de besogne qu'aucune d'elles en une journée.

Sitôt qu'au détour du chemin Pierriche eut vu disparaître sa petite famille,—car si bourru, si grognon qu'il fût, Pierriche, ce bon Pierriche, se serait fait couper en quatre pour sa femme et ses enfants ;—il rentra dans sa chaumière et demeura quelques moments indécis, en peine de ses bras vigoureux, ne sachant trop comment commencer cette besogne toute nouvelle pour son tempérament et ses habitudes.

Enfin, comme il fallait commencer par quelque chose, le bon Pierriche retroussa bravement ses manches de chemise, et se mit à ranger, le mieux qu'il pût, c'est-à-dire le plus gauchement possible, tout ce qu'il y avait à ranger ou à déranger dans son intérieur. Puis vint le tour du balai qu'il réussit à casser, car il le manœuvrait à tour de bras comme un fléau.

Sur ces entrefaites, l'enfant, le Benjamin de la famille qui sommeillait dans son berceau, fit mine de se réveiller, et Pierriche—dans sa précipitation—jeta par la fenêtre, d'une manière si raide le tronçon du balai qui lui était resté dans les mains, qu'il cassa la patte de son jars, ce qui ne l'empêcha pas de bercer le petit.

Tout en berçant, il lui vint à l'idée de faire du pain.

Pierriche monta dans son grenier, en descendit une poche de farine qu'il vida dans la hûche et se mit à pétrir la pâte avec fureur.

On était alors dans la canicule, et le soleil,—un beau soleil du mois de juillet—jetait par la porte ouverte des torrents de chaleur sur la hûche et Pierriche qui tournait et retournait sa pâte en geignant et suant à grosses gouttes.

Pierriche avait, dans sa cave, un petit tonneau de bière d'épinette, Pierriche avait chaud, Pierriche avait soif; Pierriche pensa donc qu'il ne ferait pas mal d'aller se rafraîchir, et comme il mettait vite à exécution ses idées quand il lui en passait par la tête, Pierriche souleva la trappe de son plancher et se dirigea à tâtons vers le fameux tonneau.

Comme il se désaltérait largement avec cette légitime satisfaction d'un propriétaire qui boit de son propre cru, il entendit tout à coup, au-dessus de sa tête, un bruit formidable. Pierriche se précipita vers la trappe et d'un bond fut hors de la cave.

Horreur! ô spectacle trois et quatre fois déchirant pour un père nourricier!... Le goret en bas âge avait renversé la hûche et dévorait la pâte à pleines gueulées.

Ivre... de fureur et ne sachant trop ce qu'il faisait, Pierriche, le bon Pierriche détacha au malheureux animal un coup de pied si vigoureusement appliqué que le goret en bas âge pirouettant sur lui-même, s'abattit comme frappé de la foudre, ouvrit un œil mourant qu'il referma soudain, et ne bougea plus.

Adieu les doux reveillons de Noël! adieu les fêtes du nouvel an et des Rois! avec son dernier soupir, le goret emportait la douce perspective du bondin et des jambons.

Pierriche entrevit tout cela dans un éclair; et pour comble d'infortune, il s'aperçut alors qu'il tenait à la main la cheville de bois qui bouchait son tonneau.

Adieu l'ambroisie champêtre, adieu ce doux et agréable breuvage d'épinette que ses enfants aimaient tant!

Il était donc vrai que pendant qu'il assassinait traîtreusement son goret, l'épinette coulait à grands flots dans sa cave!...

A cette effroyable pensée, le malheureux, l'infortuné Pierriche poussant des cris qui n'avaient plus rien d'humain, s'arracha une poignée de cheveux de désespoir.

Il se disposait à en arracher une autre, quand l'enfant, réveillé par ses cris, se mit fort à propos à pleurer de toutes ses forces.

A ces pleurs qui remuaient ses entrailles de père, Pierriche courut au berceau, enleva son enfant comme une plume et se mit à l'embrasser et à le faire sautiller sur ses genoux.

Puis, comme le petit Benjamin continuait à pleurer de plus belle, Pierriche—qui d'ailleurs avait besoin de s'étourdir,—tourna le dos à sa malheureuse victime étendue sur le plancher à côté de la pâte qui commençait à lever, et entonna d'une voix à ébranler une cathédrale:

C'est la cocote grise
Qui a pond dans l'église;
Elle a pond un petit coco
Pour le petit Pierriche qui va faire do do,
Do diche, do do!....

Pierriche allait aborder d'une voix encore plus formidable le second couplet de cette chanson harmonieuse et essentiellement soporifique, lorsqu'en jetant un coup d'œil par la fenêtre de derrière qui donnait sur le potager, il aperçut sa vache dévorant à belles dents ses plus beaux choux.

Ah! la gueuse, ah l'écœurante! s'écria Pierriche en déposant à la hâte et bien doucement le petit dans son berceau, je crois bien, Dieu me pardonne, que le diable s'en mêle!... et Pierriche se précipita hors de sa maison, la bouche pleine d'interjections et d'imprécations à l'adresse de sa vache:

Ohé! Huc! Dia! la vilaine!...Ourche la gourmande!...

Mais la vache se souciait bien davantage de tondre les choux que d'écouter les invectives de son maître.

Le pauvre Pierriche n'osant plus donner de coup de pied, fit comme le brigand Cacus de mythologique mémoire; il s'enroula autour des poignets l'extrémité de la queue et comme il avait une force herculéenne, bon gré mal gré il traîna la vache hors de son potager et replaça tant bien que mal la clôture qui en gardait l'entrée.

Tout cela avait pris du temps; quand Pierriche essoufflé, à moitié rendu, rentra chez lui, les volailles, les deux oies et le jars boiteux se disputaient les restes de la pâte.

Evidemment tout conspirait contre ce pauvre Pierriche et le malheureux ne savait plus à quel saint du paradis se vouer, ni que faire pour réparer autant que possible cette déplorable avalanche de désastres successifs.

Toujours est-il que Pierriche ne fit aucune cérémonie pour chasser, même brutalement, de son logis, les volailles, les deux oies et le jars boiteux; et afin de prévenir leur retour, il ferma la porte avec rage.

Mais ici se présentait une autre difficulté; la porte demeurant fermée, Pierriche perdait de vue sa vache qui paissait dans le sentier menant au bas de la butte, et rien ne lui prouvait suffisamment qu'elle ne retournerait pas rendre visite à ses choux.

Alors une idée lumineuse traversa l'esprit de Pierriche. Il prit la corde à linge longue de plusieurs brasses, adapta un nœud coulant à chaque extrémité et courut en placer un autour du cou de la vache. Puis, comme il ne pouvait tenir la porte ouverte, il fit passer la corde par une petite lucarne qui se trouvait au-dessus, la coula sur une des poutres qui soutenaient le plancher de haut et se plaça autour du corps l'autre nœud coulant.

De cette manière Pierriche devait se trouver averti des moindres changements de direction de sa bête.

Ces dispositions terminées, comme il s'en allait midi, Pierriche songea sérieusement aux préparatifs du dîner.

Mais hélas! il était écrit sans doute que Pierriche ne pourrait pas même faire bouillir la marmite; car à peine l'avait-il mise au feu que la vache dégringolant dans la rivière enleva Pierriche à six pieds du sol.

Le malheureux se sentant ainsi monter tout d'un coup avec la rapidité d'un décor de théâtre n'eut que le temps de s'arc-bouter avec force à la poutre et demeura suspendu dans le vide, gigotant comme un possédé et criant avec désespoir:

A moi Madelon! à moi Madelinette! tandis que la vache, étranglée par le nœud coulant qui lui serrait l'encolure, se débattait dans l'eau heureusement peu profonde et menaçait de se noyer.

Mesdames et Messieurs, je ne sais trop ce qu'il serait advenu de Pierriche et de sa vache, si, par bonheur, au moment même de cette effroyable catastrophe, Madelon et ses enfants ne se fussent plus trouvés qu'à quelques arpents de la maison.

Elle avançait à grands pas, cette chère Madelon; elle avait le pressentiment d'un désastre quelconque, et ses pressentiments furent confirmés quand elle aperçut son jars qui boitait et sa vache à l'eau.

—Ho! Pierrot! vite, mon vieux! Jette toi à l'eau et cours haler la vache, cria Madelon en coupant la corde d'un coup de faux, ce qui permit à Pierriche de retomber d'aplomb sur ses pieds, et Madelon frémissante, inquiète, ouvrant au large la porte de sa

demeure, tomba face à face de Pierriche encore étourdi de sa chute et de sa suspension forcée, et restant immobile, hébété, la bouche béante devant sa femme qui le regardait avec étonnement, tandis que les enfants surpris regardaient tour à tour leurs parents et que le petit Benjamin,—comme s'il eut eu conscience de la scène solennelle qui allait se passer,—observait dans son berceau un silence profond digne des plus grands éloges.

Enfin Pierriche revenu à lui et ne pouvant plus contenir les larmes qui l'étouffaient, se jeta en pleurant dans les bras de Madelon.

—Madelinette, ma chère Madelinette, lui cria-t-il à travers ses pleurs, je suis un brigand, un scélérat, un sans-cœur !

—Mais non, mon bon Pierriche.

—Mais oui !... beuglait Pierriche, s'accusant de plus en plus à mesure que Madelon voulait le disculper; je te le repète, je suis un sans-cœur; je t'ai ruinée, ma pauvre Madelon... J'ai tué le goret d'un coup de pied, nous n'avons plus de bière d'épinette.

—Tout cela n'est rien, mon cher Pierriche !

—Bien oui, tu le vois, je suis un bon à rien, j'ai gaspillé notre farine, et j'ai cassé la patte du jars......Tu ne me pardonneras jamais tout cela.

—Eh ! bon Dieu, oui ! mon cher Pierriche, mon bon Pierriche, je te pardonne tout cela et je t'aime toujours autant que le premier jour de nos noces. Je t'assure que ce jour est le plus beau jour de ma vie !......

—Ah Madelinette ! ma chère Madelinette, jamais je ne me pardonnerai de t'avoir fait souffrir comme je t'ai fait souffrir. J'avais bien raison de le dire, tu es la perle des femmes... et maintenant je répéterai dans tout le canton, et partout ailleurs, que si les hommes sont bons à quelque chose, ils ne sont pas bons à grand chose et qu'une femme,—une comme toi surtout, ma bonne Madelon,—fait dix fois plus de besogne qu'aucun homme dans tout le pays.

En disant ces derniers mots, Pierriche appliqua sur les joues de sa femme deux baisers retentissants, le petit Baptiste alla embrasser Benjamin, et Jacquot embrassa Josette.

Ai-je besoin de le dire, Mesdames et Messieurs, dès ce jour Pierriche fut radicalement guéri de son humeur grognonne qui le rendait naturellement tracassier et querelleur, et d'un gros bourru qu'il était auparavant, il devint, grâce à sa chère Madelon, aussi doux, aussi tranquille, aussi pacifique que le plus doux des agneaux.

Il ne me reste plus, Mesdames et Messieurs, qu'à tirer une conclusion morale de ce petit conte que vous avez eu la patience d'écouter. Cette conclusion morale, je l'emprunterai à la philosophie afin de terminer philosophiquement une séance si brillamment inaugurée par la philosophie.

Or donc, je répéterai avec Lafontaine qui lui aussi était un profond philosophe, ce petit vers rempli de sagesse que je recommanderai tout particulièrement aux Dames, et qui pourra en même temps servir de titre à mon histoire :

PLUS FAIT DOUCEUR QUE VIOLENCE.

MON TRAINEAU. (1)

SOUVENIR D'ENFANCE.

Voici venu l'hiver : la neige éblouissante
Couvre partout les champs comme un vaste manteau.
Le ciel est sombre et froid, mais la pente est glissante
Tout le long du côteau.

Pars, ô mon traîneau rapide ;
Sous mon pied qui te guide
Vole, et ne bronche pas.
Vole au loin dans la plaine
Jusqu'au pied du vieux chêne
Qui s'élève là-bas.

Je parle, et mon traîneau, de longtemps immobile,
A ma voix ranimé, s'élance avec orgueil ;
Et du sommet au bas de la pente facile
Il glisse en un clin-d'œil.

Je vois fuir la colline, et dans la plaine molle
Mon coursier bondissant creuse à peine un sillon,
Car il passe léger, comme l'oiseau qui vole
A travers le vallon.

La neige que le vent roule autour de ma tête
En tourbillons poudreux s'élève dans les airs
Comme un sable mouvant qu'agite la tempête
Au milieu des déserts.

Mon cœur palpite alors plein d'une douce ivresse.
Sur mon coursier fougueux je bondis de plaisir,
Et du pied, de la main, je hâte sa vitesse
Trop lente à mon désir.

Quand il s'arrête enfin, épuisé, sans haleine,
Au sommet du côteau je le ramène encor.
Et là, se ranimant, il bondit vers la plaine
Par un nouvel essor.

Ainsi dans les transports de ma joie enfantine,
Sans trève ni repos je me plais tour à tour
A descendre et monter mille fois la colline
Jusqu'au déclin du jour.

Mais quand paraît au ciel une étoile qui brille,
On m'appelle au logis, et je reviens m'asseoir
Joyeux, près du foyer, où la flamme pétille
Pour le repas du soir.

Pars, ô mon traîneau rapide ;
Sous mon pied qui te guide
Prends un dernier essor.
Vole au loin dans la plaine
Jusqu'au pied du vieux chêne,
Une fois encor !

N.

SOUVENIRS DU COLLEGE. (2)

PAR UN ÉLÈVE DE PHILOSOPHIE.

Tot sensus, tot capita, a dit un poète : je crois que l'on pourrait aussi bien dire, *tot studia quot capita*, autant de goûts que de têtes. Les uns aiment une chose, les autres une autre. Tel de mes confrères par exemple, aime à raconter ses voyages ; pour moi, je me plais à raconter mes songes.

Quelle manie ! me direz-vous, pourquoi ennuyer

(1) Cette gentille pièce de vers a été lue dans une séance publique donnée au Collége Ste. Thérèse.—RÉD.

(2) Ce travail a été lu en public, au collége de Ste. Thérèse, le 4 février 1864.

ainsi les gens? Pourquoi tirer ces folles chimères du silence et des ombres de la nuit où elles devraient rester ensevelies? J'en conviens, Messieurs, il est des rêves incohérents et bizarres, enfants d'un cerveau malade qu'il faut se hâter d'oublier, mais n'y a-t-il pas aussi de ces rêves dorés que l'on se rappelle avec plaisir, parce qu'ils ont bercé notre âme des plus riantes illusions! Et s'il est doux d'y penser encore, après qu'ils se sont envolés, pourquoi serait-il moins agréable d'en parler à des amis? Pour moi Messieurs, au risque de passer pour un rêveur je veux vous conter un de mes rêves; c'est le plus beau de tout cet essaim de songes, qui bourdonnent dans mon cerveau toutes les nuits, et si je ne me trompe, il saura vous intéresser, en vous rappelant les images d'un passé qui n'est jamais sans charmes.

Je commence donc sans plus de préambule.

C'était après un jour de fête. Je m'étais amusé durant toute la journée, et jamais, je n'avais eu autant de plaisir. Le soir je m'endormis l'esprit rempli de ces impressions du jour. Pendant la nuit j'eus un songe. Il me semblait que j'avais franchi l'âge de l'adolescence. Les soucis de la vie avaient ridé mon front, et blanchi mes cheveux avant le temps. Plongé au milieu des affaires je n'avais plus un moment de repos, tous mes jours se passaient au sein du tracas; et la nuit de cruelles insomnies venaient me troubler encore. Or un soir que j'étais seul, dans mon cabinet, je mis la main par hasard sur un album, où j'avais écrit quelques incidents de ma vie d'écolier, et en feuilletant ces pages, je me reportai aux jours de ma jeunesse, et successivement tous les souvenirs du collége vinrent se présenter à ma mémoire.

J'oubliai un instant tous mes soucis, et il me fut donné de revivre de ma vie d'autrefois, de goûter encore par la pensée cette paix, ce calme profond qui habite sous le toit du collége. Oh! qu'ils étaient purs, ces jours de ma jeunesse! Que de joie, que de bonheur ils apportaient à mon âme. Comme elles passaient vite, ces heures délicieuses, si bien partagées entre le travail et le repos! Le matin quand la cloche vigilante m'arrachait au sommeil, frais et dispos, je me mettais avec courage au travail; bientôt venait la récréation, puis la classe, puis encore la récréation, et la journée s'écoulait si vite, si vite, que je n'avais pas le temps de compter les heures, et le soir, je m'endormais sans remords pour la veille, sans soucis pour le lendemain. J'avais rempli mon devoir, j'étais heureux. Et qu'était-ce que le devoir alors? Est-ce qu'il en coûte beaucoup d'être recueilli à la chapelle, attentif en classe, studieux à l'étude, animé au jeu? Et cependant, il n'en fallait pas plus pour me procurer le bonheur que donne la conscience du devoir rempli.

Dans ce calme séjour, sanctuaire de la religion, et de la science, mon âme n'était pas encore ouverte à toutes les passions qui rendent la vie agitée et inquiète. Les froides pensées d'intérêt et d'égoïsme, tous ces mots brillants de richesses, honneurs, plaisirs, n'avaient pas encore troublé la paix de mon cœur. Pour trouver le bonheur, il me suffisait de remplir mes humbles devoirs d'écolier. Le présent ne m'apportait aucun sujet d'inquiétude, l'avenir me souriait tout brillant d'espérances et me berçait des plus douces illusions.

Cependant je dois le dire, sous ce beau ciel du collége la vie n'était pas tout à fait exempte de misères; mais c'était de légers nuages, qui ne faisaient qu'apparaître et ne servaient qu'à me faire mieux goûter la beauté de l'azur sur lequel ils se détachaient.

Au milieu de ces rêveries, je me demandais, ce qu'était devenue maintenant cette vie si douce de ma jeunesse! Hélas! elle s'était envolée comme un songe, et déjà elle était bien loin dans le passé. Toutes mes illusions s'étaient évanouies, toutes mes espérances avaient été trompées. Cette vie que j'avais aperçue dans l'avenir, si pleine de charmes, se présentait maintenant dans sa triste réalité, remplie de sécheresse et de froideur. Ce n'était plus ce chemin large, facile, bordé de fleurs que j'avais parcouru avec délices dans mes rêves; c'était un sentier rude, étroit, escarpé, où je ne pouvais faire un pas, sans que mon pied heurtât contre la pierre, sans que ma main se froissât contre une épine. Plongé au milieu des affaires, je ne trouvais plus un moment de repos. Mes devoirs s'étaient multipliés, et tous les jours m'apportaient de nouveaux fardeaux, de nouvelles inquiétudes. Je ne voyais plus autour de moi que des hommes indifférents ou intéressés, sinon jaloux et méchants et tout occupés à traverser mes desseins. En vain la fortune me comblait de ses faveurs; au sein des honneurs et des richesses, je sentais dans mon cœur un vide immense, car je ne pouvais plus retrouver cette douce paix de l'âme qui seule procure le bonheur.

A la vue d'un si grand contraste entre ma vie présente et ma vie d'autrefois, je m'écriai: Revenez, beaux jours du collége! revenez avec votre paix, votre calme profond, revenez guérir mon âme malade! que je goûte encore votre bonheur! Mais, que dis-je? Hélas! le temps passe et ne revient plus. Jours chéris! que votre souvenir soit du moins, pour mon âme, comme un baume salutaire, comme une rosée bienfaisante sur une plante desséchée par les ardeurs du soleil, comme une source d'eau limpide à laquelle vient se rafraîchir le voyageur altéré!

Je ne pouvais me lasser de ces délicieux souvenirs, et non content d'une réminiscence générale, je repassais une à une les différentes phases de la vie écolière, afin d'en mieux savourer les douceurs. Je me reportais à l'étude et j'y voyais ma place. Il me semblait jouir encore du bonheur que j'éprouvais lorsque par un beau matin d'été, en arrivant a mon pupître, j'apercevais à travers les fenêtres les clochers de mon village luisant aux rayons du soleil levant. Je me rappelais ces heures agréables passées dans le commerce de la littérature ancienne et moderne. Oh! comme je revoyais avec plaisir ces amis d'autrefois. Il me semblait encore entendre le doux et tendre Virgile me raconter la prise de Troie, la course de vaisseaux, les aventures de Nysus et d'Euryale. Puis c'était le bon Horace qui me réjouissait encore de ses saillies. C'était Lafontaine que je retrouvais faisant parler ses animaux si pleins d'esprit. C'était le doux et gracieux Fénélon, le sublime Bossuet dont les accents revenaient encore à ma mémoire. Il n'y avait pas jusqu'à mes bouderies et à ma mauvaise humeur contre Démosthènes et le bonhomme Homère, dont le souvenir n'eût pour moi des charmes. Oh! que je répétais alors avec délices ce vers de Virgile: "Forsan et hœc olim meminisse juvabit."

J'assistais en esprit à ces luttes héroïques d'émulation que soutenaient les deux camps d'une même classe ou deux classes l'une contre l'autre. Heureux combats

où vainqueurs et vaincus étaient également glorieux ! luttes pacifiques où l'on pouvait cueillir des lauriers sans les souiller de sang ! A ces souvenirs il me semblait que j'avais encore mon cœur de dix-huit ans, je me sentais animé d'une ardeur toute juvénile, et secouant le joug accablant des affaires, j'aurais rentré en lice pour combattre encore ces généreux combats.

De l'étude je passais à la récréation. Je me revoyais au milieu de mes condisciples, et je goûtais encore cette paix, cette union dans laquelle nous vivions tous sous le même toit. C'était le séjour de la joie. Là tous les fronts étaient sans nuage, toutes les figures s'épanouissaient au milieu des ris et des cris. Nos amusements étaient simples, mais pleins d'entrain et de gaieté. Au premier retour du printemps, nous nous précipitions dans nos cours, comme des agneaux bondissants à travers la prairie, et nos jeux bruyants faisaient retentir au loin tous les échos d'alentour. Je me figurais encore une de ces gigantesques parties de crosse, où l'ardeur de la victoire faisait palpiter nos cœurs. J'entendais les cris des combattants, la voix des chefs excitant les plus lâches, ranimant les plus courageux, puis enfin les *hourras*, les cris de joie, quand la victoire s'était décidée pour un parti.

Quand l'hiver nous ramenait dans nos salles, les jeux bruyants faisaient place à des amusements plus paisibles, à des rondes folâtres, à de joyeuses chansons, à ces causeries d'écolier, où l'on voit se succéder comme un feu roulant les bons mots et les tours de malice. Tous les soucis étaient noyés au milieu de la joie folle qui nous transportait.

Parmi tous les lieux que la pensée me faisait revoir après une longue absence, comment pouvais-je oublier le pieux sanctuaire ou j'avais prié tant de fois. Oh ! j'avais perdu cette âme pure et candide, qui se laissait enivrer par les délices de la foi ; que la pompe du culte et les chants religieux ravissaient d'admiration, qui trouvait des moments d'ineffable bonheur, dans ces jours où Dieu lui-même vient s'unir à nous pour nous combler de ses grâces ; mais ces souvenirs faisaient encore éprouver à mon cœur de délicieuses émotions.

Je me rappelais encore ces fêtes jetées en notre vie toujours un peu monotone du collége comme de riantes oasis sur la plaine uniforme du désert. C'était Noël avec sa nuit pleine de lumière, avec ses chants tendres et naïfs, qui nous invitent au berceau de Jésus Enfant. C'était le jour de l'An, qui nous rappelait les joies les plus douces du foyer domestique. C'était Pâques que l'on voyait s'avancer avec le printemps, chassant les frimas de l'hiver, et bannissant la tristesse par son joyeux *alleluia ;* enfin dans la saison des fleurs, c'était la Fête-Dieu, qui nous faisait voir le Roi de la Nature quittant son sanctuaire pour visiter processionnellement la campagne et y répandre ses dons.

Puis venaient à différents intervalles les fêtes du Supérieur, du Directeur, des fondateurs de la maison. Tout était prodigué pour rendre ces jours délicieux. C'était un tel mélange d'amusements, de chants, de musique religieuse et profane, d'exercices littéraires ; une telle profusion de douces choses et pour l'esprit et pour le corps, que nous en étions vraiment enivrés. Et la fête se couronnait le soir par une illumination, par des feux de joie, qui nous ramenaient le jour au milieu de la nuit. N'était-ce pas merveilleux ? Ces fêtes ne nous laissaient qu'un regret, celui de les voir s'écouler si vite : qu'elles étaient différentes de ces fêtes du monde plus bruyantes, plus pompeuses, mais qui ne laissent dans l'âme que le dégoût et l'ennui, quand ce n'est pas le remords !

Enfin pour couronner l'année toute entière, venait la fête par excellence, le grand jour qui apportait les vacances, le jour de triomphe pour les heureux lauréats du travail. Pendant plusieurs mois, ce jour était le pôle vers lequel se concentraient toutes nos pensées, tous nos désirs, toutes nos espérances. Et quand luisait cette aurore, si longtemps attendue, comme toutes les figures étaient riantes et vermeilles, comme on partait joyeux et légers pour revoir le toit paternel ! Et quel doux moments pour l'écolier que celui du retour au sein de la famille. Comme le cœur bat avec violence, quand vous voyez une mère vous tendre les bras, des frères et des sœurs, se presser à l'envie pour avoir votre premier baiser, et jusqu'au vieux chien du logis qui lui aussi par ses caresses veut fêter votre retour !......

Je pensais à toutes ces choses, et faisant un retour sur moi-même, je redisais avec une tristesse profonde : " O douces émotions du premier âge, fleurs du printemps de la vie, poésie de l'âme tendre et naïve encore, vous n'êtes plus pour moi que des souvenirs ; vous avez disparu avec ces vives et fraîches couleurs, qui brillaient sur ma figure d'enfant. Oh ! mon printemps est passé sans retour, il ne me reste plus que l'hiver de la vie avec ses jours froids et sombres !......" Je parlais ainsi, et il me semblait que des soupirs s'échappaient de ma poitrine, que des larmes coulaient de mes yeux....... Soudain, je m'éveillai, je promenai mes regards autour de moi.... Je me trouvais dans une vaste chambre, une lampe répandait une lueur pâle et douteuse sur les objets qui m'environnaient ; je voyais une longue file de lits rangés à la suite du mien, j'entendais de divers points de la salle le ronflement sourd et cadencé de plusieurs dormeurs ; je reconnus le dortoir...... J'étais encore au collége ; je possédais encore mon bonheur d'écolier, je pouvais jouir dans toute leur réalité de ces biens que je croyais perdus pour jamais. Cette pensée, me soulagea, comme si l'on m'eût enlevé un poids énorme de dessus la poitrine, et il me sembla que je vivais d'une vie nouvelle.

Oui, ces images du passé n'étaient qu'un rêve ; je puis encore être heureux, je possède encore toutes ces joies qu'une illusion passagère m'avait enlevée, et mieux que jamais j'en savoure toute la douceur, de même que l'on chérit avec plus de tendresse, un ami que l'on revoit après une longue absence. Mais hélas ! les plus belles choses ont le pire destin. Les années, les mois, les semaines s'écoulent, et je vois m'échapper les restes de ce bonheur ; je vois s'envoler une à une toutes les journées de cette vie sereine, comme on voit tomber les feuilles d'une rose que l'on froisse dans sa main. En vain je veux me rejeter en arrière, il faut marcher, il faut courir vers le terme du chemin, où je verrai disparaître pour jamais dans l'abîme du passé la dernière de mes plus belles années. Bientôt va sonner l'heure, où il me faudra dire adieu a tout ce qui m'est cher dans cette maison, et porter mes pas, loin, bien loin peut-être, de cet asile où j'ai passé le meilleur temps de ma vie. Mais j'en atteste le sentiment le plus cher à mon cœur, le sentiment de la reconnaissance, les souvenirs du collége resteront gravés dans mon âme. Oui, je veux conserver ce doux trésor, ces gages précieux de mon

bonheur d'autrefois. Je veux entendre souvent ces voix du passé, qui me parleront de vous, chers confrères, de vous maîtres aimés, pour me redire combien il faisait bon d'habiter ensemble, sous le même toit comme des frères. Je ne connais pas l'avenir que la Providence me destine, mais j'en ai l'assurance, les souvenirs dorés de ma jeunesse feront toujours luire un rayon de bonheur au milieu des épreuves qui rendent la vie amère. Ils seront comme un bain salutaire, où l'on retrempe ses forces abattues, comme un frais ombrage, où l'on se dérobe aux ardeurs du soleil, comme un port assuré où le matelot cherche son refuge au milieu de la tempête.

Lequel est heureux du Riche ou du Pauvre?

HISTOIRE VRAIE.

(*Suite et fin.*)

III.

CE QUE C'ÉTAIT QUE LE MYSTÈRE DE LA MAISON VERTE.

Depuis peu de temps le roi Louis XVIII était remonté sur le trône de ses pères, quand un jour je reçus une lettre datée de Paris; elle était du marquis de Kéradeuc, mon ami, mon maître, qui m'appelait auprès de lui. Tu comprends, mon fils, que mon paquet fut bientôt fait, et que bien peu de jours après la réception de cette heureuse missive, j'entrais dans la capitale.

Je ne te donnerai pas le détail de mes impressions quand je vis Paris, moi qui n'avais jamais quitté notre pauvre village! et je laisse ton imagination les deviner, d'autant que tu viens de les éprouver à ton tour; et, sans me laisser arrêter par aucune merveille, j'allai, le cœur palpitant, les yeux remplis de douces larmes, frapper à la porte de l'hôtel qui renfermait celui que j'aimais presqu'à l'égal de Dieu sur la terre.

Mais, hélas! que ma joie fut vite dissipée en le voyant! car ce fut le spectre de Charles et non lui que je trouvai alors! Ses joues, pâles et haves semblaient ridées et desséchées par les larmes; son front dégarni de cheveux; sa maigreur, et surtout une douloureuse tristesse empreinte sur tout son être, montraient que le chagrin, plus encore que la souffrance, avait causé ces ravages terribles!

—Tu me trouves bien changé, n'est-ce pas, Warek? me demanda-t-il avec un doux sourire. Que veux-tu, mon ami, c'est que je suis malade!... car je suis heureux!

Je secouai la tête avec doute.

—Oui, oh oui, je suis heureux! reprit-il en laissant tomber douloureusement sa tête sur sa poitrine, tandis que deux larmes brûlantes suivaient lentement, sur ses joues, un long sillon, que sans doute elles y avaient depuis longtemps creusé.

Comme je n'osai pas le démentir, pendant quelques instants nous gardâmes tous les deux le silence.

—Et toi, Warek, me demanda-t-il avec bonté, es-tu heureux aussi?

—Oh oui, monsieur le Marquis! oui, je le serais, si vous... Je m'arrêtai en rougissant; lui aussi se prit à rougir, il me devina sans doute, mais il reprit vivement:

—Si tu étais plus riche, n'est-ce pas?...

Je secouai la tête de rechef; mais encore je n'osai pas le détromper, et je dis comme lui.

—Oui, monsieur, si j'étais riche... car j'ai une bonne femme et deux beaux et bons enfants que j'adore.

Le marquis, en m'entendant, laissa échapper de son cœur un déchirant soupir qui me glaça l'âme.

—Moi aussi, dit-il, j'ai une bonne femme et deux beaux enfants; et, de plus, je suis riche... bien riche... et je veux assurer ton sort. Et Charles, en reprenant notre ancienne intimité d'autrefois, me raconta qu'il s'était marié en Angleterre avec une veuve possédant une immense fortune; qu'il en avait un fils âgé de 15 ans, et une toute petite fille belle comme un ange, et qu'avec les Bourbons il avait repris son rang à la cour, etc...

Mais, ce qui me surprit, c'est que Charles ne m'offrit de me faire connaître ni sa femme, ni son fils, et que ce fut presqu'en fraude qu'il me fit entrer dans la chambre où sa petite fille était endormie. J'augurais mal de tout cela, je te l'avoue, d'autant plus encore qu'il ne fit aucune tentative pour me retenir auprès de lui; aussi je retournai dans notre village le cœur bien gros, si j'avais la bourse bien ronde; car j'étais convaincu que, malgré toutes ses richesses, mon pauvre maître était malheureux! Mais comment?... mais par qui?... Voilà ce que j'ignorais complétement.

Peu à peu, pourtant, cette triste impression s'effaça de mon âme, et je crus avoir été trompé; car les lettres de mon maître étaient toutes remplies de paroles de paix et de bonheur.

Quelques années s'écoulèrent encore sans rien amener avec elles quand, un jour que je rentrais de la pêche, je fus très-surpris de trouver un étranger installé dans ma chaumière; il leva la tête en m'entendant marcher, et je reculai de surprise et de terreur... c'était Charles; mais si changé encore, que je crus à une apparition surnaturelle.

—Et toi aussi, tu me repousses! s'exclama-t-il avec douleur.

—Oh mon maître, mon bon maître! pardonnez-moi! m'écriai-je en me jetant à genoux devant lui, et couvrant ses mains de larmes. Mais, mon Dieu! que vous est-il donc arrivé, que vous soyez ainsi seul, loin des vôtres?...

—Il m'est arrivé de grands et terribles malheurs! me répondit le marquis en relevant la tête, et levant les yeux vers le ciel avec résignation. Dieu l'a voulu! que son saint nom soit béni! et qu'il me donne la force et le courage de me soumettre.—Tu l'avais deviné, mon pauvre Warek, continua-t-il en me faisant relever et asseoir auprès de lui, je n'étais point heureux!... Pourtant j'étais riche!... bien riche! plus que millionnaire!... J'étais l'homme envié de tous!... Pauvres gens, qui ne voient pas ce que l'or peut cacher de souffrances et de douleurs!... et ce qu'il en apporte aussi!... Car, avec son immense fortune, ma femme fit entrer dans ma maison tous les vices avec elle. Elle était joueuse, elle était coquette, elle était dissipée; et, comme sa mère, mon fils fut dissipé, débauché et joueur!

—Si tu savais, Warek, ce que j'ai souffert!... Oh non! c'est impossible à comprendre!... Mon nom flétri!... ma réputation déchirée!... ma maison un

enfer !... Tout cela exprime faiblement la honte et la douleur dont je fus abreuvé... Que te dirai-je encore !... A la suite d'une orgie, mon fils se battit et fut tué par un de ses camarades de débauche. On le rapporta mourant chez moi... Alors sa mère... sa coupable mère... comprenant que c'était elle... elle seule qui avait assassiné son enfant... se tua de désespoir !... la malheureuse !... elle avait oublié Dieu !...

—Tu sens, n'est-ce pas, tout ce que je dus souffrir ? reprit le marquis après quelques instants de silence, interrompu seulement par nos sanglots ; alors je voulus quitter Paris, quitter même la France ; mais pendant longtemps encore je fus rivé à cette chaîne sanglante. L'inconduite de la marquise et de son fils avaient dérangé notre fortune ; et il me fallut chercher à y mettre de l'ordre, car de tout ce désastre j'avais sauvé ma fille, mon enfant bien-aimée, à laquelle je devais conserver un avenir. Heureusement, par mes efforts, j'y arrivai tant bien que mal, et maintenant tout est prêt pour notre départ.

—Parmi les débris de l'immense fortune de la marquise, se trouve une habitation à la Pointe à Pitre, habitation susceptible, me dit-on, d'une grande augmentation, si une main intelligente la faisait valoir. J'ai besoin de distraction, et le travail n'est-ce pas la distraction la plus douce et la meilleure de ce monde ?... Je pars donc avec ma fille, qui auprès de sa gouvernante m'attend à Nantes ; mais avant de quitter la France, peut-être pour toujours, car quel est celui qui connaît les desseins de Dieu ? j'ai voulu venir te voir, t'embrasser, te presser sur mon cœur, comme le dernier parfum de la patrie que j'abandonne. Adieu, ami, ajouta-t-il en m'ouvrant ses bras, remercie Dieu de t'avoir fait naître humble, c'est là seulement que se trouve le bonheur.

—Et après nous être tendrement embrassés, nous nous séparâmes de nouveau, Charles et moi, avec la douloureuse pensée que nous ne devions jamais nous revoir.

Comme rien n'arrête le temps dans sa marche terrible, ni les joies ni les douleurs, de longues années s'écoulèrent encore, et des événements tristes et heureux vinrent les marquer avec des larmes ou avec des sourires. Pour ma part je perdis ma bonne, ma vénérable compagne, je mariai ta mère et tu vis le jour, mon fils.

Quant au marquis, les nombreuses lettres que je reçus de lui me le montraient complètement heureux, et je le crus !... Cette fois j'avais raison de le croire, car il avait prospéré de toutes façons. Sa fortune s'était complètement rétablie, sa santé était entièrement rémise, et sa fille !... Sa fille semblait un ange, que Dieu, dans sa miséricorde, lui avait envoyé pour effacer toutes ses peines, pour lui faire oublier toutes ses douleurs. Adoré de ses nègres, qu'il traitait comme des enfants, la vie lui semblait maintenant si douce, qu'il croirait, disait-il, porter un défi à la Providence, s'il songeait jamais à quitter cette terre, qui pour lui était vraiment bénie, et une dernière lettre m'apprit que Dieu mettait le comble à sa bonté en lui envoyant un gendre digne de sa fille adorée, et que ce mariage allait se faire sous peu de jours ; puis suivait un long détail sur le bonheur et les magnificences que cette union devait entraîner avec elle.

Une nuit, il y avait à peu près trois mois que j'avais reçu cette lettre, le tonnerre roulait dans le ciel, le vent soulevait les vagues de la mer, et la terre gémissait en tremblant ; quand la porte de ma chaumière fut violemment ouverte, et j'aperçus à la clarté d'un violent éclair un homme qui entrait portant une femme entre ses bras.

—Qui est là ?... m'écriai-je en sautant du lit pour m'élancer sur ma carabine.

—Moi !... Charles... dit l'inconnu, en déposant son précieux fardeau sur le lit que je venais de quitter et cherchant à réchauffer sa fille par ses baisers et ses caresses.

—Oui, Yves, oui mon fils, c'était le marquis plus malheureux que jamais... Sa fille était folle !... Et voici l'horrible accident qui avait entraîné ce malheur bien plus horrible encore !...

—La veille du mariage, quelques nègres marrons ayant appris que l'habitation du marquis de Kéradeuc renfermait des valeurs considérables tant en argent qu'en pierreries, y avaient mis le feu au milieu de la nuit pour pouvoir piller à leur aise ; et la malheureuse jeune fille, arrachée à son sommeil par un bruit terrible, par des cris déchirants, et se voyant entourée de flammes, éprouva une terreur si violente, qu'elle tomba dans des convulsions affreuses, convulsions dont elle ne sortit que pour entrer dans un délire permanent. Rien ne put la rappeler à la raison, ni son père, ni son fiancé, tous deux échappés miraculeusement au désastre.

Alors le marquis espérant en la science de la Faculté, quitta la Guadeloupe pour revenir en France, et, comme un présage funeste, fut accueilli, à son retour dans sa patrie, par une effroyable tempête.

Voilà ce qu'il m'apprit en pleurant, et voilà pourquoi je quittai mon pays pour le suivre.

Depuis quelques années nous sommes renfermés dans cette maison avec la malheureuse enfant, sur la santé de laquelle tous les remèdes ont échoué ; de temps en temps elle éprouve quelques jours de calme, et la musique, son unique occupation, lui plaît et l'enchante ; mais pendant d'autres elle tombe dans les convulsions affreuses dont elle a été saisie pendant l'incendie, et alors ses cris déchirent l'âme et font horreur tout à la fois. Son malheureux père, voyant que les hommes sont impuissants pour lui sauver sa fille, s'est tourné entièrement vers Dieu : sa fortune entière, fortune à laquelle il doit tous ses maux, est complètement dépensée en aumônes, et hors pour notre modeste nourriture et pour les fleurs et les fruits, qui seuls peuvent faire plaisir à notre pauvre malade, aucun argent n'est dépensé pour nous ; tout appartient aux pauvres, et la vie entière de mon maître se passe à rechercher le malheur pour le soulager et le guérir.

—Dis-moi maintenant, mon fils, dis-moi en vérité, lequel de nous deux a eu l'existence la plus heureuse ?

Comme Warek parlait encore, la porte s'ouvrit, et le jeune ouvrier vit s'avancer vers eux un vieillard si pâle et si triste, qu'il sentit dans son cœur s'élever vers Dieu un vif mouvement de reconnaissance pour la santé et la joie qu'il lui avait accordées.

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

97

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 1er. Avril 1864.** **No. 7.**

CHRONIQUE.

Nous devons, avant tout, remercier l'Honorable P. J. O. Chauveau d'avoir bien voulu nous prêter les deux planches d'où nous avons tiré les gravures qui accompagnent l'article, intitulé : " Jacques-Cartier."

Les journaux canadiens annoncent le décès de Messire Toupin, curé des Trois-Rivières. Nous regrettons sa mort, car c'était un homme riche de vertus et de science, et qui pouvait encore rendre de grands services à son pays.

Nous publions, aujourd'hui, les principaux passages de l'intéressante causerie de Messire Giband, sur " l'Intervention du Clergé dans les affaires politiques." Ce travail dévoile et réduit à leur plus simple expression certaines fausses notions de liberté, introduites et propagées dans ce pays par la mauvaise foi et l'ignorance.

Il y aura, mardi, le 12 du courant, au Cabinet de Lecture Paroissial, une séance publique qui sera remplie par une lecture de M. Michel, sur " la méthode employée dans l'Amérique Méridionale pour la recherche et l'examen des gisements aurifères," et par une lecture de M. Paul Stevens, sur " les dix-sept héros du Long-Sault."

Plusieurs projets de loi, introduits récemment dans l'Assemblée Législative, méritent l'attention de nos hommes publics. Parmi les plus importants, nous remarquons celui qui a pour objet de faire fixer le taux de l'intérêt. Nous souhaitons de tout notre cœur que cette question soit décidée ; car le système actuel de liberté illimitée entraîne les plus graves conséquences et les plus grands malheurs.

Un sujet, non moins important, est celui qui a rapport aux mines. Il ne serait que juste d'assurer à nos compatriotes et à l'Etat la plus grande part de cette richesse que possède notre sol. A propos de mines, nous prenons la liberté de recommander à ceux qui s'y intéressent, de consulter un homme parfaitement au fait de leur découverte et de leur exploitation ; nous voulons parler de M. Michel. Dans l'intérêt de ce dernier et de ceux qui voudraient l'employer, nous avons cru devoir indiquer, sur notre dernière page, l'adresse de ce monsieur.

La semaine dernière, le bruit s'est répandu par la ville que le ministère MacDonald-Dorion avait résigné : cette nouvelle a été presqu'immédiatement confirmée. Un nouveau cabinet est actuellement en voie de formation.

Nous voyons, par les journaux américains, que le Sénat de Washington a passé, le 18 de mars, une résolution autorisant le gouvernement à déclarer que le Traité de Réciprocité cessera d'exister à partir du 24 de septembre 1865. Trois commissaires doivent être chargés par les Etats-Unis de s'entendre avec un égal nombre de commissaires de la Grande-Bretagne sur les conditions d'un autre Traité.

Lincoln vient de décréter une nouvelle levée de 200,000 hommes pour continuer la guerre contre le Sud. Voilà 700,000 hommes appelés sous les armes depuis le commencement de l'an-

née. Il faut avouer qu'à ce prix l'Union coûte bien cher.

Les relations amicales de la France avec le gouvernement de l'Equateur sont rompues; mais les causes de ce nouveau conflit sont encore inconnues. Le chargé d'affaires de la France, à Quito, a amené son pavillon.

L'Archiduc Maximilien a du s'embarquer, le 28 de Mars, pour le Mexique.

La question dano-allemande n'est pas encore décidée. Elle a passée successivement par différentes phases, que *Le Monde* résume ainsi:

" L'affaire dano-allemande se développe tout en paraissant rester immobile On peut maintenant mesurer avec exactitude l'espace déjà parcouru. D'abord, il ne s'agissait que d'une simple exécution fédérale dans le Holstein: l'exécution a été faite sans coup férir, et les troupes fédérales se sont avancées jusqu'à l'Eider. Mais le Danemark en refusant de retirer la Constitution du 18 Novembre, continuait de violer les droits du Holstein et ceux du Schleswig. placé il est vrai en dehors de la Confédération Germanique, mais indissolublement lié au duché de Holstein. Alors l'Autriche et la Prusse sont entrées en scène, et l'occupation du Schleswig comme garantie a été résolue. Cette fois, si les danois résistaient, c'était la guerre entre le Danemark et les deux grandes puissances allemandes, mais non encore avec la Confédération. Le Danemark a résisté, la guerre a commencé, le Schleswig a été envahi, et il ne reste plus aux Danois que la forteresse de Duppel et l'île d'Alsen. Ce second pas devait mener à un troisième. L'Autriche et la Prusse maîtresses de tout le Schleswig auraient pu s'arrêter et alors aurait commencé la campagne diplomatique sur la question de succession.

" Mais le Danemark, en se maintenant à Duppel prolongeait la guerre: par le Jutland, il menaçait l'armée austro-prussienne: celle-ci, pour se couvrir du côté du nord, a été amenée à occuper Kolding et la partie méridionale du Jutland. Cette fois ce n'était plus la guerre localisée, c'était la guerre générale entre le Danemark et les deux grandes puissances. Un quatrième pas est à la veille de se faire. Le Danemark en mettant l'embargo sur tous les navires de commerce allemands, s'attaque autant à la Confédération qu'à la Prusse et à l'Autriche; il fait entrer dans la guerre directe cette Confédération, qui, jusqu'ici, n'avait pas été au-delà de l'exécution fédérale dans le Holstein; voilà donc la guerre qui s'ouvre entre le Danemark et l'Allemagne tout entière. Ce dernier fait rapproche les Etats secondaires des deux grandes puissances; il resserre l'alliance de celles-ci, qui semblait ébranlée, et il unit dans une action commune toute l'Allemagne, c'est-à-dire, une nation de soixante millions d'âmes. Tels sont les développements qu'a déjà pris la question dano-allemande; c'est l'ouvrage des deux premiers mois de l'année 1864 et le printemps n'est plus loin de nous."

Le Roi de Danemark et son peuple sont fermement décidés à continuer la guerre avec toute l'énergie possible. Ils espèrent probablement qu'en retardant le dénouement, quelques complications nouvelles surgiront pour les tirer d'embarras. Il est certain, cependant, qu'ils finiront par être écrasés s'ils restent seuls pour soutenir la lutte. Leurs fortifications de Duppel ne peuvent tenir plus de quelques mois et leur flotte qu'on disait si considérable, est en réalité bien inférieure à celle de l'Autriche.

Aux dernières nouvelles, 3 brigades autrichiennes s'avançaient sur Frédéricia, dans le Jutland.

On dit que la France et l'Angleterre se sont accordées sur les bases d'un traité qui terminerait la guerre et maintiendrait la paix en Europe. On dit aussi que la Russie a mis sur pied 150,000 hommes pour tenir la Suède en échec si elle tentait de joindre l'alliance anglo-française. Ces rumeurs ont besoin d'être confirmées.

Plusieurs complots d'une nature révolutionnaire ont été découverts dans la Province de Gallicie appartenant à l'Autriche. Des mesures énergiques ont été prises et l'Etat de siége a été proclamé.

L'Autriche a élevé à 180,000 hommes l'armée qu'elle entretient dans la Vénétie. Ces troupes sont sous le commandement de l'Empereur.

L'insurrection polonaise se maintient toujours sans perdre de terrain. Dans la journée du 22 février, les polonais, retranchés dans la ville d'Opatow, dont ils s'étaient emparés, ont soutenu avec honneur plusieurs assauts de la part des Russes. Il est hors de doute que la lutte est loin de toucher à son terme.

En France, les quatre Italiens arrêtés, le 3 Janvier, pour avoir conspiré contre la vie de l'Empereur ont été jugés et trouvés coupables. Greco et Trabuco ont été condamnés à la déportation pour la vie, et Imperatori et Saglio à 20 ans de détention. Il ressort évidemment du procès que ces misérables avaient été soudoyés par Mazzini. Un nommé Stansfeld, membre du

Parlement anglais, qui déjà, en 1857, avait été désigné comme trésorier de la conspiration de Tibaldi contre la vie de Napoléon III, s'est trouvé compromis de nouveau dans le dernier complot des Italiens.

Les anglais devaient évacuer, le 1er. Mars, les Iles Ioniennes et les remettre à la Grèce; mais le gouvernement hellénique n'ayant pas autorisé son plénipotentiaire à signer le traité de cession, ce fait a été ajourné jusqu'après la signature du traité et l'échange des ratifications.

On parle de l'occupation par les Turcs des principautés danubiennes et l'on croit qu'au moment où ces derniers pénétreront dans la Valachie, les Russes occuperont de leur côté la Moldavie.

De L'Intervention du Clergé dans les affaires politiques.

M. l'abbé Giband s'excusa d'abord de présenter une étude qu'il trouvait bien imparfaite. Pris pour ainsi dire à l'improviste, il était obligé de donner ses notes avant d'y avoir mis la dernière main; mais il comptait sur la bienveillance de son auditoire. Pour nous qui l'avons suivi avec une scrupuleuse attention, nous pouvons assurer que sa modestie n'avait pas besoin de ces excuses, et les chaleureux applaudissements qui l'ont souvent interrompu ont dû lui prouver que le public goûtait à la fois le fond et la forme de sa lecture. En voici les principaux passages :

Le clergé peut-il, doit-il même intervenir dans les affaires politiques et dans quelles mesures? Cette question est triple, c'est-à-dire, qu'elle a trois parties qui vont diviser notre entretien.

Vous remarquerez sans peine toute l'importance, toute l'actualité d'une pareille question. Vous avez sans doute plus d'une fois entendu dire et répéter autour de vous, vous avez pu lire dans je ne sais combien de journaux et de livres de notre temps, que le clergé n'a pas le droit de se mêler de politique, et autres assertions de ce genre devenues banales à force d'être répétées par ceux qui n'ont rien de plus concluant dans leur répertoire.

Qu'y a-t-il de vrai, qu'y a-t-il de faux dans ces assertions si hardies? c'est ce qu'il s'agit d'examiner présentement : abordons franchement cet examen de part et d'autre, et ne craignons pas d'envisager en face ce qui est ici la pure vérité, dussions-nous y perdre quelqu'un de nos préjugés favoris, y laisser quelqu'une de nos illusions, de nos préventions les plus chères. A ce jeu là qui perd gagne.

1ère. *Question :* Le clergé peut-il intervenir dans les affaires politiques, en d'autres termes a-t-il ce droit?

Pourquoi pas? Le prêtre n'est-il pas citoyen comme tout le monde? Et tout citoyen, par cela seul qu'il est citoyen, n'a-t-il pas le droit de se mêler des affaires de son pays, d'en parler, de s'en occuper, de s'y intéresser et même d'y mettre la main, autant que le lui permettent les lois et les constitutions qui le régissent? Aujourd'hui surtout que les peuples sont appelés presque partout à prendre une part active dans le gouvernement de la chose publique, de quel droit priver de cette intervention toute une classe de citoyens respectables d'ailleurs, un seul citoyen même que ses crimes ou sa folie n'ont pas fait mettre hors la loi? Vous seriez tous les premiers à crier à l'arbitraire et à l'injustice si quelqu'un s'avisait d'invoquer cette exclusion contre toute autre classe de citoyens que les prêtres, et vous auriez grandement raison. Pourquoi deviendrait-elle légitime contre ces derniers? Serait-ce parce qu'ils ne sont pas citoyens ou qu'ils ne sont pas assez éclairés pour exercer convenablement les droits civils?

Vous n'oseriez le soutenir. Quoi! vous accordez l'exercice de ces droits au dernier des citoyens, et vous le refuseriez au clergé, c'est-à-dire, quoiqu'on en dise, à l'une des portions les plus éclairées, les plus saines de la société! Non encore une fois, vous n'oseriez ni commettre, ni soutenir une si criante iniquité. Mais alors, pourquoi frapper le prêtre de cet interdit civil? Ah! je vous entends, c'est parce qu'il est prêtre, et que comme prêtre il ne doit s'occuper que de ce qui est du ressort de son ministère. Il est prêtre, il est vrai, mais cette dignité, quelque sublime qu'elle soit, n'absorbe, ne détruit point en lui la qualité de citoyen; elle lui en laisse tous les droits. Entendez-vous encore après dix-huit siècles la voix du grand apôtre St. Paul rappelant à un tribun de César qui s'apprêtait à le faire fouetter, qu'il est citoyen romain, *civis romanus sum*, et faisant par cette seule parole tomber les fouets des mains de ses bourreaux? Tout prêtre aurait, au besoin, le droit d'invoquer la même justice et pour le même motif.

Et remarquez bien qu'il ne s'agit point ici de privilége : nous le savons, le temps des priviléges est déjà loin de nous; nous ne réclamons ici pour le clergé que l'égalité devant la loi qui est aujourd'hui, une des bases de l'édifice social; nous ne demandons pour lui que ce qu'on accorde à tout le monde, en général; et de même qu'on le traite sur ce pied d'égalité quand il s'agit de soumission aux lois de son pays, de taxes, de cotisations, de toutes les charges, en un mot, qui pèsent sur tous les citoyens, de même nous voulons qu'il soit également admis au partage et à la jouissance des droits politiques, attachés au titre de citoyen. Qu'y a-t-il là qui sente le privilége? N'est-ce pas plutôt l'application rigoureuse des principes démocratiques, sur lesquels repose la société moderne?

De plus le prêtre, ainsi que nous le dirons tout à l'heure doit comme prêtre, au moins dans certaines mesures, et en certaines circonstances, intervenir dans les affaires politiques; donc, il le peut. Vous aurez beau dire qu'il est à craindre qu'il ne mêle à tort et à travers le temporel avec le spirituel et n'abuse même de celui-ci à propos de celui-là. Nous vous répondrons que les abus de l'exercice dans le droit ne prouve rien contre sa légitimité. A ce compte il faudrait interdire tous les citoyens dans l'exercice de ce droit politique

puisqu'il n'en est pas qui n'abusent quelques fois ou ne puissent abuser de ces droits pour des fins criminelles et détestables. Nous vous répondrons que ce sont les droits civils du clergé et en particulier le droit d'intervenir dans les affaires politiques que nous défendons et non point l'abus que quelques-uns en pourraient faire et dont il serait injuste de l'accuser en corps; nous réprouvons ces abus aussi énergiquement que qui que ce soit, et nous tâcherons de proposer plus tard quelques moyens de les prévenir. Pour le moment bornons-nous à constater l'existence des droits politiques du clergé.

A la preuve que nous venons de tirer du fond des choses par le procédé du raisonnement nous pourrions ajouter les preuves extrinsèques de l'expérience et de l'histoire, mais pour cette seconde preuve, le temps m'ayant manqué pour faire les recherches convenables je ne la développerai pas. Je laisse ce travail, j'ose même le conseiller à quelques-uns des jeunes gens studieux qui sont ici. Il s'agirait, chose facile avec le temps, de prouver l'histoire à la main, qu'à toutes les époques et dans tous les lieux le clergé est intervenu plus ou moins dans les affaires politiques. Cette proposition vraie en général pour tous les peuples qui ont paru sur la surface de la terre, l'est encore bien plus pour les peuples chrétiens. Parcourez les annales et vous remarquerez qu'à toutes les époques de leur histoire, le sacerdoce, quoiqu'à des degrés différents, a exercé sur l'empire, comme on parlait autrefois, une influence dûe à l'éclat de ses lumières, à l'autorité de ses divins enseignements, quelques fois même au génie et à la sainteté de ses ministres. Blâmez, si vous voulez, rois et peuples, d'avoir accepté cette intervention de l'Eglise, de s'y être soumis, de l'avoir même souvent provoquée comme la meilleure sauve-garde, les rois de leur autorité, les peuples de leur liberté, le fait n'en est pas moins incontestable, savoir, que, pendant 15 siècles du Christianisme, c'est-à-dire, depuis le premier empereur chrétien jusqu'à nos jours, le sacerdoce catholique, loin de rester étranger au gouvernement des peuples, aux révolutions des empires, aux mouvements des nations vers leurs destinées, y a toujours pris une part très-active. Tant pis pour ces peuples, direz-vous peut-être avec les plus fanatiques ennemis de l'Eglise. Eh bien! qu'il soit permis à d'autres de dire tant mieux. Mais ce n'est pas la question pour le moment. Il ne s'agit pas ici d'apprécier cette action de l'Eglise sur le gouvernement temporel des peuples, nous nous bornerons à la constater comme un fait irrécusable, admis de tout le monde, même de ses adversaires qui en font une de leurs principales accusations contre elle et contre ses ministres.

Ce fait est tellement universel qu'il n'a pas cessé de se produire aux époques même les plus mauvaises de la vie des nations chrétiennes. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, sur la fin du dernier siècle, alors qu'un orage politique fermentait dans le sein de la nation française, on vit le clergé représenté dans les Etats Généraux par plusieurs de ses membres les plus distingués. Au plus fort même de la tempête révolutionnaire, il ne cessa point d'avoir ses organes dans les assemblées nationales et il ne vint alors à l'esprit de personne, du moins que je sache, de l'exclure des comices de l'état et de lui interdire le domaine de la politique. Sans doute on voulut le forcer à transiger avec des principes, avec une constitution civile que sa conscience repoussait, mais on ne songeait nullement à contester le droit qu'a tout citoyen de se mêler des destinées de son pays et du maniement de ses intérêts. Dans des temps plus rapprochés de nous, lors de ce nouvel et dernier essai de république tenté par la même nation, il y a 16 ans, le clergé, comme tout le monde se le rappelle, fut admis à prendre part à cette tentative, soit comme électeur, soit comme éligible même à la dignité de représentant de la nation, et l'on put voir des religieux, des prêtres, des évêques même venir s'asseoir sur les bancs de l'assemblée nationale, comme on voit encore des cardinaux au Sénat de la même nation, des lords évêques à la chambre des Lords en Angleterre, des ecclésiastiques dans la chambre des députés en Belgique et ailleurs. Que conclure de ce fait si constant et si universel, savoir l'*intervention* du clergé dans les affaires politiques, sinon que cette intervention est pour lui un droit reconnu de tous les peuples, et principalement des peuples chrétiens. Il est facile de crier à l'ambition des prêtres, à l'esprit de domination qu'on suppose les animer. Mais il n'est pas aussi facile d'expliquer comment les peuples les plus éclairés, les plus civilisés de la vraie civilisation, qui est celle de l'évangile se sont accordés jusqu'ici à reconnaître dans le clergé ce droit d'intervenir, à l'accepter toujours, du moins en principe, dans les temps mêmes très-orageux, où beaucoup de ses autres droits étaient méconnus et foulés aux pieds. La seule explication plausible de cet accord unanime des peuples et surtout des peuples chrétiens, sur un fait de cette importance, est dans l'évidence, l'incontestabilité du droit qu'a le clergé d'intervenir dans les affaires politiques. Ce droit ressortira encore avec plus d'évidence et de certitude, s'il est possible, quand nous aurons établi que cette intervention est souvent pour le clergé non seulement un *droit*, mais encore un *devoir*. C'est l'objet de notre seconde question.

2e *Question*. Le clergé doit-il intervenir dans les affaires politiques?

Rappelons ici ce principe qu'il ne faut jamais perdre de vue dans cette matière, savoir: que le prêtre est tout à la fois *citoyen et prêtre*, membre de deux sociétés distinctes quoique mêlées ensemble sur le théâtre de ce monde, *de l'état et de l'église*.

Or, je ne crains pas de le dire, j'en ai les preuves en main, le prêtre, et comme citoyen et comme prêtre, doit au moins dans une certaine mesure et une certaine circonstance que nous tâcherons de préciser plus tard intervenir dans les affaires politiques. Comme citoyen d'abord: n'est-ce pas en effet un devoir pour tout citoyen, digne de ce nom, de s'intéresser aux destinées de son pays, de prendre fait et cause pour tout ce qui a rapport à sa gloire, à sa prospérité et d'user de tous les moyens légitimes pour les avancer? Pourquoi le prêtre serait-il dispensé de ce grand devoir? Il ne le demande pas, bien s'en faut, et il est aussi capable que qui que ce soit de le remplir. Il y a certaines gens qui sembleraient n'être pas éloignés de croire que sous l'habit noir qu'il porte le prêtre n'a pas de cœur pour son pays natal ou adoptif, ou que, s'il en a un, ce cœur est tellement rétréci par les vues étroites de l'ambition et de l'égoïsme, qu'il est impassible, indifférent aux intérêts de la patrie et incapable de remplir les devoirs d'un bon chrétien. De telles idées ne sauraient prévaloir dans un esprit droit et impartial et ne méri-

tent que le mépris de tous les honnêtes gens. Certes, j'aurais un beau champ à parcourir si j'entreprenais ici de venger le patrimoine du clergé, du clergé catholique surtout, contre les calomnies de ces détracteurs.

Un exemple tout récent, remarquable entre mille, se présente à ma mémoire. C'est celui de ce noble et vaillant clergé polonais, marchant à la tête de ce peuple infortuné et l'encourageant de sa parole et de ses actes dans la lutte sanglante qu'il soutient depuis trois ans pour la défense de sa religion et de sa nationalité. Ce n'est pas seulement comme citoyens que nous devons intervenir dans les affaires politiques, mais encore, comme prêtres. Je vous engage à redoubler d'attention, car c'est ici que nous allons toucher les rapports les plus saillants de la religion et de la politique et faire justice de cette banalité que la première n'a rien à démêler avec la seconde. Je parlerai aussi clairement que possible et je tâcherai de porter la lumière de la réponse aussi loin que sont allées les ténèbres de l'objection.

Le prêtre est avant tout ministre de la religion, et comme tel, chargé d'en soutenir et d'en promouvoir les intérêts par tous les moyens légitimes qui sont en son pouvoir. Tout chrétien qui a pour sa religion l'estime, l'amour et le zèle qu'elle mérite doit aussi, il est vrai, en soutenir et promouvoir les divins intérêts; mais c'est au prêtre qu'incombe spécialement cette obligation parce qu'il est préposé d'office au soutien de cette grande cause.

Or, le bien de la religion, dont le prêtre est, après Dieu, l'appui et l'instrument principal, est intimement lié à la bonne politique. Qu'est-ce, en effet, que la bonne politique? C'est de bien gouverner les peuples, de bien administrer leurs affaires, de leur procurer ou conserver la paix, de les aider dans leur marche vers la prospérité matérielle, la gloire des arts, des sciences et des lettres, en un mot de leur donner ou rendre plus facile à conquérir cette somme d'avantages, de biens temporels qui fait les nations grandes et heureuses.

Or, qui ne voit qu'avec une telle politique la religion ne peut que gagner beaucoup pour étendre le règne de Dieu sur la terre et emporter les âmes au ciel? Comment, me direz-vous peut-être? Quel rapport peut-il y avoir entre la prospérité temporelle des peuples et leur progrès religieux? N'y a-t-il pas plutôt opposition entre ces deux choses, et n'arrive-t-il pas d'ordinaire, que les peuples les plus favorisés de cette prospérité temporelle sont généralement les plus irreligieux?

On peut sans doute abuser de la prospérité temporelle, comme on abuse de tout; mais elle ne cesse pas pour cela d'être un bien digne de tous les efforts de la politique dont il est la fin; de la sympathie et même du zèle de la religion qui y trouve un puissant moyen de succès dans l'accomplissement de sa mission ici-bas. La religion, en effet, pour accomplir son œuvre en ce monde, a besoin de paix, de sécurité et de liberté: or, qui procurera à la religion tous ces biens? La bonne politique évidemment. C'est à elle de maintenir dans l'Etat, la paix, la sécurité publique et la liberté nécessaires à tous et à chacun pour remplir leurs devoirs religieux, aux pasteurs de l'église pour enseigner et gouverner les fidèles, aux fidèles pour suivre les enseignements et la direction de leurs pasteurs. En d'autres termes, afin de rendre notre pensée plus claire et plus saisissable, pour que la religion puisse exercer efficacement son influence salutaire sur les âmes et atteindre sa destinée, il faut que ses enfants ne soient ni dégradés par l'esclavage, ni écrasés par le despotisme, ni divisés entr'eux par le fléau de la guerre civile, ni absorbés par le souci de courir toujours après un pain devenu trop rare, ni privés de cette dose de lumière et d'instruction qui est absolument nécessaire pour prendre rang parmi les peuples civilisés. Or, qui les préservera ou les délivrera de tous ces maux? La bonne politique; car c'est à elle de prévenir, d'empêcher, de faire cesser autant qu'il est en son pouvoir, l'esclavage, la tyrannie, les divisions intestines, les séditions, la famine ou la cherté trop grande des choses de première nécessité, et l'absence des moyens d'instruction et de civilisation. La religion donc ne saurait demeurer indifférente à ces maux comme à ces biens de l'ordre temporel sans trahir une complète ignorance de ses propres intérêts et une parfaite incapacité pour les gérer.

Aussi voyez comme tout en fixant continuellement le ciel, terme suprême de ses efforts et fin dernière de ses labeurs, elle ne cesse d'observer la terre, d'en surveiller les événements, afin de les mettre à profit, dans l'intérêt même de sa divine mission, semblable en cela à un habile pilote qui ne se laisse pas tellement absorber par la vue du port, auquel il veut aborder, qu'il ne considère attentivement ce qui se passe autour de son navire et sait même en tirer profit pour atteindre plus tôt et plus sûrement ce port si désiré. Cette religion, toute céleste qu'elle est, s'occupe tellement des biens et des maux de cette terre, lieu de son pélérinage vers les demeures éternelles, qu'elle prie sans cesse et fait prier ses enfants pour demander à Dieu de nous donner ces biens et de nous délivrer de ces maux: *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, dit-elle chaque jour, *et délivrez-nous du mal*, expressions générales qui renferment également tous les biens et tous les maux de l'âme et du corps. Elle n'est pas moins attentive à demander à Dieu la paix, la sécurité, la liberté, les plus précieux des biens temporels: " Seigneur, lui dit-elle souvent dans ses temples, donnez à vos serviteurs cette paix que le monde seul ne peut donner, afin que nos cœurs s'appliquent en toute liberté à garder vos saints commandements et que délivrés de la crainte de nos ennemis, nous traversions tranquillement sous votre protection le temps de cette vie."

On sait aussi qu'elle a dans ses livres liturgiques des prières pour toutes les calamités publiques, pour la peste, pour la guerre, pour la maladie et pour toute nécessité: *pro quâcumque necessitate.*

Après cela comment exiger ou seulement supposer que les ministres de cette religion, sans trahir leur sublime ministère, n'aient que de l'indifférence pour les biens et les maux du peuple, les succès et les revers de la patrie et puissent demeurer neutres entre une politique qui leur offre de sérieuses garanties de prospérité nationale et une autre qui ne leur promet que des disgrâces?

Voilà pourtant où aboutirait celui qui oserait nier ou seulement contester le devoir du clergé d'intervenir dans les affaires politiques. Une comparaison achèvera de mettre notre pensée dans tout son jour. Il y a en nous le corps et l'âme, image de l'Etat et de l'Eglise dans la société. Il y a l'hygiène de l'âme, s'il est permis de s'exprimer de la sorte; il y a aussi l'hygiène du

corps. La première est du ressort du confesseur ou du directeur, et la seconde du ressort du médecin. Cependant un confesseur ne sortirait point de ses attributions et ne remplirait que son devoir en recommandant à son pénitent le soin de sa santé, et en le réprimandant de trop la maltraiter ou de la compromettre, et en lui suggérant même quelques moyens simples et faciles de la rétablir ou de la conserver. Pourquoi ? Parce que l'âme a besoin de la santé du corps pour remplir sa tâche et fournir sa carrière. De même, l'Eglise ne pouvant accomplir convenablement sa mission ici-bas sans l'ordre, la paix, la sécurité, la liberté dans l'Etat, ses pasteurs chargés de la gouverner ne sortent point de leurs attributions, ne se mêlent point de ce qui ne les regarde pas, ne font que s'acquitter de leur devoir enfin, quand ils recommandent à tous ceux qui ont, de près ou de loin, quelque autorité, quelque influence dans l'Etat de travailler loyalement à y faire régner l'ordre, la paix, la sécurité, la liberté, la prospérité, le bien-être, dont elle a besoin pour atteindre ses destinées, et s'y emploient eux-mêmes de tout leur pouvoir, dans la sphère d'action accordée par les lois. Ainsi le bien général de la religion, résultat d'une bonne politique, première preuve du devoir du clergé d'intervenir dans les affaires politiques.

Mais voici une preuve plus directe pour établir ce devoir d'intervention de la part du clergé dans les affaires temporelles. Les hommes d'Etat et d'Eglise s'accordent généralement à reconnaître qu'il y a dans l'ensemble des intérêts sociaux un certain nombre de questions qu'on est convenu d'appeler mixtes, parce qu'elles intéressent également l'Eglise et l'Etat, le sacerdoce et l'empire. Ce sont des questions qui ont, pour ainsi dire, une double face dont l'une regarde la religion et l'autre la politique.

Prenons, pour exemple, la question des biens ecclésiastiques. Voilà une question mixte, qui intéresse égalemement l'Eglise et l'Etat. Elle intéresse l'Eglise, puisque elle a besoin de ces biens pour faire vivre ses ministres, pourvoir aux frais du culte, soutenir ses établissements de charité, ses maisons d'éducation, etc. Evidemment, c'est pour elle presque une question de vie et de mort que la conservation ou la perte de ses biens. Car enfin, toute céleste qu'elle soit par son origine et sa fin, elle est terrestre par ses membres, les pasteurs et les fidèles, qui n'étant pas des anges, ne peuvent vivre ici-bas uniquement de la nourriture des anges. Cette question intéresse aussi l'Etat, puisqu'il s'agit de biens, qui, quoique destinés à des fins spirituelles, n'en sont pas moins temporels et par conséquent de son ressort.

Eh bien ! supposez maintenant qu'un gouvernement hostile à l'Eglise fasse des lois qui ne tendent à rien moins qu'à la dépouiller de ses biens et à la priver même du droit de propriété, sera-t-il permis à un ministre du sanctuaire de contempler d'un œil indifférent une telle spoliation et de ne pas ouvrir la bouche pour flétrir ou empêcher, s'il se peut, cette criante iniquité ? Assurément non : vous seriez les premiers, j'en suis sûr, à condamner la lâcheté de son silence et vous le mépriseriez comme un traître à son devoir et à l'Eglise sa mère.

Encore un autre exemple ; c'est celui du mariage, qui intéresse aussi l'Eglise et l'Etat. L'Eglise et l'Etat sont en effet intéressés à ce que les familles soient riches d'honneur, de respect, de santé et de vertu. Or, tout le monde le sait, les familles n'ont sous ce rapport que ce que le mariage leur donne, de telle sorte qu'on peut dire en général : tel mariage, telle famille.

Supposez maintenant un Parlement composé de gens qui ne croient pas à l'indissolubilité du mariage, ou sont malheureux en ménage, comme on dit : n'est-il pas à craindre qu'un bon jour on ne voie paraître sur le tapis de la Chambre quelque *bill* en faveur du divorce et que la chambre ne l'appuie de son vote et ne le fasse passer dans le corps des lois de l'Etat ?

Cette hypothèse n'est pas tellement invraisemblable qu'il faille la reléguer parmi les rêves impossibles d'un cerveau malade de frayeur. Vous savez tous aussi bien que moi, que depuis la rupture entre la religion et la politique amenée par le protestantisme, cette hypothèse est devenue une réalité dans plus d'un gouvernement.

Eh bien ! je vous le demande encore, serait-il loisible à un ministre de l'Evangile d'assister en silence, comme un simple spectateur, à une telle violation de ce divin code où chacun peut lire ces paroles du Souverain Législateur de l'humanité : que l'homme n'ait point la témérité de séparer ceux que Dieu a unis : *Quod Deus conjunxit, homo non separet.*

Un troisième et dernier exemple : je veux parler des écoles mixtes. Vous n'ignorez pas que l'Eglise voit ces écoles d'un mauvais œil et fait tout ce qui est en son pouvoir pour en détourner ses enfants, à cause du danger qu'y court leur foi. Cette question est évidemment de son ressort au moins autant que de celui de l'Etat. Comment sera-t-il possible à un prêtre catholique, qui veut être fidèle à son devoir, de ne point partager cette défiance de l'Eglise pour les écoles mixtes? Qu'un gouvernement vienne à les établir de telle sorte que les écoles séparées soient impossibles moralement, ce prêtre, à plus forte raison cet Evêque, n'aura-t-il qu'à garder le silence et à laisser faire, alors surtout que par sa parole, par ses démarches, il pourrait prévenir ce mal ou en hâter le terme ? Qu'il s'agisse d'envoyer en Chambre un représentant à choisir entre deux candidats dont l'un très-probablement votera pour les écoles mixtes, pour le divorce, pour la spoliation des biens d'église, et l'autre contre ces trois fléaux de la religion, ce prêtre, s'il est consulté à cet égard par ses paroissiens devra-t-il se borner au silence et ne rien dire en chaire et ailleurs qui, de près ou de loin, ait quelque rapport à la question et puisse influer sur le résultat de l'élection ? Je ne le pense pas. La religion est trop intéressée ici à ce qu'il parle convenablement et à propos, bien entendu, sans sortir de la sphère supérieure des principes, et sans descendre dans les personnalités ni se souiller dans la poussière des partis.

Enfin, une troisième et dernière preuve du devoir qu'ont les prêtres d'intervenir dans les affaires politiques, se tire du rôle même de la religion dont ils sont les ministres. Ce rôle, quel est-il ? D'enseigner la justice, la morale aux hommes, d'en garder fidèlement les principes éternels, de les expliquer, de les interpréter, de les rappeler à ceux qui les ignorent, les oublient et sont tentés de s'en écarter.

Je sais que de nos jours on a fait plus d'une tentative pour enlever à la religion ce beau rôle, soit en le confiant à l'Etat, soit en le déclarant inutile. Mais où sont les titres de l'Etat à un tel ministère ? où sont les divines promesses qui lui garantissent l'infaillibilité dans

son exercice? Quant à la prétention de fonder une morale sans religion, elle ressemble à celle de vouloir bâtir une maison en l'air, puisque, de l'aveu de tous les esprits sérieux, la morale repose sur la religion comme sur son fondement.

Or, il y a, je suppose, une morale en politique comme partout ailleurs. Il y a ce qui est juste et ce qui est injuste, ce qui est bon et ce qui est mal, ce qui est honnête et ce qui est malhonnête. Enfin, il y a des principes immuables, universels, de justice, de morale, de probité qui doivent avoir leur application là comme partout ailleurs.

A ce mot de *principes*, il me semble voir certaines gens ouvrir de grands yeux, me regarder avec étonnement et me dire: " *Des principes en politique!* vous n'y pensez pas, ce n'est plus de mode; il y a longtemps que nous avons mis de côté ces vieilleries; vous êtes en retard au moins d'un demi siècle. Est-ce que vous ne savez pas que l'unique principe de la politique, aujourd'hui, est de n'en pas avoir. Fi donc de vos principes qui ne rapportent rien et qui ne mènent à rien!

Si tout cela n'était que risible, on pourrait en rire tout à son aise. Malheureusement cela n'est que trop triste et trop déplorable. Les notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste, sont aujourd'hui tellement bannies des régions de la politique qu'il n'est pas jusqu'à la religion du serment, si vénérée par les peuples payens eux-mêmes, qui n'y soit honteusement bafouée et avilie. C'est un spectacle douloureux de voir avec quelle facilité, quel sans-façon, quelle impudeur on viole aujourd'hui le serment de la veille pour en faire un nouveau que l'on violera le lendemain. Tirons un voile sur ces infamies, je ne trouve pas dans ma langue un mot plus convenable pour flétrir ces laideurs morales.

Non, on ne prescrit pas contre les principes éternels de l'équité et de la morale. Il ne dépend pas des hommes de limiter leur domaine ou de circonscrire leur application. La politique, comme tout ce qui est humain, ne saurait en secouer le joug. Malheur à elle, si elle l'essaie! Privée de cet arôme divin, elle tombera bien vite dans la corruption la plus effrayante.

Si donc, comme nous venons de le dire, la Religion a pour mission d'enseigner, d'interpréter, de rappeler les principes à tous les hommes, aux politiques, aux gouvernants, comme aux autres, n'est-ce pas pour ses ministres un devoir, et un devoir capital, de remplir assidûment auprès d'eux ce sublime ministère, surtout lorsqu'il s'agit de faire échouer des mesures, des projets que la morale et la religion condamnent?

Donc, nous croyons l'avoir démontré suffisamment, le clergé doit intervenir dans les affaires politiques; donc il le peut à plus forte raison.

Voilà à peu près comment le Rév. Messire Giband a établi le principe de l'intervention du Clergé dans les affaires politiques. Il lui restait encore à en déterminer l'étendue et la mesure; mais il a renvoyé cette troisième partie à une autre séance.

Notice Biographique

de L'Honorable Sir Louis Hypolite LaFontaine, Baronet, Juge en Chef de la Cour du Banc de la Reine, dans le Bas-Canada.

Sir Louis Hypolite LaFontaine naquit à Boucherville, le 4 octobre 1807, d'une ancienne famille de cultivateurs recommandable par sa foi, ses vertus et généralement estimée pour sa probité.

Il était le troisième fils d'Antoine Mesnard LaFontaine et de Marie J. Bienvenu, et petit-fils de A. Mesnard, qui avait siégé avec honneur au Parlement depuis 1796 jusqu'en 1804.

Doué de facultés robustes et puissantes, d'une organisation de fer, le jeune LaFontaine manifesta de bonne heure un goût prononcé et de grandes dispositions pour l'étude.

Son père en conçut les plus belles espérances, et, dès l'âge de douze ans, l'envoyait au collége de Montréal.

Le vénérable et savant M. Rocque, de si sainte mémoire, dont le souvenir se conserve encore vivant dans le cœur de ses anciens élèves, dirigeait alors cette maison qui a donné à la religion et au pays tant d'illustrations.

Sous cette habile direction, le jeune LaFontaine fit de rapides et solides progrès. Son amour du travail, son heureuse mémoire, son bon esprit, la rectitude de son jugement, la précoce maturité de son caractère, tous ces dons si heureusement réunis, lui assurèrent les plus brillants succès.

En parcourant les *Palmare* de 1820 à 1825, nous le retrouvons constamment au premier rang, remportant les prix les plus honorables et qui décèlent les plus précieuses qualités.

Aussi, dès cette époque, avait-il fixé sur lui l'attention de ses supérieurs qui prévoyaient déjà qu'il régnerait un jour dans l'Etat comme il régnait alors au collége.

L'amour des plaisirs de l'enfance n'était cependant pas étranger à cette nature essentiellement sérieuse et réfléchie: on le voyait percer au milieu de ses plus excellentes qualités, mais il n'en troublait point l'exercice.

Lorsque la cloche appelait les écoliers à la récréation, il fesait beau voir avec quelle ardeur il s'élançait le premier dans l'arène—semant partout la vie et la gaieté, dirigeant les jeux et se montrant le plus agile, le plus fort, le plus adroit aux exercices du corps, comme il se montrait le plus intelligent dans les exercices de l'esprit.

Ce goût des exercices corporels si propres à fortifier le tempérament et la santé, il le conserva jusque dans un âge déjà mûr. Après les pénibles et laborieux travaux de la Cour ou de la Chambre, il ne dédaignait pas de se livrer aux jeux de son enfance, imitant en cela le grand Scipion. Personne, mieux que lui, n'excellait à ouvrir une partie de jeu de paume, et il ne rencontra jamais, que nous sachions, de rival sérieux dans cet exercice violent qui demande tant de souplesse, de force et d'agilité.

Dans le cours de l'année 1825, alors qu'il était encore en Belles-Lettres, L. H. LaFontaine sortit du collége pour commencer son cours de Droit.

M. François Roy, avocat distingué de cette époque, qui jouissait alors d'une très-grande célébrité, l'accueillit à ses leçons, non comme un clerc ou un élève, mais comme un fils sur lequel il fondait ses plus belles espérances. Aussi fut-ce avec une affection, une sollicitude

toute paternelle qu'il s'appliqua à l'instruire, à le former et le diriger dans la science si difficile du Barreau.

En 1828, il fut admis à la profession, et ses débuts en Cour justifièrent amplement les espérances de son patron.

Quelques articles de critique judiciaire qu'il publia bientôt après, révélèrent son talent en Jurisprudence et fixèrent sur lui l'attention publique.

En ce temps là, les grandes luttes entre le Pouvoir Exécutif et la Chambre d'Assemblée tenaient en suspens tout le pays, et le bruit qui en retentissait jusqu'au fond des campagnes préoccupait tous les esprits, car de ce conflit devaient sortir nos libertés.

Avec un cœur aussi dévoué que le sien aux intérêts de son pays, le jeune avocat ne pouvait demeurer étranger à ces débats.

Au milieu des travaux nombreux et pressants de sa profession, il savait se ménager assez de temps pour suivre les affaires politiques, étudier la science de l'homme d'Etat et surtout la Constitution Anglaise, dont il désirait ardemment introduire les principes dans le gouvernement de son propre pays. Aussi, lorsqu'en 1830, le Comté de Terrebonne le nomma Député à la Chambre Législative, quoiqu'âgé seulement de vingt-trois ans, se trouva-t-il prêt à prendre une part très-active et très-sérieuse aux débats de l'Assemblée dont il épousa et défendit la cause contre le Pouvoir.

Pendant son séjour à Québec, il fut reçu dans l'estimable famille de M. Berthelot, avocat et ancien Député, en épousant Mlle Adèle Berthelot, sa fille unique, dont il avait pu connaître et apprécier le noble caractère et les belles qualités.

Ce mariage fut célébré en 1831. De cette époque, datent le succès toujours croissant et la haute fortune du jeune Député.

" Sa gravité et sa tenue, dit le *Journal de l'Instruction Publique*, autant que ses talents et ses succès au barreau, le désignaient déjà comme le successeur possible de M. Papineau, lorsqu'éclata l'insurrection de 1837. Il voulut, à cette époque, prévenir les malheurs qui suivirent, et il descendit à Québec avec M. Debarthz et quelques autres représentants, pour prier lord Gosford de convoquer une nouvelle session du parlement. Compromis, plus tard, par une lettre trouvée parmi les papiers de M. Girouard, dans laquelle il parlait ironiquement d'*armer les bonnets bleus du nord*, il se réfugia en Angleterre, ce qui était un peu osé pour un homme accusé de haute trahison. Bien reçu dans les hauts cercles politiques, il fut informé, par M. Ellice, que ses ennemis avaient pris des mesures pour le faire arrêter, et il dut se rendre à Paris. De retour au Canada, il fut quelque temps emprisonné pendant la seconde insurrection. Lors de l'Union, il releva le drapeau du Bas-Canada et se posa résolument en adversaire de lord Sydenham et de son système. Celui-ci l'éloigna, par la force, du comté de Terrebonne, où M. LaFontaine ne voulut point, par humanité, accepter la lutte ; mais M. Baldwin sut le faire élire dans le comté d'York. De ce moment data, entre ces deux hommes, cette étroite amitié qui devait avoir tant d'influence sur les événements subséquents."

Dès que Lord Elgin eut saisi les rênes du gouvernement de la province, il comprit quels services pouvaient rendre au pays deux hommes tels que Robert Baldwin et L. H. LaFontaine, et il les appela à former un nouveau cabinet.

Le premier soin du nouveau ministère fut de faire fonctionner la Constitution Anglaise d'après ses véritables principes, et l'une de ses premières mesures fut de faire passer la loi d'indemnité en faveur des personnes qui avaient perdu leurs biens pendant les troubles de 1837. Cette loi souleva les clameurs du vieux parti Tory. La populace ameutée incendia le Parlement, poursuivit le Gouverneur à coups de pierre et brisa les glaces de son carrosse. Puis elle courut se ruer sur la demeure de M. LaFontaine qu'elle pilla et incendia. Lui-même, dans une seconde attaque, courut les plus grands dangers, et il ne dut son salut qu'au courage de ses amis : mais au milieu de ces menaces et de ces violences, jamais il ne fut plus calme et plus maître de lui-même.

A la suite de ces émeutes, le Parlement fut transporté à Toronto.

De nouveaux combats l'y attendaient encore.

Le mouvement annexioniste ne fut pas le moindre embarras de cette époque ; M. LaFontaine sut l'arrêter par un coup de vigueur en destituant tous ceux qui y avaient pris part.

La période de temps comprise entre 1843 et 1852 a été l'une des mieux remplies de notre histoire sous le rapport de la législation, et la gloire en revient au talent qui présidait à la rédaction des projets de loi.

Parmi quelques-uns de ces projets si habilement et si savamment élaborés par M. LaFontaine, nous citerons les suivants qui devinrent lois et qui se nomment :

Une loi de Judicature,
Une loi électorale,
Et une loi sur les écoles.

Cependant, en 1850, M. Baldwin avait été contraint de remettre son portefeuille, sur un vote de non-confiance qui l'avait profondément blessé. L'hon. LaFontaine ne le vit pas se retirer sans éprouver de vifs regrets et se choisit alors M. Hincks pour collègue.

C'est vers ce temps que commença à s'agiter la question de la Tenure-Seigneuriale. Le premier Ministre avait proclamé lui-même : " l'abolition de la Tenure-Seigneuriale une question d'ordre public " ; mais craignant que dans un moment d'irréflexion on ne portât atteinte à la propriété, l'hon. LaFontaine voulut temporiser ; mais il échoua et se vit forcé, lui aussi, de remettre son portefeuille à son ami, M. Morin.

Peu de temps après, ses constituants de Montréal lui offrirent un banquet auquel prirent part un grand nombre de citoyens très-distingués du pays. On y remarqua l'illustre Ampère, de l'Académie Française, qui visitait alors le Canada.

L'hon. LaFontaine rentré dans la vie privée, reprit les exercices de sa profession avec la même ardeur, la même assiduité et le même succès que dans ses premières années. Quand il devait plaider une cause, c'était presqu'un événement, et l'on voyait accourir au Palais tous les jeunes avocats avides de recueillir la parole de l'ancien ministre et de se former à son école.

En 1852, un épouvantable fléau qu'on ne se rappele encore aujourd'hui qu'avec terreur, vint fondre sur notre ville. Un incendie qui dura deux jours réduisit en cendres des quartiers immenses de Montréal et en jeta une partie de la population dans les rues, sans ressources aucunes, sans vêtements, sans abri et sans pain.

Un comité de secours fut aussitôt organisé et M. LaFontaine en prit la direction. Non content de souscrire lui-même pour une somme considérable, il prodigua encore son temps, ses peines et son argent jusqu'à ce qu'enfin toutes les victimes eussent un abri et leur subsistance assurés.

L'année suivante, la mort enlevait à la magistrature Sir James Stuart, Juge en chef du Banc de la Reine. Sa place fut offerte à l'hon. LaFontaine qui l'accepta.

Mais au milieu de tant de travaux, sa santé s'était épuisée. Une maladie grave qu'il avait faite en 1849 avait laissé des traces profondes et altéré sa santé jadis si florissante. Avant de vaquer à ces hautes fonctions non moins laborieuses, l'honorable Juge demanda du repos. Un congé lui fut accordé et il fit son second voyage en Europe, où il visita l'Angleterre, la France, la Belgique, nouant partout des relations avec les hommes les plus distingués.

De retour en Canada, il siégea, pour la première fois, à la Cour d'Appel, le 1er Juillet 1854. Un mois après, S.M. la Reine Victoria, en reconnaissance de ses services et pour honorer ses talents et son mérite, lui conféra le titre héréditaire de Baronet du Royaume-Uni : la plus grande distinction qui eût encore été accordée à un Bas-Canadien dans l'ordre civil.

Presqu'en même temps il fut décoré de l'Ordre Romain de St. Sylvestre avec plusieurs de nos concitoyens dont Mgr. de Bedini avait recommandé les noms à l'attention du Souverain Pontife pour les services qu'ils avaient rendus à la religion dans leur pays.

L'année suivante (1855), la Cour Seigneuriale ayant été établie, l'hon. LaFontaine en présida les assemblées et y rendit les plus grands services. " Ses observations sur le régime féodal en Canada resteront comme un monument de sa science profonde en Jurisprudence."

Au milieu de ses graves occupations, le grave magistrat trouvait encore des heures de loisir qu'il consacrait à l'étude de la littérature ; mais ses goûts le portaient de préférence à l'étude de l'histoire et à la recherche des anciennes généalogies du pays.

C'est en s'occupant de ces travaux ayant trait à notre histoire, que Sir L. H. LaFontaine se lia intimement avec M. l'abbé Faillon du Séminaire de St. Sulpice. Ces deux grandes intelligences étaient bien faites pour se comprendre et s'apprécier.

Sir L. H. LaFontaine fut douloureusement éprouvé en 1858 par la mort de sa femme. Lady LaFontaine joignait à un grand fond de piété une charité intarissable et son nom se trouve mêlé à presque toutes les bonnes œuvres du pays. Elle a contribué puissamment à la fondation de la Providence de Montréal : elle aidait de ses secours les Religieuses de l'Hôpital-Général, du Bon Pasteur, les orphelines, les salles d'Asile et envoyait des présents à presque toutes les communautés tant à Montréal qu'à Québec, Sandwich et Bytown.

Sir L. H. LaFontaine n'eut point d'enfants de ce mariage, et, en 1861, il épousa en secondes noces, Madame Kinton, sœur de Mgr. Morrisson et veuve d'un officier des Ingénieurs Royaux. Il en eut un fils, aujourd'hui âgé de dix-huit mois, qu'il laisse héritier de son nom et de son titre.

Le travail excessif que s'imposait Sir L. H. LaFontaine fut cause qu'une première attaque d'apoplexie, en 1862, l'obligea de prendre quelque repos. Les médecins lui conseillèrent le voyage à l'étranger et il partit une troisième fois pour l'Europe, accompagné de son beau-frère le Rév. M. Morrisson qui vient d'être nommé coadjuteur de l'Evêque de Vancouver.

Dans ce voyage, il visita les sanctuaires les plus vénérés de la France et de l'Italie. A Lyon il se rendit à la montagne de Fourvières. Après avoir fait sa prière dans le sanctuaire, il examina, l'un après l'autre, les ex-voto que la piété et la reconnaissance des fidèles ont attachés aux murailles du temple.

Cette histoire vivante, souvenir de tant de grâces obtenues par l'intercession de la Mère de Dieu toucha profondément l'honorable Juge. De grosses larmes roulaient dans ses yeux, et avant de quitter ce pieux Pélérinage, il s'approcha du tronc pour y déposer son offrande.

Au mois de Juillet 1863, Sir L. H. LaFontaine, de retour au pays natal, reprit ses fonctions de magistrat avec une assiduité qui ne contribua pas peu à provoquer une seconde attaque plus fatale que la première et qui devait être la dernière.

Le 25 février, l'honorable juge en chef siégait avec les Hons. juges Mondelet et Badgley, lorsque M. Carter, greffier de la Couronne, et M. Labelle, avocat, entrèrent pour faire signer à Son Honneur une requête d'*habeas corpus*. Sir L. H. LaFontaine prit le document, mais ses doigts essayèrent vainement d'en tourner les pages. La requête tomba à terre avec d'autres papiers. Le juge laissa échapper aussi deux ou trois fois son mouchoir de poche. On s'empressa de lui épargner la peine de ramasser ces objets. Dans un certain moment, Sir L.H. LaFontaine se mit lui-même à ramasser de petits morceaux de papier sur le tapis qui couvre le plancher. C'était probablement pour constater qu'il lui restait quelque force. M. Carter ayant de nouveau demandé à l'honorable juge de signer la requête, il réussit à le faire. Ce fut le dernier acte officiel de sa vie. Quelques instants après, il partait du Palais de Justice pour aller bientôt comparaître devant le Juge Suprême.

Transporté chez lui, il demanda aussitôt son fils, le couvrit de baisers, fit le signe de la croix, prononça les noms de Jésus, de Marie et de Joseph, et perdit connaissance. Il ne la recouvra plus. Pendant ce temps on s'était empressé de demander les secours de la religion. M. le Grand Vicaire Truteau arriva peu après et l'administra.

MM. les Docteurs Beaubien et Nelson, appelés en toute hâte, accoururent au chevet du malade ; les secours de l'art furent inutiles.

Le lendemain, dans la nuit, entre deux et trois heures du matin, celui qui avait jugé les hommes, se présentait devant le Juge Suprême de toute Justice.

II.

La nouvelle de cette mort causa par tout le pays une profonde douleur. Les deux Chambres de la Province et les différentes Cours s'ajournèrent aussitôt en signe de deuil, jusqu'à ce qu'on eût rendu les derniers devoirs à l'illustre défunt.

Jamais deuil public ne revêtit un caractère plus national. Les coins du poêle étaient portés par les Hon. Juges Badgley, Mondelet, Caron, Drummond et Meredith, et par les Hon. MM. de Beaujeu, Papineau et C. S. Cherrier.

A la suite du char funèbre, on distinguait ses deux frères, le lieut.-gén. Sir W. F. Williams, le major-gén.

Lindsay, les Honorables Juges Duval, Aylwin, Berthelot, Loranger et Monk, et tout ce que notre société compte de distingué dans la magistrature, l'armée, le barreau, les professions libérales et le commerce.

Ce fut Mgr. de Montréal qui officia, assisté de Mgr. Vinet, Curé du Sault-au-Récollet, de M. Verreau, Principal de l'Ecole Normale, et de M. Avila Valois.

L'Evêché, le Séminaire, les Jésuites, les Oblats, les Colléges de Montréal et de Ste. Thérèse, et toutes les communautés religieuses de la ville étaient représentés par des députations de leurs membres. Plusieurs curés, parents ou amis de la famille, Mgr. Morrison, M. Pepin, Curé de Boucherville, les Révds. MM. Lavoie et Papineau, etc., s'étaient empressés de se rendre à cette triste cérémonie pour laquelle l'immense Eglise Paroissiale semblait trop étroite, tant la foule était grande.

Au moment de faire l'absoute, Mgr. de Montréal prononça d'une voix profondément émue l'oraison funèbre qui suit :

Mes frères,

" Avant d'arriver à cette tombe pleine de souvenirs, nous nous arrêtons un instant pour vous communiquer une pensée qui nous pénètre vivement. Il y a vingt-quatre ans, l'on déposait dans les voûtes de cette église les restes mortels d'un vénérable ecclésiastique du Séminaire, M. Rocque, dont la mémoire sera à jamais en bénédiction dans ce diocèse, à cause de l'élan heureux qu'il donna à la bonne éducation, en dirigeant le Petit Séminaire de cette ville, et en formant tant de bons sujets qui ont fait l'honneur du sacerdoce et la gloire de la société. C'est sous la sage direction de cet habile maître que le Juge en Chef, à qui nous allons rendre les devoirs de la sépulture, s'était préparé à remplir les hautes fonctions dont il s'est si honorablement acquitté. En voyant passer sous ses yeux la dépouille mortelle de son ancien directeur, il ne put contenir son émotion, il lui fallut laisser tomber sur sa tombe chérie des paroles d'adieu qui prouvaient et son bon cœur et les sentiments de vénération qu'il conservait pour cet ami dévoué de la jeunesse ; *Adieu pour toujours*, lui dit-il, *vous, qui par vos soins multipliés avez mérité nos plus affectueuses sympathies.*

" En présence de cette tombe funèbre, nous recueillons ces paroles d'adieu que le temps n'a pu effacer, et nous les appliquons à celui qui les prononça avec tout l'accent du regret et de la douleur : *Adieu donc pour toujours, vous qui fûtes la lumière de notre judicature et de notre barreau ; adieu, vous qui étiez à la tête de notre pays.*

" La religion et la patrie sont ici réunies comme deux sœurs affligées, pour faire entendre dans cette vaste enceinte, leurs gémissements et leur douleur. Car ce qui fait ici le plus bel éloge de ce citoyen, c'est le regret qu'il laisse au sein de toutes les familles. En effet, il faut avoir beaucoup mérité, pour être beaucoup regretté, comme l'est ce chef de notre justice.

" L'Eglise, en faisant pour lui les prières qu'elle a coutume d'adresser à Dieu pour ses enfants mourants, n'a pas manqué d'implorer en sa faveur son infinie miséricorde, en lui représentant humblement et avec confiance, que, quoiqu'il eut péché, il n'avait pas cependant cessé de croire en un seul Dieu en trois personnes. *Licet enim peccaverit, tamen Patrem et Filium et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit.* Car en se sentant frappé du coup qui l'a enlevé, il s'est armé de ce signe de salut et a invoqué le nom de Jésus dont il est dit que quiconque invoque avec confiance le nom divin sera sauvé. *Quicumque invocaverit nomen Domini salvus erit.* Il ne faut pas s'en étonner ; car il se faisait une gloire de faire sur lui ce signe de salut, même à la table des Gouverneurs, tout exprès pour qu'on sût bien qu'il tenait à passer pour catholique. C'est aussi pour cette raison qu'il lui est arrivé de se prosterner, en pleine rue, devant le St. Sacrement que l'on portait publiquement pour la communion des malades.

" Nous devons ici avouer à sa louange qu'ayant eu à gouverner l'Eglise, pendant qu'il était à la tête du gouvernement et de la justice, nous n'avons eu qu'à nous louer des rapports que nous avons eus avec lui, parce que nous l'avons toujours trouvé disposé à respecter les droits qu'a la Religion de se faire protéger par l'autorité publique. C'est d'ailleurs ce qu'attestent les actes de son gouvernement et les jugements qu'il a prononcés du haut du tribunal sur lequel il a siégé avec tant de gloire.

" Nous devons aussi rendre hommage à son bon cœur, car nous savons de source certaine que ce n'était pas sans verser des larmes de compassion sur les misères qu'abritent nos institutions et sans y répandre les bienfaits de sa charité, qu'il faisait la visite des asiles et hospices consacrés à soulager toutes les souffrances.

" Mais le voici maintenant couché dans sa tombe et prêt à descendre dans sa dernière demeure. Il nous fait entendre du fond de cette tombe des jugements nouveaux qui sont des oracles qu'il nous faut recueillir soigneusement.—O vous qui jugez la terre, instruisez vous par mon exemple, et apprenez à apprécier les honneurs et les biens de ce monde à leur juste valeur. *Erudimini qui judicatis terram ;* car vous voyez que la mort n'épargne personne, et qu'elle frappe dans tous les rangs et dans toutes les conditions. Vous voyez aussi qu'il ne lui faut pas beaucoup de temps pour faire descendre du sommet de la grandeur au fond d'un tombeau, où bientôt on ne sera plus qu'une poignée de cendres. C'est aujourd'hui mon tour, ce sera demain le vôtre. Pensez-y bien. *Hodiè mihi, cras tibi.* La porte par laquelle je vais me lancer dans l'éternité ne se fermera pas après moi, et bientôt vous me suivrez.—A nous tous de profiter de ces grandes et touchantes leçons.

" En achevant maintenant d'accomplir nos rites sacrés, nous allons demander la lumière éternelle pour celui qui par sa science a éclairé les autres. Nous allons demander le repos de la Patrie céleste pour celui qui est mort en travaillant pour le bien de cette patrie terrestre qu'il quitte pour toujours. Nous allons demander un lieu de rafraîchissement pour celui qui si souvent fit tomber la rosée de ses largesses et de ses aumônes sur ceux qui avaient faim et soif. *Ipsi in Christo quiescenti locum refugii, lucis et pacis, ut indulgeas, deprecamur.*"

III.

Au physique, Sir L. H. LaFontaine était d'une taille au-dessus de la moyenne et d'une constitution vigoureuse. Son port était noble et majestueux. Son front large, ses traits réguliers et d'une mâle beauté rayonnant d'intelligence, donnaient à l'ensemble du visage une ressemblance frappante avec ces portraits

que la peinture et la lithographie nous ont laissés de Napoléon 1er.

Un jour, rapporte la *Minerve*, qu'il visitait les Invalides, les vétérans l'entourèrent en lui disant : " Mon Dieu ! Monsieur, que vous ressemblez à l'Empereur !"

Ses manières aussi simples qu'agréables rendaient son abord facile et quoique sa conversation fut naturellement enjouée, on ne pouvait se défendre avec lui d'une certaine réserve, tant toute sa personne inspirait le respect.

Peu d'hommes surent jamais mieux se maîtriser.

" Sir Louis," dit un écrivain de la *Minerve*, " avait un grand empire sur lui-même. Nulle attaque ne lui fesait perdre son sang froid. Il laissait parler ses adversaires, les écoutait avec calme et leur répondait ensuite d'un ton ferme, plein de vigueur et de dignité, mais sans colère, ni passion."

Comme toutes les âmes d'élite, Sir L. H. LaFontaine fesait peu de cas des richesses, et l'on peut dire qu'il sortit du ministère moins riche qu'il n'y était entré.

Il a dépensé des sommes considérables dans l'intérêt du pays et de la cause nationale. Les œuvres d'intérêt public, les œuvres de charité auxquelles il a concouru, et parmi lesquelles la reconnaissance nous fait un devoir de citer le Cabinet de Lecture Paroissial ;—les pauvres nombreux qu'il a secourus, peuvent nous dire combien grandes étaient ses libéralités qui souvent semblent avoir dépassé l'étendue de ses moyens.

" Les pauvres perdront beaucoup," disait dernièrement une jeune fille qu'il occupait à travailler pour les vêtir.

Citoyen plein de mérite et d'honneur, d'un grand cœur et d'une grande intelligence, aussi bon écrivain que grand patriote, Sir L. H. LaFontaine sut se maintenir tout à fait au premier rang et presque hors ligne à toutes les époques de sa vie.

Elève, il peut servir de modèle à tous les collégiens par son application, par une sincère et constante amitié pour ses condisciples, et par sa vive reconnaissance envers ses maîtres.

Avocat, il fut un des plus beaux ornements du barreau et le premier de nos jurisconsultes dont les œuvres ont été estimées par les plus célèbres avocats français.

Politique, qu'il nous suffise de rappeler la parole de Lord Elgin qui s'y connaissait : " LaFontaine est vraiment un grand homme, c'est à peine s'il a commis une faute dans sa carrière politique ; " et cet autre témoignage que lui rendit publiquement l'hon. M. Baldwin :

" Quant à mon honorable ami, M. LaFontaine, j'ai trouvé en lui un sens si vif du droit, une détermination si prompte à l'affirmer, un éloignement si profond, si énergique pour tous les petits artifices des intrigues de parti, ressource ordinaire des esprits médiocres qui s'en servent pour cacher leur stérilité, que c'est pour moi un sujet de satisfaction que de l'avoir pour guide, de gloire que de l'avoir pour chef, et de bonheur que de l'avoir pour ami. Je le dis au peuple du Haut-Canada, dans mon opinion, il ne saurait trouver un homme, comme chef du parti-uni de Réforme, plus attentif à ses intérêts, plus décidé à lui donner une administration qui puisse le satisfaire."

Juge en chef, le choix ne pouvait être plus heureux, et personne n'a rempli cette charge avec plus de science, d'habileté et d'intégrité.

Enfin,—et pour résumer notre pensée—nous redirons avec un des écrivains de la *Minerve*, " Sir L. H. LaFontaine fut un des représentants les plus illustres de la race française en Amérique, le premier de nos hommes d'état et un de nos jurisconsultes les plus distingués."

En tirant un simple enseignement de cette vie si noblement, si glorieusement remplie, nous croirons avoir achevé notre tâche.

Nous dirons donc à tous ceux qui liront cette biographie, et plus particulièrement à la jeunesse : que cette vie vous serve d'exemple et retenez bien ce que disait encore, il y a quelques jours, un éloquent prédicateur : dans la voie des honneurs aussi bien que dans celle du salut, il n'y a rien d'impossible à tous ceux qui ont de l'énergie et de la persévérance, qui aiment le travail et qui surtout sont de bonne volonté.

Jacques-Cartier.

Ce qui est raconté dans les articles précédents du célèbre Découvreur du Canada, appartient principalement à son second voyage au Canada. (*)

Avant ce voyage de 1535, le capitaine Malouin en avait entrepris un premier, en 1534, dans lequel il avait visité les côtes du Labrador, de Terre-Neuve, de la Baie des Chaleurs et de la Gaspésie.

A son retour en France, dans l'été de 1536, il trouva sa patrie engagée dans une guerre importante contre l'Allemagne et l'Italie, et la Cour dans de grands embarras, peu disposée à poursuivre immédiatement les nouvelles découvertes.

Cependant, François Ier n'avait point renoncé au projet de coloniser la Nouvelle-France.

Dès que la trève de dix ans, conclue en 1538, eût rendu le calme au royaume, il tourna ses soins de ce côté. Il nomma Jean François de la Rocque, Seigneur de Roberval, gouverneur des nouvelles terres et Jacques-Cartier, capitaine général des vaisseaux.

Le 23 mai 1541, le Maître-Pilote mit à la voile et partit pour la troisième fois, de St.-Malo, avec cinq navires. Le 23 août, il entra dans la rade de Stadaconé. Cette fois, il hiverna au Cap-Rouge, quatre lieues au-dessus ; il en trouvait le hâvre meilleur et plus commode. Là il se fortifia et fit ses premiers essais de colonisation. Roberval devait le suivre de près avec le matériel de guerre nécessaire à la fondation de la colonie.

L'hiver se passa sans qu'on eût aucune nouvelle du gouverneur. Les provisions touchaient à leur fin, les hommes commençaient à murmurer et les sauvages devenaient plus inquiétants. Cartier se rembarqua et partit pour la France. A Terreneuve, il rencontra Roberval qui le sollicita de retourner avec lui en Canada : il se crut obligé de poursuivre sa route et aborda heureusement à St.-Malo dans l'été de 1542.

La guerre avait éclaté de nouveau entre François Ier et Charles-Quint. Le roi de France ayant besoin de l'influence et des services du sieur de Roberval, confia à Cartier le soin de ramener en France le gouverneur et les colons.

Ce quatrième voyage eut lieu en 1543.

(*) Voir les Nos. 2, 4 et 6, pages 22, 56 et 86.

Jacques-Cartier nous a laissé la relation complète de ses deux premiers voyages ; celle du troisième est inachevée, et celle du quatrième n'existe pas ou du moins n'a pas été retrouvée.

Les relations sont à peu près tout ce que l'histoire nous a conservé de plus authentique et de plus certain sur l'un des plus célèbres marins dont puisse se glorifier St.-Malo.

S'il est vrai que l'homme se peint dans ses ouvrages, c'est là que l'on doit chercher le portrait du maître-pilote de François Ier.

Qu'on lise les Relations du Capitaine, et l'on ne pourra s'empêcher d'y admirer une foule de traits saillants qui donnent la plus haute idée du caractère et du génie de cette noble figure, apparaissant au commencement de notre histoire comme un des plus beaux types du véritable grand homme.

En terminant la lecture des voyages de cet illustre marin, M. Garneau a écrit ces belles paroles à la louange du Capitaine : " Cartier s'est distingué dans toutes " ses expéditions par un rare courage. Aucun naviga- " teur de son temps, si rapproché de celui de Colomb, " n'avait encore osé pénétrer dans le cœur même du " Nouveau-Monde, et braver la perfidie et la cruauté " d'une foule de nations barbares. En s'aventurant " dans le climat rigoureux du Canada, où durant six " mois de l'année, la terre est couverte de neige et les " communications fluviales sont interrompues ; en hi- " vernant deux fois au milieu de peuplades sauvages, " dont il pouvait avoir tout à craindre, il a donné une " nouvelle preuve de l'intrépidité des marins de cette " époque. " (T. 1, 26.)

Dans cet étonnant voyage de 1535, on ne sait en effet ce qu'il faut le plus admirer dans le marin breton, ou de la célérité de sa marche qui rappelle celle de César, ou de la hardiesse de son entreprise, ou de la prudence et du rare bonheur avec lesquels il l'accomplit.

Le 15 d'août, il était à la hauteur de l'Assomption (Anticosti). Le 2 octobre, il descendait à Hochelaga : en cinquante et quelques jours, il avait parcouru près de deux cents lieues de pays, à travers des nations inconnues et barbares, et sur un fleuve dangereux qu'il remontait pour la première fois. Les découvreurs avant lui, n'avaient point osé pénétrer si avant dans l'intérieur des terres du Nouveau-Monde ; et si quelques entreprises avaient été tentées, elles avaient été malheureuses, et avaient découragé les plus hardis aventuriers.

Aussi, ce que l'on ne saurait trop louer dans le navigateur breton, c'est la prudence, le tact et l'art avec lesquels il savait se ménager les voies au milieu de ces peuples féroces dont il ignorait les mœurs.

Tout en traitant les sauvages avec bonté, pour leur inspirer de la confiance et les gagner, il sut toujours les maintenir dans le respect et dans la crainte.

Dans toutes ses expéditions, et partout, il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, à la Baie des Chaleurs, à Stadaconé comme à Hochelaga. Il se prêta à ces réceptions amicales, mais avec réserve. Il avait deviné le caractère astucieux et versatile des sauvages, et il était attentif, comme il le dit lui-même, " à se " garder de toutes ces belles cérémonies et joyeusetés ; " car ils auraient fait de leur mieux pour nous tuer, " ainsi que nous l'avons appris par la suite."

Plus prudent et plus sage que ne le furent depuis bien des navigateurs dans l'Océanie, jamais il ne mit, par quelque imprudence, sa vie et celle de ses équipages à la merci de ces barbares. Il ne quittait jamais ses armes. Le roi de Stadaconé lui témoigna la peine qu'il ressentait de ce manque de confiance. Cartier répondit au barbare, qu'il était fâché de la tristesse qu'il en éprouvait, mais qu'il ne pouvait cesser de les porter, parcequ'en France c'était la coutume chez les gens de sa condition.

Il avait le rare talent de faire aimer et respecter l'autorité. On ne voit pas que ses équipages se soient jamais révoltés contre lui : ce qui, peut-être, avait été inouï, jusqu'à cette époque, dans les expéditions de ce genre. Il n'a fait verser aucune goutte de sang, tandis que jusque là, toutes les explorations avaient été marquées par de sanglants sacrifices. Magellan lui-même, n'avait-il pas été réduit à ces exécutions sanglantes de ses équipages, et Roberval ne fut-il pas aussi obligé d'en venir à de pareilles extrémités ?

Cartier n'était pourtant pas homme à reculer devant une mesure énergique, quand il en était besoin. L'enlèvement de Donnacona peut en servir de preuve, et en voici un autre exemple :

Au port St.-Martin, explorant la côte dans sa chaloupe, il se vit poursuivi par sept canots de sauvages qui feignaient des signes d'allégresse, et lui demandaient son amitié ; il n'osa se fier à la sincérité de ces démonstrations, et il leur fit entendre qu'ils eussent à se retirer. Ils n'en tinrent aucun compte et se précipitèrent sur lui avec furie et bientôt l'environnèrent. Cartier fit lâcher deux passe-volants, ils en furent effrayés et se retirèrent avec grand bruit ; mais bientôt remis de leur frayeur, ils revinrent avec plus de rage et en plus grand nombre. Comme ils approchaient, deux dards furent lancés et éclatèrent au milieu d'eux et les épouvantèrent tellement qu'ils recommencèrent à fuir en grande hâte et n'osèrent plus revenir.

Capitaine intrépide et plein de ressources, Cartier n'en était pas moins, selon la belle expression de M. Léon Guérin, " un observateur puissant."

Sous un ciel nouveau, dans un monde inexploré, les dangers des mers, la configuration des terres, les mœurs de leurs habitants, les influences atmosphériques, rien n'échappe à sa sagacité.

Dans ces parages éloignés, il indique au navigateur les lieux où il est facile de se ravitailler, les endroits de pêche et de chasse, la latitude de chaque terre qu'il découvre, et la distance des lieux.

En marin expérimenté et en politique habile, il prévoit les ressources immenses que les vaisseaux attardés par les calmes, ou dévoyés par les tempêtes, retireront de ces précieuses indications.

Il décrit avec une exactitude remarquable ces pays nouveaux, et à plus de trois cents ans de distance, quoique les noms soient changés, on reconnait encore les lieux qu'il a visités. " J'ai été frappé," écrit M. Plamondon, missionnaire au Labrador, " de la ressemblan- " ce de la baie Sainte-Geneviève, avec la baie Saint- " Laurent décrite par Jacques Cartier. Il n'y a pas à " s'y tromper. J'ai reconnu la montagne faite comme " un tas de blé ; on la nomme aujourd'hui : *Tête de la* " *Perdrix*. J'ai vu la grande île *comme un cap de* " *terre qui s'avance plus hors que les autres*." (*)

(*) Cours d'Histoire du Canada, par M. Ferland. p. 23.

Après avoir étudié le marin et l'observateur, il serait intéressant d'étudier l'administrateur et le politique.

A ce point de vue, les documents sont peu nombreux, parceque l'action administrative de Cartier ne pouvait avoir beaucoup d'étendue : ils ne sont pourtant pas complètement nuls.

Tout d'abord, nous ferons remarquer, que l'ensemble de ses qualités lui avait mérité l'estime du Vice-Amiral de la Meilleraie et de l'Amiral Chabot qui le présentèrent au roi comme le digne émule des Colomb et des Vasco de Gama.

Le monarque lui-même apprécia Cartier et lui donna toute sa confiance. Ses pouvoirs furent illimités, et Roberval, nommé Gouverneur et Vice-Roi des Nouvelles-Terres, ne pouvant le suivre immédiatement dans son troisième voyage, lui donna ordre de partir, et pleine autorité de se conduire en toute chose comme il l'eût fait lui-même.

Cartier, en effet, n'était point dépourvu des éminentes qualités d'un fondateur de colonie qui, souvent avec peu, doit suffire à beaucoup, et au milieu des pénuries et des difficultés du moment, assurer l'abondance et les commodités de l'avenir. Et c'est peut-être parce qu'il avait prévu l'insuccès de Roberval, qu'il ne voulut point retourner avec lui en Canada.

" Sa navigation conçue sur un très bon plan, dit M. Cunat, a été exécutée avec courage, persévérance, habileté et succès."

Suivant la nécessité, le marin devenait ingénieur, militaire, architecte, agriculteur, économiste, agronome.

Avant tout, il s'occupa de la culture des terres, premier principe de toute colonisation, seul moyen d'attacher le colon au sol et d'y multiplier.



JACQUES-CARTIER.

L'aspect de la végétation lui révèle la qualité des terres, et les produits qu'elles peuvent donner. Il bâtit, il défriche, il sème, il récolte ; ses essais sont heureux, et d'un coup d'œil assuré il découvre les ressources qu'offre la contrée à la marine, au commerce, à la vie et à l'industrie de ses futurs habitants.

Le premier établissement tenté, il le met à l'abri de toute attaque. A l'entrée de la rivière du Cap-Rouge, il construit un fort, et ce fort, admirablement situé, commande à la fois la rivière et le fleuve, protège ses vaisseaux, les habitations de ses équipages et les terres défrichées.

Le Canada ne jouit pas du ciel de la Grèce, ni de la fertilité de Cuba ; mais, sous ses neiges de six mois, le sol semble préparer sa puissance, pour produire, en trois mois, des moissons auxquelles dans d'autres contrées il faut plusieurs saisons pour croître et mûrir.

Comme le Nil, qui fut la route commerciale de l'Egypte, appelée jadis le grenier de Rome, le St.-Laurent, suzerain de grandes rivières accourant de toutes les directions, formé d'une chaîne de lacs, véritables mers intérieures qu'il rallie à l'Océan, est la grande voie commerciale qui devait faire de ce pays le plus riche grenier, et le plus beau chantier maritime de la France. Et voilà qui valait bien la peine de disputer à une jalouse et puissante rivale " ces quelques arpents de neige."

Ce que le pyrrhonisme de Voltaire n'avait pas soupçonné, le génie du Marin Breton l'avait deviné.

Faut-il s'en étonner ? Non :—l'impie qui ne voit rien au-delà de l'horizon de la vie et des jouissances égoïstes du présent, ne saurait avoir que des idées mesquines et bornées.

L'apôtre, au contraire, qui travaille pour l'éternité, qui apprend, dans la contemplation du Verbe, que les sacrifices d'un jour ont des espérances d'immortalité, a des vues qui tiennent de l'infini. Or, hâtons-nous de le dire, Jacques-Cartier était un apôtre, et voilà pourquoi l'avenir se déroule à ses yeux comme dans une vision prophétique.

Oui, il est vrai, et il est temps de le dire, le Marin Breton n'a pas été seulement un *pilote habile*, ainsi que l'on parlait jadis, il fut encore un *Messager apostolique* du roi très-chrétien, député par le fils aîné de l'Eglise vers des peuples inconnus et idolâtres, pour les convier à l'alliance des nations catholiques, à la jouissance des lumières pures de l'Evangile et au bienfait de la véritable civilisation. Il n'est point venu sur les rives du Saint-Laurent y fonder quelques comptoirs de commerce, mais y établir une COLONIE CHRETIENNE.

Vouloir juger le Révélateur du Canada en dehors de l'idée religieuse qui le domine, abstraction faite du but divin qui anime et vivifie toutes ses entreprises, c'est vouloir le méconnaître, c'est désirer n'avoir de lui qu'un portrait incomplet, c'est descendre cette grande figure du piédestal que lui a élevé sa foi, et où il rayonne d'une grandeur et d'une majesté presque célestes, pour ne le contempler que dans les minimes proportions des hommes ordinaires.

Pour comprendre Cartier à ce nouveau point de vue, on doit se rappeler dans quelles intentions les Rois de France entreprirent de coloniser le Canada.

" Nos rois," dit Lescarbot, peu suspect en cette matière, " nos rois en se mettant en mouvement pour les " découvertes, ont eu d'autres fins que celles de nos " voisins méridionaux. Car je vois par leurs commis- " sions qu'ils ne respiraient que l'avancement de la " Religion Chrétienne, *sans aucun profit présent*."

On peut citer le texte même des commissions. " Al- " lez," écrivait François Ier à son Maître-Pilote, " pénét- " trez le plus avant dans le pays de Canada et d'Ho- " chelaga, conversez et habitez avec leurs peuples afin " de faire *une chose agréable à Dieu, notre Créateur et*

" notre Rédempteur, en procurant la glorification de " son nom, et l'augmentation de notre Mère la Sainte " Eglise Catholique dont nous sommes dit et qualifié " le premier fils."

La même idée dominait Cartier. " Je n'ai couru " tant de périls et tant de dangers," écrivait-il au roi de France après son second voyage, " que pour l'*augmen-" tation de la foi*," dont la vive lumière, pensait-il, devait briller successivement aux yeux de toutes les nations du globe, comme le soleil qui visite chaque jour tous les peuples de la terre.

Rien ne dément, dans la conduite du Capitaine Malouin, le zèle apostolique que respire sa lettre au roi de France; bien au contraire, tout démontre qu'il se soutint toujours à la hauteur de sa noble mission.

Il part, et ce n'est point avant d'avoir invoqué la protection du Dieu qui commande aux flots de la mer ; ce n'est point sans s'être agenouillé, comme un humble missionnaire, aux pieds de son évêque pour recevoir sa bénédiction qui fécondera son entreprise.

Arrivé dans le Nouveau-Monde, on peut suivre ses traces sur les plages et les fleuves qu'il visite, au nom des saints qu'il sème sur son passage, comme s'il voulait intéresser la Cour entière des bienheureux au succès de son œuvre.

Parfait chrétien autant que hardi navigateur, il ne néglige aucun de ses devoirs, et c'est là le cachet du véritable grand homme. Fidèle à son roi, il n'est pas moins fidèle à son Dieu. Il a des prêtres avec lui, et chaque fois que la solennité du jour le demande et que l'occasion le permet il fait célébrer la messe, en quelque lieu qu'il se trouve, sur les eaux, dans les îles, sur les plages désertes qui n'ont jamais joui d'un pareil bonheur.

Un jour de la Nativité de la Vierge, il se trouvait à l'Ile aux Coudres. Il descendit à terre avec ses équipages, et là sur un autel de gazon fleuri, sous un dôme de vert feuillage, sous les voûtes élancées et mystérieuses de ces bois séculaires, ces rudes marins s'agenouillèrent, fervents et recueillis, pour assister à l'immolation de l'Auguste Victime, et puiser, dans la participation du calice sacré, de nouvelles forces pour soutenir les dures épreuves de leur laborieuse mission. Les hôtes des bocages écoutaient en silence ces chants nouveaux qu'ils ne comprenaient pas. Au moment solennel, les salves de l'artillerie et les fanfares joyeuses des clairons annoncèrent aux forêts et aux rives du St.-Laurent, qu'un sang divin venait féconder cette terre idolâtre et barbare qui, avant moins d'un siècle, deviendra une terre de héros et de martyrs.

C'est donc au nom du Christ que Jacques-Cartier étend ses conquêtes pacifiques et c'est au nom de la croix plus qu'au nom de son roi qu'il en prend possession.

Partout où il trouve un port commode, un emplacement favorable, pour asseoir une ville, un point de ralliement pour les tribus sauvages, il y plante l'arbre du salut, et quand il est dressé, il s'agenouille avec ses marins, et adore la croix à la vue des sauvages, " et leur " faisions signes," dit la Relation, " que d'icelle dépendait " notre Rédemption ; de laquelle chose, ils s'émerveil-" laient beaucoup, se tournant entre eux, puis regar-" dant cette croix." Ces barbares étaient vivement impressionnés par ces démonstrations religieuses ; ils apprenaient à respecter l'instrument de notre régénération, et quand les bretons les quittaient, ils leur promettaient de conserver avec religion ce monument sacré.

Le Ciel souriait aux travaux de son Messager, et semblait approuver son entreprise par d'étonnantes coïncidences, sans valeur pour l'incrédule, mais pleines de sens pour un croyant qui sait que la Providence ne laisse point courir les événements au hasard. On a remarqué de Colomb, qui lui aussi fut un apôtre, qu'il découvrit le Nouveau-Monde un vendredi, jour consacré au souvenir de la Rédemption. Ce fut également en un jour consacré au souvenir de la Rédemption, que Cartier entra dans le bassin de la Capitale du Canada, le 14 septembre 1535, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Ce fut pareillement dans un jour semblable, qu'il prit possession de son territoire, le 3 mai, 1536, fête de l'Invention de la Croix.

A mesure que les Nouvelles-Terres s'ouvrent devant lui, Cartier entre en rapport avec les peuplades indiennes, et toujours dominé par son idée première, une des choses qui le frappent d'abord ce sont les bonnes dispositions que ces tribus montrent pour l'Evangile. " Nous " connûmes," dit-il, " que cette gente se pourrait aisé-" ment convertir à notre foi."

Et de plus, remarquons comme il mêle des objets de piété, des chapelets, des *Agnus Dei*, aux présents qu'il leur fait. N'allons pas croire qu'il y attache plus de vertu que ne le doit un chrétien éclairé, et qu'il leur offre des charmes secrets pour guérir toutes les infirmités ; non, mais il prépare l'œuvre des missionnaires de la foi qui doivent le suivre. Ces croix, ces présents seront comme des points de départ dont ils se serviront un jour pour se faire plus favorablement écouter de ces peuples barbares, qui garderont longtemps avec reconnaissance le germe de salut, avec le souvenir du Grand-Capitaine.

Qui ne se rappelle cette scène touchante qui, il y a plus de 300 ans, se passait sur cette place d'Hochelaga et que nous avons décrite : Tout un peuple accourt au devant de lui, le prenant pour un Dieu, lui demandant la guérison de ses maux, et de son roi malade et décrépit. Touché de compassion, Cartier fit pour eux ce qu'aurait pu faire l'Apôtre le plus zélé ; il pria, et sembla demander des miracles au nom de l'Evangile, et par les mérites de la passion du Sauveur, afin, dit-il lui-même, d'obtenir de Dieu " *qu'il leur donnât connaissance de notre sainte foi*."

Il est beau de voir le grand Colomb au milieu des Antilles, entouré de pauvres Indiens auxquels il s'efforce avec une douceur toute évangélique, de faire connaître les mystères de la foi.

Il n'est pas moins beau de voir à son tour le Maître-Pilote du roi Très-Chrétien, consacrer une partie des loisirs de l'Hivernage de 1535, à instruire Donnacona et son peuple, avec l'aide des interprètes.

Là, sur cette presqu'île du Lairet, où les Récollets, les premiers missionnaires du Canada, bâtiront un jour leur maison, la peinture nous a représenté Cartier debout au pied d'une grande croix, en face de ses vaisseaux, à la vue des côteaux d'alentour, racontant à tout un peuple assemblé, l'histoire d'un Dieu fait homme pour instruire et sauver les pauvres indiens. Ce tableau n'est point un jeu de l'imagination de l'artiste,

mais un fait réel dont il nous a conservé le gracieux souvenir. [1]

Ce zèle produisit ses fruits. Quand les barbares connurent la bonté du Dieu des blancs, ils appelèrent leur *Cudoagny : Agoduja*, c'est-à-dire, méchant, et Donnacona avec tout son peuple vint demander le baptême.

En Apôtre éclairé et prudent, Cartier le leur refusa ; il ne trouvait pas leur instruction suffisante : il craignait que l'intérêt ne fût pour beaucoup dans leur demande ; leurs mœurs d'ailleurs n'étaient pas assez pures, et il doutait de leur persévérance, car, dit-il : " nous savions leurs intentions et courage et qu'il n'y avait personne qui ne leur remontra la foi."

En attendant le jour où l'on pourrait se rendre à leurs désirs, le Capitaine s'attachait à éloigner tout obstacle qui pourrait s'opposer à leur conversion. Il évita, avec une étonnante adresse, tout conflit avec ces populations soupçonneuses et méfiantes, et il est le seul comme nous l'avons déjà remarqué, dont les expéditions n'aient point été ternies par quelque massacre.

Il traitait ces peuplades avec une grande mansuétude, malgré les sujets de plaintes qu'il pouvait avoir contr'elles, malgré le dessein bien connu qu'elles avaient de le massacrer. Un fait cependant pourrait lui être reproché, c'est d'avoir méconnu envers Donnacona les lois de l'hospitalité ; mais ici ne prenons pas le change. N'est-ce pas le roi de Stadaconé, et ses interprètes, qui eux-mêmes les avaient violées les premiers, en formant le complot de le surprendre, en appelant dans ce dessein les peuples du Saguenay, à leur secours ? Donnacona et Taiguragny n'étaient-ils pas des traîtres ? bien des capitaines qui, aujourd'hui, se piquent d'humanité, les eussent fait pendre. Que fit Cartier ? Il s'assura de leur personne pour assurer le salut de ses équipages ; il exécuta de plus les ordres formels de François 1er, qui voulait que l'on amenât en France quelques sauvages pour en apprendre la langue. Il conduisit les prisonniers en Bretagne, les traita comme ses enfants, les initia à la connaissance de la foi, les présenta à l'Eglise, et répondit pour l'un



MAISON DE CAMPAGNE DE JACQUES-CARTIER.

d'eux sur les fonts baptismaux ; c'est ainsi que se vengent les héros chrétiens !

Dans sa pensée comme dans celle du Roi, leur captivité, fort douce d'ailleurs, devait profiter à la nation entière. Les nouveaux convertis, bien instruits, et de retour dans leur pays, seraient devenus les premiers missionnaires du Canada. C'était le plus sûr moyen de gagner à la religion ces peuples infidèles, et même d'assurer l'avenir de la colonie que l'on voulait fonder, en lui donnant des alliés d'autant plus fidèles, qu'ils lui seraient unis par des liens plus sacrés.

La foi, le zèle, la prudence, la douceur, l'oubli des injures, le pardon, la bienfaisance, telles sont les nobles vertus qui forment le caractère apostolique du Marin Breton.

A ce cortége, joignez-y le désintéressement, car on ne voit pas qu'il se soit enrichi dans le cours de ces quatre voyages, et l'on sait, au contraire, qu'il sacrifia au succès de sa sainte entreprise, des sommes considérables qui ne lui furent jamais remboursées.

Et toutes ces belles qualités étaient encore rehaussées par une admirable modestie. Comme écrivain, Cartier n'est point au-dessous des littérateurs de son siècle ; ses pensées sont pleines de justesse, son style ne manque ni de grâces ni d'agréments, ses connaissances sont variées et étendues. Il aurait pu, dans ses mémoires, faire valoir ces avantages qu'eussent encore mieux fait ressortir ses alliances avec la noblesse de Bretagne et son crédit à la cour, Eh bien ! non ; il ne parle de lui qu'en troisième personne, au point qu'on eût douté qu'il était l'auteur des *Relations* si ses neveux ne nous l'eussent assuré. Et de tous les succès qu'il obtient il en renvoie la gloire à l'Auteur de tout don. Si, par son habileté, il échappe à la tempête, " *C'est avec l'aide de Dieu*," dit-il, que nous la supportâmes. Si, par son dévouement, il arrache ses équipages à une maladie cruelle, " *La grâce en soit à Dieu.*" Si par sa pruden-

1 Cette gravure se voit dans un Album de la riche Bibliothèque de l'Ecole Normale Jacques-Cartier apporté dans le pays par M. Faribault.

ce, il conduit à bonne fin ses hardies et généreuses navigations, "*La grâce au Créateur.*"

Non, Cartier ne chercha ni les intérêts d'un gain sordide, ni les fumées d'une folle gloire dans ces grandes expéditions que lui confia son roi. A peine s'il laisse son nom à un petit port du Labrador, tandis que tant d'autres navigateurs ont semé les mers et les continents de noms qui n'étaient ni plus purs, ni plus dignes de passer à la postérité. Et ce nom même n'a pas été respecté, et aujourd'hui qui se doute que la baie de *Shécatica* fut jadis baptisée du nom de Jacques-Cartier ? C'est là une injustice qu'il a partagée avec Colomb; mais tandis que le grand homme s'oublie, il n'oublie pas son pays, et à ces vastes continents dont il prend possession au nom de son souverain, il n'a pas de plus beau nom à donner que celui de Nouvelle-France. Voilà la véritable grandeur ! voilà l'élévation du génie ! Le capitaine malouin s'est fait plus grand, en sacrifiant sa gloire à celle de sa patrie, que si, voulant s'élever lui-même, il eût sacrifié à un vain égoïsme les hauts intérêts qui lui étaient confiés, au nom de son Dieu et au nom de son roi.

Jacques-Cartier a donc bien mérité et de la Patrie et de la religion. C'est lui qui, le premier, a frayé le chemin aux pionniers Canadiens, en leur indiquant ce qu'ils pouvaient entreprendre dans nos forêts désertes, et ce qu'ils pouvaient espérer. C'est lui qui, le premier, a ouvert le Canada aux prédicateurs de l'Evangile et qui y a posé le premier jalon du véritable progrès et de la vraie civilisation. Il a applani la voie à cette nuée de zélés missionnaires, qui bientôt accourront de tous les points de la vieille France pour défricher et cultiver cette nouvelle vigne du Père de famille.

Après son quatrième voyage, " Jacques-Cartier, qui " venait d'illustrer sa ville natale, en inscrivant son " nom à la suite de ceux des Vasco de Gama, et des " Christophe-Colomb, ne reprit plus la mer : l'hiver, il " habitait la ville ; mais l'été, le capitaine se retirait " au village de Limoilou, où il avait fait bâtir une jolie " maison de campagne, qu'on désigne encore sous le " nom de Portes-Cartier. A son nom de famille, notre " Grand Navigateur, anobli par François 1er, ajouta le " titre de Seigneur de Limoilou." [1] On pense qu'il mourut vers l'âge de soixante ans; il ne laissa point d'enfants, et ses neveux, pilotes du plus haut mérite, furent ses héritiers.

Toutefois les populations bretonnes n'ont point oublié le nom du grand homme, et elles se plaisent à le perpétuer dans leurs familles en le donnant à leurs enfants.

De ce côté de l'Océan, dans nos villes et nos campagnes, le nom de Cartier ne se conserve pas avec moins de respect. Et dans ce pays qu'il eût voulu choisir pour une nouvelle patrie, il ne semble lui manquer qu'un monument durable. Au milieu du plus beau et du plus vaste de nos Parcs, Montréal verrait, avec orgueil, le nom de Jacques-Cartier se marier noblement avec celui de Denis Benjamin Viger, et s'élever une statue de bronze, sur un socle de granit, où se lirait en lettres d'or :

AU GRAND NAVIGATEUR,

LE CANADA RECONNAISSANT.

1 Journal de l'Instruction Publique, Mars 1857.

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an................ $1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écr., pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Senécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO
DU
CABINET DE LECTURE PAROISSIAL
Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 15 Avril 1864.** **No. 8.**

CHRONIQUE.

Nous avons eu la semaine dernière les premiers beaux jours du printemps. Quel réveil! Quel soleil magnifique! Quel air pur et vivifiant! Aussi voyons-nous disparaître tous ces vêtements lourds et épais que nous sommes obligés de porter pendant l'hiver. Les promeneurs et les promeneuses jouissent avec délices de cette nouvelle vie. Les riches ont fait repeindre à neuf leurs couteux équipages et étalent avec orgueil leurs somptueux décors. Les pauvres se chauffent au soleil du bon Dieu et reprennent avec la chaleur quelque bien-être. Adieu! vieil hiver, laisse nous reposer; nous avons été tes esclaves assez longtemps: ton souffle est glacé comme la mort et nous fait frissonner. Et vous, brillantes saisons du Printemps et de l'Eté, salut! votre haleine est douce et parfumée, et vous nous faites oublier votre malencontreux prédécesseur.

Avec la belle saison, nous héritons d'un nouveau ministère. Devons-nous accabler de nos louanges ou de nos outrages ceux qui sont maintenant chargés de diriger nos destinées politiques? A quoi bon? Nous n'attendons pas la fortune; nos abonnés en savent quelque chose: pourvu que l'*Echo* plaise et que les directeurs ne soient pas obligés de perdre plus qu'ils ne peuvent donner, nous serons satisfaits: or, contentement passe richesse. Nous ne désirons pas non plus le ministère pour nous; car, nous avouons bien franchement que nous ne saurions qu'en faire. Enfin, nous n'avons de haine contre personne et nous n'avons aucune objection à ce que tout le monde vive, pourvu que ce soit honnêtement. D'ailleurs, il n'est pas dans notre rôle de susciter les clameurs des partis ni de créer la division parmi nos concitoyens. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'annoncer quels sont ceux qui forment aujourd'hui le Conseil Exécutif de la Province du Canada: ce sont: Sir E. P. Taché, Receveur-Général et ministre de la milice, les Honorables J. A. MacDonald, Procureur-Général Ouest, G. E. Cartier, P.-G. Est, A. T. Galt, ministre des Finances, A. Campbell, Commissaire des Terres de la Couronne, T. D. McGee, ministre de l'Agriculture, J. Buchanan, Président du Conseil, H. Foley, Maître Général des Postes, J. Chapais, ministre des Travaux Publics, J. Simpson, Secrétaire Provincial, H. L. Langevin, Solliciteur-Général Est, J. Cockburn, S. G. Ouest.

MM. Cartier, MacDonald, McGee, Galt, Langevin, ont été élus sans opposition. Il est tout probable que la plupart des autres ministres auront la même chance.

Les Chambres reprendront leurs séances le 3 de mai.

Nous publions aujourd'hui les deux lectures données au Cabinet de lecture Paroissial, le 12 du courant, par MM. Michel et Stevens. Le sujet

traité par M. Michel est pour nous d'une grande actualité, et le récit historique de M. Stevens comprend un des drames les plus héroïques et les plus émouvants de l'histoire du Canada.

Il y aura, le 27 de ce mois, une autre séance, au même endroit. MM. Senécal et Choquette lectureront le premier sur l'Etude de l'Histoire du Droit, et le second sur la vie et les exploits de Melle. de Verchères.

Nos concitoyens d'origine britannique s'apprêtent à fêter le 300e anniversaire de la naissance de leur grand poète, Shakespear. A propos de cet homme si célèbre, nous apprenons, par les journaux français, que M. Rio est sur le point de publier un ouvrage dans lequel il sera établi par des documents authentiques que Shakespear était catholique.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les principaux événements qui sont parvenus à notre connaissance depuis le commencement du mois.

Le 28 mars, la chambre d'assemblée de la Nouvelle-Ecosse a adopté à l'unanimité le projet de loi ayant pour but d'unir sous un seul gouvernement, avec une seule législature, les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince Edouard.

La guerre sévit toujours entre les danois et les allemands. Ceux-ci ont ouvert le feu contre les retranchements de Duppel, le 16 de mars, et le 17, ils se sont emparés de la position de Tonjeberg, après une défense héroïque des assiégés. Les batteries danoises sont armées de canons rayés de fabrique française et répondent vigoureusement aux attaques de l'ennemi. Cependant, les Prussiens sont parvenus à isoler complètement les fortifications, et la prise de Duppel, par la force ou la famine, n'est plus qu'une question de temps.

Les allemands ont aussi investi Frédéricia, dans le Jutland, malgré les pluies torrentielles qui ont rendu les routes de cette contrée presqu'impraticables.

Le roi de Danemark n'est cependant pas découragé. En prorogeant les chambres, le 23 de mars, il disait: "Nous sommes encore seuls et nous ne savons pendant combien de temps encore l'Europe se bornera à contempler les actes de violence de nos ennemis. Nous sommes disposés à concourir dans toutes les mesures qui tendront à la paix, mais il s'écoulera encore beaucoup de temps avant que nous nous soumettions à une paix humiliante."

Le roi de Norvège a demandé à son parlement 1,500,000 rixdalers, pour mettre le gouvernement en mesure d'aider le Danemark, dans le cas de certaines éventualités. Il a aussi exprimé le désir d'avoir la liberté d'agir quand il le jugera à propos.

L'Autriche et la Prusse ont, dit-on, l'intention d'occuper Copenhague, afin d'être en état de dicter les conditions de paix.

Les Allemands sont tellement sérieux qu'ils ne peuvent supporter la plus petite plaisanterie. Un journal de Hambourg, ayant annoncé que le duc d'Augustenbourg avait été trouvé mort dans son lit, ce qui était faux, l'on s'est hâté de condamner l'éditeur à quinze jours de prison. Si tout le monde était aussi susceptible, combien y aurait-il de pauvres journalistes qui seraient privés de leur liberté ?

La Grèce est en ébullition. Trois faits, dit un journal, dominent la situation : le mécontentement public au sujet des lenteurs et des entraves mises à l'annexion des Iles Ioniennes, la pénurie extrême du trésor, l'insubordination de l'armée. Il faut avouer que les deux derniers griefs sont extrêmement graves.

Nous voyons, par les derniers journaux français, que l'empereur Napoléon vient de nommer une commission scientifique chargée de s'enquérir de la religion, de l'histoire, etc., du Mexique. L'abbé Brasseur de Bourbourg, auteur d'une Histoire du Canada, est membre de cette commission.

Le *Mémorial Diplomatique* parle d'un Traité conclu entre Napoléon et Maximilien d'Autriche. Les troupes françaises se retireront graduellement du Mexique, quand les cadres militaires seront remplis. La dette de la France sera soldée en quatorze paiements annuels de 25,000,000 de francs.

Un journal vient de découvrir que c'est le Pape Sixte-Quint, qui, le premier, a conçu le projet du percement de l'Isthme de Suez. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir l'*Histoire des Papes dans les XVIe et XVIIe siècles*, par Léopold Ranke, tome III, page 346, édition française de 1838.

Le 12 mars, un peu avant une heure du matin, les eaux du grand réservoir de Bradfield, à deux lieues de Sheffield, rompirent leurs digues. Ce

réservoir, qui avait une superficie de 95 Acres, venait d'être achevé. Cet énorme volume d'eau se précipita dans la vallée du Don, entraînant les maisons, déracinant les arbres et donnant la mort aux hommes et aux animaux. On a calculé qu'il avait péri plus de 250 personnes.

Essai sur la liberté de penser.

Entre toutes les questions qui sont à l'ordre du jour, il serait difficile d'en trouver une seule qui soit plus vivement débattue que celle de la liberté de l'intelligence et de la pensée. Mais pourquoi faut-il que trop souvent on se serve pour la défense d'une si belle cause d'armes sans valeur que réprouve la saine et droite raison ?

Notre but n'est pas de condamner en elle-même cette noble passion, si chère à tous les partisans de la libre pensée et si redoutable aux tyrans. Ce serait condamner les Pères, les Docteurs de l'Eglise, les écrivains ecclésiastiques qui, tous, ont combattu pour sa défense. Ce serait condamner les Martyrs, ces héros du christianisme, dont le sang, si généreusement versé, ne cesse depuis dix-huit cents ans, de crier vengeance contre les oppresseurs de leurs esprits et les bourreaux de leurs corps. Que dis-je ! ce serait condamner l'Eglise elle-même, car elle n'aime et n'encourage rien tant chez ses enfants que cette noble fierté, cette sublime fermeté de l'intelligence, qui, une fois en possession de la vérité, est incapable de la trahir et ne sait pas ce que c'est que fléchir même devant un échafaud.

Je viens plutôt, dans l'intérêt même de la vraie liberté, signaler aujourd hui, les excès, les écarts de cette passion généreuse, l'abus qu'on en fait trop souvent de nos jours, et les limites dans lesquelles elle doit se contenir pour être légitime. Dans ce dessein, je me propose de définir aussi nettement que possible, ce qu'il faut entendre par ces mots: Liberté de penser, d'en dissiper le vague, d'en combattre l'exagération et de montrer combien on a tort de s'en faire une arme pour attaquer le Catholicisme, en l'accusant d'oppression et de tyrannie à l'égard de l'esprit humain.

Avant d'entrer en matière, quelques mots sur la notion que nous devons avoir de *la liberté en général*. Il sera plus aisé ensuite de bien entendre ce que nous dirons de la *liberté de penser en particulier*.

Liberté ! mot enchanteur, qui éveille au fond du cœur humain les échos les plus retentissants, les sympathies les plus profondes ! Il n'est peut-être dans aucune langue, chez aucun peuple, un autre mot, qui exerce un aussi puissant prestige sur l'imagination de l'homme et enflamme son courage d'une plus généreuse ardeur.

Cette passion de la liberté, innée chez l'homme comme bien d'autres qui agitent son âme, n'aurait rien que de noble et de louable, si elle se maintenait dans de justes bornes et ne donnait pas dans les écarts les plus déplorables. Mais, ô imperfection de la nature humaine si dégradée depuis sa chûte ! Souvent il en va bien autrement. Aveuglé, trompé, entraîné par son orgueil, l'homme, ce néant, ce ver de terre, cet atôme perdu dans les espaces, aspire à une expansion sans limite de cette force libre qui constitue sa royauté personnelle ; il ne veut pas de borne à sa liberté, parcequ'il n'en veut pas à sa personnalité, et faisant de ce mot *liberté* un voile à son ambition, à son amour déréglé d'indépendance, il en lève le drapeau pour secouer le joug de tout pouvoir, de toute autorité et appeler ses semblables à un affranchissement illimité et à une licence indéfinie.

N'est-ce pas en effet au nom de la *liberté*, que depuis l'origine du monde jusqu'à nous, depuis trois cents ans surtout, les excès les plus inouïs de la révolte se sont accomplis dans l'Eglise et dans l'Etat ? Et de nos jours, n'est-ce pas encore au nom de la liberté que se consomme au centre de l'Europe, en face des peuples étonnés de tant d'audace, indignés de tant de perfidie et d'ingratitude, une des plus iniques rébellions dont la terre ait donné l'exemple, et cela contre le plus doux des pontifes, le plus légitime et le plus paternel des Princes ?

Liberté donc ! mot, aussi captieux qu'enchanteur, qui répond à la fois aux plus nobles et aux plus pervers instincts ; mot vague, aussi souvent employé que rarement compris, dont le sens se dérobe facilement à la multitude et quelquefois même au génie. Qui pourrait énumérer les applications que l'on fait du mot liberté ?

Mais quelle que soit l'acception particulière qu'il reçoit dans ses différentes applications, ce mot implique toujours *le pouvoir légitime de faire une chose*. Quelques mots d'explication vont montrer la justesse et la vérité de cette notion la plus générale que nous puissions donner de la liberté.

Nous disons que la *liberté est un pouvoir*, c'est-à-dire au langage de la philosophie, une puissance, une faculté. C'est là, à proprement parler, la racine de la liberté, qui, de sa nature, est une force et une force libre ; car là où il n'y a pas d'activité, de force, il ne saurait y avoir de liberté ; or, pour que cette force ou ce pouvoir soit réel, véritable, efficace, tel en un mot que le suppose la liberté, il faut qu'il soit exempt de toute entrave qui empêche son exercice et gêne ou restreigne son action. Tout cela est incontestable.

Nous ajoutons, et ce mot est ici d'une grande portée, que ce *pouvoir doit être légitime*, c'est-à-dire conforme aux lois divines et humaines, qui gouvernent les individus et les sociétés dans leurs rapports avec Dieu et avec les représentants de son autorité sur la terre. Ainsi, qu'on nous comprenne bien, pour constituer ce droit inaliénable, imprescriptible chez l'homme qu'on nomme la liberté, il ne suffit pas qu'il soit doué du *pouvoir physique* et sans entrave qui en est la base, il faut en outre que ce *pouvoir soit légitime ou moral*, c'est-à-dire en harmonie avec les principes des mœurs et les obligations qui en découlent ; sans quoi, ce ne serait plus de la liberté, dans la bonne acception du terme, mais de la force brutale, de la violence ou de la licence.

Prenons un exemple. Pour que j'aie la liberté ou le droit, car nous parlons ici de la liberté qui est un droit et non pas seulement un fait ; pour que j'aie, dis-je, la liberté ou le droit de donner la mort à mon voisin, il ne suffit pas que j'en aie le pouvoir physique et la facilité, c'est-à-dire au fond, que je sois plus fort et plus adroit que lui ; il faut de plus qu'aucune loi divine ou humaine ne s'oppose à cet homicide ; et si, malgré le *non occides*, je lui enlève la vie, j'aurai beau dire pour me disculper que je n'ai fait qu'user de ma liberté, on me répondra devant tous les tribunaux du monde *que j'en ai abusé*, en confondant la force du droit avec le droit de la force, la liberté de la brute avec celle de l'homme.

Voilà précisément ce à quoi n'ont pas fait assez d'attention un grand nombre de partisans exagérés de la liberté et de l'indépendance. N'établissant aucune distinction entre la force et le droit, la licence et la liberté véritable, ils ont, dans leur orgueil insensé, rêvé une liberté sans frein et sans limite, semblable à celle des animaux, qui, dépourvus de raison, n'ont et ne peuvent avoir de lois qui répriment leurs appétits ou dirigent leurs mouvements, et vont où les entraîne un instinct aveugle, sans conduite et sans jugement.

" Appellerons-nous, se demande avec raison Bossuet, cela liberté ? A Dieu ne plaise, ô enfants des hommes, qu'une telle liberté vous plaise, et que vous souhaitiez jamais d'être libres d'une manière si basse et si ravalée ! Où sont ici, continue-t-il, ces hommes brutaux, qui trouvent toutes les lois importunes et qui voudraient les voir abolies, pour n'en recevoir que d'eux-mêmes et de leurs désirs déréglés ? qu'ils se souviennent du moins qu'ils sont hommes, et qu'ils n'affectent pas une liberté qui les range avec les bêtes ; qu'ils écoutent ces belles paroles de Tertullien : Il a bien fallu, nous dit-il, que Dieu donnât une loi à l'homme, et cela, pour quelle raison ? Etait-ce pour le priver de sa liberté ? Nullement, dit Tertullien, c'était pour lui témoigner de l'estime : *Lex adjecta homini, ne non tàm liber, quàm objectus videretur.* Cette liberté de vivre sans lois eut été injurieuse à notre nature ; Dieu eut témoigné qu'il méprisait l'homme, s'il n'eut pas daigné le conduire et lui prescrire l'ordre de sa vie ; il l'eut traité comme les animaux auxquels il ne permet de vivre sans lois qu'à cause du peu d'état qu'il en fait, et qu'il ne laisse libres que par mépris. Si donc il nous a établi des lois, ce n'est pas pour nous ôter notre liberté mais pour marquer son estime ; c'est qu'il a voulu nous conduire comme des créatures intelligentes ; en un mot, il a voulu nous traiter en hommes."

La beauté de cette citation nous fera pardonner sa longueur. Nous avons cru du reste, devoir insister un peu, pour faire remarquer que la liberté convenable à l'homme, la seule qui soit une qualité, une perfection pour un être raisonnable comme lui, n'est pas une indépendance qui affecte de vivre sans lois, ni une rébellion qui les foule aux pieds, et qu'entre cette liberté, la seule dont nous devions être jaloux et la licence, il y a autant de différence qu'entre la lumière et les ténèbres, le bien et le mal, la vertu et le vice.

Si maintenant de ces observations sur la *liberté en général*, nous passons à la *liberté de penser, en particulier*, qui est proprement le sujet de cet essai, nous dirons que c'est le *pouvoir légitime de penser*, c'est-à-dire *d'examiner, de discuter, de juger quoique ce soit.* Ce pouvoir est inhérent à l'intelligence de l'homme, créé pour la vérité et, par là même, investie du droit d'employer les moyens nécessaires à sa recherche et à sa découverte, tels que l'*examen*, la *discussion*, etc., etc. En outre, comme chacun sait, cette sublime faculté, toute intérieure dans son exercice tant qu'elle se renferme dans le sanctuaire impénétrable de l'âme, échappe nécessairement à toute violence, à toute contrainte, à tout contrôle extérieur ; tellement que toutes les puissances terrestres, liguées ensemble, ne *pourraient imposer une croyance quelconque à l'intelligence d'un enfant*, si lui-même ne consentait d'abord volontairement à l'accepter. L'histoire des martyrs est là pour nous dire jusqu'à quel point nous sommes libres et indépendants sous ce rapport. Est-ce à dire que notre esprit, même dans la solitude de ses propres pensées, soit exempt de toute entrave, de tout empêchement ? Hélas ! non, malheureusement. L'ignorance, l'erreur, les préjugés, les passions sont pour lui autant de bandeaux qui l'aveuglent, de chaînes qui le lient et l'arrêtent à tout instant dans sa marche vers la vérité. Parmi nos *libres-penseurs* les plus enthousiastes et les plus engoués de leur soi-disant liberté de penser, combien en est-il, pour le dire en passant, qui au fond ne sont que des esclaves, des esclaves de partis, d'opinions, de préjugés et de passions ! Aussi que le vent vienne à changer, vous les verrez tourner à l'instant, comme autant de girouettes politiques, abandonner, modifier leurs idées les plus arrêtées, brûler ce qu'ils avaient adoré jusque-là, et adorer ce qu'ils avaient brûlé ; regarder comme vrai ce qui auparavant était pour eux mensonge, et comme faux ce qui était une vérité incontestable, appeler bien ce qu'ils appelaient mal, et mal ce qu'ils appelaient bien, et donner sans cesse au monde le spectacle de la palinodie la plus scandaleuse et la plus ridicule.

Quelle que soit l'indépendance de l'intelligence de l'homme vis-à-vis les puissances de la terre, elle ne laisse pas d'être dans son exercice essentiellement soumise à des lois qu'elle ne peut enfreindre, *sans outre-passer ses droits et se révolter contre son créateur et son Dieu qui les lui a imposées.* Voilà pourquoi nous avons dit que cette faculté pour *être libre*, ou *s'exercer librement*, doit *s'exercer légitimement*, c'est-à-dire conformément aux lois qui régissent les esprits et les dirigent dans la poursuite du vrai.

Ces lois sont celles même de la vérité qui, seule, a le droit de régner sur l'intelligence de l'homme et de la gouverner comme son esclave. Il y a même plus ; c'est que cet esclavage de la vérité constitue à proprement parler la liberté de l'intelligence, comme l'esclavage du bien constitue la liberté de la volonté. Ecoutons là-dessus l'illustre philosophe espagnol, Balmès : " Ciceron, dit-il, donne une admirable définition de la liberté, lorsqu'il dit qu'elle consiste à être *esclave de la loi.* On peut dire pareillement que la liberté de l'intelligence consiste à être esclave de la vérité, et la liberté de la volonté à être *esclave de la vertu ;* changez cet ordre, *vous tuez la liberté.* Otez la loi, vous proclamez le règne de la force ; ôtez la vérité vous proclamez l'empire de l'erreur ; ôtez la vertu, vous mettez le vice sur le trône. Osez soustraire le monde à la loi éternelle qui embrasse tout dans l'homme et dans la société, qui est la raison divine appliquée aux créatures raisonnables ; osez chercher en dehors de ce cercle immense une imaginaire liberté, vous détruisez tout ; il ne reste plus dans la société que l'empire de la force brutale, et dans l'homme l'empire des passions ; chez l'un et chez l'autre, la tyrannie, par conséquent la servitude."

Donc encore une fois, loin de nous cette erreur trop commune parmi les *défenseurs outrés du libre examen*, savoir, que l'homme a droit de tout examiner, de discuter sur tout, de juger de tout, comme bon lui semble ; d'affirmer, de nier, de douter, n'importe sur quoi et pour quels motifs ; de se tromper même, s'il le veut, sans que personne au ciel et sur la terre ne puisse lui demander compte de ses opinions et de ses croyances. La pensée, disent-ils, est de sa nature absolument libre. Très-bien, du côté de l'homme, de la société dont elle défie le contrôle, tant qu'elle ne sort pas du sanctuaire

de l'intelligence; mais du côté de Dieu, de la vérité, peut-on dire aussi qu'elle est absolument libre et indépendante? La pensée, par hasard, n'aurait-elle point ses lois, auxquelles elle doive se soumettre, sous peine de s'égarer dans le chaos? Lui serait-il permis de mépriser les règles de la saine raison, de fermer l'oreille aux conseils du bon sens? Pourrait-elle oublier que son objet est la vérité et ne tenir aucun compte des principes éternels de la morale?

Voilà donc cette prétendue liberté de penser, qu'on ne cesse de vanter, de proclamer, sur tous les tons, comme le premier, le plus inviolable, le plus absolu des droits de l'homme, essentiellement bornée par quelqu'endroit, par les bornes mêmes qui séparent la vérité de l'erreur.

Qu'on le sache bien, nous n'avons pas plus la liberté de nous tromper que de mal faire; nous n'avons pas plus de droit à l'erreur qu'au crime; et si, par un abus de notre liberté, nous nous livrons volontairement à l'une ou à l'autre, nous restons responsables de notre conduite devant le Dieu de vérité et de sainteté, qui est le Souverain Maître des esprits et des cœurs, et punit, quand il le faut, les erreurs coupables comme il punit les crimes.

Avoir le droit de se tromper, quel langage! autant vaudrait dire qu'on a le droit de se suicider. L'erreur n'est-elle pas la mort de l'intelligence? Et cependant quelque cynique que soit ce langage, n'a-t-on pas osé le tenir? n'a-t-on pas eu l'impudente audace de dire et d'écrire qu'il était bon qu'il y eût des mauvais livres quelque part, afin que ceux qui aiment le poison, puissent user de la liberté ou du droit qu'ils ont de s'empoisonner? Une cause qui a recours à de tels arguments pour se défendre est une cause évidemment mauvaise et perdue pour jamais, auprès de quiconque n'a pas dépouillé tout amour du vrai et de l'honnête, ni abjuré tout sentiment de sa dignité.

Mais revenons à notre sujet. Caractérisons et flétrissons, en trois mots, la doctrine que nous venons de signaler et de combattre.

Prétendre que la pensée ne relève que d'elle-même et qu'elle peut courir à son gré dans les champs de l'erreur comme dans ceux de la vérité, c'est professer une doctrine absurde, impie et affreuse dans ses résultats; *absurde*, en ce que, selon cette doctrine, l'erreur et la vérité sont identiques, et conviennent également à l'esprit humain; *impie*, en ce qu'elle secoue le joug du Créateur et méconnaît son domaine souverain sur les intelligences comme sur les volontés; *affreuse* enfin dans ses résultats, parcequ'elle ouvre la porte à toutes les folies, à toutes les extravagances que le cerveau de l'homme peut enfanter, et approuve d'avance tous les crimes, tous les forfaits accomplis au nom et sous le drapeau de la libre pensée.

Bon gré, mal gré, il faut donc de toute nécessité que les adorateurs de cette idole, mettent des bornes au culte qu'ils lui rendent, sous peine d'être infidèles à la raison même qu'ils se vantent pourtant de reconnaître pour leur unique guide. A plus forte raison doivent-ils modérer leur zèle, s'ils sont catholiques et admettent, comme tels, que l'Eglise est infaillible dans son enseignement. Expliquons ceci plus clairement et mettons à découvert l'aveuglement, l'inconséquence de ces hommes qui, tout en se disant et affectant même de se croire Catholiques d'esprit et de cœur, soutiennent en théorie et réduisent en pratique la doctrine du libre examen avec autant d'acharnement et d'exagération que les Protestants et les Rationalistes les plus avancés.

D'un côté, en effet, s'ils sont sincèrement Catholiques, ils croient tout ce que l'Eglise enseigne comme révélé de Dieu, ils regardent comme autant de vérités de foi, sur lesquelles il n'est pas permis d'élever le moindre doute, les articles de son symbole, les décrets de ses Conciles, les décisions de ses Papes. D'un autre côté, au contraire, si du moins il faut ajouter foi à leurs paroles et à leurs écrits, ils *admettent la liberté de penser sans restriction, sans distinction entre le spirituel et le temporel, le religieux et le profane*, et ne craignent pas de s'ériger en juges, de prononcer des jugements plus ou moins orthodoxes sur des questions depuis longtemps définies par l'Eglise ou du ressort de son enseignement. Or, je vous le demande, comment concilier ensemble ces deux professions doctrinales, essentiellement contradictoires? Cette contradiction suppose que ceux qui y tombent ne sont Catholiques que de nom, ou bien ne savent pas ce qu'ils disent quand ils parlent avec tant d'emphase de la suprématie de la raison et de l'indépendance absolue de la pensée. Car enfin, ou ils croient que l'Eglise a reçu de Dieu une autorité infaillible pour les enseigner, ou ils ne le croyent pas. S'ils le croyent, et que cependant ils ne s'en permettent pas moins la discussion, le doute, la négation même sur des points de foi, et de doctrine catholiques, ne sont-ils pas en contradiction avec eux-mêmes? S'ils ne le croyent pas, qu'ils le disent, l'on saura de suite à qui l'on a à faire et les *simples* ne seront plus leurs dupes.

(*A continuer.*)

Méthodes adoptées dans l'Amérique Méridionale pour la recherche, l'examen et l'exploitation des gisements aurifères.

Lecture de M. Michel au Cabinet de Lecture Paroissial, le 12 avril 1864.

I.

La recherche des gisements de minerais, qu'il s'agisse de l'or, du cuivre, d'un métal quelconque, a pour but de constater la présence des gîtes dans la localité où certains indices auront conduit à en soupçonner l'existence. L'examen des gisements aura pour résultat de démontrer si le minerai est assez riche et assez abondant pour en assurer l'exploitation fructueuse. La recherche ainsi que l'examen des gisements de minerais sont soumis à des règles que la géologie enseigne et c'est dans les ouvrages scientifiques qu'il faut les étudier: je me bornerai à exposer, au point de vue pratique, les méthodes adoptées par les chercheurs d'or du pays que j'ai longtemps habité et où j'ai moi-même recherché, examiné et exploité des gisements aurifères des différentes catégories. Ces méthodes sont celles suivies par beaucoup de mineurs Californiens et Australiens. Aussi, suis-je persuadé que leur emploi, dans le Bas-Canada, pendant la campagne d'explorations qui est à la veille de s'ouvrir, occasionnera la découverte de nombreux gisements de divers minerais.

Dans les contrées de l'Amérique méridionale que la Providence a favorisées de toutes les richesses, aussi

bien celles enfouies dans les profondeurs de la terre que celles qui brillent au soleil, certains individus, de la race créole, s'adonnent, dès leur enfance, à la recherche des mines d'or. La vie des bois les a initiés aux secrets de la nature. Le géologue ou le minéralogiste, venu d'Europe, ne saurait choisir de meilleurs guides pour ses explorations scientifiques dans la Cordillère et il entendrait souvent avec surprise leurs observations et leurs raisonnements à l'endroit des gisements du précieux métal. Ce que ces hommes savent, ils le doivent à leur intelligence, à leur esprit d'observation, à l'expérience et enfin aux traditions du pays. Déjà, quoique la découverte et le lavage de l'or, dans le Bas-Canada, ne datent que de quelques années, j'ai remarqué, à la Chaudière, plusieurs habitants doués de ces mêmes qualités. Les découvertes ainsi que les exploitations prochaines en augmenteront rapidement le nombre; et bientôt on verra les Canadiens, dont beaucoup se sont fait connaître très avantageusement en Californie et en Australie, prendre rang parmi les mineurs les plus expérimentés.

Les chercheurs de mines d'or entreprennent ordinairement leurs explorations après la saison des pluies, quand les eaux torrentielles ont exercé leurs ravages. Il faut avoir habité les terres équinoxiales pour se figurer tous les désordres, plusieurs fois renouvelés, pendant le cours de la même année. La nature y déchaîne, de temps à autre, des ouragans qui bouleversent la contrée. Ici, ce sont de larges brèches ouvertes et béantes sur le flanc de la montagne; là, des éboulements ont entraîné au loin, en dénudant le roc, terres, arbres, pierres, tout ce qui le couvrait. Plus loin, les eaux d'un torrent, arrêtées et refoulées par un obstacle qu'elles n'ont pu renverser, se sont élancées hors de leur lit, pour se répandre des deux côtés, en creusant de longs et profonds sillons. Certes, l'époque est heureusement choisie pour aller à la découverte de gisements de minerais, après ces grands déblais et lavages dont la nature a fait les frais. Si la végétation couvrait des gîtes de quartz métallifère, il est probable que leurs affleurements apparaîtront, après le passage des eaux torrentielles, dans les brèches, dans les tranchées et là où ont eu lieu les éboulements. Quant aux fragments détachés et roulés, ils ne se seront pas encore déposés dans les alluvions à une grande profondeur et ils apparaîtront à la vue de l'explorateur: des grains d'or seront peut-être visibles soit au pied, soit dans la cavité d'une roche.

Un chercheur de mines d'or engage ordinairement quatre à cinq *péons*, c'est ainsi que sont désignés les ouvriers des deux races indienne et nègre, pour la campagne d'exploration: une femme les accompagne, en qualité de cuisinière, et pour certains travaux de lavage qui ont leur importance. Chaque péon porte sa couverture de laine, un des outils nécessaires pour le travail et partie des provisions: tous, selon la coutume du pays, sont armés d'un sabre court et large appelé *macheite* avec lequel ils savent débiter de très grosses pièces de bois, aussi bien et aussi promptement que pourrait le faire un Européen, au moyen de la hache. Une barre de fer de quatre à cinq pieds de longueur, pointue d'un bout et aplatie de l'autre, pour remuer les conglomérats et soulever les roches; une masse pour les briser; une pelle, un pic et deux ou trois *batées* pour les lavages, tel est le matériel indispensable. La batée est un plat en bois, constituant un cône renversé ou creux, d'une profondeur de quatre à cinq pouces, d'un diamètre de deux pieds à l'orifice, dans la concavité duquel l'or est précipité, lors du lavage des matières aurifères, par les mêmes oscillations et mouvements giratoires imprimés, en d'autres pays, au plat en fer-blanc.

Le chercheur de mines se rendra directement à la région qu'il se propose d'examiner et il choisira une place centrale pour s'y établir: les péons construiront aussitôt la hutte en feuilles de palmier qui les abritera pendant la nuit et lors du mauvais temps, le séjour dans la montagne pouvant être de plusieurs semaines, puis l'exploration commencera. Elle sera dirigée par un vétéran que d'heureuses découvertes ont déjà mis en renom et qui, en outre, aura travaillé dans quelques-unes des exploitations importantes du pays. La connaissance de mines, à l'état d'exploitation, facilite singulièrement la découverte de nouveaux gisements du même minerai: l'expérience et l'analogie sont, au défaut de la science, d'excellents guides.

Ce sera particulièrement l'examen du lit des cours d'eau qui fournira les preuves de l'existence des minerais dans une contrée montagneuse. On y trouvera des fragments de toutes les roches ainsi que des débris de toutes les matières appartenant à la formation géologique de la localité, mêlés aux galets, aux cailloux et aux sables entraînés parfois à de grandes distances. Une longue pratique des travaux du mineur a enseigné au chef de l'exploration quelles sont, dans cette contrée, les roches encaissantes ainsi que la gangue du minerai aurifère; aussi, donnera-t-il toute son attention aux débris roulés de cette nature ainsi qu'aux fragments de quartz métallifère qui s'offriront à sa vue, parce que, tout en lui faisant connaître la qualité du minerai, leur nombre, leur volume, leur forme enfin, seront autant d'indices de la proximité ou de l'éloignement du gisement dont ils ont été désagrégés. Le filon est encore à distance, quand les fragments roulés de quartz ainsi que ceux de la roche encaissante sont rares, petits et arrondis: c'est effectivement un long transport ainsi que le frottement avec d'autres pierres, pendant la course, qui leur ont fait perdre leurs arêtes et leurs angles. L'explorateur examinera de même le lit de chaque affluent du cours d'eau principal pour vérifier de quel côté auront été charriées les matières favorables déjà rencontrées; il s'écartera de temps en temps des rives, pour examiner le terrain ainsi que les roches apparentes: il visitera avec soin les escarpements et les excavations. Des échantillons du quartz métallifère seront recueillis çà et là, sans choix, et apportés chaque soir à la hutte. Ils seront broyés, réduits en poussière, puis lavés à la batée, par la cuisinière, qui aura dû être choisie parmi les femmes habituées à ce genre de travail: ce sera ainsi, qu'avant d'avoir découvert le filon, il sera possible à l'explorateur d'en apprécier la richesse. Le chercheur de mines continuera à remonter le cours d'eau. Les fragments roulés de roches et de quartz apparaîtront bientôt plus nombreux, plus volumineux, moins arrondis: ils finiront par le conduire aux affleurements du gîte dont ils auront été désagrégés et qui, selon toutes probabilités, traversera le lit du torrent. L'explorateur recherchera le gisement, surtout s'il se présente en forme de filon, dans les escarpements de chaque rive; il en suivra les traces sur les pentes et en déchaussera, de distance en distance, les parties apparentes, au moyen de quelques tra-

vaux superficiels. Des échantillons seront détachés du gîte pour être broyés et soumis au lavage. S'il est bien constaté par tous les essais que le quartz est aurifère, si le précieux métal apparaît dans les résidus de chaque lavage, le gisement est dès lors découvert. Il ne s'agira plus que de l'examiner avec soin, ce qui se fera par une autre série de travaux, afin de s'assurer que le minerai est assez abondant et assez riche pour pouvoir être traité avec profit. Pendant le cours de l'exploration, on ne devra pas négliger l'étude des filons stériles, s'il en est rencontré : ce sont les veines d'un quartz pur, blanc laiteux, n'ayant aucune apparence de minéralisation. Ces filons stériles s'enrichissent quelque fois en s'approfondissant, et ils croisent souvent des veines métallifères. L'exploitation de mines de quartz appelle naturellement l'intervention de compagnies et de capitaux ; car le métal ne peut y être obtenu qu'au moyen de l'outillage assez dispendieux de machines à broyer le quartz.

La découverte du gisement de quartz aura été retardée par la recherche simultanée de mines d'alluvion ou *d'or roulé*. En effet, chaque jour des trous d'essai auront été creusés dans le lit du cours d'eau ainsi que dans celui de ses affluents, au-dessous d'une roche qui rompt le courant, au bas d'une chûte ou dans les coudes qui produisent les remous. Ces recherches auront été répétées sur les rives, parfois jusque sur les versants qui s'en éloignent, partout où l'aspect ainsi que la configuration du terrain indiquent le passage antérieur et permanent des eaux. Toutes ces excavations auront été creusées jusqu'au roc ou *plan*. Toutes les fois que la matière extraite et lavée à la batée aura montré l'or, au milieu de ses annexes ordinaires, les essais auront dû être multipliés dans la localité, surtout si la formation du terrain ainsi que les indices ordinaires des gisements d'alluvions aurifères, sont de nature à encourager les recherches. Lorsqu'il s'agira d'examiner une grande plage de rivière, les trous d'essais devront être creusés de préférence dans toute cavité ou dépression du terrain qui économisera la main-d'œuvre ; on cherchera à se mettre, autant que possible, à l'abri des infiltrations. Les parois des berges indiquent ordinairement la formation de la plage, là surtout où elles s'élèvent en suivant les ondulations du plan : quand celui-ci apparait dans la paroi, l'étude de la plage devient plus facile. Celui qui cherchera l'or dans la rivière même, se rappellera qu'il a dû se déposer de préférence dans les endroits où le courant aura été ralenti par un massif de roches, par une langue de terre, par une île ou un banc de sable, par un affluent, par un obstacle quelconque.

On se persuadera facilement que des explorations dirigées dans les conditions que je viens d'exposer, peuvent avoir pour résultats, non-seulement la découverte de minerais aurifères, mais encore celle de tous les autres minerais de la contrée traversée par les cours d'eau et ravinée par les torrents qui seront explorés. En effet, on verra apparaître, dans leurs lits, des fragments de toutes les roches et des spécimens de toutes les matières qui constituent la formation géologique du district. Selon toutes probalités, nulle richesse minérale n'échappera à l'examen attentif de l'explorateur.

J'ai souvent dirigé, dans les Andes équatoriales, des explorations de longue durée et mes souvenirs me permettent d'esquisser le tableau que j'ai eu maintes fois sous les yeux. Dans un vallon dominé par des contreforts de la Cordillère, serpente un cours d'eau, torrentiel à l'époque des pluies, sur les bords duquel les péons sont livrés aux travaux de recherche. Les uns, creusent au pied d'une roche ; les autres, ramassent, pour être soumis à l'examen, des fragments de quartz, des agates, des pierres rayées de toutes couleurs ou veinées de différentes nuances. Celui-ci, lave avec une merveilleuse adresse, les matières extraites d'une excavation voisine. Plus loin, un autre, montre, avec satisfaction, les résidus d'un lavage dans lesquels apparaissent quelques grains d'or. Pourquoi suis-je resté, pendant des heures entières, en contemplation devant un tableau si vulgaire ? C'est parce que le tableau a pour fond et la scène pour théâtre, un vaste paysage où règne la nature vierge dans toute sa splendeur ! Sur les rives du torrent, se dressent comme une gigantesque muraille, des arbres séculaires dont les cimes s'élancent à une hauteur prodigieuse, aux troncs envahis par d'innombrables lianes qui s'enlacent de mille manières et retombent sous mille formes. Ça et là, sur le flanc des montagnes, apparaissent, parées des teintes les plus variées, des masses de verdure, du milieu desquelles les eaux s'échappent en cascades. Partout, les palmiers élégants, au milieu de la végétation tropicale dans toute sa magnificence, et à l'horizon, les forêts solitaires et mystérieuses qui recèlent les bois les plus précieux ainsi que les plantes les plus rares. Souvent, lorsque j'avais sous les yeux ce spectacle splendide, je me suis reporté, par la pensée, aux temps déjà reculés où ces immenses solitudes étaient peuplées de nations aborigènes, aux mœurs douces et policées, dont les traditions racontent les fabuleuses richesses. Je me rappelais alors les relations, pleines de charmes, des chroniqueurs de l'époque, sur les croyances et coutumes étranges des fils du soleil, ainsi que les mémoires touchants du vénérable évêque de Chiapa, pour dénoncer au Roi d'Espagne les violences exercées sur les Indiens inoffensifs, victimes de l'insatiable cupidité des conquérants. Je suivais aussi dans leurs excursions pittoresques à travers des contrées inconnues, les infatigables pères Jésuites dont le nom se lie si intimement à la civilisation de ce continent, prêchant, en même temps, la morale évangélique aux peuplades conquises et l'humanité à ceux qui les opprimaient ; convertissant les idolâtres, pour les grouper, sous le signe de la rédemption, dans ces missions ou réductions dont plusieurs sont le berceau de cités aujourd'hui florissantes.

Plus tard, me rapprochant des régions boréales, mes pérégrinations m'ont amené au Canada, conservant dans l'esprit, l'ineffaçable impression du spectacle grandiose qui m'a si longtemps ébloui. Je parcours depuis quelques mois, une contrée qui a été française et qui le serait encore, si la mère-patrie, à une époque de corruption et d'égoïsme injustifiables, ne l'avait lâchement abandonnée. Ici, la nature s'offre aux regards sous un nouvel aspect, sévère et majestueux, dont la grandeur ne le cède en rien aux splendeurs tropicales. On y voit aussi s'étendre, à perte de vue, de vastes forêts et d'immenses plaines. La végétation luxuriante des tropiques ne les couvre pas d'un riche manteau de verdure ; mais, de jour en jour, la charrue féconde les plaines, que déjà les voies de communications sillonnent, et la hache du bucheron rompt le silence des forêts. Au Canada comme sous l'Equateur, la nature s'est montrée prodigue de ses dons et, tout y parle aussi à l'imagination de l'explorateur. Les rives du St. Laurent évo-

quent des souvenirs chers à tout cœur français, car ce sont des souvenirs de civilisation et de gloire. Ils rappellent la poésie des voyages de Cartier que, ni l'appât d'un gain sordide ni les fumées de la célébrité, n'attiraient en ces lointains climats ; les périlleuses aventures de nos pieux missionnaires ; l'héroïsme de Montcalm, ainsi que les hauts faits de ces valeureux gentilshommes, de tous ces intrépides Canadiens, si petits par le nombre, si grands par le courage, qui sont tombés, dans les plaines d'Abraham, en excitant l'admiration de leurs adversaires.

II.

Je me propose maintenant d'entrer dans quelques détails sur les méthodes généralement adoptées dans l'Amérique équatoriale, et en Russie, pour l'examen et pour l'exploitation des gisements d'alluvions aurifères, soit mines *d'or roulé*, méthodes que j'ai moi-même mises en pratique. J'emprunterai au Manuel-Roret pour l'exploitation des mines, ce que je dirai relativement à *l'examen* des gisements de minerai, parceque je trouve exposé en termes très-clairs, dans cet ouvrage, tout ce que la pratique m'a enseigné en Amérique : j'observerai que ces règles s'appliquent à l'examen d'un gîte de minerai quelconque, qu'il soit aurifère, argentifère ou cuprifère.

L'examen d'un gisement de minerai, seulement soupçonné ou déjà découvert, s'opérera soit par tranchée, soit par sondage, soit par puits ou galeries : toutefois ce ne sera qu'après avoir constaté d'une manière bien positive l'existence d'un gîte, qu'il conviendra de l'examiner par des travaux souterrains.

" *Les tranchées* sont des fossés pratiqués à la surface du sol, de manière à écarter la terre végétale et les dépôts d'alluvion, à mettre les roches à découvert et à permettre de distinguer les couches qui leur sont interposées ainsi que les filons qui les traversent. Les tranchées s'exécutent dans les endroits où la pente du sol est la plus forte et l'on choisit les places où le terrain meuble a le moins d'épaisseur. Elles doivent être ouvertes dans une direction perpendiculaire à celle connue ou supposée du gîte à examiner. Le gisement se présentera dans l'une des trois catégories suivantes : filon ou veine, couche ou banc, ou amas."

" Les *filons* sont des gîtes de minerai d'une épaisseur ordinairement peu considérable : ils sont assez étendus dans leurs autres dimensions, longueur et profondeur. On peut les considérer, dans le plus grand nombre de cas, comme des fentes ouvertes dans une roche et qui ont été remplies, postérieusement à la formation de cette roche, d'une matière différente de celle-ci. Les filons traversent, en les coupant sous un certain angle, les terrains stratifiés comme les terrains non stratifiés. Ils sont sujets à divers accidents et présentent souvent les variations les plus brusques. Les filons s'étendent quelquefois à des distances considérables dans le sens de leur direction : ils se terminent généralement en forme de coin et disparaissent, communément, à une profondeur de cent à cinq cents verges : leur puissance, ou épaisseur, varie d'un pouce à cinquante verges. Les filons se divisent quelquefois en branches ou rameaux qui se séparent plus ou moins les uns des autres, pour se confondre de nouveau, un peu plus loin, en une même et seule veine. On donne le nom de *couches* à des gîtes de minerai très-étendus en longueur et en largeur et d'une forme assez plane : ils présentent une direction et une inclinaison semblables à celles des couches du terrain qui les encaisse et, par conséquent, sont parallèles à ces couches dont ils ne se distinguent que par leur nature qui est différente. Les *amas* peuvent être considérés comme des couches très-puissantes et peu étendues en longueur et en profondeur. Les couches du terrain qui encaissent les amas se contournent autour d'eux pour reprendre ensuite leur allure première."

" Lorsque la tranchée n'a pas découvert la couche ou le filon cherchés, on la recoupe par une seconde tranchée qui fait un angle avec la première. Si la tranchée se fait sur la pente d'une montagne, il convient de l'ouvrir en montant, afin de n'être pas gêné par les eaux. En pays de plaine, les tranchées consistent en deux fossés se croisant sous un certain angle. La largeur ainsi que la profondeur des tranchées de recherche varient selon les circonstances."

" Le *sondage* est propre à examiner, jusqu'à une profondeur considérable, des gîtes de minerai dont on connait l'existence : il met à même de juger de la nature des roches que la sonde a traversées et de la puissance des gisements exploitables qu'elle peut rencontrer ; mais il n'indique pas quelle est la nature du gîte, si c'est un filon, une couche ou un amas. Il est en outre sujet à beaucoup d'entraves et d'inconvénients qui se multiplient, de plus en plus, à mesure que le trou acquiert une plus grande profondeur et il exige un assortiment considérable d'outils."

" Les *puits* et les *galeries* constituent les travaux souterrains de recherche et d'examen. Ces travaux servent à étudier le gîte sur une grande étendue et de plus, ils peuvent être utilisés pour l'exploitation. Le choix à faire entre un puits et une galerie, qu'il faut quelque fois combiner ensemble, dépend des circonstances et des localités. Un puits est plus coûteux, mais il procure des renseignements plus étendus ; on peut en outre le creuser partout, en pays de plaine comme en pays de montagne : il n'en est pas de même d'une galerie. Les puits creusés de distance en distance font connaitre un bien plus grand nombre de points qu'une galerie. Si l'on se trouve en pays de plaine, l'examen par puits sera le moyen le plus convenable à employer ; mais, dans ce cas, il faudra combiner les recherches, par puits partant du jour, avec les recherches par portions de galeries partant du fond du puits. Ainsi, on pourra creuser des puits, d'arpent en arpent et, à partir du fond de chacun d'eux, on chassera à droite et à gauche deux galeries de trente verges environ de longueur, sur la direction du gîte. Une galerie doit être préférée à un puits, pour des travaux d'examen, lorsqu'on peut la percer sur le flanc d'une montagne qui présente l'affleurement d'un filon, ou bien, lorsque les eaux abondent dans le gîte à examiner et surtout lorsqu'on peut placer l'ouverture de la galerie à un niveau tel, qu'elle fasse, pendant longtemps, l'office de galerie d'écoulement et de galerie d'extraction. Si l'on est en pays de montagnes, il y aura avantage à commencer l'examen par une galerie partant du jour, soit que l'on attaque directement le filon, soit qu'on ne doive le recouper qu'à une certaine distance. On devra, dans tous les cas, se placer vers la partie la plus basse et la plus voisine du gîte que l'on veut attaquer, afin de s'assurer un écoulement facile pour les eaux. Lorsqu'on est obligé de se placer dans le voisinage d'un ruisseau ou d'un torrent, ce qui

est le cas le plus général, il faut avoir soin de n'ouvrir la galerie qu'à quelques mètres au-dessus du niveau des plus grandes eaux."

Il me reste encore à exposer ce qui se rattache à l'examen des gisements d'alluvions aurifères ou mines d'or roulé, et, il ne me paraît pas hors de propos de traiter cette question, en relatant ce qui se passe, à ce sujet, en Russie où, de même qu'au Canada, la rigueur des hivers limite les travaux de mine à cinq ou six mois de l'année.

La Russie est une des contrées que la nature a le plus favorisées sous le rapport de la richesse minérale. L'or se trouve abondamment répandu dans l'Oural, et l'on découvre continuellement, dans la chaîne de l'Altaï, de nouvelles alluvions qui paraissent inépuisables. De nombreuses explorations sont entreprises chaque année, aux frais de l'État, par les ingénieurs russes, dans le but de faire connaître les localités encore inconnues et de découvrir de nouveaux gisements de minerais. Dans l'Oural, comme dans l'Altaï, il est peu de cours d'eau qui ne roulent des grains d'or et les alluvions qui forment le fond des vallées, jusqu'à une profondeur de trois à quatre pieds, en recèlent presque toujours. Cet or s'extrait par le lavage : il est mélangé mécaniquement avec des débris de roches et de l'argile, auxquels se mêlent le platine, le fer, le cuivre et parfois d'autres métaux. Dans l'Oural, l'épaisseur des couches est assez constante; mais il est rare que la teneur en or du gisement soit parfaitement égale; car là, de même que dans toutes les régions aurifères, certaines parties d'une même localité sont privilégiées, par suite de la configuration du terrain ou d'autres causes. Dans l'Altaï, la longueur et l'épaisseur des gisements sont, en général, plus considérables que dans l'Oural. Dans l'une et l'autre région, les gisements d'alluvions aurifères se rencontrent dans les vallées, près des cours d'eau secondaires. Tous les ans, au mois de Mai, le gouvernement envoie dans les montagnes plusieurs jeunes ingénieurs, chacun d'eux ayant à sa disposition de cinquante à soixante mineurs. Le directeur-général des mines de l'Empire, assigne à chaque ingénieur la vallée, ou la partie de vallée, qu'il devra explorer. Chaque compagnie emporte sa provision de biscuit, de sucre, de thé et d'eau de vie : la chasse et la pêche pourvoiront au reste. L'ingénieur reçoit une carte du terrain qu'il devra examiner et tout est calculé pour que l'étude en soit faite de la manière la plus sérieuse. Une partie des mineurs creusera dans le sol des trous, ou puits, de six pieds carrés qu'ils approfondiront jusqu'à la couche de sable et de gravier qui recèle l'or et que l'on rencontre ordinairement, dans cette contrée, à une profondeur de cinq à dix pieds. Ces puits d'essai, assez distants l'un de l'autre, seront disposés en échiquier sur toute la longueur du gisement alluvial. De chaque puits, on extraira environ quatre mille livres de la couche aurifère pour être soumis au lavage, cette quantité étant jugée suffisante pour apprécier le rendement en or. L'ingénieur enregistera le produit de chaque trou et l'exploitation future de la mine, ainsi examinée, dépendra de la moyenne du rendement en or de tous les puits d'essai. On exploite, en Sibérie, des sables qui ne contiennent en or que la trois cent millième partie de leurs poids. L'or n'a été trouvé en quantité un peu considérable, en Russie, qu'à Zavero, appelé aussi Alexandrowski, depuis la visite d'Alexandre 1er. Le Czar ne dédaigna pas de creuser, pendant près d'une heure, et il voulut qu'on lavât la terre qu'il avait détachée du roc et de laquelle on retira quelques grains d'or. Un ouvrier continua l'excavation commencée par l'Empereur et rencontra, quelques pieds plus avant, un morceau d'or qui pesait environ vingt-quatre livres, et d'une valeur de $6,000. Une petite pyramide a été élevée à cet endroit même, où sont conservés la pelle et le pic dont Alexandre s'est servi. La découverte des gîtes d'alluvions aurifères qui ont donné une si grande importance aux exploitations de l'Oural est dûe au hasard et a été causée, lors de la réparation d'un moulin, par des circonstances tout à fait semblables à celles qui firent connaître l'or en Californie, soixante-quinze ans plus tard.

III.

Le travail des mines, dans l'Amérique méridionale, appartient aux gens du pays : les compagnies étrangères n'y ont entrepris, jusqu'à présent, que de très rares exploitations. Dans les campagnes, la plupart des habitants des districts aurifères vivent du lavage de l'or. Presque tous, trop pauvres pour louer des péons, dont le nombre est d'ailleurs fort restreint, ils sont obligés de travailler eux-mêmes; mais ils se reposent dès qu'ils ont obtenu l'or qui leur était absolument nécessaire pour satisfaire aux besoins du moment et ne recommencent à en chercher que lorsque la nécessité les y force de nouveau. Les mines deviennent, dans ces contrées, la propriété de ceux qui les découvrent et les dénoncent au gouverneur de l'Etat : les droits à payer pour être mis en possession par un agent de l'autorité ne sont pas élevés : dans plusieurs Etats, l'exploitation n'est frappée ni d'impôt ni de redevance. On doit au propriétaire du terrain une indemnité pour le dommage à causer : elle est ordinairement fixée par arbitres; mais, comme les mines sont généralement découvertes au loin des habitations et des terres cultivées, il est rare d'être soumis à cette obligation.

Les gisements d'alluvions aurifères, ou mines d'or roulé, catégorie à laquelle appartiennent celles du Bas-Canada, peuvent être divisées en deux classes : 1o. les mines situées à un niveau supérieur à celui de la rivière voisine, très souvent sur les pentes qui la dominent et quelquefois à d'assez grandes élévations : ce sont celles qui peuvent être déblayées ou excavées au moyen de l'eau et qui n'exigent pas l'emploi de pompes d'épuisement pour en faciliter le travail : 2o. les mines situées au dessous du niveau de la rivière voisine et, par conséquent, constamment exposées à être noyées par les eaux d'infiltration : ce sont celles dont le déblai ou l'excavation doit se faire au pic, à la pelle et à la brouette et qui ne peuvent être travaillées qu'à la condition du jeu continuel d'une ou de plusieurs pompes d'épuisement. Je vais indiquer successivement le travail de chacune de ces deux classes de mines, en observant que le personnel ainsi que le matériel d'un établissement, varient selon l'étendue du gisement et selon les ressources de la compagnie qui l'exploite.

Je suppose une mine de la première classe en pente douce du Nord au Sud, un cours d'eau étant connu au dessus de la mine, peut-être à une grande élévation et à une distance éloignée. Les ouvriers seront d'abord employés à construire leur quartier, la cuisine, les magasins; à faire, en un mot, tout ce que nécessite une installation de longue durée. On creusera ensuite

un bassin ou réservoir au dessus de la mine, c'est-à-dire au Nord, et en même temps un petit canal destiné à y amener l'eau du torrent. Un autre canal, plus large et plus profond, dont le roc ou plan devra être le radier, sera ouvert au bas de la mine, c'est-à-dire au Sud, d'abord en pente modérée, pour aboutir en pente plus rapide, si cela est possible, au ravin le plus proche. On nettoyera la surface de la mine en coupant les broussailles, en abattant les arbres qui seront débités, amoncelés et brûlés. Ces travaux préparatoires terminés, la mine, si elle est en pente douce, sera divisée pour son exploitation en une série de zônes, la superficie de chacune d'elles étant calculée sur le nombre des ouvriers affectés au travail et sur les époques imposées au directeur pour les lavages. Les zônes seront méthodiquement déblayées et lavées, l'une après l'autre, en commençant par la plus basse, c'est-à-dire par celle le plus au Sud, sur laquelle aura été amenée l'eau du réservoir. La couche de terre végétale et celle de matières stériles qui la suit, seront successivement ameublies par des ouvriers armés, les uns de barres de fer, les autres de bêches longues et étroites ou de pics, puis, délayées à grandes eaux et entraînées au loin par le canal creusé au bas de la mine. Les roches trop volumineuses pour pouvoir être roulées, seront brisées et, de même que les souches, enlevées et transportées en dehors de la mine au moyen de brouettes et de civières: des ouvriers postés dans le canal, faciliteront, avec les outils convenables, le roulement et l'entraînement par les eaux de toutes les matières déblayées. Lorsque la couche aurifère aura été mise à jour sur toute la superficie de la zône en cours de travail, la force et l'action du courant d'eau pourront être modérées, mais elles devront être suffisantes pour entraîner et laver dans une série de canelons, ou *sluices*, toute la couche aurifère ameublie jusqu'au plan. Les canelons seront disposés à des niveaux différents, et en ligne brisée, les uns à la suite des autres. L'eau entraînera les terres délayées, les sables et les petits cailloux: l'or s'amoncellera à la tête de chaque canelon, et, si l'opération a été bien conduite, la plus grande partie du précieux métal se déposera dans le premier. De temps en temps, on concentrera les dépôts de chaque canelon, en reportant à la tête du premier, toutes les matières provenant du nettoyage des autres. Enfin, le dernier lavage, qui aura pour résultat la séparation complète de l'or de toutes parties hétérogènes, sera fait à la batée, en ayant soin de ne laver, chaque fois, qu'une petite quantité de la matière enrichie par la concentration.

Si la mine est en pente roide, fut-elle en pente très-roide, il sera possible de la déblayer jusqu'au plan, de la même manière, sans qu'il soit nécessaire de la diviser en zônes, tant l'inclinaison prononcée en rendra le travail facile, à moins toutefois, que la superficie n'en soit excessivement étendue. Mais il sera toujours préférable, lorsqu'il s'agira d'exploiter un gisement alluvial s'étendant sur une colline ou sur le versant d'un contrefort, d'adopter la méthode pratiquée depuis quelque temps, sur une grande échelle, en Californie, en Georgie et dans la Caroline du Nord. M. S. Hunt l'a décrite dans la notice que j'ai déjà signalée. Par ce système, il devient possible de rendre meubles, de déblayer et de laver de grandes masses de terres et graviers aurifères, de déraciner les arbres et de déchausser les grosses roches, le tout, au moyen d'un jet d'eau agissant par projection, sous une puissante pression, et jaillissant d'un tuyau à manche pareil à ceux des pompes à incendie. La masse de terres, de graviers et de roches à déblayer est attaquée par le bas et le banc est bientôt miné. Les grands arbres déracinés, ainsi que les roches trop volumineuses pour être roulées, sont lavés par le jet d'eau qui délaye, entraîne et charrie, au travers d'un long sluice, les terres, les graviers, toutes les matières légères dont, en même temps, l'or est séparé pour être retenu dans l'appareil. Si le réservoir est élevé de cinquante à quatre-vingt-dix pieds au dessus du plan du gisement, s'il est constamment plein d'eau, si la descente de celle-ci est rapide, on pourra, avec une pression de soixante pieds et un tuyau du diamètre de un pouce et demi à deux pouces, opérer, en un jour, un déblai et un lavage dix fois plus considérables qu'il ne serait possible de le faire, dans le même espace de temps, par l'autre méthode.

Si la mine d'or roulé, à exploiter, appartient à la deuxième classe, si les différentes couches, superposées du plan à la surface du sol, ne peuvent être déblayées et enlevées qu'au moyen du pic, de la pelle et de la brouette; enfin, si elle ne peut être excavée qu'à la condition du jeu continuel, de jour et de nuit, d'une ou de plusieurs pompes d'épuisement, le travail d'une zône de même superficie deviendra beaucoup plus long et plus dispendieux. Dans certaines plages, les eaux d'infiltration sont tellement abondantes, qu'il ne serait pas possible, à moins d'une installation spéciale d'engins d'épuisement, de diviser une mine de cette deuxième classe en trous, ou travaux partiels, d'une superficie égale à celle de chacune des zônes d'une mine de l'autre classe. En tous cas, la même méthode générale devra présider à l'exploitation du gisement, c'est-à-dire qu'il sera travaillé de bas en haut, le premier trou, une fois terminé et lavé, servant de lieu de décharge pour le second et ainsi de suite. D'un autre côté, en procédant ainsi, la pente, quelque faible qu'elle soit, favorisera toujours l'écoulement des eaux d'infiltration dans un puits creusé au bas de la mine, où les pompes d'épuisement seront installées à poste fixe. Les couches stériles seront, de même que la couche aurifère, déblayées au moyen du pic, de la pelle et de la barre de fer; les matières seront enlevées et transportées à la brouette, celles provenant de la dernière couche, appelée *cinta* ou *venero* dans l'Amérique équatoriale, étant les seules destinées au lavage; cette dernière opération se fera au moyen d'un sluice établi dans les conditions que j'ai déjà indiquées. Tout ce que je viens d'exposer, relativement à l'exploitation des gisements d'alluvions aurifères, démontre que l'eau est l'auxiliaire indispensable des travaux, non seulement pour laver l'or, mais aussi, et en plus grande abondance, pour faciliter les déblais ainsi que le transport au loin et économique des couches stériles.

Il n'y a pas dans l'Amérique méridionale, ni probablement dans aucune autre contrée aurifère du globe, une localité qui puisse offrir une réunion aussi complète des différentes classes et catégories de mines d'or roulé, que la vallée du Tipuani en Bolivie, dont les sables ne le cèdent en rien, quant à la richesse, à celle des alluvions les plus renommées de la Californie ou de l'Australie. Ce cours d'eau prend naissance, dans les neiges, sur le revers oriental de l'un des pics les plus élevés des Andes et se déverse, à trente lieues de sa source, dans un des

principaux tributaires de l'Amazone. Les gisements alluviaux aurifères, ou, selon l'expression espagnole, les *lavaderos* de cette riche vallée, étaient exploités par les Indiens avant la conquête. Ils travaillaient de préférence les mines élevées, celles situées sur les pentes, dont quelques-unes sont restées littéralement criblées par les étroits terriers que ces patients mineurs y ont creusés. Ces travaux étaient nécessairement très-imparfaits, car leurs outils, dont un grand nombre sont découverts tous les jours dans les anciennes excavations, ne pouvaient rien contre les roches de granit ou de quartz, et il n'était pas toujours possible aux Indiens de les tourner. Aussi, leur système d'exploitation les obligeait-ils à respecter une partie du terrain dans lequel ils s'enfonçaient. Néanmoins, lorsque les Espagnols pénétrèrent dans la vallée, les lavaderos du Tipuani avaient déjà produit une quantité d'or si considérable, qu'elle valut à cette région de l'ancien domaine des Incas, le nom de *Potosi de oro*, sous lequel on la désigna pendant une époque. La première exploitation régulière des Espagnols date de 1750; elle dura environ trente quatre ans et on évalue à $8,000,000 la valeur de l'or obtenu pendant ce laps de temps. A la même époque, un Espagnol, du nom de Gutierrez Segurola, retirait un bénéfice libre de plus de $2,000,000 de l'exploitation d'un autre gisement de la même vallée. En 1820, Ildefonso Villamil détourna une petite partie du cours de la rivière Tipuani, pour en exploiter plus facilement le lit mis à sec: cette entreprise, malgré des frais énormes, lui donna un produit net de $400,000: on vit, à cette époque, sur la plage dite Salomon, une superficie de trois verges carrées de la couche aurifère, produire cinquante trois livres et quatorze onces du précieux métal. Ce même Villamil exploita aussi, en 1828 et 1829, la plage del Rosario et, de 1834 à 1847, le gisement alluvial de Ancota situé sur un des versants baignés par la rivière: la plage del Rosario produisit $105,000 pendant les deux années et M. Villamil retira, annuellement, de cent à cent cinquante livres d'or, de la mine de Ancota. Une autre plage, exploitée en 1846 par M. Zavala, avec une dépense d'environ $40,000, non compris celle du matériel, produisit $150,000 sur une superficie d'environ six cent cinquante verges carrées. Je ne signale que les principales exploitations ainsi que les résultats les plus importants, mais nombre d'autres travaux ont été faits, avec succès, sur les terrains alluviaux de la vallée du Tipuani Les richesses de cet Eldorado de la Bolivie paraissent en vérité inépuisables, puisqu'après avoir donné des trésors aux Indiens et aux Espagnols, on a vu de nos jours, en 1849, la plage d'Illumani produire $40,000 extraites d'un trou ayant une ouverture de dix à douze verges carrées. Pourquoi le courant de l'émigration, pour quels motifs les chercheurs d'or de notre époque, ne se sont-ils pas dirigés vers l'Amérique équatoriale bien moins éloignée que la Californie et l'Australie? Pourquoi l'industrie, avec son activité fécondante, ne s'est-elle pas encore emparée de ces pays? Serait-ce par peur du climat dont la salubrité dans les régions, dites terres chaudes, où sont généralement situées les mines d'or roulé, laisse souvent beaucoup à désirer? Je crois plutôt que l'œuvre de la colonisation et de la régénération de ces riches et magnifiques contrées, par l'immigration et les capitaux étrangers, n'a été retardée, jusqu'à présent, que par les révolutions et les guerres intestines auxquelles les anciennes colonies espagnoles sont incessamment livrées!

Loin de moi la pensée, en célébrant les richesses de la vallée du Tipuani, de vouloir ajouter à la surrexcitation que la fièvre de l'or a déjà causée dans le Canada. Je me suis, au contraire, très nettement exprimé, dans ma précédente lecture, en engageant le public à se méfier, dans certaines limites, de l'attrait fascinateur, exercé sur beaucoup d'esprits, par la recherche et le lavage des minerais aurifères. D'ici à quelques jours, les campagnes du Bas-Canada, seront envahies par des milliers de travailleurs énergiques, rudes pionniers de cette civilisation dont nous sommes si fiers et qui doit à l'or ses plus rapides progrès. De tous côtés, dans la région signalée comme aurifère, le sol sera défoncé, fouillé, et la terre sera interrogée sur les secrets qu'elle recèle dans son sein. Cette prochaine campagne d'explorations, à laquelle prendront part des mineurs expérimentés, sera certainement décisive; et tout permet d'espérer qu'elle classera le Bas-Canada, sinon au même rang que la Californie et l'Australie, au moins parmi les contrées privilégiées, progressivement enrichies par la découverte et l'exploitation des mines.

Dollard des Ormeaux.

ETUDE HISTORIQUE—1660.

Lue au Cabinet de Lecture Paroissial, par M. Paul Stevens, le 12 avril 1864.

Vers la fin de l'année de Notre Seigneur mil six cent cinquante-neuf, sous le gouvernement du très aimé et redouté Sire d'Argenson, un Huron échappé miraculeusement aux vengeances des Iroquois qui l'avaient fait prisonnier, vint annoncer, dans la bonne ville de Québec, que ces barbares avaient partout levé la hache de guerre et préparaient une armée nombreuse, destinée, sans aucun doute, à ravager le pays.

Quelques mois plus tard, le 15 mai 1660, cette lugubre nouvelle fut confirmée par un espion même de l'armée Iroquoise que l'on était parvenu à capturer. Ce dernier sachant qu'il n'avait ni merci ni salut à attendre, à moins de faire un aveu complet, avait déclaré que huit cents de sa nation étaient assemblés pour le moment à la *Roche Percée*, près de Montréal, où devait venir les rejoindre bientôt un autre parti de guerre comptant quatre cents guerriers; qu'une fois la jonction opérée, ces douze cents barbares,—l'élite des Cinq Nations,—tomberaient sur Québec qu'ils raseraient, ayant promis aux leurs de rapporter en trophée la tête du gouverneur-général: de là, ils devaient aller détruire Trois-Rivières, et poursuivant leur course victorieuse ne s'arrêter que devant le Fort de Ville-Marie, qu'ils se proposaient de réduire en cendres.

On le voit, il ne s'agissait de rien moins que de détruire toute la colonie.

Cette terrible nouvelle,—comme toutes les fâcheuses nouvelles,—se répandit bientôt, avec la rapidité de la foudre, de la ville dans les campagnes environnantes et fit naître une panique universelle.

Tandis qu'on exposait le Très St. Sacrement, et que le bon peuple, précédé de ses pasteurs, fesait des processions pour implorer l'assistance divine, on voyait arriver de toutes parts les habitants des alentours, suivis de leurs femmes, de leurs enfants et de tout ce qu'ils avaient de plus précieux.

Afin d'éviter l'encombrement et le désordre, M. d'Argenson fit placer les uns dans le fort, les autres chez les R. P. Jésuites, d'autres chez l'Evêque de Pétrée, d'autres enfin dans la cour du Couvent.

. Les derniers arrivés se barricadèrent dans la Basse-Ville.

Le 19 mai, quatre jours après la capture de l'espion iroquois, M. d'Argenson réunit en conseil les plus sages du pays afin d'aviser aux mesures les plus efficaces pour assurer le salut général. A ce conseil assistait Mgr. de Pétrée. Il y fut résolu, d'un commun accord, qu'on ôterait le St. Sacrement de l'église paroissiale et des chapelles des deux Communautés, qu'on ne permettrait plus aux religieuses de passer la nuit dans leur monastère trop exposé à un coup de main, qu'on établirait, tout autour de la ville, des postes armés et des corps de garde, qu'on prendrait en un mot toutes les précautions que peut suggérer la prudence humaine et qu'on s'en remettrait, pour le reste, à la garde de Dieu.

Dès ce jour, Québec eut tout l'air d'une ville étroitement assiégée. On fesait bonne garde partout, et, durant le silence solennel des nuits, on entendait retentir au loin le cri des sentinelles et le bruit des patrouilles échangeant le mot d'ordre.

Chaque soir, au coucher du soleil, une escouade d'arquebusiers se rendait au couvent des Religieuses pour les mener à la maison des R. P. Jésuites, d'où on les reconduisait le matin chez elles.

Cette cérémonie eut lieu depuis le jeudi 19 mai, jusqu'au 26, veille de la Fête-Dieu, et ces sages précautions furent cause, comme on le sut plus tard d'Iroquois faits prisonniers, que ces barbares ne mirent pas le feu au monastère.

Mais ni les prières publiques, ni les processions, ni ce déploiement extraordinaire de piquets, de corps-de-garde et de sentinelles ne purent empêcher le bon peuple de Québec de vivre ballotté dans des alternatives de folles terreurs et d'effroyable anxiété.

Aujourd'hui, l'un disait qu'il avait entendu l'armée ennemie. Le lendemain, un autre prétendait avoir vu très distinctement son avant-garde composée d'au moins cent canots. Une femme surtout, une pauvre veuve devenue folle depuis que les Iroquois avaient massacré son mari et ses trois enfants, et que l'on appelait Jeanne la timbrée, glaçait quelques fois de terreur les plus braves, lorsque parcourant les rues, l'œil égaré et les cheveux en désordre, elle fesait retentir, d'une voix monotone, sa plainte accoutumée : " les *Agniers* vont nous massacrer tous comme ils ont massacré mon pauvre Pierre et mes petits, Sainte Mère de Dieu, ayez pitié de nous ! "

***

Tandis qu'on tremblait à Québec, le fondateur de Montréal, M. de Maisonneuve, placé avec ses braves comme en sentinelles perdues aux avant-postes des Iroquois, — à cent milles au moins de tout secours, — prenait les précautions les plus minutieuses, les mesures les plus énergiques pour repousser l'ennemi avec vigueur.

Déjà, dès le mois d'octobre 1658, dans l'éventualité d'un long siége, il avait fait creuser, dans la cour même du fort, un puits qui donnait une eau abondante. Ce fut le premier puits dans l'île de Montréal.

L'été suivant, 8 juin 1659, M. de Queylus en avait également fait construire un dans le jardin de l'hôpital transformé en fort.

Après le gouverneur et le clergé, trois particuliers avaient aussi voulu avoir leur tour. Charles le Moyne, Jacques Le Ber et Jacques Testard, firent percer à frais communs, un puits très profond, par Archambault, le 17 mai 1660.

Durant l'hiver de cette même année, M[lle] Mance qui n'était pas moins prévoyante, avait fait construire, dans l'intérieur du fort, une grange en pierre de soixante pieds de long sur trente de large pour y serrer en toute sûreté les récoltes, et surtout pour les mettre à l'abri du feu.

***

Cependant, cette armée ennemie qui inspirait de si grandes terreurs à la ville de Champlain, ne parut ni à Québec, ni aux Trois-Rivières, ni à Ville-Marie ; voici pourquoi :

Il y avait alors, dans ce dernier poste, un jeune gentilhomme du nom de Dollard des Ormeaux que M. de Maisonneuve avait emmené de France, en compagnie des Sulpiciens, dans son voyage de 1657. Ce jeune Dollard qui, à l'époque où commence ce récit, venait à peine d'accomplir sa vingt-deuxième année, représentait, dans toute sa splendeur, le beau idéal du soldat chrétien. Brave à toute épreuve et d'une foi robuste, il avait quitté la France à la suite de quelques difficultés survenues dans son régiment, et il ne se rendait en Canada que dans le dessein bien arrêté de s'y illustrer ou de périr en servant Dieu et sa patrie d'adoption.

La nouvelle de l'invasion prochaine des Iroquois qui s'était répandue à Montréal, presqu'aussi vite qu'à Québec, fut accueillie, par Dollard, avec une profonde gratitude pour le Ciel qui semblait lui envoyer l'occasion de se distinguer. Il conçut sur-le-champ le dessein de se dévouer pour le salut commun en barrant le passage à ces sauvages envahisseurs ; mais comme il ne pouvait y aller seul, il songea tout d'abord à s'ouvrir à quelques colons. Il n'eut point de peine à faire partager ses projets à une poignée de braves, l'audace et le courage étant les moindres vertus de nos pères, à l'âme si fortement trempée. Mais ce n'était pas le tout de vouloir se dévouer, il fallait encore avoir la permission de M. de Maisonneuve. Dollard la demanda et l'obtint pour lui et ses compagnons.

Alors Ville-Marie vit un de ces spectacles qui ne s'effacent jamais de la mémoire de ceux qui en furent témoins, et que l'Histoire rappelle avec orgueil afin de servir d'éternelle leçon et de glorieux modèle aux générations qui se succèdent.

La veille du départ, Des Ormeaux et ses compagnons s'étant confessés, communièrent, et après la communion s'engagèrent par un serment solennel, en face des autels, de ne demander aucun quartier à l'ennemi et de le combattre jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Ayant ainsi réglé avec le Ciel, ils voulurent aussi régler leurs affaires d'ici-bas, et l'on peut voir encore aujourd'hui, au greffe de cette ville, le testament à peu près uniforme de ces héros chrétiens ainsi rédigé par maître Benigne Basset, notaire public, sous la date du 18 avril 1660 :

" Désirant aller en parti de guerre avec le Sieur " Dollard pour courir sus aux Iroquois et ne sachant " comment il plaira à Dieu de disposer de ma personne,

" dans ce voyage, j'institue—en cas que je vienne à " périr,—un tel héritier universel à tous mes biens, à la " charge seulement de faire célébrer, dans la paroisse " de Ville-Marie, quatre grand'messes et d'autres pour " le repos de mon âme."

Le lendemain qui était le 19 avril 1660, Dollard partit en canot avec ses compagnons. A peine avaient-ils ramé un mille qu'ils entendirent, dans une île voisine — l'île St. Paul probablement — un cri d'alarme, et bientôt après, ils aperçurent, à quelque distance, un parti d'Iroquois, sur lequel il coururent à force d'aviron. Quoique surpris à l'improviste, les Iroquois se défendirent avec l'énergie du désespoir, et les Français qui les avaient attaqués, tête baissée, perdirent un des leurs dès les premières décharges. Ils n'en restèrent pas moins maîtres du champ de bataille et des bagages de l'ennemi. Mais, dans leur impétuosité à le poursuivre, un des canots chavira et deux autres Français se noyèrent. Le tué s'appelait Nicolas Duval, les deux noyés, dont on ne put repêcher les corps, se nommaient Mathurin Soulard et Blaise Tuillé.

Comme on était très près de Montréal et fort loin encore du Long-Sault où l'on se proposait d'aller arrêter les Iroquois, Dollard et les siens se décidèrent à retourner à Ville-Marie pour y faire inhumer leur compagnon d'armes.

Le 20 avril, fut célébré le service funèbre de Duval et des deux autres, devant toute la population du fort, au milieu du plus profond recueillement. L'église était remplie, et chacun ne pouvait s'empêcher de pleurer en voyant Dollard et ses seize compagnons agenouillés autour de la bière de leur frère d'armes et assistant pour ainsi dire à leurs propres funérailles en priant pour ceux qui ne les avaient précédés, là haut, que de quelques jours peut-être.

Après l'inhumation, les dix-sept braves déterminés plus que jamais à se dévouer pour le salut de la Colonie et de plus brûlant de venger la mort de trois de leurs frères, firent un adieu général à tous les colons comme s'ils ne devaient plus les revoir, et s'embarquèrent de nouveau avec une grande quantité de munitions.

Cette fois ils arrivèrent sans encombre jusqu'au bout de l'île de Montréal, où ils furent arrêtés huit jours par la grande quantité de glaçons que charriait le cours gonflé du St. Laurent. Cependant, comme dit la Relation de 1660, " le Sault St. Louis et les autres rapides " ne leur coûtèrent rien à passer: le zèle et l'ardeur " d'une si sainte expédition leur faisaient mépriser la " rencontre des glaces et le froid des eaux fraîchement " fondues, dans lesquelles ils se jetaient vigoureusement " pour traîner eux-mêmes leurs canots entre les pierres " et les glaçons. Ayant gagné le lac St. Louis qui est " au-dessus de l'île de Montréal, ils détournèrent à " droite, entrèrent dans la rivière qui mène aux Hurons " et allèrent se poster au-dessous du Sault de la Chaudière pour y attendre l'ennemi."

Ce fut le 1er. Mai 1660 que ces héros chrétiens arrivèrent au Long-Sault où ils trouvèrent fort à propos un retranchement construit l'automne précédent, par un parti de chasseurs Algonquins. Dollard ayant jugé la position excellente, y campa les siens, résolu d'attendre l'Iroquois à l'abri de ces murailles de pieux.

A peine y étaient-ils installés, qu'ils furent visités par trente-neuf Hurons sous les ordres d'un chef nommé Anahonta et trois Algonquins commandés par l'intrépide Miti8emeg. Ces Hurons et ces Algonquins nourrissant le même dessein que les Français, Dollard ne fit aucune difficulté à les admettre dans son camp pour partager avec les siens les périls et la gloire d'une aussi audacieuse entreprise.

Au bout de quelques jours d'attente, les sauvages qui allaient chaque matin à la découverte, vinrent signaler la venue de deux canots chargés d'ennemis armés en guerre. C'était l'avant-garde de trois cents Iroquois qui allaient rejoindre cinq cents autres déjà rendus dans les îles de Richelieu pour tomber ensuite tous ensemble sur Québec, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Sans perdre de temps, Dollard alla embusquer sa troupe à l'endroit qui lui parut le plus favorable au débarquement, et suivant ses prévisions l'ennemi vint en effet y attérir. A peine les canots avaient-ils touché le sable de la grève qu'une décharge meurtrière coucha par terre la moitié des Iroquois: malheureusement elle avait été trop précipitée, et les survivants eurent le temps de se jeter à la nage ou dans les bois pour avertir le gros de l'armée.

Celle-ci apparut tout-à-coup vers le soir.

Dollard et les siens fesaient alors leur prière, à genoux sur la terre nue, le ciel au-dessus de leur tête et les cataractes du fleuve mugissant à leurs pieds.

Le repas du soir cuisait près d'eux.

Ils n'eurent que le temps de rentrer en toute hâte dans le retranchement, laissant dehors leurs chaudières.

Puis l'on entendit une huée épouvantable, qui, grossie par le fleuve, alla rouler de forêt en forêt.

Après ce cri de guerre, les Iroquois se mirent à faire des décharges de mousqueterie qui n'entamaient que les pieux. Dollard et les siens y répondirent par un feu bien nourri qui entamait les Iroquois.

Enfin un capitaine Onnontagué s'avança seul à la portée de la voix, et apostrophant les assiégés, à la façon des héros d'Homère, il leur cria:

—Qui êtes-vous?

—Cent Français, Hurons et Algonquins venus au devant des Nez percés, répondit Dollard.

—Donnez-nous la paix jusqu'à ce que nous ayions tenu conseil, continua l'Iroquois.

—Dans ce cas, retirez-vous de l'autre bord de la rivière, fit Dollard qui voulait profiter de cette trève pour fortifier la palissade.

Mais au lieu de se retirer sur l'autre rive, les Iroquois se mirent à construire un retranchement en face de celui des Français.

De leur côté, ces derniers se fortifièrent autant qu'ils purent, en entrelaçant les pieux de branches flexibles, remplissant les interstices avec des pierres et de la terre, et se ménageant des meurtrières tout autour.

A peine avaient-ils achevé cet ouvrage que les Iroquois vinrent à l'assaut, mais ils furent repoussés avec perte.

Un deuxième assaut ne fut pas plus heureux.

Au troisième, Dollard avait fait garnir les pieux de son retranchement avec les têtes grimaçantes de quelques chefs tombés sous les balles françaises.

A cette vue les Iroquois ne se possédant plus de rage étaient courus aux canots des Français, des Hurons et des Algonquins, les avaient brisés pour en faire des torches et se précipitèrent, la flamme à la main, avec une aveugle furie, sur le retranchement pour le mettre en feu.

Mais ils furent encore repoussés, et la lueur sinistre de leurs torches au milieu de la nuit, n'éclaira que la chute des forcenés qui tombèrent pour ne plus se relever.

Alors les assiégeants se décidèrent à faire appeler les cinq cents Iroquois déjà campés dans les Iles du Richelieu, et en attendant ils se contentèrent de bloquer étroitement le réduit, ayant bien soin de se tenir à une distance respectueuse de ses mousquets.

***

Cependant les assiégés souffraient horriblement de la soif et de la faim. Il n'y avait point d'eau dans leur fort. De temps à autre ils faisaient une vigoureuse sortie pour aller en chercher, mais comme ils avaient perdu leurs chaudières, ils ne pouvaient en rapporter qu'en petite quantité dans des ustensiles de hasard.

De plus ils se trouvaient réduits à une ration de farine, et encore fallait-il faire de grands efforts pour l'avaler toute sèche.

Dans cette extrémité, ils parvinrent, à force de creuser, à faire sortir du sol un mince filet d'eau bourbeuse, tout-à-fait insuffisante pour un aussi grand nombre d'hommes.

Les Iroquois voyant cela, se mirent à crier aux Hurons et aux Algonquins de venir les joindre; qu'ils seraient bien reçus, que sinon ils s'exposaient à crever de faim et de soif avec ces chiens de français, ou à être passés au fil de l'épée et rôtis à petit feu aussitôt que le renfort qu'ils attendaient, serait arrivé.

A cette proposition, les lâches Hurons, excepté leur chef Anahonta, sautèrent par-dessus le retranchement.

Les Algonquins demeurèrent fidèles.

Cependant cette trahison infâme ne fit pas perdre courage aux assiégés; seulement elle donna aux assiégeants le secret de leur petit nombre.

Le cinquième jour, un épouvantable cri de guerre annonça l'arrivée des cinq cents auxiliaires, et quelques instants après fut livré contre le fort un assaut général.

Durant trois jours, et d'heure en heure, les barbares qui venaient se briser et mourir au pied de ces murailles de bois, répétèrent assaut sur assaut, et après chaque assaut les Français victorieux tombaient à genoux versant leur sang avec leurs prières.

Les Iroquois ne pouvant forcer le retranchement se mirent alors à abattre de gros arbres, espérant que leur chute pratiquerait une brèche; mais ce fut peine inutile.

Alors ils tinrent conseil, ne voulant pas croire qu'ils n'avaient affaire qu'à dix-sept Français, et se décidèrent à parlementer.

Mais Dollard et les siens, résolus de mourir, laissèrent avancer les parlementaires, et quand ils furent à portée, tuèrent les uns et blessèrent les autres.

Cette fois les Iroquois résolurent de périr à leur tour. Afin d'échapper autant que possible aux balles des Français, ils se firent des boucliers avec trois buches étroitement entrelacées à l'aide d'écorce, et se serrant ensuite l'un contre l'autre en portant devant eux ces boucliers, ils vinrent—avec une force irrésistible—se heurter contre les murailles ébranlées du retranchement, qu'il essayèrent d'escalader en montant les uns sur les autres. Mais les Français repoussaient à coup de hache et de sabre tous ceux qui dépassaient la hauteur des pieux ou bien leur fesaient sauter la cervelle à bout portant.

Dans cette terrible extrémité, Dollard jeta par dessus la palissade un baril de poudre avec une mèche enflammée, mais par malheur ce baril ayant rencontré une branche en l'air il retomba dans le fort où il sauta, ce qui fit que la plupart des Français eurent le visage et les mains brûlées ainsi que les yeux aveuglés par des tourbillons de fumée.

Les Iroquois profitant de ce malheur parvinrent à renverser la porte du fort, et y entrèrent comme une mer furieuse qui a rompu ses digues.

Le brave Dollard fut massacré presqu'en même temps que la porte cédait. Quant aux autres survivants, ils se défendirent avec une telle furie que les sauvages ne firent pas de prisonniers.

Trois Français sur le point de mourir furent jetés au feu. Un quatrième qu'on médicamenta fut tourmenté affreusement.

Mais cette vengeance était insuffisante pour les Iroquois qui avaient perdu le tiers de leur armée. Elle retomba dans toute sa furie sur les lâches transfuges. Les trente-neuf Hurons furent distribués dans les différents bourgs, où on les tailla en grillades.

Leur trahison méritait cette récompense.

***

Le 8 Juin 1660, à minuit, une chaloupe dépêchée par M. de Maisonneuve vint annoncer à Québec l'héroïque dévouement de Dollard et de ses braves, et la retraite des Iroquois.

A cette grande et heureuse nouvelle, la ville qui depuis cinq semaines n'avait eu de repos ni le jour ni la nuit, tant pour se fortifier que pour sa garde, commença à respirer. Bientôt éclata partout une joie aussi profonde que la terreur avait été désordonnée, et dans toutes les églises on chanta des *Te Deum*.

***

Si plus tard la patrie reconnaissante élevait un monument à ces martyrs, il serait à souhaiter que l'on inscrivît leurs noms, en lettres d'or, sur un socle de marbre ou d'airain.

On pourrait les placer de la manière suivante:

Dollard des Ormeaux,

Jacques Brassier,	Louis Martin,
Nicolas Tillemont,	Christophe Augier,
Jean Tavernier,	Etienne Robin,
Laurent Hebert,	Jean Valets,
Alonié Delestres,	René Doussin,
Nicolas Josselin,	Jean LeCompte,
Robert Jurée,	Simon Grenet,
Jacques Boisseau,	François C.u s.n.

Ces noms glorieux, ces noms désormais immortels dormiraient peut-être encore dans la poudre de notre Greffe, si M. l'abbé Faillon, de la maison de St. Sulpice—cet homme illustre d'une si profonde science ne les en eût en quelque sorte exhumés, après deux siècles d'oubli.

Si personne d'entre vous, Messieurs, n'ignore la tâche immense que s'est imposée M. l'abbé Faillon, en écrivant l'histoire de notre pays, personne n'a peut-être été mieux à même que moi d'apprécier avec quel rare talent, quelle patience, quel dévoûment, M. l'abbé Faillon travaille à parachever son œuvre.

A l'heure même où je parle, peut-être est-il encore à la bibliothèque du Vatican, entouré d'archives et d'in-

folios, recherchant avec ardeur une date ou l'éclaircissement d'un fait.

Ai-je besoin de vous dire, Messieurs, que les recherches dont le travail que je viens de vous lire fait suffisamment preuve, ne m'appartiennent point ?

Honoré de l'amitié et de la confiance de M. l'abbé Faillon, j'ai appris l'histoire de ce pays en écrivant sous sa dictée.

Aujourd'hui je n'ai fait que mettre en ordre des souvenirs et des notes, et je suis heureux, je dirai plus, je suis fier d'avoir l'honneur d'être en quelque sorte le héraut, le précurseur de cette œuvre monumentale qui aura nom " l'histoire du Canada par l'abbé Faillon " et dont cette étude n'est qu'une simple feuille détachée.

La Misère cherchant Fortune.

Au milieu d'un pauvre village
La Misère passait, cherchant où se loger.
Elle marchait d'un pas léger
Malgré le poids de son grand âge,
Portant allègrement ses sordides haillons
Et le fardeau plus lourd de six mille saisons.
On sait hélas ! que d'ordinaire
De logis en ce monde elle ne manque pas,
Et son premier hôte ici-bas
Fut Adam, notre premier père.
A ses fils désolés s'attachant pas à pas,
Depuis lors elle court la terre,
Empoignant de ses longues mains
Et de ses doigts crochus étreignant les humains.

Elle s'en allait donc, la vieille meurtrière,
De maison en maison, de chaumière en chaumière,
Cherchant où s'installer, ne fût-ce qu'une nuit :
Car du seuil visité par l'hôtesse fatale
Le bonheur effrayé détale,
Et souvent pour jamais s'enfuit.
Elle aperçoit d'abord une pauvre cabane
Qu'une vigne entourait, qu'ombrageait un platane ;
L'arbre était sans verdure et la vigne sans fruit.
" Bon ! dit-elle, on pourrait loger ici peut-être ;
Mais avant que d'entrer, voyons par la fenêtre."
Elle dit et regarde : une femme chantait,
Caressant un enfant joufflu qu'elle allaitait.
A côté, le mari, gaillard au fier visage,
Poussait vaillamment son ouvrage.
Tout reluisait aux yeux dans cet humble ménage :
Certes, ce n'était pas de l'or ;
Non, mais la propreté, c'était là leur trésor.
" Ce que je vois ici ne me dit rien qui vaille,
Grommela la Misère entre ses vieilles dents.
On est propre, on chante, on travaille ;
Je n'ai rien à faire céans."

Il n'en fut pas de même à la maison voisine.
Sur une table de cuisine
Un gros homme accoudé dormait.
Près de son verre plein qu'en ronflant il tenait,
Etait une bouteille vide.
Il avait l'air malpropre, insolent et stupide.
Des enfants mal peignés dans un coin se roulaient,
Criant, se culbutant, faisant ce qu'ils voulaient.
La mère cependant, coquette et paresseuse,
Ecoutait d'un galant la complainte amoureuse.

En voyant ce tableau qui réjouit ses yeux :
" Pour le coup, se dit la Misère,
Je n'ai que faire ailleurs et voici mon affaire."
Elle entre, elle s'avance et de ses doigts hideux
Saisit l'homme par les cheveux.
" Allons, réveille-toi, dit-elle,
Ivrogne, fainéant, assez dormir, c'est moi ! "
Le malheureux se dresse et tout blême d'effroi :
" Qui donc es-tu ? dit-il en tremblant.—Je suis celle
Que le travail écarte et que le vice appelle,
Et je viens m'établir chez toi.
La paresse est ma sœur, le plaisir est mon frère,
Et je m'appelle la Misère ! "
Elle dit, et riant, de ses longs doigts l'étreint,
Souffle dans le foyer sur le feu qui s'éteint,
Vide armoires, buffets, ainsi que l'escarcelle,
Brise les meubles, la vaisselle,
Et touchant de sa main la mère et les enfants,
En dégoûtants haillons change leurs vêtements.
Alors, les poussant vers la porte :
" Allons, marchons, vous me ferez escorte,
Et j'espère que désormais
Nous ne nous quitterons jamais.
Le travail seul sur moi l'emporte ;
Et toujours avec vous je serai la plus forte ! "
Ainsi dit la Misère, et du pied, de la main,
Les chassant devant soi, poursuivit son chemin.

Cte. A. de Ségur.

L'EMPLOI D'UNE SOIREE. (*)

Le jour tombe, et à mesure que la nuit s'avance, s'augmente la rigueur du froid. Plus de verdure aux arbres, plus de fleurs dans la prairie, plus de chants dans le bocage ; c'est le règne de l'hiver.

L'hiver règne, et avec lui le froid et la gelée. Un manteau de neige couvre au loin la terre, une neige pénétrante, qui éblouit la vue, qui glace le corps. Malheur à celui qui n'a pas d'abri par un temps pareil !

Le jour tombe, la nuit s'avance, et cependant un homme marche dans la campagne d'un pas lent et assuré. C'est l'archevêque de Cambrai, Fénélon. Tout le jour les soins de son diocèse l'ont retenu, et les heures du soir lui ont seules apporté quelque liberté.

Il est sorti de la ville ; il marche sans but, songeant à son élève bien-aimé, le petit-fils du Roi, à son livre de *Télémaque*, songeant aussi aux chers enfants de son diocèse, songeant surtout à Dieu ; et dans les rigueurs de l'hiver, adorant encore une de ses volontés.

Et il avance en répétant ces paroles de David : " *Seigneur, les feux et la grêle, la neige, la glace et le souffle des tempêtes obéissent à votre voix.*"

Mais des plaintes s'élèvent soudainement non loin de lui et appellent son attention ; il se dirige vers le lieu d'où lui semblent venir des paroles mêlées de gémissements.

Sur une pierre, au bord du chemin désert, un jeune homme est assis. Son costume est celui d'un paysan ; ses traits indiquent la douleur ; ses membres sont vigoureux, mais son attitude marque la fatigue et l'accablement.

Fénélon l'aborde :

—" Vous semblez bien abattu, mon ami. Qu'avez-vous donc ? quelle est la cause de votre douleur ? "

Le jeune homme répond en pleurant :

—" Hélas ! monsieur l'abbé, j'ai bien sujet de me désoler, Blanchette, notre chère Blanchette est perdue ! "

(*) A la page 296 du Vol. II de l'*Echo*, nos lecteurs trouveront le même trait rapporté en vers par Andrieux.— Red.

—" Qu'est-ce donc que cette Blanchette ? serait-ce votre sœur ?

—Ma sœur ? oh ! non, grâce à Dieu ! Blanchette est notre vache.

—Une vache ! il ne faut pas ainsi vous chagriner pour si peu.

—Oh ! monsieur, ne parlez pas ainsi de notre pauvre Blanchette !

" Si vous saviez ce qu'elle est pour nous ? Nous sommes pauvres, et elle est notre fortune. Son lait nous a tous nourris. Elle est une personne de plus dans notre famille, et nous l'aimons tant, notre pauvre Blanchette !

" S'il avait fallu la vendre pour vivre, nous n'aurions pu nous y résoudre. Et puis elle nous était si fort attachée ! Elle nous connaissait tous, et quand elle voyait venir mes frères, ses grands yeux devenaient si doux, et elle léchait nos mains quand nous lui portions sa nourriture.

" Aujourd'hui, elle est sortie de l'étable, quand nous étions tous absents. Peut-être quelqu'un l'aura-t-il volée, car elle ne serait pas partie d'elle-même. Tout le jour je l'ai cherchée, sans pouvoir la retrouver. Ma pauvre Blanchette !

" Elle était si jolie, avec son poil blanc et lustré, marqué de taches noires, ses cornes si égales, et le ruban que nous avions mis à son cou."

—" C'est bien, mon ami ; mais prenez courage. espérez. Peut-être n'est-elle qu'égarée, peut-être pourra-t-on vous en procurer une autre.

—Merci, monsieur l'abbé. Ma mère, mes frères et moi, jamais nous ne pourrons en avoir une autre comme elle, ni l'aimer autant. Une autre ce ne serait plus notre Blanchette.

—Où demeurez-vous, mon enfant ?

—Là-bas, au prochain village, dans l'une des premières maisons. Mais pourquoi cette question ?

—Parce que, si j'en ai l'occasion, j'irai voir bientôt votre mère. Comment l'appelez-vous ?

—Aurélie Delplanques, nous n'avons plus de père, et c'est moi qui travaille pour la famille. Mais notre Blanchette est perdue, qu'allons-nous faire maintenant ? "

L'ombre s'épaissit ; l'archevêque s'éloigne et reprend la route de Cambrai. Il songe, en revenant, aux misères du pauvre, à cette affection touchante pour une créature sans raison, au chagrin de cette famille.

La nuit est venue. Dans le lointain, on aperçoit briller des lumières, les lumières de la ville.

Tout-à-coup, près de la route et dans le fossé qui la borde, Fénélon entend quelque bruit, il s'approche, il voit un objet qui se détache en ombre sur la blancheur de la neige ; il approche encore et distingue une vache, tombée dans le fossé et qui n'en peut ressortir.

A sa couleur, au ruban qui lui entoure le cou, il reconnaît Blanchette, celle que pleurait le jeune homme.

La nuit est venue, le vent souffle et du ciel tombent silencieusement d'épais flocons de neige, se joignant à la neige qui déjà couvre le sol. Il fait froid et mauvais dehors.

Oh ! qu'il fait bon alors dans l'intérieur des maisons, qu'égaie une vive lumière près du foyer pétillant, quand la neige bat en dehors les carreaux, contre lesquels le roitelet vient tristement frapper du bec, pour demander un abri !

Mais Fénélon ne songe point au froid qui le gagne, ni à l'ombre qui le couvre. Une seule pensée est la sienne ; rendre Blanchette à ses maîtres, voilà ce qu'il veut, voilà ce qu'il fera.

Il saisit le ruban qui entoure le cou de l'animal ; de son bâton il frappe doucement Blanchette, en même temps qu'il la tire avec l'autre main, et il fait si bien, l'excitant de la voix et du geste, l'aidant de ses efforts, qu'elle se redresse, et, après quelques essais inutiles, la voilà enfin hors du fossé, la voilà sur la route.

Revenant alors sur ses pas, Fénélon reprend avec elle le chemin du village ; l'animal le suit docilement et semble comprendre ce qu'il veut faire.

La pierre où s'était assis le jeune homme est vide maintenant. L'évêque poursuit sa marche ; il va dans la neige, il va dans la nuit. Quelques pas encore, et il atteint les premières maisons du village.

Des gémissements qui sortent de l'une de ces maisons lui indiquent le but qu'il veut atteindre. Il arrive, il frappe, et le jeune homme qu'il a déjà vu s'élance sur le seuil.

—" Ah ! c'est vous, monsieur l'abbé ! Déjà !....... ah ! mon Dieu ! Blanchette est avec vous ! Blanchette ! Blanchette !"

A ce cri, tous se précipitent hors de la maison ; on entoure l'évêque ; les enfants se pressent autour de Blanchette ; ils la caressent, ils l'embrassent, et l'animal par ses regards, semble prendre sa part de leur joie.

—" Ah ! monsieur l'abbé, c'est vous qui nous la rendez ! Comment l'avez-vous trouvée ? comment la ramenez-vous ?

Les voisins accourent au bruit des voix et des exclamations de joie. Quelques-uns d'entre eux, qui l'ont vu à Cambrai, reconnaissent leur archevêque dans ce prêtre inconnu qui est au milieu d'eux ; et c'est alors un concert de bénédictions qui arrache des larmes à Fénélon.

Celui-ci veut leur parler, mais l'émotion qui les remplit tous l'a gagné lui-même ! et c'est en les bénissant et en priant Dieu pour eux tous qu'il répond d'abord à leurs remerciements.

L'heure marche toujours ; s'arrachant enfin du milieu d'eux, Fénélon veut regagner Cambrai.

—" Mais vous n'y songez pas ! Par ce temps, par cette neige affreuse......

—Oui, mes enfants, mais il le faut ; on s'étonnerait de mon absence, peut-être est-on déjà inquiet de ne pas me voir à Cambrai."

Alors tous veulent escorter l'évêque. Des torches sont allumées ; des branches enduites de résine, des lanternes éclairent l'obscurité de la nuit, et tout le village s'achemine vers la ville sur les pas du saint pasteur.

Vienne ensuite le jour ; vienne le soleil ; revienne le printemps ; ils ramèneront de brillants spectacles ; mais rien ne vaudra le cortége triomphal qu'aura vu cette nuit ; le cortége de la reconnaissance faisant fête à la charité.

GIUSEPPE CARMELE.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO
DU
CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 2 Mai 1864.** **No. 9.**

CHRONIQUE.

C'est avec un regret bien vif et bien sincère que nous annonçons aujourd'hui la mort de Messire Jos. Comte, Prêtre du Séminaire de St. Sulpice, à Montréal. Nous avons cru qu'il était de notre devoir de rendre hommage à sa mémoire en recueillant tous les détails que nous pouvions nous procurer sur sa vie et en les publiant. Nos lecteurs trouveront plus loin le résultat de ces recherches et nous espérons que cette notice biographique sera lue avec intérêt.

Mardi dernier, le Cercle Littéraire donnait, au Cabinet de Lecture Paroissial, une séance scientifique et littéraire. M. U. E. Archambault, le président actuel de cette société, commença les procédés en rendant compte des travaux accomplis pendant l'année précédente. Il ressort évidemment de cette communication officielle que le zèle des membres du Cercle Littéraire n'est point refroidi, et que ces messieurs poursuivent avec ardeur et avec fruit le cours de leurs études importantes et utiles. Nous nous proposons de publier ce compte-rendu dans notre prochain numéro. En attendant, nous nous joignons à M. Archambault pour inviter tous les jeunes gens instruits de Montréal à faire partie de cette société.

M. D. H. Senécal monta ensuite à la tribune. Il annonça à l'auditoire qu'il avait entrepris de faire une série de lectures sur l'Histoire du Droit. M. Senécal a divisé son sujet en quatre parties comprenant: la législation de Moïse, le Droit Romain, l'ancien droit français et le droit actuel de ce pays. Les trois premières parties forment une introduction à l'histoire de notre droit: elles ont été le sujet de cette première lecture. M. Senécal possède bien les matières qu'il traite et sait les exposer clairement; son style est riche et approprié.

Le récit de la défense héroïque du fort de Verchères, a aussi beaucoup intéressé l'auditoire. M. Choquet en était à son début. Nous le félicitons de son succès et nous l'encourageons à persévérer dans ses efforts; car il a du talent et du mérite.

Le directeur du Cabinet de Lecture Paroissial se propose de donner prochainement un grand concert, au profit de cette institution. Nous ne faisons pas de réclame, car tout le monde connait l'importance de cette œuvre.

Nos compatriotes d'origine britannique, auxquels s'étaient associés les citoyens des autres origines, ont célébré avec éclat, par tout le pays, le 300e anniversaire de la naissance de Shakespeare.

Nous avons reçu le prospectus d'un nouveau journal, "*Le Nord*," qui doit être publié à Ste. Scholastique. Cette feuille repousse tout esprit de parti. Nous espérons qu'elle persévérera dans cette détermination et qu'en récompense de ses bonnes intentions elle aura une vie longue et honorable.

Les journaux américains nous apprennent que le Rév. Dr. McCloskey a été nommé Archevêque de New-York et le Rév. Dr. Spaulding Archevêque de Baltimore.

Par un décret impérial, en date du 12 mars dernier, M. E. Masseras, principal rédacteur du *Courrier des Etats-Unis*, a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. La date du brevet se trouve coïncider avec le onzième anniversaire du jour où M. Masseras a pris la direction de ce journal.

L'Union américaine ne paraît pas devoir être reconstituée de sitôt: tout, au contraire, semble annoncer que le Sud triomphera.

Depuis le commencement de la guerre jus-

qu'au 1er. de septembre dernier, les pertes des confédérés sur tous les champs de bataille ont été de 28,147 morts, 99,459 blessés et 89,859 prisonniers. La maladie leur a enlevé 130,000 hommes. Ainsi, leur perte totale pendant les trois années de la guerre jusqu'au 1er. sept. a été de 347,465 hommes.

De leur côté, les fédéraux, durant le même laps de temps, ont perdu dans les batailles 262,780 hommes, dont 40,966 ont été tués, 132,745 ont été blessés et 89,069 ont été faits prisonniers. En outre, 290,000 hommes leur ont été enlevé par la maladie. Ainsi, leur perte totale s'élève à 552,780 hommes. Ils ont donc perdu 205,315 hommes de plus que les confédérés.

Les derniers revers des troupes fédérales augmentent encore les avantages des confédérés. S'il faut en croire les rapports qui viennent de paraître dans tous les journaux, l'armée du Nord aurait perdu à la défaite très peu plaisante de Pleasant Hill, 2,000 soldats et à la bataille livrée entre Kirby Smith et Banks 14,000 hommes.

On dit qu'il existe dans les Etats du Nord-Ouest une vaste conspiration qui n'attend qu'une occasion favorable pour éclater. Le but de cette conspiration serait encore le démembrement de l'Union américaine.

Enfin, il est bien constaté que les ressources pécuniaires de nos voisins sont épuisées. Les troupes n'ont pas reçu leur solde depuis le mois d'octobre, et le coffre est vide. La banqueroute est donc arrivée et bientôt elle sera proclamée par tous les Etats de l'Union. Déjà, l'Etat de New-York, a ouvert la voie à la fraude publique en décrétant que l'intérêt de sa dette serait payé à l'avenir suivant le cours des *greenbacks*; c'est là, pour aujourd'hui, une perte sèche de 50 par cent qui devra être supportée par les créanciers.

Les dernières nouvelles reçues de Vera-Cruz annoncent que la situation générale du Mexique s'améliore tous les jours. La circulation se rétablit, les bandits disparaissent et le commerce prend une nouvelle activité. L'empereur est attendu avec impatience.

Maximilien n'est pas parti pour le Mexique, le 28 de Mars dernier, à cause de certaines difficultés survenues entre lui et son frère, l'empereur d'Autriche. Celui-ci exigeait de Maximilien une renonciation formelle au trône d'Autriche dans le cas où il deviendrait habile à lui succéder. Ces difficultés ont été aplanies et le nouveau souverain devait s'embarquer, le 12 Avril, pour venir prendre possession de son trône.

Les cours de Rome, de France, de Londres, Vienne, Berlin, St. Petersbourg et Madrid ont résolu de reconnaître l'empereur du Mexique, aussitôt après son couronnement.

Deux ministres anglais, le duc de Newcastle et le trop célèbre Stansfeld, ont résigné. C'est l'Honorable Edward Cardwell qui succède au duc de Newcastle comme ministre des colonies.

Le protocole, qui met fin au protectorat de l'Angleterre sur les Iles Ioniennes, a été signé, à Londres, le 2 avril.

Garibaldi est débarqué à Southampton, le 3 Avril. Le maire de la ville l'a reçu officiellement et le peuple est dans l'enthousiasme. Lord Palmerston devait lui donner un banquet. Voici comment *Le Monde* apprécie ces démonstrations: "Somme toute, c'est l'Angleterre officielle qui va au devant du général, qui s'apprête à le recevoir avec des pompes royales, et qui témoigne ainsi de sa haine pour l'Eglise Catholique, de sa haine pour la France, dont l'aventurier italien a tant de fois insulté le souverain et les soldats. Tout cela est significatif, et permet de juger à sa juste valeur une adresse signée en ce moment par d'honnêtes anglais qui veulent protester de l'horreur que leur inspirent Mazzini et ses amis."

A propos de Mazzini, nous apprenons qu'il a été condamné, par contumace, le 30 Mars dernier, à la déportation et solidairement aux frais du procès avec Greco et les autres conspirateurs italiens.

Le 28 de Mars, les Prussiens ont essayé d'enlever Duppel à l'assaut; mais, après un combat, qui a duré cinq heures, ils ont été forcés de retraiter.

Les Allemands ont aussi bombardé Sonderberg, mais sans résultat.

On parle d'une conférence entre les grandes puissances pour le règlement de la question Dano-Allemande.

Des dépêches de la frontière moldo-valaque, annoncent qu'une insurrection polonaise s'organise de ce côté et que l'on craint à chaque instant de la voir éclater.

Notice Biographique

de Messire Joseph Comte, prêtre du Séminaire de St. Sulpice.

La mort frappe autour de nous, à la porte des grands, à la porte des petits; dans les rangs des ministres du sanctuaire, et parmi le troupeau confié à leurs soins. En passant elle semble dire à ceux qui restent: "Tenez-vous prêts, demain je reviendrai plus foudroyante que l'éclair, et votre tour sera plus tôt peut-être que vous ne pensez."

En moins d'un an, le Séminaire vient de perdre deux de ses membres les plus anciens. En moins de quinze jours, le clergé de ce diocèse a perdu deux de ses vénérables prêtres, M. Brunet, curé de Ste. Rose, pasteur vénéré et digne de tout éloge, dont nous regrettons de ne pouvoir offrir une Biographie détaillée, et M. Comte

Procureur du Séminaire qui fera l'objet de cette notice.

Au pied de la côte Castonguay, sur cette partie du faubourg St. Laurent qu'occupe aujourd'hui la rue St. Philippe, vers le milieu de cette rue, s'élevait à la fin du siècle dernier une jolie maison en bois que l'on peut voir encore. Là, demeurait feu Joseph Comte dit Aimé, ouvrier charpentier recommandable par sa vertu et sa probité. Il avait épousé Marie Boulardier d'une honorable famille de ce pays.

C'est de ce mariage et dans cette maison qu'est né, le 4 juin 1793, le Révérend Joseph Comte, Procureur de la Communauté des prêtres de St. Sulpice, dont nous pleurons encore la mort.

Il fréquenta fort jeune cette petite école bien connue des anciens, tenue par le bon père Lussette qui a formé un peu rudement peut-être, mais à coup sûr très-chrétiennement, un bon nombre de nos vénérables prêtres de Montréal et beaucoup de nos meilleurs concitoyens.

Joseph Comte s'y distingua entre tous ses compagnons par une excellente conduite, une assiduité remarquable et une très-grande facilité pour apprendre tout ce qu'on lui enseignait.

Ce talent naissant attira l'attention de M. Boussin, professeur au collége de Montréal, qui engagea son père à lui faire commencer un cours de latin et se fit son protecteur dévoué.

Le collége comptait alors pour professeurs plusieurs de ces héroïques confesseurs de la foi, qui exilés les uns en Espagne, les autres en Italie, passèrent ensuite au Canada où ils abordèrent les uns en 1794, et les autres en 1796. (1)
La vue de ces hommes recommandables autant par leurs talents que par leurs vertus et leurs souffrances, fit sur l'âme du nouvel écolier une impression profonde qui ne s'effaça jamais, et devint le germe de cette pensée du sacerdoce auquel il aspira dès lors et dont il devait être un jour revêtu.

(1) Noms des prêtres de St. Sulpice arrivés à Montréal de 1793 à 1796.

C. M. Le Saulnier, arrivé à Montréal le 24 juin 1793, mort le 6 février 1830.

G. M. de Garnier Des Garets arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 3 octobre 1802.

F. M. Robin, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 29 février 1804.

A. A. Molin, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 21 septembre 1811.

C. Rivière, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 10 juillet 1820.

J. H. A. Roux, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 7 avril 1831.

A. Malard, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 23 novembre 1832.

F. J. M. Humbert, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 4 février 1835.

A. Sattin, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 23 juin 1836.

J. L. Melchior Sauvage de Chatillonet, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 6 septembre 1841.

J. B. Thavenet, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794 mort le 16 décembre 1844.

P. Nantel, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794

A. Hondet, arrivé à Montréal le 21 janvier 1796, mort le 7 avril 1826.

J. B. J. Chicoisneau, arrivé à Montréal le 8 septembre 1796, mort le 28 février 1818.

C. B. Jouaën, arrivé à Montréal le 24 octobre 1796, mort le 30 janvier 1806.

J. G. Roques, arrivé à Montréal le24 octobre 1796, mort le 3 mai 1840.

Les trois premières années il fut externe, ensuite il remplit les fonctions de *lecteur* au Séminaire. Sa régularité était exemplaire et a laissé les plus touchants souvenirs dans le cœur de ses frères et de sa sœur près desquels il exerçait déjà un petit apostolat, leur apprenant à réciter très-distinctement leurs prières en latin et les évangiles du dimanche.

Son heureuse mémoire, sa pénétration d'esprit, son amour de l'étude lui rendaient le travail extrêmement facile. Quoiqu'il perdit, chaque jour, un temps considérable dans ses courses de la maison au collége, ses devoirs étaient toujours achevés et remplis avec application. Les matières les plus ardues paraissaient ne lui coûter aucune peine; ses condisciples y trouvaient mille difficultés, et chemin faisant, il les résolvait avec une si étonnante facilité, " que l'étude pour lui, disait un de ses amis, ne semblait qu'un jeu."

Il dominait dans toutes les facultés, et particulièrement dans l'étude des mathématiques. Aussi, chaque concours annuel était-il pour lui un jour de triomphe: il revenait à la maison paternelle couvert de lauriers et chargé des premiers prix.

Cœur profondément sensible, sous une écorce un peu rude, il conserva pour les soins et le dévouement de ses maîtres une reconnaissance qui ne se démentit jamais, et ne fit que croître avec l'âge; et ce fut peut-être ce sentiment, la vertu des grandes âmes, qui lui inspira la pensée de se donner pour la vie à une Maison à laquelle il devait tout ce qu'il était.

Il entra en Théologie en 1812, et ne se fit pas moins remarquer par ses succès dans les études sacrées que dans les études profanes. La solidité et la justesse de son jugement trouvèrent des charmes dans l'étude des dogmes profonds et sublimes de la religion. Il y puisa cette foi vive qui l'a toujours caractérisé, et qui se manifesta pendant sa vie par un grand respect pour tout ce qui tenait au culte divin, et, dans ses derniers instants, par une vive crainte des jugements de Dieu unie à une confiance très-grande en sa miséricorde.

Dans l'étude de la morale, il puisa cet esprit éminemment pratique qui en fit un excellent directeur des âmes et un casuiste habile que l'on pouvait consulter dans les cas les plus difficiles, et aux décisions duquel on pouvait se confier en toute assurance.

L'application qu'il donnait aux études sacrées ne l'empêchait point de remplir au collége les fonctions de professeur. Il enseigna successivement pendant trois ans, dans les classes d'Eléments, de Syntaxe et de Méthode.

Il échangea, en 1815, cette dernière chaire pour celle de théologie qu'il remplit pendant cinq ans. Son enseignement était élémentaire, clair et méthodique: c'est sous sa direction que se sont formés les vénérables Messieurs Bonin et Aubry du diocèse de Montréal et M. L. Gingras du séminaire de Québec, etc., etc.

Les soins du professorat lui laissaient encore assez de temps pour donner son attention et les plus grands soins à une affaire qui devait être la plus solennelle de sa vie. Il se préparait en ce temps au sacerdoce, avec toute la ferveur d'un cœur rempli de foi, de zèle et de dévouement. Le jour qu'il avait tant souhaité arriva. Le 10 août 1817, Monseigneur Plessis lui imposa les mains dans l'Eglise de la paroisse de St. Philippe et lui donna place parmi les princes du peuple chrétien. Ce jour ne s'effaça pas de sa mémoire; il en renouvelait

chaque année la fête, et il conçut alors une si haute idée de la dignité à laquelle il avait été élevé, un sentiment si profond de son indignité et une crainte si révérencielle pour ses augustes fonctions qu'il tremblait parfois de monter à l'autel.

***

Le temps était venu pour M. Comte de faire un dernier choix, qui devait avoir la plus grande influence sur toute sa vie, et le mettre dans une position, où il pourrait le mieux faire ressortir tous les talents dont il était doué.

Son attrait le portait vers la vie de communauté; la reconnaissance et l'amour de l'étude l'attiraient à St. Sulpice. Un autre motif plus pressant encore était son zèle pour la formation du clergé. Cette pensée l'occupa constamment et le domina entièrement les dix dernières années de sa vie; aussi employa-t-il l'influence et les ressources qu'il possédait à faire prospérer l'œuvre du Grand-Séminaire, et en mourant, il lui légua tout ce qui lui appartenait et fonda quelques bourses en faveur des ecclésiastiques pauvres.

L'année qui suivit sa promotion au sacerdoce, il demanda donc son entrée au Séminaire. M. Roux qui en était Supérieur l'accueillit avec joie. Cet homme éminent et doué d'une grande pénétration avait deviné tout le mérite de ce nouveau confrère; " Ce jeune Comte, disait-il, avec complaisance, est capable de remplir tous les emplois de la maison."

En 1820, M. Rivière, professeur de rhétorique au collége, mourut, laissant une réputation de science et de vertus justement méritée et plusieurs ouvrages élémentaires fort estimés. On était au mois de juillet, les vacances étaient proches: M. Comte fut nommé pour le remplacer jusqu'à cette époque, et il le fit avec distinction.

Il revint au mois de Septembre à la paroisse, exerça les fonctions de sous-procureur sous M. Bourneuf et sous M. Bédard. A la mort de ce dernier arrivée en 1825 il fut nommé lui-même procureur, charge qu'il a remplie jusqu'à la fin de sa vie et durant l'espace de 39 ans.

De toutes les charges de la Maison de St. Sulpice, après celle de Supérieur, celle de procureur est sans contredit la plus importante et la plus difficile.

M. Comte entrait à la procure à une époque où les droits de propriété du Séminaire justement acquis par des sacrifices énormes, durant près de deux siècles, étaient fortement contestés.

On ne voyait pas de bon œil une corporation religieuse en possession d'aussi vastes domaines; et quoique St. Sulpice n'employât ses revenus qu'à favoriser le progrès de la religion, de l'éducation, de la charité et le développement d'une Cité qui n'est peut-être la première du Canada que parceque le Séminaire a géré sagement ses biens, plusieurs cependant se seraient peut-être réjouis de l'en voir injustement dépossédé.

Aux difficultés que suscitaient les intérêts divers d'origine et de religion, vinrent se joindre les démêlés avec le gouvernement, les troubles politiques, et mille questions légales, soulevées au Parlement, dont les complications demandaient une rare prudence et un tact exquis, pour être abordées sans soulever contre l'administration d'une maison ecclésiastique les haines et les tempêtes.

Ajoutez à tous ces embarras, ceux qui naissaient de l'état de la législation sur la propriété foncière en Canada, et qui demande tant de discernement dans son application journalière.

Telle, et plus difficile encore que nous ne pouvons le dire, a été la période que M. Comte a dû traverser; et tous savent avec quel succès il a rempli cette longue et pénible carrière, et comment pendant tout ce temps il a su se concilier l'estime et la vénération de tous les partis.

Son premier soin, en entrant en charge, fut d'étudier à fond les lois et les coutumes qui règlent les droits de propriété. En peu de temps il en acquit une connaissance parfaite et passa pour l'homme qui, dans ce pays, en possédait la science et l'intelligence la plus complète. Les Jurisconsultes les plus éclairés et en particulier Sir H. LaFontaine venaient souvent le consulter. Ses décisions étaient des oracles; elles avaient presque force de loi. Voici un trait qui peut faire apprécier sa supériorité en pareille matière: nous le rapportons tel qu'il nous a été raconté.

Un procès était en Cour. Juges et Avocats se trouvaient dans le plus grand embarras, tant la chose était obscure et compliquée. Un jeune membre du barreau, plein de talent, présente enfin au Président un mémoire où toute la cause était mise en lumière.

" Monsieur, lui dit le juge, après l'avoir lu attentivement, je connais et j'estime beaucoup votre talent, mais ce travail demande une plus grande expérience que la vôtre."

" Il est vrai, répondit le modeste avocat, il faut rendre à chacun ce qui lui appartient: Ce Mémoire est de Monsieur Comte."

Outre cette science de la loi, le Procureur de St. Sulpice apporta dans son emploi une entente parfaite des affaires, une largeur de vue, une prévoyance, une pénétration qui le conduisaient à la solution des plus grandes difficultés avec un à-propos et une sagesse que les plus habiles admiraient.

Aussi pour ceux qui le connaissaient il leur suffisait de voir sa signature apposée au bas d'un contrat pour être assurés que tout y était parfaitement ordonné, que c'était une œuvre achevée, sur laquelle il n'y avait pas à revenir.

C'est à lui et au vénérable M. Quiblier, de sainte et noble mémoire, que le Séminaire est redevable de la Charte-Royale qui, en 1840, confirma ses droits. Ces deux hommes étaient faits pour se comprendre; l'un et l'autre étaient doués de qualités éminentes. Ils s'estimaient et s'aimaient réciproquement, se comblant de prévenances, étant heureux de travailler d'accord au succès de l'œuvre importante qui leur était confiée. Pendant le temps qu'ils vécurent ensemble, ils se conservèrent une amitié que ni la séparation la plus douloureuse, ni la mort ne purent rompre.

Cette estime et cette amitié que M. Comte mérita de M. Quiblier, il les obtint encore de ses successeurs.

Plus tard, se présenta la loi de la Tenure-Seigneuriale. Par les conseils de son procureur, le Séminaire conserva les vieilles traditions de justice, de libéralité et de désintéressement qui lui ont mérité les éloges les plus sincères de la part de nos concitoyens de toute origine.

On n'ignore pas d'ailleurs avec quelle noblesse de sentiment M. Comte accueillait les censitaires. Le plus bel éloge, à ce sujet, serait de raconter comment les affaires se traitaient aux manoirs de l'Assomption

et de la Belle-Rivière, où il se rendait chaque année pour collecter les rentes.

Il y arrivait à jour fixe : on le recevait comme un père : " notre seigneur est arrivé," disaient les habitants, et l'on s'acheminait gaiement vers le manoir de toutes les parties de la seigneurie. Chacun était heureux de le revoir, et les pauvres retrouvaient en lui une providence.

En entrant, le censitaire allait prier devant l'autel de la chapelle, et passait ensuite à l'*office ;* malgré tous les intérêts qui étaient en jeu, les comptes se réglaient amicalement et avec une telle paix, dit un témoin oculaire, " que j'en étais dans l'admiration, car il ne s'y disait pas une parole plus haute l'une que l'autre."

Son talent dans le maniement d'affaires si délicates, permit au Séminaire de conduire à bonne fin les plus vastes entreprises.

C'est pendant le cours de sa longue administration que s'élevèrent cette magnifique basilique de Notre-Dame et tant d'églises sur tous les points de la paroisse, qui font l'orgueil de notre Cité ;

Ces nobles constructions du grand séminaire où plus de cent ecclésiastiques se préparent chaque année au sacerdoce ;

Ces vastes écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne et des Sœurs de la Congrégation où près de dix mille enfants du peuple reçoivent l'éducation gratuite ;

Ces maisons de refuge qui donnent abri à toutes les souffrances ;

Ces asiles pour l'enfance où elle grandit à l'abri du vice et de la misère ;

Ce Cabinet de Lecture paroissial élevé à la gloire des sciences et des lettres :

Institutions admirables, qui étonnent l'étranger et lui font considérer Montréal comme le centre et le foyer de toutes les bonnes œuvres sur ce Continent.

Nous ne parlons pas ici de la grande part que prit la même maison dans les gigantesques entreprises qui ont été faites pour l'établissement des grandes voies commerciales dans ce pays, ni du généreux concours qu'elle a prêté à la Corporation de la Cité dans ses projets d'embellissement, d'agrandissement, d'utilité, de salubrité publique.

Nous passons sous silence les services immenses que M. Comte a rendus à nos communautés, par ses conseils et le vif intérêt qu'il portait à la prospérité de leurs affaires temporelles. Jamais son concours et son dévouement ne leur ont fait défaut toutes les fois qu'elles voulurent recourir à ses lumières et à son expérience.

Et ce qui est le plus digne d'éloge, c'est qu'il apporta à la gestion d'intérêts si étendus, une délicatesse de conscience qui lui fesait toujours craindre de violer la justice.

Après la charte de 1840, " il exécuta un travail immense qui lui coûta plusieurs années de labeurs assidus, pour régler le compte des arrérages, de manière à ne léser les droits de personne et à lever toutes les difficultés." (1)

Avant sa mort, il prit les précautions les plus sûres pour que toutes les promesses qu'il avait faites et tous les engagements qu'il avait pris fussent scrupuleusement remplis et que personne ne souffrît à son occasion.

Il se rendait compte de l'emploi des sommes les plus minimes ; il n'aurait pas dépensé un sou inutilement. Il poussait même la vigilance jusqu'à ne pas permettre qu'on employât de l'eau sans raison et il avait coutume de dire qu'il fallait avoir assez de conscience pour ne point faire tort à la Corporation : " Elle a fait d'énormes dépenses, ajoutait-il et l'eau ne doit être employée qu'autant que l'on en a réellement besoin."

Ce sont toutes ces qualités, tous ces talents réunis qui ont mérité à M. Comte le bel éloge que le *Montreal Herald* a fait de son administration et que nous rapportons ici comme le résumé le plus éloquent de ce qui vient d'être dit.

" Pendant de longues années, il fut procureur du Séminaire de St. Sulpice. Sa charge le mit en rapport avec un très-grand nombre de nos compatriotes—dont il a su, à juste titre, mériter la confiance et l'estime, par la manière dont il traitait les affaires.

" C'était un homme admirablement entendu ; parfaitement instruit des lois et des coutumes qui régissent la propriété foncière ; toujours disposé à traiter les censitaires avec l'esprit le plus libéral. Nous ne sachons pas *qu'une plainte* se soit jamais élevée contre lui, ce qui n'est pas peu dire, vu l'immense étendue des entreprises de cette corporation, et la diversité des intérêts qui trouvent toujours matière à contestation dans l'évaluation de la propriété. Le Séminaire perd en lui un prêtre capable, des services duquel il a joui quarante cinq ans, et les pauvres un tendre ami. Nous croyons que les protestants regretteront sa mort aussi bien que les catholiques."

Tout ceci est vrai, ajoutait un célèbre Avocat, en terminant la lecture de cet article, et cependant ce qui vient d'être dit est encore surpassé par tout ce que nous en savons.

***

Nous venons de peindre l'homme public ; il y aurait de belles choses à écrire de l'homme privé et du prêtre : mais cette vie cachée dans le sanctuaire intérieur de la maison de St. Sulpice a été peu accessible aux regards du dehors : nous raconterons brièvement ce qui est arrivé à notre connaissance.

Dès qu'il se vit appelé à une vie de communauté, il se fit un principe de perfection de ne jamais se dispenser, même avec permission, de l'observation de sa règle, se refusant jusqu'aux plus légitimes jouissances pour ne l'enfreindre en aucun point.

N'étant encore qu'ecclésiastique, il prenait souvent ses repas chez sa tante : dès qu'il fut entré au Séminaire, il se refusa cette satisfaction : " ma tante, lui dit-il, vous ne ferez plus rien pour moi, la règle ne le permet pas."

L'emploi de son temps était réglé et prévu de manière à ne jamais s'absenter des exercices communs de la maison.

Les paroissiens de Montréal n'ont-ils pas été longtemps témoins de cette admirable fidélité à sa règle ? N'était-ce pas un spectacle touchant de voir, ces années passées, ce vieillard à cheveux blancs, ne pouvant plus se soutenir qu'à l'aide d'un bâton, se traîner péniblement au chœur, pour assister à tous les offices ; l'énergie de la volonté s'élevant audessus des infirmités de l'âge et de la maladie pour accomplir un devoir dont la volonté même de son supérieur le dispensait.

(1) *L'Ordre.*

C'était le même zèle pour ne point s'exempter de la récitation du bréviaire.

Ayant presque perdu la vue depuis deux ans, Rome l'en avait dispensé : néanmoins, il persévéra jusqu'à la fin à en réciter une partie, utilisant son heureuse mémoire pour suppléer à la faiblesse de ses yeux.

C'était encore la même assiduité aux devoirs de sa charge. De bonne heure il se rendait le premier à la procure ; il en sortait le dernier, et quelquefois bien tard. Rentré dans sa chambre, il vaquait avec la même exactitude à ses exercices particuliers d'étude ou de piété.

Et cette vie, il l'a menée constamment pendant près de quarante-cinq ans, retranchant sur les récréations et les congés, ne faisant d'autres voyages que ceux que nécessitaient les obligations de sa charge, ne prenant jamais de vacances, et si parfois on lui demandait :

—" M. Comte prendrez-vous quelque vacance cette année ? "

—" Oui, disait-il, en plaisantant, il y a quarante ans que je n'ai traversé le fleuve."

Le seul délassement qu'il se permit était la lecture des classiques latins et grecs à laquelle il consacrait chaque semaine quelques loisirs.

Il se tenait aussi au courant des publications nouvelles et intéressantes, afin de pouvoir rendre service aux membres du clergé qui descendaient au Séminaire et le consultaient sur les livres qu'il leur serait plus utile d'avoir dans leurs bibliothèques.

Cet amour de la règle, cette assiduité au travail, n'étaient surpassés en lui que par sa charité et l'étendue de ses bonnes œuvres.

Toutes les ressources dont il pouvait disposer et qui provenaient des héritages de M. Kimber, curé de Verchères, et de M. Leclair, curé de St. Laurent, étaient employées en largesses et en aumônes.

Il ne savait rien refuser quand on le sollicitait en faveur des pauvres. Combien ne pourrait-on pas compter d'écoliers, de religieuses et de prêtres, qui lui doivent leur éducation ! Qui pourrait dire les œuvres de bienfaisance auxquelles il a prêté sa généreuse coopération, les églises qu'il a ornées et pourvues de vases sacrés et les fondations diverses qu'il a aidées.

Il aimait particulièrement à exercer sa charité envers les établissements d'éducation : les bibliothèques de la Paroisse, du Grand Séminaire, du collége, des pensionnats et des écoles se sont toutes enrichies de ses libéralités et de ses dons.

Il avait un attrait particulier pour rendre service aux enfants, et, pendant les dix années qu'il a dirigé le pensionnat de la Congrégation, il a constamment cherché à procurer aux élèves tout ce qui pouvait leur être utile et agréable.

***

Depuis plusieurs années M. Comte, usé par le travail et les infirmités, plus que par l'âge, sentait ses forces décliner chaque jour.

Il y a environ deux ans, un matin, en se réveillant, le jour de St. Joseph, son patron, il fut frappé pendant quelques instants de cécité complète. La vue revint bientôt mais seulement en partie et très-faible.

Cet accident fâcheux l'affecta sensiblement, et lui inspira de sérieuses réflexions : il le prit pour un avertissement du Ciel et l'annonce de sa mort prochaine : aussitôt il commença à s'y préparer d'une manière plus immédiate, et à mettre ordre à ses affaires.

Dès le commencement de l'hiver, on le vit décliner sensiblement : cependant quoique ses nuits se passassent presque sans sommeil, il se rendait chaque jour à la procure et conduisait tout avec la même fermeté et la même lucidité d'esprit qu'autrefois.

Chaque jour, après le dîner, quand le temps était beau, il faisait une courte promenade en voiture. Au retour d'une de ces promenades, se trouvant plus fatigué que de coutume, il fit appeler les notaires et leur dicta son testament.

La veille même du jour où il fut administré, on le vit à la procure.

Cependant le mal fesait de rapides progrès ; il dut se résigner à garder l'infirmerie, et la paralysie s'étant déclarée il témoigna le désir de recevoir les derniers sacrements.

Il les reçut avec une piété exemplaire, et répondit avec une grande présence d'esprit à toutes les prières qui se faisaient. Sur le point de recevoir la sainte communion, il voulut demander pardon à la communauté qui l'entourait des fautes qu'il avait pu faire, mais il eut de la peine à se faire entendre.

Trois semaines s'écoulèrent cependant dans de cruelles souffrances et de continuelles insomnies. Quand les douleurs étaient plus vives, il redoublait sa prière, et demandait la patience en contemplant et en baisant son crucifix. Pour le reste, il s'abandonnait avec la docilité d'un enfant aux personnes qui le soignaient et on ne remarquait plus de ces vivacités qu'il s'était reprochées autrefois.

Jusqu'au dernier jour, il conserva sa parfaite connaissance, et l'utilisa jusqu'au dernier instant : le samedi, 16 d'avril, à onze heures du matin, un des employés de la procure vint le consulter sur une affaire importante ; il répondit avec une grande présence d'esprit comme s'il eut été encore en parfaite santé.

Vers midi et demi survint une forte crise avec les symptômes avant-coureurs de la mort.

Tandis que la communauté se rendait en toute hâte à l'infirmerie, l'agonie commença ; il reçut une dernière absolution et pendant qu'on récitait les prières des agonisants, il rendit l'âme sans effort et s'endormit paisiblement dans le Seigneur, à l'heure des premières vêpres de la Sainte-Famille.

Les tintements funèbres des tours de Notre-Dame annoncèrent son trépas à la ville, et la nouvelle de sa mort fit naître dans tous les cœurs un sentiment profond de tristesse.

Cette nouvelle se répandit rapidement dans tout le pays et les feuilles publiques se hâtèrent d'exprimer leurs regrets.

Le mardi, 19, eurent lieu ses obsèques au milieu d'un concours nombreux.

La levée du corps se fit dans la chapelle intérieure du Séminaire, et le cortége défila pendant près d'une demi-heure, traversant la Place d'Armes pour se rendre à la Paroisse.

Le défunt fut déposé au milieu de la grande nef, couché dans une châsse tendue de velours noir, et revêtu des ornements sacerdotaux : il conservait encore toute la noblesse de ses traits.

Monseigneur de Montréal assista, entouré de son chapitre, au service solennel chanté par monsieur le

Supérieur du Séminaire ; M. Toupin et M. Mercier de la même communauté, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Au chœur, on distinguait Mr. le Supérieur du Séminaire de Québec, les prêtres de St. Sulpice, les RR. Pères Jésuites, les RR. Pères Oblats, et un très-grand nombre de Curés accourus de tous les points des diocèses de Montréal et de St. Hyacinthe. Le chœur rempli par plus de deux cents prêtres ou ecclésiastiques, offrait le plus beau spectacle. Plusieurs membres du Clergé, empêchés par le mauvais état des chemins, ne purent arriver que le lendemain ; d'autres même ne purent qu'envoyer leurs lettres de condoléance.

Une assistance nombreuse, comme aux jours des grandes solennités, remplissait la vaste enceinte de la Paroisse. Les premiers citoyens de la ville, les Sœurs de la Congrégation et de l'Hôpital-Général, les deux pensionnats du Mont-Ste.-Marie et de Maria-Villa, une députation des Ecoles des Frères, et des écoles gratuites des Sœurs, et une foule considérable dans laquelle on remarquait l'élite de la société anglaise, remplissaient les nefs et les jubés.

Après l'*Absoute*, le corps fut conduit au lieu de la sépulture des prêtres de St. Sulpice et déposé sous les voûtes de Notre-Dame. C'est là qu'il repose en paix en attendant le jour de la résurrection glorieuse, où tant d'œuvres de zèle, de justice et de charité, dont l'œil du Seigneur a été seul témoin, seront manifestées à toutes les nations, pour former la couronne de ce vénérable prêtre qui consacra sa vie entière au service de Dieu et des hommes.

Moriatur anima mea morte justorum. Nom. c. 23. v. 10.

Que mon âme s'endorme du sommeil des justes.

Essai sur la liberté de penser.

(*Suite et fin.*)

Nous ne voulons pas dire par là que tout examen et toute discussion sont interdits aux Catholiques, par cela seul qu'ils sont Catholiques, ainsi que les ennemis de l'Eglise s'efforcent de le faire accroire, afin de lui aliéner de plus en plus l'esprit et le cœur de ses enfants et de ceux qui auraient quelqu'envie de le devenir. Jamais préjugé ne fut plus faux, ni *calomnie plus mensongère*. Car, outre que la raison humaine peut promener librement ses pensées dans le vaste champ de la création, interroger et approfondir à sa guise tous ses secrets, et cultiver à son gré les sciences naturelles, les arts, les lettres et toutes les branches de la civilisation, il lui est encore permis, jusqu'à un certain point, d'exercer son regard et de déployer son activité dans le domaine de la foi et de la religion. Voici comment :

La science religieuse, comme toutes les sciences, renferme deux sortes de vérités, savoir : les vérités de foi, c'est-à-dire les dogmes sur lesquels l'esprit ne peut concevoir le moindre doute, et les vérités plus ou moins incertaines et *partant* livrées à la liberté des opinions et des systèmes. Sur les vérités du premier ordre, la raison peut et doit même, au besoin, s'exercer de deux manières :

1° Elle peut examiner la certitude et les preuves qui les établissent, et pour faire cet examen, il n'est pas plus nécessaire de suspendre son adhésion à ces vérités et de s'établir dans un doute réel, qu'il n'est nécessaire à un géomètre, à qui on demande les preuves de ses théorèmes, de cesser de les tenir pour certains, pendant qu'il cherche les preuves demandées. L'Eglise, bien loin de défendre cet examen aux chrétiens, le leur recommande souvent, leur rappelant avec l'apôtre St. Pierre, qu'ils doivent être toujours prêts à rendre raison de leur foi à quiconque le leur demandera.

2° La seconde manière dont la raison peut s'exercer sur les vérités révélées, c'est de les étudier, de les comprendre autant qu'il est en elle, de chercher à pénétrer leur sens profond, à saisir leurs rapports, leur ordre de génération et de dépendance, à les relier entre elles, à les systématiser, à en former une vaste synthèse qui unit le ciel avec la terre ; il en existe des monuments, tels que la *Somme de St. Thomas*, qui feront un éternel honneur à l'esprit humain.

Quant aux questions douteuses, on connaît depuis longtemps la maxime adoptée par les écoles catholiques : *in dubiis libertas*. Sur tous les problèmes religieux que la foi n'a pas tranchés, le catholicisme nous reconnaît parfaitement maîtres d'adopter, et d'inventer même, la solution qui reviendra le mieux à notre sagesse, ou sourira d'avantage à notre imagination. Et ce qu'il approuve en théorie, il le permet en pratique, comme il est facile à chacun de s'en convaincre par le spectacle des mille opinions diverses qui partagent les écoles de théologie sur une infinité de points, et jouissent également de la tolérance de l'Eglise. Tant il est vrai que l'immutabilité de ses doctrines et l'inflexibilité de sa foi ne sont point des chaînes de fer qui garottent la pensée et la rendent immobile et inerte ; mais tout simplement un frein, souple à la fois et tutélaire, qui dirige la fougue de ses élans, sans étreindre le jeu de sa liberté.

Toutefois, nous avons hâte de le redire, cette liberté, telle que nous la concevons, doit avoir ses limites. Quoi de plus naturel et de plus conforme à la saine raison ? Dans toutes les branches de la science humaine, il existe des limites que la libre spéculation ne peut franchir ; ce sont certaines maximes si évidentes, certains phénomènes si authentiques, certaines lois si constatées qu'il faut les accepter tels quels, sous peine de donner dans la rêverie et le scepticisme.

Que je dise, par exemple, aux astronomes : Vous n'avez encore rien compris ni au mouvement, ni aux distances, ni aux rapports attractionnels des corps célestes ; tout ce que vous en affirmez est aussi douteux qu'il paraît solennel ; et sur les points même, que vous décidez avec le plus d'empire, je puis m'abandonner à de libres conjectures. A ce langage, on se prendrait de pitié pour mes prétentions et mes démentis ; on me montrerait, non pas les *comètes* qui ont causé naguère à nos observateurs de si colossales surprises et sont encore pour eux environnées de mystères ; mais le soleil et son action royale dans le système planétaire ; mais les lois formulées par Képler et Newton, et l'on me dirait : voilà tout autant de faits devant lesquels l'esprit de système doit s'abdiquer lui-même. Et ce que feraient les astronomes, le géomètre, le publiciste, l'historien, le philosophe, le feraient à leur tour ; chacun d'eux m'autoriserait sur l'objet dont il s'occupe, à rêver, si je le voulais, un certain nombre d'idées facultatives ; mais tous, en même temps, établiraient des réserves, traceraient un cercle plus ou moins étroit à mes spéculations.

Or, s'il en est ainsi, dans les sciences profanes, pourrait-il en être autrement dans la science divine ?

Quoi ! partout ailleurs l'imagination trouverait une digue, et ici, nous la laisserions absolument sans barrière ? Quoi ! si j'allais dire que le soleil n'est pas le centre autour duquel se meut la terre, on me lancerait l'anathème des *Observatoires* de Paris, de Londres, de Copenhague et de Berlin.

Et la religion, ce soleil du monde, je pourrais en faire impunément le thème banal de mes rêveries, le jouet de mes combinaisons ! Je serais maître d'interpréter l'Evangile à ma guise, de me tracer à moi mon symbole ! Et si puériles, ou si monstrueuses que fussent mes extravagances, je serais encore admis à répondre tranquillement à quiconque voudrait m'en faire un reproche : *vous ne savez ce que vous dites, je n'ai fait qu'user de ma liberté de penser !*

Non, mille fois non, il n'en peut être ainsi. Ou bien, en religion, il faut dire que pour elle rien n'est certain, et cette assertion serait également absurde et désastreuse ; ou bien, s'il est quelque chose de certain, comme on ne saurait le nier, il faut admettre que la liberté de spéculation ne peut être métaphysiquement illimitée. Tout ce qu'il y a de sûr est autant de retranché à l'esprit de système ; la théorie ne peut s'établir où règne la certitude, et quand la raison subit un dogme, l'imagination, libre peut-être de s'agiter autour de lui, ne l'est pas de lui substituer ses rêves, et doit en laisser debout la sainte majesté. Ainsi, dans les solitudes qui se déploient autour des pyramides d'Egypte, le vent souffle et s'irrite à l'aise ; il soulève et fait tourbillonner les sables du désert ; il brise les palmiers auxquels les Arabes en repos ont adossé leurs tentes, et emporte ces pavillons en lambeaux avec les débris de l'arbre qui les soutenait ; mais pour les pyramides elles-mêmes, il reconnaît en quelque sorte leur royauté funèbre, et, tout en mugissant autour d'elles, du faîte à la racine, il se garde bien d'en ébranler les bases séculaires.

Vous le voyez, la *raison Catholique*, même en matière de religion, est loin d'être enfermée dans un cercle de fer, qui condamne à l'immobilité et à l'inaction. Il faudrait être bien difficile à contenter et avoir l'esprit bien vaste pour se trouver à l'étroit dans un espace dans lequel tant de si beaux et de si grands génies, tels qu'un Augustin, un Thomas d'Aquin, un Bossuet, ont pu déployer librement leurs ailes et accomplir à leur aise leurs immenses évolutions.

Soit dira-t-on, peut-être ; mais admettez au moins qu'en exigeant la foi de ses enfants pure et simple sur un certain nombre de vérités religieuses, l'Eglise Catholique fait peser sur leur intelligence un joug, une tyrannie essentiellement contraire à son indépendance native.

Tel est le dernier mot des *rationalistes*, des *libres-penseurs* contre l'autorité doctrinale de l'Epouse du Christ. Ils n'est personne qui n'en voit de suite l'impiété et l'absurdité. Quoi ! l'autorité de l'Eglise une oppression ! une tyrannie ! Mais alors, dites que Dieu est un oppresseur et un tyran, puisque c'est lui-même qui lui a donné cette autorité, et lui a commandé *d'enseigner toutes les nations, jusqu'à la fin des siècles.* C'est du moins ce que vous croyez, si vous êtes encore Catholique, et si vous ne l'êtes pas, avant d'accuser l'Eglise de despotisme, commencez par prouver qu'elle n'est qu'une institution humaine, sans infaillibilité et sans juridiction sur les esprits et les cœurs de chrétiens.

Puis, considérez, je vous prie, où tendrait une pareille accusation. Vous appelez oppression et tyrannie de l'intelligence toute exigence d'adhésion et de croyance de sa part, toute interdiction du doute et de la négation sur un point quelconque ; alors rien de plus despotique que la vérité, quand elle est évidente ; rien de plus tyrannique qu'un axiôme, à moins que vous ne prétendiez qu'il n'y a ni axiôme, ni évidence, ni certitude, et que l'esprit humain peut légitimement douter de tout, ce qui serait le comble de toutes les impiétés, de toutes les absurdités, le scepticisme avec toutes ses horreurs.

Cessez donc d'abuser des mots et d'appeler oppression et esclavage la vraie liberté de l'esprit, et liberté ce qui n'est qu'égarement et servitude. L'esprit de l'homme n'est jamais plus libre que quand il est dans le vrai, *esclave du vrai*, son élément et sa vie, et il est aussi déraisonnable quand il se plaint de cet esclavage, que le serait l'oiseau, s'il se plaignait d'être captif de l'atmosphère, le poisson de la tyrannie de l'océan. Que celui-ci s'élance hors de l'eau, que l'air manque à celui-là, l'un et l'autre perdent leur liberté, et bientôt trouvent la mort. Tel est l'esprit humain, lorsque par le choix de l'erreur, il se jette hors de la vérité son atmosphère et son océan, et tend à la servitude et à la mort.

De là vient que l'autorité de l'Eglise, bien loin d'opprimer les intelligences, est au contraire pour elles une source de vraie liberté. La vraie liberté des intelligences, en effet, consiste à être, autant que possible, exemptes de l'erreur et des causes qui la produisent, *du mensonge et des angoisses du doute*, et à respirer à l'aise l'air pur et serein de la vérité. Or, ainsi en est-il de tous ceux qui reconnaissent l'Eglise comme infaillible et se soumettent à son enseignement.

Dans cette double soumission, ils trouvent la paix et le repos de l'esprit qui sait d'une manière certaine à quoi s'en tenir sur toutes les questions vitales qui intéressent l'humanité, et ils sont à l'abri des entraînements du schisme, de l'hérésie et de l'incrédulité, le pire de tous les despotismes. Donc au fond, pas d'intelligence plus libre que celle du *vrai Catholique.*

Qu'on nous permette ici une belle comparaison de Bossuet, elle nous semble propre à faire comprendre comment les bornes posées par l'Eglise à la liberté de penser de ses enfants, bien loin de lui nuire lui sont au contraire très favorables :

" Ce n'est pas, dit ce grand évêque, s'opposer à un fleuve, ni bâtir une digue en son cours pour rompre le fil de ses eaux, que d'élever des quais sur ses rives, pour empêcher qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne ; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus doucement dans son lit et de suivre plus certainement son cours naturel. Ainsi, ce n'est pas perdre la liberté de l'esprit, que de lui donner des bornes de ça et de là, pour empêcher qu'elle ne s'égare ; c'est l'adresser plus sûrement à la voie qu'elle doit tenir. Par une telle précaution, on ne la gêne pas ; mais on la conduit. Ceux-là la perdent, ceux-là la détruisent qui la détournent de son cours naturel, c'est-à-dire d'aller à la vérité, d'aller à Dieu."

A la preuve philosophique que nous venons d'en fournir, il serait facile d'ajouter celle de l'histoire des plus grands génies qui ont vécu dans le sein de l'Eglise et répandu sur elle une gloire immortelle. Qui fut plus docile et plus humblement soumis aux enseignements de l'Eglise qu'un St. Jérôme, qu'un St. Augustin, qu'un

St. Bernard, qu'un St. Thomas d'Aquin, qu'un St. Bonaventure, qu'un Bossuet, qu'un Fénélon, qui, en matière de religion, croyaient sans raisonner, comme une femmelette, selon l'expression de ce dernier ? Et cependant, quels esprits plus forts et plus libres ; quels génies plus hardis ; quels aigles plus audacieux ? Leurs impérissables ouvrages sont là pour nous dire combien ils furent redevables à la simplicité de leur foi, qui leur servait de point d'appui pour s'élancer dans les hautes régions de la spéculation religieuse et dirigeait leur vol vers des sphères nouvelles de la vérité. Pensez-vous qu'ils eussent jeté un aussi vif éclat, s'ils avaient marché dans les voies ténébreuses de l'hérésie ou de l'infidélité ? Le croira qui voudra, pour moi, je n'en croirai jamais rien.

Et actuellement, parmi tant d'hommes remarquables, parmi tant de grands écrivains, théologiens, philosophes, historiens, littérateurs, qui obéissent à l'Eglise, l'honorent de leurs talents et la consolent de ses malheurs, en est-il un seul qui gémisse et se plaigne du despotisme spirituel qu'on l'accuse d'exercer sur l'esprit des fidèles ? Il s'en faut de beaucoup.

Ecoutez ce que pense là-dessus l'un d'entr'eux, le célèbre Brownson, un des penseurs les plus hardis et les plus profonds qu'il y ait sur ce Continent, et même dans le monde entier. Son témoignage a d'autant plus de poids qu'il n'a pas toujours été Catholique, comme vous le savez, et qu'il a pu par conséquent comparer l'état actuel de son esprit avec ce qu'il était avant sa conversion. Voici ce qu'il dit dans un livre où il a raconté lui-même l'histoire de cette conversion :

" Il ne saurait y avoir de fondement à ce préjugé si universellement répandu parmi les non-catholiques, que les enseignements et les définitions de l'Eglise doivent nécessairement agir comme des liens sur la liberté de l'esprit et réduire le catholique à un esclavage intellectuel qui le dégrade. Assurément ces enseignements, ces dogmes, ces définitions lient ma volonté, puisqu'ils sont fondés sur l'autorité de Dieu même, mon Souverain Maître et propriétaire, qui a un droit absolu à mon obéissance ; mais comme ils sont en même temps une lumière pour ma raison et me mettent en possession de la vérité, ils ne peuvent restreindre ma liberté intellectuelle que de la manière que toute vérité possédée la restreint. Ils satisfont ma raison en la mettant en communion avec la vérité sans laquelle elle ne peut vivre. Ils établissent en rapport avec mon esprit son objet propre, et le délivrent ainsi de l'erreur et du mensonge qui sont sa maladie et sa mort. Si c'est là restreindre notre liberté d'esprit et nous réduire à l'esclavage intellectuel, je conviens qu'ils le font, mais pas autrement. La raison peut agir et vivre seulement par sa communion avec *l'intelligible*, et toute erreur est *inintelligible* ; je ne puis donc me persuader que tout ce qui, sans violer ses lois, délivre ma raison de la maladie et de la mort soit à déplorer. Quiconque est instruit des définitions de l'Eglise, trouvera qu'elles tendent toutes à sauver la raison aussi bien que la foi. Je n'ai jamais rencontré une proposition condamnée qui ne fut une erreur contre la raison, aussi bien qu'un péché contre la foi. Pour quelqu'un, qui veut errer et courir à l'aventure à travers toute sorte d'égarements et d'extravagances intellectuels, l'Eglise certainement n'est pas la place qui lui convient ; dans sa communion il ne pourra pas satisfaire ce penchant insensé. Mais celui qui n'aime pas les ténèbres, qui ne veut pas s'égarer dans le doute et la perplexité, qui veut, au contraire, ouvrir sincèrement les yeux à la lumière, exercer sa raison selon ses lois et vivre en communion avec la vérité, celui-là trouvera dans le sein de l'Eglise une pleine liberté, un espace très-vaste pour étendre et déployer toute la capacité de sa nature, et cela sans gêner qui que ce soit et sans y être à l'étroit.

" J'ai été, ajoute-t-il, avant les treize dernières années de ma vie, comme Catholique, constamment appliqué à l'étude de l'Eglise et de ses doctrines, spécialement dans leurs rapports avec la philosophie, ou la raison naturelle. J'ai eu l'occasion d'examiner et de défendre le Catholicisme, précisément sous les points de vue qui sont les plus odieux à mes concitoyens non-Catholiques et à l'esprit protestant en général ; mais je n'ai jamais, en un seul cas, trouvé un article, un dogme, une proposition ou définition de foi, qui m'embarrassât comme *logicien*, ou que j'eusse voulu, pour satisfaire ma raison, changer. modifier, altérer de quelque manière, lors même qu'il m'eût été libre de le faire. Je n'ai jamais trouvé ma raison en contradiction avec les enseignements de l'Eglise, ni senti qu'elle fût enchaînée, ou que je fusse réduit à l'état d'esclavage d'esprit. J'ai, comme Catholique, éprouvé le sentiment et la jouissance d'une liberté intellectuelle, dont je n'avais pas d'idée avant de le devenir. Voilà mon expérience, et quoiqu'elle ne soit pas d'un grand poids, cependant, en cette matière, où j'ai acquis des connaissances qui me sont personnelles, elle mérite quelqu'attention."

A la suite de paroles si claires et si fortes, tout commentaire est inutile, il ne pourrait que les obscurcir et les affaiblir.

Qu'on ne vienne donc plus nous dire que l'Eglise tyrannise notre esprit et que nous sommes un vil troupeau d'esclaves qui a pour pasteurs le Pape et les Evêques. La rougeur monte au front et l'indignation déborde du cœur, quand on entend débiter une si noire et si stupide calomnie. Nous Catholiques, des esclaves ! Eh bien, soit : mais qu'on le sache, nous aimons mieux être esclaves de Dieu et de son Eglise que de Luther, de Calvin et d'Henri VIII ; nous aimons mieux être esclaves de la vérité, et savoir à quoi nous en tenir sur nos éternelles destinées, que d'être esclaves de l'erreur et du mensonge, et de voguer à l'aventure sur l'océan du doute, sans cesse balottés par les vents des systèmes et les flots des opinions humaines, toujours prêts à nous submerger.

On raconte d'O'Connell, le héros de l'Irlande, aussi bon Catholique que défenseur ardent de la liberté de son pays, qu'un jour quelqu'un s'étant avisé de l'insulter à voix basse en lui disant : *Papiste ;* il se retourna aussitôt et lui répliqua hardiment, avec sa voix de tonnerre et son regard foudroyant :

" Misérable ! tu crois, en m'appelant *papiste* me faire injure, et tu m'honores ; oui, je suis papiste et je m'en glorifie. Je suis papiste, et cela veut dire que ma foi, par une suite non interrompue de papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ, tandis que la tienne ne va pas au delà de Luther, de Calvin, d'Henri VIII et d'Elisabeth, Et bien, oui, Papiste ! si tu avais une étincelle de bon sens, imbécile, ne comprendrais-tu pas qu'en *matière de religion*, il vaut mieux dépendre du Pape que du roi, de la tiare que de la couronne, de la crosse que de l'épée, de la soutane que de la jupe, des conciles que

des parlements? Rougis donc toi-même de n'avoir ni vraie foi, ni intelligence, et tais-toi."

Résumons-nous en quelques mots et hâtons-nous de finir. Partant de ce principe que la *liberté*, dans sa bonne acception, suppose *le pouvoir légitime de faire une chose*, nous avons défini la *liberté de penser : le pouvoir légitime* d'examiner, de discuter, de juger. Nous nous sommes appesantis longuement sur ce mot *légitime*, afin de bien faire comprendre et de bien établir que la pensée n'a droit à la liberté qu'autant qu'elle s'exerce conformément aux lois et dans la sphère que le Créateur lui a tracées. De là nous avons conclu que la *liberté de penser doit être nécessairement limitée par la raison et par la foi,* barrières sacrées, qu'il n'est jamais permis de franchir. Enfermé dans cette enceinte, l'esprit humain ne laisse pas de jouir d'une grande liberté d'examen, d'exploration, de spéculation, de discussion, sur tout ce qui n'est pas proprement de la foi; et même dans ce qui est de la foi, il peut encore examiner, explorer, approfondir, discuter dans la mesure et sur les traces des apologistes, des philosophes chrétiens et des théologiens, dont les beaux ouvrages remplissent nos bibliothèques. La soumission qne tout fidèle doit à l'Eglise n'est pas un esclavage qui dégrade et avilisse, puisqu'il ne saurait y avoir de dégradation, ni d'avilissement à croire et à obéir à Dieu, dont l'Eglise est l'organe sur la terre.

Pour nous que la Providence a fait naître dans ce prétendu esclavage, nous n'en sommes que plus libres, parce que nous sommes à l'abri de l'erreur et du doute, touchant ce qu'il nous importe le plus de connaître, et que nous voguons paisiblement sur la *Barque de Pierre* toujours battue par la tempête, mais assurée par Dieu même contre le naufrage, vers les rivages fortunés de l'immuable vérité, de l'éternelle sécurité.

VOYAGE AUTOUR DE MON PUPITRE. (*)

Lafontaine, dans sa fable de la *Tortue et les deux Canards*, a dit :

> Volontiers on fait cas d'une terre étrangère.
> Volontiers gens boiteux haïssent le logis.

Et certes je trouve qu'il a raison en ce point comme en tous les autres, mais il n'aurait pas dû, selon moi, donner à sa pensée une couleur satirique; quoiqu'en dise le fabuliste, la tortue voyageuse était une sage personne, et ce n'est pas moi qui la blâmerai de son humeur aventureuse. Elle désirait voir du pays, ressemblant en ce point à tous les sages, à commencer par Ulysse. Pour moi, je ne suis pas un sage, mais je dois l'avouer, j'aime aussi les voyages. Et pourquoi ne les aimerais-je pas? N'y trouve-t-on pas à la fois le plaisir et l'instruction? N'y trouve-t-on pas toujours la santé et quelquefois la fortune, en un mot tous les biens de l'âme et du corps? Il est vrai que l'auteur de l'Imitation dit quelque part :

" *Raró sanctificantur, qui multùm peregrinantur*"; mais je suis porté à croire que ce bienheureux Thomas-à-Kempis n'était jamais sorti de sa cellule : il ne connaissait pas les effets merveilleux des voyages. Moi, qui les connais, je ne saurais être heureux à moins de voyager. Durant les vacances je cours par monts et par vaux en dépit du vent et de la pluie; et une fois rentré au collége, n'allez pas croire que je reste oisif, je trouve encore le *tour* de voyager; ce qui, soit dit entre parenthèse, ne m'est guère difficile, car tous les voyages me plaisent, surtout ceux qui ne coûtent ni fatigue, ni argent. Souvent donc, en classe, à l'étude, quand mon voisin me croit à ses côtés, il arrive que je suis absent; mon esprit s'envole par la fenêtre, et se met à battre la campagne. En un clin d'œil, je suis arrivé à certaine paroisse de l'Ile de Montréal, que je connais fort bien; j'entre à la maison paternelle, je revois mes parents, je les embrasse; c'est charmant: et je cours ainsi d'aventure en aventure, jusqu'à ce que la cloche, me rappelant à la réalité, me fait savoir que je suis encore au collége.

Un jour de congé que j'étais tourmenté plus que de coutume par mon humeur aventureuse, je lachai la bride à mon imagination vagabonde sans trop savoir vers quel pays la diriger, quand soudainement je me rappelai ce voyage merveilleux qu'un écrivain français fit autour de sa chambre. Ce souvenir fut pour moi un trait de lumière, et je m'écriai transporté de joie: " Ne pourrai-je pas voyager autour de mon pupitre comme lui autour de sa chambre? Quel plaisir n'aurai-je pas ensuite de raconter mes aventures." Cette idée, assez bizarre peut-être pour beaucoup de gens, me souriait trop à moi pour que je pusse la rejeter: sur l'heure je me mis en route, et c'est ce voyage, messieurs, que je veux essayer de vous raconter.

Avant d'entrer dans le récit de mes aventures, je dois vous donner une idée de mon pupitre. Quant à sa forme, tout ce que je puis vous en dire de ce fameux pupitre, c'est qu'il n'est ni rond ni carré; il est au contraire plus long que large, plus large que profond. Bref, c'est un pupitre qui ressemble à tous les autres pupitres de l'étude; toutefois il a cela de particulier, qu'il est situé en face de la tribune d'où le maître d'étude domine comme un souverain sur son trône pour retenir dans l'ordre ses sujets turbulents. Je ne sais trop pourquoi on m'a donné une place aussi favorable: des malins supposent que c'est afin que le maître puisse me surveiller à son aise; moi, j'aime mieux croire que c'est afin que je surveille le maître.

De mon pupitre, quand je lève les yeux pour les porter à la fenêtre, j'aperçois le ciel, mais le ciel large seulement d'une aune. En revanche une longue lisière de la campagne se déroule devant moi, et de mon siége je vois, de saison en saison, se renouveler l'aspect de la nature. Maintenant que l'hiver couvre les champs comme d'un linceul, j'admire la blancheur éblouissante de la neige, et les petits glaçons suspendus à des branches dépouillées qui scintillent comme des diamants aux rayons du soleil. Je vois encore, couverte par la glace, la rivière à jamais célèbre dans nos annales sous le nom de Rivière-aux-Chiens, et le petit lac qu'elle nous donne, parfois luisant comme un miroir, afin que nos patineurs dans leurs joyeux ébats puissent signaler leur prouesse. Au printemps, de mon pupitre je verrai l'herbe poindre dans les champs, les arbres se couvrir de feuillage, le laboureur passer et repasser sa herse sur le sol encore noir, et les hirondelles jouer en chantant autour de nos fenêtres. Puis l'été viendra jaunir les moissons, et alors, selon le langage des poètes, je pourrai voir les épis dorés onduler au souffle du zéphir; mais à cette époque, oiseau fugitif, je suis toujours loin

(*) Ce travail a été lu en public, au Collége de Ste. Thérèse, le 4 février 1864, par un élève de philosophie.

de la cage. Quand l'automne me verra de retour, les arbres qui couronnent les côteaux voisins, se couvriront de teintes jaunes et roses qui se marieront avec la verdure pour étaler à mes regards un paysage délicieux. En face de toutes ces beautés de la nature, comment pourrais-je résister toujours à la tentation qui me pousse à lever les yeux de dessus mon livre? comment mon esprit pourrait-il ne pas s'envoler quelquefois par la fenêtre pour se promener dans la campagne.

Mais il est temps, je crois, d'en venir à mon voyage, et de vous dire mes aventures. Or donc, je me mis en route sans dessein arrêté, allant où le hasard me portait. D'abord, je longeai la paroi de mon pupitre qui se trouvait à ma droite; je découvris dans le coin trois livres rangés côte à côte: à leur couverture usée et vieillie, il était facile de voir qu'ils avaient servi autrefois; mais la poussière dont ils étaient couverts, indiquait qu'ils dormaient là depuis assez longtemps. C'étaient pour moi trois anciens amis: Bossuet, Démosthènes, Cicéron. En les voyant, je ne pus me défendre d'un remords, car ma conscience me reprochait de ne pas avoir troublé leur repos ces six derniers mois; je craignais quelques justes reproches de leur part sur ma coupable négligence, et je voulus les prévenir. " N'allez pas croire, leur dis-je, ombres chères et vénérées, que je vous ai oubliées; non, je me rappelle toujours ces heures sitôt écoulées que nous avons passées ensemble, ces belles inspirations que j'ai trouvées dans vos œuvres impérissables. Mais que voulez-vous? une philosophie impitoyable m'entraîne ailleurs, et ne me laisse plus un instant de loisir. Oh! je vous assure que j'en suis bien fâché moi-même." Ces paroles dites, je crus être réconcilié avec ces morts augustes, et pour leur donner une preuve de mon attachement, je leur promis de ne jamais laisser passer une semaine sans leur rendre visite, sans venir goûter les charmes de leur conversation. En effet, n'est-ce pas un véritable charme? Démosthènes par son éloquence nerveuse et concise, vous enlève, vous entraîne comme malgré vous; Cicéron flatte votre oreille par l'harmonie de ses phrases, en même temps que par l'abondance et la richesse de ses développements il charme l'esprit; Bossuet, porté sur les ailes de la foi, s'élève plus haut, et, comme on l'a souvent répété, planant comme un aigle au dessus des grandeurs humaines, il étonne par sa sublimité, il terrasse d'admiration. Ce sont là, confrères, les sources les plus pures de l'éloquence; nous devons y puiser, y puiser toujours: le commerce de ces beaux génies féconde l'intelligence et le cœur, fait naître les grandes pensées et les nobles sentiments.

En quittant les trois orateurs dont je viens de parler, je rencontrai Tacite. Je reconnus de suite à son visage austère l'historien philosophe, concentré en lui-même, qui semble n'écrire que pour lui, tant il craint de dévoiler aux autres sa pensée! Tout en admirant la profondeur de son génie, je lui en voulais beaucoup de ce qu'il ne parlait pas plus clairement; car je me rappelais qu'il m'avait fait passer plus d'un mauvais quart d'heure en Rhétorique. Aussi, ce n'est pas chose facile que de faire une version dans Tacite. Il faut vous prendre corps à corps avec lui, et ce n'est qu'après une lutte opiniâtre que vous pouvez parvenir à lui arracher sa pensée lambeaux par lambeaux. Puis, quand vous voulez rendre dans la traduction l'énergie et la concision de la tournure latine, vous suez sang et eau; vingt fois vous tournez et retournez votre phrase, et souvent après tant d'efforts la plume vous tombe des mains de désespoir. N'avais-je pas raison d'en vouloir un peu à ce Tacite, qui nous cause tant de misère?

En laissant Tacite, je tombai sur un chant de l'Iliade. Je saluai avec respect le vieil Homère, car c'est encore une de mes connaissances d'autrefois. J'aimais sa conversation, je prenais plaisir à écouter les douces paroles qui coulaient de sa bouche comme un ruisseau de miel. Souvent je n'entendais pas son idiome, mais sa voix me charmait toujours, lors même qu'elle ne faisait résonner à mes oreilles que des sons inconnus. Souvent aussi, sans rien comprendre au sens des mots, je devinais la pensée par la seule cadence du vers.

A côté d'Homère, je trouvai Horace et Virgile, son ami, cette autre moitié de lui-même. Je me recueillis un instant en présence de ces deux génies, et, comme autrefois, je me laissai ravir par le charme de cette divine poésie qui coule de leurs lèvres. J'écoutai longtemps le doux et tendre Virgile: il me chantait les plaisirs de la vie champêtre, les derniers malheurs de Troie, la descente d'Énée aux enfers; je m'attendris avec lui sur la touchante amitié de Nisus et d'Euriale, je pleurai le sort du fils d'Evandre, moissonné comme une fleur au printemps de la vie. Quel est l'homme au cœur assez dur, assez insensible, pour demeurer froid à la lecture de Virgile? comme il sait peindre et animer les choses! comme il vous intéresse et vous émeut sur tous les personnages, sur tous les objets qui tombent sous sa plume! Vous vous souvenez encore, messieurs. d'Orphée et d'Eurydice, du pieux Énée, du brigand Cacus? Vous vous souvenez de la fleur qui languit mourante dans les champs, du rossignol qui gémit sur la perte de ses petits enlevés par une main cruelle, du bœuf qui s'éloigne en pleurant sur la mort de son frère? Oh! c'est un beau génie et un grand cœur que Virgile! Et Horace, quel poète enjoué et gracieux! Vous n'avez pas oublié non plus, messieurs, ces aimables causeries, pleines d'entrain, de verve, de philosophie et de gaieté, dans lesquelles le poète de Tibur critique le vice et prêche la vertu, mais sans morgue, sans aigreur, sur le ton simple et franc d'un ami qui parle à un ami. Vous n'avez pas oublié ces délicieuses peintures de la campagne, semées partout dans ses Épitres et ses Satires? Pour moi, toutes ces beautés poétiques se présentaient à mon esprit plus vives et plus fraîches que jamais. Puis soudain mon imagination me transportait à ces jours dorés des vacances, où libre de mon temps, je pouvais à mon gré courir la campagne. Souvent vers le milieu du jour, après une longue promenade, j'allais m'asseoir sous un érable touffu pour me dérober aux rayons du soleil. Là, je n'avais pas toujours pour charmer mon repos le doux murmure d'un ruisseau limpide coulant à mes pieds; mais j'avais au dessus de ma tête le chant des oiseaux et le bruit du feuillage agité par le vent,....et plus que tout cela, j'avais Virgile et Horace. Oh! comme je me plaisais alors à relire ces pages inspirées par le sentiment le plus vif des beautés de la nature! Et n'est-ce pas à la campagne, assis sous l'ombrage, au milieu des prés et des troupeaux, que l'on peut goûter tout le parfum de grâce et de fraîcheur qui s'exhale de ces vers?

O fortunatos nimium sua si bona norint Agricolas, etc.
Fortunate senex hic inter flumina nota

Et fontes sacros, frigus captabis opacum!
O rus quandò ego te aspiciam, quandòque licebit
Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis
Ducere sollicitæ longa oblivia vitæ.

En passant à l'autre extrémité de mon pupitre, j'arrivai à mes dictionnaires, qui se présentèrent à moi tout vénérables de vetusté et portant encore empreinte sur maints feuillets la trace de mes doigts. Je saluai ces vétérans de mon pupitre, et leur exprimai ma reconnaissance pour tous les services qu'ils m'avaient rendus. Quelques-uns parmi nous, après avoir fait leur rhétorique, méprisent le dictionnaire et le laissent dormir comme un objet de rebut au fond d'un coffre ou d'une armoire. Quelle ingratitude! les dictionnaires ne méritent-ils pas tout le respect que l'on doit à de vieux serviteurs? Ils ont été et sont encore pour nous de fidèles interprètes qui nous révèlent les trésors des littératures grecque et latine, qui nous font connaître, en un mot, les secrets de notre propre langue. Sans eux qui d'entre nous aurait pu lire Homère et Virgile, Démosthènes et Cicéron? Pour moi, j'aime à le dire, je respecte mes dictionnaires; aussi leur ai-je donné une place honorable au fond de mon pupitre, dans un coin, d'où ils dominent tous mes autres livres comme ces vieux pins de nos forêts qui lèvent au-dessus des autres arbres leurs têtes orgueilleuses. Plus j'y pense, plus je trouve que le dictionnaire est un livre utile, précieux, admirable. Ces livres ne renferment-ils pas les archives de la pensée et de l'intelligence humaine. C'est là que sont déposés, comme dans un vaste musée, tous les mots d'une langue, et avec les mots toutes les idées. On trouve dans le dictionnaire d'un peuple toutes les idées de ce peuple, c'est-à-dire toute sa science, toute sa sagesse, toute sa civilisation. Parcourir les pages d'un dictionnaire, comme l'a dit un grand évêque, c'est parcourir les annales de l'esprit humain. Mais chose merveilleuse! ce livre n'est pas seulement le dépôt de la science, il est encore à lui seul une force, une puissance morale; en conservant les mots, en assignant à chacun un sens précis et rigoureux, il conserve les idées et maintient entre elles l'ordre et l'harmonie; et de là résulte la paix du monde. Car la confusion des mots engendre l'erreur, et l'erreur ne peut faire par elle-même que des ruines morales, civiles ou politiques. Un seul mot, mal compris, suffit pour déchirer l'église par une hérésie, ou bouleverser la société par une révolution: l'histoire en offre plus d'un exemple. Vous le voyez, messieurs, il n'y a que les esprits légers et superficiels qui puissent mépriser le dictionnaire. Je ne suis pas un grand esprit, mais j'aime à le répéter, je ne trouve dans ce livre rien que de respectable. Tout en lui, même son format, m'en impose et me prévient en sa faveur. Les dictionnaires sont les géants des livres; ce titre seul suffit pour leur concilier mon estime et mon respect, et je suis bien aise de m'accorder là-dessus avec le bon sens populaire. Les braves gens de la campagne comprennent bien tout ce que le dictionnaire renferme en lui de merveilleux. Une jeune personne, après s'être extasiée sur la longueur de ce livre, sur son épaisseur, sur ses grandes pages divisées en trois colonnes: " Si je savais lire, me dit-elle, c'est un livre comme cela que je voudrais avoir pour aller à la messe."

Après avoir dit adieu à mes dictionnaires, je continuai mon voyage à travers mes livres. Bientôt j'aperçus Lafontaine que je trouvai placé par hasard à côté de mon auteur de chimie, Boutet de Montvel. Je ne sais trop comment le fabuliste s'accommodait d'un pareil voisinage; je soupçonnai qu'il s'ennuyait passablement en entendant tous ces grands mots de la science chimique qui sont si étrangers à la poésie; mais ma supposition était peut-être gratuite. Lafontaine pouvait bien être distrait comme autrefois lorsqu'il passa une journée entière, exposé à la pluie et au froid sans se douter du mauvais temps. Malgré ses distractions, c'est toujours un bonhomme charmant que le vieux fabuliste. Quand je me rencontre avec lui, je ne puis le quitter tant il me charme par la naïveté de ses récits. Les mêmes fables, répétées cent fois, ne m'ennuient pas, car elles ont un air de grâce et de fraîcheur qui les rend toujours nouvelles. Oh! si j'étais riche je sais bien ce que je ferais. Sous un vieux chêne, au fond d'un bosquet solitaire, j'élèverais une statue à Lafontaine; là, dans cette aimable solitude, je me ferais lire tous les jours mon poète, et ses doux accents charmeraient mes loisirs, dissiperaient mes soucis; car est-il des soucis que l'enjouement du poète ne puisse dissiper?... Mais je me laisse trop entraîner par mon amour pour Lafontaine, il est temps, je crois, de passer à d'autres objets.

Entre les deux rangées de livres qui longent les parois de mon pupitre, il est une planche dont le fond est tapissé de papier. C'est là que j'aperçus mon auteur de philosophie étendu de tout son long sur une liasse de cahiers; il dormait sans doute, profitant du bon temps que je lui laissais. Comme vous pouvez le croire, je me donnai bien garde de l'éveiller; j'étais trop heureux de lui avoir échappé, au moins pour quelques heures. Pourtant n'allez pas croire, messieurs, que je méprise les études philosophiques; au contraire je les estime fort: à mon sens, il n'est rien de plus grand, de plus élevé, de plus digne d'occuper l'intelligence humaine que la philosophie. Mais pour vous dévoiler toute mon âme, j'avouerai que je conserve une petite rancune contre la philosophie, depuis le jour où elle m'est apparue sous un visage austère, et parlant un langage sec, froid, dur à entendre. Nourri jusque-là de poésie et d'éloquence, je trouvai bien longues les premiers heures qu'il me fallût passer sur une page de Logique ou d'Ontologie. Et il faut l'avouer, la philosophie n'offre pas toujours à ses disciples des chemins semés de roses. Pour nous du moins, ses jeunes nourrissons, elle nous fait monter par des sentiers qui nous paraissent passablement rudes et escarpés. Il nous faut d'abord, à l'étude, pâlir sur de longues pages, hérissées d'idées abstraites et de subtils raisonnements; vient ensuite la récitation journalière de la classe, où vous devez parler une langue que vous n'avez pas apprise sur les genoux de votre mère; puis au bout de la semaine, c'est la récitation solennelle, appelée *Sabbatine*. D'autres disent sabbat; toujours est-il que c'est un sabbat où je ne mène pas grand bruit.

Pendant que je regardais, mais seulement du coin de l'œil, mon auteur de philosophie, j'aperçus ma plume qui gisait immobile à côté de mon encrier. A sa vue, je tressaillis malgré moi, et la saisissant soudain: " O ma plume, m'écriai-je, toi qui sais donner un corps et une figure à ma pensée, toi qui as bu des flots d'encre pour me servir avec zèle; toi qui griffonnas sous mes doigts tant d'hiéroglyphes dignes de l'antique Egypte; toi

par qui j'ai pu mettre au jour toutes les savantes pensées écloses dans mon cerveau : plume fidèle, plume chérie, je réclame encore une fois ton secours. Viens confier au papier ce glorieux voyage que j'accomplis en ce jour, et qui va me conduire à l'immortalité ; tu fus toujours docile et obéissante ; rends-moi ce dernier service, et pour prix de ton zèle tu partageras mes destinées ; comme moi tu deviendras immortelle. Non, tu ne seras pas condamnée à l'oubli, tu ne languiras pas dans une honteuse poussière : les rayons de ma gloire rejailliront sur toi, tu seras honorée de mes derniers neveux, et un jour, si la fortune ne me trompe pas, tu brilleras enchâssée dans l'or et le diamant...." Pendant que je parlais ainsi dans mon enthousiasme, la cloche vint couper le fil de mon discours, et mettre fin à mon voyage ; il me fallut fermer mon pupitre et descendre bon gré, mal gré, à la salle de récréation.

A l'étude suivante, il me prit fantaisie d'écrire mes impressions de voyage à l'exemple de tous les voyageurs. Je l'ai fait, et je vous ai aujourd'hui raconté mes aventures. Puissiez-vous, messieurs, avoir éprouvé autant de plaisir à les entendre, que j'en ai éprouvé, moi, à les écrire.

LES NOCES DU DINDON.

Une dinde de haut parage
Allait contracter mariage
Avec un jeune et beau dindon,
Digne de lui donner son nom.
Le noir éclat de son plumage
Et le splendide vermillon
De sa fraise pendante en forme d'abat-joue,
Sa façon de faire la roue
Et je ne sais quel air aimable et fanfaron,
Avaient fait de ce Céladon
Le secret idéal des dindes du canton.
Aussi, dans tout le voisinage,
La volaille des basses-cours
Se prépara pendant huit jours
A fêter dignement son entrée en ménage.
Les personnes d'un certain âge,
Pour déchirer le couple, aiguisèrent leur bec,
Et la jeunesse, au cœur moins sec,
De cet époux charmant abjurant l'espérance,
Se consola bientôt en pensant à la danse

Un ménage patriarcal,
Comme on en trouve encor dans le monde animal,
Vivait non loin de là, dans un modeste asile.
Connaissant le bonheur, ignorant le plaisir,
Ils coulaient une vie innocente et tranquille.
Mais en un jeune cœur, que ne peut le désir ?
Un de leurs rejetons, une tendre poulette,
Blanche, grasse et, qui sait ? peut-être un peu coquette,
Logea dans son petit cerveau,
Epris de tout objet nouveau,
Le dessein arrêté d'aller à cette fête.
Elle voulait se divertir ;
Il y fallut bien consentir.

Le jour du bal arrive. On accourt, on s'assemble,
Poules, dindons, canards, tous gens des mieux huppés,
Tous gens à s'amuser ardemment occupés :
Jamais on n'avait vu tant de bêtes ensemble.
Tout cela sautait, s'agitait,
Criait, s'appelait, se heurtait :
On ne savait auquel entendre,
On ne savait à qui se prendre ;
Le bruit était étourdissant :
Enfin, c'était un bal charmant.

Dans les flots de cette cohue,
Notre pauvre poulette ahurie et perdue,
Allait, venait de tout côté,
Promenant autour d'elle un regard effaré.
Un jeune coq approche et l'invite à la danse :
Elle tressaille de bonheur.
Mais hélas ! la foule est si dense,
On la suit d'un œil si moqueur,
La chaleur est si grande et si grande sa peur,
Qu'elle reste immobile auprès de son danseur.
Un lourd oison passant, lui marche sur la patte,
D'une façon peu délicate.
Un autre, la lorgnant, demande à son voisin :
" Ne veux-tu pas danser avec cette poulette ?
—Non, dit l'autre, elle a l'air trop bête."
Et tous deux passent leur chemin.
Elle s'enfuit toute honteuse,
Mais trouve partout sur ses pas
Cette foule sotte et railleuse
Qui la toise de haut en bas.
Partout des toilettes froissées,
Partout des vanités blessées,
Partout un assaut furieux
De sentiments mesquins, jaloux et curieux :
L'égoïsme partout, nulle part en revanche
Une joie innocente et franche.
" Est-ce donc là, dit-elle avec un gros soupir,
Ce qu'on appelle le plaisir ?
Des taches à ma robe blanche,
Bien des plumes de moins et des illusions,
Voilà tout ce que je remporte
De ces folles réunions ! "
Elle dit et, gagnant la porte,
Va retrouver la douce paix
De la demeure maternelle,
Jurant de n'en sortir jamais.
On dit qu'à sa promesse elle resta fidèle :
Mais dans le monde, hélas ! combien peu font comme elle !

O vous qui poursuivez d'un incessant désir
Les faux amusements et les pompes mondaines,
Quand donc sentirez-vous, âmes folles et vaines,
De combien de dégoûts se compose un plaisir ?

Cte. A. de Ségur.

LA BOITE D'EBENE.

Par une belle matinée d'été, deux jeunes enfants, dont l'un était un garçon et l'autre une fille, s'amusaient à jouer dans un des principaux jardins d'Ajaccio, capitale de l'île de Corse. Chacun d'eux était armé d'un de ces filets attachés à un long manche de bois, dont on se sert pour faire la chasse aux papillons, et ils poursuivaient avec ardeur les légers insectes à mesure qu'il s'en présentait à leurs yeux.

Le petit garçon, qui s'appelait Napoléon, était l'un des fils de Charles Buonaparte et de Lætitia Ramolino, et la petite fille était sa sœur Elisa.

En s'amusant de la sorte, ils se dirigèrent vers un berceau de verdure formé par une double rangée de lilas en fleurs et situé à l'extrémité du jardin, qu'une simple haie séparait de la campagne. Un moment arriva où les enfants, rivalisant d'agilité pour attraper un superbe papillon qui venait précisément de s'élever d'un bouquet de lilas, entre-choquèrent leurs filets, si bien que le splendide insecte parvint à s'échapper. Aussitôt le papillon monta dans l'air en décrivant une quantité de zigzags ; puis il passa par-dessus la haie et disparut dans les champs voisins.

—Mon Dieu ! Napoléon, que fais-tu donc là ? s'écria en ce moment la jeune fille.

—Ce que je fais ? Mais tu vois bien que je passe la haie, afin de poursuivre le papillon. Fais comme moi, et passe par ici.

En disant ces mots, il écarta d'une main le rideau de

ronces qui formait la clôture, et tendit l'autre à sa sœur pour l'aider à se faire jour à travers la haie.

Une fois libres et en pleine campagne, tous deux se mirent immédiatement à la poursuite du fugitif; mais à peine s'était-il écoulé quelques minutes, qu'Elisa poussa un grand cri d'épouvante. Dans l'ardeur de sa course, elle avait renversé une petite paysanne qui se rendait au marché de la ville avec un panier d'œufs. La jeune fille, le panier, les œufs, tout était par terre, et le pis était que la plupart des œufs étaient cassés.

—Allons-nous-en bien vite, murmura tout bas Elisa à l'oreille de son frère. Elle ne nous connaît pas, et maman ne saura rien de ce qui vient d'arriver.

—Oh! non, je ne veux pas m'en aller, répliqua Napoléon. Je veux rester auprès de cette pauvre petite fille. Vois donc comme elle sanglote. Nous avons fait le mal, et il est de notre devoir de le réparer.

A cette réponse, Elisa se prit à rougir et baissa la tête; car elle sentait combien était juste le reproche que son frère lui adressait. Aussi, voulant réparer sa faute autant qu'elle pouvait, elle aida la petite paysanne à se relever, la consola de son mieux; et, après avoir essuyé les larmes qui lui inondaient le visage, elle se mit en devoir de ranger dans le panier les œufs qui étaient restés intacts. Mais, hélas! elle reconnut que plus des trois quarts étaient brisés.

—Mon Dieu! mon Dieu! qu'adviendra-t-il de moi? s'écria la petite paysanne en voyant le désastre que sa chute avait causé. Voilà au moins pour trois francs d'œufs cassés. Que va dire ma mère quand je reviendrai à la maison? Comme elle va être saisie! Car l'argent que je devais obtenir de ces œufs était destiné à acheter du pain pour trois jours.

—Allons, mon enfant, allons, cesse de te lamenter. Voici déjà une partie de l'argent qu'auraient produit tes œufs. Si tu veux venir avec nous, je te donnerai le reste, lui dit Napoléon en lui glissant dans la main deux petites pièces qu'il avait tirées de sa poche.

En entendant son frère parler de la sorte, Elisa lui jeta un regard significatif en disant tout bas:

—A quoi donc penses-tu, Napoléon? Nous allons certainement être mis au pain et à l'eau pour trois jours au moins.

—Cela ne fait rien. Nous avons cassé les œufs de cette enfant, et il est juste que nous lui payions ce qu'elle a perdu par notre faute, repartit Napoléon.

En ce moment, la voix d'une des domestiques de la maison se fit entendre, qui appelait dans un bois voisin le nom de Napoléon et celui d'Elisa.

—Nous sommes ici! nous sommes ici! répondirent les deux enfants de toutes leurs forces et en même temps.

—Enfin, je vous retrouve! exclama la femme de charge. Voilà bien longtemps que je vous cherche de tous côtés...... Mais qu'est-ce que cette petite fille-là? ajouta-t-elle en apercevant la jeune paysanne qui cheminait derrière Napoléon.

—Ma foi, répliqua celui-ci, nous avons eu le malheur de casser ses œufs en poursuivant un papillon. Je l'ai engagée à venir avec nous, afin que maman lui paye le dommage que nous avons causé.

Peu de temps après, les deux enfants, suivis de la domestique et de la petite paysanne, entrèrent dans le salon où la famille Buonaparte se trouvait réunie en ce moment, et s'entretenait avec un jeune prêtre, Joseph Fesch, frère de la dame de la maison et, plus tard, si connu sous le nom de cardinal Fesch.

Madame Lætitia, les interpellant aussitôt, leur dit:

—Napoléon et Elisa, je vous ai donné à chacun un filet; mais, vous devez vous rappeler que je vous ai défendu de passer à travers la haie du jardin. Vous avez contrevenu à mes ordres. C'est pourquoi, rendez-moi vos filets; car je ne veux plus que vous ayez l'occasion de me désobéir une autre fois.

—Chère bonne mère, c'est moi seul qu'il faut punir, lui répondit Napoléon; car j'ai engagé Elisa à me suivre.

Elisa ne dit pas un seul mot. Mais, lorsqu'elle entendit son frère s'accuser seul et assumer sur lui toute la faute, elle lui sauta au cou et l'embrassa avec toute l'effusion de la reconnaissance.

—Chère sœur, dit en ce moment le jeune prêtre, avouer franchement une faute qu'on a commise, c'est montrer le désir sincère de s'amender. C'est pourquoi, je vous prie de pardonner à Napoléon.

—O mon bon oncle, demandez donc aussi pardon pour moi! s'écria en ce moment Elisa; car je suis bien plus coupable que mon frère.

—Quelle grande faute avez-vous donc commise? demanda le prêtre en souriant doucement à l'enfant. Dites-la nous franchement, et je vous promets d'intercéder également pour vous.

Elisa, à qui cette assurance avait rendu quelque courage, commença aussitôt, mais d'une voix tremblante, le récit de ce qui s'était passé. Elle raconta comment elle avait renversé la petite paysanne avec son panier d'œufs, et comment elle avait d'abord voulu cacher cet événement à sa mère.

—A présent, ajouta-t-elle, je sens fort bien que j'eusse très-mal agi en cherchant à celer la faute dont je m'étais rendue coupable.

—Certainement, vous auriez mal agi, mon enfant, reprit l'oncle. Mais vous venez de confesser sincèrement votre faute, et j'espère qu'à l'occasion vous ferez toujours de même. Pour vous y encourager, je demande à votre bonne mère de vous pardonner aussi.

Après ces paternelles paroles de son frère, madame Lætitia ne put tenir rigueur à ses enfants.

—Maintenant, chère mère, il me reste encore une grâce à vous demander, reprit Napoléon. Vous avez coutume de me donner chaque semaine dix sous pour argent de poche. Laissez-moi vous prier de payer pour moi les œufs cassés de la jeune fille que voilà et qui attend avec une si grande anxiété comment tout cela finira. Vous me retiendrez mon argent de poche jusqu'à ce que toute la somme soit payée; elle s'élève à soixante sous.

—Bien volontiers, repartit madame Lætitia en mettant soixante sous dans la main de la petite paysanne. Et maintenant souviens-toi, Napoléon, que tu es mon créancier pour six semaines.

La petite fille, toute ravie de l'heureuse issue que venait d'avoir la catastrophe arrivée à son panier d'œufs, s'avança alors vers Napoléon, pour lui rendre les deux pièces d'argent qu'il lui avait déjà données; mais il refusa de les reprendre. Charmée de la loyauté de la jeune inconnue, madame Lætitia se mit à l'interroger sur sa famille. L'enfant lui répondit qu'elle était la fille d'un pêcheur, que sa mère était malade et alitée, et qu'ils habitaient une petite cabane au bord de la mer, non loin

de l'endroit où elle avait été renversée avec son panier d'œufs.

—Si ta mère est malade, mon enfant, elle a peut-être besoin du secours d'un médecin. Dis-lui que j'irai la voir.

—O mamam, dit Napoléon, allons-y à l'instant même ; nous reconduirons cette enfant chez elle.

—Bien volontiers, répliqua la noble femme. Nous allons nous mettre immédiatement en route.

Sans attendre que cette permission leur fût donnée deux fois, les enfants se dirigèrent gaiement, sous la conduite de la petite fille, vers l'endroit où demeurait sa famille. Après avoir cheminé pendant quelque temps, ils arrivèrent en vue d'un énorme rocher au pied duquel s'élevait une misérable cabane.

—Voilà notre maison, leur dit la fille du pêcheur en désignant du doigt cette chét.ve habitation.

A l'entrée de la cabane, ils virent un jeune garçon d'environ douze ans, qui s'occupait à faire un filet de pêche. Auprès de lui était assise une petite fille qui rongeait une croûte de pain, et plus loin, un enfant dormait tranquillement dans un vieux berceau de jonc couvert d'un lambeau de courte-pointe.

Les plus âgés de ces trois enfants étaient, à la vérité, assez pauvrement couverts. Mais, en regardant avec quelque attention leurs vêtements, on reconnaissait, au soin avec lequel ils étaient rentraits et ravaudés, la sollicitude et l'habileté de leur pauvre mère ; et, si le petit qui dormait avait les joues et les bras d'une pâleur et d'une maigreur extrêmes, au moins le bonnet qu'il avait sur la tête et la couverture de son berceau étaient d'une propreté irréprochable. Dans la cabane, il n'y avait que l'ameublement strictement nécessaire ; et, dans l'angle le plus reculé de la chambre unique dont elle se composait, vous eussiez vu un misérable grabat, où se trouvait couchée une femme jeune encore, mais dont le visage amaigri portait la double empreinte de la souffrance et de la misère.

Madame Buonaparte n'avait pas tardé à rejoindre ses enfants. Après avoir franchi le seuil de la rustique habitation, elle se sentit navrée à la vue du spectacle qui s'offrait à ses regards ; car elle avait été loin de s'attendre au tableau d'un dénûment pareil à celui qu'elle avait devant les yeux. Après avoir conversé pendant quelques moments avec la femme malade, elle lui demanda si elle recevait la visite d'un médecin. En apprenant que l'infortunée n'avait pas de quoi rémunérer de semblables soins, elle lui promit de lui envoyer le lendemain le médecin de sa maison.

Pendant que sa noble mère s'entretenait ainsi avec la malade, Napoléon s'était approché du petit garçon qui ne cessait de travailler avec ardeur à son filet, et bientôt ils eurent fait connaissance l'un avec l'autre.

—Est-ce un ouvrage bien difficile que vous faites là ? demanda le fils de madame Lætitia, au petit garçon.

—Oh ! non, cela n'est pas difficile, répondit celui-ci. Je suis habitué à ce genre de travail qui exige seulement un peu d'attention.

—Vous ne gagnez pas grand'chose à cela, je suppose ? reprit Napoléon.

—Quant à cela, répliqua le jeune pêcheur, c'est une autre affaire. Je ne gagne rien du tout. Je travaille uniquement pour mon père, comme c'est mon devoir. Il a déjà assez de peine à gagner de quoi vivre pour nous tous.

—Et vous aimez le travail ?

—Certainement je l'aime, et je ne suis jamais plus heureux que lorsque je suis occupé. Je voudrais bien être assez grand pour devenir marin ou apprendre quelque autre métier ; car je pourrais alors aider mes bons parents.

—Quel est votre nom ?

—Je m'appelle Jacopo.

—Eh bien, Jacopo, soyons amis. Je veux vous venir voir de temps en temps.

—De tout mon cœur, monsieur Napoléon. Je serai bien content de vous voir quelquefois sur la côte.

Depuis ce jour, madame Buonaparte et ses enfants prirent l'habitude de visiter régulièrement les habitants de la cabane. Il s'établit de la sorte une liaison de plus en plus étroite entre Jacopo et Napoléon. Celui-ci forçait, chaque semaine, son jeune ami à accepter la moitié de son argent de poche ; et Jacopo, de son côté, eût volontiers sacrifié sa vie pour sauver celle de son jeune bienfaiteur, si l'occasion s'en était présentée. Cependant cette intimité ne dura pas longtemps ; car Napoléon, ayant atteint sa dixième année, fût obligé de quitter Ajaccio et envoyé par sa famille en France pour commencer ses études. Avant son départ, il fit une visite d'adieu à la famille du pêcheur, et bien des larmes de chagrin inondèrent les joues des deux amis lorsqu'ils prirent congé l'un de l'autre. Napoléon avait une jolie petite boîte d'ébène qu'il avait toujours gardée avec le plus grand soin et sur le couvercle de laquelle il avait entaillé avec la pointe d'un canif les lettres initiales de son nom et de son prénom. Il la donna à Jacopo qui la reçut avec la joie la plus vive comme un précieux souvenir, et promit de ne jamais s'en séparer et même de la porter toujours sur son cœur.

C'est ainsi que finit cette liaison d'enfance qui s'était formée entre Napoléon et Jacopo.

Napoléon entra, dès l'âge de dix ans, à l'école militaire de Brienne et en sortit, six années plus tard, en 1784, avec les épaulettes d'officier d'artillerie. Personne n'ignore la fortune prodigieuse de cet homme, qui fut un des capitaines les plus illustres dont l'histoire fasse mention, qui établit en Europe un empire plus vaste que celui de Charlemagne, et qui porta, pendant dix ans, une couronne et un sceptre comme jamais aucun monarque n'en avait porté jusqu'alors. Si les circonstances lui avaient permis d'appliquer uniquement aux arts de la paix le puissant génie dont il était doué, il eût laissé un nom impérissable dans la mémoire reconnaissante des nations, et cette gloire eût été bien plus grande que celle qu'il acquit comme souverain et comme homme de guerre, bien qu'il reste, à ce dernier titre, un phénomène historique qui fera l'admiration de tous les siècles,

Vers la fin de l'année 1805, c'est-à-dire une année après que Napoléon eut été couronné empereur des Français, il se trouvait engagé dans une grande guerre avec une coalition formée contre lui par l'Antriche, la Russie, l'Angleterre, la Suède et le roi de Naples. Cette grande ligue avait été négociée par l'Angleterre qui, voulant éviter l'invasion de son territoire menacé par une armée française de cent vingt mille hommes, rassemblée sur la côte de Bologne et déjà prête à s'embarquer, avait eu l'adresse de faire dériver toutes ces forces

vers l'Allemagne. En effet, l'empereur avait brusquement franchi le Rhin avec son armée, le 24 et le 26 septembre; fait, presque sans coup férir, mettre bas les armes à quatre-vingt-cinq mille Autrichiens avant la fin d'octobre, et pris la ville de Vienne, le 13 novembre. Puis il s'était dirigé vers la Moravie, où deux armées de Russes et d'Autrichiens s'étaient concentrées. Vers la fin de novembre, il occupait, près de Brunn, une position fort avantageuse; mais il dédaigna d'en profiter, disant qu'il n'aurait là qu'une bataille ordinaire. Il fit donc mine de se retirer, pour inspirer de la sécurité à l'ennemi, et de montrer quelque inquiétude, tout en resserrant les masses de son armée pour mieux en masquer la force. Grâce à cette manœuvre, il attira les Autrichiens et les Russes dans les plaines voisines du village d'Austerlitz. Les voyant arrivés là, il s'écria :

—Ils sont à moi !

Sa confiance dans ses dispositions était si grande, que, la veille de la bataille qui allait se livrer, il s'occupa tranquillement d'affaires civiles et de l'administration intérieure de l'empire. La nuit suivante, il dormit d'un profond sommeil, et, le lendemain, 2 décembre, il remporta une des plus brillantes victoires qui aient signalé son histoire militaire.

Dès les premières lueurs du jour, on le vit se placer à la tête de son état-major, et commencer cette lutte immense où, avec soixante mille hommes, il allait anéantir ou disperser soixante-cinq mille Russes et vingt mille Autrichiens.

Au plus fort de cette bataille mémorable, où ces deux armées essuyèrent une si complète défaite, un soldat autrichien s'étant avancé à quelques pas de Napoléon, dirigea vers lui son fusil et fit feu. Mais, avant que le coup fût parti, un soldat français avait eu le temps de se précipiter devant l'empereur pour le couvrir de son corps, et ce brave tomba frappé de la balle destinée à son souverain.

Malgré la rapidité avec laquelle tout cela s'était passé, Napoléon avait parfaitement remarqué tous les détails de cette scène, et il donna aussitôt l'ordre de transporter le blessé à l'ambulance.

La bataille finie et gagnée, son premier soin fut d'aller s'enquérir lui-même du sort de l'homme qui l'avait préservé peut-être de la mort avec un si héroïque dévouement. Heureusement la blessure ne fut pas reconnue mortelle. Ce généreux soldat parut oublier toutes ses souffrances, et un rayon de joie illumina ses yeux quand il vit auprès de son lit s'arrêter l'Empereur. Napoléon lui-même sembla saisi d'une émotion dont il eut de la peine à se rendre maître; car il crut un moment avoir déjà vu ailleurs le blessé. En le regardant plus attentivement, et en le voyant serrer dans ses mains les débris d'une petite boîte d'ébène, il reconnut que le soldat n'était autre que Jacopo, le fils du pêcheur corse.

Nos lecteurs savent déjà les commencements de l'histoire de Jacopo. Ebloui par l'éclat que les victoires d'Italie et la campagne presque fabuleuse d'Egypte avaient jeté sur les armes de la France, il avait quitté son humble profession de pêcheur pour servir sous les ordres de son camarade d'enfance qu'il n'avait cessé d'aimer par-dessus tout. La petite boîte que Napoléon lui avait donnée comme un souvenir d'amitié, il l'avait constamment gardée sur lui, et ce fut elle qui, à la journée d'Austerlitz, avait amorti la balle qui lui était adressée.

L'empereur ne laissa pas sans récompense le noble dévouement que Jacopo lui avait montré. Il le plaça dans sa garde du corps, où le soldat monta si rapidement en grade que bientôt il put servir de soutien à toute sa famille.

Le rôle de Jacopo ne finit pas là. Plus tard, quand Napoléon, ayant succombé sous les efforts de l'Europe, eut été confiné dans l'île Sainte-Hélène, Jacopo ne se relâcha point de la fidélité qu'il avait vouée à son ancien ami.

Pendant longtemps on vit un canot rôder autour de l'île, pendant qu'un petit bâtiment se tenait à l'ancre à quelque distance. Dans ce canot vous eussiez reconnu Jacopo, déterminé à tenter, même au péril de sa vie, tous les moyens pour sauver son bienfaiteur. Mais la vigilance des sentinelles anglaises qui gardaient l'impérial prisonnier, rendit vains tous les efforts de l'ancien soldat. Après plusieurs années, Jacopo se fixa à Sainte-Hélène et fut admis au service de l'empereur, qu'il soigna durant la longue maladie qui le conduisit au tombeau le 5 mai 1821. Le fidèle serviteur resta dans l'île désormais historique, jusqu'en 1840, époque où les restes de Napoléon furent rendus à la France.

Pendant longtemps, les curieux, descendus dans la crypte du Dôme des Invalides où le corps de l'Empereur repose dans une urne de porphyre, ont pu remarquer un vieillard à cheveux blancs qui se tenait dans un religieux silence auprès du funèbre monument. On reconnaissait sans peine en lui un de ces héroïques soldats qui avaient figuré dans l'épopée impériale. Quand on l'interrogeait sur l'une ou l'autre des grandes batailles de Napoléon, il répondait avec un mouvement d'orgueil:

—J'en étais.

Mais, quand on citait le nom d'Austerlitz, il se bornait à porter la main à sa poitrine : geste intelligible pour ceux-là seuls qui connaissaient l'histoire de Jacopo; car ce vieillard n'était autre que le fils du pêcheur corse dont Napoléon, étant enfant encore, avait tant de fois visité l'humble cabane.

Depuis plusieurs années déjà, le brave Jacopo n'existe plus. Mais il a laissé, parmi les vivants, le pieux souvenir d'un dévouement sans bornes et d'une fidélité à toute épreuve.

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an................ $1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écr., pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Senécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal.

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 16 Mai 1864.** **No. 10.**

145

SOMMAIRE.—Chronique.—Cercle Littéraire : compte-rendu de ses travaux, par M. U. E. Archambault, le Président.—La Vertu, base des sociétés humaines, par E. L.—Le Commerce dans les rues de Londres.—L'Arbre de Mai au Canada.—Défense héroïque du fort de Verchères ; nouvelle historique, lue au Cabinet de Lecture Paroissial, le 26 avril 1864 par M. Ambroise Choquet, Etudiant en Droit.—Partie et Revanche, par A. Lignières.—Variétés.

CHRONIQUE.

Le Concert, au profit du Cabinet de Lecture Paroissial, dont il a été parlé dans notre dernier numéro, doit avoir lieu le 19 du courant, dans la grande salle de l'Institut des Artisans. La partie vocale a été confiée à Melle. de Angelis et à MM. Ducharme, Lefebvre, Legendre, Trottier, Boucher et L. Maillet ; la partie instrumentale à MM. Smith, Gauthier, Baricelli, Lavallée et Sancer. Ces noms promettent beaucoup. Aussi, engageons-nous fortement tous les amis de l'institution à se procurer au plus tôt des billets d'entrée.

Le Parlement a repris ses séances le trois de mai.

Nous avons reçu le premier numéro du journal "*Le Nord*," publié à Ste. Scholastique. La fondation de cette feuille est un signe de prospérité pour le district de Terrebonne. Nous félicitons les propriétaires et rédacteurs pour leur dévouement, car nous savons que le journalisme n'est pas un moyen de faire fortune, mais qu'il est un aide puissant pour le bien, quand il est entre des mains honnêtes. Nous espérons que ce journal ne déviera jamais de la ligne de conduite qu'il s'est tracé et qu'il accomplira sa mission avec honneur pour le plus grand bien non seulement du district dont il est l'organe, mais du pays tout entier.

Il paraît que des agents fédéraux continuent toujours à recruter des soldats parmi nous. Sous prétexte d'engager des hommes pour différents travaux à faire au delà des lignes, ils attirent dans les Etats du Nord, une foule de gens qui croient pouvoir gagner leur vie plus aisément en s'expatriant ainsi ; mais, à peine ces pauvres dupes sont-elles hors de leur pays qu'elles sont forcément enrôlées dans l'armée américaine ou abandonnées sans ressources sur la voie publique. Ce qui est bien triste à dire, mais ce qui est pourtant vrai, c'est que plusieurs canadiens même font cet ignoble trafique et vendent aux autorités yankees le sang de leurs frères. Quand donc ces déplorables menées cesseront-elles ? N'y a-t-il aucun moyen de les réprimer ? Le bon sens, dira-t-on, devrait mettre un terme à ces odieuses machinations : les canadiens devraient considérer que leur pays est assez riche pour les retenir ; ils devraient profiter des exemples de leurs concitoyens malheureux et trompés. Tout cela est vrai ; mais, le mal s'étend et il faut un autre remède que des avis ; il faut une loi plus stricte, plus sévère, dont la sanction effraie ; il faut que ceux qui sont ainsi entraînés par des américains aient des garanties solides qu'ils ne seront point trompés. Exigeons donc des cautionnements de ceux qui veulent faire émigrer nos compatriotes aux Etats-Unis, et punissons avec une extrême sévérité tout ceux qui transgresseront la loi ou ne voudront pas se conformer à nos justes exigences. L'Etat doit une

protection efficace à ses sujets et c'est là la raison qui nous fait aborder cette question. Nous pensons que les Canadiens de tous les partis seraient heureux de voir cesser cet abus et qu'ils ne nous accuseront pas, dans les circonstances actuelles, de vouloir faire du capital politique. Nous n'avons aucun désir d'entrer dans les discussions politiques sur lesquelles il peut y avoir divergence d'opinions, mais nous voulons tout simplement que notre population ne soit pas arrachée de ses foyers par les spéculations frauduleuses des êtres pervers et corrompus dont nous parlons.

Les journaux américains annonçaient, ces jours derniers, que les fédéraux avaient coupé les communications de Lee, que ce dernier était enfermé dans un cercle de fer et que l'on apprendrait bientôt des nouvelles palpitantes d'intérêt. Les nouvelles qui nous parviennent sont, en effet, très-intéressantes : plusieurs grandes batailles ont été livrées et l'armée du Nord a été battue avec une perte de près de 27,000 hommes, tués, blessés et faits prisonniers.

S'il faut en croire certains rapports insérés dans les journaux anglais, l'immigration en Amérique sera, cette année, d'une importance numérique considérable ; des villages entiers en Irlande et en Angleterre seront dépeuplés de leur population agricole et industrielle, et de tous les autres points de l'Europe viendront des nuées d'immigrants trouvant leur sol natal trop ingrat et s'attendant à aborder dans un El-Dorado où tout leur viendra à souhait. L'on croit que le nombre de ceux qui laisseront l'Europe ne sera pas beaucoup au dessous de 250,000.

Garibaldi, ce brigand, si célèbre par ses innombrables forfaits, qui s'est vanté d'avoir, à Rome, en 1849, teint ses deux bras dans le sang des français, a reçu en Angleterre un accueil enthousiaste. Il est entré à Londres comme un vainqueur couronné de ses victoires. On l'a fait passer sous des arcs de triomphe et par des rues tapissées de draperies ; partout se voyaient des inscriptions à la louange *du plus grand homme des temps modernes.* Ses amis, Mazzini, Stansfeld et Lord Palmerston doivent être fiers de l'honneur qu'ils ont eu d'avoir été acclamés en même temps que lui. Vivent Garibaldi, Mazzini, Stansfeld et Lord Palmerston ! s'écriaient ces braves anglais d'ordinaire si flegmatiques. Quel beau triomphe ! Quel honneur pour Garibaldi ! Quel honneur surtout pour la fière Albion !

Badinage à part, comment expliquer cet engouement pour le *condottiere* italien ?

Il n'est pas difficile malheureusement de bien saisir la cause des relations sympathiques entre Garibaldi et le peuple anglais. Tous deux travaillent dans le même but : tous deux sont dignes de se comprendre.

Les Anglais haïssent la religion catholique et détestent naturellement le Pape qui est le chef visible de cette religion. Garibaldi, de son côté, voudrait anéantir le Souverain Pontife et sa domination spirituelle et temporelle. Voilà un point de contact qui explique la complicité de ces ennemis de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine. Mais la promesse du Sauveur est là : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contr'elle.*

La seconde raison qui explique cette accointance, c'est la haine des anglais pour la France. Ils prétendent être les alliés de celle-ci ; mais, au fond de leur cœur le vieux levain existe toujours.

Le présent, fait à Garibaldi, au Palais de Cristal, est assez significatif. Les anglais ont donné au *héros* un drapeau italien sur lequel on avait inscrit ces mots : "Rome et Vénise." Ses compatriotes, demeurant à Londres, lui ont, en même temps, présenté une épée.

Enfin, Garibaldi a terminé un peu brusquement sa visite en partant le 27 avril pour Caprera, sa retraite. Quelques uns prétendent que l'Empereur est pour quelque chose dans ce départ subit tandis que d'autres affirment qu'au contraire Napoléon III aurait marqué sa vive approbation de la réception faite à Garibaldi. Nous laissons à nos lecteurs le soin de trouver la vérité dans l'une ou l'autre de ces deux assertions.

Laissons de côté *le plus grand homme des temps modernes* et le peuple anglais. Nous en avons peut-être trop dit sur ce sujet.

Le conseil fédéral de la Suisse n'a pas été aussi courtois envers Mazzini. Dans sa séance du 15 avril, il lui a interdit le territoire Suisse, renouvelant et confirmant les arrêts rendus antérieurement touchant son expulsion. Le conseil donne pour raison de cette mesure " le fait

que Mazzini, déjà à diverses reprises, et encore dans le courant de l'été dernier, a abusé de l'asile qui lui était accordé à Lugano, de manière à compromettre la sécurité extérieure de la Suisse.

Le 10 ult., Maximilien a formellement accepté la couronne du Mexique : le 18, il arrivait à Rome pour supplier le Souverain Pontife de bénir son entreprise, et le 20 il partait pour Civitta-Vecchia, où il s'est embarqué dans la soirée. L'Autriche l'a déjà reconnu comme empereur du Mexique. La France en fera autant dès qu'elle aura été notifiée officiellement de son acceptation du trône.

Le 12 avril, la conférence à propos de la question dano-allemande s'est réunie à Londres, mais elle fut ajournée au 20, puis au 25. Nous ne savons si la paix résultera de la discussion.

Les Prussiens se sont emparés de Duppel, le 18 avril. L'assaut a été terrible et la défense très-courageuse. Les Prussiens avaient 25,000 hommes en ligne ; 15,000 ont donné, 10,000, restant en réserve. Les Danois avaient de leur côté 15 à 20,000 hommes. Ces derniers ont perdu près de 4,000 soldats et une centaine d'officiers, tandis que les assaillants n'ont eu que 600 soldats et 60 officiers mis hors de combat.

Après la prise de Duppel, les Danois se sont retirés sur l'île voisine, l'île d'Alsen.

Les Allemands ont résolu d'envahir tout le Jutland.

CERCLE LITTERAIRE.

Dans la séance publique du Cercle Littéraire, tenue au Cabinet de Lecture Paroissial, le 26 avril dernier, M. U. E. Archambault, le président, a rendu compte, de la manière suivante, des travaux accomplis par cette société, pendant l'année précédente :

Mesdames et Messieurs,

En vous invitant, par la voie des journaux, à assister à une Séance du Cercle Littéraire, vous étiez en droit de vous attendre à ce que tous les discours prononcés dans cette séance fussent littéraires. Je dois tout d'abord vous demander pardon si j'ouvre cette séance en vous entretenant d'un sujet que je ne puis traiter sans l'aide des froids calculs de la statistique ; car vous n'ignorez pas que *suivant l'usage antique et solennel*, en pareille circonstance, incombe au Président le devoir de faire un discours dont le cadre est tout tracé à l'avance, et *duquel dit cadre* il ne peut sortir sans commettre une faute grave contre le *Droit Coutumier*. D'ailleurs, mesdames et messieurs, je vous promets un ample dédommagement dans les discours que vous allez bientôt avoir le plaisir d'entendre.

Il y a un an passé que le Cercle Littéraire a présenté son compte-rendu, mais il n'a pas cessé pour cela de continuer ses travaux et de fournir laborieusement sa carrière.

Depuis le dernier compte-rendu le Cercle a tenu régulièrement ses séances et l'on ne cite pas une seule fois où le quorum n'ait pas été obtenu.

L'année dernière il y a eu vingt-six séances ; cette année, bien que nous ne soyons pas arrivé à la fin, en compte autant.

L'an dernier les membres du Cercle ont fait les frais de quatre séances publiques au Cabinet Paroissial, ce sont : MM. Trudel, Belle, Provancher, Auclair, Archambault, Dansereau, McConville et Pariseault; cette année nous nous sommes effacés pour faire place aux orateurs distingués qui ont si bien su nous intéresser tous par leurs savants discours.

A nos séances hebdomadaires, des essais ont été lus sur différents sujets. La déclamation qui fait partie de nos exercices littéraires, n'a pas été négligée, soit dans les exercices particuliers, soit dans les discours qui ont été prononcés dans les discussions. Enfin, des discussions ont eu lieu régulièrement à chaque séance ; nous allons enumérer ces différents travaux aussi brièvement que possible pour ne pas retarder les lectures intéressantes que vous attendez, je n'en doute pas, avec impatience.

Voici la liste des principaux essais dont quelques-uns ont été lus au Cabinet Paroissial, et les autres sont, nous l'espérons, en portefeuille pour l'an prochain.

1o.	Essai sur	l'Histoire du Canada	par	M. Mongeau.
2o.	"	Jacques-Cartier	"	Auclair.
3o.	"	Mademoiselle de Verchères...........	"	Choquet.
4o.	"	La seconde bataille d'Abraham....	"	Demers.
5o.	"	La Vocation religieuse du Canada...	"	Dansereau.
6o.	"	L'Australie.	"	McConville.
7o.	"	La Pologne..........	"	McConville.
8o.	"	Pie IX...............	"	Dansereau.
9o.	"	Le Cardinal Maury.	"	Belle.
10o.	"	La Religion et la Société............	"	Dansereau.
11o.	"	Victor Hugo........	"	Pariseault.
12o.	"	Ozanam.............	"	Trudel.
13o.	"	la vie de Jésus de Renan...........	"	Genand.
14o.	"	la Ste. Bible au point de vue littéraire	"	Duprat.
15o.	"	l'intempérance	"	Belle.
16o.	"	la franc-maçonnerie...	"	Mongeau.
17o.	Réflexions sur	le Crédit d'après les Economistes modernes	"	Provancher.
18o.	Essai sur	le Commerce du Canada avec les Anglais.		
19o.	"	la propriété.		
20o.	"	le culte des Beaux-Arts dans la Société.		
21o.	"	la Constitution anglaise.		

En parlant des travaux écrits du Cercle, nous commettrions une injustice envers MM. Auclair, Provan-

cher et Duprat, si nous ne faisions une mention particulière des magnifiques résumés des travaux du Cercle que ces messieurs ont bien voulu faire à chacune de nos séances en leur qualité de secrétaire. Entre autres sujets déclamés devant le Cercle, nous citerons les suivants :

La conscience par Victor Hugo, M. Pariseault.

Exorde d'un discours sur la vie de Pie IX, M. Dansereau.

Seconde bataille des plaines d'Abraham, M. Demers.

Dix-huit discussions dont la plupart ont occupé trois et quatre séances, ont eu lieu sur des sujets de Droit, de littérature et d'économie politique. Pas moins de trois discours ont été prononcés à chaque séance sur ces différents sujets, dont voici les principaux, savoir : sur le Droit :

1o. L'étude de la philosophie est-elle nécessaire pour l'étude du droit ?

2o. La propriété est-elle de droit naturel ou seulement de droit positif?

3o. Doit-on attacher le droit électoral à la propriété ?

4o. Le taux de l'intérêt devrait-il être fixé par une loi ?

5o. Doit-on admettre une différence entre l'usure et le prêt à intérêt ?

6o. Essai sur le droit Romain par M. Choquet.

Nous avons eu aussi différents travaux et discussions sur l'économie politique, les voici :

1o. L'étude de l'économie politique est-elle utile dans l'état actuel de la société ?

2o. Le capital d'une nation est-il réellement en raison de la vertu ?

3o. L'énergie du travail vient-elle plutôt du sentiment du devoir que de l'ambition ?

4o. Est-il préjudiciable à un pays d'importer plus qu'il n'exporte ?

5o. Le luxe est-il avantageux aux nations ?

6o. Que penser de la prospérité matérielle des nations protestantes au point de vue économique ?

7o. Serait-il opportun d'établir une réforme morale dans les manufactures ?

8o. Lequel vaut mieux pour combattre le paupérisme, de l'assistance privée ou de l'assistance publique ?

9o. Les gouverneurs français du Canada avaient-ils raison de défendre à leurs nationaux de commercer avec les colonies anglaises voisines ?

Comme vous avez pu le remarquer, mesdames et messieurs, par les travaux que nous venons de passer en revue, nous avons accordé une place assez large à l'étude de l'économie politique (et non à la politique locale, ce qui est bien différent,) ainsi qu'à la statistique, parce que nous savons comme de plus en plus, ces sciences tiennent une place importante dans les études sociales et politiques qui sont l'un des principaux objets du Cercle Littéraire ; mais, comme on l'a vu, nous n'avons pas pour cela négligé d'autres études et nous avons rempli aussi laborieusement que possible le temps que nous pouvions consacrer à ces exercices intellectuels.

Si ce compte-rendu des travaux du Cercle Littéraire parle assez par lui-même en faveur de cette société, comme nous avons la présomption de le croire, nous n'ajouterons pas un seul mot, et nous terminerons en faisant un appel à la jeunesse studieuse de Montréal, en l'invitant à venir partager nos efforts et nos travaux qui ont pour but l'avancement de chacun, pour que chacun puisse se rendre plus utile à lui-même, à ses semblables, à la religion, à la patrie.

La Vertu, base des sociétés humaines. (1)

De notre temps, on parle beaucoup de progrès, mais surtout de progrès social. Nos politiques du jour, effrayés des maux qui menacent l'Europe, ont senti le besoin d'une réforme sociale, et sont à la recherche d'un progrès basé sur les besoins nouveaux des peuples. De là, ces polémiques ardentes entre les défenseurs d'un passé politique qu'on attaque, et les partisans d'un nouveau droit que l'on prétend substituer à l'ancien ; de là aussi, ces systèmes impossibles inventés par les grands initiateurs du mouvement politique en Europe. Au milieu de ces aberrations de la pensée, de tant d'oppositions dans les idées, de tant de divergences dans les opinions, les esprits droits et consciencieux persuadés de l'impuissance de la diplomatie avec ses tendances actuelles à apporter un remède efficace aux maux de notre époque, se demandent où il faudrait aller le chercher ce remède. Ce n'est que dans l'étude de l'histoire et des vrais besoins des sociétés qu'on pourra le trouver. L'histoire nous apprend, en effet, que les nations soumises aux décrets immuables d'une Providence infiniment sage, furent grandes et fortes, aussi longtemps qu'elles suivirent les lois de la vérité et de la justice, et qu'elles tombèrent dans l'abaissement et le malheur du moment qu'elles s'adonnèrent au vice et à la corruption. En partant de ces prémisses, il suffit d'un peu de réflexion pour se convaincre qu'il ne peut y avoir de société vraiment grande sans la vertu.

En effet, c'est dans la vertu qu'est la source de la prospérité et de la gloire des empires. Les lois seules, quelque sages qu'on les suppose, sont impuissantes pour former, faire grandir les états, et les soutenir dans leur grandeur. Car la loi n'atteint que les corps : son action est passive ; elle peut punir les crimes mais ne les prévient pas et ne provoque aucune action généreuse. Il faut une puissance qui agisse sur les esprits et dirige les volontés vers le bien, et cette puissance, et ces guides fidèles ce sont les vertus morales, jointes aux vertus religieuses qui se trouvent toujours où celles-là existent ; qu'on la supprime cette puissance et la loi reste une lettre morte. Ainsi, vous pourrez faire des conscriptions, lever de nombreuses armées, mais vous ne ferez jamais de soldats braves et dévoués sans l'amour de la patrie ; vous n'aurez que des lâches qui fuiront devant le danger. Et il en est ainsi de toutes les vertus tant morales que religieuses ; chacune a sa fonction particulière, chacune exerce son influence nécessaire au bien des sociétés. La Tempérance forme les citoyens forts et vigoureux ; elle donne aux états des soldats dévoués, capables des plus rudes fatigues, des plus dures privations. La Pureté conserve les bonnes mœurs, enfante l'héroïsme du dévouement qui brave les périls et verse son sang pour la patrie. Les lois ont pour base la Justice qui empêche les guerres sanglantes, punit le crime

(1) Ce travail dû à la plume d'un de nos jeunes écrivains, dénote des études sérieuses et des qualités remarquables de style. Nous sommes heureux de le soumettre à l'appréciation de nos lecteurs.—Réd.

et récompense les actions vertueuses. C'est l'Equité qui préside aux opérations commerciales, maintient la bonne intelligence entre les citoyens et les divers corps de l'état; la Prudence est la gardienne des empires, elle assure la paix et la prospérité des peuples. Et chez les nations où règnent la tempérance, la justice, la prudence, les vertus religieuses qui ne sont jamais où les premières n'existent pas impriment à tout un caractère sacré et national. Elles enseignent aux gouvernements à respecter les droits des faibles; et aux peuples, elles commandent l'obéissance aux lois. C'est par la religion que se conservent les anciennes institutions, la simplicité des mœurs; que l'amour de la patrie devient une puissance invincible. Ainsi, sous l'influence irrésistible des vertus morales et religieuses, les peuples deviennent libres et forts, et se forment les états puissants et durables.

Et quand bien même la raison ne nous le dirait pas, la parole de l'Eternelle Vérité devrait nous en convaincre pour toujours : *Justitia elevat gentes*, nous dit-elle dans l'Ecriture.

Lorsque Moïse, sur le point de quitter Israël, eut rassemblé autour de lui les tribus trop souvent infidèles, le Seigneur, parlant par la bouche de son législateur, leur rappela ses bienfaits passés, et leur en promit de nouveaux avec la force et la paix, si elles demeuraient fidèles à ses commandements. Or, quand Dieu parle, il s'adresse à l'humanité toute entière, et les vérités que sa voix proclame sont les mêmes dans tous les âges et pour tous les peuples soumis à sa loi. De plus, l'histoire nous apprend que les empires qui ont passé successivement sur la terre ne furent grands qu'autant qu'ils furent vertueux. Les sages même du paganisme, les philosophes et les législateurs anciens avaient reconnu cette vérité : Socrate, Platon, Aristote, enseignaient la vertu à leurs concitoyens; Lycurgue et Solon l'avaient prise pour base de leurs législations, et en prescrivaient la pratique dans les lois qu'ils donnèrent à la Grèce. L'Egypte, la sage Egypte qui, la première, connut la science de bien gouverner les peuples, et qui fut le berceau de toutes les connaissances humaines, *la cultivait comme étant le fondement de toute société.*

Plus tard l'Eglise, faisant surgir par ses vertus la civilisation du sein même de la plus profonde barbarie, formait à son école des états puissants et durables, et en montrait ainsi l'influence irrésistible; aussi lorsque dans des siècles de prétendus progrès, mais siècles de véritable décadence, ces mêmes états voulurent répudier leur mère avec ses vertus civilisatrices pour marcher au gré de leurs aveugles passions, les désordres sanglants enfantés par l'erreur et la dépravation, forcèrent les réformateurs insensés d'alors, à avouer qu'ils s'étaient trompés, et ils reconnurent malgré eux que la vérité et la justice sont les conditions indispensables du progrès social.

Pour peu que l'on considère les peuples divers, on voit que ce sont les vertus morales et religieuses qui ont fait leur grandeur, et que de tous les empires ceux qui subsistèrent le plus longtemps, sont ceux où ces mêmes vertus ont le plus longtemps régné. Ouvrez l'histoire; interrogez tous les gouvernements, tous vous répondront que ce sont les vertus qui ont fait leur grandeur.

Quand le peuple Juif fut-il plus heureux que sous David et Salomon, les plus sages et les plus vertueux des rois? L'Egypte fut grande par son amour de la vérité et de la justice. La Perse établit son empire par la tempérance, l'équité, la sobriété; elle réforma les mœurs corrompues des Mèdes. Un patriotisme ardent et le mépris des richesses firent la force des Grecs : la sobriété leur donna la force qui fait vaincre, et la prudence acheva leur grandeur. Rome par son respect pour les dieux, par ses vertus guerrières, ses mœurs pures, son amour des lois, de la patrie et de la liberté devient la maîtresse du monde. Elle porte la civilisation jusqu'aux confins les plus reculés du globe et son nom domine dans les âges. Et de nos jours, les Etats qui sont vraiment grands et prospères ne doivent cette grandeur et cette prospérité qu'à leur respect pour l'Eglise et à une fidélité inébranlable aux éternelles vérités qu'elle enseigne? Ainsi donc, toutes les nations ne se sont élevées et ne se sont soutenues dans leur élévation que par la vertu.

Mais si la vertu élève les nations, le vice lui étant entièrement opposé, doit nécessairement les abaisser et rendre les peuples malheureux. Moïse dans son dernier entretien avec le peuple d'Israël, après lui avoir promis les faveurs et la protection du Seigneur tant qu'il serait soumis à sa loi sainte, le menaça des plus terribles châtiments, s'il transgressait ses divins commandements en s'adonnant au vice et à l'idolâtrie. Aussi, vit-on le peuple privilégié, devenu prévaricateur et méchant, tomber dans l'humiliation et le malheur; Jérusalem renversée parce que l'impiété avait pénétré dans le temple du Seigneur, et les tribus devenues infidèles chargées de chaînes, aller expier sur la terre étrangère, au milieu des misères et des pleurs d'une dure servitude, leur infidélité et leurs crimes.

Partout où l'on néglige la vertu pour s'adonner au vice, il produit ses effets destructeurs. L'impureté fait des âmes basses et pusillanimes, détruit les mœurs, sème partout le désordre et la corruption. L'injustice règne là, où sous l'empire des vertus morales, avaient régné l'équité et la justice. La prudence et la sagesse s'éloignent des états : on n'agit plus que par passion; plus de vraie probité dans les gouvernants, plus de soumission aux lois chez les gouvernés; la religion et l'honneur deviennent de vains mots : le crime apparaît et l'infamie ne craint plus de se montrer au grand jour : l'ordre social est ébranlé. Alors les empires minés dans leurs propres fondements, s'affaiblissent, chancellent et s'écroulent avec un fracas qui fait trembler les peuples témoins de leur chûte. C'est ainsi que Rome parvenue à la suprême puissance vit périr sa gloire et tomber sa puissance, lorsqu'une trop grande prospérité, jointe à un amour excessif de la liberté porté jusqu'à la licence eurent introduit le luxe, la mollesse et la corruption parmi ses citoyens. Les Barbares, conduits par le bras d'un Dieu justement irrité, vinrent fondre sur l'empire des Césars, et la ville corrompue fut saccagée. La Grèce, grande et heureuse avec ses mœurs pures, son mépris des richesses, tomba dans l'abaissement et le malheur dès que l'amour de l'or et de l'argent, la soif des plaisirs eurent détruit le culte de la patrie qui avait fait sa gloire; et tous ces débris d'empires sont des monuments éclatants qui attestent les terribles jugements de Dieu sur les peuples méchants et pervers. Thèbes et Memphis périssent à cause de leur orgueil; —l'impiété de Ninive et de Babylone les a fait disparaître de la face de la terre;—le feu du Ciel a consumé les cinq villes coupables; Sodôme et Gomorrhe n'ont laissé aucun vestige de leur ancienne splendeur. Le

puissant empire des Perses trouve une ruine fatale dans ses immenses richesses, dans la mollesse et le luxe de ses peuples. Et pourquci dans des jours de triste mémoire, la nation la plus civilisée de la terre, tomba-t-elle dans une si profonde barbarie, si ce n'est à cause des iniquités dont elle s'était rendue coupable dans des temps antérieurs ? Qui amena la révolution de 93 ? Qui a couvert de débris et de sang le plus bel empire qui soit sous le soleil ? L'impiété et la corruption.

Dieu est infiniment juste, il ne peut souffrir le mal, il le déteste et le châtie partout où il le trouve. S'il ne le punit pas toujours dans cette vie, chez les individus, c'est qu'il a l'éternité pour *satisfaire sa justice*. Mais pour les sociétés, il n'y a pas d'éternité ; à la fin des temps toutes les nationalités auront disparu. Voilà pourquoi il importe à l'éternelle justice de faire expier ici-bas aux nations, les iniquités dont elle se sont rendues coupables. Quelquefois cette incorruptible justice frappe " des coups extraordinaires où elle veut que sa main toute puissante paraisse seule ; " c'est lorsque les crimes ont été éclatants : quelquefois elle laisse agir les causes secondaires. Et cette action souveraine de Dieu sur les événements humains, que reconnaissait Socrate le plus sage des hommes d'après la déclaration d'un oracle, que Sénèque dans son traité de la Providence, et avec lui presque tous les sages de l'antiquité, avaient proclamée, est manifeste, éclatante pour nous. " Dieu, dit Bossuet, tient du haut des cieux les rênes de tous les royaumes, il a tous les cœurs en main : tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants, il fait marcher l'épouvante devant eux ; il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible." Ainsi fut conduit Alexandre ; ainsi fit-il apparaître, dans les temps modernes, ce météore terrible qui, après avoir promené la terreur et l'épouvante sur l'Europe, alla se perdre au milieu de l'Océan. Mais veut-il faire des législateurs ? il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance. Il connaît la sagesse humaine toujours courte par quelqu'endroit ; il l'éclaire ou l'abandonne à ses ignorances. Par ce moyen Dieu exerce ses redoutables jugements sur les royaumes et sur les empires ; et les royaumes et les empires exécutent les desseins de son éternelle sagesse sur le monde : c'est ainsi que chaque nation a reçu de lui une mission particulière qu'elle doit accomplir : aux unes il a confié des œuvres de miséricorde et de paix pour récompenser la vertu ; aux autres, l'exécution de ses arrêts vengeurs sur les peuples méchants et pervers. La nation juive entend la parole de Dieu ; elle est dépositaire des traditions primitives et des vérités révelées qu'elle conservera pour les âges futurs. Les Babyloniens et les Assyriens exécutent les vengeances du Seigneur sur le peuple choisi, lorsqu'il a prévariqué. L'Egypte a reçu la sagesse et l'amour de la justice ; elle donne naissance à toutes les sciences humaines, et apprend aux législateurs à bien gouverner les peuples. Les tribus captives sont rétablies par Cyrus : les Perses ont le secret de l'éducation et enseignent aux Etats à former des citoyens forts et dévoués. La Phénicie étend et perfectionne le commerce et la navigation ; son immense activité entretient des relations avec tous les peuples connus ; elle fournit à Salomon des ouvriers et des matériaux pour la construction du temple de Jérusalem. La Grèce sait former des soldats ; les arts, l'éloquence et la philosophie y brillent du plus vif éclat. Rome prépare le monde à la venue du Rédempteur promis : par la politique et la puissance militaire, elle soumet l'univers à son sceptre : elle porte la civilisation chez les peuples les plus sauvages et fait régner partout la concorde et la paix. Puis, lorsque le Messie aura paru, c'est elle qui sera l'instrument des vengeances éternelles sur la race déicide.

Ainsi toutes les nations, tous les empires, concourent par une action plus ou moins grande et glorieuse, selon qu'ils ont plus ou moins de vertus, à l'accomplissement des desseins de la Providence. Nos Etats modernes d'Europe, eux aussi, sont appelés à y concourir. Enfantés par l'Eglise, formés par elle à l'école de toutes les vertus morales et religieuses ; et ainsi devenus les dépositaires de la Vérité et de la Civilisation, ils doivent porter cette Civilisation et cette Vérité aux nations encore assises dans l'ombre de la mort. Sont-ils fidèles à leur mission glorieuse ?... L'histoire répondra à cette question. Mais les effets épouvantables de doctrines irréligieuses qui, à une époque funeste, ravagèrent l'Europe et firent reculer la France de plusieurs siècles, devraient faire trembler nos politiques du jour. Plusieurs semblent ne pas s'apercevoir que la religion est l'indispensable soutien de la morale, sans laquelle il ne peut y avoir de vraie grandeur pour les sociétés, et qu'en excluant l'Eglise du gouvernement des peuples, ils posent des principes subversifs dont les funestes effets amèneront tôt ou tard une catastrophe.

Pour nous, qui vivons au sein d'une société où règnent les vertus morales et religieuses, persuadés que dans les desseins de la Providence, il n'y a pas de nation, si petite qu'elle soit, qui n'ait une mission particulière à remplir, ne fesons jamais de politique qu'avec l'Eglise, l'école de la vertu. Conservons notre religion et nos mœurs ; quoique faible encore le Canada peut être appelé à de grandes destinées.

Rendons-nous dignes de la tâche glorieuse qui nous attend : soyons fidèles à nos traditions ; et nos descendants diront avec un noble orgueil : " Ils étaient vraiment hommes de bien, ceux qui furent nos pères."

E. L.

Le Commerce dans les rues de Londres.

On lit dans le *Railway News :*

" On a proposé divers expédients pour diminuer l'encombrement occasionné par le commerce dans les rues de la Cité de Londres. Parmi les plus importants sont les nouveaux chemins de fer souterrains, les nouveaux règlements de police et les nouvelles rues. La difficulté de la solution du problème sera rendue évidente par le simple exposé des faits. Chaque jour non férié, à Londres, plus de 700,000 personnes entrent dans la Cité par ses différents abords, et en sortent le soir pour retourner chez elles, dans le West-End, dans les faubourgs ou à la campagne. 700,000 personnes représentent une population égale à celle de tous les habitants de la Galle du Sud ou de la ville de Manchester. Disposées en ligne sur deux rangs, debout l'une à côté de l'autre, elles occuperaient une longueur de plus de 120 milles et disposées sur six rangs, elles mettraient plus de douze heures à passer sous les yeux d'un spectateur à la vitesse de cent dix pas par minute. Sur plus de 700,000 personnes qui entrent dans la Cité

et qui en sortent chaque jour (non compris celles qui entrent dans West-End et les autres parties de Londres), les officiers de police de la Cité ont constaté que, dans le mois de mai 1860, 535,000 personnes en moyenne sont venues à pied, et 171,000 en voitures, ce qui fait un total de 706,000. Le nombre des voitures dont on a constaté au même temps l'entrée dans la cité, toutes les vingt-quatre heures, a été de 57,764, et si elles avaient été placées sur une ligne l'une contre l'autre, elles auraient occupé une longueur d'environ 260 milles, joignant Londres à York, et s'étendant à plus de 50 milles au delà de cette dernière place. Les voitures se suivent dans les rues d'une manière tellement serrée que, entre dix et onze heures du matin, le vendredi 19 novembre, on s'est assuré que le nombre total de celles qui ont passé à *Bow-Church*, dans les deux directions, a été de 1,255, dont 348 étaient des omnibus, 584 des cabriolets et 284 des charrettes, des traîneaux, des voitures couvertes et des fourgons, outre les camions et les voitures à bras. On a constaté que le même jour, entre quatre et cinq heures du soir, le nombre et la répartition des véhicules qui ont passé dans le même endroit avaient été à très-peu de choses près les mêmes. Ce n'est pas cependant que ces véhicules entrent simplement dans la Cité pour en sortir. Chaque jour ils amènent, au contraire, des marchandises pour les décharger, ou ils viennent pour être chargés de marchandises, selon le besoin, dans les diverses boutiques et magasins. Tandis que cela se fait, et que les ballots de marchandises sèches, les paquets d'épiceries ou de quincaillerie, les barriques d'huile, de vins, d'esprits ou de bières sont transportés par des voitures couvertes ou des fourgons dans les magasins, la circulation est plus ou moins interrompue; de là viennent ces encombrements dont on se plaint si amèrement. Londres tend à devenir, s'il n'est pas déjà devenu, le grand centre de distribution des produits non-seulement de l'Angleterre, mais du monde entier. Les marchandises de Manchester, Glasgow, Birmingham, Leeds, Sheffield, Nottingham et autres villes manufacturières, sont déversées dans Londres et de là distribuées non-seulement en Europe, dans l'Inde, en Chine et en Amérique, mais même dans le reste de l'Angleterre; ces marchandises, dans bien des cas, étant renvoyées pour être vendues en gros et en détail dans les villes manufacturières même d'où elles sont primitivement venues. Le poisson pêché sur nos côtes est d'abord envoyé à Londres, aux grands fournisseurs, qui le distribuent dans toutes les directions; et dans beaucoup de cas, est renvoyé pour la consommation aux villes où il fut pêché ou apporté.

" C'est ainsi que Londres est devenu le centre du commerce du saumon de l'Ecosse et de l'Irlande, aussi bien que du bétail et des comestibles de l'Ecosse et du continent. Le surplus des céréales et des fruits du reste du monde prend d'abord le chemin des marchés de Londres, d'où il s'écoule sur les marchés de l'Angleterre, ou est embarqué pour les pays étrangers. Londres est encore devenu le marché central pour les métaux précieux du monde; l'or et l'argent sont maintenant des articles réguliers d'importation et d'exportation comme le beurre et le fromage. Matières premières de toutes sortes, thé et soie de la Chine, riz et indigo de l'Inde, sucre des Indes occidentales et du Brésil, vins de France et de Portugal, tabac de Virginie et de Cuba, tout est débarqué à Londres, et passe par nos docks et nos magasins pour être distribué par nos marchands à tous les pays, et arriver par d'innombrables artères. Les autorités municipales ont obtenu certains pouvoirs nouveaux dont l'exercice judicieux a déjà eu pour effet de diminuer considérablement les obstacles dans les passages principaux de la cité. Mais on attend d'elles quelque chose de plus que des règlements de police, quelque énergiques qu'ils soient. Nous avons besoin de rues plus larges; et rien autre chose ne pourra satisfaire les exigences du public. Comparées à celles de Paris, pour lesquelles un gouvernement absolu a tout fait, les rues de la Cité sont de laides ruelles. Il est vrai que l'inspecteur de la Cité a recommandé, devant le comité du règlement du commerce, d'augmenter le nombre des chemins de fer souterrains, et il suppose que, par ce moyen, on remédiera à l'encombrement. Mais l'ouverture des voies ferrées déjà construites n'a fait qu'accroître le trafic sur une surface plus limitée. Il est évident aujourd'hui que nous avons moins besoin de chemins de fer que de rues élargies. Le procédé est coûteux, sans aucun doute; mais Londres est riche, et veut être amélioré; et le temps est arrivé où la circulation dans Londres doit être soulagée à tout prix."

L'Arbre de Mai au Canada.

I.

L'hiver s'est enfui, les neiges ont disparu, les champs reverdissent, la tourterelle roucoule sous la feuillée, les ruisseaux murmurent dans la prairie, les vergers en fleurs embaument les airs de mille parfums, tous les cœurs sont dans la joie, le mois de Mai est revenu.

Salut ô mois heureux dont le nom de Marie,
Doit embellir tous les instants,
Ta présence est pour nous ce qu'est à la prairie
Le premier soleil du printemps.
Vois tous les cœurs remplis d'ivresse
Se dilater, se réjouir,
Vois partout briller l'allégresse
Et tous les fronts s'épanouir.

Le nom de Mai, vient, disent certains savants, de la déesse Maia, mère de Mercure : d'autres veulent qu'il ait été imposé par Romulus, en l'honneur des sénateurs romains, que l'on appelait *maiores, anciens*. Laissons les savants se disputer ensemble; le mois passera encore avant qu'ils ne soient d'accord.

L'antiquité qui poétisait tout, personnifiait ce mois sous la figure d'un homme dans la maturité de l'âge. Elle le revêtait d'une longue robe ondoyante à larges plis: d'une main il portait une corbeille de fleurs; de l'autre il tenait une rose dont il savourait la suave odeur. Un paon, à ses pieds, déployait la richesse de sa robe étoilée, image naturelle de la variété des fleurs dont s'émaille en ce mois la robe de l'année.

Les modernes lui ont donné un vêtement vert et fleuri, une guirlande de fleurs, un rameau verdoyant dans une main, et dans l'autre le signe de la Constellation des Gémeaux, ♊, emblême de l'accord de la terre avec le soleil, et dans laquelle ce mois entre vers le milieu de sa course.

II.

Dans le bon vieux temps, le retour de Mai donnait lieu à une joyeuse coutume.

Le premier jour, on se rendait devant le Château du Seigneur, le Palais de l'Evêque, ou devant la maison de quelque personne de considération. On y plantait un arbre, orné de festons et de rubans, au son des tambours et des décharges de mousqueterie; c'était l'*Arbre de Mai*, ou simplement le *Mai*.

Cet usage nous est, dit-on, venu des Romains. Qui oserait dire le contraire ? n'est-il pas assez vieux pour revendiquer ce titre de noblesse ? D'Italie il passa au beau pays de France, où il fut courtoisement accueilli par nos joyeux ancêtres. Il vécut jusqu'au jour néfaste de la grande révolution française, et disparut alors dans le gouffre avec nombre d'autres bonnes coutumes, dont on ne retrouve plus les traces que dans quelques campagnes.

Beaucoup de *Mais*, dans la vieille France, ont eu un renom fameux. On cite celui que les Clercs de la Bazoche plantaient solennellement dans la cour du palais à Paris ; celui que les Imprimeurs de Lyon élevaient chaque année en l'honneur du gouverneur de la ville, et sur lequel Marot a fait de jolis vers.

On offrait aussi des *Mais* aux églises. Tous les ans les orfèvres de Paris présentaient à la métropole de Notre-Dame un *Tableau de Mai :* il se suspendait le premier jour à la porte principale : ordinairement il était exécuté par le plus grand maître de l'époque : les plus célèbres sont ceux de Lebrun et de Lesueur, que l'on voit aujourd'hui dans la galerie du Louvre.

III.

Avec les premiers colons, le *Mai* passa la mer, et vint se naturaliser en notre Canada ; nulle terre ne lui allait mieux : aussi avons-nous nos *Mais* célèbres, et qui datent de fort loin.

C'était en 1637, le premier printemps que le Gouverneur de Montmagny passait dans ce pays. Homme pieux autant que courageux, il fut jaloux de mettre la colonie naissante et encore exposée à mille dangers, sous la protection de la Sainte-Famille, et d'attirer sur son gouvernement les bénédictions du Ciel : le premier jour de Mai il fit dresser un arbre devant la principale Eglise de Québec.

C'était cette même chapelle dédiée par la piété de Champlain à *Notre-Dame de la Recouvrance*, en mémoire de la restitution de Québec à la France par les Anglais après la prise de 1629.

Cet arbre magnifique était surmonté d'une triple couronne : au-dessous rayonnaient trois soleils superposés les uns aux autres, au centre desquels se lisaient ces mots : Jésus, Marie, Joseph.

Le Gouverneur descendit de sa résidence au lieu du rendez-vous, accompagné du Clergé et de la foule joyeuse des colons et des sauvages. Le *Mai* fut béni, le canon tonnait au fort : le Sieur de Montmagny le noircit et les décharges de la mousqueterie le saluèrent après lui aux cris de vivent Jésus, Marie, Joseph ! Vive le Roi ! Vive le Gouverneur ! ! Ce fut le premier *Mai* dont la Nouvelle-France honora l'Eglise et dont l'histoire nous a conservé le souvenir.

Le soir, les soldats de la garnison eurent leur tour : ils dressèrent un second arbre devant le fort ; à la cime, il portait une couronne, au-dessous les armes du Roi, du Cardinal de Richelieu, et du nouveau Gouverneur ; les mêmes réjouissances recommencèrent, et se prolongèrent à la lueur des flambeaux que reflétaient les eaux du fleuve.

IV.

Ces gais usages si propres à entretenir l'harmonie entre l'autorité et les sujets, ont disparu de nos villes, et ne vivent plus guère qu'au sein de nos campagnes. La conquête semble leur avoir porté un coup mortel, et c'est aux temps qui l'ont précédée qu'il en faut demander les plus belles descriptions.

Dès que le rossignol avait chanté au bois, et salué la première aurore de Mai, les censitaires, le fusil en bandoulière, la hache à la ceinture, se rendaient à l'aube du jour au manoir seigneurial : disséminés par groupes dans les cours et les avenues, ils commençaient les apprêts de la fête.

Le géant de la forêt était couché dans la cour d'honneur : les uns s'occupaient de sa toilette, et l'équarrissaient dans toute sa hauteur, réservant le bouquet que surmontait une girouette. Les autres creusaient une fosse profonde pour le recevoir ; d'autres enfin préparaient de longs coins pour le consolider.

Tout étant prêt, un coup de fusil était tiré à la porte du manoir. A ce signal, le châtelain et sa famille descendaient au salon, où chacun prenait place.

Deux anciens se présentaient : introduits par le Majordome, ils saluaient gracieusement la compagnie, et demandaient que le Seigneur leur octroyât la permission de planter un *Mai* devant sa porte.

La permission bénévolement donnée, l'ambassade rejoignait ses compagnons. Tous alors tombaient à genoux priant le Ciel d'éloigner de ce jour tout accident fâcheux.

Réconfortés par la prière, ils se relevaient ; les uns soulevaient le *Mai*, les autres en approchaient le pied de la fosse, puis réunissant tous leurs bras, l'élevaient majestueusement dans les airs parmi de joyeux propos.

Le *Mai* consolidé, un second coup de fusil annonçait une seconde ambassade. Les mêmes vieillards, l'arme au bras, retournaient au château, cette fois suivis de deux des principaux, dont l'un portait une bouteille et l'autre un gobelet de terre cuite sur un plat de faïence.

Après avoir salué, l'un des vieillards s'adressait au châtelain :

" Plairait-il à notre Seigneur d'arroser le *Mai* avant de le noircir ?" (1)

Et d'une main il présentait le fusil et de l'autre le gobelet plein.

" Nous l'arroserons ensemble, mes bons amis," répondait courtoisement le Seigneur.

On apportait des verres, on trinquait ensemble, on faisait la louange de la liqueur généreuse.

Le châtelain prenait ensuite le fusil, s'avançait sur la plate-forme du perron d'honneur ; des cris de joie le saluaient de toutes parts.

Cependant, l'un des plus jeunes de la troupe, plus leste qu'un écureuil, était grimpé à la cime de l'arbre et agitant trois fois la girouette il criait : vive le Roi ! vive notre Seigneur ! ! Toutes les voix lui répondaient à l'envi, puis avec la même agilité, il descendait à terre,

(1) Les Anciens Canadiens, 138.

abattant sur sa route, du revers de sa hache, tous les jalons du *Mai*.

Le Seigneur ajustait et fesait le coup de feu; un hourrah universel lui répondait. Après lui, la châtelaine, les dames, tous les membres de la famille se succédaient.

Le *Mai* noirci, un feu roulant, bien nourri, durait pendant longtemps. Plus on brûlait de poudre, plus l'honneur était grand pour le Seigneur. L'arbre disparaissait dans un nuage de fumée, se dépouillant de sa robe blanche du matin.

Le maître du château profitait d'un moment de repos, pour inviter les tirailleurs à un repas champêtre. L'invitation était bruyamment acceptée par une décharge générale.

On se rendait sous les bocages où avaient été dressées de longues tables, chacun vantant ses prouesses. Les dames, les principaux, s'asseyaient à la table du Seigneur; les suivants prenaient place à d'autres tables présidées par un des membres de la famille. La gaicté la plus franche régnait à ce repas, où abondaient les mets simples et le lait des troupeaux. De temps à autre, les jeunes gens se détachaient, pour aller saluer le *Mai* et leurs détonations étaient accueillies par des applaudissements.

Au dessert, le Seigneur, la châtelaine et les dames, fesaient le tour des tables adressant à chacun quelques mots affectueux reçus avec reconnaissance: le maître portait une santé à ses censitaires, et les censitaires la rendaient à leur Seigneur.

De retour à sa place, sur l'invitation des habitants, le héros de la fête, et après lui la dame, la demoiselle et le jeune Seigneur entonnaient tour-à-tour une chanson des vieux âges dont les convives répétaient le refrain.

Le moment du départ à la fin arrivait; le plus vénérable des vieillards remerciait le Seigneur de sa cordiale hospitalité; une dernière santé était portée au bonheur de la famille; les jeunes gens rechargeaient leurs armes; une dernière décharge saluait le *Mai* aux cris de vive le Roi! vive notre Seigneur!! et la troupe joyeuse regagnait ses foyers, riant et chantant les refrains de la journée et s'accompagnant de coups de fusils, que répétaient au château, comme un dernier adieu, les échos lointains de la route.

Le lendemain de ces fêtes joyeuses, le Seigneur était plus compatissant pour ses censitaires, les censitaires plus dévoués à leur Seigneur: les nuages de tristesse s'étaient dissipés, les nœuds de l'union s'étaient raffermis, la charge de l'autorité était devenue moins pesante, le joug de l'obéissance plus léger; et l'homme cheminait plus allègre dans les rudes sentiers de la vie.

Défense héroïque du Fort de Verchères.

(NOUVELLE HISTORIQUE.)

Lue au Cabinet de Lecture Paroissial, le 26 Avril 1864, par M. Ambroise Choquet, Etudiant en Droit.

Si notre histoire compte à peine quelques siècles d'existence, elle ne renferme pas moins, comme celle des anciennes nations, un grand nombre de faits héroïques qui l'ont illustrée et qui lui vaudront dans les annales des peuples des pages immortelles.

Le récit de l'établissement de la colonie est rempli, en effet, d'actes de courage et de dévouement presque inouïs. Chaque page est scellée du sang des martyrs ou marquée du cachet d'un patriotisme qui n'a peut-être jamais été surpassé par les héros de l'antiquité.

Mais parmi tous ces traits il en est peu d'aussi étonnants que le fait suivant attribué par nos historiens à la jeune D[lle] Marie Madeleine de Verchères.

Avant de commencer ce récit, il ne sera peut-être pas hors de propos de jeter un coup d'œil rapide sur les mœurs et les usages de ce temps parmi les naturels du pays.

Tout le monde sait ce qu'étaient les sauvages Iroquois. Robustes, braves, sanguinaires, ils s'étaient rendus redoutables à toutes les autres tribus indiennes et avaient acquis sur elles une espèce de souveraineté. Après avoir écrasé les peuplades qui leur portaient ombrage, ils s'étaient formés en une sorte de république où dominait la suprématie de l'âge, de l'habileté et de la perfidie. C'étaient les Spartiates de l'Amérique du Nord. La chasse et la guerre étaient leurs seules moyens d'existence, et leurs rares vieillards formaient chez eux ce qu'ils appelaient le conseil des sages.

Ce peuple révérait le Grand-Esprit; il avait ses manitoux et ses jongleurs, et l'on sait combien ces objets de superstition étaient sacrés pour eux.

L'arrivée des Français en Canada avait été pour ces barbares un coup de foudre. Leur férocité surexcitée se réveillant plus terrible que jamais, ils avaient juré d'exterminer les nouveaux venus; et dès ce moment tout fut par eux mis en jeu pour perdre la colonie. Vingt fois le flambeau de la guerre s'était allumé; vingt fois le calumet de paix avait été échangé, les serments les plus solennels avaient été jurés, les traités les plus saints conclus. Mais à la première occasion tout était oublié de leur part; ils tombaient à l'improviste sur les paisibles habitants des campagnes, sur les bourgades, sur les forts, pillant, brûlant, égorgeant, scalpant tout ce qui se rencontrait sous leurs mains; et en même temps plus prompts que l'éclair, dès que leur coup était fait, un clin d'œil les voyait disparaître. En effet, dépourvus qu'ils étaient des moyens de défense de leurs adversaires, ils ne savaient employer contre eux qu'une guerre de surprise, de fourberie et de trahison. Telles étaient les mœurs de ces féroces tribus.

Vers le mois de septembre 1690, avait eu lieu, au fort de Verchères, un combat opiniâtre entre les Iroquois et les Français. Ceux-ci avaient terrassé les barbares, et tué leur chef, un de leurs plus braves guerriers. Aussi, les sauvages résolurent-ils de venger sa mort à tout prix. Mais selon l'usage consacré chez eux, il fallait pour cela prendre conseil des vieillards. Ils se rassemblent donc au milieu d'un vallon environné de collines et de bois épais. C'est là qu'était la demeure mystérieuse du chef des devins, le grand interprète du désert. Il est à l'entrée de sa tente; son regard est perçant, sa contenance pleine de fierté et de vigueur, et, quoique dans un âge très-avancé, sa chevelure est noire comme l'ébène. D'un geste il impose silence à la multitude et tous se tiennent devant lui dans l'attitude du respect. Bientôt le plus ancien des chefs s'avance et s'inclinant devant lui:

“ Vénérable interprète du grand Esprit, lui dit-il, tu partages notre haine contre l'étranger établi dans nos bois; tu connais son audace et ses entreprises impies. Tu as entendu le cri du sang de nos frères et

celui de la vengeance qui bouillonne au cœur de nos guerriers."

A peine avait-il achevé ces derniers mots que la foule entière pousse une clameur féroce, répétée au loin par les forêts et les montagnes.

" Sage interprète, poursuit le chef, tu le vois, tu n'en peux plus douter, le peuple Iroquois veut combattre ; il veut s'enivrer du sang de l'étranger ; parle et dis-nous quelle est la volonté du Grand Esprit ; dis-nous aussi quel sera le sort de nos armes ? "

" Braves défenseurs du pays, je vous salue, repondit le Devin, j'accède à votre demande et je vais consulter les Esprits." Il dit et s'enferme dans sa tente.

Tout-à-coup un bruit sourd et lugubre se fait entendre, bientôt après, un cri perçant, et la demeure toute entière du Devin tremble comme un roseau agité par la tempête. La troupe impatiente attend la décision des Esprits.

Enfin, il reparaît, l'air terrible, les yeux étincelants la bouche écumante, le corps tout couvert de meurtrissures, et d'une voix forte et sonore il proclame la guerre.

La guerre ! la guerre ! s'écrie alors toute la troupe. On entonne l'hymne de guerre que l'écho répète sur les collines et jusqu'au fond des forêts !.

Refrain.

A nos bras que faut-il ? Du sang ! des funérailles !
Mort et destruction au toit de l'étranger ;
Et si nous succombons sur le champ des batailles,
Amis, ne pleurez pas ; songez à nous venger.

C'est déjà trop d'offense :
Nos Wigwams ruinés
Et nos bois dévastés
Crient partout vengeance.
Parmi nous point de lâche !
Plus de colliers de paix !
Plus de doux calumets !
Mais la flamme et la hache.

Refrain.

A nos bras que faut-il ? Du sang ! des funérailles !
Mort et destruction au toit de l'étranger ;
Et si nous succombons sur le champ des batailles,
Amis, ne pleurez pas ; songez à nous venger.

Les os de nos amis
Blanchissent sur la terre ;
Il faut calmer leurs cris,
Il faut les satisfaire.
Tant que l'eau coulera,
Qu'au ciel luiront les astres,
Tant que l'herbre croîtra,
Etendons les désastres.

Refrain.

A nos bras que faut-il ? Du sang ! des funérailles !
Mort et destruction au toit de l'étranger ;
Et si nous succombons sur le champ des batailles,
Amis, ne pleurez pas ; songez à nous venger.

Semant mort et ravage
Que le dur tomawac
De sang et de carnage
Rougisse notre lac.
Faisons trembler la terre,
Et d'un pas triomphant,
Répétons en chantant
Notre défi de guerre.

Refrain.

A nos bras que faut-il ? Du sang ! des funérailles !
Mort et destruction au toit de l'étranger ;
Et si nous succombons sur le champ des batailles,
Amis, ne pleurez pas ; songez à nous venger.

Il faut quitter ce lieu,
Nos bois et nos campagnes.
Adieu ! tendres compagnes !
Enfants chéris, adieu !
Et si tout près de vous
Bien douce était la vie
Mourir pour la patrie
Est encor bien plus doux.

Refrain.

Ainsi donc plus de paix ! Du sang ! des funérailles !
Mort et destruction au toit de l'étranger ;
Et si nous succombons sur le champ des batailles,
Amis, ne pleurez pas ; songez à nous venger !

Aussitôt les guerriers s'arment de leurs tomawacs et reprennent leurs haches et leurs fusils ; ils reçoivent les adieux de leurs femmes, les souhaits des vieillards et sautent dans leurs canots d'écorce qu'ils font glisser sur les eaux avec la rapidité de l'éclair. Bientôt ils aperçoivent les murs crénelés du fort de Verchères dont le pied était baigné par les eaux du grand fleuve.

Le site de ce fort était magnifique. Du côté Sud-est, où l'on ne voit aujourd'hui que des plaines cultivées, s'étendaient alors de hautes forêts. Un large espace autour du fort avait été entièrement découvert pour qu'on pût voir venir de loin l'ennemi.

Du côté du fleuve l'on découvrait ce beau *panorama* qui est encore un des plus beaux points du pays. En cet endroit, le fleuve géant, large comme un bras de mer, roule ses ondes avec majesté. En face s'élève une île magnifique couverte de bois, pareille à un nid de verdure flottant sur les eaux transparentes. Au delà du St. Laurent où s'élèvent aujourd'hui en grand nombre les toits blanchis des maisons canadiennes, s'étendait une autre plaine resplendissante comme la première du vert feuillage des bois. Dans le lointain on aperçoit les dernières ondulations de la longue chaine des Laurentides reflétant les feux du jour et dont les hauts sommets vont se perdre dans les profondeurs de l'horizon.

Ajoutons à ces beautés de la terre l'éclat d'un ciel pur et presque sans nuages, ce bleu velouté et limpide, pur comme une glace, et l'on pourra comprendre le charme que possédaient ces lieux bénits par la providence et qui les fesaient aimer comme une patrie chérie par ceux-là même qui n'y étaient arrivés que depuis peu d'années.

L'astre du jour avait paru sur l'horizon ; le fort avait été ouvert de bonne heure et tous les hommes qui l'habitaient excepté deux soldats, étaient allés aux travaux des champs ; le côté où ils s'étaient dirigés était précisément à l'opposé de celui où allait se passer la scène qui va nous occuper.

Personne ne paraissait plus dans les environs du fort qu'une jeune fille à peine âgée de 14 ans, Mlle Marie Mardeleine de Verchères. Pensive et réfléchie, elle marchait d'un pas lent sur l'herbe humide, cueillant quelques fleurs entremêlées de verdure.

Sa figure dont la tradition nous a conservé l'expression était grave et noble ; on y remarquait un mélange de force et de douceur plus qu'ordinaire dans une enfant de cet âge.

Comme elle s'avançait dans la plaine, son cœur oppressé laissait de temps à autre échapper quelques soupirs. Mais ce qui augmentait surtout son inquiétude, c'était la double absence de son père et de sa mère. M. de Verchères était, depuis quelques jours,

descendu à Québec pour aller traiter d'affaires importantes avec les autorités du pays, et, par une fatale coïncidence, madame de Verchères était de son côté montée à Montréal d'où elle devait revenir ce jour là-même.

C'était en vue de ce retour si désiré que la jeune fille était sortie de grand matin pour aller cueillir dans la plaine un bouquet de fleurs destiné à sa mère, et de temps à autre elle jetait des regards anxieux et mélancoliques vers la route par où celle-ci devait arriver. Mais son attente était vaine, et le cœur gros de soupirs elle se disposait à reprendre le chemin du manoir ; c'était le moment où parvenus de leur côté au dessous du fort dont ils connaissaient les avenues, les perfides Iroquois venaient de choisir dans le plus épais du bois un lieu propre à couvrir leur débarquement, à l'endroit même où l'on voit encore aujourd'hui une ancienne croix plantée par nos pères. Pour mieux cacher leur marche, ils s'étaient partagés en plusieurs bandes et avançaeint silencieusement par divers chemins au travers de la forêt.

Arrivés presque en même temps sur la lisière du bois, tout à coup et à travers les dernières touffes d'arbres qui les couvrent encore, leurs yeux perçants et toujours en observation distinguent au loin dans la plaine une jeune fille.

L'usage invariable de ces barbares était d'employer toujours toute leur industrie à s'emparer de leurs ennemis vivants afin de se donner l'atroce plaisir de les torturer plus longtemps ; aussi ils n'eurent pas plus tôt aperçu cette jeune fille, que d'un geste convenu le chef intime à ses guerriers l'ordre de s'arrêter. Sa troupe entière suspend sa marche et de toutes parts ils se montrent du doigt la victime.

Pauvre jeune fille ! ah ! si tu pouvais soupçonner le danger qui te menace ! que ton bon ange veillant sur toi t'emporte sur ses ailes rapides à ce moment où guettant leur faible proie, tes féroces ennemis sentent s'allumer dans leur cœur la soif de ton sang !

Mais comment s'y prendre pour l'enlever ? Si l'on se met à sa poursuite, n'aura-t-elle pas le temps de se réfugier dans le fort ? Il faut donc réussir à la surprendre et c'est le chef, comme le plus habile, qui se réserve l'honneur de cette capture. Laissant donc sa troupe, à l'entrée du bois, il s'avance seul de manière à cacher sa marche. D'abord, à la faveur de l'herbe haute qui couvre la plaine, il se dérobe adroitement, et, avec cette habileté propre au sauvage, il réussit à se glisser sans être aperçu, le long des amas de bois ou de pierres qui se rencontrent sur son chemin. Tantôt couché sur la terre, véritable reptile, il rampe sans qu'un seul brin d'herbe s'agite et trahisse son approche. De temps en temps il soulève sa tête et aperçoit toujours de plus en plus près de lui l'innocente enfant. Jamais serpent fascinant une proie ne sut mieux par mille replis cacher sa marche tortueuse.

Enfin, il est tout proche : sûr de son agilité et ne pouvant plus douter du succès, il se lève tout à coup et se précipite sur l'enfant.

A cette vue, la jeune fille, saisie d'épouvante, pousse un cri perçant, mais plus prompte que l'éclair, elle s'élance vers le fort.

On vit alors se passer une scène étrange : cette jeune fille, malgré toute la délicatesse de son sexe, volait avec une rapidité telle que le sauvage, quoiqu'habitué aux courses de ce genre, ne pouvait rien gagner sur elle. Se rencontrait-il quelque obstacle qui eut pu arrêter leurs pas, d'un bond l'enfant l'avait déjà franchi ; et, chose presque incroyable, elle maintenait toujours la même distance entre elle et le barbare.

Frappés d'étonnement mais furieux de voir leur chef ainsi frustré dans une telle lutte, les Iroquois oubliant tous les ordres, s'étaient tous à la fois précipités hors de leurs retraites s'élançant sur les pas de leur chef en vociférant leur cri de guerre.

Cependant les forces de Mlle de Verchères commençaient à s'épuiser et elle allait inévitablement tomber entre les mains du barbare, si l'épreuve eut dû se prolonger plus longtemps.

Tout à coup elle pousse un cri d'épouvante ; le monstre avait gagné sur elle quelqu'avantage ; elle entendait le râle de sa poitrine et ces paroles barbares qu'il lui adressait :

“ Fille des blancs, disait-il, tu ne saurais plus m'échapper : dis pour toujours adieu à ta mère, tu ne la reverras plus. Tu vas devenir la proie du guerrier, tu partageras l'existence des enfants des bois, s'ils n'aiment mieux plutôt s'abreuver de ton sang.”

En ce moment Mlle de Verchères sentant ses dernières forces s'évanouir, pousse un cri déchirant. Moment affreux ! qu'allait-il se passer ?

Le Ciel l'entendit, car à l'instant même le sauvage faisant un faux pas roule à terre, ensanglantant ses mains et sa figure sur les roches dont le chemin était couvert. Le bruit de sa chute et le hurlement qui l'accompagna ranimèrent le courage de la jeune fille, mais bientôt il se relève ; d'un dernier bond s'élance de nouveau à la poursuite de sa victime ; déjà il l'atteignait ; à l'instant même où elle ouvrait la porte du fort, elle sentit sur son épaule la rude main du barbare : elle frémit. Mais, toujours aussi prompte, elle franchit le seuil de la porte qu'elle renvoie avec violence sur l'Iroquois, ne laissant entre ses mains que le voile léger qui couvrait ses épaules. Elle était sauvée.

Cependant, aux cris poussés par les sauvages, les deux jeunes frères de Mlle de Verchères, les deux soldats, et jusqu'aux femmes enfermées dans le château, tous accourent avec précipitation, et peuvent à peine en croire leurs yeux en voyant Mlle de Verchères hors d'elle-même, ruisselant de sueur et pouvant à peine se soutenir.

On s'élance au haut des murs pour reconnaître quel danger les menace et quel peut être le sort de ceux des leurs qui travaillaient dans la plaine. Déjà plusieurs étaient entre les mains des sauvages qui les garottaient. Cette vue arrache des cris lamentables aux femmes qui aperçoivent ce spectacle horrible.

Ce n'est pas le temps de pleurer, dit alors la jeune héroïne, qui a déjà oublié ses fatigues ; il s'agit de nous défendre ; fermons promptement toutes les issues, courons aux armes et mourons s'il le faut plutôt que de nous rendre.

C'étaient en effet de tels soldats et une pareille garnison qui, sous le commandement d'une fille de 14 ans, allaient être chargés de soutenir un siége en règle contre une armée de barbares !

Heureusement si le personnel de cette étrange garnison ne présentait que si peu de ressources, il n'en était pas ainsi du fort lui-même.

Ce fort construit suivant toutes les règles de l'art stra-

tégique, défendu par des fossés, des terrasses, muni de meurtrières pour le service de l'artillerie, hérissé d'angles saillants de manière à croiser les feux, pouvait au besoin fournir à un petit nombre de défenseurs le moyen d'arrêter les efforts d'un nombre considérable d'assaillants.

Dans l'intérieur se trouvait un arsenal bien pourvu d'armes et de munitions dont M. de Verchères, homme de prévoyance autant que de résolution, avait plus d'une fois montré l'usage à ses enfants. Souvent même il prenait plaisir à leur faire mesurer les canons des remparts, à leur en montrer l'usage, à les charger et à les tirer.

La difficulté n'était donc pas d'avoir des armes, mais bien de s'en servir; et c'est de l'avoir su qui fera éternellement la gloire de notre héroïne dans cet exploit presque incroyable.

Sa présence d'esprit lui suggéra d'abord un stratagème bien propre à donner le change aux barbares; ce fut d'ordonner à toutes les femmes de prendre les habits militaires des soldats absents, et ainsi transformées de se montrer en armes, tantôt ici, tantôt là, sur les différents points du rempart, afin de simuler la présence d'une véritable garnison.

Les deux soldats devaient avoir le maniement des principales pièces d'artillerie et tout le plus rude du travail. Les deux jeunes frères de Mlle de Verchères auraient simplement à charger et recharger les fusils et à les passer aux mains des combattants.

Ainsi entourée de sa troupe improvisée, Mlle de Verchères leur parla en ces termes :

" Amis, nous combattons pour la religion et la patrie, battons-nous jusqu'à la mort."

Puis, s'adressant à ses jeunes frères. " Souvenez-vous, leur dit-elle, de la leçon que notre père a si souvent répétée : qu'un gentilhomme doit être toujours prêt à verser son sang pour son Dieu et pour son pays."

Animés par ces nobles paroles et excités par le feu de ses regards, la petite troupe est prête à se défendre et n'attend plus que le commandement.

Mlle de Verchères ayant pourvu à tous les postes, fait d'abord charger les armes, canons, fusils et pièces de rempart, et ainsi préparé on attend de pied ferme l'attaque des sauvages. En effet, pendant ces préparatifs les Iroquois étaient arrivés en force. Sur le commandement de leur chef ils avaient commencé par faire le tour du fort pour reconnaître les endroits faibles qui pourraient permettre l'escalade. Mais tout avait été soigneusement fortifié et bien barricadé, et partout au travers des étroites meurtrières on pouvait entrevoir l'uniforme du soldat.

Tout à coup une décharge subite et générale partant de tous les points du fort, couche à terre plusieurs ennemis et jette l'épouvante dans toute leur troupe.

Mais bientôt revenus de leur première surprise, leur courage ou plutôt leur fureur se ranime, ils commencent l'attaque par de vives fusillades et tentent l'escalade. Les assiégés répondent par de nouvelles décharges; les plus hardis des sauvages sont successivement renversés. Le feu du fort bien nourri et dirigé avec une justesse qui eut fait honneur à des soldats exercés, ne cesse d'éclairer les rangs toujours plus pressés de ces furieux. Notre héroïne vole de redoute en redoute, excitant du geste et de la voix ses soldats improvisés; on eut dit Jeanne d'Arc commandant au siége d'Orléans. C'est avec cet acharnement d'une part et cette constance de l'autre que se prolongea, ce jour-là, pendant l'espace de plusieurs heures un combat opiniâtre.

Enfin après mille vains efforts et de grandes pertes, les Iroquois suspendent pour quelque temps une attaque inutile et se retirent en emportant leurs morts dans les bois. Honteux d'eux-mêmes, le cœur rempli de rage, ils reviennent à la charge, animés plus que jamais de la soif du sang, et, sous le feu même du fort, ils approchent des remparts et s'y maintiennent. Le chef a déjà même fait une brèche : il allait franchir la muraille et peut-être pénétrer dans l'enceinte avec l'élite de sa troupe. Ç'en était fait, et, accablées par le nombre, nos illustres amazones eussent été en un instant impitoyablement massacrées. D'un coup-d'œil, notre héroïne a mesuré l'étendue du danger : soudain, l'épée nue à la main, elle fond sur le chef Iroquois qu'elle reconnaît pour celui-là même qui l'a poursuivie, et comme il s'élançait pour sauter dans une embrâsure, elle lui plonge l'épée dans le sein et le fait rouler au pied de la muraille qu'il rougit de son sang.

Au même moment, le canon vomit la mitraille sur les barbares qui, ayant voulu suivre leur chef, se trouvaient en grand nombre presqu'à la bouche de l'arme formidable; cette nouvelle décharge à bout portant fait un ravage horrible au plus épais de la troupe et achève de la consterner. Persuadés de plus en plus que le fort est gardé par une forte garnison et qu'ils ont donné eux-mêmes dans un guet-à-pens, ils se retirent de nouveau à l'entrée du bois en poussant des cris de rage.

Cependant, l'astre du jour était prêt de terminer sa course, et déjà les ténèbres de la nuit commençaient à remplacer sa douce lumière. Le ciel qui, le matin, présentait un aspect si riant, s'était couvert de sombres nuages. Le rude aquilon sifflait avec force et impétuosité. Tout annonçait une de ces précoces tempêtes d'automne qui viennent quelquefois de bonne heure préluder aux sombres hivers.

Bientôt la neige et la grêle commencent à tomber. Tous les éléments semblent se conjurer pour mettre à l'épreuve le courage des combattants. L'obscurité la plus profonde enveloppe le fort et ne permet plus de se voir qu'à quelques pas. Le St. Laurent dont la vague naguère silencieuse venait mourir lentement sur le rivage, désormais courroucé roule avec fracas ses ondes mugissantes qui viennent se briser au pied des remparts.

Une nuit si affreuse devait naturellement servir les barbares. A la faveur des ténèbres ils étaient revenus près des murailles, et se dispersant sur différent points ils avaient de nouveau tenté furtivement l'escalade.

Mais la prudence de notre héroïne a tout prévu; elle a dispersé sa garnison autour du fort de manière à pouvoir veiller sur toute l'enceinte à la fois. Passant rapidement d'un endroit à l'autre elle encourage les sentinelles par des paroles vives et brûlantes.

" La Providence, dit-elle, nous a sauvés aujourd'hui des mains de l'Iroquois; mais il faut encore faire bonne garde cette nuit, de crainte d'être surpris. Vous savez leur ruse et qu'avec le sauvage on n'est jamais plus près danger que quand il semble éloigné. Veillons donc courageusement jusqu'au jour et défendons-nous jusqu'à la mort; et quand de vos yeux mêmes vous me verriez hachée ou brûlée vive, ne vous rendez jamais, et n'oubliez pas que c'est pour Dieu et votre patrie que vous combattez."

C'est par de telles paroles qu'elle faisait passer dans

tous les cœurs la grandeur d'âme qui l'animait ; et tous excités par son exemple encore plus que par sa voix lui juraient constance et fidélité.

Cependant la tempête continuait toujours : la pluie poussée par un vent glacial ne cesse de tomber à torrents. Nos braves défenseurs épuisés par les fatigues inouïes de la journée et par une veille prolongée soutiennent pourtant avec courage cette nouvelle épreuve et chacun reste à son poste d'honneur.

Le mot d'ordre fidèlement transmis, tout se maintient en sûreté pendant toute la nuit.

L'Iroquois ne put en effet gagner un pouce de terrain ni saisir de toute la nuit le moindre avantage. Un sauvage paraissait-il sur le mur, il était aussitôt repoussé avec vigueur. Enfin, après avoir épuisé tous les moyens de ruse qu'ils purent imaginer, ils se décident vers le jour à se retirer dans la forêt, concentrant au fond de leur cœur le dépit et la honte d'une tentative inutile.

Après leur retraite, M[lle] de Verchères fut ravie de pouvoir donner à ses gens un moment de repos bien nécessaire ; et toujours digne d'elle-même, elle se chargea de faire seule l'office de sentinelle. Enfin le jour se fit tout à fait et le soleil, achevant de dissiper les ténèbres de la nuit, put montrer à notre petite troupe héroïque les traces de ce combat terrible, et les environs du fort totalement évacués par l'ennemi.

Un des premiers soins de M[lle] de Verchères, après s'être assurée de la retraite des barbares, fut d'envoyer dans la campagne vers ceux que la surprise, et non leur volonté, avait tenu éloignés du combat. On était dans de cruelles transes à leur égard. On fut assez heureux pour découvrir leur trace et procurer heureusement leur retour dans le château. Quelques-uns manquaient, c'étaient ceux qu'on avait vu la veille garottés par les sauvages et on ne put savoir quel sort ils subirent.

La rentrée du grand nombre fut toutefois un coup de Providence qui acheva de rassurer notre troupe immortelle et son héroïque chef.

PARTIE ET REVANCHE.

I.

Pendant que la grande guerre impériale agitait toute l'Europe, le canon grondait également à l'extrémité de la terre sur l'océan indien. De glorieux combats se livraient des côtes de l'Ile-de-France et de Bourbon aux rives du Gange, et jusqu'à ce nombreux archipel qui termine la presqu'île orientale des Indes. Là, ce n'étaient pas des flottes qui combattaient des flottes ; d'aventureux corsaires, de hardis capitaines, souvent avec un seul navire, troublaient la domination anglaise sur ces mers, et, par des faits d'armes isolés, consolaient la marine impériale de son infériorité.

Parmi les plus braves marins français, M. B..., capitaine de la corvette française l'*Eclair*, s'était fait un nom redoutable aux Anglais. Telle était la terreur qu'inspirait son audace depuis plusieurs années, que la Compagnie des Indes venait de promettre cinquante mille piastres à celui qui prendrait M. B... Plus que cette récompense royale, le désir de vaincre un rival de gloire et de délivrer d'un fléau le commerce de son pays, animait le commodore Corbett, le plus brillant capitaine de la marine anglaise dans l'Inde. Mais le hasard ne les avait pas fait se rencontrer jusqu'ici, et l'infatigable croisière de Corbett n'était fatale qu'aux navires français marchands qui naviguaient dans les parages des deux colonies. Au moment où commence notre récit, l'*Eclair* était à l'ancre à l'Ile-de-France, et le commodore n'avait pas été aperçu depuis quelques jours.

Dans la matinée du 13 septembre 1809, un petit navire français sortait de la rade de Saint-Denis, à Bourbon, et faisait route vers l'Ile-de-France. Un grand nombre de passagers se pressaient sur le pont, et l'inquiétude se lisait sur tous les visages, car il fallait du bonheur pour échapper aux croiseurs anglais. Plusieurs fois déjà l'œil inexpérimenté de ces passagers avait pris pour une voile un flot lointain, ou l'aile d'un oiseau rasant la mer. On riait en tremblant de ces méprises, les plus braves ou les plus dissimulés affectaient une présomptueuse assurance ; mais le plus grand nombre jetaient des regards de la plus tendre sollicitude vers quelques mystérieux ballots sur lesquels ils croyaient voir déjà s'étendre la main des Anglais.

—Une voile au vent ! cria tout-à-coup un matelot.

—Une voile ! répétèrent les négociants du bord en se levant avec effroi ; et tous les regards décrivirent un arc de cercle dans la direction indiquée.

—Pour cette fois ce n'est pas une mouette, dit l'un d'eux avec un soupir.

Le capitaine braqua sa longue-vue vers l'endroit où se montrait la voile.

—Diable ! diable ! s'écria-t-il, je crains bien que nous ne couchions de quelque temps ni à l'Ile-de-France ni à l'Ile-Bourbon. S'il n'y avait ici que nous et nos ballots, passe ; mais... Et il secoua la tête avec inquiétude, puis il descendit précipitamment dans la chambre du navire.

Il remonta bientôt, précédé d'un homme dont l'aspect commandait l'attention.

Cet inconnu paraissait avoir trente ans environ. Sa taille était moyenne et bien prise. A sa mine on pouvait le prendre pour un négociant ou un planteur, et ses manières distinguées annonçaient les habitudes de ce qu'on appelle le beau monde.

—Donnez-moi votre longue-vue, capitaine, dit-il d'une voix brève.

—La voici, monsieur Louis, répondit le capitaine avec une certaine déférence.

M. Louis ne donna qu'un coup d'œil dans la longue-vue, et ajouta en la rendant aussitôt :

—C'est une voile anglaise, et de guerre.

Puis il se tourna du côté de la terre et fit un geste de résignation. Saint-Denis était trop loin ; faire côte c'était se noyer dans l'effroyable barre dont la mer entoure Bourbon, et le vaisseau signalé avançait avec rapidité.

Alors il quitta le pont, descendit dans la cabine, et reparut portant un petit paquet sous l'enveloppe duquel on distinguait la forme ronde d'un boulet. Il regarda encore le vaisseau qu'on pouvait reconnaître parfaitement, et jeta son paquet à la mer. Puis enfonçant les mains dans ses poches, il se mit à se promener avec le capitaine, qui paraissait aussi inquiet que son interlocuteur était tranquille.

Pendant que cela se passait au large, toute cette scène était observée de terre par un groupe de personnes qui suivaient des yeux depuis le matin le navire dans les bordées qu'il courait le long de la côte, et se passaient

tour à tour une longue-vue. La même inquiétude que nous avons vue régner parmi les passagers, paraissait agiter ces spectateurs éloignés. De temps en temps l'un d'eux faisait part aux autres de ses observations.

—Oh ! il ne peut échapper, disait-il. Voilà qu'il jette son paquet à la mer. Il en a vu de plus terribles, il s'en retirera. Voilà que l'Anglais les hèle; ils accostent la frégate. On les transborde. Je le vois qui monte à l'échelle. Il est sur le pont. Dieu le garde !...

Et le groupe se retira tristement.

Retournons en mer où, comme on vient de le voir, le sort du petit navire est accompli. La frégate anglaise était la *Néréide*, montée par le fameux Corbett en personne. C'était un brave marin, et c'était de plus un parfait gentleman. Il s'empara très poliment du navire et de ses passagers, et, après leur avoir fait un compliment de condoléance, il les pria d'aviser aux arrangements qu'ils avaient à lui proposer. Il les remit ensuite à bord de la prise, qui navigua sous le canon de la frégate avec d'autres navires capturés. Comme s'il avait distingué tout à coup M. Louis du reste de ses compagnons, il l'engagea à passer les moments de sa captivité sur la frégate. Le prisonnier chercha d'abord à décliner cet honneur, se disant un simple commerçant qui allait à l'Ile-de-France pour vendre une pacotille; mais soit par l'effet d'une affabilité naturelle, soit que son instinct d'homme supérieur eût éclairé son jugement, le commodore retint le commerçant par toutes sortes de douces violences.

Il invita son prisonnier à dîner, et M. Louis soutint la conversation avec l'esprit le plus libre et le plus enjoué. Cependant, sous la gaîté qu'il laissait éclater, un observateur défiant aurait pu découvrir une profonde attention, et, dans toute sa personne, une contrainte continuelle cachée adroitement par un grand naturel. Le vin avait augmenté les bonnes dispositions de M. Corbett.

—A votre bonne santé, M. Louis, dit-il en vidant un verre de champagne.

—A l'accomplissement de tous vos vœux, commodore.

—Ce toast est téméraire, monsieur; car le premier de mes vœux est de rencontrer et de battre le capitaine qui fait le plus d'honneur à votre marine.

—S'il en est ainsi, commodore, dit le prisonnier en donnant à sa voix un léger éclat, je restreins mon toast. Puissiez-vous le rencontrer, et puissiez-vous tous deux soutenir dignement l'honneur de vos deux pavillons.

En ce moment un midshipman vint dire quelques mots à l'oreille du commodore, qui parut prendre le plus vif intérêt à ce rapport. Un nuage d'inquiétude couvrit le visage de M. Louis. Dès que le midshipman eut quitté la chambre :

—Connaissez-vous le capitaine de l'*Eclair ?* demanda sir Corbett.

—Je l'ai vu une fois, répondit M. Louis en achevant de vider son verre d'un air indifférent.

—Si vous parvenez à passer à l'Ile-de-France, où il est maintenant, dites-lui donc que le commodore Corbett lui fait ses compliments pour la prime de cinquante mille piastres que la Compagnie offre pour sa capture, et que j'ai la meilleure envie de la gagner. Dites-lui encore de se bien garder, car si jamais je le tiens dans mes mains, de longtemps il n'aura d'autre table que celle où vous mangez en ce moment. Un de nous deux est de trop dans les mers de l'Inde, et je suis fatigué d'entendre parler de lui chaque jour.

L'œil du commodore s'était allumé en disant ces paroles. Un moment le regard de son convive parut s'animer aussi, mais il s'éteignit tout à coup.

—Bah ! dit M. Louis avec son air de bonhomie, en choquant le verre du commodore; j'aime mieux ce bruit là que celui du canon.

Le commodore sourit; mais M. Louis n'avait pas bu la moitié de son vin, qu'il replaça son verre sur la table en faisant une grimace amère.

—Qu'avez-vous donc ? s'écria sir Corbett.

—Rien, rien. Un malaise... un léger malaise. Le roulis, le peu d'habitude...

—Auriez-vous le mal de mer ?

—Oui, commodore, je le sens qui vient; l'air me ferait du bien; me permettez-vous de passer sur le pont ?

—Ah ! ah ! ah ! dit l'Anglais en riant, vous n'êtes pas aussi bon marin que votre compatriote. Allons, prenez mon bras.

Et le commodore, toujours riant, le conduisit sur le pont. Quand il le vit à peu près remis, il le fit promener dans la frégate pour achever la guérison.

Ils parcoururent ainsi le pont, l'entre-pont, les batteries : M. Louis poussait à chaque pas des cris de surprise, et des exclamations naïves qui auraient pu paraître suspectes au commodore, si un marin ne trouvait pas toute simple l'admiration causée par sa périlleuse et sublime profession. Les canons surtout parurent produire sur lui une impression extraordinaire. Il ne revenait pas de leur grosseur et de leur air terrible.

—Je ne croyais pas les canons si gros, disait-il à chaque instant; quelle gueule ! savez-vous qu'on y fourerait un homme tout entier.

Il fit des digressions si comiques, que le commodore, voulant prolonger le divertissement que lui procurait son prisonnier, lui proposa le plaisir d'entendre décharger une bordée.

—Non pas, non pas, s'il vous plaît, commodore, répondit-il avec une inquiétude à faire mourir de rire. Comme ils sortaient de la batterie, ils rencontrèrent un matelot dont la vue parut produire sur le prisonnier l'effet le plus désagréable. Il pressa le pas en portant vivement son mouchoir à sa figure.

—Tenez, commodore, dit-il, franchement j'en ai tout mon soûl de votre mer et de votre frégate : j'achèterais bien mille piastres un pied carré de terre ferme. Ne pourriez-vous donc trouver le moyen de me mettre à terre ?

—Votre compagnie m'est si agréable, monsieur Louis, que j'aurais bien envie de vous garder longtemps; cependant je vous aime trop pour être avec vous de difficile composition.

Ils étaient sur la galerie de derrière, servant de prolongement à l'appartement du capitaine. De là ils voyaient trois ou quatre navires que le capitaine avait pris.

—Voulez-vous faire une affaire avec moi ? dit le prisonnier comme frappé d'une idée subite. Vendez-moi une de vos prises. Combien voulez-vous de celle qui a le mât brisé ?

—Est-ce sérieusement que vous parlez ?

—Très sérieusement, commodore.

—Eh bien ! si vous me donniez onze mille piastres du *Sapajou*, vous feriez une excellente affaire.

—Va pour onze mille piastres : je m'en rapporte à vous; mais entendons-nous bien : je vous donne onze

mille piastres, et vous me donnez le navire, et moi par-dessus le marché.

M. Louis dit ces mots d'un air si bonhomme, que sir Corbett s'écria en riant :

—Le navire est à vous, c'est entendn.

—Fort bien, commodore. Ayez la bonté de me donner de quoi écrire, et veuillez mettre un canot à ma disposition ; demain à la pointe du jour mes onze mille piastres sont à votre bord, et je foule mon cher plancher des vaches.

Sir Corbett s'était assis sur un canapé, plus joyeux que jamais. Il montra son bureau à son prisonnier, qui écrivit rapidement quelques lignes. Un domestique parut à l'appel du commodore, et l'ordre fut transmis de porter la lettre à terre.

M. Louis quitta sir Corbett en étouffant, par politesse, quelques petits bâillements de fatigue, et alla se jeter sur son lit où il fit trois grands signes de croix, et ne dormit pas de la nuit, quelque fatigué qu'il eût paru.

Le lendemain matin le canot revient de terre, et M. Louis compte au commodore les onze mille piastres convenues, en interrompant quelquefois cette opération pour respirer un flacon de sel anglais en préservatif du mal de mer. Quelques moments après, le *Sapajou* s'éloigne de la frégate et fait voile pour l'île ; mais la pirogue qui doit ramener le prisonnier dans la rade est encore attachée aux flancs du vaisseau. Enfin le commodore, toujours enchanté de son hôte, lui déclare qu'il peut partir, et mêle à ses adieux quelques joyeuses plaisanteries. M. Louis avait placé le pied sur l'échelle de corde, lorsque sir Corbett, qui lui tenait encore la main, jeta les yeux sur le rivage.

—On croirait vraiment, dit-il, que vos compatriotes n'ont jamais vu un vaisseau. Voyez-les donc au bord de la mer.

—Ils admirent votre belle horreur, répondit en souriant M. Louis. Je pourrai tout à l'heure leur dire comme cet ancien : " Que serait-ce si vous aviez, comme moi, vu le monstre de près !"

Quittant alors la main du commodore, il descendit l'échelle, et la pirogue s'écarta de la frégate. Quelques matelots regardaient par-dessus le bord et du haut des huniers. En levant les yeux pour faire de la main un dernier adieu à sir Corbett, M. Louis reconnut parmi ces matelots celui dont la vue lui avait été si désagréable la veille. Cet homme l'examinait avec attention, en parlant vivement avec ses camarades.

—Appuyez sur les rames, mais ne vous hâtez pas, dit M. Louis tout bas à ses rameurs ; et vous, gouvernez le plus droit possible sur Saint-Denis. Un pouce de gagné pourra nous être utile tout à l'heure.

La pirogue était arrivée au tiers de sa course, et tous les regards étaient encore fixés sur elle, lorsque tout à coup il se fait un grand bruit au bord du vaisseau. Toutes les péniches, suspendues à ses flancs, sont affalées précipitamment ; sir Corbett fait des gestes frénétiques, son porte-voix est à sa bouche, et son bras énergiquement tendu vers la pirogue ; en même temps une des péniches s'élance, comme un oiseau de proie, sous l'effort redoutable de vingt rameurs.

—Le misérable a parlé, s'écria M. Louis en saisissant le gouvernail ; maintenant, mes amis, mon sort dépend de la vigueur de vos bras.

La marche de la pirogue s'accélère, mais la péniche vole derrière elle. M. Louis n'est plus le bonhomme de tout à l'heure ; toute sa personne prend l'attitude énergique du commandement. Son œil se tourne tantôt sur ceux qui le poursuivent et tantôt sur ceux qui l'appellent du rivage. Un sourire de moquerie et de défi erre sur ses lèvres, sa narine se gonfle.

—Courage, mes amis ! s'écrie-t-il.

Mais la péniche gagne un immense terrain ; la ville est trop loin ; dans trois minutes les fugitifs seront pris. Il n'y a pas à balancer. A trois cents pas à droite sur le chemin de Saint-Denis s'avance le cap Bernard, où la mer bouillonnante se brise avec fureur. M. Lonis dirige la pirogue de ce côté. On risque de chavirer ; mais il y a au moins dans cette tentative une chance de salut. La péniche le suit et s'approche avec vitesse.

—Forcez, forcez, s'écria M. Louis.

La péniche n'est plus qu'à trente pas, mais la pirogue est arrivée à la barre formée par des lames effroyables. Elle s'élance dans l'eau tourmentée ; résiste un moment et chavire. La péniche, effrayée, s'arrête sur ses avirons levés, et les rameurs regardent ceux de la pirogue se débattre dans les flots. Ils luttent courageusement tantôt poussés vers la terre, tantôt entraînés vers la mer. Enfin un homme atteint le rivage, se dresse, et, se retournant fièrement vers la péniche anglaise, lui fait un salut moqueur et noble. On voit aussitôt le long du rivage une foule empressée, et bientôt quelques personnes qui ont devancé les autres pressent le fugitif dans leurs bras.

—Etre ainsi joué ! s'écriait en ce moment Corbett avec rage ; le tenir et le laisser échapper ! Ce bonhomme, c'était *lui !* Ah ! je me vengerai ; je le prendrai, je le prendrai, je le jure.

M. Lonis était en effet le capitaine de l'*Eclair*, le héros de Bourbon, la terreur des Anglais, celui dont la prise valait cinquante mille piastres.

A. Lignières.

(*A continuer.*)

VARIETES.

Remettez en bonneur le soc de la charrue,
Repeuplez la campagne aux dépens de la rue.
Grevez d'impôts la ville et dégrévez les champs.
Ayez moins de bourgeois et plus de paysans.

E. Augier.

—Le duc de Choiseul ayant fait naufrage près de Calais, à l'époque de la révolution de 1789, fut arrêté comme émigré. Peu de jours après on introduisit dans sa prison deux soldats d'artillerie légère qu'il reconnut pour avoir été dragons dans son régiment. " C'est vous, Pastre ? c'est vous Leroy ?—Oui, mon colonel.—D'où venez-vous donc ?—De Douai. Nous avons appris votre malheur et nous sommes accourus." Alors ils prirent les mains du prisonnier. " Mon colonel ?—Eh bien !—Il y avait dans le Ier. dragons un proverbe : *Quand M. de Choiseul a un louis, il y a dix-huit francs pour les dragons.* Vous n'avez rien aujourd'hui ; voilà dix louis, c'est tout ce que nous avons ; ils sont à vous. " M. de Choiseul était muni d'argent, il n'accepta pas celui qui lui était offert si généreusement, mais il mêla des larmes d'attendrissement à celles de ces braves dragons.

***

Dedans un antre, un lion d'aventure
Trouve un renard navré mortellement,
Dont il s'approche, et, voyant sa blessure :
" Qui t'a, dit-il, outragé tellement ?
Mais sors de là, permets tant seulement
Que je te lèche, et lors, en moins de rien,
Tu seras sain : tu ne sais pas combien
Ma langue est bonne et puissante en cela. "
L'autre répond : " Ami, je le sais bien,
Mais je crains trop pour les voisins qu'elle a."

***

—Un portier, dont la figure respirait la candeur et la bonhomie, voit un jour entrer chez lui un jeune homme qui, après avoir salué, prend une chaise, s'assied, offre au maître du lieu une prise de tabac, et entame ainsi la conversation :

" Vous êtes bien ici...... C'est peut-être un peu petit, mais c'est commode : et puis le jour est beau.

—Mais oui, monsieur, nous ne sommes pas trop mal.

—Qu'est-ce que vous racommodez là ? une redingote, je crois ?

—Non monsieur, c'est un habit.

—Ah ! oui, c'est un habit......un habit marron."

Silence de quelques instants.

Le jeune homme reprenant la parole :

" Croyez-vous qu'il fera beau demain ?

—Hum ! hum ! je ne sais pas trop...le vent souffle du mauvais côté. Et puis, hier soir, la lune était toute barbouillée......

—De quel pays êtes-vous ?

—De Tours en Touraine.

—J'y ai passé......charmant pays, le jardin de la France, des sites, des champs...et puis des pruneaux... Ah ! vous êtes de Tours ?

—En Touraine, oui monsieur.

—Quel âge pouvez-vous bien avoir ? Cinquante, cinquante-deux ans ?

—J'en aurai cinquante-trois, vienne la Saint-Martin.

—Eh bien ! vous ne les paraissez pas.

—Oh ! vous êtes bien bon.

—Non, vraiment......vous pouvez hardiment cacher six bons mois."

Nouveau silence plus prolongé que le premier.

Le jeune homme reprend de nouveau la parole :

" Etes-vous marié ?

—Oui, monsieur.

—Y a-t-il longtemps ?

—V'là vingt-deux ans.

—Et avez-vous des enfants ?

—Non, monsieur......Ah çà ! mais voilà une heure que vous êtes là à me faire des questions, à me parler d'un tas de balivernes......Qu'est-ce que vous me voulez en *définitif* ?

—Ma foi, portier, vous êtes bien malhonnête. Comment ! vous faites écrire au-dessus de votre porte : *Parlez au portier*......moi j'entre, je vous parle, je me donne toutes les peines du monde pour soutenir la conversation, et voilà comme vous m'en récompensez !...... Vous ne savez pas vivre, portier !.."

Et le jeune homme sort, laissant le pauvre portier ébahi et confondu.

***

C'était à une époque de troubles. Un garde national écrit à son ami :

" Je t'écris un sabre dans une main et un pistolet dans l'autre."

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an................ $1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écr., pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Senécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

161

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. Montréal (Bas-Canada), 1er. Juin 1864. No. 11.

SOMMAIRE.—Chronique.—Inauguration de la Chapelle et de l'Hospice, élevés au lieu où est né Saint Vincent de Paul.—Correspondance de Rome: Extrait d'une lettre de Messire J. B. Langlois, Prêtre.—De l'Influence de la Charité Catholique: Lecture de M. Adélard Boucher, au Cabinet de Lecture Paroissial, le 1er. mars 1861.—Galilée et l'Inquisition de Rome.—Exposé des principaux événements arrivés en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à Champlain, par M. Paul Stevens.—Partie et Revanche (*suite et fin*), par A. Lignières.

CHRONIQUE.

Nous sommes heureux de pouvoir constater que le concert donné, le 19 du courant, au bénéfice du Cabinet de Lecture Paroissial, a très-bien réussi. La grande salle de l'Institut des Artisans était comble. L'attente de l'auditoire n'a pas été trompée ; car tous ceux qui ont pris part à ce concert ont obtenu des applaudissements mérités. Deux chantres, Melle. de Angelis et M. Lefebvre, se trouvant malades, n'ont pu assister comme il avait été annoncé. Melle. de Angelis a été remplacée par Melle. Marie Regnaud. Cette dernière, ainsi que les Messieurs dont les noms ont été indiqués dans notre précédent numéro, se sont acquittés de leur tâche à la satisfaction générale.

De grands préparatifs avaient été faits pour célébrer dignement la fête de la Reine, le 24 ; mais la pluie a refroidi nécessairement l'enthousiasme des loyaux sujets de Sa Majesté. Cependant, les bureaux publics et la plupart des magasins sont restés fermés toute la journée, et en dépit du mauvais temps, les volontaires et les pompiers ont paradé dans les rues. A midi, le salut d'usage a été tiré sur l'île Ste. Hélène et sur le Champ-de-Mars.

Nous avons peu de nouvelles des Etats-Unis.

Le 18, un combat a été livré entre Grant et Lee, à Spottsylvania, dans lequel les fédéraux ont perdu 1,000 hommes tant tués que blessés. La perte des confédérés n'est pas connue. Depuis lors, les deux armées sont restées en présence devant Spottsylvania Court House, où Lee a son quartier-général.

Deux journaux américains, le *World* et le *Journal of Commerce* ont publié une fausse proclamation de Lincoln qui a créé, pendant quelque temps, une vive agitation dans l'Etat de New-York et dans les Etats voisins. Cette proclamation admettait une série de revers dans la Virginie, appelait 400,000 hommes sous les armes et fixait un jour de prière et d'humiliation. Les autorités, à Washington, s'empressèrent de désavouer cette prétendue pièce officielle et les deux journaux furent immédiatement saisis par ordre du général Dix. L'on a découvert depuis les auteurs de ce faux, fabriqué dans un but de spéculation, et on les a enfermés dans le fort Lafayette pour leur donner le temps de réfléchir sur les conséquences de leurs coupables manœuvres.

Des difficultés assez graves viennent de surgir entre le Pérou et l'Espagne. Le gouvernement péruvien ayant refusé de recevoir Don Euzebio Salazar, l'envoyé espagnol, celui-ci s'est rembarqué à bord d'un navire de guerre et l'amiral Pinzon, agissant d'après ses ordres, s'est emparé des îles Chinchas et a saisi un bâtiment de guerre péruvien. Le président Pezet a lancé une proclamation dans laquelle il proteste contre les procédés de l'amiral espagnol et ordonne aux citoyens de prendre les armes pour repousser l'invasion étrangère.

L'Empereur et l'Impératrice du Mexique sont arrivés à Gibraltar le 24 ult. ; ils devaient se remettre en route le 26. Le 20, avant leur départ de Rome, ils reçurent la sainte communion des mains du Souverain-Pontife, dans la chapelle du Vatican. Pie IX leur adressa, dans cette occasion, l'allocution suivante :

« Voici l'agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde. C'est par lui que règnent et gouvernent les rois : *per me reges regnant ; per me principes imperant ;* c'est par lui que les

rois rendent la justice : *per me legum conditores justa decernunt ;* et s'il permet souvent que les rois soient éprouvés, c'est cependant par lui que s'exerce tout pouvoir : *omnis potestas data est mihi in cœlo et in terrâ.*

" Je vous recommande en son nom le bonheur des peuples catholiques qui vous sont confiés. Les droits des peuples sont grands ; il faut les satisfaire ; mais plus grands et sacrés sont les droits de l'Eglise, Epouse immaculée de Jésus-Christ, lequel nous a rachetés, au prix de son sang, de ce sang qui va dans un instant empourprer vos lèvres.

" Vous respecterez donc et les droits de vos peuples et les droits de l'Eglise, ce qui veut dire que vous travaillerez au bonheur temporel et au bonheur spirituel de ces peuples.

" Et puisse J. C. que vous allez recevoir de la main de son Vicaire, vous accorder ses grâces dans l'abondance de sa miséricorde : *Misereatur Vestri omnipotens Deus et dimissis peccatis vestris perducat vos ad vitam æternam.*"

Ces paroles du Saint-Père sont belles et dignes. On voit qu'il parle avec conviction et qu'il possède réellement une autorité bien au-dessus de celle des empereurs et des rois.

Mais, le Pape ne se contente pas de conseiller le bien ; il est aussi de son devoir de flétrir le mal, de dénoncer et de blâmer l'injustice. Autant sa parole est douce et, pour ainsi dire, caressante, quand il parle à ses enfants fidèles et soumis, autant sa voix est ferme et terrible quand il démasque l'hypocrisie des grands de la terre et leur reproche leur tyrannie et leur cruauté. Ecoutez ces paroles du Souverain-Pontife improvisées dans le dernier consistoire, tenu à Rome, le 24 d'avril dernier, et jugez par vous-mêmes de cette énergique protestation du Pape contre le martyre infligé à la malheureuse Pologne par le czar de toutes les Russies :

" Partout des joies et des douleurs pour l'Eglise," s'est écrié le Saint-Père, avec force. " Mais il est impossible de garder le silence devant l'atroce persécution qui a lieu dans le grand empire du Nord.

" Après avoir poussé ses sujets à la révolte, le souverain de ce pays, sous prétexte de réprimer l'insurrection, extirpe le catholicisme, déporte les populations dans des contrées glaciales où elles sont dépourvues de toute consolation religieuse, exile les Evêques et,—fait inouï !—les prive de la juridiction que je leur ai conférée.

" Et que personne n'ose dire que je fomente la révolution par des protestations nécessaires. Je sais distinguer la révolution moderne et la liberté raisonnable. Mais, quand je proteste contre ce potentat, c'est pour soulager ma conscience, et ne pas entendre un jour le Souverain-Juge me dire : " Pourquoi as-tu gardé le silence ? "

Ce discours a produit une vive sensation. Le chargé d'affaires de la Russie, à Rome, s'est empressé de demander des explications. Le cardinal Antonelli lui a répondu que le Pape était parfaitement justifiable d'avoir agi comme il avait fait.

Les journaux français annoncent la mort de l'abbé Carrière, supérieur général de la Congrégation de St. Sulpice, arrivée à Lyon, où il était allé visiter le séminaire confié à cette Congrégation.

Le grand compositeur Meyerbeer, est mort, à Paris, le 2 de Mai.

L'empereur Napoléon III a reçu, le 4, les ambassadeurs japonais et leur a fait entendre qu'il était de l'intérêt de leur maître d'établir des relations amicales avec les puissances européennes, qui étaient bien décidées à ne pas se laisser maltraiter.

On s'occupe principalement, en France, des insurrections qui viennent d'éclater en Afrique et surtout dans la colonie française. Les troubles en Algérie arrivent simultanément avec des troubles semblables à l'orient de la Syrie, dans le pays d'Assyr, au nord de l'Yémen et à Tunis.

Le 8 avril, le colonel Beauprêtre, ayant sous ses ordres 100 hommes d'infanterie, un escadron de spahis et des goums, a été subitement attaqué dans son camp, situé à 5 lieues à l'est de Geryville, par des bandes nombreuses de cavaliers et de fantassins, sous le commandement de de Si-Séliman. Cet officier a succombé, ainsi que la plupart de ses compagnons. Si-Séliman, le chef de l'insurrection, a aussi été tué pendant l'action. Les autorités françaises, en apprenant ce fait, ont immédiatement donné les ordres nécessaires pour supprimer la révolte, et les dernières nouvelles reçues mandent que les insurgés ont été battus et mis en déroute.

Le gouverneur-général maréchal Pélissier, duc de Malakoff, a adressé une proclamation aux populations arabes et kabyles, les menaçant des plus grands châtiments si elles ne rentraient pas immédiatement dans l'ordre. Une dépêche du maréchal exprime l'assurance que ces tentatives resteront localisées et qu'il sera facile d'en venir à bout. Il attribue le mouvement arabe en Algérie à une prédiction des marabouts, annonçant l'apparition du Messie musulman en 1864 et l'extermination en cette même année de tous les chrétiens.

La *Sentinelle Toulonnaise* évalue le nombre des Bédouins révoltés en Algérie à 12 ou 15,000 et dit qu'ils ont été recrutés surtout parmi les tribus nomades de la frontière marocaine. Elle ajoute qu'on paraît ne s'occuper que médiocrement, à Alger, de cette prise d'armes.

L'insurrection, à Tunis, a, paraît-il, un caractère beaucoup plus grave. Elle est principalement dirigée contre le premier conseiller du bey, le Khaznadar, qui, dit-on, est particulièrement soumis à l'influence anglaise. Parmi les reproches qui lui sont adressés se trouvent les avantages récents concédés au commerce des Anglais au détriment des intérêts indigènes. L'augmentation de l'impôt, appelé capitation, est encore une autre cause de la révolte. " Le mouvement," dit *La France*, " est grave parce qu'il a pour adhérents secrets, les personnages les plus importants du pays, tels que les gouverneurs de Bizerte, de Gerbah, de Media, de Sfax, de Sousse, tous amis et partisans de l'héritier présomptif Sid Hamouda, bey du camp. Ce dernier jusqu'ici est resté neutre, mais on croit qu'au fond il ne se montre pas défavorable aux prétentions des insurgés qui, aujourd'hui, agissent avec beaucoup d'ordre et ont arrêté un programme complet."

La France et l'Angleterre ont envoyé des vaisseaux dans ces parages pour protéger leurs nationaux.

La conférence dano-allemande a tenu, à Londres, le 10 Mai, une séance spéciale dans laquelle une suspension d'armes pendant un mois a été décidée. Les combattants conserveront leurs positions respectives ; seulement le Danemark a consenti à lever le blocus des ports allemands et de leur côté l'Autriche et la Prusse devront s'abstenir, pendant toute la durée de la trève, de lever des contributions et d'intervenir dans l'administration civile des provinces danoises occupées par leurs troupes.

La conférence devait reprendre ses délibérations, le 13.

Les Prussiens se sont emparés, avant la trève, de Frédéricia et de plusieurs autres places importantes dans le Jutland.

De nouveaux troubles ont éclaté à Athènes, et les marins français et anglais ont été obligés de débarquer pour protéger la Banque.

Inauguration de la chapelle et de l'hospice, élevés au lieu ou est né St. Vincent de Paul.

Nous lisons dans *La France* du 5 mai :

Il y a peu de jours, nos voisins les Anglais célébraient par de publics et unanimes hommages une gloire qui leur est bien chère. Ce n'est pas de Garibaldi que nous parlons, mais de Shakespeare, homme véritablement grand celui-là, grand en deçà comme au delà du détroit, grand pour tout le monde, qui n'a pas besoin d'être surfait, dont l'illustration ne dépend ni des expédients et des calculs de la politique, ni des circonstances du moment, ni de l'engouement du peuple, ni des caprices de quelques lords en quête d'émotions ou de popularité ; car son génie est fait pour les siècles et appartient à l'humanité.

A Londres, comme dans le comté où Shakespeare est né, il y a eu des fêtes, des banquets, des discours ; on a voté des statues au plus puissant génie dont l'Angleterre s'honore à juste titre ; il y a eu là un magnifique spectacle, et nous y avons applaudi.

Eh bien ! dans un des coins les plus obscurs de la France s'accomplissait presque en même temps une autre fête, d'un caractère à la fois plus auguste et plus touchant. Au milieu des Landes, dans un petit hameau que l'on chercherait en vain sur la carte, mais dont les pèlerins de tous les pays savent maintenant le chemin, vingt à vingt-cinq mille personnes étaient réunies pour rendre hommage, non pas à un grand homme, mais à plus encore : à un grand saint, à celui qui personnifia l'amour envers ses semblables dans sa plus haute expression, la charité. En rapprochant ces deux noms contemporains l'un de l'autre, Vincent de Paul et Shakespeare, nous nous sommes involontairement rappelé ces paroles de Pascal :

" Les grands génies ont leur empire, leur éclat, leur victoire et leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles...... Ils sont vus non des yeux, mais des esprits : c'est assez. — Les saints ont leur empire, leur éclat, leur victoire, leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles ou spirituelles...... Ils sont vus de Dieu et des anges : Dieu leur suffit. — Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble et toutes leurs productions ne valent pas le moindre mouvement de charité."

A une lieue environ de Dax, sur la gauche en venant de Bordeaux et à une petite distance du chemin de fer, sur un plateau verdoyant et en grande partie entouré de landes, au lieu appelé les *Ranquines*, naquit, il y a près de trois siècles, en 1576, saint Vincent de Paul.

C'est là que, dans son enfance, il avait commencé par garder les troupeaux de son père ; c'est là que s'élève encore, dans sa majestueuse vétusté, le chêne âgé de plus de quatre siècles sous lequel le jeune pâtre se recueillait dans la prière et entendait, sans doute, comme autrefois Jeanne d'Arc, la voix mystérieuse et prophétique qui lui annonçait la sublime carrière qu'il était appelé à parcourir.

Il y a des pressentiments secrets à l'origine des grandes destinées, et l'existence la plus vaste tressaille déjà et s'annonce dès le premier âge.

C'est là que le 24 avril dernier, jour anniversaire de cet inépuisable bienfaiteur de l'humanité, a été célébrée une solennité qui comptera parmi les plus mémorables de l'époque actuelle. Il s'agissait d'inaugurer une chapelle et un hôpital construits sur l'emplacement même où était située l'humble chaumière qui fut le berceau de saint Vincent, et qui, conservée et restaurée, se trouve maintenant reconstruite un peu plus loin.

Quelques personnes auraient voulu qu'on élevât une statue colossale à la mémoire de l'instituteur des Filles de la charité. Cette idée n'est pas heureuse. Pourrait-il, en effet, y avoir un monument plus digne de saint Vincent de Paul et qu'il eût préféré, lui-même, que cet asile ouvert aux malades et aux orphelins, et cet édifice consacré à Dieu ? Et d'ailleurs sa véritable statue n'est-elle pas dans le cœur de ces pieux missionnaires, de ces filles vénérables et dévouées qui s'appli-

quent à reproduire ici-bas son image morale, en même temps qu'à multiplier ses œuvres?

La cérémonie du 24 avril a présenté un caractère particulier de majestueuse simplicité. Elle s'est accomplie en plein air; le ciel était magnifique et la nature elle-même semblait avoir revêtu ses habits de fête pour s'associer aux émotions de cette belle journée.

Le peuple des campagnes était venu de bonne heure et formait la haie sur le parcours du nombreux cortége, qui s'est rendu processionnellement de l'église de la commune de Pouy-Saint-Vincent jusqu'au monument. La foule était empressée sans désordre, et mieux contenue par le respect qu'elle ne l'eût été par aucun déploiement de forces.

On remarquait dans le cortége des députations de la mission de Saint-Lazare et des sœurs de la Charité, venues tout exprès de toutes les parties de l'ancien et du nouveau monde; des membres de diverses conférences de Saint Vincent-de-Paul; des ecclésiastiques de plusieurs diocèses, etc. Vers la fin du cortége marchaient, revêtus de leurs plus beaux vêtements, les archevêques d'Auch, de Tours et d'Alby, et celui de Smyrne, membre de la mission de Saint-Lazare; puis venaient les évêques d'Aire et de Dax, d'Angoulême, de Bayonne, de Beauvais, d'Evreux, de Moulins, de Pamiers et de Périgueux, et, enfin, le cardinal-archevêque de Bordeaux.

Le ministre des affaires étrangères et celui des cultes avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée, en se faisant représenter par M. Faugère, sous-directeur aux affaires étrangères, et par M. Hamille, directeur de l'administration des cultes. L'accueil fait à ces deux fonctionnaires a montré combien tout le monde a été sensible à un témoignage de sympathie et d'intérêt que LL. EExc. M. Drouyn de Lhuys et M. Baroche ont donné, dans une circonstance particulièrement chère à la population landaise, en s'associant ainsi aux honneurs rendus à la mémoire de saint Vincent. Le préfet des Landes, le sous-préfet et plusieurs magistrats de Dax, des membres du conseil général et des maires de diverses communes accompagnaient MM. les délégués des ministres.

Le cortége s'est arrêté au pied d'un autel immense qui avait été dressé sur un amphithéâtre adossé à un des murs extérieurs de la chapelle. A droite et à gauche étaient des estrades destinées aux invités et où des places d'honneur avaient été réservées aux représentants des ministres, ainsi qu'au préfet et au sous-préfet, à côté desquels figurait dans son costume villageois le maire de la commune.

Après que le cardinal et les douze prélats eurent pris place devant l'autel avec les principaux ecclésiastiques ou membres de la mission de Saint-Lazare, M. Etienne, supérieur général, a lu un discours qui, pendant plus d'une heure, a captivé l'attention de tous ceux qui ont pu l'entendre. Jamais la mission de saint Vincent n'avait été mieux caractérisée qu'elle ne l'a été par son vénérable successeur.

Dans un langage pur de toute déclamation, toujours calme et digne, M. Etienne s'est attaché à montrer que saint Vincent, après avoir été l'homme providentiel de l'époque où il a vécu, l'est également des temps actuels, et le sera de même dans les temps futurs. On ne pensera pas que le pieux orateur ait exagéré sa thèse, si l'on considère avec lui que le dévouement et la charité sont toujours de saison, ou plutôt qu'ils forment le lien et sont comme l'âme de toute société civilisée; quelque progrès que fasse l'humanité dans le domaine des perfectionnements matériels, dans les sciences ou dans les arts, la morale sublime du christianisme et la charité qui en est l'application pratique, n'en seront pas moins perpétuellement et de plus en plus nécessaires.

Pour montrer que l'esprit de saint Vincent n'avait jamais cessé de planer sur la France, même dans ses plus mauvais jours, M. le supérieur général a rappelé que la Convention nationale, pendant la Terreur, décréta qu'une statue serait élevée en l'honneur du *philanthrope* Vincent; le décret fut exécuté, et la statue existe encore dans la cour de l'hospice des Enfants abandonnés, à Paris!

La messe a été célébrée par le cardinal-archevêque de Bordeaux, et, au moment de la bénédiction, tous les évêques ont étendu les bras avec lui pour bénir l'assistance. Ce spectacle a été vraiment imposant. Avant de descendre de l'autel, Mgr Donnet a adressé à l'assemblée une improvisation sortie du cœur et tout imprégnée des nobles et religieuses émotions du moment.

CORRESPONDANCE DE ROME.

Un ami nous communique l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue de Messire J. B. Langlois, jeune prêtre de ce diocèse, actuellement à Rome.

....

....

J'ai donc passé une Semaine Sainte à la Ville-Eternelle. Que de sublimes cérémonies! La procession des palmes, les ténèbres de la Sixtine, la cérémonie des fonds baptismaux à St. Jean de Latran, le reposoir de la chapelle Pauline, en charmant le regard remplissent le cœur de ces émotions que l'expression est inhabile à décrire. Mais, puis-je taire, cher ami, la scène touchante qu'il m'a été donné de contempler à la Trinité des Pélerins; c'est une œuvre frappée au coin de la charité ingénieuse de St. Philippe de Néry. On nous introduisit d'abord dans une salle de bains,—elle est bien nommée,—car nous prîmes un fameux de ces bains par la chaleur qu'il y faisait. Bientôt, une porte s'ouvre, et, sur une longue file, s'avancent de pauvres pélerins venus des montagnes de Sarine ou de l'Ombrie. Quel flegme sur ces figures rustiques! Quel costume bizarre! Ils sont rangés immédiatement le long des bancs de marbre disposés autour de la salle. L'ordre de se déchausser leur est donné par deux congréganistes. Mais, remarquez d'abord qu'ils viennent de faire quinze ou vingt lieues à pied, et qu'une seule paire de bandelettes fait souvent le service de toute l'année. Aussi, la sueur, la poussière se sont tellement habituées à y tenir domicile, qu'il faut bon courage pour résister dans l'appartement...... Eh bien! voyez-vous ces braves congréganistes s'agenouiller devant eux, lavant les pieds aux pauvres du bon Dieu? Regardez bien, ne reconnaissez-vous pas quelques-uns de ces congréganistes, revêtus de *sacs rouges*? Mais, qu'est-ce, me direz-vous, des cardinaux!...... l'ambassadeur du Portugal! son fils!...... des princes...... M. Ramsay! Ah! c'est qu'on a voulu lui accorder un honneur. Sui-

vez avec moi ces bons pélerins dans leur réfectoire. Les salles destinées à cette autre cérémonie, fort bien *goûtée*, ont de cent à cent vingt pieds de longueur, avec voûtes, galeries et parure en statues de marbre, contenant la liste des legs et des dons que de pieux Romains ont fait pour favoriser les pélerinages *ad Limina Apostolorum*. Examinez l'appétit des pélerins, la grâce avec laquelle s'exécutent les congréganistes, devenus serviteurs des serviteurs auprès des signori d'aujourd'hui, mendiants d'hier et de demain, la curiosité de la multitude des étrangers à ce spectacle unique. Quelques tranches de *roast-beef* de plus, et jusqu'à l'anglais qui donnera l'essor aux élans de son enthousiasme: "*Correct ! correct ! correct !*"

Je vous entends vous récrier: "Parlez-moi donc enfin de cette belle procession du Jeudi-Saint, à laquelle le Pontife porte les Stes. Espèces de la chapelle Sixtine à la Pauline; puis, la bénédiction papale solennelle ne vous a donc fait aucune impression?"...... Cher ami, plut à Dieu que vous n'eussiez point soulevé le coin de ce voile mystérieux. Eh bien! il faut vous l'apprendre: Pie IX est sérieusement malade; jamais, peut-être, ne le fut-il autant, m'a-t-on répété; tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'il n'y a pas encore à désespérer. (1) Incapable d'assister aux offices de la Semaine Sainte, il avait voulu, le jour de Pâques, satisfaire à ce désir extrême, à ce besoin de le voir qu'éprouvent et la portion fidèle de son peuple et les nombreux étrangers. Sa Sainteté descendit donc à la Basilique Vaticane pour assister à la messe. Déjà les bannières du château St. Ange secouaient leurs ondulations dans ces flots de la brise d'Italie; le balcon était paré, la canonnière prête, l'armée rangée en ordre, quand Pie IX, trop fatigué pour monter au balcon, dut envoyer aux troupes l'ordre de se retirer. Impossible de décrire la douleur de ces milliers de pélerins, si avides de contempler l'auguste vieillard et de témoigner leur compassion à ses souffrances par un redoublement d'amour et de dévouement. Pie IX voulut, au moins, bénir son peuple à l'intérieur de la basilique. Un cardinal chanta la formule qui précède immédiatement la bénédiction. Emu, peut-être, de son impuissance, ivre, peut être, du fiel des amertumes qui s'accumulent dans la coupe de ses jours épuisés, à mesure qu'il s'incline vers la tombe, le St. Père leva les yeux avec le bras vers le ciel, chargea son regard de larmes douloureuses, et, comme il terminait *et Filii et Spiritûs Sancti*, sa voix étouffa dans un sanglot et ses mains s'étendirent pour lui voiler le visage. Quel front ne se fut chargé de graves et tristes pensées à ce spectacle déchirant! Il fallut s'attendrir, dut-on s'appeler ambassadeur ou paysan...... La procession passa près de moi quand on le porta dans ses appartements sur la *sedia gestatoria*. Sa Sainteté avait la tête affaissée sur l'épaule, ses paupières étaient rabattues; en un mot, l'expression d'une immense douleur se révélait à tous sur cette figure tourmentée et toute enluminée. Il bénissait encore son peuple; mais le sourire angélique toujours suspendu à sa lèvre s'était évanoui.

On forme mille conjectures. Les rumeurs mettent dans la bouche de Pie IX un conseil important, qu'on dit avoir été donné par lui aux Cardinaux: ce serait d'élire un nouveau pape quelques heures après son décès. La révolution surtout s'agite et nous apparait sombre comme la mort, dont elle se fait précéder, dans laquelle elle se meut, qu'elle traîne à sa suite. Le temps arrive, car le clergé de Rome s'est retrempé dans une ferveur plus vive encore pour affronter le moment suprême. Pie IX, le premier jour de l'an, a dit aux hauts fonctionnaires qu'il fallait s'attendre à de graves événements en 1864, mais qu'ils tourneraient au triomphe de l'Eglise...... Priez donc en Canada.

Un mot sur le Chemin de la Croix au Colysée, le Vendredi-Saint. Le ciel était pur et serein, car c'était le ciel d'Italie; les ruines s'offraient majestueuses; mille fleurs empourprées se perdaient dans une riche verdure qui, ainsi émaillée, paraissait comme tachée encore du sang des vieux martyrs; la nature du lieu, en un mot, répandait la poésie sur la nudité monotone de ces antiquités. Dans l'enceinte se dessinaient de simples stations, redisant la passion du Roi des généreux athlètes qui ceignirent le bandeau du martyre sur ce théâtre des luttes suprêmes. Oui, la simplicité grandiose de ces ruines, les ombres glorieuses d'un Ignace et d'un Polycarpe, dominant les légions des héros de notre foi, enivrent la pensée de mille souvenirs saisissants, quand nous franchissons le seuil sacré. Une foule silencieuse et recueillie parcourt les stations du Chemin de la Croix. Ici, c'est une famille noble de la France, qui en fait les exercices en commun; là, un jeune homme à la figure sereine, au manteau modeste, au costume gris galonné rouge, et qu'il suffit de voir pour l'aimer, car il est *zouave pontifical;* plus loin, trois jeunes romains, ne voyez-vous pas: trois philosophes du collége romain qui récitent les prières des stations. Mais, de grâce, regardez donc ces deux bonnes qui se groupent avec leur petite famille au pied de la Croix, dressée au milieu de l'amphithéâtre; comme elles sont occupées à rapprocher de l'arbre sacré les lèvres enfantines de ces jeunes êtres si aimables et si purs! Ah! voilà la procession des *Sacconis* qui s'avancent en grande tenue, sous un sac de bure grise, un câble pour ceinture, un morne capuchon qui leur voile la figure, avec deux sinistres et étroites ouvertures pour les yeux. Cette procession s'ouvre par un congréganiste qui porte la croix, et deux acolytes ayant des torches allumées; un de ces acolytes est vicomte anglais. Les dames romaines, enrolées sous la même bannière, suivent, en costume noir, les Sacconis...... Le sermon va commencer. Voilà un fils de St. François, de l'étroite observance de St. Bonaventure. Ses pieds nus, sa robe de bure, sa tête rasée, sa figure desséchée, ses yeux baissés et rougis par les larmes tombées sur les pieds du crucifix, captivent la confiance. Sa parole s'écoule sur un ton inflexible, les gestes se succèdent sans différer entre eux, il narre la passion du crucifié: pourquoi donc sa voix pénètre-t-elle l'âme? pourquoi ses gestes réveillent-ils une si brûlante émotion dans le cœur? C'est que la narration est celle d'un religieux qui médite tous les jours sur les douleurs de son Dieu. La multitude est silencieuse, l'écho de cette voix sème l'ivresse dans les galeries de l'antique amphithéâtre, jadis foulé par un peuple dont le cœur, loin d'être comblé, se creusait sans cesse un nouvel abime, à tous les bruyants éclats et les rugissements nouveaux du tigre et du léopard vainqueurs. Soudain on tombe devant la croix à la prière ardente d'un cœur brisé. Les sanglots éclatent,

(1) Les dernières nouvelles que nous recevons de Rome nous apprennent que la santé du Pape est complètement rétablie.—Réd.

la poitrine retentit sous les coups du repentir, la foi triomphe !...

Je ne veux pas terminer sans vous présenter une de ces si délicieuses fleurs de Rome. Le P. de Ratisbonne arrive ces jours derniers dans la ville éternelle ; à peine a-t-il fini la messe, à *St. Louis des Français*, qu'un monsieur requiert de lui les services du confessional. L'œuvre terminée, le Révérend Père, prenant son pénitent pour un désœuvré, lui demande s'il veut le conduire aux différents bureaux de la ville. Le nouveau domestique s'y prête avec taut de grâce que le Père juge à propos de le garder trois mois à son service. Mais, lui dit un jour le Père de Ratisbonne, il est temps que je vous rémunère.

— Ce n'est pas la peine, mon Révérend Père ; mes revenus sont suffisants.

— Au moins, veuillez me dire votre nom.

— Je suis français, et j'ai le bonheur d'avoir un frère dans le clergé.

— Il est curé, sans doute ?

— Non, pas précisément.

— Alors, il est vicaire ?

— Non plus.

— Est-il donc évêque ?

— Non, mon Rév. Père.

— Mais, qu'est-il donc ?

— Archevêque d'Aix, dit l'autre en souriant modestement.

— Quoi ! vous seriez M. le Baron......

— Mon Dieu, oui, puisqu'il faut s'entendre, interrompt le Baron.

J. B. Langlois, Ptre.

De l'Influence de la Charité Catholique.

Lecture de M. Adélard Boucher, au Cabinet de Lecture Paroissial, le 1er. Mars 1861.

Habitués à jouir des inestimables bienfaits que nous présente de toutes parts la Religion Catholique, environnés dès l'enfance d'institutions charitables créées pour lutter contre toutes les infirmités morales et physiques auxquelles nous a assujettis la faute de nos premiers parents, nous écoutons avec une froide indifférence les récits héroïques des prodiges sans nombre qu'opère dans l'univers entier la charité chrétienne. Il en est de ces bienfaits comme des dons de la nature dont on jouit depuis de longues années, sans avoir songé à en remercier le Créateur. Nous ressemblons à ces enfants entourés de soins et de prédilections qui, nourris des mets les plus recherchés, en sont venus à regarder comme de rigoureuse nécessité la tendresse d'une mère indulgente.

Soumis moi-même à cette insensibilité ou léthargie morale qui, dans ce siècle surtout, paralyse les plus nobles sentiments, je me suis néanmoins proposé de venir ce soir, retremper mes idées par trop indifférentes, aux eaux salutaires des saines maximes de la morale. Je viens offrir à votre bienveillante considération un sujet digne de vous et du Cabinet de Lecture Paroissial de Ville-Marie. Je viens, mesdames et messieurs, revêtir mes faibles ressources d'une armure qui les fera sortir victorieuses de cette épreuve. Si le glaçon se fond à l'approche du brasier, celui qui médite sur la charité ne le saurait faire froidement ou avec indifférence ; elle l'embrasera de son feu et sa parole ira rallumer les cendres presque éteintes, dans ce foyer de la charité que l'on nomme le cœur.

S'il se rencontrait parmi vous quelqu'esprit peu réfléchi, peut-être me ferait-il observer qu'il y a eu erreur dans le choix de mon sujet, que c'est du haut de la chaire voisine que j'aurais dû prôner mon sermon, et non de cette tribune consacrée aux lettres et aux sciences. " Infortuné ! lui dirait la douce charité, la science que tu me vantes si hautement n'est après tout que celle de l'esprit ; son ensemble ne t'élèverait tout au plus qu'au rang du païen philanthrope :—la mienne est la science du cœur, qui gouverne l'esprit, qui harmonise le ciel et la terre, Dieu et l'humanité."

Et tous les autres chefs-d'œuvre de l'intelligence humaine—peinture, poésie, etc , dont s'énorgueillissent les nations ne valent pas la science du cœur. Car, comme l'a dit un célèbre cardinal, " tout cela est beau, mais pour la santé et la bonne constitution d'un peuple, tout cela ne vaut pas une vertu, une idée morale, une bonne pensée, un sentiment élevé, une parole d'amour qui fortifie et qui console."

Rétablissant enfin le parallèle sur ses bases équitables, le philosophe chrétien salue dans la charité la reine des vertus. La douce espérance, cette " nourrice des infortunés,"—la Foi même qui, découlant directement de Dieu, et plus belle encore que l'espérance, ces deux vertus trouvant leur accomplissement dans la présence de Dieu, disparaîtront,—mais la charité, jamais, pas plus que Dieu : *Deus Charitas est.*

Autant la charité est aimable par elle-même, et admirable dans les prodiges de bienfaisance qu'elle opère, autant aussi l'ennemi de tout bien s'est-il acharné à la proscrire de la face de la terre. Après avoir été, pendant de longs siècles, ignorée de ce monde, elle n'y a enfin pris naissance qu'avec Jésus-Christ. La charité, selon l'expression de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme,* fut " la vertu qui distingua principalement Jésus-Christ du reste des mortels, et qui fut en lui le sceau de la rénovation de la nature humaine. Ce fut par la charité, à l'exemple de leur Divin Maître, que les apôtres gagnèrent si rapidement les cœurs et séduisirent saintement les hommes."

Il est naturel de supposer que ce peuple romain auquel l'apôtre St. Paul reproche, avec son intrépide fermeté, d'être " sans affection, sans commisération et sans douceur,—haïssant et haïssable, sans cœur enfin, sans pitié et sans entrailles," non-seulement ignorait le divin précepte de l'amour du prochain, mais encore était imbu des principes les plus révoltants—qui lui conseillaient sans cesse, la dureté de cœur, le mépris des malheureux et la haine de la pauvreté. Le doute sur ce point ne saurait être permis, puisque les auteurs païens euxmêmes, outre-passant la réserve de l'apôtre, ne dissimulent rien à cet égard.

D'une part, n'entendons-nous point celui que l'auteur de la *divine comédie* honore du nom de maître, de modèle, d'illustre sage,—Virgile enfin, " le génie le plus sensible de l'antiquité," qui interdit à l'habitant des campagnes de compatir à l'indigence—qu'il qualifie de dégradante, *turpis egestas.* Nous serions assurément tentés d'attribuer l'expression d'un sentiment si abject à une étrange licence poétique, si la philosophie païenne ne se hâtait de nous interdire une si charitable interprétation. En effet, le grave Sénèque, dans son traité qui, par une étrange anomalie, est intitulé *de la Clé-*

mence, nous étale l'effroyable doctrine que " la miséricorde est un vice que les honnêtes gens doivent éviter, qu'elle n'appartient qu'aux hommes sans vertu. Du reste, ajoute-t-il, le vrai sage est sans pitié, *sapiens non miseretur*." Ces monstrueuses maximes, qui le croirait, ont reçu l'appui et la sanction de Cicéron lui-même.

Du haut du trône, Marc-Aurèle, le plus clément des empereurs, proclame que compatir au malheur et pleurer avec ceux qui pleurent est une faiblesse. Cet effroyable abaissement, cette honteuse dégradation des cœurs des hommes qui se croyaient les plus sages, des peuples qui passaient pour les plus doux, des nations qui se vantaient d'être les plus polies, tout cela est profondément triste ; — et, envisagé comme les conséquences humiliantes de la tache originelle, est assurément de nature à réveiller dans nos cœurs un transport de reconnaissance chrétienne envers Celui qui, en se faisant notre frère, mit ainsi fin à l'horrible règne de l'égoïsme païen.

Vous tracer ici le tableau affreux des abominations qu'engendrèrent, chez les anciens, les doctrines pernicieuses que je viens de citer, m'entraînerait bien au-delà des bornes qui conviennent à ce discours.

Nous savons que les sacrifices humains étaient fréquents et nombreux chez les Tyriens, les Phéniciens, les Cananéens, et même quelquefois chez les Israëlites, malgré la défense expresse du ciel. Souvent les rois de Tyr immolaient leurs enfants au dieu Moloch dont nous parle la Sainte Ecriture. Les sujets étaient aussi barbares que les rois. Ceux qui se trouvaient sans enfants achetaient ceux des pauvres, afin de ne point perdre le mérite d'un tel sacrifice. Quelquefois ces enfants étaient jetés dans une fournaise ardente, ou bien on les renfermait dans une statue brûlante du dieu. Les cris déchirants que poussaient ces malheureux étaient couverts par le bruit des trompettes et des tambours : leurs mères assistaient toujours en spectatrices indifférentes à ces horribles immolations ; aucune larme, aucun gémissement ne leur échappait ; du reste, elles eussent payé d'une amende la moindre marque de faiblesse. Enfin, Minutius Félix écrit : *blanditüs et osculis comprimabant vagitum, ne flebilis hostia immolaretur*, c'est-à-dire que " les parents cherchaient à étouffer les cris de leurs enfants, par des caresses et des baisers, afin de ne point irriter les dieux en leur offrant une victime éplorée." Tertullien confirme ce fait. De Tyr ce culte barbare s'étendit à Carthage où, sous le nom de Saturne, l'on vénérait le *Moloch* de la Phénicie. Diodore, Hérodote, Plutarque, St. Ambroise même, nous assurent que les Carthaginois surpassaient en cruautés tous les autres peuples. Darius Ier Roi des Perses, Gélon tyran de Syracuse, tour-à-tour leurs vainqueurs, durent suspendre pendant quelque temps ces horribles boucheries de jeunes enfants que ni l'âge tendre, ni l'innocence ne pouvaient soustraire à une mort épouvantable. L'histoire nous apprend que lors du siége de Carthage par Agathocle, deux cents enfants des premières familles et trois cents grandes personnes furent immolés à Saturne.

La cruauté de ces barbares dépasse l'imagination et si nous ne nous sentons frémir au simple récit de ces abominations, c'est que notre intelligence a peine à se convaincre de la réalité de ces faits qui, bien que trop vrais, ne lui semblent cependant que la tradition exagérée d'un âge mystérieux et reculé.

Le prophète Isaïe assigne trois causes qui ont suscité la colère de Dieu et amené la destruction de Babylone : son orgueil, son impiété et sa cruauté révoltante. Dieu irrité, s'écrie par son prophète : " J'ai voulu punir mon peuple comme un père châtie ses enfants ; pour cela je l'ai relégué en exil à Babylone ; mais Babylone et son prince ont changé ma correction paternelle en un traitement cruel et inhumain que ma clémence abhorre ; ils n'ont eu compassion ni de l'âge, ni de l'infirmité, ni de la vertu : leur dessein était de détruire, et moi, je voulais sauver."

Les Perses et les Mèdes offraient aussi les enfants en sacrifice au soleil, et l'Ecriture dit que les habitants de la Mésopotamie fesaient passer leurs enfants par le feu.

Dans chacun des Etats que je viens de citer, la polygamie était reconnue, autorisée même par la loi ; toute la licence et les crimes effrénés qui en découlent étant également autorisés, il est facile de concevoir en quel état d'abjecte servitude se trouvait la femme de ces temps.

(*A continuer.*)

Galilée et l'Inquisition de Rome.

L'histoire des grandes découvertes présente à toutes les époques le même caractère. Rarement elles ont assuré le repos et la tranquillité de leurs auteurs. Le génie ressemble à ces montagnes gigantesques dont le sommet domine un horizon immense, mais que la foudre aime à frapper, et qui ont laissé, à leurs pieds, dans les humbles vallées, la richesse, l'abondance, et la prospérité de la végétation. L'envie, le dénigrement, les passions viles et méchantes, s'attachent à la gloire comme la plante grimpante enlace de ses spirales parasites l'arbre majestueux, dont elle parvient, en rampant, à atteindre la hauteur. L'Histoire du monde n'est qu'une longue et solennelle amende honorable faite au génie par la postérité reconnaissante ; et malgré cette expérience qui se perpétue au sein des générations, la ciguë de Socrate attend encore de nouveaux grands hommes. Les fers que Christophe Colomb fit déposer dans sa tombe, comme un mémorable avertissement et une sublime vengeance, n'ont pas empêché Fulton, l'inventeur de la vapeur, de mourrir de désespoir dans un cabanon d'un hospice d'aliénés. L'un avait doté l'humanité d'un monde nouveau, l'autre lui donnait l'aile des vents pour en abréger le chemin. Parmi les membres des académies qui envoyèrent la découverte de Fulton, à l'examen d'un officier de santé, il n'en était pas un qui n'eût été prêt à dénoncer à l'indignation du monde l'obscurantisme de la Cour romaine qui avait condamné Galilée. Ne soyons pas si ardents à scruter les péchés des autres ; faisons un peu notre propre confession.

Et cependant cette affaire de Galilée, si souvent traitée et si peu comprise par les écrivains antipathiques à la religion, est loin de se présenter à l'observateur impartial avec les rigueurs, les tortures et les persécutions dont on s'est plu à la grossir. Sans entrer dans des développements scientifiques qui ne sont pas de notre sujet nous allons donner le récit clair et succinct des rapports de Galilée avec l'Inquisition.

Galilée — Galiléi, fils naturel de Vincent Galiléi, noble Florentin, (1) naquit à Pise, en 1564. Son père, savant dans les mathématiques, lui inspira son goût

(1) Dictionnaire historique de Feller.

pour ces sciences. Le jeune Galilée doué d'une vivacité d'intelligence peu commune, se passionna bientôt pour ces connaissances qui devaient plus tard faire sa gloire et rendre son nom immortel. Après avoir étudié la nature pendant quelque temps à Venise, il obtint une chaire de Philosophie à Padoue, et la remplit pendant dix-huit ans avec le plus grand succès. Cosme II, grand-duc de Toscane, l'envia à cette ville et le lui enleva pour le fixer à Florence. Il l'y attacha par les titres de son premier philosophe et de son premier mathématicien.

Lorsque Galilée était à Venise, il avait eu occasion de voir une des lunettes d'approche que Jacques Métius avait inventées en Hollande. Cette découverte le frappa tellement, qu'il en fit une semblable. Aidé de cet instrument, qu'il appliqua à l'astronomie, il vit plusieurs étoiles inconnues jusqu'alors, le croissant de l'astre de Vénus, les quatre satellites de Jupiter, appelés d'abord les astres de Médicis.

La vocation du jeune astronome avait été irrévocablement fixée par ses premiers essais. Il consacra dès lors à l'examen des divers systèmes du monde toutes les facultés de son intelligence, toutes les ressources de son génie. Le système qui considère les apparences des mouvements célestes comme la représentation exacte de la réalité, qui croit la terre immobile parceque l'on ne sent pas son mouvement et admet que le soleil tourne, parce qu'on le voit occuper des lieux différents dans le ciel, ce système des premiers jours de la science, des premiers observateurs, portait le nom de Ptolémée, parceque cet astronome l'avait adopté théoriquement, qu'il l'avait appuyé de raisons qui n'étaient pas trop mauvaises pour son époque, ou plutôt encore parcequ'il en fait le point de départ et la base de son célèbre ouvrage de l'*Almageste*. (1) Il régnait sans concurrence vers l'an 1600. Cependant le savant chanoine polonais Copernic, préparait, par une méditation silencieuse et de savantes recherches, une révolution dans le monde astronomique. De l'aveu d'un écrivain peu suspect de partialité pour les papes: " nous sommes particulièrement obligés aux souverains-pontifes et aux grands dignitaires de Rome pour le système de Copernic." (2) En effet, la sollicitude des papes pour la réforme du calendrier leur fit combler de caresses Copernic, qui ne se décida qu'au bout de trente-six ans à livrer (1643) à l'impression son livre *De orbium cœlestium revolutionibus*, où le mouvement de la terre était employé *comme hypothèse*, à rendre raison d'une manière plus simple des phénomènes célestes. Il le dédia au pape Paul III. Copernic ne fut témoin ni du triomphe de ses idées, ni des luttes qu'elles suscitèrent, car il mourut le jour même où on lui remettait entre les mains le premier exemplaire de son livre.

L'idée que murissait le chanoine polonais était éclose en même temps dans la vive intelligence de Galilée. D'ailleurs le sentiment de Copernic avait transpiré longtemps avant l'apparition de son célèbre ouvrage. Le professeur florentin l'adopta avec enthousiasme, s'efforça de prouver qu'il était tiré de la Génèse et voulait en faire

(1) Desdouits, Cours d'astronomie, Université catholique, tome XI, p. 191. Ptolémée, astronome égyptien, florissait à Alexandrie de 125 à 135 de notre ère.

(2) Galilée et l'Inquisition Romaine. Revue de Dublin, No. IX. Juillet 1838.

un dogme. (1) La chaleur qu'il apporta à étayer sur l'Ecriture le nouveau système astronomique attira l'attention du tribunal de l'Inquisition. Galilée, dont on estimait les talents, en attaquant des idées qu'on regardait comme exagérées en fut quitte pour la défense de soutenir son système tel qu'il le présentait, soit de vive voix, soit par écrit. (1616.)

Pour valider la censure de ces théologiens, en 1615 ou 1616, sous le pontificat de Paul V, il n'est pas nécessaire de faire observer qu'il y avait parmi eux de grands hommes; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état des doctrines astronomiques de cette époque. Faire mouvoir, avant la découverte de la gravité de l'air, la terre à travers l'air, c'est certainement tomber dans l'absurde et le faux en physique, en traînant à sa suite une foule d'autres absurdités et faussetés philosophiques. En ce qui concerne la foi, c'était bien aussi en ce sens une doctrine contraire aux saintes Ecritures et formellement hérétique ou *erronée dans la foi*. Néanmoins les cardinaux inquisiteurs généraux se contentèrent de traiter ces propositions de contraires à l'Ecriture sainte, et cela, je crois, par égard pour Copernic, Galilée et leurs adeptes, qui vraisemblement ne purent donner une réponse satisfaisante et probablement n'admettaient pas de telles conséquences. (2).

Quoiqu'il en soit, aucune condamnation personnelle ne suivit l'arrêt. Le cardinal Bellarmin, chargé de notifier à Galilée la décision du Saint Office, lui donna un écrit par lequel il declarait que " par égard pour un " homme de son mérite, il n'avait été ni puni, ni même " obligé de se rétracter." Nous sommes bien loin des cachots, des violences, des tortures, de la terrible inquisition. Et pour mieux constater que ce n'était pas la découverte scientifique, mais l'interprétation arbitraire de l'Ecriture sainte, qu'on avait voulu condamner dans la personne de Galilée, le même tribunal permettait, quatre ans après (1620), *d'enseigner, comme hypothèse*, la théorie copernicienne, ce qui était le plus grand pas qu'il pût faire, dans ces circonstances, vers la tolérance absolue. (3)

Galilée continua donc à enseigner publiquement à Florence. Il faut en convenir, l'Inquisition romaine avait usé envers lui de procédés qui feraient honneur à plus d'une moderne académie. Pendant seize années il put expliquer, commenter, à titre d'hypothèse, le système de Copernic et user en toute liberté du privilége que le décret de l'Inquisition dont nous avons parlé concédait à tout professeur.

Et, comme on peut facilement le supposer, il n'y manqua pas. Mais en 1632, au mépris de sa parole engagée, et sans faire connaître son dessein à ceux qui devaient l'approuver, et qui, d'après la législation de l'époque, en étaient les juges naturels, il livra à l'impression son *Dialogue* dans lequel il reprenait tous ses arguments tirés de l'Ecriture, toutes ses interprétations de l'an 1616. Car, et cette réflexion n'affaiblit en rien l'importance de la découverte de Galilée ni la grandeur de son génie, il faut bien en convenir, l'astronome florentin, qui avait entrevu la vérité, était loin d'être en mesure de la soutenir scientifiquement par des raisons satisfaisantes. " Galilée, " écrivait Laplace, excellent

(1) Feller, Dict. historique, article Galilée.

(2) Université Catholique, tom. XI. p. 222.

(3) Université catholique, tome XI. p. 192. M. Desdouits.

juge en ces matières, " qui pouvait tirer le parti le plus " avantageux des lois de Kepler, ne parait pas en avoir " senti l'importance. Il pouvait alléguer en faveur du " mouvement de la terre l'une des plus fortes preuves " de ce mouvement, sa conformité avec les lois du mou- " vement elliptique de toutes les planètes, et surtout " avec le rapport du carré des temps des révolutions du " cube des moyennes distances au soleil. Mais ces lois " ne furent généralement admises qu'après que Newton " en eût fait la base de sa théorie du système du " monde." (1)

A défaut donc de preuves quo l'état de la science ne lui fournissait pas encore, Galilée cherchait dans l'Ecriture, suivant l'esprit de cette époque, un appui pour un système dont l'intuition et le sentiment lui faisaient apercevoir l'évidence.

Le voilà donc cette fois sérieusement aux prises avec cette inquisition, qui va sans doute se montrer d'autant plus sévère, qu'elle avait paru d'abord plus douce et plus modérée. Nous allons probablement voir les officiers du tribunal se livrer à cette barbarie atroce que rapporte Montucla, qui les accuse d'avoir crevé les yeux du grand homme. Nous allons assister aux tortures qu'on lui fit subir et à sa longue agonie dans quelque affreux cachot. Ce sont là les allégations vulgaires du voltairianisme. Ecoutez maintenant l'histoire sérieuse et jugez.

Mandé à Rome à la suite de la publication de son *Dialogue*, Galilée y arrive le 16 février 1633, et loge dans le palais de François Niccolini, ambassadeur de Toscane. (2) La prison n'est pas très dure. François Niccolini se rend près du souverain pontife Urbain VIII pour l'informer de l'arrivée de l'illustre astronome.

Le pape lui fait cette réponse si raisonnable: " Que " Galilée en somme avait suivi un mauvais conseil en " publiant de telles opinions, parceque, quoiqu'il dé- " clarât vouloir traiter seulement hypothétiquement du " mouvement de la terre, néanmoins, en rapportant les " arguments, il n'en parlait et n'en discourait que d'une " façon affirmative et concluante et qu'il était en outre " en contravention avec l'ordre que lui avait donné en " 1616 le cardinal Bellarmin."

Au mois d'avril 1633 Galilée se mit à la disposition du commissaire du Saint-Office, *qui*, selon l'expression de Niccolini, *lui fit l'accueil le plus bienveillant, et lui assigna la propre chambre du fiscal du tribunal. On permet*, ajoute-t-il, *que son domestique lui-même le serve et dorme à ses côtés et que mes serviteurs à moi lui portent à manger dans sa chambre et reviennent chez moi, soir et matin.* (3)

Certes, pour quiconque connaîtra le caractère violent de cette époque; pour quiconque voudra songer à l'état de l'Europe, qui avait vu dans l'espace d'un siècle la barbarie d'un Christian II, surnommé le *Néron du Nord*, ensanglanter le royaume de *l'Union*; Ivan IV le Terrible élever en Russie la férocité humaine au niveau de l'âpre rigueur du climat; Luther organiser les massacres en Allemagne sous les tempêtes de sa parole prétendue évangélique; les voluptés cruelles de Henri VIII couvrir l'Angleterre de honte et d'échafauds, (1) il sera bien évident qu'un tribunal qui traite avec tant de respect, de ménagement, de douceur, un accusé, était le modèle de la clémence et de la charité chrétienne. Quel est le prévenu qui, de nos jours, ne s'estimerait pas heureux d'avoir pour prison l'appartement de son juge, *d'y être servi par ses propres domestiques; d'y être nourri par le chef d'office d'un ambassadeur.*

Mais ce n'était pas assez. Galilée était un vieillard; il avait soixante-dix ans. Les services qu'il avait rendus à la science, une vie pleine de labeurs illustres, demandaient d'autres égards encore, et, le 31 avril 1633, il fut mis en liberté sur parole et confié à l'ambassadeur de Toscane, son ami. " Le seigneur Galilée," écrivait François Niccolini, sous la date du 1er mai 1633, " a été renvoyé hier soir chez moi." (2)

Jusqu'ici nous ne rencontrons de tortures, de cachots, de mutilations que dans l'imagination des écrivains modernes. Peut-être allons-nous les découvrir après le jugement de Galilée. Son procès s'instruisait en effet, suivant les formes ordinaires, pendant qu'il recevait tous les soins que réclamaient son âge et son mérite, dans le palais de l'ambassadeur de Toscane. Son *Dialogue* fut soumis à l'examen des juges du Saint-Office. La première page de ce livre, adressée au *discret* lecteur révèle fort indiscrètement et dénote une satire transparente contre le décrêt de 1616 et renferme une boutade sarcastique de la plus amère ironie. (3)

" L'Ecrivain avait ultérieurement l'*impudence* (tex- " tuellement traduit de l'auteur irlandais) de mettre " dans la bouche de Simplicius, à qui est assigné le " rôle de soutenir la vieille opinion, des arguments que " le pape régnant avait défendus contre la doctrine du " mouvement de la terre, avouant formellement les " avoir appris d'un *très docte et éminentissime person- " nage*, qui de plus était encore son propre et généreux " bienfaiteur."

On voit par ce trait que le monopole de la modération et de la reconnaissance n'était pas du côté de Galilée. Quoiqu'il en soit, l'ouvrage fut condamné, et, dans l'état où la science se trouvait alors, devait l'être, puisque, de l'aveu même du savant astronome Laplace, Galilée ne connaissait pas et ne pouvait par conséquent point exposer à ses juges les véritables raisons sur lesquelles les découvertes modernes ont établi le nouveau système. " L'inquisition romaine, en " cette circonstance, dit spirituellement M. Desdouits, " était un tribunal de huit docteurs péripatéticiens " assistant à une thèse qui n'était pas de leur goût, et " qui la jugèrent, selon les termes du décret, *absurde " en la philosophie et erronée dans la foi.*"

Voilà donc la condamnation portée. Galilée avoua " s'être soumis à l'ordre à lui juridiquement intimé, " par lequel il devait d'un commun accord abandonner " la fausse opinion qu'il avait jusque-là soutenue. (4) Quand cette formalité fut remplie, emporté par cette

(1) Laplace, Exposition du système du monde, page 481.

(2) Voyez *Mémoires et lettres*, jusqu'à présent restées inédites ou éparses, de Galileo—Galileï, mis en ordre et enrichis de notes par le chevalier Jean-Baptiste Venturi, IIe partie, 4e article.

(3) Venturi, ouvrage précité.

(1) Christian II, roi de Danemark et de Suede, 1520.
Ivan le Terrible, czar de Russie, 1544.
Luther, né en 1483, mort en 1546.
Henry VIII, roi d'Angleterre, 1509, mort en 1547.

(2) Venturi, page 104.

(3) Voyez l'article de la *Revue de Dublin* déjà cité.

(4) Venturi, part. 11, p. 175.

évidence que l'intuition de son intelligence lui faisait apparaître et qu'il ne pouvait réussir à démontrer par des arguments péremptoires, il s'écria en frappant la terre du pied: *E pur si muove*: *Cependant elle se meut*. C'était le cri de la conscience et du génie. Et il se retira, non pas dans une prison du Saint-Office, mais dans la *Villa Médicis*, délicieuse habitation, aujourd'hui occupée par l'Académie française de peinture, car Urbain VIII avait fixé là le séjour de l'illustre astronome*; dans le jardin de la Trinité-du-Mont, où je le conduisis*, dit encore François Nicoolini l'ambassadeur, *vendredi soir*, (1) c'est-à-dire le 24 juin, trois jours après le prononcé du jugement. De Rome, Galilée, passa à Vienne, dans le palais de l'archevêque Piccalomini; enfin, quand cessa la peste qui avait désolé Florence, il put, après environ trois mois, retourner à sa villa d'Arcetri. Ces faits sont confirmés par une lettre de Galilée au père Recenceri, son disciple. " Le " pape, dit ce grand homme, me croyait digne de son " estime. Je fus logé dans le délicieux palais de la " Trinité-du-Mont. (Quel *carcere duro !*) On m'a dé- " fendu les *Dialogues*, et congédié après cinq mois de " séjour à Rome. Aujourd'hui, je suis à ma campagne " d'Arcetri, où je respire un air pur auprès de ma " chère patrie."

Voilà le récit exact, tiré des lettres autographes et des mémoires contemporains, des tortures qu'eut à subir cette *illustre victime* de l'inquisition romaine; cet astronome auquel Montucla affirme qu'on creva les yeux; que, suivant le même auteur, on appliqua plusieurs fois à la question, et qu'on retint pendant un an dans les oubliettes du Saint-Office. " Les cieux étroits, " inflexibles, du moyen-âge, a dit M. Quinet, s'ou- " vraient subitement et laissaient découvrir une étendue " incommensurable. Les hommes du passé reculent " devant cet infini ouvert de tous côtés, l'Eglise ro- " maine ne se sent pas l'âme assez vaste pour remplir " ce nouvel univers."

Malheureusement l'histoire ne se prête nullement à ces appréciations mensongères. L'histoire a écrit, par la main de Galilée, qu'Urbain VIII honorait de son estime le génie qui entrevoyait un horizon infini et de nouveaux espac s par delà les campagnes des cieux. L'histoire a dédié à un pape, à Paul III, par la main de Copernic, ce système, dont la science moderne est justement fière. " Loin d'avoir à redouter les dévelop- " pements qui brisaient les orbes rétrécis du moyen- " âge, le catholicisme voyait le dogme de l'immortalité " rendu pour ainsi dire palpable, puisque l'infini des " mondes était mis en rapport avec l'infini des esprits. " D'ailleurs, plus les cieux s'élevaient, plus la terre se " faisait petite et la vie mortelle méprisable. L'astro- " nomie devenait donc un formidable argument du " principe religieux; l'âme humaine alors, obéissant à " son mouvement naturel d'ascension, devait aspirer à " peupler les nouveaux espaces, et la contemplation " des mondes l'initiait aux mystères de la plus spiri- " tuelle des religions. Aussi, la théologie ne tarda-t-elle " pas à exploiter ses rapports directs avec l'infini." (2)

La vieillesse de Galilée fut affligée d'une disgrâce plus réelle que ses relations avec le Saint-Office. Ce grand homme perdit la vue trois ans avant sa mort, arrivée à Florence en 1641, à 78 ans. Il fut enterré dans l'Eglise de Sainte-Croix, où on lui a élevé un mausolée en 1737, vis-à-vis celui de Michel-Ange.

(1) Venturi, page 167.

(2) *L'Eglise romaine et la liberté*, par J. Cémacmoncaut, p. 191.

Telle est l'histoire des rapports de Galilée avec le Saint-Office. Comprenez-vous maintenant l'indignation de M. Victor-Hugo, qui, se faisant l'écho de tous les préjugés voltairiens, disait le 15 janvier 1850, à la tribune de l'Assemblée nationale: " De par Josué, le " parti clérical (lisez l'Eglise) a *enfermé* Galilée." Il ne manquait, pour relever le mérite d'une pareille assertion, que de l'accompagner de celle-ci: " L'inqui- " sition, à l'heure où je parle, tient encore dans la " bibliothèque papale les manuscrits de Galilée, scellés " sous le sceau de l'Index." (Agitation.) (1) Malheureusement pour le poète-orateur, le sophisme le plus brillant, la parole la plus chaude et la plus colorée, ne peuvent tenir contre la vérité. " Vous savez tous," disait le lendemain M. Poujoulat, à cette même tribune encore chaude des applaudissements prodigués la veille aux calomnieuses accusations de M. Victor-Hugo, " vous savez tous comment les passions irréligieuses " ont exploité les souvenirs de Galilée. M. Victor-Hugo " n'a pas voulu manquer à ce lieu commun des décla- " mations anticatholiques. Il a cru frapper un grand " coup en vous annonçant que les manuscrits de Galilée " étaient clos et sous les scellés de l'Index, à Rome. " Où a-t-il vu cela? qui lui a dit cela?

" J'ignore si l'honorable orateur a jamais fait un " voyage à Rome, et je serais porté à croire qu'il n'a " pas dirigé ses pas vers la ville éternelle. Il lui en " serait resté un souvenir d'où naîtrait un religieux " respect.

" Eh bien! moi, j'ai eu deux fois le bonheur d'aller " à Rome. J'ai visité la bibliothèque du Vatican; je " me suis enquis des manuscrits qu'elle renferme, et je " n'ai jamais ouï dire que les manuscrits de Galilee " fussent clos sous les scellés de l'Index, là, au Vatican, " ou partout ailleurs à Rome.

" Je dirai à l'honorable orateur que ce n'est pas à " Rome, mais à Florence, que sont conservés les ma- " nuscrits de Galilée (exclamations ironiques à droite). " Je les ai vus à la bibliothèque Laurentienne."

M. DE LAROCHEJACQUELEIN: " Répétez! répétez donc!"

M. POUJOULAT: " On m'engage à vous redire que ce " n'est pas à Rome, mais à Florence, que sont con- " servés les manuscrits de Galilée; je les ai vus à la " bibliothèque Laurentienne (nouveaux rires d'appro- " bation sur les bancs de la droite), et tous les amis " des sciences et des lettres peuvent en recevoir com- " munication."

M. DE MONTALEMBERT, *ironiquement:* " Pourvu " qu'ils appartiennent au parti clérical!" (On rit.)

M. POUJOULAT: " Quand même ils n'appartien- " draient pas au parti clérical.

" Ceux des manuscrits de Galilée qui peuvent exister " au Vatican doivent être comme les codes, comme les " manuscrits les plus anciens et les plus précieux, " fermés sous clef et gardés avec soin. Et j'ajoute qu'il " y a dans cette bibliothèque du Vatican une politesse " bienveillante qui ne refuse rien au voyageur instruit " et curieux.

(1) Journal *La Presse* No. du 16 Janvier 1850.

" M. Victor-Hugo vous a donc fait un conte aux " dépens de l'Eglise, ou, s'il aime mieux, aux dépens " du parti clérical. Si je vous donnais les détails sur " les difficultés religieuses opposées d'abord à Galilée, " vous verriez comme tout le côté de l'histoire a été " exagéré et dénaturé.

" Le pape Urbain VIII n'était pas bien hostile à " Galilée puisqu'il commença par célébrer en vers ses " découvertes astronomiques. Pour ne parler que de " Copernic, je me rappelle avoir lu dans Le voyage en " Italie de l'abbé Barthélemy, que ce savant voyageur " trouva le prélat Boyardi en train de répondre à des " moines de Calabre qui l'avaient consulté sur le " système de Copernic. Le prélat, dit Barthélemy " répondait longuement et savamment à leurs questions, " exposait les lois de la gravitation, s'élevait contre l'im- " posture des sens et finissait par conseiller aux moines " de ne point troubler les cendres de Copernic." (1)

Du simple exposé des faits relatifs à l'histoire de Galilée il résulte que l'Eglise n'a repoussé du système de cet illustre astronome que les arguments théologiques au moyen desquels il voulait soutenir ses découvertes en les appuyant sur l'Ecriture sainte ; quant à ce système lui-même, il a été formulé et enseigné, *à Rome*, deux siècles avant Galilée.

C'est Nicolas de Cusa, professeur à l'Université de Rome, vers l'an 1425, qui le premier enseigna que le soleil est immobile et que la terre tourne. Il défendait cette théorie dans un ouvrage qu'il dédia à son ancien professeur du droit canon, le cardinal Julien Césarini. Le pape Nicolas éleva plus tard Cusa au Cardinalat et le nomma évêque de Brixeu dans le Tyrol. Le système de Copernic, qui eut pour base la théorie même de Cusa et que Galilée adopta plus tard, fut si peu repoussé par l'Eglise que l'auteur même de ce système fut appelé à Rome (vers l'an 1500), où il l'enseigna comme professeur devant un auditoire de 2,000 élèves. En récompense de ses services, Copernic fut nommé plus tard chanoine à Kœnigsberg, en Prusse. Celio Calcagnini, qui enseigna le système de Copernic en Italie vers l'an 1518, fut nommé protonotaire apostolique par les deux papes Clément VII et Paul III. Copernic, qui hésita pendant longtemps à rendre sa nouvelle théorie publique, dédia son ouvrage au pape Paul III, et lorsqu'il le publia plus tard (vers l'an 1510), il obtint la sanction du souverain-pontife. Cette sanction figure en tête de l'ouvrage. Le célèbre Képler, qui développa le système de Copernic fut appelé (vers l'an 1616) à l'université de Bologne, ville qui était sous le gouvernement du Saint-Siége. (2)

Il est donc faux que l'Eglise ait jamais mis Galilée à la torture ; il est faux qu'elle ait prétendu juger dans son système autre chose que le point de vue théologique sous lequel il était présenté ; il est faux, enfin, comme on n'a pas craint de l'affirmer, que le système contraire ait été enseigné à Rome jusqu'en 1811.

(1) *Moniteur Catholique*, No. du 17 Janvier 1850.

(2) Extrait de la *Revue de Bruxelles*. Travail sur un rapport fait à l'Université libre (anti-catholique) de Bruxelles, au sujet de l'intolérance de l'Eglise en matière de philosophie et d'enseignement.

Exposé des principaux événements arrivés en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à Champlain.

La découverte du Canada et les rapports merveilleux de Jacques-Cartier sur la richesse et la fertilité du sol, n'avaient pas été sans créer en France un vif intérêt pour ces contrées lointaines où l'on pouvait recueillir de splendides fourrures, de la poudre d'or et même des diamants.

Dès le troisième voyage de l'illustre navigateur de St. Malo, un gentilhomme de Picardie, très-bien vu en Cour, qui se nommait François de la Rocque, Sieur de Roberval, avait obtenu du Roi François Ier des lettres patentes en date du 15 janvier 1540, qui le déclaraient vice-roi et lieutenant-général en Canada et autres contrées, à l'effet de continuer les découvertes et d'étudier plus particulièrement " le pays de Saguenay."

Ce gentilhomme que son humeur aventureuse, des connaissances spéciales et une bravoure à toute épreuve rendaient excessivement propre à une semblable expédition, appareilla de la Rochelle, le 15 avril 1542, avec trois grands navires équipés aux frais du Roi et montés par deux cents hommes, tant soldats que matelots et hommes de peine, qu'une ordonnance royale lui avait permis de choisir dans les prisons de l'Etat. Comme ce n'était pas seulement un voyage d'exploration que voulait faire M. de Roberval, et qu'il prétendait très-sérieusement fonder une colonie, il avait emmené aussi un certain nombre de femmes.

Outre les gens dont nous venons de faire la nomenclature, le vice-roi et lieutenant-général en Canada comptait parmi sa suite plusieurs nobles hommes, entre autres les sieurs de Saine-Terre, de Noire-Fontaine, de l'Espinay, de Guinecourt, de la Mire et un pilote de renom Jean Alphonse, Saintongeois.

Cette flotille, battue par des vents contraires, mit presque deux mois à paraître devant l'île de Terreneuve. Tandis qu'elle réparait ses avaries au hâvre de St. Jean et que le sieur de Roberval y renouvelait sa provision d'eau douce, survint Jacques-Cartier ramenant le reste des équipages que ne lui avait pas enlevé le scorbut.

Tout ce que put lui dire le pilote Malouin ne découragea nullement le sieur de Roberval qui reprit la mer le dernier jour de juin, et vint jeter l'ancre vers la mi-juillet, dans le hâvre de Charlesbourg-Royal—qu'il nommeFrance-Roi sur son routier—à quatre lieues environ de l'île *Minigo* ou d'Orléans.

Son premier soin fut d'élever un fort garni d'artillerie destiné à protéger les navires ainsi que les logements des colons et les divers magasins d'approvisionnements qu'il s'agissait de construire au plus tôt.

Dès que ces différents travaux furent terminés, dit M. l'abbé Ferland, Roberval ayant renvoyé en France deux navires pour y quérir des vivres et des fournitures, se mit à préparer des expéditions dans le but de reconnaître le pays. Tandis que son pilote Alphonse relevait soigneusement les côtes du golfe et traçait une carte marine depuis l'entrée du détroit de Belle-Isle jusqu'à Québec, il remontait, de son côté, le St. Laurent jusqu'à la bourgade d'Hochelaga examinant et reconnaissant les diverses propriétés et configurations du sol et du pays.

L'été suivant, Roberval n'ayant laissé qu'une trentaine d'hommes pour la garde du fort et des magasins, partit avec tout son monde, sur huit barques, pour explorer " le pays de Saguenay." Mais il paraît que cette expédition ne fut guère heureuse, car une des barques sombra pendant une tempête et huit de ceux qui la montaient se noyèrent, entre autres le sieur de Noire-Fontaine.

Cependant les deux navires qui avaient été expédiés en France " pour y quérir des vivres et des fournitures " n'arrivaient point; les provisions allaient manquer et l'hiver avançait à grand pas. Comme si ce n'eut pas été assez de cette désolante perspective pour décourager Roberval, ses gens se mutinèrent tant et si bien qu'il fallut avoir recours au fouet et à la potence pour ramener la discipline et le bon ordre. Des femmes même furent fouettées.

Sur ces entrefaites l'hiver était arrivé avec son cortège inséparable de frimas, de neiges et de froids presqu'intolérables pour des gens qui n'y étaient point encore habitués. Une neige épaisse qui couvrait le fort, les habitations et tous les alentours aussi loin que la vue pouvait se porter, présentait à ces malheureux l'image sinistre d'un vaste linceul qui ne tarderait pas à les envelopper, car le scorbut et le mal de terre avaient commencé à exercer leurs ravages.

Plusieurs succombèrent à ce redoutable fléau et la famine aurait achevé les autres colons si les Sauvages ne fussent venus généreusement à leur secours en leur apportant des vivres.

Les choses en étaient à ce point, lorsque François Ier qui avait alors fort à faire avec les Espagnols et grand besoin de ses meilleurs capitaines, se ressouvenant que *son petit roi de Vimeux* — c'est ainsi qu'il appelait Roberval — était lui aussi *moult besoigneux* en son nouveau royaume de Canada, songea à le rappeler près de lui.

Jacques-Cartier reçut, en conséquence, l'ordre de partir une quatrième fois pour le Canada. Dans ce voyage qui fut son dernier et dura huit mois, il ramena en France Roberval et les tristes survivants de cette terrible expédition que les maladies, la famine et des maux de toute espèce avaient si cruellement décimée.

***

A partir de la mort de Roberval qui, suivant les uns, fut tué dans une émeute à Paris, et suivant d'autres périt en mer avec tout son monde, dans l'année 1549, lorsqu'il était à la veille de remettre le pied en ce pays, le Canada nous semble avoir été complètement oublié par les rois de France pendant un assez long espace de temps.

Henri II, qui avait succédé, en 1547, à son père, François Ier, de chevaleresque mémoire, s'occupait trop de Charles-Quint pour avoir le temps de songer à une terre aussi lointaine et encore si inconnue que le Canada. D'ailleurs, y eut-il songé, après sa victoire de Renti, dans les plaines de l'Artois, où il porta un si rude coup à l'orgueil castillan, la lance de Montgommery qui devait le blesser mortellement dans le tournoi de 1559, ne lui aurait guère laissé le temps de fonder un établissement durable.

De ses trois fils qui occupèrent le trône après lui, François II, — l'époux de l'infortunée Marie Stuart, — ne régna qu'un an.

Catherine de Médicis qui fut régente pendant la minorité de Charles IX et qui exerça presque toujours l'autorité royale sous ce règne malheureux qui vit la France en proie à cinq guerres civiles depuis 1562 jusqu'en 1574, n'eut guère le temps ni l'occasion de s'occuper du Canada. Coligny d'ailleurs qui avait la haute main dans le royaume et qui pressentait depuis longtemps les terribles représailles qu'exerceraient tôt ou tard les catholiques outragés, cherchait de longue main à préparer aux calvinistes, ses coreligionnaires, un abri assuré sous un ciel qu'il croyait plus favorisé que le nôtre, et, à cet effet, il avait essayé, mais vainement, de fonder des établissements au Brésil et à la Floride.

Cependant, sous ces différents règnes, des marins courageux et entreprenants, appartenant pour la plupart au port de St. Malo, n'avaient point cessé de fréquenter la grande baie et l'entrée du fleuve St. Laurent et remontaient même le fleuve jusqu'à Tadoussac pour échanger leur marchandises contre des fourrures.

Un petit neveu de Jacques-Cartier entre autres, Jacques Noël, s'était même associé un certain sieur Taunaye-Chaton, son parent, et tous deux fesaient, sur une assez grande échelle, la traite des pelleteries. Ils avaient sollicité et obtenu du roi Henri III, en 1588, — l'année même qu'il fit assassiner le duc de Guise aux Etats de Blois — le privilége et le monopole exclusifs de la traite avec les Sauvages; mais, quelques mois après, ce privilége avait été révoqué à la sollicitation des autres marchands de St. Malo qui considéraient cette faveur toute spéciale et individuelle comme une atteinte grave et injuste à la liberté du commerce.

***

Dix années auparavant, en 1578, le marquis de la Roche, gentilhomme breton, avait obtenu du même roi les titres de gouverneur, lieutenant-général et vice-roi du Canada, et l'édit royal portait : " Nous permettons " et accordons qu'il lui soit loisible fréter, lever et " équiper tel nombre de gens, navires et vaisseaux qu'il " advisera et verra bon être pour aller aux Terres-Neuves et autres, adjacentes, et aller faire descente, s'approprier, investir et faire siennes, toutes et chacune " des terres dont il pourra se rendre maître, pourvu " qu'elles n'appartiennent à nos amis, alliés et confédérés de cette couronne, lui donnant plein pouvoir et " puissance de faire bâtir, construire et édifier et remparer telles forteresses que bon lui semblera, pour les " garder et conserver, icelles occuper, tenir et posséder " sous notre protection, etc."

Malgré la haute dignité et les pleins pouvoirs que lui conférait cet édit, le marquis de la Roche qui avait acheté, armé et équipé un navire de ses propres deniers eut beaucoup de peine à se procurer un équipage et le nombre d'hommes suffisants pour servir de noyau à l'établissement d'une Colonie.

Les revers successifs qu'avaient éprouvés tous ceux qui avaient essayé de coloniser tant dans l'Amérique Sud que dans celle du Nord, avaient en effet singulièrement refroidi l'enthousiasme populaire pour ces sortes d'entreprises ; aussi le marquis de la Roche se vit-il dans la pénible nécessité d'avoir recours, comme jadis Jac-

ques-Cartier et de Roberval, aux prisons et aux galères, pour compléter ses équipages.

Il embarqua donc sur son navire, une cinquantaine de misérables qui n'avaient plus guère d'autre perspective que la roue, le gibet ou une perpétuelle reclusion, et appareilla sous la conduite d'un pilote normand nommé Chétodel qui jouissait alors d'une grande réputation et passait à bon droit, pour connaître le mieux les côtes de la Nouvelle-France.

La traversée fut heureuse et le marquis de la Roche vint jeter l'ancre devant l'Ile de Sable où il n'eut rien de plus pressé que de débarquer ses cinquante galériens pour leur faire commencer les premiers travaux d'un établissement, quoique cette île fut complètement inhabitable et stérile, et qu'elle ne convînt par conséquent, d'aucune façon, à un établissement quelconque.

Après leur avoir laissé des vivres et quelques outils, et leur avoir promis de venir les reprendre sous peu, le marquis de la Roche fit lever l'ancre et s'en alla reconnaître les côtes du continent.

Dès qu'il eut pris tous les renseignements et connaissances qui lui semblaient indispensables pour une autre expédition de plus d'importance, Chétodel remit le cap sur la France avec ordre de reprendre en passant, les malheureux qu'on avait laissés sur l'Ile de Sable ; mais une violente tempête et des vents contraires repoussèrent tellement le navire vers la haute mer que le marquis de la Roche se vit, bien malgré lui, forcé de renoncer à l'espoir de les rembarquer.

A son retour en France, une foule de circonstances et d'obstacles imprévus empêchèrent le marquis de la Roche de s'occuper d'une nouvelle expédition. Cependant les années s'écoulaient et les événements qui se préparaient ne présageaient rien de bien favorable à ses projets.

La France, en effet, ne tarda pas à être déchirée de nouveau par la guerre civile, celle des trois Henri : le roi de France, le duc de Guise, chef des Ligueurs, et le roi de Navarre, plus tard Henri IV, chef des protestants.

Ceci se passait en 1587. Nous avons vu plus haut, comment Henri III avait fait assassiner, aux Etats de Blois, Guise le catholique, en l'année 1588.

L'année suivante, lui-même,—le dernier des Valois—tombait sous le couteau de Jacques Clément.

Il n'entre pas, dans le cadre étroit de notre récit de raconter cette longue et terrible lutte qui ne se ralentit qu'en 1593 par l'abjuration du roi de Navarre qui monta sur le trône sous le nom d'Henri IV et ne se termina tout-à-fait que par la publication de l'Edit de Nantes, en 1598, qui assurait aux Calvinistes la liberté de conscience ; édit que devait révoquer plus tard Louis XIV.

Qu'il nous suffise de dire que le marquis de la Roche qui avait été comblé de faveurs par les rois Henri II, François II et Charles IX, avait pris parti pour le roi de France, et qu'il rendit de grands services à la cause royale en Bretagne. Un jour de l'année 1588 qu'il traversait la ville de Sablé, alors assiégée par les Ligueurs, il fut tout d'un coup assailli et fait prisonnier par les gens du duc de Mercœur qui le fit enfermer dans le Château de Nantes où il demeura plusieurs années.

Dès qu'il fut redevenu libre, le marquis de la Roche s'en retourna à la Cour où il raconta son expédition aux terres du Canada en l'année 1578 et la déplorable situation dans laquelle il avait laissé les cinquante galériens qu'il avait débarqués à l'Ile de Sable.

On se prit alors tout-à-coup d'une belle pitié pour ces misérables abandonnés que vingt ans plus tard on eut volontiers laissés pourrir dans des culs de basse-fosse. Le bon roi Henri IV s'en émut vivement ainsi que toute sa Cour, et déclara hautement que c'était son bon vouloir de revoir au plus tôt dans son royaume ces pauvres gens si cruellement éprouvés. Le parlement de Rouen se hâta d'enjoindre au pilote Chétodel de reprendre la mer et d'aller, en toute diligence, recueillir les colons de l'Ile de Sable. Mais Chétodel qui se fesait vieux et que les chroniques du temps nous représentent comme un homme dur et avare, ne consentit à entreprendre ce voyage périlleux que sous la condition expresse qu'il lui serait fait abandon pur et net de toutes les peaux, cuirs et fourrures que ces gens auraient pu rassembler depuis leur séjour dans l'île.

Ce voyage équivalait au moins à une course à Tadoussac, car le rusé pilote n'était pas sans savoir que l'île abondait en loups de mer et en bestiaux qui s'y étaient multipliés considérablement depuis le séjour qu'y avait fait successivement, plusieurs années auparavant, les navires du baron de Lery et des Portugais.

Chétodel se hâta donc de mettre à la voile et arriva sans trop d'encombre à l'Ile de Sable où une douzaine de malheureux d'un aspect hideux et repoussant,—le visage caché sous une barbe épaisse et une chevelure inculte et le corps à peine couvert de haillons de peaux de bête—l'accueillirent avec toutes les démonstrations de la joie et de la reconnaissance les plus vives.

Mais le pilote breton, qui se souciait bien plus de leurs approvisionnements de cuir que de leurs démonstrations de joie et de reconnaissance, se mit aussitôt à débattre le prix de leur retour en France et leur donna à entendre qu'il n'admettrait aucun d'eux à son bord à moins qu'il n'apportât avec lui son pesant de cuir ou de fourrures.

Ces malheureux que tourmentait le désir de revoir la patrie et qui avaient hâte de quitter un lieu si funeste à la plupart de leurs compagnons, souscrivirent de grand cœur à toutes ces conditions dictées par l'avarice. Chétodel les admit donc sur son bâtiment, sans permettre qu'ils se changeassent d'aucune façon.

A leur arrivée en France, ils furent présentés à la Cour dans le même accoutrement qu'ils avaient à l'Ile de Sable et sur le navire qui les avait ramenés. Chacun les examina comme des bêtes curieuses, mais le bon Henri IV, que l'histoire a justement surnommé le père de ses sujets, touché de tant d'infortunes, leur fit remise des peines qu'ils avaient encourues jadis et leur donna à chacun, en gratification, cinquante écus, somme assez considérable pour l'époque.

***

Deux ans après, en 1598—l'année même de la publication de l'Edit de Nantes—Henri IV octroya de nouvelles lettres patentes et une nouvelle commission au Sieur de la Roche. Mais il ne paraît point s'en être prévalu, car il n'est fait nulle part mention d'une seconde expédition qu'il aurait entreprise. Les intérêts de sa fortune compromise par sa vie aventureuse et ceux

de sa santé gravement altérée par les fatigues de la guerre, les soucis et le chagrin, lui ordonnaient d'ailleurs impérieusement de mener une vie sédentaire.

Le marquis de la Roche mourut en 1606, à un âge assez avancé.

***

Cependant malgré l'insuccès des tentatives de colonisation dont nous venons de parler, nombre d'aventuriers, séduits par les grands avantages de la traite des pelleteries, avaient établi un va et vient continuel entre Tadoussac et les ports de Bretagne. Quelques-uns même s'étaient, en très peu de temps, amassé une fortune considérable. Ceci n'a rien d'étonnant si l'on considère qu'il suffisait d'une simple pacotille de verroteries, de couteaux ou de haches pour obtenir en échange les fourrures les plus riches et les plus rares qui déjà, à cette époque, commençaient à être très-recherchées et s'écoulaient rapidement, sur tous les marchés d'Europe, à des prix très-élevés.

Parmi ces commerçants de Tadoussac figurait en première ligne un certain sieur de Poutrincourt, de la ville de St. Malo. Ce sieur de Poutrincourt qui était un habile homme de mer et bien plus habile encore dans tout ce qui a rapport au commerce n'eut pas de peine à se convaincre qu'en évinçant tous ceux qui lui fesaient concurrence dans la traite des fourrures, il réaliserait d'énormes bénéfices. Mais pour obtenir ce riche monopole et l'exercer à l'exclusion de tous les autres, il fallait être bien en Cour ou tout au moins y avoir des amis puissants.

Heureusement pour ses projets, le sieur de Poutrincourt fit alors la rencontre d'un capitaine de vaisseau du nom de Chauvin, à qui il proposa ses plans en laissant miroiter à ses yeux la perspective d'une fortune colossale. Poutrincourt devait se charger de tous les frais et de tous les détails de l'expédition, Chauvin n'aurait qu'à travailler par lui-même ou par le concours de ses amis pour obtenir de la puissance royale la commission du marquis de la Roche avec les privilèges et prérogatives y attachés.

Chose étrange, et qui d'ailleurs explique suffisamment combien l'on songeait encore peu à coloniser sérieusement le Canada, Chauvin n'éprouva point de difficultés à obtenir cette commission qui lui assurait, ainsi qu'à son associé Poutrincourt, le privilège exclusif de la traite des pelleteries, et on le chargea,—lui capitaine appartenant à la religion réformée, — d'aller fonder une colonie à Tadoussac et d'y faire fleurir la religion catholique !

Sous de tels auspices, l'expédition ne pouvait réussir. Au point de vue commercial, ce fut sans doute une excellente affaire, mais sous le rapport de la colonisation, elle eut, comme toutes les autres, un déplorable dénoûment.

Tandis que Chauvin et Poutrincourt, revenus en France avec une riche cargaison de pelleteries, écoulaient leurs fourrures à des prix fabuleux, seize de leurs hommes qu'ils avaient laissés à Tadoussac, dans une misérable baraque, pour y passer l'hiver et préparer la traite du printemps, demeurèrent en proie à toutes les horreurs de la faim, du froid et de la maladie.

Plusieurs succombèrent ; les autres, pour fuir ce triste fléau, allèrent se réfugier chez les Sauvages et y restèrent.

Nous ne parlerons pas des deux autres expéditions que fit successivement le capitaine Chauvin les années suivantes, — 1600 et 1601, — nous contentant de rappeler qu'il mourut dans la troisième et que ce fut le Commandeur de Chates qui hérita de sa commission.

Il serait peut-être à propos de dire ici un mot du Commandeur de Chates, mais comme ce qui a trait à ce très honorable homme — dont la mort arrivée en 1603 fut une perte sérieuse pour le Canada — se rattache tout particulièrement à la vie de Champlain que nous nous proposons d'esquisser plus tard, nous essayerons seulement de jeter un rapide coup d'œil sur les causes principales qui firent avorter ou échouer complètement ces diverses tentatives de colonisation en ce pays.

***

Et tout d'abord, il faut ranger en première ligne, croyons-nous, la rigueur excessive du climat pour des gens habitués à l'atmosphère si tempérée de la France et qui arrivaient ici, pour la plupart, sans avoir rien qui pût les protéger contre l'inclémence de nos rigoureux hivers.

Dans ces contrées barbares, couvertes d'épaisses forêts, peuplées de fauves et d'hommes plus dangereux que les fauves, loin de tout secours et de toute relation avec la mère-patrie pendant six longs mois de l'année, malheur aux colons qui avaient à lutter contre la faim ou la maladie !

Il n'y a donc rien d'étonnant que la contagion et la famine qui avaient décimé successivement les équipages de Cartier et tous ceux qui vinrent après lui durent contribuer beaucoup à ralentir l'ardeur des esprits même les plus entreprenants et à détourner la plupart des colons d'aller s'exposer à de pareils dangers, dans des contrées aussi lointaines.

La Cour ensuite se montrait le plus souvent indifférente et la pénurie du trésor ne lui permettait que d'envoyer des secours insignifiants à des gens qui manquant de tout ne pouvaient rien se procurer chez les indigènes naturellement portés à la malveillance.

De plus, chose presqu'impossible à croire, les colons étaient obligés de se nourrir et de s'entrenir à leurs propres frais pendant les deux premières années, alors même que l'Etat aurait dû se charger plus spécialement de leur entretien s'il eut eu à cœur de fonder réellement une colonie. Mais on n'est guère tenté de le croire en voyant le déplorable choix des colons. En effet ce triste mélange de repris de justice, de calvinistes et de catholiques devaient empêcher tout projet de réussir, et entretenir continuellement cet esprit de désordre et de rivalité si funeste dans toute espèce de société, et surtout dans une association naissante.

D'ailleurs, comme le fait observer très judicieusement M. l'abbé Ferland, jusqu'au commencement du XVIIme siècle, " on ne s'était occupé qu'à réunir des colons qu'on envoyait avant d'avoir choisi un lieu propre à les recevoir. De là il arrivait qu'on tâtonnait longtemps avant de trouver une position convenable. Pendant ces délais, les provisions s'épuisaient, et, lors-

qu'enfin tout semblait prêt, il fallait retourner en France, pour ne pas s'exposer à mourir de faim."

Quoiqu'il en soit, il est bien heureux que tous ces essais de colonisation aient complètement échoué, car avec d'aussi tristes éléments, nous n'aurions pu avoir ici qu'un état de société exceptionnellement déplorable.

Encore quelques années, et le cardinal de Richelieu donnera la mesure de l'élévation et de la hardiesse de son génie en réorganisant ce pays sur des bases vraiment larges et solides, et deux hommes—dignes lieutenants d'un si illustre chef—complèteront sa pensée en fondant l'un Québec et l'autre Montréal.

Bientôt accoururent sur ces plages si longtemps inhospitalières les enfants d'Ignace et les enfants d'Olier suivis de nombreux colons choisis parmi les plus honnêtes gens et appartenant, pour la plupart, à cette forte et intelligente race des laboureurs de Normandie et de Bretagne, et ceux-ci avec la croix, ceux-là avec la bêche et le mousquet vont élever cette magnifique colonie dont le P. Charlevoix parlait déjà en ces termes, il y a plus d'un siècle :

" Tout le monde sait de quelle manière la plupart des colonies se sont formées dans l'Amérique ; mais on doit rendre cette justice à celle de la Nouvelle-France que la source de presque toutes les familles qui y subsistent aujourd'hui est pure et n'a aucune de ces taches que l'opulence a bien de la peine à effacer ; c'est que ses premiers habitants étaient, ou des ouvriers qui y ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des personnes de bonne famille qui s'y transportèrent, dans la seule vue d'y vivre plus tranquillement et d'y conserver plus sûrement leur religion qu'on ne pouvait faire alors dans plusieurs provinces du royaume, où les religionnaires étaient fort puissants. Je crains d'autant moins d'être contredit sur cet article, que j'ai vécu avec quelques-uns de ces premiers colons, presque centenaires, de leurs enfants et d'un assez bon nombre de leurs petits fils ; tous gens plus respectables encore par leur probité, leur candeur et la piété solide dont ils fesaient profession, que par leurs cheveux blancs et le souvenir des services qu'ils avaient rendus à la colonie.

" Ce n'est pas que dans les premières années, et plus encore dans la suite, on n'y ait vu quelquefois des personnes que le mauvais état de leurs affaires ou leur mauvaise conduite obligeaient de s'exiler de leur patrie, et quelques autres dont on voulait purger l'Etat et les familles ; mais comme les uns et les autres n'y sont venus que par petites troupes et qu'on a eu une très grande attention à ne pas les laisser ensemble, on a presque toujours eu la consolation de les voir en très peu de temps se réformer sur les bons exemples qu'ils avaient devant les yeux, et se faire un devoir de la nécessité où ils se trouvaient de vivre en véritables chrétiens, dans un pays où tout les portait au bien et les éloignait du mal."

PAUL STEVENS.

PARTIE ET REVANCHE.

(*Suite et fin.*)

II.

Un an après, jour pour jour, un navire entrait dans la rade de Bourbon, dont les Anglais s'étaient emparés depuis peu. C'était l'*Africaine*, superbe frégate du premier rang qui arrivait en effet d'Angleterre, et rapportait dans l'Inde le commodore Corbett. Le souvenir de la comédie dont il avait été la dupe l'année précédente n'était pas effacé de sa mémoire, et plus d'une fois pendant le voyage il avait considéré sa belle frégate avec orgueil, en pensant au prétendu M. Louis.

En débarquant, il se rendit au gouvernement, où un grand déjeuner était préparé pour fêter son retour. Il trouva le gouverneur sir Farquhart dans une grande salle ayant vue sur la mer, et lui remit quelques dépêches. Pendant que sir Farquhart en prenait connaissance, il s'approcha de la fenêtre et regarda sur la rade. En ce moment un navire français revenait d'une longue bordée qu'il avait courue à l'extrémité de l'île.

—Monsieur le gouverneur, s'écria le commodore, si je ne me trompe, je connais cette frégate.

—Vous ne vous trompez pas, commodore, c'est la *Néréide*.

—La *Néréide* avec le pavillon tricolore !

—C'est depuis quinze jours son pavillon, reprit sir Farquhart en abandonnant sa lecture.

Il lui apprit alors le dernier combat du Grand-Port :

" Oui, commodore, nous avons été battus à quatre contre deux. Il est vrai qu'après l'affaire les vainqueurs n'étaient guère mieux portants que les vaincus. De toutes les frégates, la *Néréide* était la moins maltraitée, et le capitaine B... y a porté son guidon."

—Quoi ! s'écria Corbett les yeux étincelants, B.... monte la *Néréide* ! B... commande une division !

—Il a gagné deux grades en deux mois : c'est un rude marin.

Corbett frappa du pied avec colère.

—Ma frégate ! la frégate sur laquelle je l'ai tenu prisonnier et d'où je l'ai laissé partir ! Mais Dieu me damne ! dit-il en se frappant le front, c'est à pareil jour qu'il m'a joué comme un enfant, c'est aujourd'hui l'anniversaire de ma honte. Ah ! aujourd'hui même j'aurai ma revanche ! Sir Farquhart, donnez à notre division de Saint-Paul le signal d'appareiller. Il faut que B... et moi célébrions ce jour à coups de canon.

Une heure après, sir Corbett traversait le port, suivi de barques chargées de marins et de soldats. Les vaisseaux anglais s'étaient ralliés au nombre de cinq. Dès que le commodore fut arrivé sur sa frégate, toutes les voiles se déployèrent, et l'*Africaine* bondit comme si l'impatience de son chef était passée en elle.

Alors seulement la *Néréide* sembla s'apercevoir qu'elle était menacée. Elle changea d'armure et fit un signal à la frégate française du large, qui prit vent et s'éloigna. La *Néréide* prit derrière elle le poste d'honneur : les vaisseaux anglais les suivirent, ayant l'*Africaine* en tête. On aurait dit en ce moment une course entre les pavillons rivaux. Une foule d'Anglais et de Français couvraient le rivage.

— Il fuit, disaient les Anglais.

— Oui, il fuit jusqu'à nouvel ordre, répondaient les Français.

La nuit était descendue sur la mer ; une lune brillante éclairait les flots, et la *Néréide* fuyait toujours à une longue distance derrière sa compagne. Mais les vaisseaux anglais étaient également espacés, et l'*Africaine*, meilleure voilière que les autres, les devançait de beaucoup. Sa marche supérieure l'en éloignait de plus en plus, et la rapprochait dans la même proportion de la *Néréide*. Elles coururent ainsi une grande partie de la nuit, l'une gagnant sur l'autre. A trois heures du matin, elles n'étaient plus séparées que par un court intervalle.

A bord du vaisseau français, on avait fait le branle-bas du combat. Chacun était à son poste. Le capitaine B... était debout sur son banc de quart, sa lunette de nuit à la main. La masse noire de la frégate anglaise s'approchait rapidement aux pâles clartés de la lune. B... interrompit tout à coup son observation. L'Anglais, pressé d'attaquer son ennemi, n'avait pas attendu qu'il eût atteint la *Néréide*, et lui avait envoyé sa bordée en la poursuivant.

B... saisit son porte-voix.

—Brasse babord devant, s'écrie-t-il d'une voix retentissante, et ralingue derrière.

Pendant que la manœuvre s'exécute :

—Que dites-vous de l'attaque de Corbett ? fit-il en frappant joyeusement l'épaule de son lieutenant. Pour faire gagner dix minutes à ses premiers boulets, il en fait perdre vingt aux seconds. Imprudent qui m'épargne la peine de démonter ses canons.

En effet, les voiles de la *Néréide* se masquent, celles de derrière ralinguent, et la frégate, subissant un mouvement de recul, se trouve en un moment bord à bord et à la longueur d'écouvillon de l'*Africaine*. Cette manœuvre rapide et inattendue fit bien voir quelle faute avait commise le commodore anglais. Pour frapper l'ennemi qui fuyait devant lui, il avait fait pointer ses canons en biais, et ses canonniers travaillaient encore avec la pince à les remettre en position, que ceux de la *Néréide* vomissaient leurs boulets. Les Français avaient perdu quelques hommes, mais les cadavres étaient entassés sur les ponts de l'*Africaine*.

Corbett frémit, mais ses marins sont aussi braves que lui, et le combat se soutient vaillamment. La mort se multiplie dans l'obscurité. Les boulets font jaillir le sang, coupent et brisent les cordages et les bois : on se bat au sabre et à la hache d'un bord à l'autre.

Le capitaine B... s'est élancé sur le bastingage de sa frégate. Il se tient d'un bras aux haubans, le porte-voix dans l'autre main. Il est calme, mais ses yeux étincellent ; Corbett est en face de lui ; l'Anglais bouillonne. Ils peuvent se voir pour la seconde fois. Le commandant de la *Néréide* fait à celui de l'*Africaine* un signe noble et gracieux, et au moment où un des mâts de l'Anglais se brise et tombe avec fracas, il s'écrie :

—Au commodore Corbett, le capitaine B..., salut.

Les canons de la *Néréide* tonnaient toujours avec la même ardeur, mais le feu de l'*Africaine* commençait à languir. Les trois quarts de l'équipage étaient tués : elle n'avait plus un seul mât, le porte-voix de Corbett ne s'entend plus. Bientôt sa frégate s'éloigne comme un guerrier sans bras. Un dernier coup de canon s'échappe de ses flancs, et ses batteries se taisent. Trois cris de victoire s'élèvent du bord opposé.

—Prenez trente hommes et allez amariner l'*Africaine*, dit le capitaine français à son lieutenant.

L'officier obéit et il aborda la frégate démantelée. Un moment après, on entendit ces paroles venir de la frégate anglaise :

—Le capitaine de l'*Africaine* prie le capitaine de la *Néréide* de passer à son bord : c'est le dernier vœu d'un mourant.

Malgré ce qu'une pareille invitation avait d'extraordinaire, le capitaine B... n'hésita pas à s'y rendre.

Un spectacle affreux, même pour son cœur intrépide, frappa ses regards en arrivant à bord du vaisseau capturé. Plus de trois cents hommes gisaient dans leur sang. Le pont palpitait et râlait sous ses pieds. Le commodore était étendu sur son banc de quart, frappé par deux glorieux boulets. Sa figure était pâle, ses yeux, à peine ouverts, exprimaient une dernière pensée. Le major Barry lui soutenait la tête.

Dès qu'il aperçut le capitaine français, ses traits se ranimèrent, il fit un effort et lui tendit la main.

—Merci, capitaine, dit-il avec un triste sourire : vous jouez aussi bien la tragédie que la comédie. Vous m'avez vaincu, mais ne me déshonorez pas. Je n'ai plus à vivre qu'un moment, attendez que mes yeux soient fermés pour arborer votre pavillon à mon bord.

—Honneur à vous, commodore ! répondit son ennemi avec émotion. Il sera fait comme vous le désirez.

Et se tournant vers son lieutenant :

—Qu'on hisse le pavillon rouge aux tronçons des mâts.

—Merci, murmura sir Corbett en lui serrant la main.

Et il retomba mort sur les genoux de sir Barry.

—Monsieur, dit le capitaine B... au seul officier anglais qui survécût à l'affaire, saluez de vos derniers canons le cadavre de votre brave commodore.

Quand la salve funèbre eut retenti :

Maintenant, s'écria-t-il, qu'on mette mon guidon au-dessus du pavillon rouge.

Cependant le reste de la division anglaise avait forcé de voiles, et quand le jour commença, la *Bodissea*, qui la commandait, se trouvait à portée de canon. Le capitaine B... repassa à son bord. Sa conserve s'était ralliée à lui.

—Avons-nous encore des boulets ? demanda-t-il.

—Nous n'avons plus que vingt coups à tirer, répondit le commandant de la batterie.

—Que chacun reprenne son poste et se tienne prêt au combat.

La Bodissea, écrivit le capitaine dans le rapport qu'il fit de son combat, *contempla le spectacle que nous avions l'honneur de lui donner*, et se replia sur sa division.

A. Lignières.

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an................ $1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écr., pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Senécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. Montréal (Bas-Canada), 15 Juin 1864. No. 12.

177

CHRONIQUE.

Nos lecteurs peuvent corriger les fautes que nous avons commises dans notre dernière chronique en apposant à cet écrit la date du 31 mai.

A Montréal, cette année, la Fête-Dieu a été célébrée avec beaucoup d'éclat. Grâce au beau temps et à l'excellent état des chemins, grâce au zèle des catholiques qui avaient décoré avec beaucoup de goût les rues par où la procession est passée, grâce aussi à la nombreuse assistance des fidèles, la démonstration a été imposante et solennelle.

Cette fête est une des plus belles de notre sainte Religion. Elle arrive dans la plus brillante saison, à l'époque où la nature revêt ses plus riches ornements. " Les solennités du christianisme," dit M. de Châteaubriand, "sont coordonnées d'une manière admirable aux scènes de la nature. La fête du Créateur arrive au moment où la terre et le ciel déclarent sa puissance, où les bois et les champs fourmillent de générations nouvelles ; tout est uni par les plus doux liens ; il n'y a pas une seule plante veuve dans les campagnes." C'est donc avec un bonheur toujours nouveau que ceux qui croient en Dieu et qui sont convaincus de sa présence réelle dans l'Eucharistie voient sa manifestation publique dans cette circonstance. Pour eux Dieu est présent, il se montre au grand jour, il daigne accepter l'hommage de ses créatures et faire naître en leurs cœurs de profonds sentiments d'amour et d'adoration.

Un incident regrettable a donné naissance à une foule d'injures et d'insultes à l'adresse des catholiques de la part d'un journal soi-disant protestant de cette ville. Un cocher, nommé Poole, se trouvant, avec sa voiture, soit par hasard, soit à dessein, près du lieu où passait la procession, voulut en traverser les rangs au galop de ses chevaux en culbutant tous ceux qui étaient devant lui. Ce furieux assaut fut repoussé, et Poole, tout penaud, fut obligé de diriger sa charge dans une autre direction. Nous ne savons si cet individu agissait de la sorte *proprio motu* ou sur l'ordre de ses maîtres. Dans tous les cas, le fait est arrivé comme nous venons de le rapporter et nous ne croyons pas qu'aucun homme de bon sens puisse le justifier. Il s'est trouvé cependant un journal assez sot pour vouloir défendre cette conduite brutale. Ce journal est bien connu pour sa haine invétérée contre notre Religion et nos institutions. Le *Witness* a donc cru justifier cette conduite en disant que les catholiques étaient des idolâtres et qu'ils n'avaient pas le droit de faire des processions publiques.

Nous n'entreprendrons pas de discuter avec le *Witness* nos affaires religieuses et nos droits ; car ses platitudes et ses dénégations nous touchent peu. Le rédacteur de cette feuille ne mérite d'ailleurs aucune considération. Les protestants eux-mêmes répudient de semblables attaques et savent apprécier à sa juste valeur celui qui les fait. Nous dirons seulement que le libre exercice de notre culte nous est garanti par les traités, qu'il n'est pas opposé aux lois qui régissent ce pays, qu'au contraire nos lois nous protégent sous ce rapport, et enfin, que le *Witness* n'a pas le pouvoir de nous juger.

Les Canadiens-Français se préparent à fêter la St. Jean-Baptiste. Tous ceux qui s'enorgueillissent de leur origine française doivent s'unir pour participer à cette grande démonstration nationale.

Aux dernières nouvelles, l'Empereur et l'Im-

pératrice du Mexique n'étaient pas encore arrivés dans leurs états. L'on fait de grands préparatifs pour les recevoir et il règne un enthousiasme extraordinaire sur toute la route entre la capitale et Vera-Cruz, où ils doivent débarquer. A Cholula, où l'on suppose que Leurs Majestés s'arrêteront pour déjeûner, l'on construit 700 arcs de verdure.

Une révolte a éclaté à Haïti, mais elle a été immédiatement comprimée par le président Geffrard qui gouverne ce pays avec la plus grande habileté et la plus grande fermeté, depuis la déchéance de Soulouque.

En Angleterre, M. Gladstone, le chancelier de l'Echiquier, a prononcé un discours qui a produit une grande sensation. Il s'agissait de discuter un projet de loi ayant pour but de diminuer le cens électoral. M. Gladstone, en approuvant ce projet, a émis des idées qui ne tendent à rien moins qu'à admettre le suffrage universel. On conçoit facilement que les conservateurs se sont émus en entendant un ministre d'état exprimer des opinions si contraires à leurs principes. L'on sait que Lord Palmerston ne partage pas les vues de M. Gladstone sur ce sujet et l'on s'attend à un remaniement du cabinet avant la fin de la session.

La conférence dano-allemande continue ses séances, mais l'on ne pense pas qu'elle puisse régler les difficultés qui lui ont été soumises. Il y a divergence d'opinion non-seulement entre les parties belligérantes, mais encore entre l'Autriche et la Prusse et les puissances neutres. Les ministres de l'Autriche et de la Prusse ne veulent pas entendre parler du Traité de Londres et exigent la séparation des duchés du Danemark. Les représentants de ce dernier tiennent, au contraire, à l'acceptation du Traité comme base de la discussion. Quant aux puissances neutres les unes sont avec le Danemark, tandis que les autres proposent de nouveaux plans. Ainsi, cette conférence est comme une Tour de Babel, où chacun parle une langue différente. Finiront-ils par se comprendre? Celui qui trouvera la solution de l'affaire voudra bien nous la communiquer; nous en ferons part à nos lecteurs avec le plus grand plaisir.

L'on a reçu, paraît-il, à Londres, le 20 de mai, des nouvelles alarmantes sur la situation des Indes. C'est ainsi du moins qu'un journal français (*Le Pays*) explique la baisse assez forte qui vient de se produire sur les consolidés.

L'Angleterre va se trouver en conflit avec la Perse à propos de la souveraineté de l'île Bahraïn, dans le golfe Persique. Le journal *La France* donne les renseignements suivants sur cette nouvelle difficulté :

" Il existe sur la côte du golfe Persique un groupe d'îles renommées pour la pêche des perles. Les Anglais se sont emparés, il y a quelques années des plus importantes de ces îles et notamment de celles de Tarout, d'Arad et de Samahé ; mais ils avaient respecté l'île de Bahraïn ou de Manaïna, habité par le chef arabe qui gouvernait l'Archipel entier.

" Ce chef est mort récemment, et comme, de son vivant, il avait vendu aux Anglais, pour en jouir, après sa mort, ce qui lui restait de ses anciennes possessions, et notamment l'île de Bahraïn, le gouvernement britannique s'en est immédiatement emparé.

" En apprenant ces faits, la cour de Téhéran a énergiquement protesté, déclarant que par un traité conclu avec Feth-Ali-Shah, en 1795, le souverain des îles Bahraïn, agissant pour lui et ses successeurs, s'était placé sous le protectorat de la Perse, à laquelle il avait cédé ses Etats en cas d'extinction de sa dynastie.

" Malgré cette protestation l'Angleterre a continué d'occuper Bahraïn, qui a un grand intérêt pour ses possessions de l'Inde et qui va devenir un point fortifié plus important encore que Périm, dans la Mer-Rouge."

Nous voyons par le *Moniteur* du 17 mai, que les insurgés, en Algérie, ont été cernés et que leur retraite vers le désert a été coupée. On s'attend à une prompte suppression de la révolte.

Le vapeur transatlantique, le *Virginia*, nous a apporté la nouvelle de la mort du maréchal Pélissier, Duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie. Le maréchal Pélissier (Amable Jean Jacques) est né le 6 novembre 1794, à Maronne, près de Rouen. Il reçut son instruction militaire à l'école de St. Cyr. Il commença sa carrière en 1815, comme sous-lieutenant d'artillerie et gagna tous ses grades, ses décorations et ses titres sur les champs de bataille. Tout le monde sait qu'il fut nommé Duc de Malakoff, avec une pension annuelle de 100,000 francs, pour les services qu'il a rendus en Crimée.

Les insurgés, à Tunis, viennent de choisir pour leur chef, un nommé Mondouh, shériff de Kef, généralement connu sous le nom de Bey de la Montagne. On croit que ce dernier l'emportera sur le Bey de Tunis; car les forces dont il dispose sont comparativement beaucoup plus grandes que celles qui sont à la disposition du Bey régnant. Mondouh a sous ses ordres 14 à 15,000 hommes, et la capitale n'est défendue que par 7 à 800 soldats. Ce chef vient d'envoyer au Bey de Tunis un ultimatum dans lequel il exige la destitution du Kaznadar, l'abolition de tout impôt non reconnu par le Koran, la consolidation de la dette publique et quelques autres concessions moins importantes. Le consul français a conseillé au Bey de faire quelques concessions et notamment de renvoyer son ministre; mais le consul anglais le pousse à la

résistance et le Bey place sa confiance dans les conseils de celui-ci.

Les puissances européennes ont des forces navales considérables dans le port de la Goulette, dans la Tunisie et le consul de France a trouvé le moyen d'armer 5,000 Mozabies pour défendre les Européens.

Le *Monde* dit que les Siamois, travaillés par l'influence anglaise, veulent renverser le roi de Cambodge, protégé par la France. Le gouverneur de Cochinchine a envoyé des troupes à son secours; les siamois avaient déjà envahi le territoire cambodgien.

Essai sur la question Romaine.

N'avez-vous jamais réfléchi sur la destinée de ce Roi dont la dynastie est immortelle, et qui depuis tant de siècles apparaît à l'humanité comme un ange de paix et comme un gage de salut dans tous ses malheurs? Voyez ce vieillard dont le front est orné d'une triple couronne, il n'a point d'armées imposantes, son nom ne fait point trembler, cependant il commande à plus de deux cents millions de sujets; — cet homme, vous l'avez deviné, c'est le Pape, le Pontife-Roi.

Aujourd'hui que la révolution gronde autour de Rome et croit enfin pouvoir étendre sa main sacrilége sur ce qui reste du patrimoine de St. Pierre, n'est-il pas du devoir de tout bon catholique de s'éclairer sur les prétentions des rebelles et de tous ceux qui prêtent la main à tant de forfaits

Dissimulant leur haine contre l'Eglise du Christ et son Vicaire, ils veulent, disent-ils, délivrer le pape du gouvernement de sujets sans cesse révoltés. Après tout, pourquoi tant de soins temporels? ne lui suffit-il pas du pouvoir spirituel? Pourquoi régner sur les corps, pourvu qu'il règne sur les consciences? Le pape, ajoutent-ils, n'a pas toujours été roi et cependant l'Eglise n'en subsistait pas moins.

C'est sous ces hypocrites protestations, qu'on favorise les révolutions; car on sait fort bien qu'une fois le pape dépouillé de ses Etats,il serait plus facile de diminuer son influence spirituelle sur l'esprit de bien des catholiques. C'est pour nous mettre en garde contre de tels principes que nous allons étudier l'origine du pouvoir temporel des papes et les bienfaits sans nombre qu'il a procurés à l'univers entier et surtout à l'Europe.

Le Pape doit être indépendant de toute autre puissance, et cela non seulement pour le bien de l'Eglise, mais encore pour le bonheur et la tranquillité des royaumes. Si le Pape n'était pas libre et indépendant, mais un souverain pensionné de l'Europe, il est évident que les autres rois soupçonneraient tous ses actes d'être influencés par le monarque protecteur. La grande voix du Chef des fidèles ne serait plus regardée comme l'écho de cet Esprit divin qui dirige invisiblement la barque de Pierre. Peu à peu la foi s'altèrerait par cette défiance, et bientôt chaque peuple demanderait son patriarche comme cela est arrivé dans les pays protestants. Dès lors, l'unité de l'Europe et du monde entier serait rompue pour toujours et on verrait même disparaître cette éducation chrétienne qui reste aux nations protestantes et qu'elles tiennent du catholicisme, sans vouloir le reconnaître. Bientôt peut-être le monde nagerait dans le sang, la civilisation disparaitrait sous l'empire de la force et l'on reculerait jusqu'aux siècles de la barbarie.

Ainsi, l'ambition et les rivalités nationales sont une des raisons premières de la nécessité du pouvoir temporel des papes. Cette vérité a été profondément sentie par les plus grands hommes d'Etat et même par les ennemis les plus acharnés de l'Eglise.

D'un autre côté, n'est-il pas convenable que le Représentant de Dieu sur la terre jouisse d'une parfaite liberté et ne soit responsable qu'à Dieu? Aujourd'hui que le mal peut, sans entraves, se montrer au grand jour, ne doit-on pas donner aux bonnes doctrines et aux enseignements religieux la plus grande facilité possible pour combattre les principes subversifs de la société? Or, l'Eglise étant le corps enseignant par excellence, il lui faut pour condition première dans son action une parfaite indépendance. Il faut que ses préceptes parviennent sans contrôle à tous les fidèles, quels que soient leur langue et leur forme de gouvernement. Il fallait de plus qu'il y eut un tribunal humain auquel les peuples pussent appeler en dernier ressort contre les excès de la force. Il était dans les desseins de Dieu qu'il y eût un roi auquel tous les autres souverains donnassent le nom de père et qui tînt une juste balance entre tous ses enfants. Il fallait pour cela qu'impartial à l'égard de tous, il put aimer d'un même amour tous les membres de sa grande famille. Il fallait qu'on ne pût même le soupçonner de préférence pour quelqu'un de ses fils, et pour cela il devait être indépendant de tous.

Aujourd'hui que la foi affaiblie des chrétiens ne permet plus au Souverain-Pontife d'exercer quelques-uns de ces grands pouvoirs dont il disposait au moyen-âge, il est plus nécessaire que jamais qu'il soit libre. Il n'y a plus ce respect qui rendait si auguste la personne du pape, il faut donc qu'il soit assez puissant pour se soustraire aux attentats sacriléges que l'impiété et l'ambition ne cessent de multiplier. Dans ce siècle où l'on ne reconnaît d'autre droit que celui de la force, est-ce bien le temps de dire au St. Père: Livrez-nous tous vos domaines, et nous vous garantirons toutes vos prérogatives spirituelles? D'ailleurs le pape n'est que l'administrateur des biens de l'Eglise, il ne pourrait en détacher la plus petite partie sans manquer à ses devoirs de Pontife, sans dérober aux fidèles le prix de leurs aumônes.

Il découle de tout ce que nous venons de dire que la souveraineté temporelle des papes est nécessaire: on pourrait en conclure immédiatement qu'elle est légitime et se borner là. Mais l'Eglise nous permet d'examiner les titres de cette souveraineté et d'en constater l'origine, elle sait assez que dans cet examen on rencontrera partout la main de Dieu présente et visible dans cette institution.

"Il n'y a pas en Europe, dit De Maistre, une souveraineté plus justifiable que celle des Souverains-Pontifes. Elle est comme la loi divine, *justificata in semetipsâ.* Mais ce qu'il y a de vraiment étonnant, c'est de voir les papes devenir souverains sans s'en apercevoir et même à parler exactement, malgré eux. Une loi invisible élevait le siége de Rome et l'on peut dire que le Chef de l'Eglise universelle naquit souverain. De l'échafaud des martyrs, il monta sur un trône qu'on n'apercevait point d'abord, mais qui se consolidait in-

sensiblement comme toutes les grandes choses, et qui s'annonçait dès son premier âge, par je ne sais quelle atmosphère de grandeur qui l'environnait, sans aucune cause humaine assignable."

Dans les premiers siècles, il est vrai, et au milieu des persécutions sanglantes, les papes ne jouissaient que de l'autorité spirituelle donnée par Jésus-Christ au chef des apôtres; ils n'avaient d'autre royauté que celle du martyre, d'autre liberté que celle de la mort. C'est à peine s'ils pouvaient jouir, comme les autres hommes, de la lumière du soleil, obligés qu'ils étaient de se réfugier dans des souterrains pour échapper à leurs persécuteurs. Ils n'exerçaient d'influence que par leurs vertus, leurs tourments et leur fin héroïque. Mais il faut bien remarquer que cette privation de liberté ne pouvait pas nuire alors à l'accroissement de l'Eglise, autant qu'elle le ferait à présent. Car à cette époque tout l'univers obéissant au même monarque, il ne pouvait encore y avoir de ces rivalités de mœurs, de lois, de coutumes différentes qui s'opposent au progrès du bien dans les Etats; mais lorsqu'il plût à Dieu de rendre le repos à son Eglise, et que dans la personne de Constantin il lui eut suscité un puissant protecteur, avec ce prince commença visiblement le pouvoir temporel des papes. Bientôt de nouveaux domaines s'ajoutèrent aux premiers. " Les richesses de l'Eglise romaine, dit encore l'illustre auteur que nous venons de citer, étant le signe de sa dignité et l'instrument nécessaire de son action légitime, elles furent l'œuvre de la Providence qui les marqua dès l'origine du sceau de la légitimité... C'est le respect, c'est l'amour, c'est la piété, c'est la foi qui les ont accumulées."

" Dans Rome encore païenne, le Pontife Romain gênait déjà les Césars. Il n'était que leur sujet, ils avaient tout pouvoir contre lui; il n'en avait pas le moindre contre eux, et cependant ils ne pouvaient tenir à côté de lui. Une main cachée les chassait de la ville éternelle, pour la donner au chef de l'Eglise éternelle."

Constantin le sentit si bien qu'il transporta le siége de son empire à Byzance. Depuis ce temps Rome ne fut plus la ville des Césars, on les vit s'établir à Pavie, à Milan, à Ravenne, mais non plus à Rome. Bientôt on voit arriver les Barbares: l'Italie est saccagée, ses peuples, au milieu de leurs calamités, ne savent plus quelle puissance invoquer. " Les papes étaient le refuge unique des malheureux, sans le vouloir et par la force seule des circonstances, les Papes étaient substitués à l'empereur et tous les yeux se tournaient de leur côté." Enfin ce fut au huitième siècle que la puissance des Papes devint indépendante par le don que Pepin leur fit de provinces qui lui étaient légitimement acquises par droit de conquête. Charlemagne leur confirma la donation de son père, et c'est par le don de ces deux illustres princes que les Souverains-Pontifes devinrent souverains temporels de droit, comme ils l'étaient de fait depuis longtemps. Comment après cela nier les titres que les papes ont à cette souveraineté? N'est-ce pas un pouvoir légitime que celui qu'on a acquis par des services aussi signalés, et par une cession aussi authentique des possesseurs? Ajoutons à ce droit la sanction de dix siècles pendant lesquels sans interruption cette puissance temporelle n'a cessé d'être reconnue par toutes les nations de l'Europe. Certes, où est le mortel, où est le monarque qui ait de pareils titres à une possession quelconque? Le pouvoir temporel pourrait sans doute ne pas exister; mais Dieu ayant voulu qu'il existât, c'est dès lors l'œuvre de sa Providence, et tout homme sensé pourra y reconnaître sans peine la sagesse du Tout-Puissant qui, en même temps qu'il élevait l'Eglise, faisait évanouir la puissance de ces vils empereurs d'Orient, indignes de régner sur la belle Italie.

Après avoir vu que le pouvoir temporel, formé comme de lui-même par la force des choses, sanctionné par l'assentiment universel des peuples, est évidemment l'œuvre de la Providence, il serait sans doute intéressant de jeter les yeux sur les actes de ce pouvoir et de se convaincre par cette étude s'il en fut jamais de plus équitable et de plus dignement administré. Entrer dans ces considérations serait la matière d'un ouvrage immense et on sent assez que nous n'avons nul dessein de l'aborder. Mais parmi les nombreux et importants points de vue qu'il faudrait parcourir, pour nous borner ici à indiquer le moindre de tous, nous demanderons si Rome et l'Italie sont restées en arrière des autres nations, quant à la civilisation, la littérature, les beaux-arts; en un mot, s'il est vrai que là, le génie de l'homme, comme on l'a prétendu si souvent, a été étouffé par l'influence de la papauté. Il serait bien facile de se convaincre du contraire, et entre les objets de cet ordre de choses qu'on pourrait examiner, pour ne parler que de la formation des langues modernes, qui ne sait que l'Italie fut la première à former la sienne? Les peuples de l'Occident bégayaient encore un langage grossier, et, dès le XIVe siècle, on voyait en Italie deux hommes de génie, le Dante et Pétrarque, fixer par des écrits immortels cet idiome si suave, si harmonieux, qu'il semble fait uniquement pour être chanté. Le siècle d'or de la littérature italienne porte le nom d'un pape (1), et précéda de cent ans celui de la France, de deux cents ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Nommer l'Italie, c'est nommer la patrie des beaux-arts. C'est elle qui a produit Michel-Ange et Raphaël, modèles éternels dans la sculpture et la peinture, et qu'on n'a point dépassé depuis. Et qui ne sait que ce sont les papes Jules II et Léon X, qui furent les généreux protecteurs de ces deux grands hommes et qui accordèrent à leur génie et à celui de tant d'autres artistes la gloire qu'ils méritaient.

Et quant à la civilisation et au bien-être de leurs sujets, peut-on dire que les Papes les aient négligés? Quoi de plus facile que de constater le contraire. Tandis que l'Europe était encore régie par une législation barbare, Rome, sous la direction paternelle des Souverain-Pontifes, jouissait d'une civilisation avancée. Dans leurs Etats, point de servage, point de ces impôts qui, au moyen-âge, accablaient les peuples. On n'enlevait que rarement le cultivateur à ses terres pour en faire un soldat; aussi le gouvernement du St. Père fut-il toujours par excellence le gouvernement paternel.

Aujourd'hui qu'on fait tant de bruit du progrès matériel, l'on reproche aux papes de rétrograder dans la voie de la civilisation et d'être ennemis du bonheur de leurs sujets. Quel est le pays où l'homme des villes comme celui des campagnes soit aussi heureux que l'italien? Ah! puisse-t-il toujours se préserver de ces influences fatales qui, sous le nom de fraternité, de liberté, ont enfanté les révolutions modernes! Ceux

(1) Le siècle de Léon X.

de cette nation que l'espoir d'une nouvelle liberté avait fasciné, n'ont point tardé à se repentir en voyant leurs priviléges violés, leurs biens dévastés par ces agents d'anarchie qui ont pris à tâche d'outrager tous les droits. Espérons toutefois que Dieu fera bientôt cesser l'épreuve qui pèse sur ce malheureux pays, et que des jours plus sereins luiront pour l'immortel Pie IX. Oui, espérons que les souverains catholiques reviendront entourer de leur sollicitude le trône de ce Père commun des fidèles; que le retour des esprits vers l'Eglise fera enfin cesser cet état de malaise qui travaille le monde au point que les souverains ne savent plus quel parti prendre, sur quelle base s'appuyer pour faire reconnaître leurs droits. Oui, et ne craignons pas de le répéter, ce ne sera que par un retour sincère à l'Eglise et la réintégration du Pape dans tous ses droits et domaines qu'on peut attendre la fin de toutes ces péripéties, et c'est sans doute le prix auquel Dieu mettra ses bénédictions.

P. H.

De l'Influence de la Charité Catholique.

Lecture de M. Adélard Boucher, au Cabinet de Lecture Paroissial, le 1er. Mars 1861.

(*Suite et fin*).

En Grèce où l'on cultivait surtout les lettres et les arts, l'absence de la charité ne se fesait pas moins sentir. Si l'on n'y offrait point aux dieux des sacrifices humains, on ne se privait nullement de satisfaire ses caprices et son humeur par la pratique des traitements les plus inhumains à l'égard des esclaves.

Lycurgue, dont les lois jouissent d'une si grande réputation de sagesse, avait pourtant décrété que tout enfant qui naîtrait difforme ou faible, serait abandonné et exposé dans une caverne près du Mont Taygète, afin qu'il y pérît. Ici, nous voyons Agamemnon immoler sa fille de sa propre main ; ailleurs, Plutarque nous apprend que Démétria, Lacéna, et quelques autres femmes de Sparte, tuaient de leurs propres mains leurs fils qui avaient combattu lâchement. A certaines fêtes, appelées Diamastigoses, les mères présentaient à la statue de Diane, leurs enfants destinés à une lente flagellation, les regardant expirer sous les coups sans laisser échapper un soupir.

Et ce droit de vie et de mort, du mari sur la femme, du père sur les enfants, du maître sur les esclaves, du vainqueur sur le vaincu, est encore aujourd'hui dans les lois et dans les mœurs de la plupart des peuples idolâtres. Malgré leur contact plus ou moins immédiat avec les peuples chrétiens, le divorce, la polygamie, l'exposition des nouveaux nés et l'infanticide ont été et sont encore non seulement tolérés par ces peuples, mais autorisés par leurs lois, mais approuvés par leurs savants, leurs philosophes et leurs lettrés, mais légitimés par leurs traditions religieuses et les monuments de leur poésie !

M. Haussman, membre de la légation française en Chine, dans un mémoire qu'il a adressé de Macao, le 22 juillet 1845 à la société littéraire de Colmar, dit que " dans une province de l'Empire Chinois, le nombre des infanticides serait de trente-neuf sur cent et que même, dans certains villages, ce nombre s'élevait à cinquante par cent pour les enfants du sexe féminin. Voilà où en est encore de nos jours l'un des empires les plus puissants et les plus civilisés du paganisme ! Et les véritables causes, les causes principales de ce crime épouvantable, de ce crime autorisé, de ce crime si fréquent, où sont elles ? Dans la misère du peuple, dans l'avarice des grands, ou plutôt dans l'absence de la divine charité, dans l'absence du catholicisme."

Telle était, mesdames et messieurs, l'effroyable dégradation de la société païenne : tout semblait perdu, désespéré pour l'humanité sur la terre, lorsque tout-à-coup Jésus parut et renouvela la face du monde... Quelques paroles sorties de sa bouche divine firent cette merveille :

BIENHEUREUX LES PAUVRES ! BIENHEUREUX LES MISÉRICORDIEUX !

Désormais en vain la Grèce et l'Italie étonnées se troubleront ; en vain l'Aréopage et le Sénat s'uniront-ils pour étouffer cette voix importune. Il n'est plus temps : l'amour du Fils de Dieu embrasera tout de son feu ; Rome et Athènes retentiront d'acclamations lorsque Paul, semblable à un ange des cieux, élevant la voix, et dominant des hauteurs évangéliques toutes les clameurs humaines, entonnera l'hymne de la charité triomphante et s'écriera :

LA CHARITÉ NE PEUT POINT PÉRIR !

Depuis le moment solennel où Jésus a promulgué le précepte de la charité, ce précepte si cher à nos cœurs et qu'il appelle son précepte à lui-même, la charité fut toujours le caractère et la marque distinctive de ses vrais disciples ; et si nous trouvons de la *bienfaisance* dans ceux qui se sont séparés de l'Eglise Catholique, c'est un reste de christianisme qu'ils en ont emporté, mais dont ils lui sont néanmoins redevables.

Parcourons l'histoire de l'Eglise Catholique. Tous les siècles portent l'empreinte de sa tendresse pour les hommes, et des bienfaits qu'elle a versés sur le genre humain. Je ne parlerai pas ici de ce que la Religion a fait pour le commerce et l'agrandissement des nations ; en inspirant par son désir des saintes conquêtes une noble ardeur pour découvrir des pays nouveaux ;—en assurant par l'invention de la boussole la marche sur des mers jusqu'alors inconnues, rendant ainsi l'Asie et l'Amérique tributaires de l'Europe.

Je passe aussi sous silence ce que la Religion a fait pour l'agriculture en desséchant les marais et défrichant les bois ; en détruisant par des exemples vénérables le préjugé qui avilissait la condition nourricière des hommes.

Que d'autres énumèrent les bourgs, les villes, les cités opulentes dont la Religion a couvert l'ancien et le nouveau continent ; les chefs-d'œuvres de l'antiquité, de la Grèce et de Rome, qu'elle a conservés. Que d'autres nous montrent la Religion détruisant dans la guerre le droit cruel d'égorger les vaincus, ou de les faire esclaves ; ou bien encore armant des chevaliers chrétiens, tantôt pour purger les chemins et les mers des brigands et des pirates ; tantôt pour arrêter les inondations jadis si terribles des barbares du nord de l'Europe ; pour moi, je ne veux ce soir que considérer sa tendre et ingénieuse sollicitude pour le soulagement de toutes les misères de l'âme et du corps.

Cherchez et dites-moi s'il est quelque espèce d'infor-

tune à laquelle elle n'ait pas tendu une main secourable ?

Serait-ce l'ignorance ? Mais qui ne sait que partout où le Catholicisme a paru, l'ignorance a été dissipée ? N'est-ce pas un fait constant et reconnu que la société chrétienne fut longtemps, seule, dépositaire des connaissances en tout genre ? Qui ne sait que la science alors inconnue au peuple, dédaignée des grands, n'avait d'asile que dans les monastères ; et que, dans ses enseignements, la religion suivit les progrès de l'esprit humain ? Ainsi proportionnant les lumières au développement de l'âge, elle a établi successivement les *Ecoles*, les *Collèges*, les *Universités*.

Mais il fallait rendre ce bienfait perpétuel ; il fallait des hommes formés à cet art difficile et qui en eussent le goût. La religion l'a compris, et elle y pourvoira ; elle établira ces *Corps* immortels, chargés de ces œuvres, appelés par état à les remplir, et exercés à le faire avec succès et désintéressement. Elle ne mettra aucun borne à ses bienfaits ; et comme elle est répandue dans tout l'univers, elle remplira tout l'univers de ses utiles établissements.

Mais de quoi servirait la culture de l'esprit, si l'on négligeait le cœur ? La science dont on abuse est un fléau plus dangereux que l'ignorance ; c'est une arme meurtrière dans la main d'un furieux, qui ne fait que blesser et donner la mort. La religion le sait encore ; aussi, en initiant la jeunesse aux connaissances utiles, elle la formera encore plus à la vertu. Quelle serait donc notre ingratitude, si nous qu'elle a élevés avec tant d'amour et de dévouement, nous tournions contre elle les bienfaits que nous en avons reçus ?

Mais " la religion de Jésus-Christ, qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci." (1) Qui ne sait en effet que non-seulement elle est la source de la plus pure et de la plus solide prospérité pour les sociétés et les individus dès la vie présente,—mais que, dans les trésors de sa céleste compassion, elle a encore trouvé des remèdes pour guérir, ou du moins pour adoucir toutes les espèces d'infortune.

Pauvres enfants abandonnés, dès votre entrée dans la vie par des parents en qui la pauvreté ou la honte a étouffé tout reste de tendresse, écoutez la voix de la Sainte Église de J.-C :

" Mes enfants, si votre mère vous a abandonnés, pour moi, je ne vous abandonnerai pas ; je vous tiendrai lieu de mère,—j'en aurai pour vous la tendresse et la sollicitude ; je formerai vos premières années, votre enfance et votre jeunesse ; je vous soutiendrai, je vous élèverai jusqu'à ce que vous puissiez vous suffire à vous-mêmes."

Entrons ensemble dans ces hôpitaux où les maladies les plus cruelles, les infirmités les plus humiliantes semblent s'être donné rendez-vous comme pour une exhibition universelle des misères humaines. Que votre délicatesse ne soit pas effrayée par la vue de ces pauvres infortunés que la charité chrétienne a su recueillir. Voyez avec quelle tendresse elle a pourvu à tous leurs besoins ; rien ne leur manque, linge propre, lit commode, nourriture convenable, mets choisis pour la convalescence, remèdes prompts et efficaces, habiles et dévoués médecins ; et pardessus tout, attentions délicates et assidues de ces anges de charité qui se glorifient du titre de servantes des pauvres. Le plus souvent ce sont de jeunes personnes, à la fleur de l'âge, quelquefois élevées dans l'opulence et la grandeur du siècle. On a même vu des princesses, des reines, des impératrices se dévouer à une clôture éternelle, aux veilles et aux plus rudes travaux pour servir Jésus-Christ que leur foi découvrait sous les haillons du pauvre.

(1) Montesquieu.

Mais ces malades sont dégoûtants ! Ils sont couverts d'ulcères et de plaies infectes ! N'importe : la délicatesse de ces vierges magnanimes n'en sera pas alarmée !

Mais ils sont attaqués d'une maladie contagieuse ! N'importe ; la crainte de la mort ne peut ébranler ces âmes naturellement timides ; elles se disputent la palme du martyre de la charité.

" Peut-être, a dit quelque part le coryphée des impies, peut-être n'y a-t-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat, de la beauté, de la jeunesse, souvent de la haute naissance et de la fortune, pour soulager, dans les hôpitaux, ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour notre orgueil et si révoltante pour notre délicatesse." Voilà ce que la vue des prodiges opérés par la charité catholique a arraché à Voltaire.

Le Canada, cette terre si abondamment fécondée par la divine semence du Catholicisme, a été aussi, lui, fertile en fruits de charité. Nos pères sentirent le prix de ces vierges sacrées, lorsque pour la première fois, elles abordèrent cette terre alors si-chrétienne. Laissons parler le Père Charlevoix.

" Le jour, dit-il, de l'arrivée de personnes si ardemment désirées (de Madame de la Peleterie et de trois hospitalières) fut pour toute la ville de Québec un jour de fête : les travaux cessèrent ; le Gouverneur reçut les héroïnes sur le rivage à la tête de ses troupes, au bruit du canon. Après les premiers compliments, il les mena au milieu des acclamations du peuple, à l'église où le *Te Deum* fut chanté.

" Ces saintes filles, de leur côté, et leur généreuse conductrice, voulurent, dans le premier transport de leur joie, baiser une terre après laquelle elles avaient si longtemps soupiré, qu'elles se promettaient bien d'arroser de leurs sueurs, et qu'elles ne désespéraient pas de teindre de leur sang.

" Infidèles et chrétiens, sauvages et français, tous bénissaient celui qui seul peut inspirer tant de courage et de force aux personnes les plus faibles."

Mais quelquefois ces maisons de charité, qui renferment tant d'infirmités, ne peuvent recueillir le pauvre : il craint de se séparer d'une épouse, d'une famille chérie : la charité catholique tient alors compte de cette répugnance, respecte cette tendresse légitime ; elle pourvoira autrement au soulagement de l'homme qui souffre ; elle chargera les dames de la charité, les associés de la St. Vincent de Paul, de prendre soin de ses vêtements, de sa nourriture ; de lui porter des secours abondants et l'on verra les personnes les plus distinguées par leur rang ou leur opulence descendre dans l'humble chaumière du pauvre ; pénétrer par un escalier délabré dans la mansarde de l'ouvrier, afin de guérir ses maux ou du moins de les adoucir.

Le catholicisme n'a point oublié ces malheureux criminels que la société rejette avec horreur de son sein, en les stigmatisant d'une flétrissure éternelle. Il a fondé des hôpitaux pour les galériens, afin de leur apprendre à profiter de leurs maux, et donner à leur âme et à leurs corps tous les soins de la charité. St. Vincent-de-

Paul fut l'auteur de ces établissements si bienfaisants. Il fit plus : Un jour, il voit un de ces grands criminels qui pleurait ; il avait laissé une femme, des enfants, dont il était l'unique appui. Vincent alors, embrasé de charité, demande sa place et l'obtient ; et pendant quelque temps, ce saint prêtre porta la chaîne du forçat.

Et quand le ministre de la justice, inexorable par devoir, aura prononcé la fatale sentence, le ministre de la religion viendra adoucir la voix de la mort, mêler ses larmes avec celles du coupable, lui annoncer une grâce autrement importante que le Dieu des miséricordes assure au répentir comme à l'innocence. Il viendra lui montrer au delà du tombeau une vie meilleure que celle qu'il est forcé de quitter. Il ne l'abandonnera plus, il soutiendra les scènes les plus déchirantes ; il le suivra jusqu'à l'échafaud, jusqu'à son dernier soupir.

La charité catholique ne redoute pas plus la mort que l'esclavage. La peste ravage Milan, Marseille, Alexandrie ; St. Charles Borromée, Belzunce, les Evêques, les prêtres, les fidèles, tous à l'envi, se consacrent au service des pestiférés. Des étrangers même accourent dans les villes infectées de la contagion, pour partager les périls et les mérites de la charité, et pour cueillir la palme du martyre.

Eh ! pourquoi aller chercher si loin des exemples ! Treize ans ne se sont pas encore écoulés depuis que l'Amérique du Nord a pu contempler avec admiration l'héroisme de nos Sœurs de Charité pendant les ravages du typhus. Toutes à l'envi briguaient le bonheur d'être envoyées dans ces vastes asiles où régnaient la maladie et la mort. Et comme le nombre des privilégiées était bien limité, chacune attendait qu'une de ses sœurs eut succombé dans l'exercice de la charité pour demander sa place au chevet des pauvres typhoïdes !

Je m'arrête ; en vain j'essaierais de compter les diverses Institutions de charité fondées par l'Eglise Catholique ; pour cela, il faudrait compter cette phalange de misères corporelles et spirituelles, triste apanage des enfants d'Adam. Bornons-nous à faire remarquer que Ville-Marie possède, en petit, comme l'abrégé et la récapitulation des œuvres les plus importantes établies par la charité catholique.

" Oui ! cité de Montréal, tu es, comme il a été dit dans une autre enceinte, mais dans cette même tribune, tu es une cité de charité ! Nous pouvons, avec un noble et légitime orgueil, présenter à l'admiration des étrangers tes hospices, tes refuges, tes asiles ; car ce sont-là les plus beaux fleurons de la couronne de gloire qui rayonne sur ton front ! Oui, Ville-Marie, à elle seule, a plus fait pour soulager la souffrance que des royaumes entiers qui ne sont plus vivifiés de l'esprit du Catholicisme."

Vous applaudissez, mesdames et messieurs, au tableau de cette charité immense et inépuisable de l'Eglise Catholique, et il semble que toutes les voix devraient s'unir, en un concert de louanges et de reconnaissance.

Hélas ! pourquoi faut-il opposer à tant de bienfaits la noire ingratitude et les persécutions infernales qui en ont été le salaire et la récompense ?

L'impiété, vomie sur la terre par l'esprit du mal, fait entendre ce cri furieux, qui trouve un écho dans les cœurs corrompus et orgueilleux : " Otez-la, écrasez l'infame."

O mon Dieu ! écoutez-les dans votre juste colère. Retirez cette Religion de dessus la terre ingrate qui insulte à ses bienfaits, et rendez au genre humain tous ses anciens maux. Oui, ôtez-la cette Religion outragée ; laissez régner l'impie ; et vous serez suffisamment vengé !

Le Seigneur a entendu : il a permis le règne de l'impiété ; et en quelques jours se sont écroulés tous les monuments élevés, pendant plus de mille ans, pour tous les malheureux. Pauvres infirmes, vieillards, sortez de ces pieux asiles qui vous étaient ouverts, où des mains pures adoucissaient vos douleurs ; allez expirer sans secours au milieu des rues ou dans un réduit abandonné ; c'est là que vous conduit la philanthropie anti-chrétienne !

Enfants abandonnés à l'aurore de votre vie, vous n'avez qu'à mourir ; les mères que la Religion vous avait données, l'impie les a chassées, les a fait monter sur l'échafaud !

Victimes du libertinage, pour vous plus d'espoir de repentir ; ces anges qui vous aidaient à rompre les chaînes du vice et du désordre, l'impie les a proscrites !

Ah ! détestable impiété ! tu n'es donc née que pour le malheur des hommes et pour les replonger dans l'abîme de la misère ! Mais lui aussi, l'impie, sentira les bras des monstres que la Religion ne retient plus. Les Marat, les Robespierre, les St. Just, les Carrier, nous les avons vu s'égorger successivement entre eux, périr dans les antres et dans les bois, dévorés par les tigres qu'ils avaient démuselés, ou nouveaux Aman, périr sur les échafauds qu'ils avaient dressés pour la vertu.

Toi seule, ô douce et céleste Religion, tu travailles au bonheur des hommes ; les malheureux sont tes enfants de prédilection, et ta charité les embrasse tous sans en excepter un seul. Tu es la lumière de l'ignorant, le soutien du pauvre vieillard, la mère de l'enfant abandonné, le médecin du malade indigent, le guide du voyageur égaré, le consolateur du coupable, le libérateur de l'esclave. Tu prends soin du pestiféré, tu veilles à la garde de l'innocence exposée, tu civilises le sauvage de nos forêts, et non contente de nous ouvrir les portes du ciel, tu travailles à rendre moins pénibles les sentiers de notre mortel pélérinage !

Achève ton ouvrage ! comble l'impie même de tes bienfaits, fais lui sentir le charme de tes douceurs, afin que vaincu par ta charité il revienne chercher auprès de toi le vrai bonheur !

Des hommes illustres par leurs connaissances, leurs talents et leur génie, Chateaubriand et Laharpe, après avoir suivi le torrent impie qui entraînait leur siècle, ont senti ces douceurs de la Religion Catholique, et ils en ont été comme enivrés. Ils ont raconté ses bienfaits avec enthousiasme et l'ont aimée avec transport. Pour expier leurs années d'égarement, ils ont travaillé par leurs écrits à faire passer, dans tous les cœurs, les flammes saintes dont ils éprouvaient les ardeurs.

Oui, de siècle en siècle, malgré les ingratitudes des hommes, la Charité, fille du Ciel, passera en faisant le bien et en guérissant toutes les misères ; elle poursuivra son œuvre divine, car elle ne peut périr : *Charitas nunquàm excidit !*

LES TRAVAUX DES CHAMPS. (1)

......L'agriculture est le fondement même de la vie humaine : l'agriculture est la nourricière du genre humain. Ah ! si la véritable grandeur, Messieurs, si la réelle noblesse, c'est de servir à quelque chose ici-bas, c'est d'être utile, qu'y a-t-il de plus noble et de plus grand que de donner au genre humain sa nourriture et sa vie ?

Je sais jusqu'à quel point l'industrie et le commerce nous intéressent : l'industrie, qui pénètre les entrailles de la terre, s'empare des forces de la nature et les assujettit au service de l'homme ; qui lui soumet l'eau, le fer, le feu, la vapeur, qui fait des tissus, des vêtements, des habitations, des voies rapides ; qui le protége, le défend et l'enrichit de toutes manières : le commerce, qui rapproche les peuples, leur permet d'échanger leurs biens mutuels, et fait profiter chacun des richesses de tous ; le commerce, par qui l'ancien monde tend la main au nouveau, et le nouveau envoie à l'ancien ses trésors ; le commerce, par qui la bonne foi, l'équité, la franchise, la justice sévère, l'économie, le travail et toutes les vertus fortes et secourables peuvent et doivent s'entretenir parmi les hommes.

Je sais tout cela ; mais enfin, ce n'est pas l'industrie, ni le commerce, c'est l'agriculture qui ravit au sol la sève de vie renfermée dans son sein ; c'est à elle que l'homme doit ce que les saints Livres appellent admirablement *robur panis*, la force du pain, et puis la joie de l'huile, *oleum lætitiæ*, et cette autre liqueur, dont il ne faut pas abuser sans doute, mais dont l'Ecriture n'a pas craint de dire qu'elle est faite pour réjouir le cœur de l'homme, *vinum lætificans cor hominis*.

Je ne parle pas ici, Messieurs, des fleurs, riante et odoriférante parure de la terre au printemps, et de tant de fruits délicieux, si aimables dans leurs riches couleurs, leurs parfums et leurs goûts exquis : fleurs et fruits, tous si variés, si perfectionnés en chaque saison par l'horticulteur et l'arboriculteur, que je suis heureux de nommer ici tous deux, car tous deux sont noblement au service du Créateur : non, j'oublie ce qui n'est que le dessert et la parure du banquet de la Providence ; je ne parle que de ce qui est le fond des choses, de ce festin sacré qui soutient toute la vie humaine. Le pain, le vin, la vie, eh bien ! c'est à la forte et austère agriculture que nous les devons. C'est par elle que Dieu nourrit l'humanité. Oui ! et de même que l'humanité, tous les jours, adresse au Père céleste sa prière et lui demande son pain, de même, Dieu l'a voulu de la sorte, elle dit aussi à l'agriculture : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

Et voilà pourquoi, Messieurs, on n'a jamais pu, dans aucune langue, avilir rien de tout ce qui touche à l'agriculture : la bêche, la charrue, la herse, la faucille, tous les instruments du labourage, seront toujours des noms honorés dans toutes les langues, fidèles interprètes des vrais besoins et des vrais sentiments de l'humanité.

Mais que dis-je ? Dieu lui-même. Oui, parmi tous les noms mystérieux que le Dieu éternel se donne dans les saintes Ecritures, il en est un qui n'est pas le moins étonnant, et, pour moi, le moins attendrissant de tous. Certes, les noms du Dieu des armées, du souverain Juge, du Roi des rois, du Seigneur des Seigneurs, sont des noms pleins de gloire ; mais j'aime l'Evangile, et je bénis Jésus-Christ lorsqu'il me dit : Mon Père, c'est l'agriculteur : " *Pater meus agricola est.* " Oui, c'est le Père céleste qui a créé les champs et qui les cultive le premier ; c'est lui qui fait lever le soleil et tomber sa pluie sur les bons et sur les ingrats ; c'est lui qui féconde et enrichit la terre ; c'est lui qui a donné à l'homme les animaux ouvriers du labourage ; c'est lui qui fait les saisons et leurs favorables influences ; c'est lui qui envoie la chaleur, les vents rafraîchissants et les tièdes ondées ; c'est lui qui garde aussi dans ses trésors la grêle, la foudre et les tempêtes, et qui les y retient souvent à la voix de nos prières : le laboureur mortel ouvre la terre et y jette la semence, mais c'est l'agriculteur divin qui fait croître et mûrir : *Incrementum autem dat Deus.*

Qui ne connaît cet ordre admirable ; qui n'a béni quelquefois cette toute-puissante sagesse et ces lois, par lesquelles se tiennent tous les êtres, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et par où subsiste cette harmonie universelle de toutes les parties de la création ? Le grain de blé a besoin de la goutte d'eau, la goutte d'eau vient du nuage, le nuage arrive sur l'aile des vents, il est monté dans l'atmosphère des profondeurs de la mer immense ; et c'est le soleil qui l'aspire dans les airs. Ainsi, tous les éléments, dans la main de Dieu, toute la nature, ont concouru à produire ce grain de blé qui nourrit l'homme.

Oui, ô mon Dieu, vous êtes le Dieu bon, et vous méritez que toutes les créatures vous bénissent et vous adorent ! Vous êtes notre Père dans les cieux, mais vous êtes aussi notre Père sur la terre ; non-seulement vous cultivez nos âmes, mais vous cultivez nos champs ; et à tous les titres, vous êtes le divin, l'adorable Agriculteur : *Pater meus agricola est.*

Et s'il faut, Messieurs, descendre de ces hauteurs, je le dirai dans la familiarité du plus simple langage. Voilà bien la raison de cet invincible intérêt que nous inspire tout ce qui, dans la nature, nous reflète Dieu : voilà la raison de ce charme mystérieux qui, bon gré, mal gré, nous attire tous plus ou moins vers les champs, vers les prairies, vers les moissons, vers ces grâces simples et pures des verdoyantes campagnes.

Ah ! pour moi, je l'avoue, oui, j'aime les champs. Quelquefois, dois-je m'en vanter ou m'en confesser ? quand on demande : Où donc est l'évêque d'Orléans ? c'est qu'après le grand travail, je me suis enfui aux champs, quelquefois aux montagnes, demander à la terre, aux feuilles, à l'air, aux oiseaux, aux nuages, au soleil, de me parler du ciel et de son maître.

Ce n'est pas assez pour moi de dire, comme on le disait au dix-huitième siècle : J'aime la nature. Non, j'aime la campagne, ses aspects, ses habitudes, ses paysages et sa vie, ses grands arbres et ses riches floraisons, et cette germination profonde qu'on croit sentir et entendre dans les entrailles de la terre, quand elle sort de son sommeil au printemps.

En bénissant le vrai Jéhovah, j'aime à redire avec le poëte (VIRG., *Egl.* 3) :

(1) Il est difficile de faire une peinture plus vive, plus animée et plus poétique des travaux des champs, que ne le fait Mgr. Dupanloup, tout en se livrant d'ailleurs aux considérations les plus élevées, dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion du concours agricole d'Orléans. Nous croyons donc faire plaisir à nos lecteurs en leurs offrant quelques fleurs extraites de cette magnifique production.—Réd.

.... Jovis omnia plena ;
Et nunc omnis ager, nunc omnis parturit arbos ;
Nunc frondent sylvæ, nunc formosissimus annus.

Et aujourd'hui, mon esprit se repose avec joie parmi vous dans le silence des querelles humaines, et n'aspire qu'à parler des champs.

Mais je le dois avouer, et les nobles étrangers que nous sommes si heureux et si fiers d'accueillir aujourd'hui dans nos murs me permettront cet aveu, j'aime d'un amour particulier les champs de l'Orléanais. Enfant des montagnes, ma vue et mon cœur se sont faits à vos horizons lointains, à vos plaines étendues et fécondes, à vos longues moissons jaunissantes ; et lorsqu'aux dernières limites de ces champs fertiles, où la vue semble errer sans fin, comme sur les flots ondoyants de la mer, lorsque je vois les derniers rayons du soleil se couchant dans sa gloire et illuminant tout de sa tranquille et splendide lumière, et à l'extrémité la bonté de Dieu plus radieuse encore, je me souviens alors de ces horizons dont le Dante disait autrefois qu'ils n'ont pour confins que la lumière et l'amour.

Che solo amor' e luce ha per confine.

Ah ! je le confesse encore, j'aime et je suis souvent, d'un pas pressé, les rives de votre fleuve majestueux : j'aime ses grands aspects ; je l'aime de ce qu'il semble ralentir ses rapides eaux, et prolonger ses vastes et gracieux contours, pour baigner plus longtemps vos campagnes.

J'aime aussi ce fleuve aimable, qui vous prête son nom, et naît sous vos pas, au milieu de la verdure et des fleurs ; car vous êtes une terre si féconde et si riche, que d'elle jaillissent des sources qui sont des fleuves à leur naissance : rives fleuries, eaux limpides et vives, qui bientôt peut-être, grâce à une administration hardie et généreuse, viendront rafraîchir les pavés brûlants de vos rues renouvelées, désaltérer vos enfants, et orner vos places publiques de ces eaux éternellement jaillissantes qui ne se tairont ni jour ni nuit.

J'aime aussi ces vignes et ces côteaux cultivés par une race laborieuse, qu'on voit aller au travail gaiement avec sa hotte avant l'aube du jour, et ces pépinières renommées,et ces sillons,si habilement tracés,qui entourent notre ville comme d'un grand jardin ; et ces vergers, d'où nous viennent chaque matin nos légumes et nos fruits.

J'aime enfin, car je dirai tout, j'aime ces sapinières odorantes et fructifiantes, image des sapins de mes Alpes :

Oh mihi, sola meæ super, (*patriæ absentis*) imago !

J'aime jusqu'aux plus sévères aspects de ces pauvres cantons de la Sologne où la terre, quoi qu'on en dise, n'est pas ingrate, puisqu'elle fait ce qu'elle peut, et demande seulement qu'on lui donne ce qu'il lui faut, prête à bénir la main d'où lui viendront les biens qui lui manquent.

Oui, j'aime les champs, et,dans les champs, les labeurs de l'homme, et le progrès par le labeur.

Mais ici, quel grand aspect de choses se révèle à mes pensées ; sous quel point de vue nouveau m'apparaissent ces nobles travaux de l'agriculture ! Savez-vous, Messieurs, ce qui les élève ce qui les ennoblit en ce moment à mes yeux ? C'est la grande coopération où je les vois entrer avec Dieu ; c'est la part merveilleuse qu'ils prennent dans l'harmonie universelle, dans l'équilibre des éléments, dans le maintien des lois de la Providence.

Vous connaissez, Messieurs, ces grandes lois d'équilibre, sans lesquelles le genre humain ne saurait vivre ; je ne citerai que le cours continu des eaux, la juste proportion dans les éléments respirables, comme aussi dans les matériaux de la vie organique. Eh bien ! de ces trois grandes lois, les deux premières se soutiennent par l'action seule de Dieu. L'homme, par l'agriculture et les travaux qui s'y rattachent, intervient dans la troisième. Le cours continu des eaux se perpétue par l'évaporation, les vents, les glaciers. La mer, comme a dit le poëte,

La mer, dont le soleil attire les vapeurs,
Par les eaux qu'elle perd voit une mer nouvelle
Se former, s'élever et s'étendre sur elle...

et le reste que vous savez.

De même, la respiration des végétaux, compensatrice de celle des animaux, maintient dans l'atmosphère, à l'aide des vents, la proportion de l'air respirable.

Vous, Messieurs, vous êtes les agents de la Providence dans l'accomplissement de ses vues paternelles pour la nourriture de ses enfants. Tous ces matériaux de la vie organique, aspirés dans le sol par les racines des plantes, absorbés dans l'air par les feuilles des arbres, sont assimilés, sans être dénaturés, par les animaux qui en font leur nourriture. L'agriculteur sait les retrouver partout et sous mille formes diverses, pour en faire des engrais féconds, précieux supplément du fumier des étables. Les débris de nos manufactures, les résidus de nos usines et de nos mille industries, les immondices de nos rues, tous ces objets sans nom et autrefois sans valeur, qui finiraient par encombrer l'espace et infecter l'air, tout cela, Messieurs, vous le savez mieux que moi, ce sont vos trésors, ce sont les sources où vous puisez sans cesse, pour rendre au sol ce que vos récoltes lui ont enlevé ; et c'est ainsi, par cette rotation merveilleuse, que les éléments nécessaires de la vie organique se transforment et se rajeunissent perpétuellement, sans jamais s'épuiser.

J'admire, Messieurs, je ne saurais trop admirer cette grande fonction de l'agriculture et les secours que les industries de la science viennent ici lui prêter. Mais ce ne sont pas là vos seuls progrès ; je vous vois encore en collaboration directe avec le Créateur, non plus seulement pour des productions matérielles, non plus même dans le règne végétal, pour ces créations de nouvelles espèces, pour ce perfectionnement et cette multiplication des fleurs et des fruits, dus à un art si ingénieux, mais aussi pour des créations vivantes, pour l'amélioration des animaux, instruments du labourage et nourriciers de l'homme. Et dans votre riche exposition, je suis charmé de voir ces races remarquables de bestiaux, la belle race nivernaise, avec sa forme, sa couleur, sa pureté persistante, près de la belle race mancelle, si améliorée par les croisements, près de la race charolaise, si renommée par sa finesse et son ampleur ; j'aime à voir les moutons du Berry, qui alimentent nos belles manufactures d'Orléans, près de la race charmoise, l'honneur du Blésois ; et tous les produits si beaux et si variés de la Touraine et du Poitou. Je les contemple avec une admiration ignorante, mais curieuse et satisfaite ; et il n'est pas jusqu'aux humbles habitants emplumés et bavards, des basses-cours de nos ménagères solognotes, qui ne réjouissent à voir. Savez-vous pourquoi ? Parce que dans tous ces produits, je contemple

à la fois le don de Dieu, le travail de l'homme, et le progrès du bien-être pour tous.

Après les *animaux*, avant les *matières* et les *choses*, un classement intelligent a placé les *machines*, qui tiennent en effet le milieu entre l'être vivant et la matière inerte : ce sont, si je puis le dire ainsi, des choses animées. Il y a deux mille ans, on travaillait avec des esclaves abrutis. Aujourd'hui, l'homme est libre, et c'est la matière qu'on a réduite à l'esclavage. Selon l'expression originale d'un Américain, habitant de cette terre encore souillée et déchirée par l'esclavage, des *esclaves*, voilà les *machines* avant Jésus-Christ ; le fer, le feu, l'eau, réduits en servitude, les *machines*, voilà les seuls *esclaves* dix-huit cents ans après Jésus-Christ.

La science, avec un petit tuyau de drainage, augmente de moitié la valeur de certains terroirs ; la science, avec un peu de chaux, transforme une lande en verte prairie ; la science, avec un peu de vapeur d'eau dans un tube de métal, bat, fauche, sème, moissonne, ou met en mouvement le tarare, le concasseur, le hache-paille, etc. L'homme a conçu, l'instrument exécute, la nature obéit.

A côté de ces progrès locaux ou encore à l'essai, j'aime les progrès généraux, l'amélioration des lois, les inventions honnêtes du crédit, l'assainissement des communes, les progrès de la viabilité par les *canaux*, par les *routes* par les *chemins de fer*. Sans doute, et je pourrais le regretter, ces derniers travaux ont fait, pendant trop longtemps, oublier un peu nos églises ; mais ils n'en sont pas moins un grand bienfait. Et je l'avouerai pour mon compte, hier encore j'en faisais l'expérience, quand je sillonne en tous sens, pour mes tournées pastorales, les routes de ce beau département, je suis heureux de n'en trouver partout que de bonnes. Elles me conduisent parfois à de bien pauvres églises ; mais enfin, aujourd'hui les routes sont faites ; j'espère, Messieurs, que maintenant vous nous ferez des églises, et même que vous songerez un peu à nos presbytères.

Enfin, Messieurs, j'admire et je considère aussi comme un grand progrès l'institution par le gouvernement et la fréquence de ces concours, écoles mutuelles des améliorations, appels à l'émulation, à l'industrie nationale, assemblées généreuses où les hommes se saluent, se donnent la main, se félicitent, se récompensent, s'encouragent, et où les plus humbles viennent fiers de leur année de travail, et s'en retournent heureux de leur journée de repos et du prix de leurs efforts.

Mais, je dois ici, Messieurs, j'en sens le besoin, et vous me reprocheriez de finir sans l'avoir fait, je dois remercier solennellement l'agriculture, au nom de la société et de la religion.

Il y a longtemps que Sully disait : " Agriculture et pâturage sont les mamelles de l'Etat." Eh bien, les deux grandes sources de la fortune publique sont encore aujourd'hui ce qu'elles étaient alors.

Mais, de plus, la société doit à l'agriculture, ce qui n'est pas moins nécessaire à un peuple que le pain matériel et la richesse, des mœurs tempérantes, des vertus fortes et viriles, des races robustes. L'ordre, l'économie, l'activité, la prévoyance, la persévérance, sont nécessaires aux travaux des champs. Les rudes labeurs de la culture imposent une vie sobre et réglée, endurcissent aux fatigues, et trempent les caractères en fortifiant les corps. De tous temps on a remarqué ces vertus de la race agricole : ses mœurs plus pures, *casta pudicitiam servat domus*, comme disait admirablement Virgile : sa patience infatigable aux travaux, *patiens operum* ; sa frugalité modeste, *parvoque assueta juventus* ; son ferme bon sens et sa loyale équité,

Extrema per illos
Justitia, excedens terris, vestigia fecit ;

son esprit religieux. C'est pourquoi un auteur ancien, Columelle, qui a beaucoup écrit sur l'agriculture, disait : " La vie des champs est proche, sans aucun doute, et " parente de la sagesse : *Vita rustica dubitatione proxima et quasi consanguinea sapientiæ est.*" Et le vieux Caton disait aussi : " C'est parmi les cultivateurs que naissent les meilleurs citoyens et les meilleurs soldats."

N'est-ce pas, en effet, dans nos campagnes que se recrute aujourd'hui encore l'élite de notre incomparable armée ? Et n'est-ce pas là aussi, laissez-moi le dire, Messieurs, que se recrute une autre milice, celle de l'Eglise ? Oui, nos campagnes sont aujourd'hui nos plus riches pépinières de prêtres et de soldats.

Le soldat, le prêtre et le laboureur, ajoutez-y le magistrat, vous avez les grands éléments de la vie d'un peuple.

Et savez-vous pourquoi, Messieurs, le travail des champs est essentiellement moralisateur ? Je vous l'ai dit : c'est que cette lutte contre la rude nature, avec ses fatigues et ses périls, a pour nécessaires auxiliaires les plus mâles vertus. Interrogez l'expérience ou la science, l'économie politique ou la bonne routine du village ; elles vous disent, avec la religion, que la terre ne vaut que par l'homme, l'homme ne vaut que par son âme : intelligence, vertu, instruction, piété, du berger au fermier, du laboureur au propriétaire, voilà le premier capital et le fonds indispensable.

Savez-vous pourquoi la France est le premier pays du monde ?... L'Italie est plus belle, l'Angleterre est plus riche, la Russie est plus vaste ; mais nulle terre ne porte de plus vaillants cœurs et de plus honnêtes gens. C'est la vertu qui fait l'homme, Messieurs ; et de toutes les machines exposées ici, il n'y en a pas de plus parfaite, pour cultiver la terre et lui faire rapporter de gros revenus, que le cœur d'un bon chrétien, laborieux, économe, sobre et plein d'honneur.

L'Angleterre a le charbon ; l'Italie a le soleil ; la Russie a le blé, le bois, les métaux ; la France a l'homme, ses ouvriers incomparables, ses braves paysans, élevés près de leurs mères, à l'ombre de nos clochers. Les Français sont les premiers ouvriers, les premiers laboureurs, les premiers soldats, les premiers chrétiens du monde ; et dans Jeanne d'Arc vous saluiez hier, Messieurs, une villageoise, une guerrière, une Française, une chrétienne, patronne et symbole de tout ce que je célèbre ici.

Le poëte, autrefois, félicitait l'antique Italie de produire par le labourage, ces races vigoureuses des Marses, des Sabins, des vieux Latins, qui donnaient à Rome ses soldats, ses austères jurisconsultes, ses grands magistrats. Nous aussi, nous pouvons féliciter la France agricole, et lui dire, avec le poëte : *Salut, terre bénie de Dieu ! mère féconde des moissons et des hommes.*

(A continuer.)

SUR LA MORT D'UNE JEUNE FILLE.

Mère, pourquoi ce lit tout blanc,
Ces murs tendus de draps funèbres ?
Pourquoi ce feu pâle et tremblant
De ces cierges dans les ténèbres ?
Mère, pourquoi ce lit tout blanc ?

Suspendue aux bras de la croix
Pourquoi cette couronne verte,
Ces roses blanches que je vois
Et votre Sainte Bible ouverte
Appuyée au pied de la croix.

On a mis au front de ma sœur
Le voile et le bandeau qu'elle aime,
Et son beau bouquet sur son cœur ;
Mais d'où vient donc qu'il est si blême
Et si froid, le front de ma sœur ?

Et le glas dans les airs sonnait par intervalle
Les tintements plaintifs de sa voix sépulcrale.

Depuis longtemps j'attends ici,
Sans respirer elle sommeille
Les yeux toujours fermés ainsi.
Oh ! veux-tu que je la réveille ?
Depuis longtemps j'attends ici.

Ta main répand l'onde sacrée
Sur ses aimables tresses d'or
Et comme un précieux trésor
Parmi ses longues tresses d'or
Ta main coupe la plus dorée.

Mais tu la serres sur ton cœur...
Mère, tu ne prends que des siennes ?
Coupe m'en donc comme à ma sœur,
Mère, prends donc aussi des miennes
Serre-les aussi sur ton cœur.

Et le glas dans les airs roulait par intervalle
Les tintements plaintifs de sa voix sépulcrale.

Mère, tu ne me réponds pas,
Les pleurs roulent sur tes mains blanches,
D'où vient qu'en sanglotiant tout bas,
Sur mon visage tu te penches
Mère, tu ne me réponds pas !

Et regardant pleurer sa mère
Il pleurait le petit enfant ;
Elle, d'un baiser caressant
Sur les yeux du petit enfant,
Dévorait une larme amère.

Viens prier aussi toi, mon fils !
Car Dieu reçoit les vœux d'un frère.
Baise les pieds du crucifix ;
Devant le chevet funéraire,
Viens prier aussi toi, mon fils !

Et le glas dans les airs roulait par intervalle
Les tintements plaintifs de sa voix sépulcrale.

Pendant ton sommeil calme et pur,
N'as-tu jamais rêvé qu'un ange,
Balançant ses ailes d'azur,
De ton rideau levait la frange,
Pendant ton sommeil calme et pur ?

Sur ta paupière demi-close,
Parfois ne murmurait-il pas
De douces paroles tout bas,
Dis, ne murmurait-il pas
Des mots de sa bouche de rose ?

Oui, mère, surtout cette nuit,
Il m'a semblé que sur ma tête,
Un bel ange volait sans bruit :
Sous le ciel blanc de ma couchette
Il a plané toute la nuit.

Et le glas dans les airs roulait par intervalle
Les tintements plaintifs de sa voix sépulcrale.

Autour de son front radieux
Brillait une riche corolle,
Et puis deux blancs rayons des cieux
Jetaient une double auréole
Autour de son front radieux.

Il me présentait une palme
Avec un sourire d'amour :
Et vers un tout brillant séjour,
Avec un sourire d'amour
Il m'emmenait docile et calme.

Ce bel ange si ravissant
Qui t'appelle en songe et qui t'aime,
Sais-tu bien qui c'est, mon enfant ?
Hé bien ! c'est ta sœur elle-même,
Ce bel ange si ravissant.

Et le glas dans les airs roulait par intervalle
Les tintements plaintifs de sa voix sépulcrale.

Mère quand la rejoindrons-nous ?
Dit, tombant sur ses genoux,
L'enfant à sa mère qui pleure ;
Là-haut dans sa belle demeure,
Mère, quand la rejoindrons-nous ?

Mais tandis que le glas pressait par intervalle
Les tintements plaintifs de sa voix sépulcrale,
Quatre vierges en blanc enlevant le cercueil
Vers le temple sacré conduisirent le deuil.

P. R.

LES TROIS VERITES.

Il y avait une fois un pauvre brave homme qui s'appelait Jean Lafortune.

Ce Jean Lafortune vivait à la campagne. Sa maison, la plus humble de l'endroit, était à vrai dire plutôt une cabane qu'une maison. Comme il n'avait pas de terre à lui, ni chevaux ni bétail d'aucune espèce, Jean travaillait à la journée. L'été il allait faucher à droite et à gauche, l'hiver il bûchait.

De son côté la femme de Jean Lafortune filait quand elle n'avait rien d'autre chose à faire.

Comme à ces métiers-là on n'amasse guères de rentes, quoique souvent, soit dit entre parenthèse, on vive de la sorte plus heureux que ceux qui en ont, et que l'idée fixe de Jean Lafortune était d'en avoir tôt ou tard, il lui vint un jour à l'esprit de courir le pays.

Il y a eu, de tout temps, de bonnes gens qui se sont imaginées, qu'il suffisait d'avoir quitté le clocher natal pour rencontrer la richesse et le bonheur. Mais hélas ! dès que ce phare de salut cessa de briller à leurs yeux, combien ont pleuré amèrement leur folie, et combien, en butte à toutes les horreurs, à toutes les humiliations de la pauvreté, ont regretté, en mourant sur la terre étrangère, l'humble village qui les vit naître et le coin de terre bénit où reposent les cendres de leurs pères.

J'ai dit tout à l'heure que Jean Lafortune voulait courir le pays. Un beau matin, son parti étant irrévocablement arrêté, il fit son paquet, ce qui ne fut pas long car il ne pesait guères, embrassa sa femme qui pleurait à chaudes larmes et son garçon qui pleurait de voir pleurer sa mère, et leur dit en s'efforçant de ne pas pleurer lui-même : quand j'aurai gagné de quoi nous établir comme le voisin, je reviendrai, mais pas avant. Je veux courir ma chance comme un autre et

quelque chose me dit que je réussirai. Dieu merci! j'ai de bons bras, j'ai bon pied et bon œil. Avant trois ans, je puis gagner de quoi acheter une terre. La quatrième je travaillerai pour les animaux et le gréement, et la cinquième, tu me verras de retour.

Puis Jean partit. A quatre ou cinq arpents de chez lui, il se retourna avant de gagner un chemin de traverse, pour jeter un dernier regard sur le foyer qu'il abandonnait, et voyant, sur le perron sa femme et son garçon qui pleuraient toujours, il se mit à son tour à pleurer comme un enfant, en continuant sa route.

Jean Lafortune voyagea pendant dix ans. Au bout de ce temps, il n'avait augmenté qu'en âge. Cela méritait réflexion, il se mit à réfléchir sérieusement. J'avais trente ans, se dit-il, quand je partis de chez moi sans autre fortune que mes bras; me voilà rendu à quarante, et je n'ai guère gagné davantage, si non que mes bras sont plus fatigués que le jour de mon départ. Pâtir pour pâtir, j'aime mieux pâtir, s'il le faut, avec les miens là-bas, que seul ici comme un chien. Retournons-en. Et Jean remit le cap dans la direction de son clocher.

Jean se trouvait encore à trois journées de chez lui lorsqu'il arriva près d'une ferme qu'il n'avait pas remarquée, sur son passage, dix ans auparavant. Un vieillard de haute taille se tenait sur le pas de la porte et le regardait venir.

Ce vieillard avait une longue barbe blanche, et une tuque rouge lui couvrait la tête. Il était vêtu d'un ample capot gris d'étoffe du pays, et une ceinture flechée à couleurs voyantes serrait sa taille élancée et pleine de vigueur.

Arrivé en face de ce personnage, Jean qui avait soif lui demanda à boire.

Entrez, mon enfant, lui fut-il répondu d'un ton paternel, vous me paraissez venir de loin, vous reprendrez mieux votre route quand vous vous serez reposé quelque temps.

Jean avait faim et soif, Jean de plus était fatigué; il ne se fit donc pas prier et entra.

La table était encore mise, le vieillard y conduisit le voyageur et après l'avoir engagé à boire et à manger comme il faut, il lui demanda d'où il venait et où il allait.

Jean raconta son histoire tout en mangeant à belles dents.

Quand il l'eut finie, avec la dernière bouchée, il se disposait à remercier le vieillard et à partir, mais ce dernier le retint et lui dit:

Mon ami, vous avez eu grandement tort de quitter ainsi votre femme et votre enfant. Il est bien rare que le bonheur accompagne ceux qui abandonnent l'humble clocher de leur village et leur famille, parce que du même coup ils désertent les seules vraies joies que l'homme puisse goûter ici-bas; celles que donnent la religion et le foyer domestique.

J'ai beaucoup vécu, mon enfant, et par conséquent j'ai beaucoup vu dans ma longue carrière, j'ai connu bien de ces étourneaux, qui ont fui le nid paternel. Que leur est-il arrivé? Au lieu de l'or et des merveilles qu'ils croyaient follement rencontrer sur leur route, ils n'ont trouvé que déceptions et misères. La plupart sont revenus, comme vous, plus pauvres qu'ils n'étaient partis, fatigués de la route et le désespoir au cœur. Quelques-uns sont morts tristement loin, bien loin de leurs parents, de leurs amis, en proie à toutes les tortures du remords et de leurs espérances brisées. A peine un sur cent a-t-il rencontré ce qu'il cherchait.

Ce n'est pas en vain, mon ami, que Dieu a implanté dans le cœur de l'homme l'amour de la patrie. C'est ce sentiment qui lui fait aimer par dessus tout, si humble qu'il soit, le lieu qui l'a vu naître, et les plus sages et les plus heureux ont toujours été ceux qui ont vécu où leurs pères ont vécu et qui mourront où leurs pères sont morts.

D'ailleurs, comme le dit le proverbe: pierre qui roule n'amasse pas mousse. Vous en êtes la preuve vivante. Pendant dix ans vous avez roulé à droite et à gauche, dépensant d'un bord ce que vous aviez gagné de l'autre, et enfin de compte vous en rapportez, pour nourrir votre famille qui vous attend depuis si longtemps, que la stérile histoire de votre longue absence.

Ne pleurez pas, mon pauvre ami, je ne dis pas ceci pour vous affliger, loin de là; vous me paraissez d'un bon naturel et je ne demande pas mieux que de m'intéresser à vous, et de vous le prouver. Tenez, si vous le voulez, vous resterez chez moi pendant un an, j'ai besoin d'un bon travailleur sur qui je puisse compter, et je vous donnerai $100 pour vos peines. Si cela vous va, vous pourrez vous mettre à la besogne dès demain matin. Dans tous les cas, ce serait toujours une jolie petite somme que vous rapporteriez chez vous, et vous demeurerez ici aussi longtemps qu'il vous plaira.

Jean ne se le fit pas répéter deux fois, et serra avec effusion la main généreuse que lui tendait le vieillard.

Le lendemain il était aux champs travaillant comme quatre.

L'année finie, Jean demanda ses gages.

Fort bien! mon garçon, lui dit le vieillard, tu as bravement gagné tes cent piastres et je vais te les donner, puisque tu me les demandes. Cependant comme je suis très content de tes services, je veux te laisser le choix de cette somme ou d'une simple vérité qui vaut dix fois plus; voyons, décide-toi.

Jean se gratta le front avec anxiété, regarda successivement son maître et le plafond et finit par déclarer qu'il préférait la vérité.

A la bonne heure! reprit le vieillard, voilà qui est bien répondu. Eh bien, mon enfant, retiens-la cette vérité, grave-la profondément dans ta mémoire et surtout observe-la dans n'importe quelle circonstance, le bonheur de ta vie entière en dépend: *suis toujours le vieux chemin.*

Jean sortit tout penaud et s'en retourna aux champs. Evidemment dans son esprit, cette maxime ne valait pas cent piastres.

Au bout de la seconde année, Jean se représenta devant le vieillard, et ce dernier lui tint à peu près le même discours que la dernière fois. La situation était difficile. D'un côté le pauvre diable voyait reluire sur la table une dizaine de piles d'écus tout neufs; de l'autre, le bonhomme lui répétait de sa voix la plus solennelle:

Je te laisse le choix de ces cent piastres ou d'une vérité bien plus importante que la première et qui vaut cent fois cet argent.

Donnez-moi la vérité, dit Jean en baissant les yeux pour ne plus rencontrer ces beaux écus dont l'éclat lui donnait la fièvre.

—Fort bien, mon garçon, je suis content de toi.

Ouvre bien les deux oreilles et n'oublie jamais cette précieuse vérité que je te confie :

Ne te mêles jamais des affaires qui ne te regardent pas.

Si ma femme était ici, pensa Jean Lafortune en se dirigeant vers l'écurie, elle dirait bien que je ne suis pas fin comme de la soie, et ma foi ! je crois qu'elle aurait raison.

Au bout de la troisième année, Jean aborda le vieillard bien décidé à prendre son argent et à laisser de côté la vérité, s'il s'avisait de lui en offrir une nouvelle en guise de paiement, mais le discours que lui tint le bonhomme fut tellement sensé, tellement convaincant qu'il accepta encore les mêmes conditions.

Remets toujours ta colère au lendemain, mon garçon, fit le vieillard en replaçant dans son tiroir les piles d'écus qui resplendissaient sur le tapis vert de son pupitre.

Mille bateaux ! monsieur, exclama cette fois Jean Lafortune avec des larmes dans la voix, je crois bien que je vas vous laisser. Voilà trois ans que je vous sers et vous ne me payez qu'en vérités. Quand bien même j'aurais un minot de cette graine-là, ça ne me donnerait pas une poche de blé. Je sais bien que ça me rendrait plus savant que je ne suis, mais j'en saurai toujours assez long pour mon état. Si c'était un effet de votre bonté de me laisser partir, je vous en serais bien reconnaissant.

—Comme tu voudras, mon garçon, reprit le vieillard. Tu m'as toujours bien servi, tu accepteras ceci en cadeau, et en même temps le vieillard donna à Jean quelque argent pour faire sa route et une tourtière grosse comme un pain de dix livres.

Une heure après Jean Lafortune marchait gaîment au soleil, le long du chemin du roi, un lourd rondin de mérisier sur l'épaule au bout duquel se balançaient, noués dans un mouchoir solide, son butin et sa tourtière de dix livres.

Chemin faisant, il fut accosté par un voyageur ; c'était un gai compagnon, rieur, insouciant, s'en allant chercher fortune au loin.

Tous deux dégoisaient de choses et d'autres quand ils arrivèrent à un endroit où la route se bifurquait : D'un côté se trouvait une forêt sombre, épaisse, à travers laquelle on avait ouvert un chemin nouveau, aboutissant, suivant toute évidence, à un village qu'on apercevait dans le lointain, car la flèche d'une chapelle scintillait au soleil, et l'on voyait monter, vers le ciel serein, comme autant de panaches, la fumée de plusieurs cheminées.

De l'autre côté, le vieux chemin serpentait à travers les champs, décrivant de capricieux zigs-zags.

Jean Lafortune s'était arrêté tout court.

Qu'as-tu donc à regarder en l'air, lui cria son compagnon qui s'était engagé bravement dans le chemin nouveau ?

Je te regarde faire, et je te souhaite le bonjour, repartit Jean, mais je prends le *vieux chemin !*

—Pourquoi ça ? tu ne sais donc pas qu'il est deux fois plus long.

—C'est possible, mais un vieux philosophe que j'ai servi pendant trois ans m'a dit qu'il fallait toujours suivre le vieux chemin. J'ai payé cette vérité cent piastres, c'est bien le moins que je la suive.

—Ton vieux philosophe n'était qu'une vieille bête, reprit le gai compagnon à travers les branches. Echauffe-toi donc comme il faut la carcasse au soleil, puisque c'est ton bon plaisir, mais je préfère l'ombre et je serai rendu deux heures avant toi. Au revoir !

Jean continua seul sa route. Arrivé au village, quelle ne fut pas sa surprise d'y voir tout sans dessus dessous !

Un groupe de femmes et d'enfants se tenaient en face de la chapelle autour du cadavre d'un homme assassiné que Jean reconnut avec horreur pour son compagnon de tantôt, tandis que les habitants accourus en foule, les uns armés de bâtons et de fourches, les autres de fusils, n'attendaient plus que l'arrivée de monsieur le maire pour se mettre à la poursuite des assassins.

Mon vieux maître avait raison, se dit Jean, en remerciant Dieu avec gratitude de l'avoir mené dans la maison de ce vieillard qu'il venait de quitter. Si l'on ne m'eut pas dit qu'il fallait toujours suivre le *vieux chemin*, je serais un homme mort à l'heure qu'il est. Décidément cette vérité vaut plus que cent piastres. Je la dirai à ma femme et à mon fils, et nous en ferons tous trois notre profit.

Une heure ou deux après avoir traversé le village, Jean Lafortune fatigué de la longue route qu'il avait faite cette journée-là, s'arrêtait à une hôtellerie d'assez belle apparence, et demandait à l'hôtelier le couvert pour la nuit.

Celui-ci s'empressa de donner une chambre à notre voyageur et après l'avoir prévenu qu'il viendrait le chercher bientôt pour le souper, le laissa seul.

Il commençait à faire noir. Jean déposa dans un coin son paquet et son rondin, ferma la porte, et par un mouvement de curiosité assez naturelle se mit à examiner, autant que le lui permettait l'obscurité naissante, la chambre où il se trouvait.

Un drap gris et épais, assez semblable à une voile de bateau, couvrait la moitié du plancher et sous le drap se dessinaient comme des formes humaines.

Surpris et curieux à la fois, Jean souleva un coin de cette toile. Horreur, des cadavres, les uns à peine décomposés, d'autres réduits à l'état de squelettes étaient couchés côte à côte sur le plancher.

Il se disposait à les compter lorsque l'hôtelier vint gratter à la serrure et le prévenir qu'on l'attendait pour souper.

Jean ouvrit aussitôt la porte, et une lumière éblouissante, telle qu'il n'en avait encore jamais vue, lui fit fermer un instant les yeux.

Il se trouvait dans une vaste salle éclairée par des milliers de bougies.

Une table longue couverte d'une vaisselle somptueuse et de plats d'or et d'argent d'où s'échappait une odeur délicieuse semblait attendre vingt-quatre convives, car il y avait vingt-quatre couverts. Cependant Jean Lafortune se trouvait seul avec l'hôtelier, et il n'apercevait pas même l'ombre d'un domestique.

Tout cela était étrange, merveilleux et terrible.

L'hôtelier s'assit au haut bout de la table, et d'un geste plein d'autorité invita Jean à se placer à côté de lui.

Jean obéit et s'assit sans dire mot.

Comme il se disposait à porter à la bouche l'aile appétissante d'une dinde rôtie, il entendit jouer un ressort secret ; et ce bruit sec, lugubre, venant du fond

de la salle, le fit rester en suspens, la main à hauteur des lèvres, et la fourchette sous le nez.

Tout à coup, une armoire s'ouvrit à deux battants, presque en face de lui, à l'endroit même d'où était parti ce bruit qui l'avait inquiété et livra passage à un fantôme.

C'était une femme ou plutôt un spectre décharné, d'une pâleur sinistre comme le linceul qui la couvrait de la tête aux pieds.

A voir les boucles de sa longue chevelure noire comme l'aile du corbeau éparses sur la blancheur du suaire, on eut dit des vipères se jouant sur la neige.

Il s'avançait lentement, solennellement vers le haut bout de la table, ses yeux caves et ardents fixés sur le voyageur.

Arrivé en face de l'hôtelier, le spectre s'arrêta, et entrouvrant son linceul, tendit un crâne vide et luisant qu'il portait à la main.

En ce moment, les trois personnages vivement éclairés par les nombreuses bougies qui illuminaient la salle, présentaient un étrange coup d'œil. Deux paraissaient pétrifiés tant leur immobilité était grande, l'hôtelier seul s'agitait en découpant les viandes et le pain qu'il jetait au fur et à mesure, dans le crâne, sans prononcer une seule parole.

Dès qu'il fut rempli, le spectre ramena sous le linceul la main décharnée qu'il avait tendue, reprit lentement le chemin de l'armoire et disparut bientôt avec le même bruit qui l'avait précédé.

Jean ne savait au juste s'il veillait ou s'il était devenu le jouet d'un horrible cauchemar, mais pour rien au monde, il n'eut osé hasarder un mot inquisiteur sur la scène étrange dont il était le témoin involontaire, tant il avait présente à la mémoire la sage maxime que lui avait donnée son ancien maître : *il ne faut jamais se mêler des affaires d'autrui.*

Cependant l'hôtelier se leva de table, Jean fit de même, tout en jetant un regard plein d'amers regrets sur ces bonnes choses auxquelles il n'avait guères touché, et les lumières venant à s'éteindre comme par enchantement, tous deux demeurèrent dans une obscurité profonde.

Le pauvre Jean, plus mort que vif, s'orienta le long de la muraille pour regagner sa chambre. Arrivé en face de la porte, elle s'ouvrit d'elle-même, et à la lueur incertaine de la lune il aperçut un lit étroit, qu'il se mit à inspecter de toute manière dessus et dessous, le tâtant et le défesant pour s'assurer qu'il ne recélait point quelque piége.

Satisfait de ce côté, il songea au bon Dieu qui ne l'avait pas encore abandonné jusqu'à ce jour, et il se mit dévotement à genoux pour faire ses prières et se recommander à tous les saints du Paradis ; puis, sans se donner la peine de se déshabiller, il se jeta sur le lit après avoir mis toutefois à sa portée, son lourd bâton de mérisier.

La peur lui tint les yeux ouverts toute la nuit. Sur le jour, vaincu par la fatigue et les émotions de la veille, le pauvre diable allait s'assoupir quand les fanfares bruyantes d'un coq du voisinage annonçant le lever de l'aurore le réveillèrent en sursaut.

Sauter à bas du lit, prendre son bâton, son paquet et gagner la porte furent pour Jean l'affaire d'un clin d'œil. Il n'avait plus que la cour à traverser lorsqu'il tomba nez à nez avec l'hôtelier. L'effet de cette rencontre fut si foudroyant pour le fugitif, qu'il ferma les yeux, et s'arrêta tout court les bras en avant et une jambe en l'air, ne bougeant pas plus qu'un poteau. Me voilà mort tout de bon cette fois, pensait-il, mais quelle fut sa surprise quand il se sentit tout-à-coup embrassé sur les deux joues. L'hôtelier lui serrait les mains avec les marques de la plus vive tendresse.

— Vous êtes mon libérateur, lui disait-il, vous avez rompu le charme qui pesait sur ma maison et vous avez délivré la créature qui est sortie hier soir de l'armoire, et dont l'arrivée vous causa une telle peur que vous oubliâtes de souper. Les cadavres que vous avez vus dans votre chambre sont les tristes restes de vingt-trois voyageurs comme vous qui arrivèrent demander l'hospitalité dans cette maison et que leur curiosité perdit, car un sort inexorable les condamnait à la mort, du moment qu'ils risquaient une simple question sur ce qu'ils voyaient ou entendaient ici.

Avant de partir, j'espère, mon excellent et courageux ami, que vous voudrez bien déjeûner avec moi, et accepter une légère marque de ma reconnaissance éternelle.

Jean Lafortune alla donc déjeûner avec l'hôtelier, et il va sans dire qu'il mangea de meilleur appétit que la veille.

Quand il fut sur son départ, l'hôtelier le pria d'accepter une bourse de soie bien garnie, et Jean plus heureux qu'un roi reprit gaiement la route qui devait le mener ce soir même à son village, se promettant bien qu'aussi longtemps qu'il vivrait, *il ne se mêlerait jamais des affaires des autres.*

La nuit tombait quand Jean aperçut le clocher natal. A cette vue des pleurs involontaires mouillèrent ses yeux. Il y avait déjà treize ans qu'il ne le voyait plus.

Comme il était tard et que Jean ne voulait pas surprendre sa femme et son fils, il se dirigea tout droit chez le savetier, son voisin, qui demeurait en face.

Ce savetier, bavard comme plusieurs pies, connaissait beaucoup mieux les affaires d'autrui que les siennes. Jean ne pouvait donc tomber mieux pour avoir des renseignements sur sa femme et son fils.

Aussi fut-ce la première question qu'il lui fit en se mettant à souper, et Jean Lafortune apprit avec un sensible plaisir, par la bouche du digne homme, que sa femme était un modèle de vertu, que pendant sa longue absence les plus mauvaises langues n'avaient jamais eu gros comme la tête d'une épingle à dire sur son compte, etc., bref, un éloge sans pareil.

Le savetier lui apprit en sus que son fils était à la veille d'être ordonné prêtre.

Jean n'ayant pas fermé l'œil la nuit précédente, avait naturellement sommeil. Il n'eut pas plus tôt fini de souper qu'il monta dans l'unique chambre du haut où l'attendait une robe de cariole qui lui servirait de lit pour la nuit.

Jean se déshabilla donc et pliait avec soin son capot pour s'en servir en guise d'oreiller, quand l'envie le prit de regarder à la fenêtre.

Elle donnait sur la rue, et de cette espèce d'observatoire il pouvait voir tout ce qui se passait chez lui, car il y avait de la lumière.

Jean se mit donc a regarder.

C'était bien là son logis. Rien n'avait été changé depuis son départ. Le lit était encore à la même place avec le même couvre-pied bariolé et les mêmes rideaux.

Son fusil pendait toujours à la poutre du milieu, et son violon se trouvait accroché au-dessus de la cheminée avec son archet comme la veille de son départ. Deux chandelles brûlaient sur la table, la nappe était mise et la femme passait et repassait dans la chambre d'un air affairé.

Tandis que Jean Lafortune se mettait l'esprit à la torture pour comprendre ce que voulaient dire ces préparatifs de fête, car évidemment ce n'était pas lui qu'on attendait, un homme de haute taille, enveloppé d'un grand manteau noir, traversa la rue, monta le perron, ouvrit familièrement la porte sans frapper, et se dirigea tout droit vers sa femme qu'il embrassa.

A cette vue un nuage passa sur les yeux de Jean. Tous les serpents de la jalousie le mordirent au cœur.

Sa première pensée fut de s'armer d'une hache, d'entrer chez lui comme un ouragan; mais en ce moment, les paroles du sage vieillard lui revinrent à l'esprit :

Remets toujours ta colère au lendemain,

et Jean se coucha.

Toute la nuit, il fit des rêves affreux, épouvantables.

Le lendemain, de bonne heure, il descendit à pas de loup, prit en passant le marteau du savetier, et entra chez lui sans bruit, ce qui n'était pas difficile car on ne fermait pas les portes dans cet heureux temps.

Dans la première pièce, reposait sa femme, les mains jointes sur la poitrine, la figure calme et souriante.

Jean fit quelques pas plus loin. Arrivé en face de la pièce du fond dont la porte était ouverte, il aperçut un prêtre à genoux qui lui tournait le dos.

A cette vue, la surprise lui fit lâcher le marteau qu'il tenait à la main. Le prêtre se retourna, tous deux échangèrent un rapide regard et furent bientôt dans les bras l'un de l'autre.

C'était son fils, son fils unique ordonné prêtre la veille et qui avait obtenu la permission de venir voir ses parents.

Bientôt la mère fut sur pied, les embrassements recommencèrent et tous allèrent à l'église remercier ensemble le bon Dieu qui les avait si visiblement protégés, et le père et la mère eurent le bonheur d'assister à la première messe de leur fils.

Au déjeûner qui suivit, la fameuse tourtière parut sur la table, et quand Jean Lafortune y porta le couteau pour l'entamer, ses trois cents piastres en sortirent.

Paul Stevens.

AFRE.

I.

La ville d'Augsbourg est déserte ; il fait nuit, et sauf les palais de quelques préteurs qui n'ont d'autre occupation que de se créer rapidement une brillante fortune aux dépens des provinces conquises, et de la dépenser ensuite en fêtes magnifiques, les rues sont plongées dans l'obscurité, et l'on rencontre à peine quelques esclaves faisant pour leur maître des commissions tardives, ou des hommes ivres qui chantent d'une voix enronée.

Tout à coup, du palais du gouverneur sort une troupe de soldats armés de javelots et d'épées. L'on dirait, à les voir animés d'une rage furieuse, et se réjouissant par avance à la pensée des supplices qu'endureront le lendemain les prisonniers dont ils vont s'emparer, qu'ils ont découvert une conspiration capable de saper les bases de l'empire, et de renverser de son trône le divin Dioclétien.

Ce n'est cependant pas vers les riches quartiers de la ville qu'ils se rendent; ils suivent des ruelles étroites, et, assourdissant leurs pas, se rangent en silence autour d'une chétive habitation dans laquelle aucun bruit ne se fait entendre, et qui paraît vide de serviteurs. Le chef, suivi d'une petite troupe, pénètre dans l'intérieur. En ce moment, deux hommes, dont l'un parvenu à une extrême vieillesse et l'autre âgé à peine de vingt ans, s'occupaient à transcrire les pages d'un manuscrit qu'ils portaient de temps en temps à leurs lèvres, comme pour aspirer et faire passer dans leur sein le souffle brûlant qui l'avait dicté.

En entendant résonner dans la rue les pas lourds des soldats, le jeune homme se leva le front brillant de joie.

—Père, dit-il, le préfet romain ne nous oublie pas.

Le vieillard prêta l'oreille à son tour, et posant sa main tremblante sur le bras de l'adolescent :

—L'heure n'est pas venue, lui dit-il, fuyons...

—Fuir !

—Et nos frères ?...

Le jeune homme baissa la tête avec humilité, rassembla vivement les feuillets épars qu'il cacha dans sa poitrine, jeta un ample et sombre vêtement sur les épaules du vieillard, et tous deux sortant de la maison, par un couloir dérobé, ménagé en cas de surprise, s'échappèrent tandis que les soldats impatients enfonçaient la grande porte. Ils pressaient le pas, marchant au hasard dans les rues, sans se demander où ils allaient, et songeant seulement à se dérober à la poursuite des satellites du préfet d'Augsbourg.

Enfin le vieillard exténué de fatigue s'appuya contre une muraille, sa faiblesse ne lui permettait plus d'avancer.

Implorer l'hospitalité pouvait être dangereux, mais en voyant l'état de son compagnon, le jeune homme prit une résolution rapide et pénétra dans le vestibule de la maison la plus proche.

Des flots de lumière ruisselaient de tous côtés, et des sons d'instruments prouvaient que ceux qui l'habitaient ne songeaient point encore à se livrer au repos.

En apercevant les deux étrangers, des esclaves richement vêtus s'approchèrent, les firent entrer dans une salle ornée de statues profanes, puis, leur ayant désigné des lits recouverts de précieuses fourrures, ils se retirèrent sans avoir prononcé une seule parole.

II.

Dans une pièce octogone, meublée avec un luxe prodigue, et qu'embellissait à la fois des bas-reliefs antiques, de vases de porphyre, des urnes toscanes, des tentures de pourpre et des fleurs, se tenait assise sur un siége d'ivoire une jeune femme dont le visage, dans toute la fleur d'une éclatante jeunesse, offrait aux regards le type le plus parfait de la beauté.

Debout derrière elle, Digna, l'une de ces esclaves, mêlait des rangs de perles dans ses cheveux ; Euménia, la seconde suivante, attachait autour du bras de sa maî-

tresse un riche bracelet, tandis qu'Euprépia lui présentait un miroir poli, dans lequel la belle et frivole créature étudiait la grâce négligée de sa coiffure nouvelle.

Des résines précieuses, venues de l'Asie, brûlaient dans des cassolettes. Des fioles remplies d'huiles parfumées pour embaumer la chevelure, des pâtes qui rendent la peau plus souple et plus onctueuse couvraient une petite table sur laquelle s'entassaient dans un charmant désordre de longues aiguilles d'or, des bijoux ciselés, des cachets, des chaînes, des anneaux d'une fabuleuse richesse.

—Suis-je belle ? demanda la jeune femme à Euprépia.

— La déesse de Chypre elle-même ne devait pas avoir plus de charmes.

Afre se leva, arrangea les plis de sa robe traînante, renvoya en arrière ses boucles légères, fit résonner les bracelets qui couvraient ses bras et se regarda une dernière fois dans le miroir de métal poli.

En ce moment un esclave entra.

—Je viens d'introduire deux étrangers.

—C'est bien.

—Dois-je préparer le souper ?

—On servira dans quelques instants...des huîtres du Lucrin, des cervelles de paon, des mûrènes, les fruits les plus rares... Un festin digne de moi et digne de mes hôtes!

Puis, souriante et radieuse, elle se dirigea vers la salle dans laquelle les deux fugitifs avaient été introduits.

III.

A l'aspect de la belle Cypriote, dont les yeux hardis ne se baissaient pas et qui semblait avoir oublié que la pudeur est le premier voile de la femme, le vieillard surpris se leva, tandis que le front du jeune homme se couvrait de rougeur.

—Pardonnez-nous, dit le plus âgé des étrangers, d'avoir demandé ce soir votre hospitalité.

Afre sourit.

—Beaucoup des prêteurs et des préfets que Rome exile en Rhétie viennent à pareille heure souper chez moi, dit-elle; le repas est servi, les vins les plus estimés vous seront offerts, et dans l'attente d'hôtes distingués, amis du plaisir et d'une philosophie facile, j'ai commandé un festin choisi.... Que le dieu couronné de pampres vous fasse trouver ici l'oubli des heures !

En achevant ces mots, Afre passa dans une salle à manger pavée de mosaïques.

En entendant ces paroles, en voyant cette table chargée de mets exquis, le vieillard secoue la tête avec tristesse. Ses forces défaillantes lui font une obligation de prendre quelque nourriture; mais il se contentera de pain et de légumes.

Il s'approche de la table, la bénit, et levant les yeux au ciel, il récite à voix haute un psaume à la louange du Christ, tandis que son compagnon répète à voix basse la même prière.

Afre les regarde tous deux, et devant ce vieillard à barbe vénérable, à cheveux blancs, et cet adolescent candide, en prêtant l'oreille à ces invocations sacrées qu'elle n'a jamais entendues et qui lui remuent le cœur sans qu'elle en comprenne bien le sens, elle s'étonne, elle se trouble et sent pour la première fois le rouge de la confusion lui monter au visage.

— Seigneur, qui êtes-vous ? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

—Narcisse, évêque d'un petit troupeau de chrétiens que Dioclétien menace de décimer. Les soldats du préfet ont ce soir cerné ma demeure; j'ai dû fuir, car il ne m'est pas permis de courir au devant de la mort dans la crainte que, sans pasteur, le troupeau ne vienne à se disperser... Je vous ai demandé un asile pour attendre que l'orage s'éloigne de nous, et un peu de pain pour soutenir ma faiblesse.

—Seigneur! s'écria Afre en tombant à ses pieds, je suis indigne de vous recevoir... Il n'est point dans la ville de créature plus avilie que moi...et je n'oserais toucher le bord de votre vêtement...

—Ne craignez rien, répondit Narcisse, le Sauveur mon Dieu a été touché par des mains impures et il est resté sans tache. Ne savez-vous pas que la lumière du soleil éclaire les cloaques et les lieux immondes et remonte au ciel aussi splendide qu'elle en est descendue ? De même, ma fille, recevez en votre âme les clartés de la foi afin que, purifiée de tout péché, vous puissiez vous réjouir de m'avoir reçu dans votre maison.

—Le baptême! être sauvée! répéta la Cypriote : Ah! ne cherchez point à abuser de l'ignorance d'une pauvre fille qui n'a reçu d'autres leçons que celles du culte de la déesse qui a son temple dans l'île du plaisir...Quelle philosophie m'apportez-vous ? Quel homme pouvez-vous être, vous qui osez dire à une femme perdue :—Il y a encore pour toi un pardon et une réhabilitation possible !

(*A continuer*).

PENSEES.

Sans la religion les hommes s'égorgeraient pour la plus belle femme ou la plus grosse poire.

NAPOLÉON.

***

En fait de religion et de morale, je me défie des gens qui habitent les frontières; ce sont des contrebandiers.

J. FÈVRE.

***

N'entretenez pas de votre bonheur un homme malheureux.

PYTHAGORE.

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an................. $1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écr., pour l'abonnement, etc, comme par le passé, à M. Eusèbe Senécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. Montréal (Bas-Canada), 1er. Juillet 1864. No. 13.

CHRONIQUE.

Un affreux accident est arrivé, vers une heure et demie du matin, mercredi dernier, sur la ligne du Grand-Tronc. Un train *express*, composé d'un engin et de onze chars, remplis d'immigrants, venant de Québec et se rendant à Montréal, fut précipité dans la rivière Richelieu en bas du pont qui relie Belœil à St. Hilaire. On évalue à 500 personnes, tant hommes que femmes et enfants le nombre des passagers qui se trouvaient dans les waggons. Il paraît que vers une heure et quart l'on avait ouvert le pont pour laisser passer un certain nombre de barges à la remorque d'un bateau à vapeur. Avant d'ouvrir le pont, l'on eut soin de mettre le signal du danger (un fanal donnant une lumière rouge). En entendant venir les chars, le gardien du pont agita aussi sa lampe pour leur signifier d'arrêter. La règle est d'ailleurs d'arrêter à l'entrée du pont. Malgré tout cela, le train arriva à toute vapeur et plongea dans l'abîme. Le pont est à une trentaine de pieds au-dessus du niveau de l'eau profonde, à cet endroit, de dix pieds environ. Le train tomba sur une barge qui passait et de là dans la rivière. La barge coula immédiatement. L'on a retiré des débris une cinquantaine de morts et autant de blessés. Ceux-ci reçurent tous les secours possibles et furent transportés dans la soirée à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital Anglais de cette ville. Plusieurs des blessés ont succombé. Au moment où nous écrivons il est impossible de préciser l'étendue du désastre. L'ingénieur, William Burney, qui s'est échappé en sautant à bas des chars, au moment de l'accident, a été arrêté et conduit en prison. Une terrible responsabilité pèse sur cet homme, dont la négligence a causé une si grande catastrophe.

Vendredi dernier, les Canadiens-Français chômaient, par tout le pays, leur fête nationale. La St. Jean-Baptiste n'arrive jamais sans nous apporter une joie pure et légitime. Ce jour là, nous constatons notre existence présente comme peuple, nous constatons que la conquête n'a pas changé nos cœurs, nos sentiments, nous constatons que loin d'avoir perdu du terrain, nous sommes encore et toujours forts et nombreux. Ce jour là, nous rappelons le passé, nous admirons le dévouement et les luttes héroïques de nos pères pour la conservation de cette nationalité qui nous est si chère, nous apprécions le don qu'ils nous ont fait de cet héritage d'honneur et de vertus, nous nous engageons d'une manière solennelle, à ne jamais faillir dans la voie rude du devoir, et nous formons pour l'avenir des espérances couleur de rose. Ce jour là, nous nous rallions autour des autels du vrai Dieu pour le prier de toujours étendre sur nous cette égide puissante qui nous protége, qui fait notre force, qui décourage nos ennemis, qui détourne les coups qu'on nous porte ; nous arborons le vieux drapeau blanc qui nous rappelle notre origine, nos commencements, nos gloires les plus pures ; nous rapprochons et unissons enfin, comme en un faisceau, tous nos biens, tous nos souvenirs, tous nos souhaits.

A Montréal, la procession se forma sur la rue Craig, vers 8 heures a. m., puis elle parcourut les rues St. Antoine, Lamontagne, St. Joseph et Notre-Dame jusqu'à l'Eglise Paroissiale où elle entra. La messe fut célébrée par M. le Chanoine Trudeau. Le Révérend Père Glackmeyer, S. J. fit le sermon de circonstance. Après la messe, la procession se forma de nouveau sur la place d'armes et se dirigea vers la

rue Ste. Catherine en passant par les rues Notre-Dame et St. Denis. En face de la bâtisse de l'Union St. Joseph l'on avait élevé une estrade, d'où le Président de la Société St. Jean Baptiste, le Maire, Messire Lenoir et F. P. Pominville, Ecuïer, adressèrent la parole à une très nombreuse assemblée composée de ceux qui avaient pris part à la fête.

Le soir, deux grands concerts avaient lieu, l'un organisé par la Société St. Jean Baptiste, au profit des Dames de la Providence, et l'autre, organisé par le comité nommé pour ériger un monument aux victimes de 1837, au benéfice de cet œuvre. Les deux concerts eurent un plein succès.

Dernièrement, le ministère Canadien, ayant subi un échec assez grave, a cru devoir se lier avec George Brown, le grand chef des *grits* du Haut-Canada. Cette coalition amènera probablement des changements constitutionnels que les habitants du Bas-Canada feraient bien de surveiller avec soin.

L'Editeur des *Beaux-Arts* annonce, dans son numéro de Mai, qu'il va être forcé de suspendre la publication de ce journal, parceque les abonnés ne le paient pas. Nous regrettons sincèrement cette perte pour notre pays, parceque cette feuille était très utile et très intéressante.

Les journaux américains contenaient, il y a quelques jours, le récit détaillé de la prise de Petersbourg, près de Richmond, par les Fédéraux. Malheureusement pour eux, cette nouvelle était fausse. Dans leurs tentatives pour prendre cette ville, les soldats du Nord ont été repoussés, avec une perte de près de 20,000 hommes, et Beauregard, qui comprend la défense des fortifications, occupe Petersbourg, avec 30,000 hommes.

Le 28 mai, l'Empereur et l'Impératrice du Mexique sont arrivés à Vera-Cruz, après avoir touché à Madère et à la Martinique. Ils furent salués, en entrant dans le port, par une salve de 101 coups de canon et on leur remit les clefs de la ville. Leurs Majestés reçurent, à bord de leur vaisseau, la visite du général Almonte, du préfet Domingo Bureau et des autorités civiles et militaires de Vera-Cruz.

Le 29 mai, au matin, l'Empereur et l'Impératrice débarquèrent et se rendirent par le chemin de fer à la Soledad. Le 30, ils étaient à Orizaba.

Voici le texte de la proclamation adressée par l'Empereur Maximilien, à ses nouveaux sujets :

"Mexicains! Vous m'avez désiré. Votre noble nation m'a choisi par une majorité spontanée pour veiller désormais sur vos destinées. Je me rends avec joie à cet appel. Si pénible qu'il m'ait été de dire adieu pour toujours à mon pays natal et à mes proches, je n'ai pas hésité à le faire, persuadé que le Tout-Puissant m'a appelé par vous à la noble mission de consacrer toutes mes facultés et toute mon âme à un peuple qui, par des combats et des luttes désastreuses, désire sincèrement la paix et la prospérité, un peuple qui, après avoir assuré son indépendance, veut maintenant jouir des fruits de la civilisation et du vrai progrès.

" La confiance mutuelle dont nous sommes animés, vous et moi, sera couronnée d'un brillant succès, si nous restons toujours unis pour défendre vaillamment les grands principes qui seuls sont les vrais et durables fondements des Etats ; les principes d'une justice inviolable et immuable ; l'égalité devant la loi ; le sentier ouvert à tous, à toutes les carrières et à toutes les positions sociales ; la liberté personnelle complète bien entendue, assurant avec elle la protection de l'individu et de la propriété ; le développement de la richesse nationale ; les améliorations dans l'agriculture, les mines et l'industrie ; l'établissement de moyens de communication pour un commerce étendu, et enfin le développement de l'éducation dans tous ses rapports avec l'intérêt public.

" Les bénédictions du ciel, et avec elles le progrès et la liberté, ne nous manqueront certainement pas si toutes les factions, se laissant guider par un gouvernement loyal et fort, se réunissent pour arriver au but que je viens d'indiquer, et si nous persistons toujours à être animés par les sentiments religieux qui ont distingué notre belle patrie, même pendant ses périodes les plus malheureuses.

" Le drapeau civilisateur de la France, tenu si haut par son noble empereur, auquel nous devons le rétablissement de l'ordre et de la paix, représente ces mêmes principes. C'est ce que le chef de ses forces vous a dit il y a quelques mois dans un langage sincère et désintéressé, précurseur d'une ère nouvelle de bonheur. Tous les pays qui ont voulu avoir un avenir sont devenus grands et forts en suivant cette route d'unité, de loyauté et de fermeté. Dieu nous donnera la force d'atteindre le degré de prospérité que nous désirons.

" Mexicains! l'avenir de votre patrie est entre vos mains. Pour moi je vous offre une volonté sincère, une loyauté sans bornes, et la ferme intention de respecter vos lois et de les faire respecter avec une invariable autorité. Dieu et votre confiance constituent ma force. La bannière de l'indépendance est mon symbole; ma devise, que vous connaissez déjà : Equité et Justice. Je lui serai fidèle toute ma vie. Mon devoir est de tenir le sceptre et l'épée d'honneur avec fermeté. Ce sera l'enviable tâche de l'impératrice de consacrer au pays les nobles sentiments de la vertu chrétienne et toute la douceur d'une tendre mère.

" Unissons-nous pour atteindre le but commun ; oublions les ombres du passé ; ensevelissons les haines des factions et une aurore de paix et de félicité méritée brillera radieusement encore sur le nouvel empire.

" Maximilien.

" Vera-Cruz, 28 Mai 1864."

Les premières nouvelles apprises par Leurs Majestés, en arrivant dans leurs états, ont été des nouvelles de victoires remportées par le parti de l'intervention sur les partisans de Juarez. Ceux-ci, le jour même de l'arrivée de Maximilien, ont été battus sur tous les points. Espérons que des jours paisibles luiront bientôt sur cette belle contrée et que les mexicains deviendront heureux, forts et prospères sous un gouvernement bienfaisant, libéral, honnête et juste.

Dans l'Amérique du Sud, l'agitation suscitée par les actes de l'amiral espagnol Pinzon, qui, comme nous l'avons dit dans un numéro précédent, s'est emparé des îles Chinchas pour venger l'insulte faite à l'ambassadeur espagnol, que le gouvernement péruvien a refusé de reconnaître, augmente tous les jours. Le Chili arme en faveur de la république péruvienne. On prête aussi à la Bolivie, à la Nouvelle Grenade, à l'Equateur et à la République Argentine l'intention de prendre fait et cause pour le Pérou. Celui-ci augmente sa flotte et se prépare à une vigoureuse résistance. L'Espagne, de son côté, ne se montre nullement disposée à désavouer la conduite de son amiral.

La conférence dano-allemande n'est pas encore tombée d'accord, si ce n'est pour un prolongement de l'armistice, pendant quinze jours. Le *Mémorial Diplomatique* dit qu'il est probable que le résultat des négociations sera que le Holstein et la partie sud du Schleswig seront détachés du Danemark et unis à l'Allemagne, et le nord du Schleswig incorporé perpétuellement au Danemark.

Les journaux français annoncent la mort du poète-boulanger de Nîmes, Jean Reboul, décédé à l'âge de 70 ans.

Un nouveau conflit menace de s'élever entre l'Angleterre et la France à propos du débarquement des troupes franco-italiennes sur les côtes de la Tunisie. Le gouvernement français refuse paraît-il de céder sur ce point et veut absolument faire débarquer ses troupes : l'opposition de l'Angleterre est, dit-on, très énergique.

L'amiral français Jaurès, a occupé militairement la ville et les fortifications de Yokohama, appartenant au Japon. Cette prise de possession est pour garantir l'exécution des traités. Cet original n'a que deux navires sous ses ordres.

DISCOURS

prononcé à l'Eglise Paroissiale, le jour de la St. Jean-Baptiste par le R. P. Glackmeyer, S. J.

I.

Multi in nativitate ejus gaudebunt. S. Luc, I, 14.

Cette joie dont nous parle l'évangéliste, à la naissance de Jean-Baptiste se manifeste encore sous nos yeux. Tous les peuples catholiques s'en ressentent et la font éclater au pied des autels, aussi bien que dans leurs fêtes populaires. Quelle est donc la cause de cette joie ? C'est que Jean-Baptiste est le précurseur de l'Homme-Dieu sur la terre ; les autres prophètes avaient salué de loin sa venue, ils avaient fait naître dans le cœur du peuple d'Israël l'espérance d'assister au triomphe de leur libérateur. Aujourd'hui le fait est accompli, Jean-Baptiste le montre du doigt : " Voici, crie-t-il à ses frères, voici l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde." Voilà aussi ce qui inspire notre joie en ce jour. Son principe est Jésus-Christ auquel l'illustre patron que nous fêtons en ce jour prépare les voies. Digne sujet de réjouissance !

La Religion toute vivifiante va réaliser les anciennes promesses, la face du monde va être renouvelée ; aux ténèbres va succéder la lumière, au barbarisme la douce influence de la civilisation chrétienne. Si donc aujourd'hui, mes frères, nous sommes dans la joie, si notre pays jouit d'une prospérité croissante, si ses richesses et sa population se multiplient, rendons en grâces à cette religion divine, seule, elle anime et soutient les sociétés. Si vous voulez que le Canada prenne sa place parmi les grandes et honorables nations de la terre, donnez-lui cette seule base sur laquelle vous puissiez élever sa grandeur, sa prospérité, son bonheur, la Religion. Plus même un Etat est libre, plus il a besoin de religion pour enchaîner les passions et comprimer le désordre. Dans la religion seule, trouverez-vous la garantie durable de la paix et du bonheur pour la famille, aussi bien que pour l'Etat.

Les philosophes anciens eux-mêmes ont reconnu cette vérité : " On bâtirait plutôt une ville dans les airs, a dit Platon, que de constituer une société sans religion."

Toute société tend naturellement à la perfection, parce que toute société tend nécessairement au bonheur ; mais il ne peut y avoir ni perfection ni bonheur, sans l'ordre ; or, trois choses constituent l'ordre social.

1° L'union ou la fraternité parmi les citoyens ;

2° Les bonnes mœurs ;

3° L'amour des lois.

Mais sans la religion, jamais nous n'obtiendrons ces trois précieux avantages.

I. Sans la religion, point d'union.

Le trait caractéristique de la religion chrétienne est d'unir, de confondre dans une même charité, la grande famille humaine ; son nom lui-même nous l'indique : religion vient de *religare*, elle relie les individus, elle rallie les familles, tous les membres d'une société en un seul faisceau. Elle donne à tous le même Dieu comme objet de leur adoration, à tous la même foi, à tous les mêmes sacrements ; pour tous elle immole tous les jours la même victime ; aussi chez tous les peuples chrétiens, l'autel devient-il le plus puissant moyen de ralliement.

L'union suppose la charité fraternelle, le dévouement, le sacrifice au bien de ses frères ; or, mes frères, je vous

le demande, trouverez-vous ces vertus en dehors de la religion ? Ah ! je le sais, les sociétés modernes ont fait sonner bien haut le nom de *Philantropie*, et qu'a produit la philantropie ? Rien ; et pourquoi ? parce que ce n'était qu'un mot pour déguiser l'égoïsme ; c'est qu'elle avait pris sa source loin du divin Cœur de J.-C. ; et au lieu de donner naissance à une charité véritable, elle n'a engendré qu'une sensibilité factice et mensongère, vaine parodie de la charité chrétienne. Née du dévouement de l'Homme-Dieu lui-même qui se sacrifiait pour le salut de tous, seule, la charité chrétienne a pu inspirer ces sublimes dévouements qui font encore aujourd'hui l'admiration du monde entier ; elle s'inspirait de ces paroles tombées de la bouche du divin Maître : " Je vous donne un précepte nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres ; et à ce signe on reconnaîtra que vous êtes mes disciples ; " voilà les enseignements de notre religion, enseignements divins qui ont donné à la charité cette force, cette expansion, qui l'a fait voler partout où il y avait quelque misère à soulager. Vertu toute céleste qui a formé le cœur de nos apôtres, de nos missionnaires, de nos sœurs de charité, c'est elle qui a fait disparaître les limites des nations, et n'a fait de tous les chrétiens du monde, qu'une seule et même famille Hors de là, mes frères, vous ne trouverez que de l'égoïsme, ce monstre qui ronge les sociétés, désunit la famille, isole l'homme de ses semblables et de son Dieu ; l'égoïsme, principe qui abaisse, qui détruit, qui n'enfante jamais que le désordre universel. L'homme par l'égoïsme se cache, pour ainsi dire, en lui-même, pour se donner tout entier à lui-même ; par l'égoïsme il se fait centre pour attirer tout à lui. C'est en vain que vous ferez résonner à ses oreilles les noms sacrés de peuple, de patrie, de religion, de Dieu même ; son centre c'est lui-même, tout ce qui est en dehors de lui, ne lui inspire qu'indifférence ou haine. En vain lui parlerez-vous du bien commun, des intérêts de la communauté, du bien de la nation, encore une fois, il ne voit que lui-même, il ne travaille que pour lui-même, et si quelquefois il s'élève à la hauteur d'un sacrifice, ce ne sera que pour pousser ses intérêts propres, élever sa position ou agrandir sa fortune. Ne cherchez point l'amour de la patrie dans le cœur égoïste, elle n'y a pas plus de place qu'aucune autre vertu.

Oui, mes frères, ôtez la religion, vous enleverez en même temps la charité chrétienne, et vous ne laisserez à sa place que l'égoïsme ; l'égoïsme dans tous les rangs, dans toutes les positions. L'ouvrier ne travaillera que pour jouir ; dans la famille, au lieu de cette union qui fait son bonheur, vous trouverez deux amours ; un père qui ne sait pas compatir, une mère qui ne sait pas se dévouer. L'homme d'Etat, au lieu de se servir de la puissance dont il est investi pour faire régner dans les peuples, la justice et l'amour, ne s'en servira que pour satisfaire ses vues ambitieuses.

Qu'opposerons-nous donc à ce monstre fatal ? Comment ferons-nous disparaître ce fléau des sociétés ? Ah ! mes frères, je ne vois rien ; nulle force assez grande, nul motif assez puissant ; je regarde autour de moi, et je ne trouve rien dans les limites des forces naturelles qui puisse vaincre cet obstacle ; vous seul, ô mon Jésus couvert de sang et de poussière, le front couronné d'épines, les pieds et les mains cloués à la croix, vous pouviez offrir à l'homme un amour assez puissant pour vaincre l'égoïsme dans le cœur dont il s'est emparé. Oui, mes frères, voilà l'arme dont se sert la religion tous les jours pour implanter le dévouement dans le cœur du chrétien ; le christianisme est essentiellement anti-égoïste ; il pose à la base de ses doctrines cette maxime de N. S. J. C. jusque là ignorée : " *abnega temetipsum, renoncez à vous-même.*" Seule, la Religion fait sortir l'homme pour ainsi dire, hors de lui-même. " Ce n'est pas lui qui vit, c'est Jésus-Christ qui vit en lui." Or, qui dit Jésus-Christ, dit l'amour, le dévouement, le sacrifice ; amour pour tous ses semblables, dévouement à la cause publique, sacrifices pour procurer le bien de ses frères ; voilà ce que fait la Religion pour l'union des sociétés, et ce qu'elle *seule* peut faire.

II.

Je dis en second lieu que sans Religion il ne peut y avoir de bonnes mœurs. C'est une vérité qui a été comprise par tous les hommes sensés, qui avaient à cœur le bien des peuples, que les bonnes mœurs sont la première condition de prospérité, de force et de civilisation véritable pour les nations.

Les bonnes mœurs supposent la vertu ; et qu'est-ce que la vertu ? N'est-ce pas l'effort d'un cœur noble sur lui-même ? n'est-ce pas une victoire remportée sur ses passions mauvaises ? La vertu, c'est ce combat invisible qui se livre dans l'intérieur de l'âme, qui la fait triompher de ses inclinations perverses, qui lui fait repousser le mal pour embrasser le bien. Ah ! vous le savez, M. F., pour combattre il faut du courage, et pour combattre toujours, depuis le moment où les premières lueurs de la raison apparaissent dans l'âme, jusqu'à son dernier soupir, il faut un courage plus qu'humain. Et qui donc donnera à l'homme cette force, ce courage surhumains ? Ah ! la réponse se trouve au fond de tout cœur vraiment chrétien ; c'est le désir de la gloire, c'est la crainte du châtiment, l'espoir de la récompense, l'espérance de goûter un jour un bonheur qui ne finira jamais. Or, trouverez-vous en dehors de la religion des espérances et des craintes capables d'inspirer ces grands sacrifices, qui accompagnent toujours la vertu ? Non, impossible.

" Je ne crois pas, a dit un philosophe du dernier siècle, qu'on puisse être vertueux sans religion."

Pour venir à l'appui de cette vérité je n'aurais qu'à mettre sous vos yeux, le triste tableau des sociétés, d'où la religion s'est retirée ; l'histoire est là avec ses pages toutes sanglantes, dégoûtantes de débauche, d'ivresse et de crimes de tous genres.

On les a vu s'élever ces sociétés, fraîches, pleines de vigueur, portant sur leur front, comme l'enfant, l'auréole de sainteté que la religion avait implantée dans leur cœur.

Mais bientôt, emportées par leurs passions mauvaises, elles ont oublié la main qui les avait bénies, elles ont cherché le bonheur dans des jouissances que la religion leur interdisait. Dès ce moment, on les a vu s'affaiblir, tomber sur elles-mêmes et mourir. Et pourquoi donc, M. F.? c'est qu'il n'y a rien ici-bas qui puisse commander toujours la vertu. Non, elle n'est pas de cette terre ; les seules forces naturelles ne la produiront jamais ; sortie du cœur de Dieu, elle a besoin du secours de sa grâce pour passer dans le nôtre.

Mais vous me direz, le monde n'a-t-il pas aussi ses récompenses ? n'a-t-il pas ses monuments pour ses héros, ses statues pour ses grands hommes ; l'histoire

n'est-elle pas là pour porter leurs noms jusqu'aux dernières générations? Mais, ces récompenses atteignent-elles le cœur de l'homme, vont-elles porter le bonheur jusque dans le fond de son âme? lui promettent-elles un bonheur que rien ne saurait lui enlever? Et, M. F., vous le savez aussi bien que moi, les récompenses terrestres ne sont-elles pas, le plus souvent, pour l'intrigue, pour la passion? Le monde a aussi ses craintes, il a ses lois pénales, il a ses prisons; il peut punir le crime, mais à la religion *seule* il appartient de le prévenir. Multipliez vos lois, agrandissez vos prisons, vous ne ferez jamais un innocent, jamais vous ne ferez couler les larmes du vrai repentir; *quid leges sine moribus,... vanæ proficiunt;* seule, encore une fois, la religion pénètre jusqu'au plus intime de l'homme, lui fait détester le crime, et lui en interdit même la pensée, le désir.

" Tu ne convoiteras pas le bien de ton prochain."

Si telle est la puissance de la religion pour faire fleurir les bonnes mœurs au sein des sociétés, vous seriez peut-être tentés de me demander pourquoi chez nous qui l'avons reçue de nos vertueux ancêtres; pourquoi, ici où elle déploie ce zèle, cette charité qui fait l'honneur de notre clergé, pourquoi les passions mauvaises ont encore tant d'empire? la réponse est courte et facile, nous avons la religion au milieu de nous, mais nous en négligeons la pratique. (Exhortation pratique.)

III.

Si les sociétés ont besoin de la vertu pour être heureuses, pour être fermes et stables elles ont besoin de lois. Une loi aimée est facilement observée. Et ici encore, M. F., il faudra avoir recours à la religion. C'est elle en effet qui crie aux consciences: " obéissez à l'autorité," avec St. Paul elle dit à tous les chrétiens: " obéissez à vos maîtres comme vous obéiriez à J.-C. lui-même." Le divin Maître enseignait la même doctrine à ses disciples: " les Scribes sont assis dans la chaire de Moïse, faites ce qu'ils vous prescrivent, sans toutefois imiter leurs mœurs;" voilà les enseignements de notre religion; enlevez les, et les lois ne deviennent que des règles de convenance, auxquelles le citoyen se soumettra selon ses caprices. A la religion seule il appartient de faire révérer les lois en les proposant comme règles de conscience qui lient devant Dieu, ainsi que devant les hommes. Dépouillez-les de ce caractère et elles perdent aussitôt leur empire. Aussi voit-on que les législateurs, les Lycurgue et les Numa, pour rendre leurs lois inviolables leur donnaient la divinité pour auteur.

(Ici le R. P. fit ressortir l'insuffisance des lois, et termina en exhortant ses concitoyens à chérir et surtout à pratiquer la religion que Dieu leur avait donnée; par là ils se rendraient heureux en ce monde et dans l'autre.)

Notice biographique de M. Joseph Carrière Supérieur de St. Sulpice et Vicaire-Général de Paris. (1)

S'il faut chercher dans le mérite d'un homme la mesure des regrets que doit inspirer sa perte, peu d'hommes ont droit, au même degré que le vénérable et savant M. Carrière, aux regrets du clergé et des amis de la science ecclésiastique. Le clergé perd en lui une de ses gloires les plus pures, un de ses modèles les plus achevés; nous ne surprendrons personne en ajoutant que la science théologique perd en même temps un de ses plus illustres organes.

Et cependant ceux qui ont eu le bonheur de voir de près M. Carrière savent qu'il y avait en lui quelque chose de supérieur encore à sa vaste érudition et à sa profonde intelligence; c'était une modestie, une simplicité, une abnégation que nous appelerions antique, si dans l'église de Jésus-Christ de telles vertus ne devaient être toujours anciennes et toujours nouvelles. Au nom de tant de prêtres formés à l'école de M. Carrière et disséminés aujourd'hui, en France, dans le monde entier, rendons un filial hommage à sa mémoire, qui sera bénie comme la mémoire du juste et brillera d'un saint éclat comme celle des docteurs.

Né le 19 février 1795 dans une petite localité du diocèse de Rodez, M. Joseph Carrière fit ses premières études au collége de Saint-Afrique. Après un séjour de trois années à Amiens, où il s'appliqua à remplir la mission de professeur dans un établissement d'instruction secondaire et à se perfectionner dans l'étude des belles-lettres et de la philosophie, il entra, le 19 août 1812, au Séminaire Saint-Sulpice, à Paris, pour y faire ses études théologiques. Il y avait à peine un an que M. Emery, dont il devait un jour occuper la position, venait de mourir, laissant des exemples d'une élévation de caractère, d'une fermeté héroïque, d'une sagacité et d'un zèle militant qui en font sans contredit une des grandes et belles figures de l'histoire de l'Eglise. A une pareille source de traditions sacerdotales, un séminariste avide, comme M. Carrière, d'avancer rapidement dans le chemin de la science et de la vertu, devait nécessairement puiser un amour infatigable du travail et une religieuse fidélité à la règle du séminaire. Signalons seulement deux faits qui laissent déjà entrevoir sa rare aptitude pour les sciences sacrées et son inébranlable dévouement à la discipline de l'Eglise.

Le célèbre théologien romain, Muzzarelli, avait été proscrit de Rome au moment où l'on venait d'en arracher le pape Pie VII, dont il était un des plus fidèles conseillers. Arrivé à Paris, Muzzarelli s'enferma dans un appartement de la rue Saint-Jacques, pour consacrer à ses ouvrages religieux jusqu'au dernier souffle de son existence. Frappé de la netteté et de la pénétration de M. Carrière, il s'attacha à lui et l'associa à ses travaux. On comprend de quelle utilité furent pour le jeune séminariste ces rapports trop tôt interrompues par la mort de l'éminent théologien. M. Carrière lui prodigua, sur son lit de douleur, le plus tendre dévouement, et, les larmes aux yeux, l'accompagna de sa demeure mortelle jusqu'au cimetière de Vaugirard.

Lorsque le moment de lui conférer les saints ordres fut arrivé, il ne voulut en recevoir aucun des mains du cardinal Maury dont il jugeait la position dans le diocèse de Paris fort peu régulière, avant même la publication des brefs de Pie VII qui prescrivaient au cardinal de cesser tout acte d'administration. Il avait terminé son cours de théologie avant d'avoir atteint l'âge requis pour la prêtrise. Le Souverain Pontife, voulant donner un témoignage d'estime à la compagnie de Saint-Sulpice, dont pas un membre n'avait prêté serment à la constitution civile du clergé, signa de sa

(1) Extrait du *Journal des Villes et Campagnes.*

propre main le bref qui accordait la dispense d'âge. M. Carrière fut ordonné prêtre le 20 octobre 1817.

Les admirables qualités sacerdotales qu'avaient déployées pendant la terreur et l'empire M. Emery et les autres prêtres de la compagnie de Saint-Sulpice, les heureuses dispositions de M. Carrière pour l'étude et l'enseignement de la théologie, ses préférences pour une vie à la fois retirée et active sous l'empire d'une règle commune, lui avaient inspiré de bonne heure le désir de s'adjoindre à une société de prêtres qui, tout en conservant avec un saint respect les traditions de simplicité et de désintéressement que leur avait léguées M. Olier, venaient de rendre de si éclatants services, par leur science et leur fermeté, à la cause de l'Eglise et du Saint-Siége. Avant d'achever son cours de théologie, il soumit ce pieux désir à M. Duclaux, placé à la tête de Saint-Sulpice depuis la mort de M. Emery.

Le Séminaire de Paris était alors trop restreint pour contenir tous les élèves de théologie qui s'y rendaient des différentes parties du monde. On fut obligé d'établir dans le Séminaire d'Issy, spécialement affecté à l'enseignement de la philosophie et des sciences naturelles et mathématiques, un cours supplémentaire de théologie. M. Duclaux, qui avait admis M. Carrière dans la compagnie, le chargea de professer ce cours, quoiqu'il ne fut encore que diacre. Le jeune professeur se borna à prêcher par ses exemples les vertus sacerdotales à des Séminaristes dont il était l'égal par l'âge ; mais sur la chaire de théologie, il révéla dès le premier jour l'habileté et l'autorité d'un vieux maître. Nous avons entendu dire à un de nos plus doctes évêques, qui put alors apprécier les leçons théologiques d'Issy, qu'il n'a jamais connu depuis cette époque un professeur qui joignit à une exposition plus claire des principes une logique plus serrée, une méthode plus simple, des décisions plus sages et plus incontestées. Toutes choses égales d'ailleurs, un vieux maître éprouve moins de difficultés qu'un jeune professeur à occuper une chaire de Séminaire, parce que en face d'un professeur qui débute et qu'on a peut-être vu sur les mêmes bancs que soi, les élèves qui se passionnent pour la discussion ne se font nul scrupule de contredire ses jugements, de lui livrer bataille sur le terrain de la scolastique, d'épuiser toutes les ressources de l'argumentation, quelquefois même de l'opiniâtreté et du sophisme, pour le pousser jusque dans ses derniers retranchements.

De pareils assauts ne sont pas toujours faciles à soutenir, et les plus doctes professeurs s'estiment fort heureux quand ils quittent l'arène sans avoir fait un faux pas, essuyé une blessure, laissant les adversaires bien convaincus de l'insuccès de leurs attaques.

C'est dans ces luttes de l'intelligence que M. Carrière révéla au début de son enseignement une écrasante supériorité. D'un côté, il était d'une telle précision d'esprit, de l'autre, il savait si bien circonscrire et approfondir les questions, que la solution des plus graves difficultés ne lui causait jamais le moindre embarras. Une objection lui était à peine proposée, qu'au moyen d'une distinction lucide, d'un raisonnement péremptoire, il l'avait résolue, enlevant à son interlocuteur tout moyen de continuer sérieusement la discussion. Les sophismes les plus habilement présentés, les contradictions en apparence les plus formidables étaient pour lui des jeux d'enfant ; tous les échafaudages de la plus subtile casuistique étaient aussitôt renversés que construits. Avec une admirable sûreté de coup d'œil, une force non moins admirable de raison, il frappait des coups si décisifs, que ses adversaires n'avaient plus qu'à quitter le champ de la discussion, vaincus par l'évidence et un peu confondus aussi d'une telle puissance de dialectique.

M. Carrière n'excellait pas moins dans l'exposition d'une thèse controversée. Avant de formuler et de motiver son sentiment, il plaçait sous les yeux de ses auditeurs les différentes opinions des théologiens anciens et modernes avec une clarté, une fidélité telle, qu'on l'aurait souvent pris pour un zélé disciple du maître dont il exposait simplement la doctrine. Mais en homme supérieur, qui n'a pas besoin de diminuer l'autorité des autres pour établir et faire accepter la sienne, ce n'est qu'après avoir loyalement condensé en un faisceau lumineux les raisons produites à l'appui d'une opinion contraire à sa thèse, qu'il soumettait à un impartial examen la valeur des systèmes et des jugements théologiques, renversait les uns, respectait les autres sans les partager, pour élever enfin sur les ruines des uns et à côté des lignes plus ou moins harmonieuses des autres, son propre édifice, qui était quelquefois un chef-d'œuvre de logique et de science, toujours un modèle de sagesse et de raison. Notons cependant que M. Carrière formule quelquefois son opinion pratique avec beaucoup de réserve, peut-être même avec un peu trop de timidité. On sait qu'alors il écoutait l'extrême modestie du prêtre plus que la science éprouvée du théologien.

Il n'est pas rare de rencontrer des professeurs qui, après avoir établi une thèse, repoussent avec une logique toujours victorieuse les attaques dirigées contre elle. On en voit d'autres qui déploient une méthode vraiment riche de précision, d'intérêt et de charme dans l'exposition d'une vérité et d'une doctrine. Mais tel qui brille par la vigueur d'argumentation ne possède pas au même degré le talent d'exposition ; tel, au contraire, qui expose un fait ou un système avec une incontestable supériorité, ne révèle plus la même supériorité dans la discussion et la défense de l'opinion qu'il embrasse. Ce qui est rare, infiniment rare, c'est de briller également par ces deux qualités. Or, il ne faut pas s'être longtemps trouvé en face de la chaire de M. Carrière, pour constater qu'il les possédait toutes deux à un degré éminent.

Aussi le jeune professeur du Séminaire d'Issy fut appelé, en 1818, au Séminaire de Paris pour y professer le cours ordinaire de théologie morale. Ses qualités furent appréciées à leur juste valeur, et elles le désignèrent bientôt à l'attention de ses supérieurs pour une chaire plus importante.

Ceux qui ont fait leurs études au Séminaire Saint-Sulpice savent qu'il existe dans l'enseignement de cette maison deux cours bien distincts : un cours ordinaire d'études ecclésiastiques pour les élèves qui, désirant seulement passer au Séminaire le nombre d'années fixé par le règlement, entrent dans le saint ministère après avoir été ordonnés prêtres ; un cours supérieur de théologie dogmatique et morale, accompagné de l'étude du droit canon et de la langue hébraïque, appelé le grand cours, à l'usage des élèves qui restent deux années de plus sur les bancs, soit parce qu'on les destine à l'enseignement dans les Séminaires de leurs diocèses respectifs, soit parce qu'ils désirent se fortifier dans les différentes

branches de la science ecclésiastique. M. Carrière ne tarda pas à être chargé, dans le grand cours, de l'enseignement de la théologie morale, à la grande satisfaction des élèves et au grand avantage de la science sacrée ; il n'eut, en effet, qu'à livrer plus tard à l'impression les leçons qu'il donna pendant huit ou dix ans aux élèves du grand cours, pour agrandir le domaine théologique et l'enrichir des *Traités du Mariage, de la Justice et des Contrats*, trois magnifiques monuments de science et d'érudition, qui ont déjà placé leur auteur dans cette illustre série de théologiens de premier ordre dont peut à juste titre se glorifier l'Eglise.

L'enseignement théologique de M. Carrière, s'inspirait surtout d'un intelligent respect des traditions et d'un inaltérable dévouement à l'Eglise romaine. L'esprit de nouveauté en matière de doctrine n'a pas rencontré un plus ferme adversaire. Lorsqu'un prêtre, brillant de génie, mais rebelle à la discipline, M. de Lamennais, émut la France par ses opinions hardies sur le caractère de l'autorité religieuse et politique, malgré les partisans enthousiastes que lui suscitaient ses ardentes controverses et sa plume passionnée, M. Carrière, dont l'œil pénétrant entrevoyait déjà les fatales conséquences auxquelles pouvaient aboutir des systèmes dont le moindre défaut était de renverser toutes les bases de la polémique chrétienne, fut le premier à combattre les idées de M. de Lamennais. Les défiances du savant professeur de Saint-Sulpice, ses critiques, ses alarmes, excitèrent bien des froissements au sein d'une portion du clergé ; mais, sacrifiant à ses convictions une popularité éphémère, il persista dans ses oppositions que justifiait alors une rare intelligence des choses, et que devaient justifier dans la suite d'effrayants écarts ; l'homme de génie, en effet, qui s'était jeté dans l'arène en protestant d'abord avec colère contre les règles gallicanes, depuis longtemps vieillies, de 1682, prouvait à quelles extrémités aboutit un esprit orgueilleux et indiscipliné, en tombant enfin dans l'abîme de l'apostasie.

Ceux qui ont étudié avec soin les annales ecclésiastiques de la première moitié de ce siècle n'ignorent pas que M. Carrière apporta autant de zèle que de savoir à la défense des droits et prérogatives du Saint-Siége toutes les fois qu'ils étaient menacés ou atteints.

Nous nous bornerons à rappeler son intervention dans les questions relatives aux conséquences pratiques du concordat et dans celle des dispenses, où il craignait que les évêques français ne s'attribuassent trop facilement des pouvoirs extraordinaires. Il ne dissimula jamais sa façon de penser sur les articles organiques ajoutés par le gouvernement du premier consul au concordat sans le concours du Saint-Siége. En cela, il ne faisait que suivre les traditions de Saint-Sulpice, et en particulier les exemples de M. Emery, qui, dans les mémorables débats de la constitution civile du clergé au commencement de la grande révolution ; dans la grave affaire des articles organiques au commencement de l'empire ; dans l'affaire plus grave encore de l'institution canonique des évêques en 1809 et de la juridiction capitulaire en 1810, c'est-à-dire depuis son entrée à Saint-Sulpice jusqu'à ses derniers moments, dans les circonstances les plus délicates et les plus critiques, fut le plus infatigable et le plus courageux défenseur des droits du Saint-Siége. Aussi ne sera-t-il pas tout à fait inopportun de rappeler que sous le gouvernement de la Restauration, notoirement dévoué aux idées gallicanes, la Compagnie de Saint-Sulpice, où M. Carrière jouait déjà un rôle si remarqué comme professeur, devint suspecte à ce gouvernement, parceque ne partageant point des théories qui attribuaient à l'Etat des droits extrêmes sur l'Eglise, elle faisait à l'autorité du Saint-Siége une part plus conforme à la vérité des principes qu'aux traditions des parlements.

Sans doute, sur une ou deux questions théologiques, les opinions de M. Carrière soulevèrent à Rome quelques contradictions. Il ne les avait adoptées que parcequ'elles avaient été jusqu'alors admises et enseignées par la plupart des théologiens français, et qu'il les regardait comme parfaitement libres dans les écoles catholiques. Aussi, dès qu'il eut connaissance des désirs du Souverain Pontife, il s'empressa de les modifier, et les prochaines éditions de ses ouvrages donnaient à Rome la plus complète satisfaction. Mais c'est précisément de la sorte qu'il prouvait combien inaltérable et sincère avait toujours été son dévouement au Saint-Siége ; car nous croyons plus facilement au dévouement qui se traduit par la promptitude du sacrifice et la plénitude de l'abnégation personnelle, qu'à celui qui n'a d'autre mérite que d'être extrêmement bruyant et intolérant. Le Souverain Pontife aurait conseillé à l'éminent théologien de Saint-Sulpice de retirer tous ses ouvrages de la circulation, que ces conseils auraient été suivis avec la même fidélité et la même candeur. Nous souhaitons à l'Eglise de compter dans son sein un grand nombre d'enfants qui possèdent au même degré la science et l'abnégation. Ce vœu ne paraîtra point trop déplacé à un moment où nous voyons un célèbre théologien de Rome, comblé des plus paternelles bontés de Pie IX, mêler sa voix, dans le parlement de Turin, à celle des plus implacables ennemis du Saint-Siége, pour reprocher au gouvernement piémontais de ne pas arracher assez vite au vicaire de Jésus-Christ son dernier lambeau de souveraineté.

M. Carrière avait à peine trente-trois ans, et l'on peut dire qu'il avait déjà mis le sceau à sa mission de professeur et de théologien. Désormais il va être appelé à consacrer son dévouement et son intelligence des affaires à l'administration et à la direction de la Compagnie dont il fait partie.

En 1829, M. Garnier, supérieur de Saint-Sulpice, le chargea de visiter les séminaires de Montréal et de Baltimore, deux précieux établissements fondés par la compagnie dans le Nouveau-Monde, et qui ont heureusement concouru, l'un à maintenir dans toute sa force la foi catholique au Canada, l'autre à la développer dans de notables proportions aux Etats-Unis. Et cependant, quoique hérétiques, les gouvernements anglais et américain n'ont cessé de témoigner leur sympathie à ces importants établissements, tant ceux qui les dirigent sont animés de l'esprit de conciliation et du désir de faire l'œuvre de Dieu. M. Carrière remplit si bien la mission qui lui était confiée, que l'auteur de la vie de M. Emery, malgré la réserve absolue qu'il s'était imposée à l'égard de ses confrères vivants, est forcé d'avouer dans une notice sur le séminaire de Baltimore, que la Providence seconda visiblement le prêtre envoyé de Paris pour imprimer un nouvel essor aux services que ces maisons du Nouveau-Monde rendaient déjà à l'Eglise.

On allait célébrer le premier concile de Baltimore lorsque M. Carrière arriva aux Etats-Unis. Les évê-

ques de cette contrée le prièrent d'y assister en qualité de théologien. Ils ne furent point surpris de la profondeur de son intelligence et de l'étendue de son savoir qui n'étaient un secret pour personne ; mais tous se montrèrent fort édifiés et touchés d'une modestie et d'une simplicité qu'on aurait cru inhérentes à sa nature même, si de telles qualités, quand elles ne se démentent jamais, ne dénotaient surtout une merveilleuse fidélité à la grâce de Dieu et un puissant empire sur soi.

A son retour en France, M. Carrière trouva M. Garnier luttant contre les infirmités de la vieillesse et dans l'impossibilité de faire face à tous les travaux de supérieur du Séminaire et de la Compagnie. De concert avec M. Carbon, dont la perte récente a été un véritable deuil pour tous ceux qui avaient éprouvé son inépuisable bonté et vénéré ses vertus patriarcales, il se chargea de la part de direction morale et administrative à laquelle ne pouvait plus suffire M. Garnier ; il ne recula pas devant la responsabilité et les fatigues qu'entraîne la visite périodique des nombreux séminaires de France dirigés par la société de St.-Sulpice, donna volontiers aux détails administratifs et à l'affermissement des études et de l'esprit ecclésiastique un temps qu'il était autrefois si heureux de consacrer à ses études théologiques.

Il déploya le même dévouement et la même activité sous l'administration de M. de Courson, qui venait de remplacer M. Garnier, ne se doutant pas qu'il allait être lui-même dans quelques années investi de la lourde charge de supérieur général. Dieu, en effet, venait d'appeler à lui M. de Courson dans toute la force de l'âge, et à un moment où la révolution de février 1848 avait fait à la France, et à Paris en particulier, une situation des plus délicates. La douleur que cette disparition prématurée causa à M. Carrière fut inexprimable. Ce prêtre, dont les hautes spéculations de la science ecclésiastique semblaient devoir absorber toutes les facultés, prouva par ses touchants regrets qu'il joignait à un grand esprit le cœur le plus tendre et le plus filial. Ceux qui, en 1850, se trouvaient sur les bancs du Séminaire Saint-Sulpice, n'oublieront jamais avec quelle indicible émotion, contenue par le sentiment du devoir, il leur annonça à l'exercice commun de la lecture spirituelle, la pénible épreuve que lui envoyait la Providence, en lui imposant la charge de supérieur, en remplacement du regrettable M. de Courson.

Personne pourtant n'était plus apte à occuper un poste dont il était depuis près de vingt ans une des sentinelles avancées. Il avait déjà acquis toutes les qualités d'un supérieur expérimenté et prudent. Fermeté de caractère tempérée par une intelligente douceur, respect religieux du règlement, même dévouement aux intérêts de la piété et des fortes études ecclésiastiques, fidélité aux traditions du séminaire, une rare mesure dans l'exercice de l'autorité, tels sont les principaux traits qui distinguent M. Carrière, supérieur du séminaire Saint-Sulpice.

Faisons ressortir encore une qualité, moins connue peut-être, et qui l'honore également. Ceux qui ne l'ont pas vu de très-près s'imaginent sans doute qu'il ne se préoccupait que des grands intérêts de sa charge, et qu'il apportait dans tous ses rapports une raison froide, une simplicité austère plus propre à inspirer la vénération que la confiance. C'est une erreur. Les élèves dont il avait pris la direction spirituelle savent avec quelle sollicitude, quelle attention il abordait les plus petits détails qui pouvaient les rendre plus vertueux et plus heureux ; on aurait dit qu'il avait oublié ses immenses occupations pour concentrer tous ses soucis sur celui qui lui avait confié sa conscience. Il était aussi empressé à consoler un jeune séminariste qui lui communiquait une peine, qu'à donner son sentiment à un évêque qui le consultait sur une grave affaire.

Il se dévouait avec la même activité aux intérêts de la compagnie de Saint-Sulpice. Depuis son élévation à la dignité de supérieur-général, il n'ajourna jamais une seule des visites des différents séminaires de la compagnie prescrites par les règles. Il aurait cru ne pas bien correspondre à la voix de Dieu qui l'avait appelé dans le sein de cette modeste et savante société, s'il avait accepté des fonctions ou des dignités qui lui paraissaient peu compatibles avec sa vocation. C'est ainsi que lorsque Mgr. de Quélen, désireux de réorganiser la Sorbonne, lui communiqua ses plans et la part qu'il lui réservait, M. Carrière refusa des offres faites dans les termes les plus flatteurs. C'est ainsi qu'il repoussa plus tard, avec la même inflexibilité et pour les mêmes motifs, la dignité épiscopale. Un Ministre des Cultes qui lui avait livré en personne un vigoureux assaut, en expliquait ainsi l'insuccès : " Je viens de découvrir un homme plus inébranlable qu'un roc."

M. Carrière aurait sans doute rendu de grands services à l'Eglise dans l'épiscopat, mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'il lui en a rendu de plus grands encore en dehors de l'épiscopat en usant seulement de l'influence de son talent et de sa position pour commander partout une inviolable fidélité à l'autorité hiérarchique, maintenir le respect des évêques et de leurs attributions et prérogatives comme une des conditions les plus indispensables de paix et de vitalité pour l'Eglise. Le drapeau de la nouveauté arboré par l'abbé de LaMennais lui avait inspiré les appréhensions que cause à un homme qui voit bien et loin le signe avant-coureur d'une tempête et d'un désastre. Il ne regretta pas moins vivement plus tard des controverses bruyantes, des polémiques inconsidérées sur les traditions les plus respectables et les matières doctrinales les plus graves, soutenues par des hommes plus zélés que prudents, qui n'avaient aucune mission pour parler au nom de l'Eglise et s'interposaient avec éclat, tantôt entre le Pape et les évêques, tantôt entre les évêques et les prêtres. Il craignait que l'autorité hiérarchique ne fut ébranlée, amoindrie par des débats qui transportaient dans la sphère sacrée de la constitution de l'Eglise les mêmes passions que sur le terrain mouvant des intérêts politiques et humains. Or, aux yeux de M. Carrière, toute atteinte à la moindre des prérogatives du Souverain-Pontife, et à l'autorité épiscopale dans la personne de prélats en communion évidente avec Rome, était une atteinte à l'autorité même de l'Eglise. Il n'a jamais compris la raison d'être de ces oppositions que l'on s'est plu à faire surgir entre les droits des pasteurs des diocèses et les droits du pasteur de l'Eglise universelle, et il lui était d'autant plus permis de regretter ces malentendus, de déplorer ces luttes auxquelles, grâce à sa fermeté, aucun des siens ne prit jamais part, qu'il n'y a pas eu de prêtre plus tendrement fidèle, plus inébranlablement et entièrement dévoué au Saint-Siége.

Nous avons rappelé comment, sur un simple désir du Souverain-Pontife, il retrancha aussitôt de ses ouvrages une ou deux opinions jusqu'alors enseignées par la plupart des théologiens français. Nous pourrions rappeler encore avec quel filial empressement, sur un nouveau désir du Saint-Père, il s'appliqua à faire introduire la liturgie romaine dans tous les séminaires de la compagnie de Saint-Sulpice, entreprit deux fois le voyage de Rome pour obtenir l'approbation de cette docte et pieuse corporation.

En 1860, au retour d'un voyage en Orient, nous nous arrêtâmes à Rome, juste au moment où le vénérable Supérieur de Saint-Sulpice venait d'y faire sa première apparition. Il était facile de constater qu'il avait laissé partout les impressions les plus heureuses. On n'avait pas été peu touché pour ne pas dire surpris, de voir un personnage aussi remarquable par la portée de son intelligence et le mérite de ses travaux, conserver invariablement l'attitude du plus modeste des fidèles, et tempérer ou plutôt rehausser la gloire du théologien par l'humilité accomplie du prêtre. Plus d'un prélat dut penser ce que disait tout haut son premier maître, Muzzarelli, cet autre célèbre théologien de Rome, après quelques mois d'exil à Paris : " Le clergé de France en général et de Paris en particulier n'a qu'un défaut, celui de n'être pas bien connu à Rome. Si les romains l'avaient vu de près comme Sa Sainteté Pie VII en son indigne théologien Muzzarelli, au lieu de le traiter quelquefois un peu cavalièrement, ils le vénéreraient comme l'un des plus glorieux ornements de l'Eglise et l'aimeraient comme le plus fidèle soutien de la chaire de Pierre."

Cependant, quoique M. Carrière appartint tout entier à la société des prêtres à laquelle il s'était consacré si jeune, il ne cessa de témoigner dans toutes les occasions et à tout le monde le dévouement le plus actif, toutes les fois qu'il le jugeait compatible avec sa vocation et utile au bien de l'Eglise.

Il ne se bornait pas à donner son avis motivé aux grands dignitaires de l'Eglise qui recouraient à ses lumières et à son expérience ; il n'y a pas de modeste prêtre de campagne qui lui ait écrit dans le même but sans recevoir immédiatement une sage solution toujours accompagnée d'une parole affectueuse et encourageante.

Il assista avec le titre de théologien aux conciles provinciaux de Paris et de Rennes et s'y fit remarquer par ses deux qualités caractéristiques, une science immense et une modestie inaltérable. Après avoir édifié les commissions chargées de la discussion et de la rédaction des décrets par la force de sa logique et la netteté de ses décisions, il les édifiait encore davantage par une simplicité et une piété naïve qu'aurait ambitionnées le plus fervent religieux.

Lorsqu'il faisait à Saint-Sulpice son cours si approfondi de théologie morale sur la justice et les contrats, il n'hésita pas, dans l'intérêt de l'enseignement théologique, à se mettre en communication avec les meilleurs jurisconsultes de l'époque. Ils ne parlaient de M. Carrière qu'avec la plus respectueuse sympathie pour sa personne et une véritable admiration pour son talent et ses connaissances de juriste. Plusieurs même voulurent conserver avec lui des rapports d'ami. Citons, parmi ceux qui lui furent le plus attachés, Delvincourt, le célèbre doyen de la faculté de droit de Paris, et Toullier surnommé avec raison le Pothier moderne. Nous avons entendu nous-même, au mois de septembre 1848, un autre savant professeur de la faculté de droit de Paris, M. Demante, dire un jour en riant à quelques-uns de ses collègues de l'assemblée constituante pour mieux leur faire apprécier l'étonnant mérite du professeur de Saint-Sulpice : " Je crois bien que si M. Crémieux avait lu, comme moi, le grand cours *de la Justice et des Contrats* de l'abbé Carrière, il regretterait aujourd'hui de ne pas lui avoir proposé un siége de président de chambre à la Cour de Cassation."

Lorsque Mgr. Sibour établit la conférence du cas moral pour discuter et résoudre quatre fois l'année, en présence du clergé de Paris, les questions les plus pratiques et les plus délicates, il nomma M. Carrière modérateur, chargé de diriger les débats et, après avoir résumé les différents sentiments produits dans la discussion, de proposer le sien à l'assemblée. On se souvient comment un jour, sur la grave question de l'attitude politique que doit suivre le clergé, le modérateur du cas moral, avec deux ou trois Syllogismes, un peu trop inflexibles peut-être, disséqua et renversa l'opinion opposée à la sienne que le P. Lacordaire venait d'exposer avec tout l'entraînement et toute la magnificence de ses plus beaux accents oratoires.

M. Carrière a eu le trop rare bonheur d'arriver à sa soixante dixième année sans avoir un moment cessé de mettre au service de l'église une activité et une force d'esprit infatigables. On peut bien dire de lui qu'il est mort sur la brèche, les armes à la main ; car six heures avant de rendre son âme à Dieu, il faisait ses préparatifs de voyage pour continuer à raffermir dans les séminaires les traditions de science et de piété du clergé catholique. Il n'a eu que le temps d'offrir à Dieu le sacrifice de sa vie, de recevoir les derniers secours de la religion et de se placer, au moment suprême, sous la protection de la Vierge Marie et de Saint Joseph, son bien aimé patron.

Il s'est éteint le samedi 23 avril dans la religieuse ville de Lyon, sous les regards maternels de Notre-Dame de Fourvière, pour laquelle il avait professé toute sa vie la plus tendre dévotion. Cette perte inopinée a été une douloureuse surprise pour l'église de France, où suivant le langage d'un de nos vénérables évêques : " Tout en demeurant dans la modestie de Saint-Sulpice, M. Carrière avait pris par sa science profonde et les hautes qualités de son caractète, une de ces places que peu de prêtres peuvent occuper."

A la cérémonie funèbre, célébrée d'abord à Lyon, puis à Paris, il a reçu les plus touchants hommages du clergé de deux des plus grands et illustres diocèses de France et de la catholicité, heureux l'un et l'autre d'avoir été formés à l'école de Saint-Sulpice ; du clergé de Lyon qui est la seconde ville de France, par la foi et la charité, une ville catholique modèle, un arsenal providentiel d'où partent une foule de missionnaires et de religieuses, l'inépuisable obole du pauvre et du riche pour évangéliser le monde et consoler chaque jour l'Eglise par de nouvelles conquêtes ; du clergé de Paris, qui s'applique avec la même ardeur et le même succès à consolider l'empire de Jésus-Christ dans le centre de toutes les civilisations et de toutes les gloires, à porter bien haut le drapeau de la vérité et du dévouement dans le foyer de toutes les erreurs et de toutes les misères. Mgr. l'Archevêque de Paris, en particulier, a tenu à honorer dignement son Vicaire Général, le

Supérieur de son grand séminaire et l'éminent théologien du dix-neuvième siècle.

M. Carrière laisse, en mourant, à côté d'un grand vide, un héritage propre à tempérer nos regrets. L'homme a disparu : mais le souvenir de ses vertus sacerdotales et ses riches trésors de science ecclésiastique restent.

L'abbé Lamazou.
(Ancien rédacteur de *l'Ami de la Religion.*)

LES TRAVAUX DES CHAMPS.

(*Suite et fin.*)

Un des plus vaillants soldats de la France, le maréchal Bugeaud, avait pris pour devise de la grande colonie africaine : *Ense et aratro : l'épée et la charrue ;* ajoutez-y, Messieurs, et il l'ajoutait lui-même : *Cruce et ingenio,* la croix et le génie, et vous aurez un grand peuple, vous aurez la France telle que Dieu l'a faite et la veut : que ces quatre mots demeurent donc éternellement sa devise !

Ce n'est pas tout, Messieurs, notre époque, vous le savez, est profondément tourmentée : eh bien ! l'agriculture est une solution large, pratique et pacifique de la plupart des redoutables problèmes qui agitent notre temps.

Le vieux Caton, que je citais tout à l'heure, l'avait déjà remarqué : " Ceux qui se vouent à la culture n'ourdissent pas de dangereux projets ; *minimeque male cogitant et sunt, qui in eo studio occupantur.* " L'agriculture est ennemie des troubles publics, non-seulement par son intérêt, mais par sa constitution même : elle occupe l'homme loin des villes, loin des théories perversives et des dangereuses utopies ; elle ne le sépare point de sa famille, ni d'aucune des affections et des liens qui lui sont bons et chers ; elle ne l'éloigne que de ce qui est pernicieux à lui-même et à l'Etat. Ah ! on s'effraie depuis quelque temps de l'émigration croissante des campagnes vers les villes : on y entrevoit avec raison plus d'un péril pour la fortune agricole et pour l'état moral du pays : eh bien, seule de nos jours, l'agriculture ralentit du moins ce mouvement et combat les périls créés ici par la surabondance, là par le dépérissement.

Pascal a dit un grand mot : " Bien des malheurs en ce monde viennent de ce qu'on ne sait pas demeurer chez soi. " Non, on ne le sait pas ; on ne le sait plus : ni le simple habitant des villages, que des rêves insensés arrachent à sa charrue ; ni les riches possesseurs de domaines qu'un injustifiable dégoût éloigne des salutaires occupations et des saines jouissances de la campagne, et livre aux tentations d'une opulente oisiveté.

Ah ! s'il m'était permis d'exprimer ici un vœu, je dirais aux descendants de ces familles qui ont si longtemps, parmi nous, possédé la terre : Pourquoi, si l'industrie et le commerce ne vous conviennent point, ne seriez-vous pas de nobles, et même, si vous le pouvez, d'illustres agriculteurs ? Au lieu d'aller trop souvent traîner à Paris, dans les cercles ruineux du jeu et du plaisir, une vie si peu digne de vous, et jeter le reste de vos biens dans les abîmes du luxe, ne vaudrait-il pas mieux pour vous habiter honorablement vos terres, et pousser dans le pays ces racines profondes que les révolutions elles-mêmes ne sauraient arracher ? Oui, soyez fidèles au sol qui a fait votre nom et votre grandeur, et le sol vous sera fidèle à son tour, et les populations vous béniront !

Et l'on ne verra pas se réaliser sur vous et contre vous cette terrible parole du Prophète : " *Auferetur factio lascivientium ;* la faction des hommes de plaisir sera éternellement inutile. " (Amos, 6.)

Et maintenant, au nom de la religion aussi, je bénis l'agriculture.

La religion aime et honore tout ce qui atteste un effort de l'homme, et augmente son bonheur. Tout ce que vous avez exposé à nos yeux, dans ce concours, vient d'un acte de vertu volontaire, et tend à un acte de jouissance légitime. Même en ce monde, la récompense suit l'effort : et ces bestiaux ou ces matières, ces machines ou ces produits, représentent l'économie, l'intelligence, l'opiniâtreté courageuse, et aboutissent à une plus grande diffusion du travail intelligent et méritoire.

Ah ! si vous saviez combien ce qui vous améliore nous charme, et quelle passion porte un cœur d'évêque pour chacun de vos efforts ! Voilà la culture secrète qui nous plaît dans votre culture : voilà la semence et la moisson que la religion trouve à récolter dans les champs de vos âmes, où se préparent et se conçoivent toutes les utiles et laborieuses actions dont nous voyons ici les résultats glorieux.

Mais il est encore d'autres harmonies plus particulières, agriculteurs, nos chers amis, entre notre existence et notre foi.

Voulez-vous de la poésie ? N'est-ce pas l'église qui est la poésie du village : l'église, où vous allez le dimanche après le travail de la semaine, accompagné de votre compagne joyeuse, et de vos enfants tout épanouis dans leur robuste santé ; l'église, avec son seuil usé par vos pas, et plus encore par les pas de vos pères, avec son clocher qui se lève comme un doigt mystérieux pour montrer le ciel à la terre, sa cloche qui compte vos heures de la première à la dernière, son cimetière où dorment vos aïeux, sa place publique où vous jouez, enfants, où vous conversez, hommes, où vous prenez l'air et le soleil, vieillards, où vous causez, jeunes filles ; où passent les nouveau-nés et les morts, les berceaux et les cercueils, les mariés et les voiles blancs de la première communion. Entrez, entrez donc, laboureurs ; cette maison de Dieu, c'est la vôtre : le ciel s'y rapproche de la terre. De quoi se compose le culte sacré ? Qu'y trouvez-vous ? Tous les biens que Dieu donne à votre travail : nous offrons le pain, le vin ; nous versons l'eau sur le front béni des enfants, l'huile sur les membres défaillants des infirmes ; nous sommes vêtus de lin ; nous brûlons votre cire ; l'autel est paré de vos fleurs, et nous portons le nom de pasteurs comme vous.

Que dirai-je des fêtes chrétiennes et de leurs affinités mystérieuses avec vos travaux et vos champs ? Vos terres dorment pendant l'hiver : ainsi dormait le monde dans la nuit et le froid de l'erreur quand vint le Christ. Mais de même qu'à partir de Noël, le soleil avance dans nos cieux et le jour gagne, de même, à partir de la naissance du Christ, divin soleil des âmes, le jour de la vérité gagna sur la nuit de l'erreur ; puis Pâques vient au printemps, avec la résurrection de la nature.

Et ces autres fêtes si aimables, instituées pour appeler la divine bénédiction sur vos campagnes ; cette Fête-Dieu, qui fait marcher le Dieu du ciel dans les rues de nos villes et les sentiers de nos villages, par des voies semées de fleurs ; cette procession des Rogations qui

chemine en priant dans les champs, quand le printemps sourit et fait des promesses que l'automne ne tient pas toujours ! Touchante poésie du christianisme, Messieurs, que M. de Châteaubriand a si bien chantée !

Voulez-vous de l'histoire ? C'est l'Eglise qui, par ses moines, travailleurs infatigables, a défriché la France, je pourrais même dire l'Europe. Mais sans sortir de l'Orléanais, que de souvenirs monastiques se présentent à nous ! Regardez entre le Loiret et la Loire : ces campagnes, jadis marécages incultes et malsains, aujourd'hui plaines fertiles, vertes prairies, c'est à vos moines de Mici que vous les devez. Mici ! Fleury ! La Cour-Dieu ! Ferrières ! que de laborieuses conquêtes de la bêche et de la charrue sur l'inculte nature, rappellent ces noms florissants autrefois, aujourd'hui trop oubliés ! Mais, avant tout, c'est le christianisme qui a substitué peu à peu les pénibles travaux, protégés par un pouvoir juste et par une loi équitable aux violences, aux oppressions, qui paralysent toute agriculture en Turquie, en Afrique, en Asie, sur les trois quarts de la terre féconde, mais inculte, faute d'une société régulière qui l'habite. C'est le christianisme qui peu à peu, comme par degrés, a habitué l'homme à respecter dans son semblable : la vie, plus de meurtre ; — puis la liberté, plus de servitude ; — puis le droit, plus d'usurpation ; — puis la pureté de mœurs, plus de vices ; — puis le ciel et l'éternité ! et qui fait ainsi monter notre espèce du roi de Dahomay, qui écorche ses semblables, à la sœur de charité qui panse leurs plaies : du Chinois qui expose ses enfants, à saint Vincent de Paul, qui recueille les enfants abandonnés ; du tas de huttes immondes des Indiens sans cesse menacés de la maladie et de la guerre, au groupe charmant du village français, propre, aisé, riant, où tous, pauvres qui deviendront riches, riches partis de la pauvreté, les uns qui acquièrent avec ardeur, les autres qui jouissent des biens acquis avec libéralité, tous s'aiment et s'entr'aident : idéal trop rare, hélas ! mais réel si l'Evangile était pratiqué !

S'il en est ainsi, ne demandez pas quels services un évêque peut rendre à l'agriculture. Vous semez du blé, je sème la paix et la vérité ; vous améliorez l'espèce bovine, je tâche d'améliorer l'espèce humaine. Vous élevez les agneaux, j'essaie d'élever les enfants : je tâche en tous de faire des hommes. Les familles riches m'amènent leurs fils ; je tâche de faire des riches qui aiment les champs, qui pensent à les habiter, qui comprennent leur temps, qui pratiquent leurs devoirs, et s'occupent un peu plus des bœufs ou des moutons que des lièvres et des chevreuils. Les familles pauvres me confient leurs enfants ; mes frères et moi nous tâchons d'en faire des gens honnêtes, qui restent au village, en goûtent la simplicité, et sentent leur cœur ému au tintement de l'*Angelus* comme au battement du rappel. Oui, Messieurs, l'Eglise est aux âmes ce que le soleil est aux champs, ce soleil dont parlait si bien naguère un poëte digne de ce nom (*) :

C'était notre soleil, dans les travaux obscurs,
Qui nous ont gardés fiers en nous conservant purs.

Oui, Messieurs, comme le soleil fait épanouir les fleurs et mûrir les fruits, ainsi la religion, par sa douce et mystérieuse influence, fait germer dans les âmes les plus précieuses moissons, toutes ces vertus qui, en même temps qu'elles fructifient pour la terre, fructifient aussi pour le ciel. C'est pour cela qu'elle place, non pas seulement dans les villes opulentes, mais dans chaque village, un clocher, un presbytère, et dans ce presbytère, un agriculteur, l'agriculteur des âmes, celui qui est si bien nommé l'homme de Dieu, et qui est en même temps l'homme du peuple, parce que sa tâche, en ce monde, est de faire lever dans les âmes, même les plus humbles, les moissons de l'éternité.

Et qui n'a remarqué, Messieurs, que le Sauveur tire sans cesse ses enseignements, ses images, ses paraboles, des choses de la campagne et des travaux même de l'agriculture ? Il se compare lui-même à la vigne, et nous aux branches. Il n'est pas seulement le semeur céleste, il est la tige, il est la sève féconde : les apôtres de l'Evangile sont les ouvriers de la vigne du Seigneur : l'Eglise, c'est un grain de sénevé qui croît et devient un grand arbre : la tâche échue à chacun dans la vie, c'est une journée de travailleur ; la récompense après la vie, c'est le salaire après le travail du jour : ce monde où les méchants sont mêlés aux bons, c'est un champ où l'ivraie croît avec le bon grain ; le juge suprême qui fait l'éternelle séparation, c'est le laboureur qui vanne son blé dans son aire, recueille le froment dans ses greniers, et jette la paille au feu. L'homme inutile dans la vie, c'est le figuier stérile ; il est maudit. " Je vous " ai posés, nous dit le Sauveur, pour que vous alliez et " que vous portiez des fruits." Comme c'est l'usage de l'homme des champs, il emprunte des pronostics aux vents, au soleil, et lit dans le ciel les signes du temps ; il demande aux oiseaux, aux lis des campagnes de nous parler de la Providence ; il nomme, comme image des vertus et des vices, les boucs et les brebis, les loups et les renards, les serpents et les colombes ; il parle de la métairie et du fermage, des bonnes et mauvaises terres, des bons et mauvais serviteurs, de l'économe infidèle. Il n'est pas jusqu'à la basse-cour des demeures rustiques et à ses plus humbles habitants qui ne lui fournissent d'aimables symboles. " Comme la poule, dit-il, rassem" ble ses petits sous ses ailes, combien de fois n'ai-je " pas voulu vous ramener près de moi, et vous ne l'avez " pas voulu ! "

Mais non-seulement l'esprit du Sauveur était sans cesse incliné vers la vie champêtre : lui-même à Nazareth avait travaillé pour les champs ; et le docte Bossuet nous apprend que dans les premiers temps de l'Eglise, les chrétiens se souvenaient encore des charrues que le Sauveur avait faites.

Aussi, Messieurs, comme le Dieu de l'Evangile est bien le Dieu de l'homme des campagnes, et la religion son amie, son guide et son soutien ! C'est elle qui lui explique l'origine et la loi du travail, qui l'adoucit en le réglant, par le repos trop méconnu du septième jour : loi prévoyante et compatissante, qui atteste à la fois la sagesse et la bonté du Créateur, et que réclament également les forces débiles du travailleur et les besoins de son âme immortelle. La religion lui enseigne la prière, et avec la prière, l'espérance : elle a des consolations pour toutes ses peines, et pour les rudes travaux de sa vie de meilleures récompenses encore que les plus riches moissons de la terre. C'est elle qui relève vers le ciel son front courbé sur la glèbe, et qui entr'ouvre devant lui un horizon plus beau encore que celui où disparaît à ses regards dans les rayons du soir le soleil couchant.

Ah ! Messieurs, qu'on fait de mal à l'homme des champs lorsqu'on chasse de son cœur les consolants

(*) M. Victor de Laprade, de l'Académie française.

espoirs que la religion y dépose, de son toit les vertus qu'elle y inspire! Ah! qu'on ne nous fasse plus de cultivateurs irréligieux, impies! La religion et la nature s'en étonnent et s'en attristent également. Qu'un homme creuse un sillon et y jette la semence, cette portion de sa récolte précédente qu'il retranche de sa nourriture et de celle de ses enfants pour la confier à Dieu; qu'il fasse cet acte de foi sans jamais élever son regard vers Dieu qui fait tomber sa pluie et son soleil sur les moissons; qu'il soit placé sans cesse en face d'un Dieu, si visible dans ses œuvres, sans le voir, et des manifestations éclatantes de sa sagesse et de sa bonté, sans les bénir; qu'il interroge les vents du ciel et les entrailles de la terre, c'est-à-dire, le Créateur et la création dans leurs lois majestueuses et immuables; qu'il n'ait pas d'autres instruments que ceux mêmes de la Providence, les saisons, les astres, le soleil, les frimas, la germinaison universelle, la fécondité divine et intarissable de la nature elle-même; et qu'il soit un impie, je ne le puis comprendre!

Y a-t-il d'ailleurs un travail qui soit plus dans la dépendance immédiate de Dieu, et où l'impuissance personnelle de l'homme soit plus évidente? Que faut-il quelquefois pour détruire le travail et les espérances de toute une année? Fénélon le disait autrefois aux laboureurs des Flandres: "Une nuit froide, un orage, un "rayon de soleil après un brouillard, c'est assez;" telle est l'agriculture. Ah! dans les villes, au milieu des travaux de l'homme, des merveilles de son industrie et de ses arts, je conçois qu'on se laisse étourdir par le bruit des machines, et que la main de l'ouvrier mortel dérobe au regard celle de l'ouvrier divin! Mais l'agriculteur, dans la solitude active et le silence animé de ses travaux, rencontrant Dieu à chaque pas, ne saurait pour ainsi dire penser qu'à lui: la sérénité du jour et le nuage, la sécheresse et la pluie le conduisent aussi naturellement à la première, que s'en détourne facilement le travailleur asservi et surmené de nos grands foyers, on serait tenté de dire de nos dévorantes fournaises industrielles. Aussi, l'industrie a des dates; l'agriculture n'en a pas, elle est contemporaine de la création. Que dis-je? elle a été créée par le Très-Haut lui-même: *Rusticationem creatam ab Altissimo.*

Ainsi, Messieurs, par le travail des bras, par les vertus du cœur, par la prière de l'âme, viendront s'asseoir sous le toit du cultivateur, qu'il soit riche, qu'il soit pauvre, la paix, la joie, la forte santé, la calme conscience, le tranquille bonheur, les douceurs de la famille, la simple sagesse, le *mens sana in corpore sano,* c'est-à-dire les plus précieuses bénédictions de l'homme; tous ces biens, qui sont l'apanage et la récompense du cultivateur honnête, la gloire pure de sa modeste et noble profession, et qu'il sera heureux et fier de transmettre à ses enfants comme un fidèle héritage. Ainsi paisible et content sous son toit rustique, le cultivateur ne rêvera pas pour ses enfants, rêve sitôt suivi de tristes déceptions, une autre condition, un autre bonheur: docile aux conseils de la sagesse et de l'expérience, il se gardera de jeter imprudemment ses fils et ses filles à la corruption des villes; mais leur mettant de bonne heure à la main la bêche, la charrue, la faucille, tous ces honorables instruments de la fécondité de la terre, de la légitime indépendance, et du bonheur de l'homme, il pourra leur dire: Je vous laisse ce que m'ont laissé mes pères: l'air natal, le toit, le champ, le travail, des goûts simples, l'amour de Dieu et la paix du cœur! Précieux patrimoine! Puisse-t-il être gardé! Puissent les enfants comme les pères continuer à manier la bêche, la charrue, la faucille, à travailler aux champs, sous le ciel, sous le soleil, respirant à pleine poitrine l'air vivifiant et la lumière, face à face avec les merveilles de la nature et les beautés de Dieu! Ah! oui, Messieurs, cela vaut bien, pour la santé de l'âme et du corps, les rues étroites des cités, les fumées de l'usine, l'air étouffant des ateliers.

Honneur donc à la culture, quelque nom qu'elle porte, à quelques travaux qu'elle s'applique, quelques produits qui sortent de ses mains! Honneur aux hommes qui, la comprenant et l'appréciant dans sa dignité et ses services, s'y dévouent et l'encouragent, lui apportent, soit leurs bras, soit leurs capitaux, soit leur science et leurs méthodes, soit le glorieux encouragement de leurs prix et de leurs récompenses! Honneur à ces fêtes, à ces concours qui couronnent, qui stimulent, qui assurent les progrès par cette merveilleuse exposition des produits de l'agriculture, de ses procédés, de ses méthodes, de ses instruments, par cette mise en commun si noble et si chrétienne aussi des lumières et de l'expérience de chacun et de tous. Ah! qu'il fleurisse parmi nous, cet art antique et divin, source inépuisable de richesses nationales, qui donne à la patrie de robustes enfants, de forts soldats, et à la société des citoyens honnêtes et sûrs; barrière contre le désordre, garantie de la paix sociale: que tout l'encourage et le favorise, que tout en provoque la diffusion, les progrès, et la pratique et les fermes écoles, et les colonies agricoles, et les expositions, et les comices, et les cours ouverts pour l'enseigner dans nos grandes villes; et, pour ma faible part, je serai heureux que les leçons mêmes de nos séminaires pussent préparer nos prêtres un jour à répéter au besoin d'utiles enseignements dans les villages et à rendre ainsi aux populations laborieuses un service de plus......

Les Merveilles de la Vapeur.

Il avait eu sans doute une aurore bénie
Le jour où de Coster (1) le modeste génie,
En lettres de métal sut couler l'alphabet;
Car la pensée alors, fille Prométhéenne
Brisait, en se levant comme une souveraine,
Le joug de fer qui la courbait.

Ce fut un jour aussi d'éternelle mémoire,
Le jour où de Calpé (2) doublant la roche noire
Colomb de l'Atlantique explora les déserts;
Car l'aimant lui montrait sa belle Taprobane, (3)
Monde d'or et de fleurs, perdu comme Ariane
Par les solitudes des mers.

(1) Jean Laurent Coster naquit à Harlem, en Hollande, vers l'an 1370 et mourut vers l'année 1440. Les Hollandais lui attribuent l'invention de l'imprimerie. Mais la plupart décernent cet honneur à Jean Guttemberg né à Mayence en 1400; et c'est en l'année 1436 à Strasbourg, qu'on place généralement la naissance de l'imprimerie.

(2) *Calpé*, montagne d'Espagne, à l'extrémité de l'Andalousie, sur le détroit de Gibraltar.

(3) Taprobane, ancien nom de l'île de Ceylan, au sud de l'Indoustan, près du cap Comorin. Cette île, d'ailleurs très fertile, abonde en mines d'or et d'argent.

Ils furent beaux encor les jours où Galilée
Sonda les profondeurs de la sphère étoilée
Et du char des soleils arrêta les essieux ;
Où des mondes Newton devina l'harmonie,
Où Franklin, redoutable à toute tyrannie
Put ravir leurs foudres aux cieux.

Après tant de moissons, l'intelligence humaine
Crut avoir épuisé son fertile domaine.
" J'ai touché du progrès les suprêmes confins,
Disait-elle au flambeau pâlissant de ses veilles,
Mon œuvre est accomplie, et l'arbre des merveilles
N'a plus pour moi de fruits divins."

Ne savez-vous donc pas, fièles fils de la femme,
Que celui dont l'aurore est le regard de flamme,
A d'éternels essors voua l'humanité,
Et que vos pas iront de miracle en miracle
Sans atteindre jamais jusques au tabernacle
Où réside sa majesté ?

Aux outrages du temps s'il soumet la matiere
Il refuse au néant, même un grain de poussière,
La tombe sous sa main n'est qu'un autre berceau,
Et d'un monde vieilli quand la forme est usée,
Il dilate au soleil la goutte de rosée
Et fait naître un monde nouveau.

Aujourd'hui, la merveille à nos yeux accomplie
Nous rappelle de Caux (1) la sublime folie :
Poetes, célébrons le triomphe des arts !
L'onde, présent des cieux, sève de la nature,
L'onde, des continents amoureuse ceinture,
S'attelle au timon de nos chars.

La vapeur! dans l'airain l'eau qui bout prisonnière
En fumeux tourbillons assiége sa barrière ;
Un mont s'écroulerait sous ce puissant levier ;
Mais l'art en se jouant, par un nouveau prodige
Maîtrise cette force immense et la dirige
Comme l'arabe son coursier.

La vapeur ! la voilà qui dévore l'espace,
Quel char de ses wagons égalerait l'audace
Quand ils roulent lancés sur leurs réseaux de fer,
Quand ni fleuves, ni rocs, ni monts aux larges crêtes
N'arrêtent leur essor qui lasse les tempêtes
Et les vautours aux champs de l'air!

Tantôt du haut sommet des montagnes chenues,
Sur un pont gigantesque, étagé dans les nues,
Ils franchissent des flots orageux ou dormants ;
Tantôt dans les tunnels où s'éteint la lumière,
Ils plongent, noirs démons, leur fumante crinière
Avec d'horribles sifflements.

Voyez-vous sur les eaux ces vastes Bucentaures (2)
Exhaler la vapeur comme des météores ?
La mer veut résister aux nautiques géants :
Mais de flots écumeux en vain elle les couvre,
Leur nageoire de fer coupe la vague et s'ouvre
Un chemin par les océans.

Tremble, fière Albion, sur ta rive alarmée,
Ta rivale, demain, va jeter une armée.
De tes mille vaisseaux que te sert le rempart ?
Déjà le combat fume au pied du promontoire,
Et Blücher (1) ne vient pas pour forcer la victoire
A saluer ton léopard...

Mais, non ! la douce paix du monde est souveraine ;
La paix donne aux beaux arts l'auréole sereine
Qui les fait resplendir dans la postérité.
Jalouse de remplir une tâche immortelle,
La vapeur, à la paix demande sa tutelle,
Car la paix c'est la liberté !

C'est le respect du droit, la justice et la vie ;
Par la paix enfantée et par elle servie,
O vapeur! du progrès tu deviens le moteur.
Du commerce du monde organe et providence,
Tu fais germer de l'or, des épis, l'abondance,
Sur les deux flancs de l'équateur.

L'été peut consumer le fleuve dans nos plaines,
Les zéphirs alisés suspendre leurs haleines,
Par toi la meule tourne et moud le pur froment ;
Ton souffle de Vulcain embrase les fournaises,
Et tu rends à la nef échouée aux falaises
L'empire du gouffre écumant.

Par ton puissant secours l'art humain se déploie
Et produit ces tissus d'or, de laine et de soie,
Ornements merveilleux des salons opulants,
Et ces riants tapis aux guirlandes fleuries
Qui nous font admirer le gazon des prairies
Sous les lustres étincelants.

Par toi de cent couleurs le cristal se colore,
Par toi se fondent l'or et le bronze sonore
Qui sonne la prière et la gloire et l'amour ;
Par toi l'énorme pompe, au fond des mines sombres,
Plonge pour boire l'onde à la coupe des ombres
Et la vomir à l'œil du jour.

Mais ce n'est point assez de verser aux deux mondes,
Aux lointains Archipels dispersés sur les ondes,
Les trésors de la paix, les prodiges des arts.
Pour être un digne roi de la nature entière,
L'homme doit élever plus haut que la matière
Son espérance et ses regards.

O vapeur, deviens donc le courrier des idées,
Répands-les sur le monde en divines ondées,
Ainsi que le nuage épanche l'eau des cieux ;
De la plage lointaine entends la voix plaintive,
Que par toi l'Evangile aborde toute rive
Où l'homme encense de faux dieux !

Des sages, des savants agrandis la carrière,
Aux plus obscures nuits va donner la lumière ;
Tire la vérité des langes du sommeil,
Fais briller la pensée et fais rouiller le glaive
Afin que tout esprit jusques à Dieu s'élève
Comme l'herbe vers le soleil....(2)

C. CHAUBET.

(1) De Caux, né aux environs de Rouen, au commencement du 18e siècle, auteur de plusieurs ouvrages en vers, se croyait supérieur à la plupart des poètes de son temps. On fit contre lui une épigramme terminée par ces vers :

De Caux prétend rimer, et c'est *là sa folie :*
Mais bien que ses vers durs, d'épithètes enflés,
Soient de tout amateur chez Procope sifflés,
Lui-même il s'applaudit, et d'un ton téméraire
Prend le pas au Parnasse au dessus de Molière.

(2) Bucentaure, nom d'un grand et magnifique vaisseau dont se servaient les Vénitiens tous les ans, lorsque le Doge fesait la singulière cérémonie d'épouser la mer le jour de l'Ascension. Les uns en font remonter l'origine à l'année 1311 et d'autres à 1177.

(1) Blücher, feld maréchal prussien, dont l'arrivée de ses troupes à Waterloo décida la victoire en faveur des alliés.

(2) Toutes les notes sont de la Rédaction de *l'Echo*.

AFRE.

(Suite et fin)

IV.

L'étonnement d'Afre est facile à comprendre. La société antique n'avait rien fait pour la femme, et surtout pour la femme pécheresse. Mettez en présence d'Aspasie ou de Laïs, qui furent à Athènes ce qu'était Afre à Augsbourg, un philosophe à qui elle dépeint le vide de son cœur, la fatigue, le dégoût qui se sont emparés d'elle, ce philosophe n'aura ni appui à lui offrir,

ni consolation à lui apporter. Elle voudrait adopter une vie meilleure, le repentir lui est venu, mais nul ne lui tendra la main; ni les doctrines religieuses, ni les institutions de la patrie ne lui viendront en aide. Le sacrifice de ses richesses, sa rupture avec le vice, son entrée dans une voie de sacrifice et d'expiation ne seront sanctionnés par rien. Nulle voix ne s'élèvera pour plaider la cause de Laïs repentante. La société antique ignore la loi sublime du repentir; il est facultatif à chacun, en vertu de la liberté individuelle, mais il n'est ni un mérite ni une protection.

Comparez aux codes anciens, muets sur la doctrine du repentir, les pages de l'Évangile. A côté de la femme immaculée, de la Mère que la virginité couronne, se trouve la femme tombée, avilie, la pécheresse qu'un regard précipite aux pieds du Messie, à qui une parole donne un cœur nouveau, et qui, humiliée, vaincue, vient laver ses fautes dans ses larmes et racheter par ses remords les erreurs de sa jeunesse.

—Je suis coupable! dit Madeleine dans son cœur. Et, répondant à son intime pensée, le Maître dit à haute voix :

—Beaucoup de péchés lui sont remis...

Puis, comme si les flammes de l'amour coupable devaient se purifier à la flamme d'un céleste amour, il ajoute :

—Parce qu'elle a beaucoup aimé!

Ceux qui sont présents ne comprennent point encore l'élévation de ce langage et la raison de cette doctrine sublime: ils sont encore des *hommes de peu de foi*; mais laissez descendre sur eux l'Esprit Evangélique, et à leur tour commentant, appliquant les paroles du Christ, ils diront à toute femme déchue, à tout cœur dévasté, à tout âme troublée :

--Ayez confiance! beaucoup de péchés vous seront remis si vous aimez beaucoup!

Non-seulement le repentir efface le passé, mais il rend l'innocence au présent et dote l'avenir d'espérance. Il ramène l'honneur dans le cœur qui l'avait renié; la doctrine de la pénitence est celle de la régénération.

La religion chrétienne s'empare d'abord de cet aveu de la faiblesse: "—J'ai péché!" Quand elle l'a obtenu, elle fait entrer lentement, doucement dans l'âme avilie, elle lui infiltre pour ainsi dire le regret, en lui montrant de quelle grandeur elle est déchue, et de combien de misères et d'angoisses ont été mêlés ses rares plaisirs.

Au cri de l'humilité chrétienne : — "J'ai péché!" succède alors cet autre cri qui attire sur une tête coupable le torrent des eaux de la miséricorde divine :

"Je me repens!"

Tout est dit: l'œuvre la plus merveilleuse du catholicisme s'opère, la créature souillée, avilie, méprisée, se relève noble et digne; elle est la sœur de la vierge timide, de l'épouse chaste, de la mère vigilante. Elle devient l'objet des regards des anges eux-mêmes, une fête céleste célèbre sa justification.

Que cette femme repentie se nomme Madeleine, Marie l'Égyptienne ou Thaïs, elle peut approcher des pieds du Sauveur, partager avec les anachorètes les honneurs du désert ou courir au bûcher des martyrs! Il n'y a plus de pécheresse, mais une chrétienne qui deviendra une sainte.

Ainsi, dans la société antique, le repentir abandonné à ses propres forces ne rencontre qu'indifférence et délaissement; dans la société chrétienne au contraire, il trouve appui, encouragement, glorification. Le Sauveur savait de quelle boue nous sommes pétris, et notre bassesse appelait sur nous l'effusion d'une bonté qui nous relève de nos chutes.

V.

Afre croit faire un rêve quand elle entend Narcisse lui répondre :

—Devant le Seigneur comme devant tous ceux qui croient à sa loi sainte, de l'heure où vous ferez partie de la famille chrétienne, nul ne se souviendra de la vie de la jeune idolâtre.

—Quoi! s'écria la courtisane en arrachant de ses cheveux les perles qu'on y avait enlacées, je ne vivrais plus de mépris et de honte! je cesserais d'être ce que je suis, une pauvre créature à qui on jette une nouvelle insulte avec une nouvelle louange! Je partagerais l'existence des femmes qui n'ont jamais aliéné leurs droits à l'estime!

—Oui, ma fille!

—Je ne connais pas le Sauveur dont vous me parlez, les paroles que vous dites me calment et me font du bien. Les mots de pardon, de repentir et de vertu prononcées dans cette maison et descendant jusqu'à moi, me semblent un incompréhensible mystère... Mais votre culte doit être le véritable, s'il se contente pour tout sacrifice de larmes et de regrets! Votre Dieu doit être le vrai Dieu s'il ouvre ses bras à ceux qui ont souffert...

Puis Afre, cédant aux mouvements impétueux de sa vive et mobile nature, quitte précipitamment l'évêque, et rentrant dans la salle où elle se tenait tout à l'heure avec ses suivantes, elle leur dit d'une voix entrecoupée par l'émotion :

—Venez vite! suivez-moi!.... Quelle merveille et quelle rencontre... Ah! folles et misérables que nous sommes! Et saisissant l'une d'elle par la main, elle revient dans la chambre où Narcisse et son diacre Félix les attendaient en priant le Seigneur d'achever son œuvre.

Ministre du Pardon, dit Afre au saint vieillard, ces filles égarées par moi ont partagé ma vie dissolue; je te les amène pour que tu fasses briller à leurs yeux la lumière qui se fait en moi... C'est un évêque des chrétiens... ajouta Afre en se tournant vers ses suivantes. Il est venu vers nous, poussé par l'Esprit divin qui l'inspire; il m'a dit: croyez au Christ, et si vous êtes baptisée, vos péchés vous seront remis.... Je veux croire, je veux changer d'existence et me repentir. Et vous?...

—Moi, répondit Euménia, j'ai souvent trouvé mes heures amères et j'aspire à goûter le repos.

—Vous êtes ma maîtresse, ajouta Digna, je suivrai votre exemple.

—Je vous imiterai, dit Euprépia, et je suis prête à partager votre pénitence.

La scène qui se passa est impossible à rendre. Aux pieds de Narcisse se tenaient agenouillées les quatre pécheresses; dans cette maison qui retentissait tout à l'heure des sons voilés de la lyre et de la flûte ionienne, on n'entend plus que le bruit des sanglots, des aveux entrecoupés de larmes, des prières qui jaillissent des cœurs brisés et montent jusqu'au ciel pour en faire descendre des trésors de mansuétude et d'indulgence.

Il faut se peindre l'abîme dans lequel étaient tombées ces femmes pour comprendre avec quels élans, quels transports, quelle ferveur, elles adoptèrent la voie de salut qui leur était offerte, et l'espoir d'une réhabilitation à laquelle elles n'avaient jamais osé prétendre !

Les penchants mauvais des dégoûts, les souffrances les avaient dominées, abreuvées, harcelées ; plus elles embrassaient étroitement la croix qui payait la rançon de leur vie, plus elles adoraient le sang qui l'arrosa pour retomber sur elles en baptême, plus elles remontaient vers la justice et la charité.

La nuit s'écoula ainsi.

Dès que le jour parut, Afre courut chez sa mère.

VI.

Hilaria habitait une maison silencieuse et solitaire. Le vide s'était fait autour de cette femme qui, dans sa jeunesse, avait abusé de tous les plaisirs. Elle traînait maintenant une vieillesse déshonorée, et la vie brillante et folle de sa fille lui faisait regretter davantage encore les temps où elle possédait à Chypre un palais incessamment rempli par une cour nombreuse. Elle n'osait plus regarder dans un miroir son front sillonné de rides et ses cheveux blanchis ; elle vivait morne, sombre, ne permettant pas au bruit des fêtes et des concerts d'arriver jusqu'à elle. Elle demeurait immobile à son foyer désert que ne sanctifiait pas le travail et que n'habitait pas la vertu.

Le sommeil même la fuyait, et pendant ses rares moments de repos, tous les monstres d'une effrayante mythologie passaient devant elle. La triple voix de Cerbère retentissait à ses oreilles, le masque de Gorgone couronné de serpents la fascinait de son regard pétrifié ; l'Hydre vomissait son venin à ses pieds ; il lui semblait que les Harpies lui déchiraient le cœur avec leurs ongles... La scène changeait, elle se trouvait debout sur un rivage désert, un nautonnier à l'œil farouche lui faisait signe de monter dans une barque ; elle voulait refuser, elle s'attachait désespérément aux rochers de cette plage aride ; mais le nautonnier l'appelait encore, elle cédait, prenait place dans la nacelle ; et sans bruit, sans effort de rames la barque glissait sur un fleuve noir... Enfin, elle entrait dans les demeures mystérieuses de la nuit et de la mort ; trois femmes décharnées, livides, aux yeux éteints, au visage ossifié, la regardaient avec un ironique sourire... En la regardant, elles travaillaient avec une activité fiévreuse ; l'une couvrait de ses fils noirs la quenouille de sa sœur, l'autre filait en toute hâte, la troisième, ouvrant ses ciseaux, se tenait prête à couper le fil...

Et Hilaria demandait grâce avec des cris et des pleurs.

Qu'avait-elle à regretter pourtant en abandonnant la vie ?

—Rien, si ce n'est la vie elle-même. Puis les tortures du Tartare l'épouvantaient ; la prêtresse de la folie se demandait ce qu'elle aurait à répondre au juge des Enfers.

Elle était plongée dans un douloureux sommeil qui lui présentait les plus effrayantes images, quand elle se réveilla, en sentant autour de son cou les bras caressants de sa fille et les larmes dont elle inondait son visage.

—O ma mère ! ma pauvre mère ! dit la jeune fille.

—Qu'as-tu ? demanda la Cypriote en la serrant sur son cœur.

—Je suis sauvée ! s'écria Afre, sauvée ! comprends-tu ce mot ?

Alors elle lui raconta l'arrivée de Narcisse et de Félix qu'elle a pris pour des étrangers venant lui demander une place à sa table, et les faciles plaisirs dont sa maison était le théâtre, sa confusion en apprenant le rang et la dignité du vieillard, le changement soudain qui s'est opéré en elle et les promesses de l'homme de Dieu.

— J'accours vous convier au même bonheur ! reprend Afre en baignant de pleurs le visage d'Hilaria qu'elle tient embrassée. Que la même sentence d'absolution nous purifie ! que nous entrions ensemble dans la société des chrétiens.

—O ma fille, répond Hilaria, toi que j'ai enfantée au malheur, que j'ai mise au monde dans ma terre maudite où l'on fait de l'impudeur un mérite et une gloire, es-tu donc destinée à me donner cette vie nouvelle dont tu parles avec enthousiasme et à laquelle j'aspire à mon tour ?

—Croyez et vous serez sauvée ! repentez-vous et il vous sera pardonné... voilà tout ce que m'a dit l'évêque ; je me repens et Dieu m'absout.

—Puisse un pareil bonheur m'être accordé ! dit la mère.

—Ce soir, je vous amènerai Narcisse et Félix... on les poursuit ; pour eux ma brillante maison ne serait point un sûr asile.

—Daigneront-ils venir sous mon toit ?

— Ils me l'ont promis.

— Et savent-ils qui je suis ?

—Que suis-je moi-même ? dit Afre avec humilité. C'est dans cette condescendance qui ne fait exception de personne qu'étale le triomphe de leur religion.

— Supplie-les, prie-les à genoux s'ils refusent d'apposer des paroles d'espérance à une vieillesse désespérée.

—Soyez sans crainte, leur seule mission est de consoler et de régénérer.

—Va donc ! et demande à leur Dieu, que tu connais déjà, qu'il daigne changer une âme criminelle.

Afre quitta sa mère et regagna sa demeure.

Dans la pièce la plus retirée de son palais, la jeune femme et les suivantes écoutèrent pendant tout le jour les instructions du saint Evêque. La nuit venue, le pontife et Félix se rendirent avec elles dans la maison d'Hilaria.

VII.

Quelle joie et quelle bénédiction entrèrent avec le saint Evêque dans cette demeure désolée. Si les remords d'Afre et l'exaltation de sa ferveur de néophite devenaient un triomphe pour la foi, les ardentes aspirations d'Hilaria vers cette source sacrée de purification ne touchaient pas moins le cœur. Elle avait tout connu dans la vie, cette femme flétrie que le désespoir envahissait à mesure que le poids des années s'appesantissait sur sa tête. Semblable à ces oiseaux malfaisants que Virgile nous dépeint souillant tout ce qu'ils touchent, le mépris avait flétri toutes les fleurs comme toutes les affections de son existence. Il lui avait été permis de toucher aux fruits de tous les arbres de ce monde, hors à ceux qui se nomment : estime et honneur ! Elle avait pu vider toutes les coupes, hors celle du respect des autres auquel elle n'avait point droit, puisqu'elle ne s'était pas respectée elle-même. Aussi, pour ces femmes

tombées, quel rafraîchissement, quel éblouissement, quel avenir, quelle vie nouvelle que celle qui maintenant les attendait. Il y a dans les promesses que leur fait Narcisse un imprévu qui les précipite à genoux et les fait spontanément chrétiennes.

Mais la *Légende* ne justifierait pas son nom si à cet étonnement, à ce renouvellement du cœur ne se mêlait quelque chose qui rentrât davantage dans les idées du temps, et s'accordât avec des siècles où le merveilleux du catholicisme succédait au merveilleux de la fable. De même que certains usages tenant aux mœurs antiques ne furent pas brusquement supprimés : de même, dans la crainte d'effrayer par un spiritualisme absolu les catéchumènes craintifs et leur faire concevoir plus facilement des vérités abstraites, le bien comme le mal furent personnifiés, anges et démons prirent une figure nettement accusée, les vertus et les vices devinrent des créations à part.

S'agit-il de peindre la lutte d'un bon contre un mauvais principe, de rendre les combats que soutient un cœur dans lequel le repentir fait une brusque invasion, mais qui s'effraie cependant encore des difficultés qu'il devra vaincre. Le démon n'est plus seulement un esprit de ténèbres, instigateur de pensées que doivent suivre des fautes, il intervient d'une façon directe, argumente, controverse, prend tous les aspects comme le Prothée antique. Au lieu d'expliquer et d'analyser froidement les réflexions qui se heurtent dans une âme indécise, d'étudier minutieusement et psychologiquement l'état d'une créature qui se débat et qui flotte entre le bien qui l'attire en haut et le mal qui redemande sa proie, les légendaires qui écrivaient pour de nouveaux convertis, pour un peuple enfant, pour des hommes habitués à la représentation de toutes les passions comme de toutes les vertus, ont hardiment personnifié sous la figure du démon la résistance des penchants mauvais contre les allocutions plus nobles de la vertu. Les analyses métaphysiques des passions se sont changées en une action vivante et dramatique.

Aussi voyons-nous dans la légende de sainte Afre, cet esprit rebelle entrer en lutte avec la convertie dont l'âme lui échappe. La pécheresse demande le baptême ; Satan ne veut pas abandonner une conquête sur laquelle il a des droits anciens ; il la réclame, il étend la main pour la saisir…

Sous l'apparence d'un Ethiopien hideux, sombre, farouche, dont le corps est rongé par une lèpre vive, emblème des vices qui dévorent la créature livrée à ses instincts pervers, il s'adresse à Narcisse avec un gémissement :

—Pourquoi m'enlèves-tu les âmes que j'ai gagnées ?

Alors commence entre l'évêque et le démon une discussion conservée dans les vieux textes. Les questions religieuses y sont longuement traitées, et le démon ayant confessé la divinité du Christ son ennemi, réclame de nouveau Afre comme son bien.

—Je rends à Dieu sa créature ! répondit Narcisse.

—Et moi aussi, je suis sa créature ! Rends-moi donc aussi à mon créateur !

Klopstock avait-il entendu ce cri qui vous touche, de quelques livres qu'il soit sorti, quand il créa Abbadona, l'ange maudit qui, du sein de cet enfer, se repent de son crime et aime le Dieu qui le châtie justement ?

Le démon veut une âme, une âme à perdre et à torturer plus tard ! Mais Afre a vu la lumière divine, Narcisse triomphe de l'Esprit de ténèbres qui se venge de sa défaite en étouffant le monstre qui défendait l'approche de la fontaine des Alpes-Juliennes, et le lendemain, quand les grands mystères ont été signalés à ces femmes, l'eau du baptême coule sur leurs fronts humiliés ; et dans cette maison, jadis asile mystérieux du crime, tout semble maintenant rayonner de pureté et d'innocence.

VIII.

Afre est entrée dans son palais. Elle a dépouillé ses ornements profanes, elle prie, elle pleure, elle maudit le passé. Elle a ordonné à ses esclaves de fermer les portes et d'interdire l'entrée de son appartement. Mais la Cypriote n'a pas le droit de se refuser à une célébrité qui lui fait maintenant horreur ; ses convives habituels veulent la voir, ils la demandent en vain ; les serviteurs obéissent aux ordres qu'ils ont reçus et refusent de les introduire. Ils insistent, et leur audace ne reculerait pas devant une nouvelle insulte envers la courtisane, quant Afre qui les entend prend une résolution subite, et, franchissant le seuil de la salle dans laquelle ils sont résolus à l'attendre, elle paraît à leurs yeux, non plus dans tout l'éclat d'une somptueuse parure, mais pâle, les yeux rougis par les pleurs, vêtue d'un sombre et rigide costume.

—Qui demandez-vous et que venez-vous voir ? leur dit-elle. Afre est morte ! Sa maison est muette ! Jamais plus vous ne vous assiérez à sa table, et le son des lyres mélodieuses ne s'entendra plus dans sa demeure. Sortez donc ! De ma jeunesse flétrie et de mes égarements le repentir est enfin sorti pour me relever à mes propres yeux !

Cette apparition soudaine, le changement qui s'est fait en elle causent à ces hommes une sorte d'effroi. Ils abandonnent cette maison et se demandent les uns aux autres quelle cause peut avoir si brusquement changé la vie de cette femme. Tandis qu'ils passent en revue les motifs ou les caprices auxquels elle obéit, Afre a pris une grande décision.

Elle appelle ses suivantes, leur ordonne de porter sur une place voisine tous les objets qui lui retracent sa vie passée. Elle y ajoute ses parures, ses manteaux de pourpre, ses robes Tyriennes, ses gazes de Cos, ses bijoux, ses essences qui valaient le poids même des perles, et quand ce sacrifice, que la femme hier coupable faisait au Dieu qui l'avait purifiée, fut préparé, elle prit une torche et mit elle-même le feu au bûcher.

Quelques heures plus tard elle fut mandée chez le gouverneur.

—N'êtes vous pas Afre la courtisane ? lui demanda-t-il.

—Je suis Afre, la chrétienne, répondit-elle.

L'insulte répondit à sa profession de foi, on lui jeta les hontes de sa vie au visage pour lui persuader qu'un Dieu, dont l'essence est la pureté, ne pouvait appeler à ses autels une créature comme elle. Elle resta calme sous le mépris et se contenta de répondre :

—Le Christ m'a pardonné !

Le soir même un second bûcher s'allumait dans la ville d'Augsbourg ; cette fois, il ne consumait pas les richesses de la fille de Chypre, mais le corps de la femme repentie, dont le Seigneur daignait faire une martyre.

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 15 Juillet 1864.** **No. 14.**

CHRONIQUE.

Deux graves questions occupent maintenant les esprits en Canada: la Confédération des Provinces et la Colonisation.

Quant à la première de ces questions, nous n'avons que peu de détails. Cependant les explications ministérielles, avant la clôture de la session, donnent une idée du plan que l'on se propose de favoriser. Pour notre part, nous avons compris que les ministres étaient d'opinion : 1o. que l'Union entre le Haut et le Bas-Canada n'était plus possible, 2o. qu'il fallait trouver un remède aux maux existants et que le meilleur remède (le seul possible, suivant eux,) était une Confédération de toutes les Provinces Britanniques ou au moins, une confédération entre trois provinces formées par le Haut et le Bas-Canada. Pour rendre ces données plus complètes, il faut ajouter que les Provinces faisant partie de la Confédération auront un gouvernement local pour régler toutes leurs affaires intérieures et que la confédération sera régie par un gouvernement supérieur, ayant juridiction dans toutes les matières d'un intérêt commun ou général. En outre, dans la Chambre basse de ce gouvernement général, les Provinces devront être représentées suivant ou au prorata de leur population.

Nous croyons avoir exposé impartialement et correctement, dans le paragraphe qui précède, les explications données par les ministres avant l'ajournement du Parlement.

Depuis l'annonce de la formation de ce plan, dans lequel M. Brown et ses amis ont concouru, trois portefeuilles ont été mis à la disposition de ceux-ci et acceptés par eux.

Maintenant, nous constatons avec peine que cette question tend à devenir une affaire de parti. Il est malheureux que nous ne puissions pas discuter nos intérêts les plus sacrés d'une manière plus raisonnable, plus élevée et plus patriotique. Ici, il ne devrait y avoir aucune acception de personnes ni de partis ; au lieu de jeter de la poudre aux yeux du peuple, l'on devrait chercher à l'éclairer en lui indiquant sincèrement la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Nous nous contenterons pour aujourd'hui des simples explications que nous avons mentionnées plus haut sans nous prononcer sur le mérite intrinsèque de la question.

Nous dirons seulement que nous sommes à recueillir des documents et à étudier le sujet concienceiusement, car nous nous proposons de faire connaître, avant peu, notre façon de penser, avec indépendance et sans crainte. Si, aujourd'hui, nous ne dévoilons pas nos conclusions, c'est que nous voulons être parfaitement compris et que nos lecteurs sachent les raisons sur lesquelles nous nous appuyons. Mais nous n'avons aucune hésitation sur la marche que nous devons adopter. Il est bien vrai que la politique n'entre pas dans notre cadre, mais cette question de la Confédération est trop grave pour que nous la laissions lâchement passer sous silence.

La seconde question qui revient sur le tapis est celle de la Colonisation. L'on a déjà cherché les moyens de retenir sur notre sol tous les Canadiens-Français ; l'on a même tenté d'attirer dans ce pays un courant d'immigration française et belge. Tout le monde sait qu'à Montréal, une société s'est formée dans ce but. Cependant jusqu'ici, la Colonisation a fait peu de progrès. Aujourd'hui, un nouvel élément

et une garantie assurée sont acquis à cette bonne cause. Plusieurs membres de notre clergé, parmi lesquels se distingue en première ligne le Révérend Messire Daniel, ont pris en main, les intérêts de nos concitoyens et de notre patrie, en donnant leur appui à la colonisation. Nous souhaitons à ces nouveaux efforts, à ce nouveau mouvement, des résultats heureux et proportionnés à l'importance de la fin que l'on veut et que l'on doit atteindre.

Remarquons que cette question de la Colonisation des terres incultes par des Canadiens-Français revient sur le tapis en même temps que le projet de la Confédération. Ne serait-il pas à propos de tenir compte de la coïncidence?

Venons en maintenant au détail des principaux faits qui se sont passés depuis notre dernière chronique.

Son Excellence le Gouverneur Général, sa dame et ses deux filles ont visité Montréal et assisté à la distribution des prix aux élèves de Villa-Maria. Ils ont paru très satisfaits de la réception qui leur a été faite. Il ont aussi visité plusieurs parties du Haut-Canada.

Une épidémie parait menacer le Comté de Bonaventure. Son Excellence, par une proclamation en date du 1er. juillet, publiée dans la *Gazette du Canada*, met en force, pour trois mois, l'acte intitulé : "Acte concernant la conservation de la santé publique." Il a nommé aussi plusieurs personnes pour former le bureau central de santé, dans ce comté, et un médecin devant être attaché à ce bureau.

Aux Etats-Unis, la population est sous l'empire d'une panique causée par l'invasion du Maryland et de la Pennsylvanie, par les troupes confédérées. Cette expédition est faite évidemment dans le but d'opérer une razzia afin de renouveler les provisions et de monter une partie de la cavalerie du Sud aux frais des habitants du Nord. Les forces de l'expédition sont estimées à 40,000 hommes. Le Général Sigel, qui conduisait un grand convoi d'approvisionnements et de munitions à l'armée de Grant, a été forcé de rebrousser chemin et de mettre les fourgons chargés en avant laissant ses troupes en arrière pour les défendre contre les colonnes ennemies. Baltimore et Washington sont sérieusement menacés.

Le Président Lincoln doit appeler sous peu 300,000 hommes sous les armes. Le chiffre total des hommes appelés au service dans une période d'un peu moins de trois ans est de 1,739,748.

Depuis le 1er. mai, 2,553 soldats sont morts dans les hôpitaux de Washington.

Le trésorier, M. Chase, a résigné sa charge et a été remplacé par l'hon. W. P. Fessenden. Ce dernier entre en fonctions avec un passif de $1,700,000,000. Il aura aussi à faire face à une dépense de $2,000,000 par jour.

L'Empereur Maximilien est arrivé sain et sauf à Mexico où il a été reçu avec enthousiasme par toutes les classes de la société.

Le bruit court qu'un mariage est arrêté entre Louis Victor, frère du nouvel empereur du Mexique, et la fille aînée de l'Empereur du Brésil, héritière du trône.

Le Chili et la Bolivie se joignent au Pérou contre l'Espagne. Le consul français, à Panama, ayant été insulté pour la protection qu'il a accordée à l'embassadeur espagnol, a demandé satisfaction au gouvernement de ce pays.

La conférence dano-allemande, s'est ajournée définitivement, sans avoir pu trouver une solution pacifique aux difficultés qui lui avaient été soumises. Les hostilités entre le Danemark et l'Allemagne ont été reprises le 27 juin.

On croit que l'Angleterre va se décider enfin à prendre la défense du Danemark et à intervenir à main armée en sa faveur. Le gouvernement a commandé des équipements militaires pour 30,000 hommes.

Un combat naval entre l'*Alabama*, le fameux corsaire de la Confédération du Sud, et le vaisseau fédéral le *Kearsage* vient d'avoir lieu en vue des côtes de Cherbourg. l'*Alabama* a été coulé à fond, mais le capitane Semmes, qui le commandait, et la plus grande partie de son équipage, ont été sauvés par les navires anglais l'*Acteon* et le *Deerhound*. Le *Kearsage* a fait plusieurs prisonniers qu'il a ensuite relâchés sur parole, à Cherbourg.

En France, un nouveau complot contre la vie de l'Empereur Napoléon III, a été découvert. Un grand nombre d'Italiens, impliqués dans cette criminelle tentative, ont été arrêtés.

La révolte en Algérie est presque complètement comprimée. Un corps d'Arabes, fort de 5,000 cavaliers, a été taillé en pièces par les français, dans la plaine de Saïn-Lagta, sur la route de Géryville.

Les nouvelles de Turin ne sont pas aussi satisfaisantes. Les étrangers désertent le pays en foule et la panique augmente tous les jours. Cependant le Bey a commencé à faire quelques concessions. Il a renvoyé son premier ministre ou Khaznadar, Caïd-Missim. A la suite de quelques scènes de violence, le consul français s'est réfugié à bord des navires.

COLONISATION.

A l'époque où nous sommes, l'une des questions les plus actuelles et les plus vivantes pour le Canada étant sans contredit celle de la *Colonisation*, puisque le progrès et le bien-être du pays, tous les intérêts notionaux et religieux semblent s'y rattacher en même temps, nous

nous sommes fait un devoir de reproduire ici autant qu'il a été possible, le solide et éloquent discours prononcé sur cette importante matière à l'honorable *Société de Tempérance* le dimanche de la solennité de St. Jean-Baptiste par le Rév. Messire Daniel.

Après un exorde approprié à la circonstance, l'orateur a ainsi poursuivi :

Depuis quelque temps on s'est beaucoup occupé de colonisation ; d'où vient cependant qu'elle n'a pas eu parmi nous les résultats qu'elle a obtenus à Québec, aux Trois-Rivières, à St. Hyacinthe ? Il doit y en avoir sans doute plusieurs causes, mais ne serait-ce pas surtout parce qu'on aurait négligé les moyens de la faire réussir. Quoiqu'il en soit, tâchons aujourd'hui et de nous bien pénétrer de son excellence et de trouver les moyens de la mener à bonne fin.

1° EXCELLENCE DE L'ŒUVRE DE LA COLONISATION.

D'abord, c'est une œuvre *patriotique*. Quel est en effet le but de cette œuvre ? N'est-ce pas de retenir le colon sur le sol natal, en l'aidant dans ses premiers frais d'établissement ? Mais retenir le colon sur le sol natal, n'est-ce pas en même temps contrebalancer l'immigration qui nous arrive de toutes parts ?

Qu'est-il arrivé pour n'avoir pas encouragé la colonisation ? Vous le savez : la jeunesse a déserté les campagnes pour se faire mercenaire ou s'enrôler sous les étendards de nos voisins, et les étrangers ont rempli les vides qui se formaient ainsi parmi nous. Sans doute, nous avons toujours salué ces derniers avec libéralisme ; vous fera-t-on un reproche d'arrêter avant tout sur ceux de votre sang un regard d'amitié que votre âme généreuse ne refuse point à d'autres ? N'est-ce pas au contraire un devoir, sacré pour vous, de mettre dans votre faveur et dans vos affections les enfants du sol natal avant les enfants de tout autre pays ? C'est le devoir que vous imposent la patrie et l'esprit de nationalité. Aux étrangers l'hospitalité bienveillante, mais aux compatriotes la faveur et le dévouement, ces deux choses ne seront jamais inconciliables. Renverser cet ordre c'est vous couvrir d'une tache que la postérité ne verra qu'en gémissant imprimée sur vos fronts, lorsqu'elle lira plus tard l'histoire de votre temps. Donc favoriser la colonisation, c'est une œuvre *patriotique*.

C'est de plus une œuvre éminemment *religieuse*.

Que se sont proposé, en effet, vos pères quand abandonnant leur patrie et ce qu'ils avaient de plus cher, ils sont venus se fixer sur les rives du St. Laurent ? Une seule chose : donner à Dieu un nouvel empire, en propageant l'Evangile, et par l'Evangile la civilisation. Qu'ont-ils prétendu en se battant, durant tout un siècle, comme autant de héros ? Défendre cette même religion qu'ils avaient établie au milieu de tant de sacrifices ; la soustraire à l'asservissement dont la menaçait l'hérésie. Et lorsqu'en 1760, succombant aux pieds des murs de Québec, sous le poids du nombre, ils se virent contraints de déposer les armes, à quelle condition se rendirent-ils ? A la condition qu'on leur laisserait le libre exercice de leur religion. C'est un des articles formels de la capitulation de Montréal. Eh bien ! par la colonisation, vous conservez, que dis-je, vous poursuivez l'œuvre si glorieuse de vos pères. Qui ne sait en effet, qu'il n'y a de colonisation possible qu'autant que la croix, la chapelle, l'école précèdent le colon, l'accompagnent, et le soutiennent dans ses rudes labeurs ?

Du reste, votre zèle pour la conservation et le progrès de la foi n'a-t-il pas toujours mérité les plus flatteux éloges ? Recevez-les encore une foi ces éloges ; je vous les renouvelle de grand cœur. Mais il faut que ce zèle ne se démente par aucun endroit. Si donc vous faites tant pour des missions lointaines, comment pourriez-vous ne rien faire pour des missions qu'on veut établir à vos portes ? Entendez une foule de jeunes gens qui vous crient et vous disent : Nous sommes prêts à partir et à commencer, mais qu'on nous aide ? Oseriez-vous les abandonner ? Quoi ! Sera-t-il dit que l'erreur sera plus puissante que la vérité, quand il s'agira d'inspirer l'amour d'un sacrifice ? Chaque jour, on forme sous vos yeux des sociétés de secours mutuel ; on prélève d'énormes cotisations pour répandre de fausses doctrines, et vous catholiques, refuseriez-vous de donner un *chelin* pour propager les lumières de la foi véritable ? Mais non, le passé nous répond de l'avenir. Donc en aidant la *colonisation*, vous ferez une œuvre éminemment *religieuse*.

3° Ajouterai-je maintenant que vous ferez encore une œuvre *profitable pour vous-mêmes ?*

Vous ne pouvez en douter. Qui d'entre vous, en effet, n'a point quelque faute à se faire pardonner, quelque mauvais exemple à réparer ? qui ne désire point s'assurer des droits à l'héritage céleste ? Or, par la coopération efficace que vous donnerez à l'œuvre de la colonisation, vous couvrirez une multitude de fautes ; vous édifierez tout un peuple qui n'attend que votre initiative pour vous imiter ; vous amasserez des trésors infinis pour le ciel. Autrefois, pour se procurer les mêmes avantages, les Croisés quittaient leur pays, s'en allaient en Palestine. Vous, sans sortir de vos maisons, vous mériterez également de Dieu et des hommes. En faut-il davantage pour enflammer des cœurs tels que les vôtres ?

Voilà pour l'excellence de l'œuvre, passons maintenant aux moyens de la mener à bonne fin.

II.

Et d'abord que faut-il faire pour être de cette œuvre? Pour être de cette œuvre, il vous suffit de *trente* sous par année ; et par ces trente sous, vous encouragerez le colon dans ses premiers travaux et vous l'aiderez à s'ériger l'*Ecole* et la *Chapelle* pour la consolation de son cœur et la conservation de ses principes.

Afin d'honorer les trente trois années de la vie mortelle de notre Seigneur, *trente trois* personnes s'unissent ensemble et remettent au chef de la trentaine, la modique contribution de *trente sous*. Peut-on exiger moins ? Est-il une personne si pauvre qui ne la puisse donner ? Et si le pauvre le peut, comment le riche ne le pourrait-il pas ? Quelles sommes tous les jours ne dépensons-nous pas en choses frivoles ? et nous ne trouverions pas un trente sous pour une œuvre si patriotique, si religieuse et si profitable ! qu'on le veuille, on le trouvera. Mais si pouvant le donner, nous le donnons pas, que ferons-nous dire de nous, sinon que nous n'aimons ni notre pays, ni notre religion, ni notre âme ? Assurément cette supposition est trop contraire à tout ce que nous savons de vous, pour que nous nous y arrêtions un seul instant. J'arrive donc à la dernière question :

Qui peut appartenir à cette œuvre ? qui peut ou plu-

tôt qui doit appartenir à cette œuvre ? Tout le monde, depuis le prêtre jusqu'au simple fidèle, depuis l'homme de profession jusqu'à l'humble ouvrier, depuis l'instituteur et l'institutrice jusqu'à l'enfant assis sur les bancs de l'école. Autrefois, quand il s'est agi de bâtir ces magnifiques églises, monuments de la foi de nos pères, on vit des prodiges de zèle, tous voulurent y contribuer, les uns en donnant les matériaux, les autres en fournissant la main d'œuvre. Pourquoi le même concert, pourquoi la même émulation ne se retrouveraient-ils pas dans une œuvre qui est pour nous une question de vie ou une question de mort ?

Hommes de profession : Avocats, Médecins, Notaires, Commerçants, nous comptons donc sur votre généreux concours.

Mesdames et Mesdemoiselles, nous comptons également et davantage encore, s'il est possible, sur votre aimable et puissante coopération. Si vous êtes pour nous, notre cause est à jamais gagnée. Telle est en effet depuis dix-huit siècles l'influence de la femme catholique dans l'Eglise, qu'il semble que sans elle on ne peut réussir dans aucune entreprise, et si celle-ci a échoué jusqu'à ce jour, c'est peut-être, parce qu'on a voulu la conduire sans sa participation. Déjà, Mesdames et Mesdemoiselles, nous savons tout ce que vous avez fait pour la propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance dont vous êtes le bras droit : vous ne ferez pas moins pour une œuvre qui touche de si près à tout ce que vous avez de plus cher. Nous ne vous demandons, (comme on le fait dans les anciens pays,) ni bracelets, ni chaînes d'or; nous ne vous demandons que votre bonne volonté qui vaut mieux que tout cela. Pourriez-vous nous la refuser ?

Enfin pour finir par où j'ai commencé, membres de la Tempérance, qui en ce jour nous offrez un si touchant spectacle, avec vos enfants qui en sont les heureux témoins, vous, qu'on ne saurait accuser si le nombre des auberges et des ivrognes, n'est pas plus restreint, nous faisons appel à votre dévouement si connu. Déjà en portant bien haut le drapeau de la tempérance, et en forçant l'ivrognerie à se réfugier dans les tavernes, vous avez rendu un immense service au pays. En vous associant à l'œuvre de la colonisation, vous ajouterez un nouveau fleuron à votre couronne, vous acquerrez un nouveau titre à notre reconnaissance. A votre exemple, les différentes sociétés qui font la gloire de Montréal, et dont nous voyons ici avec bonheur les présidents, aimeront à adopter une œuvre qui entre si bien dans leurs pensées. Elles aimeront à lui trouver des membres zélés dans leur propre sein et à la couvrir de leur bienfaisante protection.

Dans cet espoir, nous allons vous distribuer à tous des listes d'agrégation, assurés d'avance que vous saurez les remplir; et ainsi, serez-vous les uns et les autres des précurseurs du Sauveur comme votre illustre patron.

SAINT PIERRE ALLANT A ROME. (1)

On était sous le cinquième des Empereurs romains. Un étrangers, un bâton à la main, des sandales aux pieds, n'ayant pour vêtements qu'une simple robe de laine, au front chauve, mais à l'air grave et déterminé, marchait d'un pas ferme vers la cité des Césars.

Jamais Rome n'avait été ni plus forte, ni plus opulente, ni plus fière d'elle-même. Aussi loin que plongeaient ses regards, elle ne voyait autour de son antique Capitole que des peuples vaincus ; ses esclaves devenus nécessaires aux jeux du cirque et à l'embellissement des palais ne songeaient plus à la révolte, et rien ne manquait à l'entretien de son luxe. Ses mœurs, disons-le, étaient dépravées à l'excès, mais la religion les protégeait comme une partie inviolable du culte sacré, et si elle tenait tant à ses dieux, c'est qu'en brûlant de l'encens sur les autels d'un Jupiter incestueux, d'une impudique Vénus, d'un Mars cruel ou d'un Mercure sans conscience, comme elle n'adorait au fond que ses propres vices, elle s'évitait ainsi la honte d'en rougir. Se trouvant donc par là tout ensemble et à l'abri de la crainte et au dessus du reproche, rien n'égalait sa dédaigneuse et égoïste fierté, et jamais elle n'avait été moins disposée à souffrir un blâme, changer une coutume ou subir une loi.

Aller maintenant lui dire avec un air d'autorité : Rome, condamne tes débauches et prends des habitudes plus chastes, brise la chaîne des esclaves, renonce au sang des gladiateurs, brûle tes dieux menteurs et corrompus, ce n'eut pas été seulement, même de la part du maître le plus habile et le plus respecté, une entreprise téméraire, c'eut été une entreprise insensée. Pourtant telle était la prétention de cet étranger sans nom et sans crédit qui pour toute ressource n'avait que son *Credo* dans sa tête.

Ce n'était point un homme ordinaire. Il n'était poussé que par une parole, mais par une parole vivante et prodigieusement active ; cette parole lancée autrefois avec la puissance de la foudre du haut de la montagne des oliviers, pour ébranler et convertir le monde : " Allez, enseignez toute les nations." Pierre, tel est le nom de l'étranger, marchait donc sur la foi en cette seule parole à la conquête impossible de Rome.

Déjà le sommet du Capitole se dressait majestueusement devant lui. Un Patricien, au cœur droit mais plein de la suffisance et des préjugés de sa nation, frappé de la dignité imposante de l'apôtre l'aborde et lui dit : " Noble vieillard, quel dessein dirige en ce moment vos pas ?

—Je vais accomplir la volonté de mon maître.

—Vous êtes chargé sans doute de quelque importante mission ?

—Il veut que je répande sa doctrine.

—Vous êtes donc philosophe ?

—Nullement.

—N'avez-vous pas fréquenté quelqu'une des célèbres écoles d'Athènes ?

—Je ne les connais point.

—Il faut alors que vous ayez quelque forte recommandation dans le Sénat ou au palais des Césars ?

—Je n'en ai aucune, je ne connais personne.

—Avez-vous de la fortune ?

Je ne possède ni or ni argent.

—N'êtes-vous pas au moins citoyen romain ?

—Je suis de la Judée et pêcheur par condition.

—Quel singulier dévouement ! s'écrie le Patricien de plus en plus étonné, vous êtes pêcheur, sans fortune

(1) Nos sincères remercîments à la plume habile qui a bien voulu favoriser notre Revue de ce beau travail sur St. Pierre à Rome. Nous prions l'auteur de vouloir bien agréer nos excuses s'il n'a pas paru dans notre dernier numéro, à l'occasion de la fête de St. Pierre. La longue et intéressante notice biographique de M. Carrière ne nous l'a pas permis.—Red.

et sans appui; vous êtes de ce pays qu'on nomme la Judée et vous venez apporter une doctrine au peuple romain! Il vous chassera de tous ses monuments publics.

—Eh bien, reprend énergiquement l'apôtre, je lui parlerai au milieu du *forum*.

—Le Patricien avec vivacité: vous n'aurez que du mépris.

—Ce sera une gloire pour moi.

—Mais pour être si obstiné qu'avez-vous donc à lui apprendre?

—Ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, ce qui le rendra heureux.

—Ce qui le rendra heureux! Il faut que vous soyez le jouet de quelque génie trompeur. Que peut ajouter un étranger, et un étranger de la Judée, à la gloire des Césars et à la prospérité de l'empire? Vieillard, par pitié pour vous-même, quittez ce ridicule projet et retournez achever le reste de vos jours dans l'oubli de votre patrie.

—Je manquerais à la fidélité que je dois à mon maître et à l'amour que j'ai pour Rome.

— De quel bien prétendez-vous donc accroître sa fortune?

—Au nom du Maître que j'adore, je lui apporte la vérité, l'indépendance et le salut.

—Par César, l'insulte est à son comble! Rome, n'est-elle plus la maîtresse des sciences et des lettres! Rome qui se glorifie d'avoir sous ses pieds tant d'esclaves, perd-elle en ce jour les droits sacrés de son impérissable liberté! Rome à jamais sans rivale et dont le bras invincible a subjugué tant de nations indomptables devra-t-elle bientôt effrayer l'univers par l'horrible spectacle de sa propre ruine! O Rome, vous êtes injustement flétrie! Par la majesté de l'empire, vieillard, cessez ces indignes et profanes discours!

A ces mots rudes et hautains les yeux de l'apôtre s'en rien perdre de leur douceur deviennent étincelants et son front paraît rayonnant de lumière.

—Fier romain, dit-il gravement sans s'émouvoir, calmez le transport qui vous agite. Mon esprit n'est point en proie à l'illusion. Je respecte la gloire de César et je parle avec la conviction de ma foi. La doctrine que j'annonce n'est point de ce monde; elle est sainte et divine. On ne se flétrit point en l'embrassant et malheur à qui la rejette.

Le Patricien sentant, sous le mystérieux ascendant de Pierre tomber malgré lui son orgueil, reprend sur un ton moins intraitable: Qui a pu vous persuader de choses si incroyables?

—Jésus de Nazareth, le Fils de Dieu vivant.

—Ce Dieu là n'est point connu dans l'empire.

—C'est le Dieu Eternel dont la main toute puissante a créé l'univers, le Dieu fait homme pour nous, crucifié pour nous, le seul Dieu que doit adorer le monde et que Rome, brûlant devant lui ses idoles, est digne d'adorer la première.

—Un Dieu crucifié! quelle folie! Mettre un crucifié de la Judée parmi les dieux de l'empire; immoler à un crucifié les dieux protecteurs de l'empire! c'est une impiété, c'est une folie. Allons, pauvre vieillard, croyez-moi, retournez sur vos pas.

—J'irai à Rome.

—Voulez-vous donc qu'on se rie de vous?

—On me croira.

—On ne vous croira pas! vous serez jeté aux bêtes.

—Ah! puissé-je verser mon sang pour la cause de mon Maître!...... Ici Pierre s'arrête et de grosses larmes roulent dans ses yeux; mais bientôt relevant la tête et son visage se couvrant plus que jamais d'une sorte de majesté divine: Généreux romain, prêtez-moi une oreille attentive.

L'homme avait des destinées éternelles, il les a perdues par son iniquité, voilà son malheur et sa ruine; en tombant dans l'iniquité il s'est courbé sous le joug des honteuses passions de son cœur, voilà son esclavage; et son cœur corrompu l'entraînant dans toutes sortes de voies ténébreuses, il a méprisé le Dieu vivant, il s'est fait d'abominables divinités; il a adoré le bois, la pierre et le crime même, voilà son erreur la plus effroyable. Misérables bannis, esclaves dégradés, nous étions donc perdus et voués à une inflexible vengeance. Mais écoutez le plus prodigieux des mystères: le Fils de Dieu nous a aimés, il a pris nos péchés, les a expiés sur la croix et par sa croix en brisant nos chaînes, nous a rendu le ciel et sauvé de la colère éternelle. Noble romain, j'en appelle maintenant à votre grande âme, doit-on rougir d'un Dieu crucifié, d'un Dieu qui nous aime et qui nous sauve en nous aimant, et ce Dieu est-il indigne des Césars!... J'irai à Rome et Rome adorera le Dieu crucifié.

—Quels étranges mystères, murmura sourdement le Patricien dans l'immobilité de la stupéfaction... Non, s'écrie-t-il, après un instant de silence, tout cela est incroyable et je ne puis comprendre comment vous, digne vieillard, dont l'intelligence me paraît si sage et si élevée, vous avez pu vous laisser aussi facilement surprendre par l'erreur.

— Noble Patricien, quittez cette surprise et écoutez le simple récit qu'il me reste à vous faire:

Je lavais mes filets au bord du Lac de Génésareth, n'ayant rien pris de toute la nuit; ce Jésus de Nazareth, que je vous prêche, monte dans ma barque et m'ayant fait gagner le large: Jette tes filets, me dit-il,—J'obéis, et sur sa parole, je retirai tant de poissons que mes filets se rompaient et que ma barque était prête à sombrer.— Désormais, ajoute-t-il, tu seras pêcheur d'hommes. Quitte tout et suis-moi.—Quittant tout je le suivis. Dès lors je l'ai entendu enseignant aux peuples la paix et la justice, leur commandant de s'aimer entre eux, d'oublier les injures, de rechercher les choses qui ne passent point au mépris de celles qui passent, bénissant lui-même ceux qui le maudissaient, priant pour ceux qui le persécutaient. Je l'ai vu marquant chacun de ses pas par un prodige ou par un bienfait. J'ai vu les aveugles qu'il a fait voir, les sourds qu'il a fait entendre, les infirmes qu'il a guéris. J'ai vu les morts qu'il a rappelés à la vie. Que la pensée de la croix vous touche, mais ne vous ébranle point. Il est sorti glorieux de son tombeau et je l'ai vu pendant quarante jours et d'autres l'ont vu avec moi, et après quarante jours, sous mes yeux et sous les yeux de plus de trois cents disciples, il s'est élevé lui-même dans la splendeur des cieux où il règne pour l'Eternité.

—Le Patricien profondément ému par le récit de tant de merveilles et passant tout-à-coup de l'incrédulité à un commencement de conviction: Est-il bien vrai, parlez-moi avec sincérité, je vous en conjure, est-il bien vrai que vous ayez été vous-même témoin de toutes ces choses?

—Oui, je vous parle avec sincérité, moi-même je les ai vues, et j'ai cru et j'ai adoré.

—Le Patricien incapable de résister plus longtemps à la parole vive et pénétrante de Pierre et à la puissance victorieuse de la grâce, changé et transformé malgré lui, renonce à ses erreurs et rend hommage au Dieu crucifié en embrassant la foi.

L'apôtre, rendant gloire à son Maître de cette première conquête, était déjà dans l'enceinte de Rome. Il va droit à la porte de ce temple fameux où se trouvaient réunis tous les dieux de l'empire. Il y entre une croix à la main. A cette vue les vieilles idoles s'émeuvent et tombent de frayeur. La croix prend leur place sur les aute's, monte de là jusqu'au Capitole et s'élançant d'un vol plus rapide que celui des aigles romaines se dresse hardiment sur toutes les cités les plus opulentes et jusque sur les plages les plus ignorées et les plus barbares. Rome est convertie. La Rome payenne devient la Rome chrétienne, l'empire est toujours dans sa main: c'était autrefois l'empire de l'erreur, c'est maintenant l'empire de la foi. Mais la caducité du trône des Césars n'est point passée en héritage au trône de St. Pierre.

Celui des Césars construit au milieu du silence forcé de l'univers sur les débris entassés des nations vaincues, appuyé sur les faisceaux romains et défendu par des épées si vaillantes au combat, vieillissant avec l'âge, s'est ébranlé sous les coups des barbares, et ses ruines emportées par le temps ne laissent plus dans l'esprit étonné des peuples que le froid souvenir de sa lointaine histoire.

Celui de St. Pierre élevé parmi les persécuteurs, cimenté par le sang des martyrs et habitué par là, dès l'origine, aux grandes et violentes attaques, s'est divinement posé sur un roc si ferme qu'il est assez fort pour les mépriser toutes. On le frappe, on le bat de toutes parts, mais les bras les plus robustes et les plus opiniâtres, épuisés par leurs propres efforts, se brisent les uns après les autres avant même d'avoir pu commencer à l'entamer. Après dix-huit cents ans d'existence, il n'a rien perdu de la solidité de ses premières années, et les siècles qui roulent à ses pieds, passant devant lui avec respect, semblent eux-mêmes ne pas oser l'entraîner dans leur cours.

Ne nous effrayons donc point ; ayons confiance ; Pierre était pêcheur, et les ondes qui portent sa barque garderont toujours quelque chose de leur nature remuante et irascible ; mais Jésus est dans cette barque et Jésus se joue de la tempête, il aime à dormir au milieu des plus fortes tourmentes ; seulement quand il lui plaît, il se lève, gronde les flots et dit à la mer : " Tais-toi et rentre dans ton repos," et la mer avec docilité se tait et rentre dans son repos.

Ayons donc confiance ; ne nous effrayons point. *Si Dieu est pour nous qui sera contre nous.*

La Foi des peuples de nos jours en la Divinité de Jésus-Christ.

Laissons parler Mgr. Parisis, évêque d'Arras:

Il y a, entre autres, trois grands signes de cette foi. Ce sont les honneurs rendus à la Croix, à l'Eucharistie et à Marie, mère de Jésus.

Entrons dans ce nouvel ordre de démonstration. Voyons quelle est la valeur de ces signes, et voyons ensuite quelle est aujourd'hui leur vitalité parmi nous.

1° Et d'abord la Croix.

Si l'Eglise eût choisi pour symbole de ses croyances un objet déjà glorieux, comme le drapeau de nos soldats, ou seulement indifférent en soi comme sont souvent les armoiries des plus nobles familles, on comprend qu'il lui eût été facile de le faire honorer ; mais aussi ces honneurs n'auraient eu aucun caractère surnaturel.

Au contraire, comme Dieu voulait y mettre tout de suite le sceau de sa toute-puissance, il a inspiré à l'Eglise de choisir et d'opérer l'impossible. Alors l'Eglise s'est chargée de rendre sympathique ce qu'il y avait de plus répugnant, de rendre vénérable ce qu'il y avait de plus vil, et afin de faire bien comprendre que ce respect et cet amour pour la Croix tenaient au sang d'un Dieu qui y avait été répandu, l'Eglise a voulu qu'on l'adorât, et on l'adore en effet, et depuis des siècles, dans tout le monde chrétien, prêtres et fidèles font l'adoration de la Croix.

Certes voilà une pratique bien offensante pour des esprits raisonneurs. Cependant cette pratique subsiste toujours ; et surtout au jour anniversaire de la mort du Sauveur, les populations viennent en foule y prendre part spontanément, sincèrement, pieusement ; qu'est-ce que cela, sinon la foi en Jésus-Christ ?

Il y a dans un sens opposé un phénomène qui, contrairement aux intentions de ses auteurs, révèle encore la vertu surnaturelle de la Croix ; c'est la haine profonde que les méchants ont contre elle.

En supposant, par impossible, qu'elle ne rappelât que le supplice d'un homme, on pourrait dans ce cas la dédaigner, mais pourquoi la haïr avec fureur ? On ne hait que ce qui fait du mal, et la Croix, comme symbole religieux, n'a jamais fait que du bien dans ce monde, ne fût-ce qu'en aidant tant d'âmes souffrantes à supporter leurs douleurs.

Pourquoi donc est-ce contre la Croix que se précipitent toujours d'abord les hommes de désordre et de crimes ? Pourquoi est-ce toujours avant tout la Croix que les hordes révolutionnaires vont abattre, profaner, proscrire, sinon parce que ce signe est redoutable à l'enfer, parce que c'est le plus invincible obstacle à son empire, et parce qu'ils sentent, ces hommes pervers, qu'il y a dans la Croix une vertu supérieure ?

Et maintenant, malgré tant de haines, ce culte de la Croix si contraire à l'orgueil humain que dès le principe il était regardé comme un scandale pour les Juifs et une folie pour les nations (1), est-ce qu'il s'est affaibli parmi nous depuis que la raison s'est tant émancipée ?

Admirons et bénissons le règne du Seigneur Jésus notre Dieu. Jamais peut être sa Croix n'a été tant exaltée que de nos jours.

Sans revenir sur la pratique d'adoration que nous venons de mentionner, sans parler des honneurs que chacun de nous lui rend, soit quand nous la traçons sur nous-mêmes, soit quand nous prions à ses pieds, est-ce que la Croix ne domine pas toujours toutes nos villes et tous nos villages au plus haut sommet de nos églises ? Est-ce que, particulièrement dans nos contrées du Nord, l'établissement d'un calvaire, c'est-à-dire la plan-

(1) Judæis quidem scandalum : gentibus autem stultitiam (I Cor. 23).

tation d'une croix protectrice de la paroisse, ne se fait pas avec une pompe majestueuse, que tous sans exception cherchent à rehausser encore par leur concours personnel? Est-ce que nos frères dissidents eux-mêmes, qui s'étaient autrefois séparés du signe de la Croix, ne le replacent pas toujours maintenant au frontispice de leurs temples? Que dis-je? Est-ce que la France ne va pas la replanter partout où elle a été arrachée, profanée, menacée?

Il est bien vrai que nos soldats ne portent plus, comme au temps de Pierre l'Ermite ou de saint Bernard, la croix tracée sur leur uniforme; mais qu'importe si, en fait, la France est toujours la patrie des Croisés.

Qu'a-t-elle donc fait en Afrique il y a trente-trois ans, notre chère patrie, sinon rétablir la Croix de Jésus-Christ sur de vastes contrées d'où elle était proscrite depuis douze siècles?

Qu'a-t-elle fait tout récemment au mont Liban, sinon défendre et purifier la Croix, noyée dans le sang des chrétiens par le fanatisme et la barbarie?

Qu'a-t-elle fait en Chine et dans les royaumes qui en dépendent, sinon venger la Croix outragée dans la personne de ses prédicateurs et la relever triomphante dans la capitale du plus populeux empire du monde?

Que vient-elle de faire au Mexique, sinon désarmer un implacable ennemi de la Croix, et rendre la paix à un peuple qui l'adore en esprit et en vérité?

Voilà ce qui vient de se faire aux applaudissements du monde civilisé, parce que voilà les sentiments intimes de ce siècle si tourmenté d'ailleurs, voilà ses hautes et vraies aspirations, malgré le matérialisme qui l'opprime et les idées extravagantes qui tendent à l'égarer.

Voilà comment Dieu instruit les peuples par des démonstrations solennelles et les dirige par de mystérieuses influences.

Non, non, ce ne sont pas quelques brochures hasardées qui ralentiront ces religieux élans, ni quelques froides critiques qui éteindront ce feu divin.

2° Cependant les hommages rendus à la Croix sont surpassés encore par ceux que l'on rend à la très-sainte Eucharistie, et c'est une nouvelle preuve de la foi en la divinité de Notre-Seigneur.

Plus on étudie sérieusement les institutions chrétiennes, plus on voit jusqu'à l'évidence qu'elles n'ont pas pu être l'ouvrage des hommes.

Nous disions que c'était déjà une folie de vouloir faire adorer la Croix; mais, humainement parlant, c'était une folie plus téméraire encore de vouloir faire adorer l'Eucharistie.

Supposons que l'Église, au lieu d'être une société divinement établie, ne fût dans sa partie enseignante qu'une réunion de sectaires cherchant à se faire des partisans, aurait-elle imaginé un dogme semblable qui par lui-même serait de nature à les éloigner tous?

Et lorsque, dans le cours des siècles, des hommes que le monde pouvait regarder comme des sages, (1) proposèrent d'aplanir les difficultés de ce dogme, en enseignant que l'Eucharistie renferme, non pas le vrai corps de Jésus-Christ, mais seulement sa figure, l'Église, au risque de perdre une multitude énorme de ses enfants, eut-elle continué invariablement à dire, à soutenir, à enseigner comme une obligation de foi, qu'après la consécration, ce pain qui nous apparaît encore n'est cependant plus, et que, sous son apparence, c'est le corps, l'âme et la divinité du Verbe fait chair? Ces décisions-là même, humainement si peu admissibles, ne prouvent-elles pas que les hommes qui composent l'Église enseignante ne sont pas libres dans leur enseignement, qu'ils sont dominés et dirigés par une puissance bien supérieure à eux; que leur parole, ainsi que le disait l'Apôtre, n'est pas leur parole, mais la parole de Celui qui les a institués (1), et qui leur a dit: Qui vous écoute m'écoute (2)!

Aussi n'a-t-on pas de peine à croire au Verbe de Dieu fait homme, quand on croit fermement au Fils de Dieu se faisant notre nourriture.

Eh bien, sous ce dernier rapport, que se passe-t-il de nos jours?

Le premier acte de foi à la sainte Eucharistie, c'est la Messe, puisque c'est là que s'opère le mystère de la transubstantiation.

Mais la Messe, est-ce qu'elle est abolie? Est-ce qu'elle n'est pas toujours regardée comme le grand acte de la Religion par ceux même qui n'y assistent pas assez? Est-ce que toutes les familles ne font pas célébrer des Messes et pour leurs membres vivants et sur tout pour leurs défunts? Est-ce que tous les jours il n'y a pas ou par donation, ou par testament, des fondations de Messes? Est-ce que, pour faciliter aux peuples l'assistance à la Messe aux jours de fêtes, les administrations publiques ne s'imposent pas des sacrifices de toutes sortes, notamment par ces restaurations, ces agrandissements, ces reconstructions d'églises, pour lesquels le zèle et la générosité vont toujours croissant? Qu'est-ce donc que tout cela, sinon autant de professions de foi catholiques?

Un autre témoignage de cette même croyance en la sainte Eucharistie, c'est la communion. Eh bien, est-ce qu'elle est supprimée? Est-ce que la première communion des enfants n'est pas toujours, dans toutes les familles, un objet de pieuse sollicitude, un jour de sainte joie, et surtout une action de première nécessité? Est-ce que le viatique, sorti de l'autel eucharistique, n'est pas toujours pour nos malades la plus efficace consolation et le seul vrai gage des espérances éternelles?

Entre ces deux extrémités de la vie, parmi les fidèles adultes, les communions ne sont-elles pas aujourd'hui plus fréquentes qu'elles ne l'ont jamais été depuis les premiers siècles de l'Église; et, chaque année, la communion pascale ne présente-t-elle pas, surtout dans nos grandes villes, et surtout dans notre capitale, la plus magnifique démonstration de foi?

Que d'autres preuves nous avons encore de ces saintes et consolantes dispositions des esprits! Que d'œuvres volontaires sont venues depuis cinquante ans s'ajouter aux pratiques d'obligation pour former autour de la divine Eucharistie comme une efflorescence radieuse et embaumée de bénédiction et d'amour!

Œuvre de l'adoration perpétuelle qui maintient à toutes les heures du jour quelques fidèles à genoux devant le Très-Saint Sacrement, soit dans les diverses églises du même diocèse, soit dans le sanctuaire de la

(1) Bérenger, au onzième siècle; Calvin au seizième.

(1) Quoniam cum accepissetis a nobis verbum auditus Dei accepistis illud, non ut verbum hominum, sed (sicut est vere) verbum Dei (1 Thess. II, 13).

(2) Qui vos audit me audit (Luc. x, 16).

même église; œuvre de l'adoration nocturne qui continue et complète la première par une association d'hommes sacrifiant leur repos à la gloire du Dieu victime; œuvre des tabernacles, ajoutant à la prière le zèle pieux qui pourvoit aux besoins du culte, dans les plus pauvres paroisses, par de généreuses offrandes et par des travaux personnels. Oh! non, ce ne sont pas là seulement des actes de foi: c'est l'intelligence de ce doux et profond mystère qui s'épanouit; c'est la reconnaissance pour cet immense bienfait qui cherche à s'acquitter; c'est l'admiration pour une si haute majesté, qui sent que, même en donnant tout, on donne encore trop peu. Or, toutes ces œuvres ne sont-elles pas la production toute spontanée de ce siècle, que l'on dit si peu croyant?

Oh! sans doute, mon Dieu, vos ennemis ont tout fait pour éteindre ou pour obscurcir à l'extérieur le flambeau de votre infaillible vérité. Mais que pouvaient-ils sur les lumières merveilleuses que vous répandez vous-même dans les âmes? C'est par elles surtout que vous avez glorifié votre Fils, en le faisant adorer dans l'ignominie de sa croix et dans les impénétrables profondeurs de son mystère eucharistique. C'est aussi par elles que vous le faites de plus en plus aimer dans la Vierge immaculée, sa sainte Mère.

3° Avant de développer cette troisième preuve de la foi des peuples en la divinité de Notre-Seigneur, nous croyons devoir faire réfléchir nos lecteurs sur une parole qui leur est connue et que peut-être ils n'ont pas assez remarquée.

Souvent des âmes, non pas incrédules, mais curieuses ou inquiètes, nous expriment le désir d'avoir à leur portée, et pour ainsi dire sous la main, une preuve bien saisissable de la venue du Fils de Dieu en ce monde.

Eh bien, en voici une que tous peuvent saisir avec évidence et retenir avec facilité. C'est une prophétie de la sainte Vierge, incontestable dans son origine, manifeste dans son accomplissement, et qui ne peut s'expliquer que par la divinité de Notre-Seigneur.

Il n'est personne qui ne connaisse ces paroles prononcées par Marie dans le beau cantique que l'Eglise nous fait réciter chaque jour: " Toutes les générations m'appelleront bienheureuse: *Beatam me dicent omnes generationes.*"

Ainsi voilà une pauvre femme, perdue dans un coin de la Judée, qui à l'occasion de l'enfant qu'elle porte dans son sein, affirme que son nom sera immortel et qu'à son nom tous les siècles joindront des félicitations impérissables, en l'appelant bienheureuse.

Certes, voilà une prophétie précise, dont on pourra toujours vérifier l'accomplissement puisqu'elle doit se réaliser sans interruption et sans fin: *Omnes generationes.*

Or, si le Fils de Marie n'est pas Dieu, c'est une prophétie insensée. Quelle probabilité, quelle possibilité y avait-il que ce nom si complètement obscur occupât et fît parler toutes les générations futures?

Cependant qu'est-il arrivé? les faits n'ont-ils pas pleinement justifié la parole de cette simple femme prédisant l'impossible? Peut-on contester que le nom de Marie soit, après celui de Jésus, le plus grand nom qu'il y ait sous le ciel? Y en a-t-il jamais eu un seul qui ait reçu sans cesse et qui reçoive encore autant d'hommages? L'Église a-t-elle manqué un seul jour d'appeler Marie bienheureuse, et quand on la nomme mère de Dieu, ne la félicite-t-on pas d'un bonheur au-dessus duquel il n'y a que le bonheur de Dieu même?

Voilà donc une prédiction qui n'a pas besoin du secours de la science pour être une preuve péremptoire; et voilà pour tous les fidèles, dans ce seul fait, de quoi répondre à tous les doutes, puisque ce qui n'était pas humainement réalisable a été clairement annoncé par Marie, Mère de Jésus, il y a plus de dix-huit cents ans, et s'est constamment réalisé depuis et se réalise encore sous nos yeux.

Que dis-je? Dieu ne s'est-il pas complu à donner à la prophétie de cette humble vierge une efficacité pour ainsi dire surabondante?

Il y a d'autres souvenirs qui, par leur nature, se conservent dans le monde; mais toujours ils vont en s'affaiblissant, surtout du côté de l'intérêt qu'ils inspiraient d'abord.

Au contraire, le souvenir de la bienheureuse vierge Marie ne s'est-il pas transmis d'âge en âge en inspirant toujours aux nouvelles générations des sentiments plus vifs, des louanges plus enthousiastes, un culte plus splendide et plus universel?

Évidemment, ce culte éminent rendu à la sainte Vierge ne peut être que le reflet de celui que l'on rend à Notre-Seigneur, et c'est bien le Fils que l'on adore dans les honneurs rendus à la Mère.

Or, maintenant, n'est il pas mille fois évident que jamais la Mère de Jésus n'a reçu parmi nous des hommages plus empressés, plus fervents, plus universels, et que jamais son souvenir n'a fait pratiquer plus de vertus?

Qui pourrait dire le nombre des oratoires, des sanctuaires, des monuments érigés de nos jours à son culte; le nombre des œuvres pieuses et charitables fondées sous son nom béni; le nombre des prières particulières et publiques adressées à sa médiation toute-puissante?

N'est-il pas vrai que rien n'est plus sympathique, que rien n'obtient des succès plus faciles que ce qui touche à la dévotion envers Marie? Pour ne parler que d'un fait; n'est-ce pas la piété des peuples qui seule lui a consacré le mois où, chaque année, la nature semble renaître, comme pour indiquer et professer que c'est en Elle et par Elle, dans le Fruit béni de ses entrailles, que le genre humain a recouvré la vie spirituelle?

Et ce mois de Marie, dont les pratiques ne sont commandées par aucune loi, avec quelle aimable ardeur, avec quel pieux entrain il est célébré! Quelle foule de tous les sexes et de tous les âges il attire à ses exercices dans les villes les plus agitées comme dans les campagnes les plus laborieuses!

Que dirons-nous des dévotions privées? Et pour ne parler encore que d'une seule: quelle est donc cette vogue prodigieuse donnée à une simple médaille, portant l'image de Marie immaculée?

Voilà plus de trente ans que ce petit emblème est vénéré, et cette vénération unanime ne se ralentit pas. Pourquoi toutes les mères se hâtent-elles de le suspendre au cou de leur nouveau-né? Pourquoi attribue-t-on à sa vertu tant de guérisons et de conversions miraculeuses? Pourquoi, dans nos guerres récentes, l'a-t-on vue reposer sur la poitrine de nos soldats de tout grade, comme le plus puissant bouclier?

Demandez-leur à tous d'où leur vient cette confiance extraordinaire en une femme, morte il y a dix-huit cents ans, et pourquoi son image la représente laissant échapper les rayons lumineux de ses mains éten-

dues. Il vous répondront que cette femme est toujours toute-puissante parce que son fils est Dieu et parce qu'Elle est au ciel avec lui. Il n'y a pas d'autre réponse possible.

DE LA VISION.

Discours prononcé par M. Larocque, élève du Collége de Montréal, avant la distribution des prix, le 5 juillet 1864.

L'étude du corps humain est remplie de charme et d'intérêt. Elle révèle à l'homme beaucoup de merveilles que l'habitude et le défaut de réflexion nous rendent familières au point de ne les considérer que comme des choses bien simples et bien ordinaires. Quoi, en effet, de plus compliqué et à la fois de plus étonnant que l'organisme du corps humain? Quel plaisir n'offre point l'étude du système nerveux, des différents appareils, des sensations,de la respiration et du mouvement?

Je ne prétends pas entreprendre l'étude du corps humain quelq'attrayante qu'elle me paraisse. Outre les connaissances qu'exigerait un pareil travail, des volumes ne suffiraient point pour épuiser un sujet si fécond et si riche. Je désire converser quelques instants avec vous sur un phénomène bien pratique, bien connu de tous et qui ne laisse pas toutefois de renfermer beaucoup de merveilles. Je dis beacoup de merveilles: ne vous en étonnez point. Lorsque nous aurons parcouru ensemble les divers phénomènes présentés par l'œil dans l'acte de la vision, vous verrez que le mot de merveille peut seul les bien caractériser.

Je ne doute pas, M. M., qu'un tel sujet ne vous interresse beaucoup. Car l'œil n'est-il point de tous les sens dont Dieu a doué l'homme celui qui mérite le plus notre admiration, tant pour les services immenses qu'il nous rend que pour les jouissances sans nombre qu'il nous procure? Comment ferait l'homme pour s'instruire s'il n'avait pas les secours de l'œil qui semble précéder l'esprit dans la recherche des connaissances et de la vérité?

C'est l'œil qui met l'esprit en relation avec les monuments de la science: c'est lui qui le met en état d'observer les faits en les lui communiquant. En un mot sans le secours de l'œil l'éducation de l'homme serait bien difficile et bien bornée. N'en avons-nous pas un exemple frappant dans les aveugles?

Quelles jouissances l'œil ne procure-t-il point à l'homme? Sont-elles, je vous le demande, comparables à celles des autres sens? Est-il quelque chose de comparable au spectacle du soleil se levant à l'horizon, quelque chose qui soit capable d'exciter davantage notre admiration que la vue du ciel parsemé d'étoiles comme d'autant de diamants. Quoi de plus propre à nous révéler la grandeur, la puissance de celui des mains duquel sont sorties tant de merveilles!

Outre ces jouissances, il en est d'autres qui, quoique moins propres à jeter l'émotion dans l'âme, semblent convenir davantage aux besoins du cœur. Il est bien doux de pouvoir communiquer par lettre avec un parent, un ami; mais leur présence ne nous est-elle pas plus agréable? et quel bonheur n'éprouve-t-on point en revoyant après une longue absence quelqu'un que l'on chérit? Quelle joie pour le cœur d'une mère de voir son enfant lui exprimer en quelque sorte par un gracieux sourire l'amour qu'il a pour elle, la reconnaissance qu'il lui doit pour tous ses soins maternels? Non, les jouissances que donne l'œil ne sont nullement comparables à celles des autres sens. L'étude de la vision ne saurait donc manquer d'intérêt pour vous. J'ose cependant solliciter votre bienveillante indulgence dans un genre nouveau pour moi et qui a bien ses difficultés.

Je ne considérerai point l'œil avec l'anatomiste relativement à la délicatesse, à la perfection de ses parties, à l'ordre admirable dans laquel elles sont disposées. Je ne le considererai pas non plus avec le physionomiste comme un miroir sur lequel viennent se réfléchir les diverses impressions de l'âme: je ne prétends pas davantage étudier avec l'hygiéniste les maladies de l'œil et les remèdes qu'on peut y apporter. Je m'arrêterai principalement à l'explication du phénomène de la vision.

Quelques philosophes de l'antiquité, au nombre desquels il faut placer Ptolémée et Euclide, avaient pour ne rien dire de plus, une manière assez originale d'expliquer la vision. Ils admettaient que notre œil a la faculté d'émettre des rayons lumineux qui s'en vont palper les objets extérieurs et rentrent ensuite au logis pour rendre compte de leur mission. On peut se faire une idée assez exacte de ce système en se representant une limace qui allonge à droite et à gauche deux cornes flexibles, qu'on nomme ses antennes, et prend ainsi connaissance de ce qui l'environne.

Un autre système tout différent de celui-ci a été en vogue, dit-on, auprès de plusieurs philosophes scolastiques. A les en croire, il s'échapperait continuellement de chaque corps des formes matérielles, mais impalpables, qui en sont la représentation fidèle. Ces images flottent à l'aventure dans l'air et remplissent tellement l'espace qu'il est impossible d'ouvrir les yeux sans qu'elles s'y précipitent par dizaines à la fois. L'âme s'en empare alors, les élabore et en tire la connaissance des objets d'où elles émanent.

Ces idées, M. M. ont fait leur temps. On enseigne maintenant que la *Vision* est due à l'action que la lumière extérieure exerce sur nos yeux. C'est ce dernier système, le seul admissible, que j'ai entrepris d'exposer ici. Je dirai d'abod comment la lumière arrive jusqu'à notre œil, puis je la suivrai dans cet organe pour étudier l'influence qu'elle y exerce.

I.

COMMENT LA LUMIÈRE ARRIVE-T-ELLE A NOTRE ŒIL?

Parmi les corps dont se compose l'univers, les uns comme le soleil, les étoiles, la flamme de nos lampes...... brillent d'un éclat qui leur est propre, tandisque que les autres ne nous envoient qu'une lumière d'emprunt. Tels sont les objets qui nous entourent dans cette salle. Si nous pouvons les voir, c'est grâce à la lumière du soleil qui les éclaire et se réfléchit à leur surface.

La lumière ne se réfléchit pas sur tous les corps de la même manière ni dans les mêmes proportions et ces deux circonstances exercent sur la *Vision* une très-grande influence.

Si je regarde cette table, je vois la table et rien de plus; mais il n'en serait pas de même, si je regardais dans un miroir; car alors ce ne serait pas le miroir lui-même que je verrais, mais bien ma propre personne ou les objets placés du même côté que moi. Voilà, certes, une grande différence. A quoi faut-il l'attribuer? Il faut l'attribuer à ce que la table réfléchit la lumière

irrégulièrement, tandis que le miroir, lui, la réfléchit d'une manière régulière.

Quand des rayons lumineux tombent sur un miroir ordinaire, ils sont brisés tous de la même manière, renvoyés du même côté et conservent la même disposition que s'ils n'avaient pas été réfléchis. Il arrive de là qu'ils produisent le même effet que s'ils n'avaient subi aucune déviation et au lieu de nous faire voir le miroir ils nous font voir la source d'où ils sont partis. La seule différence qui existe, c'est que cette source lumineuse n'est plus vue dans sa véritable position mais derrière le miroir, d'où les rayons semblent partis.

Si on me demande à quoi les miroirs doivent de réfléchir régulièrement la lumière et par suite de faire voir les objets vers lesquels ils sont tournés, je répondrai qu'ils doivent cette qualité non pas, comme on pourrait le croire, à la matière dont ils sont formés mais au poli de leur surface. Prenez n'importe quelle substance: du moment que la surface en sera bien polie, vous aurez un miroir; c'est pour cette raison qu'on voit dans l'eau, dans les vitres de voiture et même dans les meubles.

Quelle chance, dira quelqu'un, si tout était miroir dans la nature, si nous étions nous-mêmes des miroirs! Oui, mais aussi, quelle triste chance? Savez-vous bien ce qui arriverait dans ce cas? De quelque côté que se portassent nos regards, ils verraient le soleil, toujours le soleil, rien que le soleil. Nos yeux seraient bientôt éblouis, désorganisés et quand même ils auraient, comme ceux de l'aigle, la force de contempler en face l'astre du jour, à quoi leur servirait-elle, puisque tout, autour de nous, serait invisible.

Il suit de là que Dieu a bien fait de ne pas mettre tout en miroir.

Il a constitué les corps de telle manière qu'ils ne pussent, pour la plupart, réfléchir la lumière que très-irrégulièrement. Par suite de cette disposition, les rayons qui étaient partis d'un même point, qui faisaient route ensemble en tombant sur leur surface, se trouvent dispersés, jetés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, ils ne conservent plus aucune dépendance mutuelle et se comportent dès lors comme s'ils émanaient de la substance même qui les réfléchit. C'est ainsi que la réflexion irrégulière transforme les corps en centres lumineux et les rend visibles tout comme la source qui les éclaire.

Il n'arrive jamais que la totalité de la lumière se réfléchisse, car les corps en absorbent tous une portion plus ou moins grande. De là encore des conséquences extrêmement importantes pour la *Vision*. Pour n'en citer qu'une seule, je vous dirai que là est tout le secret des mille couleurs sous lesquelles nous voyons les objets. Oui, M. M., faites que la lumière qui tombe sur les corps se réfléchisse totalement, ou qu'elle se réfléchisse toujours dans la même proportion et alors vous pourrez dire adieu à tout ce qui charme votre vue. Il faudra renoncer au ciel d'azur, aux riants parterres, aux verts gazons, aux brillants plumages des oiseaux. Il n'y aura plus ni riches parures, ni doigts de rose, ni lèvres vermeilles, ni rien de tout ce qui fait l'attirail indispensable et toute la fortune de certains poètes. La nature sera d'une tristesse uniforme, disons mieux, d'une monotonie désespérante.

Mais quoi, direz-vous peut-être, est-ce que les corps n'ont pas une lumière propre et indépendante de la lumière? Nullement. Donnez-leur de la lumière rouge et ils seront rouges: donnez-leur de la lumière jaune et ils seront jaunes. C'est une expérience que chacun peut faire facilement.

La lumière qui nous vient du soleil, contient les teintes les plus variées et les plus magnifiques. Si un corps réfléchit les différents rayons dont se compose cette lumière, il nous paraîtra blanc: s'il n'en réfléchit aucun, il sera noir; enfin, en absorbant un certain nombre de rayons et en réfléchissant les autres, il peut prendre les aspects les plus variés.

Voilà, M. M., comment Dieu a pu, au moyen des causes les plus simples, produire les effets les plus merveilleux et les plus ravissants.

Ces préliminaires établis, transportez-vous par la pensée jusqu'au sommet de la montagne qui domine cet édifice. Là, se déroulera devant vous l'un des panoramas les plus vastes et les plus grandioses qu'il soit possible de contempler.

Pour en jouir, votre œil n'aura pas à se déplacer beaucoup, car d'un seul regard, il embrasse tout l'espace renfermé dans un angle de 90 degrés, c'est-à-dire le quart de l'horizon.

Que d'arbres, que de maisons, que d'objets de toute sorte n'apercevrez-vous pas à la fois? Cependant, Messieurs, remarquez-le bien, il n'en est pas un seul qu'il vous soit possible de voir sans qu'il ne vous envoie une portion de sa lumière. Il faut que de chaque feuille, de chaque brin d'herbe, que de chaque point de cette vaste étendue, partent des rayons lumineux qui arrivent jusqu'à vous. Que peut-on se représenter de plus étonnant que cette infinité de rayons lumineux, arrivant avec la vitesse de quatre vingt mille lieues à la seconde, les uns d'un champ, les autres d'une prairie: ceux-ci du fleuve, ceux-là de la forêt et tous s'apprêtant à faire leur entrée dans ce petit globe que nous appelons notre œil. Toutefois la *Vision* elle-même, dont nous allons étudier les principaux phénomènes est plus étonnante encore.

II.

ACTION QUE LA LUMIÈRE EXERCE DANS NOTRE ŒIL.

Nous commencerons cette étude par lier connaissance avec la *rétine*. On a donné ce nom à une membrane extrêmement délicate qui tapisse le fond de l'œil. Elle se compose d'une multitude de filets nerveux qui se réunissent en un cordon unique et vont, sous le nom de *nerf optique*, aboutir au cerveau.

La rétine se laisse piquer, couper, déchirer sans manifester la moindre sensibilité. Mais elle est au contraire vivement impressionnée quand la lumière arrive jusqu'à elle, et c'est justement là ce qui donne naissance dans l'âme à la sensation de la vue.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, il ne suffit pas pour voir distinctement que la lumière arrive d'une manière quelconque sur la *rétine*. Il est nécessaire: 1° qu'elle ait une certaine disposition; 2° qu'elle y arrive en quantité ni trop grande ni trop faible; et 3° qu'elle disparaisse de l'œil aussitôt qu'elle a produit son effet. Nous allons étudier successivement ces trois conditions.

1° Je vous disais tout à l'heure, M. M., comment il arrive en même temps à notre œil des rayons lumineux en nombre immense et des endroits les plus divers. Or, il est impossible qu'ils puissent pénétrer dans cet organe sans se croiser, sans se mêler les uns aux autres, et s'ils arrivent ainsi en désordre sur la *rétine*, ils ne peuvent qu'y produire une grande confusion. Vous voyez donc

qu'il est absolument nécessaire d'en opérer le triage et de les remettre en ordre.

Mais qui pourra se charger d'une tâche aussi épineuse, aussi difficile? Soyez sans inquiétude, M. M., d'habiles ouvriers ont été placés à cette fin dans l'œil dont ils occupent toute la cavité. Parmi eux se fait remarquer le *cristallin* sur qui repose très-principalement l'œuvre dont nous parlons. Il est formé d'une matière gélatineuse dont la transparence surpasse celle du plus pur cristal et sa forme est à peu près celle de cette masse lenticulaire qui termine le balancier de nos horloges. Il est placé dans l'œil un peu vers la partie antérieure et de telle façon que pas la moindre portion de lumière ne peut arriver à la rétine sans le traverser.

Cela posé, concevons des rayons lumineux, partis de l'extrémité d'une flèche et qui font leur entrée dans l'œil. Ils sont divergents, c'est-à-dire qu'ils s'en vont en s'écartant de plus en plus les uns des autres. Ils continueraient de la sorte indéfiniment: mais tout change aussitôt qu'ils font leur entrée dans le *cristallin*. Celui-ci leur imprime une forte déviation en vertu de laquelle ils sont ramenés ensemble. Partis d'un même point, ils sont obligés de se réunir encore en un point unique. Le cristallin, agit de la même manière sur les rayons partis des autres endroits de la flèche, de telle sorte qu'en définitive, il se forme sur la rétine, une suite de points ou centres lumineux, identiques pour le nombre, la position et la couleur à ceux qui se trouvent sur la flèche: il se forme une représentation aérienne, une véritable image de cette flèche.

Nous voilà donc en possession des secrets du cristallin. C'est un peintre d'une habileté incomparable qui s'empare de la lumière qui pénètre dans l'œil et la façonne de manière à lui faire reproduire sur la rétine l'image des objets d'où elle vient. Pour s'assurer que c'est bien ainsi que se passent les choses, il suffit de prendre un œil de bœuf convenablement preparé et de s'en servir en guise de lunette pour regarder les objets environnants. Alors on voit, non sans étonnement, la rétine changée en une toile sur laquelle se dessine un tableau en miniature et de la plus exacte fidélité.

Dans ce qui précède, nous avons supposé que les images des objets extérieurs allaient toujours se former exactement sur la rétine. Il doit en être ainsi, en effet, pour que la *Vision* se fasse distinctement. Mais voici venir une difficulté à laquelle nous n'avions pas songé.

Le calcul démontre que des objets inégalement éloignés ne peuvent pas former leur image à la même distance. Ainsi, pour en revenir à l'appareil qui nous a déjà servi, éloignez la flèche, l'image se rapprochera du cristallin: approchez-la davantage et vous verrez au contraire cette image s'éloigner du cristallin. La conclusion à tirer de là c'est qu'il ne devrait y avoir qu'une seule distance pour laquelle un objet fut visible distinctement. Cependant l'expérience nous apprend le contraire. Elle me dit que les personnes qui m'entourent pourraient changer notablement de position, s'avancer ou reculer sans que je cessasse de les distinguer dans ce moment.

Vous ne sauriez croire, M. M., combien cette apparente contradiction entre la théorie et la pratique, a fait travailler les physiciens et combien de systèmes ils ont inventés pour la faire disparaître. Disons à leur louange qu'ils y sont enfin parvenus ces années dernières. Une série d'expériences, on ne peut plus ingénieuses, exécutées par Crammer, ont démontré que le cristallin possède la propriété de s'adapter aux distances en prenant de lui-même différentes formes. Regardez-vous au loin? Il s'aplatit, dévie beaucoup moins la lumière et l'image qui aurait dû venir se former trop près de lui, va tomber exactement sur la rétine.

Regardez-vous de plus près? Il s'arrondit, prend une forme très-convexe et bien que la lumière lui arrive beaucoup plus divergente, il a le pouvoir de la faire converger assez pour que de nouveau l'image de l'objet sur lequel se fixe la vue, aille se former sur la rétine. Vous comprenez cependant, M. M., qu'ici comme en toute chose il doit y avoir une limite et que si vous examinez un objet trop rapproché de vous, le cristallin aura beau s'évertuer, se mettre presqu'en boule, il ne pourra réussir à vous le faire voir distinctement. C'est pour cette raison que l'on ne peut pas lire dans un livre que l'on tient tout près des yeux.

Le cristallin, avons-nous dit, peut changer de forme, mais c'est là un exercice qui ne laisse pas que d'être fatiguant et l'on conçoit qu'il doit y avoir une distance à laquelle nous voyons mieux et avec moins d'efforts qu'à toute autre. Cette distance de la vue distincte varie pour ceux qui ont les yeux bien conformés, entre 10 et 12 pouces. Mais elle est notablement plus courte ou plus longue pour quelques-uns. Les premiers sont dits myopes et les seconds presbytes. Quand un myope veut lire, il est obligé de mettre son livre tout près de ses yeux, tandis que le presbyte, lui, le tient au bout de son bras qu'il allonge le plus qu'il lui est possible.

Les deux défauts dont nous venons de parler, sont trop graves pour qu'on n'ait pas songé à y porter remède. Mais que faire pour cela? Il ne fallait pas songer un instant à toucher au cristallin. C'est un organe si délicat et il faudrait si peu de chose pour le mettre totalement hors de service. Combien n'en coûte-t-il pas, par exemple, pour se faire enlever cette seule pellicule opaque qui se forme quelquefois à sa surface et qui se nomme *cataracte?* Quelle douleur cette opération ne cause-t-elle pas? Combien de soins n'exige-t-elle point et combien souvent n'amène-t-elle que de fâcheux résultats?

Les chirurgiens ont donc été obligés de déclarer ici leur impuissance et d'appeler les physiciens à leur secours. Ceux-ci ont tourné le problème. Au lieu de s'attaquer à l'œil, ils s'en sont pris à la lumière elle-même. Ils se sont dit: Dans le myope, le cristallin est trop convexe, il exerce sur la lumière une action trop énergique: donnons-lui un surcroît de travail en rendant les rayons plus divergents au moyen de verres concaves: Dans le presbyte, au contraire, le cristallin est applati et ne peut pas dévier suffisamment la lumière: venons à son aide au moyen de verres convexes qui agiront dans le même sens que lui et ne lui laisseront de travail que ce qu'il peut en porter.

Alors ont été inventées les *bésicles*, dont le beau nom a été, je ne sais trop pourquoi changé en celui de *lunettes*. Les lunettes, M. M., sont assurément un très-grand bienfait; mais elles ne sont telles que pour ceux à qui on les a destinées. On pourrait les comparer à ces remèdes qui donnent la santé aux malades, mais qui l'ôtent à ceux qui se portent bien. S'affubler de *lunettes* sans nécessité, c'est folie, c'est vouloir mettre le pauvre cristallin à la torture, c'est s'abîmer la vue. Si

l'on est obligé d'en porter, on doit pour les mêmes raisons ne pas les prendre trop fortes. Il convient de plus de ne les acheter que d'un opticien expérimenté et de ne pas trop regarder au prix. Sans ces précautions, on ne se procurera que des lunettes qui auront des défauts dans leur masse ou qui seront mal taillées. Elles ne feront pas éprouver une déviation convenable à toutes les parties de la lumière qui les traversera. De là une confusion qui rendra la vue embrouillée et nuira considérablement à l'œil, à cause des efforts incessants qu'il sera obligé de faire pour surmonter ces défauts.

2° Mais je m'aperçois que les lunettes nous font oublier nos images de la rétine. Il importe de remarquer que ces images ne doivent être formées ni par une lumière trop vive, ni par une lumière trop faible. Dans le premier cas, la rétine serait trop fortement ébranlée, désorganisée peut-être ; et dans le second elle ne serait pas suffisamment impressionnée et l'on aurait de la peine à distinguer les objets. Il fallait donc dans l'œil un régulateur de la lumière. Ce régulateur existe, et il s'appelle la *pupille* ou prunelle. Il consiste en une ouverture circulaire percée au centre de cette cloison aux couleurs variées qui se remarque un peu en avant du cristallin. La pupille possède la propriété de pouvoir se dilater et se rétrécir et peut ainsi offrir à la lumière un passage plus ou moins large.

Ces variations dans le diamètre de la pupille sont très-régulières, et les Chinois, dit-on, ont eu l'esprit de les utiliser en guise d'horloge. Un missionnaire demandait un jour à l'un d'eux quelle heure il était. L'enfant du *céleste empire*, au lieu de regarder la hauteur du soleil, comme ferait, en pareille rencontre, l'habitant de nos campagnes, s'en va prendre un chat qui dormait à quelques pas de là. Il lui tourne les yeux vers le soleil, les laisse pendant un certain temps dans cette position et se tournant ensuite vers le missionnaire d'un air triomphant, il lui dit : il est telle heure. Notre Chinois avait jugé de l'heure par la clarté du soleil et de la clarté du soleil par l'ouverture de la pupille de son chat.

Vous avez remarqué qu'il avait eu la précaution de forcer l'animal à regarder le soleil un temps considérable. Cette précaution n'était pas de trop en effet. Car la pupille ne peut pas changer brusquement d'état. C'est là ce qui fait qu'on est quelque temps sans rien distinguer, lorsque l'on vient du grand jour et qu'on entre dans un salon où règne une demie obscurité. Mais peu à peu la pupille s'élargit, laisse entrer dans l'œil une plus grande quantité de rayons et bien que ces rayons soient relativement faibles, l'image de la rétine se trouve suffisamment vive pour nous permettre de voir ce qui nous entoure. Il va sans dire que le contraire arriverait, si au moment dont nous parlons, on venait à ouvrir les volets. La lumière serait alors trop forte et la pupille qui se trouve toute ouverte en laisserait pénétrer assez pour blesser la rétine, ce qui produirait un éblouissement.

3° Ce mot éblouissement fait naître une autre difficulté bien grave. Je m'étonne, M. M., que nous ne soyons pas éblouis continuellement. En effet, puisque la lumière arrive sans discontinuer dans l'intérieur de notre œil, elle doit s'y accumuler et y produire une clarté insupportable. Elle doit se réfléchir de mille manières dans le globe oculaire, passer et repasser sur la rétine jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé la porte par laquelle elle était entrée. En un mot, elle doit rendre la vision presqu'impossible. Pourtant, ici encore, nous voyons que nos appréhensions sont vaines et que tout se passe à merveille. Admirons donc cette providence qui sait prévoir les difficultés et qui met toujours le remède à côté du mal. Elle a su prévenir les inconvénients dont je viens de parler de la manière la plus heureuse et en même temps la plus simple. Elle a placé par dessous la rétine une espèce de matière noire qu'on nomme le *pigment*. Ce pigment absorbe la lumière, la fait disparaître à mesure qu'elle a produit son effet, et tout est dit.

Il y a cependant des personnes chez qui le pigment fait défaut. On les connaît sous le nom d'Albinos. On a pu voir, il y a quelques années, dans Montréal, toute une famille d'Albinos. Elle se composait du père, de la mère et d'un enfant. Ces infortunés avaient la peau blafarde, et les cheveux blancs comme de la neige. L'absence du pigment faisait que le fond de leurs yeux au lieu d'être noir paraissait rouge. Du reste, ils avaient à subir tous les inconvénients dont nous avons parlé. Ainsi, il leur était impossible de rien voir avant la tombée du jour, à moins toutefois qu'ils ne fussent enfermés dans un lieu presqu'obscur.

J'ai montré quel rôle joue la lumière dans le phénomène de la vision. Il ne me reste plus qu'à faire deux ou trois observations qui se rapportent plus spécialement à la rétine.

Quelque grande que soit la sensibilité de cette membrane, elle a cependant des limites, et de plus elle n'est pas la même sur tous les points. Elle est plus vive au centre que sur le contour. De là deux conséquences importantes. La première, c'est que nous ne pouvons voir un objet qu'autant que son image occupe une étendue suffisante sur la rétine. Quand elle sous-tend un angle moindre que deux ou trois dixièmes de seconde, elle cesse de produire une impression capable d'être perçue par l'âme. C'est pour cela qu'une foule d'animaux microscopiques, qu'une foule de corpuscules extrêmement petits échappent complètement à notre vue. Il en sera de même d'un objet considérablement gros que nous regardons de loin. Car plus un objet est éloigné, plus il parait petit. Aussi à mesure que nous nous éloignons d'un monument, en perdons-nous successivement de vue tous les détails et quand la distance devient trop grande, l'ensemble lui-même cesse d'être visible.

La seconde conséquence que j'ai voulu signaler, c'est que nous ne pouvons pas voir distinctement tous les objets suffisamment grands qui viennent se peindre à la fois dans notre œil. Il n'y a que ceux que nous fixons et dont l'image par conséquent occupe le milieu de la rétine qui soient bien distincts. C'est un fait que l'expérience a dû nous apprendre. Quand nos regards sont tournés sur quelque point de l'horizon, et qu'un oiseau, par exemple, vient à voltiger dans les environs, nous l'apercevons aussitôt, mais confusément, et si nous tenons à le voir d'une manière satisfaisante, nous sommes obligés de le fixer directement.

Un dernier obstacle à la vision vient de ce que les impressions produites sur la rétine durent un certain temps. Lorsque cette membrane a été ébranlée, ce n'est que peu à peu qu'elle revient à son état primitif, et si dans l'intervalle, elle reçoit un ébranlement nouveau, les deux mouvements se superposent et il en résulte une sensation unique. Tout le monde sait en

effet qu'un charbon ardent qu'on fait tourner vite présente l'aspect d'un cercle de feu : on sait pareillement qu'il est impossible de distinguer les raies d'une roue de voiture, lorsque cette voiture possède un mouvement rapide. Lorsqu'on vient de fixer un objet, on ne pourra ordinairement en voir nettement un autre qu'après un intervalle d'un dixième de seconde. Il faudrait bien plus longtemps encore, si l'ébranlement produit sur la rétine avait été très-considérable : nous savons en effet que celui qui a eu l'imprudence de fixer le soleil est ensuite assez longtemps comme aveuglé. Il paraîtrait aussi, MM., que les dernières impressions, celles qui précèdent la mort, durent fort longtemps, surtout si elles ont été très vives. " Dans le cas d'une lutte plus ou moins acharnée, dit la *Revue Britannique* citée par le *Journal de l'Instruction Publique*, il est à peu près certain que les traits, l'attitude et jusqu'aux vêtements du meurtrier font une vive impression sur la victime, au point de pouvoir, si le délai n'est pas trop prolongé, se reproduire à l'aide de la photographie. Le docteur Sandford de Boston, continue la même Revue, a fait une épreuve qui paraît décisive lors de l'assassinat d'un nommé Bardsley. Il commença par développer la rétine à l'aide d'une solution de belladone, puis l'ayant photographiée, il l'examina au microscope qui dénonça la figure et les vêtements du meurtrier et jusqu'aux cailloux dont il s'était servi pour perpétrer son crime." L'importance de ce fait n'échappera à personne. Mais est-il bien authentique ? Est-il même possible ? Il est permis d'en douter. Peut-être est-ce ici le cas de rappeler une parole célèbre d'Arago. " En fait de sciences naturelles et en dehors des théorêmes de la géométrie, le mot impossible ne doit jamais être prononcé."

Je terminerai là, MM. cet entretien. Il n'eut pas été difficile de l'étendre davantage. Il y a tant à dire sur la VISION ! J'aurais aimé à vous parler de la vision binoculaire, de l'appréciation de la distance et du relief des objets ; des images complémentaires et de tous ces jeux de lumière qui se produisent parfois sur la rétine. J'aurais aimé surtout à vous décrire ces puissants instruments d'optique que le génie de l'homme a pu construire après une étude attentive de l'œil et au moyen desquels il recule indéfiniment le domaine de la vision. Mais le temps ne me permet pas de le faire. Je vous dois déjà des excuses pour vous avoir entretenus si longtemps ainsi que des remerciements pour votre bienveillante attention.

Les colombes de Saint Jean.

O ! jeune homme, répondit St. Jean, ne te scandalise pas de cette petite et courte récréation que prend notre esprit.

I.

Près d'Ephèse, dont la Grèce
Connaît le temple immortel,
Où Diane chasseresse
Voit l'or couvrir son autel,

Dans un vallon frais que dore
Le dernier rayon du soir,
Au pied d'un vert sycomore
Un vieillard vient de s'asseoir.

Il a des regards étranges
Souvent tournés vers les cieux,
Et l'on dirait que les anges
Sont visibles pour ses yeux.

De larges rides sillonnent
Son front courbé par le temps,
Des cheveux blancs le couronnent.
Le doux vieillard a cent ans.

C'est le dernier des apôtres ;
Il redit ces mots touchants :
" Aimez-vous les uns les autres
" Mes enfants, mes chers enfants."

C'est Jean, l'élu du Calvaire,
Que le Sauveur a nommé
Du nom que le cœur préfère,
Du beau nom de Bien-aimé.

Evangéliste et prophète,
Il décrit l'heureux séjour
Où d'une éternelle fête
L'âme ira jouir un jour.

Les yeux de larmes humides
En écoutant ses récits,
Des adolescents timides
Autour de lui sont assis.

Près d'eux, foule que captive
L'attrait des saints entretiens,
Debout, l'oreille attentive,
Sont groupés tous les chrétiens.

L'apôtre exhorte au martyre
Ces néophytes fervents,
Puis, s'interrompt pour redire :
" Aimez-vous bien, mes enfants."

Une colombe sans tache
Vole vers lui sans frayeur,
Et, familière, se cache
Sous sa robe et sur son cœur.

Aussitôt, quittant la branche
Où la cherchait son regard,
Une autre colombe blanche
Se pose sur le vieillard.

Une autre encore s'envole
Et vient becqueter sa main.
C'est donc l'heure ; sa parole
Se taira jusqu'à demain.

Les colombes innocentes
Le réclament à leur tour.
De ses lèvres caressantes
Il les baise avec amour.

Toutes agitent leurs ailes,
Toutes hérissent leurs cous,
Toutes voltigent, fidèles,
De ses bras à ses genoux.

Il sourit, elles roucoulent
Et folâtrent à leur gré.

Tout-à-coup des larmes coulent
Sur leur plumage nacré.

Il pense au jour mémorable
Où, sur les bords du Jourdain,
Une colombe adorable
Sur Jésus plana soudain.

Mais à la foule ravie
A qui Jean a révélé
Le Verbe, lumière et vie,
Un payen s'était mêlé.

—" Je m'étonne qu'un apôtre
Fasse voler si longtemps
Ces oiseaux d'un doigt à l'autre,
Dit-il, c'est un jeu d'enfants."

—" Quand la chasse est terminée,
Répond Jean avec douceur,
A la fin de la journée
Que fait l'habile chasseur?

Auprès du carquois sonore
Il détend l'arc avec soin,
Pour que cet arc puisse encore
Lancer les flèches au loin.

L'esprit, créé pour comprendre,
Pour réfléchir et prier,
Est un arc qu'il faut détendre
Après qu'on l'a fait plier.

Heureux celui qui repose
Son esprit en l'amusant
Avec un lys, une rose
Une colombe, un enfant."—

Il se tait; la nuit est sombre,
Il est temps de disperser
Les chrétiens à travers l'ombre,
L'agape va commencer.

Aux colombes veloutées
Il donne un baiser d'adieu,
Et leurs ailes argentées
Se perdent dans le ciel bleu.

II.

Comme ces blancs ramiers aux plumes caressées
Qui venaient par moments à ses hautes pensées
Arracher un apôtre et calmer son émoi,
O poésie, ô vers, ô brillantes images,
Rhythmes harmonieux, strophes aux doux ramages,
Volez, chantez autour de moi.

Céleste poésie, aux ailes de colombe,
Quand l'esprit épuisé, las du travail, succombe,
Qui peut mieux que ta voix endormir sa douleur?
Heureux qui te connait, suave enchanteresse,
Plus heureux qui t'appelle aux heures de tristesse
Et, consolé par toi, se résigne au malheur.

Vers joyeux ou plaintifs, idylle radieuse,
Sanglotante élégie, ode mélodieuse,
Ballade fantastique, hymne au rapide élan,
Quoique l'homme grossier vous méprise et blasphême,
Autant vous distrayez et charmez qui vous aime
Que les colombes de saint Jean.

L'ABBÉ BAYLE.

Il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour meme.

Une simple histoire, des plus authentiques, va nous prouver cette grande vérité.

Il y avait une fois un brave marchand, qui ne savait pas ce que c'est que de vendre à faux poids, parce qu'il comprenait et pratiquait la religion.

Un jour que ce marchand, voyageant pour ses affaires, s'était arrêté dans une auberge afin d'y passer la nuit, il arriva qu'il omit de dire son chapelet avant de se coucher, chose qui ne lui était pas arrivée depuis de nombreuses années; car il avait coutume de le réciter pieusement, chaque soir, après ses autres prières.

Or donc, comme je viens de le dire, soit fatigue, soit oubli involontaire, toujours est-il qu'il avait *soufflé* sa chandelle et s'était couché sans le réciter.

Mais son bon ange veillait sur lui, ainsi que nous allons voir.

A peine fut-il entre les draps qu'il entendit tomber quelque chose. C'était son chapelet qu'il avait placé sur le lit et que le dérangement des couvertures avait fait choir sur le plancher.

En entendant tomber son chapelet, le brave marchand se rappela tout de suite qu'il n'avait pas récité complètement ses prières, et que, par conséquent, il n'avait pas tout-à-fait rempli son devoir.

Un instant, il pensa à remettre cette pieuse pratique au lendemain, il fesait froid, et puis, il fesait si noir dans sa chambre, et puis encore, il était si fatigué de son voyage, et enfin, pour tout dire, il avait si besoin de sommeil!

Cependant, l'idée de manquer volontairement à un devoir l'obsède tellement, que, fesant un courageux effort, il relève d'un seul coup ses couvertures, se met sur son séant, hasarde une jambe hors du lit, puis l'autre, et finalement saute sur le plancher où il se met à chercher à tâtons, dans l'obscurité, son chapelet qu'il avait entendu tomber tout à l'heure.

Ne le trouvant pas sur le plancher, il tâte sous le lit; mais, tout à coup, ne voilà-t-il pas qu'il saisit une jambe! Horreur! une sueur froide baigne son visage; il tâte encore, et rencontre une autre jambe. Plus de doute! un voleur, peut-être un assassin, est caché sous le lit. En un bond, le brave marchand gagne la porte de sa chambre, l'ouvre, la referme à double tour, descend les escaliers quatre à quatre, et va chercher main forte.

Bientôt il revient avec le maître de la maison et d'autres voyageurs; on regarde sous le lit, et on en retire un brigand d'une effroyable mine armé jusqu'aux dents, qui se proposait, sans aucun doute, de voler et peut-être de tuer le brave marchand, qui ne dut son salut qu'à sa dévotion, et qui, se promit bien, tant qu'il vivrait, de ne jamais remettre au lendemain ce qu'il pourrait faire le jour même.

P. S.

UNE FILLE ROMANESQUE.

C'était une excellente fille que Célestine Lardinet, pleine de cœur et d'esprit, très-laborieuse, sincèrement affectionnée à sa marraine, la vieille mère Guillemette, et, de plus, belle comme le jour, ce qui ne gâte rien, disent quelques-uns; pour moi, je trouve que souvent cela gâte tout. Mais ce n'est pas là présentement notre affaire.

Célestine avait perdu sa mère en naissant. Elle avait douze ans lorsque son père, qui était homme de police, fut tué d'un coup de pistolet tiré à bout portant par un malfaiteur évadé du pénitentiaire et qu'il avait découvert caché au fond d'un bois. Le gouvernement fit une petite pension à Célestine. Et une grande tante de sa mère, la vieille Guillemette, qui était marraine de l'orpheline, la prit chez elle. Guillemette habitait une toute petite maison, entourée d'un tout petit jardin, dans un faubourg d'une ville assez grande. C'était la bonté même que Guillemette. Sachant sa petite nièce dans la peine, elle avait trouvé tout simple de s'en charger. Elle la traitait absolument comme si elle eût été sa fille; et, elle comptait bien en faire son héritière.

Les premiers jours, Guillemette ne vit chez Célestine que matière à admiration. La voix émue avec laquelle la jeune fille parlait de ses pauvres parents défunts, son empressement à prendre son ouvrage dès le fin matin, son air recueilli lorsqu'elle lisait, le soir, dans de beaux livres que Guillemette croyait être la vie des saints,—tout cela plaisait à la bonne vieille, qui avait le cœur tendre, qui, après Dieu, n'aimait rien tant que le travail, et qui tenait de feu son père M. Bonin, en son vivant huissier, une sorte de culte pour la science. Pourtant, le troisième ou quatrième jour, Guillemette trouva que les lamentations de Célestine ressemblaient à une leçon apprise par cœur. Elle se demanda si de la broderie et des ouvrages au crochet étaient la besogne qui convînt à une fille obligée de travailler pour vivre. Enfin, s'étant enquise quels étaient ces livres que Célestine lisait avec tant d'ardeur, et celle-ci ayant répondu que c'étaient de beaux romans, Guillemette, qui était fine, dissimula son effroi, et demanda tranquillement à sa nièce de lui en lire une page ou deux. Depuis quelques années déjà la vue de Guillemette ne lui permettait plus de lire autre chose que sa *journée du chrétien* qu'elle savait presque tout par cœur.

Célestine ne se fit pas prier. Elle lut à sa tante l'histoire d'une jeune *piqueuse de bottines*, que la nature avait douée de toutes les vertus.

Après une foule d'aventures, toutes plus invraisemblables les unes que les autres, et par surcroît assez peu édifiantes, Hortense *Tirepied*, c'était le nom de la piqueuse, épousait un grand seigneur et devenait seigneuresse.

Le lendemain, quand Célestine recommença, au déjeûner, ses ritournelles sentimentales sur son père et sa mère:

Mon enfant, lui dit sa marraine, je ne doute pas de ta tendresse pour tes parents; mais ceux qui ne te connaissent pas en douteraient certainement s'ils entendaient toutes les phrases à effet que tu emploies pour peindre ton chagrin. La vraie douleur pleure davantage et parle moins. Si tu veux qu'on te croie il ne suffit pas d'être vraie, il faut encore être naturelle. Or, tu es, au contraire, prétencieuse au possible; on dirait que tu récites un rôle.

Célestine se mordit la lèvre.

Ce fut bien autre chose quand sa tante lui dit:

—Chère enfant, j'ai encore plusieurs observations à t'adresser. Je regrette de penser qu'elles vont te faire de la peine. Mais il vaut mieux n'avoir point à y revenir, et vider mon sac d'un seul coup.

Désormais donc, tu laisseras de côté tous ces travaux de luxe, tapisseries, broderies, etc, ce sera ta récréation du jeudi, le reste de la semaine, tu ourleras et marqueras des torchons, tu feras nos chemises et nos robes; tu t'occuperas des poules et de la petite basse cour, toutes choses que je ne puis plus faire, à cause de mon âge; mais qui sont bien plutôt le lot d'une jeunesse comme toi, destinée à épouser un jour quelque honnête ouvrier.

A ce mot d'*ouvrier*, Célestine fit comme un geste de dégoût; elle pâlit extrêmement.

—Je sais bien, reprit Guillemette, que ce ne sont pas là tes projets. Mais il ne s'agit pas de ce que tu rêves, des sottes espérances qu'ont pu loger dans ta pauvre cervelle toutes ces tristes histoires dont tu t'es nourrie jusqu'à présent. Il s'agit de ce qui est probable, de ce qui est conforme aux dispositions ordinaires de la providence. La fille d'un homme de police, si elle se marie, doit épouser un ouvrier.

—Jamais! ma tante, dit Célestine avec un geste dramatique. Tout le monde m'a toujours dit, chez mon père, qu'avec des yeux comme les miens, je pouvais prétendre à tout.

—Pauvre enfant! reprit la vieille. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'à partir de ce soir je confisque les maudits romans.

—Que m'importe, ma tante, dit la petite Pérette. Je les ai tous dans ma tête. J'en ferais si je voulais... Tenez, voulez-vous que je vous raconte sur le champ comment une repasseuse du nom de Célina, fut recherchée en même temps par un lord anglais, un prince russe, un banquier espagnol et un capitaine français, et comment elle épousa de préférence celui-ci, qui est maintenant général?

Tout cela désolait la pauvre Guillemette. Que faire pour ramener à la raison cette tête folle?

Le soir, en faisant ses prières, Guillemette recommanda de toutes ses forces à Dieu, à la bonne Vierge, à tous les saints du paradis sa pauvre filleule.

Celle-ci, qui n'était pas méchante, se mit vaillamment au travail que lui avait imposé sa marraine. Elle se dit qu'après tout cette marraine, qui était si bonne, méritait bien que l'on fit quelque chose pour elle. Elle cessa aussi de lire des romans. Mais hélas! elle ne put oublier ceux qu'elle avait lus, ni chasser de son imagination toutes les prétentions extravagantes qu'ils avaient amenées avec eux. Elle était toujours persuadée que ce serait un grand malheur pour elle d'épouser un homme qui aurait les mains sales, et qui passerait, sa journée à de grossiers ouvrages.

Ce qu'il lui fallait, ce à quoi sa jolie figure lui donnait toute espèce de droits, c'était un beau Monsieur, bien vêtu, bien frisé, bien élégant, très-riche, et surtout ne faisant rien que d'adorer sa femme depuis le matin jusqu'au soir.

Elle ne parlait jamais de cela à sa tante. Mais celle-ci, quand Célestine eut dix-huit ans, lui ayant proposé successivement un serrurier, un ébéniste et un garçon

de ferme, tous trois jeunes, honnêtes, de bonne réputation, et d'un visage point désagréable, elle les refusa avec une hauteur et une détermination par où Guillemette vit bien que la fille n'avait renoncé à aucune de ses idées saugrenues. Sa réputation de fille romanesque était si bien établie que personne ne se présenta plus pour la redemander.

Elle s'en irrita un peu en son particulier. Elle n'aurait pas été fâchée d'avoir refusé plusieurs douzaines de prétendants, avant de voir arriver ce prince des *Mille et une nuits*, à qui seul Célestine devait accorder son cœur.

Cependant Célestine eut vingt ans, puis vingt et un ans, et elle ne se mariait toujours point.

Guillemette, qui se sentait vieillir, se désolait de ne pas laisser au moins entre des mains honnêtes sa filleule qu'elle aimait tendrement pour ses bonnes qualités, et dont elle redoutait les défauts et la tête exaltée, quand elle serait une fois maîtresse de son sort.

Guillemette mourut le jour même où Célestine avait ses vingt-cinq ans.

Le testament de la vieille fille était bizarre.

—" Je lègue, disait-elle, à ma bien-aimée nièce et filleule Lardinet, la petite maison que nous habitons, avec le jardin y attenant, les deux brebis, les poules et tous mes linges et hardes, à la condition que pendant dix années, à partir de ma mort, elle ne pourra ni vendre, ni louer les dits maison et jardin. C'est un refuge dont je crains bien qu'avec sa pauvre tête elle n'ait besoin d'un moment à l'autre.

"—Je lègue et donne en outre à la dite Célestine une rente viagère de cent piastres incessible et insaisissable, à titre de pension alimentaire.

"—Enfin, quant au reste de ma fortune, mon pré du Moulin-Joli, mes cents piastres de rente perpétuelle et mes deux créances hypothécaires, je les lègue également à Célestine, mais à la condition qu'elle sera mariée dans deux ans, à dater du jour de ma mort, et qu'un an après son mariage, elle déclarera devant M. le curé, M. le maire et devant mon notaire, qu'elle est heureuse en ménage.

" Faute de quoi, je déclare léguer les dits objets aux pauvres de la paroisse, à moins que Célestine s'étant mariée, elle n'ait un ou plusieurs enfants de son mariage, auquel cas j'entends qu'à ces enfants appartiennent en toute propriété le pré, la rente perpétuelle et les deux créances."

Dans ces dispositions éclatait la sagesse de la vieille fille, en même temps qu'on y trouvait une certaine réminiscence de ses jeunes années, alors que, chez M. Bonin, son père elle entendait tout le jour le grimoire de ses affaires.

Célestine fut à la fois touchée de la générosité de sa marraine et un peu piquée de la forme et des conditions passablement blessantes du testament.

Malheureusement, ces conditions s'ébruitèrent. On sut que Célestine était riche; et quinze jours après la mort de Guillemette, déjà les épouseurs se présentèrent en foule. Célestine, qui venait de coiffer sainte Catherine, et qui était d'ailleurs toute au chagrin d'avoir perdu sa tante, fit d'abord la sourde oreille à toutes les propositions.

Bientôt cependant la solitude commença de lui peser. Il était d'ailleurs dans les intentions de sa tante qu'elle se mariât. Enfin, en ne se mariant pas, elle perdait le plus clair de sa fortune. Elle se mit donc à agiter sérieusement avec elle-même la question de son établissement.

L'âge qui s'avançait, le chagrin qui calme les imaginations vagabondes, la réflexion que la solitude amène avec elle, le souvenir des conseils de sa tante dont son testament même portait la trace, tout cela fut sur le point de convertir Célestine au bon sens, et de lui faire contracter ue mariage raisonnable.

Il y avait dans le voisinage un brave garçon du nom de Mathurin, qui, après avoir passé plusieurs années dans une grande ville était revenu chez son père, maréchal-ferrant de son état. Le père vieillissait et aurait voulu marier son fils. Celui-ci avait vu Célestine à l'église, il y avait plus d'un an, et l'avait rencontrée quelquefois se promenant sur la route avec sa tante. En qualité de voisin, il avait salué ces dames et leur avait parlé. Célestine lui plaisait infiniment, et il ne voulait entendre parler d'aucune autre femme, bien que la bonne réputation de Mathurin et de tous les siens, et le fonds bien achalandé de son père l'eussent fait désirer pour gendre par plus d'une riche fermière des environs.

Quand il y eut quelque temps que la tante Guillemette était morte, Mathurin qui jusque-là s'était tenu à l'écart par discrétion, chargea le curé de la paroisse de parler pour lui à Célestine.

Le curé, qui aimait beaucoup Célestine et Mathurin, parla comme un père à la jeune fille, l'assurant qu'elle ne pourrait jamais rencontrer aussi bien, sous le rapport de l'honnêteté, des sentiments délicats; qu'elle serait sûre, avec un semblable mari, de pouvoir, au bout de deux ans de mariage, et même de dix et de vingt, jurer, haut la main et devant l'univers entier, qu'elle était heureuse en ménage.

Célestine fut ébranlée. Elle avait été flattée des attentions de Mathurin. Elle trouvait que sous sa veste d'ouvrier, il avait l'air tout-à-fait comme il faut. Elle savait combien sa tante Guillemette eut désiré cette union. Et il lui semblait qu'en se rendant aux conseils de M. le Curé, elle acquitterait quelque chose de la dette immense de reconnaissance qu'elle avait contractée envers sa bienfaitrice.

L'orgueil, l'ambition, les idées romanesques vinrent se mettre à la traverse de ce bon mouvement.

Elle répondit à M. le curé quelques paroles évasives, et ne lui dit pas qu'elle avait un autre projet en tête.

Comme tous les oiseaux de carnage, depuis l'aigle jusqu'à l'ignoble corbeau, qui s'attroupent sur un champ de bataille, les chevaliers d'industrie et tous les paresseux qui aiment mieux extorquer une fortune toute faite que de travailler à faire la leur, sont bientôt assemblés autour d'une héritière.

Parmi ceux que l'aisance rondelette de Célestine avait attirés auprès d'elle, il y en avait un qui, dès le premier instant, avait percé à jour les petites vanités de mademoiselle Lardinet. Il agit en conséquence et cela lui suffit pour faire de rapides progrès dans le cœur de Célestine;—du moins, Célestine le croyait,—je crois moi, que c'était dans son imagination

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. Montréal (Bas-Canada), 1er. Août 1864. No. 15.

CHRONIQUE.

Nous ne saurions trop mettre nos compatriotes en garde contre les finesses des recruteurs yankees. Aujourd'hui, plus que jamais, les Canadiens doivent faire attention de ne pas laisser leur pays, s'ils ne veulent s'exposer à perdre la vie pour une cause qui n'est pas la leur. Nous apprenons que plusieurs individus parcourent les faubourgs sous le prétexte d'engager des hommes pour travailler aux chemins de fer dans les Etats-Unis. L'on ne devrait pas permettre de semblables tentatives; car il est certain qu'elles cachent des menées illégales. Combien de pauvres infortunés ont été trompés par ce moyen! Tout le monde sait qu'une fois hors des limites du Canada, ceux qui ont été attirés ainsi dans le piége sont enrôlés de gré ou de force sous la bannière des Etats du Nord. Encore une fois, profitons de l'expérience du passé et ne nous rendons pas complices de cette conduite coupable en laissant faire. Les nouvelles qui nous viennent des Etats-Unis devraient pourtant mettre un terme à cette folie d'émigration.

Les confédérés ont opéré leur retraite du Maryland en Virginie sans être inquiétés, emportant avec eux un immense butin.

Par une proclamation en date du 18 juillet dernier, le président Lincoln, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'acte pour pouvoir à l'enrôlement et à l'appel des forces nationales, approuvé le 4 juillet, appelle 500,000 volontaires pour le service militaire et décrète que si les cadres de cette levée ne sont pas remplis d'ici au 5 septembre prochain, le tirage au sort aura lieu ce jour là, pour des troupes devant servir pendant une année, dans chaque ville, commune, comté, district ou autre division, afin de remplir le contingent qui leur sera assigné et qui n'aura pas été complété par des volontaires.

Il n'est peut-être pas hors de propos dans les circonstances actuelles de calculer le nombre total des hommes appelés sous les armes par le gouvernement du Nord, depuis le commencement de la guerre civile. D'après un relevé fait par un journal de New-York, il paraîtrait que jusqu'au mois de février dernier, c'est-à-dire dans une période d'un peu moins de trois ans, 1,739,748 hommes auraient été requis pour le service actif. Si l'on ajoute à ce chiffre celui de 500,000 mentionné plus haut, l'on trouve un total de 2,239,748 hommes. Aujourd'hui, l'effectif, en tout et partout, ne dépasse pas 660,000 hommes.

Pour empêcher les sujets américains de se soustraire à la conscription, le gouvernement de Washington a résolu de prohiber tous les voyages à l'étranger. Ainsi, ceux qui auraient affaire aux Etats-Unis, feraient bien de se procurer un passeport constatant leur qualité de sujets anglais.

On espère que cette demande de 500,000 hommes sera la dernière, la présidence de M. Lincoln expirant en mars prochain.

Dernièrement, plusieurs personnages éminents du Sud, ont demandé au gouvernement de Washington un sauf conduit pour se rendre dans cette dernière ville. Ils avaient, paraît-il, quelques propositions à faire pour amener une entente entre les belligérants. Mais le président Lincoln leur ayant répondu qu'ils pouvaient communiquer avec lui sous des conditions qu'ils n'ont pas considérées comme acceptables, les négociations ont été rompues. Il serait grandement temps pour les américains de s'entendre.

Le bruit a couru, pendant quelque temps, que le *Florida*, vaisseau de la confédération du Sud, s'était rencontré, près de Jersey, avec le *Keursage* et qu'après un combat opiniâtre ce dernier s'était retiré dans le port de Gorey, à l'abri du pavillon britannique. Cette rumeur a été formellement démentie par les dernières dépêches.

Le *Florida* a capturé sur les côtes des Etats-Unis, plusieurs navires marchands qu'il a brûlés après en avoir extrait ce qu'il y avait de plus précieux.

Cés corsaires du Sud sont réellement infatigables et les dommages qu'ils ont causés à la marine du Nord, et principalement à la marine marchande, sont considérables. Il est facile de juger, d'après les statistiques, des résultats immenses qu'ils ont obtenus. En 1860, le total de la marine marchande du Nord était de 5,219,181 tonneaux, en 1864 il est de 1,664,516, ce qui fait en quatre années, une perte de 3,554,-665. Plus de 900 bâtiments qui, en 1860, appartenaient à des sujets américains sont passés entre les mains des étrangers. Dans la seule année 1863, 600 navires, jaugeant 328,665 tonneaux ont été vendus à des anglais. Le fret et les passagers sont maintenant transportés par des vaisseaux appartenant à l'Angleterre, la France, l'Allemagne et la Hollande.

S'il faut ajouter foi aux dernières nouvelles du Mexique, l'Empereur Maximilien aurait fait mander, à Mexico, le président Juarez et quelques autres chefs libéraux dans l'intention de rechercher avec eux les meilleurs moyens de rétablir la paix et de consolider l'empire, leur promettant une immunité complète. La dépêche ajoute que Juarez et ses compagnons ont refusé toute communication pacifique avec Maximilien. Ce dernier n'a pas encore envoyé de représentant à Washington.

Dans la Chambre des Communes, en Angleterre, plusieurs discussions sur le Canada, ont eu lieu. Il a été question de concentrer toutes les troupes à Québec pour les mettre à l'abri de tout danger. Ainsi, dans l'opinion des hommes d'état anglais, les Canadiens dans le cas d'une guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, devront tenir la campagne, pendant que les soldats de Sa Majesté tiendront garnison à Québec. Nous engageons donc fortement nos concitoyens à se perfectionner dans l'art militaire, et surtout dans la stratégie de la guerre en rase campagne.

Nous disions dans notre dernier numéro que l'Angleterre allait, croyait-on, prendre la défense du Danemark. C'était une erreur. Le Danemark a été bien et dûment notifié qu'il ne devait pas compter sur cette intervention. N'ayant plus rien à attendre de l'Angleterre le roi Christian s'est adressé à l'Empereur Napoléon invoquant son appui ou au moins sa médiation.

Les dernières dépêches mentionnent le fait que l'Empereur Napoléon s'est décidé à intervenir en faveur du Danemark. Il paraît que le gouvernement danois a aussi fait des propositions à l'Autriche et à la Prusse, déclarant qu'il était prêt à abandonner sa marine et à faire partie de la confédération germanique. On dit que Napoléon n'est pas en faveur de cette union du Danemark avec la confédération germanique. Mais, ces dépêches qui annoncent en même temps que Napoléon doit intervenir en faveur du Danemark, et que ce dernier a fait à ses ennemis des soumissions désapprouvées par l'Empereur des Français, paraissent passablement obscures.

Le *Moniteur* publie une dépêche du général Martimprey, annonçant que toutes les tribus de la province de Flittas, qui étaient encore en état de révolte, forcées dans leurs derniers refuges, se sont rendues à merci ; 4,000 prisonniers sont entre les mains des Français à titre d'ôtages. Le général Martimprey devait rentrer à Alger, le 29 juin.

Voici ce que nous lisons dans le *Moniteur de l'armée*, à propos du Japon : " Nous avons des correspondances particulières de Yeddo, du 25 avril. Elles nous apprennent un fait très important, c'est que le Taïcoun est rentré dans sa capitale, après avoir complètement réussi dans son entrevue avec le Mikado.

" Par suite des arrangements intervenus entre ces deux hauts personnages, le Taïcoun va devenir l'empereur réel du Japon, créer l'unité de pouvoir, concentrer l'autorité entre ses mains et détruire la féodalité des daïmios qui rendaient toute administration impossible.

" Déjà le Taïcoun a destitué tous les fonctionnaires appartenant au vieux parti japonais et appelé auprès de lui comme premier ministre le chef de l'ambassade qui est en ce moment en France.

" D'après son programme il va créer une armée régulière avec des officiers européens pour instructeurs, en même temps qu'une flotte à vapeur, et introduire dans ses Etats les chemins de fer, le télégraphe et le gaz. Tous ces faits sont très favorables aux intérêts du commerce étranger."

P. S.—Nous avons reçu de MM. Dion et frère deux épreuves photographiques du portrait de Mgr. de Montréal, peint par le célèbre Gagliardi. La ressemblance est parfaite. Chaque copie se vend trente sous. Nos remercîments pour cet envoi.

BATAILLE DE LA MONONGAHELA.

ETUDE HISTORIQUE.

1750-1755.

A mesure que la France et l'Angleterre s'étendaient par leurs colonies dans l'Amérique du Nord, leur vieille rivalité, les suivant au delà de l'Océan et s'établissant avec elles au milieu des nouvelles conquêtes, y prenait de plus en plus le caractère alarmant d'une opposition ouverte et déclarée, et bientôt s'engagea une lutte vive et opiniâtre qui ne se termina que par la prépondérance victorieuse de l'une des deux rivales.

A peu près vers l'année 1750, époque à laquelle remonte ce récit, les treize colonies anglaises avaient déjà une population de plus d'un million, tandis que le Canada, la Louisiane et le Cap Breton comptaient à peine quatre-vingts mille âmes.

Malgré cette excessive disproportion numérique, la victoire s'était presque toujours obstinée à suivre les étendards de la France dans les luttes sans cesse renouvelées des deux colonies.

Les frontières des américains qui cherchaient à s'étendre à mesure que la population s'accroissait avaient été dévastées, leurs forts pris, démantelés ou rasés par des bandes canadiennes ayant à leur tête des chefs tels que de Léry, La Corne de St. Luc et Rigaud de Vaudreuil; et ces faits d'armes, presqu'incroyables d'audace, avaient tellement semé la terreur et l'épouvante, parmi les colons anglais, qu'à la simple nouvelle de leur approche, ils abandonnaient tout pour se refugier au loin dans l'intérieur du pays avec leurs familles et ce qu'ils pouvaient sauver de plus précieux, dans leur fuite précipitée.

Cependant la seconde paix d'Aix-la-Chapelle signée en 1748, par laquelle la France rendit toutes ses conquêtes,—l'un des plus déplorables traités que la diplomatie française ait jamais accepté, vint suspendre ces courses victorieuses à travers le pays ennemi. Mais cette paix ne devait pas durer longtemps.

Lord Albermale, l'ambassadeur anglais à Paris, ne tarda pas à se plaindre amèrement des empiètements des Français en Acadie et ailleurs. Ceci sans doute n'était qu'un prétexte pour rompre la paix; toutefois une commission n'en fut pas moins nommée pour fixer la ligne des frontières, mais pendant que cette commission siégeait et discutait, un édit royal, émanant de la Cour d'Angleterre, concéda à une Compagnie de marchands anglais une grande partie de la vallée de l'Ohio qui était précisément un des points en litige.

Les Français comprirent de suite que l'octroi de cette concession avait pour but unique de leur enlever le commerce si productif de l'Ouest et de couper leur ligne de communication entre le Canada et la Louisiane; aussi se hâtèrent-ils, par une sage prévoyance, de relier au moyen de quelques forts cet immense territoire qui s'étend depuis l'isthme étroit de l'Acadie jusqu'au Golfe du Mexique en passant par les grands lacs.

Ces préparatifs de légitime défense firent pousser les hauts cris à la Compagnie des marchands concessionnaires qui se plaignirent au Gouverneur-Général. Tandis que ce dernier dépêchait en toute hâte Washington à M. Le Gardeur de St. Pierre, commandant les pays de l'Ouest pour sa Majesté Très-Chrétienne, afin de l'engager à suspendre ces travaux de fortification, des coureurs des bois, tant français que sauvages, tombèrent à l'improviste sur les marchands anglais qui faisaient arpenter leur concession et en saisirent trois qu'ils amenèrent au fort de la Presqu'Isle.

Sur ces entrefaites, Washington était revenu avec la réponse de M. Le Gardeur de St. Pierre. Cette réponse, toute militaire et très laconique, informait le Gouverneur-Général qu'on garderait et défendrait jusqu'à la dernière extrémité le territoire de l'Ouest en général et la vallée de l'Ohio en particulier qui appartenaient légitimement à la France depuis soixante ans que La Salle les avait découverts et en avait pris possession au nom du Roi de France.

Alors la Compagnie des Marchands voulut avoir des forts à son tour. Elle envoya un détachement de travailleurs soutenu par une compagnie de milice sous les ordres du Capitaine Trent, au confluent des rivières Alleghany et Monongahéla pour y élever un fort, mais à peine ceux-ci en avaient-ils fait les premiers terrassements qu'ils furent surpris et chassés par M. de Contrecœur qui s'en allait remplacer M. de St. Pierre et qui trouvant la position excellente, le fit achever et le nomma Fort Du Quesne.

Pendant que ceci se passait, M. de Contrecœur ayant appris que Washington accourait au secours de Trent, envoya à sa rencontre M. de Jumonville, avec une escorte de trente soldats, pour sommer le Colonel américain d'évacuer le territoire français.

Le 18 mai 1754, de grand matin, Washington qui avait été informé par ses éclaireurs de l'endroit où campaient Jumonville et ses compagnons, vint les cerner avec toutes ses forces, et avant que l'officier parlementaire eut eu le temps de lire sa sommation, il tombait fusillé presqu'à bout portant avec neuf hommes de son escorte.

Après cet odieux assassinat que réprouvent toutes les lois de la guerre et de l'honneur, Washington - bien décidé à soutenir les prétentions de la Compagnie des Marchands et surtout à seconder les projets de la Métropole qui voulait s'emparer de la vallée de l'Ohio,—poussa jusqu'à la Monongahéla où il éleva à la hâte le fort Necessity qu'il garnit de neuf pièces de canon.

Cependant la nouvelle de la mort tragique de Jumonville ne tarda pas à arriver au camp français où on l'accueillit par un cri général d'horreur et d'indignation. M. de Contrecœur chargea aussitôt M. de Villiers d'aller venger son frère et lui donna, à cet effet, six cents Canadiens armés à la légère et une centaine de Sauvages, avec lesquels il se porta rapidement à la rencontre de Washington. Après une lutte meurtrière de plus de dix heures, les Canadiens réduisirent au silence les batteries du fort, quoiqu'ils n'eussent point de canon, et allaient monter à l'assaut, quand Washington demanda à capituler, ce qui lui fut accordé. (1)

(1) Dans cette capitulation qui fut rédigée par le capitaine Van Braam, le seul des officiers de Washington qui pût parler et écrire le français, le mot *assassinat* que nous avons employé plus haut, figure en toutes lettres.

Washington, en signant cette capitulation, s'est donc reconnu et clairement avoué l'assassin de Jumonville. Ce meurtre injustifiable entache, suivant nous, tout autant la gloire de cet homme vraiment grand appelé plus tard à une si haute distinée que l'assassinat du duc d'Enghien pèsera éternellement sur la mémoire de Napoléon.

Dans cette même capitulation signée le 3 juillet, Washington s'était engagé à ne pas servir contre la France pendant une année. Nous allons le voir bientôt marchant sous les ordres de Braddock bien avant que sa parole de soldat et de gentilhomme fut dégagée.

Le lendemain matin, 4 juillet 1754, le Colonel Américain reprenait tristement avec ses troupes la route de la Virginie, et de Villiers, après avoir fait raser le fort Necessity et enclouer ses canons, rentra dans le fort Du Quesne, et le drapeau français couvrit seul de ses plis victorieux, toute cette vallée de l'Ohio si ardemment convoitée et si vaillamment défendue.

***

Tandis que ces graves événements se passaient au milieu des forêts de l'Amérique, la " Commission des frontières" dont nous avons parlé ci-dessus, continuait encore à siéger, mais ce n'était que pour la forme. Les représentants des deux peuples cherchaient à se donner mutuellement le change sur leurs véritables intentions, mais de part et d'autre, sous le voile transparent d'une paix trompeuse, on faisait des armements considérables. L'Angleterre envoya, pour soutenir ses colonies, le Général Braddock et trois mille hommes de vieilles troupes qui débarquèrent en Virginie le 20 février 1755, et deux mois plus tard—vers la fin d'avril,—la France dirigeait sur le Canada le baron Dieskau avec six bataillons de vétérans.

Malheureusement deux des navires de la flotte qui amenait ce puissant renfort au Canada ayant été retenus par la brume sur les bancs de Terre-Neuve, furent enveloppés par une escadre anglaise de onze vaisseaux de ligne commandée par l'amiral Boscawen et forcés de se rendre malgré la résistance la plus opiniâtre.

Cet étrange procédé que l'Angleterre ne désavoua point et qui fut suivi de l'enlèvement de plus de trois cents de nos navires marchands,—quoique l'on fût encore en pleine paix—souleva l'indignation de toute la France et la guerre fut déclarée.

***

A son arrivée en Amérique, le Général Braddock qui était revêtu du commandement en chef des troupes anglaises et indigènes s'occupa activement de réunir des hommes, des chevaux de trait, des chariots et tout ce qui devait, en un mot, contribuer à assurer le succès de son expédition contre le fort Du Quesne, puis il alla asseoir son camp au fort Cumberland, sur les confins de la Virginie et de l'extrême civilisation.

Ce n'est que vers la fin de mai, suivant quelques écrivains, ou vers le commencement de juin suivant d'autres, qu'il se mit en marche pour aller déloger les Français de l'Ohio. Son armée divisée en trois colonnes commandées par Sir Halket, Gage et Dunbar, se déroulait comme un immense ruban, sur une étendue de plus de quatre milles, et marchait précédée d'un nombreux détachement de Virginiens armés de haches et d'autres outils qui frayaient, tant bien que mal, un chemin étroit à travers la forêt vierge.

Sur cette route battue pour la première fois, hérissée de ronces et de lianes et entrecoupée de flaques d'eau et de marécages, l'artillerie et les lourds fourgons portant les bagages avançaient à grand'peine. Les soldats, habitués pour la plupart à combattre en plaine, souffraient d'incroyables fatigues au milieu de ces bois presqu'impénétrables où ils avaient encore à s'atteler eux-mêmes de temps à autre aux canons ou aux chariots et à se garer des branches et des épines qui leur déchiraient la figure, les mains et les pieds.

Cependant, le 18 juin, sur l'avis de Washington, Braddock qui tenait à surprendre le fort Du Quesne avant qu'il eut pu recevoir des renforts, prit les devants avec douze cents hommes d'élite et vingt canons, enjoignant au Colonel Dunbar qui commandait l'arrière garde de le suivre avec les bagages et les traînards aussi vite que le lui permettraient les difficultés du terrain.

Le 8 du mois suivant, Braddock venait reposer ses troupes harassées sur les bords de la Monongahéla aux flots noirs et rapides dont le cours tortueux servait en quelque sorte d'ouvrage avancé au fort Du Quesne.

***

On n'était pas cependant sans nouvelles de l'approche de l'ennemi, au fort Du Quesne où commandait alors M. de Beaujeu, (1) en remplacement de M. de Contrecœur que la maladie retenait dans sa seigneurie de Contrecœur, sur le St. Laurent. Dès les premiers jours de juillet, des Sauvages qui battaient les bois ayant parfaitement reconnu l'armée anglaise, sa force approximative et ses mouvements, étaient accourus prévenir le Commandant que trois ou quatre mille réguliers, conduits par plusieurs chefs de marque, ne se trouvaient plus qu'à quelques milles de la Monongahéla, et qu'ils traînaient avec eux une nombreuse artillerie.

Pour résister à cette formidable invasion, M. de Beaujeu n'avait sous la main qu'une centaine de réguliers et deux cents hommes environ de la milice Canadienne, la plupart des autres se trouvant éloignés à de grandes distances, occupés qu'ils étaient aux travaux des champs. Heureusement que plusieurs des nations Sauvages alliées de la France s'étaient déjà donné rendez-vous sous les murailles mêmes du fort. Les Ottawas ayant à leur tête le fameux Ponthiac, les Hurons venus des environs de Québec sous la conduite de leur grand chef Athanase, des Abénaquis, des Ojibas et des Delawares s'y trouvaient réunis au nombre d'environ six à sept cents guerriers.

Il n'y avait pas cependant de temps à perdre ; l'ennemi était presqu'aux portes du fort et les hordes sauvages pouvaient, d'un moment à l'autre, se débander et abandonner les Français à eux-mêmes. M. de Beaujeu semblait n'avoir d'autre alternative qu'à se replier en toute hâte sur le fort Machault et le fort de la Rivière au Bœuf ou de s'enterrer sous les ruines du fort Du

---

(1) Daniel-Hyacinthe-Marie Lienard de Beaujeu, second fils de Louis-Lienard de Beaujeu et de Dame Thérèse Migeon de Branssac, naquit à Montréal, le 9 août 1711.

Entré de bonne heure dans la marine, il parvint rapidement au grade de Capitaine et obtint a croix de Chevalier de St. Louis et la seigneurie de la Colle, sur la rivière Chambly, en récompense de sa bravoure et des services signalés qu'il avait rendus au Canada par sa grande influence sur les nations sauvages.

Il avait épousé, le 4 mars 1737, Mlle. Michelle-Elisabeth de Foucault, de l'illustre maison des comtes de Foucault dont la généologie remonte aux croisades.

M. de Beaujeu ne laissa qu'un fils qui repassa en France, lors de la Conquête du pays, et une fille qui fut mariée à Charles de Noyan gouverneur de la Guyane.

Le frère aîné du vainqueur de la Monongahéla ayant embrassé l'état ecclésiastique devint confesseur ordinaire du roi ; son frère cadet, Louis Lienard de Villemomble, capitaine dans les troupes de la marine et chevalier de l'ordre royal et militaire de St. Louis fut gouverneur de Michillimakinac sous les Français et combattit les Américains, en 1775, en servant sous Carleton.

Quesne qui n'était nullement en état de soutenir le choc d'une aussi puissante artillerie que celle de Braddock, quand bien même il se serait trouvé défendu par une nombreuse garnison.

Mais ni l'un ni l'autre de ces plans ne convenait à l'esprit chevaleresque et au courage de M. de Beaujeu qui assembla ses officiers et leur proposa de marcher au-devant des Anglais et de leur barrer le passage. A trois lieues d'ici, leur, dit-il nous pouvons disposer nos Sauvages dans les ravins qui bordent la route que doit suivre Braddock; tandis que ces braves harcèleront les flancs de son armée par un feu de mousqueterie bien nourri, nous chargerons avec les réguliers et nos Canadiens ses têtes de colonnes. Pour peu que ces mouvements combinés réussissent, l'ennemi pourrait très-bien être rejeté en désordre de l'autre côté de la Monongahéla et perdre toute envie de nous inquiéter de si tôt.

La situation était pour ainsi dire désespérée; aussi ce plan, malgré sa hardiesse et peut-être à cause de sa hardiesse, fut-il adopté à l'unanimité; il ne s'agissait plus que de le communiquer aux chefs Sauvages et de le leur faire accueillir favorablement pour s'assurer une intelligente coopération.

M. de Beaujeu les fit donc convoquer, mais dès les premières ouvertures, il lut avec peine sur leurs visages consternés, malgré l'impassibilité de leurs traits, qu'ils étaient loin de partager l'audace de son dessein.

—Eh quoi! mon père, lui dirent-ils, tu veux donc mourir et nous sacrifier? Les Anglais sont plus de quatre mille hommes; nous autres nous ne sommes que huit cents, et tu veux les aller attaquer? Tu vois bien que tu n'as pas ton esprit à toi......

Nous te demandons jusqu'à demain pour nous déterminer.

***

Durant la nuit qui précéda le 9 juillet, Sir Halket, (1) qui commandait en second, obéissant sans doute à quelque sinistre pressentiment dont les hommes, même les plus courageux, ne peuvent pas toujours se défendre, avait recommandé, avec instances, au général Braddock de faire battre scrupuleusement l'épaisseur de la forêt qui séparait encore l'armée Anglaise du fort DuQuesne de crainte d'une surprise ou d'une embuscade. Washington, rompu à la guerre des bois et qui n'envisageait pas sans effroi les funestes suites que pourrait avoir la témérité de son chef, avait fait aussi, à différentes reprises, les mêmes représentations. Deux mois auparavant,alors que Braddock se trouvait encore campé au fort Cumberland, un jour qu'il parlait, avec une confiance sans bornes, du succès de son expédition prochaine devant le *bonhomme* Franklin, ce dernier n'avait pu, s'empêcher de lui dire, avec sa franchise accoutumée :-
"Sans aucun doute si votre Excellence peut arriver sans encombre jusqu'en face des murailles du fort Du Quesne avec une si belle armée et une artillerie si puissante, le fort aura beau être solide et défendu par une nombreuse garnison, il faudra qu'il se rende sous peu de jours. La seule chose que j'appréhende pour votre Excellence, c'est de voir son armée inquiétée dans sa route à travers les bois par les Sauvages qui excellent à tendre des embuscades. Obligées de marcher en files étroites et formant un cordon de plus de quatre milles, vos troupes se trouveront exposées à être coupées et séparées de manière à ne pouvoir se soutenir mutuellement."

(1) Sir Halket fut tué dans l'action du lendemain, ainsi que son fils.

Braddock qui avait autant de mépris pour les milices américaines que pour les sauvages s'était contenté de hausser les épaules en répondant à ces paroles pour ainsi dire prophétiques :

—"Bah! Monsieur Franklin, les Sauvages dont vous me parlez sont peut-être des adversaires bien redoutables pour vos miliciens, mais je vous assure que les troupes du Roi vont les balayer comme le vent du Nord balaie les feuilles de vos bois."

Cependant, soit que les paroles de Franklin lui fussent revenues à la mémoire, soit que les représentations et les instances de Sir Halket et de Washington eussent exercé sur son esprit une certaine impression, soit enfin que le double passage de la Monongahéla lui parût les seuls endroits dangereux de la route, Braddock, contre son habitude, prit le 9 juillet des précautions extraordinaires pour éclairer et assurer sa marche. Dès trois heures du matin, il envoya en avant le colonel Gage avec un corps d'élite, s'emparer des deux gués de la Monongahéla qu'il avait soigneusement fait reconnaître la veille. Ces troupes furent précédées d'un détachement de travailleurs pour déblayer la route et aplanir autant que possible les bancs de la rivière, afin de rendre plus facile le passage de l'artillerie.

A six heures du matin le général Braddock ayant fait occuper les hauteurs voisines par divers détachements, passait heureusement avec son armée, l'artillerie et les bagages, le premier gué de la Monongahéla. Comme il continuait sa route, un aide-de-camp accourut l'informer que, conformément à ses ordres, le colonel Gage occupait les deux rives du second gué; que le chemin était partout sûr et déblayé, et qu'il n'avait rencontré que quelques Sauvages qui s'étaient hâtés de prendre la fuite à son approche.

—"N'avais-je pas raison de le dire à votre M. Franklin, s'écria alors gaîment le général Braddock en se penchant familièrement vers Washington qui chevauchait à ses côtés, vos Sauvages ne sont redoutables qu'aux pauvres miliciens et craignent singulièrement les soldats de Sa Majesté? Vous allez voir que nous allons entrer ce soir, musique en tête et tambour battant, dans votre fameux fort Du Quesne, sans même tirer un coup de canon."

***

Tandis que Braddock marchait plein de confiance vers le second gué de la Monongahéla, une scène, autrement imposante, se passait dans la grande cour du fort Du Quesne où le Vénérable Père Denys Barron, après avoir offert le Saint Sacrifice de la Messe, donnait la communion à la garnison et appelait sur ceux qui allaient combattre les bénédictions célestes et la protection du Dieu des armées.

Bientôt la grande porte du fort s'ouvrit et livra passage à M. de Beaujeu suivi de sa petite armée qui comptait 72 réguliers et 146 canadiens, non compris les officiers.

Arrivé en face de la hutte du Conseil où se trouvaient réunis les chefs Sauvages, M. de Beaujeu y entra avec le capitaine de Ligneris son beau-frère et le capitaine

Dumas, et leur demanda, avec beaucoup de calme et d'un air souriant, quel était le résultat de leur longue délibération ?

Ceux-ci qui n'étaient pas encore décidés, répondirent qu'ils ne pouvaient marcher.

Alors M. de Beaujeu qui joignait à un caractère bon et affable beaucoup de courage, de sang froid et d'esprit, leur dit :

"Je suis déterminé à aller au-devant des ennemis. Quoi ! laisserez-vous votre père aller seul ? Je suis sûr de les vaincre."

Comme il prononçait ces derniers mots, des Sauvages —probablement ceux qui avaient fui le matin même, devant le colonel Gage,—firent irruption dans la salle du Conseil, annonçant que l'Anglais allait passer le second gué de la Monongahéla et prendre inévitablement la route du fort qui se trouvait bordée par les ravins où M. de Beaujeu parlait, la veille, d'embusquer ses auxiliaires.

—Vous le voyez, mes amis, s'écria aussitôt M. de Beaujeu profitant habilement de l'indécision des Sauvages, vous le voyez, les Anglais viennent d'eux-mêmes se jeter dans la gueule du lion. Ce sont de faibles moutons qui vont avoir à faire aux loups dévorants des bois. Que celui qui aime son père le suive ! Vous n'aurez qu'à vous tenir cachés dans les ravins qui longent la route, et quand vous nous entendrez frapper, frappez à votre tour. La victoire est à nous !

Il se fit alors tout d'un coup un changement dans les dispositions des Sauvages qui eurent honte de leur lâcheté. Le chefs se levant tous ensemble comme poussés par un commun ressort, entonnèrent, d'une voix formidable, le chant de guerre que la foule des guerriers répéta par toute la plaine, et que les échos renvoyèrent au loin sous les voûtes sombres et sonores de la forêt.

Dès que le calme fut un peu rétabli au milieu de ces barbares qui brandissaient leurs armes en se livrant à des danses et à des contorsions étranges en poussant d'affreux hurlements, M. de Beaujeu mit à leur tête quelques-uns de ses officiers, et bientôt ces hordes féroces, assez semblables à des meutes de chiens altérés de sang, disparurent sous bois, suivies de près par les réguliers et les Canadiens.

***

Le général Braddock arrivé, sur les onze heures du matin, au second gué de la Monongahéla, y fut retardé pendant près de deux heures pour donner le temps aux travailleurs de niveler les deux bancs de la rivière dont la pente trop roide et trop abrupte ne permettait pas le passage de l'artillerie et des bagages.

Voulant utiliser ce contre-temps et ne doutant pas que l'ennemi épiait ses mouvements, Braddock ordonna à toute l'armée qui se trouvait rangée en bataille, derrière ses faisceaux, sur le bord de la rivière, de se mettre en grande tenue. Vers une heure de l'après-midi tout se trouva enfin prêt. Alors, pour frapper de terreur et d'admiration tous ceux qui le verrait défiler, le Général Anglais donna l'ordre à ses tambours et aux fifres de battre la marche, et l'armée se mit à passer majestueusement la Monongahéla.

Jamais en effet, au dire de tous ceux qui en furent les témoins, spectacle plus magnifique et plus imposant à la fois, n'aurait pu frapper le regard étonné, au milieu de ces solitudes Sauvages, séjour ordinaire d'un profond silence à peine interrompu par le cri des oiseaux ou des bêtes fauves.

Il fesait une de ces belles matinées de juillet, et le soleil, versant à pleins flots ses plus chauds rayons, couvrait d'innombrables paillettes les eaux noires de la rivière et se brisait en milliers d'éclairs sur l'acier poli des mousquets et des bayonnettes. Les habits rouges des soldats dont la blancheur des buffleteries fesait encore ressortir l'écarlate ; les drapeaux aux plis larges et flottants, la marche régulière et cadencée des bataillons qui semblaient plutôt se rendre à une grande revue qu'à l'assaut d'un place ; les piétinements de quatre ou cinq cents chevaux traînant avec effort les lourds chariots recouverts de leurs toiles blanches et les canons encore plus lourds ; les sourds beuglements d'une centaine de bœufs que des virginiens armés de longues gaules tâchaient de maintenir à la queue de la colonne, et par-dessus tout les fanfares tantôt guerrières, tantôt joyeuses des musiques militaires, tout contribuait à établir un contraste frappant avec la sombre et silencieuse majesté des forêts vierges qui encadraient ce tableau d'un aspect si animé et si imposant.

Après avoir passé sans encombre le second gué de la Monongahéla, l'armée anglaise ne se trouvait plus qu'à neuf milles environ du fort Du Quesne.

Pour s'y rendre, il fallait d'abord traverser une plaine longue d'un demi mille et qui s'élevant ensuite par une pente douce, formait enfin un monticule d'une assez grande étendue se reliant à une chaîne de collines boisées qui s'étendait jusqu'au fort Du Quesne. Une route étroite ombragée par des arbres séculaires courait à travers cette petite montagne, bordée de chaque côté par un ravin profond. Le printemps ces ravins servaient de lit à d'impétueux torrents formés par la fonte des neiges, mais l'été et l'automne ils se trouvaient à sec, et parfaitement dissimulés sous une végétation luxuriante et un inextricable enchevêtrement de vignes sauvages, de lianes et de hautes herbes.

C'est là, c'est dans ces ravins si propres à une embuscade que les sauvages, au nombre de cinq cents environ,—tapis derrière les broussailles ou couchés à plat ventre dans les hautes herbes,—écoutaient, l'oreille collée contre terre, le bruit grossissant des tambours et des fanfares de l'armée anglaise, n'attendant plus que le signal du combat qu'allait leur donner bientôt M. de Beaujeu.

***

Il pouvait être trois heures de l'après-midi quand l'armée anglaise se mit à gravir la montée dont nous avons parlé ci-dessus. Quelques sauvages servant de guides et une douzaine de cavaliers, le sabre au poing et la carabine haute, ouvraient la marche. Venait ensuite l'avant-garde, sous les ordres du colonel Gage, composée de deux compagnies de grenadiers du régiment de Sir Halket et du détachement de travailleurs ; sept compagnies du même régiment et six compagnies franches de la Virginie, disposées en ordre alterne, formaient le centre où se trouvait aussi l'artillerie. L'arrière-garde, composée en grande partie de compagnies tirées du régiment du colonel Dunbar traînait à sa suite les bagages, les munitions de bouche et le parc de réserve. Ces trois corps d'armée, réunis en colonne

et s'avançant en ordre de bataille, avaient sur leurs flancs, à droite et à gauche du chemin, des détachements de dix à vingt hommes commandés par des officiers ou des sergents et destinés à éclairer et à assurer la marche.

Cependant l'avant-garde était sur le point d'arriver au sommet de la montée quand elle fut surprise tout-à-coup par les Français et les Canadiens qui avaient gravi au pas de course le versant opposé. M. de Beaujeu qui bondissait à leur tête, en costume de chasseur, et n'était reconnaissable qu'à son hausse-col d'officier, se hâta de les faire déployer et ouvrit aussitôt sur l'ennemi un feu des plus meurtriers.

Au même moment, de la tête à la queue de l'armée anglaise retentit un épouvantable concert de huées féroces et prolongées : c'étaient les Sauvages qui sortant de leur inaction en poussant tous à la fois leur cri de guerre, s'étaient mis à fusiller presqu'à bout portant et impunément les troupes de l'avant-garde, de derrière les buissons et les arbres où ils se tenaient embusqués.

Cette attaque meurtrière d'un imprévu si étrange, le bruit épouvantable causé par les clameurs furieuses des Sauvages qui semblaient remplir la forêt et qu'on n'apercevait nulle part, avaient commencé à jeter le désarroi parmi l'avant-garde, mais les officiers ranimant et excitant le courage de leurs soldats, ceux-ci redevenus immobiles comme un mur et se tenant dans le chemin, ripostaient de leur mieux à ces feux croisés et roulants qui fesaient de longues trouées dans leur rangs, quand Braddock fit avancer en toute hâte quelques pièces d'artillerie chargées à mitraille.

Dès la troisième décharge, M. de Beaujeu fut tué ainsi que le lieutenant de Carqueville qui combattait à ses côtés. Cette mort d'un chef aimé, si cruelle pour les Français et les Canadiens, fut cause que leur feu se ralentit pendant quelques moments. Déjà les Anglais, s'attendant à les voir plier, commençaient à pousser des Hurrahs victorieux, quand les Canadiens et les Français surexcités par les paroles chaleureuses de M. de Ligneris et du capitaine Dumas, qui avait pris le commandement des troupes, revinrent à la charge avec une irrésistible furie, aux cris mille fois répétés de "vive le roi !" De leur côté, les Sauvages redoublant d'adresse, visaient de préférence les officiers dont plusieurs se trouvaient déjà hors de combat, parmi des monceaux de morts ou de blessés.

Sur ces entrefaites le général Braddock, dont l'arrière-garde était encore dans la plaine, avait donné l'ordre au colonel Burton de se porter rapidement, avec les compagnies du centre, au secours de l'avant-garde. Tandis que Burton obéissant aux ordres de son chef, s'efforçait d'opérer ce mouvement, l'avant-garde lâchant pied tout-à-coup, se replia en désordre et vint jeter une confusion fatale parmi les troupes envoyées à son secours.

Bientôt les compagnies se trouvèrent tellement mêlées qu'il n'y eut plus d'évolutions ni d'entente possibles. Les soldats devenus sourds à la voix de leurs chefs et n'entendant plus qu'une épouvantable fusillade et des cris d'enfer tout le long d'une route large à peine de douze pieds—véritable défilé où ils se trouvaient acculés—commencèrent à donner des signes de terreur et de désespoir. En vain les officiers tâchaient de les rallier autour de leurs drapeaux respectifs, les malheureux ne savaient plus que charger et décharger leurs armes avec une précipitation qui tenait de la folie, tirant au hasard sur un ennemi invisible, tandis que les balles indiennes et françaises les couchaient par terre par rangs entiers.

Braddock écumant de rage, galopait au milieu de cette foule désespérée—l'imprécation et la menace à la bouche,—traitant ses soldats et les miliciens qui fesaient le coup de feu derrière les arbres, de lâches et de misérables, tout en s'efforçant, à coups de plat d'épée, de les reformer en compagnies pour les faire donner contre les bataillons ennemis qu'il ne voyait pas lui-même.

Déjà il avait eu quatre chevaux tués sous lui. Il venait de se remettre en selle pour la cinquième fois et donnait le signal de la retraite quand un coup de feu l'étendit sur le sol, blessé à mort ; une balle lui avait traversé le bras gauche et les poumons.

Deux capitaines des milices virginiennes l'enlevèrent à la hâte, quoiqu'il les suppliât de le laisser mourir sur le champ témoin de sa défaite, et l'ayant placé sur le dos d'un cheval, l'entraînèrent malgré lui, dans leur fuite.

Ce ne fut pas, en effet, une retraite ; ce ne fut pas une déroute ; ce fut une fuite éperdue, haletante, désordonnée, presque sans exemple dans l'histoire.

Dans cette armée qui—quelques heures auparavant—marchait, musique en tête, comme à un triomphe, toute trace de discipline avait disparu.

Officiers, sous-officiers et soldats, tous fuyaient pêle-mêle, dans un épouvantable désordre. La plupart avaient jeté leurs armes et leurs accoutrements ; quelques-uns même, pour courir encore plus vite, s'étaient dépouillés d'une partie de leurs vêtements.

Une cinquantaine de Sauvages poursuivant ces fuyards éperdus en assommèrent plusieurs à coup de tomahawk et laissèrent une partie des autres se noyer dans la Monongahéla que l'arrière-garde avait retraversée à la hâte après avoir abandonné les bagages.

Le capitaine Dumas sachant que le colonel Dunbar se trouvait à quelques lieues de l'autre côté de la Monongahéla, avec un corps de sept à huit cents réguliers, ne fit pas poursuivre l'ennemi au-delà de la rivière.

***

Le vendredi, 11 juillet, Braddock arrivait mourant au camp de Dunbar avec quatre-vingts soldats ralliés par Gage, tristes débris d'une armée qui paraissait invincible. Il expira le 13 qui était un dimanche, à huit heures du soir et fut enterré à la hâte, près du fort *Necessity*, au pied d'un chêne que l'on peut encore voir aujourd'hui.

D'après ses ordres, Dunbar qui se croyait poursuivi, détruisit tous les magasins de l'armée, encloua ou enterra ses canons, fit sauter une grande quantité de bombes et jeter dans un cours d'eau cinquante mille livres de poudre, brûla 150 chariots contenant des provisions de toute espèce, ne se réservant que ce qui était absolument nécessaire pour nourrir les restes de l'armée fugitive, qu'il ramena ensuite, à marches forcées, jusqu'à Philadelphie où elle prit ses quartiers d'hiver.

Ainsi se termina cette sanglante bataille de la Monongahéla qui fit perdre aux Anglais, tant dans l'action que par leur fuite, plus de 1700 soldats. Sur 86 officiers 63 furent tués ou blessés.

Du côté des Français, il n'y eut que trois officiers de

tués : M. de Beaujeu, (1) le lieutenant de Carqueville et le chevalier de la Pérade.

Quatre autres officiers furent blessés : M. Le Borgne et M. Hertel (2) qui mourut de sa blessure, le 30 juillet, eurent tous deux le bras cassé.

M. de Bayeul reçut une balle dans la bouche qui lui sortit par la joue et M. de Montmidi fut blessé au bras dans les chairs.

Parmi les soldats et les sauvages le chiffre des morts ne dépassa pas la trentaine ; il n'y eut guères plus de blessés.

(1) Nous avons copié en conservant l'ancienne orthographe d'après les régistres de la chapelle du fort Du Quesne, l'acte d'inhumation de ces officiers, aussi bons soldats que bons chrétiens. Ces actes précieux dont la rédaction est aussi simple qu'uniforme, valent, suivant nous, l'éloge funèbre le plus éloquent.

Sépulture de M. de Beaujeu, commandant du fort DuQuesne.

L'an mille sept cent cinquante cinq le neuf de juillet a esté tué au combat donné contre les Anglais et le mesme jour que dessus, M Lienard Daniel, Escuyer, Sieur de Beaujeu, Capitaine d'infenterie Commandant du fort Duquesne et de L'armée, lequel estoit agé d'environ de quarante cinq ans, ayant esté en confesse et fait ses devotions le mesme jour ; son corps a esté inhumé le douze du mesme mois dans le cimitière du Fort Duquesne sous le titre de l'Assomption de la Ste. Vierge à la belle Rivière et cela avec les cérémonies ordinaires par nous Pre Recolet soussigné aumonier du Roy au susdit fort en foy de quoy avons signé,

Fr. DENYS BARON, P. R.
Aumonier.

Sépulture de M. Carqueville lieutenant dans les troupes du détachement de la marine.

L'an mille sept cent cinquante cinq le neuf de Juillet a esté tué au combat donné contre les Anglois et le mesme jour que dessus M. Dericherville, escuyer, Sieur de Carqueville, Lieutenant dans les troupes du détachement de la marine après avoir esté le mesme jour en confesse lequel estoit âgé d'environ de trente trois ans : son corps a été le dixiesme du susdit mois inhumé dans le cimitiere du fort Duquesne à la belle Rivière sous le titre de l'Assomption de la Ste. Vierge, et cela avec les cérémonies ordinaires par nous Pre Recolet soussigné aumonier du Roy au susdit fort en foy de quoy avons signé

Fr. DENYS BARON, P. R.
Aumonier.

Sépulture de M. Lapérade officier dans les troupes de L'isle Royale.

L'an mille sept cent cinquante cinq le dix de Juillet est décédé au fort Duquesne sous le titre de l'Assomption de la Ste. Vierge, M. Jean Baptiste de LaPerade escuyer Sieur de Parieux enseigne dans les troupes de l'Isle Royale ayant esté blessé le neuf du present mois dans le combat donné contre les Anglois après avoir reçeu les Sts. Sacremens de penitence et d'extrême onction ; son corps a este inhumé dans le cimitière du mesme fort par nous Ptre. Recolet soussigné aumonier du Roy au susdit fort en foy de quoy avons signé

Fr. DENYS BARON, P. R.
Aumonier.

(2) Sépulture de M. Joseph Hertel cadet dans les troupes.

L'an mille sept cent cinquante cinq le trente de Juillet est décédé au fort Duquesne sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge à la belle Rivière M. Joseph Hertel, escuyer, sieur de Ste Thérèse cadet dans les troupes de la marine âgé de vingt deux ans ou environ après avoir reçeu les sacremens de pénitence, Viatique et d'extrême onction ; son corps a esté inhumé dans le cimitière du susdit fort par nous prestre Recolet soussigné aumonier du Roy aux forts de la presqu'ille et de la rivière aux bœufs et cela avec les cérémonies ordinaires et lagrément du père Denys Baron Aumonier du Roy au susdit fort Duquesne lequel a signé avec nous

f. Luc Collet P. R
Aumonier de la presqu'ile et Riviere aux Bœufs
Fr. DENYS BARON P. R.
Aumonier du fort Duquesne.

Les Français firent un butin considérable ; tous les équipages de l'ennemi, les vivres, l'artillerie composée de huit pièces de canon, sept mortiers et ustensiles de toutes espèce, beaucoup de fusils et de munitions de guerre, la caisse militaire contenant $100,000 et tous les papiers du général Braddock ainsi que ses plans de campagne et instructions, trois ou quatre cents chevaux et une centaine de bœufs tombèrent entre les mains du vainqueur.

Mais l'avantage le plus considérable que les Français retirèrent de leur victoire, outre la conservation de la vallée de l'Ohio, fut de détacher complètement de l'alliance anglaise les tribus sauvages encore indécises et qui jusqu'alors étaient restées neutres.

A la nouvelle du désastre de Braddock elles se jetèrent sur la Virginie, la Pennsylvanie et le Maryland semant partout la désolation et la ruine. De leur côté les bandes Canadiennes et les autres nations auxiliaires ne restèrent pas inactives, et l'effroi fut tel parmi les colonies que les frontières devinrent désertes et que dans les grands centres même des prédicateurs se trouvèrent obligés de rassurer, du haut de la chaire, les habitants consternés.

***

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis cette mémorable bataille,—la plus glorieuse peut-être des fastes militaires de l'Amérique, si fertile pourtant en hauts faits—et les cendres du capitaine qui tomba victorieux sur les bords de la Monongahéla ne reposent pas même sous une simple pierre commémorative.

Comme si ce n'était pas assez de cet oubli injurieux envers un de nos plus beaux noms, l'histoire attribuait à un autre, à un absent, l'honneur de l'initiative dans cette lutte disproportionnée, et fesait rejaillir sur M. de Contrecœur une partie de la gloire qui revient toute entière à M. de Beaujeu.

Mais enfin la lumière s'est faite et aujourd'hui que la France et l'Angleterre déposant leur vieille haine ont mis leur épée et leur génie au service de la civilisation du monde, chacun de ces deux grands peuples a appris à mieux se comprendre et s'apprécier, et le jour approche où une chapelle expiatoire sera élevée, dans Pittsburg, aux mânes du héros de la Monongahéla.

Déjà la France d'aujourd'hui commençant sa noble et grande œuvre de réparation a fait élever un monument à La Bourdonnais, sur une terre britannique, avec l'acquiescement de son ancienne rivale. Cet hommage tardif rendu à la mémoire d'un grand homme, honore tout à la fois les deux peuples et les deux gouvernements, et ne nous laisse aucun doute sur l'exécution prochaine du monument que l'on doit ériger à M. de Beaujeu.

Mais en attendant ne serait-ce pas, de la part de nos ministres, une œuvre tout-à-fait patriotique que de nommer, du nom de Beaujeu, quelqu'un de nos *townships* nouveaux ?

Ne serait-ce pas aussi, chez nos édiles, faire preuve d'un sentiment élevé de la dignité nationale que de donner ce nom glorieux, ce nom vraiment historique, ce nom d'un soldat canadien enfin, aussi bon guerrier que bon chrétien, à quelqu'une de nos plus belles rues, de nos plus belles places ou à l'un de nos boulevards projetés ?

Le souvenir de pareils hommes ne peut être gardé trop religieusement. N'est-il pas, en effet, une exhortation puissante et continuelle qui semble provoquer naturellement aux actions héroïques et qui, tout en nous permettant d'envisager notre origine avec un orgueil légitime nous fait encore aimer davantage la patrie ?

***

Le vainqueur de la Monongahéla, n'est pas le seul de son nom qui se soit illustré dans la carrière des armes.

Dans une revue mensuelle française, le *Cabinet historique*, sous la direction de M. Louis Paris,—9me année 5me livraison, mai 1863,—nous voyons à l'article " l'Impôt du sang ou la noblesse française sur les champs de bataille " figurer les noms suivants :

Beaujeu (Erric de) Seigneur d'Hermane, mort au siége de Tunis en 1270.

Beaujeu et de Dombes (Edouard, sire de), maréchal de France, fut tué au combat d'Ardres en 1351.

Beaujeu (Guichard de) chevalier, seigneur de Perreux et de Semur, en Briennois, tué à la bataille de Poitiers, en 1356.

Beaujeu (le seigneur de), tué au siége de Monbart, qu'il assiégeait en 1590. " C'était, dit M. de Thou, un vieil officier qui depuis longtemps s'était distingué par son expérience et son habileté dans la guerre."

Beaujeu (le sieur de), lieutenant de la compagnie des chevaux-légers du duc d'Enghien, fut tué en 1638 au siége de Fontarabie

Beaujeu (Eugène de), commandeur de l'ordre royal et militaire de St. Louis, maréchal de camp et gouverneur des Invalides, eut le talon emporté d'un coup de canon au siége de Fribourg; il fut encore blessé en deux autres occasions, et mourut en 1730.

A ces noms illustres nous pouvons ajouter :

Beaujeu Humbert IV, (sire de), grand connétable de France, accompagna St. Louis en Palestine. Il s'était distingué sur plusieurs champs de bataille et mourut au siège d'Amvernerbat, le 21 mai 1250. Le sire de Joinville fait le plus grand éloge de ce vaillant capitaine.

Beaujeu (Guillaume de), seigneur de Sevens, grand-maître de l'Ordre des Templiers,—élu en 1288—fut tué à la prise d'Antioche le 18 mai 1290.

Beaujeu (Humbert de), seigneur de la Juliane, blessé mortellement en 1308 dans les plaines de St. Jean le Vieux, sous les murs du château de Varey, dont le comte de Savoie fesait le siége. Son corps fut rapporté à Villefranche, en Beaujolais, et inhumé aux Cordeliers dans le tombeau de sa mère Eléonore de Savoie.

Beaujeu (Robert de), seigneur de Joux sous Tarare, de St. Bocnet-le-Troncy, de Clavesolle et de Collignar; tué à la bataille de Brignais, dite des tard-venus en 1361.

Beaujeu (Jean, Quiqueran de), chevalier de Malte, tué au siège de Lérida en 1647, était capitaine au régiment de Ste. Mesme.

Beaujeu (François Joseph Quiqueran de), tué en Flandre, le 17 avril 1676, était capitaine de dragons sous le maréchal d'Humiers.

Beaujeu (Pierre LaChapelle de), seigneur de la Mothe Pierrefitte, du Bois, lieutenant au régiment de Berry, blessé à la défense de la redoute de la Mirandole où, avec 20 hommes, il soutint,—pendant douze heures—les attaques répétées d'un corps d'armée de 6 à 7000 hommes.—Certificat du Comte de Tessé, général des armées du roi, daté de Pignerol, le 20 juillet 1693.

Beaujeu (Edme Louis de), général de brigade, né le 22 mai 1740, blessé plusieurs fois. On le trouve retraité après 47 ans 7 mois et 14 jours de services dans le tableau général des pensions sur le trésor royal, du 1er. septembre 1817.

Beaujeu (Ch. François Lienard Saveuse, comte de), chevalier de l'ordre royal et militaire de St. Louis, accompagna La Perouse dans plusieurs expéditions, sur la récommandation de M. le comte de Vergennes, ministre secrétaire d'Etat, dont le fils avait épousé sa cousine germaine Mlle Sédière de Lentilhac. Il était à bord de l'*Amazone* fesant partie de l'escadre du comte d'Estaing, quand il fut blessé à la prise de la frégate anglaise l'*Ariel*, sur les côtes d'Amérique.

En 1781, La Pérouse se l'était attaché de nouveau en qualité d'aide-major général dans l'expédition dirigée contre les forts de la baie d'Hudson. Ce fut M. de Beaujeu qui eut l'honneur de porter au roi Louis XVI la nouvelle de la reddition de ces forts.

Il naquit à Québec le 8 novembre 1756, et était fils de sieur Louis Lienard Villemomble de Beaujeu, chevalier de l'ordre royal et militaire de St. Louis.

Il était aussi neveu du héros de la Monongahéla.

Beaujeu (Amedée Lienard Saveuse, Vicomte de) fils du précédent, né en 1788, entra fort jeune au service dans le corps des gendarmes d'ordonnance fesant partie de la garde de Napoléon I. Il se distingua à Austerlitz, Iéna et Wagram et fut tué au passage de la Bérésina en 1812.

Paul Stevens.

Etudes sur les dernières Explorations du pole-nord,

PAR M. LUCIEN DUBOIS.

Depuis soixante siècles que l'homme s'agite à la surface de cet atôme perdu dans l'immensité, sur lequel il fut jeté un jour, il est loin encore d'en avoir exploré toute l'étendue, relativement si étroite cependant. Le théâtre de sa vie et de ses évolutions, tout resserré qu'il est, reste toujours inconnu pour lui en bien des points. Les océans et leur immensité, les feux de l'équateur, les glaces et les neiges polaires, ont été les obstacles principaux que la jalouse nature a opposés aux investigations de l'homme, condamné à ne lui arracher qu'un à un ses secrets. Cependant ces obstacles ont été en grande partie vaincus ; poursuivant le cours de ses conquêtes persévérantes, le roi de la terre a ajouté

de siècle en siècle des provinces nouvelles à son empire. Le petit monde homérique, dont la Méditerranée était le centre, est loin de nous......

A mesure que l'homme a marché en avant, il a vu des terres nouvelles se dérouler devant ses pas, et les océans n'ont été pour lui que des chemins qui l'ont conduit à d'autres régions ignorées. En déchirant le voile qui, depuis tant de siècles, cachait le nouveau monde à l'ancien, Colomb, en même temps qu'il ouvrit l'ère moderne, inaugura l'époque des grandes découvertes géographiques. Dès lors surgirent en foule, îles, fleuves, mers, pays et continents inconnus, qui vinrent successivement prendre leur place sur la mappemonde.

La fondation, en 1821, de la société géographique de Paris imprime un puissant essor à la science; et cette mère des sociétés géographiques des deux mondes vit naître autour d'elle, à Londres, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à New-York, des filles et des émules, qui rivalisèrent d'efforts pour le progrès de la géographie et des sciences qui s'y rattachent.

Dans ce siècle qui a vu presque toutes les branches des connaissances humaines prendre un si merveilleux élan, la science géographique, en effet, est une de celles qui ont le plus activement participé à ce mouvement universel. Géographie spéculative et pratique, publications et expéditions diverses, y ont travaillé de concert; et pour certains points du globe, notamment pour le pôle-nord, le demi-siècle qui vient de s'écouler a plus grandi le cercle de nos connaissances que ne l'avaient fait tous les autres siècles ensemble. Les vingt dernières années, surtout, ont vu les tentatives se multiplier sur ce point. Le long drame de la recherche de l'expédition de Franklin déroulait ses émouvantes péripéties, et Kane s'avançait vers le pôle jusqu'à la mystérieuse région de la mer libre.

Ces *Études* que nous offrons aux lecteurs de l'*Echo*, rencontreront, nous n'en saurions douter, l'accueil le plus sympathique.

I.

LE PASSAGE DU NORD-OUEST.

Expéditions antérieures à celle de John Franklin: Christophe Colomb, les deux Cabot, Costereal, Willoughby, Davis, Hudson, Behring, de Châteaubriand.

Parmi les problèmes géographiques qui préoccupèrent le plus longtemps et le plus vivement l'attention des savants et des voyageurs, et dont la solution demanda les efforts les plus persévérants et coûta les plus douloureux sacrifices, on doit à coup sûr placer au premier rang l'existence du *Passage* dit *du Nord-Ouest* (1), conduisant du détroit de Lancaster au détroit de Behring.

Le quinzième siècle posa l'énigme, et c'est à peine si le dix-neuvième vient d'en donner le mot: on sait à quel prix.

Avant d'entrer dans le vif de l'étude que nous allons consacrer aux expéditions contemporaines, il nous paraît utile de faire sur le terrain du passé une excursion rapide, afin d'exposer aux yeux du lecteur, dans l'ensemble de ses phases, une question qui ne date de rien moins que de Christophe Colomb et de la découverte de l'Amérique.

Tout le monde sait combien les Indes, par leur mystérieux éloignement et surtout par les richesses de tout genre, qu'elles versaient en Europe, par l'intermédiaire des Vénitiens et des Génois, exercèrent sur les imaginations au moyen-âge un prestige fascinateur. L'air parfumé d'Amboisie et de Tidor arrivait dans les contrées occidentales d'Europe, à travers les mers de l'Arabie et de la Grèce, et enivrait les têtes. Aussi n'est-il pas étonnant que, lorsque la *boussole*, importée de la Chine à une époque incertaine (1), permit les lointaines navigations, toutes les tentatives aient eu pour but de trouver un chemin direct qui pût conduire au rivage de ce pays opulent et plein de mystère. L'isthme de Suez se dressant au fond de la Méditerranée comme une barrière infranchissable, force fut aux vaisseaux de demander aux routes encore inexplorées de l'Atlantique le passage tant souhaité. Ils le trouvèrent. Dès lors les deux reines rivales de la Méditerranée, Gênes et Venise, virent pâlir l'éclat de leur diadème, et le plus obscur, le plus petit des royaumes européens brilla tout à coup d'une splendeur aussi vive qu'éphémère, et devint à son tour le courtier du commerce des Indes sur le marché de l'Europe. Nous ne rappellerons pas quelle émotion et quelle activité s'emparèrent dès lors de tout l'Occident en Europe, et combien de nobles aventuriers, émules des Gama et des Albuquerques, osèrent comme eux se confier aux flots de mers nouvelles et tendre leur voile au souffle de vents inconnus. On vit alors l'Europe s'ébranler et envoyer sur toutes les mers ses vaisseaux et ses marins, comme autant d'ambassadeurs chargés de nouer des relations avec mille peuples divers, dont hier encore elle ignorait l'existence, et de tracer sur les divers océans des routes pour son commerce.

Car la seule voie du cap de Bonne-Espérance ne pouvait longtemps suffire à l'activité et surtout à la jalousie des nations rivales, et on s'enquit bientôt de routes nouvelles qui pussent conduire au pays des *épices*.

Que cherchait Colomb lui-même, sinon un passage aux Indes par l'Ouest, comme Vasco de Gama en avait trouvé un par l'est? Lorsque la nouvelle de sa découverte se répandit en Europe, elle y excita un étonnement profond; on ne pouvait assez admirer que le grand navigateur eût trouvé par l'Occident la route de l'Orient; car on ne vit d'abord dans l'Amérique qu'un appendice de l'Asie et non un continent nouveau. On sait que Colomb lui-même partagea l'illusion universelle, et qu'en abordant sur les rivages du Nouveau-

(1) Ainsi appelé parce que les recherches dont il a été l'objet procédèrent presque toutes de l'est à l'ouest. Nous verrons plus loin que c'est au contraire en s'avançant de l'ouest à l'est que le capitaine M'Clure a trouvé la voie si longtemps cherchée.

(1) On sait en effet que la boussole et fort probablement aussi l'imprimerie et la poudre viennent des Chinois. L'importation en Europe de ces trois grandes découvertes, destinées à remuer si profondément le monde de la matière et celui de l'intelligence, date sans doute de l'époque où les Mongols étendant leur domination sur l'Asie entière et sur l'Europe orientale, les envoyés des monarques européens, et notamment ceux du roi de France et de l'empereur d'Allemagne, se rencontrèrent avec les ambassadeurs de l'extrême Orient à la cour du grand Khan de Tartarie. Le génie européen n'a fait que perfectionner ces inventions, dont la ville d'Amalfi, Faust, et les moines Schwartz et Roger Bacon furent les vulgarisateurs.

Monde, il crut mettre le pied sur une partie inconnue du continent Asiastique. (1)

Les noms d'*Indes occidentales* et d'*Indiens*, qu'il donna au pays nouveau et à ses habitants, et qui leur sont restés, (2) sont les témoins indélébiles de l'erreur qu'ils consacrent. Heureuse et sublime erreur qui enfanta un monde !

Ce fut également la puissante attraction exercée par les Indes qui détermina les premières tentatives vers la découverte d'un passage au nord de l'Amérique. Etonnés de voir un monde nouveau surgir au travers de l'Océan, comme une digue gigantesque entre l'Europe et l'Asie, les navigateurs durent essayer de tourner cet obstacle imprévu, et chercher au nord et au sud la voie qui devait les conduire vers le but de leurs rêves. Le chemin du sud ne tarda pas à être découvert par Magellan ; celui du nord l'est a peine, après trois siècles et demi d'efforts. Le premier qui, au rapport de l'histoire, ait songé à entreprendre la recherche du passage du nord-ouest, fut un de ces voyageurs vénitiens qui, depuis Marco Polo et les frères Zéni, ont si puissamment contribué aux progrès de la science géographique. Nous voulons parler de Sébastien Cabot (Cabotto ou Cabotta), qui de concert avec son père Jean Cabot, venait de découvrir Terre-Neuve en 1496. Ramnsio, savant géographe de l'époque, raconte que S. Cabot partit d'Angleterre en 1498, sur deux caravelles que lui avait données le roi Henri VII, et fit voile vers le nord de l'Amérique, espérant, *en raison de sa sphère*, disait-il, trouver un chemin plus court pour aller aux Indes. Mais, à son grand désappointement, la côte américaine continuait à fuir devant lui, et le passage qui, d'après ses prévisions, devait le conduire au Cathay (en Chine), se dérobait toujours à ses regards déçus. Il s'éleva jusqu'à la latitude du 56e. parallèle, et s'en revint avec le regret d'avoir échoué dans son entreprise. L'an 1500, un Portugais, Gaspardo de Costereal, découvre la *Terra di Labrador*, et prend pour le passage cherché un détroit qui devint célèbre sous le nom de *détroit d'Aniam*, et qui n'était autre chose qu'un de ces *inlets* ou défilés dont abonde le dédale arctique. Il paya de sa vie sa prétendue découverte, ainsi que son frère Michel : premières victimes que tant d'autres devaient suivre, et tout d'abord le Florentin Verazzano et le François F. de la Roque de Roberval (1549). Le Malouin Jacques-Cartier, envoyé tour à tour par les amiraux Chabot et Charles de Mouy, explore le Canada, cette *Nouvelle-France* qu'une politique impuissante a cédée à l'étranger, et dont le cœur toujours fidèle saigne encore après un siècle de séparation.

Alors on voit apparaître les premiers pionniers d'un peuple qui devait prendre dans la suite une si glorieuse part aux découvertes arctiques. L'anglais Willoughby reconnaît le Spitzberg et dépasse ainsi l'antique et problématique Thulé. Après lui ses compatriotes Frobisher, Davis, Hudson, écrivent tour à tour leurs noms en caractères ineffaçables sur la carte des régions polaires.

En 1741, le célèbre voyageur danois Behring (1), envoyé au Kamtchatka par Pierre-le-Grand, découvrit le détroit qui porte son nom, et détermina le premier la configuration de la côte américaine au nord-ouest. En 1770, un simple commerçant en fourrures de la compagnie de la baie d'Hudson, Hearne, reconnaît la mer Polaire, que vingt ans après un autre agent de la même compagnie, Mac-Kenzie, voyait à son tour, à l'embouchure du fleuve qui porte son nom. Après avoir sillonné presque toutes les mers de la quille de son vaisseau, le grand Cook, digne précurseur des Ross et des Franklin, franchit en 1776 le détroit de Behring, et s'élève au nord jusqu'au cap Ici. Refoulé par les glaces, il retourne sur ses pas et s'en va tomber sous la flèche d'un sauvage de l'île d'Hawaï.

Qui ne se rappelle que M. de Châteaubriand lui-même, alors jeune et obscur, ignorant encore sa voie et emporté par son humeur aventureuse, forma le dessein d'aller par terre à la découverte du fameux passage ? On sait comment ce dessein échoua et comment, au lieu d'aller s'ensevelir peut-être comme tant d'autres sous les glaces du pôle, le jeune rêveur, de retour en Europe, devenait bientôt un écrivain célèbre.

Ainsi se succédaient depuis trois siècles les projets, les tentatives ; et les mers arctiques gardaient toujours leur secret, le passage du nord-ouest fuyait comme un insaisissable fantôme. D'ailleurs, les rêves que son importance pratique avait d'abord fait concevoir s'étaient depuis longtemps évanouis ; cette prétendue voie qui devait conduire aux Indes, n'était plus qu'une chimère dans les conditions physiques où elle devait se trouver placée, si elle existait toutefois. Le problème n'était plus qu'une de ces questions purement spéculatives dont la science seule se préoccupe. Il était réservé à notre âge d'en trouver la clef.

Sans nous arrêter aux expéditions à jamais mémorables qui signalèrent le commencement de ce siècle, et dont nous nous réservons de parler à mesure que nous

(1) Fondant son opinion sur les données de Ptolomée et des autres géographes alexandrins, et sur celles de Behaim, son contemporain, Colomb estimait que l'Asie n'était pas éloignée de l'Europe de plus de sept cents lieues vers l'ouest. Selon lui, les côtes de Veragua et Portobello n'étaient pas à plus de neuf journées de marche de l'embouchure du Gange. L'illustre Génois poussa l'illusion jusqu'à voir dans l'Orénoque un des quatre grands fleuves du paradis terrestre ; dans l'île de Cuba une péninsule du Japon, ou royaume de *Cipango*, et dans la Cote-Ferme une partie de la grande et mystérieuse *Terra sinensis* (la Chine selon les uns ; le royaume de Siam, selon les autres.)

De même que Colomb, Aristote croyait que les côtes de l'Hespérie (*le Pays du Soir*) étaient situées en face de l'Inde. Ce génie encyclopédique, qui sur tous les points a devancé les lumières de la science moderne, tenait la terre pour sphérique, au contraire d'Homère et d'Hésiode, qui nous la représentent comme un disque entouré par le *fleuve Océan*. Si la science a depuis longtemps détruit le *disque* des deux grands poëtes, les plus récentes découvertes, en achevant la délinéation des côtes de l'Amérique du Nord, leur ont du moins donné raison en prouvant que les continents ne sont, en effet, que des îles immeuses et que le *fleuve* Océan environne de ses flots.

(2) Dans la Nouvelle-Grenade, les noirs et les blancs donnent encore aux habitants autochtones le nom de *Chinos* ou Chinois, ainsi qu'un voyageur français, M. Elisée Reclus, a pu le constater récemment.

En 1850, un marin découvrit dans le sable du rivage africain situé en vue de Gibraltar, une noix de coco pétrifiée dans laquelle il trouva un rouleau de parchemin couvert de caractères gothiques. C'était un de ces messages que Colomb, revenant de son immortelle expédition et assailli par une violente tempête à la hauteur des Açores, avait jetés à la mer, dans l'espérance que, au cas où il périrait, ils iraient porter en Europe la nouvelle de sa découverte.

(1) Ou mieux *Beering*, seule orthographe exacte du nom de *Vitus Jonassen Beering*. Un Français, le savant Delisle de la Coyère, l'accompagnait dans son expédition.

en rencontrerons les traces sur notre chemin, arrivons enfin au voyage qui, par son dénoûment, par ses résultats, et surtout par le retentissement qu'il a eu dans les deux mondes, devait éclipser tous les autres, tant anciens que modernes.

(*A continuer.*)

Les plus gros arbres du monde.

I.

Venez avec moi, lecteur, que je vous montre les baleines et les éléphants du règne végétal. Nous nous intéressons aux géants et aux pygmées beaucoup plus qu'à toutes les tailles moyennes. Quoi de plus naturel? Les moyennes grandeurs sont choses ordinaires, et tout ce qui sort de cette catégorie pique notre intérêt par les ressemblances qu'il présente avec le merveilleux, dont l'idée nous poursuit, nous flatte, nous enthousiasme, nous distrait d'une sorte d'ennui que nous éprouvons, malgré nous, du panorama de cette vie, dans l'attente instinctive où nous sommes sans cesse de merveilles futures, dont les plus extraordinaires et les plus étranges de la nature présente sont comme les prophéties.

Or, pour vous montrer ces arbres géants, il faut que je vous fasse faire un long voyage, plus qu'un tour du monde; mais comme c'est en esprit que nous ferons ensemble cette longue promenade, ne craignez pas de me suivre. Franchir les mers, courir les îles, gravir les montagnes, voler d'un pôle à l'autre, sont pour l'esprit des jeux plus faciles que ne le sont, pour nos membres les plus simples mouvements. Quelle différence de force entre l'âme et le corps! Et il y en a qui ne croient qu'à ce dernier!

Servons-nous de nos âmes; qu'elles se donnent la main, qu'elles fassent le même voyage, et que la vôtre regarde bien de ses yeux tout ce que la mienne va lui montrer du doigt.

Nous partons donc pour la Californie à vol d'oiseau, ou plutôt à vol d'imagination. Qui nous arrêtera sur notre Pégase?

Or, voyez ces cèdres près desquels ceux du Liban ne sont que des enfants. Nous sommes à l'extrémité du comté de Calaveros, assez près des placers de Morphy. Ils forment une forêt composée de *quatre-vingt-douze* géants qui couvrent de leurs bras *cent quatre-vingts arpents*. Ils s'élèvent, aussi droits que des colonnes, à une hauteur moyenne de 300 pieds. Chacun d'eux n'a pas moins de 30 pieds de diamètre, ce qui fait 90 pieds de circonférence. Ils sont entourés par des pins et des cyprès de 200 pieds de hauteur, espèces de gardiens qu'ils dépassent, de leurs têtes chevelues, d'une hauteur de 100 pieds. Ils sont moins gros que le châtaignier et le platane, que nous rencontrerons ailleurs, mais pour la hauteur, ceux-ci près de nos cèdres ne sont plus que des nains.

Ces cèdres portent le nom de cèdres de Washington (*Washingtonia gigantea,*) nom auquel les anglais ont substitué celui de Wellington. Depuis quelques années, le gouvernement français, dit-on, a fait planter 24 pieds de cette espèce, et un certain M. Brongniart, pour tourner la querelle entre l'Amérique et l'Angleterre, les a appelés, après Endleher du nom de *Seguoia gigantea;* mais bien des français et des anglais auront le temps de mourir avant que ces arbres aient atteint leur grandeur naturelle; car on a étudié dernièrement les cèdres de Californie, et l'on a trouvé que le nombre des couches concentriques du tronc de l'un d'entre eux était de plus de six mille, ce qui donne à conclure qu'il ne peut avoir moins de cinq à six mille ans d'existence.

Au centre de cette troupe de géants, en est un gisant sur le sol, où il s'est affaissé d'épuisement. Tout meurt en ce monde; ce grand arbre, étendu au milieu de ses enfants, tombé là de sa belle mort, en est une preuve qui ne manque pas de grandeur. Il les dépassait tous d'un tiers quant il était vivant, car il mesure 450 pieds de long: quel cadavre! Il était bien plus haut que ne l'est à Paris, le dôme des Invalides, puisque ce dôme, quoiqu'il soit le plus élevé de tous les monuments de cette ville n'est que de 315 pieds. (1) Il formait seul le faîte de la forêt à deux degrés dont il occupait le centre, et la dominait en patriarche; on l'appelle encore *le père de la forêt* (*the father of the forest*), et on le respectera sans doute. jusqu'à sa mort. Il s'est brisé, dans sa chute, à une hauteur de 300 pieds, et là encore il porte 18 pieds de diamètre. Plusieurs de ses enfants sains et vigoureux, font espérer qu'ils atteindront sa taille. On en a mesuré qui ont déjà 160 pieds de haut et 15 pieds de circonférence au sortir du sol.

Les journaux d'Amérique ont souvent parlé de ces géants; en Europe on était tenté de prendre leurs récits pour des fables; mais dernièrement M. de Tracy ayant communiqué une lettre du capitaine de vaisseau *Lapelin*, contenant ces détails, un voyageur français est allé lui-même, exprès pour en vérifier l'exactitude, dans le comté de Calaveros, et en a fait parvenir les pièces justificatives à la société centrale d'agriculture. Regardons-les donc en imagination; mais rappelons-nous que nous voyons des réalités et non pas des chimères.

Que sont les vieux cèdres du Liban près de ces monstres d'arbres? Leur droit à la célébrité n'en est pas compromis; qui luttera avec eux pour la majesté des souvenirs? Mais leur taille et leur forme ne sont plus à compter. Ils sont à branches horizontales, comme celui que Jussieu en rapporta à Paris, et qui se porte si bien dans le jardin des plantes de cette ville. Les habitants du Liban expliquent cette forme, qui ne passe point pour naturelle à cette sorte d'arbres, en disant que les neiges qui tombent souvent sur leur têtes les ont ainsi aplaties. Mais il semble plus raisonnable de penser que cette forme est propre à la nature de ceux qui restent dans ces montagnes, et qui étaient, en 1550, d'après Bellon, au nombre de 28; en 1556, d'après Fashtuer, au nombre de 25; en 1755, d'après Schultz, au nombre de 20; et en 1838 d'après Lamartine, au nombre de 7, non compris une petite forêt de plus petits qui en pouvait contenir de 4 à 500.

Ces cèdres ne sont que de tristes débris des immenses forêts qui couvraient le Liban au temps de Salomon et d'Hiram, et l'on peut moins juger, par ces vieillards décépits, de ce que furent leurs ancêtres, que par les sphinx de Memphis, de ce que fut cette ville au temps de sa gloire.

Le plus beau cèdre de l'espèce du Liban qui soit en Europe, est celui de Beaulieu, près de Genève, dans le

(1) Ce cèdre est donc presque deux fois plus haut que les tours de Notre-Dame de Montréal.

petit Saconnex. Planté en 1735, il atteignait déjà en 1843, plus de 90 pieds de hauteur. Mesuré en 1849, il donna 12 pieds 7 pouces de circonférence à 3 pieds du sol, et il couvrait de ses branches une étendue de 5,872 pieds de diamètre ; il grossit et grandit toujours.

II.

Continuons, lecteur, notre vaste promenade. Sautons d'un bond à l'île de Van-Diemen. Comme elle occupe quelque peu nos antipodes, sans nous donner la peine de suivre la rondeur de la terre, prenons la ligne droite, et plongeons sans gêne à travers le globe ; quoiqu'il renferme dans sa masse et à son centre, nous le défions d'arrêter l'esprit.

Nous sommes donc à la terre Van-Diemen. Nous nous promenons sur ces nouveaux rivages, et nous y trouvons le Tasmanie. Au pied de ce mont qu'on a fait l'honneur à Wellington, qui ne le vit jamais, de nommer de son nom, et sur les bords fertiles de ce ruisseau qui coule aux pieds de ce mont, quelle masse de verdure ! Approchons. Quels arbres ! Les indigènes les nomment les gommiers des marais. Ils ressemblent beaucoup à ceux que la botanique appelle, dans l'Australie, l'*Eucolyptus*. On croit même à l'identité d'espèces des deux variétés. Ils sont là presque aussi grands que les cèdres de la Californie, dont l'image ne peut quitter nos yeux. Parmi ces géants, quelques-uns approchent de 300 pieds de hauteur.

Un voyageur anglais en donna à l'Europe les premières nouvelles il y a dix ans. Parmi cette multitude, il en trouva un qui était abattu, et qu'il put mesurer très-exactement. Il portait une longueur de 270 pieds. Des racines à la première branche, il formait un tronc droit de 201 pieds de haut, dont le diamètre était de 27 pieds à la base et de 11 pieds à la naissance de l'énorme bouquet qui coiffait sa tête.

Cet arbre était donc d'environ 40 pieds moins haut que les tours de Notre-Dame. Nous avons vu le père des cèdres dépasser de beaucoup ces tours ; mais ce gommier ne nous paraît pas moins étonnant.

Un de ses frères avait à trois pieds du sol, 93 pieds de circonférence, et il fallut vingt hommes pour l'embrasser.

Le voyageur mesura et cuba celui qui était abattu et trouva qu'il pesait plus de 900,000 livres.

Voilà encore, lecteur, une espèce phénoménale, qui semble nous rester des temps géologiques où la nature produisait ces grands sauriens de 60 pieds de longueur, ces mastodontes près desquels nos éléphants actuels ne ressembleraient qu'à leurs petits, et aimait à peupler la terre, comme les océans, d'espèces gigantesques, tant du règne végétal que du règne animal, puisque jusqu'aux fougères étaient alors des arbres de 80 pieds de haut.

Mais n'oublions pas avant de quitter les îles de l'Océan du Sud, de faire une pointe à Tonga-Tabou, et une autre aux îles Marquises, pour y voir encore deux merveilles.

La première est ce figuier de 100 pieds de circonférence, et de 120 pieds de hauteur. Même grosseur, au moins, que celle des plus gros cèdres de la Californie, mais hauteur infiniment moindre. En 1840, une des branches de ce figuier, qui est sur le rivage, se rompit et tomba dans la mer ; elle y resta fichée durant plus de six mois ; elle avait pour sa part 18 pieds de tour et 6 pieds de diamètre. C'est une belle branche que celle dont on pourrait faire en la creusant, un tube le long duquel un homme de haute taille se promènerait debout ; et c'est un bel arbre que celui dont le tronc est capable de supporter une telle branche avec beaucoup d'autres qui en approchent. C'est à l'ombre de ce figuier que le chef du pays, Touï-Touga, reçoit le couronnement, cérémonie très-longue, accompagnée d'étranges et solennelles particularités qui ne valent pas la peine d'arrêter plus longtemps notre attention.

La seconde merveille est le fameux *fucus*, ou vareck, plante marine, qu'admira l'amiral Dumont-d'Urville, en 1828, en descendant sur une des îles Marquises. Ce fucus monstre, qui doit être antédiluvien, s'élève et s'étend sur la baie d'Anna-Maria ; il porte à six pieds de ses racines, 75 pieds de circonférence. Mais, comme chacun le pense bien, ce n'est pas un seul individu ; c'est une soudure d'une vingtaine d'individus, frères plus petits, quoique très gros encore, qui sont entrelacés et présentent l'aspect d'un énorme fagot. A 39 pieds du sol, il se divise en branches dont quelques-unes vont rampant très-loin. Son feuillage entier a 300 pieds de diamètre, ce qui lui donne une projection sur le sol de 900 pieds.

Mais partons pour le vieux monde, allons en Italie ; eh bien, nous voilà déjà en Sicile, au pied de son volcan.

III.

Voyez-vous cet arbre immense ? C'est le plus gros qui soit sur la terre. L'Europe a dépassé, dans ce genre de phénomène, toutes les autres parties du monde. C'est un châtaignier, le châtaignier de l'Etna, connu sous le nom de *châtaignier des cent chevaux*. Un dessin en fut donné en 1784 par *le voyage pittoresque des îles de Sicile*. Plus d'un demi siècle ajouté à sa longue vie, depuis l'exécution de ce dessin sur place, lui a ravi quelque peu sa beauté, car il est dans son dernier âge, dans celui de la vieillesse et du déclin ; mais il n'a pas encore cessé d'être magnifique. Mesurons-le, lecteur, il en vaut la peine.

Cent cinquante deux pieds de circonférence du tronc, à hauteur d'homme ! Si nous formons une chaîne pour l'embrasser, nous n'arrivons à la fermer, en étendant nos bras et nous donnant la main, qu'au nombre de plus de trente hommes ; le trente-et-unième seul peut rejoindre le premier.

L'étendue des branches et du feuillage est en proportion. Les fumées de l'Etna ne l'ont pas empoisonné ! Mais les habitants n'ont point pour lui le respect que mériterait une semblable vieillesse. Ils y viennent souvent faire des provisions de chauffage. Il y ont creusé, peu à peu, une ouverture, et dans cette ouverture un retrait qui forme une cabane ; cette cabane leur sert d'hôtellerie pour tout le temps qu'ils passent chaque année à faire la cueillette de ses châtaignes ; car il ne manque jamais de se couvrir de feuilles au printemps, de fleurs dans l'été et de fruits à l'automne.

Deux voitures passent de front dans sa blessure.

D'où lui vient son surnom populaire ? Un jour, la reine Jeanne d'Aragon, visitait l'Etna avec cent cavaliers. Un orage surprend les promeneurs. On aperçoit le majestueux châtaignier ; on y court ; et les cent cavaliers autour de la reine, y trouvent facilement un abri,

durant tout l'orage, avec leurs montures. C'est de ce jour que le peuple l'appela *l'arbre des cent chevaux.*

Est-il possible qu'un tel géant soit vraîment un seul individu ? Ne serait-ce pas plutôt une famille dont tous les membres auraient mis en commun et en intimité leur vie, leur sève, leur écorce? Les avis sont là dessus partagés; Bridaine raconte qu'étant allé le voir en 1770, il recueillit une tradition du pays qui disait que ce fut toujours un arbre unique, à écorce saine et continue dans sa jeunesse. Le chanoine Rempero, naturaliste italien, soutint qu'il sortait d'une racine unique, et Homel fut du même avis. Mais aujourd'hui on croit que cet énorme tronc est le résultat d'une soudure de cinq arbres originairement distincts; c'est l'opinion de M. Charles Martins, qui l'a examiné; quelques-uns prétendent même y distinguer les traces d'un de ces troncs originaires qui aurait à lui seul, *trente cinq pieds* de circonférence.

Le phénomène s'explique mieux par cette dernière hypothèse ; et peut-être est-ce la vraie raison de l'opinion des voyageurs modernes.

Un dernier regard à ce *plus gros* des arbres parmi *les plus gros* qui aient été vus, et partons......

IV.

Nous prenons notre vol sur la Méditerrannée, et franchissant l'île de Malte, ce bouquet de datiers, d'orangers, de cotonniers, de caroubiers et de mille fleurs qui sont presque partout ailleurs des fleurs de serre ; sautant aussi par dessus Chérigo, l'ancienne Cythère dépouillée de ses bocages, nous allons nous abattre sur la rive du Bosphore, près de Constantinople, la plus belle des villes, dit-on, par son site, dans le petit village de Buyugdéré.

Regardez ce PLATANE. Il diffère considérablement des nôtres par le touffu, la richesse et la direction verticale de ses branches. Nous n'avons, en effet, que le platane d'occident ; et celui-là appartient à la variété du platane oriental, infiniment plus beau ; mais il brille au sein de sa famille par ses proportions gigantesques. On l'appelle le platane de Godefroy-de-Bouillon, ce qui suppose une tradition qui donne sa jeunesse pour avoir été contemporaine de ce héros.

Admirez sa hauteur et son immense feuillage. De la terre à la cime on compte 180 pieds. Admirez encore l'étendue de ses branches ; leur projection sur le sol est de 336 pieds de circonférence, en sorte que si l'on suppose les rayons du soleil tombant d'aplomb, ou en ligne verticale sur sa tête il donnera une plaque d'ombre de 336 pieds de pourtour. Quelle majesté !

Le tronc est en proportion de cette grandeur. Il mesure au total 117 pieds. Ce n'est pas autant que le *châtaignier* de l'Etna ; mais c'est encore assez merveilleux. Même question que sur celui-ci : ce tronc est-il unique, ou n'est-il qu'une soudure de plusieurs frères dont la végétation se sera mise en commun ? C'est le dernier avis qui a la vogue. M. Ch. Martins, qui l'a visité en 1857 y a trouvé les traces de neuf individus qui durent être séparés dans leur enfance. Parmi ces neuf troncs, deux sont à *l'est* et mesurent 33 pieds à trois pieds du sol ; un autre est à lui seul de 15 pieds et à *l'ouest* on en aperçoit six formant une ellipse de 69 pieds, ce qui compose la circonférence totale de 117 pieds indiqués d'abord.

Cette dernière masse offre une cavité creusée par le feu, dont on a fait une écurie à deux chevaux. Les turcs ne sont point destructeurs, ils respectent tout ce qui a existé avant eux sur le sol qui les a vus naître ; c'est à cette qualité que l'on doit de trouver dans l'Orient tant de souvenirs antiques ; mais s'ils ne se donnent pas la peine de détruire, ils ne se donnent pas non plus celle de soigner, de réparer, de lutter contre les destructions du temps ; c'est l'incurie la plus absolue, l'indifférence complète. Ils respectent leur beau *platane* plus que les siciliens leur grand *châtaignier ;* mais le moindre soin pour le garantir contre les malheurs qui ne viennent pas d'eux, ils ne le prendront jamais ; c'est de là qu'ils ont laissé de tout temps les rôdeurs de nuit s'établir au pied du *platane de Godefroy*, et y faire de petits feux ; ce sont ces petits feux qui l'ont rongé petit à petit jusqu'à creuser dans son bois cette caverne qui sert quelquefois à loger deux montures.

Le beau *platane* du Bosphore est aussi dans le déclin de sa vie ; quelques branches sont mortes depuis quelques années, et se montrent sèches au milieu de son opulente verdure.

Souhaitons lui longue et heureuse vie en lui disant adieu.

Nous avons voyagé, lecteur, sans quitter notre fauteuil, en Californie, de Californie au Liban, du Liban aux îles de la mer du sud, des îles Marquises à l'Etna, de l'Etna au Bosphore de Constantinople, et nous y restons jusqu'à la prochaine fois.

En attendant notre second voyage pour visiter les autres géants du régne végétal, gravons bien dans notre mémoire le souvenir des six grands vieillards que nous avons vus ; le cèdre de Calaveros, le gommier de Van-Diemen, le figuier de Tonga-Tabou, le fucus d'Anna-Maria, le châtaignier de Sicile, et le platane du Bosphore ; car je vous en avertis, si nous trouvons encore des merveilles non moins surprenantes, nous ne verrons plus la taille du cèdre, ni l'énorme grosseur du châtaignier.

Lequel de ces monstres est le plus digne d'intérêt ? Le cèdre, à notre avis, puisqu'il est une espèce, et non pas seulement un des jeux grandioses auxquels s'abandonne quelquefois la nature. Cette petite forêt de Californie est vraiment un reste des antiquités géologiques, échappé à la loi des révolutions qui a détruit, dans le passé, les races de géants de tous les règnes.

LENOIR.

(A continuer.)

UNE FILLE ROMANESQUE.

(Suite et fin.)

Eugène Picard, qui se faisait appeler Eugène de Sainte-Agathe, était tout simplement le fils de petits marchands de village, depuis peu retirés du commerce. Sous prétexte de faire plus vite son chemin, il était venu à la grande ville où des amis de son père l'avaient fait entrer dans une des premières maisons de commerce. Il s'était ennuyé de passer la journée à déplier et à replier des étoffes ; et abusant de la confiance de son patron, qui l'avait chargé d'aller solder un mémoire de deux mille piastres, il avait décampé sans tambour ni

trompette. Il réussit à déjouer les recherches de la police, et peu de mois lui suffirent pour manger en orgies de toute sorte les neuf dixièmes de son larcin.

Sentant alors sa bourse prête à se vider, il avisait aux moyens de la remplir.

Je ne sais comment il eut vent de la position et des idées excentriques de Célestine.—La pauvre fille n'était pas difficile à tromper. Depuis la mort de son père elle n'avait pas quitté la maison de sa marraine et elle ne connaissait de la vie, que ce que lui en avaient montré les romans.

Quand elle vit, un jour, un beau jeune homme entrer dans son salon, se faisant annoncer comme M. de Sainte-Agathe, elle crut de bonne foi que c'était là son mari élégant, riche, charmant, qu'elle avait si bien fait d'attendre puisqu'il arrivait enfin.

Eugène ne s'était pas attendu à trouver une dupe aussi facile. Quand il vit à qui il avait affaire, il accabla Célestine de compliments. Il raconta sur son passé, à lui Eugène, et sur le brillant avenir qui lui était réservé, les folies les plus incroyables, mais qui furent accueillies par Célestine comme paroles d'évangile. " Si Célestine, en l'épousant, comblait ses vœux, M. de Sainte Agathe la conduirait dans le manoir de ses parents, puis, au palais du gouverneur dont il était un des amis, et même un peu parent."

Pour rendre plus vraisemblables toutes ces promesses, Eugène ne se fit pas faute de produire des lettres de ses nobles parents, des actes de naissance, toutes pièces parfaitement fausses, et qu'Eugène avait fait fabriquer par un de ses amis, expert dans cette aimable industrie.

M. de Sainte-Agathe était d'une assiduité auprès de Célestine, d'une amabilité qui ravissaient la pauvre fille. Sans se faire beaucoup prier, elle promit de l'épouser.

Quand il fallut demander les papiers d'Eugène, ce fut une grande affaire. Comment obtenir la permission de ses parents ?

Eugène n'était pas manchot ; il leur écrivit donc une lettre bien humble, avouant qu'il avait sans doute fait beaucoup de sottises, mais qu'il éprouvait le besoin de se ranger ; qu'il avait rencontré une fille honnête, ayant une gentille aisance ; qu'il allait se fixer avec elle dans un des faubourgs, où ils vivraient d'un petit emploi qu'on lui offrait.

Mr. et Madame Picard écrivirent de leur côté pour avoir des renseignements sur Célestine. Les renseignements furent excellents ; et, par le retour du courrier, Mr. et Madame Picard expédièrent à leur fils le consentement demandé.

Le difficile était d'expliquer à Célestine comment toutes ces pièces parlaient d'un Eugène Picard, tandis qu'aucune mention n'était faite de M. Eugène de Sainte-Agathe.—Notre habile homme exposa à sa fiancée que sa famille était persécutée par le gouvernement pour ses opinions, qu'elle était obligée de dissimuler ses titres, mais que dès qu'ils seraient mariés ils pouraient reprendre leur véritable nom et s'appelleraient Mr. et Madame de Sainte-Agathe, gros comme le bras.

Célestine crut tout, malgré quelques avertissements du curé. Du reste, celui-ci lui-même avait fini par être presque séduit par l'extrême politesse et la piété affectée du prétendu seigneur.

Aussitôt le mariage conclu, les époux partirent pour se rendre auprès des parents d'Eugène.

Célestine dut emporter tout ce qu'elle avait de bijoux et d'argent comptant. Le seigneur lui avait fait à peine quelques cadeaux insignifiants. La corbeille ne devait être achetée qu'à la capitale chez les fournisseurs habituels de sa noble maison.

Le lendemain de leur arrivée à la première grande ville qu'ils rencontrèrent sur leur route, Eugène quitta, dès le matin l'hôtel, disant qu'il viendrait pour déjeûner. A midi, il n'était pas revenu. L'inquiétude de Célestine fut extrême. Elle voulut sortir pour aller à sa recherche, mais elle ne connaissait pas la ville ; elle pensa à prendre une voiture. Le petit sac où elle avait placé toutes ses économies de jeune fille et les deux ou trois cent louis que lui avait laissés sa tante, ce petit sac avait disparu ainsi que sa montre, sa chaîne, ses bagues, son châle et son manchon.

Elle attendit jusqu'à l'heure du dîner. Point d'Eugène.—Enfin, en cherchant bien, elle trouva une lettre, de lui qu'elle ouvrit en tremblant. Elle était ainsi conçue :

" Belle seigneuresse,

" J'avais besoin de trois cents louis, vous me les avez fournis. Veuillez agréer mes remerciements.

" Je serai loin quand vous trouverez cette lettre. Certains démêlés que j'ai eus avec la police, et où, comme de juste, tous les torts étaient du côté de celle-ci, m'obligent à m'éloigner de mon pays.

" Je vous engage à ne pas me chercher. Car, outre que vous auriez grand'peine à me découvrir, je vous jure que, si jamais je retournais auprès de vous, ce serait pour vous faire damner sans le moindre répit, depuis le 1er. janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre.

" Retournez dans votre maisonnette, et

Apprenez que tout flatteur
Vit au dépens de celle qui l'écoute
Cette leçon vaut bien deux milles écus, sans doute

" Votre époux affectionné

" EUGÈNE PICARD."

" P. S.—Les niais m'appellent M. le seigneur de Sainte-Agathe."

Vous devinez la fin de ce récit :

La pauvre Célestine n'osait conter son histoire au maître de l'hôtel. Il le fallut cependant, car elle ne pouvait payer sa dépense, le dit seigneur ne lui ayant pas laissé un sou. On ne la crut pas d'abord. On fit sur son compte les plus tristes suppositions ; le rouge lui montait au visage, en s'entendant traiter de femme perdue, de complice de cette effrontée escroquerie.

Pourtant elle offrit d'écrire chez elle pour qu'on lui envoyât l'argent nécessaire afin de payer sa dépense à l'hôtel, et revenir dans son pays, et en attendant elle se contenterait du strict nécessaire.

On finit par ajouter foi à ses paroles. Peu de jours après, une lettre arriva de la part du notaire à l'adresse de madame Eugène Picard, seigneuresse de Sainte-Agathe.

Célestine paya les frais de l'hôtel, et reprit, honteuse et confuse, la route de son pays.

Elle retrouva sa petite maison comme elle l'avait laissée. Hélas ! qui lui eût dit que les prédictions de sa tante dussent si tôt s'accomplir ?

Les cent piastres de rente perpétuelle, le pré du Moulin-joli, les deux créances passèrent aux pauvres de la paroisse. Célestine ne les regretta pas. Avec sa mai-

son, son champ, ses cents piastres de rente viagère, sa petite pension et son travail, elle avait amplement de quoi vivre.

Elle ne regretta pas non plus la fuite de son mari. Malgré ses folies, Célestine avait l'âme grande. Dès qu'elle fut obligée de reconnaître qu'Eugène n'était qu'un aventurier, elle sentit mourir du coup l'amour qu'elle avait pour lui.

En même temps, moururent, trop tard, hélas!—ces idées romanesques qui avaient fait son malheur.

Elle trouva sa consolation dans la religion, le travail, la charité, dans le soin surtout qu'elle prend de prévenir les jeunes filles de son voisinage contre le danger des romans et des idées romanesques.

Si j'avais été seulement raisonnable, leur dit-elle souvent, au lieu d'être, à vingt-six ans, veuve d'un escroc vivant, je serais la femme heureuse de cet honnête Mathurin.

LE LION.

BALLADE.

" Ecoutez! n'entendez-vous pas retentir sur les hauteurs du Carmel un cri plaintif et douloureux? N'entendez-vous pas l'écho répéter un sourd mugissement semblable au bruit lointain du tonnerre? N'entendez-vous pas un son aigu, tel que le sifflement du vent lorsqu'il souffle à travers un bosquet de tamarins?

" Une voix étouffée appelle par des cris lamentables les secours d'un bras puissant; ah! sans doute, il se livre un affreux combat, courons, courons, *Astarté;* vite; il s'agit de sauver l'innocence; courons prodiguer notre vie."

Ainsi parlait, en suivant les traces imprimées sur le sable du désert, un preux d'une vaillance héroïque, un preux fidèle aux lois de la chevalerie; sire Godefroi la Tour, le plus brave des Francs au cœur pieux qui ait pris la croix.

Astarté a senti l'éperon; il s'élance à travers les roseaux, les ronces et les épines; il se précipite avec un bruit épouvantable dans la sombre cavité d'un rocher entr'ouvert; il hésite, il tremble, il recule, il couvre son frein d'écume, s'effarouche et se cabre.

Qu'a-t-il donc vu? Les yeux étincelants d'un lion qui roulent avec une rapidité effrayante et brillent comme les éclairs qui sillonnent les nuages chargés de la foudre. Furieux, le terrible animal secoue sa crinière; il se débat, il gémit, il rugit; un énorme serpent l'enlace de ses replis, et enfonce sa dent meurtrière sous sa crinière ensanglantée et vomit en sifflant de la fumée et du poison; plus le lion se débat, plus le serpent le presse étroitement dans les anneaux de son corps couvert d'écailles; le monstre s'efforce de s'enlacer autour des jambes roidies du fier animal.

Déjà le lion tombe dans d'affreuses convulsions, oppressé, suffoqué; il perd la respiration. " Que dans sa fureur il fasse tomber sur moi sa vengeance, dit Godefroi, n'importe? mon épée le délivrera de cette horrible étreinte."

Il dit, et se dressant sur son coursier qui s'élance, il brandit sa large épée; frappe du tranchant l'affreux reptile qui bondit, se crispe, se recourbe et expire.

Délivré du serpent qui l'étouffait, le généreux lion respire avec force, témoigne sa joie par les rugissements dont il remplit les airs, et secoue son épaisse crinière. Mais dans ses élans de bonheur il n'oublie pas les devoirs de la reconnaissance; il s'approche humblement de son libérateur, le flatte avec la douceur d'un agneau, lèche sa main et son bouclier, s'attache aux pas du chevalier qu'il suit dès lors comme le chien le plus docile.

Fidèle serviteur, il franchit avec lui déserts, fleuves, montagnes, le caresse pendant le jour, le garde lui et son coursier pendant l'obscurité de la nuit, chasse tous les matins pour lui procurer une proie nouvelle, partage ses périls et combat à ses côtés.

Après avoir longtemps fait trembler les infidèles, et chargé de gloire, le guerrier tourne ses regards vers sa patrie, se prépare à y retourner et se fait d'avance un plaisir de faire admirer à ses amis le fidèle compagnon de ses travaux et de ses dangers.

Mais en vain offre-t-il de prodiguer l'or pour son passage, pas un capitaine ne consent à recevoir dans son vaisseau une bête aussi redoutable. Forcé, bien à regret, de renoncer à ce projet, le chevalier part, et le lion délaissé reste sur le rivage.

Le généreux animal fait retentir au loin ses cris plaintifs, va, revient avec désespoir, les yeux fixés sur le vaisseau; il s'arrête enfin, et du haut d'un rocher se précipite dans la profondeur des vagues.

Il lutte, il se débat, il rugit, il ne peut plus respirer, sa patience épouvante et fait fuir les habitants de la mer; les flots, violemment agités, écument, bouillonnent en courroux autour de lui; vingt fois, il l'ont englouti, vingt fois il a reparu à la surface des eaux.

" Voyez donc ce qui s'agite là-bas sur l'abîme," crie le nocher du haut d'un mât, longtemps après la chute du lion. Poussé par un secret pressentiment, Godefroi s'élance du tillac sur un cable suspendu, s'efforce de distinguer l'objet, et voit en frémissant la crinière de son lion s'élever au-dessus des flots.

Le lion de son côté, aperçoit son maître; ses forces à cet aspect semblent se ranimer comme par un prodige; mais, bientôt, entraîné par la violence des vagues, il fait un dernier effort, lève la tête, adresse par un regard muet un dernier adieu au chevalier, et disparaît au milieu des vagues impétueuses. F. KIND.

FABLE.

Un animal.... J'éprouve ici quelqu'embarras....
Puisqu'il faut le nommer, un cochon gros et gras
Et content de lui-même,
Trouvait le monde injuste à son égard.

—Je vois bien, disait-il, que personne ne m'aime:
On me témoigne assez du geste et du regard
Qu'on n'éprouve pour moi que de la répugnance;
Mon nom seul est une offense.
Pourtant je suis pour l'homme un être précieux:
Tout mon corps, sans déchet, sert à sa nourriture.
Malgré moi je murmure
Quand je vois le fermier, pour quelques méchants œufs,
De sa plus douce voix cajoler sa volaille;
Et moi, qui lui fournis le jambon et le lard,
Il m'évite et me raille.

—Vos présents, mon beau sire, arrivent un peu tard,
Lui dit une poulette.
De mon vivant, je donne un bel œuf chaque jour;
Par contre, je reçois quelques preuves d'amour.
Que l'on soit homme ou bête,
On a le plus grand tort
De n'être bon qu'après sa mort. SEIGNOBET.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

241

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 15 Août 1864.** **No. 16.**

AVIS.

Les abonnés qui n'ont pas encore payé, doivent faire parvenir, au plus tôt, le montant de leur abonnement, à M. E. Senécal, imprimeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal. Les frais de poste sont à la charge des abonnés.

Avis est aussi donné aux souscripteurs qui doivent des arrérages pour les années passées de régler immédiatement.

Cabinet de Lecture Paroissial.

Au 1er. septembre prochain nous commencerons la publication des Cours qui ont eu lieu cette année au Cabinet de Lecture Paroissial.

Nous donnerons d'abord l'introduction à l'Histoire du Droit que M. D. H. Senécal doit continuer l'année prochaine.

Nous publierons ensuite une analyse étendue et aussi complète que possible des savantes lectures du Rév. Messire Desaulniers lesquelles doivent également être continuées par cet ecclésiastique si distingué, de manière que dès la réouverture des Cours du Cabinet Paroissial, nos lecteurs seront par là mis au courant des sujets qui doivent être continués prochainement par les éminents lectureurs que nous avons eu le bonheur d'entendre cette année.

On ne peut méconnaître le bien que ces travaux sont destinés à produire au point de vue intellectuel et religieux. De plus, le mouvement littéraire qu'ils doivent entretenir au sein de la jeunesse ne peut avoir que les résultats les plus satisfaisants.

Outre les sujets détachés qui doivent être traités cette année nous aurons des sujets suivis sur des questions intéressantes.

Ainsi, nous pouvons déjà annoncer une suite d'études sur les principales questions d'Economie politique, et enfin une série de lectures sur les Antiquités Chrétiennes.

Nous avons vu avec plaisir cette année que les lectures publiques qui ont depuis longtemps si grande vogue en Amérique, ont été introduites à Paris et qu'elles ont rencontré la plus grande faveur. Les journaux nous en ont parlé plusieurs fois et les réflexions intelligentes qu'ils ont faites sur l'utilité et l'importance que peuvent avoir de pareilles solennités littéraires ont ajouté beaucoup à l'intérêt de ces mêmes lectures. Ces réflexions ne peuvent que nous confirmer dans l'idée que nous avons du bien qu'elles peuvent produire en cette ville de Montréal, remplie d'une population active, désireuse de s'instruire et d'ailleurs si remarquablement douée d'initiative.

CHRONIQUE.

Les grandes chaleurs chassent des villes tous ceux qu'un travail nécessaire ne retient pas et l'air pur et vivifiant de la compagne ou les eaux salutaires de la mer attirent tous ces fuyards heureux. Aussi, les voyages de plaisir sont-ils maintenant plus que jamais à l'ordre du jour. Nos législateurs et nos journalistes surtout s'en donnent à cœur joie. Une centaine de ces derniers, ayant accepté l'invitation qui leur a été faite par les provinces inférieures, parcourent en ce moment la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick sans débourser un seul centin.

Ceux qui n'ont pas le courage ou les moyens de se promener, jouissent, au milieu de notre bonne ville de Montréal, d'une chaleur torride et d'une atmosphère qui est loin d'être parfumée. Sans parler des carcasses putrides provenant des exécutions sommaires de la police et de la guerre ouverte de celle-ci contre la race canine, nous avons de temps en temps l'avantage d'être entourés d'une fumée épaisse et suffocante produite par des incendies considérables dans les bois. Heureux ceux qui peuvent fuir tous ces désastres et se reposer dans un *dolce far niente* au milieu des champs ou sur les rivages de la mer !

A propos d'incendies, nous devons commencer notre rôle de chroniqueur en mentionnant la destruction par le feu des prisons de Ste. Scholastique et de St. Vincent de Paul. A Ste. Scholastique, tous les bâtiments servant à l'administration de la justice et à la détention des prisonniers ont été entièrement consumés et l'on a à regretter la mort de trois personnes, une femme et ses deux filles, qui ont péri dans les flammes. A St. Vincent de Paul, la Prison de Réforme pour les jeunes détenus a été détruite aussi ; mais tous les prisonniers ont été sauvés. On dit que ces deux incendies sont l'œuvre de quelques malfaiteurs sur lesquels les autorités n'ont pu cependant obtenir aucun renseignement. On loue beaucoup et avec raison la conduite de Mr. F. X. Prieur, le Préfet de la Prison de Réforme, qui a sacrifié tous ses effets et exposé sa vie pour sauver les enfants confiés à sa garde.

Un extra de la *Gazette du Canada*, en date du 6 août, contient une proclamation de son Excellence le Gouverneur-Général, probibant l'exportation hors des limites de la Province du Canada, du charbon anthracite. La raison donnée pour motiver cette défense, est que ce charbon peut être requis pour des fins militaires.

Une conférence entre les différentes colonies britanniques de l'Amérique du Nord doit avoir lieu, jeudi, le 1er. de Septembre prochain, à Charlottetown, Isle du Prince-Edouard. Dans cette assemblée, les délégués des différentes provinces s'occuperont d'un projet de confédération.

Les journaux des Etats-Unis sont remplis de détails contradictoires sur les mouvements des armées fédérales et confédérées. Mais le silence du Secrétaire de la guerre sur les opérations militaires, depuis quelque temps, n'est pas un pronostic en faveur du Nord. Si Grant ou Sherman avaient remporté quelque victoire, il est bien certain qu'on s'en vanterait.

L'absence de toute dépêche pompeuse nous fait croire que nos vaillants voisins n'ont aucune raison de se féliciter de leurs triomphes.

Quoiqu'il en soit, les opérations de l'armée de Grant devant Petersburg ne sont pas de nature à faire jubiler le Cabinet de Washington. L'assaut tenté, le 30 juillet, s'est terminé par une défaite honteuse. Les fédéraux ayant fait sauter une mine, qui a détruit une partie des fortifications et pratiqué une brèche passablement large, le général Grant envoya les soldats noirs à l'assaut, les faisant soutenir par ses batteries et les troupes blanches. Malheureusement pour ces pauvres nègres, les confédérés, nullement intimidés, firent pleuvoir sur les assaillants un feu tellement meurtrier que ceux-ci durent se replier en désordre. Le total des pertes des fédéraux dans cette action est estimé, par les rapports officiels, à 5,640 hommes. Les confédérés sont activement occupés à réparer leurs retranchements.

Quant au siége d'Atlanta et aux autres opérations militaires, nous ne connaissons rien de certain.

Dans la Chambre des Communes, en Angleterre, Lord Palmerston, répondant à une question si l'Angleterre se proposait d'agir de concert avec d'autres puissances européennes dans le but de faire suspendre les hostilités, en

Amérique, a déclaré qu'il ne croyait pas qu'il y eut rien à gagner par une intervention.

Le gouvernement français a envoyé des circulaires aux divers pouvoirs, les priant d'assister au congrès international qui doit avoir lieu prochainement pour régler les communications télégraphiques de l'Europe.

Des contrats ont été signés entre le gouvernement français et certains entrepreneurs pour l'établissement d'un cable sous-marin entre la France et les Etats-Unis, soit directement, soit en touchant à l'une des îles St. Pierre et Miquelon et aux Açores. Un délai de trois ans a été accordé pour la perfection de cet ouvrage.

L'on dit que Napoléon va ordonner un désarmement de 100,000 hommes, et l'on espère que les autres puissances suivront l'exemple qui sera ainsi donnée. Il est bien douteux, cependant, que l'on veuille opérer, au milieu des complications actuelles, une semblable réduction.

La France vient de conclure avec le Pérou un traité qui règle d'une manière satisfaisante d'anciennes affaires dont cette république retardait, sous de vains prétextes, l'arrangement définitif. On attribue non sans raison cette heureuse solution à l'attitude récente de l'Espagne et à la prise de possession par celle-ci des îles Chinchas. Les Péruviens, se voyant embarqués dans une mauvaise affaire avec l'Espagne se sont empressés de reconnaître les prétentions de la France afin de lui ôter toute raison de se joindre à l'Espagne.

Les nouvelles reçues de l'Algérie sont satisfaisantes. La pacification des tribus insurgées dans la Province d'Oran est complète. Une dépêche du gouverneur-général, en date du 12 juillet, constate que le marabout Abd-el-Aziz, chef de l'insurrection des Flittas, est prisonnier.

Il paraît que la situation à Tunis ne s'améliore pas. Le bey n'a pas encore renvoyé son Khaznadar ou premier-ministre ni ses mamelucks, et les tribus insurgées ne veulent pas déposer les armes, à moins qu'on ne leur fasse ces concessions. Le consul français s'efforce de rétablir la paix, mais il n'est pas secondé par le représentant de l'Angleterre qui attise la discorde.

L'on croit enfin que la guerre entre le Danemark et l'Allemagne sera bientôt terminée. Le 20 juillet, à midi, les belligérents ont conclu un armistice devant durer jusqu'au 31 juillet, à midi. Le blocus des ports prussiens a été levé. Les négociations pour la paix ont été immédiatement ouvertes, à Vienne. La Prusse est représentée par M. de Bismark, le président du conseil.

Pendant qu'on négocie, à Vienne, des pourparlers ont lieu entre Berlin et Paris. M. de Bismark aurait, dit-on, fait très-gracieusement savoir à M. Drouyn de Lhuys que le roi de Prusse ne veut pas contrarier la politique de la France dans la crise actuelle. On parle même d'une entrevue prochaine entre l'empereur des Français et le roi de Prusse.

Quant au résultat final des négociations entre les danois et les allemands on ne saurait rien préciser. Seulement, l'on croit que le Danemark sera forcé d'abandonner les duchés qui seront placés sous la dépendance de celui des prétendants qui pourra établir ses droits à la satisfaction de la diète ou au moins à la satisfaction de la Prusse et de l'Autriche. Dans tous les cas, un nouveau prétendant à la souveraineté de ces duchés vient de surgir. Le prince Frédéric de Hesse a déclaré que puisque l'on mettait de côté le traité de Londres de 1852, ses droits revivaient et qu'il s'était déterminé à les faire valoir.

La chambre basse du Parlement piémontais vient d'adopter une loi qui soumet les membres du clergé à la conscription. Cette mesure inqualifiable était désapprouvée par le peuple et par un bon nombre de députés ; mais enfin elle est devenue loi par suite de la pression du gouvernement. Le célèbre historien Cantù, entr'autres, s'est fortement opposé à la passation de cette mesure, concluant son discours, qui a fait en Italie une profonde sensation, par les paroles suivantes :

....." La nation a besoin d'un clergé et par conséquent d'un noviciat pour le clergé.

" Il ne s'agit pas ici d'un privilége accordé au clergé, mais d'un droit appartenant à la nation ; on ne peut appeler privilége ce qui est nécessaire à la nation.

" Laissez donc en paix ce petit troupeau de lévites.... Laissez-les apprendre à dire des paroles de justice au fort, de patience au faible .... Laissez-les prier pour nous qui ne prions pas, pour cette pauvre Italie, pour les ministres,

pour celui dont les ministres sont le conseil. Nous en avons tous besoin...... Si un jour Attila repassait le Mincio, ce ne serait pas un millier de soldats tonsurés de plus qui pourraient l'arrêter ; mais on serait heureux de retrouver Léon le Grand au milieu de ses lévites pour apaiser son courroux et s'interposer entre les peuples et lui."

AMBROISE RENDU.

Maintenant que les institutions littéraires et religieuses se multiplient dans le pays, nous pensons que nos lecteurs verront avec plaisir une courte notice sur le zèle et le dévouement d'un jeune avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation qui vient d'être enlevé à la Religion et aux Lettres.

Nous croyons que de pareils exemples étant plus à notre portée peuvent exciter plus vivement notre émulation que la vie même des héros du christianisme qui nous désespèrent en quelque sorte par la sublimité de leurs actions et l'éclat de leurs miracles.

Il serait facile d'y reconnaître les sentiments généreux de plusieurs de nos citoyens qui font l'honneur de notre pays et qui composent leur histoire en attendant qu'on puisse l'écrire.

Nous empruntons à une lettre d'un de ses amis, avocat général, M. Em. Jorant, le court exposé de ses sentiments religieux et de l'influence qu'il a exercée sur la société.

" Plusieurs, nous dit-il, ont parlé de la jeunesse d'Ambroise Rendu, de ses succès dans l'école de droit, de sa brillante carrière au palais ; pour moi, il m'a paru qu'il y avait lieu d'esquisser un côté de cette vie jusqu'à présent laissé dans l'oubli : je veux parler du bien immense que Rendu a fait comme catholique aux jeunes gens des écoles qui ont vécu avec lui, et principalement aux étudiants venus de province, jetés dans les hasards de Paris, sans relations, sans appui. Le nombre en a été considérable. Arrivé moi-même en 1838, son zèle le porta à se lier bientôt avec moi pour me faire partager ses œuvres de dévouement, car convaincu de cette grande vérité que *la foi est morte sans les œuvres*, il éprouvait un véritable besoin de l'apostolat.

"La Société de Saint-Vincent de Paul existait depuis peu d'années ; Ambroise Rendu en était l'un des membres les plus infatigables. S'occupant des pauvres, des soldats, des petits savoyards, des prisonniers, il se multipliait véritablement ; il faisait, aux uns des exhortations, aux autres des cours, rappelant à ceux-ci les préceptes par eux, hélas ! ignorés ou méconnus, et charmant ceux-là de ces récits moraux et instructifs dont il devait un jour former ce recueil qui en est aujourd'hui à sa 40e édition et qui compte 140,000 exemplaires.

" En même temps, sous ses auspices, nous étions admis au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, à des réunions que présidait Mgr. Dupanloup, et nous admirions ensemble cette parole si onctueuse, si éloquente, si persuasive du Prélat, qui est tout à la fois une des lumières de l'Église et une des illustrations de l'Académie française.

" Ce n'était pas assez pour l'esprit profond d'Ambroise Rendu d'accroître et de fortifier ses convictions religieuses par la pratique et par les œuvres : il voulait établir un centre, un lieu de réunion, où ceux qui partageaient ses idées trouveraient le moyen de les émettre en commun et pourraient, à l'aide de fortes études, se préparer virilement à toutes les éventualités de l'avenir.

" Je ne publierai pas les noms de ceux qui fécondèrent ce projet si longtemps caressé par lui ; leur modestie m'en saurait mauvais gré ; mais je puis désigner un de ceux qu'avec lui nous aimions le plus, et qui, comme lui, a été enlevé à une brillante destinée, je veux parler de l'excellent et aimable Charles de Riancey.

" Par les soins du savant M. Dumont et de M. Jacquemet, alors avocat, aujourd'hui chanoine de Saint-Denis, l'Institut catholique fut fondé.

" Je n'oublierai jamais ces conférences de la rue Mignon, auxquelles ont pris part tant de jeunes gens d'élite et qui ont créé chez ceux qui survivent des liens d'une estime réciproque et d'une durable affection, que ni le temps, ni l'absence, ni la différence des carrières, ni même les divisions politiques n'ont pu détruire.

" Mgr. Affre accepta le patronage des nouvelles réunions, qui prirent le nom de *Cercle Catholique ;* aussitôt on compta parmi les fondateurs le P. Lacordaire, M. l'abbé de Bonnechose, aujourd'hui cardinal, MM. de Vatimesnil, Cauchy, et M. Ozanam.

" Le *Cercle Catholique* a vécu même pendant les tristes jours de 1848, et il les a traversés avec un calme parfait.

" Parmi les plus sérieux et les plus puissants éléments de vitalité, je n'hésite pas à placer le concours empressé, persistant, dévoué d'Ambroise Rendu.

" Il était de toutes les conférences : droit, histoire, littérature, sciences abstraites, économie politique. Tour à tour, dans ces matières diverses et multiples, il nous étonnait par la profondeur de ses connaissances, il nous subjuguait par la logique de son raisonnement et par sa parole sobre, précise, toujours sûre d'elle-même.

" Le temps ayant marché, chacun de nous avait embrassé une carrière et se bornait, dès lors, à faire des vœux pour la prospérité d'une œuvre qui lui avait été si profitable.

" Ambroise Rendu continua son rôle actif aux travaux du Cercle ; les membres se renouvelaient, les camarades de collége, les condisciples de l'école s'étaient éloignés, mais de nouveaux jeunes gens affluaient ; Ambroise Rendu poursuivait sa mission, il se faisait le guide et l'ami des nouvelles générations qui se succédaient.

" C'est ainsi que, revenant à Paris, après plusieurs années, je l'ai retrouvé avocat à la Cour de cassation, marié, ayant son fils qu'il chérissait, livré aux travaux les plus arides et les plus nombreux, s'occupant encore du Cercle et prenant part aux discussions, comme à l'époque où tous ceux de notre âge y étaient réunis.

" Je le plaisantais sur cette étrange assiduité, et l'engageais à ne pas se fatiguer, puisqu'il avait depuis longtemps largement payé de sa personne. " Je reste, me répondit-il, pour continuer les traditions et l'esprit qui ont présidé à la création de notre œuvre. Si Dieu m'a donné quelque mérite, c'est afin de m'en servir pour sa gloire et le salut des âmes," et me citant un éloquent discours prononcé par Ozanam au Cercle même, il ajoutait : " Chacun doit être plus ou moins soldat ou missionnaire ; sans doute, il me serait plus commode et peut-être plus profitable de ne songer qu'à mes propres

affaires et à mon cabinet; c'est la vie d'un égoïste, ce n'est pas celle d'un chrétien; je me soucie peu de ma peine, quand je sais que je suis utile."

" Et, dans l'épanchement d'intimes confidences, il me raconta alors quelques faits qui me prouvèrent, une fois de plus, tout le bien qu'à l'insu de tous, il ne cessait de faire, par son exemple, par ses conseils, à ces jeunes gens qui le respectaient et le vénéraient comme s'il eût été leur père. Cependant il n'avait pas trente ans: Ambroise Rendu avait un tel ascendant sur tous ceux avec lesquels il avait été en relation, que toujours, quand leur carrière a été entravée, quand leurs convictions se sont ébranlées, quand le malheur les a frappés, sans hésiter ils ont eu recours à lui et il n'en est pas un qu'il n'ait consolé, fortifié, relevé, se donnant tout à tous, suivant le précepte sacré, se mettant lui et sa fortune à la disposition de ceux qui réclamaient son assistance dévouée.

" D'une nature grave et froide en apparence, ne cédant jamais à l'amour-propre, évitant la louange et craignant toujours de paraître, il s'ingéniait à cacher ses aumônes et ses pratiques charitables; aussi on ne pourra jamais se douter des misères secrètes qu'il a secourues. C'étaient celles-là qu'il recherchait vraiment avec délices. Il attaquait de front les misères matérielles et les misères morales, et il en venait à bout d'une façon miraculeuse. Si j'ai su plusieurs de ces œuvres admirables, c'est que nous avons vécu ensemble pendant quatre années comme deux frères, et qu'il était forcé de m'initier à quelques-unes. Je ne transcrirai pas ces pieux secrets dont il reçoit au ciel la récompense; mais je me borne à indiquer que le saint abbé Desgenettes, me parlant un jour d'un acte de charité accompli par Ambroise Rendu à dix-huit ans, me disait: " Rien ne lui est impossible: je ne connais pas d'âme aussi fortement trempée: c'est un chrétien des premiers siècles de l'Église."

" Ceux à qui il n'a pas été permis de lire dans son cœur, ne sauraient se faire une juste idée de la foi ardente et de la piété suave qui le débordaient.

" Elève dans deux lycées, étudiant en droit, jeune homme dans le monde de Paris, où il était recherché par son mérite et par son esprit plein de charmes, Ambroise Rendu était resté pur comme aux jours de sa plus tendre enfance. En 1850, nous nous étions revus à Paris; il vint me prendre, un matin, en m'annonçant qu'il voulait me procurer un des plus grands plaisirs qu'il eût jamais éprouvés. Il me conduisit à l'Église Saint-Sulpice, dans une galerie supérieure. C'était le jour de la première communion. Notre regard plongeait sur la vaste nef où se pressaient ces enfants, ces jeunes filles vêtues de blanc qui allaient pour la première fois recevoir leur Dieu. Ambroise Rendu fondait en larmes. " Je suis si heureux quand je me reporte à ma première communion, me dit-il, que j'ai voulu te faire partager mon bonheur;" c'est certainement l'époque de la plus grande félicité de la vie.

" Treize ans s'étaient écoulés. Au mois de septembre dernier, j'étais chez Ambroise Rendu, à sa campagne de Brécourt. Il est béni dans cette partie du département de Seine-et-Oise qu'a toujours habitée sa famille, où il a répandu le bien-être et l'abondance autour de lui. A chaque pas, il recevait des témoignages d'attachement et de gratitude. Sa présence causait une véritable allégresse dans la contrée. Je jouissais de cette ovation qui lui était si bien due. Je le félicitais de ses nombreux succès oratoires au Conseil général; je lui parlais de sa prochaine entrée au Corps législatif et lui reprochais gaiement de n'avoir pas assez d'orgueil d'une position magnifique sous tous les rapports. M'interrompant, il me dit: " Tu oublies une visite que nous devons faire, absolument," et il me mena au pied d'une modeste croix ombragée de peupliers qui protége l'entrée du chemin de Brécourt.

" C'est ici, il y a vingt-cinq ans, ajouta-t-il, que nous avons cimenté notre amitié d'étudiants. Dieu nous a protégés dans des fortunes différentes, il nous a surtout conservés chrétiens; demandons-lui de continuer à le faire et remettons-nous-en complétement à lui pour le reste."

" Après son dernier plaidoyer dans l'affaire Armand, je lui avais écrit toute ma joie en voyant qu'il s'était surpassé lui-même. Dans son affectueuse réponse du 11 mai je trouve cette phrase: " N'oublions jamais nos pieux souvenirs, c'est ce qu'il y a de plus sûr et de meilleur en ce monde."

" Pauvre Ambroise! Il mourut dix-sept jours après dans sa quarante-quatrième année, plein de jours, de talent, d'avenir, au lendemain du plus grand triomphe oratoire, après une maladie de quelques heures, à Vichy, loin de sa famille, de son frère bien aimé, de son fils aîné, juste objet de ses plus douces espérances, de ses jeunes enfants, seul dans un hôtel, au milieu d'une foule bruyante et distraite. Il fit à l'instant même le sacrifice de sa vie, et s'oubliant lui-même, il s'efforça de préparer à l'immense douleur dont le moment devait être si prochain, sa femme pieuse et dévouée, c'est lui qui demanda le Pain des forts avec une inimitable force d'âme et une complète résignation. Il entrevoyait déjà les splendeurs éternelles. Peu d'hommes sauront vivre comme Rendu a vécu. Puissions-nous, au moins, savoir mourir comme lui!"

Testament Politique de Pierre Ier, Empereur de Russie. (1)

A l'occasion des grands événements qui se passent depuis quelque temps dans le Nord de l'Europe, nous avons pensé faire plaisir à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux cette pièce curieuse.

Après avoir lu ce document, qui n'a cessé depuis cent cinquante ans de servir aux czars de règle de conduite, on reconnaîtra que, quelque soit le caractère de l'esprit de conquête et d'agrandissement en Russie, cet esprit n'est pas la fantaisie d'un jour, l'expérience d'un moment; mais bien le fond même de la politique, la pensée invariable, appuyée sur le plus vaste empire du monde, sur une population immense, instrument aveugle d'un pouvoir irresponsable, sans contrôle comme sans limite.

Voici cette pièce remarquable, dont l'original est déposé dans les archives de Peterhof, près de St. Petersbourg.

Après un préambule dans lequel il invoque la sainte Trinité et le grand Dieu, qui l'a, dit-il, constamment éclairé de son esprit divin, Pierre déclare que, dans les desseins de la Providence, les hommes du Nord sont

(1) Pierre Alexiowitz Ier, surnommé *le Grand*, naquit en 1672 et mourut le 28 janvier 1725, à l'âge de 53 ans.

destinés à régénérer le monde épuisé. Il prophétise que la Russie, qu'il a trouvée rivière, qu'il a laissée fleuve, deviendra océan, et débordera sur les continents pour les fertiliser de son limon. Il recommande enfin à ses successeurs d'avoir toujours les yeux fixés sur les enseignements dont suit la teneur.

I. Entretenir la nation russe dans un état de guerre continuelle, pour tenir le soldat aguerri et toujours en haleine; ne le laisser reposer que pour améliorer les finances de l'État; refaire les armées, et choisir les moments opportuns pour l'attaque; faire ainsi servir la paix à la guerre et la guerre à la paix, dans l'intérêt de l'agrandissement et de la prospérité croissante de la Russie.

II. Appeler par tous les moyens possibles, de chez les peuples les plus instruits de l'Europe, des capitaines pendant la guerre, et des savants pendant la paix, pour faire profiter la Russie des avantages des autres pays, sans lui faire rien perdre des siens propres.

III. Prendre part en toute occasion aux affaires et démêlés quelconques de l'Europe, et surtout à ceux de l'Allemagne, qui, plus rapprochée, intéresse plus directement.

IV. Diviser la Pologne en y entretenant le trouble et les jalousies continuelles; gagner les puissants à prix d'or; influencer les diètes, les corrompre, afin d'avoir action sur les élections des rois; y faire nommer ses partisans, les protéger; y faire entrer les troupes russes, et y séjourner jusqu'à l'occasion d'y demeurer tout à fait. Si les puissances voisines opposent des difficultés, les apaiser momentanément en morcelant le pays, jusqu'à ce qu'on puisse reprendre ce qui aura été donné.

V. Prendre le plus que l'on pourra à la Suède, et savoir se faire attaquer par elle pour avoir prétexte de la subjuguer. Pour cela, l'isoler du Danemark, et le Danemark de la Suède, et entretenir avec soin leurs rivalités.

VI. Prendre toujours les épouses des princes russes parmi les princesses d'Allemagne, pour multiplier les alliances de famille, rapprocher les intérêts, et unir d'elle-même l'Allemagne à notre cause en y multipliant notre influence (1).

VII. Rechercher de préférence l'alliance de l'Angleterre pour le commerce, comme étant la puissance qui a le plus besoin de nous pour sa marine, et qui peut être la plus utile au développement de la nôtre; échanger nos bois et autres productions contre son or, et établir entre ses marchands, ses matelots et les nôtres, des rapports continuels, qui formeront ceux de ce pays à la navigation et au commerce.

VIII. S'étendre sans relâche vers le Nord, le long de la Baltique, ainsi que vers le Sud, le long de la mer Noire.

IX. *Approcher le plus possible de Constantinople et des Indes.* Celui qui y règnera sera le vrai souverain du monde. En conséquence, susciter des guerres continuelles, tantôt aux Turcs, tantôt à la Perse; établir des chantiers sur la mer Noire, s'emparer peu à peu de cette mer ainsi que de la Baltique, ce qui est un double point nécessaire à la réussite du projet; hâter la décadence de la Perse; pénétrer jusqu'au golfe Persique; rétablir, s'il est possible, par la Syrie, l'ancien commerce du Levant, et avancer jusqu'aux Indes, qui sont l'entrepôt du monde.

Une fois là, on pourra se passer de l'or de l'Angleterre.

X. Rechercher et entretenir avec soin l'alliance de l'Autriche; appuyer en apparence ses idées de royauté future sur l'Allemagne, et exciter contre elle, par-dessous main, la jalousie des princes. Tâcher de faire réclamer les secours de la Russie par les uns ou par les autres, et exercer sur le pays une espèce de protection qui prépare la domination future.

XI. Intéresser la maison d'Autriche à chasser le Turc de l'Europe, et neutraliser ses jalousies lors de la conquête de Constantinople, soit en lui suscitant une guerre avec les anciens États de l'Europe, soit en lui donnant une portion de la conquête qu'on lui reprendra plus tard.

XII. S'attacher à réunir autour de soi tous les grecs réunis ou orthodoxes (1) qui sont répandus soit dans la Hongrie, soit dans le midi de la Pologne; se faire leur centre, leur appui, et *établir d'avance une prédominance universelle par une sorte de royauté et de suprématie sacerdotale:* ce seront autant d'amis qu'on aura chez chacun de ses ennemis.

XIII. La Suède démembrée, la Perse vaincue, la Pologne subjuguée, la Turquie conquise, nos armées réunies, la mer Noire et la mer Baltique gardées par nos vaisseaux, il faut alors proposer séparément et très-secrètement, d'abord à la cour de Versailles, puis à celle de Vienne, de partager avec elles l'empire de l'univers.

Si l'une des deux accepte, ce qui est immanquable en flattant leur ambition et leur amour propre, se servir d'elle pour écraser l'autre, puis écraser à son tour celle qui demeurera, en engageant avec elle une lutte qui ne saurait être douteuse, la Russie possédant déjà en propre tout l'orient et une grande partie de l'Europe.

XIV. Si, ce qui n'est pas probable, chacune d'elles refusait l'offre de la Russie, il faudrait savoir leur susciter des querelles et les faire s'épuiser l'une par l'autre. Alors, profitant d'un moment décisif, la Russie ferait fondre ses troupes, rassemblées d'avance, sur l'Allema-

(1) Cette politique a été constamment suivie depuis Pierre Ier. jusqu'à présent. Ainsi l'impératrice douairière, veuve de l'empereur Nicolas et mère de l'empereur Alexandre II, actuellement régnant, est fille du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, et sœur du roi actuel, Frédéric-Guillaume IV.—La famille royale de Wurtemberg a de nombreuses relations de parenté avec la famille impériale russe. Le roi actuel, Guillaume Ier, avait épousé en 1816 la grande-duchesse de Russie, Catherine-Paulowna, fille de l'empereur Paul, sœur des empereurs Alexandre Ier. et Nicolas. C'est là un premier lien de famille, bien que Catherine Paulowna soit décédée en 1819. Un second lien a été créé en 1846 par le mariage du prince Charles, prince royal de Wurtemberg, avec la grande-duchesse Olga Nicolaïewna, fille de l'empereur Nicolas. Un troisième résulta du mariage de la princesse Charlotte de Wurtemberg avec le grand-duc Michel de Russie, mort en 1849.—Dans la Hesse électorale, le prince Frédéric, cousin de l'électeur, était devenu gendre de l'empereur Nicolas par son mariage avec la grande-duchesse Alexandra, en 1844.—Enfin la nièce du grand duc de Hesse, la princesse ci-devant Maximilienne-Marie, aujourd'hui Maria-Alexandrewna, a été mariée en 1841 au tzaréwitch Alexandre, aujourd'hui Alexandre II, l'empereur régnant.—Les princes de Nassau, de Mecklembourg, et les diverses branches de la maison de Saxe, sont également alliés par des mariages à la famille impériale de Russie.

(1) Par grecs réunis ou orthodoxes, il entend non pas seulement les Grecs de nation, mais tous les Slaves qui appartiennent soit à l'Église grecque-unie (catholique), soit à l'Église grecque-orthodoxe (schismatique), et qui sont répandus dans une grande partie des dépendances de l'Autriche, et dans la Turquie.

gne, en même temps que deux flottes considérables partiraient l'une de la mer d'Azof, et l'autre du port d'Archangel, chargées de hordes asiatiques, sous le convoi des flottes armées de la mer Noire et de la mer Baltique; s'avançant par la Méditerranée et par l'Océan, elles inonderaient la France d'un côté, tandis que l'Allemagne le serait de l'autre; et, ces deux contrées vaincues, le reste de l'Europe passerait facilement et sans coup férir sous le joug.

" Ainsi peut et doit être subjuguée l'Europe."

Nous savons que beaucoup de personnes révoquent en doute ce document, et le regardent comme une pièce apocryphe fabriquée par les ennemis de la Russie; c'est là en effet ce que prétendent les hommes d'État russes et leurs amis; ils soutiennent que jamais Pierre Ier. n'a fait de testament, pas même pour régler sa succession. Quant au dernier point, cette assertion peut être vraie; mais quant aux instructions qu'il a pu laisser à ses successeurs relativement à sa politique, n'importe sous quel titre, n'importe dans quelle forme, nous avons de graves raisons de croire que ce document que nous venons de reproduire, s'il n'est pas textuellement la traduction de celui émané de Pierre Ier, n'en est pas moins le résumé fidèle de ses vues et de ses projets. La meilleure manière de prouver la fausseté de cette pièce serait de montrer qu'elle est entièrement contraire aux faits, et que jamais elle n'a servi de base à la conduite des czars. Or voyons le résumé en peu de mots des agrandissements de la Russie, seulement depuis Catherine II.

Les acquisitions qu'elle a faites sur la Suède sont plus considérables que tout ce qui reste de cet ancien royaume;

Celles sur la Pologne égalent en étendue tout l'empire d'Autriche;

Le territoire ravi à la Turquie en Europe équivaut à toutes les possessions de la Prusse moins les provinces rhénanes;

Les conquêtes russes sur la Turquie en Asie égalent en dimension les petits États de l'Allemagne, les provinces rhénanes de la Prusse, la Belgique et la Hollande réunis;

Les pays arrachés à la Perse approchent de l'étendue de l'Angleterre;

Ceux acquis en Tartarie renfermeraient la Turquie d'Europe, la Grèce, l'Italie et l'Espagne;

Enfin tout ce qu'elle s'est approprié dans le cours de quatre-vingts années (depuis 1772, époque du premier partage de la Pologne), surpasse en étendue et en importance son empire entier en Europe avant cette époque.

En trois quarts de siècle elle a poussé ses frontières de trois cents lieues vers Vienne, Berlin, Dresde, Munich et Paris;

Elle s'est rapprochée de cent soixante-dix lieues de Constantinople;

Elle s'est emparée de la capitale de la Pologne, et, en fortifiant l'île d'Aland, elle s'est établie à peu de distance de la capitale de la Suède, dont, à l'avénement de Pierre Ier, elle se trouvait éloignée de plus de cent lieues.

Elle s'est avancée enfin de près de quatre cents lieues vers les Indes, ainsi que vers la capitale de Perse, et par la Tartarie elle touche immédiatement à la Chine.

Ces conquêtes, poursuivies avec la plus rare tenacité par les armes ou par les intrigues, cette influence exercée sur l'Allemagne principalement à l'aide des alliances matrimoniales, ne sont-elles pas une preuve évidente de l'authenticité du testament politique de Pierre Ier?

Etudes sur les dernières Explorations du Pole-Nord.

(*Suite.*)

II.

SIR JOHN FRANKLIN.

Départ de Franklin.— Dernières nouvelles de l'expédition.— Richardson, Raë et James Ross envoyés à sa recherche.

Le 19 mai 1845, deux navires, l'*Erèbe* et la *Terreur*, s'éloignaient du petit port de Greenhithe, dans la Tamise, et faisaient voile vers le nord. C'étaient les mêmes qui, sous la conduite de Sir James Clarcke Ross, venaient de porter le pavillon britannique jusqu'au 79e parallèle sud, latitude la plus australe qui ait jamais été atteinte, et avaient donné leurs noms aux deux volcans qui se dressent aux confins de la terre comme deux bornes colossales, véritables colonnes d'Hercule du monde, et dont les éruptions sans témoins avaient seules troublé jusque-là l'éternel silence des solitudes antarctiques. Radoubés et pourvus de vivres pour plusieurs années, les deux intrépides vaisseaux cinglaient maintenant vers les régions arctiques, sous les ordres de Sir John Franklin. A peine échappés aux terribles étreintes des banquises australes, ils allaient, dociles instruments de la science, affronter les glaces boréales; mais cette seconde expédition devait leur être funeste. Le pôle nord devait être pour eux plus inclément encore et plus cruel que le pôle sud. L'*Erèbe* et la *Terreur* allaient disparaître, comme avaient disparu soixante ans auparavant l'*Astrolabe* et la *Boussole*, au sein de mers inconnues. L'Angleterre devait avoir son Lapeyrouse.

Sir John Franklin (1) n'en était pas d'ailleurs à son coup d'essai. Dans trois voyages précédents, dont deux par terre, il avait appris à apprécier le nombre et la nature des dangers qui l'attendaient. Deux fois, en 1820 et en 1825, en compagnie du docteur Richardson, il avait exploré les régions septentrionales de l'Amérique. Le premier de ces deux voyages, accompli au milieu des souffrances et des privations dont le seul récit épouvante la pensée, n'avait pas duré moins de trois années entières. Les distances franchies à pied, en traîneau ou par eau, pendant ces deux explorations mémorables, furent d'environ trois mille lieues. Le littoral de la mer polaire fut reconnu sur une longueur de 30 degrés de longitude; et l'intrépide voyageur put accomplir la dernière volonté de son épouse expirante,

(1) Entré en 1800, à l'âge de quatorze ans, dans la marine de l'État, Franklin avait débuté en qualité de mousse, comme Cook et Nelson, et était parvenu au grade de capitaine de vaisseau en passant par tous les degrés de l'échelle hiérarchique. Il sortait de cette illustre pléiade des Jervis, des Nelson et des Collingwood, qui a jeté sur le pavillon anglais un si grand éclat au commencement de ce siècle. Il avait pris part au bombardement de Copenhague, au siége de la Nouvelle-Orléans et à la guerre de l'indépendance hellénique; à la journée de Trafalgar, il montait le *Bellérophon* en qualité de *signal-midshipman.*

en plantant sur le rivage de l'île arctique de Garry, située à l'embouchure du Mackenzie, le drapeau que cette femme héroïque lui avait confié avant de rendre le dernier soupir. (1)

Lorsqu'il fut question d'envoyer une nouvelle expédition dans les régions arctiques, il se produisit un incident auquel les événements ont donné un intérêt rétrospectif, et qui mérite d'être noté. Comme s'il eût prévu le tragique dénoûment de l'entreprise projetée, Sir Richard King, voyageur déjà connu par ses découvertes, écrivit plusieurs lettres ou mémoires à Sir John Barrow, secrétaire de l'amirauté, pour conseiller d'envoyer par terre l'expédition nouvelle, se fondant sur ce que les explorations par mer présentaient tout à la fois le moins de chances de réussite et plus de dangers. Les voyages de Hearne, de Mackenzie, de Back, de Franklin, de Dease et de Simpson, qui, en partant du Canada, avaient exploré les régions septentrionales du continent américain, avaient été en effet couronnés de succès. Grâce à ces intrépides pionniers de la science, le littoral presque entier était connu depuis le détroit de Behring jusqu'à l'estuaire du *Great-Fish-River* (rivière du Grand-Poisson). Mais de ce dernier point à la presqu'île Melville tout n'était encore que mystère. " C'est dans cette portion de côte, toute petite qu'elle est, que gît le problème de trois siècles," disait Sir R. King, faisant allusion au passage du nord-ouest si vainement cherché jusque-là, et dont la découverte devait être encore l'objet de l'expédition que l'on préparait.

En dépit de l'avis contraire et des noirs pressentiments de Sir Richard King, l'envoi par mer de l'expédition nouvelle fut décidé. A peine de retour de la Tasmanie, qu'il venait de gouverner pendant plusieurs années avec sagesse et habileté, Sir J. Franklin en sollicita le commandement avec la plus vive ardeur.

" Sir John, lui dit un jour lord Haddington, premier " lord de l'Amirauté, ne pourriez-vous vous reposer, " après soixante ans de travaux ?

—" Pardon, milord, lui répondit Franklin, je n'en ai " que cinquante-neuf."

Ainsi, selon la remarque de Parry, son rival de renommée, Franklin, par une coquetterie héroïque, tenait à ne pas paraître de quelques mois plus âgé qu'il n'était, dans la crainte que la gloire, cette amante fantasque qui prend volontiers ses favoris parmi les plus jeunes, ne le jugeât trop vieux pour elle.

Le capitaine Crozier, qui avait servi avec distinction sous les ordres de Parry et de James Ross, et le *commander* Fitz-James, furent adjoints à Franklin, le premier en qualité de commandant de la *Terreur*, et l'autre comme lieutenant du chef de l'expédition, à bord de l'*Erèbe*. Fitz-James fut en outre spécialement chargé des observations magnétiques par le colonel Sabine, le célèbre directeur de l'observatoire de Woolwich.

Cent trente-huit hommes composaient les deux équipages. Aucun de ces infortunés ne devait revoir l'Angleterre. Les dernières dépêches de Franklin étaient écrites de l'île groënlandaise de Discö, et datées du mois de juillet 1845. Les deux baleiniers qui les apportèrent en Europe avaient rencontré la *Terreur* et l'*Erèbe* amarrés à une montagne de glace, et attendant l'ouverture de la banquise qui s'étendait par le travers de la baie de Baffin. Les équipages étaient pleins d'ardeur et aspiraient après le moment où il leur serait permis de faire voile vers le détroit de Lancastre, et d'entrer dans ces mers redoutables qui devaient être leur tombeau.

A partir de cette époque, un silence de mort plana sur la destinée de Franklin et de ses compagnons. Nos lecteurs se rappellent quelle anxiété se répandit dès lors sur les deux mondes, et quel vif, quel douloureux intérêt s'attacha aux efforts des hommes courageux qui tentèrent, au péril de leurs jours, d'éclaircir ce funèbre mystère, et, s'il en était temps encore, d'arracher leurs victimes aux glaces arctiques; drame sans précédent, dont les émouvantes péripéties se déroulèrent pendant douze années entières, et dont nous allons essayer de retracer les incidents principaux et les plus importants résultats scientifiques.

Deux années s'étaient passées sans apporter des nouvelles de Franklin et de ses bâtiments.

Quand arriva l'automne de 1847, l'amirauté, inquiète de ce long silence, décida l'envoi d'une expédition à leur recherche. Le docteur Richardson et James Ross, consultés, répondirent que, suivant leurs estimations, la *Terreur* et l'*Erèbe* devaient être retenus par les glaces dans quelque hâvre au sud de l'île de Melville, vers le 73e. degré parallèle et le 103e. degré de longitude occidentale. Par une coïncidence remarquable, les prévisions des deux illustres voyageurs se sont trouvées à peu près exactes. C'est en effet dans ces parages indiqués par eux, à quelques degrés près, que onze années plus tard, M. M'Clintock trouvait les vestiges du désastre.

En conséquence de ces avis, trois expéditions simultanées sont préparées. La première, sous la conduite du capitaine Kellett et composée des deux navires le *Herald* et le *Pluvier*, reçoit l'ordre de franchir le détroit de Behring et de pousser vers l'est aussi loin qu'il lui sera possible de le faire. La seconde, commandée par les docteurs Richardson et Raë, est chargée d'explorer par terre le littoral septentrional de l'Amérique. Depuis le Mackensie jusqu'à la rivière de la Mine de cuivre (Copper-mine-river), et de reconnaître la terre Victoria et la terre Wollaston. La troisième expédition, sous les ordres de James Clarcke Ross, reçoit mission de pénétrer, par les détroits de Lancastre et de Barrow, jusqu'à l'île Melville et à la terre de Banks. Il faut reconnaître que ce plan était admirablement conçu, et que, si les circonstances ne venaient pas en contrarier l'exécution, le résultat ne pouvait manquer d'être considérable, peut-être même décisif. Ces trois expéditions étaient comme un triangle dont les côtés, en se rapprochant, devaient progressivement restreindre le champ des recherches et renfermer le problème sur un terrain de plus en plus étroit, qui ne lui permettait pas de cacher longtemps la solution désirée. Cependant jamais espérance ne fut plus près de la déception et du mécompte.

Les deux premières expéditions côtoyèrent le littoral américain, l'une depuis le détroit de Behring jusqu'au *Mackensie;* la seconde, depuis le *Mackensie* jusqu'à la rivière de la Mine de cuivre, sans découvrir sur cette étendue de 40e degré de longitude aucune trace du passage ou du naufrage de Franklin. En 1849, le docteur Raë, resté au fort *Confidence*, descendit la

(1) Eléonor-Ann Porden, première femme de Franklin, composa des poésies estimées (les *Voiles*, *Cœur de Lion*, etc.). Franklin en eut une fille qui a épousé, en 1849, le révérend J. P. Gell.

rivière de la Mine de cuivre et tenta vainement de pénétrer jusqu'à la terre de Wollaston.

L'expédition de James Ross, composée de l'*Entreprise* et de l'*Investigateur*, montés chacun par soixante-dix hommes d'équipage, mit à la voile le 12 mai 1848. Après avoir franchi le détroit de Barrow, ces deux bâtiments furent surpris par l'hiver à *Port-Léopold* (*North-Somerset*). Toutefois cette saison, si longue et si rigoureuse sous ces hautes latitudes, ne s'écoula pas dans l'inaction. Le froid, en enfermant les deux bâtiments dans une prison de glaces, permit du moins de voyager sur la surface solidifiée de la mer. Des détachements, envoyés dans diverses directions, pénétrèrent au sud du North-Somerset jusqu'au cap Bird, et à l'ouest jusqu'au cap Bunny, mais sans résultat. Dans plusieurs endroits des *cairns* (1) furent élevés, dans lesquels on déposa des vivres et des notes destinées à servir aux équipages de Franklin, s'ils venaient à passer par ces parages. Des renards furent pris, et au cou de chacun d'eux fut attaché un collier de cuivre, sur lequel on avait gravé des instructions relatives à l'expédition et indiquant sa station d'hivernage. L'opération faite, on lâcha à l'aventure ces rapides messagers, qui, habitués à parcourir d'énormes distances pour chercher leur nourriture, iraient peut-être porter la nouvelle de la délivrance aux prisonniers des glaces polaires.

Lorsque l'hiver fut passé, Ross tenta de pénétrer à l'ouest jusqu'à l'île Melville ; mais l'*Entreprise* et l'*Investigateur*, fixés au milieu d'un immense champ glacé de cinquante milles de circonférence, et emportés par lui vers l'est avec une puissance irrésistible et une vitesse de dix milles par jour, eurent bientôt dépassé le détroit de Barrow et celui de Lancastre, et ne se débarrassèrent qu'au milieu de la baie de Baffin de leur terrible et étrange remorqueur, entre les flancs duquel ils avaient plus d'une fois couru le danger d'être écrasés. James Ross était de retour en Angleterre au mois de novembre 1850.

L'*Etoile du Nord*, expédiée par l'Amirauté au printemps de 1849, pour porter à James Ross des instructions et des approvisionnements,ne fut pas plus heureuse, et ne put accomplir sa mission qu'à demi. Entraînée par les glaces au-delà du 76e. degré parallèle, dans la baie de Wolstenholme, sur la côte occidentale du Groënland, elle dut y passer l'hiver. Jamais navire européen n'avait hiverné sous une aussi haute latitude. Aussi le froid sévit-il avec une violence cruelle; le thermomètre descendit deux fois à 55 degrés au-dessous de glace. Quand revint l'été, l'*Etoile du Nord* put franchir le détroit de Lancastre ; mais, les glaces l'empêchant de pénétrer plus à l'ouest, elle fit voile vers l'Europe, après avoir déposé sur l'île Wollaston les approvisionnements et les instructions dont elle était chargée.

(*A continuer.*)

(1) Sorte de cachettes en usage dans les régions arctiques : un tumulus ou une pyramide de pierres les protége contre les ravages des ours ou des loups, et les signale de loin à l'attention des voyageurs qui y trouvent les renseignements ou les approvisionnements déposés par leurs dévanciers. Les Esquimaux élèvent aussi des *cairns*, où ils enfouissent en prévision des jours difficiles des outres pleines d'huile de phoque et de baleine.

Les plus gros arbres du monde.

(*Suite et fin.*)

V.

Nous avons dormi, cher lecteur, dans les îles du Bosphore, et rêvé aux grands arbres que nous y avions vus. Quittons ces rives ; traversons la Méditerranée, franchissons l'Afrique de part en part, et abattons-nous sur la Sénégambie, patrie de prédilection du boabab ou bomba, dont nous avons sans doute entendu parler, et qui, je vous en fais l'aveu, m'amusa beaucoup dans mon enfance, tant par l'originalité ronflante de son nom, que par la définition que j'en avais trouvée, dans mes petites recherches à la lettre B d'un gros dictionnaire de l'Académie française. Ce nom et cette définition qui le disait le plus gros des arbres, ne me sortaient pas de l'esprit et faisaient mon bonheur.

Pour le voir dans sa magnificence, allons au Cap-Vert. Voilà celui qu'Adanson y visita, près du village de Sor, et qui porte le nom scientifique de l'*Adansonia digitata*. Il appartient à la famille des malviacées. Le tronc en est court, sous une grosseur énorme ; ses feuilles sont lanugineuses, grandes, cordiformes, souvent découpées comme la main d'un homme, et d'un rouge pourpré. Adanson fut obligé, pour l'embrasser, d'en faire treize fois le tour en étendant les bras autant que possible. Il lui mesura 65 pieds de circonférence ; et ce qui le rendait admirable, c'est qu'il laissait tomber tout à l'entour des branches énormes de 55 pieds qui allaient toucher la terre, et dont chacune formait à elle seule, un arbre monstrueux.

La grosseur moyenne de cette epèce est de 25 pieds de circonférence, et elle mit huit siècles pour y arriver.

Allons voir les plus beaux dans l'île du Cap-Vert. Celui-ci, qu'a vu encore Adanson avant nous, porte 76 pieds de tour. Ce voyageur vit, suspendus à ses branches à peu près comme pourraient l'être de grands paniers par leurs anses, des nids de trois pieds de longueur et de forme ovale, qui n'avaient pu servir, dit-il, qu'à des oiseaux de la grosseur de l'autruche.

Le boabab se charge d'un fruit rond ou oblong, à coque brune comme celle de certains cocos, d'un pouce d'épaisseur, mais douce et grasse; il est rempli d'une substance spongieuse, espèce de chocolat préparé par la nature, et de beaucoup de jus.

L'écorce du boabab réduite en poudre est un fébrifuge et porte à la transpiration. Les abeilles sauvages vont souvent faire leurs nids dans les crevasses de ces énormes troncs, et l'on y recueille un miel qui se distingue par un parfum particulier, que l'on estime principalemet en Abyssinie, supérieur à tous les autres miels.

Cet arbre est encore nommé dans les îles où il abonde, le pain de singe, probablement parce que les singes, qui habitent son branchage, s'y nourrissent de ses énormes fruits.

Le savant voyageur que nous avons cité calcula que le plus gros des boababs de l'île du Cap-Vert devait avoir 5150 ans d'âge.

VI.

Retournons en Europe. Je ne suis pas avec vous la tactique ordinaire de la progression croissante : j'ai commencé par les plus gros et je finirai par les plus pe-

tits. Qu'importe ? Il y a eu des peuples qui buvaient aux repas, le meilleur vin en commencant, témoin les noces de Cana. Fantaisie m'a pris, pour cette fois, de faire comme eux. Les règles absolues sont pour mon caractère une tyrannie à l'égard de laquelle j'aime à prouver quelques fois mon indépendance.

On rencontre de beaux ormes en Europe ; et malgré qu'il ne s'agisse plus des dimensions monstrueuses que nous venons de mesurer, il y en a qui valent la peine que nous allions leur rendre visite. Allons voir celui de Morgues, dans une des vallées du lac Léman, à quelques lieues de Genève.

Mais il n'existe plus ; il tomba, de lui-même, sous l'effort d'un ouragan, dans la nuit du 4 ou 5 mai à une heure du matin, en 1824, que nous importe? Nous voyageons d'esprit, et sur de telles ailes le passé n'a pour nous rien d'inaccessible. Voyez donc cet ormeau ! 34 pieds de circonférence à l'endroit où les branches s'élancent du tronc avec tant de majesté ; à sa sortie du sol, un diamètre de 17 pieds, ce qui donne un contour de plus de 53 pieds. Il faudrait une chaîne de 12 ou 13 hommes pour l'embrasser ; la longueur du tronc de la terre à la première branche est de 12 pieds. Une seule de ses branches avait 17 pieds de circonférence, et il en projetait cinq dans l'étendue qui approchaient de celle-là. Une de ces branches gardait une grosseur parfaitement égale sur une longueur de 30 pieds, et à une hauteur de 69 pieds, elle portait encore 3 pieds de circonférence.

A mon avis, lecteur, cet orme n'était pas moins surprenant, dans son genre, que tout ce que nous avons vu jusque-là. Celui qui reste à la place même qu'il occupa est son petit frère, car ils étaient deux, et, ainsi qu'il arrive d'ordinaire dans les cataclysmes, le gros succomba, le petit survécut. Vous le voyez encore dépasser en beauté tous les ormeaux que vous ayez jamais vus, et se porter de manière à annoncer des prétentions à devenir un jour aussi gros que son aîné. Mais il faudra du temps, et bien des hommes mourront dans son voisinage avant qu'il ait atteint cet apogée de sa gloire.

On dit que la forêt de Puy St. Ouen, dans les Vosges, en France, possède encore un arbre de la même espèce qui a 99 pieds de hauteur, 40 pieds de circonférence, 75 pieds d'envergure, et dont les branches ont 18 pieds de tour à leur naissance. C'est un digne rival. Mais laissons les ormes pour visiter un beau chêne. Le chêne a mes prédilections. Il était l'arbre de Jupiter, à moins que je ne me trompe, ce qui ne me suprendrait pas, car je suis tellement moderne, cher lecteur, que je fais chaque jour mon possible pour oublier ma mythologie.

VII.

C'est le chêne de la forêt de Salcey, en Angleterre, *the great salcey oak* [*le grand chêne de Salcey*] disent les anglais : nous sommes pour le voir, à 10 milles de Northampton. Il porte 46 pieds 10 pouces de circonférence à sa base, mais en mesure anglaise, ce qui donne en mesure française 42 pieds 11 pouces, grosseur énorme pour un chêne, puisqu'il faudrait neuf hommes formant la ronde pour en faire le tour.

A 9 pieds de terre, il n'a plus que 16 pieds 2 pouces de circonférence ; et dans l'intérieur du tronc, il présente une caverne végétale avec deux portes, une de chaque côté. Le major Rooker en a publié la description. Nous allons bientôt en voir un autre en France, qui ne sera pas aussi gros, mais qui le vaudra bien.

VIII.

Retournons en Suisse, au bord du lac de Genève, et arrêtons-nous sur le site enchanté de Neuve-celle. Voyez ce châtaignier ; dès l'an 1408, il abritait un ermitage ; l'histoire en fait foi ; et aujourd'hui il ne porte pas moins de 39 pieds de circonférence à la base, huit brasses d'homme ; c'est encore fort joli. Et malgré qu'il ait été plusieurs fois frappé de la foudre, il est resté beau, vigoureux, plein de sève et richement vêtu ! Aussi les voyageurs vont-ils le visiter d'Erian, lieu connu et fréquenté pour ses eaux minérales alcalines, à ¾ de mille du gros châtaignier.

Je pourrais vous montrer en passant, les deux rosiers parfaitement égaux d'Erian, dont le tronc a 10 pouces de circonférence ; mais ce sont les arbres qui nous occupent aujourd'hui ; les arbustes pourront avoir leur tour.

IX.

Quittons l'Europe encore une fois ; j'avais oublié le dragonnier d'Orotava, grande merveille végétale qui mérite autant notre visite que toutes celles qui précèdent.

Le dragonnier n'est point un arbre à proprement parler ; il forme la limite extrême des liliacées, dont presque toutes les espèces sont des herbes, et se place à côté de l'asperge, aux rameaux filiformes, par les caractères qui servent de base à sa classification. Ce végétal pousse avec vigueur dans l'Inde orientale et aux îles Canaries. Ce genre se distingue surtout par son périanthe [enveloppe extérieure de la fleur] très divisé et à segments recourbés au dehors ; les étamines sont à filets renflés au milieu ; la baie est sillonnée, et à trois loges, mais ne contient qu'une graine. Il sort de la tige spongieuse des *dracæna*, ou dragonniers, pendant les chaleurs, un suc rouge et résineux qui est le vrai sang-dragon des pharmaciens ; les rameaux se bifurquent et se couronnent, au sommet, de touffes pointues qui sont comme des faisceaux de glaives, et leurs fleurs s'en détachent sous formes de grappes.

Or nous sommes à Ténériffe, et nous avons devant nous le grand dragonnier d'Orotava.

Comment une végétation de cette espèce a-t-elle grossi et grandi jusqu'à former un tronc que 10 brasses d'homme peuvent à peine entourer, et qui égale, en hauteur de tige, sans y comprendre les branches dont l'ensemble est une touffe encore plus élevée, douze fois la taille humaine ? il a 55 pieds de tour au niveau du sol, et 72 pieds de hauteur jusqu'à la chevelure.

Cette chevelure est admirable avec ses bouquets de longues feuilles semblables à des lances. Et cependant, en 1819, le 21 juillet un ouragan terrible en arracha le tiers, ainsi que le rappelle l'inscription gravée sur la plate-forme en maçonnerie que l'on a assise au sommet du tronc pour boucher une crevasse, qui devient caverne dans l'intérieur du tronc, et la protéger contre l'infiltration des eaux ; c'est ce qu'a raconté M. Sabin Berthelot.

Ce monstrueux dragonnier, au rapport de Lemaout, dans ses *Trois règnes de la nature*, fut trouvé, tel qu'il existe encore, en 1402, lors de la découverte de l'île de Téréniffe ; et la lenteur de croissance des jeunes dragonniers, dont l'âge est connu, confirme la tradition qui lui donne plus de mille ans d'existence.

Dans la province d'Aragua [république de Vénézuéla] se trouve un arbre de la famille des légumineuses [espèce d'acacia], et que les habitants du pays appellent Saman de Güere. Le grand diamètre des branches de cet arbre est de 183 pieds, et le tronc a 28 pieds de circonférence. Au-dessous, on peut placer un bataillon en colonne.

On trouve dans les voyages de l'illustre monsieur Humboldt la description suivante de cet arbre remarquable :

" En sortant du village de Furmero, on découvre à une lieue de distance, un objet qui se précente à l'horizon comme un tertre arrondi, comme un *tumulus* couvert de végétation. Ce n'est pas une colline, ni un groupe d'arbres, c'est le fameux Saman de Güere, connu dans toute la province par l'énorme étendue de ses branches, qui forme une cime hémisphérique de 576 pieds de circonférence. Le Saman est une belle espèce de mimosa, dont les branches tortueuses se divisent par bifurcation. Son feuillage mince et délicat se détachait agréablement sur l'azur du ciel. Nous nous arrêtâmes longtemps sous cette voûte végétale. Le tronc du *Saman de Güere*, qui se trouve sur la roûte même de Furmero à Maracay, n'a que 60 pieds de haut et 9 pieds de diamètre, mais sa véritable beauté consiste dans la forme générale du sommet. Les branches s'étendent comme un vaste parasol et inclinent partout vers la terre, dont elles restent uniformément éloignées de 12 à 15 pieds. La périphérie du branchage ou du sommet est si régulière qu'en traçant différents diamètres je les trouvai de 192 et de 186 pieds.

" Un côté de l'arbre était entièrement dépouillé de ses feuilles par l'effet de la sécheresse ; sur un autre côté restaient à la fois des feuilles et des fleurs. Les Fillandria, les Loranthees, la Raquette et d'autres plantes couvrent les branches et en frisent l'écorce. Les habitants de ces vallées, surtout les indiens, ont en vénération le *Saman de Güere*, que les premiers conquérants paraissent avoir trouvé à peu près dans le même état que nous le voyous aujourd'hui. Depuis qu'on l'observe attentivement on ne l'a pas vu changer de grosseur et de forme. Ce saman doit être au moins de l'âge du dragonnier de l'Orotava. Il y a quelque chose d'imposant et de majestueux dans l'aspect des vieux arbres : aussi la violation de ces vieux monuments de la nature est-elle sévèrement punie dans les pays qui sont dépourvus de monuments de l'art. Nous apprîmes avec satisfaction que le propriétaire actuel du saman avait intenté un procès à un fermier qui avait eu la témérité d'en couper une branche. La cause fut plaidée et on condamna le fermier. On trouve près de Furmero d'autres samans qui ont le tronc plus gros que celui de Güere, mais leurs sommets hémisphériques ne sont pas également étendus.

X.

Nous avons commencé par l'Amérique ; nous finissons par l'Europe.

Voici encore un gros châtaignier, celui qu'on va voir près de Montélimart, dans le Dauphiné, en France, et qu'on appelle nous ne savons pourquoi le châtaignier d'Esaü. Il est ébranché, ravagé, c'est une ruine, mais belle, majestueuse, digne de respect. Il a perdu sa cime et nous l'admirons comme un beau vieillard chauve.

Il a 27 pieds de circonférence à hauteur d'homme, 33 pieds à la base et 39 pieds en tenant compte des renflements des racines. Il est d'une seule pièce qui, quoique fendue et crevassée, est encore intacte dans son ensemble ; ses fentes ne sont que des rides de vieillesse. Plusieurs des branches sont à demi desséchées, mais plusieurs aussi forment de belles touffes, des jets puissants, de superbes masses à certains points de vue.

Il n'a pas cessé de fleurir et de fructifier. On cueille chaque année sur ses branches moitié sèches une grande abondance de châtaignes. Il présente aussi de jeunes pousses avec de beaux jets d'une verdure qui annonce la jeunesse et même l'enfance, mais ces rejetons sont à peu près stériles.

XI.

Finissons par le chêne, l'arbre qu'aimait mon père et que j'aime plus que tout autre, parce qu'aucun n'est autant que lui le symbole de la force d'âme. Tout symptôme de faiblesse est mon cauchemar. Finissons aussi par la France.

Allons donc à Allouville et entrons dans le cimetière. Ce chêne a vécu des débris de la mort ; que de cadavres humains ont remonté le cours de sa sève pour devenir son bois, ses feuilles, ses branches et ses glands ! que de corps d'hommes ont revécu et revivent encore dans cette masse végétale !

Ce tronc a 30 pieds de circonférence à terre et 24 pieds à hauteur d'homme. Sept fois votre brasse, si vous n'êtes pas trop grand, pourront suffire pour en faire le tour, branches magnifiques, ombrage sans défant.

Les antiquaires de la Province se sont occupés du chêne d'Allouville, et ils ont trouvé qu'il ne pouvait avoir moins de 900 ans de vie.

On a construit au sommet un clocher assis et à demi plongé dans son feuillage ; ce clocher sert de couverture à une chambre d'anachorète.

Le bas du tronc est assez creux pour avoir pu être orné en chapelle, et recevoir un autel qui fut consacré à la vierge en 1696, par l'abbé du Détroit, curé d'Allouville.

Les plus grands personnages ont tenu à honneur d'y aller prier quelques minutes et de s'asseoir un instant sous ses feuilles. Les traditions le célèbrent ; des troubadours l'ont chanté ; les orages l'ont assiégé ; la foudre la frappé, et il résiste également impassible aux glorifications et aux injures. Puissions-nous lui ressembler dans nos vertus !

Cher lecteur, que vous montrerai-je à présent, le châtaignier de Prévarange ; planté il y a trois siècles ; il a déjà 12 pieds de circonférence. Le sapin du Mont Blanc, près de Dolone, connu sous le nom d'*Ecurie des chamois*, parce que les chamois s'y réfugient pendant l'hiver, et dont la circonférence est de 22 pieds ? Le chêne de St. Louis ? L'érable de Matibo, qui n'a de remarquable que la façon artistique que lui a donnée l'homme de mauvais goût pour arriver à en faire un palais à deux étages entouré de nids d'oiseaux, dont chaque chambre a huit fenêtres et contient vingt personnes ? L'arbre des sept frères de la forêt de Cottérets, dont les sept grosses branches supportent un plancher ? Le cyprès distique de Chapultopes, en Amérique, qui doit avoir suivant de Candolle, six mille ans d'existance ? etc., etc.

Non, tout cela n'est plus digne de nos explorations après les arbres géants que nous avons visités. J'aime-

rais mieux vous mener voir le malheureux acacia de Robin du Jardin-des-Plantes de Paris, planté en 1635, un siècle avant le cèdre de Jussieu, et devenu le père de tous les acacias aujourd'hui existants en Europe ; il est modeste et n'a plus sa beauté, mais il inspire du respect et de la reconnaissance, ainsi que le premier des séphoras du Japon qui vivait près de lui et qui l'a précédé parmi les morts.

Laissons toutes ces célébrités qui ne tirent pas, comme les précédentes, leur mérite de leur propre nature. Revenons plutôt chez nous et restons-y. Quel pays de la terre pourrions-nous mieux choisir pour notre lieu de repos ?

LENOIR.

A MARIE.

ROSE MYSTÉRIEUSE.

Reine des cieux, ô vierge immaculée,
De ton amour que je chéris les lois !
Baume céleste, ô lys de la vallée,
A te chanter je consacre ma voix.
Aimable mère, ô divine Marie,
Mon cœur en toi met son plus doux espoir :
Je soupire, ô mère chérie,
A te voir aux cieux, à te voir !

Vierge de paix, de grâce et d'innocence,
Prête l'oreille à mes tendres accents ;
Que ton beau nom, ô fleur de l'Espérance,
Fasse à jamais le plus doux de mes chants !
Et que ma voix, ô divine Marie,
Monte vers toi comme l'encens du soir :
Je soupire, ô mère chérie,
A te voir aux cieux, à te voir !

Au malheureux tu fus toujours propice
Que le pécheur implore ton secours ;
De Dieu sur lui tu suspends la justice ;
Pour le sauver tu prolonges ses jours.
Bravant la foudre et les flots en furie,
Le nautonnier s'écrie avec espoir :
Je soupire, ô tendre Marie,
A te voir aux cieux, à te voir !

Parfum divin, Rose mystérieuse,
Que tous les cœurs pour toi brûlent d'amour !
Porte du ciel, ô Reine glorieuse,
Entre tes bras que je m'endorme un jour !
Aimable mère, ô divine Marie,
Souris enfin à mon plus doux espoir :
Je soupire, ô mère chérie,
A te voir aux cieux, à te voir !

LOUIS C.

JEANNE-MARIE.

I.

UN BILLET À PAYER.

Le fermier du Grand-Moutier était assis dans la salle basse de sa maison. Les coudes appuyés sur la table, le front dans ses mains, il demeurait plongé dans une immobilité douloureuse. Auprès de lui, sa femme, s'occupant d'un travail de couture, faisait aller rapidement son aiguille ; quand elle interrompait son labeur, ses yeux se fixaient sur son mari avec une expression de douleur profonde ; mais une minute après elle s'arrachait à sa contemplation muette et reprenait sa tâche. La femme qui souffrait ne se trouvait pas le droit de manquer à son devoir de mère.

A mesure qu'elle achevait un raccommodage, elle plaçait les pauvres hardes rapiécées dans une corbeille ; et si quelque chose était capable d'adoucir son profond chagrin, c'était l'idée que ses chers enfants, endormis à cette heure, seraient le lendemain, malgré leur pauvreté, aussi proprement vêtus que les fils de l'adjoint et du maître d'école.

La soirée s'avançait.

Dix heures sonnèrent à l'horloge de bois caché dans sa gaîne de noyer ciré. Il fallait qu'une préoccupation bien grave pesât sur la famille, pour que les deux époux veillassent encore.

Enfin Jeanne-Marie plia son ouvrage, le rangea, et posa doucement sa main sur l'épaule de son mari.

—Lazare, dit-elle d'une voix calme, il faut te reposer......

—Pourquoi ne me dis-tu pas tout de suite de dormir ?

—Hélas ! mon pauvre homme, je sais que tu ne fermeras point de sitôt les yeux ; mais après la prière dite, quand nous serons sous l'œil et dans la main de Dieu, il nous viendra peut-être une idée heureuse, une inspiration du Ciel qui nous sauvera tous.

—Il n'y a que l'argent qui sauve,...... murmura Lazare.

—Eh ! ne crois-tu pas que Celui qui nourrit l'alouette dans les sillons et la sauterelle dans l'herbe, ne peut nous envoyer un sac d'écus pour empêcher que l'on vende chez nous.

—Il le peut, mais......

—Eh bien !

—Mais il ne le fera pas.

—Je ne te dis point qu'en te levant au petit jour, d'un coup de bêche donné dans le jardin, tu découvriras un trésor ; mais si la terre ne recèle pas des pièces de cinq francs en guise de cailloux, il est de braves gens qui ont des économies et savent quelquefois les placer dans la main d'un honnête père de famille, tout prêt de s'abandonner au désespoir......

—Je ne connais pas de ces gens-là ! dit Lazare. La mauvaise chance nous poursuit, et nous serons broyés comme le froment sous la meule...... Il y a des êtres comme cela dans le monde...... rien pour eux, tout pour les autres...... quand les arbres du voisin plient sous les fruits, les branches des siens se dessèchent...... quand les épis se gonflent, la grêle tombe sur ses seigles et les abat...... Certes, je me suis montré honnête, probe, laborieux ; cependant rien ne m'a réussi...... rien !

—Rien ! répéta tristement Jeanne-Marie.

—Si...... je t'ai épousée, et ne saurais m'en repentir. Tu étais et plus riche et meilleure que moi ; tu m'as choisi, me croyant digne d'être ton soutien et le père de tes enfants...... Et cependant, depuis sept ans que nous sommes mariés, ton petit bien s'est grevé d'emprunts, tu t'es exténuée à travailler pour nous tous, et peut-être demain saisira-t-on nos pauvres meubles et nous mettra-t-on à la porte de la maison que ta mère te légua en héritage. J'ai mis le malheur ou tout au moins la mauvaise chance dans ta vie.

—Lazare, répondit Jeanne-Marie, cette parole n'est ni d'un bon mari ni d'un bon chrétien. Je t'ai vu porter avec moi le fardeau de l'existence, sans te lasser et sans

te plaindre ; si, ce soir, l'excès de ta peine te force à parler, ah ! pauvre homme ! je ne t'aime que davantage. Tu t'es dévoué à nous, à moi comme à nos deux innocents ; Dieu et ta femme ne te demandent rien de plus. Et quand même, demain, les huissiers nous chasseraient, je sortirais de la maison à ton côté et mes enfants dans mes bras.

—Pour aller mendier......

—Non, pour nous rendre chez Maurice...... mon cousin.

—Ce serait toujours vivre d'aumônes.

—Tu est trop fier, Lazare.

—Tu es trop résignée, Jeanne-Marie.

—Oui, je suis résignée, en ce sens que, s'il plaît au Seigneur de me frapper, je ne ferai point entendre de murmure...... Mais en même temps, l'énergie dont il m'a douée me porte à lutter de tout mon pouvoir contre notre ruine...... Tu l'as conjurée par ton travail, il faut l'empêcher encore par un miracle ; nous nous aiderons, et Dieu fera le reste...... c'est pour un billet de trois cents francs que l'on nous poursuit.

—Et il ne nous reste plus que vingt-quatre heures !

—Il s'agit de les bien employer...... Demain, c'est jour de foire au bourg : résigne-toi à un sacrifice, prends le cheval et la paire de bœufs, emmène-les pour les vendre......

—Nous n'en serons pas moins ruinés !......

—Peut-être...... Je sais que tu ne peux te passer de bêtes de labour, mais nous en serions quittes pour en louer ; et puis, enfin, la saison nous permet d'attendre un mois encore...... D'ailleurs, ce n'est pas sur la vente des bestiaux que je compte pour nous tirer de peine.... Mais sans nul doute, si tu n'as point reçu de réponse à la lettre que tu as envoyée à Claude, c'est qu'il est absent ; à la veille d'un fort marché, cela ne doit pas nous surprendre...... Il gagne assez d'argent à ses élevages et à ses échanges.... Claude est le parrain de notre aîné, il nous aime...... Tu le trouveras sûrement demain dans le champ de foire...... Quand il verra que tu tiens par le licou les bonnes bêtes qui labourent notre champ et font nos charrois, il se sentira l'âme émue...... Cent écus ne lui pèseront guère de moins dans la ceintnre, et je te verrai revenir avec la Grise, la Gare et la Blonde, chantant de joie le long du sentier... Allons, mon cher mari, reprends confiance et courage.... Il ne faut peut-être que vouloir être sauvés pour nous trouver dans deux jours débarrassés du papier marqué, et n'ayant d'autre créancier que le vieux Claude......

—Tu es un trésor du bon Dieu, Jeanne-Marie ! dit Lazare en prenant les mains de sa femme.

—Je suis tout simplement la moitié de toi-même, et la mère de ces chers petits dont le sommeil est aussi calme que si nous avions du pain sur la planche et des piles de louis dans notre armoire...... Allons, prions pour que Dieu bénisse cette dernière tentative, et puis endormons-nous dans l'espérance.

Lazare suivit le conseil de Jeanne-Marie.

Une heure après, tous deux reposaient paisiblement, comme si aucun malheur n'avait menacé le Grand-Moutier jadis si paisible.

A l'aurore Jeanne-Marie s'éveilla.

Elle se leva sans bruit, rangea le ménage, porta la provende aux bêtes dans l'écurie, prépara la soupe de son mari, et quand tout fut prêt, elle l'éveilla.

Lazare se sentit honteux de son retard, s'excusa auprès de sa femme, qui lui répondit en souriant et commença la toilette matinale de Luce et de Vincent.

Pendant ce temps, Lazare déjeunait en silence.

Il ne se sentait plus sous l'impression des fortifiantes paroles de sa femme ; la situation présente l'écrasait. En face de la réalité, il se courbait humilié, brisé ; mais il ne tentait un suprême effort qu'avec la conviction de l'inutilité de sa démarche.

La vente du peu de bétail qu'il possédait le ruinait presque autant que la venue des huissiers. Il n'espérait rien de Claude, quoiqu'il le sût assez brave homme au fond ; le parrain de Vincent passait avec justice pour aimer les écus pour eux-mêmes et se complaire dans le bonheur de les entasser dans des pots cachés, disait-on, dans une cave souterraine dont le secret échapperait à ses héritiers.

Jeanne-Marie devinait les pensées de Lazare ; mais elle feignait de ne rien voir de sa préoccupation.

Quand ses enfants furent proprement vêtus, lavés, peignés, elle les prit souriants, potelés et roses dans ses bras, et se plaçant en face de son mari :

—Oses-tu te plaindre, dit-elle, quand Dieu te les laisse ?

Lazare les saisit tous deux et les couvrit de baisers.

Puis, subitement, presque brusquement, il les rendit à leur mère, et, quittant la salle, il entra dans l'écurie.

La Blonde et la Gare tiraient de leurs mufles roses le foin du ratelier, en poussant de temps en temps un doux mugissement. La Grise hennit de joie, et frappa sa fraîche litière de son sabot luisant, en reconnaissant son maître. Lazare brossa les belles et bonnes bêtes, tressa la queue de la Grise, attacha un rameau aux cornes de ses bœufs, leur mit une longe, et revint dire adieu à sa femme.

Jeanne-Marie suivit son mari dans la cour.

Luce et Vincent voulurent encore une fois s'asseoir sur ce dos puissant des bœufs ; ils passèrent leurs petites mains dans les crins luisants de la crinière de la Grise, et demandèrent à leur père :

—Tu les mènes promener aujourd'hui ?

—Priez Dieu qu'ils reviennent ! répondit Jeanne-Marie.

Lazare soupira.

La fermière eut un moment d'attendrissement ; elle caressa doucement le cou des bœufs, leur belle tête finée, et les petits enfants allèrent leur cueillir une poignée d'herbe.

—Adieu, femme ! dit Lazare, le cœur me manque...

—Bon courage, dit-elle, si tu rencontres Claude, tout est sauvé.

Le fermier embrassa sa femme avec une tendresse mêlée d'angoisse et s'éloigna, faisant marcher les bœufs devant lui, et tenant la Grise par la bride.

Jeanne-Marie suivit le fermier du regard, jusqu'à ce qu'il eût disparu à l'angle du chemin.

Alors, elle prit ses enfants par la main, rentra dans la maison avec eux, plaça les deux petits en face d'une brassée de ramures de pois, et les chargea de les écosser.

Quant à elle, calme comme si aucun malheur ne menaçait sa chère maison, elle continua son labeur quotidien, prépara sa pâte, alluma seule le four, et se mit à cuire le pain de la famille.

Jeanne-Marie avait vingt-cinq ans. Elle était grande, brune, d'une force qui n'excluait pas la grâce. Ses yeux noirs se levaient sans hardiesse, mais sans timidité, sur

ceux qui lui parlaient. On sentait en elle la puissance que communique à tout être une âme honnête, une vie chaste, une volonté énergique, soutenue par un mobile plus haut que les intérêts personnels.

Marie-Jeanne s'était trouvée fort jeune à la tête de la maison de son père, demeuré veuf, quand sa fille n'avait guère plus que quinze ans. Elle porta sans faiblir le poids d'un ménage à tenir, d'une ferme à diriger; elle s'improvisa ce que sa mère n'avait point eu le temps de la faire, et le propriétaire de Grand-Moutier ne fut pas moins entouré de soins qu'autrefois. Cependant, quelque tendre que fût l'affection de sa fille, elle ne lui permit point d'oublier celle qu'il avait perdue, et trois ans plus tard il mourait, de la poitrine, disait le docteur Langlois, de chagrin, affirmaient ceux qui vivaient dans son intimité.

Jeanne-Marie porta ce double deuil avec courage. Elle prit en main les rênes de son petit domaine, le géra avec intelligence, et l'améliora. Elle venait d'avoir dix-huit ans, quand Lazare la demanda en mariage. C'était un garçon robuste, honnête, d'une nature franche, ayant ses timidités et ses défaillances, mais sur la bonté de laquelle on pouvait cependant compter. Lazare ne possédait ni terres ni bétail; sa jeunesse et deux bras vigoureux, voilà ce qu'il apportait en dot. Jeanne-Marie aurait pu faire ce que les gens avisés du pays appelaient un meilleur parti; elle n'eut l'ambition que de faire un mariage heureux, et mit sa main loyale dans celle d'un garçon vaillant qui l'aimait de toutes les forces de son cœur.

Et, de fait, pendant deux années, la félicité dont jouit le jeune ménage donna complétement raison au choix de la fermière. La terre payait avec usure les soins qu'on lui donnait; le froment était magnifique et les charançons le respectaient; les pommiers donnaient autant de fruits que de fleurs; le bétail prospérait; la maison recrépie et couverte de tuiles rouges riait au soleil sous ses pampres verts auquel l'automne suspendait des grappes dorées. Deux enfants comblaient le bonheur de Lazare dont les forces doublaient à mesure qu'il voyait s'augmenter ses devoirs.

Estimé, aimé de tous, chéri du vieux Claude parrain du petit Vincent, il pouvait espérer, non pour lui, mais pour ses enfants, une protection efficace de la part du riche marchand de bœufs. Claude passait pour être avare comme un Juif, mais enfin il ferait un testament comme tout le monde, et à qui laisserait-il ses écus, puisqu'il n'avait plus de famille sinon un filleul qui égayerait sa vieillesse, et mettrait une suprême affection dans sa vie.

Il est vrai que Claude semblait se défier de son cœur. Il ne venait que rarement à Grand-Moutier, donnait un gâteau aux enfants, et paraissait moins souhaiter leurs caresses que les craindre.

La défiance était le fond du caractère de Claude.

Non-seulement son avarice l'empêchait de jouir de sa fortune, mais encore elle le privait de l'épanchement dont le cœur a besoin. Il lui semblait toujours qu'un motif d'intérêt guidait ceux qui se sentaient portés à lui rendre service. Lazare l'avait jusqu'à ce moment traité en parent, en ami, et Claude lui savait gré de ne jamais s'être adressé à lui dans un moment de détresse.

Il connaissait en partie la situation du jeune ménage. Cependant, par un sentiment de délicatesse, Jeanne-Marie lui avait caché à quelle extrémité elle se trouvait réduite, dans la crainte qu'il prît sa confidence pour une prière déguisée.

On le recevait toujours affectueusement à la ferme, les enfants l'aimaient; lui-même, malgré son humeur chagrine, se déridait en les faisant sauter sur ses genoux.

—Si je savais que l'on m'aime pour moi! se disait-il. Il ressemblait aux héritières qui repoussent tous les prétendants à leur main, dans la crainte d'être simplement l'objet d'une spéculation. Du jour où Claude croirait à n'en pouvoir douter que l'intérêt n'entrait pour rien dans l'amitié de Lazare et de Jeanne-Marie, il serait capable, comme tous les gens intéressés qui sortent une fois par hasard de leur caractère, de se montrer d'une générosité inouïe, en comparaison de ses habitudes.

Seulement, jusqu'à cette heure, il n'avait point encore acquis la preuve qu'on l'aimait pour lui-même.

Le sort de toute la petite famille dépendait de cet homme, le seul qui, dans la situation désespérée où elle se trouvait, fût capable de la sauver, s'il en avait le vouloir.

Tout en s'occupant de la boulangerie, la fermière calculait les chances de réussite qui leur restaient.

La veille, en présence de Lazare, l'âme poignée par le chagrin qui abattait le pauvre père de famille, elle l'avait consolé sous l'empire d'une grande exaltation de courage. Il fallait, à tout prix, relever cette âme affaissée, la guérir de son atonie, secouer sa torpeur, et la faire revivre, sous peine de perdre une dernière espérance.

Mais en se trouvant seule dans sa maison, tandis qu'elle se représentait Lazare marchant sur la route, guidant les pauvres bêtes qu'il ne céderait à d'autres qu'avec un déchirement de cœur, elle se surprenait à perdre la confiance qu'elle tentait de lui rendre la veille.

Deux années de mauvaises récoltes avaient forcé Lazare d'emprunter cent écus à l'aubergiste du village. Il avait souscrit des billets; ceux-ci, renouvelés une fois à des taux onéreux, devaient être soldés sans délai, car le papier timbré avait plu dans la ferme; les protêts, les jugements, les commandements s'étaient succédé, l'ordre de vendre était venu; c'était la saisie, la ruine......

Si Lazare ne trouvait pas Claude, tout était perdu...

On vendrait le ménage, la maison, le champ de blé, le jardin. Il ne resterait au chef de famille que sa faux et son soc de charrue. Il lui faudrait être journalier après avoir été maître, et sa paye suffirait à peine à donner du pain à ses petits enfants...

Mais en dépit de ses inquiétudes, malgré son trouble, ses craintes, Jeanne-Marie termina son rude labeur. Seulement, quand elle put goûter une minute de repos, elle s'assit sur le grand coffre placé au pied de son lit, pressa ses enfants sur sa poitrine, et le cœur gonflé de sanglots, elle les berça avec de doux balancements, baisant leurs yeux rieurs, leurs joues à fossettes, leurs mains caressantes.

Ils devinaient vaguement que leur mère souffrait, et lui disaient de ces mots qui rendent les yeux humides.

—Pauvres chers anges, couvée d'oiseaux! que Dieu vous garde à moi et je ne me plaindrai de rien! Tant que mes bras pourront vous porter, je vous en ferai un berceau, vous vous accrocherez ensuite à ma jupe...drap ou haillon, qu'importe!

La journée s'avançait.

Jeanne-Marie vers la chute du jour alla jusque sur la route, au pied des trois ormes; il lui semblait toujours

que Lazare allait apparaître, et qu'agitant joyeusement ses bras, il l'appellerait à lui. Alors, elle prendrait Luce et Vincent, et hors d'haleine, elle irait les présenter aux caresses de leur père. Lazare les assiérait tous deux sur le dos de la Blonde et de la Gare, et ils pousseraient de grands éclats de rire qui ramèneraient la joie dans leur âme si désolée la veille.

Mais la nuit vint lentement, et Lazare ne parut pas. Jeanne-Marie rentra pour préparer le souper.

Elle tira du cidre frais dans les chopines à grandes fleurs; le lard fumé répandit dans la salle son odeur appétissante; le pain bis s'étala sur la nappe de chanvre; l'étain brillant, les gros verres rincés et renversés sur la nappe, la faïence enluminée réjouirent l'œil sur la table.

Plus Lazare était malheureux, plus Jeanne-Marie devait s'efforcer de le distraire.... Et puis, c'était pour elle, en dépit du présent, une date heureuse, une date bénie. Quelle que fût la volonté de la Providence, la jeune femme obéit à son cœur, en souhaitant donner à son compagnon dans la vie une soirée dont le souvenir les pût encore réconforter plus tard. Il y avait sept années ce jour-là qu'elle était devenue sa femme...

Quelle différence, hélas! entre la fiancée confiante et la mère alarmée! N'importe, Jeanne-Marie tira de l'armoire sa jupe de drap, son corset noir à manches violettes, son tablier de soie; elle releva son lourd chignon blond sous son bonnet de mousseline brodée, laissa tomber sur ses épaules sa coiffe de dentelle, croisa le linon d'un mouchoir léger sous le fin cachemire d'un fichu, épinglé à la taille, attacha sa croix d'or à son cou, et parée comme le jour de ses noces, de ses habits que les huissiers pouvaient saisir le lendemain et vendre à la criée, elle attendit.

Les enfants riaient de la voir si belle...

Jeanne-Marie plaça un gros bouquet sur la table, mit des fleurs dans les cheveux de Luce, et tâcha de prendre patience en prenant son rouet.

Huit heures sonnèrent... Elle retira le souper du feu, regarda d'un air triste ce festin sans convive, et fit asseoir les enfants à ses pieds. Pour les tenir éveillés, elle commença à leur raconter de merveilleuses histoires, dans lesquelles se trouvaient toujours des fées bienfaisantes, des saintes à miracles, naïf mélange de contes et légendes, dans lequel la foi l'emportait cependant sur la superstition.

Cependant, malgré sa force, elle finit par se sentir à bout de courage.

Neuf heures, puis dix heures sonnèrent, et Lazare ne rentrait pas.

Les pensées les plus sinistres l'accablèrent. Elle songea qu'un malheur était sans doute arrivé à son mari. Dans le champ de foire, des bêtes avaient pu s'échapper, le rencontrer dans leur course effarée, l'atteindre d'un coup de corne, le blesser, le tuer peut-être....

Si l'on venait, au milieu de la nuit, lui rapporter le cadavre de Lazare!...

Comme elle demandait avec ferveur de n'avoir à redouter d'autre malheur que la ruine!

Les enfants s'endormaient doucement dans les bras l'un de l'autre. Elle les déposa dans leurs berceaux sans les déshabiller. Assise près de leur lit d'osier, les mains tombantes sur les genoux, les yeux secs, le cœur gonflé, sentant qu'elle ne pouvait plus rien attendre des hommes, elle tira de sa poche son chapelet de bois noir et l'égraina priant tout bas.

Elle recommença trois fois cette même évocation à Marie et au Père qui est au ciel... et comme elle achevait le rosaire, dernier effort de la chrétienne, tandis qu'elle se signait avec la croix d'argent, et que onze coups sonnaient au clocher du village, elle tressaillit subitement, et se leva comme galvanisée.

Il lui semblait distinguer le mugissement familier de la Blonde et de la Gare, et le gai hennissement de la Grise. Bientôt elle n'eut plus de doute, et ouvrant brusquement la porte, elle écouta, la tête inclinée, le cœur palpitant...

C'est bien le pas de Lazare qui retentit dans le chemin. Il traverse la cour, adresse une familière parole aux bonnes bêtes qu'il ramène... Jeanne-Marie n'a plus la force d'avancer, elle tombe sur une chaise et fond subitement en larmes. Une minute après, son mari est près d'elle.

—Sauvé, Lazare, tu es sauvé!

—Oui, Jeanne-Marie, et par un vrai miracle du bon Dieu...

Mais avant que le fermier entame le récit de ce qui s'est passé pendant cette laborieuse journée, Jeanne-Marie allume une seconde résine, et s'occupe de mettre le souper sur la table.

Comme elle plaçait la soupière sur la nappe, ses yeux tombent sur une poignée d'or que Lazare fait sonner dans ses mains, et sur une ceinture de cuir fauve lacérée à coups de couteau qu'elle regarde avec une sorte de stupeur.

RAOUL DE NAVERY.

(*A continuer.*)

VARIÉTÉS.

DATES DE QUELQUES INVENTIONS.—La boussole était connue dès l'année 2602 avant J. C.; les Tyriens fabriquaient du verre dès l'année 1640; les Lydiens avaient des monnaies d'or en 1500; le gnomon, chez les Chinois, date de 1109; la peinture monochrome, à Corinthe, de 840; l'équerre et le niveau, dus à Théodore de Samos, achitecte, de 718; le cadran solaire, inventé par Anaximène de Milet, de 520; les tapisseries, à Bergame, de 321; les horloges d'eau, en Egypte, de 250; les orgues hydrauliques, dus à Otésibus, de 284; la vis sans fin, les miroirs ardents et la poulie mobile (Archimède), de 220; le papier de soie, en Chine, de 201; la mosaïque, de 200; la découverte de la précession des équinoxes (Hipparque), de 142.

Depuis Jésus-Christ, on a connu: le système astronomique de Ptolémée, en 140; les cloches (Paulin de Campanie), en 400; les moulins à vent (Arabie), en 650; le feu grégeois (Callinique), en 670; le papier de coton (Constantinople), en 750; l'alcool, en 824; l'imprimerie en Chine, dès 939; les chiffres arabes en France, dès 960; l'horloge de Gerbert (Sylvestre II), en 992; les notes de musique (Guy d'Arrezzo), en

1024; les armoiries, en 1150; le papier de toile, à Bâle, en 1175; la poudre à canon, en 1294; les lunettes (Alexandre Spina de Pise), en 1296; les canons, en 1338; l'étamage des glaces, en 1346; les mortiers, en 1346; la gravure en creux, en 1410; la peinture à l'huile (Van Eyck), en 1415; l'imprimerie en lettres, en 1450; la pompe à air, en 1456; les estampes, en 1458; l'Amérique, en 1492; le système de Copernic, en 1500; la mesure de l'arc du méridien, en 1528; la projection des cartes marines (Mercators), en 1594; le sucre de betterave (Ollivier de Serres, l'illustre agronome français), en 1605; les logarithmes (Juste Byrge), en 1600; la circulation du sang (Harvey), en 1608; le télescope, en 1609; les vraies lois du système du monde ou lois de Képler, en 1610; les lunettes à deux verres convexes, en 1611; le microscope et le thermomètre, en 1631; les lois de la réfraction, en 1625; le baromètre, en 1626; la presse hydraulique, en 1637; la machine pneumatique, en 1654; la théorie de la pesanteur universelle (Newton), en 1666; le ressort spiral des montres, en 1674; la vitesse de la lumière, en 1675; le calcul différentiel, en 1684; le bleu de Prusse, en 1724; le moulage en plâtre, en 1748; le paratonnerre, en 1757; l'aérostat, en 1783; les panoramas, en 1790; le télégraphe aérien, en 1792; le galvinisme, en 1798; la vaccine, en 1800.

***

La ville la plus vaste du monde n'est pas Londres, c'est Yeddo, capitale du Japon. Elle renferme 1,500,000 maisons, habitées par 5,000,000 d'âmes. Plusieurs rues comptent 22 milles anglais de longueur.

***

" L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux."
Paradoxe sonore et maxime païenne,
Dont en sa charité sourit l'âme chrétienne.
Le vers est franc d'allure et sonne on ne peut mieux,
Mais j'ose préférer,—de quel nom qu'on le nomme :
A l'amitié d'un grand—celle d'un honnête homme.

LELION DAMIENS.

***

Défiez-vous de l'homme qui trouve tout bien, de l'homme qui trouve tout mal, et encore plus de l'homme qui est indifférent à tout.

LAVATER.

***

L'honneur dans le ménage est solidaire, a dit un auteur contemporain; que dire maintenant de certaines séparations de biens entr'époux?.........

FACÉTIES.

RENÉ.—Qu'est-ce donc que les affaires, monsieur Giraud ?

GIRAUD.—Les affaires, c'est bien simple: c'est l'argent des autres.

***

M. Dupin disait, après une averse de discours plus insignifiants les uns que les autres :

" La tribune est comme un puits: quand un *seau* descend, l'autre remonte."

***

Dans un salon d'Angoulême, la maîtresse du lieu reprochait à l'un de ses habitués sa longue absence.

" J'ai été malade, répondit l'interpellé, et, sans les bons soins de mon médecin, je n'aurais pas probablement le plaisir de vous voir ce soir.

—Ah! vraiment? Eh bien, je lui en suis très-reconnaissante à votre médecin! Est-ce un homœopathe ?

—Non, madame, c'est un *nommé* Gigon."

***

Un écrivain connu par sa......nullité, a fait dernièrement une chute effroyable.

Rentrant chez lui sans lumière, au milieu de la nuit, il est tombé d'un troisième étage; le crâne s'est ouvert, mais il n'en est rien sorti.

Après un long évanouissement, accompagné de délire et de fièvre, le malade est entré en convalescence.

Dès qu'il reparut sur le boulevard :

" Comment allez-vous? s'écria un ami du plus loin qu'il l'aperçut.

—Beaucoup mieux, je vous remercie.

—Vous êtes tout à fait hors de danger ?

—Tout à fait.

—Et, dites-moi...... cela n'est pas vrai, ce que l'on disait ?

—Quoi donc ?

—Que vous resteriez idiot ?

***

Trois élèves en droit sont sur la sellette.

Un examinateur demande à l'un d'eux :

" Monsieur, comment doit-on jouir de *l'usufruit ?*

L'étudiant hésite et...... donne la définition du mot usufruit.

" Vous ne répondez pas à ma question, dit l'examinateur. Vous, monsieur, ajoute-t-il en regardant le second élève, répondez. Comment doit-on jouir de l'usufruit ? "

Pas de réponse.

Le professeur adresse la même question au troisième candidat qui reste muet comme les autres.

L'examinateur perd patience :

" Comment! vous ignorez une chose si élémentaire ? Voyons, essayons d'un exemple. Supposez que j'aie devant moi trois ânes......Comment jouirai-je de l'usufruit ?

Tout-à-coup la mémoire revient à l'un des candidats :

" *En bon père de famille !*" s'écrie-t-il.

C'est en effet la réponse du Code.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

257

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. Montréal (Bas-Canada), 1er Septembre 1864. No. 17.

Le Comité de l'*Echo* vient de perdre un de ses membres les plus dévoués dans la personne de Ach. Belle, écuier, avocat, dont la plume habile avait donné tant de charmes à notre feuille et surtout à la chronique. Nos lecteurs et tous les amis de l'*Echo* partagerons sans doute nos justes et sincères regrets. Nous espérons que son successeur, sans faire oublier M. A. Belle, saura nous dédommager de la perte que vient de faire notre Revue.

CHRONIQUE.

Le temps est aux excursions. Pour se soustraire à l'atmosphère étouffantes des villes, ceux qui en ont les moyens et la facilité, vont respirer l'air frais de la campagne. St. Léon, Varennes, par leurs eaux bienfaisantes, attirent beaucoup de touristes; le plus grand nombre cependant se porte vers Tadoussac, la Rivière du Loup et Cacouna, où les bains sont de plus en plus à la mode.

De toutes ces excursions, celle qui a eu le plus de retentissement et qui a offert, il paraît, le plus d'agréments, est celle qui a eu lieu dans les provinces maritimes. Tous ceux qui y ont pris part en reviennent enchantés. Ils ne tarissent pas en louange sur la beauté et la richesse du pays, mais surtout sur l'urbanité des habitants qui les ont parfaitement accueillis. A St. Jean et à Halifax en particulier, ils ont été l'objet des attentions les plus empressées. Nos touristes ont pu se convaincre dans un premier aperçu que si l'élément catholique ne domine pas dans ces contrées, il jouit cependant d'une certaine influence. Ils ont également remarqué que la langue française était loin d'y être oubliée. Le côté pratique de cette excursion, a été celui que signale le rédacteur de la *Gazette de Sorel*: c'est que pour donner plus d'importance aux Acadiens, dans les affaires comme dans la politique, il faudrait leur envoyer du Canada des prêtres et des instituteurs, ce dont les campagnes sont assez dépourvues.

Pendant que nous autres, nous voyageons, nos voisins continuent à se battre, sans qu'il soit possible d'entrevoir la fin de la lutte, si ce n'est peut-être que la conscription, pour laquelle ils n'ont pas beaucoup d'attrait, donnera un peu de répit. Pettersburg tient toujours, ainsi qu'Atlanta; Mobile résiste, sans que la flotte Feragut puisse l'entamer. Les Confédérés semblent si confiants dans la valeur des troupes qui défendent ces villes que, soit pour faire diversion, soit pour se procurer de nouveaux approvisionnements, ils ont commencé une nouvelle invasion dans le Maryland. D'après les dernières nouvelles, des batailles sanglantes ont eu lieu et ont duré plusieurs jours. En même temps un corsaire formidable du sud, le Tallahassee, donnait la chasse aux vaisseaux marchands du Nord. L'Angleterre, n'a pas jusqu'ici cru devoir intervenir. La France, mal renseignée, met pour condition que l'esclavage soit aboli

dans le Sud, comme si l'esclavage était la cause première de cette lutte. En attendant, elle proteste contre les empiétements de la Prusse dans le Danemark et semble s'entendre avec la confédération allemande pour y faire opposition ; mais il est à croire que ces remontrances n'auront qu'un effet moral, comme celles qui ont été faites à la Russie au sujet de l'infortunée Pologne.

Dans un autre ordre de choses, nous n'avons que d'heureuses nouvelles à constater. C'est d'abord la retraite pastorale des prêtres du Diocèse de Montréal qui s'est faite au Grand Séminaire et qui a été suivie du Synode. Mgr. de Montréal, dont la santé est heureusement rétablie, a présidé à tous les exercices. C'est ensuite le mouvement bien prononcé qui se propage de plus en plus en faveur de la colonisation. Plus que jamais on comprend l'importance de cette œuvre nationale. Divers projets, il paraît, ont été présentés à ce sujet et discutés dans les assemblées du clergé, réuni en Synode. Cette intervention des amis les plus dévoués aux intérêts du peuple, dans une œuvre de cette nature, nous est une garantie de plus de son succès. D'après les renseignements qui nous ont été fournis par des amis de la colonisation, ce qu'il faut surtout, pour cette œuvre, ce sont des missionnaires. Des townships immenses sont ouverts, et de toutes parts les familles y accourent. Mais il faut des chapelles, il faut des écoles, il faut surtout des prêtres. Si les projets qui ont été élaborés, sont mis à exécution ; si des sociétés de secours sont formées, nul doute que bientôt ces nouvelles populations, n'aient ce qu'elles demandent à grands cris. Déjà nos diverses sociétés de Montréal, se sont organisées pour venir en aide aux colons. Nous faisons donc des vœux pour que leur patriotisme ait un heureux résultat. Afin de les encourager, nous remettons plus bas sous les yeux de nos lecteurs l'analyse d'un discours qui leur rappelera ce que peut l'esprit d'association. Avec de l'entente et de la bonne volonté, nous pouvons mener toutes choses à bien.

Nous lisons dans un journal de Paris :

Le conseil général de la congrégation de St. Sulpice a élu un successeur au vénérable M. Carrière, dont nous avons déjà donné la notice biographique. Le nouveau supérieur est M. l'abbé Caval. Dès l'âge de 29 ans il fut nommé vicaire-général de Pamiers et supérieur du grand séminaire de ce diocèse. Il gouverna cette maison depuis 1829 jusqu'à 1847, où il fut nommé supérieur du grand séminaire d'Avignon et vicaire-général. Depuis plusieurs années, M. Caval était supérieur de la Solitude (1) à Issy, près Paris. C'est, sous tous les rapports, ajoute ce journal, un des hommes les plus remarquables de la société de St. Sulpice.

Une demoiselle très-charitable, Mlle Gauthier, qui vient de mourir à Luxeuil (Franche-Comté,) à l'âge de 88 ans, a légué à cette ville une somme de 155,000 francs pour la fondation d'un hospice.

Un des membres catholiques les plus éminents du parlement d'Angleterre, M. Georges Bowyer, a fondé, lui seul, à Londres, un magnifique hôpital spécialement destiné aux incurables.

On sait qu'il y a en Angleterre une cour spéciale pour prononcer le divorce. En 1863, il n'y a pas eu moins de 255 demandes, sans compter 7 déclarations de nullité, 43 séparations judiciaires et 12 séparations de biens. Il a été rendu 237 arrêts. Le nombre de divorces augmente chaque année considérablement.

Un journal de Vienne dit que depuis peu, dans les hauts cercles de la capitale de l'Autriche, les dames en grande toilette ne mettent plus de crinolines. C'est l'exemple donné par l'Impératrice qui a, dit-on, amené cette réforme. Les Canadiennes resteront-elles en arrière des Autrichiennes.

Une comète vient d'être découverte par un astronome de Florence, M. Donati, elle est visible le soir.

Le clergé parisien vient de s'augmenter de vingt prêtres polonais échappés aux massacres des Russes. Ces infortunés, qui sont arrivés dans le dénûment le plus complet, ont été placés par l'archevêque de Paris dans différentes paroisses où ils recevront un faible traitement.

L'unita Catholica annonce qu'il a été accordé à une compagnie belge l'autorisation de creuser un canal à Ostie. Cet ouvrage coûtera six millions de francs, Rome se trouverait ainsi dotée

(1) On appelle de ce nom la maison du noviciat de la congrégation de St. Sulpice.

d'un port situé à 15 milles de distance, ou plutôt Rome reconquerra l'ancien port d'Ostie.

L'inauguration solennelle des immenses tunnels du chemin de fer entre la France et l'Espagne doit avoir lieu dans les premiers jours de ce mois. Une locomotive les a parcourus pour la première fois le 15 juillet dernier.

Nous accusons réception, 1o. *du rapport du Comité spécial de l'enseignement agricole*, 2o. *du rapport du Bureau des Inspecteurs d'Asiles, Prisons*, etc., pour l'année 1863. Nos remerciments à qui de droit.

NECROLOGIE.

L'HONORABLE FRANÇOIS BABY.

Le dix du mois d'août ont été conduits à leur dernière demeure, les restes mortels de l'honorable François Baby, si soudainement enlevé à sa famille, au milieu d'une vie toute pleine d'activité.

Le convoi funèbre partit de la demeure du vénérable défunt, à 10 heures du matin, pour se rendre à la cathédrale où il a été inhumé. Le concours des citoyens qui assistaient aux funérailles était considérable. Les cordons du poêle étaient portés par Sir E. P. Taché, l'Hon. G. E. Cartier, l'Hon. N. Bossé, les Hons. juges Caron, Taschereau et l'Hon. Geo. Pemberton.

M. Baby descendait de l'une des plus anciennes familles du pays, alliée elle-même aux plus nobles et aux plus historiques, telles que celles des de Lanaudière, des Chartier de Lotbinière, des DeGaspé, des Deléry, etc. Son père, l'honorable François Baby, qui était né en 1730, et qui est mort en 1821, à l'âge de près de 92 ans, faisait, avant la conquête, le commerce de pelleteries à Londres, en société avec M. Ellice, le père du très-honorable M. Ellice qui vient de mourir,—il fut adjudant général des Milices et mourut Conseiller Exécutif de cette Province, après l'avoir été pendant plus de de 30 ans. L'horreur qu'il avait conçue de la révolution française qui avait fait périr sur l'échafaud quelques-uns de ses parents les plus proches, le poussa à se ranger du côté du gouvernement et à résister aux idées nouvelles qui commençaient à surgir en 1815.

Il fut le tuteur des enfants de son frère, parmi lesquels l'on remarque M. Jacques Baby, qui fut, tour à tour Orateur de la Chambre basse et Receveur Général du Haut-Canada, et le général Baby, mort à Londres en 1857.

M. Baby était un homme d'une incroyable énergie et d'une activité surhumaine. Faible en apparence de constitution, jamais il ne succomba à la fatigue ou au travail. Déjà, à l'âge de 19 ans, il faisait des entreprises considérables. S'il succombait aujourd'hui, c'était pour se relever demain, avec un redoublement d'énergie dans des entreprises plus considérables, et lorsque la mort vint si soudainement le frapper, il rêvait des entreprises plus grandioses que toutes celles qu'il avait accomplies jusque-là. Dans sa course ardente, accidentée par des naufrages, il a tout naturellement laissé sur son passage des amis et des ennemis; mais personne ne lui a jamais contesté les rares qualités qui l'ont rendu si remarquable, surtout dans les quinze dernières années de sa vie; c'est-à-dire une sûreté de coup d'œil extraordinaire, une connaissance profonde du cœur humain, une volonté agissante et rapide comme l'éclair dans sa marche et une générosité sans limite. Des milliers de personnes peuvent attester la bonté de son cœur et l'on peut dire que personne n'est allé frapper en vain à sa porte. Nulle infortune n'a jamais trouvé son cœur fermé.—*Journal de Québec.*

JOSEPH PHILIPPE LEFRANÇOIS.

Le Rév. Messire Lefrançois originaire de la paroisse du Château Richer, fut ordonné prêtre le 12 octobre 1817. Après un an de vicariat à la Rivière-Ouelle il fut envoyé comme directeur au Collége de St.-Hyacinthe et y demeura 2 ans. Ensuite il fut chargé de la mission de Bonaventure pendant 9 ans, et, à son retour, fut nommé curé de Ste.-Claire. En 1844 il fut transféré à la cure du Cap-Santé, et en 1848 à celle de St. Henri. Mais ce respectable ecclésiastique ressentait dès lors des atteintes de la maladie qui l'a fait souffrir durant tant d'années. Il dut abandonner le ministère en 1850, et supporta avec une patience inaltérable jusqu'à sa mort, les douleurs qu'il éprouvait par suite d'un rhumatisme aigu et de l'hydropisie. Sa mort est arrivée le 11 du mois d'Août à l'hospice des prêtres de Lévis: il était alors dans sa 73 année. M. Lefrançois appartenait à l'association des trois messes, à la Congrégation du Petit Séminaire de Québec et à la Société Ecclésiastique de St. Michel.—*Courrier du Canada.*

DIEUDONNÉ BÉRARD.

Le Rév. Messire Dieudonné Bérard, Curé de Ste. Marthe, a aussi rendu sa belle âme à Dieu le 17 du même mois, à la suite d'une longue maladie.

M. Bérard né à St. Cuthbert en 1827, avait été ordonné Prêtre en 1853, et avait été promu à sa première cure le 11 octobre 1858. Il avait demeuré quatre ans à Ste. Julienne, comté de Montcalm, et était Curé de Ste. Marthe depuis deux ans.

M. Bérard était membre de la Caisse Ecclésiastique et de la Société d'une Messe.

Analyse de la 1ère lecture de D. H. Senécal, Ecuier, Avocat.

INTRODUCTION À L'HISTOIRE DU DROIT.

Une des études les plus intéressantes qui puissent occuper les loisirs d'un homme sérieux, quel que soit son emploi, c'est l'étude du Droit. Une étude approfondie n'est possible, il est vrai, que pour ceux qui y sont appliqués par les nécessités de leur profession même, mais à côté d'un pareil travail qui demanderait trop de temps, il y a des degrés intermédiaires, comme la connaissance des notions principales, la recherche de l'esprit général qui a présidé à la formation du droit des différents peuples, enfin l'examen des points particuliers qui se rapportent à la position de chaque individu, à ses obligations, à ses devoirs envers la société, à ses prérogatives et à tous les bénéfices qu'il peut revendiquer comme citoyen d'un pays civilisé.

C'est cette étude générale, mais si importante, que l'on doit aimer à voir développer dans une enceinte telle que celle du Cabinet Paroissial, et qui loin d'avoir

l'aridité que l'on pourrait craindre, présente au contraire un si haut intérêt et de si grands avantages.

M. D. H. Senécal qui, à des études sérieuses, réunit un si remarquable talent d'exposition, a bien voulu ouvrir la voie, et nous ne pouvons que l'en féliciter; il s'est chargé d'une histoire du droit dès l'origine des sociétés jusqu'à nos jours; et cette histoire, il l'a fait précéder d'une introduction, où chacun a reconnu les qualités les plus précieuses de style et d'érudition qui nous font désirer vivement les lectures subséquentes. Dès l'abord pour faire ressortir l'importance de l'étude du droit, M. Senécal a cité l'autorité de Mgr. Dupanloup qui, dans une lettre remarquable sur les études nécessaires à un homme du monde, s'exprime ainsi :

" Assurément, dit l'illustre évêque d'Orléans, l'étude de la jurisprudence n'est pas une étude qui n'exige aucun labeur, mais la paresse a ici, moins que partout ailleurs, le droit d'être entendue. Quand l'immense intérêt que l'étude des lois présente, si elle est faite comme elle doit l'être, ne suffirait pas à y attirer un jeune homme sérieux, je me demande comment le jeune homme n'arrive pas à comprendre qu'il ne peut point honnêtement s'en passer et qu'il se prépare par là plus tard, dans les circonstances les plus vulgaires et les plus fréquentes de sa vie privée, mille embarras misérables; et pour la vie publique et pour la vie intellectuelle, une déplorable médiocrité. Il aurait beau vouloir se réfugier dans l'abstention et la nullité la plus complète, le Droit l'enlace, le saisit par tous les points de son existence. Car enfin, il a sa fortune, ses terres, ses intérêts matériels, il a des relations sociales; il achète, il vend, il échange; il a des parents, une famille, il se mariera, il aura des enfants; il sera héritier, ou légataire, ou testateur; il peut citer ou être cité en justice; en tout cela le droit intervient, règle, confirme, annule, pose des conditions ou des incapacités, confère ou refuse des actions, etc., etc. Ne rien savoir de tout cela, être obligé quand l'occasion s'en présente, c'est-à-dire sans cesse dans la vie, de montrer sur ces choses usuelles, quotidiennes, une inexpérience, une ignorance absolues, ne voir dans ses propres intérêts que par l'œil des autres, être à la merci des hommes de loi; quand c'est une nécessité, quand on n'a pu faire autrement, à la bonne heure, mais quand on pourrait, en consacrant quelques années de sa jeunesse oisive à un travail honorable, se mettre en état d'entendre ces choses, d'être compétent dans ses propres affaires et qu'on ne l'a pas fait, et qu'on est resté sur ces matières aussi ignorant qu'un homme du peuple, je dis que c'est grande pitié."

Après ces paroles si concluantes sur l'étude du Droit en général, M. D. H. Sénécal s'est appliqué à montrer combien est importante en particulier l'étude de l'*histoire* du Droit.

Cette étude se lie immédiatement à celle des phases historiques des différents peuples. En effet, si l'on veut bien connaître et bien pénétrer la vie intime des nations, rien de plus important que d'étudier les institutions qui ont présidé à leur formation. En approfondissant l'esprit de ces diverses institutions, on a la clef de leurs développements, de leurs succès, de leurs progrès; on a enfin l'explication la plus claire de leurs phases, de leurs revers, de leur chute, de leur décadence.

Rien de plus utile sans doute que les leçons d'expérience que donnent l'histoire et les révolutions des peuples dans le monde, mais ces leçons elles-mêmes où sont-elles surtout renfermées, sinon dans ces lois, dans ces institutions qui sont l'expression même de la vie et des mœurs d'un peuple, et la mesure pour chaque nation de son véritable état de civilisation.

Après cette première raison de l'importance d'une histoire du Droit que M. Sénécal a développée avec la plus grande netteté et la plus grande force, en l'appuyant des plus graves autorités, il a donné une seconde raison tirée de l'essence même du Droit considéré en lui-même, et que nous allons examiner avec lui.

Le Droit est cette règle qui préside à l'administration des personnes et des choses, qui délimite les devoirs et les prérogatives de chacun, qui prévient, réprime les passions et donne la juste mesure aux intérêts, aux besoins, comme aux obligations.

Cette règle peut être considérée sous deux points de vue, dans son origine et dans son application.

Dans son origine elle est divine, et dès lors elle est *immuable*, invariable et éternelle comme ce Dieu dont elle dérive. Mais si nous la considérons dans son application aux différents états et aux différentes sociétés, alors nécessairement elle se modifie suivant les lieux, les temps, en raison du plus ou moins de perfection et de civilisation de ces sociétés, montrant ainsi, par la plus ou moins grande perfection, la physionomie particulière de chacun de ces peuples, et le degré plus ou moins élevé qu'ils occupent dans l'échelle de la civilisation.

Il suit de là que l'*histoire* du Droit est nécessaire pour bien connaître le Droit lui-même. Le Droit, en effet, ne peut être apprécié sainement si on ne le considère que dans ses premiers principes, ou comme dit l'école *in abstracto*; il faut encore l'étudier dans ses manifestations et ses différentes applications aux divers peuples. C'est une force morale, mais occulte qui ne s'explique que par les phénomènes de l'histoire.

De là le savant lectureur a fait ressortir deux sources d'erreur qui peuvent égarer dans l'étude du Droit, celle de l'étude sèche et trop abstraite des principes, et celle trop aveugle des faits isolés et sans liaison avec ces principes eux-mêmes. En effet, si on veut s'en tenir exclusivement aux principes absolus, on ne comprendra pas le Droit, parce qu'on ne connaîtra pas les modifications nécessaires qu'il a dû subir en s'appliquant aux différents temps et aux différentes civilisations. D'autre part, si l'on ne sait voir que la diversité des lois chez les différents peuples, sans tenir compte des principes absolus, on ne saura jamais bien comprendre ce qu'il y a toujours eu de fixe, de ferme et d'énergique dans les différentes législations qui ont successivement occupé le globe.

Pascal est tombé lui-même dans cette erreur; et un autre célèbre philosophe, Mallebranche, cité également par M. D. Sénécal, semblait tomber dans l'autre.

Voici le passage de Pascal : " On ne voit, dit-il, rien de juste et d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat; trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence : un méridien décide de la vérité : en peu d'années de possession les lois fondamentales changent. Le Droit a ses époques, l'entrée de Saturne au *Lion* nous marque l'origine d'un tel crime : plaisante justice qu'une rivière borne : vérité en deçà des Pyrrhénées, erreur au-délà ! "

Mais comment ne pas voir ce qu'il y a de fixe et de certain au milieu de tout cela. La lumière du soleil, dit

fort bien M. Sénécal, colore diversement les objets divers et cependant elle est une; un fleuve roule les mêmes eaux sur des terrains différents et elle peuvent changer momentanément de couleur et de goût. Ces comparaisons heureuses font bien ressortir le premier genre d'erreur signalé plus haut, et qui consiste à ne voir que trop peu l'effet isolé.

D'un autre côté, ce serait un abus non moins grand de prétendre que toute la science du Droit consiste dans l'étude abstraite des premiers principes. S'il en est ainsi dans certaines sciences, il n'en est pas de même du Droit, qui doit être scruté et examiné dans toutes ses applications. Cela a pu être l'erreur de certains savants, et il semble que Mallebranche se faisait quelqu'illusion à cet égard.

On sait que D'Aguesseau étant un jour à lire l'un des plus grands historiens de l'antiquité, Thucydide, fut interrompu par la visite de Mallebranche qui voyant de quoi il était occupé, lui reprocha de s'amuser comme un enfant à étudier des faits *accidentels, qui pouvaient être, ou ne pas être*, au lieu de s'appliquer aux grandes vérités, aux vérités nécessaires de la Philosophie.

Il est vrai qu'il doit être plus satisfaisant, surtout pour certains esprits, de s'appliquer à ces grandes vérités absolues qui ne varient jamais et qui éclairent l'ensemble des choses d'une lumière impérissable; il est vrai aussi qu'il est souvent pénible et décevant de suivre toutes ces variations, souvent inexplicables et inconcevables qui semblent, de prime abord, composer le tissu de l'histoire des siècles; mais D'Aguesseau n'avait pas, comme le philosophe le droit de vivre d'abstraction. Destiné à être le serviteur de son pays, à employer ses facultés à l'administration des choses publiques, quelque fut son goût, il ne pouvait vivre seulement au milieu des idées pures, des jouissances exclusives de l'étude, et ne s'employer qu'à ces méditations élevées dont il nous a laissé dans ses œuvres de si beaux modèles; il lui fallait vivre au milieu des hommes, être témoin de leurs emportements et de leurs passions; il lui fallait donc connaître ces cœurs et ces esprits qu'il était destiné à gouverner et à éclairer, et assurément la contemplation des Annales de l'humanité présentées par un penseur, tel que Thucydide, ne devait pas être sans influence sur la portée grave et positive de son génie. Et pour lui, le conseil de Mallebranche eut pu être une grande source d'erreur, la seconde que nous avons signalée.

Donc dans la science du Droit, il faut, d'une part, savoir remonter aux premiers principes pour apprécier et connaître le fond même de la science et ce qu'il y a de fixe et d'immuable en elle; mais d'autre part, il n'est pas moins important de connaître la manifestation de ces principes dans les faits pour apprécier ce qu'il y de pratique en cette science même, autrement comment connaître ce que l'on appelle précisément le Droit positif.

On n'exclue pas la philosophie qui donne la *raison* des éléments du Droit, mais on ne doit pas non plus exclure l'*histoire* qui fournit ces éléments mêmes; c'est ce que nous dit M. Laferrière, l'un des plus célèbres historiens du Droit.

" Appliquée au Droit, nous dit cet auteur, l'histoire manifeste au dehors les éléments qui le constituent; la philosophie recherche ces éléments (pour les contrôler et les apprécier). Je sais bien que la philosophie est la plus haute expression de l'intelligence humaine, mais l'histoire est le flambeau de l'expérience qui guide la raison."

Sans le secours des faits on donne trop aux rêves de l'imagination; on arrive à ces audacieuses synthèses qui ont discrédité si gravement la philosophie Allemande.

Après ces réflexions présentées avec la plus grande force par le savant lectureur, M. Sénécal, a annoncé quel serait l'objet de l'*histoire* du Droit qu'il doit exposer.

Dans un premier entretien, l'on verra la législation primitive et celle de Moyse en particulier.

Dans un second, le Droit Romain; dans le troisième le Droit français; enfin dans la dernière partie du cours, ce qui est relatif au Droit français en ce pays.

Ensuite M. D. Sénécal a résumé brillamment ce qu'il doit exposer sur ces différentes législations, et ce résumé a été l'objet de la seconde partie de cette lecture remarquable.

II.

La législation Mosaïque mérite d'abord à tous égards notre attention. Loi sublime et d'une sagesse toute divine qui, par cela seul qu'elle continue à être gardée par les descendants malheureux du peuple élu à qui elle fut donnée, a ce pouvoir merveilleux de les tenir encore unis dans leur dispersion et perpétue à travers les âges un peuple sans chef, sans pays, sans autre lien que celui de sa loi même. Aussi, comme le remarque le savant lectureur, elle a exercé son influence sur toutes les législations actuelles qui souvent se sont inspirées de son esprit et qui lui doivent ce qu'elles ont de meilleur.

Loi, qui par sa divine origine et sa durée impérissable à travers les siècles, présente un sujet d'études des plus relevées pour quiconque veut remonter jusqu'aux sources du Droit et apprécier l'immutabilité de ses grands principes.

Ces circonstances exceptionnelles intéressent donc vivement le savant, au point de vue historique et au point de vue philosophique. Elles nous montrent le lien indestructible qui relie tous les peuples, et nous éclairent puissamment sur la question si importante de leur commune origine. De plus, au point de vue religieux, elles nous montrent de la manière la plus évidente l'une des grandes bases de la foi de l'humanité.

Pour toutes ces raisons on ne saurait négliger l'étude de cette législation antique qui a conservé jusqu'ici ceux qui l'ont observée; loi si digne du respect des civilisations les plus récentes et les plus avancées qui relèvent encore maintenant de cette source sur tant de points considérables.

Pour des motifs semblables l'habile lectureur devra, a-t-il dit, s'occuper sérieusement du Droit Romain. Monument admirable du puissant génie de Rome, qui a traversé, lui aussi, les siècles, comme pour nous donner une grande idée de ceux qui l'ont élevé. Comme la législation Mosaïque, le Droit Romain joue encore un rôle important dans presque toutes les législations modernes. On n'aura pourtant pas autant à l'étudier sous ses formes premières et dans ses commencements, qu'au degré de perfection qu'il atteignit sous l'empire, où il s'est formulé de la manière la plus ferme, la plus précise, la plus étendue et la mieux raisonnée.

Dans cette revue du Droit Romain, on aura une étude des plus intéressantes à faire des différents éléments qui l'ont successivement développé et qui ont fini par l'amener à sa plus haute perfection.

D'abord le Droit primitif, avec son respect rigoureux de la lettre et ses formes sacramentelles ; ensuite le Droit raisonné, éclairé et épuré par les nouvelles lumières empruntés aux spéculations philosophiques, tel qu'on le voit dans les travaux immortels de Cicéron ; puis nous assisterons à cette transition que viennent apporter les renseignements sublimes du christianisme.

Que d'observations intéressantes à faire à ce sujet et qui sont autant de démonstrations éclatantes des manifestations de la vérité divine parmi les hommes. Dans les commencements de la jeune République, le Droit Romain reste dans l'enfance, les lumières augmentent et il est perfectionné autant qu'il est donné à l'homme de l'accomplir avec les seules lumières de la raison.

Des monuments de la plus haute science et de la plus grande sagesse subsistent encore actuellement pour en donner le témoignage, par les ouvrages de deux grands hommes qui ont illustré Rome vers la fin de la République. Ce n'est pas assurément sans de grandes raisons de la Providence divine que l'on voit paraître des hommes, tels que Cicéron, qui viennent montrer tout ce que peut accomplir de plus admirable la sagesse humaine, au moment même où la sagesse divine allait faire éclater ses plus grandes merveilles.

L'homme est trop faible pour comprendre le don qui lui était fait et pour le juger en lui-même, il n'en pouvait apprécier la sublimité et la perfection que par la mesure qui lui en était fournie par de telles comparaisons.

Alors le christianisme doit lutter pendant longtemps contre les institutions comme contre les passions ; il lui faut trois siècles et même plus pour pénétrer peu à peu l'ensemble de la législation, et nous voyons que du premier jour où un penseur isolé, comme Sénèque, montrait dans sa morale, sa philosophie et son style, un reflet des idées chrétiennes, jusqu'au jour où les grands hommes du temps de Justinien établirent le Droit Romain sur des basses toutes nouvelles, et où l'idée chrétienne établissait victorieusement son empire dans le Droit écrit, comme elle l'avait déjà établi dans les mœurs, il ne se passe pas moins de quatre siècles.

Pour juger de l'influence que la religion avait enfin conquise écoutons :

" Quoiqu'on puisse dire, écrit M. Troplong en parlant de Justinien, il a épuré, rationalisé le Droit, il l'a élevé à un niveau que le Code Civil a pu seul dépasser, après treize siècles de préparations et d'épreuves ; et tandis que sous tant de rapports, la société convergeait vers la barbarie, il a fait marcher en avant l'une des branches les plus importantes du gouvernement des hommes. C'est que le Christianisme était l'âme de ces travaux et qu'avec cette grande lumière, il n'y a pas d'éclipse centrale à redouter pour la Civilisation."

Le Croix, dit Châteaubriand, est sur la limite de deux mondes, " l'un qui finit, l'autre qui commence. Tout change à l'aspect de cet auguste signe."

Pour montrer les différences essentielles qui apparaissent dans la législation, M. D. H. Senécal a pris deux exemples principaux dans la législation qui concerne la femme et dans la législation qui concerne les esclaves. Comme ces deux points seront traités plus au long dans les lectures suivantes, nous ne faisons que les indiquer en passant.

Mais Rome avait comblé ses iniquités et la vieille société s'était punie elle-même de ses excès. Plusieurs siècles de crimes avaient tellement corrompu cette race coupable jusque dans sa source, que les générations nouvelles sorties d'un sang vicié, étaient trop faibles et trop molles pour porter le joug du Christianisme : ne pouvant plus persécuter la vérité et la sainteté protégées et imposées par l'autorité impériale, elles éludaient la loi et la rendaient inutile. La futilité des occupations, la vanité des cœurs gâtait tout ; et l'Eglise ayant conquis ses persécuteurs ne trouvait plus en eux que des enfants dégénérés et impuissants qui rendaient vaines toutes ses grâces et inutiles tous ses efforts.

Il fallait un sang nouveau pour embrasser généreusement cette doctrine nouvelle avec tous les sacrifices qu'elle imposait.

Dieu appelle alors les nations barbares au partage de l'Empire, et c'est le commencement d'un nouvelle transformation de la législation qui nous amène au Droit Français.

(A continuer.)

L'Education classique en Canada.

I.

Une année scolaire vient de s'écouler, et, dans l'appréciation qu'il nous a été donné d'en faire, nous avons été heureux d'avoir à enrégistrer, comme par le passé, un progrès toujours croissant. Dans tous nos colléges classiques, les examens ont été brillants ; ils ont donné au public une nouvelle preuve des efforts généreux, du zèle persévérant de nos dignes éducateurs, en même temps qu'ils nous ont montré la jeunesse qui fréquente ces institutions poursuivant, avec une noble ardeur, la carrière des hautes études.

Oui, nous pouvons le dire, sans ostentation, mais avec un légitime orgueil, nos grands colléges, à l'heure qu'il est, n'ont rien à envier aux institutions du même genre de la vieil e Europe. Et c'est un fait bien digne de remarque que le progrès si rapide de l'éducation classique, dans un pays aussi nouveau que le nôtre ; un fait qui mérite toute notre attention ; dont nous devons rechercher soigneusement la cause, afin de l'apprécier dans toute sa valeur, puisque ses effets sont si précieux pour le pays.

Mais avant de commencer cette étude si importante, remarquons que le cours classique suivi dans nos colléges renferme toutes les conditions d'une bonne éducation, de l'éducation seule digne de ce nom. Car l'objet de celle-ci n'est pas seulement de communiquer la science, la connaissance des lettres, de faire des savants, mais encore, et par dessus tout, de faire des hommes, de préparer et de fournir à la société de bons citoyens. Or, pour cela, la seule connaissance des lettres ne suffit pas ; il faut quelque chose de plus, il faut la culture du cœur. En même temps que l'intelligence est éclairée sur les principes du vrai, du juste, il faut que le cœur soit formé à l'amour du bien, que l'élève en contracte, dès ses jeunes années, l'heureuse habitude. Il faut, en un mot, que ses premiers pas soient dirigés, avec zèle et avec prudence, dans cette voie de la vertu qu'il

lui importe tant de suivre toute sa vie, pour son bonheur et pour le bonheur de ceux avec qui sa position, dans le monde, le mettra en rapports.

Or, rien de toutes ces choses importantes ne fait défaut à la jeunesse canadienne qui se dispose à suivre un cours classique. Elle est donc fortunée, cette jeunesse sur qui repose l'espoir de la société. La carrière qui s'ouvre devant elle, si elle veut puiser aux sources si pures et si abondantes de science et de vertu qui lui sont ouvertes, sera une carrière de grandeur, de gloire et de bonheur. Elle peut se flatter, à ces conditions, de recueillir plus tard une moisson abondante, fruit de cette semence précieuse déposée aujourd'hui, dans son intelligence et dans son cœur, avec tant d'habileté et de dévouement.

II.

Mais, si le pays est si riche en maisons d'éducation, si la jeunesse peut s'instruire avec tant de facilité, si la science est accessible à toutes les classes de la société, il n'est que juste d'en attribuer la gloire et le mérite à qui de droit; de reconnaître que cette œuvre, sans contredit, la première et la plus importante de toutes, celle qui assure notre existence politique, c'est l'œuvre du clergé. Oui, il est de notre devoir de reconnaître, dans le bienfait de l'éducation dont jouissent les habitants de ce pays, dans tous les avantages qui en découlent, le fruit du dévouement religieux. Si nous oublions des hommes, qui, du reste, ne réclament nullement des louanges, ne refusons pas du moins de rendre hommage aux nobles sentiments de zèle et d'abnégation que la religion sait inspirer.

A peine les premiers colons avaient-ils mis pied sur le sol Canadien, à peine ces hardis pionniers avaient-ils abattu le premier arbre dans ces imm nses forêts encore vierges, qu'ils étaient suivis par le prêtre, le prêtre qui venait, non seulement pour leur donner l'enseignement religieux, mais encore élever, auprès de l'humble chapelle, la maison d'école. Oui, le clergé, sans se donner le titre de progressiste, en a exercé généreusement et sans éclat les fonctions. C'est lui qui a pris l'initiative de l'instruction du peuple, dans toutes ses branches. Lorsqu'il n'y avait encore, sur les bords du St. Laurent, que quelques huttes sauvages et quelques colons français, le clergé était déjà à l'œuvre, travaillant à répandre l'éducation, comme il est encore à l'œuvre aujourd'hui, avec la même persévérance, dans nos magnifiques colléges qui font la gloire de la nation.

Sans ce zèle, ce dévouement religieux, où en serions-nous? Il est indubitable que l'introduction des études classiques, dans le pays, eut été tardive; que l'éducation eut coûté bien cher, et qu'elle eut été le partage d'une classe privilégiée, bien restreinte—la classe riche.

Alors que le pays sortait à peine de l'état sauvage, qu'il n'offrait aucun avantage, aucune perspective de gain aux gens de lettre; qu'il était impossible, dans la carrière de l'enseignement, de s'assurer un avenir, de se créer une honnête aisance pour soi et pour sa famille, quel est le laïque instruit qui eut consenti à faire le sacrifice de son pays, de ses parents, pour venir végéter sur cette terre lointaine? En vérité un homme, engagé dans le monde, eut été à peine justifiable de le faire; il aurait compromis par là les plus chers intérêts de sa famille. Le sacrifice qu'il fallait faire pour traverser la mer et venir porter, sur ces plages lointaines et sauvages, le flambeau de la science, suppose un autre sacrifice antérieur, sacrifice que fait le prêtre, le religieux. Donc, sans le dévouement religieux, les premiers habitants de ce pays eussent demeuré longtemps ensevelis dans l'ignorance des lettres. Ils auraient défriché les terres, exploité les ressources du sol, sans qu'aucuns d'entre eux eussent pu s'élever au dessus de leur position. Ils seraient demeurés pendant de longues années, dans un état d'infériorité humiliante vis-à-vis de leurs concitoyens d'une autre origine, n'ayant point d'hommes parmi eux capables de revendiquer leurs droits, de défendre leurs intérêts.

A l'heure qu'il est même, où en serions-nous si l'éducation que reçoit la jeunesse du pays n'était pas, en grande partie, le fruit de sacrifices de la part de ceux qui se livrent à l'enseignement?

Le Bas-Canada compte une douzaine de colléges dans lesquels l'éducation classique est donnée à près de deux mille élèves par plus de cent cinquante ecclésiastiques. Sur ce nombre, les deux tiers se sont consacrés, pour leur vie à l'éducation de la jeunesse, ne recevant, pour toute rémunération, que la nourriture et le vêtement. Les autres sont de jeunes aspirants au sacerdoce qui, tout en étudiant la théologie, enseignent aux élèves moins avancés, et qui reçoivent, pour prix de leur service, leur pension et 40 à 50 piastres par année.

En dehors du clergé, comment pourrait-on réunir un personnel, un corps enseignant aussi bien qualifié pour un prix aussi modique? Aussi l'éducation classique, dans le pays, est-elle accessible à toutes les classes, à celles même dont les ressources sont les plus limitées. Pour la modique somme annuelle de 72 à 120 piastres, un jeune homme est logé, nourri, et reçoit une éducation classique achevée. (1)

Maintenant, pour mieux apprécier l'immense bienfait que confère au pays l'esprit de sacrifice de ses éducateurs, que l'on se suppose dans la nécessité de remplacer notre corps enseignant, de lui substituer des laïques aussi bien qualifiés, versés dans l'enseignement de la philosophie dans toutes ses branches, de la littérature, des langues, etc., etc., des hommes de dévouement disposés à sacrifier leur vie entière à donner l'éducation, des hommes d'expérience dans l'art d'enseigner, de former la jeunesse, et l'on verra avec surprise les sommes immenses qu'il faudrait consacrer pour cet objet; le prix de l'éducation classique s'élever à un chiffre tel que cette éducation deviendrait le partage exclusif des enfants de familles riches.

III.

Mais ici nous entendons déjà se formuler contre nous une accusation, celle d'être en contradiction avec les esprits les plus sérieux, les hommes les mieux pensants du pays, qui voient avec frayeur l'encombrement des professions libérales, et qui pensent que le seul remède

(1) Il est inutile de mentionner ici un fait de notoriété publique, et tout à l'honneur de nos généreux éducateurs. C'est que, grâce à leur esprit de sacrifices, à l'intérêt qu'ils portent au pays, plusieurs élèves, privés des biens de la fortune, en qui l'on remarque du talent et de bonnes dispositions, reçoivent leur éducation gratuitement, tandis qu'à d'autres, qui ne peuvent payer en entier le prix de leur pension, on fait des réductions considérables. En sorte qu'on peut estimer les prix annuels des pensions, terme moyen, à 50 ou 60 piastres.

capable d'éloigner les conséquences funestes que peut entraîner l'état actuel des choses, serait la suppression de ce que nous appelons les petits colléges.

Nous ne prétendons pas discuter ici l'opportunité de conserver ou de supprimer ces petits colléges: nous dirons seulement que nous n'avons jamais eu l'idée de les mettre au nombre des maisons d'éducation dont nous avons parlé plus haut.

Mais sans nous arrêter plus longtemps sur ce sujet, nous disons de suite que nous ne sommes nullement en contradiction avec les hommes éclairés du pays qui redoutent les conséquences de l'encombrement de nos professions libérales. On peut être, très-logiquement, en faveur d'un nombre restreint de colléges, et, en même temps, en faveur de l'éducation classique accessible à toutes les classes; et c'est ce que nous demandons. Qu'on élève, autant que possible, le niveau des études; qu'on maintienne, sur un haut pied de *respectabilité*, le nombre strictement nécessaire de colléges pour alimenter, dans une proportion convenable, les professions libérales; mais, en même temps, qu'on continue de rendre les études classiques accessibles à toutes les classes, parce que le génie, le talent, l'aptitude pour les lettres et les sciences n'ont jamais été le partage exclusif de ceux qui possèdent de la fortune; et qu'il importe, au bien-être de la société, que les intelligences d'élite, qui se rencontrent dans les classes pauvres, ne soient pas laissées sans culture; mais qu'elles soient mises en état de servir la société utilement, et dans toute la mesure des talents que le Créateur à mis en elles.

Ainsi le veulent les lois de la charité et du dévouement sur lesquelles repose le bonheur de la société. Là où ces lois sont méconnues, la société est en souffrance, surtout les classes inférieures; de même que rien n'égale les prodiges de progrès, d'avancement social des pays qui vivent sous l'influence de ces lois salutaires.

La preuve la plus éclatante de ce que nous avançons ici, nous la trouvons dans le pays même que nous avons le bonheur d'habiter. En effet, au Canada, le talent, l'application, le mérite peuvent faire arriver le jeune homme à une belle position sociale. Quelle que soit sa condition, quelque dénuée que soit sa famille des ressources de la fortune, les moindres sacrifices suffiront pour lui procurer les moyens de s'instruire.

Et voyons les fruits admirables de cette éducation classique, accessible à toutes les conditions. L'enfant du peuple, élevé aux charges publiques, revêtu de quelque autorité, jouissant de quelqu'influence, devient le protecteur du peuple, l'avocat dévoué de ses intérêts, le défenseur zélé de ses droits. Il se rappelle son origine, il connaît la condition des classes inférieures de la société, leurs durs travaux, leurs privations, et doit tout naturellement s'attacher davantage à améliorer leur sort, à alléger leur fardeau que s'il n'avait jamais eu rien de commun avec elles.

Aujourd'hui, au Canada, le clergé, les professions libérales, l'administration politique recrutent leurs membres parmi toutes les classes de la population. Plusieurs de ceux qui occupent les charges les plus importantes, qui sont placés au plus haut rang de la société, sortent des conditions les plus humbles. Le mérite seul, et non la fortune qui leur manquait, a pu les élever à ces hautes positions sociales.

Sans le dévouement religieux, sans l'éducation accessible à toutes les classes dans le pays, vous n'auriez qu'un clergé composé de membres issus de familles riches, qui par conséquent n'auraient jamais eu de rapports avec le peuple, qui n'auraient jamais connu sa condition, ses besoins, ses privations. Sans doute qu'il devrait se rencontrer chez lui des natures excellentes, des hommes bien disposés, aux sentiments généreux; mais enfin ils pourraient difficilement s'identifier avec le peuple; aucuns liens antécédants ne les y rattacheraient. Ce serait deux classes d'hommes qui n'auraient jamais eu rien de commun. En un mot, au lieu de ce clergé admirable, que le peuple regarde comme ses frères, vous auriez, dans votre Eglise catholique du Canada, une image parfaite du clergé Anglican en Angleterre, c'est-à-dire un clergé aristocratique, si la rétribution, bien entendu, était attrayante; et vous n'en auriez pas du tout, ou vous auriez un clergé étranger, si elle était mince. Le sacerdoce ne pouvant se recruter que parmi les classes riches, à raison du haut prix de l'éducation, on ne voudrait y entrer qu'à la condition d'y pouvoir vivre comme on vivait dans le monde.

Mais grâce au dévouement de nos éducateurs qui répandent l'instruction chez le pauvre comme chez ceux qui ont de la fortune, il y a, dans le pays, un lien qui rattache toutes les classes de la société les unes aux autres. Sans ce dévouement, ce lien serait rompu. Les riches ne regarderaient plus les pauvres que comme des êtres voués par la nature à une ignominieuse et perpétuelle ignorance. Tandis que, dans la condition actuelle de notre société, celui qui a de la fortune voit souvent, dans son voisin, qui en est privé, un homme qui peut quelques fois arriver bientôt à une position sociale aussi honorable, aussi élevée que la sienne. Aujourd'hui, le curé qui visite ses écoles, en voyant poindre le talent d'un petit paysan, en voyant briller dans son œil la première étincelle d'une belle intelligence peut se dire; dans dix ans cet enfant sera peut-être mon confrère, peut-être occupera-t-il une position plus importante que la mienne. L'homme opulent de la ville, en assistant aux examens de nos écoles primaires, en entendant répondre avec facilité, avec aplomb, l'enfant de l'humble artisan, peut se dire: dans quelques années ce jeune enfant sera peut-être au timon des affaires politiques, peut-être me gouvernera-t-il; et cela grâce à la facilité avec laquelle on peut acquérir, dans ce pays, l'éducation classique. On sent combien cet état de choses est de nature à tempérer l'orgueil des classes favorisées des dons de la fortune, à exciter dans l'âme le sentiment d'une louable et noble ambition; à faire comprendre au riche que sa fortune ne le dispense pas de cultiver son intelligence, d'être homme de bien, s'il ne veut pas s'exposer à voir le pauvre le jeter dans l'ombre.

Le peuple, au Canada, grâce au dévouement de ses éducateurs, est représenté dans tous les états, dans toutes les conditions. Dans le clergé, dans le barreau, dans l'administration gouvernementale, il voit des hommes sortis de ses rangs. L'Education classique, accessible aux classes inférieures, est ainsi devenue pour le peuple la principale source de son bien-être social, le moyen par lequel il exerce sa part légitime de contrôle dans les affaires politiques. C'est elle qui lui donne un organe, une influence dans l'enceinte parlementaire, dans le corps administratif. Privé de l'Education, il voit cette source de bonheur se tarir pour lui; l'enfant du peuple est enchaîné à sa condition, sans qu'il lui soit possible,

ni par les élans les plus généreux du cœur, ni par le talent, ni par l'énergie, de s'élever au rang où son intelligence cultivée lui permettrait de prendre place.

Là où l'éducation classique est le privilége exclusif des riches, on sait quel est, en général, son niveau. On sait l'usage que font ordinairement de ce privilége les fils de familles qui comptent sur leur fortune. A part quelques rares exceptions, c'est un fait déplorable, mais qu'on ne saurait nier, que les jeunes gens s'occupent peu de cultiver leur intelligence, et qu'ils ne s'élèvent guère au-dessus de la classe des médiocrités, même ceux que la nature a favorisés de talents plus qu'ordinaires. Ils s'imaginent que leur fortune pourra leur tenir lieu de science : qu'il leur suffit pour passer dans le monde, de connaître les règles de l'étiquette, et d'avoir des manières gracieuses, fashionables ; ne se doutant pas que si ce petit bagage peut suffire au salon, il est un autre théâtre où il fait triste mine.

IV.

Mais, diront sans doute quelques-uns, vous donnez au dévouement du clergé, bien digne d'éloge à la vérité, une portée beaucoup trop grande, une portée qu'il n'a pas. Vous semblez attribuer à ce corps, qui mérite sans doute et à juste titre notre admiration, le monopole du dévouement ; sans lui, selon vous, il n'y aurait pas eu d'éducation classique dans le pays, ou du moins cette éducation eut été beaucoup trop tardive. Mais, ajoutera-t-on, vous oubliez qu'à défaut du clergé, le gouvernement aurait pris la direction des hautes études, qu'il serait venu au secours du peuple, qu'il aurait rendu ces études accessibles à toutes les classes par le moyen de subventions, de bourses, etc., etc.

A cela nous devons répondre que nous sommes loin d'être assez injuste pour vouloir attribuer au seul clergé le mérite et la gloire d'avoir été dévoué à la cause de l'Education ; nous sommes heureux de proclamer ici que plusieurs laïques distingués ont donné d'admirables exemples de dévouement. Le Dr. Meilleur, qui a fait lui-même tant de sacrifices pour l'Education de la jeunesse de ce pays, signale plusieurs noms, dans son excellent *Mémorial de l'Education* ; et nous nous associons cordialement à lui pour rendre un juste tribut d'hommage à la mémoire de ces respectables laïques. Mais, en même temps, nous devons remarquer que ces exemples de dévouement, en dehors du clergé, sont de cas isolés, de même que les efforts de ceux à qui nous ne saurions refuser notre admiration. Tandis que le clergé étant un corps, cet esprit de sacrifice, de dévouements, se perpétue chez lui, les efforts de ses membres sont réunis, et tendent vers un but commun. Il a fondé l'œuvre de l'Education classique, et cette œuvre il la maintient, il la continue ; l'esprit qui anime ses membres, que chaque génération transmet à celle qui lui succède, lui imprime un caractère de permanence et de stabilité que ne saurait lui donner le zèle des laïques, et qu'on ne saurait attendre de lui.

V.

Pour ce qui regarde l'initiative qu'aurait prise le gouvernement à défaut du clergé, il ne faut pas se faire illusion, et bien apprécier, à sa juste valeur, l'action du gouvernement en matière d'éducation. Il faut, avant tout, poser en principe que toutes les subventions, et toutes les bourses, ne peuvent jamais suppléer au dévouement, par la raison toute simple qu'elles ne sont point le fruit de sacrifices, mais qu'elles proviennent de l'argent du peuple, pour lui revenir, après avoir passé par les bureaux de l'administration, et recevoir une application judicieuse. Ce n'est pas qu'on doive être indifférent au concours du gouvernement dans la grande œuvre de l'Education classique, il ne fait en cela qu'acquitter un devoir.

Mais quelques-uns pourraient être tentés de soulever cette objection, et nous dire : comme il n'y a qu'un petit nombre des membres de la communauté qui sont appelés à suivre un cours classique, pourquoi l'Etat viendrait-il à leur secours, quels titres ont-ils à l'aide qui leur est accordée ? Que l'état protége l'instruction élémentaire, personne ne saurait justement y trouver à redire, parceque chaque membre de la communauté est à même de se prévaloir des moyens qui lui sont offerts d'acquérir cette instruction. Mais, pour ce qui regarde les études classiques, il n'est pas aussi clair que l'Etat doive les protéger *à même son trésor*, parceque, le nombre de ceux qui sont appelés à ces études étant très limité, il semble que ce soit à chacun à pourvoir à son éducation particulière.

A cette objection nous répondons que si tous les membres de la communauté ne sont pas appelés à recevoir une éducation classique, ce dont on ne saurait douter, on ne peut nier non plus qu'il ne lui importe d'avoir, au milieu d'elle, un certain nombre d'hommes instruits. Ceci est indispensable à la condition de nation civilisée. Il est donc juste que la communauté coopère, indirectement et dans la mesure des avantages qui lui en reviennent, à maintenir, au milieu d'elle, cette éducation, que l'Etat favorise les institutions établies pour cette fin.

VI.

Nous venons de voir dans quelle proportion les gouvernements doivent concourir à favoriser l'éducation classique ; il est important de bien comprendre que leur rôle ne doit pas dépasser ces limites. Ce n'est pas une part d'initiative qu'ils doivent prendre dans cette œuvre importante, mais seulement une part secondaire. Donc, quand il s'agit d'introduire l'éducation classique dans le pays, le gouvernement n'aurait pas pu, eût-il mis son trésor largement à contribution pour cette fin, entreprendre et accomplir cette œuvre avec profit pour le pays. Et encore une fois, pourquoi cela ? Parce que l'éducation n'est pas une fonction de l'Etat, pas plus que la religion. Sans doute il doit protéger la religion, mais il ne saurait s'ingérer dans son ministère ; de même, dans un sens à peu près aussi stricte, il ne saurait se faire l'éducateur de la jeunesse. Pour prouver, d'une manière péremptoire, cette proposition, il ne faut pas de longs raisonnements. Il suffit de voir, d'une part, à quoi se réduisent les fonctions du pouvoir séculier, et de définir, de l'autre, le mot éducateur, de voir ce que comporte la qualité d'éducateur de la jeunesse.

Le pouvoir séculier ne peut avoir d'autres fonctions que celles qui lui ont été assignées par le divin Réparateur de la société. Or, Jésus-Christ n'a pas dit au pouvoir séculier : " Allez, enseignez, etc.," mais " le prince est le ministre de Dieu pour exécuter sa vengeance, en punissant celui qui fait de mauvaises actions."

Si l'objet de l'éducation n'était que de communiquer à l'esprit la science, l'Etat pourrait revendiquer quelque

compétence à remplir la fonction d'éducateur; mais on ne saurait séparer l'instruction de l'éducation; les rapports entre l'esprit et le cœur sont trop intimes pour qu'on puisse cultiver l'un sans l'autre. Or c'est dans la jeunesse, ne l'oublions pas, au temps des études classiques, que le cœur se forme, que les habitudes se contractent, que l'avenir d'un jeune homme se décide. Nous le demandons, l'Etat a-t-il la qualité pour faire son éducation, ainsi entendue? Car, comme nous l'avons dit en commençant, toute autre éducation n'en mérite pas le nom.

Le succès de l'éducation demande dans l'élève une confiance illimitée dans son maître. Pour enseigner l'intelligence, il faut presqu'invariablement posséder le cœur. Il faut rendre la science attrayante, acceptable au jeune homme par mille moyens ingénieux; en un mot, il faut gagner son cœur pour qu'il consente à prêter l'oreille aux leçons qu'on lui donne. Ceux-là seuls qui ont étudié la nature, le caractère de la jeunesse, qui se sont livrés à cette importante fonction de donner l'éducation, savent à quels nombreux moyens il faut recourir, quelle somme d'abnégation, de patience et de dévouement il faut pour réussir dans cette tâche difficile. Or, nous le demandons, est-il probable que le fonctionnaire de l'état se pliera à toutes ces exigences? Il est difficile de le supposer. Il développera bien la matière qu'il aura à enseigner, il le fera avec lucidité, avec logique, avec un certain charme même; mais, comme il n'exerce pas une œuvre de dévouement, comme l'objet principal de son état est de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille, ses affections pourront difficilement se concentrer sur ceux dont l'éducation lui est confié; et, comme chez le jeune homme le cœur devance l'intelligence, comme il est plus sensible à l'affection qu'on lui porte qu'au bienfait de la science qu'on lui prodigue, il arrivera, dans la plupart des cas, que les leçons du professeur n'obtiendront qu'un succès bien limité.

Pour former la jeunesse aux lettres et à la vertu, il faut, outre le dévouement, le zèle pour exercer sur elle une surveillance immédiate, et de tous les instants. Il faut la réunir, l'avoir sous la main, dans un pensionnat. Tous les efforts du zèle se réduiraient à peu de choses s'ils ne pouvaient atteindre que difficilement ceux qui en sont l'objet. Or le pensionnat, qui offre tant d'avantages pour surveiller les études, l'application des élèves, offre aussi, pour les mœurs, objet si important de l'éducation, de très grands dangers, résultants de la réunion de plusieurs jeunes gens ensemble. Ces dangers peuvent difficilement être éloignés ailleurs que dans une maison conduite par des ecclésiastiques. Ce n'est guère que chez eux que l'on peut rencontrer assez d'abnégation pour se soumettre à l'exercice d'une surveillance aussi minutieuse que celle qui est indispensablement nécessaire dans une maison d'éducation. Eux seuls du moins, à raison de leur caractère, peuvent l'exercer sans qu'elle paraisse odieuse à ceux qui la subissent.

L'étude des belles-lettres dilate toutes les puissances de l'âme; elle fait naître, dans le cœur du jeune homme, les aspirations les plus véhémentes, et cela dans le temps où toutes les passions se développent. On sent le besoin alors d'un professeur grave, homme de bien. L'élève doit voir en lui la plus haute expression de la vertu. Chaque action de son éducateur doit être pour lui une leçon de moralité.

La fonction d'éducateur est une véritable paternité; toute l'affection que le père porte à son enfant, toute la sollicitude qu'il se donne afin de lui assurer un avenir heureux, doivent passer de son cœur dans le cœur de celui qui est chargé de son éducation. L'objet que celui-ci doit poursuivre, avec l'ardeur du zèle le plus généreux, doit être de former, pour l'église, pour la société, pour la famille, des hommes de bien. Nous ne prétendons pas qu'il ne puisse se trouver chez les laïques des éducateurs ainsi qualifiés; mais qui ne sent qu'il y a beaucoup plus de chances de les rencontrer parmi ceux qui se sont consacrés à Dieu, qui ont embrassé l'enseignement, non comme moyen de subsistance, mais par dévouement religieux.

VII.

Jésus-Christ a dit à ses apôtres: Allez, enseignez toutes les nations. Cela, sans doute, s'entendait de la vérité religieuse. Mais leurs successeurs, dans leur zèle ardent, et comprenant l'union intime de la religion avec la science, tout ce que la première avait à gagner par la diffusion de la dernière, se mirent à l'œuvre, et se montrèrent les plus zélés éducateurs des peuples. Jusqu'à eux, les philosophes n'avaient pu donner à leurs disciples un enseignement digne de l'humanité. L'enseignement des ecclésiastiques, appuyé sur les dogmes de la foi, empruntant à la révélation les lumières qu'elle répand sur les sciences, se propagea partout. Les meilleures écoles de philosophie se trouvaient parmi les chrétiens, enseignées par des ecclésiastiques.

Quand les barbares inondèrent l'Europe, laissant partout des ruines sur leur passage, la science se réfugia dans le cloître et dans l'église. Ce furent les religieux et les ecclésiastiques qui sauvèrent, pour les transmettre ensuite à la société, les trésors précieux de la science que n'épargnait point la main féroce et aveugle du vandalisme; et, par ce service immense rendu à la société, le clergé s'est acquis par excellence le droit d'exercer la fonction d'éducateur de la jeunesse. Depuis ce temps-là, à part quelques époques de vertige, les peuples chrétiens ont compris que la science ne pouvait avoir de plus légitimes, ni de plus zélés propagateurs, que ceux qui, au jour du péril, en avaient été les sauveurs. Et après tant de siècles, on a la preuve la plus éclatante que la confiance qu'on a mis dans le clergé, comme protecteur des lettres et des sciences, n'a pas été vaine: aujourd'hui encore, dans tous les pays où un fanatisme ignorant ne lui a pas interdit cette fonction, il doit être placé au premier rang parmi les éducateurs de la jeunesse.

VIII.

Au moment où nous nous occupons de l'importante question de l'éducation classique de la jeunesse, que nous apprécions les avantages qu'a recueillis le pays à avoir le clergé pour éducateur, il est intéressant pour nous de voir comment l'Angleterre aujourd'hui apprécie son système d'éducation. Il fut un temps où l'éducation, chez elle aussi, était entre les mains du clergé. La prétendue Réforme vint changer cet état de choses, la gratifier d'un système d'éducation séculière, sous le contrôle du gouvernement. Il est très instructif pour nous de constater ce qu'elle pense, à l'heure qu'il est, des fruits de ce changement. Et d'abord le *Times*, dans un

article remarquable sur ce sujet, nous dit que la partie la plus éclairée des hommes instruits en Angleterre soutiennent, en face de l'état actuel des choses, que " le véritable objet de l'éducation est moins de renseigner, que de former l'esprit; moins de le remplir de connaissances utiles, que d'en faire un instrument parfait pour les devoirs importants de la vie."

Mais voici quelque chose de plus qu'une simple opinion : c'est le jugement des commissaires des écoles publiques où l'on enseigne les classiques—jugement consigné dans un document officiel où ils déclarent unanimement "que le système actuel d'éducation classique est une faillite, (*a failure*) même si l'on prend pour base de ce jugement les meilleurs élèves, ceux qui passent de ces écoles aux universités; et cette classe d'élèves ne compte pas plus qu'un tiers du nombre entier."

Voici maintenant le jugement d'un professeur d'Oxford, homme d'une grande expérience et d'une grave autorité, sur ces élèves, *l'élite des écoles classiques*, qui passent aux universités :

" La plupart d'entre eux, dit-il, sont des jeunes gens à qui l'on a permis, comme à des enfants, de traîner avec eux leur paresse, sous une forme ou sous une autre; de travailler bien moins qu'ils ne pouvaient le faire, et seulement pour suivre le grand nombre. Ce sont des individus dont on aurait pu faire quelque chose, mais il est maintenant trop tard: ils sont affreusement ignorants, et ont contracté l'habitude d'une grande paresse."

Le système lui-même ne serait-il pas, en grande partie, la cause de ce défaut complet de succès. Il ne paraît pas qu'il en soit ainsi. Le *Times* de Londres, assigne une autre cause, précisément une de celles que nous avons alleguée dans cet écrit contre l'éducation sous le contrôle de l'Etat, et en cela il corrobore parfaitement la thèse que nous avons établie. L'éducation, qui n'est pas le fruit du dévouement doit nécessairement coûter bien cher, et elle n'est, en conséquence, accessible qu'aux classes riches. " Or, dit le *Times*, les sujets sur lesquels les professeurs ont à exercer leur action ne sont pas toujours ce qu'il y a de mieux pour les fins de l'éducation. Des jeunes aristocrates, avec des tendances au faste, avec un avenir certain, accoutumés à l'indépendance chez eux, qui n'ont jamais été incités au travail par les avis ou les exemples de leurs parents, à qui on n'a jamais dit qu'un jour il leur faudra gagner leur vie, ne sont pas les sujets qui promettent le plus pour l'éducation."

Triste résultat de l'éducation qui coûte un prix très élevé, un prix que ne peuvent payer que les enfants de parents riches. Un pays dans cette condition, où l'intérêt seul, et non le dévouement, préside à l'éducation de la jeunesse, est exposé à laisser incultes ses plus belles intelligences, tandis qu'il consacre des sommes immenses à l'éducation de sujets nullement qualifiés pour en profiter, et dont la société ne devra jamais tirer aucuns services.

La commission royale chargée de s'enquérir de l'état des écoles publiques vient de constater que les faits allégués contre ces écoles et en particulier contre le collége de Eton, par M. Higgins, dans plusieurs écrits remarquables qu'il a publiés récemment, sont fondés; et que les résultats obtenus jusqu'à ce jour dans ces écoles sont loin d'être satisfaisants. Or nous aurons quelqu'idée de ce que coûte cette éducation par l'assertion suivante de l'écrivain qu'on vient de citer :

" Par ce qui précède, on voit que, dans l'année 1860, les parents des élèves de Eton ont payé, pour éducation classique seulement, rien moins que £22,881 11s., laquelle somme a été partagée entre un principal et vingt assistants." (1)

On voit comment sont rétribués les professeurs de cette institution ... Et quel est l'état des études qu'on y fait, et qui coûtent un prix si exorbitant? L'*Inverness Courrier* répond ainsi à cette question: " L'état des études à Eton est tout-à-fait loin d'être satisfaisant. La majorité des élèves sont tenus, en théorie, d'apprendre de mémoire, toutes les semaines, plusieurs centaines de lignes de latin et de grec; mais en réalité, ils ne les apprennent point. On leur permet de calculer la partie que chacun aura à réciter—quelques-uns deux ou trois lignes seulement—et de les apprendre pour les réciter de suite; et un maître qui voudrait s'opposer à cette pratique deviendrait bien impopulaire. Lord Boringdon, un des témoins, (qui a comparu devant la commission,) dit que les professeurs reçoivent un nombre d'élèves plus considérable que celui auquel ils pourraient enseigner avec fruit, et que le principal (dont le salaire, comme il l'a fait connaître lui-même, s'élève à peu près à £6000 par année) n'a que peu d'influence dans l'école; les seuls rapports qu'il ait avec les élèves étant par l'intermédiaire de la férule."

Enfin le *London Times*, que nous avons cité plus haut, termine ses longues appréciations sur l'état des écoles publiques en Angleterre, par les paroles suivantes que nous recommandons à la méditation de ceux qui n'apprécient pas assez les fruits du dévouement en matière d'éducation, et qui n'ont peut-être pas pour nos éducateurs, en Canada, toute la reconnaissance qu'ils méritent.

" En somme les parents anglais ne reçoivent pas ce qu'ils ont droit d'attendre, et ce pourquoi ils donnent un prix qu'aucun professeur n'a pu obtenir depuis le temps des philosophes de l'antiquité."

En même temps que la commission royale, en Angleterre, signalait en termes si énergiques la *faillite* des écoles de l'Etat, que la presse nous offre des commentaires si propres à faire ressortir cette faillite, un membre d'une autre commission, dans un document officiel, bien qu'il soit protestant, et assez mal disposé contre le catholicisme, ne peut refuser à la vérité de rendre un témoignage honorable au dévouement et au succès de nos religieux. C'est M. l'Inspecteur Sheridan qui s'exprime comme suit, en parlant des écoles en Irlande, dirigées par les religieux, et les religieuses. Après avoir fait remarquer que le nombre des élèves de ces écoles qui continuent leurs cours dans les universités est plus grand que celui des écoles nationales, il dit : " Ces instituteurs ne sont soumis à aucun examen, parce que les commissaires considèrent comme chose admise qu'ils sont assez instruits pour remplir les devoirs d'instituteurs dans les écoles nationales; et, de fait, on ne saurait nier que la majorité d'entre eux—des religieuses surtout—sont infiniment plus instruits que les instituteurs des écoles nationales ordinaires; tandis qu'il est également vrai qu'ils apportent à l'accomplissement de leurs devoirs, un dévouement auquel ne peuvent prétendre même les

(1) Cette école est fréquentée par environ 400 élèves.

plus zélés des instituteurs laïques. On ne saurait nier non plus que leurs écoles produisent une somme incalculable de bien. Leurs élèves reçoivent une éducation morale et religieuse de premier ordre. On les forme à des habitudes de modestie, d'ordre, de propreté, en même temps qu'on leur inculque un respect et un amour inviolable pour la vérité. Et ceux qui assistent aux cours régulièrement, et qui les fréquentent jusqu'à ce qu'ils aient atteint les hautes classes, reçoivent une excellente éducation littéraire."

Voilà un témoignage bien honorable, et qui vient d'une source qu'on ne saurait regarder comme partiale. Pour nous, canadiens catholiques, tandis que ceux que nous pourrions appeler nos adversaires, sont réduits à déplorer leur défaut de succès dans l'éducation, que la vérité leur arrache des éloges pour nos éducateurs, sachons apprécier notre bonheur, les avantages immenses que confère au pays le dévouement de ses éducateurs. Car, les progrès de l'éducation en Canada, ont laissé en arrière, bien loin, tous les autres progrès. Si l'agriculture, le commerce, l'industrie manufacturière s'étaient développés avec autant de rapidité que l'éducation, le Canada aujourd'hui, avec une population comparativement faible, serait, sous le rapport des progrès accomplis pendant les deux derniers siècles, un des premiers pays du monde.

HERC. BEAUDRY, Ptre.

Montréal, 29 juillet 1864. (1)

Monsieur le Rédacteur de l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial,

J'ai l'honneur de vous adresser une analyse succincte, et telle que mes moyens m'ont permis de la faire, du discours remarquable que nous avons eu l'avantage d'entendre le jour de la fête de St. Jacques, patron de notre société. Je regrette qu'une plume plus exercée, à défaut de la sténographie, n'ait pu vous transmettre fidèlement le texte de cette allocution si pleine d'intérêt, de chaleur et de sentiment.

Telle qu'elle est, cette analyse qui n'est qu'un squelette, pourrait donner à vos lecteurs, si vous voulez bien l'insérer dans vos colonnes, au moins un aperçu des idées fondamentales éloquemment développées par le Rév. Messire Daniel.

J'ai l'honneur d'être......

UN MEMBRE DE L'UNION ST. JACQUES

UNION ST. JACQUES.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL.

Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble!

Messieurs,

Si jamais la Religion a éprouvé une joie sensible, c'est bien lorsqu'elle a sous les yeux, comme dans la fête de ce jour, le touchant spectacle de l'union la plus fraternelle. Aimez-vous les uns les autres, avait dit Notre Seigneur: c'est à cette marque qu'on vous reconnaîtra pour mes disciples. Ce que Notre Seigneur avait recommandé par dessus tout, vous le pratiquez aujourd'hui: vous réjouissez donc le cœur de Dieu. Vous goûtez vous-mêmes le fruit délicieux de cette aimable concorde, car tous vous êtes heureux, tous vous êtes contents. Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble!

Puisqu'il m'est donné, messieurs, de vous adresser la parole en ce jour solennel de la fête de votre glorieux Patron, permettez-moi de vous rappeler en peu de mots les *avantages* de votre belle société et les *principes* qui doivent constamment la guider, si vous voulez qu'elle vous soit profitable.

I.

Et d'abord *avantages* de votre société.

Ces avantages, messieurs, vous les appréciez d'autant plus aujourd'hui, que vous en avez été plus longtemps privés. Qui de vous, en effet, en voyant d'une part ce que faisait l'esprit d'association parmi nos frères d'origine différente, et de l'autre, le malaise dans lequel vous laissait votre isolement? Qui de vous n'a gémi plus d'une fois au fond de son cœur sur cet état de chose? Qui de vous n'a désiré souvent y porter remède? Enfin, vos vœux se sont realisés, et aujourd'hui vous voilà au nombre de près de 500, réunis ensemble, ne formant pour ainsi dire qu'un cœur et qu'une âme.

Gloire donc à vous tous! gloire à ceux qui ont pris l'initiative de cette bienfaisante et généreuse entreprise! gloire à ceux qui se sont dévoués, pour la conduire à bonne fin......

Premier avantage. Avec cette société, vous *cimentez l'union* qui doit régner entre les Canadiens, s'ils veulent être forts.

Qu'est-ce qui fait, en effet la force? On vous l'a dit mille fois, c'est l'union. Qu'est-ce qui a rendu l'empire Romain pendant tant de siècles l'arbitre des destinées du monde? L'union. Qu'est-ce qui donne aujourd'hui tant de poids aux volontés de la France, dans le conseil des souverains? L'union. Et sans recourir à des exemples étrangers. Qu'est-ce qui a soutenu nos pères dans cette lutte de géants qui a duré près de deux siècles? L'union. Qu'est-ce qui nous aidera nous-mêmes à sortir victorieux des périls qui nous menacent? L'union, et l'union seule. Ah! que les Canadiens ne le comprennent donc-t-ils tous!... Que ne s'unissent-ils, au lieu de se diviser!...

Vous du moins, messieurs, vous l'avez compris. Il fut un temps où, sans être désunis, vous ne vous connaissiez pas; vous viviez étrangers les uns aux autres: le voisin ignorait son voisin. Tout en souffrait, et les particuliers, et la nation elle-même. Vous vous êtes formés en société, et à présent vous vous connaissez; vous vous appréciez; vous vous aimez. Voilà le premier avantage de votre société; elle cimente l'union qui doit régner entre les Canadiens.

Deuxième avantage. Avec cette société, *vous vous soutenez les uns les autres.*

J'ai parlé tout à l'heure, messieurs, de l'esprit d'association de nos frères d'origine différente. Qui ne connaît les résultats prodigieux de cet esprit d'association? Ces résultats, on les retrouve partout: dans le commerce, dans les grandes entreprises, et jusques dans la politique. Sans cet esprit d'association, jamais ils n'eussent atteint ce degré de prospérité où ils sont parvenus en quelques années. Qui nous empêche de nous entendre et de nous assister également?

(1) Tout en remerciant bien sincèrement de son envoi l'auteur de cette analyse, nous le prions de vouloir nous excuser, si nous n'avons pas pu la faire paraître immédiatement.

Quoi! sera-t-il éternellement dit que lorsque quelqu'un parmi nous aura besoin d'ouvrage, il ne trouvera personne pour lui en procurer? Sera-t-il éternellement dit que lorsque quelqu'un se mettra à la tête d'un entreprise, il n'aura personne pour le seconder, et que toujours nous préférerons favoriser des étrangers? Sera-t-il éternellement dit que lorsque quelqu'un aura obtenu d'heureux succès, n'importe dans quelle branche, il ne pourra trouver un seul approbateur pour le féliciter? Sera-t-il éternellement dit que lorsque quelqu'un sera sous le coup du malheur, il ne rencontrera, comme Job, que des amis cruels pour insulter à sa douleur? Non, messieurs, et grâces vous en soient rendues : autant qu'il dépendra de vous, on ne pourra plus le dire. En vous unissant en corps, votre dessein bien arrêté a été de vous prêter un mutuel appui, de vous encourager, et, si besoin est, de vous consoler. Voilà un avantage non moins précieux de votre société.

Troisième avantage. Avec cette société, *vous vous créez des ressources* pour les jours mauvais. Çà été, messieurs, un malheur dans le passé de voir le Canadien isolé; de le voir exposé aux traits de l'envie par suite de ses succès, et plus souvent de le voir abandonné dans ses revers. Çà été un plus grand malheur encore de le voir dissiper le fruit de son travail et de ses épargnes, ou victime de l'infortune, être obligé de tendre la main et d'implorer la charité publique. Désormais ne sera dissipateur, ne sera nécessiteux que qui le voudra bien. En effet, par la modique contribution mensuelle que vous exigez, vous forcez d'une part le sociétaire à ne plus jeter à l'aventure le prix de ses sueurs; de l'autre, par les allocations que vous lui faites aux jours d'épreuves, vous assurez son avenir, vous l'arrachez de la misère. Ces avantages, messieurs, sont trop connus de chacun de vous pour que je m'arrête à les développer. Bien aveugle celui qui ne les verrait pas; bien insoucieux celui qui n'en profiterait pas. Tel est donc le bienfait de votre société. Ici, M. le prédicateur nous a exposé les principes qui doivent la guider.

Mais ici surtout je ne puis faire autre chose qu'indiquer les principales idées du Rév. Messire Daniel.

Ces *principes*, a-t-il dit, sont ceux là-mêmes qui l'ont guidée jusqu'à ce jour.

1° *Esprit de religion.* Toute société qui ne s'appuie pas sur la religion, est un édifice bâti sur un fondement ruineux. Tout ou tard, il croulera. Que sont devenues tant de sociétés florissantes qui ont voulu s'isoler de la religion, se soustraire à son influence bienfaisante? Elles ont dégénéré en licence; elles se sont fractionnées, et ont fini par s'éteindre. Pouvait-il en être autrement? Elles étaient privées du souffle vivifiant qui seul pouvait les féconder. Ayant rejeté l'unique autorité qui pouvait les diriger, elles se sont trouvées comme un vaisseau sans boussole au milieu des mers. Vous avez donc agi sagement, messieurs, quand vous avez exigé de chaque sociétaire qu'il fût catholique, et qu'il n'appartînt à aucune de ces sociétés qui sont le fléau des peuples.

2° *Esprit de paix.* Des sociétés telles que la vôtre, ont pour but de rapprocher les hommes, de les unir entre eux. Mais comment obtiendront-elles ce but? A une condition. A la condition qu'elles bannissent de leur sein toutes les questions irritantes. Comment certaines sociétés, d'ailleurs bien composées, sont-elles devenues nuisibles? Comment se sont-elles perdues? Parce qu'on a laissé s'y introduire des fermants de division. Vous avez donc eu grandement raison, quand vous avez statué que jamais la politique, cette pomme de discorde, ne franchirait le seuil de vos assemblées.

3° *Esprit de modération.* Dans une ville où ces sociétés sont appelées à jouer un rôle important, n'est-il pas à craindre qu'elles ne deviennent dangereuses? Non, messieurs, si elles se conservent dans l'esprit de modération qui les distingue aujourd'hui. Or, elles s'y conserveront, si chacune se fait un devoir de ne pas empiéter sur les droits de l'autre; si toutes se font un point d'honneur de ne pas introduire des usages qui amèneraient des désordres. Vous avez donc bien fait, messieurs, de vous en tenir à votre programme: à une fête religieuse, à une procession, et tout au plus, à un banquet fraternel. Ces démonstrations valent mieux que toutes ces parties de plaisir qui n'enfantent que la corruption des mœurs.

Puisque c'est d'après ces principes que votre société est constituée et qu'elle se maintient, nous lui disons: Union St. Jacques, marche et prospère, soit béni de Dieu et des hommes!

En finissant, M. le prédicateur fit un appel au patriotisme de son auditoire en faveur de l'œuvre de la colonisation qu'il regarde avec raison comme la principale ressource du pays. Déjà, dit-il, j'ai eu occasion de traiter devant vous ce sujet et de vous engager non-seulement à souscrire, mais encore à former des listes d'associés. Bon nombre l'ont déjà fait, je conjure de nouveau ceux qui ne l'ont pas fait encore et qui le peuvent, de se hâter. Pour vous encourager, songez à tous les sacrifices de nos pères; songez à l'avenir du pays. En retenant sur le sol natal la jeunesse; en l'aidant à s'établir sur les terres que la Providence nous a léguées, vous acquerrez un nouveau droit aux bénédictions célestes, et à la reconnaissance de vos concitoyens qui ne manqueront pas eux-mêmes de seconder vos louables efforts.

Sentiments de Pie IX envers la France.

La lettre suivante, écrite par un des correspondants de la *Semaine religieuse*, témoigne des sentiments intimes de Pie IX pour les Français:

" J'arrive il y a peu de temps de Rome, cette ville éternelle qui remue tous les cœurs, et je crois faire plaisir aux Parisiens et à la France entière en leur racontant naïvement ce qui s'est passé entre le Souverain Pontife et deux prêtres français, l'un du diocèse de Bayeux et l'autre de celui de Pamiers.

" Admis chez le Pape avec trois habitants de Rouen, nos deux prêtres, à la vue du vicaire de Jésus-Christ, étaient tombés à genoux; mais aussitôt Pie IX leur cria: " Debout, debout," les fit approcher, leur donna l'anneau du pêcheur à baiser, et s'empressa de leur demander avec une tendre sollicitude leurs noms, leurs qualités, les motifs de leur voyage, et il les entretint longtemps de leurs diocèses et de leurs évêques, qu'il dit connaître parfaitement. Saisis d'une sainte timidité, nos deux prêtres avaient laissé au Pape l'initiative de la conversation. Enfin le prêtre de Bayeux, s'enhardissant et prenant la parole, non sans une certaine crainte mêlée de respect, tint ce langage au Pontife-Roi:

" — Votre Sainteté, Très-Saint-Père, a rendu un instant les Français, mais surtout les Parisiens, bien contents, bien heureux.

" — Et comment cela ? reprit aussitôt Pie IX avec une curiosité qui dénote un cœur satisfait.

" — On espérait que Votre Sainteté viendrait au printemps visiter la ville de Paris.

" — Oh ! oui, oh ! oui, j'y serais allé... mais le congrès n'ayant pas lieu, le pauvre vieux Pape restera chez lui. Il se fait déjà trop vieux pour voyager si loin.

" — J'en suis bien fâché, Très-Saint-Père, car votre présence en France eut soulagé bien des cœurs, et je ne crains pas de dire à Votre Sainteté que les Parisiens auraient fait des folies pour la recevoir ; de Merseille à Paris, le voyage de Votre Sainteté n'eût été qu'un triomphe continuel.

" Et le bon vieillard parassait ému, il pleurait.

" — Mais, dit-il en élevant ses beaux yeux mouillés vers le ciel, mais les Français m'aiment donc bien ?

" — Oui, Très-Saint-Père, et, à quelques rares exceptions près, je ne saurais vous exprimer combien ils vous vénèrent, combien ils vous aiment.

" — Oh ! je ne les paye pas d'ingratitude, dit-il ; non, je ne les oublie jamais devant Dieu ; je voudrais les savoir tous heureux. Noble et généreux peuple que j'aime dès l'enfance, mais dont l'amour s'est accru avec l'âge, je voudrais bien te voir, te bénir ! Oh ! oui, je voudrais bien voir cette belle ville de Paris dont on vante les merveilles, les vertus et la charité ; je voudris bien en visiter les magnifiques et riches églises, en admirer la grandiose architecture qui n'est pas celle de Rome, en bénir enfin les pasteurs et les brebis, mais surtout ce tendre enfant impérial qui m'est cher à plus d'un titre.

" Pie IX paraissait alors profondément ému. Il se leva de son siége avec une espèce d'enthousiasme en disant :

" — O Erance, je te bénis en bénissant tes enfants !

" Et nous reçûmes pour nos frères la bénédiction d'un père chéri et bien-aimé. Je suis venu, moi qui trace ces lignes, en apporter la nouvelle à la bonne ville de Paris. Puissent les habitants ne point l'oublier : la bénédiction d'un vieillard ne peut que porter bonheur. "

Pie VII et Madame, mère de Napoléon Ier.

Les *mémoires du cardinal Consalvi*, qui ont paru en deux volumes avec une introduction et des notes par M. Crétineau-Joly, sont une bonne fortune pour l'histoire et une révélation pour tous. Nous croyons devoir choisir, parmi tous les documents inédits cités à pleines mains dans cet ouvrage, deux lettres, l'une du pape Pie VII, et l'autre de Madame, mère de l'empereur Napoléon Ier. Ces deux lettres sont admirables à tous les points de vue, et nous devons remercier le cardinal Consalvi de les avoir conservées.

" *Pie VII au cardinal Consalvi, à Rome.*

" Notre cardinal bien-aimé,

" Puisque votre santé ne se rétablit pas et que les affaires ne cessent de vous préoccuper, nous désirons très-vivement que vous preniez enfin quelques jours de repos pour mener ensuite à bon terme les diverses négociations dont vous êtes chargé. Les insomnies que vous éprouvez, et les travaux incessants auxquels vous vous livrez à notre insu et contrairement à notre volonté, sont pour notre cœur un chagrin continuel.

" Nous tenons à vous conserver au gouvernement de l'Etat, et le meilleur moyen d'arriver à ce but de nos désirs, c'est de ne pas épuiser votre vie dans des travaux au-dessus des forces humaines. Vous ne pouvez, vous ne devez pas tout faire, et, grâce à Dieu, vous avez assez d'utiles et dignes auxiliaires pour vous permettre de vous épargner un peu. Allez passer une ou deux semaines à Tivoli ou à Porto-d'Anzio, ou, mieux encore, venez à Albano, ce qui vous rapprochera de Castel Gandolfo et embellira encore pour nous les beaux jours dont nous jouissons ici.

" La famille de l'empereur Napoléon nous a fait connaitre, par le cardinal Fesch, que le rocher de l'île de Saint-Hélène est mortel, et que le pauvre exilé se voit dépérir à chaque minute. Nous avons appris cette nouvelle avec une peine infinie, et vous la partagerez sans aucun doute ; car nous devons nous souvenir tous les deux qu'après Dieu c'est à lui principalement qu'est dû le rétablissement de la religion dans ce grand royaume de France. La pieuse et courageuse initiative de 1801 nous a fait oublier et pardonner depuis longtemps les torts subséquents. Savone et Fontainebleau ne sont que des erreurs de l'esprit ou des égarements de l'ambition humaine ; le Concordat fut un acte chrétiennement et héroïquement sauveur.

" La mère et la famille de Napoléon font appel à notre miséricorde et générosité ; nous pensons qu'il est juste et reconnaissant d'y répondre. Nous sommes certain d'entrer dans vos intentions en vous chargeant d'écrire de notre part aux souverains alliés, et notamment au prince régent, qui nous a donné tant de témoignages d'estime. C'est *votre cher et bon ami*, et nous entendons que vous lui demandiez d'adoucir les souffrances d'un pareil exil.

" Ce serait pour notre cœur une joie sans pareille que d'avoir contribué à diminuer les tortures de Napoléon. Il ne peut plus être un danger pour quelqu'un ; nous désirerions qu'il ne fût un remords pour personne.

" Nous avons reçu et lu une lettre très-fortement motivée du cardinal di Pietro, relative aux affaires religieuses de France. Nous vous la renvoyons, quoique nous sommes à peu près sûr qu'elle vous a été communiquée d'avance. Les exigences du cabinet de Paris sont trop absolues, et nous ne voulons pas y accéder dans la forme imposée. Faites comprendre cela à l'ambassadeur, et réglez la chose avec lui ; mais ne cédez pas sur le point capital. Les détails s'arrangent toujours d'eux-mêmes.

" En priant la divine Providence d'exaucer les vœux que nous formons pour le rétablissement de votre santé, qui nous est si précieuse, nous vous donnons de cœur la bénédiction apostolique.

PIUS PP. VII.

" Castel Gandolfo, 6 octobre 1817. "

" *Madame, mère de l'empereur Napoléon Ier, au cardinal Consalvi.*

" Je veux et je dois remercier Votre Eminence pour tout ce qu'elle a fait en notre faveur depuis que l'exil pèse sur mes enfants et sur moi. Mon frère, le cardinal Fesch, ne m'a point laissé ignorer de quelle généreuse façon vous aviez accueilli la demande de mon grand et malheureux proscrit de Sainte-Hélène. Le cardinal m'a dit qu'à la prière si juste et si chrétienne

de l'emperreur, vous vous étiez empressé d'intervenir auprès du gouvernement anglais et de chercher des prêtres dignes et capables. Je suis vraiment la mère de toutes les douleurs, et la seule consolation qui me soit donnée, c'est de savoir que le très-saint Père oublie le passé pour ne se souvenir que de l'affection qu'il témoigne à tous les miens.

" Mes fils Lucien et Louis, qui s'honorent de votre inaltérable amitié, ont été bien sensibles à tout ce que le Pape et Votre Eminence ont fait à notre insu pour préserver notre tranquillité menacée par les puissances. Nous ne trouvons d'appui et d'asile que dans le gouvernement pontifical, et notre reconnaissance est aussi grande que le bienfait. Je prie Votre Eminence d'en déposer l'hommage aux pieds du saint pontife Pie VII. Je parle au nom de toute ma famille de proscrits, et surtout au nom de celui qui meurt à petit feu sur un rocher désert. Sa Sainteté et Votre Eminence sont les seuls en Europe qui s'efforcent d'adoucir ses maux et qui voudraient en abréger le terme. Je vous remercie tous deux avec mon cœur de mère, et je reste toujours, de Votre Eminence, la très-dévouée et très-reconnaissainte,

" MADAME.

" 27mai 1818 "

JEANNE-MARIE.

(*Suite.*)

II.

LE VIEUX CLAUDE.—LE MARCHÉ.—L'ASSASSINAT.

Jeanne-Marie avait deviné juste en annonçant à son mari que Claude, parrain de Vincent, ne pouvait manquer d'aller à l'un des marchés les plus considérables du pays. Le marchand de bœufs faisait à Bains de superbes affaires dont il cachait soigneusement le chiffre. Huit jours avant le marché, il commençait des tournées dans les fermes, achetant du bétail qu'il conduisait ensuite lui-même à la foire. Nul ne s'entendait mieux que lui à faire valoir sa marchandise, à rajeunir un cheval, à donner bonne apparence à une vache laitière. Sa finesse n'allait pas jusqu'à la tromperie, mais Claude ne s'arrêtait que tout juste à la limite de la bonne foi. Bien connu des chalands, il était cependant rare qu'ils ne se laissassent pas prendre à ses paroles adroites, il connaissait trop les ruses du métier pour ne pas savoir à propos offrir une chopine de cidre, et même une bouteille de vin.

Arrivé à Bains, la veille de la foire, il était descendu dans la plus belle auberge du pays, et avait soigné lui-même avec le zèle d'un propriétaire six magnifiques paires de bœufs qu'il comptait vendre bon or sonnant.

Dès le matin vêtu de sa blouse bleue, le front caché par un chapeau de paille, tenant en main une houssine, il mena ses couples de bêtes au rendez-vous général, et attendit avec un sourire satisfait la visite des acheteurs.

Il connaissait tout le monde à Bains. Comme on le savait riche, on le saluait assez bas. Son influence pouvait être utile à beaucoup de gens qui ne l'aimaient guère, et qui, par politique, flattaient ses goûts d'éleveur et ses instincts d'économie.

Les chalands vinrent tard.

Claude vendit une couple de bœufs blancs un assez bon prix ; mais on trouva qu'il surfaisait trop les autres, et le riche propriétaire commença à croire qu'il serait obligé de les emmener, car il était décidé à ne pas rabattre un écu du prix demandé.

Comme il était en pourparler avec un premier valet de ferme, un petit homme à figure de fouine, ravagée par la petite vérole, au dos voûté, aux mains crasseuses, aux yeux louches et chassieux, ébaucha une grimace qui pouvait passer pour un sourire, et lui lança un regard significatif.

Claude fit le geste de porter la main à son chapeau.

Le petit homme qui se dandinait en marchant, pour ne pas avoir l'air de boiter, s'approcha du marchand de bœufs et entama une conversation parfaitement étrangère à la foire, aux habitants du bourg et à la vente des bestiaux.

—Je ne m'attendais pas à vous voir ici, dit il enfin...

—Mon intention n'était pas de venir non plus...c'est au dernier moment que je me suis décidé...Vous savez, j'aime mes bêtes quasiment autant que le monde...

—Voyons, dit Pierre Lendêvenr le valet de ferme, voulez-vous sept cents francs de chaque paire ?

—Ouais ! dit le petit homme, vous passez pour un malin, et votre réputation n'est point volée...Sept cents francs ! mais si Claude en veut huit cents, je me charge de les lui placer chez M. de Camarge...

—Que ne le disiez-vous hier ? demanda Claude.

—Je comptais vous apprendre demain qu'il m'avait donné commission de lui trouver trois paires de bœufs.

—Demain, c'était un peu tard.

—Vous m'aviez annoncé que vous ne viendriez point à Bains, et comme moi, je ne me rends que demain à votre village...

—Ah ! vous avez affaire par chez nous...

—Oui, répondit le petit homme, une mauvaise affaire...

—Avec qui ?

—Ah çà, mais vous devez bien le savoir...

—Nullement.

—Vous ignorez qu'on vend chez Lazare...

—Vendre chez Lazare...

—Eh ! mon Dieu, oui.

—Pour une grosse dette ?

—Trop forte pour eux : cent écus...

—Grosse pour tout le monde, M. Guillot...

—Comment se fait-il, reprit le petit homme, qu'on ne vous ait rien dit, à vous le parrain de Vincent...?

—Lazare est timide...

—Et Jeanne-Marie est fière.

—Monsieur Claude, interrompit le valet de ferme, vous refusez de me céder votre attelage ?

—Jusqu'à voir, oui, mon garçon... Mais si, à sept heures, tu n'as rien trouvé et que je n'aie rien vendu, trouve-toi à l'auberge de la Tête-Noire et nous reprendrons la conversation.

—Au revoir, monsieur Claude.

—Peut-être, l'ami Pierre !

Le petit homme, huissier de profession, cumulant le plus de métiers possible pour augmenter ses revenus, reprit l'entretien à la phrase suspendue par le valet de ferme.

—Je vous disais donc que Jeanne-Marie est fière... bonne, pas moins, aimant ses poussins comme une poule couveuse, et dévouée à son mari jusqu'à son dernier

souffle; ce sont de bonnes petits gens! Tout huissier que je suis, et obligé par état de m'endurcir le cœur, je me trouve tout retourné quand je porte du papier timbré dans cette maison...

—Il y a longtemps qu'ils sont dans la gêne?

—Depuis plus d'un an!

—Et j'ai mangé un poulet chez eux, il y a huit jours.

—Le dernier, sans doute...Ah! dame, Jeanne-Marie a autant de bonté que d'orgueil... Tout huissier que je suis, quand je fais une apparition chez eux, quoique ce soit à leur dol, ils ne m'en offrent pas moins un verre de cidre et une tranche de lard... Après tout, ce n'est pas ma faute...

—Sans doute! sans doute! répondit Claude troublé.

—Après la disette, la grêle et la maladie des pommes de terre, de l'an dernier, ils empruntèrent cent écus à Mathias... à huit, payables en un billet... l'échéance est arrivée avant qu'ils eussent de l'argent... elle était à trois mois.... Mathias a renouvelé l'effet...à seize... mais le terme échu, il a refusé tout arrangement...; de là tout ce qui suit le défaut de payement... demain matin je les exécute.

—On ne m'a rien dit! rien dit! répétait Claude.

—Auriez-vous payé? demanda l'huissier.

—Non!

—Alors à quoi aurait servi leur prière...

—Dans des cas semblables, pourtant, c'est aux parents, aux amis, qu'on s'adresse...

—Quand on espère quelque chose, mais de vous...

—Alors, ils me croient un méchant cœur?

—Non.

—Ils me détestent...?

—Vous vantiez il y a un instant l'accueil qu'ils vous ont fait lors de votre dernière visite.

—Ils me croient tout au moins incapable de rendre un service?

—Leur avez-vous offert les vôtres?

—Dieu m'en garde!

—De quoi vous plaignez-vous?

—Ils m'humilient...

—Parce qu'ils ne vous tendent pas la main?

—On est toujours bien aise d'être prié...

—Ah! je comprends, cela flatte l'amour-propre... Seulement, si être prié chatouille agréablement l'orgueil du riche, être refusé blesse l'âme du pauvre... de sorte que, dans ces cas-là, monsieur Claude, c'est à celui qui possède de l'or dans sa ceinture de dire au malheureux qu'on va chasser de chez lui:—Il y a comme çà dans les grandes villes des banquiers qui décampent et des notaires qui nous ruinent... Je mets des fonds à la caisse d'épargne de ton honneur... tu me rembourseras quand tu pourras... au surplus je suis le parrain de l'un de tes petits, et le curé m'a dit à l'église que ça m'obligeait à quelque chose; le père de mon filleul ne verra donc pas sa ruine consommée, tandis que ce richard de Claude...

—Monsieur Guillot! s'écria le marchand de bœufs.

L'huissier reprit sans avoir égard à l'interruption.

—Tandis que ce richard de Claude emplit tous les bas de laine de feu sa femme de beaux louis neufs...

—Je ne suis pas riche, monsieur Guillot.

—Il suffit que vous soyez à votre aise...

—Vous dites donc trois cents francs...

—Plus les frais...

—C'est lourd! bien lourd! dit le marchand de bœufs... Si encore je faisais un marché magnifique pour nos trois paires de bœufs; mais Pierre est un malin qui prend les intérêts de ses maîtres; il n'y a point de pourboire à lui donner, ni de remise à lui offrir... Vous avez un propriétaire dans le voisinage de Redon, si vous pouviez...

Claude s'interrompit, il venait d'apercevoir Lazare.

Le marchand de bœufs se frotta les mains.

—Parions, dit-il, qu'il vient à la foire pour me demander de l'argent... Je connais les hommes, voyez-vous... Il a tardé le plus possible, afin de réussir sûrement... Jeanne-Marie est fine, elle s'est dit que je me laisserais attendrir en voyant mettre leurs meubles à l'enchère et vendre leur maison par autorité de justice...

—Mais tout à l'heure vous sembliez bien disposé en leur faveur, dit Guillot.

—Tout à l'heure, vous m'aviez un peu ému, en me persuadant qu'ils mourraient plutôt de faim que de me demander quelque chose... Si d'un côté cette fierté me déplaît dans les pauvres, elle me touchait d'un autre, en me laissant croire que l'on m'aimait un peu pour moi...

—Les faits prouvent mieux la vérité que les paroles, monsieur Claude; Lazare est venu à la foire, oui, mais voyez, il y a amené ses bœufs et son cheval.

—Tonnerre! s'écria le marchand de bœufs, si je savais...

—Vous jugez que, s'ils vendent leurs bêtes, ils ne pourront plus cultiver leur champs... de quelque manière qu'ils se retournent, je les crois perdus...Ah! voilà Manduit qui regarde la Grise, une bonne bête, franche d'allure, et douce à la main... Lazare paraît bien triste... Manduit marchande... Lazare va céder...

—Halte-là! dit Claude, restez une minute ici, monsieur Guillot, il faut que je m'occupe un peu de ce gaillard-là... Il me voit... il me salue... mais par ma foi! il faudra que j'aille au-devant de lui, sous peine de ne pouvoir lui rendre service...

Claude avait raison.

Sorti le matin avec la volonté de suivre les instructions de Jeanne-Marie et d'essayer d'emprunter au parrain de son fils la somme dont il avait un si pressant besoin, il avait senti tout son courage l'abandonner quand il s'était trouvé au milieu du bruit, de la foule, du houlala de la foire. Les appels des marchands, les beuglements des vaches entassées, les longs mugissements des taureaux effrayés, les courses des chevaux dont on essayait la marche, les rires bruyants, les chansons des gens ivres, tout cela jeta son âme dans un découragement immense. Sa langue se paralysa, son esprit s'engourdit; il aperçut Claude dans la foule, et se sentit incapable de lui adresser la moindre prière. Sa famille devait être sauvée, pourtant! La Blonde et la Gare pouvaient pour quelques semaines conjurer sa ruine. Il résolut de les vendre, en dépit des conseils de Jeanne-Marie et de la présence du marchand de bœufs.

En quittant le greffier, Claude s'achemina lentement vers le père de Vincent. Il le regarda d'un air soupçonneux encore; mais enfin il lui tendit la main, et ne put s'empêcher de la serrer.

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 15 Septembre 1864.** **No. 18.**

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—L'*Annuaire de Ville-Marie.*—Adresse présentée au Rév. M. Désaulniers.—Ecole de Médecine de Montréal.—Rapport de l'Hon. Surintendant de l'Instruction Publique.

Nous commencerons aujourd'hui notre chronique par quelques renseignements sur un ouvrage plein d'intérêts pour le pays, l'*Annuaire de Ville-Marie.* Cette brochure publiée par Huguet-Latour,écuier, et imprimée avec un vrai luxe typographique par M. Eusèbe Senécal, renferme une exposition méthodique et raisonnée de toutes les institutions catholiques de notre grande cité de Montréal.

Après avoir parcouru cet opuscule intéressant, on est convaincu d'une chose, c'est que tandis que cette grande ville croît avec tant de rapidité par rapport à sa prospérité matérielle, elle croît au moins tout assi rapidement quant à l'élément religieux, moral et intellectuel.

Et d'abord quant à l'élément religieux, si la ville a beaucoup augmenté en besoins, puisque de cinquante mille âmes sa population est arrivée, en quinze ans, à plus de cent mille, il est bon qu'on n'oublie pas que dans le même laps de temps, plus de trente sanctuaires religieux y ont été élevés. La moitié au moins de ces édifices, remarquables par l'étendue de leurs proportions sont entièrement nouveaux. Les autres ont été, ou considérablement agrandis, ou entièrement restaurés. Ceci peut paraître incroyable, mais voici une liste exacte fournie par M. Latour lui-même :

1o La cathédrale provisoire de Monseigneur au Mont St. Joseph ; 2o l'église St. Pierre ; 3o l'église St. Jacques ; 4o St. Joseph, rue Richmond ; 5o N.-D. de Pitié ; 6, 7, 8, Villa-Maria, Mont Sainte Marie, académie St. Denis ; 9o église Ste. Anne ; 10o église de l'Hôtel-Dieu ; 11o église des Jésuites, rue de Bleury ; 12o chapelle du Sacré-Cœur, rue Côté ; 13o église de la Providence ; 14o Ste. Pélagie ; 15o chapelle du grand séminaire de la Montagne ; 16o église des Sœurs Grises à l'asile St. Joseph ; 17, 18, 19, 20, les chapelles de l'asile St. Patrice, l'asile Nazareth, l'asile St. Joseph, l'asile du faubourg Québec ; 21, 22, 23, 24, les chapelles St. Brigitte, de la Visitation, des écoles des sœurs et des frères près St. Jacques, des écoles Ste. Anne.

25o N.-D. de Toutes-Grâces ; 26o l'église de l'Enfant Jésus au Mile-End ; 27, 28, 29, 30, les chapelles de St. Henry aux Tanneries des Rollands, de N.-D. des Neiges, (agrandies) de St. Vincent de Paul ; l'église Ste. Marie Majeure au Pied du Courant.

31, 32, la chapelle de l'hospice St. Antoine, celle des sourdes-muettes ; 33o la chapelle de l'École Normale.

Après avoir ainsi passé en revue les différents sanctuaires, érigés pour l'entretien de la piété des fidèles, M. H. Latour offre ensuite aux regards de ses lecteurs tout ce que la cha-

rité a pu suggérer pour l'assistance des malheureux ou pour le besoin de l'éducation ; et c'est alors qu'il examine toutes ces nombreuses écoles, toutes ces institutions nouvelles qui servent de centre pour l'enseignement des enfants, le soulagement des vieillards, le soutien des veuves et des orphelins.

Les communautés des sœurs qui ont augmenté à proportion des besoins, mais qui ne sont peut-être pas encore assez nombreuses présentaient un chiffre de 360 sœurs, il y a dix ans, dans la ville de Montréal, elles sont maintenant près de 750 secourant toutes les misères sous quelque forme qu'elles se présentent, en répandant les bienfaits de l'éducation et l'instruction chrétiennes. Les écoles des sœurs dans la ville seulement qui n'avaient que 1800 enfants, il y a dix ans, en comptent aujourd'hui 3958.

Les frères des écoles chrétiennes au nombre d'environ 60 prodiguent avec un dévouement à toute épreuve, dans les différents quartiers de la ville, un enseignement aussi solide que religieux et paternel à plus de 4165 enfants. N'oublions pas non plus le zèle actif, intelligent et généreux qu'apporte le Bureau de l'Instruction Publique à former de jeunes instituteurs, offrant toutes les garanties désirables au point de vue de l'instruction et de la moralité pour tenir les plus excellentes écoles, non seulement dans les campagnes, mais encore dans notre grande ville de Montréal.

Maintenant que d'écoles particulières ouvertes à plus d'un millier d'enfants ; que de grands établissements d'éducation, colléges, couvents, pensionnats, académies, et autres ; l'énumération en serait infinie.

Le nombre des malades reçus à l'Hôtel-Dieu, des infirmes internés aux sœurs grises, ou à la Providence, des orphelines recueillies, des pauvres secourus est presque le double depuis dix ans.

Outre ces œuvres, il en est d'autres qui méritent une attention très particulières,parcequ'elles sont destinées à un grand avenir, et qu'elles prêtent un si grand secours aux œuvres déjà existantes d'assistance générale et publique ; ce sont les œuvres d'assistance mutuelle qui existaient, à peine il y a dix ou quinze ans, et qui ont pris depuis ce temps un développement si considérable. C'est autant d'ajouté aux ressources des grandes œuvres d'assistance publique, comme on le comprend bien ; et ces œuvres bien établies et fonctionnant régulièrement sont d'une immense importance pour une ville.

Elles sont d'abord un lien de charité et d'affection entre les gens de même profession ; elles sont de plus une sauvegarde pour la piété et le bon exemple, la plus puissante que l'on ait pu trouver jusqu'à présent ; enfin, elles offrent une ressource discrète, mais assurée dans tous les revers qui peuvent arriver, de manière à soulager considérablement les œuvres générales qui ont déjà assez à faire avec l'imprévu et les cas extraordinaires.

Voici les noms de ces œuvres d'assistance mutuelle dont pas une seule, nous le croyons, n'existait il y a quinze ans et qui, à l'heure qu'il est, sont remplies de vie et d'activité.

1o Union St. Joseph ; 2o la société de Saint François-Xavier ; 3o la Bienveillance ; 4o la société des Menuisiers ; 5o l'association Saint Antoine ; 6o la Caisse des Instituteurs ; 7o la Caisse des Servantes des pauvres ; 8o la Saint Michel ; 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, les Unions St. Pierre, St. Jean-Baptiste, St. Louis, St. Jacques, St. Ignace, St. Roch, St. Michel des Sts. ; 16o la société de Bienveillance de St. Patrick ; 17o la société des Bouchers Canadiens ; 18o la Caisse de la Tempérance de St Joseph ; or ces différentes sociétés d'assistance mutuelle et intime ne comptent pas moins de 4000 membres, dont un grand nombre chefs de famille qui, en cas de besoin extrême, peuvent trouver entre eux les secours qu'ils auraient été obligés de demander autrefois aux œuvres générales d'assistance publique qui sont par là soulagées d'autant. C'est là un résultat d'une importance très-grande et qui ne fera que croître dans l'avenir.

Après avoir traité ce qui regarde la religion et la piété, ensuite la charité et l'assistance publique, de plus, l'assistance mutuelle, M. H. Latour a consacré la moitié de son ouvrage, c'est-à-dire encore plus de cent pages, à tout ce qui regarde l'éducation, l'instruction, la littérature, les sciences, les arts et enfin les grandes œuvres nationales comme la tempérance et la colonisation. Nous reviendrons sur cette dernière partie de l'ouvrage, mais dès à présent nous n'avons qu'à féliciter l'auteur et de son excellente idée et de la manière parfaite dont elle a été exécutée, grâces à son zèle, à son dévoue-

ment et à cette activité intelligente qu'il a mis si souvent au service de nos principales œuvres et qui ont contribué si efficacement à leur succès.

Puisque nous parlons de celui qui sait si bien reconnaître et proclamer les services de nos grandes œuvres religieuses et morales, nous devons en prendre occasion pour rappeler que, depuis dix ans, M. H Latour a été l'un des membres les plus dévoués de nos principales associations, et un de ceux qui ont le plus contribué à leurs succès si merveilleux et si extraordinaires.

Nous souhaitons toute prospérité à l'*Annuaire* et en même temps la continuation d'un ouvrage si utile et si estimable que Mgr. de Montréal et l'hon. M. Chauveau ont bien voulu honorer de leur haute approbation.

Le bien qui se fait à Montréal rencontre une louable émulation sur tous les points du pays, et ce qui contribuera le plus à l'étendre et à le perpétuer, ce sera l'estime qu'on saura en faire et la justice que l'on saura rendre à ceux qui en sont les principaux soutiens. Non pas qu'ils aient besoin eux-mêmes de ce mobile ; ils savent trop bien qu'ils doivent tendre à un but encore plus haut que la louange et l'estime de leurs concitoyens ; mais notre jeunesse, mais notre population entière ont besoin d'être éclairées pour reconnaître leurs modèles et les meilleurs serviteurs du vrai et du bien à quelque profession qu'ils appartiennent. Telle sera, nous le pensons, l'effet de la démonstration imposante dont le Rév. Messire Désaulniers a été dernièrement l'objet à la suite de la retraite ecclésiastique de St. Hyacinthe.

Un grand nombre de ses élèves ont voulu profiter de la réunion des prêtres à la retraite ecclésiastique, pour lui témoigner combien était apprécié universellement le dévouement dont il fait preuve depuis plus de trente-cinq dans les fonctions les plus élevées au collége de Saint Hyacinthe.

Que de labeurs, que de travaux, que de sacrifices de toutes sortes, il lui a fallu accomplir pour continuer, pendant un si long temps, ce haut enseignement de la philosophie et de la théologie qu'il a tenu avec une si grande supériorité et un si grand succès. Aussi depuis longtemps on désirait lui dire publiquement et solennellement les sentiments qu'un tel dévouement infatigable avait excité dans tous les cœurs, et comme l'a très-bien dit celui qui portait la parole, l'hon. M. Raymond, M. P. P. : *Si cette démonstration de vos anciens élèves est inattendue pour vous, et si elle semble vous surprendre par sa nouveauté, nos cœurs nous disent bien haut que les motifs qui la déterminent ont déjà bien des années d'existence.*

Le Rév. Messire Désaulniers a répondu avec la plus vive émotion, et a su trouver les accents les plus éloquents et les plus touchants. Dans sa modestie il a cherché à attribuer la meilleure part de son succès à l'entourage éminent dont il avait été favorisé, et à l'établissement auquel il s'était dévoué, *comme ces astres qui empruntent leur éclat des astres même dont ils sont environnés.* Il a rappelé alors avec un merveilleux à propos les hommes illustres qui avaient concouru avec lui à la même œuvre et les a voulu associer au triomphe qu'on lui décernait : Mgr. Prince, Mgr. Laroque, M. le Curé de Ste. Marie de la Beauce, M. Proulx, le Révérend Messire Raymond, actuellement supérieur du collége, etc. Cette apologie en pareille circonstance était si sincère et si désintéressée qu'elle ajoutait un nouvel éclat au mérite de celui qui savait si bien la faire.

Cet acte de justice rendu à l'éminent professeur, le Rév. Messire Désaulniers, nous confirme encore plus dans la plus haute idée que nous avions du bien qu'il peut faire à la société intelligente de ce pays. Nous espérons qu'il sera donné à notre laborieuse jeunesse de Montréal, de profiter, encore cette année, des savantes leçons qu'elle a déjà si ardemment suivies et si heureusement goûtées l'hiver dernier au Cabinet de Lecture Paroissial.

Nous avons reçu un rapport de Messieurs les professeurs de la Faculte de médecine de Montréal, où nous avons vu avec la plus grande satisfaction les services que cette source d'instruction a déjà rendus, et qu'elle continue à rendre chaque jour. Nos Professeurs Canadiens tiennent dignement leur place à Montréal ; et par l'énumération des brillants élèves qu'ils ont formés, ils montrent quel succès remarquable est venu couronner leur enseignement.

M. le Surintendant de l'Instruction Publique a bien voulu nous envoyer un rapport plein de

faits, plein de chiffres, qui nous apporte des renseignements les plus intéressants sur la situation de l'éducation au moment actuel. Nous y reviendrons tout en le remerciant de son envoi.

Nous n'aurions pas voulu terminer cette chronique sans mentionner les différents événements politiques de la quinzaine, mais restreints par l'espace qui nous est accordé aujourd'hui, nous en remettrons l'énumération et l'appréciation au numéro suivant.

SONNET.

ST. NOM DE MARIE.

Il est un nom béni de la terre et du ciel,
Baume plus odorant que l'encens et la myrrhe ;
Suc plus délicieux et plus doux que le miel ;
Instrument plus flatteur que la harpe et la lyre.

Instruit par les leçons de l'amour maternel,
L'enfant le balbutie à son premier sourire ;
Près d'exhaler son âme au sein de l'Eternel,
C'est en le répétant que le vieillard expire.

De l'indigence en deuil il tarit les douleurs ;
Sur le pécheur contrit il suspend le tonnère
Que lance le seigneur dans sa juste colère.

Du dragon frémissant il confond les fureurs ;
Et nous ouvre à jamais la céleste patrie
Où nous nous envolons dans les bras de MARIE.

L. C.

L'Enfant qui bat sa Mère.

Par emportement ou caprice,
Un enfant révolté battait
De ses deux poings fermés sa mère et sa nourrice ;
La mère cependant souriant l'allaitait,
Et des yeux, de la voix, doucement le flattait.

—" Cher petit ingrat, disait-elle,
Enchaînant d'un baiser son petit poing rebelle,
Quand cette main me bat, sais-tu ce qu'elle fait ?
C'est moi qui te donne mon lait,
C'est moi qui t'ai donné la vie ;
Et si, pauvre amour, tu brisais
Le doux sein maternel, coupe toujours servie,
Par la bonté divine incessamment remplie,
De faim et de tristesse, enfant, tu languirais,
Et bientôt tu dépérirais."

—Ainsi disait la bonne mère ;
Et, berçant sur son sein le petit révolté,
A force de chansons, d'amour et de bonté,
Elle endormit enfin ses cris et sa colère.

Sainte église de Dieu, mère du genre humain,
Qui portes dans tes bras l'humanité meurtrie,
Qui nourris de ton lait, qui formas de ta main
Hommes et nations, arts, sciences, génie,
Raison même et philosophie :
Ainsi tes fils ingrats te déchirent le sein,
Ce sein qui leur donna la vie.
Qu'ils frappent aujourd'hui dans leur fureur impie,
Et qui toujours ouvert, les sauvera demain
En leur donnant son lait divin.

C. A. DE SÉGUR.

COLONISATION.

Lundi dernier, a eu lieu, au Cabinet de Lecture Paroissial, une intéressante réunion en faveur de la Colonisation.

Diverses discours y furent prononcés. La séance fut ouverte par M. N. Valois, président de la société. Dans un long rapport, entremêlé de citations très-appropriées au sujet, il s'attacha à faire ressortir la nécessité où nous étions d'encourager la Colonisation, en montrant d'une part les avantages qui nous étaient accordés par le gouvernement, et de l'autre les demandes qui étaient faites chaque jour par des familles, disposées à aller s'établir sur les terres incultes. M. A. Desjardins, secrétaire de l'Œuvre, lui succéda à la tribune. Il fit voir avec un talent remarquable, avec une grande lucidité de pensées et un heureux choix d'expressions, les diverses opérations du comité de direction, les succès obtenus et les espérances que ces succès fesaient naître. Il lut ensuite le compte-rendu de M. R. Bellemare, que la réunion du Conseil-de-Ville avait empêché d'assister à la séance. Ce travail, de tout point conforme à la vérité, laissait voir quelques regrets. M. le président se hâta d'annoncer que si le montant des sommes perçues n'était pas encore très-élevé, c'est que toutes les listes n'étaient pas encore rentrées, mais qu'il avait l'espoir qu'elles le seraient bientôt, chacun remplissant son devoir comme il convient. Après M. A. Desjardins, le Rév. Messire Fabre, Chanoine de la Cathédrale, fut invité à prendre la parole. Dans un discours d'une noble simplicité et souvent applaudi, M. Fabre félicita son pays de voir une fois de plus la Religion unie à la Patrie, pour hâter le progrès d'une œuvre d'où dépendait l'avenir de la nationalité canadienne. Il fit voir avec beaucoup d'à-propos qu'il convenait surtout à Montréal de donner l'example, si on voulait que les campagnes ne restassent pas en arrière de dévouement. M. Garnot dit aussi quelques paroles qui plûrent beaucoup à l'auditoire. Enfin, le Rév. Messire Daniel, vû l'heure avancée, ne dit que quelques mots. Après avoir remercié le bureau de ses travaux et félicité les personnes présentes de l'intérêt qu'elles prenaient à la grande œuvre du jour, il dit que deux motifs surtout devaient nous porter à la seconder de toutes nos forces : l'*intérêt* du pays, et l'*honneur* de Montréal. Il ajouta en terminant, que si il succès ne répondait pas aux efforts, au moins on auraet la consolation de n'avoir aucun reproche à se faire. Ainsi fut close cette première réunion et chacun se retira avec le désir de revenir à la prochaine.

Analyse de la 1ère lecture de D. H. Senécal, Ecuier, Avocat.

INTRODUCTION À L'HISTOIRE DU DROIT.

(Suite et fin.—Voir le précédent No. page 259.)

11E ARTICLE.

Nous avons donc suivi la marche des institutions qui ont présidé à la formation des peuples dans l'antiquité : nous en avons parcouru les phases aussi rapidement que possible, et maintenant nous voici arrivés aux temps d'une civilisation nouvelle, dont nous avons vu les premiers commencements dans la suite des transformations antérieures.

Dans cette partie de son *Etude*, le savant lectureur nous a prévenu qu'il choisirait entre toutes les législations celle qui lui semblait avoir le plus d'importance en elle-même au milieu de toutes les autres législations, et celle en même temps qui a le plus d'intérêt par rapport à nous. C'est dans la législation française que viennent se réunir tous les caractères principaux des législations modernes, l'élément Romain et l'élément Germain ; et c'est elle qui de plus est l'une des sources principales de la législation canadienne.

Mais pour saisir à fond toute l'utilité qu'on peut retirer de l'étude du Droit, il est nécessaire d'en considérer d'abord la nature, et l'essence dans les institutions mêmes qui lui ont donné naissance.

Ainsi quand nous avons à envisager le Droit français, nous ne pourrions en aucune manière le comprendre, si nous ne pouvions nous faire une idée des circonstances au milieu desquelles il s'est formé.

Plusieurs civilisations différentes se rencontrent à l'origine des institutions de la France : l'élément Celtique ou Gaulois qui couvre le sol depuis bien des siècles, et qui l'a pénétré profondément ; et il n'est pas à croire que les invasions du Nord comme les invasions du Midi aient pu entièrement l'absorber. Il avait son individualité propre et tellement tranchée, qu'il avait laissé une forte empreinte partout où il avait passé, dans l'Italie du Nord, en Espagne, en Grèce et jusqu'en Orient. Ensuite nous avons à reconnaître l'action profonde du Droit Romain suivant les Aigles de César, et établissant sur une zone considérable ces municipalités que les nations de la Gaule adoptèrent avec une si puissante spontanéité. Les nations de la Germanie se présentent à leur tour, chacune avec son code, dominant principalement les contrées du Nord, mais s'étendant encore au-delà et se partageant les populations du Centre avec les établissements de la Législation Romaine. Tous ces faits méritent donc d'être examinés avec une attention scrupuleuse, car ils ont laissé partout leur empreinte multiple sur les différentes localités.

On ne peut assez s'imaginer à combien de lois et de coutumes était livré l'Empire. Ici, les vieilles lois de la Gaule ; là, le régime municipal, en même temps les codes barbares; de telle manière que dans la même contrée le Droit Romain réglait l'état des personnes et le Droit Germanique réglait la propriété. Voilà tout ce qu'il faut apprécier et ce qui ne peut se faire sans une étude attentive des différents événements qui avaient bouleversé successivement ce sol réservé à de si hautes destinées.

Du reste, cette importance attachée au développement des faits n'est pas une idé nouvelle, il y a longtemps qu'elle a frappé les plus grands esprits.

Grotius, dans ses ouvrages remarquables sur le Droit, suit cette marche et, tout en rattachant les principes purs de la Jurisprudence à la philosophie et à la théologie, les appuie sur l'histoire des faits qu'il proclame indispensables pour l'appréciation des différents points de la science.

Vico, a suivi le même ordre d'idées. Ce grand penseur, plus estimé maintenant qu'il ne l'a été de son temps, et plus connu dans le monde savant qu'il ne l'est dans son propre pays, après avoir composé un ouvrage sur la législation Romaine, intitulé : *Système de jurisprudence dans lequel le Droit Civil des Romains est expliqué par les révolutions de leur gouvernement*, a développé son idée dans son grand ouvrage *de la science nouvelle*, où il étend aux différents pays ce qu'il avait d'abord appliqué à l'Empire Romain.

C'est en suivant de pareilles autorités que M. D. H. Senécal a voulu faire l'histoire de la législation dans ses différentes phases au milieu de l'humanité.

S'agit-il par exemple du Droit moderne, mélange de Droit Romain, de Christianisme, d'usages et de coutumes barbares, il faut pour le bien juger suivre dans tout son développement non seulement les principes purs qui ont présidé à sa formation, mais encore les circonstances parmi lesquelles il s'est produit.

On comprend du reste quelle difficulté on doit trouver pour assigner à chaque civilisation sa part dans les premiers temps de la monarchie française, où les documents sont peu nombreux et où le mélange des différentes races est à son comble, mais peu à peu l'ordre s'établit, la lumière se fait, et avant même que les grandes écoles de jurisprudence aient été fondées en Italie et en France, d'après les renseignements que nous donnent les faits et la connaissance du génie des différents peuples qui occupent successivement le sol de la France, il est permis d'assigner déjà, avec une certaine mesure de vérité, la provenance et l'origine de chaque institution.

Au XIIe siècle se présente un grave événement. Les Pisans envahissent le royaume de Naples, et dans les ruines d'Amalfi trouvent une grande partie du code Justinien. Les savants s'en emparent, l'étudient avec un grand soin et dans leurs recherches peuvent mieux apprécier ce qui subsistait de la législation romaine dans les institutions des nations chrétiennes. A l'aide de cet enseignement précieux, un grand travail critique commence, qui permet de discerner plus clairement l'origine de chaque point des législations qui régissaient alors le monde civilisé. Ce fut le commencement de cette science du Droit telle que nous la possédons maintenant. Il y eut dès ce moment des écoles de jurisprudence et des jurisconsultes qui apportèrent la lumière dans le mélange inexprimable des institutions civiles.

Après cela nous arrivons aux temps de la renaissance qui se signalèrent par les plus remarquables travaux et qui nous ont laissé d'admirables monuments.

Le XVIIe et le XVIIIe siècles nous montrent successivement de grands noms, d'Aguesseau, Pothier, Montesquieu, dont les ouvrages ont été comme la préparation du grand code de la France au commencement de ce siècle. Ici le travail devient plus facile, parceque tout est examiné, discuté et pesé à sa juste valeur.

Enfin, M. le lectureur a terminé en nous disant quelques mots sur la réunion des lois françaises en code, sur les motifs pressants de cette réunion et sur leurs résultats si considérables.

Nous ne pensons pas que M. D. H. Senécal ait de la peine à justifier la part qu'il a donnée aux institutions françaises dans son travail. D'abord ces institutions sont l'une des bases essentielles de la législation canadienne, et, à ce titre, elles méritent la connaissance la plus complète possible. De plus ces institutions au temps présent méritent d'être connues et étudiées à un autre point de vue encore, c'est qu'elles tiennent une place considérable dans la législation de presque tous les peuples.

Ainsi, le code français est le code de presque toute l'Allemagne, de la Belgique exclusivement à tout autre, de toute la domination piémontaise en Italie, et pré-

side de plus aux questions commerciales du Portugal et de l'Espagne; la Grèce en a pris depuis trente ans son organisation judiciaire et son instruction criminelle. Enfin en Amérique, nous pouvons citer les principaux pays catholiques, le Brésil, et dernièrement le Mexique; quant à nous, nous savons ce qu'il est par rapport à notre pays.

Par conséquent, outre l'histoire des temps écoulés, si nous voulons connaître l'état actuel des différentes sociétés qui occupent le monde, nous avons une source de renseignements précieux dans ces institutions qui, ayant leur origine et dans la législation Romaine épurée par le Christianisme, et dans les mœurs et les coutumes des grandes nations germaines, se présentent à nous comme étant l'expression la plus vive de la raison et de la sagesse des siècles.

Il nous reste en terminant à remercier le savant lecteur qui a consacré ses soins à une étude aussi importante, et qui nous a fait part de ses travaux et de ses recherches.

Nous espérons que ce que nous en avons dit donnera quelque idée du fond et de la substance d'un tel travail. Recherches nombreuses, analyses d'ouvrages étendues, appréciations des points les plus difficiles et les plus compliqués, voilà ce que nécessitent toujours ces grandes revues générales qui servent si utilement d'introduction à l'étude des détails; or nous avons trouvé le témoignage de tous ces différents travaux, dans la première lecture de M. D. H. Senécal qui nous fait vivement désirer la suite d'une si louable et si fructueuse entreprise. Du reste, nous ne pouvons tout retracer ici; il nous est surtout impossible de reproduire dans notre analyse le charme, la grâce, le mouvement, l'éclat dont était empreinte une parole aussi éloquente.

Pour écrire une bonne histoire du Droit, il faut à la fois, avoir une connaissance suffisante de la Loi, posséder la science des événements principaux qui ont agité l'humanité; et savoir exposer ce que l'on veut dire dans un style qui ait à la fois les qualités d'une discussion convaincante, et celles d'une narration attachante, intéressante et animée. Il faut donc non seulement avoir exploré consciencieusement ce terrain de la loi qui d'abord est si aride en apparence, mais qui est si utile pour le développement des plus précieuses qualités de l'esprit; il faut non seulement avoir suivi les conseils des grands maîtres de la jurisprudence et avoir étendu le cercle de ses études à ces sciences qui en forment le complément indispensable, comme la philosophie et l'histoire, sources de tant de labeurs et de tant de réflexions; mais de plus, il faut ne pas négliger cet art de bien dire qui donne de la force au raisonnement, du charme et de l'éclat à l'exposition; or, nous pouvons constater que l'impression générale des auditeurs a été que M. D. H. Senécal réunit ces qualités si diverses et les possède à un degré qui le rendent tout à fait digne de la tâche qu'il s'est imposé.

Il est donc bien à souhaiter qu'il continue un travail si brillamment commencé, et qui emprunte un intérêt encore plus grand des circonstances où nous nous trouvons, puisque le pays est à la veille d'être doté d'une réunion complète et raisonnée de toutes ses institutions dont une histoire générale sera comme l'introduction la plus utile et la plus précieuse.

SAMUEL DE CHAMPLAIN.

Plus de soixante ans s'étaient écoulés depuis la découverte du Canada par Jacques Cartier. Roberval, le marquis de la Roche et Chauvain avaient reçu du Roi, durant cet intervalle, des commissions et des pouvoirs suffisants pour établir une colonie sur les bords du St. Laurent; mais tout s'était réduit à des tentatives infructueuses. Les peuplades indigènes, maîtresses de tout le sol, n'avaient rien perdu de leur barbarie. Les européens ne leur avaient appris que le plus mauvais côté de la civilisation, un peu de mercantilisme, n'ayant eu avec eux que des rapports intéressés dont le but était d'obtenir le plus de pelleteries possible en échange des effets qu'ils leur apportaient. Aucun établissement n'avait changé l'aspect sauvage des bords du St. Laurent.

Un homme illustre et vertueux, jouissant d'une influence bien légitime à la cour de France, aussi profondément dévoué aux intérêts de la religion qu'à ceux de son roi, avait étudié dans le silence les causes de l'insuccès des expéditions faites au Canada. C'était le Commandeur de Chattes, alors gouverneur de Dieppe et l'un des plus fermes appuis de Henri-le-Grand. La pensée que des peuples nombreux, dans le nouveau-monde, vivaient dans l'ignorance du christianisme et des lois bienfaisantes de la civilisation affligeait son âme généreuse, et lui fit prendre la résolution de travailler efficacement à la colonisation du Canada. Après la mort de Chauvain, il obtint une commission du roi et prépara la quatrième entreprise d'un établissement dans la Nouvelle-France. A ce titre, nous lui devons un tribut de reconnaissance, car il a su distinguer, entre des millions, l'homme de son siècle le plus propre à faire réussir une entreprise aussi difficile et aussi périlleuse. Ce n'est pas la moindre de ses gloires, comme homme public, que d'avoir choisi pour être le fondateur de la Nouvelle-France, le père de notre patrie, Samuel de Champlain. Cependant, le Canada ne possède qu'un bien faible souvenir de ce grand homme, de ce grand bienfaiteur de l'humanité; nous n'avons qu'un seul monument pour nous le rappeler, le nom du Cap de Chattes, et encore voyons-nous avec peine l'indifférence coupable du public pour la conservation de ce nom.

Le nom de Samuel de Champlain nous est nécessairement beaucoup plus familier, son histoire est beaucoup mieux connue de nos lecteurs, car elle se trouve invariablement aux premières pages de toutes les histoires de la civilisation du nouveau-monde. Il semblerait peut-être même que ce serait une raison pour nous de ne pas occuper nos lecteurs d'une vie si connue. Cependant comme il doit être toujours agréable d'entendre parler des vertus et du courage des pères et des bienfaiteurs de la patrie, et que le culte des ancêtres est un devoir sacré pour les peuples comme pour les individus, nous n'hésitons pas à consacrer quelques pages à la mémoire de ce personnage illustre et véritablement grand.

Nous ne serons pas, du reste, sans offrir à nos lecteurs quelque chose d'inédit. Jouissant du bonheur d'avoir un libre accès à la source de beaucoup de renseignements utiles et curieux sur l'histoire du Canada,

c'est-à-dire à la précieuse collection (1) du savant archéologue canadien, feu le Commandeur Jacques Viger, il nous a été permis de faire usage de documents qui donnent un nouveau lustre, un degré de plus à la gloire du fondateur de cette colonie.

La jeunesse de Samuel de Champlain est ignorée des historiens ; ils l'introduisent à leurs lecteurs comme un officier de distinction dans la marine française, nouvellement arrivé des Antilles au moment où le Commandeur de Chattes préparait la quatrième entreprise pour fonder une colonie sur les bords du St. Laurent, l'an 1603. Tous les auteurs s'accordent sur le lieu de sa naissance, Brouage ville de la Saintonge, mais aucun n'en donne la date exacte. Bouillet et quelques autres le disent né vers 1570. Cependant au bas de son portrait de la collection de Ducornet et republié en Canada par M. P. L. Morin, on le représente comme né en 1567.

Quoiqu'il en soit, on ne devient pas un officier de distinction dans la marine, à l'âge de trente ans, sans avoir donné des preuves de génie et fait des actes de valeur.

Champlain nous dit lui-même qu'avant ses voyages au Canada, il avait passé aux Antilles deux ans et demi. Comment, pourquoi, et de quelle autorité avait-il visité ces contrées qui n'appartenaient pas à la France, mais à l'Espagne, alors son ennemie ? Voilà ce que nos historiens n'ont pas encore dit. La connaissance de cette partie intéressante de la vie de Champlain n'a été acquise que récemment par la découverte d'un manuscrit de la main même de ce brave marin, conservé dans la bibliothèque d'un antiquaire de Dieppe. L'existence de ce manuscrit a été révélé au Canada par un écrivain distingué, bien connu dans ce pays, M. Adolphe de Puibusque, dans une lettre à feu M. le Commandeur Jacques Viger. Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir aujourd'hui cette lettre à nos lecteurs, comme l'œuvre d'un écrivain de talent, qui ne manquait jamais les occasions de faire resplendir les gloires du Canada. C'est le commencement d'une excellente biographie de Champlain, et l'auteur annonce à la fin l'intention de faire un travail plus étendu et plus complet. Heureux serons-nous si la mort ne l'a pas surpris avant qu'il eut rempli ce pieux devoir. Espérons aussi que cette biographie, si elle existe, n'aura pas le malheureux sort de demeurer deux siècles et demi entre les mains des héritiers de l'auteur, comme le manuscrit de 1602 dont voici l'histoire.

LETTRE DE M. DE PUIBUSQUE A M. LE COMMANDEUR VIGER.

" Paris, 15 décembre 1855.

" Cher Monsieur,

" M. Stery Hunt, un de nos décorés de l'exposition universelle, va partir pour Montréal. Il veut bien m'offrir ses services et je n'aurai garde de laisser échapper une occasion si précieuse.

" Il emportera avec cette lettre le document historique qui vous a été promis il y a déjà longtemps. Je l'ai analysé à Dieppe et Mde. de Puibusque l'a copié à Paris. Vous voyez que nous sommes toujours bons Canadiens et que l'absence n'affaiblit pas nos souvenirs. Que n'étiez-vous en Normandie avec nous l'an dernier ? Nous aurions fait une chasse aux antiquailles qui aurait été plus productive peut-être que celle de Ticonderoga et du Lac George. J'ai fureté dans les archives municipales pendant plus de huit jours et j'aurais pu me croire encore au séminaire ou au greffe de Montréal. Pauvre abbé Rouppe, votre cellule si proprette m'est revenue souvent en mémoire ! Les LeMoyne, les Dablon, les Leber, les Davignon, les Hébert, les Duchesne, etc., se succédaient de page en page. Un accident a interrompu mes recherches ; j'ai fait une chute sur les marches de l'église St. Jacques, en regardant mal à propos une monstrueuse gargouille qui me faisait la grimace. Je venais d'examiner derrière le maître autel un bas relief qui m'avait été signalé à tort comme un *ex-voto* relatif à quelqu'ancien voyage au Canada. Par suite un médecin de l'endroit m'a condamné aux arrêts, mais du mal sort le bien ; un savant m'a rendu visite et m'a révélé l'existence d'un manuscrit de Champlain dont je n'avais jamais entendu parler. Ce manuscrit, que je décrirai tout à l'heure, est la propriété de M. Féret, le plus honnête républicain de France, ex-maire de 1848, antiquaire et poëte qui occupait, il y a un an à peine, la place de bibliothécaire de la ville ; quoique d'un abord assez froid et très-réservé avec les étrangers comme le sont en général les Normands, M. Féret s'est montré d'une obligeance extrême. Il m'a confié son manuscrit en m'autorisant à le copier et à faire de ma copie tel usage que je voudrais. Informé par lui-même qu'un Français et un Américain avait déjà joui d'un privilége semblable, j'aurais pu sans indiscrétion en user aussi ; il m'a paru de meilleur goût de m'imposer la restriction qu'on ne m'imposait pas ; je me suis donc borné à résumer la relation inédite, ne citant çà et là le texte de divers passages que pour caractériser plus fidèlement la pensée et le style de Champlain. Ses relations imprimées, vous le savez, ont été retouchées par un arrangeur si habile qu'elles parlent une autre langue que la sienne ; excepté les deux lettres autographes conservées aux archives du ministère des affaires étrangères, nous n'avons rien qui soit incontestablement de lui ; aussi je ne saurais dire l'émotion avec laquelle j'ai touché ce manuscrit entièrement composé par Champlain, où tout est lui et lui seul ; j'ai senti qu'il y avait là une conquête inappréciable à faire pour le Canada et j'ai osé l'entreprendre. D'abord M. Féret semblait assez disposé à céder son manuscrit, qui n'a réellement aucun intérêt pour sa ville natale ; je l'ai prié d'en fixer le prix en m'engageant à le payer immédiatement de mes propres deniers, ou s'il le préférait à le mettre directement en rapport avec M. Faribault ; je promis en outre, que si mon offre était agréée, je ferais cession gratuite de mon acquisition à la ville de Québec. A mon grand étonnement, M. Féret qui s'était avancé recula, ses réponses évasives me firent soupçonner un obstacle caché ; je ne me trompais pas ; mais laissons ce triste chapitre, il est temps de vous faire connaître l'insaisissable manuscrit, objet de tant

(1) M. l'abbé Verreau, Principal de l'école Normale Jacques-Cartier, est en possession de cette collection. Ce Monsieur possède en outre une riche bibliothèque de livres, anciens et nouveaux, sur l'histoire du Canada et du continent. Peut-être ne trouverait-on nulle part ailleurs que chez lui toutes les publications de Champlain y compris l'analyse de son voyage aux Antilles faite à Dieppe, par M. Adolphe de Puibusque sur l'original même, qui est entre les mains de M. Féret.

de regrets; son format est in-4to, il a 115 pages et 61 dessins faisant corps avec le texte, coloriés et encadrés de lignes bleues et jaunes. La couverture est en parchemin très-fatigué, le plat inférieur est déchiré, les derniers feuillets sont racornés et la main d'un enfant y a tracé de gros caractères sans suite. L'écriture nette et bien rangée ressemble à celle des lettres conservées aux archives des affaires étrangères, cependant ces dernières sont moins soignées, et il est aisé de remarquer la différence naturellement produite par l'âge après un intervalle de 35 ans. Le manuscrit en effet est de 1601 à 1603. M. Féret en a fait l'acquisition, il y a longtemps et par hazard, d'une personne qu'il suppose descendant collatéral du Commandeur de Chattes, mort à la fin de 1603 ou au commencement de 1604. Cet ami dévoué du roi Henri IV joua un rôle actif à Dieppe pendant la dernière guerre de la Ligue et porta le titre de Lieutenant général en la Nouvelle-France qu'il ne vit jamais. Protecteur de Champlain il lui confia en 1603 un des deux navires de l'expédition de Pont Gravé, et quand cette expédition revint, Champlain trouva à sa place Pierre Dugast Sr de Monts qui partit lui-même avec quatre vaisseaux; c'était encore un Saintongeois, et Champlain ne fut pas oublié par son compatriote; mais selon toute probabilité son manuscrit, véritable état de service, a été copié pour le Commandeur de Chattes; il semble même qu'un ordre inattendu d'embarquement en ait précipité la fin, car plusieurs dessins annoncés dans le texte manquent sans y laisser de lacune et l'écriture est moins régulière que dans la première partie.

" Envisagé comme document historique, le manuscrit a une importance réelle; quoique plusieurs écrivains Espagnols nous racontent avec plus de détail ce qui se passait à la même époque et même antérieurement dans leurs colonies, aucun cependant n'a représenté les ports et les villes comme l'a fait Champlain; les dessins, quelqu'imparfaits qu'ils soient au point de vue de l'art, ont une valeur qu'on ne saurait déterminer, car où trouver aujourd'hui un plan figuratif de Mexico, du Panama, de Porto-Rico, de la Havane, et levé en 1599? D'ailleurs n'est-ce pas encore quelque chose d'apprendre par des analogies frappantes que Champlain est l'auteur des dessins qui illustrent sa grande relation de la Nouvelle-France?

" Comme document biographique, l'intérêt décuple en Canada; c'est une nouvelle gloire qui vient enrichir la vie de l'immortel fondateur de Québec. On ne savait pas ce qu'il avait fait avant de prendre part aux expéditions audacieuses de Pont Gravé et de Demonts. On croyait seulement qu'il avait résidé aux Antilles, mais on ignorait en quelle qualité et ce qu'il y avait fait, j'ai ouï dire qu'il en avait été gouverneur; méprise étrange puisqu'alors la France n'avait pas encore colonisé une seule île de cet archipel. Le manuscrit dissipe toute obscurité; c'est Champlain lui-même qui prend la parole pour rectifier les erreurs de la postérité, il a vu les Antilles, il est vrai, mais voici dans quelles circonstances:

" Henri IV, forcé de faire la conquête de son royaume, province par province, avait eu à réduire l'armée de la Ligue, formée en Bretagne par Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur. Ce chef qui faisait flèche de tout bois comme Mayenne avait appelé les Espagnols à son secours et leur avait livré le Port Breton de Blavet, en 1591. Il ne se soumit qu'après sept années de lutte, lors de la pacification générale cimentée par le traité de Vervins, du 2 juin 1598, traité que l'auteur des *Muses de la Nouvelle-France*, Marc Lescarbot célébra en vers. L'armée du roi opposée au Duc de Mercœur, était primitivement sous les ordres des maréchaux d'Aumont de St. Luc et de Brissac; le Maréchal d'Aumont mourut en 1595, d'une blessure reçue en attaquant le bourg de Comper et ce fut le Duc de Brissac qui acheva la compagne; Champlain servit sous l'un et l'autre de ces généraux en qualité de maréchal des Logis. Se trouvant sans emploi lors du licenciement de l'armée Royale en 1598, il résolut "*pour ne demeurer oysif*" de se rendre en Espagne et d'y employer tous les moyens possibles pour se faire admettre sur un des navires de la flotte envoyée chaque année aux Indes Occidentales. Comme l'Amérique Espagnole était strictement fermée aux étrangers et qu'on pendait tous ceux qui osaient y pénétrer, son but, dit-il, était *de s'y enquérir des particularités qui n'avaient pas été recognues par aucun français pour, à son retour, en faire rapport au vray à Sa Majesté.* L'entreprise était téméraire et peut-être eut-elle avorté malgré l'énergique persévérance de Champlain; heureusement il avait un oncle nommé le capitaine Provençal, excellent marin qui, libéré comme lui par la paix, venait d'accepter le grade de pilote général des armées de mer du roi d'Espagne; il courut le trouver à Blavet, où il était occupé à embarquer la garnison Espagnole qui, d'après les stipulations du traité de paix, devait rentrer immédiatement dans ses foyers. Un navire français, le *St. Julien*, fut affecté à ce transport, et le neveu y prit charge sous la direction de l'oncle. Champlain espérait que le *St. Julien* estimé fin voilier serait frêté plus tard pour Porto-Rico et naviguerait de conserve avec la grande flotte des Indes Occidentales. Son inquiétude fut extrême lorsqu'en Espagne il vit son oncle appelé à une autre destination; mais tout s'arrangea pour le mieux, le *St. Julien* fut incorporé dans la flotte et il en eut le commandement sous les ordres supérieurs de l'amiral Don Francisco Colomb, descendant probable de Christophe Colomb. Son voyage dura deux ans et deux mois, de janvier 1599 à mars 1601. L'admirable organisation de Champlain réunissait toutes les qualités requises pour un parfait découvreur; force, courage, patience, esprit d'observation, sagacité, instruction; hydrographe distingué il savait lever des plans, dresser des cartes, dessiner et peindre; on doit supposer aussi en le voyant commander à des Espagnols et se mêler à tant de races étrangères qu'il avait le don des langues, si rare chez les français. Je m'abstiendrai de parler en détail de sa relation; elle est sous vos yeux et je suis persuadé qu'elle vous intéressera comme elle m'a intéressé. J'appellerai seulement votre attention sur un passage qui suffirait à la gloire de notre voyageur s'il n'avait pas d'autres titres; c'est lui le premier qui, en mesurant l'étroite largeur de l'ithsme de Panama, a mis le doigt sur le point à canaliser pour unir les deux océans.

" Henri IV n'aimait pas les Espagnols; il avait de très-bonnes raisons pour cela, et il est présumable que s'il avait vécu plus longtemps il se serait allié à l'Angleterre pour leur porter quelque mauvais coup dans leurs possessions d'outre mer; alors les explorations de Champlain auraient pu être mises à profit comme les

reconnaissances de Drake; mais l'héritier d'Henry, Louis XIII, épousa une infante d'Espagne; la paix souvent troublée se prolongea entre les deux couronnes, grâce à l'habileté de Richelieu, et Champlain fut forcé, vraisemblablement de garder secret le mémoire qu'il avait rédigé *au vray* pour Henry IV, puisqu'il ne le fit pas imprimer avec la relation de ses voyages dans l'Acadie et le Canada. Après tout au lieu de guerroyer au sud, il colonisa à l'est; une gloire vaut bien l'autre, mais on comprend qu'il était également né pour les deux. Peu d'hommes illustres s'offrent plus complets aux études de l'historien. Je regrette de n'avoir pas encore eu le temps de mettre en ordre les notes que j'ai préparées pour cette intéressante biographie: cela viendra plus tard, je l'espère.

" Notre ami, M. de Courcy, s'est empressé de nous apprendre que vous veniez d'être élevé au grade de Commandeur de l'Ordre de St. Grégoire-le-Grand. Recevez mes plus vives félicitations; c'est un beau ruban que Rome vient de vous octroyer et il était impossible de le mieux placer. Depuis quelque temps nous voyons avec plaisir les honneurs pleuvoir sur le Canada; Baronetage, Gouvernement de Colonie, Croix de St. Grégoire et de la Légion d'Honneur. Vraiment l'année 1855 a été bonne; faisons des vœux pour que l'année 1856 soit encore meilleure. Mille et mille compliments affectueux à nos amis de Montréal. En rendant compte assez récemment du livre de M. Chauveau, j'ai eu l'occasion d'esquisser la figure parlementaire de votre vénérable cousin, M. Benj. Denis Viger. Savez-vous s'il a reçu le numéro du journal qui lui était destiné ? Je n'en ai eu aucune nouvelle. Mad. de Puibusque désire être rappelée à votre bon souvenir; veuillez transmettre les expressions de son sincère attachement à mademoiselle Lennox ainsi que mes hommages respectueux.

" Votre dévoué,

" A. DE PUIBUSQUE."

Ce manuscrit, que M. de Puibusque, par délicatesse, ne voulut pas copier en entier en 1854, a été traduit depuis en anglais et publié en 1859, avec des fac-simile des dessins, dans les mémoires de la Société d'Hakluyt à Londres. Cette traduction est précédée d'une appréciation que les lecteurs aimeront sans doute à comparer avec celle de M. de Puibusque faite cinq ans plus tôt. Voici comment le traducteur anglais parle de ce manuscrit et de Champlain lui-même:

Le manuscrit dont nous faisons une traduction aussi littérale que les idiômes des deux langues le permettent, est en la possession de monsieur Féret, le savant et très-obligeant bibliothécaire de la bibliothèque publique de Dieppe. On ne peut douter de son authenticité; la ressemblance évidente du style, de la diction et même de l'orthographe avec le récit publié des *Voyages de Champlain dans la Nouvelle-France*, suffirait seule pour établir ce point.

M. Féret obtint ce précieux document d'un habitant de Dieppe, où il était depuis un temps inconnu; et il est plus que probable qu'il avait été en la possession de M. de Chastes, gouverneur de la ville et Château de Dieppe, qui était le meilleur ami et le protecteur de Champlain, sous les auspices duquel il avait été employé dans la guerre de la Bretagne contre la Ligue, et par qui, après son retour des Indes Occidentales, il fut envoyé au Canada. C'est vraisemblablement à lui que Champlain aurait présenté le récit de son voyage. A la mort de M. de Chastes, le manuscrit passa probablement en la possession du Couvent des Minimes, à Dieppe, dont il fut un grand bienfaiteur pendant sa vie, et par testament après sa mort. Il fut aussi, selon son désir, inhumé dans l'église de ce couvent. La bibliothèque des Pères Minimes, avec le reste de leurs propriétés et celles des autres couvents de la ville, fut dispersée à l'époque de la grande révolution; mais la plupart des livres restèrent à Dieppe, comme le font voir les nombreux ouvrages qui sont revenus, par don ou par achat, à " la Bibliothèque Publique " de cette ville, portant des inscriptions qui prouvent qu'ils ont appartenu au couvent.

Les lecteurs des *Voyages de Champlain dans la Nouvelle-France* se rappelleront l'allusion à l'expédition qui est le sujet de la narration suivante, imprimée suivant l'orthographe de Champlain: " Sur ces entrefaites, dit-il, en parlant des projets de M. de Chastes pour le voyage au Canada, je me trouvais en cour venu fraischement des Indes Occidentales, où j'avais été près de deux ans et demy après que les Espagnols furent partis de Blavet, et la paix foict en France, où pendant les guerres j'avais servi sa dicte majesté (Henry IV) souz Messeigneurs le Mareschal d'Aumont de St. Luc et le Mareschal de Brissac."

La relation de ce voyage n'a jamais été publiée, et cela semblerait même confirmer la supposition que le manuscrit avait été présenté à M. de Chastes. Il fut évidemment terminé à la hâte; l'omission de plusieurs dessins mentionnés et non insérés dans le texte, et l'apparence de l'écriture le démontrent. Champlain revint de ce voyage au commencement de 1602, et avant l'automne de cette année, il se préparait à son premier voyage au Canada, et l'année suivante, 1603, avant son retour, M. de Chastes mourut. Si Champlain avait gardé le manuscrit de son voyage aux Indes Occidentales, il l'aurait certainement publié en 1604, lorsque le récit de sa première expédition au Canada fut imprimé, et il n'est pas probable qu'il aurait donné son " Brief Discours " à un autre qu'à son meilleur ami et patron à la mort duquel, (il mourut à Dieppe,) il sera tombé entre des mains privées, ou celles du Couvent des Minimes, puis oublié.

Cette relation est grandement intéressante, parce qu'elle fait voir l'état de quelques-unes des Iles des Indes Occidentales, il y a deux cent cinquante ans, plusieurs desquelles n'étaient pas encore alors habitées par des Européens. Elle fait voir aussi la condition du Mexique et la politique espagnole, qui ne permettait pas alors à un étranger d'y mettre le pied. Gage, qui voyagea quelques vingt-cinq ans après Champlain, rend aussi témoignage de la difficulté d'y arriver, ayant été obligé de se cacher dans une caisse vide de biscuits pour échapper aux recherches des officiers espagnols, en attendant le départ du vaisseau sur lequel il s'était embarqué.

Le rapport de la prise de Porto-Rico, par le Comte de Cumberland, et l'état dans lequel cette place paraissait être lorsque les Anglais eurent abandonné l'Isle, est curieux; et le combat avec la flotte anglo-franco-flamande est amusant. L'idée d'une jonction entre les Océans Pacifique et Atlantique est remarquable.

L'exactitude des observations de Champlain sur tout

ce qu'il voit est évidente; quant aux descriptions faites sur les témoignages d'autrui, nous pouvons avoir des doutes sur la fidélité des informations, mais non sur la bonne foi du narrateur. Il était d'un caractère tant soit peu crédule, chose fort remarquable dans un homme d'une si forte pénétration d'esprit et d'une si grande sagacité; mais avant, durant et longtemps après son époque, on croyait généralement à l'existence de monstres étranges; et c'était d'autant plus excusable que les colonies espagnoles étaient plus hermétiquement fermées, et que cet état de choses donnait lieu à des contes fabuleux et à beaucoup de mystères. Les détails curieux du " Brief Discours " semblent dignes de l'attention du géographe, du naturaliste et de tout lecteur avide de connaissances. Comme fondateur de la Capitale de notre principale colonie de l'Amérique du Nord, le nom de Champlain est, en quelque sorte, attaché aux entreprises anglaises. C'est pour cela qu'on a demandé à M. Féret la permission de traduire cette relation en anglais, et cette permission a été accordée par lui très-gracieusement et sans hésitation. En traduisant, on s'est efforcé de conserver le style de Champlain autant que possible. Les dessins sont des fac-simile de ceux du manuscrit. Les découvreurs sont des bienfaiteurs du genre humain; après un temps toutes les nations profitent de leurs travaux. Dans le cas de Champlain, nous sommes les plus favorisés; sans son courage indomptable, son esprit d'entreprise et sa détermination, Québec n'aurait peut-être jamais existé, la colonisation du Canada aurait peut-être été indéfiniment retardée, et au lieu d'une contrée riche, bien civilisée et se suffisant à elle-même, l'Angleterre n'aurait peut-être conquis qu'une petite colonie luttant pour se former, ou des établissements insignifiants et dispersés, subsistant misérablement d'un commerce précaire et mal organisé avec les tributs indigènes. Pendant près d'un siècle les prédécesseurs de Champlain avaient tâché, par tous les moyens, de fonder des colonies dans diverses parties de l'Amérique du Nord; aucun n'avait réussi, et longtemps après lui, le Canada resta dans un état de langueur. Il fallait les solides fondations jetées par Champlain pour que la jeune colonie put survivre aux luttes de son enfance et arriver à maturité. On ne put trouver personne capable de remplir ses vues pendant des années après sa mort. S'il était mort plus tôt personne n'aurait pu le remplacer; s'il n'avait pas vécu, en toute probabilité on aurait envoyé expédition sur expédition, comme auparavant, et avec le même résultat que celui obtenu de toutes les tentatives précédentes depuis Cartier jusqu'à De la Roche.

On a fait des notes sur les différents sujets qui semblent avoir besoin d'explication.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du Rév. Messire Hyacinthe Prévost, prêtre de St. Sulpice. Il a rendu sa belle âme à Dieu le 14 sept. à 4½h. du matin. Le service aura lieu demain, vendredi, à 8½h.

M. Prévost était de la société d'une messe.

Requiescat in pace.

Nous reprenons aujourd'hui les *études* si intéressantes sur les dernières explorations du pôle-nord de l'Amérique, que le travail du Rev. Messire Herc. Beaudry sur l'*Education classique en Canada* nous avait obligé d'ajourner.

Etudes sur les dernières Explorations du pole-nord. (Amérique.)

(Suite.—Voir no. 16 page 247; et no. 15 p. 233.)

III.

LES MERS POLAIRES.

Dangers de la navigation dans les mers arctiques.—Courants de glace, (*ice-bergs, ice-field, pack, ect.*)—Paysages polaires.

L'insuccès des premières expéditions pour la recherche de Franklin, redoubla les inquiétudes en Angleterre et dans le reste de l'Europe. De tels échecs n'avaient rien d'ailleurs de quoi surprendre.

Lorsqu'il a pour adversaire la redoutable nature arctique avec ses frimas intenses, ses glaces, ses neiges, ses ouragans, ses tempêtes terrestres et marines, bien présomptueux serait le voyageur qui escompterait par avance l'exécution du plan le plus habilement conçu et qui se flatterait de triompher de tant d'obstacles, de si formidables ennemis. Sans parler des autres dangers qui l'attendent s'il parvient à pénétrer dans le dédale arctique, qu'on se figure un vaisseau arrivant dans les mers polaires, lorsque la débâcle a brisé la barrière glacée qui les obstrue, c'est-à-dire vers le mois de Juin.

Milton a placé la Mort à la porte de l'enfer. La mort est là aussi qui plane invisible et dispute les abords de son empire à l'audacieux qui veut en forcer l'entrée: mort d'autant plus cruelle, que l'énergie morale et les forces physiques de l'homme sont plus impuissantes à la combattre, et qu'elle a reçu de la nature, pour frapper ses victimes, des armes plus invincibles. Glaçons qui se frôlent en grinçant et se brisent, courants de glaces qui se heurtent en tumulte, montagnes de glaces qui dérivent en écrasant tout sur leur passage: autant d'ennemis que la mort oppose au navigateur, autant d'embûches qu'elle lui tend. En vain le pilote des glaces (*l'ice-master*) surveille, du haut de son observatoire, la marche de ces masses redoutables et les mouvements du courant: trop souvent les précautions sont vaines, et un seul instant suffit pour consommer la perte du plus fort navire. Au rapport de Scoresby, un seul été vit ainsi disparaître plus de trente vaisseaux. " J'en ai vu un, raconte le célèbre baleinier, qui, écrasé entre deux murs de glace, disparut instantanément dans leur choc formidable. Seule, la pointe du grand mât resta debout au-dessus de ce tombeau flottant, comme un funèbre signal. Un autre se dressa sur sa poupe comme un cheval cabré. Deux autres beaux trois mats ont été, sous mes yeux, percés d'outre en outre par des glaçons aigus de plus de cent pieds de long."

Certains parages surtout sont célèbres, par le nombre des sinistres dont ils ont été les témoins. La sombre baie de Melville, un des principaux laboratoires où se forment les montagnes de glaces (*ice-bergs*), a vu à elle seule plus de *deux cents* navires s'engloutir ainsi dans ses eaux comme dans un tombeau toujours béant. Les montagnes de glaces, en effet, sont un des hôtes les plus

redoutables des mers arctiques, en même temps qu'ils en sont une des curiosités les plus étranges. Une formidable détonation éclate tout à coup, et ébranle au loin les milles échos de la terre et de la mer. Vous diriez qu'un vaisseau vient de lâcher sa triple bordée : c'est une montagne de glaces qui se détache des glaciers du rivage (1) et tombe dans l'eau qui sera désormais son élément ; une houle gigantesque, produite par sa chute, refoule le flot avec violence, et s'en va, à plusieurs milles de distance, annoncer que l'Océan porte un géant de plus.

Ces colosses de glace, corrodés par la vague, affectent les formes les plus variées et souvent les plus bizarres : tantôt c'est un volcan au cratère béant ; tantôt c'est un dôme auprès duquel celui de St. Pierre de Rome ne serait qu'un nain ; ou bien une pyramide qui par sa base est plus vaste que celle de Cholula, et dont la taille surpasse de plusieurs centaines de pieds celle du monument de Chéops. Celui-ci se contourne en façon de conque marine, et sa large ouverture, soutenue par de blanches colonnes d'albâtre, reflète sur ses milles prismes les rayons du soleil ; cet autre s'arrondit en pain de sucre ou s'élargit en plateau. Voici une forteresse démantelée qui passe, avec ses murailles percées à jour et ses tours crénelées qui penchent leur tête sur l'abîme ; voici une île flottante avec ses anses, ses baies, ses promontoires ; voici une tente toute dressée, à la porte de laquelle va sans doute apparaître quelqu'un. Là c'est un souterrain aux ténébreuses galeries ; ici c'est un portique dont la main d'un savant artiste semble l'avoir dessiné les proportions élégantes et hardies. Souvent un ours, escaladant ses bords escarpés, s'embarque [illegible] ger sur un de ces monstrueux véhicules. Il arri[illegible] pa[illegible] fois que plusieurs centaines de montagnes de glaces [illegible] en vue en même temps. Alors la singularité du spectacle, s'accroît : on dirait d'une fabuleuse cité de géants, bâtie en marbre blanc, et dont les édifices cyclopés, déracinés du sol par quelque soudaine révolution géologique et soutenus par les flots par une puissance mystérieuse, s'en vont à la dérive dans un pêle-mêle fantastique. La comparaison semble plus frappante encore si la parole humaine, venant à animer tout à coup les puissants échos dont sont doués ces masses errantes, vole de l'une à l'autre en grandissant, semblable à des voix confuses qui se feraient entendre dans les rues désertes de quelque ville morte. Frappé d'une terreur superstitieuse, l'esquimau voit dans ces montagnes mobiles des palais de cristal où habitent d'invisibles esprits, et, prêtant une oreille étonnée à ces bruits mystérieux, croit entendre les génies converser et se répandre à travers les espaces. Palais d'argent ou de cristal bâtis par les fées, cavernes aux stalactites et aux stalagmites transparentes, tours fédérales à creneaux, dolmens et menhirs celtiques, aiguilles, pics, sveltes obélisques, tous ces bizarres édifices, aussi variées de taille que de structure, dérivent avec le courant dans une confusion pittoresque, et se perdent peu à peu dans la brume de l'horizon. Alors, comme si le ciel et la terre luttaient de magie, l'œil incertain ne sait plus distinguer les glaces des nuages, jeux de la même puissance, créations de la même imagination divine, dont les aspects changeants et les formes prestigieuses déroutent également l'attention et l'admiration de l'homme.

Quelques-uns de ces géants polaires, larges d'un quart de lieue, projettent leur tête au-dessus des flots à une hauteur de plusieurs centaines de pieds. Si l'on songe que, par suite de la loi des équilibres, leur base plonge dans l'eau à une profondeur six fois plus grande, on se fera une idée approximative de leurs proportions gigantesques, qu'accroissent encore pour l'œil du spectateur les illusions de la réfraction polaire. Aussi n'est-il pas rare de voir ces montagnes flottantes s'échouer sur les bas fond et rester immobiles. Ross en rencontra une qui a été vue ainsi fixée pendant dix années. Il est des montagnes de glaces qui atteignent par leur base à la région du contre-courant sous-marin, branche du *Gulf-stream*, qui, ainsi que nous l'exposerons plus loin, va porter au pôle les eaux chaudes des tropiques. On voit alors ces masses énormes, entraînées par une force invisible, remonter du sud au nord, pendant que les autres plus petites, charriées par le courant polaire de surface, descendent du nord au sud. Parmi celles-ci il en est qui dérivent jusqu'à la hauteur de Terre-Neuve et même au-delà, abaissant la température ambiante à une grande distance, et menaçant de leur choc redoutable les navires qui viennent à passer, jusqu'à ce que le soleil et les eaux plus chaudes des régions tempérées achèvent de les dissoudre.

Pour être moins puissants dans leurs effets destructeurs, les glaçons ordinaires n'en sont pas moins à craindre. Quelquefois, sous le souffle du vent, ils s'accumulent avec des grincements sinistres le long des flancs du navire, comme s'ils voulaient le prendre d'assaut. S'armant à la hâte, l'équipage essaye de repousser les assaillants à coups de hache, comme ferait la garnison d'un fort détaché se défendant contre une troupe ennemie. Ici du moins l'homme lutte contre l'homme, et la partie peut être égale ; mais le navigateur arctique a pour adversaire la nature elle-même, et c'est contre les atteintes de ses puissances conjurées qu'il doit défendre sa vie. Certes, c'est bien lui qui, plus que tout autre, a besoin d'avoir le cœur ceint du *triple airain* dont parle Horace.

Quand arrive des profondeurs du nord un de ces blocs gigantesques appelés par les baleiniers plaines de glaces (*ice-fields*), le navigateur doit, s'il le peut, fuir à toutes voiles ; car affronter le choc serait s'exposer à une perte certaine. Un de ces hommes qui ont le mieux et le plus longtemps étudié les diverses phénomènes arctiques, et au témoignage duquel nous en appellerons souvent, le célèbre baleinier William Scoresby, dit avoir vu des plaines de glaces mesurant dix lieues de largeur sur trente-cinq de long et cinquante pieds d'épaisseur. Les chocs successifs qui ont soudé les unes aux autres les diverses parties composant ces champs de glaces, les ont hérissés d'aspérités ou *hummoks*, qui tantôt se dressent comme des pics isolés, tantôt s'allongent et présentent une chaîne de monticules. La neige qui recouvre le champ de glace à une profondeur de plusieurs pieds se fond à la fin de l'été et forme à sa surface de vastes lacs d'eau douce. Qu'on se figure un canton de la Suisse, détaché du continent et flottant sur les eaux, avec ses montagnes, ses vallées

(1) Les montagnes de glaces (*ice-bergs*) sont en effet une création de la terre, et la mer ne fait que les en détacher en rongeant la base qui les porte. La cause qui les produit est probablement la même que celle qui préside à l'accroissement progressif des glaciers *alpestres*, c'est-à-dire la pression exercée par un mur de glace supérieure. C'est surtout sur les côtes du Groënland que la nature élabore ces terribles avalanches marines.

et ses lacs. Au dire de Scoresby un des spectacles les plus frappants et les plus terribles qu'offrent les mers polaires, c'est la rapidité du mouvement de ces corps immenses et la puissance de ses effets. Quelquefois ce mouvement est giratoire, et alors on voit ces masses énormes pivoter sur elles-mêmes avec une vitesse de plusieurs milles à l'heure. Le plus souvent l'île flottante se meut suivant une ligne droite. Si elle vient à en heurter une autre qui soit immobile ou qui suive une direction opposée, il résulte de leur rencontre le plus épouvantable choc. Que l'on calcule, si c'est possible, la puissance d'un corps en mouvement d'un poids évalué par Scoresby à *dix mille millions* de tonneaux (soit environ 10,150,000,000,000 de kilogrammes (1), et les effets de la résistance que lui oppose un autre corps semblable se mouvant en sens contraire! La rencontre, sur nos chemins de fer, de deux trains lancés à toute vapeur, quelque terrible qu'elle soit, n'offre qu'une bien faible image de ces jeux formidables de la nature, dont l'homme, dans ses œuvres les plus vantées, n'est que l'impuissant plagiaire. Il arrive quelquefois que les deux champs de glaces (*ice-fields*) comme deux géants d'égale force luttant ensemble, se détruisent l'un l'autre et se brisent en fragments énormes, qui se dressent et s'accumulent en pyramides à une grande hauteur. Malheur au vaisseau, spectateur terrifié de ce tumultueux et redoutable duel, qui vient à se rencontrer sur le chemin des deux adversaires! Il est instantanément broyé, comme un grain de froment par la meule.

Cet immense assemblage de radeaux si variés de formes et de dimensions, qui descend du nord, sous l'impulsion d'un invisible courant, c'est un *train de glaces*.

Le train de glaces (*pack*) tranche par sa couleur éclatante sur le vert tendre de la mer et le bleu pâle du ciel. Les glaces qui le composent sont les unes d'eau douce et les autres d'eau salée, selon qu'elles se sont formées sur les terres du rivage ou sur la surface de l'Océan. Un œil exercé sait vite distinguer les unes des autres: la glace d'eau douce a la couleur et la transparence du cristal, tandis qu'une blancheur éclatante trahit de loin la glace d'eau salée. La première, plus dure que l'autre, est par suite plus redoutable; les montagnes de glaces et leurs ravages en sont une preuve trop manifeste.

Le train de glaces (*pack*) se forme peu à peu des glaçons qui, poussés par le vent, s'unissent les uns aux autres et se soudent. Le train, recueillant sans cesse sur son passage de nouvelles épaves de la débâcle, finit par composer un champ mobile ou fixe d'une étendue considérable, et dont les parties, bien que jointes entre elles, ondulent avec la houle et en suivent les mouvements. Le spectacle que présente un *train de glace* est fort varié et parfois saisissant. Tantôt, amoncelés au hasard, avec leurs mille formes incohérentes, les glaçons offrent l'image du chaos et donnent au *train de glaces* l'aspect d'une de ces terres volcaniques, déchirées de crevasses profondes, bouleversées par un cataclysme récent, et que hérissent en désordre les blocs informes que le cratère voisin vient de vomir. Tantôt c'est une plaine accidentée de monticules et de vallées. Tantôt enfin c'est comme une vaste prairie bossuée de meules de foin nouvellement coupé. Si le soleil vient tout à coup à en dorer les crêtes et à faire jouer sur leurs mille saillies ses rayons obliques, la scène change, et l'œil croit apercevoir, a dit un voyageur, un champ inégal couvert d'une moisson mûre. Du reste, les aspects de la nature polaire sont infinis, les jeux de la lumière et des ombres sur la terre et sur les eaux sont inépuisables. La palette d'un Claude Lorrain ou d'un Salvator Rosa n'aurait pas assez de couleurs diverses pour suivre les paysages arctiques dans leurs transformations, pour saisir au passage et fixer la grâce étrange et fugitive de leur physionomie, et plus souvent encore la beauté sauvage de leurs lignes et la farouche horreur de leurs accidents.

Quelquefois l'étendue *d'un train de glace* est immense, celui qui, vers le mois de juillet, barre la baie de Baffin mesure environ quarante lieues de largeur sur une longueur proportionnelle.

Lorsque le vent, augmentant de violence, vient à agiter ce champ mobile et à en disjoindre les parties, le spectacle est aussi grandiose qu'animé. Tout est bruit, agitation, tumulte. Les glaçons errent isolés, semblables aux tronçons d'une gigantesque armure brisée. Comme s'il avait juré de détruire son œuvre, l'Océan engage une lutte violente avec les glaces sorties de son sein. La lame furieuse et comme écumant de rage bondit contre l'écueil flottant, se tord le long de ses parois, les ronge, les creuse en volute et y perce des trous profonds où elle s'engouffre en mugissant. Ebranlée et comme étourdie, la masse oscille, trébuchant comme un homme ivre, jusqu'à ce que, se heurtant à la banquise immobile ou à un glaçon plus fort, elle éclate avec fracas et sème la mer de ses débris.

Assurément, si l'on considère la multitude et la gravité des dangers de la navigation arctique, on a le droit de s'étonner, non de la multiplicité des navires qui périssent, mais bien du nombre de ceux qui échappent au naufrage. Encore n'avons-nous fait que tracer une esquisse légère et fort incomplète des périls qui attendent le marin à l'entrée de l'océan polaire. La suite de cette étude nous édifiera sur les autres. Les premiers navigateurs qui osèrent pénétrer dans ces mers donnèrent à la pointe méridionale du Groënland, qui en domine les abords, le nom de cap des *Adieux* (Farewell), nom mélancolique qui rappelle le *Laciate ogni speranza* du Dante, comme si là aussi commençait l'empire de la mort, et qu'en franchissant le seuil de *l'enfer* polaire il fallût dire adieu à la vie. Combien en effet ont doublé le cap fatal et ne sont point revenus!

Mais le danger a pour les âmes énergiques un irrésistible attrait; et nous verrons, dans le prochain numéro, la lutte entre l'homme et la nature recommencer avec une intensité nouvelle, et, sur le champ de bataille du dévoûment, de nouveaux soldats succéder aux soldats vaincus, jusqu'au jour où les mers arctiques laisseront enfin échapper leur secret.

---

(1) Le tonneau anglais est supérieur au tonneau français d'à peu près 15 kilogrammes.

JEANNE-MARIE.

LE VIEUX CLAUDE, LE MARCHÉ, L'ASSASSINAT.

(Suite.—Voir le no. 17, page 271, no. 16 p. 252)

II.

—Vous ne m'aviez pas prévenu dit Claude à Lazare que vous vous rendiez à ce marché.

—J'espérais toujours n'être pas obligé d'en venir à me défaire de mon bétail, répondit ce dernier.

—Je sais, je sais... J'ai trouvé M. Guillot qui m'a conté votre histoire... Les Mathias sont durs au pauvre monde... l'année a été rude pour nous tous... et vous ne tendez la main à personne, comme si les amis et les parrains ne devaient servir qu'à tenir un marmot sur les fonds de baptême ou à trinquer à votre table, en mangeant les poulets de votre basse-cour...J'ai quelque chose sur le cœur à votre endroit... Mais le lieu n'est guère propice à la conversation... Je loge à la Tête-Noire, ramenez-y vos bêtes ; je ferai querir Lendeveur à qui je vendrai mes bœufs, et nous nous quitterons le cœur léger comme des alouettes ; acceptez-vous, Lazarre ?

Le fermier devint pâle, tant la joie le suffoquait.

Il ne trouva pas une parole à répondre à Claude ; seulement il lui serra la main d'une façon si expressive que le marchand de bœufs se sentit réellement ému.

Un enfant fut envoyé à la recherche de Pierre Lendêveur, tandis que Claude et Lazare s'acheminaient vers l'auberge.

Claude fit servir un repas copieux. Pour la première fois de sa vie, il trouva du bonheur à dépenser de l'argent pour faire déjeuner un ami. Quelque chose qu'il ne connaissait point, la joie d'accomplir une bonne action, s'épanouit en lui. Il devint amical, causeur, presque confiant. Il chassa bien loin ses doutes, et s'abandonna au plaisir de voir si heureux par lui un pauvre homme si près de désespérer quelques heures auparavant.

Le temps se passa gaiement ; le marchand de bœufs fit des offres de service en frappant joyeusement sur sa poche gonflée.

Lazare riait, pleurait, parlait de sa femme, de ses petits enfants, répétait que les récoltes s'annonçaient bien, qu'il économiserait jusqu'au dernier sou pour acquitter sa dette le plus promptement possible, et ne cessait ses remercîments à Claude que pour bénir Dieu de lui avoir incliné le cœur vers la pitié...

—Je passe pour être méchant, dit Claude après un moment de silence... Je ne suis que soupçonneux...J'ai entendu dire à tant de gens que la chose la plus enviée était la fortune, et que les hommes réputés les plus honnêtes commettraient un crime pour en acquérir, que moi, qui gagne pas mal d'écus dans mon commerce, j'en suis venu à me défier, non pas seulement de mes ennemis ni des indifférents, mais encore de mes amis... Vous êtes presque mon parent, Lazare, eh bien ! il a fallu que je vous voie à la veille de la saisie, me serrer la main comme par le passé, et ne pas me demander de vous venir en aide, pour être pleinement convaincu que ce n'est pas l'intérêt qui vous guide... Et cependant, ce soir je trouve qu'il est doux de rendre service... Je suis heureux d'avoir des louis dans ma poche et de me dire qu'ils vous tireront d'affaire... Il me semble que me voilà converti tout à fait par les larmes que je vois dans vos yeux et par celles qui me gonflent le cœur...

—Ah ! vous êtes vraiment bon ! s'écria Lazare.

—Non pas ! mais je le deviendrai peut-être, si Dieu me prête vie... On dit souvent que tous les pécheurs ont droit à la miséricorde, Dieu me la fera, et vous direz à vos petits enfants de la demander pour moi. En attendant, continua Claude, en fouillant dans sa poche et en tirant un rouleau de pièces d'or, prenez ceci, Lazare, cinq cents francs, que je vous prête sans intérêt, et que vous me rendrez quand vous pourrez.

Lazare fondit en larmes en s'écriant :

—Mes enfants ! ma Jeanne-Marie !

—Allons ! allons ! tout va bien... Il se fait tard, j'attendais Lendeveur qui n'arrive pas ; nous avons, vous à reconduire vos bêtes, moi à finir mon marché ; il faut que je me mette à la recherche de M. Guillot et du valet de ferme ; restez là, dans un instant je serai revenu.

Lazare était si étourdi de son bonheur qu'il éprouvait réellement le besoin d'y songer et de se répéter qu'il ne faisait pas un rêve.

Rien de ce qui se passait autour de lui ne parvenait à le distraire de sa préoccupation intime. Il songeait à la joie de sa femme, à la tranquilité qui allait remplacer dans leur ménage les désolations de la veille. Il embrassait en idée Luce et Vincent, se promettant de ne jamais oublier de prier Dieu pour le généreux parrain de son fils.

La soirée s'avançait, la salle de l'auberge se remplissait de colporteurs, de marchands, de bateleurs, de bouviers.

Non loin de Lazarre s'assirent deux individus sordidement vêtus de guenilles mal attachées à leurs membres. L'un deux portait un orgue de Barbarie, dont il relevait à chaque instant la courroie qui faisait plier son dos ; l'autre tenait juché, sur son épaule, un singe habillé d'une casaque rouge brodée de paillettes, et coiffé d'un chapeau à plumes.

Ils frappèrent rudement sur leur table, demandant du pain, de l'ail, du vin et du fromage.

Le singe poussa des cris d'affamé ; celui qui tenait l'[illegible]ue le posa à terre, et un moment après la servante leur ayant apporté ce qu'ils demandaient, ils commencèrent à dévorer ce maigre dîner, jetant au singe les croûtes du pain et les bribes du fromage.

Ils parlaient à voix basse, non point en patois, mais un argot inintelligible pour leurs voisins. A leur physionomie, à leurs gestes, il était facile de voir qu'ils ne se sentaient point satisfaits de la recette de la journée.

Ils achevaient leur bouteille de vin, quand le marchand de bœufs rentra avec l'huissier et Pierre Lendeveur.

Claude se pencha à l'oreille de Lazare.

—Ne parlez de rien à Guillot, dit-il, j'irai demain au Grand-Moutier, et au lieu d'une saisie nous aurons un diner de famille... ça me fait plaisir de surprendre tout le monde.

Lazare sourit en serrant la main de Claude ; puis, se levant :

—A demain, monsieur Guillot, dit-il.

—Ah ! ... à demain ? ... répéta l'huissier d'un air surpris.

—Oui, dit Lazare ; et, craignant de se trahir, il se leva et sortit de la salle.

—Finissons les affaires, dit Claude à Pierre, vous prenez mes bœufs ?

—Il le faut bien !

—Et vous faites un fier marché... sept cent francs... topez ferme, les bêtes sont à vous...

—Et voici l'argent, ajouta Pierre, en comptant la somme.

Claude déboucla sa ceinture, y plaça les pièces d'or, la rattacha, trinqua une dernière fois avec Pierre et quitta la Tête-Noire, après avoir salué Guillot qui paraissait plus boiteux, plus louche, plus malheureux que jamais, en songeant au peu de succès de son amicale négociation.

Presque sur les pas du marchand de bœufs sortirent le joueur d'orgue et le propriétaire du singe.

Claude chantonnait. L'un des vagabonds tourna la poignée de son instrument qui grinça deux notes de ritournelle ; l'autre pinça le singe qui, afin de se venger sur quelqu'un, sauta sur l'huissier, dont il se mit à arracher les cheveux.

Guillot poussa des cris perçant ; le propriétaire de l'animal donna un coup de houssine à Jack qui reprit place sur l'épaule de son maître, et Guillot rentra dans la grande rue de Bains, tandis que Claude suivait le chemin de Sainte-Marie, suivi par deux ombres qu'il ne voyait pas.

La nuit était belle. Seulement de gros nuages cachaient la lune.

Le marchand de bœufs marchait sans défiance. Dans ce pays paisible, les crimes sont rares ; l'histoire de ceux qui se commettent passe à l'état légendaire. La pauvreté ne conduit point au vice, et s'il arrive quelque malheur de ce genre, c'est presque toujours à des étrangers qu'il doit être attribué.

Claude marchait environ depuis une demi-heure, quand les vagabonds échangèrent quelques mots. Le plus vieux se débarrassa de son orgue de Barbarie, l'autre attacha le singe à la bretelle de l'instrument ; puis, tous deux pressant le pas, se trouvèrent brusquement auprès de Claude, qu'ils renversèrent si brusquement, que le malheureux ne put se défendre... avant d'avoir même poussé un cri : il était frappé en pleine poitrine...

Pendant que l'autre faisait le guet, Ruffieu, le joueur d'orgue, prit le couteau sanglant, coupa les liens de la ceinture de cuir, en fit tomber les pièces d'or, la rejeta sur la route, ne pouvant être conservée sans danger ; puis, après un échange rapide de phrases entrecoupées, les deux complices saisirent le cadavre, l'un par les pieds, l'autre par la tête, et le jetèrent dans un fossé bourbeux et profond, sur le bord duquel avaient poussé des glaïeuls et des iris.

Un moment après, il n'y avait plus sur la route que la ceinture de cuir fauve éventrée, le couteau humide... et dans le lointain deux ombres se perdaient sur les rameaux des chênes touffus...

Il était alors dix heures.

Lazare, après avoir donné rendez-vous à Guillot pour le lendemain, alla prendre la Grise, la Blonde et la Gare ; monta sur le cheval, et prit lentement la route du bourg de Sainte-Marie.

Le chemin qu'il avait si tristement suivi le matin, il le parcourait alors la joie au cœur, le sourire aux lèvres. La brise s'était levée ; les senteurs de la nuit l'embaumaient, et comme pour fêter complètement le fermier, le lourd rideau de nuages s'écarta, et Lazare vit tomber du ciel de grandes nappes argentées qui grandirent subitement son ombre et réjouirent ses yeux.

Soudain il aperçut quelque chose de brillant à terre ; son cheval hennit et recula, comme si un objet l'eût subitement effrayé. Lazare sauta à bas de la Grise et chercha ce qui étincelait ainsi aux rayons de la lune. C'était un couteau... En même temps il releva une ceinture de cuir...

C'est, pensa-t-il, un marchand un peu gris qui a perdu ces deux objets ; s'ils sont marqués, je tâcherai d'en retrouver le propriétaire...

III.

LA CEINTURE DE CUIR.

Lazare poursuivit sa route, sans attacher une grande importance aux deux objets qu'il venait de trouver.

Il approchait du Grand-Moutier.

Les bœufs et la Grise reconnaissant de loin la maison, et flairant leur étable, poussaient des mugissements prolongés et des hennissements joyeux. La lumière que l'on entrevoyait à travers les arbres, changea de place, et le fermier en conclut que Jeanne-Marie reconnaissait le pas du cheval et venait à la rencontre de son mari.

Le cœur de Lazare battit de joie.

Un instant après, il se trouvait dans la salle, et répétait à Jeanne-Marie :

— Nous sommes tous sauvés !

Alors il lui raconta quel changement subit s'était opéré dans les manières de Claude, avec quelle bonté il lui avait avancé cinq cent francs, et avec quelle franchise il avait accepté l'invitation du lendemain, afin de jouir de la surprise de l'hussier.

Quand ces épanchements prirent fin, que Lazare eut regardé dormir ses deux enfants, qu'il eut remercié Dieu pour cette belle et miraculeuse journée, que les bêtes furent rentrées dans l'étable, lui aussi songea à prendre un repos dont il commençait à sentir le besoin.

Les inquiétudes de la journée l'avaient empêché de penser à lui ; la réaction s'opérait ; les nerfs détendus demandaient une tranquillité absolue.

Lazare fit de beaux rêves... Il songea que le Grand-Moutier s'agrandissait et prenait les proportions des domaines du marquis de Carabas : que Luce devenait la plus belle et la plus sage fille de Sainte-Marie ; que Vincent passait pour le premier métayer de l'endroit ; et qui lui, Lazare, déjà marguillier de la paroisse, refusait l'écharpe municipale. Ni les cris aigus des coqs de basse-cour, ni l'appel des montons, ni le grincement des roues des chariots dans le chemin creux ne l'arrachèrent à ce bon sommeil réparateur.

Jeanne-Marie n'avait garde de l'éveiller. La pauvre âme ! elle s'estimait si heureuse d'avoir, par un conseil venu d'une inspiration d'en haut, sauvé tous ceux qu'elle aimait si vaillamment.

Elle ne connaissait guère la paresse, Jeanne-Marie, mais elle goûta une joie délicieuse à voir épanouie par l'illusion du rêve la figure énergique de son mari. Elle supputa ce qu'il leur faudrait de temps pour rembourser Claude. Elle calcula le rendement du champs de blé et le prix probable du seigle ; elle compta en espérance les bottes de foin et les meules de froment, les couvées de volatiles, les petits agneaux et les chèvres,

et, le cœur en joie, elle en vint à cette conclusion que, dans un an, si elle trouvait à vendre avantageusement ses belles pièces de chanvre, Claude serait remboursé, et l'on aurait bien encore quelques écus dans l'armoire.

La belle et honnête jeune femme en était là de ses rêves, quand Lazare ouvrit les yeux. Il chercha instinctivement la main de Jeanne-Marie, et, souriant à tout ce qui l'entourait, il se gourmanda sur sa paresse, et gronda sa femme qui ne l'avait pas éveillé.

– Ecoute, lui dit-il, le lendemain des anniversaires a du bon Je n'ai pu jouir hier du bonheur de te revoir dans tes habits de noce, remets-les aujourd'hui pour l'amour de moi; que la fête soit complète, et que le parrain Claude trouve que tout lui fait accueil.

— Tu me causes une vraie joie par cette demande, Lazare, répondit Jeanne-Marie, et sois tranquille, la journée sera bonne.

Jamais la fermière n'avait aussi lestement rangé la grande salle. Une pauvre fille qui lui venait parfois en aide dans les moments de presse, fut chagée de fourbir les chaudrons de cuivre. Tout prit un joyeux aspect. La maison ressuscitait. En frottant la grande table de chêne sur laquelle elle allait mettre le couvert, Jeanne trouva cette ceinture de cuir que les confidences de son mari lui avaient fait oublier la veille.

— Qu'est-ce que cela ? lui demanda-t-elle.

— Je n'en sais rien, répondit Lazare qui replaçait son fusil au-dessus de la cheminée... J'ai trouvé cette ceinture sur la route, hier au soir ; sans doute quelque marchand l'aura perdue.

— Perdue !... répéta Jeanne-Marie; on la lui a plutôt volée, car les courroies ne sont point débouclées, mais bien tranchées...

Lazare s'approcha vivement.

— Que dis-tu Jeanne-Marie ?

— La vérité, vois plutôt.

— C'est vrai ! répondit Lazare... mais j'ai trouvé autre chose que cette ceinture... il y avait un couteau... Je n'ai plus songé à regarder ces objets hier... le couteau, où est il ?

— Je l'aurai mis dans le tiroir avec les nôtres sans faire attention.

— Cherche-le, pour l'amour du Ciel.

— Le voici, dit la fermière en le posant sur la table.

Pendant que Lazare le prenait pour l'examiner, un coup fut frappé à la porte, et Jeanne-Marie courut ouvrir.

C'était l'huissier.

Il avait la figure triste. Le mandat qu'il venait exercer lui pesait, et cependant, d'après les mots de Claude, il n'augurait rien de bon de la situation financière du du jeune ménage.

— Bonjour, Lazare, et bonjour à vous, Jeanne-Marie. Je vous aime bien, mes pauvres amis, et cela me semble dur de montrer l'huissier chez vous, quand Guillot y a été si bien reçu... Que voulez-vous ! mon état est triste... mon père me l'a donné, je ne l'aurais pas choisis...

—Oui, mon pauvre ami...

— Combien de frais ?

— Cent soixante, et trois cent de capital.

— Prends l'argent, femme, dit le fermier.

— Ah! bah ! dit Guillot, vous payez ?

—Nous payons...Et comme nous sommes laborieux et jeunes, nous ne nous inquiétons pas trop de l'avenir.

—Allons ! allons vous êtes des sournois, repris doucement l'huissier, qui venait de prendre la ceinture de cuir sur la table; le vieux Claude est ici, et vous me faites des cachotteries...

—Non, Claude n'est pas encore arrivé, répondit Jeanne-Marie, mais il ne tardera pas sans doute...

— Et il vous a comme cela confié sa bourse ?

— Ah ! une partie seulement, M. Guillot, cinq cents francs...

Tout à coup l'huissier se leva tout pâle.

Lazare, dit-il, où est le parrain Claude ? répondez tout de suite, au nom de Dieu...

—Où il est ? chez lui, sans doute ; il viendra nous demander à déjeuner, il me l'a promis hier...

—Claude ne viendra pas, et vous le savez bien !

– Moi !

—Vous...

--Et pourquoi ? demanda Lazare.

—Parce que cette ceinture de cuir est à lui...et que pour la lui avoir enlevée, il a fallu l'assassiner...

– Misérable! s'écria le fermier en s'avançant vers Guillot.

Jeanne-Marie étendit son bras entre eux.

Elle aussi avait pâli, mais le timbre sonore et pur de sa voix ne changea pas quand elle demanda à l'huissier :

—Vous êtes sûr que cette ceinture était celle de Claude ?

—Je l'ai vu assez souvent pour la reconnaître... hier encore il l'a rebouclée devant moi...

—Lazare l'a ramassée hier au soir, sur la route, à mi-chemin de Bains et de Sainte-Marie, et avec il a trouvé aussi ce couteau.

Guillot l'ouvrit. C'était un couteau grossièrement façonné, à manche de bois ; la lame y rentrait presque toute entière.

—Quand je vous disais que Claude avait été assassiné... Il y a du sang sur ce couteau, comme il y en a sur la ceinture...

Un silence effrayant planait sur les trois personnes réunies dans la salle

Toutes trois accablées baissaient la tête sous le poids de leurs émotions. Enfin Lazare releva le front, et, s'avançant de deux pas, il dit seulement :

- Jeanne-Marie !...

La fermière ne jeta qu'un regard sur son mari et se précipita dans ses bras.

– Ah ! dit Lazare, si tu m'avais soupçonné, toi ! je n'avais plus rien à attendre en ce monde.

Il fit un mouvement et avança sa main vers Guillot. L'huissier recula, et dit sans lever les yeux :

— Dieu veuille que vous soyez innocent, Lazare; mais déjà bien des choses vous accusent...

—Monsieur Guillot, je ne permets à personne de mettre en doute l'honneur de mon mari...Jusqu'à cette heure il ne nous est point prouvé que Claude ait été victime d'un assassinat ; ce serait une grande perte pour nous, mais je ne puis croire que nous y trouverions de la honte... Vous êtes venu pour toucher le montant de vos billets... le voici, remettez-moi les papiers...

Guillot hésitait visiblement.

Lazare sentait au cœur une sourde colère.

—Après tout, lui dit-il, huissier, remplissez votre métier d'huissier; je ne sache pas que vous ayez le droit de faire subir un interrogatoire à personne.

—Vous le prenez de bien haut, maître Lazare...

—Il me semble que j'ai le droit de m'indigner, quand vous semblez m'accuser d'avoir commis un crime.

—Et moi qui plaidais votre cause hier auprès du parrain.

—Vous aviez raison et je vous remercie; mais ce n'est pas suffisant pour balancer l'idée qui me déshonore ce matin dans votre pensée.

Guillot éprouvait une visible répugnance à prendre l'argent. A la fin, cependant, il prit les papiers de son portefeuille, les posa sur la table et commença à compter les pièces d'or.

Pendant ce temps Luce et Vincent s'éveillaient, et Jeanne-Marie courut à leur berceau.

LE CORTÈGE.

Depuis un moment Lazare prêtait l'oreille à une rumeur sourde qui s'approchait insensiblement.

Jeanne-Marie, le cœur gonflé d'indignation à la pensée que Guillot suspectait Lazare, finit elle-même par entendre ce bruit qui montait comme une marrée.

On entendait sur la route la course hâtée d'enfants en sabots, les cris d'indignation des hommes, et ceux plus bruyants encore des femmes qui se joignaient aux groupes.

En voyant passer sur la route cette foule animée, les travailleurs jetaient leurs outils et grossissaient le rassemblement.

C'était un étrange spectacle que celui de ces laboureurs si paisibles d'ordinaire, excités, exaspérés, montrant le poing à un ennemi invisible et accablant de malédictions un criminel dont chacun se demandait le nom avec une curiosité croissante.

Au matin, un berger qui menait ses bêtes aux champs fut étonné de voir son grand chien demeurer hurlant et pleurant au bord d'une *douve*, comme s'il avait senti la mort.

L'enfant appela le chien, puis le rejoignit. Il ne vit rien d'abord que des glaïeuls brisés et des tiges d'iris froissées; mais le chien commença à gratter avec ses pattes et à aboyer plus fort, et le gardeur de moutons découvrit dans le fossé le corps ensanglanté d'un homme qu'il ne connaissait pas.

Epouvanté à la vue du cadavre, il laissa à son chien la garde du troupeau et celle du mort, et s'élança à travers champs, jusqu'à ce qu'il eut rencontré quelques bouviers.

—Vite, leur dit-il, venez vite pour l'amour de Dieu......on a fait un malheur sur la route de Sainte-Marie.

Le plus souvent, les paysans en parlant d'un crime substituent le mot malheur; ils disent rarement un tel a commis un meurtre, mais bien : Il a fait un malheur.

Les bouviers suivirent le petit gars jusqu'à la *douve*, vieux mot du moyen âge qui exprime dans certain pays la même idée que celle de fossé; ils virent bien le corps de l'homme, mais aucun d'eux, même avec la secrète pensée qu'il pouvait bien ne pas être mort, n'osa le tirer du fossé fangeux. Rarement dans les campagnes on a le courage de détacher un pendu ou de déplacer le corps d'un malheureux que l'on suppose mort violemment. On aurait la crainte d'être inquiété en quelque chose, et d'avoir maille à partir avec la justice.

Un cantonnier, que son uniforme et sa position rendaient moins trembleur, se chargea de querir le garde champêtre tandis que le petit gars, tout fier de jouer un rôle actif dans ce drame, courut à toutes jambes prévenir la gendarmerie.

Les hommes et les femmes qui se rendaient au marché, les paysans, les journaliers se presssaient de chaque côté du fossé.

Un charretier avait détaché des planches de sa voiture pour improviser un pont.

On ne voyait de l'homme assassiné que le côté gauche de la tête atteint d'une large plaie; le bas du visage se trouvait masqué par les herbes et par ses vêtements en désordre, souillés de sang et déchirés. Le garde champêtre et les gendarmes arrivèrent presque en même temps. Le brigadier ordonna d'enlever le corps après avoir pris quelques notes, et quand le cadavre glacé fut déposé à terre, plusieurs personnes reconnurent Claude, le riche marchand de bœufs.

LES COMMENTAIRES.

Une stupeur profonde régna un moment dans cette foule tout à l'heure si bruyante. Chacun se posait un épouvantable problème :

—Qui avait assassiné le marchand de bœufs ?

Le brigadier fit disposer une civière sur laquelle on plaça le cadavre, et demanda au garde champêtre :

—Quelle est l'habitation la plus proche ?

—Celle de Lazare, répondit Guillaumin.

—Lazare! s'écria le berger, eh! Lazare est quasi le parent du marchand de bœufs.

Quelques personnes se regardèrent...

Le cortége se mit en marche.

Il faisait une splendide matinée d'été. Le soleil n'envoyait encore ses rayons que d'une façon oblique, la nature réjouie ne respirait que joie et jeunesse; les rameaux ne se doroient point hâtivement; la moisson promettait l'abondance; les foins étalés dans les champs attendaient les râteaux des faneurs. Les bœufs couchés en rang levaient leurs têtes puissantes et saluaient de leurs mugissements la belle journée qui se levait. On se sentait heureux de vivre; des clochers s'élançaient des volées de notes grêles; parfois le coup de feu d'un chasseur matinal frappait l'air. Tout était joie, beauté, allégresse dans le ciel et dans la nature, et comme pour faire un contraste puissant entre le cadre et le tableau, les hommes qui passaient entre les champs fertiles, le long des haies de prunelliers et d'aubépines couvertes de baies rouges, marchaient au pas, lentement, fatigués par le poids d'un cadavre.

L'homme avait passé là, et le sang avait coulé...

L'indignation grandissait dans la foule.

Le mot inconsidéré du berger avait été comme une étincelle jetée sur une traînée de poudre.

Un soupçon vague, une appréhension indéterminée mais qui se formulait déjà dans certains esprits, augmentait les cris menaçants.

Quand on aperçut la maison de Lazare, on se calma une minute; puis les vociférations reprirent, et quelques voix plus malveillantes et plus hardies s'élevèrent dans la foule.

C'était cette rumeur grandissante qui avait fait pâlir les propriétaires du Grand-Moutier.

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 1er Octobre 1864.** **No. 19.**

SOMMAIRE.—Avis.—Messire François Hyacinthe Prévost, prêtre du Séminaire de St. Sulpice ; 1o Règlement de sa Retraite, 1848 ; 2o Notice sur sa vie et sa mort.—Jeanne-Marie ; les commentaires.

AVIS.

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

Nous étions dans l'intention de commencer aujourd'hui la publication des lectures du Rév. Messire Désaulniers sur l'*histoire de la philosophie ;* mais nous avons cru devoir ajourner, et consacrer ce numéro presque entier à la mémoire de l'excellent et très-regretté Messire Hyacinthe Prévost, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, dont la perte récente et douloureuse vient d'affecter si vivement les catholiques de Montréal. Nous sommes même obligé de renvoyer au prochain numéro une partie des choses que nous avions à publier à cette occasion.

Messire François Hyacinthe Prévost,

PRÊTRE DU SÉMINAIRE DE ST. SULPICE.

En tête d'un opuscule intitulé *Modèle du prêtre* ou *Notice* sur la vie et les vertus de M. B., curé de L., on lit ces réflexions : " Quelques jours après la mort de M. B. il fut question de composer une courte notice sur sa vie et ses vertus ; mais en faisant le dépouillement de ses papiers, on découvrit l'histoire complète de ses pensées, de ses sentiments, de sa vie intime, écrite par lui-même : c'était une suite de pieuses résolutions et de réflexions sur son état intérieur."...................................

Et plus loin, " cet écrit est un pieux hommage à la mémoire du saint prêtre, enlevé sitôt à notre affection. Il sera aussi d'une grande utilité pour tous ceux qui veulent sérieusement avancer dans la vertu.... Il n'est personne qui ne soit heureux de le connaître ; il serait à désirer surtout de le voir entre les mains de tous les prêtres ; ils y trouveraient les conseils les plus sages et les plus pratiques, et le tableau complet et touchant des vertus qu'ils doivent pratiquer."

Peu de jours après la mort de Messire François Hyacinthe Prévost, nous avons nous-même été assez heureux pour trouver, dans ses papiers, un écrit tout semblable. Cette importante pièce, n'est, ni plus ni moins, que la clef de sa vie entière. Aussi, tout ce qu'on pourrait dire de plus avantageux à la mémoire de ce vénéré prêtre, ne vaudrait pas la lecture de ce morceau si édifiant, qu'évidemment il n'avait écrit que pour lui-même, sous la seule inspiration de l'esprit de Dieu, quelques mois après le typhus, et qui devait renfermer tout le secret de sa vie sacerdotale. Aussi voyons-nous par son titre même, et par l'addition successive qu'il avait faite après coup, à sa première date, des chiffres suivants : 1849–1850–1851–1852–1853–1854–1855 1856–1857–1858–1859–1860–1861–1862–1863, que chaque année il le relisait à sa retraite annuelle pour en faire la matière de ses examens, l'objet de nouvelles résolutions et la base de toute sa conduite. On trouve, marquées ça et là et après coup aussi, quelques légères additions et plus souvent le simple mot : *Fidélité* ; faisant entendre qu'il se disait chaque fois à lui-même : je renouvelle formellement tout ce que dessus avec la résolution toujours également renouvelée de m'y rendre fidèle.

Nous ne doutons pas que la lecture de ce Règlement n'édifie beaucoup ceux qui le liront, et ne produisent en eux un véritable fruit de grâce. C'est la raison pour laquelle nous nous faisons un devoir de le transcrire textuellement et dans son entier, sans y rien changer, et en tête de ce que nous avons à dire de ce cher et vénéré défunt.

J. M. J.—A. M. D. G.

Retraite de 1848 (*)

RÈGLEMENT.

Prêchant un jour à la paroisse et commentant ces dernières paroles du Sauveur mourant, " *sitio, j'ai soif*," je disais à mes auditeurs que cette soif du divin Maître, n'était pas seulement une soif naturelle, mais plutôt une soif intérieure, une soif de nos âmes et de nos cœurs. J'ajoutai que cette soif était passée dans le cœur du prêtre, s'il était ce qu'il devait être.

Je serais un menteur et un hypocrite, si je ne soutenais ces paroles par ma conduite et si mon zèle ne répondait pas aux expressions de mes lèvres. Donc, le zèle pour le salut des âmes doit être maintenant le mobile de mes actions; donc, c'est lui que je dois envisager dans l'exercice du saint ministère. Oui, Seigneur: *dixi, nunc cœpi ;* tel est le fruit que je veux retirer de ma retraite. A cet effet, je veux observer le présent règlement, comme devant m'aider à acquérir ce zèle que je veux avoir, et comme devant aussi m'aider à le montrer, dans les occasions qu'il plaira à la divine providence.

O Marie, inspirez-moi les saintes résolutions et pratiques par lesquelles je pourrai satisfaire au zèle de votre cœur ainsi qu'à celui de votre divin Fils !

1° Lever.—Je me leverai à l'heure indiquée par le règlement de la maison, un quart d'heure avant les autres par permission. Au premier signal, je ferai sur moi le signe de la croix et ferai aussitôt à Dieu, par Marie, l'offrande de mon cœur et des actions de la journée. Je m'habillerai modestement, repassant en mon esprit le sujet d'oraison. Après m'être habillé, avant de sortir de ma chambre, je me mettrai à genoux pour demander la bénédiction de la Ste. Vierge, par ces paroles : *nos cum prole pià benedicat Virgo Maria.* Je le fesais étant séminariste, et je ne doute point avoir obtenu par là beaucoup de grâces.

2° Oraison. — C'est en vain que j'essayerai de devenir zélé, si je ne suis pas homme d'oraison Nécessité donc pour moi de la faire, et de la bien faire ; nécessité aussi de n'y aller que bien préparé, et de prendre les moyens qui doivent m'en assurer le succès. Donc je dois pratiquer le recueillement, si nécessaire que sans lui je ne serais qu'un fantôme de prêtre ; je le pratiquerai dans ma chambre, et encore au dehors, en m'entretenant de quelque bonne pensée ; par là je pourrai me délivrer de cette multitude de pensées inutiles qui cherchent sans cesse à occuper notre cœur, (une heure d'oraison en commençant à cinq heures.)

(*) 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863.

Je ferai avec la communauté la première demi-heure ; je suppléerai à l'autre par une préparation plus longue à la Ste. Messe, ou en allongeant l'action de grâces.

3° Messe.—Oh ! qu'il m'importe beaucoup que je la dise bien ! impossible de faire rien de bon, si la Ste. Messe est pour moi une action ordinaire ; je tomberais bientôt dans une tiédeur qui me conduirait insensiblement à l'endurcissement du cœur. Je ferai donc tous mes efforts pour la bien dire ; je m'y préparerai de mon mieux, réveillant en moi les sentiments de la foi, et purifiant mon cœur par un acte de contrition, avant de la commencer; j'éviterai toute action qui serait de nature à me distraire.

Je ne commencerai jamais sans avoir formulé mes intentions ; je ne me bornerai pas à une intention principale ; j'aurai en outre quelques intentions particulières ; le St. Tribunal, les malades, etc., m'en fourniront assez. Je dirai la Messe au lieu et à l'heure indiqués ; si l'obéissance ne m'appelle nulle part, je la dirai aussitôt après mon oraison.

4° Bréviaire.—Si la récitation du St. Office, est une source de grâces, il n'en est pas moins aussi une source de péchés, dès qu'on n'y apporte pas les dispositions requises. Résolution donc de le bien dire ; pour cela,

1° je ne le dirai pas dans les lieux où je pourrais être distrait :

2° avant de commencer je me recueillerai, formulerai mes intentions, et me mettrai en la sainte présence de Dieu ;

3° en le récitant, j'éviterai la précipitation et prendrai tout le temps nécessaire ; j'essayerai aussi d'entrer dans les sentiments du St. Roi Prophète et m'unirai à lui et à toutes les dispositions de son cœur, qu'il a eues en composant les Psaumes.

Je ne sortirai jamais le matin, hors quelque cause légitime, sans avoir récité les petites heures ; je dirai Vêpres et Complies après la récréation

Pour Matines et Laudes, je les réciterai auprès de mon confessionnal, ou avant d'y aller lorsque je prévoirai ne pas en avoir le temps.

N. B —Pour le bréviaire, m'occuper intérieurement suivant le tableau qui est en ma possession.

5° Ecriture Sainte.—Impossible de dire bien mon bréviaire, d'annoncer avec fruit la parole de Dieu, d'exhorter avec piété, si je n'étudie la Sainte Ecriture, le livre par excellence du prêtre. A cet effet,

1° je lirai tous les jours un chapitre de l'Ancien Testament ;

2° un chapitre du Nouveau, à l'examen particulier. En outre je donnerai une demi-heure à l'étude des psaumes.

6° Théologie. — *Væ vobis duces cæci.* Pour éviter ce malheur et cette malédiction de Dieu sur ceux qui y vont à l'aveugle, je donnerai tous les jours une demi-heure ou au moins un quart d'heure à l'étude de la Théologie ; j'y ajouterai une courte lecture de quelques pages de l'histoire de l'Eglise ; et si mes occupations me le permettent, je profiterai de ce temps pour étudier la religion et ses dogmes dans quelques bons livres.

7° Lecture Spirituelle.—Après mon bréviaire, ma principale occupation sera de m'acquitter de ma lecture spirituelle ; si pour quelque raison, je n'avais pu la faire, j'y suppléerais le soir par un chapitre de l'*Imitation ;* la faire le matin ou après la récréation.

8° Coucher.—Après la prière du soir, recueillement et grand silence. Je terminerai la journée par la récitation de mon chapelet : trois choses à éviter en le récitant, défaut d'intention, de recueillement, et précipitation.

Lecture d'un sujet d'oraison, si déjà il n'en a pas été lu un après la prière de la communauté. Enfin, je ferai cette dernière action avec modestie, tâcherai de m'endormir dans de saintes pensées. Je ne retarderai jamais l'heure de mon coucher au-delà de neuf heures et demie.

9° Confession.—Toutes les semaines, je ne manquerai pas de me confesser. J'en connais assez le besoin ; qu'il suffise de me rappeler le bien que j'ai éprouvé, toutes les fois que j'y suis allé. Mais je tâcherai de faire mes confessions de mon mieux, m'y préparant avec tout le soin possible ; m'examinant avec soin et m'excitant sur out au regret et au repentir.

Les Saints se confessaient chaque fois, comme si c'était la dernière de leur vie. Suivre leurs exemples, ils me conduiront en toute sûreté au salut éternel.

Eviter dans ma confession la routine qui peut se glisser facilement dans cette pratique de la confession de tous les huit jours ; dans l'examen, éviter l'empressement de finir au plus tôt, sous le prétexte que je ne suis pas obligé de confesser les péchés véniels.

Pour motifs de contrition, la passion du Sauveur, et les plaies de son St. Cœur. (Fidélité, 1850)

Convenir avec mon confesseur d'un défaut à éviter et d'une vertu à acquérir ; en rendre compte en peu de mots à mon confesseur à la confession suivante. (Fidélité, 1850)

10° Confessionnal —J'observerai au confessionnal les règles suivantes :

1° J'y serai assidu, ne m'en dispensant pas sous le moindre prétexte ; il vaut mieux que je ne trouve pas de pénitents, que si les pénitents étaient obligés de me chercher partout. J'y serai tous les jours, hors le cas où l'obéissance m'appellerait ailleurs, le matin jusqu'à huit heures, hors le temps paschal ; l'après-midi depuis trois heures jusqu'à sept. Les jours de congé cependant, j'irai un peu plus tard. (Les samedis et veilles de fêtes, vers les deux heures et quart.)

2° Je ne ferai acception de personne, et recevrai avec la même charité les pauvres comme les riches et ne refuserai personne sans raison.

3° Avant la confession, je dirai avec ferveur mon " *Veni Sancte Spiritus,*" pour obtenir les lumières de l'Esprit Saint ; j'y ajouterai un *Ave Maria* pour me recommander à la T. S. Vierge. Je protesterai alors devant mon Dieu contre tout ce qui pourrait m'arriver au Saint Tribunal.

4° Pendant la confession, 1° je serai attentif à ce que me dira le pénitent. 2° Je ne me presserai pas d'aller au plus vite. 3° j'élèverai souvent mon cœur à Dieu pour me recommander à lui et lui recommander mes pénitents.

5° Après la confession, dire mon *Sub tuum,* etc. demander au bon Dieu pardon des fautes que j'aurai pu avoir commises.

Je me rendrai compte de temps en temps comment je me suis conduit dans tel ou tel cas, et sur quels principes j'ai donné ou refusé l'absolution.

11° Malades.—Je partirai au premier instant lorsqu'un malade exigera les secours de mon ministère. S'il est en danger, je m'empresserai de lui donner les derniers sacrements, m'embarrassant peu du temps que j'y donnerai, me rappelant qu'un malade en danger a droit à ma présence plus que cent personnes qui m'attendraient au confessionnal ou ailleurs. Je n'abandonnerai pas mes malades après les avoir administrés, mais je les visiterai de temps en temps pour les fortifier dans leurs derniers moments.

Je ferai cette visite le matin ou pendant la récréation du midi Deux choses à éviter par rapport aux malades ; faire les visites trop longues, et attendre trop de temps pour les administrer.

12° Visites.—Outre les malades, il est quelquefois à propos de faire certaines visites de convenance, etc. ; les faire courtes et rares sera toujours le mieux pour le prêtre ; il y a plus à perdre qu'à gagner dans le commerce du monde.

13° Chaire.—Lorsque j'aurai à prêcher, je le ferai de mon mieux et m'y préparerai avec tout le soin possible. Je n'aurai jamais la témérité de le faire sans préparation, ce serait évidemment tenter Dieu. De même en sera-t-il toutes les fois que j'aurai à parler aux autres ; j'aurai à prévoir ce que je dois leur dire ; mais, pour le faire avec piété et dans la vue de plaire à Dieu, j'observerai :

1° De ne jamais faire de préparation qu'elle

ne soit précédée de la prière ; et lorsque ce sera en certains lieux et devant certaines personnes qui exigeront plus de préparation, je recommanderai la chose à Dieu plusieurs jours auparavant au St. Sacrifice.

N B. Si je fais bien mon oraison, je prêcherai avec fruit.

2o Je ne m'amuserai pas à faire des phrases, ni à vouloir briller par le style ou les ornements du discours ; ce serait, à la vérité le moyen de plaire, mais aussi de ne réussir jamais et de ne retirer aucun fruit.

3° Je ne chercherai pas à tout tirer de mon fond, car ce ne serait pas toujours bon ; je me servirai surtout de la Ste. Ecriture et des Pères de l'Eglise, ce moyen m'a déjà réussi.

(Après avoir prêché bien ou mal, gare à la vanité ou à l'amour-propre.)

14° Vertus : Chasteté.—*O! quàm mundæ debent esse manus illæ ! quàm purum os ! quàm sanctum corpus ! quam immaculatum cor erit sacerdotis, ad quem totiès ingreditur auctor puritatis !* dit l'auteur de l'Imitation.

Concluons de là que le prêtre doit être sur la terre un ange de pureté. Quels ne devront pas donc être mes efforts pour maintenir mon cœur et le préserver du souffle empesté du péché ! A cet effet, j'observerai les règles suivantes :

1° Je ne visiterai que rarement, et toujours pour de bonnes raisons, les personnes d'un sexe différent, et mes visites seront courtes ; *sermo cum mulieribus sit rarus, brevis et austerus*, a dit St. Jérôme.

2° Je n'irai dans les communautés de religieuses que lorsque le devoir ou l'obéissance m'y appelleront.

3° Je pratiquerai partout la modestie des regards ne les arrêtant jamais volontairement sur une personne quelconque.

4° Je me défierai de moi-même, et recourrai souvent à la prière pour obtenir la pureté de cœur et de corps, qui m'est si nécessaire, ayant le bonheur de dire la Ste. Messe tous les jours. Je la demanderai donc constamment à Dieu pendant le St. Sacrifice et à la récitation de mon bréviaire.

5° Dans les tentations, je ne me découragerai pas ; mais je prendrai tous les moyens de n'y pas succomber A la première attaque, je me réfugierai dans les SS. Cœurs de Jésus et de Marie, comme dans une forteresse où rien ne saurait m'ébranler. Je mettrai à profit ces tentations en m'humiliant davantage. Je me rappellerai que telle est la vie du chrétien sur la terre et je m'encouragerai par ces paroles de la Sagesse : *Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam, cùm probatus fuerit, accipiet coronam vitæ.*

Jésus-Christ s'est laissé tenter ; St. Paul l'a été, les saints aussi ; je ne puis pas me croire exempt de cette loi qui, quoique bien humiliante, sert à nous purifier.

II Humilité.—Mais comme je ne saurais être chaste, si je ne suis humble, je m'efforcerai avant tout d'acquérir cette vertu, par tous les moyens possibles. Pour cela,

1° je la demanderai fréquemment à Dieu à la Ste. Messe et au bréviaire ; tous les jours je consacrerai une dizaine de mon chapelet pour solliciter Marie par son humilité si grande, de m'obtenir celle qui convient à un prêtre et à un enfant de Mr. Olier.

2° Je serai en garde contre le moindre sentiment d'orgueil ou d'amour-propre qui pourrait s'élever dans mon cœur ; et lorsque je m'en apercevrai, je ferai un retour sur moi, sur ma vie passée, ma vie présente. Oh ! alors je verrai bien qu'il n'y a rien en moi d'où je puisse tirer quelque gloire.

3° Dans mes paroles, j'éviterai de parler de moi ou de tout ce qui me regarde ; le faire, c'est déplaire à Dieu, c'est manquer de convenance à l'égard du prochain ; c'est l'ennuyer.

4° Dans mes actions, j'éviterai la recherche de moi-même et de l'amour-propre, et tâcherai de les faire avec de bonnes et saintes intentions, dans l'unique but de faire mon salut et de plaire à Dieu. O mon Dieu, c'est, en vérité, une bien grande folie de vouloir s'approprier quelque chose qui n'est pas à soi. Persuadez-moi bien cette vérité que je n'ai rien en propre, et que si vous m'ôtiez tout ce qui vous appartient, il ne me resterait que le néant.

III Mortification.—Mais, a dit le pieux auteur de l'Imitation, *in tantùm proficies, in quantùm tibi ipsi vim intuleris ;* je ne serai donc ni humble, ni chaste, et n'avancerai nullement en la perfection, si je ne me renonce, si je ne m'oublie, si enfin je ne pratique la mortification. Si je ne puis la pratiquer au même degré que les saints, il faut au moins que je le fasse en quelque chose.

1° Je pratiquerai la sobriété dans mes repas, me contentant de ce qui sera donné et ne parlant jamais de ce qui sera servi.

2° Je serai pareillement satisfait de ma chambre et des habits que l'on me donnera.

3° Je serai fidèle à tous les points du règlement sans exception : si j'ai ce soin, vû mes dispositions actuelles, je me renoncerai, j'en suis sûr, tout le long du jour.

4° Je me renoncerai encore, en évitant la mauvaise humeur, lorsque j'aurai à faire quelque chose qui me peinera ou fatiguera, comme d'aller aux malades, la nuit, au mauvais temps, me lever le matin, au premier signal etc.

5° Lorsque l'occasion se présentera de faire plaisir à un confrère, quand même la chose me contrarierait, je m'offrirai néanmoins pour le faire.

IV Obéissance.—Je pratiquerai la plus grande obéissance à l'égard de Mr. le Supérieur, ne me refusant à rien de ce qu'il me commandera, quelque contrariant que ce soit. Cependant si, en conscience, je croyais devoir objecter quelque chose, je le lui témoignerais avec ouverture de cœur, et lui dirais les raisons et les motifs que je pourrais avoir contre tel et tel emploi qu'il voudrait me confier, le faisant néanmoins avec respect et soumission.

Cette obéissance que je dois à Mr. le Supérieur en personne, je la dois aussi à ceux qu'il a revêtus d'une partie de son autorité en quelque chose ; je serai donc soumis et obéissant aux confrères qui par leurs emplois ou charges auront à me commander. (*Fidélité.*)

Enfin, je serai respectueux envers tous ceux que l'âge et la vertu placent au-dessus de moi.

V Temps.—J'ai perdu bien du temps ; si j'avais employé utilement celui qui m'était donné, j'aurais pu éviter bien des fautes. Je prends donc dans cette retraite la résolution de ne perdre volontairement aucun moment du jour, et de m'occuper autant que possible. Par là j'éviterai l'oisiveté, j'éviterai encore de manquer au règlement et par suite j'éviterai bien des fautes.

Donc je n'irai pas à la salle lire les journaux et gazettes, je n'irai pas aussi à la porte d'un confrère perdre mon temps et faire perdre le sien, etc.

Le temps est une chose précieuse, etc. etc.

J'éviterai les visites inutiles et ne sortirai de ma chambre que pour de bonnes raisons, etc.

I.

VI Dévotion.—Comme enfant de Mr. Olier, j'aurai une grande dévotion au T. S. Sacrement de l'autel et à la T. S. Vierge, et j'y joindrai la dévotion au Sacré Cœur, ayant le bonheur de faire partie de l'association établie en son honneur.

1° J'aurai une grande dévotion au T. S. Sacrement ; c'est la dévotion par excellence du prêtre et du Sulpicien et en la faisant paraître, je ne crois pas devoir faire un acte de surérogation, mais je remplirai mon devoir et mes obligations. Je témoignerai cette dévotion par la manière dont je dirai la sainte messe, m'y préparant, faisant l'action de grâces, et vivant avec toute la pureté possible. Pour entrer entièrement dans ces sentiments, j'aurai à éviter le péché véniel ; je ferai donc tous mes efforts pour en diminuer le nombre tous les jours. Cette dévotion, je la ferai encore paraître par mon maintien dans les églises, surtout pendant les saints offices, me gardant bien de la moindre chose qui serait tant soit peu contraire à la modestie et à la décence, évitant de promener mes regards sur l'assemblée des fidèles, ne passant jamais devant l'autel sans saluer et adorer celui qui y réside, modérant mes pas ; en un mot, me conduisant dans la maison de Dieu, au moins, avec le même respect et la même décence que j'aurais dans la maison d'un roi de la terre.

2° Je ferai tous les jours dans l'après-dîné une visite à N. S. ; mais comme il peut arriver quelquefois que mes occupations ne me le permettent pas, j'aurai soin de faire tous les jours mon action de grâces à l'Eglise, afin d'y pouvoir suppléer.

3° Dans mes oraisons, quand le sujet s'y prêtera, je m'appliquerai à méditer sur les vertus que N. S. fait voir en son sacrement d'amour ; par exemple, en méditant sur la vertu d'humilité, je me rappellerai comment N. S. nous en donne dans l'Eucharistie, un grand exemple.

4° Ne pas omettre la demi-heure que je dois faire chaque semaine, en surplis, au nom de la communauté.

II.

Si je veux me maintenir dans l'amitié de mon Dieu, pratiquer la vertu, et être un bon prêtre ; si je veux aussi contribuer à la sanctification du prochain et bien diriger les âmes qui me seront confiées, il me faut, à la dévotion au St. Sacrement de l'autel, joindre la dévotion à la Sainte Vierge ; impossible autrement de faire quelque chose de bien et de bon. Avec son secours et son assistance je puis tout, et je suis fort, *omnia possum*. D'ailleurs la reconnaissance seule devrait suffire à m'attacher pour toujours à servir et à aimer Marie. Si je suis prêtre aujourd'hui, à qui le dois-je, sinon à cette Vierge d'amour qui n'a cessé de me donner les témoignages les plus tendres de pitié et d'intérêt. Voici les pratiques que j'observerai en son honneur :

1° Je m'efforcerai de célébrer ses fêtes avec toute la piété possible ; me préparant à leur célébration par une neuvaine, telle que prescrite dans le *Traité des Indulgences.* (J'y manque)

2° Tous les jours je dirai mon chapelet à l'heure indiquée ci-dessus.

3° Tous les samedis je ferai l'oraison sur une des vertus de la T. S. Vierge, ou sur un de ses privilèges.

4° Je m'appliquerai à bien faire les petites prières que j'ai à dire tous les jours en son honneur, telle que l'*Angelus*, le *sub tuum* etc., etc.

5° En sortant et en entrant dans ma chambre, je lui demanderai sa bénédiction, aussi bien que le matin et le soir.

Enfin je tâcherai de la servir et de l'aimer de tout mon cœur, étant bien assuré que la fidélité que j'aurai pour elle devra un jour me conduire au port éternel : *servus Mariæ nunquàm peribit.*

Je prendrai aussi à cœur d'inculquer cette dévotion aux autres, aux personnes surtout qui me donneront leur confiance. Je donnerai souvent à celles-là, au St. Tribunal, pour pénitence des actes à faire en l'honneur de Marie ; je les mettrai sous sa protection et prétendrai ne les diriger qu'avec son aide.

III.

A ces deux dévotions, j'ajouterai celle du Sacré-Cœur de Jésus, auquel je me suis lié d'une manière particulière en entrant dans son Association. Pour l'honorer d'une manière toute particulière, je me propose les moyens suivants :

1° Tous les matins en faisant l'offrande de mes actions, la faire par le Sacré-Cœur, et m'unir à toutes ses dispositions intérieures.

2° Ne pas oublier le rendez-vous que tous les membres se donnent dans le cœur de Jésus tous les jours, à neuf et à quatre heures ; si j'oubliais de le faire à ces heures, je le ferais au premier moment que j'y penserais.

3° Tous les vendredis je ferai mon oraison sur un mystère de la Passion de N. S., et le premier vendredi de chaque mois, je la ferai sur le Sacré-Cœur et tâcherai en ce jour, de ranimer ma dévotion, en le passant dans le plus grand recueillement.

4° Je tâcherai aussi d'inculquer cette dévotion aux autres fidèles.

IV

Indulgences.—Comme la dette dont je suis responsable est bien grande, et que je suis bien loin d'y avoir satisfait, ne le pouvant faire d'ailleurs par moi-même, j'aurai recours aux Indulgences, comme à un moyen de pouvoir m'acquitter.

Pour cela, je tâcherai de gagner les indulgences suivantes :

1° Tous les jours en récitant la prière : *En ego ô bone Jesu !* etc.

2° Le premier dimanche de chaque mois ; pour cela bien réciter l'*Angelus*, chaque jour.

3° Le deuxième dimanche du mois, comme étant de la Confrérie du Scapulaire.

4° Le troisième dimanche, comme étant membre de la Confrerie de la Bonne-Mort.

5° En gagnant les autres indulgences proposées à la dévotion des fidèles.

V

Retraite du mois.—Tous les mois, je ferai un jour de Retraite pour me ranimer dans la piété. Dans cette retraite, j'examinerai les fautes du mois passé et prendrai les résolutions nécessaires pour le mois suivant. Je ferai ce jour-là, ma préparation à la mort et j'en ferai le sujet de l'oraison du matin. Je ferai cette retraite le dernier jeudi de chaque mois ou le premier jour libre après.

(Signé) F. H. Prévost, Ptre S. S.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Sur Messire François Hyacinthe Prévost, Prêtre du Séminaire de St. Sulpice.

Dilectus Deo et hominibus ; cujus memoria in benedictione est. (*Eccl. cap.* 45.)

Encore un vide dans les rangs du clergé canadien ! encore un deuil profond et douloureux pour les catholiques de Montréal ! Le 14 du mois qui vient de finir, la mort a ravi à la paroisse de Ville-Marie un saint pasteur, à la maison de St. Sulpice un de ses membres les plus distingués, à l'Eglise un de ses ministres les plus fidèles et les plus dévoués.

C'est bien là le sentiment universel que l'on a vu se manifester dès la première annonce de la mort de Messire Prévost. Le deuil qu'elle a causé a été véritablement un deuil public. La ville s'est levée tout entière pour escorter à sa dernière demeure, ce digne prêtre qui l'honorait autant par sa capacité que par la solidité et la douceur de ses vertus.

L'*Echo du Cabinet de Lecture* doit, ce nous semble, une mention spéciale à une existence si honorable, si utile, et si glorieusement fournie, quoique toujours enveloppée avec soin dans les saints voiles de la modestie chrétienne. Le nom de Messire Prévost appartient désormais à nos annales canadiennes, non seulement à cause de l'édification que doit produire la révélation de son admirable carrière ; mais aussi en vertu des souvenirs de reconnaissance et d'affection que nous devons personnellement à sa mémoire impérissable. En effet, M. Prévost fut un des premiers à encourager l'œuvre du *Cabinet*, et les chaudes sympathies dont il ne cessa de l'honorer, ont toujours été pour l'*Echo* un de ses meilleurs titres à la confiance persévérante de ses lecteurs. Que de pères et de mères de familles le remercient à genoux sur sa tombe bénie d'avoir, en contribuant à la fondation et au soutien du *Cabinet* et de l'*Echo*, conservé intactes au fond du cœur de leurs enfants les saines doctrines catholiques, et éloigné pour toujours de leur esprit, comme un objet d'éternel dégoût, ces doctrines délétères qui font, hélas ! de si lamentables ravages dans la société moderne. C'est donc un devoir de présenter à la société d'élite qui lit l'*Echo* la rayonnante figure de ce prêtre qui lui voulut et lui fit tant de bien.

Et d'ailleurs faut-il que de telles vies demeurent cachées ? et au jour où Dieu appelle à lui ces âmes fortes, ne veut-il pas que leur souvenir se conserve religieusement sur la terre pour l'encouragement des faibles et pour l'édification des bons ? *In memoriâ æternâ erit justus.... Opera illorum sequuntur illos.* Les payens n'élevaient-ils point des autels à leurs grands hommes, à leurs héros ? Et ignorons-nous que l'Eglise, qui est venue perfectionner tout ce que la vieille société payenne avait conservé de bon, de beau, de vrai, de touchant au milieu de ses traditions perdues, prescrit à ses enfants de transcrire avec respect les actes des saints et les faits édifiants de la vie des plus humbles fidèles ? Dans l'ordre royal et divin du sacerdoce, quel

prêtre fut plus soumis à la discipline ecclésiastique, plus esclave de ses devoirs, plus passionné pour le salut des âmes, plus attachant par la douceur proverbiale de ses mœurs et la suavité de ses paroles, que celui qui est en ce moment le sujet de notre deuil et de notre douleur ?

I.

Plusieurs de nos lecteurs ont eu l'avantage de visiter la jeune et florissante petite ville de Terrebonne, si agréablement assise sur les bords de la rivière de ce nom; paroisse modèle où se conservent encore dans toutes leur fraîcheur les bonnes traditions des vieux temps et la foi robuste de nos ancêtres. Ceux qui la baptisèrent de ce nom eurent une heureuse idée que le temps a pleinement justifiée. Car Terrebonne a fourni à la Patrie des hommes remarquables, et à la Religion des prêtres distingués. Et aujourd'hui encore, elle a su soutenir sa vieille réputation. Les divers membres de la famille de l'honorable M. Masson, unis à quelques autres citoyens de l'endroit, se disputent à l'envi l'utile privilége de répandre l'éducation par leurs donations pieuses qui n'ont d'autre borne que leur ardent patriotisme.

C'est là, dans ce centre bienfaisant, que naquit François Hyacinthe Prévost, le 1er septembre 1822, d'une famille qui, comme presque toutes nos famillles canadiennes, alliait ensemble l'amour du travail et l'amour de la Religion. Nous pouvons le dire de suite : jamais père et mère ne trouvèrent un enfant plus heureusement né, ni plus disposé à recevoir les premières leçons de la piété filiale. Son cœur était, pour ainsi dire, façonné dans le monde sacré de l'obéissance et de tous les devoirs que l'on pouvait raisonnablement attendre de son âge.

Le jeune Hyacinthe avançait donc gaîment dans les sentiers fleuris de la vie, tantôt entouré des soins empressés de sa famille, tantôt fortement appuyé sur le bras protecteur d'une tante, modèle de piété

Aussi les leçons qu'il reçut alors, profondément gravés dans le cœur de l'enfant, n'ont-elles cessé de le diriger dans toutes les situations de la vie, soit que, élève du collége de Montréal, il édifiât ses condisciples par la régularité de sa conduite et son application à ses devoirs, soit que prêtre de St. Sulpice, il augmentât le renom de cette maison, déjà si illustre par tant de services rendus à la religion et à la patrie.

Hyacinthe entra de bonne heure dans la maison de l'honorable O. Turgeon, son oncle maternel, qui lui servit de père. Madame Turgeon fut constamment pour lui une véritable mère, aimable, prévenante, dévouée. Ceux qui, comme nous, ont eu l'avantage de la connaître, savent si elle était charitable sans ostentation, pieuse sans bigoterie. C'était une belle et riche nature qui revit dans plus d'un de ses enfants, et que Terrebonne regrettera longtemps. Le *petit saint du village*, comme l'appelle M. Valade, son premier maître, en changeant de demeure, resta donc toujours dans le même milieu embaumé par l'odeur des mêmes vertus. Mais ici déposons notre plume de biographe et laissons la parole à un vénérable prêtre qui fut son protecteur et son ami.

“ Je n'ai que bien peu de choses,” nous écrit le Rév. Messire Porlier, ancien curé de Terrebonne, et maintenant curé de la Pointe aux Trembles, “ je n'ai que bien peu de choses à vous dire sur le bon M. Prévost.

“ Il fut élevé en grande partie chez son oncle l'honorable O. Turgeon. Dès son enfance, il montra ces qualités aimables de modestie, de simplicité, de douceur, qui lui ont mérité à si juste titre l'estime de tout le monde. Il faisait voir une sagesse au-dessus de son âge, et on n'eut jamais à lui reprocher ces fautes et ces légèretés que l'on rencontre chez les enfants. Il ne manquait pas de venir, tous les matins, servir la sainte messe, fonction qu'il partageait avec son ami et condisciple M. Limoges, mort il y a peu d'années, curé de Sorel, regretté, aussi lui, par tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître.

Il apporta à sa première communion la préparation que demande cette grande action. Dès ce moment, sa conduite fut plus régulière encore, et il donna à ses études une plus grande application. Cette conduite irréprochable et les talents plus qu'ordinaires que l'on découvrit en lui engagèrent ses parents et ses amis à lui faire faire un cours d'études. Ce fut à Terrebonne même qu'il fit ses premières années de latin qu'il continua au petit Séminaire de Montréal.”

Le Rév. M. Porlier nous pardonnera bien si nous lui otons un moment la plume pour nous occuper encore de l'enfance du jeune Hyacinthe, avant de le retrouver plus tard au collége de Montréal, faisant dans une égale mesure le bonheur de ses maîtres et l'édification de ses condisciples. La première enfance des grands citoyens, des hommes qui se sont illustrés, en usant leurs forces et leur vie au service du pays ou de la religion, a toujours tant de charmes et de poésie pour le cœur et pour l'esprit ; leur berceau nous est si cher, et souvent la tombe, qui engloutit et dévore tant et de si légitimes espérances, s'ouvre si prématurément !

Nous l'avons déjà dit, le petit Hyacinthe était le plus heureusement né ; aussi ne tarda-t-il point à donner les plus belles espérances. Dès ses plus tendres années, il était en état de répondre pertinemment aux questions les plus difficiles du catéchisme. Sa bonne conduite et sa piété le firent choisir pour être enfant de chœur. Fier de l'honneur qu'on lui avait fait, “ il ne manquait jamais, dit le digne M. Porlier, de venir tous les matins servir la sainte messe.” Il s'acquittait avec une grande exactitude et une grande religion des fonctions de sa charge, et préludait ainsi à ce qu'il serait un jour au collége de Montréal et à la vaste et importante paroisse de cette ville.

Il montrait une ardeur incroyable pour apprendre : il ne lisait pas, il dévorait les livres que ses maîtres lui mettait entre les mains. Il était surtout avide d'entendre raconter des histoires édifiantes, et après les avoir apprises il se plaisait à les raconter lui-même à ses petits amis ou à sa bonne tante, et quelquefois à tous ses parents réunis pendant les longues soirées d hiver. Peu partisan des jeux bruyants, il aimait mieux passer son temps dans une conversation instructive ; et nouveau Louis de Gonzague il faisait aimer la piété et la vertu par tous les cœurs qui avaient le bonheur de l'écouter.

Nous avons tous eu, nous gens du monde, dans un degré différent, notre heure de faiblesse et d'erreur. Mais quand nous jetons, poussés par le dégoût des choses humaines ou par une réflexion sérieuse, notre pensée sur les années de notre jeunesse, nous rencontrons un jour qui brille parmi tous les autres, jour de

joie sainte, de bonheur sans mélange, et de rayonnante satisfaction d'une conscience en paix avec le ciel et la terre; jour où nous sommes fiers comme des rois et purs comme les esprits célestes; jour où nos amis nous sourient du cœur, où nos parents joignent leurs bénédictions à celle du Dieu que nous portons dans nos âmes, et où les anges nous appellent leurs frères. C'est le jour de la première communion. Quel monde d'idées ce jour nous rappelle, quel soulagement il nous apporte! quelles sages résolutions il nous fait prendre! " M. Prévost, nous dit encore le vénérable prêtre qui le communia de sa main, apporta à sa première communion toutes les préparations que demande cette grande action." Et telle fut la salutaire influence de ce grand acte sur l'âme si bien préparée de cet enfant, " que dès ce moment, continue M. Porlier sa conduite fut plus exemplaire que jamais, et qu'il donna à tous ses devoirs d'écolier et de chrétien un surcroît visible d'application. Cette conduite irréprochable et les talents marqués que l'on découvrit en lui engagèrent ses parents et ses amis à lui faire faire un cours d'études."

Ainsi la piété et la vertu portent avec elles leur récompense! On reconnait bien là dans M. Porlier qui se cache, qui s'efface sous le modeste titre d'ami du jeune Hyacinthe, le type si beau du prêtre catholique; et ce sera éternellement l'honneur du clergé canadien, en particulier, d'avoir favorisé le développement de ces heureuses natures qu'il a su discerner dans tous les rangs de la société. Combien de nos plus grandes illustrations politiques ou religieuses, combien des plus nobles caractères de notre histoire sont sortis par ses soins des classes ordinaires de notre hiérarchie sociale?

Oui, c'est le clergé canadien qui, en répandant à pleines mains l'éducation parmi le peuple, a su par des choix judicieux et par des sacrifices dont Dieu seul connaît le prix, donner aux tribunaux ses premiers magistrats, à la nation ses premiers hommes d'État et à l'Église ses premiers pasteurs. Celui qui fait le sujet de cette courte biographie en est une éclatante preuve.

M. Porlier appliqua donc le jeune Hyacinthe aux études de latinité et le confia aux soins d'un homme de mérite, M. Valade, alors instituteur à Terrebonne, et aujourd'hui inspecteur d'écoles dans notre district. Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de transcrire ici, en son entier, la lettre que nous venons de recevoir de ce monsieur, en réponse à la demande que nous lui avions faite de vouloir bien nous communiquer ses souvenirs au sujet des premières années de son ancien élève.

Longueuil, 22 Septembre 1864.

Monsieur,

" Je me fais un devoir de répondre à votre gracieuse lettre d'hier. Oui, je vous dirai avec bonheur qu'il m'a été donné de compter parmi mes élèves le regretté monsieur Prévost. Bien qu'il n'eût guère que huit ans lorsque ses bons parents me le confièrent, il était déjà un modèle de piété, de douceur, de bonne volonté, je dirai presque d'abnégation. Ses progrès à l'école répondaient à son travail assidu et à son application constante; et bien qu'il fût supérieur en talent et en succès à la plupart de ses petits compagnons, cependant il en était estimé et chéri par son caractère franc et honnête. Combien je prenais de plaisir à le voir lutter avec de jeunes amis, qui ont occupé ou qui occupent encore aujourd'hui un rang distingué dans la société, et surtout avec un très digne condisciple, le regretté Messire Limoges, qui l'a précédé dans la tombe et au ciel! Je n'oublierai jamais que ces deux enfants ne connaissaient à Terrebonne que deux chemins, celui de l'école et celui qui conduisait à l'église.

" Entr'autres progrès scholaires du jeune Prévost, il excellait surtout dans les mathématiques, science qui déjà assurait à son intelligence cette clarté, cette précision, cette justesse caractéristique de sa vie privée et publique.

" Vous savez ce qu'il fut au collége, élève soumis et distingué. Bien qu'il fût séparé de moi il me suivait toujours dans ma pensée; tant son souvenir était resté gravé dans ma mémoire.

" Prêtre et membre de la maison de St. Sulpice, tout Montréal sait combien il fut zélé, prudent, sage, dévoué, affable et d'une politesse exquise. Un journal de cette ville a déjà résumé en deux mots, ses qualités, en disant que la société l'appelait *l'aimable et le parfait gentilhomme*; et le peuple *le bon M. Prévost*.

" Lorsqu'en 1853, le gouvernement voulut bien me nommer Inspecteur d'écoles pour Montréal, etc., je compris que les avis et surtout l'appui d'un homme initié aux travaux scholaires de la ville me seraient infiniment utiles; je m'adressai donc avec confiance à mon ancien et affectionné élève M. Prévost, que la Corporation de Montréal avait si judicieusement choisi pour être l'un des Commissaires d'écoles, charge qu'il a si habilement remplie jusqu'à sa mort.

" Malgré ses nombreuses occupations, ce vénérable *ami* se faisait un devoir de m'accompagner à chacune de mes visites d'écoles. Comme il était aimable et intéressant au milieu de cette belle jeunesse à laquelle il savait communiquer quelque chose de son esprit de travail et d'énergie! Que d'utiles leçons, que de sages conseils il a donnés aux élèves reconnaissants! Comme sa parole les impressionnait! L'époque de mes examens était pour les élèves une vraie fête de famille, parce qu'ils attendaient la visite d'un protecteur, d'un ami, d'un père, dans la personne de M. Prévost, qui de son côté faisait ses délices de se trouver au milieu des enfants.

" Il n'est plus! je dois dire ici combien m'a paru vive et profonde la douleur de ces milliers d'enfants des écoles de la grande Cité de Montréal, lorsque se pressant autour de sa dépouille mortelle, chacun d'eux s'empressait de faire toucher à cette main qui les avait si souvent bénis, qui son livre de piété, qui son chapelet, qui des médailles, etc. C'était certes un hommage bien mérité, à ce vénérable membre de la Maison de St. Sulpice dont l'esprit de dévouement et de charité était l'âme de ses actions privées et publiques."

F. X. VALADE,
Inspecteur d'écoles.

Ce témoignage si flatteur nous dispense de toute réflexion comme aussi de toute autre recherche sur cette période de la vie du jeune Hyacinthe Prévost.

II.

En entrant au collége le jeune Hyacinthe trouva sa place toute marquée dans le cœur des maîtres et des

élèves; sa sagesse, sa bonne conduite, ses succès le firent estimer des premiers; son affabilité, sa douceur, ses manières polies, en un mot son caractère souple et pliant lui firent autant d'amis qu'il y avait d'élèves dans la maison.

Le vénérable prêtre qui était alors à la tête du Collége ne tarda point a découvrir les qualités précieuses du nouvel élève, sa piété tendre, son amour de l'étude, son esprit toujours droit, son goût élevé pour les pompes du culte catholique. Hyacinthe, dès sa seconde année, eut entre les autres charges confiées ordinairement aux élèves, la plus honorable, celle qui semblait s'adapter le mieux à ses goûts ecclésiastiques, le soin des ornements de l'église et de la propreté du lieu saint. Ses anciens compagnons de collége, se rappellent encore avec quel soin et quelle intelligence la chapelle était toujours entretenue et ornée, surtout aux grandes solennités. En ce genre, chaque fête au collége amenait une surprise. On entourait le jeune sacristain, on l'accablait de félicitations : pour lui, il jetait un bon mot à ses condisciples et se dérobait ainsi à ces petits triomphes qui blessaient sa modestie. Tel était son goût pour l'ornementation des autels que pendant les *Retraites pastorales*, on rappelait de Terrebonne le jeune écolier au collége, pour avoir soin de la chapelle; et quelques membres du clergé, encore vivants aujourd'hui, ont dit depuis que, pendant ces jours de prières et de méditations, ils n'avaient pas été médiocrement édifiés du zèle déployé par le jeune écolier pour l'ornement de la maison de Dieu.

Cependant quoique sa conduite fut en tout si exemplaire, il lui serait arrivé d'être trouvé une ou deux fois en défaut. Un jour, entr'autres, il voulut faire une petite malice à un condisciple, mais il fut pris sur le fait. C'était avant dîner. " Alles, lui dit son maître après l'avoir passablement fustigé; vite, au réfectoire, mon ami, vous en aurez meilleur appétit." C'était lui-même qui aimait à raconter cette anecdote de sa vie de collége.

Les succès qu'il obtenait dans ses études n'étaient pas moins remarquables que ses progrès dans la piété. Il faisait partie d'une classe *forte*, des rangs de laquelle sont sortis plusieurs hommes remarquables : Mgr. Farrell, aujourd'hui évêque de Hamilton, Messire Limoges enlevé si jeune à l'amour de toute une paroisse et à l'estime générale de tout le clergé du pays; et M. Labrèche-Viger, député à l'Assemblée Législative.

Le jeune Hyacinthe lutta souvent avec succès contre de pareils rivaux, qui à la fin de l'année se disputaient et se partageaient, au milieu de vives acclamations, tous les prix de leur classe.

Il nous a été donné de parcourir plusieurs cahiers de l'écolier d'autrefois; ils sont tous parfaitement tenus, bien faits, et d'une propreté qui révèle la beauté et la sérénité de son caractère. Quelques pièces débitées sur le théâtre, à la distribution des prix, peuvent passer pour modèles dans le genre : on peut les voir encore, car elles méritèrent leur insertion dans le *cahier d'honneur* de l'Académie établie déjà au Collége de Montréal.

Aimerait-on savoir comment l'écolier passait ses vacances dans sa paroisse, au sein de sa famille. On sait combien les vacances sont pour le jeune homme une épreuve délicate. Pendant ce temps de loisir où il est plus abandonné à lui-même, il est assez ordinaire de voir, ou s'y fortifier ou s'y perdre tout-à-fait les vocations, selon les rencontres qu'on y fait et la fidélité qu'on apporte aux avis de ses directeurs. Que de fois on a vu des jeunes gens d'espérance y trouver l'occasion d'une ruine complète, et se perdre irrévocablement pour la religion et la patrie. Mais Hyacinthe avait reçu dans sa famille une éducation première trop profondément empreinte de vertu, et au collége trop d'instruction solide pour être tenté de dissiper ces germes précieux dans les folies du jeune âge.

Ici encore laissons parler un témoin oculaire, son ami et son protecteur, le digne M. Porlier :

" Dans ses vacances, qu'il passait, partie dans sa famille, partie au presbytère de sa paroisse, il était toujours aimable, poli, respectueux pour ses parents et pour ceux qui lui portaient intérêt. Il ne l'était pas moins avec ses confrères; et, on peut le dire, il était comme l'âme de leurs petites fêtes. Au milieu de leurs délassements innocents, il n'oubliait pas ses exercices de piété qu'il remplissait avec une grande régularité. Quant à moi, il m'a toujours témoigné et jusqu'à la fin son respect et sa reconnaissance pour les petits services que j'ai eu occasion de lui rendre. Il aimait à me parler souvent des jours qu'il avait passés en compagnie de ma vénérable tante qui avait su apprécier le riche caractère de ce cher et regretté défunt. C'était, me disait-il, des jours d'un bonheur véritable pour lui et qu'il ne pouvait oublier.

" Dans la douleur que j'éprouve de sa perte, je me console par la pensée qu'il a trouvé au ciel la récompense des vertus qu'il a pratiquées, au milieu des vénérables prêtres en la compagnie desquels il a eu le bonheur de vivre et de mourir."

Ces paroles simples du respectable curé font voir de quel heureux caractère fut doué M. Prévost, et quelles sympathies il savait s'attirer de tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître. Mais ces paroles nous paraîtront encore plus vraies, le chagrin de M. Porlier sur la tombe de son protégé encore plus juste, lorsque nous l'aurons suivi sur le théâtre plus élevé et plus vaste où il va exercer désormais son action.

III.

Pendant sa dernière année de phisolosophie, M. Prévost ne cessa de prier le Seigneur de vouloir bien lui faire connaître sa vocation. Ayant appris, de la bouche de ses maîtres et surtout de son directeur, que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique, il ne balança pas un instant entre les gloires tumultueuses que le monde présentait à son imagination, et les rudes labeurs que l'Eglise offrait à sa foi : il prit donc la soutane, et s'appliqua avec une nouvelle ardeur à acquérir les vertus que demande un état si saint et si sublime.

Ses études classiques terminées, ses supérieurs lui confièrent une des classes élémentaires les plus importantes, la **Méthode**.

L'enseignement, dit-on, est un sacerdoce; oui, c'est un sacerdoce, qui, comme l'autre, demande des connaissances variées, de la suite dans l'action, une grande patience de caractère et une grande intelligence du cœur humain. Il faut savoir se faire respecter, et respecter soi-même les élèves, brider leurs petits caprices sans les froisser, stimuler leur émulation par de nobles concours, sans nourrir leurs jalousies. Il faut les préparer à leur

insçu, ou pour l'église ou pour le monde, afin que, arrivés au terme de leurs études, ils ne se trouvent désorientés nulle part, soit qu'ils ayent à diriger la conscience des fidèles ou les destinées de la nation.

Le nouveau professeur excellait dans toutes ces choses. Aux manières polies de l'homme de salon il joignait la réserve d'un Religieux, se faisant tout à tous pour leur avancement personnel. Chaque année ses élèves devenaient bientôt ses amis, ses admirateurs passionnés, ses enfants reconnaissants. Aux vacances, à l'heure toujours cruelle de la séparation, les larmes tombaient avec une égale abondance et une égale sincérité des yeux des élèves et de ceux du professeur. Nous l'avons déjà dit, il nous a été donné de visiter ses cahiers de notes lorsqu'il était élève et professeur ; or plus encore que lorsqu'il n'était que simple élève, même propreté, même soin, même travail, même succès dans les unes comme dans les autres. Quand on a fini de les parcourir, on s'écrie avec satisfaction : *Mais c'est admirable !* Il n'est donc pas étonnant que, pendant son fructueux professorat, il ait préparé au pays bon nombre de jeunes gens qui l'honorent aujourd'hui autant par la solidité de leur talent que par leur chaud patriotisme.

Cependant approchait peu à peu le jour où il devait s'agenouiller devant le Pontife pour recevoir l'onction sacerdotale. Tout en formant ses élèves, il n'oubliait point de se perfectionner lui-même dans les vertus et les connaissances propres de son état. On le voyait se livrer avec zèle à l'étude des livres saints et des Pères de l'Église jusqu'à l'époque de son ordination qui eut lieu le 6 juin 1844.

IV.

Mais une époque lamentable arrivait. Un fléau, venu d'outre-mer accompagnant la misère, allait s'abattre sur nos rivages à la suite des fils infortunés de la catholique Irlande. Époque douloureuse, mais glorieuse toutefois pour la religion dans notre pays dont les principaux Corps rivalisèrent de zèle pour soulager l'infortune. On le sait, les annales du Canada l'ont inscrit, les communautés religieuses, le clergé avant tout, furent constamment à la hauteur de leur divine mission. Qui ne sait les glorieux trépas que ces héros ou héroïnes de la charité trouvèrent au milieu de centaines de malheureux auxquels ils s'étaient empressés d'aller porter secours. Leurs noms précieux devant Dieu, sont encore en bénédiction parmi nous.

Ce fut en effet un beau spectacle que donnèrent alors les diverses communautés religieuses de Montréal. Ceux qui furent témoins de leur intrépidité à affronter la maladie, savent mieux que nous avec quel zèle et quelle émulation elles se disputèrent le privilège de soigner les pauvres Irlandais. Les prêtres de St. Sulpice, pasteurs de la paroisse, volèrent les premiers là où les appelaient leur poste de dévouement. D'autres membres du clergé s'adjoignirent à eux et la mort, choisissant ses victimes, frappa indistinctement sur les uns comme sur les autres. (1)

Le premier Pasteur du diocèse, Mgr. Bourget et son vénérable coadjuteur Mgr. J. C. Prince donnant l'exemple à tout le troupeau, plusieurs prêtres de leur clergé et un nombre plus considérable encore de Religieuses de nos différentes communautés eurent l'honneur d'être atteints eux-mêmes du fléau.

C'est sur ces entrefaites que dans l'impossibilité de pourvoir à des besoins exceptionnels et toujours croissants, le digne Supérieur du Séminaire fut obligé d'appeler, au secours des Messieurs de la paroisse, les prêtres employés au collège et de fermer subitement cet établissement.

Un de ses premiers choix tomba sur Messire Prévost pour qui l'appel de son Supérieur fut un oracle. Il s'arrache donc aux regrets de ses chers élèves et part incontinent pour les vastes hôpitaux établis à l'extrémité de la Pointe St. Charles.

En présence de la mort qui moissonnait ses frères autour de lui, il fut admirable de courage et d'énergie. A ceux qui lui recommandaient la prudence, il répondait par ces paroles du Sauveur : "*Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis : le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.*" Enfin, épuisé de fatigues, il fut atteint lui-même du *typhus* et on fut obligé de l'envoyer à l'Hôtel-Dieu où il demeura longtemps, condamné par les médecins, suspendu entre la vie et la mort. Dans le délire de la fièvre, on l'entendait encore encourager les pauvres pestiférés, les exhorter à la confiance en Dieu et leur montrer la porte du Ciel.

En relatant ces faits, nous ne pouvons nous dispenser de mentionner le secours puissant que vinrent apporter aux prêtres du pays les RR. PP. Jésuites de New-York, appelés à Montréal dans ces douloureuses circonstances. (1)

Quant à M. Prévost, après une longue et pénible convalescence Dieu le rendit à l'amour de ses confrères, heureux d'avoir inauguré par un si beau dévouement les prémices de son ministère paroissial.

V.

Messire Prévost avait montré dans sa chaire de professeur une aptitude marquée pour l'enseignement, un goût pur pour les lettres, beaucoup de discernement et d'habileté dans le maniement des caractères. D'autres qualités devaient éclater en lui sur un théâtre différent. C'est surtout au Séminaire de St. Sulpice, comme desservant la paroisse, qu'il devait se faire connaître aux catholiques de Montréal, dont il a su constamment mériter l'estime et l'affection.

Nous ne parlerons pas de la confiance qu'il inspira dès son début comme confesseur. Un très-grand nombre de fidèles s'empressèrent de lui confier la direction de leur conscience. Cette grande et laborieuse tâche fut proprement le genre de ministère auquel M. Prévost se consacra perpétuellement jusqu'à ses derniers jours et où il a, on peut le dire, consumé ses forces avec un zèle et une persévérance au-dessus de tout éloge.

Toutefois ce ne fut pas à beaucoup près son unique occupation ; et l'on ne sera peut-être pas peu surpris que, en dehors de l'exercice du saint tribunal, il ait été investi successivement ou simultanément des charges ou fonctions suivantes : visiteur de quartier,—catéchiste,—aumônier de la prison, des hôpitaux, des pauvres,—commis-

(1) St. Sulpice perdit cinq de ses membres d'élite en 17 jours : M. Morgan, le 8 juillet ; M. Gaudefroy, le 11 ; M. Caroff le 13 ; M. P. Richard, le 15, et M. John Richard le 22. L'Evêché perdit de son côté le Rév. Messire H. Hudon, vicaire général et chanoine, M. Rey, M. Coighan, curé de St. André et M. McInerney, vicaire de la Chine.

(1) Voici les noms de ces RR. PP. Les RR. PP. Driscoll, Mignard, Dumerle, Duranquet, Ferrard et Shiensky.

saire d'écoles, dont il a été longtemps le président—directeur de la congrégation des hommes—curé d'office, charge qui, seule, renferme une si grande multitude de détails et dont il a soutenu le poids pendant dix ans.

Nous le répétons, il y a peut-être lieu de s'étonner qu'il ait pu suffire à des emplois si multipliés et si divers. Mais ce qui met le comble à son éloge, c'est que, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu et suivi dans sa vie sacerdotale, on peut affirmer que, tout en suivant ponctuellement le réglement commun de la maison à laquelle il avait l'honneur d'appartenir, et par la constante fidélité qu'il a mise à suivre le réglement particulier qu'on a vu plus haut et qu'il s'était tracé dès le début de sa carrière, il n'a jamais négligé aucune des parties d'un ministère si étendu, et qu'on n'en voit aucune dont il ne se soit acquitté à la satisfaction générale.

Nous ne pouvons évidemment le suivre dans cette série d'actions journalières qui remplirent si bien une vie tellement occupée ; mais il nous sera permis de relever au moins certains détails relatifs à quelques-uns de ces points.

Visite des malades et des quartiers.—Entouré d'une confiance aussi universelle et d'une clientèle nombreuse de pénitents, Messire Prévost dut avoir nécessairement un très-grand nombre de malades à visiter sur tous les points les plus distants de la ville et des faubourgs. Or, c'est un fait notoire qu'il fut constamment, de jour et de nuit, au service de tous et qu'il leur a prodigué avec la plus tendre charité, à la grande édification des familles, tous les secours spirituels et souvent temporels dépendant de son ministère.

Nous savons de source certaine que plusieurs fois il a été appelé la nuit par méprise, à la place d'un de ses confrères. Au lieu de répondre au messager : cela regarde un tel monsieur, il se contentait de lui demander, " pensez-vous que le malade voudra se confesser à moi ? Si la réponse était affirmative : Eh bien ! mon cher ami, dans ce cas, partons bien vite et laissons reposer mon confrère."

Quant aux visites de quartier, M. Prévost visitait beaucoup et assidûment les familles de sa circonscription ; et nous ne craignons pas d'en référer au témoignage du public au sujet de la satisfaction avec laquelle il était reçu dans chaque maison. Dieu seul connaît le fruit qu'il a pu faire dans l'exercice de cette fonction

Catéchiste.—Avant de devenir curé d'office et même encore plusieurs années depuis, M. Prévost exerça l'emploi délicat de catéchiste. Ce fut toujours pour lui un bonheur. On était frappé de l'air ouvert et gracieux avec lequel il conversait avec les enfants, de l'art qu'il avait de les interroger et de les intéresser en captivant leur attention. Aussi, tout en les instruisant solidement des vérités de la religion, eut il l'heureux don de s'en faire aimer ; et nous savons de bonne part qu'un nombre considérable des enfants auxquels il avait fait faire la première communion, ne l'ont jamais quitté depuis et ont voulu s'adresser constamment à lui jusqu'à sa mort

Commissaire d'Ecoles.—Président des commissaires d'écoles pour Montréal, il trouvait encore le temps de s'occuper de l'instruction des jeunes élèves qui fréquentaient les Académies et les écoles placées sous sa surveillance. Il visitait régulièrement ces établissements, interrogeait les élèves, s'intéressait à leur progrès et s'étudiait à ne les confier qu'à des maîtres chrétiens et habiles. C'est à M. Prévost que Montréal doit en grande partie l'*Académie Commerciale Catholique* de M. Urgel Archambault, rue Côté, et l'*Académie Ste. Marie* de M. J. O. Cassegrain, où le commerce est sûr de pouvoir recruter des employés intelligents et fidèles.

Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de trouver ici l'anecdote suivante que vient de nous communiquer un compatriote et un ami de collége de M. Prévost.

" Il y a deux ans je me trouvais au parloir du Séminaire, attendant mon tour pour recevoir mon billet de l'*Union de Prières*.

" Un homme, à l'air effaré, entre brusquement et demande M. Prévost. Le portier s'empresse d'aller avertir ce Monsieur ; mais à peine avait-il mis le pied dans le parloir que, l'homme accourant du fond de la salle où il s'était accroupi, s'écrie : pourquoi donc M. Prévost, les Frères ne veulent-ils plus recevoir mon enfant dans leur école? S'ils persistent à ne pas me rendre justice, sachez que, dès demain, je l'envoie aux écoles protestantes. M. Prévost, avec sa bonté ordinaire, lui répond tranquillement : mon ami, je ne connais pas les raisons des chers Frères, mais il est à croire qu'ils en ont de bonnes. Du reste, comme je ne suis point chargé moi-même de la visite des écoles des Frères, il faudrait demander un tel monsieur, peut-être pourra-t-il arranger les choses selon vos désirs.

" On va croire sans doute qu'une réponse si polie et si bienveillante eut adouci notre furieux. Loin de là, il éclata au contraire en nouvelles injures et contre M. Prévost lui-même et contre les prêtres en général.

" En l'entendant parler ainsi, je dois avouer que je ne me sentais pas moi-même. J'étais tellement indigné que je fus sur le point de saisir mon homme par le collet et de lui faire franchir d'un seul bond les degrés de la porte.

" Mais toujours calme et le sourire sur les lèvres, M. Prévost se contenta de lui dire : mon ami, je ne vous connais plus ; comment pouvez-vous, vous qui êtes si bon chrétien, parler de la sorte ! Tenez, un peu de calme ; et bientôt vous serez confus et tout honteux de vous-même et de paroles si peu méritées. Quant à votre enfant, je puis vous assurer, mon cher monsieur, que jamais jusqu'ici les chers Frères n'ont refusé d'admettre dans leurs écoles un enfant tant soit peu docile et régulier......

" M. Prévost n'avait pas encore fini, que ce pauvre homme, changé tout d'un coup, lui demande hautement pardon, en lui avouant franchement que son fils n'avait que trop souvent mérité son expulsion par ses absences très-fréquentes et par son habituelle indocilité.

" Frappé de ce double spectacle, je ne savais lequel admirer davantage, ou de la patience inaltérable du vénéré et bien-aimé prêtre, ou du changement si subit et si étonnant de ce loup devenu agneau.

" Après le départ de ce dernier, je m'approchai de M. Prévost : Ah ! lui dis-je, il a été heureux celui-là de s'adresser à vous ! Oh ! si...... Eh ! mon cher ami, me dit-il aussitôt en m'interrompant, qu'auriez-vous donc fait ? ne voyez-vous pas que vous auriez tout gâté par une réponse brusque ; car elle n'aurait servi qu'à jeter de l'huile bouillante sur le feu ; tandis que, en lui parlant avec bonté, j'ai eu la consolation, comme vous l'avez vu, de l'apaiser et de m'en faire un ami.

Service de la prison, des hôpitaux, des maisons de refuge.—M. Prévost s'acquitta de ce ministère avec

son zèle ordinaire et réussit souvent à faire, de malheureux détenus, des citoyens utiles à la société.

Le même zèle l'accompagnait aux lits des malades pressés en longues files dans les vastes salles de nos hôpitaux. Egalement agréable et aux patients eux-mêmes, et aux Administrateurs de ces établissements, il sut toujours se concilier le respect des uns et la reconnaissance des autres.

Une autre occasion d'exercer encore plus directement sa charité, fut la charge qui lui fut commise d'aumonier des *Pauvres*. Rien, on le sait, n'est plus difficile que de satisfaire aux exigences de la classe souffrante. Ce n'est pas une petite tâche que de faire accepter le secours, toujours trop modique pour le besoin. C'est là qu'il faut, d'une part, ce tact, ce discernement, cet intelligence du vrai besoin ; d'autre part, cette tendresse, cette commisération, cette bonté de cœur, et enfin cette patience, cette condescendance, cette douceur inaltérable, en un mot, toutes ces qualités diverses, qui font par leur réunion le composé tout divin de la charité. Comme pour en réaliser le beau idéal, un homme dont la mémoire est encore un baume pour tous ceux qui l'ont connu, Messire Claude Fay, avait longtemps parmi nous donné le spectacle attendrissant des imitateurs de Vincent de Paul. Ceux qui l'ont vu pendant longues années au milieu de ces groupes, chaque jour renouvelés, d'indigents qui encombraient les avenues de la maison paroissiale, ont pu mesurer ce que renfermait de trésors de vertu ce cœur sacerdotal.

Héritier de la charge d'un modèle si accompli et en possession d'imiter ses exemples, Messire Hyacinthe Prévost s'efforça de le faire revivre en sa personne. C'est assez dire combien il dut faire appel à la vertu et aux idées de la foi pour remplir avec amour ce ministère de dévouement.

Maisons de refuge.—D'autres genres de misères non moins dignes de pitié furent aussi l'objet de ses soins et de sa sollicitude. Inutile d'entrer dans le détail de ces œuvres, dont Dieu seul a le secret et dont la société recueille le fruit en recouvrant, rendues souvent à la vertu, quelques-unes de ses enfants coupables qu'elle avait dû repousser de son sein.

Directeur de la Congrégation des hommes.—Chargé pendant quelques années de la *Congrégation des hommes de Ville-Marie*, son dévouement à cette œuvre multiplia bientôt le nombre de cette honorable société. Ses succès étonnants firent dès lors dire de lui ce qu'un ancien supérieur du séminaire, le vénérable Messire H. Roux, avait dit autrefois du jeune Joseph Comte. " Celui-là est taillé pour toutes les situations, et quelque place qu'il occupe, il sera toujours le premier."

L'église des Récollets, lieu de réunion des Congréganistes était pauvre, et peu fréquentée, M. Prévost l'embellit comme par enchantement, et y fit affluer une foule pieuse et recueillie ; heureuse impulsion qui s'est soutenue jusqu'à aujourd'hui.

A son départ de la Congrégation pour aller exercer à la paroisse la charge de curé-d'office, les Congréganistes voulurent lui offrir un souvenir de leur respectueuse reconnaissance. On se cotisa pour lui présenter une montre en or. Ayant eu vent de leur dessein, il leur fit dire qu'il ne pouvait rien recevoir et les fit prier de vouloir appliquer à l'église des Recollets la somme perçue. C'est avec cette somme que plus tard on construisit les bancs des dignitaires.

Cependant Messieurs les Congréganistes l'obligèrent d'accepter au moins un cœur en vermeil renfermant tous leurs noms. Sur un des côtés on a inscrit :

" A M. H. Prévost, prêtre de St. Sulpice."

Sur l'autre côté on lit : *Memento Congregationis tuæ.*"

VI.

Curé d'office.—En 1854, Mr. Prévost fut nommé curé-d'office, charge qui exige la réunion d'une foule de qualités morales, soutenues d'une santé à l'épreuve. Quoique d'un tempéramment altéré par sa terrible attaque du typhus et usé par des travaux incessants, le nouveau curé-d'office sut égaler ses prédécesseurs sans néanmoins les faire oublier.

Mettez-vous par la pensée en contact journalier avec une population comme celle de Montréal, obligé de recevoir tout le monde, d'entendre le plus petit comme le plus grand, le plus riche comme le plus pauvre ; tiraillé en tout sens et pour toute sorte d'affaires, vous comprendrez alors seulement la somme de patience, de résignation nécessaire à un tel homme. Or, jamais M. Prévost n'a manifesté la moindre répugnance, le moindre dégoût ou le moindre ennui.

Il prenait gaiement la chose toute sérieuse et toute accablante qu'elle était. Tous peuvent lui rendre ce témoignage, qu'il fut toujours le même, bon, empressé obligeant. Les mères de famille avaient recours à son autorité pour ramener à l'obéissance leurs enfants indociles et insoumis, et il réussissait presque toujours pour le plus grand bien des uns et des autres. Quel zèle il montrait pour la réhabilitation des mariages, pour rétablir la paix dans les ménages en discorde, toutes démarches ordinairement couronnées de succès. Combien de personnes le remercient pour avoir béni et sanctifié des alliances, naguère coupables et désormais chrétiennes ! Prudent comme le serpent, doux comme la colombe, il avait encore la pénétration du regard. Rien dans la ville n'échappait à son attention. On comprend à peine l'étonnant secret par lequel il avait pu acquérir une connaissance si parfaite de tout Montréal, des paroissiens, des noms et prénoms des pères de familles, de leurs enfants, de leurs domiciles, de leurs occupations. Son zèle pour la décoration des églises eut un beau champ devant lui. Sous son administration la voûte de la Basilique de Notre-Dame fut peinte, le grand chassis du chœur fut placé, les orgues puissantes que tout Montréal admire furent posées, et en dernier lieu la sacristie entièrement renouvelée.

S'il avait, dit-on, plus compté sur lui-même et moins craint de se hasarder dans de grandes entreprises, il aurait complètement changé cette magnifique Basilique, il aurait pu marcher heureusement sur les traces de Messire Quiblier ; car il possédait, comme ce prêtre illustre, la confiance des catholiques et il aurait pu faire des œuvres égales.

Là où M. Prévost excellait surtout, c'était dans ses avis de chaque dimanche et fête. Il est dans le vaste temple en présence de plusieurs milliers de chrétiens. Il a des reproches à leur faire, des conseils à leur donner, des vérités dures à leur dire. Cependant tous l'écoutent avec le respect dû au ministre du Dieu de toute justice, avec l'amour des enfants pour leur père.

On a hâte de l'entendre et on demeure satisfait de ce qu'il a dit.

En voici un léger échantillon : ayant un jour à faire entendre à son auditoire que le produit des quêtes ordinaires, destinées à l'entretien de l'Eglise, lui paraissait relativement un peu modique ; comme il touchait là une corde délicate, il expose d'abord avec ménagement à ses auditeurs l'objet de sa représentation ; puis il termine par ces paroles : " Ce qui nous encourage, " M. F., à vous parler ainsi, c'est le bon accueil que " vous avez fait jusqu'ici à tous ceux qui sont venus " faire appel à votre générosité. Il y a tant d'églises " qui se sont élevées et embellies à l'aide de vos charitables offrandes, pourquoi celle-ci qui est la vôtre ne " se ressentirait-elle pas également de vos libéralités ? " N'est-ce pas ici, M. F., que cette maxime devrait " surtout trouver place : *Charité bien ordonnée commence par soi-même.* Ce n'est pas que je trouve vos " aumônes déplacées : à Dieu ne plaise, mais c'est que " rien ne me paraît plus juste que de commencer ici par " penser à nous, et à ne pas oublier ce que nous devons " à la gloire de notre religion et à l'honneur de notre " culte.

" Ainsi, M. F., à toutes vos autres bonnes œuvres, " vous pourrez joindre celle-ci ; et si vous éprouvez un " jour de la consolation à dire : Seigneur, j'ai donné à " manger à ceux qui avaient faim et à boire à ceux qui " avaient soif ; j'ai revêtu le pauvre et recueilli l'infirme ; " vous n'en éprouverez pas moins à lui dire : Seigneur, " j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où réside votre gloire : *Domine, Dilexi decorem domûs tuæ " et locum habitationis gloriæ tuæ.*"

Ses instructions étaient claires, familières ; c'était le cœur qui parlait au cœur sans respect humain, sans affectation, et non l'esprit toujours vain dans ses pensées. Ce n'est pas qu'il fut insensible aux séductions de l'éloquence, ni que son style manquat de charmes et de vigueur mais il avait pris par son réglément la forme résolution de ne jamais faire de phrases. N'allons pas croire cependant qu'il parlât sans préparation ; non, et docile à l'avis de Fénélon il respectait trop son auditoire pour s'y aventurer ; il s'attachait plus au fonds qu'à l'enveloppe de ses discours ; il préférait plutôt toucher l'âme que de plaire à l'esprit ; et, chose remarquable, après l'avoir entendu, l'âme et l'esprit étaient satisfaits du fond et de la forme du discours.

En 1850, il fut chargé de prêcher le sermon le jour de la Saint Jean-Baptiste. On trouvera plus loin quelques fragments de ce discours pris sur des notes incomplètes. (1)

Après tout ce que nous venons de dire, sera-t-on étonné d'apprendre qu'une auréole d'estime, de sympathie ait toujours entouré le nom cher et vénéré de Messire Hyacinthe Prévost. On l'a dit ailleurs : la haute société l'appelait l'aimable et le parfait gentilhomme, et le peuple l'appelait le bon monsieur Prévost.

Cependant ses travaux incessants et nombreux, les fatigues, l'obligation sacrée de se lever assez souvent la nuit, quoique souffrant lui-même, la maladie qu'il avait contractée aux *shedes* et dont il s'était toujours ressenti, commencèrent à altérer gravement sa constitution. D'abord sans maladie bien caractérisée, son zèle pour son ministère lui cachait à lui-même le dépérissement progressif de sa santé. Il parlait peu de son état : on ignorait même s'il le connaissait. On le devinait toutefois à quelques paroles qui lui échappaient à son insçu. Ses amis, ses confrères, ses supérieurs justement alarmés, l'engageaient parfois à se ménager davantage ; mais, lui, pressé par l'amour des âmes, comme autrefois St. François de Sales, se contentait de répondre qu'il allait bien et qu'il ne faisait que son devoir. Il devait mourir sur le champ de bataille, les armes à la main, la face tournée vers les autels de son roi. Du reste, cette nature d'élite fut bonne même avec la souffrance et la mort. M. Prévost vit en souriant le trépas venir à lui, et quand il en sentit la dernière étreinte, il l'embrassa, on peut dire, avec la possession complète de ses excellentes facultés. Quelle grâce privilégiée que de conserver à ses derniers moments sa lucidité d'esprit, alors qu'il faut s'apprêter à paraître devant son juge !

(1) La longueur de cette notice nous oblige à renvoyer la publication de ce discours au prochain numéro.

VI

Aucun secours religieux ne lui a manqué : sacrements, prières, neuvaines, présence du confesseur qui l'a constamment dirigé depuis son entrée dans l'état ecclésiastique, le vénérable Messire Billaudèle, visites fréquentes de ses confrères, indulgence plénière spéciale applicable aux mourants.

Le lundi, 12 septembre, à une heure et trois quarts de l'après-midi, la communauté toute entière des prêtres de St. Sulpice se rendit à l'église pour prendre le St. Sacrement et se rendre processionnellement auprès du malade. M. le Supérieur en surplis, avec l'étole, revêtu de la chape, et précédé de ses confrères tenants des cierges en main, se rendit de l'église à l'infirmerie, en récitant à deux chœurs le psaume *miserere mei*. Au milieu de ce concours et en face du Dieu qu'il allait recevoir, M. Prévost fut saisi ; mais, il ne put, par faiblesse, dire aucune parole. Après une courte mais tendre exhortation de M. le Supérieur, il reçut la sainte communion avec un grand sentiment de foi et de piété. Il demanda ensuite lui-même l'Extrême-Onction.

Le lendemain mardi, vers trois heures, ayant exprimé encore de lui-même à M. le Supérieur le désir de recevoir l'Indulgence plénière *in articulo mortis*, il la reçut en présence de plusieurs de ses confrères.

M. Prévost sentant sa fin approcher, témoigna le désir de se trouver seul avec M. Perrault. Après un mot sur quelques affaires temporelles, il ne fut plus question jusqu'à sa mort que de Dieu et d'entretiens pieux.

Vers le milieu de la nuit, le malade désira qu'on récitat avec lui les prières des agonisants auxquelles il répondit distinctement. Il continua de souffrir jusqu'à trois heures où il éprouva un étouffement qu'on crut être son dernier soupir. Quelques actes lui furent suggérés auxquels il s'associa autant que la faiblesse le lui permettait. De temps en temps il portait la main sur son cœur pour s'assurer si le voile de Notre-Dame de Pitié qu'il avait fait demander était bien à sa place. Je veux mourir, disait-il souvent, avec ce voile. D'autrefois on l'entendait prononcer des oraisons jaculatoires, entr'autres ces paroles du Sauveur mourant : *In manus tuas Domine, commendo spiritum meum* : *Mon Dieu, c'est entre vos mains que je remets mon âme.* — Et encore cette strophe touchante d'une hymne à la sainte Vierge :

Maria, Mater gratiæ,
Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege,
Et mortis horâ suscipe.

O Marie, Mère de grâce, Mère de miséricorde, défendez-moi de l'ennemi, recevez mon âme à l'heure de la mort.

Cette douce invocation à Marie, patronne de la bonne mort, semblait avoir pour son cœur des charmes ineffables.

Enfin, sur les quatre heures et un quart, ses yeux amoureusement fixés sur le crucifix, il dit d'une voix plus haute et plus articulée: Jésus, Marie, Joseph; puis appuyé sur le bras de son cher confrère et ami, M. Julien Perrault, et en présence de M. le Supérieur, il rendit doucement son âme à Dieu, le 14 septembre 1864, jour de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

Ne dirait-on pas que le divin Maître ait voulu récompenser la piété si édifiante avec laquelle le vénéré défunt se plaisait à porter lui-même la croix, les vendredis du Carême à l'exercice des *stations*, lorsqu'il était chargé des cérémonies de la paroisse!

Quelques minutes après son trépas, tous ses confrères en étant informés, récitaient pour lui les prières d'usage; et comme, par une disposition toute spéciale de la Providence, l'instant de son décès venait de coïncider à peu près exactement avec le moment des Messes, en moins de quelques heures, toutes celles de ce jour purent être célébrées par ses confrères de Montréal à son intention.

Cette nouvelle se répandant bientôt au dehors, affecta profondément la population. On s'abordait avec douleur et l'on se demandait: "Avez-vous appris la mort de ce bon M. Prévost."

Du moment où son corps, revêtu des habits sacerdotaux, put être exposé dans la chapelle du séminaire, elle ne désemplit pas, et chacun recueilli, à genoux devant le corps inanimé du *bon pasteur*, adressait pour lui au ciel de ferventes prières.

V.

Le vendredi eurent lieu les obsèques. Ce fut surtout en ce jour que l'on vit de quelle estime il jouissait parmi ses compatriotes et les citoyens de Ville-Marie de toute origine et de toute croyance. Près de huit mille personnes assistaient au service religieux. En cela, observe la *Minerve*, la population de Montréal a voulu montrer aux Messieurs du Séminaire toute la part qu'elle prenait à la douleur et à la perte qu'ils venaient de faire, et donner une dernière marque d'amour et d'affection au regretté défunt. Nous pouvons dire qu'elle a parfaitement justifié ses traditions d'amour et de reconnaissance, dont elle n'a cessé d'entourer ses vénérables pasteurs.

"Malgré le temps incertain, continue le même journal, une foule immense avait envahi les vastes nefs de l'Eglise de N. D., et se pressait autour du catafalque où reposaient les restes mortels de celui qu'elle pleurait. L'Eglise était comble, comme aux jours de grandes fêtes. Chaque famille semblait y être représentée. La société de St. Jean Baptiste, dont M. Prévost avait été si longtemps chapelain, y assistait en corps. Les enfants des Frères des Ecoles Chrétiennes, pour lesquels le zélé prêtre avait toujours montré un intérêt si marqué, remplissaient les galeries. Les nefs latérales étaient occupées par nos différentes Communautés, qui ne sont jamais indifférentes à nos calamités publiques ou particulières. Enfin les élèves du collége de Montréal, dont M. Prévost avait été si longtemps la gloire et l'ornement, le grand Séminaire tout entier, assistaient aux obsèques du bien aimé défunt.

"Le service funèbre fut chanté par Messire Granet, Supérieur du Séminaire, assisté du vénérable M. Porlier, curé de la Pointe-aux-Trembles, et de M. Toupin, attaché à l'église St. Patrice. Au chœur, parmi une foule de prêtres distingués, accourus des divers points du diocèse, et même de celui de Québec, et de St. Hyacinthe, on remarquait M. le Grand-Vicaire Truteau, de l'Evêché de Montréal, et plusieurs chanoines, M. Taschereau, recteur de l'Université-Laval, Mgr. Morisson, curé de St. Cyprien et ancien condisciple du défunt, Mgr. Vinet, curé du Sault-au-Récollet, le Rev. P. Saché, recteur du collége Ste. Marie, le Rév. P. Aubert, supérieur des Oblats, M. LaRocque, curé de St. Jean, M. H. Verreau, principal de l'Ecole-Normale, M. Pepin, curé de Bourcherville, le Rév. P. Rezé, supérieur du Collége St. Laurent, M. Rhester, curé de St. Athanase, M. le Directeur du Séminaire de Ste. Thérèse, M. Brassard, curé de Vaudreuil, etc., etc. A l'orgue, un chant des mieux organisés, sous l'habile direction de M. Perrault, faisant entendre de ces voix mâles et vigoureuses, auxquelles la nature de la cérémonie ajoutait encore ce cachet de grandeur et de piété qu'on ne retrouve que dans l'église catholique.

"Après l'absoute, les restes mortels de M. Prévost furent descendus dans les caveaux des Messieurs du Séminaire, où reposent déjà les cendres de tant de saints prêtres. Le bon prêtre n'est plus, mais sa mémoire sera toujours en bénédiction."

Touché du concours si général des fidèles, le Rév. Messire Giband, les remercia publiquement le dimanche suivant, tout en faisant de celui qui en avait été l'objet un éloge bien mérité. Nous demandons pardon à l'illustre orateur si nous ne rapportons pas fidèlement ses paroles en cette circonstance: M. F.; J'ai à vous remercier, dit-il à peu près en ces termes, au nom de M. le Supérieur, de tous mes confrères et en mon propre nom, de votre nombreuse assistance aux funérailles du si regrettable M. Prévost. Nous ne nous attendions à rien moins de votre part. La perte de ce bon et aimable confrère dans un âge relativement peu avancé, nous a causé une vive et profonde douleur, qui ne s'effacera pas de sitôt. Mais cette douleur a été singulièrement soulagée par les témoignages d'estime, d'affection et de respect que vous n'avez cessé de donner à notre cher défunt. Assurément il en était digne, lui qui depuis nombre d'années ne vivait que pour vous. Et sa mort prématurée, amenée sans doute par les fatigues accablantes de son ministère, ne nous autorise-t-elle pas à dire que comme le *Bon Pasteur, il a donné sa vie pour ses brebis.*

Regrettez-le donc vivement ce digne prêtre, ce bon pasteur, ce tendre père, qui vous a tant aimé. Ne vous bornez pas à de stériles regrets: priez pour le repos de son âme, faites des communions à son intention, afin que si elle est encore retenue par la justice de Dieu dans la prison du Purgatoire, pour quelques dettes, elle puisse en sortir au plus tôt et aller jouir de la vue de son Bien Aimé.

Ainsi tout s'est réuni pour verser, avec la prière, des larmes sincères sur la tombe de l'humble sulpicien, qui comme son divin modèle, *a passé en faisant le bien, pertransiit benefaciendo.*

Puisse son souvenir vivre toujours dans l'esprit de notre population religieuse! Puisse l'histoire de sa conscience être pour tous une continuelle exhortation à la piété, à la charité, à toutes les vertus!

Dilectus Deo et hominibus ; cujus memoria in benedictione est. (Eccl. cap. 45.)

JEANNE-MARIE.

(Suite.)

LES COMMENTAIRES.

Jeanne-Marie s'avança vers Lazare et lui prit la main.

— On vient chez nous, dit-elle; il faut lever la tête quand on a la conscience tranquille.

Lazare n'eut pas le courage de répondre, il se contenta de serrer la main de sa femme.

—Il convient que la porte soit ouverte, dit-elle; on ne l'enfoncera pas au nom de la loi.

Jeanne-Marie marcha vers le seuil et ouvrit les deux parties de la porte, avec un calme empreint d'une telle dignité, que la foule ameutée s'arrêta un moment dans la cour, interdite, et n'osant plus faire un pas.

Seuls, les porteurs du cadavre continuèrent à s'avancer.

—Que voulez-vous? demanda Jeanne-Marie.

Le garde-champêtre ota gauchement son chapeau.

— Nous venons de trouver dans la douve le corps du parrain de Vincent... nous l'apportons chez vous, parce que votre maison est la plus proche...

—Entrez, répondit-elle.

Lazare se rangea près du lit; l'huissier repoussa l'or et les papiers sur la table. Il comprenait que cette affaire allait prendre de terribles proportions.

Jeanne-Marie aida les gendarmes à placer le cadavre sur son lit; ensuite elle prit deux résines, les mit dans les chandeliers, les alluma pieusement, détacha une branche de buis de son crucifix de bois et la plaça sur la poitrine du mort.

Lazare semblait atterré.

Les gendarmes s'assirent sur les bancs de la table, et Jeanne-Marie leur tendit des verres de cidre avec le calme souverain qui ne l'abandonnait jamais.

La foule silencieuse s'était massée dans la cour.

—C'est un grand malheur! dit le brigadier à Guillot, un grand malheur! on ne connaissait pas d'ennemis à Claude.

—Faut convenir qu'il était avare cependant, dit le garde champêtre, et que pas un de nous ne peut se vanter d'en avoir reçu un service.

—Excepté moi! dit Lazare en s'avançant.

—Ah! reprit le brigadier d'une voix insidieuse, Claude vous a obligé.

— Oui, hier; sachant que je devais ce matin être saisi, si je ne payais un billet de près de cinq cents francs, il m'a généreusement prêté cette somme... Aussi la mort de Claude me déchire le cœur, et je ne regrette pas seulement le parrain de mon enfant, mais l'ami qui m'arrachait à la ruine.

—Pour le premier service qu'il vous a rendu, il faut convenir qu'il s'y est pris à contre-temps, dit le brigadier...

—Pourquoi? demanda Lazare.

—Parce qu'il est au moins étrange que cet avare connu de tous pour tel, vous avance une forte somme, dans un moment où votre situation était désespérée, et soit justement assassiné cette nuit-là...

Pour la seconde fois, une accusation directe était formulée contre le malheureux fermier.

— C'est pourtant trop cruel! s'écria Jeanne-Marie, d'entrer ici chargés d'un cadavre, et de venir crier à un pauvre honnête homme que vous surprenez dans la chambre de la famille, à côté du berceau de ses enfants: ce n'est pas assez de douleur pour nous de perdre subitement un homme dont le cœur s'ouvrait à une affection généreuse, l'on nous accuse d'être l'assassin de ce bienfaiteur et de cet ami...Eh bien, sachez-le, moi, la femme de Lazare, moi la compagne de sa vie dans sa bonne comme dans sa mauvaise fortune, je vous défends d'élever la voix pour le flétrir... Je vous le défends au nom de ce cadavre!... Nous le voyons bien, nous le sentons, Lazare et moi, un épouvantable malheur nous menace; nous avons la religion et notre conscience pour nous... Si la justice entre ici, et qu'elle aussi nous soupçonne, le jour où l'innocence nous sera rendue viendra à son tour... Jusqu'à ce moment, Messieurs, jusqu'à l'heure où les magistrats auront parlé, respectez ma maison... Nous n'avons ici que le droit de prier...

Le brigadier regarda Jeanne-Marie avec une admiration sincère, et comme les nobles paroles qu'elle avait prononcées trouvaient un écho, le silence régna de nouveau dans la grande salle, Jeanne-Marie leva Luce et Vincent. Elle venait de les prendre dans ses bras et de s'agenouiller auprès du lit mortuaire, quand le juge d'instruction entra dans la salle.

LE JUGE D'INSTRUCTION.

IV.

M. Duchemin était un homme de cinquante ans, à la physionomie fine, au teint pâle, aux yeux bleus et perçants. Il avait des tendances criminalistes, et vieillissait dans l'espérance, sans fin détruite, de trouver quelque jour à instruire une ténébreuse affaire, dans laquelle il ferait preuve d'un si grand talent qu'il serait immédiatement appelé à une cour impériale.

Jusqu'à ce jour, il n'avait eu que des causes trop faciles pour lui valoir l'avancement dû à une perspicacité rare.

A la nouvelle d'un crime commis, il sentait renaître son illusion, et mettait à remplir ses fonctions difficiles un zèle activé par un sentiment personnel.

Nous ne voulons pas dire que, pour arriver plus sûrement et plus rapidement à son but, il eût été capable de mettre de l'injustice ou même du parti pris dans sa façon d'agir. Non. Il était magistrat jusque dans la moëlle des os; et, il faut bien l'avouer, les hommes qui font partie de la magistrature croient toujours plus vite à la culpabilité d'un accusé qu'à son innocence.

Cela s'explique par ceci sans doute: pour qu'une accusation soit portée, il faut déjà qu'elle s'appuie sur des indices. Si l'on ne condamnait que ceux qui s'avouent coupables, l'on pourrait fermer les tribunaux et ouvrir les prisons.

Donc, M. Duchemin, en entrant chez Lazare, savait y trouver le corps d'un délit, et pensait y voir un criminel.

Il connaissait cependant assez les hommes pour demeurer frappé de l'attitude du fermier et de celle de sa femme.

Lazare paraissait sous le poids d'un profond chagrin, mais le remords n'entrait pour rien dans cette douleur.

Quant à Jeanne-Marie, son beau visage respirait la sainte exaltation des martyres.

Elle ne pleurait pas, elle priait. On devinait bien, à la ferveur passionnée de ses invocations, aux regards qu'elle tournait quelquefois vers son mari, qu'elle ne suppliait pas seulement Dieu de recevoir l'âme de Claude dans sa paix éternelle; mais qu'elle lui demandait pour Lazare le bonheur de sortir triomphant de cette rude épreuve, et le courage nécessaire pour la subir.

M. Duchemin s'approcha de Jeanne-Marie; elle se leva; et, gardant ses enfants dans ses bras, elle alla prendre place auprès de son mari.

Le juge d'instruction examina le cadavre, pendant que le greffier préparait ses papiers.

Alors commença un véritable interrogatoire.

— Lazare, demanda M. Duchemin, vous vous trouviez dans une triste situation financière, l'on vous poursuivait pour des billets ?...

— Oui, monsieur.

— Ce matin même vos meubles devaient être saisis ?...

— C'est la vérité.

— Expliquez alors comment il se fait que vous vous trouviez en mesure de désintéresser vos créanciers.

— Avant-hier, tandis que je me sentais désespéré, ma femme me conseilla de recourir au vieux Claude... Je n'avais pas grande confiance dans sa générosité; car jamais il n'avait fait un cadeau à l'enfant dont il était le parrain; mais enfin je ne pouvais non plus avoir à me faire le reproche d'avoir oublié un seul des moyens bons à sauver ma famille de la misère... Du reste, par précaution, j'emmenais à la foire le cheval et les bœufs; il valait encore mieux nous en priver que de nous voir jeter hors de cette maison... Quand j'arrivai à Bains, je sentis s'en aller tout mon courage... je n'avais plus la force de m'adresser à Claude, et j'aurais sans doute mieux aimé encore vendre mes bêtes que de lui demander une pièce de cent sous, quand de lui-même il vint à moi, tandis qu'on marchandait ma paire de bœufs, et m'emmena dans l'auberge, où, la main dans la main, il me fit promesse d'aide et de bonne amitié... En gage, et pour me prouver qu'il ferait du bien à l'enfant, il me compta cinq cents francs qu'il tira de sa poche...

— N'avait-il que cette somme ?

— Je l'ignore; l'argent n'était pas dans sa ceinture, mais dans la poche de son pantalon. A cette heure, du reste, il n'avait encore vendu que deux petites bêtes de peu de valeur. Avant que nous ayons causé ensemble, M. Guillot s'était entretenu longtemps avec le vieux Claude.

— Ceci est exact, Monsieur, répondit l'huissier; la situation de Lazare, chez qui je devais saisir le lendemain, me touchait singulièrement et j'adressai quelques reproches à Claude... Il parut les comprendre, et alla trouver Lazare; je les vis se diriger vers la *Tête-Noire*; ils paraissaient fort bien ensemble.

— Et c'est à la *Tête-Noire* que Claude vous a remis l'argent ?

— Oui, Monsieur.

— Vous venez de dire qu'il lui restait encore des bœufs à vendre.

— Six bêtes magnifiques.

— Etait-il en marché ?

— Pierre Lendêveur de la ferme des Boulais en avait envie.

— Vous n'étiez pas là quand on a traité l'affaire ?

— Non, Monsieur.

— A quelle heure avez-vous quitté l'auberge ?

— Vers huit heures. Le vieux Claude me dit en riant: Demain le greffier ira vous porter les pièces, mes enfants... vous payerez... voici l'argent, et nous remplacerons la saisie par un dîner... Je me sentais bien heureux: car j'avais quitté Jeanne-Marie désolée... Claude ajouta: " Sauve-toi vite, mon garçon; je dois terminer une vente avec Pierre Lendêveur..." Et je quittai la salle... J'entrai dans l'écurie pour chercher la Grise, je dételai les bœufs... Tout cela me prit du temps, et je pense que Claude termina son marché avec le valet de ferme, tandis que j'achevais mes préparatifs de départ...

Je suivis pour rentrer chez moi la route ordinaire, et je ne vis personne...

Il faut dire aussi que j'étais obligé de marcher lentement à cause du bétail... Il était environ neuf heures et demie, quand je vis à la clarté de la lune briller quelque chose à terre... Je relevai un couteau que je ne reconnus pas, et que je ne reconnais pas encore... et cette ceinture de cuir que l'huissier Guillot affirme avoir appartenu au vieux Claude...

— Et qu'avez-vous pensé en voyant ces objets ?

— Qu'un marchand les avait perdus.

— Il ne vous est point venu dans l'esprit que l'on pouvait avoir dévalisé un voyageur et commis un crime ?

Non, Monsieur; d'ailleurs, je n'avais point remarqué alors que les courroies de la ceinture étaient non détachées, mais coupées.

— Qui vous en a fait l'observation ?

— L'huissier.

— Claude vous avait-il prêté de l'argent, précédemment ?

— Jamais, Monsieur.

— Ainsi, c'est la première fois ?

— Oui.

— Sans instigation de votre part :

— Oui, Monsieur.

— Cela semble bien contraire aux habitudes de Claude, qui passait pour être avare.

— M. Guillot vous a dit, je crois, qu'il avait parlé en ma faveur.

M. Duchemin se tourna vers l'huissier:

— Claude vous promit-il d'avoir égard à votre recommandation ?

— Il ne me dit rien de positif, se dirigea vers Lazare, l'emmena au cabaret... Quand j'entrai dans la salle, Lazare se trouvait debout, prêt à partir.

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. Montréal (Bas-Canada), 15 Octobre 1864. No. 20.

SOMMAIRE.—Chronique.—Analyse du Cours d'histoire de la Philosophie, commencé au Cabinet de Lecture le 26 janvier 1864, par le Rév. Messire Désaulniers.—Discours de M. l'abbé Verreau, Principal de l'École-Normale Jacques-Cartier à la distribution des prix, huit juillet 1864.—Fragments d'un discours prononcé par M F. H. Prévost, en 1850, le jour de la St. Jean-Baptiste.—Allocution sur l'*œuvre des Bons Livres*, prononcée par le même en 1856.—Autre allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture des écoles primaires.—Nécrologie : mort de M. Modeste Foisy.—Jeanne-Marie, le juge d'instruction, le garde-champêtre, le curé, la prison préventive.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Le Congrès de Malines.—Compte-rendu des séances.—Mgr. Dupanloup et son discours.—Discours sur les progrès de la religion dans le Canada, par M. Paquette, prêtre du Séminaire de Québec.

Tous les journaux nous ont parlé du Congrès de Malines et nous en ont raconté les splendeurs. Nous reviendrons sur l'importance des questions qui ont été traitées, et nous nous proposons de publier le discours de Monseigneur Dupanloup, qui est un chef-d'œuvre d'à-propos, comme tout le monde l'a reconnu, même dans les journaux les plus étrangers à l'esprit religieux.—Aujourd'hui nous publierons l'exposé des séances tel que nous le trouvons dans les feuilles catholiques.

Le 29 août, jour de l'ouverture du Congrès, 4000 catholiques ont assisté à la Ste. Messe, célébrée pontificalement dans la Cathédrale par Son Eminence, le Cardinal Archevêque Mgr. Sterckx, ensuite on s'est rendu en procession dans la grande salle du Séminaire diocésain, lieu désigné pour les séances générales.

A l'ouverture, Mgr. Sterckx a adressé une allocution touchante ; puis, il a fait lire la lettre adressée par le Souverain Pontife en réponse à l'adresse du Congrès de l'année précédente. On a voté une adresse de remercîment au Souverain Pontife, qui a été transmise aussitôt au Saint Père, par le télégraphe.

M. de Gerlache, président de la Cour de Cassation de Belgique, élu président du Congrès, a pris ensuite la parole et a parlé de l'état de l'Eglise en Belgique. Cette allocution a vivement touché les cœurs et a fait comprendre que s'il y avait encore de grands combats à livrer en Belgique pour lutter contre les efforts d'un libéralisme impie et ignorant, néanmoins bien des symptômes consolants venaient encourager les efforts généreux des bons catholiques, et montrer la bénédiction que Dieu réservait à tous ceux qui ne voulaient pas désespérer de la cause de la vérité et du concours de la divine Providence.

Le 30 août, deuxième jour, M. Ducpetiaux a lu un rapport touchant. Dans cette séance toute l'assemblée s'est levée pour saluer de ses applaudissements enthousiastes l'entrée de Mgr. Dupanloup, qui venait d'arriver à l'instant même par le chemin de fer. Mgr. l'évêque d'Orléans a pris place au milieu des témoignages les plus vifs d'admiration et de joie, et Mgr. a adressé aussitôt quelques paroles dont chaque phrase a été saluée par des tonnerres d'applaudissements.

" Mgr. a dit qu'il était profondément touché d'un pareil accueil, qu'il ne les attribuait pas à sa personne, mais principalement au caractère auguste dont il était revêtu. (Applaudissements.)

" Il a dit qu'en lui on saluait un Evêque catholique, un fils de la Ste. Eglise, enfin un Evêque de la France. (Applaudissements.)

" Qu'en cela il voyait l'amour qu'ils avaient pour J. C. et son Église. (Applaudissements prolongés.)

" Qu'ils témoignaient de la tendance filiale qu'ils avaient pour leurs Saints Evêques dont il était le frère et ami, le frère respectueux du vénérable, courageux et patriotique Cardinal leur Saint Pasteur, en ce moment au milieu d'eux. (Applaudissements.)

" Que dans sa personne, ils saluaient un fils de ce noble pays, la France, dont ils estimaient

et comprenaient si bien la gloire. (Applaudissements.)

" Enfin, il a terminé par ces paroles :

" Vous saluez donc en moi mon père qui est J. C., ma mère qui est la Ste. Eglise, mon frère qui est mon pays." (Applaudissements redoublés.)

On ne peut se faire une idée, nous disent les journaux, de l'enthousiasme qui a accueilli Mgr. d'Orléans et qui a duré pendant tout le temps de son séjour à Malines. On se souvient que, à son séjour à Rome, pendant les fêtes de la Canonisation des Saints Martyrs Japonais, près de vingt mille personnes s'étaient fait inscrire chez lui dans l'espace d'une semaine. A Malines, on a vu le renouvellement d'un pareil hommage à la vertu et au grand caractère de Mgr. d'Orléans.

Le 31 août, Mgr. Dupanloup s'est adressé à l'illustre assemblée, et son discours a été le grand événement du Congrès, il a duré près de trois heures et a excité une telle admiration qu'à la fin de la séance, le grand et touchant orateur a été presque porté en triomphe jusqu'à sa voiture. De plus on a voté que le discours serait tiré à cent mille exemplaires, en français et en flamand.

Les autres séances, qui ont eu lieu jusqu'au 3 septembre, ont été occupées par les travaux les plus intéressants.

Le Rév. P. Herman a parlé de la situation de l'Angleterre, au point de vue catholique, et a montré qu'à côté des conquêtes que l'on faisait journellement sur le Protestantisme, il y aurait encore un bien immense à faire, en fournissant l'éducation à des milliers d'enfants Catholiques qui tournaient au Protestantisme, faute d'écoles et d'institutions religieuses.

L'Eglise, a-t-il dit, prendrait un développement bien autrement considérable que tout ce que l'on a vu jusqu'à présent, si, à mesure des nouvelles conquêtes, on savait conserver toutes les âmes déjà conquises à l'Eglise. C'est là la grande question en Angleterre, et si elle peut être résolue avec le concours de tous les cœurs dévoués qui s'intéressent au progrès du catholicisme en Angleterre, on verra des résultats auxquels rien de ce qui s'est déjà passé n'est comparable.

En attendant, plusieurs Eglises sont ouvertes journellement, le soir, dans Londres à des conférences sur la religion, et il ne se passe pas de jour où il n'y ait des conversions.

M. O'Reilly a parlé sur l'Irlande ; M. l'abbé Villarassa sur l'Espagne, de manière à toucher et à intéresser vivement les auditeurs.—M. l'abbé Paquette, du séminaire de Québec, a parlé du Canada et a été l'un des orateurs écoutés avec le plus de sympathie.

Combien paraît-il consolant à ces enfants dévoués de l'Eglise de voir que, tandis que tous les efforts de l'enfer ne lui empêchent pas de gagner tous les jours du terrain dans les pays qui les environnent, pendant ce temps là au loin, dans un autre hémisphère, l'Eglise s'accroît, grandit et peut présenter des peuples entiers de fidèles qui, il y a quelques années, avaient à peine un souvenir dans l'histoire.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'excellent effet de pareilles réunions. Il est indispensable pour ceux qui ont à lutter contre le mal de savoir sur quel secours, sur quelles sympathies, sur quelles prières l'on a à compter dans le sein de la Ste. Eglise Catholique. Mais où les progrès nouveaux peuvent-ils mieux se faire connaître que dans de telles réunions, où le zèle s'excite et s'enflamme par des témoignages touchants, rendus, de toutes les extrémités de la terre, par les plus nobles cœurs et les plus belles intelligences?

Qui savait, il y a un certain temps, en Europe ce qui se passait en Canada, et même actuellement parmi nous, qui sait ce qui se passe dans tous les pays catholiques de l'Amérique ; au Brésil, dans l'Amérique Centrale, au Pérou, au Mexique et au Chili. Nous ne connaissons guère ces pays que par ce que nous en disent les journaux protestants.

Les nouvelles reçues de Rome sont, comme on le sait, de la plus haute gravité. Quand de si grandes questions semblent sur le point d'être tranchées par la main des hommes ; pour nous catholiques, nous avons toujours à penser que c'est la Providence seule qui tient les véritables solutions en réserve.

Et quand tous les bras de la terre s'élèveraient, d'un commun accord, pour régler définitivement ce qui intéresse si essentiellement les destinées de l'Eglise, que peuvent-ils? Rien! en vérité, rien! contre le seul doigt de Dieu.

Pour savoir ce que nous devons penser des nouveaux arrangements pris par les puissances politiques, nous chercherons la vérité, avant tout, dans la pensée souveraine qui domine tout en ce monde, et qui règne à Rome.

Cabinet de Lecture Paroissial.

Analyse du Cours d'histoire de la philosophie, commencé au Cabinet de Lecture, le 26 janvier 1864, par le Rév. Messire Désaulniers.

Nous commençons l'analyse des lectures déjà données, au *Cabinet de Lecture*, par le Rév. Messire Désaulniers, sur l'*histoire de la philosophie;* nous publions aujourd'hui le commencement de la première lecture et nous continuerons dans les numéros suivants.

Il serait superflu à nous d'insister pour démontrer l'importance de l'*histoire de la Philosophie.* Ceux qui ont eu l'avantage d'entendre notre savant Lectureur l'ont comprise suffisamment; et quant à ceux qui n'ont

pu y assister, nous espérons que cette analyse imparfaite, si elle ne peut donner une idée de la supériorité de science et de talent qu'a montré l'Orateur, suffira au moins à les mettre au courant des matières déjà traitées, et leur facilitera le moyen de profiter des lectures qui devront suivre.

L'*histoire de la Philosophie* est proprement celle des efforts que l'homme a faits de tout temps pour parvenir à la connaissance de la vérité. Quoi de plus intéressant que l'exposé des généreuses aspirations et des nobles tentatives dont les siècles nous offrent le spectacle!

Ces efforts ne pouvaient réussir, il est vrai, à donner dans sa plénitude, à l'homme abandonné à lui-même, l'aliment de la Vérité qu'il cherchait; mais cet insuccès répondait aux desseins de la Providence qui voulait que l'humanité se convainquit par elle-même du besoin suprême qu'elle avait de l'intervention divine.

Quel spectacle digne de pitié! l'homme est tourmenté, sur cette terre de la faim et de la soif de la Vérité; il la cherche par mille efforts, par mille travaux; il se renferme dans le silence des solitudes pour écouter la voix qui parle au fond de son âme; il interroge les générations passées, il traverse les mers pour aller consulter tout esprit rempli des mêmes nobles désirs; il voit que rien ne peut satisfaire son intelligence et son cœur, et c'est alors, après s'être convaincu de l'impuissance de toutes ses tentatives, qu'il salue enfin avec reconnaissance et avec transport, la VÉRITÉ elle-même, descendue du Ciel pour combler son cœur et satisfaire tous les besoins de son intelligence.

Tel est le vaste et important sujet qu'a abordé l'Auteur du Cours dont nous entreprenons l'analyse.

Nous venons de le dire, le sujet de ces lectures est magnifique. L'auteur se propose d'étudier successivement les principaux philosophes des différentes époques, en commençant par les hommes les plus célèbres de l'antiquité, en venant jusqu'à nos jours. Dans cette étude, il montre leur génie, leur originalité propre, et à l'aide d'une discussion sérieuse et d'une critique élevée, il expose les erreurs et les défauts de leurs doctrines.

Là, parait dans toute sa beauté et sa supériorité la force de la philosophie chrétienne, qui n'a rien méprisé de tout ce qui avait paru dans le monde avant elle; mais qui, d'une part, appuyée sur la base inébranlable de l'Eternelle Vérité; et de l'autre, éclairée par l'expérience des siècles antérieurs, sait distinguer le vrai du faux, les lumières des ténèbres, les voies salutaires et fécondes de celles qui conduisent au doute, à l'erreur et au désespoir.

La philosophie profane a été servie par les plus admirables génies, et par les plus grands esprits que le monde ait jamais vus; mais elle n'a trouvé que peu de vérités pour le salut de l'humanité, et encore dans ce peu de vérités qu'elle a conquises, elle manquait de ces principes de certitudes, qui seuls eussent pu lui assurer ses conquêtes, et la garantir de tomber encore, même au milieu de ses plus grandes clartés, dans les funestes incertitudes du doute et du scepticisme.

Que de vérités ont échappé à la philosophie! et encore ces vérités qu'elle avait abordées, l'éblouissaient-elle plutôt qu'elles ne l'éclairaient. Elles ne lui donnaient pas même sur un seul point, cette foi, cette confiance qui est la vraie nourriture de l'âme, et que l'on ne peut trouver que dans la vraie doctrine, celle qu'ont exposé, avec l'autorité du génie, les grands docteurs chrétiens, St. Augustin et St. Thomas.

Le Savant Lectureur est partout à la hauteur de son sujet. Il en parle avec un accent de foi, une chaleur et une verve qui pénètrent ses auditeurs. Son exposition est remarquable, et comme on l'a fort bien dit, elle réunit à un degré égal ces deux qualités éminentes, la force de l'argumentation à la richesse du style et à tout l'éclat de la forme littéraire la plus éloquente.

Dès l'abord d'un sujet aussi sérieux, M. le Lectureur, pouvant appréhender qu'une partie considérable de son auditoire en parut étonnée, a rappelé avec beaucoup d'à propos et de délicatesse le trait de l'illustre sainte Catherine, confondant autrefois les philosophes d'Alexandrie, et réduisant au silence les docteurs les plus vantés de cette célèbre école. Pourquoi faudrait-il, a-t-il ajouté en s'adressant aux Dames, que dans une réunion aussi distinguée, l'élite de la société catholique de Montréal, toujours si remarquable par sa foi, il ne trouva pas chez elles des intelligences à portée de le suivre? N'avait-on pas vu, souvent, parmi les familles canadiennes, plus d'une nouvelle Catherine, nourrie aux sources fécondes de la foi et capable de répondre victorieusement aux objections de l'hérésie?

“Je parlerai donc, a-t-il dit en substance, avec la confiance d'être écouté favorablement et d'être suivi par tout mon auditoire. Heureux, si je pouvais par mes paroles, contribuer à augmenter dans votre société et dans vos familles chrétiennes, le nombre de ces soutiens et de ces défenseurs de la vraie foi, de ces Catherines de notre temps.

D'ailleurs la Philosophie intéresse tous les esprits en général, parce qu'elle répond a un besoin inné dans l'âme humaine, celui de s'éclairer, de connaître; et, sous ce rapport, nous avons souvent été amené à dire que les Dames ne *nous* cèdent en rien.

Ensuite M. Désaulniers est entré en matière. Il a dit *cathégoriquement* que cette science de la Philosophie, il ne l'entendait ni à la manière des auteurs qui, témoins de ses erreurs, ont prétendu lui ravir toute certitude et toute importance; ni non plus à la façon de ceux qui, exagérant ses priviléges, ont voulu tout soumettre à son tribunal et ne reconnaître de vérités que ce qu'elle pouvait démontrer.

Ainsi, dit-il, quand Pascal, l'un des plus illustres penseurs qui fut jamais, témoin des écarts dans lesquels donnaient les auteurs de son temps, qui voulaient tout remettre en question, sans tenir compte des recherches de leurs dévanciers et à l'expérience des siècles, prononçait que toute la philosophie *ne valait pas une heure d'occupation de la part d'un honnête homme*, il allait sans doute trop loin et émettait un paradoxe insoutenable; ce qui a fait l'étude et la gloire des plus grands génies de tous les temps, méritant en effet plus d'attention et de respect.

D'un autre côté, M. le Lectureur a ajouté que s'il ne faut pas rabaisser ainsi la Philosophie, il ne faut pas non plus lui donner une importance qu'elle n'a pas réellement.

Ainsi, il ne voudrait pas dire, avec certains auteurs modernes, que la Philosophie trouve la vérité elle-même, commo si elle la créait. Il lui semble que c'est l'erreur dans laquelle est tombé Malebranche dans son livre: *de la Recherche de la Vérité;* mais au contraire, il lui

semble que c'est déjà un rôle assez beau et assez important pour la Philosophie que de rendre raison à l'homme de toutes les vérités qu'il connaît et de toutes les idées qu'il trouve en lui.

Comme découverte laborieuse de la vérité existant en elle-même, ou comme exposition scientifique de cette même vérité connue spontanément par l'homme, il lui semble qu'elle a une assez large part de gloire dans le monde, et d'influence dans les opérations de l'esprit humain.

Après cette exposition de ses idées sur la mission qu'il assigne à la Philosophie, M. le *Lecturer* s'est transporté au berceau de l'Antiquité, pour nous faire contempler les premiers et merveilleux développements de cette science dans les écrits des plus grands philosophes de ces temps, Platon et Aristote.

Ici, l'Orateur a parlé de ces lieux magnifiques où la Philosophie jeta autrefois son plus bel éclat; il l'a fait avec une richese d'expressions qu'il nous serait difficile de reproduire, et qui ont été accueillies plus d'une fois par les applaudissements de l'auditoire.

Lorsqu'on a passé plusieurs années à se pénétrer de la grandeur de cette antiquité immortelle, quelle impression n'éprouve-t-on pas en voyant les lieux qu'elle a remplis de ses gloires les plus illustres!

Quelle émotion, par exemple, Athènes ne nous a-t-elle pas causé, lorsque, il y a quelques années, nous avons pu contempler cette cité! Athènes qui occupait le plus haut rang dans les souvenirs de l'homme, si on en excepte Jérusalem. Ici, tout prête au charme et à l'émotion de l'âme pour admirer cette bellle patrie de la science et du génie: Ce ciel si pur, si net et si limpide, à qui rien dans le monde ne peut être comparé; ce climat, cette douce température qui vous penètre et vous apparait comme un printemps immuable; cet air si pur et si vivifiant qui baigne la poitrine; ce soleil, cette lumière si vive et cependant si douce qui prête à tous les objets qu'elle colore une netteté et un éclat enchanteurs.

Ce n'est pas tout. Voilà ce *Pirée* qui a vu tant de gloire et tant d'évènements dont le seul souvenir rend à l'homme lettré les plus touchantes impresssions de sa vie et les premières émotions de sa jeunesse.

Voilà la ville avec ses murs adossés à cette montagne, et qui sont aussi autant de souvenirs; cet *Acropole* éclatant de verdure, recouvert des plus parfaits monuments de l'art; ce *Parthénon* si fameux; le *Temple de la Paix*; les *propylées*, construits des marbes éclatants de *Paros* et du *Panthélique*, et qui malgré tant de siècles, semblent n'avoir rien perdu et conserver encore l'éclat, la blancheur qu'ils eurent au temps illustre des Périclès.

Dans le lointain, ce mont Hymette, qui se présente comme un bouquet de verdure; devant lœil, ce panorama dont chaque point a eu son histoire dans la mémoire des hommes, et qui brille surtout des splendeurs que lui a conquises, pour jamais, le genie des Platon, des Aristote, des Socrates et des Démosthènes.

Là, c'est *l'Illysus* qui se déroule comme un ruban dans la plaine; ici, les jardins *d'Academus* où le divin Platon initiait les hommes aux sources enchantées de la philosophie la plus noble et la plus sublime, exprimées dans un langage séduisant et immortel.

Ce n'est pas tout: des cris éclatent, des voix sonores se font entendre sur ces rives si célèbres; et pour les oreilles habituées aux études classiques, il est facile de reconnaître, dans ces expressions retentissantes, un écho de la langue divine que parlèrent autrefois les Homère et les Démosthènes.

Mais, quel contraste! Autrefois la vie en ces lieux, maintenant rien que des souvenirs et des tombeaux. Ici le voyageur entend des voix qui s'interpellent par ces noms si connus: *Aristidis, Socratis, Leonidas, Temistoclis, Demosthenis.* Ces noms évoquent en lui les plus imposants souvenirs; mais tandis que son esprit, poursuivant ces grandes ombres, s'attache au temps passé, il regarde, et bientôt il s'apperçoit qu'il n'a plus devant lui que de pauvres bateliers, pressés autour du navire, s'appelant les uns les autres en se disputant avidement le bagage des voyageurs.

Involontairement, à un tel aspect, on se prend à réfléchir. Ici pense-t-on, la gloire, la grandeur, la célébrité ont passé; et comme tout ce qui est humain, elles ne sont plus. Elles manquaient de cette base inébranlable sur laquelle il faut que soient appuyées les choses humaines pour pouvoir braver la suite des âges et des temps, la *Vérité*.

Cette vérité a pourtant laissé des traces dans les écrits des grands génies de ce temps, et c'est ce dont M. l'Orateur nous a entretenu dans la suite de sa magnifique lecture.

Il a passé en revue ces brillantes parcelles de vérité, mêlées à tant d'erreurs qui se trouvent dans les œuvres de la sagesse païenne antique. Quand on la contemple dans ses plus grands représentants, on est d'abord surpris de tout ce qu'elle a pu trouver; mais en l'étudiant de plus près, on ne tarde pas de reconnaitre combien elle était éloignée de ces notions saines qui constituent la vraie doctrine.

Ainsi Socrate et Platon, frappés de l'ordre matériel du monde qui nous entoure, guidés par l'instinct moral que Dieu a mis au cœur de tous les hommes, ont bien reconnu un Dieu souverainement intelligent, tout puissant, infiniment éclairé, infiniment saint et bon qui gouverne les hommes, et qui doit les récompenser ou les punir suivant leurs œuvres.—Dans l'homme, ils ont bien vu aussi une âme faite à l'image divine, âme spirituelle et immortelle, devant avoir le complément de sa destinée, dans un monde meilleur.—Ils ont su reconnaître de plus que la destinée de cette âme est l'accomplissement du bien moral; que par cet accomplissement, l'âme devient agréable à son Auteur et semblable à lui; que c'est ainsi qu'elle arrive à sa fin, à sa perfection et à sa souveraine béatitude; que la vraie religion est donc la conformité des œuvres avec la règle souveraine du bien, autrement dit avec Dieu.

Toutes ces idées grandes, nobles, véritables, donnent une incontestable supériorité à la philosophie de Platon sur toutes les doctrines qui avaient précédé, ou qui encore de son temps occupaient la scène du monde. Mais malheureusement, là ne se borne pas la doctrine du grand Platon.

A côté de ce Dieu qu'il représente comme source intarissable de l'intelligence et de l'être, il admet deux ordres de choses qui détruisent les perfections et la puissance infinie de son Dieu. Ainsi, il établit qu'en dehors de Dieu, il existe des *Idées* qui constituent ce monde *intelligible* que Dieu perçoit et comprend, monde imaginaire qui existerait en dehors de lui et indépendamment de lui. De plus, avec ce Dieu qu'il reconnaît, il imagine une matière existant *nécessairement* et dont

ce Dieu, selon lui, se serait servi pour créer ce monde qui existe.

Voilà les premières erreurs fondamentales de Platon; mais ce ne sont pas les seules, comme nous le verrons dans un prochain article.

(*A continuer.*)

Discours de M. l'abbé Verreau, Principal de l'Ecole-Normale Jacques-Cartier à la distribution des prix, huit juillet 1864.

M. le Surintendant, Messieurs et Mesdames,

Il y a quelques mois, la ville de Montréal célébrait la naissance trois fois séculaire d'un de ces hommes que le génie fait citoyens de tous les pays. Nous recevions, ces jours derniers, le numéro centenaire du premier journal qui ait circulé sur les bords du St. Laurent. Shakespeare est né en 1564; la *Gazette de Québec* parut en 1764. Entre ces dates, séparées par deux longs siècles, nous pouvons en inscrire une troisième, que les intelligences d'élite salueront encore avec respect et que vous conserverez avec une religieuse sollicitude, je n'en doute pas, Messieurs les Elèves de l'Ecole Normale. Il ne s'agit pas de rappeler la naissance d'un poète. En 1664, la poésie était partout: dans la forêt, que la hache attaquait à peine; sur les eaux libres de notre fleuve: elle était sous la tente du sauvage, dans la vie aventureuse du colon. Nous ne venons pas non plus arracher à l'oubli un brillant fait d'armes, une victoire éclatante. Non, notre histoire est assez connue grâces à Dieu, et je serais compris de tous si j'adressais à la ville de Montréal ces paroles d'un poète indien: "O ville, pourquoi es-tu si "grande? sont-ce tes cachemires et ton encens qui t'ont "faite si belle? C'est le sang de tes enfants: il a coulé "sous tes remparts, sur les frontières de tes ennemis: ce "sang, c'est ta richesse et ta gloire." La date que j'évoque, Messieurs, rappellera dans vos esprits des souvenirs plus modestes, il est vrai, mais non moins précieux; cette date c'est celle de la fondation de la première école de garçons dans cette ville, par le vénérable M. Gabriel Souart d'Adoncourt qui aimait à signer: "supérieur du séminaire de Montréal, premier curé de cette ville et "premier maître d'école de ce pays." (1)

Cette pauvre école a été la première pierre de l'édifice intellectuel qui s'agrandit et se complète chaque jour sous nos yeux: les nombreuses maisons où les enfants de cette ville se pressent pour se faire instruire, l'école Normale Jacques-Cartier, le collége de Ste. Marie, celui de Montréal, ne sont que le développement de cette première institution: ils en forment le couronnement nécessaire. Aujourd'hui, après deux siècles, nous sommes fiers de pouvoir révéler le nom trop peu connu, de cet homme de bien, qui comprenait le ministère sublime, caché sous le titre modeste de maître d'école quand le vénérable J. B. de la Salle venait à peine de naître: un siècle avant le pieux Overberg, et le nuageux Pestalozzi.

M. Souart était fils d'un apothicaire du duc d'Orléans, il avait étudié la médecine qu'il pratiqua plus tard avec la permission du St. Siége. Sa jeunesse avait été brillante: sa vocation à l'état ecclésiastique fut assez singulière. Il avait un caractère doux et extrêmement facile. A peine arrivé ici, il comprit qu'il fallait être autant homme d'action que de conseil: sa fortune, qui était considérable, il la mettait au service de tous: des communautés religieuses et des pauvres colons dont toutes les ressources consistaient dans un courage à toute épreuve; du voyageur aventureux, qui comme la Salle cherchait des terres inconnues et une route impossible. M. Souart ne refusait personne. Les pertes qu'il subissait trop souvent étaient largement compensées à ses yeux, par l'accroissement que recevait la colonie naissante. L'état des enfants, déjà assez nombreux, attira surtout son attention. Mais avant de raconter ce qu'il fit pour eux, permetez-moi de dire ce qu'était alors cette ville aujourd'hui si vaste et si florissante.

En 1664, Montréal ne comprenait que quelques maisons, bâties principalement des deux côtés de la rue St. Paul, sur une longueur qui commençait vers la rue St. Joseph et s'étendait jusqu'au delà de la rue St. François-Xavier. Le premier Séminaire s'élevait en face du fleuve, un peu en arrière de la place actuelle de la Douane; l'église était à l'Hôtel-Dieu, qui vient aussi de disparaître. Le fort, avec ses quatre bastions et son enceinte de longs pieux, dominait la Pointe-à-Callière et protégeait l'habitation: derrière tout cela la forêt primitive s'étendait à perte de vue et faisait onduler avec les accidents du terrain son immense nappe de verdure.

"Le Montréal, dit la sœur Morin, en parlant d'une "époque assez "rapprochée de celle-ci (1659), le Mon-"tréal était fort petit en nombre d'habitants et en terres "défrichées. Chacun d'eux n'avait qu'un fort petit dé-"sert, à cause que les Iroquois, nos ennemis, ne per-"mettaient pas de s'écarter beaucoup de son voisin afin "d'être secouru au besoin: aussi ce petit peuple vivait-"il en saints, tous unanimement et dans une piété et "une religion envers Dieu tels que sont maintenant de "bons religieux. Celui d'entr'eux qui n'avait pas en-"tendu la Ste Messe un jour de travail, passait parmi "les autres quasi pour excommunié, à moins qu'il n'eût "des raisons et empêchements aussi forts qu'on en de-"mande aujourd'hui pour s'exempter de péché mortel "aux jours de fêtes et dimanches. On voyait tous les "hommes de travail à la première messe qui se disait "avant le jour pendant l'hiver et dans l'été à 4 heures "du matin, aussi modestes et recueillis que le pourraient "être les plus dévots religieux; et toutes les femmes à "une autre qui se disait à 8 h. Elles ne cédaient en "rien à leurs maris en dévotion et en vertu.

"Rien ne fermait à clef dans ce temps, ni maisons, "ni coffres: tout était ouvert sans jamais rien perdre.

"Celui qui avait des commodités à suffisance en aidait "celui qui en avait moins, sans attendre qu'on le lui "demandât; se faisant au contraire un grand plaisir de "le prévenir et de lui donner cette marque d'estime et "d'amour. Quand l'impatience avait fait parler dure-"ment à son voisin ou autre, on ne se couchait point sans "lui en faire excuse à genoux.

"Enfin c'était une image de la primitive Eglise que "ce cher Montréal dans son commencement et progrès: "c'est-à-dire pendant 32 ans environ."

La population pouvait être alors de 30 à 40 familles: cette année même, le 11 Juillet, Mgr. de Laval dans sa visite pastorale, confirmait 64 personnes, 47 du sexe masculin et 17 du sexe féminin. Quant au nombre des enfants nés dans cette ville, les régistres de l'époque nous permettent de constater qu'il y en avait 32, agés de 6 à 15 ans, c'est-à-dire, à cette période de la vie où l'homme se forme par l'éducation et l'instruction. Plus d'un père, sans doute, devait s'attrister en voyant son fils condamné à une espèce d'ignorance forcée, au milieu des bois, tandis que ses filles recevaient, de la Sœur Bourgeoys, cette éducation qui a fait pendant si longtemps de la femme canadienne l'image de la femme forte de Salomon. A Québec, Mgr. de Laval venait de fonder son Petit Séminaire, et les dernières assemblées du clergé de France avaient encore rappelé à tous ceux qui avaient charge d'âmes l'obligation d'établir des *petites écoles*. M. Souart, qui par son caractère et par sa qualité de Supérieur du Séminaire se trouvait le père de la colonie de Montréal, crut que le temps était venu et que sur lui retombait l'obligation de donner à la jeunesse cette ins-

---

(1) M. Souart en prenant ce titre avait sans doute en vue le "gouvernement de Montréal" seulement.—Réd.

truction que les ordonnances des Rois de France et des Evêques enlevaient à des mains profanes.

Peut-être, Messieurs de l'Ecole Modèle, aimeriez-vous à connaître les noms de vos premiers devanciers. Ici, nous ne pouvons que nous livrer à des conjectures. Parmi les jeunes montréalistes de l'époque en âge de fréquenter l'école, je trouve les noms de LeBer, de De Magnan, de Charles LeMoyne, plus tard Baron de Longueil, Chevalier de St. Louis, Gouverneur de Trois-Rivières, celui de Montréal pendant plusieurs années, et par *interim* de toute la Nouvelle-France ; les noms d'hommes moins célèbres, il est vrai, mais non moins utiles dans une colonie naissante, Prud'homme, Descaries et Desroches. Puis, à mesure que les années le permirent, le brave St. Hélène, à qui Mgr. de Laval se plaisait à rendre un si beau témoignage de vertu ; d'Iberville, le héros canadien par excellence ; les deux Châteauguay ; Bienville, fondateur de la Nouvelle-Orléans ; de Beaujeu, le vainqueur de la Monongahéla, les d'Ailleboust, les Le Gardeur, les enfants du Marquis de Vaudreuil. Plusieurs de ces brillants jeunes gens, qui naquirent dans cette ville et dont nous devrions voir les noms inscrits sur nos monuments, complétèrent sans doute leurs études à Québec ou en France ; mais un grand nombre aussi, il est facile de le constater, durent se contenter de cette première instruction ; la guerre ne laissait que très-peu de répit, il fallait prendre les armes à douze ans comme le second Bienville, à quatorze comme Iberville, pour ne les abandonner qu'avec le dernier souffle de la vie. Tous cependant puisèrent dans les leçons de l'école cette bonté de cœur, cette énergie de caractère, ce fonds de religion qui distinguaient nos ancêtres et qui ont fait de cette ville une pépinière de héros.

Représentez-vous, Messieurs, le vénérable M. Souart, tel que plusieurs d'entre vous ont pu contempler un autre prêtre non moins vénérable de St. Sulpice, le bien regretté M. Roupe. Il est environné de ses écoliers : leur teint est bruni par le soleil, le costume rappelle beaucoup celui de Henri IV courant au milieu des montagnes du Béarn. Le voisinage du fleuve et des grands bois, le contact des enfants de la forêt, la vie à la fois austère et guerrière de leurs parents semblent avoir communiqué à leur âge une activité nouvelle, une plus grande pétulance. Plus d'une fois sans doute, la leçon aura été oubliée pour une course en canot sur la petite rivière, l'antique *Chaussée de Castors*, l'Hochelaga des Iroquois : ou pour une excursion dans la prairie. Mais un mot, un regard du maître chéri rétablissait l'ordre et corrigeait tout : on promettait de faire mieux à l'avenir. Ce n'est pas vous MM. de l'Ecole Normale qui blameriez cette bonté paternelle.

Parfois un silence profond se faisait dans la classe. Le maître aurait pu entendre battre ces jeunes cœurs qui se pressaient autour de lui. Là bas sur le fleuve, on voyait glisser le canot ennemi avec ses sanglants trophées : le tocsin jetait l'alarme, le canon appelait les braves : c'était l'Iroquois qui venait tenter une surprise, ou qui emmenait prisonnier le pere de quelque pauvre écolier, pour le faire mourir au milieu de ces supplices, dont le récit glace de terreur.

Il y avait cependant pour eux des moments de douces jouissances et de pieuses ambitions. Le dimanche, les jours de fêtes, on quittait voloniers le fusil, l'aviron pour revêtir les livrées éclatantes du sanctuaire. Paraître au lutrin, porter l'encensoir fumant, en face de la multitude, sous les regards d'une mère : aucune récompense au monde, n'égale celle-là. Mais ces enfants de chœur devaient défendre plus tard les armes à la main, l'autel qu'ils avaient environné de leurs chants et de leurs prières.

Quel pouvait être alors ce que nous appelerions aujourd'hui le programme des études de cette première école ? Si, franchissant l'espace de deux siècles, il nous était donné d'interroger un de ces enfants vifs et alertes que le soleil levant trouve au bord de l'eau, voici ce qu'il nous répondrait, comme le jeune Eliacin :

> J'adore le Seigneur ; on m'explique sa loi ;
> Dans son livre divin, on m'apprend à le lire
> Et déjà de ma main, je commence à l'écrire.

Ce programme n'a peut-être pas formé des savants, mais il a donné au Canada des hommes de cœur et d'énergie : il a jeté dans notre race cette vitalité que toute la science d'aujourd'hui si elle n'était aidée du même esprit, serait impuissante à lui conserver.

Permettez-moi, Messieurs, de vous esquisser rapidement l'histoire de cette école. Ici ma tâche sera très-facile ; je n'aurai qu'à m'aider d'un mémoire déjà préparé par ce travailleur infatigable, qu'il faut toujours nommer quand il s'agit de recherches historiques, M. le Commandeur Viger. J'espère que ce travail sera un jour publié.

A l'exemple de leur supérieur, plusieurs membres du Séminaire se firent instituteurs : MM. Ranuyer, Remy et de la Faye. Mais M. Souart retenait toujours pour lui le titre, dont il était si jaloux, de *premier maître d'école*. Son école, c'était sa propriété, presque sa résidence : c'est là qu'il faisait élection de domicile, quand il lui fallait en justice de rendre les intérêts de ses chers colons. Toutefois, il se sentait vieillir, le nombre des enfants augmentait tous les jours, déjà l'aspect de la ville commençait à changer. L'église paroissiale et le second séminaire, celui qui existe encore, s'élevaient sur la rue Notre-Dame avec quelques rares habitations. L'école avait suivi son fondateur, qui songea à lui donner une forme plus stable pour l'avenir. Sous ses auspices et bien probablement par ses conseils, quelques citoyens formèrent, en 1686, une association, une espèce de communauté enseignante, à laquelle les messieurs de St. Sulpice donnèrent un demi-arpent de terre au coin des rues Notre-Dame et St François-Xavier, en face du Séminaire. M. de la Faye fournit l'argent pour payer la maison en bois qu'on y construisait, et M. Souart pour acheter une ferme, vers la rivière St. Pierre, à la *Pointe-à-Ménard*. L'association, remit, en 1693, tous ses biens à la fabrique de la ville, à condition de continuer son œuvre. Mais celle-ci se trouvant trop pauvre, et, d'un autre côté, considérant « qu'il était de la dernière importance de faire continuer les dites écoles, qui est un « ouvrage pour la plus grande gloire de Dieu, de bien « et d'utilité publique pour la paroisse, qui si elle venait « à manquer ferait un tort considérable à la dite paroisse « et à l'éducation des enfants de cette ville, qui sont « très nombreux," la Fabrique, dis-je, pour tous ces motifs, pria le Séminaire de prendre les biens et les obligations de la Société.

De 1693 jusqu'en 1838, le Séminaire demeura seul chargé de cette école. Parmi les noms des maîtres qu'il y employa, il en est un que je ne saurais passer sous silence, c'est celui de M. Jean Jacques Talbot, clerc minoré, « qui enseigna, nous disent les mémoires du temps, « avec une peine et un travail infini pendant 40 ans, de « 1716 à 1756 »

En 1789, l'école était fréquentée, d'après Mgr. Hubert, par plus de 300 enfants.

Dès 1733, il était devenu nécessaire d'y joindre des classes de latinité. Mais, en 1773, le Séminaire les transporta au collége qu'il venait d'ouvrir au Château Vaudreuil, sur la place Jacques-Cartier. Tel est le lien qui unit, dans cette ville, l'enseignement classique à l'enseignement élémentaire : l'enseignement des *Petites Ecoles* se trouve encore continué dans ce collége de Montréal, où, hier encore, nous allions applaudir les succès littéraires, philosophiques et scientifiques de nos jeunes compatriotes. Deux dates encore et je termine. En 1796, il fallut établir au faubourg St. Laurent, une succursale que l'on confia au Père Lucet, de rigide mémoire. A partir de cette époque, les écoles vont se multipliant

dans les différents quartiers de cette ville, toujours fondées et maintenues par le Séminaire.

En 1838, le Séminaire qui venait d'appeler en Canada les enfants du Vénérable LaSalle leur confia l'œuvre de M. Souart après l'avoir dirigée et fait prospérer pendant 174 ans. Deux ans après, les Frères la transportèrent à leur belle résidence de la Rue Côté, là où s'élevait autrefois le Château de Maricour, et la maison de la rue Notre-Dame fut momentanément transformée en magasin. Mais bientôt, et sous nos yeux, elle a été remplacée par un édifice que nous admirons tous et où nous aimons à nous réunir, le *Cabinet de Lecture Paroissial.*

Il semble qu'il y a pour les lieux, comme pour les hommes, une espèce de consécration que le temps rend plus auguste. Voyez notre modeste chapelle de Bonsecours sur le site choisi par Marguerite Bourgeoys. Voyez encore à l'extrémité de la Pointe-à-Callière, en face du port, ce monument qu'on élève au commerce avec un luxe qui frappe d'étonnement, sinon d'admiration. A l'insu, de ceux qui le construisent, il indiquera à la postérité que ce coin de terre fut le premier berceau de Montréal, et que là même reposèrent les os de ses premiers habitants. *Le Cabinet de lecture Paroissial* rappellera aussi aux citoyens de cette ville que leurs ayeux sont venus s'asseoir en cet endroit pour se faire initier aux premières sciences de la vie: souvenir d'autant plus précieux que nous ne pouvons pas nous agenouiller là où ils ont prié, et que nos cendres ne seront pas mêlées aux leurs. La littérature ne saurait avoir dans cette ville un temple plus digne d'elle; c'est là que pendant 150 ans des voix vénérées se sont fait entendre et que la semence de la parole a été largement distribuée. A vrai dire les murs seuls ont changé: l'ombre qui le protége protégeait la modeste maison de bois de 1686: c'est encore St. Sulpice qui y enseigne avec le même zèle et le même dévouement. Oh! si la jeunesse de Montréal comprenait bien ce que peuvent lui réserver dans l'avenir les sciences et les lettres, le goût et l'habitude du travail, nous la verrions se presser en foule aux lectures publiques, au *Cercle Littéraire* et à *l'Union Catholique.*

Mais je m'oublie MM.: je m'arrête avec trop de complaisance dans un passé que j'apprends à mieux connaître chaque jour, et qui se reconstruit de lui-même sous mes yeux, sans aucun effort d'imagination: j'oublie le présent: ces prix, ces livres, ces diplômes, tout m'avertit que je dois exciter bien des impatiences.

Pardonnez-moi: avec ces souvenirs et ces dates, j'ai vécu dans un autre âge, et je m'aperçois que j'aime à conter, et un peu à sermoner, comme si j'avais vieilli d'un siècle. Mais au moment où nos élèves vont s'éloigner de cette maison, quand la carrière de l'enseignement s'ouvre devant eux avec l'aspect austère de la réalité, j'ai voulu leur montrer un de ces exemples qui fortifient, et qui, à eux seuls, instruisent autant que tous les discours.

Le nom de M. Souart vous rappellera la dignité et, en même temps, les devoirs de votre mission. Elle est belle, elle est grande, parce qu'elle est avant tout une mission de dévouement et d'abnégation. N'écoutez pas ceux qui vous tromperaient en exagérant le rôle que vous êtes appelés à jouer dans la société. Mais, d'un autre côté, ne soyez ni surpris ni affligés, si vous rencontrez de l'indifférence et parfois du mépris. Le mérite n'occupe pas toujours la première place dans le monde, et la vertu est souvent obligée de se cacher. Non, messieurs n'ambitionnez pas la gloire du monde: il en est une autre plus digne de vous: c'est cette splendeur, qui, au dire de l'Ecriture, environne ceux qui ont enseigné le bien et la vérité. Enseigner, c'est communiquer les richesses de son intelligence et de son cœur; c'est remettre entre des mains plus jeunes et plus fermes ce flambeau que l'épuisement de chaque jour ne nous permet pas de tenir assez élevé pour éclairer au loin. Ce flambeau, la religion et l'autorité vous le confient. De grâce, messieurs, n'allez ni le briser au premier obstacle, ni l'enfouir sous le boisseau. Prenez pour vœu la devise du saint prêtre qui a ouvert ici la carrière de l'enseignement élémentaire: soyez, mais dans toute l'étendue de ces mots, soyez les *premiers maîtres d'école du Canada.*

J. M. J.

Fragment d'un Discours

Prononcé par le Rév. Messire M. François Hyacinthe Prévost, prêtre de St. Sulpice, dans l'Eglise paroissiale de Montréal, pour la fete nationale de la St. Jean Baptiste, 24 juin 1850.

INFLUENCE DE LA RELIGION. (1)

Messieurs,

S'il est des devoirs que la Patrie exige de tout citoyen, il en est aussi que la Religion lui commande. Ces devoirs, vous les avez compris, vous les connaissez parfaitement. L'éclat, la pompe, l'empressement avec lesquels vous célébrez cette fête, nous en sont un sûr garant. Oui, Messieurs, ces bannières nationales avec leurs emblèmes religieux, cette harmonie sainte mêlée aux chants de la patrie, ce concours des citoyens de toutes les classes dans le temple, ces vœux formés aux pieds des autels pour la prospérité commune, tout cela ne dit-il pas hautement que vos cœurs ne battent pas moins pour la Religion que pour la Patrie; et que, si vous êtes fiers du sang qui coule dans vos veines, vous ne l'êtes pas moins du précieux héritage de la foi que nos pères nous ont transmis. Ah! puisse ce précieux germe, se développant tous les jours, servir efficacement à la prospérité et au bonheur de notre jeune Canada! Puissent les enfants de cet heureux pays goûter toujours cette paix, cette tranquillité, cet ordre qui en sont les doux fruits.

Mais ces vœux et ces souhaits que forme en ce beau jour votre patriotisme ne sauraient se réaliser qu'autant que vous serez fidèles à marcher sous l'étendard de la Religion. Les arts auraient beau briller, le commerce fleurir, les lumières s'étendre, toujours sera-t-il vrai de dire que la Religion, et la religion seule, pourra soutenir notre pays et le rendre heureux: et bientôt nous verrions le corps social, dont nous faisons partie, se dissoudre dans l'anarchie, ou s'abrutir dans la servitude si la religion ne le vivifiait plus; car " si Dieu, dit le Prophète, ne garde lui-même la Cité, c'est en vain que veillent à ses portes ceux qui sont préposés à sa garde."

Telle est, Messieurs, la pensée que je viens aujourd'hui développer devant vous, veuillez

(1) Ce projet de discours, trouvé parmi les anciens papiers de M. Prévost, était loin d'être complet: nous donnons ici ce que nous avons pu en recueillir comme un souvenir de ses premiers travaux, au début de son ministère à la paroisse de Montréal.

me suivre, en m'accordant votre attention et surtout votre indulgence.

Un des plus grands désirs de l'homme, c'est de voir régner partout l'ordre, cet ordre que réclament impérieusement le besoin des familles et celui des particuliers. Mais cet ordre si nécessaire, qui le procurera à la société, qui le lui donnera? La Religion et la religion seule; car tout ce qui peut contribuer au bonheur de l'homme soit comme individu, soit comme membre de la société, la religion seule en est la source et l'origine. Interrogez tous les siècles, consultez toutes les traditions, fouillez dans les plus anciens monuments de l'histoire, et partout vous verrez que là où il n'y a point eu de religion, il n'y a eu qu'anarchie, désordre et confusion.

En effet, la société ne peut se maintenir heureuse qu'autant qu'elle peut mettre un frein aux passions et aux vices qui en troublent la tranquillité. Or, ce frein où le trouver? nulle part ailleurs que dans la religion.

En effet, serait-ce dans les lois humaines? Il est vrai que la crainte de la loi, celle de l'autorité qui veille à son exécution ou de la peine qu'encourt celui qui la viole, opposent une digue puissante à l'entraînement du vice et préviennent par là bien des crimes. Mais si cela est certain, il est certain aussi que la loi humaine, n'atteignant que le crime qui s'est produit au dehors, n'a aucune action sur la volonté coupable qui l'a enfanté. Elle arrête bien le bras, mais elle laisse au cœur toute sa perversité: au fait matériel se termine toute son action; tout ce qui ne nuit pas visiblement au bien public n'est plus de son ressort.

Que, multipliant les moyens de répression, qu'élargissant les prisons, que dressant partout l'échafaud, le législateur parvienne à intimider l'assassin, à refouler dans l'ombre le malfaiteur armé du poignard, aura-t-il extirpé par là du sein des sociétés, le poison qui les ronge? (Suivent les indications d'un développement que nous n'avons pas le droit de compléter, et qui se terminent par cette citation bien appropriée du Cardinal de la Luzerne :)

" La loi humaine n'est qu'une faible barrière opposée à un torrent; elle ne peut arrêter que les rochers qu'il roule; et quand ils se seront amoncelés, ils finiront par l'entraîner elle-même; tandisque la loi religieuse est une digue insurmontable qui repousse le choc continuel des eaux: c'est le commandement que Dieu a donné aux flots de se briser sur le rivage: " *hùc usque venies.* Il faut donc pour maintenir l'ordre dans la société un frein plus fort que celui des lois humaines.

Où donc encore le trouver ce frein? Sera-ce dans l'intérêt que l'homme a de se montrer vertueux? Mais n'est-ce pas une chimère de supposer que cet intérêt prévale sur l'entraînement des passions mauvaises? En effet quel langage tiendrait-il cet intérêt, lorsqu'il se trouverait en conflit avec celui du vice? Quel influence exercerait-il sur l'homme passionné, lorsque celui-ci pourrait dérober ses convoitises aux regards du public, sous le voile impénétrable d'un secret assuré? Que gagnerait-il, par exemple, sur l'injuste détenteur d'un bien dont personne ne revendique la propriété? Comment pourrait-il persuader à l'innocence indigente de résister généreusement aux appas de la séduction? Comment persuaderait-il à l'homme que le malheur pousse au crime, de demeurer dans une vertueuse pauvreté? c'est donc en vain que la philosophie prétendrait trouver dans l'intérêt privé une autre barrière contre les passions et les vices.

" Sans l'espérance des biens à venir, écrivait un des coryphées du philosophisme du dernier siècle, on pourrait mettre la vertu et l'innocence au nombre des choses sur lesquelles Salomon a prononcé son arrêt définitif: *vanité des vanités, tout est vanité.*"

Qu'on ne vienne pas encore nous vanter le désintéressement, la bonne foi, la probité, les sentiments d'honneur et de délicatesse, comme existant chez les hommes pour qui d'ailleurs la religion n'est qu'un nom.

Ici l'orateur ayant réfuté directement cette nouvelle chimère, dépeint, avec trop de vérité, l'influence des hommes pervers sur les destinées des sociétés.

Que deviendrait le monde, dit-il, gouverné par de tels hommes? Ce qu'il deviendrait, écoutez bien, chrétiens mes chers concitoyens. Vous n'auriez pas seulement à gémir sur vos autels renversés, sur vos temples démolis, sur vos ministres égorgés ou futigifs, etc., etc.; mais constitution, lois, justice humaine, tout disparaîtrait, et il ne resterait plus que la force et les passions. Tout le monde voulant commander, personne ne voudrait obéir; on se disputerait le pouvoir avec rage, et l'Etat déchiré, deviendrait bientôt la proie de la haine et de la cupidité des factieux. Devenu indépendant de toute autorité et libre de tout devoir, l'homme ne reconnaitrait plus d'autre règle que celle de ses désirs, d'autre loi que sa force. Ainsi donc, oubli profond des devoirs, mépris pour la vertu; ambition, volupté, devenues le mobile de toutes les actions; tout ce qui fait le bonheur des hommes réunis en société, comme la concorde et la paix, l'union domestique, l'amitié fidèle, la tendre compassion, la mutuelle sécurité, à jamais bannies; familles désunies, parents armés contre parents; tel serait l'état déplorable où aboutirait fatalement une société régie par des principes anti-chrétiens. Aussi s'écriait le patriarche de l'impiété: " Si le

monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire de ces êtres infernaux qu'on nous peint sans cesse acharnés contre leurs victimes."

Et d'ailleurs, n'est-ce pas là, au langage des saints livres, l'état des peuples sans religion : " Un peuple entier, nous dit le Prophète, se ruera homme contre homme, voisin contre voisin ; et avec un grand tumulte, l'enfant se lèvera contre le vieillard, la populace contre les grands, parce qu'ils ont élevé leur langage et leurs inventions contre Dieu." Jetons, en effet, Messieurs, un regard en arrière, et un spectacle fécond en désastres ne nous montrera-t-il pas l'accomplissement trop réel de cette effroyable prédiction ? O France, n'en fis-tu pas la cruelle expérience, quand sur les débris du trône et de l'autel, quand sur les ossements du prêtre et du souverain, parut la philosophie avec son règne de *Terreur !* Que de sang ce règne d'un jour ne versa-t-il pas dans tes villes et tes campagnes ? Que d'horreurs n'excita-t-il pas chez tes enfants ? que de ruines cette philosophie n'amoncela-t-elle pas sur ton sol ? Et lorsque la Religion reparut dans ton sein, que de désastres ne lui fallut-il pas réparer, combien cicatriser de plaies ?

De tout ce que nous venons de dire, concluons hardiment, Messieurs, qu'il n'y a que la religion qui puisse maintenir le bon ordre et les mœurs ; que seule, elle veille à la sureté des individus et à la conservation des familles ; en un mot, que seule, elle est la base de tout l'ordre social.

Qu'on lui laisse donc exercer son empire, qu'on lui permette d'introduire partout son code, qu'on ne s'oppose pas à son action bienfaisante ; et bien loin de nuire à la société et d'en arrêter les progrès par ses lois, marquées au coin d'une sagesse infinie, elle en fera fonctionner tous les rouages avec une précision, une justesse et un ensemble admirables. Seule, elle maintiendra une parfaite harmonie entre les chefs et les subordonnés, prévenant chez les uns les désordres de l'anarchie, chez les autres l'abus tyrannique du pouvoir. D'elle même, elle classera les membres de la société, les plaçant dans des conditions diverses, mais en leur assignant des fonctions, en leur imposant des devoirs qui n'auront d'autre but que le bonheur commun. Elle fera régner la justice chez le magistrat, la probité chez le négociant, le désintéressement chez le ministre d'Etat, l'amour du travail chez l'artisan, chez tous l'éloignement du vice et la pratique du bien, source de tout dévouement et des actions héroïques.

Il n'est donc pas besoin d'insister d'avantage sur une vérité palpable et dont vous êtes tous convaincus.

II.

Mais, si la Religion est la base de l'ordre dans la société, elle l'est aussi de sa prospérité et de son bonheur.

Je regrette beaucoup, messieurs, que le temps ne me permette pas de développer cette dernière réflexion ; cependant, avant de terminer, disons-en quelques mots.

La prospérité publique consiste surtout dans l'amour du travail, dans l'activité du commerce, dans la gloire des arts, dans le progrès des lettres ; dans cet esprit de générosité qui inspire tous les sacrifices, qui accepte tous les dévouements. Or, je vous le demande, la religion en faisant du travail une obligation, et de l'oisiveté un vice, ne favorise-t-elle pas efficacement l'industrie ? ne protége-t-elle pas le commerce, en condamnant la mauvaise foi, les supercheries, les banqueroutes frauduleuses, les spéculations injustes, les entreprises téméraires qui compromettent la fortune publique et l'aisance des familles.

Est-ce donc sérieusement qu'on pourrait se demander si la Religion est utile à la prospérité des Etats ? Fut-il jamais une vérité plus évidente : parcourons en effet, les annales scientifiques et littéraires des nations, partout nous verrons que, parmi cette foule de savants dont l'histoire a immortalisé les noms et le souvenir, le plus grand nombre appartient au christianisme. Ainsi dans les arts ou les sciences, est-il quelque branche où le catholicisme ne puisse se glorifier d'avoir donné l'essor au talent en lui fournissant les modèles les plus parfaits ? N'est-ce pas lui qui anima le pinceau des Raphaël, et qui créa l'Art moderne en fécondant le génie puissant de Michel-Ange ? Que d'orateurs n'a-t-il pas produits ; et même jusque dans la poésie, que de modèles n'a-t-il pas formés ? N'est-ce pas le christianisme qui enflama le génie des Augustin, des Jérôme, des Bossuet ; lui qui forma l'âme des Fénélon, des Ravignan, des Lacordaire ?

Parcourons l'Asie et l'Afrique aux premiers siècles de l'Église ; quel spectacle ravissant de gloire et de science, de lumière et de civilisation, ne présentaient pas ces contrées, alors que le flambeau de la foi y brillait dans tout son éclat. Mais hélas! quelles ténèbres, quelle ignorance, quel esclavage et quelle barbarie depuis que le catholicisme a abandonné ces peuples infortunés !

Que dirons-nous encore des sentiments que la Religion sait inspirer à ses enfants ? Quel dévouement ! Quels sacrifices ! Les annales de l'Eglise ne sont-elles pas remplies des services qu'elle a rendus à l'humanité, d'âge en âge, de siècle en siècle ? Et qui ne sait que le même esprit de dévouement qui enfanta tant de prodiges, en a aussi enfanté de semblables parmi nous ? Que de noms illustres ne pourrions-nous pas citer ici dont la Patrie aussi bien

que la Religion s'honoreront toujours! Rappelons-nous seulement ces prêtres, enfants du pays comme nous, brisant par une vertu surhumaine les liens les plus chers, et s'en allant, en grande joie, arroser de leurs sueurs et de leur sang des contrées lointaines et sauvages, sans autre espoir, sans autre désir que d'arracher à l'ignorance, au malheur et au crime, des hommes qu'ils n'avaient jamais vus. Rappelons-nous encore ces associations d'hommes, de jeunes gens, de femmes mêmes, œuvres toutes de foi, et du sein desquelles le pauvre recevant du riche le travail et l'aumône, ils se rapprochent, s'unissent et travaillent de concert au bien commun. Contemplons ces institutions touchantes que le christianisme a multipliées autour de nous. Que de biens n'en a pas retiré et n'en retire pas encore la patrie. Ici, la sœur de charité recueille les enfants délaissés ; là, l'humble frère des Ecoles Chrétiennes, enseignant à l'enfance les éléments des lettres, la doctrine des sciences, et la doctrine plus précieuse encore des devoirs, forme des citoyens pleins de patriotisme parce qu'ils sont pleins de Religion.

O religion sainte, que tu es belle! que tu es divine! Ah! périsse ma droite plutôt que de ne point vivre et de ne point mourir dans ton sein! Uni à toi d'esprit et de cœur, je bénirai toute ma vie, cet heureux instant où régénéré en Jésus-Christ, j'ai commencé à combattre sous tes étendards! Oui, que ma langue s'attache à mon palais, si jamais je t'oublie, et si tu n'es pas la première dans mes chants et mes cantiques. Voilà mon serment solennel, que cet autel sacré en soit toujours le témoin fidèle! Mais, Messieurs, j'en suis sûr, c'est aussi le vôtre à tous; car tous nous aimons notre Religion sainte comme nous chérissons notre beau Canada. Oui, ô Canada, nous t'aimons tous, et ton nom réveillera toujours dans le cœur de tes enfants les plus douces émotions.

Mais voulons-nous conserver notre nom et notre nationalité ; tenons par dessus tout, Messieurs, à notre Religion : tenons-y de cœur et d'esprit ; qu'elle préside à toutes nos entreprises ; qu'elle soit la base de notre vie privée comme de notre vie publique ; que son influence se fasse sentir dans les familles comme chez les particuliers ; car ne l'oublions jamais, du moment que notre religion abandonnerait ce pays, c'en serait fait de nous ; c'en serait fait de notre langue, de nos usages et de nos lois. Au contraire, que la Religion soit chère à tous ; que tous acceptent son joug avec docilité, que tous obéissent avec fidélité à ses préceptes, et notre Nationalité deviendra comme ce solide édifice dont il est parlé dans l'Evangile : " La pluie est descendue, les fleuves se sont débordés, les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison, et elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre." (St. Math. ch. 7, v. 25.)

ALLOCUTION

prononcée par Messire M. F. H. Prévost, sur l'Œuvre des Bons Livres.—1856.

Defunctus ad huc loquitur.

Nous ne saurions trop vous recommander, M. F, de profiter des avantages de cette excellente Institution. Cette Bibliothèque est composée des meilleurs livres de piété, de morale, de religion, sans excepter les ouvrages qui, exempts de toute suspicion dans la foi et dans les mœurs, peuvent servir à l'ornement de l'esprit, comme à l'avancement et au progrès de la science. Voici déjà près de onze ans, qu'elle est ouverte aux Catholiques de cette ville, et Dieu sait quel bien depuis son existence, a été opéré par son moyen dans toute la paroisse.

Un bon livre, dans une famille, instruit, éclaire, fortifie et convertit. Les avis et les instructions que l'on reçoit, s'effacent bientôt de la mémoire, s'ils ne sont entretenus par la lecture des bons livres. La piété et l'amour de Dieu sont comme un feu qui s'entetient par les bonnes pensées et les saintes affections. Or, où puise-t'on les pensées salutaires et les pieuses affections? Dans de bonnes et saintes lectures.

L'admirable conversion de St. Augustin fut commencée par la lecture du livre de la Sagesse ; elle fut avancée par l'exemple de deux courtisans qui s'étaient convertis en lisant la vie de St. Antoine ; elle fut enfin achevée par la lecture du Nouveau Testament qu'une voix du ciel lui commanda de lire, en lui faisant entendre ces paroles : *prenez et lisez.* Ce fut par le même moyen que la grâce opéra le changement de St. Sérapion. La lecture de l'Evangile le toucha si vivement qu'il abandonna ses biens ; et après avoir donné aux pauvres jusqu'à ses habits, il portait avec lui son livre du Nouveau Testament, et disait en le montrant : *Voilà celui qui m'a dépouillé.* Oh! qu'une sainte lecture a de force! Que de bien il lui est donné de faire!

Nous recommanderons donc surtout aux pères et aux mères de famille d'être des premiers abonnés à l'*œuvre* si excellente *des Bons Livres.* Grâce à la diffusion de l'enseignement dans toutes les classes de la société, le plus grand nombre des enfants savent lire. Bientôt même tous seront initiés à cette première connaissance des lettres humaines qui ouvre devant eux les avenues de toutes les études.

" A l'aide donc de cette première initiation, ne l'oubliez pas, M. F, vous dit ici par ma bouche un savant et pieux Evêque, les yeux de vos enfants seront ouverts, l'arbre de la science du bien et du mal est mis à leur portée. Il s'agit de savoir si vous voulez qu'ils vivent, ou qu'ils meurent ; qu'ils se nourrissent d'aliments sains ou empoisonnés, qu'ils deviennent comme des Dieux en s'éclairant de la lumière qui vient du Ciel, ou qu'ils descendent au niveau de la brute, en s'enivrant des fumées qui sortent des puits de l'abyme ; car une fois mis en possession de la faculté de lire, il n'est plus en votre puissance d'en empêcher l'exercice. Si vous leur mettez entre leurs mains de bons livres, ils les liront dans la simplicité de leurs cœurs ; leur curiosité satisfaite, le peu de loisirs que le travail leur laisse pour la

lecture, n'éveilleront point en eux la dangereuse tentation de s'en procurer d'autres, et vous aurez la consolation de les voir croître en savoir, sans péril pour la vertu. Si, au contraire, ces eaux pures leur manquent, combien n'est-il pas à craindre qu'emportés par cette jeune ardeur que leur inspire une connaissance nouvellement acquise, ils n'aillent s'abreuver à des sources corrompues? Que dis-je, ils n'auront pas besoin d'aller à la recherche du mal; le mal viendra de lui-même au devant d'eux. Les bons livres se font chercher; les livres corrupteurs, sans parler de l'attrait qu'ils présentent aux mauvais instincts de notre nature, n'attendent pas même qu'on les désire; ils viennent d'eux-mêmes frapper à notre porte et se placer sous nos yeux et sous notre main."

Hélas! vous le savez, M. F, les mauvais livres multipliés, de nos jours, par milliers et par centaines de milliers, ne connaissent plus de limites à leur cours dévastateur. C'est un torrent qui, du haut des montagnes dont il a déchiré les flancs, s'est précipité dans les humbles vallées, inondant les places publiques et couvrant toute la face de la terre de son limon impur. Ce n'est plus seulement par les gros livres, que les hommes de loisir et d'étude peuvent seuls digérer, que le poison circule au milieu de nous, mais par cette dissémination de petits écrits, de feuilles légères et de brochures suspectes, infectés du venin de l'irreligion, remplis d'attaques grossières ou de perfides insinuations contre l'Eglise et ses ministres, ou enfin, flattant la plus dangereuse des passions par le brillant des images. Parents, fermez bien la porte de vos demeures à de pareils hôtes. Un mauvais livre dans une famille est un serpent que vous gardez, qui fera une blessure mortelle, au moment que vous y penserez le moins. En vain vous dira-t-on que ces livres sont composés avec esprit, que l'on y apprend la beauté du style et la pureté du langage; que l'on y trouve des choses amusantes et agréables. Laisseriez-vous, je vous le demande, M. F, laisseriez-vous un poison entre les mains de vos enfants, parcequ'il serait agréable au goût? Les couvririez-vous des vêtements d'un pestiféré, parcequ'ils seraient d'une forme élégante et gracieuse? Les engageriez-vous à aller se récréer au dessus d'un gouffre, parce que sa surface seraient couverte de verdure et de fleurs? A ceux qui vous vanteraient ainsi ces livres suspects, répondez-leur, avec un grand saint et un grand savant aussi, St. Augustin, que par ces mauvais livres on n'apprend pas à devenir éloquent, mais à devenir vicieux; et que par ces lectures amusantes, *on apprend à connaître le mal sans horreur, à en parler sans pudeur, à le commettre sans retenue.*

Mais comment échapper à ces piéges si habilement tendus sous vos pas? quel remède apporter à ce mal qui menace de dévorer les parties encore saines du corps moral? quelle barrière opposer à cette contagion des mauvais livres qui s'étend et gagne de proche en proche comme une gangrène? Un seul moyen de préservation, une seule chance de salut nous est laissée, c'est de combattre le mal par le bien, le mensonge par la vérité; c'est d'offrir, pères et mères, à vos enfants qui ont le goût et le temps de lire, de bons livres pour leur ôter la tentation d'en lire de dangereux et de mauvais; par-là vous pourrez neutraliser en quelque sorte l'action du poison par celle de l'antidote, si, malgré votre vigilance, le poison arrive jusqu'à eux. Or, c'est justement pour venir à votre aide et à votre secours, en mettant à votre disposition une riche collection de livres aussi instructifs qu'amusants, que l'*Œuvre des Bons Livres* a été instituée au milieu de vous. *L'Œuvre des Bons Livres* est comme un arsenal muni de toutes pièces; ou plutôt c'est cette tour de David d'où pendent mille boucliers, où chacun puisse s'armer du casque du salut et du glaive de la parole pour la défense de son plus précieux patrimoine.

A l'aide encore de l'*Œuvre des Bons Livres*, vous pouvez, M. F, utiliser ces longues veillées d'automne, où sans cela vous seriez, comme bien d'autres, exposés à vous laisser aller à une profane joie. Sous l'impression de ce charme innocent d'une bonne lecture, vous oublierez les labeurs de la journée; ou, si c'est un jour de fête, vous prolongerez avec bonheur le saint repos qui en a consacré tous les instants.

Quel spectacle digne des complaisances du ciel, s'écrie le saint Pontife à qui j'emprunte aujourd'hui une bonne partie des paroles que je vous adresse, quel spectacle que celui d'une famille chrétienne, réunie le soir autour du foyer domestique, après les travaux des champs ou les pieux loisirs du jour du Seigneur! L'heure de la prière commune a sonné, mais on veut la faire précéder d'une lecture édifiante. Alors l'heureux privilégié de l'instruction, vers lequel se portent tous les regards avec une admiration mêlée d'envie, ouvre un de ces volumes que l'*Œuvre des Bons Livres* a mis dans ses mains et qui lui fournissent tour à tour les sujets de lecture les plus variés, les plus utiles et les plus attrayants. C'est tantôt une solide explication des principales vérités de la foi; tantôt l'Histoire de la Religion et de l'Eglise où se révèle à chaque page le doigt de Dieu; c'est la vie des saints, ces héros du Christianisme, nos lumières, nos protecteurs et nos modèles; ce sont enfin des anecdotes morales, les traits les plus touchants des Ecritures inspirées de Dieu. Chacun prête à ces lectures une attention recueillie. Les petits enfants boivent d'une oreille avide les merveilleuses et naïves histoires d'un Joseph, d'un Tobie, d'un Daniel qui ne s'effaceront plus de leur mémoire. Les vieillards méditent les oracles de la Sagesse éternelle auxquels ils comparent les proverbes des anciens qu'il ne faut pas mépriser. et les maximes qu'ils ont apprises de leur longue expérience; enfin, tous se sentent exhortés intérieurement à admirer Dieu dans ses ouvrages, à bénir sa Providence, à porter avec résignation, et la malice de chaque jour, et le poids de toute une vie pleine de misères, en vue de la récompense promise.

Qu'ils sont donc précieux les avantages que l'on peut retirer de l'établissement au milieu de nous de l'*Œuvre des Bons Livres*. Sachons donc M. F, en profiter, en vue de nos intérêts les plus chers, et de ceux de vos familles. Puissent mes paroles vous y porter; c'est là tout le vœu de mon cœur! *Amen.*

ALLOCUTION

prononcée par Messire M. F. H. Prévost, à l'occasion de l'ouverture des écoles.

Defunctus ad huc loquitur.

Hier, les Frères des Ecoles Chrétiennes ont recommencé leurs écoles; et vous êtes avertis que demain les Sœurs de la Congrégation rouvriront leurs classes dans la ville et les faubourgs. Outres ces écoles, il en

existe encore quelques-unes tenues par des maîtres et des maîtresses catholiques, sous le contrôle de la Législature et la direction de visiteurs exclusivement catholiques. Ainsi, comme vous le voyez, les facilités ne vous manquent pas pour faire participer vos enfants aux bienfaits d'une éducation solide et chrétienne tout ensemble. Il n'est pas de ville, sur tout ce continent, que la Providence ait aussi richement dotée que celle-ci d'institutions et d'établissements de tout genre, où la jeunesse de tous les rangs et de toutes les conditions peut recevoir une éducation aussi durable que proportionnée à ses besoins. Gardez-vous donc, mes frères, de retenir vos enfants chez vous; le faire, ce serait manquer à une partie essentielle des devoirs que vous impose la paternité. Car, il ne faut pas croire avoir tout fait, pour avoir donné à vos enfants les aliments, le vêtement, les soins nécessaires au développement de leurs forces et à la conservation de leur santé. Ils ont aussi une âme immortelle, qui vit de vérité et qui se développe et se perfectionne par la vertu; une âme destinée à une fortune plus haute que toutes les richesses et les félicités d'ici-bas.

Qui leur donnera le lait de la doctrine céleste? Qui leur rompra le pain de l'intelligence? Car l'homme ne vit pas seulement de pain matériel, mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu. A vous, pères et mères, à vous de jeter dans ces jeunes âmes les premières semences de la vérité et de la vertu. Que s'il vous est permis d'alléger votre fardeau en le partageant, vous n'en êtes pas pour cela déchargés, et vous n'en restez pas moins toujours les premiers maîtres et les premiers éducateurs de vos enfants. Oui, c'est sur les genoux d'une mère que le petit enfant doit apprendre à bégayer sa première prière, à louer le Dieu créateur, à bénir le Dieu sauveur, à aimer le Jésus de la Crèche, le Jésus du Calvaire et le Jésus du Tabernacle. C'est encore de la bouche d'un père qu'il doit recueillir les premières leçons de la sagesse.

Mais après avoir cherché ainsi, selon la mesure de votre temps et de vos forces, à développer les facultés intellectuelles de vos enfants, à les initier d'avance aux premiers enseignements de la religion, de la morale et de la vertu, aurez-vous tout fait? Non, mes frères, à vous de chercher encore à étendre, à perfectionner et à compléter leur instruction.

Mais, dites-vous, nous ne le pouvons, il faut travailler pour subvenir à leur entretien. Suppléez donc à votre insuffisance en les envoyant dans ces écoles où vous avez la confiance que, en acquérant les trésors de l'intelligence, ils conserveront intact le trésor, mille fois plus précieux, de l'innocence et de la foi.

Les écoles sont absolument nécessaires à l'enfant; il ne peut pas plus s'en passer que du pain matériel qui soutient en lui la vie animale. C'est, en effet, à l'école que l'enfant apprendra ce qu'il faut pour vivre en qualité d'être intelligent, savoir: la connaissance de l'ordre et de la vérité. C'est là que la religion s'insinuant dans son cœur par les leçons d'un maître vertueux, y portera sa lumière avec les douces affections qu'elle commande. Sous son inspiration, il apprendra à connaître ses devoirs et surtout à les remplir. C'est là, enfin, que son esprit s'agrandissant et se perfectionnant par le travail et la réflexion, il n'en deviendra que plus propre à remplir les devoirs de son état et à exercer les fonctions vers lesquelles vous le dirigerez plus tard. Quelle honte pour vos enfants, si à leur entrée dans le monde ils se trouvaient, par leur ignorance, au-dessous des autres! Qu'ils possèdent à perfection, tant que vous voudrez, les agréments du corps, qu'ils soient beaux de figure, qu'ils aient de bonnes manières, s'ils sont sans instruction, ce ne seront que des fruits de belle apparence sur lesquels l'œil se porte avec satisfaction pour un moment, mais que leur insipidité fait rejeter aussitôt qu'on y a goûté.

Nous n'insisterons pas d'avantage, car, Dieu merci, vous savez apprécier le bienfait de l'éducation; ces quatre mille enfants qui fréquentaient, avant les vacances, nos écoles catholiques, en sont une belle preuve. Que votre zèle, cette année, loin de s'affaiblir, prenne au contraire, un nouvel accroissement; car, mes frères, travailler à donner à vos enfants une éducation morale, chrétienne et solide en même temps, c'est travailler dans l'intérêt de votre pays. L'avenir d'un pays dépend de la culture qui sera donnée aux générations naissantes. " Il suffit, en effet, écrivait un grand évêque, il suffit d'ouvrir les yeux pour comprendre la dépendance nécessaire qui subordonne les destinées d'un peuple à l'éducation de la jeunesse. Une nation se recrute sans cesse des générations que lui versent les écoles, comme l'océan s'alimente des fleuves qui se déchargent dans son sein. Après quelques révolutions d'années, elle s'est renouvelée tout entière par ses affluents, et s'est faite, par conséquent, à leur image. L éducation fut toujours et partout le moule où la société prit sa forme. Si l'enseignement, à tous les degrés, a pour premier fondement la loi religieuse et morale, on peut prédire que la société sera, dans un avenir peu reculé, empreinte de ce double caractère et marchera dans des voies de justice, de sagesse et de prospérité. Si, au contraire, ce fondement essentiel manque, ou n'est posé dans l'éducation que comme un hors-d'œuvre, un accessoire, ou une vaine formule, vous livrez le vaisseau de l'Etat au hasard de toutes les tempêtes que peuvent déchaîner des passions sans règle et sans frein." (1)

Mais voulez-vous, mes frères, que vos enfants retirent de leur éducation tout le fruit que vous êtes en droit d'attendre? Deux choses sont absolument nécessaires, l'assiduité et l'union entre les parents et le maître ou la maîtresse.

D'abord, *l'assiduité.*—Il est presque impossible qu'un enfant profite de ses écoles, s'il n'y est assidu. S'il est présent un jour et qu'il manque l'autre, les leçons du maître seront sans ordre pour lui. Ne pouvant en saisir l'ensemble, il ne les comprendra pas, que dis-je, il ne pourra pas même comprendre ceux de ses compagnons plus assidus et plus réguliers que lui. Il finira par se dégoûter, par s'ennuyer et se laisser aller à un désœuvrement complet, qui le rendra insupportable à lui-même comme aux autres. Veuillez donc, mes frères, envoyer fidèlement vos enfants aux écoles et n'allez pas, pour les moindres raisons, les retenir chez vous.

Il faut, en second lieu, que l'accord règne entre les parents et les personnes chargées de l'instruction de leurs enfants.

Ce serait une imprudence bien grave de prendre fait et cause pour un enfant que son maître ou sa maîtresse aurait jugé à propos de punir; désapprouver seulement en sa présence leur conduite en cette occasion, ce serait

(1) Le Cardinal Giraud.

paralyser tous leurs efforts; ce serait enfin détruire, jusque dans leurs germes, tous les fruits qu'il aurait dû recueillir de leurs soins et de leurs peines. Car, ne l'oubliez pas, il n'est point d'éducation possible pour des enfants qui manquent de confiance et de subordination à l'égard de leurs maitres.

Quel ordre, en effet, pourra régner dans une école où l'on aura fait disparaître la subordination? Comment, alors, s'entendre et donner des leçons? Et puis si ce maître ou cette maîtresse n'ont aucun moyen de se faire obéir, de vaincre la paresse et l'indocilité de leurs élèves, quels progrès pourront-ils en attendre dans la science comme dans la vertu? Donc, mes frères, arrive-t-il qu'un enfant se plaigne à vous des procédés de ses maîtres à son égard, n'allez pas, tout de suite, lui donner gain de cause. Que vous fassiez alors vos représentations à qui de droit, rien de plus juste; mais, de grâce, encore une fois, n'allez pas aussitôt éclater en reproches et en paroles fâcheuses et amères. D'abord, en bonne et loyale justice, il est défendu de condamner personne, à moins de l'avoir préalablement entendu; puis, un enfant qui peut se promettre de trouver des défenseurs dans ses parents contre ses maîtres, ne craint guère plus les uns que les autres. Il sera sûr d'échapper presque toujours à la peine; et, s'il est obligé de la subir quelque fois, il sait qu'on le dédommagera par des caresses et des complaisances, ou qu'on le vengera par des reproches. Une pareille conduite, je vous le demande, mes frères, n'est-elle pas propre à encourager un enfant au mal? Pourquoi éviterait-il des fautes qui tournent ainsi au profit de sa passion? Ne l'oublions donc pas, rien n'est plus propre à détruire, dans un enfant, les plus heureuses dispositions, que la conduite déraisonnable de certains parents qui sont toujours disposés à soutenir leurs enfants, lors même que leurs maîtres les redressent pour les causes les plus légitimes. Une telle tendresse est aveugle et insensée; elle gâte les plus heureux naturels, et l'enfant qui en est l'objet ne tardera pas à se perdre.

Il n'est plus, et cependant il nous parle encore.

NECROLOGIE.

Le Rév. Messire Modeste Foisy, en dernier lieu curé de St. Stanislas de Kostka, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 11 de ce mois, à l'âge de 43 ans et dans sa 21ème année de prêtrise.

Son corps a été transporté à l'Assomption où il a dû être inhumé aujourd'hui.

M. Modeste Foisy appartenait à la société d'une Messe.

JEANNE-MARIE.

LE JUGE D'INSTRUCTION.

(Suite.)

—Votre conviction, dit le juge d'instruction à Guillot, fut-elle que Claude prêterait l'argent à Lazare?

— Je m'étonnais un peu du silence de Claude, qui ne me fit comprendre en rien que Lazare était hors de peine.

— Votre situation est grave, Lazare, reprit M. Duchemin... Les incohérences se rencontrent, les impossibilités s'accumulent dans les réponses que vous faites... Claude, avare, se décide brusquement à vous venir en aide; vous acceptez de lui cinq cents francs... Mais Claude a vendu trois autres paires de bœufs dont le prix fut enfermé dans cette ceinture... cette ceinture a été coupée sur le cadavre de Claude, assassiné avec ce couteau, et jeté ensuite dans la douve... Le vol a suivi l'assassinat... Vous avez parcouru la même route, et vous dites n'avoir vu personne sur le chemin... la lune est demeurée cachée presque toute la nuit, et n'aurait brillé que juste au moment où vous passiez devant ces pièces de conviction terribles: la ceinture et le couteau...

— Qui pourrait affirmer que ce couteau m'appartient? demanda Lazare.

Le juge d'instruction le prit, le retourna, vit sur la lame l'adresse d'un coutelier de Langres, et sur le manche, deux lettres grossièrement gravées: une H et un V.

— Que ce couteau ne vous appartienne pas, ou plutôt qu'on ne vous ne le connaisse pas, cela n'a rien d'extraordinaire... Vous revenez d'une foire où l'on fait des trafics de toute sorte, et vous pouvez avoir acheté celui-ci......

Lazare ne trouva rien à répondre; l'implacable logique de la justice l'écrasait. Il se savait innocent, et il voyait se dresser devant lui des montagnes d'indices dont on ferait autant de preuves.

Jeanne-Marie, ses enfants dans les bras, l'œil calme et fier, regardait tour à tour le juge d'instruction qui croyait avoir enfin rencontré son affaire ténébreuse, le greffier qui écrivait les questions de M. Duchemin et les réponses de Lazare avec une précision d'automate et de sténographe, l'huissier dont la bienveillance se refroidissait à mesure qu'il comprenait que Lazare demeurait gravement compromis: car il devenait pour lui fort désagréable d'avoir la veille plaidé la cause de l'assassin ou tout au moins de l'inculpé.

Les gendarmes conservaient une gravité froide.

Le garde champêtre bougeait sans trêve, faisant du bruit avec ses sabots, tortillant le revers de son habit, mourant d'envie de prendre la parole et de parler sur l'événement sans avoir rien à en dire.

Le petit gars s'était blotti dans un coin de la chambre. Il n'était pas méchant, mais l'habitude de vagabondage avait un peu gâté cette nature légère. Il se glissa non loin de Jeanne-Marie, et regardait avec l'expression d'une pitié profonde son beau visage pâle et ses deux enfants roses et souriants.

Lui ne se souvenait point d'avoir été jamais bercé comme Jeanne-Marie berçait ces deux chers petits, tandis qu'on tentait de mettre en lambeaux l'honneur de leur père.

Enfin cet interrogatoire sommaire prit fin.

Lazare signa le procès-verbal, et le juge d'instruction se retira suivit du greffier.

Les gendarmes seuls restèrent dans la maison avec la famille désolée.

M. Duchemin monta en voiture, partant rapidement pour Kédon.

LE GARDE CHAMPÊTRE.

Le garde champêtre commença à pérorer dans les groupes, répétant, autant que sa mémoire le lui permettait, les questions adressées à Lazare et les réponses qu'il y avait faites.

Il fut l'homme entouré, fêté ; on l'entraîna dans l'auberge, on l'invita à dîner pour avoir plus le temps de s'entretenir de l'événement du jour.

L'assassinat de Claude troublait toute cette population paisible.

Les envieux hochaient la tête en accusant Lazare de sournoiserie.

Les bonnes gens le défendaient chaleureusement, et racontaient les détails d'une vie sans tache.

Les femmes plaignaient unanimement Jeanne-Marie.

Elle, pendant que le malheur qui fondait sur sa maison occupait tout le monde, consolait Lazare abattu, soignait ses enfants, priait près du cadavre de Claude.

LE CURÉ.

Le curé de Sainte-Marie vint voir les fermiers.

Il récita les prières habituelles pour Claude, et ajouta quelques bonnes paroles pour Lazare et sa femme.

— Est-ce que vous croyez, Monsieur le Curé, qu'on va l'emmener ? demanda Jeanne-Marie.

— Il ne faudrait pas encore perdre courage... Un homme arrêté n'est pas un homme condamné... la justice procède lentement, avec sagesse... elle sait ce que vaut la vie d'une créature de Dieu... Pauvre Jeanne-Marie, c'est une rude épreuve...

— J'aimerais mieux que l'on m'accusât, moi ! Monsieur le Curé... Il a beau être le chef de la famille, l'homme, je me sens plus de force morale et de courage... Voyez combien il a l'air abattu... Et puis, si l'on me mettait en prison, il trouverait bien le moyen de donner du pain à ses enfants... la ferme lui resterait, mais moi...

— Vous ma fille, vous vous adresserez à vos amis.

— Combien en aurai-je demain ? murmura-t-elle.

— Il vous restera toujours le curé de Sainte-Marie.

A la fin de la journée, Lazare déjà gardé à vue dut partir pour Bains.

Il commençait sa voie douloureuse.

Le juge d'instruction avait peut-être raison en affirmant à sa femme qu'il venait enfin de mettre la main sur une affaire ténébreuse, dont le résultat pourrait fort bien être un avancement.

Lorsque l'ordre d'emmener Lazare fut donné aux gendarmes qui le surveillaient, Lazare éprouva un désespoir profond, subit, tellement épouvantable que, si sa volonté eût suffi pour l'anéantir, il aurait désiré tomber foudroyé.

Jeanne-Marie se roidit contre sa douleur.

— Embrasse tes enfants, lui dit-elle, Dieu te fera la grâce de les revoir.

— Ma femme ! ma pauvre chère femme ! quel avenir vous est réservé à tous !

— Dieu le sait, cela me suffit... Quant à toi, Lazare, je t'ai choisi pour mari devant le Seigneur et devant les hommes, et je te choisirais encore : car je te sais digne de mon respect comme de ma grande affection...

Le fermier l'attira doucement à lui.

Adieu ! adieu toutes les joies passées... dit-il.

Les gendarmes se sentaient profondément remués.

Lazare tendit ses mains aux menottes.

Quand il fut enchaîné, Jeanne-Marie pencha Luce et Vincent vers les chaînettes, et les fit toucher par leurs bouches innocentes.

Le cortége se mit en marche.

Jeanne-Marie voulut conduire son cher prisonnier jusqu'à la porte de la prison de Bains.

Elle l'exhorta encore à garder un bon courage, le vit franchir le seuil, entendit la porte se refermer, et tomba assise sur le banc de pierre.

La nuit tombait...

Nul ne pouvait la voir... Elle sentit les larmes qui lui gonflaient le cœur monter à ses yeux. Les sanglots déchiraient la poitrine sur laquelle elle pressait ses deux enfants. Pour la première fois elle se sentit faiblir. L'amour qu'elle éprouvait pour son mari, le culte de l'honneur, tout ce qui est bon et saint recevait en cette journée une rude atteinte. Non qu'elle accusât Lazare, elle le savait innocent, mais elle épousait sa souffrance et portait à la fois le fardeau de sa douleur et son propre désespoir.

Un brave homme qui passait, touché de compassion en voyant cette jeune femme en larmes, lui demanda en quoi il pouvait lui être utile.

C'était l'aubergiste de la *Tête-Noire*.

Jeanne-Marie n'avait besoin de rien pour elle ; mais ses enfants commençaient à éprouver les douleurs de la faim et la fatigue de la route. Elle accepta pour eux une tasse de lait ; le père Maillard était un brave homme, il prit en pitié la jeune mère, et offrit généreusement de la loger, elle et ses enfants, pour la nuit.

Jeanne-Marie refusa.

— Et vous allez toute seule, comme cela, rentrer à Sainte-Marie ?

— Oui, Monsieur Maillard.

— Et la peur ne vous prendra pas ?...

— La peur ! dit-elle ; quand les chagrins réels sont si grands, de quoi pourrait-on avoir peur ?

— Vous serez bien lasse, au moins...

— Je marche bien, dit-elle.

— Pour Dieu ! il ne sera pas dit que j'aurai laissé une femme et deux petits enfants s'en aller par les chemins dans cette nuit noire... Je n'aime guère atteler mes chevaux, et mes meilleurs amis ne se hasardent point à me demander ma carriole... Mais je me croirais indigne d'une prière à mon lit de mort, si je ne venais en aide à une créature comme vous... douce comme un agneau, courageuse comme un lion...

— Quand vous m'avez trouvée, Monsieur Maillard, je pleurais, cependant.

— Oui, mais vous n'avez pas pleuré devant Lazare, j'en jurerais...Je le répète, vous êtes une vraie femme... *César* va être attelé en une minute...

Jeanne-Marie accepta cette offre amicale.

Elle monta dans la carriole avec l'aubergiste et rentra chez elle ; la chambre était vide...

Le cadavre de Claude, mis dans une bière, avait été porté à l'église.

L'aubergiste s'assit un moment dans cette grande salle, dont l'aspect paraissait véritablement sinistre.

Puis, sans bruit, il plaça dans un coin un pain de douze livres, un poulet rôti et quelques bouteilles de vin.

— Que le Seigneur vous rende ce que vous faites, lui dit Jeanne-Marie quand il voulut partir ; je sens, moi, que je resterai toujours votre obligée.

Maillard la quitta les larmes aux yeux, la suppliant de descendre chez lui, si elle passait à Bains.

— Espérons, dit-elle avec un sourire désolé, que la justice me rendra mon cher Lazare, et que je ne serai

point forcée de le suivre d'étape en étape, pleurant sur lui et sur nos enfants... Quoi qu'il arrive, je suis votre obligée, et comme la reconnaissance ne pèse pas, j'irai chez vous, si jamais je quitte le Grand-Moutier.

L'aubergiste remonta dans sa cariole et fouetta *César* avec un acharnement qui dut fort surprendre la paisible bête.

Jeanne-Marie ne put fermer les yeux.

Elle ne se fit aucune illusion. De l'heure où elle entendit formuler une accusation étayée par des apparences qui ressemblaient à autant de preuves morales, elle mesura la profondeur de l'abîme de misère qui s'ouvrait devant elle...

Il s'agissait de traverser cet abîme de pied ferme, le front haut, et de ne point rouler en se broyant les membres.

Elle sentit alors son âme s'agrandir.

L'affection qu'elle éprouvait pour Lazare changea en quelque sorte de nature; elle comprit qu'elle, qui jusqu'à ce jour avait été soutenue, protégée par son mari, devait devenir protectrice à son tour, qu'elle ne pourrait plus suivre doucement le sentier modeste qu'elle comptait traverser avec le mari de son choix.

Elle ne demanda point à Dieu pourquoi il la châtiait sévèrement, elle qui ne se souvenait point de l'avoir jamais gravement offensé! Avec la simplicité des belles âmes, elle accepta son fardeau de douleurs, demandant la grâce unique de ne point se trouver trop au-dessous de la tâche qui lui était départie.

Il lui fallut dire adieu à toutes ses joies légitimes et permises, à toutes ses espérances de femme et de mère, et se répéter que son pain de chaque jour serait un pain trempé de larmes...

Elle eut, comme le Christ, sa nuit d'agonie, et comme lui elle accepta son calice.

V

LA PRISON PRÉVENTIVE..

Lazare fut conduit dans une masure sombre, lézardée, composée de deux pièces exiguës: l'une simplement terrassée et meublée de deux bottes de paille; l'autre garnie d'un banc, d'une table, et d'un lit de sangle.

Ce fut dans la logette à la botte de paille qu'on le fit entrer.

On lui demanda s'il avait besoin de quelque chose. Il répondit non, sans avoir la conscience précise de la question adressée. On ferma sur lui une lourde porte; il entendit grincer des clefs et des verroux, et demeura sans lumière, environné de toutes les ténèbres et du désespoir.

Ah! Quand, deux jours avant cette horrible catastrophe, il s'épouvantait de la présence des huissiers et des douleurs qui suivent une ruine complète, qu'il était loin de penser que l'espace si court de quelques heures suffirait pour lui faire croire que le manque de pain et d'abri n'est pas le pire de tous les maux!

Que ne pouvait-il abandonner le Grand-Moutier à des créanciers avides, et s'en aller, sa femme au bras, demander de l'ouvrage chez les métayers! Qu'était l'humiliation de recevoir le salaire d'un journalier, auprès de celle de se trouver accusé d'un crime, le plus lâche, le plus misérable de tous, l'assassinat pour vol.

Il se demandait comment il se faisait que toute sa vie d'honnêteté laborieuse n'eût pas prouvé victorieusement son innocence.

Lazare n'était ni un moraliste ni un philosophe; sa logique restait naïve comme l'avait été sa vie, et tout ce qui s'éloignait de cette existence lue d'un regard échappait à son intelligence.

Il ignorait que des hommes ont pu rester longtemps probes et estimés, méritant l'estime de tous, et que ces mêmes hommes se sont un jour sentis pris de la folie du crime, que la cupidité les a saisis à la gorge, et toute une tradition de mœurs irréprochables s'est écroulée.

Lazare accusait la justice, la foule; et cependant, quand il se reportait à l'interrogatoire du juge d'instruction, il le trouvait dénué d'animosité, calme, empreint d'une sévérité sans cruauté préméditée.

— Dieu me punit de n'avoir point apprécié mon bonheur! murmurait-il; je ne le remerciais pas assez d'avoir une femme aimable et bonne et deux petits anges pour me caresser... Mais cette ingratitude méritait-elle un châtiment si terrible... C'est fini... bien fini... Je ne me fais point illusion: ce que le juge pensait, le tribunal le pensera: ce que les voisins qui me connaissent croyaient au fond de leur âme, les jurés qui ne me connaissent point l'auront dans leur conscience. C'est trop dur et trop amer pourtant! Mourir est déjà bien terrible, quand on a des êtres chéris à protéger, à défendre à aimer; mais mourir devant eux, déshonoré, flétri; leur laisser pour héritage le nom d'un condamné à mort... ne graver d'autre souvenir dans leur mémoire que celle d'un adieu fait à la hâte à un homme enchaîné, ou la forme d'une machine à trancher les têtes, c'est horrible, entre toutes les choses horribles du monde... J'ai beau chercher, je ne trouve rien à dire, rien pour me justifier... Claude m'a prêté l'argent; mais nous étions seuls, lui et moi... D'ailleurs, il en a reçu d'autre, et c'est pour celui-là qu'il a été volé... Pierre Lendéveur lui-même, le brave garçon, ne pourra qu'affirmer la vente... Nous devions nous retrouver sur la route... Mais Claude marchait plus vite, sans doute... Rien! rien! que la ceinture et le couteau... ce couteau marqué d'un H et d'un V... Personne, n'aimait le vieux Claude, rapport à son avarice; mais on ne le détestait pourtant pas... Personne, je ne connais personne qui pût le haïr... et ils disent que c'est moi! moi qui aurais baisé la trace de ses pas, parce qu'il nous sauvait de la misère en empêchant de vendre le Grand-Moutier... C'est trop! c'est bien trop de douleur pour un pauvre homme... Je ne suis qu'un ignorant, un simple laboureur, sans défiance et sans malice, et ils me retournent le cœur comme je faisais de mes sillons... Mes sillons, je ne les arroserai plus de mes sueurs... la moisson faite, l'herbe poussera au milieu des tiges de paille, et le champ restera en friche... Jeanne-Marie s'en ira mendiant, les petits pendus à son tablier... Oh! ma femme! ma chère et sainte femme!

Lazare se prit à sangloter.

Ce fut l'explosion d'une douleur longtemps dévorée et contenue... Il pria, cria, pleura; il se roula sur la paille, en appelant sa femme, en nommant ses enfants, en évoquant les ombres vénérées de son père et de sa mère, courageux travailleurs qui lui avaient légué pour unique fortune l'amour de la terre, la sobriété, le culte de l'honneur et toutes les saintes croyances de la famille.

Mais en ce moment terrible, le fermier ne pria pas,

il ne s'adressa point à Dieu pour obtenir le calme qui accompagne l'innocence, et le courage nécessaire dans les grandes adversités.

Homme, il but lentement la coupe de la misère morale, la vidant non pas d'un trait, mais goutte à goutte, comme s'il espérait que l'excès même de cette douleur le foudroierait.

Le lendemain il se sentait brisé; mais ses yeux restaient sans larmes, et l'atonie s'emparait de lui.

On le fit quitter sa prison provisoire, et on le conduisit à Redon pour l'instruction de l'affaire.

Sur la route, les curieux se pressaient, s'avançaient s'appelaient; on se montrait l'assassin; on s'étonnait de ne pas lui voir des cheveux roux et des yeux féroces; il semblait que le criminel dût porter dans toute sa personne les stigmates de son action coupable.

Lazare se traînait péniblement entre les deux gendarmes qui l'escortaient. Il refusait de boire dans les cabarets; mais lorsqu'il passait devant un ruisseau, il s'agenouillait, plongeait dans l'eau fraîche ses mains liés, et buvait à grande gorgées cette eau froide qui n'éteignait point le feu dont brûlait sa poitrine.

Le chemin était gai, les arbres chargés de fruit; la vie rayonnait dans toute cette campagne, sans aspects pittoresques et grandioses, mais dont la sérénité pénètre doucement le cœur.

Les collines couvertes de bois coupaient à droite le ciel bleu; à gauche la plaine se déroulait comme un immense tapis d'un jaune pâle.

Quoique les idées de Lazare ne fussent pas très-nettes, il savait bien qu'il ne quittait la masure de Bains que pour être enfermé dans une véritable prison aux grands murs, à la porte massive, gardée par des factionnaires. Le moins qu'il y pouvait passer, c'était deux grands mois; et encore ne devait-il en sortir que pour être transféré ailleurs.

Il eût trouvé moins cruel de lui trancher la tête tout de suite, puisqu'on le croyait coupable, que de prolonger ses angoisses en le tenant dans l'incertitude sur l'avenir.

Enfin, il entra dans la ville.

Une lourde porte se dressa devant lui, non loin d'un couvent dont la cloche tintait alors l'*Angelus* du soir.

Un gros homme à la figure rubiconde, joviale, et qui faisait sonner ses clefs aussi joyeusement qu'un Espagnole ferait d'une paire de castagnettes, ouvrit un seul des deux battants, salua amicalement les gendarmes, cligna de l'œil en désignant le prisonnier et passa devant les trois hommes pour s'installer à un petit bureau sur lequel s'étageaient de gros régistres d'écrou.

Il fallut que Lazare dictât le nom vénéré de son père, qu'il se plaçât le long de la muraille pour que l'on mesurât sa taille, et que le geôlier donnât son signalement exact, en cas de tentative d'évasion.

Le pauvre fermier s'abandonna avec une obéissance passive. Il faisait ce qu'on lui demandait, sans s'inquiéter à quoi cela pouvait servir. Quand ces formalités furent remplies, on lui ôta ses menottes, et on le conduisit dans une salle déjà occupée par une dizaine d'hommes à figures patibulaires.

Le geôlier lui désigna un lit de camp, y fit jeter un matelas et une grosse couverture par un aide, et lui dit:

—Vous coucherez là.

Il n'y avait point de siége dans ce dortoir; Lazare s'assit sur son lit.

La salle était vaste, haute de murailles.

Les fenêtres, percées à trois mètres du sol, laissaient passer la chaude lumière d'uné resplendissante soirée d'été. Elles étaient larges et à grands carreaux; seulement l'enfoncement dans lequel elles étaient pratiquées se hérissait de barres de fer à gros ardillons.

Les murs étaient couverts de plâtre jaune, d'une teinte d'ocre à l'œil.

Pendant un moment le silence régna entre les prisonniers.

L'arrivée de Lazare avait naturellement interrompu les conversations.

Mais bientôt le plus hardi de la bande, qui sans doute aussi était le plus criminel, se leva, et se posant en face du fermier:

—Eh bien! camarade, lui dit-il, nous avons donc fait de la peine au cinq codes?

Lazare le regarda d'un air ahuri.

—Je veux dire que nous avons commis un délit, un tout petit délit...de quelle genre, hein?

—Je suis innocent, répondit Lazare d'une voix brisée.

—Parbleu! reprit celui qui lui avait adressé la parole, et qui répondait au nom de Ronge-Maille, parce que deux fois déjà il s'était évadé de Brest et de Toulon, parbleu nous sommes tous innocents ici! qu'est-ce qui n'est pas innocent? Des enfants qui viennent de naître, quoi! des chérubins qui méritent une place en paradis!...C'est bon pour l'instruction, ça, mon petit, quoique, entre nous, ça soit bien usé! ça a tant servi... Enfin, tu es innocent, nous le savons, nous voulons le croire..., et si le prix Monthyon dépendait de nous...

—Allons! en v'là assez, Ronge-Maille, dit un grand blondin à l'allure dégingandée, aux cheveux d'un blond fauve.

—Et pourquoi que je n'ai pas le droit de parler à ce nouveau, dis, la Limace?

—Parce que chacun est libre ici...

—C'est pour cela que je lui fais une question.

—Et s'il ne lui plaît pas de répondre?

—Il se taira, voilà tout...Mais ce n'est pas juste: car enfin nous nous confessons tous ici les uns les autres, histoire d'avoir confiance dans les amis d'occasion que l'on fait sur la route de Melun ou de Poissy...Toi par exemple, la Limace, tu as dévalisé une vieille femme de Rochefort-en-Terre, et la justice te doit cinq ans...Moi, cheval de retour, je sais ce que l'on me donnera pour ma peine, d'avoir cru que les coffres-forts des banquiers ne valaient rien en province...; et je demandais à celui-ci ce qu'il avait sur la conscience.

—Rien, répondit Lazare.

—Mais de quoi t'accuse-t-on?

—D'avoir assassiné.

—Ah! firent deux ou trois prisonniers en se rapprochant de Lazare. En apprenant que ce pâle jeune homme était détenu sous inculpation de meurtre, loin de se sentir repoussés et révoltés, il leur sembla que Lazare devenait immédiatement un homme supérieur. Le crime a ses degrés, ses vétérans; les grands coupables sont plus redoutés, mais aussi plus considérés dans les prisons que les détenus pour un vol insignifiant, ou pour un coup malheureux donné dans un moment de colère ou sous l'influence de l'ivresse.

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 1er. Novembre 1864.** **No. 21.**

CHRONIQUE.

La Convention du 15 septembre est venu ajouter d'immenses difficultés à la Question Italienne. Nous n'en pouvons douter en voyant d'une part les appréhensions des amis sincères du Souverain-Pontife et en contemplant en même temps les acclamations de ses adversaires.

Ce qui peut encore augmenter nos craintes si légitimes, c'est la réserve du Souverain-Pontife qui s'abstient de se prononcer sur une solution, où non-seulement il n'a pas été consulté, mais dans laquelle on lui laisse ignorer, paraît-il, certaines clauses essentielles qui sont tenues secrètes.

Dans ces circonstances, les ennemis de la Papauté ont déjà déclaré qu'ils trouvaient le St. Siége trop difficile à contenter, et ils ont rappelé à ce sujet toutes les anciennes accusations que l'on avait laissé dormir depuis longtemps. Ainsi, on commence à répéter que Rome est contraire à l'esprit moderne, qu'elle est contraire à tout esprit de conciliation, qu'elle ne comprend pas les exigences de ces aspirations vers la liberté, qui sont admises maintenant par toutes les autres nations.

Il serait néanmoins bien difficile de trouver la preuve de ces assertions, soit dans l'enseignement séculaire de l'Eglise, soit dans les œuvres mêmes du Souverain-Pontife actuel qui n'a jamais refusé de marcher avec son siècle.

Quant à l'enseignement de l'Eglise, si l'on remonte à ces temps où les grandes Ecoles Ecclésiastiques rendaient leurs oracles que trouve-t-on dont on ait à se plaindre ? Que l'on consulte en particulier St. Thomas, l'Ange de l'Ecole, le Prince des Pasteurs, que l'on voye ce qu'il pensait du Pouvoir, de la liberté, de la meilleure forme de gouvernement, et l'on sera étonné de trouver qu'il avait dévancé depuis longtemps à ces idées que le XVIIIe. siècle a cru avoir inventées, et que le XIXe. croit avoir seul, le premier, pratiquées.

Ainsi ces institutions libérales dont on fait tant de bruit aujourd'hui, sont enseignées *ex professo* dans les œuvres de St. Thomas, avec une netteté et une précision auxquelles les temps modernes n'ont réellement rien pu ajouter.

Nous reviendrons plus tard sur ces témoignages fournis par l'illustre Pasteur, et nous sommes sûrs que l'on sera alors étonné de voir traité, plusieurs siècles à l'avance, les principes sur lesquels la société moderne a prétendu tout fonder.

Quant aux dispositions personnelles du Souverain-Pontife, on oublie donc et tout ce qu'il a promis en montant sur le trône, et tout ce qu'il a déjà accompli. Si son œuvre de réforme a été arrêtée, si elle n'est pas aussi avancée qu'il l'avait espéré lui-même, ne voit-on pas que l'on doit s'en prendre, avant tout, aux difficultés qui lui ont été suscitées par les ennemis irréconciliables de toute autorité légitime et de toute vraie liberté?

Ces obstacles avaient été prévus d'avance par des esprits éminents, qui avaient déclaré que les plus grandes difficultés viendraient de ceux qui, en réclamant sans cesse la liberté et l'affranchissement des populations, en ont rendu jusqu'à présent les conditions les plus nécessaires tout à fait impossibles.

On peut lire en particulier les articles remarquables sur Rome, publiés en 1847, par l'illustre Donoso Cortès, et l'on verra, comme à la veille de la révolutian de 1848, il avait vu

d'avance d'où viendraient les obstacles aux volontés les plus chères du Souverain-Pontife.

L'expérience est venu confirmer toutes ces tristes prévisions et montrer quels sont ceux qui empêchent précisément ces progrès, ces réformes qu'ils proclament comme si nécessaires.

Nous espérons néanmoins que tous les gouvernements catholiques, sans exception, comprendront leur devoir et sauront juger dans leur propre intérêt, à quelles conditions seulement ils peuvent espérer la prospérité, la bénédiction du ciel, et enfin pour eux-mêmes la stabilité.

Le temps est venu où l'on doit répéter, avec plus de conviction que jamais, ces paroles que prononçait un Ministre de l'Empereur, en 1861, au Conseil Législatif.

" On ne doit pas songer à abaisser le Drapeau de la France devant les éventualités révolutionnaires.... La loyauté et l'honneur font une obligation à notre gouvernement de ne pas abandonner le Prince que l'on a protégé depuis dix ans, et il en serait ainsi, même s'il s'agissait du plus humble et du plus obscur des souverains."

Mais ici, il s'agit du Chef de la Catholicité, du Directeur des consciences de 200 millions de catholiques. Eh quoi! la France appelée la fille-aînée de l'Eglise, qui a toujours soutenu le drapeau du Christianisme, elle qui n'a jamais permis qu'à aucun point du globe un chrétien opprimé réclame en vain sa protection, vous voulez qu'elle abandonne le Chef même des chrétiens, non ce n'est pas possible.

Quand aux extrémités du monde le drapeau de la France couvre la foi en Chine, en Syrie et partout, vous voulez qu'au centre même de la Catholicité ce drapeau s'incline, et ce qu'on fait pour de malheureux catholiques, on ne le fasse pas pour leur Chef!!

Or, puisque l'on a ainsi solennellement proclamé qu'un pareil abandon n'était pas possible, nous ne pouvons croire que l'on renonce ainsi à la foi jurée.

Nous avons assisté, ces jours derniers, à un concert donné au *Mechanics' Hall* pour l'*œuvre de la bibliothèque paroissiale.* Nous avons vu avec plaisir l'assistance la plus nombreuse que l'on puisse imaginer. L'élite des artistes de Montréal avait bien voulu concourir à cette belle fête.

Mr. Gustave Smith et Mr. Lavallée ont fait merveille sur le piano, ils ont exécuté admirablement, entr'autres un morceau hors ligne de Goria. Melle. Dubois nous a enchantés par la douceur de sa voix, la facilité de sa vocalisation et le naturel touchant de tout ce qu'elle sait si bien exprimer. Mr. Lavoie s'est montré, comme toujours, le plus savant et le plus intelligent des chanteurs, il est difficile de réunir un plus beau timbre à une expression plus grave, plus noble et plus majestueuse, il relève même, par l'ampleur de sa voix et la dignité de sa phrase, la musique qu'il chante.

Mr. Guenette a toujours la même voix, si pure, si douce, si sympathique, mais en ce moment il est fatigué et nous n'en avons que plus admiré son zèle pour le bien et son extrême complaisance.

Les Montagnards se sont surpassés et offrent en ce moment une réunion rare de voix remarquables, et un ensemble qui a tant de prix dans l'exécution.

MM. Baricelli, Sullivan et Sedgwick, ont charmé l'auditoire, nous avons encore entendu ce saxophorn qui est joué avec tant de facilité et de goût.

Nous regrettons de ne pouvoir rendre compte, dès aujourd'hui, des deux cérémonies imposantes qui viennent d'avoir lieu dans le courant de la quinzaine : la consécration de la chapelle du Grand Séminaire de Montréal et la célébration du 50ème anniversaire d'ordination de Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières. Nous espérons pouvoir le faire au prochain numéro.

Cabinet de Lecture Paroissial.

Analyse du Cours d'Histoire de la Philosophie, commencé au Cabinet de Lecture, le 26 janvier 1864, par le Rev. Messire Désaulniers.

(*Suite.*)

Nous avons vu dans le commencement de la première lecture du Révérend Messire Désaulniers le sommaire des principales idées de Platon sur la Divinité, ce que ces idées, d'un côté, ont de beau, de grand et de vrai ; de l'autre, ce qu'elles ont d'incomplet, de faux et d'absurde.

Les principales erreurs de ce philosophe consistent dans la fiction, que nous indiquions en terminant notre premier article, de l'existence d'un double monde en dehors de Dieu et indépendant de lui : un *monde intellectuel*, sorte d'arsenal, où Dieu lui-même eut dû aller puiser ses idées ; et un *monde matériel*, c'est-à-dire, en réalité, une *matière éternelle* où le Créateur eut dû aller chercher les éléments de cet univers visible que nous habitons.

En effet, quoi de plus opposé à la vraie notion de la Divinité, comme il serait facile de le démontrer, si nous prenions la peine de suivre, sur les pas de Mr. le Lecteur, le philosophe grec dans le développement, d'ailleurs riche, coloré, vif et magnifique de ses chimériques idées, fruit d'une imagination toute de feu, beaucoup plus que de la saine raison qui, seule, eut dû guider un esprit philosophe.

Tout au plus, pour expliquer et atténuer, s'il était possible, les écarts d'un si grand esprit, pourrait-on dire qu'il fût amené à de pareilles conceptions par l'analogie de ce qui se passe dans l'esprit des hommes. D'abord, pour le *monde intellectuel*, de même que la vérité, bien qu'accessible à l'homme, existe en dehors de lui et indépendamment de lui, Platon dut supposer sans doute que la vérité éternelle était également en dehors de Dieu et

indépendante de lui. Voilà peut-être l'origine de *son monde intellectuel*. Et quant au *monde matériel*, de même aussi qu'il est d'expérience entre les hommes *que rien ne se fait de rien*, d'où est venu l'antique adage: *De nihilo nihil*, Platon appliquant encore à la Divinité ce principe subversif de la véritable Toute-puissance, pensa apparemment que le Créateur y était assujetti lui-même, et ne pouvait créer autrement, qu'en puisant à une source étrangère à lui-même, les éléments de la création.

Mais qui ne voit combien est imparfait ce Dieu, que Platon prétend d'ailleurs être *parfait*, s'il a besoin de recourir à un monde *spirituel*, indépendant de lui pour avoir les idées qui lui sont nécessaires, et à un monde *matériel* également indépendant de lui pour accomplir ses œuvres.

Que veut dire encore le philosophe quand il assure que ce Dieu est la source intarissable de la vie, et qu'ensuite il suppose que, pour faire le monde *visible*, il faut qu'il jette les yeux sur un monde *intelligible*, c'est-à-dire sur des idées éternelles, types de tout ce qu'il doit créer; idées, on le répète, existant hors de lui et indépendantes de lui? Admettre que l'intelligence de Dieu passe ainsi à un acte nouveau et contemple un ordre de choses qu'il ne contemplait pas auparavant, n'est-ce pas admettre en Dieu une mutabilité et aussi un progrès, un accroissement d'intelligence et partant une vraie imperfection, un défaut essentiel en ce Dieu qu'on a dit d'ailleurs être souverainement *parfait?* Car l'intelligence en simple *faculté* est bien moins parfaite que l'intelligence en *acte*; l'intelligence qui *peut comprendre* est bien moins parfaite que l'intelligence qui *comprend;* l'intelligence qui *peut acquérir* la vérité est bien moins parfaite que l'intelligence qui *la possède*. En d'autres termes, le Dieu de Platon est souverainement imparfait, et infiniment éloigné du Dieu véritable, en qui nous devons trouver constamment et nécessairement l'assemblage de toutes les perfections.

L'orateur revient sur la même démonstration et la présente ainsi: Platon, dit-il, soutient que les idées dont Dieu se sert pour réaliser le monde visible sont hors de lui et indépendantes de lui; mais combien ne serait-il pas plus parfait si ces idées étaient en lui, et si au lieu d'être indépendantes, elles lui étaient essentielles; car c'est précisément ainsi qu'il doit en être du Dieu véritable.

Au reste, ces idées éternelles que suppose Platon, idées du vrai, du beau et du bien sur lesquelles doit être formé le monde visible, ou plutôt ce vrai, ce beau et ce bien par excellence, c'est Dieu lui-même. Ces idées éternelles ne sont en réalité autre chose que le résultat de la vue et de la contemplation que Dieu a de lui-même, et ce résultat, image parfaite de sa substance, est proprement son VERBE, *figura substantiæ ejus*, comme dit l'Ecriture, (1) d'où St. Augustin a pu dire:

"Qui negat Ideas esse, negat Filium *Dei* esse."

Voilà la notion sublime et vraie qui a manqué au philosophe grec: lorsque, au lieu de voir en Dieu même ces *idées*, il leur donne une existence propre et indépendante. Mais si elles sont, comme il le dit, éternelles, universelles, etc., peuvent-elles avoir une existence en dehors de Dieu, ou plutôt peuvent-elles être autre chose que Dieu lui-même? Car enfin, ce qui est éternel, universel, etc, est infini; c'est Dieu même, puisqu'il n'y a que Dieu qui soit Infini, à moins qu'on n'admette deux Infinis, ce qui serait bien assurément le comble de l'absurdité.

On sait encore qu'on ne peut concevoir des idées générales sans avoir en même temps celle d'un être particulier auquel elles se rapportent. On démontre en philosophie que nous ne pouvons avoir les idées qui constituent essentiellement un être sans admettre l'existence réelle d'un être au moins répondant à ces idées. Par exemple, nous ne pouvons avoir les idées constitutives de l'*Humanité* sans admettre l'existence réelle d'un homme répondant à ces idées; de même nous ne pouvons avoir les idées constitutives de la *Divinité* telles que les idées *universelles* sans admettre l'existence réelle d'un être particulier constitué suivant ces idées. Mais cet être comment serait-il autre chose que Dieu lui-même, et ces idées qui le constituent, comment auraient-elles une existence propre en dehors de la substance divine?

Combien donc le philosophe est-il éloigné d'avoir la véritable notion de Dieu, quand il met hors de lui ce qui doit essentiellement et nécessairement se trouver en lui?

Ici l'Orateur a répondu à une question qui pourrait lui être faite. Comment dans la contemplation de *lui-même* Dieu peut-il trouver le type des êtres inférieurs qu'il doit créer?

A cela voici ce que l'on peut répondre. Dans tous les êtres si multipliés, si variés, et si inférieurs qu'ils soient à Dieu lui-même, il y a toujours un certain dégré d'imitation de la substance divine; ainsi donc lorsque Dieu se contemple, non seulement il voit sa propre substance, mais il voit en même temps tout ce qu'il peut créer et toutes les différentes imitations possibles de sa substance infinie; en d'autres termes, il voit sa substance, imitable à tous les dégrés possibles; or connaître à combien de dégrés et de combien de manières cette imitation est possible, c'est réellement connaître l'infinité des êtres possibles en la substance divine;

Ceci a amené Mr. l'Orateur à examiner comment le Philosophe grec entend la *Création*. Platon, dit-il, n'admet pas une *création* proprement dite: il croit à l'existence d'une *matière éternelle* dont Dieu se serait servi pour en tirer, en la modifiant, le monde visible qui nous entoure, et cela, nous l'avons dit, fondé sur l'axiôme, vrai sans doute pour tous les êtres créés, *ex nihilo nihil*, mais qui n'a aucune réalité quand il s'agit du *Tout-Puissant*.

Il est vrai que des philosophes chrétiens, saint Thomas en particulier, ont assuré qu'en dehors de la foi et par les données de la seule raison, on ne pouvait pas démontrer l'impossibilité d'une créature éternelle. Mais la Révélation a suffisamment suppléé ici à la faiblesse de la raison humaine. Elle dit formellement que *tout ce qui existe a été créé*.

D'ailleurs, il n'y a, ce semble, que deux manières d'exister: par soi, ou par un autre: or la matière pourrait-elle exister par elle-même? Ne serait-elle pas dès lors l'Infini? Que si elle existe par un autre, elle a donc reçu l'existence d'un autre; donc elle a eu un commencement; donc elle n'est pas éternelle, donc il faut qu'il y ait eu un être préesistant, et c'est celui-là seul qu'on peut appeler l'*Eternel*.

En terminant sa lecture le Rév. Mr. Désaulniers a

(1) Ad Hebr. cap. 1, v. 3.

annoncé son intention de poursuivre l'examen de la philosophie ancienne aux lueurs resplendissantes de la philosophie catholique, et ainsi de recourir non-seulement aux lumières fournies par l'enseignement direct de l'Eglise, mais aussi aux données conquises par les travaux individuels des grands philosophes de l'ère chrétienne.

Ces philosophes ne sont pas aussi connus ni aussi estimés qu'il méritent de l'être; beaucoup de ceux qui s'occupent de philosophie ne se doutent pas des trésors qu'ils trouveraient dans les investigations laborieuses des savants chrétiens; mais parmi ceux-ci, il est juste de faire remarquer surtout celui qui brille incontestablement au premier rang, St. Thomas d'Aquin, l'Ange de l'Ecole et la grande merveille du XIIIe siècle.

Ici, Mr le Lecturer, pour montrer toute la légitimité de la confiance qu'il plaçait dans l'autorité auguste du grand Docteur catholique, s'est élevé à la plus haute éloquence en parlant de son génie.

St. Thomas d'Aquin, appliqué à l'étude de la Philosophie par l'ordre de ses Supérieurs, dit l'orateur, y porta toute l'élévation d'esprit qu'il avait déjà manifestée dans la doctrine théologique. Il étudia les philosophes profanes avec le plus grand soin, et sut signaler la vérité toutes les fois qu'il l'y rencontra. Avec cette double connaissance de la science antique et de la doctrine chrétienne, portée au plus haut point qu'on l'ait jamais vue dans le monde, il éleva cet édifice immortel de la vraie philosophie, qui n'est connu que d'un si petit nombre et qui n'est exploré que par un plus petit nombre encore.

Cependant la vérité est là dans sa plus grande pureté et dans tous ses développements. Il n'est point de question, quelle qu'elle soit, si nouvelle même qu'elle semble, qui ne trouve sa solution la plus haute et la plus satisfaisante dans les immenses travaux du grand Docteur.

Quelques esprits ont avancé que parfois, par exemple, relativement à l'état de la société actuelle, il y avait peu à gagner dans une doctrine qui devait nécessairement se ressentir du milieu dans lequel elle s'est produite.

On serait bien étonné si l'on trouvait en St. Thomas, tout ce qui est relatif à l'ordre social actuel, à l'établissement des pouvoirs, à la théorie des Droits et des devoirs et à la liberté; on serait bien étonné, disons-nous, de voir combien le St. Docteur s'est rapproché des idées les plus libérales même de notre époque.

Quant à la science en général, St. Thomas est incontestablement le prince des philosophes; il a su exposer avec le plus de lumière, de pénétration et de force, toutes les vérités nécessaires; il a développé l'ordre absolu des choses, Dieu d'abord dans sa nature et son action, puis enfin les lois du monde et de la nature de l'homme. Il a posé les bases de toute la philosophie, et il n'est pas une seule partie de la science qu'il n'ait établie de la manière la plus inébranlable.

Ainsi la *Psychologie*, *l'Ontologie*, la *Morale*, la *Politique*, tout se trouve dans le grand Docteur avec une indépendance et une portée de vue que rien n'a pu encore atteindre dans toute la science moderne.

Il est temps de proclamer le mérite si grand et si méconnu de l'illustre Docteur; il est temps de rappeler qu'à l'une des plus célèbres Assemblées générales de l'Eglise, au St. Concile de Trente, on plaça les livres de St. Thomas à côté des Livres Sacrés, comme pour proclamer que *l'intelligence humaine, sous la plume de Thomas, pouvait, en quelque sorte, servir d'écho à la parole divine.*

Il faut relier la chaîne de la tradition scientifique des âges qui nous ont précédés et qui a été brisée par les efforts réunis du protestantisme et du philosophisme.

En ne voulant plus tenir compte de la science de l'incomparable Docteur, que d'âmes a-t-on laissé perdre; et au contraire que d'âmes ramènerait-on si l'on pouvait répandre de nouveau sur le monde cette grande source de la vérité si injustement méconnue.

Il y a plusieurs siècles, on avait prévu ces désastres et ces malheurs en prêtant au démon ces paroles:

Tolle Thomam et dissipabo Ecclesiam.

Si, en effet, le peu d'usage qu'on a fait de St. Thomas a été suivi, dans l'Eglise, de tant de désastres, il est temps de revenir à la vérité, à la science pure du christianisme, en retournant à cette grande lumière des siècles de foi, et alors on pourra redire avec M. le Lecturer cette parole que lui a suggéré son enthousiasme:

Ressuscita Thomam et exultabo Ecclesiam.

et c'est par ces paroles que l'éminent orateur a terminé sa première leçon, nous verrons la seconde au prochain numéro.

Dans ce court résumé, nous ne nous flattons pas d'avoir saisi tous les points qu'a parcourus, avec sa vive éloquence et un rare bonheur d'expressions, le savant Lecturer. Privés, d'ailleurs, dans une simple analyse, du prestige de la parole et du charme du débit, nous n'avons pu qu'affaiblir le haut intérêt qu'il a su répandre sur des matières essentiellement métaphysiques et surtout le rare talent par lequel il a constamment captivé l'attention de tout son auditoire. Il nous tarde, aussi bien qu'à tout le public de Montréal, de le voir bientôt reparaître à la tribune, qu'il a si dignement occupée l'année dernière.

THEATRE.

Il est bien vrai que trop souvent l'esprit est la dupe du cœur! Ainsi dans la guerre incessante que depuis six mille ans elles font à la raison, les mauvaises passions du cœur, empruntant toujours les mêmes armes, les mêmes artifices, les mêmes mensonges, ont été souvent écoutées de préférence aux enseignements de la religion. C'est ainsi, par exemple, que le théâtre, qui flatte les plus dangereuses passions du cœur humain, a toujours trouvé des partisans, en dépit des raisons solides et irréfutables qu'on leur a constamment opposées. Les Pères de l'Eglise et plusieurs sages de l'antiquité, Bossuet, Nicole, Bonacina, le P. Lebrun, le prince de Conti, Desprèz-de-Boissy, Girard, De Bonald, Ls. Veuillot, ont cent fois eu raison contre les apologistes du théâtre; et cependant on ne cesse de réchauffer les mêmes arguties en sa faveur; on abuse de la presse pour inviter le public à la comédie; on ose encore la représenter comme un amusement innocent, voir même comme une école de moralité et une source d'instruction pour la jeunesse.

Puisqu'on ne se lasse pas de répéter de mauvaises raisons, et de séduire des esprits irréfléchis, rappelons quelque chose au moins de ce qu'ont si bien dit sur ce sujet les hommes que nous venons de citer.

Citons d'abord. Dans la correspondance de *La Minerve*, dans le N°. du 8 du courant, sous le titre de "Cause-

rie du Samedi," on lit, entr'autres, les lignes suivantes : " Dans ces temples de plaisirs (les théâtres) se réunissent depuis des siècles les grands génies littéraires, qui ont glorifié leur patrie en immortalisant leurs noms...... attaquer le théâtre. c'est attaquer les grands hommes dont vous avez appris à prononcer les noms avec respect et reconnaissance dès votre plus tendre enfance ! attaquer le théâtre c'est vouloir tuer l'intelligence au profit de l'ignorance et de l'abrutissement.

" Si je n'avais pas l'intime conviction, la pleine et entière certitude qu'il est possible de faire à Montréal un théâtre réellement *moral*, de créer une institution sérieusement *sociale*, je ne prendrais certainement pas la plume pour soutenir et défendre cette question, que des esprits exagérés, que des trembleurs, pas trop timorés, semblent vouloir combattre............Je crois rendre service aux familles les plus morales, aux sentiments les plus délicats, en prenant la défense des théâtres, qui peuvent servir aussi bien et bien mieux encore au triomphe des bonnes mœurs, de l'instruction et de la la moralisation de la jeunesse, qu'à l'excitation aux plaisirs, que repousse la bonne éducation de la société de cette ville."

La causerie est signée " Auguste Vérité."

Auguste Vérité va jusqu'à dire " qu'il est du devoir de ceux qui songent à la moralisation de la jeunesse, de lui créer des plaisirs honnêtes," c'est-à-dire de lui donner des théâtres.

Puis s'adressant à ses chères lectrices, il leur demande : "est-il de plus loyal plaisir, de plus douces distractions que de passer chaque semaine, quelques heures en compagnies de vos mères, de vos frères, de vos amis, de vos connaissances, à entendre les chefs-d'œuvre des nos acteurs anciens, les productions de nos écrivains modernes."

Je demanderai à mon tour aux lectrices et aux lecteurs si cette signature d'*Auguste Vérité* ne comporte pas une ironie ?

Cette apologie du théâtre a été faite sous la même inspiration que tant d'autres, auxquelles ont répondu en particulier Ls. Veuillot et Bossuet.

Empruntons d'abord quelques lignes à Veuillot :

" Les moralistes de feuilleton et d'académie (écrivait l'éminent polémiste dans la *Revue du monde Catholique*, l'an dernier), attribuent au théâtre une grande puissance pour la correction des mœurs. Les moralistes qui ont connu et pratiqué la vraie morale pensent tout autrement. Lorsque l'on traite cette question, il faudrait se rappeler qu'à l'époque la plus glorieuse du théâtre et lorsqu'il était dans ce que l'on peut appeler aujourd'hui sa pureté, il y avait un homme nommé Bossuet, qui condamnait jusqu'à la noble passion du Cid ; un autre, nommé Quinault, qui faisait pénitence des applaudissements dont il avait été l'objet ; un autre, nommé Jean Racine, qui regrettait d'avoir écrit *Bérénice* et *Phèdre* ; et quand Racine exprimait ce regret, il n'était pas tellement en décadence qu'il ne pût faire encore *Esther* et *Athalie*.

" Racine avait trente-huit ans lorsqu'il renonça à travailler pour le théâtre. Il voulut que sa tombe rendit témoignage contre l'art dans lequel il s'était illustré. Voici ce que Tronchon y fit graver :

" Ci-gît messire Jean Racine. Ayant reçu une éducation toute chrétienne, il se relacha, trop tôt hélas ! de sa première charité. L'ensorcellement des futilités du monde obscurcit le bien qui se trouvait en ce jeune homme et les passions volages de la concupiscence lui renversèrent l'esprit. Bientôt devenu, sans peine, mais malheureusement pour lui, le prince des poëtes tragiques, il fit longtemps retentir le théâtre des applaudissements que ses pièces y recevaient. Mais enfin, se ressouvenant de l'état d'où il était déchu, il fit pénitence et rentra dans ses premiers chemins. Il eut horreur de tant d'années dérobées à Dieu pour les sacrifier au monde et à ses plaisirs ; il pleura les applaudissements qu'il ne s'était attirés qu'en offensant Dieu ; il en aurait fait une pénitence publique s'il lui eût été permis. N'étant plus retenu à la Cour que par ses charges et non par aucune passion, il s'appliqua aux devoirs de la piété avec d'autant plus de soin qu'il éprouvait plus de douleur de n'y avoir pas été toujours fidèle... Passants, joignez vos prières aux larmes de sa pénitence !"

" On dira que Racine était devenu janséniste et que Tronchon ne fut jamais autre chose ; mais Quinault ne l'était pas, et Bossuet écrit qu'il l'a vu cent fois déplorer toutes ces fausses tendresses, toutes ces maximes d'amour, toutes ces invitations à jouir du beau temps de la jeunesse, qui retentissent partout dans ses opéras.

" Corneille n'était point janséniste non plus, et il avait fait *Polyeucte*. Cependant il traduisit l'*Imitation de J.-C.* pour se délivrer du regret d'avoir donné tant d'aliment au théâtre, et aucun casuiste ne le put jamais rassurer là-dessus.

" Molière échappa complètement à ces troubles de conscience, et paraît n'avoir jamais douté qu'il n'eût fait le plus irréprochable emploi de son génie. Il alla plus loin, il prétendit que la comédie non seulement était en soi un divertissement très-licite, mais encore que l'on pouvait le rendre très-utile aux mœurs, et que son *Tartufe* en offrait un exemple. C'est à l'occasion de *Tartufe* qu'il eut sujet de faire ces réflexions et qu'il soutint cette thèse. A vrai dire, il ne semble pas beaucoup la prendre lui-même au sérieux ; *Tartufe* vient d'être enfin représenté, et l'auteur triomphant a plutôt l'air de s'amuser de ses adversaires vaincus. Il persifle très-agréablement, d'un style dont ses successeurs n'ont plus le secret, qui d'ailleurs n'est plus nécessaire. Voyons s'il raisonne aussi solidement.

" Il prétend que l'on doit approuver la comédie du *Tartufe*, ou condamner généralement toutes les comédies. C'est à quoi poursuit-il, on s'attache furieusement depuis un temps ; et jamais on ne s'était si fort déchaîné contre le théâtre ! Il ne veut nier qu'il n'y ait eu......des Pères de l'Eglise qui ont condamné la comédie ; mais on ne peut pas nier aussi qu'il n'y en ait eu *quelques-uns* qui l'ont traitée *un peu plus doucement*, et l'autorité de la censure *est détruite par ce partage*. Toute la conséquence qu'on en peut tirer, c'est que les uns ont considéré la comédie dans sa pureté, lorsque les autres l'ont regardée dans sa corruption et confondu avec tous ces vilains spectacles qu'on a eu raison de nommer spectacles de turpitudes."

Voilà l'auteur de *Sganarelle* devenu bien délicat sur le choix des amusements publics ! (Mais Molière voulait par-là désigner le théâtre italien qui faisait concurrence au sien.)

Molière continue son plaidoyer en invoquant le témoignage de l'antiquité, de la Grèce et de Rome, d'Aristote et des Consuls Romains : puis il fait une dis-

tinction entre la comédie dégénérée et la bonne comédie; la comédie dont on abuse et la comédie dont il se sert pour corriger les défauts; il fait semblant d'avoir donné des raisons parfaitement satisfaisantes, et se retournant vers des adversaires d'un autre genre, il ajoute qu'il sait " Qu'il y a des esprits dont la délicatesse ne peut souffrir aucune comédie, qui disent que les plus honnêtes sont les plus dangereuses; que les passions que l'on y dépeint sont d'autant plus touchantes qu'elles sont pleines de vertu, et que les âmes sont attendries par ces sortes de représentations."

" Si Molière, dit M. Ls. Veuillot, ne tient compte d'aucune objection contre son art ; ce n'est pas faute de les avoir toutes entendues. Celle-ci, à laquelle il donne adroitement une apparence de frivolité, est la plus considérable de toutes; c'est celle qui faisait pleurer Quinault et Racine et qui inquiétait la conscience de Corneille. Molière y répond comme aux autres, en passant gaillardement à côté, de façon à faire voir que le scrupule des âmes délicates le touche peu. Je ne vois pas, dit-il, quel grand crime c'est que de s'attendrir à la vue d'une passion honnête, et je ne sais s'il n'est pas mieux de travailler à rectifier et adoucir les passions des hommes que de vouloir les retrancher entièrement."
" Très-bien, la question est précisément de savoir si le théâtre, en effet, rectifie et adoucit les passions, ou s'il les excite? On voit qu'ici l'apologiste se dérobe; le terrain n'est pas solide sous ses pieds, et il sent que, s'il jugeait son œuvre aux lumières de la conscience, il devrait malgré tout, comme Quinault et Racine, prononcer contre lui-même, quitte à ne pas pleurer comme eux.

" Quelques années avant d'écrire la préface apologétique de Tartufe, le moraliste qui se targue de travailler à rectifier les passions des hommes, s'était notablement détourné de ce but généreux..................Je suis, pour mon compte, convaincu que Molière ne prenait point ce souci, qu'il n'entendait nullement le donner à la muse comique, et que même il se serait trouvé plus hypocrite que l'auteur de Tartufe n'avait besoin de l'être en ce moment-là, ou peut-être un peu ridicule, s'il eût insisté sur un pareil point. Il n'y prodigue pas comme ailleurs les artifices de son esprit; mais il tourne brusquement, et conclut en homme qui désormais s'embarrasse médiocrement du sentiment de ses censeurs: J'avoue qu'il y a des lieux qu'il vaut mieux fréquenter que le théâtre; et, si l'on veut blâmer toutes les choses qui ne regardent pas directement Dieu et notre salut, il est certain que la comédie en doit être; et je ne trouve point mauvais qu'elle soit condamnée avec le reste: mais supposé, comme il est vrai, que les exercices de la piété souffrent des intervalles, et que les hommes aient besoin de divertissement, je soutiens qu'on ne leur en peut trouver un qui soit plus innocent que la comédie.

" Une trentaine d'années après la railleuse apologie de Molière, la comédie vit tout à coup arriver à son secours un théologien de profession, armé d'une dissertation en forme où il prétendait prouver que l'on peut innocemment composer, lire, voir, représenter des comédies. Cette dissertation, imprimée à la tête des pièces de théâtre de Boursault, reprenait et développait les arguments de Molière. Elle produisit un grand étonnement et un grand scandale. On l'attribuait à un théatin d'Italie, le P. Caffaro, établi à Paris, dans une maison de son ordre, depuis une vingtaine d'années; fort honnête religieux et professeur estimé de Philosophie et de théologie. Dans le fait, Caffaro n'était pas véritablement l'auteur de ce travail; mais il s'accusa d'avoir autrefois composé en latin quelque chose d'approchant qu'on avait traduit, amplifié, et publié sans son concours. Je m'étais, dit-il naïvement, fait une idée métaphysique d'une bonne comédie, et je raisonnais là-dessus sans faire réflexion que dans la théorie, bien souvent les choses sont d'une manière, et dans la pratique, sont d'une autre. D'ailleurs, ne pouvant aller à la comédie, je m'étais trop fié aux gens qui m'avaient assuré qu'on les faisait en France avec toute sorte de modération, et je m'abandonnais trop à des conjectures que je trouve présentement être fausses. Enfin le bonhomme demandait pardon.

" Mais malgré ce désaveu, la dissertation faisait tant d'éclat que Bossuet crut une réfutation nécessaire, et il écrivit les *Maximes et réflexions sur la comédie.*"

C'est dans cet écrit solide et vigoureux, où Bossuet déploie les ressources de son génie et de sa science, que nous allons puiser maintenant des réponses invincibles à tous les amateurs de théâtre.

S'adressant à l'auteur de la dissertation qu'il réfute :
" Vous dites que ces représentations des passions agréables, *et les paroles des passions dont on se sert dans la comédie*, ne les excitent qu'indirectement, *par hasard et par accident*...... : mais, au contraire, il n'y a rien de plus direct, de plus essentiel, de plus naturel à ces pièces, que ce qui fait le dessein formel de ceux qui les composent, de ceux qui les récitent, et de ceux qui les écoutent. Dites-moi, que veut un Corneille dans son Cid, sinon qu'on aime Chimène, qu'on l'adore avec Rodrigue, qu'on tremble avec lui lorsqu'il est dans la crainte de la perdre, et qu'avec lui on s'estime heureux lorsqu'il espère de la posséder? Le premier principe sur lequel agissent les poëtes tragiques et comiques, c'est qu'il faut intéresser le spectateur; et si l'auteur ou l'acteur d'une tragédie ne le sait pas émouvoir et le transporter de la passion qu'il veut exprimer, où tombe-t-il, si ce n'est dans le froid, dans l'ennuyeux, dans le ridicule, selon les maîtres des règles de l'art? *Aut dormitabo, aut ridebo.* Ainsi tout le dessein d'un poëte, toute la fin de son travail, c'est qu'on soit, comme ses héros, épris des belles personnes, qu'on les serve comme des divinités; en un mot, qu'on leur sacrifie tout, si ce n'est peut-être la gloire, dont l'amour est plus dangereux que celui de la beauté même. C'est donc combattre les règles et les principes des maîtres, que de dire avec la *Dissertation*, que le théâtre n'excite que par hasard et par accident les passions qu'il entreprend de traiter.

" On dit... encore... que *l'histoire*, se sert *de paroles* qui *excitent les passions*, et qu'aussi vive à sa manière que la comédie, elle veut intéresser son lecteur dans les actions bonnes et mauvaises qu'elle représente. Quelle erreur de ne savoir pas distinguer entre l'art de représenter les mauvaises actions pour en inspirer de l'horreur, et celui de peindre les passions agréables d'une manière qui en fasse goûter le plaisir? Que s'il y a des histoires qui, dégénérant de la dignité d'un si beau nom, entrent, à l'exemple de la comédie, dans le dessein d'émouvoir les passions flatteuses, qui ne voit qu'il les faut ranger avec les romans et les autres livres corrupteurs de la vie humaine?.

" Si le but de la comédie n'est pas de flatter ces passions, qu'on veut appeler délicates, mais dont le fond est si grossier, d'où vient que l'âge où elles sont les plus violentes est aussi celui où l'on est touché le plus vivement de leur expression ? Mais pourquoi en est-on si touché, si ce n'est, dit St. Augustin, qu'on y voit, qu'on y sent l'image, l'attrait, la pature de ses passions ? Et cela, qu'est-ce autre chose qu'une déplorable maladie de cœur ? On se voit soi-même dans ceux qui nous paraissent comme transportés par de semblables objets : on devient bientôt un acteur secret dans la tragédie ; on y joue sa propre passion ; et la fiction au dehors est froide et sans agrément, si elle ne trouve au dedans une vérité qui lui réponde."

Cette doctrine, qui n'est pas celle d'Auguste Vérité, n'a pu être renversée par aucun bon raisonnement.

Bossuet continue : " Si les peintures immodestes ramènent naturellement à l'esprit ce qu'elles expriment, et que pour cette raison on en condamne l'usage ; parcequ'on ne les goûte jamais autant qu'une main habile l'a voulu, sans entrer dans l'esprit de l'ouvrier, et sans se mettre en quelque façon dans l'état qu'il a voulu prendre : combien plus sera-t-on touché des expressions du théâtre, où tout parait effectif ; où ce ne sont point des traits morts et des couleurs sèches qui agissent, mais des personnages vivants, de vrais yeux, où ardents, où tendres, et plongés dans la passion ; de vraies larmes dans les acteurs, qui en attirent d'aussi véritables dans ceux qui regardent ; enfin de vraies mouvements, qui mettent en feu tout le parterre et toutes les loges : et tout cela, dites-vous, n'émeut qu'indirectement, et n'excite que par accident les passions !

" Dites encore que les discours qui tendent directement à allumer de telles flammes, qui excitent la jeunesse à aimer, comme si elle n'était pas insensée ; qui lui font envier le sort des oiseaux et des bêtes, que rien ne trouble dans leurs passions, et se plaindre de la raison et de la pudeur, si importunes et si outrageantes : dites que toutes ces choses, et cent autres de cette nature, dont tous les théâtres retentissent, n'excitent les passions que par accident, pendant que tout crie qu'elles sont faites pour les exciter, et que si elles manquent leur coup, les règles de l'art sont frustrées, et les auteurs et les acteurs travaillent en vain......

" Dites que tout cet appareil (ce qu'on voit et ce qu'on entend au théâtre) n'entretient pas directement et par soi le le feu de la convoitise ; ou que la convoitise n'est pas mauvaise, et qu'il n'y a rien qui répugne à l'honnêteté et aux bonnes mœurs dans le soin de l'entretenir ; ou que le feu n'échauffe qu'indirectement, et que pendant qu'on choisit les plus tendres expressions pour représenter la passion dont brûle un amant insensé, ce n'est que par accident que l'ardeur des mauvais désirs sort du milieu de ces flammes : dites que la pudeur d'une jeune fille n'est offensée que par *accident*, par tous les discours où une personne de son sexe parle de ses combats, où elle avoue sa défaite, et l'avoue à son vainqueur même, comme elle l'appelle. Ce qu'on ne voit point dans le sens moral, ce que celles qui succombent à cette faiblesse y cachent avec tant de soin, une jeune fille le viendra apprendre à la comédie. Elle les verra, non plus dans les hommes, à qui le monde permet tout, mais dans une fille qu'on montre comme modeste, comme pudique, comme vertueuse ; en un mot, dans une héroïne ; et cet aveu, dont on rougit dans le secret, est jugé digne d'être révélé au public, et d'emporter comme une nouvelle merveille, l'applaudissement de tout le théâtre.

" Je crois qu'il est assez démontré que la représentation des passions agréables porte naturellement au péché, quand ce ne serait qu'en flattant et en nourrissant, de dessein prémédité, la concupiscence qui en est le principe. On répond que, pour prévenir le péché, le théâtre purifie l'amour : la scène, toujours honnête dans l'état où elle parait aujourd'hui, ôte à cette passion ce qu'elle a de grossier et d'illicite, et ce n'est, après tout, qu'une innocente inclination pour la beauté, qui se termine en nœud conjugal, Du moins donc, selon ces principes, il faudra bannir du milieu des chrétiens les prostitutions dont les comédies italiennes ont été remplies, même de nos jours, et qu'on voit encore toutes crues dans les pièces de Molière : on réprouvera les discours où ce rigoureux censeur des *grands canons*, ce grave réformateur des moines et des expressions de nos précieuses, étale cependant au plus grand jour les avantages d'une infâme tolérance dans les maris et sollicite les femmes à des honteuses vengeances contre leurs jaloux. Il a fait voir à notre siècle le fruit qu'on peut espérer de la morale du théâtre, qui n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption. La postérité saura peut-être la fin de ce poëte comédien, qui, en jouant son *malade imaginaire* ou son *Médecin par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez.* Ceux qui ont laissé sur la terre de plus riches monuments n'en sont pas plus à couvert de la justice de Dieu : ni les beaux vers, ni les beaux chants ne servent de rien devant lui, et il n'épargnera pas ceux qui, en quelque manière que ce soit, auront entretenu la convoitise.—Ainsi vous n'éviterez pas son jugement, qui que vous soyez, vous qui plaidez la cause de la comédie, sous prétexte qu'elle se termine ordinairement par le mariage. Car encore que vous ôtiez en apparence à l'amour profane ce grossier et cet illicite dont on aurait honte, il en est inséparable sur le théâtre. De quelque manière que vous vouliez qu'on le tourne et qu'on le dore, dans le fond ce sera toujours, quoiqu'on puisse dire, la concupiscence de la chair. que St. Jean défend de rendre aimable, puisqu'il défend de l'aimer. Le grossier que vous en ôtez, ferait horreur, si on le montrait : et l'adresse de le cacher ne fait qu'y attirer les volontés d'une manière plus délicate, et qui n'en est que plus périlleuse lorsqu'elle parait plus épurée.........

Mais il y a encore une autre raison plus grave et plus chrétienne, qui ne permet pas d'étaler la passion de l'amour, même par rapport au licite : c'est que le mariage présuppose la concupiscence, qui, selon les règles de la foi, est un mal auquel il faut résister, contre lequel par conséquent il faut armer le chrétien. C'est un mal, dit St. Augustin, dont l'impureté use mal, dont le mariage use bien, et dont la virginité et la continence font mieux de n'user point du tout. Qui étale, bien que ce soit pour le mariage, cette impression de beauté sensible qui force à aimer, et qui tâche à la rendre agréable, c'est rendre agréable la concupiscence et la révolte des sens. Car, c'en est une manifeste que de ne pouvoir ni vouloir résister à cet ascendant auquel

on assujettit dans les comédies les âmes qu'on appelle grandes. Ces doux et invincibles penchants de l'inclination, ainsi qu'on les représente, c'est ce qu'on veut faire sentir et ce qu'on veut rendre aimable; c'est-à-dire qu'on veut rendre aimable une servitude qui est l'effet du péché, qui porte au péché; et on flatte une passion qu'on ne peut mettre sous le joug que par des combats qui font gémir les fidèles, même au milieu des remèdes.

Qui saurait connaître ce que c'est en l'homme qu'un certain fonds de joie sensuelle, et je ne sais quelle disposition inquiète et vague au plaisir des sens, qui ne tend à rien et qui tend à tout, connaîtrait la source secrète des plus grands péchés. C'est ce que sentait St. Augustin au commencement de sa jeunesse emportée, lorsqu'il disait: "Je n'aimais pas encore; mais j'aimais à aimer: il cherchait, continue-t-il, quelque piége où il prit et où il fut pris; et il trouvait ennuyeuse et insupportable une vie où il n'y eût point de ces lacets. Tout en est semé dans le monde: il fut pris selon son souhait, et c'est alors qu'il fut enivré du plaisir de la comédie, où il trouvait l'image de ses misères, l'amour et la nourriture de son feu." Son exemple et sa doctrine nous apprennent à quoi est propre la comédie; combien elle sert à entretenir ces secrètes dispositions du cœur humain, soit qu'il ait déjà emporté l'amour sensuel, soit que ce mauvais fruit ne soit pas encore éclos. Le spectacle saisit les yeux; les tendres discours, les chants passionnés pénètrent le cœur, par les oreilles. Quelquefois la corruption vient à grands flots, quelquefois elle s'insinue comme goute à goute; à la fin on n'en est pas moins submergé. On a le mal dans le sang et dans les entrailles avant qu'il éclate par la fièvre.

On avait prétendu que des honnêtes gens allaient à la comédie et n'en recevaient aucune mauvaise impression, suivant leur aveu. C'est pour ceux-là que Bossuet ajoute: "Si l'on ne connaît de maux aux hommes que ceux qu'ils sentent et qu'ils confessent, on est trop mauvais médecin de leurs maladies. Dans les âmes, comme dans le corps, il y en a qu'on ne sent pas encore, parce qu'elles ne sont pas déclarées; et d'autres qu'on ne sent plus, parce qu'elles ont tourné en habitude, ou bien qu'elles sont extrêmes, et tiennent déjà quelque chose de la mort, où l'on ne sent rien. Lorsqu'on blâme les comédies comme dangereuses, les gens du monde disent tous les jours qu'ils ne sentent point ce danger. Poussez les un peu plus avant, ils vous en diront autant des nudités; et non seulement de celles des tableaux, mais encore de celles des personnes. Ils insultent aux prédicateurs qui en reprennent les femmes, jusqu'à dire que les dévots se confessent eux-mêmes par là et trop faibles et trop sensibles: pour eux, disent-ils, ils ne sentent rien, et je les en croie sur leurs paroles. Ils n'ont garde, tout gâtés qu'ils sont, d'apercevoir qu'ils se gâtent, ni de sentir le poids de l'eau, quand ils en ont par dessus la tête; et pour parler aussi à ceux qui commencent, on ne sent le cours d'une rivière que lorsqu'on s'y oppose; si on s'y laisse entraîner, on ne sent rien, si ce n'est peut-être un mouvement assez doux d'abord, où vous-êtes porté sans peine; et vous ne sentez bien le mal qu'il vous fait que tôt après, quand vous vous noyez. N'en croyons donc pas les hommes sur leurs maux ni sur leurs dangers, que leur corruption, que l'erreur de leur imagination blessée, que leur amour-propre leur cachent.

On avait osé comparer les dangers de la comédie à ceux qu'on ne peut éviter dans le monde. On ne peut, avait-on dit, faire un pas, lire un livre, entrer dans une église, enfin vivre dans le monde, sans rencontrer mille choses capables d'exciter les passions. Sans doute, reprend Bossuet, la conséquence est fort bonne: tout est plein d'inévitables dangers, donc il en faut augmenter le nombre. Toutes les créatures sont un piège et une tentation à l'homme (1); donc il est permis d'inventer de nouvelles tentations et de nouveaux piéges pour prendre les âmes. Il y a de mauvaises conversations, qu'on ne peut, comme dit St. Paul, *éviter sans sortir du monde*: il n'y a donc point de péché de chercher volontairement de mauvaises conversations, et cet apôtre se sera trompé, en nous faisant craindre que les *mauvais entretiens ne corrompent les bonnes mœurs* (I. cor.) Voilà votre conséquence. Tous les objets qui se présentent à vos yeux peuvent exciter vos passions, donc on peut se préparer des objets exquis et recherchés avec soin, pour les exciter et les rendre plus agréables en les déguisant: on peut conseiller de tels périls; et les comédies, qui en sont d'autant plus remplies qu'elles sont mieux composées et mieux jouées, ne doivent pas être mises parmi ces *mauvais entretiens par lesquels les bonnes mœurs sont corrompues?* Dites plutôt, qui que vous soyez: il y a tant dans le monde d'inévitables périls; donc il ne les faut pas multiplier. Dieu nous aide dans les tentations qui nous arrivent par nécessité, mais il abandonne aisément ceux qui les recherchent par choix: et *celui qui aime le péril* (il ne dit pas celui qui y est par nécessité,) mais, *celui qui l'aime* et qui le cherche *y périra*.

Enfin Bossuet arrive à l'examen des sentiments des Pères, surtout de St. Thomas et de St. Antoine, sur le théâtre: il a tout vu, tout examiné, tout pesé; il cite, il compare, il rapporte les expressions, et il ne trouve pas ce partage dont avait parlé Molière. On voit que Bossuet, qui avait lu l'impertinente préface de Tartufe, veut y répondre en même temps qu'au P. Caffaro; et sa logique impitoyable, servie par une science à laquelle rien n'échappe, ne laisse subsister aucune objection: il réduit également au néant les sophismes du P. Caffaro et ceux du comédien et de ses amis. Il leur enlève le prince des philosophes, Platon, et ne leur laisse Aristote que fort *ébréché*, comme dit Ls. Veuillet.

J'ai déjà fait de longues citations de Bossuet, et cependant je n'ai pas fini: dans un prochain No. j'en ferai encore.

En attendant, rappelons-nous que la discussion sur le théâtre est loin d'être oiseuse. Ce n'est rien moins qu'un combat, dont l'anjeu, dit Ls. Veuillet, est d'âmes humaines.

Rousseau, dans sa lettre à Dalembert sur les spectacles, raisonne comme Bossuet, mais ce serait une irrévérence d'ajouter à l'autorité de l'évêque de Maux celle du citoyen de Génève. Une chose cependant parle encore plus haut que Bossuet, c'est le théâtre lui-même, avec les perfectionnements qu'on lui donne de

(1) Sap. c. 14. V. II.

nos jours. Ceux qui ont mis le pied dans une salle de spectacle, peuvent dire si la scène a cessé d'être un marché d'esclaves.

L. Tassé Ptre.

(*A continuer.*)

Comment fut fondé Montréal.

I.

L'an 1635 — cette année même que Champlain, mourant à Québec, semblait annoncer la ruine prochaine de la Colonie — un pieux gentilhomme, receveur des finances à la Flèche, en Anjou, eut une vision extraordinaire qui ne pouvait venir que du ciel. Tandis qu'il assistait avec sa femme Jeanne de Beaujé et ses six enfants au saint sacrifice de la messe, le jour de la Purification, il lui sembla ouïr une voix qui lui ordonnait de fonder dans l'île de Montréal,—encore parfaitement inconnue à cette époque, un Hôtel-Dieu qui serait desservi par un nouvel ordre de religieuses, qu'il aurait aussi à établir, pour le soulagement des malades et des infirmes tant français que sauvages.

L'année suivante, le jour de la célébration de la même fête, un jeune prêtre, revenu depuis peu de ses missions dans le diocèse de Paris, priait avec le plus profond recueillement dans l'église abbatiale de St. Germain des Près, lorsqu'il crut recevoir de Dieu une vue surnaturelle en entendant ces paroles : " il faut vous consommer en moi afin que je fasse tout en vous, et je veux que vous soyez une lumière pour éclairer les gentils : *lumen ad revelationem gentium.*"

Ce jeune prêtre, alors à peine âgé de vingt-huit ans, et qu'un illustre Prélat pressait, avec les plus vives sollicitations, depuis dix-huit mois, d'accepter son siège épiscopal, était Jean Jacques Olier, missionnaire pour les peuples de la campagne qui devait établir bientôt la Compagnie et le Séminaire de St. Sulpice.

Dès ce jour l'abbé Olier résolut de se consacrer tout entier à la conversion des sauvages. Il serait même parti tout de suite pour le Canada si son directeur, le Père de Condren, ne l'eût empêché d'exécuter ce dessein auquel il ne renonça jamais entièrement, car il écrivit plus tard dans les premiers mémoires autographes qu'il a laissés : " Je me suis toujours senti porté d'aller finir mes jours en Canada, avec un zèle continuel d'y mourir pour mon Maître. Qu'il m'en fasse la grâce, s'il lui plaît, je continuerai de l'en solliciter tous les jours de ma vie." (1)

Et ailleurs encore : " il me vient souvent à l'esprit que la miséricorde de Dieu me fera cette grâce que de m'envoyer au Montréal en Canada, où l'on doit bâtir la première chapelle sous le titre de la Très-Sainte Vierge et une ville chrétienne sous le nom de Ville-Marie, ce qui est une œuvre d'une merveilleuse importance." (2)

Tandis que l'abbé Olier se voyait ainsi forcé de renoncer à ses plus chères espérances, Mr. de la Dauversière qui avait eu, depuis, de nouvelles révélations, s'en était ouvert à son confesseur, le Père Chauveau, Jésuite à la Flèche, mais ce dernier ainsi que les autres religieux de son ordre, l'avaient engagé à ne pas songer à un projet aussi chimérique, aussi extravagant, que celui d'aller fonder une colonie dans des contrées barbares, en lui remontrant son peu de fortune et la famille nombreuse dont il était chargé.

Malgré la répugnance presqu'insurmontable qu'éprouvait Mr. de la Dauversière " à exécuter un pareil dessein qu'il jugeait être tout-à-fait au-dessus de ses forces, contraire à sa condition et nuisible aux intérêts de sa famille ;" et quelque effort qu'il fit pour bannir de son esprit *cette pieuse chimère*—car c'est ainsi que son directeur de conscience qualifiait maintenant le projet d'aller bâtir un Hôtel-Dieu à Montréal - ce pieux serviteur de Dieu ne cessait d'être obsédé de visions surnaturelles.

Ce qui finit surtout par surprendre les bons Pères Jésuites de la Flèche et " les étonner au delà de tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il leur dépeignait au naturel la situation de l'île de Montréal qu'il savait beaucoup mieux que la connaissaient ceux-mêmes qui étaient allés dans le pays. Il n'en dépeignait pas seulement l'extérieur, c'est-à-dire toutes les côtes avec une exacte vérité, mais encore l'intérieur, la qualité du terrain et même la largeur inégale de l'île dans ses divers points."

Il n'y avait plus à en douter, un dessein aussi tenace, des lumières aussi surnaturelles, montraient à l'évidence l'intervention divine, aussi le Père Chauveau conseilla-t-il à Mr. de la Dauversière de se rendre à Paris pour consulter sur une entreprise si étonnante et chercher les moyens de l'exécuter.

A peine arrivé en cette ville, Mr. de la Dauversière eut une nouvelle apparition dans l'église de Notre-Dame. Cette fois il lui sembla entendre distinctement le Seigneur qui lui ordonnait de mettre à exécution le dessein qu'il lui avait inspiré, lui promettant le secours de sa grâce et de sa force, et lui faisant connaître d'avance les personnes encore inconnues qui l'aideraient dans son entreprise.

Ne doutant plus dès lors du succès, Mr. de la Dauversière se rendit au château de Meudon où résidait le garde des sceau afin de le consulter. Or, il arriva, par une coïncidence tout-à-fait providentielle, que comme Mr. de la Dauversière entrait dans cette résidence royale par l'extrémité de la galerie, l'abbé Olier y entrait également par l'autre. Alors, dit M. l'abbé Faillon, ces deux hommes qui ne s'étaient jamais vus, qui n'avaient eu aucune sorte de rapport ensemble, ni entendu parler l'un de l'autre à personne, poussés par une sorte d'inspiration, se connurent soudain jusqu'au plus intime de leur cœur, se saluèrent mutuellement par leur nom, ainsi que nous le lisons de St. Paul Hermite et de St. Antoine, de St. Dominique et de St. François, et coururent s'embrasser comme deux amis qui se rencontreraient après une longue séparation.

—" *Monsieur, je sais votre dessein, je vais le recommander à Dieu au saint autel*, dit enfin l'abbé Olier en s'arrachant à la douce étreinte de Mr. de la Dauversière, et tous deux se rendirent à la chapelle où Mr. de la Dauversière reçut la sainte communion des mains mêmes de l'abbé Olier. Descendant ensuite dans le parc du château, ils s'y promenèrent longtemps échangeant leurs projets avec une tendre effusion, heureux qu'ils étaient

(1) Mémoires de Mr. Olier.

(2) Mémoires de Mr. Olier.

d'avoir les mêmes vues et qu'ils se proposaient d'employer les mêmes moyens." (1)

Dans cet entretien qui dura trois heures, Montréal fut fondé.

—Monsieur, dit l'abbé Olier en prenant congé de son nouvel ami et en lui mettant dans la main un rouleau de cent louis : *Voilà pour commencer l'ouvrage de Dieu.* Je vais, de mon côté, m'occuper à envoyer sans délai au Canada divers objets de première nécessité pour les hommes que nous y ferons passer le printemps prochain.

***

Mais ce n'était pas assez pour le génie essentiellement organisateur et prévoyant de l'abbé Olier d'avoir envoyé vingt tonneaux de vivres et d'outils (2) destinés aux colons qui devaient arriver l'année suivante, et que le Père Vimont, dans sa relation de 1640 annonce ainsi : "nous apprenons que des personnes de vertu et de courage sont en résolution d'envoyer nombre d'hommes l'an prochain. Ils ont déjà fait passer des vivres pour ce dessein." Il fallait surtout s'occuper de former une société composée de membres aussi zélés et actifs que pieux et désintéressés qui n'oublierait point de pourvoir à temps la colonie naissante de vivres et d'objets de première nécessité, comme le faisait trop souvent la compagnie des cent associes à l'égard des malheureux colons de Québec.

(1) Annales des Hospitalières de St. Joseph.

(2) Ce secours ne pouvait arriver plus à propos, car l'incendie qui venait de ravager Québec aurait livré ses habitants à toutes les horreurs de la famine. Ce sinistre eut lieu le 15 juin 1640.

La sécheresse étant extrême cette année, raconte M. l'abbé Faillon, et le vent assez violent ce jour-là, le feu envahit avec l'église de Notre-Dame de Recouvrance la maison des Pères Jésuites et la chapelle du Gouverneur, et comme ces édifices étaient construits en bois de sapins qu'on sait être très-résineux, le feu les enflamma avec tant de promptitude et de violence qu'on ne put presque rien sauver. Tous les objets de cuivre à l'usage de l'église, les cloches et les calices se fondirent. Des étoffes qu'on avait envoyées de France pour habiller des sauvages furent consumées aussi bien que les habits de parade donnés par Louis XIII qui avaient été mis en dépot dans la maison des Jésuites, pour servir dans les occasions solennelles. Enfin le feu dévora ces trois édifices avec tant de rapidité qu'en moins de trois heures il ne resta plus qu'un amas de cendres et de charbons et quelques pans de murailles. Dans l'état d'abandon où les Associés laissaient la Colonie, cet accident fut une vraie calamité publique dont les suites devaient se faire vivement sentir à un grand nombre de colons. Comme il n'y avait point alors à Québec de boutiques de marchands où chacun pût recourir pour ses besoins et qu'on était obligé de faire venir de France tout ce qui était nécessaire pour subsister, les Jésuites avaient réuni dans leurs maison, comme dans un petit magasin, les objets destinés à leurs autres résidences. Le linge, les habits et les meubles nécessaires pour vingt-sept Français qui étaient au pays des Hurons et parmi eux treize Pères Jésuites, tous ces objets qu'on était prêt à leur porter, furent également consumés par le feu. Pareillement tout ce qui était nécessaire pour entretenir la résidence de Sillery, pour celle des Trois-Rivières, pour la maison de Notre-Dame-des-Anges, tout fut dévoré par les flammes : jusque-là que les Pères Jésuites se trouvant sans gite, se virent réduits de se retirer à l'hopital, dans la salle des pauvres, en attendant que Mr. de Montmagny leur prêtât une maison pour s'y loger, et cette salle de malades servit alors de chapelle publique, jusqu'à ce qu'on eut reconstruit l'ancienne église paroissiale. Il arriva même que les régistres de la paroisse ayant été consumés dans ce désastre, on fut contraint de recourir au témoignage des particuliers pour rétablir les actes des baptêmes ainsi perdus et en conserver la mémoire.

L'abbé Olier y réussit au delà de ses espérances en réunissant d'abord sous la raison de *Société de Notre-Dame de Montréal,* (1) six personnes de marque qui fournirent pour le premier embarquement la somme de vingt-cinq mille écus et même de cinquante mille, si l'on en croit la mère Juchereau, dans son histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il fallait ensuite, et c'était là le point capital de l'entreprise, acquérir en propre l'île de Montréal de la compagnie des cent associés, car la Société de Montréal n'y possédait pas un pouce de terrain, quoique le nom qu'elle s'était donnée tout d'abord semblât indiquer le contraire.

L'île de Montréal appartenait alors, depuis quelques années, à Jean de Lauzon qui, en sa qualité d'intendant de la compagnie des cents associés, se l'était fait octroyer sous la condition expresse d'y établir des colons et d'en commencer le défrichement.

Jean de Lauzon n'en avait rien fait, cependant comme il était intendant aussi habile que père bon et prévoyant, il avait eu soin, tandis qu'il occupait cette position élevée de ne pas oublier son fils François dans cette distribution de territoire tout à fait princière, et il lui avait fait donner, en propriété, toutes les îles qui se trouvent dans le fleuve St. Laurent, sans parler de diverses autres terres espèrant élever ainsi bien haut sa fortune et celle de son fils dans un avenir plus ou moins reculé.

Mr. de la Dauversière fut donc chargé d'aller à Vienne en Dauphiné, province dont Jean de Lauzon était devenu l'intendant à cette époque ; pour lui demander, au nom des associés de la Société de Montréal, la cession de cette île et les conditions qu'il y mettrait.

Mais Jean de Lauzon se montra intraitable et ne voulut rien entendre des ouvertures qu'on lui fit. Force fut donc à Mr. de la Dauversière de s'en retourner

(1) Cette Société, dont l'abbé Olier était l'âme, se recruta très-rapidement, tant les personnes de marque qui y étaient admises mettaient de zèle a en attirer d'autres. Dès l'année 1642 elle comptait déjà au delà de trente-cinq membres, et quoiqu'il y eut parmi eux des magistrats, des comtes, des ducs et des Dames de la première qualité, et que la plupart fussent très connus dans Paris par le haut rang qu'ils y occupaient, jamais on n'a pu parvenir, malgré les recherches les plus minutieuses, à établir, d'une maniere exacte, tous les noms de cette illustre société, tant chaque membre avait à cœur de cacher ses largesses et ses bienfaits et de *laisser à Dieu seul la gloire de l'œuvre que lui-même avait inspirée.*

Pour n'en citer qu'un seul exemple, il suffira de rappeler que Madame de Bullion, versa à elle seule, dans les fonds commun de la société, plus de soixante-mille écus, somme énorme pour cette époque, et que la plupart de ses associés mêmes ne surent qu'après sa mort, de quelle main étaient venues ces largesses vraiment royales. Jamais elle ne permit qu'on fit figurer son nom sur aucun acte qui pût témoigner de son inépuisable charité, on se contentait de l'y désigner sous le nom de *bienfaitrice inconnue.* Il en était de même des autres associés : tous pratiquaient largement cette maxime sublime : *il faut que la main droite ignore ce que donne la gauche.* Aussi jamais associations laïque ne donna-t-elle en aucun temps une image plus frappante des sociétés chrétiennes de la Primitive Eglise. Ces dévots associés, dit le Pere LeClerc, se vouaient à cette bonne œuvre avec tant de concert et d'union qu'ils ne se traitaient entre eux que de *frères* et de *sœurs.*

Que l'on s'étonne encore maintenant que Villemarie grandissant sous les auspices d'une telle société qui n'avait d'autre but, d'autre lien, d'autre intérêt que la charité la plus pure ait fait des progrès si rapides et soit devenue en si peu de temps le boulevard et le salut même de la Colonie !

M. l'abbé Faillon.

comme il était venu. Cet insuccès, toutefois, loin de rebuter les associés de Montréal ne fit qu'enflammer leur zèle, et ils dépéchèrent de nouveau en Dauphiné Mr. de la Dauversière accompagné du Père Lalemant revenu du Canada à Paris depuis deux ans seulement. Ce Père Jésuite qui avait assisté Champlain dans ses derniers moments et qui connaissait particulièrement Mr. de Lauzon, devait servir de médiateur.

Cette fois, tout alla au gré des désirs des membres de la société de Montréal, et l'acte de cession fut passé à Vienne, le 7 août 1640, devant M. Courdon, notaire. Mais à peine la compagnie des cent associés eut-elle eu vent de cet acte, qu'elle songea à le faire casser, alléguant que Mr. de Lauzon, n'ayant jamais envoyé un seul colon dans l'île de Montréal, se trouvait par là même déchu de son titre de possessions.

Ce nouveau contretemps ne découragea pas Mr. Olier et ses associés qui s'adressèrent alors à la Compagnie elle-même, et celle-ci leur donna, le 17 Décembre 1640, un titre de propriété incontestable se reservant seulement la tête de l'île. Toutefois, pour les dédommager de cette *réserve*, elle leur donna en sus, en toute propriété, justice et seigneurie, à perpétuité, ainsi que l'île de Montréal, une étendue de terre de deux lieues de large le long du fleuve St. Laurent, à partir de l'embouchure de la rivière de l'Assomption, sur six lieues de profondeur, connue depuis sous le nom de St. Sulpice. (1)

On peut remarquer, ajoute ici M. l'abbé Faillon, combien Dieu se plaisait à favoriser le dessein de Villemarie et à montrer par les facilités de l'exécution qu'il en était le seul auteur. Pour accomplir les ordres qu'ils croyaient avoir reçu de lui, MM. de Montréal désirait posséder en propre l'île désignée pour l'établissement de Villemarie, et Mr. de Lauzon, contre sa première inclination et son propre intérêt, la leur céda en effet dans son entier. Toutefois la Compagnie de la Nouvelle-France, en vue d'augmenter son propre commerce, casse cette même cession, se réserve à elle-même la tête de cette île, et pour les dédommager de ce retranchement, leur donne d'elle-même la seigneurie de St. Sulpice. Enfin se voyant dans la suite hors d'état de faire un établissement dans cette partie réservée, et n'en retirant pour elle-même aucune sorte d'avantage elle la réunit de nouveau au reste de l'île, en 1659, pour qu'elle soit possédée également par les seigneurs de Montréal. Ainsi, outre l'île qu'ils avaient désiré, ils reçoivent par le même contrat de donation du 17 décembre 1640, la seigneurie de St. Sulpice qu'ils n'avaient pas demandée et qui même leur était alors entièrement inconnue. Aussi, dans leurs *Véritables Motifs* publiés en 1643, ne purent-ils s'empêcher de signaler ce dénouement inattendu comme l'une des marques visibles des bénédictions de Dieu sur leur dessein, fesant remarquer que ceux qui avaient le droit de leur faire ces concessions, donnèrent aux associés de Montréal l'île de ce nom et d'autres terres aux environs *sans savoir bien alors ce qu'ils fesaient ni les uns ni les autres.* (2)

***

Quoique tout semblât maintenant marcher à souhait pour les associés de Montréal, car nous avons oublié de dire que Louis XIII avait bien voulu donner sa sanction royale à leur entreprise, (1) à peine le projet d'aller établir une colonie à soixante lieues de Québec, presqu'au cœur du pays des Iroquois, fut-il répandue dans le public qu'on se mit à le qualifier de *folle entreprise* et à le décrier sur tous les tons, tant à Paris qu'en Province. Mais les associés qui savaient que les œuvres les plus durables et les plus agréables à Dieu sont précisément celles qui rencontrent le plus de contradictions à leur début, n'en pressèrent pas moins l'armement, l'équipement et le choix de leurs colons. La seule chose qui leur manquât encore était un chef habile qui pût commander la recrue et les remplacer dignement dans un pays aussi lointain et dans un emploi si difficile et si important. Comme ils étaient en peine et grande perplexité, un homme, suscité de Dieu, vint en quelque sorte leur tomber sous la main. Cet homme ou plutôt ce vaillant capitaine—l'unique et dernier rejeton d'une des plus anciennes et plus illustres maisons de Champagne—était Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve.

Il venait de revenir de l'armée où il avait servi avec la plus grande distinction, et était accouru à Paris, sans but déterminé, mais inquiet de trouver sa voie, et poussé par je ne sais quel pressentiment secret, comme il en arrive parfois à certaines âmes privilégiées que Dieu favorise.

Un jour qu'il était allé voir un avocat de ses amis, ses yeux vinrent à s'arrêter, par hasard, pendant la conversation, sur une des relations de la Nouvelle-France. L'ayant examiné d'abord machinalement, il ne tarda pas à la lire avec un intérêt toujours croissant, et voyant dans le cours de sa lecture—qui lui avait pour ainsi dire révélé tout d'un coup sa véritable vocation—que le Père Lalemant était revenu depuis peu de temps de ces missions lointaines, il prit congé de son ami et se dirigea à pas précipités vers le couvent des R. P. Jésuites.

—Mon père, lui dit-il, lorsqu'il se trouva en présence de cet apôtre qui avait déjà traversé quatre fois la mer dans l'intérêt de sa chère mission du Canada, fait deux naufrages et ouvert à Québec les premières écoles pour les enfants français, mon père, vous voyez devant vous un homme bien décidé à mépriser tous les avantages que le monde pourrait lui offrir et entièrement résolu d'aller au delà des mers, dans les contrées que vous évangélisez, consacrer son repos, ses services et sa vie au bien et à la sanctification de ces peuples.

Là dessus Mr. de Maisonneuve se mit à raconter au Père Lalemant, avec une entière effusion de cœur et sans omettre le moindre détail de l'existence qu'il avait mené jusqu'alors, qu'il était entré au service dès l'âge de treize ans, qu'il avait fait plusieurs campagnes et qu'enfin, s'il manifestait aujourd'hui une telle résolution, c'était surtout pour fuir la licence des camps et la compagnie des hérétiques dont l'armée était alors infestée. D'ailleurs, ajouta Mr. de Maisonneuve, vous savez, mon père, de quels écueils un jeune militaire se trouve entouré au milieu du monde; là-bas, dans les camps, j'avais au moins la ressource de mon luth que j'appris à pincer tout seul pour me tenir éloigné des campagnies qui auraient pu me devenir funestes; ici je

(1) Edits et Ordonnances Royaux.

(2) M. l'abbé Faillon.

(1) Le roi confirma la cession de l'île de Montréal faite par la Compagnie de la Nouvelle-France, leur donna le pouvoir de nommer les gouverneurs de la future colonie et d'y avoir du canon et d'autres munitions de guerre pour sa défense.

ne compte plus que sur vous pour m'aider à trouver les moyens d'aller servir Dieu au loin, dans la profession des armes ou autrement.

***

A peine Mr. de Maisonneuve avait-il pris congé du Père Lalemant que Mr. de la Dauversière venait faire part au même Religieux de l'embarras où étaient les associés de Montréal, sur le choix d'un homme capable de conduire leur entreprise à bonne fin. Cet excellent père qui avait déjà servi de médiateur lors de la première cession de l'île de Montréal, fut encore heureux de pouvoir servir d'intermédiaire dans une circonstance aussi difficile que délicate.

—Je pense avoir votre affaire, dit-il à Mr. de la Dauversière. Je viens précisément de faire connaissance avec un gentilhomme d'une de nos meilleures familles de Champagne et je lui crois l'âme aussi bien trempée que l'épée.

Et le Père Lalemant se mit à raconter à son tour à son ami tout ce que lui avait dit Mr. de Maisonneuve.

—Vous le voyez, Mr. de la Dauversière, continua le Père Lalemant, Dieu protége évidemment le dessein de votre Société, car un gentilhomme rompu dès sa plus tendre jeunesse au métier des armes, plein de cœur, de foi et d'honneur, ne pouvait venir plus à propos pour se mettre à la tête de votre vaillante recrue qui sera peut-être appelée, dès son arrivée, à faire face aux Iroquois dont l'attitude menaçante compromet aujourd'hui l'existence de la Colonie. Le Père Vimont ne peut cac er, à ce sujet, les plus tristes appréhensions. La Nouvelle-France va se perdre, nous écrit-il, si elle n'est fortement et promptement secourue. Le commerce de ces Messieurs, la Colonie des Français et la religion qui commence à fleurir parmi les Sauvages sont à bas si l'on ne dompte les Iroquois. Cinquante de ces barbares, depuis que les Hollandais leur donnent des armes à feu, sont capables de faire quitter le pays aux deux cents français dont se compose la colonie. (1)

A propos, Mr. de la Dauversière, j'allais oublier de de vous donner le nom et l'adresse de ce gentilhomme. Il s'appelle Pierre de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, et voici l'indication de la rue et de l'hôtel où il est descendu.

***

Voulant sonder Mr. de Maisonneuve, et surtout tâcher de le connaître avant de lui faire aucune proposition, Mr. de la Dauversière alla descendre à l'hôtel indiqué, comme s'il arrivait de voyage, et s'y fit donner une chambre.

Après avoir examiné Mr. de Chomedey à loisir, sans se faire connaître d'aucune façon, Mr. de la Dauversière crut qu'il était temps de frapper un coups décisif, et choisit, pour cet effet, le moment du diner.

Or donc, comme on apportait le dessert, et que la conversation était devenue générale entre les nombreux commensaux de cette table d'hôtes, Mr. de la Dauversière se mit à parler du Canada et de l'armement que fesait en ce moment la Société de Montréal, ajoutant qu'elle était en quête d'un chef habile qui prendrait le commandement des colons.

Ces paroles eurent tout l'effet que s'était promis Mr. de la Dauversière. A peine Mr. de Maisonneuve eut-il entendu parler du Canada et de l'armement projeté, qu'il accabla de questions Mr. de la Dauversière, en fesant plus à lui seul que tous les autres convives ensemble. Puis, comme on allait se lever de table, il prie le narrateur de bien vouloir lui faire l'honneur de passer dans son appartement.

—Volontiers, fit Mr. de la Dauversière qui s'y attendait.

Une fois seul à seul, M. de Maisonneuve raconta ce que nous savons déjà et termina ainsi : " J'ai deux mille livres de rentes pour tout bien, et si mes services peuvent être agréables à ces Messieurs, je m'offre pour commander la recrue et suis tout prêt à partir. Je n'ai aucune vue d'intérêt. Je pense, par mon revenue, me suffire à moi-même, et j'emploierais de grand cœur ma bourse et ma vie dans cette nouvelle entreprise, sans ambitionner d'autre honneur que d'y servir Dieu et le Roi dans la profession des armes." (1)

Il serait difficile de dire la joie et la reconnaissance dont M. de la Dauversière fût pénétré en entendant ce discours. Il reçut M. de Maisonneuve comme un présent que la divine Providence fesait à la Compagnie, et se croyant déjà assuré du succès de cette œuvre, il l'embrasse avec affection, le remercie de ses services et l'encourage à persévérer dans une résolution si sainte et si généreuse. Les associés de Montréal apprennant cette heureuse rencontre, ne rendirent pas de moins vives actions de grâces à Dieu qui venaient ainsi à leurs aides, dans leur plus pressant besoin. Leur satisfaction semble même n'avoir plus de bornes lorsque voyant M. de Maisonneuve lui-même et s'entretenant avec lui, ils eurent connu sa vertu, son caractère, ses qualités distinguées et enfin son entier dévouement à l'œuvre de Montréal. (2)

***

Après un court voyage fait en Champagne pour y dire adieu à son vieux père (3) et à sa sœur Louise de Ste. Marie, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, à Troyes, qui lui donna en cette occasion tant en son nom qu'à celui de toute la Communauté, une image de la Très Sainte Viergé autour de laquelle elle avait brodé, en lettres d'or les paroles suivantes :

(1) Relation de 1641, page 58.

(1) M. L'abbé Faillon.

(2) M. l'Abbé Faillon.

(3) Le père de M. de Maisonneuve qui n'avait que ce fils unique, espérance de sa noble et entière famille, dès qu'il fut informé de ce dessein, s'y opposa de toute son pouvoir, protestant qu'il ne consentirait jamais à le voir s'engager dans une pareille entreprise qu'il regardait comme tout à fait contraire aux intérêts de son fils. Mais celui-ci, pour dissiper les alarmes de son père par des motifs capables de faire impression sur son esprit, l'assura, qu'au contraire, en prenant la conduite de cette colonie, il se rendrait illustre, il acquerrait de très grands biens et serait riche à jamais.

En s'exprimant ainsi il faisait allusion à ces paroles de l'Evangile : " tout homme qui quittera sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa mère, pour la gloire de mon nom, recevra cent fois plus autant et possèdera la vie éternelle : et comme dans la résolution de pratiquer à la lettre le conseil que Notre Seigneur donne ici sur le détachement des parents, il parlait avec une pleine et ferme assurance, son père, moins spirituel que lui, crût qu'il parlait de biens temporels et de richesses matérielles. Il cessa donc, dès ce moment, de mettre obstacle à son départ et y consentit même très volontiers."

(Annales des Hospitalières, par la Sœur Morin.)

"Sainte mère de Dieu, pure Vierge au cœur loyal,
Gardez nous une place en votre Montréal." (1)

Après avoir fait ce voyage, disons-nous, M. de Maisonneuve se rendit à la Rochelle, où l'avait déjà précédé M. de la Dauversière et M. de Fancamp pour l'aider dans les préparatifs du l'embarquement.

La veille du départ on s'aperçut qu'il manquait un secours indispensable aux Colons, c'était une femme sage et intelligente, d'un courage héroïque et d'une résolution mâle qui les suivît dans ce pays barbare pour prendre soin des denrées et des diverses fournitures nécessaires à la subsistance de la Colonie et en même temps pour servir d'hospitalière aux malades et aux blessés. (2)

Tandisque M. de la Dauversière et ses deux amis désespérés de ce contretemps fâcheux, ne savaient où donner de la tête, pour trouver même à prix d'or, cette femme aussi rare qu'indispensable, survint, par une faveur toute spéciale de la Providence, la noble et héroïque Jeanne Mance qui accouru du fond de la Champagne, venait d'être agrégée à la société de Montréal et avait voulu partager les périls et la gloire des premiers pionniers de Villemarie.

Tout était prêt enfin, les trois bâtiments formant la flottille qui de ait transporter à travers l'Océan Villemarie et sa fortune, appareillèrent simultanément de la Rochelle et de Dieppe. Le navire qui portait M. de Maisonneuve avait vingt-cinq Colons et un Prêtre; M. Antoine Fauls destiné pour les Ursulines de Québec. Celui sur lequel se trouvait Mlle Mance portait douze hommes accompagnés du Père Laplace. pour Montréal, Le troisième bâtiment qui fit voile de Dieppe, avait à son bord dix hommes, dont deux ne voulurent consentir à partir qu'à condition d'ammener leurs femmes que l'on avait par conséquent embarquées, ainsi qu'une vertueuse fille de Dieppe qui touchée soudainement d'un ardent désir d'aller elle-même à Montréal, pour y offrir à Dieu ses services, était entrée de force dans le vaisseau au moment où il démarrait du port, malgré les efforts que l'on fit pour l'en empêcher. (3)

Ces trois bâtiments arrivèrent heureusement à Québec, à d'assez longs intervalles, après une navigation pleine de hasards et de périls.

Dans un autre récit, nous verrons Villemarie poindre sur les bords du majestueux St. Laurent en même temps que M. de la Dauversière, contre toutes les apparences humaines, va fonder à la flèche, en Anjou, l'*Institut des Filles de St. Joseph*, et que l'abbé Olier, instituant à Vaugirard la *Société des Prêtres* qui porteront peu après le nom de *St. Sulpice*, travaillera au renouvellement de l'Eglise de l'ancienne France par la formation d'un grand nombre de saints prêtres, et à l'établissement de l'Eglise dans notre patrie par le zèle du ceux de ses disciples qui, en son nom, viendront y travailler successivement.

Et ainsi se trouvent vérifiées les deux visions surnaturelles qui commencent ce récit.

PAUL STEVENS.

(1) Ecrits autographes de la sœur Bourgeoys.

(2) M. L'abbé Faillon.

(3) M. L'Abbée Fallon.

ELEVATION SUR LA TOUSSAINT,

Par un Elève de Rhétorique.

Quitte un moment la terre, ô mon âme, prends un doux essor vers les parvis célestes et sur les ailes de la Foi, monte jusqu'à l'heureuse patrie des élus!

Cieux, ouvrez vos portes, laissez voir en ce grand jour la gloire de vos immortels habitants: je veux applaudir à leur triomphe et chanter le bonheur dont ils jouissent au sein de l'Eternel... O Dieu! quelle splendeur! quelle vive et pure lumière brille dans la sainte Cité! quels accords ravissants s'y font entendre! quelle suave harmonie! mais surtout quelle foule innombrable, quelle auguste assemblée peuple les portiques de la céleste Sion!

Le fleuve de la paix coule dans son enceinte,
C'est là que les élus affranchis de leurs fers,
Boivent l'heureux oubli des maux qu'ils ont soufferts.

De toutes parts, je vois briller des trônes, rayonner des couronnes, s'agiter des palmes de victoire; j'entends l'éternel *hosanna* retentir dans la vaste étendue des cieux.

Là, se trouve réuni, au sein de la béatitude et rangé dans l'ordre le plus magnifique, le peuple infini des Saints et des Justes, formé de l'élite des générations de tous les lieux et de tous les âges. Ici, règnent, environnés de splendeur, les pieux descendants de Seth, le patriarche Abraham et tous ceux de ses enfants qui ont eu le mérite de sa foi, la constance de sa fidélité. De ce nombre: Moïse, Josué, qui chantent avec transport leur heureuse entrée dans la véritable terre promise. Mais surtout se déploie, dans une majesté sublime et imposante, la suite des Prophètes dont la voix inspirée annonça, des milliers de siècles par avance, la venue merveilleuse du Messie et sa mission divine de Réparateur du genre humain. Debout, à quelque distance, autour d'un brillant étendard, qui représente le glorieux symbole de la croix du Sauveur, se presse, en nombre infini, la foule des chrétiens.

D'abord, l'assemblée des Apôtres, qui ont approché davantage ici-bas la personne de leur Maître; témoins de sa vie, disciples immédiats de ses leçons, ils se sont inspirés de son esprit, animés de son zèle et s'en sont allés dans le monde, édifiant l'Eglise, méritant d'être appelés, avec leur divin Chef, les fondements de cette Sainte Cité, et se rendant dignes de l'honneur dont ils jouissent aujourd'hui.

Puis, je vois la phalange illustre de tous les Martyrs, ces généreux enfants de l'Eglise Militante, qui confessèrent hardiment Jésus-Christ et sa sainte Religion; ces athlètes magnanimes et ces héros du Christianisme, que ni l'appât de la séduction, ni la fureur des tyrans, ni la puissance des potentats, ni toute la rage des bourreaux, ne fut capable d'ébranler, qui se laissèrent immoler sans résistance, comme de tendres agneaux, pour l'amour de leur Foi, et répandirent sur la terre avec leur sang une féconde semence de chrétiens. Maintenant, tous, ils sont revêtus d'un ornement de gloire, leur tête est couronnée d'une auréole impérissable. Les palmes des vainqueurs sont dans leurs mains et de leurs cicatrices jaillissent des rayons de lumière qui les illuminent tout entiers et les font briller comme des astres dans le firmament.

En ce beau jour, ils se donnent le doux baiser de

paix avec des extases indicibles; ils applaudissent tous ensemble à la victoire qu'ils ont remportée sur les hommes et sur l'enfer, et ils chantent sur des harpes divines l'hymne éternel de la vie bienheureuse qu'ils ont conquise au prix de leur sang.

A côté des Martyrs et dans un rang d'honneur, siégent, sous des dais de pourpre tout éclatants d'or, d'émeraudes et de rubis, les missionnaires de la Foi. Ils portent sur leur front la marque immortelle, le sceau ineffaçable de ministres du Seigneur selon l'ordre de Melchisédech. A leur suite vient cette foule incalculable de pontifes, de prêtres et de lévites qui, par leurs vertus éminentes, ont mérité d'être admis dans l'heureux séjour de la paix. Sur leurs fronts augustes brillent, rayonnantes, les tiares décorées de perles, les triples diadèmes et les superbes couronnes.

Mais quelle troupe nouvelle frappe soudain ma vue? A leurs robes éclatantes de blancheur, au voile transparent d'azur qui couvre leurs fronts, à la candeur angélique qui s'épanouit comme une fleur sur tous leurs traits, je n'ai pas de peine à reconnaître les Vierges. Un lys à la main, elles s'avancent à la suite de l'Agneau sans tache, et chantent en lui faisant cortége le cantique réservé pour elles seules.

Au-dessus de cette multitude innombrable de Vierges, de Saints et de Bienheureux, commence la magnifique hiérarchie des Esprits Célestes qui sont nés dans la gloire. Disposés en neuf chœurs immenses et suspendus sur leurs blanches ailes, ils s'élèvent en cercles pressés, et forment ainsi les plus magnifiques couronnes. Absorbés dans l'amour, inondés des torrents de la grâce, plongés dans des ravissements ineffables, ils se couvrent la face de leurs ailes et s'inclinent sous la majesté de Celui qui règne dans l'immortel séjour. Ils chantent, redisent et répètent sans cesse au milieu de leurs chœurs, l'éternel *alleluia*, cri de leur joie et de leur bonheur. Puis, plus haut que les Trônes, les Chérubins, et les Séraphins, apparaît, à mes regards, toute resplendissante de beauté, la Reine des Elus. Un diadème de douze étoiles scintille autour de sa tête. Sur un arc tout éclatant de lumière qui forme autour d'elle comme une seconde couronne, brillent, écrits en lettres d'or, ses glorieux titres de Mère de Dieu, d'Immaculée, de Souveraine des Anges et des hommes.

Mais, quel nouvel éclat mille fois plus beau, plus vif et plus pur jaillit au-dessus de Marie et illumine toute la céleste Sion d'une clarté dont resplendissent toutes les autres? J'élève mes yeux et je vois planer sur la dernière sommité des Cieux le triple soleil de l'auguste Trinité. Là, règne l'Eternel sur un trône sublime. Il domine l'immensité de l'empire des Saints et regarde les Bienheureux qui l'adorent prosternés à ses pieds. Un nuage d'or, formé de l'encens des prières des Elus et des brûlantes ardeurs des Séraphins, monte sans cesse vers sa face adorable.

La grâce, qui ne tombe qu'en rosée sur la terre, découle du sein de Dieu comme des flots de miel, dans le Paradis. Elle s'insinue lentement dans les âmes pour faire mieux goûter la douceur de son onction. Les Saints en sont tout inondés, tout remplis, tout pénétrés. Leurs cœurs dilatés par les feux de la charité se dissolvent, se fondent d'amour comme la cire auprès de la flamme. Nageant dans les délices, abimés dans la contemplation des attributs de Dieu, ils éprouvent à la fois tout ce que sa gloire a de plus ravissant, sa tendresse de plus aimable et son amitié de plus doux.

Jouir, adorer, bénir et exalter sans cesse l'Eternel, et cela au milieu d'un océan de béatitude, aux accords d'une musique pleine de la plus suave harmonie, de cantiques et d'hymnes perpétuels d'actions de grâces, voilà la constante occupation des Elus dans le Ciel.

O Dieu! quelles merveilles vous faites paraître dans ceux que vous aimez! O heureux habitants du Paradis, quelle joie vous transporte au souvenir des luttes de l'épreuve? Tous ces combats ont passé comme l'ombre, et votre triomphe et votre ivresse divine ne connaîtront d'autre fin que les jours de l'Eternité.

T. D.

NECROLOGIE.

M. F. L'HEUREUX, CURÉ DE CONTRECŒUR.

Le clergé du diocèse de Montréal vient de faire une nouvelle perte bien regrettable dans la personne d'un de ses membres distingués. M. F. L'heureux, curé de Contrecœur, a été emporté dans la tombe à l'âge de 58 ans et dans sa 35ème de prêtrise, après une longue maladie qu'il a supportée avec une patience à toute épreuve.

Quoique depuis l'incendie de son église, arrivée l'année dernière, M. L'heureux ressentit plus ou moins, les attaques de la maladie qui l'a conduit à la mort, il conserva néanmoins toujours assez de courage et de force pour suivre et diriger la construction de sa nouvelle église qui est sur le point d'être terminée.

Le jour de sa mort a été un jour de larmes sincères et abondantes pour toute la paaoisse et Contrecœur gardera longtemps son précieux souvenir.

M. L'heureux était membre de la société d'une messe et appartenait à la caisse ecclésiastique de St. Jacques.

MONUMENT EN L'HONNEUR DE FEU MESSIRE CHARLES JOSEPH DUCHARME.

C'est avec bonheur que nous transcrivons dans l'*Echo* les quelques lignes suivantes qu'on a bien voulues nous communiquer.

L'Eglise de Ste. Thérèse, où sont déposés les restes précieux de feu Monsieur Ducharme, étant entièrement restaurée, les Messieurs du Collége, de concert avec quelques anciens élèves, ont choisi cette circonstance pour élever, à la mémoire du bienfaiteur de la jeunesse, un monument de leur reconnaissance.

Le 4 novembre prochain, fête de St. Charles, a été fixé pour faire l'inauguration solennelle du monument. Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, a fait espérer qu'elle ferait elle-même la cérémonie.

Le clergé et les habitants de Ste. Thérèse seront très heureux de voir, en ce jour, les élèves de Monsieur Ducharme et tous les amis de son Institution assister à cette fête de famille, et se joindre à eux pour rendre un hommage si justement mérité au généreux Fondateur du Petit Séminaire de Ste. Thérèse.

JEANNE-MARIE.

(Suite.)

V

LA PRISON PRÉVENTIVE.

Il n'y avait alors à Redon que des voleurs; Lazare, accusé d'un assasinat, devenait un criminel d'importance.

—Et qui vous accuse-t-on d'avoir assasiné?

—Un marchand de bœufs.

—C'est riche, les marchands de bœufs, murmura Ronge-Maille.

—Et, ajouta la Limace, on l'a volé après l'avoir tué?

—Sans doute.

—Et il y a des gens qui disent...

—Ah! s'écria Lazare, ils ne disent que la vérité! Ils m'ont vu avec lui...et le pire de tout, c'est que deux heures avant le crime il avait vidé sa bourse pour me tirer d'embarras.

C'est grave! dit Ronge-Maille, et pourtant, c'est bien simple: puisqu'il vous prêtait volontairemet de l'argent, vous n'aviez pas besoin de le tuer pour en avoir.

—J'ai dit cela au juge, répondit Lazare avec abattement.

Et il ne vous a pas cru? demanda Ronge-Maille.

—Non, puisque je suis ici...

—Ce que c'est que la justice, glapit la Limace.

—Si j'étais seul au monde, reprit Lazare, je me consolerais en pensant que, ma mère et mon père étant morts, le malheur qui me frappe ne nuit à personne...; mais j'ai une femme, deux petits enfants................ Le matin du jour où l'on m'a fait quitter le Grand-Moutier, j'avais à payer un billet... le malheureux billet qui est cause que je suis allé à la foire pour y rencontrer Claude, le marchand de bœufs... Et je ne sais point si, comme on me suspectait déjà on aura pris l'argent tout de même...

—Les procès, dit Ronge-Maille, sont la ruine des pauvres gens, qu'ils les perdent ou qui les gagnent...

—Ainsi, quand bien même on me reconnaîtrait innocent, je n'en serai pas moins perdu, et ma ferme vendue...

—Cela est probable.

—Alors il eût mieux valu que je tombasse mort au moment où la main de Claude a touché la mienne.

—Non, dit le forçat récidiviste, car il n'y a que de la mort qu'on ne revient pas.—Lazare baissa la tête, et garda le silence, quelque effort que l'on fit pour le distraire de ses sombres pensées.

Il fut interrogé de nouveau par le juge d'instruction.

Chaque fois le magistrat prenait à tâche de rendre ses questions plus captieuses, et d'embrouiller si bien l'écheveau des renseignements demandés et des détails reçus que le malheureux Lazare sentait son cerveau se fendre et les idées tourbillonner dans sa tête. Il ne comprenait pas pourquoi cet homme à la physionomie impassible, au regard fin et doux, tendait autour de lui des rets invisibles, comme l'arraignée qui tend patiemment une toile pour y faire tomber le moucheron.

L'innocent fermier répétait uniformément le mêmes choses, protestant de son amitié pour Claude, en dépit de l'avarice du marchand de bœufs, pleurant sur cette fin tragique qui attendrissait son cœur même avant qu'il eût songé qu'elle brisait à jamais son bonheur, ce pauvre et simple bonheur abrité par les châtaigniers du Grand-Moutier.

Les interrogatoires devenaient pour Lazare d'intolérables tortures. Il se débattait en vain, le questionnaire le poussait, le harcelait, le martyrisait, et le triste accusé s'écriait parfois d'une voix déchirante:

—Guillotinez-moi tout de suite, et ne me faites pas mourir à petit feu.

Les pièces du procès furent expédiées au chef-lieu; l'affaire fut rapidement instruite; on l'inscrivit comme devant passer aux prochaines assises, qui devaient suivre la rentrée de la cour impériale alors en vacances.

Tandis que Lazare gémissait dans la chambre commune, où la lumière lui venait obscurcie par des grilles de fer: tandis qu'il se lamentait dans l'étroit espace du préau en regardant le ciel bleu au-dessus des murs, assez haut pour défier l'escalade; le président, les juges, les avocats secouaient la fatigue d'une rude année, et se reposait dans de belles campagnes de la vie de palais et de l'ennui des affaires.

Les stagiaires retrouvaient leur gaieté d'étudiant, et attendaient de grandes causes à plaider, causes capitales sur lesquelles se fonderait leur réputation d'orateurs et leur fortune à venir.

Le temps ne paraissait long à aucun d'eux; le meurtre accompli dans la commune de Bains n'était pas de nature à exciter vivement la curiosité; l'opinion publique ne se partageait point en deux camps, comme il arrive le plus souvent lorsque le mystère plane sur la perpétration d'un crime. L'assasinat et le vol ne pouvaient avoir été commis que par Lazare.

On ne tenait compte ni de l'honnêteté antique d'une famille de laboureurs, ni de la conduite sans tache de Lazare, ni de ses dénégations.

Il est si naturel que l'on nie d'avoir commis une action lâche et misérable, que nul ne s'inquiétait de savoir si Lazare n'était pas victime d'une fatalité inouïe, et ne tombait pas écrasé sous le faix de circonstances concordantes.

Du reste sa situation de simple fermier dans la gène, ce coup de couteau unique donné en plein cœur à Claude, ne présentaient rien de capable de remuer les fibres nerveuses des femmes, et de remplir les caquets des oisifs.

On ne trouvait là ni raffinements atroces de cruauté, ni éléments d'intérêt tel qu'une haute situation, une fortune colossale, permettant à la foule de se demander ce qu'elle pèserait dans la balance de la justice.

Hélas! que de procès aussi peu dignes de nous passionner en apparence se déroulent devant les cours d'assises! que de luttes cachées, de martyres inconnus, de de secrètes douleurs, d'innocences souillées par un soupçon injuste, de détentions cruelles, de verdicts d'acquittement payés de trop de pleurs, de désespoirs amers, de ruines complètes, de déshonneurs, de vies brisées, chaque fois que s'ouvre une session!

Quel poids que celui de la toge du juge, et de la simarre fourrée d'hermine!

Quelle responsabilité que celle de l'homme chargé par la loi d'accuser un autre homme, et de demander sa tête en expiation d'un crime!

Quel sacerdoce que celui qu'exercent pendant une quinzaine de jours des gens tirés au sort pour connaître d'une affaire. et prononcer sur une existence! Une minute d'inattention, l'audition d'un témoin distraitement

écoutée, un mot mal saisi, un détail oublié, peuvent peser sur la décision à prendre, et dicter le OUI ou le NON dont dépendent une fortune, un honneur, une vie !

Les juges assis devant la table magistrale, tous ceux qui ont l'habitude des batailles d'éloquence, qui apprécient l'acte d'accusation, démêlent les tergiversations, émondent les dépositions verbeuses, font la part de l'éloquence du barreau dans les requisitoires, et connaissent la valeur d'un sobre résumé des débats, courent bien moins le risque de se tromper ou de se laisser influencer que des hommes enlevés à des occupations toutes différentes, les uns au plaisir de la chasse, les autres à leur comptoir, ceux ci à la charrue.

L'intelligence manque parfois à des individus qui auraient besoin de génie pour discerner la vérité dans certaines causes difficiles.

Il semble qu'un homme appelé comme juré à une session d'assises devrait avoir le recueillement d'un prêtre.

La vie d'un homme ! quel lourde chose à tenir dans ses mains...

Et si, quand le propriétaire campagnard, une fois rentré dans sa maison entre sa femme et ses enfants, avait à se dire qu'il s'est senti distrait pendant les débats, que l'influence de l'un de ses collègues a dicté sa réponse, qu'il n'était pas sûr de la culpabilité de l'homme qu'il a déclaré un membre gangrené de la société, bon à en être retranché, quel remords dont rien n'apaiserait la douleur aiguë...

Aussi tout concorde-t-il à frapper l'esprit et le cœur des jurés d'une crainte prudente.

Dans la salle, le premier, le plus magnifique et le plus simple des ornements est une croix, à laquelle est attaché le Sauveur du monde, déclaré coupable par les Juifs de rébellion envers l'autorité et de corruption du peuple.

Nous le répétons, la saison était belle, les jours s'écoulaient sereins et radieux sous les triomphants rayons d'un soleil de septembre.

Cependant chaque jour il diminuait de force, et chaque jour aussi le courage de Lazare s'en allait.

On ne l'oubliait pas, cependant.

Tous les dimanches, à l'heure où il était possible aux prisonniers de recevoir les visites de leur famille, le guichetier venait chercher Lazare et le conduisait au parloir.

Une jeune femme pâle, tenant deux enfants dans ses bras, s'avançaient vers lui, souriants à travers ses larmes, et tâchant de lui adresser des paroles d'encouragement qu'étouffaient les pleurs.

Jeanne-Marie et Lazare se regardaient longuement, se pressaient les mains ; le fermier couvrait de baisers les cheveux blonds de Luce et les yeux noirs de Vincent. Quand il hasardait une question sur l'existence que la jeune femme menait au Grand-Moutier, celle-ci répondait qu'il ne lui manquait rien ; qu'elle pétrissait du pain, que la vache donnait du lait, que la moisson coupée, battue, avait été arrangée ; que le rendement de la récolte était bon, et que rien ne resterait à souhaiter pour elle, si les juges le rendaient à la liberté !

Elle ne paraissait point mettre en doute que Lazare serait bientôt libre, et s'efforçait de lui prouver qu'il ne devait point trop se préoccuper l'esprit, attendu qu'il aurait repris son travail au Grand-Moutier avant que l'époque de labourer les champs fût revenue.

Jeanne-Marie apportait à Lazare des galettes de sarrasin, de belles pommes rouges ; les enfants tenaient dans leurs petites mains des fleurs de genêts et de bruyères ; et quand l'heure de se séparer était venue, ils avaient peine à s'arracher à leur dernière étreinte, et ne sentaient plus le courage de se quitter.

Jeanne-Marie aurait souhaité qu'on lui permît d'habiter un cachot avec Lazare et ses enfants.

—A dimanche ! disait le prisonnier, la voix calme.

—Au revoir ! répondait la jeune femme avec l'accent de la résignation.

Et ils se quittaient.

Touchant mensonge ! sainte hypocrisie, noble courage de leurs cœurs brisés.

Tous deux chaque fois sentaient d'avantage s'épuiser leurs forces.

Jeanne-Marie fondait en larmes en se souvenant de la pâleur qui couvrait maintenant le front du jeune fermier ; et Lazare, songeant au cercle bleuâtre qui entouraient les grands yeux de sa femme, se demandait quels pleurs et quelles insomnies laissaient des traces semblables sur ce visage si épanoui par la joie, dans les jours où ils vivaient en pleine confiance, sous les noyers sombres, les châtaigniers au parfum étrangement doux, à l'ombre des haies fleuries qui leur faisaient à midi un abri pour le sommeil.

Dans le village on se montrait bon pour Jeanne-Marie, mais d'une pitié offensante pour son cœur. Comme on croyait son mari coupable, on ne la secourait que comme une victime. Les paroles d'amitié qu'elle entendait lui semblaient une raillerie ; les services offerts, un outrage, la protection offerte, une compassion déshonorante.

Et c'était surtout en regardant ses enfants qu'elle tombait dans des tristesses amères ; car enfin, si l'on se montrait tel pour la femme de l'accusé, que ferait-on pour les fils du condamné, si l'on venait à condamner Lazare.

Oh ! pensait alors la pauvre créature, il ne sera jamais blâmé, haï, méprisé de tous... Dieu, qui me l'a donné pour mari, le chargea de me protéger et de me défendre... Mais il lui plaît de changer les rôles, et j'accepte ma tâche. Fût-il aux yeux de tous un malheureux, un misérable, il restera toujours pour moi un honnête homme, presque un martyr.

Que les heures paraissaient longues à tous deux ! Comme ils appelaient avec impatience une lutte terrible, mais d'où ils espéraient que jaillirait la lumière ! L'immobilité les tuait : elle, dans sa ferme solitaire, lui dans la chambre commune et dans le préau sans ombre et sans fleurs...

Il devrait y avoir dans toutes les chambres, destinées aux prisonniers, un tableau représentant le Christ en prison... La vue de ce Captif aux épaules déchirées par les fouets, aux membres liés de cordes qui brisent ses poignets et meurtrissent ses pieds délicats, enseignerait la patience à des malheureux que frappe la suspicion avant que la loi les condamne.

Oui, les heures se traînaient, lentes, lugubres, effrayantes ; et cependant un nouvel effroi venait oppresser le cœur de Jeanne-Marie : son mari devait partir pour Rennes vers le mi-octobre.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 15 Novembre 1864.** **No. 22.**

Départ de Mgr. de Montréal pour Rome.

(14 novembre.) *L'Echo* est sous presse au moment où Sa Grandeur, Mgr. de Montréal, part pour Rome, accompagné des Révérends Messires Lavallée et Huberdeau.

Nous unissons nos vœux les plus ardents à ceux de tous les catholiques du Diocèse de Montréal, pour attirer sur l'illustre et vénéré voyageur et ses compagnons toutes les bénédictions du ciel.

Mort de Mr. Georges Desbarats.

Montréal vient de perdre un de ses plus dignes citoyens dans la personne de M. Georges Desbarats. Les œuvres d'un intérêt public, les institutions de bienfaisance, les pauvres, font une perte immense. *L'Echo* lui doit un tribut spécial de reconnaissance pour l'encouragement généreux que M. Desbarats voulut bien lui donner dès son apparition, en 1859. Nous espérons pouvoir revenir sur ce type du vrai gentilhomme, et rendre un hommage plus étendu à la mémoire d'un homme qui mérite à tant de titres les regrets universels.

FABLES.

LA PIE ET LA TOURTERELLE.

Un certain soir, Margot la pie,
En sautillant à travers champs,
Entendit dans une prairie
(C'était au retour du printemps)
Roucouler une tourterelle.
Margot de voler auprès d'elle,
Pour raconter
Et pour savoir quelque nouvelle.
Tourterelle veut l'éviter,
Abandonne soudain la place,
Et fuit dans un profond vallon,
Lorsque de nouveau notre agace
La poursuit, la rejoint auprès d'un vert buisson.
" Pourquoi me fuis-tu? lui dit-elle.
—L'an passé, répond tourterelle,
Mon tourtereau.
Ici tout près, sous cet ormeau,
Sur un propos de toi, cruelle,
Me soupçonna d'être infidèle,
Et je faillis, méchante, en mourir de douleur,
Tu fus cause de mon malheur.
—Méchante! moi! reprit la pie;
Tu te trompes, ma bonne amie;
Au fond j'ai l'âme bonne, et Jupin le grand dieu,
Sait que pour mon prochain, à toute heure, en tout lieu,
Je me jetterais dans le feu.
Si je suis un peu cancanière,
Cela tient, je l'avoue avec humilité,
A la légèreté,
Au faible de mon caractère;
Mais oser douter de mon cœur...
—Hé! que m'importe à moi, répondit tourterelle,
Que ton cœur, jaseuse cruelle,
Ne soit pour rien dans mon malheur,
Que ta tête légère en soit seule la cause?
Cela ne fait rien à la chose.
Et prouve seulement
Qu'ainsi que d'un méchant
Il faut toujours que l'on se garde
D'une bavarde."

LES DEUX CHEVAUX DE LABOUR.

Deux jeunes chevaux de labour
Revenaient un soir de l'ouvrage,
Lentement, harrassés, et le corps tout en nage,
Courbés par la fatigue et la chaleur du jour.
" Est-il, dit l'un des deux à l'autre,
Une condition plus dure que la nôtre?
Est-il sous la voûte des cieux
Un état plus pénible, un sort plus malheureux?

Et dire qu'il faudra tout souffrir et se taire !
En silence ronger son frein,
Et voir d'un œil calme et serein
Le cheval du propriétaire,
Ou celui du seigneur voisin de cette terre,
Allant
Caracolant,
Passant dans les plaisirs les trois quarts de leur vie !
O sort cent fois digne d'envie !
O noire injustice des cieux ! "
Comme il tenait envers les dieux
Ces discours peu respectueux,
Des plaintes à peu près pareilles,
Qui partaient du château voisin,
Retentirent à leurs oreilles :
" Est-il en ce bas monde un plus cruel destin
Que de passer sa vie entière
Sans joie aucune et sans bonheur,
Au service de ce seigneur,
Qui vit comme un grigou, confiné dans sa terre,
Ainsi qu'un ours en sa tanière,
Et qui lui-même prend le soin
De mesurer l'avoine et de peser le foin ?
Pourquoi les dieux, quand ils m'ont donné l'être,
Ne m'ont-ils pas fait naître
Pour parader avec honneur
Au service de l'empereur ? "
Ce jour-là, l'empereur avait, en ces parages,
Lancé le cerf avec les barons de sa cour,
Et son noble coursier, quand vint la fin du jour,
Avait été conduit en de gras pâturages.
L'air retentit aussi de ses gémissements :
" Oh ! que j'échangerais ces vains amusements
Et cette vie aventureuse,
Sans loisir, orageuse,
Que l'on me fait mener près de Sa Majesté,
Contre le doux repos et la félicité
Dont je vois ici près, en pleine liberté,
Jouir, depuis la matinée,
Cette jument si fortunée ! "
A peine avait-il dit ces mots,
Que les échos
Lui rapportèrent ce langage
De la jument du voisinage :
" Oh ! que je porte envie aux chevaux de labour !
Je sais bien qu'on les fait travailler tout le jour,
Qu'on n'épargne guère leurs peines ;
Mais qu'est-ce, hélas ! auprès des miennes,
Auprès du pénible métier
Que me fait faire ici ce mauvais charretier ?
Lorsque la besogne est finie,
Ils sont certains qu'à l'écurie
Ils trouveront de l'avoine et du foin,
Qu'on aura d'eux le plus grand soin :
Tandis que moi, jument infortunée,
A peine si je puis, hélas ! de temps en temps,
Me mettre sous les dents
Quelques brins de paille fanée,
Vils débris de la basse-cour ! "
La voix de la jument tombait, lorsqu'à son tour
Un âne qui suivait la plaine,
En cherchant quelque aubaine
Quelque chardon,
Défila sur un très-haut ton
Mainte et mainte jérémiade,
En accusant Jupin, les dieux en général ;
De ne l'avoir pas fait cheval.
" Ami, dit à son camarade
Le second cheval de labour,
Qui, tout en cheminant, dégustait l'herbe tendre,
Les choses que je viens d'entendre
Me prouvent clair comme le jour
Que sur la terre
Nul animal n'est content de son sort.
Ces choses me prouvent encor
Que si grande que soit, hélas ! notre misère,
La vilete de notre emploi,
On rencontre toujours un frère
Beaucoup plus malheureux que soi.
Pour s'estimer heureux, sais-tu ce qu'il faut faire ?
Ne point voir au dessus de nous,
Toujours regarder au-dessous. " C. JACQUIER.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Monument élevé à la mémoire de M. Charles Ducharme, fondateur du Séminaire de Ste. Thérèse.—Statue élevée à Cork, en Irlande, à la mémoire du P. Mathieu, apôtre de la Tempérance.—Mgr. Méglia, nonce apostolique à Mexico.—Volontaires Belges à Mexico.—Crinoline réduite.—Consul français à Nankin, (Chine.)—Officiers Prusses, leur nombre.—Vie M. Hyac. Prévost.

Nous donnons aujourd'hui une relation étendue de la cérémonie qui a eu lieu à Trois-Rivières, à l'occasion du 50ème anniversaire d'ordination de Mgr. T. Cooke, ainsi que le récit de la consécration de la Chapelle du Grand Séminaire de Montréal. Ces deux mentions, que nous regrettions dans le numéro précédent d'avoir déjà remis, nous obligent de retarder l'analyse de la seconde lecture faite par le Rév. Messire Désaulniers.

Le Séminaire de Ste. Thérèse vient de rendre un hommage solennel à la mémoire de son fondateur. Dans cette église où M. Ducharme exerça pendant 34 ans le ministère pastoral et qui semble retentir encore du bruit de sa parole, un monument vient de lui être érigé pour rappeler, à tous, ses œuvres et ses vertus. C'était un acte de justice ; car M. Ducharme mérite à plus d'un titre la reconnaissance publique. Il a passé sa vie dans les humbles fonctions de curé et d'instituteur de la jeunesse, mais le bien qu'il a fait est resté après lui : ses travaux ont produit et ne cessent de produire encore des fruits abondants qui s'étendent au pays tout entier.

Ce monument élevé à sa mémoire a été inauguré le 4 novembre, jour de la St. Charles, patron de M. Ducharme. Les anciens élèves du Séminaire, conviés à cette fête de famille, s'étaient empressés de s'y rendre en grand nombre, malgré les intempéries de la saison. Plusieurs membres de nos premières maisons d'éducation avaient bien voulu s'associer aussi à cet hommage de la reconnaissance. On remarquait MM. A. Légaré et Maingui du Séminaire de Québec, MM. Lenoir et Soin, de St. Sulpice, le Père Recteur du Collége Ste. Marie de Montréal, Monsieur le Principal de l'Ecole-Normale Jacques-Cartier, etc.

Avant de donner sur cette terre la part de gloire dûe aux hommes qui ont bien mérité de la religion et de la patrie, il faut autant qu'il est en nous, leur assurer le repos pour l'autre vie. S'ils expient dans les feux vengeurs de la justice divine ces taches qui se trouvent en-

core même dans la vie la plus pure, il faut leur ouvrir par la prière le lieu du rafraîchissement et de la paix. C'est pour accomplir ce pieux devoir que l'inauguration du monument se fit par un service solennel. Avant l'absoute, un des premiers élèves de M. Ducharme, M. G. Thibault, curé de Longueuil, rappela dans la chaire les mérites de ce prêtre vénéré, et redit d'une voix émue les titres qu'il avait à la reconnaissauce de la paroisse et du Séminaire. Il montra le pasteur dévoué à ses ouailles, infatigable dans son zèle, prêchant à sa paroisse et de parole et d'exemple ; l'ami de la jeunesse, qui fut un père pour les enfants confiés à ses soins et s'imposa tant de sacrifices pour mener à bonne fin une œuvre qu'il avait entreprise pour la gloire de la religion et de son pays !

Les élèves actuels du Séminaire de Ste. Thérèse n'ont pas connu M. Ducharme, mais ils jouissent du fruit de ses travaux : ils ont donc appris à prononcer son nom avec amour et respect. Il existe parmi eux une société littéraire qui porte le nom d'Académie St. Charles pour rappeler le souvenir du fondateur et du patron du Séminaire. La fête de St. Charles est donc une double fête pour les membres de cette société. Aussi avaient-ils préparé pour ce jour une séance académique qui fut suivie avec beaucoup d'intérêt. On goûta surtout un travail sur l'éloquence, de M. Ducharme, qui sembla donner une juste idée de son talent. Plusieurs assistants reconnurent dans ce tableau l'orateur qu'ils avaient entendu autrefois et sentirent se réveiller en eux quelque chose des émotions du passé.

Le monument, dont nous venons de parler, est dû à la munificence des anciens élèves du Séminaire et des paroissiens de Ste. Thérèse. Il est en marbre blanc, et mesure six pieds de hauteur, en y comprenant la croix dont il est surmonté. Il porte l'inscription suivante :

Hic jacet
Illust. ac Rev. Josephus Carolus Ducharme
Archipresbyter,
Quintus à Stâ. Theresiâ parochus,
Qui per XXXIV annos pastorale munus
Explevit
Curâ singulari et prudentiâ ;
Idemque, studiosæ juventutis amantissimus,
Multo labore et sumptu proprio
Hujusce parochiæ Seminarium
Creavit.
Simplex moribus ac vitâ,
Linguâ pariter et opere egregius,
Pastor ovibus, magister discipulis carissimus,
Luctu communi obiit,
Die XXV Martii, A. D. MDCCCLIII,
Œtat. LXVII An.
R. I. P.

Dernièrement, une des plus grandes et des plus belles cités de l'Irlande s'est mise en fête en l'honneur de la mémoire du célèbre prêtre irlandais, le P. Mathieu, l'apôtre de la Tempérance. Un monument public lui avait été élevé, et plus de cinquante mille personnes ont assisté à l'inauguration de sa statue.

Le P. Mathieu, né en 1790 à Thomastown, dans le comté de Tipperary, était d'une excellente famille, et tenait même par des liens de parenté à l'aristocratie du pays. Il entra dans l'ordre des Capucins et devint un des prédicateurs les plus éloquents et les plus populaires de son temps. Pendant quarante ans, sauf les intervalles de ses missions qui s'étendirent jusqu'en Amérique, il exerça le ministère ecclésiastique dans la ville de Cork. Il fut emmené, par les déplorables ravages que le vice de l'ivrognerie produisait autour de lui, à se vouer particulièrement à l'œuvre des sociétés de tempérance. Son zèle ne connaissait aucune distinction de race ni de pays : en Angleterre et en Ecosse, comme en Irlande, aux Etats-Unis même, il alla prêcher cette vertu si essentielle à la dignité de l'homme. Partout il rencontra un accueil sympathique et fit des milliers de prosélytes, qui s'engageaient par serment à abandonner tout usage des boissons fermentées. Tant de fatigues et de travaux avaient déjà épuisé la santé de l'humble prêtre, lorsque éclata la terrible famine de 1847. Le charitable apôtre ne songea alors qu'à se multiplier pour sauver ses chers compatriotes mourants de faim. La paralysie l'atteignit l'année suivante. A peine rétabli, il vola, pendant l'été de 1849, en Amérique, où l'émigration avait rassemblé un grand nombre d'Irlandais. Il voulait recommander une dernière fois à ces pauvres exilés, échappés à la misère de leur pays, de rester fidèles à la foi de leurs pères et de pratiquer sur ce sol étranger les vertus catholiques,

surtout cette vertu de tempérance qui est de toutes les religions. Il revint en Irlande en 1851, mais brisé, ayant perdu la santé à tout jamais, non le courage. Il languit encore pendant cinq ans et mourut le 8 décembre 1856, dans la soixante-sixième année de son âge.

Tel fut l'homme dont la ville de Cork vient de vénérer la mémoire par des honneurs exceptionnels. La statue, qui est en bronze, représente l'apôtre recevant d'un de ses convertis le serment de tempérance. L'inscription porte ces mots : " A Mathieu, l'apôtre de la tempérance, hommage d'un peuple reconnaissant." La cérémonie d'inauguration s'est faite en grande pompe et en présence de toutes les autorités de la ville. Le passage du cortége a duré une heure trois quarts. L'Irlande prouve qu'elle n'oublie pas ses bienfaiteurs : il y a quelque temps, c'était la mémoire du grand O'Connell qu'elle honorait d'un monument et d'une démonstration vraiment nationale ; l'autre jour, c'est à la mémoire du P. Mathieu qu'elle élevait un témoignage de sa reconnaissance.

Le *Journal de Rome* annonce que, le 5 du mois d'octobre dernier, est parti de Rome pour Mexico, Mgr. Meglia, archevêque de Damas, nommé nonce apostolique du Saint-Siége près le gouvernement impérial du Mexique.—On annonce le départ de St. Nazaire d'un détachement de Volontaires Belges faisant partie de la Légion étrangère mexicaine.—Une société de capitalistes anglais vient d'obtenir du gouvernement de l'empereur Maximilien la concession d'un chemin de fer qui reliera Mexico à la mer. —S'il faut en croire un correspondant parisien du *Salut Public*, de Lyon, il aurait été décidé *en haut lieu* que la crinoline serait considérablement réduite ; pourquoi pas abolie ?

On annonce la création prochaine d'un consulat français à Nankin, une des villes les plus importantes de la Chine, et qui a été reprise aux insurgés chinois qui la possédaient depuis longtemps.

L'armée prussienne, d'après une liste qui vient d'être publiée, compte en 1864, 7988 officiers, dont 4688 nobles et 3300 roturiers.

Consécration de la Chapelle du Grand Séminaire de Montréal.

Le lundi, dix-sept du mois d'octobre dernier, a eu lieu la consécration de la chapelle du Grand Séminaire de Montréal.

Chacun connaît ce noble édifice, qui s'élève sur les flancs de notre Montagne, dans une position magnifique d'où l'on découvre une partie de la cité, le cours majestueux du Grand Fleuve et la riche plaine qui s'étend jusqu'aux frontières du Vermont. Dans cette maison, comme dans un foyer d'esprit apostolique, se réunissent en grand nombre, depuis quelques années, les ecclésiastiques du diocèse de Montréal et ceux de plusieurs autres diocèses des deux Canadas, des provinces d'en Bas et des Etats-Unis. (1)

L'aile du bâtiment, qui regarde la ville, est occupée presqu'en entier par une chapelle intérieure de plus de cent pieds de long sur environ cinquante de large et de trente-cinq de hauteur. L'ordonnance en est simple et de bon goût : elle consiste en une large nef à voûte cintrée et sans bas-côtés, parfaitement éclairée par de grandes fenêtres également cintrées, lesquelles sont destinées à recevoir de riches vitraux peints. Elle est divisée en deux parties égales : le *chœur*, réservé aux membres du clergé, garni de chaque côté d'un triple rang de stalles en amphithéâtre, est séparé de la nef par une belle balustrade en bois sculpté ; l'autre, destiné pour les laïques.

Cette chapelle vient d'être achevée à l'intérieur avec beaucoup de goût sur les plans donnés par M. P. Bourgeau, architecte, et exécutés sous son intelligente direction. La main habile de M. Heldt en a fait les peintures, les dorures et les autres décorations.

Profitant de la circonstance qui devait réunir tous les Evêques du Canada à Trois-Rivières, le 18 octobre, pour le 50ème anniversaire d'ordination de Mgr. Th. Cooke, évêque des Trois-Rivières, M. le Supérieur du Séminaire invita Leurs Grandeurs à vouloir bien, la veille de ce jour, honorer de leur présence la consécration de la chapelle du grand séminaire de Montréal.

Ces prélats, qui presque tous, ont dans cette maison des sujets de leurs diocèses, s'empressèrent de répondre à cette invitation.

Mgr. de Montréal, retenu dans son palais par les fatigues de sa visite pastorale, avait prié Mgr. Larocque, évêque de St. Hyacinthe, de vouloir bien faire la cérémonie.

Voici les noms des autres Prélats présents :

Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa ; Mgr. Farrell, évêque de Hamilton ; Mgr. Horan. évêque de Kingston ; Mgr. Lynch, évêque de Toronto.

Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières, qui devait, le lendemain même, célébrer chez lui son 50ème anniversaire d'ordination, avait député plusieurs prêtres

(1) En septembre 1863, le Grand Séminaire comptait 115 ecclésiastiques :—en septembre 1864, le nombre a diminué d'une vingtaine, à cause du séminaire de Troy qui vient de s'ouvrir.

Voici les noms des diocèses qui actuellement ont des étudiants en Théologie au grand séminaire de la Montagne : Montréal, St. Hyacinthe, Ottawa, Toronto, Sandwich, Hamilton, Halifax, St Jean Nouveau-Brunswick, Chatham, Boston, Burlington, Charlottetown.

Pendant longtemps les diocèses dont les noms suivent y ont envoyé leurs élèves : New-York, Portland, Hartford, Brooklyn, Albany, Buffalo, Orégon-City, Cleveland.

distingués de son diocèse, entre autres, son vicaire-général, le Rév. Messire Laflèche. Mgr. de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec, qui devait prêcher à cette cérémonie, dans la cathédrale des Trois-Rivières, se fit représenter par plusieurs prêtres de son séminaire. Mgr. Pinsonnault, évêque de Sandwich, que l'état chancelant de sa santé avait empêché de venir en Bas-Canada, écrivit à M. le Supérieur du Séminaire une lettre pleine des marques les plus flatteuses d'affection et d'intérêt pour l'œuvre du Grand Séminaire.

Ce fut vraiment un imposant spectacle de voir réunis dans la même enceinte ces éminents personnages, entourés chacun comme de leur famille respective, par une centaine d'élèves du sanctuaire, avec un grand nombre de prêtres tant de la maison de St. Sulpice que des autres établissements religieux et institutions du pays, et de bon nombre de Messieurs les curés du diocèse de Montréal, pour la plupart anciens élèves de la maison.

A ce personnel considérable d'Ecclésiastiques, autour desquels se groupaient les Elèves du petit Séminaire, étaient venus se joindre les élèves de l'Ecole-Normale, conduits à cette fête par le Rév. Messire Verreau, Principal de cette Institution.

La solennité ouverte, dès le dimanche soir, par l'exposition des saintes Reliques et la célébration des Vigiles Sacrées, vers 7 heures et demie, fut reprise le lundi, et se prolongea jusqu'à 1 heure après-midi. On sait que, pendant la première partie de ce long office, l'assistance toute entière quelque nombreuse qu'elle soit, et la plus grande partie du clergé lui-même, restent en dehors du temple, tandis que le Prélat Consécrateur, seul, avec ses assistants, accomplit au dedans les premiers rites sacrés.

Pour occuper pendant ce temps considérable les élèves du Petit Séminaire et ceux de l'Ecole-Normale, confondus presque dans les mêmes rangs et fraternisant ensemble, le vénérable Messire Billaudèle, avec sa parole onctueuse, toujours si pleine d'apropos et de dignité, expliqua dans un discours animé le sens sublime et l'esprit des cérémonies mystérieuses qui se faisaient alors.

Enfin arriva le moment si désiré de la Procession des saintes Reliques et de l'entrée du peuple dans le saint temple. Ce fut quelque chose de saisissant : à la suite du clergé, on voyait portées, avec une pompe triomphale et par les plus hauts dignitaires, les Reliques saintes, restes précieux de corps de Martyrs dont l'Eglise veut que quelques parcelles, au moins, soient toujours déposées sous les autels consacrés.

Voici les noms des Saints dont les Reliques reposent dans l'autel de la Chapelle du Grand Séminaire : St. Théodore, martyr ; St. Maurice, martyr ; St. Ambroise, évêque et Docteur de l'Eglise.

La procession s'avança lentement autour de la Chapelle, au chant des hymnes et du *Kyrie-Eleison*, et rien ne peut donner une idée du pieux enthousiasme avec lequel ces chants si simples et si touchants sortaient spontanément de toutes les poitrines pour se répercuter contre les murs élevés de la cour intérieure, et retentir au loin le long des flancs de la Montagne.

La procession étant enfin entrée dans l'Eglise, les Elèves des trois communautés se réunirent pour continuer, à deux chœurs, le chant des Psaumes et Antiennes que l'Eglise semble s'être plue à prodiguer avec un luxe, inconnu dans ses autres cérémonies. De l'aveu de tous les assistants, ce fut avec une âme et un ensemble qui firent passer bien rapidement les deux heures, qui s'écoulèrent encore jusqu'à ce que le divin sacrifice fut offert, pour la première fois, sur l'autel et dans le temple nouvellement consacrés.

A midi, la consécration était terminée ; Mgr. l'évêque de St. Hyacinthe, dont tout le monde avait admiré la tendre piété et la noble modestie pendant cette longue cérémonie de 4 ou 5 heures, prit sa place au *chœur* avec les trois autres évêques ses collègues, et la Grand'Messe de la Dédicace commença. Elle fut célébrée par Mgr. Farrell, évêque de Hamilton, ancien élève du Petit et du Grand Séminaire de Montréal, et qui, aujourd'hui dans la haute dignité où son mérite l'a élevé, avait la consolation de voir autour de lui les Directeurs dont il fut autrefois le disciple distingué. Comme il était majestueux, ce jeune prélat, revêtu des ornements pontificaux, le front ceint de la mitre d'or et dominant par sa haute stature l'assemblée toute entière ! Jamais non plus les chants divins de l'Eglise ne furent exécutés avec plus de piété, de sentiment et de beauté grandiose qu'ils ne le furent pendant toute la durée du divin sacrifice.

A l'*Offertoire*, un morceau de musique, approprié à la circonstance, fut exécuté par les Elèves et produisit le plus heureux effet par le contraste avec les accents graves et majestueux du plain-chant qui avait dominé jusque-là. Ensuite tout se continua comme dans les offices de l'Eglise les plus solennels.

En sortant de la Chapelle, tous les cœurs débordaient d'un saint enthousiasme, et l'on se disait l'un à l'autre : que c'est grand ! que c'est beau ! vraiment, je n'ai jamais rien vu de plus noble et de plus divin !

Sa Grandeur, Mgr. de Montréal qui, comme nous l'avons dit, n'avait pu assister à la consécration, se rendit à la Montagne vers la fin de la cérémonie et présida au repas de famille qui fut offert au clergé par les Directeurs du Grand Séminaire.

La Chapelle a été consacrée sous le Titre et le Vocable de MARIE PRÉSENTÉE AU TEMPLE.

L'anniversaire de sa Dédicace se célébrera, à perpétuité, le quatrième Dimanche de Janvier, à partir de l'année prochaine inclusivement. En vertu d'un *Indult* Apostolique, une Indulgence plénière peut être gagnée par tous les fidèles qui, confessés et communiés, visiteront cette Chapelle et y prieront quelques instants, selon les intentions du Souverain-Pontife, le jour ou l'un des jours de l'octave.

Cinquantième anniversaire de Monseigneur Thomas Cook, (1) 1er. Eveque des Trois-Rivières.

Parmi les cérémonies si variées, si pompeuses et si magnifiques du culte catholique, il n'en est point, croyons-nous, de plus imposante et qui touche davan-

(1) Mgr. Thomas Cook étant né aux Trois-Rivières, le 7 février 1792, est âgé aujourd'hui de 73 ans. Ordonné prêtre le 11 février 1814, il fut d'abord vicaire à la Rivière-Ouelle pendant trois ans. Les six années suivantes il desservit les missions du Golfe et de la Baie-des-Chaleurs. Appelé ensuite à la cure de St. Ambroise il y demeura 13 ans, et vint aux Trois-Rivières, en 1835, remplacer M. le grand vicaire Ca-

tage les cœurs que la célébration de l'anniversaire semi-séculaire de la consécration d'un ministre de Dieu.

Mais si ce ministre de Dieu est un Prince de l'Église; si, pendant un demi siècle de sacerdoce, il a fondé un évêché, érigé de nombreuses paroisses et un plus grand nombre de temples; si, pendant trente ans, il a eu le rare bonheur de mener dans les voies du salut une génération qui n'est plus, d'élever et d'instruire par sa parole et ses exemples celle qui lui a succédé et qui forme toute la population d'une ville; si, en un mot, cette longue vie n'a été, pour ainsi dire, que le commentaire fidèle du livre divin et un dévouement de chaque jour au bonheur d'un nombreux troupeau, alors cette cérémonie, franchissant l'enceinte du temple sacré, prendra les proportions d'une fête nationale, d'une démonstration publique et spontanée, dans laquelle toute une ville populeuse, tout un diocèse, ne formant plus qu'une seule et même famille, chacun de ses membres viendra déposer aux pieds du premier Pasteur l'hommage de son amour filial et de son respect.

Voilà pourquoi, le 18 du mois dernier, jour de la célébration du cinquantième anniversaire de l'ordination de Mgr. T. Cooke, Trois-Rivières avait pavoisé ses maisons et orné ses rues de sapins et de guirlandes de fleurs. Tous les citoyens indistinctement—catholiques comme protestants—ont voulu contribuer, autant que possible, à rehausser l'éclat de cette fête qui demeurera, dans les fastes de la ville, l'un de ses plus grands et plus beaux jours.

La vaste Cathédrale était remplie, dit l'*Ere Nouvelle*, dans un remarquable compte-rendu de cette imposante cérémonie.

"Parée de ses plus beaux ornements, ornée surtout de l'assistance distinguée qu'elle contenait, ses formes si régulières et si dégagées paraissaient prendre plus d'ampleur, et revêtaient un air de majesté et de grandeur inaccoutumée, digne de cette circonstance extraordinaire. A l'extrémité d'une mer de têtes, se voyait, au-dessus de la table sainte et dans le bas chœur, une ligne transversale d'hommes, revêtus de larges manteaux noirs: c'était tout le Barreau de la ville en uniforme. On y remarquait son Honneur, le juge Polette, l'Honorable Turcotte, et le Protonotaire. Au milieu de cette ligne, s'élevait, comme une colonne, un magnifique pain béni d'une douzaine d'étages, orné de cierges et d'étendards. A droite, à l'entrée du chœur s'offrait tout d'abord aux regards notre vénérable Evêque, le digne sujet de la fête, vieillard à chevelure toute blanche, debout sur son trône, environné de ses nombreux assistants et officiers, comme un prince au milieu de sa cour.

"Les Diacres d'honneur étaient MM. Baile, directeur du grand séminaire de Montréal, et J. Désaulniers, ex-supérieur du collége de St. Hyacinthe; le Diacre d'office, M. T. Caron, V. G. supérieur du séminaire de Nicolet, le Sous-Diacre M. Bardou, du diocèse de Hamilton, et le prêtre-assistant, M. le G. V. Taschereau, Recteur de l'Université Laval, supérieur du séminaire de Québec. A la suite, dans les stalles du côté de l'épitre, venaient Mgr. C. F. Baillargeon, évêque de Tloa, Administrateur de l'archidiocèse de Québec, Mgr. Farrell, évêque de Hamilton, M. Lynch, évêque de Toronto. A l'opposite, du côté de l'évangile, se trouvaient Mgr. I. Bourget, évêque de Montréal, Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa, Mgr. Larocque, évêque de St. Hyacinthe, Mgr. Horan, évêque de Kingston. Quel beau coup d'œil présentaient les figures vénérables de ces Princes de l'Eglise! Quelle dignité, quelle grandeur dans leurs actes! Le reste du chœur était rempli de prêtres, qui se tenaient jusque près le sanctuaire, sur cinq lignes parallèles, de chaque côté. Parmi ce nombreux clergé on remarquait un bon nombre de prêtres vénérables, à cheveux blanc, venus des diocèses voisins, et dont nous ne connaissons pas les noms. Mais il était facile de comprendre que c'était là spécialement la fête de vieillesse.

"On reconnaissait aussi, au milieu des autres, tous les vétérans du diocèse de Trois-Rivières qui étaient accourus, avec une foule d'autres, et même avec des missionnaires très-reculés des townships de l'Est, pour rendre leurs hommages à leur digne et bien-aimé Chef, et le féliciter sur son long apostolat. Le nombre total dépassait quatrevingt-dix; et sans doute, on en aurait compté un plus grand nombre encore, si les chemins n'eussent pas été dans un état horrible, et pour ainsi dire impraticable.

"La Grand'Messe a été chantée par Mgr. de Trois-Rivières, avec toute la pompe en usage dans les offices pontificaux. Sa Grandeur avait la voix ferme et forte comme dans les premiers jours de son pontificat: elle a paru, malgré son grand âge, bien supporter les fatigues de la cérémonie."

Ce fut Mgr. de Tloa qui prononça le sermon de circonstance. Il avait pris pour texte: "*Omnis pontifex, ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis.*"

Ce sermon éloquent, débité par Sa Grandeur d'une manière solennelle, a vivement impressionné tout le monde.

Pendant la messe, un chœur de citoyens et d'élèves appartenant aux divers colléges du Diocèse, a chanté, avec un accord magnifique, différents morceaux sacrés du plus bel effet.

Après le *Te Deum* qui termina la cérémonie, Mgr. de Trois-Rivières retourna à l'Evêché où il reçut les adresses de félicitation du Barreau, de la Corporation de la Ville et des Protestants.

---

dieux. Mgr. T. Cook fut sacré évêque dans le mois d'octobre 1852.

Il est digne de remarque, dit la *Minerve*, que la plupart des Evêques du Canada, ont de tout temps, atteint un âge avancé. Mgr. de Laval, premier évêque de Québec, a été sacré à Paris le 23 septembre 1645, et est mort le 6 mai 1708, après avoir exercé le saint ministère pendant 63 ans et 7 mois.

Mgr. de St. Vallier, deuxième évêque de Québec, avait plus de 50 ans de prêtrise lor qu'il mourut à l'âge de 74 ans.

Mgr. Duplessis de Mornay, troisième évêque, mourut à l'âge de 78 ans, et Mgr Dosquet, quatrième évêque, à l'âge de 86, après avoir occupé le siége épiscopal pendant 52 ans

Le 7e évêque, Mgr. Briand, mourut âgé de 79 ans et 5 mois.

Le 8e, Mgr. Mariacheau d'Esgly, a vu le 53e anniversaire de son entrée dans les ordres sacrés, et Mgr. Panet, 12e évêque, son 55e anniversaire.

Mgr. Turgeon, l'archevêque actuel, est aussi entré dans sa 55e année de prêtrise.

Ainsi donc, sur quatorze évêques, qui ont rempli le siége épiscopal ou archiépiscopal de Québec, huit ont assez vécu pour voir leur 50e anniversaire d'ordination.

De plus, Mgr. McDonnell, premier évêque de Kingston, avait 52 ans et 11 mois de prêtrise, lorsqu'il mourut le 13 janvier 1840.

Sa Grandeur répondit à toutes ces adresses.

Heureux le Pontife qui a su s'entourer ainsi de l'amour et du respect, non seulement de ses propres ouailles, mais aussi de nos frères séparés.

Plus heureux encore la ville qui a le bonheur de posséder, dans ses murs, un tel Pontife si vénérable et si digne de vénération ! Veuille le Ciel nous le conserver encore de longues années, car sa présence au milieu de nous ne peut être qu'une source d'abondantes bénédictions pour le Diocèse des Trois-Rivières et pour tout le pays.

Adresse des Membres du Barreau des Trois-Rivières, à sa Grandeur Mgr. Thomas Cooke, 1er Evêque des Trois-Rivières.

Monseigneur,

Le Barreau de votre ville épiscopale, est heureux d'avoir, en ce jour, l'occasion de vous féliciter sur l'avènement de votre cinquantième année de sacerdoce et de votre douzième année d'épiscopat.

Personne plus que nous, Monseigneur, ne prend part à la fête dont vous, êtes aujourd'hui l'objet, car nous savons apprécier les bienfaits de tous genres dont vous avez comblé votre épiscopat, et que vous avez prodigués plus particulièrement à cette ville, pendant les trente années de prêtrise que vous avez passées au milieu de nous.

Combien d'entre nous, Monseigneur, dont vous avez été le pasteur et le guide depuis leur naissance !

La plupart des catholiques de cette ville ont reçu le baptême de vos mains, ou sous votre administration, et ont grandi sous vos yeux, sous votre direction paternelle.

Combien de nos concitoyens ont été assistés de vos soins sur leur lit de mort !

Combien de veuves consolées, combien d'orphelins soulagés, par les soins assidus de Votre Grandeur !

Et pourrions-nous ici, entre mille autres bienfaits, passer sous silence le beau temple dont vous avez doté notre ville au prix de tant de sacrifices ?

Oui, Monseigneur,—c'est avec la plus grande joie, que nous nous associons aujourd'hui à votre clergé et aux citoyens de cette ville, pour vous exprimer notre profond respect et notre éternelle reconnaissance.

Nous remercions sincèrement le Ciel, de vous avoir conservé au milieu de nous jusqu'à ce jour mémorable. Puisse-t-il conserver encore longtemps, celui que nous aimons et respectons comme un père ; celui qui nous est si cher, à titre de premier Évêque et à titre de Pasteur !

A. Polette, Juge C. S.	S. G. Bourdages.
J. E. Turcotte, C. R.	L. U. A. Genest.
Ed. Barnard, P. C. S.	Sévère Dumoulin.
A. D. Bondy.	L. J. O. Brunelle.
E. M. Hart.	N. A. Denoncourt.
Boucher de Niverville.	J. B. O. Dumont.
J. N. Bureau.	C. B. Genest.
P. A. Boudreault.	P. E. Panneton.
A. L. Désaulniers.	J. B. L. Hould.
N. A. Duberger.	I. G. A. Frigon.
A. B. Cressé.	F. X. Guillet.
J. M. Désilets.	H. G. Mailhot.

Trois-Rivieres, 18 Octobre 1864.

Réponse de Mgr. Cooke aux Membres du Barreau des Trois-Rivières.

Messieurs,

C'est avec une satisfaction bien vive et bien sincère que je reçois, en ce moment, l'expression bienveillante de vos sentiments de reconnaissance et de respect.

Vous me felicitez de l'avènement de ma cinquantième année de prêtrise et de ma douzième d'épiscopat. C'est sans doute un grand bienfait de la Divine Providence qu'une aussi longue carrière, et s'il y a lieu pour moi d'en bénir et remercier le Seigneur, il n'en est pas moins vrai que j'y trouve en même temps un juste sujet de crainte.

Vous relevez et étalez avec complaisance le peu de bien que j'ai pu faire au milieu de vous, et dans ce diocèse, en ma double qualité de Curé et d'Evêque. Oh ! sans doute que c'est un ministère bien consolant que celui de recevoir l'enfant à son entrée dans la vie et de l'élever à la sublime dignité d'enfant de Dieu, d'allumer et de faire briller aux yeux de cette jeune âme le flambeau de la foi, de lui donner ensuite le double aliment de l'intelligence et du cœur dans le Pain Eucharistique et les instructions préparatoires, et après l'avoir dirigé dans les sentiers glissants de la jeunesse, de bénir son union au jour où Dieu l'a appelé à prendre son rang dans la société, de consoler les malades, les encourager et les aider à franchir heureusement le redoutable passage du temps à l'éternité ! Voilà bien, en peu de mots, le ministère sublime que la Divine Providence m'a chargé de remplir au milieu de vous pendant de nombreuses années. Vous voulez bien aujourd'hui me féliciter de la fidélité avec lequelle vous aimez à croire que je m'en suis acquitté ; cependant je le répète, si vous y trouvez un sujet d'éloge, je n'y vois qu'un trop juste sujet de crainte.

Mais je dois, en cette circonstance, vous rendre le témoignage que vous m'avez rendu facile la tâche que le Seigneur m'avait imposée, par le respect et la docilité que j'ai rencontrés constamment dans cette paroisse.

Je dois avouer que, pendant mes douze années d'épiscopat, la Providence a répandu ses plus abondantes bénédictions sur ce diocèse, puisque son clergé et le nombre de ses paroisses a presque doublé dans ce court espace de temps. Mais apres Dieu, à qui en revient la gloire et le principal mérite ? N'est-ce pas au zèle constant de ce digne clergé que vous voyez en ce moment, réuni en si grand nombre autour de moi, et à son dévouement à toute épreuve qui ne lui a jamais permis de reculer devant aucun sacrifice réclamé par la Religion ou la Patrie.

Je m'estime heureux de pouvoir en cette circonstance lui rendre ce témoignage : jamais il n'a reculé devant les privations de toutes sortes qui l'attendent dans les nouveaux établissements, ni même devant les amers ennuis des missions lointaines. Toujours je l'ai trouvé prêt à s'enfoncer dans les forêts avec les pioniers de la colonisation pour les soutenir dans leur durs labeurs, les encourager et les conseiller dans les moments d'épreuve, et leur donner l'assurance qu'au lit de la mort les consolations de la Religion ne leur feraient pas défaut. Et la cause de l'éducation ! vous le savez, Messieurs, ils l'ont servie avec autant de zèle que celle de la colonisation.

Eh bien ! Messieurs, voilà, en peu de mots, le secret du développement remarquable que ce Diocèse a pris en si peu de temps.

Quant au magnifique temple dont vous parlez, il demeurera-là, j'en ai la confiance, pendant des siècles, pour redire aux générations à venir, la générosité et l'esprit de sacrifice de ce même clergé et des fidèles de cette cité et de ce Diocèse.

Merci, Messieurs, de votre bienveillante adresse, merci de vos bons souhaits, pour l'avenir ; et j'ai la confiance que vos ferventes prières feront dominer dans mon cœur le sentiment de la confiance sur celui de la crainte.

Adresse des Officiers Municipaux des Trois-Rivières., à sa Grandeur, Mgr. Thomas Cooke, Evêque des Trois-Rivières, &c., &c., &c.

Monseigneur,

Permettez aux Officiers Municipaux de votre ville épiscopale, tant pour eux que pour leurs concitoyens, de venir à la suite des premiers dignitaires de l'Église et de votre nombreux clergé, pour vous féliciter à l'occasion du demi siècle de Sacerdoce que vous avez si bien rempli au service du Roi des peuples et des nations, et aussi à l'occasion de l'anniversaire de la douzième année de vos utiles travaux comme premier Évêque de ce Diocese.

Mandataires des intérêts temporels de nos concitoyens, nous avons toujours senti fortement qu'à moins que Dieu ne défende lui-même une Cité, c'est en vain que veilleront ses gardiens.

De même, Monseigneur, avons-nous toujours senti fortement combien nous devions apprécier, tout ce que, par votre zele incessant, votre sollicitude et vos généreux sacrifices de toutes sortes, vous avez accompli pour la paix, la prospérité et le bonheur des habitants des Trois-Rivières, pendant les trente

années de votre ministère au milieu de nous, spécialement pendant les douze années de votre épiscopat.

Par votre dévouement à nos intérêts spirituels, et votre courage au dessus de tout obstacle, vous avez élevé au sein de notre ville un temple qui en fera toujours l'orgueil, et plus tard, quand notre cité, suivant l'exemple de ses sœurs, s'agrandira par de beaux et majestueux édifices, on se souviendra avec bonheur, que notre premier Évêque a été le premier ouvrier de cette nouvelle prospérité.

Vous avez compris que notre ville n'était que la tête du Diocèse confié à vos soins vigilants, et que dans nos fertiles forêts, qui se trouvaient sur tous les points de votre diocèse, il y avait là des membres vigoureux à activer.

Aussitôt, vous avez travaillé activement à la Colonisation, et vous avez envoyé de nouveaux ouvriers à la vigne du Seigneur;—et, là, où naguère on ne trouvait que des forêts solitaires, on rencontre aujourd'hui des populations heureuses, que l'on voit accourir en foule au son gai de la cloche de leur nouvelle église bénite par vos mains, comme vous avez béni et encouragé les travaux de ces nouveaux colons.

Merci, Monseigneur, mille fois merci, pour tant de bons exemples dans l'œuvre du bien et de la prospérité.

Puissiez-vous longtemps vivre encore au milieu de nous, pour en éloigner toutes dissensions, et continuer à accroître notre prospérité et notre bonheur!

Puisse le Ciel nous conserver longtemps encore celui qui nous est si cher, et comme premier Prélat, et comme citoyen!

Boucher de Niverville, Maire.	J. C. H. Craig.
T. E. Normand.	F. Bellefeuille.
Sévère Dumoulin.	J. M. Désilets.
Pierre Guillemette.	J. N. Gudin.

Trois-Rivières, 19 Octobre 1864.

Réponse de Mgr. Cooke à Son honneur le Maire, et aux Messieurs les Conseillers de la Cité des Trois-Rivières.

Messieurs,

L'adresse si bienveillante, je dirai, même flatteuse, que vous voulez bien me présenter en cette circonstance du cinquantième anniversaire de mon ordination au Sacerdoce, et du douzième anniversaire de ma Consécration épiscopale, me touche bien vivement; je l'accepte avec plaisir, et vous prie d'en agréer mes meilleurs remerciments.

Cinquante ans employés au Service du Roi des nations, voilà certes un beau titre à la munificence de ce Roi par excellence, dont vous aimez en ce jour, à ne regarder que la bonté et la générosité. Mais, Messieurs, en ce jour plus qu'en tout autre, je regarde en arrière, et en quelques instants je parcours de la pensée cette longue carrière d'un demi-siécle, et faut-il vous le dire? au lieu d'y trouver un point d'appui pour réclamer une récompense, je n'y trouve hélas! que trop de motifs de crainte, en me rappelant cette parole terrible de nos livres saints: "Judicium durissimum his qui præsunt." Le jugement le plus rigoureux attend ceux qui sont constitués en autorité. Je me sens surtout pressé de recourir à la miséricorde de notre commun maître.

Vous me dites, Messieurs, que c'est en vain que les Gardiens veilleront à la sûreté de la cité, si le Seigneur lui-même ne la garde. Ah! Messieurs, je suis heureux de vous entendre en ce moment, proclamer cette vérité d'une si grande portée civile et sociale, vous que la divine Providence a constitués les Gardiens et les Protecteurs de Notre Cité. Oui, votre vigilance éclairée et soutenue par la sagesse et l'appui de la vigilance divine, procurera certainement la tranquillité, la prospérité et le salut de cette Cité. C'est ainsi que j'ai toujours compris la mission du Prêtre et de l'Évêque dans le monde. Il n'est pas seulement l'homme chargé de travailler à la Sanctification de l'âme de chacun, individuellement, mais il est encore cette sentinelle chargée, au nom et de la part de Dieu, d'exercer cette vigilance et cette garde sans lesquelles on ne peut ni édifier, ni conserver, ni sauver la cité et la société. Il m'est donc extrêmement agréable, Messieurs, d'avoir à vous rendre ce témoignage, aujourd'hui, que j'ai toujours trouvé dans vous et dans vos Prédécesseurs en office, des hommes qui ont veillé à la garde et au salut de la Cité, d'après ce grand principe de notre Ste-Religion, et qui m'ont grandement facilité l'accomplissement de cette partie si importante du ministère redoutable, confié à mes faibles mains.

Le développement si remarquable que vous vous plaisez à signaler dans nos Cantons, naguère encore si solitaires, n'est dû qu'à l'application de ce grand principe. La religion est la pierre d'assise de toute organisation sociale, aussi l'homme social par excellence est-il le Prêtre. En conséquence mon attention constante a été de le diriger vers ces courageux colons qui affrontaient les fatigues et les dures privations qu'impose le défrichement de nos immenses forêts. Toujours la croix plantée par le prêtre a été pour eux le signal du ralliement, le principe d'organisation civile, et le signe du Salut social autant que du Salut éternel. Le zèle à toute épreuve des dignes prêtres de ce diocèse les ayant toujours soutenus dans l'accomplissement de ce pénible ministère, j'ai pu procurer à tous les nouveaux établissements ce secours indispensable à leur prospérité. Voilà, messieurs, le secret de ce développement si consolant pour notre bien aimée patrie, que vous vous plaisez à signaler en m'en attribuant le principal mérite.

Quant au monument qui s'est élevé au milieu de votre cité, vous savez, aussi bien que moi, à qui nous en sommes redevables. J'ai la douce confiance que la Divine Providence le conservera pendant de bien longues années, pour redire à ceux qui viendront après nous et votre générosité, et celle de vos concitoyens, la générosité et l'esprit de sacrifice de notre bien aimé clergé, et de tous les fidèles de ce diocese.

Encore une fois, Messieurs, mille remerciements pour votre bienveillante adresse, et les bons souhaits que vous me faites pour ma conservation et mon bonheur.

Adresse de la population Protestante des Trois-Rivières, à Sa Grandeur, le Très-Révérend Thomas Cooke, D. D., Evêque de Trois-Rivières.

Nous les habitants Protestants de la cité de Trois-Rivières, apprennant que nos concitoyens, dont vous êtes le Pasteur, célèbrent ce jour comme un jubilé, en l'honneur de la manière distinguée dont vous avez rempli vos devoirs épiscopaux depuis nombre d'années, ayant apprécié votre conduite depuis une longue période, durant laquelle vous avez acquis, non seulement l'amour de vos propres ouailles, mais encore le respect de tous les autres chrétiens de ce diocèse—nous désirons donc vous offrir nos félicitations et vous exprimer notre fervent désir, que vous puissiez jouir encore longtemps des bienfaits de cette vie, puis du bonheur éternel dans l'autre.

A. I. G. Ogden, Ecr., et autres membres respectables de la communauté Protestante, de Trois-Rivières.

Réponse de Mgr. Cooke aux Protestants des Trois-Rivières.

Parmi les solennités imposantes de ce jour, vos félicitations amicales, votre attention délicate envers un ancien ami, vos désirs fervents pour mon bonheur présent et futur, vont pour beaucoup ajouter aux sentiments de gratitude dont mon cœur déborde en ce moment;—La bonté dont vous m'entourez mérite toute la reconnaissance que je veux vous exprimer avec la plus grande satisfaction.

Soyez toujours heureux, de même que vos bien-aimés familles et vos amis, et recevez mes meilleurs remerciments pour votre bonne et aimable adresse.—*Ere Nouvelle.*

THEATRE.

(*Suite.*)

On avait dit: les Pères de l'Eglise ne blâment pas tous, les spectacles, Bossuet répond: "C'est les lire (les Pères) trop négligemment que d'assurer qu'ils ne blâment, dans les spectacles de leur temps, que l'idolâtrie et les scandaleuses et manifestes impudicités. C'est être trop sourd à la vérité, de ne pas sentir que leurs raisons portent plus loin. Ils blâment, dans les jeux et dans les théâtres, l'inutilité, la prodigieuse dissipation, le trouble, la commotion de l'esprit, peu convenable à un chrétien dont le cœur est le sanctuaire

de la paix; ils y blâment les passions excitées, la vanité, la parure, les grands ornements, qu'ils mettent au rang des pompes que nous avons abjurées par le baptême, le désir de voir et d'être vu, la malheureuse rencontre des yeux qui se cherchent les uns les autres; la trop grande occupation à des choses vaines, les éclats de rire, qui font oublier et la présence de Dieu, et le compte qu'il lui faut rendre de ses moindres actions et de ses moindres paroles, et enfin, tout le sérieux de la vie chrétienne. Dites que les Pères ne blâment pas toutes ces choses, et tout cet amas de périls que les théâtres réunissent: dites qu'ils n'y blâment pas même les choses honnêtes qui enveloppent le mal et lui servent d'introduction: dites que St. Augustin n'a pas déploré, dans les *comédies*, ce jeu des passions et l'expression contagieuse de nos maladies, et ses larmes que nous arrache l'image de nos passions si vivement réveillées, et toute cette illusion qu'il appelle une misérable folie."

Qu'ont dit à ce sujet, les principaux philosophes de l'antiquité? "Nous ne recevons, dit Platon, ni la tragédie, ni la comédie dans notre ville". L'art même qui formait un comédien à faire tant de différents personnages lui paraissait (à Platon) introduire dans la vie humaine un caractère de légèreté indigne d'un homme, et directement opposé à la simplicité des mœurs. Quand il venait à considérer que ces personnages, qu'on représentait sur les théâtres, étaient la plupart ou bas ou même vicieux, il y trouvait encore plus de mal et plus de péril pour les comédiens, et il craignait que "l'imitation ne les amenât insensiblement à la chose même. C'était saper le théâtre par le fondement, et lui ôter jusqu'aux acteurs, loin de lui laisser des spectateurs oisifs. La raison de ce philosophe était qu'en contrefaisant ou en imitant quelque chose, on en prenait l'esprit et le naturel: on devenait esclave avec un esclave; vicieux, avec un homme vicieux; et surtout en représentant les passions, il fallait former au dedans celles dont on voulait porter au dehors l'expression et le caractère. Le spectateur entrait aussi dans le même esprit: il louait et admirait un comédien qui lui causait ces émotions; ce qui, continue-t-il, n'est autre chose que "d'arroser de mauvaises herbes qu'il fallait laisser entièrement dessécher." Ainsi, tout l'appareil du théâtre ne tend qu'à faire des hommes passionnés et à fortifier "cette partie brute et déraisonnable" qui est la source de toutes nos faiblesses. Il concluait donc à rejeter tout ce genre "de poésie voluptueuse, qui, disait-il, est capable seule de corrompre les gens de bien."

On rejette en partie sur les libertés et les indécenses de l'ancien théâtre, les invectives des Pères contre les représentations et les jeux scéniques. On se trompe, si on veut parler de la tragédie; car ce qui nous reste des anciens payens de ce genre là, (j'en rougis pour les chrétiens) est si fort au dessus de nous en gravité et en sagesse, que notre théâtre n'en a pu soutenir la simplicité. (Les anciens n'admettaient point l'amour dans la tragédie.) Ils renvoyaient à la comédie une passion (l'amour) qui ne pouvait soutenir la sublimité et la grandeur du tragique; et toutefois, ce tragique, si sérieux parmi eux, était rejeté par leurs philosophes. Platon ne pouvait souffrir les lamentations des théâtres, qui excitaient, disait-il, et flattaient en nous cette partie faible et plaintive qui s'épanche en gémissements et en pleurs. Et la raison qu'il en rend, c'est qu'il n'y a rien sur la terre ni dans les choses humaines, dont la perte mérite d'être déplorée avec tant de larmes. Il ne trouve pas moins mauvais qu'on flatte cette autre partie plus emportée de notre âme, où règnent l'indignation et la colère; car on la fait trop émue pour de légers sujets. La tragédie a donc tort, et donne au genre humain de mauvais exemples, lorsqu'elle introduit les hommes et même les héros ou affligés ou en colère pour des biens ou des maux aussi vains que sont ceux de cette vie; n'y ayant rien, poursuit-il, qui doive véritablement toucher les âmes, dont la nature est immortelle, que ce qui les regarde dans tous leurs états, c'est-à-dire dans tous les siècles qu'elles ont à parcourir. Voilà ce que dit celui qui n'avait pas ouï les saintes promesses de la vie future, et ne connaissait les biens éternels que par des soupçons ou par des idées confuses: et néanmoins il ne souffre pas que la tragédie fasse paraître les hommes ou *heureux ou malheureux* par des biens ou des maux sensibles "tout cela, dit-il, n'est que corruption:" et les chrétiens ne comprendront pas combien ces émotions sont contraires à la vertu!

La comédie n'est pas mieux traitée par Platon que la tragédie......Le plaisant de l'un et le sérieux de l'autre sont également proscrits de sa république, comme capables *d'entretenir et d'augmenter* ce qu'il y a en nous de déraisonnable. D'ailleurs les pièces comiques étant occupées des folies et des passions de la jeunesse, il y avait une raison particulière de les rejeter; "de peur, disait-il, qu'on ne tombât dans l'amour vulgaire:" c'est-à-dire, comme il l'expliquait, dans celui des corps, qu'il oppose perpétuellement à l'amour de la vérité et de la vertu. Enfin aucune représentation ne plaisait à ce philosophe, parce qu'il n'y en avait point, qui n'excitât ou la colère, ou l'amour, ou quelque autre passion.

Au reste, les pièces dramatiques des anciens, qu'on veut faire plus licencieuses que les nôtres, et qui l'étaient en effet jusqu'aux derniers excès dans le comique, étaient exemptes du moins de cette indécense qu'on voit parmi nous, d'introduire des femmes sur le théâtre. *Les payens mêmes croyaient qu'un sexe consacré à la pudeur ne devait pas ainsi se livrer au public, et que c'était là une espèce de prostitution.*"

Quoiqu'Aristote, son disciple, aimât à le contredire, et qu'une philosophie plus accommodante lui ait fait attribuer à la tragédie une manière qu'il n'explique pas, de purifier les passions en les excitant (du moins la pitié et la crainte et non pas l'amour,) il ne laisse pas de trouver dans le théâtre quelque chose de si dangereux, qu'il n'y admet pas la jeunesse pour y voir ni les comédiens, ni même les tragédies, quoiqu'elles fussent aussi sérieuses qu'on le vient de voir; *parcequ'il faut craindre*, dit-il, *les premières impressions d'un âge tendre que les sujets tragiques auraient trop ému.*

Voilà donc toute espèce de théâtre proscrite par Platon; tout amour banni des tragédies, et tout le sexe éloigné de la scène par les Anciens; et tout spectacle théâtral interdit à la jeunesse par Aristote. Qu'en dira-t-on? Ces honnêtes gens d'anciens, avaient, quoique payens, des principes de morale plus sévères que *Molière, Auguste Vérité*, et la masse des mondains modernes! Qu'ils étaient loin de regarder le théâtre comme une source d'instruction et de moralité pour la jeunesse!!

Quelques femmes perdues de réputation ont osé dans les temps modernes monter sur la scène, et longtemps le métier de comédiens a été voué à l'opprobre. Enfin

Voltaire est venu. Cet homme dont le nom rappelle tant de hontes et qui était, à cause de sa profonde corruption, l'image et l'idole de son siècle, a travaillé le premier à *révolutionner* l'opinion sur le compte des acteurs. Se moquant, selon sa coutume, des idées reçues qui interdisaient la scène aux gens respectables, il fit imprimer en tête de ses tragédies "des vers galants sur les beaux yeux des actrices et des compliments sur les talents et les vertus des acteurs." Voltaire a triomphé : plusieurs hommes, voir même plusieurs gouvernements ont traité les plaisirs du théâtre avec autant d'importance et de gravité que les devoirs. De nos jours on donne de l'encens en profusion aux actrices. Plusieurs mêmes sont allés plus loin. C'est ainsi qu'un lettré voltairien, à Paris, est allé, ces années dernières, se battre en duel et se faire tuer, après avoir légué, dans son testament fait *ad hoc*, une assez ronde somme à une jeune actrice dont les beaux yeux l'avaient séduit. Le même Voltaire a donc eu raison de proclamer l'immoralité du théâtre, " avec un ricannement de singe, dit Veuillot, que lui inspirent tous les triomphes du mal." " Bien en prit, dit-il, au grand Corneille de ne s'être point borné dans son *Polyeucte* à faire casser les statues de Jupiter par les néophytes, et si Zaïre n'avait été que convertie, elle aurait peu intéressé, mais elle est amoureuse, voilà ce qui a fait sa fortune." Telle est la condition du succès du théâtre, surtout de nos jours.

De Polyencte la belle âme
Aurait faiblement attendri ;
Et les vers chrétiens qu'il déclame
Seraient tombés dans le décri,
N'eût été l'amour de sa femme
Pour ce payen son favori,
Qui méritait bien mieux sa flamme
Que son bon dévot de mari.
(Préface de Zaïre.)

La conséquence de tout ce qui précède, c'est que si "le théâtre corrige les *manières*, comme l'a dit avec tant de sens, M. de Bonald, il corrompt les mœurs ;" c'est que " les spectacles étant la grande plaie des mœurs publiques, en Europe, suivant le même penseur, une nation devrait se les interdire, si elle voulait s'élever à une haute perfection."

En effet la perte des mœurs amène bien d'autres pertes. Le désordre dans les mœurs de l'individu, le sème dans la famille, puis dans la société et dans l'Etat : c'est l'introduction nécessaire des séditions et des perturbations sociales. C'est ainsi qu'on a vu le théâtre, en France, prêcher d'abord la licence dans les mœurs, puis la sédition, et enfin la servitude.

Ces raisons morales, sociales et nationales devraient donc éloigner le théâtre de notre jeune pays. Contentons-nous d'emprunter aux vieilles sociétés européennes ce qu'elles ont de bon : laissons-leur ce qu'elles ont de mauvais, leurs spectacles, par exemple, leurs livres et leurs journaux impies. Nous ne sommes pas encore heureusement aussi avancés qu'en Europe, où le plaisir du théâtre est une plaie incurable. Là, " deux sortes de gens s'évertuent à démontrer l'utilité morale du théâtre : quelques gens d'esprit qui ne croient rien ; beaucoup de gens crédules qui ne comprennent rien, mais qu'un instinct victorieux attache à tout ce qui est faux et mauvais. Les uns et les autres bravent également toute dialectique, toute expérience, toute autorité. Il y en a une troisième catégorie : ce sont les philosophes et les politiques, qui avoueront volontiers que le goût du théâtre est un mal ; mais c'est un mal agréable, ils l'érigent en mal nécessaire. Ils établissent une censure pour mettre le gouvernement, quelquefois un peu la religion, à couvert des brocards de la scène, et ils laissent aux mœurs le soin de se tirer d'affaire comme elles pourront. Ces trois partis forment à peu près tout le monde ; la chaire de la morale comique est donc bien gardée. N'essayons point de l'abattre. Lorsqu'on a dit le mot : qui peut aider la droite raison à s'affranchir des erreurs qui l'ont prévenue, il faut savoir reconnaître la puissance de la mauvaise foi, de la sottise et de l'habitude. Elles ne lâcheront point leur part, c'est la part du feu, hélas ! et celle du lion," (Ls. Veulllot.)

En Bas-Canada, les trois catégories d'hommes que viennent de nous être signalées, *ne forment pas la part du feu et du lion*. La majorité n'a pas encore secoué le joug de la raison et de la Religion, pour écouter l'*incrédulité*, la *mauvaise foi* et la *sottise*. Puisse-t-elle résister longtemps à ces mauvaises conseillères !

Que pensait M. de Bonald sur le théâtre ! Envisageant seulement le côté social de la question, il s'exprime ainsi : " C'est peut-être à la fréquentation de spectacles frivoles ou licencieux qu'on pourrait attribuer l'infériorité de la populace des grandes cités, comparée au peuple des campagnes dans les provinces reculées, sous le rapport de la raison, du bon sens, même de l'industrie. Le caractère et les habitudes de la populace, dans quelques grandes villes, paraissent en effet un composé des deux rôles qui attirent presque uniquement son attention, et dont toutes les pièces des petits théâtres lui offrent le modèle, les valets et les niais. C'est, d'un côté, une grande adresse à mal faire, une étonnante fécondité d'invention pour tromper, pour surfaire, pour duper, pour dire des injures ; de l'autre, une profonde ignorance, une merveilleuse facilité à s'étonner de tout, à tout croire, à tout applaudir, à se prêter à tous les changements ; double disposition qui fait les vauriens et les *badauts*, si communs dans les grandes villes, et qui rend les uns et les autres des instruments de révolution si actifs et si aveugles.

Au contraire, partout où le peuple, laissé à son bon sens naturel, et nourri des réalités, n'a pas même d'idées des dangereuses fictions du théâtre, il est en général grave, judicieux, tout à fait étranger aux amusements frivoles, occupé de sa famille, de ses devoirs, de ses affaires, là surtout où la pratique de l'agriculture ouvre son esprit, en même temps qu'elle développe ses forces. Ainsi, il résistera aux changements, et détestera les révolutions. Il aura sur des choses qui semblent passer sa portée des idées justes, qu'il exprimera souvent d'une manière énergique ; et il puisera dans les habitudes de la vie domestique et agricole, des notions exactes sur la société, et une manière vraie de penser et de sentir qu'il appliquera très à propos aux affaires mêmes politiques.

Aussi, lorsqu'on réfléchit à tout ce que le spectacle présente au peuple d'idées fausses, de sentiments mal réglés, quelquefois d'actions répréhensibles, d'astuces, de fourberies, d'intrigues, des passions, de mépris pour l'autorité de l'âge, pour le pouvoir des pères ; ou si on réfléchit seulement à tout ce qu'il puise dans ces amusements frivoles et si entraînants, de dégoût pour une instruction solide, et les devoirs ou les occupations de la vie domestique, on est toujours étonné que la classe

éclairée, riche, et partout si peu nombreuse, voie sans alarme une populace forte de sa multitude, de son ignorance, de ses passions, de ses habitudes dures et grossières, s'enivrer de pareilles leçons, quelquefois même apprendre au théâtre à mépriser les rangs élevés de la société, et savourer la comparaison dangereuse et toujours partiale des vices des grands et des vertus des petits. Certes, nos pères étaient mieux avisés, lorsqu'ils ne montraient au peuple que des *mystères*.......

Peut être il eut mieux valu montrer au peuple la *Passion* de Jésus-Christ, que les *passions* des hommes, quelquefois même que leurs vertus, dont il prend l'exemple à contre-sens. Vous lui montrerez un riche bienfaisant, et il taxera de dureté tous les riches qu'il ne croira pas aussi généreux, ou qui ne le seront jamais assez au gré de sa cupidité. Vous mettrez sous ses yeux des exemples d'indulgence, et il prendra en haine la sévérité la plus nécessaire. Si vous lui offrez le *spectacle* des égarements et des folles amours de la jeunesse, tenez-vous pour assuré qu'il prendra parti contre la fermeté des pères, et les *lazzi* d'un valet fripon et ivrogne, ou les conseils faciles d'une complaisante, se graveront bien plus avant dans sa mémoire, que les graves raisonnements et les maximes de morale de votre *Ariste*. Peut-être ne faudrait-il jamais assembler les hommes qu'à l'église et sous les armes, parce que là, sous les yeux du pouvoir, et réunis pour les plus grands devoirs de la société politique et religieuse, loin de communiquer les uns aux autres leurs vices, ils se donnent mutuellement l'exemple des vertus et ne font qu'écouter et obéir. Partout ailleurs les hommes assemblés fermentent comme les matières entassées, et l'on est affligé pour l'humanité de voir qu'une assemblée est presque toujours l'opposé d'une réunion, que les passions se combattent beaucoup plus que les sentiments ne s'accordent, et qu'il y a dans toute assemblée populaire moins de raison à proportion qu'il y a plus d'êtres raisonnables.

Les gouvernements de l'antiquité payenne (les Romains surtout) réduisaient tous les devoirs de l'administration envers les peuples à deux choses, le pain et les spectacles, *panem et circenses*, et ils leur donnaient un pain qui souvent avait coûté bien des larmes, et des spectacles qui faisaient répandre bien du sang. Mais ils avaient leurs raisons ; et comme on fait aux enfants, ils donnaient à manger au peuple, et lui montraient des choses curieuses pour le faire taire. La Religion Chrétienne, qui donne aux gouvernements une meilleure garantie de leur tranquilité, et aux hommes d'autres idées de leur dignité et de leurs devoirs, nous dit : " L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la vérité ! Cherchez premièrement la vérité et la justice, et le reste viendra de lui-même."—Ainsi elle nous apprend que la vérité est le premier aliment de l'homme, et la vertu le premier moyen même de bien être physique, parce qu'un peuple vertueux est un peuple laborieux et tempérant, et qu'avec le travail et la modération, le pain même matériel ne saurait manquer ; et qu'un peuple le gagne, et ne le ravit ni ne le mendie."

En voilà assez pour apprécier à leur juste valeur les idées d'*Auguste Vérité* sur le théâtre, et faire regretter qu'un journal qui passe pour un champion des bons principes, lui ait prêté ses colonnes pour les insérer.

S. TASSÉ Ptre.
Curé de St. Rémi.

Comment fut fondé Montréal.

II.

(Suite.)

Le navire partit de Dieppe jeta le premier l'ancre devant Québec. Celui qui portait Mlle. Mance, le Père Laplace et douze hommes ayant éprouvé une déplorable série de calmes plats et de vents contraires, n'arriva que le 8 août 1641.

Aussitôt le débarquement de ces nouveaux colons, la plus grande joie se répandit parmi la population de cette malheureuse ville, si cruellement éprouvée, l'année précédente, par le terrible incendie dont nous avons parlé dans le récit précédent.

Il n'y avait alors, tant à Québec qu'aux Trois-Rivières, à Tadousac et dans les autres postes occupés par la Compagnie des Cent Associés que *deux cents français* en tout, encore faut-il comprendre dans ce nombre, les femmes, les enfants, les religieuses et les missionnaires. (1)

La haute-ville comptait à peine quelques maisons, quatre ou cinq au plus—; la basse qui ne s'était pas encore relevée de ses ruines, présentait un aspect lamentable ; enfin, comme le disait, douze ans plus tard, la sœur Bourgeoys lorsqu'elle débarqua en 1653 " tout était si pauvre que cela faisait pitié." (2)

Cet état d'abandon de la colonie française qui dura plusieurs années, provient en grande partie de la trop grande facilité avec laquelle la Compagnie des Cent Associés concéda à son intendant Jean de Lauson et à son fils François de Lauson, une immense étendue de territoire sous la condition expresse de faire passer des colons dans la Nouvelle-France. Mr. Jean de Lauson comme nous l'avons déjà dit, n'en fit passer aucun, et M. de Lauson fils imita l'exemple de son père. Tous deux se reposaient de ce soin sur la Grande Compagnie qui, de son côté, se reposait entièrement sur leurs efforts et leur esprit d'initiative pour la prompte colonisation du pays. Dieu veillait sans doute sur ces pauvres abandonnés, car, comme l'a très bien fait observer le Père Vimont, dans sa relation de 1640, cinquante Iroquois munis d'armes à feu, auraient pu faire quitter le pays aux deux cents Français établis alors en Canada. Ceci n'a plus rien d'étonnant, si l'on veut bien ne pas perdre de vue que cette petite population se trouvait éparpillée sur plusieurs points assez éloignés les uns des autres, et que les besoins de la traite exigeaient des colons les plus valides des voyages constants sur le fleuve, entreprise le plus souvent isolément et en canot, ce qui facilitait singulièrement une surprise de la part des sauvages et leur donnait l'avantage—dont ils ne surent heureusement pas profiter—de les massacrer en détail.

Cependant les ouvriers, arrivés sur le navire parti de Dieppe, s'étaient à peine remis des fatigues de leur longue et périlleuse traversée qu'ils commencèrent à bâtir, sur le bord du fleuve—à un endroit que leur indiqua Mr. de Montmagny—un magasin pour les provisions et une maison qui pût servir de logement pendant l'hiver, à toute la recrue destinée pour le Montréal, dans le cas

(1) Relation de 1641.

(2) Vie de la sœur Bourgeoys, Tom. I. pag. 71.

assez probable où elle se trouverait obligée d'hiverner à Québec.

L'ouvrage avançait assez rapidement, à la plus grande satisfaction de tout le monde, mais à peine eut-on appris de ces bons ouvriers, qu'aussitôt l'arrivée de Mr. de Maisonneuve, ils allaient gagner tous ensemble l'île de Montréal pour y fonder un établissement, que chacun se mit à crier à "*la folle entreprise*," tout comme on l'avait fait à Paris et dans la province; et ce fut à qui représenterait alors le mieux à ces braves gens, en employant les couleurs les plus sombres, qu'ils se feraient indubitablement massacrer jusqu'au dernier, avant même d'être arrivés au Montréal qui se trouvait encore à une énorme distance, loin de tout secours et au cœur des tribus Iroquoises les plus féroces et les plus redoutables.

Mlle. Mance elle-même ne put échapper au récit de ces horreurs. Dès qu'elle eut mis pied à terre, elle se vit circonvenue de toutes manières par les personnes les plus marquantes de la Colonie qui, toutes, lui témoignaient une tendre compassion et ne pouvaient s'empêcher d'admirer son grand courage, tout en la plaignant d'avance sur le triste sort qu'elle se préparait volontairement, en persistant à vouloir suivre la recrue de Mr. de Maisonneuve dans l'île de Montréal.

Le mérite de cette jeune Demoiselle, faible et délicate, dit M. l'abbé Faillon, ses rares qualités, sa politesse exquise, tout l'ensemble de sa personne inspirèrent pour elle un si vif intérêt qu'on lui fit toutes sortes d'instances pour la détourner d'un tel dessein, et on la pressait avec d'autant plus de fondement que ses services étaient nécessaires aux gens de M. de Maisonneuve, si l'on parvenait à la faire changer de résolution, tous les autres se verraient contraints de renoncer au projet d'aller au Montréal. Mais ni la crainte des Iroquois, ni les autres motifs qu'on lui alléguait, quelque bien fondés qu'ils fussent, ne purent rien sur son cœur et ne servirent qu'à la confirmer davantage dans sa généreuse résolution.

Tel était l'état des choses et la saison commençait à être avancée, lorsqu'arriva enfin—à la grande joie de Mlle. Mance et des autres colons—Mr. de Maisonneuve avec le reste de la recrue, sur le sort desquels on commençait à nourrir les plus vives inquiétudes.

M. de Maisonneuve raconta alors comment, après avoir navigué de conserve pendant huit jours avec le navire qui portait Mlle. Mance, un coup de vent furieux les avait séparés, et qu'une voie d'eau s'étant déclarée tout-à-coup, il avait été obligé — à son grand regret — d'aller relâcher en toute hâte dans le port le plus voisin. Après avoir réparé ses avaries, il avait repris la route du Canada; mais assailli de nouveau par une violente tempête, à la sortie du port, il s'était vu contraint d'y rentrer au plus vite. Bref, il avait été forcé de relâcher à trois reprises différentes, pour éviter un naufrage certain, et trois ou quatre de ses hommes — parmi lesquels se trouvait son chirurgien — effrayés sans doute des risques qu'ils avaient à courir sur un pareil navire, étaient restés à terre, ne voulant plus, disaient-ils, tenter Dieu même en partageant de nouveau les périls d'une expédition dont le début avait failli leur coûter la vie. Heureusement qu'en arrivant à Tadoussac, il avait fait la rencontre de son ami intime, M. de Courpon, Amiral de la flotte des Cent Associés, qui lui avait offert, avec empressement, son propre chirurgien, dont il avait agréé les services avec reconnaissance;—un chirurgien étant tout-à-fait indispensable dans l'établissement d'une colonie.

Mlle. Mance raconta, à son tour, à M. de Maisonneuve, tout ce qui s'était passé depuis son arrivée, et n'oublia pas de lui dire combien on l'avait dissuadée, ainsi que les autres colons, d'aller s'établir au Montréal, et tous les efforts qu'on se proposait de tenter sur son esprit pour le dégoûter lui-même d'un tel dessein, et le lui faire considérer comme une "folle entreprise."

Cette nouvelle, assez fâcheuse en elle-même,— car elle laissait entrevoir des tracasseries et des embarras que M. de Maisonneuve était bien résolu d'écarter à la première occasion — tempéra la satisfaction et la joie profonde qu'il éprouva en voyant toute sa recrue arrivée saine et sauve sur cette terre d'Amérique, objet de tous ses vœux et de ses plus ferventes prières.

***

Elle ne se fit pas longtemps attendre, cette occasion que souhaitait M. de Maisonneuve; et ce fut le Gouverneur même du pays, M. de Montmagny, qui la lui fournit..

Comme il était allé saluer les principaux de la Colonie, les Révérends Pères Jésuites et le Gouverneur, que nous venons de nommer, celui ci lui dit, de prime abord: "Vous savez, M. de Maisonneuve, que la guerre avec les Iroquois a recommencé, qu'ils nous l'ont déclarée au Lac St. Pierre, le mois dernier, en rompant la paix d'une façon qui les fait voir plus animés que jamais contre nous. Vous ne pouvez donc pas raisonnablement songer à vous établir dans un lieu si éloigné de Québec que l'est l'île de Montréal. Il faut changer de résolution, et si vous le voulez, on vous donnera l'île d'Orléans. Au reste, la saison serait trop avancée pour pouvoir vous établir au Montréal avant l'hiver, quand vous en auriez la pensée."

— Ce que vous dites là, M. le Gouverneur, serait bon, répondit avec le plus grand calme M. de Maisonneuve, qui l'attendait à cettte proposition, si l'on m'avait envoyé en Canada pour délibérer sur le poste qu'il conviendrait de choisir, mais la Compagnie qui m'envoie ayant déterminé que j'irais au Montréal, il est de mon honneur — et vous ne trouverez pas mauvais — que j'y monte pour y commencer une Colonie. Quand à la saison, puisqu'elle est trop avancée, vous agréerez que je me contente, avant l'hiver, d'aller reconnaître ce poste, avec les plus lestes de mes gens, afin de voir dans quel lieu je me pourrai camper, le printemps prochain, avec tout mon monde.

Quoique cette réponse fut des plus péremptoires et ne laissât pas le moindre doute sur l'inébranlable détermination de M. de Maisonneuve d'aller établir sa recrue dans l'île de Montréal, M. de Montmagny ne se tint pas cependant pour battu. Il attendit patiemment que tous les navires de la flotte fussent partis, et lorsque le dernier eut enfin disparu à l'horizon, il se hâta de convoquer une assemblée des plus considérables du pays pour décider s'il ne fallait pas exiger de M. de Maisonneuve, au nom du salut commun, qu'il s'établit, avec sa recrue, dans l'île d'Orléans.

Les deux établissements, quoique distincts entre eux, prétendait M. de Montmagny, n'en aurait ainsi formé qu'un seul qui, par sa position sur les deux rives du

fleuve et ses forces réunies, eût inspiré de la terreur aux Iroquois. Au lieu qu'en formant le nouvel établissement, soixante lieues au-dessus de celui de Québec, on les mettait l'un et l'autre dans l'impossibilité de se secourir mutuellement, et on affaiblissait sans raison la colonie française en la divisant. (1)

L'assemblée étant donc réunie, M. de Maisonneuve, qui était présent, prit la parole avant qu'on eut encore rien décidé, et s'expliqua en homme de cœur accoutumé au métier des armes. Il témoigna, d'abord, sa surprise de ce qu'on mettait en délibération une affaire qui le regardait personnellement, sans qu'il en eut parlé lui-même, ajoutant qu'il n'était pas question pour lui de s'établir dans l'île d'Orléans, mais qu'il était venu pour jeter les fondements d'une ville dans celle de Montréal, et que quand bien même le dessein paraitrait être encore plus périlleux qu'on ne le disait, il l'exécuterait, dût-il y perdre la vie (2)

D'ailleurs, dit M. de Maisonneuve en terminant, je ne suis pas venu pour délibérer, mais bien pour exécuter, *et tous les arbres de l'île de Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois*, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une Colonie. (3)

Il n'y avait plus de réplique possible à une déclaration aussi noblement, aussi nettement formulée. M. de Montmagny le comprit, car au lieu de continuer plus longtemps à entraver l entreprise de M de Maisonneuve, résolut-il cette fois de le conduire lui-même au Montréal, afin de reconnaître ce poste et de le mettre en possession de l'île, conformément aux ordres qu'il avait reçus de la Grande Compagnie.

Les préparatifs furent bientôt faits, et dans les premiers jours d'octobre M. de Maisonneuve monta au Montréal accompagné du Père Vimont, du Gouverneur et de quelques autres personnes, aussi bien armées que bien entendues dans la navigation du fleuve et la connaissance du pays. Le 14 du même mois, sur le soir, ils vinrent atterrir heureusement à la Pointe-à-Callières. Comme il était tard, on remit au lendemain,— jour de la fête de Ste. Thérèse,— les cérémonies ordinaires de la prise de possession, qui eurent lieu dans la matinée du 15 octobre 1641, et, après que l'acte en eut été dressé sur les lieux-mêmes et signé de tous les assistants, on profita d'un bon vent qui venait de s'élever pour hisser la voile du brigantin, qui dormait sur la grève, et l'on remit le cap sur Québec.

***

Le léger esquif descendait rapidement vers la ville de Champlain, aidé par la marée et une brise assez fraîche du sud-ouest, lorsque M. de Montmagny, qui voulait sans doute ménager une surprise agréable à M. de Maisonneuve, l'invita à s'arrêter quelque temps à Sainte-Foy, établissement fondé, depuis quelques années, par M. Pierre de Puiseaux, Sieur de Montrenault.

M. de Puiseaux, qui avait été en relation avec Champlain plus de vingt ans auparavant, — alors qu'il était Secrétaire des Commandements de Sa Majesté Très-Chrétienne — avait toujours éprouvé, depuis cette époque, un zèle fort vif pour fonder une Colonie française dans le pays du Saguenay.

Après un séjour de plusieurs années dans la Nouvelle-Espagne, où il s'était amassé une fortune considérable, il avait enfin pu réaliser ses désirs en passant dans la Nouvelle-France, et au moment où nous allons voir ce vénérable vieillard qui devait, lui aussi, apporter sa pierre à ce grand édifice de Ville-Marie, il avait déjà consacré toute sa fortune, — plus de *cent mille livres*, — à établir, non-seulement Sainte-Foy, où il séjournait habituellement, mais encore une autre place nommée St. Michel ou Puiseaux, tout près de Sillery.

Il y a, chez les âmes d'élite, un attrait singulier, un irrésistible aimant qui les pousse d'abord à se connaître pour s'apprécier, puis les captive et les enchaîne de telle manière que bientôt elles ne peuvent plus, pour ainsi dire, se passer l'une de l'autre. C'est ce qui arriva pour Mr. de Puiseaux et Mr. de Maisonneuve.

Quand ce dernier eut achevé de raconter la formation de la Société de Montréal, ses desseins et ses espérances, M. de Puiseaux éprouva une telle joie, un tel ravissement, qu'il témoigna sur le champ le plus vif désir de devenir membre de cette illustre Compagnie, et il se mit à supplier Mr. de Maisonneuve, avec les plus vives instances, de bien vouloir l'associer à une œuvre aussi noble, aussi sainte et aussi désintéressée.

—J'ai maintenant soixante quinze ans accomplis, disait-il d'une voix que l'âge et l'émotion avaient rendue tremblante, et Dieu sait, Mr. de Chomedey, si pour son service et pour sa gloire, j'ai enduré des fatigues dans ma longue carrière. Dieu sait encore si depuis que j'ai commencé à creuser mon sillon sur cette terre de la Nouvelle-France, j'ai toujours appelé de mes vœux les plus ardents l'établissement de cette Colonie sur des bases solides et durables. Ah ! je le vois et je le comprends aujourd'hui, le Ciel a entendu la prière de son humble serviteur ; il a voulu l'exaucer, tout indigne qu'il est. C'est Lui, c'est Dieu seul, M. de Maisonneuve, qui a suscité votre Société de Montréal au moment même où la Compagnie de la Nouvelle-France semble nous abandonner tout-à-fait ; c'est Lui seul qui vous a conduit de ce côté de l'Océan, et c'est encore Lui qui vous a amené aujourd'hui dans ma maison.

Je puis encore, je le sens, faire une bonne œuvre avant de mourir, et cette bonne œuvre, vous n'empêcherez pas un vieillard, un compatriote, de la faire au nom de ce grand Dieu qui nous voit et nous entend.

Permettez-moi donc, Mr. de Maisonneuve, de consacrer à l'établissement de Villemarie le peu d'années qui me restent à vivre, et en m'accordant cette faveur qui, pour moi, est d'un prix inestimable, veuillez accepter, dès ce jour même, à titre de donation pleine et entière, cette propriété ainsi que celle de St. Michel, avec tous mes meubles et mes bestiaux. Pendant l'hiver, vous pourrez faire construire ici, par vos charpentiers, des barques qui serviront ce printemps à transporter votre recrue au Montréal, le chêne, comme vous le voyez, est abondant et d'excellente qualité à Ste. Foye. Quand à vos autres hommes, on pourrait les employer utilement, dans mon établissement de St. Michel, à la fabrication d'objets de menuiserie de première nécessité qui seront ainsi tout prêts à votre arrivée là-haut, et toute votre recrue se trouvera, chez nous, bien moins exposée aux rigueurs de l'hiver que si elle séjournait à Québec où

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) M. l'abbé Faillon.—Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, par la Mère Juchereau.

(3) Mémoires de M. de La Tour.

l'incendie de l'année dernière n'a laissé qu'un logement insuffisant pour ses propres habitants.

Il serait difficile, raconte M. l'abbé Faillon, d'exprimer les sentiments de surprise, d'allégresse, de reconnaissance dont Mr. de Maisonneuve était pénétré tour-à-tour, en entendant Mr. de Puiseaux lui faire une proposition si étonnante et si inattendue. Jusqu'à ce moment il n'avait su où faire hiverner tout son monde, ni à quoi il pourrait l'occuper pendant l'hiver si long en Canada. Cette perspective l'avait tenu dans de continuelles inquiétudes. Mais entendant Mr. de Puiseaux lui faire ses offres qui répondaient si parfaitement à ses besoins et lui procuraient même beaucoup plus qu'il n'aurait osé espérer, il lui semblait ouïr une voix céleste. Il ne pouvait s'empêcher, dans le plus intime de son cœur, de louer Dieu qui venait à son secours, avec une sollicitude si prévenante, si attentive et si paternelle, ni se lasser d'admirer la facilité et la générosité de cet homme qui, dans un moment, se trouvait disposé à se dessaisir, en faveur de Montréal, de tous les biens qu'il possédait, qui lui avaient coûté tant de travail et de dépenses, et à se consacrer lui-même en personne à cette œuvre pour en partager le mérite et les périls. Cependant quelque satisfaction qu'il éprouvât en entendant ce discours, Mr. de Maisonneuve voulut en déférer, avant tout, à la Compagnie de Montréal et répondit à Mr. de Puiseaux qu'il avait un sensible regret de ne pouvoir accepter, d'une manière absolue et définitive, une proposition aussi généreuse qu'était la sienne, sans l'agrément préalable de ceux dont il avait l'honneur d'être l'associé, mais que pouvant présumer leur consentement, il le recevait volontiers, s'il l'avait pour agréable, sous la condition qu'ils ratifieraient eux-mêmes son admission dans leur Compagnie. Cela dit, Mr. de Puiseaux, qui éprouvait de son côté un désir ardent de se joindre sans délai à des associés si zélés et si chrétiens, accepta de grand cœur la condition, et livra sur le champ à Mr. de Maisonneuve sa maison de Sainte-Foy, dans laquelle ce dernier laissa son chirurgien avec des charpentiers pour y construire des barques. De là Mr. de Puiseaux le conduisit à sa maison de St. Michel, réputée alors le "*bijou du Canada*" qu'il lui remit pareillement, ainsi que tout ce qu'il possédait de bestiaux et de meubles, sans se réserver même une chambre pour un ami. En un mot, il se démit si absolument de tout ce qu'il avait possédé jusqu'alors qu'après cette donation universelle, il dit à Madame de la Pelterie qui logeait alors à St. Michel : " Madame, ce n'est plus moi qui vous donne l'hospitalité, je n'ai plus rien ici. Vous en avez présentement l'obligation à Mr. de Maisonneuve, car il est le maître de tout. (1)

***

Enfin arriva le printemps, ce printemps si désiré, si impatiemment attendu par toute la recrue de Mr. de Maisonneuve qui—durant la saison d'hiver—s'était occupée avec la plus grande activité et un redoublement d'énergie à construire des barques et une foule d'articles de menuiserie. Pendant ces rudes travaux, exécutés pour la plupart en plein air, ces pieux Colons ne furent pas sans avoir d'agréables récréations. St. Michel et Ste. Foy se trouvant proches de Sillery, où résidaient alors les Hospitalières de Québec, ils s'y rendaient fréquemmment. " Mademoiselle Mance, disent ces Religieuses dans leurs Mémoires, les soldats et les laboureurs nouvellement arrivés de France pour l'établissement de Montréal et logés chez Mr. de Puiseaux, nous visitèrent souvent et avec une consolation réciproque."

Ce fut encore pendant cet hiver que Montréal fit une précieuse acquisition dans la personne de Mme. de la Pelterie. La fondatrice des Ursulines profondement affligée de voir que la Compagnie de la Nouvelle-France—malgré ses promesses tant de fois réitérées—ne fesait rien de ce qu'elle aurait dû faire, pour l'établissement des Sauvages et leur conversion, se détacha complètement de Québec (1) parce que son zèle et son besoin ou plutôt sa vocation d'instruire ces petites filles de ces Barbares y rencontraient beaucoup trop d'obstacles, et vint se joindre à l'œuvre de Montréal où " elle espérait suivre son attrait avec une liberté entière, car les membres de cette Compagnie devraient renoncer à toute vue de commerce, et faire de la conversion des Sauvages leur œuvre capitale, comme étant la fin de leur association." (2)

***

Ce fut le 8 Mai 1642 que la petite flotte qui portait Montréal et sa fortune, partit de Puiseaux ou St. Michel. Elle se composait d'une *pinasse*, petit bâtiment à trois mats, d'une *gabare* ou bateau plat allant aussi à voile et de deux barques ou chaloupes. Mr. de Montmagny monté dans l'une de ces barques, conduisait lui-même cette flottille à Montréal ; plusieurs Pères Jésuites et Mr. de Puiseaux s'étaient joints aussi à la recrue ainsi que Madame de la Pelterie, rapporte la *Relation* de 1643, et M. l'abbé Faillon ajoute que la fondatrice des Ursulines " menait avec elle sa demoiselle de compagnie, Charlotte Barré."

Après neuf jours de navigation sans avoir fait de fâcheuse rencontre, la chaloupe de Mr. de Montmagny signala l'île de Montréal. Aussitôt un *Cantique* d'actions de grâce, entonné par tous les colons à la fois, monta de la surface du St. Laurent jusqu'au trône de Celui qui les avait si visiblement protégés jusqu'à ce jour...

(1) M. l'abbé Faillon.

(1) La mère Marie de l'Incarnation, Supérieur des Ursulines, écrivant à Mr. de Chevreuse, rend ainsi compte de cet événement :

" Notre bonne fondatrice, qui nous a amenées en Canada, a demeuré un an avec nous. Elle commença ensuite à vouloir visiter les Sauvages de temps en temps, ce qui était très-louable. Peu après elle nous quitta tout-à-fait, ne venant nous visiter que peu souvent. On jugeait de là qu'elle n'aimait pas la *clôture*, et, n'étant pas religieuse, il était raisonnable de la laisser à sa liberté. Cependant les personnes qui vinrent l'an passé pour établir l'habitation de Montréal, qui sont un gentilhomme et une demoiselle de France, ne furent pas plustôt arrivés qu'elle se retira avec eux et reprit ensuite ses meubles. Vous dire que notre bonne fondatrice ait tort, je ne le puis selon Dieu, car d'un côté je vois qu'elle n'a pas les moyens de nous assister étant séparée de nous, et son bien n'étant pas suffisant pour l'entretenir dans les voyages qu'elle fait. D'ailleurs comme elle retourne dans le siecle, il est juste qu'elle soit accommodée selon sa qualité, et ainsi nous n'avons nul sujet de nous plaindre si elle retire ses meubles ; et enfin elle a tant de piété et de crainte de Dieu que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes et saintes.

(2) M. l'abbé Faillon.

Les pieux colons, vivement impressionnés par la grandeur et la majesté de tout ce qui les entourait, ne pouvaient se défendre d'un respect religieux à la vue de cette forêt immense et quasi impénétrable, assise sur les bords d'un fleuve géant, et couronnée par une montagne qui allait leur servir de nouvelle patrie. Mais peu à peu le paysage s'égaya, et " Mlle Mance m'a raconté plusieurs fois, rapporte la Sœur Morin, que le long de la grève, plus de demi-lieue avant d'arriver, on ne voyait que prairies émaillées de fleurs qui par la variété de leurs couleurs et de leurs formes, offraient un agréable et riant spectacle."

Le 18 Mai, de grand matin, eut lieu le débarquement, à l'endroit choisi, l'automne précédente, par Mr. de Maisonneuve, pour y jeter les fondements de Villemarie, sur l'emplacement même que plusieurs années auparavant Samuel de Champlain avait déjà reconnu et relevé soigneusement, en y faisant faire des abattis d'arbres considérables et qu'il avait ensuite surnommée *Place Royale.*

En mettant pied à terre dans ce lieu, raconte M. l'abbé Faillon, Mr. de Maisonneuve se jeta à genoux pour adorer Dieu et s'offrir à lui. Sa petite troupe ayant imité avec transport cet exemple, tous se mirent à chanter, dans l'excès de leur joie, comme ils l'avaient fait la veille, des psaumes et des hymnes de reconnaissance au Seigneur. Comme on arrivait de grand matin, on fut ravi de pouvoir, avant tout, célébrer ce jour-là même le Saint-Sacrifice, et afin de mettre à cette grande action toute la solennité dont on était capable, on chargea Mlle. Mance et Madame de la Pelterie de parer l'autel qui fut dressé incontinent. Elles s'acquittèrent de ce religieux office avec une joie inexprimable, ne pouvant se lasser de bénir le Ciel qui les avait choisies l'une et l'autre, pour élever de leurs mains, le premier autel de cette Colonie; et on eut dit qu'elles s'étaient surpassées elles-mêmes par la richesse qu'elles déployèrent dans cette parure et le bon goût qui y présida. Toutes choses étant ainsi disposées, et tous les colons réunis autour de l'autel, le Père Vimont entonna le *Veni Creator*, qui fut chanté par toute cette fervente troupe, et commença ensuite la Grand'Messe. Dans l'action même du Saint Sacrifice, ce Religieux adressa aux pieux colons ces paroles bien remarquables que l'événement a justifiées à la lettre. " *Ce que vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain de sénevé, mais il est jeté par des mains si pures et si animées de l'esprit de la foi et de la religion, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts.* Comme si ce Père eut voulu dire, ajoute Mr. Dollier de Casson qui nous a conservé ces paroles, " le Ciel ne commence présentement son ouvrage que par une quarantaine d'hommes, mais sachez qu'il a bien d'autres desseins. Vos cœurs ne peuvent suffire pour lui rendre les louanges qu'il prétend recevoir ici, et il les multipliera en remplissant de peuples toute l'étendue de ces lieux, dont nous prenons possession de sa part, en lui offrant le divin sacrifice." (1)

L'autel improvisé sur lequel le Père Vimont venait de célébrer le Saint Sacrifice fut remplacé, le lendemain, en attendant qu'on eut construit une Chapelle de menuiserie, par une petite Chapelle en écorce où le Très-Saint Sacrement fut placé, et il est à remarquer que depuis le 18 mai 1642, il a constamment reposé à Ville-Marie, sans aucune interruption. Comme on ne pouvait tenir une lampe allumée devant le tabernacle, par défaut d'huile, on imagina, pour en tenir lieu, de suspendre une fiole de verre blanc fin, et même une sorte de petit lustre environné de réseaux où était renfermé un certain nombre de mouches luisantes qui donnaient, la nuit, une clarté semblable à celle de plusieurs petites bougies allumées et réunies ensemble. (1)

Après avoir élevé cette humble Chapelle, les Colons plantèrent, tout autour, les piquets de leurs tentes, qui devaient leur servir d'abri contre les pluies qui furent très-fréquentes cet été, jusqu'à ce que l'on eut pu construire des bâtiments plus solides et plus spacieux. Ensuite, comme il fallait un retranchement ou un rempart quelconque à cette espèce de camp nomade, M. de Maisonneuve, toujours à la tête de ses gens et le premier à l'ouvrage, traça l'enceinte de sa ville et donna le premier coup de bêche au fossé dont il l'entoura, et le premier coup de hache à l'arbre qui fournit les premiers pieux dont on forma la palissade.

Ce même printemps de l'année 1642, tous les membres de la Société de Montréal se réunirent dans l'Eglise Métropolitaine de Paris, et sur les dix heures du matin, l'abbé Olier célébra la Sainte Messe à l'autel de la Sainte Vierge, qui était alors placé contre le jubé, à l'entrée du chœur. Tous ceux qui n'étaient point prêtres communièrent de sa main; les autres, qui étaient honorés du caractère sacerdotal, célébrèrent en même temps aux autels voisins, et tous ensemble consacrèrent l'île de Montréal à la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, sous la protection particulière de la Très-Sainte Vierge. Ils se consacrèrent eux-mêmes à cette sainte œuvre, et s'unirent entre eux en participation de prières et de mérites, afin qu'étant conduits d'un même esprit, ils travaillassent plus purement pour la gloire de Dieu et pour le salut des pauvres peuples de la Nouvelle-France. (2)

Ce fut sans doute aussi alors que pour sceller les actes de leur Société, ils adoptèrent l'emblême qu'on y voit représenté : la figure de la Mère de Dieu, debout sur un petit monticule et tenant dans ses bras l'enfant Jésus, avec cette inscription tout autour : NOTRE-DAME DE MONTRÉAL. (3)

***

Une humble Chapelle d'écorce, entourée de quelques tentes, au milieu d'une prairie touffue et garnie d'arbres séculaires, un simple fossé et une palissade de pieux debouts, tels furent donc les humbles commencements de Ville-Marie.

Si l'on considère maintenant l'étonnante fortune à laquelle fut appelée " *cette folle entreprise ;* " si l'on considère surtout qu'elle réalisa, en moins de vingt ans,

(1) M. l'abbé Faillon.

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) M. l'abbé Faillon.

(3) M. l'abbé Faillon.

—c'est-à-dire qu'elle assura l'établissement de ce pays, — ce que n'avaient pu faire, depuis un siècle, tous les efforts réunis des rois de France et d'une foule de spéculateurs et de sociétés dans lesquelles nous voyons figurer même des princes ; si enfin, malgré le génie du Cardinal de Richelieu, qui se trouvait lui-même à la tête de la Compagnie des Cent Associés, la Colonie ne parvint pas encore à se former d'une manière assurée. On ne peut s'empêcher de reconnaître que la fondation de Ville-Marie est toute divine, et combien la Providence de Dieu est ingénieuse dans ses conseils profonds !

En voyant, dans ce simple récit, comment tous ces personnages divers, dont plusieurs même ne s'étaient jamais vus auparavant, concourraient avec tant d'union, tant de zèle, de dévouement et d'abnégation dans cette œuvre si noble, si sainte et si désintéressée de Ville-Marie, on se sent heureux d'appartenir à cette Eglise Catholique, si humble et si vaillante à la fois, qui peut faire de si grandes choses avec de si faibles ressources, parce que Dieu est vraiment avec elle, et l'on répète involontairement ces belles paroles du Sage :

" *Et intellexi, quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem eorum, quæ fiunt sub sole : et quanto plus laboraverit ad quærendum, tanto minùs inveniat.*" (Eccl. 8, v. 17.)

PAUL STEVENS.

ERRATA qui se sont glissés dans notre dernier numéro sur le *Théâtre*.

A la page 327, 4e alinéa, ligne 6e, au lieu de si importunes et si outrageantes, il faut : si importunes et si contraignantes - même page, 5e alinéa, 15e ligne, au lieu : ce qu'on ne voit point dans le sens moral, il faut : ce qu'on ne voit point dans le monde.

Même alinéa, 18e ligne, au lieu de : Elle les verra, il faut : Elle le verra – même page, 2e colonne, 1er alinéa, 10e ligne, au lieu de : se termine en nœud conjugal : il faut : se termine au nœud conjugal : même colonne, 3e ligne avant la fin de la colonne, au lieu de : c'est rendu agréable, il faut : veut rendre agréable, à la page 328, 2e col., 2e alinéa, au lieu de St. Thomas et de St. Antoine, il faut : de St. Thomas et de St. Antonin.

Vie de Messire Hyacinthe Prévost.

Nous annonçons avec plaisir aux nombreux amis de M. Prévost que la notice sur sa vie sera en vente à la fin de cette semaine, chez les principaux Libraires de la ville. Le meilleur éloge que nous puissions en faire c'est de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'approbation de Mgr. l'Evêque de Montréal et celle de Mgr. Farrel, Evêque d'Hamilton, ancien condisciple de classe de M. Prévost.

Montréal, le 21 octobre, 1864.

Messieurs,

Le Juste, en descendant dans la tombe, laisse sur la terre une si bonne renommée que le temps, qui détruit tout, ne saurait la flétrir en aucune manière.

Je vois, avec un sensible bonheur, que cet oracle des divines Ecritures s'accomplit, entr'autres, dans la personne du fervent Prêtre, du bon Pasteur et de l'excellent Sulpicien, dont vous avez écrit la vie édifiante, pour la consolation de tous ceux qui bénissent son nom et veulent le transmettre jusqu'à la dernière postérité.

J'applaudis donc bien cordialement à la bonne pensée qui vous a inspiré le dessein de vous unir, pour travailler, d'un commun accord, à recueillir les traits épars d'une vie si sacerdotale, afin d'en faire comme un bouquet odoriférant que le clergé et le peuple se plairont à flairer avec une égale suavité.

Je la bénis, cette heureuse pensée, puisque vous croyez que par-là je contribuerai à procurer à votre ouvrage un plein succès ; ce que je désire de tout mon cœur. Car j'ai aimé ce Prêtre en qui j'ai toujours remarqué, dans les rapports que j'ai pu avoir avec lui, une tendre compassion pour toutes les misères du prochain ; ce qui caractérise le bon pasteur, au jugement de Notre Seigneur, qui s'est fait lui-même connaître au monde, sous cette figure, qui le rend si aimable.

Je suis bien véritablement,

Messieurs,

Votre très-humble serviteur,

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

A Mrs les Directeurs de l'Echo
du Cabinet de Lecture.

Hamilton, 26 octobre 1864.

Monsieur l'Abbé,

Je vous suis extrêmement reconnaissant de l'intéressante brochure que vous avez eu la bonté de me communiquer. J'y retrouve l'excellent ami de Collége et de Séminaire, que la main de la divine Providence vient de nous enlever. C'est une grande perte pour la maison de St. Sulpice et pour la paroisse de Montréal, mais c'est un grand gain pour lui. Il est allé recevoir la couronne à laquelle il s'était préparé par une vie si pure et si édifiante. Mais, quoique mort, il vivra encore longtemps dans le souvenir de ses condisciples et de tous ceux qui ont eu le bonheur d'être témoins de ses vertus.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Abbé, votre très-humble, etc.

† JEAN FARRELL, EV. DE HAMILTON.

Cette notice forme un joli petit volume de 1[illegible]0 pages. En tête, se trouve une magnifique gravure, en taille douce, sur beau papier, représentant M. Prévost sur son lit de mort.

Prix : broché, 20 cents :—relié, beau papier de couleur, avec lettres d'or, 25 cents : – relié, belle toile de couleur avec lettres d'or, 30 cents. La douzaine : treize exemplaires pour douze.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 1er. Décembre 1864.** **No. 23**

Les Abonnés de l'*Echo* qui n'ont pas encore payé leur abonnement, sont priés d'en envoyer au plus tôt le montant à M. Eusèbe Senécal, rue Vincent, No. 4.

SOMMAIRE : Chronique.—Notice biographique de Messire Jos. Charles Ducharme, fondateur du Collége de Ste. Therèse.—Notice biographique de M George Desbarats. Les Cloches.—Traits historiques sur les cloches.—Montréal en 1642-43, par M. Paul Stevens.—Amour maternel.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—*Gazette des Campagnes.*— Institut-Canadien-Français.—L'Ecole de Médecine —St. Sulpice.—Ste. Catherine. — Bénédiction des cloches. — Nouvelle découverte. — Parlement Canadien. — Emigration. — Guerre américaine.—Le Brésil.—Le Czar en France.—Napoléon.—M. de Falloux et le traité *Franco-Italien.*—Etudes sur l'acte concernant la Faillite, 1864.

La presse canadienne fait depuis quelque temps des progrès marqués auxqueis nous applaudissons de tout cœur. Québec et Montréal possèdent maintenant des journaux quotidiens français, que la vieille mère-patrie ne renierait pas et qui honorera en n'importe quel pays. Tant mieux. Cela prouve la vie dans la nation et rassure la conscience publique. Le peuple pourra lire désormais dans sa langue, la vérité sur les graves questions qui agitent le monde et sur les hommes appelés de Dieu à les résoudre.

Cependant ces succès des rois du journalisme ne doivent point faire oublier d'autres champions de la pensée et du progrès légitime, plus humble il est vrai, se montrant moins souvent, faisant moins de bruit et d'éclat, mais travaillant avec conscience et religion au bien-être et à la grandeur de la patrie.

Parmi ces derniers la *Gazette des Campagnes* tient un rang distingué : rédaction soignée, esprit catholique, amour du pays et intelligence pratique de ses besoins, elle devrait être entre les mains de tout le monde, surtout entre les mains de ceux qui s'occupent d'agriculture. Pour notre part nous la recevons toujours avec plaisir, et nous la lisons toujours avec profit. Et, à ce propos, notre honorable confrère de la *Gazette des Campagnes* voudra bien croire qu'il n'y a nullement de notre faute s'il ne reçoit pas regulièrement notre feuille. A l'avenir nous verrons à ce que ce contre-temps ne se renouvelle pas.

L'hiver se fait tirer l'oreille et retarde d'autant nos soirées littéraires. Le *Cercle Littéraire* a commencé de discuter plusieurs questions d'économie politique, mais le *Cabinet de Lecture* n'a pas encore ouvert ses séances et s'est laissé devancer par l'Institut Canadien-français, qui nous promet de nombreuses et d'intéressantes réunions.

Le Révérend P. Michel y a donné devant un auditoire attentif un travail remarquable sous les rapports des connaissances, de la pensée et du style, sur le *prêtre et les sciences.* Il a noblement vengé le clergé et l'église de l'accusation que les impies leur jettent sans cesse à la face, d'être les ennemis de la civilisation et de la liberté. Car, si l'ordre social repose sur la science, celle-ci repose sur la religion ; ou, si on l'aime mieux, la science et la religion partent du même foyer, qui est Dieu. La philosophie ancienne s'est égarée en suivant une marche contraire. Jésus-Christ est la plénitude du sacerdoce et de la science. Comment donc le *prêtre* aurait-il pu corrompre les sources de la science, sans mériter l'anathême de Celui qui a dit : *Allez et enseignez ?*

M. Garnot, le digne président de l'Institut, prit la parole après le P. Michel, fit très-spirituellement le récit des *déboires de la présidence* et finit par promettre une *lecture* prochainement.

De l'Institut à l'Ecole de Médecine il n'y a qu'un pas ; entrons donc à l'Ecole de Médecine.

Voilà une institution jeune d'années mais vieille de sciences. Fondée en 1843 et incorporée en 1845, elle a vu sortir de son sein plus de 300 élèves, dont 250 médecins, qui occupent aujourd'hui dans la société des positions honorables.

Elle a ouvert, cette année, ses cours avec beaucoup d'éclat. C'est M. le Dr. H. Pelletier qui a fait le discours d'ouverture, en l'absence du président M. le Dr. H. E. Trudel. Le savant professeur a pris pour sujet : *la position du médecin dans la société*, et a su, par des aperçus habiles et profonds, en faire ressortir toute la noblesse et toute l'utilité.

Les grands journaux disent beaucoup de bien de cette institution, et se plaisent à proclamer le dévouement, la science et l'honorabilité de ses professeurs. Nous ne craignons donc pas de joindre notre voix à la voix publique et de dire aux étudiants en médecine : " Courage ! nous comprenons trop bien l'importance de votre mission pour ne pas souhaiter ardemment votre succès. C'est en travaillant avec ardeur, en continuant de mettre à profit les bienfaits de l'école canadienne et en restant unis, que vous arriverez à votre but : *de venir de bons et habiles médecins.*"

Si Montréal est la tête du Canada comme Québec en est le cœur, si elle aime à applaudir publiquement la science dans ses mystérieuses transformations, elle est aussi la ville religieuse, la Rome de l'Amérique, où la voix du prêtre se mêle sans cesse à la voix du citoyen, où les fêtes de l'Eglise succèdent toujours aux fêtes de la patrie, en les sanctifiant.

Le 21 Novembre la maison de St. Sulpice célébrait, avec la pompe habituelle, la fête de la Présentation, au Grand Séminaire de la Montagne. On sait tout ce que cette fête a de touchant, c'est le renouvellement des promesses cléricales. Aussi, outre les élèves du collége de Montréal et les ecclésiastiques, un grand nombre de prêtres des environs assistaient à cette belle cérémonie qui est, pour la maison-mère, à Paris, d'une grande solennité.

Et puis le 25 est venu un peu triste la *Ste. Catherine*, cette fête que les enfants aiment tant et qu'ils chôment si gaiement. Il y a eu grand messe à Notre-Dame, magnifique pain bénit, sermon de circonstance, et un auditoire recueilli composé en grande partie des élèves des *Ecoles* des Sœurs de la Congrégation, qui se montent à plus de quatre mille. La bénédiction du bon Dieu a passé sur toutes ces jeunes têtes et *Ste. Catherine* leur a donné un *congé*. Le soir la *tire nationale* a mis fin aux émotions de la journée.

Enfin dimanche dernier, bénédiction de deux cloches à Notre-Dame. Cette cérémonie, toujours rare, avait attiré une foule nombreuse ; vers les trois heures et demie la vaste nef de la basilique et ses galeries étaient littéralement remplies. Les deux cloches étaient dans la grande allée, près du sanctuaire, suspendues à une charpente, richement ornée et couverte de draperies.

M. Billaudèle, fit le discours de circonstance ; il prit pour texte : *afferte Domino patriæ gentium, afferte Domino gloriam et honorem ;* Montréal connaît avec quelle onction parle le prédicateur et nous dispense de tout éloge.

Après le discours de l'éloquent orateur, M. le Grand Vicaire Truteau, assisté de messire Valois, comme diacre, de M. Maillet comme sous-diacre, commença la pieuse cérémonie. Il bénit l'eau et le sel, lava l'intérieur et l'extérieur des cloches, fit sept onctions avec l'huile des infirmes en dehors et quatre autres en dedans avec le saint chrême, et brûla de l'encens au dessous. Le tout fut terminé par la bénédiction de l'officiant. La cloche du Séminaire reçut le nom de *Marie-Victoire*, et celle de Furniss celui de *Edouard Albert-Louis.*

Pour la cloche du Séminaire, les parrains et marraines étaient M. le Supérieur de cette maison et madame Cherrier ; l'hon. Juge Berthelot et madame Cartier ; M. Joseph Beaudry et madame Victor Hudon. Pour la cloche " Furniss" : M. Cherrier et madame Quesnel ; l'hon. J. Ryan et madame Juge Monck ; M. Damase Masson et madame Lévesque ; M. François Leclaire et madame Charles Lacroix.

Toutes nos sociétés littéraires, religieuses et nationales de la ville s'étaient fait un devoir d'assister à cette cérémonie, dont l'éclat était encore rehaussé par le corps de musique des élèves des Ecoles-Chrétiennes.

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur ce sujet ; car nous publions, plus loin, un article qui ne peut manquer d'intéresser vivement les lecteurs de l'*Echo.*

Le télégraphe d'alarme récemment introduit à Montréal est sans contredit une des plus utiles inventions des temps modernes ; il consiste à indiquer, aussitôt qu'il est découvert, l'endroit où vient de se déclarer l'incendie, et à réunir sur le champ, les pompes et les pompiers à un point donné. Mais quelque juste que fut le signal de l'incendie et quelque prompt que fut l'exécution des pompiers il arrivait souvent que le feu causait des désastres plus ou moins considérables. M. C. Dion, bien connu de nos lecteurs, vient de faire une découverte qui prévient complètement ce malheur. Par des clochettes placées dans toutes les chambres, ou par une seule cloche fixée dans un endroit quelconque de la maison, et qui fonctionnent au moyen d'un appareil ingénieux, dès que le feu se déclare, même dès que le gaz s'échappe des conduits, l'alarme est donnée ; et au moyen

d'un appareil non moins ingénieux, on peut savoir de suite dans quel endroit de la maison le feu origine. Le plus fort dormeur est nécessairement éveillé, et le système est si bien combiné que jamais l'alarme se donne inutilement. Le cout de cet appareil est, au dire de M. Dion, purement nominal. Nous souhaitons à notre compatriote tout le succès qu'il mérite.

Le Parlement canadien se réunira certainement vers le 17 janvier prochain. Les discussions, qui occupent en ce moment la presse politique, annoncent une session un peu orageuse. Pendant que nos législateurs s'occuperont de constitution, ils n'oublieront pas de prendre, dans leur sagesse, les moyens d'arrêter l'émigration aux Etats-Unis, qui reprend des proportions alarmantes, malgré la guerre civile qui ravage ce pays malheureux. Les embaucheurs de toute espèce infectent les deux provinces, font les plus magnifiques promesses à nos jeunes canadiens, et une fois la frontière franchie, les vendent aux américains qui en font tout simplement de la *chair à canon*.

Et cette guerre américaine, quand finira-t-elle? Quatre années de combats sanglants qui ont moissonné plus d'un million d'hommes, n'ont rien changé à la face de la situation : même résolution dans le Sud à conquérir l'indépendance ; même résolution dans le Nord de subjuguer le Sud, coûte que coûte.

Aujourd'hui on oublie le général Grant, Richmond, Petersburgh et Lee leur glorieux défenseur ; tous les regards se portent et sur Sherman qui s'avance au cœur de la confédération dans la Georgie, semant sur son passage la mort et la désolation, et sur Hood et Beauregard appelés à arrêter la marche triomphante de l'aventureux général unioniste.

Les journaux américains ne sont cependant pas d'accord sur le plan du général Sherman. Les uns disent que son armée, divisée en deux colonnes, se dirigent à la fois sur Macon et sur Augusta, après avoir réduit en cendres l'héroïque ville d'Atlanta. Mais ces deux villes atteintes et prises, où se rendra Sherman? Marchera-t il sur Savenna par le chemin de fer central de la Georgie, ou sur Charleston par le chemin de fer qui relie la Caroline du Sud au réseau Georgien ? Ou bien laissant son armée partagée en deux corps, menacerait-il ces deux dernières villes à la fois ? Cette conception ne manque pas de grandeur, elle convient à l'esprit aventureux de Sherman, et nous trouvons de fortes probalités en sa faveur.

Dans cette hypothèse il semble que Sherman ne doive se heurter à aucun obstacle. L'armée de Hood et de Beauregard est bien loin derrière lui, sur les confins du Tennessee et a à faire face à une autre armée qui empêchera toute diversion défavorable au corps d'invasion. Toutes les villes de l'intérieur de la Georgie, sauf Macon, et de la Caroline ne sont pas fortifiées et ne pourraient supporter un siége.

Mais d'un autre côté, le corps expéditionnaire de Sherman n'est pas un corps volant et se déploie avec lenteur s'il compte, comme on le dit, 40,000 hommes. Et puis, comment faire vivre une pareille armée dans un pays foncièrement hostile et déjà lui-même affamé par la disette ? Du reste, Beauregard a prévu le cas : il vient de lancer une proclamation aux Georgiens, leur recommandant de tout détruire sur le chemin de l'envahisseur, vivres, fourages et munitions ; il leur annonce bientôt son arrivée sur les derrières du barbare destructeur de leurs foyers et de leurs droits. Beauregard est général à tenir parole ; et avec le secours de quelques régiments de Charleston, d'autres de la Caroline du Nord, quelques-uns de Early et les renforts que Lee peut envoyer de Richmond et de Petersburgh à l'aide des chemins de fer dont les sécessionnistes disposent dans les états de l'Atlantique, le tout joint aux milices de la Georgie et de la Caroline du Sud, Beauregard peut rendre la position de son antagoniste très-critique Nous ne parlons pas de Guérillas, qui se multiplieront sur les pas des fédéraux, qui harasseront perpétuellement leurs corps détachés et contribueront à les détruire en détail.

Cette campagne pourrait bien être pour le Nord ce qu'a été pour Napoléon Ier celle de Russie. Aussi le Sud et le Nord y attachent-ils la plus grande importance. Vainqueur, celui-ci offrira, dit on, des paroles de pardon et de réconciliation ; mais la manière peu civilisée que Sherman met dans la poursuite de son plan, ne poussera-t-elle pas au désespoir des hommes qui, après tout, ont prouvé qu'ils étaient résolus et qu'ils n'avaient pas dégénérés de leurs ancêtres ? Nous le craignons fort pour le bien de la paix ; car le congrès confédéré vient d'arffimer de nouveau son droit à l'indépendance et de déclarer qu'il combattra jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou.

Pour notre part nous regrettons le caractère féroce que prend la guerre des Etats-Unis. Le Sud disait dernièrement au Nord : Vous voulez faire une guerre de subjugation ; après avoir exterminé nos populations, vous voulez prendre nos terres et nos biens pour en enrichir nos esclaves : prenez garde ! si vous brûlez nos villes nous brûlerons les vôtres ; elles sont plus grandes et plus opulentes que les nôtres, *New-York vaut vingt Richmond* : Et vendredi dernier, sans un coup de la Providence New York aurait été un monceau de cendre. Le feu avait été mis à plus de trente endroits différents, dans les premiers hôtels de la cité, vers neuf heures du soir.—Sans la police, avertie à temps, on aurait à déplorer un désastre. Le général

Dix a de suite lancé une proclamation, déclarant que New York était remplie d'espions du Sud, et que tous ceux qui tomberaient entre les mains de la justice, seraient livrés à des cours martiales et pendus *sans qu'on leur accorde même le délai d'un jour*

La position du Sud, un moment décourageante, pourrait s'améliorer soudain par le conflit qui vient de surgir entre les Etats du Nord et l'empire du Brésil.

On se rappelle le *Florida*, ce fameux corsaire du Sud, qui depuis trois ans est la terreur du commerce américain ; il vient d'être pris dans les eaux du Brésil, au mépris des lois internationales. Le consul américain a été poursuivi par les Brésiliens indignés, dans les rues de Bahia, et l'empereur a de suite rompu toute relation avec le gouvernement fédéral, demandant réparation et la reddition immédiate du bâtiment confédéré avec tout l'équipage. M. Seward n'a pas encore répondu et ne promet pas se montrer aussi coulant que dans l'affaire du *Trent*. Entendra-t-il la voix de la raison ? L'empire du Brésil est petit et faible ; il est sans armée, sans marine et sans trop d'argent. Mais il peut compter sur les sympathies des grandes puissances européennes, qui, du reste, ont déjà pris les devants et menacent de protester par une action commune. Dans ce cas, ou le Nord fera fortune contre bon cœur, en rendant le *Florida* au Brésil, ou s'exposera par un refus à se voir sur le dos tous les pouvoirs d'Europe, vengeurs du faible autant que de la justice ; et c'est ce qui pourrait arriver de mieux pour le Sud.

En Europe les politiques ont été un peu surpris et dérangés par la visite du Czar à Nice : les uns se sont demandés comment serait reçu sur la noble terre de France ce prince puissant qui foule sous ses pieds, à Varsovie, des *droits inscrits dans les traités et dans l'histoire* ; d'autres ont vu dans l'entrevue des deux Empereurs Napoléon et Alexandre, un commencement d'alliance. Tous ont peut-être été trompés.

En présence du Czar qui venait lui demander l'hospitalité pour son auguste épouse, le peuple français s'est montré digne et calme. La justice des peuples protestait, sur le passage d'Alexandre de Russie, par le silence éloquent de ce peuple, le premier dans la chrétienté. Cette leçon sera-t-elle de quelque poids dans les conseils de l'autocrate ? Hélas ! nous en doutons ; car, déjà le châtiment de Dieu passe sur la Russie : la Russie brûle.

De son côté, l'Empereur Napoléon a fait au Czar une visite toute de courtoisie ; les plus fins limiers de la politique n'ont pu y découvrir autre chose ; et l'élu de la France est rentré à St. Cloud après l'avoir traversé deux fois au milieu du plus ardent enthousiasme des populations accourues sur son passage.

Au départ, disent les journaux français, malgré l'incognito dont voulait s'entourer Sa Majesté et en l'absence d'hommages officiels, une foule immense se pressait aux abords des gares, et les acclamations les plus chaleureuses, qui commençaient à retentir dès que le train impérial était en vue, continuaient longtemps encore après qu'il avait disparu à l'horizon.

L'entrée à Lyon eut lieu sans aucune escorte. Mais le peuple encombrait les rues malgré la pluie et l'heure avancée, et l'Empereur ne put résister au vœu populaire ; il dut se montrer au balcon de la préfecture. On sait quelle brillante réception attendait Napoléon III au retour. La réception de 1859, qui a laissé de si profonds souvenirs, a été dépassée.

A Valence, à Avignon, à Tarascon, un immense malheur frappait le pays ; mais, lorsqu'arriva l'Empereur, la réparation se montra à côté du désastre, et il est impossible, au dire de témoins oculaires, d'exprimer l'affection et la confiance de ces populations, qui ont la mémoire du cœur et qui saluaient Napoléon III comme une providence.

A Nice, les témoignages les plus touchants de dévouement et d'affection attendaient l'auguste voyageur. Les nouveaux enfants de la grande famille française ont tenu à honneur de se presser autour de Napoléon III et de le suivre en l'acclamant, à sa visite à l'empereur et à l'impératrice de Russie, au spectacle, à la revue, partout. L'annexion est d'hier, mais le patriotisme est déjà vieux.

La réception impériale a eu à Toulon un caractère plus militaire. La population et l'armée navale manifestaient la même joie et le même bonheur. La sortie en rade de l'escadre cuirassée a été un beau spectacle, et l'amiral Bouet-Willaumez a exprimé avec un rare à-propos les sentiments de la flotte et du peuple, en disant à l'Empereur combien il était heureux d'avoir à bord du *Solferino* le vainqueur de Solferino.

Marseille enfin, la grande cité si pleine d'avenir, n'oubliera pas de longtemps la journée du 29 octobre. Pendant deux heures et demie, la promenade de l'Empereur dans les rues de Marseille a été une marche triomphale. Napoléon III n'avait d'autre escorte que le peuple ; et cette enthousiaste population marseillaise, dans son empressement à le voir de plus près, empêchait souvent les voitures de marcher. L'exaltation et l'émotion étaient au comble.

Tel a été ce voyage, et tels ont été les sentiments qu'inspirent à la France le génie et la bonté sur le trône.

La question romaine revient sur le tapis, à propos du traité *franco italien* que discute, en ce

moment, le parlement sarde. Le St. Père n'a pas encore donné sa réponse à la note de l'empereur, et ne la donnera probablement pas avant la fin des débats à Turin. La tranquillité qui règne à la cour pontificale, la sérénité des cœurs et des esprits contrastent étrangement avec les inquiétudes, le malaise de Victor-Emmanuel et les menées révolutionnaires qui menacent de l'emporter. La capitale sera-t-elle transférée à Florence? C'est une rénonciation à Rome, et le parti unitaire n'en veut pas. Restera-t-elle à Turin avec la perspective d'avoir Rome plus tard? Alors Napoléon retire sa parole et conserve ses troupes dans la ville éternelle.

De là une multitude de brochures contre ou pour les aspirations du Piémont. Celle de M. de Falloux attire surtout l'attention du public et mérite les foudres des journaux révolutionnaires. L'ancien ministre de Napoléon, sous la république, n'a pas foi dans le traité *franco-italien*, pas plus que dans ses frères aînés: " Le *Constitutionnel*, observe-t-il, ne nous dit point si les premiers pourparlers sont nés en Savoie, et si on y a juré: foi de Chambéry! Mais, à part ce détail, qui peut aujourd'hui parler de l'autorité des traités sans rire ou sans rougir? Et je n'entends pas les traités relégués dans nos archives et tracés sur des parchemins moisis; j'entends les traités les plus récents et dont l'encre est à peine séchée. Qu'ont produit en Italie les signatures échangées à Zurich? Qu'a valu au Danemark la convention de 1852? A quoi a servi, dans l'expédition du Mexique, l'acte qui devait assurer la coopération de l'Espagne et de l'Angleterre? Et dans ce désarroi général des engagements internationaux, qui s'est accordé des allures plus cavalières que le Piémont? Qui ne se rappelle Garibaldi, partant pour Marsala, désavoué et poursuivi à toute vapeur dans la *Gazette Officielle* de Turin du 17 mai 1860, salué comme libérateur dans un manifeste de Victor Emmanuel du 9 octobre de la même année? Et d'ailleurs, il faut être équitable, même envers ceux qui n'en donnent pas l'exemple. A quoi bon solliciter le départ de nos troupes, si le Piémont n'y voyait clairement le préliminaire de sa propre entrée à Rome? Notre occupation, depuis plusieurs années, s'exerçait, pour une bonne part, à son profit; nos soldats surveillaient, d'accord avec les bersaglieri, les provinces napolitaines; nos généraux, les documents officiels le proclament, entraient souvent en conflit de juridiction avec les autorités pontificales, et, à chacun de ces conflits, le Piémont battait des mains. Il se serait donc bien gardé de changer un pareil état de choses, sinon contre un meilleur. Loin de provoquer notre départ comme celui d'un adversaire, il l'aurait prolongé de tous ses vœux comme celui d'un auxiliaire indirect, mais quotidien, s'il n'avait pas envisagé, dans la nouvelle convention, un progrès rapidement définitif. Le Piémont a bien compris qu'on ne se passait pas un Pape de la main à la main, sans cérémonie, sans formalité; il a eu la logique et la sagacité de son ambition. L'impunité une fois passée en coutume, pourquoi s'arrêterait-il?"

Le dénouement du drame actuel ne peut donc faire de doute dans l'esprit de M. de Falloux: ou la Providence signera d'ici à deux ans une contre-convention avec la papauté, ou les piémontais, qu'ils partent de Turin, qu'ils partent de Florence, en vertu d'un prétendu plébiciste, d'une émeute disciplinée ou d'un massacre, seront les effrontés successeurs du peuple français à Rome. Cette victoire du spoliateur sera-t-elle permanente? Non; et M. de Falloux se préoccupe fort peu de la façon dont les piémontais sortiront de Rome. Là-dessus il s'en repose sur l'histoire et cite ces charmantes paroles de St. François de Sales: " Entre les perdrix il arrive souvent que les unes dérobent les œufs des autres pour les conver.... et voicy chose estrange et néanmoins bien témoignée, le perdreau qui aura esté esclo, et nourri sous les aisle d'une perdrix estrangère, au premier reclam de sa vraye mère, quitte la perdrix larronnesse, se rend à sa première mère et se mest à sa suite par la correspondance qu'il a avec sa primitive origine."

Nous pouvons donc, avec M. de Falloux, au milieu des angoisses du présent, être confiants dans les réparations de l'avenir; les romains tiendront toujours la Papauté pour leur mère véritable, et tôt ou tard ils lui reviendront, échappant, comme ils l'ont toujours fait, à la puissance *larronnesse*.

Nous accusons réception de la Brochure de Désiré Girouard Fenier, avocat de Montréal, intitulée: Études sur l'acte concernant la Faillite, 1864, et nous le remercions bien de cet envoi. Nous nous serions fait un plaisir et un devoir de rendre compte de ce pamphlet qui fait honneur à son auteur, mais par un malentendu que nous regrettons, il ne nous a été remis que lorsque ce numéro allait paraître.

Notice Biographique.

DE MESSIRE JOSEPH CHARLES DUCHARME, ARCHIPRÊTRE, FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE STE. THÉRÈSE, MORT LE 25 MARS 1853.

Omne opus electum justificatur: et qui operatur illud, honorabitur in illo. Eccles. XIV. 21.

La Providence suscite à toutes les époques, et selon les besoins, des hommes de son choix. Elle leur souffle ses desseins, les pousse; et, dociles à cette mission pro-

videntielle, ils accomplissent, avec des moyens faibles en apparence, des œuvres étonnantes pour le bien de la Religion, et partant, des sociétés. A ces génies bienfaisants, qui apparaissent de temps en temps, comme des anges à la terre, elle donne un esprit d'abnégation, de dévouement et de sacrifice ; et on les voit se consumer avec bonheur pour le bien de leurs semblables. C'est dans le sein de l'Eglise Catholique, dans le sacerdoce de son Chef invisible, que l'on rencontre surtout ces vrais philanthropes, qui se sacrifient pour le soulagement de toutes les misères de l'humanité, non seulement par des travaux personnels, mais encore par des œuvres qui doivent leur survivre, et porter les mêmes bienfaits aux générations les plus reculées. Ainsi, en remontant à l'origine des Institutions de Bienfaisance et d Education, l'on trouve presque constamment quelqu'humble Prêtre, qui, sans autres ressources que sa charité et son zèle, donne la vie à ces œuvres merveilleuses que nous admirons dans le monde catholique.

Tel est, en particulier, le beau, le glorieux spectacle qu'offre, depuis deux siècles et demi, l'Eglise du Canada. Pauvre à sa naissance des biens terrestres, ne comptant, dans sa milice sainte, qu'un petit nombre de sujets, elle s'est multipliée à travers toutes sortes d'obstacles, et elle a la gloire d'avoir produit de ces hommes bienfaisants qui ont élevé, avec des peines incroyables, et ces hospices de charité, où les souffrances corporelles trouvent un secours prompt et intelligent, et ces asiles précieux où la jeunesse canadienne reçoit avec tant de bonheur le pain de la science et les leçons de la vertu. Le pays sait en particulier la dette de reconnaissance contractée envers les Girouard, les Painchaud, &c., qui, l'ont doté de si importants Etablissements. Leur mémoire est partout en vénération ; leur nom est chéri, loué et béni. Qu'il nous soit permis de leur associer aujourd'hui le Vénérable Fondateur du Séminaire de Ste. Thérèse, décédé le 25 Mars 1853, et dont nous allons rapidement esquisser la vie et les travaux

M. Joseph Charles Ducharme, naquit à Lachine, le 10 Janvier 1786. Il était fils du Capitaine Dominique Ducharme, qui rendit d'importants services sous l'administration bénie de Sir George Prévost. Placé de bonne heure au Collége de Montréal, il se dégoûta bientôt, et entra dans une maison de commerce. Il aimait à rappeler cette circonstance de sa vie, où il apprit, quoique jeune, à connaître le monde pour le dédaigner. Au bout de trois ans, pendant lesquels il avait entretenu des rapports intimes avec ses Maîtres, il entra de nouveau au Collége, bien décidé cette fois à y terminer son cours d'études. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'un esprit vif, il se fit bientôt remarquer parmi ses jeunes confrères. Sa docilité, sa modestie, l'aménité de son caractère lui gagnèrent en peu de temps l'estime et l'affection de ses Maîtres. Ses succès, surtout en *Littérature*, furent remarquables ; il montra pour cette partie des Etudes un goût prononcé et un véritable talent ; il composa même à cette époque plusieurs pièces de vers qui lui valurent des éloges flatteurs. Il termina son Cours en 1811.

Décidé à entrer dans l'Etat Ecclésiastique, il fut appelé au Séminaire de Québec pour y suivre les Cours de Théologie. Il fut en même temps chargé de la surveillance des Ecoliers. Cette ancienne et vénérable Maison renfermait alors, comme toujours, des Elèves destinés à jouer un grand rôle dans l'Église et dans la Société ; on y remarquait entr'autres le digne Evêque de Montréal, Mgr. Ignace Bourget, feu l'Hon. Juge Bédard....Ces éminents personnages n'ont jamais oublié depuis les bontés de ce jeune Régent.

En Octobre 1814, Mgr. Plessis, malgré les craintes qu'inspirait au jeune clerc sa modestie, lui conféra l'Ordre sacré de la Prêtrise, et le nomma immédiatement au Vicariat de St. Laurent, près de Montréal. Les infirmités continuelles du Vénérable M. Caseneuve, alors curé de cette importante paroisse, firent retomber, sur le jeune Vicaire, tout le fardeau du saint ministère. Il le porta avec un zèle infatigable. Ce fut là que se manifesta son talent oratoire ; et les anciens de cette paroisse racontent encore aujourd'hui avec émotion les vives impressions que faisait sur eux sa parole puissante. Deux ans après, en septembre 1816, M. Ducharme fut nommé à la Cure de Ste. Thérèse-de-Blainville, paroisse nouvelle, avec une population disséminée sur une grande étendue de territoire, et où tout était à créer. C'était un vaste champ pour son zèle : il ne faillit point à sa mission.

La paroisse de Ste. Thérèse, comme la plupart des paroisses nouvelles, était composée de familles venues de toutes les parties du pays, étrangères les unes aux autres, et n'ayant conséquemment entr'elles aucun de ces liens qui rendent en quelque sorte solidaires les habitants d'une même localité, aussi y règnait-il beaucoup de désordres. M. Ducharme, en y arrivant, s'insinue habilement dans les esprits, gagne bientôt la confiance, inspire un meilleur esprit public, et, après quelques années d'exhortations pressantes et de zèle prudent, il a la consolation de voir sa paroisse tout autre qu'elle n'était et complètement régénérée. L'église inachevée était, on ne peut plus pauvre ; le presbytère à peine habitable ; les enfants, sans écoles. Par des efforts courageux, et en contribuant lui-même toujours généreusement, il parvient à achever son église ; il rebâtit en grande partie à ses frais, le presbytère, élève des maisons d'Ecoles, entretient les Maîtres, et donne, presque gratuitement, l'éducation à un grand nombre d'enfants.

Cependant le protestantisme prend ombrage du zèle de ce prêtre généreux ; il va même jusqu'à mettre au jour le plan d'une Académie. Alors le digne pasteur, craignant pour son troupeau, entreprend de s'emparer de l'éducation. Après avoir donné le jour aux nombreux devoirs de sa charge, il consacre ses veilles à former de jeunes maîtres ; bientôt il peut les associer à ses travaux ; et alors commence, à proprement parler, le Collége de Ste. Thérèse.

Le premier *Cours d'Etudes*, fait dans cette Institution naissante, fut terminé en 1837. Trois Elèves après un examen, subi devant Mgr. Bourget, alors Coadjuteur, furent admis à la Tonsure, et deux d'entr'eux laissés à M. Ducharme pour continuer les classes sous sa direction. Le nombre des Elèves augmentant, M. Ducharme en logea une partie dans une maison qu'il venait d'acheter, et bientôt après, il agrandit pour la même fin son presbytère. C'est ainsi qu'il transformait, pour le bien de l'éducation, ses propres appartements, en salles d'études et de classes, afin de recevoir un plus grand nombre d'élèves, au milieu desquels aimait à vivre ce véritable ami de la jeunesse.

Pour répondre à tant et de si belles œuvres, M.

Ducharme s'imposait toutes sortes de privations et se soumettait à des sacrifices de tous genres. Il n'avait pour domestique qu'une vieille femme; sa nourriture était moins que commune; il portait de méchants habits souvent raccommodés de ses mains; une simplicité pauvre régnait dans tout son ameublement. Toutes ces privations, il les supportait avec joie; il en plaisantait spirituellement; il affectait même d'en cacher le mérite aux yeux du monde par le tour original qu'il savait y mettre.

Depuis vingt-quatre ans, M. Ducharme travaillait seul, dans une paroisse de près de quatre mille âmes, et donnait le mouvement et la vie aux œuvres étonnantes qui s'élevaient devant lui, lorsqu'en 1840, il reçut un auxiliaire dévoué dans la personne de M. Joseph Duquet, qui devint lui-même Supérieur du Séminaire de Ste. Thérèse. Ce fut à ses yeux une belle récompense de ses longues fatigues que de pouvoir les partager avec ce jeune prêtre, premier élève de sa maison, qu'il avait formé dès ses plus jeunes années, qu'il affectionnait comme son fils, et qu'il s'était constamment efforcé de remplir de son zèle et d'animer de son esprit.

Malgré ce qu'il avait fait pour l'éducation dans sa paroisse, M. Ducharme ne se crut pas encore quitte envers elle. A plusieurs reprises, il avait établi des écoles de filles, mais elles avaient peu répondu à ses désirs; il résolut donc de confier cette partie importante de la jeunesse à des Religieuses. Mais alors, absorbé par les soins de son œuvre principale, le Collége, il chargea de la réalisation de ce projet louable celui qu'il se plaisait à nommer son *Alter ego*, et l'appuyant de son influence, il assura le succès de cette belle entreprise, qu'il eut le bonheur de voir terminée dès 1847. Et aujourd'hui, ce magnifique Etablissement, confié aux Sœurs de la Congrégation de Montréal, donne une éducation soignée à plus de 150 élèves, et est une des plus belles missions qu'elles aient à la campagne.

Pour revenir à l'œuvre qui était l'objet constant de ses pensées, et le but principal de tous ses travaux, le Séminaire de Ste. Thérèse, les additions qui y avaient été faites précédemment avaient pu suffire jusqu'en 1846. A cette époque, cet Etablissement prit un tel développement que les édifices à son usage devinrent insuffisants pour les nouveaux besoins. M. Ducharme, de concert avec M. Duquet, résolut de faire un dernier effort pour donner à son Institution une base plus solide et des dimensions plus larges. Comptant d'abord sur ses propres épargnes, puis sur le secours de sa paroisse et l'aide de la Législature Provinciale qu'il avait jusque-là refusé de demander, et ayant obtenu une Charte d'Incorporation, il jeta les fondements du Séminaire actuel, qu'il n'a pas eu la consolation de voir achevé.

Ce fut au milieu de cette grande entreprise, qui devait être le couronnement de trente années de travaux incessants, qu'il sentit sérieusement les atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Depuis assez long-temps, il en éprouvait parfois des symptômes, qui se manifestaient par des étourdissements et des affaissements subits, mais la force de son tempéramment lui faisait, pour ainsi dire, secouer ces attaques en quelques heures; chaque fois cependant un pressentiment pénible lui en faisait craindre le retour.

En Février 1848, M. Ducharme éprouva une nouvelle attaque de paralysie; celle-ci, plus forte que toutes les autres, laissa sur lui des traces sensibles; ses forces furent altérées; le côté gauche demeura affecté; et par intervalles, il avait beaucoup de difficulté à parler. Cependant, les affaires de sa maison se multipliaient; et malgré une activité étonnante dans un prêtre de plus de soixante-deux ans, il ne pouvait plus y répondre convenablement. Dans ces circonstances, il comprit le besoin de se décharger sur d'autres d'un fardeau trop lourd pour ses infirmités. Pour un cœur sensible comme le sien, il fut bien pénible de cesser de gouverner sa paroisse et ses chers enfants; mais il sentit que des œuvres qui lui coûtaient toute une vie de travaux, ne pouvaient être négligées; il fit le sacrifice de ses affections, et acquit ainsi un nouveau titre à la reconnaissance de son pays.

Depuis, ces attaques se renouvelèrent plusieurs fois; notamment en Février 1849, en Mai et en Septembre 1851. Cette dernière lui paralysa complètement le côté gauche, et lui laissa une plus grande difficulté à parler. Il s'affaiblissait insensiblement, sans paraître souffrir, lorsque le 23 Mars 1853, vers midi, il fut frappé de nouveau violemment; il tremblait de tous ses membres; une sueur froide et abondante baignait ses habits, alors, on jugea prudent de lui administrer les secours de la Religion. Les soins du médecin diminuèrent un peu le danger de son état. Cependant les mêmes attaques se répétèrent à de cours intervalles jusqu'au soir du 24, où il entra en agonie, sans avoir recouvré la connaissance. Enfin le 25, vendredi-saint, à 3 h. 20 du matin, il rendit doucement le dernier soupir.

Ainsi s'éteignit cet homme de Dieu, ce prêtre si dévoué aux intérêts de son bon Maître, le jour même où tous les ans, il rappelait, avec tant de force et d'onction, les souffrances et la mort de l'Homme Dieu. Il avait été 2 ans Vicaire à St. Laurent; 34 ans, Curé de Ste. Thérèse de Blainville, et 3 ans et demi, retiré dans son Séminaire avec le titre de Supérieur.

Les funérailles eurent lieu le lundi, le 28. Une foule immense, venue de Montréal et des campagnes, se pressait pour rendre les derniers devoirs à ce bienfaiteur commun; un grand nombre de prêtres, parmi lesquels on remarquait quelques anciens du sanctuaire, les Représentants des Communautés enseignantes, plusieurs de ses élèves, environnaient le cercueil.

Mgr. Bourget, Evêque de Montréal, qui s'était transporté sur les lieux dès le lendemain du décès, officiait pontificalement. Après la célébration des Saints Mystères, le digne Prélat monta en chaire, et dans une touchante allocution, il rappela les vertus sacerdotales du vénérable défunt, énuméra ses longs travaux et ses pénibles sacrifices; puis, s'adressant à ses restes inanimés, il le remercia, au nom de la Religion et du pays, des services signalés qu'il avait rendus à l'une et à l'autre; exprima l'espoir de le voir revivre dans ses enfants, ses successeurs; enfin, lui fit ses adieux, ceux du clergé qu'il avait édifié, de sa paroisse et de ses chers élèves. Des larmes d'attendrissement mouillèrent alors tous les yeux. Quelques instants après, le caveau de l'église recevait cette dépouille précieuse, et la terre se refermait sur elle.

Pasteur dévoré de zèle, M. Ducharme montra toujours la plus tendre sollicitude pour les besoins de son troupeau, et un sincère attachement pour ses paroissiens. Plusieurs fois, des situations plus avantageuses, humainement parlant, lui furent offertes, il les refusa pour

s'attacher à son église de Ste. Thérèse et à ses premiers enfants, dont il ne pouvait plus se séparer. Observateur rigide de la résidence, il veillait toujours, comme la sentinelle, auprès de ses ouailles. Exprimant très-heureusement sa pensée, parlant un langage facile et pur, il intéressait et attachait ceux qui avaient l'avantage de l'entendre. En chaire, une voix nette et flexible, un geste naturel et expressif, une imagination brillante le faisaient admirer. Sa parole, tantôt douce et insinuante, tantôt foudroyante et terrible, savait remuer fortement les cœurs, entraîner les masses, et faire pleurer et trembler les pécheurs. Aussi, était-il compté, à bon droit, parmi les meilleurs orateurs sacrés que possède l'église du Canada.

Pendant son éducation, M. Ducharme avait pris des leçons de Musique : il avait pour cet art d'agrément un goût prononcé, joint à des dispositions naturelles excellentes. Il possédait une voix très-agréable et une connaissance suffisante du chant musical ; aussi l'illustre Evêque Plessis éprouvait-il un vif plaisir à l'entendre dans ses fêtes pontificales ; et les anciens de la Métropole du Canada se rappellent encore les accents mélodieux du jeune ecclésiastique du Séminaire de Québec.

M. Ducharme gouvernait sa paroisse comme un père gouverne une bonne famille: les divisions y étaient depuis longtemps inconnues. Habile à manier les esprits, sachant aussi céder à propos, il eut pour lui, dans toutes les entreprises, l'unanimité de ses paroissiens ; et ces braves gens bien différents de leurs ancêtres, étaient devenus des modèles de paix, de bonne harmonie et d'entente cordiale.

Dans la vie privée, M. Ducharme était gai et agréable; sa conversation enjouée et pleine d'esprit, ses réparties adroites et fines, un caractère d'originalité piquante, faisait aimer et rechercher sa société. Son cœur, extrêmement sensible, compatissait à toutes les misères ; il portait surtout un intérêt vif à la jeunesse ; il se plaisait avec les enfants, mangeait avec eux, partageait leurs peines comme leurs joies, avait enfin pour eux, comme il le disait lui-même, un cœur de mère. Aussi ses sacrifices de tous les jours, il se les imposait pour cet âge, objet de ses prédilections.

M. Ducharme aimait à encourager tous les talents : ses courts loisirs, il les consacrait à l'enseignement de la musique; et ainsi, sous forme de passe-temps, il eut le talent et le bonheur de former plusieurs habiles musiciens.

Un jour, se présente à lui un jeune homme d'un extérieur commun, mais cachant sous une humble enveloppe, un vrai génie. Il demande à être admis dans sa maison. M. Ducharme, avec son tact ordinaire, aperçoit dans ce jeune homme, malgré l'embarras de ses manières, quelque chose de peu ordinaire ; il l'accueille avec bonté, et l'applique surtout à étudier le mécanisme de quelques instruments de musique, le Piano, l'Orgue. Aidé de quelques livres et des rares leçons de son bienfaiteur, il parvient à deviner le mécanisme compliqué de ces instruments, et réussit enfin, après plusieurs essais, à en construire quelques-uns. Voilà celui à qui le pays doit de posséder aujourd'hui, dans la personne de M. Joseph Casavan, un Facteur d'Orgues Canadien dont le talent est admiré dans les Instruments des églises de Bytown, de St. Jean, de Ste. Martine et de quelques autres.

M. Ducharme était d'une taille au dessus de la moyenne et d'une constitution forte. Malgré ses austérités et la vie dure qu'il menait, il avait conservé assez d'embompoint ; son teint était animé, ses yeux vifs, les traits de son visage réguliers et délicats; sa figure imposante et noble inspirait le respect.

Ce nom vénérable, encore qu'il ne fût point gravé sur le marbre ou la pierre, ne saurait périr; il laisse des monuments éternels de son zèle pour l'éducation et de son amour pour l'église. Les Etablissements qu'il a fondés, et qu'il a cimentés par tant de sueurs et de fatigues, porteront ses bienfaits aux générations les plus reculées, et immortaliseront sa mémoire. De son vivant même, il lui a été donné d'en contempler les fruits, puisqu'avant sa mort, il a pu compter déjà trente-un Prêtres et douze Clercs formés dans sa maison, et cent-quatre-vingts Elèves y récevant annuellement une éducation complète.

Puisse cet héritage précieux, recueilli par ses enfants, pour le bien de la société religieuse et civile, ne cesser jamais de donner à l'une et à l'autre la science avec la vertu.

NECROLOGIE.

M. GEORGE DESBARATS.

La presse quotidienne a déjà annoncé la mort de George Desbarats, Ecuier, Imprimeur de Sa Majesté. Ce vertueux citoyen souffrait depuis plusieurs mois d'une attaque de paralysie, quand, le 12 de novembre dernier, il est allé, sans agonie, rejoindre dans la tombe son estimable associé, M. Derbishire.

Nos lecteurs seront bien aises d'avoir une esquisse rapide de la vie d'un compatriote, qui est passé presque sans bruit, sur la terre, mais qui a laissé après lui des œuvres pour faire revivre et bénir sa mémoire.

Né en 1807 d'une famille bien connu dans le pays, M. Desbarats sut bientôt, par son intelligence et par son énergie, par un travail soutenu et par une industrie louable, acquérir une haute position sociale.

En 1828, il devint, conjointement avec M. Thomas Cary, propriétaire du *Mercury* de Québec, qu'il continua de publier jusqu'en 1848. Il prit ainsi une part plus ou moins infinente dans les événements de cette époque, quoique l'on ne voit point qu'il se soit identifié avec une parti plutôt qu'avec un autre. En 1844, par une patente du Gouvernement Impérial, il fut nommé Imprimeur de la Reine, position qu'il a occupée jusqu'à sa mort.

Esprit paisible, cœur compatissant, aimant peu le bruit et les embarras de la politique, M. Desbarats était surtout un homme d'affaires. Mais il savait également et sans égoïsme remplir sa tâche de citoyen, et il a payé généreusement sa quote-part de sacrifice à la société. Montréal, Toronto, Québec, lorsque ces villes étaient le siége du Gouvernement, rendent témoignage à son désintéressement et à son esprit public ; la mort l'a surpris au moment même où il faisait élever dans Ottawa, la future capitale du Canada, un vaste édifice, destiné à l'imprimerie du gouvernement, où l'intelligence trouvera des encouragements, et l'ouvrier, le pain et le bien-être de sa famille.

Nous n'étonnerons personne en disant que M. Des-

barats était l'ami des lettres Canadiennes. Les fondateurs de l'*Echo*, en particulier, doivent lui rendre un témoignage de reconnaissanc pour son concours vraiment sympathique, sans craindre maintenant de blesser sa modestie.

L'histoire des origines et des progrès de son pays l'intéressait au plus haut degré ; aussi s'imposa-t-il de nobles sacrifices, il fit réimprimer les ouvrages de Champlain, devenus par la suite du temps aussi rares qu'ils sont précieux. Il aida aussi puissamment à la fondation de l'utile Revue Littéraire le *Foyer Canadien*, dont il faisait en grande partie tous les frais d'impression.

Sa nature active, son enthousiasme pour le progrès matériel de son pays ne lui firent négliger aucune branche d'industrie. Ainsi il fut un des premiers Canadiens à travailler à l'établissement de la première ligne de chemin de fer qu'ait possédée le Canada. Il souscrivit pour une part considérable des capitaux, et, trouvant que son exemple ne suffisait pas à exciter suffisamment le zèle de ses compatriotes pour ces sortes d'entreprises alors nouvelles, il intéressa en ce sens l'opinion publique, en faisant imprimer quelques brochures qui produisirent un heureux résultat.

Chose précieuse et toujours trop rare ! M. Desbarats a laissé le monde, nous pouvons le dire, sans y laisser un seul ennemi. Pendant les Sessions les plus orageuses du Parlement, chacun des deux partis politiques qui se disputaient le pouvoir, trouvaient toujours chez lui un asile inviolable où tous fêtaient dans une commune gaieté les qualités du bon citoyen et celles qui font le bon époux et le bon père de famille.

Nous ne dirons rien de ses charités publiques et privées ; elles seront consignées dans les annales d'un grand nombre de nos établissements, et dans le cœur d'une multitude de pauvres qui demandent à Dieu de rendre au bon citoyen, dans le ciel, ce qu'il a fait pour les membres souffrants de Jésus-Christ sur la terre.

Par ses alliances matrimoniales, M. George Desbarats se trouvait allié à quelques-unes de nos premières familles Canadiennes. Il épousa d'abord une demoiselle Dionne qui lui laissa un fils, aujourd'hui avocat, digne aussi bien que ses frères, de recevoir l'héritage de son honneur et de sa probité, et entre les mains desquels ce noble héritage ne faillira pas. Il convola en secondes noces avec une demoiselle Selby qui lui donna un autre fils, aussi avocat à Montréal; et en troisième noces avec mademoiselle Pothier, fille unique de feu l'honorable M. Pothier, qui a joué un rôle considérable dans la politique du pays. Il a eu trois enfants de ce troisième mariage.

Les funérailles de ce digne citoyen nous disent en quelle estime il était parmi la population de Montréal, française et anglaise, protestante et catholique. Les premiers hommes de la Cité lui firent un nombreux cortége jusqu'à l'église de Notre-Dame. Les porteurs du poêle étaient l'Hon. J. Ryan, T. Bouthillier, Shérif; Son Honneur le Juge Berthelot, C. Palsgrave, Ecr.; A. M, Delisle, Ecr., M. Showly, M. P. P. Les membres de la Société d'Horticulture dont il était Président depuis plusieurs années, portaient chacun à la main, un bouquet composé des fleurs les mieux choisies.

Après le service à l'église de Notre-Dame, la même affluence de personnages distingués reconduisirent le cher défunt à sa dernière demeure. Le Vice-Président de la Société d'Horticulture, M. Lyman, prononça quelques paroles sur le bord de la fosse.

" Membres de la Société que j'ai l'honneur de représenter, dit-il, je ne suis que l'interprête de vos sentiments, en disant qu'aujourd'hui la mort de M. George Desbarats nous fait perdre à tous un ami estimé et chéri, à la société un des plus beaux ornements, au pays un de ses citoyens les plus utiles, au gouvernement un de ces plus fidèles serviteurs.

" Je n'ai pas besoin de vous rappeler combien il s'intéressa toujours aux progrès de notre société, à laquelle nous aimons à consacrer tous nos loisirs. Nous allons sentir le vide qu'il fait dans nos rangs par l'absence de ses sages conseils dans nos séances particulières, et dans nos fêtes annuelles qui seront désormais privées de sa direction énergique.

" La mort de M. George Desbarats est une perte publique. Mais quel précieux héritage n'a-t-il pas laissé à sa famille désolée, et à la société, dans l'exemple de la vie honorable et utile d'un citoyen, qui, par ses actions de tous les jours, a su glorifier sa religion et son pays.

" Durant sa vie, il prenait plaisir à la culture des fleurs ; à sa mort, qu'il nous soit permis de couvrir sa tombe de ces mêmes fleurs, emblêmes de notre fragilité."

A ces mots, M. Lyman déposa son bouquet sur la tombe du défunt, et les assistants l'imitèrent jusqu'à ce qu'elle en fut couverte. La rareté de ces fleurs, observe la *Minerve*, à une saison aussi avancée, dit assez quels efforts on a dû faire pour en trouver une si gra de quantité.

Les journaux anglais rapportent que durant la marche funèbre, chacun se disait avec tristesse: *Nous avons perdu un bon citoyen.* Ce qui le prouve davantage, c'est que tous les employés de M. Desbarats étaient venus spontanément de Québec pour rendre un dernier témoignage de reconnaissance à celui qui fut pour eux plus un père qu'un maître.

De telles pertes se font longtemps sentir dans la société où elles arrivent, et c'est en rendant publique la vie de ces hommes qu'on leur prépare des successeurs.

Des Cloches.

Les érudits sont partagés d'opinion sur l'origine des Cloches et sur l'antiquité qu'il convient de leur assigner. Les uns en font remonter l'institution au cinquième siécle et lui donnent pour premier inventeur St. Paulin, évêque de Nole, en Campanie, d'où leur est venu le nom qu'elle portent dans la langue ecclésiastique.

Quelques-uns, jaloux sans doute de rattacher les usages chrétiens aux cérémonies de la loi ancienne, ont voulu voir la première idée de nos Sonneries dans ces Clochettes d'or, que le grand-prêtre, chez les Juifs, portait au bas de sa robe, dans les grandes solennités.

Quoiqu'il en soit, la cloche est toute d'inspiration et de création catholique. Grande et sublime idée ! Voix à l'Orient, voix à l'Occident, voix du Midi et du Septentrion, voix des peuples et voix de Dieu, voix de la vie, voix de la mort, voix du danger et du secours, voix de la prière et de l'action de graces. Est-il quelqu'un de nos sentiments auxquels la Cloche ne s'adresse, quelqu'un de nos devoirs publics ou privés auxquels elle ne s'associe ? Quels actes importants de notre exis-

tence elle ne consacre! quelle fibre de notre cœur elle ne fait vibrer, soit qu'elle anime l'air de ses gais carillons, soit qu'elle l'attriste de ses glas funèbres, soit qu'elle donne le signal d'alarme par ses tintements lugubres, soit que, déployant ses ailes, elle porte jusqu'aux nues l'annonce de nos fêtes, par ses brillantes volées!

Et de là sans doute ce nom de Baptême donné par le peuple, dans son langage expressif, à la bénédiction de la cloche, comme s'il lui attribuait une âme vivante et la supposait douée d'intelligence et de sentiment. Expression inexacte, il est vrai, et dont l'acception ne saurait être prise dans son sens rigoureux. L'Église, en effet, bénit les Cloches comme elle bénit tous les objets employés aux usages de son culte, et cette bénédiction, qui n'a d'autre effet que de séparer un objet de tout service profane pour l'affecter à un service sacré, n'emporte avec elle aucune communication de grâce ou de vertu sacramentelle. Avouons toutefois que cette locution populaire serait justifiée, si elle pouvait l'être, par l'appareil que déploie l'Église dans la bénédiction des Cloches. Dans quelle autre circonstance lui voyons-nous étaler plus de pompe et de solennité? Concours du peuple, convocation du Clergé, profusion de fins voiles et de blancs tissus ornés de fleurs et de feuillages, vapeur de l'encens, chants sacrés, longues prières, aspersions et ablutions fréquentes, impositions des noms des Saints, onctions répétées de l'huile des infirmes et du saint-chrême. A cet air de fête et de triomphe dont elle se montre parée, à cet emploi de ce qu'elle a de plus saint et de plus vénérable dans ses trésors et ses cérémonies, ne dirait-on pas du Baptême de ses enfants, ou de la consécration de ses Prêtres ou de ses Pontifes?

Mais il est temps de motiver les mérites non moins importants que nombreux et variés que nous avons attribués aux Cloches. A la considérer d'abord sous ses rapports artistiques, la Cloche n'est-elle pas elle-même une véritable œuvre d'art, un merveilleux instrument et le plus solennel de tous, qui a ses règles, ses motifs, sa perfection, et même une œuvre qui touche à tous les arts! Au dessin par la pureté de ses lignes et la juste mesure de ses proportions; à la gravure, par la richesse et le fini de ses reliefs; à la musique, par la précision de ses notes et la justesse de ses accords; à la mécanique, par le jeu de ses ressorts et les divers systèmes de ses contre-poids; à la dynamique, par la puissance des forces qu'elle met en action pour monter à des hauteurs où l'œil ne la suit qu'avec effroi? Mais, à part ces considérations prises dans le sujet même, qui ne voit tout ce qu'elle a apporté de grandeur à la reine des arts, l'architecture; tout ce qu'elle a ménagé de ressources et fourni d'inspiration au génie de la sculpture et de la statuaire?

Sans la Cloche, qui doit les dominer pour parler de plus haut et de plus loin aux peuples émus, nos temples auraient-ils pris vers le ciel un essor si élevé? Les verrions-nous porter jusqu'aux nues ces voûtes hardies, suspendues dans les airs plus que soutenues sur ces colonnes fuyantes qui semblent moins, par leur admirable légèreté, les lier à la terre que les lancer dans l'espace? Non, elles auraient gardé les proportions lourdes et ramassées des basiliques primordiales avec leurs cintres abaissés, leurs enceintes écrasées, où la vie est étouffée, faute d'air et de lumière. L'histoire est là pour nous montrer l'élévation successive de nos portiques, se développant selon les progrès de l'art nouveau qui venait les animer et les embellir. Sans la Cloche, aurions-nous ces gracieuses campanilles, ces flèches aériennes, ces tours majestueuses, imposantes par leur masse gigantesque, ou étincelantes de mille jours et découpées en élégantes dentelures, où le ciseau de l'artiste s'est joué avec les prodiges, et qui font le plus bel ornement du village comme la gloire et l'orgueil des métropoles? Otez-leur ces monuments, que reste-t-il? Une morne uniformité d'édifices rangées sous un niveau monotone.

Peindrons-nous maintenant ce charme des souvenirs, cette douceur et cette vivacité d'émotions pieuses qui s'attachent au Clocher et à ses bruits harmonieux? Attrait de Religion, amour du pays natal, saintes affections de la famille, toutes les sensibilités nobles et pures en sont délicieusement affectées à la fois! Demandez au jeune étudiant qui revient des écoles publiques, au soldat qui rentre dans ses foyers, à l'émigrant qui rapporte au toit héréditaire les moyens de subsistance qu'il est allé gagner à la sueur de son visage dans des terres étrangères; demandez-leur pourquoi leur cœur bat plus vite, pourquoi leurs yeux se mouillent de larmes, quand ils commencent à entrevoir, à travers le feuillage des vieux ormes, au-dessus de la fumée du hameau, le Clocher que leurs songes leur ont représenté tant de fois dans les longs jours de l'absence, quand arrivent à leur oreille les premières ondulations de la Cloche qu'ils craignaient tant de ne plus entendre? Ah! c'est que ce Clocher a prêté son ombre aux jeux innocents de leur enfance; c'est que cette Cloche les a appelés aux leçons du bon Pasteur, les a conviés au banquet divin; c'est qu'elle a pleuré avec celui-là les funérailles d'un père; c'est qu'avec celui-ci elle a frémi de joie sur le berceau d'un nouveau-né. Naissances, mariages, sépultures, victoires, traités de paix, anniversaires de douleur ou de gloire, elle mêle les pompes de sa grande voix à toutes les fêtes de la famille, de la patrie, de la Religion. Sentinelle attentive à tous les accidents qui peuvent mettre en péril la sûreté publique, que l'ennemi se montre, que l'incendie éclate, que les fleuves débordent, elle pousse le cri de détresse pour appeler toutes les forces sur le point menacé. Dès qu'elle s'ébranle pour célébrer un deuil ou un triomphe, une même pensée occupe, un même sentiment anime, un même mouvement emporte tout un peuple. C'est l'étincelle électrique, dont la commotion se fait sentir en même temps à tous les anneaux de la chaîne.

Et c'est ici principalement que se manifeste l'influence morale et, s'il est permis de le dire, le caractère social de la Cloche. Elle rapproche l'homme de l'homme; elle unit tous les membres en un même corps; elle resserre les liens d'une bienveillance mutuelle, d'une fraternité touchante: elle réalise ce bonheur et cette joie des frères, que le Prophète place dans les douceurs d'une société commune et dans une parfaite unanimité d'idées et d'affections. Là où la Cloche n'est pas, la communauté est presque réduite aux proportions de l'individu, ou tout au plus de la famille et d'un cercle d'amis. Le voisin le plus proche est étranger à son voisin. La créature humaine peut naître, vivre, souffrir et mourir inconnue, isolée, sans qu'aucune sympathie s'attache à sa destinée, l'accompagne d'un intérêt dans le cours de son existence, la suive d'un regret après son trépas; sans que son nom ait été prononcé et qu'on se soit seulement aperçu de sa présence

ou de son absence au même banquet de la vie ; fleur dédaignée sur laquelle aucun regard ne s'est arrêté et qui n'a eu d'éclat et de parfum que pour le désert! Avec la Cloche, cet oubli n'est plus possible. Un frère ne peut naître ou quitter la vie, les flambeaux d'hyménée ne peuvent s'allumer, qu'aussitôt toute la société chrétienne n'en soit avertie; et de même que des vœux de bonheur ont salué son entrée dans le monde et dans l'Eglise, le plus pauvre et le plus obscur de ses membres peut compter, grace à la Cloche, qu'une larme ne sera pas refusée à sa cendre et qu'une prière unanime suivra son âme devant le tribunal du souverain Juge.

Mais le triomphe de la Cloche et sa plus belle gloire est dans son application immédiate, dans ses rapports directs au service divin et à la solennisation de nos fêtes. Son ministère ne se borne pas à convoquer le peuple aux assemblées saintes ; elle est elle-même une prière, un chant de louange et d'action de graces. Eh! qui n'admirerait ici la haute intelligence des motifs et des effets, des rapprochements et des contrastes que révèle l'Eglise dans les cérémonies de son culte, ce sentiment élevé du sublime qui lui fait imprimer à ses symboles le sceau de son génie et le caractère de sa propre grandeur? Pour publier les bienfaits et la louange de Dieu avec une pompe et une magnificence plus dignes de sa majesté souveraine, elle a emprunté deux voix et comme deux organes dont la puissance égale l'étendue, l'Orgue et la Cloche. L'Orgue, voix du dedans, qui déroule ses flots d'harmonie sous les voûtes sonores des basiliques, autour des vieux piliers des grandes nefs, dans les retraites mystérieuses du sanctuaire. La Cloche, voix du dehors, qui ébranle au loin la terre du tonnerre de ses longs mugissements. L'Orgue, expression de la prière publique dans les temples consacrés à la Religion. La Cloche, expression de la prière universelle, de la prière catholique dans le temple auguste de l'univers. L'Orgue, voix des Anges et des Saints, qui, de la hauteur des vitraux où sont représentés leurs combats et leurs victoires, descend sur la multitude recueillie pour soupirer à son oreille les joies et les gloires du Ciel. La Cloche, voix du peuple et de l'humanité tout entière, qui, des profondeurs d'une vallée de larmes et d'exil, fait monter jusqu'au trône de l'Eternel la plainte de la souffrance et le cri de la détresse avec les vœux de l'espérance et de l'amour! L'Orgue enfin, *voix magnifique*, mais qui ne dépassant point la limite de l'enceinte sacrée, ne peut être entendue que des pieux fidèles qui la fréquentent. La Cloche, *voix pleine de force et de vertu*, qui tonne aux oreilles des transfuges de notre foi, en dépit de leurs efforts pour échapper aux poursuites du remords ; qui brise *l'impie pareil au cèdre altier*; qui porte les terreurs de l'avenir et les épouvantes de l'éternité dans les solitudes des consciences, vides de Dieu, *véritable désert* qu'un vent brûlant dessèche et que nulle rosée ne fertilise, et qui *éclaire*, comme d'un rayon sinistre, les replis ténébreux où elles s'enveloppent et le noir abîme où elles vont se précipiter!

Traits Historiques.

LE CLOCHER DE STRASBOURG ET LA CLOCHE DE TROTZKOC, PRÈS MOSCOU.

Le clocher le plus célèbre est celui de la cathédrale de Strasbourg, il a 426 pieds de hauteur : c'est l'édifice le plus élevé du globe après la grande pyramide d'Egypte qui n'a que douze pieds de plus.

Une des plus grosses cloches connues est celle du couvent de Trotzkoe, (de la Sainte-Trinité,) près Moscou. Cette cloche énorme, fondue en 1746, a 18 pouces d'épaisseur, 13 pieds et 9 pouces de diamètre, c'est-à-dire 41 pieds 3 pouces de circonférence; elle pèse 154,000 livres.

Une autre cloche célèbre est celle de Chartres.—Anne de Bretagne passant par cette ville, entendit un enfant de chœur de la cathédrale dont la voix et le chant la charmèrent. Elle pria les chanoines de lui céder le jeune élève, dont elle voulait faire un musicien de son palais. Le chapitre y consentit de la meilleure grâce.

"Messieurs, dit la Reine satisfaite, je ne veux pas que vous y perdiez ; au lieu d'une petite voix flûtée, je prétends vous en donner une qui se fasse entendre à *quatre* lieues à la ronde."

Cette princesse tint parole et fit fondre une très-belle cloche qui fut la plus forte de la cathédrale et qu'on appella *Lefèvre*, du nom de l'enfant de chœur que les chanoines avaient cédé.

MONTREAL EN 1642-43.

In hoc signo vinces.

I.

Rien ne pourrait mieux prouver, croyons-nous, la destinée toute providentielle de Villemarie qu'un simple coup d'œil sur l'état de la Colonie à cette époque critique où M. de Maisonneuve, pour ainsi dire abandonné à lui seul de ce côté de l'Océan, jetait—avec une poignée de héros chrétiens,—les premiers fondements de cette ville aujourd'hui si belle et si florissante.

Les cinq nations Iroquoises, soutenues alors en secret par les Hollandais, établis à Manhattan, qui leur fournissaient des armes à feu, avaient résolu d'exterminer les Français. Pour les surveiller de plus près, un de leurs partis de guerre était même venu construire un fort à trois milles environ de l'embouchure du Richelieu.

De cette espèce d'observatoire qui devait servir tout à la fois de moyen d'attaque et de défense, ces Barbares commandaient le lac St. Pierre et pouvaient—d'un moment à l'autre—tomber à l'improviste sur l'établissement encore mal assuré de Trois-Rivières, et se ruer ensuite sur Québec.

Par une coincidence assez remarquable, M. de Montmagny qui comprenait toute l'importance de la Rivière Richelieu comme ligne stratégique, avait conçu, lui aussi, le plan d'y construire un fort et l'avait soumis au Cardinal de Richelieu, ajoutant que c'était le moyen le meilleur et le plus sûr de s'opposer aux incursions des Iroquois dont l'audace allait croissant de jour en jour.

Le Cardinal qui goûta ce projet envoya, pour occuper ce poste périlleux, une quarantaine de soldats qui débarquèrent à Québec, au commencement de l'été de 1642. "La joie que les Français et les Sauvages ont éprouvée à la vue de ce secours n'est pas concevable, dit le Père

Vimont, dans sa Rélation de 1642. La crainte qu'on avait des Iroquois avait tellement abattu les cœurs qu'on ne vivait que dans les appréhensions de la mort. Mais sitôt que la nouvelle fut venue qu'on allait dresser des fortifications sur les avenues des Iroquois, toute crainte cessa, chacun reprit courage et commença à marcher tête levée, avec autant d'assurance que si le fort eut été déjà bâti."

M. de Montmagny se hâta donc de partir de Québec, vers la fin de Juillet, afin de dévancer, autant que possible, l'époque ordinaire de l'entrée en campagne de ces Sauvages adversaires. Il emmenait avec lui, sur trois barques et un brigantin munis de pierriers et de fusils de rempart, — outre les quarante soldats qui devaient composer la garnison du fort Richelieu,—une soixantaine d'hommes résolus et bien armés.

Le 2 Août, M. de Montmagny se trouvait encore à Trois-Rivières, attendant avec impatience un vent favorable, lorsqu'une flottile Iroquoise, partie du fort même dont nous avons parlé plus haut et qui croisait à hauteur des Iles de Sorel, surprit et tailla en pièces un parti de Hurons qui s'en revenaient de la traite et menaient avec eux, à la mission des PP. Jésuites de leur pays, le vénérable Père Jogues avec deux jeunes Français. (1)

Dès qu'on apprit à Québec la nouvelle de la capture du Père Jogues, la consternation la plus grande se répandit dans toute la ville. "Le Canada n'avait pas encore vu un pareil accident, écrivait la Mère de l'Incarnation, depuis qu'on y prêche le St. Evangile. Vers le même temps un autre parti Iroquois prit une compagnie de Hurons qui venaient faire leur traite au poste de Montréal, tellement que ces barbares commandaient la rivière de toutes parts."

Cependant M. de Montmagny qui ignorait l'événement tragique que nous venons de raconter, et qui ne soupçonnait nullement le voisinage si proche de l'ennemi, avait choisi, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la ville de Sorel, l'emplacement de son fort. Ce terrain fut bénit le 13 août, et après la célébration de la messe qui fut suivie de décharges d'artillerie et de mousquets, chacun se mit résolument à l'œuvre, les uns creusant les fossés, d'autres élevant à la hâte une palissade, afin de se mettre le plus tôt possible à l'abri d'une surprise.

Sept jours après cette cérémonie, raconte M. l'abbé Faillon, des Iroquois au nombre d'environ trois cents, étant sortis de leur fort, descendaient la rivière Richelieu pour tomber sur les Français et les Sauvages alliés qu'ils pourraient surprendre, ne furent pas médiocrement étonnés de rencontrer sur leur passage cette fortification nouvelle qu'ils n'y avaient pas vu quelques jours auparavant. Enflés néanmoins par leur récente victoire, ils se divisent en trois bandes et attaquent le fort avec tant de résolution qu'ils semblaient devoir l'enlever d'emblé. Déjà même ils mettaient le pied dans le retranchement et d'autres tiraient sur les Français par les meurtrières de la redoute, lorsqu'un caporal nommé Durocher fond sur eux, tête baissée, avec quelques soldats et les repousse vigoureusement. M. de Montmagny, alors sur son brigantin, se fait porter promptement à terre, entre dans le réduit, et fortifiés par la présence du Gouverneur, les Français se ruent sur l'ennemi avec tant d'impétuosité qu'ils lui font lâcher prise et l'obligent à la retraite. Dans cette action les Français perdirent un caporal nommé Deslauriers et eurent quatre hommes blessés; du côté des ennemis il y eut aussi bien des blessés et l'un d'eux resta mort sur la place. Les Iroquois firent néanmoins leur retraite avec beaucoup d'ordre et regagnèrent ainsi leur fort. (1)

Quoique la victoire fut demeurée aux Français, il n'en est pas moins vrai que la nouvelle de cette audacieuse tentative des Iroquois et celle de la prise du Père Jogues, arrivant coup sur coup comme autant de désastres dans la bonne ville de Québec, y accrut singulièrement la terreur qu'inspiraient déjà ces Barbares.

"Jamais, rapporte la mère Marie de l'Incarnation, ils n'avaient osé attaquer les Français dans leurs forts, et sans la rencontre de celui-ci, on dit qu'ils se seraient jetés sur celui de Montréal et sur les Trois-Rivières. Si Monsieur notre Gouverneur n'eut été sur les lieux, tout était perdu, car il n'y fut resté que trente ou quarante hommes. L'on a trouvé proche de notre fort, une place où ces Barbares ont fait brûler des hommes, mais on ne sait si ce sont de nos captifs ou d'autres."

Or, pendant que les Iroquois parcouraient ainsi le fleuve, en tout sens, depuis l'embouchure du Richelieu jusque sous le canon même des Français, semant partout la terreur et la désolation, à tel point qu'on ne vivait plus à Québec que dans les appréhensions de la mort, et qu'à chaque instant on croyait tout perdu, le calme le plus parfait, la sécurité la plus profonde régnaient à Villemarie dont les fossés venaient à peine d'avoir été creusés et qui n'avait encore qu'une simple palissade de pieux debout, étroitement entrelacés pour protéger, contre un coup de main, les tentes et les pavillons servant d'habitations provisoires à la recrue de M. de Maisonneuve, fort peu nombreuse alors, car une partie des hommes fut employée tout l'été à transporter de Puiseau et de Ste Foye les effets qui y avaient été laissés, comme aussi à achever le magasin qu'on avait commencé dès l'année précédente à Québec, ce qui fut cause qu'il ne demeura à Villemarie qu'une vingtaine de colons.

(1) Les douze canots montés par les Hurons qui tombèrent ainsi au pouvoir de ces barbares, portaient le petit ameublement nécessaire aux PP. Jésuites de la Mission des Hurons, et des vivres pour trente-trois personnes que ces Pères y entretenaient. Tout devint la proie des vainqueurs ainsi que les armes à feu et les munitions dont ces Hurons venaient de se procurer dans leur traite. Au pays des Iroquois le Père Jogues fut accablé de mauvais traitements. Après qu'on lui eut coupé le pouce de la main gauche, arraché les ongles et mis du feu sur l'extrémité de ses doigts ainsi mutilés, on lui ôta sa soutane et on le revêtit à la manière des sauvages, en vomissant mille paroles outrageantes contre les Français et contre les Sauvages chrétiens; car la haine des Iroquois contre nous avait la religion pour motif, aussi bien que la politique nationale. Un jeune Français nommé René Goupil, compagnon du Père Jogues, ayant formé le signe de la croix sur le front d'un Iroquois en bas âge et pris la main de celui-ci pour lui apprendre à le faire, le grand père de cet enfant qui aperçut Goupil dans cette action, dit incontinent à l'un de ses neveux : "les Hollandais nous assurent que ce que fait ce prisonnier ne vaut rien, cela causera la mort de mon petit-fils; va donc tuer ce misérable." Là-dessus l'autre s'arme d'une hache, attend le moment favorable et casse la tête à Goupil qui, en rendant le dernier soupir, prononça le saint nom de Jésus. Le Père Jogues lui-même fut menacé d'un pareil traitement pour avoir fait le signe de la croix. Heureusement les Hollandais informés de sa captivité, parvinrent ensuite, au moyen de présents, à le retirer des mains de ces barbares. (M. l'abbé Faillon).

(1) M. l'abbé Faillon.

Dieu veillait sur ces braves gens qui ne s'étaient pas mis en vain sous la protection toute puissante de la Vierge Marie.

En effet durant ce va et vient continuel entre Québec et le Montréal qui exposait à tant de dangers les Colons employés au transport des objets laissés à Puiseau et ailleurs, aucun des canots de Villemarie ne fut surpris, ni inquiété, ni poursuivi par les croiseurs Iroquois, éparpillés sur le fleuve ou embarqués dans les anses et les îlots si nombreux aux alentours du lac St-Pierre; et ceux qui demeurèrent dans l'intérieur du fort avec M. de Maisonneuve purent vaquer en paix, sous la direction de ce chef habile, aux travaux ardus et si multiples d'une ville naissante qu'il fallait en quelque sorte faire surgir de la forêt vierge, sans le secours de qui que ce fût.

La plus grande activité règnait donc au Montréal. Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, le bruit sourd de la hache et le grincement de la scie se mariaient aux accents cadencés de pieux cantiques ou de quelque gai refrain rappelant la patrie absente que les travailleurs chantaient, en commun, pour s'exciter mutuellement et adoucir leurs rudes labeurs.

M. de Maisonneuve qui partageait leurs travaux n'avait pas négligé cependant les précautions les plus minutieuses pour assurer le bien-être et la sécurité d'un chacun. Les règlements qu'il fit afficher alors et dans la suite attestent tous la prudence, la fermeté et la sagesse la plus consommée. Mais, comme le fait observer M. l'abbé Faillon, par une protection particulière de Dieu, les nouveaux colons, pendant tout ce temps, ne furent point aperçus par les Iroquois qui leur laissèrent ainsi le loisir de s'établir et de se fortifier. Ils pouvaient même, ajoute M. Dollier de Casson, dans son histoire du Montréal, se délasser en assurance à l'ombre des grands arbres dont la prairie voisine était bordée, et où d'ailleurs leur vue était agréablement réjouie par la variété et la richesse des fleurs et par les oiseaux sans nombre dont ce charmant séjour était alors rempli.

Le dimanche et les jours de fête, les offices se célébraient avec la plus grande pompe, et une ferveur et un recueillement tels qu'on s'en ferait difficilement une idée aujourd'hui.

Le 15 d'Août, tous les colons se trouvant réunis à Villemarie, on y célébra la fête de l'Assomption, et chacun profita de cette solennité pour se vouer d'une manière toute spéciale au service de la mère de Dieu, comme l'avaient fait—quelques mois auparavant—les associés de Montréal, en lui consacrant d'avance la ville qu'ils avaient le dessein de fonder.

Ce jour là, dit M. l'abbé Faillon, on plaça, pour la première fois dans la chapelle du fort qui n'était encore que d'écorce, le beau tabernacle et les autres objets du culte arrivés de France récemment; (1) et par un sentiment de piété et de charité tout ensemble, on déposa sur l'autel, pendant le Saint Sacrifice, un écrit qui contenait les noms de tous les associés de Montréal, comme pour les rendre présents eux-mêmes à cette touchante cérémonie. Enfin, chacun des assistants ayant reçu la Sainte Communion, s'efforça,—en participant à ce gage d'unité, destiné à lier tous les chrétiens entre eux,—de s'unir aux saintes âmes qui soutenaient en France par leurs charités et leurs largesses, le pieux dessein de cet établissement. (1) " Nous chantâmes ensuite le *Te Deum* en actions de grâce, rapporte le Père Vimont, dans la Rélation de 1642, de ce que Dieu nous fesait la faveur de voir le premier jour d'honneur et de gloire, la première grande fête de Notre-Dame de Montréal. Le tonnerre des canons fit rétentir toute l'île, les démons, quoique accoutumés aux foudres, furent sans doute épouvantés d'un bruit qui parlait de l'amour que nous portons à la *grande Maîtresse*, et je ne doute pas que les Anges tutilaires des sauvages de ces contrées n'aient marqué ce jour dans les fastes du paradis."

***

Au milieu de tous ces travaux et de ces effusions de la plus fervente piété, l'automme s'était insensiblement écoulée. Elle avait été extraordinairement pluvieuse et les innombrables ruisseaux et autres affluents qui se déchargent dans le fleuve avaient considérablement élevé le niveau de ses eaux.

Vers la mi-décembre, M. de Maisonneuve et ses colons ne remarquèrent pas sans étonnement cette crue extraordinaire, mais bientôt cet étonnement fit place à l'inquiétude la plus vive, lorsqu'on s'aperçut que le St. Laurent menaçait de déborder ses rivages.

Cette inquiétude n'était que trop fondée. Le 24 Décembre, il s'éleva une de ces violentes tempêtes, activées par le vent du Nord-Est, qui durent ordinairement trois jours, Cette fois le fleuve franchit tout-à-fait ses rives. Or, si l'on veut bien se figurer que Montréal se trouvait resserré sur un angle de terre assez étroit, formé d'un côté par le St. Laurent et d'un autre par une petite rivière qui s'y déchargeait alors et qui a été comblée depuis; si l'on nous permet d'ajouter que du côté où ne passaient ni le fleuve ni la rivière, cet angle était borné par une terre marécageuse et inaccessible qui, ayant été ensuite desséchée – fut connue sous le nom de St. Gabriel, on comprendra aisément à quels effroyables dangers allaient être exposés les premiers colons de Villemarie.

Bientôt, en effet, l'espèce de plateau sur lequel se trouvait le Fort, devint une véritable île, et les colons disséminés aux alentours du fort, se virent contraints d'abandonner leurs maisons en toute hâte et de venir se réfugier à l'intérieur pour mettre, dans une sûreté relative, leur personne et ce qu'ils avaient de plus précieux.

(1) Les associés de Montréal avaient donné cette année 40 000 livres pour Villemarie et cette somme fut employée à lever une nouvelle recrue d'hommes également propres aux armes et aux travaux nécessaires dans ces commencements. On se servit aussi de ces fonds pour acheter des munitions et des denrées, des ornements d'église, chasubles, vases sacrés et tout ce qu'on pouvait souhaiter pour la décoration de l'autel, et spécialement un riche tabernacle. M. de Répentigny qui venait de conduire de France les vaisseaux de la grande Compagnie, monta lui même à Villemarie et amena dans sa barque une partie de ces effets, ainsi que douze hommes. De ce nombre était un charpentier très habile appelé Gilbert Barbier et surnommé *minime*, d'un jugement solide, d'une piété à toute épreuve et qui servit très-utilement la colonie. M. de la Dauversière, de qui il était fort connu, avait désiré de l'attacher au nouvel établissement, et, pour le déterminer à aller s'y fixer, il lui avait offert quelques avantages, en le chargeant d'y conduire plusieurs pièces d'artillerie qu'il y fesait passer par cet embarquement. (M. l'abbé Faillon).

(1) M. l'abbé Faillon.

M. de Maisonneuve,—raconte M. l'abbé Faillon,—poussé par un sentiment de foi et de confiance, forma alors le dessein d'aller planter une croix au bord de la petite rivière qui commençait aussi à se déborder, et sur la rive de laquelle le Fort était construit, afin qu'il plût à Dieu de la retenir dans son lit, si cela devait être pour sa gloire, ou de faire connaître dans quel autre lieu de cette île il voulait être servi, au cas qu'il permît que les eaux vinssent à envahir l'établissement qu'on venait de former. Il fait part de son dessein aux RR. PP. Jésuites qui l'approuvent, et en expose aux colons les motifs dans un écrit qu'il fait lire publiquement, afin que tous connaissant la pureté de ses intentions, s'unissent de cœur à lui dans l'action de religion qu'il va faire. Là-dessus, il s'avance au bord de la petite rivière, plante la croix au pied de laquelle il attache l'écrit dont on vient de parler, et promet à Dieu de porter lui seul une autre croix sur la montagne de Montréal, s'il lui plaît d'exaucer sa demande. (1)

Mais la tempête était loin d'avoir atteint son apogée. Elle redoubla de fureur la nuit suivante qui était celle de Noël. Le fleuve s'était changé en une vaste mer dont les vagues irritées fesaient rejaillir leur écume jusque par dessus les palissades et venaient battre la grande porte du Fort, menaçant à chaque instant de l'entrouvrir et d'inonder le magasin qui contenait les munitions de guerre, les effets et tous les vivres nécessaires à la subsistance des colons. La petite rivière transformée en torrent impétueux, roulait dans un effroyable pêle-mêle ses glaçons brisés et des buissons entiers détachés de ses rives. Rien ne saurait peindre l'horreur de cette nuit. Au milieu de l'obscurité la plus profonde, on apercevait, à la lueur vacillante de torches enflammées, les colons qui courraient çà et là, mêlant leurs cris et leurs appels au bruit lugubre des flots et aux sifflements de la tempête, tandis qu'une neige épaisse et fondante, chassée en tourbillons par un vent impétueux et glacial, leur fouettait la figure et les mouillait jusqu'aux os.

M. de Maisonneuve pourtant ne perdit pas courage. Quiconque aurait pu lire alors sur ses traits, y aurait vu—ainsi que sur ceux de la plupart des colons,—cette résignation calme et héroïque du vrai chrétien qui sait se soumettre, sans murmurer, à la volonté divine. M. de Maisonneuve, d'ailleurs, avait foi dans sa prière unie à celles de tant de braves gens; il espérait que Dieu daignerait l'exaucer, et sa confiance fut pleinement justifiée, car,—par un de ces changements atmosphériques si brusques et si fréquents en ce pays,—un calme plat succéda tout d'un coup à ce déchaînement des vents et des flots, et le fleuve et la rivière rentrèrent dans leur lit beaucoup plus vite qu'ils n'en étaient sortis.

La croix qu'avait plantée M. de Maisonneuve était demeurée debout. Tous les colons comprirent que Dieu même protégeait évidemment Villemarie et ses fondateurs, et qu'il n'avait voulu qu'éprouver et purifier leur foi, comme il éprouva et perfectionna jadis celle d'Abraham, en lui ordonnant le sacrifice de son fils Isaac. Aussi fut-ce avec une incroyable ardeur que chacun mit la main à l'œuvre pour permettre à M. de Maisonneuve d'accomplir le vœu qu'il avait fait pendant la tempête. Tandis que les uns taillaient et ajustaient la croix et son piédestal, les autres, sous la conduite de Gilbert Barbier, le *minime*, abattaient les arbres et les taillis pour frayer une route, depuis le fort jusqu au sommet de la montagne.

Tout fut prêt pour la fête des Rois. Ce jour là—6 janvier 1643—les missionnaires bénirent solennellement la croix, et pendant la cérémonie M. de Maisonneuve fut fait publiquement *premier soldat de la croix.* (1) Les assistants avaient tous les larmes aux yeux lorsque le prêtre tournant ses regards vers le ciel, et les mains tendues au dessus de la tête de M. de Maisonneuve à genoux au pied de sa croix, prononça d'une voix forte cette prière de l'Eglise: "Seigneur, nous prions votre clémence infinie de protéger toujours et partout, et de délivrer de tous périls votre serviteur qui, selon votre parole, désire se renoncer, porter sa croix, vous suivre et combattre contre vos adversaires pour le salut de votre peuple choisi."

Après cette prière et les autres cérémonies du culte, la procession se forma et se mit en marche pour la montagne. "M. de Maisonneuve avait chargé sur son épaule cette croix, quoique très-pesante. Il la porta ainsi lui seul, à la suite de la procession, l'espace d'une lieue, par un chemin difficile et escarpé, ce qui ne contribuait pas peu à rendre sa charge plus lourde encore. D'autres portaient les pièces de bois destinées pour le piédestal ou pour l'autel." (2)

Aussitôt qu'on fut arrivé au sommet de la montagne, M. de Maisonneuve y planta sa croix, et les ouvriers ayant ajusté le piédestal qui devait en même temps servir d'autel, le R. Père Du Perron y célébra la sainte messe à laquelle madame de la Peltrie communia la première. Cette croix, dans laquelle on avait enchassé de pieuses reliques, devint l'objet de pieux pélerinages qu'on y fit depuis ce jour. (3) (4)

(1) M. l'abbé Faillon.

(1) Relation de 1643.

(2) Ecrits autographes de la Sœur Bourgeoys.

(3) Relation de 1643.

(4) Pour entretenir parmi les colons l'esprit de ferveur et de zele, M. de Maisonneuve qui ne respirait que la gloire de Dieu et la sanctification des âmes, avait établi plusieurs pratiques de dévotion, entre autres une confrérie dont le but était de demander à Dieu la conversion des Sauvages. Elle se composait non-seulement des hommes qui se donnaient entre eux le nom de frères, mais encore de Dames résidant à Montréal qui y entraient en qualité de Sœurs. Il y avait parmi celles-ci: Madame de la Peltrie, Mlle Barré sa demoiselle de compagnie, Mme. d'Ailleboust, Mlle de Boulongne sa sœur, Mlle. Mance et d'autres encore. Les hommes ainsi que les dames, firent dans cette intention un grand nombre de pélérinages à la *Croix de la montagne*, malgré les risques qu'ils couraient, en s'exposant ainsi aux surprises et à la cruauté des Iroquois. Ni cette crainte alors bien fondée, ni la peine et la fatigue de monter à pied au haut de cette montagne rude et escarpée, ne refroidissaient point la dévotion de ces dames qui ne laissaient pas d'y aller jusqu'à neuf jours de suite dans ces occasions, toutefois en se fesant escorter par des hommes armés. (M. l'abbé Faillon).

Les personnes qui pouvaient quitter l'habitation, dit la Sœur Bourgeoys, allaient y faire des neuvaines, à dessein d'obtenir la conversion des Sauvages et de les voir venir avec soumission pour être instruits. Il se rencontra qu'un jour, les quinze à seize personnes qui y étaient allées, pas une ne pouvait servir la Sainte Messe, Mlle. Mance fut obligée de la faire servir par Pierre Gadois qui était alors enfant, en lui aidant à prononcer les repons. Tout cela se fesait avec bien de la piété. (Ecrits autographes de la Sœur Bourgeoys).

***

Le premier hiver que les colons passèrent au Montréal, après la rude épreuve que nous venons de raconter, pas un ne fut malade, "ce qui ne s'était jamais vu encore dans aucun établissement en Canada," et nous pouvons ajouter, d'après M. l'abbé Faillon, que tous les embarquements faits jusqu'alors y étaient arrivés sans accident." (1)

C'est "une sainte colonie," disait le Père LeClercq, corroborant ainsi par son témoignage ce qu'écrivaient, en 1643, dans leurs *véritables motifs*, les Associés de Montréal. Nous avons, disent-ils, outre un Fort de défense, un logement que l'on augmente tous les jours et qui est déjà capable de recevoir soixante-dix personnes qui y vivent, avec deux Pères Jésuites qui leur tiennent lieu de pasteurs. Une chapelle leur sert de paroisse, elle est sous le titre de Notre-Dame, à laquelle sont dédiées l'île ainsi que la ville qu'on y désigne déjà sous le nom de Villemarie. On y fait le pain bénit et les processions aux bonnes fêtes, le Salut du St. Sacrement le jeudi soir, au retour de la journée des ouvriers, enfin des exhortations et les autres cérémonies de l'Eglise. Parmi les colons, les uns vivent en particulier de leurs revenus, mais la plupart en commun, comme dans une sorte d'auberge, et tous y sont en Jésus-Christ, un seul cœur et une seule âme, offrant en quelque façon une image de l'Eglise primitive. (2)

"Une des choses les plus remarquables qui se trouve dans l'habitation de Montréal,—ajoute le Père Vimont, l'un des deux missionnaires de Villemarie,—est la grande union et la bonne intelligence de tous ceux qui y demeurent. Toutes ces personnes de différentes humeurs sont toutes d'un même cœur et d'un même dessein de servir Dieu et ne sont qu'un en volonté. Il semble que la résolution de se donner entièrement à Dieu naît avec la pensée de s'établir dans la Nouvelle-France. Ce n'est pas une petite faveur de Dieu sur ce pays, et elle paraît plus que jamais en la personne de MM. de la Compagnie de Montréal et de tous ceux qui demeurent en leur habitation. La France en voit une partie, nous voyons ici l'autre. Chacun s'est si bien acquitté de son devoir, envers Dieu et envers les hommes, qu'on n'a trouvé aucun sujet de se plaindre, l'espace de dix mois entiers. Le commandement a été doux et efficace, l'obéissance aisée et la dévotion aimée de tous universellement. Si bien que Dieu qui commande en cette habitation a reçu une satisfaction grande, tant des particuliers que de leur Capitaine, et ceux qui gouvernent l'Eglise ont reçu de l'un et des autres un contentement entier. On y a fréquenté les sacrements avec profit, écouté la parole de Dieu avec assiduité et continué les prières ordinaires avec édification." (3)

La sœur Morin va encore plus loin dans ce concert unanime de louanges. "Il y en avait peu, dit-elle, qui ne se confessassent et ne communiassent tous les huit jours. D'autres le faisaient plus souvent encore. On ne voyait ni péchés publics, ni haines, ni rancunes. Tous n'étaient qu'*un cœur en charité*, toujours pleins d'estime et d'affections les uns pour les autres et prêts à se servir en toute occasion."

(1) Relation de 1643.

(2) Véritables motifs.

(3) Relation de 1643.

***

Malgré les froids de l'hiver et les souffrances que durent éprouver les colons encore inaccoutumés à l'âpreté de notre ciel rigoureux, les travaux se poursuivirent à Villemarie, en plein air, avec une merveilleuse activité. "Les ouvriers travaillaient avec tant de "diligence à construire les logements du fort, rapporte "M. Dollier de Casson, qu'eux-mêmes étaient étonnés, "chaque jour, d'avoir pu faire tant d'ouvrage la veille. "Enfin le 19 mars 1643, fête de St. Joseph, patron "général de la Nouvelle-France, la charpente du prin- "cipal bâtiment étant levée, on y plaça les canons, et, "à la grande satisfaction de tous, on annonça, pour la "première fois, cette fête solennelle au bruit de l'ar- "tillerie."

Tandis que nos Ancêtres célébraient ainsi, avec toute la pompe possible, la fête de leur glorieux patron, les Associés si désireux de faire honorer ce grand saint à Villemarie, se réunirent dans l'église de Notre-Dame à Paris, pour offrir de nouveau le Montréal à Dieu, et, dans cette circonstance, l'un d'eux qui était prêtre, M. LeGauffre, ancien auditeur des Comptes et alors successeur du Père Bernard dit *le pauvre prêtre*, dans ses œuvres de charité, célébra la Sainte Messe, à l'autel de la Sainte Vierge, sur l'invitation que lui en fit Mr. Olier. (1)

La maison de St. Sulpice grandissant alors comme Villemarie, étendait par delà les mers sa puissante et féconde influence sur notre ville naissante ; et grâce à ses efforts, à ses sacrifices depuis plus de deux siècles, devaient se réaliser aujourd'hui ces paroles prophétiques que le Père Vimont adressait aux colons le premier jour de leur débarquement dans l'île de Montréal : "Ce que "vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain de Sénevé, "mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées par "l'esprit de la foi et de la religion, qu'il faut sans doute "que le Ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de "tels instruments pour son œuvre, et je ne fais aucun "doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, "ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et "ne s'étende de toutes parts."

***

Pour compléter davantage cette étude, nous ajouterons que durant l'espace de temps qu'embrasse ce récit (1642-43), la colonie eut à pleurer la mort de quelques-uns de ses défenseurs, fondateurs et appuis, les plus fermes et les plus dévoués qui,—de près ou de loin—lui avaient rendu de précieux services.

En suivant l'ordre chronologique, nous citerons d'abord le P. Charles Raymbault, de la Société de Jésus, qui s'envint mourir à Québec, le 22 Octobre 1642, des suites d'une longue et douloureuse maladie contractée au pays des Hurons, où il avait été, pendant de longues années, un des plus intrépides missionnaires.

Par les soins de M. de Montmagny, les restes de cet apôtre de la foi furent déposés à côté de ceux de Champlain, à qui l'on avait élevé un sépulcre particulier.

(1) Mémoires autographes de M. Olier.

Trois ou quatre jours après cette cérémonie funèbre —le 28 Fév. 1642—le Sieur Jean Nicollet périt victime de son courage et de son dévouement au salut des Sauvages, dans les circonstances suivantes. Un Sokokiois, prisonnier des Algonquins aux Trois-Rivières, devait être brûlé vif. Dès que cette nouvelle arriva à Québec, M. de Montmagny qui connaissait l'influence extraordinaire qu'exerçait Nicollet sur les Sauvages, lui proposa d'aller sauver ce malheureux, s'il en était temps encore. Sans perdre une minute, Nicollet se jette dans une chaloupe avec le Sieur de Chavigny et quelques autres Français; mais il n'était pas encore rendu à Sillery qu'un effroyable coup de vent fit chavirer l'embarcation, et tous ceux qui la montaient se noyèrent, excepté le Sieur de Chavigny qui réussit à gagner terre. Avant de disparaître sous les flots, Nicollet n'eut que le temps de recommander au Sieur de Chavigny sa femme et sa fille. (1)

Cette mort si soudaine et si inattendue fut un deuil pour tout le pays, mais surtout pour Québec où Nicollet venait de succéder à Olivier Le Tardif, en qualité de Commis-général de la Compagnie de la Nouvelle-France.

Dans la Relation de 1643, le Père Vimont racontant les nombreux voyages et les services de Nicollet ainsi que sa mort tragique, termine en disant "qu'il a laissé des exemples qui tiennent de la vie apostolique, et laissent une envie au plus fervent religieux de l'imiter."

Quoiqu'un pareil éloge suffise pour éterniser la mémoire d'un homme, nous ferons encore remarquer, d'après M. Shea, pour montrer combien étaient fondés ces regrets universels, *qu'il est certain que Nicollet a eu la gloire d'arriver le premier jusqu'aux eaux du Mississipi.*

Le 4 Décembre de la même année, mourait à Paris, à peine âgé de cinquante-huit ans, le Cardinal de Richelieu, (2) le plus grand ministre qu'ait jamais eu la France et dont le nom sera toujours béni en Canada, "car il n'y fut connu, dit M. l'abbé Ferland, que par ses bienfaits, par sa généreuse protection, par son zèle pour la conversion des Sauvages et la propagation de la foi catholique."

Le printemps suivant, Louis XIII succomba à la maladie qui le minait depuis longtemps. Ce prince qui avait un grand fond de religion, s'était toujours montré favorable à l'établissement de la colonie de la Nouvelle-France et particulièrement, semblerait-il, du Montréal, du moins s'il faut en juger par ses derniers actes.

En effet, deux mois avant sa mort, il écrivait à M. de Montmagny, sous la date du 21 Février, 1643, pour lui recommander tout spécialement Villemarie, (1) et un mois plus tard,—c'est-à-dire vers la fin de Mars,—il donna, à titre de présent, aux associés de Montréal, un navire de deux cents cinquante tonneaux, " connu depuis sous le nom de la *Notre-Dame de Montréal*, et qui fit, à partir de ce moment, la traverse tous les ans pour porter à Villemarie de nouveaux colons et les effets nécessaires. " (2)

PAUL STEVENS.

(1) Jean Nicollet, natif de Cherbourg, était fils de Thomas Nicollet, messager ordinaire de Cherbourg à Paris, et de Marie La Mer. Il émigra au Canada en 1618 et se maria à Québec, en 1637, à Marguerite, fille de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert.

Mademoiselle Nicollet entra plus tard dans une des plus grandes familles de l'Amérique française en, épousant M. le Gardeur de Repentigny.

(2) L'année même de sa mort, ce grand homme d'Etat, rendit un dernier service à la France qu'il sauva de l'anarchie, en déjouant la conspiration de Cinq-Mars et du duc de Bouillon qui voulaient introduire dans leur patrie une armée espagnole, pour y mettre tout à confusion dans une régence qu'on croyait prochaine, et dont chacun des conjurés espérait largement profiter.

(1) "M. de Montmagny; Ayant été particulièrement informé par ceux de la Société de Montréal, en la Nouvelle-France, que leur dessein est de s'établir en la dite île, pour travailler à la conversion des Sauvages, je leur ai très volontiers accordé, sur la très-humble supplication qu'ils m'en ont faite, la permission d'achever à leur dépens, un fort qu'ils ont commencé dans cette île, et de le munir d'artillerie et des autres choses nécessaires, tant pour leur sûreté que pour éviter la furie des Sauvages. Sur quoi j'ai bien voulu vous écrire cette lettre pour vous dire que je désire que vous assistiez et favorisiez, en tout ce que vous pourrez, le Sieur de Maisonneuve, par eux commis au gouvernement et à la conduite d'un si bon dessein, en sorte qu'il ne leur soit apporté aucun trouble ni empêchement, à condition néanmoins que les dits Sieurs de Montréal ne puissent trafiquer, traiter ou négocier des pelleteries, conformément aux conventions faites avec ceux de la grande compagnie de la Nouvelle-France et eux pour ce sujet. A quoi m'assurant que vous tiendrez la main, je ne ferai celle-ci plus longue que pour prier Dieu, M. de Montmagny, qu'il vous ait en sa sainte garde."

LOUIS.

" Ecrit à St. Germain en Laye, le 21 Février 1643."

(Archives du Séminaire de Montréal, lettre citée par M. l'abbé Faillon.)

(2) M. l'abbé Faillon.

L'AMOUR MATERNEL.

Hélas! la jeune mère
Est morte, dites-vous;
Déjà son œil si doux
Est fixe et sans lumière!

—Posez comme un Sauveur
Son enfant sur son cœur...
Hâtez-vous... qu'on l'apporte!
Et si soudain, hélas!
Son cœur ne frémit pas,
Pleurez... elle est bien morte.

P. M.

L'*Echo* a sa place marquée dans tous les Instituts dans toutes les bibliothèques des Colléges, Pensionnats, de paroisse et autres qui ont pour but d'encourager les saines lectures et de lutter contre la propagande des mauvais livres.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial parait le 1er et le 15 de chaque mois, en une feuille in 4o contenant 16 pages. Il forme au bout de l'année un beau volume de près de 400 pages.

Prix de l'abonnement: $1 par an.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI. **Montréal (Bas-Canada), 15 Décembre 1864.** **No. 24.**

Galerie Canadienne à bon marché,

OU PLUTOT POUR RIEN.

PRIME.

Tout abonné à l'*Echo* du Cabinet de Lecture paroissial de Montréal, qui *d'ici au 1er févri r* 1865, aura payé son abonnement pour 1865 et les arrérages, recevra avec le 3ème numéro de l'*Echo*, 1865, un MAGNIFIQUE PORTRAIT en taille douce d'un personnage historique du Canada.

Il en recevra un SECOND avec le numéro du 15 avril, et un TROISIÈME avec le numéro du 15 août.

Tout nouvel abonné qui aura payé son abonnement au 1er février, recevra les mêmes portraits et aux mêmes époques ci-dessus.

Enfin, si le chiffre des abonnements *payés* s'élève, au 1er novembre 1865 au-dessus de 1500, tous nos abonnés qui, à cette époque auront remplie la condition ci-dessus, recevront un quatrième portrait avec le dernier numéro de l'année, c'est-à-dire le 15 décembre 1865.

***

On le sait, notre œuvre n'a jamais été pour nous une affaire de spéculation; nous avons voulu, d'une part, favoriser les bonnes lectures, et lutter contre la propagande des mauvais livres; et de l'autre, encourager le talent, l'amour des lettres et mettre entre toutes les mains un petit journal utile et agréable. On n'a pas oublie que c'est le modeste *Echo du Cabinet de Lecture* qui a peut-être donné naissance aux *Soirées Canadiennes*, au *Foyer Canadien*, à la *Gazette des Campagnes*, et à la *Revue Canadienne*.

Quand l'*Echo* n'aurait produit que ce bon résultat, ne devrait-on pas lui en savoir bon gré?

Mais qui ne sait encore que les BELLES GRAVURES parlent aussi à l'esprit et au cœur, et qu'on est fier de pouvoir étaler, aux yeux de ses amis et des étrangers, le portrait des personnages qui ont su, par leurs services, leurs qualités, leurs talents et leurs vertus, honorer la patrie. Eh bien! si, comme du reste nous n'en doutons pas, on veut bien nous conserver les cordiales et flatteuses sympathies qu'on nous a montrées jusqu'à ce jour, nous avons la confiance qu'avec la PRIME que nous offions aujourd'hui à nos abonnés, nous pourrons peu à peu enrichir et orner nos salons et nos appartements d'une BELLE GALERIE CANADIENNE.

NOTRE JOURNAL

C'est la coutume au pays, ami lecteur qu'à chaque anniversaire, les enfants réunis adressent un petit compliment à la mère, rappelant avec plaisir les bonnes choses du passé, passant sans y toucher sur les mauvaises, et faisant des souhaits pour celles de l'avenir. Puis, au milieu de tous gais visages passe la bénédiction du père de famille, suivie de la bénédiction du Père commun, qui est dans les cieux. C'est pieux, c'est touchant, c'est noble, comme tout ce qui nous vient de nos ancêtres, également grands par leur foi et par leur patriotisme.

L'Echo finit aujourd'hui sa sixième année d'existence, avec la consience du devoir accompli. Nous sera-t-il permis, à cette occasion, de transporter dans le journalisme catholique, les catholiques et saintes traditions du foyer domestique ! Les lecteurs d'un même journal s'inspirent aux mêmes sources, ayant la même foi, les mêmes espérances, les mêmes aspirations, partant du même point d'arrêt pour arriver ensemble, après avoir combattu les mêmes combats, au même but. N'est-ce point-là plus que l'image de la famille, n'est-ce pas la famille elle-même ! Oui ; seulement nous changerons les rôles ; ce sera *L'Echo*, humble et modeste, qui dira a ses fidèles abonnés, à ses indulgents lecteurs, qui sont sa famille, les succès de passé et les chances de l'avenir.

Nous nous sommes toujours scrupuleusement tenu à l'écart de la presse politique, la laissant courir, dans les hasards des luttes de parti, ses destinées qui sont sans doute les destinées de la patrie. Nous avons dressé notre tente sur un autre terrain, terrain neutre, audessus duquel flotte le drapeau de l'Eglise, qui est aussi le drapeau de la civilisation, le drapeau de la liberté, de toute vrai liberté. Nous avons laissé au monde les disputes du monde. Mais nous avons tâché de semer dans les cœurs des maximes de paix et de douceur pour prévenir ou apaiser les querelles des hommes. Nous avons developpé devant les intelligences ces grands principes chrétiens que Bossuet appelle les pôles du monde moral, pour empêcher l'erreur, hélas ! si pleine d'artifices, de s'emparer en l'abâtardissant de cette honnête population Canadienne qui, jusqu'à ce jour, a su conserver intact le précieux dépot de sa foi.

Pouvons-nous nous flatter, durant l'année qui vient de s'écouler, de n'avoir pas été inutile à ce point de vue éminemment social ? Avons-nous fourni dans la lutte que les catholiques livrent à la race turbulente des impies, une carrière suffisamment généreuse pour être de quelque poids dans la balance divine qui décide de la victoire ? Nous n'osons répondre ; cependant l'encouragement du public est pour nous un témoignage bien flatteur et nous donne un nouveau courage et des forces nouvelles pour l'avenir.

En étudiant les hommes de près, nous avons vu que deux moyens puissants sont continuellement mis en œuvre dans le but de tromper les esprits et de séduire les âmes. Le corriphée de l'incrédulité moderne l'a dit : *Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ;* et les disciples, il faut l'avouer, se sont montrés dignes du maître. Ils ont mis des masques sur les rayonnantes figures du catholicisme ; ils ont mutilé les monuments des peuples, ils ont corrompu leurs traditions ; en un mot ils ont falsifié l'histoire et empoisonné les sources vives où s'abreuvait l'intelligence humaine.—Voilà pour la dégradation des esprits. Mais ces disciples attardés du Voltairianisme sont encore allés plus loin : ils ont voulu établir des *écoles d'immoralités* et des *séminaires d'athéisme :* ils ont fait des viles passions du cœur, des dieux pleins de charmes, et du Dieu de toute innocence un objet sans nom qu'ils présentent, dans des livres infâmes, à la risée publique.— Voilà pour la séduction des âmes.

L'*Écho* a vu le danger ; il s'est efforcé dans la sphère de son action, d'éclairer les esprits et de soutenir les âmes

On affirmait tout haut que l'Église s'est invariablement montrée l'ennemie du progrès et des sciences, et l'on appuyait avec ardeur cette thèse sur un fait isolé et perdu dans les siècles, sur l'*histoire de Galilée.* L'*Écho* a fait l'*histoire vraie de l'Inquisition* dans l'affaire de *Galilée* : et il reste prouvé que ce génie de premier ordre non-seulement s'était allumé au foyer toujours ardent du catholicisme, mais qu'il n'avait eu qu'à se louer des traitements de l'*Inquisition* à son égard.

On représentait encore l'Église comme la sentinelle avancée du despotisme qui barre, sur les confins du catholicisme, le chemin à toute liberté, civile ou politique. L'*Écho* a publié un travail sur la *liberté de penser ;* son auteur avec sa forte logique et sa grande autorité, montre au contraire l'Église établissant de proche en proche, à mesure qu'elle conquiert le monde au crucifié du Golgotha, la liberté avec la civilisation.

On reprochait au clergé d'échanger quelquefois la parole évangélique contre la parole politique, de déserter la chaire pour la tribune. L'*Écho* a publié un autre travail sur l'*Intervention du prêtre dans les affaires politiques*, et n'est-il pas maintenant acquis aux hommes de

bonne foi que la Politique, sœur cadette de la Théologie, doit toujours lui céder le pas, toutes les fois que la morale et la Foi sont en danger, ou d'être attaquées ou de périr?

Voilà comment l'erreur combattue ouvertement, avec des armes loyales, par la vérité, est obligée de proclamer son impuissance et ses crimes.

A la littérature qui souille les âmes quand elle ne les tue pas, l'*Écho* a apposé la littérature qui purifie les pensées en les ennoblissant, la littérature qui sauve. Nous laissons à nos lecteurs et surtout à nos lectrices le soin de dire s'il y a un plaisir plus chaste et plus doux que celui que l'esprit éprouve en lisant ces charmantes *Nouvelles* publiées par l'*Écho*, écrites par des plumes chrétiennes qui connaissent le prix des âmes. Tout notre mérite est d'avoir su choisir dans la littérature contemporaine, quelques joyaux dont on a bien voulu admirer le bon goût et l'élégance.

L'*Écho* n'a point négligé davantage les questions qui agitent notre pieuse société. Messire H. Beaudry a traité, avec le talent qui le distingue, une question toute palpitante d'intérêt, l'*Éducation classique en Canada*. Le *Théâtre* a trouvé dans Messire Tassé, ancien Supérieur du Séminaire de Ste. Thérèse, un adversaire aussi sévère que redoutable. La *Philosophie* a trouvé un éloquent interprète dans Messire Désaulniers, et le *Droit* un avocat non moins éloquent dans M. Denis Sénécal. M. Adélard Boucher a encore ajouté à sa réputation littéraire par ses articles sur l'*Influence de la Charité Catholique*. En présence de la fièvre de l'or, *auri sacra fames*, qui s'est emparé du pays à la nouvelle de l'existence de ce précieux minérai au milieu de nous, M. Michel a donné dans les colonnes de l'*Écho* des conseils également sages et prudents. M. Achille Belle a su raconter dans les *Chroniques* les évènements qui se sont accomplis depuis le commencement de cette année si féconde sous ce rapport. Enfin nos maisons d'éducation ont enrichi notre feuille de plusieurs morceaux littéraires dignes de leurs établissements.

L'*Écho* est un journal essentiellement canadien : tout ce qui est cher au Canada, tout ce qui le touche de près ou de loin, tout ce qui peut l'ennoblir et le glorifier aux yeux de l'étranger, trouve dans nos colonnes un accueil sympathique. Nous avons retracé avec une scrupuleuse conscience, dans l'*Écho*, la vie des hommes qui, soit dans l'Église, soit dans la magistrature, soit dans les autres professions, ont honoré le nom de la race française en Amérique, surtout en Canada. Car, nous pensons que c'est en confiant à l'histoire les actions et les vertus des grands citoyens, qu'on leur prépare des successeurs et des imitateurs. Or, en parcourant les colonnes de l'*Écho*, notre tâche, sous ce rapport, est assez bien remplie.

Nous ne nous sommes pas contenté d'écrire, à mesure qu'ils sont disparus dans la mort, la vie de ces hommes forts par le conseil et par l'éloquence d'une génération qui s'en va ; nous avons encore exploité les riches annales des premiers temps de la colonie. Sous la plume ingénieuse d'un auteur dont la modestie nous oblige de taire le nom, Jacques-Cartier nous est apparu avec sa grande figure, et ses grandes pensées et ses grandes œuvres. M. Raphaël Bellemare a présenté aux lecteurs de l'*Écho*, le beau caractère du vrai fondateur de la *Nouvelle France*, Samuel de Champlain, dont le nom est immortel. Mlle. de Verchères, cette jeune fille légendaire, cette héroïne de nos vieilles luttes contre les sauvages, a trouvé un chaleureux admirateur dans M. Ambroise Choquette.

La plume féconde de M. Paul Stevens nous a donné plusieurs études historiques : la *bataille de Monongahala* qui ajouta une nouvelle illustration à la famille déjà si illustre des de Beaujeu. Puis, après avoir déroulé dans l'*Écho*, comme dans *la fondation de Montréal*, les principaux évènements (1) .... Nous ne dirons rien des *contes* de M. Stevens : il sont encore présents au souvenir de tous les lecteurs de l'*Écho*.

Nous passons sous silence, dans cette revue déjà trop longue, bien des noms et bien des travaux qui méritent toute notre reconnaissance. Mais il faut nous borner. Nous y reviendrons.

Voilà notre bilan pour l'année qui vient de s'écouler, ami lecteur ; nous ne nous attribuons aucun mérite ; tout le succès, toute la gloire du succès en revient de droit aux esprits généreux qui ont bien voulu adoucir notre tâche et suppléer à notre faiblesse. Si l'*Écho* a fait quelque bien, s'il a su intéresser et attacher ses lecteurs, que Dieu soit loué et que sa bénédic-

(1) Ici il y a une petite lacune, on y suppléera.

tion récompense les uns de leurs rudes labeurs, les autres de leur constant encouragement.

Maintenant, ami lecteur, quelle sera pour l'*Écho* l'année qui va commencer? Nous répondrons en deux mots : ce que nous avons fait hier, nous le ferons aujourd'hui, nous le ferons demain, les yeux toujours tournés vers les autels vénérés de la Religion et de la Patrie. Or, le passé, c'est le garant de l'avenir. Et comme nous avons trouvé alors dans nos collaborateurs SOUTIEN et COMFORT, dans nos lecteurs UNION et PERSÉVÉRANCE, nous leur promettons de notre côté TRAVAIL et SUCCÈS.

CHRONIQUE.

SOMMAIRES — L'hiver. — Affaires canadiennes. — Politique des Etats-Unis. — M. Lincoln. — Le Brésil. — Maximilien. — Le Traité *Franco-Italien*. — Situation générale de l'Europe.

Nous avons eu tort de médire de l'hiver et de lui reprocher sa paresse : il nous est tombé sur le dos, lundi dernier, à l'improviste, nous fouettant le visage comme au plus mauvais jours de février, si renommé pourtant par ses caprices et ses bourasques. Notre encre gèle dans le *cornet*, notre plume crie sur le papier à l'unisson du vent qui gémit et chasse de nos rues les rares courages assez intrépides pour affronter son courroux.

Enneigé ce viel automne maussade qui ne voulait pas mourir, *enneigée* la terre qui nous apparait maintenant coquette et charmante sous son large et blanc manteau, *enneigée* elle aussi la parole publique, cette grande et puissante voix de la guerre, naguère si forte et si turbulente !

La paix se fait dans le journalisme : après la tempête le calme, après le calme la tempête ; ainsi va le monde, clopin-clopant, ou par bonds et par sauts, suivant les intérêts et les passions des hommes qui le mènent, sous la garde de Dieu.

La Confédération a seule le privilége de faire parler d'elle dans ce silence général : de temps à autre on lui envoie dans l'arène un chevalier armé de toutes pièces, qui tire sur ses adversaires et disparaît aussitôt. C'est la petite guerre, la guerre d'escarmouche qui entretient la discipline et laisse aux chefs le temps de fourbir leurs épées et de mûrir leurs plans pour le combat.

La question de la Confédération cède, pour le moment, le pas à la question des maraudeurs de St. Albans. Le délai accordé à leur demande est expiré lundi dernier, et mardi matin l'enquête a été reprise. La justice des lois a eu son cours plein et entier ; les braves défenseurs de l'indépendance de leur pays ont été remis en liberté, au grand étonnement des amis du Nord, qui s'attendaient à un tout autre dénoûment.

Que va dire le Cabinet de Washington ? quel parti prendra-t-il entre les menaces d'hier et la certitude d'une guerre avec l'Angleterre, s'il voulait prendre de force ceux que la loi a soustraits à ses vengeances. Nous pensons qu'il restera tranquille.

Du reste le gouvernement américain parait être revenu de ses préventions contre la conscience des autorités canadiennes avec les confédérés dans leurs incursions plus ou moins heureuses sur les frontières des Etats-Unis. M. Lincoln fait même remarquer à son congrès que les autorités coloniales ne sont pas considérées comme sciemment injustes ou hostiles envers la république, mais qu'au contraire il a toute raison de croire qu'après avoir reçu la sanction du gouvernement impérial, elles prendront des mesures nécessaires pour empêcher le pillage de ses frontières.

A la bonne heure ! voilà qui est rassurant. Nous pourrions même laisser l'épée de nos volontaires rouiller dans son fourreau, si M. Lincoln n'avait le soin d'ajouter en poussant une pointe à l'Angleterre : " J'ai jugé nécessaire de donner avis à la Grande-Bretagne—ainsi que le prescrit le traité avec cet puissance—qu'à l'expiation des six mois, les Etats-Unis se considèreront libres d'augmenter leurs forces navales des lacs, s'ils croient prudents de prendre cette mesure."

Ceci est moins rassurant, et décidement M. Lincoln est à la guerre. C'est ce que nous prouve le reste de son message.

La politique du parti républicain qui gouverne les Etats-Unis depuis quatre ans, se résume dans ce seul mot : la guerre ! Guerre à la confédération du Sud, tant qu'il restera dans le Nord un homme et un sou dans le trésor ; et après l'extermination du Sud, guerre à l'Angleterre, guerre à la France, guerre à Maximilien, sans trève ni merci –bon Dieu ! que de guerres !

D'abord, suivant la politique de M. Lincoln,

pour avoir la guerre, il faut éviter la paix. C'est très-juste et très-logique. Ainsi raisonne le Président dans cette partie de son message où il discute les chances de la paix : " Ce qui est vrai, dit-il, du Chef de la cause insurgée ne l'est pas nécessairement de ceux qui la soutiennent ; bien que lui ne puisse pas réaccepter l'Union, ils le peuvent facilement. Quelques-uns d'entre eux, nous le savons, désirent déjà la paix et la réunion. Le nombre de ceux-ci peut augmenter, " Ils peuvent au premier moment obtenir la paix en déposant simplement leurs armes et en se soumettant à l'autorité nationale et à la Constitution."

" Après une pareille démarche, le gouvernement ne pourrait pas, même s'il le désirait, continuer la guerre contre eux. Le peuple loyal ne voudrait ni soutenir cette guerre ni l'autoriser sans doute, le combat finirait faute de combattants !

Mais M Lincoln ne veut pas que le combat finisse sitôt ; pour cela il ferme la porte à une réconciliation qui ne peut se faire qu'en amnistiant non seulement les humbles citoyens des Etats révoltés, mais encore les meneurs et les chefs de la révolution. La porte, continue M. Lincoln, cette porte de la réconciliation est restée ouverte pendant une année toute entière, excepté pour ceux qui ne pouvaient faire librement leur choix, par suite de confinement ou de coërcition. Cette voie est encore ouverte à tous, mais le temps peut arriver et arrivera probablement où l'opinion publique demandera qu'elle soit fermée, afin que des mesures plus rigoureuses soient adoptées.

En donnant pour seule condition de la suspension des hostilités de la part du gouvernement, la fin de la résistance armée à l'autorité nationale par les insurgés "*je ne rétracte rien de ce que j'ai dit précédemment relativement à l'esclavage.*

" Je renouvelle la déclaration que j'ai faite, il y a un an, et je dis qu'aussi longtemps que je resterai dans ma position actuelle, je n'essayerai pas de rétracter ou de modifier la proclamation d'Emancipation. Je ne rendrai pas non plus à l'esclavage les personnes qui ont été libérées par les termes de cette proclamation ou par l'un des actes du Congrès.

" Si le peuple voulait, par quelque moyen ou quelque mode que ce soit, forcer le pouvoir exécutif à enchaîner de nouveau les personnes ainsi affranchies, un autre que moi devrait être l'instrument de sa volonté.

En établissant une seule condition de paix, je veux dire simplement que la guerre cessera de la part du gouvernement dès qu'elle aura cessé du côté de ceux qui l'ont commencée. "

Comment, puisque la paix est impossible, continuer la guerre ? Quatre années de batailles sanglantes n'ont-elles pas épuisé les Etats-Unis d'hommes et d'argent ? Non, répond laconiquement M. Lincoln :

Les ressources matérielles sont maintenant plus complètes et plus abondantes que jamais. Les ressources nationales ne sont pas épuisées et mêmes sont inépuisables. La ferme résolution du public de rétablir et de maintenir l'autorité nationale n'est pas changée, et nous le croyons, n'est pas changeable.

Voilà en résumé le message de M. Lincoln et la politique des Etats-Unis. Croyons le premier sur paroles et les seconds aussi inépuisables que le prétend leur président, malgré l'énormité de la dette publique. Cependant la guerre ne peut toujours durer, le sang humain ne peut toujours couler, la civilisation chrétienne doit intervenir dans l'intérêt de la dignité des nations et de la liberté.

Nous l'avons déjà dit, le *Florida* pourrait bien être la goutte d'eau qui fera déborder la coupe : la querelle du Brésil faible, sans armée, sans argent, avec les Etats-Unis, intéresse tous les gouvernements. Si M. Lincoln ne fait pas apologie au Cabinet de Rio, la France qui ne craint plus pour la sûreré du trône mexicain, pourrait bien intervenir entraînant l'Angleterre à sa suite.

Nous venons de parler du Mexique ; disons donc de suite que la France n'a pas entrepris en vain la régénération de ce riche pays. Maximilien vient de visiter ses peuples, et partout il a été reçu avec le plus grand enthousiasme. Laissons le pieux et sage empereur nous raconter lui-même ses impressions de voyage dans une lettre récemment adressée à son ministre, M. Valerquez de Léon. " Revenu de mon long voyage dans les départements intérieurs, dit-il, pendant lequel j'ai reçu, dans chaque ville, chaque bourg et chaque village, les témoignages de la plus sincère sympathie et du plus cordial enthousiasme, j'ai pu en déduire

deux irréfragables vérités. La première, que l'empire est un fait, fermement basé sur la forte volonté de l'immense majorité de la nation; et qu'il renferme en lui la forme d'un gouvernement de véritable progrès, lequel répond le mieux aux besoins du peuple. La seconde est que cette immense majorité désire la paix, la tranquillité et la justice, et qu'elle attend ces bienfaits de mon gouvernement et les lui demande avec ardeur; pour moi, tenant pour sacrés les devoirs que m'ont imposés Dieu et le peuple qui m'a choisi, je suis résolu à les lui donner."

L'Empereur promet ensuite la justice basé sur des institutions conformes aux temps actuels, et auxquelles il travaille avec zèle. Si jusqu'ici l'Empire a usé d'indulgence envers ses adversaires politiques, afin de leur donner le temps de reconnaître la volonté nationale, ce sera désormais une obligation impérieuse de les combattre, depuis que leur bannière ne représente plus un *credo* politique, mais n'est plus qu'un prétexte à rapines et à meurtres. Ses devoirs comme souverain l'oblige a protéger le peuple avec le bras de fer.

Cette initiative hardie et nécessaire de Maximilien lui assure les sympathies et met fin à la mission de Napoléon au Mexique, qui du reste a fortement affaire en Europe.

La Convention du 15 de Septembre vient de recevoir un commencement d'exécution. Le projet de loi sur le transport de la capitale à Florence a été décidé dans le Parlement de Turin à une majorité de 317 contre 70 voix. La plus grande tranquillité règne dans la ville, et le vote dit l'*Italia* a été pris au milieu de l'ordre le plus parfait.

A Paris, disent les journaux français, on assure que le prince de Metternich a reçu du gouvernement français quelques communications très-importantes sur la question vénitienne. Ce bruit vient d'un homme d'Etat anglais bien connu, qui a dit que " Metternich, en croyant dire quelque chose de nouveau à l'empereur, a appris de lui quelque chose de bien plus nouveau." On ajoute que M. de Metternich et l'ambassadeur espagnol auraient eu plusieurs conférences avec M. Drouyn de Lhuys au sujet de la question romaine. D'après un autre bruit, l'Espagne aurait déclaré vouloir reconnaître le royaume d'Italie, si la France veut donner certaines garanties en faveur du Pape.

Toutes ces rumeurs, surtout celles qui concernent la question romaine, doivent être accueillies avec beaucoup de réserve. Tant que Rome n'aura pas parlé, on ne peut accorder qu'une foi secondaire aux suppositions plus ou moins heureuses des journalistes.

D'un autre côte on affirme avec assez de vraisemblance que M. Drouyn de Lhuys aurait, dans une conversation avec un des ambassadeurs allemands, dirigé son attention sur la déclaration qu'avait faite le prince de La Tour d'Auvergne à la conférence de Londres, et qu'il aurait dit que la France désire toujours voir les deux grandes puissances allemandes prendre, dans la question des duchés, un arrangement qui serait en accord parfait avec les sentiments des populations, qui devraient être consultées.

Les relations entre l'Autriche et la Russie sont, depuis quelque temps, bien refroidies, moins par suite de l'entrevue de Nice, que par des rapports que le gouvernement autrichien a reçus de Turin. Ils constatent que le grand-duc héritier a eu de longues conférences non-seulement avec le roi et les princes royaux, mais aussi avec les différents chefs de partis. Le czarewitch avait aussi évité de passer par Vienne en allant à Turin.

On assure, dans les cercles politiques de Londres, que le dernier conseil des ministres anglais se serait occupé de la question d'un congrès européen. On ajoute que l'empereur Napoléon ne veut plus renouveler sa proposition, mais qu'il en laisserait l'initiative à l'Angleterre. Lord Russell aurait maintenant de bonnes raisons pour défendre un projet qu'il a tant combattu dans le temps. L'Angleterre sondera, sous peu, les autres grandes puissances à ce sujet.

NECROLOGIE.

M. ALEXIS EDOUARD MONTMARQUET.

La ville de Montréal vient de perdre un de ses meilleurs citoyens: M. Alexis Edouard Montmarquet est mort, vendredi dernier, à l'age de 65 ans, plein de vertus et de bonnes œuvres.

Jeune encore, M. Montmarquet s'était livré au commerce où par son esprit d'entreprise, et par son énergie, il s'était acquis une fortune considérable. Il aimait son pays à la manière de cette forte génération dont il était l'un des derniers représentants, et en toute circonstance il ne manquait jamais de faire éclater son amour pour la religion. Sa charité était proverbiale,

et les pauvres perdent en lui un bienfaiteur généreux.

Sans ambition, il a rempli avec distinction la charge honorable de Juge de Paix et de Marguiller de la paroisse de Montréal. Quand la mort est venue l'enlever au respect et à l'estime de ses compatriotes, il était encore Président de la Compagnie de Navigation de Montréal et Ottawa et co-propriétaire de l'embranchement du chemin de fer de Grenville et Carillon. Elu Conseiller de ville par acclamation, il fut forcé de résigner cette place, qu'il ne pouvait plus remplir sans compromettre gravement sa santé.

L'affluence de premiers citoyens de Montréal à ses funérailles, qui ont eu lieu mardi matin à Notre-Dame, proclame plus haut que nos paroles l'estime, que l'on fesait de son caractère et de l'intrégrité de sa belle existence.

L'HONORABLE MADAME LOUIS RENAUD.

C'est aussi notre pénible devoir d'annoncer la mort prématurée de Marie-Aimée Pigeon, épouse de l'honorable Louis Renaud, décédée samedi dernier à l'âge de 46 ans et deux mois.

La mort de cette Dame, réellement à la hauteur de sa position, est une véritable perte pour la ville de Montréal. Elle était bien la femme forte dont parle l'Evangile, humble et modeste au milieu des richesses, confiante et dévouée à ses amies, pleine de charité envers les pauvres et les institutions de bienfaisance, ne vivant pour ainsi dire que pour faire le bonheur de son digne mari et de ses chers enfants inconsolables de sa perte.

Ses funérailles, qui ont eu lieu mercredi matin à l'Eglise Paroissiale, avaient attiré dans la vaste basilique une affluence considérable de peuple de toute condition. Les sympathies publiques seront, nous l'espérons, un adoucissement à la douleur légitime de l'honorable époux de la défunte qui était toujours de moitié avec elle dans ses bonnes œuvres inépuisables.

La Gazette des Campagnes.

Cette excellente publication vient d'entrer dans sa quatrième année, et ceux qui désirent avoir la série complète des Nos. depuis son établissement étaient invités, il y a déjà quelques semaines, à en informer le propriétaire. Nous craignons de venir un peu tard engager les cultivateurs surtout à profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte de se procurer cet estimable Recueil, en même temps que nous regrettons beaucoup de n'avoir pas pu le faire plus tôt.

Jusqu'à ces derniers temps, la science agricole n'a pas paru avoir beaucoup d'attrait pour nos cultivateurs canadiens qui ne l'ont encouragée que bien faiblement. Cela vient peut-être de ce qu'on leur auroit présenté l'enseignement sous une forme un peu trop scientifique. Quoiqu'il en soit, les fondateurs de la *Gazette des Campagnes* paraissent avoir compris parfaitement les besoins de leurs compatriotes, et nous le disons, avec une bien vive satisfaction, ils ont déjà obtenu de grands succès. Leur œuvre est marquée au coin de l'intelligence. Il était impossible, croyons-nous, de réunir, en plus grand nombre, et à un plus haut degré, que ne l'a fait la *Gazette*, toutes les qualités que doit avoir un tel journal. L'enseignement qu'elle donne est clair, précis; le style est très bien adapté à l'état des intelligences auxquelles elle s'adresse; à chaque ligne qu'on lit, on voit que le Rédacteur connaît parfaitement nos cultivateurs canadiens, leurs mœurs, leurs usages, leur condition, leurs ressources, leurs qualités, leurs défauts, leurs goûts, leur langage. En parcourant ses excellents articles, on reconnait dans l'auteur l'homme intelligent, instruit, observateur; on le voit à l'œuvre, mettant à contribution, dans l'intérêt de ses compatriotes, et avec un rare succès, son instruction et son expérience; on sent qu'on est en présence, non seulement de l'homme instruit, mais encore de l'homme de bien, de l'ami sincère et dévoué du peuple, dont la plume est guidée par les sentiments du plus pur patriotisme; qui ne se propose pas seulement d'enseigner aux cultivateurs l'art de tirer de la terre toute la richesse qu'il est possible, mais encore celui d'être heureux, en autant que le comporte la condition de l'homme sur la terre, en faisait un bon usage de cette richesse; qui ne perd pas enfin une seule occasion de leur inculquer les grands principes de morale chrétienne sur lesquels repose le bonheur de la société comme celui des individus.

La Gazette des Campagnes n'est pas exclusivement un journal d'agriculture; sa *Revue de la Quinzaine* est un resumé des principales questions qui s'agitent dans le monde politique, tant à l'étranger que dans le pays; en sorte que, à l'aide seul de cette feuille, on peut se tenir, à très peu de chose près, suffisamment au courant des évènements dont l'importance mérite de fixer l'attention publique. Et certes, jusqu'à présent cette *Revue*, sous le double rapport du style et des appréciations, ne le cède en rien aux meilleurs articles des autres journaux. La forme, en demeurant à la portée de tous les lecteurs, n'en est pas moins pure, agréable, et toujours pleine de vigueur. Pour ceux qui aiment et cherchent sincèrement la vérité, c'est une véritable jouissance de lire cette intéressante *Revue;* on étudie avec un vif intérêt ces appréciations d'un esprit judicieux, faites en dehors de toutes passions politiques, de tout esprit de partis. *La Gazette des Campagnes*, malgré son titre et son format tout-à-fait modestes, occupe certainement une place distinguée dans le journalisme canadien, tandis que, pour le cultivateur, elle est un véritable trésor. Nous voudrions la voir dans toutes nos bonnes familles canadiennes des campagnes. Non pas que nous prétendions dire par là qu'elle serait déplacée ailleurs; au contraire, nous sommes persuadé que nos hommes publics, qui sont au timon des affaires, ne manqueraient pas de trouver un motif puissant d'encouragement dans la lecture de ce journal, en voyant l'ardeur et l'habileté avec lesquelles son digne rédacteur défend les grands principes de morale et de justice qu'ils sont appelés à maintenir au milieu de la société qu'ils gouvernent. *La Gazette* peut donc trouver aussi sa place sur leur bureau.

Dans quelques-unes de nos campagnes, il y a encore, malheureusement, une apathie déplorable à l'endroit de l'instruction, et surtout de l'instruction agricole. Que faudrait-il donc pour y faire naître le goût de cette instruction? Dans ces localités, les hommes, dévoués aux intérêts de la classe agricole, ne sauraient rien faire de mieux que de lire, dans des réunions convoquées pour cette fin, la *Gazette des Campagnes*. La lecture en commun, bien faite, a toujours plus d'intérêt; et nous avons l'intime conviction que les cultivateurs, après avoir assisté à deux ou trois de ces lectures, com-

prenant les immenses avantages qu'ils peuvent recueillir de l'enseignement de ce journal, voudront se le procurer, et le lire assidûment.

Le prix de l'abonnement ne saurait être plus réduit. n'étant que de 75 centins par année : l'œuvre de la *Gazette* est donc bien véritablement une œuvre de dévouement et de patriotisme.

HERC. BEAUDRY, Ptre.

Vie de M. H. Prévost, Pretre S. S.,

CURÉ D'OFFICE DE LA PAROISSE DE MONTRÉAL.

Il n'appartient pas à l'*Echo* de faire l'éloge de ce petit ouvrage, d'ailleurs bien imparfait pour la forme; cependant nous ne pouvons nous empêcher de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits de plusieurs lettres adressées à l'un des membres de notre comité :

Évêché de St. Hyacinthe, 9 déc. 1864.

Monsieur,

....

Comme le modèle des Pasteurs, M. H. Prévost a donné sa vie pour les âmes confiées à son zèle. Sa mort prématurée, occasionnée par ses travaux incessants, rend témoignage au courageux et désintéressé dévouement avec lequel il s'est acquitté de sa mission.

Il ne s'est pas cherché lui-même, il a cherché son Dieu. Il a semé dans la fatigue et les sueurs : il moissonne en repos dans le Ciel.

....

(Signé) † JOS. ÉV. DE ST. HYACINTHE.

Évêché, 2 déc. 1864.

Monsieur,

....

Je suis un des prêtres qui ont eu l'avantage d'avoir souvent eu des rapports avec M. Prévost, et je peux dire que j'ai toujours eu à m'en louer. J'ai pu admirer son zèle à remplir avec exactitude les devoirs de sa charge si pénible et son entier dévouement à travailler à la gloire de Dieu et au bien des âmes. Je ne doute pas qu'il ne recueille maintenant au ciel le fruit de ses travaux apostoliques. Puissent tous les prêtres imiter son zèle et ils se sanctifieront dans leur saint état.

....

(Signé) A. F. TRUTEAU, Ptre

St. Hyacinthe, 14 déc. 1864.

Monsieur,

....

Cette intéressante biographie (de M. Prévost) m'a singulièrement édifié : elle a augmenté l'estime déjà portée à un haut degré que j'avais conçue pour lui......

Les détails donnés m'ont tous parus pleins d'un vif intérêt ; j'aurais voulu les voir plus étendus.

Vous avez rendu au clergé un grand service par la publication des résolutions de retraite du pieux et zélé curé : c'est un modèle que l'on tâchera d'imiter ; ces admirables résolutions seront adoptées par nombre de prêtres, j'en suis sûr.

....

(Signé) J. RAYMOND, Ptre

Collége Ste. Marie, 3 déc. 1864.

Monsieur,

....

J'avais déjà lu dans l'*Echo* l'intéressante notice sur la vie d'un si digne enfant de M. Olier, d'un prêtre si parfaitement selon le cœur de Dieu ; je me réjouis de voir qu'on a pris le moyen de la mettre entre les mains de tous les fidèles que ce souvenir d'une vie si sacerdotale, dépensée pour leur bonheur, continuera à édifier...

....

(Signé) L. SACHÉ, S. J.

St. Hyacinthe, 9 décembre 1864.

Monsieur,

....

Le vénérable M Prévost méritait d être connue pour l'édification des laïcs et surtout des prêtres. C'était un véritable enfant de M. Olier, et digne de ceux qui l'avaient formé ; c'est un modèle à suivre et capable de figurer honorablement à côté de tant d'autres saints prêtres formés à l'école de St. Sulpice.

Je suis fier de voir qu'un de mes compatriotes ait pu, par sa vertu, jeter quelque lustre sur la Compagnie qui rend tant de services à l'Eglise, dans mon pays...

....

(Signe) J. DÉSAULNIERS, Ptre

Montréal, le 9 déc. 1864.

Monsieur,

....

J'ai lu avec intérêt cette notice (de M. Prévost) dont chaque passage rappelle les vertus et les qualités éminentes qui fesaient chérir M. l'abbé Prévost de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et qui l'ont fait si justement regretter.

....

(Signé) A. A. DORION.

Ursulines de Québec, 5 déc. 1864.

Monsieur,

Le plaisir que nous éprouvons en parcourant ce pieux volume et l'édification qui en est le fruit nous font espérer qu'il produira un très-grand bien dans ce pays où les familles se font un honneur de donner à Dieu leurs

membres les plus chéris, tant pour perpétuer le sacerdoce que pour soutenir nos nombreuses communautés.

....

(Signée) Sr. St. André, Supre

Cong. de N.-D., Mont Ste. Marie, 4 déc. 1864.

Monsieur,

....

J'ai parcouru avec le plus grand intérêt la vie du saint prêtre que tout Montréal regrette; elle est véritablement bien propre à faire naître dans les cœurs les sentiments les plus pieux, et pour les âmes religieuses, c'est un modèle accompli que la divine providence a bien voulu nous donner. Pour moi, en particulier, elle m'a fait beaucup de bien.

....

(Signée) Sr. St. François de Borgia, Directrice.

JEANNE-MARIE.

(*Suite.*)

VI

LE PRESBYTÈRE DE SAINTE-MARIE

Le presbytère de Sainte-Marie était gai comme un moulin et saint comme une église.

Ce qui faisait la gaieté de cette petite maison basse, à un étage, à contrevents verts, à porte cloisonnée, c'était d'abord une profusion énorme de rosier de toutes les familles, grimpant, s'échellonnant, montant les uns sur les autres, les plus hardis poussant jusqu'à la toiture et s'attachant à la gouttière, les faibles s'accrochant aux forts, les jeunes pousses, d'un vert délicatement ombré, se déchant sur l'ensemble des feuillages; les petites roses simples, enfantines, naïves, effeuillant les cinq pétales servant de collerette à leur cœur d'or, à côté des calices roses mousseuses, touffues de fleurs blanches ou rouges. Elles rivalisaient de parfum, d'éclat et de fraîcheur; si bien que l'on eût dit, en voyant le presbytère, que c'était sans doute la fête-Dieu, et que l'on avait tendu des tapisseries merveilleuses pour honorer Celui qui passe, entre ces champs de blé, avec autant de bonheur que sous les arceaux gothiques des chrétiennes et royales basiliques.

Entre les rosiers, il existait autour de la maison tout un petit univers sautillant, gloussant, chantant, caquetait, voletait et jasait, mettant la vie où résidait déjà la grâce, ajoutant les miracles de l'instinct aux merveilles de la végétation.

A gauche du presbytère une tourelle, garnie de nombreuses meurtrières, laissait passer dans tout le désordre de leur fantaisie, des bandes de pigeons dont la variété faisait l'admiration des connaisseurs.

On voyait des pigeons bleus à reflets violets, des pigeons nonnains avec des figures incroyables, des pigeons cravates marchant fièrement pour ne point froisser leur jabot de plumes blanches, des pigeons paons étalant leur queue comme de vrais ambitieux, puis des ramiers sauvages plus petits et plus farouches, et des tourterelles d'une nuance fauve avec des colliers de velours noir comme les femmes en portaient sous Louis XIV. C'étaient de grands ébats dans le pigeonnier, des vols à perte de vue, des roucoulements doux, un peu bas, servant de basse triste aux chansons éclatantes qui sortaient des nids cachés dans les haies, et des refrains appris aux oiseaux privés.

La basse-cour ressemblait à une véritable république. Les coqs vernissés aux plumes brillant d'un reflet métallique, les poitras superbes, les cochinchines farouches, les poules chinoises tachetées et huppées, les boutans colorés, les poules de la Frise aux plumes ébouriffées, les poules de Guinée semant partout leur plumage marqueté, les poussins que les coqs chassaient à coups de bec parce qu'ils commençaient à ressembler à des poulets, toute cette population ajoutait sa gamme ascendante au cri des canards qui voletaient sur une sorte de mare ombragée par un vieux saule pleureur.

Le soir, quand les canards étaient couchés, la voix claire des rainettes s'élevait dans le silence; et de temps en temps l'aboiement prolongé d'un chien moitié mâtin et moitié bouledogue lui répondait.

Ce chien se tenait invariablement sur le seuil du presbytère, tant que son maître ne l'avait point autorisé à pénétrer dans la grande salle.

A gauche, dans une cour, un bâtiment construit en planches servait d'étable à une petite vache noire au poil fin, aux yeux caressants, aux cornes aiguës. Bonne laitière comme toutes les vaches bretonnes, elle fournissait au presbytère sa provision de beurre de crème et de fromage.

Enfin, occupant fraternellement la moitié de l'étable, un âne gris rayé comme un zèbre broutait philosophiquement sa pitance, quand il avait fini les charrois ou les courses qu'il faisait au bourg.

Nous avons dit que la maison n'avait qu'un étage.

Quand on ouvrait la porte, on se trouvait dans un grand corridor clos par un vitrail, dallé proprement, et donnant sur le jardin dont on pouvait apercevoir les poiriers en quenouilles, les dahlias d'automne, les massifs de roses trémières et la tonnelle toute rouge en octobre des pampres de la vigne.

A droite se trouvait une grande salle, pareille à un parloir de couvent.

Sur une table placée au milieu s'étalait un cahier de papiers sur lequel posait une large écritoire.

Une armoire à fermetures de cuivre renfermait des livres que le curé prêtait successivement dans les maisons du villages; cette armoire faisait face à un dressoir couvert de boîtes, de fioles, de bocaux; c'était la pharmacie de l'endroit.

Des paquets d'herbes séchées, recueillies par le curé pendant la belle saison décoraient le mur blanc.

Au-dessus de la cheminée une statue naïve, quelques siéges lourds, fanés, mais soigneusement entretenus, tels étaient les meubles de cette pièce qui respirait les vagues parfums des plantes, On sentait que jamais rien d'inutile ne pouvait se dire dans cette salle. La statue placée sur la cheminée avait vu bien des êtres malheureux épanchant leurs douleurs dans le sein d'un vieux prêtre.

Pour les gens de la paroisse souffrant dans leur corps, les simples réservaient l'efficacité de leurs sucs; enfin les *remèdes de l'âme*, les livres s'entassaient amicalement sur les rayons, ne se choquant point de leur voisinage

et paraisant se réjouir de la famille chrétienne que formaient leurs auteurs, quelque différents qu'ils fussent d'âge et de situation, quelque variés que fussent les sujets qu'ils traitassent.

En face de cette pièce était une de ces vastes cuisines qui suffiraient pour préparer des noces de Gamache.

Le cuivre jaune et rouge brillait, étincelait le long des murs. Des casseroles de tous les modules, des daubières, des lèchefrites, des plats, des fours de campagne, des moules à pâtisserie mettaient leurs tons chauds et rutilants en opposition avec le bois noir des solives. Drolling eût souri en voyant une semblable cuisine.

Il eût copié ces coutelas, ces haches, ces hachoirs, ces grils semblables à de l'argent; il se fût pâmé d'aise en face de ces fontaines de faïence à dessins fantastiques.

Et cependant Dieu sait qu'elle chétive cuisine l'on faisait chez le curé de Sainte-Marie!

Mais jamais l'excellent abbé Deschamps n'eût amené sa vieille sœur, Mlle Scolastique, à lui sacrifier sa batterie de cuisine; c'était avec le linge filé sous ses yeux, tissé par ses soins, blanchi dans les prés à la rosée de mai, le seul luxe et la seule vanité de la pauvre fille. Et Mlle Scolastique était si bonne, si dévouée, si douce; elle avait une main si légère à panser les blessures, elle confectionnait de orguents si souverains, elle savait avec un talent si rare équilibrer la quantité de sucre qu'il faut dans les différentes gelées de fruits, qu'il fallait bien lui pardonner d'aimer le cuivre reluisant, l'étain poli et le fer aiguisé finement par le rémoulenr.

Ellles ne servaient qu'une fois l'an, ces belles casseroles rebondies à couvercles: c'était quand Mgr. l'Evêque venait donner la confirmation dans le petit pays· Alors, on saccageait la basse-cour, on plumait les pauvres pigeons bleus, on massacrait les poutras; tous les ecclésiastiques du voisinage s'asseyaient à la table du curé: on s'entretenaient du diocèce, des intérêts du clergé, des améliorations à faire, des progrès du bien, de la digue à opposer au mal; on se signalait les bons livres, on s'encourageait dans les labeurs du sacerdoce. Chacun montrait à l'évêque paternel l'ivraie de son champ, en lui demandant le moyen de l'arracher; les avis étaient donnés avec bonté, reçus avec reconnaisance; le lien fraternel se serrait davantage entre ces apôtres obscurs, dont l'existence se passe à baptiser de petits êtres que Dieu rappelle souvent à lui dans la fleur de leur innocence, à enterrer des vieillards qui se sont courbés durant plus de soixante ans sur les sillon nourricier, à donner chaque dimanche la parole de la vie éternelle à des pauvres, à des simples, à des ignorants.

Ces agapes d'un clergé presque indigent sont touchantes!

Il est bon de sentir de temps en temps passer sur le catholicisme moderne le souffle des antiques usages de la chrétienté primitive. Pendant huit jours, quelquefois d'avantage, les visites entre confrères se succèdent, les fêtes se multiplient; après les fatigues énormes des préparations à une premières communion, éclatent les pompes épiscopales de la confirmation. Les cortéges nombreux, les bannières brodées, les robes blanches, les arcs de triomphe, les saluts solennels, la main du Prélat dont on baise l'anneau, tout cela laisse dans la mémoire des assistants d'impérissables souvenirs, et ménage un repos nécessaire aux cathéchistes et aux recteurs.

Quand le jour de la visite pastorale était venu chez le curé de Sainte-Marie, Melle Scolastique ne semblait plus la même personne. Elle ouvrait un autre livre que ses Heures, compulsait des ouvrages culinaires, discutait le menu du dîner avec son frère qui souriait complaisamment en s'en remettant à sa science bien connue.

Puis, quand le dîner avait réuni tous les suffrages, que les fêtes étaient finies, et qu'il fallait attendre l'année suivante pour renouveller cet entrain et ce luxe, Mlle Scolastique s'entourait d'une demi douzaine de robustes paysannes, et l'on récurait à tour de bras les chaudrons, les casseroles et les daubières.

Cette cuisine servait de pièce de reception à Mlle Scolastique.

On ne pouvait en être surpris quand on la voyait.

Dallée de carreaux bleus, luisante, frottée comme un intérieur flamand, riante à l'œil, sainte à l'esprit, car elle n'éveillait aucune idée de gourmandise et de sensualité et ne montrait qu'un tableau paisible, elle avait une embrasure de fenêtre si vaste, si large, si profonde, que Mlle Scolastique s'y installait commodément, ayant devant elle une petite table sur laquelle se trouvait une corbeille d'osier, destinée à contenir le linge dont l'état nécessitait des raccommodages.

On était toujours sûr pendant l'après-midi, quand la vache ruminait sa provende, que les poules, les pigeons et les canards avaient reçu leur part de grains divers, que le sûr coup d'œil de la maîtresse de maison avait surveillé la servante et visité tous les coins, de trouver Mlle Scolastique assise sur son fauteuil de paille, reprisant avec patience les serviettes et les torchons, ou les bas du pauvre curé.

Elle souriait intérieurement, comme si cette humble tâche ait suffit à remplir ses heures et à combler les désirs de son âme.

Sur son visage passaient de fugitives lueurs dues à une inspiration d'en haut.

Elle venait alors de trouver le moyen cherché de venir en aide à une pauvre famille, d'arrêter une malheureuse enfant dans la voie de la perdition, d'arracher un homme à la ruine.

Et de même que cette pensée ne s'était trahie que par une rougeur passagère, un éclair dans le regard, un rayonnement sur le front, le bien s'accomplissait sans bruit, doucement, tombant des mains de Mlle Scolastique, comme le ruisseau descend de la montagne couronnée de neige vierge.

Quand la sonnette de la claire-voie ouvrant sur la cour résonnait, Mlle Scolastique levait les yeux, saluant du sourire et du regard ceux qui venaient lui demander assistance.

Elle ne quittait que rarement sa place pour les recevoir, afin de ne point perdre un temps précieux; mais elle les écoutait posément, tranquillement, tout le tems qu'ils souhaitaient, les laissaient expliquer leurs peines et conter leurs misères. Quand ils se taisaient, elle reprenait doucement leurs discours, les consolant, les encourageant, puis enfin elle leur apprenait dans quelle mesure il lui était possible de venir en aide à leur souffrance.

Le curé confessait les fautes, soignait les maladies de l'âme; Mlle Scolastique pansait les blessures morales, soulageait les misères physiques; lorsqu'il lui était difficile d'arriver au résultat qu'elle souhaitait, elle conduisait ses protégés à son frère et les remettait en ses mains.

Il était rassurant d'apercevoir la vieille demoiselle

derrière sa croisée, dont parfois une touffe de roses masquait un carreau; il était bon de l'entendre, et jamais on ne s'éloignait sans avoir plus de courage et d'espérance.

Quand on quittait le domaine de la cuisine, on montait un escalier assez roide conduisant à un escalier sur lequel s'ouvraient quatre portes.

Celle de la chambre de l'abbé Deschamps, d'abord; c'était une pièce carrée, dont deux fenêtres dominaient sur le jardin, et l'autre sur la route du village. Garnie de meubles pareils et dont le bon père n'aurait pu se passer, et qui rassemblaient à ceux des paysans, elle ressemblait à une cellule de moine. On apercevait d'abord un Christ colossal, d'après Crichaudan. Il dominait le prie-Dieu et paraissait rayonner sur les objets voisins. La table de sapin, mouchetée d'encre, supportait de gros in-folios: les œuvres des Pères, un Evangile, l'*Imitation* et un Bossuet; le modeste curé ne lisait et ne relisait que ces livres.

Ni fleurs dans les vases, ni tapis pour les pieds; une pauvreté d'apôtre, une simplicité de chartreux.

Malgré les instances de Mlle Scolastique, le curé s'était obstiné à faire la chambre lui-même, et n'avait jamais souffert que l'on s'occupât de ce qui le concernait. La privation de soigner la chambre de son frére resta un des chagrins intimes de la vieille fille; elle ne s'en consolait qu'en trouvant dans cette manière de vivre du curé, une raison pour l'estimer et l'aimer davantage, un motif pour mieux voir rayonner l'auréole dont elle entourait à l'avance sa tête pâle et fatiguée.

Proche de cette pièce, il s'en trouvait une autre réellement élégante, si on la compare à celle du recteur.

Les murs avaient été recouverts d'anciennes tapisseries de haute-lice; des fauteuils antiques garnissaient la chambre; le lit à colonnes était d'un beau style; il y avait sur les consoles des vases de faïence que l'on payerait aujourd'hui fort cher, deux émaux bleus fins et purs s'accrochaient de chaque côté d'une glace, façon Venise, encadrée de cuivre poussé.

C'est là que couchait Monseigneur l'Evêque quand il se reposait à Sainte-Marie.

La cellule de Mlle Scolastique était blanche comme un autel de la Vierge. Le lit avait une housse blanche, les fauteuils et les chaises aussi; des rideaux; et, luxe inusité dans ce pauvre pays, les murs étaient tendus, et ornés de distance en distance de bouquets pareils à ceux qui décorent les pièces de toiles placées le long des rues sur le passage des processions de la fête-Dieu.

C'est là que venaient reposer, dans cette blancheur méticuleuse mais sainte, celle qui n'avait manqué à prier pour elle ni pour les autres, dont la main droite s'était sans cesse ouverte sans que la main gauche sût ce qu'elle avait donné, et qui avait pâli, vieilli, souffert et pleuré dans le calme saint de la résignation qui succède à toutes les tempêtes, quand le Seigneur a étendu la main pour les calmer.

Quant au cabinet voisin de la chambre de Mlle Scolastique, il était encombré de pommes de reinettes, de grappes de raisin conservées, de nèfles, de tas de noix et de paquets de graines.

C'était là tout le domaine du curé de Sainte-Marie et de sa sœur.

Les ouvrages les plus fatigants étaient confiés à une vieille femme sourde, boiteuse, qui trouvait, en dépit de cette double infirmité, le moyen de se multiplier et de laiser fort peu d'ordres à donner à Mlle Scolastique dont elle connaissait les habitudes et les goûts.

Il était onze heures du matin, et l'abbé Deschamps se promenait lentement dans le jardin, aspirant l'air, admirant la nature, entremêlant ses exclamations admiratives des brûlantes apostrophes de David au Créateur de toutes ces merveilles, quand le facteur rural, à blouse bleue soigneusement serrée, sa casquette tombant sur les yeux, fit retentir la clochette en ouvrant la claire-voie, et, traversant la cour, frappa doucement aux carreaux de la cuisine, derrière lesquels Mlle Scolastique faisait une reprise perdue à une aube de mousseline.

—C'est une lettre, mademoiselle, dit-il, une lettre de Paris.

Mlle Scolastique se leva, ouvrit la fenêtre, prit la lettre, puis la missive qu'elle mit sur la table, et versa un vin de verre au piéton qui l'avala d'un trait en disant:

—A votre santé, mademoiselle, et à la santé de ceux qui vous écrivent.

Mlle Scolastique retourna la lettre.

—C'est de mon neveu, dit-elle, de ce cher Bernard... Elle est adressée à mon frère...Dieu veuille que ce soient de bonnes nouvelles!

Et saluant le facteur d'un mouvement de tête, elle s'avança rapidement dans la cour, entra dans le jardin, et s'ecria de loin en agitant la lettre.

—C'est du cher enfant de notre Eliza...Lis, mon bon abbé, lis vite.

Le curé sourit, rajusta ses lunettes, et décacheta la lettre de Bernard. Il avait à peine parcouru quelques lignes, qu'il s'interrompit:

—Scolastique, dit-il, ce bon Bernard, il vient à ma cure...Nous allons donc embrasser ce cher enfant...

—Nous ne le reconnaîtrons certes pas, depuis dix ans!

—Si, à ses baisers, à sa voix douce qui ressemble à celle de sa mère.

—Et quand arrive-t-il, l'abbé?

Je ne sais pas, attends...il vient...mais aujourd'hui, mais à quatre heures...presque tout de suite...

—Aujourd'hui! répéta la sœur du curé; comme cela, sans prévenir, avant que j'aie eu le temps de préparer les plats doux qu'il aimait, de ranger sa chambre!...Ah! il est bien resté le même...Et le dîner!... que lui donnerai-je à dîner?

—Vas-tu te tourmenter parce que Bernard habite Paris et que nous vivons comme des paysans...Un poulet, une laitue, et de belles pêches...il n'en demandera pas davantage, pourvu qu'il sente qu'il est toujours notre cher Bernard d'autrefois...

—C'est égal, mon frère, quelle surprise!

—Une bonne surprise...

—Il aurait dû nous avertir quinze jours d'avance.

—Pour venir ici...chez nous...chez lui!...Non! il a bien fait! Il tombe dans mon presbytère comme un ballon, nous le recevons de notre mieux, et voilà.

—Voilà! oui sans doute, et vous avez raison l'abbé; je vais tout arranger et hâter la Louison...A quatre heures! et voici midi!

—Vous faites toujours des prodiges, ma sœur; un peu plus, je dirais des miracles. Tandis que vous allez ranger la chambre de Bernard, je réciterai, moi, mon bréviaire; car j'aurais peur, ce soir, d'avoir quelques distractions.

Mlle Scolastique se mit à la recherche de Louison qui rangeait en ce moment ses bassins de cuivre remplis d'un lait écumeux.

Elle ne pouvait nommer à la pauvre sourde celui qu'elle attendait, puisque celle-ci ne l'eût point entendue; mais elle la conduisit dans la chambre aux tapisseries, et tira une photographie d'un petit portefeuille.

—Lui! s'écria la vieille infirme, lui, venir!

Mlle Scolastique fit un signe de tête affirmatif.

La Louison comprit qu'elle devait se mettre en frais de zèle et d'adresse. On épousseta les meubles, on mit dans l'immense lit à baldaquin des draps parfumés de lavende. Des fleurs s'épanouirent dans les vases, et vers trois heures et demie la chambre ressemblait à un vrai reposoir.

Mlle Scholastique descendit dans le jardin.

—L'abbé, montez, dit-elle, je vous en supplie, et voyez si rien ne manque pour notre cher enfant.

Le curé observa minutieusement, sortit de la chambre sans rien dire et rentra tenant dans ses mains l'*Imitation* qu'il posa sur une table.

– Est-ce que vous croyez...demanda Scolastique.

– Je ne crois rien! dit le prêtre avec un sourire; mais il arrive de Paris.

—Ah! vous êtes vraiment une âme céleste, dit-elle.

—Non, ma sœur; s'il est pieux, ce livre entretiendra sa ferveur; s'il a un peu oublié les divins préceptes ou les lois de la pratique exacte, il l'en fera ressouvenir.

Un moment après, Mlle Scolastique, debout dans la magnifique cuisine, surveillait les travaux culinaires de la Louison.

Vers quatre heures un quart, un son carillonné fit bondir l'abbé Deschamps, et amena Mlle Scolastique à la limite extrême du jardin.

Un charmant garçon de vingt-cinq ans, à la tête grave et pourtant souriante, se montra d'abord, laissant dans son ombre une silhouette de paysan aux membres mal attachés, aux bras à peine équarris, aux jambes torses. Il tenait d'une main la malle du jeune voyageur, et de l'autre un bâton de cormier.

L'abbé s'avança et tendit les bras au fils de sa sœur.

Bernard se précipita sur la poitrine du curé, et tous deux demeurèrent un moment muets, suffoqués par l'émotion.

Mlle Scolastique ne tarda pas à se montrer.

Le jeune homme ne put en la voyant réprimer un sourire.

L'abbé Deschamps avec sa dignité apostolique, ses cheveux blancs, ses yeux rayonnants de bonté, était bien tel que Bernard se l'était toujours représenté depuis qu'il l'avait quitté; mais il avait perdu le souvenir exact du bonnet de Mlle Scolastique, de sa robe étroite, sans faire de traîne par compensation. Il crut retrouver une figure du vieux temps, égarée dans ce monde moderne. Ce teint de cire jaune, ces yeux béatifiés par la vertu et la méditation, ce sourire tendre errant sur deux lèvres pâles, tout cet ensemble le surprit, le pénétra, mais l'étourdit un peu.

—Je n'oserai jamais faire de folies devant elle! pensa-t-il.

La vieille Louison qui vint en titubant lui présenter ses devoirs, en relevant par politesse le coin de son tablier et en tirant sa coiffe rousse sur son front, le divertit outre mesure, et lui sembla un type perdu de la domesticité de province.

Bernard s'extasia sur les rosiers de la fenêtre, les plates-bandes du jardin, les proportions énormes de la cuisine, la grandeur inusitée de la salle; il applaudit à tout, il admira tout, il comprit tout, et trouva que Sainte-Marie, par un beau mois de vacances, était un véritable paradis terrestre.

—Et ta mère? demanda l'abbé, notre chère Eliza...

—Elle m'aime...

—Et puis!

—Et puis c'est tout...Est-ce que vous croyez, mon oncle, que Dieu ait créé les mères, pour autre chose que pour aimer leurs enfants?

—Non, mais...

—Est-ce que je ne mériterais pas cette tendresse, par hasard?

—A vrai dire, je n'en sais rien encore, répondit l'abbé en riant; ta mère, dans ses lettres ne nous donne de détails que sur tes examens, et quelque importance que j'attache à tes grades, à tes inscriptions, je les fais cependant passer après autre chose...

—Mon oncle, répondit Bernard, j'ai été élevé par ma mère? n'est-ce pas tout vous dire?...

—Oui, tu as raison! s'écria l'abbé. Une épouse si dévouée, une veuve si admirable ne pouvait faire de son fils qu'un jeune homme modèle; et c'est méconnaître Elisa que te suspecter.

—Oh! que je suis heureux d'entendre ainsi parler de ma mère! s'écria Bernard; quelle joie de respirer dans un milieu où elle se trouve si aimée, si vénérée? Je ne la vaux pas...Je suis un garçon tapageur, brusque, prime-sautier, fantasque, hâbleur peut-être, et à coup sûr bavard; mais je l'aime à me faire pardonner tous ces travers.

—Allons, tu n'es pas orgueilleux, du moins, car jusqu'à ce moment ce portrait n'est pas flatté!

– Je vaux peut-être un peu plus que la masse de mes camarades, et c'est à elle que je le dois encore. Elle a gardé le lycéen de la dissipation; elle a préservé l'étudiant d'une vie inutile et tumultueuse; enfin, elle a marché à mon ombre jusqu'au jour où j'ai été avocat: et la pauvre chère sainte en abdiquant son autorité maternelle, ne m'a jamais paru plus grande et ne m'a jamais fait désirer davantage de la voir conserver sur moi l'empire auquel elle semblait vouloir renoncer.

—Ainsi, tu es avocat?

—Oui, mon oncle; défenseur de mes concitoyens, de la veuve opprimée, de l'enfant sans tuteur...et si vous avez quelque cause...

L'abbé sourit.

—On ne commet point de crimes ici, mon enfant, dit-il.

—C'est alors le malheur qui frappe à votre porte! dit Bernard tressaillant a un coup de sonnette.

Mlle Scolastique alla ouvrir, et la conversation de l'oncle et du neveu se trouva brusquement interrompue.

(A continuer.)

in Vol 7

TABLE DES MATIÈRES

PAR

ORDRE ALPHABETIQUE.

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, rue St. Vincent.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

PRIME.

Galerie Canadienne à bon marché,

OU PLUTOT POUR RIEN.

Tout abonné à l'*Echo* du Cabinet de Lecture paroissial de Montréal, qui *d'ici au* 1er *février* 1865, aura payé son abonnement pour 1865 et les arrérages, recevra avec le 3ème numéro de l'*Echo*, 1865, un MAGNIFIQUE PORTRAIT en taille douce d'un personnage historique du Canada.

Il en recevra un SECOND avec le numéro du 15 avril, et un TROISIÈME avec le numéro du 15 août.

Tout nouvel abonné qui aura payé son abonnement au 1er février, recevra les mêmes portraits et aux mêmes époques ci-dessus.

Enfin, si le chiffre des abonnements *payés* s'élève, au 1er novembre 1365 au-dessus de 1500, tous nos abonnés qui, à cette époque auront rempli la condition ci-dessus, recevront un quatrième portrait avec le dernier numéro de l'année, c'est-à-dire le 15 décembre 1865.

Quiconque nous enverra *le montant de six nouveaux* abonnés recevra *franco* par la poste un exemplaire de la vie de Messire H. Prévost magnifiquement cartonné, illustré de son portrait.

On le sait, notre œuvre n'a jamais été pour nous une affaire de spéculation ; nous avons voulu, d'une part, favoriser les bonnes lectures, et lutter contre la propagande des mauvais livres ; et de l'autre, encourager le talent, l'amour des lettres et mettre entre toutes les mains un petit journal utile et agréable. On n'a pas oublié que c'est le modeste *Echo du Cabinet de Lecture* qui a peut-être donné naissance aux *Soirées Canadiennes*, au *Foyer Canadien*, à la *Gazette des Campagnes*, et à la *Revue Canadienne*.

Quand l'*Echo* n'aurait produit que ce bon résultat, ne devrait-on pas lui en savoir bongré ?

Mais, qui ne sait encore que les BELLES GRAVURES parlent aussi à l'esprit et au cœur, et qu'on est fier de pouvoir étaler, aux yeux de ses amis et des étrangers, le portrait des personnages qui ont su, par leurs services, leurs qualités, leurs talents et leurs vertus, honorer la patrie. Eh bien ! si, comme du reste nous n'en doutons pas, on veut bien nous conserver les cordiales et flatteuses sympathies qu'on nous a montrées jusqu'à ce jour, nous avons la confiance qu'avec la PRIME que nous offrons aujourd'hui à nos abonnés, nous pourrons peu à peu enrichir et orner nos salons et nos appartements d'une BELLE GALERIE CANADIENNE.

NOTRE JOURNAL.

L'*Écho*, avec ses six années d'existence, frappe aujourd'hui à la porte de toutes les familles canadiennes, certain de trouver, à son entrée, des visages amis et des cœurs sympathiques.

Il a, pour se recommander, une vie assez honorable et des services qui ne sont peut-être pas à dédaigner, disons-le sans faux orgueil du passé comme aussi sans fausses espérances de l'avenir.

Tel a été du moins le sentiment de nos Lecteurs en lisant, l'autre jour, le tableau raccourci des labeurs et des sacrifices des directeurs de l'*Écho* durant l'année qui vient de finir.

Ils ont bien voulu nous dire que notre Revue n'a point été sans mérite ni sans éclat dans l'œuvre éminemment sociale de la propagation des saines doctrines littéraires et politiques.

Ils ont bien voulu nous dire que c'était avec bonheur qu'ils avaient vu l'*Écho* prendre surtout à tâche de faire connaître l'histoire, la noble histoire de notre pays, et les hommes qui, dans une sphère ou dans une autre, se font les soldats de la nationalité et les martyrs de la religion.

Ils ont bien voulu enfin couronner les faibles efforts de notre zèle par un patronage toujours croissant.

Et aujourd'hui, fiers de cet encouragement, les Directeurs de l'*Écho*, veulent, par des sacrifices nouveaux et par une collaboration plus étendue et plus soignée, s'il est possible, répondre dignement aux vœux du public, dont le témoignage leur est d'autant plus flatteur qu'il est plus spontané.

Quand l'*Écho* fut fondé, le 1er. Janvier 1859, on avait compris depuis longtemps l'utilité, le besoin d'une pareille publication: mais les esprits, activement livrés aux disputes de la politique, ne songeaient guère à soutenir une œuvre purement littéraire.

Plusieurs personnes d'un sens droit et national avaient entrepris la chose avec courage et dévouement; cependant, pour des raisons dont nous n'avons pas à nous occuper, leur noble initiative dut céder devant une apathie malheureusement trop générale alors.

L'*Écho* a eu ce rare privilége de paraître dans des circonstances tout-à-fait particulières, dans un temps où l'esprit catholique, réagissant contre l'esprit du mal, avait besoin d'un organe pour servir les bonnes causes et faire triompher les bons principes.

Aussi fut-il salué et accueilli, dès son apparition, avec enthousiasme par tous les journaux du pays, et nous ne sachions pas qu'il se soit fait un seul ennemi parmi les amis de la Religion et de la Patrie.

Au contraire, tous les Chefs de parti sont venus tour à tour, d'abord à la Tribune du Cabinet, puis dans les colonnes de l'*Écho*, rendre hommage à la pureté de nos intentions et à la sincérité de nos convictions: chacun s'est plu à redire que notre Revue n'étant qu'un Journal de Famille, devait avoir ses entrées libres dans toutes nos bonnes familles canadiennes, et dans toutes nos maisons d'éducation où l'on prépare avec tant de succès les hommes appelés à prendre un jour en main le gouvernail de l'État.

Plus tard, chers lecteurs, notre action sur les esprits s'est fait sentir d'une manière directe et sensible: voyant l'*Écho* obtenir des succès là où d'autres avaient subi des défaites, plusieurs de nos amis se mirent à l'œuvre; et bientôt l'*Écho* eut un frère bouillant de patriotisme dans le *Foyer Canadien* et des sœurs d'une ravissante beauté dans les *Soirées Canadiennes*, la *Gazette des Campagnes* et la *Revue Canadienne*.

Nous sommes vraiment heureux de ce résultat; voilà la famille canadienne littéraire jusqu'au complet; comme l'aîné, nous l'invitons aux nobles luttes de l'intelligence en faveur des gloires, des traditions, des saintetés de la Patrie.

Pour nous, nous voulons plus que jamais que notre journal soit tout dévoué à la bonne littérature, mais surtout à la bonne littérature canadienne; nous voulons conserver et étendre au milieu de notre chère et intelligente population un goût pur et sain. Dans le tumulte de la dissipation des esprits, nous saurons nous ménager avec eux des entretiens utiles; et les dirigeant toujours sur des objets qui leur plaisent, nous aurons soin de les rendre aussi amusants qu'instructifs.

Pour cela, nous voulons que l'*Écho* soit dans toute la force du mot: un Journal de Famille. Le cœur pur et aimant de la jeune personne y trouvera des *nouvelles* ou feuilletons faits par des plumes habiles et exercées; les mères y trouveront des préceptes de tendresse et de morale pour l'éducation de leurs enfants; les pères et les jeunes gens déjà formés par des études sérieuses, aimeront à admirer les fortes occupations et la mâle éloquence des premiers écrivains du Canada et de la vieille France.

Aussi les Directeurs de l'*Écho* n'ont-ils rien épargné, ni démarches, ni sacrifices personnels. Pour la partie littéraire, ils auront les meilleurs écrivains des premiers journaux de famille publiés en France; à chaque numéro nos lectrices auront toujours à lire un charmant feuilleton puisé aux meilleures sources; et puis, outre la chronique des événements arrivés dans la quinzaine, nous publierons en même temps des Nouvelles Religieuses, de toutes les parties de la chrétienté. Ces *nouvelles*, nos lecteurs pourront les considérer comme authentiques; car elles seront toujours puisées à des sources officielles. Enfin, nous publierons des *Études* originales sur le pays, sur la littérature canadienne, sur notre histoire et sur les hommes marquants soit dans la génération présente, soit dans les générations qui nous ont précédés et qui ont jeté sur notre patrie un lustre éclatant et durable.

La tâche est lourde; mais nous avons pour l'alléger des hommes d'expérience, qui font l'ornement et la gloire de nos premières maisons d'éducation, et le concours si énergique et si puissant du Clergé Canadien dont l'action est si intimement mêlée à l'action ou plutôt à l'existence nationale.

L'*Écho*, tout en devenant de plus en plus le *Journal des Familles* canadiennes, sera aussi et surtout le journal du clergé, non pas son organe officiel, mais la source pure où il puisera sur bien de choses des informations véridiques et exactes.

Nous faisons donc à Messieurs les Membres du Clergé un appel chaleureux en faveur de notre œuvre. Nous leur présentons notre passé comme garantie de notre dévouement, et nous comptons sur leur énergie patriotique pour lui assurer une existence digne de son esprit. Qu'ils ne craignent pas de le répandre dans les *Familles* de leur paroisse; elles n'y trouveront jamais rien

capable de les malédifier ; tout, au contraire, nous en avons la douce confiance, les encouragera au bien. Les Directeurs, pour en faciliter la grande circulation, en ont réduit le prix aussi bas que possible, une piastre par an, tout en promettant, dès le 1er février prochain, à nos abonnés qui auront payé leur abonnement, une **Prime** qui sera suivie de deux autres. Ces primes formeront bientôt dans chaque famille, une véritable **Galerie nationale.** Car les portraits que nous offrirons à nos lecteurs représenteront invariablement des personnages qui ont illustré notre cher Canada.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à demander au public, si notre programme mérite son attention, si nos efforts pour propager les saintes traditions littéraires et nationales, méritent son encouragement. Le public canadien, nous le savons par expérience à la mémoire du cœur. Nul doute donc que l'*Écho*, ou le **Journal des Familles**, n'obtienne une très-grande circulation et que chaque abonné ne soit exact à envoyer au plutôt son abonnement afin de profiter de la prime. Par là, nous serons heureusement en état de le mettre sur un pied d'égalité avec les premières revues littéraires de notre vieille mère-patrie.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Nouvel an.—Cabinet de Lecture. — Les *Raiders*.—La guerre.— Etats-Unis.— Brésil.— Situation générale de l'Europe.—Epitaphe d'une jambe anglaise.

Ce matin, la chaumière du pauvre s'ouvre plus heureuse, plus proprette ; le palais du riche plus somptueux, plus éblouissant, qu'à l'ordinaire.

Bonne année! happy new-year! telles sont le riantes paroles que s'envoient des deux rives du St. Laurent les gais descendants de la France et les blonds enfants d'Albion.

Le père de famille a rêvé toute la nuit une vertueuse héritière pour son fils, la mère un beau et gentil mari pour sa fille ; tandis que fils et fille ont vu, dans leur doux sommeil, les anges qui les baisaient au front et leur apportaient, avec la bénédiction de leurs parents, la bénédiction du bon Dieu.

Bonne année! happy new year! vous tous qui parlez la langue de Chateaubriand ou de Byron, respirez, embrassez-vous dans une joie commune.

Ce vieillard qui s'appelait 1864 comme le corsaire *Alabama* n'est plus : il est mort, bien mort et parfaitement enterré !

D'autres diront ses vertus et sa gloire, moi je constate qu'il a bien fait de finir. Tous les gens d'esprit font une fin. Et sur ce je vous présente un heureux successeur, le front couronné de fleurs et les mains pleines d'invisibles réalités. Héritier sous bénéfice d'inventaire, il nous apporte ce que vous a refusé son père.. une année de plus !

Bonne année! happy new year! les chevaux brûlent le pavé des rues, ou plutôt la neige des rues brûle les pieds des chevaux ; les portes s'ouvrent et se referment, les visiteurs entrent et sortent, les compliments succèdent aux compliments : on n'entend partout que les mots sacramentels : *Bonne année! happy new year!*

Pendant ce temps, chers lecteurs, votre chroniqueur est cloué à son fauteuil, lisant son journal pour vous amuser, regardant dans la rue pour vous voir, désirant sortir, forcé de rester à son poste, incapable d'aller presser la main aux nombreux abonnés de l'*Echo.*

Cependant lui aussi doit faire ses souhaits du nouvel an.

Ah ! si ma plume était la baguette magique des bonnes et vieilles fées des anciens jours, et si les gouttes d'encre qui tombent de ma plume étaient autant de dons attachés à la puissance de ma baguette, je ne serais, certes, pas avare de mes souhaits.

Je souhaiterais à mes parents une pluie abondante de prospérité et de joies ; au jeune fils de famille, la réalisation de tous ses désirs pour devenir un citoyen utile, estimé et aimé de tous ; aux jeunes demoiselles, la gloire de leur pensionnat ou la joie de leur famille, de grands succès, et la première gloire avec le premier prix ; aux propagateurs de notre œuvre la bénédiction pour le zèle qui les anime ; à la chronique, celui d'être sans cesse émaillée d'idées nouvelles, et, comme l'on dit dans le grand monde littéraire, toujours palpitante d'actualité.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de nous faire leurs souhaits ; nous savons qu'ils ne manqueront pas de nous dire qu'ils sont persévérants, zélés, capables de payer d'avance un abonnement et de nous en procurer le double !

Il est aussi de coutume de faire le jour du nouvel an de petits présents. Les petits présents, dit-on, entretiennent l'amitié. Nos lecteurs connaissent déjà les *Primes* que nous nous proposons de leur offrir. Mais le digne Directeur du Cabinet de lecture leur présente encore

des choses plus grandes ; il les convie aux soirées littéraires qui doivent commencer vers le quinze janvier. Nous aurons le plaisir d'applaudir les premiers orateurs, les écrivains de premier ordre du pays, tels que Messire Désaulniers et M. l'abbé Lamarche ; M. D. Senécal, M. l'abbé Verreau, et beaucoup d'autres. Vous contribuerez largement, chers lecteurs et chères lectrices, au succès de ces soirées littéraires. Le zèle du Rév. Messire Desmazures ne peut attendre moins de votre patronage toujours si bienveillant et si distingué.

Vous le voyez, chers lecteurs, le nouvel an me met en veine, et si je ne puis me mêler à la foule de vos admirateurs dans un coin de vos salons, je suis en train de causer. Causer de quoi ? du beau ou du mauvais temps ? Non, c'est trop vieux et décidément trop *commun*. Vous parlerai-je du Nord ? Non encore ; car vous êtes peut-être pour le Sud. Eh bien, nous ne vous demanderons plus : *que dites-vous de la Pologne ?* mais que dites-vous de la confédération du Sud et de ces nobles défenseurs ?

Et ceci me ramène tout-à-coup dans la réalité des faits, et pour arriver à Richmond, partons du Canada.

Notre affaire première et dernière en ce moment, le sujet de conversation de tous ceux qui n'en ont pas, c'est le procès des *Raiders*. Vous connaissez leur histoire, bien, *sufficit !* Emprisonnés et remis en liberté, grâce à la glorieuse incertitude de la loi, six d'entre eux ont volontairement passé le cou dans les filets savants de notre police, Young, oui Young en tête. Ils sont *de novo* pensionnés aux frais de Sa Majesté, ils deviennent une question. Comme les raides ambassadeurs de l'antique Rome, cette question porte, paraît-il, dans les plis de sa robe, la guerre et la paix ; la guerre, si on ne les livre pas aux Etats-Unis ; et comment les livrer s'ils sont soldats du Sud, dont les droits belligérants sont peut-être en ce moment reconnus de toutes les puissances ; la paix, si on les sacrifie en défi des lois internationales et de l'hospitalité accordée en tout temps par le drapeau britannique aux défenseurs de toutes les causes et de tous les principes.

C'est se jeter un peu violemment dans les extrêmes et l'on ferait bien de s'en tenir au proverbe des anciens : *in medio stat virtus.*

Mais déjà M. Coursol est menacé de destitution par certains journaux, M. Lamothe de perdre sa place, par les *Pères de la Cité ;* et nos volontaires sont partis pour la frontière, tambour battant. La conscription a eu lieu vendredi dernier, sans bruit ni tumulte.

Aimons-nous la guerre ? je consulte les augures ; rien dans le vol des oiseaux, où dans la marche des hommes, ni sur vos fraîches figures, chers lecteurs, n'annoncent une si désolante extrémité. Pour moi, mon parti est pris : si nous avons la paix je continuerai de faire ma chronique avec ma plume ; si nous avons la guerre, au lieu de plume je prendrai un mousquet, et vous aurez encore des chroniques. Vous le voyez, dans l'un et l'autre cas, vous ne perdrez rien. Soyez donc tranquilles.

Du reste, M. Lincoln a joliment de l'ouvrage de l'autre côté des lignes, et il pense fort, en face des confédérés qui savent très bien vivre et se battre encore mieux. Que voulez-vous ? M. Garnot l'a proclamé du haut de son humilité, la chaise présidentielle, petite ou grande, devient souvent le lit de Procuste, et malheur à quiconque s'assied ou plutôt se couche dessus !

Cependant M. Lincoln a reçu du général Sherman un joli cadeau de Noël : la prise de Savannah, cent cinquantes canons de gros calibres et huit cent prisonniers. Ce cadeau coûte à M. Lincoln deux cents pièces d'artillerie, dix mille hommes morts, cinq à six mille blessés et plusieurs millions de dollars, au dire du *Daily News* de New York. En ce cas, Dieu garde notre gouverneur de pareils présents. Il n'en est pas moins vrai que c'est un fort habile soldat que Sherman, le premier général, sans contredit, de tout le Nord. La campagne qu'il vient de mener à si bonne fin est une des plus belles marches militaires des temps modernes. C'est peut-être aussi le moment de placer dans ma chronique ce petit bout de vers de Virgile :

.... *audaces fortuna juvat.*

Pardon, chers lecteurs, pour mon latin, le latin de Virgile. Mais, vous ne l'ignorez pas : tous les grands hommes ne sont grands que si vous leur trouvez un modèle dans l'antiquité. Que serait Turenne sans César, Napoléon sans Alexandre, M. Lincoln sans Talleyrand ? Rien, pas même votre chroniqueur ! Or, quand je parle aux grands guerriers de l'antiquité, pour faire

ressortir la taille de nos héros présents, je me découvre et leur parle latin. Si vous préférez le grec : ça m'est égal, j'ai à mes côtés le vieil Homère qui vaut bien Virgile....

Donc le Nord est encore victorieux, et cette fois la position du Sud n'est guère enviable : Beauregard et Hadec ont laissé prendre Savannah, Hood a échoué devant Nashville, Lee seul tient bon dans Richmond et semble être le cœur et le bras de la Confédération.

Pourtant la presse du Sud a pris son parti de la perte de Savannah, et de la défaite de Hood. Sans nier la gravité de la situation, elle s'en repose sur l'habilité et le patriotisme de ses généraux pour relever la fortune chancelante de la Confédération.

M. Lincoln profite de ses succès pour faire ses excuses au Brésil, à propos du *Florida*. Le cabinet de Rio aura, paraît-il, toutes les réparations désirables ; ce qui va grandement désappointer l'Europe, qui voyait dans cette violation des lois internationales une fameuse chance d'intervenir en Amérique.

La situation de la politique en Europe depuis notre dernière chronique, n'est pas plus changée que sa situation géographique : même violence en Pologne de la part du Gouvernement Russe qui vient d'abolir, d'un seul coup, soixante-douze couvents de moines et quatre de religieuses, sous le prétexte que ces monastères sont les refuges, les foyers, les forteresses de l'insurrection ; même tension des esprits en Italie ; même crise financière qui menace de devenir chronique, sans jeu de mot ; même persécution contre les autorités catholiques, mêmes aspirations vers Rome, la ville éternelle, contre les murailles de laquelle Victor-Emmanuel veut briser son sceptre et sa couronne.

Les discussions parlementairee de Turin, loin de modifier l'attitude de la Cour de Rome au sujet du traité *franco-italien*, la confirment dans sa réserve très-sage, très-hautement louée par les hommes d'un sens vraiment politique.

Cette attitude du St. Siége, et d'un autre côté l'émotion de l'Europe, ont convaincu M. Drouyn de l'Huys de la nécessité de jeter quelque lumière sur la situation nouvelle créée par la Convention. Aussi a-t-il essayé de calmer toutes les appréhensions, d'abord en écrivant à M. de Sartiges une dépêche où l'on garantirait formellement au St. Siége le maintien du pouvoir temporel en principe et en fait sur les provinces actuelles ; ensuite, en adressant au corps diplomatique une circulaire destinée à confirmer une fois de plus l'assurance que la Convention laisse intacte la Question Romaine, laquelle sera résolue au bout de deux ans par les puissances catholiques.

L'Europe s'estimera-t-elle satisfaite de cette déclaration, nous ne savons. Quant à la Cour de Rome... elle attendra. On ne saurait exiger qu'elle oublie tout de suite la dépêche précédente de M. Drouyn de l'Huys à M. de Sartiges.

Pendant ce temps Rome jouit d'une tranquillité incomparable ; et quelles que soient les accusations que l'on se permette au loin contre le gouvernement pontifical, les fidèles accourus des divers points de l'Europe où prévalent aujourd'hui les mœurs et des habitudes qui rappellent le Bas-Empire, sont unanimes à reconnaître la supériorité morale du peuple romain.

La Prusse a jeté le masque et revendique la succession des Duchés arrachés récemment, par la force des armes, au petit royaume de Danemark. L'Autriche laisse les différents prétendants se disputer entr'eux cet héritage vacant, et s'efforce de maintenir dans la Confédération Germanique son influence grandement ébranlée.

Le grand Turc, le *malade* Sultan de Constantinople, laisse ses anciens sujets, les Grecs, se chamailler sous les yeux de leur jeune roi.

Avez-vous jamais visité, chers lecteurs, des champs de bataille, les plaines d'Abraham par exemple ? La piété et la reconnaissance des peuples y élèvent des monuments qui rappellent aux générations futures les vertus et l'héroïsme des ancêtres. On y inscrit sur le marbre les titres de leur noblesse et l'éclat de leurs actions.

Eh bien ! le plus célèbre des champs de batailles, Waterloo, qui vit tomber tant d'anglais et sur lequel la vieille garde de l'Empereur voulait mourir à tout prix, compte de ces monuments que le voyageur admire et contemple avec recueillement ; il en compte surtout un élevé à *une jambe anglaise*, digne des services rendus par cette *jambe* et de la noblesse de son ancien propriétaire.

Le 20 mai 1864 le comte Uxbridge, mort

récemment, marquis d'Anglesey, vint à Waterloo pour faire restaurer le monument élevé *à l'une de ses jambes*, enterrée dans le jardin même où elle fut emportée ; et voici l'épitaphe qu'il fit graver sur le premier mausolée :

" Ici est enterrée la jambe de l'illustre brave et vaillant comte Uxbridge, lieutenant-général de Sa Majesté Britannique, commandant en chef la cavalerie belge et hollandaise, blessé le 18 juin 1815 à la mémorable bataille de Waterloo.

" Par son héroïsme, *elle* a concouru au triomphe de la cause du genre humain, et *elle* est glorieusement décédée par l'éclatante victoire du dit jour."

Quel est donc, chers lecteurs, ce vilain contempteur des temps présents, cet effronté *laudator temporis acti*, qui radote quelque part dans un livre oublié que les modernes sont incapables de rivaliser avec les anciens pour la précision et la beauté de l'épitaphe ?

NOUVELLES RELIGIEUSES.

***

Monseigneur de Montréal, depuis son départ de Montréal, a écrit à M. l'Administrateur du diocèse trois lettres, la première raconte ses impressions en mer, la seconde son arrivée en Belgique, la dernière est datée du 5 décembre, à Paris. Sa Grandeur est en parfaite santé et a été reçue partout avec les égards dûs à sa dignité et à son éminente piété. Un incident bien innocent a empêché Monseigneur d'aller fêter, à Rome, le dixième anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Sa Grandeur doit être en ce moment dans la ville éternelle.

***

Cette année la messe de minuit a été célébrée avec une grande pompe dans les principales églises de Montréal, ainsi que dans celles de Québec. L'ordre le plus parfait a régné partout. A Notre-Dame de Montréal, le nombre de personnes présentes était d'au moins quinze mille. On ne se rappelle pas avoir vu une aussi grande affluence dans l'immense Basilique, même dans les plus grandes solennités.

Les Rév. Messires Giband, Pélissier et Aoustin avaient prêché la retraite des hommes préparatoire à la solennité de Noël. Leurs paroles éloquentes ont produit les plus heureux fruits dans les âmes. Durant la messe de minuit, après la consécration, quatre prêtres donnèrent en même temps la communion aux fidèles pendant plus de ¾ d'heure, deux aux grand autel et deux autres à l'autel de la Ste. Vierge et de St. Amable. L'empressement avec lequel les hommes et les jeunes gens ont suivi les diverses retraites préparatoires prêchées à la cathédrale, à la grande église prroissiale, à St. Jacques, à St. Pierre, etc. est une preuve ajoutée à beaucoup d'autres de l'importance que les préoccupations religieuses ont prise dans les esprits depuis quelques années.

***

Le révérend Père Bertrand, jésuite, a prêché, de son côté, la retraite de Noël dans la ville de St. Hyacinthe, et il a eu la consolation de communier de sa main, le jour de la clôture de la retraite, plus de sept cents hommes, dans la modeste chapelle qui sert temporairement de cathédrale à Mgr. Larocque. Le bon P. jésuite, à la demande des fidèles leur a promis une seconde retraite dans le cours du carême prochain.

JEANNE-MARIE.

(*Suite.*)

VII

LA PREMIÈRE CAUSE D'UN AVOCAT.

Une femme pâle, vêtue de noir, et portant deux enfants, parut alors dans le cadre de la porte. Son visage, merveilleusement éclairé par le soleil couchant, se détachait superbe et pur sur les boiseries sombres. Elle regardait le vieux prêtre avec une modeste assurance, et quelque chose de navré errait sur sa bouche franche et belle, qui avait dû si joyeusement sourire avant de se contracter dans les sanglots.

— Jeanne-Marie ! s'écria le curé.

— Encore moi... murmura la jeune femme.

— Est-ce donc un reproche que je vous adresse, ma fille ?... gardez-vous de le croire... vous offenseriez à la fois mon ministère et mon cœur... Mais en ce moment, et surtout après la parole que je venais de dire à mon neveu Bernard, vous me semblez ici la réponse que fait le Seigneur à une demande providentielle ; et, peut-être, ajouta-t-il en se tournant vers le jeune homme, à un secours inattendu...

— Un secours, M. le curé ! puis-je donc en attendre des hommes ?

— En tant qu'instruments de Dieu, oui, ma fille.

Jeanne-Marie baissa la tête sans répondre.

Bernard regardait attentivement cette belle créature qui paraissait ployée sous un joug si lourd de douleurs. Ses enfants suspendus après elle, son visage inondé de larmes qu'elle ne songeait pas à étancher, comme si désormais elle n'eût que trop l'habitude d'en repandre : un malheur immérité, sans doute, brisant cette âme que l'on devinait noble et sainte quand le regard plongeait dans le regard fier et pur de Jeanne-Marie, tout contribuait à émouvoir singulièrement le jeune avocat, qui n'avait jusqu'à cette heure connu de la vie que le côté sinon mauvais, du moins futile ; qui n'avait vu couler de pleurs que pour des caprices, et ne s'était jamais trouvé en face d'un désespoir violent, respectable dans sa cause, terrible dans ses effets.

Il fixa un œil compatissant sur son oncle, et parut lui demander s'il ne pouvait rien pour le soulagement de la jeune femme, qu'à ses vêtements de deuil il prenait pour une veuve.

— Je me trompais tout à l'heure, Bernard, reprit M. l'abbé Deschamps, quand à cette question que tu m'adressais : " Avez-vous une cause à me confier ?"

je t'ai répondu : " Non ! " Si, mon enfant, j'ai une cause grave et sainte à remettre en tes mains... Le poids que je t'offre de porter est bien lourd pour ton jeune talent et ton éloquence inexpérimentée... Mais peut-être, à force d'âme, de conviction, de zèle, porteras-tu la lumière dans une affaire ténébreuse, et apitoieras-tu ceux que la loi chargera de juger cette cause aux prochaines assises... Un crime a été commis sur les confins de ma paroisse... crime brutal dont le mobile est le vol... Un marchand de bœufs nommé Claude, qui avait tenu l'un des enfants, que tu vois, sur les fonts du baptême, a été assassiné le jour de la dernière foire... Des circonstances malheureuses, que la justice ne manquera pas de grouper pour accabler un malheureux, ont paru désigner comme le coupable, Lazare, fermier au Grand-Moutier, Lazare, un honnête homme, le mari de cette femme...Une bonté insolite de Claude, qui, le matin même du jour fatal, lui prêta la somme nécessaire pour le désintéressement d'un créancier... la ceinture du mort trouvée sur la grand'route et rapportée innocemment par Lazare qui, dans la nuit trouvant cet objet sous ses pieds, n'avait pu le reconnaître...tout concourt à le désigner comme le criminel... Devant Dieu, moi qui connais ce pauvre garçon, moi qui lui ai appris ses premières prières et fait réciter son cathéchisme, moi qui l'ai marié, et qui ai baptisé ces deux enfants, pauvres petits anges qui ne savent rien du malheur qui les menace, je te donne ma parole que Lazare est innocent...

— Oh ! oui ! s'écria Jeanne-Marie, en levant son regard noyé de pleurs, oui, monsieur le curé, mon cher mari n'a jamais commis une mauvaise action ni dit une méchante parole... Et cependant, il n'en est pas moins vrai que demain, oui demain, monsieur, il quitte Redon pour être transféré à Rennes... et je viens vous demander ce qu'il faut que je fasse, car je ne puis abandonner Lazare dans la grande affliction que Dieu lui envoie...

— Vous désirez partir pour Rennes ?

— Oui, monsieur, mais...

— L'argent vous manque, n'est-ce pas ?...

— Je voudrais trouver à vendre le bétail, mais ceux qui en ont besoin manquent d'argent, et les autres m'offrent des prix que je ne puis accepter.

— Ne vendez ni les bœufs ni la Grise, ma pauvre Jeanne-Marie ; il ne faut pas que votre mari soit ruiné quand on lui rendra la liberté ; il n'aura déjà que trop souffert...Mon étable est assez grande pour qu'il me soit facile d'y loger vos bœufs, et mon petit âne sera très-fier de partager son écurie avec la Grise...Quant à vos terres, je m'arrangerai... Les gens du pays ne demandent qu'à être excités au bien, et quand je leur assurerai qu'il est meilleur pour leur âme et plus profitable à leur salut éternel, de labourer le champ de leur frère malheureux que de prier distraitement comme ils le font ; quand je leur démontrerai que l'amour du prochain est aussi nécessaire que l'amour de Dieu, et que le commandement qui nous est fait d'être bon pour lui est l'égal de celui qui nous prescrit d'adorer et de servir le maître de toutes choses, je ne mets pas en doute que vos intérêts matériels n'auront nullement à souffrir... Reste la question du voyage, Jeanne-Marie, et celle du séjour à Rennes...Vous ne pourrez travailler, pauvre créature ; toutes vos heures sont prises par ces chers petits ; et d'ailleurs, la main robuste qui sait toucher les bœufs, retourner le foin, lier les gerbes, est inhabile aux travaux de la couture... Nous y penserons... et pour cela encore nous vous tirerons d'embarras... Maintenant, il faut à votre mari un avocat qui soit non-seulement le défenseur exigé par la loi protectrice de tous, même des criminels, mais un ami, un frère, un cœur sincère, une âme dévouée...

Jeanne-Marie joignit les mains sans parler.

Bernard se leva vivement :

— Mon oncle, dit-il, vous avez entre les mains une cause qui doit être juste entre toutes, puisque vous la défendez...confiez-la-moi ! témoignez à l'enfant de votre sœur assez de confiance pour l'élever tout d'un coup à la dignité d'homme... Etudiant et stagiaire hier encore, que je me révèle avocat, que je trouve sous l'empire d'une conviction ardente, assez de génie pour faire passer la vérité rayonnante devant les yeux des juges... Jeanne-Marie, ajouta le jeune homme, en se tournant vers la femme en deuil, Jeanne-Marie, m'acceptez-vous pour l'avocat de Lazare ?

La pauvre jeune femme tomba à genoux, posa ses innocents à terre et couvrit de larmes la main de Bernard qu'elle avait saisie.

— Bien, mon enfant ! dit le curé, bien... c'est un pacte saint qui vient de se conclure... Et maintenant, Dieu te donnera son aide, car tu auras confiance dans sa justice et sa bonté...

— Merci, mon oncle ; merci, Jeanne-Marie ! dit Bernard avec effusion, je ne me suis jamais senti plus fier....

— Ma fille, reprit le prêtre, avant de quitter le bourg, vous donnerez à mon neveu tous les détails que vous connaissez ; vous lui nommerez les personnes que fréquentait Lazarre... vous lui raconterez ce que vous savez des goûts et des habitudes de Claude... Il faut qu'il s'éclaire sur les moindres détails, afin de pouvoir défendre plus victorieusement votre mari...

— Hélas ! monsieur le recteur, je ne sais que ce que sait le village.

— N'importe ! toute parole, chaque fait, quelque minime qu'il soit, a sa portée et sa valeur... Quand vous l'aurez suffisamment éclairé, vous partirez pour Rennes, car je vois bien que vous ne pourriez vivre, une fois privée de vos visites du dimanche... Pendant quelques jours encore, Bernard étudiera la topographie des lieux ; il questionnera les voisins, les aubergistes, et fera provision de documents avant d'arriver auprès de Lazarre... Soyez tranquille ! il est jeune, bien jeune, mais pour ces sortes de causes il faut moins d'esprit que de cœur ; l'éloquence naît de la situation même ; les pleurs ont leur entraînement... Sans doute Lazarre serait plus brillamment défendu par un membre du barreau de Paris, mais il ne le serait pas avec plus de zèle et de bonne volonté...

Mlle Scolastique sortit sans bruit, laissant Jeanne-Marie expliquer à Bernard quelques détails de l'affaire.

Elle appela la Louison, la conduisit dans un cabinet contenant des armoires de chêne, vastes comme des chambres meublées d'étagères, et comptant douze draps de magnifique toile, de ces draps qui faisaient l'orgueil et la joie de la vieille fille, elle lui fit comprendre qu'elle devait les porter chez madame Aubertin, jeune femme née à Paris, et comprenant peu, comme presque toutes les Parisiennes, le luxe du linge qui a toujours été l'un des goûts dominants des ménagères de province.

Tandis que la Louison obéissait avec un singulier mélange de joie et de regret ; car d'un côté elle comprenait que Mlle Scolastique ne se dépossédait de sa toile de lin que pour une bonne action, et de l'autre elle éprouvait un petit chagrin à voir le vide que cette douzaine de draps en moins ferait dans l'armoire, la sœur du curé rentra dans la salle, et sans bruit, presque sans qu'il fut possible de s'apercevoir qu'elle s'occupait du ménage, elle dressa le couvert, et, avec une délicatesse de femme et de chrétienne, elle mit celui de la femme de Lazarre. Cependant, si grand était son respect pour son frère, qu'elle le questionna du regard auparavant.

L'abbé Deschamps avait souri d'une façon paternelle.

Lorsque tout fut prêt, Mlle Scolastique prit elle-même la soupière, la posa sur la table, annonça à son frère que le dîner était servi, désigna à son neveu une place à côté d'elle, et conduisit Jeanne-Marie à celle qu'elle lui avait marquée.

La fermière tenta de refuser. Confuse, rougissante, elle voulait éluder cet honneur ; mais elle sentit qu'elle blesserait profondément ces cœurs sincères et bons, et elle s'assit modestement, avec cette dignité native des gens de la campagne, dignité qui manque aux ouvriers des villes.

Ce repas fut touchant, simple.

On s'entretint de Lazare, de sa cause, de l'avenir : le curé annonça des jours plus heureux à la jeune mère, il témoigna à son neveu une affection plus grave, meilleure encore, et à laquelle l'attendrissement se mêlait.

On alla prendre le dessert dans le jardin, en cueillant des grappes de raisin aux espaliers, en cherchant des fraises de tous les mois dans les bordures.

Jeanne-Marie quitta le presbytère avant la nuit.

— Quand désirez-vous partir ? lui demanda le curé.

— Demain, si cela se peut...

— Si cela se peut... ma pauvre brebis, je l'ignore... enfin...

— Cela se pourra, mon frère, dit tout bas Mlle Scolastique.

— Vraiment ! fit joyeusement l'abbé.

— Oui vraiment...

— Encore un prodige, ma sœur...

— Non ! seulement une bonne pensée.

— Eh bien, Jeanne-Marie, à demain, après la messe, nous prendrons les derniers arrangements.

La fermière regarda le curé, sa sœur et Bernard, avec une expression que nul pinceau ne saurait rendre ; puis, incapable de peindre ce qu'elle ressentait, elle tourna ce même regard brillant de larmes vers le ciel, et traversa lentement la cour.

Arrivée sur le seuil, elle se retourna encore vers le groupe que formaient Bernard, Mlle Scolastique et l'abbé Deschamps, puis enfin elle prit la route du Grand-Moutier et disparut sous les chênes.

Le silence régna pendant quelques instants entre les habitants du presbytère.

Il se fut sans doute prolongé, si la Louison n'eût fait une apparition brusque, inusitée, sautillante.

Elle ne prit point la précaution d'attirer à part Mlle Scolastique, et, faisant sonner de l'or dans ses deux mains fermées :

— Plus de deux cents francs ! dit-elle, plus de deux cents francs !... du bel argent qui brille ! mais aussi la belle toile !... Madame Aubertin ne pouvait se lasser de passer dessus ses petites mains et de la manier pour son plaisir... Si souple et si fine ! et toute venue au fuseau, comme doivent l'être les toiles honnêtes... On ne me persuadera jamais que les machines fassent si bien que les doigts d'une fileuse de Bretagne, et que les mécaniques à tisser vaillent les vieux métiers des gens de Loudéac et de Quintin... Plus de deux cents francs ! de quoi avoir des surplis à monsieur le recteur, et des aubes pareilles à celles de l'évêque...

— Merci, Louison ! dit Mlle Scolastique d'un signe de tête.

Elle prit l'argent, sourit avec une satisfaction naïve, charmante à voir sur ce vieux et pâle visage ; puis elle congédia la boiteuse d'un regard.

— Je comprends, dit le curé, c'est pour Jeanne-Marie.

— Oui, répondit-elle simplement.

— Vous avez vendu votre toile, votre belle toile, sans me prévenir ?...

— Et pourquoi fallait-il vous prévenir, mon frère ?...

— Afin de vous l'entendre défendre.

— Pour quelle raison ?

— Pour quelle raison ! vendre votre toile à laquelle vous tenez tant, quand il me restait ma montre.

A ce mot sublime Bernard se détourna pour essuyer les larmes qui lui montaient aux yeux.

— Nous en aurons peut-être besoin, ne vous désolez pas... car enfin, il y aura bien à faire pour cette malheureuse famille.

— Vous m'approuvez quant à ce qui est de prendre le bétail chez moi ?

— Sans doute ; vous arrangerez le reste, dimanche, au prône.

— Allons, dit le curé, puisse le Seigneur trouver que nous avons tous rempli notre devoir aujourd'hui !

Mlle Scolastique prit la main que son frère lui tendait, la pressa, souhaita le bonsoir à Bernard, et monta dans sa petite chambre.

L'avocat resta seul dans le jardin.

Il se promena longtemps, aspirant les parfums aromatiques du potager, les douces senteurs de la tenture de rosiers, s'imprégnant de ce calme inappréciable inconnu à Paris, et dont il n'avait joui qu'une fois, lorsqu'il vint passer ses vacances chez son oncle, dix ans auparavant. Rien n'était changé dans la maison curiale.

Les rosiers montaient un peu plus haut, et les cheveux devenaient plus blancs, voilà tout !

Mais lui, qui alors était un enfant, courant après les mouches dorées, attrapant les lézards dans les crevasses des murs, pêchant les grenouilles dans les ruisseaux, et guettant les nids dans les haies, était maintenant un chercheur de vérité, un philosophe naïf, en ce sens qu'il aimait la sagesse et en faisait le cadre de sa vie.

Sa mère était restée, jeune encore, veuve d'un mari adoré, dont le modique emploi composait presque les seuls revenus. Ce qu'elle tenait de sa famille se montait à peu de chose ; l'abbé Deschamps y ajouta sa part, afin que la jeune femme pût continuer à Paris l'éducation de Bernard.

Le bon curé eût bien souhaité qu'il entrât dans un séminaire ; mais le pauvre Bernard ne se sentit point assez de gravité dans l'esprit, de calme dans le cœur, de logique dans la conduite pour se plier à des règles d'autant plus sévères, que les murailles d'un cloître, en

ne les circonscrivant pas, semblent au contraire les rendre faciles.

Il possédait une imagination ardente, une âme impressionnable et toutes les qualités qui font d'un homme un être utile; mais sans se sentir la vocation, le besoin d'être un saint.

Son attachement pour sa mère, son respect pour les traditions de sa famille le sauvegardaient toujours.

Il traversa les phases de l'adolescence et les dangers du cours de droit sans commettre de faute grave.

Son énergie se concentra sur un seul point: il devait réussir afin d'alléger le fardeau de sa mère, et de lui rendre ce que jadis elle sacrifia pour lui.

Madame Elisa Vannier ne possédait plus, au moment où Bernard reçut son brevet de docteur en droit qu'une pension insignifiante. Il fallait que désormais le jeune homme subvînt aux dépenses du pauvre ménage. Pendant le temps qui devait s'écouler entre la fin des études de Bernard, et son entrée comme secrétaire chez un avocat célèbre, le jeune homme souhaita retremper son cœur, sa raison et son courage au bresbytère de Sainte-Marie.

Il sentait que, si l'air de Paris ne l'avait pas gâté, il l'avait au moins étourdi.

Puis les souvenirs des vacances passées en Bretagne lui revenaient à la mémoire.

Il voulait revoir des champs, des prairies, sentir de l'ombre au-dessus de sa tête, assister à des travaux rustiques, se baigner dans une atmosphère pure et devenue comme nouvelle pour lui, ne plus voir des maisons bornant son regard et des monuments l'écrasant de tous côtés par leur magnificence; il avait soif de trouver la campagne partout, et admirer les étoiles du milieu d'une pleine immense.

Ceux qui ne quittent jamais Paris et ceux qui ne l'abandonnent que pour admirer les paysages à la mode qui deviennent souvent des paysages de convention, rentrent le plus souvent chez eux à la fin de l'automne après avoir essuyé ailleurs les mêmes ennuis qu'à Paris.

Mêmes toilettes à faire, mêmes plates conversations à soutenir, mêmes journées plus ou moins stupides à dévorer, mêmes visages à voir, et mêmes esprits mordants à fuir... Ceux-là disent: J'arrive des Eaux ou des Bains de mer, comme ils annonceraient qu'ils sortent de prendre une glace au café Napolitain ou de voir un drame à l'Ambigu; cela ne leur a pas autrement profité.

Pour jouir de la campagne, il faut quitter, non point Paris pour Bade ou Spa, mais Paris pour un département bien éloigné, à l'abri des baigneurs, des preneurs d'eaux, des amateurs de paysages, des lyriques de convention, des romanciers en voyage. Et Bernard avait trouvé ce qu'il voulait, ce qu'il cherchait, en arrivant à Sainte-Marie.

Seulement il ne demandait que le calme à cette douce retraite, la flânerie et la paresse à cette jolie campagne endormie au soleil sous sa robe de blés mûrs et son panache d'arbres verts, et voilà qu'il trouvait subitement, sans qu'il y pensât, une bonne action à faire, un service à rendre, peut-être de la renommée à acquérir.

Ce fut la dernière pensée qui se présenta à son esprit.

Il ne vit d'abord que Jeanne-Marie en larmes, et les petits enfants que cette mère de douleurs portait dans ses bras; que ce paysan naïf, bon, honnête, que l'on avait arrêté sous l'empire d'une suspicion effroyable; et il se dit que cette cause lui venait de Dieu, qu'il ne serait point innocent du sang de cet homme, si ce sang coulait sur l'échafaud.

Pendant qu'il marchait lentement dans ce beau jardin fleuri qu'éclairait fantastiquement la lune, il suivait par la pensée toutes les péripéties du drame, il assistait aux débats, il entendait un acte d'accusation prouvé tour à tour ou controuvé par les témoins: il mettait toute l'application de son esprit à saisir les nuances des dépositions; il écoutait paisiblement un réquisitoire enflé d'une éloquence plus que discutable; puis il se levait, calme, cassé, mais non pas interdit. La voix lui manquait un peu, il est vrai, mais il ne tardait pas à retrouver ses moyens et sa puissance.

Il vantait le *remarquable réquisitoire* qu'il venait d'entendre, phrase stéréotypée que tout avocat de bon ton est tenu de répéter: puis doucement, lentement, pièce à pièce, il démolissait cet échafaudage de mots, il ruinait ce monument funèbre, il sapait par leur base ces raisonnements criminalistes.

Il s'adressait à la mémoire des juges, au cœur des jurés; il évoquait la Vérité sainte au regard flamboyant qui plane dans la salle des assises; il désignait tour à tour du geste, l'accusé Lazare, et le Christ Jésus condamné... Il demandait qui oserait se laver les mains de ce sang innocent, et ce que Dieu faisait pour châtier ceux qui n'aurait point assez étudié la cause d'un juste... On l'écoutait, on pleurait, on entrait en tumulte dans la salle des délibérations... Lazare se penchait tout sanglotant pour le remercier; Jeanne-Marie le regardait à travers ses larmes... les enfants, debout sur les genoux de leur mère, lui envoyaient des baisers... la porte se rouvrait subitement, la figure des jurés rayonnait en dépit du calme dont ils essayaient de la marquer... et c'était au sein d'un silence imposant que retentissait cette parole:

— Non l'accusé n'est pas coupable...

Pour la première fois, Bernard se sentait faiblir... il avait la vision vague que les bras du crucifix se détachaient tout sanglants des traverses de la croix pour se poser sur sa tête et le bénir... puis il revenait au sentiment de la réalité dans les bras de sa mère qui pleurait de saintes, de belles et douces larmes, et lui répétait qu'elle était fière de lui...

Ah! la tiède et bonne soirée que celle que Bernard passa dans le jardin solitaire!

Il voyait briller au premier étage une douce et timide lueur.

C'était sans doute son oncle qui veillait.

Le saint prêtre avait encore une prière à dire, une lettre à envoyer, une page fortifiante à relire.

Bernard se sentait bon, il aspirait à être digne d'une mission élevée. Son âme débordait d'un pur enthousiasme. L'amour de l'humanité dans la charité, mais non point dans la philanthropie, développait toutes ses nobles facultés!

Il envoyait des louanges à Dieu, des bénédictions à l'abbé Deschamps.

Il se retrempait tout entier dans cette veillée solitaire, pleine d'une extase chrétienne et poétique tout ensemble.

— Oui, répéta-t-il enfin, entraîné par la force de sa pensée, oui, je serai digne de soutenir le poids de l'hon-

neur d'une famille et de la vie d'un homme... Dieu me confie trois êtres innocents, je les adopte, je leur ouvre mes entrailles ; ils sont miens ! et je ne me sentirai le droit de me reposer qu'après leur avoir rendu la sécurité et le bonheur.

Onze heures vibraient au clocher de l'église du village, quand le jeune avocat traversa le corridor, et gagna l'escalier qui menait au premier étage. La féerique illumination de la lune le dispensa d'allumer une bougie.

Il se coucha, tourna autour de lui un regard paisible et satisfait, comme s'il eût voulu non-seulement jouir du présent, mais encore en peindre le souvenir dans sa jeune mémoire, de telle sorte qu'il ne s'effaçât jamais ; puis, comme ébloui par de douces clartés intérieures, réconforté par ces mystiques voix que perçoit l'oreille de notre conscience, il s'endormit, souriant, en songeant à sa mère, et confondant déjà l'image bienveillante de Mlle Scolastique avec le visage pâle de la Jeanne-Marie du Grand-Moutier.

(A continuer.)

Le Laboureur Canadien.

Sur la plaine tranquille
Bien qu'on ait tant chanté,
Prenons pour notre idylle
Ce sujet enchanté.

Les dons que la nature
Prodigue dans les champs
Pour l'âme simple et pure
Sont toujours attachants.

Le bon Sauveur lui-même,
L'éternelle raison,
A pris l'homme qui sème
Pour sa comparaison.

Mais, mieux que de verdure,
Les champs sont revêtus
Du seul éclat qui dure,
Du lustre des vertus.

Heureux qui met un terme
A d'avides désirs,
Et sur une humble ferme
Trouve tous ses plaisirs.

Sa vie obscure et douce
Peut en paix s'écouler ;
Nulle rude secousse
Ne viendra la troubler.

Le laboureur fidèle
Dont le sort est si beau,
Peut bien, comme un modèle,
Briller dans un tableau.

Au vrai, ce n'est qu'un homme
D'humble et modeste aspect ;
Pourtant, on ne le nomme
Qu'en termes de respect.

Pour règle, il ne consulte,
Ne connaît d'autre loi,
D'autre objet de son culte
Que l'honneur et la foi.

Prudente sentinelle,
Il prend soin d'un dépôt
Qu'en sa main paternelle
A placé le Très-Haut.

Sa sagesse tempère,
Et règle tour-à-tour
Ce qu'exigent d'un père
Le devoir et l'amour.

Pour qu'au ciel appartienne
Le jour du laboureur,
La piété chrétienne
S'en fait l'avant-coureur.

C'est pendant qu'il adore
En dévot suppliant,
Que le surprend l'aurore
Qui blanchit l'orient.

Puis, ses bœufs qu'il attelle,
Pressés de l'aiguillon,
Pour la moisson nouvelle
Vont fendre le sillon.

Par le soc et la herse,
Plein d'ardeur et d'espoir,
En tout sens il traverse
Le fertile terroir.

Quand l'heure de la pause
Interrompt le travail,
Son regard se repose
Sur un pré plein d'émail.

Qu'il aime, dans la pente
De son lit de cailloux,
Du ruisseau qui serpente
Le murmure si doux.

De ramage prodigues,
Les habitants des airs
Endorment ses fatigues
Au bruit de leur concerts.

Sa mémoire calcule,
Comptant sur la saison,
Ce qu'à la canicule
Donnera la moisson.

Ce qu'attend sa famille
De ses zélés travaux,
Ce n'est pas ce qui brille
D'un luxe vain et faux !

Mais, contre l'indigence
De quoi la secourir,
Et de l'intelligence
Le pain pour la nourrir.

Lorsque de la lumière
S'éteint le coloris,
Il revoit sa chaumière
Et ses enfants chéris.

Ah ! quel bonheur égale
Ce doux repos du soir,
A sa table frugale
Quand il revient s'asseoir !

Un récit de merveilles
Tantôt vient égayer
L'automne aux longues veilles,
Au reflet du foyer.

Ou tantôt c'est l'histoire,
Qui, coupant l'entretien,
Au petit auditoire
Montre un héros chrétien.

Puis l'épouse, fidèle
Au maternel devoir,
Au plus jeune près d'elle
Apprend l'hymne du soir.

Va, dors, l'heure est venue,
Dors en paix, mon enfant;
De là haut, sur la nue,
Un ange te défend.

Charmante, utile école,
Où, calme, loin du bruit,
Le bon peuple agricole
Se délasse et s'instruit.

D'une morale saine,
D'une foi sans déchet
Cette paisible scène
Nous offre le cachet.

Fuyez de la campagne,
Passions, vice, erreur ;
Vertu, reste compagne
De l'heureux laboureur !

Mais, ces plaisirs sans nombre
Sont-ils comptés pour rien
Qu'abrite de son ombre
Le temple aërien.

La joie est à son faîte,
Complet est le bonheur,
Quand vient le jour de fête,
Ou le jour du Seigneur.

Alors on s'achemine
Vers le clocher pieux
Dont la flèche domine.
La tombe des aïeux.

Quelle gaîté plus franche,
Acquise à moins de frais,
Que celle du Dimanche
Sous le portique frais !

De ces bons-mots pour rire,
Commerce jovial,
Qui n'aime et qui n'admire
L'échange cordial ?

Dans l'auguste demeure,
Par un long tintement
Le bronze indique l'heure
Du saint recueilement.

Sous la blanche tunique,
Et d'or étincelant,
C'est là que l'homme unique
S'avance d'un pas lent.

Pour le peuple qu'il aime,
Offerte entre ses mains
La victime suprême
Pénètre au saint-des-saints.

Champêtre Chrysostôme,
Ses accents si connus
Du ciel versent le baume
Dans ces cœurs ingénus.

Que l'aurore prochaine,
Hommes de simple foi,
Tout joyeux vous ramène
A votre aimable emploi !

N'enviez pas d'un Louvre
Les dehors séduisants
Dont l'éclat souvent couvre
Tant de chagrins cuisants.

Goûtez la paix céleste,
Laboureurs, mes amis,
De la sphère modeste
Où le ciel vous a mis.

La vie humble et tranquille,
Croyez ce que je dis,
Est la route facile
Qui mène en paradis.

P. D.

Exposé des principaux évènements arrivés en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à la mort de Champlain.

(*Voir l'Echo du* 1er *Juin* 1864.)

II.

Le Commandeur de Chastes (1) ainsi que nous l'avons déjà dit dans un récit précédent, obtint d'Henri IV la commission et les priviléges dont avait joui Chauvin.

L'occasion paraissait des plus propices pour renouveler un essai de colonisation aux terres lointaines du Canada. Depuis la paix de Vervins avec le roi d'Es-

(1) Ou de la Chaste. Ce gentilhomme était chevalier de Malte, Commandeur de Lormetau, grand-maître de l'ordre de St. Lazare et gouverneur de Dieppe. Il avait été l'un des premiers à se déclarer pour Henri IV, lorsque ce prince, à son avénement à la Couronne, s'était vu obligé de conquérir par les armes ses propres états. Dans ces circonstances, Henri IV avait désiré surtout de s'assurer de Dieppe, ville très importante pour lui à cause de son port, pour la facilité qu'elle lui donnait de recevoir des secours d'Elisabeth, reine d'Angleterre, contre les Ligueurs. Le Commandeur de Chastes avait déjà promis de lui être fidèle, mais ayant appris qu'Henri IV s'avançait accompagné seulement de quatre cents chevaux d'élite, il était allé à sa rencontre, avec toute sa garnison, et s'était soumis à lui sans condition et sans réserve. Il lui avait même proposé de mettre dans le château et la ville de Dieppe telle garnison qu'il jugerait à propos, et Henri IV touché de cette générosité, l'avait remis en possession de son gouvernement. (M. l'abbé Faillon.)

pagne, et la publication de l'édit de Nantes qui assurait aux Calvinistes la liberté religieuse et les admettait aux fonctions publiques, la France était tranquille au dedans et au dehors, et Henri IV,—tout entier aux soins du gouvernement de l'Etat,—s'occupait de réparer les malheurs occasionnés par quarante ans de guerres civiles. Tandis que Sully, qui le secondait à merveille, creusait des canaux, perçait des routes, désséchait des marais et rétablissait un sage équilibre dans les finances du royaume épuisées sous lo règne précédent, Henri IV, de son côté, protégeant et encourageant le commerce et les arts ainsi que le labourage et le paturage, "ces deux mamelles do la France," s'efforçait de réaliser le rêve d'une aisance générale qui permettrait à chaque paysan de son royaume, de mettre, le dimanche, une poule au pot.

On le voit, la situation de la France, à cette époque, semblait se prêter favorablement aux desseins du Commandeur de Chastes. Sous un tel chef, tout semblait présager le succès d'une entreprise qui avait déjà si souvent échoué. Le Commandeur do Chastes était, en effet, un fervent catholique et un vaillant capitaine qui jouissait d'un grand crédit à la Cour de Henri IV. Parfaitement entendu dans ce qui regardait l'administration de la chose publique, homme do grande expérience et d'un esprit fertile en ressources, nul ne paraissait plus propre à doter son pays d'une colonie nouvelle. "Il avait d'ailleurs en vue," dit Champlain, "de se transporter lui-même dans la Nouvelle-France, et d'y consacrer le reste do ses ans au service de Dieu et de son roi."

Au lieu d'imiter ses prédécesseurs qui n'avaient eu, pour la plupart, d'autre but que celui de s'enrichir en réalisant au plus tôt les énormes bénéfices de la traite des fourrures, et s'étaient—pour ce motif—isolés autant que possible, le Commandeur de Chastes chercha tout d'abord à former une association sérieuse dans laquelle entrèrent plusieurs gentilshommes et quelques-uns des marchands les plus influents et les plus recommandables de Rouen, de St. Malo et de la Rochelle. Ensuite, pour ne pas exposer les colons à de cruelles déceptions, au découragement et à la famine, dès leur arrivé dans le Nouveau-Monde—comme cela n'était déjà malheureusement que trop souvent arrivé,—il voulut qu'une expédition confiée à des mains habiles et expérimentées, allât d'abord reconnaître et examiner avec soin cette contrée lointaine, afin de choisir le lieu le plus convenable pour y asseoir une colonie d'une manière avantageuse et durable.

Pendant que le Commandeur de Chastes s'occupait de réunir les éléments do ce voyage d'exploration conçu avec tant de sagesse et de prévoyance, il rencontra dans un jeune Saintongeois de ses amis ou plutôt de ses protégés, qui avait nom Samuel Champlain, l'homme le plus propre à exécuter cette exploration et à la faire réussir.

"Je me trouvais alors en Cour," raconte Champlain, "venu fraischement des Indes Occidentales où j'avais été près de deux ans et demy, après que les Espagnols furent partis de Blavet et la paix foicte en France,... J'y étais allé (aux Indes Occidentales) pour ne demeurer oysif, (1) afin de m'y enquérir des particularités qui n'avaient point été recognues par aucun Français, pour, à mon retour, en faire rapport au vray à Sa Majesté."

Le choix du Commandeur de Chastes ne pouvait mieux tomber. L'admirable organisation de Champlain réunissait en effet toutes les qualités requises pour un parfait découvreur; force d'âme, courage, patience, esprit d'observation, sagacité, instruction, (1) et ce rare assemblage de puissantes facultés avait pour enveloppe un corps de fer. "Sa constitution robuste le rendait infatigable au travail et capable de résister à la faim, au froid et au chaud." (2) De plus il aimait passionnement la mer. "Dès mon bas-âge, écrivait-il dans la suite, l'art de la navigation m'a attiré à l'aimer et m'a provoqué à m'exposer presque toute ma vie aux ondes impétueuses de l'Océan. Il m'a fait cotoyer une partie des terres de l'Amérique et principalement de la Nouvelle-France, où j'ai toujours eu désir de faire fleurir le lys avec l'unique religion catholique, apostolique et romaine."

Champlain accueillit donc, avec une profonde reconnaissance, l'offre que lui fit le Commandeur de Chastes d'accompagner Pontgravé qui avait été désigné pour commander l'expédition aux Terres Neuves, pourvu que le roi, dont il recevait une pension, y consentit. Henri IV qui avait encore présent à la mémoire le *rapport au vray* sur les Indes Espagnoles, et qui,—cette même année 1603,—voulait "establir en son royaume le plant des meuriers, l'art do la soye et toutes sortes de manufactures estrangères qui ne se fabriquaient pas en iceluy", (1) donna sa royale approbation à Champlain, avec ordre de lui faire un rapport fidèle de tout ce qu'il aurait vu et remarqué dans la Nouvelle-France.

***

Pontgravé et Champlain ayant reçu leurs dernières instructions du Commandeur de Chastes, partirent de France, vers le milieu du printemps de l'année 1603 et arrivèrent heureusement à Tadoussac où se trouvaient déjà, en assez grand nombre, des Sauvages accourus pour la traite qui s'y fesait, tous les ans, sur une assez grande échelle.

Champlain ne tarda pas à se convaincre que tous ces Sauvages étaient encore plongés, comme aux temps de Jacques Cartier, dans les plus profondes ténèbres de l'idolâtrie, et qu'ils avaient de Dieu les idées les plus tristes et les plus ridicules. Pendant les quelques jours qu'il passa à Tadoussac pour recueillir des informations et se procurer des guides intelligents dans l'exploration qu'il avait dessein de faire jusqu'au Sault St. Louis, (1)

(1) Au licenciement de l'armée royale en 1598, lors de la Soumission du duc de Mercœur, Champlain qui avait servi la cause de Henri IV, en qualité de maréchal-des-logis, sous les ordres du maréchal d'Aumont de St. Luc et du maréchal de Brissac, pendant les troubles de la Ligue, s'était trouvé sans emploi.

(1) Lettre de M. de Puibusque, *Echo* du 15 septembre, 1864, article, Samuel Champlain, page 280 seconde colonne.

(2) Archives de la Marine, Mémoires de M. de la Chesnaye.

(3) Mémoires de Sully.

(1) Le Sault St. Louis n'était connu alors que sous le nom de *Grand Sault de la Rivière du Canada*. Ce ne fut qu'en 1611, lors du voyage de Champlain à l'île de Montréal, qu'il reçut, pour la première fois, le nom de St. Louis, et voici à quelle occasion, ainsi que le raconte M. l'abbé Faillon :

Comme Champlain attendait les Sauvages à la Place Royale (aujourd'hui Montréal) pour faire la traite avec eux,

—c'est-à-dire jusqu'où Cartier était allé en remontant le fleuve St. Laurent—il prit occasion d'exposer en abrégé à ces Infidèles la foi catholique, sans omettre le culte des Saints, l'un des points que combattaient alors les Huguenots. (1)

Le 18 Juin, Champlain et Pontgravé, n'emmenant avec eux que cinq matelots de leur équipage, firent voile de Tadoussac sur un petit bâtiment d'une douzaine de tonneaux, suivis de quelques canots d'écorce montés par les Sauvages qui leur servaient de guides.

"Chemin faisant," dit Champlain, mentionnant pour la première fois le nom de l'endroit où, quelques années plus tard, il jeta les fondements de notre Gibraltar, "nous vîumes mouiller l'ancre à Québec qui est un détroit de la rivière du Canada, ayant environ trois cents pas de large. Il y a, en cet endroit, du côté du Nord, une montagne assez haute qui va en baissant des deux côtés; tout le reste est un pays uni, beau à voir, où il y a de bonnes terres, des chênes, des sapins, des trembles et autres arbres, comme aussi des vignes sauvages qui, à mon opinion, si elles étaient cultivées, seraient bonnes comme celles de France."

Après avoir relevé Québec et ses alentours avec cette sûreté de coup d'œil qui prouve combien Champlain lisait loin dans l'avenir de la Nouvelle-France, il continua sa route en remontant le fleuve pour ne s'arrêter qu'à l'embouchure du St. Maurice où son génie lui fit désigner l'emplacement futur des Trois-Rivières.

"Des six îles qui sont là," écrivit-il dans son voyage de 1603, "il y en a une qui regarde le passage de la rivière du Canada (le St. Laurent) et commande aux autres, elle est élevée du côté du Sud et serait, à mon avis, un lieu très-propre pour une habitation, et pourrait-on le fortifier promptement, car sa situation est forte d'elle-même."

Le dernier jour de Juin, Champlain passait à l'entrée de la rivière dite des Iroquois, (rivière Chambly.) "Là étaient cabanés et fortifiés des Sauvages qui allaient faire la guerre aux Iroquois. Leur forteresse était faite de quantité de bâtons fort pressés les uns contre les autres et couverts d'écorce de chêne; et leurs canots étaient rangés les uns contre les autres sur le bord de l'eau, afin de pouvoir promptement fuir si les Iroquois venaient à les surprendre, car leur forteresse ne leur sert que pour avoir le temps de s'embarquer." (1)

Après avoir reconnu, en passant, l'île St. Paul à laquelle il donne un quart de lieue de longueur et l'isle de Montréal qu'il représente, sur son routier, comme ayant environ quinze lieues de long, "avec une montagne qui domine les terres assez loin," Champlain vint s'arrêter, le 2 Juillet, fête de la Visitation, en face des Rapides de La Chine "où il n'y avait, dit-il que trois ou quatre pieds d'eau, quelquefois une brasse ou deux. Voyant que nous ne pouvions avancer, à cause de la grande force de l'eau, nous appareillâmes aussitôt notre esquif que l'on avait fait faire exprès fort léger. Nous y entrâmes, le Sieur DuPont et moi avec cinq matelots, quelques Sauvages que nous avions menés pour nous montrer le chemin étaient en canot. Nous n'eûmes pas fait la valeur de trois cents pas qu'il nous fallut descendre, et quelques matelots furent contraints de se mettre à l'eau pour pousser notre esquif. Le canot des Sauvages passait aisément. Nous rencontrâmes une infinité de petits rochers qui étaient à fleur d'eau, et où nous touchions maintes fois. Ayant fait ainsi une lieue avec beaucoup de peine, dans une espèce de lac, que j'appelle ainsi pour le peu d'eau que nous y trouvâmes, nous parvîmmes au pied du Sault, avec le canot et notre esquif. Je vous assure que jamais je ne vis un torrent d'eau se déborder avec tant d'impétuosité. Il descend comme de degré en degré, et, à chaque lieu où il a un peu de hauteur, il y fait, par la force et la roideur de l'eau, un bouillonnement étrange, en traversant tout cet espace qui peut être d'une lieue, de sorte qu'il est hors de la puissance de l'homme de passer outre avec un bateau, quelque petit qu'il soit."

Champlain et Pontgravé employèrent trois jours à examiner et reconnaître le Sault et ses environs en tirant du côté d'Hochelaga. "L'air y est plus pur," remarque Champlain, "plus tempéré et la terre meilleure qu'en aucun autre lieu que j'aie vu dans ces pays. Ne pouvant faire davantage, nous retournâmes à nos barques."

Champlain et Pontgravé repartirent donc, le 4 Juillet, pour Tadoussac où ils se rembarquèrent sur leur navire qui avait fait une traite assez avantageuse avec les Sauvages, et comme le but de leur mission était atteint, tous deux mirent aussitôt à la voile pour la France.

et qu'il était impatient de n'en voir descendre aucun, il envoya deux hommes à leur rencontre, afin de les faire se hâter de venir. Mais ceux-ci s'en étant revenus sans aller joindre des Sauvages, rapportèrent à Champlain et aux siens qu'ils avaient vu une île où il y avait une si grande quantité de hérons que l'air semblait en être tout couvert. Un jeune homme appelé Louis, attaché au service de De Monts et grand amateur de chasse, entendant ce récit, voulut aller à cette île et pria instamment l'un des deux découvreurs qui était Sauvage, de l'y mener; ce à quoi celui-ci consentit, ainsi qu'un capitaine Sauvage Montagnais appelé Outatoucos. Ils s'embarquèrent donc tous trois dans un canot et allèrent à l'île en question, où ils prirent autant de hérons et d'autres oiseaux qu'ils voulurent, et se rembarquèrent ensuite dans leur canot. Outatoucos, contre la volonté et les instances de l'autre Sauvage, voulut passer par un endroit fort dangereux, où l'eau tombait de la hauteur de près de trois pieds. Il refusa même de décharger le canot d'une partie des oiseaux, quoique l'autre lui représentât qu'infailliblement il coulerait à fond sous une si lourde charge. Arrivés à la chute et voyant de près le danger, ils tentèrent de sortir du canot et de jeter leur charge; mais emportés soudain par l'impétuosité de l'eau, les bouillons remplirent en un instant l'embarcation et lui firent faire mille tours, quoique tous les trois l'eussent d'abord saisie, et s'y tinssent longtemps attachés, malgré l'impétuosité des bouillons qui les portaient tantôt au fond, tantôt au-dessus de l'eau. Enfin la violence du courant fut si excessive que Louis perdit la présence d'esprit et lâcha le canot. Ce jeune homme se trouvait au fond de l'eau, et n'ayant jamais su nager, il périt ainsi dans cette triste rencontre. Les deux autres se tenaient toujours attachés au canot, jusqu'à ce que étant hors du Sault, Outatoucos l'abandonna pour gagner la terre à la nage. Mais comme l'eau courait encore là avec une grande vitesse, il fut emporté par le courant et se noya aussi: en sorte que des trois, il ne se sauva que l'autre Indien appelé Savignon qui aborda doucement à terre avec le courant. Depuis lors cet endroit fut appelé le *Sault St. Louis*, le seul nom sous lequel il est connu depuis longtemps, et nous pensons que c'est en mémoire de la mort du jeune Louis qu'on l'aura appelé du nom de son saint patron, comme Champlain nomma l'île, en face de Montréal, *Ste. Hélène*, du nom de celui de la patronne de sa fiancée. C'est de la même manière qu'on a appelé le *Sault au Récollet* un certain endroit de la rivière des Prairies, où le Père Nicolas Viel, religieux de cet ordre, se noya en 1625. (M. l'abbé Faillon.)

(1) L'abbé Faillon.

(1) Champlain, voyage de 1603.

***

Pendant la traversé, Champlain qui était "bon hydrographe, savait lever des plans, dresser des cartes, dessiner et peindre, (1) et qui de plus *pouvoit escrire parfaictement en françois*, s'occupa de la rédaction de son voyage d'exploration qu'il enrichit de plans, de cartes et dessins divers, et qu'il fit imprimer, cette même année, à Paris, sous le titre suivant : Des Sauvages, ou Voyages de Samuel Champlain de Brouages. (2) pour la dédier à l'amiral de France, Charles de Montmorency.

Mais à son arrivée à Honfleur, dans l'automne de 1603, uno pénible nouvelle attendait Champlain. Son ami, son protecteur, le Cammandeur de Chastes était mort et enterré dans l'église du couvent des Minimes de Dieppe, "dont il avait été un grand bienfaiteur pendant sa vie, et par testament après sa mort." (3)

Champlain, tout entier à sa douleur, ne put qu'aller pleurer sur lo tombeau de cet homme de bien,—dont la perte fut une véritable calamité pour le Canada,—la ruine de ses projets ot de ses espérances : mais, à quelque temps de là, Henri IV, qui songeait sérieusement à développer le commerce de la France par l'extension do sa marine et de ses colonies, ayant voulu le voir, Champlain se rendit à la cour, et présenta lui-même sa relation au roi.

Henri IV, dit M. l'abbé Faillon, parut y attacher beaucoup de prix et promit de faire poursuivre l'entreprise, interrompue par la mort du Commandeur de Chastes et de la favoriser.

PAUL STEVENS.

(*A continuer.*)

Notice biographique.

L'HONORABLE J. E. TURCOTTE.

En prenant dans une autre colonne de l'*Écho* l'engagement de faire connaître la vie et les œuvres des hommes marquants du pays, nous ne pensions pas être sitôt appelés à remplir ce devoir ni à déplorer une perte aussi sensible que celle de l'honorable député de la ville des Trois-Rivières.

La mort, depuis quelque temps, semble se montrer sévère pour notre nationalité naissante ; elle frappe sans pitié ceux qui furent les guides, les chefs et les sauveurs du peuple canadien. Respectons au milieu de nos regrets les vues impénétrables de la Providence, et bénissons-là de ce que, à côté de tant de tombes si prématurément ouvertes, elle nous laisse encore tant de nobles existences pour accomplir nos destinées.

Malgré tout notre bon vouloir, nous n'avons pu jusqu'à ce moment, nous procurer sur la jeunesse de M. Turcotte des renseignements qui, nous n'en doutons pas, auraient grandement intéressé nos lecteurs.

Quand un homme a parcouru presque toutes les carrières ouvertes devant une noble ambition et un pur patriotisme, et que par une action toujours active, toujours au service des bonnes causes, il a fixé sur lui les regards de tout un peuple : amis et ennemis, admirateurs et détractours, reconciliés dans un respect commun en face de la mort, aiment à savoir comment cet homme, objet de leur rivalité ou de leurs adulations, a passé sous le toit paternel les jours paisibles de son enfance, comme aussi plus tard par quelles circonstances heureuses il a dompté la fortune et s'est élevé du milieu de ses semblables pour les commander.

Malheureusement il n'est pas encore en notre pouvoir, de satisfaire sur ce point la curiosité légitime du public ; nous espérons remplir cette agréable tâche dans un prochain numéro.

Né en 1808 à Gentilly, paroisse du district des Trois-Rivières, M. Turcotte eut l'avantage de faire ses études dans uno institution célèbre par les hommes qu'elle a donnés à l'Etat, par les prêtes et les évêques dont s'honore l'Eglise. Au collége de Nicolet, dit la *Minerve*, il eut pour condisciples plusieurs hommes publics du Canada, entr'autres l'Hon. L. T. Drummond, aujourd'hui Juge de la Cour du Banc de la Reine. Nous retrouverons bientôt M. Turcotte sur un théâtre plus élevé, jouant avec ces mêmes condisciples devenus des chefs politiques, un des principaux rôles dans lo drame do nos destinées.

Ses études terminées, M. Turcotte demeura pendant trois ans comme professeur au collége de Nicolet : ce fut probablement durant ce professorat toujours laborieux, qu'il acquit cette vigueur et cette logique qui l'illustrèrent comme tribun dans les assemblées populaires et comme orateur au sein do nos communes. (1)

La vie d'avocat dans tous les pays constitutionnels n'est souvent qu'une préparation à la vie politique. Les luttes du Barreau sont tout naturellement une préparation aux luttes de la Tribune. Les orgueilleuses libertés de oclui-là sont si bien faites pour s'entendre avec les

(1) M. de Puibusque, *Echo* du 15 septembre 1864, article Samuel de Champlain.

(2) C'est-à-dire né à Brouages, comme Jacques-Cartier, dans le titre de sa deuxième relation, rappelle qu'il est natif de St. Malo. Il paraîtrait que Champlain ne fut anobli que vers 1613, époque à laquelle il se qualifie : Sieur de Champlain, Saintongeois. Ce fut sans doute en récompense de ses services et de ses découvertes, ainsi que l'avait été Jacques-Cartier près d'un siecle auparavant, par François 1er, car nous trouvons que Jacques-Cartier est qualifié Sieur de Limoilou, dans un acte du chapitre de St. Malo, du 29 septembre 1549, et dans un autre acte du 5 février suivant, qu'il a la qualification de *noble homme*: titre que dans certaines provinces, l'on donnait en effet à ceux qui les premiers, dans leur lignée, avaient été anoblis. N'ayant laissé aucun enfant de son mariage avec Catherine Desgranges, il ne transmit sa noblesse à personne, et c'est ce qui a fait disparaître avec lui de l'histoire le nom de Jacques-Cartier. (M. l'abbé Faillon.)

Il est digne de remarquer, croyons-nous, que les noms de Samuel de Champlain et de Paul de Chomedey de Maisonneuve ont disparu de la même manière. Champlain n'eut point d'enfant de son mariage avec Hélène Boullée qui lui survécut et mourut religieuse ; et M. de Maisonneuve, le dernier rejeton de sa race, ne se maria jamais.

(3) *Echo* du 15 sept. 1864, art. Samuel de Champlain.

(1) Notre travail était imprimé quand nous avons reçu les notes suivantes qui résument bien ses premières années.

Joseph Edouard Turcotte né à Gentilly, entre au Collége de Nicolet en 1821, à l'âge de 12 ans, termine son cours en 1829. Il prend la soutane la même annee et professe les Belles-Lettres à Nicolet en 1829-30. L'année suivante, il va professer au Collége de Ste. Anne ; il en part dans le cours de l'été pour revenir dans sa famille ; là, il va se promener à un moulin à scies, où s'étant trop approché des mouvements, une scie ronde prend dans sa soutane et coupe les nerfs du bras droit ; cet accident l'ayant determiné entièrement à laisser l'habit ecclésiastique, il se livre à l'étude du Droit.

tumultueuses libertés de celle-ci. Un avocat ne manquerait-il point à sa conscience, à sa mission, si après avoir défendu, en face des représentants austères de la justice, la veuve et l'orphelin, il ne plaidait encore, sous le regard impartial de la Couronne, la cause de son pays et de ses institutions ? Nobles aspirations qui ont donné Démosthènes à la Grèce, à Rome Cicéron, Berryer à la France, Papineau, Viger, LaFontaine, etc., au Canada.

Jamais cette intervention de l'avocat dans la politique ne fut plus nécessaire qu'à l'époque où M. Turcotte commença de se mêler à la vie active de son pays. Le peuple Canadien sortait d'une crise sanglante. L'Union des Provinces du Haut et du Bas Canada, exigeait de sa part un redoublement de prudence, de courage et de dévouement. Il s'agissait de faire tourner à sa conservation, même à son agrandissement, un acte du Gouvernement Impérial qui pouvait causer sa déchéance. M. LaFontaine, un des moins compromis avec les autorités, était venu reprendre sa place à la tête de la race française, lui demandant, dans l'intérêt de la prospérité commune, l'oubli du passé avec ses haines et ses divisions.

Ce fut dans ces circonstances critiques, après l'Acte d'Union, que M. Turcotte apparut pour la première fois sur la scène publique. Nous ignorons si le Comté de St. Maurice qui lui confia, en 1841, le mandat de représentant, lui donna en même temps la mission de tirer tout le bien possible du nouvel ordre de choses, en obtenant dans sa plénitude le gouvernement responsable comme le voulait M. LaFontaine, ou de s'opposer quand même au fonctionnement de la Constitution. Nous sommes portés à croire que ses opinions personnelles penchaient alors plutôt en faveur de l'ancien Président de la Chambre d'Assemblée qu'en faveur du jeune Chef qui lui succédait; car, nous le voyons du 8 Décembre 1847 au 10 Mars 1848, remplir la place de Solliciteur-Général sous l'administration Viger-Papineau. En conséquence de sa nomination à ce poste d'honneur, M. Turcotte fut obligé de venir devant ses électeurs demander leur sanction et un nouveau mandat. Mais la politique de M. LaFontaine, gagnant chaque jour du terrain, fut funeste au nouveau Solliciteur-Général qui perdit son siége et rentra dans la vie privée jusqu'aux élections générales de 1851.

Dès 1848, rencontrant, dans le nouveau Gouverneur Lord Elgin, un homme moulé dans l'esprit du Gouvernement Constitutionnel; du reste puissamment secondé par son ami M. Baldwin, M. Lafontaine donna au pays autant de liberté qu'il pouvait en désirer. La conscience publique put jouir du fruit d'une lutte longue et acharnée. Et malgré l'émeute qui passa comme un ouragan furieux sur la ville de Montréal, alors le siége du gouvernement, la confiance en des jours meilleurs renaissait partout; et M. LaFontaine accomplissait, dans la sérénité de son action, ces grandes choses qui immortaliseront sa vie.

Cœur enthousiaste, passionné pour le bien, épris du bonheur de son pays, M. Turcotte suivit le courant populaire et se rallia franchement à la politique de M. LaFontaine. Aussi en 1851 le Comté de St. Maurice, oubliant ses anciennes défiances, lui confia-t-il son mandat. En 1854 le Comté de Champlain enleva à celui de St. Maurice l'honneur de l'avoir pour représentant. En 1861, M. Turcotte qui aurait pu se faire élire facilement par ses anciens électeurs préféra faire la lutte dans la ville des Trois-Rivières, où son parti était le plus en danger, et fut élu contre M. McDougall par 43 voix seulement de majorité.

Depuis sa rentrée en Parlement jusqu'à sa mort, M. Turcotte est resté fidèle et dévoué à ce drapeau que tour à tour, Sir LaFontaine, Sir Etienne Taché, M. Cartier, etc., ont défendu.

M. Turcotte aurait pu aspirer à jouer un rôle plus éclatant que celui de simple chef de file; il pouvait demander sinon le premier, du moins le second commandement. Il préféra, dans une obscurité relative, rendre des services désintéressés. Peut-être aussi son caractère indépendant et peu soucieux de la renommé s'arrangeait-il mieux de l'*aurea mediocritas* qui faisait les charmes du poëte latin.

Mais le jour vint enfin où les hommes qu'il avait si puissamment soutenus au Pouvoir, le récompensèrent de son dévouement. Il eut l'honneur d'occuper, en 1861, durant un parlement, le trône de Président ou *speaker* de la chambre des députés, illustré par les Papineau, les Vallières de St. Réal, les Morins et les Sicotte. Sa longue expérience des affaires, ses connaissances constitutionnelles plus qu'ordinaires, comme l'observe très-bien la *Minerve*, et les services rendus au parti alors au pouvoir, le désignaient naturellement à ce poste honorable.

Quand la Chambre des Députés eut sanctionné, par une forte majorité, le choix des Ministres, les intérêts de parti s'émurent; l'opposition craignit que M. Turcotte ne mit toute l'influence de sa nouvelle position dans la balance ministérielle; elle protesta dans ses journaux et dans les Communes contre cette élection. Mais l'impartialité de l'Orateur fit bientôt oublier le zèle de l'ancien partisan, et tous les journaux lui rendirent publiquement ce témoignage, qu'on avait rarement vu dans un président de la Chambre autant d'indépendance et d'honneur.

On peut s'en convaincre aisément par les paroles suivantes recueillies de la bouche même de l'honorable Président des Communes. Le Gouverneur, prétendant que les Présidents des deux chambres doivent s'agenouiller, quand ils lui remettent la réponsedes Députés au discours du trône, avait écrit un message dans ce sens: "Dites à son Excellence, reprit M. Turcotte, que le Président des Communes ne s'agenouille que devant son Dieu et sa Reine!"

Nous avons probablement parcouru avec trop de complaisance la carrière politique de M. Turcotte. Le plus beau côté de sa vie n'est point là, sous ses voûtes étroites du Parlement. Considérons-le simple citoyen, cherchant dans des entreprises privées, au prix d'immenses sacrifices personnels, le progrès et la prospérité de ses compatriotes.

La ville de Joliette porte, à bon droit, le nom de son honorable fondateur; nous pouvons dire que M. Turcotte est non-seulement le bienfaiteur de la ville, mais encore de tout le District des Trois-Rivières. Depuis plusieurs années, observe encore la *Minerve*, les progrès et l'avancement de cette ville étaient devenus l'objet de ses constants efforts; il s'y était dévoué avec toute l'ardeur et toute l'énergie qu'on lui connaissait. Les

forges de Radnor où des centaines de familles indigentes trouvent du travail en abondance dans l'exploitation des riches gisements de fer le long du St. Maurice, montrent plus que nos paroles l'esprit d'entreprise de M. Turcotte, et ses qualités publiques.

Cependant son grand œuvre qu'il a pu voir couronné d'un plein succès avant de rendre sa belle âme à Dieu, est sans contredit le chemin de fer de Trois-Rivières à Arthabaska. C'est une source de richesse pour cette dernière ville, c'est une ère nouvelle qui s'avance sur le district. Le commerce va se développer avec une merveilleuse rapidité, la colonisation marcher à pas de géants, la vie renaître de toutes parts. M. Turcotte aurait pu, nous le savons, faire une fortune s'il avait voulu spéculer; mais l'entreprise aurait sans doute langui. Le patriote député de Trois-Rivières voulut tout risquer, pourvu qu'il dota son district d'un chemin de fer. Après cinq ans de travaux accablants, ce chemin était ouvert à la libre circulation du commerce, mais M. Turcotte était, lui, ruiné de fortune et de santé ? Trois jours après le banquet qui célébrait l'inauguration de ce chemin, M. Turcotte était porté à sa dernière demeure, au milieu d'un deuil universel.

Cette mort nous a autant surpris qu'affligé. Il y a quelques jours à peine nous le rencontrions dans notre bonne ville de Montréal, triste, abattu, pressentant peut-être sa fin prochaine; et cependant calme, roulant encore dans sa tête de nouveaux projets pour le bien de ses concitoyens. Rien ne nous faisait prévoir une perte pareille. L'attaque de paralysie qui, il y a deux ans, l'avait si cruellement éprouvé, paraissait effacé sous les soins de famille et des médecins. Une seconde attaque, compliquée d'une maladie de cerveau, priva tout-à-coup le parti conservateur d'un chef valeureux et le pays d'un grand citoyen, qui pouvait encore lui rendre d'éminents services, n'étant encore qu'à sa 57e année de son âge.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 24 décembre dernier, dans la cathédrale de la ville de Trois-Rivières.

Malgré l'extrême rigueur du froid, dit la *Minerve*, une foule immense courait le boulevard et remplissait les rues où devait passer le convoi. Le sentiment de regret et de tristesse était général. Vers dix heures, le corbillard se mit en marche, suivi des fils du défunt, des parents, des membres du Barreau en costume, de la société St. Joseph, dont il était membre, et l'on peut dire de toute la population de Trois-Rivières. Les coins du poêle étaient portés par Son Honneur le juge Polette, D. G. Labarre, écr. N. P.; C. B. de Niverville, écr., Maire de Trois-Rivières; A. Larue, écr., associé du défunt dans l'exploitation des forges. Les élèves du collége assistaient en corps, ainsi que les étudiants en droit. Quelques étrangers suivaient dans les rangs; mais les glaces avaient empêché les nombreuses personnes, venues en chemin de fer, de traverser pour la cérémonie.

La messe fut célébrée par M. C. O. Caron V. G. sup. des Ursulines. Mgr. de Trois-Rivières et un nombreux clergé relevaient par leur présence l'aspect imposant de la solennité funèbre. Du reste, tout avait été préparé, quant au chant et aux décorations de la Cathédrale, pour laisser sur l'esprit de l'auditoire une impression profonde et bien sentie.

L'oraison funèbre a été prononcée par le Rév. M. Laflèche, V. G. Son éloquence abondante, mais d'une simplicité pleine de grandeur, était bien en rapport avec la circonstance.

C'est, observe la même feuille, le premier éloge funèbre prononcé par un prêtre sur le tombeau d'un citoyen dans la ville de Trois-Rivières.

Les magasins et les bureaux de la ville ne s'ouvrirent qu'à une heure de relevée. Le pavillon du boulevard était à demi-mat.

M. Turcotte était d'une stature noble et d'un port élevé. La sévérité de ses traits cachaient une grande sensibilité de cœur, et le feu de son regard était loin d'annoncer la douceur de son caractère: beaux contrastes qui lui faisaient de tous ceux qui l'approchaient autant d'amis personnels, et de tous ceux qui sollicitaient sa protection autant de reconnaissants protégés. Il aimait principalement à favoriser le talent, et on nous rapporte qu'il se plaisait à faire instruire dans nos premières maisons d'éducation les jeunes enfants pauvres de chaque paroisse de son comté, qui annonçaient les meilleures dispositions.

Sa religion égalait son patriotisme. Durant sa longue carrière parlementaire, il fut en contact journalier avec des députés protestants, mais jamais on ne le vit faire parade d'un faux libéralisme, ni tourner en dérision la moindre pratique du culte catholique. La cathédrale de Trois-Rivières dira aux générations futures la piété et la munificence de celui que nous pleurons.

Comme Orateur de la Chambre, M. Turcotte était inférieur à plusieurs de ses contemporains: il n'avait ni la phrase cicéronienne de M. Laberge, ni la logique serrée de M. Cauchon, ni l'ampleur classique de M. Chauveau, ni la noblesse de M. Drummond; mais il avait au suprême degré le naturel de l'orateur populaire: il savait parfaitement le langage des passions et créait peut-être autour de la tribune plus d'orages et plus d'enthousiasme. C'était surtout dans les assemblées du peuple, en plein air, qu'il devenait véritablement tribun. La majesté de sa personne et la puissance de sa parole exerçait un empire irrésistible sur les multitudes. Si toujours il ne réussissait pas à jeter la conviction dans l'esprit de ses auditeurs, il entraînait toujours les cœurs, même ceux de ses adversaires.

Mais pourquoi faut-il qu'en parlant, de nos grands citoyens, ce mot d'*adversaires* vienne sous la plume de l'historien ? Non; aujourd'hui le Député de Trois-Rivières dort tranquille dans les bras de la mort; tous les fronts se sont découverts en même temps que la tombe s'est refermée sur lui; il n'y a plus d'adversaires, mais seulement des frères qui regrettent la perte d'un frère, d'un fils de la grande famille canadienne.

Archevêché de Québec, 18 déc. 1864.

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'édification le charmant petit volume que vous avez eu la bonté de m'envoyer sous le titre modeste de "Notice sur la vie et la mort de Messire Prévost." "La mémoire du Juste sera en bénédiction." C'est donc une excellente pensée que vous avez eue de publier cette vie d'un saint prêtre. Je désire qu'elle soit lue par tous les ecclésiastiques de ce diocèse, à qui je ne manquerai pas de la recommander dans l'occasion. Ce sont les exemples de ceux qui ont vécu parmi nous qui font toujours la plus vive impression...

(Signé) † C. F. Évêque de Tloa.

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

Montréal, 15 Janvier 1865. Septième Année.---Numéro 2.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

PRIME.

Galerie Canadienne à bon marché.

OU PLUTOT POUR RIEN.

C'est avec plaisir que nous avons vu le public apprécier les avantages que notre JOURNAL DES FAMILLES, l'*Écho*, offre à ses ABONNÉS. Un très-grand nombre s'est déjà empressé d'envoyer à M. Eusèbe Sénécal le prix de l'abonnement pour 1865. Nul doute que, d'ici au 1er Février, chacun n'ait voulu remplir cette condition, afin de recevoir avec le prochain numéro la première magnifique gravure offerte en Prime. Pour cela il suffit d'envoyer, par la poste *franco*, une piastre dans une lettre. Si on fait enregistrer la lettre, il est impossible qu'elle s'égare et qu'elle ne parvienne pas à son adresse.

Adressez à M. Eusèbe Sénécal, imprimeur, rue St. Vincent Nº 4, Montréal.

Cabinet de Lecture Paroissial.

Mardi prochain, 17 Janvier, à 8 heures p. m., le Rév. Messire Désaulniers reprendra son cours sur l'*histoire de la philosophie* si heureusement commencé l'année dernière. La réputation du savant Lectureur nous promet donc pour cette séance une nombreuse et brillante assemblée.

M. A. Desjardins, avocat, président du *Cercle Littéraire* fera le discours d'introduction.

SCENES DE NAZARETH.

LES JEUX DE L'ENFANT JÉSUS.

Fulget crucis mysterium.

La Vierge au front si pur, de ses beaux doigts de Reine,
Sur le fuseau léger fait tournoyer la laine ;
C'est pour son doux Jesus, ce travail ; et son cœur
Avec ses doigts actifs rivalise d'ardeur......

Joseph, le corps penché sur l'établi fidèle,
Essuyant la sueur qui de son front ruissèle,
Ne cherche de repos que dans le doux regard
De ce petit Enfant qui se tient à l'ecart......

Que fait-il donc Jésus?...... Lui pourtant d'ordinaire,
Aimait à récréer leur abri solitaire ;
D'un regard, d'un seul mot, il mettait dans leur cœur
Des espoirs infinis, des trésors de bonheur......

Il se tait maintenant, et sa céleste joue
De sueur est mouillée...... Oh ! sans doute qu'il joue !
A cinq ans, quel penser occupe cet enfant ?
Jouer, n'est-ce pas là son désir incessant ?

Et puisque Jésus a les charmes de l'enfance
N'en doit-il pas avoir la jeune insouciance ;
Imiter dans ses jeux les ebats du guerrier,
Aimer le bruit, l'éclat, s'y livrer tout entier ?

Joseph de son regard interroge Marie,
Puis, avec un sourire et la voix attendrie :
—Montrez-nous, mon Jésus, ce travail merveilleux
Qui captive si bien votre cœur et vos yeux.

Sur le front de l'Enfant, comme un éclair de fièvre
Une rougeur glissa. Cependant sur sa lèvre
Un sourire bien doux semblait intercéder
Pour le joujou chéri qu'il voulait protéger.

La Vierge le regarde, émue et souriante :
Mais Joseph, d'une voix qui devient suppliante :
—Pourquoi, mon fils chéri, ce trouble, cet émoi ?
" Auriez-vous des secrets pour votre mère et moi ?

" Rassurez, mon Jésus, notre vive tendresse ; "
Mais sa voix s'arrêta dans un cri de tristesse......
Et Marie et Joseph pâlirent à la fois,
Car Jésus leur montrait...... une petite CROIX !

A. M.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Politique Canadienne.—Le Sud et le Nord en présence de l'Europe.—Les Nègres de St. Domingue.—Crises ministérielles en Espagne.—Les libéraux et le Roi des Belges.—Proscription du Czar en Pologne.—Silence des princes chrétiens.—Protestations de Pie IX.—Encyclique de Pie IX et les erreurs modernes.

La situation politique en Canada n'a point changé d'un pouce depuis notre dernière revue. Il se fait bien dans les campagnes un certain mouvement tantôt en faveur de la grande question du jour, la Confédération, et tantôt contre, mais les Chefs des deux partis, aujourd'hui en présence, ne paraissent pas lui accorder une importance

majeure ; ils réservent la liberté de leur action pour la prochaine Session qui va s'ouvrir, à Québec, le 19 du courant.

Tout nous porte à croire que nous allons assister à l'une des plus intéressantes et des plus orageuses sessions depuis l'Union des deux Provinces. Les intérêts en jeu sont si grands, si compliqués, si irritants de leur nature, que l'on ne peut prévoir ni la suite, ni la fin des évènements. C'est la première fois qu'une Colonie est appelée à statuer elle-même sur ses destinées. C'est la première fois que nous nous levons, en face et du consentement de la métropole, avec une constitution à la main, qui promet au monde une nation nouvelle et un nouveau drapeau. Il faut en de pareilles et si rares occurrences beaucoup de prudence et une profonde sagesse. Pour notre part, nous avons une confiance dans le patriotisme éclairé de nos chefs ; et, quoiqu'il arrive, les principes, les glorieux principes, qui ont toujours servi de bases à la Religion et à la Nationalité, seront pleinement sauvegardés.

C'est la coutume que rien ne se fasse dans les hautes sphères gouvernementales, surtout quand il s'agit de changer les lois organiques d'un pays, sans consulter la nation. On peut donc s'attendre à des élections générales au printemps. Ces élections se feront plus sur la question de la Confédération que sur les hommes qui se présenteront au suffrage populaire. On conçoit facilement que, dans une matière aussi grave, les Députés seront bien aises de partager avec leurs électeurs la lourde responsabilité de la situation actuelle de la Province.

Le bruit courait la semaine dernière que la France allait enfin reconnaître la Confédération du Sud simultanément avec l'Angleterre, M. Lincoln n'ayant été élu Président que par les suffrages du Nord. La nouvelle paraissait encore plus fondée par le fait que cette dernière puissance vient d'accorder aux Noirs de St. Domingue révoltés contre l'Espagne, les droits de belligérants. On ajoutait même que 20,000 hommes de troupes anglaises et autant de soldats français étaient en route pour le Canada, pour soutenir par les armes au besoin la parole des deux gouvernements européens. Or, rien de plus faux. Le message du Président Lincoln affectant de voir au Mexique "la continuation de la guerre" après le couronnement de Maximilien, a bien produit un effet désagréable en France ; mais il est certain que l'empereur Napoléon a vu sans inquiétude la réélection de M. Lincoln. Il est certain aussi que M. Lincoln lui a fait donner à diverses reprises, par voie diplomatique, les assurances les plus amicales. Parmi ces assurances, la plus expresse est de ne rien faire qui puisse aider les adversaires de la France au Mexique, comme partout ailleurs. Il paraît donc évident, *pour le moment*, que Napoléon ne reconnaîtra point l'indépendance du Sud.

On prête cependant au Sud, en désespoir de cause, le dessein d'imiter l'exemple de certains peuples sous l'Empire Romain, et de se donner à la France, tout au moins de se mettre sous la protection immédiate du drapeau français. Maîtresse en sous-main du Mexique, la France reprendrait par-là sa vieille prépondérance en Amérique qu'elle a perdue jadis par la faiblesse de Louis XV et l'incapacité de ses ministres. Nous ne pensons pas que la Confédération du Sud en soit réduite à cette extrémité. Elle possède encore de nombreuses armées ; le territoire à conquérir est immense et renferme un peuple profondément hostile à la civilisation Yankee ; si le Général Lee prend, comme il en est question, la Dictature et confie au Général de Beauregard le commandement des armées, la victoire pourrait encore venir illustrer le drapeau blanc et lui assurer sa place à côté des drapeaux des grandes Puissances.

Les crises ministérielles menacent de devenir chroniques en Espagne. Un ministère se forme, vit et meurt dans une semaine et quelquefois en un jour. Une influence occulte, un libéralisme menteur et masqué, tourmentent les catholiques populations de ce pays et les poussent, par le chemin de l'épuisement, à l'abîme de la révolution. Les *libérâtres*, comme les appelle Mgr. Dupanloup, qui assassinent en Italie, qui meurent sans religion en Belgique et qui vont en grimaçant à la messe en Espagne, voudraient ruiner la politique catholique de leur noble Reine, ignorant que c'est cette politique qui a fait l'Espagne si grande et si puissante sous Charles-Quint et sous Philippe II, et que c'est la politique contraire qui, lui arrachant toutes ses colonies, détruisant tout son commerce, semant l'anarchie à l'intérieur, en a fait pendant quelque temps une Puissance sans autorité et sans influence dans le conseil des nations.

La dernière crise avait sa cause dans le fait que l'Angleterre reconnaissant aux Noirs de St. Domingue les droits de belligérants, le ministère avouait son impuissance à conserver cette île. La Reine a vu dans ce lâche abandon d'une de ses colonies, une tache au drapeau de son peuple, et elle a refusé de poser de sa main royale cette tache humiliante. Delà, résignation du Ministère Narvaez, formation et résignation successive de trois ministères, puis résurrection du ministère Narvaez qui est resté au

pouvoir et consent à conserver St. Domingue, par tous les moyens possibles ; résolution déjà couronnée de succès, car aux dernières nouvelles les troupes espagnoles étaient en partie victorieuses de la rébellion tenace des noirs.

La Reine a aussitôt ouvert les Cortès. Elle déclare satisfaisantes les relations de l'Espagne avec toutes les nations, à l'exception du Pérou "dont le gouvernement sera bientôt convaincu que la justice n'est pas de son côté." Sa Majesté a exprimé l'espoir que l'entente la plus parfaite sera bientôt rétablie, sans que l'honneur national ait à en souffrir.

Quant à la convention *franco-italienne*, Sa Majesté dit qu'aussitôt que les affaires de la Monarchie dont l'état n'est point satisfaisant seront réglées d'une manière définitive, son gouvernement prendra cette question en considération de la manière que dictera la prudence, sans cependant manquer au respect et à l'amour filial que l'Espagne, comme nation catholique, professe pour le Père commun des fidèles."

Cette phrase ministérielle veut-elle dire que l'Espagne approuvera l'acte du 15 septembre, et qu'elle va reconnaître Victor-Emmanuel pour roi d'Italie: Nous le regretterions amèrement.

C'est une maxime constitutionnelle que le *roi règne mais ne gouverne pas*. Un roi constitutionnel ne peut, ne doit penser que par la tête de ses ministres, en affaires d'Etat, cela s'entend. Mais les libéraux de Belgique prétendent pousser cette maxime dans toutes ses conséquences. Ils veulent que le roi Léopold non-seulement ne puisse pas penser sans la tête de ses ministres ; ils avouent même qu'il ne peut pas parler sans la bouche de ses ministres. Or, la franc-maçonnerie, les hommes sans foi ni loi, tous les persécuteurs de l'Eglise, tous les spoliateurs des institutions catholiques, se sont réunis pour n'avoir en Belgique que des ministres *libres-penseurs*. Voilà Léopold, qui est un honnête protestant, dans une impasse étrange : s'il parle par la bouche de ses conseillers, il va dire des impiétés et chagriner le sens commun ; s'il parle d'après son propre cœur, il va froisser ses ministres et agacer la meute révolutionnaire. N'importe, il se risque, et fait écrire une lettre par son secrétaire, M. de Conway, à une société qui s'occupe à procurer une sépulture chrétienne aux pauvres de Bruxelles, en Brabant ; il ose avancer que c'est là *une œuvre méritoire devant Dieu et devant les hommes !* Eh bien ! le croirez-vous, les libéraux belges ont crié à la violation de la constitution ; la franc-maçonnerie s'est remuée dans sa fange, appelant tous les fidèles à protester contre ce blasphème royal ; et finalement Léopold, pour avoir la paix et rendre à la constitution sa virginité, a été obligé de désavouer sa lettre. Il n'y a point eu de crise ministérielle. C'est ainsi que les *libérâtres* entendent la liberté de parole et la liberté de conscience.

Nous parlons dans les nouvelles religieuses de l'odieux ukase du Czar de Russie qui supprime les couvents dans le royaume de Pologne. Nous pensions que cet attentat aux droits de la conscience et au libre arbitre humain souleverait d'indignation les puissances catholiques de l'Europe. Il n'en est rien. L'Autriche joue avec la Prusse à qui jouera le Danemarck ; la Bavière essaie, par des alliances avec les petites souverainetés secondaires, à contrebalancer en Allemagne l'influence de l'Autriche et de la Prusse. La France guette l'Angleterre et s'efforce de calmer les crises de sa royale protégée, l'Italie, qui crie jour et nuit : *aux voleurs et aux brigands !* tandis qu'elle même porte sur le front, écrites par la main de Dieu, les honteuses initiales de ses vols et de ses brigandages. Alexandre de Russie écrase en paix et en silence, sous le pied vaste et sanglant de son orgueilleux despotisme, tout un peuple prosterné devant ses autels profanés et détruits. Que le despote ne mesure pas la justice de Dieu à la complaisance des princes ! Fils de Nicolas, marqué au front comme son père, du sang des martyrs, il marche aujourd'hui courbé, comme lui, sous le poids d'un même ajournement aux assises du Christ.

Seul parmi les princes chrétiens, Pie IX vient d'élever la voix contre les dernières persécutions dans le royaume de Pologne. Grégoire XVI, avait vu le puissant Czar de Russie, Nicolas, poussé par une force inconnue, venir à Rome et trembler sous le regard sévère du Successeur de St. Pierre. Le Pape catholique avait fait jurer, sur le tombeau des apôtres, au pape russe de respecter les droits des catholiques, ses sujets. Alexandre de Russie n'est pas à Rome devant Pie IX, recevant ces reproches et promettant de s'amender ; mais Pie IX lui renvoie son ambassadeur, chargé de l'anathème divin. Toute communication entre les deux gouvernements est rompue.

Nos journaux d'Europe nous apportent le texte des documents qui viennent d'être publiés dans la Capitale du monde catholique.

Ces documents sont au nombre de trois.

C'est d'abord une lettre encyclique adressée à tout l'épiscopat, en communion avec le St. Siége, contre les principales erreurs modernes ; c'est ensuite un catalogue comprenant quatre-vingt pro-

positions condamnées dans les diverses allocutions et encycliques de Pie IX ; ce sont, enfin, les lettres apostoliques prescrivant la célébration d'un Jubilé universel.

Comme on le voit, ces deux dernières lettres constituent un acte purement religieux.

La première aura un grand retentissement et une grande portée dans tout le monde chrétien. C'est un anathème contre les erreurs modernes.

Le *Monde* approuve sans restriction toutes les parties de l'encyclique, préparée, dit-on, depuis deux ans. Tous les mauvais journaux se déchaînent contre elle.

Quiconque s'occupe d'histoire se rappelle la célèbre encyclique de Grégoire XVI, du 15 avril 1832, qui fulmina l'école de l'abbé de La Menais et fit suspendre l'*Avenir;* l'encyclique du 8 décembre est conçue dans le même esprit et condamne les mêmes erreurs.

L'*Encyclique*, dit le *Journal des Villes et des Campagnes*, signale des erreurs non moins funestes à la société temporelle qu'à la société civile. La première est cette théorie naturaliste qui prétend " que l'intérêt de l'État et le progrès social exigent absolument que la société humaine se constitue et se gouverne, sans avoir aucun égard à la religion et comme si elle n'existait pas (1)." Quel est en effet le catholique qui puisse douter un instant que l'esprit évangélique et chrétien ne soit l'âme de toute civilisation, de toute société, disons le mot, de toute liberté ?

L'*Encyclique* dénonce ensuite comme erronée cette opinion que " la liberté de conscience et des cultes est un droit inhérent à tout homme, qui doit être proclamé et garanti par la loi dans toute société bien constituée, et que les citoyens ont la liberté *absolue, sans que l'autorité ecclésiastique ou l'autorité civile puisse le réprimer*, de manifester et d'exprimer publiquement leurs pensées par la parole, par l'imprimerie ou de toute autre manière." Quel catholique, en effet, continue le même journal, a jamais admis cette liberté *absolue* de MM. Proudhon et Girardin, sans aucune répression légitime de la puissance spirituelle et temporelle ?

Si l'incompétence évidente de l'Etat en matière religieuse laisse à chaque homme, vis-à-vis de l'autorité civile, la plénitude de sa liberté de conscience et de culte, n'en est-il pas moins lié, vis-à-de Dieu et de sa conscience, par cette obligation supérieure qui fait à tout homme un devoir rigoureux de professer la vérité et de pratiquer le bien? C'est ce qu'explique l'*Encyclique*, en montrant que là où la religion a été séparée de la société civile, et où la doctrine et l'autorité de la révélation divine ont été répudiées, la notion naturelle elle-même de justice et de droit humain s'obscurcit et se perd, et que la force matérielle se constitue à la vraie justice et au droit légitime."

" Le peuple seul, disait le protestant Jurieu, n'a pas besoin de raison pour motiver ses actes." Bossuet, que les adversaires opposent aujourd'hui à l'*Encyclique*, n'a-t-il pas dénoncé cette maxime comme détestable et destructive de toute société, divine et humaine ? N'a-t-on pas reconnu en tous temps que les prescriptions de la morale sont obligatoires pour les nations et les individus, pour la souveraineté populaire et pour toute autre souveraineté ? L'*Encyclique* ne fait pourtant que rappeler cette vérité fondamentale, en proclamant qu'ils violent " les principes les plus certains de la droite raison " ceux qui prétendent " que la volonté du peuple, manifestée par l'opinion qu'ils appellent publique, ou de tout autre manière, constitue la loi suprême, *indépendante de tout droit divin et humain*, et que dans l'ordre politique les faits consommés, *par cela seul qu'ils sont consommés, ont force de droit*,"

Enfin l'*Encyclique*, outre les faits accomplis, condamne et réprouve les spoliations, l'abolition des communautés religieuses, le travail servile les jours consacrés au culte de Dieu, les principes socialistes ou communistes qui portent atteinte à la famille, et les opinions qui " soumettent au jugement de l'autorité civile l'autorité suprême de l'Eglise et du Siége Apostolique, et nient tous les droits de cette même Eglise et de ce Siége."

Nous le demandons avec un journaliste catholique : où y a-t-il rien qui puisse motiver l'incroyable jugement des feuilles révolutionnaires, rien qui réprouve aucune des libertés civiles, politiques et sociales vis-à-vis du pouvoir temporel, pratiqées non seulement en France, mais en Belgique, en Angleterre, aux Etats-Unis et dans les pays où elles sont poussées le plus loin ? Comment se fait-il qu'on ait osé dire que l'encyclique est une attaque contre tous les principes des sociétés modernes ?

Le journal la *France*, relevant le drapeau du gallicanisme, publie la déclaration de l'Épiscopat français en 1682 et oppose l'autorité de Bossuet à l'autorité de Pie IX ! Mais la *France* ignore-t-elle que les trop célèbres maximes gallicanes, réprouvées et condamnées par tous les papes depuis Innocent XI, n'ont eu qu'un succès de scandale dans l'Église catholique ? Bossuet lui-même s'il vivait en nos temps lamentables, voyant l'abus que l'on

(1) Encyclique.

a fait de son nom, ne serait-il pas le premier à proclamer, avec sa grande voix, son attachement sans condition, " à cette Église de Rome, Mère et Maîtresse de toutes les Églises." La *France* publie encore la protestation de 74 évêques à Charles X, en 1826, contre les propositions étranges de l'abbé La Mennais, qui voulait alors soumettre à l'autorité de l'Église le temporel des rois. Mais ignore-t-elle également que l'Encyclique *Mirari vos* a porté la même condamnation ?

L'Encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI, condamnant les mêmes erreurs n'a pas empêché, continue la *France*, les principes libéraux de pénétrer partout au sein des sociétés catholiques. C'est peut-être vrai, l'éclatante beauté du bien ne fait pas toujours disparaître l'infernale laideur du mal. La force ent souvent plus de sectateurs que le droit. L'injustice porte quelquefois la couronne immortelle de la justice. Mais les sociétés catholiques s'en portent-elles mieux ? La guerre civile qui décime tant de peuples dans le Nouveau-Monde ; la révolution qui déchire, de sa main de fer, le sein de l'Europe ; l'Église presque partout dans les fers ; les libertés modernes s'étiolant dans le sang de leurs adorateurs ; est-ce bien-là un bienfait pour le genre humain ? Et les idées qui suivant vous, ont vaincu les anathèmes de Grégoire XVI, ne sont-elles pas le châtiment de Dieu qui passe sur le monde ?

Une notice très-intéressante et assez longue sur Mgr. Bédini ainsi qu'une autre sur M. Roupe, devaient paraître dans ce numéro : l'abondance des matières nous force de les renvoyer au premier février.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

***

Nous avons des nouvelles de Mgr. de Montréal en date du 11 décembre ; Sa Grandeur est heureusement arrivée dans la Ville Eternelle, après un voyage de 27 jours, dont il faut déduire 12 jours qu'elle a passés, tantôt dans une ville et tantôt dans une autre.

" En visitant Gênes, dit Monseigneur, nous avons pu nous présenter chez l'Archevêque, Mgr. Charvaz, qui a été on ne peut plus affable pour nous ; comme, aussi, dans notre excursion à Pise, nous avons été, sous le plus court délai, admis à l'audience du Cardinal Corsi, cet admirable confesseur des bons principes, que la révolution piémontaise cherche à fouler aux pieds. Il a bien voulu me donner l'accolade la plus gracieuse en arrivant et en partant, et a fait instance pour nous faire prendre quelque chose, et même pour nous garder chez lui quelques jours, en nous faisant promettre de descendre à l'Archevêché, si nous retournions à Pise. Quelles merveilles que la Cathédrale, le Baptistaire, la Tour penchée et le *campo sancto*, que nous avons pu visiter dans cette ville ! Quelle splendide église que celle de l'Annonciade, que nous avions contemplée la veille, à Gênes ! Espérons que la Révolution, qui dévaste tout en Italie, ne touchera jamais à ces monuments, faits sans doute pour redire à tous les siècles à venir quelle était la foi des siècles passés ! "

En arrivant à Rome, Monseigneur est allé réciter Vêpres et Complies dans l'église de la Minerve, et dire, du meilleur cœur possible, un *de profundis* à l'endroit où ont reposé pendant quelque temps les restes mortels de M. Leblond, prêtre canadien, décédé dans la capitale même du monde catholique.

Puis, revenu à son hôtel temporaire, Monseigneur continue ainsi sa charmante lettre :

" J'ai pu voir un instant, à l'Hôtel de la Minerve, où nous avons passé une journée, le Révd. P. de Villefort. Le Révd. P. Rubillon et M. Ramsay m'ont laissé leurs cartes, n'ayant pas pu me voir. Je n'ai pas besoin de vous dire que M. Langlois (c'est un prêtre de ce diocèse qui est à Rome depuis deux ans) n'a rien eu de plus pressé que de venir nous voir, si tôt qu'il eut appris notre arrivée. Il se porte bien, en étudiant de toutes ses forces pour suivre ses cours ; et il se trouve toujours heureux au milieu de toutes les jouissances de Rome, qui, pour lui, sont bien pures et bien délicieuses."

Le 14 décembre, Monseigneur de Montréal a été saisi d'une fièvre assez forte, accompagnée d'un violent mal de tête. Le Dr. Durocher prodiguait à Sa Grandeur tous les soins de son art. Cette maladie, conséquence des fatigues du voyage, est sans gravité. Nous ne doutons pas que les catholiques de Montréal ne redoublent leurs prières pour que leur digne évêque se rétablisse promptement.

***

M. l'abbé Taschereau, Recteur de l'Université Laval, est arrivé à Rome le 14 décembre, trois jours après Monseigneur de Montréal. Il a retrouvé, dans la ville sainte, Messieurs Louis Pâquet et Benjamin Pâquet, M. Bégin ; ce dernier avait été ordonné diacre, le matin même, à St. Jean de Latran. Ces trois Messieurs sont membres du Séminaire de Québec, et logent au Séminaire Français, où M. Taschereau est aussi descendu. M. Héroux, parti pour Rome avec M. Taschereau, est également arrivé à Rome.

***

L'archevêché de Québec n'a pu recevoir, cette année, les visites des catholiques, à cause de l'état désespéré dans lequel se trouve sa Grandeur Mgr. Turgeon. L'illustre vieillard a été, la semaine dernière si faible qu'on a cru prudent de lui administrer les derniers sacrements de l'Eglise. Cependant il a presqu'aussitôt repris du mieux ; en ce moment sa Grandeur n'inspire pas de craintes prochaines.

***

Le pays a été vivement ému en apprenant que M. l'abbé Ferland, professeur d'histoire à l'Université-Laval avait été frappé d'apoplexie, le 7 du courant. Son état est presque désespéré, écrit-on de la capitale. Espérons qu'il n'en sera rien et que l'illustre historien de nos luttes nationales et de nos gloires politiques reviendra bientôt à la santé. Sa mort serait

presqu'une calamité pour les lettres canadiennes et nous devons demander au ciel qu'il nous conserve une vie si précieuse.

***

Le catholicisme fait des progrès rapides en Prusse et dans les Provinces qui sont passées sous la domination de ce gouvernement. Selon une statistique officielle qui vient d'être publiée, il y a dans ce royaume 1,114,450 enfants catholiques et 1,905,335 enfants protestants, qui sont en âge et obligés d'aller à l'école. Il y a 16,540 écoles protestantes publiques, avec 24,788 classes, ce qui donne 72 enfants par classe; le nombre des écoles catholiques est de 8,082, avec 11,758 classes, ce qui fait 90 enfants par classe.

La population catholique s'agite fortement pour obtenir que leurs écoles jouissent du même privilége que les écoles protestantes, et ils profiteront des prochaines élections pour jeter leur influence en faveur des candidats qui voudront se faire leurs avocats auprès du gouvernement.

***

Le Gouvernement Russe continue ses persécutions dans l'héroïque et malheureuse Pologne. Il dépouille les églises, exile les prêtres, détruit les monastères et les couvents.

L'*Ukase* inique du 8 novembre qui supprime ces derniers dans le royaume de Pologne, a soulevé la plus vive indignation au Vatican et au sein du sacré collége. La Pologne n'a jamais eu de plus fidèle, de plus courageux allié que le Pape, et cette alliance ne résulte point d'une sympathie de hasard, d'un intérêt passager; elle découle du passé, des traditions historiques, du rôle providentiel de la papauté et de la nation qui fut, durant de longs siècles, le rempart de l'Église et de l'Europe. Le Pape ne peut point s'empêcher de contribuer au salut et au rétablissement de la Pologne, de même que la Pologne véritable sera forcée de soutenir, de protéger le Pape et de couvrir la tiare avec l'épée de Sobieski.

Les dernières nouvelles de Rome nous disent que le représentant de la Russie a été obligé de laisser Rome et de retourner à St. Pétersbourg. Toute relation entre le gouvernement pontifical et celui de l'autocrate des Russies est rompue. Puisse cette fermeté évangélique du St. Père trouver de l'écho dans le cœur des princes catholiques. C'est un grand soulagement pour la conscience chrétienne de voir la faiblesse couronnée donner de pareils exemples en faveur de la faiblesse vaincue, quand la force et la puissance se taisent devant l'iniquité oppressive ou pactisant avec elle.

JEANNE-MARIE.

(*Suite.*)

VIII

UN PRÔNE DE VILLAGE..

La petite église du village ne pouvait contenir la foule qui se pressait pour assister aux offices.

Le curé avait convoqué le ban et l'arrière-ban de sa paroisse.

Aussi, quand il monta en chaire, il se fit un mouvement inusité de curiosité et d'attention.

L'abbé Deschamps semblait triste.

Il demeura un moment perdu dans la pensée du Dieu qui console et fortifie; puis, simplement, naïvement, et comme faisaient les apôtres résumant dans une seule parole les dogmes nouveaux d'une religion merveilleuse, il dit en abaissant un regard humide sur les rudes travailleurs qui l'entouraient:

—*Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.*

Il garda ensuite quelque temps le silence, comme s'il eût voulu que cette parole germât dans les cœurs avant d'en faire le commentaire.

" Aimez-vous les uns les autres, reprit-il, mais par cette expression ne comprenez point la banale bienveillance qui est comme la menue monnaie des relations sociales... Je ne veux pas vous dire: Aimez-vous spéculativement, et ne vous bornez qu'aux témoignages habituels qui sont de l'urbanité et de la politesse plus encore que de l'amour; mais aimez-vous les uns les autres... que la joie de votre frère soit votre joie, et que sa douleur devienne votre douleur... Quand Jésus a aimé les hommes, il les a aimés *jusqu'à la fin,* et n'a point posé de limites à son abnégation.

" La Fable avait ses colonnes d'Hercule, il n'y a point de colonnes du Christ. Avant la création; quand il sacrifia sa propre vie; après sa mort, pendant les jours qui suivirent sa résurrection glorieuse... de la cité des anges à la terre des hommes, et du sépulcre au royaume où gémissaient les âmes des justes soupirant après sa venue, il a aimé les hommes et n'a cessé de leur prouver son amour... A-t-il reculé devant quelque sacrifice? Est-il une douleur qu'il n'ait subie, une fatigue qu'il n'ait supportée, une épreuve devant laquelle il ait reculé? La pauvreté, le travail, la persécution, la mort, il a tout connu, il a tout souffert, il a tout aimé...

" Il l'a aimée, parce qu'en soit la douleur est sainte; elle nous purifie, elle nous rend forts, elle nous rapproche du souverain Modèle... Mais ce n'est pas pour se purifier que le Dieu de la sainteté même la subissait; ce n'était pas pour se fortifier que le Fils glorieux du Père d'où découlent toute force et toute gloire, l'acceptait. En renouvelant la face du monde par une législation suprême; en rendant la liberté à l'esclave, en relevant la femme, en investissant les vierges d'une sorte de sacerdoce, il devait nous léguer plus que les prophètes et les sages, qui ne donnèrent que des lois. Son testament suprême, c'était son exemple: la grande règle à laquelle il nous assujettissait était celle-ci: *Soyez parfait comme mon père céleste est parfait!*

" Dès lors, traversant les bourgades de la Judée, il expliquait aux travailleurs la parabole de la semence qui ne rapporte que quand elle tombe dans une terre meuble et bien préparée. Pour les cultivateurs il traduisait celle du figuier stérile.

" Aux serviteurs, aux économes il rappelait les comptes que l'on rend au père de famille.

" Les mercenaires apprenaient dans ses récits qu'il est le maître de dispenser le salaire comme il lui convient, et que, s'il lui plaît de payer autant le journalier de la dernière heure que celui qui porte depuis l'aurore le poids de la chaleur, nul ne doit trouver à redire à sa générosité.

" Aux pêcheurs du lac de Tibériade il montrait quelle main apaise les flots irrités, et sous quel regard provi-

dentiel il convient de jeter ses filets afin de les retirer pliant sous le poids des poissons...

" Aux bergers, il racontait l'histoire de la brebis qui s'égare et que le pasteur vigilant cherche sur les collines et dans les profondeurs ravineuses des chemins...

" Aux ménagères il montrait avec quel zèle l'on doit chercher la drachme perdue...

" Son enseignement était simple comme l'esprit de ceux à qui il s'adressait. Cet esprit, il ne cherchait point à l'illuminer de lueurs subites ; il n'estimait point heureux ceux qui ont de vastes aperçus dans l'intelligence, mais bien les ignorants qui ressemblent aux enfants ; les hommes qui possèdent un cœur pur ; les volontés bonnes tournées vers le vouloir céleste...

" Ainsi fais-je, mes enfants ! Je ne vous donne le pain de l'enseignement que comme il convient à des cœurs simples et doux. Je vous convie pour écouter la parole du Maître, mais je ne veux pas que cette parole retentisse en vous comme un son et un écho de symbole...Il faut que les conseils de votre vieux pasteur portent des fruits, il faut des actes pour appuyer l'autorité de sa parole.

" Peut-être me direz-vous : Que faut-il faire pour vous prouver que nous nous aimons les uns les autres ? —Ce qu'il faut faire ? Regarder autour de vous, observer, et courir à la famille la plus éprouvée, la plus malheureuse, la plus abandonnée...

" Ce village, d'ordinaire si calme, cette paroisse paisible dans laquelle je me trouve heureux, a été le théâtre d'un drame épouvantable... ce n'est ni l'heure ni le lieu de le rappeler...Le sang a coulé sur vos routes sillonnées d'habitude par les travailleurs de la plaine... C'était dans une journée de mouvement inusité, pendant la foire dernière qui attire ici des bateleurs, des maquignons, des étrangers... Un homme de Sainte-Marie, un de vos voisins est tombé mort sous la main d'un misérable... et l'on accuse un enfant de la paroisse ! Une de mes brebis est arrachée au bercail ; Lazare, que vous aimiez tous, va passer en cour d'assises... Je n'ai le droit de rien dire ; je me tais. La loi examine, elle prononcera... Mais s'il était reconnu coupable, ce qu'à Dieu ne plaise ! s'il était condamné, il n'en serait pas moins vrai que j'aurais encore le droit d'élever la voix dans cette enceinte, et de vous crier, les yeux en pleurs, les bras tendus vers vous ; Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres !

" Lazare a été emmené de Bains à Redon, de Redon à Rennes ; dans quinze jours son affaire instruite sera jugée ; le secret de l'avenir est dans les mains du Seigneur !

" Mais chaque fois que le mal est commis, des innocents pâtissent...

" Lazare fût-il un misérable meurtrier, lui le pauvre enfant que j'ai vu sans cesse docile à mes conseils, lui qui nous édifiait tous, et dont la place vide dans ma petite église me laisse l'âme en deuil, je ne vous demanderais pas moins l'aumône pour la veuve et pour les deux orphelins !

" Qu'on respecte la vie de Lazare : si l'on enchaîne sa liberté, je le répète, sa femme est veuve, ses enfants sont des orphelins. Si l'on proclame son innocence, la justice ne lui devra aucun dédommagement pour s'être trompée dans ses soupçons, et la récolte perdue, les semailles manquées, ruinent cette malheureuse famille.

" Voyez et jugez, mes frères, Jésus de Nazareth, le charpentier, a un champ, un pauvre champ qui suffit à sa vie ; voilà qu'on l'enlève à son labeur, et qu'il n'aura plus ni toit pour reposer sa tête, ni froment pour se nourrir... Tout indigent est la vivante image de Jésus... Le champ du Sauveur a besoin de bras... Il me faut des hommes, des attelages et des semences pour les terres de Lazare ; je vous les demande au nom de la pitié promise par le saint Evangile à tous ceux qui auront fait miséricorde...

" Jeanne-Marie a quitté le village pour aller dans la ville où souffre le compagnon de sa vie... elle remplit courageusement son devoir de chrétienne, comprenez les obligations du vôtre...

" Oui, mes amis, mes frères, mes enfants, faites votre devoir ! et vous goûterez dans son accomplissement même une joie au-dessus de toutes les joies... Priez pour moi qui prierai pour Lazare... priez pour Jeanne-Marie si généreusement dévouée, et dont la vertu d'épouse fait honneur à toutes les femmes de cette commune... priez aussi, mes chers paroissiens, pour celui qui essayera de faire passer dans l'âme des juges la conviction de son cœur, et qui plaidera devant les hommes l'innocence de votre frère...

" Que vous dirai-je de plus ?... Dans un instant le Sauveur descendra dans ce temple aussi pauvre que l'étable de Bethléem ; dans une minute il se tiendra à la porte de votre cœur pour y frapper... Ouvrez-lui ! ne résistez pas à sa voie de mansuétude ; ne vous récusez pas quand il vous invite au bien... Ne vous éloignez pas du banquet de la charité, sous prétextes que d'autres occupations vous réclament.. Je vous quitte... Le Christ vient ! Je me tais, que Jésus vous parle !..."

Lorsque l'abbé Deschamps descendit de la chaire, il traversa une assistance en larmes.

Après la messe, qu'il acheva avec une émotion telle que sa voix entrecoupée permettait à peine de distinguer le champ de la préface, il quitta l'église et entra dans la sacristie. Mais il vit bien qu'elle ne pourrait contenir la foule des braves gens qui avaient hâte de lui prouver quel fruit portait sa parole, et il gagna la petite place ombragée où les troupes vinrent bientôt le rejoindre.

Les uns se faisaient inscrire pour deux journées de travail ; les autres promettaient les bœufs ; celui-ci s'engageait à fournir l'engrais, cet autre à procurer la plus belle semence.

Il y en eu qui annoncèrent faire don d'une brebis à la famille, en s'obligeant à la garder et à en élever les petits jusqu'au jour où ils pourraient offrir ce commencement do troupeau à Lazare.

Une jeune fille donna sa belle poule couveuse. Ce fut un entraînement de générosité, un élan de charité qui attendrissait au delà de toute expression le bon prêtre.

Et comme il remerciait un fermier, robuste laboureur à la figure basanée, celui-ci lui répondit d'une voix grave :

— Nous ne pouvons pas vous témoigner autrement notre reconnaissance.

— Que Dieu vous rende ce que vous faites, mes amis !

— Pour moi, dit un garçon, j'ai cent écus d'héritage de ma tante Claudette, je les sacrifierais sans regret pour l'avocat qui plaidera la cause de Lazare.

— Celui-là est déjà payé, mes amis.

— Sans vous commander, peut-on savoir son nom, M. le curé?

— Un nom obscur, hélas! c'est pourquoi je vous ai recommandé de supplier le Seigneur de venir en aide à ce courageux enfant...

— Et c'est...?

— Mon neveu Bernard.

— Nous aurions dû le deviner?

— Ah! c'est bien! c'est d'un bon cœur! que Dieu récompense M. Bernard!

— Il le fera, mes enfants, je l'espère... Allons, j'ai enregistré vos promesses, vos dons à tous... ce carnet deviendra le livre d'or de ma paroisse, et la pauvre Jeanne-Marie le couvrira de baisers et de larmes... Adieu, mes amis! passez cette journée dans la paix du Seigneur... elle est à Dieu, elle est à la charité, elle est bénie.

Et l'abbé Deschamps rentra brisé à son presbytère.

Mlle Scolastique l'attendait dans la cour; elle lui pressa la main silencieusement.

Bernard, lui, se jeta dans les bras du vieux prêtre et lui dit d'une voix entrecoupée:

— Qui vous apprend à leur parler ainsi? Ce ne sont pas des discours que vous faites, vous ne prononcez pas d'homélies... vous ne visez pas à l'éloquence, et eux, et nous disciples de Cicéron, élèves de Démosthène, nous nous sentons émus, bouleversés, et ce que n'obtient aucun des orateurs de Paris, vous l'obtenez, vous, en leur parlant simplement, et sans que vous vous doutiez que vous possédez une véritable éloquence.

— Tu veux connaître mon secret, Bernard?

— Apprenez-le-moi...

— Quand tu voudras toucher les pauvres, commence par les aimer... Quand tu voudras convaincre, commence par être convaincu...

— Vous êtes un saint, mon oncle!

— Silence, enfant! tu as pleuré, je les ai émus, puisse le Seigneur être content de son serviteur!...

Le lendemain, Jeanne-Marie partit pour Rennes.

Un brave homme la prit, elle et ses enfants, et installa les trois pauvres êtres dans sa charrette. Arrivé à Bains, la fermière se souvint de l'aubergiste et se fit conduire chez lui.

Il la reçut avec affection, lui réitera ses offres de service, et Jeanne-Marie, qui savait quel besoin elle aurait de l'argent de Mlle Scolastique pendant les jours de prison préventive de Lazare, accepta qu'il la menât jusqu'à Redon, où l'honnête homme paya sa place au chemin de fer.

Jeanne-Marie se sentait fort émue en quittant son village; ses yeux se tournaient sans cesse vers le pays qu'elle ne pouvait plus voir. Alors ellle embrassait ses enfants, qui lui rendaient de timides caresses; leurs yeux naïfs et doux s'emplissaient d'une vague tristesse; ils ne comprenaient point pourquoi des larmes chaudes tombaient sur leurs fronts; ils ignoraient ce qui rendait l'étreinte de leur mère plus convulsive et mettait tant de douleur dans le sourire qui plissait sa bouche autrefois épanouie.

Ils se pressaient davantage sur son sein; ils posaient leurs mains caressantes sur son visage pour étancher des pleurs amers; leurs gazouillements semblaient tenter de calmer et d'endormir la souffrance maternelle.

Jeanne-Marie répondait doucement de rares paroles aux discours bienveillants de l'aubergiste. Quand il dut la quitter au chemin de fer, elle lui tendit les deux mains, après avoir posé ses enfants à terre.

— Tous les gens de là-bas se sont montrés excellents pour moi, dit-elle, depuis le curé jusqu'au dernier des paysans. Vous leur direz à tous ce que je n'ai pu répéter à chacun, empêchée que j'étais par la grandeur de mes peines... Jean Chaudat, écoutez ma dernière parole et la plus triste de toutes celles que je vous ai dites jamais... Je vais là-bas pour monter mon calvaire.. En quittant cette ville, je m'exile de mon cher pays pour y rentrer plus malheureuse que jamais... J'ai des pressentiments, des pressentiments horribles...Je ne sais point s'il faut y croire, et dans tous les cas je ne veux point céder à la faiblesse qu'ils laissent en moi... Mais Lazare! mon bon et cher Lazare aura les épaules meurtries par une lourde croix...

— Que dites-vous? s'écria Chaudat; mais alors la justice ne serait plus la justice!

— Si, mon pauvre Jean, mais il ne faut pas oublier que nous parlons de la justice des hommes.

— Et vous croyez...

— J'attends une grande épreuve, et je m'y soumets à l'avance, l'acceptant avec résignation...

— Ecoutez, la Jeanne-Marie, dit le brave homme en ôtant son chapeau, je jure que sur ma table il y aura toujours trois couverts mis pour la femme et les enfants de l'honnête laboureur du Grand-Moutier.

— Merci, Jean Chaudat; si je n'accepte pas votre pain, l'offre vous sera du moins comptée.

Un son de cloche annonça l'heure du départ.

L'aubergiste prit les enfants, adressa deux mots au chef de gare, et obtint la permission de franchir la salle d'attente pour installer Jeanne-Marie dans un compartiment de troisième,

Une minute après la locomotive soufflait, et les wagons s'ébranlaient pour commencer leur course fantastique.

Jeanne-Marie arriva dans la soirée.

La pluie commençait à tomber, et le vent devenait froid.

Elle enveloppa les enfants dans sa mante de laine, et pria un ouvrier de lui enseigner une auberge.

— Dans quel quartier? lui demanda-t-il.

Elle hésita, n'osant dire quel serait le but unique de ses sorties; enfin, elle répondit:

— Je ne connais pas la ville... si vous pouviez...

— Moi, je ne connais que mon quartier... rue de Fougères... un endroit tranquille... un peu triste, par exemple... tout proche de la prison...

— Ah! proche de la prison?

— Oui, cela vous fait-il peur?

— Moi? oh! non; et pourquoi cela me ferait-il peur... Il y a tant de malheureux!...

— Ma foi, poursuivit l'ouvrier, vous avez l'air d'une bonne femme, et vos enfants sont gentils comme les miens! car je suis marié aussi, moi... et, vous comprenez, j'ai toujours plus d'intérêt pour les mères de famille... même que, si vous vouliez, si ça vous arrangeait, nous avons une grande chambre vide que nous sous-louerions volontiers... Votre mari viendra-t-il vous rejoindre...

— Il viendra... mais Dieu seul sait quand...

— Et que ferez-vous? avez-vous un état?

— Je suis laborieuse, et je chercherai à m'employer... D'ailleurs, j'ai quelques épargnes...

— Dame ! voyez... répéta l'ouvrier, nous sommes de bonnes gens, de pauvres gens ; et ce que je vous offrais, c'était par bonne intention...

— De pauvres gens... répéta Jeanne-Marie.

— Misère n'est pas vice, n'est-ce pas ?

— C'est le bon Dieu sans doute qui me met sur votre route... Puis, c'est bien rue de Fougères... qu'il faut que je demeure... Je le sais maintenant !

L'ouvrier regarda la jeune ferme avec une profonde expression de pitié ; mais il n'osa pas lui adresser une seule question.

Il se contenta de prendre doucement les deux enfants, et de garder Luce dans ses bras, tandis qu'il plaçait Vincent sur son épaule. Jeanne-Marie traversa les quais, suivit des rues qui lui parurent d'une dimension colossale, et de temps en temps, quand elle passait devant un bâtiment magistral, elle en demandait le nom à son guide.

Il lui désigna ainsi le musée et quelques églises. Enfin ils traversèrent une place assez vaste, et devant un édifice majestueux, quoique assez peu élevé, Jeanne-Marie vit des statues assises.

— C'est le palais de justice : dit l'ouvrier en répondant à l'interrogation muette du regard de la jeune femme.

Elle frissonna et garda le silence.

Ils suivirent une rue, puis une autre, et l'ouvrier lui désigna une église.

— L'ancien Saint-Melaine ; maintenant Notre-Dame..

Enfin, ils passèrent devant un bâtiment entouré de grands murs, et dont la haute porte était flanquée de guérites de factionnaires.

— La prison ! dit l'ouvrier.

— La prison ! vous avez dit, la prison !...

Elle s'arrêta tremblante, incapable de faire un pas, les bras tendus vers cette porte bardée de fer ; et, comme par instinct, les enfants se mirent à pleurer.

— La prison ! répéta-t-elle ; ainsi c'est là... Les malheureux ! les pauvres malheureux ! et si quelqu'un frappait à cette porte, l'ouvrirait-on ? Si l'on demandait à voir un prisonnier, un instant, une minute... même à travers une grille, cela se pourrait-il... Oh ! crier à ceux qui souffrent : Je suis là ! leur sourire encore, même tout en pleurant... Seigneur Jésus, ne serait-il point possible d'entrer même à cette heure ?...

— Non ! répondit l'ouvrier : cela ne se peut point.

— Cela ne se peut point ! et quand cela se pourra-t'il ?

— Demain, peut-être.

— Ce n'est pas sûr ?

— Je ne vous demande point vos secrets, et vous êtes libre de me taire vos peines... Mais il est trop tard pour que je n'aie point deviné que quelqu'un vous intéresse dans cette maison de douleurs... Vous obtiendrez une autorisation pour voir cette personne...

— A qui la demanderai-je ?

— Au président du tribunal.

— Je ne pourrai donc pas ici demain, au fin jour...

— Non, ma pauvre femme, il y a des règlements.

— Hélas ! quand on m'a pris mon pauvre Lazare a-t-on regardé de si près, et m'a-t-on laissé le temps de demander grâce ou délai ?...

— C'est la loi ?

Jeanne-Marie courba le front.

— Luce, Vincent, dit-elle, mes agneaux, mes chéris, mes anges du bon Dieu, il vous faut bien regarder cette porte et envoyer un baiser qui sera reçu par celui qui nous aime...

Les petits enfants obéirent.

— Venez, dit l'ouvrier, venez ! ces idées vous affligent, et aujourd'hui elles ne remédient à rien.

Jeanne-Marie le suivit docilement.

Quelques instants après le jeune homme poussait la porte d'une maison modeste, et ouvrait une chambre égayée par un grand feu.

Dans cette chambre, une jeune créature, dont en ce moment on ne voyait que la taille souple, et le chignon blond sous une *catiole* de mousseline, s'occupait des préparatifs d'un souper simple mais copieux.

Trois enfants jouaient dans un coin, et causaient ces rires immodérés d'un plus petit, debout dans une machine à roulettes ayant la prétention de lui servir à se tenir droit et de lui apprendre à marcher.

— Le père ! le père ! s'écrièrent les enfants en courant pour se cramponner à ses jambes.

En voyant la pâle figure de Jeanne-Marie, et les enfants que l'ouvrier tenait toujours sur son épaule et dans ses bras, l'aîné demanda :

— Oh ! les beaux petits frères ! viens-tu de les acheter ?

— Les acheter ! s'écria l'ouvrier, en rendant à Jeanne-Marie ses deux innocents qu'elle reprit avec une sorte de jalousie, point, mes amours aimés... ceux-là, le bon Dieu me les donne et vous les prête à la condition que tu ne les taquinera pas, Réné ; que tu les laiseras s'amuser avec les joujoux, Joseph, et que vous leur chanterez tous les beaux noëls de votre grand'mère.

Suzette, la jeune femme de l'ouvrier, s'avança, épanouissant sa fraîche figure pour faire accueil aux nouveaux venus.

— Femme, lui dit le mari à voix basse... il y a de grands chagrins dans ces cœurs-là.. Tu t'entendras mieux que moi à les consoler ; mais s'il faut un coup de main, je suis prêt ; et je ne reculerai pas devant la perte d'une demi-journée de mon temps.

Suzette le regarda dans les yeux.

— Tu es un aussi brave homme que tu es un père tendre et un bon mari.

— Tu trouves ! alors, Dieu soit loué, Suzette ! car j'ai juré de te rendre heureuse. et si j'y manquais, je serais deux fois coupable... Maintenant le couvert est mis, la soupe au lard chante dans la marmite...Asseyez-vous, la voyageuse, et placez ici vos enfants, en face de ces belles écuelles et de ces grandes cuillers d'étain ! le pain sera noir et pas trop tendre. Dame ! nous sommes cinq, et je n'ai que mes bras ; mais, vous le voyez, la couvée est jolie, et rien que d'y penser, ça donne joliment du cœur à un homme !

— Oui, les enfants ! oh ! comme il aimait les siens, mon Dieu !

— Madame... dit doucement Suzette.

— Appelez-moi Jeanne-Marie,

— Eh bien ! Jeanne-Marie, soupez tranquillement ; quand les enfants seront endormis, s'il vous convient de nous dire votre histoire, nous l'écouterons avec intérêt ; mais vous êtes pâle et fatiguée... le cœur vous tressaute dans la poitrine... Il faut prendre des forces et vous calmer, sans quoi vous tomberiez malade.

— Vous avez raison ! dit Jeanne-Marie en tressaillant,

je tomberais malade, et jamais je n'eus plus besoin de ma santé.

IX

Les pauvres gens.

Le souper fut silencieux, quoique Suzette affectât de beaucoup parler aux enfants, afin que la préoccupation de tous devint moins évidente. On mangea rapidement, et, tandis que la femme de l'ouvrier enlevait le couvert, celui-ci rangea en cercle devant lui les trois petits enfants, et leur fit réciter une prière naïve qui ne se trouve dans aucun formulaire, une de ces invocations que les mères improvisent et dont plus tard l'homme n'a jamais la lâcheté de sourire, car elles sont mêlées de trop de caresses et récompensées par trop de baisers.

Suzette prépara ensuite les deux petits lits jumeaux, et s'adressant à Jeanne-Marie :

—Ne voulez-vous point que nous confondions pour une nuit nos petits anges, et qu'ils dorment ensemble sous la même image ?

Jeanne-Marie, les yeux humides, serra dans ses bras la femme de Mélaine l'ouvrier.

—Faut-il donc être reconnaissante pour si peu ? demanda la ménagère ; nous sommes des pauvres gens, cela dit tout ! Si les riches se montrent parfois égoïstes, c'est tant pis pour eux, car ils se privent de bien des joies ; mais enfin, ils ont comme compensation des jouissances de luxe que nous ignorons...Il ne nous est possible de faire des frais qu'avec nos cœurs et des générosités que par nos bons offices... Vous me semblez une honnête femme, et vous portez un lourd chagrin ; c'est à nous de vous aider, puisque la Providence a placé Mélaine sur votre chemin... Allons ! voilà les mignons couchés, les couvertures bordées ; il faut maintenant que vous voyiez votre chambre... elle n'est pas belle, mais elle laisse un grand jour... C'est mon mari qui en a menuisé les meubles de ses moments de loisir... Nous la louons à de braves ouvriers que ne sont pas riches et qui ne hantent point les cabarets... comme cela, ils ont ici le dîner en famille, et ça leur ranime le cœur et les soutient dans la bonne route, en attendant qu'ils se marient à leur tour... Le dernier locataire qui a occupé cette chambre a épousé, il y a huit jours, une belle et honnête fille, blanchisseuse de son état, et voilà pourquoi vous la trouvez libre... Dieu veuille que vous ne l'occupiez pas longtemps...!

Oui, Dieu le veuille ! mais qu'il soit béni pour m'avoir fait trouver un abri semblable !... Dans mon malheur, je me fusse trouvée mille fois plus à plaindre, si j'avais été réduite à la marcenaire hospitalité d'une auberge... Ma chambre est charmante, Mme Suzette... j'y reposerai tout à l'heure ;... à défaut de sommeil, j'aurai du moins des pensées moins lugubres...

Mélaine et sa femme rentrèrent dans la plus grande pièce.

L'ouvrier s'aissit proche de la table et commença à vernir de petits meubles lilliputiens à l'usage des poupées, tandis que Suzette plaçait bravement devant elle une montagne de petites paires de bas côtelés appartenant aux marmots.

—Toujours au travail ? dit Jeanne-Marie.

Le repos coûte trop cher, voyez-vous, répondit Mélaine. Je suis en ce moment occupée aux travaux de menuiserie de l'achèvement de la gare ; c'est bien payé ; mais enfin, malgré l'économie de ma femme et la régularité de mes habitudes, avec nos quatre enfants, nous ne pourrions que joindre les deux bouts. Et il faut mieux que cela dans les ménages ; car enfin, l'ouvrage peut manquer ou la maladie venir...alors pour prévenir les malheurs qui pleuvent toujours trop vite et trop dru, je fais des ameublements de poupées que je vends aux gens riches, et qu'un marchand de notre ville exporte même à Paris. C'est l'emploi de mes soirées... pendant que je fignole ces joujoux, les enfants dorment ; Suzette et moi, nous nous entretenons de leur avenir, nous faisons des projets de bonheur, nous calculons le chiffre de nos épargnes. Voilà cinq ans que nous sommes mariés, et jamais nous ne nous sommes adressé un mot mal sonnant... Ma femme est douce, laborieuse ; je suis travailleur, et je l'aime de toute mon âme. Maintenant vous nous connaissez...

—Moi aussi, dit Jeanne-Marie, moi aussi j'avais un mari bon comme vous ! un franc laboureur dont le repos et la joie venaient de ses chers petits et de celle qu'il avait épousée... Mais nous étions trop heureux dans notre ferme assise en plein air avec son avenue de châtaigniers vieille de cent ans, nos bœufs, et tout cet attirail joyeux nécessaire pour faire rapporter le froment à la terre... Il vint bien une année mauvaise, pendant laquelle, les récoltes manquant, mon mari et moi nous dûmes contracter un emprunt ; mais enfin, le pire mal, c'était la ruine, et au lieu de cela, c'est le déshonneur qui est venu... Vous avez bien deviné la vérité, en me voyant comme clouée au sol devant la prison où l'on a jeté Lazare...Et dire que nous ne pouvons répondre que le crime dont on accuse mon mari semble en effet n'avoir pu être commis que par lui !...Il avait besoin d'argent, tout le monde le savait, puisque les huissiers venaient le lendemain chez nous pour tout vendre... Le lendemain nous payons le billet, au lieu de nous laisser saisir...et l'on trouve en venant faire une perquisition chez nous la ceinture de cuir du marchand de bœufs assassiné, et le couteau qui avait servi au meurtre... Lazare avait ramassé ces objets sur la route, comme il revenait de Bains à Sainte-Marie...Sur qui rejeter les soupçons ? quel ennemi avait Claude ? Un jour de foire il y a tant d'étrangers dans une commune !... Mais un nom, il faudrait un nom, et jusqu'à ce jour la justice ne connaît que celui de Lazare... Oh ! si vous l'aviez vu une fois seulement, vous comprendriez qu'il ne peut être ni un voleur ni un assassin...Enfin, on l'a mis en prison, à Redon ; tous les huit jours je lui portais ses enfants à embrasser... Et quand il est parti pour Rennes, j'ai compris que je devais partir aussi, moi, et lui montrer partout et toujours la femme qui le respecte et le vénère, et les innocents qu'il ne verra peut-être pas grandir. Avant de quitter le village, j'ai consulté le curé : il a tout de suite approuvé mon projet, et m'a libéralement donné ce qui est nécessaire à mon voyage... De ce moment jusqu'aux assises, je vais vivre dans de continuelles angoisses... Songez donc la vie de Lazare en jeu ! Lazare, la moitié de ma vie !... Mais ils ne pourront point le condamner, n'est-ce pas ? Ils n'ont point de preuves ! Qui oserait dire que l'on a vu Lazare porter un coup à Claude ? Oh ! mes pauvres chers amis ! je ne crois point que jamais vous ayez vu plus grande affliction que la mienne... Si j'avais pu m'enfermer dans le cachot de Lazare, y porter mes enfants, et consoler mon mari, allez, je ne me serais pas plainte ! Mais songer qu'il

manque d'air, qu'il mange un painnoir, lui qui aimait tant celui que je pétrissais ; qu'il appelle vainement les chéris de son cœur, et vit au milieu de misérables, cela me fend l'âme et me désespère...

Voyons, dit Mélaine, la situation est pénible et difficile ; mais vous avez des amis, vous trouverez un avocat.

—Celui-là est encore un bon cœur ; et la nouvelle que je porterai à Lazare de cette protection nouvelle, ne sera point celle qui le reconfortera le moins... M. Bernard, le neveu de notre curé, plaidera pour lui...

—Si vous m'en croyez,Jeanne-Marie, vous irez prendre du repos ; demain matin, au lieu d'aller à la besogne, je vous acompagnerai chez le président, à qui vous demanderez l'autorisation de voir votre mari, et nous chercherons ensuite un autre moyen de vous devenir utiles.

Jeanne-Marie serra les mains de Mélaine, embrassa Suzette, écarta les rideaux du lit des enfants, et les contempla pendant une minute ; puis elle effleura chacun de ces fronts purs et gagna doucement sa chambre.

La fatigue l'emporta sur ses craintes ; elle dormit paisiblement, et ne s'éveilla qu'au grand jour.

Lorsqu'elle ouvrit la porte communiquant à la salle commune, elle vit les six enfants paisiblement assis à terre, ayant chacun sur les genoux et entre les bras des poupées aux joues enluminées, des moutons de carton ou des chevaux de bois.

Mélaine nouait sa cravate devant un miroir, et Suzette préparait le déjeuner.

—Allons, dit Suzette, vous avez sommeillé, tant mieux ; aussi bien ne trouveriez-vous personne avant dix heures ; les chérubins gazouillent comme des rossignols ; je les ai peignés et lavés, vous choisirez leur toilette ; celle d'hier est blanchement repassée, et les voilà tous pareils à un bouquet de roses de mai.

On se mit à table.

Jeanne-Marie demeurait accablée sous de multiples émotions.

Le repas fini, elle chercha le paquet contenant ses hardes, en tira un habillement de deuil, et des habits également noirs pour ses enfants.

—Tant que mon pauvre Lazare ne me sera point rendu, je serai veuve... dit Jeanne-Marie.

A neuf heures et demie, elle sortit avec Mélaine qui portait les enfants. Le magistrat auquel la femme de Lazare devait demander l'autorisation de voir son mari, était un homme d'apparence austère, inflexiblement rivé à la loi, et forcé chaque jour de refouler ses sentiments d'humanité et de se masquer d'une sévérité étrangère à sa nature.

Son père, M. de Kerderec juge à la cour impériale, avait exigé que son fils étudiât le droit romain, sans tenir compte des aptitudes littéraires du jeune homme.

Il était de ceux qui s'imaginaient que les hommes de lettres font forcément des lettres de change, croisent l'épée à propos de tout, portent des bottes molles, et laissent croître les cheveux comme les rois des premières races.

La dignité dans la vie, les travaux sérieux, les fortunes acquises loyalement et glorieusement, leur paraissent impossibles ; et ils préféreraient voir leur unique enfant clerc d'huissier qu'auteur de romans et faiseur de drames.

Le jeune de Kerderec se soumit à l'autorité paternelle. Il fit son droit à Rennes, le vieux juge redoutant les entraînements de Paris pour la tête volcanique de Sévère ; puis quand il eut conquis le bonnet de docteur, il ne lui permit pas même de plaider, dans la crainte que la passion de l'éloquence ne le transformât et ne prît de trop romantiques allures ; il usa de son crédit pour le caser dans la magistrature assise, la plus antipathique au caractère du jeune homme.

Cependant, si grand était le respect de Sévère de Kerderec pour son père, qu'il se borna à lui adresser de discrètes supplications, et se plia ensuite à la vie qui lui était faite. Son père était riche ; ses émoluments de juge ne comptaient guère dans son budget ; grâce aux puissants protecteurs du vieux Kerderec, le jeune homme revint assez rapidement à Rennes.

Peu de temps après son père mourut.

Alors Sévère songea que son inamovibilité devenait lourde à son caractère, et il eut l'idée de donner sa démission.

Mais juste au moment où il se disposait à le faire, il demanda en mariage une fille charmante, Mlle de Tienfan, dont le père, magistrat lui-même, exigea que Kerderec restât attaché à la cour impériale.

Sévère renouvela pour sa fiancée le sacrifice que précédement il avait fait à son père, et sa destinée parut difinitivement fixée.

Il changea pourtant la situation, sans varier sa vie, et fut nommé président.

Il se sentait donc sans cesse blessé, refoulé, tourmenté, malheureux. Son cœur et son imagination, son esprit et sa conscience, se heurtaient à toute heure. Jamais son caractère honnête n'avait fléchi devant les obligations de son ministère ; mais il ne se passait guère de trimestre qu'il n'éprouvât des commotions pénibles, et l'époque de la session des assises lui devenait de plus en plus douloureuse.

Au moment où Mélaine et Jeanne-Marie sonnaient à la porte du président, sa jeune femme, Mme Aurélie de Kerderec, née Tienfan, traversait la salle à manger.

Elle aperçut la paysane et demeura vivement frappée à la vue de cette belle fermière si pâle, dont les joues gardaient des trous de larmes, et qui venait de prendre des bras de l'ouvrier ses deux enfants qu'elle serrait sur sa poitrine avec une tendresse désolée.

— Voilà le cabinet de mon mari, dit Aurélie, en mettant dans sa voix une pitié profonde.

Jeanne-Marie la salua de son triste regard, et suivit Mélaine qui ouvrit la porte.

M. de Kerderec leva la tête.

En apercevant ce groupe touchant, son front se plissa, ses sourcils se contractèrent, et Jeanne-Marie rappela tout son courage.

— Que voulez-vous ? demanda-t-il d'une voix qui n'avait rien d'encourageant.

— Voici ce que c'est, monsieur, dit Mélaine en faisant deux pas : cette pauvre femme arrive de la commune de Bains... elle veut rester à Rennes tout le temps qu'y passera son mari...

— Ah ! votre mari est détenu ?

— Oui, monsieur... répondit la fermière en baissant la tête.

— Et de quoi est-il accusé ?

Le cœur manqua subitement à Jeanne-Marie ; elle recula et tomba presque évanouie sur une lourde table placée derrière elle.

— Il est accusé d'assassinat... monsieur, dit Mélaine

d'une voix sourde, pour empêcher ces mots d'arriver à l'oreille de Jeanne-Marie·

— Ah ! je sais ; alors... il se nomme Lazare.

— Oui, Monsieur...

— Voilà sa femme ?

— Oui, monsieur, et elle demande à le voir...

— Etes-vous le parent de cette pauvre créature ?

— Non, monsieur.

— Connaissez-vous sa famille ?

— Pas davantage...

— Et vous l'accompagnez ?

— Elle ne connaît pas la ville.

— Où demeure-t-elle ?

— Chez nous...

— Vous avez une femme, des enfants ?

— Oui, monsieur quatre enfants bien portants et une bonne femme.

(*A continuer.*)

M. l'Abbé Ferland.

Depuis ce que nous avons dit dans les *Nouvelles Religieuses*, nous avons la douleur d'annoncer l'accomplissement du malheur qui nous menaçait. M. l'abbé Ferland est mort le 11 janvier, à l'archevêché de Québec avec la réputation d'un savant, et ce qui vaut encore mieux, avec la réputation d'un saint.

M. l'abbé Ferland, était né à Montréal le 25 Décembre 1805, il était, dit la *Minerve*, fils posthume d'Antoine Ferland, marchand de Montréal, et d'Elizabeth LeBrun du Plessis. Par son père, il descendait d'une ancienne famille de Vendée, qui émigra au 17e siècle, et sa mère était fille de M. LeBrun du Plessis, un des quatre avocats qui demeurèrent à Québec après la conquête.

En cherchant dans les registres du Parlement, M. l'abbé Ferland avait trouvé la lignée de sa famille, et par ses correspondances en France, il s'était procuré l'écusson de ses ancêtres.

En 1813, continue la même feuille, le jeune Ferland alla demeurer avec sa mère à Kingston, où il commença ses études sous la conduite de Mgr. Gaulin, qui se fit son protecteur et le mit au Collége de Nicolet. Entré dans cette institution en 1816, il termina son cours en 1820, à l'âge de 15 ans.

Ayant alors pris la soutane, il accompagna Mgr. Plessis durant une année en qualité de secrétaire, et retourna ensuite à Nicolet, où il fut nommé professeur de Philosophie et de Rhétorique, jusqu'à l'époque où il devint prêtre en 1828.

Vicaire à la Rivière du Loup, chapelain à l'Hôpital de Marine en 1834, il déploya partout le plus grand zèle, surtout à cette dernière place ; car alors le choléra sévissait dans le pays avec une vigueur sans exemple. Après avoir été successivement curé de St. Isidore et de Ste. Anne de Beaupré, il revint en 1847 en qualité de préfet d'études au Collége de Nicolet, dont il fut nommé Supérieur en 1848. Depuis sa sortie de cet établissement M. Ferland a toujours résidé à Québec, à l'exception du temps qu'en 1856 il passa en France pour recueillir les matériaux nécessaires à son histoire du Canada, à laquelle il travaillait depuis longtemps et que sa mort a laissé peut-être malheureusement inachevée. Le premier volume, publié il y a déjà plus d'un an, est sur le point d'être suivi du second qui est en ce moment sous presse. Le troisième volume, qui devait compléter cette histoire du Canada, paraîtra-t-il ? nous l'espérons dans l'intérêt des lettres canadiennes.

M. l'abbé Ferland a publié plusieurs autres ouvrages d'une moins longue haleine et d'une importance secondaire,—les principaux sont : " *Observations sur une histoire du Canada par l'abbé Brosseur Bourboug ; Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec* ; *Un voyage au Labrador ; un voyage sur les côtes de la Gaspérie en* 1836 en compagnie de Mgr. Turgeon ; voyage qui a été publié dans les *Soirées Canadiennes*, et dans le *Foyer Canadien ;* la *Vie de Mgr. Plessis*, qui renferme l'histoire excessivement intéressante du pays à cette époque.

M. l'abbé Ferland était professeur d'histoire à l'Université-Laval, et, en cette qualité, il a jeté un jour lumineux sur plusieurs périodes obscures de notre histoire. Comme historien, il jouissait d'une réputation justement appréciée sur les deux Continents.

Son style aimable, son esprit caustique, sa gaieté tout-à-fait gauloise, unis à des vertus de premier ordre, amenaient à M. l'abbé Ferland autant d'amis et d'admirateurs que de personnes qui avaient l'avantage de l'approcher. Il laisse un grand vide et dans les lettres et dans le clergé canadiens. Son nom, béni de génération en génération, leur dira toujours les gloires de la Religion et de la Patrie, immortalisées par ses écrits judicieux.

(Monsieur Ferland était de la société d'une messe.)

L'Eglise Catholique a-t-elle fait son temps ?

Réponse.—Voilà dix-neuf cents ans bientôt qu'elle existe, et voici à peu près autant de siècles qu'on dit qu'elle l'a fait.

Chaque siècle, chaque impie, chaque inventeur de secte ou d'hérésie se croit enfin arrivé à ce jour fameux de l'enterrement de l'Eglise catholique ; chacun d'eux se croit destiné à entonner le *De profundis* de la Papauté, du Sacerdoce catholique, de la Messe et de toutes les antiques croyances de l'Eglise......, et néanmoins CELA NE VIENT PAS.

Ainsi, dans le premier siècle du Christianisme, un Proconsul de l'empereur Trajan lui écrivait : " Avant peu de temps, grâce à la persécution, *cette secte* sera étouffée, et on n'entendra plus parler de ce *dieu crucifié......*"

Et Trajan est mort, et le Dieu crucifié règne toujours dans le monde !

Ainsi, trois siècles plus tard, Julien l'Apostat se vantait de " préparer le cercueil du Galiléen," c'est-à-dire d'anéantir la religion et l'Eglise de Jésus-Christ....

Et Julien est mort, et le Galiléen et son Eglise vivent encore !

Ainsi, au seizième siècle, Luther, ce moine révolutionnaire qui fit de l'orgueil et de la révolte une religion, parlait de la Papauté comme d'une vieillerie qui allait finir : " O Pape, disait-il, ô Pape ! j'étais une peste pour toi pendant ma vie ; après ma mort, je serai ta destruction !..."

Et Luther est mort, et son protestantisme se dissout

de toutes parts! et la Papauté demeure toujours plus vivante, plus florissante, plus vénérée que jamais!

C'est encore ainsi que Voltaire, l'ennemi personnel de Jésus-Christ, Voltaire, qui signait ses lettres: "*Voltaire Christ-moque*," c'est ainsi, dis-je, que Voltaire écrivait à un de ses amis: "Je suis las d'entendre dire qu'il a suffi de douze hommes pour fonder la religion catholique: je veux faire voir qu'il suffit d'un seul pour la détruire." — "Dans vingt-ans, écrivait-il à un autre, le Galiléen aura beau jeu!"

Et, *vingt ans après, jour pour jour*, Voltaire mourait dans un désespoir de damné, appelant un prêtre que ses amis, les philosophes, empêchaient de parvenir jusqu'à lui...

Et l'Eglise vit toujours, traversant les âges, brisant sur son paisible passage tous ceux qui la veulent briser.

Il en sera de même de nos grands systèmes modernes philosophiques et sociaux, qui se posent modestement en réformateurs de la religion de Jésus-Christ, en remplaçants de l'Eglise catholique.

Moins redoutables encore que leurs devanciers, ces pauvres gens ne se doutent seulement pas de leur faiblesse! ils croient faire du nouveau, tandis qu'ils ne font que *réchauffer* le vieux thème des Voltaire, des Calvin, des Luther, des Arius, etc., etc., etc.

Ont-ils donc oublié la parole du Sauveur au premier Pape St. Pierre, aux premiers évêques, les apôtres; *Allez; enseignez tous les peuples;* MOI-MÊME *je suis avec vous, tous les jours* JUSQU'A LA CONSOMMATION DES SIÈCLES?"

Ont-ils oublié ce qu'il a dit au prince des Apôtres: "*Tu es Pierre, et sur toi, pierre, je bâtirai mon Église*, ET LES PUISSANCES DE L'ENFER NE PRÉVAUDRONT POINT CONTRE ELLE?"

Ce que Dieu a fondé, croient-ils pouvoir le détruire?

Non, l'Église catholique n'a pas "fait son temps;" elle n'aura fait son temps que lorsque le monde aura fait le sien.

L'Église ne craint rien; elle sait quel est le principe divin de sa force, de sa vie. Et elle enterrera ses adversaires présents, plus aisément, plus paisiblement encore qu'elle n'a enterré leurs prédécesseurs.

Exposé des principaux évènements arrivés en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à la mort de Champlain.

(*Suite.*)

III.

Henri IV tint sa promesse, en octroyant, quelque temps après, — le 6 ou le 8 Novembre 1603, — la commission et les privilèges du Commandeur de Chastes à un gentilhomme Saintongeois du nom de Pierre du Gas, Sieur de Monts qui lui avait proposé de faire un établissement solide en Canada. De Monts qui se chargeait de tous les frais de l'expédition obtint, outre le privilége exclusif du monopole des pelleteries pendant dix ans, le titre de lieutenant.général du Roi en la Nouvelle-France avec pouvoir de "faire rechercher mines d'or, d'argent etc, bâtir des forts et des villes, concéder des terres, etc."

Quoique de Monts fut un Calviniste de la meilleure eau, - car à l'époque où il obtint sa commission, ce gentilhomme gouvernait le Pons pour le parti protestant, — il n'hésita pas cependant à accepter la condition essentielle de tous ses priviléges qui était de "planter en Canada la foi Catholique Apostolique et Romaine." (1) Henri IV, dans ses lettres, avait insisté d'une manière toute particulière sur cette obligation qu'il imposait à son lieutenant-général: "étant mû, dit-il, d'un zèle singulier, avant toute autre considération, et d'une dévote et ferme résolution que nous avons prise avec l'aide et l'assistance de Dieu, auteur, distributeur et protecteur de tous les royaumes, de faire instruire au Christianisme les peuples qui habitent en ces Contrées qui sont des gens barbares, athées et sans religion, de les tirer de l'ignorance ou infidélité où ils sont, et de les amener à la créance de notre Foi et de les convertir à la profession de notre Religion. Nous vous avons établi, — Sieur de Monts, — lieutenant-général pour représenter notre personne en ces pays et pour en faire instruire les peuples à la connaissance de Dieu, et, par votre autorité et toutes voies licites — les amener à la lumière de la foi et à la pratique de la Religion Chrétienne." (2)

Dès que de Monts eut en main sa commission et ses privilèges, il s'occupa tout d'abord de se concilier l'association des marchands, formée par son prédécesseur, et, comme il entendait faire la traite sur une grande échelle, il voulut y adjoindre encore quelques marchands calvinistes de St. Malo, de Rouen, et surtout de la Rochelle qui était alors la place forte de la Réforme.

Cette compagnie, — la plus puissante et la plus riche qui eut encore été formée, prépara, dans le cours de l'hiver de 1603, un armement considérable composé de quatre navires. Le premier était destiné à faire la traite des pelleteries à Tadoussac; le second, placé sous les ordres de Pontgravé, devait croiser dans le détroit de Canseau et autour de l'île du Cap-Breton pour empêcher les marchands étrangers à la compagnie de faire le commerce avec les Sauvages. De Monts se chargeait de conduire lui-même vers l'Acadie les deux autres navires dont l'un était de cent vingt tonneaux et l'autre de cent cinquante. (3)

Le printemps arrivé, de Monts appareilla du Hâvre de Grâce, fesant voile vers l'Acadie, comme nous venons de le dire, où il croyait rencontrer des terres plus fertiles et un climat plus doux, pour l'établissement de sa colonie.

Outre un certain nombre de gentilshommes, de prêtres, de ministres, d'artisans et de soldats tant catholiques que protestants, de Monts emmenait avec lui Champlain dont il avait su apprécier le rare mérite et un gentilhomme picard, Jean de Biencourt, Caron de Poutrincourt qui désirait établir sa famille dans le Nouveau-Monde, espérant y trouver plus de paix et de tranquillité qu'en Europe. (4)

Un mois, jour pour jour après son départ du Hâvre, de Monts arrivait en vue de ce Continent, et confisquait à son profit, — comme pour entrer en jouissance de son

(1) Voyages de Champlain.

(2) Lescarbot. liv, IV. ch. I. pag. 417-418.

(3) M. l'Abbé Ferland.

(4) M. l'Abbé Ferland.

monopole, — le navire d'un de ses co-réligionnaires nommé Rossignol, qui fesait la traite avec les Sauvages, en dépit des priviléges du nouveau Gouverneur-Général.

Continuant sa course vers le Sud, de Monts reconnut Chebouctou, aujourd'hui Halifax, la Baie de Ste. Marie, Port-Royal où il laissa Poutrincourt qui voulait s'y fixer, et vint enfin jeter l'ancre, à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, sur le rivage d'une petite île appelée maintenant Passamaquaddy.

De Monts ayant trouvé l'endroit favorable, résolut de s'y établir, et fit aussitôt défricher l'île dans toute son étendue par une partie de ses gens, tandis que les autres élevaient les bâtiments nécessaires pour abriter toute la colonie contre les intempéries de l'hiver.

Mais ce nouvel essai de colonisation devait avoir le triste sort de tous les autres.

Soit que sa recrue, composée de Catholiques et de Calvinistes, eut transporté dans le Nouveau-Monde les ferments de discorde et de haine qui divisaient et désolaient alors une partie de l'Europe; soit que la plupart des colons fussent des gens sans aveu et sans principes, soit enfin que le site eut été mal choisi, de Monts ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne remplirait pas plus les vues du roi Henri IV que les siennes propres, dans l'établissement sérieux d'une colonie et surtout de la propagation de la foi Catholique.

Rien ne saurait en effet donner une idée plus juste du triste état de la colonie de Ste. Croix que ces quelques lignes tracées par le Père Biard: " en se servant, dit-il dans sa *Relation* de la Nouvelle-France, de gens sans aveu pour établir une colonie, *on court le risque de faire une caverne de voleur, une réunion de brigand, un receptacle d'écumeur, un atelier de scandale et de toute méchanceté.*

Lescarbot, dont personnes ne revoquera en doute l'autorité, lorsqu'il s'agit surtout de blâmer ses propres co-religionnaires, corrobore de point en point cette citation du Père Biard. " Nous sommes contraints, écrit-il, de faire le guet la nuit, par la crainte d'être surpris, non pas seulement par une peuplade de Sauvages cabanés au pied de l'île, mais aussi par une autre sorte d'ennemis, car la malédiction et la rage de beaucoup de chrétiens sont telles qu'il se faut plus donner de garde d'eux que des peuples infidèles: chose que je dis à regret, mais plût-à-Dieu qu'en cela je fusse menteur et qu'il n'y eut aucun sujet de faire un aveu si déplorable." (1)

Champlain qui ne voyait pas sans peine ce déplorable état de la colonie, indique parfaitement une des causes principales qui firent avorter cette entreprise en déclarant que " deux religions contraires ne sont jamais d'un grand fruit pour la gloire de Dieu *parmi les Infidèles que l'on veut convertir..*" (2)

Malgré le zèle et l'énergie déployés par de Monts qui d'ailleurs " était un fort honnête homme, mais qui fut malheureux et presque toujours mal servi," (3) il lui devenait impossible, avec de pareils éléments, de fonder un établissement stable et surtout de remplir l'objet principal de sa commission.

(1) Lescarbot, liv. IV, pag. 462.

(2) Champlain, Relation de 1640.

(3) le P. Charlevoix, Hist. du Canada liv. III.

Pour comble de malheur, l'hiver étant survenu, il arriva que les colons se trouvèrent sans eau douce et presque sans bois de chauffage.

La situation de ces misérables ne tarda pas à devenir terrible.

Groupés sur une espèce d'îlot, pour ainsi dire perdu au milieu de l'immensité de l'Océan, ils se virent exposés bientôt à mourir de soif et de froid.

Dans cette extrémité, plusieurs se mirent à boire de l'eau de neige, et le fléau qui avait décimé successivement toutes les expéditions précédentes accourut à son tour.

En moins de quelques semaines, trente-six hommes en furent les victimes.

Heureusement que l'approche du printemps diminua peu à peu la virulence de l'épidémie, et dès les premiers beaux jours, de Monts se hâta de quitter cette île inhospitalière qui menaçait de devenir le tombeau de toute sa recrue.

Après avoir parcouru une étendue considérable du littoral sans avoir pu découvrir d'emplacement plus favorable, de Montz revenu sur ses pas s'était décidé à rentrer, bien malgré lui. à Ste. Croix, lorsqu'il fut rejoint par Pontgravé qui arrivait de France avec un secours de cinquante hommes, et tous deux firent voile vers Port-Royal, où s'était déjà établi Poutrincourt, l'automne précédente. (1)

(1) C'est de cette année 1606, dit M. l'abbé Ferland, que date la fondation de Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, le premier établissement durable formé par les Français dans le Nord de l'Amérique, et la plus ancienne ville de cette partie du Nouveau-Monde, après Saint Augustin.

Pour adoucir la teinte peut-être trop sombre du tableau malheureusement trop vrai, que nous venons d'esquisser à grands traits, nous empruntons à la plume si élégante et si facile de M. l'abbé Ferland, la narration de ce qui se passe à Port-Royal, dans ses premiers jours:

.... "durant l'automne, Poutrincourt et Champlain, désireux de connaître encore mieux le pays, entreprirent une course vers le midi. Ils visitèrent ensemble les côtes de la Baie Française, puis s'avancèrent jusqu'au delà du Cap Maleburre, se mettant en rapport avec les naturels, donnant des noms aux lieux les plus remarquables et prenant des renseignements sur les tribus sauvages et sur l'état du pays. A leur retour, ils trouvèrent leurs compagnons qui se préparaient pour les approches de l'hiver; les travaux avaient été poussés avec avidité, parce qu'on s'y livraient avec entrain et avec de grandes espérances pour l'avenir. La saison des neiges et des froids se passa gaiment, sans que l'on eut beaucoup à se plaindre du terrible mal de terre. Autour de Poutrincourt se trouvait réunie une bonne et joyeuse compagnie de gentils-hommes, parmi lesquels se distinguaient son fils le jeune Biencourt, Champlain, Lescarbot, Louis Hebert et probablement Claude de La Tour, ainsi que son fils, Charles Amador de La Tour. Champlain établit la Société de Bon Temps, dont les membres servaient de maitres d'Hôtel, chacun à son tour, et devaient,—pendant le temps qu'ils occupaient cette charge,—veiller aux besoins et aux amusements de la Compagnie. La pêche et la chasse, extrêmement abondantes, fournissaient des ressources inépuisables à ce fonctionnaire public. Le printemps venu, l'on ensemença les terres qui produisirent heureusement le froment et les autres grains. Plusieurs des principaux personnages de la Colonie prenaient une part active aux travaux de la terre; Champlain prépara un jardin et le cultiva avec beaucoup de soin; Louis Hebert sema du bled et planta des vignes. Quant à Lescarbot, il réussit à l'agriculture et à la mécanique tout aussi bien qu'à la poésie. Il construisit un moulin pour broyer le grain, il arrangea un alambic pour faire du goudron, et dressa des fourneaux afin de préparer le charbon de bois. Tous les jours, dit Charlevoix, il inventait quelque chose de nouveau pour l'utilité publique, et jamais

***

Cependant les nouvelles apportées par de Pontgravé n'étaient rien moins que rassurantes. De toutes parts, s'étaient élevées contre de Monts des réclamations plus ou moins fondées et d'amères récriminations.

Pour conjurer l'orage qui menaçait d'engloutir son monopole, de Monts se hâta de passer en France et de se rendre à Paris où les armateurs et les marchands Basques, Bretons et autres remuaient ciel et terre pour faire révoquer son privilége. Ils se plaignaient, dit M. Faillon, des mauvais traitements qu'ils recevaient de ses employés et de ce qu'il ôtait le liberté de commerce aux sujets du Roi sur des mers et dans une terre qu'ils fréquentaient de temps immémorial. Ils alléguaient de plus la cherté excessive du castor occasionnée par le monopole accordé à de Monts. Enfin ils firent tant que, par l'entremise de quelques personnes puissantes, ils obtinrent la révocation du privilége. (1)

Suivant Lescarbot, il y aurait eu encore un autre motif qui aurait largement motivé le retrait de ce privilége : "c'est que, dit-il, le Sieur de Monts ayant joui pendant trois ans d'un monopole exclusif à la condition expresse d'amener les Infidèles à la foi catholique, *n'avait encore fait aucun chrétien*" Quoiqu'il en soit, et quelques belles espérances que put laisser entrevoir Port-Royal, de Monts n'en perdit pas moins son privilége de la traite, et la perte de son privilége entraîna la dissolution de cette puissante association de marchands qu'il avait formée avec tant de peine, "Pour le dédommager des avances qu'il avait faites, on lui accorda une rente annuelle de six milles livres à prélever sur les vaisseaux qui iraient faire la traite des pelleteries. On lui fit beaucoup valoir, ajoute Charlevoix, cette gratification, qui dans le fond n'était rien, puisque les frais qu il aurait fallu faire pour lever cet argent eussent excédé la somme, outre que la chose était impraticable, vu la nature de ce commerce, les lieux où il se fesait, et le peu de recours qu'il devait s'attendre à avoir contre ses débiteurs. (2)

La société des marchands s'étant dissoute, comme nous venons de le dire, de Monts se vit obligé de rappeler en France Poutrincourt et tous ses colons de Port-Royal.

La nouvelle de ce rappel et du retrait du privilége de de Monts, fut apportée à Port-Royal, raconte M. Faillon, par une barque qui conduisait un jeune homme de St. Malo. Elle y arriva le jour de l'Ascension de 1607. Voyant cette voile qui se dirigeait vers le fort, les colons se livrèrent aux sentiments d'une vive allégresse. Mais dès qu'on commença à faire publiquement la lecture des lettres adressées à Pontrincourt, la joie fit place aux regrets les plus amers. On mandait en effet que le privilége accordé à de Monts pour dix ans était révoqué, que la société de commerce était dissoute et qu'en conséquence on rappelait tous ceux qu'étaient à l'Acadie (1) Il fallait donc que toute la colonie repasât en France, ajoute le Père Biard, ne laissant pour monument de ses exploits en Acadie que deux habitations entièrement vides : celle de Ste. Croix et celle de Port-Royal, (2) et méritant de plus l'exécration des Sauvages, car, ainsi que le rapporte Lescarbot, ceux qui vinrent chercher les gens de de Monts pour les ramener en France, poussèrent la rapacité jusqu'à déterrer les corps des Sauvages morts, pour enlever les robes de castor avec lesquelles ils avaient été ensevelis, selon l'usage de ces peuples, ce qui devait rendre et rendit en effet odieux et digne de mépris le nom français parmi les Sauvages (1) éparpillés en Acadie.

on ne comprit mieux de quelle ressource peut être dans un nouvel établissement, un esprit cultivé par l'étude...... il eut été aussi capable d'établir une colonie que d'en écrire l'histoire, (M. l'abbé Ferland, Hist. du Can. Vol. I. Chap. IV, pag. 70-71.

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) Charlevoix, liv. III.

***

Cependant, si honnête homme que fut de Monts, quelle que pût être la sincérité de son zèle à fonder des établissements en Amérique et même à y faire fleurir la Religion Catholique, il était bien plus soucieux d'y élever des comptoirs que des églises ; enfin, comme le prouvera d'ailleurs la suite de ce récit, de Monts n'avait guère d'autre but, d'autre mobile, que celui d'amasser une grande fortune au moyen de la traite des pelleteries, et était avant tout spéculateur; aussi ses échecs à Sainte-Croix et à Port-Royal l'affligèrent bien moins que la révocation de son privilége, qu'il voulait ressaisir à tout prix.

Laissant donc de côté l'Acadie et son doux climat, où il avait cependant "cru si bon de se loger," comme dit Lescarbot, "surtout lorsqu'on peut tailler en plein drap," il s'occupa activement — pour réparer ses pertes — de mettre à profit le voyage d'exploration qu'avaient fait Champlain et Pontgravé, trois années auparavant, en insistant auprès de Henri IV sur la nécessité et l'opportunité d'un établissement quelconque sur les bords de la grande rivière du Canada, "ce qui lui permettrait, disait-il, de pénétrer dans les terres jusqu'à la mer Occidentale et par-là venir quelque jour à la Chine."

Henri IV entra pleinement dans les vues de de Monts, que Champlain seconda d'ailleurs merveilleusement, en racontant lui-même à Sa Majesté tout ce qu'il avait vu et découvert, en compagnie de Pontgravé, dans cette expédition de 1603, dont nous avons parlé dans le récit précédent, et pour témoigner sa royale approbation à son Lieutenant-Général en la Nouvelle-France, il lui accorda de nouveau — mais pour un an seulement — le monopole exclusif de la traite des pelleteries.

C'était justement ce que désirait de Monts. Ainsi rétabli dans son privilége, il fit appel aux principaux de ses anciens associés qui vinrent à son secours et l'aidèrent, pendant l'hiver de 1607, à équiper deux bâtiments, dont l'un, commandé par Pontgravé, devait s'arrêter à Tadoussac pour la traite des pelleteries, tandis que l'autre, sous les ordres de Champlain, porterait les objets nécessaires à l'établissement projeté. (3)

Ces deux navires appareillèrent de Honfleur, le 13 avril de l'année suivante, et arrivèrent le 3 juin à Tadoussac, où Champlain se sépara de Pontgravé, qui restait à ce dernier endroit pour y faire la traite, et pour-

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) Lescarbot.

(3) M. l'abbé Ferland.

suivit sa route, en remontant le fleuve, jusqu'à ce qu'il vint jeter l'ancre devant Québec, (1) le 3 juillet suivant.

PAUL STEVENS.

Code Civil duBas-Canada.

Nous accusons, avec remerciments à qui de droit, réception du septième rapport des Commissaires nommés pour codifier les lois civiles du Bas-Canada. Ce rapport complète le Code civil qui doit, nous dit-on, être soumis à la sanction du Parlement Provincial à la prochaine session. Nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur donner quelques détails sur cet ouvrage.

Par une loi passé en 1857, le Gouverneur a été autorisé à nommer trois Commissaires aux fins de réduire en un code, *les dispositions des lois du Bas-Canada qui se rapportent aux matières civiles et qui sont d'un caractère général et permanent, soit qu'elles se rapportent aux affaires de commerce ou à des affaires de toute autre nature;* et aussi de réduire en un autre code, les dispositions des lois du Bas-Canada qui se rapportent à la procédure en matières et causes civiles et qui sont d'un caractère général et permanent.

Trois Commissaires furent nommés en conséquence, les Honorables Juges Caron, Day et Morin, et quoique cette commission date du 1er avril 1858, leurs travaux n'ont de fait commencé qu'en juin de la même année, en sorte que le Code civil a occupé pour sa confection près de six ans et demi.

En examinant attentivement les termes de la loi cités plus haut, il est clair qu'on ne peut s'attendre à trouver dans l'ouvrage soumis, ni les droits politiques, religieux et constitutionnels du Bas-Canada, ni même les règles désignées sous le nom de droit canonique, mais seulement les règles du droit civil et commercial d'un caractère général et permanent. Les Commissaires ne pouvaient aller au-delà. Mais dans ces limites resserrées les Commissaires avaient à surmonter des difficultés sans nombre. Voici comment s'en expriment les Commissaires dans leur second rapport. "Pour connaître les lois dont doit se composer le code, il fallait en faire la recherche aux différentes sources d'où elles originent, sources si variées, et plus nombreuses, peut-être, que dans aucun autre pays et dont la longue énumération serait ici hors de place.

"La recherche une fois complétée, commence le travail non moins important et plus difficile peut-être, de déterminer celles de ces lois qui ayant été en force, ont cessé de l'être par l'effet de la législation, de la désuétude ou de la jurisprudence. A ces fins, il fallait parcourir les Statuts Impériaux affectant le Canada, et ceux passés par nos différentes législatures; rechercher les décisions, les usages et la pratique des tribunaux en Angleterre et en France, et sur le tout consulter les rapports, écrits, et commentaires des auteurs si nombreux et si variés.

"Mais sur une infinité de points, il y a incertitude et divergence d'opinions; la Législature a gardé le silence; les tribunaux ne sont pas d'accord, les auteurs diffèrent: cependant dans tous les cas il faut se prononcer, et les Commissaires doivent déclarer qu'elle est, dans leur opinion, la loi sur le sujet, et offrir les raisons et les autorités sur lesquelles sont fondées leurs décisions.

"Il y a plus; souvent il arrive qu'après avoir, avec beaucoup de travail, décidé qu'elle est la loi sur un point donné, les Commissaires sont d'avis que cette loi devrait être changée ou rappelée entièrement; alors, non-seulement le premier travail devient inutile, mais il en faut un second pour formuler et expliquer les dispositions nouvelles qu'ils désirent substituer.

"Si à ce qui précède l'on ajoute la nécessité de la rédaction dans les deux langues et les embarras qu'elle suscite, l'on conviendra que la tâche à remplir présente des difficultés dont l'étendue n'était peut-être pas anticipée."

Et dans leur dernier rapport, les Commissaires ajoutent: "La compilation et le recueil sous forme de Code du corps entier de nos lois civiles, dérivées, comme elles le sont, d'une si grande variété de source et hérissées d'incongruités et de perplexité douteuse, est sans contredit une œuvre difficile et laborieuse, et il ne sera pas étonnant si, dans l'exécution d'une œuvre aussi considérable on trouve parfois des défauts ou des erreurs."

Notre intention n'est pas ici de faire l'examen de ce travail qui a nécessité aux savants commissaires qui en étaient chargés plusieurs années de labeur. Pour être en état de le critiquer il faudrait une étude aussi longue et aussi réfléchie; il n'est donc pas surprenant que le législateur pour obtenir une plus grande perfection de l'ouvrage ait statué que les rapports des Commissaires seront soumis aux Juges de la Cour du Banc de la Reine et de la Cour Supérieure, et ait imposé à ses juges le devoir d'examiner le Code et plus spécialement la partie censée énoncer la loi en force, et de faire part de leurs observations à cet égard. Nous ignorons si cette partie de la loi a été mise à exécution.

L'ouvrage préparé par les Commissaires forme un corps d'environ 2600 articles et est accompagné de commentaires explicatifs et du texte de la loi en force et des amendements suggérés.

Nous espérons que l'adoption définitive du Code sera de nature à répondre aux besoins actuels de la population du Bas-Canada, sans mettre en danger aucune des institutions auxquels nous attachons le plus de prix.

(1) Le mot *Kebbek* est d'origine algonquine. Champlain et Lescarbot le disent expressément; le premier le répète jusqu'à deux fois. Dans les différents dialectes algonquins *Kepak* ou *Kebbek* signifie retrécissement d'une rivière. "Quebec" dit M. Richer Laflèche, veut dire, chez les Cris, *c'est bouché*. Il vient de *Kepak* temps indéfini du verbe *Kipas*.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet, M. Jean Marie Bellanger, ancien missionnaire, un des hommes de notre temps qui ont le mieux connu la langue des *Mic-macs*: "*Kebec*, en Micmac, veut dire retrécissement des eaux formé par deux langues ou pointes de terre qui se croisent. Dans les premiers temps que j'étais dans les missions, je descendais de Ristigouche à Carleton; les deux Sauvages qui me ménaient en canot, répétant souvent le mot *Kebek*, je leur demandai s'ils se préparaient à aller bientôt à Quebec. Ils me répondirent: *Non; regarde les deux pointes et l'eau qui est resserrée en dedans; on appelle cela Kebek en notre langue.*

En présence d'affirmations si positives et si bien fondées, il est inutile de réfuter les traditions populaires qui attribuent le nom de Quebec au cri de surprise d'un matelot normand: *Quel bec!* c'est-à-dire quel cap! On doit aussi laisser de côté les longues dissertations de M. Hawkins pour prouver que les De La Pole, Comtes de Suffolk, portaient au XVme siècle, le titre de seigneurs de Québec. M. Hawkins a depuis reconnu qu'il s'était trompé, et que les De La Pole étaient seigneurs non de Quebec en Canada, mais de Brequebec en Normandie. (Citations de M. l'abbé Ferland. Histoire du Canada, chap. VI. page 90.)

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

Montréal, 1er Février 1865. Septième Année.---Numéro 3.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

Avis aux abonnés de l'Echo.

La Direction de l'*Echo* envoie avec le présent numéro la première PRIME *offerte* aux abonnés qui ont payé d'avance. C'est le portrait du guerrier Canadien, M. C. de Salaberry, le héros de Châteauguay. Nous sommes heureux de pouvoir dire que la grande majorité de nos lecteurs s'est empressée de payer le montant de leur abonnement, afin de recevoir cette *prime*. Plusieurs autres nous ont demandé d'étendre un peu le temps pour le paiement de leur abonnement, voulant eux aussi, se procurer la galerie nationale que nous allons publier. Nous nous rendons avec plaisir à leur demande, leur accordant jusqu'au 1er avril prochain. Nous espérons qu'ils prendront acte de notre bonne volonté et s'empresseront d'étendre le plus possible, parmi leurs amis, la circulation du *Journal des Familles*, l'*Echo*.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Le *Cabinet de Lecture*.—Affaires Canadiennes.—La paix aux Etats-Unis.—Mexique.—Le jour de l'an aux Tuileries.—

Le *Cabinet de Lecture* a ouvert ses séances avec beaucoup d'éclat : M. Alphonse Desjardins, président du *Cercle Littéraire* a fait le discours d'introduction ; il a su intéresser vivement son auditoire par des aperçus habiles et spirituels. Nous publierons ce discours dans notre prochain numéro.

Le Rév. Messire Désaulniers est venu reprendre la suite de son cours de philosophie si brillamment commencé l'hiver dernier. St. Thomas et les Pères de l'Eglise ont trouvé en lui un éloquent interprète. Le travail du savant professeur échappe à l'analyse ; il faudrait le lire en entier, pour en admirer l'ensemble et en saisir toutes les beautés. Nous essayerons cependant de le reproduire aussi fidèlement qu'il nous sera possible dans notre numéro du 15. Aujourd'hui, nous nous bornerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs la charmante anecdote par laquelle M. Désaulniers a débuté.

Ces séances du *Cabinet de Lecture*, grâce au zèle toujours actif de M. Desmazures, promettent d'être aussi variées que fréquentes. La littérature contemporaine sera, mardi prochain, parfaitement appréciée par le talent supérieur de M. l'abbé Lamarche, de l'Evêché ; et le major Rondot, qui a longtemps combattu pour l'indépendance du drapeau confédéré, nous entretiendra sur les événements qui se sont succédés jusqu'à ce jour. Que nos lecteurs n'oublient pas de se rendre à une soirée qui promet tant d'intérêt pour le cœur et pour l'intelligence.

La session parlementaire est ouverte depuis le 19 janvier, dans la vieille capitale des Canadas. Après les discussions violentes des journalistes et des assemblées populaires, on devait s'attendre à une tempête au sein des communes. Le discours du trône a été reçu en silence, et nos députés lui ont répondu de même. Ils ont suivi, en cela, la coutume des Communes d'Angleterre, qui ne discutent jamais l'adresse en réponse à la harangue royale. C'est un grand pas fait vers les sains principes du gouvernement constitutionnel, et une grande économie des deniers publiques.

M. Lincoln avait autorisé M. Blair à offrir la branche d'olivier à M. Davis ; mais rendu à Richmond, M. Blair a appris de la bouche même du Président de la Confédération que tout compromis entre les deux gouvernements était impossible, et que la seule chance de mettre fin aux calamités de la guerre, était de reconnaître hautement l'indépendance du Sud avec ses institutions. L'or, qui le 25 était à 205, est monté le lendemain à 217, quand le public eut appris, par la voix de la presse, l'insuccès de la mission de M. Blair.

On doit donc s'attendre à de nouveaux combats ; l'épée seule peut désormais trancher la question ;

l'indépendance suivra la loi commune, elle devra germer dans le rang des héros avant d'être saluée et acclamée par les vieilles puissances.

Le sort des maraudeurs de St. Albans vient d'être, pour ainsi dire fixée par la décision des juges de la Cour Supérieure à Toronto, dans l'affaire de Berley. Tout a été prouvé au souhait de l'avocat du prisonnier; Berley était bien un officier de l'armée de la Confédération. Cependant, malgré ses droits de belligérent, malgré la loi sacrée d'asile sous le drapeau britannique, quatre juges ont décidé son extradition aux autorités américaines. On attend avec impatience la décision que M. le juge Smith doit bientôt rendre dans l'affaire des *raiders* de St. Albans.

Voilà pourquoi Maximilien ne laissera point le Mexique, de longtemps. Nous craignons plus, pour lui, le poignard de l'assassin que les balles des armées du Nord. L'impératrice qui, par sa beauté et l'influence de ses vertus, vaut autant qu'une armée à son auguste époux, a failli tomber victime d'un guet-apens: des mains criminelles ont commis un assassinat sur sa personne. Espérons que la Providence conservera des jours aussi précieux. Nos lecteurs trouveront dans les *Nouvelles Religieuses* les circonstances de ce crime épouvantable.

On attendait en Europe, avec une certaine impatience, les réceptions du jour de l'an pour savoir la pensée du Souverain de la France sur la situation de l'Europe et les derniers évènements dont la presse s'est occupée. Ces paroles descendues du Trône ont eu le double avantage de confirmer l'opinion publique dans ses prévisions en faveur de la paix, et d'exprimer, du moins implicitement, la manière de voir du gouvernement impérial sur l'Encyclique.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

*** Une intéressante cérémonie, religieuse et littéraire tout à la fois, a eu lieu le 19 Janvier au Collége de l'Assomption. Il s'agissait de la consécration de l'autel donné par les prêtres, anciens élèves de cette florissante Institution. Mgr. Farrell, Evêque de Hamilton, officiait. Deux anciens élèves du Collége, M. Adolphe Dupuis, de Ste. Anne de la Pérade (diocèse des Trois-Rivières, et M. Tranchemontagne du Séminaire de St. Sulpice, faisaient diacre et sous-diacre pour la consécration. Remplissaient ces fonctions à la messe pontificale, M. S. Théberge, curé de St. Augustin et M. Charlebois, représentant du collége de Ste. Thérèse, qui sans être élève de la maison, avait cependant été choisi pour diacre afin de représenter l'union qui règne entre les différentes maisons d'éducation. M. l'Administrateur du diocèse de Montréal avait voulu que l'Evêché fut représenté à cette fête si ecclésiastique, par un membre du Chapitre, et M. Plamondon, qui avait pu s'y rendre avec M. Edmond Moreau, chapelain de l'Evêché et ancien élève du collége de l'Assomption, agissait comme prêtre-assistant, pendant que ce dernier remplissait le rôle de maître des cérémonies.

Après la consécration de l'autel, M. J. B. Labelle, curé de Repentigny, fit un discours très-pathétique et très-éloquent dans lequel il fit plusieurs fois allusion à M. le Dr. Meilleur à qui le pays en général, et le collége de l'Assomption en particulier, doivent tant. Ces éloges furent répétés dans la séance de l'après-midi par M. Christin, élève de Rhétorique, qui fit un charmant discours d'ouverture, et par M. Barette, le digne Supérieur, qui fit l'historique du don de l'autel en marbre qu'on avait consacré.

La séance de l'après-midi fut consacrée à la représentation des "*Anciens Canadiens*" de M. Philippe de Gaspé.

Mgr. Farrell félicita les élèves et les exhorta à persévérer toujours dans la bonne voie qu'ils suivent sous la direction de leurs dignes maîtres.

M. le Dr. Meilleur fit aussi un discours plein de ce patriotisme, que sa parole, ardente et convaincue, sait y répandre dans tous les cœurs.

Nous ne devons pas omettre de mentionner qu'une belle musique imitée des Montagnards, sous la direction de M. Bédard, a agréablement récréé les nombreux assistants.

Cet autel, qui orne si bien la magnifique chapelle du collége, a coûté $500 et est l'œuvre d'un jeune artiste italien, M. Solla, récemment arrivé en Canada.

*** Mgr. Horan, Evêque de Kingston, est parti pour Rome.

*** Le diocèse de Montréal vient de perdre un prêtre plein de zèle dans la personne de M. Isaie Sauvé, décédé le 25 janvier, à l'âge de 32 ans et à sa cinquième année de prêtrise. Quand la mort l'a frappé, il demeurait à la paroisse de St. Vincent de Paul. M. Sauvé était membre de la société d'une messe.

*** Une lettre du Fort Vancouvert nous donne les détails suivants sur le malheur qui vient d'éprouver encore une fois les sœurs de charité établies dans cette mission:

Le 18 novembre, vers cinq heures de l'après-midi, une aile de l'hospice des aliénés, est devenue la proie des flammes. Grâce au sapin résineux dont toutes les maisons de Vancouvert sont construites, dans quelques minutes seulement, toute l'aile depuis le bas jusqu'au haut, devint un brasier ardent et inabordable: et malgré les efforts surhumains de plusieurs personnes, deux malheureuses jeunes filles l'une de dix ans, et l'autre de douze ans, qui y étaient enfermées, ne pouvant être laissées libre avec les autres aliénées à cause de leur état, périrent dans les flammes. La bâtisse principale fut sauvée, mais ce ne fut qu'avec la plus grande peine que l'on parvint à empêcher le feu de s'y précipiter, ce que l'on fit en démolissant les constructions qui la réunissait à la partie incendiée. Quand le feu fut éteint, on retira des ruines les restes calcinés et encore fumants des deux infortunées victimes.

*** Sa majesté l'Impératrice du Mexique est tombée dans une ambuscade, en revenant d'une soirée, et sans

le dévouement de sa garde, un crime épouvantable aurait été commis. L'ange qui veille à la résurrection sociale du Nouvel-empire a sans doute couvert de ces ailes la femme auguste qui préside à cette résurrection.

JEANNE-MARIE.

(*Suite.*)

IX

LES PAUVRES GENS.

Le président s'adressant à Mélaine chez qui s'était retirée Jeanne-Marie avec ses deux enfants :

— Quel est votre état ?

— Menuisier.

— Et comment se fait-il... ?

— Ah ! voilà, monsieur, c'est bien simple... Je travaille à la gare... Ma journée finie, j'allais rentrer chez moi... Je vois cette jeune femme qui semblait toute interdite et dépaysée... Je lui demande si je peux lui être utile ; elle me prie de lui indiquer une auberge. Je vois tout de suite qu'elle a un grand chagrin, et je me fais scrupule de l'envoyer, elle et ses innocents dans une auberge banale ; je lui demande si elle veut venir chez nous...

— Et votre femme...

— Ma femme l'a reçue comme une sœur... Je connais Suzette, et je savais qu'elle me remercierait... Ce matin, comme la Jeanne-Marie n'osait point se présenter devant vous, monsieur, j'ai manqué ma demi-journée, voilà tout...

— Oui, n'est-ce pas, et vous trouvez ce que vous avez fait tout simple.

— Certainement, monsieur.

— Bien ! bien ! voilà une permission pour aujourd'hui et une autorisation pour entrer trois fois par semaine, plus que je ne fais pour personne... Puis Jeanne-Marie donnera cette lettre au gardien chef...

La fermière s'avança en chancelant.

— Vous êtes bon, monsieur, dit-elle, vous êtes bien bon.

— Moi ! bon ? J'accompli mon devoir, rien que mon devoir.

— Le devoir, oui, monsieur, le voilà, répondit l'ouvrier en désignant la permission de visites ; mais la bonté, c'est çà, la lettre au gardien chef...

Le magistrat rougit.

— Votre nom ? demanda-t-il à l'ouvrier.

— Mélaine Lebeau.

— Je ne l'oublierai pas, allez !

Les petits enfants balbutièrent un mot inintelligible, envoyant des baisers au président qui se replongea brusquement dans le travail qu'il avait interrompu pour recevoir Jeanne-Marie.

Comme la fermière allait sortir, elle vit accourir vers elle deux enfants chargés de gâteaux et de jouets.

Ils se dressèrent sur leurs petits pieds et dirent en souriant à Jeanne-Marie :

— Tiens ! pour tes petits enfants ; maman a dit.... Ils sont jolis, tes enfants, bien jolis ! tu devrais nous les laisser embrasser.

Et les anges qu'Aurélie envoyait vers les enfants de Jeanne-Marie mirent de gros baisers sur les joues fraîches des innocents.

La fermière éclata en sanglots.

— Voyons, Jeanne-Marie, dit Mélaine, vous perdez donc tout courage ?

— Non, répondit-elle, mais la bonté que je trouve tout autour de moi me fend le cœur.

— Lazare vous attend, Jeanne-Marie.

Ce mot galvanisa la pauvre femme ; elle reprit ses enfants dans ses bras, et sortit suivie de Mélaine qui se sentait presque aussi ému que la fermière elle-même.

Le trajet se fit rapidement entre la maison de M. de Kerderec, qui demeurait rue Duguesclin, et la prison où Lazare attendait sa femme, comme Habacuc devait implorer la visite de l'ange.

Quand Jeanne-Marie traversa les grandes cours, examina ces lourdes grilles, ces murs élevés, ces fenêtres grillagées, tout cet appareil de sentinelles, de fers, de scellements, de gendarmerie, elle eut tout son pauvre cœur brisé d'angoisses.

La justice prenait autour d'elle des formes plus précises, plus arrêtées, plus redoutables. Il sembla à Jeanne-Marie que, de ce jour seulement, son mari se trouvait réellement accusé. Les récits qu'elle avait entendu faire du régime des anciennes galeries, des châtiments effroyables endurés par les criminels, des tortures subies, des cachots souterrains dans lesquels le coupable enseveli ne devait voir qu'une tombe, l'épouvantèrent d'autant plus que son ignorance ne lui permettait point de faire la distinction des lieux et des époques.

Elle se demanda si les quelques jours passés depuis qu'elle n'avait vu Lazarre ne l'avaient point rendu méconnaissable. Le temps qui s'écoula entre la présentation de sa lettre et le départ du gardien chargé d'aller chercher Lazare et de l'amener au parloir, lui parut un siècle.

Elle restait debout au milieu de la grande pièce largement éclairée, prête à voler dans les bras de son pauvre martyr. Tous les pas qu'elle entendait la faisaient tressaillir, le bruit des clefs lui arrivait au cœur ; enfin, la porte s'ouvrit, et d'un bond Lazare arriva jusqu'à elle pour la recevoir défaillante sur son cœur brisé.

Ils furent longtemps avant de pouvoir se parler.

Ils se regardaient à travers leurs larmes... leurs lèvres effleuraient tour à tour le front des enfants. Les acclamations, les soupirs et les sanglots se confondaient.... Leur joie de se revoir absorbait la douleur qui les tuait loin l'un de l'autre.... Ce ne fut qu'après le libre épanchement de leurs pleurs qu'ils échangèrent des questions avides, des réponses incomplètes. Ils revenaient sans cesse sur les mêmes sujets, sans jamais les épuiser. Leur âme débordait d'attendrissement.

Enfin Jeanne-Marie raconta sa visite à l'abbé Deschamps, la bonté que Mlle Scolastique lui avait témoignée, et l'offre spontanée faite par M. Bernard.

— Cela me semble de bon augure d'être défendu par le neveu du curé de notre paroisse, dit Lazare... Il y mettra plus de cœur que des étrangers, et c'est une obligation de toute la vie que j'aurai à ce courageux jeune homme.

— Il restera encore une semaine à Sainte-Marie, afin d'étudier le pays, de questionner les gens, d'apprendre

le nom de ceux qu'il doit appeler en témoignage.... Il devait passer ses vacances tout entières à chasser gaiement, mais ses vacances seront toutes pour nous, car il arrivera à Rennes aussitôt qu'il aura préparé son enquête.

— Et toi, Jeanne-Marie ?

— Moi, je suis installée chez du brave monde.... la femme de Mélaine me plaint et choie mes enfants... Je demeure près, tout près... et tous les deux jours je te verrai...

— Mais là-bas, la ferme?...

— Le curé y a pourvu mêmement... au dernier prône, il n'a été question que de toi, mon pauvre Lazare... car il faut te dire pour ta consolation que l'on croit à ton innocence dans le pays... et les gens de Sainte-Marie feront le labour et les semailles, en attendant que tu rentres au Grand-Moutier...

— Les enfants ne seront pas ruinés, tant mieux !

— Les enfants ! ni moi, ni toi-même, Lazare ! car maintenant le courage me revient en te voyant. Cela ne se peut pas qu'un innocent périsse, et la salle des assises n'est pas un abattoir ! M. Bernard m'a l'air de parler fièrement, et d'avoir, en plus que son beau langage, un cœur qui se donne à ceux qui l'écoutent.... C'est donc de la patience encore qu'il te faut... dans une semaine tu t'entendras avec lui, tu lui expliqueras ce qui s'est passé à la foire entre toi et Claude, et il te tirera de ce piége à loup, mon pauvre homme, et tu croiras seulement, après, avoir fait un mauvais rêve.... Mais je te parle de tout cela, et si je te vois, tu dois cependant en remercier le brave compagnon qui m'a conduite chez le magistrat... Allons, Lazare, serre la main de Mélaine dont la femme est si bonne pour moi...

Lazare reçut l'accolade spontanée de l'ouvrier.

— Merci, dit-il, vous la consolez, elle en a grand besoin.

— Et nous la consolerons jusqu'au jour où elle sera heureuse et n'aura plus besoin que d'être aimée...

Jeanne-Marie fit un récit rapide de son arrivée à Rennes, de son embarras, de la complaisance du menuisier, et de l'accueil qu'elle avait trouvé chez sa femme.

Le paysan lui témoigna d'une façon énergique et simple sa gratitude, et l'heure s'écoula avant que Lazare et Jeanne-Marie eussent achevé leur double confidence.

Le gardien chef interrompit l'entretien en venant avertir l'accusé qu'il devait rentrer au préau.

Alors Jeanne-Marie tira la lettre du magistrat et la lui remit. La figure du gardien s'éclaira.

— C'est bien, dit-il en plaçant la lettre dans sa poche, on y aura égard.

Jeanne-Marie lui donna soixante francs pour Lazare.

— M[lle] Scolastique m'en a confié deux cents, dit-elle, il ne faut pas que tu te prives en rien.

Lazare n'osa refuser, mais il se promit bien de ne point toucher à ces trois louis, et il quitta sa femme en lui rappelant sa promesse de venir le surlendemain.

Un instant après il rentrait dans le préau, où criaient et gesticulaient la Limace et Rouge-Maille, et Jeanne-Marie passait le seuil de l'hospitalière maison du menuisier.

X.

LE COURS DE LA JUSTICE.

Certes, s'il est une législation protectrice des individus sur lesquels plane le soupçon, c'est celle qui organisa les cours d'assises sur de larges bases, et régla par quelles filières sagement lentes et préparées passeraient les affaires dont la justice avait à connaître.

Mais si l'on emploie tous les moyens humainement possibles pour empêcher les juges d'errer dans leur décision, il faut convenir qu'il est une peine atroce infligée en France à tout prévenu et à tout inculpé, celle de la prison préventive.

Il est des inculpés dont l'arrestation n'est pas nécessaire à la sécurité publique, et auxquels on pourrait ne pas imposer une aggravation de peine qui ressemble à un châtiment injuste, s'il est ensuite déclaré innocent. En matière de délit surtout, on doit répéter le mot de Tronchet : “ La justice doit être forte, sans doute ; mais il n'est pas moins nécessaire que la force soit juste.”

Par quelle série de douleurs, par quelles phases diverses d'incertitudes passe le malheureux sur lequel vient à planer subitement un soupçon. Il se livre à toutes les espérances, il s'accroche à toutes les branches, il attend son salut de chacune des démarches faites. Il s'imagine que son innocence doit jaillir de tous les interrogatoires.

Son premier espoir repose sur le renvoi de la plainte, lorsque le juge d'instruction a soumis les faits à la chambre du conseil.

De l'inculpation à l'accusation il existe une distance énorme, qui n'est franchie qu'après mille angoisses.

Le décret de mise en prévention est déjà une sorte d'accusation directe ; c'est une criminalité probable, formulée par la décision des juges réunis.

Une information sérieuse, minutieuse, le précède ; un réquisitoire est prononcé ; c'est une suspicion désormais légale, un arrêt imposé à l'opinion publique.

De ce moment l'homme à qui un crime est imputé est accusé. Mais les chambres de conseil et d'accusation offrent à beaucoup de sérieuses garanties ; les ordonnances de non lieu ne sont pas rares ; s'il ne s'élève pas contre l'auteur présumé du méfait, quelle qu'en soit la qualification, des charges suffisantes pour faire passer l'*inculpé* à la condition de *prévenu*, il est rendu à la liberté. Si, au contraire, il est reconnu par le conseil, après lecture faite du rapport émanant du juge d'instruction, que le fait est de nature à être puni de *peines afflictives et infamantes, et que la prévention contre l'inculpé est suffisamment établie*, les pièces de l'instruction, le procès-verbal constatant le délit, les pièces de conviction sont transmises par le procureur impérial au procureur général ; c'est alors la chambre impériale qui décrète d'accusation par un jugement porté sur le *prévenu*, qui dès lors devient un *accusé*.

C'est pour s'occuper régulièrement et sans préjudice pour les malheureux atteints par la prévention qu'une section de la cour impériale spécialement formée à cet effet, est tenue de se réunir, au moins une fois par semaine, pour entendre le rapport du procureur général, et statuer sur ses réquisitions.

Il s'agit, on le voit, jusqu'à ce moment, d'un tribunal

véritable dont l'intégrité, la science, l'indépendance garantissent les arrêts. Lorsque ce tribunal ayant délibéré trouve des charges suffisantes pour motiver une mise en accusation, elle ordonne le renvoi du prévenu devant les assises,

Ainsi Lazare, de même que tous les auteurs d'un méfait passible de l'application des lois, franchit les trois funèbres degrés désignés par ces noms : l'*inculpation*, la *prévention*, l'*accusation*.

A chacun d'eux, il voyait s'élever davantage l'échafaudage de preuves sous lequel il pouvait tomber écrasé.

Tout en le rassurant, ces sages mesures l'effaraient.

Les charges accumulées contre lui devenaient d'autant plus redoutables que l'on prenait des précautions plus grandes pour éviter une erreur funeste. Il se sentait positivement, absolument fatalisé sous le coup de la justice humaine, bien qu'il sentît que son âme innocente ne relevât que de la justice de Dieu.

Quels déchirements, quelles tortures éprouvait cet honnête homme, sous le coup des atteintes mortelles d'une accusation imméritée ! Le matin du jour où le juge d'instruction l'interrogea au Grand-Moutier, il crut que son innocence jaillirait subitement de ses réponses.

Quand il vit qu'on le gardait à vue, puis, qu'on l'enfermait, il se sentit tout troublé.

Le voyage de Redon à Rennes acheva de l'abattre.

La vie de la prison, le voisinage des mécréants qui l'entouraient, des moutons qui s'efforçaient de lui arracher des aveux, les visites qu'on lui faisait pour le surprendre, les insinuations de la Limace, les perfides conseils de Ronge-Maille, la langue de l'argot hurlée à ses oreilles, les projets d'avenir faits sans scrupule devant lui, décourageaient, affligeaient et torturaient son âme.

Il se trouvait le jour, la nuit, dans le dortoir comme dans le préau, entouré de misérables pour lesquels la paresse et l'insouciance avaient été les deux routes menant au vol qualifié.

La Limace commença ainsi. D'abord vaurien, il était devenu vagabond. Sa physionomie était cynique, et cependant intelligente. La paresse alourdissait ses membres, et l'on devinait l'activité dans son esprit.

Sa loquacité tenait de celle du charlatan, qu'il s'amusait jadis à suivre sur les places publiques, dont il retenait les calembourgs, dont il répétait les lazzi et copiait les gestes.

Enfant il avait fui la maison paternelle ; plus tard il quitta son maître d'apprentissage. Il aimait le bruit, le mouvement, les cafés où l'on crie à tue-tête, les cabarets où l'on se jette des bouteilles, les endroits où l'on se rassemble. Il était né émeutier, par le seul fait qu'il eût souhaité avoir ses poches pleines d'argent, sans jamais manier un outil. Plutôt que de travailler, il couchait dans les bouges, mendiait, exploitait la crédulité des bonnes âmes, dupait la charité, mettait en œuvre ses prétendues industries, insouciant du lendemain, ne sachant plus s'il avait une conscience, ne faisant jamais la distinction du bien d'autrui d'avec le sien, quand il pouvait s'approprier de quelque chose. Doué d'une vue de lynx, d'une patience habile, se traînant partout, se faufilant par toutes les ouvertures, racontant ses tours avec une simplicité effrayante, et calculant froidement qu'il pouvait s'attendre au maximum de la peine, la Limace s'était attaché à Lazare.

Ronge-Maille était d'une nature tout autrement perverse que la Limace. Il commettait des crimes nombreux, les avouait, échappait à l'expiation le plus souvent qu'il pouvait, mais répugnait cependant moins que la Limace. Une certaine franchise de regard faisait un peu oublier son front déprimé et ses mouvements de tête félins et bas. Sa gaieté semblait plus vraie que celle de la Limace ; accoutumé à régner à la prison commune comme au bagne, il n'avait pas tardé à prendre sa place dans la prison de Rennes.

Il témoignait à Lazare une brutale amitié. On eût dit qu'il se serait parfois trouvé heureux de lui rendre service, ce qui ne l'empêchait pas de rire en répétant que le fermier était innocent, car Ronge-Maille ne croyait à l'innocence de personne. Son existence individuelle lui faisait mettre en doute l'honnêteté de toutes les vies.

Et pourtant, quand Lazare s'éloignait pour songer seul, la tête baissée, comme s'il eût compté les pavés de la cour, Ronge-Maille empêcha qu'on vint troubler cette triste rêverie. Toute pitié n'était pas morte en lui : il comprenait que celui qui subit une première condamnation est plus ému que l'homme qui s'est évadé trois fois du bagne, et qui se met à rire quand on lui désigne un avocat d'office.

— Il n'est pas formé ! disait-il à ses camarades ; mais que seulement on ne le fauche pas et qu'il parte avec la même chaîne que moi, et vous le verrez, avant dix ans, ayant gentiment sauté par-dessus les murs, et *chourinant* sa besogne tout aussi bien qu'un autre. Ce qui faisait peut-être plus souffrir le pauvre Lazare que l'emprisonnement en lui-même, c'était justement cette vie forcée, quotidienne, de toutes les heures, avec des hommes profondément pervers. Le dégoût l'éloignait d'eux ; ils le comprenaient et redoublaient leurs ignobles discours, leurs avances, leurs persécutions.

Lazare tentait-il de se réfugier dans le cher souvenir de sa femme, un horrible couplet, une phrase épouvantable le rejetaient dans le présent. Il tremblait lui-même que le souffle empesté de ces haleines immondes, que les confidences de ces vies exécrables, que les conseils pernicieux ne vinssent à troubler son cœur épuisé, sa raison ébranlée, à tuer ce corps robuste capable de supporter toutes les fatigues du labour, mais qui s'exténuait dans ce milieu fétide.

— Hélas ! se disait il, même au milieu de mes amis, même au sein de ma famille, pourrais-je oublier jamais dans quel milieu j'aurai vécu durant trois mois, et l'opinion de tous me protégéra-t-elle contre la défiance de quelques-uns ?

On a déjà bien des fois agité la question de séparer les accusés des uns des autres. Dans ce cas, c'est l'acquittement, et non point la condamnation qu'on prévoit. Il s'agit de défendre l'avenir de l'homme sur le sort de qui le jury n'a point prononcé, et qui reste jusqu'à cette heure sous la protection des lois.

Elles s'apprêtent à le frapper, je le veux bien ; mais enfin le jugement n'est que suspendu. Le tribunal jusqu'au moment de l'arrêt ne doit, même dans un accusé, voir qu'un innocent. Jusqu'au dernier moment, jusqu'à la limite suprême, il n'est que cela pour la foule et pour la société. On prend toutes les précautions possibles pour le défendre contre une erreur, ne devrait-on point le préserver avant toute chose d'un contact dégradant, et ne pas lui imposer avant le jugement qui le condamnera s'il y a lieu, une peine morale aussi grande que tous les châtiments corporels qui lui seront infligés plus tard ?

Si la réclusion cellulaire a besoin d'adoucissements quand il s'agit de l'application de la peine, il n'en est pas de même de l'emprisonnement préventif, dont la durée ne dépasse jamais six mois et qu'il serait juste de ne point aggraver par le contact d'êtres méprisables.

La seule consolation que goutât Lazare fut de recevoir les visites de l'aumônier.

L'abbé Gabriel était assez jeune pour s'émouvoir fortement, spontanément ; sa charité était sans acceptions, et son zèle sans limites. Pour lui un prisonnier était un frère.

Il commençait par consoler ceux que la loi se préparait à frapper.

Il n'avait que faire de sévérités, de rudes paroles, de menaces ; son Maître à lui était un accusé silencieux, doux envers les bourreaux, et respectueux même avec des juges iniques.

Rarement il se voyait l'objet de la raillerie ; car si on l'insultait, il se contentait de faire ce raisonnement bien simple.

— Mes amis, j'étais né riche, je me suis appauvri ; libre, je me suis rendu aussi captif que vous ; j'aurais pu mener ce que vous nommez joyeuse vie, et je me suis voué à accompagner des hommes jusque dans le tombereau qui mène à la guillotine. Si encore il m'en revenait quelque gloire ! Mais vous m'insultez quelquefois, et presque jamais vous ne m'écoutez !... Qu'est-ce donc qui me soutient ? Le voici : de temps en temps, un malheureux pécheur, touché par la grâce, tombe à mes pieds, et confesse au Seigneur des fautes que je pardonne au nom de mon Maître... Pour cette âme que je touche à de longs intervalles, pour ces pleurs que je recueille de quelques yeux qui ne croyaient plus jamais en verser... pour le baiser déjà froid de terreur que me donne le condamné à mort que j'exhorte, je sacrifie mes jours et ma santé... Vous voyez bien qu'il me faut un mobile... vous voyez bien qu'il est nécessaire que je vous aime...

— Allons donc ! disait Limace : est-ce qu'on aime des gens qu'on ne connait pas ?

— Je vous le prouve.

— A moi ?

— Sans doute !

— Est-ce que vous venez ici pour moi ? nous y sommes tous, vous remplissez votre place, voilà ! On vous paye pour nous parler du bon Dieu, comme on paye le gardien-chef pour tirer nos verroux.

— Eh bien ! Limace, si vous étiez seul dans cette prison, je viendrais uniquement pour vous, dussé-je n'entendre d'autres paroles que celles que vous me dites.

Lazare, élevé par l'abbé Deschamps, savait tous ce qu'il devait au jeune prêtre. Il ne pouvait désespérer de Dieu, quand cette voix douce, éloquente, lui parlait de la Providence qui veille et dédommage.

Il était libre d'épancher son cœur blessé, de parler de sa femme, de ses petits enfants. Il l'entretenait même de sa jeunesse heureuse, de sa vie aux champs, de tout ce que l'avenir semblait lui promettre.

Quand Jeanne-Marie lui eut fait sa première visite, il attendait l'abbé Gabriel avec un redoublement d'impatience, et il pleura de joie et d'attendrissement en parlant de sa femme, de Mélaine le brave ouvrier, et des pauvres petits enfants qu'il avait été tant de jours sans embrasser.

L'aumônier lui promit d'aller voir Jeanne-Marie.

A partir de ce jour, l'abbé Gabriel ne manqua pas de se rendre rue de Fougère, et d'aller donner un peu de confiance à la femme de l'accusé. Le lendemain matin il racontait à Lazare ce qu'on lui avait dit et ce qu'il avait vu, servant ainsi d'intermédiaire entre ces deux cœurs meurtris. Il était sincèrement convaincu de l'innocence de Lazare. Plus d'une fois, soit avec des magistrats amis de son père, soit avec des gardiens, il avait amené la conversation sur l'affaire de Claude le marchand de bœufs ; et, à sa grande douleur, à travers la discrétion du langage de tous, il avait deviné que l'opinion publique n'était pas favorable au fermier.

Il est vrai que, jusqu'au dernier moment, il pouvait survenir des incidents propres à jeter la lumière sur le crime et à en désigner le véritable auteur.

Entre l'instruction conduite par un seul juge, et l'appareil solennel d'une cour d'assises, il existe une distance énorme. Alors, la conscience des jurés s'éclaire, les témoins complètent leurs dépositions, les faits se dégagent des exagérations populaires et partiales. Et cependant l'abbé Gabriel ne voyait à quel espoir se prendre, et quand il trouvait Lazare abattu, courbé par avance sous le poids d'une condamnation infamante et imméritée, il ne savait que pleurer avec lui.

Un soir il trouva Jeanne-Marie un peu rassurée et réconfortée. Le matin même elle avait reçu une lettre datée de Sainte-Marie ; cette lettre lui était adressée pas M. Bernard.

Jeanne-Marie la tendit à l'aumônier.

Voici ce qu'elle contenait :

« Selon ma promesse, aussitôt après votre départ, je me suis mis en campagne, afin de me procurer les renseignements nécessaires, et de désigner les témoins à décharge qui devront être entendus.

« Il me fallait visiter l'endroit où le crime a dû se commettre, le fossé où gisait le cadavre.

« Tignasse, le petit gars qui se trouvait sur le chemin en même temps que les paysans qui le découvrirent, m'a guidé dans mes excursions et m'a conduit à la ferme.

« Si rien n'a pu donner de certitude d'une innocence que moi j'affirme, il existe du moins bien des souvenirs qui plaideront pour vous.

« L'aubergiste de Bains se souvient parfaitement d'avoir servi à boire à Claude et à Lazare, et il certifia qu'une bonne entente paraissait régner entre eux.

« L'huissier Guillot, un peu trembleur, phraseur, mais nullement méchant homme, se souvient très-bien des dispositions dans lesquelles se trouvait Claude au moment où il vous accosta. Guillot ignore le résultat de votre entretien avec Claude, mais il avait tenté de vous rendre le marchand de bœufs favorable en lui peignant la tristesse de votre situation.

« Le notaire possède le testament de Claude, testament qui a été ouvert devant témoins.

« Par ce testament, le vieux Claude instituait Vincent, son filleul, son légataire universel.

« Ceci est à la fois favorable et contraire à Lazare.

« Si Claude était avare, il comprenait du moins ce que vous valiez.

« Riche et privé d'enfants, il faisait la fortune de celui qu'il tint sur les fonts du baptême. Ces dispositions prouvent que votre famille lui tenait plus au cœur

qu'on eût pu le croire en voyant qu'il vous laissait depuis plus d'une année dans une situation pénible sans venir à votre secours, quand il suffisait pour vous sauver d'une misérable somme de cinq cents francs.

" D'un autre côté, cette question sera posée par plusieurs :

" —Lazare ignorait-il l'existence de ce testament ?

" Si Lazare savait que la mort de Claude le faisait riche, n'a-t-il point pu être doublement tenté de s'emparer de la lourde ceinture du marchand de bœufs, et d'entrer en possession d'un héritage dont l'importance dépasse les prévisions ?

" Tous mes soins, toute mon enquête, ou plutôt ma contre-enquête, ont eu pour but de déterminer à quelle heure Lazare a quitté l'auberge de Jean.

" Au moment où votre mari prit congé de Claude, celui-ci attendait un acquéreur pour sa dernière paire de bœufs.

" Pierre Lendeveur des Boulaies ne saurait préciser, car il ne regarda point l'horloge de la salle ; mais il se souvient d'avoir vu Lazare serrer la main de Claude.

" Or, avant de se mettre en route, votre mari devait seller la Grise et chercher ses bœufs.

" Le marché conclu entre Pierre, le valet de labour, et Claude se négocia en quelques instants ; Claude plaça l'argent dans sa ceinture et partit à pied.

" Mon opinion à moi est que l'entretien de Claude et de Pierre fut surpris par l'un des hôtes passagers de maître Jean, et que le marchand de bœufs aura été suivi sans s'en apercevoir.

" Le crime s'est commis quelques minutes avant que Lazare passât sur la route... Le cadavre était dans le fossé, le meurtrier sans doute n'avait déjà plus rien à craindre...

" Mais qui se trouvait dans l'auberge entre huit et neuf heures ?

" Tout le monde ! une foule !

" Qui Jean pourrait-il reconnaître ? qui peut-il nommer ? Les fermiers, les marchands forains et les saltimbanques, les acheteurs et les trafiquants, des mendiants, et sans nul doute des voleurs...

" J'ai cherché, interrogé ; le pauvre Jean se désole et s'arrache les cheveux de désespoir, mais il ne se rappelle pas ; aucune figure ne se dresse devant lui ; il m'a seulement affirmé qu'au moment où il servit du vin à Claude, il vit grimacer presque au niveau de sa tête, une figure de singe qui demeurait debout sur un orgue de Barbarie

" J'ai cherché vainement les traces du propriétaire du singe, que rien, du reste, ne désigne à la justice. On ne peut que présumer qu'il y a de la paresse et du vagabondage dans l'histoire du maître. Et puis, il y a tant de singes, de vagabonds, de musiciens ambulants dans les foires !

" Je compte beaucoup sur la déposition de Guillot, sur celle de Jean, et j'ajouterai sur celle de mon oncle.

"Ils ne peuvent malheureusement donner que des preuves morales ; mais elles ne sont point à dédaigner, quand il s'agit d'avoir à prononcer dans une affaire où personne n'a vu, entendu ni surpris.

" Lazare est accusé par des preuves morales ; ce sont aussi des preuves morales qui le défendront.

" J'ai rempli ma tâche à Sainte-Marie. Demain je quitterai mon oncle et Melle Scolastique qui éprouve une si grande compassion pour vous.

—"Mon oncle me remet une lettre pour l'aumônier de la maison d'arrêt. Il n'aura pas eu besoin de la recommandation d'un pauvre prêtre de campagne pour témoigner à Lazare l'intérêt qu'il mérite...

"Allons, pauvre femme, prenez courage ! L'heure de la grande lutte approche. Vous m'avez confié vos intérêts les plus chers, je les défendrai comme il convient à mon ministère d'avocat, à mon cœur d'homme. Confiance ! la bataille sera rude, mais il deviendrait doublement beau de la gagner.

" Le lendemain du jour où cette lettre vous parviendra, j'arriverai à Rennes. "

— Vous avez là un généreux ami ! dit l'abbé Gabriel.

— Ah ! Monsieur ; voyez-vous, le bon Dieu met du baume sur notre blessure.

— En attendant qu'il la guérisse...

Aussitôt arrivé à Rennes, avant même de voir Lazare et Jeanne-Marie, Bernard prit connaissane des pièces.

Il alla, visita les membres du parquet, les juges, et se concilia la bienveillance générale par sa modestie.

Il s'excusait d'être chargé de plaider une cause si grave quand des avocats éprouvés, applaudis, célèbres eussent été mille fois plus capables que lui de remplir cette lourde tâche ; mais Lazare avait grandi sous les yeux de l'abbé Deschamps, et il avait semblé à celui-ci que la cause du malheureux propriétaire du Grand-Moutier était confiée à son neveu d'une façon providentielle.

Les magistrats se montrèrent pleins d'égards pour le jeune avocat de Paris. Les pièces lui furent communiquées ; il prit ses notes ; mais à Rennes comme à Sainte-Marie, il acquit la certitude qu'il ne saurait rien de plus avant l'ouverture des débats, et que d'eux seuls la vérité pourrait j'aillir.

Si Bernard avait eu dans l'esprit l'ombre même d'un doute, il n'eût point essayé de plaider la cause de Lazare.

Mais une conviction inébranlable le soutenait. Il n'était rebuté ni par le manque de victorieux moyens de défense, ni par les évidences de l'accusation.

Il croyait, voilà tout.

Soldat sans armes, il se jetait dans la mêlée, s'en fiant à Dieu et à son droit.

Lazare, Jeanne-Marie, toute cette malheureuse famille dépendait maintenant de son talent, de sa verve. Il lui fallait faire un miracle, vaincre la cour, le jury, le peuple et dut-il mourir de fatigue sur la brèche, y monter sans peur, comme il en devait descendre ou tomber sans reproche.

Enfin le jour fixé pour les débats de l'affaire de Claude arriva.

La veille Jeanne-Marie alla faire sa suprême visite à Lazare.

Elle le trouva calme, préparé par l'abbé Gabriel à subir la plus grande des douleurs, à porter le poids de toutes les erreurs humaines.

Il consola sa femme, s'entretint paisiblement avec elle, lui parla longuement des enfants, disant qu'il voulait que Vincent labourât comme lui la terre, et que Luce devint la femme d'un paysan. Il semblait faire son testament, et apprendre ses volontés suprêmes à ces trois êtres chéris.

Jeanne-Marie l'écoutait une main dans ses deux mains, aussi recueillie que si elle eût été à l'Egise.

Quand ils se quittèrent, quand la porte se fut refermée sur Jeanne-Marie, Lazare fût tombé à terre, si l'aumônier ne l'eût reçu dans ses bras.

· — Etes-vous content de moi, mon père ? demanda-t-il avec un sourire plus triste que les pleurs.

Le prête lui répondit par un sanglot.

(*A continuer.*)

Le Léonidas Canadien.

LE COLONEL C. M. DE SALABERRY, C. B.

I.

Nous publions aujourd'hui, en même temps que la biographie, le portrait du Colonel l'honorable Charles Michel d'Irumberry de Salaberry, seigneur de Beaulieu, et surnommé le Léonidas Canadien. C'est la première *prime* offerte par les directeurs de l'*Echo* aux abonnés qui ont payé d'avance leur souscription.

L'idée première de ce portrait, dit l'historien Bibaud dans sa *Bibliothèque Canadienne*, est due à notre compatriote M. Jacques Viger, qui avait servi sous le Colonel de Saleberry, comme capitaine au corps des Voltigeurs Canadiens, et qui l'avait fait prendre en 1826, par M. Dickenson, peintre américain, pour former partie de sa collection de portraits d'hommes tant canadiens qu'étrangers qui se sont acquis quelque réputation en Canada. Ce portrait de Dickenson jugé bien ressemblant par tous ceux qui l'ont vu, a été très-exactement copié par le graveur américain Durand.

" La gravure représente le buste de Guerier, revêtu de l'uniforme des voltigeurs, décoré de la médaille de Chateauguay et de la Croix du Bain, la tête découverte et le sabre sous le bras.

" Un cadre d'un dessein délicat entoure ce buste.—Au bas sont les armes de la famille avec la devise : *Force à Superbe—Mercy à Faible*, et un médaillon d'une belle exécution représentant dans le lointain un combat en plein bois, et sur le devant un tronc d'arbre renversé, sur lequel est gravé *Chateauguay, 26 Octobre* 1813. Un serpent se mordant la queue, en formant un cercle, symbole de l'immortalité, entoure ce médaillon

Au haut du cadre sont les deux faces de la médaille d'or de Chateauguay, dont nous venons de parler. Une des faces de cette médaille représente la Grande-Bretagne, tenant de la main gauche une palme, et couronnant de la droite le lion britannique couché à ses pieds, sur le revers est écrit *Chateauguay.*

Cette gravure, publiée pour la première fois en 1826, est devenue d'une excessive rareté; elle se vendait alors cinq chelins. (1)

Grâce à l'obligeance de l'honorable M. Chauveau, nous sommes à même de donner *gratis* à nos compatriotes ce portrait de l'une des plus nobles figures de notre histoire.

II

La famille des de Salaberry est originaire du Pays des Basques, en Navarre. Elle s'est acquis en France, sous l'ancienne monarchie, une célébrité enviable. Nous voyons un de Salaberry figurer avec honneur sur les bancs de la noblesse, dans un lit de justice tenu par Louis XV, et plus tard un autre de Salaberry écrire l'histoire de l'empire Ottoman, qui peut être consultée avec beaucoup d'avantages.

L'honorable Michel-Square-Louis-Antoine de Salaberry, seigneur de Beauport, père du héros de Chateauguay, naquit en 1753. M. Bibaud, jeune, donne à entendre qu'il fut le premier élève admis au petit séminaire de Québec postérieurement à la conquête; il est plus probable qu'il fit ses études en Europe. Il venait au Canada juste à temps pour prendre part à la défense du pays menacé par les colonies de la Nouvelle-Angleterre durant la guerre d'indépendance.

La noblesse canadienne d'alors, en changeant forcément de drapeau, avait conservé dans son intégrité le dépôt d'honneur et de fierté nationale, qu'elle tenait de ses ancêtres. Elle avait combattu sans merci, elle avait, sans marchander, versé le plus pur de son sang sur vingt champs de bataille, voulant à tout prix repousser la conquête dont l'anglais la menaçait. Mais quand la force eut vaincu, quand les traités eurent sanctionné la victoire, cette noblesse canadienne regardant l'avenir avec courage, reporta sur le roi d'Angleterre, la fidélité jurée et conservée jusqu'à la dernière heure au roi de France. Elle fut tout à la fois, dans ces jours lamentables, et le bouclier de la nationalité française et de la domination anglaise en Amérique.

Aussi en 1775, de Salaberry. à la tête des jeunes seigneurs du Canada, vo'a courageusement à la frontière, fit cette campagne et celle de 1776 à ses propres frais, et le reste de la guerre comme officier à pleine paie. Ses brillants exploits, qui n'entrent point dans le cadre de cette biographie, lui méritèrent l'admiration et la confiance de ses compatriotes; et lorsque, en 1792 la mère-patrie nous octroya une constitution libre, d'après les principes de la constitution britannique, deux comtés l'élurent à la fois député au nouveau Parlement. Sa vieille expérience de la guerre servit avantageusement le pays au commencemeut de la compagne de 1812. Il montra plus d'une fois aux américains que son épée victorieuse de 1775 savait encore porter des coups sûrs et mortels. Ce vétéran de la guerre comme de la politique mourut âgé de 75 ans, le 22 mars en 1828, plein de jours et d'actions patriotiques, laissant au service du roi quatre fils dans l'armée. Celui dont nous allons maintenant nous occuper est le seul que les balles de l'ennemi respectèrent; l'un de ses frères ayant été tué à Badajos, et les deux autres dans les Indes orientales.

III.

Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry vit le jour au Manoir de Beauport, le 19 novembre 1778, au moment où les derniers coups de canon des colonies anglaises en Amériquo brisaient le lien qui les attachait à la mère-patrie. Entré de bonne heure au service du Roi, il fit un rude apprentissage des armes durant les onze années qu'il passa aux Indes Occidentales, sous le général Prescott. Au siége du Fort Matilda, quoiqu'à peine âgé de seize ans, il fut chargé par ce même général, d'en surveiller l'évacuation : il couvrit la retraite avec beaucoup d'honneur, à la tête d'une com-

(1) prix actuel de l'abonnement de l'*Echo*.

pagnie de grenadiers du 4e bataillon du 60e Régiment En 1795, dit M. Bibaud dans ses *hommes illustres*, le jeune Salaberry servit encore à la tête des Canadiens à la conquête de la Martinique. Sa bravoure, son sang froid, son coup-d'œil toujours certain de pénétrer dans le fort et le faible de l'ennemi, sa prudence autant que la noblesse de son caractère lui procurèrent un rapide avancement. Devenu Aide-de-Camp du général de Rottenburg, il l'accompagna à l'expédition d'Anvers, et servit avec les troupes légères au siége de Flessingue. Plus tard, il acheva d'apprendre l'art si difficile de la guerre sous Lord Wellington, dans la Péninsule. Il se trouvait au siége de Badajos, ville fortifiée par un ingénieur canadien, M. de Lery, et y perdit l'un de ses frères. Après la fameuse bataille de Salamanque, il fut créé Major du 60e Carabiniers, formé par le Duc de Cumberland. Ce fut alors que les évènements, qui agitèrent les esprits en Amérique, le rappelèrent au Canada, où il épousa une demoiselle Hertel de Rouville, dont le père, comme presque tous les gentilshommes de son temps, a laissé un nom illustre et respecté.

IV.

Nous avons passé rapidement sur les premiers faits d'armes du futur Léonidas Canadien. Les évènements qui lui donnèrent l'occasion de se distinguer parmi tant de héros, se sont passés loin de nous, sur un autre Continent, et quoique leur contre-coup eût allumé la guerre en Amérique, ils ne peuvent aujourd'hui que médiocrement intéresser nos lecteurs. Ceux que nous allons raconter nous touchent de plus près; c'est l'histoire de notre jeune pays; et comme les mêmes causes sont en train de produire les mêmes gloires d'un côté et les mêmes désastres de l'autre, nous croyons de notre devoir de reproduire ici quelques-unes des belles pages de notre histoire.

V.

"La révolution américaine, dit M. Garneau, l'illustre historien du Canada, et les guerres qui en avaient été la suite, avaient fini par la destruction de toutes les marines des nations continentales, incapables de lutter à la fois sur les deux éléments. L'Angleterre était restée seule maîtresse des mers, et voulait en retirer tous les avantages. Les Etats-Unis au contraire prétendaient, à la faveur de leur neutralité, commercer librement avec les différentes nations belligérantes. Sans tenir compte de leurs prétentions, l'Angleterre déclara en 1806, les côtes d'une partie du continent européen, depuis Brest jusqu'à l'Elbe, en état de blocus, et captura une foule de navires américains. Napoléon en fit autant de son côté et déclara les ports d'Angleterre bloqués par représailles. Ces mesures extraordinaires violaient les droits des nations et les droits des neutres. Elles causèrent une vive irritation dans les Etats-Unis où les marchands demandèrent à grands cris la protection de leur gouvernement. Dans le même temps, l'Angleterre introduisit dans son code maritime, le droit de visite, c'est-à-dire le droit de rechercher et de prendre tous ceux de ses matelots qu'elle trouverait sur les bâtiments étrangers. Ce droit était dirigé contre les Etats-Unis, qui employaient beaucoup de matelots anglais. Un vaisseau anglais attaqua la frégate américaine *Chesapeake*, tua et blessa plusieurs hommes de son équipage, et en amena quatre qu'elle réclamait comme déserteurs. Le gouvernement des Etats-Unis ferma aussitôt ses ports aux vaisseaux de guerre de l'Angleterre, jusqu'à ce qu'elle eût donné satisfaction pour l'insulte faite au drapeau de la Confédération, et des garanties contre toute future agression. Ces actes furent suivis, d'une part, de la fameuse ordonnance du gouvernement britannique, qui défendit tout commerce avec la France et ses alliés, et de l'autre, du décret de Milan, promulgué par Napoléon, qui prohiba tout commerce avec l'Angleterre et ses colonies. Les Etats-Unis, dans le but de se protéger, mirent de leur côté, un embargo, qu'ils révoquèrent cependant l'année suivante, parce qu'il faisait plus de mal à leur commerce qu'à celui des autres nations; mais ils interdirent tout trafic avec la France et avec l'Angleterre, jusqu'à ce que ces deux nations eussent donné satisfaction pour les griefs dont ils se plaignaient. En même temps ils prirent des mesures pour mettre le pays en état de défense et se préparer à la guerre." (1)

Tels sont les évènements qui se passèrent entre la République et l'Angleterre, entre 1806 et 1809; et dans la prévision d'une guerre, la première devait naturellement porter ses premiers coups sur le Canada qu'elle convoitait depuis longtemps, et que l'état agité des esprits dans ce dernier lui présentait comme une proie facile. Tels sont aussi les évènements qui, surrexcitant soudain tout le patriotisme du jeune de Salaberry, enlevèrent à l'armée du général de Wellington, le rival heureux du grand empereur, un de ses officiers les plus braves et les plus héroïques.

VI.

" Malgré la justice scrupuleuse, disait en 1811 le message du Président Madison au Congrès, malgré la modération et tous les efforts des Etats-Unis pour prévenir les dangers nombreux que court la paix dans les deux pays, nous avons vu que le Cabinet anglais persiste à nous refuser toute satisfaction pour les torts que nous avons soufferts.... En présence de cette volonté évidente et inflexible de fouler aux pieds des droits qu'une nation indépendante ne peut abandonner, le Congrès sentira la nécessité d'armer les Etats-Unis pour les mettre à la hauteur de la crise et pour répondre aux espérances de la nation." Les hostilités commencèrent bientôt par des combats isolés sur mer, et devinrent en peu de temps générales. La guerre fut déclarée en Juin 1812, et fut proclamée aussitôt solennellement à Québec et à Montréal.

En présence de l'attitude, de jour en jour plus agressive de la République, le gouvernement anglais, fortement occupé en Europe à renverser Napoléon qui menaçait l'indépendance des peuples, comprit que toute sa force en Amérique reposait dans les Canadiens. Elle changea de politique à leur égard. Sir Georges Prévost, le nouveau gouverneur, s'efforça par sa douceur, son affabilité et par une administration juste et impartiale des affaires du pays, de faire obtenir le *règne*

(1) Garneau, Hist. du Canada, vol. 3, p. 113 et 114.

de la terreur qui avait si profondément troublé les esprits sous le gouvernement de Sir James Craig, qui ambitionnait sur le St. Laurent le rôle que remplissait alors Bonaparte dans l'ancien monde.

Du reste, c'était une magnifique occasion de prouver à la mère-patrie la loyauté des Canadiens. Les chefs de cette nation persécutée dirent à l'Angleterre: "Jusqu'à présent on nous a peint à vos yeux sous les plus fausses couleurs; on a voulu nous faire passer pour des ingrats et des rebelles. Eh bien, sachez-le, si nous nous sommes perpétuellement opposés aux différentes administrations qui se sont succédées depuis la conquête, c'est que ces administrations nous ont perpétuellement dénié ces droits immortels écrits en toutes lettres dans la Constitution qui fait le bonheur et la gloire du citoyen anglais. Nous allons vous montrer aujourd'hui, en versant notre sang sur les champs de bataille, que nous n'avons jamais désiré autre chose que de rester et de vivre citoyen anglais, sous le gouvernement paternel de la mère-patrie."

Le clergé, ce gardien fidèle de la nationalité, comprit de prime-abord, tout l'avantage que les Canadiens pouvaient retirer de la situation. Mgr. Plessis, consulté par le gouverneur Prévost, améliora considérablement la position de l'Eglise catholique en Canada. M. Roux, supérieur de St. Sulpice et grand vicaire de l'évêque Plessis, écrivit dans ce sens un mandement qui est un modèle d'éloquence. "Que ferons-nous, disait-il, à la vue des maux qui nous menacent? D'abord nous emploierons les ressources humaines. La jeunesse s'armera pour repousser une attaque injuste: au premier signal de nos chefs, elle marchera pour combattre l'ennemi. S'il était besoin d'exciter leur valeur martiale, que de motifs ne pourrions nous pas leur représenter? Nous vous rappellerions la bravoure de nos ancêtres, toujours prêts à voler au combat contre les ennemis de leur roi,—tenant pour ainsi dire, comme les Juifs, une main à la charrue qui les nourrissait, et l'autre à l'épée qui défendait leur pays.

"Vous êtes les enfants de ces héros. - Nous vous rappellerions cette bravoure personnelle qui semble née avec vous, et couler dans vos veines avec le sang de vos pères. Chaque évènement nous en fournit quelque trait. Nous le vîmes cet enthousiasme guerrier qui vous saisit, quand, il y a quelques années, la guerre semblait toucher à nos frontières. Nous l'avons vue cette bravoure, dans ce temps, quand notre ville s'est ébranlée comme un seul homme, "*quasi vir unus*," pour faire observer la loi. Nous vous rappellerions tous les intérêts qui vous commandent.—Vous avez vos biens à défendre, votre liberté à conserver, et tout ce qui doit transporter des âmes fières,—vous avez à soutenir votre honneur, et peut-être l'honneur de vos épouses et de vos filles, et, surtout l'honneur de votre religion qui serait bien humiliée, si vous pouviez un instant cesser de soutenir les drapeaux de votre roi. Nous vous rappellerions la force de la Province qui vous protége. C'est la Grande-Bretagne, toute brillante de mille rayons de gloire, seule debout au milieu de toutes les trônes fracassés; la Grande Bretagne qui ne livre des combats que pour remporter des victoires, qui n'attaque les forteresses que pour les remporter, qui ne défend les pays les plus faibles que pour les rendre invincibles!......

"Le champ d'honneur, où l'on perdrait la vie, ne serait que l'escabeau qui ferait monter au trône immortel, le soldat qui mourrait pour son Dieu, sa Patrie et son Roi......"

Cet appel à la bravoure, à la loyauté et à l'honneur des Canadiens, eut un immense retentissement dans tout le pays. Les Seigneurs se mirent à la tête de leurs censitaires; et l'on vit les plus beaux noms de notre histoire reparaître tout-à-coup pour cueillir, de nouveau, une nouvelle illustration. Les Sauvages mêmes abandonnèrent à leurs femmes le calumet de la paix, dansèrent leurs danses de guerre, et accoururent au premier signal. Tous les esprits, tous les cœurs étaient à la guerre, et partout éclataient des refrains militaires:

> Mourir, c'est rendre à la nature,
> Un don qu'elle nous a prêté;
> Quiconque meurt sous son armure,
> Renaît à l'immortalité.
>
> Le bruit du tambour,
> Nous rappelle au camp, Rataplan, etc.

Cependant notre position était critique: séparés, par les mers, de la mère-patrie, comment faire face, avec nos seules ressources, aux forces que les Etats-Unis avaient déjà mises sur pieds et parfaitement équipées? Les 175,000 hommes armés de la République excédaient toute la population mâle, capable de porter les armes dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

Les canadiens voilèrent leur faiblesse en multipliant leur courage, et résolurent de tenir tête à l'orage avec une activité et une confiance qui étaient de bon augure. En même temps que Sir George Prévost visitait le district de Montréal et la frontière du Lac Champlain, qu'il examinait les postes fortifiés et les positions militaires de la rive droite du St. Laurent, M. de Salaberry, de retour d'Europe, comme nous l'avons dit, trouva son père occupé à l'organisation des milices canadiennes, de concert avec M. de Courcy et M. d'Eschambault; et lorsque le père allait barrer, avec sa vieille épée de 1775, le passage du général-en-chef des armées républicaines, à la Pointe-aux-Trembles, le fils volait à la frontière où nous le verrons tout-à-l'heure se couvrir de gloire, en répondant à coups de canon à cet autre général américain qui nous disait dans une adresse hypocrite: "Ne levez pas la main contre vos frères, enfants de la même famille; héritiers du même héritage vous devez accueillir avec cordialité une armée amie."

VII

Nous ne voulons pas raconter tous les évènements de cette campagne mémorable où tant des nôtres prouvèrent en face de la mitraille leur attachement à leur nationalité et leur fidélité à l'Angleterre. Nous renvoyons le lecteur curieux d'en connaître les détails, à l'histoire de M. Garneau. Nous nous bornerons désormais aux exploits du lieutenant-Colonel Charles-Michel de Salaberry auquel Sir Georges Prévost avait donné le commandement du 60e Régiment au *Royal American*.

La campagne de 1812 se termina, pour les armes anglaises, avec un avantage marqué sur le drapeau de la République.—Cependant les américains avait plutôt éprouvé des échecs que subi des défaites: ils ne désespérèrent point du succès final, et commencèrent la campagne de 1813, pleins de vigueur, sans encore changer

le plan d'attaque qui leur avait si peu réussi l'année précédente. On peut dire que de Salaberry fut le véritable héros de cette guerre et que, arrêtant par une victoire célèbre la marche envahissante des armées américaines, il traça de son épée les propositions de la paix qui allaient bientôt s'établir entre les deux puissances.

Dans le mois de septembre 1813, le général Hampton à la tête d'un détachement fort de 5,000 hommes, tenta de surprendre le District de Montréal, franchit la frontière, mais il fut arrêté par le Colonel de Salaberry, chargé de lui disputer, avec 600 hommes seulement, l'entrée de l'Acadie. Après quelques escarmouches, n'osant risquer une action générale dans les bois, les américains se retirèrent à *Four-Corners*, où de Salaberry surprit leur camp dans une reconnaissance qu'il fit avec 200 voltigeurs et 130 sauvages, et les jeta un moment dans une confusion extrême.

Mais l'heure d'agir était arrivée pour Hampton, s'il voulait opérer sa jonction avec le général Wilkinson, qui descendait. Salaberry avait rendu le chemin de la frontière au village de l'Acadie impraticable par des abatis d'arbres. Hampton prit donc une autre route; il se dirigea vers la source de la rivière Chateauguay, se rapprochant ainsi davantage du corps auquel il devait se joindre; mais son dessein avait également été prévu; car il trouva cette route embarrassée et couverte d'ouvrages défensifs. Le général Prévost, de son côté, se tenait avec un corps de réserve à Caughnawaga, prêt à s'opposer à la réunion des deux armées.

Dès le 21 octobre suivant, l'avant-garde d'Hampton avait repoussé les postes avancés des anglais, sur la route de Piper, à dix lieues seulement au-dessus de l'Eglise de Chateauguay. Salaberry, informé à temps, rejoignit le lendemain, avec ses voltigeurs et une compagnie de milice les capitaines Lévesque et de Bartsh, à deux lieues du camp ennemi, à l'entrée d'un bois difficile à pénétrer et qui offrait une protection suffisante. Le colonel prit alors le commandement de toutes les troupes, très peu nombreuse à la vérité, et remonta la rivière Chateauguay, sur la rive gauche, où il savait qu'il y avait une excellente position défensive entrecoupée de ravins profonds. Il y établit quatre lignes d'abatis, les trois premières à deux cents verges l'une de l'autre, et la quatrième à un demi mile en arrière pour défendre un gué. Toute la journée fut employée à fortifier ces lignes, dont la première avait la forme d'un triangle, sur la droite de la route, et suivait les sinuosités du ravin.

" Cette position, observe M. Garneau, obligeait l'ennemi à trouver un pays inhabité et à s'éloigner de ses vivres; tandis que les soldats chargés de la défendre avaient tout ce qu'il fallait près d'eux, et se trouvaient fortement appuyés par derrière.

" La rive droite de la rivière, continue le même historien, était couverte d'un bois épais. Il y fut mis un fort piquet pour défendre l'approche du gué. Le colonel de Salaberry fit aussitôt détruire tous les ponts à une grande distance, en avant de sa position, et abattre tous les arbres entre la rivière et un marais qui se trouvait au-delà de la plaine qui était devant lui; il voulait empêcher ainsi le passage de l'artillerie dont il savait l'ennemi pourvu. Il fit perfectionner ces ouvrages jusqu'au moment où l'ennemi parut. Les travaux exécutés permettaient de lutter contre des forces bien supérieures, et furent approuvés par le général Watteville. Il fallait qu'il en fut ainsi; car on n'avait que 300 Canadiens, quelques Ecossais et quelques sauvages à opposer au 7,000 américains du général Hampton. Mais le colonel Salaberry était un officier expérimenté et doué, comme nous l'avons déjà dit, d'un courage à toute épreuve. Il put donc attendre de pied ferme l'ennemi qui s'avançait, confiant dans le succès.

De son côté, le général Hampton divisa son armée en deux corps. Le premier, composé de cavalerie et de fantassins, soutenus par 2,000 hommes placés un peu plus en arrière, se présenta d'abord dans la plaine pour attaquer de front la position des Canadiens sur la rive gauche de la rivière. Le second corps, formé de 1,500 hommes, sous les ordres du général Purdy, fut chargé d'opérer sur la rive droite et de prendre cette position à dos, après avoir franchi le gué dont nous avons parlé.

Trois compagnies, avec quelques miliciens et quelques sauvages, défendaient le front de bataille de Salaberry, en avant des abatis qui s'appuyaient à la rivière. Trois autres, avec les Ecossais, avaient été distribuées au contraire entre les lignes, derrière les abats.

Le général Hampton porta en avant une forte colonne d'infanterie, à la tête de laquelle marchait un officier de haute stature, qui s'avança et cria en français aux Voltigeurs: " Braves canadiens, rendez-vous, nous ne voulons pas vous faire de mal!" Pour toute réponse, il reçut un coup de fusil qui lui fit mordre la poussière, et l'action s'engagea. Les trompettes sonnèrent et une vive fusillade s'étendit sur toute la ligne, Elle se prolongeait depuis fort longtemps sans résultat, lorsque le général américain changea ses dispositions pour essayer de percer la ligne anglaise par des charges vigoureuses. Il concentra ses forces, et se mit à attaquer tantôt le centre des canadiens, tantôt une aile, tantôt l'autre, sans plus de succès. Partout repoussé, il échoua dans ses tentatives et fut obligé de se retirer après d'assez grandes pertes.

Cependant le bruit du combat avait attiré l'attention de la colonne du colonel Purdy, qui opérait de l'autre côté de la rivière, et qui s'était égaré. Aussitôt qu'il se fut reconnu et à portée, il commença l'attaque des troupes qui se trouvaient devant lui, et qui, accablées sous le nombre, reculaient devant la trop grande supériorité de son feu. C'était au moment où le combat de l'autre rive avait presque cessé par la retraite d'Hampton. Salaberry, voyant que l'action devenait sérieuse sur l'autre point, alla se mettre à la tête des forces placées en potence le long de la rivière, et dirigea de la voix les mouvements de celles qui étaient au-delà. Il fit ouvrir en même temps sur le flanc de l'ennemi, qui s'avançait, un feu si meurtrier, qu'il le jeta bientôt dans le désordre et le contraignit de retraiter avec précipitation. Telle était l'ardeur des combattants, qu'on vit des Voltigeurs traverser la rivière à la nage, pendant le feu, pour aller forcer les américains à se rendre prisonniers." (1) C'est ainsi qu'après un combat de quatre heures, 300 hommes vainquirent une armée de 7,000 et sauvèrent l'indépendance de leurs foyers.

Combat des Thermopiles, s'écrie à ce sujet un littérateur canadien, M. Adélard Boucher, vous pâlissez devant les ravins de Chateauguay! Azincourt, la tache

(1) Garneau, Hist. du Canada, Vol. 3, pages 172 et suiv.

que tu imprimas sur les drapeaux de la France, est lavée en ce jour par ses valeureux descendants!

Le gouverneur Prévost, accompagné du général Watteville, arriva sur le lieu du combat, quand le drapeau anglais était vainqueur: il complimenta chaleureusement les canadiens sur leur courage, et leur Commandant sur ses dispositions judicieuses, qui venaient de renouveler un des plus éclatants faits d'arme de l'histoire ancienne.

Cette victoire causa une joie profonde par tout le pays; outre l'honneur qui en rejaillissait sur le nom Canadien, elle transportait le théâtre de la guerre au cœur même du territoire ennemi; elle inspira même à l'Angleterre la pensée de conquérir ses anciennes colonies, si nous en jugeons par une dépêche du Duc de Wellington à Lord Bathurst, en 1813. Mais l'état précaire de l'Europe la força de couper court à ses projets, et, le 24 décembre 1814, une paix honorable fut signée à Gand entre les deux puissances.

VIII.

Nous avons dit que la guerre de 1812 fournissait aux Canadiens une bonne occasion de prouver leur fidélité à leur roi, en donnant, par leurs actes, un démenti aux calomnies de leurs adversaires. Nos lecteurs savent s'ils en profitèrent. Aussi, lorsque de Salaberry eut donné au drapeau britannique, à Chateauguay, un nouvel éclat, quand le Parlement Provincial fut sur le point d'être prorogé, le président des Communes, l'hon. L. J. Papineau, pût-il prononcer, en face du représentant de la couronne ces nobles paroles: "Les évènements de la dernière guerre ont resserré les liens qui unissent ensemble la Grande-Bretagne et les Canadas. Ces provinces lui ont été conservées dans des circonstances extrêmement difficiles. Lorsque la guerre a éclaté, ce pays était sans troupes, sans argent et votre Excellence, placée à la tête d'un peuple en qui, disait-on, l'habitude de plus d'un demi-siècle de repos avait détruit tout esprit militaire. Vous plaçant au-dessus de ces préjugés, vous avez su trouver dans le dévouement de ce peuple brave et fidèle, quoiqu'injustement calomnié, des ressources pour déjouer les projets de conquête d'un ennemi nombreux et plein de confiance dans ses propres forces. Le sang des enfants du Canada a coulé, mêlé avec celui des braves envoyés pour les défendre. Les preuves multipliées de l'efficacité de la puissante protection de l'Angleterre et de l'inviolable fidélité de ses colons, sont devenues pour ceux-ci de nouveaux titres en vertu desquels ils prétendent conserver le libre exercice de tous les avantages que leur assurent la constitution et les lois."

Le gouverneur accueillit ce vœu avec une véritable satisfaction.

IX.

Les Canadiens se montrèrent reconnaissants au Colonel de Salaberry. Les deux chambres du Parlement lui adressèrent, par le ministère de leurs présidents, des remerciements publics: Sir George Prévost, témoin de la valeur du héros canadien et juste appréciateur du mérite, le recommanda au Prince régent, qui devint par la suite George IV. Edouard, duc de Kent, fit frapper une médaille d'or en mémoire de cette action célèbre, et conféra aux braves soldats de Salaberry le privilége de conserver toujours les drapeaux qu'ils avaient su si bien défendre; enfin, il adressa une lettre de félicitations, au nom de la mère-patrie, écrite de sa propre main à M. de Salaberry lui-même. Nos lecteurs seront bien aises de lire ce témoignage du peuple anglais au chef militaire de la nation canadienne.

Palais de Kensington,
21 mars 1814.

Mon cher de Salaberry,

"C'est le 22 décembre, que je reçus votre lettre du 28 octobre précédent; les détails de votre brillant exploit contre l'ennemi, ne vinrent à ma connaissance que quelques jours plus tard par l'entremise de votre illustre père et de votre beau-frère Duchesnay.

"Je n'ai pas autre chose à vous dire à cet égard, sinon que je n'apprécie pas moins votre conduite distinguée dans l'occasion mémorable dont il s'agit, que si le fait m'eut été mandé par ceux pour qui c'eut été un devoir de le faire, et cela d'une manière proportionnée à votre mérite. On peut facilement comprendre pourquoi plus ample justice ne vous a pas été rendue; pourtant il est peut-être plus prudent de garder le silence à cet égard; vû surtout—croyez-en ma parole—qu'ici il n'y a qu'une voix sur l'honneur que vous vous êtes fait dans cette circonstance...

"J'éprouve une grande satisfaction, en voyant que la milice canadienne, tant que la milice incorporée que la milice sédentaire, s'est si bien conduite. Quand je considère combien les lois concernant les milices sont impuissantes à former de simples citoyens à l'art de la guerre, je trouve que votre mérite est au-dessus de tout éloge, pour avoir réussi à amener vos voltigeurs à l'état de perfection qu'on m'informe qu'ils ont atteint.

"Pour ce qui vous regarde personnellement je vous avouerai en toute candeur que je désire, aussitôt qu'il s'en présentera une occasion favorable, vous voir élevé au rang de Colonel. Nommé d'abord Aide-de-Camp honoraire du Prince Régent, vous seriez ensuite promu au grade de Colonel propriétaire du régiment canadien qui, sous votre commandement, ne pourra que s'illustrer, et par ce moyen vous pourriez résider dans votre propre pays, pour le plus grand avantage de celui-ci, et pour votre honneur à vous-même. Ne songez donc, pour aucune considération, à quitter l'armée, tandis qu'il n'y a aucune apparence qu'on songe à vous en retirer jamais, et à vous ôter par-là la faculté de défendre vos *Dieux pénates*.

"Je ne puis que joindre ici mes souhaits affectueux, et vous réitérer, en finissant, l'expression des sentiments d'estime et d'amitié avec lesquels je serai toujours,

Mon cher de Salaberry

Votre fidèle

EDOUARD."

Cette lettre du Prince nous le laisse deviner: les talents militaires de M. de Salaberry lui avaient créé des ennemis qui agisaient dans l'ombre, écrasés qu'ils étaient par le poids de sa gloire; sous des masques admirateurs ils devinrent ses invisibles calomniateurs. Quels sont donc *ceux-là dont le devoir était de faire*

connaître au gouvernement anglais *le mérite* du soldat canadien, et qui se taisent dans leur jalousie ? Quelles sont ces circonstances et ces influences dont parle le Prince, et qu'il veut ménager? Nous l'ignorons—Mais assurément l'injustice ne dut pas partir de la bouche de Sir Georges Prévost, cet ami constant des canadiens, ce gouverneur sans partialité, ce général malheureux, qui, calomnié lui-même, n'a jamais caché ses sympathies pour nous, ni son admiration pour M. de Salaberry.

Aussi, quand, jour de regret pour le Bas-Canada ! Sir George Prévost partit pour aller se justifier en Angleterre de son insuccès à Plattsburgh, M. L. de Salaberry, lui écrivait la lettre suivante, qui aurait pu être aussi bien écrite par Sir Georges à M. de Salaberry ; elle honore, dans une égale mesure, ces deux belles figures de la guerre américaine.

A son excellence Sir Georges Prévost, &c., &c.

Qu'il plaise à votre Excellence,

" Me permettre d'écrire, puisque je ne peux sortir. J'en suis empêché par une maladie opiniâtre et apparemment dangereuse, puisqu'encore hier j'ai tombé sans connaissance sur le plancher. Je suis bien peiné d'être privé par les accidents d'aller vous rendre mes respects, avant que vous nous laissiez.

" Sir Georges, vous partez pour vous justifier—Quoi ! une justification de vous ! Qui pouvait s'y attendre ? Mais s'il en faut une, la voici d'un mot : *Le Canada est encore à l'Angleterre*. Cela répond à tout. Le résultat est tout, il est frappant, il est grand. Voilà un fait celui-là : on ne peut le nier. Devant lui doivent disparaître les vaines paroles, les accusations sophistiques ; sous lui doivent succomber les efforts de la malveillance, l'envie, les passions haineuses ; mais le mérite et la vertu sont sujets à la persécution. Vous en triompherez glorieusement : j'ose vous le prédire avec assurance, et je le souhaite du profond de mon cœur, comme je souhaite aussi tous les bonheurs pour vous, Sir Georges, et pour ce qui vous est cher. — Avec ces vrais sentiments et ceux du plus grand respect, j'ai l'honneur de me souscrire,

Mon général,
De Votre Excellence,
Le très-humble, très-obéissant
et très-dévoué serviteur,
L. DE SALABERRY, Col. M. Québec.

A Beauport, 28 Mars 1815."

Oui, les Canadas sont encore à l'Angleterre, ajouterons-nous avec M. de Salaberry, mais lui auraient échappé sans les efforts persévérants de prudence, d'activité, de patience courageuse, et d'habilité consommée, dans un commandement et un genre de guerre aussi difficile et dont la conduite exige un art tout particulier.

Le général Prévost eut la douleur de mourir avant de voir son caractère réhabilité. Mais ce témoignage du duc de Wellington : " j'approuve hautement, je dirai plus, j'admire tout ce qui a été fait en Amérique, d'après ce que je puis voir en gros," venge noblement sa mémoire des accusations de ses lâches calomniateurs.

Quand à M. de Salaberry, les muses canadiennes se chargèrent d'en faire l'idole de ses compatriotes. C'est sur les champs de bataille, en face de la mort qui moissonne les soldats de la Patrie, que les muses ont toujours trouvé les plus grandes et les plus généreuses inspirations.

Nous avons déjà raconté, au commencement de cette notice les honneurs auxquels fut élevé M. de Salaberry par la mère-patrie reconnaissante.

En 1818, il laissa l'épée pour la tribune : il fut nommé, en même temps que Mgr. Plessis, Conseiller Législatif : mais content de ses lauriers militaires on ne voit pas, dans l'histoire, qu'il ait ambitionné ceux de la politique. Il mourut paisiblement à Chambly, le 27 février 1829, âgé de 51 ans, et fut enterré dans la nouvelle église qui a remplacé l'ancienne détruite par l'incendie, en 1806.

M. de Salaberry a laissé un fils qui est depuis plusieurs années, Député Adjudant-Général de la Milice pour le Bas-Canada. Il a hérité, à un haut degré, des vertus de son glorieux père.

XI.

Ce serait ici le lieu de décrire le caractère du héros de Chateauguay. Mais trop jeune pour avoir pu le connaître, nous laissons ce soin à un poète qui, selon toute apparence, était l'un des intimes de M. de Salaberry ; et nous terminerons par ce chant, cette déjà trop longue biographie :

Là, (1) j'ai vu l'homme heureux qui prêche par l'exemple,
Et, chez lui, j'ai connu cette pure amitié
Qu'en tout autre pays, on ne voit qu'à moitié.
Héros et citoyen ! Tendre époux et bon maître,
Il est père de tous, sans vouloir le paraître.
Au camp—Léonidas,—aux champs—Cincinnatus,
Thémistocle au conseil, à table—Lucullus :
Sans avoir les défauts de la Grèce et de Rome,
Il réunit en lui, les vertus du grand homme !
On voit, à ses côtés, l'air pur, l'air grand, l'air gai,
L'air de Chambly s'y joint à l'air de Chateauguay,
On contemple, on admire, et bientôt on s'amuse,
Le héros devient chantre, et fait briller sa muse.
Son aimable compagne,—aux convives flattés
Présente l'ambroisie,—et porte des santés ;
L'enfant,—avec douceur, gesticule et sautille,
Et le bon mot succède au nectar qui frétille.
Je me tais.... mais où donc, ai je tant vu, tant ri ?
Chacun l'a deviné.... c'est chez Salaberry.
La trompette a sonné : l'éclair luit, l'airain gronde ;
Salaberry paraît,—la valeur le seconde,
Et trois cents Canadiens, qui marchent sur ses pas
Comme lui,—d'un air gai,—vont braver le trépas.
Huit mille Américains s'avancent, d'un air sombre ;
Hampton, leur chef, en vain veut compter sur leur nombre.
C'est un nuage affreux, qui paraît s'épaissir.
Mais que le fer de Mars—doit bientôt éclaircir,
Le Héros Canadien,—calme, quand l'airain tonne,
Vaillant, quand il combat,—prudent quand il ordonne,
A placé ses guerriers, observé son rival :
Il a saisi l'instant, et donné le signal.
Sur le nuage épais, qui, contre lui s'avance,
Aussi prompt que l'éclair,—le Canadien s'élance....
Le grand nombre l'arrête.... il ne recule pas ;
Il offre sa prière à l'Ange des combats,
Implore, du Très-Haut, le secours invisible,
Remplit tous ses devoirs,—et se croit invincible !
Les ennemis confus, poussent des hurlements,
Le chef et les soldats font de faux mouvements.

(1) A Chambly.

Salaberry, qui voit que son rival hésite,
Dans la horde nombreuse—a lancé son élite :
Le nuage s'entrouvre ;—il en sort mille éclairs ;
La foudre et ses éclats se perdent dans les airs.
Du pâle Américain la honte se déploie :
Les Canadiens vainqueurs jettent des cris de joie !
Leur intrépide Chef, enchaîne le succès,
Et tout l'espoir d'Hampton—s'enfuit dans les forêts,
Oui ! généreux soldats,—votre valeur enchante :
La Patrie, envers vous, sera reconnaissante !
Qu'une main libérale, unie au sentiment,
En gravant ce qui suit, vous offre un monument :
" Ici, les Canadiens se couvrirent de gloire ;
" Oui ! trois cents sur huit mille obtinrent la victoire !
" Leur constante union fut un rempart d'airain
" Qui repoussa les traits du fier Américain.
" Passant,—admire-les.... Ces rivages tranquilles
" Ont été défendus, comme les Thermopyles ;
" Ici, Léonidas et ses trois cents guerriers,
" Reviennent, parmi nous, cueillir d'autres lauriers."

Discours de M. Desaulniers.

Mesdames et Messieurs,

Je crains beaucoup de m'attirer ce soir un compliment peu flatteur que je reçus dans ma vie passée : c'était pendant mon tour de Grèce. Il me prend fantaisie de vous conter cette petite anecdote. Vous excuserez la longueur de ce récit ; je vais prendre, pour arriver à mon but, la voie que l'on appelle le *chemin des Écoliers.*

Nous étions partis d'Athènes, le 3 Décembre de l'année 1852, *armes et bagage*, remarquez, armes et bagage : c'est à la lettre. Nous avions avec nous des armes pour nous défendre en cas d'attaque, une paire d'excellentes carabines : elles étaient entre les mains et à la disposition de mon jeune compagnon : ce n'est pas, je le crois du moins, que j'eusse manqué de bravoure ; mais ma qualité de prêtre, heureusement, m'exemptait de tomber sous l'effet d'un *bill de milice.*

Nous avions aussi nos lits, nos chaises, notre table-à-dîner, une batterie de cuisine et tout ce qui est nécessaire pour fournir une table d'hôtes, et garnir un cabinet de toilette ; et tout cela, ainsi que nous-mêmes, transporté à dos de cheval ; c'est le seul moyen de voyager dans ce pays-là ; il n'y a que des sentiers, nulle route pour les voitures, à l'exception cependant de deux chemins royaux dont l'un relie Athènes à Chalcis, et l'autre Argos à Tripolitza. Encore, ces routes ont-elles été faites par des Barvarois qu'avait attirés là le ci-devant Roi, Othon de Bavière.

Nous voilà donc à cheminer en caravane régulière : mais j'oubliais de vous introduire le personnel : *Antonio*, habillé à l'Albanaise, en *fustanelle*, c'est le chef, le commandant, le cicerone, le cuisinier, en un mot, comme on dit le *fac totum.* Nicolas, son domestique est à pied ; il reçoit, chaque matin, l'ordre de se rendre, par la voie la plus courte, au lieu du logement pour la nuit ; le muletier nous suit avec ses deux chevaux chargés du bagage dont je vous ai parlé. Le soir de ce même jour, vers 4 heures de l'après-midi, nous entrions sur la plaine de Marathon, au pied oriental du mont Pentélique. En arrivant sur ce lieu célèbre, mon cheval, je ne sais pas quel instinct, peut-être descendait-il en ligne directe de celui qui portait Miltiade, au jour de sa victoire, toujours, ce cheval, sans aucun invitation de la part de son cavalier, se met au grand galop pour franchir l'espace qui nous sépare du Tumulus des Perses. Je veux l'arrêter, mais le voilà qui se cabre, et peu *s'en est fallu*, comme dirait le vieil Homère, *qu'il ne me fît mordre la poussière.* Alors, je n'ose plus le retenir ; mais je vous certifie que le cavalier, qui n'avait pas été à cheval depuis ses premières années, ne possédait pas le courage et l'ardeur de l'illustre général Grec à la tête de ses braves Athéniens. Après l'examen du champ de bataille, et la lecture de la description du combat donné par l'histoire, nous allons prendre logement au village de Marathon. C'est alors que je compris la nécessité où se trouvent les voyageurs de se pourvoir de tout pour ces sortes d'expédition, à l'intérieur de la Grèce. A l'hôtel de Marathon, on nous donna pour salon, réfectoire et chambre à coucher, un appartement dans l'étage supérieur, au-dessus de la partie de cette maison, qui sert d'étable et d'écurie. Dans cet appartement réservé pour les voyageurs de *première classe*, il n'y a, ni bancs, ni lits, ni tables, ni chaises, mais en revanche, on peut y établir un observatoire astronomique, la couverture est tellement trouée qu'on peut, pendant toute la nuit, suivre le mouvement des astres. Toutes les ouvertures de cet hôtel, sont fermées, non par des chassis vitrés, mais par de simples volets de bois à moitié pourri. Tel est, mesdames et messieurs, l'ameublement du *St. Lawrence Hall* de la ville de Marathon. Ne vous informez pas de la *Salle de Billard.* Vous donner la description de l'hôtel de ce petit village, c'est vous faire connaître tous ceux que l'on rencontre dans l'intérieur. Ainsi, nous avons voyagé pendant 20 jours dans l'Attique, la Béotie, la Thessalie, la Phocide, l'Achaïe, et l'Arcadie, sans voir une vitre aux maisons.

Maintenant, mesdames et messieurs, que vous connaissez comment l'on voyage en Grèce, permettez-moi de passer du 13 Décembre au 24 du même mois : c'est alors que j'arrivai sur le lieu où je reçus le compliment dont je vous ai fait mention au commencement de ce récit. Partis des côtes de Salamine, nous avions foulé les plaines mémorables de Platée, de Chéronée, et les champs si riches de Tanagra : Nous avions été répéter le nom de Léonidas au défilé des Thermopyles, et celui d'Epaminondas sur les ruines de Thèbes, ainsi que sur les champs de Leuctres et de Mantinée. Nous n'avions plus qu'à visiter les ruines de l'antique Lacédémone. Nous nous empressâmes de lire une Epitre de St. Paul sur l'emplacement de la ville de Corinthe, et puis nous prîmes la direction vers les collines de l'Arcadie. A la 5ème journée de notre départ de l'Acro-corinthe, nous apercevions du sommet des Montagnes de la Laconie, le charmante vallée de l'Eurotas ; puis à 5 heures du soir, le 24 Décembre, nous entrâmes dans la ville de Paléochori, située sur l'emplacement de l'ancienne Sparte. Nous cheminions lentement à la suite d'Antonio, dans l'unique rue de cette cité, au milieu du peuple, qui, selon l'usage oriental, jouissait à ce moment de la douceur de son climat. Toute la population, hommes, femmes et enfants, se tenait à la porte des habitations. Ce peuple paraissait nous regarder avec intérêt ; et voici qu'un citoyen, dont la contenance et l'habillement annoncent une certaine aisance, se sépare de la foule, se dirige vers Antonio, et lui demande quels sont les messieurs qu'il a l'honneur de guider aux ruines de l'antique Lacédémone. Antonio lui répond que ce

sont des Français du Canada. Aussitôt ce citoyen, aux manières distinguées vient à moi, m'adresse la parole en français pour m'offrir l'usage de sa maison pendant notre séjour à Paléochori. Aussitôt son invitation acceptée, il élève la voix pour dire à tous ses concitoyens qu'il va jouir du bonheur de loger chez lui des Français du Canada: ceux-ci lui répondent dans un langage presque chantant: que les voyageurs soient heureux dans leur cité, qu'ils soient heureux dans leur voyage, qu'ils soient heureux dans le retour au milieu de leurs amis! Puis, ce monsieur donne à Antonio l'ordre de nous guider à sa demeure, où il nous précède, par une voie de piéton, beaucoup plus courte. Il est chez lui, pour nous ouvrir la porte principale et nous installer dans un salon meublé. Alors seulement commence le cérémonial de l'étiquette de l'Orient.

Le maître disparaît un instant, et revient suivi de sa sœur, jeune personne de 17 ans, qui porte sur un plateau les sucreries, la gelée et l'eau froide, ainsi que les tasses au café: celles-ci contiennent d'avance le mélange de café et de sucre; c'est le maître qui verse lui-même l'eau bouillante sur le café, et après un moment de repos, l'étranger est invité de le prendre. On peut, en attendant, goûter à la gélée, aux sucreries ou à l'eau froide. Le café pris, l'étranger n'a vu que la moitié du cérémonial exigé; le maître disparait de nouveau, en même temps que sa sœur, et revient portant à la main un *tchibouck* de forme élégante et très-ancien; c'est le calumet oriental, avec son tuyau long de 4 pieds et terminé par la boule d'Ambre jaune. La Demoiselle porte aussi un instrument de même genre; mais tout neuf et orné d'un large ruban. Vous comprenez sans doute à qui devait être offert ce dernier calumet. Celui qui me fut présenté par le maître me parut tellement ancien que je voulus m'informer si ce n'était pas là le calumet du roi Ménélas, aux jours de la fameuse Hélène, dont le souvenir m'était rappelé par la présence de la jeune demoiselle. Le maître commet aussitôt l'indiscrétion de traduire pour sa sœur les paroles que je viens de lui adresser; celle-ci s'empresse de me faire répondre qu'elle n'est pas surprise de rencontrer tant de bienveillance de la part de Princes aussi élevés que nous paraissions être à ses yeux. Je vis bien que le but de la jeune personne en m'adressant directement son compliment était, s'il m'est permis de me servir d'un terme de billard, de *caramboler* sur le jeune Monsieur dont j'étais à cette époque le Directeur.

Pendant la causerie que nous eûmes alors, j'appris que celui qui nous donnait l'hospitalité n'était rien moins que Son Honneur le maire de la cité; et comme je lui fis connaître que j'étais un professeur de Philosophie, il s'empressa de faire savoir aux principaux citoyens qu'il avait chez lui un Philosophe. Le lendemain, jour de Noël, le juge en chef de la Cour Supérieure, et le 1er commandant militaire de la Place, vinrent me présenter leurs compliments. Son honneur, désireux de connaître la nature de ma Philosophie, me demanda, en présence de ces messieurs, la cause de l'existence de l'Univers. J'eus alors occasion de parler de la puissance créatrice de Dieu qu'avaient ignoré les grands Philosophes de l'antiquité; tels que Platon et Aristote. Son honneur, qui selon les apparences, s'attendait à me voir développer quelque chose d'inouï jusqu'alors, se contenta de faire une réflexion qui signifie, à peu près, que ma *Philosophie ressemblait beaucoup à son Catéchisme.*

Je vis que ce monsieur, qui d'ailleurs, avait un peu voyagé en Europe, était fortement imbu des idées modernes: il croyait que le Philosophe ne devait pas tant chercher la vérité que de montrer son talent, même son génie, par l'exposition d'aperçus nouveaux: c'est là le but de la fausse Philosophie du jour.

(A Continuer.)

A QUOI SERT LA CONFESSION?

R. D'abord, il faut qu'elle serve à quelque chose de bon, puisque c'est une institution divine, et que Dieu ne fait rien sans motif.

Mais, de plus, vous demandez à quoi sert la confession? *Confessez-vous, et vous verrez à quoi elle sert.*

Vous verrez que cela sert à devenir bon, de mauvais que l'on est; vous verrez que cela sert à se corriger de ses vices et à avancer à grands pas dans les vertus les plus héroïques.

A quoi sert la confession? Demandez-le à cet apprenti, à ce pauvre enfant que de honteuses habitudes dégradaient, et dont la flétrissure s'imprimait déjà sur son visage...Le voici tout changé au physique comme au moral. Qu'a-t-il donc fait? Il s'est confessé, il se confesse...Avant il ne se confessait pas.

A quoi sert la confession? Demandez-le à cet ouvrier naguère si libertin, si passionné pour le cabaret; actuellement si chaste, si sobre, si rangé, si travailleur, devenu en peu de temps le modèle de ses camarades! Certes, sa femme et ses enfants trouvent que la confession sert à quelque chose.

A quoi sert la confession? Demandez-le à cette pauvre femme, accablée de misère, chargée d'enfants, maltraitée par son mari... Elle a voulu plusieurs fois, la malheureuse, aller finir ses peines dans la rivière ... La pensée de Dieu et de ses enfants l'a retenue. Elle s'approche du confesseur... Je ne sais ce qu'il lui dit; mais voici qu'elle rentre chez elle la paix dans le cœur, presque la joie sur le visage. Elle porte doucement ses peines; elle souffre sans rien dire les duretés de son mari... Celui-ci s'étonne du changement, puis il admire, puis il aime, puis il imite. Comptez: un suicide de moins; une mère conservée à six ou sept enfants; un bon ménage, et une famille vertueuse de plus!

Après cette pauvre femme, c'est un serviteur qui depuis longues années, faisait des *petits profits* un peu hasardés, aux dépens de son maître. Un remords l'a troublé; il va trouver le prêtre... Dès lors si son maître a l'œil à ses affaires, il pourra voir que la dépense diminue sans que le train de sa maison ait cependant baissé... Et il reçoit un jour un billet de quatre-vingt ou cent dollars d'une main inconnue.

Comptez: un coquin de moins: peut-être la flétrissure du pénitentiaire épargnée à une honorable famille, un honnête serviteur de plus.

A quoi sert la confession? Demandez-le aux pauvres de telle commune. Le riche propriétaire du lieu les laissait dans leur misère; il dépensait pour lui toute son immense fortune... Depuis quelque temps il se confesse... et le voici devenu le père des malheureux; il va

au-devant de leurs privations... Ils trouvent, *ces pauvres gens*, que la confession sert à quelque chose!

La confession, *c'est le secret de la vertu*.

C'est elle qui rend, qui conserve la paix du cœur, sans laquelle il n'y a pas de bonheur.

C'est elle qui prévient une foule de crimes et de malheurs.

C'est elle qui relève le pauvre pécheur que sa faiblesse a séparé de Dieu! C'est elle surtout qui console le mourant prêt à paraître devant son Dieu et son juge!

Quel changement on verrait partout, si tout le monde se confessait, sincèrement et sérieusement, comme on doit le faire!

Les lois et la police n'auraient plus guère à s'exercer. Il y aurait dans cette seule loi de l'Église: " Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an," de quoi régénérer la terre toute entière et arrêter toutes les révolutions.

Jugez donc de l'arbre par ses fruits.

Il en est de la confession comme de toute la religion; ELLE N'A POUR ENNEMIES QUE LES PASSIONS.

Nous prions les Messieurs qui ont bien voulu favoriser la circulation de l'*Echo* auprès de leurs amis de recevoir ici nos sincères remercîments: Mais nous devons un témoignage tout particulier de reconnaissance au vénérable Monsieur qui nous a fait l'honneur de nous écrire la lettre suivante. Fidèle à notre engagement, nous le prévenons que nous lui avons envoyé 2 copies de la vie de M. Prévost. Nous ne doutons point que cet exemple ne soit suivi par la plupart des membres de ce clergé canadien toujours si dévoué aux intérêts du pays et à la propagation des saines doctrines.

Acton Vale, 25 Janvier, 1865.

Monsieur,

J'ai recommandé l'*Echo* à plusieurs de mes amis et j'espère pouvoir vous procurer un bon nombre d'abonnés, d'ici au 1er Février. Je vous envoie une liste de ceux qui m'ont payé leur abonnement. J'enverrai cet argent que j'ai en main à M. Senécal par M. N. qui doit aller à Montréal la semaine prochaine.

Veuillez envoyer l'*Echo* (les deux numéros qui ont paru) à ceux dont je vous transmets les noms.

Cet envoi sera un bon moyen de propager au milieu de nous votre excellent journal destiné à sopposer une digue aux mauvaises brochures que l'on cherche à répandre de toutes parts.

Votre dévoué serviteur,

N. E. RICARD, ptre.

— Nous lisons dans le *Courrier de St. Hyacinthe* d'hier:

" L'hon. M. Laframboise a fait don aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu de la maison, sur la rue Concorde, dans laquelle ces dames tiennent un ouvroir, où les femmes pauvres trouvent de l'occupation, lorsqu'elles n'en ont pas ailleurs.

" L'emplacement et la maison peuvent valoir $700, croyons-nous.

" Cet acte fait certainement honneur à l'esprit de générosité dont M. Laframboise, du reste, a toujours fait preuve envers les pauvres de notre localité."

— Nous regrettons beaucoup de n'avoir pu insérer dans ce numéro l'Encyclique de notre Saint Père le Pape, ainsi que la biographie si intéressante de Mgr. Bédini et la continuation de l'*Etude* historique sur Champlain. En voyant le portrait de M. de Salaberry nous n'avons pu nous dispenser de relater aussi brièvement que possible les principales phases de la vie du héros Canadien. Ce n'est pas notre faute à nous si cette vie a été tellement bien remplie qu'elle a rempli les colonnes de notre journal.

— On avait dit dans tous les temps: " Faisons du bien à qui nous *aime* et du mal à qui nous *hait*: voilà la loi, le cri de la nature."

Arrive Socrate qui change ce précepte et qui dit: " Faisons du bien à nos amis, et ne faisons point de mal à nos ennemis."

Sagesse humaine, tu n'iras pas plus loin, voilà tes bornes posées par ton oracle, le plus sage d'entre les sages même.

Socrate le premier a défendu la *vengeance*; Jésus-Christ *seul* a ordonné l'*amour!* — (CAMBACÉRÈS)

INGRATITUDE PUNIE. — Il y avait dans la ville d'Athènes des juges chargés de punir les *ingrats*; mais c'était une chose si rare qu'ils n'avaient rien à faire. Ennuyés d'aller tous les jours à leur tribunal sans y trouver jamais personne; ils finirent par mettre une *cloche* à la porte de leur maison, afin qu'on pût la sonner lorsqu'on aurait besoin d'eux. On fut si longtemps sans sonner cette *cloche* que l'*herbe* qui croissait à la muraille s'entortilla avec la *corde*.

Or, il arriva qu'un citoyen voyant son *cheval* trop vieux pour pouvoir travailler à l'avenir, et ne voulant pas le nourrir *sans rien faire*, il le mit hors de son écurie. Ce pauvre animal errant donc par les rues passa par hasard près de la *maison des juges* dont nous avons parlé, et appercevant de l'herbe à la muraille, il chercha a s'en nourrir.

NAIVETÉS.—*La Théière qui n'est pas perdue.*—Un matelot à bord d'un vaisseau, ayant eu le malheur de laisser tomber dans la mer une théière d'argent, alla trouver le capitaine et lui dit: " Capitaine, peut-on dire d'une chose qu'elle est perdue, lorsqu'on *sait* où elle est."

— Non, mon ami,

" En ce cas là, votre théière n'est pas perdue, car je sais qu'elle est au fond de la mer."

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Le *Cabinet de Lecture*.—Un *Libera* à Notre-Dame.—Affaires Canadiennes.—La paix et la guerre.—L'Encyclique et l'Épiscopat français.—Le Nonce au Mexique.—Départ de France de Missionnaires Oblats et de Pères de la Société de Ste. Croix du Mans.

De toutes les fictions, observe un auteur distingué, les romans étant la plus facile, il n'est point de carrière dans laquelle les écrivains des naticns modernes se soient plus essayés. Le roman fait, pour ainsi dire, la transition entre la vie réelle et la vie imaginaire. L'histoire de chacun est, à quelques modifications près, un roman assez semblable à ceux qu'on imprime, et les souvenirs personnels tiennent souvent lieu d'invention.

On a voulu donner plus d'importance à ce genre, en y mêlant la poésie, l'histoire et la philosophie ; il nous semble que c'est le dénaturer. Les réflexions morales et l'éloquence passionnée peuvent trouver place dans les romans ; mais l'intérêt des situations doit toujours être le premier mobile de cette sorte d'écrits, et jamais rien ne peut en tenir lieu.

Que dire cependant de la foule de romans publiés en France, en Allemagne et en Angleterre ? Ne sont-ils pas un signe manifeste de la décadence du goût et de l'abaissement des caractères, plutôt qu'une preuve de la fière supériorité que s'attribuent faussement nos écrivains modernes ? Ils font tourner un peu en plaisanterie, avouons-le, les clairs de lune, les harpes qui retentissent dans la vallée, enfin tous les moyens connus de bercer doucement l'âme ; mais néanmoins il y a en nous une disposition naturelle qui se plaît à ces faciles lectures ; c'est au génie sévère et chrétien de s'en emparer, pour la purifier. L'amitié, cet hymne éternel de la vie, peut se moduler à l'infini, sans que le cœur en éprouve de lassitude ; ainsi l'on revient avec joie au motif d'un chant embelli de notes brillantes. Du reste, il est incontestable que la plupart des romans font un mal incalculable. Ils flétrissent, en les amollissant, les cœurs les mieux doués. Ils sont comme un soleil du midi qui brûle les ailes à l'intelligence.

Si nous voulons avoir une littérature nationale, chantons les hauts faits des ancêtres, élargissons les pages de notre glorieuse histoire. Suivons l'exemple des anciens ; leur génie n'a point, comme le génie des contemporains, fait de leur âme un sujet de fiction. Pour le malheur des lettres chrétiennes, les romanciers du jour n'ont respecté ni le sanctuaire de la conscience, ni celui des vertus domestiques et publiques, qui seules font les hommes forts et les fortes nations.

C'est à ce point de vue que M. l'abbé Lamarche a fait, au *Cabinet de Lecture*, le tableau de la Littérature contemporaine. Après avoir remonté le cours de la pensée humaine, et arrivé sur les hauteurs où la philosophie domine les évènements et les raisons des choses comme une reine ses sujets, Mr. le Lectureur s'est montré magnifique dans ses réflexions sur l'éternité féconde de l'église catholique, éloquent dans ses anathèmes contre la race impie des révolutionnaires, qui veulent de nouveau crucifier sur les sept collines de la Ville Éternelle le Vicaire du Christ.

Le Major Rondot, jeune officier français et aide-de-camp dans l'armée du Général Lee, nous a fait la description de la bataille de Chancellorsville ; le Major écrit comme il combat, il fut vivement applaudi.

M. Paul Stevens et un autre Monsieur feront les frais du prochain entretien littéraire au *Cabinet de Lecture*.

M. l'abbé Picard, directeur de l'*Union de Prières*, a voulu donner à la ville de Montréal, dimanche soir, une de ces cérémonies si imposantes et par la pompe du culte catholique et par l'objet qui réunit les fidèles.

Parmi les soldats morts, dans la guerre américaine,

on compte un grand nombre de Canadiens, et *L'union de Prières* plusieurs de ses membres. M. Picard a voulu les faire participer au bénéfice de l'œuvre, quoique morts sur la terre étrangère.

Notre-Dame avait revêtu tous ses habits de deuil pour la circonstance : le magnifique catafalque de l'*Union de Prières* s'élevait au milieu de la nef ; il était entouré de détachements des *Chasseurs Canadiens*. A cette heure avancée, par le chant grave de la mort, l'âme s'élève, d'un bond subit, au trône du Dieu clément et désire briser ses enveloppes mortelles.

Un poète sceptique a chanté :

La mort, c'est un sommeil, c'est un réveil peut-être,
Peut-être ! Ah, c'est la mort qui glace, épouvanté,
L'homme, au bord du cercueil, par la mort arrêté ;
Devant ce vaste abîme, il se jette en arrière,
Ressaisit l'existence, et s'attache à la terre.

Si ce poète avait assisté à la grande cérémonie de dimanche dernier à Notre-Dame, comme sa muse aurait été plus chrétienne et plus consolante !

M. l'abbé Hercule Beaudry, curé de St. Constant, a fait le sermon de circonstance. Bien connu des fidèles de Montréal, plus de dix mille personnes étaient accourues pour l'entendre ; et on peut dire qu'il a répondu à l'attente de son magnifique et immense auditoire. Nos lecteurs trouverons plus loin son discours.

Les Chambres sont en session, elles ne manqueront pas d'en faire leur profit et de prendre les moyens de retenir au pays tant de jeunes gens dont l'avenir est si compromis, et qui pourraient nous être d'un si grand secours. Que le patriotisme crie journellement pour ramener dans leurs foyers les familles canadiennes encore à l'étranger : que le gouvernement seconde sur ce point, comme sur tant d'autres, l'action du clergé : et bientôt nous verrons la forêt disparaître devant un essaim de colons vigoureux qui formeront de nouvelles paroisses, et laisseront à leurs enfants, avec la foi catholique, un nom honorable et une existence aisée.

Les temps sont durs, et nous avons besoin de toutes nos ressources. Si nous ne retenons pas au pays nos jeunes gens, quand mourant dans une guerre fratricide sur le sol voisin, cette émigration nous dira d'un dernier regard :

.........Et n'avez-vous pas
Vous, ici, ordonné mon trépas ?

Qu'aurons-nous à répondre ?

Nous avons exprimé nos craintes sur les évènements qui se préparent. En effet, aurons-nous la guerre, ou resterons-nous en paix avec les Etats-Unis ? telle est la question banale que tout le monde se pose. La semaine dernière le vent était à la paix chez nos voisins. M. Lincoln avait enfin officiellement offert la branche d'olivier à son illustre rival du Sud. M. Blair est allé à Richmond, et il a obtenu de M. Davis trois commissaires qui sont venus, au Fort Monroe, rencontrer M. Lincoln et M. Seward.

Qui pouvait inspirer une pareille demarche au gouvernement du Nord ? Etait-ce le sentiment de sa dignité ou un sentiment de pitié, en face de tant de tombes ouvertes ?

L'opinion publique, quoiqu'il en soit, était vivement partagée : selon les uns, Mgr. Lynch ambassadeur confédéré auprès du St. Siége, avait réussi à faire reconnaître son gouvernement par la France, l'Autriche et l'Espagne. Et alors pour prévenir le coup, M. Lincoln aurait pris les devants ; suivant d'autres, le gouvernement de Napoléon, froissé d'un vote du Congrès américain qui refuse de reconnaître l'empire du Mexique, aurait exprimé son intention de retirer son ambassadeur. Et alors, M. Lincoln se serait déterminé à appliquer dans toute sa rigueur la *doctrine Monroe* qui dit : l'*Amérique aux Américains.*

C'était la guerre au Mexique , la guerre à l'Espagne, la guerre en Angleterre. Heureusement le résultat de la conférence a été la guerre avec le Sud seulement. M. Davis a refusé de négocier la paix autrement que sur le principe de la liberté et de l'indépendance du Sud. Ses délégués avaient mission de demander une armistice de trois mois, ni plus ni moins.

Cette résolution a été sur le champ couronnée d'une victoire du général Lee sur Grant, devant Petersburg où le Nord a perdu du canon, des drapeaux et quatorze cents hommes. Cette victoire va-t-elle ramener la confiance dans les esprits qui commençait au Sud à se décourager ? la situation est critique. Mais le président Davis, après la rupture des négociations pacifiques, a tenu une assemblée à Richmond et déclaré que la confédération, suivant une expression de Grant, volerait *la tombe et le berceau plutôt que de se soumettre.* De son côté, M. Lincoln va appeler encore 300,000 hommes sous les armes.

En Europe, le fait le plus important est toujours l'Encyclique et la discussion entre M. Baroche, ministre des cultes, et les Evêques de France. Presque tous ces derniers ont protesté énergiquement contre la défense qui leur a été faite de publier les Lettres Apostoliques ; ils se sont montrés, comme toujours, les valeureux défenseurs des droits et de la liberté de l'Eglise.

Nos lecteurs trouverons plus loin la préface d'une brochure que Mgr. Dupanloup vient de publier à l'occasion de cette défense.

La bénédiction que le St. Père a envoyé à l'Empereur des Français, le premier de l'an, contribuera beaucoup, il faut l'espérer, à diminuer les difficultés de sa position, et celui qui en 1849 ramenait le Vicaire de Jésus-Christ au Vatican, ne voudra pas détruire son œuvre en 1865 et démériter le titre de fils aîné de l'Eglise.

Nous apprenons par un journal que le nouveau nonce du Pape au Mexique, Mgr. Meglia, est porteur de pouvoirs pour la conclusion d'un concordat. C'est Mgr. Aloïsi qui l'a remplacé à Paris, comme auditeur de la nonciature.

Pendant les derniers mois de 1864, la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée a envoyé quatorze missionnaires dans le Canada, à Ceylan, en Océanie et dans le diocèse de la Nouvelle-Orléans.

Sept Rév. pères et frères de la Société de Ste. Croix du Mans, sont partis pour l'Amérique du Nord, pour le Bas-Canada et pour la Dalmatie.

La publication du discours de M. l'abbé Beaudry, et de l'extrait que nous avons fait de l'ouvrage de Mgr. Dupanloup nous met dans la rigoureuse nécessité de renvoyer encore plusieurs articles très-intéressants. Nous prions leurs auteurs bienveillants d'agréer nos regrets bien sincères.

Nos abonnés recevront aussi, quelques jours plus tard, ce 4ème numéro de l'*Echo*, pour la même raison.

JEANNE-MARIE.

(*Suite.*)

XI

LE PALAIS DE JUSTICE.

La salle des Pas-Perdus regorgeait de curieux.

Il était neuf heures à peine, et déjà la foule emplissait les corridors, assiégait les portes. On abordait les juges pour leur demander des places de faveur; on s'adressait aux huissiers audienciers; on écrivait des billets au président.

Des femmes en élégante toillette traversaient avec peine les groupes compacts, laissant traîner leur robe le moins possible sur les grandes dalles, mais attendant cependant avec une certaine impatience si elles ne verraient point l'avocat de Paris.

Les escaliers ressemblaient à ce qu'ils devaient être, quand le palais de justice était le siége du parlement de Bretagne. Les costumes y étaient moins riches, mais l'animation n'y était pas moins grande.

Il existe donc bien de la cruauté au plus profond du cœur de l'homme, que, partout où un être doit souffrir, on voit s'y entasser une agglomération de spectateurs.

Et d'aucunes douleurs l'on ne paraît plus avide que de celles qui s'attaquent au vif du cœur.

Encore, si la foule qui s'entasse pour assister à ce spectacle avait l'excuse de l'étude, le motif puissant de l'art; si l'éloquence qui joûtera dans quelques heures attirait les uns; si les peintres, les sculpteurs, dont la vocation est de rendre visible sur les traits le mystère des pensées, tâchaient de surprendre une émotion fugitive; si le romancier, le médecin entraient là pour arriver à comprendre, à diagnostiquer, à exprimer, à guérir certaines passions et certains troubles! — Mais non! Les femmes ont fait des toilettes à effet; ces hommes vont là pour voir, pour être vus, pour dire le lendemain ce qu'ils pensent des plaidoiries, et critiquer à la fois l'accusation et la défense.

L'affaire du marchand de bœufs préoccupait vivement les esprits.

Mme Aurélie de Kerderec n'avait point caché à ses amies que la femme de l'accusé s'était présentée chez son mari, pour lui demander l'autorisation d'entrer à la maison d'arrêt. Elle peignait avec une sensibilité touchante, cette belle jeune femme vêtue de noir, ces deux enfants souriants dans leur innocence, et le brave ouvrier qui avait négligé son travail pour venir en aide à la fermière.

La figure et la contenance de Jeanne-Marie plaidaient la cause de Lazare.

Sans connaître les détails de l'affaire, la majorité des femmes désirait un acquittement.

Elles se sentaient fières de la vertu de Jeanne-Marie, de son amour maternel, de son dévouement conjugal, comme si quelque chose en rejaillisait sur elles.

En cela, elles ne se trompaient pas trop.

Ce qui honore une femme relève toutes les femmes.

La virginité de Marie couronna de gloire toutes les vierges.

Eponine, enfermée pendant sept années avec Sabinus, dut raillier à elle toutes les dames romaines, et créer une multitude d'ennemis à Vespasien.

Malheureusement, excepté quand il s'agit de femmes chrétiennes, la vertu de l'une, formant constraste avec la légèreté des autres, offusque le plus grand nombre.

On se jalouse au fond du cœur, et c'est une raison pour s'égratigner.

Les femmes bien plus que les Grecs s'irritent d'entendre nommer *juste* leur meilleure amie.

Elles décrètent plus vite l'ostracisme de la vertu que celui du vice.

Cela se conçoit.

Si l'on parle, devant un grand nombre de femmes, d'une coquette reconnue pour telle, elles savourent le plaisir de se montrer indulgentes à bon marché; elles jouent à la bonne âme; elles s'appitoient sur des légèretés dont on exagère la portée; elles se gardent bien de prendre une pierre pour lapider la victime tombée à terre, elles la regardent seulement, et bénissent Dieu qui n'a point donné à leur mari et à leur mère une fille aussi légère, une femme aussi évaporée.

Elles jouissent alors doublement de l'humiliation de leur rivale et de la réputation de bonté qu'elles acquièrent.

Pour consolider l'estime que l'on doit faire de leurs personnes, elles ne manquent jamais d'ajouter:

— Les femmes qui ont des reproches à se faire sont seules sans indulgence.

Et elles redoublent d'indulgence, pour persuader qu'on ne doit rien reprendre à leur conduite.

Depuis le commencement de l'instruction de cette affaire du marchand de bœufs, les femmes chantaient des hymnes de louanges dont elles s'appropriaient le refrain.

Pendant ce temps, la pauvre Jeanne-Marie ne s'inquiétait guère de savoir ce que l'on pensait de sa conduite : avoir obéi à son cœur lui suffisait amplement.

Elle passa dans l'inquiétude et les larmes la veille qui précéda le jour terrible du jugement.

Le matin elle entendit la messe. Mélaine et sa femme l'accompagnèrent au palais de justice.

Les braves gens n'osaient plus lui adresser que de brèves et douces paroles de consolation ; car la fermière semblait dominée par une pensée unique.

Elle monta sans hâte le grand escalier.

On la voyait d'en bas, avec sa jupe de drap noir, son mouchoir de deuil, ses cheveux à peine visibles en étroits bandeaux sous sa coiffe tombante sur les épaules, comme les barbes courtes d'un voile. Elle portait un de ses enfants sur chacun de ses bras.

Les pauvres petits tenaient une de leurs mains enlacées derrière son cou, l'autre pendait sur la manche de drap du corsage. On eût dit une figure du moyen âge conservée dans l'austère palais de la justice.

Son nom circula.

La foule, loin de se porter en avant avec avidité, s'ouvrit pour la laisser passer. Elle marchait avec la dignité simple d'un malheur non mérité.

Quand elle pénétra dans la salle des assises, Lazare venait de s'asseoir au banc des accusés.

Un gendarme apporta un siége bas à la fermière, qui se plaça aux pieds de son mari, après l'avoir enveloppé d'un regard tout brûlant de tendresse et d'énergie.

La foule se massait dans le fond de la salle.

M. Bernard arrivait à son banc.

Les jurés se plaçaient.

Enfin dix heures sonnèrent, et une voix retentissante cria :

— Chapeau bas, messieurs, la cour !

Alors il se fit un silence imposant ; le président, les juges, le ministère public, les greffiers prirent place.

Des sténographes envoyés de Paris se tinrent prêts à écrire les discours et à consigner les dépositions.

LE PRÉSIDENT.

M. de Kerderec était fort pâle.

Le procureur général, âpre, fougueux, ardent, avide de causes, jaloux de succès oratoires, sembla mesurer du regard le neveu de l'abbé Deschamps.

L'acte d'accusation fut lu au milieu d'une attention profonde.

Ecrit sans partialité, mais posant nettement les charges qui s'élevaient contre Lazare, il était le fait d'un esprit droit et ne pouvait influer sur l'opinion des jurés ni sur celle du public.

Cette pièce n'apprenait rien à Lazare ni à sa femme.

On procéda ensuite à l'interrogatoire de l'accusé.

Il répondit d'une façon claire, concise, sans embarras, sans forfanterie.

On sentait à sa voix que cet honnête homme ne recourait à aucun artifice d'émotion ni de mise en scène.

Son regard, fatigué par les veilles et les pleurs, gardait la sérénité habituelle aux yeux de ceux qui ont l'habitude de vivre sous le ciel presque tous les jours.

Sa figure douce et placide, que la captivité avait pâlie, intéressait en sa faveur.

Il raconta sa vie, que résumaient deux mots : probité, labeur.

Quand il en vint à la question des embarras dans lesquels le manque de récoltes l'avait jeté, il peignit sa gêne, le désespoir qui s'était emparé de lui, les mots funèbres qui s'étaient échappés de son cœur ; il expliqua comment sa femme l'avait doucement calmé en l'engageant à s'addresser à Claude, assez avaricieux, mais nullement méchant homme.

Il n'omit aucun détail de l'inutilité de sa démarche pour trouver le parrain de son enfant, de la résolution prise de vendre les bœufs et la Grise, s'il n'y avait pas moyen d'attendrir le parrain de son enfant. Enfin, il ajouta que le cœur lui manquait pour découvrir sa misère à Claude, quand celui-ci quittant subitement Guillot, s'était avancé vers lui.

— Mais, demanda le président, vous vous êtes décidé à parler d'un emprunt ?

— Nullement, monsieur ; et de vrai, je crois que je n'en aurais pas eu le courage ; mais il faut croire que Dieu touchait le cœur de cet homme : car il me témoigna beaucoup d'amitié, et me fit le premier ses offres de service. Je n'en suis pas surpris, maintenant que je sais qu'il avait fait un testament en faveur de son filleul.

— Vous le laissa-t-il deviner ?

— Non, monsieur ; je crus seulement comprendre, quand il vit jusqu'à quel point j'étais heureux et reconnaissant, qu'il ne savait pas jusqu'à cette heure le bonheur qu'on trouve à obliger ; mais que, maintenant qu'il voyait qu'il est bon et profitable de semer la joie, il le ferait plus souvent.

— Comment vous remit-il l'argent ?

— Il le tira de sa poche, en prit une poignée à même, la mit sur la table, et me dit : Jusqu'à la dernière pièce de ma vente, il doit y avoir là cinq cents francs.

— Vous êtes sûr que cet or n'était point dans sa ceinture.

— Très-sûr, j'ignorais même qu'il en portât une.

— De sorte que, trouvant sur la route une ceinture de cuir que plus tard vous avez vue chez vous le soir à la lumière et le lendemain en plein jour, vous ne l'avez point reconnue.

— Nous étions peu intimes, Claude et nous : il était quasi sauvage, et pourtant nous l'aimions à cause de l'enfant. Si j'avais commis un crime pour m'approprier la ceinture, je ne l'aurais pas laissée tranquillement sur la table, puisque j'attendais l'huissier qui devait me remettre les pièces et recevoir l'argent.

— Et quand l'huissier l'a reconnue pour avoir appartenu à Claude...

— J'ai cru à un malheur sans pouvoir me l'expliquer.

— Y avait-il quelqu'un dans la salle de l'auberge quand vous avez reçu cents francs ?

— Personne, monsieur ; l'aubergiste venait de descendre à la cave ; la foire n'était pas encore finie ; l'on s'occupait de ramener le bétail ; ce n'est qu'un moment après que Pierre Lendêveur est arrivé, puis M. Guillot ; peu à peu la salle s'est remplie de gens de toutes sortes, même des faiseurs de tours et des montreurs d'animaux.

— Les avez-vous rencontrés sur la route ?

— Non, monsieur.

Lazare raconta avec détail son voyage, la trouvaille du couteau et de la ceinture, la joie de sa femme en apprenant la libéralité de Claude, la nuit paisible que tous

deux avait passée, leur stupeur quand les paroles de l'huissier leur révélèrent un crime, et leur désespoir à la pensée qu'on les soupçonnait.

Tout cela fut dit avec simplicité et mesure. Lazare n'accusait et ne pouvait accuser personne ; il s'en remettait à la bonté de Dieu et à la sagesse de la cour.

L'on interrogea Jeanne-Marse à titre de renseignement.

L'ÉLOQUENCE DE JEANNE-MARIE.

Elle se leva, et, parlant avec la conviction ardente de son cœur, elle bouleversa l'esprit de ceux que la loi chargeait de juger cet homme probe, ce laboureur infatigable, ce père dévoué, ce mari qu'elle redemandait à tous, à la cour, au procureur général, aux jurés, en tendant vers eux ses mains jointes et levant ses regards noyés de larmes.

Elle peignit cette vie des campagnards naïve et sainte ; elle montra Lazare dans son intérieur ; elle fit assister les habitants des villes à leur existence de fermiers. Elle trouva des mots, des tours, des appels, des raisonnements auxquels il ent été impossible de répondre, et le succès de l'humble femme dépassa tout ce que l'on avait attendu.

On pleurait autour d'elle ; elle crut avoir vaincu.

Lazare attendit beaucoup de cette parole aimée.

La défense comptait sur la déposition de Guillot. Il raconta son entretien avec Claude, et de quelle façon il avait parlé en faveur des gens du Grand-Moutier ; mais quand on lui demanda s'il pouvait affirmer qu'en le quittant pour aller parler à Lazare, l'intention du marchand de bœufs fût réellement de prêter de l'argent au jeune homme, il déclara ne le pouvoir affirmer par serment, hésita dans ses réponses, et bien qu'animé des meilleures intentions, finit presque par compromettre la cause de Lazare.

De témoins à charge, il n'y en avait pas ; seulement sur une table se trouvaient la ceinture aux courroies lacérées, et le couteau qui avait percé la poitrine du vieillard.

L'abbé Deschamps donna sur Lazare les renseignements les plus favorables ; tout le voisinage certifia de sa bonne conduite ; mais dans cette affaire, comme dans tout procès, l'on se demanda :

— A qui profitait le crime ?

Et comme le crime ne profitait qu'à Lazare, et que le bénéfice qu'il en recevait se centuplait par le testament du marchand de bœuf, le réquisitoire posa cette question aux jurés, en désignant le fermier comme le seul être ayant un intérêt à la mort de Claude.

Lazare écoutait comme dans un rêve cette parole écrasante, qui lui ravissait tout honneur, toute vertu, le dénonçait à la société entière comme un assassin et un voleur, et invoquait contre lui la plus terrible des pénalités.

Lazare ne s'était jamais fait une juste idée d'une cour d'assises.

Cet appareil ne le troubla point au premier abord.

Les questions droites, franches du président, ne l'intimidèrent pas.

Après tout, on demandait, il avait le droit de répondre.

Mais quand il entendit le procureur général, ce représentant de la haute société, dérouler toutes les présomptions de l'accusation, un bruit effrayant, assourdissant, troubla son cerveau. Il lui sembla que les voûtes descendaient lentement pour l'écraser.

A partir de ce moment, il crut que sa vie était perdue, et si le bourreau se fût présenté, roulant d'une main un billot, et de l'autre brandissant un couperet, Lazare n'eût pas été surpris et n'aurait demandé que le temps d'adresser une prière à Dieu.

Après le foudroyant réquisitoire, un silence glacial plana sur l'assemblée.

On en voulait au magistrat de ce débordement de colère.

Il se pouvait que Lazare fût coupable ; mais enfin cela n'était pas prouvé d'une façon irrécusable.

Aussi, un soupir de soulagement sortit-il de toutes les poitrines, quand Bernard se leva de son banc pour défendre le malheureux fermier.

Il commença par se plaindre de l'âpreté de l'attaque ; il apprécia le discours du procureur général comme morceau d'éloquence, il le blâma au point de vue de l'humanité.

Arrivé aux faits, il les discuta un à un ; pied à pied il lutta pour garder le terrain ; il s'appuyait sur l'absence de preuves, sur l'affirmation unanime des témoins qui déclaraient n'avoir jamais vu l'arme ensanglantée entre les mains de Lazare.

Il parla de la famille du malheureux, il montra Jeanne-Marie ce qu'elle était, la femme forte de la famille, il évoqua toute la vie d'honneur de Lazarre, il pria, supplia ; il se montra tour à tour inspiré, éloquent, plein d'une sainte confiance, et tremblant cependant devant le verdict qui allait tomber des lèvres des jurés.

— Comment, leur dit-il, oserez-vous embrasser le front de vos enfants, et de quel œil regarderez-vous votre femme, quand vous vous souviendrez qu'armés du glaive de la loi, vous avez fait une veuve et des orphelins ! Votre sacerdoce est grand, il est terrible ! votre mission est sacrée, mais effrayante ! Qui êtes-vous pour prononcer sur cet vie où je vous défie de trouver une tache, avant le jour malheureux où la fatalité jeta Claude assassiné sur une route déserte, en travers des pas de Lazare ?

Prenez garde, Messieurs ! Si vous ne devez compte à personne de votre verdict, il est un juste, il est un maître, il est un Dieu qui le pesera plus tard dans ses balances éternelles... Je ne vous dis point : — Regardez ce malheureux qu'une accusation capitale amène sur ce banc occupé d'habitude par des infâmes, et qui attend, l'angoisse au cœur, que vous le rendiez à sa femme et à ses enfants... Je ne vous dis point d'avoir pitié de cette pauvre martyre, mère de douleurs, dont l'âme est déchirée ! mais regardez, si vous l'osez, le Christ en croix ! Songez à la meute des gens du grand prêtre demandant sa mort à grands cris ; souvenez-vous de la lutte que Pilate soutint contre lui-même, et, allant plus loin, voyez l'agonie solitaire, épouvantable du juge, qui n'osa pas déplaire au peuple juif et encourir la colère de César.

Qu'une tache de sang ne jaillisse pas sur vos mains : car ni l'eau de l'Océan ni celle de vos larmes ne suffiraient pour la laver...

Lazare, pardonnez-moi si je suis resté par le talent au-dessous de la mission sainte que vous m'avez confiée. Mon cœur est aussi anxieux que le vôtre, mes yeux sont pleins de larmes comme les vôtres ; aussi je ne vois qu'à travers un voile l'auditoire qui m'écoute, le jury qui se recueille, les juges qui vont prononcer.

Allez, Messieurs, nous sommes prêts à écouter votre sentence. Elle ne peut être une expiation, puisque nous ne sommes pas coupable ; vous n'avez que le pouvoir d'en faire l'expression de l'innocence ou de la changer en couronne de martyre...

Bernard tomba affaissé sur son banc.

La tête dans ses mains, il pleurait...

(*A continuer.*)

Discours de M. l'abbé Beaudry,

CURÉ DE ST. CONSTANT,

A l'occasion d'un *Libera* chanté pour le repos des associés de l'*Union de Prières*, morts dans les Etats-Unis.

> *Vox in excelso audita est lamentationis, luctus et fletus Rachel plorantis filios suos, et nolentis consolari super eis, quia non sunt.*
>
> Une voix s'est fait entendre au loin, des lamentations, des plaintes, des gémissements. Rachel pleurant ses enfants, et ne voulant recevoir aucune consolation, parce qu'ils ne sont plus. Jérémie, 31-15.

Le concours nombreux de fidèles qui remplit cette vaste église, cet appareil, cette pompe funèbre tout annonce qu'il y a ici quelque chose de plus qu'une réunion ordinaire de votre pieuse association de prières ; tout annonce que la mort a réclamé plus que son tribut ordinaire de victimes : tout annonce qu'il y a eu une grande immolation. Oui, je vois dans cette démonstration religieuse, un deuil, mais un deuil national. J'entends des voix confuses, plaintives—la voix de la Religion qui pleure ses enfants immolés sur une terre étrangère, privés le plus souvent des bénédictions qu'elle leur prodigue avec une si grande tendresse dans le moment suprême où ils quittent la vie pour entrer dans l'éternité ; j'entends sa voix suppliante réclamer pour eux les miséricordes du Père Eternel. J'entends la voix de la patrie qui pleure aussi l'absence, la perte d'un si grand nombre de ses enfants qui pouvaient la servir utilement ; la voix de mères éplorées, de familles plongées dans la douleur, à qui il n'a pas été donné de fermer la paupière à ceux qui étaient l'objet de leur plus tendre affection, de confier elles-mêmes à la terre leurs dépouilles mortelles. J'entends la voix suppliantes des victimes elles-mêmes qui nous disent : Vous du moins qui êtes nos amis, nos compatriotes, ayez pitié de nous, secourez-nous par vos prières : *Miserimini, saltem vos amici mei.* Voilà bien des douleurs, M. C. F. et nous ne s'aurions trouver de paroles plus vives pour les peindre que celles que la Ste. Ecriture met dans la bouche des mères de la Judée, figurées, dans les livres saints par l'épouse de Jacob : *Vox in excelso etc.* Ces victimes, objet de cette pieuse réunion, ce sont, vous le savez nos infortunés compatriotes, tombés sur le champ de bataille, dans la guerre fratricide qui ensanglante le sol de la république voisine. C'est dans le temple, au pied des autels que nous nous réunissons pour nous consoler mutuellement, pour prêter l'oreille aux paroles que nous adresse la religion au milieu de l'affliction qui nous accable : *Consolamini invicem in verbis istis ;* que nous venons répandre nos prières en présence de J. C. en faveur de nos frères bien-aimés : *animas pauperum tuorum ne obliviscaris in finem.*

Il faut une voix, dans cette pénible circonstance, qui soit l'expression des sentiments communs qui nous animent ; il faut un organe de toutes ces douleurs qui nous accablent ; une voix qui nous redise les grands enseignements qu'on doit tirer des évènements qui ont fait les victimes que nous pleurons. Choisi pour porter la parole, je ne viens pas, M. F., vous adresser un discours pompeux : *non in sublimitate sermonis aut sapientiæ,* (1 Cor 2.) Non, je ne viens pas vous parler en rhéteur, mais en homme de foi qui aime sa religion et ses compatriotes, je viens associer ma douleur à la vôtre, vous faire part des sentiments de mon cœur, vous offrir les enseignements et les consolations de la religion.

I

LA GUERRE, LE PLUS AFFREUX DE TOUS LES FLÉAUX.

Qu'est-ce donc qui a enlevé au pays un si grand nombre de nos compatriotes ? qu'est-ce donc qui a fait parmi eux un si grand nombre de victimes ? vous le savez, ce terrible fléau, c'est la guerre. Mais la guerre ! avons-nous jamais bien compris ce que c'est ? avons-nous jamais compris qu'elles sont les causes qui la produisent ? avons-nous jamais bien réfléchi sur la grandeur des maux qu'elle traîne à sa suite. Si vous interrogez les diplomates, les politiques, ils vous répondront qu'il faut chercher les causes de la guerre dans le conflit des intérêts ; ils vous parleront de l'équilibre entre les Etats ; comme si celui qui gouverne l'univers entier, qui maintient l'équilibre dans le monde physique, dans les corps célestes, avait besoin de la guerre pour concilier les intérêts des nations, pour maintenir l'équilibre dans le monde politique. Pour nous, M. F. instruits à l'école de la Religion, nous le savons, la Vérité Eternelle l'a proclamé dans les Livres Saints ; la guerre est la peine du péché ; mais la peine la plus terrible que Dieu inflige quand il veut punir ses créatures rebelles. C'est lui-même qui nous la représente comme telle.

Au livre intitulé le *Levitique*, (chap. 26,) nous voyons que Dieu exhorte son peuple à fuir l'idolâtrie. Il lui promet de très-grands biens, s'il est fidèle : mais il le menace de maux terribles s'il est prévaricateur. Après avoir énuméré les bienfaits dont il récompensera sa fidélité, le Seigneur ajoute : " Si vous êtes infidèles, je multiplierai vos plaies sept fois davantage à cause de vos péchés ; *addam plagas vestras in septuplum propter peccata vestra.* D'abord il les menace d'envoyer au milieu d'eux des bêtes sauvages qui les consumeront, eux et leurs troupeaux, en sorte que les chemins deviendront déserts parceque personne n'osera quitter sa maison. Que si ce châtiment ne suffit pas, s'ils refusent de se corriger, il les menace de les frapper avec encore plus de sévérité, avec une sévérité sept fois plus grande : *percutiam vos septiès propter peccata vestra.... mittam pestilentiam in medio vestri* : ce terrible châtiment, c'est la peste qui fera parmi eux des ravages épouvantables. Et le Seigneur ajoute : " Que si même après cela vous ne m'écoutez pas encore... j'opposerai ma fureur à la vôtre, et je vous châtierai avec encore plus de sévérité." Et quel sera ce nouveau châtiment plus terrible que les autres ? La famine, mais une famine telle que dix individus n'auront que la quantité d'aliments suffisante à un seul, que la rage de la faim portera les parents à manger la chair de leurs propres enfants. Voilà sans doute des effets terribles de la

vengeance du Seigneur ; toutefois il est un autre châtiment plus terrible encore, ce châtiment c'est la guerre qui renferme tous les autres ; *Evaginabo post vos gladium*... je tirerai l'épée après vous... *peribitis inter gentes, et hostilis vos terra consumet ;* vous périrez au milieu des nations, et vous mourrez dans une terre ennemie. (Lev. 26-33 et 38)

Ecoutez le récit effrayant de la manière dont Dieu punit ceux qui l'outragent. On ne saurait peindre sous des couleurs plus vives les châtiments redoutables de sa juste vengeance. " Les enfants d'Israël firent le mal, disent les Livres Saints, à la vue du Seigneur ; ils servirent des dieux étrangers—les dieux des peuples qui demeuraient autour d'eux... ils irritèrent la colère du Seigneur. Le Seigneur étant donc en colère contre Israël, les exposa en proie, et les livra entre les mains de leurs ennemis : *tradidit eos in manus diripientium, qui ceperunt eos, et vendiderunt hostibus qui habitabant per gyrum,* Et ses ennemis les vendirent aux nations qui habitaient autour d'eux. De quelque côté qu'ils allassent, la main du Seigneur était sur eux... et ils tombèrent en des misères extrêmes." (Juges 2-11, 12, 13.)

II

Nous avons dit, d'après les Livres Saints, que la guerre est la peine du péché. Voulez-vous maintenant connaître quels sont les crimes qui provoquent la colère de Dieu et qu'il punit par ce terrible fléau ? Ouvrez les livres saints. Mais ici je tremble, car je trouve, dans cette énumération, l'histoire, la triste histoire de notre époque, des sociétés perverties qui subissent maintenant la peine de leurs péchés, et qui sont en proie à toutes les horreurs de la guerre. Oh ! je ne m'étonne plus maintenant de voir une terre, souillée par tant de crimes, inondée du sang de ses enfants ; je ne m'étonne plus de voir le frère armé contre le frère. Ecoutez l'oracle divin : Isaïe 5-18 et suivants : " Malheur à vous qui vous servez de mensonge... qui dites que le mal est bien, et que le bien est mal. Malheur à vous qui donnez aux ténèbres le nom de lumière, et à la lumière le nom de ténèbres... Malheur à vous qui êtes sages à vos propres yeux, et qui êtes prudents en vous-mêmes. Malheur à vous qui êtes puissants à boire et vaillants à vous enivrer ; qui pour des présents justifiez l'impie, et qui ravissez au juste sa propre justice." Et quel sera le châtiment ! la guerre. Mais voyez avec quelle énergie, quelle force de langage s'exprime la Ste. Ecriture en nous décrivant les horreurs de la guerre : " Comme la paille se consume au feu, et comme la flamme ardente la dévore, ainsi ils seront brûlés jusqu'à la racine, et leurs rejetons seront réduits en poudre." Et pourquoi encore ! parcequ'ils ont foulé aux pieds la loi du Seigneur des armées, et qu'il ont blasphêmé la parole du Saint d'Israël (1)

Oui, M. F., il y a un Dieu au ciel, et on ne foule pas aux pieds impunément sa Loi Sainte. Il est le roi des nations : *regnabit Deus super gentes*, et elles ne sauraient, pas plus que les particuliers, braver sa colère : *Nolite errare : Deus non irridetur* (Gal. 6-7) On n'établit pas une société sur le mensonge, la corruption, le blasphème, l'immoralité, la fraude, l'impiété. Ceux qui font cette dangereuse tentative, ne tardent pas à en être les victimes, ne tardent pas à voir que la Religion est la seule base solide de l'ordre politique, et bientôt ils voient leur œuvre crouler et s'anéantir ; *Regnabit Deus super gentes.* Malheur aux nations qui refusent de porter son joug salutaire, elle se verront réduites à porter le poids de sa vengeance ; *reges eos in virgâ ferreâ, et tanquàm vas figuli confringes eos.* Dieu, en punition de leurs crimes, finit par les livrer au vertige de l'orgueil et des passions politiques, lesquelles amènent la guerre avec toutes ses horreurs, châtiment le plus terrible que Dieu puisse infliger à un peuple prévaricateur.

Ces maux terribles, et nous devons en bénir le ciel, ne sont pas encore venus fondre sur nous ; nous n'avons pas encore la guerre chez nous ; mais il n'en est pas moins vrai que celle dans laquelle nos voisins sont engagés, a fait des victimes parmi nous. Hélas ! ces malheureuses victimes ne seraient-elles pas les prémices d'un plus grand nombre que Dieu devra immoler bientôt à sa juste vengeance ?... Cette guerre ne serait-elle pas malheureusement le prélude d'une grande immolation parmi nous ? Nous n'en savons rien ; tous les calculs de la politique sont impuissants à résoudre ces questions. Mais ce que nous savons très-bien, ce dont Dieu lui-même nous assure, c'est que la guerre est la peine du péché. Nous venons de voir quels sont les crimes qui attirent ce fléau sur les peuples.

Nous ne voulons pas, M. F. exagérer les choses ; mais voyons ici si nous n'avons pas raison de trembler, voyons si nous ne sommes pas sur le bords de l'abîme. Voyons si les malédictions prononcées par le prophète Isaïe ne pouraient pas s'adresser à nous ?... Qu'est devenu ce précieux héritage que nous avions reçu de nos pères, l'amour inviolable de la vérité ? N'a-t-on pas substitué à sa place le mensonge et l'astuce ? la justice et la vertu ne sont-elles pas méprisées par des ennemis acharnés qui les qualifient d'hypocrisie. Jésus-Christ est la lumière du monde ; son Eglise doit porter ce flambeau de la lumière divine devant les nations : *Vos estis lux mundi :* n'a-t-on pas l'audace de dire que cette lumière n'est que ténèbres. Jésus-Christ a laissé à son Eglise son autorité pour gouverner la société : ce principe de l'autorité est-il reconnu comme il devrait l'être ? Est-ce donc chose si rare de voir nos catholiques violer ouvertement, publiquement, les lois de l'Eglise ? mépriser cette autorité par leurs paroles et par leurs actions ? Quel est aujourd'hui le niveau de nos mœurs publiques ? il n'y a pas à se faire illusion, la cupidité, l'injustice, l'ivrognerie, l'immoralité ont envahi tous les rangs de notre société. Mais jetons ici un voile sur ces turpitudes malheureusement trop manifestes. Maintenant, je vous le demande, l'état de notre société peut-il nous inspirer de la confiance, nous faire espérer que Dieu nous laissera jouir encore longtemps des bienfaits et des douceur de la paix ? Ce sol catholique du Canada n'est-il pas, à l'heure qu'il est, souillé de crimes tels qu'il ne saurait être purifié autrement que par le feu de la guerre ? Dieu veuille qu'il n'en soit pas ainsi. D'un autre côté ne l'oublions pas, la guerre est la peine du péché. Voulons-nous détourner les maux qui nous menacent. Convertissons-nous. *Convertimini ad me, et convertar ad vos.*

(1) Abjecerunt enim legem domini, et elogium Sancti Israel blasphemaverunt.

III.

COMMENT DES CANADIENS SONT TOMBÉS, ENGAGÉS DANS UNE GUERRE ÉTRANGÈRE.

Sans avoir la guerre dans le pays, nous avons à déplorer la perte de 14,000 Canadiens, tombés sur le champ de bataille, pour une cause qui nous est étrangère. Comment donc tant de victimes ont-elles été entraînées vers ce sort malheureux ? comment sont-elles allées périr sur le champ de bataille, n'ayant, pour la plupart, d'autre préparation à la mort que la vie des camps ? Et ces vingt-cinq à trente mille qui survivent, qu'est-ce donc qui a pu les induire à quitter le pays, à se faire soldats ? Les uns ont été entraînés par l'appas du gain, sur la promesse qu'ils recevraient une somme d'argent considérable, promesse, hélas ! souvent illusoire ! D'autres ont été victimes de leur intempérance ; dans un moment d'ivresse, on leur a fait faire ce à quoi ils n'auraient jamais consenti sans boisson : *erraverunt in ebrietate* (*Isaïe* 28-7.) D'autres ont été trompés par des prétendus amis, des monstres à forme humaine, qui ont trafiqué le sang de leurs compatriotes, de leurs frères. Qui eut pensé que notre société renfermât des hommes aussi dégradés, des monstres de cette espèce. C'est peut-être ici un des faits les plus hideux de la guerre actuelle, un fait qui imprimerait un stigmate indélébile à notre nation, si le nombre de ces misérables était plus grand : s'il ne constituait qu'une légère exception. Toutefois cette exception doit être déplorée et flétrie comme elle le mérite.

Voilà des exemples bien propres à nous mettre en garde contre le danger. Que l'imprudence et le malheur des autres nous instruisent. Combien de pauvres Canadiens, à l'heure qu'il est, gémissent sur leur sort malheureux, soupirent après le jour de leur délivrance ; heureux encore s'ils échappent à la mort. Comme ils regrettent d'avoir quitté le Canada, comme il leur tarde d'entrer dans leur foyer, de revoir leur famille, que de larmes amères ils répandent loin de leur patrie ; *illic sedimus et flevimus*. Ils reconnaissent aujourd'hui leur faute, *erraverunt cœci*, ils ont agi en aveugles, ils l'avouent ; mais il est trop tard. Que ne puis-je vous faire part de plusieurs lettres de ces pauvres enfants ; comme le chagrin, la peine, leur font exprimer avec éloquence leurs sentiments. Encore une fois, que ces exemples nous instruisent et nous préservent du même malheur.

Quarante mille de nos compatriotes combattent sous le drapeau des Etats-Unis ! quatorze mille immolés sur le champ de bataille pour une cause qui nous est étrangère ! Hélas ! si ce sang catholique, si ce sang Canadien, eut été répandu pour défendre nos autels, nos foyers, nos institutions, nous trouverions un sujet de consolation dans la douleur que nous ressentons de la mort de nos frères bien-aimés ; car ce sacrifice eut été fait pour une cause sainte, une cause qui nous est chère à tous et devant laquelle il ne nous est pas permis de reculer : *nos vero pugnabimus pro animabus et legibus nostris*. (1 Mach. 3 2.) Mais ce sang a été versé inutilement.

Que des émigrés, arrachés à leur pays par la misère, croient devoir prendre les armes pour défendre ou maintenir le gouvernement du pays de leur adoption, où ils ont pu améliorer leur condition, on le conçoit. Mais le Canadien, lui, que doit-il aux Etats-Unis ? qu'est-ce donc qui peut l'engager à quitter son pays où il jouit d'une entière liberté politique ? où le sol récompense largement le travail ! où la religion prodigue, à tous, ses ineffables consolations ? quelle compensation trouve-t-il chez ce peuple étranger, si ce n'est, le plus souvent, le mépris de sa nationalité, la persécution de sa foi religieuse, la haine pour tout ce qu'il a de plus cher ? et c'est pour ce pays que le Canadien va prodiguer son sang ! que le Canada se dépeuple pour aller grossir les rangs d'une armée qui, peut-être avant longtemps, se tournera contre nous ! que les enfants de notre sol se livrent volontiers pour être conduits à la boucherie ! A Dieu ne plaise, M. C. F., qu'un fait aussi déplorable se renouvelle.

Vous le voyez, M. F., nous avons bien des sujets de douleur, et notre douleur est bien légitime. Le deuil dans lequel nous sommes plongés est un deuil général : deuil pour l'Eglise du Canada, deuil pour la patrie, deuil pour un grand nombre de familles.

Que de sujets d'affliction pour l'Eglise !... De quelque côté qu'elle porte ses regards, elle ne voit que malheurs. La première douleur qui vient briser son cœur maternel, c'est la pensée de ce grand nombre de ses enfants, enlevés par le fer sur une terre étrangère, privés trop souvent des consolations qu'elle leur prodigue au pays, avec une si grande tendresse quand ils sont exposés à la mort. Malgré la confiance avec laquelle elle prie pour eux l'infinie miséricorde de Dieu, avec laquelle elle lui demande le repos de leurs âmes, elle ne peut, comme une mère tendre, retenir ses larmes en songeant que ces enfants qu'elle a nourris dans leurs premières années des vérités de la Religion, de ses divins sacrements, ont été immolés sur une terre étrangère, sans qu'elle pût leur donner une dernière bénédiction, répandre une prière sur leur tombe.

Un autre sujet d'affliction pour elle, c'est l'absence d'un si grand nombre de ses enfants qui habitent les Etats-Unis. Elle s'en afflige, parce que leur absence est devenue un malheur, non seulement pour eux-mêmes mais encore pour le pays, sous le double rapport des intérêts spirituels et temporels de ses autres enfants qui habitent le Canada. L'Eglise, comme vous le savez, est dépositaire, non seulement des vérités qui enseignent le salut, mais encore des principes sur lesquels repose le bonheur des sociétés. Là où l'Eglise exerce librement son influence salutaire, les hommes en voyant ouverte devant eux la voie qui conduit au salut, vivent dans l'assurance de voir respectées toutes leurs libertés, religieuse, civile et politique. Mais pour exercer pleinement cette influence, faire prévaloir, dans une société les principes de droit et de justice dont elle est dépositaire, elle a besoin de toute sa liberté d'action. Or, l'Eglise, pour se maintenir dans la possession de ses droits au Canada, a besoin de tous ses enfants, elle a besoin de leur nombre. Elle ne peut donc voir qu'avec chagrin leur nombre diminuer. Et remarquons bien que si elle se montre si jalouse de maintenir ses droits et ses privilèges, ce n'est pas pour elle-même, puisqu'elle a la promesse de son Divin Fondateur, qu'elle ne périra pas : mais c'est dans l'intérêt de ses enfants, parce qu'il peut se faire que les catholiques se trouvant dans une grande minorité au Canada, l'influence salutaire de l'Eglise se trouve affaiblie, paralysée, et que, en conséquence, les intérêts spirituels et temporels de ses enfants se trouvent gravement compromis. L'Eglise s'afflige encore, parce qu'elle con-

naît la condition de ses enfants, aux Etats-Unis, sous le rapport religieux. On a dit que les Canadiens aux Etats-Unis perdent la foi. Je dois à la justice, de dire qu'il y a là, selon moi, exagération; il peut y avoir quelques misérables renégats, mais ce ne sont que des exceptions. La foi, c'est-à-dire les convictions religieuses, une fois acquises, l'enseignement reçu dans les premières années ne s'arrachent pas du cœur facilement. Aussi, parmi la première génération, ceux qui perdent la foi ne sont que des exceptions. Cette foi peut bien s'engourdir, son affaiblissement produire une certaine indifférence, mais il ne faut souvent qu'un souvenir des solennités religieuses du pays pour la réveiller et la rendre vivace. On rencontre même souvent des exemples consolants et qui font voir toute la puissance des convictions religieuses, mêmes après qu'elles ont été affaiblis pendant longtemps. Mais il n'en est pas ainsi de la seconde génération qui échappe difficilement à l'action délétère de cette atmosphère irreligieuse qu'on respire aux Etats-Unis, de cet esprit d'indifférence et de sensualisme qui entre dans l'enfant par tous les sens. L'enfant qui naît aux Etats-Unis, ou qui y immigre bien jeune, a toute son éducation religieuse à faire. Il faut jeter en lui la base de cette éducation. Et que faut-il pour faire un chrétien, un catholique? Il faut l'éducation religieuse domestique; les premières notions de cette éducation doivent s'acquérir dans la famille. Si le sujet reçoit quelqu'instruction profane, s'il fréquente l'école, il faut que cette instruction ait pour base la Religion, il faut l'école catholique. Enfin, l'enfant doit recueillir aussi l'enseignement religieux de la bouche des pasteurs qui ont mission pour enseigner: il faut qu'il participe à la réception des sacrements. Or, le plus souvent, ces choses indispensables font défaut à l'enfant catholique. Son éducation religieuse est, assez souvent, négligée dans la famille qui, comme nous l'avons dit, sans toutefois avoir perdu la foi, vit cependant dans une certaine indifférence pour les choses qui regardent la religion. Pour les écoles catholiques, elles ne se trouvent que dans quelques grandes villes, et encore en fort petit nombre. Si l'enfant fréquente quelqu'école, ce sera l'école commune. Or les écoles communes, pour les catholiques, sont le tombeau de la foi. Enfin, l'enseignement des pasteurs aura peu d'attrait pour lui, parce que cet enseignement se donne dans une langue étrangère. Le catéchisme surtout, n'est presque jamais fréquenté par les enfants Canadiens. Ajoutez à cela l'exemple d'indifférentisme en matière religieuse, exemple tellement pernicieux, que les Irlandais même, si attachés à la foi, martyrs de la foi dans leur pays, bien que confiés aux soins de leurs prêtres, ont à en déplorer les tristes effets parmi leurs enfants, dont des milliers sont devenus protestants, et vous aurez quelqu'idée de la malheureuse condition des Canadiens aux Etats-Unis, sous le rapport religieux. C'est donc avec raison que nous avons dit que l'Eglise du Canada pleure l'absence de ses enfants des Etat-Unis, l'absence de ceux que la mort a enlevés, l'absence de ceux qui survivent.

La patrie vient unir sa voix, dans cette circonstance solennelle, à celle de la Religion pour pleurer la perte de ses enfants; car elle aussi elle a des droits à leur affection, elle aussi a des intérêts à sauvegarder; et, pour cela, elle a besoin du concours de tous ses enfants.

Le sol que nous habitons nous a été légué par nos pères; non pas que nous pétendions le posséder à nous seuls, en exclure les étrangers; à Dieu ne plaise. Mais il est certain que c'est une chose contre nature que des étrangers viennent s'en emparer et que les indigènes le désertent. Il faut bien le dire, les déserteurs, à moins qu'ils aient de graves raisons pour agir ainsi, deviennent des lâches qui livrent l'héritage de leurs pères. Et, cependant, que peut-il y avoir de plus cher à un enfant que l'héritage de son père; que peut-il y avoir de plus cher à un Canadien que son pays. Seraient-ce les Etats-Unis?... Nous ne voulons pas même nous arrêter à faire la comparaison, car il est évident que, ni sous le rapport religieux, ni sous le rapport de la liberté, les Etats-Unis ne sauraient offrir au Canadien autant d'avantages que son pays. Nous n'examinerons les deux pays, relativement au bonheur qu'ils peuvent procurer à leurs habitants, que sous un seul rapport, sous le rapport du bonheur domestique, et nous demanderons laquelle des deux sociétés semble plus favorable au développement de ce bonheur, plus propre à resserer le lien de la famille, à fortifier les affections de la famille.

Où trouvera-t-on quelque chose de comparable au bonheur d'une famille canadienne? Quel peuple possède, à un plus haut dégré, l'esprit de la famille? Or, M. F. cet esprit de la famille, ce bonheur domestique, c'est toute la vie. Oui, à part les jouissances ineffables que l'âme trouve dans le service de Dieu, il n'en est pas de comparables à celles qui se rencontrent au foyer domestique, dans le sanctuaire de la famille. Un homme peut supporter bien des revers et des épreuves, dans le chemin de la vie, quand en franchissant le seuil de sa demeure pour y entrer, il trouve le bonheur domestique, les affections de la famille. Or, M. F., cet esprit de la famille, ce lien de la famille, s'affaiblit tous les jours aux Etats-Unis. Que dis-je? je crois être dans le vrai en disant qu'il n'y existe peut-être plus à l'heure qu'il est. Il y a sans doute des exceptions, mais généralement, on peut dire qu'il n'y existe peut-être plus. Or, cette seule considération, quand même les Etats-Unis offriraient, sous tous les autres rapports, de très-grands avantages au Canadien, ne devrait-elle pas suffire pour le détourner d'aller s'y établir. Que deviennent les avantages du gain de la fortune, quand il faut les acquérir à un tel prix, au prix de ce qui constitue, après la Religion, le seul bonheur véritable ici bas. Non, ne me parlez pas d'une société dont l'atmosphère est tellement viciée que les parents et les enfants ne peuvent la respirer sans qu'elle étouffe, dans leur cœur, le sentiment de l'amour paternel, de la piété filiale. Et encore une fois, ce sentiment va s'affaiblissant tous les jours chez nos voisins, ou plutôt il est presque éteint; il a fait place au culte de la richesse: toutes les affections vont se concentrer sur les biens matériels de ce monde. Ce fait est sans doute pénible à constater, et si nous signalons ce triste état de chose, dont nous avons été bien des fois le témoin, c'est par le sentiment du devoir qui nous est imposé de vous dire la vérité dans votre intérêt.

Maintenant M. F., quand on considère les sacrifices que fait aveuglément le Canadien qui émigre aux Etats-Unis, et d'un autre côté le besoin qu'a le pays de tous ses enfants, on comprend les pleurs que verse la Patrie sur les absents, on comprend toute l'importance de la question de la Colonisation. Oui, pour tout homme

aux sentiments nobles, élevés, la cause de la Colonisation est une cause nationale, sacrée, qui mérite toutes nos sympathies et notre plus généreux concours. C'est là la question de vie ou de mort pour nous Canadiens-Français. Il est temps qu'on la débarasse de tout esprit de parti, qu'on en vienne à quelque chose de plus qu'à des discours pathétiques; qu'on se mette enfin à l'œuvre, et que par des efforts communs, généreux, on arrive de suite à des résultats pratiques.

N'avons-nous pas des reproches à nous faire à ce sujet: si cette cause éminemment patriotique eut reçu l'encouragement qu'elle mérite; si, par les avantages qu'on pouvait leur offrir, ont eut retenu sur le sol nos malheureux frères émigrés chez nos voisins, que de malheurs ont aurait évités, que de vies auraient été conservées, que de larmes on aurait épargnées à tant de familles plongées dans le deuil et la douleur et qui pleurent la mort de ceux des leurs qui leur étaient si chers. *Vox in excelso audita est.* Efforçons-nous du moins de réparer le mal autant que nous le pouvons. Et d'abord, tâchons de guérir les plaies douloureuses que cette guerre sanglante vient de faire dans les cœurs d'un si grand nombre de nos compatriotes. Et pour cela tournons-nous du côté de la Religion, car c'est elle, et elle seule, qui peut consoler les affligés en leur inspirant des sentiments de résignation, en leur montrant la volonté de Dieu qui les soumet à cette épreuve. Elle leur enseigne, cette Religion sainte, consolante, que leur douleur même, soufferte avec résignation, avec esprit de foi, devient un sujet de mérite pour eux, tandis que, pour ceux qu'ils pleurent, elle peut être un soulagement dans les peines que la justice de Dieu leur inflige pour leurs fautes qu'elles n'auraient pu expiées sur la terre. Donc résignation, résignation à la sainte volonté de Dieu, confiance dans son infinie bonté, lors même qu'il nous frappe: *etiam si occiderit me, in ipso sperabo.* (Job. 13-15). Laissons-là les regrets superflus; et puisque nous pouvons être utiles aux victimes tombées sur le champ de bataille dans la grâce de Dieu—et nous devons espérer qu'elles étaient dans cet heureux état—prêtons l'oreille à leur voix suppliante qui réclame le secours de nos prières: *Miserimini, saltem vos amici mei.*

La nature a entendu la voix des victimes, elle a versé des larmes, mais des larmes stériles. La Religion a aussi entendu leur voix plaintive; voyez sa sollicitude, voyez cette foule immense qu'elle a réunie. Cette démonstration n'ent-elle d'autre effet que d'apporter quelques consolations aux parents affligés des victimes, que ce serait déjà beaucoup; car dans la douleur, un témoignage de sympathie, une parole consolante, c'est quelque chose qui soulage tant le cœur! Or ici, une ville entière est réunie; mais ce témoignage de sympathie n'est pas stérile; il y a plus que des paroles de condoléance pour les survivants et l'expression de regrets superflus pour les morts. Il y a la grande voix de la prière, la prière de l'Eglise qui s'élève vers le trône du Dieu de la miséricorde: et permettez-moi de vous le dire, il me semble que rarement la prière pour les morts doit être accompagnée de plus de confiance. Qu'était-ce, en effet, que tous ces infortunés tombés sur le champ de bataille? Presque tous étaient des enfants de la misère. A part quelques exceptions, des hommes simples, entraînés par l'attrait trompeur d'un gain que le besoin rendait désirable. Oui, riches, tandis que vous vous livriez à la joie, au luxe, que vous jouissiez du superflu, des pauvres se faisaient soldats pour améliorer leur pénible condition. Que dis-je, des enfants envoyaient le prix de leurs dur service à leur vieux parents. Tous, en un mot, quels qu'aient été les motifs qui les aient portés à s'enrôler, subissaient un sort plus ou moins misérable. L'infortune, vous le savez, rapproche de Dieu. Des jeunes gens sans expérience, traînés dans un pays étranger, enrôlés dans l'armée, voyant le faux pas qu'ils avaient fait, le piége dans lequel ils étaient tombés, mesurant la profondeur de l'abîme où ils avaient été précipités, ont dû naturellement se tourner vers Dieu, courir à lui, comme à leur unique refuge; le danger continuel de la mort a dû réveiller et entretenir en eux les pensées de la foi, le sentiment religieux, c'est alors que la semence de la piété, de la religion déposée aux jours de leur enfance dans les cœurs de ces infortunés par une bonne mère, une mère chrétienne a dû produire son fruit; et nous avons tout lieu de croire, que Dieu qui est si bon, si miséricordieux, aura touché leur cœur de repentir pour leurs fautes, et que ceux mêmes qui n'ont pas eu l'avantage de recevoir les sacrements, auront obtenu, par leur regret et les bons sentiments de leur cœur, leur pardon du Dieu de toute bonté qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. *Convertimini ad me et convertar ad vos.* Et si quelques-uns de ces frères bien-aimés avaient encore des fautes à expier, et n'étaient pas encore dignes de voir Dieu, nous en avons la confiance, les prières qui vont s'élever ce soir, de tant de cœurs bien disposés, leur obtiendront le repos de leurs âmes, et mettront le sceau à leur félicité éternelle. *Requiescant in pace.*

L'ENCYCLIQUE.

ROME, 21 décembre 1864.

A tous nos vénérables frères, les patriarches, les primats, les archevêques et évêques en grâce et en communion avec le siége apostolique.

PIE IX, PAPE.

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Avec quelle sollicitude et quelle vigilance pastorale les Pontifes Romains, nos prédécesseurs, ont rempli la charge et le devoir qui leur a été confié par Jésus-Christ lui-même, dans la personne du bien-heureux Pierre, Prince des Apôtres, de paître les agneaux et les brébis, en sorte qu'ils n'ont jamais cessé de nourrir fidèlement des paroles de la foi et de la doctrine du salut tout le troupeau du Seigneur et de le détourner des pâturages empoisonnés; tous le savent, tous le voient, et vous mieux que personne, Vénérables Frères. Et en effet, nos mêmes prédécesseurs, gardiens et vengeurs de l'auguste religion catholique, de la vérité et de la justice, pleins de sollicitude pour le salut des âmes, n'ont jamais rien eu de plus à cœur que de couvrir et de condamner par leurs Lettres et Constitutions, monuments de sagesse, toutes les hérésies et toutes les erreurs qui, contraires à notre divine foi, à la doctrine de l'Eglise catholique, à l'honnêteté des mœurs et au salut éternel des hommes,

excitèrent souvent de violentes tempêtes et appelèrent sur l'Église et sur la société civile de déplorables calamités

C'est pourquoi avec une vigueur apostolique, ils s'opposèrent constamment aux coupables machinations des méchants, qui semblables aux flots de la mer en furie, jetant l'écume de leur honte, et promettant la liberté, bien qu'esclaves de la corruption, se sont efforcés, par de fausses maximes et par de pernicieux écrits d'arracher les fondements de l'ordre religieux et de l'ordre social, de faire disparaître du monde toute vertu, de dépraver toutes les âmes, de soustraire à la règle des mœurs les imprudents et surtout la jeunesse inexpérimentée, de la corrompre misérablement, afin de la jeter dans les filets de l'erreur et enfin de l'arracher du sein de l'église catholique.

Déjà comme vous le savez très-bien, Vénérables Frères, à peine par le secret conseil de la Providence et sans aucun mérite de notre part, fûmes-nous élevé à la Chaire de Pierre, qu'en voyant, le cœur navré de douleur, l'horrible tempête soulevée par tant de doctrines perverses, ainsi que les maux immenses et souverainement déplorables attirés sur le peuple chrétien par tant d'erreurs, suivant le devoir de notre ministère apostolique et les illustres exemples de nos prédécesseurs, nous avons élevé la voix ; et dans plusieurs Encycliques, Allocutions prononcées en Consistoire et autres Lettres apostoliques, Nous avons condamné les principales erreurs de notre si triste époque. En même temps, Nous avons excité votre admirable vigilance épiscopale ; Nous avons averti et exhorté tous les enfants de l'église catholique, Nos fils bien-aimés, d'avoir en horreur et d'éviter la contagion de cette peste cruelle. Et en particulier dans Notre première Encyclique du 9 Novembre 1864, à vous adressée, et dans deux Allocutions, dont l'une du 9 Décembre 1854, et l'autre du 9 Juin 1862, prononcées en Consistoire, Nous avons condamné les monstrueuses erreurs qui dominent, surtout aujourd'hui, au grand malheur des âmes et au détriment de la société civile elle-même, et qui, sources de presque toutes les autres, ne sont pas seulement la ruine de l'église catholique, de ses salutaires doctrines et de ses droits sacrés, mais encore de l'éternelle loi naturelle, gravée de Dieu même dans tous les cœurs, et de la droite raison.

Cependant bien que Nous n'ayons pas négligé de proscrire souvent et de réprimer ces erreurs, la cause de l'Église catholique et le salut des âmes divinement confiées à Notre sollicitude, le bien même de la société humaine demandent impérieusement que Nous excitions de nouveau votre sollicitude à condamner d'autres opinions, sorties des mêmes erreurs comme de leur source. Ces opinions fausses et perverses doivent être d'autant plus détestées, que leur but principal est d'empêcher et d'écarter cette force salutaire dont l'Église catholique en vertu de l'institution et du commandement de son divin Fondateur, doit faire usage jusqu'à la consommation des siècles, non moins à l'égard des particuliers qu'à l'égard des nations, des peuples et de leurs souverains, et de détruire l'union et la concorde mutuelle du sacerdoce et de l'empire, toujours si salutaires à l'Église et à l'Etat.

En effet, il vous est parfaitement connu, Vénérables Frères, qu'aujourd'hui il ne manque pas d'hommes qui, appliquant à la société civile l'impie et absurde principe du *Naturalisme*, comme ils l'appellent, osent enseigner que "la perfection des gouvernement et le progrès civil demandent impérieusement que la société humaine soit constituée et gouvernée, sans plus tenir compte de la religion que si elle n'existait pas, ou du moins sans faire aucune différence entre la vraie religion et les fausses." De plus contrairement à la doctrine de l'Écriture, de l'Église et des saints Pères, ils ne craignent pas d'affirmer que "le meilleur gouvernement est celui où l'on ne reconnaît pas au pouvor l'obligation de réprimer, par la sanction des peines, les violateurs de la religion catholique, si ce n'est lorsque la tranquilité publique la demande." En conséquence de cette idée absolument fausse du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'Église catholique et au salut des âmes, et que Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, appelait un *délire*, savoir, que "la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme, qui doit être proclamé et assuré dans tout Etat bien constitué ; et que les citoyens ont droit à la pleine liberté de manifester hautement et publiquement leurs opinions, quelles qu'elles soient, par la parole, par l'impression ou autrement, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile puisse la limiter." Or, en soutenant ces affirmations téméraires, ils ne pensent pas, ils ne considèrent pas qu'ils prêchent une *liberté de perdition* et que s'il est toujours permis aux opinions humaines d'entrer en conflit, il ne manquera jamais d'hommes qui oseront résister à la Vérité et mettre leur confiance dans le verbiage de la sagesse humaine, vanité extrêmement nuisible que la foi et la sagesse chrétiennes doivent soigneusement éviter, conformément à l'enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même.

Et parce que là où la religion est banni de la société civile, et la doctrine et l'autorité de la révélation divine rejetées la vrai notion de la justice et du droit humain s'obscurcit et se perd, et la force matérielle prend la place de la justice et du vrai droit, on voit clairement pourquoi certains hommes, ne tenant aucun compte des principes les plus certains de la saine raison, osent publier que la volonté du peuple, manifestée par ce qu'ils appellent l'opinion publique ou de telle autre manière, constitue la loi suprême indépendante de tout droit divin et humain ; et que dans l'ordre politique les faits accomplis, par cela même qu'ils sont accomplis, ont la valeur du droit.

Mais qui ne voit, qui ne sent très-bien qu'une société soustraite aux lois de la religion et de la vraie justice ne peut avoir d'autre but que d'amasser, d'accumuler des richesses ; et d'autre loi, dans tous ses actes, que l'indomptable désir de satisfaire ses passions et de se procurer des jouissances. Voilà pourquoi les hommes de ce caractère poursuivent d'une haine cruelle les ordres religieux, sans tenir compte des immenses services rendus par eux à la religion, à la société et aux lettres ; pourquoi ils déblatèrent contre eux en disant qu'ils n'ont aucune raison légitime d'exister ; ils font écho aux calomnies des héritiques. En effet, comme l'enseignait avec tant de vérité Pie VI, Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire : "L'abolition des ordres religieux blesse l'Etat qui fait profession publique de suivre les évangéliques ; elle blesse, enfin les illustres fondateurs d'ordres, qui ne les ont établis que par l'inspiration de Dieu."

Ils vont plus loin, et dans leur impiété ils prononcent qu'il faut ôter aux citoyens et à l'Église la faculté de donner publiquement l'aumône, "et abolir la loi" qui, à certains jours fériés, défend les œuvres serviles pour vaquer au culte divin. Tout cela sur le faux prétexte que cette faculté et cette loi sont en opposition avec les principes de la véritable économie publique.

Non contents de bannir la religion de la société, ils veulent l'exclure de la famille. Enseignant et professant la funeste erreur du *communisme* et du *socialisme*, ils affirment que "la société domestique ou la famille emprunte toute sa raison d'être du droit purement civil ; et en conséquence que de la loi civile découlent et dépendent tous les droits des parents sur les enfants, même le droit d'instruction et d'éducation." Pour ces hommes de mensonge, le but principal de ces maximes impies et de ces machinations est de soustraire complètement à la salutaire doctrine et à l'influence de l'Église l'instruction et l'éducation de la jeunesse, afin de souiller et de dépraver, par les erreurs les plus pernicieuses et par toutes sortes de vices, l'âme tendre et flexible des jeunes gens.

En effet tous ceux qui ont entrepris de bouleverser l'ordre religieux et l'ordre social, et d'anéantir toutes les lois divines et humaines, ont toujours fait conspirer leur conseil, leur activité et leurs efforts à tromper et à dépraver surtout la jeunesse, ainsi que nous l'avons insinué plus haut, parce qu'ils mettent toute leur espérance dans la corruption des jeunes générations. Voilà pourquoi le clergé régulier et séculier, malgré les plus illustres témoignages rendus par l'histoire à ses immenses services dans l'ordre religieux, civil et littéraire, est de leur part l'objet des plus atroces persécutions ; et pourquoi ils disent que "le clergé étant ennemi des lumières, de la civilisation et du progrès, il faut lui ôter l'instruction et l'éducation de la jeunesse."

(*A continuer.*)

Mgr. Dupanloup

ET L'ENCYCLIQUE PONTIFICALE.

Un éloquent prélat, un des écrivains les plus éminents de notre époque, Mgr. Dupanloup, vient de descendre dans la lice, à propos de l'encyclique du 8 décembre. Il a publié un écrit considérable, destiné à produire, dans les circonstances actuelles, une impression très-vive.

Nous empruntons à la *Gazette de France* la préface de l'écrit du vénérable prélat :

" L'année qui vient de rejoindre les siècles écoulés a légué à l'année 1865 deux actes destinés à exercer sur la situation présente de l'Eglise catholique une influence considérable.

" Le 15 septembre 1864, il a été signé entre l'Empereur et le roi Victor-Emmanuel une *convention* par laquelle la France s'engage à abandonner, dans deux ans, à l'Italie la garde de la papauté.

" Le 8 décembre 1864, le souverain-pontife, le pape Pie IX, a adressé une lettre encyclique à tous les évêques du monde.

" Le premier de ces actes était un acte politique, et bien qu'il intéressât puissamment la religion, il a pu être fait sans consulter les évêques. Ils ont eu beaucoup à penser, rien à dire.

" Le second de ces actes était un acte religieux. Qu'on le remarque bien, il était adressé aux évêques seuls. Le pape, en les exhortant à combattre avec énergie autour d'eux les erreurs qu'il signalait, les laissait juges du moment, de la forme, des explications utiles, selon le besoin des fidèles et les circonstances des temps et des pays.

" Or, cet acte, ainsi communiqué par le souverain pontife aux évêques, a reçu, par la voie des journaux, une publication immense, sans délai, sans précaution, sans limite.

" Cet acte qui n'était adressé qu'aux évêques, les évêques seuls se sont vu retirer par une circulaire de M. le ministre des cultes, en date du 5 janvier 1865, le droit de le publier.

" Je puis acheter quatre cents numéros du *Siècle* contenant l'encyclique, et l'envoyer à tous les curés de mon diocèse. Si l'un d'eux monte en chaire et lit cette encyclique à ses paroissiens, il commet un abus, et le journaliste n'en a commis aucun.

" Si, dans cette paroisse, un temple protestant est ouvert, le ministre peut lire l'encyclique et la commenter, le prêtre catholique ne le peut pas.

" Et quel est le motif de l'interdiction ? on affirme que la lettre du pape contient plusieurs propositions *contraires aux lois du pays.* Pour ma part je ne le crois pas.

" Mais, s'il en est ainsi, toute publicité devait être interdite, et le ministre protestant ou l'écrivain contreviennent à la loi, aussi bien que le prêtre ou l'évêque.

" Nullement.

" La loi que l'on applique est une loi spéciale, contenant des pénalités spéciales, contre une classe spéciale de citoyens, en vertu d'une liberté spéciale que l'on appelle *gallicane*, inventée par deux souverains spécialement libéraux, qui se nommaient Louis XIV et Napoléon Ier.

" Ah ! qu'ils sont admirables logiciens ces libéraux corrupteurs de la langue française, qui nomment *empiétement* une encyclique d'un pape désarmé, et *liberté* la circulaire d'un ministre qui commande à tous les tribunaux et à la gendarmerie !

" Je ne m'étonne pas qu'un certain nombre de mes vénérés collègues, placés dans ce douloureux confflit dont nous ne sommes pas les auteurs, se soient crus obligés de passer outre, malgré la circulaire administrative, ayant à défendre à la fois la parole pontificale et leur propre dignité.

" Ils ne s'exposent, dit-on, légèrement qu'à bien peu de chose. On se trompe. S'ils sont condamnés, ceux qui leur donneront tort mépriseront leur ministère, et ceux qui leur donneront raison mépriseront la justice du pays. Deux grandes choses sortent toujours blessées de ces combats malheureux.

" Je ne m'étonne pas que d'autres évêques aient protesté, dans des lettres dignes et graves, et je les remercie de ces protestations en m'y associant hautement.

" Mais ces exemples et ces paroles ne nous font pas sortir de la gêne. Les fidèles et le public réclament autre chose.

Pendant ce temps, les commentaires injurieux de la presse vont leur train. On nous condamne sans nous entendre, on nous frappe sans délier nos mains, on

soufflette notre Père sans qu'il nous soit permis de courir à sa défense.

" Je me débats dans ces chaînes, blessé comme évêque, comme fils, comme citoyen, comme homme d'honneur, et je demande avec anxiété aux lois de mon pays, si elle ne me laissent pas une ressource, un moyen, un seul, de dire et de crier ce que j'ai dans l'âme et sur les lèvres.

" Il y en a un, en effet, un seul, et je m'en saisis. Je ne puis pas faire un mandement : je puis faire un écrit. Or, n'ayant pas le temps d'hésiter, ni la volonté d'irriter, j'userai du droit que l'on ne me conteste pas, sauf à me concerter avec mes collègues sur le droit qui nous est nié. Je descendrai, une fois de plus, dans l'arène, sur le terrain de la publicité,

" Il est ingrat, ce terrain, car je me découvre et je m'expose ; je suis seul et le plus faible contre une armée d'adversaires qui vont tous se lever contre moi sans que je sache auquel répondre. Qu'ils en fassent à leur aise. Ni mon honneur, ni ma conscience ne leur envient ce genre de triomphe.

" Puisque j'use de mon droit de citoyen, de celui-là seul, mais de celui-là tout entier, on trouvera bon que je parle à la fois de la *convention du* 15 *septembre* et de l'*encyclique du* 9 *décembre*.

" On s'est efforcé de démontrer que le second de ces deux actes est la réponse au premier. C'est une erreur, je le sais et je l'affirme. Les périls que court sa personne, Pie IX les méprise. Les ennemis qui le combattent, il leur pardonne. Son âme n'est occupée que des périls de l'Eglise et des ennemis de la vérité.

" On ajoute que le second de ces actes est le meilleur argument en faveur du premier : c'est une erreur encore.

" Le fait vrai, c'est que ces deux actes ne sont rapprochés que par leurs dates.

" Dans l'un, deux puissants souverains de deux grands pays disposent de leur voisin, petit souverain d'un très petit pays. C'est de la politique.

" Dans l'autre, le représentant le plus élevé de Dieu sur la terre, s'adresse non pas à tel ou tel peuple, à telle ou telle opinion, mais à tous les évêques établis sur la surface de la terre, du Canada à la Chine et de l'Angleterre à l'Afrique. C'est de la religion.

" La politique et la religion donnent ainsi au monde leur mesure ; d'un côté, j'en conviens, est la puissance ; de l'autre est la grandeur.

" Quelques-uns de mes amis auraient désiré que je ne parlasse que de l'un de ces deux actes, de l'encyclique et non de la convention.

" Pourquoi, me disaient-ils, parler d'une convention à laquelle on ne pense déjà plus ?

" C'est précisement parce qu'on n'y pense plus, que j'en veux parler.

" Je sais bien que l'attente du public est plus vive à l'heure qu'il est sur l'*encyclique ;* mais je n'écris pas pour satisfaire la curiosité publique ; j'écris pour l'Eglise et pour le saint-siége. Je vais là où je vois le péril.

" On ne pense plus à la *convention :*—Vous, peut-être ; mais d'autres y pensent ; et en est-elle moins la menace suspendue et imminente sur la souveraineté pontificale ?

" Sans la *convention* on eût fait, j'en suis convaincu, beaucoup moins de bruit autour de l'*encyclique*.

" Si je réunis donc ces deux actes si divers, c'est pour démasquer une tactique trop visible.

" Il est manifeste que les journaux et les ennemis de l'Eglise veulent désormais parler le moins possible de la *convention*, et la tenir en réserve pour le bon moment, comme une arme cachée sous le manteau.

" je les vois, en attendant, afficher, exagérer, défigurer, l'*encyclique*, calomnier le pape, lasser ou exaspérer l'opinion, et, pour tout dire en un mot, s'efforcer de retirer de Rome les respects, avant qu'on en fasse sortir les regiments. Je ne serai pas dupe. Je parlerai des deux actes à la fois, j'envisagerai la situation tout entière, j'affronterai les deux partis.

" Sur la *convention*, je poserai des questions.

" Sur l'*encyclique*, je donnerai des réponses.

" J'ai besoin d'instruire et d'être instruit.

" On me trouvera peut-être bien arriéré. Citoyen français, je ne suis pas encore habitué à comprendre une loi ou un traité solennel, sans qu'il m'ait été expliqué par une discussion publique entre le gouvernement et les représentants du pays.

" Evêque catholique, je ne suis pas encore habitué à voir une encyclique du pape interprétée par un concile de journalistes.

" Or, j'ai à parler d'une *convention* qu'aucune explication officielle n'a éclairée, et d'une *encyclique* qu'une nuée d'explications sans autorité ont obscurcie.

" On reconnaîtra que le devoir que je viens accomplir est difficile, mais aussi qu'il est nécessaire.

" Je ferai de mon mieux.

Voici la fin de la conclusion de cet écrit.

" Eh bien ! malgré les redoutables agressions de la presse, malgré les déplorables entraves de la loi, malgré la croissante dépravation des mœurs, malgré nos imperfections et notre faiblesse, j'ose affirmer que le christianisme n'est pas en péril.

" Soldat engagé dans ces deux effroyables guerres déclarées, l'une à l'Eglise, ma mère, l'autre à Jésus-Christ, mon Dieu, j'ose dire que ni l'une ni l'autre ne prévaudra contre nous, et la seconde surtout prépare des dédommagements à la première.

" Il se peut, hélas ! que le pouvoir temporel, dix fois séculaire, de la papauté succombe un moment. Quel pouvoir humain aurait si longtemps résisté à de si formidables attaques ? Que se passera-t-il alors ? On croit que tout sera fini : tout commencera.

" L'embarras sera pour les puissances de la terre. Le chef des chrétiens, moins embarrassé que les témoins indifférents ou triomphants de sa chute, prouvera au monde une fois de plus que l'Eglise s'accommode de tous les régimes, même de la persécution.

" Mais pendant ce temps, autour de Jésus, directement attaqué, se réveillent la science, le zèle, la conscience. Pour arriver jusqu'à son cœur divin, il faut ravager les terres des philosophes spiritualistes, nier Dieu, nier l'âme, nier la Providence, nier la distinction du bien et du mal, éteindre les derniers rayons de la lumière, et refaire la nuit. Les vrais philosophes nous reviennent. On est tout étonné que ce grand nom de Jésus tienne si fort aux entrailles de l'histoire et de l'humanité.

" Les voyageurs, apportant tous les jours de nouveaux récits sur l'état où les deux tiers de l'humanité, gémissent et languissent loin du Christ, accumulent comme un nouveau trésor de preuves et de comparaisons sans réplique.

" Les politiques aussi nous reviennent, et ceux qui,

après une longue vie d'expérince, jettent un regard sincère sur les flots montants de la démocratie, sentent bien que l'avenir va avoir un mouvement formidable, s'il n'est pas chrétien ; et nous voyons tous les vieillards illustres qui composent le sénat de l'esprit humain, recommander, avant de mourir, à ce Jésus crucifié, non-seulement leur âme, mais leur patrie et leurs enfants.

"Et les artistes aussi, je vois ceux qui conservent l'amour délicat et sublime d'un idéal de pureté, je les vois nous revenir tout meurtris et demander à la pierre de nos temples un coin où il leur soit donné de tracer autre chose que des rêves grossiers et de sensuelles images. L'industrie, oui, l'industrie elle-même nous revient, et à mesure que dans l'usine l'esprit de famille succède à l'esprit de spéculation inhumaine, le Crucifix rentre dans les ateliers, et au milieu des longs bâtiments symétriques s'élève l'Eglise et la maison des sœurs. Et je ne parle pas encore des âmes aimantes et des cœurs purs, des mères inquiètes et des hommes désabusés, des héros généreux et des orphelins timides, qui se tournent vers nous, nous assaillent, nous environnent, demandent à l'Eglise le seul abri qui soit encore debout au milieu d'une société si dévastée, contre la tempête, du doute, de l'abandon, du désespoir, de la tentation, de la mort.

"Oui, je le répète, en attaquant Jésus, aveugles ennemis, vous avez prouvé encore une fois ce qu'il vaut, et ce qu'il pèse dans les destinées humaines. Le lendemain d'un attentat contre le souverain maître du monde, la partie noble du genre humain se révolte et bondit en quelque sorte, impatiente et honteuse. Je suis prêtre, et ce que je vous dis-là, je le vois.

"Oui, je vois, à travers tant de persécutions, des retours plus que jamais nombreux, et j'en prévois de plus nombreux encore pour un avenir qui touche au présent.

"L'Evangile nous raconte qu'après la mise au tombeau du Seigneur, Pierre dit à ses compagnons : "Je vais pêcher." C'était la nuit. Peu le suivirent ; ils ne prirent rien. La fatigue et le découragement les saisirent. Mais à peine l'aurore avait-elle rougi les nuées, qu'ils virent sur le rivage, venant à eux Jésus, qui était là, et leur dit : "Jetez vos filets de ce côté, ayez confiance, ne vous lassez pas," et l'un des apôtres s'écria : *Dominus est*. C'est lui, c'est le Seigneur !

Ne tremblons pas, allons pêcher, traversons la nuit, détournons nos yeux de ce jour qui tombe pour les tourner vers la nouvelle aurore. Le Maître est là sur la rive, il nous attend, et la pêche, demain, sera miraculeuse.

"Ah ! j'en demande bien pardon à ceux qui croient, en présence des attaques multipliées aujourd'hui contre la religion, que l'impiété a fait d'immenses progrès. Mon opinion est toute différente. Je me sens aujourd'hui plus tranquille, plus sûr du présent et de l'avenir que je ne l'étais il y a quarante ans. Je n'oublierai jamais les peines qui se pressaient alors dans mon âme ; je venais de dire ma première messe, et je sentais la terre trembler sous mes pieds. Sauf l'accueil très bienveillant de quelques anciennes familles, je rencontrais partout un lâche respect humain, une indifférence glaciale, je ne sais quel dédain de l'Eglise, de ses lois, de son autorité, je ne sais quelle défiance de mon ministère, que, dans la jeunesse de mon âme et de mon sacerdoce, j'avais bien de la peine à comprendre.

"C'était très-dur, et il fallait élever bien haut son cœur pour retrouver la sérénité au-dessus d'un horizon chargé alors de nuages si épais. C'était en 1827, 1828, 1829.

"Puis vint le coup de foudre de 1830. L'impiété se crut un moment maîtresse. Mais Dieu avait d'autres desseins ; chose étrange : après le premier étonnement, on respira. Et depuis ce temps, nous avons toujours marché vers la lumière, et aujourd'hui, après quarante années de tristesse, de luttes, et souvent aussi de victoires, bien que les temps soient mauvais, et qu'il faille regarder encore de près aux abîmes, aujourd'hui, il me paraît plus facile de s'élever dans la splendeur vraie du christianisme, d'agir sur les âmes dans un horizon libre et pur, dans ces grands espaces éclairés de Dieu où on est à l'aise avec tout adversaire.

"On sent que les grandes vérités et les grandes vertus chrétiennes retrouvent chaque jour leur pouvoir ; on sent que l'œuvre divine se fait, et qu'on y attire enfin les hommes, parce qu'on s'y dégage plus facilement soi-même des craintes et des joies, des vues et des intentions humaines, dans l'incorruptibilité et la modération de l'esprit, dans la paix d'une action simple et forte, mesurée, désintéressée, indifférente au succès personnel qui permet d'être là pour tout homme de cœur dont parlait Saint Paul : *Cordis homo*.

Et si je regarde avec soin dans la mêlée, en voyant l'ardeur et le dévouement des uns, l'excitation et la fureur des autres, je me dis : Certes, il faut que la religion soit redevenue une bien grande puissance, pour susciter de telles haines et de telles amours. Elle ne jouissait, il y a quatre ans, que d'une tranquillité apparente, dont la révolution de Juillet montra vite l'illusion. Aujourd'hui, tout ce qui intéresse la religion, émeut les hommes. Pie VII, jouet de la force et du malheur inspire à nos souvenirs plus d'admiration qu'il n'en inspirait aux contemporains de ma jeunesse ; et voici qu'autour de Pie IX, depuis dix-sept années, la force, la ruse, la colère, la haine, la lâcheté s'ameutent se coalisent, s'agitent, tournent, approchent, s'éloignent, reviennent sans que la fidélité se lasse et sans que l'usurpation ose avancer la main et porter le dernier coup.

"S'il parle, en Angleterre, en France, en Allemagne en Russie, en Amérique, un frémissement universel répond, comme si une grande voix venait d'éclater à la fois sur tous les sommets du monde.

"S'il se tait, on s'inquiète, on s'interroge, et ceux même qui ont trouvé tout simple de disposer de lui sans lui, ne se contentent pas tranquillement de son silence, et ils se demandent : Que pense-t-il donc ? et pourquoi ne le dit-il pas ?

"Ah ! c'est que la vérité catholique a retrouvé son écho au fond de toutes les consciences : du fond de toutes les âmes de ce temps il s'élève une question jusqu'à Jésus-Christ : on s'incline ou on se débat sous sa main divine. Il est de ceux qu'on hait ou qu'on adore ; on l'aime ou on le déteste, mais on ne l'ignore plus ? Son nom est, comme disait autrefois saint Paul, au-dessus de tout nom : *Super omne nomen*, et son Evangile est le premier besoin des âmes. Ennemis de Dieu, vous avez été, sans le vouloir, les auxiliaires de ses prédicateurs, et je rends grâce à vos haines, qui auraient proclamé, s'il avait eu besoin de l'être, et

fait retentir le nom de mon maître, Jésus, Sauveur du monde.

" Non, non, pauvres ennemis, puissances d'un moment, quand vous auriez abattu le trône du pape, vous n'en auriez pas fini avec l'Eglise ni avec le pape !

" Mais vous, mes amis, fatigués et découragés, qui ouvrez les yeux dans la nuit, ne vous laissez ni prendre par l'abattement, ni surprendre par l'illusion. Ne faites pas le mal, sous ce prétexte que Dieu en peut tirer le bien ; ne cessez pas de ramer, quoique Dieu puisse mener la barque ; ne rêvez pas des lendemains glorieux à des journées coupables. L'histore nous prouve que le lendemain des révolutions ne s'appelle pas le progrès ; la maison a beau être assurée, ne mettez pas le feu et ne justifiez pas les incendiaires. L'espérance doit être une vertu virile, non une gageure fataliste, une bavarde mystique, une hallucination puérile.

" Quelques-uns croient que tout sera pour le mieux, si le pouvoir temporel se transforme.

" Je leur rappelle que tous les évêques du monde réunis en assemblée l'ont déclaré utile à l'Eglise, et que tous les politiques du monde ont cherché une autre garantie d'indépendance sans la découvrir encore.

" Dans l'état actuel des nations, quand la liberté de l'église est partout liée et niée, imaginez-vous que le pape soit le sujet d'un souverain quelconque, même le meilleur, obligé aux relations d'un évêque avec le préfet même le meilleur.

" En tous cas, en face de l'avenir, que savez-vous ?

" Ne détruisez pas, ne pouvant, ni créer ni défendre, ni prévoir.

" Que sais-je moi-même ce qui se passera dans deux ans ?

" Peut-être serai-je mort, et c'est pourquoi, entre autres raisons, j'ai voulu soulager ma conscience en parlant aujourd'hui.

" Je suis vieux et fatigué par de longs combats. Mais le saint viellard du Vatican a bien plus souffert et bien plus combattu ! Avec quelle admirable sérénité cependant il conserve, il répand l'espérance.

" Le jour même où M. le ministre des cultes écrivait aux évêques de France, Pie IX bénissait les officiers et les soldats français, conduits par leur chef, fils d'un héros du premier empire. Aimant à rappeler les services qu'il a reçu de la France, le saint père s'est écrié. " Je prie Dieu qu'il inspire à l'Empereur et aux souverains la justice, *justitiam et judicium* !

" Justice ! c'est bien le mot que je veux une fois de plus prononcer avec lui et pour lui devant Dieu et devant les hommes.

" Il résume tout ce que j'ai voulu dire.

" Si les évêques ne sont pas libres de publier les paroles du chef de l'église, déjà défigurées par les journaux, cela n'est pas juste.

" Si le Piémont, favorisé dans ses desseins, est placé au poste glorieusement occupé par la France, cela n'est pas juste.

" Si l'on parle des réformes demandées à Rome, et si l'on se tait sur les attentats ordonnés à Turin, cela n'est pas juste.

" Si l'on voit dans les dernières paroles du pape autre chose que la légitime proclamation de la vérité immuable, que la nécessaire condamnation de la liberté illimitée, cela n'est pas juste.

" Si l'on oublie que la réligion de Jésus-Christ est, a été, sera la divine bienfaitrice des hommes, la consolatrice et la réformatrice du monde, cela n'est pas juste.

" Vous, mon Dieu, vous êtes juste, et je vous confie mes peines, mes efforts et mes inébranlables espérances !

FÉLIX, *évêque d'Orléans.*

Samuel Champlain.

FONDATION DE QUÉBEC. (1608.)

IV

Ce fut donc le 3 juillet de l'année 1608 que Champlain débarqua à Kébec avec l'intention d'y former " cet établissement dans la grande rivière du Canada qui deviendrait probablement un jour la porte de la Chine" ainsi que l'avait assuré de Monts au bon roi Henri IV.

Mais ce projet chimérique de pénétrer en Chine par le Nord du Canada, si vraisemblable qu'il pût paraître alors, ne nous semble cependant qu'avoir été un prétexte adroit et spécieux entre les mains du calviniste de Monts, pour dissimuler, aux yeux d'une foule de marchands aussi intéressés que lui, sous l'apparence d'une entreprise à la fois patriotique et désintéressée, — tout l'odieux de son monopole de la traite, à en juger surtout par les premiers colons qui furent donnés à Champlain et le peu de ressources que l'on mit à sa disposition.

Quoiqu'il en soit, aussitôt que Champlain eut planté sur les bords du St. Laurent, en signe de prise de possession, le drapeau fleurdelisé de la France, il traça l'enceinte de sa ville et distribua l'ouvrage entre ses hommes, chacun travaillant suivant sa spécialité.

Comme il importait de mettre les vivres et les marchandises à couvert, on commença par élever le magasin qui fut placé au lieu où est présentement l'église de la basse-ville ; l'on y joignit trois corps de logis à deux étages. Un fossé ayant six pieds de profondeur et quinze pieds de largeur entoura tous les bâtiments. Entre le fossé et la rivière fut dressée une plate-forme sur laquelle on mit des pièces de canon pour la défense de l'habitation. La place qui est aujourd'hui devant l'église de la basse-ville fut dès lors reservée ; elle mésurait de cent à cent vingt pas de longueur, sur cinquante ou soixante de largeur. (1)

Tandis que ces travaux se poussaient avec vigueur " pour le compte du Sieur de Monts," (2) Champlain fit défricher au pied du cap, tout le long du fleuve, une assez longue étendue de terrain, ce qui forma une espèce de jardin dans lequel on sema différentes graines qui levèrent et grandirent à souhait. On y planta aussi des vignes, des noyers, des cérisiers et autres arbres ou arbustes fruitiers qui croissaient alors en grande abondance et à l'état sauvage, aux alentours de l'habitation.

Jusqu'ici Québec paraît surgir sous d'assez riants auspices sur la rive septentrionale du grand fleuve ; bien des orages cependant doivent menacer son berceau, et dès les premiers jours, son existence va être compromise par ceux-là mêmes qui devraient sembler les plus intéressés à défendre et à conserver leur propre œuvre.

(1) M. l'abbé Ferland liv. 11 ch. 1 p. 143.

(2) Lescarbot.

En effet, soit que de Monts—qui d'ailleurs ne songeait nullement à fonder une ville—eût mis trop de précipitation dans le choix des colons qu'il destinait à l'établissement de Kébec; soit que Champlain emporté par son zèle et son ardeur au travail les eut réellement surmenés, toujours est-il qu'il se forma parmi eux une conspiration qui avait pour but de se débarrasser de leur chef, de faire main basse sur les marchandises et autres objets les plus précieux, et de gagner ensuite Tadoussac où, de gré ou bien de force, il se serait fait conduire aux Indes sur quelque navire basque ou espagnol.

Suivant Lescarbot, leur mécontentement avait eu pour prétexte le trop grand travail auquel Champlain les assujétissait et la petite quantité de nourriture qu'ils recevaient en retour,

Il n'y avait plus que quatre jours pour que la conspiration éclatât, lorsqu'un des complices, Antoine Nantel, cédant sans doute à la crainte ou à ses justes remords, s'en vint tout dévoiler à Champlain qui fit aussitôt arrêter et mettre aux fers le chef du complot, un certain normand, du nom de Jean Duval et serrurier de son état. Deux autres conjurés des plus compromis et des plus dangereux furent également enchaînés et conduits à Tadoussac, sous bonne escorte, pour être remis entre les mains de Pontgravé qui—après avoir instruit leur procès—les renvoya en France où de Monts leur fit grâce.

Jean Duval jugé sommairement sur les lieux mêmes témoins de son crime, fut pendu haut et court. Cet acte de vigueur, dit M. l'abbé Ferland, calma l'effervescence des mécontents et les fit rentrer dans le devoir. Ils reconnurent leur faute et reçurent un généreux pardon. Ainsi se termina une conspiration qui faillit mettre la colonie naissante à deux doigts de sa perte, en attentant à la vie du seul homme capable par son intelligence et son énergie de faire réussir une entreprise pleine de difficultés. (1)

Mais cette exécution—la première qui ait eu lieu à Québec,—n'était que le premier acte d'un drame autrement lugubre.

L'hiver vint, et avec lui le terrible mal de terre. Des vingt-huit hommes qui composaient encore la recrue de Champlain, il en mourut une vingtaine, et ceux qui survécurent aux attaques de ce fléau, ne durent leur rétablissement qu'au retour du printemps, qui—par une grâce toute providentielle—arriva cette année d'assez bonne heure, car dès les premiers jours d'avril, la neige avait entièrement disparu.

***

A peine le fleuve fut-il libre, que Champlain vit arriver à lui un parti de Hurons et d'Algonquins, qui s'en allaient en guerre contre les Iroquois et lui proposèrent de les accompagner.

Champlain qui ne voyait dans cette expédition qu'une occasion précieuse de mieux connaître le pays et "peut-être aussi le moyen d'humilier les Iroquois, et de parvenir ainsi par la suite à réunir toutes les nations du Canada dans notre alliance par une bonne paix"(2)—acquiesça malheureusement à leur demande et partit avec eux en simple volontaire suivi de deux Français.

(1) M. l'abbé Ferland, Liv. II, ch, I, p. 144. Hist. du Can. Tom I.

(2) Charlevoix.

Il n'entre pas, dans le cadre étroit de ce récit, de raconter le marche de Champlain et de ses sauvages alliés. Qu'il nous suffise de dire qu'arrivés en vue de l'ennemi, de l'autre côté du rapide de la rivière des Iroquois qu'ils avaient remontée, Champlain se mit à leur tête, marchant une vingtaine de pas devant eux l'arquebuse haute et prêt à faire feu.

Dès que je vis les Iroquois sur le point de lancer leurs flèches, raconte-t-il lui-même, "je couchai en joue mon arquebuse où j'avais mis quatre balles, et visai droit à l'un des trois chefs ennemis: duquel coup il en tomba deux par terre et un de leurs compagnons fut blessé, qui quelque temps après en mourut. Les Iroquois furent fort étonnés que des hommes eussent été tués si promptement, bien qu'ils fussent couverts d'armes tissues de fil de coton et de bois, à l'épreuve de leurs flèches, ce qui leur donna une grande appréhension. Voyant leurs chefs morts, ils perdirent courage et prirent la fuite. J'en fis demeurer encore d'autres sur la place, et nos Sauvages en tuèrent aussi plusieurs. (1)

Après cette expédition, victorieuse il est vrai,—mais qui nous aliéna pendant plus d'un siècle la nation Iroquoise, et retarda considérablement les progrès et l'évangélisation de cette colonie,—Champlain qui voulait repasser en France, gagna Tadoussac "où il espérait trouver un navire, mais il n'y en avait point et il remonta à Québec. Pontgravé y arriva bientôt après lui, et ils s'embarquèrent ensemble, au mois de septembre 1609, laissant la colonie sous les ordres d'un brave homme nommé Pierre Chavin." Champlain fut fort bien reçu du Roy qu'il alla trouver à Fontainebleau, pour lui rendre compte de la situation dans laquelle il avait laissé la Colonie. (2)

Le bon roi "auquel il présenta une ceinture travaillée en poil de porc épic, écouta avec plaisir le récit de ses expéditions et des détails sur la situation de la Nouvelle-France. (3)

Mais cette réception toute gracieuse ne fit pas rendre à de Monts le privilége du monopole de la traite que les marchands basques, bretons, normands et autres, étaient parvenus de nouveau à faire révoquer.

Le retrait de ce privilége compromettait singulièrement l'avenir et l'existence même de Québec, car "il paraît que de Monts"—qui d'ailleurs demeurait bien tranquille et loin de tout danger dans son gouvernement du Pons—"ne tenait pas beaucoup à conserver le poste de Québec, quoiqu'il fut résolu, dit M. l'abbé Faillon, à continuer, comme simple particulier, la traite des pelleteries. Du moins Champlain, son lieutenant, fit proposer ce poste à Madame de Guercheville de la part de de Monts lui-même. "Je fis l'ouverture au Père Coton pour Madame de Guercheville, dit-il, si elle le voulait avoir pour trois mille six cents livres." Champlain alla même deux ou trois fois chez le Père Coton pour lui réitérer les propositions de de Monts, lui représentant les avantages que ce poste offrirait pour la conversion des Infidèles:" (4)

(1) Champlain.

(2) Charlevoix liv, IV p. 149

(3) M. l'abbé Ferland.

(4) M. l'abbé Faillon.

(A Continuer.)

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.

Montréal, 1er Mars 1865. Septième Année.---Numéro 5.

65

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

L'ENCYCLIQUE DE PIE IX.

8 décembre 1864.

A tous nos vénérables frères, les patriarches, les primats, les archevêques et évêques en grâce et en communion avec le siége apostolique.

PIE IX, PAPE.

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

(*Suite.—Voir page* 58.)

Il en est d'autres qui, renouvellant les erreurs funestes et tant de fois condamnées des novateurs, ont l'insigne impudence de dire que la suprême autorité donnée à l'Eglise et à ce Siége apostolique par Notre-Seigneur Jésus-Christ est soumise à l'autorité civile ; et de nier tous les droits de cette Eglise et de ce même Siége à l'égard de l'ordre extérieur. Dans le fait, ils ne rougissent pas d'affirmer que " les lois de l'Eglise n'obligent pas en conçience, à moins qu'elles ne soient promulguées par le pouvoir civil ; que les actes et décrets des Pontifes romains relatifs à la Religion et à l'Eglise ont besoin de la sanction et de l'approbation, ou tout au moins de l'assentiment du pouvoir civil ; que les constitutions apostoliques, portant condamnation des sociétés secrètes, soit qu'on y exige, ou non, le serment de garder le secret, et frappant d'anathèmes leurs adeptes et leurs fauteurs, n'ont aucune force dans les pays où le gouvernement civil tolère ces sortes d'agrégations ; que l'excommunication, fulminée par le Concile de Trente et par les Pontifes romains contre les envahisseurs et les usurpateurs des droits et des possessions de l'Eglise, repose sur une confusion de l'ordre spirituel et de l'ordre civil et politique, et n'a pour but que des intérêts mondains ; que l'Eglise ne doit rien décréter qui puisse lier la conscience des fidèles relativement à l'usage des biens temporels, que l'Eglise n'a pas le droit de réprimer par des peines temporelles les violateurs de ses lois ; qu'il est conforme aux principes de la théologie et du droit public de conférer et de maintenir au gouvernement civil la propriété des biens possédés par l'Eglise, par les congrégations religieuses et par les autres lieux pies."

Ils n'ont pas honte de professer hautement et publiquement les axiômes et les principes des hérétiques, source de mille erreurs et de funestes maximes. Ils répètent, en effet, que " la Puissance ecclésiastique n'est pas de droit divin, distincte et indépendante de la puissance civile ; et que cette distinction et cette indépendance ne peut exister sans que l'Eglise envahisse et usurpe les droits essentiels de la puissance civile.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence l'audace de ceux qui, ne supportant pas la saine doctrine, prétendent que " quant aux jugements du Siége apostolique, et à ses décrets ayant pour objet évident le bien général de l'Eglise, ses droits et la discipline, dès qu'ils ne touchent pas aux dogmes de la foi et des mœurs, on peut refuser de s'y conformer et de s'y soumettre sans péché et sans aucun détriment pour la profession du catholicisme. " Combien une pareille prétention est contraire au dogme catholique de la pleine autorité, divinement donnée par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même au Pontife romain de paître, de régir, de gouverner l'Eglise universelle, il n'est personne qui ne le voie clairement et qui ne le comprenne.

Donc, au milieu de cette perversité d'opinions dépravées, Nous, pénétré du devoir de Notre charge apostolique, et plein de sollicitude pour Notre sainte Religion, pour la saine doctrine, pour le salut des âmes qui nous est confié d'En-Haut et pour le bien même de la société humaine, Nous avons cru devoir élever de nouveau Notre voix. En conséquence, toutes et chacune des mauvaises opinions et doctrines signalées en détail dans les présentes Lettres, Nous les réprouvons par Notre autorité apostolique, les proscrivons, les condamnons, et Nous voulons et et ordonnons que tous les enfants de l'Eglise catholique les tiennent pour réprouvées, proscrites et condamnées.

Outre tout cela, vous savez très-bien, Vénérables Frères, qu'aujourd'hui les ennemis de toute vérité et de toute justice, et les ennemis acharnés de Notre sainte Religion, au moyen de livres empoisonnés, de brochures et de journaux répandus aux quatre coins du monde, trompent les peuples, mentent sciemment et disséminent toute autre espèce de doctrines impies. Vous n'ignorez pas non plus qu'à notre époque, il en est qui, poussés et excités par l'esprit de Satan, en sont venus à ce degré d'iniquité de nier le dominateur, Jésus-Christ Notre Seigneur, et de ne pas trembler d'attaquer avec la plus criminelle impudence sa divinité. Ici, Nous ne

pouvons Nous empêcher de vous donner, Vénérables Frères, les louanges les plus grandes et les mieux méritées, pour le zèle avec lequel vous avez eu soin d'élever votre voix épiscopale contre une si grande impiété.

C'est pourquoi, dans les Lettres présentes, Nous Nous adressons encore une fois à vous avec amour, à vous qui, appelés à partager Notre sollicitude, Nous êtes, au milieu de Nos grandes douleurs, un sujet de consolation, de joie et d'encouragement. par votre religion, par votre piété, et par cet amour. cette foi et ce dévouement admirables, avec lesquels vous vous efforcez d'accomplir virilement et soigneusement la charge si grave de votre ministère épiscopal, en union intime et cordiale avec Nous et avec ce Siége apostolique. En effet, Nous attendons de votre excellent zèle pastoral, que prenant le glaive de l'esprit, qui est la parole de Dieu, et fortifiés dans la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, vous vous attachiez chaque jour davantage à faire en sorte que par vos soins redoublés, les fidèles confiés à votre garde " s'abstiennent des " mauvaises herbes que Jésus-Christ ne cultive " pas, parce qu'elles n'ont pas éte plantées par son " Père. Ne cessez donc jamais d'inculquer à ces mêmes fidèles que toute vraie félicité découle pour les hommes de Notre auguste Religion, de sa doctrine et de sa pratique. et qu'il est heureux le peuple dont Dieu est le Seigneur. " Enseignez que les royaumes reposent sur le fondement de la foi, et qu'il n'y a rien de si mortel, et qui nous expose plus à la chute et à tous les dangers, que de croire qu'il nous suffit du libre arbitre que nous avons reçu en naissant, sans plus avoir autre chose à demander à Dieu, c'est dire qu'oubliant notre auteur, nous osions renier sa puissance pour nous montrer libres." Ne négligez pas non plus d'enseigner " que la puissance royale n'est pas uniquement conférée pour le gouvernement de ce monde, mais par-dessus tout pour la protection de l'Eglise, et que rien ne peut être plus avantageux et plus glorieux pour les chefs des Etats et les rois que de se conformer à ces paroles que Notre très-sage et très-courageux prédécesseur, saint Félix, écrivait à l'empereur Zénon, c'est-à-dire de laisser l'Eglise catholique se gouverner par ses propres lois, et de ne permettre à personne de mettre obstacle à sa liberté.... Il est certain en effet qu'il est de leur intérêt, toutes les fois qu'il s'agit des affaires de Dieu, de suivre avec soin l'ordre qu'il a prescrit, et de subordonner, et non de préférer la volonté royale à celle des prêtres du Christ."

Mais si nous devons toujours, Vénérables Frères, nous adresser avec confiance au Trône de la grâce pour en obtenir miséricorde et secours en temps opportun, nous devons le faire surtout au milieu de si grandes calamités de l'Eglise et de la société civile, en présence d'une si vaste conspiration des ennemis et un si grand amas d'erreurs contre la société catholique et ce saint Siege apostolique. Nous avons donc jugé utile d'exciter la piété de de tous les fidèles, afin que, s'unissant à Nous, ils ne cessent d'invoquer et de supplier, par les prières les plus ferventes et les plus humbles, le Père très-clément des lumières et des miséricordes; afin qu'ils recourent toujours dans la plénitude de leur foi, à Notre Seigneur Jésus-Christ qui nous a rachetés pour Dieu par son sang, qu'ils demandent avec instance et continuellement à son très-doux Cœur, victime de sa brûlante charité pour nous, d'entraîner tout à lui par les liens de son amour, et afin que tous les hommes enflammés de son très saint amour, marchent dignement selon son Cœur, agréables à Dieu en toutes choses, et portant des fruits en toutes sortes de bonnes œuvres. Or, comme les prières des hommes sont plus agréables à Dieu s'ils viennent à lui avec des cœurs purs de toute souillure, Nous avons résolu d'ouvrir aux fidèles chrétiens, avec une libéralité Apostolique, les trésors célestes de l'Eglise confiés à notre dispensation, afin qu'excités plus vivement à la vraie piété, et purifiés de leurs péchés par le Sacrement de Pénitence, ils répandent avec plus de confiance leurs prières devant Dieu et obtiennent sa grâce et sa miséricorde.

En conséquence, Nous accordons par la teneur des présentes Lettres, en vertu de Notre autorité apostolique, à tous et à chaque fidèle de l'un et de l'autre sexe de l'univers catholique, une Indulgence plénière en forme de Jubilé, à gagner dans l'espace d'un mois, durant toute l'année prochaine de 1865, et non au delà, mois désigné par Vous, Vénérables Frères, et par les autres Ordinaires légitimes, en la même manière et forme que Nous l'avons accordée, au commencement de Notre Pontificat, par Nos Lettres apostoliques en forme de Bref du 20 novembre 1846, envoyées à tous les Evêques de l'univers, et commençant par ces mots: " *Arcano Divinæ Providentiæ consilio,*" et avec tous les mêmes pouvoirs accordés par Nous dans ces Lettres. Nous voulons cependant que toutes les prescriptions contenues dans les susdites Lettres soient observées, et qu'il ne soit dérogé à aucune des exceptions que nous avons faites. Nous accordons cela, nonobstant toutes dispositions contraires, même celle qui serait digne d'une mention spéciale et individuelle et d'une dérogation. Et pour écarter tout doute et toute difficulté, Nous avons ordonné qu'un exemplaire de ces Lettres vous fût remis.

" Prions, Vénérables Frères, prions du fond du cœur et de toutes les forces de notre esprit la miséricorde de Dieu, parce qu'il a lui-même ajouté: *Je n'éloignerai pas d'eux ma miséricorde.* Demandons, et nous recevrons, et si l'effet de nos demandes se fait attendre parce que nous avons grièvement péché, frappons, car il sera ouvert à celui qui frappera, pourvu que ce qui frappe la porte ce soient les prières, les gémissements et les larmes, dans lesquelles nous devons insister et persévérer, et pourvu que la prière soit unanime.... ; que chacun prie Dieu non-seulement pour lui-même, mais pour tous ses frères, comme le Seigneur nous a enseigné à prier. Et afin que Dieu exauce plus facilement nos prières et nos vœux, les vôtres et ceux de tous les fidèles, prenons en toute confiance pour avocate auprès de lui l'Immaculée et très-sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie, qui a détruit toutes les hérésies dans le monde entier, et qui, mère très-aimante de nous tous, est toute suave...., et pleine de miséricorde...., qui se

montre accessible à toutes les prières, qui est très clémente pour tous, et qui embrasse avec une immense affection et une tendre pitié tous nos besoins." En sa qualité de Reine, debout à la droite de son Fils unique, Notre-Seigneur-Jésus-Christ, et ornée d'un vêtement d'or et varié, il n'est rien qu'Elle ne puisse obtenir de Lui. Demandons aussi les suffrages du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, et de Paul, son compagnon dans l'apostolat, et ceux de tous les Saints du ciel, ces amis de Dieu qui possèdent déjà le royaume céleste, la couronne et la palme, et qui, désormais sûrs de leur immortalité, restent pleins de sollicitude pour notre Salut.

Enfin, demandant à Dieu de tout Notre cœur l'abondance de tous les dons célestes, Nous donnons du fond du cœur et avec amour, comme gage de Notre particulière affection, Notre bénédiction apostolique, à vous, Vénérables Frères, et à tous les fidèles, clercs et laïques confiés à vos soins.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 8 décembre de l'année 1864, dixième année depuis la Définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, Mère de Dieu,

Et de notre Pontificat la dix-neuvième.

PIE IX, PAPE.

La Convention du 15 Septembre et l'Encyclique du 8 décembre, par Mgr. Dupanloup.

DEUXIÈME PARTIE. (1)

Si j'ai démontré (2) que l'abandon de Rome ne ferait ni le bonheur de l'Italie, ni l'honneur de la France, je n'aurai pas de peine à renverser l'argument de ceux qui se réjouissent, et prétendent que l'Encyclique du 8 décembre facilitera cet abandon et le justifiera.

Et d'abord les ennemis du Pape qui saisissent bruyamment ce prétexte, se seraient passés de tout prétexte. Personne ne s'y méprendra.

De plus, si les fins auxquelles on tend sont mauvaises, pourquoi se réjouir qu'elles soient facilitées ? Faut-il se réjouir que le mal devienne plus aisé à commettre ?

Mais non, je pénètre la tactique de nos adversaires. Je l'ai déjà dit : parler désormais le moins possible de la *Convention* et la tenir cachée sous le manteau, comme une arme décisive pour le dernier moment ; et, en attendant, afficher, exagérer, défigurer l'*Encyclique* et diffamer le Pape avant de le renverser ; se montrer plus exigeant que le Pape, plus ultramontain que les ultramontains, et crier à tous les catholiques : "Pas une réflexion, pas une explication, pliez le genou ;" afin de les jeter tous plus aisément par terre : Voilà la consigne.

Je ne serai pas dupe, et je parlerai ; je parlerai, car "il y a le temps de parler, dit l'Ecriture, et le temps de se taire." Je parlerai ; car c'est précisément à l'heure où le Souverain Pontife est le plus indignement attaqué, que je suis le plus heureux de lui donner un nouveau témoignage de ma vénération, de mon dévoûment, de ma soumission et de ma piété filiale. Les écrivains qui auraient dû se taire ont tout d'abord parlé ; il est bien juste que ceux qu'on aurait dû laisser parler tout d'abord cessent de se taire.

(1) Voir le commencement de notre chronique page 75.

(2) Dans la 1ère partie.

Le moment de dire à tous une parole utile est venu, je le sens.

Il y en a qui disent que les paroles du Pape sont inopportunes ?

On se trompe de mot. C'est *importunes* que l'on veut dire. Oui, je le sais, les remontrances de l'Eglise sont importunes. Depuis Saint Pierre et Saint Paul, l'Eglise est chargée d'importuner le monde et de le réprimander. Les hommes souvent sont semblables à des enfants. Les remontrances les fatiguent, parce qu'elles les entravent. Mais c'est la gloire du Christianisme. Depuis qu'il a paru dans le monde, le mal n'est pas vaincu, mais il n'est plus tranquille, et il lui est défendu de régner en paix.

J'en conviens donc, les paroles du Pape sont importunes, elles vous troublent, elles vous inquiètent, elles vous révoltent. Mais de quel côté est le droit, la vérité et la raison ?

C'est ce qu'il s'agit d'examiner.

Et ce que je dirai avant tout, c'est que, dans la téméraire précipitation avec laquelle on s'est jeté sur cette Encyclique, nous avons eu un des plus étonnants exemples de cette ardeur emportée qui nous caractérise, et que les Italiens ont nommé la *furia francese*, laquelle est bonne assurément pour leur gagner des batailles de Solférino, mais l'est fort peu pour interpréter des Encycliques. Ce qui devait arriver est arrivé.

M. le Ministre des affaires étrangères se plaignait, dans une de ses dernières notes diplomatiques, qu'on lût entre les lignes de ses dépêches ce qui ne s'y trouvait pas ; il reconnaîtra, j'en suis convaincu, que le même danger était à craindre pour un document théologique, livré en proie aux interprétations ignorantes et passionnées de la foule.

L'Encyclique n'a pas été interprétée; elle a été dénaturée :

Et le gouvernement lui-même s'y est étrangement mépris.

I

LES CONTRE-SENS ET LES CONTRE BON SENS.

Et d'abord, il faut remarquer que les documents romains étaient adressés, non pas aux journalistes, non pas même aux simples fidèles, mais aux évêques.

Or, il est arrivé précisément qu'ils ont été dérobés aux évêques, et donné en pâture aux journalistes.

Et ici, que l'on me comprenne bien, que l'on n'aille pas au delà de ma pensée ; je n'ai nulle intention de jeter le dédain sur la presse. Nul plus que moi ne reconnaît, avec ses dangers, avec son irrésistible et inévitable puissance, les avantages qu'elle peut offrir ; nul surtout ne professe une sympathie plus sincère pour tant de généreux écrivains, qui, malgré toutes les entraves et tous les périls, se dévouent courageusement dans la presse religieuse au service de la société et de la religion.

Mais enfin qu'ont fait tout d'abord la plupart des journalistes ? Ils ont fait à qui mieux mieux, dans la traduction de l'Ecyclique et du *Syllabus*, des contre-sens et des contre bons sens, et, je suis obligé de le dire, les plus ridicules, les plus inattendus, même sur les points les plus graves.

Et cela, non pas seulement *le Siècle*, mais le *Journal des Débats* lui-même, qui est d'ordinaire, grammaticalement, plus sûr que *le Siècle*.

J'ai compté, dans la traduction donnée par le *Jour-*

nal des Débats de l'Encyclique et du *Syllabus*, plus de *soixante-dix* contre-sens.

Si le *Journal des Débats* a été jusque-là, que n'aura pas fait *le Siècle ?*

Qu'on me permette d'en citer quelques exemples.

— On fait condamner au Pape l'immutabilité divine en traduisant par "immuable", l'expression latine *immutationibus obnoxium*, qui signifie précisément le contraire. (Prop.1.)

— On lui fait stigmatiser comme une erreur, cette élémentaire et évidente vérité que Dieu est partout, dans toutes les créatures, en traduisant : "Dieu *est* dans l'homme et dans le monde," là où le Pape signalant et frappant la monstrueuse erreur panthéistique, le *perpétuel devenir* de M. Renan et autres, condamne ceux qui disent : *Deus fit in homine et in mundo*, "Dieu se fait dans l'homme et dans le monde." (Prop. 2.)

—Les erreurs *sur* la société civile, *errores* DE *societate civili*, deviennent les erreurs DE la société civile. (Titre du § 6.)

—Dans la proposition 39, on prend *reipublicæ*, la chose publique, pour la *république*, et on fait condamner au Pape *l'Etat républicain*, ce à quoi assurément il n'a jamais songé.

—Je veux bien ne prendre que pour une faute de copiste le contre-sens suivant : *Episcopis fas non est vel ipsas litteras apostolicas promulgare* : "Les évêques n'ont pas le droit de promulguer *leurs* lettres apostoliques."

Mais dans la proposition relative à la nomination aux évêchés, *per se* est traduit comme s'il y avait *pro se* "pour soi," ce qui fausse complétement le sens : Par cette traduction, le Pape semble dénier aux gouvernements le droit qui leur est attribué par les concordats, de nommer aux évêchés, au lieu que le Pape dit simplement, qu'ils n'ont pas ce droit "*par eux-mêmes*." (Prop 50.)

—Dans la même proposition : *procurationem*, qui signifie "*administration*," est traduit par "*prise de possession*."

—Et ailleurs, je lis : "Le gouvernement peut *dans son droit* changer une époque fixée par l'Eglise pour l'accomplissement *des devoirs religieux des deux sexes.* Qu'est-ce que cela veut dire ? Je recours au texte de la proposition condamnée, et je trouve : "Le gouvernement peut, de sa propre autorité, changer l'âge fixé par l'Eglise, *pour la profession religieuse* dans les monastères, soit de femmes, soit d'hommes." —Ici l'interprète du journal, au lieu d'un contre-sens, en fait deux : il traduit *ætatem*, par "une époque," et *professionem religiosam*, par "l'accomplissement des devoirs religieux," comme s'il s'agissait des pâques, du jeûne ou de la messe du Dimanche. (Prop. 52.)

—Voici un autre contre-sens des plus singuliers : Qui eût pensé que le Chef de l'Eglise trouvât à redire à une proposition comme celle-ci : "Le gouvernement civil... "peut *favoriser* les établissements religieux..." C'est pourtant ce que le traducteur fait condamner au Pape. Le mot qui l'a trompé, c'est *penitus extinguere* ; il le traduit par "*favoriser, traiter avec faveur*," et ce mot signifie "*détruire de fond en comble*." (Prop. 53.)

Et que dira-t-on de ce galimatias-ci ? "Il n'y a pas *d'autres forces reconnues* que celles qui résident dans la matière, *et qui, contre toute discipline, toute honnêteté de mœurs*, se résument dans l'accumulation des richesses, et dans *la satisfaction de tous les plaisirs*." C'est ainsi qu'on rend la proposition condamnée, dont voici la vraie traduction : "Il ne faut reconnaître d'autres forces que celles qui résident dans la matière, et toute la morale, toute l'honnêteté doit se réduire à accumuler et à augmenter ses richesses par tous les moyens possibles, et à se procurer toutes sortes de jouissances." (Prop. 58.)

—"L'Eglise ne doit dans aucun cas *sévir contre la philosophie*," Le traducteur a vu là : "l'Eglise ne doit jamais *s'occuper* de philosophie," il a cru qu'*animadvertere* voulait dire *regarder à... faire attention à...* (Prop. 11.)

—*Inducere impedimenta dirimentia* est constamment traduit par "prononcer *sur les empêchements dirimants*." (Prop. 68, 69, 70.)

—Puis vient *Causæ matrimoniales et sponsalia* "les causes matrimoniales et les fiançailles." mais SPONSALIA passait la portée du traducteur ; il a mis : "Les causes matrimoniales *ou nuptiales*." Il traduit : *et* par *ou* ; *sponsalia*, par *causes nuptiales* ; comme si c'était la même chose. (Prop 74)

(Prop. 77.) *Non expedit* : traduction du journal, "Il n'est plus nécessaire..." Le traducteur n'a pas compris la différence importante qu'il y a entre : il n'est pas expédient, et il n'est pas nécessaire.

Indomitam cupiditatem, "cupidité effrénée," est traduit par "indomptable assiduité." (Encycl.)

Je trouve : *Vel ipsa germana justitiæ notio*, traduit par "la notion *étroitement liée* de la justice," au lieu de : "la *vraie* notion de la justice" (Encycl.) Ce qui a trompé le traducteur, c'est *germana*, qui signifie quelquefois *liée par le sang*.

—Tout le monde sait que la concorde entre le sacerdoce et l'empire, malheureusement, n'a pas toujours existé : on fait dire au Pape juste le contraire. Il avait dit : "La concorde et l'entente entre le sacerdoce et l'empire fut toujours une chose heureuse et salutaire : *Fausta semper extitit et salutaris*. C'est ce malheureux *extitit* qui a dérouté le traducteur ; il n'a pas vu que *extitit* avait ici, en bon latin, le sens de *fuit* (Encycl.)

—Je trouve encore dans la traduction de l'Encyclique : "*Les deux clergés de qui nous viennent, d'une manière si authentique, les monuments les plus certains de l'histoire...*," au lieu de "comme le prouvent avec évidence les "monuments les plus certains de l'histoire."

—La clause dérogatoire, " nonobstant toutes dispositions à ce contraires, même celles auxquelles il ne peut être dérogé que par une mention et une dérogation spéciale et individuelle," est traduite de cette étrange façon : Nous en avons ainsi décidé, nonobstant tout ce qui pourrait être fait de contraire par une mention spéciale et individuelle et qui serait digne d'une dérogation." Ici, assurément le traducteur n'a pas plus compris son français que le latin même.

—Et que dire enfin de cette incroyable phrase : "Les prières, les gémissements et les larmes, au moyen desquels il faut insister et RESTER (rester où ?), frappent à la porte."

—" L'archevêque de Freisingen, *archiep. Frising*, c'est dans la traduction : l'archevêque Frisiny.

—" L'évêque de Montréal " *Episc Montisregal*, c'est " l'évêque Montisregal, " comme qui dirait : Monseigneur Montisrégal, monseigneur Frisiny. Ce sont

pourtant des noms de villes assez connus — Le traducteur les a pris pour des noms d'hommes.

Mais, me diront les rédacteurs du *Siècle*, et les jeunes professeurs du *Journal des Débats*, pourquoi Rome parle-t-elle une langue qu'on ne peut comprendre ?

Que vous ne pouvez comprendre, soit; mais ce n'est pas seulement le sens théologique, c'est le sens littéral, le sens grammatical, c'est le dictionnaire et la grammaire que vous avez violés. Prendre des noms de villes pour des noms d'hommes, des verbes pour des substantifs, des affirmations pour des négations, etc., etc., n'est-ce pas vraiment trop extraordinaire pour des gens qui ont fait leurs classes et qui ont d'ailleurs à leur disposition les dictionnaires de M. Quicherat et de M. Bouillet ?—Est-ce que vous auriez passé cela à vos élèves de sixième ?

Et quand vous ne vous seriez trompés que sur le sens théologique, pourquoi vous aviser de traduire ce que vous ne pouvez comprendre ? Pourquoi vous y précipiter comme vous l'avez fait ? Ne pouviez-vous consulter quelqu'un, ne fût-ce qu'un de vos anciens, plus accoutumés que vous à la langue théologique ? Est-ce que chaque science n'a pas sa langue propre ? Est-ce que je ne serais pas le plus téméraire et le plus ridicule des hommes, si j'allais, moi, traduire les apophthegmes d'Hippocrate pour l'Académie impériale de médecine, ou les propositions d'Euclide pour l'Académie des sciences, ou les Pandectes pour celle des sciences morales et politiques, sans me donner le moindre souci de savoir ce dont je parle et ce dont j'écris ? Pense-t-on que mon étourderie serait bien venue dans le monde savant ? Non, on me remettrait à ma place, et, sans délibérer, on me déclarerait à jamais indigne d'être entendu sur tout cela, et par suite sur le reste.

Or, c'est juste l'énormité où sont tombés les journalistes, et je suis obligé d'ajouter que plusieurs parmi les mieux mentionnés n'ont pas ici échappé au piége qui leur était tendu.

Mais, certes, n'ai-je pas le droit de dire à ces journalistes ennemis de l'Eglise : avec des contre-sens et des contre bon sens pareils, vous convenait-il de vous donner des airs si triomphants ?

Ainsi donc se sont passées les choses, le malentendu a été grossissant de plus en plus : là où l'Encyclique disait oui, on a déclaré qu'elle disait non ; et *vice versa* : le mois qui vient de s'écouler pourrait vraiment s'appeler dans l'histoire le *mois des dupes*.

Au moment où ces messieurs allaient tant crier contre l'infaillibilité de l'Eglise, que n'ont-ils douté un peu plus de l'infaillibilité de l'agence Havas ou de telle autre agence ? Le moindre écolier leur aurait épargné une mystification qui serait risible, si elle n'avait exercé les plus effroyables ravages au sein des âmes.

Mais, il faut l'ajouter, les journaux ont une excuse ; seulement elle leur vient d'une région d'où elle ne devait pas leur venir.

Et ici mes regrets ou mes reproches, si j'ai le droit d'en exprimer, remontent plus haut.

Je ne viens pas discuter la loi au nom de laquelle M. le Garde des Sceaux a signifié aux Evêques la défense de publier et d'interpréter l'Encyclique ; mais je dis que par suite s'est produit un fait d'une anomalie absolument inexcusable et inacceptable dans un pays de bon sens, de bonne justice, et de loyauté comme la France : à savoir que ceux qui étaient absolument incapables de bien comprendre, de traduire et d'interpréter l'acte pontifical, ont été seuls libres de le faire, et qu'on a défendu de s'en mêler à ceux-là seuls qui en étaient capables, et dont c'était le droit et le devoir inaliénables.

J'avoue même qu'ici mon étonnement n'a pas de bornes : on a donné aux journalistes un droit qu'on ne leur laisse guère d'habitude, celui de publier, en toute liberté, avec toutes sortes d'amplifications et d'aggravations, un acte que M. le Ministre des Cultes déclare attentatoire à la Constitution de l'Empire ! Nous voyons sans cesse des journaux, surtout des journaux religieux, avertis, suspendus, supprimés, ou bien encore arrêtés à la frontière, pour moins que cela assurément. Et lorsque les évêques voudraient élever la voix, lorsque, sans contester aux journalistes la faculté dont ils ont joui, ils voudraient parler enfin à leur tour, dissiper les malentendus, montrer du doigt les contre-sens, détourner l'immense torrent de mensonges, d'erreurs et de haines qui monte contre l'Eglise, seuls ils devront se taire ! Ils ne pourront pas donner d'explications, pas rédiger de consultations, pas faire ce que fait tout jurisconsulte, tout avocat, sur un texte de loi ou sur un procès en litige, eux qui sont les gardiens et les interprètes jurés de la doctrine : ils devront courber la tête, tout entendre, tout endurer, tout dévorer en silence !

Et cela dans un pays catholique ! et au nom des *libertés* et des *franchises* de l'Eglise gallicane ! Mais, en vérité, ne serait-il pas temps d'épargner à notre langue, si nette et si franche, de si violents contre-sens ? Je ménage mon expression ; mais, si ce sont là les libertés et les franchises qui constituent votre libéralisme, laissez-moi vous le dire, nous ne sommes pas plus prêts que le Pape à nous réconcilier et à composer avec lui. Nous n'avons pour cela ni l'esprit assez simple, ni le caractère assez servile.

Ce n'est pas tout encore : les déclamations haineuses et menteuses des journaux irréligieux, qui se sont jetés sur l'Encyclique comme sur une proie, ont pénétré dans toutes les maisons, circulé dans tous les villages, retenti partout ; un immense trouble agite les esprits ; de tous côtés les catholiques les plus sérieux s'adressent à leurs Evêques, ils leur soumettent des questions, et les Evêques ne pourraient pas répondre.........

Si c'est encore ainsi qu'on entend la liberté de conscience, nous ne sommes pas mieux disposés que le Pape à nous réconcilier avec cette liberté-là !

II

L'ACTE PONTIFICAL.

C'est un grand acte, assurément, pour quiconque saura se placer ici au vrai point des choses.

Pourquoi ne tâcherions-nous pas au milieu de nos querelles, de maintenir debout certains principes d'équité naturelle, région supérieure et patrie commune des honnêtes gens ?

Je viens de le dire aux journalistes, pour qui l'Encyclique a été une machine de guerre : il n'est pas permis de parler de ce qu'on ignore, et de s'ériger en docteurs dans des matières dont on sait à peine le premier mot.

Maintenant, quant à l'acte pontifical, à tous les hommes de bonne foi, je poserai simplement les questions suivantes :

Y a-t-il aujourd'hui, dans le monde, des erreurs ?

Ces erreurs sont-elles des périls ? oui, ou non ?

Qu'on réponde ; et les yeux fixés sur les dangers qui nous entourent, sur tant d'attaques, souterraines ou déclarées, qui menacent l'Église et la société tout entière, on reconnaîtra que l'Encyclique, loin d'être un un acte d'agression, n'est qu'un grand acte de défense.

Quoi ! vous vous étonnez ? vous trouvez étrange que le Chef de l'Église catholique ose se plaindre ? qu'il ne soit pas content ? que, Pasteur universel des âmes, il défende sa foi et la nôtre, et tout l'ordre moral attaqué ?

Il y a deux ans, j'ai poussé, du fond de ma conscience émue, un des cris les plus douloureux que m'aient arraché les tristesses contemporaines. Dans des écrits vantés et populaires parmi la jeunesse, j'avais lu avec épouvante les négations les plus audacieuses de toutes les grandes vérités qui sont la base des sociétés humaines non moins que de la Religion : point de Dieu, point d'âme, point de libre arbitre, pas de distinction essentielle entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux, pas de vie future : voilà ce que je découvrais dans ces livres, et je l'ai dénoncé hautement, dans un *Avertissement aux pères de famille*, que la France a lu avec quelque émotion.

Voilà les erreurs qui circulaient et qui circulent encore autour de nous.

Direz-vous qu'elles sont sans danger ?

Mais quoi ! tant de condamnations, dites-vous ?

Que ne dites-vous plutôt, dans le juste effroi de vos consciences : Quoi ! tant d'erreurs autour de nous ! tant de poisons dans l'atmosphère où nous vivons, et où nos enfants respirent !

Certes, je conçois que tous vous ne soyez pas satisfaits. Ah ! sans doute, il y a des gens à qui cette grande mission de l'Église d'être la ferme colonne de la vérité dans le monde : *columna et firmamentum veritatis*, ne plaît pas. Cette grande force, cette grande voix les importune ; mais il faut qu'ils en prennent leur parti : sur cela, nous ne céderons pas. Et n'est-il pas évident que, sans cette vigilance et cette inflexibilité de l'Église enseignante, la société chrétienne aurait été depuis longtemps dissoute, et eût succombé comme les œuvres purement humaines, sous les coups du temps ? Mais elle vit, immortelle, et la parole de Dieu ne se taira jamais sur les lèvres de son Église, et du vicaire de Jésus-Christ.

Et je dis que, même à un point de vue tout humain, cela est grand. Et pour moi, je trouve que le Pape, tel qu'il est, est à cette heure quelque chose d'admirable.

Fussé-je un simple philosophe, aussi bien que je suis un chrétien et un évêque, oui, je trouverais que c'est un beau spectacle que ce vieillard, en proie aux plus grandes tristesses, menacé plus que jamais, et qui, au milieu du frémissement de tous ses ennemis qui l'assiègent dans ses dernières petites frontières, oublie tous ses périls, et ne songe qu'à élever la voix pour défendre l'ordre divin, l'ordre moral, et toute la société européenne, contre les monstres d'erreurs qui la menacent, contre les illusions, les faux principes, les doctrines erronées, prévoyant d'ailleurs l'effroyable tumulte qui va se faire autour de lui et autour de nous.

Oui, cela est grand.

Et, malgré nos défaillances, qui n'admirerait une telle intrépidité au milieu des difficultés présentes, et ce peu de souci de tout ce qui n'est pas la vérité éternelle ?

III

FAUSSES INTERPRÉTATIONS ET VRAIS PRINCIPES.

Soit, direz-vous, oui, le Pape est dans son droit, dans son rôle, et ce rôle est grand. Mais le Pape excède, il outre-passe sa mission : il condamne ce qu'il ne faut pas condamner.

J'admire vraiment la hardiesse de ces messieurs, qui s'arrogent si facilement à eux-mêmes l'infaillibilité qu'ils refusent à l'Eglise et au Pape !

Mais suivons-les sur leur terrain, et, puisqu'ils nous provoquent, comparons quelques moments les règles d'interprétation qu'il aurait fallu appliquer ici, pour être équitable, et les interprétations qu'ils se sont permises. On verra à quel degré ont été froissées toutes les délicatesses de ces graves questions, et à quels excès on s'est laissé emporter.

J'en demande pardon à mes lecteurs, mais il est absolument nécessaire, l'équité le demande, de présenter ici quelques-uns au moins des principes de solution qui répondent aux attaques lancées contre l'Encyclique : principes qui n'ont pas été moins méconnus que le sens littéral des mots.

Et d'abord les journalistes assurément ne sont pas tenus d'être théologiens ; mais, quand on se fait juge, tout le monde est tenu du moins à ne pas franchir les bornes de sa compétence.

Chose étonnante, que ce qui est le signe d'une impardonnable étourderie dans les matières même les moins graves, soit compté pour rien dans les choses les plus solennelles, et qu'en religion surtout on se permette de trancher là où l'on ignore ! Indépendamment des contre-sens, quel est celui de ces messieurs et de leurs lecteurs qui n'a pas jugé en souverain l'acte pontifical, sans songer à se poser un seul moment à lui-même la question de compétence ?

Sait-on bien dans le monde ce qui découle rigoureusement d'une proposition condamnée ? Ou plutôt, à voir la manière dont a exagéré les condamnations pontificales, n'est-ce pas ce que la plupart de ceux qui ont écrit sur l'Encyclique ignorent absolument ? Je les étonnerai sans doute en leur rappelant des principes qui sont élémentaires, non-seulement en théologie, mais en logique. Par exemple :

C'est une règle élémentaire d'interprétation que la condamnation d'une proposition, réprouvée comme fausse, erronée, et même comme hérétique, n'implique pas nécessairement l'affirmation de sa *contraire*, qui pourrait être souvent une autre erreur ; mais seulement de sa *contradictoire*.

La proposition *contradictoire* est celle qui exclut simplement la proposition condamnée. La *contraire* est celle qui va au delà de cette simple exclusion.

Eh bien ! c'est cette règle vulgaire, qu'on parait n'avoir pas même soupçonnée dans les inconcevables interprétations qu'on nous donne depuis trois semaines de l'Encyclique et du *Syllabus*.

Le Pape condamne cette proposition : " Il est permis de refuser l'obéissance aux princes légitimes." (Prop. 63.)

On affecte d'en conclure que, d'après le Pape, le refus d'obéissance n'est jamais permis, et qu'il faut toujours courber la tête sous la volonté des princes. C'est aller d'un bond à la dernière extrémité de la *contraire*, et faire consacrer par le Vicaire de Jésus-Christ le despotisme le plus brutal, et l'obéissance servile à tous les caprices des rois. C'est l'extinction de la plus noble des libertés, la sainte liberté des âmes. Et voilà ce qu'on fait affirmer au Pape !

C'est une autre règle, non moins élémentaire d'interprétation, qu'il faut regarder si la proposition condamnée est *universelle* et *absolue;* car, alors, il peut souvent arriver qu'une telle proposition ne soit frappée qu'à cause de son universalité et de son sens trop absolu.

Exemple : "Il faut proclamer et observer le principe appelé de *non-intervention*." (Prop. 62.)

Le Pape, en condamnant cette proposition, a-t-il voulu dire qu'il faut intervenir à tort, à travers, sans discernement, toujours ? Et vous, prétendez-vous qu'il ne faille intervenir jamais ?

En un mot, le Pape a-t-il prétendu faire de l'intervention une règle absolue et universelle ?

Le dire serait une absurdité ridicule !

Et cependant ces messieurs ne craignent pas d'écrire, en toutes lettres, je l'ai lu : "Le Pape érige *en hérésie* le principe de *non-intervention*."

L'intervention ne peut pas plus que la non-intervention être la règle absolue.

Le Pape veut simplement qu'on ne fasse pas de la *non-intervention* un principe universel, qu'il faille proclamer, observer toujours, comme un axiome de droit international. C'est tout simplement du bon sens.

Un tel droit, en tout cas, serait bien nouveau ! Et a-t-il jamais été pratiqué, même dans les temps modernes, comme un *principe ?*

La non-intervention, comme l'intervention, sont des conduites, des conduites bonnes ou mauvaises, justes ou injustes, sages ou imprudentes, selon les cas et les circonstances : aux yeux d'aucun vrai politique, ce ne seront jamais là des principes. Nul gouvernement n'acceptera le rôle de don Quichotte : mais ne serait-ce pas aussi souvent une barbarie, non moins impolitique que cruelle, d'imposer à tous les peuples de la terre, comme un principe, de se croiser les bras et de laisser faire, tandis que le sang coulerait à flots, dans d'épouvantables guerres fratricides ? Et, serait-ce donc un si grand péché, par exemple, si la France et l'Angleterre intervenaient demain en Amérique, pour arrêter ces affreux égorgements où déjà plusieurs millions d'hommes ont péri ? Et qu'avons-nous fait au Mexique ? Qu'avons-nous fait en Chine ? en Crimée, en Italie ? Qu'aurait-on pu faire en Pologne ?

Non, non, calomniez, insultez le Pape tant que vous voudrez : l'histoire enregistrera comme un nouveau titre de la Papauté, à la reconnaissance de l'Europe et de l'humanité tout entière, d'avoir, autant qu'il était en elle, empêché que ce barbare laisser-faire que vous appelez la *non-intervention*, passât en *principe*, au XIXème siècle, dans le droit public des nations !

C'est une autre règle d'interprétation et de bon sens qu'il faut étudier et peser attentivement tous les termes d'une proposition condamnée, pour voir sur quoi porte, ou ne porte pas la condamnation.

Et bien ! c'est cette règle surtout, si simple, si évidente, à laquelle la légèreté des journaux et du public semble n'avoir fait ici aucune attention. J'en pourrais citer vingt exemples.

Ainsi le Pape condamne cette proposition : "Le Pontife romain peut et doit *se réconcilier et transiger avec la civilisation moderne.*"

Donc, conclut-on, la Papauté se déclare l'irréconciliable ennemi de *la civilisation moderne.*

Tout ce qui constitue la civilisation moderne est, d'après les journaux ennemis de l'Eglise, condamné par le Pape.

Cette interprétation est tout simplement une absurdité.

Les mots qu'il fallait ici remarquer sont *se réconcilier* et *transiger.*

Dans ce que désignent nos adversaires, sous ce nom si vaguement complexe de *civilisation moderne*, il y a du bon, de l'indifférent, et il y a aussi du mauvais.

Avec ce qui est bon ou indifférent dans la *civilisation moderne*, le Pape n'a pas à se réconcilier : le dire serait une impertinence et une injure, comme si l'on disait à un honnête homme : "Réconciliez-vous avec la justice."

Avec ce qui est mauvais, le Pape ne doit ni ne peut se réconcilier ni transiger. Le prétendre serait une horreur.

Voila le sens, très-simple, de la condamnation portée contre la proposition 80e, sur laquelle du reste je reviendrai...

Et il en est de même, dans la même proposition 80e, de ces autres mots, également vagues et complexes, de *progrès* et de *libéralisme.* Ce qu il peut y avoir de bon dans ces mots et dans ces choses, le Pape ne le rejette pas; ce qui est indifférent, il n'a pas à s'en occuper ; ce qui est mauvais, il le réprouve ; c'est son droit et son devoir.

Et d'ailleurs il était temps et grand temps de faire remarquer au monde combien certains hommes le trompent et l'égarent avec des mots sonores et mal définis, sous lesquels à côté du bien, s'abritent et se propagent tant d'erreurs funestes, intellectuelles, religieuses, morales, politiques et sociales.

Autres règles encore : Dans l'interprétation des propositions condamnées, il faut remarquer tous les termes, toutes les plus légères nuances ; car le vice d'une proposition ne tient souvent qu'à cela, à une nuance, à un mot, qui seul fait l'erreur. Il faut distinguer les propositions absolues, et les propositions relatives , car, ce qui pourrait être admissible en hypothèse, sera souvent faux en thèse. Il y a de plus des propositions équivoques, dangereuses, qui peuvent n'être condamnées qu'à cause de l'équivoque même, et du sens mauvais auquel elles donnent lieu, quoiqu'elles puissent avoir aussi un sens bon. Enfin, il y a des propositions, —et le *Syllabus* en renferme plusieurs—qui ne sont condamnées que dans le sens de leurs auteurs, et non dans le sens absolu des mots séparés du contexte. Etc.

Je demande pardon à mes lecteurs de toute cette théologie ; mais il faut bien rappeler les principes, en un temps où des milliers d'hommes, et de femmes même, en France, parlent théologie du matin au soir depuis plusieurs semaines, sans y entendre grand'chose.

Quelques personnes du monde diront peut-être, que la théologie est bien subtile ! Que de distinctions !—

Oui, la théologie, comme la philosophie, comme la jurisprudence, distingue beaucoup, parce qu'en effet dans les questions de doctrine, comme dans les questions de droit, il faut beaucoup distinguer, sous peine de beaucoup confondre. La vérité a des nuances infinies, et il faut savoir discerner ces nuances, ou ne pas s'en mêler. Et au fond, toutes ces distinctions ne sont que des précautions prises par la théologie, pour ne pas condamner les hommes, pour épargner à nos âmes des périls, pour ne point rejeter ce qui ne doit pas l'être: ce sont les efforts du défenseur pour son client: et le client, c'est vous et moi, Messieurs! Ne soyez pas ingrats.

Qu'on me permette encore quelques exemples de propositions dont la condamnation a été étrangement entendue, parce que toutes les règles d'interprétation ont été méconnues ou oubliées; ou bien parce qu'on a lu, avec une inconcevable légèreté, des formules théologiques, rédigées dans les termes brefs et savants de l'école, à peu près comme on a coutume de lire les jour- et les romans.

Ainsi, pour me borner aux principales, il y a dans l'Encyclique une proposition relative à la liberté des cultes.

Eh bien! cette proposition a été interprétée de telle sorte que la moitié de la France, à l'heure qu'il est, s'imagine que le Pape a réellement condamné tout libre exercice des cultes dissidents, condamné les constitutions de presque tous les Etats de l'Europe qui admettent ce libre exercice des cultes, et qu'il ne sera plus permis, conséquemment, de prêter serment désormais à la constitution de notre pays.

Voici cette proposition, dont le caractère absolu et excessif saute aux yeux:

" La *souveraine perfection sociale* et le *progrès* civil exigent *impérieusement* que la société humaine soit constituée et gouvernée *sans tenir plus de compte de la religion, que si elle n'existait pas*, ou du moins sans faire aucune différence entre la vraie religion et la fausse." (Encycl.)

Est-ce sérieusement qu'on nous demanderait de souscrire à une si exorbitante doctrine? Et si le Pape la flétrit, comment appeler la logique au nom de laquelle on voudrait conclure de là, qu'il condamne la constitution politique où est admise la tolérance et la liberté civile des cultes dissidents?

Mais je reviendrai sur ce sujet, il est trop grave pour que je ne dise pas à cet égard toute ma pensée.

La liberté de la presse, autre grief qui excite des clameurs furieuses contre l'Encyclique.

Encore ici, malentendu, parce que on n'a pas lu ou qu'on a mal lu.

Voici le texte de la proposition condamnée: JUS *civibus inesse* OMNIMODAM LIBERTATEM, NULLA *vel ecclesiastica, vel civili auctoritate coarctandam, quo suos conceptus* QUOSCUMQUE *sive voce, sive typis, vel alia ratione palam publiceque manifestare ac declarare valeant.* " Tous les citoyens ont *droit* à une *liberté entière, illimitée*, de manifester et déclarer publiquement, de vive voix, ou par la *presse*, ou de toute autre manière, leurs pensées, *quelles qu'elles soient*, sans que *nulle autorité* ni *ecclésiastique* ni *civile* puisse apporter à cette liberté *aucune restriction*."

Le Pape dit que c'est là une erreur: empruntant la forte expression de Grégoire XVI, il va jusqu'à dire que c'est un délire.

Nous le disons aussi, nous le dirions tous, quand même le Pape ne l'aurait pas dit: tout homme de bon sens, quelle que soit sa foi religieuse ou politique, le dira avec nous et aussi fort que nous.

Et si, par impossible, on transformait une pareille proposition en projet de loi, je le demande, pense-t-on qu'il se trouvât en Europe, ou quelque part au monde, un ministre qui osât présenter une loi ainsi formulée? un parlement qui voulût la voter? un souverain qui consentît à la sanctionner?

Certes, si c'est là l'idéal de la liberté, du progrès, de la civilisation, il faut reconnaître, grâce à Dieu, que nous en sommes loin encore, et je ne le regrette pas. Que deviendrait une société où une pareille liberté serait pratiquée?

Sachez donc lire?

On dit encore que le Pape veut envahir le temporel! Pourquoi? comment?

Le Pape condamne des doctrines, déjà et bien des fois flétries, lesquelles méconnaissent la vraie condition de l'Eglise, fille du ciel, mais vivant sur la terre, et oubliant que le spirituel et le temporel se touchent par tant de côtés, voudraient refuser à la puissance ecclésiastique toute autorité, législative et directrice, dès qu'il s'agit de choses ayant quelque rapport au temporel, et jusqu'au droit de procurer l'exécution de ces ordonnances par les censures canoniques.

Et depuis quand l'Eglise, cette grande maîtresse de la morale comme de la foi, aurait-elle perdu le droit de tracer à "la conscience" de ses enfants, des règles "sur l'usage des choses temporelles?"

Et n'est-il pas évident, pour tout esprit attentif et réfléchi, que l'Eglise, par l'autorité incontestable d'enseignement, de décision et de direction morale dont elle est investie, a exercé une très-puissante et très-légitime action sur l'ordre et la marche des choses et des affaires humaines, même au point de vue temporel! Et si cette action n'est pas acceptée, si la haute et divine autorité d'où elle émane est trop souvent méconnue de nos jours, l'avenir, sans parler du présent, fera connaître si ce sera pour le plus grand bien de l'humanité!

Voilà quelques exemples de ces fausses interprétations. J'en passe, et des meilleurs. On n'attend pas de moi que je fasse un volume.

IV

LA PHILOSOPHIE ET LA RAISON.

Continuons à marcher résolument contre ces fantômes, créés par les journalistes; prenons corps à corps ces interprétations si fabuleusement exagérées, et démontrons au bon sens public combien il s'est laissé égarer par des clameurs précipitées, et qu'il doit revenir de sa surprise.

On dit donc que le Pape rompt en visière avec la civilisation et que l'Encyclique est le suprême défi jeté au monde moderne par la Papauté qui s'en va; ni plus ni moins.

Et d'abord le Pape, prétend-on, condamne la philosophie, la raison humaine.

Le Pape condamne la philosophie, la raison humaine!

En vérité, vous avez découvert cela dans l'Encyclique. Je vous fais mon compliment.

Pour abréger ici et parler sérieusement, rappelons simplement et remettons sous les yeux du public ému un acte mémorable de Pie IX lui-même. Jamais Souverain-Pontife peut-être ne s'est exprimé aussi explicitement sur les droits, l'origine et la valeur de la raison, et ne lui a rendu un plus illustre hommage que ce Pape, qu'on accuse aujourd'hui de proscrire la raison.

Comment a-t-on pu oublier les quatre propositions publiées par Pie IX en 1855 ? ou, si on s'en souvient, comment peut-on donner à l'Encyclique les interprétations qu'on lui donne ?

Pie IX proclamait :

1° L'accord de la raison et de la foi, et leur commune et divine origine : " *toutes deux découlant de la même source immuable de vérité qui est Dieu.*"

2° La certitude de la raison, et la valeur des preuves rationnelles, pour la démonstration des vérites fondamentales, l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté humaine : c'est-à-dire la valeur de la Théodicée, de la Psychologie, de la Morale, de la Logique et de toute la Philosophie. " *Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme et le libre arbitre.*"

3° L'antériorité de la raison sur la foi : " *L'usage de la raison précède la foi.*"

4° Le Pape vengeait saint Thomas, saint Bonaventure, et les grands scolastiques de la même école, qui tous ont proclamé la raison humaine " *une certaine participation* " *de la raison divine ;* et posé comme base de la démonstration de la Religion révélée les preuves rationnelles de ce qu'ils ont appelé les *Préambules de la foi*, c'est-à-dire de toutes les grandes vérités qui constituent la Philosophie.

Voilà ce que Pie IX a déclaré !

Et vous venez nous dire que le Pape qui a fait ces déclarations, le Pape qui se rattache si hautement à la grande tradition philosophique, arrivée jusqu'à nous par saint Augustin, par saint Thomas, par Bossuet et Fénélon, grands docteurs qui n'ont jamais, que je sache, outragé la raison humaine, vous dites que ce Pape condamne la saine raison et la vraie philosophie ! Mais vous ne le croyez pas.

Savez-vous ce que le Pape fait ici ? Il fait ce que l'Eglise a fait toujours : il défend tout ensemble et la raison et la foi : la raison contre les sophistes et la foi contre les impies.

Qui ne le sait ? il y a aujourd'hui des sophistes qui retournent la logique, la raison contre elle-même, et posent comme axiome fondamental la formule même de l'absurde : l'identité du vrai et du faux, du oui et du non ; le nierez-vous ?

Voilà ceux que le Pape condamne.

Il y a aujourd'hui de prétendus philosophes qui ne proclament pas seulement la légitimité, mais l'omnipotence, la souveraineté sans limites et l'indépendance absolue de la raison ; qui ne disent pas seulement : La raison est quelque chose ; mais : La raison est tout, et la foi n'est rien.

Voilà ceux encore que le Pape condamne.

Vous dites qu'il n'a pas ce droit. Quoi ! il n'a pas le droit de nous défendre contre vos attaques et vos négations ! Il n'a pas le droit d'affirmer l'Evangile, d'affirmer le Christianisme, d'affirmer l'Eglise ! d'affirmer la raison et le sens commun ?

Vous vous affirmez bien, vous vous posez, et avec une assez curieuse audace, en souverains de la pensée ; et le chef de l'Eglise catholique n'aurait pas le droit de poser l'affirmation chrétienne et l'affirmation philosophique de tous les siècles, en face de la vôtre !

Non, non, nous savons distinguer entre vous et la raison : vous êtes une école, vous n'êtes pas la raison. Et vous l'avez montré de manière à me dispenser de le prouver aujourd'hui, lorsque vous vous êtes également moqués, et avec tant d'agrément, de la philosophie aussi bien que de la théologie, de tous les philosophes et de toute doctrine philosophique, excepté du *positivisme*, aussi bien que de tous les théologiens et de toute doctrine théologique, y compris l'existence de Dieu. (1.)

Ainsi Pie IX a défendu, contre vous tous, ensemble la raison et la foi, qui, selon l'expression même de ce Pape, que vous accusez, ont une même divine origine et sont deux flambeaux allumés au même foyer.

Voilà comment le Pape condamne la raison.

Voyons maintenant s'il condamne aussi le progrès et la civilisation moderne.

V

LE PROGRÈS ET LA CIVISATION MODERNE.

O la piperie des mots ! comme disait autrefois Montaigne ; ô précipitation et légèreté de l'esprit français ! ô logique de la passion !

C'est ici encore que je conjure le bon sens et la bonne foi des hommes sérieux et sincères d'être, un moment du moins. attentifs, pour saisir les énormités flagrantes que je vais leur signaler dans l'interprétation donnée aux actes pontificaux par les journaux irréligieux.

Vous dites que l'Encyclique pose nettement l'antagonisme entre l'Eglise d'une part, et le progrès et la civilisation moderne de l'autre.

Et j'ai même lu, en toutes lettres, dans des journaux piémontais, que le Pape vient de condamner d'un coup toutes les découvertes de la science et de l'industrie modernes, les chemins de fer, télégraphes électriques, la photographie, etc., etc. Et il va probablement supprimer tout cela dans les Etats qui lui restent, en même temps que les bateaux, les machines à vapeur et l'éclairage au gaz.

Voilà ce qu'on a écrit à Turin ; d'honnêtes gens le répètent à Paris, et les abonnés du *Siècle* le croient en province.

Laissons ces niaiseries, et parlons au public sensé, qui demande non à être étourdi, mais à être éclairé.

Quelle est donc la condamnation d'où les journalistes théologiens de France et d'Italie ont cru pouvoir déduire cette déclaration d'antagonisme ?

La voici " Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, avec le libéralisme et la civilisation moderne. "

On a conclu : donc le Pape se déclare irréconciliable avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne.

Mais si, avant de prêter gratuitement au Pape cette énormité, vous étiez allé consulter, sur cette condamnation, je ne dis pas un évêque, je ne dis pas un curé,

(1) Voir mon *Avertissement aux Pères de famille.*

mais le moindre élève de philosophie sur les bancs de nos séminaires il vous aurait aidé à tirer de la proposition condamnée *la contradictoire*, et vous auriez vu qu'entre cette contradictoire et la doctrine que vous infligez au Pape, il y a un abîme ?

Quoi ! vous vous imaginez qu'il condamne ce qu'il peut y avoir de bon dans le progrès, de vraiment utile dans la civilisation moderne, de vraiment libéral et chrétien dans le libéralisme !

Mais c'est une imagination folle, et quand surtout, il est question de Pie IX, c'est une injustice et une ingratitude suprême !

Avez-vous donc oublié ce que Pie IX a voulu faire et tout ce qu'il a fait, en 1847, et dès l'avènement de son règne ? N'a-t-il pas été le plus confiant, le plus généreux des souverains ? N'a-t-il pas fait monter avec lui sur le trône toutes les légitimes espérances de l'Italie ? et n'avez-vous pas trahi tous ses bienfaits ?

Mais si vous avez oublié tout ce qu'a fait Pie IX, pouvons-nous mettre en oubli ce que vous avez fait vous-mêmes ?

Qui que vous soyez, politiques, savants, historiens, érudits, après avoir accusé la religion d'être étrangère à tout sur la terre, n'avez-vous pas voulu l'en exclure et la reléguer dans la région des fables et des hypothèses ? Faux libéraux de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne de la Belgique, et vous surtout, agitateurs de l'Italie, n'avez-vous pas abusé de ces beaux mots, noble parure de la langue des hommes, *liberté, progrès, civilisation* ? Ne sont-ils pas devenus la consigne, le mot de passe de vos bandes révolutionnaires, et l'éternel refrain de tous vos discours les plus agressifs et les plus impies ? Regardez à la date des allocutions d'où le Saint Père a extrait vos erreurs pour les condamner de nouveau, en ayant la charité de n'y ajouter aucun nom propre, pas même celui de Victor Emmanuel ou de Garibaldi, et vous verrez que chacune de ses paroles, bien loin d'être une prétention inattendue, n'est qu'une allusion à vos actes, un obstacle à vos entreprises, une réponse à vos témérités. Il n'invente pas, il cite. Il n'empiète pas, il résiste ; il ne s'impose pas, il se défend.

Non, " le Pape ne doit point se réconcilier et venir à composition avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne, tels qu'il vous plaît de les entendre." C'est à ces choses, au contraire, à se rapprocher de lui en s'accordant avec la justice. " L'Eglise doit être pour la société moderne, disait avec son sens si juste et si élevé le prince de Broglie, ce qu'est la foi pour la raison, non l'ennemi qui la combat, *mais l'autorité* qui la règle. Les principes constitutifs de la société moderne doivent trouver dans les vérités de la religion, non la contradiction qui les condamne, mais le complément qui les achève et le frein qui les contient."

C'est pourquoi le Pape vient de parler.

Il était d'autant plus facile ici de faire la distinction si simple que nous venons d'indiquer, que le Pape lui-même l'avait faite assez clairement dans l'acte pontifical auquel le *Syllabus* se réfère.

Cette condamnation date de 1861, elle est tirée de l'allocution *Jamdudum cernimus*. Or, M. de Montalembert, défendant à cette même époque contre M. de Cavour et expliquant sa formule : *l'Eglise libre dans l'Etat libre*, s'armant précisément des paroles même du Pontife pour poser la distinction qui doit faire tomber ici toutes les clameurs :

" Le Pape vous a répondu d'avance, disait M. de " Montalembert, dans cette allocution misérablement " traduite dans le numéro du *Moniteur* qui publie " votre discours : *à certains hommes* qui lui demandent de se réconcilier avec le progrès, le libéralisme " et la civilisation moderne, il répond : A une pareille " *civilisation hujusmodi civilisationis*, à celle qui a " pour système prémédité d'affaiblir et peut-être d'anéantir l'Eglise, comment veut-on que la Papauté, *mère et* " *nourrice de toute* vraie civilisation, tende la main ? " " Le Pape rappelle ensuite les institutions libérales " qu'il a accordées : *liberiorem administrationem*... " *liberiores institutiones*, et il ajoute, dans un magnifique langage qu'il ne vous sera jamais donné de tenir : " Comment le Pontife romain, qui tire toute sa force " des principes de l'éternelle justice, pourrait-il la trahir ? etc." Belles paroles, et qui rappellent le mot " de M. Barthe au Sénat français : " que le Pape est " le principal représentant de la force morale dans le " monde. "

Et savez-vous qui a donné l'ordre de traduire en italien l'écrit de M. de Montalembert ? Le Saint-Père lui-même.

Mais non, vous voulez imposer au Pape et à l'Eglise vos formules. Eh bien ! le Pape vous demande de les définir. Tant qu'elles ne sont pas définies, il a le droit, il a le devoir de s'en défier.

Vous nous parlez de progrès, de libéralisme et de civilisation, comme si nous étions des barbares, et ne savions pas un mot de tout cela ; mais ces mots sublimes, que vous dénaturez, c'est nous qui vous les avons appris, qui vous en avons donné le vrai sens, et mieux encore, la réalité sincère. Chacun de ces mots a eu, malgré vous, conserve encore, et conservera à jamais, un sens parfaitement chrétien ; et le jour où ce sens périrait, ce jour-là périrait aussi tout progrès réel, tout libéralisme sincère, toute civilisation véritable.

Vous croyez que nous rougissons de ces mots, parce que nous refusons de les accepter de vous et de les prendre dans votre langue : non, le Christianisme s'est fait honneur de s'appeler le Progrès devant les païens et les barbares. Il s'est appelé la Liberté, quand il a aboli l'esclavage, relevé la femme, les enfants, les vieillards, les pauvres et toutes les faiblesses humaines foulés aux pieds par la tyrannie des forts pendant vingt siècles, et lutté depuis contre tous les despotismes imaginables, défendu tour à tour les peuples contre la tyrannie des princes, et les princes contre l'anarchie des peuples. Il est appelé, il s'appelle encore, et si Dieu n'a pas maudit l'Europe, il s'appelera jusqu'à la fin la Civilisation européenne.

Sur tout cela, qu'elle est la vérité irréfutable ? C'est que la grande loi du progrès, de la liberté et de la civilisation, c'est l'Evangile : et c'est Notre-Seigneur lui-même qui a posé dans le monde l'idéal le plus élevé, le plus pur, le plus vaste de ces trois choses dans tous les plus nobles sens, quand il a mis à la base de toute sa doctrine ces paroles : " Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait."

Avant que vous ayez refait en vous l'homme et la société à l'image divine, vous avez beaucoup à faire. Mais, à l'œuvre, ouvriers de l'avenir ! l'Eglise, loin de vous arrêter dans cet élan, vous crie au contraire : En

avant ! La loi du progrès, l'Eglise fait bien plus que l'accepter, elle la pose et en proclame les règles, et nous avec elle.

Mais quant à ces formules périlleuses qui couvrent et laissent tout passer dans le monde, le bien, le mal, la vérité et l'erreur, la lumière et les ténèbres, le progrès et la décadence, nous n'en voulons pas.

A notre tour, nous ne voulons être les dupes ni les complices de personne ; et s'il faut enfin parler clair, et s'il m'est permis d'être moins charitable que le Pape et de nommer les gens qui d'ailleurs ne se font pas faute de nous dire leur nom, n'est-il pas évident, comme je l'ai démontré dans mon *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille*, que pour les principaux écrivains de *la Revue des deux Mondes* et d'autres feuilles, le progrès, le progrès suprême, c'est la négation du surnaturel, la nég. tion de Dieu ? c'est la foi en Jésus-Christ arrachée au peuple ?

Le progrès ! pour tel autre, c'est l'Eglise catholique changeant enfin son symbole et sacrifiant ses dogmes, un à un, aujourd'hui l'inspiration des Livres saints, demain son autorité doctrinale, après demain la Divinité de son fondateur, à ce qu'on appelle les idées nouvelles et l'émancipation de l'intelligence humaine ! Ou l'Eglise modifiera ses dogmes, ou elle périra : voilà leur progrès ! Et vous nous demandez ingénuement que ce soit le nôtre.

Pour telle autre école, le progrès, c'est tout simplement le bien-être sur cette terre et *l'altruisme*, comme ils parlent, à l'exclusion des *préoccupations égoïstes du salut* éternel, qui ne font qu'avilir les âmes : le paradis, disent-ils, n'est pas derrière nous, il est devant nous.

Et voilà le progrès, avec lequel vous signifiez aux évêques et au Pape qu'ils aient à se réconcilier et à composer. Eh bien ! non, notre résolution immuable et notre éternel honneur sera de ne nous réconcilier jamais et de ne pactiser jamais avec tout cela.

Et quant à ceux qui, en nous parlant du progrès, du libéralisme et de la civilisation modernes, entendent ce qu'il y a de vraiment bon, utile, acceptable, chrétien, le Pape ne veut pas qu'on lui signifie d'avoir à se réconcilier avec ces choses : en ce sens, votre proposition est un outrage : voilà tout.

Et s'il faut vous donner de ceci un exemple qui vous soit sensible, qu'un de ces journalistes, qui est un foudre de guerre contre le Pape, vienne signifier demain au gouvernement impérial qu'il ait à se réconcilier avec la liberté ou avec la justice, croit-il que le gouvernement impérial ne condamnera pas sa proposition ? Il le frappera d'un avertissement, d'une suspension, peut-être d'une suppression. La censure d'un Pape n'a pas des conséquences matérielles aussi rigoureuses : c'est peut être pour cela que tant d'hommes qui mesurent leur équité à leur intérêt et à leur courage, se permettent tout contre lui.

Quoi qu'il en soit, voilà comment s'évanouit cette fantasmagorie misérable, ce puéril épouvantail d'une déclaration d'irréconciliable antagonisme faite par le Pape à la société moderne.

(A Continuer.)

CHRONIQUE.

SOMMAIRE : Monseigneur Dupanloup et l'Encyclique.—Lettre du Nonce du Pape à l'Evêque d'Orléans à propos de cet écrit.—Les *Quarante-Heures* à Notre-Dame de Montréal.—Le Cardinal Wiseman.—Nouveau Mois de Marie, par l'auteur du *Conseiller du Peuple*.

Nous avons sous les yeux la brochure de Mgr. l'Evêque d'Orléans : *La Convention du 15 septembre et l'Encyclique du 8 décembre*. La vivacité, l'enthousiasme, qualités essentielles de la grandeur, n'y amoindrissent en rien la force de la logique, et nous aimons à croire que le gouvernement français sera convaincu, enfin, de la fausseté et de la perfidie qui entachent tous les commentaires de la mauvaise presse à propos du document pontifical.

Plusieurs journaux ont déjà reproduit cette brochure ; elle a été traduite dans presque toutes les langues. Le Saint-Père a voulu qu'elle le fût aussi en Italien. Dans notre dernier numéro nous avons mis, sous les yeux de nos lecteurs, la préface et la fin de la conclusion de ce magnifique travail de l'éloquent et infatigable évêque d'Orléans. Nous avons pensé faire plaisir à nos abonnés en continuant aujourd'hui cette publication aux dépens même de notre *chronique*.

Voici la lettre que Son Excellence le Nonce du Pape a adressée a Mgr. Dupanloup à propos de cet écrit :

« Paris le 26 janvier.

« Monseigneur,

« Je viens de lire votre magnifique travail sur *la Convention du 15 septembre et sur l'Encyclique du 8 décembre*, et j'en suis ravi. Veuillez en agréer, Mgr., mes félicitations les plus empressées et les plus sincères. Je vais tout de suite communiquer ce remarquable écrit à Sa Sainteté et à son Eminence le cardinal Antonelli. Mais si Votre Grandeur voulait elle-même en envoyer un exemplaire au Souverain Pontife, je suis comme toujours à sa disposition. Mon courrier partira samedi soir. Je ne puis pas finir, Mgr., sans vous exprimer toute ma reconnaissance pour cette nouvelle preuve que vous venez de donner à l'Eglise et au Saint-Siége de votre zèle et de votre dévouement, et pour le puissant appui que vous apportez de nouveau et si à propos à la cause du Saint Siége.

« Daignez accepter ces sentiments très-chrétiens avec ceux de ma haute et affectueuse considération.

« FLAVIO.

« Archevêque de Mire, Nonce Apostolique. »

Les *quarante heures* ont été célébrées, cette année à Notre-Dame, avec une splendeur inaccoutumée. Le chœur de la Basilique offrait un aspect réellement grandiose et révélait autant de goût que de richesse dans les décorations. L'autel était transformé en un trône splendide. A une hauteur de 20 à 30 pieds s'élevait un dais qui excitait l'admiration universelle. Deux immenses et splendides arabesques montaient de la naissance de l'autel jusqu'au dais et en couronnaient l'ornementation. Ils portaient sur un champ blanc l'inscription suivante en lettres variées du plus bel

effet; *Parce, Domine, parce populo tuo; ne in æternum irascabris nobis.* Un autre dais s'élevait au-dessus du tabernacle, et était environné des mots sacramentels: *Prenez et mangez, ceci est mon corps.* Un *Maria* et deux cœurs formaient le devant de l'autel et présentaient dans leur composition une grande beauté.

Jamais Notre-Dame n'a revêtu pour cette cérémonie autant de splendeur; jamais aussi les fidèles n'ont peut-être montré plus de zèle à venir dans le temple saint réparer par l'adoration de leurs cœurs les outrages qu'une foule égarée ne cesse de prodiguer au Dieu caché de nos tabernacles.

Dans les circonstances présentes, c'est d'un bon augure. Le catholicisme a présidé à la naissance du peuple Canadien; tant qu'il continuera de verser dans toutes les âmes la vie et le patriotisme, nous pourrons avancer avec sécurité dans les champs toujours incertains de l'avenir.

L'Eglise d'Angleterre est grandement affligée par l'état dans lequel se trouve le Cardinal Wiseman. Les catholiques anglais remplissent tous les jours les églises et demandent au Ciel de leur conserver un pasteur qui les a pour la plupart enfantés à la vérité. Tous les jours il paraît dans les journaux de Londres un bulletin signé de trois médecins constatant l'état de son Eminence. Une chose nous a surtout frappés; ces journaux non seulement conservent à l'illustre Cardinal ses titres, malgré les prohibitions légales de 1850, lors du rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre, mais ils publient ce bulletin à une place d'honneur, immédiatement après les nouvelles officielles de la Reine, de la famille royale et de la cour; ce qui montre evidemment le progrès que le catholicisme a fait en Angleterre dans l'estime et la considération publiques. Les mêmes journaux annoncent aussi qu'un certain nombre de catholiques anglais, à la tête desquels se trouvent plusieurs Lords, se sont entendus pour présenter au Cardinal Wiseman, un témoignage de respect et de gratitude, le 8 juin prochain, vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Ce témoignage consistera principalement en un beau portrait en pied de son Eminence, dont la santé, espérons-le, ne tardera pas à se rétablir.

Nous avons reçu un charmant petit volume in-12 intitulé: *Nouveau Mois de Marie, par un prêtre du diocèse de Montréal*, bien connu des lecteurs de l'*Echo* et du *Conseiller du Peuple*. Cet ouvrage a été honoré de la haute approbation de Mgr. de Montréal, de Nos Seigneurs de Québec, des Trois-Rivières et de St. Hyacinthe. Outre les considérations pour chaque jour du Mois de Marie, il renferme encore les prières du matin et du soir; celles pour la Messe, les Vêpres, la confession, la communion etc., etc, le chemin de la Croix, en sorte que c'est un livre qui peut servir dans tous les temps. Il est en vente chez M. Eusèbe Senécal et chez MM. Fabre et Gravel.

JEANNE-MARIE.

(*Suite.*)

XI

LE PALAIS DE JUSTICE.

Ce n'était point un effet oratoire trouvé par le jeune avocat, un moyen employé pour exercer une action plus puissante sur la foule.

Non! Bernard en était à son début. Cette cause était la première qu'il plaidait; et il avait ce que tout avocat demande, ce que chacun est sensé trouver: un innocent à défendre.

L'émotion de l'avocat gagnait toute la salle. Les femmes s'essuyaient les yeux, des murmures approbateurs circulaient parmi les groupes; on sentait que la foule était réellement électrisée.

Le président se leva pour résumer les débats.

C'est un rôle difficile à soutenir que celui de président d'une cour d'assises.

Placé, par la loi, entre les intérêts de la défense et ceux de l'accusation qui représente la société outragée, ce magistrat doit tenir la balance de la justice d'une main tellement impartiale, que non-seulement jamais il n'y ajoute un poids, mais qu'il veille encore de façon à ne permettre à personne d'en placer un dans le plateau de l'accusation, pas plus que dans celui de la défense, avant que ce poids ait été reconnu d'un aloi non suspect.

Le président a pour tâche d'harmonier l'acte de deux puissances rivales, d'équilibrer deux intérêts opposés. Il fait luire au milieu de la confusion, de la diffusion, des ténèbres, des contradictions, une vérité qui éclaire la conscience des juges.

Ses interrogations à l'accusé, aux témoins, doivent suivre une marche logique et régulière.

La passion permise aux orateurs lui est formellement interdite. Il ne doit être ni l'ennemi de l'accusé ni son partisan. S'il interroge avec rudesse, avc âpreté, il peut arrêter un aveu sur les lèvres du criminel et changer en irritation une pensée de repentir. S'il adresse au contraire ses questions avec bonté, il attirera naturellement à lui la confiance de l'accusé, heureux de trouver la justice calme, exempte de passion.

Il aura d'autant plus de confiance dans son arrêt, que celui qui semble la représenter pendant les débats lui aura semblé plus digne de la missson que la société lui confie.

M. de Kerderec résuma les débats avec une grande sobriété. Il évita de se prononcer; mais on devinait son opinion personnelle. Pendant les interrogatoires il avait gardé la même mesure, et Bernard augura bien de la façon loyale et discrète dont il avait parlé.

Sans doute le procureur-général craignit un échec.

Un échec pour lui, c'était l'acquittement d'un accusé.

Dans une affaire de ce genre, il regardait une condamnation comme un succès.

Il avait compris l'influence enthousiaste produite par la plaidoirie de Bernard; il s'effraya davantage encore du résumé si digne de M. de Kerderec, et sa parole s'éleva dans la salle immense pour montrer la société croulant sur ses bases, l'ordre détruit, la sécurité publique alarmée; il parla des Romains et des Grecs, de Lacénaire et de Papavoine; il fit un épouvantable tableau de ce que deviendraient les campagnes si l'on y

laissait vivre tranquillement des monstres comme Lazare...

Le jury se sentit intimidé.

Le jury, souverain arbitre du jugement que l'on va porter, assume sur lui la tâche la plus lourde. Dans ce drame tragique noué le plus souvent par le sang, et que le sang doit dénouer encore, il est l'auteur principal sur lequel pèse une suprême responsabilité.

Il tient dans sa main la liberté, l'honneur, la vie d'un homme...

Lorsqu'une affaire criminelle se déroule hérissée de difficultés sans cesse renaissantes, embarrassée par les questions les plus diverses et les plus multiples, on reste véritablement effrayé du rôle que le jury doit remplir.

Que faut-il au jury ?

La pénétration, le sens, l'intelligence, des notions souvent spéciales, des connaissances variées, une instruction profonde, afin de peser la valeur des mots et d'apprécier le poids d'une déposition. Nous ne parlons ni de l'indépendance ni du courage nécessaires pour remplir ce rôle.

Qu'on ne se rassure pas trop par la pensée que le jury n'a d'autre mission que celle de prononcer *en conscience*, et d'après les simples lumières du bon sens, commun à tous, sur un fait, et non point de s'embarrasser des questions de droit qui sont du ressort des juges.

Dans le jugement qui sera porté, la première opération, la décision du jury est la principale et celle qui exige le plus de perspicacité, à apprécier le fait, le dégager des circonstances, des dépositions de la part plus ou moins directe, plus ou moins grave, que l'accusé y a prise ; prononcer un verdict irrévocable, dont les suites sont laissées à des appréciations nouvelles ; quelle responsabilité !

Aussi, et comme prévoyant que le jury pouvait avoir besoin d'un stimulant pour marcher dans le sentier des plus pénibles devoirs, la loi l'oblige-t-elle à se servir d'une formule imposante dont l'oubli ou le mépris égalerait le sacrilége.

Les débats étaient clos ; la Cour se leva, et les jurés passèrent dans la salle des délibérations.

XII

SUR MON HONNEUR ET MA CONSCIENCE.

S'il est un temps qui semble d'une longueur effroyable, c'est bien celui qui s'écoule pendant que le jury discute, s'éclaire, se prononce. Et, il faut l'avouer, sur les quelques hommes chargés d'un mandat si difficile, il s'en trouve d'ignorants, qui sont obligés de s'en rapporter à l'avis de leurs confrères. La moitié de la valeur des plaidoiries et des dépositions leur a échappé, ils n'en sont pas moins obligés de déclarer si l'accusé est innocent ou s'il est coupable. Et l'on doit observer ceci, c'est que l'ignorant est plus sévère que l'homme instruit.

Cela se conçoit : — le fait brutal le frappe seul, les circonstances lui échappent.

Son vote est sévère ; parfois il sait à peine l'écrire.

Un paysan est toujour criminaliste, s'il s'agit du procès d'un homme accusé d'avoir incendié une grange, volé des ruches ou dévalisé un bouvier. Malgré lui, il songe à la bâtisse en planches de sa ferme, à la clôture mal fermée du courtil où sont ses abeilles, à l'or qu'il rapporte en revenant du marché.

Encore direz-vous qu'ici, même en agissant avec sévérité, il fait acte de compétence et ne prononce que sur des choses, des faits familiers à sa vie.

Mais qu'il s'agisse d'un faux ou d'un crime grave commis dans une autre sphère que la sienne ; qu'il ait en face de lui un accusé dont les mœurs, le langage, les habitudes, les instincts ne sont ni ses instincts à lui, ni son langage, ni ses habitudes, que voulez-vous qu'il dise ? Quel jugement portera-t-il ?

N'y aura-t-il point erreur ?

Peut-être même un autre sentiment s'unira-t-il à celui de la justice répressive.

Le bien absolu ne se trouve positivement et sans contrôle ni en haut ni en bas de l'échelle sociale. Il est partout où la foi règne, où la charité garde ses imprescriptibles droits, où le souvenir de Dieu plane sur toutes les considérations et annihile les pensées personnelles.

Mais il peut arriver qu'au nombre des jurés se trouvent des hommes ennemis de la richesse, parce qu'ils ne la possèdent pas ; ennemis des titres, parce qu'ils sortent du peuple.

Et si par hazard une accusation foudroyante s'abat sur la tête d'un homme placé au-dessus d'eux, leur parole s'enfielle, et leur verdict court risque de s'égarer.

A quelle souveraine justice le juré ne doit-il point faire appel quand on l'interroge, et que le poids de sa parole abaisse d'un degré le couperet de la guillotine.

Ce ne sont point de vains mots que ceux-ci :

"SUR MON HONNEUR ET MA CONSCIENCE..."

Qu'il hésite, qu'il réfléchisse, qu'il embrasse d'un regard rapide mais profond les conséquences de son vote, et qu'il se souvienne qu'à son lit de mort aucune puissance humaine ne peut changer ce qu'il a fait...

Les jurés délibéraient.

Lazare avait quitté la salle d'audience.

Bernard, avec une délicatesse touchante, offrit son bras à Jeanne-Marie, et plus d'une femme applaudit du regard en voyant passer la fermière appuyée sur le généreux défenseur de son mari.

On permit aux deux époux de s'entretenir tout bas, de rester l'un près de l'autre. Lazare paraissait le plus courageux. Jeanne-Marie passait par de subites alternatives de désespoir et de confiance.

Elle ne pouvait comprendre le discours si accablant du procureur impérial.

Elle demandait à Bernard ce que son mari avait fait à ce magistrat pour trouver en lui un ennemi si acharné à sa perte.

Lazare essayait de la calmer, et il lui rappelait alors les entraînantes paroles de M. Bernard, l'émotion de toute la salle et l'attention des jurés.

— Quelle heure est-il ? demanda Jeanne-Marie.

— Neuf heures.

— Et voilà une heure passée qu'ils marchandent ta vie, mon Lazare !... Ils n'ont donc jamais regardé un honnête homme qu'ils peuvent te prendre pour un criminel ?

Les minutes semblaient des siècles...

Lazare caressait ses enfants avec une joie douloureuse. Ses pressentiments étaient sombres, et dans les regards qu'il attachait sur Jeanne-Marie, on pouvait lire tous les déchirements de l'adieu !

Un huissier entra et parla bas à Bernard.

L'avocat se leva :

— La Cour rentre en séance, dit-il ; attendez, on vous appellera.

Et il regagna son banc, le front mouillé d'une sueur froide.

Les juges occupaient leurs places respectives.

Les jurés défilèrent lentement.

Un silence de mort planait sur l'assemblée.

Chacun se sentait le cœur pris comme dans un étau.

Enfin, la sonnette fut agitée, et le président du jury se leva.

Alors, relisant avec une lenteur mesurée les questions posées par la Cour, le président en vint enfin à prononcer cette formule :

— *Sur mon honneur et ma conscience*, OUI, l'accusé est coupable.

Et affirmativement aussi on admit les circonstances atténuantes.

Lazare fut introduit.

Il devina tout après avoir regardé Bernard.

Et dit à sa femme ce seul mot :

— Que la volonté de Dieu s'accomplisse !

Il fallut relire cette sentence de châtiment.

L'accusé l'entendit sans pâlir.

L'application de la peine suivit immédiatement... Lazare était condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Toute la salle frémit électriquement ; des expressions de regret, des larmes s'entendirent ; il n'y avait que pitié dans toutes les âmes.

— Lazare, demanda le président, avez-vous quelque chose à dire ?

Le fermier se leva.

Sa belle et mâle figure, transfigurée sous l'empire d'une suprême douleur et d'un courage héroïque, sembla rayonner sur la foule abattue, et, posant la main sur sa poitrine, il dit d'une voix calme :

— *Sur mon honneur et ma conscience*, je jure que je suis innocent.

— Lazare, reprit le président, vous n'objectez rien par rapport à l'application de la peine ?

— Rien, monsieur le président. Ici, je le crois, chacun a parlé selon sa conviction, les jurés comme les juges... Je vous remercie de votre bonté, et je prie mon avocat de recevoir l'expression de toute ma reconnaissance.

Le condamné retomba sur son banc.

Mais déjà Jeanne-Marie était debout.

Elle quitta la place qu'elle occupait en face de Lazare, et s'avançant presque au pied du tribunal :

— Messieurs les juges, dit-elle, messieurs les jurés, et vous tous qui avez vu mon mari sur ce banc d'infamie, je vous adjure de vous souvenir de la parole que je prononce et du serment que je fais ; *Sur mon honneur* de femme, *et sur ma conscience* de chrétienne, Lazare est innocent ! Vous le condamnez, je me tais, je me courbe devant Dieu sous le poids de ma misère, mais je ne léguerai point la honte à mes enfants ! Lazare, tu vas partir pour le bagne, et tu y souffriras ta passion ; moi je reste ! je veille, je lutte ! Il faudra que mes yeux soient éteints, mes jambes roidies et ma langue glacée, si avant cinq ans je ne sais point le nom du meurtrier véritable... si je ne l'amène point devant vous tous pour laver dans sa honte la probité de mon mari... La pauvre fermière du Grand-Moutier n'a que la vaillance de son cœur et son grand amour pour l'époux qu'elle a reçu de Dieu, eh bien ! elle croit, elle, la simple, la pauvre, l'abandonnée, que le Seigneur fera plutôt un miracle que de laisser périr cet homme aux galères ! Recevez-vous tous mon serment ? demanda-t-elle avec une énergie sublime.

— Oui, tous ! tous, cria la foule comme une voix.

— Et si j'ai besoin d'aide, vous m'en donnerez ?

— Oui ! oui !

— Alors, Messieurs, continua Jeanne-Marie en posant la main sur la table où l'on avait réuni les pièces à conviction, je vous demande ce couteau... ce couteau à lame rouge, marqué d'un H et d'un V., seul indice qui puisse m'aider à trouver le coupable.

Le président se leva, le prit et le tendit à la fermière.

— Que Dieu vous soutienne, dit-il, vous êtes un grand cœur !

— Merci, dit Jeanne-Marie d'une voix redevenue douce et presque plaintive.

Et elle redescendit vers Lazare tenant dans ses mains tremblantes le couteau rouillé...

— Jeanne-Marie ! dit le fermier, tu veux donc m'ôter tout courage !

— En gardant le mien !

— Ah ! pauvre mienne ! faut-il se quitter quand on s'aimait tant !

— Nous nous reverrons, mon Lazare, nous nous reverrons.

La foule s'écoula lentement, émue, bouleversée, électrisée.

(A continuer.)

Exposé des principaux évènements arrivés depuis Jacques-Cartier jusqu'à Champlain.

FONDATION DE QUÉBEC.

(Suite.)

IV

Mais Madame de Guercheville qui méditait alors l'établissement de St. Sauveur, que l'anglais Argall devait détruire en pleine paix—refusa d'accepter cette offre, ainsi que celle d'entrer en association avec de Monts parcequ'il était Calviniste, quoique Champlain se fût porté garant de la droiture de ses intentions.

" Madame de Guercheville, dit M. l'abbé Férland, dut regretter plus tard de n'avoir pas employé, pour un établissement sur le St. Laurent, les fonds qu'elle dépensa inutilement à l'embouchure de la rivière Pentagouët. Possédant beaucoup de crédit à la Cour, ayant d'amples ressources à sa disposition, Madame de Guercheville, en s'associant avec de Monts et donnant ainsi une plus libre carrière à l'énergie et à la capacité de Champlain, aurait hâté le développement de la puissance française dans l'Amérique du Nord, et aurait bien plus utilement servi la propagation de la Religion chrétienne parmi les tribus Sauvages." (1)

Ne pouvant s'entendre avec Madame de Guercheville, de Monts se rabattit sur ses co-réligionnaires. Il fut alors convenu entre lui et Champlain, rapporte M. l'abbé Faillon, que Québec serait la propriété de de Monts, et quoiqu'il n'y eut plus de Société, ce

(1) M. l'abbé Ferland, liv. I, chap. V, p. 34.

dernier la mit entre les mains de quelques marchands de la Rochelle, sous certaines conditions, afin qu'elle leur servît de magasin pour retirer leurs marchandises et y traiter avec les Sauvages. (1)

De Monts toutefois, cédant sans doute aux avis de son lieutenant, n'en continua pas moins de s'occuper de l'habitation de Québec qu'il fallait ravitailler et secourir. Il fit équiper, à cet effet, " avec l'aide de MM. Le Gendre et Collier" (2) deux navires sur lesquels on embarqua un certain nombre d'artisans, des vivres et des munitions, et dont le commandement fut de nouveau confié à Pontgravé et à Champlain : Pontgravé devant continuer la traite à son ancien poste de Tadoussac, et Champlain ayant reçu probablement les mêmes instructions de de Monts pour le haut de fleuve.

" Ils s'embarquèrent à Honfleur le septième de Mars 1710, et à peine étaient-ils en mer, que Champlain tomba malade et fut obligé de se faire remettre à terre. Peu de temps après, son navire ayant été contraint de relâcher, il se trouva en état d'en reprendre le commandement : il appareilla le huitième d'avril et arriva le vingt-six à Tadoussac." (3)

***

A son retour à Québec, Champlain revit avec joie ses colons bien portants et bien disposés. Le renfort ainsi que les provisions qu'il leur amenait de France ne pouvait qu'accroître leur bien-être et leurs bonnes dispositions. Aussi Champlain en profita-t-il habilement pour les remettre à l'œuvre de l'agrandissement de l'habitation avec un redoublement d'ardeur. Tandis qu'il s'occupait de ces travaux, des ambassadeurs Hurons, Algonquins et Montagnais vinrent de nouveau l'inviter à aller en guerre avec eux contre les Iroquois, l'assurant que plusieurs traiteurs qu'ils appelaient *Mistigoches*, éparpillés le long du fleuve depuis Québec jusqu'à la montagne d'Hochelaga, avaient également promis leur concours.

Cette nouvelle de la présence de trafiquants dans ses propres eaux ne pouvait être que très-désagréable à Champlain. (4) Voulant s'en assurer par lui-même et se concilier davantage l'amitié des Sauvages, il consentit de grand cœur à les accompagner contre la nation Iroquoise.

Il partit donc de Québec le 14 Juin, ne prenant avec lui que quatre français bien armés et rencontra l'ennemi, six jours après, dans la rivière des Iroquois, où se trouvaient, en effet, plusieurs barques de *Mistigoches* s'occupant de la traite et qui voulurent demeurer neutres.

Cette fois l'affaire fut plus chaude, mais la crainte et les ravages causés par les arquebuses assurèrent encore la victoire aux alliés si puissamment secondés par Champlain et ses compagnons.

Au retour de cette campagne, Champlain apprit l'attentat de Ravaillac et la mort d'Henri IV. Cette fâcheuse nouvelle, l'audace croissante des industriels et des trafiquants de bas étage qu'il fallait absolument maîtriser, et de plus le besoin d'une autorité plus grande et de plus amples ressources décidèrent Champlain à repasser en France sur le champ.

Avant de partir, il désigna aux Sauvages le Sault St. Louis comme lieu de rendez-vous pour l'été prochain, et alla s'embarquer, à Tadoussac, avec Pontgravé, le treize avril 1610.

Arrivé à Honfleur le vingt-sept septembre suivant, Champlain s'empressa d'aller voir M. de Monts qui—depuis la mort de Henri IV—avait perdu son crédit à la Cour et s'était retiré en Saintonge, dans son gouvernement du Pons.

De Monts aimait beaucoup son lieutenant dont il appréciait hautement la probité et une rare intelligence des affaires. Le projet que lui soumit Champlain d'établir un fort dans le haut du fleuve lui parut excellent et le meilleur moyen pour assurer d'une manière efficace, les intérêts de la traite. Mais comme le fait remarquer M. l'abbé Faillon, pour entreprendre un pareil établissement, il fallait, avant tout, avoir des fonds à dépenser. Champlain s'en procura très à propos, dans le court séjour qu'il fit à Paris, en épousant alors Hélène Boullé, quoique leur mariage ne dut être effectué qu'après deux ans accomplis. Peut-être ce mariage fut-il officieusement menagé par de Monts qui voulut seconder par-là les entreprises et avancer la fortune de Champlain. Du moins il est à remarquer qu'Hélène Boullé était calviniste aussi bien que Nicolas Boullé son père, secrétaire de la chambre du Roi, et Marguerite sa mère ; et que de plus, dans le contrat de mariage passé à Paris le 27 décembre de cette année 1610, on lit que les conventions matrimoniales ont été faites expressement en la présence, par l'avis et le consentement de Sieur du Gas de Monts et de son Secrétaire. Quoiqu'il en soit, le mariage devait être différé à cause du défaut d'âge de la jeune personne qui n'avait pas encore atteint sa douzième année. Ses parents consentirent pourtant avec plaisir à l'établir, malgré son jeune âge, afin de procurer par là son intérêt, Champlain, exposé plus qu'un autre à périr dans ses voyages, lui ayant assuré, par ce même contrat, la jouissance de tout ce qu'il pourrait laisser de biens. De leur côté, les parents d'Hélène Boullé s'engagèrent à donner à Champlain six mille livres avant les fiançailles, et, en conséquence, le 29 décembre de cette même année, ils lui en firent toucher quatre mille cinq cents, ce qui devait le mettre à même de préparer un équipement pour son retour en Canada. S'il se mêla dans ce mariage quelque motif d'intérêt, ajoute M. l'abbé Faillon, Dieu s'en servit néanmoins pour ménager à la jeune Hélène Boullé, un avantage tout autrement considérable, que ni elle ni ses parents n'avaient probablement pas en vue en le contractant : car, au bout de deux ans, elle eut le bonheur d'être ramenée à la Foi Catholique, par le zèle pur et désintéressé de son mari ; et à son tour, malgré la persécution qu'elle eut à soutenir de la part de sa famille, elle ramena à la vraie foi son propre frère. (1)

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) Charlevoix.

(3) M. Ferland, liv. II, chap. II, p. 157.
Il y a ici contradiction quant aux dates ; M. l'abbé Ferland dit que Champlain et Pontgravé partirent de Honfleur le dix-huit avril 1610 et mouillèrent à Tadoussac le vingt-six Mars, où ils trouvèrent des vaisseaux arrivés depuis le dix-neuf, ce qui, suivant les anciens, ne s'était pas vu depuis soixante ans.

(4) " L'envie et la rapacité ont porté nos pêcheurs de morue, dit Lescarbot, jusqu'au Sault de la grande rivière du Canada, et Champlain ne saurait y aller, ainsi qu'il lui est arrivé au voyage précedent, qu'il n'ait une douzaine de barques à sa suite pour lui ravir ce que son travail et son industrie lui devraient avoir acquis." (Lescarbot)

(1) M. l'abbé Faillon.

***

Vers la mi-mai de l'année 1611, Champlain et Pontgravé étaient de retour à Tadoussac. A Québec, Champlain fut informé que " bon nombre de Français avaient déjà remonté le fleuve sur des barques, pour aller attendre, près du Sault St. Louis, les Hurons et les Algonquins qui devaient descendre avec des pelleteries." (1) Sans perdre de temps, Champlain se dirigea vers le Grand Sault, où il arriva le 28 de mai, mais il n'y rencontra aucun des Sauvages qui lui avaient promis l'année précédente d'être exacts à ce rendez-vous dont la date avait été fixée au 20 du même mois.

Pour mettre à profit ce contre-temps, Champlain qui voulait choisir l'endroit le plus convenable à l'établissement de son fort, releva avec soin les deux côtés du fleuve, sur une longueur de huit lieues, à partir de l'endroit où se trouve aujourd'hui Montréal, en tirant vers le lac St. Louis. Mais après avoir tout parcouru, dit M. l'abbé Faillon, Champlain ne trouva aucun autre lieu plus propre à l'établissement qu'il méditait, que l'endroit de la rive gauche du fleuve jusqu'où les chaloupes et les barges pouvaient monter aisément et qu'il nomma la *Place Royale*. C'est le lieu de la ville actuelle de Montréal, appelé dans le siècle dernier, " *la Pointe-Callière*," et le même où M. de Maisonneuve éleva en 1642, le premier fort de Ville-Marie ou de Montréal. (2)

Champlain fit aussitôt " couper et défricher le bois de la Place Royale, pour la rendre unie et prête à y bâtir," et, ajoute-t-il : " comme il y a quantité de très-bonne terre grasse tant pour brique que pour bâtir, j'y fis construire une muraille de quatre pieds d'épaisseur, de trois ou quatre de haut et de dix toises de long, pour voir comment elle se conserverait durant l'hiver, quand les eaux descendraient." (3)

Malgré la beauté du site, la fertilité du sol et un ciel moins rigoureux qu'à Québec, nous ne voyons pas cependant, remarque M. l'abbé Faillon, que Champlain ait jamais rien fait pour reprendre dans la suite, le dessein de cet établissement projeté. Il paraît même que tout occupé de la traite, dans les voyages qu'il fesait au Grand Sault ou à la Place Royale, il donna peu d'attention à l'île de Montréal. Lescarbot, dans la carte qu'il publia en 1618, ne soupçonnait pas l'existence de cette île, et Champlain lui-même, dans l'édition de ses voyages donnée en 1632, en avait une connaissance bien imparfaite, en ne lui donnant que huit à neuf lieues de circuit, tandis qu'elle en a plus de trois fois autant. (4)

***

Cependant Champlain s'apercevant bientôt que l'audace pleine d'avarice des traiteurs finirait par ruiner toutes ses entreprises, et que pour arrêter " tant de barques de gens avides, avares, envieux, sans chef et sans accord," (5) il fallait de toute nécessité rétablir entre les mains d'une compagnie puissante le monopole de la traite, repassa en France pour soumettre à la Cour le projet de constitution d'une société qui serait seule autorisée à faire le commerce des fourrures.

De Monts qu'il était allé voir en Saintonge approuva pleinement cette démarche et lui donna même sa procuration. Champlain " s'adressa donc à Charles de Bourbon, comte de Soissons, qui le reçut très-favorablement, agréa la proposition qu'il lui fit d'être le *Père de la Nouvelle-France*, se fit donner par la Reine Régente toute l'autorité nécessaire pour maintenir et avancer ce qui était déjà fait, et nomma Champlain lui-même pour son lieutenant avec un plein pouvoir sans restriction. (1)

Champlain était sur le point de faire publier cette commission dans tous les ports de France, lorsque le comte de Soissons fut atteint d'une grave maladie qui l'emporta. Sans être arrêté par ce contre-temps, rapporte M. l'abbé Faillon, il s'adressa alors au prince de Condé, Henry de Bourbon. Ce prince accepta le protectorat de la Nouvelle-France d'autant plus volontiers qu'outre qu'il ne lui imposait aucune dépense, il devait lui procurer chaque année un cheval de mille écus, aux frais des associés. (2)

Mais l'association n'était pas encore formée, qu'une foule intéressée de marchands et d'armateurs qui s'en voyaient exclus, intriguèrent tant et si bien auprès du prince de Condé qu'ils lui firent révoquer la commission qu'il venait d'octroyer à Champlain, et que ce dernier avait déjà fait afficher et annoncer à son de trompe dans tous les ports de France et de Navarre.

Ce ne fut que l'année suivante, qu'à force de persévérance et d'énergie, Champlain parvint à conclure un traité d'association avec des marchands de St. Malo, de Rouen et de la Rochelle. Cette société devait durer onze ans et avait le privilége exclusif de la traite des pelleteries. " Cette fois, dit Charlevoix, M. le Prince qui avait pris le titre de Vice-Roy de la Nouvelle-France, l'approuva, obtint aux associés des patentes du Roy et y mit son attache. Alors M. de Champlain ne doutant point qu'une colonie à laquelle il venait d'intéresser tant de personnes riches et qui avait à sa tête le premier prince de sang, ne prît bientôt une forme solide pour le temporel, songea sérieusement à lui procurer les secours spirituels, dont elle avait été jusques-là dépourvue. Il demanda et obtint quatre Récollets que la compagnie s'engagea avec joie à fournir de tout ce qui leur était nécessaire, et il se chargea de les conduire lui-même en Canada. (3)

Ces Religieux étaient les Pères Denis Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Du Plessis. Ils s'embarquèrent tous quatre, à Honfleur, le 24 avril 1615, sur le vaisseau de la compagnie des associés, appelé le *Saint-Etienne*, du port de trois cent cinquante tonneaux, commandé par Pontgravé, et ils arrivèrent à Tadoussac, après un mois de navigation, (4) le 25 mai suivant.

PAUL STEVENS.

(1) M. l'abbé Ferland, liv. 11, ch. 11, p. 160.

(2) M. l'abbé Faillon.

(3) Champlain.

(4) M. l'abbé Faillon.

(5) Lescarbot.

(1) Charlevoix.

(2) M. l'abbé Faillon.

(3) Charlevoix.

(4) M. l'abbé Faillon.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, Rue St. Vincent.

Montréal, 15 Mars 1865. Septième Année.---Numéro 6.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

La longueur de la biographie du Cardinal Wiseman nous empêche de donner aujourd'hui notre chronique ordinaire des évènements de la quinzaine. Dans notre prochain numéro nous tâcherons de remplir cette lacune.

Nous rappellerons cependant à nos lecteurs la séance publique de mardi prochain au *Cabinet de Lecture.* M. l'abbé Desmazures nous lira une étude sur l'*origine des sociétés modernes*, et M. Paul Stevens un de ces *contes* comme, seul, il sait en narrer. Pour qui a été à même d'apprécier les vastes connaissances en histoire de M. l'abbé Desmazures; pour qui a déjà entendu M. Stevens à la tribune du *Cabinet de Lecture*, cette séance sera du plus haut intérêt, et la société lettrée de Montréal viendra sans doute montrer ses sympathies aux honorables lectureurs par de chaleureux applaudissements.

En parlant de M. Stevens, nous aimons à rectifier une erreur typographique qui s'est glissée dans son travail sur Champlain, et que nos lecteurs ont pu corriger d'eux-mêmes. Ainsi, dans une note à la page 77, qui devrait être la 79e, du dernier numéro de l *Écho*, on lit que Champlain et Pontgravé mouillèrent à Tadousac le 26 *mars*, au lieu du 26 *Mai.*

Nous avions préparé, pour ce numéro, une notice biographique sur M. Fis. Labelle, d'après les articles des journaux politiques: mais une lettre privée nous avertit que ces articles sont remplis d'erreurs graves, et nous promet une biographie complète de cet excellent prêtre ; en conséquence nous avons mis notre article de côté et nous attendons la réalisation de la promesse du savant ami de notre feuilie.

La neuvaine de St. François-Xavier a été prêchée, cette année, à Notre-Dame, avec beaucoup de succès par le Rév. P. Bertrand, de la Compagnie de Jésus ; un auditoire toujours nombreux s'est empressé de venir recueillir les éloquentes leçons qui tombaient avec tant d'autorité de la bouche du prédicateur.

Nous parlions, dans notre dernier numéro, d'un nouveau " Mois de Marie ": aujourd'hui, nous devons annoncer un autre petit opuscule très-intéressant, publié en l'honneur de Notre-Dame de Pitié. Il renferme, premièrement, *un Mois de Marie Désolée :* secondement, une Notice historique sur la Statue miraculeuse de Notre-Dame de Pitié conservée dans l'Eglise de ce nom, à Montréal.

Le Mois de Marie Désolée est une suite d'exercices pour les trente-et-un jours, qui s'écoulent depuis le mercredi après le 1er dimanche du Carême, jusqu'au vendredi de la Passion, fête de Notre-Dame de Pitié. Ce mois qui a été déjà suivi avec zèle depuis plusieurs années, dans l'église de Notre-Damo de Pitié, le sera encore mieux désormais avec ce petit manuel que les pieux fidèles pourront se procurer à peu de frais.

La Notice historique qui termine cet opuscule est d'un très-haut intérêt pour tous les catholiques de cette province, et spécialement pour tous les citoyens de Ville-Marie. Ils y apprendront à apprécier cette Statue que tant de miracles, opérés soit dans l'ancien monde, soit dans le nouveau, ont déjà rendue si célèbre. Cet ouvrage qui se recommande à la piété des fidèles et au zèle de tous les habitants de Ville-Marie, jaloux de la gloire religieuse de leur belle cité, se trouve en vente au parloir des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Le Cardinal Wiseman.

SA VIE, SA MORT, SES OBSÈQUES.

Son Eminence le Cardinal Wiseman est mort le 15 février dernier, à huit heures du matin, à sa résidence de York-place, Portman-square. Durant les deux dernières semaines ses amis avaient perdu tout espoir de le conserver à leur respectueuse affection. Lui-même sentit sa fin approcher avec calme; sa figure sereine semblait porter dans ses regards le bonheur d'une éternité de gloire; à l'âge de 68 ans, il est allé recevoir au

ciel la couronne que lui ont méritée ses travaux véritament apostoliques.

Le nom du Cardinal Wiseman, mêlé pendant près d'un quart de siècle à tous les grands mouvements religieux et à l'histoire du catholicisme en Angleterre, mérite plus qu'une notice ordinaire.

Nicolas Wiseman, né à Séville le 2 août 1802, était fils de James Wiseman, ancien marchand de Waterford. Sa famille réclame une très haute antiquité; elle possédait sous le roi Edouard IV, de vastes domaines dans le Comté d'Essex. Quelques années après la Réforme nous trouvons Sir John Wiseman auditeur de l'Echiquier; Henri VIII le fit chevalier pour sa brillante conduite à la bataille de Spurs; il agrandit ses domaines de Muck-Confield-parish, qu'il paya de ses propres deniers. William, petit fils de Sir John, épousa la fille du comte Capel, et fut créé baronet par Charles I, en 1628.

Le titre de Baronet est passé en ligne directe dans la famille Wiseman et est présentement porté par Sir William Solstonstall Wiseman, capitaine dans la marine royale.

C'est de la branche cadette de cette famille que descend le défunt Cardinal. La mère de Son Eminence était fille de M. Strange dont la famille, malgré les confiscations qu'elle a souffertes sous le Protecteur Olivier Cromwell, possède encore des propriétés considérables à Aylward's Town Castle, dans le comté de Kilkenny; cette mère pieuse, morte en 1851, pleine de jours et de vertus, a eu la rare consolation de voir son fils élevé à la haute dignité de Cardinal de l'Eglise catholique.

A l'âge de 5 ans, le jeune Nicolas Wiseman fut envoyé d'Espagne en Angleterre pour y faire son éducation; il arriva sur la frégate *Melpomène* à Portsmouth, dans le mois de Janvier 1808 et entra comme pensionnaire à une école assez célèbre de Waterford, ancienne résidence de son père. En mars 1810 il devint élève du Collége catholique de St. Cuthbert, à Ushaw, près de Durham, illustré alors par le savoir et les vertus des prêtres que la révolution française avait chassés du collége anglais de Douay. Sa mère le suivit à Durham; elle voulait surveiller elle-même ses études, et cultiver de ses propres mains les heureuses qualités dont il était orné dans un âge encore si tendre. Les archives d'Ushaw disent quels furent les succès du jeune Wiseman: pieux et modeste, seul il semblait ignorer son talent et ne pas voir les traits de lumière que jetait déjà son génie naissant.

Au mois de décembre 1818, il vint à Rome en compagnie de cinq autres jeunes anglais qui firent revivre au collége anglais, récemment restauré, les traditions du passé, interrrompues pendant toute une génération par la main dévastatrice de la philosophie du dernier siècle. Pie VII, revenu d'exil depuis trois ans seulement, s'efforçait alors, sur la chaire de St. Pierre, de réparer les désastres de l'Eglise. Il vit arriver avec joie les otages que l'Angleterre lui envoyait comme gage de sa conversion prochaine. Le Cardinal Wiseman raconte lui-même, dans ses *Souvenirs des quatre derniers papes*, son entrevue avec l'illustre Pontife qui avait si vaillamment défendu la véritable doctrine contre la toute-puissance d'un prince tant de fois sacré par la victoire. En voyant nos six jeunes anglais à genoux devant lui, Pie VII leur dit: "J'espère que vous serez l'honneur de Rome et de l'Angleterre." Cette espérance, Nicolas Wiseman la réalisa d'une manière éclatante durant le cours de son infatigable carrière. Il redoubla de zèle dans ses études, et attira bientôt l'attention publique sur ses succès. Après avoir terminé ses cours de philosophie et de théologie, il soutint une thèse qui eut beaucoup de retentissement; le 7 juillet 1824, quelques mois seulement avant sa 22e année il reçut le degré de Docteur en Divinité, et fut ordonné prêtre l'année suivante.

A l'âge de dix-huit ans il avait publié son premier ouvrage, *Horæ Syriacæ*, composé d'après des manuscrits d'Orient gardés à la bibliothèque du Vatican.

L'habileté, la science, l'énergie de l'abbé Wiseman étaient bien connues du Pape et du sacré collége. On ne voulut pas le laisser retourner en Angleterre tout de suite, et il fut nommé professeur à l'Université Romaine. Plus tard il fut vice-recteur et recteur du collége anglais. En 1827, il eut l'honneur d'être invité par le Pape Léon XII à prêcher tous les dimanches depuis l'Avent jusqu'à Pâques, époque où la ville sainte est remplie d'étrangers, venus de toutes les parties du monde pour être témoins des beautés et des splendeurs du culte catholique. En 1829, le Dr. Wiseman eut, le premier, la joie d'annoncer à Pie VIII, élevé au souverain pontificat depuis un mois seulement, l'acte du parlement anglais qui émancipait les catholiques dans les trois royaumes. Cette mesure tardive donna au jeune prêtre un nouveau courage dans son travail de restauration du catholicisme au milieu de l'ancienne *Isle des Saints*. Cependant, il crut devoir rester encore quelque temps à Rome, afin de se perfectionner dans l'étude de certaines sciences où il se sentait encore faible. Il voulait aller livrer bataille au protestantisme dans son château-fort; et pour remporter une victoire, non-seulement plus certaine, mais encore plus éclatante, il voulait être armé de toutes pièces. Durant l'Avent de 1835, le Dr. Wiseman donna sa fameuse *lecture* sur les "*Rapports entre la Science et la Religion révélée.*" Ce travail n'était pas destiné à voir le jour: c'était primitivement une espèce d'introduction à un cours de théologie que le Dr. Wiseman voulait donner, lorsqu'il était recteur du collége anglais. En lisant cet ouvrage, Pie VIII ne put s'empêcher de dire au jeune prêtre: "Vous avez volé à l'Egypte sa science et montré qu'elle appartient au peuple de Dieu."

C'est en 1835 que le Dr. Wiseman revint en Angleterre et commença cette lutte ardente et toute apostolique qui lui suscita tant d'ennemis et tant d'admirateurs sur cette terre classique du protestantisme. Durant l'Avant de cette année il donna une série de lectures dans la chapelle catholique de l'ambassadeur piémontais; le carême suivant il se rendit aux sollicitations pressantes de l'évêque Bromston, alors vicaire apostolique du district de Londres, et donna une autre série de lectures dans lesquelles il vengea les doctrines et les pratiques catholiques des moqueries ou des insultes des protestants. Tel fut son succès que les anglais restés fidèles à la vieille foi de leurs pères, crurent de leur devoir de lui présenter une médaille en or, comme marque de leur haute estime et de leur admiration pour ses talents d'un ordre si supérieur. Ces *lectures* furent suivies d'un traité sur la *Sainte Eucharistie* qui donna lieu à une dispute entre le jeune prêtre et l'évêque pro-

testant d'Ely, le Dr. Torton. Nous n'avons pas besoin de dire de quel côté fut la défaite.

Pendant l'Avent de 1837 il écrivit un troisième ouvrage sur les *Offices et les cérémonies de la semaine Sainte.*

A cette époque l'abbé Wiseman jouissait d'une réputation européenne solidement établie ; le peuple anglais le regardait comme une de ses gloires les plus pures, et le chef de l'Eglise catholique l'avait en très-haute estime. Aussi, dès 1840, le Pape Grégoire XVI, de mémoire pacifique, désirant reconquérir à la foi l'ancienne *Ile des Saints*, ne trouva point de moyen plus propre à réaliser ce but que d'augmenter le nombre des Vicaires Apostoliques : il en créa donc quatre nouveaux, au nombre desquels se trouva le Dr. Wiseman, ce qui donna huit évêques à l'Angleterre. Coadjuteur de Mgr. Walsh et président du Collége *St. Mary*, il prit une part active dans le mouvement qui s'opérait parmi les plus illustres intelligences d'Oxford : il eut la consolation de voir le Dr. Newman abjurer publiquement les erreurs du protestantisme et mettre au service de la Vérité cette grande doctrine qui a converti tant d'âmes et donné tant de défenseurs à l'Eglise. Mgr. Griffiths mourut en 1848; le Dr. Wiseman lui succéda dans le District de Londres, avec le titre de pro-Vicaire-apostolique, et à la mort de Mgr. Walsh, dont il était coadjuteur, il prit en 1849 le titre de Vicaire-Apostolique.

Mgr. Wiseman sentit toute la responsabilité de sa position : il redoubla de zèle, et se multiplia pour ainsi parler, afin de faire face à toutes les éventualités. La vieille Angleterre frémit sous cette initiative puissante; et tandis que les préjugés politiques tombaient, foudroyés par la parole ardente du parti qu'avait formé le grand O'Connell, les préjugés religieux disparaissaient les uns après les autres devant le flambeau de la Vérité qu'agitait dans ses mains le nouveau Vicaire-Apostolique.

En Août 1850, Pie IX, l'illustre continuateur de Grégoire XVI dans la régénération de l'Angleterre, manda Mgr. Wiseman à Rome, et le 29 Septembre parut la fameuse *lettre apostolique* qui rétablissait la hiérarchie dans l'*Isle des Saints.* Mgr. Wiseman fut, en même temps, fait archevêque de Westminster, et, le lendemain, élevé à la dignité de Cardinal, prêtre de l'église de St. Prudence, suivant un vieil usage de l'Eglise Catholique. C'était le septième anglais qui portait le chapeau de Cardinal depuis la Réforme; ses prédécesseurs avaient été les Cardinaux Pale, Allen, Howard, York, dernier descendant des anciens rois d'Angleterre, les Cardinaux Weld et Acton.

On se rappelle l'émotion violente que causa en Angleterre cet acte mémorable du pontificat de Pie IX. Le clergé anglican s'agita : la presse anglaise souleva contre l'Eglise catholique toutes les vieilles haines protestantes; l'*agression papale*, c'était le mot de guerre, appelait des représailles. Au parlement même on discuta longtemps et avec véhémence sur la question de savoir s'il ne serait pas défendu au Cardinal de prendre le titre épiscopal dont il était investi par le chef de l'Eglise. L'éminent Cardinal tint tête à ces attaques avec un calme, une énergie, une patience évangélique à toute épreuve. Il connaissait trop la nation dont il tirait son origine ; il parla raison à des hommes d'un sens naturellement droit: il publia une brochure qui avait pour titre : *Appel à la raison et au bon sens du peuple anglais concernant la hiérarchie catholique.* Cette brochure se distingue par un style simple, un ton convaincu et par une croyance intime dans l'amour de la nation anglaise pour la justice et l'équité. Après avoir donné les motifs qui avaient porté le Pape a rétablir la hiérarchie catholique, le Cardinal bride d'une main vigoureuse les passions conjurées des sectes protestantes contre l'ancien culte de la patrie. " Maintenant, ajoutait-il, les colères populaires nous débordent ; quelle ressource nous reste-t-il ? de quel côté nous viendra la justice ? Celle de Dieu, que nous invoquons tous les jours, nous l'aurons sans aucun doute ; mais elle nous viendra aussi du peuple anglais ; car elle a son trône dans le cœur de ce peuple honnête et généreux ; elle sapera les bases sur lesquelles la haine et les intérêts de parti ont voulu établir leur règne, et nous apparaîtra dans son immortelle beauté, sans vengeance et sans partialité, avec des paroles de réconciliation dans la bouche, et les mains remplies de fécondes bénédictions."

Nous le répétons : aucun homme n'eut une confiance plus explicite que le Cardinal, dans l'honnêteté du peuple anglais. Toute sa vie il s'en montra le constant admirateur ; et le temps lui a toujours donné raison. Mais, certain de trouver dans les classes éclairées de la société cette justice que des passions intéressées voulaient étouffer, il prouva par les ministres eux-mêmes l'inconséquence de leurs actes et de leurs paroles. Suivant Lord Lyndhurst, l'établissement d'une hiérarchie était nécessaire, en 1846, pour le bon gouvernement de l Eglise catholique. Lord John Russell disait à la même époque : " Il y a certaines bulles pontificales qui sont d une nécessité absolue pour la nomination des évêques et des pasteurs de la communion catholique. Il nous est parfaitement impossible de prévenir la publication de pareils documents."

Les faits établis, les paroles des ministres, leurs démarches précédentes, leur silence même donnaient raison au Cardinal ; toutefois l'agitation se propageait rapidement : la fièvre des esprits faisait tomber dans une aberration commune le pauvre et le riche, le grand et le petit, l homme d Etat et l'aventurier de la rue. La figure du Pape et du Cardinal pesait comme un cauchemar sur l'Angleterre.

Les évêques de l'Eglise établie d'Angleterre envoyèrent des pétitions à la Reine, en attendant la convocation des Chambres ; les évêques de l'Eglise d'Irlande marchèrent sur leurs traces; enfin le Parlement fut saisi de l'affaire le 7 Février 1856, lorsque Lord Russell, pour obéir à tant d'influences reunies présenta son projet de loi qui tendait à empêcher le Cardinal et ses collègues dans l'Episcopat de porter les titres auxquels ils avaient droit d'après les lettres pontificales. Chose remarquable ! tandis que Lord Carnigs, un pair catholique, condamnait la conduite du Pape. la hiérarchie catholique trouvait de généreux défenseurs dans M. Gladstone, M. Bright, M. Roebuck, le sceptique M. Hume, Sir James Graham et M. Caldwell, qui déclarèrent d'une commune voix que le projet de loi de Lord

Russell violait tous les principes de la liberté religieuse ; que non seulement c'était une mesure inutile, mais que passât-elle, elle serait éternellement une lettre morte. Ce projet de loi amena la chute du ministère Russell ; Lord Derby fut appelé à lui succéder dans les conseils de la Couronne ; il échoua, et après un interrègne de plusieurs jours, lord Russell remonta au pouvoir sans conteste, mais avec une majorité douteuse. Le 4 Juillet *le bill abolissant les titres ecclésiastiques* passa dans les Communes et dans la Chambre Haute, et devint loi en recevant la sanction royale. Mais les prédictions de M. Hume et de ses amis s'accomplirent à la lettre. Le Cardinal continua de porter le nom d'archevêque de Westminster ; les autres évêques catholiques en firent autant : satisfait d'avoir obtenu une loi contre les princes de l'Eglise romaine, l'opinion publique reprit son assiette accoutumée ; content d'avoir donné aux passions populaires cette satisfaction inutile, le gouvernement ne songea jamais à faire exécuter sa loi.

Le 7 février, le jour même où Lord Russell présenta dans les Communes son projet de loi contre la hiérarchie catholique, le Cardinal perdit sa mère. Cette mort l'affligea profondément ; plusieurs belles pages de son ouvrage : " *Souvenirs des quatre derniers papes,*" montrent de quel amour chrétien et de quelle vénération le Cardinal Wiseman entourait cette femme pieuse et forte.

Nous avons dit que le Cardinal avait une confiance illimitée dans le sens droit et la justice du peuple anglais. Le temps est maintenant arrivé où cette justice jadis sollicitée en vain, va venir d'elle-même couronner, de sa main divine, le nouvel Augustin de la moderne Albion. Si les catholiques recueillirent en paix les bienfaits de la hiérarchie que le St. Père avait établie par une inspiration sainte qui passa pour de l'*audace*, les libertés britanniques ne souffrirent ni dans leur rigueur, ni dans leur clémence, ni dans leur admirable fécondité. Le peuple anglais, voyant qu'en dépit de sinistres prédictions, tout demeurait debout au sein de l'empire, s'accoutuma petit à petit à regarder, sans frémir, le chapeau rouge du Cardinal. Admirateur passionné des arts, sa longue résidence à Rome, ce foyer lumineux de toutes les gloires et de toutes les grandeurs, l'avait familiarisé avec les chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. Pour apprivoiser les préjugés d'une société foncièrement protestante, il effaça d'abord un peu le prêtre, et laissa paraître, plus que sa modestie l'aurait désiré, l'homme de science, l'homme de lettres, l'artiste enfin, mais l'artiste de génie qui crée et sait faire passer dans les autres les sublimes inspirations de son propre cœur. En 1852, le Cardinal donna une lecture à Leeds sur la *science* devant un immense auditoire : sur la route que la science a parcourue, il eut soin de placer les rayonnantes figures des Papes, comme les sentinelles qui, en tous temps, souvent malgré les princes et les peuples, ont défendu la liberté et la civilisation de l'humanité contre l'invasion des barbares ou contre l'invasion plus désastreuse encore des erreurs d'esprits tournés au mal. Au mois d'avril de l'année suivante il fit, à Manchester, une seconde lecture, sur les " *rapports entre les arts de dessin et les arts de production.*" Enfin, durant le mois d'août de la même année, il lut à Liverpool un travail considérable sur ce sujet important : " *Les grandes voies d'un commerce pacifique sont les grandes routes de l'art.*" Ces trois lectures, publiées depuis en un volume, agitèrent fortement l'esprit public et attirèrent au Cardinal de chaleureuses sympathies et une admiration universelle.

En 1854, le Cardinal Wiseman visita l'Irlande ; la réception qu'il reçut fut enthousiaste.

Le Cardinal en 1855 traita un sujet purement politique ; le canon de Sébastapol venait à peine de se taire, que l'infatigable orateur entreprit de tracer dans quel esprit l'histoire devra raconter la guerre de Crimée.

Un peu plus tard il donna une nouvelle *lecture* sur " *l'éducation domestique du pauvre* :" il continua de lire de temps à autre des travaux sur des sujets de bienfaisance, et cela toujours en présence d'un auditoire nombreux, choisi et sympathique. Sa dernière *lecture* eut lieu en janvier 1863, à l'Institution royale, sur les " *Affinités de la science et de l'art.*" Son Eminence se préparait à juger les œuvres de Shakspeare devant la même Institution, quand il fut tout-à-coup saisi de la maladie qui vient de le conduire au tombeau : pendant son séjour en Angleterre, le Cardinal a écrit un grand nombre d'ouvrages, et quelques pièces de théâtre pour les collèges catholiques.

Le nom du Cardinal Wiseman rayonne d'un pur et vif éclat dans le monde littéraire : il est peut être sans rival dans la controverse. La *Revue* de Dublin s'honora longtemps de le compter au nombre de ses plus infatigables collaborateurs. Mais son ouvrage le plus connu est *Fabiola* ou l'Église aux Catacombes. Traduit dès son apparition, dans toutes les langues, il fait encore aujourd'hui les délices et l'édification de milliers de lecteurs.

Linguiste distingué il possédait à fond les idiomes européens aussi bien que ceux des différents peuples d'Orient. Comme prêtre, il avait un cœur d'apôtre, rempli de l'esprit de sacrifice qui enfante les grandes œuvres, les œuvres qui ne passent point. Il eut la joie de voir les intelligences les plus brillantes d'Oxford, abjurer entre les mains du Pape les erreurs de l'église anglicane. Sous son administration, la foi se propagea de proche en proche dans toute l'étendue du royaume : les prêtres se multiplièrent ; des communautés d'hommes et de femmes s'établirent partout ; et quand en 1858 il visita le collége d'Ushaw, six évêques et quatre cents prêtres, presque tous élèves de cette institution, proclamaient, par leur présence et par leur union, les triomphes du catholicisme sur les mille sectes qui se disputent l'empire des âmes au sein de la mère-patrie.

En 1860, son Eminence fit un dernier voyage à Rome ; sa santé affaiblie y retrouva un peu de force ; mais bientôt accablé sous le poids d'une carrière si bien remplie, de retour à Londres il tomba dans une prostration qui le conduisit lentement au tombeau. Il est inutile, observe le *Times*, de dire la grandeur de cette perte et le deuil qu'elle répand sur toute l'Angleterre. Tous les

organes de la presse anglaise ont rendu justice en termes pleins de reconnaissance et de respectueuse sympathie au caractère, au talent et aux vertus de l'éminent prélat dont nous venons d'esquisser la vie.

Assistons maintenant aux funérailles du Cardinal; elles exprimeront, plus que nos paroles, la douleur des catholiques anglais et l'estime que faisaient de lui les protestants les plus illustres; elles ont fourni un nouveau triomphe à la foi catholique.

OBSÈQUES.

Le corps du Cardinal Wiseman fut exposé, durant les trois jours qui suivirent sa mort, dans le grand salon du palais archiépiscopal de Westminster, York-Place; des milliers de personnes, sans distinction de qualité ni de croyance, s'empressèrent d'aller contempler, dans une pieuse vénération, la face bien-aimée de celui qui tant de fois les avait introduites soit dans le sanctuaire des lettres, soit dans le sanctuaire plus serein et plus consolateur de la foi catholique.

Des habits pontificaux de couleur violette revêtaient le corps et le Pallium entourait la tête de son Eminence. L'aube avait été faite par les orphelins de Worwood et portait cette inscription: "*Père des orphelins, priez pour nous.*" La bière, toute incrustée d'or et d'un fini parfait, avait sur le couvercle les armes et le blason du Cardinal, avec l'épitaphe suivante:

Emus et Remus Dominus
Nicholaus
Tit. S. Pudentianæ S. R. E. Presb. Card.
Wiseman.
Primus Archiepiscopus Westmonasteriensis
Natus die 2 Augusti, 1802,
Consecratus die 8 Junii, 1840,
Obiit die 16 Februarii, 1865.
Orate pro eo.

La multitude toujours croissante qui voulait voir une dernière fois les restes mortels du Cardinal obligea les exécuteurs testamentaires d'ordonner de n'admettre personne après le 18 février. Quelques intimes de l'illustre défunt eurent cependant leurs entrées libres durant les deux jours qui suivirent, c'est-à-dire le dimanche et le lundi. Le lendemain, mardi, l'office divin fut chanté toutes les heures, par les différentes communautés religieuses du diocèse.

A une heure.—Vêpres par les Carmélites et les Dominicains.

A deux heures.—Premier Nocturne par les Servites, les Augustins, les Passionistes et la Société Pie des Missions.

A trois heures.— Second Nocturne par les Oblats de St. Charles et par les Pères de la Charité.

A quatre heures. - Troisième Nocturne par les Oblats de Marie et les Pères Maristes.

A cinq heures.— Laudes, par les Pères de l'Oratoire.

A minuit les chapelains de son Eminence, son secrétaire et les gens de sa maison firent, sans aucune pompe, la levée du corps, qui fut reçu par le clergé de l'église de Ste. Mary's Moorfields, cathédrale temporaire, et déposé sur un magnifique catafalque élevé au milieu de la nef. De bon matin, mercredi, des prêtres dirent des messes au grand autel, et dans l'après-midi, à six hrs. et demie, Matines et Laudes furent solennellement chantées, en présence de Mgr. Grant, évêque de Southwash, et d'une affluence innombrable de personnes.

Nous sentons notre impuissance, dit le *Tablet* de Londres, à décrire la scène qui s'offrit à nos regards le mercredi matin, devant la cathédrale de Moorfields et sur la Place Finsbury, quand on ouvrit les portes de l'église au public. C'était une scène singulièrement caractéristique de la grandeur de la foi et de la piété ardente que l'on trouve au cœur de cette vaste, florissante et universelle cité qui s'appelle Londres. Cependant le nombre de fidèles qui voulaient pénétrer dans le lieu saint bloquait littéralement la place de l'église, Liverpool-Street, ainsi que East-Street et la Place Finsbury, attendant avec un recueillement profond un passage qui ne s'ouvrit jamais.

La cathédrale temporaire n'offrait pas, il est vrai, d'assez spacieuses facilités pour un tel concours de peuple, sans mettre la vie en danger et sans s'exposer à une catastrophe certaine. Le clergé, puissamment aidé par le public métropolitain, avait pris toutes les précautions désirables, afin de maintenir l'ordre et le recueillement nécessaires, en pareille circonstance. Les officiers de la force publique formèrent comme un cordon ou une barrière qui ne laissait passer les visiteurs que deux à deux de front. De cette manière on n'eut à déplorer ni confusion ni désordre, ni de ces rixes que le fanatisme pouvait facilement soulever.

Dans la cathédrale le catafalque, sur lequel reposait le corps du Cardinal, était élevé au centre de la nef, en face du maître-autel; ce catafalque était couvert de velours noir, bordé de franges d'or, deuil qui rappelait le rang d'un Prince de l'Église. Du drap noir également brodé de franges d'or recouvrait le cercueil. Sur le milieu du cercueil on remarquait le chapeau rouge du Cardinal, une robe de satin bleu, brillante d'étoiles d'or, et une autre robe d'écarlate qui pendaient jusqu'aux pieds du catafalque et redisaient à quels ordres sacrés avait appartenu le défunt. Près de cent cierges, de différente grandeur depuis le cierge pascal jusqu'au cierge de l'autel, brulaient autour du catafalque, aux quatre coins duquel se tenait un membre des sociétés religieuses revêtu du costume de son ordre.

Le maître-autel était tendu de noir; des velours bordés de franges d'or recouvraient les siéges du clergé officiant, de même que le trône archiépiscopal. La chapelle du Sacré-Cœur fixait surtout les regards: l'or y brillait sur le fond noir de draperies d'une grande valeur: elle était réservée pour les ambassadeurs étrangers qui avaient signifié leur désir d'assister en corps aux funérailles. La chapelle de la Ste famille, aussi richement ornée, attendait les personnages les plus distingués de la société anglaise. De larges lisières de draps noirs, suspendues à la voûte de l'église, par des mains d'or, retombaient avec grâce jusqu'au fond de la nef. La chaire, les murs de l'église, les tableaux du chemin de la croix et les galeries étaient tendus de noir, à l'exception du tableau représentant le crucifiement de Notre-Seigneur.

Catholiques et protestants entrèrent dans l'église deux à deux et vinrent se ranger, en cet ordre, autour du catafalque, silencieusement et révérencieusement, quelques-uns versant des larmes avec leurs prières. C'était un beau et touchant spectacle de voir cette foule tomber spontanément à genoux et demander au ciel une couronne de gloire et un repos sans fin pour

l'apôtre qui étonna par l'ardeur de son zèle et la fécondité de ses œuvres.

Ce deuil solennel du sanctuaire, la vue imposante des lévites revêtus de leurs habits sacerdotaux, la mort qui donnait publiquement ses éloquentes leçons sur la vanité des choses humaines, trouvèrent ces honnêtes protestants pleins de respect et de sincères hommages. Ainsi se vérifiaient ces paroles du Cardinal: " J'ai confiance dans le sens droit du peuple anglais; avec le temps les passions passeront, et ce sens droit reprendra le dessus, et bientôt l'on bénira ce qu'on a brûlé."

Si le lecteur désire connaître approximativement le nombre de personnes qui sont passées dans la cathédrale les jour des funérailles, nous lui présenterons les chiffres suivants: cent visiteurs furent admis par minute, soit quinze cents par heure; or l'église ouverte depuis neuf heures du matin se ferma vers dix heures du soir; ainsi, en calculant d'après les plus basses données, trente mille personnes sont venues rendre leurs derniers devoirs aux restes mortels du Cardinal Wiseman.

Afin d'éviter l'encombrement, le jour du service, jeudi matin, on résolut de n'admettre à la cathédrale, que ceux qui auraient des billets; cependant de bonne heure, la veille, il n'y en avait plus un seul à distribuer, même pour pénétrer sur la place publique, en face de l'église.

Un peu avant neuf heures, jeudi matin, les carosses commencèrent à défiler, et à neuf heures et demie la cathédrale était littéralement remplie. A la chapelle du Sacré-Cœur, sur des siéges d'honneur, se tenaient les ambassadeurs étrangers et d'autres personnes de distinction; tandis que les représentants de la noblesse catholique d'Angleterre se tenaient, aussi sur des siéges d'honneur, dans la chapelle de la Ste. Famille. A dix heures il n'y avait pas un seul siége de libre.

Nous avons déjà décrit le catafalque et le cercueil du Cardinal. Le matin de la cérémonie, le drap noir fut remplacé par un autre de satin jaune, brodé de noir et de franges d'or; les bords noirs étaient coupés par une croix de Malte en satin blanc, avec l'écusson en noir du défunt, surmonté du chapeau du Cardinal en soie rouge. Les mêmes emblêmes décoraient les draperies en différentes parties de l'église.

La noblesse protestante se trouvait représentée par ses membres les plus anciens et les plus illustres: en face du maître-autel, on remarquait le Duc de Sutherland assis à côté de Lord Cambden; près de la chapelle de la Ste. Famille, le Comte de Courtney, le Comte de Malmesbury, le Comte et la Comtesse de Kenmore, les Comtes d'Oxford et de Beechon, Lord Petre, Lord Trimleston, Lord Stanton, Lord Clifford, Lord Campbell, le Vicomte Feilding, Lord Castlerose, Lady Fitzgerald, Lord Henry Gordon Lennox, M. P., Lord Southwell, Lord Stafford, le Comte Torre Diaz, le Comte Eyre, la Marquise de Lathiam, Lord Herries, Lord Lovat, la Comtesse douairière de Bucham, Lord Arundel, Sir George Bowyer, Bart., M. P., Sir Coleman O'Loughlin, Bart., M. P., l'Hon. Madame Herbert, Sir Paul Molesworth, Bart., l'Hon. Mortague Martyn, l'Hon. Madame Stonor, le Très-Hon. Thomas O'Hagan, l'Hon. Madame Agar Ellis, le Juge Shee, Robert et Lady Catherine Berkeley, John A. Blake, M. P., Lady Mitford, Chevalier de Zulatta, l'Hon. Miss Caltorpe, John Pope Hennessy, M. P., Miles O'Reilly, M. P., Sir Hemperford Pallen, Bart., le Comte de Chabannes, etc., etc.

Parmi les ambassadeurs, on remarquait surtout ceux de France, d'Autriche et de Grèce; le Comte de Chabannes représentait la Reine Amélie, veuve de Louis-Philippe, ancien Roi des Français.

Le service religieux commença vers les onze heures. Mgr. Morris, évêque de Troy, officiait, assisté par le très-révérend Russell, président du Collége Irlandais de Mayrooth. Le Dr. Pie Melia, confesseur du Cardinal, remplissait les fonctions de diacre, et le révérend Thomas Gloag, oratorien, celles de sous-diacre. Les prélats présents étaient: Sa Grâce le Dr. Cullen, archévêque de Dublin; Mgr. Brown, évêque de Newport; Mgr. Ullathorne, évêque de Birmingham; Mgr. Brown, évêque de Shrewsbury; Mgr. Turner, évêque de Salford; Mgr. Grant, évêque de Southwark; Mgr. Roskell, évêque de Nottingham; Mgr. Goss, évêque de Liverpool; Mgr. Vaughan, évêque de Plymouth; Mgr. Clifford, évêque de Clifton; Mgr. Amherst, évêque de Northampton; Mgr. Crossthwaithe, évêque de Beverley.

Tous ces évêques, revêtus de leurs habits pontificaux et couverts de leurs mitres, occupaient les deux côtés de l'autel; les chanoines se tenaient à leur stalle, dans le chœur, où se trouvaient en outre près de quatre cents prêtres dont les voix impressionnées chantaient les dernières prières de l'Eglise pour le repos de l'âme de l'un de ses plus énergiques défenseurs. La messe grégorienne, arrangée par Novello, fit une impression marquée sur tous les assistants. Mais quand quatre cents voix sacerdotales entonnèrent le *Dies Iræ* et que les voûtes du temple retentirent de ce chant sublime dans ses tentures; quand les cloches jetèrent leurs gémissements sur la terre et vers les cieux; quand l'appel subit du *Pater Noster* ne laissa debout que la tête blanchie de l'évêque officiant, qui termine sa silencieuse prière par demander à Dieu notre délivrance de tous les maux: les catholiques versèrent des larmes sincères et les protestants, depuis le duc jusqu'au député des Communes, furent frappés d'une mystérieuse admiration pour la sublimité de la Religion romaine.

Après le service religieux, le Dr. Manning, prévost de la cathédrale, monta en chaire et prononça l'oraison funèbre du Cardinal. Cet éloge, d'une éloquence noble, nos lecteurs nous permettront bien de ne pas le publier dans nos colonnes; nous en avons seulement tiré les traits principaux, qui prouvent la vie de ce héros chrétien et qui se trouvent en tête de notre article.

Sa grâce l'Archevêque de Dublin et quatre autres Évêques, les plus anciens, prononcèrent les absoutes, composées, par le Dr. Crookal, d'après la musique de la chapelle papale, à Rome.

Cette dernière cérémonie terminée, le Clergé laissa l'église, et le Dr. Gilbert, maître des cérémonies, déploya une énergie sans rivale pour mettre en marche la procession funèbre.

Quatre laïques portaient le corps du Cardinal, et telle était l'affluence du peuple qu'il était trois heures de l'après-midi quand ils sortirent de l'église.

VOICI L'ORDRE DE LA PROCESSION.

Trois hommes à cheval pour tenir le chemin libre à la procession.

Char de deuil, avec des accolytes. Le porteur de la Croix et le maître des cérémonies.

Cinquante carosses de deuil traînés chacun par quatre chevaux noirs, et contenant le clergé de Westminster et de Southwark, de Solford, Manchester et des autres diocèses, et ordres religieux déjà nommés, tous en robes sacerdotales.

Premier carosse.—Rev. Chanoine John Walker, Rev. Dr. Russell, du Collége de Maynooth, Très Rev. Chanoine Edouard Hearn, D. D. Vicaire-Général du Cardinal.

Second carosse.—Rev. Chanoine John Morris, de la Place Espagnole, Rev. Chanoine Frédéric Oakley, de St. John, Duncan terrace, Très Rev. Monsignor Francis Searle, Secrétaire du Cardinal, Rev. William Westhers, du Collége St. Edouard.

Troisième carosse. — Revérend Chanoine James O'Neale, V. G., Rev. Chan. George Hart, Rev. Chan. William Hunt, Rev. Chan. John Maguire.

Quatrième carosse.—Monseigneur Manning, Prevost de Westminster, Mgr. Robert Cornthwaite, évêque de Beverley, Mgr. Francis Terril Amherst, évêque de Northampton, Mgr. William Clifford, évêque de Clifton.

Cinquième carosse.—Monseigneur William Vaughan évêque de Plymouthe, Mgr. Alexandre Goss, évêque de Liverpool, Mgr. Richard Buller Raskell, évêque de Wottingham, Mgr. James Brown, évêque de Shrewsberry.

Sixième carosse. — Monseigneur William Turner, évêque de Selford. Mgr. Thomas Grant, évêque de Southwork, Mgr. William Bernard Ullatharne, évêque de Birmingham, Mgr. Thomas Joseph Brown, évêque de Menevia et de Newport.

Septième carosse. — Monseigneur William Bernard Allen Collier, évêque de Drusipora, Mgr. William Wareing, évêque de Retimo, Mgr. William Morris, évêque de Troy, Mgr. Paul Cullen, évêque de Dublin.

Un carosse à quatre chevaux avec le chapeau du Cardinal, sur un oreiller couvert en or, porté par Mgr. Boone, (chambellan privé du Pape) supporté par Sir George Bowyer, (chevalier de Malte) et par M. Waterton, (chambellan du Pape.)

LE CORPS.

Couvert avec un poële de drap d'or, sur un char traîné par six chevaux.

Douze attendants, avec des crêpes et le monogramme du Cardinal sur médaillon.

Les parents, les exécuteurs testamentaires, les médecins, les avocats.

Quatre par carosse de deuil.

Premier carosse.—Rev. W. Burke, M. Burke, le Juge Shee, et M. N. Wiseman.

Second carosse.—Monseigneur Thompson, M. Bagshave, M. Monk et M. C. Hawkins.

Troisième carosse.—M. Tegart, M. Tegart, jr., M. Harting et M. Bagshave.

Le quatrième carosse contenant M. Newman et M. Raper, de la maison du Cardinal.

Le carosse particulier du Cardinal.

Carosse de deuil avec une députation de la société Bienveillante.

Carosse de deuil avec une députation de la société de secours pour les pauvres âgés.

Carosse de deuil des membres de la société de St. Vincent de Paul.

Carosse de l'ex-reine de France, Amélie.

Carosse de l'ambassadeur d'Autriche.

Carosse de l'ambassadeur de France.

Carosse de l'ambassadeur de Grèce.

Carosses particuliers.

Il est impossible, dit le *Tablet*, de donner une liste de ces derniers; ils étaient au moins au nombre de trois cents, en comptant les carosses de la noblesse catholique et protestante. Ça été la plus longue procession qui ait été vue à Londres : on s'en formera facilement une idée, en disant que l'on comptait trois milles entre le premier carosse et le dernier ; il s'est écoulé une heure et demie entre le départ de l'un et de l'autre.

Les mesures prises par l'autorité publique furent admirables ; huit cents hommes de police occupaient la route qui conduit de la cathédrale à Marylebone ; on n'eut ainsi à déplorer ni confusion ni de ces accidents si communs en ces solennelles circonstances.

Quand la procession, laissant la cathédrale, voulut traverser South-place, Finsbury-place et Finsbury-square, la foule était si pressée que les carosses durent s'arrêter et tourner par City-road ; mais là encore le peuple se pressait de chaque côté de la rue et s'étouffait pour ainsi parler, aux fenêtres de chaque maison.

Pour ne pas troubler le commerce de la cité la procession prit les rues les moins fréquentées : néanmoins en arrivant à Old-street elle éprouva les mêmes obstacles. On aurait dit que toute la population de Clerkenwell s'était tout-à-coup transportée dans cet endroit. A Goswell-road et à Pentonville, le même spectacle se renouvela comme si tous les habitants de Londres eussent été là où passaient les restes de leur évêque catholique.

Même affluence à Marylebone-road ; sur une étendue de quatre milles et demi une mer de têtes s'inclinaient au passage du char funèbre. Il ne devait pas y avoir moins d'un million de spectateurs dit le *Tablet.*

Comme la procession approchait de ce lieu, un corps de musique joua la *Marche de Saul* et plusieurs autres airs appropriés à la circonstance. Ce fut une surprise pour tous, car personne ne s'y attendait. Un cœur pieux, peut-être, un protestant que le Cardinal aurait jeté aux pieds de la croix, a voulu sans doute donner à son père dans la foi cette dernière preuve de sa reconnaissance et de son amour.

Marylebone-road, c'était le champ de la mort ; là devait reposer, en attendant la résurrection, cette chose qui n'a de nom dans aucune langue, et qui prit un prince de l'Eglise. Plusieurs centaines de prêtres revêtus de leurs longues robes entouraient le caveau destiné au Cardinal. Ce caveau, quoique fait à la hâte, est d'un travail ingénieux et à l'épreuve des saisons chagrines de l'atmosphère britannique. En arrière du clergé les spectateurs se pressaient innombrables sur toute l'étendue de la place.

Les évêques et les prêtres récitèrent alors les prières de l'Eglise, d'une voix grave, au milieu d'un silence général. Comment décrire, ajoute le *Tablet*, la beauté solennelle de cette scène si touchante par tant de côtés ? la nuit qui tombait, les robes violettes et les aubes blanches des évêques et des prêtres, le chant grégorien rendu encore plus sublime entouré par quatre cents voix sacerdotales, la lumière de pareil nombre de cierges disputant le jour à la nuit, le cercueil, le tombeau et cette multi-

tude attentive qui reçoit les leçons de la mort : tout cela se voit, se sent, fait verser des larmes et des prières, mais ne se décrit point. Les protestants s'écriaient dans leur admiration : " Oh, voilà la beauté du culte catholique ! " Enfin les officiers publics s'inclinèrent, la garde royale se découvrit avec respect ; et le corps du Cardinal Wiseman, un des plus grands Cardinaux dont peut s'enorgueillir l'histoire ecclésiastique d'Angleterre, fut descendu dans cette tombe auprès de laquelle viendront peut-être s'agenouiller un jour les descendants des rois et du peuple qui voulurent un jour le proscrire durant son laborieux apostolat.

JEANNE-MARIE.

XII

(*Suite.*)

On n'entendait partout que le nom de Jeanne-Marie, l'héroïne de cette journée ; on faisait des vœux pour son succès, on l'admirait ; les jeunes littérateurs de Rennes se promettaient d'envoyer un article à Paris ; un artiste montra un petit croquis fait d'après elle et qu'on éditerait au profit de la famille de Lazare.

Dans la petite rue placée en arrière du tribunal, une voiture envoyée par Mme de Kerderec attendait Jeanne-Marie.

— Je ne rappellerai point, dit le condamné ; c'est une épreuve que Dieu m'envoie, je dois la subir.

— Moi, dit Jeanne-Marie, je ne quitterai Rennes que quand tu partiras toi-même.

La première personne que vit Lazare, une fois rentré à la maison d'arrêt, ce fut l'abbé Gabriel.

Le prêtre s'étonna de la tranquillité d'esprit du malheureux.

— Monsieur, dit Lazare, je me suis vivement senti impressionné par les paroles de ma femme... C'est une douce et timide créature qui me laissait jadis la direction de toute chose, faisait sans bruit de la besogne pour dix et n'élevait jamais la voix... Si vous l'aviez entendue tout à l'heure, on eût dit qu'elle était inspirée par l'Esprit de Dieu... Si je ne l'avais point bien aimée jusqu'à ce moment, je m'en adresserais de cruels reproches ; mais je l'aimais seulement, et de ce jour je l'admire... Voilà pourquoi vous me trouvez tranquille... Les hommes me condamnent, Jeanne-Marie me croit innocent... Elle élèvera Luce et Vincent dans l'amour de leur pauvre père ; avais-je le droit de demander davantage, et même d'attendre autant... ?

— Bien ! bien ! dit l'abbé Gabriel.

En ce moment Bernard entra.

— Pardonnez-moi ! dit-il à Lazare.

— Vous pardonner, Monsieur, je n'ai qu'à vous bénir...

— Mais vous êtes condamné, Lazare !

— L'on pouvait m'infliger la peine de mort, et alors toute espérance eût été perdue, tandis que...

— Oui, Jeanne-Marie vous reste, et vous avez foi en elle.

— Comme dans la protection des anges, Monsieur !

— Ah ! tant de foi serait-elle inutile, Monsieur l'abbé ? demanda l'avocat.

— Je suis comme Lazare, comme vous, comme Jeanne-Marie, j'ai confiance.

— Vous avez reconduit ma femme ?

— Oui, Lazare, les enfants surtout avaient besoin de repos.

— Quand reviendra-t-elle ?

— Demain.

— Je la verrai bientôt, dit l'abbé.

— Quand elle m'a quitté à la grande porte, elle paraissait un peu brisée, et ce qui m'étonne c'est qu'elle ait soutenu ainsi les fatigues de cette journée... portez-lui mes meilleures paroles ! et aux enfants, aux chers enfants tous mes baisers...

Le condamné dut quitter l'aumônier et l'avocat.

On le changea ensuite de salle.

Pour quelques jours il allait se trouver séparé de Ronge-Maille et de la Limace, qui ne devaient être jugés qu'à la fin de la session.

L'abbé Gabriel tint sa promesse ; il alla chez Mélaine après son dîner.

Il trouva le menuisier et sa femme tout en pleurs.

Les braves gens ne pouvaient se consoler de la condamnation de Lazare.

Quant à Jeanne-Marie, elle couchait ses enfants et les endormait par de vagues paroles d'amour auxquelles ils répondaient par des sourires.

Voyez, dit Suzette, voilà un bouquet de fleurs de cèdre que des dames de la ville ont envoyé à Jeanne-Marie.

— Et dans cette bourse le produit de la collecte des jurés, ajouta Mélaine.

— Jeanne-Marie a mis de côté dans une boite une des fleurs et le couteau maudit. Elle nous a peu parlé, et nous reproche nos larmes, en disant que la confiance en Dieu nous manque.

— Pardon, Monsieur l'abbé, dit Jeanne-Marie en s'avançant, je m'occupais de ces pauvres enfants bien las de cette journée de deuil et de mort... Vous avez laissé Lazare paisible, n'est-ce-pas ?

— Oui, Jeanne-Marie.

— Et rassuré sur l'avenir ?

— Il sait que vous serez héroïque.

— Je serai ce que doit être une femme pour le mari qu'elle aime ; chacun de nous a la responsabilité d'une autre vie à porter... Savez-vous combien de temps Lazare peut demeurer ici ?

— Peut-être deux mois...

— J'espère qu'on me permettra de le voir comme par le passé ?

— Je n'en doute pas.

On frappa à la porte, Bernard entra.

Il semblait défait, abattu, désespéré.

Jeanne-Marie lui posa doucement la main sur l'épaule.

— J'aurai besoin de vous plus tard, s'il plait à Dieu ; vous me garderez votre bonne amitié et votre éloquente parole ?

— Hélas ! de quoi vous a-t-elle servi ?

— Nous sommes reconnaissants, ne vous montrez pas injuste envers vous-même... Il y aurait de l'orgueil... Dieu nous éprouve, mais il sait que nous sommes peu forts et mesure le vent à la toison...

— Mais vous qui aimez tant Lazare, comment pouvez-vous être calme ?

— L'agitation n'est pas la force, Monsieur... Je ne sais point comment je m'y prendrai pour arriver à mon but ; je devrai suivre une route souteraine comme les taupes, et pourtant fondre sur le coupable comme un gerfaut... Ce sera de l'inspiration que le bon Dieu m'enver-

ra... Mais, voyez-vous, je suis sûre de réussir et de réhabiliter Lazare... Je l'ai juré, je tiendrai mon serment! et vous prierez pour moi, tandis que je poursuivrai ma tâche, Monsieur l'abbé; et vous me conseillerez si je vous demande vos lumières, monsieur Bernard... J'ai besoin de prier, de pleurer peut-être, car je sens lentement mes forces s'en aller... Je suis toute seule! tout seule!

Elle demeura pensive.

Suzette l'embrassa doucement au front.

— Elle se trouve mal! dit la femme du menuisier.

Ce n'était pas un évanouissement, mais vraiment Jeanne-Marie défaillait. Elle n'avait rien pris de la journée.

Un peu de pain et deux doigts de vin la remirent.

Hélas! elle ne put dormir...

Lazare non plus ne goûta pas le repos.

Les tableaux de toute cette épouvantable journée tourbillonnaient devant ses yeux effarés. Des voix bourdonnantes, glapissantes, aiguës, retentissaient à ses oreilles; puis sur cette basse se détachait bientôt le timbre sonore et pur de sa femme. Il la revoyait telle qu'elle s'était révélée aux juges, à la foule, et son cœur se brisait à la pensée de ne plus la voir.

Les jours qui s'écoulèrent entre le jugement et le départ de Lazare pour Brest furent tous semblables.

Jeanne-Marie se levait de bonne heure, s'occupait de ses enfants, les promenait, et quand elle le pouvait, elle allait visiter Lazare.

La fermière lui portait des galettes de sarrazin faites par elle, du laitage préparé pour lui, des fruits; elle l'entourait de mille soins, lui préparait de chauds bas de laine. Hélas! elle ne pouvait lui donner que bien peu d'effets d'habillement, car Lazare avait endossé un uniforme déshonorant. La première fois qu'elle le vit ainsi vêtu, elle ne put s'empêcher de fondre en larmes,

— Le cœur est le même! lui dit-il.

Enfin les condamnés durent partir pour Brest.

Le trajet seul était un supplice.

Jeanne-Marie remit cent francs au brigadier pour qu'on les gardât à son mari.

Elle lui avait dit adieu la veille.

Le matin du départ, l'abbé Gabriel lui adressa ses derniers encouragements; il l'embrassa, il le voua à toutes les miséricordes de Dieu et des hommes.

Au moment où les condamnés allaient monter dans les charrettes, une femme en deuil traversa la foule curieuse, groupée pour assister au ferrement.

Elle s'avança vers un condamné, et lui dit d'une façon touchante en s'agenouillant à demi, et en lui présentant deux petites créatures:

— Bénis tes enfants, Lazare.

Le condamné, le futur forçat posa ses mains enchaînées sur la tête des enfants.

— Je vous bénis et je bénis votre mère! dit-il.

— As-tu quelque recommandation à me faire, mon Lazare?

— Aucune, ton cœur t'inspirera tout.

— Je t'écrirai, tu répondras à mes lettres.

— A toutes, Jeanne-Marie.

— J'aurais voulu t'accompagner jusqu'à Brest, mais la saison est froide et j'ai craint pour nos enfants... Ensuite, j'ai ma tâche à remplir...

L'abbé Gabriel adressa quelques mots aux condamnés; il les engagea à la patience, au repentir. Le premier, il déposa son aumône dans leur main tendue.

Ronge-maille entama une chanson.

La Limace, allongeant les doigts, nasilla à la façon des mendiants.

Les spectateurs ne restèrent pas indifférents à ces misères, quoique la plupart de ceux qui les éprouvaient méritassent plus de mépris que de pitié.

La colère et la haine tombent si vite devant le châtiment.

Un homme d'une tenue sévère et d'une physionomie grave s'approcha de Lazare et lui offrit quelques pièces d'or.

Le condamné les refusa sans exagération d'amour-propre, et répondit seulement.

— Ceux-ci sont plus malheureux que moi, Monsieur.

La voiture s'ébranla.

L'on n'apercevait déjà plus les condamnés que l'on dirigeait sur Brest.

Seulement, s'ils ne voyaient plus les spectateurs qui remplissaient la cour, ils pouvaient encore les entendre, et une voix de femme, la voix de Jeanne-Marie, s'éleva dominant le claquement des fouets, les pas sonores des chevaux, le bruit des roues, le hourrah des galériens:

— Sur mon honneur et ma conscience!... dit-elle.

On n'entendit que cela, la fin de son serment se perdit dans un épouvantable fracas.

La fermière du Grand-Moutier remercia tous ceux qui avaient pris soin de son mari, récompensa généreusement le gardien-chef, exprima à l'abbé Gabriel toute sa gratitude, et quitta la grande cour.

On la regardait sans oser la suivre.

Quand elle rentra chez Mélaine, elle y trouva Mme de Kerderec.

La femme du président venait offrir au menuisier de se charger d'importants travaux à sa maison de campagne.

— J'accepte, Madame, répondit le brave ouvrier; aussi bien, les boiseries de la gare sont finies, et j'allais me trouver sans ouvrage... De plus, nous étions si accoutumés à Jeanne-Marie et à ses enfants, que ce nous sera un grand crève-cœur de nous en séparer... Nous ne demanderions pas mieux que de vivre en famille; mais, vous le savez, la femme de Lazare doit rentrer à Sainte-Marie... Nous sommes tellement accoutumés à elle, que nous ne saurions plus voir la maison sans son doux visage et ses gentils enfants... Ainsi, nous serons heureux d'avoir une diversion à notre chagrin, et d'habiter quelque temps la campagne...

— Quand partez-vous? demanda Mme de Kerderec à Jeanne-Marie.

— Demain, Madame.

— Pensez-vous revenir à Rennes?

— Je l'ignore, Madame.

— Où resterez-vous?

— Partout.

— Vos projets ne sont donc pas arrêtés?

— Comment le puis-je faire, Madame? quel plan former? quelle ligne de conduite tenir? Où serai-je la semaine prochaine? Vers quels pays me poussera mon idée... Je ne sais qu'une chose probable, c'est que le véritable meurtrier a un nom qui commence par un H. et un V. car ce sont des lettres semblables que l'on a gravées sur le couteau...

— Et avec de si faibles indices...

— J'ai Dieu pour moi, Madame...

— Enfin, Jeanne-Marie, souvenez-vous que tant que l'aide des hommes vous deviendra nécessaire, vous pouvez réclamer celle de Mme. de Kerderec.

— Ah ! vous aussi, vous ne pouvez croire que Lazare soit coupable !

— Non, pauvre femme, je ne le crois pas ! Et, tenez, j'ai pour vous plus que de l'estime, du respect, de la vénération, de la reconnaissance... Quand j'ai eu sous les yeux le puissant exemple de votre fidélité dévouée, je me sentais lasse de tout et fatiguée de mes devoirs... Humble paysanne, vous m'avez rendu mon courage que je sentais s'en aller chaque jour... De la grande dame à la fermière, c'est à moi de franchir la distance et de vous embrasser comme une amie, comme une sœur...

Mme de Kerderec resta longtemps chez Mélaine et Suzette.

Le lendemain Jeanne-Marie, la femme du forçat, montait en chemin de fer pour retourner à Sainte Marie.

L'aspect du paisible presbytère était bien changé.

Les roses étaient mortes sur les branches ; les pigeons frileux restaient dans le colombier ; le jardin n'était que de rares chrysanthèmes, et ses bordures de buis régulièrement taillées. Les arbres découpaient leurs branches sur un ciel épais, sombre, ouaté, d'où la neige commençait à descendre en flacons blancs.

Le toit de l'église s'enveloppait déjà d'un suaire, la campagne s'endormait dans le repos de l'hiver : repos actif, sommeil béni, pendant lequel le grain germe doucement, l'arbre enfonce davantage ses racines, et la vie intérieure de la plante redouble par l'absence de production.

Les oiseaux ne chantaient plus ; la plupart étaient morts ; d'autres, émigrant pour des contrées plus douces, laissaient leurs nids vides se balancer aux solives des toitures.

A l'intérieur de la maison curiale, rien ne variait :

L'abbé Deschamps disait seulement la messe une demi-heure plus tard pour la commodité des ménagères du village. Melle Scolastique s'asseyait toujours dans l'embrâsure de sa vaste cuisine flamande. Les herbes séchaient encore dans la salle ; seulement beaucoup de livres manquaient sur les rayons de la bibliothèque ; les fermiers les empruntaient pour la veillée.

La chambre de Monseigneur gardait sa fraîcheur et son printemps ; celle du curé, sa rigidité monacale.

Ce fut par cette journée de l'Epiphanie, au soir, que Bernard frappa à la porte de son oncle.

Il trouva le vieillard attristé, mais affectueux. Et comme l'abbé Deschamps vit, à la contenance de son neveu, que le pauvre jeune homme avait besoin d'être consolé, encouragé, soutenu, il le pressa sur sa poitrine en lui répétant.

— Ce n'est pas ta faute, tu as rempli ton devoir.

— Non, ce n'est pas ma faute ! j'aurais payé de ma vie la liberté de Lazare...

— Tu as bien parlé, noblement et dignement parlé... J'ai lu ta plaidoirie dans le journal, et n'ai pu y rien reprendre... La justice s'est trompée. Et Jeanne-Marie? demanda le curé après un cours silence.

— Je l'ai ramenée au Grand-Moutier.

— Comment est-elle ?

— D'un calme qui me surprend et que j'admire.

— Compte-t-elle habiter la ferme ?

— Elle ? mon oncle ! Vous ne la connaissez pas encore ; ou plutôt c'est une nouvelle femme... le procès de Lazare et sa condamnation l'ont changée, transformée... Vous l'avez connue timide, elle s'est révélée forte, sublime... Enfin, loin de prendre seulement soin de son bien et de ses enfants elle se voue à la recherche des assassins du marchand de bœufs.

— Noble créature !

— Ce projet qui parait insensé à tous, ne me surprend nullement. Ce sont ces vaillants cœurs qui relève l'humanité de ses lâchetés et de ses vices. Je crois à la rédemption du monde par le Christ, et je crois également à la rédemption des contrées, des pays, des familles, par des êtres voués au sacrifice et avides de boire la coupe de l'expiation.

(A continuer.)

La Convention du 15 Sep. et l'Encyclique du 8 Déc. par Mgr. Dupanloup

DEUXIÈME PARTIE. *(Suite.)*

VI

LIBERTÉ DES CULTES.

Soit, dites vous encore : mais au moins la liberté de conscience, la liberté des cultes, nierez-vous que l'Encyclique la condamne ?

Ici encore, expliquez-vous donc ! Car il y a de par la France et de par le monde d'étranges manières d'entendre ces libertés.

Faut-il le redire pour la centième fois ? ce que le Pape condamne, c'est l'indifférentisme religieux : autrement dit l'indifférence en matière de religion, cette absurdité, plus absurde peut-être encore qu'elle n'est impie, qu'on nous répète aujourd'hui de tous côtés, sur tous les tons, savoir que la Religion, Dieu, l'âme, la vérité, la vertu, l'Evangile ou l'Alcoran, Boudha ou Jésus-Christ, le vrai et le faux, le bien et le mal, tout cela est égal. Et pour justifier de telles aberrations, on a été jusqu'à dire que c'est l'homme *qui fait la vérité de ce qu'il croit et la sainteté de ce qu'il adore.*

Voilà ce qu'on voudrait que le Pape trouvât bon, et les impiétés avec lesquelles on lui demande, ainsi qu'à nous, de se réconcilier.

Mais non, éternellement non : Dieu, l'âme, la vertu, la vérité, la vie future, la distinction du bien et du mal, Jésus-Christ et l'Évangile, ne seront jamais pour nous choses indifférentes.

Mais, repousser cet insensé et coupable indifférentisme et les conséquences de licence absolue qui en découlent, est-ce repousser la tolérance pour les personnes et la liberté civile des cultes ? On ne l'a jamais dit, et tous les théologiens disent le contraire.

En fait, jamais les Papes n'ont entendu condamner les gouvernements qui ont cru devoir, selon la nécessité des temps, écrire dans leurs constitutions cette tolérance, cette liberté. Que dis-je ? le Pape lui-même la pratique à Rome. " C'est l'erreur qui est un mal, et non pas la loi qui, dans une bonne intention, tolère l'erreur." Voilà ce que je lis dans un livre imprimé récemment à Rome sous les yeux de l'*Index*.

Et c'est ce que Pie IX voulait bien me dire lui-même l'hiver dernier : " Les juifs et les protestants, me disait-il, " sont libres et tranquilles chez moi. Les juifs ont " leur synagogue dans le *ghetto*, et les protestants leur " temple à la Porte du peuple."

M. Sauzet a pu dire avec vérité: "Rome fut de tout temps "le refuge des juifs, et ils la nommèrent " eux-mêmes leur paradis, au moyen âge, alors que les " barbaries de l'ignorance les persécutaient impitoyable- " ment par toute l'Europe (1)"

Faut-il rappeler que Pie IX a donné le marbre pour la statue de Washington, et envoyé des aumônes aux protestants inondés des Pays-Bas, aux schismatiques ruinés par le tremblement de terre de Corinthe en même temps qu'aux catholiques irlandais?

"On sait, dit à cette occasion M. Sauzet, que le " cœur de Pie IX n'est pas moins paternel pour ses " enfants égarés que pour ses enfants fidèles; on peut " dire avec vérité qu'il porte ses secours partout où il " voit la misère, et son admiration partout où il ren- " contre la grandeur."

Mais tout ceci, c'est la tradition pontificale. Est-ce que Pie VII n'a pas reçu en personne le serment prêté par Napoléon au jour de son sacre, et ce serment ne contenait-il pas l'engagement formel de respecter et de faire respecter la liberté des cultes?

Ce qui s'est passé alors est mémorable, et bien fait pour éclairer sur ce point les hommes sincères.

Cette formule de serment inquiéta d'abord le vertueux pontife. N'impliquait-elle pas l'indifférentisme et la négation de l'autorité de l'Eglise, et des droits imprescriptibles de la vérité? Voilà ce que le Pape, avec raison, voulut savoir. Le cardinal Gonsalvi demanda des explications. Le cardinal Fesch répondit que ces mots n'impliquaient nullement le mauvais principe que redoutait le Pape, "mais la simple tolérance civile et la garantie des individus." Pie VII se déclara satisfait, Napoléon prêta ce serment devant le Pape, et fut sacré.

Tant il est vrai que condamner l'indifférence en matière de religion, ce n'est pas condamner la liberté politique des cultes, et que condamner les doctrines, ce n'est pas frapper les personnes.

Suit-il de là que l'Eglise doit proclamer l'irresponsabilité morale de l'erreur?

Non; et si elle le faisait, ce serait la philosophie elle-même, ce serait le simple et vulgaire bon sens, qui réclameraient.

La distinction du vrai et du faux, et l'obligation morale de rechercher le vrai, de s'attacher au vrai, et de s'écarter du faux, est précisément ce qui constitue l'esprit et le devoir philosophiques, aussi bien que l'esprit et le devoir religieux. En ce sens, la vraie religion est et doit être exclusive, absolue, ou bien elle n'est pas une vérité.

Mais, en assurant ses droits et son rang suprême à la vérité, en la mettant, et l'élevant au-dessus de l'erreur, et en proclamant, pour tout homme, le devoir certain de la rechercher, et, après l'avoir trouvée, le devoir de s'y soumettre, les théologiens, convaincus que la liberté civile d'un culte, d'un culte dissident, n'implique pas l'adhésion aux croyances tolérées, et ne contredit point le dogme chrétien, redisent quand il le faut les célèbres paroles de Fénelon à Jacques II: "Accordez la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion."

Mais il y a des gens, qui allant bien au delà de ces principes, voudraient faire de la liberté illimitée des cultes l'idéal universel, absolu et obligatoire de tout siècle, de toute nation, et voudraient imposer à tous, même au Pape et à l'Eglise, l'anarchie des intelligences et la multiplication des sectes, comme le meilleur état de société, comme le véritable optimisme religieux et social.

Eh bien, non! Le Pape ne croit pas qu'un tel idéal soit le meilleur. Il y a pour lui et pour l'Eglise un autre idéal, et il ne faut jamais leur demander de transformer en vérités absolues des nécessités relatives; d'ériger des faits regrettables, des divisions malheureuses, mais tolérées, en principes dogmatiques.

Non, l'idéal du Pape et de l'Eglise, ce n'est pas l'anarchie, c'est l'harmonie des intelligences; ce n'est pas la division, c'est l'unité des âmes. L'idéal de l'Eglise et du Pape, c'est l'admirable parole de Jésus-Christ: "QU'ILS SOIENT UN! UNUM SINT! Un seul troupeau! un seul pasteur. "UNUM OVILE! UNUS PASTOR." L'unité des esprits par la vérité, et l'unité des cœurs par l'amour, voilà l'idéal du Pape et de l'Eglise.

Et j'ose ajouter, à l'honneur de beaucoup de mes contemporains, que ces aspirations de l'Eglise sont partagées, même chez nos frères séparés, par les plus nobles esprits et par les plus grandes et meilleures âmes! On est las de la division; on n'en voit sortir que la stérilité et la guerre! On est las de cette anarchie, qui est le plus actif dissolvant de toute foi, de toute croyance religieuse, et aussi la cause de notre faiblesse et de notre impuissance, pour ramener à la vérité, à la vertu, à la civilisation chrétienne, tant de nations encore idolâtres.

Ah! si cet indifférentisme religieux était proclamé en principe, toute flamme de charité et de zèle s'éteindraient glacée dans les cœurs; vous n'auriez pas un seul missionnaire, plus un seul apôtre sur la terre! Ne le sentez-vous pas? Mais aussi quelle ne serait pas notre puissance, si nous étions tous d'accord pour prêcher à ceux qui l'ignorent la vérité évangélique! La moitié du genre humain reste ensevelie dans les ténèbres, parce que nous lui apportons un Evangile combattu, un Evangile divisé, déchiré en morceaux! Ah! si l'Angleterre, la France et la Russie étaient d'accord dans la vérité, et par suite dans la charité et dans le zèle de l'apostolat, l'Orient, le monde entier changeraient de face. L'unité religieuse! vous dites que c'est le passé, et moi je vous réponds avec toutes les forces de mon âme que c'est l'avenir, parce que c'est le salut et l'honneur du monde!

Voilà ce que je crois fermement, voilà ce que j'espère invinciblement; et certes je ne m'étonne pas que le représentant incontestable de cette unité du passé et de cette unité de l'avenir continue à souhaiter, à demander à Dieu, au milieu des agitations du monde présent, qu'il

(1) "Ce peuple a, dans Rome même, un quartier où il peut " forcer les propriétaires des maisons à le recevoir, et cependant " il a la liberté d'en sortir pour habiter le reste de la ville." M. Sauzet, *Rome devant l'Europe.*)

Il y a déjà plus d'un siècle, en 1740, le président de Brosses, savant spirituel et sans gêne avec l'Eglise, écrivait à ses amis:

"La liberté de penser, en matière de religion, et quelquefois " même de parler, est aussi grande à Rome que dans aucune " ville que je connaisse. Je n'ai entendu parler d'aucune aven- " ture de gens mis à l'inquisition ou traités avec rigueur."

Tous les voyageurs russes, anglais, protestants, schismatiques, l'ont éprouvé et l'éprouvent aujourd'hui encore, comme le président de Brosses, et parlent le même langage.

n'y ait qu'une foi, un pasteur, un troupeau : *una fides, unum ovile, unus pastor.*

Il y a une parole que j'ai redite souvent à nos frères séparés, et à laquelle ils ne m'ont jamais répondu : Jésus-Christ est-il venu établir la division ? Non : donc la division ne vient pas de lui ; et j'ajoute aujourd'hui : Donc le Pape, qui est son vicaire, ne peut trouver que la division soit ce qu'il y a de meilleur ; donc il ne peut ériger en principe ce qui certes n'est pas le meilleur. Ce qui est le meilleur, ce qu'il désire, et s'il ne le désirait pas, vous seriez avec raison sans estime pour lui, c'est que les juifs et les infidèles se fassent chrétiens, c'est que les protestants se fassent catholiques. Et si le vœu d'un évêque peut être exprimé, après le sentiment du Pape, je dirai que tous nous formons pour vous le vœu que formait autrefois saint Paul, lorsqu'il disait : " Je souhaite que vous soyez tous par la foi en " Jésus-Christ ce que je suis : *opto vos tales esse qualis* " *ego sum.*"

Mais cela veut-il dire que notre foi, nous voulons-vous l'imposer par la violence et vous forcer à croire ? Pas le moins du monde.

Je réponds d'abord que c'est impossible. " La force " peut-elle persuader les hommes ? peut-elle leur faire " vouloir ce qu'ils ne veulent pas ? "

" Non, dit Fénelon. Nulle puissance humaine ne " peut forcer le retranchement impénétrable de la " liberté du cœur." (Disc. pour le sacre de l'Electeur de Cologne.)

Aussi telle ne fut pas la doctrine de nos maîtres dans le Christianisme, de ceux qui ont l'immortelle gloire d'avoir fondé et propagé la foi dans le monde.

Le mahométisme a pu s'établir par le fer ; le Christianisme s'est établi par la parole.

Dans mon livre *de la Souveraineté pontificale*, auquel Pie IX a daigné décerner des éloges tels qu'il ne me convient point de les redire, j'ai rappelé la tradition catholique sur ce point, j'ai cité les paroles des plus grands docteurs, des plus grands pontifes.

...... " Ce n'est pas, dit saint Athanase, avec le " glaive, ce n'est pas avec l'aide des soldats et des " javelots qu'on prêche la vérité, mais par la persuasion et le conseil. Le propre de la religion n'est pas " de contraindre, mais de persuader (1)."

Et Tertullien, ce dur génie : " Ce n'est pas suivre la " religion, écrivait-il, que d'imposer la religion ; on " l'accepte librement, on ne la subit pas par violence ; " c'est à la volonté, c'est au cœur que les victimes sont " demandées (2)."

Et saint Augustin, le grand converti, parlant aux hérétiques de son temps : " Qu'ils sévissent contre vous, " disait-il, ceux qui ne savent pas avec quel labeur " on trouve la vérité : pour moi qui n'ai pu, qu'après " avoir été longtemps et cruellement balloté par " l'erreur, contempler enfin la vraie lumière, il ne m'est " pas possible de sévir contre vous (3)."

(1) Non enim gladiis aut telis, non militum manu, veritas prædicatur, sed suasione et consilio ; religionis proprium est non cogere, sed persuadere. (S ATH., ad solitarios.)

(2) Non religionis est cogere religionem, quæ spontè suscipi debet, non vi, cum et hostiæ ab animo volenti expostulentur. (TERT. cité par Duvoisin, *Essai sur la tolérance.*)

(3) Illi in vos sæviant qui nesciunt cum quo labore verum inveniatur... Ego autem, qui diu multumque jactatus tandem respicere potui, sævire in vos omnino non possum (S. AUG., Contra Manich.)

Saint Hilaire de Poitiers, en son nom et au nom de ses collègues dans l'épiscopat, écrivait : Si l'on voulait " employer la violence pour servir la vraie foi, la " doctrine des évêques s'y opposerait et tous diraient " avec raison : Dieu ne veut pas d'une confession " forcée. C'est avec simplicité qu'il faut chercher " Dieu : c'est par la droiture de la volonté qu'il faut " s'attacher à lui (1). "

Cela veut-il dire que l'Eglise, à qui on dénie tout aujourd'hui, n'a pas, comme toute société, son droit de défense, sa discipline canonique, son autorité corrective ?

Que l'Eglise doit être ici bas comme si elle n'avait affaire qu'à des anges ?

Que l'Eglise doit demeurer absolument sans force pour se défendre elle-même et ses enfants contre les attaques de l'impiété ?

Cela veut-il dire que l'autorité spirituelle n'aura pas même les droits de l'autorité paternelle, dont elle a les devoirs, et qu'elle devra laisser corrompre impunément les esprits et les cœurs, la foi et la morale de ses enfants ?

Qu'elle n'aura pas ce que le plus humble des pères de famille a essentiellement, le droit, le devoir et les moyens de protéger ceux qu'il aime, contre les ennemis de la famille et contre eux-mêmes, et de les empêcher de faire des folies, de s'égarer, de se perdre ?

Cela veut-il dire que s'il y a eu dans le cours des siècles, ou que s'il y a encore quelques régions du monde, où la loi de l'Eglise est devenue, par suite de l'unité de foi et de l'accord des volontés entre les citoyens, la loi civile même, et où l'Etat s'est fait l'évêque extérieur et le protecteur des saints canons, cela veut-il dire que là l'Eglise et l'Etat ont agi sans droit ? Car voilà tout le sens de cette proposition 77e : *Ætate hâc nostrâ non amplius expedit*, etc., si étrangement traduit par vous !

Est-ce que tel n'a pas été l'état de grands pays de l'Europe pendant des siècles, qui ont eu leur gloire et que nous ne sommes pas sûrs d'égaler ? Les fruits de la division sont-ils si doux ? Est-ce que l'unité de religion dans un pays n'est pas un bien tel qu'on ne puisse faire légitimement des efforts pour le conserver ?

L'état social où la loi religieuse avait pénétré dans la loi civile fut longtemps l'état normal et général de l'Europe ; il subsiste encore à un certain degré dans les plus grands et les plus libres pays du monde. Est-ce que l'Angleterre n'a pas sa loi des dimanches, avec la sanction pénale, renouvelée tout récemment par un vote du Parlement ? Est-ce qu'elle n'a pas ses grands jours de jeûnes et de prières publiques ? Est-ce que les États-Unis ne présentent pas le même spectacle ? Le président Lincoln, dans tout le cours de la guerre qui désole l'Amérique, n'a-t-il pas sans cesse ordonné des prières ?

En Australie, n'avons-nous pas vu, il y a quelques années à peine, le Parlement, d'accord avec le gouvernement, faire des lois contre l'émigration des Chinois, dont les superstitions et les mœurs détestables venaient dépraver le pays ?

Est-ce qu'en France même la loi professe l'indifférence religieuse que vous voudriez imposer au Pape ? Vous dites que votre loi est athée, c'est faux ; nous

(1) Si ad fidem veram istius modi vis adhiberetur, episcopalis doctrina obviam pergeret, diceretque : Deus non requirit coactam confessionem. Simplicitate quærendus est, voluntatis probitate retinendus. (S. HIL., ad Const., liv. I, c. VI.)

sommes meilleurs que vous ne le dites, et la loi ne veut pas de votre athéisme. Vous êtes juré..., que cela vous plaise ou non, vous ferez serment devant Dieu, et même devant le Christ, ou vous payerez 500 fr. d'amende.

Vous n'avez pas la foi chrétienne, dites-vous ; n'importe, le dimanche, les tribunaux vaqueront, malgré vos dires, et on ne fera pas un protêt ce jour-là ; et toute l'Europe continuera à faire ses traités au nom de la sainte Trinité.

Non, non, nous n'avons pas besoin de cesser d'être chrétiens pour être de bons citoyens ; nous n'avons rien de sérieux à désavouer dans le passé, rien à craindre dans l'avenir : nous serons de notre temps, mais nous ne désavouerons pas les grands siècles chrétiens. Quoi ! vous voulez que le Pape désavoue la Chrétienneté, cette admirable suite d'efforts mêlés d'énergie et de sagesse, de courage et de douceur, qui a élevé par le concert des Papes et des évêques, des rois et des peuples, le plus beau monument social connu parmi les hommes, c'est-à-dire l'Europe chrétienne ? Quoi ! vous voulez que, dans l'avenir, si une monarchie asiatique ou une république américaine vient convier un Pape à faire entrer le Christianisme dans sa législation et dans ses mœurs, le Pape se condamne à répondre : " J'en suis bien fâché, mais hier, pour satisfaire un certain nombre d'Italiens et de Français, j'ai pris des engagements qui me lient les mains ; j'ai formulé ou laissé formuler en mon nom des principes qui m'interdisent de m'associer à votre œuvre. J'ai même déclaré qu'il était *nécessaire* que le Christianisme n'entrât plus dans la Constitution d'aucun pays chrétien ! Civilisez, moralisez, christianisez vos peuples comme vous pourrez, cela ne me regarde plus ! "

Mais cela veut-il dire que, les circonstances ayant changé, le droit public venant à changer aussi, les catholiques manqueraient à l'Eglise et à Dieu en acceptant sincèrement, sans arrière-pensée, la constitution de leur pays et la liberté civile des cultes qu'elle autorise ? ou bien que si nous parlons de la liberté, quand nous sommes faibles, c'est pour la refuser aux autres quand nous serons forts ?

De toutes les accusations qu'on a coutume de lancer contre nous, celle-là m'a toujours paru, je l'avoue, la plus insupportable, parce qu'elle atteint notre loyauté même et notre honneur.

Quoi donc ! nous qui défendons l'inviolabilité des serments, on ne pourra pas se fier à notre parole et à nos engagements ! et parmi les condamnations annexées à l'Encyclique, la soixante-quatrième venge la sainteté du serment des prétextes mensongers du salut public ; et cette condamnation vient encore prêter une nouvelle force, s'il est besoin, aux paroles données par les catholiques. Fussions-nous cent fois les plus forts, nous serons fidèles à nos promesses, toujours nous tiendrons nos serments (1) !

En dehors même des engagements pris, *la possession suffit* pour que la liberté des cultes doive être respectée. C'est ce que je lis dans un livre imprimé récemment à Rome et assez connu.

Et c'est après tout cela que vous venez nous parler de la Saint-Barthélemy et encore de l'inquisition espagnole, dont les Papes se sont eux-mêmes plaints tant de fois !

Pour ma part je ne connais guère de plus grands docteurs d'intolérance, de plus curieux distributeurs d'anathèmes que ces messieurs : ils nous accusent d'imposer aux consciences notre *Credo*, mais remarquez-vous de quel ton impérieux ils entendent nous imposer le leur. Qui donc est ici l'inquisiteur, et qui veut-on mener au bûcher ?

Les inquisiteurs, ce sont ces précepteurs du monde moderne, si divisés entre eux, mais d'accord sur ce seul point, qu'il faut accuser, calomnier, condamner toujours les catholiques. Je souris, quand j'entends dire que l'erreur est persécutée ici-bas. Je la vois triomphante, tandis que la vérité souffre partout violence. Le Pape se borne à des avertissements, et il ne s'adresse qu'à ses fidèles. Ces messieurs fulminent des anathèmes et ils prétendent faire la loi à tout le genre humain.

Au nom de leur *Credo* mal défini, ils décrètent, en Italie, la révolution ; en France, en Belgique, en Autriche et ailleurs, l'exclusion, l'oppression. Ou chrétien, ou citoyen, ils exigent que l'on choisisse entre ces deux premiers biens de l'homme, au lieu de les embrasser tous les deux. Ils prétendent nous arracher à nos serments ou à nos croyances, et ils ont inventé ce nouveau moyen de torturer la conscience des honnêtes gens.

Ah ! l'Eglise est toujours la vraie mère qui ne veut pas que l'on coupe en deux ses enfants. Inflexible sur les principes, indulgente envers les hommes, elle permet, que dis-je ? elle recommande à chaque homme de demeurer loyalement soumis à ses obligations de citoyen et aux légitimes constitutions de son pays.

VII

LA LIBERTÉ POLITIQUE.

Mais, me dit-on encore, le Pape empiète sur un domaine qui lui est interdit ; il sort de son spirituel ; il fait de la politique. Et moi je vous réponds : Politi-

(1) Et pour que nos adversaires cessent enfin d'élever des doutes injurieux sur les sentiments des catholiques à cet endroit, je les prierai de vouloir bien lire ces paroles imprimées sous les yeux même du Pape, par une Revue romaine la *Civilta cattolica*.

Dans un écrit intitulé : *Catéchisme de la liberté*, la *Civilta* se fait poser, par un adversaire incrédule, l'objection suivante :

" Si vous acceptez les lois de tolérance envers le mal par " pure résignation, vous et votre parti serez prêts à les abroger " dès que les catholiques parviendront au pouvoir ; c'est pour- " quoi *Libertini* vous font la guerre."

Et le journal romain répond :

" Je les plains ; car ils ne connaissent pas la loyauté des " catholiques. S'ils savaient combien ces derniers se croient " obligés par les conventions, ils comprendraient qu'une fois " la tolerance accordée et convenue, jamais les catholiques ne " seront les premiers à en rompre l'engagement... Tant que " leurs concitoyens ne détruiront pas le pacte les premiers, la " loyauté catholique persistera, par cette raison qu'il ne faut " pas faire le mal pour qu'il en résulte le bien."

L'adversaire répond :

" Ah ! certes, s'il en est ainsi, les dissidents ne sont pas " fondés à suspecter les catholiques et à en discréditer la " loyauté."

Et la *Civilta* :

" Eh bien ! moins encore à partir de là, pour persécuter au " jour du triomphe le catholique opprimé, sous prétexte que " celui ci fera de même au jour de la revanche (*)."

(*) *Civilta cattolica*, anno X, série IV, p. 434, 435.

ques à bien courtes vues sont ceux qui ne savent pas que la politique, dans ses fondements et dans ses sommets, confine à la morale, et que c'est le droit, la mission et l'honneur du Pape d'éclairer les consciences, de proclamer le devoir à la face des peuples et des souverains, d'élever la voix dans le monde pour la vérité et pour la justice!

Il fait de la politique: mais est-ce pour ébranler les sociétés ou pour les affermir sur leurs bases?

Il condamne la violence brutale du fait et l'iniquité triomphante. Il défend l'inviolabilité du droit et de la justice; l'inviolabilité du serment. Il maintient le respect du pouvoir; et ces principes tutélaires en dehors desquels il n'y a point de paix et de sécurité pour aucun pays.

Il condamne le droit à l'émeute, la souveraineté du but, et ces doctrines insensées qui sont vos périls, à vous, sociétés modernes, et qui font qu'un peuple n'est jamais sûr du lendemain.

A qui ferez-vous donc croire, parce que le Pape condamne la violence brutale du nombre, et ne veut pas qu'on réduise tout le droit à un pur fait de majorité quelconque, qu'il condamne les constitutions fondées sur le suffrage universel? Non. Le Pape, de sa voix souveraine, proclame et revêt de l'autorité la plus haute, la grande vérité sociale et morale, que des sophistes comme J.-J. Rousseau ont pu méconnaître, mais que les sages de tous les temps ont saluée: le nombre seul ne fait pas le droit.

Est-ce que les plus effroyables tyrannies n'ont pas été exercées souvent sur la terre au nom des majorités? Et s'il y a le despotisme des souverains, n'y a-t-il pas aussi le despotisme plus tyrannique et plus cruel quelquefois des assemblées?

Est-ce qu'on ne peut pas fausser des comices comme tout le reste, et ne s'est-il jamais vu dans le monde de tristes comédies jouées au nom du suffrage universel?

Mais y a-t-il réellement, je vous le demande, une forme quelconque de gouvernement que l'Eglise repousse?

Non, l'Eglise est catholique, c'est-à-dire de tous les temps et de tous les lieux. Et elle ne demande qu'une chose: remplir sa mission, et vivre en paix avec tous les gouvernements du monde. C'est pourquoi méconnaissant sa pensée sur ce point comme sur tant d'autres, on nous fait ici des reproches si contradictoires, et tour à tour on nous accuse tantôt d'être incompatibles avec les gouvernements, et tantôt d'être complices de tous les pouvoirs.

La vérité est que l'Eglise n'est inféodée, par sa nature, à aucune forme de gouvernement, et les accepte tous, pourvu qu'ils soient justes; ce qui ne veut pas dire assurément qu'elle voit avec indifférence les peuples bien ou mal gouvernés, et qu'elle interdit à ses enfants le patriotisme.

Mais tous les gouvernements ont des formes changeantes: et l'Eglise ne s'inféode à aucun, parce qu'elle est éternelle et universelle.

Tous les gouvernements sont relatifs et imparfaits. Il y a longtemps que l'on dispute parmi les hommes sur la meilleure forme de gouvernement, et vous pouvez relire dans Hérodote déjà de curieuses discussions sur les avantages et les inconvénients respectifs des démocraties, des oligarchies ou des monarchies. L'Eglise habite une région supérieure à ces discussions: républiques, monarchies, empires, elle n'entre pas dans ces questions: toutes ces diverses formes politiques sont laissées au libre choix de ses enfants; j'ose dire qu'il n'y a pas à cet égard d'esprit plus libéral que le sien.

Et c'est ce qui rend si admirable cette unité supérieure des âmes qu'elle a su créer dans la plus entière liberté, par-dessus toutes les divisions et toutes les disputes humaines, l'unité toute morale des croyances. Soyez de toutes les formes politiques que vous voudrez, de tous les pays et de tous les régimes sociaux que vous voudrez, l'unité catholique vous reste ouverte. Il y a depuis dix-huit siècles, le spectacle de cette grande unité dans le monde. C'est divin. Mais que cette tolérance de l'Eglise l'oblige à consacrer les abus, à interdire les progrès véritables et les améliorations nécessaires dans ces choses éminemment perfectibles, c'est une puérilité de le penser.

Comment donc, avec un esprit aussi libéral, une constitution aussi large, l'Eglise serait-elle l'ennemie de la liberté politique?

Parlez-vous de liberté illimitée? Mais où et quand avez-vous rencontré dans l'histoire cette chimère?

Où en êtes-vous vous-mêmes en fait de liberté? Souffrez que je vous le demande.

Pour moi, j'ai horreur des révolutions violentes, et l'étude que j'en ai faite a saisi mon âme jusque dans ses profondeurs. Et toutefois, je le dis hautement, je suis de ceux qui ont confiance dans les libertés civiles et politiques, et de ceux qui en espèrent le progrès pacifique dans mon pays. Je suis de ceux qui tentent loyalement cette expérience laborieuse, péril et gloire du XIXe siècle. Mais soyons modestes! Est-ce que cette expérience est terminée? Est-ce qu'elle a réussi? Je compte dans ma vie dix révolutions, et dans mon diocèse au moins six partis opposés. On lit tous les jours dans les journaux que la moindre liberté est un péril. Le plus fort des gouvernements, sur le territoire le plus unitaire, ne laisse pas s'assembler vingt citoyens, ni se concerter trois évêques, ni se fonder sans difficultés une école de petits enfants, ni passer entre les lèvres d'un prêtre la bulle d'un Pape. Nous en sommes là, soixante-seize ans après 89, et les fameux principes de cette année-là sont toujours, sous bien des rapports, à l'état d'idéal encensé, mais inappliqué.

Vous-mêmes, avocats bruyants de la liberté, dans quels étranges oublis de la liberté tombez-vous sans cesse, en ce qui nous regarde? Si quelques citoyens s'assemblent pour s'occuper d'opérations électorales, et tombent sous le coup de la loi qui interdit les réunions de plus de vingt personnes, nous catholiques, nous gémissons de cette défaillance de la liberté. Vous, si on nous frappe, si on nous prescrit le silence, si on nous condamne en conseil d'Etat, les blessures de la liberté en nos personnes ne vous touchent guère, et on surprend quelquefois vos applaudissements. Je pourrais vous dire ici en détail toutes les mesures peu libérales que vous avez demandées ou approuvées contre nous. Voilà où vous en êtes vous-mêmes, en fait de libéralisme.

Puis, vous vous étonnez que le Pape, attaqué, bafoué, menacé chaque jour au nom de la liberté, se retourne contre ce mot à double entente. Et saint Pierre, son immortel prédécesseur, ne stigmatisait-il pas déjà cette fausse liberté, qu'il appelait *velamen malitiæ*! Vous vous étonnez que, voyant remuer la terre sous vos expériences, il se défie encore, et vous vous écriez:

" Non, ses principes sont incompatibles avec les nôtres ils sont inapplicables..." Est-ce que les vôtres sont appliqués? Est-ce que vous proclamez autre chose qu'un idéal dans les nuages? Est-ce que vous n'êtes pas forcés, fiers philosophes, d'accepter la distinction qui vous choque si fort chez les théologiens, la distinction entre la thèse et l'hypothèse, la théorie et l'application ?

Et aux chrétiens et à tous les hommes sages et non prévenus, je dirai :

Rappelez-vous que Celui qui parle est le vicaire de Dieu sur la terre, respectez même ce qui vous embarrasse, consultez les évêques et non les journaux, et vous soumettant de cœur et avec respect à ce que dit le Saint Père, rappelez-vous avec reconnaissance ce qu'il ne dit pas.

Il ne dit pas qu'il a, lui aussi, essayé, le premier, de donner la liberté au peuple qu'il gouverne.

Il ne dit pas qu'il a béni les efforts de ses enfants, qui se sont servis de la tribune et de la presse pour obtenir la liberté religieuse et entraîner la France à la défense du Saint-Siège. (Brefs de Pie IX à M. de Falloux et à Monsieur de Montalembert.)

Il ne dit pas qu'il a béni O'Connell, béni le père de Ravignan et le père Lacordaire, qui ont fait rentrer les ordres religieux en France, en invoquant les droits de la liberté et des citoyens, qu'il a béni l'Irlande, consolé la Pologne.

Il ne dit pas qu'il a ressuscité l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise de Hollande, et fondé plus de vingt diocèses aux Etats-Unis et dans les missions lointaines, établissant la hiérarchie catholique au sein et sous la protection des libertés publiques.

Il ne dit pas qu'il a toujours considéré parmi ses meilleurs serviteurs les écrivains, les députés, les orateurs de la France, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, qui ont loyalement tenu les serments loyalement prêtés aux constitutions de leurs pays : Félix de Mérode, Charles de Montalembert, Alfred de Falloux, François de Corcelle, Donoso Cortès, Daniel O'Connell, de Theux, Albert de Broglie, Deschamps, Paul Sauzet, de Riancey, Augustin Cochin, Anatole Lemercier, Armand de Melun, Keller, et tant d'autres, sans parler d'un Brignole défendant jusqu'à la fin l'Eglise au parlement piémontais, ou d'un Talbot ou d'un Norfolk, sans parler encore de ce courageux ministre assassiné à ses pieds, Rossi.

Il ne dit pas que, toujours généreux, et toujours indulgent autant qu'inflexible, il aime du cœur le plus tendre l'Italie, et ne souffre pas qu'on lui parle de se réconcilier avec elle parce qu'il sait bien qu'il n'a jamais cessé de l'aimer.

C'en est assez ! Puisque vous n'avez pas, chrétiens, la libre parole de vos évêques pour vous aider à comprendre la parole pontificale, je vous adjure au moins d'interprêter le langage du Saint-Siége, comme il convient, par la conduite même de Pie IX.

En acceptant ses paroles, imitez ses actes et dissipez ainsi les vains fantômes que des exagérations calculées voudraient rassembler et agiter autour de vos âmes.

CONCLUSION.

Sursum corda.

Je ne terminerai pas sans répondre à la hâte à d'autres illusions que celles des diplomates et des journalistes.

J'entends chaque jour des adversaires s'écrier : Quand le pouvoir temporel sera tombé, le Catholicisme n'en aura pas pour longtemps.

Et il est des catholiques qui s'écrient au contraire : C'est une crise terrible, mais heureuse, et ils se félicitent, disant que Dieu saura tirer le bien du mal.

Il faut convenir que les apparences favorisent la criminelle illusion des premiers.

Deux guerres sont en ce moment déclarées à l'Eglise catholique, et elles ont leur quartier général, l'une en Italie, l'autre en France.

L'une, principalement politique, a pour but d'enlever au chef visible de l'Eglise son piédestal terrestre et son indépendance.

L'autre, toute doctrinale, a la prétention d'enlever au Chef invisible, au Divin Fondateur de l'Eglise, sa Divinité, et jusqu'à sa réalité historique.

Ces deux guerres ont à leur service la plus redoutable des armes contemporaines, la presse.

En France, dans les villages que j'évangélise, l'église a les femmes et les vieillards, l'école a les enfants qu'elle conduit aussi à l'église ; le journal et le cabaret possèdent les hommes et les jeunes gens. On vient à l'église une heure ou deux une fois par semaine. On va à l'école et par l'école à l'église, de huit à onze ans. Tout le reste de la vie est dévoré par les nécessités matérielles, et le pauvre petit quart-d'heure, le pauvre petit degré d'attention que l'homme peut réserver chaque jour aux intérêts généraux, est absorbé par un journaliste, qui écrit de la capitale, centre des lumières, et qui répète à son lecteur, sur tous les tons : " Le Pape est un tyran, le prêtre est un fourbe, Jésus " est une légende."

Et telle est la législation et la direction de la presse dans notre pays, que l'attaque contre la religion est permise à dix ou quinze journaux et revues des plus répandus, anciens ou nouvellement autorisés, (1) qui

(1) J'indique ici, telle qu'elle se présente à ma mémoire et sauf quelques erreurs involontaires, la nomenclature des principaux journaux français, sans parler des journaux anglais, italiens, allemands, presque tous si hostiles à l'Eglise :

1° *Journaux antérieurs à l'Empire :*

CONTRE L'EGLISE : Débats, Siècle, Presse, Patrie, Constitutionnel, Revue des Deux-Mondes.

POUR : Union, Gazette, Univers, Journal des Villes et Campagnes, Correspondant.

2° *Journaux autorisés depuis l'Empire :*

CONTRE : Opinion nationale, Temps, Nation, Globe, Esprit public, Avenir national, Revues de Paris, Germanique, Française, Nationale.

POUR : La France !

3° *Journaux frappés depuis l'Empire, à cause des discussions religieuses :*

CONTRE : Aucun.

POUR : Tous.

Notamment, la Gazette de Lyon a été supprimée, l'Ami de la Religion a été transformé au moment où paraissait la France ; l'Univers a perdu son nom et son chef ; l'Union de l'Ouest et le Journal de Rennes ont été suspendus ; le Journal des Villes et Campagnes, qui paraît quatre fois par semaine, n'obtient pas de paraître sept fois, au moment même où l'Avenir national est autorisé.

Je suis sûr que ces détails cruels sont ignorés de l'Empereur !

ne citent jamais ce que les catholiques font de bien, et n'oublient jamais ce que quelques-uns d'entre eux font de mal ou d'imprudent, tandis que la défense de la religion reste abandonnée à deux ou trois journaux rendus suspects, et sans qu'aucun défenseur nouveau ait pu parvenir à se faire autoriser.

Il semble que plusieurs veuillent faire de la religion comme un rempart exposé aux coups pour préserver la politique. Il semble qu'il ait paru prudent de déchaîner les attaques contre le seul maître que l'on ne peut détrôner. C'est une grande et périlleuse aberration.

On parle beaucoup de réformes dans les écoles, on exagère l'influence de la chaire, on croit à l'action du gouvernement sur les esprits. Quel ascendant est comparable à celui que j'indique? Faites donc sonner l'*Angelus* dans un village, où le cabaret lit le *Siècle* et *l'Opinion nationale*, la *Vie de Jésus*, et vous verrez combien de lecteurs se rendent au son de la cloche solitaire!

Ce n'est pas tout.

Nous n'avons pas seulement contre nous la presse, nous avons contre nous la loi.

Nous souffrons, comme tous les citoyens, et plus qu'eux, puisque notre rôle est de réunir les hommes, de propager les doctrines, et de fonder des institutions; nous souffrons de toutes les entraves mises à la liberté de réunion, d'enseignement, de publication, de transmission, d'association.

Mais de plus, aucun des anneaux des anciennes chaînes forgées contre nous par l'intolérance des rois et celle des peuples, n'a été usé par le temps ou brisé par la justice. On appelle comme d'abus contre nous, comme au temps des tracasseries gallicanes: on suspecte nos habits, comme au temps de la proscription, nos maisons, comme au temps de la confiscation.

L'alliance de l'injustice et du préjugé se relâche et semble se dissoudre, quand de grandes calamités forcent à tendre les bras vers nous. Elle se réforme, se fortifie et se venge, quand le vent de l'impiété se lève et quand tourne la roue de la fortune!

Nous avons contre nous la presse et la loi, nous avons contre nous aussi les mœurs.

La mode est au plaisir, la mode est à l'argent, et je ne dis que la vérité, en constatant que dans ce moment, je ne veux pas en chercher la cause, les mœurs baissent et la vertu souffre.

Or, dès que le vice triomphe, la foi est attaquée, cela est d'expérience. Il y a comme un secret courroux du mal contre le bien qui s'exhale alors ouvertement, et au fond des mouvements désordonnés de l'homme on sent toujours qu'il est un esprit, car on retrouve la logique. Avares! vous accusez la religion, parce qu'elle vous accuse. Libertins! vous condamnez la foi, parce qu'elle vous condamne! Je ne m'y trompe pas. Lorsque je m'arrête à regarder la boutique d'un libraire, si je vois s'étaler le scandale éhonté, je suis sûr de trouver à côté l'incrédulité haineuse. C'est le crime qui maudit la justice, c'est l'immoralité qui, pour mieux se satisfaire, cherche à déshonorer la morale.

Les mauvaises mœurs ne vont jamais sans les mauvaises maximes, les travers de la conduite sans les erreurs de la raison. Et l'erreur (on ne se méprendra pas sur mes paroles) est plus dangereuse que le péché. Le péché appelle le repentir, l'erreur l'exclut. Celui qui tombe et sait qu'il tombe peut se relever; malheur à celui qui embellit les chutes et les justifie en s'écriant: S'enrichir et s'amuser, n'est-ce pas la vie?

Les richesses et les jouissances, cherchées et servies, ce sont les deux degrés d'un abîme, où, je le dis à regret une partie de la société française, européenne même, a mis depuis quelques années les deux pieds. Comment s'étonner qu'elle n'aime plus Jésus-Christ, puisqu'il était humble, puisqu'il était pauvre, puisqu'il était chaste?

J'ajouterai que nous avons contre nous la faiblesse de notre situation. A peine l'Eglise de France se relevait de l'échafaud et de la proscription, que les orages se sont déchaînés contre elle. Un clergé pauvre, humilié, dispersé, recruté péniblement, se voit en butte à des forces ennemies que tout contribue à accroître. Pour nous, pas de justice, pas de pitié, si nous venons à trébucher sur ce sentier terrible où il nous faut marcher pendant la tempête et comme sous les avalanches.

Suite et fin de la Conclusion, voir dans l'*Echo*, page 61.

Quand nous avons commencé la publication du magnifique écrit de Mgr. Dupanloup, nous ne pensions reproduire que la deuxième partie qui traite de l'*Encyclique* du 8 Décembre; mais bon nombre de nos abonnés nous ayant exprimé de vive voix et par écrit le désir bien ardent de trouver dans l'*Echo* la première partie qui traite de la Convention du 15 Septembre entre l'Empereur des Français et Victor-Emmanuel, nous nous rendrons volontiers à leur désir. Ainsi dans notre prochain numéro nous reprendrons cette première partie

Cet ouvrage de Mgr. Dupanloup a eu 26 éditions en moins d'un mois.

Pie IX a bien voulu écrire de sa propre main à l'illustre Evêque une lettre de félicitation à l'occasion de ce livre.

ERRATUM.—Quelques fautes d'impression, faciles d'ailleurs à rectifier se sont glissées dans notre dernier No., dans le IVe article de M. Paul Stevens, sur Champlain, page 77 qui aurait dû être page 79.

Voici comment l'on est prié de lire l'endroit fautif: "Ils s'embarquèrent à Honfleur le septième de mars 1610, et à peine étaient-ils en mer, que Champlain tomba malade et fut obligé de se faire remettre à terre. Peu de temps après, son navire ayant été contraint de relâcher, il se trouva en état d'en reprendre le commandement: il appareilla le huitième d'avril et arriva le vingt-six à Tadoussac." (3)

---

(3) Charlevoix.
Il y a ici contradiction quant aux dates; M. l'abbé Ferland dit que Champlain et Pontgravé partirent de Honfleur, le dix-huit avril 1610 et mouillèrent à Tadoussac, le vingt-six mai, où ils trouvèrent des vaisseaux arrivés depuis le dix-neuf, ce qui, suivant les anciens, ne s'était pas vu depuis soixante ans. (M. Ferland, livre II, chap. II. page 157.)

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, rue St. Vincent.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

PRIME AUX ABONNÉS.

Avec le numéro du 15 de ce mois tous les Abonnés de l'*Écho* qui auront payé leur abonnement à cette époque, recevront la seconde PRIME offerte par le comité de Direction ; cette PRIME consistera en une belle gravure d'un personnage historique du Canada. Les directeurs de l'*Écho* sont heureux de choisir cette occasion de dire au public Canadien combien ils sont flattés de l'encouragement toujours croissant qu'ils en reçoivent. Cela les met à même de faire de cette Revue un véritable *Journal des Familles* et de donner à chaque abonné une GALLERIE choisie des PERSONNAGES illustres de notre HISTOIRE. Nous disons aussi que les personnes qui n'ont pas encore payé leur abonnement à l'*Écho* et qui le paieront avant le 15 Avril, auront droit à la prime, de même que ceux qui s'abonneront d'ici à ce temps, et paieront d'avance. C'est une nouvelle faveur que nous faisons aux rétardataires.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Affaires canadiennes.—Situation aux Etats-Unis.—Efforts de la Confédération du Sud.—Anciennes colonies Espagnoles.—L'Espagne et l'Italie.—Cardinal Wiseman, état de l'Église catholique en Angleterre.—Vie de Jules César, par Napoléon III.—Isthme de Suez.—Percement du Mont Cénis, dans les Alpes.—Chemin de fer de Calais à Calcutta.—Ligne télégraphique entre l'Inde et l'Europe.

La dernière séance du Cabinet de Lecture a été un vrai succès. L'auditoire nombreux et d'élite, attiré par la haute réputation littéraire de M. l'abbé Desmazures et de M. Paul Stevens, n'a pas été désappointé ; les deux honorables *lectureurs* se sont montrés, le premier, historien de premier ordre, en racontant les *commencements des sociétés modernes ;* et le second, moraliste profond mais plein d'amabilité dans son *croquis des deux voisins.*" Nous ne voulons pas analyser ces *lectures*, l'espace nous en empêche ; nous ne perdrons rien cependant pour attendre ; dans notre prochain numéro paraîtront les *Deux Voisins* par M. Paul Stevens.

Nous publierons, en même temps, la notice biographique de M. François Labelle et un essai littéraire bien pensé et bien écrit, intitulé : *On est heureux au collége.*

Avant de terminer nous rappelerons au public de Montréal la soirée littéraire et musicale qui doit avoir lieu le 20 du courant au *Cabinet de Lecture*, en faveur des Sœurs de la Providence. Nous y entendrons le *chœur* si justement populaire des Montagnards, ainsi que Messieurs Smith et Lavallée. M. Paul Stevens, le conteur aimable, le poëte gracieux, s'est chargé de la partie littéraire. Ce que nous redoutons le plus pour ce concert, c'est que les siéges ne soient pas assez nombreux et que la salle ne soit pas assez large.

Le parlement canadien a été prorogé cette année nous avons presque envie de dire au chant du *God save the Queen*, entonné d'un commun accord par les députés de toutes nuances, heureux de revoir leurs pénates chéris et les faces bien-aimées de leurs électeurs. Cette session n'en restera pas moins une des plus remarquables de notre histoire.

Les États-Unis se plaignaient que la présence ici des réfugiés politiques, venus du Sud, dans un but politique, était une menace permanente pour les villes de la frontière ; le Parlement a passé, sans opposition sérieuse, la *loi des Aubains*, que nos lecteurs connaissent déjà ; et le gouvernement de Washington, reconnaissant, a de suite aboli l'odieux système des passe-ports établi après l'affaire de St. Albans, et qui était un véritable cauchemar pour le voyageur et un embarras pour le commerce.

La mère-patrie nous reprochait notre apathie apparente dans l'œuvre, si sérieuse aujourd'hui, de notre défense nationale ; le Parlement a voté deux millions tant pour contribuer aux fortifications des principales places du pays, que pour payer les volontaires qui sont à la frontière ; et le gouvernement anglais, assuré de nos bonnes dispositions, a demandé aux Communes deux cents mille piastres pour le même objet, et dont cinquante mille seront dépensées dans le courant de l'année.

Mais toutes ces mesures s'effacent complètement devant celle de la Confédération. Cette grande et grave question est devenue, pour le moment et quant aux Canadas, presqu'un fait accompli. Sans vouloir nous prononcer sur ces changements constitutionnels, la conférence de Québec n'a pas eu tout le succès que ses auteurs en attendaient, Les provinces du

Golfe refusent, paraît-il, d'entrer pour le moment dans la Confédération. Quels en sont les raisons ou les motifs? Nous l'ignorons. Toujours est-il que ce refus pourrait avoir pour résultat ou de rendre nul l'acte du parlement canadien, ou de restreindre la Confédération aux deux provinces canadiennes seulement. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir, car les honorables MM. Cartier, Gult, G. Brown et McDonald, d'après les dernières nouvelles, doivent partir pour l'Angleterre, et traiter la question avec le gouvernement impérial. Le traité de réciprocité et nos défenses nationales entrent aussi dans le cadre de leur mission.

Les défenses nationales préoccupent surtout nos hommes d'État et ceux d'Angleterre. Les menaces de la guerre américaine, les récriminations du gouvernement de Washington contre celui de St. James, les succès des armées fédérales durant ces quatre derniers mois et l'épuisement héroïque de la Confédération du Sud, tout semble dire de nous préparer à des évènements graves et solennels.

Que ferait M. Lincoln, une fois vainqueur de son ingénieux rival, M. Jefferson Davis? A quelle besogne emploierait-il ses nombreuses armées? Les tournerait-il contre ses froids alliés du dehors, qui ne lui ont accordé depuis quatre ans qu'une stricte neutralité, ou bien contre les libertés de la nation elle-même? L'histoire des vieux empires, des républiques conquérantes est là, pleine d'enseignements et d'une logique que la constitution américaine ne saurait aujourd'hui renier ni affronter en face.

Mais cette conquête n'est pas encore faite; le Sud est encore debout, soutenu par de vaillantes armées.

Laissons un instant la parole à l'illustre chef de la Confédération :

" Notre patrie, dit-il dans son dernier message au Congrès, est aujourd'hui environnée de périls qu'il est de notre devoir d'envisager avec calme."

" Les récentes opérations militaires de l'ennemi ont amené la prise de plusieurs de nos ports et la dévastation de vastes régions de notre pays. Ces évènement ont eu pour conséquence naturelle d'encourager nos ennemis et de déconcerter certain nombre de nos citoyens. Le capitole des États Confédérés est aujourd'hui menacé et en plus grand danger qu'il ne l'a encore été depuis le commencement de la guerre. L'aveu de ce fait, sans détour comme sans réserve, est dû au peuple, dont nous sommes les serviteurs, et sur le courage et la constance duquel tout notre espoir repose; il est dû également à vous, Messieurs, dans la sagesse et la résolution de qui le peuple s'est confié pour adopter les mesures nécessaires pour le préserver de périls imminents."

Nos lecteurs connaissent les récents désastres du Sud : la prise de Charleston, ce berceau de la Confédération, défendu pendant près de quatre ans par le génie de Beauregard, la prise des forts Fisher, de Wilmington, et de tant d'autres places qui sont tombés devant la marche envahissante de Sherman. Tout cela cependant peut se réparer dans un jour heureux, par un de ces retours si capricieux de la fortune des armes.

La plus grande misère du Sud aujourd'hui, sans compter la désunion qui règne peut-être parmi les chefs de la confédération, est sans contredit le manque du nécessaire. Sur ce point, le Président Davis demande d'affecter une somme de deux millions en or, pour l'achat des vivres destinés aux armées de Virginie et de la Caroline du Nord; avec cela elles pourraient tenir jusqu'à la fin de l'année. Si cette somme était irréalisable, alors il faudra mettre, en réquisition des approvisionnements, sans en payer préalablement la valeur au taux du jour. Personne, ajoute-t-il, ne croit en effet que le gouvernement puisse jamais acquitter, en or, l'engagement de payer $50 un boisseau de blé ou $700 un baril de farine. Il paraîtrait plus naturel et plus juste d'estimer la valeur des approvisionnements mis en réquisition, sur la base de l'or, et de donner l'engagement du gouvernement de payer le prix en numéraire, avec un intérêt raisonnable, ou, au choix du créditeur, de lui rendre en nature le blé ou les denrées mises en réquisition, avec un intérêt raisonnable payable également en nature. Les obligations ainsi émises seraient reçues en paiement pour toutes les créances dues en espèces, au gouvernement.

Louis XII demandait à un de ses favoris ce qu'il fallait pour soutenir une bonne guerre; trois choses, répondit ce dernier, sont nécessaires; 1o de l'argent; 2o de l'argent; 3o encore de l'argent. Que peut donc faire le Sud qui manque complètement de ces trois choses nécessaires? A qui demandera-t-il son salut? A l'étranger? L'Angleterre et la France ne veulent pas se désister de leur principe de *non-intervention*. A la paix? Il est évident, dit le Président Davis, que le gouvernement des États-Unis ne veut traiter de la cessation des hostilités ni avec les autorités des États confédérés, ni avec celles des États séparément, ni par l'intermédiaire des Commandants en chef.

A quoi se décider? " Il ne nous reste, répond le même chef, d'autre alternative que de continuer cette lutte jusqu'au bout; car ils connaissent peu le peuple confédéré, ceux qui supposent qu'il consentirait à acheter au prix de la dégradation et de l'es-

clavage, la permission de vivre dans un pays gardé par ses propres nègres, et gouverné par des officiers envoyés par le vainqueur pour le dominer.

" Unis ainsi dans une sainte et commune cause, nous élevant au-dessus de toutes considérations personnelles, rendant tous nos moyens et nos facultés tributaires du bien-être de notre pays, inclinons-nous humblement devant la volonté divine et invoquons la bénédiction du Tout-Puissant afin qu'il nous donne la force de préserver de toute atteinte nos autels et nos foyers, et de maintenir intacts les droits politiques dont nous avons hérité de nos pères."

En présence de la grandeur de cette scène sur laquelle tant de millions d'hommes tombent victimes de leur patriotisme, ou mercenaires d'une cause étrangère, nous oublions une multitude de petites républiques qui se font, depuis leur émancipation de la tutelle espagnole, une guerre aussi acharnée qu'infructueuse. Les présidents de ces républiques passent comme les ministères en Italie, ne goûtant du pouvoir que les amertumes, de la faveur populaire que l'exil ou la mort ! Notre *chronique* ne nous permet pas de raconter en détail ces révolutions de palais, ces combats de factions populaires qui font que le ciel de l'Amérique du Sud n'arrose que des complots et ne fait germer que l'anarchie. Disons seulement que le Pérou s'est réconcilié avec l'Espagne, en lui payant treize millions de piastres fortes espagnoles.

Le bruit courait que l'Espagne allait enfin reconnaître le royaume d'Italie. La *Epoca*, feuille ministérielle, dément cette rumeur et dit que les chambres ont à s'occuper d'affaires intérieures si importantes et d'un si grand intérêt, qu'il n'y aurait aucun motif plausible à une telle discussion, dans le moment, du moins ; aucun incident n'étant venu d'ailleurs justifier un changement dans la politique espagnole vis-à-vis du royaume italien.

Nous racontions l'autre jour la vie du cardinal Wiseman prématurément enlevé à l'Eglise et à la science.

Le cardinal Wiseman a, dit-on, laissé un mémoire sur l'Eglise catholique en Angleterre ; et d'après les tables statistiques dressées à l'appui il résulte que le catholicisme n'a cessé de faire des progrès considérables depuis un certain nombre d'années. Par l'influence directe ou indirecte du cardinal, 71 églises et 35 couvents catholiques ont été bâtis à Londres et ses environs seulement. Les prêtres, sous ses ordres immediats, s'élevaient au nombre de 1,338 pour l'Angleterre (y compris 17 évêques), 183 prêtres pour l'Ecosse (y compris 4 évêques) ; ce qui établit, pour la Grande-Bretagne, un total de 1,521 prêtres, constituant une augmentation très-grande. En 1829 il n'y avait à Londres que 29 églises et 1 couvent ; en 1857, 46 églises et 11 couvents ; et en 1863, 117 églises et 46 couvents. Ces chiffres sont tirés du mémoire inédit du cardinal Wiseman.

Divers incidents ou évènements occupent en ce moment l'attention du Paris littéraire et artistique. Le premier en importance est la publication de l'*Histoire de Jules César*, œuvre d'un auteur couronné qui, pour la rendre parfaite, n'a épargné ni dépenses ni recherches savantes. Depuis plusieurs années déjà on attendait ce livre, qui devait paraître simultanément à Paris, à Londres, à Vienne et à Berlin. La préface en a été publiée il y a quelques jours par le plus grand nombre des journaux, et elle a été aussitôt le sujet des commentaires élogieux ou critiques de ces citoyens de la république des lettres dans les rangs desquels l'impérial écrivain ne dédaigne pas de venir prendre place. Le bruit a couru à ce propos, qu'un fauteuil à l'Académie française ne tarderait pas à être offert à l'auteur de l'*Histoire de Jules César*. Les nouvellistes ont même poussé leurs conjectures jusqu'à tracer d'avance le programme de la cérémonie de réception qui, suivant eux, aurait lieu, non au palais de l'Institut, mais dans la salle des Etats au Louvre. Nous verrons si ces prédictions se vérifierout ; dans tous les cas nous n'y sommes pas encore.

Nous ne terminerons pas cette *Chronique* sans dire quelques mots de la conférence que M. de Lesseps a faite récemment à Lyon, où cet infatigable promoteur du percement de l'isthme de Suez a rencontré le plus chaleureux accueil. M. de Lesseps a retracé le tableau des difficultés de toute sorte qu'il a eu à surmonter pour amener son œuvre au point où elle en est maintenant. Il a, en outre, annoncé qu'un contrat, passé avec les principaux entrepreneurs des travaux, stipule que l'ouverture du canal à la grande navigation aura lieu le 1er juillet 1868, sous peine de 500,000 fr. de dommages-intérêts. Dès à présent, la communication entre les deux mers est ouverte au moyen du canal maritime jusqu'à Ismaïlia, près du lac Timsah, et de ce point jusqu'à Suez par le canal d'eau douce. Trois ans et demi sont encore nécessaires pour achever le canal maritime et lui donner partout une largeur de 60 mètres plus de 180 pieds français et une profondeur capable d'en permettre l'accès aux grands paquebots.

Sur tous les points où les travaux sont en activité, des villes se forment rapidement. L'isthme

se peuple et l'eau du Nil fertilise les terrains. La ville de Suez, qui depuis un temps immémorial, souffrait d'une disette absolue d'eau potable, a vu sa population tripler en quatorze mois. On y comptait 4,000 âmes à la fin de 1863 ; aujourd'hui le chiffre de la population de Suez s'élève déjà à 12,000 habitants.

C'est avec des espérances pareilles que nous saluons les progrès de la science moderne, qui tendent à supprimer les distances et à rapprocher les peuples. Nous croyons que ces inventions nouvelles auront pour résultat définitif d'amener cette grande unité dans la foi qui rassemblera tous les hommes en un même troupeau sous un même pasteur. On pourra dire alors avec vérité que les montagnes sont abaissées et les vallées comblées. Ainsi, entre la France et l'Italie, la nature avait élevé un de ses plus audacieux remparts. Pour passer d'un pays dans l'autre, il faut gravir des sommets couverts de neige, faire des ascensions lentes et périlleuses. Le dévouement catholique a même établi au milieu de cet hiver perpétuel, sur ces hauteurs semées de précipices et fécondes en avalanches meurtrières, une de ses œuvres les plus admirables, les plus utiles, le couvent de St. Bernard. Aujourd'hui la science a entrepris de frayer un chemin à la locomotive à travers ce gigantesque obstacle. Nous avons parlé plus d'une fois des travaux de percement du mont Cenis qui, une fois arrivés à leur terme, auront realisé un véritable prodige. Depuis le 1er. février de cette année, ces travaux se poursuivent très-rapidement. M. de Rothschild a envoyé, dit-on, dix millions de francs au directeur pour les activer, et l'on a trouvé du côté de Modène une pierre moins dure qui permet de percer 250 mètres par mois, plus de 750 pieds français. Si des obstacles imprévus ne viennent pas à se produire, on peut calculer que les travaux qu'il reste encore à faire et qui montent à 800 mètres, seront achevés dans moins de trois ans. Le percement du mont Cenis et celui de l'isthme de Suez, bien que cette dernière entreprise doive être suivie d'effets plus étendus et d'un changement plus important dans les relations des peuples, seront deux œuvres capitales de notre temps.

Un autre projet grandiose, c'est celui dont il est question en ce moment à Londres, et qui consisterait à établir une voie ferrée non interrompue de Calais à Calcuta. Imaginez-vous ce long ruban de fer qui traverserait la France jusqu'à Strasbourg, Bade, la Bavière, l'Autriche, la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie, et descendrait la vallée de l'Euphrate jusqu'au golfe Persique, d'où il rejoindrait à travers la Perse le réseau des chemins de fer indiens ? Le trajet des voyageurs et des marchandises pourrait ainsi s'effectuer, sans transbordement en quinze jours.

Une partie du trajet, se ferait sur des lignes déjà construites. Il y aurait à raccorder, par une ligne nouvelle les deux tronçons extrêmes qui fonctionnent en ce moment, l'un dans l'Inde et l'autre en Europe. Cette ligne nouvelle passant par Constantinople et allant aboutir au delà du territoire persan, recevrait le nom de *Chemin de fer Européo-Asiatique*. Il faudrait toutefois pour l'exécution de ce projet jeter un pont sur le Bosphore, reliant la côte d'Europe à la côte d'Asie. Ce pont se rattacherait par ses extrémités à deux promontoires élevés qui, à un certain endroit, s'avancent l'un vers l'autre et forment un étroit goulot au milieu duquel les eaux de la mer Noire se précipitent en bouillonnant. " La traversée de ce gouffre en chemin de fer, à deux ou trois cents pieds au-dessus des caravanes de vaisseaux qui sillonnent jour et nuit le détroit, serait, dit un journal, extrêmement émouvante et pittoresque." Pittoresque, je n'en disconvient pas ; émouvante, je le crois bien ! trop émouvante même probablement pour bien des voyageurs ou du moins des voyageuses. Quoi qu'il en soit, les ingénieurs, ces zouaves de l'industrie moderne, sont capables de réaliser ce rêve et de jeter dans les airs ce pont du Bosphore qui formera une galerie si commode pour contempler de haut une des plus belles scènes du globe.

Une chose, par exemple, qu'il n'est plus possible de nier, parce qu'elle est faite, c'est la communication télégraphique entre l'Inde et l'Europe par Constantinople. Cette merveille s'est réalisée pour la première fois, il y a peu de jours. Une dépêche datée de Kurrachi, le 28 février à 5 heures 18 minutes du soir, a été reçue à Londres le lendemain matin 1er. mars à 8 heures 15 minutes. Kurrachi est un port de l'Inde anglaise sur la mer d'Oman. Au point de vue pratique, l'Inde se trouve donc dès à présent à quinze heures de Londres par voie télégraphique. Quelle surprise, quelle stupeur, quelle émotion universelle, un pareil événement eût causées il y a moins de cinquante ans ! Maintenant on est habitué à tout, on s'attend à toutes les choses réputées impossibles, et rien n'étonne plus.

JEANNE-MARIE.

(*Suite.*)

XIII

LE FORAINE.

Cette grande idée dit Bernard à son oncle, fut cause que l'on bâtit les couvents du moyen âge, après l'abandon des cavernes de la Thébaïde. Ces rédempteurs sauvaient par leur immolation personnelle les coupables dont les crimes eussent sans cela crié vengeance vers Dieu.

La voix des prières et le chant des psaumes étouffaient les bruits de l'orgie. Quand Jeanne d'Arc quitta la Lorraine pour sauver Orléans, elle savait bien, d'après ses propres expressions, qu'elle ne *durerait pas longtemps, et qu'il la fallait employer*. Tous les saints, tous les héros de l'humanité ont été des rédempteurs; et quand le dévouement à une cause, une famille, à un point d'honneur se révèle grand et pur dans une créature, loin de nous opposer à son entier accomplissement, nous y devons applaudir, afin que cet exemple prouve à tous que la société n'est point aussi gangrenée qu'on le dit, et que les vertus domestiques, ensevelies le plus souvent dans la sainte obscurité du foyer, sont toutes prêtes à briller d'un éclat magnifique, dès que l'occasion de se produire leur est donnée.

— Tu as raison, Bernard; et si beaucoup accusent cette femme de folie, Dieu saura bénir sa sainte témérité.

L'entretien se prolongea tard entre l'oncle et le neveu.

Mlle Scolastique y assistait sans y prendre part autrement que par une attention soutenue. Tandis que son frère s'inquiétait de la manière dont Jeanne-Marie s'y prendrait pour faire une enquête dans laquelle avait échoué l'autorité de la justice et la finesse de ses limiers, la vieille fille se demandait comment elle viendrait en aide à la fermière.

— Vous verrez Jeanne-Marie demain, mon oncle, dit Bernard, elle vous donnera sans doute sur ses projets des détails que je ne connais pas encore.

— Allons, mon enfant, dit le curé en se levant, va te reposer; tu l'as bien gagné.

— Croyez-vous donc, demanda vivement Bernard, que désormais toutes mes nuits ne seront pas peuplées de visions funèbres de juges et de forçats? Tant que Lazare sera au bagne, je serais aussi malheureux que lui! Je me répéterai sans cesse que je l'ai mal défendu, qu'un autre plus habile eût remporté cette victoire sur le procureur général, et qu'il y eut sottise et orgueil de jeune homme à entreprendre une chose aussi grave que la discussion de la vie d'un homme, quand on sort de prendre ses dernières inscriptions et de passer sa thèse. J'ai des remords, mon oncle, de grands remords...

— Tu les chasseras, Bernard, il le faut, je le veux; car, sur ma conscience de prêtre, tu as courageusement lutté et combattu... Pauvre ami, tu prends ta mission au sérieux, et c'est ainsi que tous les avocats devraient faire. Tu débutes gravement dans la carrière du barreau, mon enfant. Je ne dis point que tout est fini entre toi et Lazare, pas plus qu'entre ma sœur et Jeanne-Marie. Je comprends vos deux cœurs,et je ne comprimerait point la générosité de vos pensées. Tout ce que nous avons de dévouement est aux affligés, tout ce que nous possédons appartient aux pauvres. Nous nous concerterons afin que le bien produit ait de plus efficaces résultats. Voyons, Scolastique, il est tard, et toi, mon ami, tu es las; j'ai encore une partie de mon bréviaire à dire.

Bernard embrassa son oncle et monta dans sa chambre.

Elle lui sembla avoir une toute autre apparence.

La disposition de nos esprits change si singulièrement l'idée attachée aux objets qui nous environnent!

Bernard avait quitté Sainte-Marie joyeux, ardent, léger encore; il y rentrait mûri par l'impression que produisit sur lui le procès de Lazare, et son âme, formée à la grande école de la lutte souffrante, s'était dépouillée de toutes les faiblesses inhérentes à la jeunesse. Désormais il ne pouvait même plus regarder avec une secrète envie les plaisirs tumultueux auxquels se livraient les amis de son âge. Le vent âpre de la douleur en passant sur lui l'avait subitement transformé et renouvelé.

Il sommeilla peu, et s'éveilla au son des cloches argentines qui appelaient à la messe les fidèles de la pauvre paroisse.

Il ouvrit sa fenêtre.

Le temps était plus doux, mais la neige nivelait les chemins et faisait aux arbres des girandoles merveilleuses. La nature avait mis sa robe d'innocence immaculée et froide. Des martinets criaient en tournoyant et mêlaient leur voix à l'harmonie du bronze.

L'abbé Deschamps traversa la cour et franchit la porte latérale de l'église.

Bernard descendit immédiatement, suivit le même chemin et entra dans la sacristie.

C'était une pièce pauvrement meublée de deux armoires. Dans l'une s'étalaient des ornements à galons d'or ou de soie; dans l'autre l'on accrochait les surplis, les aubes, les soutanes des enfants de chœur.

Sur un autel hors d'usage, les chandeliers de cérémonie, les encensoirs s'étalaient à côté des globes de verre abritant des fleurs de papier. Le vase à encens, une statue de la Vierge, un bénitier et des bannières dressées dans un angle, formaient tout le trésor de la petite église.

— M'acceptez-vous pour acolyte? demanda Bernard.

— De grand cœur, mon enfant.

L'abbé acheva de s'habiller; il prit le calice d'argent recouvert de la pale et du voile, et monta à l'autel.

On ne voyait encore dans l'église que Mlle. Scolastique penchée sur sa chaisse à accoudoir, et une femme vêtue de noir agenouillée entre deux petits enfants. Dans cette créature brisée, dont les mains cachaient le visage, Bernard reconnut Jeanne-Marie.

Elle ne changea point d'attitude pendant toute la durée de l'office; absorbée dans la pensée du Dieu en qui elle mettait toute son espérance, elle paraissait aussi enracinée au sol sur lequel posaient ses genoux, que les statues immobilisées sur les tombeaux.

Mlle Scolastique l'arracha à sa prière.

— Venez, dit-elle.

Jeanne-Marie se leva et marcha derrière elle, tenant de chacune de ses mains un de ses enfants.

La sœur du curé fit entrer la femme de Lazare dans la salle où le curé déjeunait frugalement.

Elle apporta pour Jeanne-Marie et ses enfants trois tasses de lait chaud. Les petits anges étaient tout glacés, et réchauffaient leurs mains à la tasse, en souriant au lait couvert de crème.

— Pauvres chéris! dit Mlle Scolastique, comme ils sont beaux!

— Et sages, Mademoiselle. Ils parlent peu, par exemple. On dirait que d'avance ils savaient combien leur sort les obligerait à être humbles et timides...

— Quel âge ont-ils ? demanda Bernard.

— Vincent comptera quatre ans à la Chandeleur, et Luce a un an de moins que son frère.

Jeanne-Marie les couvrit de baisers.

Quand le repas fut fini, la fermière s'adressa à toute la famille de l'abbé Deschamps pour prendre conseil de chacun de ses membres.

— Je n'ai rien à vous apprendre sur mon malheur, vous le connaissez tous; je n'ai même point à peindre ce que je souffre, Dieu seul doit le savoir! Mais j'ai fait un serment, et je vous consulte sur la manière de le tenir... J'ai trouvé, grâce aux gens du pays, mes terres travaillées, et le plus fin laboureur n'aurait pas mieux fait... La récolte sera bonne sans doute, et sur son produit, monsieur le curé, je vous prierai de payer les ouvriers. Je ne saurais rester au Grand-Moutier et affronter le mépris des voisins...

— Le mépris, Jeanne-Marie!

— Et quand ce serait la pitié, c'est déjà trop! Ai-je le droit de dormir dans un lit quand Lazare est attaché, même pendant la nuit, à un forçat? Puis-je me dispenser de porter des habits de deuil, tandis qu'il courbe le front sous un bonnet rouge? J'ai juré de découvrir les assassins de Claude, ou de mourir à la tâche... Voici mon idée: ceux qui ont assassiné Claude ne sont pas du pays... Ils passaient... C'était sans doute des vagabonds et des voleurs de profession... ça n'a pas l'air d'un coup d'essai, ce crime-là... Je ne sais rien, l'on m'a laissé à peine de vagues indices... aucune méchante figure ne fut remarquée dans l'auberge, hors celles d'un montreur de singe et d'un joueur d'orgue... Des musiciens ambulants, il s'en trouve dans toutes les villes, dans tous les bourgs, dans tous les villages, les jours de fête ou d'assemblée; mais enfin, il me semble que ce n'est pas un métier d'homme laborieux que de tourner la manivelle d'une musique ou de faire danser une pauvre bête habillée d'oripeaux... Quand un crime se commet, il est plus naturel de suspecter les individus nomades et sans état... Je vous le répète, monsieur le curé, c'est une idée, rien qu'une idée, et peut-être est-elle mauvaise... Une seule chose peut m'aider puissamment; je possède le couteau...le couteau encore noir du sang de Claude... Celui à qui il appartenait a gravé deux lettres sur le manche... Il faut que je m'attache à suivre les pas de ceux dont le nom commencera par ces lettres... Pendant cette vie sans repos, hélas! aussi pendant cette vie de vagabondage, il faut vivre! Il faut avoir un état, et le choisir tel qu'il me permette de courir sans repos, de me trouver en cent endroits dans l'année, au milieu des fêtes, des foires, dans le tumulte des auberges et sur les pelouses où l'on boit sous des tentes... Aussi, je change de métier; j'achète une pacotille de couteaux... il me faut beaucoup de couteaux de toutes les fabriques... celui-ci est de Langres...; puis j'aurai du fil, des aiguilles, des lacets pour les menagères, des bretelles, des pipes pour les hommes... et puis, je voudrais encore vendre des chansons...

— Des chansons, Jeanne-Marie!

— Oui, monsieur Bernard, et ce qu'il y a de plus incompréhensible peut-être, je voudrais les chanter... On dit que j'ai une belle voix, et mes petits anges sont des rossignollets de bocage... Vous avez vu souvent, dans les foires, des femmes debout, abritées par un immense parapluie rouge... Elles répètent des complaintes, et vendent ensuite de menue mercerie ou des bagues dites de Saint-Hubert... Vous me bénirez des bagues, Monsieur le curé, et je ne mentirai point en disant qu'un saint les a touchées... Seulement, c'est une chanson étrange que je voudrais dire...

— Laquelle? demanda Bernard.

— Une complainte.

— En savez-vous le titre?

— Il faut le trouver... et la complante il faut la faire...

— Comment?

— On la nommera *Claude le marchand de bœufs*...

— Malheureuse femme! dit le curé, vous aurez ce courage...

— J'aurai tous les courages pour Lazare, Monsieur.

— Non! c'est trop pour les forces d'une créature humaine!

— Monsieur Bernard, pouvez-vous me faire cette complainte?

— Moi, Jeanne-Marie!

— Oui, Monsieur, vous, qui avez si bien plaidé...

— Jeanne-Marie, je puis parler en public, écrire un discours; je ne saurais composer ce que vous demandez.

— Vous êtes si savant!

— Cela ne suffirait même pas... Seulement, tout en m'effrayant de votre tâche, j'admire votre héroïsme, et je me prêterai à votre désir... Aujourd'hui même, j'écrirai à Paris; mon meilleur ami, Pol Silven, fera merveilleusement ce que vous demandez; ce sera peut-être un peu plus littéraire, mais à coup sûr cela touchera davantage que les récits des crimes que l'on psalmodie d'habitude.

— Merci, Monsieur! dit gravement Jeanne-Marie.

— Je puis avoir une réponse dans quatre jours.

— Pendant ce temps je monterai ma boutique ambulante... Vous savez que Mme de Kerderec s'est montrée généreuse pour moi; il me reste suffisament pour tous les premiers frais... J'achèterai un âne, car la Grise me coûterait trop à nourrir; et puis, quelque bonne bête qu'elle soit, son trot est dur pour les enfants. Je placerai deux paniers dans lesquels voyageront les petits, aussi doucement que s'ils étaient couchés dans leurs berceaux... La boîte servant de magasin sera sur le dos de la bête, et moi je marcherai les yeux sur mon trésor;... je serai en plein air, en plein soleil quand le temps sera beau, et les jours de voyage seront mes meilleurs jours... J'aurai ensuite mes heures de fièvre, de fatigue, d'angoisses, quand je chercherai, que j'interrogerai, que je suivrai... Mais alors le souvenir de Lazare me viendra rafraîchir et fortifier... Voilà ce que j'ai voulu faire, Monsieur le curé, donnez-moi, je vous prie, votre avis.

— Ma fille, répondit le bon prêtre, votre position est exceptionnelle et votre conduite répond à votre position. Ce qui offrirait des dangers pour une femme autre que vous, n'en présente aucun, car je vous connais telle que vous êtes. Je crois que Dieu vous inspire ce dévouement, et je le prierai de le récompenser.

— Je ne prendrai point le temps que vous destiniez à visiter vos malades, Monsieur le curé. La Marzalleo gardera mes enfants, tandis que j'irai à la ville acheter des objets indispensables. J'ai envoyé deux mots à Mé-

laine pour le prier de me confectionner une boîte ;... dans une semaine tout sera prêt.

Jeanne-Marie quitta le presbytère.

Une lettre de Bernard partit le soir même pour Paris.

Pol Silven, à qui il s'adressait, était, un poëte original, fantaisiste, ne manquant point de cœur, et gardant au fond de son âme ces vieilles traditions de l'extrême pays armoricain.

Bernard lui racontait en quelques pages la dramatique histoire de Jeanne-Marie, expliquait ce qu'attendait la femme de Lazare, et suppliait son ami de faire un chef-d'œuvre.

Cette lettre tomba chez Pol au milieu d'une nombreuse réunion littéraire.

Ils étaient environ trente jeunes gens, ardents laborieux, enthousiastes.

Pol demanda la permission de décacheter la lettre, et voyant de quoi il s'agissait, il la lut tout haut.

— Cette femme est sublime, il faut un chef-d'œuvre, comme le dit Bernard... Allons! l'inspiration ne vous vient point, je l'espère, simplement à propos de brises et de nœuds de rubans perdus... C'est l'épopée d'une famille qu'il faut là! Et je ne sache point que les malheurs de la race d'Agamemnon soient plus capables de nous remuer que le malheur de Lazare et le martyre accepté de Jeanne-Marie... — Pol, un crayon, vite... ou plutôt non, rien... place-toi au piano, Hermann... joue... — Quoi ?— Tu le sais, tu as entendu le récit... la lettre de Bernard fait pleurer... cela suffit... — Toi, Pol, chante, l'instrument vibre...

Pol s'appuya tout pâle sur le piano.

Il suivit pendant un moment les vagues idées émises par les arpéges du musicien ; puis de graves accords sourdement plaqués lui rappelèrent le pas égal et monotone des bœufs dans la campagne, il entendit les derniers refrains de chansons, les derniers échos de bruyante musique de tréteaux, et d'une voix inspirée, relevant son front, l'œil perdu, il improvisa une ode, une épopée, une élégie, quelque chose qui tenait de tout cela, qui restait sans précédent dans la poésie, comme la musique d'Hermann était sans rivale.

Un des auditeurs, qui connaissait la sténographie, écrivait à mesure; un second ami notait rapidement la mélodie.

Il serait toujours facile de retrouver l'accompagnement.

Quand Pol et Hermann se turent, le silense qui suit les émotions vives continua de régner.

Ce premier moment passé, les jeunes gens n'eurent point assez d'éloges pour cette double improvisation.

— C'est la Marseillaise du malheur! dit l'un d'eux ; tout a été composé à la fois, paroles et musique.

— Et quel nom porta cette complainte ? demanda un autre.

— Oui, quel nom ? répéta Hermann.

— Un nom significatif, et pourtant sans désignation précise, répondit Pol; Bernard m'indiquait celui de la femme de Lazare, *Le marchand de bœufs*.

— Ce n'est pas habile, dit Hermann ; Pol a raison.

— J'ai trouvé, s'écria le poëte.

— Voyons! voyons!

— Cette complainte s'appellera la *Foraine*, elle est destinée à une créature errante, courant les marchés, et menant la vie des marchands forains ; eh bien! la marche douloureuse que nous avons écrite pour elle rappelle tout cela.

— *La Foraine!* bravo pour la *Foraine*!

— Nous la copierons cette nuit, ajouta Hermann ; elle partira demain.

— Et comme nous restons tous brisés par nos émotions et nos efforts, nous nous quittons, mes amis. Quand Bernard reviendra ici, ce qui ne peut tarder, il nous dira quel accueil a reçu cette complainte.

La mise au net des paroles et de la musique ne fut terminée qu'à deux heures du matin.

Hermann mit le paquet à la poste en rentrant chez lui.

Deux jours après, Bernard le recevait à Sainte-Marie.

Il s'installa immédiatement devant le petit orgue d'Alexandre, de son oncle, un orgue semblable à ceux des pauvres, un orgue de cent francs, et joua et chanta la triste mélodie.

Le curé pleurait en l'écoutant.

La servante sourde fut envoyée au Grand-Moutier.

Elle ramena Jeanne-Marie.

La fermière écouta avec recueillement, et quand le jeune homme eut fini de lui redire la complainte :

— C'est cela! c'est bien cela! et croyez-moi, c'est avoir écrit une belle prière que d'avoir noté cet air, et avoir composé une bonne plaidoirie que d'avoir écrit ces paroles.

— Alors vous allez l'étudier.

— Si c'est un effet de votre bonté de me l'apprendre ?

Et cette jeune femme en deuil, cette épouse désolée, cette mère aux abois répéta doucement, consciencieusement, l'air que Bernard chantait avec elle.

— Çà se retient tout seul, dit-elle, c'est si beau!

Elle avait raison, les plus belles mélodies sont celles dont on se souvient le mieux.

Au bout d'une heure, elle savait l'air.

— J'apprendrai les paroles toute seule, dit-elle.

— On a changé le nom que vous vouliez donner à votre complainte, Jeanne-Marie.

— Celui qu'on a trouvé doit être meilleur, Monsieur.

— Elle s'appelle la *Foraine*.

— Eh bien! Monsieur, dites à vos braves amis, en les remerciant de la part de Jeanne-Marie, que la fermière du Grand-Moutier ne prendra plus désormais le nom de son mari que les méchants ont entaché, ni celui de son baptême, car elle doit paraître morte à tous; et qu'elle s'appellera comme sa complainte, jusqu'à l'heure où Lazare sera libre, où Lazare sera réhabilité. A partir de ce jour, Monsieur le curé, pour tous ceux qui me verront et me parleront, je ne suis plus que la Foraine ! une créature errante, n'ayant plus ni abri, ni foyer, ni mari, ni famille !

XIV

La *Foraine* se mit donc à parcourir les champs de foire et de villages, vendant mercerie, cahiers de chansons, bretelles, couteaux etc. etc. On n'osait faire l'aumône à cette femme si grave, si digne; on achetait sans marchander, et l'on disparaissait comme font ceux qui viennent de remettre une aumône.

Un jour que la pauvre mère qui s'était placée près d'une baraque de saltimbanques, se reposait en caressant ses deux enfants, la femme du bateleur qu'on appelait la *Tigresse* vint marchander quelques bobines de fil :

— Gagnez-vous de l'argent ? demanda-t-elle.

— Un peu.

— Combien par jour ?

— Deux ou trois francs.

— Accepteriez-vous cent sous ?

— Pourquoi faire ?

— Pour me louer vos enfants.

— Les louer, Seigneur Dieu ! et pourquoi faire ?

— Ça nous regarderait; mais soyez tranquille, les chérubins ne courraient aucun danger... Gueuuche est mort... et, ma foi, vous devez savoir que dans les foires on montre aux gens bien des choses qui ne sont pas... S'il fallait se munir de vrais phénomènes et de vrais Siamois, ça coûterait trop cher, sans amuser davantage les imbéciles... alors on a des moyens... vos enfants pourraient jouer le rôle...

Jeanne-Marie se leva.

— Je voudrais voir, dit-elle.

La *Tigresse* l'emmena dans la baraque.

—Voilà, dit-elle, deux costumes à choisir : le phénomène, que l'on produit en introduisant un enfant dans la peau de ce singe, à laquelle sont attachés des bras supplémentaires, et les Siamois... Pour ceux-ci il faut deux enfants... Ainsi vous pouvez m'en louer un ou deux, à volonté.

— Ah ! vous aviez un singe ? demanda Jeanne-Marie.

— Superbe, comme vous voyez ; il était méchant, et je l'ai tué avec la broche à rôtir... Alcide était d'une colère... !

— Voir mes pauvres chers amours là-dedans, dit-elle, je ne saurais m'y résoudre...

Bah ! nous serons doux pour eux.

— L'enfant qui est mort n'était pas à vous ?

— Nous l'avions acheté. Je dis nous, c'est-à-dire moi ! car la baraque, le fifre, la musique et Gueuuche, c'était ma propriété... L'Alcide n'avait que son singe et le joueur d'orgue... on ne fait pas de bonnes affaires avec un spectacle pareil.

—Ah ! votre mari n'avait qu'un orgue et qu'un singe... Et il court les foires ?

— Toute l'année...

— Vous dites qu'il s'appelle ?

— Alcide Verdure...

— Je suis bien fâchée, dit Jeanne-Marie, de ne pouvoir vous être utile que par les enfants... S'il avait fallu le soir savonner le linge, repasser, je m'en serais chargée avec plaisir, car la journée finie vous êtes lasse de travailler, et moi j'ai tout le temps de coudre...

— Allons, dit la *Tigresse*, si c'est l'argent qui vous tient, l'Alcide arrangera tout.

— Eh bien ! c'est cela, envoyez-moi votre mari...

Jeanne-Marie revint à sa place; une voisine s'était complaisamment occupée de la vente.

Une heure après, l'Alcide qui buvait, tandis que l'acrobate cherchait un moyen de se tirer d'affaire, accosta à son tour la Foraine.

— Eh bien ! ça ne prend pas ? demanda-t-il.

— Point vite, j'ai trop peur pour eux... Que vous vendrai-je, monsieur Alcide ? des bretelles, des couteaux, j'ai de bien jolis et bien bons couteaux Chatellerault, ou Langres, à votre volonté.

Le saltimbanque en prit distraitement plusieurs.

— Voilà qui vous convient mieux ! dit Jeanne-Marie.

Et la fermière ouvrit un lourd couteau en le présentant à l'Alcide.

Celui-ci le regarda, et recula comme s'il eût peur de le toucher.

— Combien ? demanda-t-il ensuite d'une voix brève.

— Il est de prix, dit-elle.

— Un écu ?

— Point pour vous.

— Cinq francs, cinq francs tout ronds.

En ce moment l'acrobate revint.

— Cinq francs, quoi ? demanda-t-elle.

— Ce couteau, dit tranquillement Jeanne-Marie.

La *Tigresse* lança un regard de souverain mépris à l'Alcide et lui prit le bras.

— La journée est perdue, nous nous rattraperons demain... et vous réfléchirez, n'est-ce pas ? demanda l'acrobate à la fermière.

— Soit, dit Jeanne-Marie.

Quand les saltimbanques furent partis, la fermière ferma sa boîte, plaça les enfants dans les paniers et s'achemina à tout hasard vers le clocher.

On aurait cru voir une fuite en Egypte, si, tenant la bride de la paisible monture, un vieillard avait guidé la jeune mère.

Jeanne-Marie répétait un nom qu'elle semblait avoir peur d'oublier. Elle attacha l'âne à un grand noyer, et allait prendre ses enfants dans son bras, quand un vieux prêtre sortant de l'église, l'aperçut et marcha vers elle.

Il sourit à la vue de la petite famille.

Jeanne-Marie rougit, tira une lettre de son sein et la tendit au prêtre; c'était un certificat du curé de Sainte-Marie.

— Je ne vous demandais rien ! ma fille.

— Mais moi, mon père, j'ai besoin d'un renseignement.

— Parlez...

— Je suis ignorante, mon père, et j'ai besoin du secours d'un homme instruit. Comment écrit-on Alcide Verdure ?

—A, l, c, i, d, e, Alcide ; V, e, r, d, u, r, e, Verdure.

— Et les initiales de ce nom sont ?

— Un A et un V.

— Je me suis trompée ! dit Jeanne-Marie avec accablement.

Elle remercia le vieux prêtre, reprit la bride de l'âne, et gagna lentement son auberge.

Pauvre femme ! quelle désillusion succédait au fol et subit espoir qui lui avait envahi le cœur, en suivant des yeux le trouble exprimé par le visage de l'Alcide... Comme il attachait du prix à ce couteau... Il le connaissait... Il lui avait appartenu, ou tout au moins l'assassin s'en était servi devant lui... Elle avait combiné les effets de sa révélation ; elle voyait la fin de son martyre, Lazare sortant de son tombeau, sauvé, sauvé par elle !

Il ne fallait point compter sur une réussite aussi prompte. Le couteau n'appartenait pas à l'Alcide, puisque ce couteau portait un H et un V, mais elle avait quelques renseignements, et c'était toujours un grand point que de connaître un homme capable de révéler le mystère du crime... le joueur d'orgue, le montreur de singe ! elle ne s'était pas trompée.

Jeanne-Marie résolut, dût son cœur saigner plus que

jamais, de se mêler avec ses enfants pendant quelques jours à la troupe des saltimbanques.

Elle veillerait si attentivement sur ses petits anges que rien de fâcheux ne leur arriverait; quand le père souffrait à en mourir, elle pensa qu'ils pouvaient, s'il le fallait, hélas! verser quelques larmes que payeraient plus tard au centuple les baisers de Lazare.

Elle se leva de bonne heure, prit ses enfants par la main, laissa l'âne à l'écurie, et confia sa boîte à l'aubergiste.

Elle crut rêver en voyant vide l'emplacement ou s'élevait la veille la baraque de la *Tigresse*.

Les acrobates, désespérant de faire recettes, ou inquiets des suites de la mort de Guenuche, ou mieux encore tourmentés de l'histoire du couteau, avaient plié bagage dans la nuit.

RAOUL DE NAVERY.

(*A continuer.*)

Son Eminence le Cardinal Bedini.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

En 1853 deux hommes visitèrent, en même temps, le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, mais chacun avec une mission bien différente. Sortis tous deux, pour ainsi dire, du même berceau, engagés tous deux, au service des autels, ils se sont élevés ensemble, par des voies diverses, à une célébrité aussi glorieuse pour l'un qu'infamante pour l'autre. Quand ils arrivèrent sur nos rivages, le premier avait les mains pleines de bénédictions; c'était le messager de la bonne nouvelle, l'envoyé de la paix, le missionnaire de la liberté: il recueillit sur son passage les hommages et les respects des populations agenouillées. Le second portait sous son froc de moine apostat, une cause remplie de blasphèmes; c'était le satellite de la révolution, qui—vaincue en Europe,—venait se mesurer dans le Nouveau-Monde, avec l'auguste Représentant de la plus haute et de la plus sainte autorité sur la terre. Méprisé et bafoué par le bon sens populaire, le sang des chrétiens a marqué partout la trace de ses pas. Mgr. Bédini a laissé après lui une mémoire bénie, et est mort Cardinal de la Ste. Église Romaine. Le sicaire Gavazzi parcourt encore vagabond le monde, sans patrie pour réchauffer son âme refroidie par les années et les déceptions de l'erreur, sans religion pour le réconcilier avec le Ciel.

Mgr. Bédini est mort dans la force de l'âge, n'ayant encore que 58 ans, dans un des moments les plus critiques où se soit trouvée l'Eglise. C'était un beau et grand caractère qui nous voulut et nous fit beaucoup de bien. Depuis sa visite jusqu'à sa mort, il porta un singulier attachement aux catholiques du Canada. Mettre sous les yeux de nos lecteurs cette noble existence et les persécutions qu'elle a souffertes pour le nom de Jésus-Christ, ne serait-ce pas remplir un simple devoir de reconnaissance envers la mémoire du pieux Evêque? Nous le croyons. Seulement nous demandons pardon au Prince de l'Eglise si, de temps à autre, nous sommes forcés d'accoupler son nom vénéré au nom odieux de Gavazzi.

I.

Les journaux d'Europe sont sans renseignements sur les premières années de Mgr. Bédini. Né en 1806 d'une famille riche et puissante, il fit ses études chez les Barnabites, et entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique. Le gouvernement tranquille et austère de Grégoire XVI ne lui donna aucune occasion de se signaler, autrement que par sa piété et son habileté dans les affaires ecclésiastiques, qui lui méritèrent, sous ce même pape, l'honneur de l'Episcopat; il fut sacré Archevêque de Thèbes, *in partibus infidelium*.

Pendant que le prêtre modeste voyait ainsi venir à lui sans les rechercher, les premières dignités de l'Eglise, jetons un coup d'œil rapide sur les évènements qui se passaient alors en Italie. Le calme règnait à la surface de la société, mais dans ses profondeurs la tourmente agitait tous les esprits. La révolution, avant d'éclater au dehors, se faisait dans les antres des sociétés secrètes. Les foudres, placées à toutes les bases du pouvoir, religieux et politique, n'attendaient pour éclater que la main hardie du sicaire y mît le feu, au grand jour, en toute sécurité, sous les yeux de l'Europe étonnée.

Ce sicaire se rencontra, et ce fut la main d'un apostat.

Gavazzi, élevé au même collége que Mgr. Bédini, entra à l'âge de 16 ans chez les Barnabites. A 20 ans, il était choisi pour remplir la chaire de Rhétorique et de Belles-Lettres dans le collége public de Caravazzio, à Naples. Obligé de fuir de Naples pour certaines fautes disciplinaires, il se rendit dans le Piémont où il prêcha pendant dix ans. Le ministère de la *Margherita* le fit expulser. Gavazzi se réfugia à Parme et y demeura quatre ans. De là il se rendit en Pologne; mais, à cause de ses discours violents, on le relégua comme aumônier de la prison centrale de Parme. En 1845, il prêcha, à Ancone, un sermon qui le fit éloigner et interner au collége de St. Séverin, comme hérétique.

Voilà l'homme qui, avec Garibaldi, devait mettre le feu aux quatre coins de l'Italie, et poursuivre plus tard l'autorité pontificale jusqu'en Amérique, dans la personne de son Représentant, Mgr. Bédini.

Nous touchons à cette époque triste et lamentable où la Révolution, longtemps endormie, saisit l'Europe à la gorge et voulut étouffer la civilisation dans le sang. Après la chute de Louis-Philippe, roi de France, en 1848, les idées de liberté atteignent en Italie les dernières limites de la folie. La *guerre sainte est déclarée contre l'Autriche*. Rossi est assassiné publiquement dans les rues de Rome, et le peuple chante: *bénie soit la main du second Brutus!* Le Pape, le grand Pie IX, assiégé au Quirinal, voit le cardinal Palma, son secrétaire, tomber à ses côtés sous la balle d'un sicaire. Après quatorze jours de captivité, Pie IX s'échappe miraculeusement, et laisse la ville aux mains du fameux triumvirat, qui fit couler tant de sang et se couvrit de tant d'abominations.

C'est en de pareilles circonstances que les grands courages sont nécessaires au salut des peuples, et que le génie apparaît dans tout son éclat. Mgr. Bédini ne suivit pas le Pape dans sa retraite; nommé Gouverneur de Bologne révoltée, il ne recule pas devant la révolution, triomphante: il compte sur sa sagesse et sur son Dieu qui a promis l'éternité à son Eglise, et il triomphe. D'un côté, il empêche les Autrichiens irrités de saccager la ville dont ils se sont rendus maîtres; de l'autre, il chasse loin de la frontière les bandes garibaldiennes.

Gavazzi à leur tête, qui paradaient avec les couleurs nationales.

On sait les suites de cette déplorable révolution.

En récompense de ses services, Mgr. Bédini fut nommé Nonce Apostolique au Brésil, où il s'acquitta avec beaucoup de délicatesse et de succès d'une mission excessivement difficile. Étrange coïncidence des événements, et comme si la présence du prêtre fidèle devait partout châtier le prêtre apostat; Gavazzi disparaît de la scène européenne en même temps que Mgr. Bédini, et tous deux reparaissent ensemble sur le sol canadien en 1853.

II.

Comme l'erreur est bien toujours la même, dans tous les temps et dans tous les lieux! Elle porte, partout où elle va, les mêmes querelles, les mêmes divisions, les mêmes luttes et les mêmes abominations. Elle change de visage, mais elle ne change jamais d'instincts. Ses principes varient suivant les peuples, ils enfantent nécessairement des crimes également funestes à la liberté et à la civilisation. C'est bien d'eux que l'on peut dire: *Non animum mutant qui trans mare currunt.*

Le 6 et le 10 juin furent deux dates malheureuses dans les annales de notre histoire. L'hydre de l'erreur leva sa tête dans les villes de Québec et de Montréal; Gavazzi parut dans les chaires du protestantisme, revêtu de ses habits de moine, et exhala ses vieilles invectives contre les institutions du catholicisme. Nous regrettons de le dire, le sang coula, et un voile de deuil s'étendit sur tout le pays.

Mais comme l'Erreur nous avait envoyé son représentant qui nous avait attristés et dans notre foi insultée et dans nos frères massacrés, la Vérité nous envoya le sien, à son tour, qui nous réconforta et plaça nos cœurs dans une joie pure et sereine.

Le 27 août 1853, Mgr. Bédini, ayant terminé sa mission auprès du gouvernement brésilien, arrivait à Montréal, en route pour les États-Unis où il avait à remplir, de la part du St. Père, une mission extraordinaire auprès du Président. Mgr. Hughes, l'illustre Archevêque de New-York et tous les Évêques du Canada s'étaient rendus à Ville-Marie pour rendre leurs hommages au noble délégué du St. Siége. La présence de tant de personnages si distingués, ayant à leur tête un Prince de l'Église aussi illustre que Mgr. Bédini, jeta un éclat inaccoutumé sur notre bonne ville.

Le lendemain, 28 juillet, l'immense Basilique de Notre-Dame était littéralement remplie de fidèles et de protestants que la curiosité avait portés vers le saint lieu. Mgr. Bédini voulut officier pontificalement. Mgr. de Charbonnel, cet orateur dont la voix absente charme encore nos âmes, fit le sermon avec une rare éloquence.

Dans l'après-midi les citoyens de Montréal furent admis à rendre leurs hommages à Mgr. Bédini. Son Excellence recevait l'hospitalité de St. Sulpice, et pendant deux heures les salles du Séminaire furent remplies d'une foule recueillie qui se disputait l'honneur de voir le Nonce Apostolique.

Le 27 août, Mgr. Bédini dîna, en compagnie des Évêques de Montréal, de Toronto et d'Ottawa, de M. Billaudèle, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, de Sir Hypolite LaFontaine, etc., chez l'honorable Charles Wilson, alors Maire de Montréal, et qui avait pris une part active dans l'affaire Gavazzi. Cette hospitalité princière de l'hon. Chs. Wilson ainsi que les services rendus à la Religion, lui valurent plus tard la *Croix de Commandeur de l'Ordre de St. Grégoire.*

Mais les catholiques de Montréal, encore sous la pénible impression d'événements récents, ne voulurent point borner-là leur zèle et leur dévouement au Saint Siége. Ils voulurent effacer du front de leur fière Cité la tache que venait de lui infliger Gavazzi: ils organisèrent une manifestation en l'honneur de Mgr. Bédini; et le jeudi, 1er septembre, le vaste jardin du Collége de Montréal suffisait à peine à contenir les catholiques qui se pressaient autour de l'estrade où se tenaient le Nonce Apostolique, les Évêques et le Clergé Canadien. L'honorable Juge Mondelet était chargé de porter la parole au nom de ses compatriotes. Nous croyons que nos lecteurs liront encore avec plaisir ces paroles d'un de nos premiers magistrats à l'un des premiers évêques du monde:

" *A Son Excellence, Monseigneur Cajetan Bédini, Archevêque de Thèbes, Nonce Apostolique auprès de la Cour du Brésil, maintenant en Mission extraordinaire aux États-Unis, etc., etc., etc.*

" Nous sommes heureux de pouvoir approcher en ce moment de Votre Excellence pour lui présenter nos sincères et très-respectueux hommages, et lui exprimer combien tous les catholiques de Montréal lui sont reconnaissants de la faveur insigne d'avoir visité leur pays, et leur ville en particulier, avant votre départ pour une mission lointaine et de haute importance.

" Nous avons été tous émus à la nouvelle qu'un Prélat distingué, qu'un représentant immédiat du Pontife de la Cité Éternelle, était dans l'enceinte de notre ville, et venait, au nom du vénérable successeur de St. Pierre, bénir ses enfants, habitants d'une plage si éloignée. C'est la première fois qu'une main aussi noble s'est levée pour nous bénir et verser sur nos fronts la rosée céleste de sa prière sainte.

" Oh! combien votre présence parmi nous est précieuse; comme elle nous a rempli de joie et de consolation. Votre air de bonté et de douceur, votre aimable affabilité, votre cordialité si gracieuse, nous rappellent agréablement le noble pacificateur de Bologne à une de ces époques de terribles convulsions politiques qui bouleversent tout un royaume. Par votre haute sagesse et votre gouvernement ferme, vous avez rendu la paix et le bonheur à cette ville infortunée. Mais par votre douce amabilité et les brillantes qualités qui vous distinguent, vous avez à jamais acquis le respect et l'amour des habitants de Montréal. Oh! combien ils seront heureux de conserver longtemps le souvenir d'un si digne Prélat! et fasse le Ciel qu'eux aussi soient présents à sa mémoire, lorsqu'au retour de sa sainte mission, elle rendra compte au Prêtre de la Rome Éternelle de ses courses et de ses travaux! Qu'il lui dise que Montréal est la ville de Marie par excellence, qu'elle possède un saint évêque qui fait toute sa joie, et qu'elle jure maintenant comme toujours, respect, amour, obéissance et assistance à l'humble, mais sublime Serviteur des Serviteurs de Dieu.

" Vous nous permettrez, en terminant, Excellence, de vous féliciter sur votre heureux voyage sur ce continent, et de vous souhaiter de grands succès dans la haute mission dont vous avez été chargé. Si l'Éternel exauce nos vœux ardents et notre humble mais fervente prière, vous arriverez heureux et plus grand encore, au

terme de votre course glorieuse, accompagné des plus vifs souhaits des catholiques de Montréal, et, nous osons nous en flatter, de leur humble souvenir."

Mgr. Bédini, vivement ému, répondit :

" Messieurs, je suis excessivement sensible à tous ces témoignages de considération et à toutes ces marques de respect dont on m'entoure ici. Chaque parole que vous venez de m'adresser est tombée directement sur mon cœur ; l'impression qu'elle y a produite, croyez-le bien, sera durable. Car, c'est une grande consolation et une grande joie, quand éloigné de sa patrie, on ne se trouve pas néanmoins en pays étranger.

" Notre St. Père sera également heureux d'apprendre les sentiments qu'on a ici pour sa personne, et le respect que l'on témoigne à son représentant, dans cette adresse, en présence d'une armée d'apôtres zélés et éclairés.

" Je vous remercie pour l'allusion qui est faite dans l'adresse au rôle difficile que j'ai eu à remplir à Bologne, en des temps malheureux. J'aime à retrouver en Canada l'exquise délicatesse du peuple français."

On remarquait assis à côté de Mgr. Bédini plusieurs vieilles gloires nationales, entre autres, l'honorable D. B. Viger, et son illustre cousin, le Commandeur Jacques Viger. L'honorable D. B. Viger ne voulut pas laisser passer une occasion si solennelle de témoigner au St. Père tout son dévouement, et il s'adressa en ces termes à Mgr. Bédini :

" Je désirerais, Monseigneur, pouvoir vous exprimer tout ce que je ressens, sinon dans votre belle langue, du moins avec les accents de l'enthousiasme ; mais hélas ! à mon âge, on ne peut plus espérer de retrouver le feu et les aspirations de la jeunesse. Acceptez néanmoins l'expression sincère des vœux que tous mes compatriotes forment pour votre bonheur. Puissiez-vous ne rapporter de votre séjour au milieu de nous que de beaux souvenirs. Je me permettrai d'exprimer un autre désir, c'est qu'il plaise à Votre Excellence de prier le Saint Père, quand il donnera de nouveau sa bénédiction à l'Univers catholique, de penser à ma chère patrie, le Canada."

Le Nonce Apostolique comprit qu'il avait devant lui, dans cet illustre vieillard, plus qu'un homme ordinaire, et il lui répondit avec cette délicatesse du cœur propre aux grandes intelligences :

" Je regarderai, toute ma vie, ce jour comme un des plus heureux jours que j'ai passés. Ce matin, j'avais le bonheur de présider à une cérémonie touchante dans votre belle église paroissiale ; j'ai béni vos enfants, messieurs, et je vous l'avouerai, si la majesté du lieu m'eût permis de donner un libre cours aux sentiments qui se pressaient dans mon cœur, j'aurais pleuré d'attendrissement et de joie, en voyant les touchantes cérémonies religieuses que votre profonde piété invente pour rendre hommage au Seigneur. Maintenant ce n'est plus au milieu des enfants que je me retrouve, c'est au milieu de l'élite du peuple canadien, c'est au milieu de son clergé si digne et si éclairé, c'est aux côtés du vénérable Évêque de cette ville, et c'est le doyen des Canadiens qui vient de m'adresser avec tout le feu de la jeunesse, les dernières paroles de bienvenue que probablement je recevrai ici dans une assemblée publique. En entendant ces belles paroles, je me suis dit que la délicatesse de sentiments et la politesse qui faisaient l'honneur de la vieille France, sont demeurées l'apanage de ceux qui ont la gloire d'en descendre.

" Continuez, Messieurs, à aimer le catholicisme, à vénérer votre Religion et vous traverserez fièrement et avec sécurité tous les obstacles que vos ennemis pourront jeter sous vos pas, et vous aurez encore au milieu de vous des vieillards comme celui-ci.

" Messieurs, je vous renouvelle l'expression de ma reconnaissance, et quand je reverrai ma chère Italie et que j'aurai le bonheur de me retrouver aux pieds de N. T. S. P. le Pape, je lui dirai la réception cordiale qui m'a été faite en Canada, et je vous assure que son cœur en tressaillera de joie."

Après cette éloquente allocution au doyen de nos hommes publics, Mgr. Bédini descendit de son trône au milieu des applaudissements et des VIVAT universels. Il fut reconduit en triomphe à la maison de St. Sulpice d'où il partit le lendemain matin pour se rendre à Bytown et à Toronto.

La réception que Mgr. Bédini reçut dans ces deux villes fut très-enthousiaste, et la jeune Cité de Bytown se surpassa. Nous oublions de dire que la ville de Québec avait aussi rivalisé avec Montréal, de même que plusieurs de nos paroisses avaient rivalisé entre elles à qui se montrerait plus belle dans sa foi et dans son enthousiasme. Mais St. Hyacinthe devait donner un bien autre spectacle, et, le dix septembre, un correspondant de cette dernière ville écrivait avec raison :

" Son Excellence le Nonce Apostolique, Mgr. Bédini, doit être convaincu maintenant que le progrès se fait rapidement au Canada. On a dit que les démonstrations faites à Québec et à Montréal pour lui souhaiter la bienvenue étaient belles ; celles qui ont été faites à St. Vincent-de-Paul et au Sault-au-Récollet et celles de Longueuil et du Sault-St-Louis, étaient également très-belles et très-touchantes ; cependant on nous dit que celle de Bytown a surpassé toutes celles qui avaient eu lieu précédemment : les autorités civiques ont fait tirer le salut militaire par le canon de la cité, et ont préparé une immense procession aux flambeaux pour l'arrivée de Son Excellence, à 8 heures du soir.

" Mais quoiqu'on en dise, nous sommes portés à croire que la démonstration de jeudi, à St. Hyacinthe, à l'occasion de la visite de Son Excellence, a été plus belle encore que toutes les autres. Son Excellence s'était rendue la veille, et avait été reçue au chemin de fer par sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de St. Hyacinthe et Son Honneur le Maire de la ville. Une foule immense de la Cité et de la campagne bordait l'avenue que Son Excellence avait à parcourir jusqu'à l'église, s'agenouillant pour recevoir la bénédiction des mains de ce digne Représentant du St. Siége.

" Jeudi matin, devaient avoir lieu une ordination et la bénédiction du nouveau Collége de St. Hyacinthe. Tous les prêtres du Diocèse qui terminaient leur retraite ce jour-là, se rendirent à cette belle fête par les premiers chars du matin. Jamais peût-être on n'avait vu en Canada un aussi grand nombre de membres du clergé réunis. Tous les diocèses y étaient représentés, nous dit-on, et on a compté jusqu'à 156 prêtres dans un même appartement du Collége. Il y avait quatre Évêques du Canada, outre l'Archevêque de Thèbes, N. N. S. S. Bourget, Prince, Cooke et LaRocque.

" Trois Ecclésiastiques du Collége de St. Hyacinthe eurent le bonheur de recevoir les Ordres Sacrés des mains de Son Excellence, en présence d'un clergé aussi nombreux.

M. Michel Godard reçut l'Ordre de la Prêtrise, et MM. Jacques Michon et Julien Leblanc, le Diaconat."

La messe finie, Mgr. Prince monta en chaire et fit une touchante allocution sur le bonheur qu'avait le peuple de St. Hyacinthe d'avoir une visite aussi distinguée que celle d'un Nonce Apostolique, d'un Représentant immédiat de l'Eglise universelle, et demanda en terminant la bénédiction de Mgr. Bédini pour ses ouailles et pour le Collége qui allait être à l'instant béni.

Mgr. Bédini, se levant aussitôt, s'exprima en ces termes :

" Je puis vous dire, mes chers frères, d'après ce que j'ai vu du Canada, que votre pays n'a rien à envier aux autres peuples de la terre.

" Je ne saurais vous exprimer combien il est doux pour moi de rencontrer, si loin de ma patrie, un accueil aussi bienveillant. Cela fait voir combien vous comprenez le véritable esprit du catholicisme qui unit tous ses membres par des liens que l'éloignement des lieux ne peut ni rompre ni affaiblir. Séparés par la distance, nous sommes unis par le cœur et les sentiments. Cela prouve encore le respect que vous avez pour les autorités de l'Eglise, que vous reportez vos pensées et votre attachement au véritable Centre de la foi, le centre du vrai bonheur. Je vous remercie de l'esprit éminemment catholique qui vous réunit ici. Combien le St. Père sera heureux d'apprendre l'attachement que vous avez pour lui et pour l'unité catholique! Je n'oublierai jamais mon passage au Canada. Tout indigne que je suis de représenter ici Sa Sainteté, on a rivalisé de zèle et de respect pour moi, depuis Québec et Montréal, et dans toutes les parties de votre pays que j'ai visitées. Partout j'ai été heureux de pouvoir bénir votre clergé, vos enfants, vos institutions d'éducation et de charité que j'ai trouvées si nombreuses et si recommandables."

Après la bénédiction de Mgr. Bédini, la foule se rendit au nouveau Collége, édifice aux vastes proportions, élevé sur une éminence qui forme un riant paysage et commande un beau point de vue. Tout le clergé s'y étant rendu, le Nonce bénit cet Etablissement dont les destinées sont encore plus grandes que ses proportions.

Le Rév. Messire Raymond, Vicaire-Général du Diocèse et Supérieur de cette Institution fit, à la fin de la cérémonie, une éloquente adresse, que nous regrettons de n'avoir pas sous la main. C'était l'histoire rapide du Collége de St. Hyacinthe et le développement des principes qui servent de base à l'éducation religieuse, morale, littéraire et scientifique en Canada.

Mgr. Bédini fut charmé de trouver l'éducation si répandue sur les rivages du St. Laurent, et félicita vivement nos Institutions publiques.

" Je devrais me contenter de dire, ajouta-t-il : honneur au peuple canadien pour tout ce qu'il fait. Vous êtes ici à la source même du vrai bonheur, parce que vous avez su comprendre qu'il n'y a de paix que dans la Religion et que tout vient de Dieu. Cela vaut mieux, infiniment mieux, que ce prétendu progrès, cette prétendue prospérité, ce prétendu bonheur que l'on veut obtenir par les révolutions qui brisent tout et bouleversent le monde. Vous avez le meilleur secret, et je vous le répète : mes sincères félicitations. Mon désir est de pouvoir dire, bien loin et bien haut, qu'il est un pays éloigné de l'Europe, mais bien digne de la surpasser, où l'on est sage, où l'on est heureux, parce que l'on est religieux. Une institution comme celle-ci ferait honneur à tous les pays, et je sais que les Directeurs, les Instituteurs et les Elèves sauront en apprécier les avantages. C'est une preuve qu'ici, comme ailleurs, le Catholicisme aime l'éducation et les lumières, qu'il déteste l'ignorance et l'obscurantisme. Un monument comme celui-ci est une richesse pour le catholicisme.

" Parents, vous devez être heureux de pouvoir envoyer vos enfants dans cette maison pour y puiser les lumières de l'éducation ; mais prenez garde de leur faire perdre les trésors qu'ils y auront recueillis. Sachez qu'à l'âge où l'on reçoit l'éducation il faut peu de chose, un mauvais exemple, une parole, un doute, pour tout perdre."

M. Cadoret, le généreux Donataire du terrain sur lequel s'élève le Collége de St. Hyacinthe, fut également complimenté par Mgr. Bédini.

Ensuite le public sortit et alla attendre le clergé sur le devant du Collége ; et quand son Excellence, accompagnée des quatre Evêques déjà nommés, parut sur le perron, l'hon. L. A. Dessaulles, Maire de la ville, lui présenta l'adresse suivante :

" *A Son Excellence Monseigneur Bédini, Archevêque de Thèbes, Nonce Apostolique au Brésil, maintenant en mission extraordinaire aux Etats-Unis, etc., etc.*

Monseigneur,

" Permettez à la population de St. Hyacinthe de profiter de la présence du premier Représentant du Chef de l'Eglise qui ait visité notre pays, pour lui exprimer, par notre organe, les sentiments de profond respect et de vénération dont elle est pénétrée envers le Pontife vertueux, et l'homme particulièrement éminent sous tant de rapports, que la Providence a préposé à la garde des destinées du Catholicisme.

" Permettez à cette population, Monseigneur, de vous offrir, pour les reporter aux pieds du Père commun des fidèles, ses protestations sincères de dévouement à la foi de ses pères, et d'attachement inviolable à ses croyances religieuses.

" Permettez-lui enfin, Monseigneur, d'offrir à votre Excellence l'hommage de son respect, et de lui témoigner combien est grande et vraie la satisfaction qu'elle éprouve à voir au milieu d'elle un ami personnel du Souverain Pontife, né dans la même ville, instruit et formé dans les mêmes établissements, que son caractère personnel autant que sa haute intelligence ont élevé au poste éminent qu'il occupe aujourd'hui.

" La population de St. Hyacinthe, Monseigneur, remercie avec gratitude, votre Excellence, de la condescendance et du bon vouloir qu'elle a bien voulu mettre à venir consacrer à la Religion, et faire surgir, en quelque sorte, à la vie morale, le nouvel Edifice où sera bientôt installée la précieuse institution que notre ville a le bonheur de posséder.

" Cet Etablissement, Monseigneur, nous est cher à plus d'un titre. Nous y avons presque tous reçu le pain de l'intelligence ; nous y avons été nourris et fortifiés dans les croyances religieuses, préparés aux idées d'ordre public, affermis dans les principes de morale privée qui paraissent, aux yeux des étrangers, former un des traits saillants du caractère de notre population ; nous

lui devons enfin, en grande partie, les progrès que notre ville a faits dans le passé, ainsi que la prospérité que semble lui promettre l'avenir.

" Nous savons surtout nous rappeler, Monseigneur, que ces bienfaits, si grands, si féconds en heureux et impérissables résultats pour la population canadienne, sont dûs à la prévoyance éclairée, au zèle infatigable, à l'amour bien entendu de la patrie, déployés par un membre du clergé canadien, par le vénérable Antoine Girouard, bienfaiteur tout à la fois de son pays et de sa localité.

" Nous avons tous connu et chéri cet homme remarquable, d'autant plus grand à nos yeux qu'il se faisait plus modeste et plus humble; d'autant plus méritant qu'il mettait plus d'abnégation personnelle dans ses sacrifices et ses bienfaits: et les vingt années qui se sont écoulées depuis que cette paroisse a eu le malheur de le perdre, n'ont affaibli en rien l'estime et la reconnaissance que, pendant sa longue et utile carrière, nous avions vouées à cet homme juste et vénéré de tous.

" Permettez-nous, Monseigneur, de vous réitérer nos plus sincères assurances de respect, en même temps que les remercîments de la population de St. Hyacinthe, pour votre bienveillante visite, et laissez-nous espérer que Votre Excellence remportera quelque souvenir agréable de son court séjour chez un peuple qui, s'il n'a pu lui rappeler les splendeurs des nations européennes, a peut-être pu lui paraître mériter quelqu'intérêt par son attachement à sa Religion, par ses mœurs douces et ses habitudes primitives, dûes à ses occupations exclusivement agricoles.

" Acceptez enfin, Monseigneur, l'expression sincère que nous formons que Votre Excellence puisse longtemps encore consacrer au service du Saint-Siége les brillantes facultés que la Providence lui a départies.

" L. A. DESSAULLES,
" Maire.

" St. Hyacinthe, 8 sept. 1853."

Mgr. Bédini répondit encore très-heureusement à cette nouvelle marque de respect, à cette nouvelle protestation d'attachement des Canadiens à la foi de leurs pères et au St. Siége :

" Je vous félicite, M. le Maire, sur les beaux sentiments que vous venez d'exprimer. Soyez certain que tant que le peuple conservera cet esprit de foi et de Religion, ce respect pour les autorités de l'Église et de l'État, il jouira d'une félicité que bien d'autres peuples cherchent en vain dans les grandes convulsions politiques. La vraie Religion inspire le respect des lois et des autorités qui seul fait le bonheur de l'État. Et je suis heureux de dire en terminant que les mœurs pures et paisibles des Canadiens sont autant dûes à l'enseignement religieux et au clergé qu'à tout autre cause."

Cette cérémonie, pleine de joyeuses et sublimes émotions, fut la dernière des manifestations des Canadiens en l'honneur de Mgr. Bédini. Quelques jours après, l'illustre Prince de l'Église, après avoir assisté à l'ouverture de la retraite pastorale du diocèse de Montréal et béni les prêtres du Séminaire de St. Sulpice qui avaient été assez heureux pour le posséder au milieu d'eux, s'embarquait pour les États-Unis, où l'appelaient de nouveaux devoirs et des contretemps qui n'ont pourtant pas été capables de lui faire oublier les beaux jours passés sur le sol hospitalier du Canada.

III

Ce serait ici le lieu d'apprécier les résultats pour la foi et pour la nationalité, de la visite Mgr. Bédini sur le sol Canadien. Mais nous aimons mieux nous taire et laisser parler à notre place une voix plus autorisée que la nôtre.

S'adressant aux fidèles de son Diocèse, le premier jour de l'an 1854, Mgr. de Montréal leur disait :

" Le Canada est encore un des pays du monde les plus religieux, et c'est ce qui a singulièrement frappé Son Excellence Mgr. le Nonce Apostolique, qui dernièrement nous visitait avec cette douce effusion de cœur qui le rendait pour nous une vive image du Vicaire de Jésus-Christ. A la vue de toutes les démonstrations religieuses dont il était l'objet, en sa qualité de Représentant du Souverain-Pontife, il n'a cessé d'admirer, louer et bénir l'esprit religieux qui règne dans ce pays. Il a remporté, profondément gravé dans son cœur, le souvenir de ces ravissants spectacles de foi qui se renouvellaient à chacun de ses pas. Il ne manquera pas de répéter à N. S. Père le Pape lui-même ce que fait faire ici l'esprit religieux, et le respect qu'il inspire aux grands comme aux petits pour l'auguste Chef de la Religion."

De son côté, Mgr. J. C. Prince, évêque de St. Hyacinthe, s'exprimait en ces termes en parlant de l'ouverture des vastes bâtiments de son Collége :

" Cet établissement, qui fait autant l'honneur de la religion que la gloire du pays, devait être béni avec toute la solennité possible. C'est ce que nous eûmes le le bonheur de voir se réaliser, lors de la visite que daigna faire à notre jeune Diocèse Son Excellence Mgr. Bédini, Nonce Apostolique. Oh! qu'elle fût belle et à jamais mémorable, cette cérémonie de la bénédiction du nouveau Collége! Mais surtout qu'elle fût sainte et consolante pour tout cœur catholique, cette prière unanime de quatre Evêques, assistant le digne délégué du St. Siége; environnés qu'ils étaient de plus de cent prêtres représentant le clergé de presque tous les diocèses de la Province; et tous ces pontifes et tous ces pasteurs religieusement escortés d'une foule immense de fidèles qui priaient et tressaillaient de bonheur!"

Le Maire de Québec, à la tête de plus de trois mille canadiens; tous les membres catholiques du Parlement; plusieurs Officiers supérieurs de l'armée anglaise; les Réprésentants des premières familles de la Province et un certain nombre d'éminents convertis; enfin le vénérable Archevêque de Québec, au nom de ses suffragants, ont redit tour-à-tour combien la visite de Mgr. Bédini au Canada se conservera longtemps dans le souvenir et le cœur de nos populations.

IV

Quelle était la mission de Mgr. Bédini auprès du gouvernement de Washington? Nous l'ignorons. Mais le Nonce apostolique pouvait-il porter au peuple américain autre chose que des paroles de paix et de salut? Non; et la lettre suivante adressée par Pie IX au Président nous confirme complètement dans cette opinion :

" Nous chargeons Mgr. Bédini, disait l'illustre Pontife, notre Nonce ordinaire au Brésil, de complimenter votre Excellence et de lui témoigner nos sentiments envers Elle et le peuple des Etats-Unis. C'est une personne distinguée par de grandes qualités de

l'esprit et du cœur. Nous ne doutons pas que cette expression de nos sentiments ne vous soit agréable, et que le porteur de cette lettre ne soit reçu avec toute la considération et tout le respect qui lui sont dus."

Pie IX, en écrivant cette lettre, se rappelait sans doute les adresses de félicitations et de sympathies que le peuple américain lui adressait en 1847, quand Sa Sainteté donnait a ses peuples ce gouvernement représentatif qui devait quelques mois plus tard la conduire, le poignard dans les reins, sur le chemin de l'exil et livrer Rome aux horreurs du pillage et de l'anarchie.

Mais les temps étaient changés; la secte des *Know-Nothings*, alors toute-puissante aux Etats-Unis, devait couronner, de ses insultes, le front vénéré de l'Evêque catholique. A Buffalo, à Cincinnati, à New-York, Mgr. Bédini entendit hurler à ses côtés les passions des mille sectes protestantes qui proclamaient les institutions républicaines en danger, parcequ'un légat du St. Siége venait, au nom de son auguste maître et seigneur, saluer le représentant légitime de ces mêmes institutions!

Les invectives de la populace, et cette insurrection momentanée contre le catholicisme, ne furent pas cependant la plus amère douleur de Mgr. Bédini, ni sa plus grande humiliation. Il portait dans son cœur les paroles de son divin maître qui promet à ses disciples les persécutions en récompense de leur zèle et de leurs travaux. Le prêtre violateur de ses vœux, Gavazzi, après avoir troublé le triomphe de Mgr. Bédini en Canada, le poursuivait de sa présence dans toutes les villes des Etats-Unis.

Disons-le toutefois, à l'honneur du vrai peuple américain: toujours et partout l'apostat fut reçu avec beaucoup de froideur et souvent avec mépris. "Ce moine défroqué, disait un journal de New-York, est comme une mouche irritée qui bourdonne sans cesse, fatigue tout le monde, mais n'atteint plus personne. On paraît tout-à-fait dégoûté de lui, et nous ne savons pas sur quelle classe d'hommes il peut compter maintenant." "Les lectures de Gavazzi en cette cité, ajoutait un journal d'Albany, n'ont eu que bien peu d'auditeurs; pas une seule dame n'a voulu aller l'entendre. Ses invectives violentes et dégoûtantes ressemblent beaucoup aux absurdités de l'ex-moine Leahey. Ce style est usé."

Pendant que le mépris des honnêtes gens et des classes élevées du peuple américain récompensait les turpides de Gavazzi, le Nonce apostolique était invité à dîner chez le Gouverneur Seymour; il s'est trouvé là en contact avec les hommes les plus distingués de l'Etat de New-York, et avec les ministres les plus remarquables des différentes dénominations religieuses.

La voix de Gavazzi s'était donc perdue dans le vide: il est clair qu'on n'aurait pas fait une telle réception à un personnage qu'on aurait pu raisonnablement croire coupable ou accuser de grands crimes d'état.

Le *Herald* de la ville impériale observait à ce propos: "Le Nonce peut compter sur l'hospitalité des vrais citoyens et les politesses des officiels. Accrédité auprès d'un autre gouvernement, il n'a pas de relations officielles avec le nôtre, mais il reçoit partout la reconnaissance de son rang comme ecclésiastique et représentant d'un état ancien et ami."

Il y eut même, dans le Sénat américain, des voix courageuses qui comprirent que l'honneur de la nation était gravement compromis et qui ne craignirent pas de flétrir les manifestations des *Know-Nothings* si injurieuses pour le chef des nations catholiques.

"Que vont dire de ces scènes honteuses, s'écriait M. Douglass, les grands défenseurs du protestantisme et de la liberté civile et religieuse? Avoueront-ils que ce sont les calomnies qu'ils ont débitées contre Mgr. Bedini qui sont la cause de cette effervescence, et que, par conséquent, c'est sur eux que retombent la responsabilité et la honte de ces actes? Essayeront-ils de prouver qu'il y a quelque chose d'offensant dans les discours ou les actes de Son Excellence, le Nonce Apostolique, quelque chose qui puisse provoquer de semblables désordres? Ou bien, laisseront-ils penser que le protestantisme peut devenir intolérant, sans prétextes, avec les haines dont il s'inspire et qu'il communique à ses adeptes? Quelque soit le parti qu'ils adoptent, il y a là une tache d'autant plus ineffaçable que la tentative avait pour objet un personnage distingué, un haut dignitaire d'Etat, l'Ambassadeur d'un gouvernement ami, outre sa qualité religieuse d'évêque et de représentant du chef de l'Eglise universelle. La vraie tolérance devrait tout supporter; cependant, on peut pardonner l'exaspération quand il y a provocation et insulte, mais, dans le cas présent, il n'y a pas un prétexte, on s'est seulement formalisé de ce que Mgr. Bedini ait officié dans l'église de l'évêque de Cincinnati!"

Ces nobles paroles d'un sénateur protestant eurent de l'écho parmi les populations américaines et la presse démocratique qui représente aux Etats-Unis, à l'encontre de la presse républicaine, les idées conservatrices, répara par une protestation unanime l'affront fait à un pouvoir ami et le déshonneur infligé à la nation elle-même.

En laissant le sol américain, Mgr. Bedini, ce vrai disciple du Dieu qui pardonne, n'emporta avec lui que le souvenir des bons procédés qu'il avait reçus des Américains. Dans une lettre qu'il écrivit de Londres, le 17 février 1854, à Sa Grâce l'Archevêque de New-York, après avoir rappelé délicatement les évènements qui ont navré son âme de douleurs, il ajoute aussitôt:

"Cependant, comme preuve plus sensible de ma gratitude et d'un pieux souvenir, qui rappellera mon voyage dans vos diocèses, j'envoie à Votre Grâce et à vos Collègues, un certain nombre d'images de la Bienheureuse Vierge de Rimini, que j'ai fait graver exprès dans cette ville. Ces gravures sont prises d'après le *merveilleux* portrait même de la Bienheureuse Vierge, et qui m'a été donné par le pieux et zélé évêque de cette cité. Le mouvement *merveilleux* des yeux a eu lieu précisement durant ma juridiction civile, lorsque je gouvernais Bologne. Il était très-juste qu'après que l'attention des Américains eût été attirée sur ces événements accomplis sous mon administration, je l'appelasse aussi sur un fait qui a le plus signalé mon administration. Sans réclamer une *foi divine* sur cet événement, puisque je crois que la sentence d'autorité du Vatican n'est pas encore intervenue; cependant la foi toute humaine, quelle qu'elle soit, a encore assez force en faveur de ce prodige si bien établi. Je considère que la diffusion d'un portrait si béni et si plein d'une céleste inspiration sera, pour les cœurs catholiques, non seulement agréable, mais utile et efficace pour leur piété.....................................

"Je prie Notre-Dame de Rimini de tourner ses regards de bonté vers cette terre où il m'est si doux de

distribuer son image. Oh ! puisse cette très-puissante Mère de l'Homme-Dieu consoler, de son regard céleste, un si grand nombre de ses enfants qui chercheront dans son cœur maternel la fontaine de tant de grâces ! Puisse-t-elle aussi opérer, chez tant d'autres qui refusent encore obstinément de l'appeler leur mère, le prodige d'ouvrir leurs yeux à des notions plus vraies, plus justes et plus saintes.

Je dois vous demander pardon, Monsignore Mio Veneratissimo ; je m'aperçois que l'ardeur m'entraîne sur un champ qui est tout-à-fait le vôtre. A Votre Grâce, plutôt qu'à moi, sied le langage qui exhorte, conseille et prie au nom de la foi. Cependant, pardonnez au sentiment surabondant que j'éprouve, rempli que je suis de souvenirs d'autant plus agréables qu'ils me rappellent ces chers Américains qu'il me semble n'avoir quittés que depuis quelques instants et que je chérirai toujours sans distinction de foi. Soyez mon interprête auprès d'eux, Monsignore, quand vous le pourrez, et sachez que je suis toujours prêt à obéir à vos désirs.

Cette Madone de Rimini dont parle Mgr. Bédini, nos lecteurs la connaissent presque tous ; c'est une gravure sur acier qui représente la Ste. Vierge les mains sur le cœur et les yeux élevés au ciel dans une extase d'amour pour son divin fils. Au-dessus de l'encadrement de l'image se trouve le monogramme couronné de la mère de Dieu, avec cette légende :

" *Misericordes Oculos ad nos converte.*"

Et au-dessous est gravée l'inscription suivante, qui donne l'histoire de la Madone de Rimini :

" Cette image est la copie fidèle du tableau vénéré dans l'Eglise de Santa Chiara à Rimini (Etats de l'Eglise), dans lequel les yeux de la Ste. Vierge ont apparu à différentes reprises, miraculeusement animés et en mouvement, devant un concours très-nombreux de fidèles, durant les années 1850 et 1851."

Enfin l'écusson des armoiries du noble prélat décore le bord de la gravure et est entouré de la dédicace suivante :

Aux catholiques des États-Unis et du Canada,—C. Bédini, Archevêque de Thèbes, Nonce Apostolique, Edifié et Reconnaissant, présente cette image de la puissante Ste. Vierge Marie, Mère de Dieu.

Nous avons reçu avec autant d'émotion que de gratitude ce précieux souvenir de Mgr. Bédini ; il restera pour notre province un de ses plus beaux titres de gloire, lui rappelant toujours l'honneur insigne qu'elle a eu de recevoir le premier Nonce Apostolique envoyé par le St. Père aux peuples de l'Amérique.

Mgr. Bédini, pour donner au Séminaire de St. Sulpice une marque de sa haute bienveillance, a daigné lui envoyer un calice en vermeil qui porte l'inscription suivante : *Ecclesiæ majori Marianopolit. Canadiensi ob acceptas singularis honoris significationes mutuique levaminis solatium*, CAIETANUS BEDINIUS, *archiepis. Thebar. Offert, anno Dni. MDCCCDIV.*

Ce n'est pas, du reste, la seule marque de bienfaisance que nous ayions reçue de l'illustre Prince de l'Eglise : M. Charles Wilson, ancien maire de Montréal, M. Jacques Viger, premier maire de Montréal, furent, par son entremise, décorés de la médaille de commandeur de l'ordre de St. Grégoire, et M. Vallières de St. Réal nommé chevalier de l'ordre de St. André, lors de son voyage en Europe.

En 1860, Mgr. Bédini fut créé cardinal, et c'est dans cette haute position que la mort est venu l'enlever à l'Eglise dont il était la gloire, dans un âge peu avancé, mais plein de vertus et mûr pour le Ciel.

PREMIERE PARTIE.

LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE ENTRE NAPOLÉON III ET VICTOR-EMMANUEL.

I.

Je commencerai en disant mon opinion sur la *Convention du* 15 *septembre* 1864, par laquelle la France s'est engagée envers le roi Victor-Emmanuel à quitter Rome dans deux ans.

On ne m'accusera pas, sur ce point, d'avoir cette fois parlé trop tôt.

J'avais, pour attendre, deux graves motifs.

Rien ne fut jamais moins agréable que le rôle de prophète de malheur. Cependant je l'ai rempli sans hésiter, quand il l'a fallu ; et dès le commencement de cette douloureuse question, j'en ai prévu la fin. J'ai suivi tous les pas qu'on a laissé faire au Piémont vers Rome, et ce que M. de Falloux a nommé l'*itinéraire de Turin à Rome*. Par suite, j'ai vu la grande inspiration de la France, vivante encore dans un vote mémorable de l'assemblée nationale en pleine République, vivante dans les paroles du général Cavaignac, s'écriant : " Il faut voler au secours du Saint-Père," vivante dans les premières et nobles déclarations de notre Empereur actuel ; j'ai vu, dis-je, cette grande inspiration s'affaiblir et s'épuiser. J'ai vu la garantie solennelle du droit devenir une protection provisoire ; la protection du droit devenir une garde de la personne ; la garde une simple escorte ; l'escorte une faction aux portes de la maison et du jardin ; puis il m'a semblé que l'arme devenait pesante au bras qui la portait : j'ai suivi les jours, marqué les degrés, compté les heures : catholique inquiet, citoyen humilié, je n'étais pas pressé d'ajouter une pièce de plus à ce dossier dont les juges seront Dieu et la postérité.

J'avais un second motif d'ajourner. Ne voulant pas cesser de croire fermement à la sincérité du gouvernement français, représenté dans la négociation qui a précédé la *Convention*, par M. Drouyn de Lhuys, j'ai voulu attendre, écouter, réfléchir, avant de m'avouer que mon pays, si souvent trompé par le Piémont dans les affaires d'Italie, venait de l'être une fois encore, et de faire un pas vers l'abandon complet du pouvoir pontifical.

Maintenant, après l'interprétation donnée par le Piémont à la Convention, je n'en doute plus.

Je ne connais pas de douleur comparable à celle qui suit une telle constatation. Elle est plus pénible encore, lorsqu'on a été conduit vers cette triste évidence à tâtons et à travers les ténèbres, à travers des heures, de longues heures d'incertitude, d'attente, d'hésitation, d'équivoque et d'angoisse, que ne parvenaient pas à dissiper les explications embarrassées et superflues d'un ministre faisant des efforts sincères, mais vains, pour ne pas s'avouer à lui-même que sa parole avait été prise à des embûches.

Comment avons-nous appris, nous, évêques, cette Convention qui intéresse la personne et les droits du Chef de l'Église ? Comment en a-t-il été informé lui-même ?

Par les indiscrétions incomplètes de quelques journaux mis à moitié dans le secret.

Un jour, nous avons appris que deux étrangers avaient traversé Paris, puis qu'ils étaient partis, comme des voyageurs pressés, après leur commission faite, emportant dans leur bagage une feuille de notre histoire nationale, un traité qui engage la France et qu'elle a ignoré.

Il est vrai, ce traité avait reçu la signature de l'Empereur, qui, par des promesses répétées, s'est engagé solennellement à soutenir le Pape, et la signature d'un ministre, rentré aux affaires dans l'honneur de cette résolution : ce devait être assez pour se confier ; ce n'était pas assez pour comprendre. On ne comprenait pas bien, en effet, à quel intérêt la France obéissait en changeant brusquement de rôle.

Je ne parle plus ici du rôle de la France sous Charlemagne. Et, cependant, je me dis avec douleur : Est-il donc entendu que nul ne doit plus songer à ce rôle magnanime ? Je ne parle plus du rôle de la France en 1849, ni du rôle de la France à de fréquentes reprises, pendant les mille ans qui séparent ces deux époques.

Mais il était un rôle moins beau, et toutefois honorable encore, et accepté depuis quelques années. En gardant Rome, et en maintenant dans les États pontificaux si violemment diminués, une occupation si restreinte, l'Empereur réalisait encore, disait-on, quatre grands avantages : il devait à cette occupation l'estime de l'Europe catholique, la tenue en respect de l'Italie révolutionnaire, la gratitude du clergé français, et enfin une position politique et stratégique importante.

Que gagnera la France à perdre cette position ? Je ne me l'explique pas ; mais ce n'est point mon affaire, du moins comme évêque. Je me persuadais au moins qu'en quittant Rome, la France ne délaisserait pas le Pape, et qu'averti des ambitions persistantes et des violences passionnées du Piémont, elle prendrait des garanties sérieuses.

On affirmait que tout cela se trouvait dans le traité.

Plusieurs me conseillaient la confiance, ou au moins la résignation.

Que voulez-vous ? me disaient-ils, quand la Convention était imparfaitement connue, que voulez-vous ? Ce qui est perdu est perdu. L'important est de conserver ce qui reste. Or, si Victor-Emmanuel renonce définitivement à Rome ; si la France en garantit positivement au Saint-Père la possession stable ; si le Saint-Père, appuyé sur des troupes à lui et sur des ressources suffisantes, est mis à même de continuer librement au Vatican, désormais sans ennemis, le cours de son divin ministère et de son royal sacerdoce, que voulez-vous de plus ? Sans fermer toutes les plaies, sans donner satisfaction à tous les droits, cet État réduit, très-injustement réduit, mais paisible, n'est-il pas préférable à ce qui est ?

Attendons, disais-je, et voyons les textes et les faits.

Eh bien ! les textes et les faits ont parlé. Je sais désormais à quoi m'en tenir, et je trouve opportun de dire sur ce point ma pensée toute entière, et d'aller au fond des choses.

On me trouvera peut-être long ; mais dans quelques jours le Sénat et le Corps législatif vont s'assembler, et une discussion décisive aura lieu sur cette grande question. C'est pourquoi je veux la traiter à fond et l'embrasser une dernière fois dans son ensemble. Le moment est pressant : il faut éclairer le présent et l'avenir par le passé.

Quel est le sens attaché par la France à ce traité ?

M. le ministre des affaires étrangères a eu la bonté de nous l'expliquer par des dépêches qui présentent ainsi le rôle du Piémont :

L'Italie se convertit, elle revient à des sentiments plus raisonnables ; on peut se fier à elle. Ne pouvant pas aller à Rome, elle se contentera de Florence pour capitale. Bien plus, elle gardera la frontière du Pape sous la garde d'un bon voisin, nous lui laissons le droit sinon le moyen de refaire son armée et ses finances.

L'Italie est faite, Rome est préservée ; notre tâche est finie.

Mais le Piémont l'entend autrement, et les commentaires officiels, donnés par Turin à la *Convention*, vont le démontrer avec la dernière évidence à tout homme impartial et de bonne foi.

Reprenant, au sujet de cette *Convention* qui semble devoir tout achever, la suite nécessaire des choses, je vais dire simplement :

1o Ce que je pense du Piémont ;

2o Ce que j'espère de la France.

Et j'ajouterai quelques observations, sur ce qu'on demande au Pape, et enfin sur ce que seront ici les responsabilités.

(*A continuer.*)

Obituaire.

Le Séminaire de Nicolet vient de faire une perte sensible dans la personne de M. François Désaulniers, sous-diacre, décédé le trois mars, à l'âge de 57 ans et onze mois, après en avoir passé 47 dans cette institution célèbre à tant de titres.

L'abondance des matières ne nous permet pas, pour le moment, de consacrer, comme nous l'aurions voulu, une notice plus étendue à un homme qui a donné un lustre nouveau au nom Canadien-français.

Disons cependant que né le 5 avril 1807 à Ste. Anne d'Yamachiche, il entra en 1819 au Séminaire de Nicolet pour ne le plus quitter. Il prit la soutane en 1828, professa pendant cinq ans successivement la Rhétorique, la Philosophie et les Mathématiques, reçut en 1833 le degré de Maitre-ès-arts au Collége de Georgetown et revint en 1834 au Séminaire de Nicolet où il occupa jusqu'en 1856 la chaire de philosophie.

L'Université Laval conféra également à M. Désaulniers le degré de Maitre-es-arts.

Très versé dans l'histoire, surtout dans l'histoire du Canada qu'il connaissait à fonds, dans la généalogie des familles Canadiennes, dans la philosophie, M. Desaulniers n'avait peut-être pas de rival dans les mathématiques : plusieurs fois le gouvernement eut recours à ses lumières.

M. Desaulniers était le fils de M. Frs. Desaulniers, aujourd'hui octogenaire, ancien membre du parlement ; et frère du Dr. L. L. L. Desaulniers, ancien député de St. Maurice, et de Messire Isaac Desaulniers, l'éminent professeur de philosophie au Collége de St. Hyacinthe.

Les restes mortels de M. Frs. Desaulniers ont été déposé le 7 Mars dans l'église de Nicolet à côté de ceux de feu Messire Leprohon, cet ancien directeur qu'il a aimé de l'amour d'un fils pour son père.

— Nous devons également enrégistrer la mort du plus ancien prêtre du Diocèse de Québec, Messire Alexis Leclerc, ancien curé de St. Jean Deschaillons, décédé le 15 Mars à St. Pierre les Becquets à l'âge de 79 ans.

M. Leclerc était né à Québec, le 2 novembre 1786 ; avait été ordonné prêtre, le 8 octobre 1809, pour aller vicaire à St. Hyacinthe, où il demeura jusqu'en septembre 1811. Il passa ensuite près de 4 ans à Bonaventure, et fut nommé curé de St. Pierre les Becquets, avec la desserte de St. Jean. En 1824, il fut transféré à St. Michel d'Yamaska, revint à St Jean en 1841, et y resta jusqu'en 1852.

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, rue St. Vincent.

113

Montréal, 15 Avril 1865. Septième Année.---Numéro 8.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Prime : portrait de la Sœur Bourgeoys.—Concert en faveur des Sœurs de la Providence.—Présentation d'une adresse au Saint-Père.—Une allocution de Pie IX.—Une Tactique des adversaires de la Religion.—Trait de charité du Pape.—La paix aux Etats-Unis.—Défense du Canada.—Débats dans le Parlement anglais.

Nous envoyons, avec ce numéro, le portrait de la sœur Bourgeoys, dont on trouvera plus loin une esquisse biographique. Nos abonnés voudront bien considérer cet envoi comme une marque nouvelle de nos efforts pour mériter de plus en plus leur patronage et une propagation plus active encore, s'il est possible, de notre œuvre.

La séance littéraire et musicale, au profit de la Providence, qui aura lieu le 20 de ce mois, sera décidément, une des plus belles que nous ayons encore eues au Cabinet de Lecture Paroissial ; et nous ne doutons pas que le public si distingué et si sympathique de Montréal qui a coutume d'encourager toutes les bonnes œuvres, viendra encourager par sa présence, les artistes d'élite qui ont bien voulu se faire les interprètes de cette bonne action. Qu'il nous suffise de dire que les Montagnards, sous l'habile direction de M. Ch. Christin, répètent maintenant deux chants du plus bel effet, l'*enfant des Montagnes*, et *France ! France !*

M. Gustave Smith a composé tout exprès, pour le piano, un morceau imitatif d'une ampleur et d'une vérité surprenante, intitulé : le *Carillon du Monastère.*

M. C. Lavallée se surpassera sur le violon dans un *Rondo russe.*

M. Eichorn, artiste d'un très-grand mérite et qui ne s'est pas encore fait connaître au public, pincera, sur la cithare, des *Motifs allemands.*

La cithare et le luth du moyen-âge, doublé des perfectionnements modernes, est un instrument ravissant dont M. Eichorn joue à la perfection.

Toute recommandation à propos de M. Stevens nous semble inutile.—Il nous racontera, ce soir, avec cette verve et cet esprit qu'on lui connaît: "*Qu'il est bon quelquefois d'être sourd à propos.*"—Ce conte, qui fera pouffer de rire, sera suivi d'une pièce de vers taillés magistralement et qui ont trait à la situation actuelle.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'offrir un programme meilleur et plus varié.

Les correspondances de Rome nous ont apporté, il y a quelques jours, le récit d'une scène grande et touchante. Un certain nombre d'étrangers présents dans la Ville éternelle, mus par des sentiments de vénération et de dévouement pour la personne du Saint-Père, lui ont offert une adresse qui a été lue en français par un Anglais, lord Strafford. Il y avait cent cinquante à deux cents personnes réunies en cette occasion autour de Pie IX, qui a répondu en italien. Voici, quelques passages de l'allocution du souverain Pontife :

" Jamais plus qu'aujourd'hui il n'a été nécessaire de répéter la prière que fit notre divin Sauveur à son Père céleste : Qu'ils soient un comme je le suis avec vous. Par l'efficacité de cette prière vous êtes ici réunis autour de la chaire de Pierre, représentants de tous les pays... Oui, soyons un par la foi et par la charité. La foi, qui unit les intelligences, nous fait accepter dans son entier la doctrine de Jésus-Christ. C'est elle qui fait la force des martyrs, des confesseurs, des vierges ! Elle éclaire de ses rayons le monde, et c'est d'ici que part sa lumière. Elle n'accepte pas de compromis, elle n'est ni vague ni incertaine, mais claire et définie. La Foi de sa nature est *exclusive ;* mais la Charité est *expansive*, elle s'étend à tous. Je ne parle pas ici de l'amitié humaine, ni de certaine philanthropie humanitaire, romanesque, mais de la charité divine qui aime pour Dieu... On répand contre le vicaire de Jésus-Christ par la parole et la plume mille injures ; on ne lui épargne aucune avanie ; mais à ceux qui le maudissent il n'envoie, lui, que des bénédictions !... "

Après ces belles et religieuses paroles, prononcées avec une émotion que trahissait la voix de l'auguste Pontife et qui gagna tous ceux qui l'écoutaient, il y eut un moment de silence. Les larmes coulaient de bien des yeux. Le Saint-Père reprit :

" Oui, il prie pour eux, afin qu'ils rentrent dans le bercail. Priez avec lui. Demandons qu'ils soient

unis avec nous dans la charité, afin que nous nous retrouvions ensemble au ciel, unis avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit."

En achevant ces mots, le saint vieillard se leva, puis il dit:

" Que Dieu vous bénisse, vous, vos familles, vos patries ; je vous bénis aussi. *Benedicat vos,* " etc.

Tous les assistants s'approchèrent ensuite pour baiser respectueusement, selon l'usage, la mule du vicaire de Jésus-Christ ; mais à tous, Sa Sainteté présenta également sa main à baiser.

Comme une pareille scène repose doucement les yeux et rafraîchit l'âme ! Comme, dans cette noble et tendre effusion de Pie IX, on sent bien le véritable Père commun des fidèles de toutes les nations, qui embrasse d'un même amour toute la famille humaine, et voudrait la voir unie par les liens de la charité ! C'est une tactique des ennemis de la Religion, c'est une de leurs calomnies habituelles de représenter le Pape comme maudissant, anathématisant toujours, ne cherchant que des paroles sévères et des choses désagréables à dire à son siècle. Ils passent leur vie et usent leurs plumes à lui faire la leçon, à lui défendre de gronder jamais la sainte et progressive humanité, à lui signifier qu'il ne doit jamais ouvrir la bouche ni lever la main que pour complimenter et bénir. Or, voici ce qui arrive : lorsque, dans une circonstance comme celle-ci, le Saint-Père prononce des paroles de charité ardente et appelle les bénédictions du Ciel sur des représentants de tous les peuples, sur leurs familles et leurs patries, les adversaires du catholicisme se gardent bien d'en prendre note, de les publier, d'en parler. Ils font pareillement semblant d'ignorer et ont bien soin de ne jamais dire tout haut que notre Saint-Père le Pape consume, en réalité, ses jours et ses veilles à prier pour tous les hommes, à les bénir, à travailler à leur rapprochement, à leur union fraternelle sous la même bannière de foi et de charité, à remplir enfin ses devoirs de bon pasteur. Mais lorsque, de loin en loin, le Pape, gardien des vérités sacrées, suprême défenseur du droit, est obligé d'élever la voix pour condamner l'erreur ou flétrir l'injustice, ah ! aussitôt on commente ses paroles, on les exagère, on les dénature, on l'accable de reproches, on transforme le saint et doux vieillard en ennemi du progrès, en insulteur de l'humanité ; on lui attribue, en un mot, précisément le rôle qu'on prend vis-à-vis de lui. Voilà comment agissent ces hommes, tandis que Pie IX leur pardonne et les bénit.

S'ils ont été muets sur la belle scène que nous venons de rapporter, ils n'ont pas non plus remarqué le trait suivant, qui n'a paru dans aucun de leurs journaux. Il leur en coûterait trop d'être équitables, même une fois, envers le Saint-Père. C'est à la *Gazette du Midi* qu'on mande de Rome en date du 4 Mars :

" Notre vénéré Saint-Père a trouvé moyen de sanctifier le jeudi gras par une œuvre bien digne de sa charité.

" Un pauvre maçon étant tombé d'une échafaudage dans le Transtévère, tandis que Pie IX y passait, Sa Sainteté est descendue de carrosse pour aller voir le blessé ; puis, elle l'a fait conduire au plus prochain hospice, où elle a voulu le voir panser, et, après l'avoir réconforté et bénit, elle lui a laissé un secours en argent.

" Vous pouvez penser combien ce beau trait a ému la population ardente du Transtévère, et comme elle a salué le Pape quand il s'est rendu à la nouvelle fabrique des tabacs."

Le peuple des États-Unis est dans la joie : la reddition du général Lee et de son armée met le sceau à la victoire des armes fédérales, et plus que jamais, on peut considérer la *guerre de la sécession* comme virtuellement terminée. Plus encore que la ruine des principales forces de la confédération, l'effet moral de cet évènement au Sud doit exercer une influence décisive sur ce qui reste de forces actives et de résolutions persistantes. Quelque soit en ce moment la situation d'esprit de M. Davis, et, en supposant qu'il conserve encore des idées de résistance que l'espérance du succès ne saurait guère justifier, il est plus que probable que sur tous les points du territoire confédéré, l'exemple de la résignation de Lee, l'homme le plus universellement respecté du Sud, entraînera, malgré toutes les incitations possibles, la dissolution immédiate de toute cohésion dans les Etats séparés. Que peuvent maintenant les petites armées de Johnson et de Beauregard contre les forces réunies du Nord, quand le général virginien est obligé d'avouer son impuissance et de mettre bas les armes, pour éviter l'effusion d'un sang désormais inutilement versé ?

Il ne reste donc plus, ajoute le *Courrier des Etats-Unis*, qu'à organiser la victoire, c'est-à-dire, à préparer la paix et à en régler les conditions.

Sous ce rapport, les communications entre Grant et Lee sont un modèle de modération et de dignité réciproques. Lee, tout en refusant d'admettre qu'il lui soit impossible de prolonger la résistance, sur la déclaration du général Grant que la paix est son premier désir, l'invite à lui faire connaître les conditions qu'il met à la reddition de l'armée.

En réponse à cette lettre, Grant écrit que la seule condition qu'il impose, c'est que les hommes compris dans la convention s'engageront à ne plus porter les armes contre le gouvernement fédéral

jusqu'à ce qu'ils soient régulièrement échangés. Le matériel sera livré aux autorités militaires, les officiers conserveront leurs épées, leurs chevaux et leurs bagages. Les hommes retourneront dans leurs foyers, où ils ne seront pas molestés tant qu'ils respecteront les lois de leur pays.

Après tant de combats sanglants, pour conquérir, d'un côté, l'indépendance; pour conserver, de l'autre, l'ancienne constitution des Etats avec ses amendements, on ne peut pas s'attendre à ce que les passions s'apaisent tout à coup. Mais les conditions posées par Grant et acceptées par Lee sont honorables pour tout le monde; et quoique n'ayant aucun caractère politique, elles contiennent dans un cercle circonscrit, le germe de la solution pratique la plus libérale au sentiment général de la population civile aussi bien qu'à celui de l'armée. Les soldats, depuis le caporal jusqu'au général en chef, ont appris à estimer ceux qu'ils ont combattu, et la modération de Grant peut être considérée comme représentant la pensée des masses réunies sous les drapeaux; de même que la première inspiration populaire a été qu'aussitôt les armes déposées, il n'y aurait plus que des citoyens sur toute la surface du pays.

C'est du moins l'opinion unanime des journaux bien pensants des Etats-Unis; et M. Lincoln, rendu fameux par les circonstances, ne voudra point obscurcir son étoile en prenant un autre mode de pacification.

La paix faite entre le Nord et le Sud, que vont devenir les nombreuses armées de la république? telle est la question que l'on se pose naturellement. M. Lincoln, se faisant l'exécuteur testamentaire de M. Monroe, les tournera-t-il contre le Mexique ou le Canada? Il ne manque pas d'hommes aux Etats-Unis pour entretenir ces vues de conquêtes. « Quand la nouvelle de nos derniers succès, dit le *Herald* de New-York, parviendra en Europe, nous supposons que l'Angleterre et la France devront s'attendre, du coup, ou à une grande guerre étrangère, ou à une révolution chez elles." Mais d'autres croient que la république, épuisée de sang et d'argent, a plus besoin de repos que de conquêtes. « Si la Grande Bretagne, a dit M. Seward après la chute de Richmond, veut seulement être juste envers les Etats-Unis, le Canada restera sans être troublé par nous, aussi longtemps qu'il préfèrera l'autorité de la noble reine à une incorporation volontaire avec les Etats-Unis."

Ces paroles tranquiliseront-elles les inquiétudes du gouvernement de la mère-patrie? Il sent vivement la nécessité de fortifier le Canada et il est résolu de le défendre avec énergie. Dans les deux Chambres du Parlement anglais la question de nos défenses nationales a été chaleureusement discutée.

Ainsi dans les Communes, on a voté le crédit de £50,000 pour les fortifications de Québec. Lord Russell a déclaré qu'il comptait beaucoup pour conserver la paix, sur les efforts que va faire à Washington le successeur de Lord Lyons: « Ce diplomate, M. Bruce, a-t-il ajouté, est habile, prudent, et il a su dans le temps gagner la confiance et l'estime des Chinois. Comment douter du succès de sa mission? Quand on a réduit les Chinois, il est impossible de ne pas conquérir les bonnes grâces des Yankees."

Le temps nous dira si nos bons voisins sont plus difficiles à réduire que les Chinois.

Napoléon ayant envoyé un exemplaire de l'*Histoire de Jules César* à M. Ponsard, académicien, celui-ci a remercié Sa Majesté par le vers suivant:

Mortuus est vivus, narratur Cæsare Cæsar!

Nous regrettons vivement que l'abondance des matières nous empêche de publier encore cette fois, différents articles que nous avions déjà annoncés et dont plusieurs sont composés.

LA SŒUR BOURGEOYS.

« On dirait que rien de grand ne dût se faire au sein de l'Eglise, sans qu'une femme y eût part. D'abord, beaucoup d'entre elles descendirent aux amphithéâtres avec les martyrs: d'autres disputèrent aux anachorètes la possession du désert. Bientôt Constantin arbora le Labarum au Capitole, et Sainte Hélène releva la croix sur les murs de Jérusalem. Clovis, à Tolbiac, invoqua le Dieu de Clotilde. En même temps que les larmes de Monique rachetaient les erreurs d'Augustin, Jérôme dédiait la *Vulgate* à la piété de deux dames romaines. Saint Basile et Saint Benoit, les premiers législateurs de la vie cénobitique en Orient et en Occident, étaient secondés par le concours de Macrine et de Scholastique leurs sœurs. Plus tard, la comtesse Mathilde soutient de ses chastes mains le trône chancelant de Grégoire VII. La sagesse de la reine Blanche domine le règne de saint Louis; Jeanne-d'Arc sauve la France; Isabelle de Castille préside à la découverte du Nouveau-Monde." (Ozanam.)

Cette loi de l'histoire a eu son accomplissement de ce côté de l'Océan, sur les bords de notre beau fleuve. Deux saintes femmes ont béni le berceau de la colonie chrétienne que la France fonda au Canada.

A Québec, la vénérable Mère de l'Incarnation, dont un élégant écrivain vient de reproduire la vie extraordinaire.

A Montréal, la vénérable Sœur Marguerite Bourgeoys fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, dont chacun connait aussi la vie.

Nous offrons aujourd'hui son portrait à nos

abonnés, certains de leur faire plaisir : il n'en est peut-être pas un seul qui ne lui doive d'avoir une bonne Mère. Nous profitons aussi de la circonstance pour rappeler brièvement ses œuvres et ses vertus.

Marguerite Bourgeoys naquit à Troyes, capitale de la Champagne, le 17 avril 1620.

Sa mère n'eut point à déposer sur son berceau une couronne de marquise, mais elle lui réservait un brillant héritage, le trésor de ses vertus.

L'enfant élevée avec le plus grand soin donna bientôt des signes de sa piété et de sa future vocation. Elle n'avait pas encore dix ans, et déjà, avec ses petites compagnes elle s'essayait, dans ses jeux, à la vie religieuse. " Nous accommodions cela, dit-elle, comme pouvaient le faire des enfants." Mais Dieu y avait ses desseins.

Sous les grâces de l'enfance, elle laissait déjà poindre une certaine gravité qui annonçait la religieuse. Une grande facilité pour tout apprendre, une adresse remarquable pour toutes sortes d'ouvrages, une maturité de jugement surprenante pour son âge, lui donnaient sur ses jeunes amies un ascendant qui promettait une fondatrice de Communauté.

La mort prématurée de sa mère, ménagée peut-être par la Providence, pour donner l'essor à ses qualités précoces, la mit à la tête d'une maison. Son père, livré à son commerce et sûr de sa sagesse, lui confia le soin intérieur de la famille et l'éducation de ses plus jeunes enfants.

Tout cependant n'était pas perfection dans Marguerite. Bien faite et agréable de sa personne, elle le savait peut-être et recherchait la vanité de la parure. En elle ce ne fut qu'un léger nuage dans un ciel très-pur, mais Dieu ne voulait dans cette âme d'élite, choisie pour être l'instrument de sa bonté, aucune tache même légère.

Un jour qu'elle suivait une procession en l'honneur de N. D. du Rosaire, comme elle passait devant une statue de la Vierge, elle fut frappée d'une vive lumière qui lui montra le néant des vanités mondaines. Elle en fut toute bouleversée. " Je me trouvais alors, dit-elle, si touchée, si changée, que je ne me reconnaissais plus."

De ce jour date pour elle une vie nouvelle, plus parfaite encore que celle qu'elle avait jusqu'alors menée, et toute immolée à Dieu et au service du prochain.

Pour se soutenir dans une telle vie, elle sollicite son entrée dans une association de jeunes personnes, dont le but était de s'encourager dans le bien. Elle est reçue à bras ouverts, elle devient le modèle de toutes les Congréganistes. Elle est élue préfète, et garde douze années de suite cette dignité, ce qui ne s'était jamais vu ; elle ne la quitta que pour venir en Canada.

Son Directeur, homme de foi, de prudence et de science, la crut appelée à une vie plus sublime ; à la suite d'une longue épreuve, il lui permit d'aller frapper à la porte des Carmélites, puis à celle des Ursulines ; elles demeurèrent fermées et l'on ne sait pourquoi. Cette double humiliation qui voilait les desseins de Dieu, ne la rendit que plus ardente à s'avancer dans les voies de la plus haute perfection.

Nullement découragée par ce contre-temps, M. Jendret crut alors sa pénitente appelée à fonder une nouvelle communauté. Il ne se trompait pas. Cependant, ce n'était point à Troyes qu'elle devait l'être. Le plan tracé, les règles approuvées par les docteurs de Sorbonne, autorisées par le pouvoir épiscopal, la Sœur Bourgeoys ouvrit le nouvel Institut avec deux des plus ferventes Congréganistes ; bientôt privée de leur secours, elle dut encore abandonner ce projet. Mais l'idée était conçue, et ce qui n'avait point réussi dans la vieille France, réussira dans la Nouvelle. Dieu le voulait ainsi, et préparait tout pour le succès.

Pendant que ces évènements se passent à Troyes, d'autres plus importants et qui s'y rattachent intimement s'accomplissaient au Canada. M. de Maisonneuve, gentilhomme Champenois, cœur plein de courage et de piété, esprit plein de prudence et d'initiative, jetait dans l'île de Montréal les fondements d'une grande cité. A plusieurs reprises, il vint en France pour les intérêts de la Colonie, et toujours il descendit à Troyes pour y saluer ses sœurs. Ces dames étaient très-liées à la Sœur Bourgeoys, dont elles admiraient la vertu. Sachant quel secours le Gouverneur de Villemarie pourrait tirer de son talent pour l'éducation des enfants, elles la lui firent connaître. M. de Maisonneuve n'eut pas plutôt entendu la Sœur Bourgeoys qu'il éprouva pour elle la plus haute estime et la plus profonde vénération, et lui proposa de passer au Canada avec les nouveaux colons qu'il avait recrutés.

Bien des obstacles s'opposaient à un pareil projet, mais l'autorité ecclésiastique l'approuva, le ciel lui-même parla. La Mère de Dieu vint dissiper les incertitudes de la Sœur : " *Va*, lui dit-elle, *je ne t'abandonnerai point.*"

Elle partit comme les apôtres, n'ayant pour tout bagage qu'un léger paquet qu'elle eût pu porter sous son bras.

Ce départ souleva une tempête. Ses proches, ses amis, ses connaissances, toute la ville de Troyes en fut émue ; on la plaignait, on la blamait et bien peu l'excusaient. De Troyes à Paris et de Paris à Nantes, ce ne furent que traverses, contradictions, humiliations et périls. On eut dit que l'enfer avait déchainé toutes ses furies contre cette pauvre fille : le ciel même sembla prendre parti contre elle, et les peines et les angoisses intérieures vinrent s'ajouter aux persécutions du dehors.

Enfin, elle prend la mer avec toute la troupe de M. de Maisonneuve, et pense faire naufrage en quittant le port. Echappée à ce péril, elle retombe dans un autre, la peste se déclare sur le vaisseau. Ce fut comme par miracle qu'elle échappa à tant de dangers. Elle fit de cette traversée une véritable mission, veillant, soignant les malades et le jour et la nuit, instruisant les matelots, occupant leurs loisirs par de saints exercices, commandant à tous le respect et l'admiration par ses vertus, et gagnant les cœurs par son héroïque charité ; c'est ainsi qu'elle utilisait tous ses voyages.

Un fort, quelques maisons éparses sur des terres

à demi défrichées, tel était Montréal quand la Sœur Bourgeoys y aborda ; et cependant qui comprendra sa joie quand elle aperçut la première fois cette île couverte de sombres forêts et qu'elle mit le pied sur cette terre promise et désirée depuis si longtemps.

De quatre années elle ne put ouvrir d'école, il n'y avait pas encore à Villemarie d'enfants en âge de la fréquenter. Elle consacra ce temps au service des colons, visitant les malades, consolant les affligés, instruisant les ignorants, blanchissant et raccommodant gratuitement le linge et les vêtements des pauvres et des soldats, ensevelissant les morts et se dépouillant de tout pour soulager les plus nécessiteux, se montrant la mère et la providence de tous les malheureux, se faisant comme l'Apôtre, toute à tous pour les gagner à Jésus-Christ.

Cependant Montréal grandissait, la forêt reculait devant la hache du pionnier, la barbarie devant l'épée de la civilisation, le sang des martyrs fécondait le sol, la population croissait et l'école dut s'ouvrir.

Le Gouverneur, à cette fin, donna à Sœur Bourgeoys une vieille maison en pierre. "Cette étable, dit-elle, avait servi de colombier et de loge pour les bêtes à cornes... je la fis nettoyer, j'y fis faire une cheminée et tout ce qui était nécessaire pour loger les enfants. J'y entrai le jour de Sainte Catherine, ma Sœur Marguerite Picaud demeurait alors avec moi, et là je tâchai de recorder le peu de filles et de garçons capables d'apprendre."

Tel fut le berceau de la Congrégation, humble et petit comme celui de toutes les œuvres durables, de tous les Instituts inspirés par le souffle divin.

L'œuvre commencée, comment dire à quels travaux, à quelles privations, à quelles souffrances se dévoua la courageuse fondatrice !

Trois fois elle traverse l'Océan, affrontant les tempêtes et les flottes ennemies, et s'en va seule, pauvre sœur, sans ressources, sans crédit, sans protection, recruter de nouvelles missionnaires parmi les plus nobles familles de la Champagne, et solliciter des lettres patentes à la Cour du plus grand roi de l'Europe.

De nombreuses petites filles se pressent dans les salles de l'étable qu'il faut bientôt agrandir. Là, des vierges dévouées les initient à la connaissance des mystères de la foi, aux éléments des sciences profanes, à l'amour du travail et aux principes de la plus exquise politesse ; ce qui, un jour, fera dire au Père de Charlevoix qu'elles réussissent "au point qu'on voit toujours avec un nouvel étonnement, des femmes jusque dans le sein de l'indigence et de la misère, parfaitement instruites de leur religion, qui n'ignorent rien de ce qu'elles doivent savoir, pour s'occuper utilement dans leurs familles, et qui par leurs manières, leur façon de s'exprimer, et leur politesse, ne le cèdent point à celles qui parmi nous ont été élevées avec le plus de soin."

Les premières familles du pays confient à de si habiles Maîtresses leurs enfants, et le pensionnat est fondé.

La Sœur Bourgeoys suit ses élèves jusqu'après leur sortie du Couvent, et pour elles, elle établit la Congrégation externe à l'imitation de celle de Troyes. Elle n'oublie pas les plus pauvres et les plus abandonnées, elle crée l'œuvre de la Providence, où elles trouvent le moyen d'apprendre à gagner honorablement leur vie et d'échapper au vice et à la misère.

Son zèle s'intéresse au bien de tous les colons, et pour eux elle construit la chapelle de Bonsecours, qu'elle enrichit d'une statue miraculeuse et qui devint un pélérinage fréquenté et une protection pour tout le pays.

Ce zèle comme un feu dévorant s'étend bien au-delà des limites de Montréal et atteint jusqu'aux extrémités de la Colonie. Les missions se fondent pour les sauvages et pour les habitants. A Québec, la sainte Fondatrice renouvelle toutes les merveilles créées déjà à Villemarie ; elle y ouvre des écoles, une Providence ; elle y donne naissance à l'Hôpital-Général.

Rien n'arrête cette infatigable missionnaire, ni les fatigues, ni les douleurs, ni les persécutions. On a peine à croire aujourd'hui au récit de ces pénibles voyages de plus de soixante lieues, entrepris au cœur même de l'hiver, et achevés à pied, à travers les eaux, les neiges et les glaces qui couvrent la contrée.

Ses vertus brillent autant que ses œuvres et répandent la bonne odeur de Jésus-Christ jusque chez les tribus sauvages où elles enfantent des prodiges. Ses austérités inspirent un saint frémissement d'horreur quand on pense à cette coiffure toute garnie d'épingles qu'elle portait et la nuit et le jour.

Sa prière assidue est le soutien le plus assuré de la colonie contre ses ennemis et la fait appeler la *Petite Sainte Geneviève du Canada.*

Sa foi eut transporté les montagnes, et sa confiance en Dieu opère des miracles, tandis que dans son humilité profonde elle se place au dernier rang et se regarde comme la victime chargée d'expier tous les péchés des autres.

Et le fruit de tant de courses, de travaux et de vertus, nous l'avons sous les yeux. La vie sainte des premiers colons dont les mœurs pures et innocentes ont jeté un si vif éclat sur les premiers jours de Villemarie ; le salut du pays procuré par des prières ferventes et d'étonnantes austérités contre les irruptions des sauvages ; le triomphe de la civilisation sur la barbarie, des milliers de familles élevés dans la piété par des mères chrétiennes qui font la gloire du Canada. Enfin tout un peuple envahi par l'hérésie, conservé à travers les luttes et toutes les chances de séduction dans un attachement inviolable à la foi de sa vieille patrie. Voilà ce qu'il faut attribuer au dévouement de notre clergé et de nos communautés religieuses, et dans ce bien la Congrégation de Montréal n'a pas eu la part la moins brillante.

Aujourd'hui ses missions et ses pensionnats qui occupent près de quatre cents religieuses se déroulent sur les deux rives du Saint Laurent, et se ramifient jusque dans les provinces du Golfe et de la République voisine, donnant l'éducation à plus de onze mille enfants, sur lesquelles près de dix mille reçoivent gratuitement cet inappréciable bienfait. L'Institut de la Congrégation était fondé.

Fort de la double protection du pouvoir royal et de l'autorité épiscopale, il pouvait poursuivre son œuvre avec confiance et sécurité. De vastes bâtiments appropriés aux besoins de la Communauté, du pensionnat et des écoles étaient achevés, les règles étaient rédigées et approuvées, et l'œuvre constituée pour des siècles ; la mission de la sainte fondatrice était remplie.

Avant de quitter ses chères filles cette vénérable Mère leur laissa son esprit dans d'admirables écrits qui se conservent encore avec son cœur, comme de précieuses reliques.

Ce fut le dernier gage de son affection pour cette famille tendrement aimée, et de son dévouement à cette colonie de Villemarie pour laquelle elle avait travaillé, souffert, prié et consacré près de cinquante années de la vie la plus belle et la mieux remplie.

Ses dernières années furent désolées par de terribles épreuves d'esprit et de cœur ; Dieu achevait sa couronne avant de l'appeler à la récompense.

Elle mourut, victime de sa charité, offrant à Dieu sa vie pour l'une de ses sœurs qui se mourait et qui recouvra aussitôt la santé. Après trois heures d'agonie, les deux mains modestement croisées sur la poitrine, elle rendit à Dieu sa belle âme, dans la quatre-vingtième année de son âge, le 12 janvier 1700 La nouvelle de sa mort ne fut pas plus tôt connue que de tout le Canada et jusque de la mère-patrie s'éleva un concert de louanges pour bénir sa mémoire. Des guérisons extraordinaires attestèrent son pouvoir et sa gloire dans le ciel.

Les âges suivants n'ont fait qu'accroître la reconnaissance des peuples, et le parfum de ses vertus ne cesse d'attirer à sa suite, une foule toujours plus nombreuse de ferventes imitatrices de son zèle et de son dévouement.

JEANNE-MARIE.

(*Suite.*)

XV

Traces perdues.

Sous la pluie ou le soleil, la neige et la grêle marchait Jeanne-Marie.

Partout où régnait la joie et le tumulte apparaissait la pâle tête de la *Foraine*.

Elle était connue de toute la Bretagne.

Dans les villes éloignées de Bains et de Redon, on ignorait sa lugubre histoire, et l'on ne voyait en elle qu'une pauvre mère gagnant à la sueur de son front le pain de ses enfants.

Partout où arrivait la *Foraine* on souriait à ses petits anges ; le prix du souper s'abaissait pour la pauvre femme ; souvent même, par délicatesse, les filles et les femmes d'aubergistes lui achetaient de la mercerie afin de lui rendre l'argent qu'elles en avaient reçu.

Que de fois elle se crut sur la piste de l'assassin de Claude ! que de fois, en face d'un nom, d'un chiffre, elle bénit Dieu de l'avoir exaucée !

Puis elle s'apercevait que cette partie était encore perdue, et elle en recommençait une autre.

Le temps se traînait au milieu de ces travaux gigantesques, de cette bataille d'une femme isolée contre un ennemi inconnu.

Lazare, du fond du bagne, envoyait à Jeanne-Marie des lettres dans lesquelles, à travers une résignation chrétienne, on sentait les immenses regrets du père et de l'époux.

Il ne se plaignait de rien ; ce qui le faisait le plus souffrir, c'était le voisinage de Rouge-Maille et de la Limace qui passaient leur temps à comploter une évasion impossible, et le menaçaient de mort s'il éventait leur projet.

Une année s'était passée.

Lazare conjurait sa femme de renoncer au plan héroïque qu'elle avait conçu et mis à exécution ; il la suppliait de ne point mener cette vie de Juive-Errante avec ses deux enfants, de ne point dépenser tout son dévouement pour lui et d'en garder pour eux.

Mais si Lazare avait vu Vincent et Luce, il ne se serait certes pas alarmé sur l'état de leur santé. Leurs joues étaient roses, leurs yeux brillants. Ils devenaient forts et robustes, les intempéries qu'ils bravaient trempaient plus solidement leurs corps frêles jusque-là.

D'ailleurs Jeanne-Marie n'était pas capable d'oublier un seul de ses devoirs. Jamais l'un n'empiétait sur l'autre.

On voyait souvent, pendant les heures de halte, Jeanne-Marie assise sur le talus d'un fossé, enseignant à ses enfants la simple doctrine de la foi, tandis que l'âne tondait lentement les chardons. D'autres fois, pendant la route, Jeanne-Marie prenait son rosaire, et les enfants répondaient de leur voix argentine.

Elle voulait que Lazare les trouvât dignes de lui.

Mais les souffrances passées n'étaient point suffisantes.

Un dernier malheur l'atteignit.

Vincent tomba malade.

Jeanne-Marie se trouvait alors à Fougères.

Elle loua pour elle et ses enfants une chambre de rez-de-chaussée, dans un cabaret d'assez chétive apparence, dont les propriétaires passaient pour être fort à leur aise.

L'enfant avait la petite vérole.

Il fallut bientôt éloigner Luce et la confier à des étrangers, car Jeanne-Marie ne pouvait quitter Vincent d'une minute.

Avec quelles angoisses elle soigna le pauvre ange ! avec quelle anxiété elle attendait l'arrêt du médecin !

Sans doute toutes les mères sont à plaindre quand elles perdent une de ces créatures innocentes, mais Jeanne-Marie eût été cent fois plus malheureuse encore.

Qu'aurait-elle répondu à Lazare quand il lui aurait demandé :

— Qu'as-tu fait de mon enfant ?

Elle se reprochait de l'avoir exposé aux intempéries des saisons ; elle s'accusait d'avoir songé plus à Lazare qu'à eux, et d'avoir compromis leur santé dans ses courses sans trêve.

Le printemps revenait ; mais sous le souffle de mars tant de vies s'éteignent, que Jeanne-Marie affolée demeurait des heures entières à genoux près du lit où souffrait l'enfant.

Tandis qu'elle le soignait, une nuit, elle entendit parler dans une sorte d'appentis attenant à sa chambre.

Peu après un jet de lumière passa entre les planches mal jointes de la cloison.

— Crois-tu qu'ils dorment ? demanda une voix.

— Oui, j'ai monté voir.

— Les portes extérieures sont libres ?

— Toutes.

— Le chien ?

— Mort...

— Et les voyageurs ?

— Enfermés.

— Je croyais qu'il y avait une femme et un enfant....

— Il ne nous ont seulement pas vus.

— C'est égal, dit une voix de femme, mettons des verroux.

— Je te dis que c'est inutile.

Jeanne-Marie frissonna ; il lui semblait reconnaître l'accent de la Tigresse.

Elle s'approcha de la cloison et tâcha de voir dans l'appentis.

Au même moment Vincent demanda d'une voix étranglée :

— A boire ! mère, à boire !

Jeanne-Marie bondit vers le petit lit et présenta la tasse à l'enfant.

— Mon chéri ! mon ange ! il faut songer au bon Dieu et garder le silence ! bois, mon amour, et laisse-moi regarder !

— Oui, mère, dit le petit.

Jeanne-Marie prit un couteau et agrandit la fente de la cloison. Ce bruit, quelque léger qu'il fût, fit dresser l'oreille aux complices.

— Ce sont des rats, dit l'homme.

— J'aime mieux deux précautions qu'une ! ajouta la femme.

Et sans que Jeanne-Marie l'entendît, on ferma sa porte à l'extérieur.

A ce moment, debout sur une chaise, dominée par une anxiété poignante, elle fixait des yeux dilatés tout ensemble par l'épouvante et par la joie sur le bras nu de l'homme, qui n'était autre que l'Alcide.

Sur ce bras, deux lettres bleues reproduisaient dans une dimension énorme un H et un V.

— Merci, Seigneur, cria Jeanne-Marie.

Elle ne fit qu'un bond jusqu'à sa porte, et tira son verrou.

Mais en vain essaya-t-elle de l'ouvrir, elle resista à tous ses efforts, et tandis qu'elle ensanglantait ses mains aux ferrures, et qu'elle poussait des cris impuissants pour appeler au secours, l'enfant râlait et disait en portant les mains à sa gorge :

— Mère ; j'étouffe... Ne laisse pas mourir Vincent...

Non ! non ! il ne fallait pas que Vincent mourût ! Mais l'assasin du marchand de bœufs était-là, tout près ; Dieu le livrait à Jeanne-Marie, et voilà qu'au moment où il semblait qu'elle n'avait plus qu'à étendre une main vengeresse pour le désigner à la justice, elle se trouvait, elle, prisonnière, enfermée avec son enfant à l'agonie, tandis que les misérables pillaient sans doute la salle du cabaret et forçaient le comptoir.

Elle fit boire Vincent de nouveau, le cacha sous ses couvertures, et, voyant qu'elle ne réussirait pas à enfoncer la porte, elle se dirigea vers la fenêtre...

Les volets étaient cloués.

Mais sa force grandit en même temps que son désespoir ; par une superstition de cœur, elle crut qu'un seul instrument pourrait briser les obstacles et saisit rapidement le couteau qui avait servi à assassiner Claude.

La fenêtre céda à une forte pesée ; Jeanne-Marie brisa les carreaux, et sauta dans la cour.

Tout le monde dormait.

Si elle appelait, elle était perdue...

Elle se souvint que deux des domestiques couchaient dans un grenier à fourrage, circonstance qui pouvait être ignorée des voleurs.

Elle dressa rapidement une échelle rangée le long de la muraille, et quand elle se trouva à la hauteur de la lucarne, elle appela.

— C'est vous, la maîtresse ? demanda le domestique.

— Non, c'est moi, la Jeanne-Marie, il y a des voleurs dans la maison.

Le gars se leva bravement et réveilla son camarade.

Jeanne-Marie descendit.

Un instant après chacun des serviteurs gardant une porte, et tenant une fourche à la main, commença à crier à pleins poumons, pour réveiller le maître de l'auberge.

En un instant la maison fut en rumeur.

Jeanne-Marie attendait.

Soudain, il lui sembla discerner une faible plainte.

— Mon enfant ! dit-elle, et comme un trait elle passa devant le cabaretier et sa femme qui descendaient.

Les voleurs s'étaient barricadés en dedans et tenaient conseil.

— Nous sommes pris, dit la Tigresse.

— Pas encore ! répondit l'Alcide.

Il jugea que l'on ne gardait encore que les portes extérieures, sortit de la salle commune, traversa un couloir, sauta par une fenêtre, se vit dans une cour, enjamba une croisée brisée, et tomba dans la chambre de Jeanne-Marie qui se penchait sur son enfant mourant...

Alcide poussa un cri de rage, bondit vers elle, la saisit, d'un seul coup la renversa à terre, et voyant dans sa main le large couteau sur lequel se crispaient ses doigts, il tenta de le lui arracher.

Mais Jeanne-Marie s'était redressée ; elle s'attacha au malfaiteur, criant, appelant, invoquant Dieu et les hommes.

— Tais-toi, ou je frappe ! cria l'Alcide.

Elle continua à appeler au secours.

— Tu l'as voulu ! dit l'homme qui leva son couteau sur l'enfant.

Cette fois, oh ! cette fois c'est Jeanne-Marie qui eut peur...Elle tomba épouvantée à genoux, couvrant de tout son corps la frêle créature, et reçut dans le bras le coup qui lui était destiné. Jeanne-Marie resta évanouie sur le berceau. Le bandit se vit libre, il était armé ; il s'enfuit par l'appentis et, généreux à sa manière, il se mit à chercher le moyen de délivrer la Tigresse.

Un coup de sifflet fit lever un homme de l'ombre d'une haie.

—Fais perdre la piste, lui murmura l'Alcide à l'oreille.

Le joueur d'orgue partit comme une flèche.

On vit un homme qui fuyait ; on crut que c'était le voleur, et tandis que les hommes couraient sur ses traces, Alcide faisant le même chemin revenait de nouveau dans le cabinet de la Jeanne-Marie.

— Il faut en finir avec elle ! dit la Tigresse ; un jour ou l'autre, elle nous vendra.

— J'ai le couteau, maintenant...le couteau, c'est la seule preuve.

— Je te dis qu'il le faut...

Mais au moment où ils entraient dans la chambre, ils la trouvèrent déserte.

Alcide et la Tigresse se blottirent derrière une meule.

Au loin l'on distinguait les vociférations des gens qui donnaient la chasse au joueur d'orgue.

Celui-ci gardait toujours la distance première et ne perdait rien de ses avantages.

Le petit jour commençait à poindre.

Alcide et sa complice ne pouvaient attendre le matin pour disparaître. Ils rampèrent à l'ombre d'une haie, et se trouvèrent peu après dans un champ d'où il leur devint facile de gagner un petit bois de basse futaie.

La gendarmerie se mit à leur poursuite, et une battue générale fut ordonnée.

La justice visita le cabaret et constata les effractions et le vol.

La déposition de Jeanne-Marie fut la partie dramatique de l'instruction.

Elle affirma avoir reconnu dans le voleur nocturne l'ancien saltimbanque, Alcide Verdure, avoir distinctement remarqué sur son bras l'H et le V gravés sur le manche du couteau qui avait servi à assassiner le marchand de bœufs et à la blesser elle-même.

Comme elle achevait sa déposition, un des serviteurs apporta une feuille de papier couverte d'une grosse écriture. Cette lettre énigmatique, que l'on devina avoir été adressée au joueur d'orgue, était majusculeusement signée *Halcide Verdure*.

Ainsi se trouvait expliquée la différence des initiales du tatouage avec celles du nom de montreur de singe.

C'était simplement une question d'orthographe.

On ne retrouva ni Alcide ni le joueur d'orgue.

XVI

UNE TRÊVE.

Jeanne-Marie avait été trouvée étendue en travers de la porte de l'étable, son enfant dans ses bras : après le départ du bandit, malgré ses souffrances et le sang qu'elle perdait, elle avait tenté de fuir ; ses forces l'avaient trahie.

Elle puisa encore assez de courage dans sa volonté pour faire une déposition claire, complète ; mais la nature prit sa revanche, et Jeanne-Marie fut clouée sur son lit par une fièvre ardente.

La pauvre femme qui soignait Luce la prit chez elle, consultant son cœur plus que ses moyens pécuniaires.

Bientôt Claudine, s'aperçut que, si elle avait assez de bon vouloir pour veiller la malheureuse femme, l'argent lui manquait pour acheter les remèdes et pour solder les visites du médecin. D'ailleurs, Vincent était loin d'être guéri ; Claudine ne pouvait suffire à amuser Luce, à empêcher Vincent de découvrir ses bras ou de porter ses petites mains à son visage, et à veiller Jeanne-Marie dont la vie était en danger.

En ouvrant le portefeuille de cuir de la Foraine, Claudine y trouva le certificat du curé de Sainte-Marie ; et, pensant que personne plus que lui ne s'intéresserait à la pauvre créature éprouvée, d'une main inhabile et tremblante, elle écrivit à l'abbé Deschamps pour lui exposer dans quelle situation se trouvait la malheureuse mère.

Le courrier que le curé de Sainte-Marie reçut deux jours après se composait d'un journal du chef-lieu donnant des détails sur l'attaque du cabaret de Fougères, sur le courage dont avait fait preuve une femme dite *la Foraine*, et sur l'inutilité des recherches de la justice qui avait redoublé de zèle et d'activité pour arriver à l'arrestation des hardis malfaiteurs.

Comme pour compléter le sentiment de stupeur douloureuse dans lequel se trouva l'abbé Deschamps à la lecture de cet article, la lettre de Claudine vint ajouter à sa tristesse en lui apprenant la situation de Jeanne-Marie.

Le curé poussa une exclamation douloureuse, il s'essuya les yeux, puis il se leva et tendit sans rien dire la lettre à Mlle Scolastique.

La vieille fille la lut d'un regard.

—Me permettez-vous de partir, mon frère ?

L'abbé lui serra la main.

—Allez ! dit-il.

—Dès qu'elle pourra supporter le voyage, je la ramènerai, n'est-ce pas ?

—Oui, ma sœur.

—Je vais prier Mme Aubertin de faire atteler sa voiture ; on me conduira jusqu'à la ville.

—Tenez, ma sœur, dit le curé, voici mes épargnes... ne les ménagez pas : vous savez que je les destinais aux pauvres ; et qui, des enfants de ma paroisse, est plus malheureux et plus à plaindre que Jeanne-Marie ?

Mlle Scolastique prit la bourse, mit un chapeau à la hâte, parvint à faire comprendre à la Louison qu'elle devait préparer une petite malle, et se rendit chez sa voisine Mme Aubertin.

C'était une femme âgée au plus de trente ans, pâle, maladive, avec de grands yeux noirs sombres d'expression.

Elle s'était toujours montrée pleine de déférence pour l'abbé Deschamps et pour sa sœur.

Chaque fois qu'il s'était agit de soulager une misère, elle l'avait fait avec une générosité pleine de modestie.

Elle remerciait Mlle Scolastique de lui désigner les malheureux et de lui fournir l'occasion de faire le bien.

Elle sortait peu.

Bien qu'elle se montrât fort polie avec les dames du pays, elle ne leur fit aucune avance de voisinage, reçut les leurs avec grâce, et s'en tint ensuite à un commerce sans intimité.

Mlle Scolastique se sentait attirée vers elle par l'instinct secret que cette jeune femme devait souffrir d'une profonde plaie intérieure.

Jamais elle n'avait osé adresser une question à Mme Aubertin ; les confidences ne se demandent pas ; on doit les attendre, sous peine de commettre une indélicatesse de cœur ; mais la vieille fille cherchait par tous les moyens possibles à témoigner à la jeune femme isolée qu'elle la plaignait et qu'elle l'aimait.

Mme Aubertin le sentait.

Aussi, dans son existence de recluse, dans cet exil qu'elle avait fait volontaire, dans cette solitude qu'elle ne permettait à personne de troubler, Mlle Scolastique était pourtant la bienvenue.

Quoique la sœur du curé fût ignorante, comparativement à Mme Aubertin, la droiture de ses vues, la jus-

tesse de son jugement, la rectitude de sa conscience, et cette urbanité qui naît de la paix intime et découle d'une source de charité toujours débordante, faisaient trouver à Mme Aubertin un grand charme dans la conversation de Mlle Scolastique.

Au moment où la sœur du curé sonna à la grille, la jeune femme se promenait dans le jardin, regardant les pousses de rosiers, les folioles des lilas, et toute cette vie bourgeonnante qui n'attend qu'un rayon de soleil pour s'épanouir.

—Merci de votre bonne visite, Mademoiselle, il me semblait que vous m'oubliez un peu ! dit Mme Aubertin en prenant les mains de Mlle Deschamps.

—Alors, Madame, si vous m'adressez ce reproche, je ne vais plus oser vous rien demander : car j'aurais l'air de ne vous venir voir que dans un but intéressé.

—Vous avez besoin de moi ?

—Oui, madame.

—Eh ! c'est deux fois qu'il faut que je vous remercie : pour la visite, d'abord, car vous me l'eussiez bien faite sans cela ; ensuite pour la bonne pensée que vous avez eue de me procurer l'occasion de vous obliger.

—Vous êtes toujours bonne, Madame.

Mme Aubertin baissa la tête.

—Que désirez-vous ? demanda-t-elle doucement.

— Votre voiture pour quelques heures.

—Jean, dit Mme Aubertin au jardinier, dites qu'on attelle.

Elle ajouta :

— Est-ce pour une promenade ?

—Non, Madame, un voyage...Je me rends à Fougères où Jeanne-Marie est malade d'une fièvre typhoïde, tandis que Vincent a la petite vérole.

— Tant de malheurs sur eux !

— Je les soignerai; quand ils seront guéris, je les ramènerai.

—Chez moi, dit vivement Mme Aubertin ; le Grand-Moutier leur rappellerait de lugubres souvenirs, et le presbytère est trop étroit pour donner asile à cette famille ; promettez-moi de décider Jeanne-Marie à accepter mon hospitalité.

—Je vous le promets, Madame.

Jean vint avertir que la voiture était prête.

—Mademoiselle, ajouta la jeune femme, veuillez vous charger de ma bourse et ne craignez pas de me ruiner... Je suis trop riche.

Mlle Scolastique monta en voiture, et Mme Aubertin la suivit longtemps du regard.

—Elle est heureuse ! dit-elle à mi-voix, elle ne vit que pour les autres.

Oui, Mlle Deschamps était heureuse.

Elle respirait au sein d'une atmosphère de dévouement perpétuel ; elle n'existait que pour consoler, pour répandre son âme, pour se donner, s'immoler sans cesse.

Du reste certains milieux, certains rapprochements rendent ces vertus faciles.

Il semble même qu'on ne saurait s'empêcher de les pratiquer.

Si le mal est contagieux, le bien l'est à des degrés différents, mais égaux.

L'entraînement de l'exemple est énorme ; et c'est pour cela que la parole de l'Évangile est formidable :— " Malheur à ceux par qui le scandale arrive ! "

Mlle Scolastique élevée avec son frère, qu'elle ne quitta point avant l'entrée de celui-ci au séminaire, s'accoutuma dès son enfance à se priver pour les autres, en voyant que son frère ne conservait rien pour lui.

Quand elle lui entendait dire que la joie découle du sacrifice, elle ne trouvait aucune vérité plus irrécusable.

A peine l'abbé Deschamps eut-il été nommé curé de la petite paroisse de Sainte-Marie, que Mlle Scolastique, qui portait encore le deuil de sa mère, s'installa dans le pauvre presbytère.

Elle y fit régner cet ordre minutieux, cette régularité monastique, cette économie souveraine découlant dans les maisons religieuses du vœu de pauvreté. Les pauvres furent toujours servis, pansés, veillés les premiers.

L'abbé Deschamps parlait peu, comme tous les hommes d'une nature recueillie et contemplative.

Il indiquait d'un mot ; et sa sœur complétait.

Le langage des anges est, dit-on, le silence ; et cependant, malgré cette absence des mots, ils lisent leurs mutuelles pensées et échangent leurs vœux pour l'humanité gémissante.

Entre l'abbé Deschamps et sa sœur le silence régnait presque toujours, mais toujours aussi ce silence était plein de pensées.

Il fallut deux grands jours à Scolastique pour arriver à Fougères.

Les trains étaient peu nombreux, les voitures qui faisaient encore une partie du parcours ne se prêtaient guère à la commodité des voyageurs.

La vieille fille arriva le soir dans la maison de Claudine.

Jeanne-Marie ne la reconnut pas.

Vincent leva vers elle ses yeux gonflés, presque aveugles, et un sourire s'ébaucha sur sa petite bouche enflée.

Luce se souvint vaguement d'avoir vu cette figure bienveillante, et elle se jeta pleine de confiance dans les bras de la sœur du curé.

—Maman Jeanne-Marie va donc s'en aller au paradis ? dit-elle en prenant la figure de Mlle Scolastique dans ses deux mains et en se dressant sur ses pieds.

—Non ! le bon Dieu ne l'appelle pas encore...

—Si elle s'en va, elle nous emmènera aussi, dites Mademoiselle ?

—Mes enfants, si elle partait, le bon Dieu vous enverrait un ange pour la remplacer.

—Est-ce qu'un ange serait aussi bon que maman, Mademoiselle ?

—Une mère est un ange, c'est la même chose, souvent...les mères, ce sont des anges qui ne sont pas encore en paradis.

—Mais Vincent ? Vincent que ma mère appelle petit ange ?

—Tous les enfants sages sont des anges.

—Moi aussi ?

—Toi aussi !

C'est égal, reprit Luce, je voudrais bien que maman ne restât pas couchée toujours...elle est si pâle, si pâle...

—Elle guérira...

—Bien sûr ?

—Très-sûr.

—Alors, je t'aimerai ! sera-t-elle guérie demain ?

—Non, pas sitôt; mais tu prieras pour elle, et quand tu auras assez prié, elle sera guérie.

—Je commence tout de suite, dit l'enfant qui abandonna les genoux de Mlle Scolastique pour aller s'agenouiller dans un coin de la chambre.

L'ordre le plus minutieux fut rétabli dans la chambre ; Jeanne-Marie reçut deux fois par jour la visite du médecin. Le délire régnait toujours, et pendant ses longs accès, Jeanne-Marie appelait d'une façon déchirante Lazare, qu'elle croyait tombé entre les mains de l'Alcide, et Vincent sur qui elle voyait la Tigresse brandir le couteau sanglant.

—Je ne les aurai donc pas, ces misérables ? répétait-elle ; je ne pourrai donc point montrer à la fois à la justice le manche de l'arme meurtrière et le tatouage du bras de l'assassin...Ce n'est pas assez d'avoir tué Claude ! d'avoir envoyé mon mari au bagne ! de m'avoir faite errante par les chemins, moi et mes enfants, il les menace, eux...Et la femme ! oh ! la femme rousse... Je la reconnais malgré ses cheveux noirs...C'est elle qui voulait faire de Vincent le *phénomène*, et le montrer dans les parades des foires...Mon Dieu ! mon Dieu ! vous me devez ces hommes, cependant !... Regardez, Seigneur Jésus, comme mes pieds saignaient dans les chemins... comme mes habits tombent en lambeaux...et comme votre couronne d'épines me déchire la tête et le cœur !... Si vous ne voyez point ce que je souffre, demandez-le à votre Mère...elle le sait bien, elle qui vous cachait aux bourreaux d'Hérode et vous emportait dans les cavernes à travers les forêts, les sables et les fleuves...Vincent, Luce, mes chéris, est-ce que vous êtes morts, que vous avez des ailes comme les oiseaux ?... Vous rafraîchissez mon front, vous m'enlevez mon mal...mes chéris, mes chers aimés...Non ! non ! fuyez, partez vite ! Je n'ai pas besoin qu'on me console, moi...Je suis libre, je marche sur la terre du bon Dieu, j'ai le feuillage et le ciel au-dessus de moi ; mais lui ! mon Lazare ! votre père... Lazare, grâce, pitié, ne m'accuse pas, j'ai tout fait...Je me suis exposé au couteau... ton enfant mourait... il mourait ! et pendant que je tentais de le disputer à la mort, il m'échappait lui, le monstre !... Au secours ! à l'assassin ! à l'assassin !

Alors soulevée sur son lit, le bras étendu d'une façon cataleptique, l'œil vitreux, les cheveux flottants, elle faisait mal à voir cette infortunée créature, si belle, si chaste, si simplement héroïque.

Sous l'influence des paroles et des soins de Mlle Scolastique, qu'elle ne reconnaissait pas cependant, elle s'apaisait un peu.

Parfois elle fondait en larmes, et les pleurs la soulageaient et mettaient fin à ces terribles scènes de délire.

Ou bien, presque tranquille, elle fredonnait la complainte de *la Foraine* de façon à attendrir tous ceux qui l'écoutaient.

Vincent fut guéri le premier.

Jeanne-Marie revint lentement au sentiment de ce qui se passait autour d'elle.

Avant de parler encore, son regard avait remercié la sœur du curé.

Le premier mot qu'elle prononça fut :

—Les enfants !

On les amena devant son lit.

Elle fit un effort pour s'incliner vers eux ; ne le pouvant pas, elle baisa le bout de ses doigts et les posa sur leurs fronts.

Le mieux devint de jour en jour plus sensible ; mais la convalescence devait être longue, et dès que le médecin annonça que la malade pouvait voyager sans danger, Mlle Scolastique s'occupa des préparatifs du voyage.

Il se fit lentement. De relais en relais, de station en station on prenait du repos.

Enfin il s'acheva.

Par une matinée d'avril claire et gaie, la voiture de Mme Aubertin qui avait été attendre Mlle Scolastique, entra bruyamment dans la cour sablée.

La jeune femme vint aider Mlle Deschamps et Jeanne-Marie à descendre de voiture.

On installa la fermière dans un grand fauteuil, près d'une fenêtre s'ouvrant sur le jardin où coururent les enfants.

Le soir le curé vint partager le dîner de Mme Aubertin.

Elle se montra charmante pour tous, pleine de déférence pour le prêtre et d'amitié respectueuse pour sa sœur ; elle entoura Jeanne-Marie de soins et gâta les enfants d'une façon caressante.

Jeanne-Marie, épuisée par la maladie, mais sentant alors le bien-être indéfinissable qui suit les grandes crises physiques, s'abandonna à la joie de revoir ceux qu'elle avait quittés depuis si longtemps.

—Il y a trois ans passés, dit-elle, trois grandes années !

—Comme vous les avez employés ! dit Mme Aubertin.

—Sans résultat ! dit Jeanne-Marie avec accablement.

—Ma fille, reprit le curé, on ne met la faucille dans le champ qu'au moment où les épis sont mûrs...Savez-vous si l'heure de Dieu est venue, et pouvez-vous répondre qu'elle n'est pas prête à sonner ?

—J'ai cédé au découragement, je l'avoue...la maladie m'a ployée, et la scène de là-bas m'a enlevé mon énergie...Mais je la retrouverai avec mes forces...et alors...

—Vous m'avez promis soumission, ma fille.

—Et je tiendrai, ma parole, Monsieur, mais j'ai juré sur le Christ, et ce serment-là, je suis tenu de m'y montrer fidèle, dût ma mort s'ensuivre... Soyez tranquille, je ne saurais à cette heure ni marcher ni me traîner, et force m'est bien d'attendre que le Seigneur me permette de continuer mon œuvre.

La journée se passa paisiblement.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

BIOGRAPHIE.

MESSIRE FRANÇOIS LABELLE.

Messire François Labelle, ancien curé et archiprêtre, à succombé, le 1er. de Mars, à une affection de cœur. C'est sur les 8½ heures du matin qu'il a remis son âme à Dieu.

Il avait près de 69 ans et huit mois, et se trouvait dans sa 47ème année de prêtrise.

Les funérailles eurent lieu samedi, le 4 du même mois, à Repentigny, lieu de sa résidence.

Ce bon et digne prêtre naquit à la Pointe Claire, le 5 de juillet 1795. Il commença ses études à l'âge de douze ans. Il était du second cours commençant au collége de Montréal, après l'incendie du collége St. Raphaël. (1)

(1) C'est par erreur qu'on a dit qu'il avait fait sa philosophie à Québec.

Il prit la soutane en 1815, et fut envoyé comme professeur à Nicolet. Il est heureux de rappeler qu'il y fit la classe à un jeune écolier qu'il préparait pour sa part, et sans qu'il s'en doutât, à la haute destinée que le ciel réservait à ses vertus : c'était Monseigneur Prince. (1)

Après avoir enseigné deux ans dans ce collége, il passa au Grand Séminaire de Québec pour terminer son cours de théologie. Ordonné prêtre le 22 novembre 1818, il fut nommé par Mgr. Plessis au vicariat de la Rivière-Ouelle, sous Mgr. C. Panet, qui était en même temps Coadjuteur de l'Evêque de Québec. Le jeune prêtre n'y fut pas longtemps sans voir s'ouvrir devant lui un champ où son courage et son zèle furent largement mis à contribution. Mgr. Plessis partait pour l'Europe au commencement de juillet 1819, et Mgr. Panet allait prendre à Québec le gouvernement du Diocèse, durant cette absence, laissant ainsi à son jeune vicaire tout le poids du ministère, et se reposant sur lui du soin de sa paroisse.

M. Labelle sut répondre à la confiance de son Evêque ; dès lors il sut donner des preuves de ce rare talent pour l'administration, qui l'a toujours si particulièrement distingué.

Enfin Mgr. Plessis arriva d'Europe après plus d'un an d'absence, et Mgr. Panet put bientôt retourner à la Rivière-Ouelle auprès du jeune desservant qu'il désirait revoir, et qui de son côté, l'attendait avec impatience. Ce dernier fut assez heureux pour passer encore plus d'un an en compagnie de son vénérable Evêque, dont il ne se sépara que dans l'automne de 1821. Il y avait déjà trois ans qu'il était son vicaire. (2)

C'était plus qu'il n'en fallait à ces deux hommes, également doués des plus précieuses qualités du cœur, pour se connaître et s'attacher l'un à l'autre pour la vie. Rien n'intéressait comme d'entendre le bon M. Labelle dans ses dernières années, évoquer les souvenirs de cette vieille amitié.

Il laissa le vicariat de la Rivière-Ouelle avec le titre de curé des Eboulements. (3)

Le jeune soldat de la milice sacrée avait fait ses premières armes avec un succès qui l'avait fait remarquer. Aussi lui confia-t-on avec assurance, outre la cure des Eboulements, la desserte de l'Isle-aux-Coudres. Ce surcroît de travaux et de soucis demandait de l'activité et du courage ; mais le digne curé, qui savait se multiplier selon les besoins, put suffire à tout. Ce ne fut qu'après deux ans de fatigues, qui ne furent pas toujours sans péril, qu'on voulût bien alléger son fardeau en ne lui laissant que les Eboulements.

En 1826, il fut transféré de cette cure à celle de Beauharnois, et fut en même temps chargé de desservir la nouvelle paroisse de St. Timothée. C'est là qu'il eût à se livrer, l'espace de deux ans, aux travaux les plus rudes et au ministère le plus pénible de sa carrière sacerdotale. Il se vit obligé, durant tout ce temps, de biner tous les dimanches et fêtes ; et par conséquent, de faire en toutes saisons de l'année, à jeun, et par toutes espèces de chemins, un trajet de plusieurs lieues.

Dans l'automne de 1828, M. J. Moll vint le décharger de la desserte de St. Timothée ; ce qui lui permit de respirer durant les deux années qu'il passa encore à Beauharnois.

En 1830, il fut appelé à la cure de l'Assomption. Le ciel semblait le diriger de ce côté, dans le secret de sa sagesse, pour faire passer par ses mains l'œuvre qui s'élaborait déjà dans l'ombre, et qui devait couronner sa vie. Il avait pour cela préparé son cœur, et placé son intelligence à la hauteur des circonstances qu'il voulait lui faire traverser.

Nous voulons parler du collége dont l'Assomption lui est redevable en si grande partie, et qu'il a fondé avec le concours de deux honorables citoyens qu'il trouva animés des mêmes dispositions et pénétrés de son esprit, M. le Docteur Cazeneuve et M. le Docteur Meilleur, qui se firent ses coopérateurs et ses émules dans cette noble entreprise.

C'est encore justice de dire qu'il fut aidé dans cette grande et belle œuvre par ses dignes frères, MM. Edouard et Jean-Baptiste Labelle, dont la fortune n'a toujours été qu'une partie de la sienne. A ce concours si efficace que lui avait ménagé la Providence, il faut ajouter celui d'une sœur bien-aimée, qui a toujours su mettre son bonheur à entourer d'une sollicitude toute particulière les œuvres de charité que ses vénérables frères ont multipliées autour d'elle.

Au reste, on ne saurait croire quels sacrifices ce généreux Fondateur dut s'imposer pour ouvrir son collége, pour y mettre les études sur un bon pied, et pour lui trouver des éléments de vie et de prospérité. Il ne fallait rien moins que l'amour de son pays joint à l'amour des âmes, pour imprimer un cachet de réalité à ce projet rendu difficile par les circonstances. Il alla jusqu'à nourrir, durant plus de quatre ans, les premiers professeurs ecclésiastiques, outre qu'il dût payer, durant un plus grand nombre d'années, des honoraires assez élevés à plusieurs professeurs laïques. Enfin, les dons qu'il fit pour l'érection et l'entretien du collége pourraient paraître incroyables à qui ne veut voir que des yeux, s'il ne savait que ce grand cœur était aussi ingénieux à cacher ses bonnes œuvres qu'il mettait de générosité à les faire.

Voué de cœur aux intérêts de la Religion et des Lettres, M. Labelle se fit encore un devoir de concourir à la fondation du Couvent dont on parlait déjà depuis si longtemps ; et ce projet une fois placé sous ses auspices, put heureusement se réaliser. Il sut tirer bon parti de l'ardeur qui animait tous les citoyens : l'entreprise était des plus populaires. Enfin, grâce au zèle qu'on y mit de part et d'autre, les travaux allaient bientôt se terminer quand il céda sa cure à Mgr. R. Gaulin, empêché, pour raison de santé, de prendre part à l'administration de son diocèse de Kingston. C'était en 1845, le bon curé laissait ainsi généreusement et pour la vie des lieux où semblaient devoir le retenir les plus beaux fruits de ses épargnes et de ses travaux ; et ces affections si légitimes, il consentait à les refouler au fond de son cœur, sur un simple désir de son Evêque. Le sacrifice qu'il dut faire en cette occasion n'a sans doute été connu que de Dieu seul. Aussi, malgré ses protestations, qu'il avait lui-même demandé autrefois un changement, comme les circonstances n'étaient plus

(1) C'est également par erreur que le nom de Mgr. de Montréal a d'abord été mentionné.

(2) M. Labelle n'a jamais été vicaire dans la ville de Québec.

(3) Ce n'est pas feu M. H. Hudon qui remplaça M. Labelle comme vicaire à la Rivière-Ouelle ; ce serait plutôt feu M. Asselin.

les mêmes, il est facile de comprendre combien cet acte d'obéissance, si libre et si spontané, a dû être agréable à Dieu.

Il fut placé à Repentigny comme successeur de M. L. Parent. C'est là qu'il devait trouver le terme de sa carrière, et que l'attendait la récompense de ses travaux. Le ciel commença à l'éprouver d'une manière plus sensible : deux ans s'étaient à peine écoulés qu'il fit malheureusement une chute qui fut suivie de paralysie à une jambe. Il souffrit plus de six mois, et cela au point qu'il se vit obligé d'appeler à son secours deux jeunes prêtres qui lui furent successivement accordés comme vicaires.

Il guérit ; mais les suites de cet accident avaient tellement affecté le jeu de certains organes, que depuis il resta toujours dans un état de malaise et même de souffrance. Toutefois, ce ne fut que huit ans plus tard, en 1855, qu'il dût renoncer à l'exercice du St. Ministère et laisser sa cure à M. J.-Bte. Labelle, son frère.

Son Supérieur voulut sans doute par un choix aussi agréable pour le cœur de M. François Labelle lui témoignait sa satisfaction pour les services importants qu'il avait rendus à l'Eglise.

C'est dans cette dernière paroisse que ce digne prêtre termina ses jours dans le commerce intime de ses frères. Il sut néanmoins trouver, dans cette vie retirée et presque cachée au monde, le moyen de ne pas rompre tout à fait avec ses douces habitudes de zèle et de charité : mais ce sont des choses dont Dieu seul a le secret.

Cependant ses forces diminuaient sensiblement : il se voyait par degré s'affaisser sur lui-même : tout lui faisait comprendre que sa fin ne pouvait être éloignée. Enfin, à la suite d'une contusion à la jambe, dont il souffrit beaucoup et longtemps, il fut parfois réduit, dans ces deux dernières années, à un tel état de faiblesse, qu'on le vit presque totalement privé de l'usage de ses membres, et cloué à ses appartements, attendant son passage à l'éternité avec confiance et résignation.

Les souffrances les plus cruelles l'assaillirent aux portes du tombeau ; mais il sut les supporter en bon chrétien, en saint prêtre. Toute sa vie n'avait été qu'une préparation à la mort. Il eut la consolation de se voir entouré de tous les secours que la religion puisse offrir dans ces derniers moments.

Dans tout le cours de son long et laborieux ministère, M. Labelle s'est toujours fait remarqué par un dévouement à toute épreuve aux intérêts de la religion, par un zèle éclairé et véritable pour le salut des âmes, par une bonté de cœur et une générosité que le langage des pauvres et des malheureux serait seul capable d'exprimer. Il était craint et respecté comme un père qui a la conscience de son devoir, et qui veut en inspirer l'esprit à ceux dont le salut réclame sa vigilance et sa sollicitude. Il faisait la guerre au vice avec une persistance qui lui répondait toujours du succès. Avait-il à attaquer de front le désordre et les abus ? c'est alors que son éloquence, qui d'ailleurs se faisait toujours admirer, déployait toutes ses ressources ; et, chose assez rare, jamais on ne s'est plaint d'avoir été repris par lui. Aussi sa prudence et ses lumières étaient-elles à la hauteur de ses devoirs de prêtre et de pasteur.

M. Labelle était un de ces hommes chez qui la modestie la plus profonde fait ressortir davantage les plus éminentes qualités de l'esprit et du cœur. Il n'y a pas jusqu'aux dons extérieurs de la nature, dont il était si admirablement doué, qui ne reçussent un nouvel éclat, sous ce voile que tous les regards aimaient à percer. En effet, sa taille avantageuse, sa démarche noble et imposante, ses traits et son regard où l'intelligence et le cœur trouvaient également l'expression la plus belle et la plus digne ; tout se présentait chez lui avec un cachet particulier de noblesse et de grandeur.

Cependant, ces dehors, dont sa vertu aurait pu souffrir, ne servaient qu'à mieux faire apprécier au digne prêtre la nécessité et les avantages de l'humilité. Les moindres incidents de sa vie révèlent l'empire de cette vertu chrétienne sur cette âme faite au moule de la foi, dont elle avait toujours si fidèlement gardé la glorieuse empreinte. Entre autres faits, nous trouvons le trait suivant dans un pamphlet sur le collége de l'Assomption : c'est à l'occasion de la pose de la première pierre de cette maison. On y lit :

"M. François Labelle, pour faire son offrande, attendit des derniers à la cérémonie, se réservant ainsi, autant par humilité que par délicatesse, les moyens de mesurer son don sur celui des autres, et de le diminuer au besoin, afin qu'il fût dit que la plus forte somme eût été donnée par un des citoyens. Il vit écrit £30 sur le rouleau déposé par M. de St. Ours. Or, il tenait lui-même dans la main, au rapport d'un témoin oculaire, la somme de £30. Il en retira adroitement £5, et ne donna publiquement que £25, laissant en même temps ordre secret à M. le Docteur Meilleur, qui avait bien voulu se constituer le receveur des offrandes à cette occasion, de lui demander la balance le lendemain. Ainsi, l'un s'en retourna heureux de s'être effacé ; l'autre content peut-être d'avoir été le plus généreux."

Au reste, tout ce que nous pourrions dire d'une carrière apostolique si utile à la religion et à la patrie, ne saurait avoir qu'un bien faible retentissement à côté du magnifique témoignage d'estime que le Chef de l'Église a cru devoir donner à ce vénérable vieillard. Dans l'été de 1863, l'illustre Pontife Pie IX, lui avait fait parvenir par l'entremise de Mgr. de Montréal, une médaille d'honneur avec l'exergue :

Petri inopiam christiani stipe sustentant.
Antiqua Pietas renovatur.

" Le collége de l'Assomption, au nom des anciens élèves, profita de cette circonstance pour reconnaître publiquement le mérite de ce prêtre distingué. On lit dans l'adresse qui lui fut présentée à cette occasion.

" L'immortel Pontife veut vous faire comprendre par ce témoignage de haute considération et de paternelle affection, qu'il sait apprécier les immenses sacrifices que vous vous êtes imposés pour doter votre pays d'une maison d'éducation qui n'est pas une de ses moindres gloires. Il veut par là vous remercier, au nom du Prince des Apôtres dont il défend si héroïquement les intérêts, des aumônes abondantes dont il vous est sans doute redevable dans son extrême détresse. Il vous remercie, au nom de J. C., du soin que vous avez pris de ses pauvres, de l'appui que vous avez toujours accordé à la veuve et à l'orphelin, de votre empressement à secourir les misères et les infortunes de tous genres, de votre zèle et de votre sollicitude pour le troupeau confié à votre garde ; mais bien plus veut-il faire comprendre au monde, dans ces temps d'égoïsme et d'impiété, qu'au milieu des scandales dont il est inondé, l'on

trouve encore des âmes dignes des plus beaux jours du christianisme ; et le St. Père, dans sa tendre sollicitude pour la gloire de l'Eglise et l'édification des Fidèles, aime à les présenter à la vénération de tous comme les monuments les plus précieux de la foi et de la piété, à mesure qu'elles se révèlent aux yeux des peuples."

Si donc, lorsqu'il s'agit d'exalter une vertu éminente, l'on n'a rien de mieux à dire d'une existence brisée à la fleur de l'âge, que ses jours ont été peu nombreux mais, bien remplis ; on ne devra pas moins accorder son admiration à celle dont les années ont presque atteint les bornes les plus reculées de la vie, et dont tous les jours sont en même temps pleins de mérites devant Dieu et devant les hommes.

Mais nous n'osons continuer : nous craindrions de voir l'ombre de ce prêtre si modeste et si humble s'élever contre des éloges qu'il a toujours redoutés comme le souffle de la flatterie et le poison de la vertu. Avec une telle modestie il faut se hâter de tout dire en un mot : mais il n'en faut qu'un aussi pour contenir l'histoire de toute sa vie. Il suffit de dire qu'il a été un bon et fidèle serviteur dans la maison de son Maître, et qu'il l'a été jusqu'à la fin. Il a donc pu se présenter au tribunal de sa justice avec les cinq talents qu'il a su ajouter à ceux qu'il avait reçus. Aussi a-t-il dû obtenir la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui travaillent pour lui : *Esto fidelis usquè ad mortem, et dâbo tibi coronam vitæ.*

Rien ne pourrait mieux exprimer le respect et l'estime dont jouissait ce prêtre selon le cœur de Dieu que l'immense concours de peuple qui se pressait autour du catafalque, pendant qu'on lui rendait les honneurs de la sépulture. Rien aussi ne saurait mieux dire combien il était aimé et chéri de tous, que les larmes dont furent arrosés ses restes vénérés. Près de cinquante prêtres étaient accourus de tous les points du diocèse, et même du diocèse et du collège de St. Hyacinthe, au milieu d'une vraie tempête de neige et de vent, afin de contempler encore une fois les traits de cet ancien compagnon de leurs travaux, et d'offrir au ciel leurs prières et leurs vœux pour son éternelle félicité.

Les anciens élèves du collège de l'Assomption, entre autres, s'étaient empressés de venir rendre à une mémoire si chère ce dernier témoignage de respect et d'affection commandé par la reconnaissance.

M. le Grand Vicaire Truteau, administrateur du diocèse, célébra le service funèbre, assisté de MM. F. Dorval, curé de l'Assomption, et F. Malo, missionnaire en Orégon, tous deux élèves du college de l'Assomption. Les offices de cérémoniaire et d'acolythes étaient également remplis par des prêtres élèves de cette maison.

Un chœur composé des écoliers du même collége, sous l'habile direction de M. P. Bédard, curé de l'Epiphanie, rehaussa de beaucoup l'éclat de la pompe funèbre par des morceaux de chant aussi magnifiques d'exécution que d'expression. Jamais nous n'avons mieux senti combien est majestueuse et sublime, mais combien puissante surtout, est la voix de l'Eglise, qui s'interpose comme médiatrice entre le Juge suprême et l'âme qui tombe entre ses mains.

M. A. Dupuis, curé de Ste. Elizabeth, et ancien élève du collége de l'Assomption, ne put voir rendre à la terre des restes si chers aux élèves de cette maison, sans leur faire, au nom de tous, un éternel adieu. Il est des circonstances où l'âme, bouleversée et muette d'étonnement, s'arrête devant sa douleur, pour en mésurer l'étendue. M. Dupuis se trouvait alors dans un de ces pénibles moments. Le spectacle qu'il avait sous les les yeux était trop saisisant, son affection avait trop de souvenirs à évoquer, son cœur se trouvait en proie à des impressions trop fortes et trop vives, pour permettre à l'orateur d'exprimer tout ce qui se passait au fond de son âme. Mais on n'en sentait que mieux que c'était le cœur qui parlait ; et ce langage toujours vrai et sincère, est toujours le plus éloquent et le mieux goûté.

Après le chant grave et solennel de l'*Absoute*, le corps, qui était resté exposé jusque-là, fut enlevé à la vénération de la foule. Des vieillards, des frères, vinrent s'incliner encore une fois, et en pleurant, sur ces restes à demi cachés sous les livrées de la mort ; et bientôt la tombe qui les avait reçus en dépot, se refermait mystérieusement pour en faire disparaître jusqu'aux moindres vestiges. Enfin, la terre qui fut mise en possession de ces froides dépouilles, se nivela aussitôt sur leur dernière demeure en y apposant le sceau du néant des choses humaines.—*Réquiescat in pace.*

N. B.

PREMIERE PARTIE.

LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE ENTRE NAPOLÉON III ET VICTOR-EMMANUEL.

(Suite.)

I

CE QUE JE PENSE DU PIÉMONT.

Ce n'est pas par une vaine affectation de purisme politique que je dis : le *Piémont* et non *l'Italie.*

Je dis le *Piémont*, parceque le *Piémont* est coupable, et que je ne veux pas accuser l'Italie. L'ambition du Piémont, l'alliance de son roi et des révolutionnaires a fait et fait tout le mal. L'immense majorité de la population en Italie, on s'en aperçoit tous les jours, est calme, religieuse, patiente. La résignation est son trait caractéristique, et elle le doit à la Religion. Elle aime, elle vénère le Pape, elle désire son pardon et sa bénédiction. Si la confédération, dont l'Empereur a eu la pensée, se fait quelque jour, l'Italie a, dans l'avenir, je le crois, comme elle l'a eue dans le passé, une mission providentielle. J'aime, je plains l'Italie, plus victime que complice, et c'est pourquoi, ayant le devoir d'accuser, j'évite son nom toujours cher et je flétris seulement le P*iémont.*

Donc ce que je pense du Piémont :

Simplement, ce que les faits me condamnent à en penser.

Je n'ai aucune confiance dans le Piémont, et je ne crois pas que la France puisse en avoir.—Pour moi, je suis résolu à ne pas me faire d'illusion. Je regarde à ce qui seul parle net et haut, à ce qui ne trompe que ceux qui veulent être trompés. Je vais droit aux faits, et je suis aise de les résumer une bonne et dernière fois :

Pour apprécier un traité, il est essentiel de bien connaître les parties contractantes. Il importe de ne pas se tromper sur celui avec lequel on contracte, de bien savoir quel est son caractère et sa moralité, le sens qu'il

attache aux mots qu'il emploie, et les moyens par lesquels il marche à ses fins.

Je compte les mots pour peu de chose. Ah! sans doute, le Piémont a pris à son usage de belles paroles : *l'Eglise libre dans l'Etat libre ;—les forces morales ; les progrès de la civilisation ;—les aspirations nationales ;—le droit nouveau ;—le vœu des populations.....*

Mais, je ne sais pas entendre les choses légèrement, ni parler en l'air, et je demande le sens de ces mots à la conduite même du Piémont, à sa politique depuis quinze ans, aux plans poursuivis, aux faits accomplis.

C'est une question délicate : je l'aborderai cependant, bien sûr d'avance et demandant à Dieu de ne rien dire qui puisse blesser mon pays, dont l'honneur est le mien, ni blesser la vérité de l'histoire, dont le témoignage est libre, souverain, et immortel.

Reprenant donc toute la suite des faits, je tâcherai d'être court.

— Et d'abord l'*Eglise libre dans l'Etat libre.*

L'Église libre ; c'est pour le Piémont, depuis quinze ans :

Tous les biens de l'Église confisqués ;

Les ordres religieux supprimés :

Les religieuses jetées dans la rue ;

Les évêques en prison ;

Les clercs soumis à la conscription ;

Les évêchés vacants ;

Les concordats avec le Saint-Siége violés ;

Les immunités ecclésiastiques, stipulées par un traité, abolies ;

La loi Siccardi, votée au cris de : *Vive Siccardi ! à bas les prêtres !*

La loi sur le mariage civil, votée le 5 juin 1852, malgré le Pape, malgré le concordat, malgré les évêques ;

La loi du 25 novembre 1854, violant formellement, contre l'Eglise, l'art. 29 du Statut national : " Toutes les propriétés sont inviolables, *sans exception d'aucune sorte* (1) ;

La loi d'octobre 47, soumettant les écrits des évêques à la censure préventive ;

La loi d'octobre 48, instituant des conseils laïques pour surveiller l'enseignement de la religion et des catéchismes, et nommer même les *directeurs spirituels* dans les institutions religieuses ;

La loi de décembre 48, qui soustrait les thèses pour les grades canoniques à l'examen des évêques ;

L'antique académie de la Superga, maison des hautes études ecclésiastiques du royaume, supprimée ;

Enfin, la loi de 51, par laquelle on prétendait fonder une théologie d'Etat, soumettre les écoles de théologie diocésaines à l'inspection de l'Etat, obliger les professeurs des séminaires à suivre les programmes de l'Etat ;

Et cela, au moment même où dans l'université de Turin on enseignait :

" L'omnipotence de l'Etat sur l'Eglise ;

" L'incompatibilité du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel ;

" L'impossibilité de démontrer que le mariage soit un sacrement ;

" L'impuissance de l'Eglise à établir des empêchements dirimants au mariage ;

" Enfin, que l'Eglise catholique, et spécialement le Saint-Siége, est l'auteur du schisme d'Orient (1)."

Telle était l'*Eglise libre dans l'Etat libre.*

Les actes du Piémont étaient conformes à ces lois.

En 1850, l'archevêque du Turin était emprisonné, puis banni ; l'année suivante, ce fut l'archevêque de Cagliari, puis l'archevêque de Pise, puis l'archevêque Cardinal *de Angelis*, puis les autres. Et au moment où j'écris, la moitié des évêchés du Piémont sont sans évêques, et il en est de même dans toute la péninsule.

Les prêtres étaient mis sous la surveillance de la police, et poursuivis, non pas seulement par les proclamations de Garibaldi, disant à Pavie, aux étudiants, de *prendre les pavés des rues pour exterminer les robes noires*, mais par des circulaires ministérielles, qui accusaient le clergé de tremper dans les émeutes pour la cherté des grains.

Les Chartreux de Collegno, que M. Rattazzi félicitait, le 18 octobre 1852, d'avoir, *avec une charité toute chrétienne*, cédé une partie de leur maison pour des aliénés, étaient deux ans après, le 10 août 1854, mis dans la rue par le même ministre.

Coup sur coup, on expulsait violemment les religieux de la Consolata et de Saint-Dominique, les prêtres mêmes de Saint-Vincent-de-Paul, les religieuses Oblates de Pigneroles, les Servites d'Alexandrie, qui venaient d'envoyer deux de leurs Pères à Gênes, pour en remplacer quatre autres morts au service des cholériques.

Les femmes elles-mêmes, les Sœurs de charité, n'étaient pas épargnées.

Les montagnes de la Savoie ne dérobaient pas à la persécution l'antique compagnie des dames de *la Compassion*, pour le service des pauvres et des malades.

Les carabiniers expulsaient nuitamment les religieuses de Sainte-Croix : " Je remercie Dieu, écrivait la supérieure, de ce qu'aucune de mes filles n'est morte dans la rue."

Déjà, on avait proscrit les dames du Sacré-Cœur : toutes leurs maisons avaient été fermées, leurs élèves dispersées, et leurs biens, meubles et immeubles, affectés au trésor public.

Bref, 7,850 religieux furent dépouillés et livrés à tous les besoins.

Voilà comment le Piémont entendit tout d'abord *l'Eglise libre dans l'Etat libre.* Et à l'heure qu'il est, il ne l'entend pas autrement, et il est en train de faire dans les provinces annexées ce qu'il a fait chez lui : c'est hier même que nous lisions dans les journaux, les nobles paroles des évêques de Toscane " se déclarant prêts à aller demander à leurs fidèles " le pain qu'eux-mêmes donnaient autrefois."

— *Les aspirations nationales*, invoquées hier encore, après le traité du 15 septembre, par le Piémont, n'ont

(1) Mot introduit par Charles-Albert, précisément pour protéger les propriétés ecclésiastiques : ce qui inspira à M. de Revel à la Chambre des députés ce beau mouvement : " Certes, Messieurs, si le Roi Charles-Albert, dont l'image est ici présente, avait su comment en ce jour on ose interpréter ses intentions et ses actes, il aurait retiré cette main qu'il étend pour jurer la Constitution.... oui, Messieurs, il l'aurait retirée."

Mais qu'importaient aux Piémontais les serments et la main desséchée de Charles-Albert ?

(1) Propositions auxquelles, pour le dire en passant, plusieurs articles de l'Encyclique et du *Syllabus*, ont pour but de répondre.

jamais eu pour lui qu'un sens: s'emparer de Rome et renverser le Pape.

M. de Cavour ne dit pas autre chose dans ce *memorandum* par lequel, au congrès de Paris, il se fit l'accusateur public du Pape, en termes tels que le *Times* put écrire : " Rien de ce que pourrait dire une assemblée puritaine d'Edimbourg ou de Belfast, n'irait plus loin."

C'est ce *memorandum*, que le journal même de M. de Cavour, *Il Risorgimento*, appela " l'étincelle d'un irrésistible incendie."

Pour arriver à ce but, le Piémont a fait alliance étroite et cause commune avec la révolution, en ayant l'air de la désavouer: il a activé, dans toute l'Italie, par " les voies souterraines" dont parlait récemment M. Drouyn de Lhuys, la plus violente propagande révolutionnaire ; il a poussé, soudoyé, armé dans l'ombre ceux qui étaient chargés de miner toutes les souverainetés de la péninsule, et surtout la souveraineté pontificale: telles furent sa politique et ses *aspirations nationales*.

Vainement l'Empereur protesta-t-il que *la guerre ne déposséderait pas les souverains, et n'ébranlerait pas le trône du Saint-Père :* au moment même où l'Empereur prononçait ces paroles, M. de Cavour s'abouchait avec les chefs des sociétés secrètes, et traçait, de concert avec La Farina, président de la Société nationale, tous les plans des futures révolutions, en prenant soin toutefois de lui dire: " Vous, vous n'êtes pas ministre, vous pouvez agir librement; mais sachez que si je suis interpellé à la chambre, ou molesté par la diplomatie, je vous renierai (1)."

Tels sont les *moyens moraux* que M. de Cavour mit au service de ses *aspirations nationales*, et le *droit nouveau* qu'il inventa.

Ce que faisait ainsi M. de Cavour, les ambassadeurs piémontais près les cours italiennes le faisaient de leur côté. Le roi Victor-Emmanuel va précisément ces jours-ci revoir à Florence un hôtel habité en 1859 par son ambassadeur, M. Buoncompagni. Or, lorsque le Grand-Duc, très-sincère et très-bon souverain, oncle du roi d'Italie, occupait encore le palais où son neveu couchera bientôt, il chargea le marquis de Lajatico de composer un ministère libéral; et quand cet homme alla chercher ses futurs collègues, où les trouva-t-il? En train de conspirer contre le Grand-Duc chez M. Buoncompagni, à la faveur de l'immunité accordée aux ambassadeurs.

Ceci fut officiellement transmis par le représentant de la Grande-Bretagne en Toscane, M. Scarlett, à son gouvernement (2).

M. Scarlett écrivait encore au comte de Malmesbury, le 15 mai 1859 :

" Dans ma conviction, ce qui est arrivé à Parme n'était qu'une partie de *la grande conspiration ourdie* par le Piémont ; cette conspiration avait des ramifications dans toutes les villes d'Italie."

En effet, après une première révolution provoquée par les émissaires piémontais, la duchesse de Parme, ayant été rappelée par le vœu spontané de ses sujets, M. de Cavour, pour suppléer à l'insuffisance *des aspirations nationales*, fit occuper militairement le duché.

(1) Nicodemi Bianchi, *Documenti sul conte di Cavour*. Turin, 1863.

(2) Dépêche de M. Scarlett à lord Malmesbury, du 29 avril 1859.

A Naples, la maison du ministre piémontais, qui avait été plénipotentiaire avec M. de Cavour au congrès de Paris, devint de même *le centre habituel* (1) de tous les conspirateurs.

C'est ainsi que le Piémont respectait le droit des gens, et mettait en œuvre *les forces morales* et *le droit nouveau : Droit nouveau*, en effet, et que les peuples civilisés n'avaient jamais connu jusqu'ici.

Voyons maintenant, pour profiter de l'enseignement du passé et pour apprendre à mieux prévoir l'avenir, de quelle manière *les annexions* succédèrent aux *révolutions*.

On offrit, suivant le programme tracé, la dictature, dans les duchés et dans les États pontificaux, à Victor-Emmanuel, qui s'empressa de l'accepter. Mais n'en ayez aucune inquiétude, disait M. de Cavour, ceci n'est que provisoire. Le gouvernement français lui-même s'y trompa.

" On semble ne pas se rendre un compte suffisamment exact du caractère que présente la dictature offerte en Italie au roi de Sardaigne, et on en conclut que le Piémont compte, *à l'abri des armes françaises*, réunir toute l'Italie en un seul État. *De semblables conjectures n'ont aucun fondement* (2)."

Le Piémont ne l'entendait pas ainsi. Il s'installait en maître dans ses nouveaux États, occupait tous les emplois, s'emparait de toutes les positions, travaillait par tous les moyens à rendre définitive sa dictature, et Victor-Emmanuel, à Florence, disait en mettant la main sur son épée, et regardant vers Rome : *Nous irons jusqu'au bout. Andremo al fondo !*

En effet, la paix signée à Villafranca n'arrêta pas un instant le Piémont ; et les annexions, nonobstant les traités de Villafranca et de Zurich, s'accomplirent dans les duchés de Parme, de Plaisance, de Modène, de Toscane, dans les Légations et dans les Romagnes, par les manœuvres les plus odieuses, sans aucune liberté, sous la pression des baïonnettes piémontaises, avec toutes les forces de l'intimidation et de la corruption.

Il est bon de rappeler toutes ces choses à un public qui oublie trop, en un moment où trop de gens aussi ont intérêt à couvrir le passé d'un silence et d'une connivence qui révoltent ma conscience.

L'Empereur lui-même sentit le besoin de se dégager de tout cela, lorsque rappelant le vote de Nice et de la Savoie, il déclarait aux Puissances européennes que ce vote n'avait été amené, " ni par une occupation militaire, ni par des insurrections provoquées, ni par de " sourdes manœuvres (3)."

Partout la presse avait été bâillonnée, et ce furent les dictateurs piémontais, tout-puissants, qui firent seuls les votations, sans tenir aucun compte du vœu des peuples.

En Toscane, " on n'admit au vote qu'un vingt-cinquième de la population; et il n'en vint pas même la moitié : il en résulte, écrivait Lord Normanby, que ce fut *un cinquantième de la population* qui vendit les Athéniens de l'Italie aux Béotiens du Piémont."

Voilà pour Florence.

A Parme, M. Farini exclut toute la population des campagnes.

(1) Lettres d'Ulloa, p. 16.

(2) Note du *Moniteur* du 24 juin 1859.

(3) Discours pour l'ouverture des chambres, 1er mars 1860.

A Modène, malgré les exclusions, il restait encore 72,000 électeurs. Sur ce nombre combien y eut-il de votants? A peine 4,000!

Dans les Etats du Pape, on n'admit que 18,000 électeurs, "et sur ce nombre, pas même un tiers ne put être mené au scrutin par la force, ou par la corruption(1)."

Voilà ce que le Piémont fit des *aspirations nationales*, et ce qu'il en fera à Rome, s'il y va: voilà ce que fut pour lui l'expression libre et franche *du vœu des populations*; qu'on ne l'oublie jamais.

Après cela, il y avait de quoi, le Parlement piémontais s'écria:

"Que notre glorieux roi reçoive le *serment* que nous faisons en ce jour heureux *de ne pas nous arrêter en si beau chemin*! Marchons en avant. Il faut à l'Italie des *destinées nouvelles, le moment est venu*." (Séance du 14 avril 1860.)

En effet le Piémont se mit immédiatement en marche contre Rome même, avec *les moyens civilisateurs* et les *forces morales* dont il invoque encore aujourd'hui le secours contre le Pape.

Après les *Révolutions* et les *Annexions* vinrent les *Invasions*.

Tous les voiles ont été levés sur l'expédition de Garibaldi.

Tout le monde sait que M. de Cavour désavoua Garibaldi devant la France et devant l'Europe; il écrivit même au roi de Naples que des vaisseaux sardes partaient pour arrêter l'aventurier (2).—Et c'est lui qui l'envoyait.

L'expédition avait été préparée à la face du soleil, à Gênes, et dans les autres ports piémontais. M. de Cavour fournissait l'argent et les fusils. Et en même temps qu'il faisait partir les vaisseaux pour arrêter Garibaldi, il écrivait à l'amiral Persano: "Cherchez à naviguer entre Garibaldi et les vaisseaux napolitains. J'espère que vous m'avez compris." L'amiral répondait: "Je crois que je vous ai compris, le cas échéant, vous me ferez mettre à Fénestrelle." M. de Cavour écrivait encore à la Farina: "Persano vous donnera autant d'appui qu'il le pourra, sans cependant compromettre notre drapeau (3)."

Et un peu plus tard, quand Garibaldi, débarqué en Sicile sous la protection des vaisseaux anglais, voulut, après avoir révolutionné l'île, passer sur le continent, "M. de Cavour envoya le député Brottero et le député Casalis, chacun avec 500,000 fr. pour coopérer à ce passage. Les bâtiments sardes reçurent l'ordre de le protéger (4)."

Cependant, le Piémont continuait à désavouer Garibaldi, en même temps on négociait avec le roi de Naples, on soudoyait partout autour de lui les plus lâches trahisons, on achetait ses ministres, ses amiraux, ses généraux.

(1) *Histoire des Etats de l'Eglise depuis la première révolution française.*

(2) Lettres d'Ulloa.—*Gazette officielle de Turin* du 10 mai 1860, et note du 20 mai 1860.

(3) Nicomedi Bianchi, *Documenti sul conte di Cavour.*—On peut consulter encore sur tout ceci ce qu'a écrit, sur M. de Cavour, M. de la Rive, son ami.

(4) Bianchi, *Documenti sul conte di Cavour.*

Le jeune roi en appelle enfin à son courage et marche à l'ennemi.

Le Piémont alors tremble que Garibaldi ne soit vaincu, et pour le sauver, il feint de vouloir le combattre, et il nous prend à cette duperie.

L'histoire en est mémorable; je la trouve dans un document officiel, dans le récit de l'entrevue de Chambéry, tel que la raconte une dépêche de M. Thouvenel (18 octobre 1860):

"Sa Majesté a daigné m'autoriser à dire directement ce qui s'est passé à Chambéry entre lui et les envoyés du roi Victor-Emmanuel, M. Farini et le général Cialdini."

Eh bien! voici, d'après la dépêche, ce qui s'est passé. Le Piémont a fait entendre à l'Empereur que Garibaldi menaçait Rome,—Rome où nous étions, où flottait notre drapeau!—puis il a demandé "de traverser les États pontificaux *sans toucher à l'autorité du Pape*, afin de livrer, s'il le fallait, *bataille à la révolution* sur le territoire napolitain."

Et huit jours après l'entrevue de Chambéry, M. de Cavour enjoignait au Pape de licencier son armée, et avant même que cet *ultimatum* eût été connu du Pape, Cialdini envahissait, avec soixante-dix mille hommes, les États du Saint-Père, écrasait nos volontaires à Castelfidardo, bombardait Ancône et enlevait à Pie IX les Marches et l'Ombrie.—Et si M. de Goyon n'avait pas enfin envoyé un caporal et quatre hommes à la dernière frontière du patrimoine de Saint-Pierre, tout était pris.

Voilà comment le Piémont tenait sa promesse *de ne pas toucher à l'autorité du Pape*; et voilà, entre cent autres faits, ce qui donne mesure de ce que vaut sa parole, et de la confiance que Rome et la France doivent y avoir.

Puis, au lieu de livrer bataille à Garibaldi sur le territoire napolitain, le Piémont sauvait Garibaldi battu sur le Volturne: l'ambassadeur piémontais à Naples, voyant que l'aventurier va être mis en déroute, lui envoie en toute hâte des bataillons de bersaglieris, la flotte sarde ouvre pendant le combat ses feux sur les troupes de François II, et Cialdini, envahissant alors avec ses soixante-dix mille hommes les États de ce Roi dont l'ambassadeur est encore à Turin, achève l'œuvre.

On sait le reste; Gaëte bombardée comme Ancône; les bombes s'attaquant aux maisons, aux églises, aux hôpitaux, aux femmes, aux enfants, à une jeune reine héroïque, et enfin, après quatre mois du plus effroyable bombardement, la trahison mettant fin à la plus noble défense par l'explosion des poudrières.

Telle fut la bonne foi piémontaise, et comment se tint la parole donnée à notre Empereur en personne, à Chambéry.

Et il y a encore des gens qui nous disent de confier aujourd'hui le Pape à la foi et à la loyauté du Piémont!

Le masque était jeté. A la complicité honteuse et au mensonge des désaveux avait fait place la confraternité des armes: Victor-Emmanuel tendit la main à son aide de camp Garibaldi, lui disant: "Merci!" et on vit le roi faire son entrée à Naples, côte à côte, dans la même voiture avec l'aventurier en blouse.

(A Continuer.)

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Mai 1865. Septième Année.---Numéro 9. 19

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Mort de M. Lincoln, président des Etats-Unis.—Assassinat de M. Seward, secrétaire d'Etat.—Détails sur ces deux épouvantables attentats ; douleur et indignation générales qu'ils soulèvent dans le Canada et en particulier à Montréal.—Désastres causés par l'inondation depuis Montréal jusqu'aux Trois-Rivières. — Beaux traits de dévouement.—Souscriptions ouvertes pour venir au secours des malheureuses victimes.—Mort de Richard Cobden, sa vie, ses voyages et ses travaux.—Exposition à Dublin.—Réunion des délégués à l'isthme de Suez.—Une montagne et une île disparues.—Un consistoire à Rome.—Le catholicisme en Sibérie.—Séance au Cabinet de Lecture Paroissial.—Mort de M. T. Pelletier, ancien professeur dans plusieurs de nos colléges.

Les deux principaux évènements de la quinzaine sont l'assassinat du président des États-Unis et l'inondation qui a jeté dans la désolation, le deuil et la misère un grand nombre de familles canadiennes.

Le 14 avril, jour du vendredi saint, M. Lincoln était dans d'excellentes dispositions d'esprit. Le tour favorable que prenait sa politique, le succès de ses armes sur tout le territoire de la Confédération, la capitulation du général Lee succédant à à la prise de Richmond, tous ces succès après tant de revers, joints à sa bonne humeur naturelle, lui donnaient une animation et une allégresse bien naturelles. Il résolut d'aller au théâtre, afin de ne point désappointer le peuple qui devait applaudir, ce soir, le général Grant, le héros de ses prédilections, mais qui se trouvait par hasard absent de la capitale.

A huit heures précises M. Lincoln et sa femme montèrent en voiture. Madame Lincoln donna l'ordre au cocher de passer par la maison du sénateur Harris où elle prit Mme Harris avec son gendre, M. Rathburn d'Albany ; et, un instant après, le joyeux parti arrivait au théâtre et prenait place, à l'avant-scène de gauche dans la loge du président.

C'est ici que devait se commettre, de sang-froid et presque sous les regards d'un millier de personnes, le jour le plus saint de l'année, le plus grand crime qui puisse étonner la civilisation chrétienne. Nos lecteurs aimeront probablement à en connaître lés détails ; nous leur donnerons les plus précis, ceux qui viennent de se dévoiler dans les récentes enquêtes et que nous trouvons dans les derniers journaux américains.

La loge du président, au théâtre Ford, est double, c'est-à-dire qu'elle est formée de deux loges dont on enlève la cloison et qui, ainsi, n'en forment plus qu'une. On y entre par un couloir sombre, étroit, séparé de la galerie publique par une petite porte. L'examen des lieux a fait découvrir que cette porte avait été condamnée avant la représentation, au moyen d'un morceau de bois, épais d'un pouce, sur six pouces de large et trois pieds de long ; ce morceau de bois était arc-bouté d'un bout dans une entaille creusée à cet effet dans le mur, et de l'autre dans la moulure du chambranle de la porte, de sorte qu'il était impossible de le déplacer en poussant la porte du dehors.

Cette précaution prise, le meurtrier avait fait dans la porte, avec une vrille, un trou légèrement évidé en dehors, de manière à pouvoir regarder ce qui se passait 'ans la loge. De plus, comme il y avait à l'intérieur des verroux de sûreté qui auraient pu être fermés, les vis avaient été à demi dévissées, de manière à céder, au besoin, à une pression du dehors.

Enfin ce qui atteste au plus haut degré la diabolique prévoyance qui a présidé à ces préparatifs, c'est que le meurtrier avait eu soin de se ménager un accès sans obstacle auprès du président, par une disposition spéciale des meubles qui garnissaient la loge. Le fauteuil à bascule de M. Lincoln était sur le devant, dans l'angle le plus éloigné de la scène ; celui de Madame Lincoln, sur le même plan, un peu en arrière, tandis que les autres siéges et sofas avaient été rangés de l'autre côté de la loge, laissant ainsi un large espace au milieu, où un homme pouvait manœuvrer à l'aise.

Les choses se sont passées comme si l'assassin

avait lui-même réglé ces mouvements. M. Lincoln s'est assis dans le fauteuil qui lui était destiné, Mme Lincoln près de lui, Mlle Harris dans l'angle opposé, sur le devant, et le major Rathburn sur le sofa, à quelques pieds en arrière.

Le meurtre a eu lieu pendant la seconde scène du troisième acte de la pièce : *Our American Cousin*. Le Président était alors penché en avant, la tête appuyée dans ses mains avec le sans-façon qui lui était habituel, les yeux tournés attentivement vers la scène, et riant d'une franche gaieté. On entendit un coup de feu. Au même instant un homme sauta de la loge du Président, droit sur la scène, et avec un geste tragique, brandissant un poignard à la main, s'écria en regardant l'auditoire : " *Sic semper tyrannis !* " Puis d'une seconde émission de voix : " *Le Sud est vengé !* "

Ces mots, ajoutent les correspondances de Washington, entendus distinctement de toute la salle, éclatèrent comme un coup de foudre. La soudaineté de l'action, le ton déclamatoire des paroles, firent croire un instant à un épisode théâtral ; Mais ce fut la durée d'un éclair. Le personnage s'enfonça dans les coulisses. Le major Rathburn qui avait voulu arrêter l'assassin au moment où il sauta sur la scène, reçut dans le bras gauche un coup de poignard qui lui fit une blessure grave sans être mortelle. Un avocat, M. J. B Steward se précipita sur la scène et ne manqua l'assassin que de quatre pas ; il allait l'atteindre lorsqu'il lui échappa en fermant la porte sur lui. Le temps de la rouvrir, le criminel avait disparu.

L'assassin avait placé le pistolet à bout portant derrière la tête du Président ; M. Lincoln n'eut le temps de rien voir ni de prononcer une parole ; sa tête percée d'une balle, tomba sur sa poitrine, et il mourut le lendemain matin, à sept heures vingt minutes, sans avoir repris connaissance un seul instant.

Presque au même moment où ces évènements tragiques se passaient avec la rapidité de l'éclair au théâtre Ford, d'autres évènements non moins tragiques s'accomplissaient à la résidence de M. Seward, Sécrétaire d'Etat. Un second assassin, après avoir écarté un domestique, pénétrait dans la maison, sous prétexte d'apporter une prescription médicale, et frappait indistinctement toutes les personnes qui s'opposaient à ce qu'il pénétrât auprès du malade. M. Frédéric Seward, qui fait les fonctions de Secrétaire d'Etat adjoint, tomba le premier sous ses coups. L'étranger tira deux coups de pistolet ; mais l'arme ne partit pas ; il se servit alors de la crosse avec une telle violence et une telle dextérité que M. Seward tomba sur le plancher, le crâne fracturé en deux endroits. Cet obstacle écarté, il entra dans la chambre, et frappa du couteau M. Seward, père, étendu sur son lit, cherchant évidemment à lui couper le cou. Il ne réussit qu'à lui faire de larges entailles, les couvertures garantissant le cou. M. Seward roula sur le plancher. Un soldat étant entré saisit l'assassin par derrière ; mais celui-ci s'en débarrassa d'un coup de poignard dans le flanc. Puis il sortit de la chambre. Il rencontra le major Seward, autre fils du Secrétaire d'Etat, et un domestique, qu'il frappa l'un après l'autre. Il réussit enfin à gagner la porte, sortit et sauta à cheval en criant comme le meurtrier de M. Lincoln : " *Sic semper tyrannis !*"

Heureusement les blessures des MM. Seward ne sont pas mortelles.

Les auteurs de cette lamentable tragédie, Booth, acteur d'un médiocre talent, mais avide de renommée, et l'assassin des MM. Seward ont jusqu'à présent échappé à la juste vengeance des lois et de la civilisation. (1)

Abraham Lincoln naquit dans le comté de Hardin (Kentucky) le 12 février 1809. Il était par conséquent âgé de cinquante-six ans et deux mois au moment de sa mort. A l'âge de huit ans, disent ses biographes, sa famille l'envoya dans le comté de Spencer (Indiana) qui était alors une solitude presqu'inhabitée. Il ne put y recevoir qu'une éducation fort élémentaire et très-incomplète. En 1830, il alla habiter Dewton, il y leva en 1832 une compagnie dont il fut capitaine pour guerroyer contre les Indiens.

Après avoir essayé, sans succès, de se lancer dans les affaires, il commença sa carrière politique en 1834, et se fit élire représentant à la législation. En 1836, il fut reçu avocat, et en 1837 il exerça à Springfield, de concert avec son associé M. John T. Stuart. Il siégea pendant trois sessions consécutives à la législature, puis resta quelque temps dans la vie privée. En 1844 il essaya d'emporter l'Illinois pour le célèbre patriote Henri Clay. Représentant au Congrès en 1847, il s'y fit remarquer par des discours révolutionnaires relativement aux affaires d'Europe, et en 1848 il était pour ainsi dire le bras droit du général Taylor. Il ne put réussir en 1858 à se faire élire sénateur. Choisi pour candidat à la présidence en mai 1860 par la convention républicaine de Chicago, il reçut les honneurs du triomphe le 4 novembre suivant. Ce fut le signal de la sécession dont il devait être la plus illustre victime. La carrière de M. Lincoln

(1) Ceci était imprimé quand on a annoncé la prise et la mort de Booth.

est trop connue depuis cette époque pour que nous ayons à nous étendre sur ce sujet.

Le moment, du reste, n'est pas venu de juger M. Lincolu avec impartialité. L'histoire, observe un publiciste distingué, ne peut porter ses jugements sur un cadavre encore chaud, mais on peut dire dès à présent que sa mort toute regrettable qu'elle est, le grandira aux yeux de la postérité. L'éclair qui s'échappa du pistolet de l'assassin fera briller des qualités que tout le monde n'apercevait pas, au milieu de l'irritation des esprits et de l'entraînement des passions. On peut ajouter que s'il a commis des erreurs, il lui sera toujours tenu compte de la rectitude de ses intentions, de la fermeté avec laquelle il a su résister à des conseils violents.

Sic semper tyrannis, s'est écrié l'assassin après avoir perpétré son crime, prostituant ainsi la noble devise de la Virginie. Certes, personne ne peut accuser M. Lincoln d'avoir été un tyran. Beaucoup d'actes tyranniques, ajoute le *Courrier des Etats-Unis*, beaucoup d'actes arbitraires ont été commis sous sa Présidence, mais pour la plupart, M. Lincoln n'en était ni l'initiateur, ni l'inspirateur. Qui pourrait équitablement reprocher à M. Lincoln les attentats et les concussions de M. Butler à la Nouvelle-Orléans, les atrocités commises dans le Kentucky, les dévastations exercées dans la Vallée de Shanondoah, et la conduite de tant d'autres chefs subalternes dont un grand nombre ont été révoqués.

M. Lincoln a voulu que l'Union, qu'il avait jurée de maintenir, restât intacte et que la devise *E pluribus unum* ne fut pas une lettre morte. Peut-être s'il avait prévu les malheurs qui devaient résulter de la guerre, eût-il considéré les voies pacifiques et même la séparation comme un moindre mal ; mais, en août 1861, il ne pensait pas que derrière les conventions du Sud se cachait l'énergie de tout un peuple. Les événements l'ont plus tard entraîné, et des hommes plus grands que lui ne les auraient probablement pas maîtrisés.

Le crime du 14 avril est venu entourer M. Lincoln d'une auréole qui aurait peut-être manqué à sa mémoire. M. Lincoln meurt sur la brèche, au moment où il fallait aborder les inextricables difficultés de la réconstruction, et l'on dira toujours que lui seul était en état de mener à bien l'œuvre à laquelle il s'était dévoué. César frappé par Brutus était plus puissant après sa mort que pendant sa vie ; M. Lincoln assassiné lègue des idées et des intentions qui seront plus respectées que lorsqu'il vivait à la Maison Blanche.

Cet attentat abominable a causé non-seulement aux États-Unis, mais dans toute l'Amérique Britannique une légitime douleur et une indignation non déguisée. Les législatures se sont ajournées, les magasins ont été fermés ; et cette indignation et cette douleur se sont hautement manifestées dans des assemblées publiques, qui envoyèrent les plus chaudes sympathies au peuple américain. Montréal s'est particulièrement distingué ; et parmi les orateurs qui ont flétri l'assassinat, que ce soit l'œuvre d'un Brutus, d'un Louvel, d'un Orsini ou d'un Booth, l'honorable Chauveau occupe le premier rang.

Où le complot a-t-il été ourdi ? Quand ? Au profit de quelle cause ? Voilà l'énigme. A nos yeux cet assassinat est le fait de personnes folles ou désireuses de l'immortalité, au prix de n'importe quelle honte et quelle infamie. Le gouvernement du Sud, toujours si modéré, n'est pour rien dans le martyre de M. Lincoln. Un crime de ce genre ne sert jamais une mauvaise cause et perd toujours les plus belles. Et si M. Davis y avait mis la main, le général confédéré Ewell aurait eu raison de s'écrier en apprenant l'assassinat de M. Lincoln : " *Voilà le plus grand coup qu'ait reçu la Confédération depuis le commencement de la guerre.*"

Le complot, comme on a pu le voir, devait envelopper les principaux conseillers du Président ; M. Andrew Johnson, échappé par le *hasard* qui l'a tant favorisé en toutes circonstances, est aujourd'hui magistrat suprême des États-Unis. Avec lui, paraît-il, le parti modéré parmi les républicains perd son influence. Dès lors, la guerre civile qui touchait à sa fin, pourrait fort bien tourner en guerre de partisans et se prolonger indéfiniment. Le Président Davis, les généraux Johnson et Beauregard tiennent encore la campagne avec d'assez fortes armées ; et comme le nouveau président Johnson a blâmé, dit-on, Sherman de leur avoir accordé une amnistie sur des propositions honorables, les derniers soldats du Sud préfèreront peut-être la mort au déshonneur. N'a-t-on pas à craindre de nouvelles calamités dont l'ère vient de s'ouvrir si sombre et si sanglante au foyer même des libertés américaines ? Prions Dieu de les détourner.

Les Canadiens ont eu, eux aussi, leur jour de ravage, de mort et de deuil. Ce n'est pas le poignard d'un assassin qui est venu jeter l'épouvante dans tous les cœurs. Non, ici le sentiment religieux est trop vivace pour laisser tramer de pareils forfaits contre la société. Mais c'est l'eau, cet élément destructeur, qui s'est chargé ou de nous châtier, ou de nous éprouver, selon les desseins de Dieu toujours juste. Jamais on n'a vu, sur les campagnes qui environnent le St. Laurent, inondation plus

grande, plus furieuse, plus dévastatrice. De Montréal à Trois-Rivières, sur une étendue de plusieurs milles dans les terres, les eaux du fleuve, poussées par un vent violent, ne respectèrent ni les propriétés ni les personnes. Quelles scènes déchirantes ! quelle désolation ! quels désastres !

Notre *chronique* ne nous permet pas de raconter en détail les désastres occasionnés par cette tempête et cette inondation. On pourra facilement s'en faire une idée, en disant qu'à Nicolet seulement les pertes subies s'élèvent à $12,000 ; autant à Bécancour, St. Grégoire, Yamachiche et Maskinongé ; on estime à $176,000 celles subies à Sorel et ses environs, et à $100,000, entre Sorel, Trois-Rivières et les lieux environnants. Un seul habitant des Iles a perdu 14 bâtiments ; un marchand de Berthier 36,000 minots d'avoine. On ne connaît pas encore au juste la perte totale de vies durant cette horrible inondation du 12 avril. Plusieurs habitations, éloignées du fleuve, dans les autres parties du Bas-Canada, et surtout dans le district de Montréal ont grandement souffert de la tempête : dans le comté de Vaudreuil, pas moins de soixante granges ont été renversées à Rigaud seulement.

Les calamités publiques, en affligeant les cœurs, offrent cependant des exemples touchants qui en adoucissent l'amertume.

On rapporte une foule de traits où de jeunes filles, de femmes, ont montré un courage et un dévouement incroyables. Une servante, se trouvant seule dans une maison avec deux enfants, a réussi à les sauver en les attachant sur des planches et en restant elle-même cinq heures à l'eau.

Une autre femme a refusé d'abandonner un vieillard et cinq enfants qu'elle avait à sa maison, et après des efforts surhumains, elle est parvenue à les sauver.

Comme l'écroulement des maisons avait lieu durant la nuit, tous les habitants se trouvaient promptement dispersés, chacun cherchant son salut comme il pouvait, et sans qu'il leur fut possible d'être d'aucun secours les uns aux autres. Aussi peut-on difficilement s'imaginer dans quelle anxiété tout le monde était sur le sort des autres ; et le matin, avec quelle hâte, cette longue suite de vieillards, de femmes et d'enfants se rendait au bateau, à chaque voyage, espérant y trouver un parent, un père ou un enfant perdu. Et que de larmes ! que de gémissements, quand ils venaient à reconnaître parmi les noyés, celui qu'ils cherchaient et qu'ils espéraient encore voir vivant.

Ces infortunés, rapporte l'hon. Juge Loranger, ont perdu tous leurs biens, grains, animaux, bâtiments, meubles, vêtements. Il leur reste la terre nue, et ils manquent de grains pour l'ensemencer. Chacun, dès lors, comprend son devoir : pas de semence, conséquemment pas de récolte dans cette riche partie du Bas-Canada, c'est la misère, c'est la disette générale. C'est une question, pour ainsi parler, de vie ou de mort. Tout le monde, français et anglais, catholiques et protestants, y est intéressé par tous les motifs les plus chers à l'humanité. Le cri de détresse, poussé par nos frères si rudement éprouvés, sera, nous l'espérons, entendu par tout le pays. Aux voix éloquentes qui se sont déjà fait entendre, nous ajoutons notre faible écho, et nous disons à nos amis : organisez-vous, faites quelques légers sacrifices, secourez l'infortune. Ceux que vous secourez aujourd'hui, vous secourront peut-être demain ; et dans la grande famille chrétienne, ne sommes-nous pas tous frères, et n'avons-nous pas qu'un seul père qui est dans les cieux ?

Mais il n'est pas besoin d'en dire davantage : déjà dans toutes les villes, dans toutes les campagnes, des comités se sont organisés ; et nous sommes certains que les souscriptions seront assez fortes, sinon pour faire oublier la grandeur de cette calamité publique, du moins pour ramener l'aisance au sein de tant de familles ruinées.

Notre *chronique* menace d'être sombre. Nous voulions la faire causer un peu des événements d'Europe, qui est toujours la grande scène où s'agitent les destinées du monde. Mais Booth, le vent et les eaux de notre beau fleuve nous en ont empêché. Pour ne pas être en retard, nous sommes même obligés de lui faire prendre encore le deuil d'un autre personnage éminent, qui a joué un rôle de premier ordre dans la politique européenne, nous voulons parler de Richard Cobden.

La mort qui, depuis quelque temps, frappe à coups redoublés dans les rangs des personnages illustres, vient d'enlever cet homme qui, sans avoir jamais rempli de fonctions officielles, avait exercé sur son pays, et même au dehors, une influence considérable. Richard Cobden, un des apôtres les plus éloquents et les plus actifs du libre échange, un des adeptes les plus convaincus du congrès de la paix, vient de mourir en Angleterre. Des hommages publics ont été immédiatement rendus à la mémoire de Cobden dans la chambre des Communes d'Angleterre, dont il était membre depuis de longues années, ainsi qu'au sein du corps législatif de France. A Londres, c'est lord Palmerston, premier ministre, et M. Disraéli, chef de l'opposition ; à Paris, c'est M. Forcade de la Roquette,

vide-président du conseil d'Etat, qui ont solennellement proclamé les services rendus par Richard Cobden, non-seulement à l'Angleterre et à la France, mais au monde entier.

Cobden était complétement le fils de ses œuvres. Né en 1804, à Midhurst, dans le comté de Sissex, il eut pour père un petit propriétaire qui mourut ruiné et laissant neuf enfants dans un état voisin de l'indigence. Le jeune Richard fut réduit dans son enfance à garder les troupeaux ; il parvint à l'adolescence sachant à peine lire, écrire et compter ; il ne dut qu'à lui-même, à ses propres efforts, à son inébranlable volonté, l'instruction solide et variée qu'il acquit depuis et qui fit de lui un des orateurs les plus goûtés du parlement. La vivacité de son esprit et la promptitude de son intelligence appelèrent sur lui l'attention d'un frère de son père qui avait acquis une assez belle fortune comme fabricant de cotonnades fines à Londres. Cet oncle l'attacha en qualité de commis à son établissement. Mais au bout de quelques années, Cobden se trouva, par suite de la ruine de son patron, dans la nécessité de chercher de nouveaux moyens d'existence. Il se rendit à Manchester, et, après avoir été pendant quelque temps voyageur de commerce, il obtint la confiance de quelques capitalistes et créa dans cette ville, qui n'en possédait pas encore, une fabrique de cotons imprimés comme il en avait vu à Londres. Or, les salaires à Manchester et dans les environs étant moins élevés que dans la capitale, la fabrication prit un rapide essor, et en 1835, à l'époque où Cobden songea à aborder la carrière politique, sa manufacture était l'une des plus considérables du Royaume-Uni.

Les voyages contribuèrent surtout à former les idées et à ouvrir l'intelligence de Richard Cobden. Il visita successivement l'Egypte, la Grèce et la Turquie ; il parcourut l'Amérique du Nord, quelques Etats industriels de l'Europe, notamment la France, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne. Entre ses divers voyages qui s'effectuèrent de 1834 à 1838, il publia deux brochures intitulées, l'une : *l'Angleterre, l'Irlande et l'Amérique ;* l'autre : *la Russie.* Il posa dans ces deux publications les bases de sa doctrine de la paix et de l'application des ressources des peuples au développement de leurs relations commerciales. Ce fut en octobre 1838 que Cobden ouvrit sa fameuse campagne pour l'abolition des lois sur les céréales. De la chambre de commerce de Manchester, où elle prit naissance, la redoutable *Ligue* s'étendit bientôt dans toute l'Angleterre. Elle avait pour chef Richard Cobden, dont la voix se faisait entendre partout dans les meetings et dans le parlement. La lutte, persistante et vive, dura plusieurs années. Enfin, en 1846, sir Robert Peel s'avoua vaincu et vint lui-même annoncer à la chambre des Communes l'importante réforme qu'il avait si longtemps combattue.

Ce grand triomphe obtenu, Cobden, dont la santé avait été gravement éprouvée par les fatigues de cette longue campagne politique, se décida à faire un nouveau voyage sur le continent : il partit vers le milieu de 1846 et visita la France, l'Espagne et l'Italie, puis l'Allemagne, la Russie et la Suède. Il fut reçu partout avec la plus brillante distinction, une ovation lui fut même donnée à Moscou.

On sait la part que prit Cobden aux congrès de la paix tenus à Paris (1849), à Francfort (1850), à Londres (1851). Il a été aussi, du côté de l'Angleterre, le principal négociateur du traité de commerce conclu, il y a quelques années, entre ce pays et la France. Ainsi qu'on l'a dit, Cobden était l'homme d'Etat anglais qui, depuis Fox, a le plus aimé la France. Ses fréquents séjours à Paris lui avaient fait de nombreux amis. Aussi, le deuil que sa mort a causé a-t-il été vivement ressenti des deux côtés de la Manche.

Sans approuver toutes les idées de Richard Cobden, dont quelques-unes touchaient à l'utopie, et tout en déplorant qu'un homme de ce grand caractère et de sentiments si généreux n'appartînt pas à notre religion catholique,—qui, mieux que les traités de commerce, peut unir les hommes des divers pays et établir entre les peuples un lien commun, le plus fort de tous, celui de la foi,—nous joignons bien volontiers nos faibles hommages aux hommages unanimes accordés à sa mémoire. Richard Cobden était un grand orateur ; mais c'était surtout un homme de bien, une âme noble, un cœur désintéressé, rempli du désir sincère d'être utile à ses semblables.

Cette année, c'est Dublin qui convoque les nations : car l'idée française des expositions universelles fait le tour du monde. Le prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, doit aller prochainement ouvrir dans la capitale de l'Irlande cette nouvelle grande *Exhibition* des produits des arts et de l'industrie. Les journaux anglais annoncent qu'elle sera visitée, en outre, par le prince Oscar de Suède, par le prince Humbert du Piémont, par le prince Nopoléon, et même par Garibaldi ! " Ce dernier, ajoute-t-on, irait ensuite camper avec les volontaires anglais, lors de leur réunion d'automne, afin de prendre part à leurs exercices militaires."

Une autre idée française, d'un caractère égale-

ment universel, c'est celle dont M. de Lesseps s'est fait l'infatigable promoteur, et dont l'exécution, en dépit de mille obstacles, avance tous les jours. L'isthme de Suez est déjà percé, et le grand canal d'ici à peu d'années livrera passage aux navires de toutes dimensions. M. de Lesseps a dernièrement invité les chambres de commerce de tous les pays à envoyer des délégués en Egypte, pour visiter les travaux et déterminer les moyens d'utiliser, dès à présent, pour un service de transport par bateaux, la ligne continue déjà ouverte entre la Méditerranée et la mer Rouge. Parmi les villes commerçantes de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre qui se sont montrées les plus empressées à accueillir cette invitation, et qui se proposent d'envoyer des délégués commerciaux, on cite: Marseille, le Hâvre, Nantes, Lyon, Alger, Barcelonne, Cadix, Gênes, Turin, Pise, Vienne, Hambourg, Amsterdam, Bristol, Londres, etc. C'est le 6 avril qu'à dût avoir lieu à Alexandrie la réunion des délégués.

On ne peut qu'applaudir à ces grands efforts du génie humain, qui ont pour objet de rendre plus promptes et plus faciles les communications des peuples entre eux. Le chrétien surtout doit se réjouir, parce qu'il sait que les objets fabriqués et les marchandises ne passeront pas seuls par ces chemins nouveaux de la civilisation ; mais que la Vérité aussi en profitera pour se répandre sur le globe entier, portée par des missionnaires plus nombreux et des messagers plus rapides.

C'est avec regret que nous annonçons le départ du révérend Père Aubert pour l'Europe. Nous faisons des vœux pour que le soleil de la vieille France rétablisse bientôt une santé délabrée par vingt-deux ans d'apostolat au milieu de nous. Le Canada perd, dans le Père Aubert, un véritable apôtre : pendant ses vingt-deux années de résidence ici, il n'a cessé de prodiguer à sa patrie adoptive les lumières de sa belle intelligence et les inépuisables bienfaits de son zèle toujours actif. Il était surtout dévoué à l'œuvre du *Cabinet de Lecture Paroissial ;* il ne manquait jamais une occasion d'en faire ressortir l'utilité et l'importance. Combien de fois, du haut de la tribune, ne nous a-t-il pas honoré de sa douce et persuasive éloquence ! Tous les catholiques demanderont sans doute au ciel le rétablissement d'une santé aussi précieuse et son prompt retour au milieu de nous. " L'espace, a dit le révérend Pere dans son discours d'adieu, sépare seul les corps, et dans quelque lieu éloigné que je me trouve, mon esprit et mon cœur seront toujours avec les Canadiens, avec ce peuple si reconnaissant, si plein de foi et de respect pour le prêtre." Le Rév. Père ne s'est pas trompé : toutes les sympathies des Canadiens le suivront sur cette terre de France, qui prodigue aux cinq parties du monde les trésors de sa foi et de sa civilisation.

Le 27 mars, le Saint Père a tenu un consistoire où il a prononcé une allocution au début de laquelle il a préconisé le nouveau patriarche d'Autriche, du rite Melchite. Après avoir terminé son allocution, Pie IX a préconisé vingt-quatre évêques dont 2 italiens, 4 français, 2 espagnols, 2 d'Autriche, 1 de Prusse, 10 du Pérou et enfin 6 autres *in partibus infidelium.*

Nous terminerons par une nouvelle qui intéressera, mais en même temps affligera les cœurs chrétiens, et leur fera vivement sentir une des situations les plus pénibles que l Église catholique ait jamais traversées. Le Pape, dit la *Semaine Religieuse,* en vertu de son autorité *souveraine,* a accordé aux prêtres déportés en Sibérie la permission de dire la messe dans n'importe quel vase, quoique non sanctifié, pourvu qu'il soit de verre, avec du pain de froment, quoique non sous forme d'hostie, dans n'importe quel lieu, soit sur une table, une pierre ou un tronc d'arbre, sans chasuble, sans aube et dans n'importe quel costume, comme cela avait lieu dans les temps primitifs du christianisme ; et cela pendant tout le temps que durera l'exil du clergé et des fidèles. C'est la première fois depuis bien des siècles que de pareils pouvoirs sont accordés.

Le 9 de ce mois, il doit y avoir au Cabinet Paroissial une séance des plus intéressantes : le Rév. Messire Colin, ex-professeur de philosophie et de hautes mathématiques, doit parler sur *la Mission de l'Église pour sauvegarder la dignité et les vrais droits de la Raison,* et M. M. Martineau sur l'*Art Militaire.*

Le *Courrier du Canada* nous a annoncé la triste nouvelle de la mort du Rév. M. Thomas Benjamin Pelletier. Nous nous empressons d'extraire du *Courrier* les détails suivants :

Le Rév. M. Thomas Benjamin Pelletier naquit à Kamouraska le 8 juin 1807. Ordonné prêtre le 18 octobre 1837, il fut peu de temps après son ordination envoyé au séminaire de Nicolet où il fit un court séjour, mais où il rendit de grands services.

Appelé au collége de Ste. Anne, il occupa jusqu'en 1858 la lourde charge de préfet des Études. C'est à lui que le collége de Ste. Anne est redevable du plan d'études que l'on suit actuellement dans cette florissante institution.

En 1849, il laissa le collége Ste. Anne pour le collége Masson où il demeura cinq à six années.

Forcé par l'état de sa santé de s'abstenir de tout travail assidu, il se retira en 1855 à l'hospice des prêtres, à Lévis, puis chez le Révd. M. Routier, curé de St. Joseph et son ami intime ; c'est entre les bras de cet ami qu'il a rendu avant-hier son dernier soupir.

Le Rév. M. Pelletier était d'une activité prodigieuse, il ne restait jamais inactif et le travail assidu de ses dernières années a sans doute contribué à abréger ses jours.

Il consacrait ses loisirs à l'étude de la philosophie, et suivait surtout avec intérêt toutes les grandes polémiques religieuses qui avaient pour lui un attrait particulier.

Homme d'ordre et sévère tant que le devoir parlait, M. Pelletier était en conversation le plus aimable et le plus spirituel des causeurs. Il avait beaucoup de goût pour les arts et pour l'horticulture et pendant son séjour au collége Ste. Anne il s'occupa avec ardeur de faire exécuter les embellissements qui donnent aux environs des bâtisses du collége une physionomie si riante.

Le clergé perd en M. Pelletier un de ses membres les plus dignes, et le pays un de ses meilleurs citoyens.

Le Révd. M. Pelletier appartenait à la Société Ecclésiastique de St. Michel et à la section d'une messe de l'association des prières pour les prêtres défunts.—*Requiescat in Pace.*

JEANNE-MARIE.

(*Suite.*)

XVI

UNE TRÊVE.

Le lendemain Jeanne-Marie descendit au jardin.

Un repos absolu, un air pur, le bien-être dont on l'entourait, la ravivèrent plus vite qu'on ne l'eût espéré.

Elle faisait à Mme Aubertin le récit de ses pérégrinations ; elle lui racontait ses courses à travers le Morbihan et le Finistère, lui parlait de la vie des fermes, de la paisible existence des tisserands, des rudes fatigues des pêcheurs de la côte. Le plus souvent, elle finissait par revenir au sentiment de ses propres douleurs, et répétait à la jeune femme toutes les péripéties du drame terrible qui s'était joué sur la sombre route de Sainte-Marie, le soir de l'assassinat.

Quand elle arrivait à peindre la commotion terrible qu'elle ressentit en acquérant la certitude qu'elle voyait près d'elle, séparé seulement par une cloison, celui dont les crimes retenaient Lazare au bagne, la voix ne sortit plus qu'avec peine de sa gorge, et les pleurs mouillèrent subitement ses yeux.

Après les inquiétudes occasionnées par la maladie de Vincent et la fièvre qui l'avait elle-même clouée sur son lit, il semblait doux à Jeanne-Marie de se reposer dans cette maison hospitalière, de se promener dans ce jardin fleuri, soigneusement entretenu, finement sablé ; elle comparait le calme et le bien-être matériel dont elle jouissait aux nuits passées en plein bois, poursuivie qu'elle était par les rafales du vent et les hurlements des loups, tandis qu'elle pressait entre ses genoux et son sein les chers enfants pour qui elle aurait donné sa vie.

Que de fois encore, Vincent et Luce endormis, n'avait-elle point quitté sa chambre pour rôder dans les cours, fureter dans les hangars, suivre à travers les interstices des boiseries ou l'ouverture d'un volet le mouvement des gens qui entraient et sortaient de la grande salle, et tenter de saisir sur leur physionomie ce qui se passait au fond de leur cœur !

Maintenant, le soleil riant l'éveillait dans sa chambre blanche, les enfants se roulaient sur la pelouse en criant de joie.

Le petit gars Tignasse se joignait à eux, et semblait prendre à tâche d'effacer le souvenir fâcheux que l'on pouvait avoir conservé de sa conduite lors de l'assassinat du marchand de bœufs.

Depuis que Jeanne-Marie avait quitté le pays, Tignasse était devenu alerte, et, la paresse s'en allant avec l'enfance, il semblait profiter des conseils de l'abbé Deschamps et vouloir devenir un honnête garçon de ferme.

Mais le repos n'était pas plus fait pour Jeanne-Marie que la joie pour l'humanité.

A mesure que les forces de la fermière revenaient, sa conscience lui criait qu'elle devait continuer sa mission sainte.

Mme Aubertin devint triste, en apprenant que Jeanne-Marie allait la quitter.

M. Deschamps et Mlle Scolastique s'attendaient de jour en jour à recevoir cette nouvelle qui doublait leurs inquiétudes pour la santé de Jeanne-Marie.

La jeune femme souhaita une dernière fois visiter le Grand-Moutier.

Elle partit un dimanche, après les vêpres, et lentement, autant pour éviter de se fatiguer qu'en raison du plaisir qu'elle éprouvait à parcourir ces sentiers connus, elle gagna entre les haies de troënes, d'ébéniers et de sureaux cette ferme dont, jeune mariée, elle avait franchi le seuil, la joie au cœur, le rouge de la pudeur au front.

Si un miracle de zèle a jamais répondu à un miracle de naïve éloquence, c'était bien dans ce qui se passa à la ferme de Lazare.

Certes l'œil du maître n'eût rien trouvé à reprendre dans la façon dont l'écurie était tenue, dans la propreté de l'étable, dans la plantureuse abondance des rateliers, dans le goût naïf présidant à la disposition en trophée des instruments de labour, des selles, des faux luisantes, des fourches de bois poli, des larges bêches, des hoyaux lourds, des grands jougs de bois dur, des toisons bleues destinées aux chevaux.

Tout brillait, reluisait, scintillait.

Les bêtes avaient le poil doux et luisant, les sabots polis. Les crinières bien peignées attestaient un soin merveilleux.

Dans la grande salle, vide et dépeuplée, le cuivre était toujours rouge, et l'étain gardait ses tons de platine.

Seulement les grands lits semblaient tristes, les berceaux rappelaient de pénibles souvenirs ; du haut des dressoirs, les poteries aux vives enluminures s'en-

nuyaient de ne plus égayer la table de la famille. La branche de buis décorant le front d'un crucifix s'était jaunie. On eût dit, en entrant dans cette salle, que l'on pénétrait dans une chambre dont les habitants étaient morts, et dont le souvenir peuplait cependant encore la solitude.

Jeanne-Marie regardait tout avec des yeux pleins de larmes.

—Mademoiselle, dit-elle à la sœur du curé, grâce à vous, mes chers enfants ignoreront la ruine; jamais je ne trouverai de paroles capables de vous témoigner ce que j'éprouve. Les braves gens qui entretiennent ainsi la ferme et les prés, les champs et les étables, ne font pas seulement œuvre de mercenaires, le cœur les guide, et l'on sent combien ils se souviennent du prône dans lequel monsieur le curé leur parla...

—Ne vous attendrissez pas, Jeanne-Marie, ne vous étonnez pas trop non plus, rien n'est plus facile que de se dévouer, vous le savez.

—Mais ils ne me doivent rien, Mademoiselle!

—Ils doivent à Dieu, et payent leur dette.

—Qu'il les récompense comme je le désire!

Il vous a comme exaucée par avance. Tous ceux qui s'occupent de vous prospèrent, et c'est d'un bon augure!

Les trois femmes visitèrent ensuite les champs, les prés, les jardins, le courtil et le verger.

Jeanne-Marie ne put que répéter de nouveau ce qu'elle avait dit déjà. Les valets et la servante choisis par le curé, faisaient prospérer au delà de toute attente le bien modeste de Lazare. Le pauvre fermier aurait cependant été ruiné de fond en comble par les frais énormes du procès criminel, si Mme Aubertin ne s'était généreusement chargée d'acquitter cette lourde dette à l'État, qui, de tous les créanciers, est peut-être le plus rigide.

Cette promenade au Grand-Moutier fut le dernier jour de calme de Jeanne-Marie.

Avec ses forces se réveilla soudainement son indomptable énergie.

Elle annonça qu'elle allait repartir.

Mais on craignait que les fatigues éprouvées et les longues épreuves d'une maladie cruelle l'eussent trop épuisée pour qu'elle fût encore capable de réaliser de longues courses. Le curé lui fit promettre de ne point s'éloigner de l'arrondissement, et Jeanne-Marie donna à Mlle Scolastique une parole qui la consola elle-même. Ce fut l'engagement de se trouver à Sainte-Marie pour le jour de la Fête-Dieu.

XVII

L'OSTENSOIR D'OR.

L'une des choses qui attristent le plus profondément aujourd'hui les cœurs chrétiens, les imaginations poétiques à Paris, c'est la privation des grandes pompes catholiques qui se déployaient autrefois dans ses larges rues, sur ses quais magnifiques, et nous gardaient au sein du XIXe siècle les traditions du moyen âge.

On circonscrit maintenant les processions dans l'enceinte des églises, et ce n'est plus que dans les villes de province qu'il est permis de suivre avec attendrissement et joie, ces files majestueuses de prêtres, de religieuses, accompagnant le dais couronné de plumes flottantes sous lequel le prélat porte l'ostensoir sacré.

Certes, c'est un beau spectacle que celui de ces bannières au vent, de ces rangées de jeunes filles voilées comme les vierges des catacombes, de ces théories d'enfants vêtus de tuniques légères, transparentes sur leurs robes rouges serrées de larges rubans, et jetant par poignées les fleurs de leurs corbeilles sous les pas du Christ chaque fois que le bruit sec du livre de bois retentit, et leur annonce que la fumée des encensoirs va se mêler au parfum de leurs roses effeuillées.

Le clergé revêt pour ce jour-là ses chapes d'or que l'on dirait tramées avec des fils du soleil, ses dalmatiques aux ailes courtes, les dentelles de ses aubes, et tout le luxe des ornements que jadis les nobles dames tenaient à honneur de confectionner de leurs mains.

Les enfants des écoles, une musique jouant des marches graves, les soldats en uniformes se rappelant à cette heure leur village, leur église et leur vieille mère; derrière le dais léger, écarlate jadis comme le sang du Sauveur, blanc maintenant comme les vêtements de sa transfiguration, s'avancent les autorités de la ville en grande tenue; habits brodés, écharpes, toges fourrées d'hermine se mêlent et ajoutent à la solennité de cette procession. On tient à honneur d'être à son rang dans ces fêtes; on s'estime fier de suivre le cortége de ce Roi pacifique, qui une fois chaque année, parcourt les rues des cités travailleuses et bénit les foyers abritant des chrétiennes familles...

Hélas! pour l'auteur de ce livre, un souvenir navrant se mêle à l'image de ses pompes, et les jours de Fête-Dieu sont marqués pour lui d'une croix noire.

— Les accords du *Pange lingua* s'éteignaient quand ses lèvres durent prononcer les lamentations du *De profundis*.

Son père, un homme antique, un grand esprit, croyant parce qu'il était réellement supérieur, est tombé foudroyé par les ardents rayons d'un soleil de juin, tandis qu'il suivait tête nue, humble et fier, le dais protégeant l'ostensoir.

Il n'est plus jamais sorti! — Mais sa dernière course fut bénie, et là-haut le Christ se souvient de tous les pas de son serviteur.

Qu'il était touchant dans les rues tendues de draps blancs auxquels les femmes attachaient des bouquets de roses, dont chaque maison étalait de riches tapisseries, de voir suspendues des couronnes de buis ou de fleurs, d'admirer de grands arcs de triomphe, aboutissant, par des avenues improvisées de pins ou de peupliers, à des reposoirs, magiques et lumineux autels pour lesquels on déployait à la fois le goût, le luxe et le sentiment de la foi! que d'admirations naïves en face de certains devants d'autel faits en mosaïque dont les vives couleurs venaient des genêts d'or, des bluets et des grenades!

Comme les enfants semblaient heureux, et quelle grande idée ils prenaient d'un sacrement dont l'institution divine est l'objet d'un pareil culte!

On a véritablement le droit de regretter à Paris que la religion de l'État n'étale pas au grand jour certaines de ces cérémonies.

Les souverains y passent la revue de leurs troupes; pourquoi Dieu n'y fait-il point le dénombrement de son peuple?

Mais si dans les villes comme Marseille, Rennes, Angers, Tours, il fait encore beau voir se dérouler ces cortéges, le spectacle est peut-être plus intimement pieux encore dans les campagnes.

Les processions des Rogations sont une prière; celle de la Fête-Dieu est une action de grâces.

Outre que remercier est plus grand qu'implorer, le but de la Fête-Dieu est une si poétique image des joies, que ce pâle reflet entraîne partout avec lui l'impression d'une inénarrable joie.

L'influence d'une cérémonie semblable ne laisse personne indifférent: croyants ou incrédules sont touchés, les uns par la grâce, les autres par le remords.

Je ne crois point qu'il soit impie, quelque endurcissement que le mal ait mis en lui, qui ne baisse la tête et ne plie les genoux quand le prêtre élève l'ostensoir en chantant d'une voix grave, pénétrée, imposante, le *Benedicat vos omnipotens Deus*. Ces quelques paroles et ces quelque notes vous jettent aussi vite le front dans la poussière que l'éclair qui aveugla Saul sur la route de Damas.

L'abbé Deschamps, ce prêtre doux et simple, voyait toujours arriver l'époque de la Fête-Dieu avec une joie nouvelle.

Il savait que si ses paroissiens étaient pauvres, les champs étaient riches, et que les enfants qu'il reprenait parfois d'une voix paternelle se trouvaient heureux de racheter leurs fautes légères en déployant un grand zèle pour ce jour-là.

Dès la veille, un bataillon mutin, rieur, enjoué, se partageait le pays.

On cassait les rameaux à ombelles blanches des sureaux; on couchait parfois un peu de blés en cherchant des gerbes de bluets et de saponaires.

Un grand regret était de voir que les coquelicots se fanent si vite, mais les rosiers avaient des fleurs de neige, les genêts paraissaient couverts de papillons d'or, les marguerites s'étalaient dans les prés, j'aillissant d'une seule racine, en famille étoilée et souriante. Toutes les verdures se mêlaient, toutes les fleurettes étaient recueillies pour les corbeilles.

Le soir, les enfants revenaient pliant sous le poids de brassées de feuillages, en tenant à deux les anses de gigantesques paniers. Les uns se rendaient chez eux, et leur mère leur montrait à faire les guirlandes de mousse; les autres portaient leur adorant butin chez les religieuses du village. Depuis trois ans, la maison de Mme Aubertin était devenue le rendez-vous général.

Le plus beau reposoir était le sien.

Elle l'ornait de caisses d'orangers et de rhododendron; elle y plaçait ses candélabres aux branches dorées, un grand crucifix d'argent des dentelles lamées; elle y déployait tout le luxe d'une femme élégante et toute l'intelligence d'une chrétienne.

Jeanne-Marie avait promis à Mme Aubertin et à Mlle Scolastique de revenir à Sainte-Marie pour la fête; et on résolut de la surprendre, en élevant sous la grande porte de sa ferme le reposoir qui se trouvait d'habitude à l'entrée du jardin de Mme Aubertin.

La bénédiction du Seigneur ne pouvait manquer de descendre sur cette demeure attristé; et, quand la jeune femme fit part de son projet à l'abbé Deschamps, celui-ci répondit:

— Le plus sage est de tout remettre à la Providence; vous obéirez à une inspiration d'en haut, et jamais la foi ne dépensa vainement ses trésors.

" La veuve de Naïm avait la foi: Jésus lui rendit son fils.

" La Samaritaine avait la foi: le Seigneur lui donna de cette *eau* après laquelle on a jamais soif.

" L'aveugle de Bartimée avait la foi: Jésus dit l'*ephpheta* mystérieux.

" Marie-Madeleine avait la fois quand elle cria: " *Si* " *vous êtiez venu, mon frère ne serait pas mort!* " et Lazare quitta son sépulcre.

" Le centenier avait la foi, et sa fille, se soulevant de sa couche virginale, rendit à sa mère les baisers qu'avait reçus son front glacé.

" Jamais la foi ne fut vaine: la foi est un froment qui rapporte au centuple.

" Jeanne-Marie a la foi, Jeanne-Marie doit vaincre!

— Je le crois comme vous, monsieur le curé. Et puis quelle joie à cette exilée, en voyant que Dieu lui-même lui rouvre les portes de sa maison! Je ne sais, mais, comme vous, je crois que la journée de la Fête-Dieu sera décisive pour ce cœur trop éprouvé.

— Elle ignore votre projet.

— Il demeurera un mystère! Jeanne-Marie arrivera tard, et seulement la veille, tant elle craint de perdre un jour, une heure de ce temps précieux qu'elle emploie au salut de Lazare. Elle ne sortira qu'à l'heure des offices, et nous saurons la retenir jusqu'au moment des vêpres.

— Que Dieu vous console, Madame! dit le curé.

La jeune femme tressaillit légèrement.

— Pourquoi ne souhaitez-vous point plutôt qu'il me bénisse?

— Il bénit toujours les consciences pures; et vous n'avez besoin que de consolation.

Mme Aubertin se leva.

— Je vais enrégimenter mes travailleurs, et mettre sous la direction de Tignasse mes abeilles butinières en campagne, afin d'avoir des fleurs demain...

Comme la jeune femme rentrait chez elle, environnée d'une troupe d'enfants de tout âge que semblait dominer le *gars*, un homme assez essoufflé franchit la grille et déposa une caisse sous le péristyle.

— Enfin! dit Mme Aubertin.

Elle paya largement le messager, fit porter la caisse dans le salon, et le ciseau à froid souleva le couvercle.

Mais malgré la curiosité qui colla de fines oreilles à la porte, et des yeux malins au trou de la serrure, nul ne vit ce que contenait la boîte mystérieuse, et les commentaires allèrent leur train.

Quand Mme Aubertin reparut, les enfants levèrent leurs figures éveillées vers elle; on eût dit qu'ils attendaient une confidence.

Elle le comprit, frappa doucement sur les joues du plus espiègle de la bande, et se contenta de dire: Demain! en appuyant mystérieusement un doigt sur ses lèvres.

Puis elle ajouta:

— Pas un mot sur le reposoir du Grand-Moutier, mes enfants. Je vous confie un secret, n'en abusez pas! Surtout toi, le petit gars!

— Oh! Madame, dit l'enfant d'un air peiné.

— Bien! cela suffit. Il me faut des fleurs à charger le grison que je vous confie! Jamais vous n'en aurez, et si le bon Dieu a sujet d'être content, je saurai, moi, me montrer généreuse...

Toute la bande s'élança hors du jardin.

Tignasse tenait par la bride l'âne chargé d'énormes paniers.

Pendant ce temps les valets de ferme du Grand-Moutier et ceux des domaines voisins, les menuisiers et un tapissier que l'on avait mandés de la ville, redoublaient de zèle pour rendre le reposoir digne de la solennité.

L'abbé Deschamps approuva le plan naïf de Mme Aubertin.

Celle-ci commanda que le reposoir eût la forme d'une maisonnette pauvre; le toit était de chaume; de grandes draperies grises à demi cachées par des feuillages en faisaient le fond. On n'avait employé que des fleurs à la décoration; seulement ces fleurs se trouvaient en massifs, en guirlandes, en pluies, en couronnes, en frais cordons, en nappes parfumées. Elles descendaient en tapis et traçaient des mosaïques; il y avait un luxe, une prodigalité de fleurs.

De chaque côté du toit bethléémique, les bœufs attelés à une charrue représentaient la force patiente du travail. Un trophée d'instruments aratoires s'élevait sur un fond d'un vert sombre.

Le matin du jour de la Fête-Dieu, l'abbé Deschamps vit arriver au presbytère un ornement de drap d'or aussi magnifique que celui de Monseigneur l'Archevêque.

Ce cadeau n'avait pas besoin d'être signé.

Comme l'avait prévu le curé, Jeanne-Marie descendit la veille au soir chez Mme Aubertin.

Elle était extrêmement pâle et exténuée; les forces physiques s'affaiblissaient en elle, et la générosité de son cœur la soutenait seule.

La pauvre femme se faisait une grande fête de prier encore une fois devant les reposoirs de son village.

Elle dormit paisiblement, s'éveilla au grand jour, et procéda à la toilette de ses enfants.

Cette après-midi, Vincent aura une corbeille de roses, dit Mme Aubertin, et nous lui mettrons une belle toilette d'ange, comme aux enfants qui sont sages.

Les travailleurs redoublaient de zèle pour achever la merveille; Mme Aubertin gagna un peu tard son banc dans l'église.

Tandis que les menuisiers assujettissaient leurs charpentes, et que le tapissier redressait ses draperies, deux individus courbés sous le poids d'un attirail de chaudronnerie crièrent leur marchandise auprès du Grand-Moutier.

— Allons donc, leur dit Tignasse, prenez-vous les gens d'ici pour des païens? On a le temps de vendre et d'acheter dans la semaine; aujourd'hui l'on ne s'occupe que du bon Dieu.

— Voire tout de même qu'on vous aiderait dans la besogne, si vous aviez besoin d'un coup de main, dit l'un des chaudronniers.

— Eh bien, répondit le menuisier, ça n'est pas de refus.

Le chaudronnier se débarrassa de sa bruyante marchandise et soutint une poutrelle qui servait singulièrement au menuisier.

— J'espère que vous aurez une grande procession et de beaux reposoirs.

— Je crois bien: on viendra de dix lieues pour les voir, et même on ne sait pas encore combien ce sera beau, car Mme Aubertin nous ménage des surprises... elle est si riche et si généreuse!...

— C'est une dame du pays? demanda le chaudronnier.

— Pas née native; mais elle l'habite. Sa maison qui ressemble quasiment à un château a une grande grille pas loin de l'église...

— Et vous croyez qu'elle prépare un cadeau pour M. le curé?

— Pour lui, non! le pauvre saint homme n'a jamais qu'une soutane à la fois, et ses poches peuvent toujours être retournées... Il ne garde rien pour lui... Mais pour l'église, c'est différent! comme il l'aime, son église! c'est son bonheur, sa joie... Et c'est tout simple puisqu'il a renoncé à tout pour épouser l'Eglise et se dévouer aux pauvres.

Presque au même moment, le petit gars suivant deux des domestiques de Mme Aubertin arriva en poussant des cris de joie.

— Je gage que c'est la surprise... dit le menuisier.

— Je la verrai comme les camarades, repondit l'Auvergnat.

La surprise était une niche élégante destinée à l'ostensoir.

On ouvrit des yeux émerveillés.

— Ah! voilà, ajouta Tignasse, j'ai vu le reste! seulement c'est pour la procession... Monsieur le curé avait envie de pleurer, tant il était content! Et puis on habille Vincent, et tous les enfants de chœur ont déjà leurs robes rouges... peut-on voir une plus belle niche sur toute la terre?... Est-ce que le paradis est plus superbe qu'un reposoir, maître Jacques?

— Le paradis, répondit le menuisier, c'est comme si tu voyais dix millions de millions de reposoirs à la suite l'un de l'autre.

— Ah! Seigneur! dit l'enfant émerveillé.

— Et puis des anges qui volent au travers, et des musiques qui chantent l'*alleluia*.

Le menuisier avait fini sa tâche. Il ne restait plus au tapissier qu'à attacher certaines draperies.

Une demi-heure après tout était fini.

Les hommes procédaient à une rapide mais respectueuse toilette, et les cloches sonnant à toute volée annonçaient la marche de la procession.

Les chaudronniers avaient repris leur charge.

— Faisons semblant de filer, dit l'un d'eux; où y a de la foule, y a de la ressource.

Et la foule devint compacte en effet.

RAOUL DE NAVERY.

(*La fin au prochain numéro.*)

Les deux Voisins.

Il y avait une fois, à proximité d'une ville que je ne crois pas nécessaire de nommer, deux braves pères de famille qui étaient proches voisins. Quand je dis proches voisins, cela ne signifie pas précisément qu'ils demeuraient porte à porte; non, leurs perrons respectifs étaient séparés par une distance d'au moins deux longs arpents sur lesquels poussaient toutes espèces d'arbres et de légumes,—séparation précieuse que l'on rencontre très-rarement à la ville, et qu'il serait cependant si désirable d'y rencontrer, dans l'intérêt de la santé, de la paix, de l'harmonie, des bonnes mœurs. Car Dieu sait combien, dans nos grands centres, le rapprochement excessif des maisons qui tendent de plus en plus à s'accaparer mutuellement l'air et le soleil, — ce qui permet parfois presqu'à tout un quartier de faire la

causette sans quitter sa fenêtre ou sa galerie,—Dieu sait combien ce rapprochement engendre de petites et de grosses médisances, de laids et méchants petits cancans de vilaines querelles et partant des proçaillons, des procès, de grosses inimitiés qui finiraient par se transmettre de génération en génération et rappeler celles des Guelfes des Gibelins, s'il n'y avait pas fort heureusement dans le cours de l'année deux époques que l'on observe à l'instar des plus grandes fêtes, auxquelles il est permis de déménager ses meubles et ses rancunes.

Mais il est temps, de revenir à nos moutons, ou plutôt à nos deux voisins, à nos deux braves pères de famille avec lesquelles nous allons lier connaissance, en commençant par dire un mot de leurs maisons.

Celui qui demeurait le plus près de la ville, et que nous appelerons le voisin Pierre, s'était fait bâtir, dès son entrée en ménage, une grande maison de pierre à trois étages, quelque chose de bien régulier, bien aligné etbien froid, parlant à l'œil par la symétrie et très-peu au cœur par l'ensemble ;—avec écurie, remise et autres dépendances. Du reste pas un arbuste, pas une fleur, pas même un brin d'herbe dans la cour assez spacieuse que l'on aurait pu transformer aisément en jardin.

Celui qui demeurait à deux arpents de là, et que nous appelerons le voisin Jean-Baptiste, occupait une de ces bonnes vieilles maisons comme savaient si bien en bâtir nos ancêtres. Il n'y avait rien de prétentieux dans cette demeure au toit moussu, beaucoup plus longue que haute et presqu'enfouie dans une véritable forêt d'arbustes odorants et de plantes grimpantes allant enrouler leurs bras capricieux jusqu'au sommet des cheminées. On ne saurait se figurer de jardin mieux entretenu, plus champêtre et plus agréable—que celui qui s'étendait devant la maison et la protégeait ainsi tout à la fois contre les ardeurs du soleil, le tapage et la poussière de la grande route.

A voir cette demeure rustique, l'ordre et l'admirable propreté qui règnaient à l'intérieur, et la culture savante des quelques arpents de terre qui étalaient, par derrière les riches et splendides couleurs de leurs produits variés, on sentait tout de suite que les habitants de céans étaient d'heureuses gens, de ces gens privilegiés aimant le travail et la vie de famille où l'on respire une atmosphère si calme et si pure et qui développe si largement tout ce que Dieu a mis de bon, de noble, et de vraiment grand dans le cœur humain.

C'était en effet une nature d'élite que celle du voisin Jean-Baptiste, ou plutôt c'était une famille d'élite la famille Jean-Baptiste. Quoiqu'il eut un revenu assez modique, ne dépassant guère deux cent louis, il trouvait encore moyen de mettre de côté, bon an mal an, la somme assez rondelette de deux cents piastres. Il est vrai de dire qu'il se trouvait admirablement secondé par Madame Jean-Baptiste, femme d'ordre et de ménage s'il en fût, qui s'entendait parfaitement à pratiquer les principes d'économie prêchés par monsieur son mari.

Suivant le voisin Jean-Baptiste, qui, assez semblable a Sancha Pança, aimait beaucoup le langage sentencieux :

Il faut toujours aimer ce que l'on a.

Contentement passe richesse.

C'est ce qu'il avait coutume de répéter toutes les fois qu'il se prenait à contempler sa table frugale et son modeste intérieur.

Voyait-il passer ses voisines en *full dress*, on l'entendait s'écrier :

Tout ce qui brille n'est pas or.

Le voisin Pierre venait-il à passer à son tour nonchalamment étendu dans une élégante voiture, trainée par un cheval fringant, il se permettait un affreux calembourg :

Pierre qui roule n'amasse pas mousse.

Quelqu'un lui reprochait-il amicalement de s'occuper des plus rudes travaux ; cette fois, le voisin Jean-Baptiste lâchait deux proverbes :

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens,

Quand il recevait le revenu de ses fermes, il disait invariablement : " Comme on fait son lit, on se couche," et bien d'autres que nous passons, car il en avait la tête farcie, et s'efforçait de les mettre en pratique, jugeant fort à propos que si les proverbes sont la sagesse des nations, ils doivent devenir et ont parfaitement le droit de demeurer, la règle de conduite d'un simple particulier.

Tel était le secret du bonheur et de la prospérité de ce cher voisin Jean-Baptiste.

Il n'en était pas tout-à-fait de même chez le voisin Pierre qui jouissait d'un revenu beaucoup plus considérable, car, si ma mémoire est fidèle, il avait au moins cinq cent livres sterling par an.

Il est vrai de dire que le voisin Pierre pratiquait l'inverse du voisin Jean-Baptiste.

***

Avant d'aller plus loin, je m'aperçois que j'ai omis un point important dans cette très-véridique histoire. Je me hâte de réparer cet oubli.

Par une coïncidence assez remarquable, les deux voisins. mariés la même année, avaient tous deux le même nombre d'enfants, un garçon qui était l'aîné dans chaque famille et trois filles, soit quatre enfants à chacun.

Or donc, tandis que chez le voisin Jean-Baptiste, l'intérieur de la famille se gérait avec une précision toute mathématique et la plus stricte économie de temps et d'argent, le voisin Pierre—excellent homme d'ailleurs—se reposait sur sa femme de l'administration du ménage,—sa femme s'en reposait sur les servantes, et ces dernières ne se reposaient sur personne pour faire danser l'anse du panier et les écus à Monsieur.

Le résultat le plus clair de cette différente manière d'agir, c'est que chaque année, Jean-Baptiste arrondissait son capital de deux cents piastres, tandis que le voisin Pierre dépensait tout juste assez pour ne pas écorner le sien.

Aussi longtemps que les enfants ne grandirent pas trop, tout alla suffisamment bien chez le voisin Pierre qui, comme bien de bonnes natures de son espèce, se laissait aller à la dérive sans avoir l'énergie de lutter contre le courant. Madame, de temps à autre, donnait des dîners, de grandes soirées, et comme elle invitait beaucoup de monde, elle était aussi beaucoup invitée. Pendant que Monsieur et Madame faisaient bombance ailleurs, les servantes demeurées à la maison, ne se gênaient nullement pour faire bombance à leur tour, et l'anse du panier, du panier à Pierre, à ce pauvre Pierre, continuait à danser de plus belle.

Le voisin Pierre n'était pas cependant sans voir quelquefois le voisin Jean-Baptiste. Il aimait à l'entendre converser, et subissait petit à petit, sans même s'en

douter, l'ascendant que les intelligences vraiment supérieures exercent toujours autour d'elles.

Un jour qu'il le regardait greffant des sauvageons dans son verger—Jean-Baptiste avait pour règle de conduite de ne rester jamais inoccupé, même en causant—l'entretien vint à tomber sur l'économie, et Pierre lui avouait, en toute franchise, qu'il ne comprenait pas comment avec des moyens aussi limités et une famille toute aussi nombreuse que la sienne, il pouvait parvenir à mettre deux cents piastres de côté chaque année.

— Rien de plus aisé à comprendre, voisin, il ne s'agit pour cela que de règler son train de vie sur sa condition et savoir faire des dépenses utiles et à propos.

Dans les commencements de mon ménage, je dépensais plus qu'aujourd'hui. Il m'arrivait assez souvent de faire quelque partie de plaisir avec des amis ; de son côté, ma femme recevait quelquefois des invitations que nous étions obligés de rendre. Il nous fallait alors tout bousculer et faire un remue-ménage complet pour avoir le plaisir d'héberger pendant une soirée des étrangers le plus souvent railleurs, qui, en définitive, nous imposaient, par leur présence, des privations pendant un long mois pour rétablir l'équilibre dans les recettes et les dépenses.

Ma femme et moi nous nous aperçumes bientôt que nous faisions fausse-route, et la naissance de notre premier enfant coupa court aux soirées. Depuis lors nous restons chez nous, et à mesure que le cercle de la famille s'est agrandi, nous sommes demeurés convaincus que la compagnie la plus agréable pour des parents est celle de bons enfants. Nous y trouvons notre joie et eux la leur, sans compter que c'est bien plus économique, car pour rester chez soi, il n'est pas rigoureusement nécessaire d'acheter tous les mois des robes noires, de la dentelle, des gants, que sais-je enfin ! toutes choses qui coûtent fort cher et ne rapportent rien, absolument rien, sinon le compte du marchand qui les a fournies et parfois le regret de les avoir achetées.

Ma femme et mes filles portent des robes d'indienne l'été, et des robes de laine pendant l'hiver. Comme ce ne sont pas des étoffes de prix, elles se passent de couturières et de modistes.

Mon fils et moi nous nous contentons fort bien du drap du pays, d'autant plus que c'est encore ma femme et ses filles qui taillent, assemblent et cousent nos pantalons, nos vestes et nos habits, ce qui ne fait que relever leur prix à nos yeux.

L'an dernier nous étions encore obligés de garder deux servantes. Cette année que nos filles se font grandettes, nous en avons renvoyé une, et l'ouvrage n'en a pas souffert ; loin de là, ma femme a si bien distribué à chacun sa tâche, tout est si réglé et se fait si bien à son heure que ça marche comme sur des roulettes. Je puis vous assurer, voisin, que l'on ne perd pas grand temps ici à chercher les clefs ou les ciseaux. C'est incroyable toute la besogne qui peut se faire ainsi entre deux nuits quand chacun a à cœur de faire la sienne de son mieux, sans compter que ça accoutume de bonne heure ces chères enfants à tous les travaux du ménage. Le soir, pour se récréer, leur frère à qui j'ai fait donner un bon maître de musique et de danse, leur enseigne la danse et la musique, ce qui ménage ma bourse, pare à beaucoup d'inconvénients et ne les empêche pas de jouer déjà fort passablement quelques-uns de nos airs nationaux et de danser avec beaucoup de grâce. Nous trouvons encore le temps, pendant la soirée, de faire une lecture instructive, à tour de rôle ; puis, au coup de neuf heures, la prière se dit en commun, et bonsoir jusqu'au lendemain, au premier chant des oiseaux.

— Jean-Baptiste a cent fois raison, pensa le voisin Pierre, décidément, il faut que j'en parle à ma femme.

— Et le voisin Pierre s'en alla de ce pas raconter à son épouse tout ce que venait de lui dire le voisin Jean-Baptiste, avec une éloquence qu'il ne se connaissait pas encore.

Mais si convaincu et si éloquent que fût son plaidoyer, il ne parvint à gagner qu'un point. Le reste ne valait guère la peine qu'on s'en occupa sérieusement.

Madame consentit à diminuer le nombre de ses grands dîners et admit qu'il n'était pas d'une nécessité absolue d'aller si souvent en soirée.

***

Le voisin Pierre fit des économies pendant trois mois. Au bout de ce temps arrivèrent les marchandises du printemps et les vitrines des marchands à la mode commencèrent à se garnir de ces étoffes précieuses, de ces rubans, de ces fleurs, de ces mille oripeaux – éternelle tentation des filles d'Eve.

L'habitude est une seconde nature, et le poëte qui a dit :

—Chassez le naturel, il revient au galop, a mille fois raison.

Qu'il nous suffise de citer madame Pierre qui acheta quelques douzaines d'aunes de soies et de rubans sans oublier les accessoires. Et qui donc la blâmerait cette bonne dame ? N'était-ce pas là un dédommagement qui lui était dû très-légitimement pour les deux mois d'économie que l'on venait de faire ? Et puis d'ailleurs sa fille aînée ne venait-elle pas d'accomplir sa dix-septième année, et la suivante avait quinze ans révolus. L'heure n'avait-elle pas sonné pour les produire dans les concerts, les bals, les soirées ?

Le voisin Pierre eut beau vouloir tenir les cordons de la bourse, il fallut les délier, la vider et commencer à écorner le capital, car le fils aîné, pour achever ses études coûtait énormément, et malgré la plus stricte économie, à mesure que les filles prenaient de l'âge, il se fesait tous les mois de nouvelles réquisitions de robes neuves, de chapeaux neufs, de dentelles, de fleurs, etc.

Bref, le voisin Pierre ne sachant plus à quel saint se vouer, alla revoir le voisin Jean-Baptiste, et le trouva au bout de son champ très-activement occupé à surveiller quelques hommes qui plantaient les poteaux d'une clôture neuve.

Bonjour, voisin, dit Pierre, et que faites-vous là, seriez-vous devenu arpenteur que vous alignez ainsi des piquets à perte de vue. ?

— Pardon, monsieur Pierre, fit le voisin Jean-Baptiste, tout en fermant l'œil gauche et dirigeant l'œil droit sur la filée de ses poteaux ; pardon, mais j'ai acheté cette semaine tout le terrain que vous voyez jusque là-bas, et je tiens à le mettre tout de suite en culture. C'est une dépense utile celle-là, et qui ne pourra qu'accroître mon capital, ainsi que le bien-être présent et futur de mes enfants.

Voilà le temps qui arrive où j'aurai besoin d'argent, de beaucoup d'argent. Mon fils achève ses études cette année. L'an prochain je veux qu'il apprenne un métier.

Aprés son apprentissage il ira faire un tour de France et d'Angleterre pour se perfectionner. Ça fait qu'il aura deux cordes à son arc, et si son éducation lui fait défaut, au moins pourra-t-il vivre honorablement du travail de ses mains, sans être à charge à qui que ce soit. Quand il aura atteint sa vingt-deuxième année, il nous reviendra homme fait dans toute la force du terme. Il aura comme on dit, " mangé de la vache enragée." C'est la meilleure école que je sache pour un jeune homme de cœur. Il embrassera ensuite la carrière qu'il aimera de préférence, ce n'est pas moi qui voudrais le contrecarrer dans ses goûts, car je suis convaincu qu'il choisira celle qui lui ira le mieux et qu'il deviendra un citoyen aussi honnête qu'utile, et un bon père de famille.

Quant à mes filles, j'ai encore devant moi du temps et je n'en suis point en peine, car une fille honnête, sage, rangée, trouve toujours à s'établir. Les miennes, il est vrai, n'ont pas reçu une brillante éducation, jamais au grand jamais, elles n'ont lu de roman, ni mis le pied dans un théâtre ; jamais non plus, elles n'ont fréquenté une société d'un rang plus élevé que le nôtre, mais elles ont appris, depuis longtemps, à aimer la maison et le travail, leurs habitudes sont toutes sédentaires et leur tenue est modeste. Quand une jeune fille ne sait pas d'avance si elle sera toujours grande dame, il est prudent de ne pas l'élever dans la soie et dans la ouate comme une poupée.

A voir la façon dont certaines gens élèvent aujourd'hui les leurs, on dirait vraiment qu'on n'a plus en vue que d'en faire des fiancées, qu'elles n'auront jamais à remplir les devoirs austères de l'épouse, que leur unique occupation sera de *pianoter* du matin au soir, de roucouler des romances et de courir d'une soirée à l'autre. Est-ce que l'honnête homme qui désire une femme selon son cœur n'ira pas la chercher au milieu d'une famille simple et honnête, plutôt que sur le parquet glissant d'une salle de bal, et s'il se décide à épouser une jeune fille sans fortune, ne laissera-t-il pas de côté celle dont l'apparence lui annoncera la prodigalité et le gaspillage, pour prendre une femme qui sache ménager, conserver et accroître le peu qu'il possède ?

Ces paroles, débitées avec énergie et conviction, frappèrent tellement le voisin Pierre qu'il planta là le voisin Jean-Baptiste au milieu de ses poteaux et ne fit qu'un bond jusqu'à chez lui, bien décidé à ne pas omettre devant sa femme une seule des paroles qu'il venait d'entendre et qui resonnaient encore à ses oreilles comme autant de reproches pour le présent et de menaces pour l'avenir.

Il fallait d'ailleurs frapper un grand coup. Le voisin Pierre ne pouvait se dissimuler plus longtemps que l'on mangeait les revenus et le capital, et que du train d'enfer dont on allait, on courait, à toute vitesse, vers une ruine certaine.

— Madame ! dit-il en arrivant tout essoufflé dans la salle à manger où toute la famille se trouvait réunie pour le déjeûner, madame, le jeune Jean-Baptiste finit sa philosophie cette année et va apprendre immédiatement après un métier. Son père vient de me dire qu'il est bon, dans ces temps difficiles, qu'un jeune homme ait plus d'une corde à son arc.

Pierre finit aussi sa philosophie cette année, je crois que ce serait une excellente idée de le mettre aussi en apprentissage.

— Grand Dieu ! mon mari devient fou, s'écria Madame Pierre en se jetant à la renverse dans son fauteuil et tenant les yeux fixés vers le plafond comme pour prendre le Ciel à témoin de l'infamie qu'on venait de lui proposer. Vouloir faire un ouvrier de mon fils, quelle honte !.... Est-ce que mon enfant a étudié à fond le latin et le grec pour aller s'enterrer dans un atelier ? Non, non, mille fois non, il faut qu'il devienne avocat, il faut qu'il brille au barreau et qu'il fasse un grand mariage. Quel est le riche assez ignare, assez stupide qui irait donner sa fille en mariage à un pauvre diable d'artisan ?

— Papa, vous n'êtes pas sérieux, dit alors le jeune Pierre en lançant à la tête paternelle quatre mots latin tirés de St. Thomas d'Aquin : *timeo hominem unius libri*, ça signifie qu'il ne faut apprendre qu'une chose et l'apprendre bien.

— Qui trop embrasse mal étreint, hasarda la fille ainée.

— Ah ! ah ! continua madame Pierre, ce gros laid t'a dit qu'il était bon qu'un jeune homme eût plusieurs cordes à son arc, eh bien ! tu pourras lui répondre par un autre proverbe : trente-six métiers, trente-six misères, et tu ne lui feras pas mes compliments.

Le voisin Pierre courba d'abord la tête sous cette triple condamnation, mais reprenant bientôt courage :

— Madame, continua-t-il, le voisin Jean-Baptiste est peut être un gros laid,—ce que dans tous les cas je n'oserais affirmer sous serment,—mais ce que je puis assurer c'est que c'est un homme d'un bon sens à toute épreuve, qui a le talent d'arrondir son capital, tandis que le nôtre fond à vue d'œil. Je croirais même que les dépenses que nous fesons pour nos filles sont exagérées et ridicules. Il m'a dit......

— Assez, Monsieur, ou je vais croire que vous vous laissez conduire par ce vieux ladre, ce vilain marabout dont les filles ont l'air de vraies servantes. Ça travaille du balai, ça s'échine à coudre, je crois même que ça fait la cuisine. Fi ! quelle horreur... Sans doute elles n'ont guères besoin d'être bien belles pour trouver à s'établir. Il y aura toujours quelque pauvre diable qui viendra les déterrer dans leur tannière pour la dot qu'elles doivent recevoir. Mais sont-ce là des partis pour des demoiselles aussi accomplies que les nôtres ? à la vérité, nous sommes plus gênés que votre M. Jean-Baptiste, mais au moins nous vivons bien, nous ne nous refusons rien pas plus qu'à nos filles, et le jour approche où nous serons amplement récompensés de nos sacrifices lorsque nous les entendrons appeler Madame la Baronne par-ci, Madame l'Ambassadrice par-là.

Que répondre à une pareille sortie ? Le mal avait jeté de trop profondes racines pour que l'on pût espérer d'y rémédier. Le voisin Pierre courba de nouveau la tête et ne dit plus mot.

***

Cinq ans se sont écoulés pendant lesquels les trois filles du voisin Jean-Baptiste se mariaient l'une après l'autre, on ne peut mieux.

Son fils aîné revenu d'Europe s'est marié à son tour et exploite la terre paternelle qu'il arrondira à coup sûr.

Quant à l'heureux père, depuis l'établissement de ses enfants, il a complètement changé de manière de vivre. Il ne travaille plus et roule voiture pour aller de l'une à l'autre de ses filles. Partout où il va, on le choie, on le caresse, c'est à qui l'entourera de petits soins, et

il a déjà le bonheur de faire sautiller sur ses genoux des petits-fils bien joufflus et de charmantes petites-filles.

Les baronnes en perspective et les ambassadrices futures sont encore filles toutes trois, et le seront probablement toujours. Pour avoir plu à tout le monde, elles ont fini par ne plaire à personne. Le jeune avocat qui devait faire un riche mariage, se sentant incapable d'aucun effort sérieux, sans talent et déclassé, a épousé la *Californie* où il végète sans doute misérablement, tandis que ses parents, après avoir vendu leur belle maison de pierre, s'imposent, dans une maison de pension, les plus rudes privations pour permettre à leurs filles de briller encore quelques temps dans les bals et d'y pêcher peut-être un mari.

PAUL STEVENS.

PREMIERE PARTIE.

LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE ENTRE NAPOLÉON III ET VICTOR-EMMANUEL.

I

CE QUE JE PENSE DU PIÉMONT.

(*Suite.*)

Et ce même prince, qui avait donné à la France et à l'Europe sa parole de Roi qu'il ignorait l'expédition de Garibaldi, ne craignit pas de s'infliger à lui-même, dans une proclamation, un solennel démenti: " Ils étaient Italiens; je n'ai pas pu, je n'ai pas voulu les retenir (1)."

Alors M. de Cavour, triomphant, déclara du haut de la tribune piémontaise, que ces mémorables événements étaient " la conséquence nécessaire de la politique piémontaise depuis douze ans ; " et enivré de ces succès, s'écria enfin, jetant ce défi à notre armée, à notre parole et à notre politique déclarée: " IL NOUS FAUT ROME POUR CAPITALE, ET NOUS Y SERONS DANS SIX MOIS."

Et le parlement, sanctionnant cette déclaration par un vote solennel, proclama Rome CAPITALE DE L'ITALIE. (29 mars 1861.)

Voilà l'homme et voilà le gouvernement, qui, quelques mois après, ouvraient avec le gouvernement français les négociations qui ont abouti à la Convention du 15 septembre.

A Naples commence une phase nouvelle de la politique piémontaise, que je dois encore regarder attentivement.

Je devrais peut-être m'arrêter ici. Je ne le ferai pas. Et un de mes motifs, c'est que j'entends quelquefois d'honnêtes gens même me parler de la modération des révolutionnaires italiens.—Non; l'oubli a couvert encore trop de choses ici, et il y a eu là des horreurs, c'est le mot, contre lesquelles, pour ma part, je ne permettrai jamais qu'on prescrive. L'Ecriture dit quelque part: *Cet homme ne se connaît plus, qu'on lui rejette son iniquité à la face !*

Ici encore on a parlé *du vœu des populations et des aspirations nationales.*

Jamais il n'y eut plus flagrant mensonge.

On a dit que Victor-Emmanuel était entré dans les Etats napolitains appelé par les plébiscites populaires.

Les dates et les faits disent le contraire.

Le plébiscite est du 24 octobre, et l'invasion de Cialdini sur les terres napolitaines du 18.

Et ce plébiscite eut lieu de la façon que voici :

" La presse piémontaise (comme à Florence) déclara traître à la patrie et digne de la vengeance publique quiconque oserait voter contre l'annexion. En même temps, des sicaires, sortis des bagnes, parcouraient les rues, armés jusqu'aux dents, menaçant du poignard, et jetant des bulletins à pleines mains dans l'urne !

" L'immense majorité des votants se composait d'in-" dividus *soudoyés par l'or piémontais*, et des *volon-" taires de Garibaldi*, de misérables cherchant l'impu-" nité dans la vente de leur pays. Triste pays, aussi " indignement vendu que honteusement acheté (1) ! "

Et voilà ce qu'on appela les vœux de la nation italienne et du peuple napolitain !

Deux mois après ce plébiscite dérisoire, le Piémont fait procéder à l'élection des députés. Qu'arrive-t-il ?

" Dans le quartier du Mercato, à Naples, qui compte " 180,000 habitants, M. Paolo Cortèse a été élu avec " 43 voix qui lui ont assuré la majorité, son compéti-" teur n'en ayant obtenu que 41.

" Dans un autre collége, on ne réunit que soixante électeurs.

" Lors de l'élection des corps municipaux, les salles " restèrent vides. A Naples, il n'y eut guère que 800 " électeurs sur 300,000 habitants (2)."

Les Napolitains ne protestèrent pas seulement par l'abstention, ils protestèrent aussi par les armes. Naples et toutes les provinces annexées furent mises en état de siége.

Et ici commence une suite d'atrocités dont l'histoire de *la Terreur* peut seule donner l'idée.

Cialdini paraît le premier, se faisant précéder de cette proclamation : " Annoncez que je ferai fusiller " tous ceux que je prendrai les armes à la main ; j'ai " déjà commencé aujourd'hui. "

Pinelli : " Soldats, soyez inexorables comme le " destin... Purifions avec le fer et le feu ces régions " infectées de l'immonde bave des prêtres."

Galateri : " Je viens pour exterminer les brigands... " Qu'on s'arme de faux, de fourches, de tridents, et " qu'on les poursuive partout... Quiconque *donnera " asile* à un brigand sera, sans distinction d'âge, de " sexe, de condition, fusillé...(3)."

Les brigands, c'est le nom que désormais les Piémontais vont donner aux Napolitains, qui ne veulent pas d'eux. Cela devait être ; dès que les Piémontais ne prenaient pas ce nom pour eux, ils devaient le donner à leurs adversaires.

Les autres chefs piémontais, Nigra, Fumel, etc., lancent de leur côté des proclamations qui ont arraché un cri d'horreur à lord John Russell lui-même, et dont un député italien, M. Nicotera, a dit à la tribune italienne :

" Les proclamations de Cialdini et des autres chefs " sont dignes de Tamerlan, de Gengis-Kan et d'Attila."

Et les proclamations s'exécutent à la lettre : les

(1) Proclamation de Victor-Emmanuel d'Ancône, 9 Octobre 1860.

(1) Lettres d'Ulloa.

(2) Lettres d'Ulloa.

(3) *Delle Presenti condizioni del reame delle due Sicilie*, par Ulloa.

colonnes piémontaises lancées en tous sens dans le pays, remplissent les provinces napolitaines de ruines et de sang.

"J'ai vu, disait le député Ferrari, au retour d'un " voyage dans les provinces napolitaines, *un an après* " *l'annexion*, j'ai vu douze villages incendiés... j'ai " vu les ruines de Pontelandolfo, une ville de cinq " mille âmes, et de Casalduni, une ville de sept mille âmes (1)..."

A Pontelandolfo, trente malheureuses femmes qui s'étaient réfugiées au pied d'une croix, furent impitoyablement massacrées (2).

Après avoir livré aux flammes ces deux villes, Cialdini écrivait :

" Hier matin, à l'aube du jour, justice a été faite de Pontelandolfo et de Casalduni."

La même "justice rigoureuse" *rigorosa giustizia*, avait été faite aussi à Castellamare en Sicile.

M. Fumel fusillait en Calabre les prisonniers par centaines et on l'appelait à Turin *le sauveur de la Calabre :* " J'ai senti le sang me monter à la figure, " s'écriait le député calabrais Miceli, quand j'ai lu que " le colonel Fumel avait sauvé la province de Cozenza " en fusillant 350 prisonniers."

Le 29 novembre 1862, M. Ferrari disait encore :

" Maintenant, Messieurs, nous savons qu'on fusille, " qu'on arrête des familles entières, qu'on a des détenus " en masse. C'est une guerre de barbares! Si votre " sens moral ne vous dit pas que vous marchez dans le " sang, je ne vous comprends plus. Et ce que je dis " du royaume de Naples, je le dis aussi de la Sicile : " là aussi prisons, exécutions, fusillades, sans procès.... " C'est un système de sang... mais ce n'est pas avec " des flots de sang que l'on peut remédier au mal...

" Dans le sud de l'Italie, on ne sort pas d'un système " de sang, et tous ceux qui portent une capote se " croient en droit de tuer ceux qui n'en portent pas."

Ces paroles ont été citées à la tribune anglaise par des membres du parlement britannique, dans une séance mémorable, que lord Palmerston appelait *l'événement de la session*, et où M. Bentinck et d'autres honorables membres de la Chambre des Communes protestèrent, au nom de l'honneur anglais, contre une politique atroce, que le gouvernement d'Angleterre avait trop glorifiée.

Cent dix mille Piémontais étaient et sont encore occupés à cette guerre. Et de telle sorte que l'année suivante, le 31 juillet 1863, un autre député, Averrano, s'écriait au parlement piémontais : " Les atrocités qui durent depuis deux ans, et dans lesquelles le gouvernement paraît placer tout son espoir, nous déshonorent devant l'Europe (1)."

Mais rien n'y faisait, et les chefs piémontais continuaient à dire dans leurs proclamations : " Si tel et tel " brigand ne se présentent en vingt-quatre heures, je " ferai abattre leurs maisons, arrêter leurs parents, " vendre leurs propriétés, et, quand ils seront pris, ils " seront fusillés."

(1) Aveux et mensonges, par G. Palomba. Londres, 1663.

(2) *Ibid.*

(1) Aveux et mensonges.

Et la proclamation était exécutée.

Tous ces moyens ne suffisant pas, les Piémontais appelèrent au secours de leurs armes la trahison, et dressèrent ce qu'un journal de Turin, *Il Piemento*, a appelé le *tarif du sang :*

" Tant pour celui qui livre, *d'une manière quelconque*, un chef de bande ; tant, pour qui amènera un Napolitain vivant ; tant, pour qui le présentera mort (1)."

Dans ces tarifs du sang, la récompense pour le cadavre d'un réactionnaire mort est le triple et le sextuple de celle accordée pour un réactionnaire vivant.

Et malgré tout cela, le Piémont, trois ans après l'invasion des Etats Napolitains, est si peu sûr de sa conquête, qu'il sent le besoin de légaliser cette épouvantable répression, et cela nonobstant les efforts de quelques députés qui s'écrient : " C'est de la férocité, Messieurs, " et la férocité ne doit pas être introduite dans nos " lois... Depuis trois ans, les autorités politiques et " militaires ont eu des pouvoirs *sans limites*, et nous " devons confesser *que nous n'avons rien gagné* (2)."

Le 1er août 1863, une loi fut donc votée, la loi Pica, qui remet aux conseils de guerre le jugement souverain, non seulement de tous les Napolitains pris les armes à la main, mais encore de leurs complices, de leurs fauteurs, *de ceux qui les ont cachés, qui leur ont donné des vivres*, etc.

Sur le nombre des Napolitains fusillés ainsi par les Piémontais, en dehors de ceux qui sont tombés dans les rencontres de tous les jours, nous avons, dans un rapport présenté à la Chambre des députés de Turin, un chiffre officiel, qui est loin sans doute de tout dire : le rapport avoue, de mai 61 à février 62,1,038 fusillés.

Voilà ici encore comment le Piémont a respecté les vœux des populations, mis en œuvre *les moyens moraux* et fait faire à la civilisation moderne les progrès dont il invoque aujourd'hui le bienfait pour les Etats pontificaux.

Et hier encore, en Sicile, un officier piémontais livrait aux flammes une famille entière.

On parle de la modération des révolutionnaires italiens : La voilà! Vous, Piémontais, vous me parlez de la liberté de l'Italie ! Et moi, je vous réponds au nom de la liberté, de la vérité, et de l'honneur, que vous en avez été, que vous en êtes encore les tyrans. J'ai étudié tout ce qui s'est passé là, et ma conviction inébranlable, c'est que tout a été fait par la trahison, le mensonge, et la force brutale, et autant qu'il dépendra de moi, je ne permettrai pas que de tels faits soient désormais absous par le succès, et tant qu'il me restera une voix, je protesterai.

Pendant que les soldats piémontais couvraient de sang le royaume de Naples, un système de terreur pesait sur les habitants qui ne prenaient pas les armes. Je serais infini si je voulais entrer ici dans les détails de cette affreuse tyrannie :

Les libertés municipales ; la liberté de la presse ; la liberté des opinions ; la liberté des personnes ; l'in-

(1) Circulaire de la Commission centrale pour la distribution de subsides ; circulaire de la Commission provinciale de la terre d'Otrente : citées à la suite du Discours de M. Cochrane, au Parlement anglais.

(2) Le député Minervini, séance du 1er août 1863.

violabilité des domiciles ; la liberté de la justice, toutes les libertés disparaissaient, tous les droits (1).

Je m'en tiens à un seul fait, mais qui fait comprendre tous les autres, au nombre immense de Napolitains entassés, avec ou sans jugement, dans les prisons : M. Bentinck établissait au Parlement anglais, en se fondant sur "le rapport du consul général anglais, M. Bonham, et sur les documents présentés au parlement de Turin, *qu'au moment où il partait*, le nombre des prisonniers politiques "était de plus de vingt mille."

(1) En cinq mois, depuis le 14 décembre 1862 jusqu'au 7 mai 1863, on a dissous quatre-vingt-neuf conseils municipaux et quatre-vingt-six gardes nationales (1).

Et les malheureux maires n'étaient pas même libres de donner leur démission. Il fallait obéir aux injonctions des préfets piémontistes, sous peine de mort.

Voici, en effet, les circulaires qu'adressaient les préfets piémontais aux maires de la province confiée à leur administration :

"*Préfecture de la province de Girgenti*, 1er *octobre* 1862."

"Monsieur,

"…. Je vous avertis qu'en cas de violation de cet ordre, "vous serez impitoyablement traité comme on traite aujour-"d'hui ceux qui sont soupçonnés de tendances criminelles."

Et si le maire, effrayé, s'avise de donner sa démission, voici ce qui le menace :

"Je vous fais remarquer, en terminant, que, comme vous "n'avez jusqu'à ce jour, adressé aucune demande, soit de congé, "soit de démission de votre charge, *si vous le faites dans l'avenir*, "je me verrai obligé d'agir *avec toute la rigueur que les temps* "*actuels requièrent et autorisent*. *Le Préfet* FALCONCINI."

Voilà pour les libertés municipales.

Quant à la liberté des opinions, une circulaire du 21 janvier 1863, adressée par M. le ministre à tous les préfets, recommande qu'une *énergique et constante répression* soit exercée ; et le fonctionnaire qui l'exerce, sans consulter personne, *un Questeur*, peut saisir et confisquer tout journal. Et dans la seule ville de Naples, vingt-sept journaux ont été supprimés par la police.

Et lord Lennox, au discours duquel j'emprunte ces détails, prouve ensuite que la même tyrannie s'exerçait dans toutes les provinces annexées ou conquises.

Le Piémont a de la même façon respecté la liberté des personnes. Voici ce que lord Lennox a vu pendant qu'il était à Naples :

"La police, dans une seule nuit, enveloppa dans ses filets "deux cents individus, femmes ou hommes, et parmi eux "un prêtre âgé de plus de quatre-vingts ans, et les jeta en prison (1)."

Il en était dans les provinces comme dans la capitale.

Dans la cour d'une de ces prisons, celle-là même que M. Gladstone a décrite avec tant de complaisance, "les prison-"niers, a raconté lord Lennox, se précipitèrent autour de nous "en poussant des cris lamentables, les yeux injectés de sang, "les bras étendus, implorant, non pas la liberté, mais un procès, "non pas merci, mais un jugement…. L'attitude et la con-"dition des damnés dans l'*Enfer* du Dante donneraient la plus "juste idée de la scène qui se présenta alors dans cette cour "de prison….

"Les aliments qu'on servait à ces malheureux prisonniers "n'auraient pu même être donnés *à des bestiaux* en Angleterre."

"J'ai, disait encore lord Lennox, une *longue liste de noms de* "*femmes* qui ont été retenues en prison, *sans être jugées ni* "*même interrogées*. Dans ces prisons, les honnêtes femmes "étaient pêle-mêle avec des prostituées ; les prêtres et les "magistrats avec des assassins ; des gentils-hommes étaient "enchaînés avec des forçats ! Dans une cellule étroite et du "plus misérable aspect, se trouvaient quatre hommes, enchaînés "deux à deux avec des chaînes de fer les plus lourdes. L'un "d'eux était un Français."

"M. de Luca était enchaîné à un brigand qui avait été con-"damné pour vol ou pour meurtre. Ainsi, un gentilhomme "italien, dont le malheur était de différer de manière de voir "avec le gouvernement de Turin, était enchaîné au plus vil "malfaiteur."

(1) Aveux et mensonges.

(1) Lord Lennox, au Parlement anglais.

Un autre orateur, M. Bower, a affirmé au Parlement anglais "que d'après des documents certains, ce nombre, *depuis l'invasion*, aurait été jusqu'à *soixante-dix mille*."

Aussi alors, comme aujourd'hui, les prisons du royaume ne suffisent pas, elles regorgent, encombrées. On ne se donne pas la peine de juger les prisonniers, ni même de les interroger ; ils languissent des mois, des années, sans savoir pourquoi ils sont là !

Ce sont des faits positifs, connus, je le répète, par les discours même prononcés aux Parlements de Turin et de Londres.

Un rapport a été déposé devant le Parlement de Turin, il s'exprime ainsi :

"J'ai été voir les prisonniers de Melazzo ! Horreur! j'en suis sorti tout couvert de vermine, le cœur navré, et le front rouge d'être Italien."

M. Ricciardi avouait, au sein du parlement, "qu'il avait vu plus de quinze cents prisonniers à Palerme, entassés les uns sur les autres, *comme des sardines dans un baril* ;" et, dans la même séance il ajoutait : "Le pain qui est donné aux prisonniers est tel que je n'aurais pas souhaité au comte Ugolin d'en manger."

Et dans une autre séance :

Nos prisons sont pleines, et dans un grand nombre de cas, pleines de *gens innocents !*

"La vie et la liberté de nos concitoyens dépendent du caprice d'un capitaine ou d'un lieutenant, d'un sergent ou même d'un caporal."

Lord Lennox a voulu visiter les prisons comme autrefois M. Gladstone, et il l'a fait avec ce soin scrupuleux des hommes d'état anglais, notant tout, inscrivant tout sur son carnet, et il a publié ces notes à la suite de son discours.

Je recommande ce discours célèbre, ainsi que les quatre autres discours publiés dans le même recueil, à ceux qui veulent savoir ce qui s'est passé, et ce qui se passe encore à l'heure qu'il est dans cette Italie, régénérée, dit-on, et sauvée par le Piémont.

Je ne puis, en terminant, retenir sur mes lèvres et au fond de ma conscience émue, ce cri que faisait entendre, au parlement anglais, M. Maguire :

"La loi de Dieu et la loi des hommes ont été violées, et ce qui a commencé dans la ruse et la perfidie, pour s'achever dans la violence, finira dans la honte."

Et si maintenant vous me demandez ce que je pense enfin de notre allié, je le dirai :

J'en pense ce qu'en doit penser quiconque n'est pas de ceux qui ne regardent et ne voient pas, écoutent et n'entendent pas ;

Quiconque a conservé une conscience, et un cœur d'homme dans sa poitrine ;

Quiconque ne compte pas pour rien la justice, l'honneur, la parole donnée, le sang des peuples ;

Et si vous me demandez ce que j'en conclus, je vous le dirai encore, et ma conclusion sera aussi simple que modérée :

J'en conclus que, quand le Piémont donne une parole et signe une convention, il y faut regarder de près, et que, lorsqu'il parle, pour aller à Rome, des *forces morales* et du *progrès de la civilisation*, nous savons à quoi nous en tenir.

Maintenant que j'ai dit ce que je pense du Piémont, je dois dire ce que j'espère de la France.

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Mai 1865. Septième Année.---Numéro 10

145

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Le *Cabinet de Lecture.*—Le Mois de Marie.—Les défenses du Canada.—MM. Cartier et Galt en Angleterre. — L'*Economist.*— Cause de guerre.— Deux proclamations.— Enrôlement pour le Mexique.— L'assassinat de M. Lincoln en Angleterre.—Napoléon en Algérie.—M. Thiers et la question Romaine.—Négociations entre l'Autriche, Rome et Turin.— Mort de l'héritier du trône de Russie et du Rév. Père Mainguy.

La séance de mardi soir, au *Cabinet de Lecture*, a été un vrai succès pour les lettres canadiennes; et M. l'abbé Desmazures ne pouvait faire avec plus d'éclat la clôture de ses réunions littéraires si brillamment inaugurées l'automne dernière.

M. Siméon Martineau, jeune débutant qui mène de front l'étude de la Loi et des lettres, nous a fait un discours sur l'*art militaire*, rempli d'idées neuves et d'un patriotisme ardent. Nous félicitons cordialement notre jeune ami : qu'il continue dans cette voie, et nous lui promettons un bel avenir.

M. l'abbé Colin remplaça M. Martineau à la tribune. Comment parler du discours de ce prêtre aussi savant que modeste ? Comment transporter dans une *chronique* cette logique serrée d'un philosophe impitoyable dans son combat contre l'erreur, cette éloquence qui domine les plus hauts sommets de la raison humaine, cette verve qui tient l'auditoire en suspens et ne le laisse respirer que pour lui arracher des applaudissements ? Nous commencerons prochainement la publication des travaux des orateurs qui ont paru, cette année, à la tribune du Cabinet Paroissial et que la publication du pamphlet de Mgr. Dupanloup sur l'Encyclique et sur la convention du 15 septembre nous a forcé de trop négliger.

La saison des soirées littéraires est passée comme passent toutes choses, tantôt sérieuses, tantôt brillantes, tantôt récréatives, et tantôt sérieuses, brillantes et récréatives tout à la fois. Les fleurs que l'on venait cueillir au *Cabinet de Lecture*, on les cherchera désormais dans les prairies reverdies, dans les champs embaumés par l'haleine amoureuse du printemps, dans ce grand livre de la nature toujours ouvert à tous les cœurs et à toutes les intelligences. Nos indulgentes lectrices en formeront de gentils bouquets pour les autels de Marie, à laquelle leurs âmes demandent, durant ce mois, de ressembler éternellement par toutes ces qualités que chantent tous les peuples et tous les siècles dans un concert de commune admiration.

Mais laissons là l'idylle et revenons aux côtés matériels de notre existence.

La défense du Canada, on le sait, est la principale mission de la délégation canadienne en Angleterre. La mère-patrie consent bien à nous laisser sa puissante protection, même à partager avec nous les frais de la guerre, en cas d'une attaque de la part du gouvernement de Washington ; mais avant de se lancer dans cette voie, elle veut connaître nos dispositions et savoir si nous ne préfèrerions pas l'indépendance à notre situation présente. C'est du moins le langage d'un grand nombre de ses hommes d'Etat. L'équivoque n'est plus possible maintenant, ni d'un côté, ni de l'autre.

Arrivés à Londres, les hon. MM. Cartier et Galt ont été invités au banquet annuel de la *vénérable Compagnie* des *Fishmongers*, qui compte dans ses rangs quelques-uns des plus grands personnages de l'aristocratie anglaise. M. Cartier a profité de cette occasion pour réfuter certains orateurs des Communes qui nous avaient représentés comme indifférents à l'honneur du drapeau britannique et désireux de passer sous celui des Etats-Unis. " Nous désirons la Confédération, a dit l'hon. Ministre, non-seulement dans l'intérêt de notre prospérité et de notre force, mais encore pour nous faire une meilleure position dans notre part de défense de l'empire britannique. Nous le comprenons bien : dans le cas d'une invasion, sans le secours de toute la force armée de l'Angleterre, nous ne pouvons rien ; avec

l'union de toutes les Provinces nous remplirons efficacement notre tâche. La Confédération de l'Amérique-Britannique du Nord, loin d'affaiblir le lien qui nous attache à la mère-patrie, nous unira plus étroitement à ses intérêts, en donnant un nouvel essor à notre commerce. On a dit dans les deux chambres du Parlement anglais, dont certains journaux se sont faits l'écho, que puisque le Canada est si exposé, il vaudrait mieux, pour la sûreté de l'Angleterre, le laisser devenir indépendant ou s'annexer aux Etats-Unis. Nous ne pouvons en Canada être la cause d'une guerre; elle ne peut venir que des autorités impériales. Notre pays sans doute, est vulnérable; mais nous souffrirons volontiers qu'il serve de champ de bataille pour venger l'Angleterre. Notre désir n'est ni d'être indépendants, ni de subir l'annexion aux Etats-Unis. Nous repoussons ces deux idées avec une égale horreur. Si la théorie qu'une colonie, parcequ'elle coûte au trésor de la mère-patrie, doit être abandonnée à elle-même, si cette théorie prévaut dans les conseils de la nation, il faut que toutes les colonies subissent le même sort, et la conséquence arrive d'elle-même: l'empire britannique serait réduit à l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Personne, je présume, ne voudrait soutenir aujourd'hui cette proposition."

C'est la question tranchée dans le vif. Cependant un correspondant de la *Minerve*, qui paraît bien informé, dit que l'arrivée de MM. Cartier et Galt a renouvelé les anxiétés à Londres au sujet de cette importante et vitale question. Les délégués ont eu des entrevues prolongées avec M. Cardwell, secrétaire des Colonies, et avec Lord Palmerston. Rien n'a encore transpiré au sujet de ces entrevues. L'Angleterre, paraît-il, attend la réponse de la colonie elle-même, si nous en jugeons d'après l'*Economist*, un des journaux les plus prudents de la métropole.

« Si nous conservons le Canada, dit-il, nous ferons notre devoir à son égard, et nous le defendrons *cum toto corpore regni*, s'il veut rester fidèle à son ancienne obéissance; nous devons attendre que de son côté, il ne soit ni froid, ni hésitant, ni réservé dans son zèle. Mais il est inutile, et il serait coupable et dangereux de déguiser la vérité. Si les relations actuelles doivent être maintenues d'un désir mutuel, ce sera des deux côtés une question de sentiment et d'affection exclusivement; car nous ne pouvons prétendre que comme question de profit égoïste et matériel, il soit de l'*intérêt*, soit de l'Angleterre de rester unie au Canada, soit du Canada de rester fidèle à la Grande-Bretagne.

Nous ignorons jusqu'à quel point l'*Economist* répond à l'opinion publique en Angleterre. Mais si on met l'honneur et l'intérêt de la mère-patrie de côté, pour faire d'un sentiment équivoque le seul lien qui attachera la mère-patrie à sa colonie, la question est finie. Espérons que les paroles des délégués canadiens dirigeront les conseillers de la couronne vers un but plus patriotique et plus national.

Les journaux de Londres raisonnent toujours comme si la guerre frappait, à toute heure, aux portes du Canada. Nous croyons le peuple américain plus juste dans son ambition et plus modéré dans ses vues de conquête. Avant de faire l'Amérique républicaine, il doit achever la pacification du Sud, désarmé il est vrai, mais puisant dans sa défaite des rancunes mortelles. La modération vis-à-vis les puissances étrangères et des Etats Confédérés, voilà la première vertu qui doit conseiller le gouvernement de Washington. Il ne manque pas chez tous les peuples d'hommes violents qui mettraient l'univers en feu pour satisfaire leur vanité ou leur ambition; mais il y a aussi à Washington des hommes pacifiques, des patriotes éprouvés qui voudront réparer les ruines de quatre années de guerre civile avant de songer à l'agrandissement de leur territoire déjà si vaste.

La seule cause de guerre que nous apercevions maintenant à l'horizon politique, c'est la personne de Jefferson Davis et de quelques réfugiés du Sud, MM. Sanders, Tucker et Thompson, mis au ban des nations comme assassins, par le nouveau président, M. Johnson, et les enrôlements qui se font à New-York pour le compte du défunt gouvernement républicain du Mexique. Cette dernière affaire regarde surtout Maximilien et Napoléon III. Elle intéresse aussi un peu le droit des gens et la civilisation chrétienne.

Booth, l'assassin de M. Lincoln, a été pris et tué sur le champ; Harrold, l'assassin de la famille Seward, surpris avec Booth dans une grange du Maryland, a été amené vivant à Washington; puis un nombre considérable de personnes de toute condition et de tout sexe ont été arrêtées. Quelques-unes, dit-on, auraient fait des aveux qui mettraient le Président du Sud à la tête du complot. Le complot lui-même aurait été mûri au Canada par MM. Sanders, Clary, Tucker et Thompson. De là la proclamation de M. Johnson offrant des récompenses pour leur arrestation *sur le territoire des Etats-Unis.*

Cette *proclamation* est très-grave. « L'assassinat de M. Lincoln organisé en Canada et approuvé à Richmond." C'est là, dit le *Courrier des Etats-Unis*, ce qu'il faut prouver. Or, jusqu'à présent,

on a des affirmations, la parole du Président du Nord, on n'a point de preuve. S'il est difficile de croire qu'un chef de Gouvernement sur lequel tout le monde civilisé a les yeux, ait pu porter une si énorme accusation sans preuves évidentes comme la lumière du soleil, il est également difficile de croire que M. Davis, si modéré, si calme, si noble dans la défense de la cause du Sud, abdiquant soudain criminellement tout respect à l'histoire, ait pu descendre aussi bas que de donner sa main, faite pour gouverner, à la main d'un lâche faite pour assassiner? Les journaux républicains des Etats-Unis, qui se sont montrés les plus ardents à rétablir l'Union, refusent de croire à une pareille abdication du sens commun et de l honneur. C'est, disent-ils, un crime inutile à la cause du Nord, mais c'est bien la plus grande calamité qui puisse arriver à celle du Sud. Ils demandent que la grande enquête qui va s'ouvrir soit publique, afin que les gouvernements étrangers n'accusent pas le gouvernement de Washington d'avoir acheté des parjures pour se donner le plaisir de pendre M. Davis et de mêler les fils déjà si tendus des relations des Etats avec les autres nations.

Supposons l'innocence de M. Davis et des réfugiés sudistes en Canada, jusqu'à ce que leur culpabilité soit prouvée, qu'arrivera-t-il au cas où le gouvernement de Washington en demanderait l'extradition? Ils ne tombent pas sous le célèbre traité d'Ashburton, ils ne pourraient être livrés que d'après le comité des nations. M. Johnson consentira-t-il à tous ces délais? Mais laissons plutôt les événements se développer.

M. Johnson a lancé une seconde proclamation fermant l'entrée des ports des Etats-Unis aux vaisseaux de la Confédération du Sud. En même temps, M. Adams, ministre plénipotentiaire de Washington à Londres, a demandé à Lord Russell si l'Angleterre avait encore l'intention de reconnaître le droit de belligérants aux Etats du Sud. Sa Seigneurie a répondu qu'elle prendrait la chose en considération. La guerre de 1812 a eu des raisons à peu près semblables à celles que met en avant M. Johnson.

Les partisans dispersés de Juarez, ent'rautres le général Ortega, ont ouvert à New-York un bureau d'*émigration* au Mexique. On fait les plus magnifiques promesses aux soldats et aux officiers déchargés de l'armée américaine, et le télégraphe annonçait mercredi que plus de quatre cents s'étaient *enrôlés* dans cette seule journée. Le *Courrier des Etats-Unis* soutient à ce sujet une polémique très-ardente avec les principaux organes de la démocratie. La France, c'est la marraine des Etats-Unis. Or, ceux-ci pourraient-ils, sans manquer de reconnaissance, aller attaquer au Mexique cette France généreuse qui a toujours observé la plus stricte neutralité à leur égard? Pour tout le monde, ces enrôlements, s'ils étaient faits avec la sanction du gouvernement, seraient un *casus belli* au premier degré. Mais nous voyons heureusement que le nouveau Président, malgré ses vues particulières sur la doctrine *Monroe*, suivra la politique nationale de neutralité observée par M. Lincoln. Les lois de neutralité mises en vigueur puniront sans miséricorde ceux qui essaieront de compromettre le gouvernement sur la question américaine.

Cette déclaration n'empêche pas cependant les amis de l'empire Mexicain de prendre de l'ombrage à propos d'un grand dîner que M. Romero, ministre de Juarez à Norhinglin, vient de donner au général Grant. On sait qu'aux Etats-Unis, Juarez est toujours censé régner au Mexique!

L'assassinat de M. Lincoln a causé en Angleterre et sur tout le continent européen une indignation bien légitime, et fait éclater de chaleureuses sympathies pour le peuple américain. A Londres, il y a eu des assemblées publiques, le parlement s'est ajourné, et les chefs des deux partis politiques ont fait un éloge très-juste et très-mérité du défunt président: l'Empereur a fait écrire à Washington des lettres de condoléances; plusieurs gouvernements ont suivi son exemple. Nous ne dirons rien d'excessif, ajoute un correspondant, en déclarant qu'un seul individu au monde pourrait, s'il tombait sous le fer d'un assassin, produire une pareille émotion: c'est le chef du gouvernement français.

Cette émotion doit être bien profonde et bien générale pour lui chercher en aussi haut lieu un terme de comparaison. Car l'assassinat de l'empereur aujourd'hui, ce ne serait pas seulement la mort d'un grand capitaine et d'un grand politique, la chûte d'un trône qui pourrait se relever demain, l exil peut-être d'une dynastie fondée dans la gloire: ce serait la révolution rouge triomphante, ce serait l'anarchie où viendrait s'engloutir ce qui reste de droit public, si l'Eglise n'était pas là, toujours jeune et féconde dans son éternité, pour soutenir la civilisation qui marche suspendue au-dessus des abîmes. Napoléon le sait bien; voilà pourquoi il prend les mesures que lui inspire son génie, afin d'assurer la couronne de France à son fils et la paix à l'Europe. On prête à son voyage en Algérie une infinité de raisons. Selon quelques-uns, il ne s'agirait de rien moins que de la formation, sur une portion du territoire franco-algérien et dans le voisinage de Tunis, d'un royaume arabe dont le

gouvernement serait confié à Abd-el-Kader.. Sous le sceptre de l'ancien Emir, seraient groupées les tribus et familles arabes qui ont résisté à la domination française, ou ne l'ont acceptée que par force. Il va sans dire que ce royaume arabe resterait sous le patronage et la suzeraineté de la France. Mais, à notre sens, le départ de Napoléon III pour l'Algérie a un tout autre but politique. Déjà plus que sur le retour de l'âge, fatigué sans doute d'une vie aussi concentrée et aussi agitée tout à la fois, il prévoit le moment où il ne sera pas à la tête de cette France qui est à la tête de l Europe. Il veut accoutumer, par une régence qu'il peut conseiller, la nation française à se passer de lui, il assure par là l'avenir de sa race. A part la raison de santé, c'est la seule qui nous paraisse plausible.

Avant son départ, Napoléon a pu entendre des Tuilleries, la mâle éloquence de M. Thiers, au Palais Bourbon, sur l'Encyclique et la Convention du 15 septembre. L'ancien ministre de Louis-Philippe s'est fait l'apologiste et le soldat de la souveraineté temporelle du St. Père ; et dans un discours de quatre heures, il a retrouvé toute cette verve qui en faisait la gloire du régime parlementaire. Il s'est même élevé à une hauteur de vues qui n'apparaissent pas dans ses autres discours ni dans ses nombreux écrits. C'était, sauf quelques erreurs, le génie catholique qui lui soufflait ses inspirations.

M. Rouher lui a bien prouvé, de la part du gouvernement, que sous Louis-Philippe, lorsque M. Thiers était ministre, la France, si elle eut certaines libertés, fut sans influence et sans gloire. M. Thiers n'en a pas moins remporté une grande victoire : et il reste désormais acquis à la conscience publique ces trois points importants :

1o. Le gouvernement français garantit l'indépendance du St. Siége ;

2o. Cette indépendance, il la place dans la possession *assurée* du patrimoine de St. Pierre ;

3o. Il la fera respecter envers et contre tous.

Il est incontestable, observe le *Monde*, que dans ces conditions, la Convention du 15 septembre perd de sa gravité. L'Italie n'existe que par la France et ne peut rien sans la France. Or, le jour où les Piémontais seront convaincus que la France leur interdit Rome, le Comité *national* fera ses malles pour retourner à Turin, l'armée française pourra revenir, la gendarmerie pontificale fera le reste.

Voilà donc, grâce à un orateur qui n'appartient pas au parti catholique, bien des malentendus de réglés et la conscience chrétienne grandement soulagée.

Elle apprendra pareillement avec satisfaction qu'un rapprochement assez sensible s'est opéré entre Victor-Emmanuel et le St. Père, et voici à quelle occasion :

Le Cabinet des Tuileries aurait sollicité les bons offices de la cour de Vienne, et François-Joseph aurait envoyé à Rome M. de Boch, chargé de faire sortir le Souverain Pontife du *non possumus* dans lequel il s'est jusqu'à présent enfermé. On affirme même à Vienne que le cardinal Antonelli aurait promis l'adhésion de Pie IX à la convention du 15 septembre, sous la condition expresse que toutes les puissances catholiques garantiraient au St Siége la possession perpétuelle de ses provinces actuelles.

M. de Mendorf-Pouilly, informé des dispositions du St. Siége, transmit alors à M. de Boch une dépêche dans laquelle il le priait d'informer le cardinal Antonelli des démarches qu'il avait faites en prévision des conditions posées par son Excellence. Or, M. Mendorf n'avait obtenu que de la Bavière une réponse absolument affirmative. Le Portugal, attaché au Piémont par des liens de famille, avait refusé de prendre aucun engagement, et l'Espagne avait déclaré qu'elle conformerait sa conduite à celle de la France.

Le Cabinet Autrichien avait refusé, en conséquence, de soutenir officiellement les demandes du Pape auprès des puissances catholiques, et M de Mendorf engageait le St. Siége à s'entendre directement avec l'empereur Napoléon.

Le voyage de M. de Persigny, le départ pour Rome d'un ancien ministre de Victor-Emmanuel, tendraient en même temps à prouver que M. Drouyn de l'Huys aurait repris, en effet, la tâche dans laquelle avait échoué son prédécesseur.

Il paraît cependant que le voyage de M. de Persigny à Rome est tout d'agrément. La mission de l'ancien ministre de Victor-Emmanuel a eu le succès désiré. Les évêques que la révolution italienne a exilés de leur diocèse, viendront en paix reprendre leur siége ; et le Pape nommera de nouveaux évêques aux évêchés vacants dans ses anciennes provinces, et Victor-Emmanuel fera des *présentations* pour les diocèses du reste de l'Italie conquise.

Il est écrit que notre *chronique*, en arrivant à la fin, prendra le deuil de quelque saint prêtre ou de quelque prince très-haut et très-illustre. L'héritier présomptif de Russie, le fils aîné de l'empereur Alexandre, est mort à Nice, dans les bras de son père et de sa fiancée, la princesse Daymar de Danemark. Sa Majesté a plusieurs autres enfants pour adoucir la douleur de son deuil.

Au Canada, la mort a saisi subitement un missionnaire de la Compagnie de Jésus, le Rév. Père Mainguy, au milieu de ses travaux apostoliques à St

Thomas. C'est une perte pour les révérends Pères Jésuites qui causera dans nos campagnes des regrets universels. Le P. Mainguy était né le 2 mars 1795 à St. Brieux, en Bretagne. Il fut pendant plusieurs années aumônier des Dames du Bon-Pasteur, maison mère, à Angers. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1843. Il vint en Canada en 1844. Pendant plusieurs années il desservit la cure de Laprairie avec zèle et un succès admirable. Depuis 1860 il s'était dévoué aux missions des campagnes, et Dieu seul saura récompenser les pénibles travaux auxquels il s'est soumis pendant ce temps.

CABINET PAROISSIAL.

Nous avons assisté, mardi dernier, à la séance du Cabinet, et nous nous plaisons à constater qu'elle n'a pas été l'une des moins brillantes pour les lectures qui y ont été entendues.

M. Siméon Martineau, étudiant en Droit, nous a d'abord débite un essai sur l'*art militaire*, où il a fait preuve de style, de facilité et d'élocution, le tout relevé par un air de conviction, et de modeste assurance qui donnent encore plus de prix à tout ce qu'il dit.

Il nous a d'abord exposé, que bien qu'il faut admettre que la guerre soit regrettable et doive être regardée comme un terrible fléau, néanmoins, dans l'état de déchéance où se trouve le monde, et avec les passions qui s'y rencontrent, il est des cas où il faut savoir la prévoir, au moins pour la prévenir, et que dès lors on doit reconnaître que l'art de la guerre et la science militaire sont nécessaires chez un peuple qui veut être respecté, et accomplir avec indépendance ses vraies destinées.

En effet, un peuple peut avoir à défendre ses frontières contre les entreprises de ses voisins. il peut avoir aussi à maintenir et à établir ses droits les plus essentiels, enfin il est obligé chez lui de conserver l'ordre et l'empire des lois contre certains esprits désordonnés. Sans doute il serait préférable que toutes ces difficultés fussent réglées par les voies de la conciliation et de la persuasion, mais comme il est certain que dans la réalité, les choses peuvent menacer de prendre une autre tournure et une autre direction, il s'ensuit qu'un peuple, s'il veut agir suivant les lois de la sagesse et de la prudence, doit être en mesure de répondre à ces diverses occurences, et il ne le peut que par les ressources que lui offrent la science et l'art de la guerre.

D'ailleurs, c'est précisément par les sages dispositions de la prudence et de la prévision qu'il sera le plus à même de prévenir les terribles chances de la guerre, ainsi que nous l'enseignent si péremptoirement les anciens par cet adage si connu : *Si vous voulez la paix, préparez-vous à la guerre : Si vis pacem, para bellum.*

Après ces premiers motifs sur l'importance de l'art militaire, l'orateur nous a parlé des avantages qu'un peuple pouvait trouver dans ces habitudes de force, de discipline et de mâles exercices qui accompagnent la pratique de la science de la guerre, et il a trouvé là encore une nouvelle source de considérations qui méritent assurément l'attention du philosophe et du politique.

En résumé, nous pouvons dire que M. S. Martineau a très bien traité ce sujet qui est plein d'actualité en ce moment, et que son travail montre le germe des meilleures qualités de style et de raisonnement ; peut-être que quelqu'expression en passant a pu être trouvée trop absolue, dans le sens même de la thèse que l'orateur défendait, mais nous n'avons pas trop à nous plaindre dans une œuvre de début, de cette surabondance de sentiment que l'on peut émonder si facilement, et qui est d'ailleurs bien plus remédiable que l'excès contraire.

Maintenant nous avons hâte de parler du plaisir extrême que nous a causé la lecture du Rév. Messire Colin sur *la Mission de l'Eglise pour sauvegarder les droits et la dignité de la raison humaine.*

C'est là un des plus beaux sujets qui peuvent être traités, parce qu'à la fois il concerne ce qu'il y a de plus noble dans l'homme, sa raison, et en même temps il constate la reconnaissance infinie qu'elle doit à la protection et à la sagesse de l'Église.

M. Colin a commencé en nous parlant de l'*Encyclique* et en nous montrant les circonstances graves dans lesquelles elle a été rendue. Le monde est arrivé à un instant suprême où il a besoin de tous les secours que la Providence divine a mis à sa disposition ; par suite du bouleversement causé par l'esprit d'examen et la licence révolutionnaire, toutes les vérités les plus essentielles sont menacées, et il est indispensable qu'elles soient établies et manifestées de la manière la plus forte et la plus éclatante aux yeux de la société attaquée dans les principes même de son existence.

Or, le Souverain Pontife, dont tout le monde reconnaît les grandes qualités, même ses ennemis les plus acharnés, et que Dieu a donné évidemment à son Eglise comme un signe de sa miséricorde infinie à son égard, a élevé la voix et il n'est pas une seule de ses paroles qui ne doive être méditée et qui ne réponde directement et victorieusement aux plus grands difficultés qui aient été soulevées dans les derniers temps.

En particulier il est digne de remarque avec quel à propos le Souverain Pontife a continué la mission que l'Eglise a toujours remplie à l'égard de ce qu'il y a de plus noble sur la terre, c'est-à-dire la raison humaine.

Ici le Souverain Pontife avait à prémunir les esprits contre deux exagérations et deux excès différents, mais qui menacent également la dignité de la raison, et le Rév. M. Colin a montré avec la plus grande force et la plus grande lucidité, comment l'Eglise a prémuni la raison contre ceux qui exagéraient sa puissance par haine pour la révélation et l'ordre surnaturel, et aussi contre ceux qui niaient ses propriétés les plus légitimes, par un zèle inconsidéré pour les droits de la révélation, d'un côté les rationalistes, et de l'autre les traditionalistes.

Comme cette lecture doit être publiée au moins en résumé, nous n'en dirons pas davantage ; nous terminerons en parlant des grandes qualités que nous a révélées le Rév. M. Colin comme orateur et comme philosophe. Dans son exposition de ces grandes difficultés, on voit qu'il les a étudiées sérieusement et qu'il les connaît parfaitement. De plus dans sa manière de s'exprimer, on peut remarquer qu'il traite un sujet métaphysique avec une facilité et une force qui témoignent chez lui de l'aptitude la plus remarquable pour cette belle et admirable science de la philosophie ; enfin nous n'avons pas à omettre ce qui fait l'un des charmes principaux

de sa lecture, c'est une clarté et une lucidité qui permettent de comprendre les questions les plus ardues et de les suivre avec le plus vif intérêt, tandis que l'habile orateur sait revêtir ses déductions et ses raisonnements d'un tel éclat et d'un tel art, que l'on est tenté de proclamer que la philosophie ainsi exposée, est incontestablement la plus ravissante et la plus touchante de toutes les poésies.

Nous souhaitons donc vivement à toute la jeunesse lettrée de Montréal, la continuation de ces travaux si sérieux et si importants pour le fonds, et en même temps si intéressants pour la forme.

Cette soirée est encore un succès pour le Cabinet Paroissial qui a montré successivement, pendant le cours de l'hiver, qu'il a plus d'un élément d'intérêt et d'instruction pour l'année prochaine.

Le Jubilé.

Les hommes, sans excepter même ceux qui font profession de remplir les devoirs qu'impose la Religion, sont trop souvent exposés à perdre de vue l'action de la Providence dans le gouvernement des sociétés. Au milieu des événements qui se succèdent, l'on se rassure ou l'on s'effraie selon que l'on a plus ou moins de confiance dans ceux qui gouvernent, sans élever plus haut ses regards, sans songer que ces hommes ne sont, le plus souvent, que les instruments aveugles d'une Providence infiniment juste et infiniment sage, qui se sert d'eux, tantôt pour châtier les nations qui se montrent indignes des enseignements de la foi qu'elles ont reçus et qu'elles foulent aux pieds, en les gouvernant par la verge, tantôt pour récompenser celles qui sont fidèles, en leur faisant goûter les douceurs de la paix et de la liberté. Or, la conséquence de cet oubli, de ce défaut d'esprit de foi, c'est que l'on néglige de recourir, par la prière, à Celui qui tient en sa main toute puissante le sort des nations comme celui des individus.

C'est pourquoi le Père commun des fidèles vient de faire entendre sa voix, pour réveiller dans tous les cœurs le sentiment de la foi. Il invite tous les enfants de la sainte Eglise à s'humilier dans la pénitence et la prière; à recourir au Dieu Tout-puissant pour le supplier d'abaisser sur la terre, souillée, hélas! de tant de crimes, des regards de pitié et de miséricorde; pour qu'il commande à la tempête, et que le calme se rétablisse.

A la voix du Pasteur souverain, la confiance doit renaître. Fruit admirable de l'*unité Catholique!*... le père parle; et, de suite, des différentes parties du monde s'élèvent vers le ciel, dans un concert de prières magnifique, des milliers de voix qui vont toucher le cœur du Dieu de la miséricorde, et en obtenir les grâces les plus précieuses. Oui, nous devons l'espérer, cette année verra s'accomplir des faits qui devront consoler les cœurs catholiques, consoler l'Eglise si cruellement éprouvée, elle aussi, depuis quelques années.

Et si Dieu, dans sa sagesse infinie, juge à propos de prolonger l'épreuve, les fruits des saints exercices qui s'accomplissent cette année, ne seront point perdus: l'Eglise tôt ou tard, devra les recueillir dans la joie; car ce n'est jamais en vain qu'elle met ses enfants en prière.

Chacun doit donc s'empresser de répondre à l'appel du Saint Père; chacun doit, dans la mesure des moyens dont il peut disposer, contribuer à assurer le succès des saints exercices du Jubilé.

Aussi c'est avec bonheur que nous annonçons la publication d'un nouveau livre, pour le Jubilé, intitulé "Le Jubilé, etc." Ce livre publié à Montréal, par M. Eusèbe Senécal, est à l'usage des fidèles de ce pays, et nous devons dire qu'il nous paraît répondre parfaitement à leur besoin. Nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt et d'édification.

L'approbation de l'autorité diocésaine et celle de Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe pourraient bien nous dispenser de le recommander à nos lecteurs et à tous les fidèles. Toutefois nous tenons à leur faire connaître les matières qu'il renferme, afin qu'ils puissent mieux en apprécier l'utilité. Ce petit recueil est partagé en cinq chapitres, précédés d'une vive exhortation aux fidèles pour les engager à profiter des avantages du Jubilé. Le premier chapitre traite de l'*Excellence du Jubilé*, le second des *Indulgences*, dont la doctrine est exposée avec beaucoup de solidité et de clarté; le troisième *des conditions à remplir pour gagner l'Indulgence du Jubilé;* le quatrième *des fruits du Jubilé;* le cinquième *des motifs d'en bien faire les exercices;* Il renferme aussi des *décisions concernant le Jubilé*, décisions de certains cas pratiques d'une grande importance, et de plus des *prières* convenables pour ce saint temps.

Après avoir lu ces pages tout imprégnées du sentiment religieux, il nous paraît impossible qu'un chrétien qui a la foi n'apprécie pas les grâces du Jubilé, et n'éprouve pas le désir d'en profiter. Pour nous, plein de la pensée du bien que va faire ce petit livre, nous formons des vœux pour qu'il se trouve dans les mains de tous les fidèles.

Les Editeurs ont voulu l'offrir au public simplement *broché*, afin de pouvoir le vendre quelques sous seulement. Nous applaudissons à cette bonne pensée qu'ils ont eue, car ainsi tout le monde pourra se le procurer, et les pauvres ne seront point privés des belles et bonnes choses qu'il renferme.

Ce petit livre se vend au bureau de l'Editeur. No. 4, rue St. Vincent, Montréal, et chez les principaux libraires de cette ville.

JEANNE-MARIE.

(Suite et fin.)

XVII.

L'OSTENSOIR D'OR.

Seulement si les marchands de chaudronnerie espéraient, grâce à cette multitude, exercer une industrie plus ou moins honnête, ils comprirent vite qu'ils se fourvoyaient. En regardant passer la procession au travers d'une haie de sureau, ils eurent subitement les yeux éblonis, comme si le soleil les eût brûlés.

L'abbé Deschamps portait l'ostensoir d'or que Mme Aubertin lui avait offert.

Les deux hommes se poussèrent du coude.

— Fameux! dit l'un.

— Facile! répondit l'autre.

Puis ils se turent.

Les couplets de cantiques et les versets d'hymnes se succédaient et s'alternaient. La foule des paysans se prosternait, les grands fronts des laboureurs s'inclinaient, les mains rudes étaient jointes, les mères élevaient les enfants, sur leurs bras, pour mieux leur montrer l'ostensoir, comme jadis les femmes de Jérusalem amenaient leurs enfants à Jésus pour qu'il les bénît.

M. Deschamps, après avoir déposé le Saint-Sacrement sur l'autel, le voila d'une bannière portative; et, se tournant vers les paysans:

— *Demeurez en moi, et moi en vous. Comme la branche de la vigne ne peut porter de fruit par elle-même, si elle ne demeure unie à la vigne, ainsi vous, si vous ne demeurez en moi.*

Ce texte semblait convenir merveilleusement à l'apôtre qui répétait la parole de saint Jean, et aux fidèles simples d'esprit mais ardents de cœur qui l'entendaient. Le prêtre le commenta, le développa.

Il laissa déborder son âme. Et Dieu sait quels merveilleux secrets d'éloquence se répandent du sein de ceux qui passent de longues heures plongés dans la méditation de la croix et du tabernacle.

Le peuple pleurait, et surtout une pauvre femme ployée sous le fardeau de la douleur.

Au bruit de ses sanglots faisant irruption malgré elle, un enfant portant un costume de thuriféraire ne put résister à l'émotion maternelle et courut se préciter dans ses bras.

L'abbé Deschamps eut une inspiration sublime.

Il descendit lentement les degrés de l'autel, l'ostensoir en mains, et le tenant au-dessus de ces deux têtes courbées, il sembla adjurer Dieu de mettre un terme à tant de souffrances et de récompenser une si courageuse vertu.

Jeanne-Marie parut s'éveiller, ses yeux se levèrent et s'attachèrent au soleil rayonnant, et Vincent, le fixant à son tour, s'écria avec l'instinct des anges:

— Le père! le père!

Le *Benedicat vos*! répondit à cet appel de l'innocence et de la foi.

La foule quitta le Grand-Moutier pour ramener le Seigneur dans sa maison.

Pendant la bénédiction, les chaudronniers avaient disparu.

Si quelqu'un se fût trouvé proche de la maison de Mme Aubertin, il les aurait vus, rôdant autour des murs et étudiant avec soin la topographie du lieu.

Toutes les fêtes finissent, même les plus saintes et les plus belles!

Jeanne-Marie rentra chez sa protectrice avec les enfants.

Le curé regagna le presbytère.

Le reposoir si beau vit enlever tour à tour ses tentures et démonter ses draperies. Le petit gars fut invité à dîner à la ferme.

Après le repas, on s'aperçut que la niche avait été oubliée.

— Dis donc, Tignasse, la porterais-tu bien au presbytère? demanda le menuisier.

— Tout de même, dit l'enfant, je dois bien ça à M. le curé.

— C'est pas trop lourd?

— Nenni!

— Et tu ne seras point épeuré par les chemins?

— Non, pas aujourd'hui; demain, je ne dis pas.

L'enfant prit la niche et partit.

Comme il tournait une ruelle, il vit deux ombres s'allonger à quelque distance devant lui.

Il s'arrêta.

— Voire! dit-il, si je n'ai point peur, je n'en suis guère loin!

Un moment après il reprit sa course, et faillit tomber en heurtant un obstacle qui rendit un bruit métallique.

Il tâta ce que ce pouvait être.

— C'est drôle, dit-il, l'assortiment des chaudronniers!

Il n'avait le temps de consulter personne; sa résolution fut prompte, et, s'élançant à travers un chemin détourné, il se trouva tout proche de la petite église, et se blottit dans l'angle obscur formé par un contrefort.

Les deux ombres regardaient tour à tour les portes, les murs et les fenêtres.

C'est haut! dit l'un.

— On prendra une échelle.

— Où?

— J'en ai vu une le long d'une ferme dont on refait la couverture, à cinq pas d'ici.

— Tu iras la chercher; mais pour forcer les fenêtres....

— J'ai ce qu'il faut.

— Dépêche-toi d'aller prendre l'échelle, alors...

Non, c'est trop tôt, les gens ne sont pas encore couchés.

— Pas couchés, à plus de dix heures... ça peut être long... et les paysans se lèvent matin... tu veux faire l'affaire, ce n'était pas mon avis, mais j'y ai cédé...

— Tu es si bête!

— D'avoir cédé?

— Non, d'avoir des idées...

— Enfin, c'en était une, celle de se dire: On n'est pas heureux deux fois dans le même endroit... personne ne nous a soupçonnés il y a quatre ans, et nous l'avons échappé belle à Fougères, mais il me semble que Sainte-Marie ne nous rapportera rien de bon!

— Que le Saint-Sacrement en or!.. seulement, je te répète, attendons.

— Enfin! on verra! dit l'un des interlocuteurs.

Le petit gars n'en entendit point davantage.

Il se glissa comme un lézard hors de sa cachette, enfila la ruelle, et courut à perdre haleine jusqu'à la maison de Mme Aubertin.

La grille était fermée.

L'enfant s'élança vers le mur, posa ses pieds dans les moindres interstices, s'accrocha à la crête en ensanglantant ses mains à des débris de verre, et sauta dans le jardin.

Un peu remis de l'étourdissement de sa chute, il se dirigea vers la partie de l'habitation destinée aux domestiques, et heurta aux volets.

— Qui est là? demanda une grosse voix hargneuse.

— Moi, père Laubardin, Tignasse! sur pied vitement, ou l'on dévalise l'église! vous êtes des hommes, et il y a ici des fusils de chasse.

Les domestiques se levèrent.

— Par où es-tu passé, malheureux?

— J'ai franchi le mur.

— Faut-il prévenir Madame?

— Non! dit l'enfant, il peut y avoir du danger, et ça lui ferait peur pour nous.

Un instant après la grille fut ouverte, et le petit gars prit sa course.

Une minute plus tard, quelqu'un le suivait sur la route, et le rejoignit.

— Où vas-tu, Tignasse ? demanda une voix troublée.

— La Jeanne-Marie ! s'écria l'enfant, vous venez aussi, la Jeanne-Marie ?

— Quelque chose me dit d'aller ! répondit-elle. Et tous deux reprirent leur course.

XVIII.

LES INITIALES.

Quand la Jeanne-Marie et Tignasse, précédant à peine les serviteurs de Mme Aubertin, arrivèrent sur la place, ils ne virent personne.

Le cocher se plaça à la porte d'entrée, pour la garder. Le jardinier fit le tour de l'église avec l'enfant, qui désigna à Laubardin une fenêtre brisée.

— Ils sont entrés ! dit le petit gars, malheur !

— Je reste ici ! dit Jeanne-Marie ; le curé a les clefs, va au presbytère... la petite porte de la cour communique avec la chapelle.

Tignasse comprit le plan de Jeanne-Marie et l'exécuta avec plus de rapidité qu'on ne peut le dire ; seulement il était difficile de pénétrer dans la cour sans faire de bruit. Une seconde fois l'enfant recourut à l'escalade.

Le curé ne dormait pas.

Tignasse vit de la lumière dans sa chambre ; il jeta de petits cailloux dans les vitres pour éveiller son attention.

Le prêtre ouvrit la croisée.

— Il faut pénétrer dans l'église par la petite porte, monsieur le curé, et ouvrir aux gens de Mme Aubertin, on vole l'ostensoir à l'heure qu'il est.

L'abbé Deschamps devint pâle à la pensée du sacrilége qui se commettait dans la maison de Dieu.

— Brave enfant ! dit-il.

— Oh ! j'entrerai avec vous, ajouta Tignasse, et je manierai aussi bien un fusil que tout autre.

L'abbé Deschamps était déjà sur le seuil de la petite porte.

— Attendez maintenant, dit le garçonnet, Thomas doit nous accompagner.

Laubardin fut chargé de veiller au pied de la fenêtre par laquelle les malfaiteurs avaient pénétré dans l'église.

La porte de la cour s'ouvrit. Tignasse fit un signe que Thomas comprit ; il quitta la garde de la grande porte et rejoignit le curé.

Il avait de grosses cordes passées en cercle à son bras et un couteau à la main.

L'abbé Deschamps, Thomas et Tignasse entrèrent par la petite chapelle de la Vierge.

On voyait sur le grand autel une lumière rouge luttant avec celle de la lampe qui jetait de faibles lueurs.

Deux ombres noires s'agitaient.

Le curé gagna le côté gauche de l'autel avec Thomas ; le petit gars se glissa de l'autre.

D'un regard le prêtre et le domestique se partagèrent la tâche.

Thomas s'élança d'un bond sur l'un des voleurs sacriléges.

Le prêtre saisit l'autre par le collet de sa veste.

L'attaque fut si imprévue, si soudaine, que les deux misérables furent d'abord comme étourdis.

Mais ils ne tardèrent pas à retrouver leur énergie, et ils comptèrent leurs ennemis des yeux.

Un prêtre ! un seul homme robuste, puis un enfant !

Le premier soin du misérable que maintenait l'abbé Deschamps fut de renverser brusquement la petite lanterne, de sorte qu'il n'y eut plus dans l'église d'autre lumière que celle de la lampe.

Thomas était fort, il saisit le voleur à deux bras, et, le soulevant à la manière des lutteurs bretons, il essaya de le renverser sur le dos.

Le curé ne voulait pas répandre de sang ; ses forces s'épuisaient à maintenir celui des bandits qui tentait de lui échapper.

Tignasse le comprit et, jetant brusquement une corde autour des deux pieds du misérable, il l'attira brusquement, serra les nœuds et, le voyant à terre, et aidé du curé, il parvint également à lui attacher les mains.

Thomas luttait toujours. Une fois son arme lui échappa, et le voleur le blessa légèrement. Thomas, rendu furieux, meurtrit de coups de poing formidables le front déprimé de son ennemi, qui demeura étendu sur les marches de l'autel aussi immobile qu'un cadavre.

Soudain une clarté vive illumina ce tableau épouvantable que présentait le lieu saint.

Les cierges de l'autel rayonnèrent, et Jeanne-Marie, s'agenouillant auprès de l'un des misérables, le regarda avec une curiosité avide.

— L'Alcide ! dit-elle.

Puis, courant à Thomas :

— Ton couteau ! dit-elle, ton couteau !

L'abbé Deschamps lui arrêta le bras.

— Ma fille ! s'écria-t-il d'une voix alarmée, ma fille !

— Laissez-moi faire, dit-elle, je crois que Dieu m'exauce.

Et d'un coup de couteau elle fendit la manche du faux marchand de chaudronnerie.

Alors elle tomba à genoux, épelant d'une voix étranglée ces noms tatoués en bleu sur la peau basanée :

— Halcide Verdure.

Elle se releva transfigurée.

— Mon père, dit-elle, Dieu se venge lui-même ! sur mon baptême et l'Evangile, j'atteste que cet homme est l'assassin de Claude le marchand de bœufs !

— Oh ! la main de Dieu ! murmura le prêtre... voleur, meurtrier, sacrilége !...

A un cri d'appel Laubardin accourt.

L'un après l'autre on transporta les bandits dans une petite salle servant à emmagasiner des céréales.

Les deux domestiques montèrent la garde auprès du prisonnier, tandis que le petit gars courait sur la route de Bains pour prévenir la gendarmerie.

La femme de Lazare fut emmenée par Mlle Scholastique dans la chambre bleue. Jeanne-Marie riait, pleurait, poussait des exclamations sans suite, bénissait Dieu en appelant Lazare, et se plaignait de la longueur du temps qui ne fuyait pas assez vite et du soleil qui ne se levait pas.

Au matin, Dieu sait quelle alerte il y eut dans la maison de Mme Aubertin.

Thomas et Laubardin ne paraissant point, quand on voulut les éveiller, l'on ne trouva personne... des traces d'escalade furent constatées sur la crête du mur... et les plus terribles doutes s'élevaient dans l'esprit de Mme Aubertin, que venait de prévenir la femme de

chambre épouvantée, quand un son de cloche pareil à un tocsin retentit à la grille.

C'était Tignasse.

— Qu'y a-t-il, Seigneur ! demanda la femme de chambre sans se hâter d'ouvrir.

— Il y a qu'il faut que je parle à Mme Aubertin.

— A Madame !

— Pour lui dire qu'ils sont arrêtés...

— Qui ?

— Ceux qui en voulaient à son Saint-Sacrement... Une nuit bien employée, allez, Mademoiselle Juliette... et la Jeanne-Marie, donc...

— Eh bien, Jeanne-Marie ?...

— C'est elle qui est contente !.... Mais ouvrez... Lazare, le marchand de bœufs... le curé... le presbytère est plein de gendarmes... et le brigadier m'a embrassé.

Mlle Juliette eut beaucoup de peine à faire tourner la grosse clef.

Mme Aubertin ne comprit rien d'abord au discours coupé, haché de l'enfant...

Ce qu'elle devina d'abord, c'est qu'on avait pris l'ostensoir dans la sacristie, et que l'on forçait le tabernacle quand le petit gars, Thomas et l'abbé Deschamps pénétrèrent dans la chapelle.

— Je cours voir Mlle Scholastique, dit-elle; si, comme je le crois, tu t'es bien conduit, tu ne le regretteras pas.

Quand elle arriva au presbytère, il n'y avait personne dans la salle, la chambre aux céréales était convertie en corps de garde.

On attendait le juge d'instruction.

A quatre années de distance la justice faisait son apparition dans cette commune d'habitude si paisible.

Mais cette fois la population, éveillée par la nouvelle, était loin d'éprouver la stupeur qui la glaça le jour où l'on apprit que Lazare était accusé d'un meurtre.

L'arrestation des deux misérables excitait une joie immense. On aurait voulu faire des feux de Saint-Jean.

Juliette, curieuse comme toutes les femmes de chambre, et se doutant bien que Madame ne serait point, ce jour-là, exigeante pour sa toilette, chercha un prétexte et trouva une raison pour se dispenser de ranger les deux pièces dans lesquelles se tenait habituellement la jeune femme. Elle leva Luce, l'habilla, la peigna, lissa et pommada ses cheveux blonds.

Puis elle s'occupa de Vincent, chercha ses hardes, ne les trouva pas; et, n'ayant sous la main que son costume d'enfant de chœur, elle le laissa ce qu'il était la veille, un ange du bon Dieu.

— Bah ! dit-elle, un jour de miracles on n'y regarde pas de si près !

Et portant Luce et suivie de Vincent, elle gagna le presbytère.

Dans la chambre bleue, placée entre Mme Aubertin et Mlle Scolastique, se tenait Jeanne-Marie.

L'abbé Deschamps achevait la lecture d'une lettre qu'il envoyait à son neveu Bernard pour lui dire d'arriver au plus vite à Sainte-Marie.

La venue des enfants fut une nouvelle joie.

On les embrassait, on pleurait.

— Oh ! tu avais raison, hier, quand monsieur le curé t'a béni, d'appeler le père ! dit Jeanne-Marie, Dieu t'a exaucé et le père reviendra... le père, dont tu te souviens à peine, mon pauvre innocent !...

Les malheureux, que l'on interrogea dans la journée, ne pouvaient nier le crime de sacrilége ; mais, confrontés avec Jeanne-Marie, ils protestèrent néanmoins énergiquement de leur innocence au sujet de l'assassinat de Claude.

— Alors, dit Jeanne-Marie, si vous n'aviez pas peur de moi, pourquoi, depuis le moment où vous avez su que cet arme était en ma possession, m'avez-vous fuie avec une précipitation si grande ? Le couteau qui frappa Claude a servi cette nuit à forcer le tabernacle... je l'ai trouvé... sur l'autel... Et les juges se souviendront qu'il était au nombre des pièces à conviction lors du procès de mon pauvre mari... Et cette lettre que j'ai gardée, signée *Halcide Verdure*... et le tatouage que vous avez au bras...

— Çà ne prouve rien ! rien ! répéta l'ancien montreur de singe... Alcide Verdure, c'est mon nom, je le signe comme je peux, voilà tout.... mais pour du sang, jamais...

— Monsieur, dit Jeanne-Marie au juge d'instruction, vous pourriez avoir des détails, précieux sans doute, par leur associée et complice, la Tigresse, ancienne acrobate, devenue plus tard marchande de toile et qui aidait à piller le cabaret de Fougères.

Le soir même, les prisonniers furent écroués à la maison d'arrêt.

Pour ces deux misérables, le crime était patent ; une horreur si grande se manifestait et le souvenir du procès de Lazare se présentait si rapidement à la pensée, qu'il n'y eut d'autre désir au parquet de Rennes, dès que l'on eut connaissance des détails de l'affaire, que celui de convoquer une session extraordinaire.

On avait hâte de rendre à un honnête homme la liberté et l'honneur.

On avait hâte de rendre à Jeanne-Marie, l'héroïque femme, le père de ses enfants.

L'on ne tarda pas à savoir que la Tigresse se trouvait détenue sous prévention d'escroquerie dans la prison d'Angers.

On l'interrogea. On lui promit de prendre en considération les aveux qu'elle ferait et les renseignements qu'elle donnerait afin d'éclairer la justice ; la Tigresse, qui savait avoir grand besoin de l'indulgence des juges, raconta dans tous ses détails l'assassinat du marchand de bœufs. Un soir qu'ils étaient gris, le joueur d'orgue et l'Alcide se querellèrent parce que chacun soutenait qu'il avait donné le coup de couteau, et réclamait l'honneur de ce crime monstrueux, en riant de l'adresse avec laquelle tous deux avaient fui, les poches gonflées de l'or du vieux Claude.

La Tigresse fut dirigée sur Rennes.

Mais il était un témoin bien autrement important, un homme sur qui se concentraient à la fois toutes les pitiés et toutes les sympathies, cet homme, c'était Lazare forçat.

Quand, arrivé à Rennes, il vit se découvrir devant lui les magistrats qui l'interrogeaient ; quand il reçut dans ses bras sa femme, sa Jeanne-Marie plus digne que tout autre de vénération et d'amour ; quand enfants et femme, honneur et fortune, il vit qu'on allait tout lui rendre, ah ! cette fois, son cœur faillit se briser... Une goutte de joie de plus et Lazare était mort...

Nul avocat ne voulut se charger de plaider la cause de l'Alcide.

La justice en désigna un d'office.

Tout ce procès ne fut qu'une réparation éclatante.

Alcide Verdure demeura écrasé par le plus foudroyant des réquisitoires.

Les douleurs imméritées de Lazare pesaient doublement sur lui.

Il vit qu'il était perdu.

Alors, comme pour prendre par avance une revanche de la mort qu'il devait si justement subir, il raconta avec le plus effrayant cynisme, une vie commencée par le vagabondage, continuée par des escroqueries que suivirent des vols audacieux, enfin l'assassinat du marchand de bœufs... A partir de ce jour commençait une autre phase de la vie des deux complices... trois autres hommes tombèrent frappés par eux, et la justice, après avoir égaré ses soupçons, n'atteignit personne.... Ils passaient par Sainte-Marie, quand la vue de l'ostensoir leur donna l'idée de piller l'église.

A ce moment le joueur d'orgue interrompit Alcide Verdure.

— Je te disais bien que cela porte malheur de travailler deux fois sur la même route... les chances ne sont jamais jumelles.

On fut obligé d'imposer silence aux deux misérables.

Lorsque l'on interrogea Jeanne-Marie sur l'entretien qu'elle avait eu avec Alcide et la Tigresse, et sur le vol du cabaret de Fougères, elle répondit avec modestie et douceur.

On s'étonnait, en la voyant ainsi presque intimidée, qu'elle eût eu le courage d'achever une si lourde tâche.

Ce fut son jour de triomphe à elle ! On lui offrit un bouquet quand elle sortit, de l'audience ; ce bouquet venait de la serre de Mme de Kerderec, et ce fut Suzette qui le remit à la jeune femme, en lui poussant dans les bras sa grappe de marmots frais et magnifiques de santé !

Par un profond sentiment de délicatesse, au moment où le jury entrait dans la salle des délibérations, Lazare quitta la place qu'il occupait et emmena sa femme.

Il ne pouvait entendre prononcer la condamnation à mort d'un homme, quelque méritée qu'elle fût.

La décision de la loi fut accueillie par des cris de joie ! On les aurait trouvés féroces si le martyre subi par Lazare ne les excusait, pour ainsi dire.

Lazare et sa femme dînèrent chez Mélaine.

Le lendemain, M. Bernard ramenait à Sainte-Marie la famille de son client.

Le village se rendit au-devant de Lazare jusqu'à Bains.

Il fut conduit par ses amis, au nombre desquels était le curé, jusqu'à la ferme où attendaient Mme Aubertin et Mlle Scolastique.

A partir de ce jour, à compter de cette heure, l'histoire de Jeanne-Marie serait terminée, et l'auteur n'aurait plus qu'à dire ce court résumé des existences bénies :

— Ils furent heureux !

Mais la Providence comme la société ont leurs jours de solennelle justice.

Et c'est la consolation des martyrs inconnus d'attendre la répartition équitable de l'une, tandis que la foule se rejouit pour eux quand une rémunération méritée vient leur procurer certaines récompenses qui précèdent le grand jour où Dieu lui-même pèsera les vertus des hommes.

Sans doute, nul n'accomplit le bien en vue d'un salaire ; car, où il y a calcul, la vertu disparaît.

Ceux qui ont mérité par quelque action généreuse d'être inscrits sur le livre d'or de l'humanité, sont les derniers à s'y attendre, et s'ils y comptaient, nous leur enlèverions dans notre esprit le plus beau fleuron de leur couronne.

Mais pour la foule que l'on trompe souvent en lui criant que le mal règne en despote dans une société corrompue, pour les jeunes filles que les romans troublent et pervertissent, pour les serviteurs à qui l'on tente de prouver que leur condition est avilissante, pour les hommes dont il semble que chaque année se date par un sauvetage miraculeux ou un dévouement héroïque au milieu des flammes de l'incendie, pour ceux qui s'immolent sans bruit, pour celles qui se dévouent à l'indulgence, à la maladie, a la vieillesse, qui se font les mères des orphelins, la vue des aveugles et la joie sereine de tout ce qui pleure, il est bon que de temps en temps des voix éloquentes s'élèvent, et que les orateurs célèbres, les poëtes fameux mettent leur éloquence et leur génie à résumer les biographies des anges qui passent en faisant le bien.

Les prix Monthyon sont en cela une fondation merveilleuse ; grâce à eux, l'on ne peut nier l'héritage traditionnel, permanent de la vertu.

Grâce à eux l'on s'initie chaque année aux miracles de la bonté, de la patience, de l'industrie chrétienne.

Le plus souvent les grandes œuvres dont l'épanouissement complet nous édifie en exaltant notre admiration, commencèrent de cette façon modeste et reçurent ce témoignage de vénération et d'approbation.

Aucun dévouement n'est oublié. Toute vertu est aimée à l'égal de ses sœurs. L'amour filial, le dévouement fraternel, l'abnégation de la servante, l'héroïsme subit, la vertu patiente ont des titres égaux à cette haute distinction humaine qui ne surprend que ceux qu'elle va chercher.

Ce ne fut point assez pour Jeanne-Marie d'avoir tenu en face de tous le serment qu'elle avait fait : *sur son honneur et sur sa conscience*... L'on pensa que nulle femme n'avait plus de droits à la couronne que l'on décerne à la vertu, et Jeanne-Marie obtint le prix Monthyon il y a trois années.

Un historien d'un grand talent, d'un énorme savoir, a écrit un beau livre racontant avec quel courage héroïque une noble dame anglaise assista son époux pendant la durée d'un procès qui se termina par une condamnation à mort ; nous avons cru que l'histoire de Jeanne-Marie égalait en grandeur celle de lady N... ; reposant toutes deux, du reste, sur des faits historiques elles appartiennent à la justice respective de l'Angleterre et de la France.

RAOUL DE NAVERY.

LA CONVENTION

DU 15 SEPTEMBRE ENTRE NAPOLÉON III ET VICTOR-EMMANUEL.

(*Suite.*)

II

CE QUE J'ESPÈRE DE LA FRANCE.

Ce que j'espère de la France, c'est simple :

Pour tout Français attentif, qui aura suivi le récit

des faits dont j'ai dû rappeler toute la suite, la lumière est faite désormais sur notre allié.

J'ai donc la ferme confiance, quelles que soient les fautes et les illusions du moment, que la France ne sera ni dupe ni complice du Piémont.

J'espère d'ailleurs que ce qui vient tout récemment de se passer et de se dire au parlement de Turin, aura achevé de jeter un jour complet, et sur ce que le Piémont a fait jusqu'ici, et sur ce qu'il se réserve de faire encore.

J'espère, en un mot, je crois et je sais que la France a une parole, et qu'elle entend la tenir ; un honneur, et entend le garder.

Ma conviction profonde est que le Piémont à voulu constamment déjouer cette parole, et qu'il n'a eu qu'un but dans la Convention qu'il vient de signer avec nous, la déjouer encore.

Dans cette Convention, nous avons entendu une chose, le Piémont en a entendu une autre. Nous avons écrit en français. Il a traduit en italien.

Nous avons dit, nous, ce que nous avons toujours dit et voulu ; le Piémont a compris, lui, ce qu'il a toujours voulu et dit.

"La condition *sine quâ non*" mise par nous au traité, n'est pas acceptée par le Piémont.

Et je conclus en disant : Notre honneur ne nous permet pas d'aller plus loin ; nous ne serions plus trompés désormais, nous serions complices.

I

Qu'est-ce donc qu'a toujours pensé, dit et voulu la France ?

Le voici, sans commentaires : le moment est solennel, nous touchons à l'heure du péril suprême : c'est pourquoi je rappelle tout.

Il y a une chose dont je suis stupéfait dans toute la suite de ces grands événements : c'est, encore une fois, la puissance d'oubli qui se rencontre, à de certains instants, dans l'esprit et le cœur des hommes.

Le temps emporte les souvenirs qui devaient laisser dans la mémoire des peuples les plus profondes traces. On oublie les faits les plus récents et les plus mémorables, et les plus augustes promesses.

Le Piémont a fait hier sous nos yeux, en Italie, tout ce que nous avons rappelé : aujourd'hui, on n'y pense plus.

Nous, de notre côté, si nous n'avons pas fait tout ce que nous devions faire, nous avons du moins dit de belles paroles. Eh bien ! le moment est venu de les rappeler, car au fond l'oubli n'efface rien, et tout ce qui a été dit demeure dans la conscience et devant l'histoire.

La première parole qui fut dite par la France, sur cette grave question de la souveraineté pontificale, le fut dans une circonstance exceptionnelle, par l'Empereur, alors candidat à la Présidence de la République.

Le Saint-Père était à Gaëte : la France, qui voulait le ramener à Rome, désirait savoir ce que pensait sur un si grand intérêt l'Élu futur du suffrage universel. Le Prince Louis-Napoléon écrivit alors au Nonce apostolique, représentant du Saint-Père à Paris :

" *La Souveraineté temporelle du chef vénérable de* " *l'Eglise est intimement liée à l'éclat du Catholicisme,* " *comme à la liberté et l'indépendance de l'Italie.*"

La France reposa sur cette parole, que suivirent bientôt des millions de suffrages ; elle s'y reposait encore lorsque, en 1859, la guerre d'Italie vint tout à coup exciter les craintes.

L'Empereur se hâta de nous rassurer, et fit entendre cette solennelle déclaration :

" Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre, " ni déposséder les Souverains, *ni ébranler le pouvoir* " *du Saint-Père*, que nous avons replacé sur son trône."

Et encore : " Le but de la guerre est de rendre l'Italie à elle-même, et *non de la faire changer de maître.*"

Et de nouveau, après la guerre, pour rassurer une troisième fois les consciences catholiques alarmées, l'Empereur, à l'ouverture de la session législative, répétait cette déclaration : " Les faits parlent hautement d'eux- " mêmes. Depuis onze ans, je soutiens à Rome le pou- " voir du Saint-Père, et *le passé doit être une garantie* " *pour l'avenir.*"

Telles furent tout d'abord les déclarations de l'Empereur : voici celles de son Gouvernement.

M. le ministre des Cultes, même après les paroles de l'Empereur, crut devoir adresser une circulaire spéciale à tout l'Episcopat français, dans le but " d'éclairer le Clergé sur les *conséquences* d'une lutte devenue inévitable," de nous demander nos prières et d'appeler nos sympathies.

Que disait la circulaire ?

" La volonté de l'Empereur est de fonder, sur des " bases solides, l'ordre public *et le respect des Souverai-* " *netés dans les Etats Italiens.*"

M Rouland ajoutait :

" L'EMPEREUR Y A SONGÉ DEVANT DIEU, et sa " sagesse, SON ÉNERGIE ET SA LOYAUTÉ bien connues, " ne feront défaut ni à la religion, ni au pays."

" Le Prince qui a donné à la religion tant de témoi- " gnages de déférence et d'attachement, qui a ramené " le Saint-Père au Vatican, VEUT QUE LE CHEF SU- " PRÊME DE L'ÉGLISE SOIT RESPECTÉ DANS TOUS " SES DROITS DE SOUVERAIN TEMPOREL."

Le Ministre dit enfin :

" Tels sont les sentiments de Sa Majesté, si souvent " révélés par ses actes, et qu'elle vient de confirmer " dans le noble manifeste de la nation. IL DOIT FAIRE " NAÎTRE DANS LE CŒUR DU CLERGÉ FRANCAIS AU- " TANT DE SÉCURITÉ QUE DE GRATI- TUDE." (4 mai '59.)

Les promesses et les engagements pris devant l'Épiscopat et devant le pays furent confirmés avec plus d'énergie encore au sein du Corps législatif, par M. Baroche, aujourd'hui Ministre des cultes et alors Président du conseil d'Etat.

Dans la séance du 30 avril 1859, lorsque déjà nos régiments avaient passé la frontière et que l'honneur du drapeau était engagé, un député catholique, M. le vicomte Lemercier, " dans la crainte que les événements " ne marchassent plus vite encore que les ordres venus " de France, manifesta le désir d'entendre déclarer que " le gouvernement de l'Empereur avait pris toutes les " précautions nécessaires, afin de garantir la sécurité " du Saint-Père dans le présent, l'*indépendance* du " Saint-Siége dans l'avenir ; " et finit par se déclarer " convaincu que l'Empereur était determiné à faire " respecter, *quoi qu'il arrive*, l'INDÉPENDANCE ET LES " ÉTATS *du Saint-Siége.*"

M. Baroche répond, au nom du gouvernement : AUCUN DOUTE N'EST POSSIBLE A CET ÉGARD.

" Le gouvernement prendra *toutes les mesures* NÉCES-" SAIRES pour que la sécurité *et l'indépendance* du " Saint-Père soient assurées (1)."

" Le préopinant vient lui-même de répondre à la " question qu'il a posée, en rappelant *des souvenirs que* " *le gouvernement de l'Empereur se gardera bien* " *d'oublier* (2)."

Trois jours après, l'Empereur lui-même avait parlé, et dans une proclamation adressée au peuple français, il avait déclaré : " QUE LA GUERRE N'ÉBRANLERA PAS LE TRÔNE DU SAINT-PÈRE."

Un an plus tard, dans la séance du 12 avril 1860, M. Baroche répétait textuellement ces paroles, et ajoutait avec gravité :

" Elles n'ont pas été légèrement prononcées (3)."

Et pour le prouver, M. le Président du conseil d'Etat exposait de nouveau, dans les termes catégoriques que voici, les intentions du gouvernement :

" Le gouvernement français considère *le Pouvoir temporel* comme une " CONDITION ESSENTIELLE de l'indépendance du Saint-Siége...

" Le Pouvoir temporel NE PEUT ÊTRE DÉTRUIT. " Il doit s'exercer dans des conditions SÉRIEUSES. " C'est pour rétablir ce Pouvoir qu'a été faite l'expé-" dition de Rome en 1849. C'est pour maintenir ce " même pouvoir que, depuis onze ans, les troupes " françaises occupent Rome ; leur mission est de " *sauvegarder* à la fois LE POUVOIR TEMPOREL, L'IN-" DÉPENDANCE et la sécurité du Saint-Père (4)."

Ce n'est pas tout : M. Jules Favre ayant cru pouvoir dire : depuis longtemps et par tous ses actes, l'Empereur avait condamné le pouvoir temporel de la Papauté, M. le Président du conseil d'Etat protesta en ces termes : " L'Empereur n'a-t-il pas lui-même repoussé, d'une " manière aussi noble que solennelle, *cette étrange accusation* (5)."

La guerre se fit ; notre armée marcha de victoire en victoire ; l'Empereur victorieux, dans sa proclamation de Milan, déclara encore à l'Europe qu'il n'était pas entré en Italie avec un système préconçu DE DÉPOSSÉDER LES SOUVERAINS.

Et à Paris, le gouvernement continuait à nous rassurer. Le 18 juin, un *communiqué* officiel à l'*Ami de la religion*, conforme à toutes les déclarations antérieures, affirmait de nouveau que " la proclamation de " l'Empereur au peuple français et la proclamation " de Milan ont répudié toute intention d'un *système* " *préconçu de déposséder les souverains ;* que l'Em-" pereur a, en outre, *formellement reconnu la neutralité* " *du Saint-Père ;* qu'il *suffit de rappeler cette déclara-* " *tion* pour mettre l'opinion publique à même de juger " *combien sont répréhensibles les insinuations qui* " *tendent à faire croire que la France cherche à ébran-* " *ler l'autorité politique du Saint-Père, qu'elle a* " *relevée il y a dix ans, et qui est encore sous la garde* " *respectueuse de ses armes.*"

(1) Compte rendu officiel de la séance du 13 avril 1860.

(2) M. Baroche disait encore que " si M. Lemercier ne s'était " pas ainsi réfuté lui-même, le Président du Conseil d'Etat ne " pourrait s'empêcher d'exprimer devant la Chambre son éton-" nement au sujet du doute que l'on pourrait avoir sur la con-" duite du gouvernement."

(3) *Ibidem.*

(4) *Ibidem.*

(5) Compte rendu officiel de la séance du 3 avril 1859.

En même temps, un autre journal, *le Siècle* recevait, le 2 juillet 1859, le *communiqué* suivant :

" Le respect et la protection de la Papauté font partie du programme que l'Empereur est allé faire prévaloir en Italie.

" Les journaux, qui cherchent à fausser le caractère de la glorieuse guerre que nous soutenons, manquent à ce qu'il y a de plus obligatoire dans le sentiment national."

Enfin l'Empereur faisait plus : il écrivait au Saint-Père, pour lui renouveler la promesse que les armes françaises *défendraient et conserveraient*, (*tuebuntur atque servabunt*) le Pouvoir du Pape dans les Romagnes (1).

Mais pendant que toutes ces déclarations retentissaient en France, à Rome, en Italie et dans toute l'Europe, le Piémont, fidèle à ses plans, nous démentait : chaque révolution, préparée par lui, s'accomplissait après chacune de nos victoires ; nos millions, s'il faut en parler, la valeur et le sang de nos soldats ne lui servaient qu'à se jouer de notre parole ; son roi se faisait offrir et acceptait la dictature dans les Duchés et les Romagnes ; ses commissaires les gouvernaient militairement, et préparaient les votes annexionnistes.

L'inquiétude croissait de plus en plus en France, mais le gouvernement continuait à rassurer l'opinion, en déclarant qu'il ne fallait s'inquiéter en rien de la dictature piémontaise, et l'Empereur signait la paix de Villafranca et le traité de Zurich.

Mais rien n'arrêtait le Piémont : et l'Empereur en était réduit à se plaindre (9 septembre) " des efforts tendant à entraver les conséquences du traité de Villafranca." et de nouveau, dans une lettre au roi de Sardaigne, du 20 octobre, il lui disait : " Je suis lié par les traités."

Mais le Piémont ne respectait pas plus les traités signés par la France que ses propres engagements pris envers l'Empereur, et au mépris des uns et des autres, il tentait sous nos yeux, contre les États pontificaux, une des plus abominables agressions dont l'histoire garde le souvenir.

Et malgré tout cela, plus tard encore, dans les débats si vifs du Corps législatif, M. Billault, ministre orateur du gouvernement, disait, le 22 juin 1861 : " ABAN-" DONNER ROME ! *oublier la politique suivie par la* " *France depuis des siècles* ! oublier que c'est l'Em-" pereur qui a rendu Rome au Saint-Père, et qui a " fait là peut-être autant pour la Papauté que son oncle, " de glorieuse mémoire, établissant le concordat ! NON, " CE N'EST PAS POSSIBLE."

Eh bien ! en présence de toutes ces nobles et fermes paroles, je le demande à quiconque a une conscience, à quiconque pense que la parole humaine a une valeur ;

Devant ce concert unanime de tant de voix parlant de si haut ;

Si on était venu dire que tout cela aboutirait à laisser le Piémont faire contre le Pape ce qu'il a fait, envahir ses Etats, écraser ses troupes, camper à ses portes, déclarer que Rome est à lui ; et, tout cela accompli, faire de Florence une dernière étape vers Rome, du Pape détrôné le sujet de Victor-Emmanuel, et de Rome la capitale définitive de l'Italie révolutionnaire...

Eh bien ! en mon âme et conscience, je le déclare,

(1) Allocution consistoriale du 20 juin 1859.

je n'aurais pas cru qu'il fût possible de faire à la bonne foi et à l'honneur du gouvernement d'un grand pays, une plus sanglante injure.

Mais, certes, cette injure, je ne la ferai ni à la France, ni à l'Empereur; et si je suis convaincu que le Piémont n'a pas d'autre pensée que de s'établir à Rome et d'en chasser le Pape, j'ai une confiance inébranlable que la France et l'Empereur n'en seront jamais complices.

Un proverbe oriental dit: "Si tu me trompes une fois, c'est ta faute; mais si tu me trompes deux fois, c'est la mienne."

(*A continuer.*)

Exposé des principaux évènements survenus en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à la mort de Champlain.

(*Suite.*)

V.

Il était grandement temps que ces premiers apôtres de la foi en Canada vinssent en aide à Champlain. Qu'on juge, en effet, demande M. l'abbé Faillon, ce que pouvait être une réunion d'hommes d'ailleurs assez mal choisis, restés depuis longues années sans aucun exercice public de religion. Le commerce des pelleteries était l'unique fin que se proposaient les fondateurs de Québec, et quoique Champlain y eût été envoyé en 1603 et que de Monts y eût formé un établissement fixe depuis 1608, on n'y avait encore vu aucun prêtre catholique avant l'année 1615 (1)

"C'était un spectacle digne de compassion" dit le frère Sagard, "d'y voir tant de désordres; la terre ne se cultivait pas, le pays ne se formait pas, et point de conversions ni d'envie de se convertir; néanmoins à ouïr les marchands, vous eussiez dit qu'ils n'ambitionnaient rien tant que la gloire de Dieu, la conversion des sauvages et le bien du pays." (2)

Champlain avoue lui-même que la conversion des sauvages du Canada avait été jusqu'alors *grandement négligée;* que depuis quatorze ou quinze ans, il n'avait pu y avancer que fort peu, *pour n'avoir pas été assisté,* comme il eut été nécessaire à une telle entreprise. Aussi dans son épitre dédicatoire au roi Louis XIII, de son voyage de 1615, félicite-t-il ce prince, comme d'une grâce spéciale, que l'ouverture de la prédication de l'Évangile en Canada ait été réservée à son règne. (3)

Il est bon de noter ici cependant que cette épitre ne parut qu'en 1627, alors que Richelieu voulant réduire entièrement les protestants qui tendaient toujours à former un corps séparé dans l'État, était à la veille d'en finir avec l'hérésie en détruisant la Rochelle son dernier boulevard. L'an 1615, époque à laquelle arrivèrent les PP. Récollets en ce pays, la France était elle-même dans un état de confusion si déplorable qu'il fallut au jeune roi Louis XIII une armée pour escorte quand il alla recevoir et épouser, à Bordeaux, Anne d'Autriche.

Il n'y a donc pas grand lieu de s'étonner si pendant les troubles et les cabales de toute espèce qui agitèrent la régence de Marie de Médicis, d'ailleurs si mal conseillée et secondée par le Florentin Concini, les trafiquants huguenots de la Rochelle et des autres ports de mer se livrèrent avec tant d'opiniâtreté aux empiètements dont se plaignait Champlain; et l'on ne peut que rendre grâces à la Providence d'avoir permis la venue en Canada des enfants de St. François d'Assise, dans ces temps difficiles où les calvinistes mettant à profit les divisions intestines semées par ce Concini devenu premier ministre et maréch l, sans avoir jamais vu de champ de bataille, semblaient avoir la haute main par toute la France et prétendaient implanter partout leurs détestables doctrines.

Dès que Champlain fut arrivé à Québec avec les PP. Récollets, leur premier soin fut de s'occuper ensemble de l'érection d'une chapelle et d'une maison convenable pour recevoir ces religieux; mais comme l'époque de la traite était arrivée et que les PP. Jamet et Le Carron avaient grande hâte de visiter les infidèles, tous deux prirent avec Champlain la route du Grand Sault St. Louis, et, quelques jours après leur départ, ils eurent le bonheur de pouvoir célébrer la sainte messe, sur un autel portatif, à l'ombre des arbres séculaires qui bordaient le rivage de la Rivière des Prairies.

Le saint sacrifice fut offert, rapporte Champlain, "avec toute dévotion, devant tous ces peuples qui étaient en admiration de voir les cérémonies dont on usait et des ornements qui leur semblaient si beaux, comme étant chose qu'ils n'avaient jamais vue; car ces Pères étaient les premiers qui y ont célébré la sainte messe." (1)

Le Père Dolbeau et le frère Pacifique DuPlessis demeurés à Québec firent, de leur côté, si grande diligence en construisant leur chapelle près de l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église de Notre-Dame-des-Victoires, dans la basse-ville, qu'ils purent, le 25 Juin 1615, célébrer l'un et l'autre, la première messe qui ait été dite à Québec.

Ces heureux commencememts semblaient promettre beaucoup, mais nous verrons, par la suite de ce récit, comment les efforts de ces apôtres furent frustrés par l'avarice des associés et dans quel triste état tomba bientôt à Québec la religion Catholique.

***

Pendant que Champlain fesait la traite au "Grand Sault St. Louis," les Algonquins lui déclarèrent "que malaisement ils pourraient venir si nous ne les assistions, parceque les Iroquois, leurs anciens ennemis, étaient toujours sur le chemin qui leur fermaient le passage." (2) Les Hurons ayant fait les mêmes représentations et demandant à grands cris de marcher contre l'ennemi commun, de concert avec les Algonquins, Champlain se laissa engager dans une troisième expédition contre les Iroquois. "Il est constant, remarque ici Charlevoix, que par cette complaisance, il prenait le véritable moyen de gagner l'amitié des Sauvages, et de bien connaître un pays, où il s'agissait d'établir un commerce utile à la France, et la religion chrétienne parmi un grand nombre de nations idolâtres; mais il s'exposait beaucoup

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) Histoire du Canada par le Frère Gabriel Sagard.

(3) M. l'abbé Faillon.

(1) Champlain.

(2) Champlain.

et ne fesait pas réflexion que cette facilité à condescendre à toutes les volontés de ces barbares, n'était nullement propre à lui concilier le respect que demandait le caractère dont il était revêtu. Il y avait d'ailleurs quelque chose de mieux à faire pour lui que de courir ainsi, en chevalier errant, les forêts et les lacs, avec des Sauvages qui ne gardaient pas même à son égard les bienséances et dont il n'était nullement en état de se faire craindre. Il aurait pu aisément envoyer à sa place quelque Français capable de bien observer toutes choses, et sa présence à Québec eut beaucoup plus avancé son établissement, et lui eut donné une solidité, qu'il se répentit trop tard de ne lui avoir pas procurée." (1)

Champlain emmenant avec lui le P. LeCaron et quelques Français, se mit donc à la tête des Hurons et des Algonquins et marcha contre les Iroquois.

Après une marche longue et pénible de six semaines, dans laquelle Champlain découvrit le lac Ontario, les alliés arrivèrent en vue d'un bourg fortifié des Iroquois.

Ces derniers étaient alors très-occupés aux alentours de la récolte du maïs et des citrouilles.

Quoique Champlain eût recommandé aux alliés de remettre l'attaque au lendemain, parcequ'ils n'étaient pas encore en assez grand nombre, ceux-ci "ne purent se contenir à la vue des ennemis. Ils poussèrent leurs cris de guerre, et s'engagèrent de suite avec si peu d'ordre, qu'ils couraient risque d'être défaits, si les Français ne s'étaient avancés pour les délivrer avec le feu de leur mousqueterie." (2)

"Avec si peu d'hommes que j'avais, rapporte Champlain, nous montrâmes alors à ces Iroquois ce qu'ils n'avaient jamais vu ni ouï, car aussitôt qu'ils virent et entendirent les coups d'arquebuses et les balles siffler à leurs oreilles, ils se retirèrent promptement en leur fort, emportant leurs morts et leurs blessés : et nous aussi fîmes la retraite avec cinq ou six des nôtres blessés, dont l'un mourut. Les Iroquois redoutaient et appréhendaient si fort nos arquebuses, que sitôt qu'ils apercevaient quelqu'un de nos arquebusiers, ils se retiraient promptement, nous disant, pour nous persuader de cesser : *que nous ne nous mêlassions pas en leurs combats* et que leurs ennemis avaient bien peu de courage de nous requérir de les assister." (3)

Cependant un renfort de cinq cents Hurons qui avaient promis de se joindre aux assiégeants n'arrivaient pas ; ceux-ci, indociles aux avis de Champlain et dédaigneux des ordres de leurs propres chefs, se battaient à leur guise, sans ordre, sans tactique et sans la moindre prudence, tandis que les assiégés tenaient bon derrière leurs murailles de bois.

En cette circonstance, Champlain fit construire un cavalier pour commander le fort sous le feu plongeant de quatre de ses arquebusiers, et parvint même plusieurs fois, malgré une grêle de flèches, à mettre le feu aux palissades, mais les Iroquois l'éteignaient aussitôt, grâce à la grande quantité d'eau qu'ils avaient à leur disposition.

Le siége trainait en longueur avec autant d'acharnement dans la défense que dans l'attaque. De part et d'autre il y avait déjà nombre de tués et de blessés, lorsque Champlain fut lui-même mis hors de combat

(1) Charlevoix.

(2) M. l'abbé Ferland, liv. II. Ch. III, p. 175.

(3) Champlain.

par deux coups de flèche qui le blessèrent gravement à la jambe et au genou.

Les alliés songèrent alors à la retraite, et le seize octobre ils reprirent le chemin de leur pays malgré toutes les remontrances que leur purent faire les Français.

"Il fallait parcourir trente lieues," raconte M. l'abbé Ferland, "avant d'arriver à l'endroit où les canots avaient été laissés. Une neige abondante, accompagnée d'un vent violent, tombait le dix-huit octobre, elle rendait la marche doublement fatigante, aussi les blessés avaient-ils beaucoup à souffrir, et leurs plaies s'envenimaient. Champlain, au contraire, voyait les siennes se guérir plutôt par le travail de la nature que par l'effet de la médecine sauvage. Lorsque les alliés furent arrivés au lieu de l'embarquement, il demanda qu'on lui donnât un canot avec quelques hommes pour le conduire à Québec. Le trajet aurait été court, car ils étaient près de l'extrémité orientale du lac Ontario, d'où, par le grand fleuve, ils pouvaient se rendre en trois ou quatre jours au Sault St. Louis. Mais les Hurons, dans la crainte que les Iroquois ne les attaquassent, croyaient avoir intérêt à garder Champlain au mileu d'eux pendant l'hiver. On lui refusa d'abord des hommes ; l'on fit semblant ensuite de ne pouvoir traverser en canot ; si bien qu'il dût se résigner à hiverner au milieu des Sauvages et loin de sa colonie." (1)

Tel fut, remarque M. l'abbé Faillon, le triste résultat de cette troisième campagne. Elle avait été entreprise par un motif d'intérêt particulier, et elle tourna au grand désavantage de la religion et à celui de la France. Ainsi donc, dès le commencement de la colonie française, les Iroquois – la nation la plus considérable parmi les barbares—regardèrent les Français comme leurs ennemis particuliers qui étaient allés les attaquer avec des armes à feu, incendier leur village et répandre le sang iroquois, sans que ceux-ci leur eussent jamais fait aucun mal et donné un juste sujet de plainte. On loue lord Baltimore, fondateur de la colonie du Maryland, d'avoir su se concilier l'amitié des Sauvages, en achetant d'eux un de leurs villages, où il s'établit de leur consentement, et par la douceur et l'équité dont il usa toujours, d'avoir évité sagement les guerres funestes que d'autres colonies eurent souvent à soutenir de la part des indigènes. Si au lieu de se déclarer pour les Algonquins et contre les Iroquois, Champlain eût embrassé la neutralité à l'égard des uns et des autres et se fut montré l'ami de tous, comme le pratiquaient alors certaines nations Sauvages, il eut fait bien plus d'honneur au nom français ; il eut trouvé un libre accès chez tous, pour ses découvertes, et frayé les voies aux missionnaires dans tous ces pays, en y fesant admirer et aimer la douceur et la charité de l'Evangile qui y étaient encore inconnues ; tandis que par les cruautés exercées dans ces guerres injustes de sa part, il rendit odieux aux Iroquois et la France et la religion catholique tout ensemble." (2)

Les Hollandais qui vinrent fonder la Nouvelle Belgique dans l'île de Manhattan, aujourd'hui l'état de New-York, quelques années après que Champlain eut jeté les fondements de Québec, suivirent la ligne de

(1) M. l'abbé Ferland, liv. II, ch. III, p. 177.

(2) M. l'abbé Faillon.

conduite de lord Baltimore et s'en trouvèrent très-bien. Un de leurs ministres, le premier qui alla se fixer au fort d'Orange (1) et qui contribua beaucoup à sauver l'intrépide P. Jogues des mains des Iroquois—Joannès Megapolensis, rend le témoignage suivant des Agniers, celle des cinq nations Iroquoises la plus voisine des établissements hollandais: " quoiqu'ils soient si cruels envers leurs ennemis, ils sont tout-à-fait bienveillants pour nous, et nous n'avons aucun sujet de les craindre; nous parcourons les forêts avec eux, et nous les rencontrons à une ou deux heures de marche des maisons, et nous n'en faisons pas plus de cas que si nous rencontrions des chrétiens. Ils dorment dans nos chambres, tout près de nos lits; j'en ai même eu jusqu'à huit à la fois, qui étaient couchés et dormaient sur le parquet près de mon lit."

***

Tandis que Champlain était retenu forcément chez les Hurons, l'établissement de Québec végétait, et les travaux des missionnaires demeuraient stériles. Le plus grand obstacle que rencontraient leur zèle provenait de la vie luxurieuse et pleine de scandales des traitans, mais plus particulièrement des principaux employés de la compagnie. Le frère Sagard fait une peinture navrante des désordres qui régnaient à cette époque. " Nous aurions vu, dit-il entre autres choses, un grand amendement de la part des filles sauvages, comme nous l'avions espéré, si la plupart des Français qui étaient montés avec nous ne leur eussent dit le contraire de tout ce que nous leur enseignions, pour vivre par ce moyen, au gré de leurs passions brutales. Quelques bons Français nous édifiaient beaucoup par leur conduite sage et honnête, mais les autres vivant comme des bêtes brutes et des athées, empêchaient la conversion de ce pauvre peuple; et ainsi ceux qui auraient dû nous seconder dans son instruction et sa sanctification, étaient ceux-là mêmes qui empêchaient et détruisaient le bien que nous nous efforcions d'établir." (2)

Il fallait, de toute nécessité, remédier à un état de choses aussi déplorable et s'efforcer, autant que possible de couper le mal dans sa racine. Tandis que les PP. Récollets – convaincus toutefois de l'inutilité de leurs sacrifices et de leur dévouement aussi longtemps qu'ils ne seraient puissamment aidés par la mère-patrie—cherchaient cependant à s'approcher de ce but, au prix d'incroyables efforts de charité et d'abnégation. Champlain et le Père Le Caron, que l'on croyait morts tous deux, revinrent à Québec après une absence de plus d'une année.

Il y eut alors un grand conseil auquel assistèrent Champlain, les PP. Récollets et six des principaux colons. Dans cette assemblée, rapporte l'abbé Ferland, il fut admis, établi et reconnu " qu'on n'avancerait à rien, si l'on ne fortifiait la colonie en augmentant le nombre des habitants, et si l'on n'obtenait que la liberté de la traite avec les Sauvages fût indifféremment permise aux Français, et qu'à l'avenir les huguenots en fussent seuls exclus. On convint qu'il était nécessaire de rendre les Sauvages sédentaires et de les accoutumer aux manières et aux lois françaises; qu'on pourrait, avec le secours de personnes zélées de France, établir un séminaire afin d'y élever dans le christianisme de jeunes Sauvages; qu'il fallait puissamment soutenir les missions commencées, ce qui ne se ferait point si les associés ne venaient en aide à cette bonne œuvre. On déclarait enfin que M. le Gouverneur et les PP. Récollets n'étaient pas satisfaits des commis envoyés sur les lieux pendant l'année précédente." (1)

Mais il ne suffisait pas d'avoir établi ces griefs, ces considérations et ces projets d'avenir, il fallait passer en France, soumettre le tout aux messieurs de la compagnie et le leur faire agréer. Champlain et les PP. Le Carron et Jamet allèrent, en conséquence, s'embarquer à Tadoussac, le 20 juillet 1616, et arrivèrent à Honfleur le 10 septembre suivant. L'anarchie qui régnait alors en France, et l'avarice crasse des marchands devaient rendre ce voyage inutile. Le prince de Condé, d'ailleurs, vice-roi et protecteur de la Nouvelle-France, venait d'être enfermé à la Bastille où il demeura trois ans. Les marchands, à la vérité, comblèrent les Récollets de remerciements pour leurs travaux apostoliques, ils allèrent même jusqu'à faire quelques promesses bien vagues d'un secours quelconque, mais en définitive, ils ne donnèrent ni un sol ni un outil, ni un simple colon; aussi ces vaillants apôtres, ces nobles cœurs comprirent-ils tout de suite, ainsi que le rapporte le frère Sagard, " que parler à ces messieurs de la nécessité de peupler la Nouvelle-France et d'y former des colonies, c'était perdre son temps, glacer des cœurs déjà assez peu échauffés, et qu'il en serait ainsi jusqu'à ce qu'il plut à Notre-Seigneur d'inspirer lui-même les puissances supérieures d'y donner ordre, puisque les subalternes n'y voulaient entendre et ne s'affectionnaient qu'à leurs propres intérêts." (2)

Il paraîtrait cependant que Champlain emmena cette fois quelques colons, entre autres l'apothicaire Louis Hébert avec plusieurs membres de sa famille, car nous voyons dans l'automne de cette même année se célébrer à Québec, par le ministère du Père Le Carron, le premier mariage qui ait eu lieu en Canada, et l'épousée était la fille aînée de ce Hébert. L'époux né en Normandie, avait nom Etienne Jonquest.

Moins de quatre-vingt ans après ce mariage, le Père LeClerc, qui écrivit *l'établissement de la Foi* en ce pays, remarquait déjà que la postérité d'une fille de ce même Hébert, Guillemette Hébert, mariée à Guillaume Couillard, était devenue si nombreuse qu'elle comptait plus de deux cents cinquante membres, et que plus de neuf cents personnes étaient alliées à cette famille. Plusieurs descendants de Guillaume Couillard ont rendu des services considérables tant dans la Nouvelle-France que dans l'ancienne. Un de ses petits-fils obtint des lettres de noblesse pour lui-même et ses descendants. (3)

A partir de cette année, remarque le Père Charlevoix, Champlain ne fait plus qu'aller et venir de Québec

(1) Construit en 1623 et appelé ensuite Albany, le fort de New-Amsterdam qui fut le berceau de la ville même de New-York, ne fut élevé qu'un peu plus tard, dans les années 1625-26. C'est à partir de cette époque que les Iroquois commencèrent à se servir d'arquebuses que leur vendaient les Hollandais, ainsi que de la poudre et du plomb. Dès lors, la suprématie des Iroquois sur toutes les autres nations Sauvages était assurée; et les Français allaient avoir à lutter, pendant plus d'un siècle, contre l'ennemi le plus constant, le plus féroce et le plus redoutable du Nouveau-Monde.

(2) Le frère Sagard, Histoire du Canada.

(1) M. l'abbé Ferland, liv. II, ch. III, page 179, tome I.

(2) Sagard, Histoire du Canada.

(3) D'après M. l'abbé Ferland.

en France pour en tirer des secours qu'on ne lui fournissait presque jamais tels, à beaucoup près, qu'il les demandait. La Cour ne se mêlait point de la Nouvelle-France et laissait faire des particuliers dont les vues étaient bornées, qui n'avaient point d'autre objet que leur commerce, qui ne songeaient qu'à remplir leurs magasins de pelleteries, s'embarrassaient fort peu de tout le reste, ne fesaient qu'à regret les avances pour l'établissement d une colonie qui ne les intéressait que fort peu et ne les fesaient jamais à propos. M. le Prince croyait beaucoup faire en prêtant son nom : d'ailleurs les troubles de la régence qui lui coûtèrent sa liberté, et les intrigues qu'on fit jouer pour lui ôter le titre de vice-roi, et pour faire révoquer la commission du maréchal de Thémines à qui il avait confié le Canada pendant sa prison ; le défaut de concert entre les associés ; la jalousie du commerce qui brouilla les négociants entre eux, tout cela mit bien des fois la colonie naissante en danger d'être étouffée dans son berceau ; et l'on ne saurait trop admirer le courage de M. de Champlain qui ne pouvait faire un pas sans rencontrer de nouveaux obstacles, qui consumait ses forces, sans songer à se procurer aucun avantage réel et qui ne renonçait pas à une entreprise, pour laquelle il avait continuellement à essuyer les caprices des uns et la contradiction des autres. (1)

Cependant Champlain et les deux Pères Récollets n'ayant pu rien obtenir des marchands ni par la persuasion ni par la prière, reprirent courageusement le chemin du Canada. A peine étaient-ils en pleine mer qu'une épouvantable série de coups de vents vint battre leur navire en tous sens, et pendant une traversée de trois longs mois, ils se trouvèrent presque chaque jour entre la vie et la mort. Ce fut presque par miracle qu'ils arrivèrent enfin à Tadoussac le 14 juin 1617. Mais leurs épreuves étaient loin d'être finies. Au moment de leur retour, la colonie se trouvait prise par la famine, de sorte qu'après avoir échappé à grande peine aux mille dangers de la mer, ils pensèrent, comme dit M. Faillon, succomber à la famine et à la maladie que la disette engendra à Québec.

On ne comprend pas, ajoute M. l'abbé Faillon, comment la compagnie pouvait abandonner ainsi cinquante à soixante personnes qui formaient alors la population de la ville et les laisser ainsi presque sans moyen de subsister, car l'arrivée des barques qui venaient de France " ne leur donna pour tout rafraîchissement," suivant le frère Sagard, " qu'une petite barrique de lard qu'un homme seul porta sur son épaule depuis le port jusqu'à l'habitation, de manière qu'avant la fin de l'année, ils tombèrent presque tous malades d'une certaine espèce de maladie qu'ils appelaient le mal de la terre et qui les rendait misérables et languissants." (2)

La situation devenait intolérable. Champlain n'attendit pas l'hiver et se hâta de repasser en France, accompagné cette fois du Père Dolbeau, qui se flattait d'obtenir un secours devenu si nécessaire en dépeignant d'une manière plus touchante l'état précaire de la colonie. " Malheureusement il eut affaire avec les mêmes esprits et toujours aussi mal disposés au bien, rapporte le Frère Sagard, et par conséquent il n'y fit rien davantage que de perdre ses peines, et s'en retourna en Canada aussi mal satisfait de ces messieurs que l'avait été le Père Joseph Le Carron." (2)

(1) Charlevoix.
(2) Sagard, Histoire du Canada.

Champlain, de son côté, n'avait cessé de demander des laboureurs qui vinssent peupler et défricher la Nouvelle-France pour soulager ainsi la Compagnie de ce tribut annuel que lui imposait le devoir impérieux, trop souvent mal rempli, de nourrir les colons.

Mais les marchands firent la sourde oreille à ces propositions si sages qui auraient assuré l'existence et l'avenir du pays. La colonisation n'était pour eux qu'une affaire purement secondaire, et il importait très peu à ces Calvinistes avares et rapaces que la religion catholique fût prêchée ou non et que les colons mourussent même de faim et de misère, pourvu que leurs barques rentrassent, chaque année, dans les ports de la Rochelle chargées à plein fond des fourrures du Nouveau Monde.

PAUL STEVENS.

(*A Continuer.*)

Je connais des dévots qui ne sont pas meilleurs que les autres hommes. Un tel, qui se confesse, n'est pas meilleur pour cela.

R. Cela prouve 1° ou bien que cet homme n'est pas sincère, ou au moins qu'il est peu éclairé dans la religion, pratiquant l'extérieur, mais négligeant l'*esprit*, dont on doit surtout s'occuper;

2° Ou bien que sa nature est singulièrement rebelle, puisqu'une influence aussi puissante ne le rend pas meilleur que le commun des hommes ;

3° Ou bien (et c'est là le plus probable) que vous ne le jugez pas avec impartialité et que *vous êtes injuste pour lui*.

Les chrétiens, remarquez-le bien, ne cessent pas d'être hommes parce qu'ils sont chrétiens. Ils conservent la faiblesse, l'inconséquence de notre pauvre nature humaine, que le péché a si fort corrompue ; leur conduite, dès lors, n'est pas toujours en accord avec leurs principes, avec leurs désirs, avec leurs résolutions.

Mais si la religion ne corrige pas tous les défauts de caractère, si elle ne détruit pas entièrement et de suite toutes les imperfections, du moins elle les diminue, elle les détruit peu à peu. Elle ordonne sans cesse de les combattre ; elle offre des moyens très simples et très-puissants pour devenir non-seulement bon, mais parfait autant que l'humanité le comporte. Voyez les saints; voyez saint François de Sales, saint François Xavier, saint Vincent de Paul, c'étaient de *vrais chrétiens*, rien de plus !

Aussi les âmes droites et courageuses qui usent de ces moyens se corrigent-elles promptement, et finissent-elles par devenir meilleures, puis bonnes, puis excellentes.

Ce qui est certain, c'est que la plupart de ceux qui crient contre les dévots, les trois quart du temps sont dix fois plus mauvais qu'eux ; " *ils voient la paille dans l'œil de leur voisin, et ils n'aperçoivent pas la poutre qui est dans le leur.*"

La religion ne peut que rendre meilleur. Celui qui a des défauts, tout en étant chrétien, aurait ces mêmes défauts, et plus forts encore, s'il ne l'était pas.

Et, de plus, il aurait le très-grand et très-capital défaut que vous avez, vous qui le blâmez d'être religieux : de ne pas rendre à Dieu le culte d'adoration, de prière et d'obéissance qu'il exige de tous les hommes.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Juin 1865. Septième Année.---Numéro 11. 161

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—*Du Divorce*, ses tristes influences.—Enrôlements pour le Mexique.—Histoire de la Doctrine Monroe.—Espagne.—Rapprochement entre Rome et Turin.—Mgr. Manning.—La Prusse.—La Russie.—Napoléon en Algérie.—Retour de l'hon. M. Cartier.—Première communion à Notre-Dame.—La fête de la Reine en Canada.—Fêtes partout.—Fête à Annecy.—Mort d'un blasphémateur.—Conversions nombreuses en Chine.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un autre feuilleton intitulé : *Du divorce*, et de ses suites funestes.

Ce livre, dû à la plume d'une femme d'esprit et de cœur, traite avec une chasteté et une vigueur de style presqu'incomparables, cette haute question sociale qui devrait, suivant l'enseignement divin, faire du mariage un lien indissoluble, et dont la solution, dans un sens contraire à l'esprit de l'église, compromettrait l'existence même de la société.

Nous nous plaisons à croire que nos abonnés trouveront dans cette lecture excessivement remarquable au double point de vue littéraire et moral, une distraction aussi agréable qu'utile et un enseignement aussi grand que salutaire.

Les craintes d'un conflit entre les États-Unis et la France, à propos des enrôlements contre l'empire mexicain, sont heureusement calmées par l'action énergique du président Johnson. Le gouvernement de Washington a sagement interdit tout départ de volontaires pour le pays de l'or, sauvegardant les lois de neutralité que la France a si strictement respectées durant la dernière guerre civile. Les partisans de la doctrine Monroe en seront peut-être désappointés ; mais les États-Unis y gagneront en tranquillité et en prospérité.

Nos lecteurs aimeront peut-être à connaître plus en détail cette doctrine Monroe, qui fait tant de bruit depuis surtout l'établissement d'un empire au Mexique. Cette doctrine au dire du *Herald* de New-York, qui en est le grand avocat, consiste dans les deux déclarations suivantes, formulées par le président Monroe dans un message de 1823 :

1o. Les pays du Continent Américain, ayant choisi et maintenu une condition libre et indépendante, ne doivent plus être considérés désormais comme sujets à être de nouveau transformés en colonie par les puissances européennes ;

2o. Nous devons à la sincérité et aux relations amicales qui existent entre les États-Unis et les puissances européennes, de déclarer que de pareilles tentatives de leur part, dans une partie quelconque de cet hémisphère, seraient considérées par nous comme dangereuses pour notre paix et notre salut.

Ces déclarations, en 1823, étaient justifiées par la situation du continent américain. Comme il devenait évident, observe le *Courrier des États-Unis*, que l'Espagne ne pouvait pas réduire ses colonies, la Sainte-Alliance avait agité la question de jeter le poids de ses forces dans la balance du côté de la vieille monarchie castillane. L'Angleterre dont le commerce avait tout à gagner à l'émancipation des colons, s'émut de ce projet et le fit échouer en Europe. Les États-Unis, poussés par elle et qui d'ailleurs avaient tout intérêt à réaffirmer le principe auquel ils doivent leur existence, firent ensuite par l'organe de leur président, la déclaration qu'on a lue plus haut.

Il est clair que les paroles de Monroe n'avait trait qu'à la situation de l'Amérique, et cela est si vrai qu'elles furent longtemps oubliées. Plus tard, quand la passion d'agrandissement se fut emparée des Américains, quand le Sud, pour faire contre poids au Nord, convoita de nouvelles acquisitions de territoire au-delà de la Sabine, on tira les déclarations de M. Monroe des archives et on leur donna peu à peu une singulière extension : tout le continent devait être le patrimoine de la grande République, et la doctrine Monroe devint la doctrine manifeste.

Si les États-Unis sortent avec un certain éclat d'une longue et sanglante guerre civile, la malheureuse Espagne y marche à grands pas, avec un aveuglement déplorable. Presque tous les mois un nouveau ministère monte au pouvoir pour en tomber aussitôt. " L'agitation, l'inquiétude et le découragement, dit le *Pueblo*, sont devenus tels qu'il est impossible de prévoir ce qui peut arriver et les extrémités auxquelles nous serons réduits si nous restons plus longtemps sous le pouvoir du général Narvaez." La *Bolsa* paraît encadrée en noir et dit : " Depuis 1808 jusqu'à la présente date, l'Espagne s'est amoindrie, elle a perdu cent millions par an. Nous devrions mourir de honte." Cette triste situation est dûe au parti républicain et au parti progressiste qui, par une alliance hypocrite, entravent la marche des affaires et neutralisent l'influence du parti conservateur. Le premier voudrait faire renier à la monarchie castillane son noble passé pour la transformer en jeune républicaine ; le second, édifié par le succès des Italiens, voudraient unir l'Espagne et le Portugal sous le sceptre de la maison de Bragance,—deux utopies dont le bon sens des Espagnols fera justice, nous l'espérons. Que l'Espagne regarde l'Italie, et que les malheurs de celle-ci lui fassent éviter les crimes d'une révolution aussi injuste dans son principe que fatale dans ses conséquences.

Notre dernière chronique racontait le rapprochement qui s'est opéré entre la Cour de Rome et celle de Turin. Nous sommes à même aujourd'hui de mettre sous les yeux de nos lecteurs les termes de la convention entre les deux États, qui peuvent se résumer ainsi :

" 1o. Rentrée de tous les évêques détenus ou exilés ;

" 2o. Reconnaissance par le gouvernement italien de toutes les nominations épiscopales faites par le Pape dans la Péninsule depuis quatre années.

" 3o. Intervention et accord préalable des deux pouvoirs dans la présentation et la nomination des évêques italiens, pour les siéges à pourvoir, d'après divers modes, sur lesquels on discutera ultérieurement."

Telles sont, selon le *Mémorial Diplomatique*, généralement bien renseigné, les bases de l'arrangement qui se prépare. C'est évidemment le troisième point dont la solution offre le plus de difficulté, même après les concessions que les deux parties se sont déjà faites sur le terrain des compétences et des juridictions. Nous croyons savoir que le Saint-Siége ne serait pas défavorable à une combinaison qui peut se résumer ainsi en termes généraux :

" Les nominations des évêques du Piémont et de la Lombardie se feraient d'après le mode stipulé dans le concordat piémontais. Dans les anciennes provinces du domaine pontifical, ces nominations continueraient d'être laissées à l'initiative directe et exclusive du Souverain Pontife. Quant aux anciens duchés et au royaume de Naples, Pie IX reconnaîtrait le fait accompli de leurs changements politiques, et attribuerait aux chapitres métropolitains le droit de présentation aux siéges épiscopaux vacants ; toutefois, les présentations canonicales devraient être agréées par les deux gouvernements."

En même temps que cette négociation avait lieu dans la ville éternelle, les journaux de Turin publiaient une circulaire de Lanza, ministre de l'intérieur, au sujet des incidents qui, en ce moment, préoccupent si vivement les esprits en Italie. M. Lanza explique le retrait de la loi sur la suppression des corporations religieuses, comme une mesure momentanée, inspirée au gouvernement par le désir de ne pas compromettre le sort d'un projet auquel il attache la plus haute importance, et qui sera présenté à la prochaine session. Cette décision n'a aucune connexion avec la mission à Rome du commandeur Vegezzi, mission dont le ministre de l'intérieur s'attache à préciser le caractère. Le St. Siége ayant jugé à propos de s'adresser au gouvernement du roi, pour l'entretenir de la nécessité de pourvoir de concert aux siéges épiscopaux vacants dans le royaume, le gouvernement italien ne pouvait décliner cette invitation, soit par respect pour le chef de la catholicité, soit par sentiment de son propre ouvrage ; mais la mission de Vegezzi ne peut avoir d'autre but que de concilier les intérêts spéciaux de l'Eglise avec ceux de l'Etat. " Mais ajoute le ministre, on ne peut supposer que, de cet acte de haute convenance, le gouvernement puisse oublier le devoir de sauvegarder les lois de l'Etat, les prérogatives de la couronne, et de maintenir intactes et réservées les questions politiques qui se lient ou qu'on veut confondre avec la question religieuse."

Il semble par ces paroles que le rapprochement est encore loin d'être complet.

Des lettres de Rome parlant d'un dîner qui a été offert par le comte de Sartiges, à M. Vegezzi, à M. Velasquez et à Mgr. Ramirez. D'après les mêmes lettres, publiées par le *Monde*, la mission mexicaine aurait dû demander de nouvelles instructions à son gouvernement, en sorte que les pourparlers seraient momentanément suspendus.

Le Pape qui cherche dans sa sollicitude paternelle à faire cesser en Italie le veuvage de plusieurs églises, n'a pas oublié celui de l'Eglise

d'Angleterre : Mgr. Manning a été promu au siége archiepiscopal de Westminster, vacant par la mort de l'illustre cardinal Wiseman. Mgr. Manning a été archidiacre protestant de Chichester, et il y a quelques années qu'il s'est converti au catholicisme. Depuis son ordination, il administrait une église de Bayswater, consacrée à Sainte-Marie-des-Anges. Il était également supérieur de l'ordre des Oblats de St. Charles Borromée, dont les membres sont, pour la plupart, des ecclésiastiques autrefois ministres de l'église anglicane.

Le conflit élevé entre le gouvernement prussien et la chambre des députés, que rien jusqu'ici n'a pu apaiser, ni les concessions ministérielles, ni la guerre extérieure, a fait un nouveau progrès. La chambre a repoussé, article par article, le projet de loi militaire, amendé depuis deux ans, et qu'on sait être l'œuvre du roi. Ce vote était prévu, mais il n'est pas douteux qu'il n'amène de sérieuses complications parlementaires.

Le journal officiel de St. Pétersbourg publie un décret impérial par lequel Mourawieff est rappelé de ses fonctions et nommé comte de l'empire ! Il est remplacé par le général Kaufmown. Le *Journal* officiel affirme que cette mutation n'amènera aucun changement dans le gouvernement des provinces occidentales. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi et que le général Kaufmoun n'imitera pas en tout point Mourawieff !

La presse française suit avec intérêt le voyage de l'Empereur qui est debarqué le trois mai à Alger. Le maire de la ville a présenté une adresse pleine de dévouement à Sa Majesté. L'Empereur a répondu qu'il était heureux de se retrouver sur une *terre à jamais française.* Dans une proclamation aux habitants de l'Algérie, il leur annonce que les français " doivent-être les maîtres, parcequ'ils sont les plus civilisés, mais aussi qu'ils doivent être généreux parcequ'ils sont les plus forts." Du reste, ils " justifieront sans cesse l'acte glorieux de l'un de ses prédécesseurs, qui, faisant planter, il y a trente-cinq ans, sur la terre d'Afrique, le drapeau de la France et de la croix, y arborait à la fois le règne de la civilisation, le symbole de la paix et de la charité."

Partout l'Empereur a été reçu avec le plus chaud enthousiasme.

En Canada tous les évènements se résument dans le retour prochain de M. Cartier de Londres et les spéculations plus ou moins heureuses de nos confrères politiques sur le succès de la mission des délégués en Angleterre. Comme le Parlement ne tardera pas à s'assembler, nous serons alors à quoi nous en tenir : il vaut mieux attendre.

La première communion s'est faite à Notre-Dame avec beaucoup de solennité. Près de mille enfans ont accompli ce grand acte qui laisse des souvenirs si profonds et si durables dans la vie. Durant l'après-midi, ils sont allés à l'Eglise de Bonsecours, en pélérinage, remercier la bonne Vierge du bonheur qu'ils avaient de porter son fils dans leurs cœurs, purs comme les cœurs des anges.

La fête de la Reine a fait éclater d'un bout de la Province à l'autre un patriotisme et un dévouement peu ordinaires. Il y a eu dans les principales villes, revues des volontaires et des réguliers, et le soir de beaux feux d'artifice. Des *hourrahs* enthousiastes partirent à différentes reprises de toutes les poitrines et dirent à tous les échos que le peuple canadien vieillit, mais ne dégénère pas.

Les fêtes sont à l'ordre du jour en Europe. C'est le beau mois de mai qui les a ramenées. A l'heure qu'il est, c'est fête à Alger qui reçoit l'Empereur pour la seconde fois depuis le commencement du règne. C'est fête à Ajaccio en Corse, où l'on inaugure un monument élevé à la famille Bonaparte, et où le prince Napoléon s'est rendu et où il doit faire un discours de circonstance. C'est fête à Florence en l'honneur du Dante...

Nous venons d'énumérer beaucoup de fêtes profanes ; la ville d'Annecy a été aussi, pendant la deuxième moitié du mois d'avril, le théâtre d'une des plus belles fêtes religieuses de notre époque.

" Annecy avait voulu célébrer avec une rare solennité le deuxième centenaire de la canonisation de l'illustre saint François de Sales, qui naquit au château de Sales, près de cette ville, en 1567, et qui fut canonisé par le Pape Alexandre VII, un siècle après, en 1665. Les fêtes préparées à cette occasion ont eu lieu avec un éclat sans pareil au milieu des flots d'une population accourue de toutes parts. Du mercredi 19 au mercredi 26 avril, les abords de la Visitation, où repose le corps du saint, offraient, dit un journal, l'image du flux et du reflux de l'Océan. Outre les masses de la rue, il y avait d'autres multitudes en permanence sur les routes aboutissantes : c'étaient les populations des campagnes voisines venant en procession vénérer les reliques du saint évêque. L'une de ces processions a fait 28 milles pour venir à Annecy. La fête de clôture a été d'une grandeur et d'une magnificence vraiment admirables. Plus de 400 prêtres y représentaient les pasteurs de Savoie et des provinces voisines. Toutes les confréries de la ville, toutes ses institutions religieuses précédaient

avec les Capucins, les Frères des Écoles Chrétiennes et les religieux de l'abbaye de Tamié. La châsse était escortée par quinze prélats, savoir: les cardinaux de Besançon, de Bordeaux, de Rouen et de Chambéry; les évêques de Belley, de Sion, de Saint-Claude, d'Hébron, de Bethléem, de Lausanne, de Saint-Jean de Maurienne, du Mans, d'Annecy, et Mgr. de Ségur. On remarquait, en outre, Mgr. de Charbonnel, ancien évêque de Toronto (Canada) avec sa crosse de bois. Le soir, il y a eu une illumination qui embrassait la ville comme un vaste réseau de feu aux mille couleurs. La façade de la Visitation était resplendissante. Sur le devant de la maison où furent cachées les reliques du saint durant la Terreur une inscription historique, ainsi conçue, attirait les regards de la foule:

A

AMBLET, BURQUIER, BALLEYDIER, ROCHETTE,

SAUVEURS.

1794.

NUIT DU 21 AU 22 JANVIER.

RECONNAISSANCE!

"La ville d'Annecy aura donné par ces belles fêtes une preuve de plus que, si le monde tient à glorifier ses grands hommes, ses poëtes, ses artistes, ses guerriers, la religion sait aussi honorer ses saints, c'est-à-dire les véritables bienfaiteurs de l'humanité."

On lit dans le *Stendardo Catholico*:

Un vénitien, recueilli depuis quelque temps dans l'hôpital de Pammotone, scandalisait les autres malades par ses blasphêmes et ses imprécations. Il ne tenait aucun compte des avertissements charitables qu'on lui adressait pour l'engager à se convertir; il éloignait tout le monde par ses grossières insultes. Or, il n'y a que peu de jours, étant hors de son lit, il voulut derechef manifester son épouvantable haine contre Dieu, et vomit cet horrible blasphême, qui fait trembler la main qui le transcrit: "Dieu, si tu existes, pourquoi ne m'envoies-tu pas un accident?" Le malheureux! il put se convaincre immédiatement de l'existence de Dieu, car il tomba mort à terre, imprimant une profonde terreur dans l'âme des autres malades, qu'il avait tant scandalisés. Quelle triste fin!...

Les lettres les plus récentes de la Chine signalent un grand mouvement religieux parmi toutes les populations de ce vaste empire. Des centaines de villages se convertissent au catholicisme; mais le nombre des missionnaires est tout-à-fait insuffisant pous recueillir cette abondante moisson, et les Evêques de la Chine font un appel pressant au dévouement des prêtres catholiques pour aider au salut de tant de millions d'âmes prêtes à entrer dans l'Eglise.

Le couvent des Bénédictins d'Admont est devenu la proie des flammes. C'était le bâtiment le plus considérable de la Styrie; il comptait 1180 fenêtres et six jardins. Sa bibliothèque, unique dans son genre, contenait 80,000 volumes, 1000 manuscrits d'une grande rareté, et près de 900 incunables. Tout a été détruit.

Exposé des principaux évènements survenus en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à la mort de Champlain.

(Suite.)

V.

Par suite de ce déplorable abandon, tout allait au plus mal dans l'habitation de Québec. Comme si ce n'était pas assez de la famine et des dispositions hostiles des peuplades indigènes, (1) les Calvinistes qui venaient en grand nombre faire la traite dans la Nouvelle-France, enhardis par l'impunité, se livraient largement à toutes espèces de désordre. Ilsallèrent même jusqu'à obliger les catholiques qui formaient la minorité à se trouver présents aux cérémonies de leur secte.

"Point d'obstacle, ni d'empêchement à leur tyrannie, dit le Frère Sagard, ils forçaient les catholiques eux-mêmes d'assister à leurs prières et à leurs chants de Marot. Autrement ils n'étaient point admis dans leurs vaisseaux ni employés dans leurs ateliers. Je m'en suis plaint bien souvent, mais en vain. Comme la seule avarice leur fesait passer la mer pour rapporter des pelleteries, les catholiques sans élévation s'accommodaient aisement à l'humeur des Huguenots, et ces hérétiques se maintenaient ainsi dans leur vie libertine. Si les catholiques avaient un prêtre, les Huguenots avaient un ministre, et pendant qu'ils s'échauffaient à la dispute, les Sauvages, de leur côté, scandalisés par ces querelles, restaient confirmés dans leur irréligion, car ils voyaient

(1) Durant l'hiver la Colonie fut menacée d'une destruction complète. Les Sauvages alliés des Français prétendaient avoir reçu d'eux quelque sujet de mécontentement, et résolurent de se débarrasser de ces étrangers. Ils commencèrent par décharger leur vengeance sur deux hommes de l'habitation qu'ils massacrèrent secrètement. Le meurtre fut bientôt découvert et on leur défendit d'approcher du fort. Craignant alors le châtiment qu'ils méritaient, ils s'assemblèrent aux Trois-Rivières, où réunis au nombre de huit cents, ils tinrent un grand conseil. Le résultat des délibérations fut qu'il fallait surprendre les Français de Québec et couper la gorge à tous ceux dont on pourrait s'emparer. Le Frère Du Plessis qui était aux Trois-Rivières chargé d'instruire les enfants des Sauvages et de quelques Français établis en ce lieu, fut averti du projet que l'assemblée avait adopté. Un Sauvage nommé La Forière y ava t assisté et découvrit au Frère la trame qui s'ourdissait dans l'ombre. Celui-ci se hâta de faire avertir les habitants de Québec qui étaient retranchés dans un petit fort en bois, peu propre à soutenir une attaque. Cependant invité à détourner l'orage, La Forière ménagea si bien les esprits de ses compatriotes qu'ils abandonnèrent leur funeste résolution. (M. l'abbé Ferland, Chap. III. liv. II, p. 182. Histoire du Canada.)

(1) Sagard, Histoire du Canada.

bien nos différends et remarquaient que les uns fesaient le signe de la croix et non pas les autres, comme ils me l'ont dit eux-mêmes quelquefois." (1)

Plus loin, le même écrivain ajoute: "les Huguenots avaient partout le dessus dans leurs vaisseaux où ils fesaient leurs prières, et nous—en chantant les louanges de Dieu,—nous étions contraints de tenir la proue. La cause de ce désordre venait de ce que les principaux de la flotte avec la plupart des officiers étaient de la religion prétendue réformée. Il arriva même que pendant qu'un de nos frères disait la sainte messe à la traite, ils en vinrent jusqu'à oser chanter de nouveau leurs marotes, ce qui avait l'air d'être fait pour le contrarier et l'interrompre. Ceci n'était pas le moyen de planter la Foi catholique dans ce pays, les chefs et les principaux étaient contraints à cette même foi, mais plutôt d'établir parmi les Sauvages une confusion de croyance, car ils s'apercevaient bien des différentes manières de servir Dieu." (1)

Tel était le triste et pitoyable état de la Colonie, lorsque dans l'été de 1618, Champlain et le Père Dolbeau attristés, mais non découragés du peu de succès de leur voyage en France, reparurent à Québec.

Le Père Dolbeau y apportait la permission qu'il avait reçue du Saint-Siége de célébrer un Jubilé en Canada, et Champlain était accompagné de quelques Français qu'il avait décidés à venir tenter fortune en allant occuper des terres dans la Colonie. (2)

Si faible que fût ce secours, la présence de Champlain fit naître cependant, sinon la joie, du moins la confiance au milieu des Colons. Mais son séjour parmi ces pauvres abandonnés ne devait pas être de longue durée, car, dans le récit suivant, nous verrons cet homme aussi opiniâtre qu'intrépide, ce *justum et tenacem propositi virum*, comme disait Horace, repasser cette même année en France, y arracher, pour ainsi dire, des concessions plus favorables de l'avarice ou de l'indifférence des marchands, et finir par amener sa famille en ce pays.

VI.

Nous avons vu, dans le récit précédent, le peu de succès qu'avaient eu, dans la mère-patrie, les démarches de Champlain et des Pères Le Carron et Dolbeau. Cette fois, Champlain qui voulait réussir à tout prix, demeura deux ans en France et parvint, à force d'instances, de sollicitations et même de menaces à obtenir des associés, la promesse par écrit, d'un secours important.

Ceux-ci firent dresser, en effet, par deux notaires, à Paris, le 21 Décembre 1619, un état des personnes, des armes, meubles, ustensiles et autres objets qu'ils promettaient d'envoyer à Québec cette même année, s'engageant à y entretenir quatre vingts personnes, en comprenant dans ce nombre le chef et les officiers de la Colonie, trois Pères Récollets, les ouvriers et les laboureurs. Cet acte, signé par De Monts et autres, fut présenté par Champlain à M. de Marillac garde des sceaux, et le Conseil du roi, croyant que cet engagement était sincère, loua la bonne volonté des associés et ne voulut plus entendre les propositions d'un certain nombre de marchands Bretons, Rochelois et d'autres ports de mer qui fesaient alors instance à la Cour pour être mis en possession du privilége de la traite des pelleteries. (1)

Mais ces belles promesses devaient demeurer stériles, car tandis que Champlain redoublait d'énergie et d'activité pour organiser et hâter le départ du secours qu'il avait obtenu avec tant de peine, le prince de Condé—qui depuis trois ans avait été successivement enfermé à la Bastille et à Vincennes,—vit s'ouvrir les portes de sa prison et vint mettre le désarroi parmi les associés.

Pour comprendre ceci, il faut savoir que durant sa captivité, le Maréchal de Thémines avait exercé, nominalement bien-entendu, sa vice-royauté en Canada, et ce dernier, rapporte M. l'abbé Faillon, aussitôt après l'éloignement du Prince et n'écoutant que des avis intéressés, se mit à exiger des associés, non plus comme ils disaient *un cheval de mille écus*, mais quatre mille cinq cents livres que la compagnie des marchands qui voulait être maintenue, consentit à lui donner. De son côté, le Prince de Condé informé de ce qui se passait au sujet de sa charge, fit dire aux associés que s'ils payaient M. de Thémines, ils sussent bien qu'ils paieraient deux fois, ce qui amena, entre les deux contendants, un procès porté d'abord au Conseil et renvoyé ensuite au Parlement de Paris qui jugea en faveur du Prince. Le Maréchal obtint néanmoins des lettres qui renvoyèrent l'affaire au Conseil du roi, et de son côté le Conseil obligea la Compagnie à payer M. de Thémines; ce qu'elle fit en effet, quoiqu'elle craignit d'être obligée plus tard de payer aussi le Prince. (2) (2)

Voilà, remarque M. l'abbé Faillon, comment ce Lieutenant-Général qui—outre ce qu'on lui donnait chaque année,—avait lui-même ses intérêts privés dans la compagnie des marchands—au lieu de procurer l'avancement de la colonie, servit au contraire à en retarder le progrès. Ainsi le Lieutenant-Général qu'on voulut décorer du titre fastueux de Vice-Roi de la Nouvelle-France pour réprimer plus sûrement, en son nom, la témérité des marchands qui n'étaient pas de la compagnie, ce Vice-Roi qui n'avait d'autres subordonnés dans sa vice-royauté qu'une poignée de colons, exposés fréquemment à mourir de faim, était au fond un spéculateur qui—par des moyens plus appropriés à sa condition—cherchait aussi bien que les marchands de la compagnie, à retirer le plus qu'il pouvait du Canada; et c'est ce qui explique pourquoi ces vice-rois n'ont rien fait pour l'avancement du pays et pourquoi cette charge qui eût dû être onéreuse en elle-même, était pourtant recherchée par les ambitieux. (3) (3)

Il est plus aisé de comprendre que de décrire combien tous ces contre-temps, ces obstacles suscités par l'avarice et les plus viles passions devaient profondément attrister un cœur aussi loyal, aussi chevaleresque

(1) Sagard, Histoire du Canada.

(2) M. l'abbé Ferland.

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) M. l'abbé Faillon.

(2) Ce qui arriva: les associés lui comptèrent mille écus dont il donna la moitié aux Récollets pour les aider à bâtir leur séminaire, ainsi que nous le verrons dans le cours de ce récit.

(3) M. l'abbé Faillon.

(3) Champlain fesant allusion au même fait s'écrie douloureusement: "tandis que tous devraient contribuer à cette sainte entreprise, on en ôte les moyens; car les associés disent qu'ils ne peuvent avancer l'établissement du pays si on ne veut pas les aider en y employant ou en remettant aux religieux le peu d'argent qu'ils donnent annuellement." (Champlain, 1632.)

que celui de Champlain. De plus, si les affaires allaient mal en Canada, l'horison politique n'était guère rassurant en France. Albert de Luynes avait recueilli l'héritage et le pouvoir de Concini qu'on avait massacré et de la maréchale d'Ancre sa femme condamnée et exécutée comme sorcière.

Au règne d'un favori avait ainsi succédé celui d'un autre, et les mécontentements, apaisés un instant, recommencèrent. Le duc d'Epernon qui avait été tirer la reine-mère du chateau de Blois où elle demeurait releguée depuis le meurtre de Concini, était parvenu cependant à ménager entre elle et son fils Louis XIII un traité de reconciliation, mais ce traité fut presqu'aussitôt rompu que signé. Marie de Médicis se fit alors une cour à Angers et rallia autour d'elle les mécontents que faisait le nouveau favori. Le prince de Condé, mêlé aux événements qui agitaient alors la France, s'occupait peu de la colonie lointaine du Canada; aussi, moyennant une somme de trente-trois mille livres, il remit volontiers la vice-royauté au duc de Montmorency, le même qui douze ans plus tard, entraîné dans la révolte de Gaston, devait être vaincu près de Castelnaudary par le maréchal de Schomberg, fait prisonnier après une lutte acharnée et couvert de blessures, puis jugé, condamné à mort et décapité à Toulouse, à peine âgé de trente sept ans.

***

Cependant le nouveau vice-roi que Louis XIII affectionnait d'une manière toute particulière, avait donné l'intendance des affaires du Canada au Sieur Dolu, grand audiencier de France, qui brûlait d'ardeur pour procurer la gloire de Dieu et le bien de la colonie; il confirma également Champlain dans sa charge de Lieutenant particulier, lui ordonnant d'aller à Québec, de s'y fortifier du mieux qu'il lui serait possible, et de l'informer de tout ce qui se passerait dans la colonie après qu'il put y apporter l'ordre nécessaire. (1)

La nomination d'un si honnête homme que Dolu au poste d'intendant, mais surtout les ordres précis et sévères que venait de recevoir Champlain et qu'il exécuterait à la lettre, sans le moindre doute, ne pouvaient guères rencontrer les vues des associés; aussi lui déclarèrent-ils, qu'à son retour en Canada, il aurait à continuer ses voyages d'exploration et qu'il leur suffirait de Pontgravé pour commander à leurs gens de Québec. Ils pensaient ainsi, rapporte Champlain, avoir le gouvernement à eux seuls, et faire là comme une république à leur fantaisie, en se servant des commissions du Roi pour satisfaire leur cupidité, sans contrôle de personne. Ils ne considéraient plus leurs articles, ni à quoi ils s'étaient obligés, n'estimant pour rien leurs contrats et leurs promesses signés de leurs propres mains. (2)

Mais ils avaient compté sans leur hôte. Champlain en écrivit aussitôt au duc de Montmorency et au Sieur Dolu, et il reçut de Louis XIII la lettre suivante:

" Champlain ayant sçu le commandement que vous aviez reçu de mon cousin le Duc de Montmorency, amiral de France, et mon vice-roi en la Nouvelle-France, de vous acheminer au dit pays, pour y être son lieutenant et avoir soin de ce qui se présentera pour mon service, j'ai bien voulu vous écrire cette lettre, pour vous assurer que j'aurai bien agréable, les services que vous me rendrez en cette occasion, surtout si vous maintenez le pays en mon obéissance, fesant vivre les peuples qui y sont le plus conformément aux lois de mon royaume que vous pourrez, et y ayant le soin qui est requis de la religion catholique, afin que vous attiriez par ce moyen la bénédiction divine sur vous qui fera réussir vos entreprises et actions à la gloire de Dieu que je prie vous avoir en sa sainte et digne garde.

" Ecrit à Paris le septième jour de Mai 1620."

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) Champlain, 1632.

Fort de l'autorité royale, Champlain répondit alors aux marchands:

" Qu'il avait droit de commander à tous les hommes qui seraient à Québec, excepté dans leur magasin où était leur premier commis.

" Que, quant aux découvertes, il les ferait quand il le jugerait expédient, et que ce n'était point à eux à lui donner des ordres.

" Que le Sieur DuPont était son ami et qu'il le respectait comme un fils son père, à cause de son âge; qu'ayant vécu jusqu'alors en bonne amitié avec lui, il désirait y persévérer, mais de consentir à ce qu'on attribuât à DuPont ce qui lui appartenait à lui-même de droit, il ne le souffrirait jamais." (1)

Après avoir exposé aussi carrément, aussi rondement sa future manière d'agir, Champlain qui redoutait pour sa jeune femme les dangers d'une guerre civile prête à éclater, obtint d'elle qu'elle l'accompagnerait en Canada, et comme il était décidé à s'y établir définitivement, il réalisa tout ce qu'il possédait et alla s'embarquer à Honfleur avec plusieurs autres personnes qu'il avait engagées à passer dans la Nouvelle-France, entre autres trois Pères Récollets.

La traversée fut aussi fatigante que périlleuse. Enfin, après une navigation de près de deux mois, le navire vint jeter l'ancre, le 7 Juillet, à Tadoussac, où Champlain rencontra son beau-frère Eustache Boullé qui était depuis près de trois ans dans le pays, ainsi que le rapporte l'abbé Ferland, et qui fut très-agréablement surpris de voir sa sœur. Champlain fut reçu à Québec avec beaucoup de joie et de respect. Le nouveau lieutenant-général ayant pris possession du pays et de l'habitation au nom du vice-roi, et l'acte en ayant été dressé par le Sieur Guers, nommé commissaire, tous se rendirent à la chapelle où un *Te Deum* solennel fut chanté. (2) Après la sainte messe, un Père Récollet exhorta par un sermon tous les colons à l'obéissance au Roi et aux personnes qui le représentaient et annonça que les lettres de commission royale seraient lues en présence de tous, afin que personne n'en prétendît cause d'ignorance. L'exhortation achevée, on sortit de la chapelle et tout le monde étant assemblé, on fit lecture publique de la commission du roi à M. le duc de Montmorency, et de celle du vice-roi à Champlain son lieutenant; à quoi chacun répondit par les cris de: vive le roi! et on tira le canon en signe d'allégresse. (3)

Champlain se rendît ensuite à sa résidence. Comme il venait l'occuper avec sa femme, il aurait souhaité,

(1) Champlain, 1632.

(2) M. l'abbé Ferland.

(3) M. l'abbé Faillon.

rapporte l'abbé Ferland, lui offrir un logement convenable; mais le jardin, l'habitation et les dépendances étaient dans un triste état. Les batiments avaient été négligés; la pluie et le vent y pénétraient de toutes parts; le magasin menaçait de tomber; les cours étaient remplies d'ordures. (1)

Les ouvriers employés alors à la construction du couvent des Pères Récollets (2) furent aussitôt mis en requisition, et les travaux de réparation avancèrent si rapidement sous la vigoureuse impulsion de Champlain, que peu de jours après, il put y loger convenablement sa famille, et lui assurer même un comfort relatif.

***

Quelque gracieuse qu'eut été sa réception, Champlain ne tarda pas cependant à s'apercevoir et à se convaincre que les employés de la compagnie des associés—calvinistes pour la plupart—qui formaient presque toute la population de la colonie, étaient peu disposés à obéir aux ordres du vice-roi. Leur opposition éclata surtout lorsqu'il fit commencer la construction du château St. Louis. J'établis cette demeure, écrivit-il lui-même, en une situation très-bonne, sur une montagne qui commandait sur le travers du fleuve St. Laurent qui est un des lieux les plus étroits de la rivière...... Cette maison ainsi bâtie ne plaisait pas à tous nos associés; mais pour cela il ne faut pas que je laisse d'effectuer le commandement de mon seigneur le vice-roi, et ceci est le vrai moyen de ne point recevoir d'affront. (3)

Ce qui contribuait encore davantage à exciter le mécontentement des associés en voyant se transformer en place forte un poste qui—suivant leurs idées retrécies—pouvait très-bien se passer de murailles et de bastions pour servir d'entrepôt transitoire à leurs fourrures, c'est "l'obligation qu'ils avaient prise de mettre à la disposition de Champlain dix ouvriers gagés par DeCaën ou plutôt par les associés pour travailler sous ses ordres." (4) Ce fort que je fesais construire au-dessus de l'habitation, pour la conservation des habitans et celle du pays, continue Champlain, déplaisait beaucoup au Sieur de Caën, comme il me le fit assez connaître par sa lettre, me disant qu'il n'était pas obligé d'y employer de ses hommes, que c'était au Roi à en faire la dépense et à envoyer pour cela des ouvriers, bien que le même de Caën et tous les associés s'y fussent engagés par écrit. Leurs commis à Québec blâmaient aussi cette entreprise, et, quoiqu'ils vissent combien elle était nécessaire et en fussent parfaitement convaincus, ils étaient si complaisants qu'ils l'improuvaient à leur tour, voulant agréer par là à ceux de qui ils recevaient leurs gages." (1)

Quelque plausibles et excellents que soient ces motifs allégués par Champlain pour expliquer le mauvais vouloir de la compagnie des marchands, nulle part il ne nous paraît avoir mieux saisi la véritable cause des empêchements et des obstacles qu'ils mettaient au développement de la colonie, que dans ces quelques lignes qui dépeignent à merveille l'avarice sordide et l'insatiable cupidité de cette misérable association de trafiquants aussi stupides qu'orgueilleux: "On ne veut donc pas permettre, dit-il, que j'emploie des ouvriers à la construction d'un fort, et on l'empêche autant que l'on peut. C'est que ceux qui gouvernent la bourse font et défont tout comme ils veulent, pourvu qu'on donne aux associés le quarante pour cent et que la traite se fasse, c'est assez. Néanmoins considérant l'importance et la nécesssté d'avoir un lieu de sûreté et de défense, je ne laissais pas de faire ce qu'il m'était possible, de temps à autre, y employant quelques ouvriers. (2)

Cette déplorable situation ne pouvait guères se prolonger et il devenait impossible que Champlain laissât fouler aux pieds plus longtemps l'autorité royale, celle du vice-roi et la sienne propre. Les associés d'ailleurs ne remplissaient aucun des engagements auxquels ils s'étaient engagés par écrit, ainsi que nous l'avons déjà dit, et ne s'intéressaient pas davantage aux progrès de l'évangélisation qu'au bien-être matériel de la Colonie. Ils se contentaient d'exercer impérieusement et sans vergogne comme sans pitié aucune toutes les prérogatives de leur odieux privilége du monopole de la traite, et de sucer, épuiser et démoraliser le pays en arrachant aux malheureux indigènes le plus de fourrures que possible, et en répandant parmi eux—en guise d'échange—au moyen de leurs employés calvinistes, la peste de leur inconduite et de leur mépris pour cette religion catholique qu'ils avaient cependant le devoir de propager.

Ils ne fesaient pas le moindre cas des ordres du vice-roi,—rapporte M. l'abbé Faillon citant le Frère Sagard,—relativement à la conversion des Sauvages, en favorisant dans cette œuvre le zèle des Pères Récollets; ou plutôt la plupart de ces trafiqueurs ne désiraient pas qu'il se fît aucune conversion, tant ils apprehendaient que la sanctification de ces barbares ne diminuât le trafic du castor, seul et unique but de leurs voyages. L'irréligion est allée jusque là, ajoute ce même Père qu'une personne de condition, quoique catholique de profession, mais intéressée à la traite, nous dit, au Père Nicolas Viel et à moi: que si nous pensions rendre les Canadiens et les Montagnais sédentaires en les fixant près de nous, comme nous en avions le dessein, afin de pouvoir les instruire plus commodément et les maintenir dans notre créance, ils les chasseraient à coups de bâton et les obligeraient à se retirer au loin, afin qu'ils n'eussent aucune connaissance de la traite des associés. Voilà conclut le Frère Sagard, comment nous étions favorisés et quel secours nous pouvions espérer de personnes si peu affectionnées au bien. (3)

(1) M. l'abbé Ferland.

(2) Les Pères Récollets avaient fait bâtir leur couvent sur le bord de la rivière Ste. Croix, à l'endroit même où Jacques-Cartier avait hiverné, près d'un siècle auparavant. La première pierre de l'église fut posée le 3 Juin 1620, par le Père Dolbeau, au nom du Roi et de M. le Prince de Condé, et pour cela cette pierre fut revêtue de leurs armes. C'est cette église dédiée à St. Charles, du nom de M. Charles de Ramsay de Bouës, grand vicaire de Pontoise, fondateur de la mission des Pères Récollets à Québec, qui fit donner le nom de St. Charles à la petite rivière appelée de Ste. Croix par Jacques-Cartier. Cette église fut bénite le 25 Mai 1621.

(3) Champlain.

(4) Champlain.

(1) Champlain.

(2) Champlain.

(3) M. l'abbé Faillon et le Frère Sagard

***

La colonie végétait de la sorte et s'acheminait ainsi vers une ruine prochaine, lorsqu'en 1621, le duc de Montmorency cédant sans doute aux suggestions de Champlain ou plutôt cherchant à mettre un terme à un état de choses aussi déplorable crut avoir trouvé un moyen de salut en créant une autre compagnie à la tête de laquelle il plaça Guillaume et Emery de Caën, l'oncle et le neveu, tout en laissant subsister l'ancienne. Mais ce remède, comme la plupart des remèdes héroïques, devait devenir bientôt pire que le mal même dont on se plaignait à si bon droit, car il se forma dans la colonie deux camps distincts, l'un prenant fait et cause pour la nouvelle compagnie, l'autre pour l'ancienne. Il fallut que le roi intervînt et ce ne fut qu'après une année entière de discorde, de troubles et de compromis que les deux compagnies parvinrent à s'entendre en se fusionnant, grâce à l'entremise et à l'habilité des efforts du Père Récollet George LeBaillif qui était allé porter aux pieds du trône les plaintes et les griefs des colons.

Mais cette nouvelle compagnie, toute entière à la traite, ne se montra guères plus favorable aux véritables intérêts du pays qui étaient la colonisation et la propagation de l'Évangile. Ceci n'a rien, d'ailleurs, qui doive étonner bien fort, les deux de Caën étant calvinistes. Il paraîtrait même que les associés nouveaux auraient eu à cœur de suivre scrupuleusement et à la lettre les traditions des anciens associés qui consistaient à laisser mourir de faim ou à peu près, les malheureux habitants de Québec. Du moins c'est ce que leur reproche très-clairement Champlain dans les quelques lignes qui suivent : " J'avais hiverné plus de cinq ans à Québec, et durant ce temps nous fûmes assez mal secourus de rafraichissements. La courtoisie et le devoir obligeaient cependant les associés d'avoir soin des personnes qui veillaient à la conservation de la place et à celle de leur bien. Ne faire ainsi aucun état d'elles, quoiqu'elles se tuassent de soins et de travail à garder ce qui appartient aux associés, c'était plutôt diminuer qu'augmenter le courage à les servir. (1)

Ce fut surtout cette disette de vivres, dit M. Faillon, qui détermina Champlain à repasser en France, au mois d'août 1624 et à y ramener sa femme pour qui le séjour de Québec était devenu insupportable depuis quatre ans qu'elle y résidait. Durant ces quatre années, elle n'y vit d'autres femmes françaises que les trois de sa suite qu'elle y avait conduites pour la servir. Quant aux hommes, elle n'y trouva que trois religieux Récollets ; les autres étaient des matelots, des charpentiers, des scieurs de long, des forgerons. Son mari, de son côté, s'occupant continuellement au trafic, aux affaires de la guerre, à ses découvertes et aux moyens de protéger la petite colonie, madame de Champlain ne trouvait de consolation que dans la lecture et la prière. Elle avait d'ailleurs à endurer la privation de quantité de choses nécessaires à la vie et se considérait enfin comme étant dans un lieu pire qu'une prison. (2)

Avant son départ, Champlain remit le commandement de Québec et le sort de sa population composée en tout de cinquante et une personnes—y compris les Pères Récollets et les enfants, – entre les mains d'Emery de Caën à qui il recommanda à tout hasard, quoiqu'il y comptât fort peu, de faire achever, pendant son absence, le nouveau fort commencé en 1620 et dont les murs n'avaient encore que quatorze pieds d'élévation hors de terre.

Le navire étant prêt à lever l'ancre, Champlain s'y embarqua avec sa femme et sa suite, et arriva en France au moment où le duc de Montmorency importuné et harassé par les éternelles dissensions des associés, se déchargeait de la vice-royauté en faveur de son neveu Henry de Levy, duc de Ventadour.

PAUL STEVENS.

(*A Continuer.*)

LA CONVENTION

DU 15 SEPTEMBRE ENTRE NAPOLÉON III ET VICTOR-EMMANUEL.

(*Suite.*)

II

PEUT-IL Y AVOIR UN DOUTE SUR L'IDÉE PIÉMONTAISE ?

Puisque la mission de monter la garde à la frontière du Pape est dévolue au Piémont, il importe de savoir, avant tout, comment la consigne est entendue, non par le factionnaire qui s'en va, mais par celui qui va prendre la place.

Peut-il y avoir un seul doute sur le sens attaché par le Piémont à la Convention du 15 septembre 1864 ?—Je ne le pense pas.

Condamné par ma conscience à étudier attentivement cette Convention, son sens véritable, sa portée, tous ses

---

(1) Champlain, 1632.

(2) Madame de Champlain ne revînt plus en Canada. Après le départ de son mari, elle sut profiter de l'isolement où elle demeurait en France, pour s'adonner à la piété et aux pratiques de la pénitence et pour vivre dans le monde comme si elle n'y était pas, car chacun la considérait comme un modèle de vertu. Elle eut même, dès lors, le désir d'entrer dans l'ordre des Ursulines et en écrivit à Champlain pour avoir son consentement, car elle n'aurait pu suivre cet attrait qu'autant que Champlain, de son côté, eut embrassé la vie religieuse, comme fit le Sieur Boulé, frère de cette dame qui entra dans l'ordre des Minimes. Mais Champlain n'avait de goût que pour les voyages et le séjour de la Nouvelle-France où il trouvait de quoi s'occuper tout entier au bien de la colonie. Tout ce que put obtenir de lui madame de Champlain, ce fut de vivre en continence le reste de ses jours, et dès ce moment elle fit vœu d'embrasser la vie religieuse si elle survivait à son mari, comme la chose arriva.

Suivant la *Chronicle des Ursulines*, citée par M. l'abbé Faillon, diverses affaires qu'elle avait sur les bras, la retinrent encore dix ans dans le monde, après la mort de M. de Champlain survenue en 1635, ainsi que nous le verrons dans un autre récit, et le 7 novembre 1645, elle entra enfin au monastère de Ste. Ursule, à Paris, d'abord en qualité de bienfaitrice, puis elle y prit l'habit sous le nom de Sœur Hélène de St. Augustin. Mais comme elle s'était trouvée maîtresse d'elle-même depuis l'âge de douze ans jusqu'à sa quarante-sixième année, où elle était parvenue alors et qu'elle n'avait presque jamais été dépendante ni de sa mère ni de son mari, il y eut quelques difficultés pour sa profession, et afin de les lever, elle proposa de fonder un monastère d'Ursulines à Meaux, ce qui fut agréé par Mgr. Seguier, évêque de cette ville. Elle donna pour cela vingt cinq mille livres et fit profession le 4 août 1648, cinq mois après sa sortie du monastère de Paris. Pour se préparer à cette action, elle avait obtenu, à force d'importunités, la permission d'écrire ses fautes et de les lire publiquement en communauté. Elle fit cet acte à genoux, nu-pieds, la corde au cou et un cierge allumé à la main, et on ajoute que sa profonde humilité lui fit même étrangement aggraver les choses dans cette accusation.

Elle mourut le 20 décembre 1654, en odeur de vertu, a l'âge de cinquante-six ans.

résultats, j'ai fait venir de Turin les *actes officiels* du Parlement, et après avoir lu, avec le dernier soin, tout ce que les discussions à la Chambre et au Sénat, les dépêches diplomatiques, les journaux italiens et français ont dit de cette convention, je ne pense pas qu'aucun homme de bonne foi puisse se faire ici la moindre illusion.

Les négociateurs du Piémont, son gouvernement, son parlement, ses généraux, ses journaux, et les journaux de tous les pays, ont interprêté la pensée piémontaise dans un seul et même sens que voici :

Nous l'avons vu : par le vote solennel du 29 mars 1861, sur la motion de M. de Cavour : " Il nous faut Rome pour capitale," le Piémont, affirmant ses droits sur Rome, a demandé la dépossession du Saint-Père, proclamé Rome sa capitale, et déclaré son inébranlable résolution de s'en emparer. Eh bien ! c'est uniquement dans ce sens et pour réaliser ce programme que la Convention a été signée et votée par le Piémont. Et quand je compare toutes les paroles du Piémont aux nobles paroles de l'Empereur, que je viens de rappeler, je demeure stupéfait.

C'est ce que, à la première nouvelle de la Convention, nous a révélé tout d'abord le journal semi-officiel du gouvernement piémontais, l'*Opinione :*

" Le gouvernement du roi se trouve dans la néces-" sité de transporter la capitale à Florence, *comme* " *première étape sur la route de Rome.* Comment " pourrait-il hésiter ? "

Et, chose étonnante, quoiqu'en vérité on ne doive plus s'étonner ici de rien, c'est ce que déclarent immédiatement les négociateurs piémontais eux-mêmes.

Ces négociateurs sont M. Nigra et M. Pepoli.

Or, M. Pepoli, quelques jours après avoir signé cette Convention, déclare à Milan, dans un banquet " qu'elle " ne porte atteinte à *aucune partie du programme* " *national*, et brise seulement les derniers anneaux qui " unissaient la France *aux ennemis de l'Italie.*"

L'autre négociateur, M. Nigra, le jour même où la Convention était signée, s'empressait d'annoncer à son gouvernement que le succès de la négociation était complet, et que rien désormais ne ferait obstacle au triomphe *des droits de la nation et des aspirations nationales : ni la garantie collective des puissances catholiques*, autrefois promise au Saint-Père, ni le *plus petit coin de terre* laissé aux Français comme gage de la foi piémontaise :

" Les négociateurs italiens avaient reçu, dit-il, l'ins-" truction formelle de rejeter toute condition qui eût " été contraire *aux droits de la nation.* Il ne pouvait " donc être question *ni d'une renonciation aux aspira-* " *tions nationales, ni d'une garantie collective des* " *puissances catholiques*, ni de l'occupation d'un coin " du territoire romain par les troupes françaises comme " un gage de l'exécution de ses promesses."

Le journal l'*Italia* n'était que juste en écrivant cinq jours après :

" ... Le gouvernement italien n'a nullement renoncé " à faire flotter son drapeau sur Rome capitale. Ceux " qui disent le contraire calomnient *les intentions du* " *pays et de son souverain.*" (Lettre de M. Nigra à " M. Visconti-Venosta, 15 septembre 1864.)

L'Italia ajoutait : " La ligne suivie par M. Thou-" venel a été reprise par son successeur."

Tous les journaux, anglais et français, piémontistes et autres, furent unanimes à interprêter dans le même sens la pensée du Piémont.

Les comités politiques faisaient les mêmes déclarations que les journaux.

Le Comité de Milan disait :

" La convention avec la France ouvre indubitable-" ment la voie à *l'entière réalisation du programme national.*" (*L'Union*, 4 *octobre* 1864.)

" Une proclamation du *Comité national* disait de même :

" Le gouvernement du roi ne s'est engagé à aucune " condition qui interdise au royaume d'Italie d'accepter " l'annexion de Rome." (*Gazette*, 3 octobre 1864.)

Une dépêche télégraphique de Naples, datée du 28 septembre, disait : " Un grand meeting vient d'avoir " lieu. Toutes les nuances de l'opinion libérale y " étaient représentées. Le meeting a approuvé la " Convention Franco-Italienne, *mais* en affirmant *Rome* " *capitale.* Le gouvernement est invité à ne pas tenir " compte des intérêts municipaux dans le choix de la " *capitale provisoire.*" (*Gazette*, 30 septembre 1864.)

A Turin, les ministères changeaient, mais la pensée piémontaise ne changeait pas.

Quand le sang eut coulé à Turin, châtié par son juste abaissement de ses ambitions annexionnistes, le ministère qui remplaça celui qui avait laissé couler le sang, se hâta de réclamer dans son nouveau programme l'espoir constant de " l'entière réalisation des destinées de la nation."

Je dois dire ici que M. Drouyn de Lhuys fut troublé à la vue de ces interprétations si contraires, selon lui, à la politique française, et aux promesses les plus solennelles de l'Empereur ; et il se hâta d'écrire qu'on se trompait, sur " le sens" de cette convention, et que " les journaux de toutes les nuances en tiraient des conséquences *aussi contraires à nos intentions qu'à celles des ministres du roi Victor-Emmanuel.*"

Puis, notre ministre des affaires étrangères ajoutait pour atténuer l'effet de ces interprétations, sept articles explicatifs, mais qui allaient recevoir, comme tant d'autres paroles de la France, des ministres de Victor-Emmanuel, et du parlement de Turin, le plus étrange démenti.

M. Lanza, ministre de l'intérieur, dans le projet de loi présenté au parlement sur le transfert de la capitale à Florence, parla ainsi :

" Vous examinerez cette question et vous la résou-" drez avec une dignité et une sagesse qui CONVAIN-" CRONT TOUJOURS DAVANTAGE LE MONDE CIVILISÉ " DE NOTRE INÉBRANLABLE RÉSOLUTION *de compléter* " *notre unité.*"

Le même ministre posait dans les même termes la question au Sénat, et commençait par cette déclaration : " Le pouvoir temporel du Pape est contraire aux inté-" rêts de l'Italie."

Enfin, le ministre de l'intérieur alla jusqu'à déclarer au parlement que la France, *par cela seul qu'elle avait traité avec eux de Rome sans le Pape, reconnaissait qu'eux seuls ont des droits sur Rome*, et que le Pape n'en a aucun :

" La Convention confirme notre politique, simplifie " la question romaine, et, en éliminant l'occupation " étrangère, en prépare la solution définitive, donne " satisfaction à la dignité nationale, et consacre le droit " que le gouvernement du roi a de négocier sur ce qui

" concerne tout le territoire italien; *car ce n'est pas* " *le Pape*, c'est nous qui traitons de Rome avec la " France."

Le général La Marmora, invité par M, Drouyn de Lhuys à exposer le sens des mots fameux, *les aspirations nationales*, s'y refuse péremptoirement: " Les aspirations d'un peuple, dit-il, appartiennent à la conscience nationale..." Personne n'a rien à y voir.

Comme si un contractant n'avait pas le droit rigoureux de savoir ce que pense sur l'objet même de la convention celui avec lequel il contracte!

Invité de même par M. Drouyn de Lhuys à s'expliquer sur les "*voies souterraines*" que le Piémont a constamment pratiquées, le ministre piémontais fit l'offensé, et refusa encore de parler net sur ce point.

Mais un peu plus bas, malgré ces réticences intéressées, le mot qui dit tout ici, échappe au général diplomate; quand il parle des "effets qui doivent être le produit lent, " mais *immanquable*" de la Convention.

M. La Marmora, qui refuse de s'expliquer sur une prévision qui est celle de tout le monde, y revient cependant, prévoit les événements qui pourront se produire à Rome, et déclare qu'il entend bien les " *coordonner au but de la politique nationale.*"

A la Chambre, il garda moins de réserve et parla plus net:

"Nous ne ferons PAS UN PAS EN ARRIÈRE, nous " irons EN AVANT avec prudence et lenteur, MAIS " SANS RELACHE."

Voilà quelle fut l'interprétation donnée officiellement de la Convention par les ministres piémontais.

Et maintenant, le Parlement a-t-il été d'un autre avis, et a-t-il voté la Convention dans un autre sens? Qu'on en juge.

Le Rapporteur de la commission s'explique sans détour:

" La Convention, n'est point une rénonciation à " Rome... Cela ne ressort point des notes de M. " Drouyn de Lhuys."

Le rapporteur ajoutait même, en termes tout à fait identiques aux paroles de M. Lanza, biffant, raturant ainsi la dépêche du 28 octobre et les sept articles de M. Drouyn de Lhuys, poussant aux dernières limites l'injure à la France:

" *En traitant avec nous pour l'évacuation de Rome,* " *la France a reconnu nos droits sur Rome.*"

Les députés piémontais se placent exactement à ce point de vue.

" Pourquoi, s'écriait M. Ferrari, avez-vous proclamé " *Rome capitale?* Parce que vous entendiez renverser " le pouvoir temporel, parce que vous entendiez con- " duire Victor-Emmanuel au Capitole. Rome et le " territoire romain ont été déclarés, comme en effet ils " le sont, territoires italiens et faisant partie intégrale " du royaume."

M. Pessina disait sans hésiter: " Le territoire pon- " tifical nous appartient de droit."

M. Coppino allait plus loin encore: selon lui, Rome n'appartient pas même aux Romains; " Rome n'est pas, " *ne peut pas être aux Romains, mais est et doit être* " *aux Italiens.*"

Le discours de M. Buoncompagni est particulièrement remarquable et instructif au point de vue qui nous occupe. Nous connaissons de longue main l'ancien ambassadeur de Victor-Emmanuel à Florence. Voici ses paroles:

" Quelques-uns ont cru voir que Florence signifiait " renonciation à Rome."—Oui, tous ceux qui ont foi à la parole de la France!—" Mais cela n'empêche pas " que Rome ne continue à être, dans la conscience des " Italiens, *la capitale vraie et vraiment définitive* du " royaume.

" La convention ne restreint pas la liberté d'action " des Italiens..."

Puis, M. Buoncompagni rappelle le célèbre discours du comte de Cavour, dans lequel celui-ci soutenait que Rome ne pouvait être la capitale du royaume d'Italie; et il ajoute:

" Nous devons conspirer, Messieurs, en protestant " toujours, dans toute occasion, de notre ferme volonté, " que Rome devienne la grande capitale de notre " royaume."

Et comme si toutes ces paroles n'eussent pas été encore assez claires, la Chambre prit soin de préciser, avec la dernière clarté, le sens de son vote, et déclara, en repoussant un ordre du jour proposé par vingt-trois députés, que " le transfert de la capitale à Florence" n'était pas une garantie " donnée à la France pour que " Rome reste au Pape."

Il demeure donc bien entendu que, pour le Piémont, Florence n'est qu'une étape vers Rome, une capitale provisoire et dérisoire; que cette condition, *sine quâ non*, mise par la France à un traité ne compte pas; que le Piémont a LE DROIT comme la VOLONTÉ INÉBRANLABLE de faire un jour de Rome sa vraie et définitive capitale.

III

Et maintenant qu'aucun doute n'est plus possible sur ce point, j'examine la Convention en elle-même, et je me demande comment le Piémont ira à son but à travers la Convention.

Eh bien! je suis forcé de le déclarer: Il y a, dans la Convention, des lacunes, à travers lesquelles le Piémont peut et prétend bien passer.

Oui, par ce qu'elle ne dit pas, comme par ce qu'elle dit, la Convention me fait tout craindre.

Les lacunes qui m'ont frappé tout d'abord, comme tout le monde, et que les dépêches diplomatiques venues plus tard sont loin d'avoir comblées, les voici:

La Convention n'a pas eu la prévision qu'il fallait avoir;

Elle n'a pas dit le mot essentiel qu'il fallait dire;

Elle n'a pas fait la réserve qu'il fallait faire.

Il y a une éventualité que tout le monde prévoit, que tous les antécédents du Piémont annoncent, que la situation faite au Saint-Père par la Convention elle-même rend inévitable, et que pourtant la Convention ne prévoit pas, sur laquelle elle n'a pas un mot, pour laquelle elle ne statue rien: c'est l'éventualité, nous partis, de mouvements insurrectionnels à Rome.

Et ici, il faut bien s'expliquer sur la situation faite au Pape.

M. Lanza, le ministre de l'intérieur du Piémont, disait au sénat, " *La Convention laisse le Pape seul en présence de ses sujets...*"

Non, ce n'est pas en présence de ses sujets que vous laissez le Pape, mais en présence de tous les éléments révolutionaires, amassés, entassés par vous autour de

Rome et dans Rome même, et que tous vos discours et toutes les interprétations données par vous à la Convention, et le souffle de vos aspirations persistantes, ne font et ne feront encore qu'enflammer.

Après tout ce qui s'est passé en Italie, après tout ce que vous avez dit et fait contre le Pape, venir nous dire que vous le laissez *en présence de ses sujets*, quand vous lui en avez enlevé violemment trois millions, quand vous êtes là, vous, en face de lui, à ses portes, excitant ce qui lui reste de sujets à la révolte, étendant la main sur son dernier patrimoine, le déclarant à vous, c'est en vérité une dérision que je ne puis bien qualifier qu'en disant qu'elle est digne de tout ce que vous avez fait et dit jusqu'à ce jour.

Mais quoi? est-ce que depuis longtemps les agents piémontais ne travaillent pas, tour à tour par des voies souterraines et à ciel ouvert, cette population?

Qui n'a pas vu, au café des *Belle arti*, et ailleurs, leurs affiliés? Est-ce que leurs projets sont des conjectures? Tous les jours ne découvre-t-on pas quelque complot? L'année dernière encore, leurs bombes, leurs manifestes, leurs placards, leurs menaces, lancés pendant que nous sommes ici, ont dit assez ce qu'ils méditent quand nous serons loin.

La Convention rassure-t-elle le Pape contre ces périls intérieurs? Non, tout au contraire.

On a dit que le *mémorandum* de M. de Cavour avait été "l'étincelle d'un irrésistible incendie." Mais qu'était le *mémorandum*, qui ne concluait encore qu'à la séparation des Romagnes, à côté de tous ces discours au parlement de Turin, où les droits du Piémont sur Rome sont affirmés, où Rome est proclamée plus haut que jamais capitale de l'Italie, où le Piémont déclare toujours son inébranlable résolution d'aller à Rome?

Qui ne voit que désormais, la situation du Pape va être la plus anormale, la plus intolérable des situations? La provocation en permanence, l'appel à la révolte en permanence, l'état de guerre morale déclaré contre lui en permanence, tous les révolutionnaires de ses Etats encouragés, animés, par les ambitions et les convoitises qui pressent Rome de toutes parts: dans une telle situation, quel est l'Etat, grand ou petit, dont la tranquillité intérieure fût possible, et qui ne serait pas menacé d'une révolution certaine?

Au milieu de tout cela, que les passions anarchiques se tiennent tranquilles à Rome, quand nous en serons partis, sûres qu'elles sont de trouver derrière elles le Piémont résolu d'aller à Rome: c'est impossible!

Et c'est dans ces circonstances que nous nous retirerions! Non. Il y avait, dans un tel état de choses, à dire au Piémont un mot, qui, seul, eût été, pour le Pape, une sécurité: "Je quitte Rome, mais vous n'y entrerez pas, jamais, à aucun prix, sous aucun prétexte," Mais ce mot, la Conventien ne le dit pas.

Eh bien! avec une telle lacune, la Convention ne protége pas le Pape, elle le livre aux complots certains, annoncés d'avance, de la révolution, et du Piémont qui vient derrière elle: voilà la vérité.

Rien donc qui empêche les Piémontais d'entrer à Rome après nous. Appelés par les mouvements insurrectionnels, sur lesquels ils comptent, dont ils sont complices, par une insurrection quelconque ils y entreront; ils l'affirment,—Et ce qu'il y a ici de plus odieux, c'est que la Convention, prétendant ne laisser le Pape qu'en face du Piémont et *des forces morales de la civilisation moderne*, toute révolution qui bannira le Pape de Rome sera qualifiée ainsi.

Et nous, alors, que ferons-nous? "Nous nous réservons, dit une dépêche de M. Drouyn de Lhuys, notre liberté d'action." Faible et vague réserve, et qui sera, tout le fait craindre, aussi illusoire que tant d'autres! Nous nous réservons notre liberté d'action, mais sans dire quel usage nous en ferons. Le Piémont, lui, ne réserve pas la sienne: il l'annonce, et déclare nettement ce qu'il fera.

Pour nous donc, ce qu'il fallait, c'était une de ces paroles nettes, fermes, précises, telle que la gravité des intérêts que nous prétendons sauvegarder, et que la gravité des circonstances la commandaient.

Qu'on se rappelle tous les faits, toute la suite de cette triste histoire, tout ce que le Piémont a osé impunément, sous nos yeux, à deux pas de notre armée.

Il a pu s'approcher, malgré nos conseils, malgré ses promesses, malgré nos menaces, jusqu'aux portes de Rome, quand nous étions là, et que lui n'était encore que le Piémont. Et maintenant qu'il se prétend l'Italie, et quand nous aurons repassé les Alpes, nous ferions contre lui ce que nous n'avons pas fait alors?

Comment, vous retirant de Rome par une porte, pour obéir à un principe de votre politique, vous le violerez en rentrant le lendemain par l'autre!

Quand d'un mot nous pouvions arrêter le Piémont à Bologne et ailleurs, nous n'avons pas dit ce mot; et quand il faudra une armée et un nouveau siége de Rome, non plus contre Garibaldi, mais contre une grande nation ayant 200,000 hommes, et peut-être des alliés, nous aurions cette tardive résolution!

Non, pour moi, je ne me bercerai jamais de telles illusions.

Je suis donc forcé de le dire: La Convention n'a rien prévu de ce qu'il fallait prévoir; elle n'a rien dit de ce qu'il fallait dire; elle n'a rien réservé de ce qu'il fallait réserver. En un mot, elle a traité le plus grave des intérêts et la plus critique des situations avec une absence de précautions que rien ne saurait expliquer.

Mais si la Convention n'a pas eu la prévision, ni dit le mot, ni fait la réserve nécessaire, elle a eu, en revanche, une autre prévision. dit un autre mot, fait une autre réserve, bien étrange assurément.

Le Piémont, qui a presque autant de soldats que le Pape a maintenant de sujets, a prévu le cas, et a feint la crainte d'une attaque du Pape contre lui; et si la Convention dit: Que le Pape fasse une armée; elle ajoute expressément: Pourvu que cette armée ne devienne pas "un moyen d'attaque" contre le Piémont.

Et qui sera juge du danger? Le Piémont lui-même. La Convention ne dit pas le contraire.

Mais, en vérité, pouvons-nous oublier que c'est là précisément le prétexte que le Piémont a déjà saisi une fois pour envahir les Etats du Pape? Il a prétendu, lui qui avait 70,000 hommes massés sur la frontière romaine, et n'était en guerre avec personne, que la petite armée du général La Moricière, disséminée dans les provinces pontificales, était un danger pour l'Italie, et sans même déclarer la guerre au Pape, il a lancé, et nous étions alors à Rome, ses 70,000 hommes sur cette poignée de Français, de Belges et d'Irlandais!

Par ce mot "un moyen d'attaque," que le Piémont a interprété déjà comme nous savons, et que rien, dans

la Convention, ne lui défend d'interpréter de la même manière, la Convention met positivement une armée entre les mains du Piémont donne un prétexte tout prêt à ses récriminations futures, et, si l'émeute tarde trop à faire son œuvre, ouvre une porte par où ses armées même pourront passer.

Voilà ce qu'on prépare contre le Pape : voyons ce qu'on lui demande.

(*A continuer.*)

On est heureux au Collége.

Bien des fois, peut-être, dans le monde, ceux qui comme nous n'ont pas eu l'avantage de goûter les charmes de la vie de Collége, ou même qui les ayant goûtés, ont perdu de vue, ces années privilégiées de leur jeunesse, (quoiqu'il soit difficile d'oublier le temps de Collége), bien des fois, peut-être, se sont-ils surpris faisant de pénibles réflexions sur cet état apparent de gène dans lequel se trouve le jeune homme appelé à vivre sous les réserves et les contraintes d'une discipline qui n'a de sévère que les dehors. Prenant le change sur notre situation, peut-être ont-ils cru apercevoir dans les salutaires exigences de la règle de nos maisons, un empiètement contre cette part de liberté qu'il est convenablo, selon leurs calculs, d'accorder à notre âge. Ils doivent, peut-être, proclamer bienheureux le moment où il nous est permis de dire adieu au Collége pour aller partager avec eux cette liberté qu'ils élèvent si haut, pour aller nous exposer à toutes les grandes agitations de la vie du monde. Messieurs, la fleur qui loin des orages et des tempêtes croît belle et silencieuse dans le creux de la vallée, a-t-elle à se plaindre de la vigilance du jardinier qui l'entoure de la délicatesse de ses soins ? La haie qui la protége contre l'invasion des bêtes fauves qui pourraient la fouler aux pieds et la déraciner est-elle pour elle un sujet de regrets ? Pensez-vous que dans son parterre solitaire, buvant à longs traits la lumière du soleil qui lui prête l'éclatante variété de ses nuances, et la douce chaleur de cet astre qui en la vivifiant, lui fait exhaler ses parfums les plus célestes ; pensez-vous, dis-je, que cette tendre fleur aspire, ou du moins soit en droit d'aspirer à déployer les richesses de sa parure sous un ciel plus vaste, dans un lieu où elle sera sans cesse exposée à tous les coups de la tempête ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien ! Messieurs, chacun de nous est cette fleur; ce jardinier, c'est notre Bien-aimé Supérieur, qui se sacrifie pour notre bonheur ; cette haie, ce sont les murs sacrés de cette maison qui sont un obstacle aux passions qui pourraient souiller notre cœur; cet astre, c'est la Religion qui nous vivifie de ses rayons, et nous laisse puiser à ses sources divines les suaves parfums de la vertu.

Oh ! oui, Messieurs, on est heureux au Collége, et l'expression de bonheur et de reconnaissance empreinte sur le front de tous mes condisciples, parle plus haut que tout ce que je pourrais apporter à l'appui de ma thèse. Il est bien vrai qu'on ne peut jouir ici-bas d'une félicité absolue, que le bonheur est une fleur dont le bouton s'entr'ouvre sur la terre aux regards de l'homme, mais dont la corolle brillante ne peut s'épanouir pour lui que dans l'éternité ; néanmoins l'on peut dire que c'est ici où l'on reçoit la meilleure part de cet héritage en débris qu'on nous a légué. Car, enfin, le Collége est-il autre chose que le berceau des joies les plus douces et des plaisirs les plus purs ? Le Collége, ne nous donne-t-il pas une idée de cet âge qui selon les anciens présida à la naissance du monde ?

Un jour, Messieurs, il prit fantaisie aux poètes anciens, d'imaginer dans la vie de l'humanité, une époque fortunée où l'homme était heureux de tout le bonheur qui embellissait le délicieux séjour d'Eden. Cette époque, qui dans leur imagination fiévreuse prit le nom d'âge d'or, était étrangère aux horreurs des terribles guerres qui ensanglantent les pages de l'histoire des nations ; l'amour fraternel qui régissait les humains, était aussi le seul joug qui pesât sur l'univers. Pour se couvrir de moissons, la terre n'avait pas à voir son sein déchiré par le soc de la charrue, elle fournissait spontanément aux hommes, tout ce qui était nécessaire à leur subsistance, et pour être fertiles, ses sillons n'avaient pas à être arrosés par les pénibles sueurs du laboureur. Partout coulaient des ruisseaux de lait et de miel ; enfin, c'était toute une génération goûtant les délices du jardin béni qui vit l'innocence du premier mortel. Hélas ! tout cela n'était qu'un brillant rêve. Le jour funeste qui vit la prévarication du premier homme, vit aussi le bonheur s'envoler de l'Eden, vers le séjour des anges d'où il était descendu. Exilés sur une terre frappée de malédiction, de tout temps, les enfants du premier père eurent, et ont encore à manger un pain détrempé par les larmes que leur font verser leurs misères présentes, et le souvenir d'un bonheur qui n'est plus.

Sans remonter à la naissance des temps, nous trouvons ici en réalité ce qui se rapproche le plus de cet idéal de bonheur si fastueusement célébré par l'immortel Hésiode, et le chantre des métamorphoses. En effet, ne retrouve-t-on pas dans la paisible vie de Collége tous les éléments du bonheur le plus pur et le plus parfait ? Ici, nous vivons loin de ces terribles combats que se livrent les passions dans le cœur de l'homme ; le respect, la reconnaissance joints à ce même amour qui régissait les fortunés mortels de l'âge d'or sont aussi les seules lois auxquelles nous obéissons. La Providence, par le moyen de nos Bien-aimés Supérieurs, se charge de pourvoir à tous nos besoins, sans que nous ayons à nous en occuper ; et bien mieux qu'à des ruisseaux de lait et de miel, c'est aux sources divines de la Religion qu'il nous est permis de nous désaltérer. Enfin, nous marchons par un chemin semé de fleurs, sans nous arrêter à considérer les épines que nous rencontrerons peut-être plus tard, en parcourant le sentier de la vie.

Ici, comme dans le monde, luisent des jours de fête, des jours d'allégresse, et à la joie qui épanouit nos figures, vous pouvez acquérir la certitude, que s'il existe encore sur la terre quelque parcelle du bonheur primitif, c'est bien dans nos maisons d'Éducation que nous la retrouvons.

Mais qu'est-ce encore, Messieurs, que le Collége ? Le collége, c'est, pour ainsi dire, la patrie de l'écolier ; car si l'on reconnaît la justesse de l'aphorisme qui dit " que la patrie est partout où l'on se trouve bien ; " à ce compte, je puis affirmer que le Collége est réellement une patrie pour l'écolier. En effet ne retrouve-t-on pas au Collége tout ce qui attache à la patrie ? Un père chéri, des frères, des amis dévoués. Nos bien-aimés

supérieurs ne nous entourent-ils pas de toute la tendresse paternelle ? Dans nos compagnons n'avons-nous pas de tendres frères, des amis fidèles ? Aussi que peut le temps contre un lien formé pendant les belles années passées au Collége ? Oh ! l'amitié, ce reflet tombé du ciel sur l'humanité comme l'appelle Cicéron, l'amitié sincère et véritable, ne se trouve le plus souvent que parmi les compagnons de Collége. L'intérêt, ce fond mobile et capricieux, n'en est pas la base. Cette amitié n'est vivace, que parcequ'elle n'est, comme dit Laurentie, " que l'association de deux âmes qui mettent en commun leur foi et leurs prières." L'amitié de Collége, c'est proprement ce célèbre nœud gordien, il ne faut rien moins que le glaive de la mort pour le trancher. Cette douce liaison formée par l'amitié et qui attache si fortement à la patrie existe donc aussi au Collége.

Quelle est encore la raison du prestige qu'exerce sur nous l'amour du pays natal ? C'est que là s'écoulent nos jours les plus sereins : là, nous goûtons les plaisirs purs de l'enfance. Eh ! ne jouissons-nous pas ici de tous ces avantages ? Le milieu dans lequel nous vivons, n'a-t-il pas quelque chose d'analogue à l'atmosphère embaumée du pays qui nous a vu naître ? Oui, Messieurs le Collége est véritablement une patrie pour l'écolier ; et cela étant, nous ne l'aimerions pas ? Ingratitude, s'il en était autrement, et vous seriez les premiers, n'est-ce pas, à imprimer sur nos fronts ce stigmate infâmant, si vous pouviez nous croire capables d'oublier un seul instant tout ce que l'on fait ici pour nous rendre heureux. Oui, Messieurs, de quelque côté que nous nous tournions, tout en nous, et hors de nous semble imprégné de bonheur, toujours nos regards s'arrêtent à la considération des charmes inexprimables que nous goûtons dans cette enceinte sacrée. Ici, nos jours s'écoulent avec le calme et la limpidité de l'humble ruisseau qui murmure dans la plaine, n'ayant rien à envier aux majestueux soulèvements des grandes eaux de l'Océan.

J'invoquerai en faveur de ma thèse le témoignage d'un de ces favoris de la fortune, qui avait vu et touché du doigt, ce que peuvent les honneurs et la gloire pour rendre l'homme heureux. Ce potentat à qui les têtes couronnées rendaient hommage, qui disposait à son gré des couronnes et des trônes, Napoléon 1er, enfin, au milieu de tous ses triomphes, ne semblait-il pas élever bien haut son beau temps de Collége. " La gloire, écrivait le grand Fréderic, peut fasciner les yeux de l'homme au point de lui faire oublier ses parents, ses amis, tout jusqu'à son propre intérêt ;" mais la gloire ne semble pouvoir rien contre les souvenirs de la vie de Collége. Eh ! Napoléon n'avoue-t-il pas lui-même, que jamais l'éclat des diadèmes qu'il avait moissonnés, ne put lui faire oublier un seul instant l'humble couronne de verdure dont il avait vu ceindre son front lors d'une distribution de prix ? Et certes, dans une question de ce genre, il n'y a pas, je crois, à suspecter la compétence de ce grand homme. Oui, Messieurs, j'aime à le redire, nous sommes heureux au Collége ; étant élève moi-même, je ne pense pas qu'il vienne en pensée à qui que ce soit de douter de la sincérité des convictions que j'exprime ; d'ailleurs, la gaieté franche et cordiale que vous avez eu occasion de remarquer dans toutes nos fêtes et dans toutes nos réjouissances, doit être la meilleure garantie que la sincérité répond à tout ce que je puis vous dire sur un sujet qu'il m'est si doux de traiter.

Peut-être que quelques-uns de ceux à qui j'ai l'honneur de m'adresser en ce moment, ont éprouvé comme un sentiment de triste mélancolie à la vue de notre bonheur, vous vous êtes peut-être affligés de n'être plus dans nos rangs. Ramenant votre pensée vers vos ans évanouis, vous avez senti en vous le désir de refaire ce qui a été fait, et ces regrets me font voir toute votre impuissance.

Oh ! oui, Messieurs, je vous l'avoue, ce n'est que la tristesse dans le cœur que j'envisage le pénible moment où il me faudra quitter cette enceinte bénie, ce sanctuaire dont les échos ont répété tant de fois les accents du bonheur qui débordait dans mon âme. Oui, je le sais, encore quelques mois, et forcé par les circonstances, il me faudra rompre avec cette vie où l'existence n'a que des roses ; il me faudra dire adieu à mes excellents supérieurs, à mes bons professeurs, à vous tous mes tendres amis. L'on a beau me vanter cette liberté dont je serai bientôt en possession, ce n'est qu'en tremblant, que je vois approcher le jour où je n'aurai plus à vivre sous la douce sujétion aux règles de cette maison.

Il est bien douteux qu'en vous quittant, Bien-aimés Supérieurs, il est bien douteux que je retrouve loin de vous ce zèle, ce dévouement dous on m'entoure ici. Probablement que je ne rencontrerai plus ces cœurs qui formés à l'école du sacrifice et de la charité n'ont de repos qu'après s'être acquis à force de bienfaits toute notre reconnaissance. Bien-aimé Supérieur, laissez-moi répeter, en terminant, ce que l'un de mes confrères vous exprimait ces jours-ci dans une adresse qu'il vous présentait au nom de tous ses condisciples. Oui c'est avec une joie indicible, que nous avons vu luire ce jour où il nous est permis de vous présenter notre tribut de tendresse et d'amour. Reconnaissance, mille fois reconnaissance pour la tendre sollicitude dont nous sommes l'objet de votre part. Nos cœurs, voilà le seul gage que nous avons à vous offrir. Regardez le ciel, voyez celui qui, il n'y a pas longtemps encore, était à votre place, voyez-le, dis-je, tenant suspendu sur votre tête la couronne immortelle qui sera le prix du zèle que vous déployez lorsqu'il s'agit de nos intérêts. Veuillez continuer, Bien aimé Supérieur, à nous considérer comme vos enfants chéris, et nous continuerons de couler auprès de vous des jours de bonheur ; et plus tard, lorsque nous aurons parcouru en partie ce vaste champ de douleur que l'on nomme la vie, nous aimerons à nous replier vers cette époque unique dans notre existence, où nous goûtions toute la suavité des charmes qu'il y a à vivre sous votre tutelle ; nous nous rappellerons alors, que dans quelque sphère que nous soyons placés, ce ne sera toujours que la vertu qui nous offrira le plus court chemin pour nous rapprocher, le plus possible, de cet état heureux où nous vivons maintenant.

LOUIS ZÉPHIRIN JONCAS. (Terrebonne.)

LE DIVORCE.

SES TRISTES INFLUENCES.

C'est un grand sacrement en Jésus-Christ.
(S. PAUL.)

I

Quel est le touriste, cherchant le beau dans les arts ou dans la nature, qui n'ait pas arpenté en tous sens les

provinces belgiques, et qui, depuis la mer jusqu'aux Ardennes, n'ait pas admiré ce petit pays, l'Italie du Nord, où tant de villes, qui, ailleurs seraient des capitales, dressent leurs beffrois et les flèches de leurs églises au-dessus des champs fertiles et des splendides forêts, où tant de villlages, riants et magnifiques, relient les cités les unes aux autres, comme des perles qui uniraient les diamants d'un collier ?

Dans ce beau pays habite un peuple intelligent et libre; la religion catholique y élève partout, dans les airs, le divin labarum; tous les éléments de bonheur qu'une nation peut posséder se trouvent rassemblés en Belgique, et cependant un ver ronge le fruit aux dehors séduisant, la destruction approche de ce corps en apparence si vigoureux; l'ennemi de toute félicité humaine guette cette nation privilégiée, et partout où il a posé son empreinte, dans une âme ou sur la surface d'un empire, il laisse désespoir et ruine !

On le reconnaît à ses fruits. Mais c'est trop pour une nouvelle; ceci n'est qu'une nouvelle; rentrons dans notre cadre.

Gand est une des villes de la Belgique où le passé et les temps modernes se coudoient de plus près. La Révolution n'ayant passé par là qu'en des temps où déjà elle tempérait ses fureurs, les églises, les monuments hospitaliers sont restés debout. Des premières assises de la ville existent; on voit les murs romains, derniers débris d'un temple dédié à Mercure, sur lesquels saint Amand, l'apôtre des nations belgiques, dressa un autel au vrai Dieu; le château féodal, bâti au dixième siècle par Baudoin Bras-de-Fer, subsiste; ses murs noirs et chancelants, qui ont abrité tant de puissants comtes, tant de nobles dames, tant de vaillants chevaliers, servent aujourd'hui de refuge à quelques familles indigentes; l'Hotel de ville, centre et cœur de la remuante commune du moyen âge, n'a pas perdu un seule de ses pierres; les rues et les places offrent à la curiosité de l'étranger d'antiques maisons, les unes fortifiées comme des châteaux, les autres ornées de sculptures de bas-reliefs, d'inscriptions que rappellent les anciens jours, l'ancienne foi et l'ancienne liberté; mais à côté de ces traces d'une longue existence dans le passé, l'âge moderne se dresse; l'on voit les usines, les fabriques, les théâtres, les clubs et les opulentes demeures, où le confort élégant, cher à notre siècle, règne en souverain, et dont les fenêtres et les balcons, garnis de fleurs, semblent dénoncer aux passants le bien-être et la richesse installés au foyer.

Bien-être n'est pas toujours synonyme de joie, richesse n'est pas toujours l'équivalent du bonheur. Dans une de ces belles demeures, dont l'aspect extérieur arrache peut-être un soupir d'envie de la poitrine du pauvre passant, une jeune femme pleurait. C'était en vain que de beaux paysages lui souriaient au fond de leurs cadres, que les fleurs de l'Inde et de l'Océanie s'épanouissaient dans la serre dont une glace sans tain la séparait; que le luxe et le goût étaient écrits sur tous les meubles et dans les plis des tentures. Qu'importent la soie et les ciselures et les chefs-d'œuvre du pinceau à qui souffre, à qui pleure: Un crucifix de bois grossier vaudrait mieux que les splendeurs de l'Europe et de l'Asie assemblées dans une chambre, mais auprès de la jeune femme, il n'y avait pas de crucifix. Seulement, cachés, voilés sous les draperies du lit, deux anges d'albâtre soutenaient une coquille; c'était encore un objet d'art; la coquille était vide et desséchée... Hélas ! des doigts pieux ne lui demandaient donc pas, soir et matin, l'eau qui combat les tentations et chasse les mauvais rêves ?...

Elle pleurait en silence, le front dans ses mains; ses larmes étaient de celles qu'on ne verse que dans la solitude, alors que le cœur a besoin de se rassasier de ses propres peines, de repasser par les chemins douloureux où déjà il s'est traîné et de se répéter à lui-même : Je souffre ! j'ai le droit de me plaindre et de gémir sur mon sort !

" Odile, ma chère Odile! dit une voix de femme, es-tu là ? "

Une main vive et pressée souleva la portière, une jeune femme entra brusquement et vint se jeter au cou de celle qui pleurait. L'étreinte fut affectueuse; mais, quand la nouvelle venue se recula un peu en arrière pour regarder son amie, Odile détourna la tête, triste et confuse. Son amie ne voulut pas l'interroger, elle lui serra la main et lui dit :

" Tu as ma première visite, chère Odile. Je ne suis arrivée que d'hier.

— Que tu as fait un long voyage, Gabrielle ! Six mois, c'est une éternité.

Et tu as vu toute l'Italie, et Florence, Venise, Naples, Rome ! est-ce beau ? t'es-tu amusée ? tu ne m'as pas écrit une seule fois, méchante ! "

Odile semblait accumuler les paroles et les questions afin de détourner les demandes que son amie aurait eu envie de lui adresser. Celle-ci l'écoutait et la regardait avec une expression sérieuse et douce: elle répondit enfin :

" Nous avons tout vu et avec beaucoup de plaisir, mais ce qui m'a charmée, pénétrée, enthousiasmée, c'est le Pape, le bon Pape ! Je l'ai vu, j'ai été à ses genoux, il m'a bénie, il a béni Eugène, il nous a parlé, avec une bonté! il connaît la Belgique au moins ! Ç'a été ma plus belle heure en Italie. Et je t'ai rapporté un chapelet... Tu le diras, n'est-il pas vrai ? d'abord tu es obligée de le dire pour moi qui te le donne..."

En disant ces mots, Gabrielle enlaça aux mains d'Odile un très-beau chapelet de lapis-lazzuli, monté en or, et dont la croix ciselée était d'une grande richesse.

" Qu'il est beau ! s'écria Odile en le tournant aussitôt en bracelet autour de son poignet. Je te remercie mille fois, Gabrielle !

— Te souviens-tu de notre premier chapelet, celui de notre première communion, tout blanc comme nos robes et nos voiles ?

— Oh ! que c'est loin le jour de la première communion ! soupira Odile, que de choses se sont passées, et que Lamartine a bien raison de dire :

" Le sentier de nos jours n'est vert qu'en le montant ! "

Elle voulut sourire en achevant sa citation, mais elle ne put, des larmes voilèrent ses yeux et elle abaissa en vain ses longs cils pour les retenir.

" Mais tu montes encore ! tu montes toujours ! lui dit Gabrielle avec une amicale gaieté, et tu te désoles ! Qu'as-tu donc ? parle moi, Odile ! Je parie que tu te mets quelque chimère dans l'esprit et que ta bonne tête fait des siennes ! "

Elle appuya doucement sa main, tout en parlant, sur la tête qu'elle accusait, et, quoiqu'à peu près du même âge qu'Odile, il y avait dans son air et dans son maintien quelque chose de maternel et d'affectueusement protecteur. Devant un aréopage de peintres, Odile eût

éclipsé Gabrielle, car elle avait la beauté et la grâce; mais pour l'œil d'un observateur, Gabrielle eût fait oublier Odile, par le charme de sa physionomie, l'intelligente douceur de son sourire, et ses yeux bleus eussent fait paraître moins charmantes les prunelles orangées d'Odile, où se lisaient tant de caresses, mais où passaient aussi tant d'éclairs. Elle leva sur son amie ses yeux brillants, héritage d'une aïeule espagnole, et lui dit: "Ce que j'ai! tu veux le savoir, ma pauvre Gabrielle? Mais d'abord, dis-moi, tu es toujours heureuse avec ton mari, n'est-ce pas?

— Certainement, répondit Gabrielle étonnée. Eugène et moi, nous nous aimons de tout notre cœur, et nous nous accordons bien, en nous faisant des concessions réciproques; car enfin, tu le sais, Odile, les âmes ne sont jamais tellement unies, fondues, que les pensées, les désirs, les projets, soient toujours puisés à la même source. Il faut souvent faire abnégation de soi, mais est-ce très-difficile? je ne le pense pas

— Enfin, Eugène t'aime?

— J'en suis sûre?

— Il ne te délaisse pas? tu ne passes pas ta vie seule, à pleurer, à soupçonner, à regretter?

— Non, certes, quand je suis seule, je sais que mon mari s'occupe au dehors de ses affaires, qu'il travaille pour l'avenir de nos enfants; cette idée me le rend plus cher, et nous nous revoyons avec plus de joie.

— Il cause avec toi, il ne te cache pas ses démarches, ses projets?

— Mon Dieu, non! j'ai ses pensées comme il a les miennes. Tout n'est-il pas commun entre nous, intérêts et affections? Mais pourquoi ces questions, Odile? N'es-tu pas avec Guido comme je suis avec Eugène, Guido qui t'aime tant!

— Qui m'aimait tant! s'écria Odile avec une amertume qu'elle ne cachait plus. Tout ce qui fait ton bonheur, vois-tu, est au passé pour moi. Mon mari me néglige, me délaisse, je passe ma vie seule, le cœur rongé par mille soupçons, mille craintes qui ne sont probablement que trop fondés.

— Ma chère Odile, dit Gabrielle en lui serrant la main, calme-toi, je t'en supplie, le mal n'est peut-être pas aussi grand que se le figure ton imagination si vive. Guido te laisse seule, mais un banquier occupé comme lui n'a pas beaucoup de temps à donner aux petits entretiens, aux petites attentions que les femmes aiment tant. La lune de miel ne luit qu'un mois! Crois-tu que M. Serclaes me fasse toujours fidèle compagnie et soit aux petits soins comme lorsqu'ils m'apportait tous les jours un bouquet de violettes ou de camellias? Tout a son temps dans la vie. Eugène est à son parquet, moi à mon ménage, ou à la promenade avec mes enfants, chacun à son devoir.

— Tu ne me comprends pas, Gabrielle, ou tu ne veux pas me comprendre. Ce ne sont pas des affaires qui retiennent Guido, qui changent son caractère, qui altèrent nos rapports. Il y a un danger dans l'air, un danger qui menace mon bonheur et ma tranquillité. Je le pressens, je le devine.

— Parle à ton mari avec confiance.

— Oh! crois-tu que je ne l'aie pas fait? Si tu savais comme il a reçu mes plaintes et mes reproches!

— Des plaintes? des reproches?

— Oui, des plaintes, car je souffre; oui, des reproches, car il est cause de ma souffrance. Pourquoi notre existence est-elle changée? pourquoi s'absente-t-il tous les soirs? pourquoi ne sortons-nous plus ensemble? pourquoi n'a-t-il plus avec moi ni expansion ni tendresse? pourquoi son cabinet, son secrétaire me sont-ils fermés?

— Admettons que ce que tu soupçonnes soit exact et que ton mari ait un tort envers toi, un tort dont il veut faire un secret parce qu'il te respecte trop pour s'afficher lui-même; admettons cela, Odile, et je te dirai encore: Sois sage! sois prudente! n'irrite pas ton mari, ne t'irrites pas toi-même, ne rends pas le mal irrémédiable, et attends un mieux du temps et de tes bons procédés.

— Tu voudrais que je subisse ces humiliations sans protester? Jamais!

— A quoi te mèneront tes protestations? le mariage n'est pas le régime parlementaire, où la victoire demeure à celui qui a crié le plus haut. N'as-tu pas ton enfant pour te faire prendre patience?

— Marguerite est si petite! les soins matériels lui suffisent, elle ne me comprend pas.

— Mais elle te connaît, elle t'aime déjà... tiens, allons la voir; je suis sûre que, si tu voulais, il y aurait là un trésor de consolations. Mais tu es comme les avares, tu meurs de faim à côté de ton or..."

Elles descendirent jusqu'au jardin où la petite Marguerite, âgée de deux ans, jouait avec une arche de Noé dont les bêtes se perdaient dans l'herbe. Elle poussa un petit cri de joie, comme un gazouillement d'oiseau, en voyant sa mère, et lui tendit les bras. "Ingrate!" dit tout bas Gabrielle à Odile. Celle-ci secoua la tête; elle n'était pas convaincue.

Le soir, au souper, elle attendit Guido vainement; il lui fit dire qu'il passait la soirée au *Casino*, où l'on donnait un concert, suivi d'un feu d'artifice. Odile ne se coucha point, et, quand les rues furent désertes, elle se blottit dans un angle de son balcon, entre deux caisses de lauriers-roses, et de là, elle épia le retour de son mari. Le guetteur, du haut du beffroi, avait crié, selon l'antique usage: "*Il est minuit!*" quand elle entendit de loin un pas ferme et léger, et vit briller dans les ténèbres la petite lueur d'un cigare. Elle attendit le cœur palpitant, et, quand la porte fut refermée, elle courut sur le palier toute éperdue: son mari montait en fredonnant; il était suivi par un domestique. A la vue de sa femme, pâle, les cheveux dénoués, les yeux rougis par les larmes, il fronça le sourcil, et s'écria avec une humeur voisine de la colère:

"Vous m'avez attendu, Odile? voilà une singulière idée!

— J'étais si inquiète! d'où venez-vous?

— Est-ce que je vous dois compte de mes démarches? Suis-je en tutelle? laissez-moi me coucher, je vous prie, et que cela finisse! Une scène en rentrant chez moi, c'est amusant!"

Il entra dans sa chambre, en ferma la porte, et le verrou intérieur glissa. Odile, confuse, irritée, retourna dans son appartement, et pleura jusqu'à ce qu'un lourd sommeil l'enlevât au sentiment de ses peines.

II.

C'était cependant un mariage d'inclination que celui qui avait uni ces deux jeunes gens, Guido Walmeire et Odile Paulus. Librement ils s'étaient choisis, librement ils s'étaient liés; aucune influence d'amis empressés, de bienveillants notaires, d'agents matrimoniaux

à quelque rang qu'ils appartiennent, ne s'était exercée sur eux ; ils s'étaient vus dans les réunions du monde, ils s'étaient revus et connus dans les relations familières de la vie flamande ; rien ne les séparait, leurs âges, leurs fortunes, étaient d'accord, et leur mariage s'était conclu sans roman, mais non sans flatteuses espérances. L'avenir était beau et long devant leurs pas. La première année de leur union fut complétement heureuse ; ils dépensèrent leur cœur comme des prodigues, durant cette lune de miel de douze mois. La seconde année fut embellie par la naissance d'un enfant ; la troisième entra dans l'ornière de l'habitude, elle eut des jours riants ; mais les dissonnances de caractère se laissèrent entrevoir, comme en un jour d'été un vent du nord fait pressentir l'hiver ; la quatrième rendit ces dissonnances fréquentes, et divisa insensiblement les deux époux qui avaient vécu jusqu'alors de la même vie ; les angles se firent sentir, on se blessa réciproquement. Le sage Solon a manqué de sagesse lorsqu'il a dit : *Marie-toi avec celui qui te ressemble, car lorsqu'on ne se ressemble pas, on se heurte.* Or, Guido et Odile se ressemblaient trop ; ils avaient la même âme mobile et passionnée ; les qualités de l'un ne tempéraient pas les défauts de l'autre ; la patience de la femme ne s'opposait pas, comme un bouclier, aux vivacités de son mari, la prudence de l'époux ne venait pas en aide à l'intelligence inexpérimentée de l'épouse ; ils voulaient tous deux, avec la même fougue, leur propre bonheur, et le véritable amour, qui vit en autrui, qui fait sa joie de la joie d'un autre, leur était complétement inconnu.

Qui eut les premiers torts ? On ne saurait le dire :

Guido se lassa peut-être le premier de la monotone félicité domestique, et il chercha la liberté, dont jadis il avait joui avec plénitude. Il s'occupa davantage de ses affaires un peu délaissées durant les premiers années de son mariage, il noua des relations, il sortit le soir, il se plut hors de chez lui, et rattacha par quelques bruits, sa vie d'homme marié à sa vie de jeune homme. C'était un tort, mais un tort commun aux hommes de son âge et de son pays.

Odile en eut un autre : elle manqua de patience, elle ne sut contenir ni les élans de son humeur, ni les explosions de ses reproches, ni les inquisitions de sa curiosité. Le premier soir où Guido la laisa seule, il la trouva au retour triste et fâchée, et une longue bouderie le punit sans le convertir. Dès ce moment les petites querelles, les disputes, les silences maussades, les récriminations, l'irritation née à propos de tout et à propos de rien, troublèrent son intérieur ; et tous deux s'obstinèrent, lui dans son indépendance reconquise, elle dans son aigre mécontentément. Elle pleurait souvent, mais alors qu'il ne la voyait pas ; et quand il rentrait parfois bien disposé, prêt à s'épancher, prêt à reprendre, à resaisir l'intimité d'autrefois, il la trouvait sombre et boudeuse, ce sourire cordial, rayon de soleil qui a dissipé tant de sombres nuages, avait fui les lèvres d'Odile ; le rire éclatait parfois, rire forcé et moqueur, qui accueillait les demandes et les observations de son mari, et le rire, on le sait, ne remplace pas le sourire. La bonne volonté de Guido n'était pas ferme, sa patience n'était pas longue, et il abandonnait au plus vite le foyer où peut-être une douce réception, une amitié confiante, l'eussent à jamais enchaîné.

Les deux époux commirent l'un envers l'autre une faute grave : ils se cachèrent leurs peines et ne laissèrent voir que leurs mécontentements. Odile, tendre et triste, eût gagné sa cause ; Guido, par un avis doux et sérieux, eût emporté la sienne ; l'orgueil empêcha chacun d'eux de faire appel au cœur dont il avait été aimé, et les récriminations amères, les reproches, les bouderies, les allusions caustiques, remplirent leur rôle ordinaire : ils augmentèrent le mal et rendirent la plaie incurable.

Odile manquait-elle de bonté ou d'intelligence ? Non, son âme s'ouvrait aux affections, elle savait aimer et compatir, mais ses facultés aimantes étaient paralysées par une passion dure et aride : elle était jalouse, secrètement jalouse, jalouse sans rivale connue, jalouse à la vue d'une fleur à la boutonnière de Guido, jalouse d'un parfum qu'exhalaient ses habits, d'un petit meuble qu'elle ne lui connaissait pas et auquel il paraissait attacher du prix, d'une lettre ou d'un billet d'invitation, jalouse en étudiant le visage de son mari et sa physionomie, plus triste ou plus gaie que la veille, jalouse de son silence, de ses démarches, de ses amitiés. Préoccupée d'une idée fixe qui annulait en elle les plus belles facultés de l'âme, elle perdait à la fois la douceur et la finesse ; elle ne s'appliquait qu'à pénétrer des secrets qui peut-être n'existaient point, et ne s'avouait pas que, dans ce jeu périlleux, son amour lui-même courait risque de faire naufrage, et que peut-être, avant peu de temps, elle serait jalouse de la pire des jalousies, la jalousie sans amour.

Le lendemain, jour où elle avait si longtemps attendu Guido, se trouvait être un dimanche ; elle descendit pour déjeûner, et fut étonnée en trouvant son mari, déjà installé, et vêtu complétement pour la journée. Il avait l'habitude de passer ses beaux dimanches dans un entier *far niente*, et ce jour-là il ne quittait la robe de chambre que pour aller dîner chez son beau-père, selon une coutume en vigueur depuis son mariage. Dérogeant à ses habitudes, il était, ce matin, vêtu d'un élégant négligé de campagne, tout blanc, depuis les guêtres jusqu'au chapeau de paille, et sur un fauteuil se trouvaient les gants, une cravache et une grosse lorgnette d'opéra.

Odile entra d'un air rogue, et s'assit en attirant à elle la bouilloire et la boîte à thé.

—" Bonjour, ma femme, lui dit Guido d'un ton amical. Les diables noirs sont envolés, j'espère ; ils ne peuvent pas tenir devant un si beau soleil.

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire, répondit-elle sèchement, prenez-vous du thé ?

— C'est probable."

Il but, gardant le silence et prenant à son tour une physionomie assez revêche. Odile regretta la conversation qui allait s'engager, et elle s'efforça par de petits soins, de regagner le terrain qu'elle venait de perdre. Elle avança à tour de rôle beurre, pot-au-lait et sucrier ; son mari se servit d'un air préoccupé, et il s'écria enfin, comme sortant d'une longue distraction :

— " Et Marguerite, où est-elle ?

— On l'habille, je vais la chercher."

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Juin 1865. Septième Année.---Numéro 12. 177

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

AVIS IMPORTANT.

Quelques-uns de nos abonnés sont encore en retard pour le montant de leur souscription. Nous les prions instamment de nous l'adresser avant la fin de ce mois, si l'on veut recevoir la magnifique troisième PRIME que nous nous proposons d'envoyer à nos abonnés.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Proclamation d'amnistie.—Politique nationale du Président Johnson.—Jefferson Davis.—M. Gerrit Smith.—Le Général Lee.—Amérique du Sud.—Le Statut Mexicain.—Enrôlement pour le Mexique.—Relation de la France avec les Etats-Unis.—Demande d'indemnité à l'Angleterre par les Etats-Unis.—Suppression de l'esclavage.—Manifestes politiques en Europe.—74e anniversaire de la naissance de Pie IX.—Statistique sur les Papes.

Le Président Johnson a publié, la semaine dernière, sa proclamation d'amnistie, attendue depuis si longtemps et avec tant d'anxiété par les amis de la grandeur de l'Union américaine. Nos lecteurs connaissent déjà, par les journaux politiques, les termes de cet acte souverain. Le désappointement, disons-le cependant, a été un peu général ; cet acte ne paraît pas avoir satisfait les vues des républicains modérés, ni celles des démocrates, qui se réunissent en ce moment en un sentiment de conciliation et de clémence envers les vaincus, vraiment digne d'éloge. Sur la manière de rétablir la paix, ils auraient préféré, au lieu d'exceptions qui deviennent pour ainsi dire la règle générale, la grande politique de M. Lincoln et ses sages conceptions, suivies, honorées, glorifiées en tout point par son successeur. Il importe, suivant eux, que les institutions républicaines triomphent sans déshonneur aux yeux du vieux monde monarchique, et qu'elles sortent plus pures, plus fortes et plus belles de la crise violente qui les ont mutilées. Il importe, surtout, de ne pas donner aux ennemis de l'Union un prétexte pour remplacer la *fides punica* par la *fides americana*, et ils espèrent que M. Johnson et ses conseillers réfléchiront aux funestes conséquences qu'aurait la proclamation d'amnistie si elle était appliquée à la lettre : plusieurs milliers de braves officiers, couverts par les termes de leur capitulation, seraient encore passibles des pénalités infligées à la trahison.

Nous aimons à l'enrégistrer—car c'est une heureuse nouvelle pour les amis de la paix—le Président ne s'appuiera pas exclusivement sur le parti républicain pour gouverner le pays. Tout ce qu'il y a de vraiment national dans les principes que soutient ce parti, sera défendu par M. Johnson ; mais les idées républicaines qui tendent à abaisser le Sud, ne seront pas approuvées par le Chef de la nation ; une fois Président des Etats-Unis, observe le *World* de New-York, M. Johnson ne s'est plus considéré comme le représentant d'aucun parti, mais bien comme le représentant de tout un peuple.

Du reste, cette dernière proclamation d'amnistie ne serait, suivant la même autorité, qu'un premier pas fait vers le pardon absolu accordé à tous les rebelles. Une nouvelle proclamation devra donc réduire, très-prochainement, le nombre des catégories d'individus exclus des bénéfices de l'amnistie. Ainsi se trouverait réalisé le vœu du *Moniteur*, journal officiel de l'Empire français ; et les bons conseils de Napoléon auraient encore remporté une victoire.

Le célèbre chef de la rébellion sera-t-il exclu de cette proclamation ? Une forte réaction s'opère dans le Nord en sa faveur ; et M. Gerrit Smith, le vénérable abolitioniste, a fait, jeudi dernier, à New-York, un discours devant un auditoire immense, sur "*le droit du gouvernement à traîner M. Davis devant une cour quelconque, civile ou militaire.*" Le grand orateur américain a conclu dans la negative et a remporté un beau triomphe oratoire. Tous les hommes honorables et honorés, dit la *Tribune*,

devront se lancer à la recousse de M. Smith et essayer de prévenir les maux dont les gens de passion et de parti se préparent à accabler l'Union, d'autant plus que toutes les accusations de complicité de M. Davis dans le meurtre de l'honnête Lincoln, sont tombées d'elles-mêmes devant l'inextinguible lumière du simple bon sens.

Il n'est bruit à Richmond que de l'offre généreuse faite au général Lee, par un membre du parlement anglais, de mettre à sa disposition une magnifique résidence, sitnée dans l'un des quartiers les plus aristocratiques de Londres, et de lui reconnaître une somme d'argent convenable, s'il voulait consentir à quitter les États-Unis et à venir se fixer avec sa famille en Angleterre. Cette proposition est accompagnée d'une lettre signée par un grand nombre de gentlemen anglais qui supplient le général d'accepter et lui promettent une réception des plus magnifiques. Pour qui connaît le général Lee, cette offre n'a aucune chance d'être accueillie avec faveur ; celui-ci a, comme on sait, manifesté le désir de se retirer de la vie publique pour se consacrer le restant de ses jours aux paisibles travaux de l'agriculture ; il est donc probable que si le gouvernement respecte la foi jurée à l'égard du vaincu, Lee ne se laissera séduire par aucune offre, quelque tentante qu'elle soit, et que, loin d'imiter l'exemple de Kirby Smith qui est passé au Mexique, il ira cultiver tranquillement ses champs à White-House. Beau thême pour la jeunesse studieuse de nos colléges !

Tandis que la guerre est terminée dans l'Amérique du Nord, elle menace de s'étendre à toute l'Amérique du Sud. La République Argentine s'est laissée entraîner par le Brésil à des actes d'hostilité contre le Paraguay, et ce dernier lui a déclaré la guerre.

D'autre part, on assure que la Bolivie et le Pérou ont déclaré leur intention de soutenir le Président Lopez dans sa lutte contre le Brésil, et, ce qui parait probable, les provinces argentines voisines du Paraguay sont disposées à se prononcer contre le gouvernement de Buenos-Ayres. Le Paraguay trouverait dans cette alliance un concours très-efficace.

Ces peuplades espagnoles végètent misérablement depuis leur séparation violente d'avec la mère-patrie. L'assassinat des chefs politiques qui passent comme des fantômes au fauteuil de la présidence, le vol, le brigandage, en un mot, l'anarchie semble être leur état normal. Ne se rencontrera-t-il point une main protectrice pour les faire sortir de cette situation humiliante et les placer, comme celles du Mexique, sous la tutelle régénératrice d'un prince ami de l'ordre et de la liberté ?

La République Mexicaine ne valait-elle point ces petits États, en désordres et en crimes de toute espèce ? La liberté civile et politique était enchaînée, le capital accablé de contributions que la langue chrétienne appelle des vols ; la religion persécutée voyait les communautés religieuses dépouillées de ses biens qui sont les biens du pauvre, et ses ministres chassés en exil. L'épée de la France paraît dans ces lieux de discordes et de rapines, tout change de face, le cahos disparaît, et l'ordre reprend son empire au milieu des bénédictions universelles.

En effet, Maximilien vient de promulguer le nouveau statut mexicain, qui, quoique provisoire, prépare la réorganisation définitive de l'empire. Ce sont les assises de l'édifice, non l'édifice lui-même. « En attendant qu'il en soit ordonné autrement » l'empereur représente la souveraineté nationale et l'exerce dans toutes ses branches par l'intermédiaire des fonctionnaires publics. Ce statut est perfectible même sous le rapport des dispositions administratives, « et toutes les autorités, tous les fonctionnaires publics devront, dans le délai d'un an, adresser à l'empereur, les observations que leur pourront suggérer leur zèle, leur intelligence ou leur expérience, afin qu'il puisse être fait des modifications en tout ce qui conviendra au bien et à la prospérité du pays. »

Il était difficile de procéder plus sagement : une société bouleversée de fond en comble ne peut-être définitivement restaurée en quelques mois. De prudentes transitions sont nécessaires. Pour le moment Maximilien accorde à ses peuples toutes les garanties que possèdent déjà les nations européennes :

L'égalité devant la loi,
La sûreté personnelle,
La propriété,
Le libre exercice des cultes,
La liberté de publier ses opinions.

Jouissaient-ils de pareilles prérogatives sous Juarez et quelques-uns de ses prédécesseurs ? Non, observe un journal américain, car le propriétaire d'un hacienda mettait en prison, de son autorité privée, tel de ses *peones* et l'y retenait des mois entiers. Des bandes de voleurs se disputaient à main armée la meilleure place pour arrêter la diligence et n'étaient même pas poursuivies comme coupables de coups et blessures volontaires. Doblado, qui s'agite pour Juarez, faisait fusiller sans jugement, dans l'espace d'une seule année et dans le seul

district de Guanajuato, 1,712 individus coupables de penser autrement que lui. Un de nos compatriotes gagnait le lot de 100,000 francs, et ne le touchait pas parce que le président de la république était venu s'en emparer. Un protestant était percé de coups de baïonnettes dans les rues de Mexico pour ne s'être pas découvert devant le Saint-Sacrement. Le rédacteur de l'*Estafette* était expulsé par Juarez pour avoir soutenu les intérêts français.

Les plaideurs autrefois payaient les juges. Ceux-ci aujourd'hui non-seulement ne sont salariés que par l'État, mais deviennent inamovibles.

La confiscation est abolie. Avons-nous besoin de rappeler l'abus de cette pénalité en d'autre temps?

L'autorité militaire respectera et secondera toujours l'autorité civile; elle ne pourra rien exiger des citoyens que par l'intermédiaire de celle-ci. Aucune constitution européenne ne contient que nous sachions, une semblable disposition. La raison en est dans la situation exceptionnelle du Mexique. Autrefois, les généraux qui combattaient sous la bannière présidentielle, aussi bien que leurs adversaires, rançonnaient avec une égale avidité, les propriétaires, les industriels, les marchands, les étrangers surtout. La contribution forcée était arbitrairement répartie. On proclamait, quand c'était de l'argent que l'on voulait, que la ville serait pillée si les habitants ne réunissaient pas dans l'espace de deux heures une somme déterminée de piastres. Quand on avait besoin de vivre, de vêtements, d'objets de toute sorte, on les prenait tout simplement.

Enfin, dit le correspondant mexicain du *Courrier des États-Unis*, entre la république mexicaine et l'empire tel qu'il est aujourd'hui constitué par le statut provisoire, il y a la différence du jour à la nuit, de l'ordre au désordre, de la loi au caprice, de la probité au vol.

Ce serait un malheur, ce serait un désastre pour le Mexique si un bel avenir était dérangé par les amis de la doctrine Monroe, dont le Prince Napoléon a fait un éloge brillant à Ajaccio et qui lui a mérité un blâme sévère de l'Empereur. Nous sommes cependant à l'aise sous ce rapport. La fièvre d'*émigration* qui s'était emparée des soldats licenciés de l'armée américaine disparaît on ne peut mieux. La *Patrie* de Paris a failli recevoir un avertissement pour avoir exprimé des craintes au sujet de l'empire mexicain, si cette *émigration* avait lieu. Et le *Constitutionnel* nous apprend d'une manière quasi-officielle que le gouvernement de Washington a pris des mesures pour réprimer efficacement toute tentative d'enrôlements ou violation des lois fédérales.

La *France* ajoute de son côté que le gouvernement de l'Empereur n'éprouve aucune crainte, ayant suivi à l'égard des États-Unis une politique de conciliation. Le Cabinet des Tuileries n'a cessé de recevoir de Washington les déclarations les plus modérées, et il n'a pas de raison de croire que des événements inattendus viennent altérer ces relations amicales.

En est-il de même des relations de l'Angleterre avec les États-Unis? Une étrange nouvelle transmise par le télégraphe, a jeté pendant quelques jours l'inquiétude dans les esprits. Suivant cette nouvelle les rapports entre les deux gouvernements ne seraient rien moins qu'excessivements tendus, l'un exigeant à tout prix des indemnités pour les dommages causés à son commerce durant la guerre civile, par le fait de l'Angleterre, l'autre voulant tout au moins ajourner cette question, si non la laisser mourir sans dollars, sans poudre ni canon. C'est l'*Owl* de Londres, connu pour s'inspirer au ministère du Foreing-office, qui nous donne ces renseignements. La discussion, dans les journaux anglais, est loin de faire croire à l'imminence d'une guerre entre les deux pays, mais ne nie pas que la cause existe.

Rien, dit le *Times*, dans la question de l'*Alabama*, ne saurait causer d'appréhensions de conflit, soit en ce moment, soit plus tard. La marine marchande des États-Unis a souffert, il est vrai, mais on doit s'attendre à une calamité semblable, quand un Etat maritime et commerçant entre en contestation avec un ennemi actif et énergique. C'est avec une conscience pure que le gouvernement anglais, qui a décliné toute invitation d'intervenir dans la guerre, même par des offres de médiation, s'en tient aujourd'hui à ses droits légaux et refuse toute compensation là où il n'a pas commis d'injustice. La même feuille ajoute qu'aucun précédent n'autorise les américains à formuler une demande d'indemnité.

Le *Daily News* est d'avis que le Président Johnson n'abandonnera pas sa réclamation, qu'il la présentera très-prochainement, et que d'une manière ou d'une autre cette affaire pourra être réglée.

Interpellé en chambre, la réponse de Lord Palmerston a été peu satisfaisante. Il eut été très facile de dire si une demande formelle avait été faite par les États-Unis. Cependant ajoute le *News*, la correspondance entre les deux gouvernements ne peut conduire qu'à ce résultat: " Refus sous condition de notre part de toute indemnité aux américains pour pertes occasionnées par les chances de la guerre."

Comme on le voit, la demande d'indemnité existe ; est-elle juste ? est-elle injuste ? la question est ajournée, non résolue.

D'un autre côté le gouvernement anglais voudrait s'entendre avec celui de Washington pour éteindre à jamais le trafic des esclaves, en envoyant une escadre en commun sur les côtes de Cuba et d'Afrique. M. Seward n'a pas encore répondu aux avances de Lord Palmerston.

Le temps en Europe est aux manifestes. Nos derniers journaux nous apportent tout à la fois le manifeste de M. Brigth, membre des Communes, qui recommande aux libéraux de ne voter pour aucun candidat opposé à l'extension du suffrage populaire ; le manifeste de M. D'Israëli, le chef avec Lord Derby du parti conservateur, qui repousse toute réforme, et dans la représentation et dans l'église d'Angleterre ; le manifeste de M. de Persigny, qui écrit de Rome, que la Ville-sainte appartient aux Romains ; et le manifeste du Prince Napoléon, qui a produit en France une très-grande et très-pénible impression. Voyons donc un peu en détail ces différents manifestes.

Le manifeste de M. D'Israëli est fait en vue des élections générales qui approchent en Angleterre. Il est, on le pense bien, le commentaire de tous les journaux. Les partisans de Lord Palmerston le trouvent sans conséquence, parfaitement insignifiant ; les admirateurs de M. Brigth le regardent comme un monstre d'impudence et de cynisme conservateur ; les amis de Lord Derby, en le lisant, se pâment d'admiration. Ainsi le veut la logique des partis, sous n'importe quel climat et chez n'importe quelle nation.

Mais, au fond, que veut Lord Derby, dont M. d'Israëli est le lieutenant ? s'opposer par le peuple à l'influence montante des radicaux qui veulent dépouiller l'anglicanisme et l'aristocratie de leurs priviléges et faire entrer ainsi, de plein pied, l'Angleterre dans la démocratie. Voilà pourquoi M. d'Israëli parle, jette l'alarme, montre le précipice. Est-ce que Lord Palmerston n'a pas agi, n'a pas voté avec le parti conservateur contre les prétentions des radicaux sur l'extension du suffrage populaire ? Oui, mais les radicaux ont soutenu l'administration de Lord Palmerston depuis la chute de Lord Derby, lors de la guerre d'Italie en 1859. Ils sont aujourd'hui soixante dans les communes ; ils reviendront peut-être quatre-vingt après les élections générales. Voilà pourquoi le vieux Mentor de la diplomatie garde le silence, et laisse les conservateurs faire ses affaires en même temps que celles de la nation. Car, personne ne l'ignore, le maintien d'une aristocratie forte, instruite, respectée, c'est le rempart imprénable de la grandeur de la mère-patrie. L'intérêt de deux grands partis qui gouvernent tour-à-tour l'empire britannique, est de s'unir étroitement contre l'école de M. Bright, d'autant plus que nulle question importante ne les sépare aujourd'hui.

Le discours du Prince Napoléon prononcé le 15 mai à Ajaccio, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Napoléon 1er et de ses quatre frères, est à la fois le résumé à grands traits de l'histoire de la première période napoléonïenne et tout un programme politique, en opposition flagrante au programme de Napoléon III.

Nos lecteurs seront peut-être bien aise, de trouver ici la lettre que l'Empereur lui a écrite à cette occasion.

« Je ne puis m'empêcher de vous témoigner la pénible impression que m'a causée la lecture de votre discours à Ajaccio. En vous laissant, pendant mon absence, auprès de l'Impératrice et de mon fils comme vice-président du Conseil privé, j'ai voulu vous donner une preuve d'amitié et de confiance, espérant que votre présence, votre conduite et vos discours témoigneraient de l'union existant dans notre famille. Le programme politique que vous placez sous l'égide de l'Empereur, ne peut être utile qu'aux ennemis de mon gouvernement, en donnant lieu à des appréciations que je ne saurais admettre. Vous exprimez des sentiments de haîne et de rancune qui ne sont plus de notre époque.

« Pour savoir appliquer aux temps actuels les idées de l'empereur, il faut avoir passé par les rudes épreuves et les responsabilités du pouvoir. D'ailleurs, pouvons-nous réellement, pygmées que nous sommes, apprécier à sa juste valeur la grande figure historique de Napoléon ? Comme devant une statue colossale, nous sommes impuissants à en saisir l'ensemble d'un seul coup. Nous ne voyons jamais que le côté qui frappe nos regards. Mais ce qui est clair aux yeux de tout le monde, c'est que, pour prévenir l'anarchie, cette redoutable ennemie de la vraie liberté, l'Empereur avait à établir dans sa famille d'abord, dans le gouvernement, ensuite, cette discipline sévère qui n'admet qu'une volonté, qu'une action. Je ne saurais désormais m'écarter de la même règle de conduite."

La leçon est sévère, mais méritée. Le Prince n'avait plus qu'une chose à faire, résigner les places de confiance qu'il possédait sous l'Empereur ; il a résigné.

Le treize mai, Pie IX a célébré, la 74ème année de sa naissance, et, le 16 de ce mois Sa Sainteté accomplira la 19ème année de son pontificat.

A ce sujet nous trouvons une intéressante statistique. A chaque élévation d'un nouveau Pape, on lui dit le jour de son sacre: *Non videbis annos petri; tu ne verras pas les jours de Pierre.* En effet, jusqu'à présent aucun souverain Pontife *n'a encore vu les années de Pierre.*

Sur le nombre total de 259 Papes qui se sont succédé depuis saint Pierre, il n'y en a que 8 qui aient dépassé la durée du règne du Pape actuel.

Saint Sylvestre a gouverné l'Eglise de 314 à 336, 23 ans.

Saint Léon le Grand, de 440 à 461, 23 ans.
Adrien 1, de 772 à 795, 22 ans.
Alexande III, de 1159 à 1181, 22 ans.
Urbain VIII de 1623 à 1644, 21 ans.
Clément IX, de 1700 à 1721, 21 ans.
Pie VI, de 1775 à 1800, 24 ans.

Et son successeur, Pie VII, de 1800 à 1823: ces deux derniers sont ceux qui ont régné le plus longtemps: le premier 24, et le second 23 ans consécutifs. On sait qu'au pontificat de Saint Pierre seul, les chroniqueurs de l'Eglise assignent une durée de 25 ans.

Les Romains, en présence de l'Etat de la santé de Pie IX, prédisent que c'est lui qui, avec ses deux homonymes, portera à trois le nombre des Papes qui ont régné le plus longtemps après Saint Pierre, en réalisation de l'adage latin: *Omne trinum perfectum.* D'autant plus que IX, chiffre-chronologique du Pape Pie régnant, est le carré du nombre symbolique 3.

LA CONVENTION

DU 15 SEPTEMBRE ENTRE NAPOLÉON III ET VICTOR-EMMANUEL.

(*Suite et fin.*)

III

CE QUE L'ON DEMANDE AU PAPE.

On dit au souverain Pontife:
Faites des soldats,
Faites de l'argent,
Faites des réformes,
Puis: réconciliez-vous avec l'Italie.

Mais quoi! est-ce bien sérieusement que l'on parle de la liberté laissée au Pape de se créer, d'ici à deux ans, des moyens de défense?

Et d'abord, il est au moins superflu de reconnaître à un souverain le droit de tous les souverains; mais il ne serait pas superflu d'indiquer à un souverain, que l'on a systématiquement et violemment affaibli, auquel on a pris quinze provinces sur vingt, le moyen de reprendre des forces.

I. Une armée; mais, depuis six ans, tout a été mis en œuvre pour empêcher le Pape de se créer une armée. On a empêché les recrutements, menacé les comités, on a été jusqu'à déclarer à nos généreux volontaires qu'ils perdraient leur nationalité: cela est-il vrai, oui ou non?

Enfin, la petite armée formée à grand'peine par le Pape, commandée par un homme illustre, le général de La Moricière, mais abreuvée de dégoûts et de tracasseries, dans ses garnisons, privée même de servir d'escorte au Saint-Père, a été écrasée par dix contre un à Castelfidardo.

Aujourd'hui on engage le Saint-Père à recommencer, et à appeler de braves jeunes gens de France, de Pologne ou d'Irlande, pour les exposer à un nouveau guet-apens.

Un jeune prince, pauvre, faible, abandonné, le roi de Naples, est l'hôte du Pape, qui fut autrefois l'hôte de son père: on déclare tous les jours que sa présence est un danger. Que sera-ce si le Saint-Père forme une armée?

Mais comment la formera-t-il? D'Italiens? Ce sera préparer, dira-t-on, la guerre civile. D'étrangers, Autrichiens, Espagnols, Français, Polonais? Ce sera, dira-t-on, préparer la guerre étrangère; et un des successeurs de M. de Cavour parlera de nouveau "*des hordes papales commandées par ce La Moricière.*"

Ou le Pape renoncera à se servir de son armée, en cas d'invasion ou d'émeute, et alors à quoi bon? ou il s'en servira, et, dans ce cas, il sera un tyran qui verse le sang de ses sujets.

Non, rien de tout cela n'est sérieux: on conseille l'impossible, et je comprends que le doux et noble Pie IX, tout en comptant sur les courageux enfants groupés autour de lui, et prêts à mourir pour défendre leur Père, hésite avant de former une armée nouvelle.

II. Mais, d'ailleurs, pour avoir des soldats, il faut avoir de l'argent. La Convention du 15 septembre est signée par deux souverains qui en savent quelque chose.

Aussi est-il stipulé que le Souverain Pontife obtiendra de l'Italie le payement d'une partie de sa dette, et cela est juste, car le budget des États de l'Église en 1858, était en équilibre. Le déficit commence en 1859, avec la guerre d'Italie.

Mais quoi! l'Italie révolutionnaire a de quoi payer les dettes d'autrui? Les emprunts forcés, les impôts anticipés, les biens confisqués, les biens vendus, les travaux concédés, ne suffisent pas à payer les siennes, et si le Saint-Père prenait au mot Victor-Emmanuel, comment celui-ci tiendrait-il sa parole?

Avant de la tenir, il commencerait par demander la renonciation du Pape aux Légations, aux Romagnes, aux Marches, à l'Ombrie, et à tout ce qu'on lui a violemment enlevé. Or, on sait bien que le Pape n'y renoncera pas.

Veut-on m'indiquer un moyen, pour le Saint Père, de faire payer une partie de sa dette par Victor-Emmanuel, sans lui donner quittance de ses provinces, sans que cette conséquence soit aussitôt tirée et proclamée?

Il est assurément très-pénible de contribuer à payer des dettes pour des provinces dont l'Italie touche les revenus.

Mais on conviendra que c'est aux signataires du traité à se mettre en frais de combinaisons: et c'est

avant le traité qu'il aurait fallu les inventer, et c'est avec le Pape qu'il eût été naturel d'en convenir. Que diriez-vous donc, vous, simple particulier, d'une combinaison qui consisterait à faire payer vos dettes par votre principal ennemi, payer à condition qu'il garderait tout ce qu'il vous a pris, décidé d'ailleurs à vous prendre le reste à la première occasion ?

Ainsi donc, cet article 4 du traité est de tout point inexécutable, car il déclare que " l'Italie est prête à entrer en arrangement pour prendre à sa charge une part proportionnelle de la dette des anciens Etats de l'Eglise."

Or, 1o l'Italie *n'est pas prête*, elle n'a pas d'argent.

2o *Entrer en arrangement :* avec qui ? On ne le dit pas. Si c'est avec le Pape, a-t-on constaté qu'il est prêt, lui ?

3o *La dette.* Est-ce la dette actuelle ou la dette ancienne ?

4o *Les anciens* Etats de l'Eglise. L'Eglise les a donc abandonnés ? C'est donc en les considérant comme *anciens* que l'on entrera en arrangement ?

Cet article prépare un arrangement entre une partie qui ne peut pas, et une partie qui ne veut pas, sur un intérêt qu'on ne précise pas.

III. Les réformes : J'ai déjà dit cent fois ce que j'avais à dire sur ce point, j'ai fait cent fois les réserves et les déclarations convenables ; et qui suis-je pour parler ? Le Souverain-Pontife a lui-même cent fois répondu. Le traité de Zurich, dans son article 20, mentionne expressément, officiellement " *les généreuses intentions déjà manifestées par le Souverain-Pontife.*" Tout ce qu'on pourrait dire sur ce point ne sera pas plus écouté aujourd'hui qu'autrefois par ceux qui ne veulent pas plus de réformes qu'ils ne veulent de Pape.

Lorsque le plus généreux souverain a fait son avénement sur la chaire de Saint-Pierre, en la personne de Pie IX, Pie IX aidé d'un ministre, M. Rossi, qui représentait précisément l'alliance de la France et de l'Italie, le ministre est tombé aux pieds de Pie IX, égorgé par une main italienne.

Voilà la vérité, voilà l'histoire !

M. Drouyn de Lhuys vient de reconnaître lui-même dans une de ses dépêches à M. de Sartiges, qu'en 1859, le Pape demandait l'évacuation de la garnison française. Il répondait alors de la sécurité de ses Etats. Cette sécurité a été ébranlée par la campagne d'Italie ; personne n'en doute.

C'est depuis cette époque que commence en lignes parallèles une double histoire, l'histoire de ce qu'on a dit, l'histoire de ce qu'on a fait, la série des projets proposés, la série des faits accomplis.

Les projets sont au nombre de cinq :

1o La lettre de l'Empereur après la bataille de Solférino ;

2o Les conseils de réforme indiqués par le traité de Zurich ;

3o Le système du Vicariat de Victor-Emmanuel ;

4o Le projet de Ricasoli ;

5o La médiation offerte par M. de la Valette.

On oublie que M. de Cavour a déclaré la lettre de l'Empereur plus importante pour sa cause que la bataille de Solférino.

On oublie encore que la France elle-même a refusé de transmettre au Pape le projet imaginé par M. Ricasoli, lequel pourrait bien être avant peu de temps ministre à Florence.

Quant aux conseils de réforme, le gouvernement romain les a devancés, écoutés, acceptés, *cela est encore officiel*, à condition que l'on garantirait le pouvoir temporel ; car les réformes créent des mécontents, coûtent de l'argent, et exigent une paix assurée. Est-ce que M. Lincoln réforme son gouvernement pendant la guerre ? Est-ce qu'on a demandé des réformes au roi de Danemark pendant qu'on envahissait ses provinces ? Est-ce que le gouvernement français n'ajourne pas l'octroi de libertés plus complètes au jour où les partis seront dissous ? Est-ce que le capitaine réglemente son bord pendant la tempête ? La garantie que le Pape a demandée, la lui a-t-on donnée ? Non. Vous écartez même aujourd'hui la garantie collective des puissances que vous offriez autrefois.

On a parlé de faire Victor-Emmanuel vicaire du Pape. Mais on oublie trois choses : 1o qu'il n'est pas naturel de partager son pouvoir avec celui qui vous dépossède, et qu'avec un tel vicaire la paix serait difficile, et le vicaire aurait bientôt mis son suzerain à la porte ; 2o on oublie que la faiblesse de la colombe est mal confiée à la sobriété du vautour, à moins que l'aigle ne sache tenir le vautour en respect ; 3o on oublie enfin que le roi du Piémont lui-même ne voulait pas du vicariat.

La France, enfin, a fait offrir au Pape en 1863, par M. le marquis de La Valette d'être médiatrice. Médiatrice, de qui ? D'un gouvernement qui professait hautement la volonté arrêtée de posséder Rome pour capitale, et qui la professe encore plus haut que jamais depuis la Convention. Médiatrice, de quoi ? On ne l'a pas dit, mais quand on est l'avocat d'un client dont la prétention est connue, l'adversaire peut deviner la question et pressentir la réponse. Que proposait la France ? Jamais on ne l'a dit clairement, et en le demandant, le Pape se serait tiré d'embarras et y aurait mis la France. Car dans ce cas, la France ne pouvait proposer au Pape qu'une abdication plus ou moins déguisée. Ce n'est pas *Rome libérale* encore une fois, que l'on voulait à Turin, c'est *Rome capitale.*

Or, sur ce point, le Pape est retenu par des impossibilités ; il est retenu par la justice et par les intérêts de la religion, et on admettra que le chef de la religion, le Pape, ne peut pas plus consentir à ce qui est contraire à la justice que renoncer à ce qui est utile à la religion. Sur ces questions, il peut tout subir, il ne doit pas céder.

Mais d'ailleurs tous ces projets n'ont été que des projets, des hypothèses, de l'encre sur du papier, des paroles. Or, pendant qu'on parlait, que faisait-on ? Quittons les dépêches et rappelons les événements :

Le Pape a perdu les Légations par suite de l'entrée de la France en Italie ; cela est officiellement constaté.

Il a perdu les Marches et l'Ombrie, sans notre assentiment, mais avec notre tolérance, et malgré notre ambassadeur, rappelé d'abord, puis bientôt renvoyé.

Le royaume d'Italie a été reconnu, et la devise de tous les cabinets piémontais qui se sont succédé depuis lors, a été de demander la possession de Rome, et son évacuation par la France.

Or, par la Convention la France s'en va, et le Piémont ne promet rien.

Le Pape a perdu un tiers de ses Etats, puis un

second tiers, et le troisième est confié à la parole du voisin, qui a pris, malgré sa parole, les deux autres, et qui déclare toujours vouloir prendre le tout.

On en est là.

Nous voilà bien loin de la réforme, des règlements de police, judiciaires, politiques, municipaux ou commerciaux de l'Etat Romain! C'est qu'en effet, rien n'est plus loin de la pensée des prétendus réformateurs.

Je n'ai pas oublié des discours fameux. On a fouillé dans deux cents ans de dépêches écrites sous des gouvernements dont on ne songe pas à imiter la politique, par des diplomates dont les noms font sourire, quand on parle de réforme et de moralité. On a cité saint Bernard et sainte Catherine, sans être saint soi-même, et on nous demande de nous confesser à des pécheurs bien résolus à ne pas nous absoudre. Nous ne sommes pas dupes de ce beau rigorisme. S'il est dans cette Europe qui laisse vivre la Turquie et mourir la Pologne, des nations assez libres et assez parfaites pour avoir le droit de reprocher au gouvernement romain des imperfections, qu'elles se lèvent donc et qu'elles parlent!

Mais est-ce bien là ce dont on se soucie? Nullement. On ne veut pas que le Pape se réforme, mais qu'il se retire. Et, lorsqu'après le départ des troupes françaises on se promènera dans les rues de Rome, en criant: *Vive la réforme!* le saint vieillard du Vatican n'aura qu'à tourner les yeux vers la France, pour savoir ce que *la réforme* fit des Tuileries, le 24 février 1848, et ce que signifie cette belle parole.

IV. Quant à la *réconciliation de l'Italie et de la Papauté*, je la désire de toute mon âme. Mais le cardinal Antonelli l'a écrit depuis longtemps, *elles ne sont pas brouillées*. Les Italiens religieux gémissent des attaques dirigées contre la Souveraineté pontificale. Les Italiens raisonnables savent bien que l'Italie sans le Pape n'intéresserait pas beaucoup plus l'Europe que le Danemark. Les Italiens pauvres, les ouvriers, les petits propriétaires, savent que leur sort n'est pas amélioré, que leurs impôts sont quadruplés; ils donnent à regret leurs fils et leurs écus à des projets qu'ils réprouvent. Mais le Piémont, lui, est et demeure irréconciliable, car pour lui, se réconcilier veut toujours dire déposséder.

La Convention du 15 septembre est intitulée: Convention entre la *France et l'Italie*.

L'Italie, elle se révolte à Turin, elle se résigne à Milan, elle s'indigne à Naples, et la voilà de nouveau jetée dans les aventures.

Son roi lui-même, ce roi qui a tout signé, je suis persuadé que le sang qui coule dans ses veines frémirait, s'il était au moment de mettre la main sur la tiare, et le pied dans ces parvis où les pénitents n'entrent qu'à genoux.

Qui donc en Italie veut renverser le Pape? Ceux qui ont, en 1849, tiré sur le drapeau français, et ceux qui, aujourd'hui, déchirent d'avance la signature française. Ceux-là se nomment aujourd'hui l'Italie, comme chez nous les Jacobins se nommaient le peuple français. Voilà les gens avec lesquels il faut se réconcilier. Le veulent-ils, eux? Non, à moins que le Pape ne s'en aille, et leur abandonne le Vatican.

Une telle réconciliation proposée au Pape, n'est-ce pas une indignité nouvelle, et comme un outrage à la majesté de sa justice en même temps qu'à la clémence de son cœur?

IV

RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

Résumons et précisons.

Les paroles ne sont rien:

En France, on va dire que le gouvernement italien ne peut réprimer les paroles imprudentes, parce qu'il est obligé de ménager le parti extrême.

En Italie, on attribue déjà les explications tardives, insuffisantes et impuissantes de M. Drouyn de Lhuys, au besoin de ménager les catholiques.

On va dire encore en France ce que M. Billault avait coutume de répéter: que le gouvernement est sage, qu'il suit le juste milieu, qu'il se tient à égale distance des extrêmes, qu'il concilie les deux causes auxquelles il est également dévoué.

Eh bien! non! ce n'est pas entre des extrêmes que la France est placée, c'est entre des serments. On ne concilie pas celui qui veut prendre avec celui qui doit garder. On ne peut se tenir à égale distance du juste et de l'injuste; il ne s'agit pas de proposer des conciliations dérisoires, mais de rester dans la justice et dans la vérité; il ne s'agit pas de garder sa position, mais de garder sa parole, et se démentir n'est pas se dégager.

Mais, soit! laissons là les discours. Quand leur bruit sera passé, il restera les engagements pris, les plus solennelles paroles, le texte de la Convention et ses quatre articles.

Je ne parlerai plus des deux articles concernant l'armée et les finances, qui sont accessoires et inapplicables. Je m'arrête aux deux autres.

Le premier est la consigne donnée au Piémont pour qu'il nous relève de faction à la frontière romaine; or, nous savons déjà comment le factionnaire entend sa consigne.

Le second sera seul exécuté.

La France a deux ans pour se préparer à la retraite, le Pape deux ans pour se résigner à son sort, le Piémont deux ans pour s'acheminer à ses fins.

Toute la Convention est dans cet article.

Dans deux ans, tout sera prêt pour qu'une révolution éclate. Jusque-là, une consigne sévère évitera toute manifestation, et le calme le plus complet va régner à Rome; tout prétexte à la prolongation de l'occupation sera soigneusement écarté. Nous partis, l'émeute préparée éclatera. Si le Pape se défend, c'est un tyran; s'il laisse faire, il est perdu. Permis au Piemont de mitrailler les Turinois mécontents du transfert de la capitale, ou de fusiller par centaines les Napolitains qui défendent leur indépendance; mais le Pape, c'est autre chose! S'il laisse tirer le canon, on volera au secours de ses sujets opprimés. S'il aime mieux quitter Rome que de laisser couler le sang, on l'accusera de faiblesse, et sous prétexte de maintenir l'ordre, on occupera la ville.

Dans les forêts quand un bûcheron veut jeter à terre un chêne séculaire, il abat les branches principales, puis il frappe le pied de l'arbre à coups de hache répétés; et avant de finir, il passe à la cime un nœud coulant, il en tire fortement le bout, puis il s'écarte et se met à l'abri: le géant s'affaise, et l'on peut croire qu'il est tombé seul, de son propre poids.

Cette Convention, aux mains du roi d'Italie, est à

mes yeux le nœud coulant aux mains du bûcheron. Mais je me suis dit que ce bûcheron, s'il achève son œuvre, n'agissait qu'avec la permission d'un autre qui est le maître, et mes yeux se sont mouillées de larmes à la pensée que la *Convention* que j'analyse était signée par la France.

Depuis que cette généreuse nation, appelée si souvent par le cours de ses glorieuses destinées à la défense du Saint-Siége, monte la garde au Vatican, le Souverain-Pontife, les fidèles, n'ont pas cessé de témoigner à l'Empereur et à son gouvernement une reconnaissance que les événements ont pu rendre inquiète, sans l'effacer.

Nous n'attendions pas, nous ne désirions pas une occupation permanente. Le Pape lui-même ne la voulait point permanente. M. Drouyn de Lhuys a rappelé que le Pape a demandé par deux fois que l'occupation cessât. Sans doute, mais alors, vous ne l'aviez pas mis dans la nécessité et le péril où il est.

Pour moi, j'ai toujours pensé, je pense encore que la parole de la France remplacerait son épée, et qu'un jour viendrait où l'Empereur, avec toutes les puissances catholiques, dirait sollennellement à l'Italie :

LA SOUVERAINETÉ DU PAPE EST NEUTRALISÉE ET PLACÉE SOUS NOTRE GARANTIE COLLECTIVE. VOUS N'Y TOUCHEREZ JAMAIS, JAMAIS, JAMAIS !

Cette parole pouvait être dite à Villafranca, à Zurich, à Gaëte, à Naples, à Paris ; elle pouvait être écrite encore dans la Convention du 15 septembre.

Elle n'y est pas. Et M. Nigra nous l'a dit, le Piémont y a lu la parole contraire.

Or si, avant la campagne d'Italie, les services rendus par la France au Pape étaient volontaires, depuis la campagne d'Italie, ils sont obligatoires. Car nous garantissons le Pape contre les conséquences de nos propres actes, et nous l'avons promis.

C'est désormais un poste d'honneur. Je ne vous demande pas si vous avez de la religion ; je ne vous demande pas si vous avez de la foi, je vous demande si vous avez de l'honneur. Oui, certes ! Donc vous ne pouvez pas quitter Rome et livrer le Pape.

L'Empereur, dans sa loyauté, sait bien qu'il est engagé d'honneur à garder le Pape contre des périls qui ont grandi en même temps que ses triomphes. Le jour où la tranquilité du Souverain-Pontife sera atteinte, l'honneur de la France ne le sera pas moins. Le Pape ne sera exposé qu'à un malheur, la France sera exposée à un remords : et toutes les consciences délicates sont d'accord pour ne pas mettre en balance le poids d'une épreuve avec le fardeau d'une pareille responsabilité.

En un mot, la France aurait beau dire n'être plus garantie de rien, elle serait responsable de tout.

Et quelle responsabilité ! — A celui auquel il a été dit : " Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon église," on ne touche pas impunément.

Un des plus vaillants chefs de nos vaillantes armées, et de ceux qui ont donné le plus de gloire à nos armes en Italie et ailleurs, disait naguère : " Je souhaite que pas une pierre de cet édifice-là ne tombe sur Lui ni sur sa dynastie."

Sans doute il est des événements qui tombent dans l'histoire comme une pierre dans l'eau. On voit une ride à la surface, et on passe en disant : qu'importe ?

Mais il en est d'autres dont le bruit ne s'éteint pas, dont la tache ne s'efface jamais. Ni la gloire, ni les bienfaits, ni le temps n'apaisent la rigueur de la postérité qui les contemple et qui les maudit. Après un peu de temps, tout est oublié, enterré, jeté en poussière ; il reste à peine un portrait des plus grands conquérants, mais on insulte encore à leur nom, au souvenir de tel ou tel mot, de tel ou tel acte que la mémoire humaine porte toujours comme un plomb au fond d'une blessure. On ne sait plus que Charles IX a signé les ordonnances du chancelier de L'Hôpital, qu'il aimait les arts, qu'il a fondé des écoles, qu'il a osé tenir tête à Philippe II. Mais on sait que, subjugué par des misérables, il a laissé commettre le forfait de la Saint-Barthélemy ou plutôt il ne l'a pas empêché, se bornant, dit un historien, " à laisser suivre le fil et le cours de l'entreprise."

On ne sait plus que François 1er fut le plus léger et le plus dur des souverains, qu'il a gaspillé le sang et la fortune de la France, préféré ses plaisirs à ses devoirs, et ses viles maîtresses à ses sujets ; on sait seulement qu'il a écrit à sa mère après Marignan : " *Tout est perdu, fors l'honneur.*"

Cette criminelle faiblesse livre Charles IX à l'exécration ; ce mot sera à jamais un rayon au front de François 1er.

La chute du pouvoir temporel des Papes, si elle venait à s'accomplir, serait un de ces événements qui retentissent dans l'histoire et caractérisent une époque. Les princes qui l'auraient consommée seraient longtemps nommés et jugés sur cet acte. Quelle que soit leur carrière, ils n'auraient mis la main à aucun événement, dont les conséquences puissent être plus prolongées après leur mort, et dont ils porteraient une responsabilité plus redoutable devant l'histoire, devant leurs enfants et devant Dieu.

Si les Français se retirent, si Victor-Emmanuel se présente à Rome, que fera le Souverain-Pontife ? Je n'ai aucune qualité pour le dire. Mais si je suppose qu'il quittera Rome : quelle douloureuse alternative se présente à mes regards !

Ou bien, proscrit, il ira de ville en ville, comme le Divin Maître, sans avoir un asile où reposer sa tête. Quel spectacle et quel remords !

Ou bien, une Puissance catholique lui offrira une résidence souveraine. Il y sera reçu en Roi. Les ambassadeurs l'entoureront. Cette puissance ne sera pas la France, hélas ! qui aura contribué à ses malheurs.

Ainsi donc, nous aurons dépensé tant d'efforts, de sang, d'argent, pour vouer le Saint-Père à l'exil, ou pour le porter de nos mains chez quelque nation rivale.

Cette considération qui m'épouvante fait aussi mon espoir.

Quand la Souveraineté pontificale ne reposerait plus sur l'épée de la France, elle reposerait toujours sur son honneur.

Le jour où le Pape serait dépossédé, après notre abandon, la France serait déshonorée.

Il n'en sera pas ainsi.

Et c'est pourquoi, je laisse tomber de mes mains cette Convention qui ne convient de rien, cet arrangement qui n'arrange rien, mais je me console, espérant en Dieu, et répétant toujours la même parole :

Quand la France, après deux ans, ne serait plus garante de rien, elle demeurerait responsable de tout.

Non, la France ne sera ni la dupe, ni la complice du Piémont.

Le Piémont nous a rendu notre parole ; nous la reprendrons.

NECROLOGIE.

—Hier, le 9 juin, à la Sainte-Famille de l'Ile d'Orléans, Messire George Hilaire Besserer, Archiprêtre et Curé de cette Paroisse depuis 1849. M. Besserer était âgé de 75 ans, et a été successivement Curé de Sainte Thérèse, de Lavaltrie et Lanoraie. En 1820, il entra au Séminaire de Québec et y resta huit ans. Chargé de la Paroisse de St. Joachim, en 1828, il y passa vingt ans. M. Besserer appartenait à la Société Ecclésiastique de St. Michel et à la Section de 3 Messes, de l'Association de Prières pour les Prêtres défunts, et était Membre de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.—*Journal de Québec* de samedi.

Histoire de la Colonie française du Canada. (1)

En 1859, l'hon. Ls. Jos. Papineau disait devant un auditoire d'élite au *Cabinet de lecture paroissial* : " Je regrette que l'histoire du Canada ne soit pas écrite comme elle devrait l'être. Quand je considère le passé de la race française ici et que je vois l'oubli peser sur tant de nobles actions et d'héroïques dévouements, je me sens le cœur saisi d'un chagrin mortel. Mais j'ai une consolation. On m'apprend que l'illustre auteur de la *Vie de la Sœur Bourgeois*, de *Madame de Youville*, de *Mlle Mance*, et de *M. Olier*, le saint fondateur de St. Sulpice, prépare en ce moment une histoire de la colonie. Je l'en supplie, au nom de mon pays, qu'il se hâte, qu'il me donne cette dernière consolation de lire cette histoire avant que je descende dans la tombe."

Ce vœu patriotique est exaucé: le premier volume de l'*Histoire de la Colonie française en Canada*, par M. l'abbé Faillon, nous est arrivé par le dernier vapeur d'Europe, et c'est lui que nous annonçons aujourd'hui au public. Cet ouvrage formera quatre beaux volumes in-quarto de plus de cinq cents pages chacun.

Pour rendre cette *histoire de la Colonie française* aussi parfaite que possible, M. l'abbé Faillon n'a négligé aucune source de renseignements. En France, les archives du ministère de la marine, des affaires étrangères, de la guerre, du dépôt des fortifications, des archives de l'empire, manuscrits de la bibliothèque impériale, ceux de la Mazarine, de l'Arsenal, du Séminaire de St. Sulpice, de la Préfecture de Versailles, de l'Archevêché et Préfecture de Rouen, du Musée britannique. En Amérique, trois voyages en Canada, sept ans de séjour dans cette colonie, Archives Provinciales, celles de l'archevêché de Québec, du Séminaire et de la Paroisse de cette ville, du Greffe de Montréal, archives du Séminaire de Montréal, des anciennes communautés et paroisses environnantes : telles sont les principales sources où M. l'abbé Faillon a puisé les matériaux de sa belle *Histoire de la Colonie française en Canada*. En lisant cette œuvre nationale l'esprit est étonné d'un pareil travail qui rappelle la fécondité des Bollandistes et des Bénédictins. Pas de données au hasard, ni de propositions gratuites ; tout se lie, et s'enchaine, appuyé sur les autorités les plus respectables.

(1) Par M. l'abbé Faillon.

Pourtant, ajoute le modeste historien, " nous sommes loin de penser que nous ayons épuisé la matière; bien au contraire, nous ne produisons notre travail que comme un simple essai, que d'autres écrivains pourront compléter et perfectionner après nous, en découvrant de nouveaux matériaux qui ont échappé à nos recherches. Notre dessein est seulement de faciliter le travail à d'autres, en mettant sous leurs yeux les documents que nous avons recueillis, et en leur signalant les sources où ils puissent recourir eux-mêmes. Aujourd'hui que la jeunesse canadienne tourne ses vues sur son histoire nationale et se plait à l'étudier, nous croyons lui être utile en lui apprenant un grand nombre de faits puisés dans leurs sources et accompagnés de leurs vraies circonstances, afin que, par l'étude approfondie des faits qui sont l'unique fondement de l'histoire, elle puisse se former elle-même une juste idée du passé, et s'affranchir ainsi de la nécessité de s'en rapporter aveuglément à des écrivains hardis et superficiels, qui osent donner comme le résumé de l'histoire des idées qu'ils ont préconçues, sans prendre la peine de l'étudier. C'est un abus trop commun de nos jours, que de vouloir suppléer au défaut d'études sérieuses par de prétendues vues générales, fondées sur des conjectures hasardées plus ou moins témérairement, qu'on se plait à décorer du vain titre de philosophie de l'histoire. Ces vues seraient utiles si elles étaient le résultat de l'étude des faits: la philosophie ou la raison de l'histoire, consistant à expliquer les faits les uns par les autres, les causes par leurs causes, à démontrer la dépendance et l'enchaînement des événements entre eux. Mais si l'on n'a pas étudié les faits avec soin et dans leurs sources, ces prétendues vues génerales, que seront-elles autre chose que des suppositions imaginaires, souvent peu conformes à la vérité ? "

Certes, personne ne fera ce reproche à M. l'abbé Faillon. Ses vues sont toujours prises des sphères les plus élevées de la philosophie de l'histoire, et tous ses avancées ne marchent qu'appuyés sur des faits les plus invinciblement vrais. Si chez cet historien la modestie est la rivale de la science, nous ne savons si cette dernière connaît de maîtresse qui puisse la contredire ou la réprimander.

L'*histoire de la Colonie française en Canada* se divise en trois parties fondées sur l'ordre et la nature des événements. Dans l'*introduction* M. l'abbé Faillon rappelle le religieux et noble dessein de François I d'établir une colonie catholique en Canada, et les tentatives infructueuses renouvelées jusqu'à sept fois, par ce prince aussi grand par sa foi que par sa politique. La *première partie* montre les rois de France chargeant à différentes reprises de ce dessein des compagnies marchandes, et leur déception après bien des années. Car, ces compagnies marchandes, loin de remplir leur mission, se livrèrent à des spéculations souvent honteuses, et s'occupèrent toujours plus de leurs intérêts

que de l'avancement de la colonie. Sous leur administration les français furent même sur le point d'être chassés du Canada par la fière nation des Iroquois. Voyant cela, une pieuse société, formée à Paris, entreprend par le pur motif de la religion, d'accomplir le dessein de François I, en établissant une colonie de catholiques dans l'Ile de Montréal. Pendant vingt ans ces intrépides colons firent tête aux nations iroquoises conjurées contre l'établissement des français en Canada, les repoussèrent, les battirent, et leur inspirèrent de la terreur; c'est à proprement parler *l'histoire de Villemarie* racontée dans la seconde partie de l'ouvrage. Dans la troisième partie, Montréal apparaît comme le foyer principal de la colonie, offre un établissement modèle, détermine le roi de France à s'occuper lui-même de la colonisation du Canada. Louis XIV se montre digne d'être le successeur de François I sur le trône de France et dans l'œuvre si belle et si grande de fixer sur les bords du St. Laurent, pour la conversion et la liberté des peuplades sauvages, la civilisation et la religion catholique. Tel est le plan de l'*histoire de la Colonie française en Canada.*

L'*Introduction*, la *première partie* et la *seconde* jusqu'en 1641 forment le premier volume de l'histoire que nous annonçons aujourd'hui. La première colonie française, mêlée de protestants et de catholiques, périt misérablement par la prise de Québec en 1629: de tous les efforts, de tous les sacrifices, de toutes les expéditions de la mère-patrie, il ne resta dans le pays que la famille Couillard, qui était alliée à la famille Hébert; c'est le sujet du livre premier. Mais bientôt le Canada, conquis sur la France pendant la paix, lui fut restitué trois ans après. Dès lors la France reprend ses desseins d'établir ici une nation nouvelle, remplie de son esprit et de sa foi: le protestantisme a fait avorter la première colonie, le catholicisme seul fera fleurir la seconde,—le second livre embrasse donc l'histoire de la colonie de 1632 à 1641.

LE DIVORCE.

II

(Suite.)

Odile revint au bout d'un instant, portant dans ses bras Marguerite, fraîche et brillante comme une fleur au bord de l'eau; la joie brilla sur son aimable petit visage à la vue de son père, et, se débattant, elle glissa à terre et courut vers lui. Il l'assit sur son genou, l'embrassa longuement et la fit déjeûner avec lui. Odile les regardait tous deux, et elle dit à son mari avec douceur et reprenant le tutoiement accoutumé:

—" Ne trouves-tu pas quelle grandit? elle ne se ressent plus de ses accès de fièvre.

—Non, elle se porte bien, elle est gentille...Mais n'est-elle pas vêtue un peu légèrement? je n'aime pas les modes anglaises pour les petits enfants.

— Cela les fortifie, et puis, mon ami, il fait très-beau, et très-chaud aujourd'hui. C'est la première journée d'été.

— Et je vais en profiter, répondit Guido en se levant; ma chère Odile, je ne dîne pas aujourd'hui chez ton père, je vais à la campagne et j'y passe la journée. Tu m'excuseras, n'est-il pas vrai?

— Vous me quittez encore une fois! s'écria-t-elle avec une soudaine vivacité; vous allez me laisser toute la journée pour courir à vos plaisirs: c'est une plaisanterie, n'est-il pas vrai?

— Elle serait de fort mauvais goût, ma chère, surtout sachant comment vous prenez les plaisanteries de ce genre... Quant à votre triste solitude, je ne m'en effraye pas; vous avez votre fille, je ne vous empêche pas d'aller voir vos amies; vous dînez chez votre père, le soir, vous irez faire une promenade en voiture; ce programme n'a rien d'inquiétant.

— Vous connaissez le mien, car toutes mes journées sont réglées, semblables, je vis au grand jour, moi, tandis que vous!

— Ma chère Odile, rien n'est plus clair que ma conduite, et ce que je puis vous dire aujourd'hui, c'est que je vivrai non-seulement au grand jour, mais au grand air. Je vais aux courses de Waereghem.

— Aux courses! vous pourriez bien m'emmener, si la présence de votre femme ne vous semblait pas un obstacle à vos plaisirs!

—J'aurais beaucoup de choses à répondre à ceci, Odile, mais je n'en dirai qu'une! c'est que je vais à Wareghem à cheval, en compagnie de quelques jeunes gens parmi lesquels ma femme serait parfaitement déplacée.

— Pourquoi? avec vous?

— Pourquoi? parce que cela ne se fait pas, parce qu'une femme de votre âge ne doit pas faire parler d'elle, ce qui ne manquerait pas si l'on vous voyait arriver en caravane avec tous les *sportsmens* de la ville.

— Mais avec vous, en cabriolet!

—Mais, ma chère, reprit-il impatienté, hors des gonds, comprenez donc que votre présence serait inopportune, gênante pour mes amis...

— Vos amis! s'écria-t-elle avec colère, vos amis! c'est bien d'eux qu'il s'agit! parlez en votre propre nom! dites bien que la société de votre femme vous pèse, vous embarrasse, vous est odieuse, probablement parce qu'il en est d'autres qui vous sont plus agréables; ne vous retranchez pas derrière vos amis, vous dis-je!

— Brisons-là, dit Guido en se levant, je ne veux pas de querelle avec vous, mais prenez garde! prenez garde!"

Il sortit précipitamment, et, une demi minute après, elle entendit les pas de son cheval qui sortait de la maison. Elle s'élança à la fenêtre, et vit Guido qui s'éloignait sans tourner la tête. La petite Marguerite, que les éclats de voix avaient effrayée, se pendait à sa robe et pleurait; Odile la saisit dans ses bras et tomba sur une chaise en pleurant elle-même: ainsi se terminaient toutes ces scènes, qui n'avaient d'autre résultat que de laisser dans le cœur de chacun des époux une amertune et un trouble profonds.

Une heure après, Odile, obéissant à une ancienne habitude, se rendit à la messe, à la cathédrale. Elle y arriva un peu tard, ouvrit son livre, fléchit les genoux, suivit les cérémonies avec une attention apparente, mais son esprit était bien loin; il volait sur les traces de Guido, il s'égarait dans les rêves d'une ombrageuse jalousie, il formait mille plans, mille discours, s'adressant

en idée à celui qui n'était pas là, et le divin sacrifice s'accomplissait sans que la jeune femme y prît garde. Cependant, autour d'elle, tout semblait fait pour subjuguer l'âme ; l'église de Saint-Bavon ouvrait à ses regards ses cinq nefs majestueuses, et son sanctuaire splendide, où, sur ces tombeaux de marbre, prient à genoux les évêques qui ont gouverné ce vaste diocèse ; l'orgue répandait ses milles voix sous les voûtes, l'encens montait avec la prière, mais ces beaux spectacles, qui ravissent les cœurs chrétiens, n'avaient plus d'attraits pour Odile. La foi et l'amour se taisaient en elle ; immortelles filles du ciel qui ne font pas entendre leur souffle dans le tumulte des passions de la terre.

La messe finie, la foule s'écoula, et, fidèle encore aux coutumes établies, qui entraînent dans leur cercle régulier et infr uchissable l'âme la plus agitée, elle se prépara à aller dîner chez son père.

III

La Belgique, fidèle image de la société moderne, est comme elle, divisée en deux camps ; deux étendards la guident : la croix du Calvaire et l'orgueilleux manteau des philosophes. Le père d'Odile arborait hautement ce triste drapeau ; mais, s'il eût fallu lui chercher un maître parmi les docteurs du paganisme, Épicure seul l'eût reconnu parmi ses adeptes, car ce n'était, il faut l'avouer, que par le sensualisme, l'extrême recherche du bien-être et de la richesse égoïstes, qu'il en était venu à la négation des vérités éternelles. Il est si commode de s'affranchir de toute loi, de rejeter à la fois le joug de la morale et la crainte des divines justices ! C'est là, aussi longtemps que le corps garde la vigueur de la jeunesse, aussi longtemps que le spectre de la mort ne touche pas notre front de sa main rigide, une condition très-favorable au plaisir : ne rien se refuser et ne rien craindre, doit être l'idéal de ceux qui vivent pour la matière, et le père d'Odile s'était créé ainsi un paradis terrestre, où le gain, les jouissances de la table, tous les luxes et tous les plaisirs tenaient leur bonne part. Quand, dans son commerce et dans son industrie, il usait de certains moyens que la balance de l'Évangile n'eût pas approuvés, aucune voix ne lui criait : *Gardez-vous de l'avarice, qui est une idolâtrie !...on usera envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi envers les autres !* Quand, refusant l'aumône, il prodiguait à sa table tout ce qu'il ne donnait pas au pauvre ouvrier, au malade languissant, à la veuve entourée d'orphelins, la parabole du mauvais riche ne venait pas s'inscrire sur les murs du festin ; il avait méprisé, étouffé les voix salutaires, il avait voulu jouir et il jouissait. La mort prématurée de sa femme, en lui enlevant cette conscience visible qui s'asseoit au foyer, l'avait poussé de plus en plus dans les voies mauvaises ; les plaisirs sensuels remplaçaient des joies plus nobles, goûtées avec elle ; seulement comme le cœur de l'homme est rarement perverti ou endurci tout entier, l'amour paternel occupait encore chez lui une large place ; il aimait sa fille, il désirait ardemment son bonheur, mais l'idée du bonheur ne se séparait pas de son esprit de celui de la jouissance.

Quand Odile entra, tenant Marguerite par la main, son père jeta son journal sur la table, et vint au devant d'elle. Il embrassa l'enfant, baisa sa fille au front et la regarda attentivement. “ Tu es pâle, ma fille, tu as pleuré, dit-il, qu'est-ce que cela veut-dire ?

— Oh ! rien papa.

— Rien, papa...c'est la réponse ordinaire, mais nous parlerons de cela plus tard. Où est ton mari ?

— Aux courses de Waereghem : il m'a chargé de ses excuses pour vous.

— Il aurait pu les apporter lui-même : c'est un peu sans façon... Ton mari ne déteste pas la vie de garçon, il me parait. ”

Odile haussa légèrement les épaules et ne dit rien. Son père continua : “ S'il pense, s'il s'imagine que je t'ai donné à lui, avec une belle dot, pour qu'il te dédaigne, qu'il te fasse pleurer, il est dans une singulière erreur, et je saurai le lui démontrer. Négliger une femme jeune, jolie, et qui pourrait trouver mieux, c'est une bêtise dont il se repentira.

— Mon père, je ne me plains pas, dit Odile avec effort.

— Non, sans doute, mais tes yeux, ils ont pleuré. Te souviens-tu que ce mariage que tu as voulu à toute force, pauvre petite ! n'était pas de mon choix ni de mon goût ! Ton mari, qui n'est qu'un franc bourgeois, se donne des airs de *gentleman*, il n'a pas de rondeur, il n'est pas ce que les français appelle *bon enfant*. On ne sait comment parler à ce monsieur-là. Et c'est pourtant ce qui t'a éblouie, ma pauvre fille ! Mais s'il te fait de la peine, confie-toi à ton père, et nous trouverons moyen de remédier à cela. Nos lois sont paternelles.

— Mon père, remarquez que je ne me plains pas de Guido.

— Oui, oui, mais on sait ce qu'on sait. ”

Il se leva et fit sauter sa petite fille, qui s'impatientait de ne compter pour rien dans ce dialogue. Il la promena, la fit jouer avec le levrier Pyrame, la mena dans le jardin, lui fit voir les oiseaux de la volière jusqu'au moment où un domestique vint lui dire : “ Monsieur est servi !

— Et le docteur, est-il arrivé ?

— Oui, monsieur, il est au salon avec madame Walmeire. ”

Le docteur Thibault, convive de tous les dimanches à la table de M. Paulus, était l'ami intime, le familier de la maison ; il venait tous les jours, à toute heure ; il apportait les nouvelles de la ville, il discutait les probabilités politiques à l'ordre du jour, il tonnait contre les catholiques, il admirait les exploits des libéraux, et il accompagnait ses discours de bons conseils d'hygiène ou de médecine, selon l'occurrence. Le docteur avait connu Odile enfant, il lui avait toujours montré une vive amitié, amitié trop servile peut-être, et qui, plus d'une fois, avait flatté les défauts naissants que l'âge allait accentuer. Il aimait Odile, il aimait son père : c'était à peu près les seuls attachements qu'on lui connût, et, quoique sa vie fut libre et livrée à d'obscurs plaisirs, il jouissait d'une certaine estime, car il remplissait avec talent et dévouement les devoirs austères parfois de sa profession.

Le docteur Thibault avait quelques années de moins que M. Paulus ; il était grand, maigre, brun comme le sont beaucoup de Flamands ; ses grands yeux gris avait un regard perçant, un peu moqueur, qui mettait mal à l'aise la femme sur laquelle ils s'arrêtaient. Son ami ne lui ressemblait guère, quoiqu'il fut aussi de grande taille ; une vaste corpulence, un teint haut en couleur, un front prématurément chauve, des yeux bruns à fleur de tête, des traits lourds, formaient une de ces individualités qu'on a vues mille fois et qui ne se gra-

vent pas dans la mémoire. Ce n'était pas au sang paternel qu'Odile était redevable de la délicatesse de ses traits, de l'éclat de ses yeux, du luxe de sa chevelure noire, de la grâce accomplie de sa taille et de ses mouvements. Son père avait agi sur elle par les idées, par le pli de l'éducation : il l'avait adulée et gâtée, et elle lui devait une forte antipathie pour toute contradiction, des volontés impérieuses, l'horreur de la souffrance et du joug. La mère et l'épouse, trop tôt perdue, n'avait pu distiller, goutte à goutte, sur le mari et sur l'enfant, ce baume de l'Évangile, qui tout à la fois adoucit et fortifie, *et il manque toujours quelque chose à qui n'eût pas une mère pieuse auprès de son berceau.*

Le dîner fut long, copieux, et, pour Odile, ennuyeux. Son corps, seul était assis à cette table, chargée de mets ; son esprit courait les champs, et le docteur, qui ne la quittait pas des yeux, lui dit enfin :

" Vous pensez aux courses de Waereghem, madame Odile ? Je suis surpris que vous n'ayez pas accompagné votre mari !

— Je ne m'en souciais pas, répondit-elle en rougissant un peu.

— C'est différent. Il y aura cependant beaucoup de dames.

— Ah ! vraiment ?

— Mais oui : c'est une rage que de s'en aller au soleil, sous la poussière, voir des jockeys se casser les reins : plaisirs de la décadence que tout cela ! mais il faut des émotions aux jolies femmes.

— Cela les amuse, dit M. Paulus en buvant à petits coups un verre de vin de Romanée.

— Et quelles sont ces dames qui vont aux courses ? demanda Odile.

— Que sais-je ! toutes vos amies, toute la société comme on dit. J'ai voulu défendre ce voyage à une de mes plus gentilles clientes...bah ! j'ai prêché dans le désert... demain elle aura la fièvre, mal aux nerfs, une migraine atroce, mais aujourd'hui elle aura fait sa petite volonté.

— Et qui est cette jolie cliente, docteur ? demanda M. Paulus, pendant que les yeux de sa fille faisaient la même demande.

— C'est une jeune veuve, une Allemande qui avait épousé un ingénieur liégeois. L'ingénieur est mort d'une chute, d'un accident, je ne sais, et elle est restée veuve à vingt-deux ans.

— Et elle habite Gand ?

— Elle poursuit un procès en appel devant la Cour.

— C'est une jolie femme ?

— Certes ! mignonne, délicate, gracieuse, blonde avec des yeux noirs, et de la gentillesse, de la coquetterie ! de l'ambition aussi, je crois.

— Et que veut-elle ? qu'ambitionne-t-elle, cette dame ? demanda Madame Walmeire en faisant une mone dédaigneuse.

— La fortune, ma chère dame, cette coquine de fortune que tous désirent, et surtout les jolies femmes, qui ont de trop petits pieds pour trotter dans la boue, de trop tendres mains pour faire le ménage, et de trop beaux traits pour porter de vilains chapeaux. Voilà, elle voudrait se remarier, mais à un homme riche.

— Et comment la nommez-vous ?

— Madame Ida Frank."

Une idée invraisemblable et folle traversa en ce moment le cerveau d'Odile : Si son mari, aux courses, avait rejoint cette belle Ida !... et la journée finit sans que cette pensée, qui semblable à un dard empoisonné, traversait son âme, eut cédé devant le raisonnement. Le docteur l'observait ; son père la voyant sombre et silencieuse, maugréait intérieurement contre Guido ; et Marguerite, dont on ne s'occupait pas, s'endormit enfin sur un canapé, côte à côte avec Pyrame.

La jeune femme se retira de bonne heure.. " Voilà un homme dont je ferai bonne justice, dit M. Paulus à son ami lorsqu'ils furent seuls ; il rend ma pauvre fille malheureuse, il l'abandonne, il l'a fait pleurer, et il croit que je suis un père noble, que je ne vois rien ! il apprendra à me connaître, Thibault !

Eh ! eh ! il y a remède à tout, et en Belgique, Dieu merci ! le mariage n'est pas indissoluble.

—C'est cela même, nous nous comprenons.

IV

Odile essaya encore d'attendre son mari ; mais, vaincue par la fatigue, elle s'endormit, et ne se réveilla que lorsque le grand soleil entra, éclatant et joyeux, et frappa gaiement aux volets clos. Elle se leva promptement et voulut aller rejoindre Guido ; la nuit, le doux sommeil avait rafraîchi ses idées et elle se trouvait, malgré la discussion de la veille, en disposition pacifique. Mais, en passant dans l'antichambre, le paletot blanc de son mari, étalé sur une chaise, frappa ses yeux : à la boutonnière de ce vêtement était attaché un bluet fané. Aussitôt, par quelle transition ? la pensée d'Odile se porta vers la Ida : elle doit aimer les bluets : et c'était d'elle que Guido avait reçu cette fleurs !... Et sans se dire qu'à cette époque de l'année, toutes les moissons de la Flandre étaient émaillés de belles étoiles d'azur, sans se rappeler que la veille encore, à l'occasion de la fête de sainte Godelive, on vendait dans les rues des bouquets et des couronnes de bluets, qu'elle en avait acheté une à Marguerite et que l'enfant l'avait portée tout ce jour, sans se rappeler aucune des circonstances simples, naturelles, qui expliquaient la présence de cette fleur, peut-être cueillie en passant, son esprit fit tant de chemin, que les dispositions conciliantes et douces s'évanouirent complètement. Guido entra au même instant ; elle le regarda d'un air sombre et lui dit : " C'est madame Franck qui vous a donné cette fleur ?"

Il la regarda avec une surprise extrême, et répondant par une question à une question : Vous connaissez madame Franck ?

—Je la connais de nom, de réputation, dit-elle avec aigreur, je sais que c'est une coquette toute prête à faire des dupes...

Vous êtes très-charitable, comme à l'ordinaire, répondit-il d'un ton ironique.

Il la quitta, mais, chose singulière, le souvenir de madame Franck dont il avait remarqué la veille, pour la première fois, la charmante figure, ne le quitta point.

Entre toutes les choses délicates de ce monde, il n'en est pas qui le soit plus que la paix du ménage. Si elle n'a jamais été rompue, c'est un tissu qui défierait en solidité le diamant et l'acier ; si elle l'a été une fois, ce n'est plus qu'une misérable étoffe dont les fils s'échappent au moindre tiraillement. Tout peut devenir sujet de querelle quand on a osé se quereller une fois, et les plus futiles motifs ne font que mieux sentir le désaccord qui s'est produit entre les deux cœurs. L'impatience de Guido ne supportait plus aucun oubli, aucun manque

d'égards sans les relever vertement. Ces scènes éclatoient à chaque instant, et si, comme l'a dit avec vérité Chateaubriand, *il suffit d'un point par où les âmes ne se touchent pas pour rendre à la longue la vie insupportable*, qu'est-ce donc lorsqu'à chaque heure une âpre dissonance se fait sentir, lorsqu'on s'épie pour se trouver réciproquement en faute et que l'indulgence, fille de la charité, ne vient plus jeter son voile sur des imperfections que jadis peut-être on eût adorées ?

Cependant, les années en s'écoulant auraient probablement emporté dans le pli de leur robe ce désaccord, né de la violence des passions, comme des fleuves, rapides à leur source, emportent dans leur cours la boue et le limon, si des influences étrangères ne s'étaient mises entre les époux. Une mère pieuse, un père nourri de la foi, les eussent réconciliés : le contraire existait ; la paix ne fut pas conclue, et les escarmouches continuèrent, en attendant une bataille. Quelques semaines après ces premières scènes que nous avons racontées, M. et madame Walmeire dînaient chez le père d'Odile. Les rapports entre le beau-père et le gendre semblaient encore plus froids que de coutume : au dessert, on en vint à parler d'opérations commerciales, et Guido se laissa aller à exposer le plan d'une nouvelle affaire qu'il avait entreprise. M. Paulus l'écouta les sourcils froncés, et lui fit, d'un ton bref, quelques objections, qu'Odile appuya par des marques d'approbations non dissimulées. Pourquoi agissait-elle ainsi ? Ce n'était pas par conviction, car elle était ignorante des chiffres et insoucieuse des affaires, elle obéissait seulement à un instinct mauvais qui la poussait à l'encontre des désirs et des volontés de son mari.

Celui-ci s'interrompit soudain : il regarda sa femme, et, ses lèvres prenant un pli ironique et hautain, il s'écria :

“ J'ai de la peine à comprendre, je l'avoue, qu'Odile se mêle à cette discussion de chiffres, elle qui n'entend rien aux affaires, et qui ne sait pas tenir ses comptes de ménage en état. Elle a donc un grand besoin de me contredire et de faire obstacle à mes projets !

—Une femme a le droit de parler dans une question qui la regarde, dit M. Paulus.

—En quoi mes opérations de banque la concernent-elle ?

--Parbleu ! Sa fortune y est engagée, et je trouve assez extraordinaire que vous vouliez empêcher tout contrôle à ceux que votre gestion peut mener à la ruine. Quand une femme a confiance en son mari, elle est pour lui un appui, et non un embarras.

—Voilà un mot plus que déplacé ! s'écria M. Paulus en frappant du poing sur la table, et je ne souffrirai pas que ma fille soit traitée de la sorte.

—Votre fille est ma femme, et je sais quelle conduite je dois tenir avec elle. Je ne veux pas de leçons.

—Prenez garde, ou je vous en donnerai une dont vous vous souviendrez toute votre vie !

—Que voulez-vous dire ? s'écria Guido en se levant, et la colère dont il était agité faisait trembler sa voix.

—Je veux dire que lorsqu'une femme est malheureuse comme l'est Odile, il est une ressource : le divorce.

—Prenez garde à votre tour que je ne l'invoque contre elle ! ”

En disant ces mots, Guido sortit brusquement, et la maison retentit du bruit de la porte extérieure, fermée avec violence. Odile restait silencieuse, un monde de pensées combattait dans son esprit : elle était semblable à un voyageur arrivé inopinément au bord d'un précipice ; il en sonde d'un regard l'effrayante profondeur, il pâlit d'effroi, et cependant l'abîme l'attire, le fascine, et si une main secourable ne l'arrête, le vertige le saisira, il ira se briser sur ces rocs aigus, et ne se réveillera de ce cauchemar qu'en se trouvant étreint par la mort.

M. Paulus marchait à grands pas dans la chambre, et, se tournant vers Odile, il lui dit : “ Il y a longtemps que j'y songe, si tu es trop malheureuse, la loi te laisse un moyen, et ce mariage qui ne te convient pas sera rompu. Ton mari a un orgueil dénaturé : il mérite une leçon. Crois-tu que je ne vois pas clair ? tu as constamment l'air triste, vous ne vous entendez en rien. De plus, Guido... je ne m'expliquerai pas au sujet de sa conduite, mais que je trouverai des raisons plus que suffisantes pour faire cesser votre mariage. Quand une situation est ennuyeuse, on en finit avec elle...le soin de sa propre conservation l'exige...

—Mais, mon père, les femmes divorcées ne sont pas bien vues dans le monde...

—Ta ta ta ! par qui sont-elle mal vues ? par un ramassis de dévotes qui aiment à se poser en martyres, par des vieilles femmes dont le temps est passé ! Les gens du progrès, les gens raisonnables, disent comme moi qu'il faut, avant tout, chercher son bien et le conquérir, coûte que coûte... Notre propre félicité est non-seulement notre droit, mais notre devoir...

—Mais la religion ! dit-elle en hésitant.”

Il haussa les épaules : “ Innocente ! tu crois à ces billevesées-là ! mais Dieu, s'il est un Dieu, veut le bien de ses créatures, et il ne les punira pas d'avoir suivi les instincts de la nature ; et s'il n'y a ni Dieu ni éternité, alors ne faut-il pas employer sa vie pour le mieux ? *Longue et bonne*, c'est ma devise. Le Dieu des bonnes gens, vois-tu, c'est mon idole, et il n'aime pas les yeux rouges, les joues blêmes et les gros soupirs. On lui plaît en étant heureux.

—Serai-je heureuse !

—Parbleu ! tu seras libre d'abord...libre et riche, c'est quelque chose ; et puis, si nous trouvons un autre parti...

—Ah ! jamais ! mon père ! s'écria-t-elle. Je l'avoue, je souffre, Guido n'est pas ce que je voudrais qu'il fut, mais l'idée d'un autre mariage m'est antipathique, odieuse.

—N'en parlons pas ! n'en parlons pas, il y a temps pour tout en ce monde... Eh bien ! tu te lèves ? tu t'en vas ?

—Marguerite meurt de sommeil, je vais retourner chez moi. Bonsoir, mon père.

—Bonsoir, Odile, et réfléchis à ce que je viens de te dire.”

Elle n'y réfléchit pas, mais elle en fut préoccupée. La réflexion, en tournant une question de tous les côtés, en laisse voir les parties faibles aussi bien que les aspects séduisants, la préoccupation fixe une idée au fond du cerveau, l'y laisse grandir sans obstacles, et l'on est étonné un matin de se trouver envahi par une image ou par une affection qui ont établi leur règne et qui dominent là, où la veille leur existence n'était pas soupçonnée.

“ Je ne suis pas heureuse, mais ces peines peuvent avoir un terme. A quoi bon supporter les brusqueries de Guido, ses manques d'égards, ses infidélités peut-

être...tout cela peut finir..." Cette pensée qui résumait à peu près toutes les idées d'Odile sur le divorce, flotta continuellement dans son cerveau, et la même idée évoquée faisait chez son mari à peu près même chemin. Ils se rencontraient sur le même terrain, ils s'entretenaient des mêmes idées et l'inconstance de désirs, naturelle à l'homme, le portait déjà vers d'autres objets, depuis qu'il avait entrevu, d'une manière soudaine, que l'union qui ne lui donnait pas de bonheur, pouvait être dissoute par un consentement mutuel.

Quand les deux époux se rencontrèrent le lendemain, à la table du déjeûner, ils se montrèrent tous deux distraits et silencieux jusqu'au moment où Marguerite fut amenée par une servante. Elle vint les embrasser tour à tour et grimpa sur sa haute chaise pour prendre part au repas. Odile s'occupa d'elle : Guido la regardait avec mélancolie. Il aimait sa fille, et il se disait en lui-même que la mère de Marguerite pourrait invoquer bien des droits sur son cœur. Si Odile avait deviné! si elle avait seulement levé les yeux et compris l'expression du visage de son mari, elle lui eût tendu la main... et probablement nous n'aurions pas écrit cette histoire.

L'enfant, avec la mobilité de son âge, descendit de son fauteuil et alla s'installer près de la cage ou deux perruches inséparables se serraient l'une contre l'autre. Guido la suivit des yeux ; il la trouvait gracieuse dans son attitude attentive et dans ses appels aux oiseaux, que sa présence effarouchait un peu. " Et vous avez pu croire que je voulais gaspiller la fortune de notre enfant? dit-il enfin d'un ton de reproche qui ne manquait pas de gravité.

—Je ne sais pas...je ne me connais pas en affaires, vous avez eu soin de le dire vous-même, et mon père désapprouvait votre opération.

—Votre père, s'il était sage, ne se mêlerait ni de vous conseiller ni de me blâmer: il ne m'a jamais aimé, et souvent il me l'a fait sentir : j'ai été patient, mais je ne le serai pas toujours.

—Ni mon père non plus peut-être! répondit Odile, soudain excitée par ce reproche.

—Ah! vous le prenez de la sorte! à une explication vous substituez une querelle, c'est bien, brisons-là...

—Vous partez ! vous me quittez !

—Et que voulez-vous que je fasse ici? j'ai horreur des disputes, et vous en suscitez sans fin ni trêve. Adieu, Odile !"

Il sortit et alla s'enfermer dans son bureau. Odile ne le revit pas de tout le jour ; il dîna hors de chez lui et ne rentra qu'à une heure avancée de la nuit.

" Et tu ne veux pas que je le soupçonne ! disait le lendemain Odile à son amie, à Gabrielle, qui s'efforçait de lui verser une douche de froide raison.

—Je voudrais au moins que tu ne lui montres pas d'irritation. Crois-tu que, si tu avais bien reçu ce matin l'explication qu'il voulait te donner, il eut passé la journée loin de toi? La douceur est une arme si forte!

—La douceur, comme tu l'entends, est une vraie duperie.

—Sages dupes, que les femmes qui savent dissimuler une offense! Mon mari, qui a toujours les anciens à la bouche, parlait l'autre jour à son fils de César, qui n'avait pas l'air de s'apercevoir qu'on l'avait offensé, suprême habileté! tâche donc de faire comme César, Odile! c'est très-glorieux, cela !

—Tu te moques de moi ! tu veux m'endormir, comme un enfant, avec des contes. Mais je saurai la vérité, je saurai pourquoi Guido est changé pour moi..."

Elles furent interrompues par l'entrée du docteur Thibault.

" Chère Odile, dit-il en entrant, je vous apporte, de la part de votre père, des billets pour le concert de ce soir. Vous viendrez, n'est-il pas vrai ?

Odile hésitait ; elle regarda Gabrielle : celle-ci paraissait résolue, mais à ne point prendre sa part du plaisir. " Tu ne viendras pas? demanda Odile. Tu vas aux concerts cependant.

—Il est vrai, mais je préfère coucher mes petits enfants : ils sont un peu enrhumés.

—Oh ! madame Serclaes et une mère modèle ! interrompit le docteur avec un sourire moitié railleur, moitié flatteur.

—Je suis ce que sont toutes les mères, monsieur, répondit froidement Gabrielle. Je n'aspire à aucun rôle.

—Tu ne veux pas venir? demanda encore Odile. Moi, je suis fort tentée. J'irai, avec le bras de mon père.

—Et M. Valmeire ?

—Je ne lui en demanderai pas la permission. D'ailleurs, le rencontrerais-je aujourd'hui ?

—Je viens de le voir entrant à la Bourse, dit M. Thibault, souriant toujours. On peut donc compter sur vous, madame Odile ?

—Oui, docteur, dites à mon père que je l'attendrai à huit heures."

Le soir, Odile, en brillante toilette, entra, au bras de son père, dans la grande salle gothique de l'Hôtel de-Ville, si belle jadis et si étrangement déshonorée par les innovations modernes. La jeune femme se plaça auprès d'une de ses amies, et ses yeux errèrent sur les groupes animés et parés qui entraient, prenaient place ou circulaient sous les voûtes antiques. Elle cherchait Guido, et, sans qu'elle voulût se l'avouer à elle-même, une secrète inquiétude l'oppressait : c'était la première fois qu'elle prenait part à un plaisir sans l'assentiment de son mari : il ignorait sa présence en ce lieu, et, de quelque orgueil qu'elle fût donée, Odile sentait qu'il y avait là un défi dangereux à l'autorité conjugale et à cette confiance que se doivent les époux. Elle regardait distraite et songeuse ; la belle ouverture du *Freyschutz* ne la tira point de sa rêverie ; et une voix de femme, pure et vibrante, chanta, sans attirer son attention, le grand air de la *Somnanbule ;* mais une rumeur du côté de la porte et qui excita les *chut ! chut !* de l'assemblée, lui fit tourner les yeux vers un groupe de femmes qui entrait bruyamment. Deux d'entre elles n'avaient rien de remarquable, mais la troisième fixait les regards par sa beauté, la recherche de sa toilette et la grâce un peu étudiée de sa démarche. Elle était petite, mince et svelte; une forêt de cheveux d'un blond d'épis, mêlés de myosotis, couronnait d'un riche diadême sa tête charmante, des perles entouraient son cou et ses bras nus, elle rappelait les Ondines des ballades, mais ses yeux noirs sous de longs cils avaient un éclat et une ardeur qui appartenaient aux régions du feu plutôt qu'à celles des eaux. Le cœur d'Odile battit à sa vue, elle avait deviné son nom :

- Voilà la belle madame Frank, dit M. Paulus en suivant du regard la jeune femme, qui venait de se

placer aux premiers rangs de l'assemblée. Comment la trouves-tu, Odile ?

—Je n'aime pas ce visage, mon père, répondit-elle d'une voix brève, et tout en détaillant à l'aide de son lorgnon, la parure, les trait, les mouvements de la belle Ida.

—Vraiment, dit le docteur Thibault qui se trouvait aux côtés d'Odile, je pense que les femmes, qui nous sont si supérieures en beaucoup de choses, ne sont pas bons juges en fait de beauté. Vous n'aimez pas ce visage : que lui reprochez-vous ? est-il possible d'avoir de plus jolis traits, presque grecs ! des cheveux d'un ton plus fin, un contour de visage plus délicat, une plus jolie taille ! Et quel art dans cette parure ! comme elle éclipse des toilettes qui ont coûté dix fois davantage !

Odile l'écoutait avec impatience et battait, à l'aide de son éventail, une marche imaginaire. Tous les *beaux* de la ville vont aller saluer ma jolie cliente : regardez-donc ! cette comédie vous amusera.

—Que n'y allez-vous aussi ? répondit Odile.

—Pourquoi donc ! je me trouve bien mieux ici... près de vous...vous que je voudrais ne jamais quitter.

Odile détourna la tête: elle se sentait troublée par ces paroles, par ce regard, et Guido, s'il eût apparu auprès d'elle en ce moment, eût été accueilli comme un défenseur. La première partie du concert venait de finir ; tout le monde s'était lever et les hommes allaient saluer les femmes qu'ils connaissaient. Dis donc, Odile, demanda tout à coup M. Paulus, n'est-ce pas ton mari que je vois là-bas, auprès de madame Frank ? regarde !

Elle regarda : la tête animée et fière de Guido était penchée vers celle d'Ida ; il causait avec elle, il la regardait, et ses yeux exprimaient la douceur et la sympathie. Elle voulut se débarrasser de son mantelet de dentelles, et pour y réussir, elle remit à Guido son bouquet de roses blanches et de myosotis, puis, le reprenant et se tenant debout, elle parut causer avec beaucoup de gaieté. Odile avait pâli ; une angoisse inexprimable l'étouffait ; l'orgueil, l'amour, le sentiment de ses droits élevaient en son âme mille pensées violentes, elle eût voulu reconquérir par la force le cœur qu'elle avait perdu, et reprendre à cette redoutable rivale l'homme qui se tenait soumis et incliné devant elle. Etait-il trop tard ? Guido allait-il se précipiter dans la voie que la veille on avait ouverte devant lui ? Ce divorce auquel elle avait imprudemment applaudi, il la rendrait libre, mais il permettrait à Guido d'offrir sa main et son nom à une autre...

Pendant qu'elle réfléchissait, et que ses pensées passaient comme les ombres sur son front soucieux. Thibanet la regardait et souriait encore.

Le concert continua, mais Odile ne put supporter plus longtemps ce supplice, elle se leva, avant que l'orchestre commença une nouvelle symphonie, et prit, pour se retirer, le bras du docteur Thibault. A la porte, une voix qui la fit tressaillir lui dit :

—Je vais vous ramener chez vous. Venez, Odile ! bonsoir, docteur.

C'était Guido. Sombre, mécontent il prit le bras de sa femme, descendit rapidement l'escalier, la fit monter en voiture et se plaça à côté d'elle. " Vous ne m'aviez pas informé, lui dit-il, de votre intention d'aller à ce concert.

—A quoi bon ? vous ne m'y auriez pas conduite.

—Vous vous trompez ; j'aurais préféré vous y conduire que de vous laisser sous la protection du docteur, ce qui ne me convient nullement, tenez-vous pour avertie.

—J'étais avec mon père.

—Votre père ne voit que par les yeux de Thibault, et il ne peut sentir ce qu'il y a d'inconvenance dans la familiarité que son ami affiche envers vous.

—Vous osez me reprocher une relation ancienne avec un ami de mon père, tandis que vous, vous !

—Eh bien !

—Je vous ai vu avec madame Frank.

—Je ne m'en cache pas : la conversation de cette dame est agréable, elle me fait oublier mes ennuis quotidiens.

—Ceux que je vous cause sans doute ! ah ! Guido !

—Je vous en laisse juge : me rendez-vous heureux ?

—Suis-je heureuse ?

—Il n'a tenu qu'à vous de l'être ; vous n'avez pas voulu. Un peu d'indulgence et de support m'eussent attaché. Vous savez ce que j'ai rencontré...mais vous voici chez vous...bonsoir, je retourne au concert...

Il descendit de voiture et reprit à pied le chemin de l'Hôtel de ville. Odile fit un mouvement instinctif pour le suivre et s'attacher à lui, mais la vue de ses domestiques, la crainte de leurs observations malignes la retint... elle rentra seule.

Dès ce moment, le repos l'abandonna entiérement. Une seule pensée la dominait, celle des relations de Guido avec madame Frank ; au prix de sa vie, elle eût voulu en pénétrer le secret et lire dans l'âme qui lui était désormais fermée. Guido ne trahissait en rien le mystère de son cœur. Sa vie, comme de coutume, était livrée aux affaires et à quelques plaisirs ostensibles et publics; Odile apprit qu'il faisait des visites chez Ida, et qu'au théâtre, dans le monde, il s'entrenait avec elle ; mais ses assiduités n'avaient rien d'exceptionnel ; la jolie veuve était fort entourée, et Guido faisait simplement partie de ce cortége de caudataires dont elle était suivie en tous lieux. Les recherches d'Odile, les espions qu'elle mit en campagne, moyens extrêmes devant lesquels elle ne recula point, n'aboutirent à aucune découverte, et, si Guido avait un secret, ce secret, tout intellectuel, fut bien gardé. Peut-être Guido ne cherchait-il qu'un frivole amusement dans la société d'une femme belle, recherchée, spirituelle ; peut-être fut-il revenu de lui-même, et par la force puissante du devoir et de l'habitude, vers la mère de son enfant, si une dernière scène, en mettant en présence deux natures également violentes, n'eut brisé le lien, si faible et si fort à la fois, qui les unissait.

MATHILDE BOURDON.

(A continuer.)

Exposé des principaux évènements survenus en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à la mort de Champlain.

(Suite.)

VII.

Deux religieux récollets, le P. Irénée Piat et le F. Gabriel Sagard, accompagnaient Champlain en ce voyage. Depuis dix ans que leur ordre avait été établi en ce pays, ces apôtres de la foi avaient parcouru pres-

qu'en tous sens l'immense territoire de la Nouvelle-France, répandant partout la " bonne parole ; " mais malgré leur zèle et leur ardeur " à la conversion des peuples sauvages en la connaissance de Dieu et à la conversion civile," l'évangélisation de ces peuplades, aussi nombreuses que barbares, n'avait fait que très-peu de progrès.

Nous en avons démontré suffisamment la cause dans les récits précédents. Il aurait fallu d'ailleurs pouvoir établir des missions lointaines autour desquelles les sauvages venant se grouper, auraient formé peu-à-peu des populations sédentaires, ou plutôt des espèces de *clans*, parfaitement disposés à subir l'influence et les bienfaits du christianisme.

Il est nécessaire, dit le F. Sagard, que les peuples que l'on veut instruire dans la loi de Dieu soient amenés à vivre en société et à habiter des villes ou des bourgs sous de bons chefs. C'est ainsi que l'ont pratiqué toutes les autres nations chrétiennes qui ont subjugué des pays infidèles. Sans cela comment pourrait-on rendre jamais chrétiens des sauvages errants ? Les religieux peuvent-ils toujours, l'hiver et l'été, courir avec eux les bois, les montagnes, quelquefois en des pays fort éloignés, chargés durant ces voyages de leurs ornements, de leurs hardes et de leurs vivres ? Ce serait vouloir rendre les religieux aussi sauvages que les sauvages eux-mêmes, et ces sauvages errants ne pourraient que rester toujours ce qu'ils sont, puisque l'expérience montre que les Français qui vivent avec les sauvages n'ont presque rien de chrétien, et que les sauvages que nos frères ont baptisés en Canada et qu'on a envoyés ensuite hiverner parmi leurs parents, pour préparer la conversion des autres, y ont au contraire oublié presque toute pratique de christianisme. C'est pourquoi on n'y fera jamais grand profit si l'on ne suit notre premier dessein qui est de les rendre sédentaires et de mêler parmi eux des familles de bons et vertueux catholiques qui, dans leur conduite, leur montreront la pratique des instructions qu'ils auront apprises des religieux, pratique qu'ils ont peine à comprendre, si de bons séculiers vivant en famille parmi eux, ne leur en donnent l'exemple, et c'est à notre très-grand regret que les marchands n'aient pas établi des colonies de bons et vertueux catholiques, comme ils le devaient, suivant les promesses qu'ils en avaient faites au roi. (1)

Mais pour établir ces missions, il fallait, de toute nécessité, un renfort d'ouvriers apostoliques, et surtout de l'argent et des vivres, car les sauvages ressemblent beaucoup aux enfants, plus on leur donnerait, plus on serait certain de les attirer. Or, il est de la dernière évidence, que cinq à six missionnaires étaient tout-à-fait insuffisants pour remplir efficacement cette tâche si hérissée de difficultés. D'un autre côté, la compagnie des marchands apportait le plus d'empêchements qu'elle pouvait, et non contente d'entraver les pénibles efforts de ces courageux missionnaires, elle les laissait même assez souvent manquer des choses les plus nécessaires à la vie, quoiqu'elle eût pris et signé l'engagement de pourvoir à tous les besoins de six Pères Recollets.

Ces religieux n'avaient, de plus, ni crédit en cour, ni de revenus d'aucune espèce, — la règle leur défendant d'avoir des rentes.—De quel secours ne leur serait donc point un ordre qui pourrait accepter des donations et qui jouirait en outre de la faveur royale ? Tous ces motifs déterminèrent les Recollets à appeler à eux les Jésuites, et c'est dans cette intention que le Père Irénée Piat et le Frère Sagard passaient en France.

(1) Le Frère Sagard.

***

Ils ne pouvaient, pour cet objet, venir plus à propos, ni mieux s'adresser qu'au nouveau vice-roi, le duc de Ventadour.

Ce seigneur s'était retiré de la cour et avait même reçu les ordres sacrés. Ce n'était pas pour rentrer dans le tracas du monde qu'il se chargeait des affaires de la Nouvelle-France, mais pour y procurer la conversion des sauvages, et comme les Jésuites avaient la direction de sa conscience, il jeta lui aussi les yeux sur eux pour l'exécution de ce projet. Il propose la chose au Conseil du Roy, et Sa Majesté y donna d'autant plus volontiers la main que les PP. Recollets en avaient fait la première ouverture au duc de Ventadour. (1)

Mais à peine le dessein d'envoyer des Jésuites en Canada fut-il connu de la compagnie des marchands, qu'elle se mit à pousser les hauts cris. Jusqu'alors elle avait bien, à la vérité, toléré les Recollets parce qu'ils étaient très-pauvres et très-peu puissants ; mais, rapporte l'abbé Ferland, elle redoutait singulièrement la venue des Jésuites qui pourraient faire arriver leurs plaintes jusqu'aux pieds du trône. Or, la compagnie de la Nouvelle-France avait bien des reproches à s'adresser. Elle n'avait presque rien fait pour l'avancement du pays, s'étant contentée de profiter des avantages de la traite, sans beaucoup s'occuper des charges qui y étaient attachées. L'on avaient bien envoyé quelques familles à Québec, mais on ne leur avait point procuré les moyens de cultiver la terre, ce qui seul pouvait les fixer dans le pays. Les membres de la famille de Louis Hébert n'étaient parvenus à défricher leurs terres qu'à force de courage et en surmontant mille obstacles. On les contrariait en toute occasion. On continua même de les harceler lorsqu'ils eurent commencé à récolter assez de grains pour leurs besoins ; car on les obligea alors de vendre leurs denrées à un prix fixé par la compagnie qui seule pouvait les acheter. (2) C'est ainsi que ces marchands si zélés pour la colonisation et si soucieux de l'honneur national entendaient les intérêts de la Nouvelle-France et de leur commerce, et tout cela, rapporte Champlain, " se faisait à dessein de tenir toujours le pays nécessiteux et d'ôter le courage à chacun d'y aller habiter, pour avoir la domination entière, sans que l'on s'y pût accroître." (3)

(1) Champlain.

(2) L'abbé Ferland.

(3) Champlain.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 4, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Juillet 1865. Septième Année.---Numéro 13.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Les Directeurs de l'*Echo* à leurs abonnés.—Nos fêtes chrétiennes.—Concert du Cabinet paroissial.—Quarante Religieuses Visitandines chassées de Pologne, arrivent à Paris.—Denier de St. Pierre.—Pie IX et un soldat français.—Pie IX et le Duc de Grazioli.—Le Cardinal Wiseman, sacre de Mgr. Manning.—Le Général Dix au collége de Montréal.

Les abonnés de l'*Echo* seront bien étonnés d'apprendre qu'ils avaient lu dans notre numéro du 15 juin dernier " l'approbation de doctrines fausses, " subversives de tout ordre moral, religieux et poli- " tique et cent fois condamnées par l'Eglise catholique." Ou bien s'ils l'aiment mieux, car on leur laisse le choix, qu'ils ont lu " la prédication de " principes faux et erronés, qui n'ont d'accès qu'au- " près de ces libéraux, qui laissent volontiers dé- " pouiller le Pape et la Pologne, mais qui font de " John Brown un martyr." C'est cependant ce que vient de découvrir M. ***, comme il nous le fait connaître par un article publié le 19 juin. En réponse à son article, nous nous contenterons d'observer que l'*Echo* a trouvé que le nouvel empereur du Mexique a très-sagement procédé en ne faisant qu'un statut provisoire et en réclamant les observations des hommes compétents, afin d'y faire les modifications que demanderaient les intérêts et la prospérité du pays, parce qu'il est impossible de tout reconstituer en quelques mois dans un pays bouleversé depuis si longtemps par les révolutions; mais qu'il n'a point approuvé toutes les mesures du gouvernement mexicain. Les éloges de plusieurs actes d'un pouvoir qui a rendu de grands services ne suppose pas qu'on justifie tout. Et le silence que nous avons gardé sur des faits suffisamment connus et appréciés du public auquel nous nous adressons, montrait que, sur ces points, nous ne pouvions et nous ne voulions point le justifier, selon l'adage du poète :

> Quæ
> *Desperat tractata nitescere posse, relinquit.*

Nous prierons donc le correspondant *** de vouloir bien relire notre article du 15 juin, et ses craintes s'évanouiront bientôt ; et si cela ne suffit pas pour ramener complètement le calme dans son âme (quoique sa frayeur paraisse assez factice), les rédacteurs de l'*Echo* peuvent l'assurer qu'ils condamnent, comme lui, la spoliation des biens du clergé, la destruction des couvents, la haute main du gouvernement sur les affaires temporelles de l'Eglise, le droit d'*Exequatur*, la spoliation du Pape, le partage de la Pologne, etc. Quant à la liberté des cultes, nous avons fait suffisamment connaître ce que nous en pensons, en publiant dans nos colonnes le célèbre pamphlet de Mgr. Dupanloup sur l'Encyclique et la convention du 15 septembre.

Nos fêtes chrétiennes sont divinement belles ; elles sont une commémoration de notre histoire, et notre histoire est divine.

Israël eut aussi des solennités magnifiques, mais son histoire était la préface de la nôtre. Les cantiques chantés par les enfants de Jacob sur le *psalterion* et la *harpe* ne célébraient que des événements figuratifs de ceux qui excitent nos allégresses. Les hymnes sacrés qu'ils firent redire aux rives de la mer Rouge et du Jourdain, nous les faisons retentir sur tous les rivages du monde, comme action de grâces des promesses faites à l'ancien peuple et accomplies en notre faveur. Le vrai peuple de Dieu, c'est nous. Aujourd'hui, Jérusalem est où nous sommes ; c'est l'Église, c'est la Cité de vérité ; toute la terre s'est émue devant le Dieu qui a bâti ses tours, et lui a fait son abondance. Le Ciel, seul, lui devient préférable. Nos chants d'exil ne soupirent pour nous qu'après l'éternelle Sion.

Et c'est pour nous faire patiemment attendre cette Cité bienheureuse, terme de notre pélérinage ; c'est pour nous faire goûter quelque chose de ses délices, nous faire comme entrevoir quelques rayons de ses splendeurs, que l'Église nous donne dans ses temples, portique de l'éternelle Jérusalem, des fêtes avec les magni-

ficences de l'Ancien Testament, les consolations suaves de l'Évangile et les ravissants *Alleluia* du paradis. C'est le ciel s'unissant à la terre dans les embrassements infinis de l'infinie charité.

O belles fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de la Fête Dieu, de la St. Jean-Baptiste, de la St. Pierre ! fêtes préludes de la grande fête éternelle ! les bons et vrais chrétiens savent bien toutes les joies que vous donnez !

Les favoris du siècle, les blasés du monde, les oisifs des salons, les hommes des théâtres et des romans qui paient si cher ce qu'ils appellent leurs plaisirs, ne comprennent pas quels drames touchants s'accomplissent sous les voûtes retentissantes de nos basiliques ; ils ne savent pas les délices de nos solennités chrétiennes, les larmes heureuses qui coulent sur les parvis de nos temples, les douces et saintes allégresses, les joies profondes, les visions bénies, les ravissants *lætatus sum*... que l'on en rapporte dans son cœur !

Toutes les magnificences s'unissent dans nos fêtes religieuses : poésie, musique, éloquence, symbolisme, ornements, nos cloches, nos orgues, nos hymnes sublimes, enflammées, nos multitudes fidèles, nos prêtres, nos pontifes, la pompe auguste de nos cérémonies... " Il y a là, pour qui n'a pas perdu avec la pureté du cœur le sens du beau, du grand, du naïf, du pathétique, du sublime, de l'infini, de quoi faire prendre en pitié toutes nos fictions théâtrales montées à si grands frais d'imagination, de vanité et de corruption, de quoi les faire déserter pour courrir s'abreuver à la grande source et au grand affluent de toute poésie : la suprême réalité, la religion, *Dieu*." (A Nicolas.)

Oui, sans doute, Dieu ; car c'est sa présence *réelle* sur nos autels qui, suivant les expressions du même auteur, fait le sérieux *réel* de nos pompes, qui les motive, qui les concentre, qui les balance de son poids infini, ou plutôt les anéantirait toutes de sa grandeur si elle ne leur en communiquait pas une partie. C'est donc chose bien triste que de rester étranger à ces merveilles adorables, c'est un vide cruel, un profond malaise, un terrifiant désespoir. Nous allons le comprendre. Écoutons l'aveu que nous en fait un de ces cœurs dévoyés :

" Faisons les fiers tant que nous voudrons, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui. Mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites, qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches, et comme leur doux reproche maternel ?... Qui voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine rajeunis et renouvelés ?... L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste. Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas moins de cœur au passé, pose alors la plume et ferme le livre ; il ne peut s'empêcher de dire : Ah ! que ne suis-je avec eux, un des leurs, le plus simple, le moindre de ces enfants ! " (Michelet.)

Nos fêtes de l'Église sont une couronne faite à l'année ; toutes les saisons, tous les mois voient s'épanouir ses fleurs. C'est l'Évangile même, perpétué comme les saisons de la nature ; c'est le sublime et divin poème de notre histoire qui revient toujours et toujours plus beau sous nos regards ; toujours avec la grande et divine figure du Christ, soleil immobile autour duquel gravitent tous les mystères, et qui nous fait sentir, à mesure que nous les célébrons, sa chaleur et sa vie ; toujours encore avec la gracieuse et suave figure de Marie qui reste à jamais inséparable de celle de Jésus.

C'est pour nous imprégner,par nos facultés et nos sens, des exemples et des vertus de la Mère et du Fils que l'Église déroule ces chants, ces cérémonies, ces pompes d'une beauté incomparable et qui emporte avec elle le témoignage sensible de la vérité dont elle est la splendeur.

Assistant un jour à une Messe solennelle et pontificale, célébrée par l'évêque de Breslaw, le grand Frédéric, ému et ravi, s'écria devant le prélat : " Nous autres protestants, nous traitons Dieu sans façon dans notre culte ; mais vous, catholiques, vous le servez véritablement en Dieu."

Dans la dernière quinzaine, nous avons eu une suite de fêtes précieuses pour le cœur du chrétien et dont nous pouvons dire qu'elles ont été solennisées aussi magnifiquement que jamais.

Le dimanche, 18 juin, a eu lieu la belle procession de la Fête-Dieu, au centre de la ville, par la rue Notre-Dame et la rue St. Paul. Nous avons remarqué, surtout, l'admirable aspect de la rue St. Paul. Plusieurs arcs de triomphe en occupaient l'étendue, entre la Place Jacques-Cartier et la rue St. Sulpice ; il y avait un tel déploiement de feuillages, de bannières et de pavillons, que c'était absolument comme un berceau continu, qui répandait sur la rue comme une demie obscurité, et lui donnait l'apparence de la nef immense et colossale de la plus belle église que l'on puisse imaginer. Ce spectacle était tout-à-fait saisissant, et les arcs de triomphe luttaient avec la hauteur des plus belles maisons. La cérémonie s'est passée dans le plus touchant recueillement.

Le jeudi suivant a eu lieu la cérémonie de la Confirmation, conférée par le pieux et vénérable Evêque d'Ottawa, dans les églises de Notre-Dame et de St. Patrice ; il y a eu en tout 1342 nouveaux confirmés, dont 948 appartenant à la population canadienne, et 394 appartenant à la population irlandaise.

Un grand nombre de parents sont venus ajouter à la beauté et à l'édification de cette cérémonie par leur

assistance et leur piété. C'était une belle fête de famille qui avait rempli toute l'église.

Après les fêtes de la piété et de la famille, nous avons eu le bonheur d'assister, quelques jours après, à la belle fête de la Patrie, la St. Jean-Baptiste, qui, chaque année, est de plus en plus belle par le concours de ceux qui y prennent part.

L'honorable M. Chauveau présidait la solennité, et l'on a eu à admirer, comme on s'y attendait, dans ses discours, le feu de son patriotisme, relevé par une noble et touchante éloquence.

Plusieurs des présidents des sociétés civiles et religieuses se sont fait aussi entendre, et tous ont trouvé des paroles utiles et dignes d'être conservées et méditées dans le cœur des Canadiens.

Ce serait assurément un travail intéressant et qui aurait son utilité pour l'avenir, que de recueillir les pensées principales qui sont émises en pareille circonstance, et où souvent sont si bien saisis les devoirs du chrétien, du citoyen et du patriote. Chaque année apporte ses nécessités, mais aussi chaque année suggère dans la pensée des citoyens éminents, des considérations salutaires et qui ne pourraient que gagner à être conservées dans la mémoire de tous leurs compatriotes.

Enfin, le 29, a été célébrée la belle fête de St. Pierre, dans toutes les églises; nous avons remarqué le chœur de musique de la Paroisse, que nous avions déjà entendu en partie le jour de la St. Jean-Baptiste, et qui, en particulier ce jour-là, avait exécuté une messe de Haydn, avec une perfection que nous ne croyons pas que l'on puisse surpasser, même avec tous les éléments que l'on peut réunir à Montréal. Jamais nous n'avions entendu le *Gloria*, surtout, et le *Credo*, interprétés avec tant de force, et si bien et si intelligemment accentués.

La musique du 25ème était au nombre des exécutants, ce qui nous a paru une excellente innovation; enfin, outre les chœurs bien exercés, les solos ont été admirablement rendus par M. Lavoie et M. Ducharme.

Nous avons eu le plaisir d'assister au Concert donné par le Cabinet Paroissial, dans la Salle des Artisans, le 13 juin ; et nous avons à constater l'immense assistance qui a prouvé, une fois de plus, l'intérêt que l'on porte aux institutions littéraires de la ville.

La salle était remplie et regorgeait de monde, jusque dans les escaliers. Du reste, on n'avait rien négligé pour rendre le concert digne d'un pareil concours. La belle bande du 25ème s'est fait entendre, quatre fois, dans des morceaux importants, et a littéralement enchanté et enthousiasmé les auditeurs; il y a eu des morceaux où chacun des solos étaient acclamés par des applaudissements universels.

Melle Marie Regnault s'est prêtée encore de bonne grâce à occuper, dans ce concert, la place que lui assigne son rare talent. M. Ludger Maillet nous a révélé un talent de chanteur du premier ordre. On ne peut s'imaginer, à moins de l'entendre, toute la perfection et la force qu'il a acquises depuis l'année dernière.

MM. Trottier et Moreau ont été parfaits l'un et l'autre pour le jeu ; mais on sait que rien n'est au-dessus du talent de M. Trottier pour rendre un morceau.

Enfin, remercions M. Eichorn et M. Vogler pour leurs morceaux sur le zither, qui ont agréablement surpris le public par la délicatesse et la nouveauté de leur instrument.

Le Cabinet Paroissial ne pouvait mieux terminer sa saison, et cela est d'autant plus vrai que nous savons que le profit du concert sera consacré à des améliorations absolument nécessaires, et dont l'auditoire profitera aux réunions littéraires de la prochaine saison.

Dernièrement, vers midi, toute une communauté proscrite venait frapper à la porte du couvent de la Visitation de Paris. C'étaient les religieuses Visitandines de Vilna, en Pologne, au nombre de plus de quarante. Chassées de leur sainte demeure par l'intolérance du gouvernement de Russie, elles avaient pu, grâce à de hautes protections, obtenir la faveur de se rendre en France. Elles pensaient aller en Sibérie ! Quatre filles de Ste. Thérèse leur avaient été réunies providentiellement. Inutile de dire les vexations dont elles ont été l'objet, et les amertumes qu'on a versées dans leur calice. Aucun murmure contre leurs persécuteurs n'est venu se placer sur leurs lèvres. En partant, chacune des sœurs a pu emporter le crucifix de sa cellule, et elle l'a placé sur son cœur. On leur a fait signer l'engagement de ne plus revenir en Pologne ; heureusement qu'on ne leur a pas demandé celui de ne la plus aimer ; plus elles y ont souffert, plus elle leur est chère.

En arrivant au monastère de Paris, en franchissant la porte de clôture, ajoute le journal auquel nous empruntons ce détail, elles oublièrent les fatigues d'un lointain et cruel voyage. L'autorité russe les avait fait conduire jusqu'aux frontières de Prusse. Là, on leur donna deux mille *roubles ;* la Providence s'est chargée de les conduire et de veiller sur elles. Plusieurs n'avaient rien mangé depuis deux jours ; les autres n'avaient pris que du thé ; celles qui étaient encore à jeûn sollicitèrent et obtinrent le bonheur d'aller faire la sainte communion.

« La nappe fut inondée de leurs larmes, disent, dans leur circulaire, les religieuses de Paris ; elles ne nous en ont rien dit, mais nous pensons que Notre Seigneur aura fait sentir bien doucement à

leurs cœurs que là où est la Sainte Eucharistie, il n'y a plus d'exil."

Et puis la charité que le saint Évêque de Genève a établi dans son Ordre, a bien aussi la puissance de transfigurer en patrie la terre du bannissement. Quel tendre et cordial accueil on a fait aux voyageuses et aux martyres de Jésus-Christ! Chaque sœur de France a été heureuse de pouvoir céder sa pauvre cellule à une sœur bien-aimée de la Pologne. Parmi les proscrites, plusieurs qui sont issues de très-nobles familles s'expriment facilement en français; mais du reste, la charité a un langage propre, et les cœurs se comprennent.

Et maintenant, le Seigneur Jésus ne délaissera pas celles qui ont souffert pour la gloire de son nom. En quittant la Pologne, elles se sont jetées aux genoux de leur très-honorée mère, pour la supplier de leur permettre de ne point se séparer. Oh! puisse la bonté divine préparer un toit hospitalier à celles qui, à l'exemple de leur céleste époux, n'ont plus à reposer leur tête! Puisse-t-elle ouvrir une demeure spéciale, où ces douces colombes puissent encore gémir d'amour et de bonheur, et d'où elles feront monter vers le ciel leurs mains innocentes pour la Russie qui les persécute, pour la Pologne qui les pleure, et pour la France qui les reçoit et leur adoucit les peines de l'exil.

Dans tout le monde catholique les bourses se délient de plus en plus pour venir en aide au dénûment du Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur cette terre. (L'année 1864 a produit 8 millions pour le *Denier de St. Pierre.*) On nous écrit de Paris que cette quête a été, le jour de Pâques, très-fructueuse dans les églises de cette capitale, à Notre-Dame et à St. Sulpice particulièrement. Dans la première, elle s'est élevée à 20,000 francs; dans la seconde, à 22,000.

Le *Denier de St. Pierre* a reçu depuis 1860 jusqu'à 1864, plus de 43 millions de francs; c'est beaucoup, et c'est peu en même temps, si l'on songe aux lourdes charges qui pèsent sur la cassette de Sa Sainteté.

Sur ces 43 millions de francs le diocèse d'Arras a donné plus de 300,000 fr. et celui de Cambrai près de 700,000 fr.

Dernièrement le célèbre Listz, qui s'est voué corps et âme au service du St. Siége, a donné au profit de cette œuvre, dans la grande salle du capitole, un magnifique concert à 15 fr. le billet; trois mille billets ont été pris.

Listz a dû dire sa première messe dimanche, jour de la Pentecôte. Il est question aussi de sa prochaine nomination au canonicat de Saint-Pierre qui serait suivie de celle de maître de chapelle du pape Pie IX.

Et ici, nous demanderons qui peut refuser son obole à la détresse du Père commun? Au moment où son nom est méprisé, où son autorité est méconnue, où son empire est usurpé, l'immortel Pontife ouvre la bouche pour jeter à l'univers des paroles de vie, et lève la main pour verser sur les hommes l'abondance de ses bénédictions. A la Belgique qui l'outrage, à l'Italie qui ne veut plus de lui, il vient de donner un nouveau protecteur et une nouvelle protectrice, le bienheureux Jean Berkmans, jeune jésuite de Malines, et la bienheureuse Marie-des-Anges, carmélite à Turin. A des théories plus ou moins séduisantes sur l'enseignement des masses, il oppose des faits: 27 mille enfants élevés gratuitement à Rome et munis, sans qu'il en coûte un sou à leurs familles, de livres, de papiers, d'encre et de plumes; au moment où l'on cherche, tantôt sur un point et tantôt sur un autre, à ravir quelque chose à sa suprématie spirituelle, il attire du nord et du midi, de l'orient et de l'occident, les évêques autour de son trône.

Nos lecteurs seront encore bien aise d'apprendre que, avec l'orage qui gronde sur les sept collines, la population de Rome, loin de diminuer, augmente d'une manière sensible: elle s'élève aujourd'hui à 203,896 âmes.

On écrit de Rome:

" Je vous raconterai un trait qui peint la bonté naïve de Pie IX et sa tendresse pour les soldats français.

" Dernièrement, l'un d'eux se présentait au Vatican et demandait à voir le Pape; les camériers font, tout d'abord, quelques difficultés pour le laisser entrer; mais touchés par ses instances et ses supplications, et sachant d'ailleurs que de semblables visites plaisent fort à Pie IX, ils introduisent notre bon militaire, qui, à peine entré, se jette aux pieds du Pape, et lui dit en pleurant: " Saint-Père, je viens de recevoir une triste nouvelle: ma bonne mère est morte, et je veux faire dire une messe pour le repos de son âme: je sais combien vous êtes bon, voilà pourquoi j'ai pensé que vous me rendriez vous-même ce service, et tenez, voici deux francs que je vous prie d'accepter.

" —Je veux bien, lui répondit Pie IX avec un sourire inexprimable, je veux bien, mon cher enfant, mais à condition que tu assisteras à ma messe et y feras la sainte communion. Quant aux deux francs, tu me les donneras plus tard.

" Au jour et à l'heure indiqués, notre soldat ne manque pas de se rendre; il assiste à la messe et communie de la main du Pape; on lui sert ensuite un excellent déjeuner, auquel il fit honneur, comme vous pensez bien. Cela fait, il demande encore à voir le Pape, pour lui remettre, comme de juste, l'honoraire convenu:

" J'accepte, lui dit le Pape; mais à mon tour, prends cette autre pièce avec laquelle tu pourras, si tu veux, faire dire d'autres messes pour ta pauvre mère."

C'était une pièce de vingt francs.

Le duc de Grazioli est un riche Romain qui mérite bien de son pays par ses libéralités envers les pauvres. Il possède à Rome, entre autres, une vaste maison qu'il a fait partager en petits appartements d'une ou deux chambres à l'usage des familles indigentes. Une cuisine et une chambre se louent environ 30 frs. par an, et avec 10 frs. de plus on a une troisième chambre. Un jour, le duc de Grazioli eut l'occasion de voir le Pape, qui lui dit aussitôt en riant : *Je suis ce que vous faites.*

Quelques jours après, le duc reçut du Vatican une lettre dans laquelle il était dit:

" Demain, à telle heure, le Saint-Père ira visiter votre maison de refuge." Le duc s'y transporta avec toute sa famille, et Pie IX y arriva à l'heure indiquée. Toutes les familles que contenait cette maison reçurent la visite de Pie IX, qui, pour tous, avait des paroles d'affection, qui les bénit tous et leur laissa, en se retirant, quelques dons en argent.

Le jeune fils du duc se trouvait là: Pie IX le prit dans ses bras, l'enveloppa dans son manteau et le combla de caresses.

L'heure de partir étant arrivée, le Saint-Père se tourna vers le vieux bienfaiteur et lui dit en souriant : " Monsieur le duc, je vous remercie ! " Et le duc, pleurant de tendresse : " Saint-Père, lui répondit-il, c'est à moi de remercier Votre Sainteté. Oh ! combien une telle visite nous rend heureux ! " —" Oh ! non, ajouta Pie IX, c'est moi qui suis l'heureux ; je suis et je veux être le père des pauvres ; vous avez fait du bien à mes enfants, je dois en être reconnaissant et vous en remercier."

Le comité catholique d'Allemagne vient d'organiser un train de plaisir à Rome. Le but du voyage est d'aller rendre hommage à Pie IX. Les Français et les autres pays catholiques sont conviés à ce pieux pélérinage.

Le général Dix, qui paraît avoir conservé intacte la mémoire du cœur, a voulu, pendant son court séjour en notre ville, faire une visite au collége de Montréal où il a reçu son éducation. Les élèves de cette Institution ont profité de la circonstance pour lui adresser quelques paroles de reconnaissance et de félicitation. Voici en quels termes le général leur a répondu :

" Messieurs,

" Je vous prie d'accepter mes remercîments pour cette réception si bienveillante et si inattendue, et surtout pour l'honneur que vous me faites de m'associer à ceux dont le bras a rendu la paix à notre pays. Pour eux plutôt que pour moi-même, j'accepte le tribut de votre respect.

" Il y a plus de cinquante ans que j'étais élève de votre Institution, et le plaisir que j'éprouve à la revoir, après un si long espace de temps, quel qu'attrayant qu'il soit, est cependant mêlé de la douleur de ne plus retrouver parmi les vivants aucun des professeurs distingués qui m'ont donné une si avantageuse instruction. M. Roque, le principal, et MM. Houdet, Rivière et Richard, tous prêtres éminents par leur savoir et leur piété, dorment dans leur tombe. Je n'oublierai jamais combien je suis redevable à ces hommes exemplaires.

" Je dois une grande partie de mes succès dans la vie à leur enseignement, à la pureté de leur vie, à leur bon exemple en toute chose, et à la sagesse de leurs conseils ; et, bien que leur maison soit passée en d'autres mains, c'est un grand bonheur pour moi, comme l'un de ses anciens élèves, de la retrouver prospère sous la direction de dignes successeurs également dévoués à la tâche de préparer la jeunesse à se mêler activement aux affaires du monde.

" En remerciant Dieu avec vous du retour de la paix dans un pays auquel plusieurs parmi vous appartiennent, et en répétant l'expression de gratitude pour cette manifestation de vos généreux sentiments, je vous offre mes souhaits sincères pour la continuation de la prospérité dont jouit cette admirable Institution, et pour le bonheur de tous ceux qui y sont particulièrement attachés."

Cependant on lui parla d'un vieux et vénérable serviteur, le *père Jean*, avantageusement connu dans tout Montréal et des élèves de ce collége. Il désira le voir : Eh bien ? lui dit-il, bon père Jean, reconnaissez-vous le général Dix !

—Mon général, j'ai bien connu anciennement, ici au collége, un petit Dix, et je suis heureux de le voir aujourd'hui devenu grand général.

L'autre jour, quand il s'est agi d'accompagner à sa dernière demeure le Cardinal Wiseman, d'illustre mémoire, tout Londres, c'est-à-dire plus d'un million d'individus, faisaient respectueusement cortége à ce char funèbre qu'entouraient 15 évêques et plus de 300 prêtres. C'est le 8 juin qu'a dû avoir lieu à Londres, dans la cathédrale de Moorfields, le sacre de son successeur, le Très-Révérend Henry-Edward Manning.

"Nous sommes informés, dit le *London Tablet*, que dans la tribune, réservée pour le corps diplomatique, étaient leurs Excellences le prince de Latour d'Auvergne, ambassadeur français ; le comte Appony, ambassadeur autrichien ; le baron Brunnow, ambassadeur de Russie ; Don Patrick Comyn, ambassadeur d'Espagne ; le marquis Fortunato, ci-devant ministre de Naples ; le marquis d'Azeglio, ministre de Sardaigne ; M. Vauder Weyer, ministre de la Belgique ; le ministre du Mexique ; l'Hon. M. Cartier, premier ministre du Bas-Canada ; l'Hon. T. d'Arcy McGee, ministre d'agriculture du Canada, avec les secrétaires de légation et les attachés des principales ambassades."

DISCOURS

prononcé pour la fête de St. Jean-Baptiste, par le Rév. Messire Giband.

Quid existis in desertum videre? Arundinem vento agitatam?

Qu'êtes-vous allez voir dans le désert? Un roseau agité par le vent?

(*St. Math. chap II. v. 7.*)

Messieurs, une voix qui vous est chère, le Révérend Messire Désaulniers, de St. Hyacinthe, avait été invité à vous adresser la parole en ce jour. L'invitation avait été acceptée, et le prêtre vénérable qui en avait été l'objet se préparait à y répondre, lorsqu'il a écrit vers le milieu de la semaine dernière à M. le Supérieur du Séminaire que, vû le changement du jour de la solennité civile de St. Jean-Baptiste et les engagements qu'il avait pris déjà de se trouver aujourd'hui ailleurs qu'à Montréal, il lui était impossible de tenir sa parole, et qu'il le priait en conséquence de vouloir bien l'excuser. L'excuser était facile, mais ce qui l'était beaucoup moins était de trouver quelqu'un qui voulut bien remplacer ce monsieur, avec trois ou quatre jours de préparation seulement; car à vous renvoyer aujourd'hui sans discours quelconque il ne fallait pas y songer, le discours faisant essentiellement partie du programme de cette fête. Que faire alors? Tâcher d'y suppléer le moins mal possible, en vous disant quelques bonnes paroles qui, à défaut d'une longue et laborieuse préparation, auraient au moins le mérite de la bonne volonté. C'est ce que nous allons essayer de faire, et c'est aussi ce qui vous explique notre présence dans cette chaire en pareil jour.

Bien d'autres auraient fait mieux sans doute, mais personne, nous osons le dire, n'aurait eu plus que nous le désir de vous être utile et agréable. Ce désir nous amène ici en ce moment et soutient notre confiance. A vous de juger si elle est téméraire, et le fût-elle, le motif qui l'anime la rendrait certainement pardonnable. Mais trêve de préambules: arrivons au corps de ce discours, si toutefois ce que nous avons à vous dire en mérite le nom.

Le St. Patron que nous honorons aujourd'hui nous en fournira lui-même le sujet. Je n'entreprendrai pas de vous tracer de ce divin Précurseur un portrait complet et achevé. Je n'en ai ni le temps ni le talent. Je veux seulement ébaucher devant vous un des traits les plus frappants de cette grande figure, sur laquelle l'Evangile attire particulièrement notre attention et qui me semble bien convenir à l'esprit de cette solennité. Je veux parler de la force d'âme ou de la fermeté de caractère de St. Jean Baptiste votre patron, et partant votre modèle.

Un jour, dit l'évangéliste St. Mathieu, Jean, ayant appris dans sa prison les œuvres de Jésus-Christ, lui envoya deux de ses disciples pour savoir, de sa propre bouche, s'il était véritablement le Messie promis et attendu. Or, comme ils s'en retournaient, Jésus commença à dire de Jean à la multitude: *Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité par le vent?* Il appartenait au fils de Dieu, ce peintre par excellence, de vous tracer, en un coup de son divin pinceau, le plus glorieux, le plus beau trait de la personne de son Précurseur. Par un de ces tours ingénieux, familiers à ceux qui possèdent l'art de peindre, il nous dit ce que n'était pas Jean-Baptiste, afin de faire mieux ressortir ce qu'il était et de rendre son image plus saisissante. *Qu'êtes-vous allés voir dans le désert?* dit-il; *un roseau agité par le vent? Arundinem vento agitatam?* comme s'il voulait dire: vous vous êtes bien trompés si vous avez cru trouver dans la personne de Jean-Baptiste un de ces hommes faibles et inconstants qui veulent tantôt une chose et tantôt une autre, changeant à tout propos et sans motif suffisant de pensée, de sentiment, de résolution, se laissant agiter par les vents et ballotter par les flots des passions humaines; un de ces hommes qui, comme des roseaux, cèdent au plus léger choc de la contradiction et plient devant les obstacles au lieu de leur résister et d'en triompher.

Assurément tel n'était pas Jean Baptiste. Bien loin d'avoir tous ces défauts si bien figurés par la légèreté, la mobilité du roseau agité par le vent, il possédait à un degré éminent les qualités contraires, dont le chêne est l'emblême par sa vigueur et sa fermeté. Immobile sur le roc immuable de l'Eternelle Vérité qu'il avait eu le bonheur de connaitre et de professer en quelque sorte dès le sein de sa mère, il crut constamment en Jésus-Christ et confessa sa divinité jusqu'à son dernier soupir, malgré les contradictions aveugles et les fureurs jalouses de ses concitoyens. Exposé plus d'une fois à l'une des tentations les plus délicates qu'il soit possible d'imaginer, qui était de se donner pour le Messie, il y résista toujours énergiquement, et rien ne fut jamais capable de le faire sortir de son modeste rôle de précurseur de Celui dont il disait avec une admirable humilité que lui, Jean Baptiste, était indigne de délier les cordons de sa chaussure. Enfin, témoin, comme tant d'autres, du scandale d'Hérode, adultère avec Hérodiade, sa belle-sœur, seul il osa lui dire en face: *Non licet tibi habere uxorem fratris tui; il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère.* Pour prix de sa courageuse fermeté, il fut jeté en prison et mis à mort, comme vous le savez tous; mais la postérité, d'accord avec le fils de Dieu, qui l'avait surnommé le plus grand des enfants des hommes: *Non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptistâ*, lui a élevé, dans l'histoire, un monument d'admiration et de gloire que la durée des siècles n'affaiblira point, tandis que son persécuteur, son bourreau, s'est placé au rang des monstres les plus exécrables que la terre ait jamais portés.

Et maintenant, Messieurs, quelle leçon pouvons-nous tirer de là qui ait quelque rapport avec cette solennité?

Le voici en deux mots, elle est facile à comprendre, plus difficile à mettre en pratique.

Un peuple est fort quand ceux qui le composent, depuis le dernier degré de l'échelle sociale jusqu'au premier, depuis le simple manœuvre jusqu'au magistrat, sont des hommes d'un caractère courageux et ferme, semblables non point à de faibles roseaux que le moindre souffle agite et fait plier, mais a des chênes vigoureux qui défient, sur la montagne, les vents et les orages. Et quels sont ces hommes, si toutefois il y en a encore dans le monde? Ce sont les hommes à principes, mais à bons principes, c'est-à-dire, des hommes qui se conduisent invariablement en public comme en particulier, dans la sphère des intérêts politiques comme ailleurs, d'après les lumières de la raison et de la foi, toujours semblables à eux-mêmes et conséquents avec leurs croyances religieuses; des hommes qui font passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier, qui mettent avant tout et par dessus tout l'honneur et le devoir, et

subiraient mille morts plutôt que de trahir l'une ou l'autre de ces deux grandes choses; des hommes enfin qui, chrétiens par conviction, s'efforcent de l'être constamment en pratique, persuadés qu'ils sont que c'est là le meilleur et le plus sûr moyen de faire face à tous ses devoirs et par là même d'observer toute justice.

Qui nous donnera beaucoup d'hommes de cette trempe? La Religion, et la Religion seule. Pourquoi? Parce que pour être des hommes de ce caractère, il faut avoir nécessairement sur ses passions et sur soi un empire que la Religion seule peut faire conquérir et conserver.

Qui ne sait en effet que, dans le rude sentier du bien et de la vertu, nous sommes tous naturellement plus faibles et plus mobiles que des roseaux, et que le plus léger choc de nos passions, du monde et du démon suffit souvent pour nous renverser et nous jeter hors de la bonne voie? Où trouverons-nous assez de fermeté et de constance pour résister à tous ces chocs du dehors et du dedans, qui ébranlent et renversent quelquefois jusqu'aux cèdres du Liban? Dans la pratique franche et sincère de la Religion à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir. Non contente de nous enseigner sûrement le chemin du devoir qui est aussi celui de l'honneur, elle nous procure en abondance tout ce qui est nécessaire à notre faiblesse pour nous y soutenir et fournir une heureuse carrière. Lumière, force, conseil, avertissements, reproches salutaires, promesses, menaces, encouragements, exhortations, grâces de toutes sortes, nous sont prodigués avec une libéralité, une opportunité incomparables. L'être le plus faible, le plus inconstant qui voudra se donner la peine de bien user de ces secours si nombreux et si puissants, deviendra fort et courageux comme Jean-Baptiste; et fallut-il, à son exemple et à l'exemple de tous les martyrs, braver la mort pour être fidèle au devoir et à l'honneur, il se trouverait prêt à la lutte et digne de la victoire. Ah! quelle serait donc forte et puissante une nation composée d'hommes de cœur et de courage comme Jean-Baptiste, comme tous les saints! Certes, des hommes en état d'affronter la mort avec toutes ses horreurs, dès qu'il s'agirait d'obéir à sa conscience, à son devoir, seraient à plus forte raison prêts à sacrifier or et argent, plaisir et richesse pour une si noble cause! La Patrie pourrait compter sûrement sur eux au jour du danger, et si elle ne trouvait pas toujours en eux d'habiles capitaines, de grands orateurs, des hommes de génie, elle serait assurée d'avoir en eux, ce qui est encore plus précieux, des enfants qui lui seraient dévoués de cœur et d'âme et la serviraient avec un pur désintéressement que la Religion seule peut inspirer. Et quand tous les tyrans du monde entreprendraient de la réduire à l'esclavage, ils n'y parviendraient jamais, parce que les défenseurs de sa liberté seraient capables de mourir pour elle et jamais de la vendre ou de la trahir.

Que n'ai-je le temps d'appuyer toutes ces assertions par des exemples tirés des histoires anciennes et modernes! Et surtout quel vaste champ j'ouvrirais devant moi, si j'entreprenais de vous montrer dans le détail que ce qui a ruiné les peuples qui ne sont plus, et ruine encore ceux qui sont en décadence, ce sont les passions mal réglées des individus qui les composent. Les passions quand elles sont mal réglées, c'est-à-dire quand elles ont le pas sur la conscience et sur le devoir, outre qu'elles perdent celui qui a le malheur de s'y livrer, sèment, dans la société où elles règnent, mille germes de divisions et de guerre qui l'affaiblissent et la ruinent sourdement. Chacun alors ne pense qu'à son intérêt et s'inquiète peu de celui de son pays, ou s'il s'en occupe, ce n'est qu'autant qu'il espère que l'intérêt général deviendra d'abord le sien propre. Et comme l'intérêt d'un particulier est souvent contraire à celui d'un autre, de là des défiances, des jalousies, des oppositions qui divisent un peuple, le troublent et l'affaiblissent pour le jour du danger. Alors on voit, par exemple, ce qui est de notre temps à l'ordre du jour, les hommes se partager en plusieurs camps politiques pour se disputer l'honneur de gouverner leur pays. A les entendre, vous les croiriez tous animés du plus beau zèle pour les intérêts de la patrie et dévorés de l'amour du peuple. Voyez-les à l'œuvre un instant, et vous remarquerez bientôt avec douleur que tous ne font pas comme ils disent. Combien n'y en a-t-il pas en effet qui, arrivés au pouvoir, veulent avant tout et par dessus tout faire leurs affaires et celles de leurs amis? On dit que cette division des hommes politiques est nécessaire pour le bon gouvernement de la chose publique. Triste nécessité qui est peut-être pire que le mal auquel elle prétend remédier, mais qui suppose certainement que les hommes politiques de notre temps, comme ceux de tous les siècles passés, sont beaucoup plus sensibles à leurs propres intérêts qu'à ceux du public. Et cela pourquoi? parce que pour l'ordinaire, la religion, la conscience, le devoir, l'honneur ne comptent pour rien ou presque rien dans leurs calculs; parce que, dépourvus des principes immuables qui reposent sur ces saintes choses, ils flottent à tout vent de doctrine et de parti politique, inclinent toujours du côté où il y a le plus à prendre; vraies girouettes, si l'on veut me permettre cette expression, qui se tournent invariablement du côté où souffle le vent de la fortune. Qu'est-ce qui nous délivrera de tous ces roseaux?

Le retour aux bons principes du devoir et de l'honneur, la fidélité aux enseignemets de la Religion. Voilà le seul remède à cette versatilité dont les hommes publics donnent trop souvent le scandale. Demandons tous à Dieu en ce jour, d'une commune voix, le retour à ces principes conservateurs et régénérateurs des peuples. C'est dans ce dessein que pasteurs et fidèles, prêtres et citoyens, nous sommes réunis ici sous le patronage du glorieux St. Jean Baptiste.

Quelle est belle, sainte et salutaire la pensée qui nous amène en ce lieu! La Religion et la Patrie, ces deux filles du Ciel, faites pour s'aimer et s'entr'aider sur la terre, comme deux bonnes sœurs, viennent ici en ce jour sceller l'alliance séculaire qu'elles ont contractée depuis qu'il y a des peuples. Reconnaissant, l'une et l'autre, que *tout don parfait vient de Dieu, le Père des lumières*, et que lui seul peut donner et conserver aux nations comme aux individus l'être, le mouvement et la vie, elles se réunissent ensemble aujourd'hui sous nos yeux, ravis de ce touchant spectacle, pour faire monter vers le ciel un concert de supplications pour leur commune prospérité. Qui de nous ne s'empresserait de joindre sa faible voix à celle de ses frères, pour obtenir de Dieu, par l'intercession de notre glorieux patron et modèle, qu'il nous conserve d'abord notre foi, le premier de tous nos biens, et avec notre foi les vertus qu'elle a fait fleurir chez nos ancêtres, leur droiture, leur douceur, leur simplicité, leur probité, leur mâle

courage ; et avec ses vertus, notre langue, nos lois, nos droits civils, notre liberté, notre nationalité. La Religion comme la Patrie est intéressée à leur conservation, parce qu'elle sait bien que du jour où ces biens nous seraient ravis, nous perdrions bientôt avec eux même ce qui doit nous être le plus cher, savoir : notre foi et les vertus qu'elle produit. Prions donc tous d'un commun accord en ce jour pour la conservation de tous ces biens temporels, afin que par leur bon usage nous méritions dans ce monde le respect, l'estime, l'admiration des peuples nos voisins, et, dans l'autre, la récompense éternelle promise à ceux qui auront été ici bas non moins bons chrétiens que bons citoyens.

Histoire de la Philosophie.

PAR LE RÉV. M. DÉSAULNIERS.

Voir aux Nos. 20, 21 de l'année 1864, pages 306, 322.

Nous avons donné l'année dernière le commencement de ce cours de philosophie professé au Cabinet Paroissial, nous allons en continuer aujourd'hui la reproduction.

Nous n'avons pu reprendre plus tôt cette publication, parce que nous voulions donner à nos lecteurs, en entier, l'admirable travail de Mgr. Dupanloup sur la convention du 15 septembre.

On peut voir aux Nos. 20, 21 de l'année 1864, comment le Rév. M. Désaulniers a commencé à parler de l'histoire de la philosophie, en s'occupant surtout de Platon et d'Aristote. Dans la leçon présente, il passe à la philosophie du moyen-âge, et après un exposé historique sur la marche des idées pendant les siècles chrétiens, il expose la philosophie d'Aristote telle qu'elle a été commentée par St. Thomas d'Aquin. Ce sera l'objet des analyses suivantes :

2ÈME LEÇON DU COURS.

M. Désaulniers dit, en commençant, que l'on pourrait penser qu'après avoir parlé de Platon, considéré en lui-même, il s'occuperait de même exclusivement d'Aristote et de son système philosophique tel qu'il l'avait établi ; mais que ce n'était pas son intention et qu'il présenterait Aristote tel qu'il a été interprété et commenté par les docteurs chrétiens, mais surtout par St. Thomas, l'Ange de l'Ecole et le prince des docteurs. C'est surtout ainsi qu'on peut mieux connaître et comprendre Aristote, éclairé et illuminé parce qu'il y a de plus pur dans la science chrétienne ; mais à ce sujet, il y a, dit-il, quelques observations à faire :

D'abord, quoique tout le moyen-âge ait parlé d'Aristote comme du philosophe par excellence, et lui ait souvent donné le titre de *maître* dans la science, il ne faut pas croire, en aucune manière, qu'on l'ait suivi aveuglément dans toutes ses idées. On l'a pris, il est vrai, comme point de départ de la science, comme texte des diverses investigations philosophiques, mais la doctrine de ces temps, enrichie du génie de tous les siècles, a incomparablement augmenté l'héritage laissé par Aristote, et c'est avec d'immenses accroissements ajoutés par les grands docteurs chrétiens, que sa philosophie est devenue la base de toute la science moderne.

Ensuite, il fit aussi remarquer que si dans la philosophie chrétienne on a exalté St. Thomas, on ne prétend pas lui donner, exclusivement à tout autre, le premier rang, ni exclure aucune autre source de la connaissance humaine. De même que l'on admet volontiers ce que la philosophie payenne a trouvé de juste et de légitime, on ne veut pas non plus séparer St. Thomas de ceux qui l'on précédé parmi les grands maîtres de la science chrétienne ; ainsi, nous respectons en particulier St. Augustin et nous maintenons le fameux adage de l'école chrétienne philosophique :

Augustinus, cui cave ne anteponas quemquam.

Mais si nous prenons St. Thomas, c'est que ce grand maître a mis et réuni en corps de doctrine ce qui se trouvait disséminé dans St. Augustin et dans les autres, et en cela nous ne leur faisons pas de tort ; car nous savons bien que St. Thomas ne s'est séparé de ses devanciers sur aucun point essentiel, n'excluant rien, rendant à chacun ce qui lui appartient, mais résumant dans sa doctrine toutes lumières légitimes, soit qu'elles appartiennent à la doctrine payenne ou à la doctrine chrétienne.

Ces réserves faites, le savant Lectureur entra ainsi en matière :

Jusqu'au VIIe siècle de l'ère chrétienne, un des points les plus remarquables du globe était l'illustre cité fondée par Alexandre-le-Grand et qui portait son nom.

Or, cette ville d'Alexandrie, située sur la Méditerranée, à l'extrémité de l'Egypte, à l'embouchure du Nil, au confluent des diverses civilisations de l'Orient, du Sud et de l'Occident, remplie de monuments magnifiques, de palais splendides et d'académies célèbres, attirait les regards et l'admiration du monde entier.

L'un des plus beaux monuments était ce phare qui illuminait les ténèbres de la nuit, éclairait les navigateurs et les guidait au milieu des écueils de la mer. Mais ce phare si admiré n'était lui-même qu'une faible image d'une lumière bien plus éclatante et plus précieuse qu'Alexandrie, par l'enseignement de ses savants, répandait dans l'univers, propageant les lueurs de la science non seulement par ses écoles, mais aussi par sa bibliothèque si connue, où s'étaient accumulés, depuis de longues années, les trésors de la science dans la suite des siècles, dans tous les genres et toutes les langues, au nombre de six milles volumes ; trésor précieux qui s'accroissait sans cesse, et où ses sages venaient puiser chaque jour des lumières et des richesses nouvelles.

Quelles ressources immenses pour l'avancement de la civilisation, dont tous n'avaient peut-être pas fait le meilleur usage, mais qui eussent été d'une si grande utilité pour les siècles à venir !

Or, vers ce temps, des hordes de barbares arrivèrent de l'Orient, répandant la destruction sur leur passage. Arrivés à Alexandrie, ils ne respectèrent rien des grandeurs et des beautés de cette illustre cité ; ils renversèrent les palais, les monuments, ils détruisirent les écoles : et leur chef, le sauvage Omar, mit en cendres cette belle bibliothèque, le plus précieux trésor qui s'y trouvait. Les siècles ont passé, Alexandrie ne s'est pas relevée d'une telle infortune, elle n'a rien recouvrée de son importance et au milieu de ses ruines, elle n'a plus montré, au lieu d'une population riche de cinq cents mille âmes, qu'un ramassis de quelques milliers

d'habitants végétant dans l'ignorance, la misère et l'esclavage.

Tel est l'acte de barbarie accompli par les Sauvages du VIIe siècle, et dont le souvenir seul inspire l'exécration pour le misérable Calife qui l'a ordonné. Or, quelque chose de semblable s'est présenté à une époque plus récente et par des hommes sans excuse, parce qu'ils prétendaient au titre de savants et de lettrés, comme nous allons le voir. Dans la suite des âges, les sciences, les lettres et les arts, cultivés sans interruption depuis Charlemagne, étaient arrivés à un point incontestable d'illustration et de grandeur avec les plus grands noms et les plus grands génies. La science allait toujours croissant, servie par les esprits les plus habiles et les plus heureusement novateurs. La science philosophique avait trouvé sa vraie base et les plus éclatantes lumières; les lettres apparaissaient avec une richesse d'invention et d'originalité à laquelle les plus grands esprits rendent hommage; une architecture entièrement nouvelle s'était élevée, qui égalait pour le moins tout ce que l'antiquité avait pu créer, lorsque tout à coup arrive de l'Orient un essaim de prétendus lettrés et savants qui viennent détruire ce glorieux héritage du génie des siècles chrétiens et qui prétendent faire reculer le monde de deux mille ans en arrière, sous prétexte de le retremper aux sources les plus pures de l'antiquité.

Or, l'on peut dire que cet acte de destruction est comparable au crime du barbare Calife de Mahomet, puisque l'on a tari les sources de la science, que l'on a éteint les foyers de la lumière accumulés jusqu'à ce jour, et cela par la prétention exclusive de tout trouver dans la seule antiquité payenne.

Si Omar est si justement l'objet d'un blâme général pour nous avoir privé des ressources accumulées depuis le commencement des progrès de la civilisation, que ne dira-t-on pas de ceux qui ont accompli, à l'une des phases les plus brillantes de l'humanité, une œuvre de destruction absolument semblable? Que n'a-t-on pas perdu par ce retour à une civilisation si contraire aux enseignements du christianisme? Il estvrai que l'on se paye de vaines raisons, et que l'on déclare pompeusement qu'il fallait sortir des ombres de l'enfance et des entraves de la servitude, afin de marcher dans la lumière et la liberté à la conquête du progrès et de la civilisation. Mais ces ombres étaient les lumières de l'Evangile et de la doctrine chrétienne; mais ces entraves étaient les lois de la fraternité et de la charité; or qu'a-t-on gagné à s'en éloigner? L'esprit moderne a-t-il rien trouvé de meilleur, et les grands génies de l'Eglise et les grands hommes du moyen-âge ont-ils de la peine à entrer en comparaison avec les grands hommes de notre époque?

Qu'a-t-on gagné en aucun genre au point de vue politique, religieux, moral et même au point de vue de la science et des lumières?

Et d'abord, même au point de vue politique, a-t-on rien conquis de vraiment préférable dans l'ordre social? On avait alors un état de chose qui conciliait au suprême degré l'ordre, l'autorité et la liberté la mieux entendue. Dans la hiérarchie féodale d'une part, et d'autre part dans les différentes franchises dont on jouissait, franchises civiles, parlementaires et municipales beaucoup plus étendues qu'on ne pense.

Et en effet, dans les hautes régions une aristocratie puissante balançait l'autorité royale; dans d'autres degrés, les Communes et les municipalités sauvegardaient les droits du peuple et de la bourgeoisie.

Ce dont on ne veut plus tenir compte dans certains centres infectés de philosophisme, c'est l'influence des idées religieuses; tantôt on nous les représente comme nulles, comme inefficaces, et n'ayant aucune conséquence morale; tantôt on nous les représente comme absorbant tout et détournant l'humanité de ses intérêts matériels, même les plus indispensables. On comprend que la vérité doit être éloignée de ces deux propositions extrêmes qui se contredisent; d'une part, l'influence religieuse n'absorbait aucune force utile, ni aucune aspiration légitime de la société; son action n'allait pas au-delà de ses limites naturelles, mais en même temps on ne peut nier son efficacité, sa force, pas plus que sa moralité.

L'action religieuse dans les siècles de foi est incontestable, mais comment nier ses heureux résultats? Ils étaient salutaires, comme ils le seraient encore actuellement si l'on daignait s'y soumettre. Aussi l'autorité était tempérée par les convictions religieuses, qui commandaient de haut aux souverains la sollicitude, la charité la plus tendre pour leurs sujets même les plus humbles. Tous les princes n'étaient pas des St. Louis, des St. Edouard, des St. Henry; toutes les princesses n'étaient pas des Blanche de Castille, des Elizabeth de Hongrie, des Marguerite d'Anjou, mais ces grands caractères étaient regardés alors sans contexte comme les vrais modèles à imiter.

D'un autre côté, les souverains gagnaient tout à cette prédominance des idées religieuses; la Foi savait commander en même temps leurs devoirs aux sujets, la soumission à l'autorité, l'obéissance au souverain légitime; ceci valait bien sans doute un état de choses où l'on se voit trop souvent ballotté entre le despotisme et l'anarchie.

Cette action bienfaisante de la religion se voyait donc dans les formes générales et essentielles de la société; mais elle paraissait encore au suprême degré dans le développement de sa vie, et dans le déploiement de son activité.

Cet esprit de modération dans le pouvoir, et ces habitudes de soumission à l'autorité légitime, n'excluaient en aucune manière les sentiments les plus nobles, les plus héroïques et les plus généreux.

Il y avait le sentiment du respect pour les pouvoirs légitimes, mais en même temps l'horreur de l'oppression, la haine des abus de la force, poussée au dernier degré où l'âme humaine puisse jamais atteindre. Ce n'était pas une horreur idéale, stérile en résultats, et n'allant pas au-delà du sentiment, comme nous l'avons vu parfois de nos jours, mais une indignation sincère, manifestée par des faits portés jusqu'au plus admirable héroïsme.

En ces temps, quand on voyait ses frères en foi, en croyance, en sentiment, exposés à être opprimés sous l'étreinte d'une puissance impitoyable, alors des nations entières se levaient comme un seul homme et accouraient à la défense des pauvres victimes, quand même pour cela il eut été nécessaire de traverser les mers et de s'en aller jusqu'aux extrémités du monde connu. Voilà donc le sentiment de la fraternité et la haine de la tyrannie portés jusqu'au plus haut degré, et ce qui s'est renouvellé pendant trois siècles de suite, et plusieurs fois par siècles.

A ces époques de lumière chrétienne, le fils de l'Eglise, le chrétien, était sans cesse à cheval, la main à la lance et prêtant l'oreille; et de si loin qu'il entendait retentir l'appel de l'opprimé et du faible, aussitôt il volait, il se précipitait et donnait sa vie sans rien demander en échange; car il en est ainsi du prix du sang, on le donne pour rien, ou on ne le donne pas, trouvant sa récompense dans sa conscience, dans son devoir accompli, et au ciel en Dieu qui couronne tout sacrifice semblable à celui de son divin fils.

Si les mêmes sentiments existaient encore aujourd'hui, il est deux pays qui ne réclameraient pas l'assistance en vain : au nord, la Pologne écrasée sous le despotisme triomphant, au sud l'Italie opprimée.

Allez aux champs de la Pologne, voyez ces nobles champions de la patrie abandonnés à eux-mêmes; tel est le spectacle d'indifférence offert par la civilisation nouvelle, et reconnaissez qu'il y avait quelque chose de plus noble au cœur des hommes du moyen-âge.

Nous avons donc commencé à exposer le véritable état de cette société, où St. Thomas d'Aquin a fait resplendir l'éclat de son génie, et nous avons montré d'abord que même au point de vue politique, on ne peut refuser à cette époque, si mal jugée par l'école philosophique du XVIIIe siècle, un des plus hauts rangs qu'ait jamais conquis la civilisation dans les temps passés.

Or, ce que nous avons dit de l'organisation sociale, nous le pouvons dire aussi de l'état moral et intellectuel.

Les impies du siècle dernier, comme les hommes de la renaissance, en considérant que ces siècles du moyen-âge étaient soumis à la vraie foi, et qu'alors la vérité divine était ardemment acceptée par tous les cœurs, non seulement ont fait mille efforts pour découvrir des taches, des imperfections en ces temps soumis au vrai Dieu, mais de plus ils n'ont reculé devant aucune allégation pour les convaincre d'abjection et de dégradation.

On sait que l'un des principaux reproches est celui d'ignorance, répété en tant de livres, exprimé sous les formes les plus variées, et que cependant il n'a jamais été possible de prouver une seule fois d'une manière nette, précise et incontestable.

Nous admettons bien les progrès que le cours des siècles a pu amener jusqu'à nous; nous reconnaissons avec admiration les gloires qui ont pu illustrer les temps modernes; mais nous voudrions que l'on fut aussi juste pour des illustrations non moins grandes et pour des travaux et des résultats qui honoreront à jamais l'esprit humain; enfin, nous voudrions que l'on reconnut à l'Eglise le mérite qu'elle a eue alors, puisque bien loin de craindre les sciences et la lumière, elle a fait tout ce qui était en son pouvoir pour les répandre à pleines mains, et que cette grande influence dont elle jouissait, elle s'en est servie pour éclairer le monde et pour imprimer aux recherches intellectuelles un mouvement et une activité que l'on n'a peut-être jamais pu contempler depuis.

En ces temps donc, chaque pays avait ses foyers d'instruction, où l'on enseignait les lettres, les sciences et les arts, et qui est-ce qui les avait établis, si ce n'est l'Eglise ?

Or, ce zèle pour répandre l'enseignement était si grand que ces centres d'instruction étaient multipliés d'années en années, et étaient arrivés au XVe siècle à un nombre d'institutions, de colléges et d'universités, qui n'a jamais été surpassé ensuite, et pas même égalé.

La France, à elle seule, comptait près de vingt universités; les autres pays, comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, étaient favorisés dans la même proportion.

Ce n'est pas tout, l'Eglise ne s'était pas contenté de multiplier ces grands foyers de la science, mais elle avait pris des moyens efficaces pour que les jeunes générations avides de s'instruire pussent en profiter; l'accès de ces universités était rendu facile par une multitude de fondations pieuses et de ressources semblables; de telle sorte qu'à chacune de ces universités les élèves ne se comptaient pas autrement que par milliers.

Que l'on voie donc qu'elle était l'activité intellectuelle de ces temps, lorsqu'on peut s'assurer qu'à des distances, même très-rapprochées, on réunissait autour des chaires de l'enseignement, des milliers de jeunes gens avides des hautes spéculations de la théologie et de la philosophie scholastiques.

Voici, entr'autres, un fait incontestable: à Paris on ne comptait pas moins de quarante mille étudiants, et non loin de là, à moins de trente lieues, à l'école de St. Benoit-sur-Loire, on en comptait vingt mille.

Les historiens du temps mentionnent souvent ces grands concours des jeunes générations avides de la science, et ils nous citent entr'autres ce fait caractéristique: c'est que, à certaines fêtes de l'année, les hautes écoles de Paris se rendaient en procession au tombeau des rois, à St. Denis; or, au moment où les derniers des étudiants rangés deux par deux descendaient les marches du perron de la Sorbonne au centre de la capitale, en ce moment là, à deux lieues de distance, il y en avait déjà un très-grand nombre d'arrivés, de pressés dans les murs de la grande basilique royale de St. Denis.

Mais ce qui peut ajouter à notre étonnement en voyant le nombre des écoles et des jeunes gens qui les fréquentaient, c'est de considérer l'élévation de l'enseignement qui était recherché avec un tel concours et un tel enthousiasme.

Devant cette jeunesse si nombreuse, on ne traitait que les plus hautes questions. Elles étaient exposées par les plus grands génies et les esprits les plus subtils qui aient peut-être jamais illustré la science; enfin, il ne faut pas omettre que cet enseignement était revêtu de cette haute forme scholastique si riche et si puissante, et qui n'est absolument accessible qu'aux meilleurs esprits.

On voit donc maintenant ce qu'il faut penser de ces accusations d'abjection, de ténèbres, d'ignorance, formulées par les hommes de la renaissance avec une telle légèreté, et contre le témoignage des faits les plus évidents.

Tels étaient ces temps où St. Thomas d'Aquin est venu apporter les lumières de sa science, le temps des croisades et des universités, c'est-à-dire le temps des grands dévouements et des grandes recherches des lumières intellectuelles.

Du reste, ces esprits préoccupés de questions si sérieuses et si subtiles ne se laissaient pas exclusivement absorber par de pareils travaux, et savaient prouver qu'ils étaient doués au plus haut degré des facultés les plus délicates et les plus ingénieuses de l'esprit humain.

Le goût pour les sciences marchait de pair avec un

sentiment et un goût pour les arts qui ont su produire dans le monde des monuments impérissables et les plus étonnantes merveilles.

Ici, nous touchons à une des plus grandes gloires intellectuelles du moyen-âge, mais ce n'est pas la seule. Lorsqu'on visite actuellement l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, on voit dans des monuments inimitables désormais, la grandeur de ces siècles qui ont mené à fin tant d'œuvres colossales ; et cependant nous ne voyons pas tout ce qui a été produit : les révolutions, les années ont emporté bien des merveilles, et il faut bien le dire, le mauvais goût des siècles postérieurs a été encore plus destructif que les années et les bouleversements politiques.

Nous ne voulons pas étendre davantage ces considérations ; il nous semble en avoir dit assez pour montrer quels étaient ces temps où est venu resplendir le génie sublime de St. Thomas d'Aquin.

C'est d'abord une organisation sociale, qui dans tous les genres, a pu réaliser les plus grandes entreprises ; c'est un tempérament réel entre les diverses autorités et les différentes classes de la société, qui venait seconder l'unité la plus forte entre les éléments du corps politique. De plus, ce que nous pouvons encore considérer dans l'état social, c'est un sentiment aussi fort et aussi délicat que possible, non seulement de sa propre indépendance, mais aussi de la nationalité et de la liberté des autres.

Enfin, des trésors de science, des hommes de génie, des centres d'instruction multipliés, des résultats auprès desquels pâlissent les prétendus philosophes du XVIIIe siècle, ou les savants bizantins de la renaissance et leurs découvertes les plus prônées.

Ce n'est donc pas sans de justes motifs que nous avons dit en commençant que tous les efforts des savants de la renaissance pour renverser l'œuvre des temps de la foi et de la sainteté, pour repousser dans les ténèbres, des lumières qui méritent encore à l'heure qu'il est d'être les phares et les guides de la civilisation moderne, que ces efforts sont aussi peu intelligents, aussi barbares que l'esprit de destruction des sauvages de l'Orient se précipitant sur le monde civilisé, détruisant des cités florissantes, renversant des chefs-d'œuvre de l'art et du génie, et ruinant avec les trésors incomparables de cette grande bibliothèque d'Alexandrie, vingt ou trente siècles de travaux et d'efforts qui auraient été la lumière et la gloire à jamais regrettables des siècles qui devaient suivre.

NECROLOGIE.

Nous avons la douleur d'enrégistrer la mort de l'hon. J. S. McCord, un des juges de la Cour Supérieure du Bas-Canada, arrivée mercredi matin vers 1 heure, à la suite d'une courte maladie de trois jours.

M. McCord était né près de Dublin, Irlande, le 18 juin 1801. Il vint avec son père en Canada vers 1806 ; alla aux écoles anglaises, puis au Collége de Montréal. Admis au Barreau en 1822, il pratiqua comme avocat jusqu'en 1832, époque à laquelle il entra dans le service volontaire, leva un corps de cavalerie, devint commandant d'une brigade de cavalerie, puis de toute la force de milice à Montréal. A la réorganisation des cours par le conseil spécial, il fut nommé juge de District et juge de la Cour des Requêtes, puis juge de la Cour de Circuit en même temps que MM. C. Mondelet, Guy et Bruneau ; en 1857 il fut promu à la Cour Supérieure, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort.—*L'Ordre.*

Exposé des principaux évènements survenus en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à la mort de Champlain.

VII.

(Suite.)

Cependant le duc de Ventadour ne tint aucun compte des récriminations des marchands. La compagnie déclara alors formellement qu'elle refusait de fournir à la nourriture d'un plus grand nombre de missionnaires, alléguant qu'elle ne s'était obligée qu'à l'entretien de six religieux, et qu'elle entendait s'en tenir à la lettre de son contrat. Que si toutefois l'on voulait absolument faire passer des Jésuites en la Nouvelle-France, elle était toute disposée à se charger de la nourriture de ces Pères, mais de quatre Récollets seulement, au lieu de six, ce qui fesait le nombre exact mentionné aux clauses de l'engagement.

Le vice-roi, sans s'occuper davantage des criailleries et des offres hypocrites des associés, leur signifia qu'ils auraient à nourrir, comme par le passé, six Pères Récollets, et pour ne pas priver la Nouvelle-France des services que la compagnie de Jésus pourrait rendre, il envoya à ses propres dépens ceux des membres de cette société qui furent désignés les premiers pour cette mission. C'étaient le Rév. Père Lalemant, principal du collége de Paris, fils d'un ancien lieutenant-colonel de cette ville, le Père Brebœuf, le Père Ennemond Massé, un Frère Français et un autre appelé Gilbert. (1)

Cette même année 1625, tous ces religieux étaient prêts à partir, et ce fut Guillaume de Caën qui les conduisit à Québec, avec le P. Joseph de Daillon, Récollet, de l'illustre Maison de Lude. De Caën avait donné sa parole au duc de Ventadour qu'il ne laisserait manquer les Jésuites de rien ; cependant, dès qu'ils furent débarqués, il leur déclara que si les PP. Récollets ne voulaient pas les recevoir et les loger chez eux, ils n'avaient point d'autre parti que de retourner en France. Ils s'aperçurent même bientôt qu'on avait travaillé à prévenir contre eux les habitants de Québec, en leur mettant entre les mains les écrits les plus injurieux que les Calvinistes de France avaient publiés contre leur compagnie. (2) Un livre intitulé : *Anti-Cotton*, qui attaquait la compagnie de Jésus, circulait de main en main ; aussi toutes les portes leur étaient fermées. (3)

En ces pénibles circonstances, ils trouvèrent un motif de consolation dans la charité des Pères Récollets qui leur offrirent l'hospitalité, mettant pour cela à leur disposition la moitié de leur propre couvent, et leur laissant même le choix de celle qui leur conviendrait davantage. Ils leur cédèrent également la moitié de leur jardin et de leur enclos que les Jésuites occupèrent ainsi l'espace de deux ans et demi jusqu'à ce qu'ils se

(1) L'abbé Faillon.

(2) Charlevoix.

(3) L'abbé Ferland.

fussent construits des logements pour eux-mêmes, leur mission de Québec ayant été fondée par un riche particulier qui entra dans leur compagnie et leur donna seize mille écus. (1)

L'année suivante (1626), les PP. Noyrot et de la Noue, de la même compagnie, vinrent renforcer les Jésuites déjà établis en Canada et amenèrent avec eux des vivres suffisants et une vingtaine d'ouvriers.

Grâce à ces secours, les Pères purent pousser vigoureusement les travaux de leur établissement qu'ils avaient commencé quelques temps après leur arrivée, à un endroit très-agréable, situé à un quart de lieue environ du couvent des Récollets. C'était une pointe, formée par la jonction de la petite rivière Loiret avec le St. Charles et connue alors, selon Sagard, sous le nom de fort Jacques-Cartier.

Le 1er septembre 1625, rapporte l'abbé Ferland, ils y avaient planté une croix avec toute la solennité qu'ils purent mettre à cette cérémonie, en présence des PP. Récollets et des principaux Français. Dès le même jour, l'on avait commencé à abattre les arbres et à préparer le terrain. Pour ne pas être troublés dans leurs travaux, ils avaient obtenu du duc de Ventadour la concession des terres avoisinantes auxquels ils donnèrent le nom de Notre-Dame-des-Anges. L'acte qui leur accorde cette Seigneurie est du mois de mars 1626. Elle s'étendait depuis la rivière Ste-Marie, qui la sépare de la Seigneurie de Beauport, jusqu'à un ruisseau situé à l'ouest de Loiret. La maison de Notre-Dame-des-Anges fut pendant plusieurs années la principale résidence des Jésuites. (2)

Ç'est de ce petit coin de terre sur lequel, pendant le silence des nuits, ces vaillants religieux étudiaient avec ardeur les langues sauvages, que s'élevèrent les premiers rayons de vraie civilisation qui devaient éclairer notre pays. Il n'y a rien de plus touchant, croyons-nous, que le tableau de la vie de ces hardis apôtres, tracé par le P. Charlevoix. Depuis quatre heures du matin qu'ils se levaient, lorsqu'ils n'étaient point en course, jusqu'à huit, ils demeuraient ordinairement enfermés: c'était le temps de la prière, et le seul qu'ils eussent de libre pour leurs exercices de piété. A huit heures, chacun allait où son devoir l'appelait; les uns visitaient les malades, les autres suivaient dans les campagnes ceux qui travaillaient à cultiver la terre; d'autres se transportaient dans les bourgades voisines qui étaient destituées de pasteurs. Ces courses produisaient plusieurs bons effets; car, en premier lieu, il ne mourait point ou il mourait bien peu d'enfants sans baptême; les adultes même qui avaient refusé de se faire instruire tandis qu'ils étaient en santé, se rendaient dès qu'ils étaient malades: ils ne pouvaient tenir contre l'industrieuse et la constante charité de leurs médecins. En second lieu, ces barbares s'apprivoisaient de jour en jour avec les missionnaires; ce commerce adoucissait leurs mœurs et les fesait insensiblement revenir de leur préjugés. Rien d'ailleurs n'était plus édifiant que la conduite des nouveaux chrétiens... Les guérisons fréquentes opérées par la vertu des remèdes que les Pères leur distribuaient libéralement, conciliaient à ces missionnaires encore plus de crédit.

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) M. l'abbé Ferland.

Il restait toujours un religieux dans la maison pour y tenir une école, pour faire les prières publiques, aux heures réglées, dans la chapelle, et pour recevoir les visites des sauvages qui sont extrêmement importuns.

Sur le déclin du jour, tous se réunissaient pour tenir une espèce de conférence où chacun proposait ses doutes, communiquait ses vues, éclaircissait les difficultés qu'il avait sur la langue; on s'animait et on se consolait mutuellement; on prenait de concert des mesures pour avancer l'œuvre de Dieu, et la journée finissait par les mêmes exercices qui l'avaient commencée.

A l'exemple de Saint François-Xavier, ils parcouraient les villages et les environs, une clochette à la main, et engageaient tous ceux qu'ils rencontraient à les suivre.

Dans ces conférences, chacun avait la liberté de parler, ce qui, parmi les Sauvages, n'est jamais sujet à aucune confusion.

Rarement on sortait de ces assemblées sans avoir fait quelque conquête. Il y avait aussi des conférences où les chefs des tribus étaient seuls appelés; on y discutait avec soin certains articles de la religion dont on ne jugeait pas qu'on dût instruire sitôt la multitude, mais uniquement ceux qu'on connaissait plus capables de les comprendre, et dont l'autorité pouvait servir beaucoup au progrès de l'Evangile. (1)

Tel est le genre de vie qu'adoptèrent, dès leurs premiers pas sur notre sol, les courageux disciples de Loyala. C'était répondre de la manière la plus noble, la plus victorieuse, la plus vraiment chrétienne aux infâmes calomnies qu'on s'était plu à déverser sur leur compte. Aussi " les libelles fûrent brûlés publiquement," (2) et ces calomnies—comme la plupart des calomnies—retournèrent contre leurs propres auteurs. Il est constant, en effet, que le Sieur de Caën qui avait conduit les Jésuites à Québec, étant retourné en France, entra en procès avec les anciens associés et eut encore le déplaisir de trouver le duc de Ventadour mécontent de sa conduite. Il paraît que de Caën ne se contentait pas, malgré les défenses expresses qui lui avaient été intimées, de faire faire publiquement les prières de sa secte, mais qu'il voulait encore obliger les catholiques à y assister, comme l'avaient déjà pratiqué plusieurs trafiquants Huguenots. Il est du moins certain que le P. Le Caron fit, à ce sujet, des plaintes contre de Caën, et il fut ordonné de par le roi que celui-ci nommerait

(1) Ce ne fut qu'en 1635 que les Jésuites établirent leurs premières missions chez les Hurons. Ils allèrent à plus de trois cents lieues de Québec continuer l'œuvre des Récollets et fonder les missions au village de St. Joseph, de St. Louis, de St. Ignace et de Ste. Marie, sur les bords du lac Huron. Ce dernier poste n'était cependant qu'une résidence et une maison de retraite pour les missionnaires; les sauvages n'y venaient qu'en passant. Les Français y bâtirent un fort en pierre, dont on voit encore aujourd'hui des restes assez curieux au milieu de la forêt. Plusieurs milliers de Hurons se convertirent à notre foi, tout en conservant leurs habitudes nationales, et se soumirent à l'autorité de la France.

" Tout le génie de la France, a dit Chateaubriand, est dans la double milice de nos camps et de nos autels." En Canada, comme aujourd'hui dans l'Océanie et dans la Cochinchine, nos missionnaires ont précédé nos soldats et ont préparé la conquête française en répandant d'abord notre religion."

(Dussieux, le Canada sous la domination française.)

(2) Charlevoix.

un chef Catholique pour la conduite des vaisseaux et qu'il resterait lui-même en France. (1)

Cette ordonnance royale était plus qu'une simple disgrâce : elle équivalait ni plus ni moins à une destitution.

Le sieur de la Baldo le remplaça en effet dans le commandement de la flotte, et ce fut sur un des bâtiments de cette flotte qui appareilla de Dieppe le 15 avril 1626, que s'embarquèrent le P. Joseph Le Carron et Champlain, anxieux tous deux de revoir leur patrie adoptive après une absence prolongée de près de deux longues années.

Par une coïncidence assez remarquable, les PP. Noyrot et de la Noue faisaient voile également pour la même destination, et le même jour, du même port de Dieppe, sur un frêle navire de quatre-vingt tonneaux qui s'appelait l'*Alouette*, et qu'ils avaient frêté du sieur de Caën moyennant trois mille cinq cents louis, somme assez considérable pour l'époque, puisque, quelques années auparavant, De Monts et Champlain avaient essayé, mais vainement, de vendre toute l'habitation de Québec pour ce prix.

***

La traversée fut longue et orageuse. Le 23 mai, rapporte Champlain, nous eûmes une tourmente qui dura deux fois vingt-quatre heures, avec orage et tonnerre et une brume fort épaisse, qui fut cause que le petit vaisseau des Pères Jésuites, nommé l'*Alouette*, nous perdit de vue. (2)

Tandis que la flotte était ainsi ballottée sur l'immensité de l'océan et que le voyage se prolongeait outre mesure, les colons de Québec, dit M. l'abbé Faillon, se trouvaient en péril imminent de mourir de faim, car il ne leur restait plus que deux poinçons de farine qu'ils réservaient pour ceux qui seraient malades. (3)

Les choses en vinrent à ce point que Du Pontgravé fit sortir du fort les bouches inutiles et les envoya en chaloupe à Gaspé et à l'Isle Percée, dans l'espoir de pouvoir les renvoyer en France sur quelque navire occupé de la traite.

Voilà, remarque Champlain, les risques que l'on court la plupart du temps d'abandonner l'habitation de Québec, ou de la mettre dans une nécessité telle qu'on mourrait de faim si les vaisseaux venaient à se perdre. C'est ce qui doit arriver si on ne la fournit de vivres pour deux ans, jusqu'à ce que la terre soit cultivée de manière à nourrir tous ceux qui seraient au pays ; mais cette avance ne se fait que pour une année. Ce n'est pas que souvent je ne représentasse les inconvénients qui en pourraient arriver, mais comme cette nécessité ne touche que ceux qui demeurent à Québec, l'on n'y a aucun égard, et ainsi le roi est très-mal servi, et il le sera toujours de la sorte, si l'on n'y apporte un bon règlement, et si on ne le fait exécuter. (4)

PAUL STEVENS.

(A continuer.)

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) Champlain.

(3) L'abbé Faillon.

(4) Champlain.

LE DIVORCE.

V

(Suite.)

L'idée fixe qui avait pris possession du cerveau d'Odile ne laissait plus de place à la réflexion et aux ménagements délicats : elle voulait savoir à tout prix, et ne craignait pas d'employer, pour arriver à son but, des moyens qu'en d'autres temps elle eût repoussés avec dégoût. A l'aide de ses complicités de bas étages qui s'établissent entre les domestiques et les maîtres en proie à de fortes passions, elle s'était procuré d'abord des renseignements sur les habitudes de Guido, puis enfin une double clef de son bureau. Elle voulait pénétrer dans ce lieu qui lui semblait imprégné des pensées et des secrets de son mari, elle espérait arriver ainsi à une certitude dont la seule image pourtant la faisait pâlir de colère et de douleur. Après quelques hésitations, un jour que M. Walmeire était à la campagne, elle entra dans ce cabinet, plus élégant, mais non moins redoutable que celui de la légende. Le cœur d'Odile palpitait violemment ; elle porta un regard troublé autour de la chambre : tout y était dans le même état qu'autrefois, alors qu'aux premiers jours de leur union elle venait surprendre son mari au milieu de ses travaux et le distrayait par ses caresses ; des aquarelles représentant des scènes de chasse et de sport ornaient les murs ; deux portraits en miniature du père et de la mère de Guido, morts depuis longtemps, étaient suspendus auprès du bureau, et entre eux il avait placé une photographie de Marguerite au berceau. Sur la table à écrire s'étalaient des papiers, des livres, des registres, mêlés à de beaux bronzes et à quelques petits objets d'ornement, choisis avec goût. Odile les examina tous, ils n'avaient rien de suspect, elle en connaissait l'origine ; les papiers qu'elle feuilleta d'une main tremblante étaient relatifs aux affaires de banque ; les tiroirs ne renfermaient que des lettres de commerce, classées avec soin, rien de mystérieux ni de romanesque dans ces paperasses, noires de chiffres : les devoirs de la profession et les souvenirs de la famille régnaient seuls en ce lieu : cependant en furetant, en bouleversant jusqu'aux moindres feuillets, elle finit par découvrir une enveloppe en papier épais, glacé, entouré d'un filet étroit bleu ; le cachet de cire, très-petit, portait ces deux lettres accusatrices : I. F, et l'adresse : *Monsieur Guido Walmeire, banquier, Gand*, était d'une écriture délicate et féminine. La lettre ne s'y trouvait pas, l'enveloppe était vide. A cette vue, Odile tressaillit ! Pour elle, dans la position où elle se trouvait, c'était là une preuve convaincante... elle chercha encore avec une espèce de furie la lettre absente, et, au moment où, les mains dans un fouillis de lettres, elle les examinait et les rejetait tour à tour, la porte s'ouvrit, Guido entra et s'élança vers elle. La colère était peinte sur son visage, et, saisissant le bras de sa femme :

" Je vous y prends donc, s'écria-t-il, au milieu de vos infâmes espionnages ! C'est ainsi que vous violez la paix, la sécurité du foyer ! Vous lassez ma patience, Odile !

— Et vous, vous fatiguez la mienne ! Vous abusez de ma crédulité, vous me trompez, Guido, et j'en ai la preuve ; voici une lettre qui vous dénonce."

Elle lui tendit l'enveloppe, en désignant le chiffre

du cachet. Il garda un instant le silence, silence plus grave et plus terrible que les paroles ; puis il dit d'une voix calme et froide :

" Odile, il faut nous séparer. La vie avec vous est devenue intolérable, nous nous aigrissons réciproquement, vous n'êtes pas heureuse, je suis profondément malheureux. Eh bien ! demandons le divorce par consentement mutuel."

Elle pâlit : cette proposition, inattendue de la part de Guido, blessait intimément son cœur et son orgueil ; mais, sans laisser parler la voix de l'âme, qui aurait pu se faire entendre encore, elle n'obéit qu'à l'amour-propre offensé, et répondit avec une apparente tranquillité :

" Soit ! séparons-nous. Vos infidélités affichées sont une insulte que je ne puis supporter. Séparons-nous, Guido. Vous serez libre et je serai tranquille.

— Vous me donnez votre parole de ne pas faire opposition à ma demande ?

— Je vous la donne.

— C'est bien, vous avez la mienne. Je partirai ce soir pour Londres, où j'ai affaire, et vous pourrez quitter ma maison. A mon retour seulement, je vous prierai de m'envoyer Marguerite tous les dimanches, pendant quelques heures...

— Je le ferai."

Une froideur glaciale avait remplacé la colère qui tout à l'heure les agitait tous deux. Odile se leva, cherchant en vain sur le visage impassible de son mari un signe d'attendrissement, un reflet du passé... Ce visage pâle et fier semblait celui d'un juge. " Adieu, nous ne nous reverrons que devant les magistrats."

Une heure après, Guido partit pour Londres. Dès qu'il fut éloigné, un domestique apporta une lettre à Odile. Deux billets tombèrent de l'enveloppe : le premier était signé *Ida Frank* et renfermait ces quelques mots :

" Monsieur Valmeire voudrait-il bien me prêter
" pour quelques jours le charmant volume de Michelet,
" *l'Oiseau*, que j'ai grande envie de lire ? Je lui en
" serai fort obligée, et le prie de recevoir tous mes bons
" compliments.

" I. FRANK."

Le second était de Guido :

" Voici le billet que vous aviez cherché et que de
" basses perquisitions n'ont pu vous faire découvrir.
" Il vous prouve ce qui est, l'innocence de mes rela-
" tions avec madame Frank ; au point où nous en
" sommes, je puis vous avouer que je l'aime, qu'elle
" m'est infiniment chère, et que je serais heureux
" qu'elle m'acceptât pour mari. Et cependant, Odile,
" vos méfiances et vos outrages sont le seul motif du
" divorce ; je ne l'eusse jamais demandé sans ces provo-
" cations qu'un homme d'honneur ne peut supporter.
" Adieu.

" G. W."

Odile, en lisant ce billet, fondit en larmes et le tendit à son père, qui était accouru auprès d'elle. Il le lut en ricanant :

" Tu crois cela, toi, ma fille ? C'est très-habile, je l'avoue, et monsieur se donne le beau rôle, mais nous verrons à l'audience. Allons, ne pleure pas, et viens ; la voiture est prête ; tu ne peux pas rester ici plus longtemps."

Elle partit désespérée, et cependant résolue à ne pas fléchir. Un mot de la lettre de Guido semblait élever entre eux une barrière infranchissable ; ce mot était : *J'aime Madame Frank, elle m'est infiniment chère.*

Ce mot déchirait et irritait à la fois l'âme d'Odile, et, en savourant l'amertume, elle se décidait à cacher toujours, sous un impassible orgueil, la profonde blessure qui dévorait son sein.

Huit jours après, la demande en divorce des époux Valmeire était pendante devant le tribunal.

VI

Pendant que ces événements se passaient, Gabrielle se trouvait avec sa famille aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Elle avait écrit diverses fois à son amie pour l'encourager, l'égayer et la soutenir, et ce fut en réponse à ces lettres pleines d'espoir et qui semblaient projeter de lumineux rayons sur l'avenir, qu'Odile lui traça enfin le récit des dernières scènes qui avaient amené la demande en divorce.

" Tu me blâmeras, lui disait-elle, je prévois tes reproches et même ton chagrin, car tu m'aimes, Gabrielle, je le sais : j'en ai eu bien la preuve dans tes lettres si affectueuses et où tu te montres si préoccupée de mon sort. Tu me dis, dans la dernière, que l'avenir vaudra mieux que les jours actuels, que mes peines n'ont pour origine que des torts passagers, et que, peu à peu, la paix, l'entente réciproque, renaîtront et que nous pourrons goûter le bonheur de l'amitié, des intérêts et des affections mis en commun. C'est une félicité de vieux époux que tu me peins là : paradis de neige qui me fait peur... Encore m'en serais-je contentée peut-être, s'il eût été facile d'y arriver ; mais Guido l'a dit avec raison, notre existence était devenue intolérable.

" Je soupçonnais sa fidélité, il avait en horreur les questions que je lui faisais sur ses démarches, ses relations extérieures, questions bien naturelles, quoique tu en dises, et quoique M. Valmeire les ait appelées *infâme espionnage*. Ah ! il n'eût pas été si irrité si je n'avais vu clair dans sa conduite ! Innocent, il se fût montré indulgent ; sans faute, il n'eût pas été sans amour ! Car je me suis convaincue, à n'en pouvoir douter, Gabrielle, qu'il aimait cette madame Ida Frank dont je m'étais toujours méfiée. Te souviens-tu de mes pressentiments ? Il allait chez elle tous les soirs, à l'heure où elle reçoit, il est vrai, une société nombreuse de jeunes gens, tempérée par la présence de quelques femmes qui n'ont plus rien à craindre de l'opinion publique ; il lui envoyait des fleurs, des livres, ils échangeaient des lettres, et, quoiqu'il ait juré que ces relations n'avaient rien que d'innocent, le mystère même qu'il y mettait en faisait une offense. Une scène, la dernière et la plus violente que nous ayons eue, nous sépara... Nous demandons le divorce par consentement mutuel, et Guido m'a appris qu'il n'attendait que la rupture de nos liens pour s'unir à madame Frank.

" Nous avons comparu une première fois devant le magistrat : ce n'est plus que là, en présence des représentants de la loi, que nous devons nous revoir... et l'on croit à l'éternité du bonheur dans le mariage !... Au moment où j'entendis la voix de Guido qui répondait à une interrogation du président, je tressaillis, et (tu sais combien nos pensées sont rapides, combien elles embrassent d'espace et de temps en un clin d'œil)

il me sembla que je rétrogradais aux premiers jours de notre mariage, alors que nous étions si tendrement unis, que ces années de malheur n'avaient pas existé, et que j'allais le retrouver tel qu'autrefois. Le charme de sa voix, douce et vibrante, avait soudain agi sur mon âme, mais les paroles qu'il disait rompirent le charme: Oui, monsieur le président, disait-il; je persiste dans ma demande.

— Et vous, madame ?" reprit le magistrat.

"Je m'étais levée, et quoique mon cœur battît à se rompre, je pus dire d'une voix ferme: " Moi également, monsieur."

" Alors le président nous adressa une remontrance paternelle sur les dangers du divorce; nous l'écoutâmes tous deux dans une espèce d'entêtement impassible. Il l'avait dit bien des fois sans doute, il le savait par cœur, il la récitait par routine et d'un air distrait, et, eût-il été le plus éloquent des orateurs, il ne nous aurait pas persuadés!

" Nous fûmes invités à *comparoir* une seconde fois devant lui, et Guido s'éloigna le premier, sans m'avoir regardée. Va, Gabrielle, il ne me regrette pas: son cœur est ailleurs!...

" Je suis logée, depuis la sortie de la maison conjugale, chez mon père, qui a beaucoup d'attentions et de bontés pour moi et pour ma petite Marguerite. Il me soutient dans cette épreuve. Tu sais qu'il n'a jamais beaucoup aimé Guido; et puis, le divorce rentre tout à fait dans le cadre de ses idées. Liberté en tout et pour tous, c'est sa devise.

" Maintenant, me demanderas-tu si je regrette ce que j'ai fait? Non, Gabrielle, je regrette les premiers temps de mon mariage, temps heureux qui me gâteront à jamais l'avenir, mais je ne regrette pas de n'être plus condamnée à un perpétuel exercice de patience et d'abnégation; cela, je ne le regrette pas, et ma liberté reconquise vaudra toujours mieux, pour ma fierté et pour mon repos que la situation qui m'était faite dans le mariage.

" Adieu, Gabrielle, tâche d'être longtemps heureuse et aime-moi encore un peu.

"ODILE."

Odile révélait-elle toute sa pensée? Il est permis d'en douter, et cette fierté dont elle parlait, qui l'avait poussée aux résolutions extrêmes, intervenait aussi dans ses confidences d'amitié, et jetait un voile épais sur des blessures saignantes qui parlaient, elles, de tendresse et non d'orgueil. Mais ce sang du cœur, les larmes qu'Odile versait dans sa solitude, nul ne les vit, nul ne les devina, nul ne les consola.

Gabrielle lui répondit quelques mots.

" Que je te plains, Odile! Chère Odile, qu'as-tu fait? à quelles extrémités en es-tu venue, faute d'un peu de silence, de support et de résignation? Hélas! fallait-il, de part et d'autre, tant appuyer sur quelques torts? Le temps, la raison, l'intérêt de votre enfant, vous eussent réunis; mais, dans votre folie, vous brisez le lien qui ne se ressoudera jamais, et vous brisez en même temps le lien qui vous unit à l'Église catholique. Tu connais sa doctrine sur le divorce... Odile, il serait temps encore: réfléchis, humilie-toi... pense à ta fille: que serait-elle un jour? la fille d'une femme divorcée!

" Pardonne-moi le trouble de ma lettre, je t'écris en pleurant... Oui, je t'aime, et je t'en donne la meilleure preuve. Consulte des prêtres, des magistrats, des amies sages, ils te diront les périls que tu cours, ils t'éclaireront; moi, je ne puis que prier pour toi et faire prier mes petits enfants. Adieu et à toujours.

" GABRIELLE."

" Ta dévote amie t'aime beaucoup, cela est sûr, dit M. Paulus à qui Odile avoit communiqué cettte lettre, mais ça n'a pas d'idées larges, ça voit tout, du fond de sa petite sacristie. Que diable! elle te parle de ta fille, mais le bénéfice du divorce que tu invoques, elle l'invoquera peut-être un jour aussi... Des enfants ne restent pas toujours enfants, et il faut penser à leur avenir autant qu'à leur présent. Voilà les idées libérales comme je les conçois: l'avenir, toujours l'avenir et le progrès... Qu'en dis-tu?

— Ah! j'espère bien que Marguerite ne divorcera point! s'écria Odile avec un soupir.

VII

Madame Ida Frank logeait dans un des beaux hôtels qui entourent la Place-d'Armes; elle y occupait un appartement restreint, mais élégant; on la servait chez elle, et elle aimait fort cette existence à l'américaine qui, en échange d'une somme d'argent, la débarrassait des fatigues et des préoccupations du ménage, où les femmes trouvent à la fois leur souci et leur honneur. Mais Madame Ida Frank, quoique née aux bords de la Sprée, était fort peu allemande en ce point: l'innocente Marguerite filant au rouet, l'épouse de Goëtz de Berlichingen présidant aux travaux domestiques, Charlotte faisant les tartines de ses petits frères, n'étaient pas du tout ses types chéris; et jamais Parisienne affolée de parures et de fêtes ne désira plus ardemment que cette blonde rêveuse, venue de la grave Germanie, le luxe des toilettes, l'enivrement du monde, les splendeurs de la richesse et la fougue d'une vie sans devoir et sans but.

Il était onze heures du matin: Ida venait d'achever sa première toilette; sa robe de chambre de cachemire violet ouverte sur une jupe brodée, sa petite coiffure à l'air négligée, qui ne cachait pas ses magnifiques cheveux blonds, lui seyaient à ravir, autant pour le moins qu'une robe de bal et des couronnes de fleurs. A demi couchée dans un vaste fauteuil, elle lisait un roman allemand, *Gravin Faustin*, œuvre mondaine d'une noble plume qui, depuis, s'est consacrée à de plus saints travaux. Ida ne suivait guère les péripéties de son livre, elle rêvait, les yeux perdus dans la vague, quand un coup bref retentit à la porte. " Entrez! dit-elle, ranimée et rajustant les brides de son joli bonnet.

—Est-on admis à l'audience de la charmante malade? demanda une voix d'homme.

— Entrez-donc!

Le docteur Thibault entra. " Rose et fraîche comme une églantine? s'écria-t-il, en voyant madame Frank. Et ce pouls? calme! parfait! Qu'avez-vous donc, belle dame?

— J'ai eu hier une migraine horrible, j'ai des palpitations, je broie du noir. Tenez, docteur, je crois que j'ai une maladie de cœur ou de foie.

— Avez-vous des coliques?

— Allons donc?

— Non? eh bien! parlons sérieusement. Il y a un peu de contrariétés morales dans notre fait, nous avons un gros chagrin, le procès...

— Eh bien! oui, il est perdu.

— Je l'ai appris... mais, chère madame Ida, vous avez d'autres ressources.

Elle haussa les épaules, Thibault continua: "J'ai appris votre échec au palais; j'y accompagnais une autre charmante cliente, madame Walmeire, qui plaide en divorce.

— Et vous croyez que le divorce sera prononcé? demanda Ida en regardant fixement le docteur.

— Je n'en doute pas... Mais, j'y pense, vous receviez et vous recevez encore Walmeire?...

— Oui.

— Allons! parlons franc. Vous avez un intérêt assez direct à ce que ce divorce ait lieu! Walmeire vous aime, et aussitôt libre il cherchera un nouveau lien. Le malheureux! est-ce vrai?

Elle releva la tête et répondit: "Très-vrai. Il vous a donc fait ses confidences?

— Il n'a garde, mais j'ai des yeux. Et vous, l'épouserez-vous?

— Dois-je vous répondre?

— Oui, oui, nous sommes amis et alliés. Vous l'épouserez donc?

— Je pense que oui.

— Et l'aimez-vous?

— C'est bien indiscret.

— Pourquoi l'épousez-vous?

Elle hésita à répondre. En ce moment un orgue jouait dans le lointain l'air de *Marco la Belle;* Ida rougit, et, se tournant avec vivacité vers son interlocuteur, elle lui dit:

"J'ai bien le droit de vous interroger à mon tour: ce divorce de M. et de madame Walmeire, vous n'y avez pas moins d'intérêt que moi; vous le souhaitez plus ardemment que je ne le souhaite!

— Oh! je suis sincère, moi, et j'avoue que rien ne pouvait me faire plus de plaisir.

— Vous aimez donc cette brune Odile?"

Le docteur répondit d'un ton plus sérieux: "Je l'ai toujours aimée."

— Et elle?

— Elle ne voit en moi qu'un vieil ami, un oncle, un parrain, que sais-je! Toute jeune elle s'est amourachée de ce bellâtre de Guido, et n'a plus eu d'yeux pour personne.

— Mais la voilà libre, et vous saurez bien vous rendre indispensable, n'est-ce pas?

— Peut-être!

— Vous comptez sur moi comme sur un bon auxiliaire?

— Peut-être!

— Voilà que vous parlez en style d'oracle. Eh bien! pour être franche à mon tour, je vous avouerai que je veux épouser Walmeire: il me plaît assez, assez pour un mari, et sa fortune relèvera la mienne, car en perdant ce procès, j'ai tout perdu. Je ne puis pas travailler, que faire d'ailleurs? J'ai, je le confesse, des besoins de luxe et de dépenses que je satisferai honnêtement. Voilà mon plan. Et le vôtre, docteur?

— Attendre et ne jamais désespérer. Adieu, ma belle alliée; je vous commande aujourd'hui un bon régime et une bonne promenade; je reviendrai dans trois jours."

Il sortit; Ida se rassit, reprit *Gravin Faustin* et se dit à elle-même: "Mon mariage est plus sûr que le sien."

VII

Odile vivait fort solitaire, observant en cela un usage établi pour les femmes qui plaident contre leur mari; elle ne voyait guère que Gabrielle, qui la recevait toujours avec la même affection, car Gabrielle, pure, pieuse, hermine que nul soupçon n'avait souillée, n'avait rien à craindre de la critique du monde; elle pouvait obéir à son cœur et couvrir même de sa bonne renommée l'être faible et chancelant qui s'attachait à elle. Les enfants de Gabrielle étaient aussi les amis de Marguerite, et la pauvre petite fille, qui menait une vie triste, priait souvent sa mère de la mener dans cette maison où elle trouvait des compagnes, des jeux, de l'animation et des visages riants.

Cependant un jour, pendant que les petits enfants s'amusaient bruyamment au fond d'un vestibule, et qu'Odile causait avec son amie, elle crut remarquer une ombre sur la figure, d'ordinaire si calme, de madame Serclaes: il semblait une de ces brumes qui voilent les doux paysages de la Flandre; la conversation languissait, lorsque le pas du maître de la maison se fit entendre. "Voilà mon mari," dit Gabrielle.

"Silence donc!" dit une voix d'homme au groupe enfantin qui se livrait avec passion à une partie de barre.

Un grand silence se fit en effet; M. Serclaes entra: c'était un homme jeune encore, d'une apparence frêle et maladive; son teint d'une pâleur jaune dénonçait un tempéramment bilieux que ses yeux bleus, enfoncés, un peu tristes, ne venaient pas démentir; il paraissait appartenir à cette race irritable qui fait les poëtes, et où souvent se rencontrent aussi les magistrats. En ce moment ses nerfs semblaient excités, il fronça le sourcil à la vue d'Odile, la salua avec une brave politesse et dit à sa femme d'un ton mécontent; "Il n'a donc pas été possible de renvoyer au président ces livres qu'il m'avait prêtés? Il me semble que je vous l'avais recommandé, Gabrielle."

Elle rougit, et dit d'une voix timide, comme un enfant que l'on gronde: "Pardon, mon ami, je l'avais tout à fait oublié; cela n'arrivera plus.

— C'est que c'était une affaire importante; je me fie à vous, et voilà ce qui arrive... Certes, je vous rends justice, Gabrielle, mais convenez que vous êtes terriblement distraite!

— Je l'avoue, dit-elle, et puis, aujourd'hui, les enfants ont été si difficiles.

— Aussi, vous les gâtez à l'excès! vous êtes d'une faiblesse sans nom pour eux, ainsi que pour vos domestiques. Tout à l'heure, en tournant l'angle de la rue, je vois votre femme de chambre, Annettte, causant avec un paysan, un jeune paysan; est-ce convenable, et devriez-vous souffrir cela? Pour moi, comme je veux que la maison d'un magistrat soit respectée, je vous préviens que je chasserai Annette ce soir même.

— Ah! mon ami, c'est une honnête fille!

— Mais qui n'a aucun respect pour vous: je vous l'ai dit souvent, Gabrielle, vous manquez de fermeté, d'énergie..."

MATHILDE BOURDON.

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 10, rue St. Vincent.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages. | **Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.**

SOMMAIRE: Chronique.—Télégraphe transatlantique.—Histoire de la philosophie, deuxième lecture du Rév. M. Désaulniers.—Eloges des Guerriers morts aux Plaines d'Abraham, 1759, prononcé par M. Stanislas Côté, élève de rhétorique, à la distribution des prix du Collège de Montréal, le 4 juin 1865.—Principaux évènements qui se sont passé depuis Jacques-Cartier jusqu'à Champlain, par M. Paul Stevens, (*suite et fin*).—Divorce, ses suites funestes, par Mme. Matilde Bourdon, (*suite*).

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—La mission des délégués en Angleterre.—Leur réception et leur succès.—Le gouvernement américain.—Les assassins de M. Lincoln.—Leur procès et leur mort.—Un point d'histoire.—Changements politiques en Angleterre.—Le cabinet Autrichien.—Politique de l'Espagne envers l'Italie,—de l'Italie envers le Pape.—Rupture des négociations.—19e anniversaire de Pie IX.

La mission des quatre Ministres canadiens en Angleterre est enfin terminée, et les honorables délégués nous sont revenus parfaitement satisfaits, paraît-il, du résultat des négociations entre les deux gouvernements. Partout ils ont rencontré les plus chaleureuses sympathies et des concessions les plus honorables. Selon le *Morning Star*, de Londres, cette délégation a grandement rehaussé la colonie dans l'estime des hommes d'État anglais. Tous les partis, en conséquence, ont rivalisé entre eux d'attentions et de politesse envers les représentants de la colonie, leur ont offert tous les secours de la prudence, de la sagesse et de l'expérience pour faire sortir cette province, le plus beau fleuron de la couronne d'Angleterre, de la situation critique, anormale où elle se trouve depuis plusieurs années. La reine et l'héritier présomptif se sont surtout intéressés au succès de l'ambassade ; et plusieurs membres de la Cour, se rappelant sans doute la réception enthousiaste qu'ils reçurent ici durant la visite du Prince Royal, ont beaucoup contribué à leur rendre le séjour de la métropole agréable dans un sens social. Ces aménités réciproques, ajoute la même feuille, sont plus fortes que les liens politiques. Elles servent à un haut degré à unir les hommes des différentes nations, et sont doublement puissantes, quand leur influence est sentie par les représentants d'élite d'une même race. C'est la première fois, dans l'histoire d'Angleterre, que des hommes d'État d'une colonie ont reçu autant d'attention à la Cour et ont été traités sur un pied d'égalité avec les ambassadeurs des nations étrangères.

Nous ne discutons ni le but, ni l'apropos, ni les conséquences de cette mission de nos Ministres ; nous constatons simplement un fait, l'empressement autour des délégués des hommes les plus remarquables de la politique anglaise. C'est toujours un honneur pour un pays de voir ses hommes publics prisés aussi fort par tant d'intelligences qui font depuis un quart de siècle l'ornement de la civilisation et des libertés populaires.

Veut-on savoir maintenant sur quels points ont roulé les négociations entre les deux gouvernements? Les affaires qui ont amené les Ministres canadiens ici, dit le *Morning Post* d'après le Secrétaire des Colonies, M. Cardwell, étaient les plus importantes qui aient jamais attiré l'attention d'un pays. Le projet de Confédération seul surpasse toute autre question coloniale des temps modernes ; c'est la création d'un nouvel empire anglo-saxon avec proportions colossales, d'une étendue vaste, de ressources illimitées, et peuplé d'une race vigoureuse, entreprenante, patriotique. Le sujet réellement se résume à cette autre question aussi simple que nécessaire: Le Canada comptera-t-il pour sa défense sur le maintien des relations amicales avec son puissant voisin, ou bien sa frontière se garnira-t-elle de fortifications qui serviraient à sa protection, au cas d'une invasion ? Outre ces deux questions, qui se touchent par tant de côtés et qui n'en font, pour ainsi parler, qu'une seule, venait celle du Traité de Réciprocité, dont l'abrogation serait un échec considérable, sinon un désastre pour notre commerce et nos intérêts matériels. Enfin, il y avait la question du grand territoire du Nord-Ouest, qui, sous le gouvernement de la Compagnie de la Baie d'Hudson, est demeuré pendant deux siècles fermé à toute civilisation, n'ayant jamais eu plus d'importance qu'un parc pourvu d'une chasse abondante et destiné à enrichir quelques rares monopoleurs par le commerce des pelleteries.

C'étaient les quatres points des négociations entre le Canada et l'Angleterre. Sur le premier, l'entente a été parfaite : l'Angleterre désire, favorise la Confédération de son influence morale ; elle ne l'imposera jamais de force.

Le second point, celui des fortifications, était, au dire de l'organe anglais, d'une nature plus délicate et plus compliquée. Les Ministres canadiens se sont engagés, au nom de la province, à construire tous les ouvrages recommandés dans leur mémoire, sauf ceux de Québec, pour lesquels un vote impérial a été donné ; tandis que le gouvernement de la mère-patrie les armera, placera sur les lacs une force navale et garantira un emprunt à la colonie, d'après des termes favorables. Il va sans dire que nos milices seront entretenues et exercées au métier des armes, à nos propres dépens. Quant au territoire de la Baie d'Hudson, les autorités impériales ont consenti à étendre la juridiction du Canada sur toute la surface de ces vastes forêts, et à garantir l'emprunt avec lequel on paiera l'indemnité à la compagnie pour la cession de ses droits, stipulant seulement que " le montant de l'indemnité est raisonnable et la garantie suffisante."

Les parties contractantes sont, dit-on, bien décidées à presser, par des voies morales, l'exécution de cet espèce de traité *international*. Cependant, les dernières nouvelles de l'Europe étant tout à la paix, on pourrait bien ralentir l'activité que l'on voulait déployer dans la construction des fortifications. En effet, un journal qui passe pour l'organe de Lord Palmerston, et dont nous avons déjà eu l'occasion de constater l'exactitude en fait d'informations, dit " que le gouvernement anglais a une très-grande confiance dans les sentiments et les intentions de l'administration américaine. Les écrits virulents de la presse ont fait une peinture exagérée des premières communications du Cabinet de M. Johnson ; mais il croit savoir que c'est la forte détermination de ce dernier de ne donner lieu à aucune différence d'opinion, même temporaire, qui puisse causer quelqu'éloignement réel entre les deux pays."

Sans prendre la responsabilité de tous ces dires, nous attendons avec un vif intérêt la suite des évènements qui vont inaugurer pour le Nouveau-Monde des destinées nouvelles.

La publication de la sentence prononcée par la commission de Washington et approuvée par le Président Johnson, a fait revivre pour un moment l'émotion causée par les péripéties de ce grand drame, et qui s'était progressivement affaiblie pendant la durée du procès.

Bientôt après la publication de la sentence, les parents et amis des condamnés on commencé à arriver à l'arsenal de Washington. Miss Surratt a été des premières à visiter la prison. L'entrevue avec sa mère a été poignante. Elle n'a pas tardé cependant à se remettre et à courir chez le Président pour implorer une commutation de peine.

Les deux prêtres catholiques et les avocats de Mme Surratt se sont joints à elle, ceux-ci comptant appuyer leur requête sur le fait que de nouveaux renseignements, de nature à disculper leur cliente, avaient été découverts.

L'état de santé du Président ne lui a pas permis de donner l'audience sollicitée, et les suppliants ont été renvoyés par lui au juge Walt. Celui-ci, après avoir entendu Miss Surratt, lui a promis d'entretenir le Président de sa requête, et ne l'a pas laissée partir sans lui donner quelqu'espoir.

Les cinq sœurs de Harold ont fait une démarche semblable, sans plus de succès.

Mme Surratt a été tout le jour, depuis que la fatale sentence lui a été communiquée, dans un état de prostration que les médecins considéraient comme dangereux. Ils ont ordonné du vin et de la valériane.

Azaroth était aussi terriblement accablé. On lui a donné de l'eau-de-vie et d'autres excitans.

Harold a montré la même insouciance qu'il avait manifestée durant le cours du procès. Il a commencé à éprouver l'émotion naturelle de sa situation dans la soirée, et a causé de sang froid de sa mort prochaine ; tout ce qu'il a demandé, c'est que son corps fut remis à sa famille.

Payne n'a cessé de montrer un stoïsme remarquable. Durant son emprisonnement, il s'est montré peu communicatif, mais il n'a jamais pris un détour, ni varié dans son attitude. Il a exprimé le regret que ce qu'il a fait ait eu pour résultat d'impliquer Mme Surratt, et a déclaré que John Surratt était un grand misérable de n'être pas resté pour sauver sa mère ou mourir avec elle.

Il maintient que son véritable nom est Powell, et que sa famille est en Floride.

L'échafaud a été dressé dans la cour du sud du vieux pénitencier, qui forme un rectangle entouré de murs de briques, long de deux cents pieds sur cent cinquante de large, et pouvait contenir cinq cents personnes. L'exécution a eu lieu à une heure, et chaque condamné a conservé jusqu'à la fin le rôle qu'il avait eu durant le procès.

Le Dr. Mudd, qui a remis la jambe à Booth, après sa fuite de Washington, O'Loughlin, Arnold et Spangler ont eté condamnés aux travaux forcés pour la vie, dans le pénitencier d'Albany.

Les nouvelles politiques d'Europe sont sans im-

portance, comme nous dit le *télégraphe* depuis un mois, avec une monotonie désespérante. Les élections sont chaudes en Angleterre, et on ignore encore qui va l'emporter du Comte Derby ou de Lord Palmerston. On maintient cependant que son parti battu ou victorieux, le noble Lord abandonnera la présidence, aussitôt les élections terminées. Lord Russell ou le comte de Granville serait son successeur ; tandis que M. Gladstone deviendrait le *leader* dans les Communes. Lord Palmerston resterait dans le Cabinet, sans portefeuille, comme le fit Lord Lansdown, lors de la dernière administration des Whigs. Voilà près d'un demi-siècle que Palmerston est à la tête de son pays, tantôt comme chef de l'opposition, tantôt comme premier ministre.

Le Cabinet autrichien est également au moment de se reconstituer ; le changement du personnel n'entraînera pas un changement de politique dans ses relations avec l'étranger. L'Espagne, elle, se détacherait de l'Autriche sur la question romaine : elle se dispose à reconnaître le royaume d'Italie. Mais, selon toute probabilité, la rupture des négociations entre Victor-Emmanuel et le St. Père l'empêchera de se hâter dans une affaire aussi majeure ; puis enfin la catholique reine d'Espagne se sentira peut-être aussi quelques scrupules à sanctionner, par la reconnaissance du roi d'Italie, le dépouillement de plusieurs princes de la famille des Bourbons, si traîtreusement chassés de leurs Etats par la révolution mazzinienne.

Quoiqu'il en soit, nous regrettons d'apprendre que les négociations entamées par la haute et généreuse initiative de Pie IX, pour le règlement des affaires spirituelles de la Péninsule, ont échoué devant le mauvais vouloir et les insoutenables prétentions du Cabinet piémontais. Il reste donc, dit l'*Union* de Paris, il reste à Victor-Emmanuel la honte de s'être refusé à des arrangements qui doivent tourner au bien des âmes, et il reste au Chef de l'Eglise la gloire d'avoir, tout en réservant la sainteté du droit, déployé de plus la grandeur de sa sollicitude pastorale et la magnanimité du Vicaire de Jésus-Christ.

Les négociations ont été rompues par les conditions que le gouvernement italien a mises à la dernière heure : il exigeait que les évêques, même ceux des anciennes provinces pontificales, prêtassent le serment de fidélité et reconnussent le royaume d'Italie. On comprend que la conscience du Pape ne pouvait prendre de pareils arrangements, en présence de la bonne foi violée et des rapines dont sont encore pleines les mains du roi d'Italie. Nous voulons espérer que, mieux consulté, Victor-Emmanuel ne maintiendra pas des exigences qu'il ne met en avant que sous la pression des passions hostiles au catholicisme. Au lieu de subir leur joug, il ferait mieux de les réduire au silence. Il y serait aidé par tout ce qui reste d'honnête en Italie.

Le 17 juin, dix-neuvième anniversaire de son élévation au souverain pontificat, Pie IX a répondu aux félicitations du Cardinal doyen ; Sa Sainteté a déploré les épreuves qui sont, en grande partie, l'histoire de son règne. Elle a surtout regretté de voir certains peuples, qui marchaient vers l'unité religieuse, préférer Saül à Samuel, parce qu'ils ont trouvé la discorde sur leur passage. Elle a fini par accorder diverses grâces à des détenus politiques.

Le Télégraphe Transatlantique.

On se rappelle peut-être qu'en 1858 une tentative fut faite avec un certain succès pour établir des communications télégraphiques sous-marines entre l'Europe et l'Amérique. Le télégraphe transatlantique fonctionna quelques jours ; le président des États-Unis et la reine d'Angleterre purent échanger en quelques heures un salut amical à travers l'Océan. Malheureusement le prodige (car, en vérité c'en était un) ne fut que de courte durée ; le câble sous-marin se rompit ; toute une compagnie d'actionnaires se trouva ruinée, et il fallut attendre avant que d'autres se sentissent le courage de renouveler l'expérience. Ce moment arriva néanmoins, et nous sommes à la veille de la pose d'un nouveau câble destiné à combler les abîmes de l'Océan qui séparent l'ancien du nouveau monde. Depuis plusieurs mois on s'occupe activement d'embarquer et disposer ce câble à bord du fameux *Great Eastern*, qui stationne à Sheerness, aux bouches de la Tamise. Cette seule opération demande un soin extraordinaire ; la moindre négligence des hommes chargés d'enrouler le câble à bord pourrait compromettre tout le succès de l'entreprise.

Le nouveau câble transatlantique mesure 2,600 milles. Il est entré dans sa confection 25,000 milles de fil de cuivre, à raison de sept fils pour le conducteur central, plus de 35,000 milles de cordes de chanvre, sans compter les diverses couches de gutta-percha ; c'est-à-dire en tout une longueur de matière fabriquée équivalente à environ 24 fois le tour du globe. Ainsi constitué le câble possède une force de résistance égale à sept tonnes trois quarts, et cependant son poids spécifique est assez faible pour lui permettre de supporter sans danger onze milles de sa propre longueur dans l'eau. On a calculé que le poids total de la masse emportée par le *Great-Eastern*, lorsque son chargement sera complet, y compris tous les appareils et aménagements nécessaires, s'élèvera au chiffre effrayant de 18,000 tonnes. Le *Great Eastern* a dû partir le 10 juillet courant, et le voyage tout entier entre Valentia en Irlande et la baie de Heart's Content, dans l'île de Terre-Neuve, pourra être accompli en 12 ou 14 jours. Pendant toute la durée de ce voyage la communication sera entretenue d'heure en heure avec l'Angleterre par le moyen du câble télégraphique. Nous saurons donc avant la fin de juillet si l'Europe et l'Amérique sont réellement destinées à correspondre électriquement à travers les montagnes sous-marines et les précipices que recouvrent les flots de l'Océan.

Histoire de la Philosophie.

PAR LE RÉV. M. DÉSAULNIERS.

2ÈME LECTURE.

(*Suite et fin.*)

Avant d'arriver à développer les idées et la doctrine de St. Thomas sur la philosophie, le savant Lectureur dit quelques mots sur l'ensemble des notions que l'on comprenait, au moyen-âge, sous le nom de cette science, et sur la marche que l'on croyait devoir suivre dans l'étude que l'on en faisait.

La philosophie était alors considérée dans sa plus large acception ; on la regardait comme la science des principes qui régissent tous les êtres, quels qu'ils soient ; et cette science, qui s'adressait ainsi à tous les êtres spirituels et matériels, avait un double objet, soit qu'elle s'occupât des premiers principes qui s'appliquent plus spécialement à chacune des sciences prises en particulier.

Et en effet, quand on étudie les êtres, ou bien on peut les considérer en général dans leurs premiers principes, dans les rapports qu'ils ont entre eux, et enfin dans l'ordre suivant lequel ils sont subordonnés les uns aux autres; ceci est la science générale des êtres.

Ou bien l'on peut considérer les êtres pris en particulier, suivant leur genre et leurs espèces différentes.

Enfin, l'on peut encore s'attacher à une autre étude qui a les rapports les plus intimes avec les deux précédentes : c'est l'étude des opérations même de l'esprit. en vertu desquelles il parvient à la connaissance générale et particulière des êtres, des rapports et des diversités qu'ils nous révèlent.

La considération même de ces êtres en général, de leur essence, de leurs substances, de tout ce qui les caractérise et les distingue les uns des autres, comme causes et comme effet, comme substances et comme accidents, c'est la science générale que l'on appelle l'ontologie.

L'étude des êtres, prise en particulier, nous amène à diviser nos observations et autant qu'il y a d'espèces d'êtres différents ; ainsi l'Etre infini et les êtres finis, spirituels et matériels, causes premières et causes secondes ; de là, ces grandes sciences qui se rapportent à Dieu, au monde qui nous environne, et enfin à nous-mêmes en tant qu'êtres intelligents ; de là trois grandes divisions que l'on retrouve dans la philosophie des siècles religieux.

La science de Dieu, ou la Théodicée.

La science du monde considéré en lui-même, c'est la physique ; le monde considéré dans ses lois générales, ce sont les mathématiques.

La science de l'âme considérée en elle-même dans ses facultés et ses opérations, c'est la psychologie ; de plus, l'âme considérée dans ses rapports avec la règle suprême du bien, c'est la morale.

Enfin, la science qui est destinée à diriger l'âme dans ses perceptions, dans la recherche et la découverte de la vérité ; de plus, l'exposition et la démonstration de la vérité : c'est l'art de penser, c'est ce qu'on appelle la logique.

Telles étaient les différentes parties que renfermait la philosophie du moyen-âge ; maintenant il nous reste à parler de la marche que l'on suivait dans l'étude de cette vaste science.

Quelques philosophes, considérant que la philosophie était la science générale des êtres, ont pensé, de nos jours, qu'il fallait avant tout remonter à cette partie de la science qui traite des êtres en général, et des principes qui s'y rapportent universellement, et ainsi commencer par l'ontologie, puis continuer par les autres sciences suivant l'excellence de leur objet, et ne traiter de la science de l'âme et ensuite de la science du raisonnement que suivant la place que leur objet tient dans l'ordre hiérarchique des êtres et des facultés.

D'autres, enfin, ont pensé que l'homme devait commencer par prendre, pour point de départ, l'étude de son âme avant d'aborder tout autre sujet, et de ne traiter du raisonnement que suivant la place qu'il a vis-à-vis des autres facultés ; ainsi ont procédé les philosophes écossais et la plupart des éclectiques du 19e siècle.

Or, l'on dit que c'est là l'une des gloires de la science au moyen-âge d'avoir indiqué, dès l'abord, l'ordre véritable qu'il faut suivre et auquel on revient presque généralement aujourd'hui après avoir voulu s'en écarter : c'est de commencer toute philosophie par l'étude de la science du raisonnement ; et il nous est d'autant moins difficile de justifier cette marche de la science scolastique, qu'après avoir essayé de procéder autrement, nos savants modernes en sont revenus à convenir que c'était là la vraie méthode, la plus efficace et la plus convenable.

Les chefs des écoles philosophiques modernes, après vingt ou trente années d'enseignement, ont exprimé publiquement, de la manière la plus forte et la plus éloquente, leurs regrets d'avoir suivi une autre marche ; et c'est ce que nous pouvons voir dans les derniers travaux de MM. Cousin, Jouffroy, Emile Saisset et Jules Simon ; il faut donc commencer avant tout par la logique.

Ici l'éminent Lectureur cita l'une des comparaisons que l'on peut donner pour faire comprendre la légitimité de la méthode scolastique, et l'erreur de ceux qui, principalement dans les derniers temps, ont voulu d'abord suivre une autre marche.

On suppose qu'un savant philosophe ontologiste va se promener dans une forêt ; au milieu de ses méditations scientifiques, il rencontre un bûcheron qui, armé d'une hache, coupe le bois et abat des arbres avec cette rapidité et cette habileté que donne l'exercice d'un métier.

Or, le savant est l'un de ceux qui pensent que l'on doit procéder dans les sciences en commençant par l'ontologie, et puis ensuite par chaque objet, suivant son importance respective ; et en voyant ce bûcheron, il est pris de la noble ambition de mettre l'art de couper le bois au niveau des progrès de la science et en harmonie avec l'ensemble des industries et des connaissances humaines, telles que les enseigne la vraie philosophie.

Mais avant tout, il procède avec méthode, et il interroge le bûcheron : il lui demande comment il s'y prend pour couper son bois. Le bûcheron lui répond qu'il tient fortement sa hache, qu'il l'a dirige avec le soin convenable, et qu'ensuite il prend le bois pour le mettre en œuvre.

Ici, le savant voit que c'est une méthode arriérée, et il gémit d'abord en reconnaissant que la vieille influence scolastique s'est répandue jusqu'au milieu des forêts ;

alors il propose au bûcheron une méthode plus nouvelle, et qui doit incontestablement mieux réussir, puisquelle est plus conforme à l'ordre scientifique, tandis qu'en même temps elle aura l'inestimable avantage de mettre l'art de couper le bois au niveau même des plus hautes opérations de l'esprit humain.

A ces paroles, dites avec autorité, et à ces belles promesses (qui ressemblent beaucoup, comme on le voit, à la préface de certains ouvrages *sur la méthode* et *sur l'art d'arriver au vrai*), le bûcheron, comme on le pense bien, prêtait la plus sérieuse attention, et aussitôt notre savant ontologiste en profite pour développer sa théorie:

"La vraie méthode consisterait pour le bûcheron, avant de recourir à sa hache, de commencer par étudier en détail tous les arbres qu'il doit couper, de les classer suivant les principes les plus universellement reconnus, et enfin de les étudier dans les différents éléments qui les composent, et dans les différents usages auxquels on peut les employer; et, ensuite, après avoir scruté tous ces détails rigoureusement, et par le menu, il faudrait de plus s'occuper de l'instrument qu'on doit employer pour en bien examiner également les éléments constitutifs. Or, il est évident que nos efforts doivent tendre à établir partout l'unité dans les différentes opérations de l'activité humaine; mais si l'on parvient à rattacher à cette unité, MÊME L'ART DE COUPER LE BOIS!!! que ne pourrait-on pas espérer à l'égard des autres industries et des autres occupations des hommes?"

On ne sait pas précisément ce que put répondre le bûcheron à cette argumentation; mais ce qui est certain, c'est qu'on n'a jamais rencontré, dans l'ancien ni dans le nouveau monde, de bûcheron qui ait eu l'air de s'être jamais laissé prendre par les arguments d'aucun ontologiste.

Ainsi donc, la méthode scolastique consiste à s'exercer d'abord à bien employer l'instrument même de la connaissance humaine, et ensuite à l'appliquer aux différents objets de la connaissance. On peut constater que déjà, sur ce point, tout le monde actuellement rend justice à la méthode de l'ancienne philosophie religieuse.

Après tous ces développements exposés avec l'éloquence la plus heureuse et la plus grande clarté, suivis avec la plus grande attention, et qui étaient comme l'introduction de la science du moyen-âge, le savant Lectureur a présenté le tableau critique de la science philosophique telle qu'elle a été constituée par son organe principal, St. Thomas d'Aquin.

Ici nous bornerons notre tâche, parce que le Révd. M. Désaulniers doit revenir sur ces prolégomènes, afin de présenter dans leur ensemble les idées philosophiques qu'il veut exposer.

On a souvent parlé des conférences de Notre-Dame de Paris; ne pourrions-nous pas avoir, dans nos séances, quelque chose qui répondrait convenablement à ce besoin d'un grand nombre d'esprits pour les études et la science de la vérité? Et qui pourrait être plus à même que l'éminent professeur de St. Hyacinthe d'accomplir une pareille mission parmi nous?

Eloge des Guerriers morts aux Plaines d'Abraham, 1759,

Prononcé par M. Stanislas Côté, élève de Rhétorique, à la distribution des prix du Collège de Montréal, le 4 juin 1865.

La Grèce, ce peuple ingénieux et intelligent, le modèle des siècles, qui forma Rome victorieuse aux arts et aux lettres, et qui depuis, avec Rome, a formé les nations modernes, et continuera l'éducation des âges futurs; la Grèce avait établi l'usage de consacrer par des éloges funèbres les guerriers morts en répandant leur sang pour la défense de la Patrie.

Coutume digne d'Athènes, digne de tout peuple humain et valeureux; pourquoi ne l'imiterions-nous pas, et ne célébrerions nous pas nos guerriers morts en 1759, aux Plaines d'Abraham, pour la défense de notre liberté?

Et quelle plus belle circonstance pour faire revivre leur mémoire que celle qui réunit, dans cet asile des lettres, ce que la Religion et la société comptent de plus distingué? Et quand leurs exploits seront-ils mieux appréciés qu'aujourd'hui, où une laborieuse jeunesse, qui se propose déjà d'imiter un jour leurs vertus, vient recevoir le prix de ses efforts, de ses pacifiques combats et de ses nobles victoires?

Il est juste de louer ceux qui ont été grands sur la terre, par l'élévation de leur rang; mais n'y a-t-il dans le monde que les Alexandre, les Auguste, les Charlemagne, les Louis XIV qui soient dignes de nos éloges?

Qu'après une victoire éclatante l'orateur exalte le général qui l'a remportée, c'est justice et reconnaissance; mais aussi n'est-ce pas une noble action de payer un tribut d'honneur aux soldats valeureux qui ont versé leur sang pour lui conquérir des lauriers?

Que nos poètes et nos orateurs célèbrent donc nos grands hommes, pourvu qu'ils n'oublient pas dans leurs louanges ces humbles soldats qui, par leur patience, leur dévouement, leurs héroïques combats, ont été le plus puissant rempart de la Nouvelle-France au temps de l'invasion, et, par leur courage surhumain, ont reculé de plus de dix ans la perte de la colonie.

Ingentes heroum animæ, magnanimique proceres semideumque genus!!

O mémoire! ô noms des hommes illustres du Canada, qui, dans tous les âges, avez noblement servi ma Patrie! vivez, vivez éternellement.

Mais vous aussi, vivez, guerriers généreux, morts pour nous sauver. Ne périssez pas tout entiers, survivez à l'oubli des générations qui passent; c'est à vanter vos exploits que je veux consacrer les premiers essais d'une plume novice.—Messieurs, j'ai besoin de toute votre indulgence pour vous raconter leurs nobles actions; car la recherche et la méditation m'ont appris qu'un langage digne des vertus de ces héros était chose impossible. En effet, avoir dédaigné cette vie, dont l'amour est inné dans le cœur de l'homme; avoir voulu mourir noblement plutôt que de survivre aux calamités de leur patrie, n'était-ce pas laisser après eux une vertu supérieure à tous les éloges?

S'il n'y avait dans ces guerriers d'autre mérite que celui de la valeur, il faudrait se borner à cette louange; mais puisqu'ils ont eu en partage une naissance distinguée, une vie toute d'honneur, je rougirais de négliger un seul de leurs titres à nos légitimes hommages, et je

célébrerai à la fois leur origine, leur vie et leur mort au sein d'une défaite plus glorieuse que la victoire.

Je commence par leur origine.

Quelque soit l'éclat qui environne le berceau de chacun d'eux, quelque soit l'antiquité de sa famille, ne sont-ils pas tous les enfants de cette glorieuse nation française dont la noblesse a été reconnue de tout temps et par tous les peuples ?

Ne sont-ils pas les descendants de ces fiers Gaulois qui, dès les temps les plus reculés, portèrent leurs armes jusqu'aux confins de l'Asie, et répondirent à Alexandre, qui leur demandait ce qu'ils craignaient :

"Nous ne craignons qu'une chose, c'est que le ciel ne tombe sur nos têtes."

Ne sont-ils pas les descendants de ces tribus audacieuses qui, après avoir écrasé les légions romaines, sur les bords de l'Allia, allèrent planter leurs tentes au sein de Rome même et au pied du Capitole ?

Ne sont-ils pas les fils de ces Francs de Charles-Martel qui jonchèrent de cadavres musulmans les plaines catalauniques ;

De ces pieux chevaliers qui arrachèrent, par mille prodiges, le tombeau du Sauveur à toutes les puissances liguées de l'Asie, et inspirèrent tant de terreur à ces peuples vaincus, que leur nom seul suffisait pour mettre les armées en fuite ?

Enfin, ne sont-ils pas les enfants de ces fiers barons, et de ce peuple généreux qui, rangés sous les étendards de Jeanne-d'Arc, secouèrent si héroïquement le joug de l'étranger et le rejetèrent à jamais au-delà de la mer ?

Telle est, dans les temps les plus éloignés, l'origine glorieuse de nos héros.

Et plus près de nous, leurs aïeux, apôtres zélés autant que vaillants soldats, s'élancèrent un jour sur une mer inconnue ; bravant les tempêtes et les flottes ennemies, ils descendirent sur les rives du Saint-Laurent, pour y fonder une Nouvelle-France. Ils vinrent, sacrifiant les joies et brisant les liens de la patrie, renonçant aux douceurs d'une vie honorable, aux espérances d'un avenir glorieux, dans le sublime et unique but de convier les tribus sauvages du Canada au banquet de la Foi et de la Civilisation chrétienne.

Ils trouvèrent un pays couvert d'épaisses forêts, aussi vieilles que le monde, peuplé de hordes antropophages et toujours en guerre. Sans autre ressource que la hache du pionnier et leur indomptable énergie, ils triomphèrent de l'âpreté d'un climat rigoureux. Ils firent reculer la forêt devant leurs pas, et domptèrent la férocité de l'Iroquois en le soumettant au joug de la Croix. Combattant d'une main, construisant de l'autre, ils fécondèrent le sol de leurs sueurs et de leur sang, et créèrent cette florissante colonie dont les dernières luttes, pour la défense de son drapeau, ont fait l'admiration de l'ancien monde et du nouveau.

Autre ne fut pas la vie de nos héros ; et, de plus, à eux furent réservés ces derniers combats et ces dernières victoires.

Ils commençaient à jouir d'une prospérité qui avait coûté à leurs pères plus de deux siècles de travaux, lorsqu'une nation voisine, jalouse de leur bonheur, tenta un dernier et puissant effort pour achever une conquête souvent entreprise et toujours sans succès.

Alors s'ouvrirent ces mémorables campagnes qui durèrent plus de sept ans et se terminèrent par la cession du Canada aux armes de l'Angleterre.

Lutte grandiose de tout un peuple pour sa nationalité et sa foi, dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire. Chaque campagne fut signalée par quelque victoire éclatante.

En 1754, c'est la prise du Fort Nécessité ; l'année suivante, c'est la double journée de Carillon et de Monongahéla, où périt l'intrépide de Beaujeu.

En 1756, un jeune officier, plein d'avenir, débarque à Québec. Né en 1712, au château de Candiac, près de Nîmes, il appartient à l'un des plus grandes familles du Rouhergue, alliée à la famille des Lozons.

A l'âge où l'on tient le plus à l'existence, il sait braver de sang-froid la mort, avec toutes les raisons d'aimer la vie. Il quitte gaiement les plaisirs d'une société d'élite, pour des fatigues qui font frémir la nature. Humain, généreux, compatissant, il a conservé toute la sensibilité de sa belle âme au milieu des scènes de carnage dont il a été le témoin. Né pour les douceurs de famille comme pour les dangers de la guerre, aussi poli que fier, aussi ami des lettres que des hasards des batailles, il est le type du vrai chevalier français sans peur et sans reproche.

A ce portrait, qui ne reconnaît aussitôt l'héroïque et immortel Montcalm de St. Véran ?

Il accourt, couronné des lauriers conquis sur les champs militaires de l'Europe ; il vient prendre sa large part de la lutte sublime qui se livre au Canada.

Il est entouré d'un brillant état-major ; vous y voyez de Lévis, qui plus tard sera Maréchal de France ; de Bougainville, une de nos gloires maritimes ; de Bourlamarque, de Montreuil, de Malartic et d'autres encore non moins distingués par leurs talents militaires que par leur bravoure.

Montcalm signale son arrivée par la prise du Fort George sur le lac Champlain, et par le hardi coup de main d'Oswégo, conduit avec une vigueur et un entrain admirables, qui enlevait aux Anglais trois forts sur l'Ontario, et nous rendait la clef des lacs et du St. Laurent.

L'année suivante, il se couvre de gloire par l'héroïque défense de Carillon, où quatre mille des nôtres écrasent les formidables colonnes d'Abercombry et dispersent une armée cinq fois nombreuse comme la leur.

Tant de victoires, tant d'efforts surhumains retardent la ruine de la colonie, mais ne la conjurent pas ; ces victoires, plus funestes que des défaites, déciment nos guerriers ; et chaque année l'ennemi revient plus nombreux et plus fort.

Frontenac est rasé ; Louisbourg fume encore sous ses ruines ; là les femmes avaient rivalisé de courage et d'intrépidité avec les vieux soldats. Madame de Drucourt, femme du gouverneur, allait chaque jour aux batteries les plus exposées et mettait le feu à trois pièces d'artillerie.

Illustre héroïne, ton nom figurera noblement à côté de celui de Jeanne-Hachette, et ne nous laissera rien à envier à la vieille patrie !

A ces revers se joignent les épidémies qui enlèvent à nos armées des tribus entières de fidèles alliés ; chez les sauvages, la famine qui, depuis trois ans, sévit avec la plus cruelle vigueur ; les longs hivers, les pluies ont détruit les récoltes, la guerre a dépeuplé les campagnes ; dans cette détresse, s'écrie M. de Doral : "Nous sommes comme des malades à l'agonie, dont la Providence

et l'habileté du médecin prolongent les jours de quelques instants."

La funeste campagne de 1759 s'ouvre sous ces tristes auspices. Trois armées ennemies envahissent à la fois le Canada. Elles comptent plus de 80,000 hommes; c'est autant que la population entière de la colonie. "Nous ne croyons pas, remarque M. Dussieux, que l'histoire offre un second fait du même genre." Une flotte formidable, sous le commandement de Wolf, remonte le St. Laurent et s'embosse devant Québec.

Les Indiens, voyant notre perte assurée, abandonnent nos soldats: la France, ruinée par la guerre continentale, renonce à les sauver; nos défenseurs n'en mourront qu'avec plus de gloire, ils ont foi en leur courage.

Exigui numero, sed bello vivida virtus.

Le peuple se lève, comme un seul homme, à la nouvelle de l'approche de l'ennemi. De seize à soixante ans, tous courrent aux armes; on voit même des enfants de douze ans et des vieillards de quatre-vingts se ranger sous les drapeaux de Montcalm. Les femmes seules et les petits enfants restent dans les campagnes.

Nos soldats manquent de tout, de vivres, de munitions, de chaussures. Ils marchent à une mort certaine, ils n'en sont point ébranlés. "Nous combattrons, s'écrie leur chef magnanime, nous nous ensevelirons s'il le faut sous les ruines même de la colonie."

Tant d'héroïsme enfantera des prodiges. Postée sur les hauteurs de Beauport et de Montmorency, notre petite armée attend, pleine d'ardeur, les bataillons ennemis; et cette flotte et cette armée de Wolf, à qui rien ne semblait pouvoir résister, viennent se briser au pied de ces côtes ardues, d'où les dix bouches à feu de nos intrépides soldats forcent au silence les cent dix-huit pièces d'artillerie de la flotte anglaise.

Coteaux du Montmorency, vos sommets et vos plaines seront désormais plus célèbres que la chute admirable de vos eaux! Ce n'est pas en vain que l'on vous a donné le nom du premier baron chrétien. Aujourd'hui, vous l'avez bien mérité; dressez fièrement vos têtes vers les cieux, comme des témoins impérissables d'une des plus glorieuses journées de nos fastes militaires!

Honteux de sa défaite, l'ennemi essaya de tenter par la ruse ce qu'il n'avait pu par la force.

Un matin, jour néfaste! le 13 septembre, aux premiers feux du jour, les premières divisions de l'armée anglaise apparaissent tout-à-coup sur les hauteurs d'Abraham et se rangent en bataille presque sous les murs de Québec.

A cette nouvelle, Montcalm, surpris, accourt de Beauport avec quelques milliers d'hommes. Attendre du renfort eut été plus prudent; mais c'était donner à l'ennemi le temps de se fortifier; il résolut de l'attaquer sans plus de retard; Montcalm aimait à braver la fortune.

Il déploie son front de bataille, harangue ses soldats et s'élance à l'ennemi. La terre tremble sous les pas de ses guerriers, leurs armes produisent un éclat et rendent un bruit terrible. Semblables aux vagues qui s'agitent, se pressent, se poussent, en allant battre le rivage, les rangs ardents de ses guerriers se poussent et se hâtent au combat.

Les Anglais, rangés en carré, les attendent en silence, mais sans effroi. Des deux côtés, le général parcourt les rangs pour animer ses soldats.

L'action commence par un feu très-vif des tirailleurs canadiens; les troupes régulières les soutiennent de près. Alors se croisent et se mêlent les feux des deux armées; un horrible tumulte s'élève du milieu des tourbillons de fumée; officiers et soldats se battent avec bravoure; les échos d'alentour répètent les sourds grondements de la lutte, auxquels se joignent encore les cris des mourants et des blessés.

Québec du haut de ses remparts, la flotte anglaise du milieu du fleuve, attendent avec anxiété l'issue de cette terrible lutte.

Malgré des prodiges de valeur, les efforts désordonnés de nos troupes viennent se briser contre la muraille de fer des bataillons anglais, reçus à bout portant; par d'horribles décharges nos soldats jonchent la terre de leurs morts, mais ce n'est point sans faire payer chèrement leur vie.

Wolf, au moment où il s'élance à la tête de ses grenadiers, tombe à la fleur de l'âge, au sein de la victoire, et ferme les yeux à la lumière. Le colonel Carleton lui succède au commandement et le rejoint au tombeau. Monckton n'a pas un meilleur sort.

De notre côté, de Sénezergues et de St. Ours tombent mortellement blessés.

Montcalm, couvert de blessures, terrible comme un lion que le plomb du chasseur a blessé, ranime ses guerriers de la voix et de l'exemple. Partout où il se porte, il terrasse, il disperse, il extermine; la mort accompagne partout ses pas et sème la terreur autour de lui; mais il était réglé que ce jour serait le dernier de la France au Canada. Le général, atteint d'un second coup de feu, est renversé de cheval: il chancelle et il tombe, tel un grand pin dans la forêt, entraînant après lui une vaste ruine. "Tant mieux, s'écrie-t-il en recevant le coup, je meurs content, je ne verrai pas les Anglais dans Québec."

Tu n'es plus, ô Montcalm, ô toi l'espoir de la Patrie! héros digne de jours plus heureux! Les larmes d'admiration que chaque siècle viendra verser sur ton tombeau seront le plus bel éloge de tes vertus et de ton héroïque dévoûment!

La mort du général décide du gain de la journée et du sort de la colonie; la plaine demeure inondée de sang, couverte de débris d'armes et de milliers de cadavres.

Peuples reconnaissants, couvrez de lauriers et de fleurs ces soldats invincibles, épuisés par les privations et les fatigues, accablés par le nombre, écrasés par la foudre!

Contemplez ces braves jonchant le champ d'honneur, et conservant sur leurs martiales figures cette fierté qui les anima toujours. A leur gloire, comme à celle de leurs frères qui tomberont plus tard aux champs de Waterloo, il est juste de chanter:

> "On dit qu'en les voyant couchés dans la poussière,
> D'un respect douloureux, frappé par tant d'exploits,
> L'ennemi, l'œil fixé sur leur face guerrière,
> Les regarda sans peur pour la première fois."

Qu'avaient donc au-dessus d'eux ces Grecs des Thermopyles? en quoi les ont-ils surpassés? Nos guerriers n'ont-ils pas, comme eux, bravé la faim, la rigueur des saisons, les ennemis? n'ont-ils pas su mourir comme eux pour la défense et la liberté de leur patrie?

Eussent-ils été vaincus ces soldats qui, depuis dix ans, ne remportaient que des victoires, s'ils eussent été,

comme leurs ennemis, appuyés d'une flotte puissante, pourvus d'une artillerie formidable et de munitions ?

Qu'ils aient succombé, ce n'est pas ce qui étonnera l'histoire; mais qu'ils aient résisté si longtemps, voilà ce qui a fait l'admiration de leurs contemporains, ce qui fera celle de la postérité, ce qui a surpris leurs vainqueurs, qui les ont pleurés comme on pleure des héros, qui leur ont tressé des couronnes, qui les ont couverts avec respect de leurs drapeaux victorieux, leur ont élevé un monument et les ont ainsi associés à l'immortalité qu'ils réservaient à leurs braves.

"*Mortem virtus, communem famam, historia, monumentum posteritas dedit.*"

Ah! ne les pleurons pas ces guerriers généreux, car ils n'ont point forfait au devoir de l'honneur.

Mais pleure plutôt sur toi, ô Canada! car tes forts sont tombés et gisent dans la poussière; tout espoir de salut est évanoui. Grand Dieu! quelles seront tes destinées ?

Et toi, France malheureuse, n'auras-tu pas une larme à verser sur la tombe de tes héroïques enfants, qui, malgré l'abandon de leur mère, ont combattu jusqu'à la mort, au-delà même de tout espoir, pour te conserver le plus beau fleuron de ta couronne ? C'est à toi surtout de pleurer; car ce n'est là que le présage avant-coureur de l'horrible tempête qui doit fondre sur toi! Ah! pourquoi le sang de tant de héros généreux n'a-t-il point détourné de ta tête coupable les coups terribles qui te menaçaient ?

Mais vous, Plaines d'Abraham, conservez longtemps, avec les cendres de nos braves, le souvenir de leur glorieux trépas; que le soc ne déchire jamais votre sein, ne trouble pas le repos de nos guerriers et vous respecte comme un champ de martyrs! A chaque retour du printemps, lorsque vous revêtirez une nouvelle parure, leur gloire semblera se rajeunir et renaître de leurs cendres pour se perpétuer dans tous les âges à venir.

Héros magnanimes et dignes d'envie, votre héroïsme n'a désormais à craindre ni l'oubli de la génération présente, ni le silence de la postérité, depuis qu'un monument auguste a été élevé à votre mémoire, depuis que les drapeaux unis de la France et de l'Angleterre sont venus s'incliner sur votre tombe et glorifier vos cendres après un siècle renouvelé.

Si nous avions été assez ingrats pour vous refuser ces honneurs, les lacs, les fleuves, les monts, les campagnes, les forêts, témoins de vos admirables exploits, auraient pris la parole pour reprocher cet oubli.

Mais non; désormais des colonnes, des titres, des inscriptions porteront, jusqu'à la limite des siècles, le glorieux témoignage de votre vie et de votre mort héroïque. Ils nous rediront vos vertus comme un encouragement au sacrifice et au dévoûment envers la Religion et la Patrie; et ceux qui les entendront raconter ne cesseront de répéter les pieux accents de leur reconnaissance; et voilà qu'en échange d'une vie mortelle, vous avez reçu une glorieuse immortalité. Jouissez donc, ombres magnanimes, de cette immortalité, et vivez à jamais dans le souvenir des générations qui peupleront la terre du Canada, heureuse et fière d'avoir possédé de si nobles enfants.

Exposé des principaux évènements survenus en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à la mort de Champlain.

VII.

(*Suite et fin.*)

Ainsi que l'avait prévu Champlain avant son départ pour la France, il retrouva, lors de son retour à Québec, le fort dans le même état où il l'avait laissé deux ans auparavant, à cette exception près que la pluie et la neige en avaient considérablement détérioré la maçonnerie.

Les associés montraient la même apathie pour les intérêts de la foi et ne s'occupaient exclusivement que de la traite, ainsi que l'indique la *Relation* de 1626 : " Le secours qui nous est venu de France—il s'agit des PP. Noyrot, de la Noue et d'un frère—est d'un bon commencement pour cette mission. Mais les affaires ne sont pas encore en tel état que Dieu puisse y être servi fidèlement. L'hérétique y a encore autant d'empire que jamais. C'est pourquoi je renvoie le Père Noyrot, afin qu'il achève ce qu'il a commencé." (1)

Si la compagnie se montrait si indifférente aux progrès de la colonie, il n'en était pas de même chez les PP. Jésuites, qui avaient aussitôt mis leurs hommes à l'œuvre, et s'occupaient eux-mêmes au défrichement.

Ils n'ont perdu aucun temps, rapporte Champlain, et ils ont travaillé comme gens vigilants et laborieux qui marchent tous d'une même volonté, sans discorde, qui eut fait que dans peu de temps, ils eussent eu des terres pour se pouvoir nourrir et se passer des commodités de France; et plût à Dieu que depuis vingt-trois à vingt-quatre ans, les sociétés eussent été aussi unies et poussées du même désir que ces bons Pères: il y aurait maintenant plusieurs habitations et ménages au pays. (2)

Champlain de son côté, au lieu de faire réparer et continuer le fort St. Louis, qu'il trouvait trop petit, le fit abattre et remplacer par un autre plus grand, dont l'enceinte fut formée de fascines, de terres et de troncs d'arbres. (3)

Déjà les PP. Jésuites commençaient à se bien établir, et avaient fort avancé tous les travaux, lorsque, l'année suivante (1627), ils furent obligés de tout interrompre. Ne voyant pas arriver leur vaisseau parti de Honfleur, sur lequel le P. Noyrot devait apporter la nourriture nécessaire à vingt-sept ou vingt-huit personnes qui étaient à leur charge, le P. Lalemant craignit que ce vaisseau n'eut péri ou qu'il eut été pris par les Anglais qui venaient de se déclarer pour les Huguenots du royaume armés contre Louis XIII, et se vit contraint, par défaut de vivres, d'y renvoyer tous ses ouvriers, de repasser en France et, à l'exception des PP. Massé et de la Noue, d'un Frère et de cinq autres personnes, afin de ne pas abandonner leur maison. (4)

La non-arrivée du vaisseau du P. Noyrot, attendu à Québec avec une si légitime impatience, était l'œuvre de de Caën. Le P. Noyrot, en effet, aussitôt son arrivée en France, avait préparé, pour le printemps de

(1) Relations des Jésuites de 1626.

(2) Champlain.

(3) L'abbé Ferland.

(4) L'abbé Faillon.

1627, un navire muni de tous les secours nécessaires pour l'établissement de Québec. Mais de Caën prit ombrage de cet armement, et comme il croyait avoir à se plaindre du *duc de Ventadour* et du Père qui était procureur des missions, il fit en sorte que le vaisseau des Jésuites fut arrêté, pendant qu'il était encore à l'ancre. Pour mettre le comble aux embarras de la colonie, la compagnie envoya fort peu de provisions, cette année, à Champlain, qui en avait cependant un besoin extrême. (1)

D'aussi odieuses vexations, qui exposaient la colonie à mourir de faim, devaient avoir un terme. Dans le prochain récit, nous verrons le cardinal de Richelieu dissoudre laCompagnie des Marchands pour la remplacer par celle des Cent Associés, sans beaucoup plus de succès, jusqu'à ce que la justice de Dieu, passant sur notre pays sous la forme des Anglais, vint en déporter violemment tous les habitants et donner ainsi place, quelques années plus tard, à une seconde colonie française, toute composée, cette fois, de catholiques.

VIII.

Il était, en effet, de la plus haute importance pour le développement de la colonie et la conversion des Sauvages qu'il n'y eut qu'une seule et même religion en Canada, ainsi que n'a pu s'empêcher de le remarquer Lescarbot lui-même: " Comme la religion, dit-il, est le plus solide fondement d'un Etat, contenant en soi la justice et, conséquemment, toutes les autres vertus, aussi faut-il bien prendre garde qu'elle soit uniforme, s'il est possible, et qu'il n'y ait point de variété en ce que chacun doit croire, soit de Dieu, soit de ce qu'il a ordonné. Plusieurs, au moyen de la religion, vraie ou fausse, ont dompté des peuples farouches et les ont maintenus dans la concorde; et là où ce point a été débattu, les esprits altérés ont fait des bandes à part et causé la ruine et la désolation des royaumes et des républiques. Car il n'y a rien qui touche les hommes de si près que ce qui regarde l'âme et le salut; et si les grandes sociétés, fondées de longue main, sont bien souvent ruinées par cette division, que pourra faire une poignée de gens faibles, impuissants, qui peuvent se soutenir à peine ? " (2)

Ces lignes, quoique écrites par une plume peu favorable à la religion catholique, sont cependant empreintes de beaucoup de sagesse et de raison, et condamnent les différents gouverneurs, lieutenants-généraux ou vice-rois, ainsi que les diverses associations de marchands qui, jusqu'alors, avaient joui du monopole exclusif de la traite des pelleteries, sous l'expresse condition de faire coloniser et évangéliser le Canada, mais qui, en définitive, ne s'étaient activement occupés que d'une chose: s'enrichir le plus promptement possible sans se soucier ou s'occuper d'aucune façon de l'avenir du pays. (3)

(1) L'abbé Ferland.

(2) Marc Lescarbot, liv. II, ch. IX, page 105.

(3) L'amour insatiable du luxe, plus ardent encore chez ces marchands calvinistes que l'affection pour leur secte, les empêcha constamment d'attirer des colons en Canada; et après vingt-deux ans d'un commerce non-interrompu en ce pays, ils n'y avaient pas défriché un seul arpent de terre, ni établi une seule famille française, à l'exception de celle d'Hébert, qui même ne s'y maintint que par son travail et son industrie personnelle.—(M. l'abbé Faillon.)

Aussitôt son arrivée à Paris, le P. Lalemant représenta au Cardinal de Richelieu le véritable état de la Nouvelle-France. Ce ministre illustre, qui, dans ces tentatives d'innovation, dépassa de beaucoup en hardiesse le grand roi qui l'avait précédé, poursuivait alors, avec une puissance d'esprit extraordinaire, une infatigable activité et une force d'âme héroïque, trois buts qui devaient sauver la royauté et établir la grandeur future de la France:

Soumettre au jong des lois l'indépendance turbulente des grands;

Réduire entièrement les protestants, qui tendaient toujours à former un corps séparé dans l'Etat;

Et, enfin, abaisser la maison d'Autriche, qui n'avait pas encore abandonné ses prétentions de domination universelle.

A l'époque où se passait ce récit, le Cardinal de Richelieu avait déjà atteint le premier de ses buts, en fesant décapiter successivement le Comte de Chalais, en 1626, et, l'année suivante, le Duc de Montmorency-Bouteville: le premier pour crime de conspiration, et le second pour avoir bravé l'édit qui punissait de mort les duellistes.

C'est par de pareils coups, frappant si haut et avec une justice si inflexible, que ce grand ministre entreprenait d'accélérer si fort le mouvement vers l'unité et l'égalité civiles, et de le porter si loin que désormais il fût impossible de rétrograder. (1)

On ne devra donc point s'étonner si, au récit du P. Lalemant, Richelieu songea aussitôt à casser la Compagnie des Marchands. D'ailleurs, comme le fait très-judicieusement observer l'abbé Ferland, Richelieu allait conduire l'armée royale sous les murs de la Rochelle, afin d'accomplir son second but et mettre fin à ces bouleversements périodiques qu'amenait, dans le royaume, l'esprit remuant des religionnaires. Or, au moment où il cherchait à arrêter en France les progrès du calvinisme, il ne pouvait permettre qu'on l'implantât, au détriment du catholicisme, dans une colonie française. (2)

Richelieu ayant fait remettre au duc de Ventadour la somme qu'il avait payée au Duc de Montmorency pour l'achat de la vice-royauté en Canada, signa, le 29 avril 1627, l'acte d'établissement d'une nouvelle compagnie avec les sieurs de Roquemont; Houel, contrôleur général des Salines en Brouage; de Lattaignant, bourgeois de Calais; Dablon, syndic de Dieppe; Du Chesne, échevin de la ville du Havre-de-Grâces, et Jacques Castillon, de Paris.

Ces signataires formaient le noyau de la Compagnie dite des Cent-Associés, appelée,dans l'esprit du Cardinal, a réorganis.r la Nouvelle-France et à la rendre un jour la plus puissante colonie de l'Amérique, si l'exécution répondait à la beauté du projet et si les membres de ce grand corps savaient toujours profiter des dispositions favorables du souverain et de son ministre à leur égard. (3)

On ne chercha, du reste, nullement à pallier ou à couvrir les fautes commises par les Compagnies précédentes. Cet acte mémorable étale, dans toute sa hideur,

(1) Augustin Thierry, (Tiers-Etat); l'abbé Gaultier, (Leçons de Chronologie et d'Histoire).

(2) L'abbé Ferland, page 221.

(3) Charlevoix, liv. IV. p. 161.

l'incurie des anciens associés, " qui avaient jusqu'à présent obtenu pour eux seuls tout le commerce ès dits pays, et ont eu si peu de pouvoir ou de volonté de le peupler et cultiver, que jusqu'à présent ils ne se sont mis en aucun devoir, ni commencé de satifaire à ce dont ils s'étaient obligés. Car, bien qu'ils soient tenus de passer pour trente-six livres chacun de ceux qui voudraient aller au dit pays de la Nouvelle-France, ils se sont rendus si difficiles et ont tellement effarouché les Français qui y voudraient aller habiter, que bien qu'on leur permette pour leur usage le commerce avec les Sauvages, néanmoins c'est avec telle restriction que, s'ils ont un vaisseau de blé par leur travail plus qu'il ne leur faut pour vivre, il leur est défendu d'en secourir les Français et autres qui en pourraient avoir besoin, et sont contraints de l'abandonner à ceux qui ont la traite; leur étant de plus la liberté ôtée de le donner à qui leur pourrait apporter de France les commodités nécessaires pour la vie." (1)

Quoique cet acte révoquât, sous peine de confiscation de leurs navires et de leurs marchandises, tous les priviléges accordés auparavant à Guillaume de Caën et à ses associés, le Cardinal lui permit encore de faire la traite, pendant une année seulement à partir de la date du dit acte, pour le dédommager et l'indemniser en quelque sorte des pertes réelles ou prétendues que de Caën soutenait encourir par suite du retrait de son monopole.

Dans le mois de mai de l'année suivante—1628—Louis XIII, qui était alors au siége de la Rochelle, donna sa royale approbation à l'acte qui supprimait l'ancienne Compagnie en créant celle des Cent-Associés.

" Comme il est de la gloire de Dieu et du bonheur de cet État," est-il proclamé dans l'édit royal, " que nos soins et nos travaux p ur l'avancement de la religion Catholique, apostolique et romaine, ne soient pas bornés dans la seule étendue de la France, mais qu'à l'imitation du grand saint dont nous portons et le sceptre et le nom, nous fassions en sorte que la renommée des Français se répande bien loin dans les terres étrangères et que leur piété se publie par la conversion des peuples barbares ensevelis dans l'infidélité: cette pensée nous a fait souvent jeter les yeux sur les peuples de l'Amérique habitans de la Nouvelle-France dite Canada, et renouveler le désir de procurer leur conversion déjà commencée par le zèle de notre très-honoré Seigneur et père, le défunt roi Henri-le-Grand, de glorieuse mémoire.

" Et après avoir informé de notre volonté sur ce sujet le Cardinal de Richelieu, surintendant du commerce, il nous a été remontré par lui que pour faire réussir ce dessein, il avait assemblé des personnes de vertu et de courage, entendues au fait de la navigation, qui pourraient fournir aux dépenses nécessaires pour l'exécution d'une si haute et si sainte entreprise, et s'étaient obligées de former une forte compagnie pour l'établissement d'une colonie de naturels français-catholiques, ce qui était le seul et unique moyen d'avancer en peu d'années la conversion de ces peuples."

Mais une des clauses les plus remarquables de l'acte de fondation de la Compagnie des Cent-associés portait que tout Indien converti serait considéré comme citoyen français:

(1) Mercure Français, vol. XIV.

" Les Sauvages qui seront amenés à la connaissance de la foi et en feront profession seront censés et réputés naturels français, et comme tels pourront venir habiter en France, quand bon leur semblera, et y acquérir, tester, succéder et accepter donations et légats, tout ainsi que les vrais regnicoles et originaires français, sans être tenus de prendre aucunes lettres de déclaration ni de naturalité." (1)

A aucune époque, même en France, remarque à ce sujet M. Dussieux, on n'a fait une plus large et plus généreuse application de la fraternité chrétienne. En accordant aux Indiens catholiques une complète égalité avec les citoyens français, sans tenir compte des différences de race, le grand Cardinal donnait la mesure de l'élévation et de la hardiesse de son génie.

Les associés s'obligèrent à faire passer deux ou trois cents hommes dans la Nouvelle-France, dès l'année 1628, et ils devaient continuer d'en envoyer annuellement, de sorte qu'au bout de quinze ans la colonie renfermât au moins quatre mille Français catholiques. La Compagnie devait les y loger, nourrir et entretenir de toutes choses nécessaires à la vie, pendant trois années; ce temps expiré, elle assignait à chaque colon une quantité de terre défrichée, suffisante aux besoins de sa famille, et lui fournissait le blé nécessaire pour les premières semences et pour la nourriture jusqu'à la récolte suivante. La Compagnie était encore tenue de placer dans chaque habitation trois prêtres, auxquels elle devait donner pendant quinze ans tout ce qu'il faudrait pour la vie et pour l'exercice du saint ministère.

La Compagnie s'étant promptement recrutée parmi les personnes les plus recommandables du haut commerce, et se voyant soutenue par de puissants protecteurs, fit un armement considérable composé de quatre navires, sur lesquels on embarqua des vivres en abondance et quantité de familles et d'ouvriers pour habiter le pays et défricher les terres. Plusieurs Pères Récollets, les RR. PP. Charles Lalement et Ragueneau, se trouvaient repartis sur chacun de ces navires, qui appareillèrent de Dieppe, le 3 mai, sous la conduite du Sieur de Roquemont, amiral de la flotte.

***

Le départ de ces quatre vaisseaux chargés de vivres et de colons, auxquels s'était joint encore un autre petit bâtiment frêté par le P. Noyrot au compte des RR. PP. Jésuites, semblait présager pour la Nouvelle-France des jours meilleurs et un terme prochain à de longues et cruelles épreuves. Malheureusement, ce secours si impatiemment attendu ne devait pas arriver à sa destination, et nous allons bientôt voir tomber Québec au pouvoir des Anglais au moment même où l'on croirait ce poste le mieux en état de leur résister, par suite d'un concours d'évènements aussi fâcheux qu'imprévus et tout-à-fait en dehors des prévisions humaines.

En effet, au moment que Roquemont faisait voile de Dieppe, une flotte anglaise commandée par les frères Kertk sortait de la Tamise pour surprendre l'établissement qu'il devait renforcer.

Les Anglais, ayant gagné de vitesse la flotte française, vinrent mouiller devant Tadoussac, d'où David

(1) Art. 17 de la charte de la Compagnie des Cent-associés. Mercure de France, T. XIV., p. 245.

Kertk envoya une partie de son équipage incendier le comptoir des associés au cap Tourmente, tandis qu'une de ses chaloupes remontait le fleuve, sous pavillon parlementaire, pour sommer Champlain de se rendre.

Cette chaloupe arriva à Québec le 10 juillet 1628. Dès que Champlain eut pris connaissance de la sommation, il chargea le porteur de répondre à l'amiral Kertk qu'il pouvait avancer avec ses bâtiments et venir faire l'essai de ses canons; qu'on l'attendait de pied ferme.

" En ces occasions, rapporte Champlain, bonne mine n'est pas défendue. Pourtant chaque homme était réduit à sept onces de pois par jour; nous n'avions que cinquante livres de poudre à canon, et si les Anglais eussent suivi leur pointe, malaisement pouvions-nous résister. Croyant donc que nous fussions mieux pourvus de vivres et de munitions de guerre que nous ne l'étions, ils brûlèrent toutes nos barques qui étaient à Tadoussac, excepté la plus grande, et allèrent chercher des vaisseaux français, le long des côtes, pour payer les frais de leur embarquement." (1)

Cependant, M. de Roquemont étant arrivé sain et sauf dans la rade de Gaspé avec toute sa flotte, en avait détaché une barque pour donner avis à M. de Champlain du secours qu'il lui amenait et pour lui porter un brevet du roi qui l'établissait gouverneur et son lieutenant-général dans toute la Nouvelle-France, avec un ordre de faire l'inventaire de tous les effets qui appartenaient au Sieur de Caën. Mais peu de jours après qu'il eut expédié cette barque, il apprit, par une déplorable fatalité, que Kertk n'était pas loin de lui, et sur le champ il leva les ancres pour l'aller chercher, sans considérer qu'il exposait au hasard d'un combat dont le succès était douteux—parce que ses navires étaient extrêmement chargés et fort embarrassés—toute la ressource d'une colonie prête à succomber. Il ne fut pas longtemps sans rencontrer les Anglais; il les attaqua et se battit bien; mais, outre que ses vaisseaux ne pouvaient pas manœuvrer aussi bien que ceux de Kertk, ils étaient moins forts, ils furent tous désagréés et contraints de se rendre. De sorte que la barque, après avoir causé une courte joie à Québec, *ne fit qu'augmenter,* dit M. de Champlain dans ses mémoires, *le nombre de bouches pour manger ses pois.*" (2)

Sur ces entrefaites, les fuyards du Cap Tourmente, poursuivis par l'incendie et les Anglais, étaient accourus grossir la population affamée de Québec, que l'équipage de la barque dépêchée, quelques jours auparavant, par Roquemont, avait déjà considérablement augmentée.

Jamais encore, à aucune époque de sa vie si aventureuse et si pleine de dangers, Champlain n'avait dû considérer l'avenir avec un plus légitime effroi. L'ennemi, il est vrai, avait disparu; mais, en s'éloignant, il avait enlevé à la colonie ses moyens de subsistance, et il ne restait guères d'autre perspective pour les cent malheureux demeurant avec Champlain dans Québec, que celle d'une lente agonie accompagnée de toutes les tortures de la faim et du désespoir.

Heureusement que ces pauvres abandonnés avaient pour chef un homme d'une indomptable énergie, dont la grande âme, aussi solidement trempée que son corps de fer, savait se mettre à la hauteur des circonstances

(1) Champlain.

(2) Charlevoix, liv. IV. page 167.

et envisager froidement toute l'horreur d'une position aussi déplorablement exceptionnelle.

Qu'on se figure, en effet, la situation morale et physique de cette population héroïque, si digne à la fois de pitié et d'admiration. Epuisée, exténuée par la famine, elle venait à peine d'avoir échappé aux rigueurs d'un long hiver et attendait, avec cette confiance si naturelle chez les malheureux, les secours de toute espèce qui allaient arriver de France.

Qu'il dût être triste le réveil de ces malheureux, qui jusqu'alors s'étaient endormis chaque soir dans la douce espérance de voir poindre, à l'horison du lendemain, les voiles françaises apportant dans leurs plis une nouvelle vie, lorsque les fuyards du Cap Tourmente, accourant éperdus au milieu d'eux, vinrent leur annoncer la ruine de la flotte et de leur dernier espoir!

A la confiance patiente et résignée, succéda un abattement morne et désolé d'autant plus profond que l'énergie morale, qui les avait soutenus jusqu'alors, abandonna tout-à-coup ces malheureux. Rien ne saurait peindre le sombre désespoir et la désolation du regard de ces figures hâves et décharnées examinant, du haut des remparts, les quelques arpents de terre défrichés par les Pères Jésuites, les Récollets et les familles Hébert et Couillard, et semblant calculer d'avance combien de temps cette récolte pourrait prolonger leur misérable existence.

En effet, il n'y avait pas à se le dissimuler: avec la meilleure volonté, les associés ne pouvaient envoyer d'autres navires avant dix mois. Il leur fallait donc se résoudre à attendre encore près d'une année les choses les plus nécessaires à la vie, sans savoir encore si ces secours arriveraient!

Champlain se montra admirable. Il commença d'abord par relever, autant que possible, le moral abattu de ses compagnons d'infortune, et au lieu de les bercer de trompeuses espérances, il leur donna à entendre que leur seul moyen de salut se trouvait en leurs propres mains, et qu'il fallait chercher dans la pêche et la chasse de précieuses ressources pour l'hiver prochain.

En attendant la récolte, raconte-il lui-même, et " nous voyant dénués de toutes choses, jusqu'au sel, je me déterminai à faire des mortiers de bois où l'on pilait les pois, qui, réduits par ce moyen en farine, nous profitaient mieux qu'auparavant. (1)

Mais, remarque ici M. l'abbé Faillon, comme ce travail était long et pénible, Champlain fit faire un moulin à bras, le serrurier étant parvenu à tailler et à disposer une pierre qui servit de meule. Chacun donc portait au moulin des pois pour la semaine, ce qui, ajoute Champlain, augmentait notre bouillie et nous fit un très-grand bien. Ainsi la nécessité où nous étions réduits nous fit trouver ce que pendant vingt ans on avait cru être comme impossible. Il est vrai que le sieur de Caën avait envoyé des meules à Tadoussac; mais ses gens, par un effet de leur négligence, aimèrent mieux de les laisser là que de les porter à Québec. On disait, cependant, qu'il y avait des meules dans la Nouvelle-France; mais autant eut-il valu qu'elles eussent été à Dieppe qu'à Tadoussac, où les Anglais les ont depuis rompues en plusieurs pièces." (2)

Cependant les récoltes faites par les Récollets, les

(1) Champlain.

(2) Champlain.

Jésuites et les familles Hébert et Couillard, jointes à ce que fournirent la pêche et la chasse, procurèrent assez de vivres pour empêcher les habitans de mourir de faim pendant l'hiver. (1)

La longueur de cet hiver, rapporte Champlain, nous donnait souvent à penser aux inconvénients qui pouvaient arriver et aux moyens à prendre pour subvenir à nos nécessités, qui étaient plus grandes qu'elles avaient été jusqu'alors. Tous nos légumes devaient être consommés dans le mois de mai 1629, quelque grand ménage que j'en fisse, car je pensais qu'il valait mieux souffrir doucement la faim que de manger tout à la fois pour mourir ensuite. C'est ce que je remontrai à tous mes gens, les exhortant à prendre patience en attendant notre secours...... Enfin, le mois de mai étant venu et déjà avancé, la crainte que nous avions qu'il ne fut arrivé quelque accident à nos vaisseaux nous fesait chercher tous les moyens de remédier à la famine extrême qui se préparait, il ne nous restait de pois que pour jusqu'à la fin de mai. (2)

Au mois de juin, les pois vinrent à manquer tout-à-fait. Il fallut alors avoir recours à la nourriture de hasard que pouvaient fournir les bois jusqu'à l'arrivée des navires. En attendant, dit l'abbé Faillon, les uns étaient tous les jours dans la nécessité d'aller chercher des racines à six ou sept lieues de l'habitation, avec une peine et des fatigues extrêmes, sans en trouver cependant assez pour se nourrir. Les autres fesaient ce qu'ils pouvaient pour prendre du poisson; mais n'ayant ni filets, ni lignes, ni hameçons, ils ne rapportaient que fort peu de leur pêche. La poudre à canon était devenue si rare que Champlain aima mieux souffrir la disette que de la consumer à la chasse, car il n'en restait plus que de trente à quarante livres, et encore était-elle très détériorée.

Le spectacle le plus lamentable et le plus déchirant était de voir quelques pauvres familles chargées d'enfants, et d'entendre ces derniers, pressés par la faim, crier après leurs parents qui ne pouvaient leur procurer assez de racines pour les rassassier. Car malaisement chacun en trouvait-il suffisamment pour apaiser à moitié sa faim, même en s'enfonçant dans l'épaisseur des bois, à quatre ou cinq lieues de l'habitation, en souffrant encore l'incommodité des moustiques et quelquefois celle du mauvais temps. (3)

Tandis que les habitants de Québec enduraient cette longue agonie, Richelieu, qui venait d'avoir humilié les Anglais en leur prenant la Rochelle, et qui avait appris, non sans indignation, la capture du convoi du sieur de Roquemont, ordonna à l'amiral de Razilly de rassembler sept vaisseaux de guerre pour escorter les navires de la Compagnie destinés à secourir la Nouvelle-France.

Cette flotte était prête lorsque la paix fut signée entre l'Angleterre et la France, et l'amiral de Razilly, au lieu de gagner le Canada, fut envoyé contre les pirates du Maroc; ce qui fit que les vaisseaux des associés, après un retard inutile, ne partirent que le 26 juin, sous la conduite du capitaine Daniel, de Dieppe. Ce marin, qui passait pour très-habile, devait cependant, par une étrange fatalité, commettre la même faute que le sieur de Roquemont. Ayant eu connaissance que les Anglais s'étaient fortifiés dans l'île du Cap Breton, il alla attaquer leur fort, les délogea et y mit une garnison de quarante hommes, avec lesquels il laissa les Pères Vimont et de Vieuxpont. Sur ces entrefaites survinrent la brume et la tempête, et les bâtiments qui auraient dû ravitailler Québec furent rejetés, par une mer furieuse, sur les côtes de France et d'Espagne.

***

Cependant Champlain, se trouvant à bout de ressources, projeta d'envoyer une partie des colons à Gaspé, où, chaque année, se rendaient des vaisseaux français pour faire la pêche de la morue. Il voulait en faire passer d'autres chez les Abénaquis, et, dans ce but, un messager fut dépêché vers leur pays pour préparer les voies. Il eut même la pensée d'aller s'emparer d'un village iroquois, avec une partie des hommes qui avaient hiverné à Québec et une vingtaine d'autres qui revenaient du pays des Hurons. (1) Enfin, comme il ne voulait négliger aucun des moyens qui pussent contribuer à sauver la colonie, il décida son beau-frère à se dévouer pour le salut commun, et " sur la fin de juin, Eustache Boullé partit avec douze hommes, sur une misérable barque de dix à onze tonneaux, pour se rendre à Gaspé. S'il n'y avait point de vaisseaux, il avait ordre de pousser jusqu'en France, pour porter les dépêches de Champlain au roi, au Cardinal de Richelieu et aux associés. Pour toutes provisions l'équipage n'emportait que des racines; mais Boullé avait l'espérance de trouver du poisson à Gaspé, ou, du moins, parmi les bâtiments de pêche sur les grands bancs. (2)

Eustache Boullé naviguait dans les eaux de Gaspé lorsqu'il fut aperçu par un navire de la flotte anglaise des frères Kertk, et après une chasse de trois heures, il fut atteint et fait prisonnier avec son équipage.

La maigreur et l'aspect pitoyable des Français, les provisions de racines qu'ils avaient à bord et le triste état de leur navire, tout annonçait au commandant anglais que Québec devait se trouver à l'extrémité.

Sans perdre de temps Kertk remonta le fleuve avec sa flotte, composée du *Fleebot*, de près de cent tonneaux avec dix canons, et de deux pataches du port de quarante tonneaux, avec six canons chacune, et portant environ cent cinquante hommes armés.

Arrivé à hauteur du Cap de Lévi, Kertk fit mouiller sa flotte et dépêcha vers Québec une chaloupe sous pavillon parlementaire. Champlain se trouvait alors presque seul au fort, une partie de ses gens étant allés à la pêche et d'autres à la recherche de racines. Cependant les Pères Jésuites et les Récollets ayant aperçu la flotte et la chaloupe qui portait un drapeau blanc, étaient accourrus l'en prévenir, et après avoir délibéré sur le meilleur parti qu'on avait à prendre, il fut arrêté que, dans l'impuissance où l'on était de se défendre, on chercherait à obtenir la meilleure composition qu'on pourrait. Or donc, pour donner à entendre à ceux qui étaient dans la chaloupe qu'ils pouvaient approcher en assurance, Champlain fit arborer, au sommet du fort, un autre drapeau blanc. La chaloupe étant arrivée au rivage, un gentilhomme anglais mit

(1) L'abbé Ferland, p. 231.

(2) Champlain.

(3) Champlain.

(1) L'abbé Ferland.

(2) L'abbé Ferland.

pied à terre, et alla se présenter à Champlain, à qui il remit fort civilement une lettre des deux frères du général David Kertk, dont l'un, le capitaine Louis Kertk, venait pour commander au fort de Québec, et l'autre, le capitaine Thomas Kertk, avait le titre de vice-amiral de son frère David, resté à Tadoussac. Par cette lettre, datée du 19 juillet 1629, ils sommaient Champlain de remettre entre leurs mains le fort et l'habitation de Québec, en l'assurant d'une composition honnête et respectable, ce qu'il accepta. Il fut permis aux Français de sortir avec leurs armes, leurs habits et les pelleteries qui leur appartenaient en propre; aux soldats d'emporter chacun leurs habits et une robe de castor, et aux religieux leurs robes et leurs livres, en leur promettant à tous de les conduire en Angleterre et de là en France.

Le lendemain, suivant les termes de la capitulation, le drapeau fleurdelisé fit place au drapeau anglais sur les remparts de Québec, au bruit des canons de la flotte et du fort, et l'on procéda immédiatement à l'embarquement des colons français. (1)

***

Pendant que Québec tombait ainsi aux mains des Anglais, Emery de Caën remontait avec hâte pour le ravitailler et pour prendre possession des pelleteries qui appartenaient à l'ancienne Compagnie. Ayant appris, avant son départ, que la paix était conclu entre la France et l'Angleterre, il naviguait en pleine sécurité. Son navire passa vis-à-vis de Tadoussac, sans être aperçu par les Anglais, grâce à une brume épaisse; mais en essayant de doubler la pointe aux Allouettes, il fut poussé sur l'île Rouge, où il resta échoué. Au même moment, la brume disparut et les Français reconnurent la flotte anglaise. De Caëen se croyant en danger, tira du canon pour demander du secours.

— Il les faut laisser, répondit Kertk à ses officiers qui voulaient aller s'en emparer, il faut attendre un peu, ils ne pourront nous échapper.

Il se trompait, car le flux de la mer souleva le navire français, qui se tira du danger sans avarie considérable. Toutefois il n'échappa à ce péril que pour tomber dans un autre plus sérieux, car, en remontant, il alla donner au milieu des bâtiments anglais qui descendaient de Québec. Thomas Kertk renferma Champlain et ses compagnons à fond de cale et poussa son vaisseau contre celui d'Emery de Caën. Par une mauvaise manœuvre, le beaupré du bâtiment anglais se trouva engagé dans les haubans de son adversaire; l'abordage était devenu impossible, et l'on se lançait de bord à bord tout ce qui tombait sous la main. L'issue du combat semblait douteuse, lorsqu'un homme de De Caën ayant crié: Quartier! Kertk s'empressa de répondre: Bon quartier! Ces mots suffirent pour suspendre le combat. Le commandant anglais fit remonter Champlain sur le pont, et, en sa présence, il renouvela à De Caën la promesse de le bien traiter. Ce dernier consentit à se rendre, au moment même ou arrivaient les deux pataches anglaises qui s'avançaient pour décider le combat. (1)

La reddition de Québec et le transport de tous ses colons en France, remarque M. l'abbé Faillon, forme un des épisodes les plus singuliers de l'histoire du Canada. Malgré tant de secours envoyés, malgré le traité de paix conclu entre les deux couronnes, Québec est pris et tous les hommes de DeCaën sont transportés en France, de sorte qu'il ne reste plus en Canada que la seule famille Hébert, qui même n'y fait qu'un séjour passager pour attendre la récolte. Si les secours dont nous parlons fussent arrivés à temps; si le Sieur de Roquemont fût allé droit à Québec; si le capitaine Daniel se fût borné à remplir sa commission, sans entreprendre une expédition militaire, le pays eût été conservé et les colons fussent restés à Québec. Il est bien probable que la Compagnie des Cent-associés,obligée de faire passer, dans le courant de l'année 1628, de deux à trois cents hommes dans la Nouvelle-France, y eût retenu, en grande partie, ceux de De Caën qui connaissaient le pays et pouvaient être très-utiles pour le commerce. Il paraît donc que la Providence ménagea tous ces évènements si malencontreux en apparence pour éloigner du pays tous ces hommes dont la conduite avait été jusqu'alors un obstacle à la propagation de l'Évangile chez les Sauvages, et qui, d'ailleurs, s'étaient montrés si mal disposés envers la Religion, afin de former dans le même lieu une nouvelle colonie toute composée de catholiques, conformément aux religieux desseins de François Ier.

PAUL STEVENS.

(1) Les deux seules familles françaises alors établies dans le pays, celle de la veuve Hébert et celle du Sieur Couillard, qui avait épousé Guillemette Hébert, fille du précédent, demeurèrent dans la Nouvelle-France. Louis Kertk les avait engagés à rester dans leur maison et à faire la récolte de leurs grains, les assurant qu'ils en disposeraient comme il leur semblerait bon, et que si, l'année suivante, ils se déplaisaient en Canada, ils auraient toute liberté de repasser en France.

(1) L'abbé Ferland.

LE DIVORCE.

(Suite.)

VIII.

M. Serclaes continua ainsi à exhaler sa bile jusqu'à l'heure du dîner, relevant, rassemblant, liant en gerbes les moindres, les plus impossibles griefs de la vie domestique, pour en dresser un acte d'accusation contre la pauvre femme. Celle-ci laissait passer l'orage, sans même élever de paratonnerre; elle ne répondait que par quelques mots d'excuse, courts et simples; mais, lorsqu'on se leva pour passer dans la salle à manger, Odile vit couler sur les joues de son amie deux larmes retenues à grand'peine.

Le repas fut froid, silencieux; le babil des enfants était réprimé par les regards sévères de leur père; Gabrielle servait, un peu intimidée par les critiques de son mari, et lui-même, tout en s'occupant avec exactitude d'Odile, placée près de lui, ne semblait pas désirer lier conversation. Il goûtait peu madame Walmeire; le divorce lui était odieux en théorie autant qu'en pratique; mais, comme, en dépit de sa mauvaise humeur, il estimait profondément sa femme, il n'osait ni ne voulait exercer son autorité contre une amie qui lui était chère. Il se contentait de montrer à Odile un visage austère; si elle l'eût consulté, en honnête homme, il lui aurait dit ce qu'il avait sur le cœur, et jamais Chaumette exaltant le divorce, et l'appelant *le dieu tuté-*

laire de l'hymen, n'aurait entendu une réplique plus verte, plus chaude et plus convaincue.

Le dîner finit, et M. Serclaes sortit sans s'être déridé. Les enfants allèrent jouer, et Odile, qui avait le cœur oppressé, s'écria : " Et tu souffres, tu tolères cela, ma pauvre Gabrielle ? toi, si bonne, si dévouée, tu te laisses accuser de faiblesse, d'incapacité, de nonchalence ! j'en suis révoltée."

Gabrielle sourit, mais d'un sourire un peu mélancolique. " Eugène était agacé, fatigué, dit-elle, il avait travaillé hier soir fort tard, et ce matin sa lampe brillait avant le jour... Ne faut-il pas un peu d'indulgence.

—Mais c'est une patience angélique qu'il te faut ! S'il est malade, est-ce une raison pour être injuste, et injuste envers toi !

—J'avais eu un tort réel, j'avais oublié de renvoyer les livres du président.

—Tu plaisantes ! il n'avait qu'à donner des ordres à ses gens.

—Comme tu y vas ! sa femme ne doit-elle pas diriger toute chose dans sa maison, et un mari occupé comme l'est le mien, n'a-t-il pas le droit de se reposer sur elle de mille petites affaires ennuyeuses ?

—Les procédés de M. Serclaes ne te font donc aucune peine ?

—Je mentirais si je le disais: mon cœur et ma vanité souffrent un peu, je l'avoue...

—Et tu consens à souffrir ?

—Que ferais-tu donc à ma place ?

—Quand la vie en commun est devenue lourde, intolérable, le remède est là, prévu par la loi. Le divorce, pauvre amie !

—Ah ! si tu voyais ce triste remède revêtu des couleurs sous lesquelles il m'apparaît ! Mais, avec le divorce, le mariage perd toute sa majesté, il n'est plus ce lien sacré, inviolable, qui doit se continuer dans une meilleure vie ; il devient alors un caravansérail, une tente dressée pour quelques heures de joie, et que l'on abandonne dès qu'il pleut ou qu'il neige. L'indissolubilité est la pierre angulaire du mariage ; on est plus patient pour celui qu'on ne doit jamais quitter, on garde mieux son cœur puisqu'on sait qu'un seul peut en être maître : toutes les vertus conjugales sont préservées par l'inviolable foi donnée à l'autel, et toi-même, Odile, si tu avais vécu dans un pays où ton union n'aurait pu être rompue, n'aurais-tu pas cherché à apaiser tes premiers mécontentements au lieu d'en exciter le feu dans ton âme ? On cherche d'instinct la résignation quand on sait que le mal n'a pas d'autre remède qu'elle. Et les enfants ! pauvres créatures sans famille, passant de l'une à l'autre, sans amitié, sans direction, ayant des liens partout et de la protection nulle part ! Peut-être, avant un ou deux ans, ta Marguerite aura-t-elle quelque frère, né d'une nouvelle union de son père ; peut-être toi-même lui donneras-tu, dans un nouveau mariage, des frères et des sœurs ? Quelle confusion ! à qui portera-t-elle son attachement fraternel ? à qui rendra-t-elle le respect filial ?... à son père que sa mère ne voit jamais et dont elle n'ose parler ? à ce parent nouveau, dont l'autorité ne durera peut-être que quelques années, car un nouveau caprice peut dissoudre la nouvelle union, un nouveau caprice peut en former une autre... pourquoi pas ?

—Tu es sévère ! répondit Odile en baissant les yeux.

—Oh ! vois-tu, cette question me touche au cœur : la famille est tout ce qu'il y a de sain et de bon, et le divorce en est l'inévitable dissolvant. L'Église le réprouve, et l'Eglise est infaillible dans ses arrêts.

—Tu as une foi vive, toi, Gabrielle ; elle te soutient dans tes peines.

—Dieu la donne à qui la demande, Odile ; l'as-tu demandée ?

—C'est égal, dit Odile en relevant la tête avec fierté, je ne donnerai pas à M. Walmeire le plaisir de me voir humiliée devant lui, demandant à rentrer en grâce, et à reprendre ma place dans sa maison. Il veut le divorce, eh bien ! je le veux aussi.

—Et ta situation après le divorce, y as-tu songé?

—Je serai seule et libre. Sois tranquille, je ne me marierai pas.

—Je le désire, mais je crains que même, en n'acceptant pas de nouveaux liens, tu ne rencontres bien des épines dans cette situation. Pauvre amie !

—Eh bien ! je te trouverai toujours, lui répondit Odile en l'embrassant avec affection ; je t'aime bien, quoique tu sois parfaite."

Elles se quittèrent. M. Serclaes rentra une heure après ; il semblait rasséréné, et, allant droit à sa femme, il l'embrassa et lui dit :

" J'étais chagrin tantôt, ma bonne Gabrielle, il faut m'excuser.

—C'est tout fait, dit-elle en souriant.

—Puis, la présence de ton amie n'a pas le don de me mettre en belle humeur. Une femme divorcée n'est pas une amie digne de toi.

—Où ira-t-elle si je la repousse ?

—Mon Dieu ! je ne t'empêche pas de la recevoir, mais excuse-moi encore une fois si sa présence me porte sur les nerfs. Elle et ses pareilles tendent à diviser de plus en plus la Belgique en deux camps, deux sociétés, sous deux étendards, comme disent les Jésuites, scission qui amènera tôt ou tard la ruine de notre pauvre pays. Vois-tu, Gabrielle, celui qui était maussade tantôt, ce n'était pas le magistrat.

—Le magistrat pensait et le mari parlait, dit-elle en riant, mais mari et magistrat sont également aimés."

IX

La loi exige le délai d'une année avant que le divorce soit prononcé. Temps d'arrêt et de réflexion, qui est le palliatif opposé par les législateurs à l'imperfection de cette même loi. Ils n'ont pas voulu que l'on s'embarquât durant la tempête. Peu de personnes en profitent ; ceux que la passion ou l'intérêt ont porté à rompre une première union trouvent dans leur esprit assez de raisons pour s'absoudre : le temps n'a pas assez éloigné d'eux les objets de leur amour ou de leur ressentiment, pour qu'ils puissent les juger avec équité, et, d'ordinaire, l'année s'écoule sans rien changer à leur première détermination. A trois reprises, l'époux et l'épouse se revoient devant le magistrat qui cherche à les éclairer et à opérer entre eux un rapprochement. Beaucoup de formalités environnent cet acte décisif, car autant la législation révolutionnaire de 1792 avait rendu aux époux le divorce facile, autant elle avait ouvert les digues à la licence des passions, autant la loi revue et corrigée de *l'an onze* ou du Code Napoléon a entouré d'obstacles un acte que le législateur semble

regretter, tout en le permettant; on sent dans la différence des lois la différence des temps.

M. et madame Walmeire subirent ces différentes épreuves sans que leur première résolution fléchit; le regret et le repentir n'avaient pas encore mûri, au feu du malheur, dans le fond de leur âme: ils persistèrent. ils se revirent devant le juge sans que d'anciens souvenirs vinsent ébranler leur décision; ils apportèrent aux formalités que la loi leur imposait, une physionomie également inflexible, et, l'année écoulée, le divorce fut prononcé. Arrêt sans retour, par lequel les hommes brisaient le lien sacré que Dieu même bénit par le prêtre de cette grande bénédiction qui convoque autour de l'autel les plus touchants souvenirs de la terre, les plus beaux exemples des pères et des mères de la race humaine, afin de rendre plus solennelle l'union de deux enfants de l'Eglise. Ah! si, dans la catholique Belgique, ceux qui réclament le divorce relisaient les prières de la liturgie et ces graves paroles par lesquelles l'Eglise a sanctifié leurs nœuds, oseraient-ils demander la rupture d'un lien auquel Dieu et ses anges ont assisté?... Oseraient-ils profaner ce sacrement, qui est grand en Jésus-Christ?...

Odile et Guido étaient libres. Guido, qui durant l'année d'attente, avait eu devant les yeux un but désiré, ressentit une vive joie lorsque tombèrent des liens qu'il avait appris à détester, et, avec l'inconséquence naturelle à l'homme, il comptait trouver dans une seconde union un bonheur, une paix que la première ne lui avait pas offerts; il allait donc au-devant de l'avenir, il réglait ses affaires, il s'occupait des préliminaires de son second mariage; il nourrissait un espoir et un but, tandis qu'Odile, seule, sans projets et sans désirs, était tombée dans un vide affreux que rien ne consolait, ni les souvenirs ni les espérances. Sa fille seule l'occupait; le tribunal la lui avait donnée; mais là même, dans l'accomplissement du plus doux des devoirs, elle sentait un isolement pénible, et parfois le plus cruel des embarras, lorsque l'enfant innocent parlait de son père, et disait: "Il faut aller voir papa! Je ne suis plus contente depuis que je ne le vois plus le soir et le matin! Oh! maman, retournons dans la gr nde maison: on y était bien mieux qu'ici..."

M. Paulus s'efforçait cependant de distraire sa fille et de lui faire, comme il le disait, un heureux sort; il voulut la mener dans le monde, il voulut attirer le monde chez lui, par l'attrait, parfois tout-puissant, des réunions et des fêtes; mais là encore, Odile put comprendre ce que sa position avait de faux et de blâmable, et, après quelques essais, elle supplia son père de la laisser vivre dans la retraite.

"Le monde m'est odieux, lui dit-elle; je ne suis pas remise des secousses que j'ai éprouvées, je suis triste encore... à quoi bon porter mon chagrin parmi les gens heureux?...

Eh bien! tu vivras comme tu l'entends pendant quelque temps, mais après, quand tu seras plus calme, nous verrons nos amis... Je veux de l'animation autour de moi... crois-tu que je t'ai reprise pour te faire vivre en béguine? Que diantre! il faut un peu d'énergie, ne fût-ce que pour montrer à monsieur Walmeire qu'on n'a pas besoin de lui pour être heureux. Il va partout, à la redoute, aux concerts, aux spectacles, aux promenades, avec sa madame Ida; je veux qu'on t'y voie aussi, ma fille, et en belles toilettes encore; nous n'épargnerons rien, tu verras! il sentira ce qu'il a perdu!

— Hélas! à quoi bon désormais?" se dit Odile tout bas.

Avec Gabrielle, elle osait dévoiler le fond de son cœur, elle trouvait là une amitié si inviolable et si fidèle, qu'elle osait mettre à nu les plus secrètes blessures que son âme et sa fierté avaient reçues. "Tu n'as pas voulu venir à la soirée que mon père a donnée, lui dit-elle le lendemain de la dernière de ces fêtes; ah! Gabrielle, je t'attendais avec bien de l'impatience cependant!

Gabrielle rougit; Odile s'en aperçut et continua d'un ton bas et triste:

"On ne te l'as pas permis, n'est-il pas vrai? M. Serclaes est si rigoureux pour moi... et il n'est pas le seul... pas une de mes anciennes amies n'est venue hier; elles ont envoyée des billlets d'excuses; nous n'avons vu que des hommes et des femmes âgées qui vont partout où l'on trouve à faire un whist. Mais les jeunes femmes n'ont pas eu plus de permission que tu n'en as eu toi-même. Ah! si tu savais! si tu savais!..."

Elle n'acheva point et appuya son front dans sa main d'un air découragé. "Parle! lui dit Gabrielle en l'embrassant; quoi qu'il arrive, ne sais-tu pas que tu as une sœur en moi? tu peux tout me dire!...

— Si tu savais de quelle manière j'ai été reçue au bal de madame D... Elle m'avait invitée, parce qu'elle a connu ma mère et qu'elle m'a vue enfant, elle me montra de la grâce et de l'amitié, mais les autres dames, ses amies, ses invitées... c'était à qui ne se trouverait pas à côté de moi... Une mère fit lever sa jeune fille qui était assise à mes côtés, sur la même banquette... un de mes cousins voulut me faire danser, il ne put trouver un vis-à-vis... Quand j'approchais d'un groupe où se trouvaient des femmes qui m'accueillaient si bien jadis, je voyais tous les regards fixés sur moi, j'entendais des chuchotements, je devinais des paroles méprisantes... Une fois je surpris une de ces paroles: Une femme divorcée depuis six mois devrait-elle s'afficher de la sorte?... c'est un vrai scandale! Je ne comprends pas que madame D... reçoive cette madame Walmeire... Gabrielle, qu'il est dur d'être méprisée ainsi! je n'ai cependant pas fait de mal."

Gabrielle garda le silence: elle compatissait aux peines de son amie, mais l'affection même ne pouvait lui faire voiler la vérité, et ce blâme des honnêtes femmes, cette sévérité de l'opinion publique, l'affligeaient sans l'indigner. "Toi seule me restes! dit Odile; tu es assez sage pour n'avoir pas besoin d'être prude! Pourvu seulement que ton mari ne te défende pas toute relation avec une paria telle que moi.

— Sois tranquille; j'ai obtenu sa promesse à cet égard.

— Obtenu!"

Odile n'ajouta rien; un flot de pensées d'une inexprimable amertume inondait son cœur; elle accusait le monde, la société, les amis infidèles et légers, elle accusait surtout Guido, et ne pensait pas à s'accuser elle-même.

Plus d'une année s'était écoulée; Guido avait épousé Ida Franck et transféré à Bruxelles sa maison de banque. Odile était restée dans la maison de son père. Rien de nouveau ne s'était mêlé à sa vie; mais, au moment où nous la retrouvons, une vive et dévorante inqui-

étude brisait son cœur. Son enfant, après avoir un peu langui, et un peu pâli, venait de tomber plus gravement malade, et l'œil, l'instinct de la mère devinaient le danger.

Elle était assise auprès du lit de Marguerite. Le docteur Thibault, près de la cheminée, lisait le journal et tournait de temps en temps son regard perçant sur l'enfant malade, son regard profond et presque attendri sur Odile attentive. Elle était là, immobile, les mains croisées sur ses genoux, les yeux rivés sur le visage de sa fille, comme si elle eût voulu en garder une éternelle image au fond de ses prunelles. Qu'il était douloureusement changé, ce jolie visage d'enfant! une couleur de cire s'étendait sur les joues creusées, jadis roses et rondes; les yeux s'enfonçaient dans leur orbite; des sillons, tel qu'en dessinent les chagrins dans le cours d'une longue vie, s'étendaient du nez vers la bouche et donnaient à la figure une gravité singulière; ses cheveux déroulés et humides entouraient d'un cadre sombre cette figure allongée et souffrante; une faible plainte s'échappait fréquemment des lèvres de Marguerite, sans qu'elle s'en aperçut peut-être, car lorsqu'elle sortait de son assoupissement, elle s'efforçait de dire, en regardant sa mère: " Ce ne sera rien...je vais guérir!..."

Depuis six jours cette plainte retentissait et suspendait toute autre pensée dans le cœur d'Odile; depuis six jours, la vie de l'enfant, prête à s'échapper, était rappelée par les énergiques efforts de la science. Le docteur Thibault n'avait pas quitté la maison d'Odile un instant; ensemble ils avaient lutté, veillé, combattu et souffert; il était aussi vigilant qu'elle, elle était aussi sagace que lui; l'amour maternel lui prêtait une sorte de divination, et leurs efforts réunis avaient réussi à vaincre la maladie sur ses extrêmes limites. Au moment où nous les retrouvons, Odile, assise auprès du lit, avait conservé ses forces; mais le docteur, cédant à la fatique, s'assoupit, et son journal échappa de ses mains. Madame Walmeire le regarda avec une espèce d'intérêt; il lui était presque devenu cher depuis qu'il avait si passionnément partagé ses inquiétudes; elle alla doucement, à pas légers, baisser un rideau qui laissait filer un rayon de soleil, et, passant à côté du fauteuil, elle ramassa le journal tombé à terre. Le doux ange du sommeil paraissait étendre sur la maison ses ailes brunies, Marguerite aussi dormait, et ces courts repos semblaient une trêve de Dieu avec le mal. Odile, un peu plus calme, l'âme un peu rassérénée, voulut combattre ce besoin de sommeil qu'elle éprouvait à son tour, ce besoin impérieux qui, comme dit le roi Henri, *ferme les yeux au mousse ballotté sur un mât chancelant!* Elle essaya de lire, et suivit machinalement du regard les colonnes du journal. Les nouvelles coutumières ne l'interressèrent pas; elle parcourut l'article du fond, les faits divers, les bruits de bourse sans trop comprendre ce qu'elle lisait, quand ces mots la frappèrent:

PROGRAMME DES LIBRES PENSEURS.

" Pas de prêtre, ni à la naissance ni au mariage, ni à la mort."

" La paix de l'âme est dans la négation de Dieu."

Ces lignes étaient marquées d'un coup d'ongle, et Odile se souvint que c'étaient là les théories qui formaient l'entretien favori de son père et du docteur; le journal n'était que l'écho fidèle de leurs vœux et de leurs discours. Elle les avait entendus mille fois, ces discours impies, et ils l'avaient laissée à peu près indifférente; en ce moment la parole écrite avait toute sa force sinistre, et auprès de ce lit de souffrance la négation d'un Dieu puissant, d'un Dieu sauveur, parut au cœur éprouvé d'Odile un blasphême terrible, une action cruelle et impie. Que dirait-on de l'homme qui, voyant un navire en détresse, éteindrait d'une main tranquille le fanal qui doit guider?

" Ce sont donc là ses principes! se dit-elle en regardant le docteur endormi. Il ne croit à rien, ni à la vertu ici-bas, ni à Dieu dans le ciel, ni à l'immortalité de l'âme après nous! Pour lui Marguerite n'est qu'un peu de matière organisée; ce qui en elle m'aime et me comprend, ce n'est que le jeu des nerfs ou du cerveau; après elle, il ne resterait rien...rien...pas une étincelle...et s'il la guérit, sa conscience aura tout fait, Dieu n'y sera pour rien...Ah! cependant, quand on est malheureux, que l'on a besoin de Dieu!...Ces idées me font horreur à l'heure qu'il est..."

Elle jeta le journal et resta pensive, regardant avec une attention mêlée d'anxiété le visage de Marguerite.

Elle dormait encore assez paisiblement, mais les ombres funestes n'étaient pas éloignées...et vers le soir la fièvre la reprit avec plus d'intensité. Le docteur s'était réveillé, et son énergie ordinaire s'était réveillée aussi; il lutta, il veilla, resta sur pied tout la nuit, pendant qu'Odile reposait un peu sur le lit de camp dressé dans l'antichambre, et durant douze heures, le danger croissant fut combattu avec une ardeur également croissante. A midi, la fièvre était tombée, une chaleur moite assouplissait les membres de l'enfant et appelait sur ses joues une faible rougeur; le pouls était redescendu, et tout l'extérieur de la petite malade n'accusait plus qu'une extrême faiblesse.

" Docteur, qu'en pensez-vous?" demanda M. Paulus, non sans une certaine hésitation.

Odile, tremblante, écoutait sans oser rien dire.

" Je pense, répondit le docteur, je pense que, si nul accident ne survient, Marguerite est sauvée.

— Ah! mon ami! c'est à vous que nous vous la devrons! c'est votre science, votre expérience..."

M. Paulus ne put achever; une vive émotion le secouait et étranglait sa voix. " Ma fille, dit-il enfin, tu ne dis rien à notre ami, à notre sauveur?"

Odile tenait la main du docteur: " Jamais je n'oublierai votre dévoûment," dit-elle.

Il la regarda en retenant sa main. " L'amitié m'inspirait, dit-il; certaines circonstances, certaines émotions nous élèvent au-dessus de nous-mêmes, et nous font trouver des ressources inconnues...Je n'aurais pas sauvé un autre enfant peut-être..."

Odile écoutait à peine; elle se rassit au chevet de sa fille, ne pouvant pas se rassasier de la voir et s'étonnant presque de respirer à l'aise pour la première fois depuis sept jours. Cependant il manquait quelque chose à sa joie, une goutte très-amère se mêlait à ce miel.

" Guido n'a rien su ni du danger ni du salut, se dit-elle, et pourtant je ne suis pas veuve, elle n'est pas orpheline..."

MATHILDE BOURDON.

(A continuer.)

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 10, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Aout 1865. Septième Année.---Numéro 15. 225

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—La prochaine session.—L'Église aux États-Unis.—L'Amérique du Sud.—Le Mexique.—Négociations entre Rome et Florence.—Rapport de M. de la Marmora au Roi.—Reconnaissance du royaume d'Italie par l'Espagne.—Les élections en Angleterre.—Lord Palmerston.—Le choléra en Egypte.

Le premier soin de nos délégués, après leur retour de la métropole, a été de convoquer les Chambres pour le huit de ce mois. Cette session, attendue avec anxiété par les uns, et avec une certaine joie par les autres, sera probablement de courte durée, mais remplie de mesures importantes:—le rapport de la délégation, le traité de réciprocité, les fortifications nationales, le vote des subsides. La presse politique est d'un calme qui fait présager une sage délibération, sans passions et sans haine. La situation critique du pays n'exige rien moins du patriotisme de nos députés. Les États-Unis, paraît-il, ne tiennent plus autant à s'arrondir à nos dépens, malgré le dire de M. le Consul Potter; ils se contenteront du libre-échange avec nous, ainsi que le désire la Convention commerciale de Chicago; mais la Mère-Patrie veut que, jouissant du *self-government*, nous en supportions les inconvénients comme nous nous glorifions de ses bienfaits. Dans tous les cas, nous ferons notre devoir, et nos pères n'auront pas à rougir de nos actions.

Voilà presque toute la politique locale: tout le monde attend les événements; nous attendons avec tout le monde, demandant à la Providence, qui a la main dans les affaires politiques comme dans les affaires religieuses, de guider nos législateurs et de faire tourner leurs actes à la grandeur et à la prospérité nationales.

Les États-Unis, lassés de combats et rassasiés de sang, tournent leurs esprits à la spéculation; après les conventions politiques qui ont si profondément remué la nation, en l'appauvrissant, viennent les conventions commerciales qui vont faire affluer dans le coffre public de nouvelles richesses et répandre partout le confort et l'opulence. Nos lecteurs en trouveront les détails dans les grands journaux. Il appartient plus à l'*Écho*, journal des familles, de retracer, en quelques lignes, la situation de l'Église aux États-Unis, si cruellement éprouvée par les ravages de la dernière guerre civile. L'Église des États-Unis, c'est la fille de cette belle Église française, qui a donné tant de missionnaires à la civilisation et tant de martyrs au Ciel; c'est la sœur cadette de l'Église du Canada, lesquelles ont toutes pour mère et maîtresse la divine Église de Rome, que Bossuet a célébrée en termes si magnifiques. Parlons donc un peu de nos voisins sous le rapport religieux.

“Dans l'espace de deux ans, dit Mgr. Rapp, évêque de Cleveland, nous avons eu la consolation de voir cent églises se bâtir, et la fureur de la guerre n'a pas arrêté l'accroissement des fidèles. Il me semble que nous grandissons en proportion que notre république s'ébranle et menace de tomber en ruines; nos écoles, nos séminaires, nos édifices religieux se multiplient, et, ce qui vaut mieux encore, nous voyons journellement arriver des ouvriers apostoliques qui viennent se dévouer à ces missions si pleines d'espérance pour l'avenir de l'Église.”

Les sacrifices et l'inépuisable charité du clergé catholique ont beaucoup contribué à dissiper les préjugés des protestants et leur animosité contre la foi. Les Sœurs de Charité, ces anges terrestres, se sont surtout distinguées durant la guerre; elles ont presque fait une révolution dans les idées des Américains, et attaché à l'Église, par leur dévouement héroïque, des millions de fanatiques qui ne parlaient de nos croyances que pour les maudire; les blessés en foule se sont convertis dans les hôpitaux; beaucoup de préventions contre la religion se sont évanouies peu à peu, et cette épreuve n'aura servi qu'à la fortifier et à l'étendre dans ces contrées.

C'est du moins ce que nous donne à entendre

Mgr. Luers, évêque de Fort-Wayne: " L'état de la Religion dans l'Amérique du Nord est en général favorable, et les conversions s'accroissent. Nos établissements d'instruction publique contribuent considérablement à cet heureux résultat: plus de la moitié des élèves sont maintenant catholiques; il en résulte que dans tous les cas les préjugés contre nous disparaissent entièrement; et, si ceux qui ont été ainsi élevés dans nos institutions n'embrassent pas la foi, ils deviennent cependant nos meilleurs défenseurs. La présente guerre a beaucoup contribué à ce changement. Tandis que les ministres protestants mettaient de côté, dans leur temple, l'évangile pour la politique, notre clergé s'en est toujours abstenu, et cela a merveilleusement élevé l'Église aux yeux de tous les partis. De zélés chapelains ont été envoyés à l'armée, et, eux aussi, par leurs paroles et leurs exemples, ont fait un bien immense. Les différentes congrégations de Sœurs ont travaillé infatigablement dans les hôpitaux militaires, ce qui leur a gagné la bienveillance, l'estime et l'amour de tous. La conclusion naturelle est qu'une religion qui peut former de telles héroïnes de charité doit être bonne et la seule vraie."

On se rappelle les préjugés religieux que les chapelains et les Sœurs de charité dans l'armée française arrachèrent du cœur des Anglais et des Turcs durant la guerre de Crimée. Pour l'homme de foi, cette victoire-là est aussi belle que celle qui ouvrit aux alliés les portes de Sébastopol. On peut dire de même qu'en thèse générale, la guerre civile a donné une nouvelle impulsion et un nouvel essor à la marche du catholicisme en Amérique. C'est ainsi que Dieu tire toujours le bien du mal et qu'il tourne toujours à sa gloire les évènements qui semblent les plus éclatants châtiments de l'humanité.

Pour finir le tableau, il nous faudrait cependant traverser le territoire du Nord et pénétrer dans les États de la Confédération. Là, les cœurs s'assombrissent et les yeux versent des larmes. D'après les lettres des évêques, que nous lisons en ce moment, que de malheurs à déplorer! que de diocèses ravagés! que de pasteurs séparés de leur troupeau! le troupeau lui-même est dispersé: les églises, les séminaires, les établissements d'instruction, fruits de longs et pénibles travaux, sont détruits de fond en comble. Que de ruines laissées par cette guerre, et que de temps il faudra pour les réparer! La désolation est partout. Pourtant, ce qui console encore l'âme en présence de tant de ruines, c'est que, au Sud comme au Nord, la guerre a fait briller le catholicisme d'un nouvel éclat, et, en brisant d'antiques préjugés, à préparé les esprits à un retour spontané à cette antique Église de Rome qui, seule, sait donner aux nations la liberté et l'indépendance.

Tandis que le gouvernement de Washington cherche à réparer les maux de la guerre civile, les divisions intestines, l'amour des rapines et la passion de la conquête désolent les petites républiques de l'Amérique espagnole. Le Brésil, la Confédération Argentine et la république de l'Uruguay se sont coalisés contre le Paraguay, où ils vont porter la guerre.

Les élections sont commencées en Angleterre. Lord Palmerston a lancé ce qu'on appelle une *adresse* aux électeurs, fait un *speech* exposant les bienfaits de son administration, et, à l'heure qu'il est, il doit être ou élu ou battu dans le bourg de Diverton, dont il est le représentant depuis sept parlements, c'est-à-dire depuis vingt-huit ans. L'adresse du noble Lord est justement le contraire de celle de M. d'Israeli, le sous-chef du parti conservateur. Celui-ci a le choix du blâme, celui-là le choix de la gloire, et il en use tout à son aise.

" Pendant ces six dernières années, dit-il, malgré la désolation qu'ont fait régner en Irlande trois mauvaises récoltes, malgré la détresse qui a fait souffrir si cruellement quelques districts manufacturiers, en raison de la grande diminution des approvisionnements de coton du Nord-Amérique, le Royaume-Uni a, en général, continué d'une façon remarquable à prospérer dans la voie du progrès. La paix maintenue avec les puissances étrangères a exempté ce pays de tous les sacrifices et de toutes les peines imposées, pendant ce laps de temps, à quelques autres nations. Une plus grande liberté a été donnée à l'emploi du capital et au développement de l'industrie productive. Le commerce avec les puissances étrangères a été débarrassé d'un grand nombre d'entraves; et en même temps, de vastes débouchés ont été ouverts au commerce sur les points les plus reculés du globe. Il en est résulté que la richesse du Royaume-Uni s'est rapidement accrue; il y a eu de grandes réductions d'impôts; la dette nationale a été diminuée, et cependant le revenu public a toujours été suffisant pour couvrir les dépenses publiques et pour maintenir efficacement ces dépenses nationales, navales et militaires qui, pour chaque pays, sont les meilleures garanties de la paix. Les sciences ont fait aujourd'hui des progrès considérables; appliquées aux opérations de guerre, tant sur mer que sur terre, elles ont produit d'immenses résultats, et, sur ce point, l'Angleterre n'est pas restée en arrière des autres grandes puissances du monde.

" L'administration de nos colonies n'a pas eu moins de succès. Les populations de nos provinces du Nord-Amérique sont loyalement dévouées à la

mère-patrie, et désirent ne point en être séparées. Les Indes, qui ne sont plus aujourd'hui le sanglant théâtre des insurrections et des révoltes, font des pas rapides vers la prospérité et la civilisation."

Qui aura la victoire, des libéraux ou des conservateurs, de Lord Palmerston ou de Lord Derby? Les premiers sont encore sur les riantes banquettes du pouvoir; les seconds sur les siéges durs et blessants de l'opposition. Les libéraux auront, sans aucun doute, encore la victoire pour sept ans.

Le choléra fait de terribles ravages en Egypte. La maladie a pris naissance dans les villes saintes de la Mecque et de Médine. Tous les ans, le jour du *Courban Baïram*, qui est la fête des sacrifices, les indigènes et les nombreux pélerins qui affluent principalement, vers cette époque, dans ces deux localités, se livrent, à l'envie, au pieux devoir d'égorger chacun un ou plusieurs moutons, qui sont ensuite transportés sur la montagne d'Arifat, où, suivant une croyance populaire, les anges descendent du ciel et vont s'en régaler. Il arrive d'ordinaire que, sous les ardeurs d'un soleil brûlant, propre à cette contrée, ces matières animales se dessèchent sans tomber en putréfaction. Souvent aussi, les émanations pestilentielles qui s'en dégagent sont emportées dans le désert par les vents alisés. Mais quelquefois, quand ces circonstances salutaires font défaut, la décomposition de cet amas formidable de viandes engendre, dans les villes voisines, des épidémies meurtrières, et c'est ainsi que jadis la peste, ce fléau de l'Orient, était toujours originaire de l'Hedjasz. Cette année, le miasme a été refoulé du côté de la mer Rouge et a produit le choléra dans les villes de la Mecque et de Médine, d'où cette terrible épidémie a passé en Egypte avec une surprenante rapidité.

Pour le moment, le fléau semble avoir circonscrit son action dans la seule ville d'Alexandrie. En attendant, la panique règne partout en Egypte, et des familles entières émigrent tous les jours pour échapper à l'épidémie.

Le gouvernement turc a expédié partout dans l'empire l'ordre de soumettre à une quarantaine plus ou moins longue toutes les provenances de l'Egypte.

On peut calculer que, pour la ville seule d'Alexandrie, il se déclare près de 300 cas par jour. Le chiffre des décès est évalué à 200. Peut-être le nombre des morts tend-il à diminuer, mais malheureusement l'épidémie se répand dans l'intérieur. Rosette, Zagazig et Toutah sont décimés. Il y a des centaines de morts par jour dans des centres qui ne comptent que 10, 15 ou 20,000 habitants. Au Caire, le choléra devient aussi très-menaçant. En une semaine, les décès se sont élevés de 4 par jour à 85.

L'exemple si malheureux donné par le vice-roi est partout suivi, et une véritable panique s'est emparée de la population. Tout le monde part ou veut partir. On estime que plus de 30,000 personnes ont déjà quitté le pays. Quelques consulats ont même été jusqu'à fermer leurs chancelleries. Au milieu de ce désordre général, on est heureux de signaler la conduite des employés du consulat général de France, dont il a fallu même tempérer le dévouement et le zèle. M. de Lesseps n'a pas fait preuve de moins de courage et d'abnégation. Après être resté à Alexandrie pendant que le fléau y sévissait avec le plus d'intensité, il est parti pour le Caire, dès qu'il a appris que la mortalité augmentait dans cette dernière ville. De tels exemples ne sauraient être trop signalés.

Notre *chronique* est dans la désolation avec tout le peuple du Bas-Canada: l'un des derniers représentants de cette vieille et forte génération qui, nous donna la liberté civile et politique, n'est plus! le bon, le pieux, l'honnête, le glorieux, le grand Antoine Narcisse Morin est, depuis vendredi dernier, couché dans la mort, emportant avec lui le respect, la vénération de ses compatriotes, sans distinction de partis, et l'admiration universelle. Quel homme! quelle perte! et quel deuil! Où trouver, dans l'histoire, un désintéressement plus pur, un patriotisme plus antique, une conscience plus délicate, un amour plus ardent de la liberté, un respect plus profond de l'autorité, en un mot, une vie plus active et plus retirée, plus éclatante et plus modeste que celle du vénérable défunt que le pays pleure en ce moment? La nouvelle de cette mort a été comme un coup de foudre qui, enveloppant tout un peuple, a brisé tous les cœurs. Vivant, l'honorable M. Morin était le modèle parfait du citoyen vertueux dont Tite-Live se plaît à nous tracer le portrait; mort, que sa vie soit toujours présente à nos regards, et que ses actions nous guident sans cesse dans les temps difficiles où nous vivons.

C'est à St.-Adèle, comté de Terrebonne, que la mort est venu frapper subitement, au sein d'une hospitalière amitié, cet illustre patriote, laissant aux biographes à raconter, avec cette perte, l'histoire du Bas-Canada pendant près d'un demi-siècle. Cette tâche, que nous serions heureux de nous imposer aujourd'hui, demande du temps, des études sérieuses des documents publics, et cette impartialité que l'on ne peut trouver au milieu d'une douleur aussi vive. Nous remettons donc à un autre moment, nous contentant de donner dans ce numéro quelques légers aperçus des principales époques d'une vie si généreusement fournie et si glorieusement utile au peuple canadien.

L'honorable A. N. Morin est né à St. Michel, district de Québec, le 12 octobre 1803, d'une famille de cultivateur, honnête comme tous les gens de cette classe, mais dénuée des biens de la fortune. Ses premières années furent difficiles et remplies de privations. Mais le clergé qui a donné à l'Eglise ses plus illustres pasteurs, tel qu'un Mgr. Plessis, et à l'Etat ses plus illustres citoyens, tel qu'un Vallières de St. Réal, se chargea de l'éducation du jeune Morin, qui devait, lui aussi à son tour, illustrer et le Conseil des ministres et les cours de la magistrature. Ses études finies, il voulut étudier le droit, mais les moyens lui manquaient malheureusement. L'œil vigilant de l'honorable D. B. Viger, qui a été le bienfaiteur d'un si grand nombre de jeunes Canadiens de talent, sut démêler dans l'étudiant pauvre toutes ces heureuses qualités par lesquelles ce dernier devait tant briller plus tard, et l'encouragea de sa parole, de son exemple et de sa bourse. Il le fit venir à Montréal et le plaça chez M. Augustin Perreault ; en remplissant la fonction d'agent, il gagnait sa pension et l'estime de ce riche et respectable citoyen. Il avait en même temps passé brevet sous l'honorable D. B. Viger, qui l'employait à copier ses manuscrits et le façonnait avec un soin tout paternel, et comme politique et comme écrivain. Ainsi, instruit à une pareille école, le jeune Morin ne tarda point à se faire remarquer parmi tous les étudiants d'alors et qui, pour la plupart, jouèrent un rôle considérable dans les affaires du pays. Sa brochure, intitulée : " *Lettre à l'honorable Juge Bowen* " sur l'usage légal de la langue française en Canada, le plaça tout-à-coup parmi les premiers publicistes. Les personnages les plus éminents du temps s'empressèrent de féliciter le jeune et courageux écrivain. Mais lui, avec cette nature d'élite qui le distinguait, loin de s'énorgueillir de ces acclamations, ne goûta ces félicitations que comme un encouragement à mieux faire encore. C'était alors le journalisme qui, trompant le gouvernement, nous proclamait partout une race abâtardie. sans honneur et sans principes, infidèle à ses serments et à ses traditions. Le jeune Morin voulut combattre sur le champ même de bataille, il voulut venger ses compatriotes et désabuser l'autorité contre nous, par une discussion aussi explicite que loyale : il fonda la *Minerve*. Mais bientôt après, il en céda la propriété à un autre patriote, M. Ludger Duvernay, tout en continuant de présider à sa rédaction pendant plus de dix ans.

Admis à la profession d'avocat en 1828, M. Morin entrait, deux ans plus tard, de plein pied en Parlement, député par le comté de Bellechasse. Il n'avait cependant que 27 ans tout au plus. Mais la sagesse et le talent attendent-ils toujours le nombre des années pour se produire, éclater et emporter l'admiration ?

Nous avions alors l'image plutôt que la réalité du gouvernement constitutionnel, qui fait l'orgueil et la gloire de la mère-patrie. C'était pour obtenir les droits et tous les droits de citoyen anglais que durent combattre les hommes politiques de cette époque. Le jeune Morin prit part à toutes ces joûtes fatiguantes, avec une adresse merveilleuse ; dans les débats des graves questions qui divisaient les deux races, il fit preuve d'un grand sang-froid, de connaissances étendues, d'une modération peu ordinaire et d'une sagesse éprouvée. Ses succès furent étonnants. Le peuple tourna, dans son malheur, ses regards vers ce jeune soldat qui combattait modestement ses combats, et le prit pour chef en 1834 : trois ans seulement après son entrée en Parlement, M. Morin était trouvé digne d'aller porter, en Angleterre, une requête sur la situation du pays, à l'hon. D. B. Viger, qui travaillait à Londres à ramener le gouvernement de la métropole à une politique plus équitable envers ses nouveaux sujets. Avec quels sentiments, ou plutôt avec quel cœur M. Viger reçut dans ses bras le jeune ambassadeur, il est plus facile de se l'imaginer que de le dire.

Nous ne suivrons point pour le moment M. Morin pas à pas durant les années qui suivirent cette ambassade. On sait tout ce qui arriva jusqu'en 1841, où nous trouvons M. Morin honoré de la confiance du nouveau gouvernement, qui le nomma juge de la Cour des Prérogatives. Le 13 octobre 1842, sous le ministère LaFontaine-Baldwin, il devint ministre des terres de la Couronne, position qu'il résigna en 1843 avec tous ses collègues pour sauvegarder les franchises du gouvernement constitutionnel. Ce fut avec douleur qu'il se sépara, en cette circonstance, de son vénérable protecteur, l'hon. D. B. Viger. En 1844. M. Morin fut simultanément élu pour les comtés de Saguenay et de Bellechasse, et choisit ce dernier. Réélu par ce même comté en 1848, les Communes le nommèrent leur président durant le mois de février de la même année, et l'on admire avec respect son portrait parmi ceux des *Orateurs* dans la salle des délibérations de la Chambre basse. Quand l'émeute triomphante, en 1848, incendiait le Parlement à Montréal et que la plupart des députés disputaient au feu dévorant leur propre existence, M. Morin, avec un calme et une dignité propres aux vieux sénateurs de la vieille Rome, ne consentait à laisser son siége qu'après qu'une *motion d'ajournement* eut été proposée et emportée ! En 1851, le gouverneur *Elgin* le chargea de former un ministère de concert avec M. Hincks. Pour lui, il prit la place de secrétaire provincial, et le comté de Terrebonne ratifia le choix de Son Excellence, en lui confiant son mandat. Mais bientôt il retourna au ministère des terres de la Couronne, où il rendit de précieux services au Bas-Canada et où il resta jusqu'au mois de janvier 1855. A cette époque, fatigué de tant de luttes et de travaux, M. Morin se

retira de la vie politique, et quelque temps après le gouvernement le nommait juge de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada. Il a fait aussi parti du Comité exécutif de l'Exposition de Paris. En 1859, il fut choisi juge titulaire pour travailler à la codification des lois du Bas-Canada. La mort l'a surpris au moment où les Chambres sont appelé à juger une œuvre qui doit faire sortir notre jurisprudence du chaos dont se plaignent tous les légistes.

Nous le répétons : nous n'avons aujourd'hui ni le temps ni fait les études nécessaires pour écrire consciencieusement une telle vie. Nous y reviendrons. Mais pour ceux qui aimeraient à connaître davantage le caractère de l'illustre défunt, nous leur dirons avec l'historien de Lord Metcalfe : " Le caractère de M. Morin était propre à en faire le héros d'un roman. A une habileté d'administration supérieure, il unissait une grande puissance d'application, un amour extrême de l'ordre et surtout une conscience délicate et une abnégation de lui-même qui, dans l'ancien temps, l'auraient fait proclamer à hauts cris le premier des citoyens. Il possédait le patriotisme le plus pur. Il était sans égoïsme et sans artifice. Il était d'une nature si sensible et si expansive, qu'on a dit de lui qu'il avait le cœur d'une femme et la simplicité d'un enfant. Sans cela—infirmités des âmes nobles—il eut été un grand homme d'État."

L'honorable M. Morin cultivait les lettres avec succès, et dans ses moments de loisir, pour reposer son esprit de ses rudes travaux de législateur, il a composé des poésies sur lesquelles Apollon a soufflé son souffle divin, et quelques chansons qui, encore, le soir, réjouissent les chaumières dans nos campagnes et reposent des fatigues du jour :

Dans ma douce patrie,
Je veux finir ma vie.

et cet autre :

Moi t'oublier, est-il en ma puissance ?

sont presqu'aussi populaires que *Vive la Canadienne !* ou *Derrière chez ma tante.*

M. Morin écrivait l'anglais avec beaucoup de facilité ; il en goûtait toutes les beautés et savait se servir de toutes ses ressources ; mais il avait peu de supérieurs dans le maniement de la langue française. M. Jacques Labire—encore un vertueux citoyen—avait laissé inédite la première histoire du Canada, écrite par un Canadien. Le 30 novembre 1831, M. Morin demanda une allocation de £500 à la législature pour l'impression de cet ouvrage. Sa réputation d'écrivain lui mérita l'honneur de rédiger cette histoire ; et M. Isidore Lebrun dit à ce sujet dans son *Tableau des Canadas :* " Heureusement M. Morin écrit le français avec goût ; car ce n'est pas par son style que M. Labire peut mériter le titre de Tite-Live." M. Morin, outre qu'il aida puissamment M. Lebrun dans le *Tableau des Canadas*, rédigea le *quatre-vingt douze* résolutions, si célèbres dans notre histoire. Il publia encore un grand nombre d'écrits dans la *Minerve*, qu'il inspira durant toute sa carrière politique. Le *Répertoire National* contient aussi une lecture de lui sur l'*Education élémentaire.*

Mais tous ces talents et toute cette gloire ne seraient riens si l'illustre défunt n'avait su les rehausser, les purifier et les s nctifier par une piété touchante et toute exemplaire. La mort est venue, à la sourdine, comme un voleur, ravir le corps de cet homme de bien à notre admiration ; mais l'âme ne s'est point laissée surprendre ; elle veillait continuellement, et quand elle est partie de ce corps qu'elle avait sanctifié, c'était, nous n'en doutons pas, pour s'envoler dans le sein de Dieu.

Sir Louis Hypolite Lafontaine, a-t-on dit, était la tête du pays ; ne peut-on point dire, avec autant de vérité, que l'honorable juge Morin en était le cœur ?

Si nous n'étions point déjà si long, nous aurions aimé faire la biographie de l'honorable George René Saveuse de Beaujeu, décédé vendredi dernier, d'un érysipèle qui s'était porté au cerveau. M. de Beaujeu était membre à vie de la Chambre-Haute et appartenait à la plus vieille et plus illustre noblesse de France. Riche et seigneur honoré, il sut faire un sage emploi de sa fortune. Nous nous associons de tout cœur au deuil que doit causer à sa noble famille une perte aussi soudaine et aussi sensible.

Ces vides dans nos rangs sont vraiment lamentables en ce moment, où nos institutions vont, pour ainsi parler, se transformer. Nous avons besoin de toutes nos influences, de toutes nos forces, de tous les patriotismes. A ce point de vue, la maladie de Sir Etienne Taché nous impressionne douloureusement. La mort du premier ministre serait un autre deuil national ; et cependant, à l'heure où nous écrivons, Sir Etienne laisse bien peu d'espoir de le sauver. Espérons que ce caractère fortement trempé saura vaincre la maladie, malgré son grand âge, et qu'il pourra bientôt reprendre ses travaux dans les conseils de la nation.

Histoire de la Philosophie,

PAR LE RÉV. M. DESAULNIERS.

3ÈME LECTURE. (1)

Que l'on étudie sérieusement les différentes philosophies sorties des théories de Kant, telles que celles de Shelling, Fichte, Hegel, et l'on ne trouvera pas autre chose qu'un vain effort de l'esprit humain pour expliquer des faits dont les causes sont évidemment au delà des limites de sa puissance. La science profane du jour est trop orgueilleuse pour consentir à faire usage de la lumière céleste. Le philosophe incrédule est pour moi la véritable image d'un homme qui ne

(1) *L'introduction à cette lecture a paru dans le No. 3, page 46.*

voudrait voir les objets qu'à la lumière de la lanterne, même en plein midi.

N'est-ce pas une absurdité véritable de ne vouloir pas faire usage de toutes les lumières que le Créateur a voulu mettre à notre disposition ? Qui ne gémirait des égarements de l'esprit humain, lorsque l'on voit un si grand nombre d'hommes réputés savants, admirer un Shelling, qui pousse, je ne dirai pas l'audace, mais la folie, c'est le mot, jusqu'à annoncer à ses élèves, à la fin d'une de ses leçons, que le lendemain il *créerait Dieu.*

Ceci nous fait bien voir qu'il avait raison cet Espagnol distingué, M. Villaslada, quand il disait il n'y a pas deux mois : " Toute la philosophie matérialiste et panthéistique des Allemands ne repose que sur une profonde ignorance, une profonde corruption, une profonde impiété."

Cette philosophie, cependant, est sortie des limites de l'Allemagne, elle est entrée en France par l'influence de l'immense talent littéraire de M. V. Cousin ; en Angleterre, sous le souffle empesté de l'hérésie, et même en Italie, favorisée par l'orgueil de quelques savants corrompus.

Pourquoi donc des catholiques, qui appartiennent à la seule société dépositaire infaillible de la vérité, iraient-ils chercher ailleurs les principes qui seuls peuvent entretenir la vie de la raison humaine ? L'Église catholique n'a-t-elle pas ses Docteurs, hommes qui ont jeté tant de lumières sur le berceau du Christianisme et dont les connaissances philosophiques sont jetées à pleines mains sur toutes les pages de leurs immortels écrits ? Remarquons ce que disaient les savants éditeurs de *Civitta Catholica*, au mois d'avril dernier : " Le moyen de restaurer la Philosophie et la Théologie est de ramener l'une et l'autre aux pieds des anciens maîtres catholiques, non moins grands par leur sainteté que par leur génie."

Oui, messieurs, il y a une philosophie fondée par les grands Docteurs et Pères de l'Église, une philosophie qui a commencé avec St. Denis l'Aréopagite, qui a progressé sous l'inspiration du génie de St. Athanase, St. Ambroise, St. Augustin, St. Anselme, et qui, enfin, a reçu son plus grand développement et sa forme la plus méthodique sous la plume étonnante de l'Ange de l'École, St. Thomas.

C'est cette philosophie dont je viens aujourd'hui vous faire une faible exposition. Et cette exposition sera suffisante, je le crois, pour vous convaincre qu'en dehors d'elle, il n'y a que ténèbres et ignorance. Pour ma part, je le sais, j'ai enseigné pendant 20 ans, à la suite de Descartes et de Mallebranche, et j'atteste que cette longue étude de la fausse philosophie n'a jamais satisfait les désirs de mon intelligence. Mais depuis que j'étudie St. Thomas, tout paraît lumineux, et j'admire profondément la merveilleuse harmonie de tous les principes de cette philosophie aussi étendue que profonde. St. Pie V le disait bien, la philosophie de St. Thomas est propre à réfuter les *erreurs passées, présentes et futures.*

Je crois que pour vous faire connaître la philosophie chrétienne et son excellence, il me suffira de vous exposer ce qu'elle enseigne sur les cinq questions suivantes : *Dieu*—la *matière*—les *idées*—la *nature de l'homme* - et *l'origine de la connaissance humaine.*

N'est-ce pas, en effet, autour de ces cinq questions principales que viennent se grouper toutes les connaissances philosophiques ?

I.—DIEU.

Qu'est-ce que Dieu ? Voilà une question que l'on doit poser en tête de toutes les sciences.

A cette question, la philosophie Cartésienne ne répond que ces deux mots : Dieu, c'est l'*Etre nécessaire.*

La philosophie Panthéistique de notre siècle affirme que Dieu est le développement de l'Univers.

La philosophie Cartésienne se fait remarquer par sa nullité. La philosophie du siècle, par ses absurdités. Celle-ci ne paraît pas s'apercevoir qu'elle se contredit dans sa propre pensée, qu'elle prend l'effet pour la cause, et qu'elle fait de Dieu, reconnu par elle-même souverainement parfait et infini, cause suprême de tout, le produit et l'effet de tout ce qui existe. N'est-ce pas le bouleversement de toutes les idées, le renversement ou la destruction de l'intelligence humaine ? Oh ! cessons de regarder comme des hommes dignes de nos hommages ces talents fourvoyés, quelque grands qu'ils soient, dans le tourbillon de leurs orgueilleuses pensées !

Voyons maintenant ce qu'enseigne sur Dieu la philosophie chrétienne.

Dieu étant la cause de tout ce qui existe, possède en sa nature même le principe de son existence, c'est-à-dire que son *essence* est *l'existence même.* Voilà une distinction tranchée entre Dieu et tout être créé. Dans celui-ci, l'existence donnée par le Créateur est reçue dans la nature ou l'essence de l'objet créé ; tandis que dans Dieu, l'existence n'est pas reçue, elle constitue l'être même divin. Or l'essence d'un être est toujours identifiée avec cet être, et fait la nature même de cet être. De là il suit que quand un être est par sa nature substance et même plus que substance, son essence possède aussi toute la perfection de la substance ; donc en Dieu, l'existence est substantielle.

Comprenez-vous ce que c'est que l'existence substantialisée ? Non, messieurs, ni moi non plus. L'on voit clairement que la Divinité est incompréhensible pour l'homme en cette vie : *Cognoscimus quia Deus est, nescimus autem quid sit,* dit St. Thomas.

C'est un axiôme admis dans la philosophie chrétienne que ce *qui est premier dans chaque genre est cause de tout ce qui est contenu dans ce genre* : *Quod est primum in unoquoque genere est causa cæterorum.* Ainsi, par exemple, considérez le genre des choses sucrées. Le sucre est sans doute ce qui excelle et doit être placé au premier rang parmi les choses sucrées ; aussi celles-ci ne sont-elles sucrées qu'en autant qu'elle participent au sucre. Si l'on pouvait faire quelque comparaison entre Dieu et les créatures, l'on dirait que Dieu étant la cause de tout être, doit être le premier dans la classification des êtres et est l'existence même. Mais ici, il faut observer que la nature de Dieu étant incommunicable, les êtres ne participent à l'existence que par imitation : ainsi l'existence de la créature n'étant pas substantielle, n'est pas l'existence même de Dieu. De là on peut comprendre ce mot de l'Écriture, que toute la création est comme un néant devant Dieu. Que Dieu seul existe véritablement. *Qui est, misit me ad vos.* Le docteur Brownson, en avançant que Dieu est le plus universel des Êtres, oublie complètement l'idée que les

philosophes appliquent au mot *universel.* Dieu est éminemment singulier.

II.—LA MATIÈRE.

Difficile à entendre.—Elle n'existe pas et ne peut pas constituer un être toute seule. St. Augustin l'appelle *propè nihil.* Elle est en puissance de recevoir toutes les natures; indifférente à chacune d'elles. Donc la variété de nature doit sortir d'un autre principe que la matière. Tout être matériel possédant une nature contient donc en lui-même autre chose que la matière. Les Scolastiques ont donné à ce principe le nom de *forme substantielle.*

Aristote l'appelait *Eutéléchie.* Il faut que ce principe soit substantiel comme la matière, puisque la variété affecte l'essence même de la substance.

Les philosophes modernes ont trop oublié cette distinction importante des deux principes élémentaires de l'Être matériel—contradictions et difficultés dans lesquelles tombent les modernes, faute de cette distinction.—Ils n'expliquent pas la variété des êtres matériels; ils n'expliquent pas les actions physiques et chimiques des corps les uns sur les autres; ils se contredisent en admettant les actions, qui sont évidentes, et en même temps l'inertie de la matière. Ce qui fait dire à Leibnitz qu'il faut en venir aux formes substantielles des Scolastiques. Les formes sont de nature diverse et de différents degrés: corps inanimé, corps animé, vivant, sensible, raisonnable.

Les formes supérieures font les fonctions des formes inférieures. (1)

III.—LES IDÉES.

Le composé naturel étant admis, on est plus en état de comprendre la théorie des idées. Un grand nombre de philosophes, depuis les Scolastiques, ont considéré les idées comme des impressions que le Créateur pouvait lui-même placer dans l'âme au moment de sa création. Ce n'est pas ainsi que pensaient les Scolastiques. Selon eux, l'intellect humain, pour saisir l'objet d'une connaissance quelconque, doit engendrer en lui-même l'idée que lui présente cet objet, de sorte que de cette manière l'idée est comme le verbe humain. Et c'est en cela surtout que l'homme porte en lui-même, selon la pensée de St. Augustin, l'image et la ressemblance de Dieu.

Ce Dieu souverainement intelligent, engendre éternellement, dans l'acte même de son intellection, son propre Verbe. Cette vérité de la foi peut nous faire admettre que la génération du Verbe est le moyen propre que possède un intellect pour saisir l'objet de sa connaissance.

Les objets des idées dans ce monde sont les natures matérielles, et tout ce qui peut s'en déduire. L'être matériel peut être saisi de deux manières: la première par les qualités sensibles; la seconde par sa nature ou substance. Les sens saisissent l'objet sous le premier rapport, l'intellect sous le second.

La nature de l'homme est tellement une que, pour saisir la nature des êtres matériels, il faut d'abord que les sens aient saisi ce même objet à leur manière: de là cet axiôme faussement attribué à Aristote, mais qu'admettaient néanmoins les Scolastiques: *Nihil est in intellectu quod priùs non fuerit in sensu.*

Il ne faut pas entendre cet axiôme à la façon de Condillac. Les sens transmettent les objets sensibles à l'imagination; c'est l'image et c'est alors seulement que l'intellect engendre l'idée de l'objet saisi. Cette idée, selon la définition donnée déjà, c'est le verbe humain engendré dans l'acte même de l'intellection et qui est comme le miroir où nous contemplons l'objet qu'il exprime. *Oportet ut cognitum sit aliquid in cognoscente.* Ainsi dans les chaires de philosophie chrétienne, où l'on suit la doctrine des Pères et Docteurs de l'Église, il n'est pas question pour l'homme d'idées innées. L'idée est la production de l'opération intellectuelle: *Operatio sequitur ad esse.*

L'idée étant le premier élément de la connaisance, ne peut pas être confondue avec la faculté de connaître, comme semble l'avoir insinué M. de Bonald, père, en disant que l'idée pouvait être dite, innée et acquise en même temps.

L'idée représentant la nature d'un objet ne peut être qu'*universelle.* Ainsi les natures qui sont individualisées dans les êtres singuliers, reprennent leur état d'universalité aussitôt qu'elles sont considérées comme séparées de leurs conditions matérielles. *Universales sunt naturæ ipsæ singularium.*

L'idée était appelée *species expressa,* nature exprimée. L'action intellectuelle ne se contente pas, pour connaître son objet, de le contempler, mais elle le produit. Ce qui fait comprendre que la substance intelligente, en nous, est toujours plus rapprochée de celui qui est l'acte pur. En Dieu, il n'y a pas génération du Verbe et ensuite contemplation; mais l'acte par lequel Dieu engendre le Verbe est celui même de son intellection.

IV.—LA NATURE DE L'HOMME.

Les philosophes modernes ont pour habitude de considérer l'homme comme la réunion de deux êtres, l'âme et le corps. Il n'en était pas ainsi parmi les Scolastiques. Selon eux, il n'y a qu'un être dans l'homme, l'être humain, résultant de l'union de la matière et de la forme; et la forme du corps, c'est l'âme. C'est la plus noble de toutes les formes qui sont appelées à donner à l'être matériel sa nature. Et comme la plus noble, elle doit toucher de bien près aux formes supérieures, qui sont les Anges: selon le principe formulé par St. Denis l'Aréopagite: *Supremum infimi attingit infimum Supremi.*

Dans chaque être, quelqu'élevé qu'il soit, il n'y a qu'une forme, et cette forme fait toutes les fonctions des formes inférieures, ainsi que celles qui lui sont propres. De là, il faut conclure que l'âme humaine étant la forme du corps humain, est le principe ou la cause formelle de la nature de sa substance, de sa vie, de ses facultés sensitives, ainsi que des facultés intellectuelles.

D'après cette manière de considérer l'âme humaine, comme forme du corps, on ne voit pas comment pourrait surgir la difficulté de l'union de l'âme et du corps. Rien de plus naturellement uni qu'un être et sa nature. L'on voit que l'union est immédiate et qu'il serait absurde de supposer l'existence d'un lien commun, comme le voulait Jean Leclerc, avec son *Médiateur plastique.* Il n'y a pas besoin non plus d'élever des discussions sur

(1) M. Ubaghs, en admettant les formes substantielles, ne serait pas tombé dans ses erreurs.

l'action réciproque d'un être sur l'autre, de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme. Ainsi tombent d'eux-mêmes le système de l'harmonie préétablie de Leibnitz, celui des causes occasionnelles de Descartes et plusieurs autres qu'il est inutile de détailler ici.

On pourrait ici élever une objection sérieuse au premier coup d'œil, mais futile en elle-même. Cette objection la voici. Les Scolastiques enseignent que l'âme humaine est la forme du corps; mais l'âme humaine, étant spirituelle, ne peut donner au corps sa nature, qui est toute matérielle.

Je réponds d'abord, en premier lieu, qu'un corps, comme on vient de le voir, n'est pas tout matière; en second lieu, je dis que l'âme humaine, considérée dans sa substance, n'est pas de même nature que l'ange.

L'âme humaine possède les facultés sensitives, et voilà pourquoi il lui faut un corps pour compléter son être, ou, si vous voulez, pour la mettre en état de développer toutes ses facultés. St. Thomas a dit: *Intellectivum hominis est in sensitivo.* Que l'âme soit la forme du corps humain, c'est une vérité de foi, décidée par les conciles de Vienne et de Latran, et proclamée, il y a quelques années, par le Pape actuel, si glorieusement assis sur le Siège de Pierre, Pie IX.

Dans notre siècle, on a voulu refaire la définition de l'homme. – Vous savez que la vieille définition faisait de l'homme *un animal raisonnable*, définition que l'on a trouvée trop humiliante pour l orgueil de notre siècle de lumière. — Que Dieu ait placé l'homme dans la création avec la nature animale, ou qu'il l'ait placé parmi les anges, en le faisant participer à la nature angélique, ce n'était pas la question à ce qu'il paraît. Voilà pourquoi, mettant de côté cette petite difficulté, on s'est empressé de rejeter comme indigne la vieille définition, et de la remplacer par celle-ci: *l'homme est une intelligence servie par des organes.*

Cherchons en premier lieu à bien saisir le sens des mots employés dans cette définition.

Intelligence: ce mot veut-il signifier la faculté intellectuelle ou plutôt la substance que possède cette faculté? Si c'est la faculté, la définition n'est pas philosophique: *Definitio fit per principia essentialia;* or, l'essence de l'homme est substantielle et non pas seulement accidentelle.

S'il veut parler de la substance de l'âme, veut-il placer l'âme humaine parmi les natures angéliques? Quel est celui qui pense que l'homme possède la nature angélique? Cependant, pour qu'une définition soit bonne, il faut qu'elle assigne le genre prochain et la différence propre. Il n'y a pas d'intelligences connues qui soient de même nature que l'âme humaine; la différence exprimée par ces mots: *servie par des organes*, revient à dire que la partie matérielle de l'homme est un être indépendant de l'âme, et que conséquemment l'homme n'est pas un être, mais deux, ce qui n'est pas.

Ainsi donc cette définition pèche contre les règles élémentaires et contre la vérité des choses.—Tout ce qui la recommande, c'est de nous donner une plus haute idée de notre dignité! Mais notre dignité ne vient pas du tout de notre nature; elle vient toute entière de notre destinée; l'homme est petit par nature, puisqu'il sort du néant; il est grand par destinée, puisque nous allons au Ciel.

Les femmes Polonaises.

Nulle part l'influence de la femme sur l'homme n'a été aussi grande, aussi légitime qu'en Pologne.

Lorsque vaincus, accablés, découragés et courbés sous le joug de l'étranger, les Polonais s'assirent tristement au coin du foyer, pleurant leurs malheurs et leurs fautes aussi, ils trouvèrent à côté d'eux une compagne inattendue. La femme insouciante alors, presque timide comme une esclave, se penchait sur l'épaule de l'époux et murmurait à son oreille de douces paroles de consolation et d'espoir. Longtemps elle a pleuré avec lui; et, à mesure que son âme s'élevait de la vie de famille à celle de la patrie, elle comprenait et se transformait. Femme d'abord, ange consolateur ensuite, elle est devenue vaillante; elle est entrée dans la lutte, elle s'est faite soldat.

La patrie s'est incarnée en elle; toutes ses douleurs, elle les a ressenties; elle a partagé ses joies et ses fugitives espérances; elle a bravé l'étranger; elle a ri de ses menaces, de ses tortures et de ses armes; elle est devenue forte et héroïque,— assez forte pour tout souffrir elle-même; assez héroïque pour envoyer, sans pâlir, son époux et son fils au combat, au cachot, en Sibérie, à la mort.

Et devant cette miraculeuse transformation, l'homme s'est incliné; il a écouté avec étonnement et admiration, il obéit avec reconnaissance; seul il eût succombé, maintenant il espère, que dis-je? il est certain du triomphe.

Et d'abord, qu'on emporte ces fleurs, ces rubans, ces bijoux, ces brillantes étoffes! Ce qui lui convient maintenant, c'est le sombre habit de deuil. Tous ceux qui tombent ne sont-ils pas siens par le cœur? Jetez un immense crêpe partout, sur le berceau, sur l'épousée, sur la fosse entr'ouverte. Plus de soirées, ni de fêtes, ni de bals. Le noir deviendra, par sa volonté, le drapeau national, le signe de ralliement. C'est par lui que se compteront les soldats de la patrie jusqu'au jour du suprême combat.

Les hommes, résignés à mourir, parlent et maudissent l'oppresseur; ils discutent et disputent volontiers sur les chefs futurs, sur le choix des moyens, sur leur efficacité. Pendant ce temps, la femme agit. Elle va et vient, messagère infatigable, répandant partout la sainte ardeur qui la dévore. Comme une ombre, elle glisse le long des portes de la ville, elle échappe aux factionnaires, traverse hardiment la frontière, franchit rapidement les distances. Elle va au loin ranimer le courage des exilés et des proscrits: " Espoir! patience! Bientôt, nous serons prêts!"

Elle pénétrera, s'il le faut, chez les puissants de la terre; rien ne l'arrête, rien ne la rebute, rien ne la décourage. Elle veut de l'argent et des armes pour accomplir sa mission: elle en trouvera, elle l'a juré.

Mais de vils espions, lancés à sa poursuite, la surprennent au passage; ils la saisissent et la traînent dans un de ces lugubres cachots où se commettent tant de crimes odieux. Son corps est brisé par les tortures, elle ne pousse pas un cri, elle ne parle pas.

Gardienne du feu sacré, de la tradition nationale, elle ne comprend que la lutte, la lutte même sans espoir: vaincre ou mourir!

Ah! vous pensiez ainsi, sainte et noble femme, qui vîntes, à travers tous les dangers, arracher votre époux aux prisons de Cracovie pour l'envoyer ensuite au plus cruel de tous les supplices.

Il était jeune et beau; il vous chérissait plus que sa vie, plus que la patrie elle-même. "Ah! disait-il, aban-

donnons tout ; allons bien loin nous aimer six mois seulement......Six mois ! c'est bien court ! et nous reviendrons ensuite mourir ensemble ! " Vous l'aimiez tant vous-même......

Et cependant à peine mariée, il vous quittait, sur votre ordre, pour se mettre à la tête d'un petit détachement. Pendant plus d'un mois il courut les forêts, souvent sans pain et sans feu, poursuivi, se battant comme un lion, toujours pensant à vous. Un jour, enfin, accablé par le nombre, ayant perdu la moitié des siens, il fut jeté sur la frontière et fait prisonnier par les Autrichiens. Que de longues heures il passait dans sa prison à parler de vous, à arroser de larmes ce petit médaillon que vous lui aviez donné et qui contenait une mèche d'adorables cheveux noirs ! Et quelle joie, lorsque vous vintes lui dire de cette voix douce qu'il aimait tant : " Aussitôt que je vous ai su prisonnier, cher et bien-aimé maître, j'ai réalisé le plus d'argent possible et me voici. Votre évasion est préparée, ce soir vous serez libre ! "

Il était fou ; il riait et pleurait comme un enfant.

Mais vous dites encore, non sans baisser les yeux et rougir beaucoup : " Je vous accorde trois jours, cher seigneur, trois jours seulement... et vous irez ensuite rejoindre nos frères."

Trois jours ! c'était l'éternité, c'était une seconde ! Trois jours ! il n'y croyait pas !

Il s'évada... Le quatrième jour il partit pour la frontière avec quelques amis. Ils n'allèrent pas loin. Surpris par des Cosaques, ils se réfugièrent dans une cabane abandonnée. Comme ils vendirent chèrement leur vie ! Pendant deux heures ils luttèrent ; ils avaient épuisé leurs dernières munitions, lorsque tout à coup une gerbe de flammes s'échappa de la toiture ; la maison était en feu, et les Cosaques paradaient et gambadaient devant la porte avec des hurlements et des cris de démons. Eux se prirent par la main, levèrent les yeux au ciel et crièrent : " Vive la Pologne !" Lui, dans un coin, prononçait votre nom. Ce fut tout.

Et à travers vos sanglots et vos larmes, lorsque cet épouvantable événement vous fut connu, l'on vous entendit distinctement dire : " Je l'aime mieux mort pour la patrie qu'inutile à côté de moi !"

Non-seulement la femme polonaise gouverne le pays d'une façon absolue, mais encore elle s'empare de l'étranger et le façonne suivant son cœur. Rien ne lui résiste ; elle étend son empire où il lui plaît.

Il y a quelques années, longtemps avant qu'on pût prévoir l'insurrection qui a éclaté, un Allemand fort riche s'était établi dans le royaume et y avait épousé une jeune fille dont la fortune ne le cédait en rien à la sienne. La politique le préoccupait médiocrement ; il consacrait toute son activité à la culture de son immense domaine. Que lui importait la libération du pays ? les autorités russes ne le tracassaient point. Il allait et venait en toute liberté. Sa place n'était point marquée en Sibérie à coup sûr. Aussi dès les premiers mouvements il fit la sourde oreille : ce n'était point son affaire.

Mais lorsque les premières bandes se formèrent, sa femme lui demanda s'il ne prendrait point part à l'insurrection. Il se mit à rire ; elle insista. Il voulut la persuader, lui montrer que cette nouvelle tentative ne saurait aboutir ; il lui fit entrevoir les dangers qu'ils allaient courir, la ruine totale, la misère, la prison, l'exil, le gibet peut-être. Peines perdues ! " Vous n'êtes point mon époux ! demain je vous abandonne ; j'irai moi-même au camp ! " Et elle y fût certainement allée. Il le savait bien ; aussi, feignant de céder à ses instances, il partit le lendemain ; mais peu désireux de risquer sa vie pour une cause qui n'était pas la sienne, il se rendit directement à Vienne. Là il se reposait de ses fatigues attendant la fin d'une levée de boucliers qu'il maudissait de tout son cœur. Mais bientôt sa femme apprit qu'il n'était point dans les rangs des combattants ; elle découvrit sa retraite et s'en alla l'y chercher. Que lui dit-elle ? par quelles prières, par quelles touchantes supplications l'entraîna-t elle ? Nous ne savons, mais elle gagna son cœur et son bras.

Cet homme, un peu gros, un peu lourd, tenant à son bien-être, à sa fortune, à sa vie, se fit le champion de la liberté. Il combattit avec répugnance d'abord, car la nature ne l'avait point fait extraordinairement brave, mais il avait sa femme à côté de lui, toujours au premier rang, et il lui faisait un rempart de son corps, s'exposant aux balles par amour pour elle. Peu à peu il s'enhardit ; l'enthousiasme le gagna ; il comprit tout ce qu'il y avait de grand et de noble dans cette lutte héroïque, il se fit Polonais par l'âme, soldat par conviction, et bientôt il fut un des chefs les plus redoutables de ces valeureuses bandes qui les dernières résistèrent aux Russes.

Lorsqu'il fut bien prouvé que tous les efforts étaient superflus et qu'une plus longue lutte ne ferait qu'augmenter inutilement le nombre des victimes, sa femme lui dit : " C'est bien ! nous avons fait notre devoir ! prenons maintenant la route de l'exil ! " Mais lui ne voulut point. " Quand on défend le droit et la justice, dit-il, il faut triompher ou savoir mourir ! "

Elle fut tuée à ses côtés ; lui fut pris et pendu.—*Revue de Paris.*

A. DE ROLLAND.

LE DIVORCE.

(Suite.)

X

La journée se passa paisiblement ; vers le soir, le docteur Twibault revint et s'assura que la situation de Marguerite restait satisfaisante ; il ferma le rideau du lit, laissant l'enfant doucement endormie, et il alla s'asseoir dans le salon voisin. Odile le suivit et s'efforça de lui témoigner de nouveau sa reconnaissance. Elle sentait vivement ce qu'elle exprimait, et pourtant, sa voix trembla, sa parole devint embarrassée sous le regard étrange qui s'arrêtait sur elle.

" Madame Odile, répondit le médecin, je vous ai dit ce matin qu'un sentiment particulier m'avait inspiré, et je vous le répète encore ; maintenant, me devinez-vous ? me comprenez-vous ?"

Elle resta silencieuse comme l'oiseau sous le regard aigu qui le fascine. " Odile continua-t-il, je vous aime, je vous ai toujours aimée...Oui, depuis votre enfance, vous avez été pour moi bien plus que la fille de mon ami. Je ne vous l'ai jamais dit : à quoi bon ? Vous aimiez un jeune homme de votre âge, et vous auriez ri de l'amour du vieil ami de votre père. Maintenant la loi vous a faite libre ; mais cette liberté, c'est l'isolement,

c'est l'abandon, c'est une solitude mille fois pire que le veuvage...et peut-être m'écouterez-vous aujourd'hui... Je vous ai rendu votre enfant, Odile, je vous aime plus qu'on ne vous a jamais aimée... Me comprenez vous enfin ? Voulez-vous que je sois votre mari ? Je n'ai pas besoin de vous promettre tendresse et dévouement, mon cœur est tout à vous, mais je vous jure que je serai pour votre enfant le plus vigilant des amis, un père, oui, un père, quoiqu'elle soit l'enfant de l'homme que j'ai le plus détesté ici-bas. Parlez, Odile m'acceptez-vous ? "

Elle secoua la tête, un poids affreux oppressait sa poitrine.

" Vous me refuseriez ! continua-t-il ; vous rejetteriez, sans même y réfléchir, un amour sans bornes, une adoration sans égale ! vous, seule, abandonnée ! Vous me haïssez donc bien ! "

Elle fit un effort. " Dieu me préserve, dit-elle, de haïr l'homme à qui je dois la vie de mon enfant ; mais, puisque vous m'interrogez, puisque vous voulez sonder le fond de mon âme, eh bien ! je ne vous aime pas comme vous voudriez être aimé, et je ne veux pas, d'ailleurs, profiter du bénéfice du divorce. Je ne me remarierai pas... "

Il la regarda fixément, avec une expression de colère et de douleur.

" Vous aimez encore cet homme ! dit-il, vous vous sacrifiez à celui qui vous méprise et qui, dans les bras d'une autre, se rit de vous et de vos larmes. Et vous me dédaignez, moi ! moi qui vous donnerais le sang de mes veines... Non, Odile, cela n'est pas possible : une femme ne peut pas repousser du pied l'homme qui n'aime qu'elle sur la terre. Parlez, voulez-vous quitter Gand, la Belgique, l'Europe ? Voulez-vous fuir dans le Nouveau Monde jusqu'au souvenir de votre première union ? Rien ne sera plus facile. Je réaliserai ma fortune, je vous ferai là-bas une vie douce, généreuse : vous oublierez tout excepté moi...vous m'aimerez alors...l'odieux passé ne sera plus entre vous et moi...Nous recommencerons une vie nouvelle...essayez, essayez, Odile...

— Je ne puis pas accepter votre sacrifice, dit-elle, car je ne saurais le récompenser. Ne prolongez pas cette entreprise, monsieur, afin que je puisse l'oublier moi-même.

— C'est votre dernier mot ?

— Oui, répondit-elle avec fermeté. Pardonnez ! je ne puis pas vous aimer. "

Il se frappa le front. " Une si longue attente vaine et tant d'efforts perdus ! s'écria-t-il. Car, sachez-le bien, si je n'avais pas excité Ida à se rendre maîtresse du cœur de Walmeire, votre mariage n'eût pas été troublé ni votre divorce obtenu. Je vous voulais libre, afin que, dégagée des préjugés de la première jeunesse, vous fussiez à moi.

— Hélas ! répondit-elle, vous avez agi comme mon plus cruel ennemi. Plaise au ciel que je ne vous revoie jamais.

— Vous serez exaucée ! dit-il avec fureur. Adieu, Odile, vous ne me reverrez plus. "

Il sortit violemment, la laissant en proie à un trouble inexprimable. Tous ses chagrins s'étaient réveillés, et, en jetant un coup d'œil sur le passé, elle avait compris de quel poids l'ardente et téméraire passion de cet homme avait pesé dans sa vie. Il avait agi sur son père, sur madame Frank, sur Guido, sur elle-même pour arriver à son but ; et elle s'était jetée, en aveugle, dans le précipice creusé sous ses pas. " Un peu de patience eût déjoué ses projets, se dit-elle au milieu des larmes les plus amères ; Guido serait revenu à moi, et je ne serais pas méprisée du monde, sans protection, sans amis ; mon enfant aurait un père, et lui, lui... ne serait pas l'époux d'une autre femme !... "

Elle pleura longtemps en silence auprès du lit de Marguerite, et ce ne fut que vers le matin qu'elle alla chercher un peu de repos.

XI

La matinée était avancée, et Odile dormait d'un sommeil accablé, quand sa femme de chambre la réveilla et lui dit d'un ton inquiet : " Levez-vous, madame, levez-vous vite, il me semble que la fièvre revient depuis une heure..."

Madame Walmeire se leva et courut au lit de Marguerite. Son instinct ne la trompa point : l'enfant avait perdu tout le bien acquis depuis deux jours : une fièvre ardente brûlait ses mains, son regard n'avait plus sa placidité et sa parole précipitée accusait le trouble de son cerveau. " Maman ! où est maman ? répétait-elle rapidement, pendant que sa mère la pressait sur sa poitrine.

— J'ai envoyé chercher le docteur, je suis bien surpris qu'il ne soit pas venu ce matin, dit M. Paulus à sa fille.

— Monsieur, dit à voix basse un domestique qui venait d'entrer, M. Thibault est parti hier pour Paris.

— Il est parti ! c'est impossible, vous vous êtes trompé, Jean.

— Non, sûrement, monsieur, il est parti et bien parti.

— Il se venge ! se dit Odile, ô mon Dieu ! secourez-nous ! "

Elle tourna vers son père son visage consterné : " C'est-à-dire que je n'y conçois rien, dit celui-ci. Thibault s'en aller quand on a besoin de lui !

— Mon père, envoyez chercher un autre médecin, Marguerite se meurt... O mon Dieu ! ne me frappez pas dans mon enfant ! ayez pitié de nous, Seigneur ! "

Deux autres médecins accoururent : la situation de l'enfant empirait d'heure en heure ; une série de complications rendait soudain mortelle la maladie qui, la veille, semblait presque finie, et vers le soir, le plus âgé des deux docteurs dit gravement à Odile : " Il faudrait, madame, avertir le père de l'enfant que s'il veut la voir encore une fois... "

Odile entendait ce terrible arrêt avec la stupeur du désespoir ; mais, pressée par le médecin, elle rédigea un court télégramme qui fut envoyé sur-le-champ à Bruxelles. A demie-mourante, elle attendait deux choses, l'arrivée de son mari et le dernier soupir de sa fille. Chaque bruit la faisait tressaillir : enfin, on lui apporta un pli cacheté : elle l'ouvrit et lut ces mots signés par le fondé de pouvoirs de Guido :

" M. et madame Walmeire, absents pour voyage de " noces, sont en Autriche. N'ont pas laissé leur adresse."

C'était une blessure vive dans des blessures mortelles. Odile baissa la tête. Sans désir et sans espoir désormais, les yeux fixés sur Marguerite qui s'endormait du dernier sommeil, appuyée sur son sein, elle la vit expirer au moment où le jour se levait et colorait de rose le faîte des monuments de la ville.

" Elle est auprès de Dieu ! lui dit Gabrielle qui était accourue, et qui avait partagé cette triste veillée. Tu as deux anges gardiens maintenant. "

Ces chagrins affreux ne tuent pas, ces coups de massue ne foudroient pas ; Odile survécut à l'horreur de la première certitude, au spectacle des funèbres cérémonies, au vide qui s'était fait dans la maison et dans son ame ; elle eut des jours de désespoir, des nuits de sanglots, quelquefois elle perdit le sentiment de ses maux et oublia ce qui s'était passé, jusqu'à ce qu'un réveil terrible lui apprît qu'il était vrai, et que la mort avait emporté sa petite Marguerite. Elle vécut, et, tout en gardant au fond de son cœur une plaie incurable, au bout d'une année elle avait presque retrouvé auprès de son père son attitude accoutumée.

Le docteur Thibault n'était pas revenu à Gand ; il faisait, disait-on, un voyage scientifique en Orient. Odile ne pouvait penser à lui sans un mouvement de haine : il avait laissé mourir son enfant. Pour Guido, elle avait des larmes, mais pour le docteur elle ne trouvait qu'un cri de malédiction, et elle souffrait de l'entendre nommer si souvent par son père et de n'oser révéler ce qui s'était passé entre eux.

La douleur, les peines secrètes et dévorantes n'avaient pu user sa vie, si jeune encore et si robuste ; mais sa santé se trouvait altérée, et son père résolut de la mener à Spa, où les eaux et les plaisirs bruyants parviendraient peut-être à lui faire quelque bien. Elle céda : rien ne l'intéressait assez désormais pour qu'elle eût envie de lutter ou de résister. Il est triste, le moment où on se dit avec le poëte :

" Que me fait le soleil ? Je n'attends rien des jours !

et où l'on ne se dit pas encore avec le psalmiste : *Mon espoir est en Dieu, et je ne serai pas confondu.*

XII

Quoi de plus charmant que la vallée où Spa est assise, ces coteaux boisés, ces eaux écumeuses, ces groupes de rochers qui s'ouvrent pour encadrer des sites tous délicieux, et cette ville blanche et parée, qui offre aux voyageurs ses maisons riantes, ses promenades ombragées, ses hôtels splendides où le luxe de Paris éclot au milieu des arbres et des fleurs ? Mais, pour jouir de Spa, pour jouir des lieux créés en vue du plaisir, il faut y apporter soi-même un peu de bonheur ; l'âme dépouillée et souffrante est trop en contradiction, non avec la nature, toujours consolante, mais avec les hommes amoureux de fêtes, avides de jouissances et de bruit. Odile éprouva pleinement ce sentiment si douloureux de l'isolement au milieu de la foule, de la tristesse parmi des gens disposés à la joie, du deuil intime et secret traîné parmi les bals et les joyeuses cavalcades. Rien ne répondait à sa pensée dans ce beau séjour, où les malades eux-mêmes ne songent qu'à se distraire ; où tout est gracieux, riant, léger ; où la plus belle nature est condamnée à servir de cadre à toutes les folies de la mode, à tous les divertissements des rois de la fortune et du plaisir. Pourtant, eux aussi n'échappent pas à la condition humaine, à cette dure loi qui pèse sur les fils d'Adam, et parmi ces femmes brillantes qui laissaient traîner sur le sable leurs robes de soie, qui montaient à cheval avec tant de grâce et d'ardeur, qui dansaient le soir, couronnées de fleurs, qu'on voyait partout et toujours ; combien de cœurs agités, de cerveaux travaillés par les soucis, d'âmes mornes et contristées ! Odile faisait comme elles : elle suivait son père aux promenades et aux concerts, elle s'en allait, parée et mélancolique, digne de pitié, et probablement excitant l'envie. Son père le voulait ainsi. " On ne peut pas toujours pleurer, que diantre ! disait-il. Il faut se distraire un peu, et, pour mon compte, j'ai diablement besoin des distractions, depuis que la pauvre petite Marguerite est morte et que M. Thibault est parti... Mais, en attendant, il faut nous amuser.."

On s'amusait donc, et Odile promenait ses chagrins de la *Promenade à sept Heures* à la *Cascade de Coo*, de l'*Allée du Marteau* aux bruyères solitaires ; mais il est à Spa un lieu qui, bien mieux que les fontaines riantes ou les campagnes sauvages, attire les voyageurs. Le jeu public ouvre dans une espèce de palais, caverne de Veau-d'Or, ses vastes salles où résonne la voix du croupier, le retentissement du rateau d'ivoire et le son brillant de l'or que l'on jette sur la rouge ou la noire. Là, viennent les gentilshommes du grand monde et du demi-monde, pour achever leur ruine commencée à Paris ou à Londres ; les Belges présomptueux y risquent la valeur de quelques beaux domaines, les Hollandais y accourent, malgré leur prudence proverbiale ; on y voit des fermiers du nord de la France venir risquer sur une carte le produit de leurs moissons ; les pauvres, les riches entourent ces tables fatales ; de midi à minuit, elles sont sans cesse environnées d'un cercle de figures avides, fatiguées, souvent désespérées, quelquefois ricanant d'une triste joie. Ces joueurs servent de spectacle, les jours de pluie, à ceux qui ne jouent pas, et M. Paulus, qui aimait assez les émotions par reflet, était un des visiteurs assidus de la salle des jeux.

Un soir, Odile vint l'y rejoindre, et, pendant que son père lisait les journaux au salon de lecture, elle s'assit dans l'embrasure d'une fenêtre, et suivit des yeux cette foule agitée et silencieuse qui se mouvait sous les feux du lustre. La banque était en veine ce soir-là, et l'implacable rateau attirait sans cesse à lui l'or, l'argent et les billets de banque : fortune, espoir, pain du jour, honneur peut-être que les joueurs voyaient fuir devant eux. Plusieurs femmes étaient assises à la roulette ; l'une d'elles, qui venait de perdre une forte somme en numéraire, paraissait inquiète et impatientée : elle tournait fréquemment la tête vers la porte, et enfin, se levant, elle courut à la rencontre d'un homme qui venait d'entrer et lui adressa la parole avec vivacité.

Odile les avait reconnus tous deux. C'était Ida, aussi belle qu'autrefois, et Guido vieilli et changé. Ses tempes étaient dégarnies, son teint avait pris une teinte maladive, et sa haute taille se courbait comme si une pénible pensée eût pesé sur lui. Pourtant, il attacha sur sa nouvelle femme un regard assez affectueux ; mais, à mesure qu'elle parlait, son visage s'obscursit : elle insistait, elle semblait plaider avec chaleur, il résista, mais plus faiblement, et il finit par tirer son porte-feuille et lui remettre deux billets de banque. Elle retourna au jeu, il alla se placer derrière elle.

Le croupier cria ; *Faites le jeu, Messieurs.*

Ida plaça sur la roue un de ses billets.

— *Rien ne va plus* ! dit la voix ; la noire sortit, et le billet alla rejoindre le tas d'argent que le directeur avait devant lui. Le second billet eut le même sort : il n'avait fallu que six minutes ; un troisième, arraché par une prière à Guido, les pièces d'or qu'il avait dans sa poche

s'en allèrent dans le rateau : la veine était obstinée.... Odile avait suivi cette scène avec un battement de cœur ; on aurait dit que sa fortune et sa vie étaient risquées sur le tapis vert.

Le ressentiment qu'elle avait toujours conservé contre Guido venait de tomber tout à coup, et une immense compassion le remplaçait ; Guido paraissait si malheureux, on devinait tant de choses dans le regard impérieux d'Ida, dans l'élégance outrée de sa toilette, dans ce goût du jeu, obstiné et malheureux, qu'il eût fallu que le cœur d'Odile fût forgé d'un triple airain pour ne pas se laisser pénétrer de remords et de pitié.

Elle regardait toujours, s'abreuvant de cette vue si douloureuse pour elle. Ils étaient unis, mariés ; cette femme, au nom de la loi, avait sur lui des droits incontestables ; elle portait son nom, levait la tête, disposait du bien et du cœur de l'époux, tandis que l'épouse véritable, celle qui, devant Dieu, avait reçu la foi de Guido, délaissée, tremblante, troublée, cherchait à éviter les regards orgueilleux de sa rivale. Ceci était la triste vérité ; mais l'épouse légitime n'avait-elle pas cédé ses droits, abandonné son poste, et manqué à la fois de force et d'amour ? Odile accusait et Guido et elle-même ; elle accusait surtout la loi qui à côté du mariage a mis le divorce, la tentation à côté de ce qui est parfois l'épreuve. “ J'ai voulu ma liberté, dit-elle, je lui ai rendu la sienne, et tous deux nous sommes misérables ! Plût à Dieu qu'aucun lien n'eût été brisé ! plût à Dieu que je fusse encore dans la maison de mon mari, dussé-je y souffrir mille morts ! ”

Elle ne pouvait retenir ses larmes à ces pensées ; mais Guido, qui avait enfin décidé Ida à quitter le jeu, s'avançait de son côté. Odile s'enfonça dans l'ombre, ses vêtements de couleur foncée ne la dénonçaient pas, et monsieur et madame Walmeire passèrent devant elle. Il parlait d'une voix basse et animée, et Odile surprit ces mots dits par une voix dont elle connaissait toutes les réflections : “ Il faut plus de prudence, le crédit, la réputation d un banquier.... ”

Elle ne put en entendre davantage.. M. Paulus venait vers elle du fond de la salle ; il s'effraya en la voyant défaite et tremblante. “ Je viens de voir Guido, mon père, dit-elle : il est ici avec sa femme.

— Eh bien ! tu y es avec ton père !

— Oui, sans doute, mais sa vue m'a fait mal.... Partons, mon père, quittons Spa... allons ailleurs....

— Tu le désires ? je le veux bien, car je te trouve toute pâle, et tu sais que les tristesse et les airs *catafalques* ne me vont pas... Nous irons ailleurs, et nous tâcherons de nous amuser un peu ; car, enfin, je te le demande, à quoi bon vivre si on ne se divertit pas.... ”

XIII

“ Ma très-chère Odile,

“ Tu dois bien t'étonner de mon silence prolongé ; toi qui m'as écrit fidèlement de Spa, d'Aix-la-Chapelle, d'Hambourg, de Bade et enfin de Nice, où tu es fixée pour l'hiver. Qu'as-tu pensé ? La vérité, sans doute ; tu t'es dit que ta pauvre amie Gabrielle était accablée sous le faix des occupations, et qu'en pensant beaucoup à toi, elle ne trouvait pas le temps de te le dire.

“ J'ai éprouvé bien des peines et des inquiétudes depuis ma dernière lettre. Que Dieu soit béni ! il envoie l'épreuve, et dispense aussi la force et la consolation. Mes pauvres enfants sont tombés malades à tour de rôle, et j'ai failli perdre Jenny, l'amie de ta Marguerite. Est-ce que ce petit ange l'appelait du ciel ? Mon fils aîné, Hubert, m'a fait passer de mauvais jours et de plus tristes nuits, et la dernière née, Antoinette, est encore bien délicate. Nous avons eu aussi un petit revers de fortune, Dieu soit encore béni ! Mon mari n'a pas obtenu l'avancement sur lequel il avait droit de compter, et au moment où nous savourions cette déception, la tante de mon mari, la *tante Christine*, dont tu as entendu parler bien souvent, est venue à mourir, et son testament nous déshérite complètement au profit d'un cousin qui lui faisait, il est vrai, une cour assidue. Question d'argent, mais qui n'est pas tout à fait insignifiante quand on possède cinq enfants ; question de cœur aussi, car enfin nous n'avions rien fait qui pût nous mériter une si dure exclusion. N'importe ! la volonté de Dieu est très-bonne en ceci comme en toutes choses ; qui sait si nous aurions fait un saint emploi de cette place et de cette fortune? Notre cœur est si faible aux tentations ! Une autre peine a suivi celle-là : mon bon Eugène est tombé malade à son tour ; les agitations et les contrariétés de ces derniers temps lui avaient fait beaucoup de mal, et j'ai craint pour sa vie. Oh ! chère Odile, quelle douleur, quelle crainte ! Le compagnon de ma vie, mon ami, mon confident, celui à qui je suis unie par un lien unique qui ne ressemble à aucun autre, le père de mes enfants, je l'ai vu malade à l'extrémité, je lui ai vu apporter le saint viatique et recevoir les dernières onctions ; j'ai vu la séparation imminente et le tombeau ouvert entre nous, entre nos cœurs, liés l'un à l'autre par tant de souvenirs. Eh bien ! au milieu de ces angoisses, j'ai goûté encore à quel point Dieu est bon : je sentais que rien ne périssait en nous que le corps, que notre âme et ses affections étaient immortelles ; jamais, non jamais je n'ai eu l'intime conviction de l'immortalité comme en présence de ce lit où mourait ce que j'ai le plus profondément aimé sur la terre. Ce qui m'aimait en lui ne mourait pas, et, sur d'autres rivages, je retrouverai cet amour et tous les autres amours saints et légitimes. Lui-même était pénétré de cette pensée. “ Ce n'est que pour peu de temps, chère Gabrielle, me disait-il après avoir reçu la sainte communion. Un voile va s'étendre entre nous, mais je te verrai ainsi que mes enfants, et un jour le voile se déchirera ? ” Et il était si tranquille !

“ Mais Dieu a permis que l'extrême douleur fut suivie d'une extrême consolation. Paisible, résigné à tout, Eugène est revenu à la vie ; maintenant il est tout à fait hors de danger, et nous avons assisté, il y a trois jours, à une messe d'action de grâce. Nous étions entourés de nos chers enfants. N'est-ce pas que Dieu est bon, et qu'il faut l'aimer autant qu'on le peut ? Ah ! chère Odile, quand donc le connaîtras-tu, ce divin Maître ! Tu souffres, vas donc à ce lui qui a dit : *Venez à moi, vous tous qui êtes accablés !* Tu pleures, il a dit : *Bienheureux ceux qui pleurent !* Tu cherches un appui pour ton cœur isolé, n'a-t-il pas dit : *Celui qui vient à moi n'aura plus soif....?* Chère Odile, Dieu t'attend depuis longtemps !

“ Puisque tu me parles de M. Walmeire, je t'apprendrai ce que le bruit public raconte. Il est, dit-on, menacé de son crédit et de sa fortune, les dépenses folles de sa femme, le luxe extraordinaire dont elle s'est environnée (et tu sais s'il faut du luxe à Bruxelles, pour

sortir de la foule !) ont gravement compromis la renommée de la maison de banque Walmeire, et, pour remplacer la confiance publique qui s'éloignait, M. Guido s'est lancé dans des spéculations fort hasardeuses. On le plaint bien plus qu'on ne le blâme ; on le plaint d'autant plus qu'il est père, et qu'il prévoit sans doute la ruine de son enfant.

" Adieu, chère Odile, écris-moi et crois toujours à ma fidèle amitié, " Gabrielle SERCLAES."

Odile reçut cette lettre à Nice, et elle y répondit en ces mots :

" Moi aussi, j'ai tardé à t'écrire, ma bien aimée Gabrielle, et pourtant que j'avais de choses à te confier ! Le trop plein m'écrasait, je ne savais par où commencer... m'y voici enfin ; oui, me voici, amie sincère de mon âme, me voici à toi et avec toi pour toujours.

" Ta lettre, combien je l'aie lue et relue ! Il semblait que de ces lignes, écrites par toi au courant de la plume, sortaient des rayons de lumière qui me faisaient voir clair dans des choses restées obscures pour moi jusqu'ici. Ta foi, qui t'adoucit les chagrins de la vie ; la sainteté du mariage chrétien, mes fautes, mes torts, mes irréparables erreurs, je voyais tout, je comprenais tout, et, malgré moi, des larmes inondaient ce papier où tu me racontes tes peines si vives et tes immortelles consolations. Je pleurais de m'être trompée, et, quand j'arrivai à ce passage où tu parles de Guido, quand je le vis si malheureux par moi, car je ne me fais pas illusion, mon âme se brisa et j'aurais voulu demander pardon à Dieu et aux hommes ! Ah ! si je t'avais écoutée, quand tu me conseillais la patience et la confiance, nous serions unis encore, et je ne porterais pas sur la conscience le poids écrasant de ma propre infortune et du malheur de Guido. Guido, le père de Marguerite, mon ami, mon mari ! Devant la loi divine il l'est toujours ; mais, hélas ! ma faiblesse, d'accord avec les institutions humaines, nous a séparés !

" A dater de l'époque de mon séjour à Spa, je l'avoue, Gabrielle, mon âme était mécontente d'elle-même, et le chagrin qui jamais ne m'a quittée pendant quatre années, depuis ma séparation d'avec Guido et depuis la mort de ma pauvre petite fille, ce chagrin avait redoublé. Je me sentais seule, et nos voyages à travers des pays inconnus et parmi tant de milliers de créatures étrangères augmentaient cette impression. Mon père est très-bon pour moi ; mais, tu le sais, Gabrielle, il ne voit que la vie matérielle : je suis libre, riche, en bonne santé, je voyage dans de beaux pays, je loge dans les meilleurs hôtels, que me manque-t-il donc ? Ah ! il me manquait tant de choses ! je sentais mon cœur gonflé de tristesse et vide d'amour et de bonheur ; le passé ne me réprésentait que fautes et déceptions, le présent solitude et veuvage, l'avenir ?... quel avenir ai-je encore sur la terre ? Les contrées étrangères que je parcourais me faisaient sentir plus vivement mes peines ; je n'y étais jamais venue ; je n'y viendrais jamais avec ceux qui me furent chers ; j'essayai de lire, les ouvrages modernes que mon père achetait me déplaisaient tous ; dans les livres sérieux, je ne trouvais qu'une négation de toute espérance, faite pour désespérer un cœur mal satisfait de son sort ; dans les romans, on peint des amants et des époux aimants et heureux ; qu'avais-je fait de la félicité et de la tendresse ? Ce fut dans ces dispositions que ta lettre m'arriva : elle fut pour moi une révélation : je vis mes fautes, et pour la première fois, Gabrielle, je m'humiliai, je me frappai la poitrine, et je me dis : " J'ai péché ! "

" Est-il vrai que cette parole désarme Dieu ? Le lendemain du jour où j'avais reçu ta lettre (j'étais à Lyon en ce moment), je sortis pour trouver un peu de solitude, et, fatiguée, j'entrai dans une vieille église. Quelques personnes priaient devant un autel de la sainte Vierge ; je les évitai, et j'allai m'agenouiller devant le maître-autel. Je ne priai pas, mais tes paroles de la veille me revinrent en mémoire : *Celui qui vient à moi n'aura jamais soif... Venez, vous tous qui pleurez, et vous serez soulagés...* il me semblait qu'une voix étrangère me les disait à l'oreille, et qu'elles tombaient sur mon âme blessée comme une salutaire rosée. Je me dis à moi-même : " Si ce que Gabrielle croit est vrai, Celui qui a dit ces paroles consolantes est là, dans le tabernacle... cette lampe annonce sa présence..." et soudain je fus prise d'une grande crainte. " Seigneur, prenez pitié de moi ! éclairez-moi...

C'était la première fois que je priais depuis longtemps, Gabrielle, et je ne sais comment cela se fit, toutes les ombres se dissipèrent...La foi (c'est un don de Dieu, n'est-ce pas ?) la foi me vint, forte et inébranlable, et j'éprouvai quelque chose de si doux, de si bon, que je me mis à pleurer tout haut. J'attirai l'attention sans le vouloir, et un vieux prêtre en surplis vint vers moi d'un air inquiet : " Etes-vous souffrante ? me dit-il, ou voulez-vous vous confesser ?

" Me confesser ? eh bien ! oui, c'était là ce qu'il me fallait, et, poussée par un instinct invincible, je fis un signe affirmatif. Il alla vers son confessional ; j'allai derrière lui, et je dis tout, Gabrielle. L'aveu coula de mes lèvres, je racontai ma vie... Hélas ! c'était révéler mes fautes, et la première de toutes : Dieu abandonné, Dieu méconnu. Je fus entendue avec bénignité... Je ne puis en dire davantage, sinon que le Seigneur que tu as prié pour moi, fidèle amie, m'inspire la volonté de le servir toute ma vie, et de mourir plutôt que d'abandonner ma foi. Maintenant je suis triste encore, je le serai toujours, mais je suis en paix... je ne me révolte plus contre mes peines, elles sont un si juste châtiment de mes torts, que je me résigne à tout ce que Dieu voudra de moi.

" Toi qui connais le prix de ses grâces, unis ton cœur au mien pour le remercier... je voudrais disposer de toutes les âmes qui souffrent ici-bas et leur crier : Allez à celui qui console, et surtout, aimez, aimez-le... Je dois te quitter, prie pour mon père et ce pauvre Guido, et n'oublie jamais ta reconnaissante amie,

" ODILE. "

(A continuer.)

Sermon

Prononcé à la Cathédrale de Québec, le 26 juin 1865, jour de la fête de St. Jean Baptiste,

PAR M. L'ABBÉ T. A. CHANDONNET.

Dabo tibi gentes hereditatem tuam.
Je te donnerai les nations en héritage.
Ps. 2, v. 18.

Mes Frères,

L'Apôtre nous rappelle que nous avons deux patries : l'une passagère, l'autre éternelle ; l'une qui marche, l'autre qui demeure ; l'une qui travaille, l'autre qui

jouit; l'une qui combat, l'autre qui triomphe; l'une ici-bas et l'autre en haut.

Ces deux patries nous appartiennent réellement; nous leur devons, bien qu'à divers titres, un amour véritable. Et quand saint Paul les distingue, ce n'est pas qu'il veuille les mettre en opposition; mais c'est pour nous avertir que la patrie ne se restreint pas à la terre, que la meilleure après tout n'est pas ici, et que l'on ne doit pas s'attacher à la patrie qui passe, quelle que sainte qu'elle soit, au point d'oublier celle qui ne passe pas; ni fixer son cœur aux choses mobiles du temps, en face des biens immuables de l'éternité. Saint Paul n'a donc pas anéanti l'idée et l'amour de la patrie terrestre: il les a étendus, relevés et ennoblis. *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.*

Sur la terre même, M. F., rien n'est plus expansif que la patrie. Elle ne refuse pas de se dilater jusqu'aux limites du monde; et alors tous les hommes sont nos concitoyens; mais aussi elle se restreint volontiers au coin de terre où l'homme existe, respire, vit librement, et groupe autour de lui tout ce qu'il connaît et ce qu'il aime. Alors la patrie devient un faisceau d'éléments plus énergiques, un foyer plus ardent.

Qu'est-ce donc que la patrie? La patrie, c'est le ciel qui nous a vus naître, l'air que nous respirons, la terre de nos aïeux, le berceau de notre enfance; c'est le foyer ardent de la famille, le père généreux, le sourire de notre mère, la sœur tendre, le frère bien-aimé; c'est le sang pur qui coule dans nos veines, la gloire de notre race, le tombeau sacré de nos ancêtres, la lutte héroïque, la guerre sacrée, le sang généreux de nos soldats, l'éclat de nos victoires, la paix honorable, la noblesse de nos drapeaux, le lambeau arraché au feu de la bataille; c'est la foi de nos pères, la prière de notre première ferveur, la vertu de nos frères, la sublimité de nos martyrs: voilà la patrie! Elle condense dans un cercle palpitant tous les éléments qui composent à ses divers points de vue la vie de l'homme; et le patriotisme, franchissant avec elle les limites étroites, embrasse toutes les énergies particulières qui respirent dans sa large poitrine, réunit la naïveté de l'instinct, le fanatisme du droit, le sacrement du devoir et l'ardeur brûlante de la passion.

Il y a deux hommes qui ont méconnu la patrie et déshonoré leur patriotisme au contact d'un double vice: c'est l'homme du paganisme et l'homme de la philantropie. Le païen, sans doute, aimait sa patrie; mais chez lui, outre que l'élément civil absorbait tous les autres, l'amour de la patrie comportait la haine de l'étranger et le mépris du barbare; c'était un patriotisme haineux, un patriotisme exclusif. L'homme de nos jours, usurpant le beau nom de philantrope, refuse à sa patrie le spécial amour qu'elle réclame, sous le faux prétexte de le répandre également sur la tête de l'étranger. Le païen étouffait l'amour légitime de l'étranger par l'amour exagéré de la patrie; le philantrope étouffe l'amour légitime de la patrie par l'amour exagéré de l'étranger. Double injustice. Le païen et le philantrope n'ont jamais senti le vrai patriotisme.

La charité chrétienne connaît mieux la générosité du cœur humain. Elle sait qu'il peut aimer sans haïr. Aussi, entre les deux excès, où se corrompt l'amour de la patrie, elle a fixé un point plus naturel, plus juste et plus noble: c'est l'amour de tout le monde et la prédilection du plus proche. C'est ainsi qu'elle purifie l'ardeur du patriotisme sans le refroidir.

Ce patriotisme chrétien est le nôtre. C'est lui qui nous a appelés; c'est à lui que nous avons répondu.

Mais quelque divers que paraissent au premier abord les multiples éléments de la patrie, ils se réunissent tous dans la perfection de l'être qui est la vie. Or, cette fleur de l'existence, personne ne l'a jamais peinte sous des couleurs plus vives et plus gracieuses que cet orateur sublime dont la voix ne s'éteindra jamais. " Souvent, dans ma jeunesse, dit Lacordaire, j'ai gravi les hautes montagnes. Elles ont, sous leurs formes sévères, un charme qui nous plaît. Il semble qu'en nous élevant avec elles, nous prenons un essor de l'âme plus haut, un regard plus profond; et ce n'est pas en vain que le poëte a dit: Jéhovah de la terre a consacré les cîmes. Mais à mesure que nous montions, légers et joyeux, quelque chose de la nature s'évanouissait devant nous. Le bruit et le vol des oiseaux devenaient rares, l'air s'agitait à travers un feuillage moins épais; peu à peu même les arbres s'enfuyaient au-dessous de nous dans une perspective lointaine, et un gazon sans fleurs nous restait comme un dernier vestige de grâce et de fécondité. Bientôt ce n'était plus qu'une solitude âpre, morne, silencieuse, sans souffle, et, pour ainsi dire, sans respiration; la nôtre s'arrêtait aussi; et regardant, écoutant, nous nous disions, sous le poids de la fatigue et de la stupeur: La nature est morte!

" Que lui manquait-il donc? Qui nous donnait cette impression funèbre à son égard? Il lui manquait deux choses: le mouvement et la fécondité. La vie est un mouvement fécond, la mort, une immobilité stérile. Mais il y a bien des degrés dans le mouvement, et ainsi bien des degrés dans la vie... Epanouissant leurs racines et leurs branches, se couvrant de feuilles, de fleurs et de fruits sur un tronc organisé, les plantes nous préparent, dans leurs ascensions et leurs rayonnements, une ombre vivante, et une nourriture aussi douce que leur ombre? L'arbre vit..

" L'animal se meut sur la terre, sinon comme un roi, du moins comme un hôte. Il vit... Ecartez tout horizon qui se mesure, toute image, fut-ce celle de la terre et du ciel, qui tombe sous une limite, oubliez le nombre, le poids, la figure: l'homme pense!......... Il aime comme il pense, sans mesure dans ses affections comme il est sans mesure dans ses concepts, et son cœur se dilatant à l'égal de son intelligence, il se sent libre encore sous le poids de l'infini... J'ai défini la vie. La vie est un mouvement, parce qu'elle est une activité et que toute activité s'exprime par un mouvement plus ou moins parfait, jusqu'à ce qu'elle arrive en Dieu à l'immutabilité." C'est-à-dire à l'action parfaite, à l'excellence de la vie.

Eh bien! la patrie vit, elle aussi. A titre de personne morale, elle vit à la manière de l'individu; mais sa vie est plus ample, sa poitrine plus large, son souffle plus puissant, sa démarche plus haute, son bras plus nerveux. Sa vaste énergie se répand plus loin et anime plus de choses. Pourquoi ce temple est-il ardent, sinon parce que nos cœurs lui ont inspiré un souffle religieux? Pourquoi nos plaines fleurissent-elles, sinon parce que nos sueurs leur ont donné la fécondité qui est la vie? Pourquoi ces drapeaux sont-ils immortels, sinon parce que nos pères les ont consacrés de leur sang? Pourquoi ces devises généreuses brillent-elles encore, malgré la

poussière et les ravages du temps, sinon parce que l'honneur de la patrie n'a jamais permis qu'elles fussent effacées. Pourquoi ont-elles volé plus radieuses jusque sur les plis gracieux qui ombragent la tête de notre jeunesse, sinon parce que déjà cette jeunesse tient à s'engager sous nos yeux pour l'avenir ? Et que dit donc la patrie, avec ces multitudes frémissantes qui se groupent aujourd'hui, et chaque année, sur tous les points du même sol, dans l'unité d'une même pensée et d'un même cœur ? Elle dit, et sa voix est éloquente, elle dit: Je vis!

Oh! mes chers compatriotes, n'est-il pas nécessaire que cette pensée qui contient tout soit aujourd'hui l'âme de nos discours? Héritiers légitimes d'une vie généreuse, maîtres de cette vie par droit et par devoir, il est bien naturel que nous en parlions ensemble, avec la gravité, l'intérêt et l'affection que cette chose réclame; avec la fermeté, la franchise, la sainte liberté qui caractérise l'intimité des relations sociales. En face de la vie comme en face de la mort, il y a une liberté qui atteint la sainteté du devoir. Nous sommes donc libres tous ensemble.

Moi-même, M. F., appelé à l'honneur redoutable de vous adresser la parole au nom de la patrie, je me vois plus à l'aise, dans la pensée qu'à titre de compatriote, j'ai un droit égal à partager vos honneurs et vos tristesses. Et si, dans la suite de ce discours, je vais puiser ma part de joie aux sources pures de l'histoire, je ne reculerai pas devant le calice qui contient des pensées amères; et surtout je n'en détournerai pas mes lèvres pour le passer à d'autres. Je le sais, nous ne sommes ici ni pour nous louer, ni pour nous blâmer; nous y sommes au nom du passé et de l'avenir, en vue du bien public. Mais n'oublions pas que précisément à ce titre, nous pouvons parler, avec une liberté égale, louange et blâme. Car, si l'honneur encourage heureusement le bien, c'est aussi le reproche quelquefois qui indique et prévient le mal.

Vous me soutiendrez donc, M. F., dans cette tâche qu'il vous a plu vous-même de m'imposer.

Comme toute personne qui se meut sur la terre, la patrie jouit d'une triple vitalité. Elle vit d'intelligence et de liberté: c'est sa vie morale; elle vit des mœurs, de cette énergie spontanée, propre à tout corps qui s'anime: c'est sa vie sensible; elle vit de cette action naturelle et forte qui maîtrise tout ce qui lui est inférieur: c'est sa vie physique.

Ces trois vives énergies de la patrie, dont s'anime le même être, s'influencent naturellement et se prêtent, dans une heureuse sympathie, un mutuel secours; avec cette essentielle différence, toutefois, que la vie morale est la supérieure des deux autres: c'est le chef de la vie; elle porte couronne, elle tient le sceptre et commande royalement, non pas pour les humilier ou les détruire, mais pour les perfectionner et les ennoblir. Voilà pourquoi nous retrouverons partout et réclamerons toujours, à quelque point de notre sujet que nous soyons, le travail intelligent, énergique, généreux et patriotique de notre liberté.

I.

La patrie vit d'abord de la vie morale, c'est-à-dire de cette activité intelligente et libre qui distingue le roi de la terre et les hôtes glorieux du ciel.

L'intelligence est destinée à voir, à distinguer la vérité. C'est l'œil de la patrie. C'est à elle qu'il appartient de saisir le bien et de reconnaître les divers moyens de l'exploiter. D'un doigt sûr, elle suit la limite du droit et du devoir. Elle embrasse le champ de la vertu, elle entrevoit l'espérance et constate le danger.

Cependant, le sommet de la vie morale, c'est la liberté. La liberté, en effet, contient dans son sein généreux la plénitude de la raison et la plénitude de la volonté. On peut connaître, on peut vouloir sans être libre; mais jamais on n'est libre sans l'intelligence qui voit et la volonté qui agit.

Or, la patrie, et je le dis ici aux pieds de Dieu qui me voit, en présence des hommes qui m'écoutent, sans crainte de n'être ni désavoné ni incompris: la patrie est libre; la patrie vit de liberté.

L'intelligence et la liberté se réunissent même dans un acte indivisible; et de leur sanctuaire lumineux et inviolable, elles rayonnent dans tous les sens et animent tout ce qu'elles pénètrent. Autour d'elles se groupent, comme des satellites avancés de la vie morale, la science qui brille, le zèle qui s'embrâse, le courage vainqueur des obstacles, le désintéressement qui s'oublie, le dévouement qui se donne, et la sublimité du sacrifice.

Voilà la vie morale de la patrie. Mais qui aura la direction de cette noble énergie? Qui dira à notre fière intelligence, à notre liberté plus fière encore, à toutes les généreuses affections qu'elles activent, qui leur dira, avec cette autorité suprême qui ne craint pas le démenti, qui leur fera entendre souverainement le oui ou le non? Je vais répondre. Mais laissez-moi vous dire auparavant qui ne le fera pas.

D'abord, ce n'est pas nous-mêmes. Mobiles et contingents que nous sommes, créés dans la pauvreté d'une existence inférieure, essentiellement dénués de la souveraineté d'être, nous ne saurions devenir souverains dans l'action.

Ce qui dirigera notre vie morale, ce ne sera donc ni notre fantaisie qui change comme le vent, ni la peur vaine comme une ombre, ni l'intérêt qui tiraille en tout sens. Bien loin que toutes ces choses puissent prétendre à la souveraineté d'une loi morale, elles constituent la partie la plus agitée de notre être. Bien loin de pouvoir dominer la vie morale d'un peuple, elles se traînent humblement, sans jamais atteindre la noblesse de son niveau, dans la région la plus infime de notre existence.

Par la même raison, l'homme étranger doit renoncer à l'honneur de diriger souverainement la vie morale d'une nation, qu'il s'appelle individu, société, voisin ou métropole. L'absolue souveraineté ne loge pas dans un être mobile, flexible, passager comme l'homme; il y aurait essentielle contradiction.

Je sais que l'homme peut amonceler des forces, devenir ce qu'on appelle une puissance; mais l'homme fort reste un homme, et, en face de la vie morale d'un peuple, au point de vue de la loi souveraine, ce n'est plus une puissance, c'est un roseau.

Qui donc dirigera souverainement la vie morale de la patrie? Qui la touchera d'un sceptre victorieux et lui donnera le mot d'ordre? Ecoutez, hommes et peuples. Au-dessus de tout être créé, dans les profondeurs éternelles d'une existence absolue, il est un être qui jouit de l'activité par excellence. Maître de l'existence, il vit comme il est, d'une manière souveraine. Soit qu'il néglige de créer d'autres êtres, soit qu'il groupe des

peuples, soit qu'il les disperse, il fait tout, ordonne et dirige tout dans l'essentielle conformité de son être. En agir autrement serait se contredire, et la souveraine perfection ne se contredit pas.

Dieu ! Voilà donc la loi souveraine et universelle des êtres. Aucun n'en est exempt, qu'il soit mort comme le grain de sable, qu'il soit aveugle comme l'animal, qu'il soit intelligent et libre comme l'homme, puissant comme un peuple, vaste comme le monde.

Donc tout dépend de Dieu. Donc la liberté ne détruit pas la dépendance. Un peuple est libre, oui certainement; mais pour cela il n'est pas plus indépendant de Dieu que le soleil qui roule sur sa tête ou le brin d'herbe qui croît dans l'immensité de ses plaines.

De là le devoir qui s'attache à Dieu. De là le droit qui respecte le devoir. Là nous apparaît l'abîme infranchissable qui sépare le libre du permis. Là aussi se révèle la noble mission qui n'appartient qu'à l'être libre : d'ajouter à son âme, d'une main qui ne connaît pas la servitude, de nouveaux traits de ressemblance avec son auteur.

Mais quel usage Dieu fait-il donc de cette autorité souveraine qui impose à tous sans détruire la liberté de personne ? Le voici. Il était conforme à l'essence même de Dieu que Dieu dirigeât ses créatures vers une fin ; il était réclamé par l'honneur essentiel de son acte que cette fin fût lui-même ; que des êtres soumis à lui capables de l'atteindre, dirigeassent vers lui leur activité morale pour le posséder; et que cette possession se réalisât un jour.

Voilà donc la souveraine loi et le souverain bien qui s'appellent ; voilà donc la dépendance essentielle de l'homme, sa libre obéissance et son bonheur suprême qui se réunissent dans une étreinte inséparable. Obéir à Dieu, c'est aller à Dieu. Par la soumission, nous gagnons notre propre bonheur. *Justitia et pax osculatiæ sunt : la justice et la paix se sont embrassées.*

Entre ces deux souverainetés, la souveraineté de l'autorité et la souveraineté de la vérité et du bien, viennent s'échelonner, dans une subordination essentielle, beaucoup d'autres lois et beaucoup d'autres biens; beaucoup d'obéissance et beaucoup d'intérêts. Le respect de Dieu emporte le respect de ses œuvres : le respect de soi-même, le respect des autres hommes, le respect de l'individu, le respect de la famille, le respect de l'État ; et, dans chacune de ces sociétés, le respect mutuel du père et de l'enfant, du souverain et des sujets. L'amour de Dieu emporte l'amour de ses œuvres, l'amour de soi-même, l'amour des autres hommes, l'amour de l'individu, l'amour de la famille, l'amour de l'Etat ; et, dans chacune de ses sociétés, l'amour réciproque du père et de l'enfant, du souverain et des sujets : c'est-à-dire l'immense réseau de la justice et de la charité : l'ordre, la paix et le bonheur de tous.

Mais ne l'oublions pas, M. F., dès le commencement, Dieu a voulu faire plus que tout cela ; il a voulu ravir l'activité morale de l'homme jusque dans la sphère sublime du surnaturel. Il s'est montré lui-même comme loi surnaturelle ; il a communiqué à l'activité morale de l'homme une puissance surnaturelle ; il a exigé un déploiement d'énergie surnaturelle : il s'est donné lui-même dans l'éclat d'une fin surnaturelle. Et l'ordre surnaturel est sorti du sein de la charité divine ; et les nations ont été données au fils de l'homme en héritage; Jésus-Christ les a confiées à son Eglise ; et l'Eglise, dominant tous les peuples, exposée à tous les yeux, entretient leur vie morale, l'inspire, et la conduit au port. Et la vie morale des nations a revêtu, dans la sphère surnaturelle du christianisme, le vif éclat de la divinité.

De là sont sortis, pour chaque peuple, un grand devoir et un grand bien. Un grand devoir : celui d'être chrétien, chrétien dans l'individu, dans la famille, dans l'état ; chrétien dans l'autorité, chrétien dans la sujétion, chrétien dans les institutions, chrétien dans les lois. Ah ! c'est une grande vérité : l'individu, la famille et l'Etat peuvent s'occuper des choses du temps ; ils le doivent même. Mais aussi c'est une grande erreur de s'imaginer que nos actions libres, en tombant d'une manière immédiate sur la terre, puissent cesser de s'ordonner finalement au ciel. C'est une grave erreur de s'imaginer que l'homme, du haut de sa puissance sociale, devienne moins soumis à Dieu que la faiblesse de l'individu. C'est une grave erreur de croire que l'Etat ne doive pas de soumission à l'Eglise. C'est une grave erreur de croire qu'il existe un seul acte libre au monde qui ait droit de se soustraire à Dieu et refuser d'être chrétien. Sans doute, docile à son divin chef, l'Eglise laisse à la dispute des hommes bien des choses qui se meuvent dans la sphère du temporel, mais l'autorité souveraine est toujours là au-dessus de toute activité humaine, royale ou sujette : Respect ! Elle ne nie pas le progrès matériel, mais elle ne veut et ne peut vouloir qu'il prévaille contre elle, ni qu'il s'insurge contre le progrès spirituel, qui la domine. Un grand bien. Tout dans la vie morale des nations : science, liberté, devoir, droit, justice, charité, courage, dévouement, sacrifice : tout est devenu chrétien. Et voilà que les peuples chrétiens ont élevé leurs cours ; et voilà que le Scythe, le Grec et le Romain ont vu s'effacer leurs noms devant celui des nations chrétiennes. Et malheur aux peuples qui n'ont pas voulu boire à la coupe royale du christianisme ! Malheur aux peuples qui en ont détourné leurs lèvres imprudentes !

Dites, M. F., sur quelles plages autres que des plages chrétiennes, avez-vous jamais entendu des accents comme ceux-ci :

Dieu est celui qui est,

Le Seigneur est son nom.

Seigneur, qui vous est semblable ?

Le ciel et la terre passent, mais vos paroles ne passeront pas.

L'esprit scrute tout, même l'abîme.

Le Seigneur aime la justice.

Voyez quelle charité a eue le Père, de nous nommer et nous faire ses enfants !

La terre est pleine de sa miséricorde.

Nous serons rassasiés à l'abondance de sa maison.

Qui me séparera de la charité du Christ ?

Nous sentons la charité de Dieu en ce qu'il a déposé sa vie pour nous ; et nous, nous devons déposer la nôtre pour nos frères.

Je veux être anathème pour mes frères !

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Aout 1865. Septième Année.---Numéro 16. 241

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Sir Etienne Taché.—Formation du nouveau ministère.—Ouverture du Parlement.—Rapport de la délégation.—Enlèvement de M. Saunders.—Conséquence de la guerre civile aux Etats-Unis.—Leur relation avec l'étranger.—Situation au Mexique.—Sociétés contre le luxe.—Petites nouvelles européennes.

La mort de Sir Etienne Taché, malgré le vide qu'elle laisse dans les affaires politiques et le deuil qu'elle répand sur tout le pays, n'a point empêché le ministère de se présenter devant les chambres au complet, avec un programme sérieux et des principes qui paraissent être ceux de la grande majorité de la représentation nationale. La province, à cette époque certainement critique de son histoire, perd dans Sir Etienne des conseils précieux et une expérience consommée des hommes et des choses ; Sir Narcisse Belleau, le Premier, recueille une belle succession, quoique lourde à porter et pleine de responsabilité ; mais voilà tout le changement qu'une telle mort apporte, en de telles circonstances, à la marche des évènements. Les bases sur lesquelles s'est formée la coalition de l'année dernière restent les mêmes ; seulement un homme nouveau est donné à la solution d'une vieille situation.

Aussi les ministres n'ont eu qu'à mettre devant les chambres le résultat officiel de leur mission en Angleterre, dans un rapport à Son Excellence, que nos lecteurs ont sans doute lu dans les journaux politiques. On y voit que les délégués ont tour à tour traité avec les ministres de l'Empire les importantes questions de Confédération, de chemin de fer intercolonial, du traité de réciprocité, des défenses de la province et du territoire de la Baie d'Hudson, et que sur toutes ces questions l'entente a été franche, loyale et sincère. Pourtant, tout en convenant avec notre ambassade de la nécessité pour les deux pays de régler ces questions au plus tôt, le Ministre des colonies a cru devoir sauver l'honneur et la moralité des négociations : " Sous les circonstances présentes, le gouvernement n'entend pas presser auprès du gouvernement canadien toute décision que l'on peut remettre sans manquer à la prudence, sur un sujet aussi important au bien-être futur des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, que celui de la défense du Canada. Le gouvernement comprend les raisons de ce retard jusqu'à ce que l'on constate quelque progrès dans la question de l'union des colonies, et que l'on puisse voir si elle sera adoptée par toutes les provinces."

La grande question constitutionnelle, comme l'a fait remarquer l'un des ministres, se trouve donc forcément ajournée à la prochaine session. Pendant ce temps les esprits, dans les provinces du Golfe, remis des récentes agitations, reprendront leur assiette, et, dans le calme de leurs réflexions, se rendront peut-être au désir de la métropole. Sinon, le programme du ministère reprendra ses proportions primitives : la fédération des deux Canadas. Ainsi la session, qui s'est ouverte le 8, à Québec, sera courte et marquera peu dans l'histoire de notre gouvernement parlementaire. L'adresse en réponse au discours du Trône a été votée d'emblée dans les deux Chambres ; les subsides obtenus et quelques mesures secondaires passées, le Parlement, croit-on, sera prorogé, pour ne s'ouvrir de nouveau que dans la nouvelle capitale des Canadas.

Pendant que tout le monde méditait sur cette situation de nos affaires politiques, on fut étonné d'apprendre un matin qu'une tentative d'enlèvement avait été faite sur la personne de M. Saunders, sudiste impliqué dans l'assassinat du Président Lincoln, et pour la tête duquel une récompense de 25,000 piastres est promise. Le gouvernement de Washington a-t-il mis la main dans cette violation du droit d'asile que l'Angleterre a toujours été glorieuse d'offrir aux citoyens de toutes les nations ? Notre territoire était-il envahi et pollué

d'après les ordres d'une puissance étrangère? Certains journaux en exprimèrent la crainte et en firent ressortir l'infamie. Mais la police en déjouant le complot des maraudeurs, détrompa messieurs les journalistes en les rassurant, et prouva que les auteurs du complot ne sont rien moins que des aventuriers qui, alléchés par l'effet d'une forte somme, avaient pris sur leur honneur de nous brouiller avec nos amis les Américains. Malgré les dire de la police, plusieurs personnes ont bien encore des doutes sur le véritable caractère de ces bandits; pour nous, nous ne voulons pas faire remonter si haut la responsabilité de pareils actes. Si les États-Unis n'ont plus les armées du Sud sur les bras, elles ont assez d'autres questions à régler, sans nous chercher une querelle d'Allemand; car, comme le remarque un écrivain distingué, la guerre qui vient de se terminer dans l'Amérique du Nord a produit deux révolutions que personne ne voulait ni ne prévoyait, quand elle a commencé: une révolution sociale et une révolution politique. La révolution sociale est la conséquence de l'esclavage; la révolution politique résulte de la soumission des États particuliers au pouvoir central.

Par leur affranchissement, les esclaves ont cessé d'être la propriété de leurs maîtres; ce ne sont plus des choses, mais des hommes, appelés à jouir tôt ou tard de tous les droits de citoyens. Au travail forcé a succédé le travail libre; au fouet du commandeur, la volonté de l'ouvrier émancipé.

Par suite de la soumission des États du Sud et surtout des principes qui ont présidé dans le Nord à la conduite de la guerre, il n'y a plus un seul des anciens États de l'Union qui puisse prétendre à cette autonomie que lui assurait la constitution; tous sont subordonnés au gouvernement de Washington.

Ce ne sont plus des États fédérés, maître absolus chez eux et seulement liés ensemble par un pouvoir commun chargé de les représenter au dehors; ce sont aujourd'hui autant de parties d'un seul et grand État, pareil aux vieux États de l'Europe, avec leur division en provinces et en départements. L'ancienne confédération est morte, la guerre civile l'a tuée; l'*Union* a disparue pour faire place à l'*Unité*.

Qui pouvait prévoir ces résultats au commencement de la guerre? Personne, pas plus dans le Nord que dans le Sud. C'est là cependant un grand événement.

Mais allant au fond des choses, qu'auront gagné les noirs en Amérique? Nul ne le sait. Les voilà émancipés, c'est-à-dire, libres de vivre de leur travail et reconnus légalement les égaux des blancs; mais voudront-ils, sauront ils travailler librement, et leur laissera-t-on la pratique de leurs droits égalitaires? Tout ce que nous apprenons de leur situation nous fait craindre que leur prétendue égalité de travail ne soit en réalité que la liberté de se livrer à la paresse et de mourir de faim; que leur prétendue égalité ne se borne à être exclus de toute société, de toute communauté avec les blancs, ainsi que du droit de monter dans les mêmes voitures publiques, et que cette malheureuse race noire ne soit condamnée à évacuer la libre Amérique pour retourner finir ses jours sur la terre africaine.

Le second résultat de la guerre civile américaine, c'est-à-dire la transformation de trente trois États fédérés en un grand État unitaire, peut avoir pour l'ancien monde comme pour le nouveau, des conséquences incalculables. On connaît l'immense étendue et l'inépuisable fécondité de ce sol presque vierge, et l'incroyable activité de ces populations qui se multiplient et se renouvellent sans cesse par le courant d'émigration de l'Europe; qui ne connaissent d'autres lois que celle du succès et d'autre cri que: *En avant!* De quoi ne seront-elles pas capables désormais, lorsqu'au lieu d'être divisées en États distincts, ayant des vues et des intérêts différents, elles se trouveront réunies sous une seule et même autorité, disposant de toutes leurs ressources, de toutes leurs forces, et pouvant les diriger vers un même but?

Comprendre et pratiquer cette grande politique que les premiers écrivains d'Europe lui expliquent journellement serait tout à la fois le bonheur, la gloire et la source toujours féconde de la suprématie de la jeune République sur ce continent. Avant de se livrer aux hasards d'une guerre soit avec la France, soit avec l'Angleterre, qu'elle cicatrise les plaies de son étonnante révolution et qu'elle réunisse toutes ses forces en un seul et même faisceau. Alors, tranquille et forte à l'extérieur, elle pourra, d'une main vigoureuse, étendre son influence loin de ses frontières et se faire respecter.

S'il faut en croire quelques journaux, il paraîtrait que les Américains auraient sur le Rio-Grande un corps d'armée d'observation fort de 100,000 hommes, bien équipés et parfaitement disciplinés, prêts à traverser la frontière et à donner la chasse aux *Français* et aux *Autrichiens* jusqu'à Vera-Cruz.

Il est fort douteux que le maréchal Bazaine, qui a chassé les libéraux mexicains de tous leurs principaux postes, laisse le sien à si bon marché. Il est encore plus douteux que Napoléon consente, de gré ou de force, à renverser un établissement établi au prix de tant de sacrifices. Là où est le drapeau

de la France, là est la France elle-même, pleine d'honneur, de gloire et de civilisation, et jamais impunément insultée.

Il est fortement question d'organiser à New-York une société de la plus haute importance au point de vue de l'économie et des bonnes mœurs. La chose n'est pas nouvelle en France, en Angleterre et à Rome. On sait qu'en France, M. Dupin est le chef de la croisade contre le luxe des femmes, chaque jour de plus en plus extravagant, et contre toutes les mauvaises conséquences qu'amène ce luxe. Il s'agit d'arrêter, par tous les moyens possibles cette rage de briller vaniteusement à l'heure actuelle, au détriment de l'avenir le moins éloigné.

Cette croisade réussira-t-elle ? nous le désirons ; mais *quid leges sine moribus ?* et que sont les lois sans l'influence bénie et toujours féconde de la Religion ?

Emportée par son sujet, notre chronique allait se faire moraliste à l'encontre de M. Dupin, et oublier un peu les événements politiques de la vieille Europe. Mais à qui la faute ? Un jour, il nous en souvient, une personne grave fit perdre son abonnement à un journaliste, parce que ce dernier avait oublié d'annoncer, dans sa feuille, une bataille qui n'avait n'avait pas eu lieu. Il faut des nouvelles, des nouvelles, des nouvelles à tout prix. A quoi servent les journaux s'ils ne donnent pas de nouvelles ? Oui, mais la quinzaine a été paresseuse et se fait encore tirer l'oreille. N'importe, des nouvelles ! Eh bien ! nous sommes dans la canicule ; il fait chaud bien chaud ; les familles désertent la ville et vont chercher la santé, avec les joies pures, au sein de la douce tranquillité de la campagne. En Europe, on fait tout comme ici : la diplomatie se repose, et les souverains vont se reposer dans la campagne des fatigues du trône. Napoléon est parti pour Plombières, où il va mettre, dit-on, la dernière main au deuxième volume de son *Histoire de Jules César*, tandis que l'Impératrice et le Prince Impérial sont rendus à Fontainebleau. Pendant son séjour dans cette place, l'Impératrice recevra la visite du Prince et de la Princesse de Galles, lesquels iront ensuite passer une semaine à Paris. Aux dernières dates, Leurs Altesses étaient encore au Mont St. Michel.

L'Empereur d'Autriche et le roi de Prusse auront aussi, dit-on, une entrevue à Salzbourg. Plusieurs autres petits souverains sont en voyage ; la santé du roi des Belges est grandement compromise.

Comme on le voit, tout se borne, dans les nouvelles d'Europe, ou à des voyages d'agrément, ou à des maladies sérieuses de la part des souverains. On parle cependant, malgré le démenti de la *Nazione* de Turin, des propositions que François-Joseph d'Autriche aurait fait faire à Napoléon de reconnaître le nouveau royaume d'Italie. *Si non e vera, bene trovata.* Nous attendons d'autres autorités pour croire à la chose. L'Espagne, elle, a reconnu sans condition Victor-Emmanuel, et les rapports entre les deux gouvernements sont sur un pied d'amitié sans égal. Sa Majesté catholique, dont presque tous les *bien-aimés cousins* ont été chassés de leurs États par son nouveau protégé, donne pour raison que son isolement nuirait à ses peuples sans être utile au Pape ni aux princes dépouillés, qui, du reste, ont toutes ses sympathies.

Le royaume d'Italie se trouve donc reconnu par toutes les puissances, l'Autriche et Rome exceptées. Mais les ministres de Victor-Emmanuel paraissent disposés à donner certaines satisfactions à ces deux cours. Malgré que la mission de M. Vegezzi ait manqué à Rome, ils se disposent à rappeler dans leurs diocèses les évêques exilés à la suite des évènements de 1860. Il ne resterait plus que le triste veuvage des églises privées, par la mort, de leurs premiers pasteurs. Espérons que cette lamentable situation s'améliorera bientôt tout à la gloire de la Religion et du bonheur du peuple italien.

Le Pape a quitté Rome le 12 juillet pour aller passer l'été à Castel-Gondolfo, comme d'habitude. Le voyage a été fait par l'ancienne route, au milieu des acclamations du peuple, qui trouve dans Pie IX un vrai père. La santé du Souverain Pontife est excellente. Le Cardinal Antonelli et Mgr. de Mérode, qui continuent toujours à jouir de la confiance du St. Père, restent à Rome. Le Cardinal ira une fois par semaine à Castel-Gondolfo. La surveille du départ de Sa Sainteté pour cette résidence, le général de Montebello, qui a obtenu trois mois de congé en France, a été reçu en audience au Vatican.

Les Funérailles Chrétiennes.

Les colonnes de nos journaux catholiques sont remplies de magnifiques descriptions sur les obsèques des personnes illustres que la mort vient de frapper coup sur coup au milieu de nous. Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en publiant aujourd'hui une étude sur les *funérailles chrétiennes*.

Quoi de plus touchant et de plus beau que les funérailles chrétiennes ? L'Église qui consacre notre berceau, ne néglige rien pour rendre le chrétien respectable, alors que, parvenu au terme de sa carrière, il descend dans la tombe pour y subir l'arrêt qui le condamne à retourner en poussière.

Aussi de quels touchants honneurs n'environne-t-elle pas nos corps aussitôt que la mort les a frappés ? Elle charge ses enfants de les parer d'un vêtement blanc,

symbole d'innocence, qui rappelle le saint suaire dont le corps du divin Sauveur fut enveloppé. On les dépose dans l'appartement le plus convenable, sur un lit de parade, au centre d'une chapelle mortuaire, formée de rideaux blancs, sur lesquels se dessinent en feuillage des signes religieux et les emblêmes de la mort. La Croix qui la vainquit sur le Calvaire se dresse à côté de ses victimes, comme gage de leur triomphe à venir. En signe de la couronne immortelle qui les attend, on place sur leurs poitrines glacées une guirlande de fleurs, dont la beauté fugitive figure la vanité de nos espérances terrestres, qui, elles aussi, s'effeuillent l'une après l'autre, et ne laissent, à l'âme désenchantée, qu'une profonde amertune. Près d'eux, on fait brûler quelques flambeaux dont la lumière est l'emblême de l'amour divin qui vit et brûle au-delà de la tombe. Pour chasser loin d'eux les esprits des ténèbres, on place à leurs pieds un vase d'eau bénite, avec quelques branches de rameau, dont une main amie vient en priant asperger leur dépouille. La nuit se passe près d'elle dans les veilles et la prière ; quand l'heure de l'inhumation approche, le corps est déposé dans un cercueil, où l'on a jeté par piété quelques gouttes d'eau bénite et quelques grains d'encens.

Quand tout est prêt, un ami du défunt prélude à la levée du corps par la récitation du *De profundis*, au milieu des larmes et des sanglots de ses proches. Parvenu ou seuil du temple, le défunt est reçu par le prêtre, qui laisse tomber sur lui, avec l'eau consacrée, les vœux suppliants d'une mère qui comprend nos douleurs présentes et futures : " Saints de Dieu, s'écrie-t-elle, au milieu du recueillement général, venez au secours de ce chrétien ; accourez à sa rencontre, anges du Seigneur, recevez son âme entre vos mains et présentez-la devant le trône du Très-Haut."

Ici, dans ces cérémonies funèbres, qui n'est frappé d'une chose ; d'un côté, des parents, des amis en pleurs, le glas de la mort ? d'un autre côté, voici l'Église qui chante, qui chante toujours. Quel contraste ! une mère peut-elle chanter en présence des restes inanimés de son fils ? Et l'Église n'est-elle pas la plus tendre des mères ?

Ah ! sans doute, l'Église nous aime d'un amour d'autant plus vif qu'il est plus noble. Dépositaire des promesses d'immortalité, elle les proclame hautement en présence de la mort ; s'il y a des larmes dans sa voix, il y a aussi de la joie. Elle pleure ; mais, plus heureuse que l'infortunée Rachel, elle se console et nous console aussi, parce qu'elle sait que ses enfants lui seront rendus. Ainsi, dans les larmes des parents je vois la nature ; dans les chants de l'Église je vois la foi et l'espérance ; la nature s'attriste en disant : *Je dois mourir* ; l'Église la console en répondant : *Vous ressusciterez.*

La levée du corps se fait processionnellement ; la croix, gage d'espérance et signe de résurrection, précède le cortége. Le chrétien arrive à l'église où commence et finit sa carrière chrétienne : quel rapprochement entre le berceau et la tombe ! Au milieu de l'appareil lugubre qui l'environne, on voit briller des flambeaux : c'est le joyeux emblême de son retour à une vie meilleure.

Bientôt la messe commence, non comme aux solennités du Sauveur ou de ses saints, par un transport d'allégresse, que la vue anticipée de l'Incarnation arrachait aux Prophètes, mais par un cri plaintif qui demande *le repos et la lumière* pour les trépassés ; " car c'est dans Sion qu'il convient de vous louer, ô mon Dieu, et c'est dans Jérusalem que nous vous rendrons nos vœux. Seigneur, exaucez ma prière ; toute chair viendra vers vous pour être jugée. Donnez aux captifs le repos et la lumière : *Requiem*, etc.

" Ayez pitié d'eux, Seigneur, prenez soin de leurs misères : *Kyrie, eleison*."

A ce touchant prélude succède le chant de la collecte, où l'Église expose à Dieu les besoins particuliers de l'un de ses enfants, ou les nécessités pressantes de toutes les âmes du purgatoire.

Puis vient l'*Epitre* où le grand apôtre nous apprend que si cette maison de boue tombe en poussière, nous avons dans le Ciel une demeure qui n'a pas été faite par la main des hommes.

Le pieux commentaire dont l'Église la fait suivre et la prose *Dies iræ* qui se chante ensuite portent successivement dans l'âme la tristesse et la frayeur. Qui ne s'affligerait en effet à la pensée des flammes qui consument peut-être nos amis ? ou qui ne tremblerait pour soi-même au souvenir de ce jour terrible où la trompette de l'ange, retentissant à travers les tombeaux, ira réveiller les morts, grands et petits, et les citera au tribunal de Celui à qui rien n'est caché ?

" La nature est dans le désordre, la mort dans la stupeur, le grand livre ouvert, le juge est assis sur son trône ; misérable, que dirai-je alors ? qui invoquerai-je, lorsque le juste est à peine rassuré ? Souvenez-vous, ô bon Jésus, que c'est pour moi que vous êtes venu sur la terre ; ne me perdez pas en ce jour. Vous avez pardonné à la pécheresse, vous avez exaucé le larron, vous m'avez aussi donné l'espérance. Suppliant, prosterné, le cœur brisé de douleur, je vous conjure de prendre soin de mon dernier instant. O jour lamentable où nous ressusciterons tous pour être jugés ! Pardonnez-nous, mon Dieu ; et vous, tendre Jésus, donnez-nous la paix."

Après ce tableau du dernier jour du monde, la voix du divin Sauveur se fait entendre à l'*Evangile*, pour nous dire, comme à Marthe : "*je suis la résurrection et la vie :* quiconque croit et vit en moi ne restera pas éternellement la proie de la mort, mais ressuscitera au dernier jour."

" Seigneur Jésus, roi de gloire, ajoute l'Église, délivrez de leurs peines les âmes de tous les fidèles trépassés...... préservez-les des ténèbres de l'abîme, accueillez-les favorablement......"

Nous ne nous arrêterons pas à faire remarquer le chant si simple et si touchant du *Sanctus*, de l'*Agnus Dei*, ni les autres beautés de détail de la messe des morts. Nous ne voulons plus citer que cette douce prière par laquelle l'Église termine son sacrifice : " O Dieu dont tout publie la tendresse, introduisez-les pour jamais dans la société de vos saints, et faites-leur bien goûter le bienfait de la paix et de l'éternelle lumière."

La messe étant terminée, on procède à l'*absoute*, dont les chants deviennent plus sombres et les supplications plus instantes : " Seigneur, s'écrie le célébrant, n'entrez point en jugement avec votre serviteur ; car nul homme ne sera trouvé juste à vos yeux, à moins que vous ne le couvriez de votre miséricorde."

A ces mots, le mort dont le cadavre est là, recevant les derniers honneurs de l'Église, semble se dresser dans son cercueil pour crier à Dieu, en face de sa fa-

mille en larmes: " Seigneur, délivrez-moi de la mort éternelle, dans ce jour épouvantable où le ciel et la terre seront ébranlés, à l'avénement de votre Fils, venant juger par le feu le monde consterné. Pour moi, je suis tout tremblant, tout saisi de frayeur au souvenir de ce rigoureux examen et de la terrible sentence qui le suivra. Car ce jour est vraiment un jour de colère, de calamité et de misère, un jour amer et redoutable comme il n'en fut jamais."

" Seigneur, ayez pitié de lui," s'écrie le prêtre, aspergeant son cercueil d'eau bénite et le parfumant d'encens. Cet encens est un souvenir de la bonne odeur des vertus que ce chrétien a pratiquées et qui le font monter au ciel ainsi que la fumée des parfums.

Ensuite l'Église, d'une voix pleine de douceur, donne le signal du départ pour le lieu des sépultures en chantant ces magnifiques paroles, aussi consolantes pour le cœur des parents désolés que rassurantes pour la foi du chrétien qui vécut dans la grâce: *In paradisum :* " Ame chrétienne, que les anges de Dieu te conduisent dans le Paradis; que les martyrs de Jésus-Christ te reçoivent à ton arrivée et te conduisent dans la Sainte Cité, dans la céleste Jérusalem. Que le chœur des anges te reçoive dans leurs rangs, et que tu jouisses avec Lazare, autrefois si pauvre, de l'éternel repos des Saints."

Enfin, la cérémonie se termine par le *Requiescant in pace*, ce chant qui retentit dans toutes les âmes comme la voix même de la douleur. Quelle combinaison de l'art pourra jamais égaler la puissance de cette note sacrée, lorsqu'une fois on l'a entendue près d'un cercueil, lorsqu'elle a été le dernier adieu du cœur au dernier reste des trésors qu'il a perdus? A l'heure des larmes silencieuses, c'est alors que ce chant nous console; ou plutôt il nous fortifie en nous aidant à pleurer, il amène la résignation, il relève nos pensées affaissées sur la tombe, et, sans les éloigner de ce lieu où elles veulent demeurer, il les tourne cependant vers les cieux.

Une dernière parole de consolation est prononcée sur la fosse. Le prêtre dit, en jetant un peu de terre sur le cercueil pendant qu'on le descend dans le tombeau: " Que la poussière rentre dans la terre d'où elle est sortie, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné. Qu'il repose en paix. Ainsi soit-il."

Après une dernière aspersion d'eau bénite, la tombe est refermée; et la croix qui la surmonte annonce que là est le corps d'un chrétien qui a vécu plein de charité et d'espérance, et qui attend avec confiance le jour de la résurrection générale.

Consolante pensée! Religion sainte, soyez bénie! Dans cette fosse surmontée de la croix, le chrétien ressemble au voyageur fatigué qui se repose doucement à l'ombre, en attendant que l'heure soit venue de reprendre sa route vers sa chère patrie.

Dans ces prières l'Église inspire plus la confiance que la terreur, plus l'amour de Dieu que la crainte. A sa voix la mort même paraît douce et désirable; rien dans ses chants funèbres qui se borne à effrayer la nature: elle suppose toujours que c'est un juste qui vient de mourir. Elle sait que jamais les parents et les amis en larmes n'eurent plus besoin qu'alors de cette voix céleste, que le Christianisme a fait entendre à tous les vents du monde: " Ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas l'espérance. Consolez-vous plutôt, consolez-vous; vos morts ne sont qu'endormis; ils se réveilleront, et vous les retrouverez dans un monde meilleur."

Biographie de Sir Etienne Paschal Taché, Baronnet.

La tombe d'un magistrat intègre et d'un grand citoyen qui fut longtemps un des chefs de sa nation, est à peine fermée, que c'est notre pénible devoir d'annoncer le départ subit et prematuré pour un monde meilleur, nous le croyons, d'un autre homme d'Etat, qui emporte avec lui l'estime de ses compatriotes et des regrets universels: Sir Etienne Paschal Taché n'est plus; la mort l'a saisi au faîte des grandeurs et nous l'a enlevé, chargé des honneurs que lui avaient si justement acquis le talent, la probité politique, le patriotisme éprouvé, un caractère droit, la noblesse d'âme et du sang.

Quels coups soudains la Providence frappe sur ce petit peuple français, dont la mission semble être celle d'un guerrier qui ne moissonne que des revers pour prix de sa vaillance! Hélas! ils s'en vont tous les uns après les autres, drus et pressés, ces soldats de nos immunités populaires, nous laissant dans le doute de savoir quoi le plus admirer dans leur admirable vie, de leur audace dans l'adversité ou de leur abnégation dans la prospérité, de leur amour de la liberté ou de leur haine de l'anarchie, en un mot de leurs vertus privées ou de leurs mœurs publiques!

Le premier et le plus jeune, qui brilla par son habilité et par sa sagesse aux jours sombres de notre histoire, qui mérita d'être l'émule de l'hon. M. Papineau, et de lui succéder comme chef, dans la confiance de la nation, Sir Louis Hypolite LaFontaine, est mort à la force de l'âge, plein de science et comblé d'honneurs. Le second, celui qui était chargé de semer dans la conscience publique, au moyen de la presse, les germes des libertés que le parti national voulait conquérir et qui fait aujourd'hui notre gloire et notre bonheur, l'honorable Augustin Norbert Morin, après une vie que Plutarque eut enviée pour ses héros, vient aussi de s'endormir dans la tombe, qu'arrosèrent les larmes de tout un peuple. Et, à leur suite, nous voyons passer, au milieu du respect universel et d'une douleur commune, le plus ancien par l'âge, mais en réalité le dernier arrivé dans la lutte et le dernier parti de ces guerriers civilisateurs, Sir Etienne Paschal Taché, dont la perte a laissé le pays un moment sans conseils, égaré dans une crise que le patriotisme de nos hommes d'État tournera sans doute au succès et à l'honneur du drapeau.

Sir Etienne était né à St. Thomas, le 5 septembre 1795. " Il était, dit le *Courrier du Canada*, le plus jeune de trois frères, dont l'aîné, M. Charles Taché, après avoir fait la guerre de 1812 comme capitaine dans la cohorte des Voltigeurs-Canadiens, mourut quelques années après à la fleur de l'âge, des suites d'une blessure reçue à l'armée; et dont le second, M. J. B. Taché, après avoir été successivement un membre distingué de l'Assemblée Législative du Bas-Canada et du Conseil Législatif du Canada, a précédé de seize ans Sir Taché dans la tombe.

" La famille Taché, dans les veines de laquelle coule le sang de Louis Joliette, découvreur du Mississipi, jouissait d'une fortune opulente avant la conquête qui opéra la ruine complète de sa prospérité matérielle."

Sir Etienne commença de bonne heure ses études au séminaire de Québec, qui a fourni tant d'hommes distingués aux lettres, à la politique et à la religion. Mais

il ne put les y terminer. Il se prépara de lui-même, par un travail constant et par une volonté énergique, dans le silence du cabinet, aux hautes et nobles fonctions qu'il devait plus tard remplir avec cette distinction et cet éclat que l'on connaît.

Doué, dit un écrivain qui fut tantôt le collègue et tantôt l'adversaire politique de Sir Etienne, doué d'un organe puissant, sonore et pour ainsi dire martial, d'une imagination vive et d'un tempéramment peut-être plus vif encore, sa parole devait nécessairement être, surtout aux jours de sa jeunesse, mâle, ardente et passionnée. Aussi Sir Etienne exerça-t-il, à cette époque, une influence considérable sur les masses. On était alors sous le règne de la terreur, ou au moment d'y entrer, mais avec des espérances non déguisées. Des gouverneurs, trompés par des conseils pleins d'intérêt, cherchaient à mettre les Canadiens en contradiction avec eux-mêmes, et, sans respect pour le sang versé dans la défense de la connexion britannique, les accusaient auprès de la métropole d'ingratitude et d'infidélité. La main qui voulait étouffer les développements du gouvernement constitutionnel, qui emprisonnait nos meilleurs citoyens, voulait également arracher à l'Eglise ses franchises et ses immunités. Or, en ce temps-là tout comme aujourd'hui, la sève religieuse coulait abondamment avec la sève politique dans le corps de la nation. On demandait d'une voix unanime, pour toutes les races et pour toutes les croyances, ces libertés que la mère-patrie ne nous marchande point, mieux conseillée et mieux instruite de nos dispositions. C'est à ce point de vue élevé que se placèrent les jeunes chefs de la nation ; c'est sur ce terrain qu'ils combattirent les pacifiques combats de l'intelligence pour la délivrer de ses fers. On peut légitimement penser qu'avec son caractère passionné, enthousiaste, avec sa parole facile et entraînante, Sir Etienne ne fut ni le dernier à se rendre aux assemblées populaires, ni le plus timide à dénoncer aux bons habitants des campagnes les tendances et les fautes de ce qu'on appelait alors l'oligarchie, dont les haines et le souvenir sont heureusement éteints.

Mais bientôt la trompette guerrière fit taire la voix du *husting*. Les américains entreprenaient contre l'Angleterre cette guerre de 1812, qui devait si glorieusement finir pour le nom canadien. On eut alors à admirer un beau et grand spectacle. Toute cette jeunesse patriote, qui comptait Sir Etienne dans ses rangs, saisit d'enthousiasme le mousquet et vola joyeusement à la frontière. Elle se montra digne de ses pères en renouvelant, sous les yeux de ses nouveaux maîtres, les faits d'armes qui illustrent les commencements de notre histoire. Sir Etienne lui-même, muni d'une commission d'Enseigne dans le 5e bataillon, et plus tard d'une lieutenance dans les *Chasseurs Canadiens* sous M. de Salaberry, fit la campagne de Plattsburgh.

" Le jeune lieutenant, dit le *Courrier*, profitait des rares moments de repos que le service lui laissait pour s'instruire lui-même, et ce fut dans ces heures d'étude qu'il résolut de s'adonner à la médecine. A la conclusion de la paix entre la métropole et ses anciennes colonies d'Amérique, Sir Etienne abandonna sa commission, se mit à étudier la médecine sous la direction de M. Pierre de Sales Laterrière, et comme le Canada offrait peu de moyen de rendre complètes les difficiles études de cet art, il alla compléter ses cours à Philadelphie.

" De retour en son pays avec le titre de médecin, il alla, en 1819, s'établir dans sa paroisse natale, St. Thomas, où il pratiqua sans interruption son art, jusqu'en 1841, mais il conserva toute sa vie quelque chose de la vie militaire, et il est mort *ministre de la guerre*."

Les passions politiques, les haines de race, amorties pendant la guerre américaine par le danger commun et par une commune allégeance à la mère-patrie, se renouvelèrent avec plus de violence que jamais, quelque temps après la paix faite. Elles éclatèrent en menaces réciproques de 1832 à 1837. Au moment du soulèvement qui se fit dans le district de Montréal, dit le *Courrier du Canada*, le Dr. Taché était partisan de la politique de l'honorable M. Papineau, mais on pourrait ranger les opinions qu'il entretenait alors entre celles de ceux de nos compatriotes qui poussaient à la résistance armée et les opinions de ceux qui ne voyaient, en cela, de possible qu'une épouvantable catastrophe.

Il était, pour le gouvernement d'alors, au nombre des suspects, et lorsque M. Morin (qui l'a précédé de quelques jours dans la tombe), poursuivi par les autorités, vint chercher refuge au sein des populations de la Cote-du-Sud, le Dr. Taché fut un de ceux qui le reçurent et le protégèrent. Le pouvoir en eut nouvelle et, dans la supposition que sa maison servait de refuge, de salle de conseil et de dépôt d'armes, un magistrat, accompagné d'une forte escouade de police, eut ordre d'opérer une descente chez lui, avec injonction de l'arrêter si l'on réussissait à constater le moindre fait à sa charge. La police, descendue de nuit à Saint Thomas et arrivant inopinément au sein de la famille éplorée, ne trouva chez le Dr. Taché, en ce moment absent de sa maison, qu'un fusil de chasse, une paire de pistolets et son vieux sabre de 1812 ; le magistrat et ses hommes se retirèrent en hâte après ces recherches infructueuses."

Plusieurs de ses adversaires, en le voyant, dans les dernières années de sa vie, défendre les institutions monarchiques, lui ont jeté à la face cette partie de sa vie publique comme un reproche et une injure. Sir Etienne a-t-il jamais été un républicain ? Nous le croyons pas. Monarchique et d'éducation et d'instinct, il voulait seulement, comme Chateaubriand, la monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire par le peuple, avec ses tempéraments nécessaires sous légide de la majesté et de l'inviolabilité royales. Aussi ne fut-on pas surpris de l'entendre dire en chambre, au nom de ses compatriotes, en 1846 : " Le dernier coup de canon qui sera tiré pour la suprématie britannique en Amérique le sera par un Canadien-français." Il vengeait ainsi, par ces paroles pleines de conviction, ses compatriotes qui, à causes des évènements de 1837-38, étaient soupçonnés d'infidélité à la couronne d'Angleterre en face des glorieux souvenirs de 1775 et 1812.

En 1841, les premières élections générales, après l'acte d'Union, envoyèrent en Parlement la plupart de ces anciens chefs, et M. Taché avec ces illustres patriotes. Il avait alors quarante-six ans. On pouvait craindre pour lui la vie publique, à un pareil âge, sous un gouvernement dont les rouages sont si compliqués et les fictions si difficiles à saisir. Le gouvernement constitutionnel demande une somme énorme d'élasticité d'esprit et une souplesse incomparable de caractère. C'est le gouvernement de la parole ; il faut connaître le fort et le faible de chaque député ; le cœur humain doit être pour un ministre un livre ouvert où il puisse

surprendre le vent de toutes les passions, les ressorts de toutes les ambitions, le mobile de toutes les actions qui gouvernent les hommes. Cette tâche que peu d'hommes s'imposent volontiers, loin d'effrayer Sir Etienne, l'encouragea dans l'étude d'un gouvernement qui envahit peu à peu avec la civilisation les premières et les plus puissantes nations. Il fut bientôt l'un des premiers dans la représentation nationale, et si sa parole ne dominait pas nos orateurs par l'éclat et la pompe, elle sortait toujours victorieuse de la discussion par la force de son raisonnement et le piquant de son bon sens.

De 1843 à 1848 les évènements politiques se multiplièrent avec une rapidité sans exemple. M. LaFontaine, pour sauvegarder l'inviolabilité de la constitution, avait laissé le pouvoir, et luttait à la tête de l'opposition, en grande majorité Canadienne-française. On serait incapable aujourd'hui de se faire une idée de l'ardeur, de la violence que l'on apportait dans ces luttes où l'esprit et la lettre de la constitution étaient en jeu, si l'on ne se rappelait que le pays sortait à peine d'une révolution où les deux races avaient puisé des haines mortelles. C'est au milieu de ces joutes politiques que M. Taché prononça les paroles que nous avons déjà citées et qui eurent un grand retentissement. Elles lui valurent, en 1846, la place de député-adjudant général des Milices du Bas Canada, que lui offrit le ministère Draper-Viger, et qu'il accepta d'après les instances de ses amis.

En 1848, le peuple envoyait en Parlement une majorité imposante contre ce gouvernement, et Lord Elgin demanda à MM. LaFontaine et Baldwin de former un ministère. M. Taché devint ministre des Travaux Publics. Il travailla dans cette situation nouvelle, observe un de ses successeurs au même poste, avec cette ardeur et cette conscience qu'on lui connaît. Personne n'a oublié son rapport de 1848, où, dans une classification des travaux publics, il prouva que le Bas-Canada n'avait pas eu sa juste part.

En 1848, lors de sa rentrée dans la vie publique, M. Taché avait été nommé membre du Conseil Législatif à vie, et en 1849, il laissa le portefeuille des Travaux Publics pour celui du Trésor, qu'il occupa jusqu'en 1851.

En 1848, M. Taché prit une part très-active dans les troubles qui suivirent la sanction par le gouverneur du *bill d'indemnité*. Quand le parlement eut été ravagé et incendié par les émeutiers, ce fut lui qui organisa une espèce de garde civile qui sauva peut-être la vie à Sir Louis Hyppolite LaFontaine, alors chef du gouvernement.

En 1851, M. LaFontaine laissait le pouvoir plus encore par dégoût que de lassitude, à l'âge de quarante-quatre ans. Bientôt il était placé à la tête de la magistrature canadienne, qu'il illustra jusqu'à sa mort. Le ministère Hincks-Morin remplaça le ministère LaFontaine-Baldwin, lequel, en 1856, se retira devant un vote adverse de la chambre, pour être remplacé à son tour par le ministère Taché-Macdonald. Il occupa, dès ce jour, la présidence du Conseil Législatif jusqu'à l'époque où il se retira, de son plein gré, de la vie ministérielle, laissant le pouvoir à M. J. A. Macdonald, qui prit M. Cartier pour chef de la section du Bas-Canada.

M. Cauchon s'étant retiré du pouvoir en 1857, M. Taché le remplaça temporairement au ministère des Terres de la Couronne. Cependant, cette année même, il prit congé de ses collègues. Un an après, Sa Majesté le créait chevalier de ses propres mains, au château de Windsor et, en 1860, lui conférait le titre magnifique de Colonel dans l'armée régulière et d'aide-de-camp conjointement avec Sir Allan MacNab. Ce fut en cette qualité qu'il suivit le prince de Galles dans ses pérégrinations à travers le Canada.

En 1862, le Souverain Pontife conféra à Sir Etienne Taché l'insigne honneur de le nommer Commandeur de l'Ordre de St. Grégoire le-Grand, classe militaire.

En 1864, le ministère Macdonald-Dorion se retirait faute d'une majorité suffisante dans les Communes, non sans avoir offert à Sir Etienne la responsabilité d'une coalition entre les conservateurs et les libéraux. Sir Etienne crut devoir refuser, s'appuyant en cela sur son grand âge et les services rendus. Mais comme la crise se continuait au détriment du pays, il fit à ce dernier le sacrifice d'une vie de repos et devint le chef du Cabinet Taché-Macdonald. Quand le parti libéral lui reprocha sa rentrée aux affaires, il lui répondit: "Je fais pour mes amis ce que je ne suis pas obligé de faire pour mes adversaires." Jamais homme politique ne fut plus constant dans ses principes ni plus fidèle à ses amis.

Au mois de juin 1864, le Cabinet Taché-Macdonald fut à son tour défait par un vote des Communes, et le gouverneur accorda à ses ministres le bénéfice d'un appel au peuple. Mais avant d'en venir à cette extrémité, il leur conseilla une coalition avec les libéraux; et M. Brown entrant au ministère, soutenu de ses amis, Sir Etienne conserva le titre et la place de chef avec M. John A. Macdonald. C'est à ce dernier poste que la mort est venue l'enlever à la vénération de ses amis et à l'admiration de sa race, à l'âge de 70 ans, dans sa résidence de Montmagny, dans les bras de sa famille et muni de tous les secours de l'Eglise, le dimanche 30 juillet, à 2 hrs. moins dix minutes de l'après-midi. Dans les circonstances, cette mort est plus qu'une perte ordinaire d'un bon citoyen, c'est une perte nationale.

Ainsi, finissons cette notice en disant avec le *Courrier du Canada :* " Ayant esquissé à grands traits les principaux évènements de la vie d'une de nos plus belles gloires nationales, disons un mot de l'homme lui-même et de ses derniers moments.

" Sir Etienne Paschal Taché était avant tout un homme de foi, aimant l'Eglise et toujours prêt à la servir. Magnifiquement doué sous le rapport de l'intelligence, il l'était encore plus sous le rapport du caractère, cette qualité aussi précieuse que rare et qui n'est donnée en partage qu'à ceux qui croient et se dévouent. Faisant assez bon marché des choses de médiocre importance, dans lesquelles il se montrait plein de conciliation, il était inflexible dans les grandes choses et immuable dans ses principes, en faveur desquels il déployait dans l'occasion une énergie qui ne s'est jamais un instant démentie dans le cours de sa longue et laborieuse carrière.

" Sir Etienne a été un des orateurs les plus distingués de nos chambres; sobre de sa parole, il ne parlait pas très-souvent, mais il parlait toujours avec effet; ses discours, dans les grandes occasions, étaient toujours semés de quelques-unes de ces phrases qui restent, parcequ'elles peignent et caractérisent la chose, la personne ou la situation. Sir Etienne savait aussi écrire, comme le prouvent, entre autres, les quelques écrits

suivants qui restent de lui, savoir : Une étude sur l'éducation, physique publiée dans le recueil appelé le *Répertoire National ;* un mémoire historique sur le combat de Plattsbourg, publié dans le recueil de la Société Historique de Montréal, et une brochure sur la Milice, publiée à Québec et signée *Un vétéran.*

" Mais ces choses, toutes belles et bonnes qu'elles soient en elles-mêmes, ne seraient, après tout, que des choses bien inutiles pour l'homme qui ne couronnerait pas son existence par une mort chrétienne. Savoir mourir, voilà le savoir par excellence : bien mourir, voilà l'acte par excellence. Sir Etienne Taché n'avait pas attendu le moment de la mort pour y penser ; mais à mesure que le mal qui le minait faisait des progrès, il y pensait de plus en plus et, plusieurs jours avant l'heure fatale, il cessa tout à fait de se préoccuper des affaires de ce monde, pour ne plus songer qu'à paraître devant son juge.

" Sa maladie ne semble se rattacher, de l'avis des médecins qui l'ont soigné, à aucune affection organique, mais avoir été un affaiblissement graduel des forces vitales. Pendant les huit ou neuf mois qu'il s'est ainsi senti affaiblir petit à petit, Sir Étienne Taché n'a point vu son intelligence partager les faiblesses du corps et n'a point perdu le sommeil, excepté dans les derniers jours de son existence. Pendant les deux dernières vingt quatre heures qu'il a passé sur la terre, sauf la dernière heure d'une agonie parfaitement tranquille, il a souffert énormément, mais avec calme, de spasmes dans les entrailles et dans l'estomac ; il avait heureusement avant ce temps reçu la Sainte Communion ; car il fut ensuite tourmenté de vomissements presque continuels. Au milieu de ces douleurs il restait composé, se recommandant à Dieu et se contentant d'accorder à la nature des gémissements dans les moments des plus grands souffrances. Ses forces diminuant, il reçut l'Extrême-onction, après laquelle il se faisait dire tout haut de temps à autre, par sa fille, qui ne l'a pas laissé d'un instant depuis ce moment, les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, qu'il répétait tout bas. Il embrassait souvent son crucifix avec amour.

" A un moment qu'il paraissait souffrir horiblement et que ses gémissements arrachaient des larmes à sa famille réunie autour de son lit de douleur, quelqu'un de la famille lui dit : – Courage ! Unissez vos souffrances à celles du Sauveur sur la croix ; dans peu vous serez dans le Ciel.

—" Oui mes chers enfants, répondit-il d'une voix ferme, j'ai confiance dans la miséricorde de mon Dieu, je devrais peut-être ne pas me plaindre ; mais c'est cette pauvre nature qui se lamente ainsi."

"C'est dans ces sentiments qu'il est arrivé à la dernière phase de sa vie ; vers une heure de l'arprès-midi, il a semblé s'endormir d'un sommeil d'agonisant qui termina, une heure après, paisiblement sa carrière terrestre.

" Nous avons voulu donner ces quelques détails, ajoute le *Courrier*, recueillis par ceux qui ont assisté aux derniers moments de Sir Etienne Paschal Taché comme sujet d'édification. Ceux que les desseins de la Providence ont appelé aux dignités de ce monde doivent aux autres l'exemple. Le spectacle d'une mort chrétienne est un grand enseignement dont tous peuvent profiter et dont nous voudrions voir surtout profiter les malheureux qui travaillent à affaiblir chez le peuple canadien cette foi vive qui fait la force des peuples, cette foi et ces œuvres qui font le salut éternel des âmes."

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE L'HONORABLE GEORGE RÉNÉ SAVEUSE COMTE DE BEAUJEU.

La même semaine que la mort enlevait à nos affections et au respect universel l'Honorable juge Morin, elle allait frapper, d'une manière inattendue, en son manoir au Côteau du Lac, l'Honorable George René Saveuse de Beaujeu, comte de Beaujeu, membre du Conseil Législatif de cette province, et seigneur de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil.

M. le comte de Beaujeu gardait sa chambre depuis quelques jours, souffrant d'une névralgie qui n'inspirait à sa famille aucune crainte sérieuse, lorsqu'il fut attaqué tout-à-coup de paralysie, le mercredi 26 du mois dernier, jour de la fête de Ste. Anne.

On célébrait alors le Jubilé à St. Zotique, où se trouvait réuni tout le clergé des alentours de cette paroisse.

M. l'abbé Dufour, curé du Côteau du Lac, revenu en toute hâte, vint prodiguer au malade les consolations de la religion, et dans le courant de la journée, M. le comte de Beaujeu, après s'être confessé deux fois, reçut l'Extrême-Onction et ensuite le St. Viatique.

Cependant, les docteurs Nelson et Campbell accourus de Montréal, n'avaient pas encore perdu tout espoir de sauver l'illustre malade. Sur le soir, ils lui firent une opération douloureuse qu'il supporta avec le plus grand courage. Cette opération fut suivie d'un mieux sensible, mais ce mieux n'était que trompeur, et le lendemain, les médecins déclarèrent que la gravité de la maladie défiait toutes les ressources de l'art et de la science et que la situation était désespérée.

M. le comte de Beaujeu apprit cette nouvelle avec le calme et la résignation du chrétien qui a fait le sacrifice de sa vie.

Dès lors toutes ses pensées, toutes ses aspirations se tournèrent vers le ciel.

Madame de Beaujeu, surmontant sa douleur avec cette abnégation, cet héroïsme que peut seule inspirer la foi la plus vive, exhortait son mari à la mort.

—Ne pense plus à moi, lui disait-elle en retenant ses larmes, oublie-moi.

Et comme M. le comte de Beaujeu répondait à ces paroles en lui serrant la main,

—Georges, continuait Madame de Beaujeu plaçant le crucifix entre sa main et celle de son mari, Georges... oublie-moi... oublie tout ce que tu as sur la terre pour te transporter dans le ciel où tu seras bientôt.

Au milieu des souffrances les plus cruelles, M. le comte de Beaujeu a toujours montré une résignation parfaite.

Jusqu'à son dernier soupir on l'a vu presser le crucifix sur ses lèvres et sur son cœur, témoignant ainsi sa soumission pleine et entière à la volonté de Dieu et son attachement à la Sainte Église.

Dans la nuit du vendredi au samedi 29 juillet, quelques instants avant la mort de M. le comte de Beaujeu, Sœur Marie de la Croix, qui priait au chevet de son père, dit à Madame de Beaujeu :

— Maman, je crois que papa a perdu connaissance.

Le père mourant, jetant alors les yeux sur sa fille et la fixant comme pour l'embrasser d'un dernier regard, éleva sa main qui portait le crucifix, le pressa sur ses lèvres qui s'agitèrent comme pour murmurer une prière, et s'éteignit doucement dans le sein du Seigneur, entre une et deux heures du matin, sans avoir perdu un seul instant sa présence d'esprit.

Pendant les quatre jours qui ont précédé les funérailles, le manoir a toujours été rempli d'une foule pieuse et recueillie, qui venait contempler une dernière fois les traits de M. le comte de Beaujeu et prier au pied de son cercueil.

Lors de la levée du corps, il y eut une de ces scènes de douleur navrante que la plume ne saurait retracer.

Le cercueil venait d'être porté sous le portique tout tendu de noir, et la foule remplissait le parterre du manoir, la longue avenue et une partie de la grand' route.

Tout-à-coup, au milieu du plus profond silence, éclatèrent des cris d'angoisse et des gémissements. C'était madame de Beaujeu qui voulait suivre le corps de son mari, tandis que ses enfants sanglotaient à fendre le cœur.

Tout le monde pleurait, quand le cortège se forma pour prendre la route de l'église des Cèdres, où devait se célébrer le service funèbre pour le repos de l'âme de M. le comte de Beaujeu.

Il pouvait être onze heures et demie lorsque cette lugubre procession arriva devant l'église, où un nombreux clergé reçut le corps, et le service funèbre commença aussitôt.

Ce fut M. l'abbé Dufour, qui avait assisté M. le comte de Beaujeu pendant sa maladie, avec un dévouement sans bornes, qui chanta la messe solennelle des funérailles, à la demande expresse de madame de Beaujeu.

Il avait pour assistants M. l'abbé de la Vigne, de St. Sulpice, et le Rév. M. Lauriol, vicaire des Cèdres.

Rien ne saurait rendre l'aspect saisissant que présentait l'intérieur de l'église, entièrement tendue de noir et illuminée par des milliers de cierges.

Au milieu de la grande allée, en face du grand autel, reposaient,sur un catafalque élevé ruisselant de lumières, les dépouilles mortelles de M. le comte de Beaujeu, et la foule des fidèles, que l'on peut porter à 3,000, se pressait tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église.

Le chœur était littéralement comble. A l'exception des RR. PP. Oblats,qui avaient envoyé leur condoléance, les différents ordres du clergé y étaient représentés.

On y voyait le Rév. M. Moreau, chanoine et archidiacre, de l'évêché; M. l'abbé Lamarche, de l'évêché; M. l'abbé Lenoir, directeur du collége de Montréal; les Révds. MM. Tambareau et P. Rousseau, de St. Sulpice; les RR. PP. Michel et Pelletier, de la compagnie de Jésus; M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier; M. l'abbé T. de Gaspé, curé de St. Apollinaire; M. Roux, curé des Cèdres; M. Brassard, archiprêtre, de Vaudreuil; M. Charland, archiprêtre de Beauharnois; M Cholette, archiprêtre, de St. Polycarpe; M. Archambault, curé de St. Timothée; M. Marsolais, curé de St. Clet; M. Lavallée, curé de St. Zotique; M. Dequoy, de St. Hermas; M. Vinet, de St. Polycarpe; M. Dumesnil, directeur du collége de St. Jean; M. Caisse, professeur au collége St. Jean, etc.

On remarquait parmi les laïques, les Hons. Juges Aylwin et Mondelet; l'Hon. M. Chauveau, Surintendant de l'instruction publique; M. le Major Campbell, M. Bouthillier et M. Delisle, porteurs des coins du drap.

A côté et à la suite des deux fils du défunt, de M. l'abbé T. de Gaspé, de M. Alfred de Gaspé, de M. W. Fraser, seigneur de la Rivière du Loup, on remarquait les Hons. juges Stuart, Loranger et Drummond; les Hons. MM. Alleyn, et J. O. Bureau, conseiller législatif; les Drs. Meilleur et Beaubien, anciens présidents de la Société St. Jean-Baptiste, et M. le professeur Bibaud, le Dr. Nelson, M. Malcolm, M. Harwood-Lotbinière, seigneur de Vaudreuil; M. le Lt.-Col. de Salaberry, MM. DesRivières, Rodolphe Laflamme, Duckett, M. P. P., le Dr. Masson, et toutes les notabilités du comté.

Pendant la célébration du service, les chœurs de la paroisse de Montréal ont fait entendre des chants funèbres de la plus grande beauté et d'un effet saisissant.

Aucun spectacle n'aurait pu impressionner plus vivement la foule.

L'église revêtue de ses vêtements de deuil les plus pompeux et appelant, par la voix de ses ministres, la miséricorde divine sur ce grand de la terre qui venait d'être arraché presque tout d'un coup à l'amour de sa famille et à l'affection de ses nombreux amis; l'harmonie lugubre des chants sacrés, le recueillement profond des assistants, dont le visage et le maintien trahissaient une profonde tristesse, et de temps à autre, les sanglots et les pleurs se faisant jour à travers les élans de la prière, tout contribuait à répandre sur cette cérémonie un cachet d'incomparable solennité et à rappeler que si les grandeurs d'ici-bas sont vaines et passagères, Dieu seul est grand et éternel.

A une heure de relevée, après l'absoute, le corps de l'Hon. George Réné Saveuse comte de Beaujeu était descendu dans le caveau de la famille, au pied même de l'autel, et la foule s'écoula silencieuse et émue.

M. le comte de Beaujeu venait à peine d'avoir accompli sa cinquante-cinquième année, et était la vivante personnification de ces grands seigneurs d'autrefois dont le portrait a été si heureusement et si fidèlement retracé par M. de Gaspé, dans un livre vraiment national qui vivra aussi longtemps que les lettres canadiennes et qu'on parlera le français sur ces bords.

Doué d'une mémoire et d'une activité prodigieuses, M. le comte de Beaujeu avait fait une étude spéciale de nos vieilles lois françaises et de l'histoire du pays. Sa mort laisse inachevés des travaux considérables, et une foule de matériaux précieux sur les anciennes familles du Canada et leurs ramifications tant en France qu'en Angleterre.

M. le comte de Beaujeu était en rapport avec la plupart des savants de ce continent. Quelques jours avant de mourir, il avait encore écrit une longue lettre pleine de renseignements historiques, au savant historien américain, M. Shea.

La perte de M. le comte de Beaujeu, comme celle de M. l'abbé Ferland, est, à nos yeux, une calamité nationale.

Espérons cependant, comme dit la *Minerve*, espérons qu'un jour, la main pieuse de ses fils, recueillant ces

manuscrits précieux, élèvera, en les publiant, un monument durable à la mémoire paternelle, pour la plus grande gloire du pays.

Espérons aussi que Madame de Beaujeu et sa famille recevront, comme un baume salutaire, les marques de respectueuse sympathie qui leur viennent de toutes parts, et puiseront dans le souvenir de la mort si chrétienne et si édifiante de M. le comte de Beaujeu, des consolations proportionnées à leur grande et légitime douleur.

Fete Patronale des Ouvriers Canadiens-Français.

Mardi soir, les drapeaux français et britannique et le gros Bourdon annonçaient du haut des tours de Notre-Dame, comme aux plus grandes solennités de l'année, la fête du lendemain; et mercredi matin, l'aurore annonça une des plus belles journées que l'on pût désirer.

La messe solennelle fut chantée par M. le Chapelain de l'Union St. Joseph, le Rév. Messire Fabre, et le sermon de circonstance fut fait par le Rév. Messire Giband. Voici le résumé que la *Minerve* en a donné. *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem: in die mala liberabit eum Dominus:* (Heureux celui qui sait comprendre la misère du pauvre, le Seigneur le délivrera au jour de sa colère.)

"Ces paroles du roi prophète semblent s'adresser spécialement à vous, MM. de la classe ouvrière, qui avez formé des associations destinées au soulagement de la veuve et de l'orphelin, et dont le but est la charité chrétienne. Vous avez voulu retrancher quelque chose sur le salaire de la semaine pour vous protéger dans les jours d'affliction, et vous avez su vous priver du superflu pour ne pas manquer du nécessaire. Heureux ceux d'entre vous qui ont exécuté un tel projet; heureux ceux d'entre vous qui ont écouté la voix de l'indigent lorsqu'il était dans les angoisses de la faim aux mauvaises heures de la pauvreté! le Seigneur vous délivrera au jour de ses vengeances et de sa colère.

L'œuvre que vous avez entreprise est une œuvre chrétienne, sainte et qui mérite tout l'encouragement désirable. Et c'est avec joie que nous, ministres du Très-Haut, vous voyons réunis aux pieds des autels, implorant la puissance céleste de couronner de succès votre belle entreprise. Vous avez bien fait de la mettre sous le patronage de la religion; et pourrait-il en être autrement? votre entreprise n'a-t-elle pas pour but de vous aimer les uns les autres? et la religion n'a-t-elle pas pour précepte: "Aimez Dieu, aimez votre prochain comme vous-même?"

L'Eglise a toujours marché sur les traces de son divin Époux, et comme lui, elle n'a jamais refusé de tendre la main à l'indigent. L'histoire de l'Eglise, c'est l'histoire de la charité. Non seulement elle donne elle-même, mais encourage ses membres à donner à leurs frères indigents. Elle a formé des confréries et des corporations dont la mission est de soulager la misère humaine et qui ont toujours été le refuge des victimes de la fortune.

En Europe, jadis, les confréries et les sociétés de bienfaisance étaient bien plus nombreuses qu'aujourd'hui; malheureusement, elles ont dégénéré et ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois. Dans ces heureux temps, tout artisan avait sa confrérie, son patron et sa fête, et répandait le bien autour de lui. Il en reste assez aujourd'hui pour donner une idée de leur ancienne splendeur. Ces sociétés, formées dans un but chrétien, ont fini par dégénérer. La faute n'est pas à l'Eglise; car autant elle encourage les sociétés lorsqu'elles marchent dans la bonne voie, autant elle les réprimande au temps de leur décadence et de leur égarement. Puissent vos sociétés ne jamais dégénérer; puissent-elles toujours conserver l'esprit chrétien qui les animait lors de leur formation; qu'elles n'oublient jamais le respect qu'elles doivent à la religion; car, que l'on se le rappelle bien, sans la religion, on ne peut être bon. Vos sociétés, tant qu'elles seront fidèles à la mission qu'elles ont à remplir, trouveront un appui dans le prêtre; mais si elles marchent dans l'erreur, son devoir sera de les combattre. Il y a des gens dans le monde à qui rien ne déplait tant que ce qu'ils appellent la domination du clergé, et qui, sous prétexte de régler comme bon leur semble leurs affaires temporelles, s'éloignent du prêtre et s'égarent. Je vous félicite de ne pas être de ce nombre. Venez souvent en ce lieu recevoir des conseils, et vous aurez le bonheur et la prospérité. Prospérez, et votre prospérité fera la joie du prêtre. Mais sachez-le bien, si vous voulez ses sympathies, ne dégénérez pas, soyez honnêtes et bons chrétiens. A propos de *bon chrétien*, je lisais l'autre jour dans un journal qu'il existe en Belgique une société à peu près semblable à celle de l'Union St. Joseph de cette ville. Sa constitution exige que pour être membre de cette société, il faut être *bon chrétien*. Je n'ai pu m'empêcher d'admirer le bon sens de cette clause. Car à quoi servirait d'être membre d'une société si l'on n'est pas bon chrétien? Si les constitutions de vos différentes sociétés ne renferment pas une telle clause, suppléez à cette lacune et excluez de vos rangs ceux qui ne pourraient que vous déshonorer. Formons, tous, les vœux pour le bien-être de vos sociétés, et pour qu'elles ne perdent jamais le ciel de vue; c'est en vain que l'homme travaille, si Dieu n'est pas le but de tout. N'oublions pas, en soignant nos intérêts matériels, de songer à des intérêts bien plus puissants, ceux de l'éternité, et rappelons-nous qu'il existe un royaume céleste que chacun doit s'empresser de conquérir."

Exposition Universelle de 1867.

Tout le monde sait qu'en 1867 il doit y avoir, à Paris, une exposition universelle. Déjà depuis plus de six mois on s'occupe du plan et de l'emplacement de ces nouvelles grandes assises de l'industrie et des arts. Le vote récent du Corps législatif a mis fin à tout débat.

La discussion, dit un journal, portait sur deux points principaux: la permanence de l'édifice, et son emplacement. A première vue, il semblait étrange qu'on pût se décider à dépenser une grosse somme d'argent (dix à douze millions) pour construire un édifice éphémère, qui, six mois après la clôture de l'exposition, disparaîtrait, et dont les matériaux n'auraient plus que la valeur de la vieille ferraille. Il a été démontré, néanmoins, que ce système était le plus rationnel et le plus prudent; aucun des édifices construits pour des expositions universelles n'a pu suffire à la même destination douze

années plus tard, tant l'industrie avait multiplié ses produits et ses inventions, tant le cercle des exposants s'était élargi. Les pays se rapprochant de plus en plus, les peuples se connaissant mieux, entretenant les uns avec les autres des rapports plus fréquents, plus profitables, un plus grand nombre de nations veulent avoir part à la fête. Dès lors, il faut agrandir sa maison pour s'acquitter envers tous ceux qui se présentent des devoirs rigoureux de l'hospitalité. On doit faire place à ses voisins, les peuples de l'Europe; mais il serait moins permis encore de repousser ceux qui viennent de loin et qui se sont donné la peine de faire un long voyage à travers les mers et les déserts. Donc l'idée d'un palais permanent était plus séduisante que juste; aussi s'est-on prononcé pour une construction spéciale d'une durée limitée aux nécessités de l'exposition elle-même.

Quant à l'emplacement, aucun n'a pu être indiqué qui fût à la fois aussi vaste, aussi facilement disponible et aussi rapproché du centre parisien que le Champ-de-Mars. Là, d'ailleurs, le terrain, momentanément cédé par le ministère de la guerre, ne coûtera pas un sou. Il est vrai que pendant trois années environ l'armée de Paris sera privée de son champ ordinaire de manœuvres, et que les grandes revues militaires, spectacle aimé de la population et plein d'attrait pour les étrangers, ne pourront avoir lieu sur leur théâtre habituel. Mais le Ministre de la guerre, qui était le plus directement intéressé dans cette question, a consenti au sacrifice qui lui était demandé, et il s'est mis aussitôt à la recherche d'un autre terrain favorable au déploiement des troupes, afin que l'on pût montrer aux représentants de toutes les nations la belle armée française rangée en ligne de bataille, en même temps qu'on étalerait devant leurs yeux les merveilles des arts et de l'industrie de la France. Le signe de sa force apparaîtra ainsi à côté des œuvres de son génie, des résultats de sa science et de son activité.

L'Exposition de 1867 sera plus complète et mieux co-ordonnée que les précédentes qu'on a vues soit en Angleterre soit en France. Nous pouvons aujourd'hui donner là-dessus à nos lecteurs, grâce à des informations toutes particulières, des détails qui n'ont encore été publiés nulle part.

D'abord, il n'y aura point d'étages, point de galeries superposées dans le futur édifice du Champ-de-Mars; tous les objets seront placés sur un même rez-de-chaussée, à un même niveau. On évitera ainsi l'inconvénient des escaliers, la confusion des objets, le morcellement des expositions qu'on avait pourtant la prétention de ranger par nationalités. La forme du bâtiment sera ovale; son apparence extérieure ne sera peut-être pas d'un style architectural irréprochable; mais là n'était pas l'intérêt principal; il importait avant tout que l'édifice répondit intérieurement à sa destination et aux besoins du programme adopté. Or, voici à peu près quel est ce programme:

L'exposition sera, cette fois, *universelle* dans toute l'acception du mot; non-seulement tous les peuples y seront appelés, mais toutes les natures d'objets et de produits y seront représentées. Elle sera encyclopédique et méthodique. Rien de plus simple, de plus logique, de plus commode pour le visiteur, que l'arrangement dans lequel seront disposés les objets. La classification par nationalités et la classification par spécialités de produits seront également respectées et se combineront de manière à présenter un ensemble qui satisfera et le savant et le simple promeneur.

Qu'on se figure un immense ovale divisé à la fois par cercles et par rayons. Chaque rayon allant de la circonférence au centre, sera consacré à une nationalité, tandis que chaque cercle marquera la limite d'une spécialité d'objets. Les cercles les plus éloignés du centre contiendront les objets les plus encombrants, les matières premières les plus primitives; et en effet, comme ils décriront des courbes plus grandes, ils renfermeront plus d'espace pour ces sortes d'articles qui en ont le plus besoin. Les machines seront exposées dans une de ces longues galeries circulaires. Les industries ayant au contraire plus de valeur par la qualité du produit et par l'art de la main-d'œuvre, se trouveront plus rapprochées du centre. Par exemple, c'est à la circonférence qu'on rencontrera une charrue, une balle de coton, une locomotive, des appareils destinés à l'exploitation des mines; c'est dans un cercle intermédiaire que l'on trouvera les tissus; dans un cercle encore plus restreint on découvrira les instruments de la chirurgie, et dans le dernier sans doute on aura sous les yeux ces délicats objets d'orfèvrerie, de bijouterie et de joaillerie où l'art donne la main à l'industrie pour employer l'or, l'argent, le bronze, les pierres précieuses de manière à ajouter le charme de la forme au prix de la matière. Au centre enfin, qui lui-même formera un large noyau, s'étaleront les beaux-arts proprement dits: la sculpture et la peinture. En sorte que si le visiteur a parcouru l'exposition sans s'écarter du rayon assigné à un même peuple, il aura pu se faire en quelques heures une idée complète des ressources, de l'industrie et du goût de ce peuple, puisqu'il aura vu, en marchant de la circonférence au centre, ses matières premières, ses machines, ses outils, ses produits fabriqués, ses œuvres artistiques. Il aura passé ainsi de ce qu'il y a, chez une nation, de plus naturel et de plus simple dans la forme, à ce qu'il y a de plus compliqué dans l'effort, de plus élevé dans la conception. D'un engin de pêche à une statue, d'une gerbe de blé à un tableau, il aura parcouru tous les degrés de l'échelle du travail et de la culture intellectuelle.

Si un visiteur studieux va au Champ-de-Mars dans le but d'examiner, de comparer avec soin les produits d'une même spécialité, d'une même industrie chez tous les peuples, sa route sera également toute tracée; il n'aura qu'à se renfermer dans le cercle de cette industrie et à continuer sa marche circulaire, passant, par exemple du Canada aux Etats-Unis, de l'Inde à la Chine, de la Chine à la Russie, de la Russie à l'Allemagne, puis à l'Italie, à l'Espagne, à la France, à l'Angleterre, etc. Il aura vu défiler en quelque sorte devant lui tous les peuples tenant chacun à la main et lui présentant tour à tour les échantillons de leur savoir-faire. Et il n'aura point été exposé à ces fatigues, à ces recherches pénibles, à ces milliers de pas pénibles, à ces milliers de pas perdus que rendaient inévitables les anciennes expositions qui n'étaient que des bazars confus et de véritables labyrinthes.

On doit comprendre maintenant la supériorité méthodique de l'exposition universelle qui se prépare pour 1867. Mais nous avons dit qu'elle serait en outre plus complète que les précédentes. En effet, elle sera agricole aussi bien qu'industrielle et artistique, et présen-

tera plusieurs innovations remarquables. Beaucoup de gros objets, de matières premières et même de produits qui n'ont rien à redouter de l'exposition au grand air, seront placés en dehors du bâtiment même ; des bassins seront creusés, et l'eau ne manquera pas là où elle pourra être utile.

Mais il nous reste à faire connaître la partie la plus neuve et non la moins intéressante du programme. On veut non-seulement montrer les métiers et les produits, mais aussi, autant que possible, les ouvriers des divers pays travaillant sous les yeux des visiteurs. Des mesures ont donc été prises pour faire venir des pays étrangers, et même des plus éloignés, des familles entières d'artisans. La commission s'est entendue dans ce but avec la marine de l'Etat, qui enverra des navires chercher ces familles et les amènera en France avec leurs outils et les matières premières dont elles ont besoin. On aura, par exemple, une famille hindoue de la célèbre vallée de Cachemire, fabriquant, au Champ-de-Mars, avec le métier dont elle se sert dans l'Inde, et avec de la soie apportée de l'Inde, un de ces splendides châles, sans lesquelles la corbeille d'une riche mariée ne serait pas complète. On verra travailler des ouvriers chinois, japonais, cochinchinois, des familles russes, allemandes, espagnoles. La Turquie d'Europe et d'Asie fournira son contingent de travailleurs. Le Nouveau-Monde enverra des représentants de ses diverses industries : le Mexique, en particulier, possède des sculpteurs sur bois d'une habileté extraordinaire, dans lesquels les artistes ébénistes du faubourg Saint-Antoine trouveront, dit-on, des maîtres. L'industrie française sera instalée d'après le même système ; non-seulement les machines seront en mouvement, mais elles ne marcheront pas pour rien : elles *travailleront*. On verra faire, par exemple, des chaussures à la mécanique : une pièce de cuir se transformera sous les yeux en paires de bottes toutes prêtes à être vendues en France ou exportées en Amérique ; on verra des chiffons devenir du papier, tandis que des compositeurs d'imprimerie composeront une page de livre ou de journal ; le papier sera mis sous la presse, la page sera imprimée, la feuille imprimée sera livrée aux plieuses, aux brocheuses, aux relieurs ; on assistera enfin à toutes les opérations successives que nécessite la fabrication matérielle d'un livre. Il en sera ainsi pour tous les genres d'industrie qui peuvent se prêter à ce spectacle de mise en œuvre et dont le travail peut offrir quelque intérêt à la généralité des visiteurs.

Combien une pareille exposition, ainsi entendue, ne sera-t-elle pas plus attrayante, plus instructive que ses aînées ! C'est ce que chacun admettra aisément, si nous avons eu le bonheur de bien nous faire comprendre.

LE DIVORCE.

(Suite.)

XIV

Odile et son père passèrent l'hiver et le printemps à Nice, et ne revinrent à Gand qu'au milieu de l'été. Cette longue absence, cet isolement loin de la patrie, avaient aidé en Odile l'œuvre de la grâce ; elle avait senti à chaque instant le besoin de se rapprocher de Dieu, et, pour certaines âmes, trop émues par les terrestres affections, la parole de l'*Imitation*, qui dit qu'on ne se sanctifie guère en voyageant, n'est pas peut-être tout à fait exacte. Dans des lieux inconnus, parmi des figures étrangères, elles vont chercher celui qu'elles connaissent ; parlant peu aux hommes, elles parlent davantage à Dieu et vivent en sa présence et dans une plus intime familiarité. A Gand, dans la dangereuse atmosphère de la maison paternelle, au milieu des conversations légères, des dénigrements impies qui, chaque jour, auraient frappé ses oreilles, peut-être Odile eût-elle faibli ; le grain céleste se fût séché sur les pierres ou dispersé parmi le sable ; trop de vents auraient agité la flamme tremblante pour qu'elle pût donner une vive et persévérante lumière ; mais la main de Dieu avait conduit la jeune femme à l'écart et lui avait préparé de longues heures de solitude, une grande séparation de ses relations habituelles, et de salutaires tristesses dans lesquelles l'âme repliée sur elle-même médita, pria et chercha pour toujours un refuge dans le sein du Seigneur. Quand elle revint à Gand, Odile était instruite, éclairée ; le travail intérieur qui s'était fait en elle avait adouci son caractère et trempé son âme dans les eaux du christianisme, ces eaux douces et puissantes, qui ne laissent rien de vulnérable à l'être qu'elles ont enveloppé de leurs flots.

Elle avait habitué son père à la voir se livrer exactement à ses exercices de piété ; il murmurait, il raillait, il contrariait souvent ; mais Odile désormais était armée de force et de patience ; elle supportait doucement les sarcasmes et répondait aux raisonnements par une raison plus forte ; et, comme M. Paulus l'aimait, il la laissait libre de ses actions, se bornant à une petite persécution en paroles. " Te voilà comme les autres femmes, toute livrée aux prêtres ; ils t'ont fascinée, ils possèdent ton âme, tu n'oses plus respirer qu'avec leur permission. Et moi qui te croyais indépendante de tout joug ! Je te citais jadis à Thibault, tu avais su t'affranchir des préjugés, tu n'avais donné entrée à la robe noire ni dans ta maison ni dans ton cœur ; et te voilà comme les autres... et ma fortune ira enrichir quelque couvent ! ... J'aimerais mieux, vois-tu, te voir encore mariée à ton Guido que de te voir la vassale d'un dominicain ou d'un jésuite ! "

Ces discours étaient le pain quotidien d'Odile, mais ils ne l'attristaient que lorsque le nom de son mari s'y trouvait mêlé. Elle évitait toutes les occasions d'entendre parler de celui qu'elle ne devait plus revoir ; mais ce nom, qui n'était jamais absent de sa pensée, était toujours présent dans sa prière. Que demandait-elle à Dieu pour lui ? la foi, le repentir et la divine espérance dont elle était elle-même animée.

Un jour, son père revint de la bourse plus tôt que de coutume ; il avait l'air animé et se frottait les mains.

" Sais-tu ce que je viens d'apprendre ? dit-il à sa fille. Guido, ton mari, le banquier Walmeire enfin, est en pleine déconfiture. C'est l'entretien de la bourse ; la maison Joris y perd une somme énorme. Cela devait finir ainsi.

— Mon Dieu ! quel affreux malheur ! s'écria Odile.

— Vas-tu le plaindre maintenant, cet orgueilleux qui n'a que ce qu'il mérite... Pas tant de charité chrétienne, ma fille, ça devient agaçant à la fin."

O sainte charité chrétienne, d'où découle tout autre amour, les eaux de la mer ne peuvent t'éteindre ! que pouvaient donc les paroles de M. Paulus ? Elles avaient apporté seulement au cœur d'Odile la plus pénible

impression; mille pensées l'agitaient; elle eût voulu voler au secours de Guido, lui offrir ce qu'elle possédait, l'aider, le soutenir dans cette crise suprême... Mais le moyen? sa fortune était entre les mains de son père qui ne s'en dessaisirait pas, et Guido, irrité contre elle, lié d'ailleurs à une autre, repousserait avec dédain les consolations qu'elle eût voulu lui prodiguer. Elle cherchait, elle hésitait et ne trouvait rien. Un jour, elle osa insinuer un mot à ce sujet en causant avec M. Paulus, et, pour la première fois, il eut un violent accès de colère contre sa fille. "Si vous vous dégradiez à ce point, s'écria-t-il, jusqu'à porter des secours à votre ex-mari, ma parole d'honneur, je vous ferais interdire! Sachez, du reste, qu'il est trop tard: son concordat est signé, et il donne 60 0/0 à ses créanciers. Et ne me parlez plus de lui, si vous voulez que nous vivions en paix."

Lorsqu'un homme se noie, l'onde agitée tourbillonne, et pendant quelques instants l'écume et les vagues indiquent le lieu du sinistre; puis l'abîme se referme, le soleil joue sur les flots, les eaux ont repris leur cours régulier, et le passant ne peut pas découvrir l'endroit où une créature humaine a subi les affres de la mort. Il en est ainsi des bruits du monde après un grand malheur: on ne parle que de cela, on en parle moins, on n'en parle plus: le silence et l'oubli se font autour de celui qui a disparu du banquet des heureux. Cette règle, presque sans exception, s'accomplit en son entier pour Guido Walmeire; on parla beaucoup de son infortune, on raisonna, on blâma, on s'écria, puis on se tut, et les mois succédèrent aux mois sans qu'Odile entendît une parole, amie ou ennemie, qui le concernât. Les informations qu'elle fit prendre à Bruxelles ne furent pas couronnées de succès; le syndic de la faillite lui répondit qu'après avoir satisfait autant qu'il l'avait pu à ses créanciers, M. Walmeire était passé en pays étranger. On le croyait en Russie. Elle essaya encore quelques tentatives qui, toutes, demeurèrent inutiles, et convaincue qu'elle ne reverrait plus Guido en cette vie, elle se regarda, dès ce moment, comme une veuve consacrée à Dieu, et se livra, autant qu'elle le pût, aux œuvres de charité et de dévotion. Son cœur volait dans cette voie, mais elle évitait cependant les manifestations qui auraient pu offusquer M. Paulus: gagner celui-ci à Dieu semblait désormais le but unique de sa vie: elle ne faisait pas de progrès sensibles, mais elle avait obtenu une certaine indépendance, et pour qui connaît les libres penseurs et la liberté qu'ils accordent aux autres, c'était là chose remarquable et rare. Il est vrai que M. Paulus vieillissait, et qu'il craignait de perdre la présence de sa fille qui, seule, depuis l'absence prolongée du docteur, donnait un peu de vie à sa maison.

Elle ne voyait cependant personne que Gabrielle, amie fidèle de tous les temps, et qui lui était devenue de plus en plus chère, par cette union en une même foi qui est le souverain lien des âmes. M. Serclaes la voyait d'un œil plus favorable; le changement qui s'était fait en elle les avait rapprochés, et Odile trouvait un plaisir mélancolique à venir dans cette maison où sa fille avait tant joué, à revoir ces jeunes filles, aimables compagnes de Marguerite, et à passer quelques heures dans ces lieux où l'enfant avait goûté les derniers moments heureux de sa courte vie.

Un jour elle dînait chez Mme Serclaes en petit comité. Les enfants entouraient la table, *comme un plant de jeunes oliviers*, et un seul étranger, ancien ami de M. Serclaes, rompait l'intimité de ce petit cercle. Les deux amis parlèrent de leur jeune âge, du temps du collége et du temps de l'Université; ils évoquèrent d'anciens souvenirs et d'anciens noms, et l'étranger, après avoir vidé le tiroir des: *Vous souvenez-vous?* dit enfin: "Nous avions pour condisciple à l'Athénée un jeune homme nommé Walmeire, plus jeune que nous, n'est-il pas vrai, Serclaes?

— Certainement, Guido Walmeire, il a été banquier chez nous et à Bruxelles.

— Je l'avais absolument perdu de vue depuis vingt ans, car, vous le savez, au sortir de l'Université, j'ai été envoyé, comme ingénieur, dans le Luxembourg et je n'ai revu Gand qu'en passant. Mais voilà que dans mon nouveau service, au chemin de fer de l'Ouest, j'ai retrouvé ce pauvre Walmeire! Figurez-vous qu'il est commis aux écritures dans mes bureaux, à Furnes!

— Mon Dieu! dit Gabrielle avec émotion, nous ignorions son sort. Et il est très-malheureux?

— Jugez-en, madame: il est pauvre, rivé à une besogne ingrate, dans la plus triste ville de la Belgique, et de plus malade à n'en pas revenir, je crois.

— Il n'est pas seul? sa femme?

— Ah! madame, que vous connaissez peu certaines femmes! Sa femme l'a abandonné à l'époque de sa faillite. Mme Ida Franck est de l'espèce des rats qui s'en vont quand les maisons croulent. Je l'avais connue jadis à Liége, avec son premier mari, mon collègue, fort honnête homme, qu'elle a rendu malheureux par ses exigences et sa coquetterie.

— Et il est tout à fait seul?—Qui, Walmeire? absolument, dans une triste chambre, sur la place de Furnes. Ah! j'oubliais, il a auprès de lui son petit garçon. Pauvre petit être!"

Odile n'avait rien dit; elle s'était reculée dans l'ombre, et Gabrielle eut peur en la voyant si pâle et si épuisée. Elle pressa la fin du dîner, et, lorsqu'on se leva de table, elle lui serra la main: "Je pars pour Furnes, lui dit Odile.

— Je l'avais deviné, répondit son amie; que Dieu soit avec toi, chère Odile, tu fais ce que tu dois."

XV

Entre toutes les villes de la Belgique, Furnes offre un aspect étrange. Bâtie dans des temps reculés, ayant joui, aux âges brillants de la Flandre, d'une immense prospérité, ayant nourri dans ses murailles une population nombreuse, elle a vu décliner sa fortune et se décimer son peuple. Le commerce s'est retiré d'elle, la maladie a sévi sur ses enfants, et il lui reste aujourd'hui une vaste enceinte solitaire, des monuments que nul ne visite, des églises où même, aux plus grandes fêtes, les fidèles semblent isolés; c'est une nécropole, c'est un sépulcre, et aucun mot ne saurait rendre la tristesse profonde et sinistre dont cette vieille cité est empreinte. Pourtant, la grande place de Furnes ne manque pas de caractère: deux antiques églises la dominent de leurs pignons noircis par les siècles, un hôtel-de-ville majestueux semble attendre les échevins et les chefs des métiers du temps passé; à côté s'élève le palais de Justice, ancien et d'un noble style; à l'un des angles de la place, on voit un vaste bâtiment dans le style de la Renaissance, et qu'on nomme le *Pavillon*

des officiers; sous cette large voûte, ne semble-t-il pas voir errer les lettres, les pourpoints de buffle, les longues épées des vieilles bandes espagnoles? Une boucherie, digne des pinceaux de Rembrandt, laisse voir au passant, sous sa profonde arcade et à travers mille jeux d'ombre et de lumière, les corps des animaux pendus à la voûte et prenant dans l'ombre une forme fantastique; toutes les autres maisons qui forment le carré de la place sont très-anciennes; ce sont de gothiques auberges dont l'enseigne de fer est ballottée au vent, et telles qu'on en voit dans les vieux tableaux, des pignons dentelés, des façades à tourelles, rien de moderne, ni, répétons-le, rien de vivant.

Le soir approchait, quand une voiture, prise à l'embarcadère, déposa Odile sur cette place, alors déserte. Le cœur lui battait, et, avant de chercher la demeure de son mari, elle entra dans l'église de Sainte-Walberge, et se prosterna un instant sur la pierre. Rien de plus triste et de plus sombre que l'intérieur de ces nefs, qui remontent, dit-on, à Baudoin Bras-de-Fer; l'humidité suinte le long des murailles, le froid et une espèce de terreur vous saisissent sous ces voûtes silencieuses, pleines de l'inexprimable mélancolie des siècles. Odile subit cette impression, mais un sentiment d'espérance, un appel vers Dieu qui la voyait, l'encouragea, et elle sortit du saint lieu, calme et rendue à elle-même. Elle alla droit à la boucherie, au fond de laquelle brillait une petite lampe, et là, elle demanda l'adresse de son mari.

"En face, lui dit-on, chez l'épicier."

MATHILDE BOURDON.

(A continuer.)

Sermon

Prononcé à la Cathédrale de Québec, le 26 juin 1865, jour de la fête de St. Jean Baptiste,

PAR M. L'ABBÉ T. A. CHANDONNET.

Dabo tibi gentes hereditatem tuam.
Je te donnerai les nations en héritage.
Ps. 2, v. 18.

(Suite.)

I

Mes Frères,

Et sur quelles plages autres que des plages chrétiennes, avez-vous donc aperçu, au sommet de la montagne, en vue de tous les enfants des hommes, le type mourant de la justice et de la charité?

Sur quelles plages autres que des plages chrétiennes, avez-vous rencontré des prodiges de vie morale à l'égal des nôtres?

Et pourquoi donc doit-il en être infailliblement ainsi? C'est que la perfection de la vie morale dépend de trois choses: du principe souverain qui est Dieu, de l'énergie intelligente et libre de l'homme, de la hauteur souveraine du but. Or, ces trois éléments essentiels atteignent dans le christianisme la sublimité du surnaturel.

Que fait donc le christianisme? Non seulement il corrige le vague de l'ordre naturel, mais encore il élève cet ordre et monte avec lui. Et le peuple, et le citoyen vraiment chrétien sera à la fois savant, libre, juste, charitable, à la honte de l'indifférence et de l'impiété. Plus fidèle à Dieu, il sera plus fidèle aux hommes; plus attaché à Dieu, il s'attachera plus à ses frères. Car infidèle à Dieu et infidèle aux hommes, c'est une inconséquence logique dont l'homme sensé n'est pas longtemps capable.

Dans l'ordre des faits, M. F., je me contente de ceux qui arrivent spontanément à votre souvenir. Vous n'avez pas besoin que je vous rappelle notre histoire. On l'a dit plus d'une fois: c'est la religion catholique qui nous a faits ce que nous sommes. Elle s'est répandue largement autour de l'individu, de la famille et de l'Etat; elle a pénétré nos lois et nos institutions; elle nous a donné des temps héroïques. Aux jours mauvais, elle a fait signer des conventions protectrices; elle nous a inspirés au milieu des tempêtes; c'est elle surtout qui nous a réunis en nous éloignant d'une fraternité perfide; c'est elle qui active nos forces à nous peuple catholique, qui les triple, comme elle a fait, vous le savez, à la frayeur de ses adversaires, même en Angleterre et aux Etats-Unis.

Plus d'une fois les vétérans de nos luttes politiques lui ont rendu cet éclatant témoignage. Pourtant, j'ai lu sur des feuilles éphémères, qui traînaient de par la patrie un nom catholique, j'ai lu que la religion n'importe pas à la patrie. Mais qu'est-ce donc que la vie morale de la patrie? Que serait-elle donc sans ses rapports avec Dieu? Et les rapports de l'homme libre avec Dieu, comment s'appellent-ils donc, si ce n'est religion? Et la religion de la patrie, qu'est-ce donc autre chose que la patrie elle-même dans la plus haute personnification de sa dignité? Et comment se ferait-il donc que la vérité et le bien supérieur dont s'empare la vie morale de la patrie, ne deviendrait pas son meilleur patrimoine, l'âme de son âme, la vie de sa vie?

Ah! sur ces feuilles éphémères, nous avons vu aussi l'injure jetée à la face de notre Eglise, prodiguée à ses ministres, allant frapper lâchement jusqu'à la tombe vénérée de ceux qui sont morts! Nous l'avons vu, M. F., et en le voyant, nous avons dit: Un jour, des enfants plus dignes de leurs généreux pères protesteront ensemble au nom de la justice, de l'honneur et du sang.

II.

Mais la patrie vit encore d'une autre vie, c'est la vie sensible. Inférieure à la vie morale, soumise à elle comme à une maîtresse et une protectrice, elle ne laisse pas d'exercer, dans une certaine dépendance naturelle, et le feu ardent de sa propre activité.

Qu'est-ce que la vie sensible de la patrie? M. F., faites l'ascension de cette montagne, atteignez le sommet, levez les yeux et voyez. Voyez cette charmante variété d'aspect; cet heureux mélange de cîmes qui s'élèvent, de coteaux qui se gonflent, de rivières qui serpentent, de plaines qui s'abaissent, et se distinguent par une floraison dessinée comme les couleurs de l'arc-en-ciel, et promettant des fruits aussi divers que les fleurs. Les rayons même du soleil, sortant d'un seul foyer, viennent de revêtir dans l'humidité de l'atmosphère terrestre des teintes qui les distinguent sans démentir l'unité de leur origine.

Embarquez sur ce vaisseau, allez visiter des plages plus éloignées et plus étrangères; chacune d'elles vous présentera sa variété.

Si vous pénétrez jusqu'aux entrailles mêmes de la terre, sa fécondité originale étalera à vos yeux des richesses qui ne sont pas les richesses d'un monde étranger. Parfois votre œil exercé croira saisir des ressemblances; mais ces ressemblances sont des ombres qui ne confon-

dent pas l'immense variété des tableaux que le doigt de Dieu a tracée en les animant sur la substance terrestre comme sur une toile. Voilà en image la vie sensible de la patrie. En réalité, c'est la physionomie animée de la patrie. Cette physionomie qui se lit sur le front, dans les yeux, dans tous les traits, dans la voix, dans les allures mêmes de tout être qui vit. Otez lui cette énergie visible, il peut vivre de la vie physique, mais sensiblement il est mort.

Sortons de l'abstraction. Voyez parmi les hommes ces patries diverses qui composent la grande société humaine, comme les divers sols tendent à constituer l'immensité du globe terrestre; ces physionomies diverses qui les distinguent sans les opposer, mieux encore que ne font les fleuves, les montagnes et les mers. Le descendant des Gaulois conserve encore, dans une vitalité qui ne se repose pas, sous une apparence moins solennelle, la profondeur de la méthode, la jovialité qui se rit même du malheur, le sens de la justice, le courage bouillant, la chaleur de l'hospitalité qui distingua ses pères. L'Anglais tient à l'ampleur et à la dignité de sa démarche, à la hauteur de son caractère, à la froideur de son courage, à la constance inébranlable de ses décrets. L'Italien aime encore à fournir au Capitole chrétien le dévouement de ses saints, le sang de ses martyrs; il est judicieux, vif et emporté, comme tout enfant gâté de la Providence.

O Dieu, que vous êtes riche dans vos œuvres! Avec quelle prodigieuse et sublime fécondité vous avez distribué à chaque nation sa parure et ses ornements! Chaque peuple a son type et sa nature: c'est votre loi; et jamais l'homme, quoiqu'il fasse, ne franchira cette limite; la nature se corrige, mais elle ne se dompte pas.

Je le sais, depuis le commencement des temps, l'homme a tenté de confondre ce que Dieu a voulu distinguer; et les races sont encore debout; elles peuvent s'aimer, se tendre la main, s'unir même par les liens d'une intime charité; mais la charité ne fut jamais la confusion.

Les tyrans ont essayé cette œuvre insensée; mais la nature, qui parle au nom de Dieu, a fait résistance. Chassée sur un point du monde, elle a fui sur un autre; elle y a enfoncé ses racines, et elle respire en liberté.

L'Irlandais n'a pas dépouillé sur des plages adoptives la fermeté de sa foi, le bouillant de son caractère et de son industrie miraculeuse.

Les rameaux détachés de la France, au milieu des orages, à mille lieues de distance, croissent et poussent des fleurs dont les couleurs sont encore vives. Il en est plus d'un parmi vous, M. F., qui ont rencontré avec bonheur un exilé encore français. Le sauvage même des forêts canadiennes vit encore dans l'atmosphère éclatante d'une civilisation favorable. Je puis me tromper; mais il me semble que nos descendants distingueront, au premier coup d'œil, le Polonais martyrisé à côté de son bourreau.

Il est vrai, mes chers compatriotes, que les races, surtout les parcelles qui s'en détachent, peuvent mourir à la vie sensible, mais, ne l'oublions pas, cette mort n'est pas souvent par défaite, mais par connivence. On a péri, c'est qu'on a voulu périr pour vivre d'une vie étrangère. Or, quand on cède, personne ne peut se vanter ni de la victoire, ni de la défaite.

Nous aussi, Canadiens-Français, nous possédons une vie sensible, sur ces bords aussi bien conquis par nos pères qu'ils l'ont été par des étrangers. Cette vie sensible, c'est une partie de nous; c'est nous; et certes, nous n'avons à rougir ni de ceux qui nous l'ont transmise, ni de l'usage que nous pouvons en faire.

Mais à quoi tient en général et spécialement pour nous, cette vie sensible? A trois sources principales: l'éducation, la langue et le sang, auxquelles je rapporterais volontiers nos coutumes, notre extérieur et jusqu'à la fantaisie de nos vêtements.

C'est ici, M. F., que je demande l'action bienfaisante de la vie morale, de la force, de l'énergie que doivent savoir déployer des hommes libres, pour conserver, perfectionner leur propre vie et prévenir les funestes atteintes de la mort.

Ici encore, M. F., je réclame le privilége de parler en toute franchise, sans arrière-pensée ni d'orgueil, ni de blâme; et quelle que soit la portée qu'on donne à mes paroles, pourvu qu'elle soit juste, je ne m'en plaindrai pas.

L'éducation doit être patriotique; non seulement elle doit être catholique, religieuse, morale, non seulement elle doit être haute et forte, puisque l'éducation, à ce point de vue, dispose de notre vie morale, patriotique; mais encore, dans l'intérêt de notre vie sensible, au point de vue de nos mœurs canadiennes, elle doit être nationale.

En effet, M. F., les mœurs qui cèdent quelquefois même entre les mains de l'homme ne sont qu'une cire molle et flexible entre les mains d'un enfant. Elles sont sensibles à la culture; et bien que l'enfant canadien aime naturellement à montrer des mœurs canadiennes, cependant, sous l'influence de l'éducation, il consentira sans peine à revêtir pour la vie des mœurs étrangères. L'éducation, qui fait l'homme religieux, fait aussi l'homme patriote, le digne enfant de la patrie, respirant, comme ses pères et ses concitoyens, de la même vie sensible.

La langue. A ce mot, mes chers compatriotes, un sentiment patriotique, mêlé de joie et de tristesse, a sans doute pénétré vos âmes.

La langue, cet élément de la patrie, ce diamant précieux où viennent passer successivement, avec le flot du temps, ses pensées, ses affections, ses hymnes, ses soupirs et ses plaintes; la langue, qui relie le présent aux existences du passé; la langue, la voix de nos ancêtres, notre voix, la voix de nos enfants; la langue, cette noble défense, cet élément indispensable d'union nationale, ce rempart inexpugnable contre les envahissements jaloux des mœurs étrangères; la langue, le souffle le plus pur, la vie de la patrie.

Un peuple meurt-il avec sa langue? Un peuple vit-il, quand il a perdu sa voix? O voix de notre patrie! ton nom seul a rendu nos oreilles attentives, nos poitrines palpitantes.

Oh! honneur à vous, citoyens dévoués et patriotes, qui consacrez une large part de votre vie à cultiver ce précieux élément de la nôtre; écrivains bien doués, qui respectez partout la pureté ombrageuse de son origine.

Honneur à vous aussi, qui sans rien enlever au droit sacré de notre langue nationale, savez prendre, dans la lutte, une arme étrangère, la saisir dans les mains de vos adversaires, la manier à votre tour, vous en faire un élément nécessaire au soin des intérêts publics ou même des intérêts privés.

Oui, tout cela réjouit le cœur généreux de la patrie. Mais à côté de ce beau et patriotique spectacle, il en est un, et je le dirai sans froisser personne, car je le dis après tout le monde, il en est un qui l'attriste.

Partout, sur nos places publiques, dans nos rues, dans nos bureaux, dans nos salons, vous entendez résonner l'accent envahisseur d'une langue étrangère. Hélas! quelquefois le génie même de cette langue jalouse veille nuit et jour auprès du berceau de nos enfants et les forme par avance à la rigidité de son caractère. Est-ce tout? Oh! on va même jusqu'à infliger à sa langue maternelle la tournure de l'étrangère, jusqu'à traduire son nom propre, le nom de sa famille, le nom de ses ancêtres, à le traduire par un son étranger, quelquefois même à la lettre.

Et qu'est-ce qui a commandé tous ces sacrifices? La justice? non. La charité? non. La politesse? non plus. Qu'est-ce donc? C'est le mépris et la honte de sa race; la préférence et l'honneur d'une race étrangère.

O traître, déserteur de notre langue, mendiant d'une vie étrangère, partez, vous n'êtes pas propre à la vie nationale; soyez désavoué par vos frères, en attendant que vous le soyez par l'étranger! Pour nous, mes chers compatriotes, tenons à notre langue. Tenons-y pour nos enfants, pour la jeunesse, pour nous-mêmes. Tenons-y tous partout et toujours; je n'entends pas avec la violence du fanatisme, mais avec l'amour, l'ardeur et la fermeté d'hommes qui vivent du droit et du devoir. La vie de notre langue est encore dans les mains de notre conseil. N'attirons donc jamais sur nos têtes le reproche de l'avoir trahie. Non seulement il faut y tenir, mais il faut lui faire honneur, il faut même quelquefois l'imposer.

Ici, généreux défenseurs de nos mœurs et de notre langue, vous n'avez pas oublié que plus d'une fois, dans des luttes différentes, il a fallu, pour vaincre, une autre puissance que la vôtre. Plus d'une fois, il a fallu que l'ange qui veille au foyer de la famille, non seulement excitât vos courages, mais encore vous imposât le généreux martyre du sacrifice par l'exemple sublime du sien. C'est même à sa pensée que l'on a dû souvent le privilége de commander à la victoire.

Eh bien! il est un champ de bataille où la lutte dure encore, et où, moins que sur tout autre, nous ne pouvons espérer de vaincre seuls. C'est le champ de nos mœurs, la lutte vitale de notre langue et de nos coutumes. Ici, notre empire est largement partagé; et nous pouvons bien en faire l'aveu, la première puissance, ce n'est pas nous, c'est la femme. Elle seule, en effet, dans la royauté d'une puissance forte et délicate, peut soutenir l'honneur de notre langue, l'imposer aux citoyens et même à l'étranger, jusque dans les salons où elle règne. Mères, sœurs, épouses canadiennes, c'est là, vous le savez, votre patriotique mission; et personne ne doute qu'héritières de tant de vertus qui vous ont précédées dans notre pays, louées naguère, par une bouche, du haut de la première chaire de France, vous ne remplissiez ce patriotique apostolat avec dignité et avec bonheur.

Le sang est le troisième principe de notre vie sensible.

Or, c'est une loi que la source de la vie doit être pure, si l'on veut que la vie elle-même le soit. Une origine partagée ne donnera trop souvent à la patrie qu'une partie calculée du cœur et de l'énergie. Cependant nous avons besoin de toutes les forces. Je sais que je touche ici au plus délicat des sujets, où chaque exemple particulier a droit au respect même de la patrie. Mais aussi je ne parle qu'en général; et quelque respect que je doive et veuille accorder aux exceptions, je ne puis m'empêcher d'admirer l'énergie sublime de cette Blanche d'Haberville, et de croire qu'elle peut servir de modèle aux nobles femmes du Canada.

Je puis me faire illusion; mais laissez-moi souhaiter que ce trait, qui ferme si bien le plus vrai de nos romans canadiens, n'orne encore un jour les dernières pages de notre histoire.

(A continuer.)

La retraite de messieurs les Curés du diocèse de Montréal est commencée le 10 de ce mois, au Grand Séminaire de cette ville. Elle est prêchée par le Rév. Père Jérôme Kajsiewicz, Sup. des Pères de la Résurrection. Ce vénérable religieux est un ancien officier polonais qui, après avoir passé plusieurs années dans l'armée, se retira du monde et fonda depuis la Congrégation des Pères de la Résurrection. Il demeure habituellement à Rome.

En venant visiter quelques maisons de ses Pères qui sont établis dans le diocèse d'Hamilton, il a bien voulu aussi visiter Montréal et accepter l'invitation que lui a faite M. l'Administrateur de ce diocèse de prêcher la retraite de MM. les Curés et celle de MM. les Vicaires, qui la suivra immédiatement.

ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Cette publication annuelle indique toujours la prospérité de l'Université Laval. Nous comprenons que cette belle institution doit être fière d'initier le public à tous les détails qui la concernent; elle est loin d'y perdre à être connue. Les meilleurs professeurs dans toutes les branches, elle les possède. Les élèves sont environnés de tout le confortable désirable; les différents cours ne laissent rien à désirer. Bref, les Canadiens-Français peuvent s'enorgueillir des succès de la seule institution de ce genre qu'ils possèdent.

Décédé à l'Archevêché, vendredi matin, à 1h., Messire Ed. Faucher, curé de St. Louis de Lotbinière depuis 33 ans. M. Faucher était né à St. Michel de la Durantaie, le 24 avril 1802, et fut ordonné prêtre à Québec, le 3 octobre 1824. Il passa plusieurs années dans les missions de Ristigouche et de Carleton avant de venir à Lotbinière, et conserva toujours un grand attachement pour ces prémisses de son ministère. Il y était retourné cet été comme pour faire ses adieux, et en arrivant à Québec, il est mort après quelques jours de maladie seulement. Son corps a été transporté à Lotbinière pour y être inhumé à 10h.

Messieurs les membres de l'association de prières pour les prêtres défunts, sont informés que M. Faucher appartenait à la section de trois messes, à la Société Ecclésiastique de St. Michel et à la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

EDMOND LANGEVIN, Ptre.,
Secrétaire.

Archevêché, 11 août 1865.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 10, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Septembre 1865. Septième Année.—Numéro 17.

257

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

Les affaires locales sont de fort peu d'importance et font jeûner la *chronique*. Cependant, la grande causerie continue toujours au Parlement entre messieurs du ministère et ceux de l'opposition sur les intérêts de la nation; et il se fait même à ce sujet une dépense respectable de science politique et quelquefois d'éloquence qui met nos hommes d'État sur un pied d'égalité avec les premiers des autres pays. Mais cette joûte de la pensée et de la parole, nos lecteurs le savent, a presque toujours lieu sur des questions secondaires, toutes les grandes mesures promises dans le discours du trône étant remises, par la force des choses, à la prochaine session. La discussion et l'adoption du Code civil pour le Bas-Canada illustreront, seules, la présente session. Car déjà le budget est devant les Communes, ce qui annonce la prorogation des chambres probablement pour le 10 de ce mois.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de M. Jefferson Davis et de son procès, que les journalistes américains, en quête de nouvelles à sensation, annoncent régulièrement pour la quinzaine. Ces journalistes, pas plus que le reste des mortels, ne connaissent les intentions du gouvernement de Washington à cet égard. Dans une lettre, adressée le 23 à l'*Argus* d'Albany, l'un des avocats de l'illustre prisonnier déclare que son client n'a aucune notification ni aucune information relative à son jugement. M. Davis lui-même ignore encore la nature des accusations qui pèsent sur sa tête, la source d'où elles proviennent et le genre de tribunal devant lequel il doit être traduit.

Nous n'avons jamais cru, observe à ce propos un journal de New-York, à la complicité même la plus indirecte de M. Jefferson Davis dans l'assassinat de M. Lincoln; le gouvernement lui-même s'était virtuellement désisté de cette accusation téméraire aussitôt que les mauvais conseils de la passion ont commencé à faire place, dans les hautes sphères gouvernementales, à une plus saine et plus juste appréciation de la vérité des faits. Néanmoins, il a toujours refusé au prisonnier de la forteresse Monroe les priviléges ordinaires que la loi et l'humanité concèdent aux criminels de tous les degrés, en lui cachant la nature des accusations qui pèsent sur lui et l'empêchent de préparer sa défense.

La lettre par laquelle M. Davis se plaint de cette pénible situation dénote toutefois que le gouvernement s'est relâché de sa sévérité première et peut être interprétée comme un symptôme favorable vers le retour à la légalité. Ainsi que le dit le *Commercial Advertiser* de la Cité impériale, il y va de l'honneur de la grande nation américaine de traiter avec justice et magnanimité l'ex-chef de la Confédération; il faut que les annales de l'histoire n'aient à enrégistrer aucune illégalité à son égard: ce serait une atteinte portée au caractère national de la glorieuse République. Espérons que le gouvernement américain effacera le mauvais effet produit chez tous les peuples civilisés par ses longues hésitations, justifiées peut-être par les circonstances, en rentrant dans les voies légales et en traitant M. Davis suivant les lois en vigueur dans tous les pays chrétiens.

La famille de M. Davis, composée de sa belle-mère, Mme. Howard, de ses deux fils et de sa fille, est arrivée depuis une huitaine de jours à Montréal, où elle est descendue à l'hôtel Donegana. Les enfants de l'ex-Président du Sud ont été, non seulement ici, mais durant tout le voyage à travers les Etats-Unis, l'objet de vives sympathies. A leur passage à Albany, plusieurs dames américaines

sont allées les voir à leur hôtel et leur ont témoigné les marques les plus touchantes d'affection. Les premiers citoyens des Etats du Nord, touchés de la situation précaire où se trouve cette famille privée tout à coup et tout à la fois de son ancienne opulence, de sa puissance presque souveraine et de son chef, viennent de faire une souscription qui déjà s'élève à la somme de six mille piastres; ils se proposent de l'élever jusqu'à dix mille. Belle générosité du cœur et de la bourse, qui sera sans doute imitée partout où cette famille promènera son infortune !

Parmi les personnes qui sont allées, le 24 août, à la Maison Blanche, implorer la clémence présidentielle, se trouvait le général Ewell, lieutenant de Lee, qui mit, l'année dernière, Washington à deux doigts de sa perte et qui tint ensuite si courageusement tête, avec une poignée d'hommes, au fameux général Sheridan dans la vallée de la Shanandoah. M. Johnson l'a reçu très-courtoisement, mais il a refusé de lui pardonner. Le lendemain le général Johnson, le rival de Sherman dans la Georgie, a dû se présenter pour le même motif; nous ignorons encore s'il a été plus heureux que son collègue. Le général Lee se propose, dit-on, de passer à l'étranger.

Dans les anciennes possessions espagnoles au Sud de l'Amérique, la victoire de l'amiral brésilien permet d'espérer désormais une fin prochaine de la guerre. Les troupes alliées, commandées par Mitre, président de la République argentine, après avoir concentré leurs forces, se préparaient en effet à marcher contre l'armée du président Lopez, qui, en dépit de ses préparatifs, qu'on dit être considérables, et de son armée de 50 à 60,000 hommes, ne peut résister longtemps à un grand empire comme le Brésil.

On annonce en même temps que l'empereur don Pedro, cédant à l'impulsion de son patriotisme et à un mouvement bien justifié d'orgueil national, a résolu de se rendre dans la province de Rio Grande du Sud, envahie par les troupes du Paraguay. A l'occasion de ce départ de l'empereur, les Chambres brésiliennes ont voté avec enthousiasme une adresse à don Pedro, qui a reçu également les félicitations de tous les consuls étrangers.

Puisque le cable transatlantique, dont nous parlerons tout à l'heure, est brisé, sautons en Europe sans plus de façon et voyons un peu les faits et gestes du vieux monde qui habite ces lointaines contrées. L'empereur Napoléon III a quitté Plombières, le douze août, pour se rendre au camp de Châlons. Sur le parcours Sa Majesté s'est arrêtée à Remiremont, à Epinal et à Nancy pour recevoir les autorités. Une foule immense s'était portée spontanément aux environs des quais pour acclamer l'empereur. A Nancy, le train impérial a été couvert de fleurs lancées des maisons et des quais longeant la voie, dans la traversée des faubourgs. Pendant son séjour au camp, qui sera de courte durée, l'empereur est accompagné des généraux de division Lebœuf, Fleury et des généraux de brigade Castelneau, comte Lepic. Le maréchal Randon était également au camp de Châlons; Abd-el-Kader, dont nous donnons plus loin une assez longue notice, devait aussi s'y rendre.

La fête de l'empereur a été célébrée le 15 août, dans toute la France, avec un enthousiasme et un éclat inaccoutumés. Le ministre de l'Intérieur, M. de Lavalette, a écrit à ce sujet à tous les préfets pour les prier d'inviter les populations à saluer de nouveau la fête de l'empereur. "Elles attendent impatiemment cet anniversaire national, dans lequel la France entière aime à manifester, avec tout l'élan de sa reconnaissance, l'attachement qu'elle a voué à son souverain et à sa glorieuse dynastie."

Le ministre recommande surtout au préfets d'appeler l'attention des administrations municipales sur les secours à distribuer aux indigents; "car, ajoute-t-il, le meilleur moyen de toucher le cœur de l'empereur est de secourir la misère et de soulager l'infortune." Une circulaire semblable a été écrite aux évêques.

En Angleterre, la mauvaise santé de M. Fréderic Peel vient de le contraindre de donner sa démission du poste de secrétaire du trésor. Son successeur n'est pas encore connu, mais on parle beaucoup pour cette place de M. Childers, lord civil de l'amirauté. La maladie de Sir Fréderic, dit un journal, vient fort à propos le tirer de la mauvaise position où l'avait placé son échec aux dernières élections. Au reste, sa résignation, un peu plus tôt ou un peu plus tard, devait toujours avoir lieu, suivant M. d'Israeli, qui a annoncé dans un banquet que Lord Russel et Lord Palmerston seraient bientôt obligés d'abandonner le pouvoir, et qu'avant peu l'Angleterre serait aux mains d'une administration conservatrice.

Sir Henry Bulwer va quitter l'ambassade de Constantinople: sa santé exige impérieusement un changement de résidence. La rumeur lui donne pour successeur Lord Lyons, ancien ministre à Washington, et qui a plusieurs fois visité le Canada, pendant son ambassade.

Le lecteur le voit, la politique sommeille en France et en Angleterre. En revanche, les deux peuples, qui n'ont jamais donné plus de preuves de leur *entente cordiale*, se sont réunis pour assister une

seconde fois à une *fête navale*. C'est le 12 que l'escadre anglaise, sous les ordres du contre-amiral Dawes, forte de six bâtiments cuirassés, de trois frégates et d'une corvette à vapeur, s'est réunie dans la rade de Portsmouth pour faire toutes ses dispositions. Elle est arrivée, le 14. vers trois heures du soir, à Cherbourg, où elle a été reçue par M. de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine et des colonies, embarqué sur la corvette à vapeur la *Reine-Hortense*, et par la division navale de l'océan, que commande le contre-amiral, Baron de la Roncière le Noury. M. le marquis de Chasseloup-Laubat a fait une visite aux lords de l'amirauté, qui la lui ont rendue immédiatement. Le lendemain, 15 août et fête de l'empereur, les deux escadres ont exécuté de grandes manœuvres dans la rade. Le soir, la ville, les ports et tous les bâtiments de guerre ont été illuminés et un feu d'artifice a été tiré sur la digue. Le 16, les lords de l'amirauté, l'amiral et les officiers de l'escadre britannique ont visité l'arsenal et l'établissement de la marine, où ils ont été reçus par le vice-amiral Dupouy, préfet maritime. Le 17, l'escadre anglaise a quitté Cherbourg, accompagnée de la corvette à vapeur la *Reine-Hortense*, pour se rendre à Brest, où elle a été reçue par l'escadre d'évolutions aux ordres de M. le vice-amiral comte Brouêt-Villaumez. La durée des fêtes à Brest a été de trois jours. Puissent ces deux flottes puissantes de deux puissantes nations n'avoir jamais d'autres spectacles à donner au monde !

On ignore les raisons de l'absence d'un commandant américain qui a écrit à son gouvernement que, n'ayant pas été invité à cette *fête nationale*, il avait dû s'éloigner, avec son vaisseau, du voisinage des eaux où les deux escadres ont exécuté leurs évolutions. Nos voisins feront-ils de cette impolitesse à leur drapeau un *casus-belli ?* Nous attendons la dépêche de M. Seward.

La situation de l'Allemagne reste toujours dans le même état d'incertitude. Rien de positif ne transpire sur les négociations. L'Autriche a fait la guerre avec la Prusse pour arracher les duchés au Danemark ; va-t-elle être obligée de la faire aujourd'hui à la Prusse pour l'empêcher de s'arrondir aux dépens d'une conquête commune ? Oui et non, si nous en jugeons d'après les articles contradictoires des journaux européens. Les deux souverains doivent avoir une entrevue à Salzbourg, afin d'arranger l'affaire. Mais le roi de Prusse a été blessé à l'œil dans une chasse au chamois ; cette blessure est-elle assez dangereuse pour forcer le roi à regarder *d'un mauvais œil* la visite de l'empereur d'Autriche ? Le bruit, cependant, le plus accrédité, c'est que cette entrevue n'aura pas lieu. Du reste, à quoi peut-elle servir, dans la situation présente des esprits ?

L'entrevue de deux souverains peut quelquefois décider du repos de l'Europe ; ces entrevues ont lieu alors soit sur un radeau du Niemen pour amener la paix de Tilsitt, soit dans un bourg perdu de la haute Italie, pour amener la paix de Villafranca ; mais il faut que dans l'auguste colloque, l'un des deux souverains puisse élever le verbe un peu plus haut que l'autre.

Autrement nous avons : l'entrevue de Varsovie, qui a si fatalement empêché l'Autriche de se joindre aux puissances occidentales pour flétrir la conduite de la Russie vis-à-vis de la Pologne ; le congrès des Princes, qui a si *prodigieusement* avancé l'œuvre de l'unité allemande ; la rencontre de Karlsbad, qui a si *solidement* maintenu M. de Rechberg au pouvoir et précipité, comme on sait, la solution définitive de la question Sleswig-holsteinoise.

Si donc l'histoire a de pareils résultats à enrégistrer quand les souverains allemands se rencontrent, que sera-ce quand ils ne se rencontrent pas ?

Est-ce à dire que la guerre va éclater entre l'Autriche et la Prusse ? Certes, non. Il est même probable que si elle éclatte, elle aura les étonnantes proportions de toutes les guerres allemandes et durera de sept à trente ans. Car, ainsi que le disait, avec autant de vérité que d'esprit, une femme française servant de témoin dans une affaire où deux Prussiens étaient compromis : " Les Allemands se querellent quelquefois deux heures sans se battre, ou se battent deux heures sans trop savoir pourquoi."

Qu'elle ait lieu ou non, l'entrevue de Salzbourg ne décidera pas de la paix du monde, et si l'on prend les armes, c'est que le ministre de Prusse, M. de Bismark, a calculé depuis longtemps les chances de la guerre, qu'il est résolu à prendre de force ce qu'il n'a pu avoir de gré, et que le moment lui paraît venu d'engager, avec quelqu'espérance de succès, une lutte dont la paix sera fatalement, selon lui, non seulement l'entière possession des duchés de l'Elbe, mais l'extension de la puissance prussienne jusqu'aux rives du Mein.

Il est impossible, en effet, de songer que les Etats moyens resteront tranquilles spectateurs du duel engagé entre les deux Cours, alors que leur propre existence serait en jeu. L'attitude de la plupart d'entre eux se laisse facilement prévoir. L'Autriche, si elle triomphe, respecte leur territoire ; la Prusse, victorieuse, l'englobe : alternative qui ne permet guère l'hésitation.

Poursuivons l'hypothèse : la Prusse malgré les

609,669 soldats qu'elle peut mettre sur pied en temps de guerre, ne saurait tenir tête aux forces réunies de l'Antricho, dont l'armée est de 624,922 hommes de pied, en temps de guerre, et de la plupart des Etats de la Confédération. La Bavièro seule peut fournir un contingent de 100,247 hommes, le Wurtembourg 26,885, la Saxe 32,711 hommes, sans compter les petites principautés.

Toutes ces considérations, prises çà et là dans les correspondances les mieux renseignées sur l'Allemagne, mettront nos lecteurs, croyons-nous, parfaitement au courant de la situation de l'Autriche vis-à-vis de la Prusse, dont la politique semble être ot est de fait de mettre la main sur toutes les petites puissances germaniques, au détriment de l'Autriche qui les protége. Nos vœux doivent être pour cette dernière, qui est non seulement conservatrice, mais encore le foyer et le boulevard du catholicisme en Allemagne. (1)

Le Cabinet autrichien est de plus en plus décidé à se rapprocher de la Hongrie. La convocation de la Diète dans ce pays, à l'automne prochain, est chose décidée à Vienne. L'empereur a rendu un décret, en date du 5, qui ordonne la construction, à Pesth, d'une salle du parlement, ou bien l'appropriation d'un local déjà existant.

Maintenant, laissons cette querelle d'Allemand et revenons un peu aux Anglais, pour raconter une de leurs périlleuses aventures.

Les montagnes de la Suisse deviennent tous les ans, pendant la belle saison, le théâtre de singuliers et dangereux exploits. Les pics inaccessibles de ces montagnes de neige et de glace, qui semblent défier les forces et le courage de l'homme, exercent sur les esprits hardis et les nations aventureuses une sorte de fascination à laquelle les Anglais savent moins résister que les touristes des autres nations. Il s'est formé au pied des Alpes, dans les hautes vallées de la Suisse, des *clubs* ou associations de voyageurs qui s'y réunissent pendant l'été, et dont toute l'ambition consiste à escalader ces sommets gigantesques où jamais pied humain n'a marqué sa trace. Depuis quelques années, les touristes des Alpes avaient remporté sur la nature de nombreux et glorieux triomphes, et la liste des pics qui restaient à conquérir diminuait. Une seule montagne, le Matterhorn, ou Mont-Cervin des vallées italiennes, paraissait devoir rester invincible. Dernièrement sept voyageurs, la plupart anglais, résolurent de l'escalader et d'aller piquer sur le plus haut de ces glaciers le fer pointu de leurs bâtons. Ils y sont parvenus, dit-on ; mais cette gloire, ou, si vous l'aimez mieux, cette extravagante bravade a été payée cher. Quatre d'entr'eux y ont trouvé une mort affreuse ; ce sont un guide et deux Anglais, ces derniers de très jeunes gens et doués de talent dont ils étaient appelés à faire un meilleur emploi. Rien de plus douloureux, de plus pénible à lire que le récit de la recherche de leurs restes mutilés et éparpillés sur les flancs de la montagne meurtrière. On ne put même retrouver aucune trace du corps d'un des jeunes touristes, lord Douglas ; d'un autre victime, M. Hudson, ministre anglican, on n'a découvert que des lambeaux de vêtements, entr'autres une poche de veste dans laquelle étaient une lettre et un porte-monnaie.

Pendant ces recherches, écrit un des membres de l'*Alpine-Club*, des pierres énormes ne cessèrent de dégringoler sur les investigateurs, qui dûrent plusieurs fois changer lestement de place pour les éviter. M. Whymper, un des trois échappés aux périls de la première expédition, était impassible et résistait à toute sollicitation de se garer ; il a fait, en présence de cette horrible scène, le serment solennel de ne jamais remettre les pieds sur une montagne.

M. Hudson laisse une jeune veuve et trois enfants, et lord Douglas venait de conquérir son brevêt d'officier dans l'armée britannique après un brillant examen, dont il était sorti avec le No. 1 sur 150 concurrents.

N'est-ce pas un vain et blâmable désir de notoriété qui conduit certains Anglais à ces périlleuses extravagances ?

En général, cependant, c'est aux choses véritablement utiles et pécuniairement profitables, telles que les entreprises industrielles et commerciales, que les Anglais appliquent leur énergie et leur persévérance. Il y a plusieurs années, une compagnie anglo-américaine s'était formée pour l'établissement de communications sous-marines entre l'Europe et l'Amérique. Un câble d'une longueur de quelques milliers de lieues fut construit, composé de cinq ou six petits fils de cuivre, enroulés les uns sur les autres et revêtus d'une couche assez épaisse de gutta-percha. Ce câble n'avait pas un diamètre plus large que celui d'une pièce d'un franc. Les difficultés de la pose furent surmontées ; placé à bord de deux navires, il fut dévidé avec un grand soin et plongé au fond des abîmes de l'océan sur toute la distance qui sépare l'ancien du nouveau monde, sans qu'il se fût rompu. Il touchait d'un côté à un promontoire d'Irlande, d'un autre côté à la côte américaine, près de Terreneuve. Le

(1) Des nouvelles plus récentes dérangeraient un peu nos prévisions : l'entente des deux souverains, sur la question des duchés, serait presque un fait accompli ; et l'entrevue devait avoir lieu, le 19, à Salzbourg.

Président des États-Unis, qui était alors M. Buchanan, et la reine Victoria échangèrent à travers l'Atlantique un salut amical et de cordiales félicitations. Aux États-Unis et en Canada il y eut des réjouissances publiques en l'honneur de ce grand évènement, qui plaçait les deux mondes à quelques minutes l'un de l'autre, grâce à l'électricité. Tous les journaux d'Amérique et d'Europe célébrèrent le merveilleux triomphe de l'industrie et de la science. Puis, tout-à-coup, au milieu de ce concert d'hosannas, on apprit que le télégraphe transatlantique restait muet; une rupture du câble s'était produite dans les profondeurs de la mer; l'argent des actionnaires était englouti sous les flots; la compagnie était noyée!

Cette expérience désastreuse n'a pas découragé l'esprit entreprenant des Anglais. Il se sont remis à l'œuvre; de nouveaux actionnaires se sont présentés; des études ont été faites pour obtenir un câble plus perfectionné; le colossal navire *Great Eastern* a été loué et amenagé exprès pour le contenir dans ses flancs et pour faire l'important voyage de la pose. Le 22 de juillet a commencé la redoutable opération: le *Great Eastern* est parti de Valencia, Irlande, après avoir établi la communication électrique entre cette station et son bord; puis il s'est éloigné et a fait route vers l'Amérique, laissant lentement tomber dans la mer le précieux câble. Deux navires de la marine royale d'Angleterre lui font escorte, et l'on s'est demandé avec anxiété si la nouvelle tentative réussirait, et si elle serait suivie d'un résultat durable.

Les premières nouvelles de l'opération, transmises du milieu de l'océan par le câble même à mesure qu'une certaine quantité notable en était immergée, était de bon augure. Puis, on a appris qu'un accident était survenu, que la communication était interrompue. Alors une baisse énorme s'est déclarée sur les actions de la compagnie. Quelques heures plus tard, l'accident était réparé; il avait fallu, pour en détruire la cause, relever une longueur de câble de onze milles marins déjà descendus au fond de la mer. Cet épisode a eu pour principal résultat de montrer l'habileté des praticiens qui surveillent l'immersion du câble, et à quel degré de précision est arrivée dès aujourd'hui la science des phénomènes de l'électricité appliquée à la télégraphie. Le 30, un deuxième accident a tout-à-coup été signalé; cette fois le public a cru que c'en était fait de la nouvelle tentative de mettre en communication télégraphique les deux mondes. Le lendemain, cependant, l'heureuse nouvelle a été annoncée que l'obstacle était vaincu et que tout allait bien. La longueur du câble immergé au 31 juillet était de 900 milles marins, c'est-à-dire un peu moins de la moitié. Mais le surledemain un troisième accident obligea le *Great-Eastern* à retourner en Angleterre pour se procurer des grapins assez forts pour relever le câble, qui est tombé à une énorme profondeur dans la mer. Les actionnaires de la compagnie ne désespèrent pas encore du succès. Le 9 août, ils se sont réunis à Londres et ont de suite souscrit un second capital de £800,000 pour compléter le présent câble et en construire un second. Nous pouvons donc espérer bientôt l'achèvement de cette œuvre gigantesque, qui fera autant d'honneur à l'esprit d'entreprise de la nation britannique qu'à la civilisation moderne.

A propos du câble transatlantique, le gouvernement chinois vient d'autoriser la construction d'une ligne télégraphique allant de Keoka sur la frontière russe, à Pékin, ce qui mettra la Chine en communication directe avec l'Europe. L'Empereur a rendu également un décret favorisant la construction d'un chemin de fer depuis Shangai, centre principal du commerce européen, jusqu'à Pékin, capitale du céleste empire.

BULLETIN RELIGIEUX.

SOMMAIRE.—Mgr. Bourget, évêque de Montréal.—Retraite pastorale par le R. P. Kajsiewicz, Polonais.—Le choléra et les religieuses en Égypte.—Départ de Missionnaires pour la Chine.—Inauguration d'une église dans le céleste Empire.—Progrès du Catholicisme dans les Indes Orientales.—Pie IX à Castel-Gandolfo.—Réflexions de M. Lavedan sur la reconnaissance du royaume d'Italie par l'Espagne.

Aux dernières dates, Mgr. l'Évêque de Montréal était en France avec M. l'abbé Huberdeau. La santé de Sa Grandeur a été rudement éprouvée au passage des Alpes. Mais dans toutes les places où le digne prélat est allé pour satisfaire sa piété, il a été reçu avec les plus grandes marques de vénération. Nous ignorons encore l'époque précise de son arrivée au milieu de nous.

***

La retraite de MM. les curés et celle de MM. les vicaires du diocèse de Montréal a été prêchée cette année par le R. P. Kajsiewicz, Supérieur général de l'ordre des Résurrectionnistes, dont la maison-mère est à Rome, et s'est terminée mardi dernier. La retraite de messieurs les curés du diocèse de St. Hyacinthe est commencée de mercredi dernier. Le même Père prêche la première partie de cette retraite; M. l'abbé Raymond, vicaire général et supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe, prêchera la seconde partie.

***

Le Révérend Père Kajsiewicz prêchera, dimanche prochain, à la Grand'Messe, à Notre-Dame. Cet illustre

religieux, on le sait, avant d'entrer dans les armées du Seigneur, a été officier dans l'armée nationale de la malheureuse Pologne: il combattit en 1830 et 1831, à la tête de ses valeureux compatriotes, pour délivrer son pays de l'oppression étrangère. Quand l'héroïsme de la Pologne fut écrasé sous le pied de la force, il renonça au monde et fonda un ordre religieux qui put secourir les Polonais exilés aux quatre vents du ciel. La quête qui se fera dimanche sera au profit de cette sainte œuvre. Avec ces secours le Rév. Père partira pour le Brésil afin d'y établir une maison de son ordre.

***

Parmi les victimes du choléra en Égypte se trouvent deux religieux franciscains; la sœur Supérieure des Dames du Bon Pasteur au Caire et une sœur de charité à Alexandrie. Elles ont succombé au chevet des malades, martyrs de leur dévouement. A ce propos, nous ajouterons que si le choléra diminue ses ravages au Caire et à Alexandrie, il sévit avec une vigueur lamentable à Constantinople; huit cent à mille personnes meurent chaque jour. Il désole également la ville d'Ancône, en Italie, et aurait même fait son apparition à Marseille. Dans ces villes comme partout ailleurs, les prêtres et les religieux, sans crainte du fléau destructeur, se disputent le soin des cholériques avec un zèle digne d'admiration. Plusieurs médecins célèbres et étudiants ont quitté Paris pour se rendre en Égypte afin de soigner eux aussi les malades. Voilà un beau dévouement.

***

Le Séminaire des Missions étrangères a fait partir, dans ces derniers mois, neuf missionnaires pour la Chine et diverses villes de la Turquie, où le catholicisme fait chaque année de nombreuses conquêtes. Quelques missionnaires Jésuites sont aussi partis de Paris vers le milieu du mois de juillet pour la même destination et la même œuvre civilisatrice.

***

On a dit avec raison: la France, c'est la fille aînée de l'Eglise, c'est le bras droit du catholicisme, c'est l'épée du faible et de l'opprimé. Les missionnaires belges avaient demandé sa protection pour l'accomplissement de leur mission en Chine. Cette protection, l'empereur vient de la leur accorder. Aussitôt M. Verbist, supérieur de la congrégation, ayant reçu ses instructions de la Propagande de Rome, est allé prendre avec ses collègues la direction de l'immense vicariat de la Mangolie, qui leur a été confiée par le St. Siége: *Gesta Dei per Francos !*

***

Une cérémonie religieuse très-intéressante a eu lieu dernièrement au Japon: l'inauguration d'une église catholique dans la ville de Nangasaki. Tous les navires étrangers présents dans la rade ont voulu prêter leur concours à cette solennité. M. l'abbé Picard, supérieur des missions étrangères au Japon, a fait la bénédiction extérieure du nouvel édifice. M. le Consul de France, accompagné de tous les commerçants de la ville, est entré ensuite dans l'église, dont les nefs étaient occupées par un détachement de marins français. Des hommes appartenant aux équipages d'une corvette russe, d'une corvette hollandaise et d'une corvette anglaise, étaient venus se joindre au cortége. Pendant la cérémonie de l'office divin, des symphonies religieuses ont été exécutées par la musique militaire, que le commandant en chef de la division navale russe avait gracieusement mise à la disposition du lieutenant du vaisseau de la marine française. Jusqu'au coucher du soleil, un faisceau de drapeaux de toutes les nations représentées au Japon a joyeusement flotté au sommet de l'église catholique de Nangasaki.

***

Le catholicisme fait également les progrès les plus consolants dans les Indes Orientales, qui comptent, à cette heure, 17 évêques, 851 prêtres séculiers ou réguliers, 853,000 catholiques, 654 écoles fréquentées régulièrement par 25,000 enfants. La Rome payenne, assiégée d'un côté par les barbares, faisait sortir par l'autre côté ses fiers soldats, qui allaient conquérir le monde. Aujourd'hui, la Rome catholique, persécutée à ses portes et jusque dans ses murs par ses propres enfants, envoie aux barbares ses missionnaires qui conquièrent une seconde fois le monde. Malheur, disait M. de Maistre, malheur au peuple qui laisse pourir la vérité.

***

Aux dernières nouvelles de Rome, la santé du Saint-Père était excellente. Les populations sont tout heureuses de voir Sa Sainteté faire sa promenade quotidienne dans les environs de Castel-Gandolfo. Les localités que Pie IX a traversées pour se rendre à cette résidence d'été ont accueilli leur Roi avec les plus éclatants témoignages de vénération et de dévouement. Les troupes françaises ont rendu les honneurs militaires partout où elles tiennent garnison; à Villetri leur musique a joué l'hymne de Pie IX; à la station d'Albano, le capitaine des hussards a demandé et obtenu l'honneur d'escorter Sa Sainteté jusqu'à Castel-Gandolfo.

Le 23 juillet le Saint-Père devait promulguer, dans l'église paroissiale de Castel-Gandolfo, le décret *Tuto procedi posse ad canonisationem* de la bienheureuse Germaine Cousin de Pibrac, diocèse de Toulouse, en France.

***

Malgré tout ce dévouement de ses sujets, de ces élans non équivoques de leur amour pour leur Père et leur Roi, Pie IX n'en sera pas moins calomnié par les révolutionnaires. Partout, au reste, à cette heure, la papauté, observe M. de Lavedan, semble abandonnée par les gouvernements, qui ne comprennent pas qu'en revendiquant son indépendance politique et territoriale, elle défend leur propre indépendance; et c'est dans l'âme des peuples beaucoup plus que dans les évolutions des Cabinets, qu'elle peut trouver désormais son appui. Nous l'avons vu par les débats expressifs des chambres

françaises; nous le voyons au delà des Pyrénées par l'universelle réprobation que soulève la reconnaissance du royaume d'Italie. Pour infliger à l'Espagne un pareil démenti de ses traditions et de ses affections, le maréchal O'Donnell a dû fermer brusquement les Cortès; mais le sentiment public s'est fait jour avec éclat dans les patriotiques protestations des évêques comme dans les pétitions des citoyens, et le cri de la nation parle plus haut que la voix de ses ministres d'un jour.

Quelle raison supérieure O'Donnell avait-il de blesser ainsi le sentiment populaire et séculaire de son pays? Quel intérêt à enlever d'avance à sa catholique nation la perspective de devenir l'asile du Souverain-Pontife, la gloire et l'importance qu'aurait pu lui donner en Europe la présence d'un tel hôte? La dépêche embarrassée dans laquelle M. Bermudes de Castio, oublieux des exemples paternels, a exposé les motifs déterminants de l'acte du Cabinet, ose dire que c'est pour être utile au Saint-Père lui-même, en augmentant l'influence de l'Espagne dans les affaires italiennes, que la reconnaissance du royaume italien a été proposée à la Reine. Si l'Espagne n'a rien pu naguère contre un petit Etat, que pourrait-elle aujourd'hui contre une puissance? Et quelle raison de croire que l'ambassadeur d'Isabelle à Florence obtiendra, par la simple reprise des relations, ce que l'ancien ministre d'Isabelle à Turin n'a pu obtenir, en dépit des bons rapports qu'il y entretenait? L'Espagne aura sa dignité de moins, voilà tout; mais est-ce en perdant sa force morale, la seule à peu près qui lui reste, qu'elle se sera ménagé pour l'avenir les revanches dont elle a tant besoin? Puisse-t-elle n'avoir pas à regretter ses tristes concessions au parti révolutionnaire; puisse-t-elle n'avoir pas à subir un jour chez elle l'application du système qu'elle amnistie si imprudemment chez les autres!

***

Le Cabinet de Turin, ayant accompli, en partie, les stipulations de la Convention du 15 septembre, en transférant la capitale à Florence, il ne reste plus à la France qu'à retirer dans l'espace de deux ans ses troupes de Rome. Qu'arrivera-t-il alors? Nul ne le sait; tout le monde le prévoit. Le *Moniteur*, organe de l'empire français, annonce que le St. Père, en vue des éventualités, a commencé de réorganiser sa petite armée, et qu'il se dispose, suivant de sages conseils, à appeler des volontaires de toutes les parties du monde catholique à la garde du domaine de St. Pierre. Les dévouements ne manqueront pas, au risque même d'infliger à Victor-Emmanuel l'infâmie et de donner à l'Eglise la gloire d'un nouveau Castelfidardo.

***

Il est dit dans l'Ecriture que " les puissants seront puissamment punis." Des incendies, des ouragans, des maladies qui atteignent les hommes et les animaux désolent l'immense empire russe, et on assure que le choléra a déjà franchi la frontière méridionale.

LE DIVORCE.

(*Suite et fin.*)

XV

Le moment était donc venu! Odile entra, tremblante, dans cette pauvre petite boutique assez semblable, pour l'ordre et la propreté minutieuse, à celles que peignait Terburg, et demanda à une vieille qui tricotait:

" M. Walmeire?

— En haut, au premier. Montez doucement, l'escalier est un peu obscur."

Elle monta lentement, en effet, car un tremblement nerveux faisait plier ses genoux; au haut de l'escalier, une chandelle brûlait devant une image de la sainte Vierge (on était au samedi), et lui laissa voir une porte grise. Elle frappa, on ne répondit point; elle attendit longtemps et se décida enfin à tourner la clef. Elle entra dans une étroite antichambre qui servait de bureau, car on y voyait une table, des casiers et quelques livres; au fond, une porte était ouverte: c'était celle d'une chambre qui, tournée au couchant, recevait les derniers rayons du soleil, et à leur lumière Odile vit Guido, couché dans un fauteuil, près d'un feu de houille presque éteint. Dormait-il? on n'aurait pu le dire, tant il était immobile, tant il semblait absorbé. Odile avait ressenti jusqu'alors un mélange de crainte et de tendresse; mais, à la vue de son mari, l'amour, l'attrait, la pitié la plus vive l'emportèrent, et d'un mouvement soudain elle entra, tomba à genoux devant lui, en lui serrant les mains, en disant d'une voix étouffée par un excès d'émotion: " Guido! oh! Guido! c'est toi, enfin!

— Odile! s'écria-t-il avec une surprise inexprimable. Odile, que venez-vous faire ici?

— Je viens reprendre ma place, lui répondit-elle avec une humble fermeté, je veux réparer, s'il se peut, mes torts. Je suis votre femme, toujours votre femme devant Dieu, Guido.

— Mais les hommes, les hommes, que diront-ils?"

Elle restait à genoux, mais une douce autorité régnait en elle quand elle lui répondit, en citant la sainte liturgie: " Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. Nous fûmes, nous sommes unis, Guido, me rejetterez-vous? refuserez-vous de me pardonner?

— Vous pardonner! répondit-il, et moi, n'ai-je pas été coupable et bien coupable envers vous?"

En disant ces mots, il la releva et la serra sur sa poitrine. Elle répondit à son étreinte et, appuyée sur lui, elle pleura les larmes les plus douces et les plus amères de sa vie. Guido tremblait, cette émotion était trop forte pour son corps épuisé, et il retomba dans son fauteuil en proie à une affreuse suffocation. Elle le soutint, elle le secourut, elle rentra ainsi dans ses droits d'épouse, et, quand il revint à lui, il serra tendrement sa main et lui dit: " Vous me faites du bien.

— C'est pour toujours que nous sommes réunis," dit-elle, penchée sur lui.

Il la regarda avec tristesse: " Jusqu'à ma mort, Odile, puisque vous le voulez, vous êtes ma femme devant Dieu, et je reconnais que j'ai commis une faute bien grave en demandant le divorce et en en profitant

pour satisfaire à une folle passion. Mais Dieu m'a puni !

— Chut ! dit-elle. Ne vous fatiguez pas, cher Guido."

Ils restèrent quelques instants silencieux, la main dans la main. Guido paraissait calme et satisfait ; mais Odile avait l'âme nâvrée, soit qu'elle regardât le visage pâle et souffrant de son mari, soit qu'elle examinât l'indigente demeure où il avait vécu seul, malade et pauvre. Une seule chose la consola doucement : au-dessus du lit s'élevait un crucifix. " Vous aviez le bon Dieu près de vous, dit-elle à demi voix.

— Oui, répondit-il, depuis que je suis malheureux, je suis redevenu chrétien. Le malheur a du bon.

— Nous nous entendions, quoique séparés, dit-elle ; moi aussi, je crois.

— Je l'avais deviné. Que Dieu soit loué ! Mais j'avais une autre consolation, quoique mêlée de soucis.

— Votre enfant ? Oh ! que je voudrais le voir ! "

Il se leva en s'appuyant sur elle, et ouvrit une seconde porte qui donnait dans une étroite petite chambre. Là, à la lueur d'une bougie que Guido tenait élevée, Odile vit sur l'oreiller d'un petit lit une tête d'enfant plongé dans le plus paisible repos. Il était innocent et beau dans son sommeil. Odile le regarda très-longtemps ; ses yeux étaient mouillés, et son cœur rempli de pensées qui allaient avec amour du père au fils, et qui s'élevaient avec une secrète indignation contre la mère dénaturée qui avait abandonné cette aimable créature. " A quoi pensez-vous ? lui dit Guido à voix basse.

— Je pense qu'il ressemble à Marguerite, à notre pauvre petite fille ! Je l'aime, Guido, je sens pour lui ce que j'éprouvais pour Marguerite quand je la regardais dormir dans son berceau.

— Eh bien ! Odile, il sera à vous ; vous serez sa vraie mère, puisque l'autre...

Il se tut, et ils revinrent s'asseoir l'un près de l'autre. L'épicière, un peu curieuse sans doute, monta à ce moment ; elle apportait à son hôte le souper qu'elle avait préparé pour lui ; c'était une tasse de gruau et deux œufs sous une serviette de toile bise. Elle rangea avec symétrie la tasse et le couvert, et Guido lui dit enfin : " Madame Symoens, c'est ma femme qui est venue de Gand, pour me voir."

Madame Symoens ouvrit de grands yeux, comprenant difficilement qu'un pauvre employé d'un chemin de fer eût une femme d'un extérieur si élégant et riche ; mais l'attitude d'Odile la rassura et elle s'abstint de tout commentaire.

" Pourriez-vous me loger près de mon mari, madame Symoens ? demanda Odile.

— Sans doute, madame ! la chambre voisine sur le palier est vacante, et elle est très-propre.

— Je la prendrai ; voulez-vous y faire transporter ma malle qui est à l'auberge ?

— Oui, madame, sur l'heure."

Guido ne parlait pas, mais il voyait avec une douce joie Odile rentrer dans la vie à deux ; il l'avait aimée, et, dans les jours de sombre tristesse dus à sa seconde union, il l'avait regrettée en s'accusant lui-même. Et combien de fois, seul, abandonné, malade, n'avait-il pas pensé à elle ? Et elle revenait meilleure et plus tendre qu'autrefois : Dieu la lui rendait pour peu de temps ; c'était un dernier rayon destiné à illuminer le seuil de la mort.

Le lendemain, dès qu'elle entendit du bruit, elle accourut. Guido n'avait pu se lever, une nuit d'agitation, si douce qu'elle fût, l'avait accablé, et l'enfant, habitué à se lever et à s'habiller seul, était déjà auprès de lui. Il parut surpris à la vue d'Odile ; elle le prit sur ses genoux et l'embrassa tendrement : " Je veux être votre maman, Arthur," lui dit-elle.

Il la regarda longtemps dans les yeux, et Guido l'observait avec une espèce d'anxiété :

— Je veux bien, dit-il enfin, mais vous ne ferez pas comme ma première maman, qui ne voulait jamais que je sorte avec elle, ni que je joue dans sa chambre ! Vous me mènerez promener avec mon cher papa ?

— Oui, mon ami, et si votre cher papa veut y consentir, nous irons à trois dans un plus joli pays que celui-ci, et vous vous amuserez bien."

L'enfant l'embrassa, et Odile, en le tenant toujours sur ses genoux, s'assit auprès du lit et dit tendrement à Guido : " Vous êtes souffrant, et l'air de Furnes est si humide et si froid ! Consentez, Guido, à un voyage dans le Midi où nous vous accompagnerons, votre fils et moi ; votre santé se rétablira, et nous arrangerons notre avenir en paix."

Il lui serra la main et lui dit avec tendresse : " Je ne puis pas m'opposer à vos bonnes intentions, mon amie ; il est trop tard pour vous résister maintenant ! je me soumets donc à votre ordonnance."

Il s'efforçait de sourire ; mais Odile, voyant ce sourire doux et triste, se mit à pleurer en appuyant sa tête auprès de celle de son mari :

" Pauvre amie ! lui dit-il, se retrouver si tard et pour si peu de temps, pauvre Odile ! mais en Dieu, nous nous retrouverons et nous nous aimerons éternellement. Ne pleure pas, amie, sois tranquille, sois heureuse, car je suis heureux et tranquille.

— Papa, dis-lui donc de ne pas pleurer, puisque nous allons être si contents tous les trois," s'écria Arthur qui les regardait avec inquiétude.

Elle pleurait toujours, mais quelles folles joies auraient valu ces larmes, au fond desquelles brillaient les espérances immortelles et l'immortel amour ?...

XVI

Quinze jours après, les deux époux, d'après les conseils d'un médecin de Bruxelles, étaient installés à Pierrefonds, dans une charmante solitude, auprès d'une des plus belles forêts de France, et non loin de la fontaine dont les eaux douces et puissantes pouvaient faire quelque bien à Guido. L'enfant était avec eux, et il jouissait, lui, de tout le bonheur qu'on lui avait promis : il courait, il s'ébattait en liberté ; Odile lui prodiguait les soins, le bien-être et les caresses, et il goûtait avec l'insouciance de son âge ces plaisirs qui depuis longtemps lui étaient refusés. Guido suivait le traitement prescrit par le médecin, quoiqu'il n'en attendît rien, et Odile s'efforçait, en vain, de se faire quelque illusion. Et cependant, l'affection, la confiance, la paix de la conscience, le sentiment du devoir accompli donnaient à ces derniers moments une douceur qui devait embaumer le reste de sa vie. Elle ne quittait pas son mari, elle le servait le jour et la nuit ; quelquefois il pouvait sortir, appuyé sur son bras, et se promener pendant un quart d'heure au soleil, en aspirant les senteurs des

bois; plus souvent ils s'assayaient près d'une fenêtre qui encadrait un beau paysage, pris sur la forêt ou sur les ruines colossales du vieux château, et ils passaient ensemble de longues heures dans une intimité que rien ne troublait plus. Ils parlaient du passé, pour le regretter; ils parlaient de leur enfant partie pour le ciel, d'Arthur, à qui une longue vie semblait promise, et parfois, rarement, Odile disait quelques mots de l'avenir:

"Quand vous serez guéri, nous nous établirons dans un autre pays, en Angleterre si vous voulez, ou dans les îles normandes, dont le climat est si doux; là où le Code français n'est pas reçu, là où la loi ne nous défendra pas d'être unis.

— Nous le sommes devant Dieu, Odile, cela suffit pour se retrouver à jamais. Ce serait cependant une douce perspective que de vivre avec vous..."

Souvent il la priait de lire à haute voix, mais il ne goûtait que les livres de piété. Il ne disait pas à sa femme combien il avait besoin de s'appuyer sur Dieu pour se détacher d'elle.

Ils passèrent ainsi deux mois, durant lesquels la maladie de Guido suivit son cours rapide et mortel. Il était impossible, même à Odile, de s'abuser davantage... elle ne parla plus d'avenir, mais Guido lui parla plus fréquemment du ciel. "J'expie mes fautes en vous quittant, lui dit-il un jour; mais vous, chère amie, vivez pour mon pauvre enfant; je vous le lègue."

Le courage et la foi dont il était pénétré animèrent aussi le cœur de sa femme: elle sentait comme lui que, dans cette séparation amère, il y avait un rachat pour les fautes du passé et un contrat pour l'éternel avenir. "Ce n'est que pour peu de temps, lui répétait-il; la mort nous séparera moins que le divorce, car je prierai toujours pour vous et vous penserez toujours à moi. Souvenez-vous d'une seule chose: c'est que je vous ai dû les derniers moments heureux de ma vie, et que je vous bénis ainsi que mon enfant."

Il mourut paisiblement, avec son Dieu dans son cœur et le crucifix dans ses mains.

M. Paulus vint chercher sa fille à Pierrefonds, il la reconduisit à Gand, où le corps de Guido fut ramené et déposé près du cercueil de Marguerite. La profonde douleur d'Odile toucha son père, et il lui accorda la permission d'élever chez lui le petit Arthur: bientôt il s'attacha lui-même à cet enfant, qui était devenu l'unique consolation de la triste veuve: il était pour elle un souvenir suprême, un legs précieux, la vivante image de son mari et de sa fille à la fois, et la seule distraction qui pût animer ses journées mélancoliques. Elle s'occupait de son éducation, elle formait déjà des projets pour son avenir, et souvent elle se disait: "Que ferait Guido? que me conseillerait-il?" Toute sa pensée était là.—Dieu, son mari et l'enfant que tous deux avaient aimé.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis la mort de Guido; un matin, un étranger en uniforme fit demander Odile. Elle descendit, en tenant Arthur par la main, et, en les voyant ainsi en deuil tous deux, elle si tendre et lui si soumis, on n'aurait pu croire qu'ils n'étaient pas le fils et la mère. L'officier salua Odile et lui dit avec un accent allemand prononcé:

"Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, madame: je suis le capitaine Wolfgang Starks, de l'armée prussienne, et je viens remplir auprès de vous une mission qui, j'espère, ne vous sera qu'agréable. Ma femme, madame Ida Franck en premier mariage, madame Walmeire en second, maintenant madame Starks, vous fait réclamer, par ma bouche, l'enfant de sa seconde union, Arthur-Guido Walmeire. Elle a appris que vous en avez pris soin, elle vous en est infiniment reconnaissante, mais elle désire le reprendre sur-le-champ."

Odile le regarda avec épouvante, en serrant Arthur contre elle: "Vous voulez reprendre cet enfant, s'écria-t-elle, pour le rendre à celle qui l'a abandonné! Mais son père me l'a donné, il est à moi, à moi seule.

— Je doute que M. Walmeire eût le droit de vous le donner, et d'ailleurs, avez-vous un papier pour attester cela?

— Je n'en ai pas, mais ma parole ne vous suffit-elle pas? Je suis la vraie mère de cet enfant, monsieur!

— Par les sentiments, par les affinités, par le cœur, je ne dis pas, répondit l'officier avec beaucoup de flegme; mais les droits de ma femme sont légaux, et elle entend rentrer en possession de son fils. C'est mon idée aussi.

— Mais, monsieur, je l'aime et je ne le rendrai pas!

— Nous verrons cela.

— Cet enfant, d'ailleurs, est catholique comme l'était son père; votre femme est protestante...

— De la confession d'Ausbourg ainsi que moi, madame.

— Elle voudra le faire élever en protestant.

— Je ne vous cache pas que c'est notre intention: j'ai un frère qui est ministre du Saint Evangile et qui s'en chargera.

— Et la loi vous donne de tels droits! s'écria Odile avec une douloureuse indignation.

— Je pense que oui, madame. Vous pouvez vérifier, d'ailleurs.

— C'est ce que je compte faire, monsieur," dit Odile en se levant et en congédiant l'officier prussien.

L'enfant avait compris à moitié, il pleurait et se cramponnait à sa robe. Elle était pénétrée de douleur. Son père, pour la calmer, alla consulter avocats et magistrats, mais la loi était contre elle, la loi laissait l'enfant à sa mère, quelque indigne qu'elle se fût rendue de ce nom, de ce devoir, de ce bonheur. Et la loi eut son cours; Odile, qui s'attachait à l'enfant, dernier souvenir de son mari, lutta avec une énergie désespérée; mais un jugement et un arrêt la forcèrent à rendre Arthur à madame Wolfgang Starks. Il partit donc pour la Prusse, et là il fut confié aux soins du pasteur luthérien qui s'efforça de lui faire oublier et mépriser son pays, ses amis et ses sentiments catholiques. Triste et dernier effet du divorce, qui fait passer les enfants de famille en famille, partout étrangers, partout malheureux, pauvres parias errants loin du foyer domestique qu'un orage a bouleversé!

Odile survécut à ce dernier coup qui frappait son cœur meurtri: les pauvres héritèrent de la part d'affection, part immense, qu'elle avait dévolue à Arthur. Sa vie ici-bas n'a plus qu'un but: le salut de son père, et le vieux libre penseur subit déjà, en dépit de lui-même, l'influence de l'atmosphère chrétienne dont il est environné. Il donne moins aux plaisirs et un peu plus aux misérables; il suit quelquefois sa fille à la messe, mais il ne l'accompagne jamais au cimetière de Saint-Armand où elle va s'agenouiller entre deux tombeaux que la croix protége... il a peur de la mort. Pourtant, elle espère qu'il mourra en chrétien et non en solidaire.

Ses œuvres et ses souffrances sont offertes à cette intention. "Et si Dieu m'accorde cette grâce, dit-elle parfois à Gabrielle, que pourrai-je demander encore, si ce n'est la fin de mon exil ? On m'attend là-haut : mon enfant, dans les bras de son père, m'appellera-t-elle longtemps ?..."

On a eu des nouvelles du docteur Thibault : il est à Naples où il compte, dit-on, finir ses jours.

MATHILDE BOURDON.

Sermon

Prononcé à la Cathédrale de Québec, le 26 juin 1865, jour de la fête de St. Jean-Baptiste,

PAR M. L'ABBÉ T. A. CHANDONNET.

Dabo tibi gentes hereditatem tuam.
Je te donnerai les nations en héritage.
Ps. 2, v. 18.

(*Suite et fin.*)

III.

Mes Frères,

Le travail est un déploiement de force contre la force. Il contient trois choses : l'action, la lutte et la peine. Ici bas, notre action est toujours un travail, tandis que dans la patrie du ciel, nous agirons sans travailler, comme Dieu lui-même agit toujours et ne travaille jamais.

Le travail suppose donc de la part de l'homme un déploiement d'énergie constante.

Mais jamais, en dehors de la vie morale, jamais le travail ne porte mieux son nom, jamais il ne réclame plus d'énergie et de constance, jamais il ne répand plus de sueurs, que quand il se charge d'alimenter la vie physique de la patrie. Jamais il n'exige un concours plus général, plus réel, plus désintéressé, plus public, une conspiration plus générale et plus patriotique.

A quoi tient cette vie physique ? Elle tient principalement à quatre éléments : les arts, l'industrie, le commerce et l'agriculture.

Avant de m'attacher aux détails, permettez au prêtre qui ne cesse jamais d'être citoyen, qu'ici même, sous un vêtement qui tient plus au sanctuaire, dans une chaire où enseignèrent les apôtres, armé d'une autorité que l'Eglise communique à tous ses ministres, environné de cet éclat surnaturel qui s'attache au pas de ceux qui évangélisent la paix et les biens d'une autre vie ; permettez-moi de payer, au nom de la patrie, le tribut de louange mérité à tous ceux de nos compatriotes qui, au milieu des labeurs d'une carrière encore neuve dans notre jeune patrie, ont déjà réussi à donner à nos arts, à notre industrie, à notre commerce, à notre agriculture, une vie qui ne s'efface pas en présence de l'éclat qui entoure ceux des nations étrangères.

La patrie doit voir avec bonheur l'artiste qui s'étudie à animer son histoire et son sol, l'industrie qui double ses forces, l'intelligente sollicitude du commerçant qui exploite et grossit ses richesses ; l'agriculteur laborieux qui sollicite l'inépuisable fécondité de ses entrailles ; les efforts de ceux qui ont élevé leur zèle pour une de ces quatre choses à la hauteur d'un apostolat patriotique, ou qui font profession d'accueillir le génie protecteur de notre vie physique dans les sanctuaires plus durables d'une institution régulière. Elle doit suivre avec un œil de complaisance ceux de ses enfants qui vont soutenir, jusque sous un ciel jaloux d'une prescription séculaire, la gloire du talent canadien.

Maintenant, M. F., il faudrait avoir le talent de ces hommes dévoués pour bien connaître l'importance vitale de leurs œuvres.

Je ne me flatte pas de savoir ce que valent en réalité les imitations animées de l'artiste, même pour l'esprit et pour le cœur, le travail de l'industrie, ses exploitations, ses perfectionnements et ses ingénieuses découvertes. Le commerçant seul peut calculer ce que valent à la patrie ces riches importations d'une plage étrangère, l'exportation régulière de sa propre abondance, cet échange industrieux des biens que la Providence a ménagés aux peuples comme aux individus ; et cette heureuse facilité de relations sociales qu'ils introduisent, sans que jamais cependant l'intérêt matériel n'impose aux peuples un sacrifice qui coûterait au droit, au devoir ou à l'honneur.

Sur ces trois points importants, je suis donc forcé de limiter mes réflexions. Cependant, j'en connais assez pour me convaincre que la vie physique des peuples, dans quelque élément qu'on la suppose, est toujours une vie ; que la patrie a besoin de sa vie physique même au profit de sa vie morale et de sa vie sensible. Le progrès des arts, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, procure naturellement le bien-être des peuples ; le bien-être d'un peuple, dans quelqu'ordre qu'il soit, ne se sépare jamais du reste de sa vie sans violence et sans douleur. Au point de vue de l'heureuse intégrité de notre vie sociale et patriotique, nous devons donc vouloir et désirer que nos arts, notre industrie, notre commerce et notre agriculture fleurissent et portent leurs fruits.

Laissons à d'autres, si nous le voulons, dans chacune de ces carrières honorables, le poids du jour et de la chaleur.

Mais il est une chose que nous ne pouvons pas abdiquer, et que nous ne saurions omettre sans devenir coupables et de lâcheté envers nos frères et de trahison envers la patrie : c'est le devoir de donner aux arts, à l'industrie, au commerce et à l'agriculture canadiens l'encouragement de nos sympathies et de nos actes.

Ici encore, ce n'est point le fanatisme de l'exclusion que la patrie désire, ni même l'héroïque sacrifice des intérêts personnels en présence de ceux de nos frères. Non, mais lorsque des compatriotes naturellement plus chers à la patrie, ne reculent pas eux-mêmes devant le sacrifice pour soutenir l'honneur de leurs carrières et mériter notre confiance, il est plus que naturel, il est juste, il est patriotique à nous de leur accorder une réelle protection. Et cette protection, je ne veux pas qu'elle se réduise à des velléités et à de belles paroles ; je veux plus, je veux que chacun agisse comme si l'efficacité de cette protection ne dépendait que de lui seul ; car toute action publique tient à l'action spéciale de chacun.

Vous n'êtes pas étonnés, sans doute, mes chers concitoyens, que je détache des autres et réserve à une at-

tention speciale l'art si ancien, si utile, si noble de l'agriculture. Je suis frappé de plusieurs faits que je trouve inconciliables. Les voici: c'est que tout le monde convient que l'agriculture est une chose belle, bonne et vitale, surtout pour nous Canadiens-français; tout le monde convient que notre agriculture marche languissamment; tout le monde déclare qu'il faut agir pour la ranimer; et très peu agissent.

Tout le monde convient que l'agriculture est un élément vital pour nous. C'est elle, en effet, qui, dans une population soustraite aux malignes influences de l'atmosphère des villes, conserve à la patrie une vigueur plus antique, des mœurs plus canadiennes. L'agriculture, par un privilége qui ne fut partagé par aucune autre carrière sociale en Canada, a fourni dans la personne de ses enfants des gloires, des défenseurs, des sauveurs de la patrie. Vous en voyez dans l'épiscopat et le sacerdoce, sur le champ de bataille, dans la magistrature, dans la politique. Je ne puis pas ici aider vos mémoires par un dénombrement qui serait trop long et toucherait à des noms trop récents. Mais je consulte le fait, et j'en conclus qu'envers l'agriculture, nous sommes tous spécialement engagés.

Notre agriculture est souffrante; ai-je besoin de le prouver?

Tout le monde convient qu'il faut exploiter notre sol et s'emparer de nos forêts avant l'étranger. Ai-je besoin de le prouver?

Cependant très peu agissent. Je pourrais me contenter de l'affirmer. Mais une chose pénible à entendre a besoin d'une autre qui l'autorise. En voici une assez éloquente.

Il y a quelques années, une société de colonisation a pris naissance au sein de notre cité. Sa devise était généreuse. Naturellement elle fut bien accueillie, même protégée par nos feuilles politiques; elle a reçu l'appui d'hommes distingués, l'adhésion et la coopération de familles entières. Plus d'une fois elle a couru au secours de pauvres et braves colons, visités par les rigueurs de l'incendie.

Cependant, dans une ville comme la nôtre, combien compte-t-elle de membres souscripteurs? A peine un mille. Beaucoup d'entre nous ont négligé, quelques-uns même, quand on est allé frapper à leur porte, ont positivement refusé de donner en faveur d'une œuvre si patriotique, à notre chère agriculture, l'infime contribution de trente sous, qu'on allait quelques heures après et souvent, et volontiers, jeter dans les mains d'une association de comédiens ou de danseurs nomades.

Et cependant nos propres frères sont dans la souffrance.

Non, mes chers compatriotes, non, nous ne faisons pas assez: le citoyen ne fait pas assez, l'homme du peuple ne fait pas assez.

Et cependant, chaque jour, les feuilles publiques nous répètent que cent mille compatriotes ont quitté nos églises, nos foyers, nos terres, nos drapeaux, pour aller mendier, au milieu d'une population mille fois étrangère, le pain amer du travail, perdre leur foi, leur honneur et leur patriotisme.

Oh! il me semble que la patrie se lève en ce moment, les yeux baignés de larmes, et montre à ses enfants encore fidèles la plaie qui saigne toujours à son flanc généreux.

Mes chers compatriotes, dans la triple vie de la patrie nous avons vu la patrie toute entière. Elevons donc nos âmes, et laissons agir nos cœurs. Emparons-nous de la vie. Emparons-nous de la vie morale par la science et par la vertu, par le travail énergique de l'intelligence et du cœur. Je ne donnerai pas de conseils à l'âge mûr; mais je dirai à la jeunesse qui m'écoute: Défiez-vous de ces feuilles ignorantes et immorales qui nous apportent les épaves honteuses d'une plage étrangère; allez chercher le pain spirituel, qui nourrit les fortes générations, dans les mains de ces hommes qui ont bien parlé et bien écrit de la vérité et du bien, et non pas dans les romans qui se cachent au fonds de nos bibliothèques. Emparons-nous de la vie sensible avec honneur.

Emparons-nous de la vie physique avec la force dont savent disposer nos bras.

Portons haut le drapeau sublime de notre nationalité. Inscrivons-y: Union, Respect et Amour. Un peuple ne vit pas, il n'est pas même possible, sans l'union qui groupe toutes les forces, sans le respect qui donne la confiance, sans l'amour qui réunit la puissance royale des hommes, le cœur.

Effaçons donc pour jamais la division, le mépris et l'indifférence. A ces mots, mes chers compatriotes, souffrez que je vous fasse franchement un dernier reproche. Vous avez assez mérité d'honneur pour supporter un blâme. Le Canadien sur ces bords devenus moins sympathiques à sa nationalité, le Canadien-français n'est pas uni, il ne se respecte pas assez, il ne s'aime pas assez.

Ah! nous vivons à côté d'une nation aussi ennemie qu'elle est vaste, nous respirons au milieu des nationalités étrangères, nobles et amies, mais nous-mêmes nous voulons vivre. Pourquoi donc cette rivalité entre Canadiens? Pourquoi donc cette jalousie fatale qui anime le Canadien contre le Canadien? Pourquoi cet engouement pour tout ce qui s'éloigne de notre propre race? Qu'avons-nous donc à envier à un patrimoine étranger?

Pourquoi donc poursuivre de notre envie le Canadien-français qui monte et domine? Tout cela est pénible à dire, mes chers compatriotes, mais cela est vrai; depuis longtemps je voulais le dire, aujourd'hui je puis le dire et je le dis. Heureux si le reproche fait mieux que la louange.

O mes chers compatriotes! soyons donc unis, attachés les uns aux autres par les liens honorables de l'estime et de l'amour, et alors nous vivrons; et l'ordre, la paix qui est la persévérance de l'ordre, l'anticipation du bonheur complet, étendra ses ailes protectrices sur la religion, sur l'individu, sur la famille, sur l'Etat, sur notre noble et bien-aimée patrie.

Abd-el-Kader.

A l'occasion de la visite et du séjour d'Abd-el-Kader à Paris, les journaux ont beaucoup parlé de ce personnage célèbre, qui, à diverses époques et à divers titres, a occupé l'attention de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et principalement celle de la France.

Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en esquissant ici une courte notice sur le fameux émir dont le nom, il y a plus de trente ans, retentissait dans les déserts de l'Afrique et qui, pendant près de quinze années, opposa une résistance infatigable aux plus vaillantes

troupes françaises et tint en haleine leurs plus illustres généraux.

Abd-el-Kader ben Mahhi-ed-Din naquit en 1808, près de Mascara, dans la plaine de Ghris, où vingt-quatre ans plus tard, c'est-à-dire en 1832, il devait être proclamé *sultan* des Arabes. L'ex-émir a donc aujourd'hui 57 ans. Originaire du Maroc, sa famille, qui ne vint s'établir en Algérie qu'à une époque assez récente, ne tarda pas cependant à acquérir dans ce derniers pays une influence considérable, grâce à la réputation de sainteté de l'aïeul et surtout du père d'Abd-el-Kader, Si Mahhi-ed-Din. Celui-ci joignait à la qualité de marabout celle de shérif, c'est-à-dire descendant du prophète par sa fille Fathma. Une légende, que racontent les Arabes, paraît avoir exercé quelque influence sur l'élévation précoce du fils de Mahhi-ed-Din au rang de sultan. Voici, suivant eux, ce qui arriva :

Le lendemain de l'arrivée du jeune Abd-el-Kader à Bagdad revenant d'un pélérinage de la Mecque, où il avait accompagné son père, un nègre se présente tout à coup à celui-ci, et d'une voix sévère dit :

" Où est le sultan ?

—Il n'y a pas, répond Mahhi-ed-Din, de sultan parmi nous ; nous sommes des gens pauvres et venant de la Mecque, où nous avons visité la maison de Dieu.

—Le sultan, reprend le nègre, est celui que tu as envoyé conduire les chevaux aux pâturages, comme si un tel soin devait incomber à l'homme qui doit un jour commander à tout le *gharb*."

Et comme le marabout lui avait fait remarquer que ces paroles imprudentes pourraient attirer sur lui l'attention ombrageuse des Turcs, le nègre mystérieux ajouta :

" Apprends donc que le règne des Turcs est près de finir dans l'Occident."

Ce fut peu de temps après, en effet, en 1830, que les Français entrèrent vainqueurs à Alger, et que le soulèvement général des tribus du beylik d'Oran et de la régence d'Alger fit fuir les milices turques.

Abd-el-Kader fit l'apprentissage des armes sous les ordres de son père. Il vit le feu pour la première fois sous les murs d'Oran dans les journées des 3 et 7 mai 1832. Là, emporté par son bouillant courage, il s'élança au milieu des tirailleurs et faillit être fait prisonnier. Son cheval reçut sept coups de baïonnette. Une autre fois, c'était dans les combats des 6 et 23 octobre, des 10 et 11 novembre de la même année, il mit le comble à sa réputation comme guerrier. On le vit riant avec le danger, se précipiter sur le passage des obus qui ricochaient auprès de lui, et accueillir par des railleries les signes de terreur de ses compagnons d'armes. La valeur déployée par Abd-el-Kader appela sur lui l'attention des Arabes, dont il excitait l'admiration.

Vers ce temps, les chefs arabes, qui se disputaient les lambeaux d'un pouvoir déchu, firent une démarche auprès de Mahhi-ed-Din et lui demandèrent de prendre en main la cause de la guerre sainte. Le sage marabout ayant repoussé ces offres à cause de son âge avancé, et ayant répondu qu'il fallait un chef actif et dans la force de l'âge, les principaux des tribus le prièrent de leur donner pour sultan " non pas son fils aîné qui n'était qu'un homme de livres," mais le fils de Zohra qui était " un homme de poudre." Mahhi-ed-Din hésita d'abord, puis refusa, alléguant qu'Abd-el Kader était trop jeune, trop inexpérimenté pour assumer sur sa tête une tâche aussi difficile.

On était au 21 novembre 1832. Le lendemain, les mêmes chefs se réunirent de nouveau dans la tente pour arrêter une décision définitive. Alors un vieillard prit la parole. C'était Sidi-el-Arach, marabout centenaire, dont le nom était entouré d'un respect presque égal à celui dont jouissait le nom de Mahhi-ed-Din. Laissons parler ici M. Bellemare, dans son livre intitulé : *Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire ;* la scène, d'une simplicité naïve et d'une couleur antique, mérite d'être rapportée :

" Sidi-Arach déclara que dans un rêve il avait vu le jeune Abd-el-Kader assis sur un siége d'honneur et rendant la justice."

Or, il se trouva que Mahhi-ed-Din avait eu également un songe analogue : Sidi Abd-el-Kader-ed-Djilaly lui était apparu dans son sommeil, et après lui avoir rappelé la prophétie faite à Bagdad, il avait ajouté :

" Ton fils ou toi devez être sultan des Arabes. Si tu acceptes le pouvoir pour ton propre compte, ton fils mourra : si tu l'acceptes pour lui, tu mourras bientôt."

En présence de cette coïncidence de rêves, que nous ne discutons pas, la résistance de Mahhi-ed-Din cessa. Il fit appeler son fils, et après lui avoir exposé la démarche des Hachems et des Beni-Amers :

" Si tu étais appelé à commander aux Arabes, lui dit-il, comment les gouvernerais-tu ?

—Le livre de la loi à la main, et, si la loi me l'ordonnait, je ferais moi-même une saignée derrière le cou de mon frère."

A ces mots, qui devaient résumer toute la conduite politique d'Abd-el-Kader vis-à-vis du peuple arabe, mais qui faisaient connaître en même temps la nécessité d'un gouvernement juste et sévère dans les circonstances où l'on se trouvait, Mahhi-ed-Din s'appuya sur l'épaule de son fils, sortit de la tente, suivi de tous les chefs qui depuis deux jours avaient pris part aux délibérations, et, présentant Abd-el-Kader à la foule assemblée :

" Voici, dit-il, le sultan annoncé par les prophéties : *c'est le fils de Zohra*. Obéissez-lui comme vous m'obéiriez à moi-même. Que Dieu vienne en aide au sultan !"

Une immense acclamation répondit à ces paroles du marabout. Aussitôt Abd-el-Kader, montant à cheval, parcourut, au milieu des cris d'allégresse, les flots d'une foule en délire se précipitant sur ses pas, baisant ses mains, ses jambes, ses étriers, ses vêtements, et faisant retentir l'air de ce cri que Mahhi-ed-Din, avait proféré une première fois : *Al ah insor es soultân !* (Que Dieu vienne en aide au sultan !)

C'est ainsi que fut proclamé sultan des Arabes, à l'âge de 24 ans, celui qui devait, pendant quinze années, forcer les plus vaillantes troupes françaises à tant de fatigues et de glorieux combats. Avant de quitter le livre de M. Bellemare, disons que cet écrivain établit, au moyen de documents officiels, la fausseté complète de l'accusation qu'on a fait peser sur l'émir d'avoir ordonné le massacre des prisonniers français à la *Deïra* en 1846. Cet historien prouve qu'Abd-el-Kader n'a trempé en rien dans cet odieux attentat, que non-seulement il n'a pas donné l'ordre d'exécution. mais que, l'eut-il voulu, il n'aurait pu le donner. On aime à se sentir complètement rassuré sur ce point à un moment où la France possède son ancien et illustre ennemi devenu son ami et son allié. L'estime personnelle peut ainsi

s'ajouter aux liens de mutuelle reconnaissance que des évènements subséquents à la guerre ont établis entre Abd-el-Kader et la France.

Ce fut le 23 décembre 1847, juste deux mois avant la révolution qui devait précipiter du trône le roi Louis-Philippe, que cet homme extraordinaire, qui avait soulevé trois fois l'Afrique contre la France et fanatisé les populations, se vit obligé de se rendre au duc d'Aumale, gouverneur général de l'Algérie.

Abd-el-Kader, après avoir été retenu quelque temps à Pau, fut interné à Amboise, où il demeura jusqu'en 1852, époque à laquelle, conformément à une promesse donnée lors de sa capture, il fut mis en liberté sur parole. L'émir se retira alors en Orient, et l'on se souvient de sa généreuse intervention pendant les massacres de Syrie. Ce fut le plus beau moment d'une carrière pleine de vicissitudes.

On était en France sous le coup des vives émotions produites par les évènements d'Italie, lorsqu'au milieu de l'année 1860 parvint la nouvelle d'actes épouvantables dont le Liban venait d'être le théâtre. Le fanatisme musulman avait secrètement projeté l'extermination générale des chétiens de la Syrie; les Druses y avaient préludé, dès le mois d'avril 1860, par des assassinats isolés. Les actes de violence et les incendies commencèrent vers la fin de mai; les premières et principales victimes furent les chrétiens maronites. Le 1er juin et les jours suivants le massacre se généralisa, et sur plusieurs points, comme aux portes de Saïda, dans la petite ville de Djezzin, dans la ville plus importante de Déir-el-kamar, il devint une horrible boucherie. A Djezzin un nombre considérable de chrétiens périrent dans les flammes ou sous le couteau des Druses et des musulmans. Les autorités ottomanes, au lieu de repousser les égorgeurs, les encourageaient en consignant les troupes dans les casernes et en refusant de donner asile aux chrétiens. Des scènes semblables se passèrent en même temps à l'extrémité méridionale de la Célésyrie, où la population de deux villes fut presque entièrement exterminée. Le 18 juin, la ville de Zaleh, à douze lieues de Beyrouth, vit s'accomplir un pareil carnage et fut réduite en cendres. Enfin, du 9 au 13 juillet, le quartier chrétien de la grande cité de Damas fut livré au massacre, au pillage, à l'incendie, aux actes les plus infâmes. Les soldats turcs, qui auraient dû protéger les victimes et arrêter les coupables, pactisaient avec ceux-ci, excitaient les assassins et pillaient comme eux. Les couvents et la plupart des consulats furent saccagés et incendiés. Jamais plus cruels outrages n'avaient été subis par la chrétienté.

Pendant ces tristes scènes, au milieu de ce débordement d'un fanatisme ignorant et cruel, il se trouva, du moins, dans la ville de Damas, un musulman qui sut bien mériter de l'humanité et de la civilisation chrétienne. Ce fut Abd-el-Kader, qui, dans un conseil convoqué par le gouverneur Akmed-pacha, avait défendu avec énergie la cause des chrétiens, que ce haut fonctionnaire, obéissant peut-être à des ordres supérieurs, ne songeait qu'à abandonner. Dès que le danger devint imminent, la conduite de l'ancien ennemi et prisonnier de la France, de celui qui, au nom de Mahomet, avait si longtemps levé contre elle, en Afrique, l'étendard de la guerre sacrée, fut bien différente de celle de ce gouverneur. Tandis que celui-ci assistait froidement au massacre et à l'incendie, ne donnant aucun ordre pour les empêcher, Abd-el-Kader offrait aux chrétiens un asile dans sa maison et se mettait, avec quelques naturels algériens demeurés fidèles à sa fortune, à la disposition du consulat de France. Le 9, il sortit sept fois avec sa petite troupe, recrutant les chrétiens et les mettant en sûreté dans sa maison, jusqu'à ce qu'elle fût pleine (3,000 s'y étaient réfugiés) et dans la citadelle où il en entassa 11,000, dont il confia la protection à un corps d'Algériens. Sept de ses serviteurs furent tués à ses côtés. Le cheik Ul-Islam avait donné l'ordre d'attaquer l'émir dans sa maison; Abd-el-Kader se préparait à la résistance, et une lutte terrible allait s'engager, lorsqu'on vit entrer à Damas (c'était le 11) 1500 Druses du Haouran, commandés par le cheik Assaad-Amer. Ce cheik était lié d'amitié avec le consul de Grèce, auquel il avait promis son appui en cas de danger; le consul l'avait averti, et le cheik se rendait à son appel. Il se plaça sous les ordres d'Abd-el-Kader, qui put, grâce à ce concours inespéré, sauvegarder les 14,000 chrétiens réfugiés chez lui et dans la citadelle. Le 13, un nouveau gouverneur, Mohammed-pacha, arrivait à Damas avec 3,000 soldats, l'ordre fut dès lors rétabli. Le quartier chrétien, d'ailleurs, n'était plus qu'une ruine immense: 3,800 maisons avaient été brûlées, et 8,500 chrétiens avaient péri. Les pertes matérielles s'élevaient à plus de cent millions de francs. – En tout, le complot tramé contre les chrétiens avait coûté la vie à 17,271 personnes, auxquelles il fallut ensuite ajouter au moins 30,000 malheureux, morts depuis de faim et de misère.

Un cri d'indignation s'éleva dans toute l'Europe, et la France, fidèle à ses traditions et à ses devoirs de puissance protectrice des chrétiens d'Orient, envoya une expédition en Syrie et réclama le châtiment des principaux coupables. Akmed-Pacha, le gouverneur de Damas, fut fusillé dans cette ville avec un colonel turc, tandis que le grand cordon de la Légion d'honneur, envoyé à Abd-el-Kader, montrait que la France sait toujours et partout admirer, honorer et récompenser le dévouement.

La belle conduite de l'ancien adversaire de la France en Afrique excita plus vivement que jamais l'intérêt sur le caractère de cet homme qui venait de se révéler sous un jour nouveau. La curiosité publique était éveillée; on étudia de plus près cette intéressante physionomie. Un ouvrage de Mgr. Dupuch, ancien évêque d'Alger, publié en 1849, sous ce titre: *Abd-el-Kader au château d'Amboise*, avait déjà fait connaître bien des détails à l'aide desquels on pouvait juger de la générosité et de la hauteur des sentiments chez ce chef musulman. En voici une preuve entre mille; nous citons:

" Un nègre, détaché par d'autres ennemis que les Français pour assassiner l'émir, avait pu, en dépit de la surveillance exercée autour de la smala, parvenir jusqu'à la tente où Abd-el-Kader tenait conseil; mais, une fois face à face avec le héros arabe, le traître, saisi de remords, brisa son poignard.

" —J'allais te frapper! s'écria-t-il, mais ton seul aspect m'a désarmé, et mon bras tout à coup est resté sans force.

" L'émir cacha son émotion, se leva du tapis du conseil, et touchant le nègre au front, lui dit:

"—Tu es entré ici meurtrier; Allah veut que tu en sortes honnête homme; rappelle-toi seulement que le serviteur de Dieu t'a pardonné.

" Et il le renvoya sain et sauf."

Rien n'est plus saisissant, en effet, rien n'est plus doux et plus imposant à la fois que cette grande, belle et noble figure d'Abd-el-Kader. Cet aspect de l'émir ne contribua pas moins que son courage à intimider les assassins de Damas et à sauver des milliers de chrétiens leurs victimes. Suivant le rapport de beaucoup de témoins, le regard seul d'Abd-el-Kader faisait tomber le sabre et le fusil des Druses, comme il avait fait tomber le poignard du nègre d'Afrique.

On trouve, dans une lettre de ce grand homme, au sujet des massacres du Liban, une prophétie aussi curieuse que son rôle dans cette circonstance :

" Ainsi, écrivait-il, commence à s'accomplir la prédiction de Mahomet, oubliée des Musulmans de la Turquie: " *L'Islamisme périra par la corruption, le fanatisme, et la violence; tandis que le christianisme, s'étendant toujours par la douceur, la pureté de l'âme et la charité, achèvera de conquérir le monde et ne finira qu'avec lui.*"

Cette prophétie de Mahomet était déjà bien propre à faire naître de graves réflexions dans l'esprit si éminent d'Abd-el-Kader. Mais il est d'autres circonstances qu'il faut connaître pour entrevoir par quelle série d'impressions et de sentiments cet ancien ennemi de la France et des chrétiens a pu arriver à l'élan généreux et sublime qui en a fait le sauveur de ces mêmes chrétiens et le précurseur de la France en Orient. Ce touchant mystère fut expliqué par Mgr. Donnet, le cardinal archevêque de Bordeaux, dans un discours qui contenait le récit de ses rapports avec Abd-el-Kader prisonnier. L'ex-émir avait séjourné à Bordeaux en se rendant de Pau à Amboise. Mgr. Donnet et Mgr. Dupuch, l'ancien apôtre de l'Algérie, virent là une larme à essuyer, un courage abattu à relever, peut-être une âme à sauver. Ils n'hésitèrent pas, ils accoururent auprès du prisonnier; ils savaient ce que la patrie absente laisse de profonds souvenirs, surtout aux cœurs des hommes d'élite; mais ne pouvant lui rendre la liberté, ils voulurent lui porter les secours de la charité, lui montrer les trésors d'ineffables consolations renfermées dans cette religion qu'il ignorait et laisser au moins en germe dans cette âme méditative quelques-unes des grandes vérités de notre foi. Ils cherchèrent à épargner à ce fier enfant du désert les regards d'une foule impatiente et curieuse; ils en firent pour ainsi dire leur hôte, il n'eut pas d'autre équipage que le leur, et le peuple, qui avait compris, s'associant à la pensée de son archevêque, s'inclina et salua avec respect une grande infortune.

L'émir ne s'y trompa point, et cette épreuve, qu'il semblait redouter, produisit une douce sensation que ses yeux traduisaient d'une manière expressive. Il fut ému, et, en se voyant entre deux ministres de cette religion qu'il avait poursuivie peut-être de ses colères, il put remonter de l'effet à la cause, se demander quelle était donc cette foi qui relève le courage des vaincus et presse la main d'un ennemi. Il compara sans doute et rechercha pourquoi le Dieu de Mahomet n'inspire pas ces pieux dévouements...

" Dieu seul pourrait nous dire—continue Mgr Donnet,—si à Damas Abd-el-Kader ne s'est pas souvenu de Bordeaux, ne s'est pas replié sur ces heures de mutuelle confiance. C'est avec une ardeur de néophyte qu'il écoutait nos paroles, qu'il provoquait nos épanchements et qu'il en faisait à son passé de singulières applications. Il nous semble encore l'entendre s'écrier : " Moi aussi je suis le ministre du Très-Haut, son serviteur fidèle, et je prêche sa loi." Pénétré de reconnaissance, il ne voulait plus nous quitter..."

Le lendemain les deux prélats retrouvèrent l'émir sur le bâtiment qui devait l'emporter. Ecoutons encore l'attachant récit de Mgr Donnet :

" A mesure que le navire nous rapprochait du lieu de la séparation, on voyait son œil inquiet nous interroger et sa volonté dominer ses émotions. Il souffrait évidemment !... Sentait-il que la vérité s'approchait, qu'il pouvait la saisir de sa main, et en embrâser son âme de feu ?... Qui pourrait nous le dire?... Ce que je sais, c'est que ses questions se multipliaient : il voulait tout percevoir, et les choses qui remuaient son cœur, et celles qui frappaient ses regards. C'est ainsi que, lui montrant près de Saint-Romain de Blaye le village de Saint-Martin, il fallut lui dire ce qu'était St. Martin et l'histoire de son manteau. Je le vois encore, en apercevant l'horizon chargé de nuages, offrir alors à Mgr. Dupuch, avec une intention facile à comprendre, non pas la moitié de son manteau, mais son manteau tout entier ! "

Il semblait donc que déjà la pensée du vrai Dieu, si obscurcie par la barbarie mulsumane, prenait possession de l'âme virile d'Abd-el-Kader, et qu'elle inspirait à ce fils du désert une puissance de raison et une ferveur d'héroïsme capable des plus grandes choses.

" Ces quelques heures d'épanchements réciproques ne furent pas perdues, conclut Monseigneur Donnet ; à Amboise, Abd-el-Kader aimait à parler de Bordeaux. Il reçut plus tard avec une vive satisfaction la visite de Mgr. Dupuch, les exhortations de l'archevêque de Tours (alors Mgr. Morlot), les soins assidus de tous les membres du clergé paroissial. Il se fit traduire par son digne interprête, le capitaine Boissonnet, *les fastes de l'Afrique chrétienne*, qui devinrent une de ses lectures habituelles."

Enfin quelque temps après, au renouvellement de l'année, l'émir adressait à Mgr. l'archevêque de Bordeaux des vers pleins de charme avec ce titre touchant :

Le pauvre exilé à Monseigneur Donnet, l'archevêque consolateur.

Nous ne pouvons citer toute cette pièce : en voici, du moins la première strophe :

" Gloire à Dieu seul !

" Dès qu'il m'a vu, celui qui règne à Bordeaux comme ministre de l'arbitre souverain, m'a fait lire dans son cœur qu'il voulait alléger ma souffrance et qu'il avait pour moi une sincère affection. En me comblant d'honneurs, il a enlevé du cœur de la foule qui se pressait sur mon passage tout sentiment de haine : en me faisant asseoir à ses côtés, il m'a soustrait à la curiosité des regards ; *en m'expliquant sa loi sainte, il a fait tomber de mes yeux le bandeau qui me cachait sa beauté incom·arable.*

Tel est l'homme que les Parisiens viennent de posséder au milieu d'eux.

" Partout où se montre l'Émir, dit un journal, avec son beau et majestueux visage, la foule arrive, se presse et semble vouloir témoigner au courageux sauveur des chrétiens de Damas son admiration et sa reconnaissance. De son côté, notre ancien adversaire d'Afrique,

par son attitude, par ses manières, par ses gestes, cherche à faire comprendre à la foule la sympathie que lui inspire la France. On lit dans les yeux d'Abd-el-Kader à quel point sa grande âme a apprécié la générosité française, qui l'a traité en ami, lui, la veille encore, un si redoutable ennemi, et qui, se fiant à sa parole de captif, l'a fait libre.

C'est de Constantinople qu'est parti l'émir pour venir en France. *Le Journal des Villes et Campagnes* nous fait connaître un passage intéressant d'une lettre écrite de la capitale turque au moment où il y était fort question des préparatifs du départ d'Abdel-el-Kader.

"Les Turcs—disait cette lettre—paraissent vraiment plus flattés du départ d'Abd-el-Kader que de son arrivée à Constantinople, où, comme à son premier voyage en 1853, il n'a rencontré qu'une tiédeur extrême. Alors comme aujourd'hui, on aurait pu supposer que la population turque se serait portée avec empressement sur le passage d'un homme qui, pendant quinze ans, avait illustré l'islamisme, et, au nom du principe religieux, soutenu contre les chrétiens une lutte mémorable. Mais en 1865 comme en 1853, il n'en a rien été. Ni le vieux parti fanatique, ni les Turcs de la réforme n'ont daigné se déranger pour saluer ou seulement pour voir passer l'émir dans les rues de Stamboul. Les bateliers du port n'éprouvèrent d'autre intérêt, ou plutôt d'autre surprise que celle du dérangement que l'on imposait aux kawas de l'ambassade française pour faire honneur à Abd-el-Kader."

L'auteur de la lettre ajoutait: "Vous verrez qu'Abd-" el-Kader, le vrai croyant, sera plus cordialement reçu " à Paris que le fils du prophète à Constantinople!" Cette prévision n'a certes pas été démentie par l'évènement. Et cela est facile à comprendre: Abd-el-Kader, notre allié fidèle, n'a-t-il pas pris parti à Damas pour les chrétiens contre l'islamisme déchaîné? N'a-t-il pas alors, au risque de sa vie, remplacé volontairement les autorités turques qui trahissaient, dit un historien, encourageaient et stipendiaient sourdement les égorgeurs? Dès lors qui pourrait s'étonner de la froide réserve et du glacial accueil des Turcs et des démonstrations sympathiques des Français à l'égard de celui qui, au moment du complot et des massacres, adressa à notre consul ces belles paroles: "Moi vivant, un seul de mes maghrebins vivant, on ne touchera pas à ta personne: car je suis responsable de toi vis-à-vis de celui qui m'a fait libre. Tu m'as dit toi-même: Là où est le drapeau de la France, là est la France. Eh bien! emporte avec toi ton drapeau; plante-le sur ma maison, et que la demeure d'Abd-el-Kader devienne la France!" Nous avons rappelé les heureux effets de cette noble conduite. Comme il le disait à cette occasion même, dans son langage imagé, l'émir a fait voir "que le bienfait est un lien jeté au cou des hommes de cœur."

Quelle sera la suite des destinées d'Abd-el-Kader? Dieu le sait; mais un singulier rapprochement vient naturellement à l'esprit: les murs de Damas virent la conversion de saint Paul aux premiers jours du christianisme; c'est à Damas que de persécuteur du Christ, il devint le plus puissant de ses apôtres: c'est aussi à Damas que l'ex-émir s'est révélé tout à coup un courageux défenseur des disciples du Christ. N'oublions pas enfin le bruit qui nous parvint, il y a quelques années, qu'une des filles d'Abd-el-Kader venait d'embrasser le catholicisme et était entrée au noviciat des sœurs de Saint Joseph de Liban.

Puisse le Seigneur Jésus lui ouvrir entièrement les yeux à la lumière!

Histoire Naturelle—Le Pigeon.

I

Les pigeons tiennent le milieu entre les gallinacés et les passereaux. Ils ont généralement des formes élégantes, des plumes belles et variées. Mais ce qui leur attire un intérêt tout spécial, ce sont leurs mœurs. La douceur, l'attachement à leurs semblables, la fidélité réciproque du mâle et de la femelle, le partage affectueux de toutes les fonctions pénibles, à tel point que l'on voit le mâle se charger des soins maternels, et couver régulièrement à son tour les œufs et les petits: tels sont, s'il est permis de parler ainsi, les caractères moraux de ce genre. On voit qu'ils méritent assez l'attention de l'observateur.

Du reste le pigeon, *columba*, la colombe n'a rien à envier en fait d'honneur, après que l'Ecriture lui a donné une si belle place.

Qui ne connaît la colombe de l'arche? Qui n'a répété, enfant, son histoire, et qui plus tard n'en a admiré la simplicité et goûté le charme, quand il a été arrivé à la plénitude du goût et du sentiment?

— Et Noé envoya aussi une colombe après le corbeau, pour voir si les eaux avaient cessé de couvrir la terre... mais la colombe n'ayant pu trouver où asseoir son pied, parce que la terre était toute couverte d'eaux, elle revint à lui; et Noé, étendant la main, la prit et la remit dans l'arche. Il attendit encore sept autres jours, et il envoya de nouveau la colombe hors de l'arche. Elle revint à lui sur le soir, portant dans son bec un rameau d'olivier, dont les feuilles étaient toutes vertes: Noé reconnut donc que les eaux s'étaient retirées de dessus la terre. Il attendit néanmoins encore sept jours, et il envoya la colombe qui ne revint plus à lui...—Car cette fois, elle avait trouvé non pas seulement où poser un instant, comme une volage, mais *où asseoir son pied*.

Puis, ce sont ces textes charmants, féconds en enseignements et en consolation. C'est Jérémie, le grand prophète, adressant aux enfants de Moab ce conseil sublime: "Soyez comme la colombe, qui pose son nid au sommet des plus hautes ouvertures du rocher."

Mieux encore: c'est l'époux des cantiques s'adressant à son épouse: "Viens, lui dit-il, ma colombe, viens t'abriter dans les trous du rocher."

Enfin, c'est l'âme qui répond à ces invitations touchantes: "Qui me donnera des ailes, comme à la colombe? et je volerai, et je me reposerai!" Ou bien aussi: "Je crierai comme le petit de l'hirondelle, je gémirai comme la colombe." Ou bien encore cette autre parole, qui, pour paraître plus étrange au premier abord, n'en est que plus profonde quand on la considère de près: "Je méditerai comme la colombe," c'est-à-dire avec confiance et simplicité.

Et si je pouvais m'élever davantage, ce ne seraient plus seulement des paroles que je rencontrerais: ce serait un fait tout divin. Je verrais le Saint-Esprit choisir la forme d'une colombe, pour descendre sur le Sauveur.

Mais quittons vite ces régions qui, en ce moment,

ne sont pas les nôtres : nous sommes naturaliste, il faut nous en souvenir. Toutefois l'histoire naturelle, telle que nous la cherchons ici, c'est-à-dire plus attachante que savante, ne saurait s'interdire tout à fait l'histoire morale de ses héros. Et ce n'est pas notre faute si, pour trouver celle de notre héros d'aujourd'hui, il a fallu monter bien haut.

Nous ne redescendrons pas tout d'un coup et nous nous arrêterons en chemin, en rencontrant l'amour maternel.

Une colombe (1) couvait. Son panier se trouvait tout près de la fenêtre de sa volière, et l'on était en hiver. Vingt jours s'écoulèrent, car l'incubation à cette époque se prolonge jusqu'à ce terme, tandis qu'en été dix-sept jours au plus suffisent. Enfin, de petites têtes sortirent des œufs : les pigeonneaux étaient éclos.

Cependant la pauvre petite bête restait immobile, et l'on se fût à peine aperçu qu'elle vivait sans un douloureux frémissement qui l'agitait. On s'approcha, on la toucha; elle ne se déroba ni à cette approche, ni à cet attouchement. On la retira de son nid : ses pattes tombèrent... Le froid avait été si vif, qu'elles avaient gelé sur place ! Mais cette horrible souffrance avait été incapable de la décider à quitter son nid.

Si nous cherchons maintenant à établir la classification des pigeons, certains auteurs nous indiqueront des espèces assez nombreuses, et nous aurons fort à faire pour suivre leurs divisions et subdivisions. Mais Buffon met seulement à part le *ramier* et la *tourterelle*. Quant aux autres, il montre d'abord que les espèces des nomenclateurs se réduisent aisément à deux, le *biset* et le pigeon ; et qu'encore, entre les deux il n'y a d'autre différence que celle-ci : le biset est sauvage, et le pigeon est domestique. Des deux espèces d'abord accordées, il arrive donc à une seule.

Cette disposition est la plus simple, et l'autorité est assez imposante pour qu'il nous soit permis de l'adopter.

Nous voyons dans cette espèce, dit Buffon, toutes les nuances du sauvage au domestique se présenter successivement, et comme par ordre de généalogie, ou plutôt de dégénération.

Le biset nous est représenté, de manière à ne pouvoir s'y méprendre, par ceux de nos pigeons fuyards qui désertent nos colombiers, et prennent l'habitude de se percher sur les arbres : c'est la première et la plus forte nuance de leur retour à l'état de nature. Quoique élevés dans l'état de domesticité, quoique en apparence accoutumés comme les autres à un domicile fixe, à des habitations communes, ils quittent ce domicile, rompent toute société, et vont s'établir dans les bois ; ils retournent donc à leur état de nature, poussés par leur seul instinct.

D'autres apparemment moins courageux, moins hardis, quoique également amoureux de leur liberté, fuient de nos colombiers pour aller habiter solitairement quelques trous de muraille, ou bien, en petit nombre, se refugient dans une tour peu fréquentée ; et malgré les dangers, la disette et la solitude de ces lieux, où ils sont exposés à la belette, aux rats, à la fouine, à la chouette; et où ils sont forcés de subvenir en tout temps à leur besoins par leur seule industrie, ils restent néanmoins constamment dans ces habitations incommodes. Ils les préfèrent pour toujours à leur premier domicile, où cependant ils sont nés, où ils ont été élevés, où tous les exemples de la société auraient dû les retenir. Voilà la seconde nuance. Ces pigeons de muraille ne retournent pas en entier à l'état de nature, ils ne se perchent pas comme les premiers, et sont néanmois beaucoup plus près de l'état libre que de la condition domestique.

La troisième nuance est celle de nos pigeons de colombier, dont tout le monde connaît les mœurs, et qui, lorsque leur demeure convient, ne l'abandonnent pas, ou ne la quitent que pour en prendre un autre qui convient encore mieux. Ils n'en sortent que pour aller s'égayer ou se pourvoir dans les champs voisins. Or, comme c'est parmi ces pigeons mêmes que se trouvent les fuyards et les déserteurs dont nous venons de parler, cela prouve que tous n'ont pas encore perdu leur instinct d'origine, et que l'habitude de la libre domesticité dans laquelle ils vivent n'a pas entièrement effacé les traits de leur première nature, à laquelle ils pourraient encore remonter.

La libre domesticité, en effet : c'est bien là le caractére distinctif et singulier du pigeon domestique. Des dindons, des poules, des paons, peuvent être gardés dans un terrain clos. Mais des pigeons ! ils ne sont à nous qu'autant que cela leur plaît, autant que le logement offert par nous est à leur gré. Un oiseau léger, au vol rapide ne sera jamais prisonnier, à moins que ce ne soit un prisonnier volontaire.

Mais il existe une quatrième et dernière nuance dans l'ordre de dégénération : ce sont les gros et les petits pigeons de volières, dont les races, les variétés, les mélanges sont presque innombrables, parce que, depuis un temps immémorial, ils sont absolument domestiques. L'homme, en perfectionnant les formes extérieures, a en même temps altéré leurs qualités intérieurs, et détruit jusqu'au germe du sentiment de la liberté. Ces oiseaux, la plupart plus grands, plus beaux que les pigeons communs, ont encore l'avantage pour nous d'être plus féconds, plus gros, de meilleur goût. C'est par toutes ces raisons qu'on les a soignés de plus près, et qu'on a cherché à les multiplier, malgré toutes les peines qu'il faut se donner pour leur éducation et pour la réussite de leur nombreuses couvées.

Dans ceux-ci, aucun ne remonte à l'état de nature ; aucun même ne s'élève à celui de liberté. Ils ne quittent jamais les alentours de leur volière ; il faut les y nourrir en tout temps. La faim la plus pressante ne les détermine pas à chercher ailleurs ; ils se laissent plutôt mourir d'inanition. Accoutumés à recevoir leur subsistance de la main de l'homme, ou à la trouver toute préparée, toujours dans le même lieu, ils n'ont aucune des ressources, aucun des petits talents que le besoin inspire à tous les animaux.

On peut donc regarder cette dernière classe comme absolument domestique, captive sans retour, entièrement dépendante de l'homme. Ces races esclaves sont d'autant plus perfectionnées pour lui qu'elles sont plus dégénérées pour la nature.

Ajoutons cependant à leur honneur que, si elles perdent l'instinct de la liberté, elles gardent leur fidélité, leur tendresse. La mère dont nous avons raconté l'histoire en est la preuve. Tel un peuple à qui de longues années de servitude auraient fait perdre les vertus publiques, mais à qui celles de la vie privée resteraient encore.

DOMINIQUE.

(*A continuer.*)

(1) Ce fait est signalé par Buffon.

Imprimé et publié par E. SENÉCAL, 10, rue St. Vincent.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Les chambres.—Le président Johnson.—Le général Lee et l'université de Lexington.—Les fêtes de Portsmouth.—Le général La Marmora à Florence et les élections.—La question espagnole.—L'entrevue de François-Joseph et de Frédéric-Guillaume à Gastein.—Napoléon III en Suisse.

Quand le public lira notre chronique, toujours fidèle à sa parole, toujours exacte à visiter à l'heure ses chers abonnés, les Chambres seront probablement prorogées et nos graves législateurs rendus au sein de leur famille, enseignant à leurs enfants la science du gouvernement et tout à la fois l'amour de la patrie, à l'exemple des sages fameux dont s'honore l'antiquité. Si nous ne craignions pas de mettre un pied sur le terrain des politiques, nous dirions: la troisième session du huitième parlement aura été fringante et orageuse dans ses commencements, puis douce, paisible dans la force de l'âge, enfin, silencieuse et même désirant l'oubli à ses heures dernières. Ses titres à l'histoire seront plus dans ses promesses que dans ses actes; et personne ne lui en fera un reproche, qui serait très-immérité: elle a vécu si peu et sous un ciel si ardent! Cependant, sa mort est un deuil pour Québec, qui perd avec elle et la sagesse collective de nos députés, la bourse des fonctionnaires publics et des étrangers amateurs de l'éloquence parlementaire, et le siége du gouvernement. Mais le mal de l'un fait presque toujours le bonheur de l'autre. Ottawa devient décidément la capitale des deux Canadas. Notre bonne ville de Québec, comme dit notre gracieuse Reine, convoquant ses aimés chevaliers et bourgeois en parlement, s'en console avec une certaine dignité et en prend son parti avec grâce. Elle montre aux ingrats qui s'en vont ses vieux murs respectés dans leur gloire et sa société polie, aimable, tout-à-fait française, et elle leur dit, avec un soupir: « Vous reviendrez, et bientôt; non pas adieu, mais au revoir!" Elle compte, pour cela, sur la confédération et le temps, et peut-être un peu sur la guerre avec nos voisins.

M. Breckenridge, ancien secrétaire du trésor sous le gouvernement de M. Davis, en ce moment à Québec, peut la renseigner sur ce dernier point: il connaît mieux que nous l'esprit entreprenant des Américains et leur habileté en fait de conquête. Si nous en jugeons d'après la conduite du Président Johnson, l'entente n'a jamais été plus cordiale entre le gouvernement de Washington et le cabinet de St. James; il ne reste donc plus à Québec, pour nourrir ses espérances, que la confédération et le temps; nous laissons aux grands journalistes de dire ce que ces deux choses peuvent apporter, et nous revenons aux Etats-Unis.

Les amis de l'ordre ont craint longtemps l'immixtion du gouvernement des Etats-Unis dans les affaires du Mexique: la doctrine Monroe pouvait, à toute heure, mettre la main sous le trône du jeune empereur et essayer de le faire voler en éclats, au risque de renverser les derniers remparts qui cachent à la civilisation l'ombre d'autorité du Président Juarez. On savait bien que l'épée de la France est encore au Mexique, et qu'elle ne permettrait ni cette audace contre son honneur, ni cet attentat contre la grandeur d'une nation qui se relève. Mais, enfin, l'œuvre de régénération des Mexicains se serait trouvé interrompue pour quelque temps, et le sang aurait coulé. Aujourd'hui, nous sommes pleinement rassurés. Le Président Johnson, par un coup d'énergie heureusement accompli, vient de se séparer du parti radical aux Etats-Unis, qui veut à tout prix l'*Amérique aux Américains*. Dans un grand conseil des ministres, tenu le sept du courant, à Washington, on a discuté la question du Mexique et l'à-propos d'une inter-

vention en faveur du principe républicain. Le Président a clos la séance en disant qu'il ne prendrait aucune détermination sur les relations à renouer avec le Mexique avant la réunion du Congrès, mais qu'il se réservait de conseiller sur ce point, dans son message, la politique qui semblerait la meilleure. M. Johnson a ajouté qu'il n'hésiterait pas plus à désavouer les harangues inconséquentes des employés publics, qu'il n'a hésité à désavouer implicitement le général Sheridan, en réduisant son armée des deux tiers. Il est évident que M. Johnson est animé, sur la question mexicaine, du même esprit que M. Seward et la plupart de ses ministres, à l'exception de M. Staunton, qui veut résolument que la doctrine Monroe soit la *destinée manifeste de l'Amérique*. Que cela veut-il dire ?

Cette politique est sage et concilie à M. Johnson l'estime de tous les gouvernements chrétiens. Il n'est pas moins admiré dans l'œuvre de pacification au Sud, œuvre difficile, qui demande un grand esprit et un grand caractère. Sur cette question encore M. Johnson se sépare du parti radical et se rallie avec un grand nombre de républicains sincères, au parti démocrate ou conservateur, qui est bien la portion la plus honnête de la nation américaine. Aux violences et aux spoliations que lui proposent les radicaux contre les populations décimées du Sud, il offre la douceur d'une âme droite et l'esprit conciliateur de la constitution. Il tient même une certaine rancune à M. Staunton qui lui a joué le mauvais tour de ne pas laisser échapper M. Davis et de lui avoir fait signer contre ce chef un acte d'accusation que la conscience publique réprouve et que la civilisation moderne flétrit. M. Johnson tient à réparer le scandale du 4 mars et à se mettre à la hauteur de sa position de premier magistrat d'un grand peuple.

Maintenant que le peuple du Sud revient spontanément et sans arrière-pensée à son allégeance au gouvernement fédéral, n'est-ce pas là la seule ligne de conduite loyale et patriotique ? En face de la guerre servile qui menace de remplacer la guerre civile, ne faut-il pas sacrifier les tendances dangereuses d'un parti qui nous a donné le pouvoir pour le salut de la nation ? Le *salus populi suprema lex*, n'est-il pas vrai dans tous les temps et sous tous les climats ?

Nous venons de parler de guerre servile. Hélas! ce que nous avions prévu au commencement de la rébellion arrive journellement avec une croissance qui affligera l'humanité. Cette guerre américaine, entreprise d'abord pour sauver l'unité du gouvernement et garantir l'inviolabilité de la constitution, terminée par l'affranchissement des noirs, aura-t-elle pour conséquence immédiate l'asservissement des blancs qui ont combattu pour leur indépendance ? Nous ne le croyons pas, d'après le revirement qui vient de se faire dans l'esprit de M. Johnson. Mais l'action doit être prompte, énergique : les inconséquences et les lenteurs de M. Lincoln ne peuvent plus se renouveler, sans une calamité nationale. Car les horreurs qui se passèrent à St. Domingue, quand la révolution française, décrétant les *droits de l'homme*, donna aux noirs une liberté dont ils n'étaient pas capables de supporter le poids, pourraient avoir, après plus d'un demi-siècle, leur contre-coup dans l'*ancienne* Confédération du Sud. Partout les esclaves affranchis refusent de travailler, s'organisent en bande de pillards, vivent de rapines, et portent la désolation, souvent la mort, au milieu de la population blanche. Pour repousser leurs attaques et sauver l'honneur des familles, on s'organise en gardes civiles : les citoyens, comme autrefois les Israélites, sont obligés de travailler la truelle d'une main et l'épée de l'autre. M. Johnson, vivement ému d'une pareille situation, a promis d'envoyer une force capable d'assurer, dans les différents États du Sud, le respect de la propriété et de la vie des populations blanches.

On se rappelle que la présidence du collège virginien de Lexington a été offerte au général Lee, qui l'a acceptée. La lettre par laquelle il déclare consentir à quitter sa retraite pour venir diriger l'éducation de la jeunesse du Sud vient d'être rendue publique. Elle est en tout conforme à la noblesse et à la hauteur de vue de celui qui l'a écrite. Entr'autres choses, le Général déclare qu'il est du devoir de tout bon citoyen, dans l'état actuel du pays, d'aider de tout son pouvoir à la restauration de la paix et de la bonne harmonie, et de n'apporter aucun obstacle, si léger qu'il soit, à la politique du gouvernement central ou local tendant à ce but. Il ajoute qu'il est surtout pénétré de cette vérité, que ceux qui sont chargés d'enseigner la jeunesse doivent montrer l'exemple de la soumission aux lois et à l'autorité. Quel noble et loyal soldat !

L'estime générale, pour ne pas dire l'admiration, dont jouit le général Lee dans le Sud, ne peut manquer d'attirer à l'université de Lexington une grande partie de la jeunesse méridionale, et les sentiments professés par cet illustre défenseur de l'indépendance, sentiments qu'il inculquera à ceux dont il dirigera l'éducation, sont un sûr garant de la tranquillité future des États-Unis, en même temps qu'une source de bienfaits et de prospérité pour le Sud.

Après les fêtes de Cherbourg et la magnifique hospitalité que leur a donnée la France, les marins anglais n'ont pas voulu rester en arrière de compliments et de politesse. La flotte française a donc été invitée à Portsmouth. L'escadre est arrivée le 29, et le soir même, l'amiral et les officiers ont dîné à bord de l'*Osborne*, en compagnie de Lord Somerset et des autres lords de l'amirauté. Le 30 a eu lieu l'inspection de l'arsenal et des principaux établissements du gouvernement, et le soir, banquet à bord du *Duc de Wellington*. Le 31, après avoir passé en revue les troupes de la garnison, les officiers français ont été traités par le lieutenant-général Sir George Butler, gouverneur de la garnison et commandant-en-chef du district. Les officiers furent ensuite les hôtes du maire, de la corporation et des habitants de Portsmouth. Le 1er septembre, il y a eu grand bal dans l'arsenal, et le lendemain l'escadre a quitté Spithead.

Ce spectacle de deux flottes puissantes, de deux puissantes nations amies, est diversement apprécié par les journaux français et anglais. Tandis qu'à Paris et dans toute la France, les feuilles, officielles ou non, sont dans l'enthousiasme, les journaux de Londres sont plus froids, plus réservés ; quoique plusieurs fassent écho aux applaudissements des Parisiens, les réflexions du *Spectator* et du *Pall-Mall Gazette* sont rien moins que bienveillantes. Le *Spectator* est le corryphée d'un parti qui rêve l'alliance des peuples de race anglo-saxonne, c'est-à-dire une sorte de confédération de l'Angleterre avec les États-Unis, le *Canada* et l'Australie ; pour lui, l'alliance française n'est que très-secondaire.

Quant au *Pall-Mall Gazette*, au milieu des festins héroïques de Cherbourg, elle se plaît à jouer le rôle de Thersita et se fait adresser par un soi-disant officier de marine, des lettres qui contrastent singulièrement avec la correspondance publiée par le *Constitutionnel*. Elle dit qu'en ce qui concerne les Anglais, "la *fraternisation* des escadres est unique-" ment un acte officiel de pure forme, de simple " civilité et rien de plus."

Nous savons le cas qu'il convient de faire de ces boutades de journalistes qui ont mal dormi et peut-être mal mangé ou mal digéré ; non, nous ne pouvons croire que sous le brillant et généreux prétexte de l'hospitalité, on n'ait cherché qu'une occasion de tâter réciproquement ses forces respectives d'attaque et de défense. Quoiqu'il en soit, l'*humour* des feuilles anglaises dérangera probablement fort peu les vues de l'empereur.

Le royaume d'Italie est entré dans une nouvelle crise ministérielle : le général La Marmora va tenter l'épreuve des élections : le décret de dissolution du Parlement a été rendu dans la première semaine de septembre. Les colléges électoraux ont été immédiatement convoqués, et les élections doivent être complètement terminées avant la fin d'octobre. Aussitôt après, c'est-à-dire dès les premiers jours de novembre, la nouvelle Chambre et le Sénat seront convoqués au Palais-Vieux pour entendre le discours du trône ; puis la Chambre vérifiera les pouvoirs de ses membres, et commencera, ainsi que le Sénat, les travaux de la deuxième législature du Parlement.

Pour obtenir des élections un triomphe plus facile, les ministres ont fait publier par M. Massino d'Azeglio une brochure qu'ils ont fait distribuer à plusieurs milliers d'exemplaires, dans les provinces. C'est ce qu'à Florence la presse officieuse appelle un " splendide succès." Les esprits peuvent être épris, les consciences faussées par l'éloquence artificieuse de cette brochure, qui, du reste, recommande de ne plus dire : *Rome ou la mort ;* mais nous doutons que le ministère du général La Marmora sorte plus fort de cette épreuve électorale, et voici nos raisons.

Les ministres de Victor-Emmanuel obtiendront sans doute une majorité peut-être respectable, sinon considérable. Tous les conseillers du roi d'Italie, depuis M. de Cavour, qui ne lâchait la bride ni aux électeurs ni aux députés, l'ont obtenue cette majorité ; et cependant, malgré elle et à cause d'elle, les parlements ont été cassés tous les deux ans et généralement une fois l'an. Quelle en est la cause ? Est-ce que les gouvernements forts par le nombre sont faibles par la force morale, par l'influence morale qu'ils exercent sur les esprits et sur les consciences ? La raison se trouve dans la marche ascendante de la révolution, qui s'en va par bonds et par sauts s'ensevelir dans l'ignominie. Chaque parlement, élu sous l'influence des différents ministères qui se succèdent avec une rapidité lamentable, se trouve à la fin toujours trop conservateur pour les besoins et les aspirations de la révolution. De là, ces élections pour ainsi dire permanentes qui corrompent la nation italienne et avilissent son caractère.

On croyait que la cour de Florence était sincère lorsqu'elle entrait en négociation avec la cour de Rome, pour répondre aux vœux ardents du St. Père, affligé de la situation douloureuse des églises en Italie. C'était un scandale nouveau qui devait être bientôt suivi d'un autre encore plus monstrueux. Aujourd'hui, en vue des élections, les ministres du roi font de plus grandes concessions à la révolution. Car, d'un côté, le *Diretto* annonce que le gouvernement va publier une statistique des cor-

porations religieuses et le décret qui enlève l'instruction primaire aux séminaires, ordonnant que ces établissements cessent d'être des écoles d'enseignement public ; de l'autre côté, la *Nazione* affirme qu'il a été décidé que les processions religieuses ne pourraient plus avoir lieu dans les rues sans l'autorisation des autorités publiques, qui ont la faculté de les interdire. L'*Armonia* va plus loin : suivant elle, le nouveau garde-des-sceaux, M. Cortese, paraît " avoir pour programme la suppression de toutes les corporations religieuses. " " La nomination de M. Cortese, ajoute l'*Italie*, est considérée par plusieurs journaux importants, par le *Perseveransa* entr'autres, comme une nouvelle garantie que le ministère ne suivra point une politique d'inertie et d'attente passive à l'égard des deux grandes questions de Rome et de Venise, mais qu'il continuera à poursuivre sans relâche la réalisation intégrale du programme national. " Voilà qui est loin déjà de la brochure de M. d'Azeglio, commandée et chauffée par les ministres même ! Comment expliquer de telles infâmies ; c'est le secret de Dieu.

A la question italienne se rattache, par le temps qui court, la question espagnole, qui est cousine de la question italienne. Le premier acte du ministère O'Donnell a été un démenti et un affront aux nobles traditions do son pays : il a reconnu tout simplement le royaume d'Italie. Mais il avait compté sans le sentiment populaire de la catholique Espagne. Les Cortès ont protesté, les évêques ont protesté et maintenant la grande voix du peuple proteste avec une éloquence qui aura de l'écho dans la chrétienté et brisera, sur l'heure, le ministère auteur de cette honte.

Le *Pinsomiento* exhorte énergiquement les catholiques à agir ; il leur montre que l'énergie des hommes de bien, des gens religieux, a été jusqu'à présent le plus puissant auxiliaire de la révolution et a mis l'Espagne au bord de l'abîme.

Que peut-on espérer d'un tel état de choses ? se demande un autre organe de l'opinion publique. Que peut-on espérer d'un pareil état d'indifférence religieuse ? L'Union libérale connaît parfaitement le terrain qu'elle foule. Pour braver le sentiment religieux de la nation, elle a moins compté sur ses forces que sur l'apathie des catholiques. Si, devant les preuves publiques et multipliées de la corruption de l'enseignement universitaire, les catholiques eussent été moins égoïstes et plus zélés pour la religion qu'ils professent, ils auraient employé sans cesse les moyens légaux pour obtenir ce qu'ils ont le droit de réclamer tant que les lois actuelles de l'Espagne subsisteront, et certes ils ne se verraient pas aujourd'hui moqués par cette poignée d'hommes ambitieux qui n'ont osé les attaquer dans ce qu'ils ont de plus cher que parce qu'ils comptaient sur leur indolence.

" Contre cette minorité se trouve tout le reste de la nation. Jusqu'ici nos adversaires pouvaient avoir l'appui de quelques catholiques libéraux de bonne foi ; aujourd'hui, ce n'est plus possible, les camps sont officiellement séparés. Ou avec les principes de 1789, ou avec l'Encyclique de 1864 ; ou libéraux, ou catholiques.

" Vivons donc comme catholiques, soyons soumis et obéissants aux autorités, mais gardons-nous de rien négliger, dans la sphère légale, qui puisse tourner à l'avantage du catholicisme. Hier, nous avons adressé à la Reine nos respectueuses observations ; aujourd'hui, nous manifestons à Pie IX notre complète soumission et notre profond amour ; demain, il faudra faire autre chose ; et aujourd'hui, demain et toujours, nous nous tiendrons sur nos gardes et disposés à lutter contre nos ennemis, dans la forme légale qui conviendra le mieux, bien persuadés que le jour où les libéraux seront convaincus de notre résolution formelle et décisive de les combattre, ils nous priveront du plaisir de les mettre en déroute, en abandonnant le champ aux catholiques ou, ce qui est la même chose, en laissant l'Espagne au pouvoir des Espagnols."

Puisse ce jour arriver bientôt et pour la grandeur de l'Espagne et pour l'édification de la civilisation chrétienne !

Plaçons maintenant entre l'Espagne et l'Italie un mot sur l'Autriche et la Prusse, qui, comme se le rappellent nos lecteurs, se regardent d'un assez mauvais œil.

L'entrevue des deux souverains à Gastein et à Saltsbourg n'a produit ni la paix ni la guerre. Les Allemands s'entendent difficilement soit pour se battre soit pour se réconcilier. François-Joseph en est venu pourtant à un simulacre de convention avec Frédéric-Guillaume. Les esprits en Allemagne sont très-partagés sur le mérite de ce traité.

Dans la situation où elle se trouvait précisément, observe la *Morgen Post* de Vienne, l'Autriche était hors d'état de s'engager, à cause des duchés, dans un conflit sérieux ou même dans une guerre contre la Prusse ; tout ce qu'elle pouvait faire, c'était d'empêcher que la Prusse n'exploitât la situation pour nous déborder d'une manière irréparable. Ce but paraît avoir été atteint.

Le même journal ajoute : " L'exubérance subite des sentiments fédéraux de la Prusse et toutes les belles choses qui doivent être accordées à la nation allemande, la flotte allemande, le port fédéral, la forteresse fédérale ne nous inspirent pas aujourd'hui un

seul degré de confiance de plus qu'elles ne nous en inspiraient hier et ne nous en inspireraient demain.

La Prusse, représentée par M. de Bismark, ne connaîtra d'autre flotte que celle commandée par elle ; d'autre port fédéral que celui où ses vaisseaux feront sentinelle ; de nouvelle forteresse fédérale que celle dont elle aura les clefs entre les mains. Si les choses viennent à être discutées sérieusement tôt ou tard, la manière de voir de la Prusse apparaîtra au grand jour. Mais l'Autriche gagne du temps par la convention de Gastein, afin de préparer ses résolutions futures relatives aux duchés, et il est probable qu'elle utilisera ce temps de la façon la plus convenable à ses intérêts et à ceux du peuple qu'elle patronne.

L'*Ost-Deutche Post* le prend sur un ton plus vif et plus accentué. " C'est aujourd'hui, dit-il, que nous cédons notre condominium sur le Lauenbourg contre argent comptant, demain on proposera le même expédient pour les deux autres duchés sur lesquels l'Autriche a un droit de copossession ! Sans doute il y aura assez de gens qui prôneront cet expédient comme le meilleur et le plus pratique, mais le crédit de l'État en augmentera-t-il ? Nous ne parlons pas du crédit qui se cote à la Bourse, mais de ce crédit impossible à taxer, la considération qu'un État acquiert ou perd par sa conduite parmi les peuples et les gouvernements. On commence en petit, mais la brèche une fois faite, les grosses affaires suivent bientôt.

" Si nous commençons par céder le Lauenbourg contre des florins et des kreutzers, le Holstein, puis le Sleswig viendront à la suite, et *pourquoi, à l'exemple de la Prusse, l'une ou l'autre des puissances européennes ne se permettrait-elle pas de nous demander contre cet argent comptant l'abandon de quelque autre titre de possession ?* Pourrons-nous alors repousser, comme par le passé, des prétentions ignominieuses avec la même indignation ? Que le Lauenbourg reste à la Prusse, nous n'avons rien à dire contre. Mais l'Autriche ne doit pas accepter de payement en retour ! Plutôt aucune sorte d'indemnité que celle qui mine notre considération et qui rend plus sérieuse encore l'acquisition opérée par la Prusse."

La *Nouvelle presse libre* dit clairement ce que l'*Ost-Deutche Post* laisse seulement entendre à propos de l'indemnité pécuniaire :

" La stipulation qui nous semble la plus grave dans la convention, au point de vue autrichien, c'est la rénonciation au Lauenbourg, moyennant une indemnité pécuniaire. Nous n'avons ici en vue que le principe que notre gouvernement a défendu jusqu'ici avec la plus grande énergie dans les questions territoriales, et d'après lequel des droits acquis par des traités sont inaliénables et ne peuvent être remis en question que par des défaites éprouvées sur le champ de bataille. Nous pouvons perdre la Lombardie par une guerre malheureuse, mais jamais la vendre, voilà ce qu'ont répété à satiété les organes officiels et officieux, sitôt qu'on parlait d'arranger des questions territoriales par des transactions financières.

" Le Lauenbourg étant cédé contre de l'argent, il paraît donc qu'avec le nouveau ministère de nouveaux principes ont surgi dans la politique territoriale autrichienne, et qu'on va commencer la décentralisation sur le terrain qui la comporte le moins.

" Nous considérons cette opération financière du Lauenbourg comme une affaire mauvaise qui pourra avoir de graves conséquences. L'Autriche aurait pu renoncer gratuitement au Lauenbourg en faveur de la Prusse. Mais accepter pour cela une indemnité pécuniaire, constitue, suivant nous, une grave faute politique.

" En France, en Angleterre et en Italie, une très-estimable partie de l'opinion publique est d'avis que l'Autriche devrait vendre Venise à l'Italie à un prix suffisant, puisqu'elle se débarrasserait, de cette manière, d'une possession qui, dans toutes les circonstances, constituera pour elle un embarras et qu'elle y trouverait, en même temps, un moyen de mettre de l'ordre dans ses finances.

" Nous avons constamment repoussé de telles propositions comme contraires à l'honneur, et nous sommes d'avis qu'on ne peut faire d'offres pareilles qu'à des États faibles, et qu'un État qui commence à vendre son territoire s'abandonne lui-même.

" La partie de la convention de Gastein relative au Lauenbourg nous apprend que notre point de vue a vieilli et est bien dépassé par celui des néo-conservateurs autrichiens et prussiens. Les publicistes anglais, français et italiens ne manqueront pas de tirer la morale de cette histoire du Lauenbourg, et nous les entendons déjà calculer ce que peut valoir la Venitie, le Lauenbourg ayant été cédé pour deux ou trois millions de thalers."

Nous ne sommes point parmi ces publicistes sympathiques à l'Italie dont parle la *Nouvelle Presse libre ;* mais nous estimons trop haut le patriotisme pour ne pas respecter les scrupules infiniment honorables de la presse autrichienne.

La correspondance Bullier résume ainsi la situation morale à Vienne : " Les patriotes autrichiens de toutes les classes de la société sont en deuil. Ils regardent la convention de Gastein comme un Solférino allemand."

Le *Moniteur* français, de son côté, examinant la

situation, exprime l'espoir que rien de définitif n'a encore été arrêté entre l'Autriche et la Prusse ; car il peut arriver telle éventualité où l'Autriche serait l'alliée naturelle de l'Angleterre et de la France.

Sur ce, que nos lecteurs interrogent le sphynx et lui arrachent une réponse ?

Après les évolutions du camp des Châlons, l'empereur Napoléon a voulu revoir les lieux qui lui ont donné asile durant les mauvais jours de l'exil : il a visité la Suisse en compagnie de l'impératrice, dont l'âme tendre et bienfaisante ne sert qu'à relever encore l'éclat d'une couronne glorieuse et les traits lumineux d'un génie fécond en bonnes œuvres. Les *journaux* de la Suisse nous parlent avec enthousiasme de ces deux augustes personnages.

Il se confirme, dit le *Bund* de Berne, que ni le ministre de Suisse à Paris, ni le ministre de France à Berne, n'avaient la moindre connaissance de l'intention de l'empereur Napoléon de visiter Arenenberg. C'est à cause de cet incognito absolu que le Conseil fédéral n'a pas cru convenable de faire, vis-à-vis de l'empereur, des démarches quelconques. Les personnes envoyées par le gouvernement de Thurgovio n'avaient également aucun caractère politique. Du reste, les deux envoyés reçurent de l'empereur l'accueil le plus cordial, et il a reçu de même ou invité un certain nombre de ses anciens amis. Il avait l'intention d'aller passer, lundi, avec l'impératrice, quelques heures à Lucerne. Dimanche, il a fait, sur le bateau *Arenenberg*, une promenade sur le lac de Constance jusqu'à Schaff house, où le gouvernement le fit saluer par une députation.

" Nous apprenons subsidiairement que l'empereur, pendant son séjour à Arenenberg, a visité le village de Mannenbach et ensuite les plus beaux points de la contrée et le château de Wolfsberg. L'empereur avait plaisir à rechercher ses bons et vieux voisins et à leur serrer la main en s'entretenant amicalement avec eux. A Salenstein, il entra dans la maison du conseiller municipal Kutterli pour lui souhaiter le bonjour. A une vieille femme de Salenstein qu'il avait reconnue, l'empereur adressa la parole : Eh oui ! répondit la bonne vieille, je vous reconnais bien ; mais vous avez tout de même un peu vieilli.

" La réception faite aux chanteurs de Steckborn fut très-aimable. L'impératrice fut charmée du chant de l'un des jeunes gens qui exécutait parfaitement des roulades tyroliennes. D'après son désir, il répéta ce chant trois fois ; on invita ensuite les chanteurs à se rendre dans la salle du château, où l'impératrice prit une part active à la conversation et où l'empereur remplissait lui-même les coupes de champagne. La garde nationale, qui s'était réunie dans ce but à Salenstein, monta la garde au château."

Le 21 août, à 5 heures du soir, ajoute la *Gazette de Lucerne*, l'empereur Napoléon et l'impératrice Eugénie sont arrivés ici par un train express de Zurich. Une grande foule les attendait à leur arrivée, et les salua avec enthousiasme. L'empereur et l'impératrice répondirent amicalement à ces saluts. Ils traversèrent la ville en simples voitures de place et se rendirent à l'hôtel du Schweitzerhof. Ils visitèrent ensuite à pied le célèbre lion monumental.

Enfin, selon le *Mercure de Souabe*, depuis que l'empereur Napoléon est à Arenenberg, tous les vapeurs du Rhin qui passent sur le lac Constance le saluent en hissant leur pavillon et en tirant des coups de canon.

Depuis, l'empereur est retourné à Fontainebleau aux acclamations de toute la France.

BULLETIN RELIGIEUX.

MÉLANGES.

Nous avons des nouvelles de Mgr. de Montréal, du 25 août. A cette époque le pieux évêque était à Paris, en bonne santé, et avait rencontré dans cette capitale MM. Baby, Hudon, Lafricain et Roy, jeunes Canadiens de Montréal. Sa Grandeur devait partir le 18 pour la Belgique, et se proposait de visiter ensuite la ville éternelle, une seconde fois, avant de s'embarquer pour son diocèse.

***

Le sermon prêché à Notre-Dame de Montréal, le 3 septembre par le Rév. Père Kajsiewicz au profit des missions pour les Polonais en exil, a été un vrai succès. L'illustre prédicateur a raconté sur sa malheureuse patrie des traits touchants qui ont arraché des larmes à son auditoire. Voici comme il a décrit la nation polonaise :

" La Pologne, mes frères, la nation la plus avancée par sa position géographique vers le Nord et l'Orient de l'Europe catholique, lui servait de boulevard, de rempart, et c'est pour cela qu'elle était appelée par le St. Siége : *Antemurale Christianitatis*, le fort avancé de la chrétienté. Semblable à ces constructions qui protègent les ponts contre la masse des glaces, au moment des débâcles, la Pologne recevait le premier choc de ces hordes qui menaçaient l'unité politique et religieuse de l'Europe. Celle-ci étudiait, labourait, édifiait ; la Pologne, toujours à cheval, veillait pour elle.

" Dans nos grandes plaines, on voit des longues lignes de monticules : ce sont les tombeaux des anciens combattants, reposant désormais en paix. Nos chroniqueurs comptent jusqu'à mille batailles et combats livrés contre les infidèles seulement. Aussi, il n'est pas étonnant ce qu'ils rapportent, que lorsqu'une ambassade polonaise demandait des reliques au Saint-Siége, le Pape Paul IV leur a répondu : A quoi bon ? prenez une

poignée de la terre de votre pays, serrez-la, il en sortira du sang, c'est le sang versé pour la défense de la chrétienté : n'est-ce pas une relique ? "

***

Dimanche dernier a eu lieu à Notre-Dame, la bénédiction de trois magnifiques statues, d'une grandeur colossale, destinées à orner la façade de la noble basilique. Ce sont les statues de la Ste. Vierge, patronne de Ville-Marie, de St. Joseph et de St. Jean-Baptiste. La bénédiction a été faite par M. le grand-vicaire Truteau, administrateur du diocèse ; le vénérable M. Billaudèle a fait, avec cette éloquence du cœur que tous les catholiques lui connaissent, le sermon de circonstance. Nos sociétés religieuses et nationales se sont fait un devoir d'assister à cette intéressante cérémonie. L'église richement ordonnée et tapissée de drapeaux, aux différentes couleurs, présentait un coup-d'œil enchanteur et recueilli.

***

On sait avec quelle splendeur la France tout entière a célébré la fête de l'Empereur, le 15 août dernier. A Rome, c'était la fête de l'Assomption de la Ste. Vierge que l'on célébrait avec non moins de pompe et de splendeur. En l'absence du Souverain-Pontife qui était à Castel-Gandolfo, le sacré collége a tenu chapelle cardinalice, dans la basilique de Ste. Marie-Majeure, où la messe solennelle du jour a été pontifiée par Son Eminence le cardinal Patrizzi, archi-prêtre de cette église. Ce jour, les cardinaux ont également assisté aux vêpres, qui ont été chantés avec beaucoup d'éclat dans la splendide et incomparable chapelle Borghèse. La foule des fidèles a été grande toute la journée, et particulièrement au moment des cérémonies. La dévotion des Romains pour la Madone est connue de tout le monde, et l'on voit qu'ils ne reculent devant aucun sacrifice pour célébrer ses fêtes. Aussi, pendant deux jours, les Madones des rues et des maisons ont été brillamment illuminées en l'honneur de la Ste. Vierge.

***

Pendant que ces belles cérémonies se passaient à Rome, la ville des grandes choses, le Souverain-Pontife célébrait le Saint Sacrifice dans l'église paroissiale de Castel-Gandolfo, où il a distribué la sainte communion à un grand nombre de personnes. Vers midi, Sa Sainteté, revêtue des habits pontificaux et la tiare en tête, s'est rendue au grand balcon du Palais, accompagnée du cardinal Altieri, évêque d'Albano, des cardinaux de Villecour, di Pietro et de Luca ; et de là, Elle a donné la bénédiction solennelle à la multitude accourue de tous les pays environnants et remplissant la place et les rues qui s'étendent au devant du palais. Durant toute la journée, la petite ville de Castel-Gandolfo a été en fête, et les habitants ont témoigné de mille manières leur bonheur de posséder au milieu d'eux leur Souverain bien-aimé. Le bataillon des zouaves pontificaux s'est empressé de mettre son excellente musique à la disposition de la municipalité. Aussi durant la soirée, les plus ravissantes symphonies sont-elles venues embellir la fête et animer d'une vie particulière l'allégresse générale. Heureuse ville !

***

Il est temps, en effet, que cette situation tendue aît une solution, qui ne peut tourner qu'à la gloire de l'Église. La position de cette mère de toute civilisation et de toute liberté sur la terre, est très-lamentable dans le Piémont proprement dit surtout. Il ne reste plus sur leur siége que cinq évêques pour une population de plus de trois millions d'âmes. La mort, l'exil et la prison ont fait disparaître les autres et plongé plusieurs diocèses dans un deuil profond. Et cette révolution, coupable de tant de crimes et contre les lois et contre les peuples et contre la religion, a inscrit sur son drapeau cette devise célèbre : *L'Église libre dans un État libre !*

***

On sait que c'est la France et l'Italie qui fournissent le plus de missionnaires aux contrées infidèles. Le nombre de ces apôtres est de 2651 prêtres ou religieux, dont 41 sont revêtus de l'épiscopat.

***

Le catholicisme compte à Londres, la Rome du protestantisme, 117 églises et 48 couvents. Aux États-Unis, il y a 48 siéges épiscopaux divisés en sept provinces ecclésiastiques, 2,500 prêtres et cinq millions de catholiques. Les principaux généraux qui ont fait avec tant d'éclat la dernière guerre sont catholiques.

***

Les lettres de Chine signalent le progrès du catholicisme dans ce pays. On parle de deux provinces entières qui sont sur le point d'embrasser la religion catholique. Dix Pères Jésuites sont partis pour se rendre sur les lieux.

***

Il n'est pas, sans doute, sans intérêt pour nos lecteurs de connaître le nombre approximatif actuel des catholiques romains qu'il y a dans le monde entier. La *Civilta cattolica* de Rome a publié dernièrement un article très-important à ce sujet dont nous ferons notre profit. D'après des statistiques récentes, le chiffre total de la population catholique du globe n'excèderait pas 150 millions. Mais le journal cité plus haut le trouve au-dessous de la vérité, et il croit pouvoir l'estimer à environ 208 millions, répartis comme suit :

Europe	147,194,000
Asie et Océanie	9,666,000
Afrique	4,071,000
Amérique	46,970,000
Total	207,901,000

Maintenant, en évaluant la population totale du globe au chiffre de 840 millions, les diverses religions peuvent se répartir comme suit :

Église catholique	208,000,000
Église orientale	70,000,000
Protestantisme	66,000,000
Judaïsme	4,000,000
Islamisme	100,000,000
Brahmisme	60,000,000
Boudisme	180,000,000
Autres religions	152,000,000
Total	840,000,000

***

Le *Tablet*, journal catholique qui se publie à New-York, donne de son côté des chiffres pour démontrer les progrès faits par l'église catholique, le dernier quart de siècle. Il prend sa base de calcul en Angleterre et en Hollande. Les progrès signalés sont très-remarquables; mais c'est surtout aux États-Unis qu'ils ont été satisfaisants et honorables pour l'église catholique. Le *Tablet* donne ici un tableau comparatif des années 1808 et 1857. Un simple coup d'œil suffira au lecteur pour reconnaître le progrès opéré.

Année	Diocèses	Vic. apost.	Évê.	Prêtres.
1808	1	0	2	68
1857	41	2	36	1872

Année	Églises	Collèges	Couvents.
1808	80	4	2
1857	2882	29	134

Le nombre des prêtres missionnaires envoyés de Rome, en 1864, s'élève à 2,055.

***

Madame Fould, épouse du ministre des finances de l'Empereur, et madame Duruy, épouse du ministre de l'Instruction publique, viennent de se convertir au catholicisme. La première était née dans la religion judaïque, la seconde était protestante. D'un autre côté, la fille aînée du premier Lord d'Angleterre est entrée aux Carmélites de Paris.

***

On va élever une statue monumentale à Annecy en l'honneur de St. François de Sales. La ville de Chambéry en a inauguré un, le 15 août, au célèbre jurisconsulte savoisien Antoine Favre, l'ami intime du saint évêque de Genève. Voilà deux noms que la postérité ne peut plus désunir, ni dans l'éclat des vertus pratiquées en commun, ni dans l'admiration des peuples.

***

Un rapport médical, produit devant les tribunaux anglais à propos d'un cas d'infanticide, contient des chiffres effrayants. D'après ce rapport, il n'y aurait, à Londres, pas moins de DOUZE MILLE MÈRES qui ont tué leurs enfants. Qu'on nous vante, après cela, l'influence morale du protestantisme sur les peuples!

***

La ville de Dijon fait actuellement restaurer, pour la rendre au culte, l'église de St. Jean, où fut baptisé Bossuet. A Athènes, Mgr. Albert, évêque de Segra, a inauguré les travaux de construction d'une cathédrale CATHOLIQUE en l'honneur de St. Denis, l'aréopagite.

***

Lady Herbert, femme d'un des premiers ministres de Sa Majesté britannique, vient de se convertir au catholicisme. Cette conquête précieuse n'est pas la seule que fasse le catholicisme en Angleterre. Les Pères Oblats seuls, depuis leur établissement dans l'ancien *Ile des Saints*, ont ramené à la foi plus de 3000 protestants. Et aujourd'hui les catholiques anglais sont occupés, au moyen de souscriptions, à bâtir, en l'honneur de St. Nicolas, patron du Cardinal Wiseman, une cathédrale catholique qui coûtera plus de six millions de louis.

***

Un décret de l'empereur Napoléon a décidé qu'il serait élevé une statue au célèbre médecin français Dupuytren, né à Pierre-Buffière, département de la Haute-Vienne. La *France* publie les premières souscriptions, qui s'élèvent déjà à une forte somme.

***

Une compagnie française offre d'établir un câble transatlantique de St. Nazaire, près de Nantes, à la Vera-Cruz, Mexique.

***

Un Américain a fait construire un ballon plus grand que le *Géant*. C'est un vaisseau aërien muni d'appareils d'ascension, de descente et de direction; il mesure 387 pieds cubes de gaz; il peut supporter 22 tonnes de poids. L'inventeur, M. Lowe, pour son coup d'essai, se propose de traverser l'océan Atlantique, en cinquante ou soixante heures au plus. Bon voyage, et heureux retour!

***

On vient de découvrir à Pompéi, près du temple de Junon, une maison appartenant sans doute à quelque millionnaire du temps, car les meubles sont en ivoire, en bronze et en marbres. Les lits du *triclinium* surtout sont d'une richesse extrême; le parquet est une immense mosaïque fort bien conservée par parties, et dans le milieu elle représente une table qui paraît servie pour un grand dîner. Au centre de la table, sur un plateau, on voit un superbe paon, ayant la queue déployée, dos à dos d'un autre oiseau, couvert également d'un très-beau plumage.

Autour d'eux sont rangés des hommes dont l'un tient dans ses immenses pinces un œuf bleu; le second, une huître qui paraît fricassée, car elle est couverte de fines herbes; le troisième, un rat farci; le quatrième, un petit vase rempli de sauterelles grillées. Ensuite est une rangée de plats de poissons entremêlés de plats de perdrix, de lièvres, d'écureuils, qui tiennent, tous, leurs têtes entre leurs pattes. Après cela vient une rangée circulaire de saucissons sous toutes les formes, doublée d'un rang d'œufs, d'huîtres et de pêches, de cerises et de petits melons enfermés à leur tour dans un rang de légumes et de fruits divers.

Les murs de ce *triclinium* sont couverts de peintures à fresque. Ce sont des oiseaux, des fruits, des fleurs, des gibiers, des poissons de toutes sortes, le tout entremêlé de dessins qui lui donnent une bizarrerie et un charme qu'on ne saurait dépeindre.

Sur la table, en bois très rare, ciselé et incrusté d'or, de marbre, de tapis Lazzuli, étaient posées des amphores contenant encore du vin et quelques gouttes en onyx.

***

Le docte Athénée, qui vivait il y a 1840 ans, prétend que l'on peut regarder le citron comme un antidote souverain contre la piqûre des vipères et des serpents venimeux. Il cite l'exmple de deux hommes qui furent un jour condamnés, en Egypte, à être piqués par des aspics et autres reptiles venimeux. En allant au supplice, l'un des deux mangea un citron que lui avait donné un cabaretier, et le poison ne l'atteignit

pas; l'autre mourut aussitôt. On répéta la même opération devant le juge, et le même phénomène se reprodnisit.

En 1863, le citron a guéri la piqûre d'une vipère, bien que l'enflure eût déjà gagné le corps du malade. En 1864, à Nimes, le citron a guéri un charbon provenant de la piqûre d'une grosse mouche. Il est bon que l'on sache qne les bontons charbonneux ont leur extrémité noire ou couleur de cendre, et sont entourés d'un cercle rouge, noir ou violet.

Observation : il faut manger le citron avec son écorce, dès que le charbon ou l'enflûre apparaît.

La mort vient d'enlever au Petit Séminaire de Ste. Thérèse un de ses élèves les plus distingués, Joseph Mignault, fils de M. Jos. Mignault, médecin, de la paroisse St. Augustin.

Il a succombé le 9 septembre, à la fin de ses vacances de rhétorique, miné par une fièvre cruelle qui en trois semaines l'a conduit au tombeau.

Il emporte en mourant les regrets de ses supérieurs et de ses confrères qui, pendant six années, ont été témoins de sa conduite vertueuse et de ses brillants succès. Tons ceux qui l'ont connu ne peuvent se défendre d'un profond sentiment de tristesse en voyant expirer à dix-huit ans un jeune homme dont les qualités du cœur et de l'esprit faisaient si bien présager ponr l'avenir. Il faisait la joie de nos jeux et l'ornement de nos réunions littéraires; son caractère doux et candide lui avait concilié l'affection de tous ses condisciples; il eut des rivaux, mais il n'eut jamais d'envieux ni d'ennemis; jamais on n'entendit de sa bouche une parole d'aigreur ou de mépris; en tout temps le même, nous voyions toujours la bonté de son âme sur sa figure douce et sereine.

Fallait-il donc le voir disparaître sitôt du milieu de nous! Hélas! nous ne nous attendions guère à ce triste évènement, lorsque, le 6 juillet dernier, nous le voyions gravir les degrés du théâtre au bruit des applaudissements de ses confrères, ployant presque sous le poids de ses lauriers. Il n'y a encore que quelques jours, il était plein de fraîcheur et de gaieté, et déjà nous l'avons vu descendre dans la tombe.

Cependant, il est une pensée qui peut nous consoler: c'est qu'une sainte mort est venue couronner sa trop courte existence, et qu'elle lui a permis, nous pouvons l'espérer, d'aller ceindre dans les cieux une couronne plus brillante et plus durable que les couronnes de la terre.

UN CONFRÈRE.

Séminaire de Ste. Thérèse, 11 sept. 1865.

LE CHEMIN DU BONHEUR.

CHAPITRE Ier

A TRAVERS CHAMPS.

Quand on suit la route de Saumur à Thouars, et qu'après avoir dépassé le bourg de Montreuil, on quitte la grande voie pavée pour s'engager sur la gauche, on rencontre un chemin de traverse qui s'étend à quelques lieues au delà, longeant alternativement des champs cultivés et de longues bandes de bruyères incultes. Le pays, aux alentours de ce chemin, n'est ni très-riant, ni très-peuplé, et, seulement à de rares intervalles, on voit s'élever à l'horizon la fumée de quelques chaumières éparses sur la lande, et abritées de maigres taillis. Tout espoir de rencontrer un gîte ne vous est pas pourtant ravi, car après avoir parcouru pendant trois quarts d'heure environ le sentier désert et inconnu, vous arrivez à une chétive auberge, il est vrai, sous son toit de tuiles moussues, mais toujours restaurante pour le voyageur fatigué, qui salue avec plaisir la perspective d'une omelette et d'une bouteille de petit vin d'Anjou. C'était sur le seuil de cette auberge que se tenait l'hôte lui-même, une après-midi de septembre 185*. Le dos appuyé au montant de la porte, les bras croisés, la tête penchée sous son gros bonnet de laine bleue, il écoutait tristement le sifflement du vent dans la branche de houx balancée au-dessous de sa tête, et paraissait examiner les fâcheux effets de l'isolement sur l'esprit de l'homme en général, et sur l'humeur des aubergistes en particulier. C'est qu'aussi la solitude était morne, et le silence désespérant; au dehors, ni chant d'alouette babillarde, ni cri saccadé du grillon, au dedans, pas de ces voix bruyantes qui s'élèvent si joyeusement autour d'un broc de vin, pas de crépitement du beurre et du lard dans la poêle à frire, pas même le pétillement contenu des sarments atteints par la flamme. La salle était sans convives, la cuisine sans feu, la campagne sans voix. Or, il suffisait des deux premières causes pour que l'aubergiste fût aussi sombre que son fourneau, aussi muet que la nature.

Soudain un bruit de roues, à peine distinct encore, se fit entendre sur le chemin, venant du côté de Saumur. L'hôte releva vivement la tête en imprimant une brusque oscillation au gland de son bonnet, et tendit l'œil et l'oreille dans la direction où le son s'était fait entendre. En connaisseur expert, il eut bientôt reconnu que le véhicule qui s'approchait n'était ni une pesante charrette, ni le chariot criard d'un paysan; la voiture paraissait rouler légèrement et vite: c'était peut-être le cabriolet du notaire de Montreuil; peut-être la calèche d'un propriétaire des environs. Il y avait là l'espoir de fournir une rasade au conducteur ou un picotin d'avoine au cheval. L'hôte se rasséréna et attendit. Bientôt la voiture arriva à une distance qui permettait de l'apercevoir entièrement. Ce n'était ni un lourd cabriolet de campagne, ni une élégante calèche de maître; mais une de ces voitures de louage, tenant le milieu entre la carriole et le tilbury, et que la personne qui l'occupait avait probablement louée à la ville voisine pour les besoins du moment. Le véhicule s'arrêta en face de l'auberge, juste au-dessous de la branche de houx, et le voyageur demanda à l'hôte: " Y a-t-il encore loin d'ici au château de la Tourmelière?

—Dam! vous en auriez bien pour trois heures en temps ordinaire; mais l'orage d'il y a deux jours a tant gâté les chemins, qu'il vous faudra tourner sur la gauche pour passer la rivière au gué de Thoué. Ça sera encore une petite rallonge de trois heures.

—Il en est quatre maintenant, dit le voyageur après avoir consulté sa montre, il sera donc trop tard pour m'engager dans des chemins que je ne connais pas, surtout sur un gué où je pourrais rencontrer quelque mésaventure. N'allons pas faire naufrage en touchant au port. Pouvez-vous me donner un lit, mon brave?

—Et un bon encore! Pour quant au souper, mon-

sieur n'aura qu'à choisir. Des œufs tout frais, du jambon, du lard, du fromage de Parthenay, un canard même, si monsieur le désire, et un vin ! oh ! un vin ! blanc et mousseux, et fort ! du Champagne, quoi !

Pendant cette allocution en forme de prospectus, le voyageur avait sauté à terre, payé le conducteur et déposé sur le seuil sa malle de cuir à plaque de métal ciselé. Si nous sommes curieux d'apprendre le nom de ce nouveau personnage, nous pouvons, par dessus son épaule, jeter un coup d'œil sur la malle en question ; nous y lirons le nom d'Albert Maucroix. Signalement du dit Albert Maucroix : vingt-quatre ans environ, blond, svelte, gracieux, avec des yeux bruns et un fin sourire. Costume : vêtement gris, de chasse ou de voyage, nuance délicate, feutre de même couleur, cravate bleue, gants de Suède et lorgnon d'écaille. C'était, me direz-vous, une tenue un peu trop soignée pour venir briller à l'auberge de la Branche-de-Houx, au milieu des landes de Montreuil, mais vous avez vu par la première question du voyageur, qu'au fond de ses pensées il y avait un château, et dans ce château nécessairement des dames, et qu'on ne pouvait pas se présenter à elles en chapeau Gibus et en paletot marron. C'est qu'il est partout, notre Paris splendide, exigeant, fantasque, avec la vanité de ses modes capricieuses et de ses usages tyranniques ; et quand nous croyons lui avoir dit adieu, de la butte Montmartre ou des hauteurs de Saint-Cloud, nous le retrouvons, soudain, derrière les dolmens de la Bretagne, ou sous les glaciers des Pyrénées, dans le sourire narquois d'une Parisienne qui s'étonne de notre coiffure surannée ou de notre nœud de cravate oublié depuis trois mois.

Mais, quoique Albert Maucroix fût vêtu comme le voulait la mode la plus nouvelle, il n'en était pas plus fier pour cela. Il s'était assis sur le banc de bois, à la porte, et avait commencé la conversation avec l'hôte du lieu, en balançant négligemment son lorgnon au bout de ses doigts. Puis il était entré dans l'auberge et y avait curieusement examiné quelques images de saints populaires, riches de ton et hauts en couleur, qui ornaient les murailles en compagnie d'un plâtre de Napoléon Ier. Mais toutes ces occupations n'étaient pas des plus divertissantes, et Albert pensa bientôt à en chercher une autre pour faire passer les heures qui le séparaient encore de son souper et de son lit.

“ Je n'ai pas d'appétit, pensa-t-il, cette carriole maudite m'a engourdi les jambes ; si j'allais faire une promenade dans les champs ? ” Et il ajouta en se tournant vers l'aubergiste : “ Ainsi c'est entendu, mon brave, demain à neuf heures, j'aurai un cheval pour me mener jusqu'à la Tourmelière, où vous me ferez passer ma malle ; pour aujourd'hui, mon souper à huit heures. En attendant, je vais me promener un peu, du côté de ce bouquet d'arbres que j'aperçois là-bas.” Et là-dessus, il descendit les marches de pierre et s'éloigna, fredonnant un thème de *Rigoletto.*

Le paysage était un peu désert pour un habitué des boulevards de Paris, mais il ne manquait ni de caractère, ni de charme mélancolique. La lande, relevée çà et là par des ondulations presque insensibles, étalait sous les pieds du jeune promeneur ses bruyères au feuillage grisâtre encore parsemé de petites fleurs lilas ou rose pâle. Parfois de hautes tiges d'ajoncs se dressaient, raides et dures, ouvrant leurs calices jaunes sous les derniers rayons de lumière du jour tombant. Quelques haies maigres et effeuillées, des touffes de houx au feuillage sombre, tranchaient à de rares intervalles l'uniformité de cet horizon. Parfois s'élevait dans le silence du crépuscule, le cri mélancolique du vanneau ou l'appel strident du râle des genêts, annonçant à sa couvée que le soleil se couchait et que le moment était venu de se peletonner dans le buisson pour y dormir. A l'horizon, une large bande orange et pourpre dorait toute une partie des nuages et colorait, comme le reflet d'un incendie, le lointain perdu de la bruyère. Du côté opposé, le ciel avait revêtu le bleu sombre de la nuit qui s'approche, et dans cette demi-obscurité, brillant déjà comme une étoile, la vitre éclairée de l'auberge du Houx scintillait faiblement à l'horizon.

Albert marchait toujours absorbé par la contemplation d'une nature pour lui si nouvelle, et si sereine aussi. Il se sentait encore un peu de poésie dans l'âme (disons, pour l'excuser, qu'il n'avait pas vingt-quatre ans), et cette soif de l'idéal, cet amour du beau et du vrai n'étaient peut-être pas tout à fait assouvis par les plus brillantes promenades au bois ni par les bruyants soupers chez Tortoni. En ce moment il oubliait même le maigre canard rôtissant devant l'âtre de l'auberge. Et pourtant des vapeurs flottantes commençaient à obscurcir les dernières clartés du jour expirant.

Il ne sentait même pas l'humidité froide et malsaine qui régnait sur la lande après le soleil couché. Tout à coup, cependant, il remarqua le brouillard. Cela se conçoit. Une brume épaisse et blanchâtre s'était élevée soudain des grands marais qui, d'un côté, bordaient la lande ; le vent du soir l'avait chassée sur la grande plaine sans abri et la déroulait comme un vaste manteau de vapeurs au-dessus des haies et des bruyères, enveloppant chaque arbuste, chaque branche pour ainsi dire, de ses flocons humides et légers. Or, Albert se trouva environné, comme le reste, de cette atmosphère opaque, à travers laquelle se dessinaient confusément les rameaux des haies auxquelles il venait se heurter ; il n'apercevait plus, hélas ! son unique étoile polaire, la vitre étincelante de la Branche-de-Houx. La lune n'était pas levée encore. Autour de lui, vapeurs et incertitude : au-dessus de lui, obscurité. La situation était des plus intéressantes, mais non des plus agréables. Albert formula son opinion à ce sujet par une réflexion pleine de philosophie, tout à fait conforme du reste à la modération habituelle de son caractère : “ Et dire qu'il y a deux jours à cette heure, je fumais mon cigare sur le boulevard des Italiens ! Moi qui aujourd'hui croyait passer la soirée auprès d'une table à thé, à la Tourmelière, pendant que mademoiselle Olympe chanterait quelques airs du *Barbier !*

“ Enfin l'homme propose, et...le brouillard dispose. Mais je voudrais pourtant bien savoir comment m'orienter ? ” Et il chercha à s'orienter en effet, marchant de côté et d'autre avec cette persistance fébrile d'un homme qui ne peut se résoudre à l'inaction, quoiqu'il soit intérieurement convaincu de l'inutilité de ses efforts. Tantôt il trébuchait sur une pierre ou sur un monticule de gazon ; tantôt il s'accrochait aux épines d'une haie. Il avait essayé d'appeler, mais sa voix s'éteignait sans écho dans l'épaisseur du brouillard. D'ailleurs la lande était inhabitée et nécessairement déserte à pareille heure. Seulement la lune, en se levant, pouvait dissiper le brouillard ; aussi Albert l'attendait avec toutes les forces

de son âme et les angoisses de son estomac. Il devait pourtant l'attendre bien tristement encore.

En tâtonnant à travers la plaine, il s'était, sans le savoir, rapproché d'un chemin qui traversait la lande dans toute sa longueur. Des fossés empierrés en bordaient les deux côtés, voilés en partie par des haies en ruines au par des massifs de genêts. Ce fut dans un de ces fossés, assez profond et fort raide de talus, que le jeune homme mit le pied en croyant se trouver encore sur la plaine. Il perdit l'équilibre, chercha en vain à se retenir et tomba lourdement sur les pierres entassées au fond. Dans sa chute, sa tête avait frappé violemment sur cet amas de cailloux, et, pendant un certain temps, il perdit entièrement connaissance.

Lorsqu'il revint à lui, ranimé par la moiteur glaciale de son lit humide et verdâtre, la lune commençait à se lever et le brouillard était moins intense. Il se souleva à demi sur son coude et chercha à reconnaître le lieu où il se trouvait. En ce moment, il crut entendre à quelque distance un bruit régulier, comme le pas d'un cheval sur les cailloux du chemin, puis il distingua une voix d'homme chantant un de ces airs lents et plaintifs, si fréquents chez les paysans du Poitou et de la Vendée, subissant instinctivement l'influence de leurs paysages mélancoliques et de leur ciel souvent voilé.

Albert reprit courage, et appela. L'homme ne répondit rien d'abord, et le cheval s'arrêta brusquement, comme si son cavalier eut été saisi de frayeur ou de surprise.

A un second appel, il répondit pourtant, mais sans s'approcher du fossé :

—Holà! qui êtes vous donc, l'ami? et qui vous fait crier comme une pauvre âme en souffrance?

—Je suis un voyageur étranger à ce pays, répondit Albert, et m'étant égaré dans le brouillard, je suis venu tomber dans ce fossé où je me suis blessé à la tête, et je me sens encore tout étourdi.

—Hum! c'est ben vrai, au moins, monsieur? répondit le paysan qui, d'après le langage d'Albert voyait bien qu'il n'avait pas affaire à un homme du pays, mais qui n'osait s'approcher, craignant peut-être quelque embûche.

—Tellement vrai que je vous conjure, si vous ne voulez pas m'aider à sortir d'ici, d'aller trouver le propriétaire de l'auberge, sur la route de Montreuil, où je suis descendu il y a quelques heures. Il sait qui je suis, et viendra à mon aide.

—Ah! ah! c'est-y pas ben le père Chavot? un gros, avec une barbe rousse, qu'a une fille à marier et qu'a passé un bail y aura trois ans à la Saint-Jean?

—Je ne connais ni son nom ni ses affaires; je sais seulement que son auberge est la première qu'on trouve sur cette route, et qu'à la porte est suspendue une branche de houx. Mais pour Dieu! allez le prévenir, ou aidez-moi à sortir d'ici.

Ces quelques instants de conversation avaient un peu rassuré le défiant villageois, car il se décida à mettre pied à terre et s'avança vers le fossé, toujours avec lenteur et précaution. Mais quand il aperçut le visage pâle du voyageur, et les traces du sang qui s'était répandu sur ses cheveux, il ne craignit plus d'avoir affaire à quelque malfaiteur nocturne ou à quelque esprit des ombres, et tendit les mains au jeune homme pour l'aider à gravir le talus. Bientôt Albert se trouva debout sur la route, un peu étourdi encore, mais assez ferme sur les jambes et désireux de gagner promptement son lit.

—Ah ça, m'sieur, où allez-vous donc de ce pas? demanda le paysan, d'un air moitié bienveillant moitié railleur.

—Je voudrais retourner à l'auberge, répondit Albert.

—Ah! pour ce qui est de l'auberge, vous lui tournez joliment le dos; y a ben pour une heure de marche avant d'y arriver. Je ne vas pas de ce coté-là, moi; et vous n'avez pas l'air d'être trop solide sur vos jambes. Ma foi! si vous voulez, je vais vous mettre sur le chemin de la Maison-Grise: nous y serons dans vingt minutes et vous y trouverez ben un lit pour la nuit.

—Qu'est-ce que la Maison-Grise? est-ce une auberge? demanda Albert.

—Une auberge? allons donc! répondit l'homme avec un gros rire, et surpris d'une ignorance qui lui paraissait si étrange. Non, non, ce n'en est pas une; et ce n'est pas une ferme non plus, ni un château, quoique ça y ressemble à tous les deux. C'est, comme le nom le dit, une grande vieille maison où demeure M. le vicomte de Mareilles qui est bien pauvre à présent, quoiqu'on dise que sa famille avait autrefois ben quatre à cinq lieues de pays, et la Tournelière avec, et encore plus loin que Thouay.

“ C'est un drôle de monde, que le monde de la Maison-Grise; ils sont fiers avec les riches d'à présent à qui ils ne parlent pas, et ils ne le sont pas du tout avec les gens comme nous. Pourtant y a toujours quelque chose qui vous retient quand on leur parle, et quand M. de Mareilles vient de me dire le premier: “ Bonjour, Mathurin, comment allez-vous?” je ne peux pourtant pas m'empêcher de lui ôter bien bas mon bonnet et de lui répondre: “ Benjour, m'sieur le vicomte.” Tout ça c'est pour vous dire qu'y n'y a pas besoin d'avoir crainte en sonnant à leur porte, et que vous serez bien reçu, tant seulement que vous êtes un étranger, et que vous vous trouvez dans l'embarras. Vous pouvez être ben tranquille; ils ne laisseraient pas coucher un Juif à leur porte, sur la lande, par le froid qu'il fait.”

En parlant ainsi, le paysan avait enfourché sa monture et la dirigeait au pas sur le chemin pierreux; tandis qu'Albert, peu curieux de connaître ces détails, le suivait en se traînant. Il se résignait avec peine à aller demander l'hospitalité à une famille inconnue et regrettait amèrement l'auberge de la Branche-de-Houx. Et quand il regardait son costume de drap anglais, combien son désappointement était plus amer encore! Où était maintenant la fraîcheur de son gilet, la splendeur de ses bottes vernies? Comment se présenter en tel état chez un vicomte, quand même ce serait un vicomte ruiné?

Albert n'avait pas encore cessé de maudire sa fâcheuse aventure quand son guide, quittant le droit chemin, fit faire à son cheval quelques pas le long d'un mur bordé de hauts peupliers. Le jeune homme l'y suivit tristement. La lune était radieuse alors et éclairait jusqu'aux moindres détails du paysage. Albert put voir que le mur s'était écroulé en maint endroit; des touffes de pariétaires et de giroflées croissaient entre les pierres disjointes et un vieux lierre en couronnait le faîte d'une guirlande sombre et touffue. La grille se trouvait au bout du mur, grille antique et belle encore, avec ses ciselures hardies et les fines découpures du

sommet, supportant l'écusson seigneurial. Mais la rouille avait lentement rougi la grille comme les plantes sauvages avaient peu à peu démoli le mur. Quelques barreaux tordus arrachés par le bas, attestaient les ravages du temps et la misère de la famille déchue. Telle qu'elle était, quoique debout et fière encore, elle eût été bien facile à renverser cette grille, avec ses gonds rouillés et ses dentelures vermoulues! Pourtant elle subsistait toujours, et il n'y aurait pas eu dans tous les environs de mains assez hardies pour l'outrager ou l'abattre. Qui donc les retenait ainsi? Le respect peut-être; le respect qui s'attache parfois à des noms antiques, à des monuments sacrés, à de vieux souvenirs, et qui leur sert de protection suprême quand toutes les autres leur ont manqué.

Derrière la grille, il y avait une cour pavée où les rayons de la lune tombaient, froids et pâles; puis la maison elle-même; la grande Maison-Grise, avec son toit d'ardoises où les girouettes amoriées tournoyaient et grinçaient, à demi détachées de leurs tiges de fer; avec sa longue rangée de fenêtres dont une seule était éclairée.

Le paysan sonna; bientôt un homme de haute taille parut sur le seuil, et demanda qui venait à cette heure.

—C'est moi, monsieur le vicomte, moi, Mathurin Roudot; j'ai rencontré sur le chemin des Fagnes un voyageur égaré, un m'sieur, qui s'était perdu dans le brouillard et qui s'est fait une blessure à la tête. Il était trop loin de l'auberge pour y aller, et j'ai pensé que m'sieur le vicomte voudrait ben...

—C'est bien, Mathurin, cela suffit, répondit le vicomte d'une voix grave et bienveillante. Pierre, allez ouvrir, dit-il à un garçon de quatorze à quinze ans qui venait d'apporter une lumière...

Aussitôt le petit paysan courut à la grille dont il fit tourner à grand peine la grosse clef rouillée, et Albert, après avoir remercié son guide, se trouva introduit dans la cour.

Le vicomte, qui était resté sur le haut du perron, avait pu considérer à loisir les manières et le costume de l'étranger arrivant sous son toit. Il descendit donc rapidement les degrés, et dit à son hôte de sa même voix grave et simple: "Monsieur, qui que vous soyez, venez vous reposer avec nous; vous êtes, de grand cœur, bienvenu à la Maison-Grise."

CHAPITRE II.

EN FAMILLE.

Albert serra la main que le vicomte lui tendait et lui dit avec politesse: "Monsieur, je me nomme Albert Maueroix, je suis arrivé de Paris ce matin et je me rendais au château de la Tourmelière. Sans l'embarras que je vais vous causer, je me féliciterais d'une légère mésaventure qui me procure l'avantage de faire votre connaissance.

—L'embarras est insignifiant, répliqua le vicomte, et bien compensé par le plaisir de pouvoir vous être utile. Mais nous causerons tout à l'heure à loisir. Venez vous chauffer d'abord.

Et M. de Mareilles ouvrant une porte, au fond du corridor obscur, introduisit l'étranger dans une vaste pièce éclairée moins par la lueur un peu terne d'une lampe, que par la joyeuse clarté d'un bon feu, pétillant dans l'âtre de la haute cheminée de marbre gris.

Il y avait trois personnes déjà dans la pièce où Albert était ainsi introduit. Près du manteau de la cheminée, et assise un peu dans l'ombre, une vieille paysanne avec la coiffe ronde et le mouchoir bigarré des Poitevines, filait une grosse quenouille de lin. Auprès de la table, et juste dans le cercle lumineux projeté par la clarté de la lampe, une jeune fille cousait, en écoutant la lecture qu'un tout jeune prêtre placé à côté d'elle, lui faisait à haute voix. Ce fut sur ce groupe que les yeux d'Albert s'arrêtèrent aussitôt. Au moment où il était entré dans la chambre, il s'était cru transporté dans une atmosphère toute nouvelle, dans la région pure du travail, du recueillement et de la paix. Il y aurait eu un grand silence dans cette chambre voûtée, aux murailles grises, écaillées çà et là, un silence presque solennel, s'il n'eût été interrompu par la voix sonore du lecteur à laquelle se mêlaient, parfois, les pétillements de la flamme et le rouronnement du fuseau allant de çà et de là sous les doigts agiles de la fileuse. La jeune fille assise auprès de la table, tenait la tête un peu penchée sur son ouvrage. Albert la voyait de profil, et fut frappé de la régularité de ce visage sérieux et doux, et de la luxuriante beauté de la chevelure noire roulée simplement sur le cou blanc et arrondi. Le prêtre paraissait un peu plus âgé que la jeune fille et, comme tous deux levèrent la tête lorsque le vicomte ouvrit la porte, Albert remarqua la ressemblance de leurs physionomies et jugea qu'ils étaient frère et sœur. Le jeune homme posa son livre et se leva en voyant entrer un étranger, tandis que sa sœur, après avoir jeté un coup d'œil rapide du côté de la porte, continua à faire voler son aiguille.

—Monsieur Albert Maueroix, dit le vicomte à son hôte, ce sont mes deux enfants, ma fille Renée et mon fils Gabriel, prêtre des Missions Étrangères. Mes enfants, voici monsieur Maueroix, qui s'est égaré sur la lande, et qui veut bien faire l'honneur d'accepter notre pauvre hospitalité.

—Vraiment, monsieur, vous vous étiez aventuré sur la plaine par une nuit bien froide et bien obscure, dit le jeune missionnaire en s'approchant du voyageur. Et vous avez éprouvé un accident sans doute, car je vois du sang à vos cheveux et sur le collet de votre habit.

—Monsieur est blessé! fit Rénée en se levant vivement et en jetant sur Albert un regard plein de sollicitude féminine. Albert vit alors en face les beaux grands yeux noirs de la jeune fille, jusque-là cachés sous leur longue frange soyeuse, et fixés sur le gros drap de toile de ménage. A la vue de ce regard brillant et velouté, il commença à bénir son étoile et à remercier le brouillard et le fossé plein de cailloux.

—Ce n'est rien, mademoiselle; une simple égratignure. En marchant au travers la brume, je suis tombé dans un fossé, où je me suis heurté à quelques pierres et pour un moment, j'ai perdu connaissance, mais la blessure est insignifiante et sera très-vite cicatrisée.

—Gabriel pourra y poser une compresse, dit alors le vicomte. Il n'est pas fort habile chirurgien, mais il possède quelques connaissances parfois très-précieuses dans les solitudes qu'il est appelé à parcourir.

—Mais, en fait de solitudes, reprit Albert en riant car il se sentait à l'aise dans ce milieu si digne et si simple, ne vous semble-t-il pas que cette bruyère déserte où j'ai erré pendant quelques heures pourrait être con-

sidérée comme une savane en abrégé, ou comme un tout petit aperçu des pampas du Brésil et du Paraguay? N'est-il pas un peu triste de vivre au milieu de cette lande, si loin des villes et des fermes d'alentour?

—Vous parlez en vrai Parisien, dit le vicomte en souriant. Vous ne pouvez pas concevoir combien la vie peut couler, douce et bien remplie, au milieu de ces marais et de ces bruyères, séparée du monde par les buissons de houx et de genêts. Pour nous, l'impression est bien différente; pour moi surtout, qui suis né dans l'exil, et qui ai été si heureux de rentrer dans cette vieille maison où je me retrouve sous le toit de ma famille et sous le ciel de mon pays. Ma fille Rénée ne se plaint pas non plus de son existence solitaire, parce que le bonheur d'une femme est attaché à son foyer, ce foyer fût-il même en ruines. Pour mon fils, il serait coupable de vivre dans l'inaction et l'isolement; aussi a t-il déjà pris part aux travaux d'une mission à laquelle il est attaché, et où il devra retourner bientôt peut-être.

—En vérité, monsieur, dit Albert en se tournant vers Gabriel, je m'étonne que, si jeune encore, vous ayez pu embrasser une carrière qui n'est qu'un sacrifice héroïque et continuel, où il faut déployer à chaque instant tous les germes de courage: tantôt subir les privations les plus cruelles, tantôt combattre l'indifférence et supporter le mépris, et quelquefois même s'exposer aux tortures et à la mort.

—Je ne sais vraiment pas, monsieur, si nous avons grand mérite à cela, répondit Gabriel en souriant. J'ai toujours éprouvé qu'il y a une main toute puissante et paternelle qui dispose de nous à son gré, selon les temps et les circonstances, mesurant les forces à la hauteur du combat, et le courage à la grandeur des épreuves. Pour tous, elle est visible, cette main; pour tous, généreuse et bienfaisante. Il n'y a pas que les sages et les savants qui la voient, disposant de leur vie; les ignorans et les simples la sentent aussi et l'adorent. Je me souviens qu'un soir, dans les Montagnes-Rocheuses, un pauvre sauvage me peignait la Providence à sa manière, dans son idiôme sioux: " Un jour, me disait-il, le Grand-Esprit appela devant lui plusieurs animaux, et leur demanda compte de leurs occupations et de leurs mérites. Le castor lui répondit: Je place moi-même ma hutte sur le lac, au bords des eaux poissonneuses, je porte l'argile entre mes pattes velues, je frappe le mortier avec ma queue d'écailles et je deviens le créateur de ma maison de terre et de branches. Je suis le travail, ô Grand Esprit."

Le rat-musqué dit à son tour: " Mes ongles creusent de longues galeries sous le sol pour y dormir les longs hivers, quand la terre est morne et glacée, et j'y enfouis de grosses mesures de grains, en attendant la floraison des gerbes. Je suis la prévoyançe, ô Grand-Esprit."

Le buffle vînt, et dit ensuite: " Mon sabot frappe le sol avec le bruit du tonnerre, ma corne suffit pour terrasser les ennemis que je rencontre, je ne crains ni la faim, ni le froid, ni l'étreinte de l'ours noir; ô Grand-Esprit, je suis la force!"

Mais la colombe sauvage vînt alors, et parla la dernière: " Pour moi, je ne suis rien, ô Père, dit-elle; mon nid flotte au bout d'un rameau et le moindre vent le renverse; mes petits sont si frêles qu'un flocon de neige les tuerait; mon aile est lasse bien vite et ma voix ne va pas bien haut. Et cependant je vis, j'aime, et je chante en berçant mon nid, parce que je sens votre œil sur moi, ô Père, dans ce doux soleil qui rougit les fruits des buissons et qui fait éclore le duvet sur les ailes de mes nouveaux nés!"

Et le Grand-Esprit dit au ramier sauvage: " Tu es ma fille bien-aimée. Toi seule comprends ce que je suis et ce que je peux. Tout est en moi, tout est par moi. Va donc, vis et aime en paix. Car partout où mon œil s'étend, il y aura du duvet pour les petits, et de la pâture pour les mères."

Voilà, continua Gabriel en souriant, la Providence expliquéé en sioux par le vieil Untah, et traduite en français par votre serviteur, monsieur. Mais je crois qu'il n'est pas besoin d'aller la chercher jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, et que vous avez vous-même éprouvé ce soir les effets de son heureuse intervention. Vous auriez pu vous heurter à quelque grosse pierre, au centre même de la lande, et y rester toute la nuit, sans que personne passât anprès de vous. Vous pouviez encore tomber dans le marais à un quart de lieue d'ici, et vous engloutir dans la vase...

—Tu oublies encore une circonstance tout à fait providentielle, interrompit Renée avec un sourire. Si, au lieu de Mathurin Boudot, qui est un des esprits forts du village, il fut passé sur la route un des anciens, tout pétris des superstitions d'autrefois, monsieur aurait couru grand risque d'être pris pour un esprit des nuits, et le paysan se serait enfui au plus vite, en promettant un cierge à Saint-Florent-le-Vieil.

En ce moment, neuf heures sonnaient à la vieille horloge de bois, et la paysanne, quittant sa quenouille, s'occupa de dresser la table et d'apporter le souper de la famille. Les apprêts furent vite terminés; une grosse nappe bien blanche, quelques assiettes communes, pas d'argenterie. Le temps qui fait crouler les palais de Ninive et de Palmyre, fait fondre souvent aussi les vieux trésors de famille. On peut avoir des ancêtres morts à Azincourt et à Poitiers, on peut porter dans ses armes de sinoble à trois fers de lances d'or, et manger dans des cuillers d'étain. C'est ce qui avait lieu chez le vicomte de Mareilles. Seulement, comme il ne rougissait pas de sa pauvreté, il ne s'en excusait pas non plus, et il offrait à son hôte le trivial morceau de lard aux choux, et les maigres gallettes de sarrazin avec autant d'aisance et de politesse, que s'il l'eût régalé d'un faisan truffé et d'un fromage à la Chantilly.

Albert était en ce moment plus loin que jamais des pompes et des vanités du boulevard des Italiens. A cette heure, l'oncle Giraud, assis dans son fauteuil de velours, dans son appartement confortable de la rue Duphot, voyait en esprit son beau neveu au château de la Tourmelière, communiquant aux dames les dernières nouvelles de Paris, ou chantant un duo avec Mlle Olympe. Qu'elle eût été sa stupeur, s'il eût vu ce neveu égaré, prenant place à la table d'un gentilhomme pauvre, en face d'une belle jeune fille brune et fière, à côté d'un jeune prêtre qui venait de dire le *Benedicite?* Cette idée vint à l'esprit d'Albert, et le fit presque sourire. Pourtant il se trouvait bien où il était.

Pendant quelques instants il contempla la noble figure du vicomte, si sereine sous ses cheveux gris: admirant son front découvert, son nez aquilin, traits caractéristiques des fières et fortes races d'autrefois; puis, tout à côté de lui, les yeux bleus et doux de Gabriel, tandis que ceux de Renée étaient noirs et étincelants. Il se sentit pénétré aussi par la paix et le con-

tentement qui régnaient à cette humble foyer, et s'adressant au vicomte :

—Je ne sais, monsieur, lui dit-il, si c'est l'attrait de votre hospitalité cordiale, ou la chaleur du bon feu qui m'a ranimé, ou enfin l'effet magique de ce petit vin d'Anjou, mais je me trouve tout converti à votre vie solitaire. Je commence à comprendre qu'on puisse se sentir calme et joyeux auprès de la nappe bien blanche, devant la flamme qui pétille, lors même qu'on n'attend pas de visiteur et qu'on entend le vent siffler sur la lande.

—Vous regretteriez pourtant bientôt la vie parisienne si vous passiez quelque temps ici, répliqua le vicomte.

—Je ne sais : Paris est charmant dans son genre, mais on s'en lasse comme de tout le reste. Est-ce que ce n'est pas toujours la même chose ? Après la promenade au bois, la flânerie sur les boulevards ; après le dîner chez Tortoni, l'Opéra ou les Italiens : Viardot ou Alboni, Roger ou Mario : vous ne sortez pas de là.

—Mais nous n'avons pas le bonheur de posséder de tels artistes, dit Renée en souriant : nos Rogers et nos Malibrans à nous, ce sont les chantres de la paroisse, et les rossignols du bois des Fagnes.

—Quand ce ne serait que pour changer, mademoiselle, je préférerais ceux-ci ! Toute ma crainte est de rencontrer Paris à la campagne, et c'est ce qui m'attend infailliblement au château de la Tourmelière. Je sais d'avance comment se passeront nos soirées : on prendra le thé, on fera le whist, on jouera des charades et on chantera des cavatines, comme on le faisait l'hiver dernier, et comme on le fera l'hiver prochain. Cela peut être parfois divertissant, mais cela n'est pas absolument neuf.

—Allons, allons, monsieur, interrompit Gabriel, je vois que vous feignez de mépriser les vanités du monde pour mieux faire votre cour aux solitaires de la Maison-Grise, en homme de goût qui veut bien reconnaître par une politesse affectueuse la chétive hospitalité qu'on est heureux de lui offrir.

—Non, en vérité, monsieur, répondit Albert avec chaleur. Il me semble entrevoir une vie toute nouvelle, bien plus forte et sérieuse que notre vie d'enfants gâtés. Je vous peins mes impressions comme je les sens, et si monsieur le vicomte veut bien me le permettre, je viendrai ici les renouveler de temps en temps, pour emporter à Paris un peu d'air salubre des landes et de parfum des bruyères.

—Nous serons heureux de vous recevoir, monsieur, répondit le vicomte. Mais il est déjà tard ; vous devez être fatigué et un peu souffrant. Marguerite va vous conduire, si vous le voulez bien, à la chambre qui a été préparée pour vous.

Albert vit que la famille se disposait au repos ; il salua, et s'éloigna avec la vieille paysanne qui portait un lourd chandelier de cuivre jaune. La chambre où l'on avait dressé son lit était haute et voûtée, plus nue encore que la salle où il avait partagé le souper de famille. Mais un bon feu pétillait dans l'âtre, le lit était haut et moëlleux, les draps d'une blancheur de neige, et Albert vit à son chevet le bénitier de faïence avec sa branche de buis qui n'est jamais oublié dans ces habitations antiques et solitaires. En même temps que la blancheur des draps, il remarqua leur grosseur et leur rusticité ; ils provenaient certainement du fuseau de la vieille Marguerite : " Bah ! pensa-t-il aussitôt : n'y serai-je pas assez bien pour dormir ? Mlle Renée en cousait bien de pareils ce soir, elle qui a les doigts si fins et les mains si blanches ! " Et ce fut sur cette réflexion qu'Albert s'endormit sous le toit delabré de la Maison-Grise.

ETIENNE MARCEL.

(*A continuer.*)

Etude sur la Flamme,

PAR MM. ALEXANDRE DESCHAMP ET OCTAVE JEANNEL,

donnée au Collége de Montréal, le jour de la distribution des prix, 1865.

Nous venons, messieurs, essayer de remplir la tâche que nous impose le programme de cette séance, et vous parler de la flamme. Ce n'est pas sans motif que nous avons choisi ce sujet de préférence à une foule d'autres que la chimie offre à nos investigations.

La première considération qui nous a frappés, c'est que la flamme n'est pas de ces phénomènes rares qui ne se voient que de loin en loin et ne sont connus que d'un petit nombre de savants. Elle est, au contraire, fréquemment sous nos yeux, et il n'est personne qui ne l'ait produite des milliers de fois, qui ne lui ait demandé sa bienfaisante clarté pour se guider à travers les ténèbres de la nuit.

Une seconde considération qui a déterminé notre choix en faveur de la flamme, c'est qu'elle possède à un très-haut degré et mieux que la plupart des œuvres de la création, la vertu d'exciter en nos âmes des émotions profondes.

Qui a jamais pu rester froid spectateur d'un vaste incendie, de l'embrasement d'une ville ou même d'une simple maison ? Sans doute le sentiment qui domine alors tous les autres, c'est la commisération pour les infortunés qui se voient en quelques heures réduits à la dernière misère, ou, chose infiniment plus horrible, qui sont menacés de devenir eux-mêmes la proie des flammes. Mais est-ce qu'il n'y a pas aussi quelque chose d'émouvant et de terrible dans l'aspect de ces tourbillons de feu qui s'élancent dans l'espace, dévorant tout ce qu'ils rencontrent et dont l'image va se peindre en traits de sang sur les nuages ?

D'autres fois la flamme prend un aspect moins terrible, mais non moins saisissant ; c'est lorsque, sous le nom de feu follet, elle se plaît à voltiger dans les lieux marécageux, ou mieux, au sein des cimetières. Il n'est pas rare de voir plusieurs de ces feux se poursuivre et exécuter les mouvements les plus fantastiques. On dirait les âmes des défunts en prise avec l'ennemi du salut et faisant tous leurs efforts pour lui échapper. A cette vue les bonnes gens se signent et récitent le *De profundis* : les savants eux-mêmes ont beau évoquer les principes de leur science, ils ne peuvent se soustraire à un secret sentiment de crainte religieuse.

S'il m'était permis de vous faire part de mes impressions, je vous dirais que jamais je n'ai été frappé comme à l'aspect d'une bougie que j'ai laissée parfois s'éteindre d'elle-même, le soir avant de m'endormir. Je la voyais perdre peu à peu son éclat, devenir pâle, puis entrer dans une sorte d'inquiétude, trembloter, se courber dans tous les sens comme pour chercher un appui et finalement disparaître à mes regards. Elle n'était pourtant pas encore éteinte, car, un moment après, je la

voyais sortir de sa léthargie, bondir avec vivacité et reprendre son premier éclat. Hélas! ce n'était que pour un instant; car, après cet effort suprême, elle s'affaissait de nouveau et disparaissait pour toujours. Je voyais là, messieurs, l'image fidèle des péripéties par lesquelles passe le mourant. Lui, aussi, a son heure d'inquiétude et d'angoisses; lui aussi cherche autour de lui comme pour se cramponner à la vie; lui aussi, par une miséricordieuse disposition de la Providence, a son heure d'illumination suprême, un moment pour se reconnaître et se préparer à paraître devant son juge.

Mais si, en certaines circonstances, la flamme soulève, dans notre esprit, des pensées sombres et lugubres, ordinairement elle n'y apporte que l'allégresse.

Quel plaisir d'entendre ses joyeux pétillements dans l'âtre de la cheminée, ou dans l'un de ces poëles élégants qui font partie intégrante de tout ménage canadien! Auprès d'elle on se rit des autans et du noir aquilon; auprès d'elle, l'esprit se livre aux douces rêveries, et l'on trouve que les heures passent trop vîte.

La flamme intervient dans toutes les réjouissances publiques. Voulez-vous fêter la présence au milieu de vous d'un illustre prince? Votre première pensée sera d'organiser une illumination, une marche aux flambeaux, un brillant feu d'artifice. C'est par des feux de joie que l'on célèbre, en différents lieux, la nativité du glorieux patron de notre pays. C'est par des feux de joie que l'Eglise rehausse l'éclat de ses augustes cérémonies. Enfin, quand Dieu daigne se manifester aux hommes, c'est sous l'apparence du feu qu'il se plaît à leur apparaître, comme nous en voyons une foule d'exemples dans l'histoire sacrée.

Il n'y a rien en tout cela qui doive nous étonner, messieurs. La flamme, en effet, par sa pureté, par sa forme gracieuse, par ses ondulations légères, par sa tendance à s'élever constamment vers les régions éthérées, par son éclat et la douce chaleur qu'elle répand, est éminemment propre à devenir le symbole de tout ce qu'il y a de plus noble, de plus sublime dans le cœur de l'homme.

Voilà, messieurs, en quelques mots, un aperçu des divers aspects sous lesquels la flamme se révèle à quiconque la considère attentivement. Mais quelle est sa nature? Comment s'engendre-t-elle? Quelles sont les conditions à remplir pour l'obtenir dans toute sa beauté? Ce sont là d'autres questions très-importantes qui s'imposent à nous et dont le développement fera le principal objet de cette étude.

La vue des admirables qualités que possède la flamme avait fait croire aux anciens qu'elle ne pouvait pas appartenir à notre globe, et ils disaient qu'elle avait été dérobée au ciel par un audacieux mortel du nom de Prométhée. D'autres allaient plus loin: ils en faisaient une divinité et se prosternaient à son aspect pour lui payer le tribut de leurs adorations. Mais laissons de côté ces opinions et d'autres qui ne sont guère moins absurdes, et abordons immédiatement l'explication de la flamme, en nous appuyant sur les données de la science moderne.

J'ai ici une lampe dont je puis faire jaillir un jet de gaz enflammé (ici, expérience.) Voici la flamme! A quoi est-elle due!

Ne vous est-il jamais arrivé de vous amuser, lorsque vous étiez enfants, à lancer des cailloux les uns contre les autres pour en faire jaillir des étincelles? N'avez-vous pas remarqué souvent, dans l'obscurité de la nuit, comme des éclairs briller sous les pieds de nos coursiers rapides? Ne vous souvient-il pas d'avoir vu nos anciens, avant l'invention des allumettes chimiques, battre le briquet pour en tirer du feu? Ce feu, cette lumière était l'effet d'un ébranlement occasionné par le choc de deux corps. Mais si un choc donne naissance à une étincelle, il est clair que des milliers de chocs donneront naissance à des milliers d'étincelles; et si tous ces chocs se produisent à la fois, il en résultera une vive lumière, une clarté semblable à celle de la flamme qui nous occupe en ce moment.

Cette flamme, messieurs, est produite absolument de la manière que je viens de supposer, et je n'avancerai rien que de très-vrai en vous disant qu'elle est le résultat d'un choc violent entre deux armées.

Lorsque j'ai ouvert ce robinet, le gaz d'éclairage s'est hâté de s'élancer hors de sa prison, sans se douter qu'il allait tomber, comme on dit, de Carybde en Scylla; sans se douter qu'en se répandant dans l'atmosphère, il allait se trouver en présence de son ennemi mortel. Cet ennemi du gaz d'éclairage fait partie de l'air que nous respirons. Les anciens l'appelaient "*phlogistique*" ou "*air vital,*" et les modernes lui ont donné le nom d'*oxygène*.

Voilà donc en face deux adversaires: d'un côté le gaz d'éclairage, de l'autre, le gaz oxygène. Voilà les innombrables particules du gaz d'éclairage qui s'aventuront dans l'air à travers les particules non moins innombrables de l'oxygène. Celui-ci le laisse cheminer tranquillement sans paraître s'occuper de lui; c'est le chat qui dort, ou mieux, c'est le serpent engourdi par le froid. Mais qu'une cause ou une autre vienne à l'exciter, vous le verrez s'élancer avec impétuosité sur sa proie et la dévorer. Or, messieurs, j'ai été, moi-même, le malheureux instrument qui est venu exciter l'oxygène. J'ai pris, comme vous l'avez vu, une allumette enflammée, vrai brandon de discorde, je l'ai approchée du lieu où se trouvait le gaz d'éclairage, et aussitôt celui-ci s'est vu attaqué et dévoré à belles dents. Il s'en est suivi un pêle-mêle effrayant, une multitude de chocs qui durent encore au moment où je vous parle et produisent cette flamme que vous voyez.

Ce qui vient d'arriver au gaz d'éclairage, aurait pu arriver tout aussi bien à l'huile et au suif. Pour le prouver, je prends cette chandelle et j'y mets le feu. (*Expérience*). La chaleur a commencé par faire fondre le suif, le suif fondu est monté dans la mèche en vertu des lois de la capillarité. Là, continuant à subir l'influence d'une haute température, il s'est vaporisé et s'est répandu dans l'air pour y subir le même sort que le gaz d'éclairage.

Ce que nous venons de dire, messieurs, nous apprend comment s'engendre la flamme, mais ne nous explique nullement comment il se fait que toutes les flammes ne se ressemblent point; pourquoi les unes éclairent vivement, tandis que les autres ne jettent qu'une pâle lueur; pourquoi les unes possèdent une haute température, tandis que les autres n'en possèdent qu'une assez faible.

Je répondrai à ces diverses questions; mais avant, permettez-moi de vous présenter deux substances qui vont jouer un rôle extrêmement important dans tout ce qui nous reste à dire.

La première de ces deux substances vous est parfaitement connue: c'est le charbon; la seconde est l'hydro-

gène, gaz extrêmement léger et dont on se sert souvent pour gonfler les ballons. Nous avons mis dans ce flacon tout ce qu'il faut pour produire le gaz dont je viens de parler; mais vous ne pouvez pas le voir, parce qu'il est sans couleur et d'une transparence parfaite. Il y a pourtant, comme vous allez le voir, une manière bien simple de rendre sa présence sensible: c'est de le faire passer à travers l'eau. (*Expérience*).

Maintenant, messieurs, que penseriez-vous si quelqu'un venait vous assurer que l'huile qui brûle dans nos lampes n'est autre chose que du charbon uni à ce gaz hydrogène que vous voyez s'élever bulle par bulle dans cette cloche de verre? A moins d'avoir été initié aux secrets de la chimie, vous ne pourriez vous empêcher de croire à une plaisanterie. Pourtant on ne vous dirait que la simple vérité. Oui, messieurs, l'huile n'est composée que de charbon et d'hydrogène, et je dois ajouter que ce n'est encore là qu'une des mille formes sous lesquelles peuvent nous apparaître ces deux corps.

On ne saurait mieux les comparer qu'à ce dieu, fils de l'Océan et de Téthys, qui gardait les troupeaux de Neptune et qu'on appelait Prothée. La fable nous dit que lorsqu'on essayait de le garotter, il prenait les formes les plus diverses comme les plus terribles pour échapper à ses persécuteurs. Il lui suffisait d'un instant pour se métamorphoser en arbre, en sanglier, en tigre, en dragon, en lion rugissant, en flammes dévorantes, ou en un liquide presqu'impossible à saisir :

Utque leves Proteus modo se tenuabat in undas,
Leo nunc arbor, nunc erat hirtus aper.

Tels sont, messieurs, l'hydrogène et le charbon. Ils peuvent, en s'associant de diverses manières et en proportions différentes, se montrer à nous sous les aspects les plus variés. Qu'il me suffise de vous dire que ce sont eux qui forment sinon totalement, du moins en grande partie, le bois avec lequel est construite la charpente de votre maison, la graisse que l'on retire des animaux, la cire que l'abeille industrieuse va recueillir sur les fleurs; en un mot, toutes les matières qui nous servent habituellement pour l'éclairage.

Par ce qui précède, on voit que trois substances concourent seules à produire la flamme. Deux d'entre elles, le charbon et l'hydrogène, sont fournies par la matière qu'on brûle; la troisième, l'oxygène, se trouve répandu dans l'air. C'est en étudiant le rôle joué par chacune de ces substances que nous parviendrons à répondre à cette question que nous nous sommes posée: Pourquoi toutes les flammes n'ont-elles pas les mêmes qualités?

Je prends donc un morceau de charbon et je le fais brûler dans ce flacon que nous avons eu soin précédemment de remplir d'oxygène. (*Expérience*). Vous avez pu remarquer, messieurs, que le charbon jetait en brûlant une très-grande clarté. Pour ce qui est de la chaleur, elle n'a pas été aussi considérable, car c'est à peine si le fil de fer auquel se trouve suspendu le charbon est devenu rouge.

Faisons maintenant brûler de l'hydrogène, non pas au moyen du flacon qui nous servait tout-à-l'heure, car il en résulterait une explosion terrible, mais en faisant usage d'un appareil spécial et qu'on appelle *chalumeau oxy-hydrique*.

Cette fois, messieurs, ce n'est plus la lumière si vive de l'expérience précédente; elle est, au contraire, tellement faible, que je doute si elle est aperçue par les personnes qui se trouvent au fond de la salle. Mais en revanche, la chaleur développée est tellement forte qu'elle peut aisément faire brûler le fer et l'acier, ainsi que vous allez en juger. (*Expérience*).

Les renseignements que nous venons d'acquérir par les deux expériences précédentes sont extrêmement précieux, et peuvent nous permettre de prévoir à coup sûr quelles seront les qualités d'une flamme par le seul examen de la matière destinée à la produire.

Ainsi, l'analyse chimique nous apprend que l'esprit de vin renferme beaucoup d'hydrogène et peu de charbon. J'en conclus immédiatement qu'il donnera une flamme très-chaude mais faiblement éclairante, et vous savez que c'est là, en effet, ce qui arrive.

Dans l'éther on trouve moins d'hydrogène et plus de charbon; j'en infère que la flamme sera un peu moins chaude que la précédente, mais bien plus brillante; et ici encore l'expérience confirme ces prévisions.

Enfin, la térebenthine contient un grand excès de charbon. Il est visible dès lors que cette masse charbonneuse ne trouvera ni assez de chaleur pour devenir très-brillante, ni assez d'oxygène pour être toute consumée, et que nous aurons une flamme rougeâtre d'où s'échappera une épaisse fumée. (*Expérience*).

Toutefois, messieurs, pour que les observations précédentes ne perdent rien de leur valeur, il est absolument nécessaire de supposer une flamme brûlant tranquillement à l'air ordinaire; car si elle recevait des quantités d'oxygène moins considérables, ou plus considérables, il est clair que nous devrions nous attendre à des effets différents des premiers.

Ainsi couvrons cette bougie d'une cloche de verre pour empêcher l'air de se renouveler autour d'elle, et nous verrons bientôt la flamme pâlir de plus en plus à mesure que l'oxygène disparaîtra, puis enfin finir par s'éteindre. (*Expérience*).

Il est naturel de penser, messieurs, que si la flamme s'éteint quand on empêche l'air de se renouveler autour d'elle, un courant devrait au contraire l'activer, puisqu'il amènerait incessamment de nouvelles quantités d'oxygène. C'est bien là, en effet, ce qui arrive, comme le démontre l'expérience que je vais faire.

Dans la boule qui surmonte cet appareil se trouve une éponge imbibée d'éther, et, dans le réservoir d'en bas, de l'air fortement comprimé. Aussitôt que j'ouvrirai ce robinet, l'air s'échappera avec violence, et traversant l'éther, l'entraînera avec lui. Il ne restera plus qu'à mettre le feu à ce dernier, et nous obtiendrons ainsi une lumière extrêmement vive.

Je sais, messieurs, qu'on pourrait me faire ici une objection, et je ne doute pas qu'elle ne se soit présentée déjà à l'esprit de la plupart d'entre vous.

Vous prétendez, me direz-vous, que les courants d'air alimentent la flamme, et l'expérience qui vient d'avoir lieu le prouve clairement. D'ailleurs, nous en avons assez d'autres preuves, la difficulté qu'on éprouve, par exemple, à éteindre les incendies quand il fait du vent.

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, 10, rue St. Vincent.

Montréal, 2 Octobre 1865. Septième Année.---Numéro 19. 289

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE :—Affaires canadiennes.—Nos visiteurs.—L'Exposition.—Le *Post* et les Canadiens-français.—Situation aux Etats-Unis.—Les républicains et les démocrates.—La doctrine Monroe.—Maximilien.—Deux fléaux en Angleterre.—Entrevue de San-Sebastian.—Mort du général de Lamoricière.

Le Canada, qui comptait à peine soixante mille âmes lors de la cession, est certainement aujourd'hui le plus beau fleuron de la couronne britannique et l'une des premières colonies du monde. Son nom est dans toutes les bouches, son avenir paraît intéresser tous les peuples. La constitution de cette jeune nation, sa forme de gouvernement ne peuvent exercer qu'une très-grande influence sur les destinées du continent américain. Aussi les hôtes distingués des provinces maritimes, que Montréal fête en ce moment, sont-ils pleins d'admiration et d'éloges pour tout ce qu'ils voient. L'exposition d'Hamilton et de Montréal, qui a été cette année plus belle que jamais, leur a dit nos ressources et l'industrieuse activité des deux races qui peuplent le Canada. Nul doute que rendus chez eux, ces hommes de mérite, ne fassent disparaître à notre égard bien des jugements faux et bien des préjugés malheureux.

Ils imiteront en cela la générosité et tout à la fois l'impartialité du rédacteur du *Courrier des Etats-Unis* qui vient de réfuter amplement les pauvretés d'une certaine presse américaine sur notre compte et venger noblement les Canadiens-français des injures de l'ignorance.

Le *Post*, en effet, publiait dernièrement que les Canadiens-français, en raison de leur origine, sont arrivés à une période où ils doivent nécessairement disparaître pour faire place à une population plus intelligente et plus industrieuse.

Nous ne chicanerons pas le *Post* sur le chapitre de l'industrie. Sous ce rapport, avec de magnifiques pouvoirs d'eau, avec presque toutes les matières premières à notre disposition, nous sommes sans aucun doute en arrière des Etats-Unis ; mais nous ajoutons avec le *Courrier* :

N'en déplaise au *Post*, il n'y a pas de race plus vigoureuse et qui renferme en elle-même plus de vitalité que la race française du Canada. Les citoyens de Québec et de Montréal ne sont pas indignes de leurs ancêtres, qui, malgré leur petit nombre, ont fait trembler tant de fois les colons de la Nouvelle-Angleterre, et que les armées anglaises n'ont vaincus que lorsque la France a décidément abandonné ses enfants qui tenaient haut son drapeau. Cette race n'est pas prête à périr, qui, en un siècle, s'est augmentée de 60,000 âmes à plus d'un million, sans le secours de l'émigration.

Ce pays, par la force des choses, n'a pas marché du même pas que la France, son ancienne métropole, dont il était isolé, ou que l'Angleterre triomphante, que rien ne préoccupait. La race française du Bas-Canada a été exclusivement occupée, pendant un siècle, à lutter pour son existence même, toute autre considération devant pâlir devant cette considération majeure. On reproche au Bas-Canada d'avoir conservé des institutions qui ne sont plus de notre temps. Quelles intitutions ? Est-on bien sûr que ce ne sont pas ces institutions qui ont empêché les Canadiens-français d'être englontis par la grande marée Anglo-Saxonne ?

Fidèles aux traditions de la mère-patrie, malgré leurs malheurs, les Canadiens ont tenu à conserver la langue et les institutions qu'elle lui avait léguées. Qu'ils n'eussent pas fait corps à part, le lendemain de la conquête, ils étaient absorbés : la fondation d'une nationalité franco-canadienne, qui existe bien réellement aujourd'hui sur les bords du St. Laurent et qui s'est plus d'une fois affirmée, devenait impossible.

Certes, la situation pour les Canadiens est hérissée de difficultés. Que de mauvaises volontés à combattre, que de convoitises à déjouer, que d'obs-

tacles à vaincre! Espérons que la patience et la fermeté ne leur manqueront pas plus aujourd'hui qu'elles ne leur ont fait défaut au jour des épreuves passées. Si la nationalité canadienne venait à disparaître, ce serait un immense malheur, car le dernier rejeton de la famille française en Amérique serait étouffé avec elle.

Après tout, la presse américaine ne devrait pas prendre les choses sur un pareil ton de mépris pour un peuple qui lui a fourni peut-être ses meilleurs soldats, durant la dernière guerre, et qui lui a payé avec son sang noble, le bénéfice de son voisinage. Que le *Post* compare les deux peuples, et il verra certainement que si l'un surpasse l'autre en industrie, il le surpasse également en vices et en immoralités. C'est toujours l'histoire de la poutre, aussi vieille que le monde, et qui ne périra qu'avec le monde.

A part ce petit démêlé avec la presse des Etats-Unis, nous n'avons qu'à la féliciter de la manière calme et modérée de ses conseils aux chefs qui ont entre leurs mains ses immortelles destinées. Cette modération dans la victoire, ce calme dans le règlement des graves questions qui avaient mis les armes aux bras de huit millions d'hommes, se rencontrent rarement et méritent de fixer l'attention de l'histoire.

M. Johnson, comme nous le prévoyions, a décidément rompu avec les radicaux ou républicains avancés, dont le programme était l'affranchissement immédiat, à tout prix, de la race noire, en lui accordant des droits qui auraient jeté la valeureuse nation du Sud dans les fers. Le désappointement a été grand sur toute la ligne. Le silence des républicains a été éloquent : mais enfin ils ont retrouvé leur vieille bonne humeur, comme au temps de M. Lincoln, et plutôt que de sacrifier aux démocrates les riches dépouilles du pouvoir et des places, ils ont préféré laisser M. Johnson faire à sa guise. Les diverses conventions républicaines qui ont présentement lieu dans toute l'Union pour le choix des officiers publics ne diffèrent pas essentiellement des conventions démocratiques. Elles approuvent les vues de M. Johnson, à l'égard des individus dernièrement en rebellion, qui comptent la perpétuation de l'Union et la prohibition de l'esclavage comme les résultats irrévocables de la presse. Elles approuvent les démarches préliminaires pour relâcher les liens de l'autorité militaire dans les Etats du Sud, et pour rendre à leurs citoyens le contrôle complet de leurs affaires locales, aussitôt que la chose sera compatible avec le maintien de l'ordre, de la paix et de l'abolition de l'esclavage, et que l'autorité nationale aura rempli ses obligations constitutionnelles. Le rétablissement de la paix permettra de même au gouvernement de rendre aux tribunaux civils du pays leur juste et naturelle suprématie. Le scandale des Commissions militaires ne se renouvellera plus à l'avenir. Là-dessus, il n'y a qu'un sentiment partagé par les deux partis. Il en est à peu près de même de la politique étrangère. Nous avons confiance, dit la convention républicaine de Syracuse, dans la direction donnée par le Président Johnson à nos relations extérieures, dans sa sollicitude pour qu'on fasse droit à nos justes demandes et qu'on répare les insultes et les griefs dont nous pouvons avoir à nous plaindre. Nous pensons qu'il maintiendra la politique traditionnelle de notre gouvernement qui regarde l'intervention des puissances étrangères dans les institutions du continent comme hostile à notre repos et menaçante pour notre indépendance.

Tel est à peu près le langage des deux factions qui divisent les Etats-Unis. Mais le Président Johnson semble décidé à ne pas plus tenir compte de leur unanimité sur ce point que de leurs dissidences sur d'autres points non moins intéressants. Ces menaces, selon toute probabilité, s'adressent à Maximilien, et, par ricochet à Napoléon III. Or, si, le quatre du mois prochain, M. Johnson reconnaît, suivant la croyance générale, l'empire mexicain, que diront les démocrates et les républicains? Ils approuveront. Car il nous est difficile de croire à la bonne foi d'hommes qui, il y a deux mois, disaient et écrivaient à peu près le contraire de ce qu'ils disent et écrivent aujourd'hui, et qui, après avoir demandé toutes les rigueurs de la loi contre les vaincus, approuvent toutes les grâces.

Du reste, que fait à Maximilien la reconnaissance des Etats-Unis? L'épée qui a été assez puissante pour fonder dans ces contrées lointaines un empire puissant, ne pourra-t-elle point le soutenir au besoin? Qu'ont de commun la doctrine Monroe et un trône dans l'ancien royaume de Montézuma? En quoi une couronne nuira-t-elle plus à l'indépendance des Etats-Unis que l'ancienne chaire présidentielle de Juarez? L'empire existe au Brésil; a-t-on jamais songé à coiffer le gouvernement constitutionnel de don Pedro du bonnet phrygien, pour la satisfaction de la doctrine Monroe? Non, évidemment. Et c'est aujourd'hui, au lendemain d'une guerre désastreuse, quand Juarez est sans patrie comme sans autorité, vagabond et vivant de rapines, lui et ses partisans, que le gouvernement de Washington se lancerait dans les hazards d'une campagne et contre le Mexique et contre la France! Encore une fois, non : le peuple américain a

plus de bon sens pratique et connait mieux ses intérêts.

L'Angleterre, en ce moment, est en proie à deux fléaux, le *rinder pest*, cette maladie épidémique qui décime les étables, les herbages de l'Angleterre et de l'Ecosse, sans que les gens de la science aient même pu se mettre d'accord sur son origine et son mode efficace de guérison. L'Irlande, dont le sol est un pays de patates pour près des trois quarts au moins de la surface, est parvenue jusqu'à présent à se soustraire aux ravages de l'epizootie. Mais elle a demandé d'une seule voix la quarantaine contre la peste anglaise et l'exclusion de tout bétail étranger.

Voici ce que nous trouvons dans les journaux à ce sujet :

Le vice-roi, Lord Woodhouse, ne croyant pas pouvoir adopter une pareille mesure que Sir George Gray avait réfusée aux nourrisseurs et aux fermiers anglais, les compagnies de bateaux à vapeur de Dublin ont refusé de transporter les bestiaux, et les autorités n'ont pas laissé débarquer ceux qui étaient à bord d'Holy-Head.

Des meetings se sont organisés de tous côtés, à l'instigation des lords et des membres de la chambre des communes. Lord Noos a prononcé le mot de rappel de l'Union, en disant que "c'était le moment d'examiner si le pays avait le gouvernement qui lui convenait le mieux." Plus de quatre-vingt représentants légaux de l'Irlande ont signé et envoyé une adresse au premier ministre, pendant que les frères fenians, cette franc-maçonnerie constituée par les émigrants d'Amérique, faisaient l'exercice au clair de lune sous les ordres d'un sergent ou d'un caporal en retraite, ou même en plein soleil, le dimanche, sous prétexte de jouer au ballon.

En présence de ces manifestations, Lord Palmerston a cru prudent d'envoyer la flotte anglaise sur les côtes d'Irlande et d'ordonner à sa police d'arrêter les frères fenians les plus turbulents. L'agitation est considérable en Irlande. Le clergé catholique fait tout en son pouvoir pour maintenir l'obéissance aux lois, mais avec peu d'espoir de réussir.

L'autre fléau qui désole l'Angleterre, c'est l'infanticide, sévissant d'une manière si grave, qu'on dirait le massacre des innocents.

Il y a dans cette récrudescence de crimes, d'une nature spéciale, quelque chose d'étrange, d'inexplicable, surtout au moment où l'esprit d'ordre et de prévoyance, le goût de l'instruction, le sentiment de la responsabilité, du devoir, de la morale, ont fait de si grands progrès dans tous les rangs de la société en Angleterre ; lorsque les riches ont toujours les mains et la bourse ouvertes pour venir en aide aux privations et aux souffrances, et font la charité par millions ; où les classes laborieuses abandonnent les tavernes et les palais de gin pour mettre aux banques d'épargnes, pour suivre des conférences, pour produire, pendant leurs heures de loisir, des œuvres d'art figurant avec honneur à ces expositions de travailleurs si nombreuses dans ces derniers temps.

Cette anomalie, difficile à expliquer, mérite l'attention sérieuse des philosophes et des législateurs. Prouve-t-elle, du moins, comme certains esprits le prétendent, la supériorité du protestantisme sur le catholicisme ? Nous n'envions pas, pour notre part, une pareille supériorité, et nous l'abandonnons volontiers à qui de droit.

Les nouvelles politiques du reste de l'Europe sont sans importance. L'Empereur Napoléon et l'Impératrice ont eu une entrevue à San-Sébastien avec la Reine et le roi d'Espagne. Rien n'a transpiré de cettre entrevue si ce n'est que la plus grande cordialité n'a cessé de régner entre ces augustes personnages.

Les démonstrations amicales des flottes de France et d'Angleterre sont enfin terminées après avoir duré près de trois semaines. Quelques-uns des bâtiments français, on s'en souvient, étaient allés d'abord porter à leurs voisins une aimable invitation ; puis, la flotte anglaise, composée de frégates cuirassées, navires, dit un journal, d'un aspect plus terrible qu'élégant, se rendit à Cherbourg où elle se trouva le 15 août et où elle mêla fraternellement la grosse voix de ses canons Armstrong au tonnerres des canons rayés de France. Les deux flottes, après s'être rendu mutuellement tous les honneurs prescrits, après s'être livrées à tous les plaisirs et banquets que comportait le programme officiel, à toutes les gracieusetés, courtoisies et félicitations qu'il est d'usage d'échanger entre amis, partirent de conserve pour se rendre à Brest où les fêtes recommencèrent. On dit les officiers anglais ravis, enchantés de l'hospitalité française.

De Brest, les escadres de plus en plus étroitement unies, se dirigèrent ensemble vers la rade anglaise de Spithead, en vue du port militaire de Portsmouth, lieu infernal rempli de forges et de canons, d'arsenaux et d'instruments meurtriers de toutes sortes. Portsmouth a une physionomie sombre, dure et sévère bien plus que gracieuse ; on dirait un véritable Croquemitaine des nations, les pieds dans la mer et le corps tout bardé de fer. Il faut être trois et quatre fois invité pour appro-

cher de lui sans défiance. Mais jugez de l'amitié que les Anglais ont aujourd'hui pour les Français! Leur vieux Portsmouth, à la mine si renfrognée, si revêche, a daigné sourire pour les recevoir! Que dis-je sourire? Il a ouvert ses grands bras, les a embrassés cordialement, a mangé des bœufs énormes en leur honneur et finalement a sauté de joie. Le croirait-on? Portsmouth devenu folâtre à l'arrivée des Français et leur donnant un bal, un vrai bal aux violons, et qui n'a rien de commun avec la danse sans rire, la danse des boulets de canons et du branle-bas de combat! Ciel! où allons-nous?

Pour lors donc, les officiers français étaient à Portsmouth, caressés, choyés, fêtés, honorés, admirés. Et là, les Anglais leur ont montré un vieux navire à trois ponts, précieusement conservé. C'est le vaisseau que montait Nelson à la bataille de Trafalgar et sur lequel il tomba frappé par une balle française, le 21 octobre 1805. C'étaient les amitiés qu'on se faisait dans ce temps-là, qui apparemment ne reviendra plus. Ce fut le 1er juillet 1765 que le *Victory* descendit des chantiers de Portsmouth pour prendre possession de la mer, et y jouer le rôle considérable que nous savons. Il avait donc accompli sa centième année le 1er juillet dernier.

"Lorsque le *Victory*, raconte le correspondant d'un grand journal, M. John Wilks, rentra en Angleterre, ramenant le cadavre de l'illustre amiral, il était affreusement mutilé, faisait eau de toutes parts et naviguait avec d'extrêmes difficultés. Les boulets avaient broyé ses œuvres vives, disloqué sa mâture et percé sa carène de part en part en plusieurs endroits. Ce n'était plus qu'une carcasse impropre au service naval et qui eût été condamnée à une démolition immédiate, si la mort de Nelson ne l'avait vouée désormais à une sorte d'immortalité. Par ordre exprès du gouvernement anglais, on répara le navire avec des soins infinis et l'on en fit une sorte de relique nationale.

"Remanié une fois de plus en 1844, le *Victory* n'est maintenant qu'un stationaire où les *midshipmen*, après avoir accompli leurs études à l'école navale, viennent faire une sorte de stage et se tenir à la disposition de l'amirauté, pour de là être distribués sur les navires à service actif."

Mais la nouvelle qui prime toutes les autres, c'est la mort presque subite d'un grand capitaine et d'un grand chrétien, du général de Lamoricière, un des plus illustres soldats qui aient illustré la France dans le siècle présent. Le noble vaincu de Castelfidardo n'est plus, mais sa mort jette une émotion profonde dans la chrétienté tout entière, et son nom est impérissable comme la cause qu'il a dernièrement soutenue de son épée contre les sicaires de la révolution italienne. Nous reviendrons sur cet illustre général.

BULLETIN RELIGIEUX.

MÉLANGES.

Les correspondances de Rome disent que le Saint-Père continuait de jouir d'une excellente santé à Castel-Gandolfo. Elles ajoutent que Pie IX a dû tenir un consistoire secret vers la fin du mois de septembre, Sa Sainteté ayant l'intention de rentrer à Rome dans le milieu de ce mois.

***

L'Empereur et l'Impératrice sont allés faire une excursion à Arenemberg, en Suisse. Au retour, à Neufchâtel, les chevaux de la voiture où se trouvait la princesse Anna se sont emportés. La voiture a versé. La princesse a reçu des contusions à la tête. Mme la comtesse de Montebello et Mlle Bouvet, lectrice de l'Impératrice, ont été aussi blessées.

***

Il vient d'arriver à Paris plusieurs Polonais transportés en Sibérie en 1863 et qui ont réussi à s'échapper.

***

On compte en Angleterre 3,220 mines de charbon. Le nombre d'hommes qui y travaillaient l'année dernière était de 307,512. Il résulte d'une statistique que l'année dernière il y a eu 777 accidents dans les mines; c'est 20 de plus que l'année précédente. 867 individus ont péri dans ces accidents.

***

On écrit de Catane, le 20 août, que, la veille, deux fortes secousses de tremblements de terre ont renversé soixante-quatre maisons dans des villages voisins d'Auréale. Il n'y a pas eu de victimes.

***

On écrit de Marseilles que les envoyés japonais sont incessamment attendus dans ce port. L'ambassade se compose de six personnes qui occupent un haut rang à la cour du taïcoun, et qui sont chargées auprès de l'Empereur d'une mission spéciale de la part de ce souverain.

***

M. Langlais, conseiller d'Etat, qui a accepté le poste de ministre des finances au Mexique, a dû s'embarquer le 15 septembre à Saint-Nazaire pour se rendre à sa nouvelle destination.

***

Le fils aîné du président Lincoln est depuis quelques jours à Paris; il est âgé de dix-neuf ans.

***

Les évêques catholiques d'Irlande, au nombre de vingt-sept, viennent de se réunir à Dublin; ils ont délibéré sur quelques questions qui, au dire d'un journal anglais, sont d'une importance capitale.

***

L'inauguration du grand tunnel qui donne passage au chemin de fer de Nice à Menton (frontière d'Italie), a eu lieu le 21 août. C'est entre Nice et Villefranche qu'est établi cet ouvrage d'art considérable, qui n'a pas moins de 4,500 pieds de longueur.

***

Les évêques de la république de l'Equateur, réunis en concile à Quito, ont rédigé et envoyé une longue adresse au Saint-Père.

***

Des lettres d'Alexandrie portent le nombre des victimes du choléra, en Egypte, pendant la durée du fléau, c'est-à-dire pendant 40 jours, à 82,000.

Une sœur de charité écrivait d'Alexandrie à sa supérieure :

" Un millionnaire grec-schismatique nous a donné quinze mille francs, en apprenant que nous avions soin des schismatiques aussi bien que des catholiques. Le pacha nous a envoyé vingt mille francs, en récompense des services que nous avons rendus à ses sujets pendant l'épidémie."

***

Les victimes d'Ancône sont beaucoup plus nombreuses que le disent les bulletins; sept médecins, onze sœurs de charité et plusieurs ecclésiastiques ont succombé et sont morts victimes de leur généreux dévouement.

M. le comte de Castellane, consul de France à Ancône, a adressé la lettre suivante au syndic de la ville avant le 15 août :

" Monsieur le Syndic,— Le deuil immense qui s'étend sur votre noble ville interdit, en ce moment, toute manifestation de joie à ceux qui partagent du fond du cœur votre tristesse et votre douleur.

" Le *Te Deum* que le consulat de France a coutume de faire célébrer à Lorette à l'occasion de l'anniversaire de la fête de S. M. l'Empereur Napoléon, n'aura pas lieu cette année.

" Nous aimerions à ce que les enfants que l'épidémie a privés de leurs parents reçussent, ce jour-là, un témoignage des sentiments de la sympathie et de la profonde commisération qu'une pareille calamité inspire en France. Je vous prie donc, M. le syndic, de bien vouloir faire distribuer, le 15 août, aux orphelins du choléra, la somme de 500 fr. que j'ai l'honneur de mettre à votre disposition. Veuillez agréer, etc."

***

Nous apprenons de Ravenne, qu'en pratiquant des fouilles dans un champ, on a trouvé un vase de terre renfermant 288 monnaies d'or à l'effigie des empereurs romains du premier siècle de l'ère chrétienne. Chacune de ces monnaies vaut environ 20 francs.

***

D'après un rapport des Conférences de St. Vincent de Paul, pour 1863 et 1864, Rome possède 14 conférences, qui, en 1863, renfermaient 284 membres actifs, 19 membres honoraires et 339 souscripteurs. En 1864, le nombre des membres actifs a été de 302, celui des membres honoraires de 28, celui des souscripteurs de 326. Les conférences visitent, chaque semaine, environ 400 familles et patronisent 300 enfants.

Les aumônes s'élèvent à 20,000 fr. par an, sans compter le vestiaire, les remèdes et d'autres secours qui sont distribués aux pauvres.

***

Le Séminaire des Missions Etrangères, fondé depuis une vingtaine d'années à All-Hallows, près de Dublin, a envoyé, cette année, 45 jeunes missionnaires en Angleterre, en Ecosse, en Amérique et en Australie. Un d'eux a reçu en partage l'Ecosse; onze, l'Angleterre; seize, différents pays de l'Amérique du Nord, et dix-sept, l'Australie.

***

ANNALES DE LA STE. ENFANCE.—Le Conseil Central de l'Œuvre de la Ste. Enfance a publié le compte général des recettes et des dépenses pour l'exercice 1864-1865. Les recettes se sont élevées à 1,682,308 francs. Dans la seule province du Su-Tchuen occidental, en Chine, Mgr. Pinchon, vicaire apostolique, accuse un chiffre de plus de 10,000 enfants noyés par leurs parents pendant une famine.

LE CHEMIN DU BONHEUR.

(*Suite.*)

III

L'ONCLE GIRAUD.

N'avons-nous pas mentionné, dans notre précédent chapitre, qu'il existait, fort loin des landes de Montreuil à un deuxième étage de la rue Duphot, un fin bonhomme d'oncle qui devra jouer un certain rôle dans notre histoire ? Il m'est avis que nous devrions retourner un peu en arrière pour faire connaissance avec lui. A cet effet, nous laisserons Albert endormi dans sa grande chambre délabrée, tandis que le vent siffle sur la bruyère et que Mlle Renée fait sa prière du soir.

Entrons tout droit, comme si le Diable Boiteux nous eût prêté sa béquille, dans ce petit appartement confortable où les fauteuils rebondissent, où la batterie de cuisine étincelle, où la cave à liqueurs et les verres à champagne scintillent sur le buffet. C'est bien le nid chaud et rembourré d'un vieux garçon qui s'écoute vivre, et qui n'a plus d'autre souci au monde que celui de bien digérer son dîner.

M. François Giraud est un homme de cinquante-cinq ans environ, grand, frais de teint, large de carrure, leste, malgré l'embonpoint qui a envahi le buste. Il a le regard vif et scrutateur d'un industriel vieilli dans les affaires et habitué à apercevoir du premier coup d'œil les plus minces défauts d'un tissu et les plus subtiles finesses d'un confrère en rouenneries. Son front et chauve et légèrement ridé, comme celui d'un homme qui a eu sa fortune à faire, et qui l'a faite vaillamment, en dépit de la hausse des cotons et de l'augmentation des salaires. Voilà pourquoi il redresse aujourd'hui fièrement la tête, en croisant les bras derrière son dos et faisant résonner ses breloques sur son ventre arrondi, comme un triomphateur satisfait. C'est qu'il a triomphé en effet, le père Giraud, dans ses rudes batailles en partie double, sur le terrain des toiles peintes et des mada-

polams, et qu'il peut se dire aujourd'hui avec orgueil: " Je suis le fils de mes œuvres. Mes actions sont en " rentes sur le grand livre. Un verre de Lafitte à ma " santé ! "

Or, monsieur Giraud peut bien avoir de fort bons vins dans sa cave et de forts séduisants coupons dans son secrétaire, mais il n'a malheureusement que deux personnes à aimer au monde: lui d'abord ; son neveu ensuite. Il aime lui, c'est-à-dire son corps, d'un amour unique, entier, intéressé surtout; il se soigne, s'observe, se surveille, comme un marin sa boussole, ou un alchimiste son creuset. Mais il n'est pas facile de dire comment il aime son neveu. Pour le faire bien comprendre, il faut recourir à des exemples.

Il arrive parfois qu'un habile mécanicien a besoin d'un rouage pour faire mouvoir sa machine: il choisit ce ressort précieux et le façonne selon ses désirs et ses vues. Comme il polit son instrument, comme il l'assouplit, comme il le graisse afin de l'adapter sans secousse au puissant engin auquel il veut donner par ce moyen le mouvement et la vie! Mais que le ressort grince et résiste, que le rouage d'acier éclate sous la pression, et alors vous voyez l'inventeur briser avec mépris l'instrument indocile et en jeter les morceaux aux cendres de son atelier.

Un père, par exemple, a rêvé pour son bambin les splendeurs de la gloire militaire ; il voit dans ses songes un grand cheval de bataille tout harnaché pour le futur vainqueur; l'épaulette d'or scintille à ses yeux comme une étoile, le plumet tricolore flotte à l'horizon au-dessus d'un faisceau de baïonnettes. Comme il sourit orgueilleusement en le voyant brandir son sabre de bois! avec quelle joie intérieure, il l'entend grossir sa petite voix grêle et crier: " En avant! marche ! A l'assaut, braves Français ! " C'est moins le fils que le général qu'il aime dans le gamin. Mais que celui-ci s'avise un jour de dédaigner les délices de la gamelle et les attraits de la charge en douze temps ; qu'il abandonne le briquet de cavalerie pour l'aune du négociant ou le compas de l'architecte; qu'il mette à néant les ambitions paternelles, et nous verrons ce qui en adviendra!

Or, l'oncle Giraud a aussi échafaudé un rêve à propos de son neveu Albert Maucroix. Seulement, ce rêve, comme il convient à la nature du bonhomme, n'est pas fort splendide, mais très-solide. Françis Giraud ne veut pour son neveu ni les lauriers du poëte, ni l'épée du conquérant, ni la gloire de l'artiste. Il ne le voit non plus ni orateur, ni publiciste, ni ingénieur, ni industriel; il le rêve propriétaire foncier. Il connaît trop bien les luttes de la vie active pour vouloir y engager son neveu, qu'il croit trop indolent ou trop faible pour les supporter. Lui-même est parvenu tard à la fortune, et trouve plus commode de placer sa fortune sur les fonds publics que de l'employer à acquérir des biens qui nécessiteraient une surveillance continuelle. " Mais, se dit-il, " voici Albert qui est jeune, bien élevé, beau garçon ; " je lui ai fait donner une éducation soignée et je lui " laisserai de belles rentes bien solides. Avec tout cela, " il peut épouser une femme qui lui donnera un château, un parc, des bois, des champs. J'irai passer l'été " dans mes terres (à mon neveu ou à moi, n'est-ce pas " la même chose ?) je tuerai des perdrix en automne, et " je me promènerai en veste de coutil pour aller voir le " froment de nos récoltes et les grappes de chasselas que " nous aurons sur les treilles."

Ainsi la future nièce du père Giraud devait avant tout, posséder terre aux champs, sinon pignon sur rue. Elle devait produire, non des titres de noblesse, mais des titres de propriété; tant de bois, tant d'étangs, de prairies, de vignobles. Le bonhomme avait fait son chiffre : il demandait deux cents hectares ; il ne consentait à en rabattre quelques dizaines qui si le château était considérable et le parc garni de gibier. Venez, ça, mesdemoiselles ; apportez-moi les baux de vos fermiers, les comptes de vos régisseurs; vérifions l'état de vos terres labourables et de vos champs en jachère ; comptons un peu ce que vous possédez en eaux vives et en bois taillis, et voyons si vous pouvez prétendre à la main de mon neveu Albert et à la bénédiction de son oncle.

Or, le plan était depuis longtemps tracé dans l'esprit du bonhomme, et il avait tout préparé pour le mettre à exécution. Peu soucieux de voir le jeune homme se livrer à une carrière active, il lui avait fait étudier le droit pour armer d'avance le futur propriétaire contre les envahissements de ses voisins et les déprédations de ses quasi-vassaux. François Giraud était logique dans ses idées et conséquent dans sa conduite. En fait de principes, il ne possédait que ses quatre règles ; tout ce qui est idée, représentation, symbole, lui paraissait une hallucination ou un leurre. Il ne s'attachait qu'à ce qui est matériel par excellence : la terre ; et il la préférait même aux richesses de papier, soumises aux oscillations de la hausse et de la baisse. Il était doué d'une grande pénétration, rendue plus aiguë encore par un besoin pressant, et une impérieuse nécessité d'examen. Seulement l'habitude de mettre à nu toutes les roueries du métier avait faussé et perverti cette faculté précieuse. A force de voir de rusés compères colportant des indiennes mauvais teint, il avait fini par considérer tous les hommes comme des voyageurs de commerce cherchant à écouler, par un éloquent prospectus, quelques piètres marchandises. A ses yeux, chaque individu jouait un rôle et tenait un langage auquel il n'était nullement tenu de conformer ses idées et sa conduite. Un sermon éloquent, une chaleureuse profession de foi lui faisaient l'effet du moiré à une étoffe, ou du cachet de cire apposé à une bouteille de vin : " C'est fort beau, c'est bien dit, " avouait-il en se frottant les mains. Ça me rappelle tout " à fait les commis voyageurs qui, en 39, voulaient me " couler du coton 4 fils pour du 6 fils, et qui auraient " persuadé beaucoup de nos confrères, tant ils savaient " bien faire l'article. Mais faudrait encore un peu plus " de bagoût pour en donner à garder au père Giraud."

Heureusement pour Albert, il avait trop vécu près de son oncle pour que le scepticisme du vieil industriel eût pu influer beaucoup sur son caractère et ses idées. Sa mère, la sœur du bonhomme, avait une nature tendre et croyante, bien différente de celle du fabricant d'indiennes. Elle était morte trop tôt pour laisser à son fils ses conseils, mais assez tard cependant pour qu'il ne pût oublier sa tendresse ; et ce souvenir chéri avait laissé au cœur d'Albert le besoin de croire et d'aimer.

Du reste le jeune homme avait un caractère doux et docile. Reconnaissant envers son oncle qui se montrait indulgent et libéral, il était assez disposé à se laisser marier par lui, comme il s'était laissé placer à Sainte-Barbe, comme il s'était laissé inscrire à l'École de Droit, où il avait tout doucement conquis son diplôme.

Au besoin cependant le sang des Giraud pouvait se réveiller en lui ; il était capable de résolution et de per-

sistance. Mais jamais encore il n'avait senti l'instinct de la résistance; ni compris l'ardeur de la lutte; seulement ces forces sommeillaient au fond de son cœur, inconnues au jeune homme lui-même, prêtes à se réveiller au jour solennel de l'action.

L'hiver précédent, Albert avait été présenté à Mlle Olympe, ou plutôt à sa mère, Mme Richer, de la Tourmelière, depuis qu'elle avait ajouté à son nom plébéien la dénomination aristocratique d'un château tout nouvellement acquis. Mlle Olympe réalisait l'idéal de l'oncle et ne déplaisait pas au neveu. D'une part, elle avait la gaieté et la coquette assurance d'une fille qui se connaît de jolis yeux et une belle dot; de l'autre, elle était héritière d'un château, de quatre fermes et d'une forêt en Poitou. Puis, il y avait encore d'anciennes relations de métier. Le père Richer avait été le confrère du père Giraud, et venait de mourir en laissant à sa femme une filature grandiose et des rentes solides qu'elle s'était hâtée de convertir en immeubles. Avec quel transport Mme Richer avait quitté le toit de son établissement industriel pour sa résidence de châtelaine! Elle avait l'instinct propriétaire, cette petite Mme Richer, vive, bavarde et alerte. Elle énumérait les pêches et les melons de ses jardins avec une éloquence qui faisait venir l'eau à la bouche du père Giraud; elle étendait ses deux gros bras potelés pour montrer la circonférence des ormes de son parc, et le bonhomme voyait, la nuit, des arbres gigantesques se dresser devant ses yeux éblouis. Quand Mme Richer, au bout de cinq minutes de la conversation la plus indifférente, était parvenue à se placer sur son terrain et à faire intervenir à tout propos *ses* fermiers, *son* bétail, *son* foin et *ses* viviers, le pauvre homme se sentait saisi d'une envie furieuse qui ne pouvait raisonnablement s'assouvir que par le mariage projeté. Certes, François Giraud eut donné son âme, s'il eût pensé en avoir une, pour que son neveu Albert épousât le beau domaine en Poitou. C'est en conséquence de ses projets qu'après avoir plusieurs fois conduit le jeune homme chez les dames Richer pendant son séjour à Paris, il le munit un beau jour de fines chemises de batiste, de gants jaunes et de bottes vernies, et le conduisit à la gare du chemin de fer d'Orléans avec les exhortations les plus entraînantes: “ Avant tout, le succès ! lui répéta-t-il, au moment où le dernier signal ébranlait le convoi. En affaires, il vaut mieux être indélicat que d'être inhabile. Flatte, cajole, persuade, enlève, s'il le faut, mais réussis !”

Nous avons vu comment Albert s'était tiré du premier incident de son voyage, et comment il avait réussi... à se casser la tête dans un fossé.

IV

EN ROUTE.

Le chant des coqs réveilla Albert d'assez bonne heure le lendemain matin; il y avait tant d'échos dans la vieille maison déserte. Le jeune homme avait déjà oublié son accident de la veille; il se sentait frais et reposé après ce bon sommeil dans les draps un peu rudes, parfumés de racines d'iris. Aussitôt qu'il fut habillé, il alla vers les fenêtres, curieux de voir au jour cette maison qui lui avait paru si mélancolique au clair de lune. La lueur rose du matin ne la rendait pas beaucoup plus gaie. Les larges pavés de la cour avaient çà et là une teinte verdâtre, et des mousses veloutées en remplissaient les interstices. La chambre d'Albert occupait un angle du bâtiment, et, outre la croisée sur la cour, en avait une autre ouvrant sur un côté opposé. Là, s'étendait une pelouse de haut gazon d'où sortaient de larges souches de chêne. Le parc s'avançait jadis jusqu'aux murs de la maison, mais il avait disparu. Quelques vieux troncs, presque morts de vétusté, levaient encore de loin en loin leurs rameaux tordus et décharnés comme une protestation contre cette déchéance. Il y avait eu aussi des statues sur la pelouse; on les apercevait, éparses et renversées dans l'herbe, comme autant de victimes de ce désastre. Près de la maison, une seule restait debout; c'était une *Diane chasseresse*. Une tige de lierre, par un hasard singulier, s'était enroulée au piédestal de la statue et avait fait en grandissant une tunique de verdure à la déesse des forêts. Une des jambes de la chasseresse, relevée pour la course, sortait, blanche et svelte de cette enveloppe de feuillage, tandis qu'une des branches les plus frêles courait en spirales autour du bras qui tenait l'arc brisé, et le profil de la Diane sortait chaste et fier et éblouissant de blancheur au-dessus de la plante sombre.

Albert, en regardant la statue, trouva qu'elle ressemblait à Renée, qui était si blanche et si fière aussi.

Bientôt il entendit des pas dans la salle basse, et, pensant que la famille était levée, il y descendit. Là était Renée, les bras nus jusqu'au coude, en robe d'indienne rayée lilas et blanc, posant sur la table les jattes de lait, la motte de beurre, le gros pain de seigle avec cette prestesse et cette grâce qui animaient chacun de ses mouvements et la rendaient noble et élégante au milieu même des occupations les plus humbles. Gabriel parut ensuite et fut satisfait de voir le blessé si dispos et si bien guéri. Alors les trois jeunes gens prirent place à table.

— Mon père est parti de grand matin pour Niort, où il avait une affaire, dit Renée au jeune voyageur. Il n'a pas voulu vous éveiller pour vous dire adieu et m'a chargée de vous faire, en son absence, les honneurs du logis autant qu'il sera en mon pouvoir.

— Hélas ! mademoiselle, répondit Albert, je ne vous donnerai pas longtemps cet embarras, car il me faut pourtant me rendre à la Tourmelière où l'on était prévenu de mon arrivée, et où l'on m'attendait certainement hier soir. Vous voudrez bien, n'est-ce pas, communiquer à monsieur le vicomte mes regrets de le quitter si vite et l'espérance que j'ai de le revoir bientôt.

Renée s'inclina, et le repas s'acheva en silence. Quand il fut terminé, Gabriel dit au jeune Parisien:

— Je suis vivement peiné de n'avoir pas un bon cheval à vous offrir; mon père a dû se servir du seul que nous possédions, et qui serait du reste une trop humble monture pour faire une première entrée au château où vous allez vous rendre. Dites-moi ce que je puis faire pour vous être au moins agréable. Voulez-vous que petit Pierre vous conduise à l'auberge de Chavot, ou que je vous mette sur la route de la Tourmelière, tandis que Pierre ira porter un mot à l'aubergiste qui vous fera passer votre malle ?

— J'accepte de grand cœur votre dernière proposition, monsieur, répondit Albert. Rien ne me sera plus agréable que de vous avoir pour compagnon, si vous ne craignez pas la longueur de la route ?

— Le château n'est pas fort éloigné, répondit le

jeune missionnaire, et je serai enchanté de rester avec vous quelques instants de plus. Ainsi, au revoir, Renée, je vais conduire M. Maucroix.

Albert salua la belle fille aux bras nus comme il eût salué une princesse, et passa la grande grille en ruines en jetant un regard de regret sur la demeure antique du noble vicomte et de ses enfants.

Après avoir fait quelques pas en suivant le mur, le jeune prêtre fit un détour et s'engagea dans un chemin creux qui ressemblait à une ravine. Sur les deux talus escarpés s'étaient implantés des saules aux têtes arrondies, couvertes d'une chevelure de mousses et de liserons; les larges clochettes blanches s'épanouissaient en serpentant aux rameaux vert-pâle. Çà et là, de grands sureaux balançaient leurs grappes noires au-dessus du sentier, et des mésanges joyeuses scintillaient en becquetant les graines de corail des églantiers. De gros nuages blancs couraient sur le ciel, et parfois le soleil se détachant de leur brume argentée, laissait tomber dans le ravin un rayon étincelant, fugitif et léger comme le sourire d'un enfant mutin effarouché bien vite.

Albert suivit d'abord son guide en silence, mais il lui dit après quelques instants :

— Vraiment, monsieur Gabriel, ce petit coin de terre me paraît ravissant, et, je vous le répète encore, je m'étonne que vous ayez eu le courage de le quitter pour chercher les périls dans des contrées lointaines. Pouvez-vous être heureux si loin de votre patrie et de votre famille ?

— Vous n'avez peut-être pas beaucoup reflêchi encore pour me parler ainsi, monsieur Maucroix, répondit le jeune prêtre avec douceur. L'homme peut être heureux partout où il trouve une grande paix intérieure à goûter et beaucoup de bien à faire. Puis, considérez aussi que ma position eût été fort difficile dans le monde, si j'avais eu le désir d'y rester. J'étais trop pauvre pour soutenir dignement le nom de ma famille, trop fier pour l'abaisser ou le ternir, trop incapable pour le relever avec éclat. Hé bien ! Dieu m'a épargné les douleurs et les dangers de la lutte ; il m'a appelé comme un bon père, il m'a réservé pour lui, de sorte qu'il n'y a plus maintenant de vicomte de Mareilles, orgueilleux et ruiné, mais tout simplement le frère Gabriel, un des plus humbles ouvriers de la vigne du Seigneur.

— Votre père disait hier qu'il était né dans l'exil, continua Albert. N'a-t-il pas essayé, à son retour en France, d'obtenir une indemnité qui pût réparer ses pertes ?

— Mon père était trop fier pour faire une pareille demande. Que voulez-vous ? la fierté, c'est notre vice de famille, répliqua le jeune prêtre avec un sourire. Quand il est revenu de l'émigration, il a été heureux de retrouver cette maison en ruines, et oubliée dans la confiscation de ses biens. Il s'y est établi comme il a pu, il s'y est marié avec ma mère, orpheline et pauvre comme lui, il la laissera délabrée, mais fière encore, à ma pauvre Renée qui pourra y vivre paisible et satisfaite parce que, pour la préserver du désespoir, elle a la prière, le travail et la charité.

— Mademoiselle Renée se mariera sans doute.

— Je ne sais, monsieur ; le mariage est difficile pour elle, qui a un beau nom à garder et point de dot à offrir. Au reste, je suis convaincu que la Providence fera pour ma sœur ce qu'elle a fait pour moi, qu'elle lui choisira et lui aplanira sa route. Jusqu'à présent, Renée a toujours été insouciante et joyeuse.

En ce moment, les deux jeunes gens quittaient le petit chemin creux et entraient sur une route pavée. De grands champs en bordaient les côtés, portant encore la trace des tiges de blé qu'on y avait coupées récemment.

— Nous sommes sur les terres de la Tourmelière, dit Gabriel ; mais il vous faut bien trois quarts d'heure encore pour arriver au château. La propriété est très-étendue.

— J'y ferai peut-être un séjour assez long, dit Albert ; aurai-je le plaisir de vous y voir quelquefois ?

— Je ne crois pas, monsieur. Mon père n'a pas de relations avec la famille qui habite actuellement le château.

— Alors ce sera moi qui irai vous voir.

— Et vos visites me seront bien précieuses pour tout le temps que je resterai à la Maison-Grise. Seulement je n'y étais venu que pour me remettre d'une maladie grave, et je retournerai à la mission, probablement vers la fin de l'hiver.

En ce moment, les deux promeneurs virent accourir sur eux un jeune garçon de huit à neuf ans qui, pour aller plus vite, avait pris ses sabots à la main. Il était fort rouge et tout essoufflé.

— Où vas-tu si vite, André ? demanda le jeune prêtre.

— Monsieur, j'allais à la Maison-Grise pour dire à mam'selle Renée que la vieille Sylvaine, vous savez, là-bas, dans la petite hutte de la grand'lande, est tombée bien mal hier soir, et qu'elle voudrait voir la demoiselle. J'étais allé garder les moutons par là sur la bruyère, quand la vieille m'a appelé et m'a demandé d'y aller à l'heure de mon dîner. Elle était bien blanche et bien faible, allez, monsieur le vicaire.

— Eh bien ! retourne chez toi, mon garçon ; j'y vais aller moi-même ; tu n'auras pas besoin de courir chercher ma sœur. Je vais être forcé de vous quitter, monsieur Albert, car la pauvre femme en question est seule, sans une famille qui prenne soin d'elle, et il faut peut-être de prompts secours. Du reste, ce chemin vous conduit tout droit au château ; ainsi vous n'avez pas besoin de guide. Au revoir, monsieur Maucroix ; à bientôt, je l'espère.

Alors Albert serra cordialement la main du jeune prêtre, et le vit se diriger vers la lande par un sentier qui coupait les champs de blé.

Le jeune homme, resté seul, se trouva encore tout entier sous l'empire de ses impressions nouvelles. Il était encore à la Maison-Grise ; il admirait la noblesse sereine du vicomte, la simplicité fière de la belle Renée ; il entendait encore la voix douce du missionnaire parlant de son dévouement et de ses travaux avec sa modestie d'apôtre. Il se demanda ensuite comment il pourrait bien secouer toutes ses émotions inconnues, avant d'arriver à la Tourmelière, car il lui semblait dejà avoir oublié le style des conversations à la mode, et l'art difficile de nouer sa cravate avec goût.

Pour se refaire la main, il commença par tirer son porte-cigares, alluma un havane dont il tira machinalement quelques bouffées.

— Auriez-vous l'extrême obligeance de me donner du feu ? dit soudain une voix derrière lui.

Albert fit un soubresaut, comme si, du toit ruiné de

la Maison-Grise, il eût été lancé brusquement sur le boulevard Montmartre.

En se retournant, il aperçut un homme d'une trentaine d'années environ, de taille moyenne et légèrement épaisse, frais de teint, un peu roux de cheveux, avec des favoris de même couleur. Il était vêtu avec le luxe un peu éclatant d'un riche provincial, et l'œil exercé d'Albert fut désagréablement frappé par la rayure cramoisie de son gilet, par l'écossais rouge et vert de sa cravate et par les cachets massifs suspendus à une lourde chaîne d'or.

— Avec plaisir, monsieur, répondit-il en se dirigeant vers l'inconnu.

— Je vous suis on ne peut plus obligé, monsieur, répondit celui-ci ; il m'est bien précieux de rencontrer un parfait gentilhomme, un véritable chevalier français sur ce chemin où d'ordinaire il ne passe que des paysans et leur bétail. Je ne vous voyais que de dos, monsieur ; mais j'ai tout de suite reconnu que vous êtes un homme du monde, à la façon dont vous lanciez la fumée de votre cigare. Vous serait-il désagréable que je prisse la liberté de vous accompagner, puisque nous suivons tous deux la même route ?

— Nullement, monsieur, répondit Albert avec politesse.

— Vous êtes fort aimable, monsieur, et votre affabilité me confirme dans l'opinion que j'ai conçue, quant au monde auquel vous appartenez. La bonne société, monsieur ! la bonne société ! Elle conserve partout et toujours un cachet, un grand air, un je ne sais quoi qui ne s'imite jamais, dût-on même dépenser pour cela dix mille francs par an en souliers vernis et en cigares de la Havane !

— Vous êtes fort indulgent, monsieur, pour un touriste parisien très-obscur.

— Un Parisien, je m'en doutais, continua le bavard acharné. Il n'y a pas un homme dans tout le département des Deux-Sèvres, qui aurait pu faire ainsi le nœud de sa cravate. Tenez, voici moi, par exemple, Saturnin Champion, pour vous servir, à qui mon père a laissé une fortune très-passable et le plus gros commerce de farines du département ; eh bien ! moi qui vous parle, je reconnais mon infériorité, je confesse mon insuffisance à égaler les manières et le chic par excellence du moindre rapin de la capitale qui vient croquer des paysages dans nos environs.

— Oh ! monsieur, vous exagérez nos faibles mérites, répliqua Albert, que la conversation commençait à mettre en gaieté.

— Non, monsieur, je n'exagère rien ! je constate... et j'admire, continua Saturnin Champion avec la gravité d'un homme qui vient d'émettre un axiôme incontestable. Vous êtes unique pour le genre et les manières, vous autres Parisiens. Aussi quelle carrière triomphale s'ouvre devant vous à votre apparition en province ! C'est pour vous que les jeunes filles révèlent leurs mousselines les plus empesées et roucoulent leurs romances les plus expressives ; c'est pour vous que les mamans préparent leurs crèmes les plus savoureuses, et sortent des armoires le plus beau linge damassé ; pour vous encore que les papas dépensent libéralement une bonne part de leur budget, en dindes truffées et en champagne de la veuve Cliquot. Vous n'avez qu'à vous montrer pour que le barége rose se déploie, que les fourneaux s'allument et que les bouchons sautent.

— Est-il possible, monsieur, qu'on puisse faire de tels frais en notre honneur ? demanda Albert. Il est vrai que j'en suis à ma première excursion en province ; mais, dans la maison où j'ai reçu l'hospitalité, je n'ai pas remarqué qu'on se fût mis pour moi en toilette et en dépense, quoique j'aie pourtant été accueilli avec beaucoup d'affabilité.

— C'est que vous êtes tombé sans doute dans quelque chétive maison de hobereau ruiné, ou de pauvre officier en retraite, et qu'il n'y avait point de demoiselle à marier. Mais tenez, si vous aviez vu et entendu les petites scènes dont j'ai été témoin hier, vous ne viendriez pas maintenant me faire de la fausse modestie. C'est dans un château... des environs, où je vais souvent... pour affaires. On attendait un Parisien, entrevu dans les bals de cet hiver, dont le principal mérite est, je crois, d'être le neveu de son oncle, d'après ce que j'ai pu recueillir dans la conversation. Or, dans ce château, il y a une demoiselle, fort gentille, ma foi, et dont la dot ne gâte rien. Hé bien ! figurez-vous que, dès le matin, je la vois apparaître dans une robe toute vaporeuse, chamarrée de rubans, avec des cheveux terriblement crêpés et le plus languissant des sourires. La maman, en bonnet à fleurs larges comme ça, va et vient de son salon à sa cuisine ; on met un petit paysan en faction au bout de l'avenue pour signaler l'arrivée du Parisien. Mademoiselle tantôt s'approche de la croisée, tantôt se met au piano pour repasser les roulades de son grand air, ou bien recrèpe ses cheveux devant la glace, et, grâce à sa préoccupation importante, répond à peine et ne sourit pas du tout aux propos aimables de votre serviteur. C'est tout simple : on attend un Parisien ! Mais aussi, le soir, que j'ai bien eu ma revanche ! Savez-vous ce qui est advenu ?

— Non, dit Albert, riant dans sa moustache.

— Eh bien ! il est advenu... que le Parisien n'est pas venu. Figurez-vous le désappointement, la triste déconfiture : " Que c'est désagréable de faire des préparatifs pour rien ! disait la maman ! Avec cela qu'il peut arriver demain ou après-demain, quand ma galantine de saumon sera tombée en marmelade, et que je n'aurai plus de gibier, parce que le chevreuil est déjà un peu faisandé.—Si j'avais su, disait la demoiselle, je n'aurais pas gâté inutilement ma robe de mousseline de Chine ; j'ai justement sali un des nœuds et il faudra envoyer à Saumur pour le remplacer. J'étais si bien en voix aujourd'hui. On dit pourtant que l'exactitude est la vertu des gens bien élevés.—Ce n'est pas tout d'être neveu d'un ancien flatteur qui nous laissera cinquante mille livres de rentes, reprenait la maman en relevant la tête d'un air dédaigneux ; faut encore autre chose que de belles espérances pour être reçu dans la bonne société." Ah ! monsieur, comme ce dépit-là me chatouillait le cœur ; comme ces mines renfrognées de la fille et de la mère me dédommageaient bien de l'indifférence qu'elles m'avaient témoignée tout le jour, à moi qui suis, d'ordinaire, assez bien accueilli par elles. Je vois bien leur jeu, allez ! On a beau être marchand de farine, ça ne vous empêche pas d'avoir l'esprit pointu. Les dames du château savent bien que je représente une des plus belles fortunes du département ; aussi d'ordinaire on me fait pas mal de cajoleries ; c'est mon cher monsieur Champion par-ci, monsieur Saturnin par-là. Je puis dire à la demoiselle que ses yeux sont deux diamants noirs, et on m'écoute avec un petit sourire.

Mais qu'un Parisien se montre à l'horizon ; baste ! me voilà enfoncé dans le troisième dessous : je n'ai plus qu'à plier bagage et à baisser pavillon !

— Si vous êtes sûr de ce que vous avez cru apercevoir, répondit Albert, ceci doit, monsieur, refroidir beaucoup votre admiration pour les deux beaux yeux de la demoiselle.

— Eh bien ! cela ne me décourage pourtant pas tout à fait, reprit Saturnin. Il y a quelque chose de sérieux à considérer, voyez-vous. C'est que la demoiselle aura environ cent cinquante hectares de bonne terre noire, un paradis pour le froment, et que ça irait joliment bien pour mon commerce de farines. Or un pareil morceau de terrain ne se rencontre pas tous les jours et vaut bien la peine qu'on se donne du mal pour l'obtenir, surtout quand il y a avec un château comme celui de la Tourm...

Ici, Saturnin Champion s'arrêta court, s'apercevant trop tard que l'ardeur de son débit l'avait entraîné jusqu'à l'indiscrétion.

— De la Tourmelière, continua Albert en souriant. Achevez sans crainte le nom du château, monsieur. Il vaut mieux que j'apprenne à le connaître, puisque j'y vais.

— Ah ! c'est donc vous qu'on... c'est vous qui...

— C'est moi qu'on attendait hier et qu'un accident a privé du plaisir de voir la toilette de mademoiselle Olympe et de goûter la galantine de saumon.

— Eh bien ! je me suis joliment enferré, moi, par exemple,... et les autres avec, ajouta Saturnin avec un gros rire.

— Ne regrettez rien, mon cher monsieur Champion. Vous n'avez rien dit qui puisse m'affliger ou vous nuire. Vous connaissez ces dames depuis quelque temps ; moi, je les ai vues quatre ou cinq fois à peine ; vous avez peut-être une inclination formée, et mes sentiments ne sont pas bien prononcés encore. Je sais bon gré à ces dames des préparatifs qu'elles faisaient pour moi, mais je ne regretterai pas qu'ils aient été déployés en pure perte, à moins toutefois que le chevreuil ne soit trop faisandé ! Mon oncle a des projets pour moi, comme vous en avez pour vous-même : le temps et les circonstances décideront qui de nous deux sera vainqueur. Nous pouvons tous deux reconnaître que mademoiselle Olympe a de beaux yeux et une belle dot, sans que cela nous empêche de nous donner la main et de vivre en bons camarades, n'est-ce pas, mon cher monsieur Champion ?

— Je vous ai déjà dit, monsieur, que vous êtes un parfait gentilhomme, dit Saturnin en acceptant la main qu'Albert lui tendait en souriant. Votre franchise et votre loyauté me confirment dans la bonne opinion que j'avais déjà conçue, et je vous déclare, pour ma part, que, si les cent cinquante hectares de mademoiselle Olympe ne doivent pas être à moi, je désire de tout mon cœur qu'ils soient à vous.

Albert s'inclina en signe de remercîment, et les deux rivaux amis commencèrent une conversation moins délicate, car ils parcouraient en ce moment l'avenue de chênes de la Tourmelière et allaient franchir la grille du château.

ETIENNE MARCEL.

(*A continuer.*)

Etude sur la Flamme,

PAR MM. ALEXANDRE DESCHAMP ET OCTAVE JEANNEL,

donnée au Collége de Montréal, le jour de la distribution des prix, 1865.

(*Suite.*)

Mais alors comment se fait-il qu'il suffise de souffler une chandelle pour l'éteindre ? La difficulté, vous le voyez, est sérieuse. J'espère bien, toutefois, que nous parviendrons à la résoudre. Mais avant d'entreprendre cette tâche, permettez-moi de vous faire remarquer que ce n'est pas en soufflant d'une manière quelconque qu'on éteint une flamme, et qu'il y a même tel cas où l'on pourrait produire un effet tout contraire. C'est ce qui ressort évidemment de l'aventure suivante, arrivée à deux honorables conjoints, deux septuagénaires, auxquels les voisines ne trouvaient qu'un seul défaut : celui de n'avoir plus de dents.

Jérôme et sa femme Catherine causaient agréablement, au coin du feu, des temps passés, lorsque sonna le moment de la retraite annonçant aux mortels qu'il était temps d'aller goûter les douceurs du sommeil. Nos deux vieillards dûrent songer à éteindre la modeste chandelle qui les éclairait. Jérôme essaya le premier, mais ses forces trahirent son courage et la chandelle resta allumée. Catherine essaya à son tour et n'obtint pas un meilleur résultat. Alors ils se mettent à souffler, chacun de son côté, avec une ardeur exemplaire, mais la flamme semble les narguer et n'en brille que d'un éclat plus vif. Enfin, par un effort désespéré, le mari remporte la victoire et vous croyez sans doute que tout est fini. Hélas ! non. Il était écrit que Catherine n'aurait pas le dernier mot. La voilà qui jette tout l'air de ses poumons sur la mèche qui fume encore, et celle-ci, ô malheur funeste ! se rallume aussitôt. Nos deux vieillards s'apprêtaient à quitter une partie inégale, lorsque Jérôme avisant un éteignoir oublié dans un coin, le posa sur la flamme et, la privant ainsi de son aliment indispensable, l'oxygène, il en eut facilement raison. Maintenant, messieurs, j'aborde la difficulté proposée : pourquoi en soufflant très-fortement une chandelle, cette dernière s'éteint-elle ? C'est parce que le courant d'air rapide éloigne brusquement toutes les particules enflammées et refroidit tellement la mèche qu'il ne reste plus assez de chaleur pour décomposer le suif, et que dès lors toute combustion est forcément arrêtée.

On produirait le même effet en introduisant dans la mèche un corps très-froid ou qui serait propre à absorber la chaleur. L'expérience réussit parfaitement avec une toile métallique à mailles serrées. Je prends donc une toile métallique et je la pose sur ce jet de gaz qui brûle avec une flamme brillante : vous vous imaginez peut être que la flamme devra passer à travers les mailles, mais non, il n'en passe absolument rien. La combustion est entièrement limitée à l'espace situé au-dessous de la toile. J'éteins la flamme et je fais sortir du bec le courant de gaz non allumé. Je place la toile métallique à une certaine distance au-dessus du bec ; le gaz maintenant, je le sais, passe à travers les mailles. J'allume le gaz au dessus...la flamme jaillit, mais elle ne se propage pas au dessous et n'atteint pas le bec. Vous avez, entre le bec et la toile, un espace obscur éminemment favorable à l'ignition, et qui cependant ne

s'enflamme pas. Vous le voyez donc, cette toile métallique qui se laisse pénétrer par le gaz éteint la flamme, et pourquoi ? parce qu'une certaine quantité de chaleur est nécessaire pour allumer le gaz et que la toile s'empare de cette chaleur et l'absorbe.

Un célèbre chimiste anglais, Sir Humphry Davy, a utilisé cette propriété des toiles métalliques pour construire une lampe particulière connue sous le nom de *lampe des mineurs*. Pour en comprendre l'utilité, il est nécessaire de se rappeler que dans les mines de houille il se dégage fréquemment un gaz inflammable connu sous le nom de *grisou*.

Lorsque ce gaz est mélangé en proportion considérable avec l'air, une étincelle suffit pour y mettre le feu et produire une explosion épouvantable dans laquelle plusieurs centaines d'ouvriers trouveront peut-être la mort.

Rien de semblable n'est à craindre avec la lampe de sûreté, car la toile métallique dont elle est munie empêche la flamme de se propager au sein du mélange détonant, et ainsi tout est sauvé.

Davy, par l'invention que je viens de décrire, a sauvé des milliers d'existences et a mérité ainsi la reconnaissance de la postérité. Il est vrai qu'aujourd'hui on a encore de nombreux malheurs à déplorer, mais ces malheurs ne peuvent être imputés qu'à l'imprudence des mineurs qui négligent de faire usage de la lampe de sûreté ou qui la tiennent en mauvais état.

Nous avons vu, messieurs, que les flammes diffèrent beaucoup les unes des autres, quoiqu'elles soient composées des mêmes éléments, et j'en ai donné la raison. Je dois ajouter maintenant qu'il s'en faut de beaucoup que toutes les parties d'une même flamme se ressemblent.

Pour mieux être compris, je vais me servir d'un dessein qui représente très-agrandie la flamme d'une chandelle.

Vous pouvez y remarquer trois régions nettement tranchées. Dans la plus extérieure, les éléments du suif viennent en contact avec l'air ; c'est donc là qu'a lieu la combustion et que se trouve la plus grande quantité de chaleur. Quand à la lumière, elle y est extrêmement pâle, parce que le charbon s'y trouve presque entièrement consumé.

La région moyenne vous offre, au contraire, une lumière éclatante. Là se trouvent des millions de particules charbonneuses rendues incandescentes par la haute température à laquelle elles sont exposées et sur lesquelles l'oxygène n'a encore exercé aucun ravage. Ce sont elles qui nous donnent la vive clarté dont nous venons de parler.

Quand à la région centrale, elle ne nous envoie, pour ainsi dire, que de l'obscurité. Le charbon et l'hydrogène qu'elle contient sont trop éloignés du foyer de la combustion pour en recevoir une grande quantité de chaleur et devenir éclairants.

On ne saurait croire combien peu est élevée la température dans cette partie de la flamme. C'est au point qu'on peut y introduire de la poudre sans que celle-ci prenne feu.

Pour faire cette expérience, je prends une toute petite cuillère que je remplis de poudre de chasse...La difficulté maintenant consiste à lui faire traverser la première enveloppe de la flamme sans qu'elle ait le temps de s'enflammer. Cette opération, vous le comprenez, est assez délicate, et il ne faudrait pas m'en vouloir si je ne réussissais pas du premier coup. En supposant cette difficulté surmontée, il ne faudra pas vous attendre à ce que la poudre reste intacte au sein de la flamme pendant un temps indéfini ; car le manche de la cuillère finira nécessairement par se chauffer très-fortement en traversant la première région de la flamme et communiquera sa chaleur à la poudre. Ces explications données, j'entre en opération......

On pourrait, messieurs, changer facilement la structure ordinaire de la flamme et faire en sorte que la partie centrale, au lieu de rester presque froide, devint au contraire la plus chaude. Il n'y aurait, pour cela, qu'à faire pénétrer un courant d'air au milieu même de la flamme. C'est ce qui arrive lorsqu'on fait usage du chalumeau, petit appareil ayant ordinairement la forme de celui que je tiens à la main. Pour s'en servir, on en place la pointe affilée contre la flamme et on souffle par l'ouverture opposée, en ayant soin de n'employer que l'air qui n'a point passé par les poumons, sans quoi il serait privé de son oxygène et n'aurait plus aucune efficacité......

Cette opération, toute simple qu'elle paraisse, n'en exige pas moins une grande habitude, surtout quand il s'agit de maintenir une flamme égale pendant un grand nombre de minutes. Cette flamme, messieurs, jouit de qualités extrêmement précieuses : sa température est telle qu'elle permet d'exécuter sur une petite échelle des opérations qui auraient exigé un feu de forge. De plus, les chimistes et les minéralogistes y trouvent un puissant auxiliaire pour les nombreuses analyses qu'ils sont obligés de faire quand ils veulent reconnaître la nature des minéraux.

A l'intérieur se trouve une espèce de dard comme le montre la figure que vous avez sous les yeux. Si on chauffe à l'extrémité de ce dard un minerai, du fer oxydé par exemple, le métal sera réduit, c'est-à-dire débarrassé de l'oxygène auquel il était uni et on pourra en reconnaître la nature. Cette partie de la flamme est pour cette raison nommée *réduisante*. Si au contraire on chauffe un métal vers l'extrémité de la flamme, il s'unira à l'oxigène de l'air et donnera en brûlant une couleur caractérisque qui suffira ordinairement pour le faire reconnaître.

Si un courant d'air introduit dans l'intérieur de la flamme la rend apte à rendre les services signalés dont je viens de dire un mot, il est à remarquer, messieurs, qu'elle devient impropre à l'éclairage. La raison en est que le charbon, auquel la flamme doit sa clarté, comme nous l'avons vu, se trouve alors complètement en contact avec l'oxygène et qu'il est consumé avant qu'il ait eu le temps de produire son éclat. Pour vous montrer encore plus clairement ce phénomène, je vais enflammer un courant de gaz d'éclairage...

La flamme, vous le voyez, est extrêmement brillante. Maintenant je vais y introduire un courant d'oxygène......voyez-vous combien l'éclat se trouve diminué ? Il suit de ces expériences que les courants d'air doivent être employés avec discernement et de différentes manières suivant qu'on se propose d'obtenir une grande somme de chaleur ou une lumière plus vive. Il suit de là encore que la flamme offre un vaste champ aux méditations des savants. Je me suis efforcé de vous faire connaître les principaux résultats de leurs études le plus simplement qu'il m'a été possible. Ma tâche est terminée et je laisse à mon cher condisciple, M. Jeannel,

le soin de nous dire quels sont les résultats pratiques que ces études ont produits.

II

Messieurs, d'après ce que nous avons entendu sur la nature et les propriétés de la flamme, voici, ce me semble, comment nous pourrions définir l'éclairage:

" C'est l'art de conserver le plus longtemps possible dans la flamme le charbon à l'état d'incandescence, à l'état lumineux et de le saisir au moment où il s'en échappe pour le brûler afin d'éviter toute trace de fumée."

Avant le milieu du 18ème siècle on n'avait encore rien fait pour atteindre le but que je viens d'indiquer, et l'on ne s'en étonnera point, si l'on songe qu'à cette époque on ne savait, pour ainsi dire, rien de la théorie de la flamme.

Il était réservé à un seul homme de faire sortir l'éclairage de son enfance et de lui donner presque toute la perfection que nous lui voyons aujourd'hui. Cet homme se nommait Argand. Argand a été pour l'éclairage avec la flamme ordinaire, ce que l'Anglais James Watt a été pour la machine à vapeur. C'est à lui que nous devons la lampe à double courant d'air, et il est le premier qui ait su transformer la lueur rougeâtre et malsaine des lampes anciennement usitées, en une lumière éclairante ne produisant aucune fumée, celle, en un mot, que nous donnent les *quinquets.*

Ami Argand, dit un de ses biographes que je cite, naquit à Genève en 1748. La position aisée de son père permit à celui-ci d'envoyer son fils à Paris pour y faire ses études.

Recommandé à Lavoisier et à Foucroy, les chimistes les plus distingués de France, il ne tarda pas à devenir bientôt l'un de leurs élèves les plus distingués. Bientôt appelé par eux à professer, il fit son entrée dans le monde scientifique par un cours sur la distillation. Les nouvelles idées qu'il émit sur les modes vicieux de la fabrication des alcools, les améliorations qu'il conseilla d'y apporter, lui valurent l'entreprise des brûleries du Languedoc où il eut le bonheur de voir ses idées couronnées du plus brillant succès.

Ces travaux nous montrent qu'Argand n'était pas un homme de simple condition que le hasard favorisa plutôt que l'intelligence. Le hasard est d'un grand secours dans le marche progressive des sciences. L'homme de génie le saisit au vol, s'en empare, le reproduit et explique les causes. Qu'est-ce en effet que le hasard s'il n'est accompagné de cette perspicacité d'observation dont sont doués certains hommes? Rien sans doute. S'en servir pour de nombreuses applications, l'utiliser dans la recherche des causes inexpliquées, c'est tout. C'est là qu'est l'intelligence, c'est là qu'est le génie.

Argand était un de ces hommes dont nous venons de parler, ne laissant rien échapper sans s'en être rendu compte.

Il s'occupait depuis longtemps dans sa distillerie d'un mode d'éclairage qui permettrait à ses ouvriers de travailler plus facilement, lorsqu'un jour il fut appelé au secours d'une ferme incendiée.

Une fois sur le lieu du sinistre, et pendant que tout le monde fait des efforts pour maîtriser l'élément destructeur, il se croise les bras et tombe dans une espèce de contemplation. Voici ce qui le préoccupe: il a aperçu, dans un coin de l'édifice, des flammes qui s'élèvent vers les nues en jettant une clarté extraordinaire, d'autant plus extraordinaire que des autres points de l'édifice, il ne sort qu'une lueur rougeâtre enveloppée dans des tourbillons de fumée. Il faut absolument que ce mystère s'éclaircisse, dut notre savant y perdre la vie. Le voilà en effet qui s'élance, au grand effroi de tous, à travers les poutres embrasées et il a le bonheur d'en ressortir bientôt sain et sauf, la joie peinte sur la figure, car il est en possession du secret convoité. Il avait reconnu que la flamme était circulaire et qu'un violant courant d'air, pénétrant à travers les décombres, traversait cette flamme.

Argant s'expliqua alors l'absence de toute fumée. Elle était due au courant d'air qui brûlait le charbon avant qu'il n'eut eu le temps de s'échapper dans l'air. La pensée lui vint immédiatement d'appliquer ce principe aux lampes. Il remplaça donc la mèche plate dont on s'était servi jusqu'alors par une mèche circulaire, creuse à l'intérieur, de façon que l'air pût pénétrer au centre même de la flamme.

C'était un progrès remarquable et qui donna d'heureux résultats. Il ne devait pas tarder à perfectionner son œuvre.

Un jour, au moment où il se disposait à partir pour un voyage avec l'un de ses frères, celui-ci déboucha un flacon de sirop dont le fond se détacha subitement. Fut-ce inspiration, fut-ce une autre cause, notre savant porta ce flacon défoncé sur une lampe qui se trouvait à côté de lui. Le verre se brisa presqu'aussitôt, mais non sans qu'Argant eut eu le temps d'apercevoir un changement considérable dans la flamme de sa lampe. Ce fut pour lui un trait de lumière. Il comprit que le flacon avait fait l'office de cheminée et déterminé vers la flamme un courant d'air plus rapide. Dès lors les verres de lampe étaient trouvés, et ce mode d'éclairage, sauf quelques légères modifications qu'on y a introduites depuis, était parvenu à sa perfection.

(*A continuer.*)

DISCOURS

prononcé par M. Thibault, curé de St. Hubert, à l'Église de Notre-Dame de Montréal, dans une assemblée générale de l'*Union de prières.*

Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum. (Ps. 132.)

Qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères d'habiter ensemble.

Mes Frères,

Dans un siècle comme le nôtre, où le mot progrès éveille à un si haut point l'attention publique; dans un siècle où la plupart des esprits s'ensevelissent dans la matière pour l'exploiter, et la façonner de mille manières; dans un siècle où l'on s'occupe tant de suppléer à ce qui manque au grand œuvre de la création, en imprimant une impulsion presqu'indéfinie à toutes les branches de l'industrie humaine; à une époque de vertiges où l'on met toutes ses délices dans la possession des biens de ce monde, où l'on fait tant d'efforts physiques et moraux pour s'assurer une félicité éphémère; à une époque où l'on aime tant la vie et où l'on sait si bien éliminer la pensée de la mort, je vous avoue,

M. F., qu'il fait bon voir une société comme la vôtre, une société dont tous les membres sont journellement animés du désir de bien mourir, et se disent à eux-mêmes: Je sais que je dois mourir.

Bien mourir, mourir dans l'amitié de Dieu, puiser dans la mort une vie de gloire et d'immortalité, c'est, j'en ai l'intime conviction, le vœu de tous ceux qui sont groupés, ce soir, autour de cette tribune sacrée.

M. F., il y a une foule d'associations par le monde: il y a des associations scientifiques, littéraires, commerciales, industrielles; ces associations ont leur raison d'être dans la nature de l'homme qui n'est assurément pas fait pour vivre seul. La société est nécessaire à son corps aussi bien qu'à son âme, et l'association développe et multiplie ses forces et sa puissance. Mais de toutes les associations existantes, la vôtre est, à mon sens du moins, la plus belle et la plus féconde en résultats positifs, d'abord, parce qu'elle implique la réalisation de l'un des dogmes de notre Foi, la Communion des Saints; ensuite, parce qu'on y trouve un gage presqu'assuré de la possession du ciel.

Cependant, M. F., de même qu'il ne suffit pas de dire: *Seigneur, Seigneur, pour entrer un jour dans la joie de Dieu;* de même n'est-ce pas assez d'appartenir à l'association, dite l'*Union de prières*, pour faire une sainte mort. Un jeune homme demandant à Notre-Seigneur *ce qu'il devait faire pour être sauvé*, le Bon Maître lui répondit: *Serva mandata, gardez les commandements.*

Continuateur du sacerdoce de Jésus-Christ et dépositaire de sa doctrine sainte, je vous tiendrai le même langage: gardez les commandements; gardez les commandements de Dieu et de son Eglise, ou en d'autres termes, soyez de vrais catholiques, confessez partout le Christ vivant, descendu des hauteurs des cieux pour rétablir la gloire de son Père et procurer la paix aux hommes de bonne volonté; puis faites l'honneur du drapeau sous lequel vous vous êtes enrôlés, et, advenant votre dernière heure, vous serez sûrs de vous endormir doucement dans la justice et la paix.

Je viens de vous dire: soyez de vrais catholiques. M. F., le démon a réussi à faire croître dans le champ de l'Eglise de Dieu, des plantes parasites aux dehors prestigieux et qui constituent de vraies nuisances par leurs rapports ou leur contact avec les autres; des plantes dont il importe de bien diagnostiquer les fruits, parce que selon la parole de Jésus-Christ, c'est à leurs fruits qu'on les reconnaît; des plantes dont on doit s'éloigner avec autant d'empressement qu'Eve l'aurait dû faire de l'arbre de la science du bien et du mal. Ces plantes, ce sont les hommes à vertu menteuse, ce sont les incarnations de la bigoterie ou de l'hypocrisie. Cette triste engeance a toujours formé un monde dans le monde, et c'est contre elle que Jésus-Christ a lancé son plus terrible anathême: *Vœ mundo à scandalis, malheur au monde à cause de ses scandales.* M. F., il importe d'être en garde contre ces hommes et contre le sophisme de leur conduite, car qu'est-ce que veulent ces hommes? Ces hommes veulent substituer à l'ensemble des vertus sublimes dont Jésus-Christ a doté le monde, un système complet, non de religion, mais de *religiosité*, qu'on me passe ce néologisme que j'emprunte aux écrits de l'un de nos meilleurs publicistes.

Le dogme fondamental de ce nouvel *Evangile* consisterait à en prendre et surtout à en laisser de ce que dit le prêtre; le prêtre lui-même ne serait plus l'écho du Verbe Eternel, ni le représentant de la Divinité parmi les hommes; on le séculariserait autant que possible, on s'appliquerait à le rendre plus accommodant Cette main qui dispense avec tant de discrétion le trésors de la miséricorde de Dieu, s'ouvrirait plus fac lement; on substituerait la lorgnette du *fashionab l e* à grille dix-huit fois séculaire du confessional, et le gran justicier de la nouvelle alliance jugerait les hommes la mine. Son bras deviendrait élastique, il s'allongerai ou s'accourcirait, selon que les mines elles-mêmes s'allon geraient ou s'accourciraient.

La table sainte ne serait plus gardée par les anges du ciel. Tout le monde s'y assiérait comme à table d'hôte. On refondrait les lois de Dieu et de l'Eglise comme on refond les codes civils des sociétés modernes. La pénitence serait reléguée au fond du désert où l'a prêché le précurseur de Jésus-Christ. Le dimanche serait consacré aux voyages de plaisir et à toute espèce de délassements. Quelle pitié que ce système, quelle hideuse rapsodie!

Maintenant, vous demanderai-je s'il faut être en garde contre ces hommes? M. F., seraient-ils assis sur les sommets de la société, auraient-ils les richesses proverbiales de Crésus, parleraient-ils le langage des anges, auraient-ils élargi, voire même dans de vastes proportions, le domaine de toutes les connaissances humaines ou éclairé le cahos de tous les systèmes philosophiques, je vous dirais encore: soyez sur le qui-vive, soyez prudents et mesurés, n'entrez pas dans leur voie, car elle mène à la perdition. Avec les méchants, on devient méchants; vous finiriez donc par leur ressembler et alors vous seriez loin, bien loin d'être de vrais catholiques.

Ce langage, je l'avoue, paraît être celui d'une imagination délirante. Mais ouvrez les yeux, M. F., regardez autour de vous, et vous aurez la douleur de constater qu'il y en a parmi nous, plus qu'on ne pense, qui sont, pratiquement du moins, hostiles à la religion et, dont la conduite n'est autre chose que l'inauguration, en bonne et due forme, de ce *système religieux*, subversif de tout ordre moral et social, dont je viens d'effleurer la surface.

Je vous ferai encore observer, M. F., qu'il y a aujourd'hui une tendance bien marquée à amalgamer et à combiner ensemble les maximes du monde et celles de Jésus-Christ. Les idées se pervertissent et se confondent, et par une singulière capitulation de conscience, on se croit vertueux, tant qu'on n'est pas entièrement corrompu—on veut servir deux maîtres à la fois. Cette sotte prétention qui va à amoindrir les vérités éternelles, c'est le ver rongeur des sociétés modernes. Je sais, M. F., que l'homme s'est souvenu des gloires de l'Eden, qu'il s'est dilaté, qu'il s'est élevé et que les proportions de son être se sont agrandies presqu'outre mesure. Je sais que la foudre est devenue son esclave, que son bras condense la vapeur, que ses machines condensent le travail, que ses méthodes condensent la science elle-même. Oui, je sais tout cela, je suis dans l'admiration et je m'écrie: gloire à l'homme et gloire à Dieu à cause de la puissance de l'homme; car après tout, ces conquêtes du génie ne sont que des reflets ou des rayonnements de la toute-puissance de Dieu dans l'homme. Je sais tout cela M. F., je le répète, je sais tout cela aussi bien que n'importe quel esprit fort; mais je sais aussi que l'homme doit toujours compter avec Dieu, qu'il ne doit

avoir d'autre Dieu que Dieu lui-même ; que le Dieu des chrétiens veut être servi sans partage aucun, et que l'homme ne peut être simultanément à Dieu et au démon, à Dieu et au monde, à Dieu et à ses passions.

Après ces quelques observations, j'entre un peu plus intimément dans mon sujet. Qu'est-ce que l'homme M. F. ? L'homme, c'est un voyageur qui chemine vers l'éternité. Or, celui qui s'engage après délibération, dans une route, a toujours un but déterminé, il dirige ses pas vers telle ville ou tel village ; il va ici ou là et non ailleurs. Chrétiens, le terme du pélerinage de la vie, c'est le ciel...... c'est l'enfer aussi ; car la vie, c'est un grand chemin aux extrémités duquel se trouvent d'un côté le paradis, de l'autre le puits de l'abîme. Mais quelle est la fin de tout homme venant en ce monde, et spécialement de tout catholique ? C'est de gagner le ciel en glorifiant Dieu ici-bas par une obéissance parfaite à ses lois et à celles de sa sainte Eglise.

Nous sommes aussi des soldats : *militia est vita hominis super terram.* Or, que doit faire un bon soldat ? Lui est-il loisible d'être aujourd'hui au service de son roi, demain, sous les drapeaux de l'ennemi ; de fuir lorsqu'il faut monter à l'assaut, de dormir lorsque le clairon l'appelle au combat ? Alexandre avait un soldat à peu près de cette trempe ; il s'appelait du même nom que lui. Un jour, le grand capitaine perdant patience lui dit : Tiens, je ne puis plus te supporter, change de nom, ou change de caractère.

M. F., à combien d'entre nous Dieu n'a-t-il pas droit de parler de la sorte. Il nous a créés à son image et à sa ressemblance. Nous nous appellons presque du même nom que lui. Nous sommes immortels comme lui. Nous sommes les rois et les pontifes de la création, nous avons été rachetés au prix du sang de Jésus-Christ. Notre vocation est sublime, nous sommes conviés aux noces éternelles de l'Agneau ; nos fronts seront un jour ceints d'un auréole de gloire ; nous nous enivrerons à la coupe des plus pures délices, délices dont nous avons un avant-goût, lorsque nous prenons place au banquet eucharistique. M. F., voilà le soldat chrétien, le voilà tel qu'il est et avec toutes ses espérances ; le voilà sur le champ de bataille, il a pour armes les mérites du sang de Jésus-Christ, et pour appui le Dieu qui a mis une fronde aux mains de David et qui a fait échapper le conducteur de son peuple aux fureurs de Pharaon.

(*A continuer.*)

Ducis ou la Réconciliation.

Nous commençons aujourd'hui une série d'études sur les œuvres et la vie intime des principaux écrivains qui ont honoré la France. Ces études faites avec impartialité et dans un but tout-à-fait chrétien, se recommandent d'elles-mêmes à l'attention et à la sérieuse réflexion du lecteur. On y trouvera combien ces hommes, si grands par leur savoir, étaient souvent d'une magnifique et touchante simplicité au sein de la famille et dans leurs rapports avec leurs semblables et quels bien ils firent avec le génie que Dieu leur avait donné. Tous les âges et toutes les conditions, nous n'en doutons pas, tireront de cette lecture un profit aussi solide que durable.

I

Jean-François Ducis naquit à Versailles en 1733. On peut dire qu'il offre le modèle du littérateur honnête homme. Il se consacra particulièrement à la poésie tragique, et ne produisit pas un seul ouvrage qui n'eut un but utile, un caractère de moralité. Dans toutes ses œuvres, l'amour de la vertu, l'horreur du vice, sont profondément empreints. Son style, soutenu par de grandes pensées, a de la force et de l'éclat. Nous en jugerons pendant le cours de ce récit. Ducis a produit aussi un grand nombre de poésies fugitives, aussi remarquables sous le rapport de la versification que sous celui de la pensée et du sentiment.

Aucun homme de lettres ne fut plus heureusement doté par la nature, que Ducis. Ceux qui l'ont connu dans sa vieillesse ont pu juger de son âme franche, expansive, de sa verve brillante, et, comme Andrieux, admirer en lui

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

Sa figure inspirait la confiance et provoquait l'attachement. Sa taille majestueuse et imposante pouvait intimider au premier aspect, mais bientôt on était rassuré par la douceur de sa voix, par le charme irrésistible de son regard. On ne pouvait le voir sans être ému de respect, l'entendre sans éprouver une émotion profonde ; et lorsqu'il paraissait à l'Académie française, couronné de cheveux blanchis par quatre-vingts hivers, entouré de jeunes poètes dont il était l'ami, le guide et le modèle, on eût dit Nestor au milieu des héros grecs. Les paroles qu'il leur adressait étaient si suaves, si pénétrantes, qu'Homère eût pu dire aussi de lui " que le miel coulait de ses lèvres."

Quel poète fut jamais mieux inspiré que Ducis ? Qui plus que lui savoura les jouissances et sut conserver toute la dignité de sa noble profession ?

" Un rouleau d'or, disait-il, ne vaut pas un heureux hémistiche ! "

Et lorsqu'il voulait exprimer à madame de la Grange, sa sœur, tout le bonheur qu'il ressentait en travaillant, il lui disait :

Pour moi, pour moi les vers sont toujours quelque chose...
Quand le cœur les conçoit, quand l'esprit les compose,
Ah ! qu'un poète est enchanté !
Il n'entend, il ne voit, il ne sent autre chose :
Ce n'est pas du plaisir, c'est de la volupté !
Ma sœur, conçois-tu bien ce qu'est la poésie ?
C'est le nectar, c'est l'ambroisie,
C'est la saveur des fruits, le doux parfum des fleurs,
C'est l'arc-en-ciel et ses couleurs,
C'est une ivresse, un charme, en un mot, c'est la vie !

Personne ne sentit plus vivement l'amitié que Ducis. Jamais il ne perdit un ami, et cependant son cœur confiant et sensible s'ouvrait facilement à tous ceux qui voulaient y prendre place. Thomas, Florian, Bitaubé, Bernardin de Saint-Pierre, Legouvé, Lemercier, Andrieux, Parseval et Campenon y puisèrent, tour à tour, ce qui peut charmer l'esprit, et payer amplement le dévouement le plus sincère. Tous l'appelaient " notre Ducis," touchante expression qui donne une juste idée du sentiment qu'il inspirait à chacun d'eux ! C'était surtout lorsqu'un chagrin venait les troubler, lorsqu'un malheur venait les atteindre, qu'ils trouvaient, dans cette âme généreuse et patriarcale, toutes les ressources du

vrai talent, toutes les consolations d'une amitié aussi tendre que solide. C'est alors que Ducis improvisait ces vers qu'on ne saurait trop répéter dans les discordes civiles :

Amitié, qui, sans toi, porterait ses malheurs ?
Hélas ! nés pour souffrir, mêlons du moins nos pleurs...
Malheureux ! quoi, faut-il sur ce globe où nous sommes,
Quand on veut les aimer, craindre toujours les hommes ?
Se dire en gémissant, mais éclairé trop tard,
Les voilà tout ensemble... et les cœurs sont à part !

Ce qui caractérisait particulièrement Ducis et lui donnait tant de droits à l'estime générale, c'était le mépris de la fortune et des honneurs : c'était le désir inaltérable d'une humble médiocrité. Plus d'une fois, il refusa de brillantes décorations, des titres élevés, des pensions considérables. On le vit même braver le ressentiment d'un conquérant fameux, d'un potentat redoutable, qui, dans sa colère, prit pour un orgueil insultant ce qui n'était qu'un système de bonheur, qu'un pacte fait avec soi-même de conserver son indépendance. Mais ni les éclats de la foudre qui grondait sur la tête du vénérable Ducis, ni les instances des ambitieux qu'humiliait sa modestie, ne purent l'intimider et le corrompre. A toutes les menaces, à toutes les prières dont il était obsédé, il ne répondait que par cette admirable profession de foi qui durera plus longtemps que les grandeurs :

Né sans ambition, avec peu de désirs,
Mon luth fait mon destin, mon emploi, mes plaisirs,
Il ne me donne pas un parc, des métairies,
Mais le sommeil, la paix, les riantes féeries,
Cet art charmant des vers par la grâce enfanté,
Bien-fonds de La Fontaine et qu'il a tant chanté,
Heureux au jour le jour, rêvant, me laissant faire,
De moi pourtant toujours je fus propriétaire.
O pauvreté tranquille ! ô véritable bien !
Heureux, cent fois heureux le mortel qui n'est rien,
Qui, dans son cœur en paix, seul trésor à défendre,
Sans craindre et désirer, commander ni dépendre,
Toujours libre et soumis dans un juste milieu,
Abandonne ce monde et l'avenir à Dieu !

" Je n'oublierai jamais, dit Bouilly, la vive impression que produisit sur moi Ducis, la première fois que j'eus le plaisir de l'entendre.

" C'était dans les ateliers de Vincent, peintre d'histoire, où l'auteur faisait la première lecture de sa tragédie d'Abufar. L'assemblée était nombreuse et composée de tout ce que Paris comptait alors de grands talents dans tous les genres. J'étais placé, dit-il, derrière le fauteuil de Grétry, caché sous les rayons de son auréole, admis, par son honorable entremise, dans cette imposante réunion. Mes yeux étaient charmés de la vénérable figure de Ducis. Que mon âme fut émue des scènes admirables où ce poète peint l'amour paternel avec cette force et ces couleurs qui n'appartiennent qu'à lui seul ! Je jugeai sans peine qu'on ne pouvait écrire de la sorte, sans avoir le cœur pur, aimant ; et, dès cet instant, je vouai à l'auteur d'Abufar un attachement, une vénération dont le hasard m'a procuré le bonheur de lui renouveler l'assurance, soit à Versailles où il faisait sa résidence habituelle, soit à Paris, chez nos amis communs, où je le rencontrais souvent."

Ducis ne redoutait rien autant que la gêne du grand monde, et l'expiation que se trouve obligée d'y faire une réputation méritée ; il ne passait ordinairement à Paris que le temps nécessaire pour visiter quelques amis et assister aux séances de l'Académie française. La solitude était devenue un besoin pour son âme tendre et mélancolique. Il aimait à se promener seul, à récapituler sa longue et honorable carrière : elle ne lui offrait que de chers souvenirs, car il n'avait pas cessé de prendre pour devise ce qu'il répétait souvent à tous ses jeunes élèves :

De bonnes actions sont de beaux vers de plus !

Il aimait surtout à se livrer en secret aux élans de cette douce piété qu'il avait héritée de sa mère, et qui répandait sur sa vie un charme inexprimable.

Dieu, qui avait fait à la fois de Ducis un grand poète et un homme de bien, voulut que la tendre amitié lui offrit, dans ses promenades solitaires, une heureuse distraction, un aliment nécessaire à son cœur. L'abbé Lemaire, son ami de collége, était depuis trente ans le premier vicaire de Bicêtre et le directeur des cabanons, repaire hideux et infect, où ce digne ministre des autels avait exposé mille fois sa vie en assistant les nombreux prisonniers à leur derniers moments. M. Lemaire, qu'on doit citer comme le modèle des pasteurs, venait d'obtenir la cure du petit village de Roquencourt, situé à une demi-lieue de Versailles, sur la grande route qui conduit à Marly. Quel plaisir éprouvèrent à se revoir ces deux vieux amis, longtemps séparés par la carrière différente qu'ils avaient parcourue ! Ducis craignait d'abord que le pieux ministre ne vît en lui qu'un profane qui s'était voué tout entier au culte de Melpomène ; mais, dès leur première entrevue, il fut désabusé. M. Lemaire, en le pressant dans ses bras, ne voit que son ami d'enfance, le dépositaire des ses premiers secrets : il retrouvait un cœur trop à la mesure du sien, pour n'être pas heureux d'y reprendre place.

— Si j'ai consacré ma vie, disait-il, à ramener à Dieu ses enfants égarés, ne leur as-tu pas, ainsi que moi, donné de grandes leçons de morale et de religion ? Qui pourrait résister à cette touchante piété filiale dont Antigone offre, dans tes beaux vers, un si parfait modèle ? Quel père n'ouvrirait son âme à la clémence et n'envierait pas le bonheur de pardonner, en écoutant ce que, dans l'un de tes meilleurs ouvrages, Œdipe adresse au coupable Polynice ?.. Va, mon bon François, tes écrits valent bien mes sermons, puisqu'ils épurent les mœurs et font aimer la vertu. Crois-moi, Dieu juge toujours l'intention. Il ne tient compte que du bien et du mal qu'on veut faire.

Cette touchante condescendance, qui donnait une si haute idée du curé de Roquencourt, semblait encore augmenter dans Ducis la piété qui charmait, soutenait sa vieillesse, et ne lui rendait que plus cher son respectable ami. Aussi ne se passait-il pas de jours sans qu'on vit ces deux vieillards se rejoindre, soit chez l'un d'eux, soit sur le chemin qui séparait leurs modestes demeures. Souvent l'auteur de Macbeth et d'Othello, après avoir servi la messe de son vieux camarade de collége, lui lisait les poésies diverses qu'il composait à cette époque ; et le digne pasteur applaudissait les vers charmants que Ducis adressait à son petit logis, à son petit bois, à son ruisseau.

Souvent aussi M. Lemaire venait lire, à son tour, au doyen des auteurs tragiques, le prône qu'il devait prononcer le dimanche suivant. Il le consultait sur les moyens de ramener par la persuasion, de rendre harmonieuse la parole de Dieu, et de la faire pénétrer dans tous les

cœurs... Heureux échange de confiance et d'estime! Mélange touchant du sacré et du profane! Admirable et précieuse effusion de deux cœurs, si dignes l'un de l'autre, égaux en droits au bonheur éternel, et qu'on ne saurait trop citer pour exemple à ceux qui dédaignent les douceurs de la sainte amitié!

Le curé de Roquencourt avait remarqué, parmi ses paroissiens, un vieillard privé de la vue, dont le ton et la démarche semblaient annoncer une personne de distinction, qui, retirée du monde, s'était réfugiée au village pour y dérober son existence à tous les regards.

Cet inconnu paraissait être septuagénaire; il se promenait ordinairement dans les lieux les moins fréquentés des environs, et se faisait conduire par un vieux serviteur qui lui portait un vif et respectueux attachement. Ils habitaient tous les deux une retraite isolée, où jamais ne pénétrait aucun étranger.

La simplicité des vêtements de l'aveugle, qui n'était connu dans tout le pays que sous le nom de M. Gervais, et l'obscurité dont il cherchait à s'envelopper sans cesse, l'avaient fait prendre d'abord pour un de ces pauvres rentiers de l'État, ruinés par les secousses politiques, qui viennent chercher aux champs une vie frugale analogue à l'exiguité de leurs moyens d'existence. Mais bientôt son penchant à la bienfaisance, seul bonheur que pût éprouver l'inconnu, le trahit, et fit soupçonner que, sous les dehors les plus simples, il cachait une grande aisance dont il employait la majeure partie à secourir les infortunés.

Il ne faisait aucune promenade sans répandre par les mains de son guide fidèle un grand nombre d'aumônes. Un agriculteur éprouvait-il une perte imprévue; une pauvre veuve, un vieillard infirme étaient-ils abandonnés de leurs proches: le généreux monsieur Gervais s'empressait de venir à leurs secours et n'exigeait d'eux, pour récompense, que de cacher les dons qu'ils avaient reçus de lui. Le nombre des obligés augmentait chaque jour, et, sans divulguer tout-à-fait le secret promis, chacun portait à son bienfaiteur une vénération qu'il était difficile de ne pas remarquer. Il ne se promenait plus sans que, sur son chemin, chaque passant ne se découvrît avec respect et ne fit des vœux pour sa conservation. Se rendait-il à l'Eglise, on s'arrêtait sur son passage, on l'entourait avec empressement; et, comme son infirmité l'empêchait de s'apercevoir des hommages qu'on lui rendait, et que son vieux serviteur se faisait un devoir de les lui laisser ignorer, cet excellent homme jouissait d'autant plus de tout le bien qu'il faisait, que rien ne lui semblait en révéler le mystère.

Cette bienfaisance modeste ne fut pas longtemps ignorée du curé de Roquencourt. Ceux de ses pauvres qu'il assistait de son côté, ne purent lui cacher ce que faisait pour eux le bon monsieur Gervais. On juge aisément, d'après cela, du vif désir qu'éprouva le pasteur de connaître celui qui l'aidait si largement à nourrir son troupeau.

Instruit, par le guide de l'inconnu, que rien ne déplaisait plus à son maître, que d'entendre parler des dons qu'il répandait, et qu'il avait déjà quitté plus d'un village où ses bienfaits divulgués lui avaient attiré des déférences qui contrariaient ses goûts, le pieux abbé Lemaire feignit d'ignorer tout ce que les habitants du hameau devaient au bienfaisant étranger; il se contentait de se trouver quelquefois sur le chemin que celui-ci parcourait dans ses promenades, de l'aborder avec le simple intérêt du pasteur du lieu, et de lier avec lui ces conversations d'usage qui, insensiblement, établissent plus de confiance et de familiarité. Monsieur Gervais, qui connaissait toute la vie du curé de Roquencourt, ne put se défendre de la vénération qu'il inspirait, et finit par l'admettre un jour dans son humble retraite.

M. Lemaire remarqua, non sans étonnement, plusieurs indices d'une haute origine et d'une opulence cachée. Là, se trouvait le portrait en pied d'un officier général qui, par la ressemblance des traits, annonçait être celui du solitaire aveugle; ici, l'on voyait le buste en marbre de Turenne et celui du grand Condé; sur la cheminée, on avait laissé, par oubli sans doute, une magnifique tabatière d'or, avec un portrait entouré de diamants; enfin, sous une vieille redingote grise, que portait ordinairement l'inconnu, et sur un habit bleu tout rapé qu'il déboutonna par mégarde, le discret pasteur aperçut un grand cordon rouge, ce qui ne lui permit plus de douter que le simple Gervais ne fût un officier supérieur, ou quelque autre personnage important qui, sous un nom emprunté, cachait son rang et sa naissance.

H. Van Looy.

(*A continuer.*)

ESSAIS POETIQUES

DE M. LÉON PAMPHILE LEMAY.

Ce volume, qui est admirablement imprimé par M. E. Desbarats, renferme plus de 300 pages de poésie et peut figurer partout avec honneur pour témoigner de l'avancement littéraire de ce pays, et aussi du zèle et du goût parfait de nos bons imprimeurs.

Ainsi que l'a bien dit Balmès dans le tome III de ses mélanges, ceux pour qui la beauté morale n'est pas et qui traitent de rêve les ravissements de la vertu et les remords du vice; pour ceux qui ne voient en ce monde que des nécessités matérielles et pour qui la pensée n'est qu'une sensation, ceux-là peuvent faire peu de cas de la littérature et de la poésie et ne pas comprendre son immense influence sur la société; mais nous, nous admettons qu'il n'y a rien de plus réel et de plus sincère que ce qui est ressenti par notre cœur et rien qui témoigne mieux de l'état moral et intellectuel d'un pays et d'une époque que la poésie qui en est la plus vive et la plus forte expression. A ce titre nous accueillons avec bonheur les œuvres de M. Lemay, à qui les plus hauts encouragements n'ont pas manqué, et nous espérons que le pays saura reconnaître en lui un penseur, un homme d'une haute moralité et un littérateur qui lui fait honneur par l'emploi consciencieux et pur d'un talent vraiment noble et distingué. Nous reviendrons sur cet ouvrage dans un prochain numéro.

Imprimé et publié par E. Senécal, 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Octobre 1865. Septième Année.—Numéro 20.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent.

SOMMAIRE.—Chronique.—Bulletin religieux.—Lettre circulaire de Mgr. Plantier sur la mort de Lamoricière.—Discours du général Trochu, prononcé sur la tombe de ce général.—Etude sur la flamme, (suite et fin.)—Discours prononcé par M. Thibault, (suite et fin.)—Le chemin du bonheur, (suite.)—Ducis, ou la réconciliation, (suite.)

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Départ de Son Excellence Lord Monck.—Sir John Michel, Commandant des Forces de Sa Majesté.—Ottawa, capitale des Canadas.—Les Cadets au camp de Laprairie.—Retour du St. Père à Rome.—Douleur de Sa Sainteté en apprenant la mort du général de Lamoricière.—Le choléra dans le midi de la France.—Les Féniens.

A la fin de la quinzaine précédente, le gouvernement de cette province passait des mains d'un gouverneur-général dans celles d'un administrateur. Ce fait important dans la politique du Canada s'est passé le 26 septembre, jour du départ de Son Excellence Lord Monck sur le vaisseau *Himalaya*. On a remarqué que Sir John Michel, Commandant des Forces de Sa Majesté, qui lui succède *ex officio*, n'a prêté le serment d'office que quelques jours plus tard. Par une proclamation dans la *Gazette Officielle*, Son Excellence fait connaître au public canadien ses titres à cette dignité.

Durant la dernière quinzaine, nous avons eu le spectacle d'un autre évènement non moins intéressant, le changement de Capitale. Oui, il faut maintenant y croire, Ottawa est devenu de fait aujourd'hui la Capitale des Canadas. Les bureaux publics y ont été transportés au commencement de ce mois, des officiers du gouvernement en ont déjà pris possession, et les autres s'y acheminent, laissant, sans doute, avec un profond regret la bonne vieille capitale avec sa société si aimable, ses sites enchanteurs, ses glorieux souvenirs historiques, ses nombreuses et utiles institutions.

C'est aussi durant la quinzaine qui vient de s'écouler qu'est arrivé le terme des exercices militaires des Cadets au camp de Laprairie. On se plait à reconnaître que ce premier pas vers la formation d'une armée locale a été fait avec un succès admirable, et nous avons, à l'appui de cette opinion, la parole même de Son Excellence Sir Michel. Accompagné des plus hautes autorités militaires du pays, il était présent à la parade du vingtième et dernier jour. Cette revue se termina par une attaque simulée contre le village de Laprairie, et d'autre part une défense vigoureuse. Après la prise du village par le bataillon canadien-français, Sir Michel fit les plus grands éloges à messieurs les Cadets : il leur dit même qu'ils avaient surpassé en précision et en bonne tenue beaucoup de bataillons réguliers. Il nous fait plaisir de remarquer que les Cadets canadiens-français se sont singulièrement distingués, depuis le premier jusqu'au dernier jour, par une discipline exacte et une aptitude marquée pour le maniement des armes. L'esprit militaire d'autre fois n'est pas encore éteint, Dieu merci, dans le Bas-Canada.

Le Saint-Père est revenu de Rome, le 13 septembre. Son retour a provoqué une imposante démonstration de la population romaine. Les habitants de la ville éternelle se sont portés en foule au-devant de lui et l'ont accueilli avec d'enthousiastes acclamations.

Le *Mémorial Diplomatique* publie la note suivante, dont nous lui laissons l'entière responsabilité :

« Nos correspondances de Rome affirment positivement que le Saint-Père est dans l'intention de prononcer, dans le consistoire prochain, une allocution où il sera fait allusion aux négociations dont a été chargé le commandeur Vegezzi. Le Pape s'exprimerait en des termes favorables aux efforts du roi Victor-Emmanuel, dans des circonstances récentes, pour opérer la réconciliation de l'Eglise avec l'Italie.

« Cette manifestation de Sa Sainteté serait motivée principalement par la teneur d'une lettre autographe du roi, que M. Boggio aurait été chargé de lui remettre."

Dans la séance que la Congrégation des Rites a tenue le 23, au palais Quirinal, elle s'est occupée de la cause de la béatification et de la canonisation de M. Vianney, le vénérable curé d'Ars.

La mort inopinée et imprévue de l'illustre général de Lamoricière a produit à Rome la plus profonde et la plus douloureuse impression. Le Saint-Père en a été affligé d'une manière toute particulière, et, à diverses reprises, il en a exprimé toute la douleur qu'il en ressentait, rendant au brave et dévoué général en chef des armées pontificales, le plus glorieux des témoignages.

Madame Lamoricière a reçu, assure-t-on, une lettre autographe écrite toute entière de la main du Pape. Après avoir rappelé l'estime particulière qu'il éprouvait pour le général, le Saint-Père exprime à sa veuve toute la sympathie que lui inspire sa légitime douleur.

Dans un grand nombre d'églises et de couvents des messes ont été célébrées, des prières récitées pour le repos de l'âme du valeureux défenseur du Saint-Siége. On a célébré aussi un service solennel en son honneur, avec toute la pompe due à son haut rang. A Rome, on a la mémoire du cœur, et l'ont tient la reconnaissance au premier rang des devoirs civiques comme des vertus chrétiennes.

Du reste, ce n'est pas seulement à Rome que cette mort a produit la plus vive impression, mais partout. Lamoricière n'était âgé que de cinquante-neuf ans ; il avait échappé, lui, le plus brillant, le plus intrépide, le premier des zouaves, aux dangers de cent combats ; on le croyait généralement plein de santé ; aucune rumeur de maladie ou même d'indisposition n'était venu préparer le public à cette grande perte.

Le général paraît avoir succombé à ce que la science nomme une *ambolie*, c'est-à-dire une interruption dans la circulation du sang causée par un caillot, conséquence mortelle des rhumatismes que Lamoricière avait contractés dans le cours de ses laborieuses campagnes en Afrique. Un de ses meilleurs amis, accouru dès les premiers moments, et qui a veillé près de son lit de mort, a donné quelques détails sur cette fin si prompte. La veille du fatal évènement, le brave général était encore fort bien portant, donnant des ordres pour son départ de Prouzel ; il devait aller rejoindre sa femme revenue des Pyrénées, et qui l'avait précédé en Anjou avec ses filles. A minuit, il se sentit pris d'un étouffement ; il sonna son valet de chambre, lui disant qu'il avait une affreuse douleur de tête et lui ordonnant d'aller immédiatement chercher le curé. Son valet de chambre n'eut que le temps de se rendre au presbytère. Il le retrouva debout encore, marchant un crucifix à la main. A peine le curé lui eut-il donné une dernière bénédiction que le général se jeta à genoux au pied de son lit et ne se releva plus.

Telle a été la mort du général Lamoricière, dont la vie bien connue, d'ailleurs, mériterait d'être racontée avec plus de détails que nous ne saurions le faire aujourd'hui. Tout le monde sait ce qu'a fait Lamoricière pour la gloire de la France et pour la défense du Saint-Siége. Son souvenir est demeuré populaire dans l'armée d'Afrique ; nul peut-être n'avait contribué avec plus d'éclat qu'il ne l'avait fait pendant dix-huit campagnes, à la conquête et à l'agrandissement du sol algérien ; c'est à Lamoricière, on s'en souvient, qu'a été due la prise de la *smala* d'Abd-el-Kader.

Etrange vicissitude des choses humaines ! Il y a quelques jours, l'émir, l'ancien adversaire d'Afrique, celui qui pendant plus de quinze ans a forcé l'armée française à tant de fatigues et a été la cause principale de l'effusion de tant de sang français, Abd-el-Kader enfin, le vaincu de Lamoricière, recevait les attentions courtoises de la population parisienne et se voyait bien légitimement, du reste, après sa belle conduite en Syrie, entouré d'honneurs dans la capitale de la France, tandis que son vainqueur, relégué par les événements dans la vie privée, passait inaperçu au milieu de la foule. On raconte même que le jour où Abd-el-Kader se rendit aux Tuileries dans les voitures de la cour, et portant le grand cordon de la Légion d'honneur, son regard rencontra celui d'un passant que le hasard avait amené à ce moment-là sous l'une des arcades de la rue de Rivoli. L'émir et le passant s'étaient reconnus, bien qu'ils ne se fussent pas revus depuis dix-huit ans. Or le passant, c'était le vainqueur d'Abd-el-Kader, c'était Lamoricière lui-même.

Le plus vaillant des soldats de la France en Afrique, Lamoricière se montra citoyen intrépide en 1848 et 1849. Nous n'avons pas besoin de rappeler ses éminents services pendant les tristes journées de juin ; ce fut grâce à son énergie, à sa bravoure, à ses intelligentes dispositions que Paris fut sauvé.

Comme ministre de la guerre, le général Lamoricière eut à prendre les mesures que le gouvernement du général Cavaignac avait résolues pour la défense de Pie IX, menacé à Rome par la révolution après l'assassinat du comte Rossi. Les journaux viennent de publier à ce sujet une lettre intéressante du général de Lamoricière, datée du 27 novembre 1848 et adressée au général Molière, désigné pour le commandement d'une brigade qui avait reçu ordre de se tenir prête à s'embarquer pour Civita-Vecchia. Cette lettre prouve que dès ce temps-là, c'est-à-dire aussitôt qu'il vit la papauté en danger, Lamoricière ambitionna d'être son défenseur. Il ne fit donc plus tard qu'obéir aux

convictions de toute sa vie en mettant son épée au service du Saint-Siége. Cette dernière phase, la plus glorieuse peut-être de la vie du général Lamoricière, est trop près de nous pour que nous ayons besoin d'y insister. Il n'est pas un catholique qui n'ait voué une profonde reconnaissance au général français qui mit son épée au service du Pape; il n'en est pas un qui ne pleure aujourd'hui l'illustre vaincu de Castelfidardo.

Les funérailles du général de Lamoricière ont été empreintes de ce caractère de grandeur morale, hommage infiniment plus précieux que toutes les pompes extérieures. Le corps du défunt a d'abord été porté à l'église de Prouzel, où a été célébré un service funèbre d'une grande simplicité; puis à la cathédrale d'Amiens, qui s'est trouvée trop étroite pour contenir l'immense assistance qui avait voulu payer un tribut de regrets à l'illustre mort. Toutes les autorités civiles et militaires d'Amiens, ainsi que la magistrature, étaient présentes. L'évêque d'Amiens, à la tête de tous ses prêtres, a tenu à bénir le corps de celui qu'il a proclamé le *grand bienfaiteur de l'Eglise.*

" Quelle n'a pas été l'émotion de tous, raconte un assistant à cette funèbre cérémonie, quand le prélat, mitre en tête, montant en chaire, nous a tracé les plus grands traits de cette magnifique vie! Il parla de ses premiers exploits, mais il lui convenait de s'arrêter à d'autres louanges. Il raconta la fin du héros chrétien, lorsque, sentant l'atteinte mortelle, " de sa main, nous dit-il, il saisit le crucifix sur la muraille, ainsi qu'autrefois sous la tente, à la première alarme, il saisissait son épée." L'Église et la patrie reconnaissante semblaient parler par la bouche de l'évêque. Après avoir entendu rendre de tels hommages à la grandeur du nom de Lamoricière et à l'élévation de sa foi et de ses œuvres, en vérité, on n'osait plus pleurer pour celui que Dieu venait d'appeler à lui."

Plus loin nous publions une circulaire extrêmemement remarquable de Mgr. l'Evêque de Nîmes, sur l'immortel général, ainsi qu'un discours du général Trochu, prononcé à la tombe de son illustre ami et bienfaiteur.

Le choléra tend de plus en plus à disparaître de la péninsule.

Les provinces actuelles du Souverain-Pontife en ont été complètement préservées, grâce aux précautions prises et aux mesures préventives dont on maintient avec fermeté l'application.

A Marseille et dans le midi de la France, le choléra fait encore des victimes.

Le gouvernement anglais continue à recourir aux mesures les plus rigoureuses, les plus énergiques contre les Féniens irlandais.

Des arrestations ont eu lieu à Manchester, à Sheffield et à Salfort. Une visite domiciliaire a été faite à Dublin chez un magistrat nommé Sheo: on espérait y découvrir un dépôt d'armes, mais on n'a rien trouvé. De nombreux agents de police ont été envoyés d'Angleterre dans toutes les provinces de l'Irlande, pour opérer des arrestations. On suppose que le fénianisme a des adhérents dans la police locale elle-même. Il y en a certainement dans l'armée. La *Constitution* de Cork annonce l'arrestation de deux sergents affiliés à la société des Féniens, et dit qu'un grand nombre de soldats sont l'objet d'une surveillance, comme complices prévenus de la conjuration. Le *Cork Examiner* confirme ces assertions, et ajoute qu'il règne dans la troupe un grand mécontentement, et qu'on s'attend à de nouvelles arrestations.

Un steamer anglais est allé intercepter un navire américain attendu avec des armes. Une canonnière quitte chaque jour Queenstown pour aller en mer, et revient le soir.

Le *Daily Telegraph* évalue à 3,000, le nombre des Féniens à Cork seulement. Ils sont aussi fort nombreux à Liverpool.

L'insurrection générale devait éclater le dernier jour de septembre. Déjà l'on avait réuni, à Dublin et à Cork, des armes et des munitions pour 6,000 insurgés, et on les avaient distribuées sur divers points.

Le roi de Prusse devait partir le 28 sept. avec M. Bismark pour le Lauenbourg, sa nouvelle conquête. L'acte de prestation du serment aura lieu plus tard. Pendant ce temps, des *meetings* très-nombreux se tiennent en Bavière et dans l'Allemagne, pour protester contre ce qu'ils appellent " l'iniquité de Gastein." L'Autriche, effrayée de ce concert unanime de protestations à l'intérieur et à l'extérieur, cherche en vain une issue à la situation qu'elle s'est faite.

La *Presse* de Vienne dit que la circulaire de M. Drouyn de Lhuys, sous sa forme *acérée, amère, blessante,* est un coup mortel porté à l'alliance de la Prusse et de l'Autriche, et qu'il faut à tout prix que cette dernière brise cette alliance anomale et dangereuse.

BULLETIN RELIGIEUX.

MÉLANGES.

Le 16 septembre a eu lieu, à Biarritz, la consécration de la chapelle de la Villa-Eugénie. L'Impératrice a voulu que cette première cérémonie religieuse de sa

chapelle particulière fut consacrée au souvenir de sa meilleure amie, sa sœur, la duchesse d'Albe.

***

L'empereur vient de faire don à l'abbaye dix fois séculaire de Notre-Dame des Ermites, à Eiusielden, en Suisse, d'une magnifique couronne de lumière. Ce lustre vraiment monumental, d'une hauteur de plus de 21 pieds, comprend trois couronnes, dont la plus haute, ainsi que la plus basse, sont enrichies d'émaux et de tourelles crénelées du plus bel effet.

Quand à la couronne du milieu, elle fait lire dans son pourtour ces paroles significatives que la reine Hortense écrivait à Constance en 1816, alors qu'elle se rendait à Arenenberg: *Je désire mettre moi et mes enfants sous la protection de la Sainte Vierge.* Au centre de cette belle composition est appendue une couronne impériale, surmontée d'une croix et posée sur une galerie à arcades terminée par un cul-de-lampe. La couronne porte cette inscription: "Donné par Napoléon III, empereur des Français, 1865."

***

Une juste cause de mécontentement en Irlande' c'était le système d'éducation supérieure. L'Université de Dublin fermait ses portes aux catholiques, et les évêques avaient, avec raison, condamné l'enseignement mixte et les colléges "sans Dieu" (*Godless colleges*) de l'Université de la Reine. Le gouvernement a reconnu la justice des doléances des catholiques et leur a offert de faire une subvention à leurs colléges et de les agréger à l'Université royale, afin que les élèves pussent y prendre leurs grades académiques.

Pour sauvegarder leurs intérêts, il a proposé que cinq membres catholiques, au choix des évêques, fussent adjoints au conseil supérieur de l'Université. L'épiscopat irlandais a pris en considération les propositions de Sir George Grey, les a examinées dans le synode qui vient d'avoir lieu, et a délégué, dit-on, les quatre archevêques pour débattre la question avec le gouvernement, au nom de leurs collègues.

***

Mgr. Manning, archevêque de Westminster, est parti pour Rome où il est allé chercher le pallium et, selon quelques-uns, le chapeau de Cardinal.

***

Neuf missionnaires se sont embarqués le 23 septembre sur le paquebot *Mœris* pour la Chine. On lit dans le *Daily News* du 19 septembre:

Dix-neuf sœurs de charité sont parties hier de Southampton, à bord du steamer royal *Seine*, pour aller soigner les malades et les mourants. Bon nombre d'entre ces admirables femmes appartenaient autrefois à la haute classe; aujourd'hui, elles sont vêtues de grossiers vêtements et portent de grandes coiffes blanches. Elles ont assisté, dimanche matin, au service divin dans l'église catholique de Saint-Joseph, à Southampton. Le R. P. Mount a prononcé un discours vivement senti dans lequel il a fait un bel éloge du dévouement et de l'abnégation de ces courageuses filles de l'Église.

***

L'Empereur, l'Impératrice et le prince Impérial ont fait visite à la reine d'Espagne à Saint-Sébastien. S. M. Isabelle II a rendu cette visite à la famille impériale le lendemain à Biarritz. Des feux d'artifice ont été tirés dans ces deux occasions.

***

La fête de la Nativité de la Sainte Vierge a été célébrée à Lyon avec une pompe extraordinaire. Presque tous les Lyonnais se sont portés à Notre-Dame de Fourvières. La bénédiction donnée à la ville du haut d'un somptueux reposoir construit au sommet de la colline, a été annoncée par des salves d'artillerie mêlées à la puissante sonnerie du gros bourdon de Saint-Jean.

***

Le congrès catholique de la Suisse, qui s'est tenu à Bâle, a été présidé par le comte Scherer, et s'est occupé, entre autres questions, des missions catholiques dans les cantons protestants, de la fondation d'une université catholique libre en Allemagne, de l'émigration des Suisses en Amérique, etc.

***

Plus de 800 personnes avec plusieurs bannières, et conduites par M. le curé de Saint-Roch, se sont rendues la semaine dernière de Paris à Saint-Cloud, sur trois bateaux à vapeur, pour aller en pélerinage à la nouvelle église construite dans cette ville.

***

Le nombre des prêtres que le choléra a frappés à Ancône dans l'exercice de leur ministère est de dix. —Le cardinal Antonelli a fait distribuer aux pauvres d'Ancône une nouvelle somme de 13,000 fr.

***

L'évêque de San-Severo a fait vendre son mobilier pour secourir les pauvres de sa ville épiscopale ravagée par le choléra.

***

L'astronome anglais, M. Lowe, vient de découvrir deux comètes jumelles ayant chacune une splendide queue.

***

Le droit de citoyenneté avait été conféré à Arago par la ville d'Edimbourg, et les habitants de cette capitale de l'Ecosse veulent en cette qualité élever une statue à l'illustre astronome français.

***

L'épidémie bovine a pris à Londres de tels développements que sur seize mille vaches qui étaient dans la métropole, il a fallu en tuer deux mille.

***

Gladiateur vient de remporter un nouveau triomphe en Angleterre, aux courses de Duncaster. Le célèbre cheval de M. de Lagrange a gagné le prix de Saint-Léger.

Lettre circulaire de Monseigneur l'évêque de Nîmes recommandant aux prières de son clergé l'ame de feu le général de Lamoricière.

Claude-Henri-Augustin PLANTIER, par la grâce divine et l'autorité du Saint-Siége apostolique, Évêque de Nîmes, assistant au Trône pontifical,

Au clergé de notre diocèse,

Salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le 12 septembre, nos très-chers coopérateurs, Lamoricière rendait sa grande âme au Seigneur Dieu des armées. C'était pendant notre retraite pastorale. Dès que la mort de l'illustre capitaine nous eut été connue, l'impatience de notre douleur voulut en faire part au clergé nombreux qui nous entourait. Le lendemain de cette communication nous devions célébrer une messe funèbre et solennelle pour les évêques et les prêtres défunts de notre diocèse, et nous invitâmes les ecclésiastiques qui devaient y assister à prier pour le général en même temps qu'ils priaient pour leurs frères. Puisqu'il avait, comme eux, combattu, sous une autre forme, mais avec la même ardeur, pour la cause de Jésus-Christ et du Saint-Siége, il nous semblait digne de leur être associé dans les suffrages et les sacrifices de notre piété reconnaissante.

Ce que nous avons dit alors dans le secret du séminaire, nous venons aujourd'hui le répéter et le proclamer sur les toits. Des prières obscures ne suffisent pas à ce héros si français et si chrétien; les services glorieux qu'il a rendus au pays et à l'Église lui donnent droit à des hommages éclatants et à des prières publiques.

Deux grandes pages composent l'histoire de cet homme de guerre. La première est écrite en caractères de feu dans les fastes militaires de la patrie. Notre Algérie, cette sanglante école de bravoure, a donné successivement à la France une foule de capitaines renommés; Lamoricière fut, tout le monde l'avoue, le plus brillant et le plus populaire. Il avait au suprême degré la passion des combats. Chaque fois qu'on était à la veille de quelque rude affaire, il prenait, comme le vainqueur de Rocroi, un sommeil plus profond. Le matin il se levait avec un front plus radieux, et l'on devinait, à l'éclat inaccoutumé de sa parure guerrière, que la journée menaçait d'être terrible; pour lui, le péril était une fête. Au signal de la lutte, il partait comme la foudre; jamais peut-être ce qu'on appelle la *furie française* ne se produisit avec plus d'élan.

Autant sa fougue était impétueuse, autant elle était entraînante; il emportait ses troupes comme certains astres emportent leurs satellites avec eux dans l'espace. Et cette ardeur n'était pas simplement un feu passager; elle suffisait à de longues et difficiles campagnes. Rien ne pouvait alors soustraire les Arabes à ses redoutables coups: ni l'agilité de leurs chevaux, ni l'âpreté de leurs montagnes, ni l'épaisseur de leurs oasis, ni le dédale de pays qui n'étaient connus que de ces sauvages enfants du désert. Vrai lion d'Afrique, Lamoricière ne perdait pas un instant la trace de sa proie. Pas de routes, mais pour employer les expressions de Bossuet, le héros "s'avance par vives et impétueuses saillies," et dans ses bonds hardis et vigoureux, "il n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices." Pas de guides, et plus d'une fois des guides trompeurs; mais son génie et son coup d'œil perçant lui servent de boussole. A certains moments pas de vivres, mais il devine les silos, et la victoire lui livre les troupeaux de l'ennemi.

Expéditions formidables, mais glorieuses. Parmi tant de fatigues, de privations, d'engagements plus ou moins meurtriers, sous un climat qui, tantôt par ses ouragans, tantôt par ses accablantes chaleurs, décuple les épreuves naturelles de la guerre, Lamoricière garde son âme toujours sereine, et cette inaltérable sérénité du chef soutient sans défaillance l'énergique et joyeux entrain du soldat, qu'il sait si bien pousser ou ménager à propos.

Le nombre des ennemis ne l'effraie pas plus que les obstacles matériels ne le désespèrent. Un de ses nobles frères d'armes avait dit à ses hommes, dans la retraite qui suivit le premier siége de Constantine:

"Amis, ces gens-là sont six mille, et vous êtes trois cents: la partie est égale." Lamoricière ne pensait pas autrement que Changarnier. Jamais il ne comptait les Arabes auxquels il avait affaire. Dans la terrible insurrection de Bougie, trahi par un gros d'indigènes auxquels il avait cru pouvoir se fier, réduit à l'unique secours de son courage et de son épée, ne le vit-on pas, par la vigueur de son attitude et de ses menaces, frapper de stupeur les innombrables révoltés qui l'entouraient, et se frayer, à travers leurs rangs immobiles, un chemin pour regagner la mer?

Qui ne sait qu'en lui le génie de la guerre fut égal, pour le moins, à l'intrépidité? Au plus fort de l'action, dans le tumulte le plus orageux de la mêlée, toujours maître de son esprit, il savait avoir en même temps et de soudaines illuminations, et des instincts de prévoyance admirables. Il était rare que des obstacles inattendus vinsent le surprendre, ou s'il était surpris, il n'était jamais déconcerté. Le choc de la difficulté faisait à l'instant même jaillir en lui l'étincelle dont il avait besoin. Ces éclairs de circonstance, ces hautes et brusques inspirations n'excluaient pas les combinaisons profondes. Un Arabe de génie et d'ardent fanatisme organisa contre la France africaine un soulèvement immense: c'était Abd-el-Kader. Lamoricière répondit à ses agitations par une stratégie savante. A l'habileté des plans conçus il unit la rapidité de l'exécution; c'est le cas de dire avec le panégyriste du grand Condé, que *la promptitude de son action ne donnait pas le loisir de la traverser.* Il est présent à la fois sur mille points éloignés les uns des autres. L'émir le croit à distance et Lamoricière est là qui le presse.

Repoussé par de là nos frontières, l'Arabe reparaît bientôt appuyé par les forces du Maroc, et succombe à Isly sous les coups d'une victoire dont un autre que Lamoricière aura l'honneur, mais qu'il a préparée par d'intelligentes manœuvres. A partir de cette bataille, l'inexorable Breton enferme l'émir dans un cercle de fer qui se resserre chaque jour davantage; et bientôt incapable, même en se débattant comme une panthère, de se créer une issue, il renonce à des efforts désormais impuissants, et se rend à Lamoricière qui, de son côté, le traite avec respect et le remet au jeune prince alors chargé du gouvernement de l'Algérie. L'Afrique était en paix.

En France, au contraire, le ciel tournait à la tempête. 1848 éclate, et je ne sais quelle anarchie plus barbare que les Bédouins menace d'envahir la patrie. Lamori-

cière est sur la brèche pour la combattre. Député et ministre, il défend l'ordre à la tribune par la parole; général, il le protége ou le rétablit dans la rue par son épée. Le nom de Paris se joint à ses états de services à ceux de Sidi-Ferruch, de Constantine, de Monzaïa, de Tagdempt, de Mascara et de tant d'autres qui brillent avec splendeur dans l'histoire du fier Breton; les journées de juin forment le noble couronnement des dix-huit campagnes par lesquelles il a frappé tant de coups et moissonné tant de gloire au sein de l'Algérie étonnée.

A la suite de ce grand acte, il ne voit, il est vrai, aucune dignité nouvelle s'ajouter à celles qu'il a traversées comme au vol, depuis l'humble grade d'officier du génie jusqu'aux fonctions éminentes de gouverneur intérimaire de l'Afrique française. Mais pour lui l'honneur est au comble. Organisateur habile, administrateur éclairé, colonisateur intelligent; général cent fois vainqueur, pacificateur de l'Afrique agitée, l'un des sauveurs de la France en péril, objet de l'estime et de l'admiration générales, désespoir de l'envie, qui se fait et n'ose l'atteindre, il touche au faîte suprême de la gloire par la splendeur même que son héroïsme et ses hautes qualités ont fait rejaillir sur la patrie.

Si nous avons ainsi parlé de ses qualités guerrières, c'est que Dieu semble se faire un honneur de susciter les capitaines fameux; c'est que l'Esprit-Saint glorifie cent fois les grands hommes d'épée, c'est enfin que David bénit le Seigneur d'avoir exercé ses mains au combat et préparé ses bras pour la guerre.

D'après cela, nos très-chers coopérateurs, comment, parvenue à la hauteur où nous l'avons vu monter, la carrière du général breton s'est tout à coup brisée en France, c'est chose que nous ne pouvons entreprendre; la nécessité politique et la raison d'État s'en expliqueront devant l'histoire. Ce que nous ne craignons pas d'affirmer, c'est que, pour Lamoricière, la rude épreuve de l'emprisonnement et de l'exil fut un coup décisif de grâce. Dieu, qui l'avait aidé tant de fois à vaincre les Arabes, l'attendait là pour le vaincre et le subjuguer à son tour. Sans doute, au fond de sa noble et loyale nature, il n'avait jamais laissé périr le germe de la foi bretonne; sans doute, en combattant pour l'honneur de la patrie, il avait bien eu l'intention de servir les intérêts de la croix; sans doute, les évêques, successeurs d'Augustin, l'avaient toujours eu pour ami et souvent pour auxiliaire. Mais le feu sacré du christianisme était plus ou moins enseveli dans son âme, sous la poussière des batailles. Il fallait un souffle violent pour dissiper ces cendres accumulées en lui par l'agitation des camps, et Dieu permit qu'un changement inattendu de fortune fût cette simple tempête salutaire.

Sans sacrifier ses appréciations d'homme, de Français et de soldat sur le coup qu'il l'avait abattu, Lamoricière eut surtout la sagesse d'en étudier et le bonheur d'en saisir le sens providentiel pour lui-même; l'âme meurtrie du captif et de l'exilé se releva dans la lumière et les convictions du chrétien. Autant il avait aimé la patrie, autant il voulut aimer l'Eglise; il s'était mille fois exposé pour la première, il voulut aussi se dévouer, et, s'il le fallait, se sacrifier pour la seconde.

La guerre d'Italie avait déjà porté des fruits funestes au Saint-Siége. Au mépris des traités anciens et nouveaux, les Romagnes avaient été envahies par l'armée piémontaise. En même temps qu'elle faisait irruption sur les provinces éloignées du domaine pontifical, la révolution soufflait l'esprit de révolte au centre même des Etats-Romains. Une armée devenait nécessaire pour les protéger contre les ennemis et les rébellions du dedans. Mais qui l'organisera? Lamoricière offre ses services à Pie IX, qui s'empresse de les accepter. Avec une activité digne de sa jeunesse, le général se met à la tâche, et en quelques mois l'œuvre est accomplie.

Rome a pour se défendre des forces proportionnées aux périls intérieurs qu'elle peut avoir à courir. Ce n'est pas là ce que voulait la révolution. Par ses journaux et ses diplomates elle a poussé le Saint-Siége à se donner des troupes; et quand ces troupes existent, elle jure de les anéantir. Sans motifs sérieux, sans égard pour le droit des gens, sans respect pour les règles qui président ordinairement aux déclarations de guerre, Fanti et Cialdini, chacun avec un corps d'armée considérable, sont lancés l'un sur l'Ombrie et l'autre sur les Marches. Que fera Lamoricière? Il ne peut vaincre; mais il doit résister: et il court vers Ancône à la rencontre des ennemis qui côtoient l'Adriatique. Pour lui un échec est inévitable, mais il sauvera l'honneur; au-dessus du succès de la force, il y a le triomphe du martyre!

On sait comment tournèrent les choses: Pimodan succomba sous les hauteurs d'Osimo; Lamoricière capitula dans Ancône, et Castelfidardo, quoique souvenir d'une défaite, s'est inscrit en lettres de diamant dans l'histoire de l'Eglise.

Oui, c'est là un grand fait et pour les héros qui l'accomplirent et pour le général qui le commanda. Il est grand pour le faible de lutter contre le fort quand le devoir l'ordonne: il est grand de s'exposer avec certitude à mourir pour la défense d'une cause légitime et pour l'honneur d'un drapeau noble et sacré; il est grand enfin de comprendre et d'enseigner au monde, par d'éclatants exemples, que le seul déshonneur de l'homme et du chrétien consiste à trahir lâchement ses principes et à sacrifier sa conscience à la peur.

On s'est raillé de Lamoricière parce qu'il s'était fait cette haute idée de la gloire; mais l'avenir à son tour se moquera des railleurs; ils seront enveloppés avec les vainqueurs et les bourreaux des martyrs dans un mépris commun; et Castelfidardo, maintenant leur orgueil, les couvrira devant la postérité d'une honte inexorable. Léonidas et les siens furent égorgés aux Thermopyles; ceux qui les massacrèrent alors étaient fiers de cette boucherie; mais les vaincus ont triomphé dans l'histoire. Ainsi pour Lamoricière et tous les nobles vaincus de l'armée pontificale; Castelfidardo sera pour eux comme d'autres Thermopyles.

A la gloire d'une noble conduite Dieu a voulu pour couronnement, dans Lamoricière, celle d'une noble mort. Il est frappé d'un mal soudain: dès le premier moment, le péril est sans espoir, mais le chrétien n'est pas plus surpris que ne l'était autrefois le capitaine; il veillait sous les armes. Dieu l'avait dégoûté des grandeurs de ce monde, lorsque du sommet de la gloire il s'était vu jeté tout d'un coup à l'extrémité des choses humaines. Il lui avait également appris à dédaigner l'opinion en lui faisant voir, peu de jours auparavant, Abd-el-Kader, le vaincu d'Afrique, traité comme un prince, et voyageant triomphalement en France, tandis que lui, Lamoricière, le vainqueur de l'émir, était enseveli dans une retraite inconnue ou plutôt

oubliée. De tels spectacles sont bien propres à détacher de la terre. C'était la conclusion que le grand général en avait tirée. Son âme s'était tournée tout entière du côté de Dieu pour s'attacher à lui tout entière; et quand la crise qui devait l'emporter se déclara, il saisit son crucifix avec amour, comme Bayard mourant embrassa jadis, à défaut de croix, la garde de son épée.

Lamoricière était seul dans son château désert; ni son épouse ni ses enfants n'étaient là pour recevoir son dernier soupir. Mais il est d'une résignation tout aussi vaillante sur sa couche d'agonie que sur les théâtres de ses combats.

Quand le prêtre, appelé par ses ordres, arrive, il trouve le général serrant d'une étreinte pieusement convulsive l'auguste image de son Dieu; et bientôt il expire avec cette fermeté simple et grande qu'il eût mise à mourir sous les regards et par le fer de l'ennemi.

O mon Dieu, daignez recevoir au plutôt dans le repos de votre gloire, ce capitaine qui a si honorablement combattu pour vous et pour votre Eglise.

Les hommages de la terre ne manqueront pas *tous* à sa mémoire. Pie IX versera sur le souvenir de ce grand et fidèle serviteur quelques-unes de ces larmes et de ces paroles qui rendent un homme immortel. Déjà des guerriers illustres l'ont loué et vengé sur le bord de sa tombe avec une noblesse courageuse; quelques pontifes ont raconté ses grandes œuvres avec une éloquence profondément émue. Enfin, les générations à venir ne répèteront jamais son nom sans éprouver un sentiment d'admiration respectueuse et de religieuse reconnaissance.

Mon Dieu, mon Dieu! pendant que nous l'exaltons où il n'est plus, veuillez faire qu'il soit pleinement heureux où il est! Son souvenir va rester ici-bas en bénédiction; que son âme, si elle n'y est déjà, entre bientôt dans les rangs de la milice céleste, et prenne un rang d'honneur parmi les défenseurs les plus glorieux de votre cause et de celle de votre adorable Fils. En même temps que vous le récompenserez là haut, étendez le bouclier de votre tendresse sur cette douce et pieuse famille qu'il a laissée ici bas, afin qu'à l'ombre de vos miséricordes, elle jouisse d'un bonheur égal à ses vertus et à la grandeur du nom qui la couronne de sa gloire.

A ces causes:

1° Nous invitons tous les prêtres de notre diocèse à porter au Saint-Sacrifice, pendant huit jours qui dateront de la réception de cette lettre, le souvenir de feu le général de Lamoricière;

2° Le 26 de ce mois, à dix heures et demie du matin, un service funèbre sera célébré pour lui, dans notre église cathédrale. Nous ferons nous-même l'absoute.

Recevez, nos très-chers coopérateurs, la nouvelle assurance de notre affectueux dévouement.

Henri, évêque de Nimes.

Nîmes, le 21 septembre 1865.

Discours du général Trochu sur la tombe de son ami et de son bienfaiteur de Lamoricière.

" Des officiers qui formaient, il y a vingt-cinq ans, à l'armée d'Afrique, l'état-major du général de Lamoricière, la plupart sont morts avant l'heure. Je suis l'un de leurs survivants, et j'ai le droit de réclamer le privilége si douloureux, si enviable aussi, de représenter cette armée devant sa tombe.

" Il était alors dans tout l'éclat d'une renommée créée par les plus brillants services militaires, accrue chaque jour par des succès nouveaux, rehaussée par la jeunesse. Devant nous tous il était l'homme du présent; il était encore plus l'homme de l'avenir, et nos imaginations, dont les ardeurs n'étaient pas alors réglées par l'expérience de la vie, n'assignaient pas de limites à cette magnifique carrière. Lui-même se sentait poussé en avant par une force qui était en dehors de lui et dont il avait disposé jusque-là: c'était la Fortune.

"Il s'abandonna tout entier à l'incroyable activité de corps et d'esprit où nous l'avons vu se consumer jusqu'à la fin. Il menait de front la guere, l'administration, la colonisation. Il avait la fièvre des idées, des vues, des projets; il lisait, il écrivait, il argumentait dans les sens les plus divers, quelquefois les moins prévus. Jamais on ne poussa plus loin la puissance de l'intelligence et du travail, avec la passion de la lutte, sous toutes les formes que la crée la vie publique contemporaine.

" Un jour vint—que tous les hommes heureux devraient prévoir et qu'aucun ne prévoit communément—où la Fortune l'abandonna. Elle voulut que la grande part qu'il avait à la direction des affaires lui fût retirée; que la haute position, bien plus ancienne et légitime qu'il avait dans l'armée, disparût, que sa vie privée et son cœur, et toutes ses espérances de père de famille fussent atteintes par les plus cruels revers! C'est à ce comble d'épreuves que la Providence l'attendait.

" Elle se révélait à lui, il revint à elle, subissant l'influence de la douce piété, des vertus, de la ferme résignation dont il avait à côté de lui l'exemple. Il chercha dans la foi chrétienne des consolations et des forces contre les coups dont la destinée et le monde l'accablaient. Car ceux-là qui l'avaient exalté au temps de sa haute fortuné liée à leurs intérêts, avait disparu. Et d'autres cherchaient à l'abaisser, à présent qu'ils supposaient, faussement, j'en suis assuré, qu'il y aurait profit à l'abaisser. Et lui, qui avait si ardemment observé les personnes et les choses, s'entendit passionnément discuter à son tour, dans ses actes les plus dignes, dans ses intentions les plus sincères.

" Quand, avec un désintéressé et rare dévouement, au grand intérêt religieux dont il était convaincu que la ruine entraînerait la ruine de l'ordre social tout entier, il alla, malgré l'impuissance militaire évidente de l'effort qu'il méditait, offrir au Souverain-Pontife l'appui de son nom et de son épée, il fut suspecté d'ambition et ce fut une injure. Et quand il succomba dans une lutte que sa prodigieuse inégalité suffirait à ennoblir, il fut raillé.

" A présent, il meurt avant l'âge, laissant dans un deuil indicible une famille digne de toutes les sympathies et de tous les respects; il meurt, achevant d'offrir au monde l'exemple le plus saisissant qui soit de la fragilité et de l'inconstance des prospérités humaines.

" Mais votre vie et votre mort, mon général, offrent d'autres enseignements. Si, dans la période des agitations de votre illustre et courte carrière, vous avez dû rencontrer des adversaires, des contradicteurs parmi lesquels vous m'aviez vu moi-même quelquefois, l'histoire de votre pays vous rendra la justice que vous l'avez bien aimé, que vous l'avez bien servi et que vous

avez bien vécu. Les derniers bataillons que vous avez conduits marchaient avec la faiblesse contre le fort, insigne et rare honneur qui demeure attaché à votre nom, aux yeux des honnêtes gens de toutes les croyances et de tous les pays.

" Votre existence tourmentée restera comme un drame douloureux et touchant devant lequel viendront s'éteindre tous les ressentiments que vous avez pu soulever. Dieu vous a recueilli parce que vous avez cru et que vous avez souffert. A la vue de votre cercueil, je me sens accablé par des souvenirs qui remontent aux temps de mes débuts dans l'armée et de ma jeunesse à présent évanouie. Mais si par eux j'ai le cœur gonflé de chagrin, j'ai l'âme sereine en pensant à vos nouvelles destinées. C'est avec le double caractère qui est en moi que je vous fais les adieux, et que je vous promets le fidèle souvenir des gens de guerre et des Bretons."

Etude sur la Flamme,

PAR MM. ALEXANDRE DESCHAMP ET OCTAVE JEANNEL,

donnée au Collége de Montréal, le jour de la distribution des prix, 1865.

(Suite et fin.)

Vous désirez sans doute savoir ce que devint Argant ; vous vous imaginez peut-être qu'il vécut dès lors honoré et comblé des biens de la fortune. Hélas ! c'est triste à dire, mais ce fut presque le contraire qui arriva. Il vécut pauvre comme la plupart des inventeurs et mourut à l'âge de 55 ans, chargé de chagrins et d'infirmités. Il eut même la douleur de voir un de ses neveux s'attribuer son invention. Ce neveu se nommait Quinquet. On a composé quatre vers qui expriment bien le mérite d'Argant et l'indigne conduite de son neveu :

Voyez-vous cette lampe où, muni d'un cristal
Brille un cercle de feu qu'anime l'air vital ?
Tranquille avec éclat, ardente sans fumée,
Argant la mit au jour et Quinquet l'a nommée.

Les lampes d'Argant, messieurs, sont faites pour brûler les huiles végétales. Celles dont nous nous servons pour l'huile de charbon et le pétrole sont un peu différentes. Le mécanisme de ces dernières a été très-simplifié par l'emploi d'une simple mèche applatie au lieu de la mèche circulaire. Il est vrai que, par là, le volume de la flamme se trouve diminué, mais elle est si éclatante qu'elle fournit encore un éclairage très-suffisant.

Dans ces lampes, comme dans toutes les autres, il faut que le volume de la flamme soit en rapport avec la rapidité du courant engendré par la cheminée de verre, et comme ce dernier est fixe, le courant d'air reste toujours le même. C'est donc la flamme elle-même qu'il faut faire varier pour remplir la condition que je viens de signaler, et c'est ce qu'on fait en montant et en abaissant plus ou moins la mèche.

Si vous abaissez trop la mèche, l'oxygène se trouve en excès par rapport au volume de la flamme, le carbone brûle trop rapidement et vous perdez de la lumière. Si, au contraire, vous montez trop la mèche, l'oxygène se trouve en trop petite quantité par rapport au volume de la flamme, il ne peut pas brûler tout le carbone qui s'échappe de sa flamme et il en résulte de la fumée : chose très-regrettable, car le proverbe dit :

Tria sunt mala domûs : ventus, mala fœmina, fumus.

Enfin, si vous produisez une flamme telle, qu'elle soit sur le point de fûmer, de l'aveu des hommes les plus compétents, vous obtenez le plus grand effet possible.

De l'éclairage par les lampes, je passe à l'éclairage par la chandelle. Celle-ci, comme vous le savez, ne remonte pas à une très-haute antiquité et ce n'est guère qu'au 14ème siècle qu'on a commencé à s'en servir en France.

On a beaucoup varié le mode de fabrication des chandelles, mais je n'en dirai rien, de même que je n'ai rien dit du mécanisme des diverses lampes, parce que je veux m'en tenir autant que possible à ce qui concerne immédiatement la flamme.

Celle que nous donne la chandelle possède quelques avantages mêlés de beaucoup d'inconvénients qu'on n'est point parvenu à faire disparaître. Je ne signalerai que le plus considérable.

A mesure que le suif se consume, le volume de la mèche engagée dans la flamme devient plus considérable. Cette longue mèche absorbe tellement de chaleur, refroidit tellement la flamme que (1) le charbon s'échappe sans devenir incandescent, ou bien il se dépose sur la mèche elle-même en forme de champignons. Quelques minutes suffisent pour que cet effet se produise et fasse perdre à la flamme les trois quarts de son éclat. De là résulte la nécessite de moucher continuellement la chandelle.

La bougie n'offre point cet inconvénient, et voici comment on est parvenu à l'éviter. Au lieu d'une mèche ordinaire, on a fait usage d'une mèche composée de trois cordons tressés ensemble. En chaque point de la mèche, l'un ou l'autre de ces cordons se trouve nécessairement plus tiré que les deux autres, ce qui fait que celle-là se recourbe et que son extrémité est toujours placé en dehors de la flamme, en contact, par conséquent, avec l'air extérieur qui la brûle au fur et à mesure qu'elle se dégage.

Il n'a pas été possible de faire participer la chandelle de suif au bienfait de la mèche tressée, parce que ces chandelles coulent immédiatement, si la mèche se courbe d'un côté plus que de l'autre.

La bougie n'avait pas encore atteint la perfection que nous lui voyons aujourd'hui, qu'un Français nommé Lebon avait inventé l'éclairage au gaz. Nous avons déjà dit un mot sur la manière de fabrication de ce gaz et nous n'y reviendrons pas. Je me contenterai de quelques observations relatives aux becs qui servent à le brûler.

Ici, comme dans les autres modes d'éclairage, on s'est trouvé en face de la nécessité d'établir un juste rapport entre le volume de la flamme et la quantité d'air nécessaire à son entretien. Il fallait, pour arriver à ce but, procurer au gaz un écoulement convenable, et l'on a beaucoup tâtonné avant de parvenir à trouver quel diamêtre il fallait donner aux ouvertures par lesquelles il s'échappe et quelle forme était la meilleure. On a adopté généralement, comme vous le savez, une fuite étroite qui donne une flamme étalée comme l'aile d'un papillon.

(1) Celle-ci se trouve extrêmement affaiblie et ne donne que peu de lumière. C'est pourquoi il est nécessaire de moucher la chandelle.

Mais quelque soit la grandeur et la forme qu'on adopte pour les becs de gaz, reste toujours une difficulté devant laquelle on a été impuissant jusqu'ici : celle de rendre l'écoulement indépendant des compagnies du gaz. Dans le système actuel, la compagnie peut vous faire payer beaucoup plus de gaz que vous n'en dépensez réellement. Il lui suffit d'établir une forte pression sur le réservoir où est contenu le gaz. Celui-ci s'échappera alors beaucoup plus vite par les becs, et comme il ne rencontrera pas une quantité suffisante d'oxygène pour le brûler, il s'en échappera une partie en pure perte. Plus que cela, le gaz qui s'échappera nuira considérablement à la santé et ternira les meubles des appartements, et ainsi vous fera essuyer une double perte. La compagnie est en parfaite sûreté contre le consommateur, car le compteur placé chez ce dernier indique exactement quelle quantité de gaz il a reçu. Mais le consommateur n'est pas en sûreté par rapport à la compagnie, qui peut lui faire arriver plus de gaz qu'il ne lui en faudrait et le faire s'écouler avec tant de rapidité qu'il ne puisse pas produire tout son effet.

Une autre cause qui nuit très-considérablement à l'éclat donné par la flamme du gaz, surtout en ce pays, ce sont les grands froids de l'hiver.

Il faut savoir que ce qu'on nomme gaz d'éclairage est une assemblage de diverses substances dont quelques-unes ne sont gazeuses qu'à la température ordinaire, et deviennent liquides quand la température est très-basse. C'est pourquoi, en hiver surtout, on trouve les tuyaux du gaz obstrués par ces substances qui se sont liquifiées, et le gaz, qui s'est appauvri en les perdant, ne donne qu'une bien plus faible lumière, parce que c'étaient ces substances qui étaient les plus riches en charbon.

Dans ce qui précède, messieurs, nous avons exposé la théorie de la flamme ordinaire, en ayant soin d'en faire ressortir les principales applications pratiques.

Pour compléter ces notions, il ne me reste qu'à vous dire un mot de quelques inventions remarquables qui s'y rattachent.

Et, d'abord, laissez-moi vous signaler un problème, à la solution duquel travaillent depuis longtemps un grand nombre de savants et d'industriels.

Ils ont été frappés de la disparition progressive des forêts, de l'épuisement des mines de houille, et ils ont craint pour leur postérité. Ils ont cherché, avec anxiété, autour d'eux pour voir s'ils ne trouveraient pas quelque chose qui pût remplacer avec avantage les combustibles ordinaires. Savez-vous sur quoi s'est arrêté leur choix ? Sur l'eau ! Il se sont dit : l'eau est répandue avec une profusion extraordinaire à la surface du globe, et assurément la fin du monde sera venue avant qu'on puisse, non pas la faire disparaître, mais même en diminuer sensiblement la masse. Donc, ont-ils conclu à l'unanimité, chauffons-nous, éclairons-nous avec de l'eau ! et vous ajoutez peut-être en vous-même : c'est bon à dire, mais comment le faire ?

J'avoue, messieurs, que de prime abord le problème paraît excentrique, et même impossible. Toutefois, avec un peu de réflexion, on revient assez vite de ce jugement.

La chimie, en effet, nous apprend que l'eau n'est autre chose que l'union des deux gaz que nous avons étudié jusqu'ici, je veux dire l'oxygène et l'hydrogène. Cette science ne s'arrête point là, et nous fournit les moyens propres de séparer ces deux gaz, de les ramener à leur forme naturelle.

Ainsi, je prends ce vase que vous voyez ici, et au moyen de deux boutons en cuivre et de lames métalliques soudées à ces boutons, je fais passer un courant électrique dans l'eau qu'il renferme. Vous voyez l'eau se décomposer immédiatement et les deux gaz qui la formaient se rendre chacun dans la cloche de verre qu'on avait préparée pour le recevoir. Supposons que nous ayons prolongé l'opération pendant un temps considérable et que nous ayons obtenu ainsi une grande quantité d'hydrogène et d'oxygène, rien ne nous empêchera de mêlanger ces deux gaz et d'y mettre le feu, comme nous l'avons fait dans une de nos expériences au commencement de cette séance. Il en résultera, comme vous le savez, assez de chaleur pour brûler le fer et l'acier, plus qu'il n'en faut par conséquent pour faire cuire le pot-au-feu et chauffer un appartement.

On ne voit pas aussi clairement que cette flamme puisse être appliquée à l'éclairage, vu qu'elle est extrêmement pâle.

Mais ne pourrait-on pas remédier à ce défaut ? Nous avons démontré que tout l'éclat de la flamme ordinaire est dû à un corps solide qu'elle tient en suspension, à savoir, le charbon. Il ne s'agirait donc ici que de trouver un corps solide capable de résister aux plus hautes températures et d'être rendu incandescent. Un physicien anglais, Drummond, à qui revient l'honneur de ce raisonnement, essaya divers corps qu'il introduisait dans la flamme à oxygène et hydrogène et introduisit par mode d'essai un cylindre de chaux dans la flamme à oxygène et hydrogène et obtint ainsi la plus belle lumière qu'on eût vue jusqu'alors. Cette lumière est aujourd'hui souvent employée dans les cours de physique pour les expériences d'optique et dans les théâtres. Je vais essayer de la produire sous vos yeux. (*Expérience.*)

Au lieu de brûler l'hydrogène dans l'oxygène pur comme nous venons de le faire, nous aurions pu l'enflammer dans l'air ordinaire, et il en serait résulté une flamme moins active, si vous voulez, mais d'un emploi beaucoup plus commode que la précédente. C'est avec elle que la ville de Narbonne, dans le midi de la France, s'éclaire depuis longues années. On la rend lumineuse en y introduisant quelques fils très-minces de platines. Ces derniers ne peuvent pas brûler, car ils se trouvent hors de contact de l'air et ils sont suffisamment chauffés pour devenir incandescents et projeter la plus vive clarté.

L'hydrogène extrait de l'eau est très-pur, il est par conséquent sans aucune odeur, et vous concevez de suite l'immense avantage qu'il a sur le gaz ordinaire extrait de la houille, gaz auquel les soins les plus minutieux peuvent à peine enlever l'odeur nauséabonde qui le caractérise ; mais il a le tort d'être d'un prix un peu plus élevé, et comme l'argent n'est pas la dernière chose à laquelle les hommes font attention, il est à présumer que son emploi sera longtemps à devenir général. Quoiqu'il en soit, il reste bien démontré que nous n'avons pas à redouter outre mesure la disparition du bois et du charbon de terre pour ce qui concerne le chauffage et l'éclairage, et qu'on peut leur substituer l'eau avec avantage.

Il est fortement question aussi d'employer, pour l'éclairage des grandes villes, l'électricité et un métal

très-combustible qui se nomme *magnésium*. L'un et l'autre donnent, en effet, une lumière d'une intensité si grande, qu'elle n'est surpassée que par l'éclat du soleil. Il n'entre pas dans mon dessein de vous en parler en détail, mais je ne puis me défendre de faire brûler sous vos yeux un fil de magnésium afin de vous mettre en état d'apprécier cette nouvelle lumière dont on fait tant de bruit en ce moment, et que les photographes commencent à employer pour prendre les portraits durant la nuit. (*Expérience.*)

Il me reste, messieurs, à vous faire connaître une dernière propriété de la flamme dont il n'a pas encore été question et qui n'est pourtant pas la moins curieuse ni la moins importante : je veux parler de sa coloration. Il y a des flammes blanches, il y a des flammes vertes, il y a des flammes jaunes, des flammes rouges, des flammes de toute couleur. Ceux qui en douteraient vont en être convaincus dans un instant. (*Expérience.*)

Nous avons produit ces différentes flammes en mêlant avec l'alcool les sels de divers métaux ; ainsi la couleur verte est due à la présence du cuivre dans la flamme, la couleur rouge au strontium, la couleur jaune au sodium, la couleur orange au calcium.

Tout cela revient à dire que les métaux et les corps en général brûlent avec une couleur qui leur est propre. On a utilisé cette propriété pour les analyses chimiques, surtout depuis l'invention de l'instrument que voici et auquel on a donné le nom de spectromètre.

Supposons l'instrument placé convenablement ; supposons en même temps un jet de gaz allumé à l'extrémité de cette lunette. Il en résultera une flamme dont les rayons, après avoir traversé tout un système de lentilles et de prismes, iront former au centre une espèce d'arc-en-ciel qu'on nomme le spectre de la flamme.

Ce que ce spectre présente surtout de curieux, ce sont des raies parfaitement nettes qui le traversent. Ces raies sont noires avec la lumière solaire et de diverses couleurs avec les flammes artificielles, suivant que ces flammes contiennent telle ou telle substance.

Ainsi, si je trempe, dans du sel de cuisine fondu l'extrémité d'un fil de platine et que je mette ce fil dans la flamme, j'apercevrai aussitôt dans le spectre une magnifique raie jaune, laquelle est due au sodium, métal qui fait partie du sel de cuisine. Si j'avais trempé le fil dans de la potasse, j'aurais eu une raie rouge produite par le potassium, métal qui fait la base de la potasse. Chaque métal fournit ainsi une ou plusieurs raies caractéristiques qui décèlent immédiatement sa présence, et ce procédé d'analyse est tellement délicat, qu'il permet d'apprécier la présence d'un métal dont la flamme contiendrait à peine un millionième de grain. C'est au point que l'évaporation des eaux de la mer entretient habituellement dans l'air assez de sel pour qu'il soit sensible au spectromètre.

Je regrette que le temps ne me permette pas de vous entretenir plus au long de ce merveilleux instrument, la gloire de deux physiciens allemands, Rachap et Buchen ; instrument qui conduit à la découverte de plusieurs métaux dont, il y a quelques années, on ignorait l'existence et avec lequel les astronomes sont actuellement occupés à sonder les profondeurs de l'espace, à étudier la constitution physiques des globes lumineux qui tournent sur nos têtes, à reconnaître de quelles matières ils sont formés.

Si la coloration de la flamme sert dans les analyses chimiques, elle ne sert pas moins pour embellir nos fêtes publiques, dont elle forme l'un des plus beaux ornements.

Qui de vous n'a admiré ces fusées qu'on lance dans les airs et qui en retombent en pluie de feu ; ces soleils d'or, ces gerbes éblouissantes qui dissipent agréablement les ténèbres de la nuit ?

Il serait difficile de s'imaginer que tant de magnificences soient dues à des matières que nous avons chaque jour sous les yeux, et cependant elles résultent toutes de l'inflammation d'un mélange de poudre de charbon et de poussière métallique. Le mérite consiste ici dans le choix des couleurs et dans la combinaison des pièces d'artifice, de manière à produire un effet agréable.

J'ai dit que les feux d'artifice servaient habituellement dans les fêtes publiques. Ils ont cependant quelquefois une autre destination. C'est ainsi, par exemple, qu'ils permettent d'établir divers signaux entre les vaisseaux d'une escadre. Mais une chose à laquelle personne n'avait songé jusqu'à ces dernières années, c'est de les utiliser dans les funérailles. Or, cette idée lumineuse est venue à l'esprit d'un Français, artificier de profession, dont les journaux annonçaient la mort, il y a quelques mois.

Par testament olagraphe, il léguait tous ses biens à la fabrique de sa paroisse, mais sous certaines conditions très-expresses.

Ayant pris lui-même les plus minutieuses dispositions pour son enterrement, il exigeait sous peine de nullité de la donation, qu'on ne se servit à ses funérailles que des objets qu'on trouverait chez lui. On le coucha donc dans une bière en chêne qu'il avait acquise ; on étendit sur le cercueil un drap mortuaire qui lui appartenait, et on prit dans le tiroir de sa commode vingt beaux cierges de pure cire qu'il avait déposés là pour la circonstance. Une messe en musique lui fut chantée au milieu du recueillement le plus général, car c'était un digne homme, fort regretté de ses concitoyens.

L'office funèbre touchait à sa fin, et déjà le prêtre allait procéder à l'*absoute*. Le *Requiem æternam* retentissait lugubrement et faisait frissonner l'assistance, quand tout à coup pi ! ta pa ! ta ! ba ! brac ! pouf ! un crépitement de mousqueterie jette la terreur dans la petite église. De chaque cierge le feu s'élève pour retomber en étincelles et se répandre en gerbes aux mille couleurs.

On s'effraye, on se bouscule, on se sauve, on revient, on se rassure. Le bon artificier avait voulu que sa mort fut digne de sa vie. Il avait préparé vingt cierges, vingt chefs-d'œuvre de pyrotechnie, qui devaient accompagner le chant grégorien autour de son cercueil. Le feu d'artifice était si bien préparé pour la circonstance que le dernier cierge fit la plus forte explosion au moment de la levée du corps.

Vous voudrez bien, messieurs, nous permettre de terminer cette étude rapide sur la flamme comme celui dont je viens de raconter l'histoire termina son passage au milieu des vivants : par un feu d'artifice. (*Expérience.*)

DISCOURS

prononcé par M. Thibault, curé de St. Hubert, à l'Église de Notre-Dame de Montréal, dans une assemblée générale de l'*Union de prières*.

Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitar fratres in unum. (Ps. 132.)

Qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères d'habiter ensemble.

(*Suite et fin.*)

Tout à l'heure, M. F., j'admirais la puissance de l'homme et je disais : " Gloire à Dieu à cause de cette puissance ;" ne pourrais-je pas maintenant chanter un hymne à sa grandeur ? O chrétien ! si tu connaissais ta dignité, si tu savais ce que tu vaux, si tu comprenais bien que tu es comme la splendeur de Dieu, te ravalerais-tu, te rapetisserais-tu comme tu le fais si souvent ? Hélas ! il faut le dire avec des déchirements de cœur, l'homme, qui est si grand, est aussi bien petit. Il est petit, quand, dans les combats qu'il lui faut soutenir, il tombe sous les coups d'un ennemi que Jésus-Christ a presque réduit à l'impuissance, en lui écrasant la tête ; il est petit, quand le blasphême vient souiller ses lèvres et qu'il profère contre Dieu les hurlements des démons ; il est petit, quand il répète le cri sacrilége du peuple déicide : *Nolumus hunc regnare super nos*, je ne veux pas que le Christ règne sur moi ; je ferai ce qui me plaira, ce qui conviendra le mieux à mes goûts ; il est petit, quand il ne veut donner à Dieu que les pitoyables restes d'une vie qui s'éteint et qui a été usée au service du monde ou des passions ; il est petit, quand il s'enorgueillit de sa science, et que les fumées de la vaine gloire lui font perdre, du même coup, et l'esprit et le cœur ; il est petit, quand il cède aux séductions de ces hommes incomplets dont le chiffre grossit chaque jour, hommes qui n'ont souvent qu'une faculté et qui boitent en même temps dans la science et dans la pratique du devoir. Enfin, on comprend toute ma pensée, l'homme est petit, quand il déshonore son Dieu par sa conduite, *vos inhonorastis me ;* quand, du berceau à la tombe, en vrai soldat du Christ, il ne lutte pas contre lui-même, contre le monde ou contre le démon, quand il ne combat pas les combats du Seigneur, ces combats où la victoire couronne toujours ses efforts.

Napoléon Ier disait à Montereau : " Le boulet qui doit me tuer n'est pas encore fondu." Le vrai catholique, le soldat chrétien qui a toujours l'arme au bras, c'est-à-dire qui prie et veille dans les conditions voulues, peut dire en toute vérité : " Le boulet qui doit me tuer ne se fondra jamais."

M. F., soyez donc de vrais catholiques : *serva mandata*. Que l'encens de votre prière monte journellement vers le trône de Dieu, qui, en retour, vous réchauffera de son amour, et vous fera échapper aux séductions de la vie. *Serva mandata*, soyez honnêtes dans vos transactions et que jamais vos pieds ne s'engagent dans les sentiers boueux de l'usure. Ne vous familiarisez point avec la stratégie, avec l'infernale tactique de l'agiotage. M. F., le soleil luit pour tout le monde, et il n'est permis à qui que ce soit de s'engraisser du sang de son frère.

Modestia vestra nota sit omnibus hominibus. Soyez chastes et que tout le monde connaisse le respect inviolable que vous portez aux lois de la pudeur : mus par le même sentiment, ayez la plus profonde horreur pour les mauvaises lectures, pour ces romans fameux, émanations fétides de cœurs qui ont pourri sous l'action dissolvante de la plus hideuse des passions ; livres abominables où l'impureté est mise en préceptes et où l'on apprend à la jeunesse tous les éléments de la science des scélérats ; livres maudits que des gouvernements, soi-disant catholiques, laissent imprimer et réimprimer et dont les auteurs sont mille fois plus coupables que n'importe quel assassin.

M. F., soyez de vrais catholiques, vous dirai-je encore, et que vos mains versent dans le sein des pauvres le superflu de ces biens que la Providence vous a départis avec tant de libéralité. Rappelez-vous que la charité couvre une multitude de péchés. M. F., il y a des mères qui ont faim ; il y a de petits enfants qui n'ont pas de pain ; ah ! je vous en conjure, faites taire les folles exigences du luxe, et volez à leur secours. Donnez, M. F., oui donnez, le bon Dieu vous rendra au centuple.

Enfin, pratiquez le bien et évitez le mal ; et comme il faut bien compter avec la malheureuse fragilité humaine, si quelquefois les difficultés vous consternent et que le courage menace de vous faire défaut, alors transportez-vous par la pensée sur le calvaire ; jetez-vous au pied de la croix de Jésus. Là, vous trouverez lumière et prompt secours ; là, vous rencontrerez un ange de consolation, et vos pieds, comme ceux de tant de boiteux que le Sauveur a guéris, s'affermiront dans les sentiers du salut : *et consolidatæ sunt bases ejus.*

M. F., non-seulement il faut que vous soyez de vrais catholiques, mais encore il est nécessaire que vous vous montriez tels en toute circonstance. Voulez-vous que Jésus-Christ vous confesse devant son Père Céleste ? confessez-le vous-même devant les hommes. Que les hommes voient vos bonnes œuvres, et ils seront portés à glorifier Dieu comme vous : *Videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est.*

Membres de l'*Union de Prières*, vous pouvez, en vous acquittant bien et dûment de tous vos devoirs, gagner une foule d'âmes à Dieu, et opposer une puissante digue aux envahissements de l'irréligion. Vos bons exemples auront plus d'influence et une portée plus grande que vous ne pensez. M. F., je vous dirai franchement quelle est mon impression, à moi : mon impression, c'est que l'exemple des vrais chrétiens produit, très-souvent, plus de bien que les sermons des meilleurs prédicateurs. Eh ! qu'est-ce qui a donc converti le fils de la pieuse Monique, qui, de franc libertin qu'il était, est devenu une des gloires de l'Église de Dieu ? N'est-ce pas le bon exemple ? *Ce qu'on fait, ou ce que font les autres, ne puis-je pas le faire moi-même ?* disait Augustin, et soudain son grand cœur s'embrâsait, et sa belle âme s'élançait vers les sommets de la perfection.

M. F., tout le monde est obligé de donner le bon exemple : *Mandavit unicuique de proximo suo ;* mais vous y êtes tenus plus étroitement que bien d'autres, en votre qualité de membres d'une pieuse et sainte association. On donnait anciennement la couronne civique à celui qui, dans une bataille, avait sauvé la vie à un citoyen romain. A celui qui aura contribué à la conversion ou au perfectionnement d'une âme, on décernera, non pas une couronne civique, mais une couronne céleste et immortelle : *Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ fulgebunt in perpetuas æternitates.*

Quel malheur donc, si vous n'étiez pas franchement et ouvertement catholiques ! Pourtant, je ne vous dirai pas de monter au sommet des tours de cette église de Notre-Dame pour y faire votre prière, ni de vous prosterner la face contre terre dans les rues de cette ville, comme les sectateurs ds Mahomet, ni de venir vous agenouiller à cette balustrade et y faire quelques pieuses grimaces ; mais je vous dirai d'être aussi ouvertement catholiques que l'étaient Jacques-Cartier, se présentant, un chapelet à la main, devant le chef de la bourgade d'Hochelaga, aujourd'hui Montréal ; je vous dirai d'être aussi franchement catholiques que l'étaient nos pères, les fils des croisés et les pionniers de la vraie civilisation sur cette terre du Canada que nous habitons ; je vous dirai d'assister régulièrement aux saints offices de l'Eglise, et surtout à l'auguste sacrifice de la messe ; je vous dirai de venir souvent retremper vos âmes, et renouveler votre jeunesse dans la participation aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; je vous dirai d'avoir toujours pour le prêtre, qui, comme dit M. Olier, l'illustre fondateur de la Société de St. Sulpice, est un sommaire et un précis de la Religion, le sentiment du plus profond respect et de le professer publiquement, ce sentiment.

Je vous dirai, enfin, pour préciser davantage, d'être en garde contre le respect humain. Le respect humain, M. F., c'est le poison des âmes ; *salvus sum, si non confundar de Domino meo :* mon salut est en sûreté, dit Tertullien, si je ne rougis pas de mon Dieu. M. F., les libertins qui font le déshonneur de notre sainte Religion s'occupent-ils beaucoup de ce que l'on dira d'eux ? Non, aucunement. Et vous, chrétiens ! vous craindriez les vains discours de ces mêmes libertins ! vous craindriez leurs fades railleries et leurs appréciations insensées ! Alors, ne serait-ce pas le temps de s'écrier avec le plus beau des orateurs romains : *O tempora ! O mores !* O temps ! ô mœurs ! où en sommes-nous donc ? Quelle affreuse dégénérescence ! La première chose que les solitaires de Cété, dont il est fait une mention si honorable dans l'histoire de l'Eglise, exigeaient de leurs néophytes, c'était qu'ils foulassent aux pieds ce respect humain destructeur de toute force morale et source de tant de crimes.

Un jour, un jeune homme d'Alexandrie se présenta à St Macaire, dans le dessein d'embrasser sa règle ; le saint, voulant l'éprouver, lui dit : " Allez dans ce cimetière qui est proche ; adressez-vous aux morts, et dites à chacun d'eux tout ce qu'on peut dire à un homme de plus injurieux." Le jeune homme fit ce qui lui était commandé, et lorsqu'il revint, Macaire lui demanda ce qu'on lui avait répondu.—Rien, mon père.

—Rien, eh bien ! retournez dans ce même cimetière, et faites-en le tour, en chantant les louanges de tous ceux qui y sont ensevelis. Le jeune néophyte obéit et revint.

—Eh bien ! mon fils, cette fois, qu'est-ce qu'on dit les morts ?—Rien encore, mon père.

Jeune homme, reprit le vénérable solitaire, profitez de la leçon, imitez l'indifférence des morts pour les jugements des hommes, et vous vivrez pour Jésus-Christ.

Je sais, M. F., que nous sommes méprisés, mais consolons-nous ; car dans le même temps que les hommes nous méprisent, Dieu nous bénit et nous loue : *maledicent illi et tu benedices.* Oh ! n'est-ce pas assez d'être loué de Dieu ? Les soldats qui combattent sous les drapeaux des rois de la terre, attendent-ils, la plupart, d'autre récompense de leurs généraux ?

En 1812, Napoléon 1er se met en tête d'écraser la puissance russe ; il part avec une armée de 600,000 hommes. Bientôt, il est en face de l'ennemi, au pied des plateaux de la Moskowa. Aux premières heures du jour, il rassemble ses officiers et, voyant le soleil se lever brillant et radieux. : " Mes amis, leur dit-il, voilà le soleil d'Austerlitz." Ces mots rappelaient un jour de gloire ; ils électrisent tous les courages. Bientôt une lutte terrible s'engage et les Russes sont taillés en pièces. Quelle mince récompense ! Quelques jours plus tard, cette grande et belle armée périssait de faim et de froid dans les neiges de la Moscovie. Ah ! si les soldats de Jésus-Christ s'enflammaient de la même ardeur ! s'ils se contentaient d'une si légère compensation ! Mes Frères, combien de fois n'a-t-on pas déroulé à nos regards le magnifique tableau des splendeurs de la maison de Dieu ! Chacun de nous peut dire, comme St. Etienne, *video cœlos apertos*, je vois le ciel ouvert, et cependant quelle n'est pas notre lâcheté ! Ah ! nous oublions que nous sommes les héritiers de ces milliers de chrétiens qui furent pendant 300 ans décimés par le fer des cruels bourreaux assis sur le trône des Césars.

Je vous disais, M. F., au commencement de cette instruction, que vous devez faire l'honneur du drapeau sous lequel vous vous êtes enrôlés. Or, comment ferez-vous l'honneur de votre drapeau ? Vous ferez l'honneur de votre drapeau en réalisant dans votre conduite ce que je viens de vous dire ; en accomplissant fidèlement les devoirs qui vous incombent comme chrétiens, et les obligations particulières qui vous lient comme membres de l'*Union de Prières*. Vous ferez l'honneur de votre drapeau, vous serez à la hauteur de votre dignité de membres d'une grande association catholique, en formant comme un faisceau de vos cœurs, en ayant les uns pour les autres les sentiments de la plus tendre charité, en vous excitant mutuellement à la pratique de la vertu, et en vous abandonnant aux entraînements d'une noble émulation.

Vous ferez l'honneur de votre drapeau en fomentant, en entretenant parmi vous l'esprit de corps, cet esprit qui verse partout une sève abondante et nourricière et qui se révèle par l'assistance aux assemblées de l'association, aux funérailles des confrères défunts, et par de fréquentes visites faites à ceux d'entre eux qui sont malades.

Enfin, vous ferez l'honneur de votre drapeau, si votre justice est abondante, plus abondante que celle des scribes et des pharisiens de nos jours ; et si vous marchez sur les traces de votre glorieux patron saint Joseph, le modèle le plus parfait des vrais chrétiens. Oh ! alors, il sera absolument vrai de dire que vous faites la gloire de votre drapeau, et non-seulement cela, mais l'honneur et la gloire de l'Eglise du Canada, où vous figurez noblement, puisque votre association compte environ 20,000 membres.

Mes Frères, ou plutôt mes confrères, car j'ai l'inappréciable avantage d'appartenir à votre belle et puissante société, soyons donc tout ce que nous devons être, et advenant l'heure des suprêmes angoisses, cette heure où il faut dire un éternel adieu à toutes les choses de ce monde, et comparaître au tribunal de Celui qui scrute les cœurs et les reins, nous nous endormirons

doucement dans la paix du Seigneur, pournous réveiller dans les délices et les splendeurs des cieux. Ainsi soit-il.

ERRATA.— Dans notre dernière livraison, à la page 301, 3e et 4e lignes, 1re colonne, au lieu de : "à eux-mêmes," lisez : "franchement chacun à soi-même."

Page 301, 6e avant-dernière ligne, 1re colonne, au lieu de "vertus," lisez "vérités."

LE CHEMIN DU BONHEUR.

(*Suite.*)

V

LA TOURMELIÈRE.

Les deux jeunes gens pénétrèrent sans difficulté dans la vaste cour sablée, ornée d'une verte pelouse où croissaient de magnifiques hortensias. Devant eux se dressait la blanche façade du château, édifice d'un style tout moderne, avec son perron plus coquet que grandiose, et couvert d'arbustes fleuris. Ils allaient y monter, quand la porte vitrée s'ouvrit brusquement et une dame en robe de soie verte et en coiffure de rubans ponceau s'avança précipitamment à leur rencontre :

— En voici une agréable surprise ! s'écria-t-elle en les abordant. Monsieur Maucroix qui nous arrive, conduit par monsieur Champion. Une charmante rencontre ! Est-ce que vous vous connaissiez, messieurs ?

— Nullement, madame, répondit Albert. Mais j'ai eu le plaisir de trouver en chemin monsieur qui venait aussi vous rendre visite, et nous avons fait route ensemble.

— Voyez un peu, quel singulier hasard ! Mais comment se fait-il, monsieur Albert, que vous soyez venu à pied, seul, sur la route ?

En ce moment parut mademoiselle Olympe qui n'avait pas ce jour-là sa robe à nœuds de ruban, et qui en gardait sans doute rancune à Albert, car elle lui fit un salut plus cérémonieux que cordial.

Lorsqu'on fut assis au salon, madame Richer reprit son interrogatoire :

— Dites-moi donc, monsieur Albert, par quel hasard vous arrrivez ainsi ce matin sans tambour ni trompette. Nous vous attendions dès hier.

— Et je comptais être aussi arrivé hier, madame. J'étais avant quatre heures sur la grande route, à l'auberge de la Branche-de-Houx.

— A quatre heures ! et vous n'êtes pas venu ici tout droit. Où donc avez-vous passé la soirée ?

— Madame, je l'ai passée en partie dans un fossé, en partie dans une maison des environs où j'ai été reçu comme un ami, quoique je ne fusse qu'un inconnu.

— Ah ! par exemple. Voilà qui est curieux. Dans un fossé !

— Qu'alliez-vous donc faire dans ce fossé, monsieur Albert ? dit Olympe, commençant la conversation par une escarmouche.

— Mademoiselle, je n'y allais pas rêver ni écrire une ode à la lune, croyez-le bien. La lune s'est levée trop tard pour cela. J'étais à me promener sur la lande quand je me suis perdu dans le brouillard. Il n'y avait pas d'étoiles pour rayonner dans ma nuit, comme dirait un poëte. Donc j'ai roulé tout honnêtement au bas d'un talus où j'ai eu la mauvaise chance de rencontrer des pierres et la bonne chance d'entendre venir un paysan qui m'a tiré de là pour me mener à la Maison-Grise.

— Ah ! c'est à la Maison-Grise que vous avez passé la nuit, demanda madame Richer. Comme ça doit-être froid et sombre dans cette vieille masure ! Chaque fois que je passe devant et que j'aperçois le grand mur tout démoli et les girouettes qui grincent sur les toits, je sens un frison qui me court dans le dos.

— La maison est un peu sombre, en effet, mais m'a paru bien pittoresque au clair de la lune. De plus j'y ai trouvé un bon feu, de ces feux qui flambent si gaiement dans les hautes cheminées de marbre du siècle passé, et, mieux que tout cela, des hôtes pleins d'amabilité et de prévenances.

— Ils ont pourtant l'air bien drôle, ces gens de la Maison-Grise. Ils viennent à la messe dans une méchante cariole avec un vieux cheval roux. Avec cela il porte toujours la tête bien haut, avec une mine fière, monsieur le vicomte de Mareilles. Belle affaire pourtant ! un vicomte qui n'a pas le sou.

— Il y a là une jeune fille, mademoiselle Renée ? demanda Olympe. Assez grande, n'est-ce pas, un peu pâle, avec des yeux noirs dédaigneux ?

— Je ne connais pas exactement la nuance des yeux de mademoiselle Renée, répondit Albert à la taquine jeune fille ; mais, quant à leur expression, ils m'ont semblé fort doux et bienveillants, surtout lorsqu'en apprenant mon accident, elle s'est charitablement inquiétée de ma blessure.

— De votre blessure ? s'écria madame Richer.

— Je crois vous avoir dit, madame, que je n'étais pas tombé sur le gazon d'une pelouse, mais bien sur un lit de cailloux. J'en avais porté une égratignure qui s'est déjà refermée, grâce aux bons soins de monsieur Gabriel de Mareilles.

— Ah ! le jeune prêtre ! continua madame Richer d'un air de dédain. Faut que ce vicomte soit vraiment un drôle d'individu. N'avoir qu'un seul fils et l'envoyer se faire manger par les sauvages au Pérou ou en Cochinchine ! C'est par orgueil qu'ils font cela : ils ne trouveraient pas de position à remplir, ces nobles ruinés.

— Permettez, madame ; je ne trouve pas votre appréciation tout à fait juste. Là où vous voyez le dépit de l'impuissance, je trouve, moi, la sublimité du dévouement. Seulement ce dévouement est mal apprécié. Le monde prodigue ses applaudissements et ses sourires au soldat heureux qui fait flotter son drapeau sur les remparts ennemis, mais il oublie ou dédaigne le courageux soldat du Christ qui va planter la croix sur un sol aride, en donnant parfois son sang pour la féconder.

— Ah ! mon Dieu ! monsieur Albert...je ne m'attendais pas à vous voir faire le dévot.

— Pas plus, madame, que moi je ne m'attendais à vous voir faire l'esprit fort. Mais laissons-là la famille de Mareilles, si vous le voulez bien, continua Albert, avec une politesse de bonne compagnie, et permettez-moi, madame, de vous faire compliment sur la beauté de votre résidence et sur le goût dont vous avez fait preuve en l'embellissant.

A cet ingénieux détour, Saturnin Champion fit une légère grimace. Albert, par son habile manœuvre, regagnait tout d'un coup le terrain qu'il avait perdu dans les escarmouches précédentes. Son rival se trouvait donc distancé et n'avait plus qu'un moyen de rétablir

ses affaires, c'était de renchérir encore sur les éloges du Parisien.

— N'est-ce pas, monsieur Maucroix, se hâta-t-il d'ajouter, que madame a arrangé son parterre et son salon de la façon la plus élégante? Regardez, par exemple, cette jardinière pleine de cactus, encadrée de rideaux de satin boutons d'or. Trouveriez-vous quelque chose de plus coquet dans un boudoir de Paris?

— Ah!... y avez-vous été souvent, à Paris? monsieur Saturnin, demanda la railleuse Olympe, l'œil fixé sur le gilet à raies cramoisies.

— Mademoisellle, j'y suis allé trop rarement pour mon instruction et mon plaisir, quoique trop souvent pour mes affaires et pour ma bourse, répliqua humblement le négociant en farines.

— Mais moi qui y ai toujours habité, interrompit Albert, je partage entièrement l'opinion de M. Champion, et je déclare que la Tourmelière me parait un véritable palais de fées.

— Bah! vous n'avez rien vu encore, dit madame Richer avec une petite moue triomphante. Qu'est-ce que vous direz donc quand vous aurez visité mon belvédère avec un téleseope, et mon pigeonnier construit sur le modèle de la tour de porcelaine de... de... de Pékin. Et mes élèves!... monsieur Albert, vous m'en direz des nouvelles: des vaches qui pourraient concourir pour le bœuf gras, l'année prochaine: des porcs qui ne sont pas des porcs, mais de vrais sangliers. Mais nous verrons tout cela après le diner qui est servi, et où vous n'aurez rien que des produits de mes terres...

Et madame Richer, portant son embonpoint avec la majesté d'une reine, trottina vers la salle à manger au bras d'Albert, suivie de demoiselle Olympe et de Saturnin.

Quand le neveu de M. Giraud se trouva assis devant la table somptueuse, étincelante de porcelaines et d'argenterie, il se rappela soudain son souper de la Maison-Grise, le plat de lard et de choux, les assiettes de faïence et les couverts d'étain. Ce contraste mélancolique lui traversa l'esprit comme un reproche: "Hélas! pensa-t-il, où serait-il mieux de vivre? Là-bas, avec la misère noble et digne: ici, avec la sottise dorée? Plaise au ciel que je n'aie jamais à me poser un tel dilemme, et que je ne perde jamais ma médiocrité bénie!" Puis, ayant fait sa part à la réflexion philosophique, il commença à savourer son repas en épicurien satisfait. Tout y était parfaitement ordonné; la galantine de saumon n'y figurait plus, il est vrai, mais le chevreuil était encore fort mangeable.

Après le diner, l'inévitable promenade dans les jardins. Pour le coup, madame Richer avait oublié son embonpoint de sultane et sa majesté de reine. Elle allait, venait dans ces allées sablées et tirées au cordeau; s'arrêtant ici pour cueillir un fruit, là pour expliquer un procédé de culture, riant d'un rire éclatant et frappant dans ses deux mains grasses et courtes à chaque nouvelle *surprise* qu'elle ménageait au voyageur.

— Voyez mon chasselas, là-bas, sur la treille. Je l'ai fait venir tout exprès de Fontainebleau; il me revient à trente francs le cep, frais compris. C'est cher, mais c'est bon. Chaque grain vous fond dans la bouche. Seulement, ce n'est pas tout le monde qui peut se permettre une pareille dépense. J'en ai trente ceps.

— Voilà neuf cents francs bien employés! dit Albert à part lui.

— Aimez-vous les fleurs, monsieur Maucroix? Vous devez les aimer; c'est bon genre d'aimer les fleurs. Tenez, voilà des *fluxias* que je cultive moi-même, que j'arrose de mes propres mains. Ceux-ci *duchesse d'Orléans* ont remporté un prix à Angers. Je les avais envoyés à l'exposition de... d'o... ah! ah! d'horticulture. Quel drôle de mot, n'est-ce pas, monsieur Maucroix? On dirait que ça signifie la culture des orties. Je ne crois pas pourtant que les propriétaires de ces pays-ci soient tentés de perfectionner cette mauvaise herbe. Ce n'est pas chez moi toujours qu'on pourrait en rencontrer; je me flatte de surveiller assez bien mes terres pour qu'on ne puisse pas en dénicher une à deux lieues à la ronde.

— Permettez, madame, reprit Champion, qui avait à cœur la réputation du département; je crois que vous faites erreur quant à la signification du mot. Cela veut dire quelque chose comme jardin; hortis ou hortus, je crois, n'est-ce pas, monsieur Maucroix? J'ai autrefois appris le latin au collège de Niort; seulement, ma foi, tout cela s'est bien rouillé depuis, car je n'en avais pas besoin pour tenir mes livres.

— Ah! c'est comme moi, mon cher monsieur Champion, repartit Mme Richer... Que voulez-vous? on n'a guère le temps de devenir savante quand on fait du matin au soir le compte d'une filature. Mais vous ne dites rien, monsieur Albert; est-ce que la promenade vous ennuie?

— Pardonnez-moi, madame; j'écoute et... j'admire, voilà pourquoi vous me trouvez silencieux.

Dans ce moment en effet, il regardait Olympe à qui le babil et les singulières méprises de sa mère avaient fait monter le sang aux joues et à qui ce petit dépit allait réellement à ravir.

La promenade se prolongea encore assez longtemps, car Mme Richer ne pouvait se résoudre à faire grâce au nouveau venu d'une seule plante de *sa* serre, ni d'un seul rocher de *son* parc. Albert, perdu dans un déluge d'azaléas, de pélargoniums, de grottes et de cascades, se répétait mille fois à lui-même que la propriété la plus enviable est celle dont on parle le moins. A peine était-on rentré au château, qu'il y arriva des visites; heureuse et puissante diversion. D'abord un médecin des environs, puis le receveur de l'arrondissement et son épouse.

Albert se trouvait en province pour la première fois. Il écouta d'abord avec une sorte de curiosité ces caquets et ce babillage tournant sans cesse dans le cercle des infiniment petits. Les appréciations les plus étendues n'allaient pas au delà du rayon de la sous-préfecture. Dans les récits tous plus ou moins médisants, revenaient sans cesse le noms de cette petite aristocratie bourgeoise ou bourgeoisie aristocratique: M. le sous-préfet; les notaires, les receveurs, quelque maires et le juge de paix. Albert s'amusa de voir qu'à Thouars la destitution d'un directeur des postes faisait plus de bruit qu'à Paris la démission d'un ministre. Mais au bout d'une demi-heure il trouva pourtant fastidieux d'apprendre comment la femme du notaire faisait beaucoup de dettes chez les modistes et avait reçu, à l'insu de son mari, plusieurs notes foudroyantes; comment l'épouse du sous-préfet avait rappelé en toute hâte sa fille de sa pension de Paris, depuis l'arrivée du jeune substitut auquel elle accordait son patronage. Tout à coup il se souvint que, la veille, Gabriel lui racontait à cette heure la para-

bole du chef sioux, et, en se rappelant cette belle et sereine poésie, il prit en pitié les plats caquets de la Tourmelière. Mais la musique restait, et Olympe était en voix ce soir-là. Quand Albert eut achevé de chanter le duo de *Raoul et Valentine*, il avait oublié l'apologue indien et le langage suave de Gabriel, aussi bien que les froides médisances des hôtes de Mme Richer. Son âme s'était envolée sur les ailes de la mélodie, et se berçait bien haut dans les régions de l'amour, de la jeunesse et de l'extase. Mais Albert n'avait pas pour rien du sang de Giraud dans les veines; il retomba promptement de sa sphère éthérée, et se dit qu'après tout la musique ne pouvait rien, parce qu'on ne pouvait pas chanter toujours, et que Meyerbeer était bon pour vous faire rêver une heure, le soir, quand la lune était belle, et qu'on avait pris du thé vert un peu trop fort. Ce fut au milieu de ce désenchantement qu'Albert s'endormit à la Tourmelière, dans une chambre tout imprégnée du comfort et de l'élégance qui est si facile de se procurer, quand on a quarante mille francs de rente. Mais son sommeil même ne fut pas tranquille; il se voyait perdu dans une forêt de dahlias monstres et d'azaléas de six pieds de haut, et n'apercevait au-dessus de sa tête que le pigeonnier chinois surmonté du visage railleur de Saturnin Champion qui lui faisait des grimaces.

(*A continuer.*)

ETIENNE MARCEL.

Ducis ou la Réconciliation.

(*Suite.*)

Comme il est impossible qu'on renonce entièrement à ses vieilles habitudes, monsieur Gervais, qui chaque jour trouvait dans le curé de Roquencourt le meilleur des hommes, lui demanda s'il connaissait le jeu d'échecs, seule distraction que pût lui permettre son infirmité.

— Hélas! lui répondit le saint pasteur, tout mon temps a été consacré sans réserve aux malheureux. Mais, si vous daignez me le permettre, je vous amènerai quelqu'un dont le plus grand plaisir est de s'exercer à ce beau jeu que vous aimez tant.

— Quel est-il ?

— C'est un ami de collége, qui vient souvent de Versailles pour me visiter, et que peut-être vous connaissez de réputation.

— Vous le nommez ?

— Ducis, de l'Académie française.

— Je fais grand cas de ses ouvrages: ils donnent une haute idée de son mérite, de son caractère, et je serai charmé de le rencontrer chez vous.

Dès le lendemain, eut lieu la première entrevue: le poète, habitué à étudier le cœur humain, n'eut pas de peine à reconnaître, dans M. Gervais, le langage et les manières d'un homme du monde, doué d'un esprit délicat, et qui cherchait à se cacher à tous les yeux. La conversation fut enjouée, brillante. Ducis, quoique d'un talent remarquable au jeu d'échecs, lui dont le coup d'œil était vif et perçant, eut de la peine à lutter contre l'aveugle qui, réduit à ce seul amusement, y avait acquis, par le toucher, une si grande habitude et une telle supériorité, qu'on était tenté de croire que ses yeux se retrouvaient au bout de ses doigts.

Malgré toutes les précautions que prenait l'humble M. Gervais pour ne pas faire soupçonner ce qu'il pouvait être, il s'abandonnait insensiblement à lui-même, il parlait des batailles les plus mémorables, des grandes réputations du jour; il se livrait à des récits anecdotiques qui prouvaient qu'il connaissait et la ville et la cour, et qui ne firent qu'augmenter la curiosité des deux amis, devenus sa société habituelle. Vainement cherchèrent-ils à percer le mystère dont il s'enveloppait si soigneusement: son guide fidèle était encore plus discret que son maître. Un jour, cependant, Ducis, que M. Gervais aimait à entendre lire ses ouvrages, récitait cette admirable scène du Roi Léar, la cinquième du quatrième acte, où l'auteur semble avoir épuisé tous les traits capables de peindre la douleur d'un père abandonné de ses enfants. L'inconnu, malgré tous ses efforts pour se contraindre, ne put résister à la vive émotion qu'il éprouva, et, au moment où le poète prononce ces deux vers:

Sans doute, vous plaignez les pères malheureux?
Hélas! j'en connais un bien digne de vos larmes,

le vieillard saisit la main de Ducis, et s'écria:

— Assez! assez... vous lisez trop bien pour moi...

Cette brusque interruption et l'altération répandue sur les traits de l'inconnu, prouvèrent à l'auteur du Roi Léar qu'il avait fait vibrer la corde sensible du cœur, et que l'aveugle cachait un chagrin secret dont il cherchait à se distraire. Un évènement imprévu ne tarda pas à confirmer Ducis et son ami dans leurs soupçons.

Le vieux Gervais fit une chute et se blessa si grièvement, que bientôt ses jours furent en danger. Le curé de Roquencourt ne quittait plus le chevet du lit du malade, et comme un frère compatissant, il joignait aux secours de la religion ceux de l'attachement le plus sincère.

—Cher pasteur! lui dit le viellard, dans un de ces intervalles où il reprenait l'usage de ses sens; cher pasteur...j'ai là...un poids affreux qui m'accable, et qui ne peut être allégé que par vous!

—Ah! parlez. Que faudrait-il faire?

— Je fus père...... et je crois l'être encore...Un fils, l'unique objet de mon amour, est devenu celui du plus juste ressentiment... Ce fils est frappé de ma malédiction...Je voudrais la rétracter par votre entremise...... Dieu, dont vous avez tant de fois invoqué la miséricorde... ne sera pas sourd à la prière que je vous supplie de joindre à la mienne.

Aussitôt, le respectable curé se découvre, et, soutenant dans ses bras le vieillard, il l'aide à révoquer l'anathème paternel qu'il avait prononcé, à ramener dans son âme le calme et la sécurité que produit toujours la clémence: cette crise opéra si efficacement sur l'état du malade, qu'il reprit peu à peu des forces, et fut bientôt hors de danger.

Le curé ne crut pas devoir taire à son ami cette scène touchante, et tous les deux brûlèrent du désir de savoir les peines secrètes du vieux Gervais. Les soins de tous les instants dont ils l'entouraient leur donnèrent tant de droits à sa confiance, que, lorsqu'il fut convalescent, il n'eut plus le courage de leur cacher quel était cet aveugle si simple à qui ils avaient témoigné tant d'attachement et tant d'égards. Il leur apprit donc qu'il était le comte d'Artanval, ancien lieutenant-général des

armées du Roi ; que sa femme, issue d'une des plus illustres familles de la Bretagne, était morte, après avoir mis au monde son premier enfant, auquel il avait prodigué tout ce que peut inspirer la tendresse paternelle.

—C'est pour lui, disait le comte, avec une véhémence dont il n'était plus maître, c'est pour lui que j'ai perdu la vue. Dans un terrible incendie qui réduisit en cendres une partie du château d'Artanval, je m'élançai pour sauver mon Arthur, alors âgé de six ans. Un éroulement de poutres embrasées rendait presqu'impossible tout accès à l'appartement où il reposait. Mais quel obstacle peut arrêter le dévouement d'un père ? Je parviens jusqu'à son lit, et je l'emporte à travers une obscurité que j'espérais voir se dissiper en sortant du gouffre affreux où je m'étais précipité. Mais je ne tardai pas à m'apercevoir que les flammes, dont j'avais bravé l'ardeur dévorante, m'avaient privé pour jamais de la lumière. Cet évènement cruel fut longtemps adouci par l'admirable tendresse d'Arthur, qui cherchait tous les moyens de me dédommager de ce que j'avais perdu pour lui...Qui m'eût dit alors qu'il serait indigne un jour du sang qui l'a fait naître, et qu'on le citerait parmi les fils ingrats ?...

A ces mots, le vieillard s'interrompit, un instant suffoqué par la colère, et reprit ensuite son récit. Il apprit à ses deux confidents que ce fils, qui devait hériter seul de son nom et de sa grande fortune, qui seul devait adoucir le triste sort d'un père aveugle, l'avait abandonné à des soins mercenaires, pour courir les hazards des combats, qu'il avait bravé ses ordres réitérés, ses supplications les plus pressantes, pour aller se battre contre des hommes issus du même sang que lui, honorables, mais proscrits, pour égorger de sa main ses parents les plus proches, les amis de sa famille, les anciens frères d'armes de son père...

Voilà dix ans qu'il m'a quitté, ajouta le comte, et depuis ce temps, j'ai fait serment de renoncer au monde pour jamais. J'ai changé de nom, j'ai erré de village en village, afin de me soustraire aux recherches d'un rebelle que je ne recevrai plus que sur ma tombe.

Il est coupable, sans doute, répondit Ducis avec le ton de douceur et de vérité qui le caractérisait, et telle est la fatalité de l'esprit de parti, qu'il sépare le fils du père, arme les frères les uns contre les autres......Mais vous avouerez, M. le comte, et comme Français et comme ancien militaire, qu'après la voix puissante d'un chef de famille, la plus irrésistible est celle de la patrie : on a vu les fils des plus anciennes maisons de France marcher dans les rangs de nos braves défenseurs... Leur exemple aura sans doute entraîné celui qui devait être l'appui, la consolation de votre vieillesse.

Si le ciel, dit à son tour le pieux M. Lemaire, veut que les enfants soient soumis, il veut aussi qu'un père soit clément et qu'il pardonne. Adam bénit en expirant le meurtrier de son cher Abel ; Jacob ne put résister aux remords de Siméon, qui lui avait apporté la robe ensanglanté de Joseph ; et le père de l'enfant prodigue reçut avec ivresse et rétablit dans tous ses droits ce fils dont la désobéissance et la vie dissolue avaient si cruellement brisé son cœur paternel.

Pour moi, reprit le comte d'Artanval, je n'admettrai jamais sous mon toît l'ingrat qui m'a trahi, qui m'a si indignement abandonné......Sans doute, il met tous ses soins à me découvrir ; mais je saurai si bien me cacher et me restreindre à l'existence la plus obscure......

Votre bienfaisance vous trahira, lui répondit Ducis : la bonté de votre âme déborde malgré vous ; et plus le cœur est malade, plus il cherche à s'alléger par le bonheur des autres.

Avouez, reprenait doucement le digne pasteur, avouez que la révocation du terrible anathême dont vous aviez frappé le malheureux Arthur, a porté dans vos sens un calme salutaire. Ah ! si vous lui devez la vie, n'est-ce pas un engagement pris avec Dieu d'achever votre ouvrage et d'ouvrir les bras à votre fils ?

Jamais ! non, jamais ! répétait avec force le vieux comte, plutôt cent fois la mort que d'oublier ce qu'il a fait.

—Dieu n'exige pas qu'on oublie, mais il veut qu'on pardonne.

—Finissons, cher pasteur. Je vous aime et vous révère trop, pour m'exposer à rompre avec vous ; ne me parlez donc plus du coupable, si vous voulez conserver l'amitié que je vous ai vouée, en échange de la vôtre qui m'est chère......

Ducis, qui connaissait mieux que M. Lemaire tous les replis du cœur humain, lui fit signe en ce moment de ne pas pousser plus loin le zèle apostolique, et, pour changer de conversation, il proposa au comte une partie d'échecs, où pour ramener par degré dans son âme ulcérée le calme dont elle avait besoin, il laissa prendre à son adversaire un avantage qui le charmait en lui faisant oublier entièrement ses chagrins.

Plusieurs mois s'écoulèrent : la société du poète devenait chaque jour plus nécessaire au comte d'Artanval. Il lui était d'une ressource si précieuse dans l'isolement auquel il s'était voué ! Quel bonheur il éprouvait, lorsque celui-ci, pour charmer leurs entretiens, lui récitait son *Vieillard heureux*, ses *Souvenirs*, ses *Pénates*, le *Saule du sage*, et surtout son *Epitre à l'amitié !* Si dans ses nombreuses tragédies, qui composent une partie du répertoire français, on admire cette vérité du sentiment, cette élévation de pensées et cette mélancolie entraînante qui classent Ducis parmi les grands maîtres, on le chérit peut-être encore plus dans ses poésies diverses, où l'on se sent attiré par sa bonhomie, entraîné par sa sensibilité, séduit par son étonnante facilité. Il n'est aucun de ses lecteurs qui n'envie un guide aussi sûr, un ami aussi vrai.

L'intimité qui s'établit entre le vénérable aveugle et le Nestor des auteurs tragiques, ne fit que s'accroître de jour en jour, à ce point qu'ils éprouvèrent l'un de l'autre un besoin qui ne cessa qu'avec leur vie. Le bon curé de Roquencourt était le seul tiers admis dans leur intimité, car l'inflexible comte ne cessait de prendre toutes les précautions pour se dérober aux recherches de son fils ; et Ducis, à l'exemple du pasteur, s'était promis de garder le secret du vieillard avec la plus scrupuleuse fidélité.

H. Van Looy.

(Au prochain numéro, suite et fin.)

Imprimé et publié par E. Senécal, 10, rue St. Vincent.

Montréal, 2 Novembre 1865. Septième Année.---Numéro 21 321

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent

Allocution du Souverain Pontife au Consistoire du 25 Septembre. (1)

Vénérables Frères,

Parmi les machinations et les trames sans nombre à l'aide desquelles les ennemis du nom chrétien ont osé attaquer l'Église de Dieu et chercher, en vain, il est vrai, à l'abattre et à l'anéantir, il faut compter sans aucun doute, Vénérables Frères, cette association perverse qu'on appelle vulgairement *franc-maçonnerie* et qui, maintenue d'abord dans l'obscurité et dans les ténèbres, en est sortie au détriment commun de la religion et de la société. Nos prédécesseurs les Pontifes Romains eurent à peine découvert les menées et les ruses de cette association, que, fidèles à leur devoir pastoral, ils estimèrent devoir sans retard réprimer par leur autorité, percer et abattre comme d'un javelot une secte qui respire le crime et qui trame des attentats contre la religion et la chose publique. Notre prédécesseur, Clément XII, la proscrivit et la réprouva par ses lettres apostoliques, détourna les fidèles non seulement d'y entrer, mais de la soutenir et de la favoriser par quelque moyen que ce soit, sous peine d'excommunication encourue par le fait même et réservée au Souverain Pontife. Benoit XIV confirma par une constitution cette sentence si juste et si légitime, et ne cessa d'exhorter les grands princes catholiques à abattre cette secte perverse et à repousser le danger commun de toutes leurs forces et à l'aide de tous leurs efforts. Et plût à Dieu que ces princes eussent écouté Notre prédécesseur ! plût à Dieu qu'ils n'eussent pas agi si mollement dans une affaire de cette importance! nous n'aurions certainement jamais eu à déplorer, nous et nos pères, tant de révoltes et de guerres qui ont embrasé l'Europe entière, tant de maux qui ont affligé et affligent encore l'Eglise! La fureur des méchants ne s'étant point apaisée, Notre prédécesseur, Pie VII, anathématisa la secte récente des *Carbonari*, répandue de toutes parts, en Italie surtout; et Léon XII, enflammé d'une égale ardeur pour le bien des âmes, condamna par ses lettres apostoliques et interdit aux fidèles, sous la peine très-grave de l'excommunication, les sociétés secrètes que nous venons de nommer et toutes celles, quel que soit leur nom, qui conspireraient contre l'Eglise et contre le pouvoir civil. Cependant, ces efforts du Saint-Siége n'eurent pas le résultat qu'on pouvait en attendre. Non-seulement la *franc-maçonnerie* n'a jamais été ni domptée ni réfrénée, mais elle a pris une extension telle qu'elle fonctionne impunément et lève audacieusement la tête dans toutes les contrées, en ces temps si difficiles. Nous croyons devoir attribuer en grande partie cette diffusion à l'ignorance avec laquelle la plupart, ne connaissant peut-être pas les projets iniques qui se trament dans ces assemblées clandestines, regardent faussement la société en question comme une institution uniquement fondée pour secourir les hommes et soulager leurs misères, et s'imaginent qu'il n'y a rien à craindre d'elle pour l'Eglise de Dieu. Or, qui ne comprend combien cette opinion est éloignée de la vérité ! Quel est le but que se propose cet assemblage d'hommes appartenant à toutes sortes de religions et de croyances? Pourquoi ces conventicules secrets, ce serment si rigoureux de ne jamais rien révéler de ce qui concerne la secte, prêté par ceux qui y sont initiés? Pourquoi se vouent-ils à des châtiments d'une atrocité inouïe dans le cas où ils enfreindraient la foi jurée? Il faut bien que cette association soit impie et criminelle, puisqu'elle redoute si fort la lumière du grand jour; car, ainsi que l'a écrit l'Apôtre, celui qui commet le mal hait la lumière. Combien ne diffèrent-elles pas de celle-là les pieuses associations de fidèles qui fleurissent dans l'Eglise catholique? Il n'y a en elles rien de

(1) Traduction empruntée à la *Correspondance de Rome.*

caché, rien de secret; leurs statuts sont connus de tous; leurs œuvres de charité, pratiquées selon la doctrine de l'Evangile, le sont également. Cependant, ces associations catholiques si salutaires, si propres à exciter la piété et à soulager les pauvres, sont attaquées en quelques pays, et ce n'est pas sans douleur que nous les voyons même abolir, au moment où l'on favorise, où l'on tolère tout au moins la ténébreuse association *maçonique* si hostile à l'Eglise de Dieu, si dangereuse pour la sécurité des royaumes. Nous voyons avec une amère douleur, Vénérables Frères, quelques hommes que leur mission et leur devoir devraient rendre très-actifs en matière si grave, se montrer mous et presque endormis lorsqu'il s'agit de réprouver cette secte selon les constitutions de Nos prédécesseurs. Si ces hommes opinent que les constitutions publiées sous peine d'anathème contre les sociétés secrètes, contre leurs adhérents et leurs fauteurs, n'ont aucune force de loi dans les pays où ces sectes sont tolérées par l'autorité civile, ils se trompent, certes, grandement; Nous avons condamné ailleurs cette opinion coupable, comme vous le savez, Vénérables Frères, et Nous la réprouvons et condamnons de nouveau aujourd'hui. Est-ce que, en effet, le pouvoir suprême de paître et de gouverner le troupeau tout entier du Seigneur, que les Pontifes Romains ont reçu du Christ dans la personne du bienheureux Pierre; est-ce que la juridiction suprême qu'ils doivent en conséquence exercer dans l'Eglise dépendent de l'autorité civile ou peuvent être en quelque manière limités ou restreints par elle? C'est pourquoi, de peur que les jeunes gens ne soient trompés, et qu'on ne tire de Notre silence quelque occasion de protéger l'erreur, Nous avons résolu d'élever Notre voix apostolique, Vénérables Frères; confirmant dans votre assemblée les susdites constitutions de Nos prédécesseurs, Nous réprouvons et condamnons de toute Notre Autorité Apostolique et Nous voulons que tous les fidèles, quels que soient leur condition, leur rang et leur patrie, tiennent pour réprouvées et condamnées par Nous, sous les peines contenues dans les constitutions de Nos prédécesseurs, la *franc-maçonnerie* et les autres sociétés du même genre qui se propagent de jour en jour sous des apparences diverses et qui conspirent ouvertement ou clandestinement contre l'Eglise ou contre les pouvoirs légitimes. Il Nous reste maintenant, dans Notre amour de père, à avertir les fidèles qui se seraient par hasard affiliés à ces sectes, à les presser à revenir à de meilleurs conseils et de fuir ces réunions et ces assemblées funestes, de peur qu'ils ne tombent dans le gouffre de la perdition éternelle; quant aux autres fidèles, dans la sollicitude dont Nous sommes animés pour le bien des âmes, Nous les exhortons instamment à se tenir en garde contre la parole trompeuse des sectaires, qui, se couvrant d'une certaine apparence d'honnêteté, sont dévorés de haine contre la religion du Christ et contre les pouvoirs légitimes, et n'ont d'autres vues et d'autre but que la ruine de tout droit divin ou humain. Qu'ils sachent que ces sectaires sont comme les loups recouverts de peau de brebis que le Christ nous annonce devoir venir pour la perte du troupeau; qu'ils sachent que ces hommes sont du nombre de ceux dont la fréquentation et le commerce nous sont interdits par l'Apôtre, au point qu'il prescrit à bon droit de ne pas les saluer. Fasse le Dieu riche en miséricorde, à qui nous adressons tous nos prières, que, par sa grâce, les insensés reviennent au bon sens, et les égarés, dans la voie de la justice; fasse ce Dieu que, la fureur des hommes iniques qui trament des projets impies et criminels dans leurs assemblées étant réprimée, l'Eglise et la société humaine trouvent quelque soulagement à des maux si nombreux et si invétérés. Et afin que ce vœu que Nous formons soit exaucé, recourons à l'intercession auprès du Dieu très-clément, de la Très-Sainte Vierge sa mère, immaculée dès son origine et à qui il a été donné d'écraser les ennemis de l'Eglise et les faussetés des erreurs; implorons aussi le patronage des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, dont le sang glorieux a consacré cette Noble Ville. Nous avons la confiance d'obtenir plus aisément par leur secours et leur protection, ce que Nous demandons à la bonté divine.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Second volume de l'*Histoire de la Colonie française en Canada*, par M. Faillon.—L'élection de Wentworth-Nord.—Procès des individus qui ont tenté d'enlever M. Saunders.—La *franc-maçonnerie*.—Correspondance diplomatique.—Retour de Sir Frederick Williams et du lieutenant-gouverneur Gordon.—Catastrophe à New-York.—Mort de Lord Palmerston.—Nouvelles étrangères.

Le second volume de l'*Histoire de la Colonie française en Canada*, par M. l'abbé Faillon est arrivé à Montréal. Nous n'avons pas eu le temps de lire en entier, et encore moins d'étudier comme il mérite de l'être, ce second volume, mais nous annonçons son arrivée comme une bonne nouvelle pour les bibliophiles et ceux qui s'occupent consciencieusement de recherches historiques. On sait que l'auteur procède toujours à la façon des bons historiens, indiquant à la marge ou au bas des pages les sources auxquelles il puise, afin que

l'on puisse y recourir à discrétion pour vérifier les faits qu'il rapporte. Il ne laisse aux lecteurs que la liberté des jugements à porter sur ces faits et des conséquences qu'il est juste d'en tirer. On peut ne pas toujours tomber d'accord avec lui, mais jamais on ne peut se méprendre sur la pensée ou les jugements de M. Faillon ; car il possède au suprême degré la clarté du style, et l'art d'enchaîner ses récits si bien qu'on le suit avec avidité dans les choses même les plus arides.

M. Faillon fait ressortir de main de maître les grandes figures de notre histoire primitive, les héros de la civilisation, les pionniers du christianisme sur le sol canadien. Après l'avoir lu, nous sommes pénétrés d'admiration pour ces grands hommes et nous désirerions voir partout des monuments destinés à perpétuer leur souvenir. Pénétrée de cette pensée, la direction de l'*Echo* croit faire plaisir à ses abonnés en leur annonçant qu'avec le prochain numéro, ils recevront, pour 3e prime, un magnifique portrait de Jacques-Cartier. Mais pour avoir droit à cette prime, il faut avoir payé son abonnement. Nous espérons donc que ceux qui ont négligé ce devoir jusqu'aujourd'hui l'accompliront durant cette quinzaine. En effet, quelle est la famille canadienne qui ne voudrait pas avoir le portrait de Jacques-Cartier? Aurions-nous ici moins de vénération pour les découvreurs, les fondateurs et les sauveurs de notre patrie, que n'en ont nos voisins pour les fondateurs de leur république? Dans les Etats-Unis, vous ne pouvez entrer dans un steamboat, dans un hôtel, dans une résidence quelconque—que ce soit un riche édifice ou une pauvre chaumière—sans apercevoir quelque part le portrait ou la statue de l'immortel Washington. Ce culte, cet hommage rendu aux ancêtres est grand, beau, noble et digne de tout éloge. C'est le sentiment de reconnaissance qui le dicte. Pour nous les Jacques-Cartier, les Champlain, les Laval doivent être ce que sont pour nos voisins les Washington, les Jefferson et les Franklin. Leurs portraits devraient donc être dans toutes les familles françaises du Canada.

Dans la politique canadienne, le seul fait un peu saillant de la dernière quinzaine a été l'élection du comté de Wentworth-Nord, dont le siége en chambre était devenu vacant par la mort de son représentant, M. Notman. On a paru attacher une importance plus qu'ordinaire au résultat de cette élection. La question que les électeurs avaient à décider par leurs votes était celle-ci : si le projet d'une confédération de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord n'est pas réalisé, devra-t-on établir une fédération pour les deux Canadas seulement? L'un des candidats, M. McMonies, se déclare favorable à cette fédération limitée des deux Canadas, et l'autre, M. Brown, s'en tient au grand projet d'une confédération de toutes les provinces, et, en attendant qu'il puisse s'accomplir, à l'union des Canadas telle qu'elle existe aujourd'hui.

Les électeurs de Wentworth-Nord se sont divisés comme suit sur cette question :

Pour M. McMonies............	986
Pour M. Brown..............	972
Majorité pour M. McMonies....	14

Il paraîtrait, par ce résultat, que dans le Haut-Canada même, l'opinion publique est presqu'également partagée sur cette question.

Les individus qui ont tenté l'enlèvement de M. Saunders pour le livrer aux autorités des Etats-Unis n'ont pas encore été jugés après plus de vingt jours de procès. Le premier jury devant lequel cette cause a été plaidée n'ayant pu s'accorder pour rendre un verdict quelconque, fut déchargé. Un second jury fut choisi, la cause plaidée de nouveau, mais, malheureusement pour les fins de la justice, celui-ci n'est pas plus d'accord que le premier, bien que le juge ait déclaré formellement, dans son adresse à la fin du procès, qu'il ne voyait aucune raison d'hésiter, vû que la culpabilité des prisonniers avait été prouvée de la manière la plus claire possible. Le second juré a été déchargé à la fin du terme, et les accusés renvoyés en prison jusqu'au terme prochain.

On a vu, dans ce procès, les graves inconvénients de la franc-maçonnerie dans l'exercice des devoirs publics. Au grand étonnement de plusieurs, il est apparu qu'un catholique, Irlandais de nation, sergent de recherche dans la police de cette cité, était affilié à cette société secrète condamnée par son Eglise. Les accusés sont aussi des franc-maçons, et on reproche à cet officier d'avoir trahi des confrères en déjouant leurs coupables projets auxquels il avait été initié en qualité de franc-maçon. D'un autre côté, l'avocat de la défense, pour diminuer et détruire la valeur du témoignage de cet homme, représenta aux jurés catholiques qu'ils devaient le regarder comme un individu sans foi et sans principes, puisqu'il conserve son nom de catholique tout en faisant fi des décrets de l'Eglise sur les sociétés secrètes.

L'influence de la franc-maçonnerie se manifeste, paraît-il, dans des sphères plus élevées. On est étonné quelquefois de voir des médiocrités en fait de talent, d'instruction et d'aptitudes spéciales, favorisés de préférence à des hommes qui leur sont

de beaucoup supérieurs sous tous les rapports et qu'on laisse à dessein dans l'obscurité. Si on prend soin de s'informer, si on pénètre au fond du mystère, on découvrira que les premiers sont francs-maçons et que les seconds ne le sont pas. On assure que quelquefois, la condition de l'avancement dans certains emplois publics est de devenir franc-maçon. On a même mis en doute l'impartialité de la judicature, lorsqu'un plaideur est franc-maçon et que l'autre ne l'est pas. Si ces soupçons étaient fondés, la franc-maçonnerie exercerait une tyrannie odieuse contre la population catholique. C'est une question sociale d'un ordre assez élevé pour mériter toute l'attention des hommes de bien et surtout de ceux qui administrent les affaires de l'Etat.

Nous publions, en tête de cette chronique, la dernière allocution du saint Père, sur la question des sociétés secrètes et nommément de la franc-maçonnerie.

Les derniers journaux de Londres ont publié une correspondance diplomatique, importante au point de vue du Canada, échangée entre le ministre des États-Unis à Londres et Lord John Russell, secrétaire d'État du gouvernement britannique. Le ministre américain, de la part de son gouvernement, soutient que le gouvernement de Sa Majesté britannique est responsable des pertes et dommages causés au commerce des États-Unis par les déprédations commises durant la guerre américaine, sur leurs vaisseaux marchands, par des pirates anglais, voguant sous de fausses couleurs, et notamment par un vaisseau connu en Angleterre sous le nom de *Sea-King*, et qui, sur mer, changea de nom et de drapeau, s'appela *Shenandoah*, vaisseau de guerre des États Confédérés.

De son côté, Lord John Russell, au nom de son gouvernement, refuse d'accorder toute indemnité ou réparation, parce qu'il n'était pas en son pouvoir de prévenir ces déprédations ou de contrôler ceux qui les ont commises sur des mers lointaines. Il maintient que le gouvernement de Sa Majesté a toujours observé fidèlement et de bonne foi les lois de la neutralité durant toute la guerre, et que, par conséquent, il serait contraire à la dignité de la couronne de faire juger cette question par un pouvoir étranger. A l'appui de cette prétention, le secrétaire anglais cite plusieurs précédents analogues dans l'histoire américaine. Le gouvernement de Washington a refusé, à diverses époques, des indemnités du même genre réclamées par les gouvernements d'Espagne et de Portugal.

Le ton de la correspondance de Lord John Russell est très-ferme, et si le ministre des États-Unis persistait dans cette réclamation, il pourrait s'ensuivre des complications sérieuses et fort désagréables pour le Canada.

Sir Frédéric Williams, le nouveau lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, est arrivé à Halifax la semaine dernière.

Le lieutenant-gouverneur Gordon est aussi de retour au Nouveau-Brunswick.

Une catastrophe épouvantable a eu lieu dimanche dernier, à New-York, par l'explosion d'un bouilleur du steamer *St. John*, le plus beau vaisseau sur la rivière Hudson. Sur treize victimes nous avons la douleur d'en compter trois de Montréal: M. Cyrille Archambeault, avocat, et conseiller de ville, sa femme et sa petite fille.

Le dernier steamer transatlantique nous apporte la nouvelle de la mort de Lord Palmerston, le plus ancien, sinon le plus habile politique de l'Angleterre. Il était âgé de 81 ans, et avait été membre du parlement anglais depuis 58 ans. Il était encore, à sa mort, premier ministre de Sa Majesté.

En Italie, plus on approche du jour fixé pour les élections générales, plus la confusion augmente. Le gouvernement de Victor-Emmanuel a publié, sous forme de circulaire ministérielle aux préfets, un programme gros de promesses, mais vide de sens. Il se préoccupe au plus haut point de la question des fortifications de Florence et des lignes stratégiques du royaume. Il prétend que l'Autriche prend des précautions en Vénétie, comme à la veille d'une guerre; le fait est que le général Bénédek a été maintenu à son poste, que les magasins militaires s'approvisionnent avec activité, et que l'élite des officiers d'artillerie inspecte les places fortes.

Le plus profond silence règne dans la Russie; l'*Invalide Russe*, parlant de la Pologne, disait naguères qu'il ne manque à l'empire des Czars, pour atteindre l'apogée de la grandeur, que d'exterminer, " prudemment et sans trop faire souffrir," la noblesse et le catholicisme dans toute la Pologne.

Malgré le vague des nouvelles qui arrivent du Mexique, l'opinion est généralement portée à croire que la situation du nouvel empire tend à s'améliorer. Juarez est à bout de ressources, sinon d'énergie: le gouvernement des Etats commence à lui témoigner de la froideur.

L'opinion commence à se remettre de la panique causée par l'affaire des Fénians; mais le gouvernement est toujours sur ses gardes; jusqu'à présent on n'a pas constaté que l'association eût en Irlande une organisation assez forte pour menacer l'Angleterre d'une insurrection.

Le *Times* rend compte d'un *meeting* tenu à Londres pour examiner les mesures à prendre dans le but d'arrêter les progrès de l'infanticide.

Le Dr. Kinen, qui présidait, dit qu'il avait passé plusieurs années à Ceylan, où le meurtre des enfants se pratique, mais qu'en revenant en Angleterre, il a trouvé l'état des choses bien pire.

Le Dr. Clarke, juge, dit qu'il avait vu dans le Bengale, le Ceylan et dans la Birwanie, des enfants jetés aux cochons, qui sont ensuite conduits à l'abattoir ; mais que des faits beaucoup plus horribles encore sont venus à sa connaissance depuis qu'il est à Londres. Sa première idée a été d'établir des tours comme en France, pour recevoir les enfants ; après avoir examiné la question sous toutes les faces, il a été obligé, bien malgré lui, d'abandonner ce projet, parce qu'il produirait une augmentation d'immoralité et nécessiterait une dépense à laquelle aucune société ne pourrait suffire. Il propose l'enregistrement des grossesses, c'est-à-dire que chaque femme soit obligée de faire enregistrer son enfant trois ou quatre mois avant sa naissance !

On finit par conclure qu'il n'y a pas lieu d'adopter de résolution pour le moment, et qu'il vaut mieux attendre et consulter l'opinion publique avant d'attirer l'attention du gouvernement.

L'empereur du Maroc a ordonné l'introduction de la télégraphie électrique dans ses Etats. C'est dans le cours de ce mois qu'aura lieu l'inauguration de la première ligne qui reliera entre elles les deux villes impériales de Fez et de Mesquinez.

Le choléra est en décroissance à Marseille ; il a continué de sévir à Toulon et dans quelques autres villes du midi de la France.

La gaieté française trouve à s'exercer dans les circonstances les plus tristes. Voici les vers qu'on fait circuler à Marseille, et qui donnent la recette d'un spécifique excellent contre le choléra :

PRENEZ :

Un quart d'once d'indifférence,
Autant de résolution,
Dont vous ferez une infusion
Avec du suc de patience.
Garantissez-vous de querelle,
D'ambition et de faux zèle ;
Ayez deux livres de gaieté,
Deux onces de société ;
Mêlez-y deux grains d'exercice,
Il vous faut zéro d'avarice,
Un grain de résignation,
Et jamais d'indigestion.
Vous mêlerez le tout ensemble,
Vous le prendrez, si bon vous semble,
Sans y manquer, tous les matins,
En récitant ces mots latins :
Fiat voluntas tua ! ! !
Et procul esto cholera ! ! !

La famille du général Lamoricière et Mgr. l'évêque de Nantes ont demandé à Mgr. l'évêque d'Orléans de vouloir bien prononcer l'oraison funèbre du général en chef de l'armée pontificale, au grand service célébré à Nantes, le 9 octobre, pour le repos de son âme. Mgr. Dupanloup, quoique souffrant, a accepté.

M. Keller, ancien député au sénat, prépare, dit-on, une biographie du général de Lamoricière.

Le St. Père a commandé à un sculpteur de mérite une statue et deux bustes du gén. Lamoricière. Sa Sainteté a plusieurs fois déjà célébré la messe pour le repos de l'âme du défunt.

Le roi Louis de Bavière a acheté le couvent de Schaftlarn, au prix de 92,000 florins, pour le donner aux Bénédictins, auxquels il accordera une dotation de 50,000 florins, et qui y établiront un séminaire. Sa Majesté a visité elle-même le couvent, qui ne tardera pas à être livré aux Bénédictins.

Avant la révolution française, il y avait sur le magnifique dôme des Invalides, à Paris, quatre grandes statues représentant la Paix, la Justice, la Providence et la Charité ; 93 les jeta à bas pour les fondre. On va les remplacer, mais par les quatre Évangélistes. Les figures seront en pied, leur hauteur sera de plus de 12 pieds français, et elles seront en cuivre repoussé.

BULLETIN RELIGIEUX.

Nous lisons dans la *Correspondance* de Rome :

La santé du Saint-Père n'a jamais été aussi bonne qu'en ce moment, dans ces dernières années. Depuis son retour de la campagne, Sa Sainteté donne, avec un redoublement d'ardeur, ses audiences ordinaires et extraordinaires. Elle se montre presque chaque jour en public. Romains et étrangers acclament en elle avec transport le Pontife et le Roi.

Nos lecteurs savent que par ordre de Sa Sainteté, un service solennel pour le repos de l'âme du général Lamoricière a été célébré le 22 septembre à Ste. Marie *in Ara cœli*.

Une foule immense a assisté à cette cérémonie, qui s'est accomplie au milieu du plus profond recueillement. Parmi les admirateurs du général, tant romains qu'étrangers, on remarquait le cardinal Pitra, français, et Mgr. Manning, archevêque de Westminster. Sa Grandeur Mgr. Belgrado, patriarche d'Antioche, a officié pontificalement. Des groupes nombreux, qui n'avaient pu trouver place dans l'église, se pressaient sur les rampes et sur la place du capitole. Le grand escalier de marbre de l'*Ara cœli* était occupé par des détachements de l'armée pontificale formant la haie jusqu'aux abords du catafalque. Tous les hommes étaient pris parmi les volontaires décorés de la médaille commémorative pro *Petri sede*. Les officiers portaient le deuil ; les drapeaux, les clairons et les tambours étaient voilés. Sur la façade extérieure de l'église tendue de

noir, entre une grande croix noire et l'écusson du général, on lisait l'inscription suivante :

LEONI CHRISTOPHORO LAMORICIERO
BELLICA VIRTULE INELITO
QUI SE ROMANÆ SEDIS JURIBUS TUENDIS DEVOVEUS
CLADE ACCEPTA
ANTEACTIS TRIUMPHIS NOBILIUS
SIBI NOMEN CONDIDIT
SOLEMNIA FUNERIS

L'intérieur de l'église était tendu de draperie, noir et or ; la belle devise du général : "SPES MEA DEUS", plusieurs fois répétée entre les colonnes, attirait les regards, et rappelait à l'assistance comment elle l'avait guidé dans sa glorieuse carrière.

Le Saint-Père a tenu, le 24 septembre, au Vatican, un consistoire secret dans lequel, après une allocution, il a proposé :

4 évêques pour l'Eglise d'Espagne, 1 pour la Belgique, 3 pour le Brésil, 1 pour la Transylvanie, 1 pour le Cap Vert et 3 autres *in partibus infidelium.* Sa Sainteté a ensuite notifié 2 élections faites par bref pontifical, pour la Nouvelle-Grenade.

Enfin, Sa Sainteté a publié les élections faites depuis le dernier consistoire par l'organe de la S. Congrégation de la Propagande, savoir : d'un évêque pour Tarse, 1 pour les Bulgares-Unis, 1 pour l'Irlande ; 1 pour l'Arménie ; 1 pour l'Abyssinie ; de Mgr. Henri Edouard Manning, protonotaire apostolique surnuméraire de Sa Sainteté, prévot de la métropole de Westminster, à l'église métropolitaine de Westminster (Angleterre) ;

Du Rév. Patrice Fechan, prêtre irlandais, du clergé du diocèse de St. Louis, à l'église cathédrale de Nashville (Etats-Unis) ;

Du Rév. Pierre Lavialle, prêtre français, supérieur du séminaire de Louisville, et recteur du collége Ste. Marie, à l'église cathédrale de Louisville (Etats-Unis) ;

Du Rév. Jean Conroy, ancien vicaire-général, administrateur apostolique du diocèse d'Albany, à l'église cathédrale d'Albany (Etats-Unis).

Après les préconisations, un avocat consistorial ayant présenté au Saint-Père l'instance du pallium pour l'église métropolitaine de Westminster, Sa Sainteté a daigné répondre : *Dàbimus propediem.*

Le 29, après avoir célébré le St. Sacrifice de la messe dans sa chapelle privée au Vatican, le Saint-Père, assisté de Mgr. d'Avila, auditeur de la Rote, a imposé avec le cérémonial requis le pallium à Mgr. Manning, nommé archevêque de Westminster. Cette cérémonie, par laquelle Sa Sainteté a conféré au prélat le signe de la plénitude de l'autorité métropolitaine, a eu lieu le jour de la fête de l'archange St. Michel, quinzième anniversaire de la publication du bref *Universalis Eclesiæ*, par lequel Sa Sainteté rétablit la hiérarchie épiscopale en Angleterre.

Voici le texte de la lettre adressée, en date du 13 juillet, à S. G. Mgr. l'évêque de Philadelphie par Son Em. le Cardinal Barnabo, préfet général de la S. Congrégation de la Propagande au sujet des Fenians :

Illustrissime et Reverendissime Domine ; S. Cong. Jug. mihi sub die C hujus mensis commisit ut Amp.—Tuæ significarem falso omnino assertum fuisse à quibus—dam foliis periodicis quod sequens data fuerit à S Sede declaratio : Fenianos non esse inquietandos. Hoc erat jussu laudati S. Concilii communicandum tibi, ne quid forte in favorem dictæ Societatis censeretur prodiisse ex Apostilicâ Sede et interim precor Deum, etc.

Romæ ex eâd. S. C. de P. F. die 13 julii 1865.

Uti frater addictissimus.

A. Card. Barnobo, præf.
H. Capalti, secret.

R. P. D. Ferd. Joc. Wood.
Episcopus Philadelphiensis.

Deux des dernières séances de l'Académie de la Religion catholique ont été particulièrement importantes : celle où le Rév. P. Antoine de Riguano, mineur observant, a traité ce sujet : " Il y a dans tout gouvernement athée et indifférent des éléments de dissolution sociale " ; et celle où le Rév. Carnelli, dominicain, a développé le thème ci-après : " La puissance royale n'a pas été conférée seulement pour le gouvernement du monde, mais principalement pour le soutien de l'Eglise."

Le P. de Riguano a d'abord signalé la tendance de notre époque à ne pourvoir qu'à la prospérité purement matérielle des États, abstraction faite de toute influence religieuse ; tendance fatale, puisque son application priverait la société des principes du vrai et du juste et même de l'idée de perfectionner, qui découle de l'idée de Dieu, et aussi puisque les sociétés, comme les individus, aspirent aux biens de la vie future.

Les hommes, a dit en substance l'orateur, croient avait accompli une grande œuvre, une œuvre philosophique, lorsqu'ils ont donné à un Etat une constitution purement naturelle ; mais que de déceptions ne se préparent-ils pas !

Après avoir examiné les divers éléments de la société, le P. de Riguano a établi avec une logique irrésistible que, faute de l'esprit *qui intra alit*, c'est-à-dire de Dieu et de la religion, les institutions politiques élaborées par les plus profonds penseurs se dissolvent au premier coup de vent.

Le discours du P. Carnelli offrait un intérêt non moins actuel : nous l'analysons en quelques mots.

Le premier fondement de la société est la religion ; l'autorité des principes, subordonnée à celle de Dieu, doit favoriser cette religion qui seule rend les sujets heureux et affermit les empires.

Dieu est la source de tout pouvoir spirituel ou civil ; si le chrétien est soumis à la loi civile, il l'est aussi à l'Eglise : on en doit dire autant du prince chrétien.

L'Ecriture et la raison nous enseignent que le souverain est en quelque sorte le ministre de Dieu, l'associé de sa providence : l'Eglise et la société civile, loin de se nuire, s'entr'aident ; ne fut-ce qu'en reconnaissance des bienfaits sans nombre que la société a reçus de l'Eglise, le souverain devrait se faire un devoir de reconnaître celle-ci pour mère, de la protéger, de l'assister dans l'accomplissement de sa sainte mission.

Mgr. Lynch, évêque de Charleston, après un long séjour à Rome, est parti le 1er de ce mois pour son diocèse, avec le docteur Birmingham, son vicaire-général.

Le retour de Mgr. Lynch s'est accompli sur le désir exprès du président Johnson, qui, loin de songer à molester l'évêque à cause de ses anciennes relations avec le gouvernement du Sud, compte sur sa charité éclairée et sur son zèle apostolique pour hâter la pacification des esprits et réparer les ruines de la guerre dans le diocèse de Charleston.

Ducis ou la Réconciliation.

(*Suite et fin.*)

Les événements politiques firent établir à Versailles un corps d'armée de réserve. Les soldats y représentèrent *Œdipe chez Admète*, réduit en trois actes, et qui n'avait pas été joué depuis plusieurs années. Ducis ne put résister au plaisir de revoir son ouvrage. Il va donc se placer modestement parmi les spectateurs. Se trouvant avec plusieurs officiers d'un régiment de lanciers, il en remarqua un dont les signes distinctifs annonçaient un colonel. Plusieurs cicatrices honorables ajoutaient à la noble expression de sa figure.

Le premier acte dispose tous les auditeurs à l'intérêt; au second, l'arrivée du vieillard appuyé sur sa fille, son guide infatigable, fait éprouver une vive émotion; mais au troisième, pendant l'admirable scène où Polynice, après l'expression des remords les plus déchirants, obtient enfin son pardon par la puissante entremise d'Antigone, Ducis entend le colonel, placé devant lui, dire à l'un de ses camarades:

—Ah! que n'ai-je une sœur! Elle m'aiderait de même à retrouver, à fléchir un père irrité...

Ces paroles, prononcées avec une expression remarquable, produisent sur le poète la plus forte impression. La conversation s'engage. Soudain Ducis est reconnu; il reçoit les hommages du public, qui le désigne comme l'auteur de la pièce qu'on vient de jouer.

—Quoi! monsieur, s'écrie le colonel de lanciers, c'est à l'auteur d'Œdipe que j'ai l'honneur de parler!..Vous voyez à ce que j'éprouve, si vous savez trouver le chemin du cœur.

—Il est si facile, répond Ducis, d'arriver à celui des braves!

—Tous n'ont pas, comme moi, un motif secret de s'intéresser à Polynice.

—Monsieur, je le vois, a besoin de se retrouver dans les bras d'un père.

—Vous le peignez si bien, ce besoin pressant, irrésistible!......Mais depuis dix ans...

—C'est le seul chagrin, dit un des officiers, que j'aie connu au colonel d'Artanval.

—D'Artanval? répète Ducis, avec un mouvement involontaire. Ah! monsieur le colonel, que je bénis le hasard qui m'a placé auprès de vous!

—Aurais-je l'honneur d'être connu d'un homme aussi célèbre?

—Je ne puis m'expliquer davantage, répond Ducis en lui serrant la main; mais veuillez vous rendre demain chez moi, rue de Satory, nº 15. Je serais bien trompé si cette heureuse entrevue ne laissait pas une longue trace dans nos souvenirs.

Le colonel ne manqua pas de répondre à l'invitation de Ducis. Le soir même, celui-ci se rendit à Roquencourt, et raconta à monsieur d'Artanval tout le plaisir qu'il avait eu à voir représenter sa tragédie.

—Ce qui m'a charmé surtout, ajoute-t-il avec intention, c'est l'impression profonde qu'elle a produite sur plusieurs militaires qui se trouvaient proches de moi. Personne ne sent plus vivement et ne saisit mieux tout ce qui frappe et intéresse, que ces guerriers si terribles au champ d'honneur, si faciles à dompter dans leurs foyers.

—Dites plutôt, cher Ducis, que rien n'est plus pathétique et plus vrai que votre Œdipe. Je me rappelle parfaitement l'avoir vu représenter. Il était alors en cinq actes, et depuis que vous l'avez réduit en trois, la marche doit être plus rapide et l'intérêt plus entraînant... Parbleu! vous devriez bien nous lire un jour ce bel ouvrage: le rôle du roi de Thèbes doit être dans votre bouche d'un effet admirable.

—De tout mon cœur, répondit le poète avec un mouvement de joie dont ne put s'apercevoir le vieillard aveugle, mais qui n'échappa point au pasteur.

Ce dernier demande en sortant à son ami le motif de cette émotion subite qu'il a éprouvée à la proposition du comte. Ducis lui avoue qu'elle comble ses vœux, et lui procure l'occasion favorable d'exécuter le projet qu'il a conçu.

— Tu me seconderas, cher M. Lemaire, dans cette entreprise si digne de toi. J'attaquerai le comte avec toute la chaleur dont je puis être capable; tu y joindras ces paroles angéliques qui coulent si délicieusement de tes lèvres: la poésie et la religion ont un si grand empire sur les cœurs! Le comte d'Artanval ne saura pas résister, et nous pourrons, mon vieil ami, compter un beau jour dans notre vie!

Dès le lendemain matin, vers dix heures, Ducis arrive à Roquencourt, accompagné du colonel de lanciers, qui, pendant la route, avait fait en vain mille questions à son honorable guide. Ils entrent chez le curé, qui les attendait avec impatience. Celui-ci les invite à se reposer quelques instants, pendant lesquels il ne cesse d'attacher sur l'étranger des regards avides et pleins d'intérêt. Enfin, ils le conduisent tous les deux à la demeure du bon M. Gervais. Ils frappent à la porte, que vient leur ouvrir le vieux serviteur du comte. En voyant Arthur, il se jette dans ses bras, et ne peut proférer une parole, tant il est ému de surprise et de joie. Arthur ne doute plus alors qu'il va paraître devant son père. Le respect et la crainte le saisissent à un tel point qu'il pâlit, en s'appuyant sur le bras du pasteur, qui lui dit à demi voix:

— Du courage, mon fils! Dieu vous ramène dans le sein paternel.

Ils entrent, ils sont introduits auprès du vénérable aveugle, à qui le fidèle valet de chambre, averti par Ducis, n'annonce que les deux amis. Le comte les accueille avec son affabilité ordinaire, les nomme ses anges tutélaires, ses consolateurs, les uniques soutiens de sa vieillesse.

— Vous oubliez, monsieur le comte, dit M. Lemaire en tremblant, que vous avez un fils.

— Vous savez, cher pasteur, que nous sommes convenus de ne jamais parler de ce rebelle, de cet ingrat... Vous m'avez fait révoquer la malédiction dont je l'avais accablé; bornez-vous de grâce à ce pieux devoir, ou bien nous nous brouillerons.

A ces mots, Arthur respire comme s'il était soulagé d'un poids affreux qui pesait sur son cœur, et saisissant la main du curé, il la presse avec l'expression de la plus vive reconnaissance.

— Eh bien! dit Ducis, en faisant signe au colonel de l'observer, est-ce aujourd'hui que vous voulez entendre la lecture de mon Œdipe?

— Sans doute, et je vous attendais avec impatience; nous dînerons ensemble, et nous ne nous quitterons qu'à la nuit.

— Volontiers, monsieur le comte: j'ai dans l'idée

que ma tragédie produira sur vous l'effet que j'en attends.

Il commence donc sa lecture. Le comte d'Artanval est assis entre eux deux, prenant tour à tour la main de l'un et de l'autre. Son vieux serviteur est debout derrière son fauteuil, et Arthur, se tenant à l'écart, achève de compléter ce tableau.

Jamais Ducis ne lut avec tant d'expression, avec autant de vérité. Ses regards se portaient sur chacun des personnages qui l'entouraient et sur lesquels il produisait des impressions différentes. Proférait-il ces vers :

> ... Je ne sais ; je sens dans mon âme flétrie
> Un trouble, une douleur qui m'obsède en tous lieux !
> Hélas ! aucun vieillard ne se montre à mes yeux,
> Aucune voix ne me crie : "Ingrat, voilà ton père !
> Vois-tu ses cheveux blancs, ses vertus, sa misère ?"

Aussitôt Arthur s'approchait dans la plus vive agitation, et voulait se précipiter aux genoux du comte ; mais celui-ci s'écriait avec l'accent de la colère et de l'indignation :

— Voilà ton supplice, ingrat, voilà ma vengeance ! Non, jamais un vieillard ne pourra s'offrir à ta vue, sans te rappeler celui que tu ne craignis pas d'abandonner, de désespérer...

Ducis prononçait-il cet anathème, si terrible dans la bouche d'Œdipe :

> ...... Retire-toi, malheureux Polynice !
> Viens-tu dans ces déserts, par un forfait nouveau,
> Pour m'en fermer l'accès, t'asseoir sur mon tombeau ?
> Viens-tu me disputer un repos que j'implore,
> Et forcer ma vengeance à te maudire encore ?

Le colonel reculait effrayé et n'osait plus lever les yeux sur l'auteur de ses jours; mais le poète répétait-il ces mots si touchants, si analogues à la situation du fils qui retrouvait son père aveugle :

> C'est donc lui que je vois ?... c'est lui !... Supplice affreux !
> C'est moi qui l'ai réduit à ce sort malheureux !

Arthur portait de nouveau sur le comte des regards attendris, et le souvenir de ce que ce digne père avait fait pour lui sauver la vie, mouillait ses yeux de larmes... Enfin, dans la scène du troisième acte, où l'auteur exprime avec tant de force le combat des passions qui cèdent aux cris de la nature, le comte paraît ému malgré lui. Arthur flotte entre l'espoir et la crainte. Ducis redouble d'élan, d'expression, et, au moment où il prononce ce pardon d'Œdipe :

> Dieux ! vous que j'invoquais pour sa position,
> Enchaînez, s'il se peut, ma malédiction...
> J'ai calmé mon courroux, calmez votre colère !
> Viens dans mes bras, ingrat : retrouve enfin ton père !

le comte d'Artanval ne peut plus résister à l'émotion qu'il éprouve ; son fils s'approche conduit par le pasteur ; il tremble, il hésite ; mais, dans l'instant même où Ducis prononce ce dernier vers, si vrai, si pénétrant :

> Crois-tu qu'à pardonner un père ait tant de peine ?

le comte saisit une main d'Arthur, qu'il croit être celle du poète, et, la pressant fortement sur son sein, il s'écrie :

—Ah ! c'est là que vous avez trouvé cette pensée à la fois simple et sublime. Ducis, que vous connaissez bien le chemin du cœur !

—Vous avouez donc que vous pardonneriez de même à votre fils ?

—Qui ? moi !... je le repousserais...

—En ce cas, je n'ai fait qu'une peinture fausse de la clémence d'un père ?

—Quoi ! dit à son tour le bon curé, en voyant le colonel aux genoux du comte, si le ciel ramenait le coupable à vos pieds, s'il arrosait votre main vénérable des larmes du repentir...

—Ah ! s'écria l'aveugle d'une voix terrible, en sentant les moustaches d'Arthur sur sa main que celui-ci couvre de baisers... Ducis... Lemaire... m'auriez-vous donc trompé ?...

—Cédez, répond le poète, cédez à l'émotion que j'ai fait naître dans votre âme ; pardonnez, et je vous devrai mon plus beau triomphe !

—Pardonnez ! ajoute le pasteur, Dieu bénira et prolongera votre carrière.

—Ah ! monsieur, ah ! mon maître, dit à son tour le vieux serviteur qui fondait en larmes, accordez-moi son pardon ! C'est le seul salaire que j'ambitionne pour mes quarante années de service !

—O mon père !... fait entendre Arthur d'une voix entrecoupée et pressant avec force la main du comte, ô mon père ! laissez-moi rentrer dans ce cœur qui bat si vivement sous ma main, sous ma main que vous avez serrée vous-même ! Votre fils n'est pas indigne de cette faveur...S'il eut le malheur de vous déplaire, s'il ne put résister à cette soif ardente de la gloire qu'il reçut de vous avec le jour, jamais il n'a combattu que les ennemis de la France...Mes cicatrices n'ont rien que d'honorable. Mon père, touchez-les, et que le guerrier sans reproche obtienne la grâce du fils coupable!

Le comte veut parler, mais la surprise, le saisissement ne lui permettent pas de proférer un seul mot. On voit sur ses traits altérés le combat de la colère et de l'amour paternel. Enfin, après quelques instants du plus morne silence et d'une effrayante immobilité, qui faisaient douter de l'arrêt qu'il va prononcer, il pousse un long soupir, ouvre les bras, et son fils s'y précipite.

—Reste, dit-il alors, ah ! reste longtemps sur ce cœur flétri par le chagrin ; sa blessure est si profonde !

—Je ne vous quitte plus, répond Arthur ivre de joie. J'ai acquis assez de gloire pour être digne de vous. Embellir vos jours, les prolonger par les plus tendres soins : voilà maintenant le seul devoir que j'aie à remplir, la seule gloire que j'ambitionne !...Et vous, dignes amis, dit-il à Ducis et au curé, qu'il embrasse et qu'il conduit dans les bras du comte, venez jouir de votre ouvrage, venez partager l'ivresse d'une famille qui n'oubliera jamais tout ce qu'elle vous doit !

—Non, non, jamais ! répète le comte d'Artanval, avec l'expression de la reconnaissance.

— Eh bien ! mon cher François, dit M. Lemaire à Ducis en l'embrassant, n'ai-je pas raison de dire que tes sermons valent bien les miens ?

—Mon ami, lui répond le poète, je sens pour la première fois pénétrer dans mon âme une sorte d'orgueil dont je ne saurais me défendre. Qui pourrait, d'après le succès que je viens d'obtenir, ne pas se glorifier d'être poète ? Art sublime, dont la céleste influence pénètre dans tous les cœurs, heureux qui te cultive sans ambition, sans envie ! heureux surtout celui qui, sentant

bien toute ta dignité, n'emprunte ta force et ton prestige que pour la gloire de Dieu, l'honneur de son pays et le bonheur de ses semblables !

LE CHEMIN DU BONHEUR

(*Suite.*)

CHAPITRE VI

ICI ET LA.

Le lendemain et les jours suivants se passèrent à la Tourmelière d'une façon assez monotone, ainsi qu'Albert l'avait prédit à ses hôtes de la Maison-Grise. Le matin on se promenait dans le jardin, l'après-midi dans le bois, ou sur la petite rivière voisine ; le soir, on faisait de la musique, et, quand la société était nombreuse et qu'on se sentait en gaieté, on jouait des charades. Albert ne trouvait pas ces occupations excessivement divertissantes, mais jusqu'ici il n'avait jamais éprouvé, pour quoi que ce fût au monde, d'intérêt exclusif ou de préoccupation passionnée. D'alleurs, les instructions de son oncle lui prescrivaient de passer quelque temps à la Tourmelière, et Albert s'y risquait en neveu obéissant, examinant soigneusement si, dans cette vie nouvelle, il ne rencontrerait pas un petit coin riant et solitaire où son cœur voulût se blottir sans y faire son nid. Mais, pendant ces quelques jours, il n'avait rien trouvé ; l'oiseau se sentait libre encore et volage. Mme Richer était vulgaire et sotte au dernier point ; Saturnin Champion était un farceur de mauvais genre ; mademoiselle Olympe... oh ! pour mademoiselle Olympe, elle pratiquait merveilleusement le système d'oscillations et d'équilibre, grapillé jadis dans Machiavel par la subtile Florentine, Catherine de Médicis. Un gouvernement constitutionnel quelconque eût envié à mademoiselle Richer l'art avec lequel elle ménageait et tenait en respect les deux partis extrêmes, favorisant alternativement l'un et l'autre sans se fixer à aucun. Un acrobate consommé ne marche pas plus fermement sur sa corde, tête en l'air et jarrets tendus, que ne le faisait la jeune fille entre l'élégant Parisien et le provincial millionnaire. Lorsqu'elle avait chanté, la veille, plusieurs duos avec Albert, elle acceptait exclusivement le bras de Champion pour la promenade du lendemain ; si elle avait donné une fleur à l'un, vous pouviez être sûr qu'elle laisserait tomber son mouchoir pour l'autre. Il est vrai que chacun des deux avait le pour et le contre : les costumes d'Albert sortaient des ateliers de Dusautoy, tandis que Saturnin étalait des gilets à raies insolites, peut-être même insolentes. Mais le premier était sans position, sans fortune personnelle ; son avenir dépendait entièrement de la munificence de l'oncle Giraud, tandis que le second pouvait offrir, avec son cœur, cinquante mille louis de rente en portefeuille, et d'énormes magasins de farine. Or, on peut avoir de beaux yeux langoureux, chanter passablement, et en même temps être capable de faire une addition. Je voudrais bien voir qu'une jeune fille élevée à Paris dans le grand pensionnat des dames B*** en sortît sans pouvoir comprendre une règle d'intérêt simple ; elle ferait une belle réputation à ses professeurs ! Or mademoiselle Olympe avait toujours remporté les prix d'arithmétique.

Mais, par contre, Albert n'en avait jamais obtenu aucun. Il était avocat de nom, flâneur de profession ; musicien acharné par les boutades et paresseux avec délices. Un léger penchant à l'indécision et à la rêverie se mêlait à toutes ses belles qualités et ne lui messéait pas. Ce fut donc en rêvant assurément qu'un jour, étant grimpé au fameux belvédère, en compagnie de Saturnin Champion, il s'approcha nonchalamment du vitrage, il regarda, loin, bien loin, par delà la bruyère, les murs croulants et le toit d'ardoises de la Maison-Grise. Alors, tout en bâillant et dans un demi-sommeil sans doute, il dirigea le télescope de ce côté, et y appliqua son œil, tâchant d'y découvrir quelques détails plus précis de la vieille maison si morne, qu'elle semblait déserte. Mais il eut peu de temps pour la considérer.

" C'est donc là que Rose respire,

et c'est donc pour cela que vous avez l'air si distrait, quand vous ne chantez pas ? demanda la voix railleuse de Saturnin qui lui frappait familièrement sur l'épaule.

Albert se retourna avec humeur : " Monsieur Champion, répliqua-t-il d'un ton expressif, je sais ce que vous voulez dire. Je puis avoir l'air parfois distrait ou ennuyé, mais je vous prie de ne pas vous en inquiéter, pas plus que je m'occupe de vos gilets mirifiques. Chacun de nous peut avoir ses ridicules ; mais dans le monde auquel j'appartiens, lorsqu'on les remarque, on les passe poliment sous silence.

— Bah ! bah ! ne nous fâchons pas, répliqua le pacifique marchand de farine ; j'ai voulu plaisanter un peu, comme un garçon sans malice que je suis. Du reste, si jamais vous vous avisiez de préférer une vicomtesse de Mareilles sans dot à mademoiselle Richer de la Tourmelière, vous comprenez bien que je n'en serai pas fâché, et que je n'y trouverais rien à dire.

Albert ne répondit que par un léger haussement d'épaules, et descendit du belvédère, le front assez rembruni. Une ou deux heures plus tard, la poste lui apporta une lettre de son oncle. Voici ce que M. Giraud disait à son neveu :

Mon cher,

" Je m'étonne de n'avoir pas encore de toi quelques " récits sur tes victoires et conquêtes. Songe que tu " devrais bien m'en envoyer un bullutin de temps à " autre. Je sais que, dans les salons où tu as vécu, il " n'est pas d'usage, pour un jeune homme bien élevé, de " faire l'amour à la hussarde ; mais, d'un autre côté, la " lenteur est impolitique ; il faut battre le fer pendant " qu'il est chaud.

" Chaque soir, lorsque je vois la lune se lever au-des- " sus du magasin de nouveautés qui fait le coin du bou- " levard, je pense à mademoiselle Olympe et à toi, et je " me dis : A présent, mes deux amoureux se promènent " sans doute bras dessus bras desssous dans le parc de " la Tourmelière. Combien d'allées désertes ont-ils " parcourues ? Combien de soupirs mal étouffés ont-ils " laissé échapper sous l'influence irrésistible de cet astre " protecteur des amants ? Tu vois donc bien, mon cher " Albert, que puisque ton oncle poétise, il est disposé à " l'indulgence. Ainsi, parle sans crainte : avoue-moi " tes transports et tes espérances ; ta confession la plus " hardie sera accueillie sans aucune sévérité et tu pour- " ras même recevoir, avec l'absolution, la benédiction de

ton oncle,

FRANÇOIS GIRAUD.

" P. S. J'espère que, lorsque tu parcours les allées " du parc, l'amour ne te trouble pas entièrement la vue, " et que tu as des yeux pour autre chose encore que " pour la taille mignonne et les cheveux crêpés de made- " moiselle Olympe ! Il m'importe beaucoup de savoir si " les arbres de haute futaie sont aussi nombreux et " aussi énormes que le prétend madame Richer. Pour " les terres en culture, je sais à quoi m'en tenir ; j'ai " vu les plans du cadastre et les baux des fermiers. " Mais tu comprends que la valeur des bois varie beau- " coup suivant leur hauteur et leur épaisseur. Je ne " voudrais pas m'en laisser conter par cette grosse ma- " man Richer. Ainsi, sois homme, et sache mener de " front l'amour et les affaires. Aie l'œil au guet, et tu " n'achèteras pas chat en poche. Songe que c'est un " avis essentiel que te donne

" ton oncle,

" FRANÇOIS GIRAUD."

Albert, en achevant cette lettre, la froissa dans ses mains avec dépit. Décidément il jouait de malheur ce jour-là : " En voici un qui me raille ; l'autre m'espionne, pensa-t-il avec humeur. Et, pour comble de félicité, madame Richer, qui se propose de nous mener manger des fromages à la crême à sa ferme des Ormoies ! Non, c'en est trop pour un jour ! Il faut que je prenne un peu l'air. Je ne suis pas un enfant après tout, et j'irai où bon me semble."

Et, sur cette résolution énergique, Albert prit sa casquette, son fusil de chasse, et s'éclipsa sous les grands arbres du parc. De quel côté allait-il ? C'est bien simple, il allait à la Maison-Grise. Son cœur de jeune homme, simple et affectueux encore, venait de se réveiller. On lui rappelait brutalement qu'il devait penser avant tout au mariage et aux affaires ; et lui songeait qu'il aurait mieux aimé d'abord rencontrer des amis. Or, ces amis, il ne les voyait que sous le toit décrépi, derrière le mur en ruine. Voilà pourquoi il allait à eux d'un pas rapide, sans même donner un regard à la circonférence des chênes de la Tourmelière, neveu ingrat qu'il était.

Il retrouva aisément son chemin à travers la lande, et arriva bientôt devant la vieille maison. La grille était ouverte, il y pénétra sans rencontrer personne. La porte du perron n'était même pas fermée, tant était grande la confiante sécurité des habitants de cette maison, trop respectés pour craindre les insultes, trop pauvres pour tenter les malfaiteurs. Mais le jeune homme l'eut à peine dépassée qu'il s'arrêta sur le seuil, immobile, retenant son souffle, tout entier à ce qu'il entendait. Voulez-vous savoir ce qu'il entendit, lecteur ? Eh bien, il entendit d'abord un clavecin. C'est bien à dessein que nous employons ce nom antique, parce que l'instrument aux sons grêles, à la voix légèrement fêlée, remontait évidemment à l'époque où cette dénomination était en vigueur. Mais heureusement le clavecin n'était pas seul. Deux voix pures et sonores, fondues avec une merveilleuse harmonie, chantaient un adagio empreint d'une majesté sublime et d'une ravissante douceur.

La voix pathétique de Renée exhalait avec une suavité enchanteresse ce chant mélodieux et limpide, accompagné par Gabriel en notes plus basses et sonores. Tantôt les deux voix vibraient à l'unisson ; tantôt le soprano s'élevait en invocation plaintive et douce, puis revenait au chœur, magique de puissance et de majesté.

Albert écoutait avec admiration et en silence ; il ne connaissait pas cette musique qu'il n'avait jamais entendue, et dont le style large et simple ne rappelait en rien les broderies mélodiques de l'école moderne. Sans le savoir, il avait marché jusqu'à la pièce où se tenaient les chanteurs, et au dernier accord, suave et mourant comme la vibration d'une harpe, son instinct d'artiste se réveilla en lui et il poussa brusquement la porte. Renée, debout auprès du clavecin, se retourna en tressaillant ; Gabriel, qui vit entrer le jeune homme avec son fusil sur l'épaule et une larme dans les yeux, se leva en lui souriant.

— De qui est cette musique que vous chantiez si bien tous les deux ? demanda Albert tout ému.

— C'est un psaume du vieux maître Marcello, répondit le jeune prêtre ; le fameux *Cœli enarrant gloriam Dei*, que l'on regarde comme une de ses plus belles inspirations.

— Hélas ! moi qui suis un habitué des Italiens, j'ai honte de dire que je ne connaissais pas ce chef-d'œuvre. Mais je devrais avoir honte aussi d'être entré sans façon, en vrai rustre, tant votre chant m'allait au cœur. Pardon, mille fois pardon, mademoiselle Renée.

— Oh ! ma sœur vous pardonnera aisément, dit Gabriel, car vous étiez alors subjugué par la musique du vieux maître qu'elle aime tant.

— Comment ne l'aimerais-je pas ? dit Renée pensive encore. C'était celui que notre mère chantait de préférence ; c'est celui qu'elle-même m'a fait étudier. Dans plusieurs de ces psaumes, j'entends encore le son de sa voix et je crois retrouver quelques-unes de ses pensées. Il y a des notes qui me tombent sur le cœur comme les larmes que ma mère laissait couler en les chantant. Bien souvent je ne vois plus le livre ouvert devant moi, ni le vieux clavecin désaccordé : mais je crois entendre une mélodie divine vibrer bien haut, bien loin, si parfaite et si pure que je la comprends et l'admire sans pouvoir l'imiter.

— C'est pour cela que vous chantez si bien, dit Albert avec enthousiasme. Tout à l'heure je sentais, en vous entendant, que la divine pensée du maître vous avait saisie tout entière, et que le monde extérieur ne vous abordait plus. Soyez seule ici, ou entourée d'auditeurs nombreux, quand vous vous pénétrez de cette inspiration magique, votre voix s'élève au ciel et votre âme suit votre voix. Oh ! mademoiselle, je me flatte de déchiffrer passablement une partition, mais, 'près de vous je ne suis pourtant qu'un novice. Je ne pourrais jamais chanter ce psaume d'une manière passable, après vous et monsieur Gabriel.

— Vous le pourriez peut-être si c'était votre mère qui vous l'eût appris, répondit la jeune fille avec une expression profonde.

Albert ne répliqua rien ; il pensait que peut-être Renée avait raison et que ce qui donnait à sa voix tant de charme et de puissance, c'était le sentiment, le souvenir, la flamme intérieure et divine.

Et il regardait Renée dont les yeux s'étaient baissés après l'éclair magique qui les avait allumés, et entre les longs cils desquels on voyait perler une larme.

O mademoiselle Olympe ! que vous étiez loin dans ce moment avec votre système de bascule et vos roulades italiennes !

— Je comprends la prédilection de ma sœur pour le vieux maître dont nous avons étudié les chants dès l'enfance, dit à son tour Gabriel. Souvent dans de belles

nuits d'Amérique, quand j'étais seul dans l'immensité des savanes ou des forêts, et que je sentais mon âme s'élever sur les ailes de la prière et de l'extase, c'était toujours un hymme de Marcello qui me venait aux lèvres et qui exprimait le mieux ce que j'avais au fond du cœur.

— Seulement je n'étais pas là pour t'accompagner, dit Renée avec tristesse. Que ne suis-je un homme aussi! Je ne t'aurais jamais quitté; nous aurions souffert ensemble, prié et ramené des âmes au Seigneur.

— Tu oublies mon père, dit Gabriel avec un doux reproche dans la voix.

— C'est vrai, reprit la jeune fille. Il a tant besoin d'un peu de tendresse et de gaieté dans cette grande maison solitaire. Allons, mon frère, Dieu fait bien ce qu'il fait.

— Et pourtant vous devez beaucoup souffrir de l'absence presque continuelle de votre frère et des dangers auxquels il est exposé, dit Albert avec intérêt. Quand vous vous séparez, c'est sans savoir si vous vous reverrez encore.

— Oui, fit Renée en relevant la tête avec une douloureuse énergie; oui, la séparation est terrible, et quand Gabriel est loin de moi, il me semble que mon cœur l'a suivi, tant je me sens faible et découragée. Il a été le seul compagnon de mon enfance, il est le seul ami de ma jeunesse. Mais c'est parce que j'ai en lui mon plus précieux trésor que je ne puis pas le marchander à Dieu."

A ces paroles si simples et si empreintes d'une conviction profonde, Albert resta quelques instants silencieux. Que de choses il avait apprises dans cet entretien si court! Que d'horizons nouveaux s'étaient ouverts pour lui! Jusqu'ici il n'avait vu de la vie que le côté facile, la grande route battue et bordée de frais gazons. Mais voici qu'on lui montrait un sentier inconnu, aride et presque désert: le chemin du devoir obscur, du sacrifice incessant et modeste, la voie douloureuse où l'on répand ses larmes sans les compter, parce qu'à l'horizon céleste l'Espérance et la Foi vous sourient. Et qui lui offrait cette perspective austère et héroïque? Une toute jeune fille de dix-huit ans. Renée lui révélait l'héroïsme de la femme chrétienne, comme elle l'avait initié aux sublimités de la musique religieuse. Jusqu'ici il avait totalement ignoré l'une et l'autre. Vraiment il avait beaucoup appris en une heure.

Voici pourquoi il s'en revint taciturne et pensif à la Tournelière, après avoir serré la main à ses amis de la Maison-Grise, et obtenu la permission de venir parfois les écouter. Voilà pourquoi sa mine se rembrunit encore, quand, à son entrée dans la cour, il fut salué par les rires d'Olympe et de Saturnin.

— Eh quoi! la carnassière vide! s'écria la jeune demoiselle. C'est pour cela sans doute que vous avez l'air si préoccupé, monsieur Albert.

— Mes terres sont cependant des plus riches en gibier, interposa Mme Richer. A chaque pas que vous faites dans les blés, les perdreaux vous partent dans les jambes.

— Eh! eh! monsieur Maucroix n'a peut-être pas chassé sur vos terres aujourd'hui, dit finement Saturnin. Puis quand il y a trop de gibier, on balance, on tergiverse, on fait le difficile et ma foi... souvent on finit par manquer son coup. Vous savez qu'il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, ajouta-t-il plus bas, en touchant presque l'oreille de son rival.

Albert fit dédaigneusement la sourde oreille et répondit qu'il n'avait pris son fusil que pour lui servir de contenance, en guise de canne ou de parapluie, mais qu'il avait été errer dans les landes sans se préoccuper d'aucune espèce de gibier.

ETIENNE MARCEL.

(*A continuer.*)

UN SUCCES DE LARMES.

I

LE PRISONNIER.

Les habitants de Rome étaient tout entiers à la prière. Ils se livraient aux exercices pieux de la semaine sainte, et allaient d'église en église visiter le saint tombeau: les curés de la capitale du monde chrétien avaient rivalisé de zèle et de magnificence pour la construction et l'ornementation de la chapelle provisoire où reposent pendant cette journée mémorable les espèces consacrées. Toutes les chapelles de la ville, comme toutes les églises, regorgeaient de fidèles. A Saint Pierre, plus encore que partout ailleurs, on se pressait pour entendre les saintes prédications, les récits navrants de la passion de Jésus-Christ.

C'était le vendredi saint, le plus douloureux et le plus touchant des anniversaires pour le chrétien.

Bientôt la nuit tomba, et l'heure de la prière du soir sonna dans cent endroits différents.

A ce moment, combien de fidèles eussent voulu pénétrer dans la chapelle Sixtine, fondée en 1571 par le pape Sixte IV?

Ils eussent voulu non-seulement prier ou admirer les peintures à fresque de Michel-Ange, — ou les naïves et sublimes compositions du Pérugin ou de Ghirlandajo, ou l'immense page du *Jugement dernier*, qui couvre toute la paroi de l'autel, — mais encore entendre le *Miserere*, de Gregorio Allegri, morceau qui, selon l'usage, devait être chanté devant le Souverain Pontife et tous les membres du sacré collége.

Cette œuvre, plus célèbre sous le rapport historique assurément qu'au point de vue de la valeur musicale, ce *Miserere*, composé à deux chœurs, l'un à quatre voix, l'autre à cinq, produisit, sur les gens qui étaient entrés dans la chapelle, son effet accoutumé. Sa simplicité sévère, jointe à une exécution irréprochable, lui donnait une teinte religieuse vraiment rare.

Grâce à la beauté du lieu où on chantait ce morceau, il n'y avait rien de plus grave, rien de plus expressif, rien de plus magistral.

Aussi commençait-on à le considérer comme un chant sacré, et défendait-on d'en donner copie à qui que ce fût.

Le nombre des auditeurs du *Miserere* était fort restreint: il y avait eu beaucoup d'appelés, mais très-peu d'élus.

Quand les dernières mesures eurent retenti sous les voûtes splendides de la chapelle Sixtine, chacun sortit émerveillé, et les Romains allèrent proclamant partout le génie presque divin du compositeur Grégorio Allegri.

L'art seul obtient de ces triomphes qui émeuvent et

enthousiasment pacifiquement toute la population d'une grande ville. C'est là son plus beau privilége.

Gregorio Allegri, prêtre, de la famille du peintre Corrége, appartenait alors au collége des chapelains chanteurs de la chapelle pontificale.

Pendant que son nom était répété par toutes les bouches, Allegri, pauvre, humble et fervent, travaillait dans la solitude et le silence, s'efforçait de prouver à chacun par ses actions que le principal mérite d'un homme est toujours la vertu, et ne passait jamais vingt-quatre heures sans visiter les malheureux détenus dans les prisons de Rome.

Ce jour-là, pendant l'exécution si solennelle de son *Miserere*, Allegri s'occupa d'une bonne œuvre, d'une œuvre charitable entre toutes. S'il n'avait pas paru à la chapelle Sixtine, s'il s'était soustrait aux félicitations du pape et des cardinaux, c'est qu'un devoir d'humanité l'appelait, à cette heure-là même, dans une des prisons de la ville éternelle ; et pour rien au monde il n'eût voulu manquer à ce devoir, il n'eût oublié sa visite accoutumée.

Suivons-le donc, par la pensée, dans le sombre cachot où gémit depuis longtemps déjà le docteur Pietro Rametti.

A l'aspect d'un pareil séjour, comment ne pas plaindre, malgré ses fautes, le coupable qui y est enfermé ?

Un jour douteux y pénètre par une petite croisée munie de barreaux si rapprochés, qu'on voit sur les dalles humides une simple empreinte quadrillée de la lumière. Le cachot est propre, mais il n'a pour meubles qu'une table de bois, une chaise et un grabat que la munificence du directeur de la prison a daigné rendre moins mauvais que les lits des autres prisonniers.

Pietro Rametti, accablé par plus de quinze années de captivité, n'a pas encore atteint sa cinquantième année, et cependant ses cheveux sont presque blancs ; le feu de la vie s'est en partie éteint dans ses yeux caves et ternes ; sa barbe est longue et inculte ; les saillantes pommettes de ses joues attestent qu'une maladie de langueur dévore intérieurement le prisonnier. Ce malheureux dépérit : son cachot est comme l'antichambre de sa tombe.

Mais pourquoi ce terrible châtiment ? Pourquoi cette séquestration perpétuelle ? A le bien regarder, cet homme n'a pas les traits d'un criminel de profession. Il y a plus de désespoir que d'avilissement dans l'expression de sa physionomie. Quelle faute l'a conduit dans cette sombre solitude, lui qui, en ce moment, semble commander la sympathie de son illustre visiteur ?

Pietro Rametti expie un crime horrible, et, si on ne lui a pas infligé la peine capitale, c'est à la sollicitation suprême de sa famille qu'il doit l'espèce de grâce dont il jouit.

Sa famille était connue, honorée dans Rome. Après la condamnation prononcée, sa femme et ses enfants, se jetant aux genoux de Sixte IV, avaient obtenu du Souverain Pontife une commutation en prison perpétuelle. On avait épargné à cette famille la douleur et la honte de voir son chef sur l'échafaud.

Les antécédents du coupable étaient d'un caractère si honorable, que jamais, en pronostiquant son avenir, on n'eût pu penser que le crime y trouvât sa place.

En effet, perdu de bonne heure dans les abîmes de la science, Pietro Rametti avait déjà, à vingt-quatre ans, étudié, approfondi les mystères les plus ardus de la science et toutes les questions naturelles et physiologiques agitées de son temps. C'était un érudit patient, un laborieux théoricien.

Exerçant l'art de la médecine, il avait occupé un rang distingué parmi les docteurs, acquis une réputation méritée dans toute l'Italie, sans toutefois être parvenu aux honneurs ni à la fortune. Il avait le savoir ; le savoir faire lui manquait.

A vingt-six ans, il avait épousé une jeune personne dont la beauté était la principale richesse ; et de ce mariage d'inclination étaient nés quatre enfants, si bien que Pietro Rametti pouvait difficilement subvenir aux besoins toujours croissants de sa famille.

Julia, la femme de Pietro, avait apporté en dot à son mari, non une somme considérable ou seulement assez ronde, mais une entente parfaite de l'économie domestique, toutes les qualités d'une bonne ménagère. Une distinction modeste dans les manières, d'ardentes croyances, un dévouement profond au compagnon de sa vie, un amour sans bornes, capable de devenir héroïque dans l'occasion, tels étaient les mérites de la jolie Siennoise.

Mais, encore une fois, tout cela ne constituait qu'une fortune négative.

Ils virent bientôt venir des jours de gêne. Enfin la misère les regarda face à face, la misère hideuse, qui donne de mauvais conseils !

Pietro s'armait d'un courage fébrile ; il passait les jours et les nuits à travailler, pâlissait sur ses livres, sondait tous les secrets de la science contemporaine, parvenait à s'abstraire dans l'étude.

Ses efforts le conduisaient bien à éclaircir quelque difficile question scientifique ; mais qu'importait pour le bien-être du ménage ? La solution trouvée n'amenait pas un écu de plus dans la bourse commune. Loin de là, les ingrédients chimiques coûtaient cher, et le pécule déjà si mince des jeunes époux en était d'autant diminué.

Jamais de plaintes dans la bouche de Julia. Elle redoublait de zèle, se résignait doucement, parvenait à faire l'impossible. Et la famille Rametti vivait au sein des privations, c'est-à-dire qu'elle ne mourrait pas de faim. Les pauvres enfants mangeaient un pain rare et dur, humecté par Julia de larmes silencieuses.

II

UNE CURE MERVEILLEUSE.

Cette existence de gêne incessante lassait Pietro Rametti, qui, ambitieux de gloire, n'avait pas une résignation comparable à celle de sa douce compagne. Au moment d'une de ces crises de misère qui réduisaient le pauvre ménage au désespoir, un événement inattendu surprit la famille de Pietro. Rametti avait un cousin fort riche, avec lequel il n'avait jamais eu que peu de relations. C'était un ancien marchand de Pise, dont les navires avaient longtemps porté des pacotilles sur les côtes barbaresques et dans les échelles du Levant.

Le vieux marchand tomba malade. En peu de jours, la gravité de son mal s'accrut au point que la plupart des docteurs de Pise le déclarèrent inguérissable. Son état était regardé comme désespéré ; ses voisins, même, le disaient mort ; et l'on s'entretenait déjà du chiffre de la succession qu'il laissait.

Un jour, pendant que Pietro Rametti, plongé comme à l'ordinaire dans un travail opiniâtre, s'était enfermé

au fond de la petite chambre qui lui servait de cabinet, un cavalier s'arrêta devant la porte de la maison, frappa et demanda :

— Il dottore Pietro Rametti ?

— C'est ici, répondit une voix féminine.

Et Julia se hâta d'aller ouvrir.,

Le cavalier descendit de sa monture, qu'il attacha aux barreaux d'une fenêtre grillée qui se trouvait à côté de la porte.

— Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur ? demanda Julia étonnée de cette visite non annoncée.

—J'arrive au grand galop de Pise, répondit l'inconnu. Je viens chercher le célèbre Pietro Rametti de la part de son cousin Aggutorio, qui est dans une situation désespérée.

— Et vous venez ?...

— Je viens réclamer pour mon maître les soins habiles de votre mari.

L'envoyé fut promptement introduit dans le cabinet de Pietro, à qui il renouvela sa demande. Il ajouta :

— J'ai ordre de vous promettre, au nom du seigneur Aggutorio, une récompense tout à fait princière, si vous parvenez à le guérir du mal aux atteintes duquel tous les médecins de Pise déclarent qu'il doit succomber. Voulez-vous tenter la chose ?

— Je la tenterai, répondit hardiment Pietro, qui n'était pas homme à manquer une si belle occasion.

En moins d'une heure, il eut achevé ses préparatifs de départ. Bientôt il monta sur le cheval de l'envoyé et s'élança dans la direction de Pise.

— Voilà un homme expéditif et d'une autre trempe que les docteurs de notre ville, pensa le valet d'Aggutorio.

Franchir la distance de Rome à Pise fut pour Pietro Rametti l'affaire de peu de temps. On eût dit un courrier extraordinaire, tant son cheval dévorait l'espace. Le cas était pressant, et le mari de Julia ne perdait pas de vue son importante mission.

Le vieux Aggutorio semblait toucher à ses derniers moments quand son jeune cousin se présenta chez lui prêt à tenter une cure si difficile.

Mais celui-ci, nous le savons, possédait de rares connaissances en médecine. Il ne tarda pas à s'apercevoir que tous les médecins de Pise, appelés au secours d'Aggutorio, s'étaient complétement trompés sur la nature de son mal et sur les remèdes qu'il fallait employer. Il fit quelques prescriptions énergiques, auxquelles personne jusqu'alors n'avait pensé; enfin il osa d'autant plus que ses confrères s'étaient montrés plus timides. Ces efforts obtinrent un plein succès. Quinze jours après l'arrivée de Pietro Rametti, le vieux Aggutorio revenait à la santé, et la moitié des Pisans émerveillés criaient au miracle en vantant l'immense savoir du docteur romain.

Déjà le vieillard se sentait sauvé ; et, comme il était à peine sexagénaire, il ne doutait pas d'avoir encore de longues années à courir.

Lorsque Pietro, que le soin de sa clientèle, si peu fructueuse qu'elle fût, rappelait à Rome, parla de retourner dans la ville éternelle, Aggutorio le manda dans son salon, — magnifique galerie de tableaux et de statues, voluptueuse Eden qu'il luit eut semblé bien dur de quitter :—les raffinements du luxe, en effet, rendent la mort si effrayante !

(*A continuer.*)

Etude sur Florian.

FLORIAN, OU BIENFAIT ET RECONNAISSANCE.

Jean-Pierre-Claris de Florian est né en 1755, au château de Florian; dans les basses Cévennes. Retiré a Sceaux durant la tourmente révolutionnaire, il se vit arraché à sa vie paisible et jeté dans les prisons. Il en sortit avec le germe de la maladie qui l'enleva peu après, le 13 septembre 1794. Florian est le premier de nos fabulistes après La Fontaine. Le poète sait varier ses couleurs avec ses sujets ; il sait décrire et converser, raconter et moraliser ; nulle part on ne sent l'effort, et partout on aperçoit la mesure.

Florian se procurait souvent les plus douces jouissances qu'on puisse obtenir dans la carrière des lettres. Honoré de la confiance et de l'amitié du vertueux duc de Penthièvre, dont il était le premier gentilhomme, il trouvait amplement dans les honoraires que lui faisait accepter ce prince, de quoi pourvoir à ses besoins. L'argent que sa plume élégante et féconde pouvait lui rapporter, était employé secrètement à des bienfaits, dont il jouissait avec d'autant plus de sécurité, qu'il feignait de les répandre au nom du duc qui, chaque jour, l'envoyait distribuer dans Paris la majeure partie de ses revenus.

Déjà les *Fables* de Florian avaient soulagé maintes infortunes. Les *Deux Billets* en avaient acquitté bien d'autres, auxquels des malheurs imprévus ne permettaient pas de faire honneur. Le *Bon Ménage* empêchait souvent que la gêne et le besoin ne troublassent la paix de celui qui habite sous le chaume, et la *Bonne Mère* partageait entre les mères pauvres le produit de son succès; En un mot, Florian pouvait compter plus d'un heureux par chacun de ses ouvrages.

Un jour qu'il était allé chez son libraire, homme probe, mais sévère dans le commerce, le commis de ce dernier, qui avait été toute la matinée en recettes, entre dans le cabinet de son patron, et, après lui avoir rendu compte de sa tournée, lui remet un billet à ordre de six cents livres que le débiteur s'était trouvé dans l'impossibilité d'acquitter.

— Eh bien ! faites protester, dit brusquement le libraire.

— Ah ! monsieur, un artiste malade depuis plusieurs mois, sa femme sur un lit de douleur, et trois enfants...

— J'en suis bien fâché ; mais il faut que je me mette en règle.

— Quel est donc ce débiteur qui vous intéresse tant ? demanda au commis Florian, qui avait écouté la conversation avec un profond sentiment de compassion.

— C'est un Languedocien, homme d'honneur, mais un peu trop facile à obliger des amis dont il est dupe.

— Un Languedocien ! reprend Florian. Il m'intéresse comme vous en qualité de compatriote, et je me charge de sa dette. Elle est de six cents livres, si j'ai bien entendu ?

— Oui, répond le libraire. C'est un emprunt qu'il a fait par un billet à ordre, et ce billet est tombé dans mes mains.

— Eh bien ! retenez ces six cents livres sur le prix du manuscrit de *Numa*, que je vous ai remis l'autre jour. Si l'artiste paie la somme, vous m'en tiendrez compte. Mais vous me promettez bien de ne jamais la lui demander, et surtout de lui taire mon nom, n'est-ce-pas ?

— En ce cas, je vais mettre mon acquit au billet et vous le rendre.

— Non, non: je ne veux aucunement connaître ce débiteur. Il me suffit qu'il soit du Languedoc et père de famille.

Plusieurs mois se passèrent; Florian, accoutumé à faire du bien, tant au nom du duc de Penthièvre que pour son propre compte, avait entièrement oublié ce billet de six cents livres. Sur ces entrefaites, celui qu'il avait obligé si généreusement sans qu'il put s'en douter, et qui se croyait toujours débiteur de cette somme envers le libraire, vint le trouver dès qu'il fut rétabli de sa longue maladie. L'artiste se nommait Quéverdo, graveur et dessinateur, élève du célèbre Eisen, et s'était déjà fait dans la capitale une réputation méritée. Il remercie d'abord son créancier de l'obligeance qu'il avait eue, et lui propose de renouveler son billet pour six mois, époque où il est certain d'y faire honneur, lui offrant d'ajouter au capital de la somme les intérêts pour la prorogation qu'il sollicite.

— Vous ne me devez rien, lui répond le libraire: votre billet est acquitté.

— Comment?... et par qui?

— Par quelqu'un qui ne veut pas se faire connaître, et qui vous accorde tout le temps que vous voudrez. Oh! il n'est pas difficile en affaires, celui-là! Je gagerais bien qu'il a déjà tout à fait oublié ce qu'il a fait pour vous.

— Mais je ne me laisse obliger à ce point que par ceux que je connais. Artiste et homme de cœur, j'ai trop de fierté, je l'avoue, pour consentir à ignorer à qui je dois un pareil service.

— Et c'est précisément pour cela que vous devez, sans crainte de blesser sa délicatesse, accepter le secours d'un compatriote.

— Quoi! c'est un Languedocien? Cet aveu me fait du bien. De grâce, achevez de me faire connaître ce généreux appui que le ciel m'envoie. Mon cœur a besoin de le connaître, et si vous refusez, vous allez me forcer à vendre le peu d'argenterie que je possède, ou l'un de mes meilleurs tableaux auxquels je tiens le plus, pour acquitter cette dette sacrée. Je souffrirais trop du moindre délai.

Le libraire voulut persister à cacher le nom du créancier anonyme, mais Quéverdo mit tant d'insistance et lui témoigna un si pénible tourment de son silence, que celui-ci n'eut pas le courage de le laisser dans une plus longue incertitude et lui avoua que c'était le chevalier de Florian.

— J'aurais dû m'en douter, reprit l'artiste. Ce sont là de ses tours, et je connais plusieurs de mes confrères qu'il a secourus de même avec le produit de ses ouvrages. Mais j'espere me venger bientôt, et lui prouver que ce n'est pas gratuitement qu'on m'oblige avec tant de grâce et de générosité.

Plusieurs mois s'écoulèrent encore, sans que le graveur languedocien, malgré tous ses efforts et son économie, pût amasser de quoi retirer son billet resté dans les mains du libraire. Florian, depuis quelque temps, travaillait à son conte en vers intitulé *Le Cheval d'Espagne*, et qui n'est pas le moins intéressant de ses ouvrages. Content de son travail, il voulut s'assurer s'il avait réussi. Il fit une lecture de son œuvre au cercle du duc de Penthièvre, qu'on pouvait consulter avec confiance en fait de morale et de sentiment. Ce prince, ainsi que toutes les personnes qui l'entouraient, fut charmé du petit chef-d'œuvre du poète. On ne savait, en effet, ce qu'on devait admirer le plus dans cette charmante production, ou le style enchanteur ou le charme des détails. Des applaudissements unanimes donnèrent à Florian la certitude d'avoir dépeint fidèlement la nature, et surtout d'avoir atteint le but moral qu'il s'était proposé.

La lecture de ces beaux vers avait produit un effet sensible sur l'un des jeunes pages du duc de Penthièvre, nommé Ernest, fils d'un officier mort aux armées, et doué d'un excellent cœur qu'il cachait sous la plus aimable espièglerie. Il était ce jour-là même de service, et se trouvait placé derrière le fauteuil du prince. Il ne perdit pas un seul mot de l'œuvre de Florian. Comme *Sanchette* l'intéressa! Combien l'ingrat *Favori* lui parut coupable! Qu'il aurait eu de plaisir à ramener à la ferme l'aventureux coursier! Et le passage surtout où *Favori*, monté par l'infant d'Espagne, reconnaît la *bonne Sanchette*, ce passage, dis-je, fit sur Ernest la plus vive impression. Sans cesse, il avait devant les yeux ce délicieux tableau. Partout il récitait *Le Cheval d'Espagne* avec la chaleur et l'enthousiasme d'une âme neuve et d'une ardente imagination. On lira volontiers ces vers charmants:

On court bien loin pour chercher le bonheur!
A sa poursuite en vain l'on se tourmente:
C'est près de nous, dans notre propre cœur,
Que le plaça la nature prudente.
Prouvons ici, sans beaucoup discourir,
Que ce vrai bien s'attrape sans courir.

Certain coursier, né dans l'Andalousie,
Fut élevé chez un riche fermier.
Jamais cheval de prince ou de guerrier,
Ni même ceux qui vivaient d'ambroisie,
N'eurent un sort plus fortuné, plus doux!
Tous, dans la ferme, aimaient notre Andaloux,
Tous, pour le voir, allaient à l'écurie
Vingt fois le jour; et ce coursier chéri,
D'un vœu commun, fut nommé Favori.

Favori donc avait de la litière
Jusqu'aux jarrets, et dans son ratelier,
Le meilleur foin qui fût dans le grenier.
Soir et matin, les fils de la fermière
Encore enfants, ménageaient de leur pain
Pour l'Andaloux; et lorsque dans leur main
Le beau cheval avait daigné le prendre,
C'étaient des cris, des transports de plaisir;
Tous lui donnaient le baiser le plus tendre;
Dans la prairie ils le menaient courir;
Et le plus grand de la petite troupe,
Aidé par tous, arrivait sur sa croupe.
Là, satisfait, et d'un air triomphant,
Des pieds, des mains, il pressait sa monture,
Et Favori modérait son allure,
Craignant toujours de jeter bas l'enfant.

De Favori ce fut là tout l'ouvrage
Pendant longtemps; mais quand il vint à l'âge
De trente mois, la femme du fermier
Le prit pour elle, et notre cavalière
En un fauteuil sise sur le coursier,
La bride en main, dans l'autre la croupière,
Ses pieds posés sur un même étrier,
Allait, trottait au marché faire emplette,
Chez ses voisins acquitter une dette,
Ou visiter son père déjà vieux.
A son retour notre bonne Sanchette
Accommodait Favori de son mieux,
Et lui doublait l'avoine et les caresses.

Plus on grandit, plus on devient vaurien !
Ce Favori que l'on traitait si bien,
Ce cher objet de si douces tendresses,
Fut un ingrat ; et, quand il eut quatre ans,
Il s'indigna, dans le fond de son âme,
D'être toujours monté par une femme :
" Est-ce donc là, disait-il dans ses dents,
Le noble emploi d'un coursier d'Ibérie ?
Avec des bœufs j'habite l'écurie
D'une fermière, et frémis de courroux
Quand on me voit, comme un ânon docile,
Au petit trot cheminer vers la ville,
Ayant pour charge une femme et des choux.
Non, je ne puis souffrir cette infamie !
Je suis né fier, et, dussé-je périr,
Je prétends bien dans peu m'en affranchir ! "

Orgueil ! orgueil ! c'est par toi qu'on oublie
Vertus, devoirs ; par toi tout a péri :
Tu perdis l'homme, et perdis Favori !

Un beau matin, que la bonnne Sanchette,
Selon l'usage, allait toute seulette,
Vendre au marché les fruits de son jardin,
Elle eut besoin (je ne sais pour quoi faire)
De s'arrêter un moment en chemin ;
D'un saut léger elle est bientôt à terre,
Mais le bridon, par un sort bien contraire,
En ce moment échappe de sa main,
Et Favori s'en aperçoit à peine,
Qu'au même instant, s'élançant dans la plaine,
Il casse, brise et disperse dans l'air
Et charge et selle et harnais et croupière,
Des quatre pieds fait voler la poussière,
Et disparait, aussi prompt que l'éclair.

Las ! que devint notre pauvre Sanchette ?
Dans sa surprise, elle resta muette,
Suivit longtemps des yeux le beau coursier,
Et puis pleura, puis retourna chez elle
Et raconta cette affreuse nouvelle.
Tout fut en deuil chez le triste fermier ;
De Favori tous regrettent la perte ;
Enfants, valets, vont à la découverte,
Dans les hameaux, dans chaque bourg voisin :

" L'avez-vous vu des coursiers le modèle,
Le plus aimé, le plus beau ? " C'est en vain,
De Favori nul ne sait de nouvelle ;
Il est perdu...Sanchette soupira,
Et dit tout bas : " Peut-être il reviendra... "
En attendant, Favori, ventre à terre,
Galope et fuit, sans perdre un seul moment.
Il aperçoit bientôt un régiment
De cavaliers qui marchait à la guerre.
Hommes, chevaux, par leur air belliqueux,
Par leur fierté, leur armure brillante,
Dans tous les cœurs répandent l'épouvante
Ou le désir de combattre auprès d'eux.

A cet aspect notre coursier s'arrête ;
Il sent dresser tous ses crins ondoyants,
Et, l'œil en feu, les naseaux tout fumants,
Fixe, immobile, écoute la trompette ;
Mais, tout à coup, frappant la terre et l'air,
Il bondit, vole à travers la prairie,
Arrive auprès de la cavalerie,
S'ébroue, hennit, et jetant un œil fier
Sur ces guerriers, enfants de la victoire,
Il semble dire : " Eh ! j'aime aussi la gloire ! "

Le colonel, qui voit ce beau coursier,
Veut s'en saisir ; il vient avec adresse,
Auprès de lui, le flatte, le caresse,
Et par un frein en fait son prisonnier.

A l'instant même une peau de panthère,
Aux griffes d'or tombantes jusqu'à terre,
Couvre le dos du superbe animal ;
Un plumet rouge orne sa tête altière,
Et cent rubans, tressés dans sa crinière,
Lui donne l'air coquet et martial.
Sur Favori le colonel s'élance,
Presse les flancs du coursier généreux !
Et Favori, dans son impatience,
Mordant son frein, fier du poids glorieux,
Vole à travers les escadrons poudreux.

" Voilà, voilà, disait-il en lui-même,
Le noble emploi pour lequel je suis né !
Vivre en repos, c'est vivre infortuné ;
Gloire et périls sont le bonheur suprême.
Sous ce harnais que je dois être beau !
Je voudrais bien, dans le cristal de l'eau,
Me voir passer, voir ma mine guerrière...
Pour être heureux, ma foi, vive la guerre ! "

Comme il parlait, le chef du régiment
Reçoit l'avis qu'une troupe ennemie
Doit dans la nuit l'attaquer brusquement.
Tout aussitôt une garde choisie
Est disposée autour du logement :
Le colonel la commande lui-même,
Et Favori, dont la joie est extrême
De voir qu'on est menacé d'un danger,
Passe la nuit sans dormir ni manger.
Qu'importe ? il est soutenu par le zèle.
Point d'ennemis, voilà son seul chagrin.
Mais tout à coup arrive, le matin,
Un officier qui porte la nouvelle
Que la bataille est pour le lendemain.
Le colonel veut être de la fête ;
L'armée est loin, mais jamais rien n'arrête,
Lorsque la gloire est au bout du chemin !
On part, on veut arriver pour l'aurore.
Toujours à jeun Favori néanmoins
Ne se plaint pas, mais il saute un peu moins.
Le jour se passe, il faut marcher encore
Toute la nuit ; et Favori rendu
Fait un soupir ; mais l'amour de la gloire,
Et le désir de vivre dans l'histoire,
Et l'éperon réveillent sa vertu.

Il marche, il va, se soutenant à peine,
Quand, vers minuit, d'une forêt prochaine,
Un gros parti fond sur le régiment.
On veut se battre : hélas ! c'est vainement.
Nos cavaliers harassés de la route,
Sont enfoncés, tués, mis en déroute ;
Et, dans le choc, Favori tout sanglant,
Couvert de coups, deux balles dans le flanc,
Parmi les morts restés sur la poussière,
Ne voyait plus qu'un reste de lumière.

" Ah ! disait-il, je le mérite bien !
J'ai fait un crime, il faut que je l'expie !
Je fus ingrat, il m'en coûte la vie ;
C'était trop juste... Et ce n'est pas le bien
Que Favori dans ce moment regrette ;
Ce n'est que vous, ô ma chère Sanchette ! "

Disant ces mots, il perd tout sentiment ;
Et l'ennemi, vainqueur dans ce moment,
Bien résolu de n'épargner personne,
Le glaive au poing, poursuivant les fuyards,
Pille, massacre, et bientôt abandonne
Ce champ couvert de cadavres épars.

Le lendemain de cet affreux carnage,
Certain meunier, dans la plaine passant,
Vit Favori sur la terre gisant.

Il respirait ; le meunier le soulage,
Clopin clopant le mène à son village,
Prend soin de lui, le panse, le nourrit,
Pour abréger, en un mot, le guérit.
Mais prétendant se payer de sa peine,
Il veut user de son convalescent ;
Chargé de sacs, sous le poids gémissant,
Dix fois le jour il le mène et ramène
Dans les marchés, au village, au moulin,
Le suit de près un bâton à la main ;
Et ce bâton, fait d'une double épine,
De Favori vient chatouiller l'échine,
Pour peu qu'il bronche ou s'amuse en chemin.

Ce fut alors qu'il regretta Sanchette ?
Mais sa frayeur rend sa douleur muette.
Brisé de coups, il n'ose pas gémir :
L'excès des maux l'abrutit et l'accable,
Et, se croyant pour toujours misérable,
Il ne demande au ciel que de mourir.

Notre coursier, dégoûté de la vie,
Vivait toujours, sans trop savoir pourquoi,
Quand un matin, un écuyer du roi,
Qui parcourait toute l'Andalousie
Pour remonter la royale écurie,
Vit Favori, de plusieurs sacs chargé,
Par le bâton au moulin dirigé,
Et conservant, sous ce triste équipage,
Ce regard noble et cet air de grandeur
D'un roi vaincu cédant à son malheur,
Ou d'un héros réduit en esclavage.
Bon connaisseur était cet écuyer ;
De Favori s'approchant davantage,
Il l'examine, et demande au meunier
Combien il veut de ce jeune coursier :
L'accord se fait ; aussitôt on délivre
De son fardeau notre bel animal ;
Son nouveau maître à l'instant s'en fait suivre,
Et le conduit vers le palais royal.

" Oh ! pour le coup, se disait à lui-même
Notre héros, la fortune est pour moi !
Plus de chagrins, je suis cheval du Roi !
Cheval du Roi ! c'est le bonheur suprême :
Je n'aurai plus qu'à manger et dormir,
De temps en temps à la chasse courir,
Sans me lasser, et, gras comme un chanoine,
A mon retour choisir l'orge ou l'avoine
Que mes valets viendront vanner, je crois.
Avec grand soin pour le cheval du Roi."

Ainsi parlant, il entre à l'écurie.
Tout lui promet le bonheur qu'il attend :
De peur du froid, sur son corps on étend
Un drap marqué des armes d'Ibérie ;
On le caresse, et sa crèche est remplie
D'orge, de son ; il est pansé, lavé
Deux fois le jour ; le soir, sur le pavé,
Litière fraiche ; et cette douce vie
Lui rend bientôt son éclat, sa beauté,
Son poil luisant, sa croupe rebondie,
Et son œil vif, et même sa gaité.

...Il fut heureux pendant une quinzaine,
Il possédait tous les biens à souhait ;
Un seul point y faisait de la peine,
C'est que jamais le Roi ne le montait.
Nul écuyer n'aurait eu cette audace ;
Et leur respect pour monsieur Favori
Fait qu'avec soin il est choyé, nourri,
Mais que toujours il reste en même place...

Tant de respect lui devint ennuyeux.
Ce long repos, à sa santé contraire,
Le rend malade, et triste, et soucieux,
En peu de temps change son caractère.
Ce qu'il aimait lui devient odieux ;
Plus d'appétit, rien qui puisse lui plaire ;
Un froid dégoût s'empare de son cœur,
Plus de désirs, partant plus de bonheur.
" Ah ! disait-il, que tout ceci m'éclaire !
Gloire, grandeur, vous qui m'avez séduit,
Vous n'êtes rien qu'une erreur mensongère.
Un feu follet qui brille et qui s'enfuit.
Si le bonheur habite sur la terre,
Il vous évite autant que la misère,
Il va cherchant la médiocrité,
C'est là qu'il loge ; et sa sœur et son frère
Sont le travail et la douce gaité.
Il sont chez vous, ô ma bonne Sanchette ;
Plus que jamais Favori vous regrette !

Notre cheval ainsi philosophant
Est fort surpris de voir qu'on lui prépare
Selle et bridon du travail le plus rare :
Le fils du Roi, le jeune et noble Infant,
Ce même jour doit faire son entrée ;
Et Favori, qui sera son coursier,
Porte harnais digne du cavalier,
D'or et d'azur sa housse est diaprée,
De beaux saphirs sa bride est entourée
Et d'argent pur est fait chaque étrier.

Notre héros, dans ce bel équipage,
De tant d'honneurs n'a pas l'esprit tourné :
Il commençait à devenir plus sage.

L'Infant sur lui doucement promené,
Suivi des siens, entouré de la foule,
Vers son palais à grand'peine s'écoule.
Quand Favori, qui ne songeait à rien,
Voit une femme, et tout-à-coup s'arrête,
Dresse l'oreille en relevant la tête,
Et reconnait... vous le devinez bien...
—Qui donc ?...—Sanchette !... ô moment plein de charmes !
Il court vers elle, il hennit de plaisir ;
De ses deux yeux tombent deux grosses larmes,
Larmes d'amour et de vrai repentir.
Tout comme lui la sensible Sanchette
Pleure de joie ; et notre jeune Infant,
Surpris, touché, veut qu'au même moment
De Favori l'histoire lui soit faite.

Sanchette alors raconte, en peu de mots,
Que Favori fut élevé chez elle ;
Puis elle dit, non sans quelques sanglots,
Quand et comment il devint infidèle.

De ce récit le prince est attendris :
" Tenez, dit-il, je vous rends Favori ;
Il est à vous avec son équipage ;
Montez dessus, retournez au village ;
A pied j'irai jusqu'au palais royal,
Sans que ma fête en soit moins honorée,
Car j'ai bien mieux signalé mon entrée
Par un bienfait que par un beau cheval."

Il dit, descend et ne veut rien entendre.
Sanchette alors monta, sans plus attendre,
Sur Favori, qui content désormais,
Gagna la ferme, et n'en sortit jamais.

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, 10, rue St. V[illegible]

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent.

NOTE EDITORIALE.—Le portrait de Jacques-Cartier, 3e prime offerte aux abonnés de l'*Echo*, ne pourra être distribué qu'avec le numéro du 1er décembre prochain. On peut voir ce portrait au bureau de l'*Echo*, chez M. E. Senécal, chez MM. Fabre et Gravel et chez M. Chapleau, libraires.

— La direction de l'*Echo* a cru faire plaisir à ses lecteurs en interrompant la publication des articles déjà commencés, pour insérer presqu'en entier l'éloquente oraison funèbre prononcée par Mgr. Dupanloup sur le général Lamoricière.

CHRONIQUE.

La sentence de mort prononcée contre le meurtrier Barreau sera exécutée le 17 courant. Les partisans de l'abolition de la peine de mort ont saisi ce prétexte pour recommencer la discussion de cette question avec une ardeur toute nouvelle. Ces grands philantropes se disent mus par le louable sentiment de la pitié et de la commisération, mais ils oublient, sans doute, que l'exagération d'un bon principe peut quelquefois le rendre mauvais. Cette exagération d'un sentiment bon en lui-même est de l'enthousiasme, et le propre de l'enthousiasme est de détruire la raison. Les pythies et les sibylles, auxquelles seules les Grecs appliquaient ce mot, succombaient quelquefois, dit-on, agitées sur leur trépied de cette fureur extravagante prétendue divine. L'enthousiasme en tout genre, dit Mme de Staël, est ridicule pour qui ne l'éprouve pas. En politique, c'est l'aveuglement, et, en religion, le fanatisme. Aussi, l'hérésie des *enthousiastes* a-t-elle été condamnée par l Église.

Évidemment, les partisans de l'abolition de la peine de mort sont une autre sorte d'enthousiastes, également opposés aux doctrines de l'Église, et hérétiques par le fait même de cette opposition. Défions-nous donc de cette exaltation enthousiastique, qui nous jette en dehors des bornes de la vérité, surtout dans les questions d'Etat où la sobre raison doit toujours dominer.

Le *Journal des Trois-Rivières* a soutenu une lutte énergique contre ces abolitionnistes. Un collaborateur d'une science distinguée, d'une érudition remarquable et d'un jugement profond, démontre que la première des lois écrites porte la sanction de la peine de mort. Pour en faire voir l'utilité et bien saisir comment elle peut mettre un frein salutaire à la cupidité et à la passion, il nous décrit ainsi les tourments de la femme au paradis terrestre :

" C'est par la femme que l'épreuve commence, c'est-à dire par la partie la plus faible de l'humanité. La première attaque vint de l'intérieur, elle commença par la cupidité. Eve était devant le fruit défendu ; elle en contemplait avec satisfaction l'éclat et la beauté ; le désir d'en manger s'allumait peu à peu dans son cœur. Mais la terrible loi était : " N'en mange pas : sinon tu mourras." Et elle reculait......... Puis, se disait-elle, est-il bien vrai que j'en mourrai ?... Il est si beau !... le goût doit en être délicieux !!...... Qui sait ?......peut-être que non...... peut-être que je n'en mourrai pas ?......... Telle est l'œuvre de la passion et de la cupidité, elle offusque la vue, elle mène au doute.

" N'est-ce pas là l'histoire prophétique de ce qui se passe dans le cœur de tous les prévaricateurs, et surtout de ceux qui commettent des crimes dignes de mort ?

" La passion *crie*, *hurle*, pour étouffer la *voix* de la conscience. La haine, par exemple, qui a mis le poignard à la main du féroce assassin, crie au fond de son âme endurcie : " Frappe ! frappe ! !......c'est si beau ! c'est si doux de se venger ! ! ..... La soif de l'or, ce démon insatiable, hurle aux oreilles du voleur et du brigand : Frappe !......assomme !....... pille !...... incendie !...... l'or procure tant de jouissance et de bonheur !

" Mais la terrible loi est là aussi. Elle crie souvent encore plus fort que la passion. Quand la conscience a été complètement réduite au silence, la loi, avec sa formidable sanction de mort, finit à son tour par faire entendre ces paroles salutaires : " Arrête ! ne frappe pas !...... malheureux !...... sinon, tu

mourras très-certainement! Ne vois-tu pas déjà l'affreuse potence se dresser devant toi?

" Puis, saisi de crainte à cette menace, le féroce meurtrier hésite. Son imagination effrayée lui laisse entrevoir la potence déjà toute dressée. A cette vue, le poignard ou la hache lui tombe de la main; il recule épouvanté!!

" Mais la passion infatigable revient à la charge et lui dit comme à Eve: " Tu mourras, tu mourras? mais est-ce bien vrai? est-il bien certain que tu mourras? N'as-tu pas mille moyens d'ensevelir dans l'éternel silence de la tombe, cette action qu'une loi tyrannique condamne sans raison? Et cette loi avec tous ses agents, ne saurais-tu lui échapper? ne saurais-tu déjouer les plans et toutes les poursuites de ses émissaires, depuis ses plus fins limiers de police, que tu dépisteras facilement, jusqu'à ses magistrats les plus perspicaces, qui ne pourront que très-difficilement trouver les témoins convenables pour constater juridiquement ta culpabilité?

" Qui sait, se dit alors le brigand ou tout autre de même calibre, qui sait?....Peut-être que je ne mourrai pas. De là aussi le doute.

" Donc la passion, seule, mène ordinairement au doute, et rarement au-delà.

" Eve, en toute probabilité, n'aurait pas été plus loin, si elle eût été abandonnée à elle-même; elle n'aurait pas voulu risquer sa vie sur un peut-être. La preuve, c'est que satan a dû intervenir.

" Beaucoup de prévaricateurs en sont là: ils reculent devant la terrible menace de mort, lors même qu'elle ne leur apparaît qu'à travers le nuage d'un doute. D'autres, cependant, plus violemment agités par la passion, passent outre et risquent hardiment leur vie sur ce peut-être."

— Abstraction faite de la politique, qui n'est pas dans notre rôle, le *Journal des Trois-Rivières* mérite une mention toute spéciale de notre part comme défenseur des saines doctrines. Ses articles intitulés: " Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille, " sont d'une portée très-élevée. Chez les hommes du monde et surtout les Canadiens, la lecture de ces écrits produirait peut-être autant de bien qu'en firent en Angleterre les instructions onctueuses et les livres pieux du père Faber. Nos destinées providentielles y sont indiquées avec une justesse frappante. Pourquoi n'en ferait-on pas un livre?

— Les Fenians continuent à attirer sur eux l'attention publique. On exagère sans doute leur nombre et leur importance, afin d'augmenter le malaise de ceux qu'ils menacent de leur colère. Cependant notre gouvernement a cru que, dans la circonstance, des mesures préventives ne seraient pas déplacées, ne fût-ce même que pour calmer les craintes. La force volontaire a été mise à la disposition du Commandant des forces, et déjà deux compagnies, l'une de Montréal et l'autre de Québec, ont reçu ordre de se tenir prêtes à partir pour les frontières.

— Un ex-Grand-Maître des Orangistes Haut-canadiens, M. Ogle Gowan, s'est permis de faire un appel aux armes à ses co-sociétaires, pour faire face aux mouvements des Fenians. Cet acte injustifiable, d'autorité de la part d'un tel homme, a soulevé l'étonnement et l'indignation des amis de l'ordre, à tel point que les Orangistes eux-mêmes ont cru nécessaire de le désavouer. Les loges de Montréal lui ont répondu vertement, traitant cette usurpation de pouvoir d'impertinence et d'insultes aux autorités constituées, affirmant qu'ici, à Montréal, les Orangistes et les Catholiques vivent dans une harmonie parfaite, et qu'ils ne voudraient pour aucune raison troubler l'entente cordiale. On avait même répandu le bruit que le gouvernement devait fournir des armes aux orangistes pour défendre nos frontières et nos villes contre ces menaces d'invasion. Mais sur les représentations de la Société St. Patrice contre les dangers d'armer une société secrète dans ce pays, le gouvernement a déclaré, par l'organe du Secrétaire-provincial, qu'il n'avait jamais entretenu un projet semblable, que la rumeur même lui était tout-à-fait étrangère et qu'en cas de nécessité il ne confierait le soin de défendre le pays qu'à la force militaire régulièrement organisée.

— Nous avons publié, dans notre dernière livraison, le texte de l'allocution prononcée par Pie IX dans le consistoire secret tenu le 27 septembre dernier. Le Saint-Père s'est élevé contre cette " société perverse d'hommes, vulgairement appelée *maçonnique*, qui, retenue d'abord dans les ténèbres et l'obscurité, a fini par se faire jour ensuite pour la ruine commune de la religion et de la société humaine." Il a rappelé les sentences de condamnation portées contre cette société par les pontifes romains ses prédécesseurs, notamment Clément XII et Benoit XIV, qui ont frappé d'excommunication quiconque s'associe à cette secte ou seulement la favorise ou l'encourage. Il a rappelé aussi les anathèmes prononcés par Pie VII et Léon XII contre le carbonarisme et les sociétés secrètes en général.

Après avoir déploré l'indifférence qui a permis à ces sectes occultes de se propager, le saint Pontife arrive à prononcer à son tour une condamnation formelle. Quiconque méconnaîtrait cette autorité et mépriserait cette décision ne devrait pas être regardé comme un catholique.

L'allocution pontificale se termine par une touchante exhortation aux fidèles qui se seraient associés à des sectes de ce genre, d'avoir à obéir à de plus sages inspirations et à abandonner ces funestes conciliabules, afin qu'ils ne soient pas entraînés dans l'abîme de la ruine éternelle. Le Saint-Père s'adresse aussi à tous les autres fidèles pour leur recommander de se tenir en garde contre les discours perfides des sectaires.

Oraison funèbre du général de La Moricière.

PRONONCÉE PAR MGR. DUPANLOUP.

Sumet scutum inexpugnabile æquitatem.
Son bouclier fut la justice et l'honneur.
(*Sagesse*, v. 16.)

Monseigneur, Messieurs,

Cette noble existence que nous venons célébrer, trop tôt ravie à nos vœux et à la France, mérite le respect et défie l'insulte, car elle eut pour bouclier l'honneur. Quiconque respire l'honneur, quiconque aime à rencontrer sur ses pas les nobles natures, les cœurs vaillants, les grandes actions, s'incline devant cette tombe.

Je ne traverse jamais une partie du sol français sans être ému par son histoire autant qu'ébloui par sa beauté, car j'y trouve partout l'honneur. Aujourd'hui j'arrive de la ville de Jeanne d'Arc, dans la terre de Guesclin; j'ai devant moi la Bretagne et la Vendée, et mon âme est fixée tout entière sur la mémoire d'un soldat que l'armée, la patrie, l'Eglise ont appelé d'une commune voix un héros, et qui, victorieux ou abattu, garda pour bouclier l'honneur: *Sumet scutum inexpugnabile æquitatem.*

Je voudrais, Messieurs, lui emprunter quelque chose de sa bravoure, ne pas trembler devant la mort, et me sentir ferme, impassible, sous le coup qu'elle a frappé. Mais je me sens vaincu, ma voix tremble pour parler d'un homme qui ne trembla jamais: et au moment de raconter sa vie, sa mort, sa destinée, sa gloire, je sens passer dans mes veines un secret frémissement de respect, d'étonnement, d'admiration, de faiblesse et de douleur. Pardonnez à mon émotion. Ce n'est pas une existence depuis longtemps passée dans l'histoire que j'honore; c'est un mort qui vivait hier que je pleure avec vous; et je viens, faisant effort sur ma douleur, vous dire simplement en quoi cette gloire fut pure, originale, supérieure, tout à fait à part et impérissable.

Si la louange, la plainte, la politique s'attendent à être ici satisfaites, elles se trompent, et je voudrais d'abord les bannir de ce temple. Devant les leçons de la mort, la politique est trop vaine, et mon ministère ne la connaît pas. Devant une si noble vie, la plainte serait ingrate: au lieu d'accuser Dieu de nous enlever de tels amis, remercions-le de nous les avoir donnés. Soyons tristes devant les honteux spectacles, mais soyons heureux et fiers devant les grandes âmes. Quant à l'emphase, à la flatterie, elles seraient indignes du Dieu que nous servons et de l'homme que nous pleurons. Les tombes célèbres sont trop souvent empoisonnées par des louanges injustes, suivies d'un profond oubli. A quoi bon, d'ailleurs, des guirlandes autour d'un canon, d'un sabre et d'un crucifix?

La vérité est que, dans notre siècle, on n'admire pas assez, et on loue trop. Je ne veux pas le louer; je veux seulement proposer à votre admiration les hauts faits et les mobiles de cette vie mémorable, et parler beaucoup moins de sa personne que des sentiments, des vertus et des croyances, source profonde où il puisa, dans les deux grandes phases qui partagent sa vie, dans la prospérité et dans l'épreuve, l'inviolable honneur: *Sumet scutum inexpugnabile æquitatem.* Il me semble que je l'entends lui-même se soulever de sa couche et me crier: " Ne parlez pas tant de moi; parlez de la France, de l'armée, de la société, de l'Eglise; si vous m'aimez, parlez de ce que j'ai passionnément aimé!"

O vous qui n'avez pas craint la mitraille, mais qui auriez fui devant la vile armée des flatteurs, rassurez-vous! Si j'essaye, en allant droit devant moi, comme vous alliez au feu, de rappeler ce que vous avez été comme soldat, comme citoyen, comme catholique, je veux surtout louer en votre nom, et les regards sur votre tombeau, l'armée, la patrie, la foi qui vous virent debout pour leur service.

En vous obéissant, d'ailleurs, je me complais à moi-même, car ce que vous avez aimé, je l'aime; et vous comme moi, Messieurs; oui, vous aimez la patrie, heureuse ou malheureuse, puissante ou menacée, dans la gloire ou dans l'infortune. Ni les malheurs, ni les humiliations, ni les ingratitudes, ni les disgrâces, non, rien ne peut nous séparer de l'amour de la France. Et vous aimez l'armée, qui est l'épée de la France; et vous aimez l'Eglise, dont la France est la noble fille, l'Eglise qui est la patrie de notre foi et la mère de nos âmes: hommes de ce temps, vous aimez les choses antiques et éternelles comme il les aima lui même, sans cesser d'être de son siècle et de son pays; sans vains regrets, sans arrière-pensée, sans fausses comparaisons, sans réserves pénibles.

Mais ce n'est point assez, Messieurs. Dans ce bouillant soldat, vous retrouverez tout ce qui charme, éblouit, enflamme ou attendrit les hommes: la jeunesse, la franchise, l'audace, la force, la gaité, la fougue, la renommée, je dirais presque l'étoile; puis la foi, le sacrifice, la soumission, la disgrâce, l'abnégation, la douleur patiente et la ferme résignation, tous les traits du naturel le plus privilégié aux prises avec une destinée éclatante avant d'être frappée... Un homme est un prisme: les rayons de Dieu le traversent. Ce n'est pas lui qui est beau, ce sont les rayons, c'est Dieu; mais on ne les verrait pas sans lui. Je voudrais en faire tomber devant vous, sur cette héroïque mémoire, de mélancoliques reflets.

L'héroïsme, Messieurs, si je vous le demande, vous me direz vous-mêmes que ses rayons les plus vifs ont illuminé la vie, prospère ou malheureuse, et se réunissent sur le front de Léon-Christophe de La Moricière.

Laissez-moi donc saluer dans un même homme, vainqueur ou vaincu, le héros militaire, patriotique et chrétien, saluer en lui l'armée, la nation, l'Eglise; saluer avec joie cette grande portion d'héroïsme départie à notre pays et à notre temps, toujours vivante, et qui nous survivra.

J'ai dit: vainqueur ou vaincu.

Cette antithèse, ce n'est pas moi qui la mets dans

cette vie: c'est Dieu qui l'y a mise. Et je dois l'y montrer, parce qu'elle y est.

Dieu a coupé en deux cette vie, je ne puis le taire. Oui, il a plu à Dieu de retourner contre lui ses plus brillantes gloires et de le renverser lui même sous leurs ruines.

Mais ce fut là, dans cette épreuve même, qu'il trouva sa gloire la plus noble: et vous verrez que le vaincu, en lui, fut plus grand encore que le vainqueur.

Commençons.

I

Je puis être bref sur l'héroïsme militaire, car je suis en France; je parle entre la Bretagne et la Vendée, et parmi les serviteurs du *Dieu des armées*, je suis un ministre de paix.

N'attendez pas d'un évêque qu'il admire l'armée et la guerre, comme un soldat aime le cheval et la poudre. Non! en face du Dieu qui versa son sang pour réconcilier les hommes, je déplore ce mystère douloureux de la guerre, et je prie chaque jour afin qu'elle soit évitée, supprimée même s'il se peut!... Mais qui donc en déplorant la guerre, n'admire pas l'armée? La vertu du soldat, le génie du chef, la justice, la grandeur de la lutte, voilà ce qu'on admire. Ne me parlez pas de l'horreur sublime de la cannonade et des prodiges de la violence armée; n'espérez pas m'arracher un applaudissement pour le carnage! Mais dites-moi que ce pauvre paysan français a donné son fils sans murmurer, que cet enfant a quitté son hameau pour traverser les mers, qu'il a marché le jour et la nuit, obéissant, silencieux et gai, pour attaquer une redoute sans nom, et que là, sous le feu, pour sauver un lambeau d'étoffe teint aux couleurs nationales, et qui s'appelle le drapeau de la France, il s'est fait hacher dans un fossé, ou qu'échappé à la mort, il est revenu sans récompense reprendre au sillon paternel la charrue et la bêche. Ah! cela, je l'admire. Cela est l'héroïsme, ou je ne m'y connais pas! Dites-moi qu'au milieu de la mitraille, le général conservant son sang-froid a conduit ses hommes à l'assaut, avec ce coup d'œil sûr et pénétrant qui fait vaincre dans les batailles, et déployé toute les ressources de l'esprit le plus libre et du caractère le plus intrépide, face à face avec la mort! Dites-moi que les armées ne pillent plus, ne répandent plus la haine et la vengeance; qu'elles respectent l'ennemi, le blessé, la terre étrangère! Dites-moi que cette guerre ne met pas aux prises des nations chrétiennes, mais qu'elle étend au loin la civilisation et fait reculer la barbarie. Oh! alors, j'invoque avec confiance le Dieu des armées! Allez, allez, bataillons français, planter la croix à Hippone, chanter le *Te Deum* à Pékin, délivrer la Syrie, et rendre enfin Constantinople à Jésus-Christ? Mon patriotisme enthousiaste salue ce paysan obscur, ce général habile, cette guerre juste, cette armée moderne, parce que j'aime le sacrifice, le génie, le progrès et la France.

A tous ces titres, honneur à l'armée d'Afrique! la France a reçu de ses mains une terre qui peut être la plus belle colonie du monde et l'une des plus belles espérances de la civilisation chrétienne.

Eh bien! l'enfant chéri de l'armée d'Afrique, le soldat fidèle de Bourmont, le lieutenant préféré de Bugeaud, le vainqueur d'Abd-el-Kader, le héros populaire, le favori de la victoire, s'appelait La Moricière.

J'aime à le voir tout d'abord, non pas tant à la brillante prise d'Alger et à la première redoute élevée sur le sol africain, que fidèle à l'honneur, quand tomba cette dynastie, qui, du moins, en quittant le sol de la France, lui laissa l'Algérie comme un dernier et glorieux legs, comme le plus noble adieu qui fût jamais; j'aime à le voir accompagnant jusqu'au rivage son général, et serrant avec tristesse la main du vainqueur banni de sa conquête, à qui on refusait une barque pour rentrer dans son pays, et qui n'emportait de sa victoire que le cœur de son fils tué sur les murs d'Alger. Si La Moricière ne brisa pas alors son épée, comme tant d'autres dans leur douleur, et comme le lui demandait sa mère, c'est, lui écrivait-il, qu'il redoutait l'oisiveté pour sa jeunesse. L'honneur de servir encore la France et la grande cause que la France était appelée à servir elle-même sur les rives barbares de l'Afrique, la guerre et ses nobles émotions, et sans doute aussi cette force secrète, cette sorte de conscience de leur destinée qui pousse en avant les hommes supérieurs, le retinrent là et donnèrent à sa bouillante activité un emploi plein de gloire.

Et bientôt mon regard ébloui le suit jusqu'aux sommets de l'Atlas et sur tous les champs de bataille de l'Algérie, dans les plaines de la Mitidja et sur tous les rivages africains, d'Alger à Mostaganem, à Oran, à Constantine, à Mascara, dans les montagnes de la Kabylie, au Maroc, et jusqu'aux confins du désert.

Vous connaissez, Messieurs, ce théâtre illustre de nos guerres africaines. A l'autre extrémité de cette Méditerranée qui devrait n'être qu'un lac français, entre la mer, le désert et les montagnes, s'étend sous le soleil de l'Orient, un pays riche et fertile; c'est l'Afrique algérienne, jadis conquise par les Romains, civilisée par le christianisme, mais devenue, sous le joug des fils du Coran, la citadelle de la barbarie et de la piraterie, et un outrage permanent à l'Europe jusqu'au jour où le pavillon français vint venger son injure... Voilà la scène brillante où le jeune de La Moricière était appelé à déployer ses grandes qualités militaires, et il faut dire que nul plus que lui n'était fait pour ces guerres et pour ce pays.

Né de cette forte race bretonne, sur cette terre de la bravoure et de la foi, au sein d'une famille fidèle aux vieux souvenirs et aux vieilles vertus, dès qu'il parut dans les armées, il fut le type du soldat français. Brave, hardi, aventureux, plein de fougue et d'élan, de vivacité et de gaîté gauloise, montant à l'assaut sous la mitraille, tranquille et imperturbable sous les balles, mais capitaine autant que soldat, vigilant, actif, infatigable; prudent malgré son audace, prévoyant, organisateur habile d'une expédition ou d'une razzia, fécond en expédients et en ressources; coup d'œil prompt, décision rapide; enlevant le soldat pour une attaque ou une poursuite, le lançant ou le retenant à son gré, l'animant du regard, du geste et de sa voix vibrante; payant partout de sa personne, sauvant au milieu du feu un de ses soldats blessés, le saisissant par la ceinture et l'emportant en travers sur son cheval; non pas seulement soldat et capitaine, homme de batailles, de faits d'armes, de grands coups d'épée, mais ayant le génie de l'administration aussi bien que de la guerre; se montrant, c'est l'éloge même qu'en a fait le maréchal Bugeaud, capable de conquérir un pays et de le gouverner; ayant les

grandes vues comme les grands élans ; voyant plus loin que les armes, plus loin que la force ; la civilisation après la conquête ; comprenant la noble mission de la guerre, et servant enfin par les armes cette grande cause de la civilisation chrétienne contre l'islamisme ; et depuis Lépante et Navarin, n'est-ce pas là éminemment la cause française dans le monde ?

Du reste, des guerres dignes de lui l'attendaient sur les plages africaines. Il y trouvait des races vaillantes qui ne devaient pas livrer leur sol sans combats, les fils des vieux Numides de Jugurtha et de Massinissa ; les races kabyles, indomptée par les Arabes, et indomptables dans les citadelles de leurs montagnes ; puis les races conquérantes, les fils du Prophète, tribus nomades et belliqueuses, vivant sous la tente, hardis soldats, rapides cavaliers ; et, à la tête de toutes ces races, les ralliant et les entraînant par sa parole et l'ascendant de son génie, un Arabe de trempe héroïque, marabout et soldat à la fois, enthousiaste et politique ; soufflant aux tribus la flamme patriotique, religieuse et guerrière ; proclamant la guerre sainte ! Certes, La Moricière et ses braves compagnons d'armes n'eurent pas à se plaindre ; ils purent trouver là de beaux combats : combats nouveaux, guerres inaccoutumées ; sous un climat aux ardeurs dévorantes, dans un pays inconnu, inexploré, avec un ennemi fait au soleil africain et au désert, habile à profiter de toutes les défenses naturelles de son pays, partout présent à la fois, mais insaisissable ; tantôt inondant la plaine, harcelant la queue et les flancs de nos colonnes, plus rarement le front ; puis, fuyant avec la rapidité du vent, sur ces chevaux légers, accoutumés à dévorer l'espace et à gravir ou descendre au galop les pentes abruptes ; tantôt, au bruit de notre marche, se réfugiant au loin, guerriers et population, jusque dans le désert ou sur les sommets de l'Atlas. Ces guerres demandaient des tactiques tout à fait nouvelles, et des courages à l'épreuve de tout. C'est là qu'on vit le général de La Moricière, tantôt emporter d'assaut les villes, tantôt ravitailler nos places, tantôt défendre nos postes avancés et isolés, perdus au milieu des flots soulevés des tribus ; lancer des expéditions de tous côtés ; parcourir en tous sens le pays ; fouiller les gorges des montagnes ; donner partout la chasse à Abd-el-Kader ; faire des marches longues, pénibles, incessantes, sous le soleil, la pluie, les ouragans et le feu de l'ennemi ; traîner avec lui des convois pour vivre dans les pays où l'Emir avait fait le désert, et d'où les tribus, en fuyant, avaient tout emporté, ou bien trouver le secret de se passer de convois et de faire vivre la guerre par la guerre ; jour et nuit, des alertes, des engagements, de chaudes affaires, des assauts sanglants, des combats meurtriers, contre des nuées de Kabyles ou d'Arabes, ou contre les belles troupes régulières et les *rouges* de l'Emir.

Voilà la guerre où La Moricière conquit tous ses grades, à la pointe de son épée. Successivement et rapidement capitaine, chef de bataillon, lieutenant-colonel et colonel, maréchal de camp, lieutenant général, et menant lui-même les expéditions, gouverneur d'une province algérienne, gouverneur général par intérim, qui pourrait le suivre dans sa course rapide ? Il faut bien cependant, Messieurs, vous en dire quelque chose.

Voyez-le : il n'avait que vingt-cinq ans ; il s'agissait d'aller reconnaître une ville arabe, Bougie, dont on voulait s'emparer. La Moricière réclame cette mission difficile. Un bâtiment léger le débarque sur la plage avec quelques officiers. Mais bientôt toute la ville s'ameute : il se réfugie dans une maison ; la maison est cernée de toutes parts. Il n'hésite pas ; il ouvre tout à coup les portes, sort avec ses compagnons le front haut, le regard menaçant, le pistolet levé et le sabre au poing, et passe à travers les Arabes, immobiles et stupéfaits de tant d'audace. Mais ces rapides moments lui avaient suffi pour noter, au milieu du péril, des observations dont la précision et l'exactitude firent tomber la ville entre nos mains.

Bientôt après, à la retraite de le Macta, La Moricière reçoit l'ordre de ramener d'Arzeu à Oran dix escadrons : la mer lui était ouverte, des bâtiments pouvaient le transporter avec sa troupe ; mais c'eût été fuir et sacrifier le prestige français : La Moricière refuse la route de mer, et traverse hardiment avec ses dix escadrons les tribus en armes.

Dans la retraite de Medéah, on l'avait mis à l'arrière-garde. Tout à coup un désordre fatal se propage dans les rangs de notre armée : les Kabyles, acharnés à notre poursuite, font de nombreux prisonniers et se disposent à les égorger. La Moricière se retourne, se précipite sur les Kabyles, leur arrache leur proie, et par sa fière attitude les force à se tenir désormais à distance, et l'armée, dès lors, vit sa retraite assurée.

Faut-il maintenant vous le peindre à Constantine ? Déjà nos munitions étaient épuisées, et les murs de la ville ne cédaient pas. Le brave colonel Combes, précipité de la brèche, était venu, blessé mortellement, tomber aux pieds de M. le duc de Nemours : « Monseigneur, mon devoir m'ordonne de vous dire que la brèche est praticable." Et cela dit, il reste mort. Le maréchal Vallée dit alors à La Moricière qu'il fallait enlever la brèche, praticable ou non, à tout prix. La Moricière se lance à l'assaut à sept heures du matin, jetant à sa colonne ce mâle commandement : « Mes zouaves, à vous ! debout ! au trot ! marche ! " Et renversant tout sur son passage, il arrive le premier sur la brèche. On le vit là un instant, tel que le peintre immortel de nos guerriers d'Afrique en a tracé pour l'avenir un tableau que nul n'a le droit de refaire, debout, avec ce regard de feu qui promet la victoire, le fez rouge sur la tête, le burnous bleu sur les épaules, debout au haut du rempart conquis, trente secondes avant qu'une mine cachée, sautant sous ses pas, le lance en l'air, l'ensevelisse tout vivant sous les décombres du rempart écroulé. Quand on le ramassa noirci, brûlé, les chefs de l'armée, par une inspiration toute française, voulurent qu'à l'ambulance on jetât sur son lit de camp, pour couverture, le drapeau de Constantine.

Ah ! Messieurs, oui, vous êtes une grande nation ; et quand vous voulez avoir du cœur, vous n'en manquez pas !

Un des faits, Messieurs, les plus brillants, et, si je le puis dire, les plus pittoresques de cette grande épopée de nos guerres d'Afrique, c'est l'attaque de ce fameux col de Mouzaïa, si souvent teint du sang de nos soldats : les Kabyles couronnaient ce point le plus élevé de l'Atlas ; un triple rang de redoutes garnies d'ennemis ajoutait à la difficulté des lieux des obstacles insurmontables. La Moricière s'élance avec ses zouaves : ils gravissent avec les genoux et avec les mains ces pentes escarpées : les premières, les secondes redoutes sont enlevées ; mais tout à coup, avant d'arriver aux

troisièmes, ils rencontrent une gorge profonde qui les en sépare, et du retranchement formidable qui la surmonte, partent à demi-portée de fusil des coups innombrables, et, de toutes les crêtes qui dominent la position, les Arabes accourus en masse dirigent de tous côtés sur La Moricière et ses soldats des feux plongeants. Le reste de l'armée, qui était encore au pied de la montagne et gravissait, eut un moment d'anxiété terrible pour cette brave troupe. Une colonne, chargée d'enlever le pic principal, avait d'ailleurs disparu dans le brouillard. Mais tout à coup, au milieu d'une effroyable fusillade, on entend un bruit lointain de tambours et de clairons qui monte au milieu de la nuée, de l'autre côté de la montagne. C'est Changarnier, avec son 2e léger, qui a tourné l'ennemi et qui approche. Les zouaves de LaMoricière, électrisés, n'attendent plus: par un irrésistible élan, ils franchissent la gorge, emportent le retranchement, dispersent comme un troupeau les Kabyles, et La Moricière vainqueur reçoit sur les hauteurs emportées Changarnier, qui arrive, avec huit balles reçues dans ses habits et ses épaulettes, et ils se serrent la main!

La Moricière, Changarnier, et vous aussi, trop longtemps oublié, méconnu...et qui ne deviez pas l'être... vous qui reposez sur la terre bretonne, et dont La Moricière conduisait sous les voûtes de cette cathédrale, ici même, la glorieuse dépouille, noble et modeste général Bedeau: La Moricière, Changarnier, Bedeau, je ne vous séparerai pas! Vos soldats, vos rivaux, tous vos camarades de gloire, ne vous séparent jamais: ils vous avaient donné à tous trois ce nom qui fit autrefois la gloire des Scipions. Hélas! les *trois Africains*, par une singulière destinée, unis dans la gloire des armes, le furent aussi dans les revers de la vie publique, comme dans la noble constance à supporter la fortune adverse et à rester debout sous les coups du sort, aussi bien que sous le feu de l'ennemi, dans une inébranlable fidélité à toutes les causes qu'ils avaient servies. Hommes de cœur, recevez, tous trois, en ce jour, de ma voix et des profondeurs de mon âme, le même hommage, ou plutôt le salut des armes, tel qu'on le rend partout, sur la terre de France, au signe et à l'étoile même de l'honneur!

Ces glorieux faits d'armes et tant d'autres qui le suivirent ne sont pas toutefois ce que La Moricière a fait de plus utile pour le service de la France. Son service, peut-être le plus mémorable, ce n'est pas d'avoir remporté de telles victoires avec de tels soldats; mais ces soldats, ces zouaves, c'est lui qui les forma. Placé à leur tête, au moment même de leur création, c'est lui qui contribua plus que tout autre à leur donner l'esprit militaire qui les distingue, à les faire ce qu'ils sont, et il les fit, pour ainsi dire, à son image, du moins en ce qu'ils ont de chevaleresque et de français: vrais lions d'Afrique dans les combats: toujours au feu, au premier rang; n'attendant jamais l'ennemi, l'abordant à la pointe de leur baïonnette; dans ces guerres étranges, usant de toutes les manœuvres et de tous les stratagèmes; tantôt se couchant à plat-ventre, grimpant dans les broussailles et sur les pentes escarpées; tantôt bondissant comme des panthères; non moins ingénieux dans le camp que braves et intelligents sur le terrain; pleins d'entrain, de verve, de gaieté militaire; chansonnant volontiers dans leurs refrains du bivouac la casquette du maréchal; trouvant moyen partout de vivre et de chanter; rachetant par tant de qualités héroïques et guerrières leur amour un peu trop vif de la razzia, et leur humeur plus faite pour la poésie des batailles que pour les travaux des quartiers d'hiver et les campements; préférant encore aux chants du bivouac les sons de la charge et du clairon; sachant pourtant manier la pioche comme la baïonnette, et se couvrir de boue comme se couvrir de sang; construire des redoutes, au besoin, comme les emporter d'assaut; et pour tout dire, enfin, portant dans leurs mâles poitrines un cœur tendre et bon, comme en ont les héros: témoin cette campagne, dont parle leur historien, où l'on ne vit pas, au retour, des poules et des tortues sur leurs sacs, mais où ils ramenaient des femmes et des enfants qu'ils avaient sauvés, donnant, dans la marche, leur pain aux femmes et aux vieillards, et le lait de leurs chèvres aux petits enfants! Voilà les zouaves de La Moricière, de ce soldat qui, un jour, ayant acculé à la mer les tribus révoltées, arrêta tout à coup ses colonnes, de peur, comme il le dit si simplement et si noblement dans son rapport, que "la vengeance ne fût trop sévère."

Certes, je ne m'étonne pas de la popularité qu'il eut dès lors dans l'armée, et que, si jeune encore, il fut, comme dit le poète:

> Un de ceux dont le nom
> Retentit dans l'armée à l'égal du canon;

ni que plus tard il ait pu dire: "Quand j'élèverai mon "nom au bout de mon sabre, j'aurai des soldats. Je "sais comment en huit jours on fait des zouaves."

Qui ne se rappelle, quand ces fiers soldats parurent pour la première fois à Paris, soit qu'on les rencontrât isolément, soit qu'on les vit sous les armes, quelle admiration excitait leur tenue martiale, leur front haut, leur visage bronzé, leur mâle regard, leur pas guerrier, leur costume leste et pittoresque, et quand ils passaient sous les drapeaux, les sons entraînants de leur marche? Et quand ils s'embarquèrent neuf mille des bords africains pour les rivages de la Crimée, troupe aguerrie et superbe, ravie d'aller sous d'autres cieux, à d'autres combats, on pouvait dès lors prévoir les prodiges de l'Alma et d'Inkermann, et on leur criait d'avance ce que nos rivaux eux-mêmes furent forcés de leur dire: *Vous êtes les premiers soldats du monde!*

S'ils ne vous virent pas avec eux à ces dernières batailles, vous y étiez néanmoins, Lamoricière, par votre âme guerrière; car vous l'aviez soufflé, cette âme intrépide, à ces vaillants bataillons, et vous eûtes, bon gré, mal gré, votre part de ces victoires gagnées sans vous, mais par vos soldats... Vous aviez donné à la France cette troupe invincible; et la France ne peut l'oublier!

Qu'ai-je besoin maintenant de suivre La Moricière dans tous ses exploits, chaque année, chaque jour renouvelés sur la terre d'Afrique?

Je dis chaque jour, car il y eut des années où il ne se trouvait presque pas d'interruption ni de repos dans les campagnes; et quant à La Moricière, il n'y eut qu'une voix parmi ses compagnons dans ces guerres héroïques pour dire qu'il était infatigable, et qu'avec lui on ne s'endormait ni jour ni nuit. "C'était un homme de fer," me disait un de ses anciens aides-de-camp; "et d'acier," ajoutait un autre; et il était passé en proverbe parmi ces Messieurs — je cite textuellement — qu'il tuait trois aides-de-camp en vingt-quatre heures.

C'est lui qui avait compris le premier l'importance

de porter le centre de nos opérations militaires au-delà de la première chaîne de l'Atlas, dans la plaine d'Egris, à Mascara, au milieu même de la puissante tribu des Hachem, d'où était sorti Abd-el Kader, et qui lui fournissait quinze mille cavaliers, au moyen desquels l'Emir dominait et entraînait à sa suite les autres tribus. La Moricière trouva le moyen de ravitailler Mascara et de faire vivre là six mille hommes. Ses zouaves, dans cette campagne, firent la moisson, comme autrefois à Dely-Ibrahim et à Médéah ils s'étaient faits maçons, forgerons, terrassiers, pour construire leurs retranchements et leurs casernes. "Soldats ! honneur à vous !" dit le maréchal Bugeaud, dans un ordre du jour mémorable, "par là, vous avez plus fait dans cette campagne pour la conquête du pays qu'en gagnant des batailles, et en revenant ensuite à la côte."

C'est de là, de ce poste avancé au milieu des tribus, que La Moricière dirige ensuite d'incessantes expéditions contre Abd-el-Kader, le poursuit jusque bien au-delà de l'Atlas, achève d'abattre la redoutable tribu des Hachem. Ni leurs déserts, ni leurs montagnes, ni leurs 15,000 chevaux ne purent les dérober à ses coups. Il partait pour une expédition de trois semaines et plus, avec des vivres pour quatre jours : "Où en trouverons-nous ? disaient les soldats.–Les Arabes en trouvent bien, disait-il; nous ferons comme eux.—Et comment ?—Fouillez la terre : elle vous en donnera !" Et les soldats, à la pointe de leurs baïonnettes ou de leurs sabres, fouillent la terre et découvrent les silos des Arabes, se font des pains et des galettes du meilleur blé : et de ce jour-là le moyen fut trouvé de faire vivre la guerre par la guerre.

Le 25 juillet 1842, il ramenait sa division à Mascara, après trente-six jours de bivouac, et des marches de cent trente lieues. Ses soldats revenaient sans chaussure ; la peau des bœufs qui les avaient nourris leur avait fait en route des espardilles pour souliers. Mais à l'heure même, des tribus fidèles menacées par l'Emir, depuis que La Moricière n'est plus là, l'implorent ; sans hésiter, il repart avec ses infatigables soldats jusqu'au 6 septembre ; et de nouveau, quelques jours après, il tient la campagne jusqu'au 17 novembre. Telles étaient ces guerres, et telle son activité.

Et que dirai-je de cette mémorable bataille d'Isly, qui rappelle, comme on l'a dit, celle des Pyramides ? Il y avait eu peut-être quelque dissentiment au conseil de guerre entre le maréchal Bugeaud et le lieutenant-général La Moricière. Celui-ci doutait que le moment de livrer bataille fût venu. "Après la victoire, tous nous étions, me racontait un des acteurs de cette grande bataille, fatigués, anéantis ; nous avions passé vingt-quatre heures à cheval, par une chaleur de cinquante-quatre degrés... nous étions tous là, couchés par terre, nos chevaux comme nous. La Moricière seul était debout, allant et venant. S'approchant d'un de ses aides-de-camp : "Eh bien ! mon cher, lui dit-il, c'est le vieux maréchal qui avait raison." Mais lui, dans l'action, avait si bien fait son devoir, que son nom fut cité le premier à l'ordre du jour de l'armée par le maréchal Bugeaud.

Vous étiez à cette bataille, et votre nom se lit aussi avec honneur dans l'ordre du jour, vous qui avez prononcé naguère, sur la tombe de votre ancien général, de si françaises et si chrétiennes paroles, brave général Trochu, digne ami d'un héros !...

Vous y étiez, aussi, vous tous, généraux, officiers ou soldats, que le cours du temps a portés vers de plus hautes destinées ou conduits à la mort. Je ne suis pas oublieux de votre gloire ; mais souffrez que je réserve ici mes paroles pour ceux que le malheur a rendus plus grands que le succès !

Qu'ajouterai-je ? c'est de la main de La Moricière enfin que devait partir le coup qui termina toutes ces guerres ; il fut l'organisateur de l'expédition qui aboutit à la vaillante prise de la Smala ; et c'est à lui qu'Abd-el-Kader aux abois vint apporter son épée.

Alger, Constantine, Isly, soumission d'Abd-el-Kader : ces trois états de services sont bien grands, et il n'en est pas de plus beaux inscrits sur nos arcs de triomphe. Mais avec le dernier coup d'épée du soldat commence l'œuvre du civilisateur, et La Moricière ne l'oublia pas un seul jour.

En 1846, nous retrouvons le général en habit noir, montant à la tribune pour défendre l'Algérie.

Ce fut l'œuvre de la colonisation de l'Algérie qui le décida à entrer dans la vie politique. En effet, l'Algérie conquise, il fallait achever l'œuvre des armes, "et la colonisation était, selon lui, la plus grande chose, peut-être, que la France eût à entreprendre de nos jours."

Il avait raison, Messieurs ; l'histoire demande aux Turcs ce qu'ils ont fait de l'Asie, aux Espagnols ce qu'ils ont fait de l'Amérique, aux Anglais ce qu'ils ont fait de l'Inde ; il sera demandé aux Français ce qu'ils ont fait de l'Afrique. Les grands peuples ont de grandes missions. La nôtre avait été, jusqu'ici, la prédominence sur la Méditerranée, et pendant des siècles nous l'avions méritée par l'efficace protection de l'Orient, et nous devions la mériter encore par la transformation de l'Afrique. Si la France, en effet, ne parvient pas à civiliser sa conquête, tout le sol africain nous payerait mal tant de sang versé. Ce que La Moricière a fait pour jeter dans les sillons de l'Algérie, labourés par son épée, les semences du travail, du progrés, de l'ordre civil, de la religion, je dois vous en dire quelque chose.

A Oran, dans un banquet que lui offraient les colons français, il avait déjà prononcé sur l'avenir de notre colonisation de belles paroles :

"Il y a bientôt quinze ans que nous luttons sur le sol de l'Algérie pour en assurer la possession à la France ; l'œuvre de la conquête s'avance ; la tâche de l'armée s'accomplit. Mais nous ne sommes pas venus cueillir des lauriers stériles. Il faut qu'une population française vienne se grouper sur la terre conquise *autour du drapeau de la nation, qu'elle le prenne dans ses mains et qu'elle devienne assez forte pour le soutenir.*"

Mais ses vœux pour le développement et la grandeur de la population française en Algérie ne lui faisaient pas oublier les indigènes. Un orateur avait fait un magnifique tableau de l'envahissement de l'Amérique par la population anglo-américaine. "Oui, s'écriait La Moricière, mais que sont devenus les Indiens ? Ils ont été massacrés ou empoisonnés par le rhum et les liqueurs fortes. Ce que les Anglo-Américains ont fait des Indiens, nous ne voulons pas le faire des Arabes. De pareils procédés, de pareils moyens, de pareils crimes, nous n'en voulons pas ; nous les repoussons au nom de la France, au nom de l'honneur de notre pays, au nom de la mission qu'il remplit dans le monde, au nom du Christianisme."

Sans doute La Moricière voulait qu'on laissât aux

Arabes la liberté de leur culte; en les éclairant toutefois, car pour lui la liberté des cultes n'était pas la promiscuité des cultes, ni l'indifférence en matière religieuse.

Mais son âme s'éleva plus encore et trouva des accents de la plus haute éloquence, où les grandes vues de l'homme politique se mêlent aux sentiments de la foi la plus touchante, quand à Paris il dit adieu aux colons partant pour Alger:

" C'est au travail intelligent et civilisateur d'achever ce que la force a commencé. La poudre et la baïonnette ont fait en Algérie ce qu'elles pouvaient y faire; c'est à la bêche et à la charrue d'accomplir leur tâche.—Mais rappelez-vous que ces plaines que vous allez féconder de vos sueurs ont été longtemps arrosées du sang de vos frères de l'armée, qui l'ont versé pour vous, et sans espoir de récompense.

" Avant de vous quitter, permettez à un ancien soldat d'Afrique de vous dire que si jamais, en défrichant vos champs, vous trouvez, dans les broussailles une croix entourée de quelques pierres, cette croix vous demande une larme ou une prière pour ce pauvre enfant du peuple, votre frère, qui est mort là, en combattant pour la patrie, et qui s'est crucifié tout entier pour que vous puissiez un jour, sans même savoir son nom, recueillir le fruit de son courage et de son dévouement."

Cette croix, Messieurs, dont le général de La Moricière parle si noblement, sera, quoiqu'on fasse, le complément nécessaire de l'œuvre colonisatrice! Et ici rendons hommage à cet autre grand homme de guerre, qui a tant encouragé les trappistes de Staouëli, et qui avait pris pour devise cette belle formule, laquelle résume si bien l'œuvre de la France en Algérie: *Ense, Cruce et Aratro!* Oui, le glaive ne peut être ici que le précurseur de la croix! Si nous n'avions pas planté la croix sur la terre algérienne, tous nos efforts de colonisation et de civilisation seraient vains!

Ah! je rougis pour mon pays, lorsque j'entends dire qu'on supprime d'une œuvre de civilisation l'élément le plus civilisateur! Je rougis quand on me raconte que les Arabes nous méprisent parce que nous sommes sans religion. Certes, je ne demande pas l'extermination des Arabes! Laissons à d'autres ces procédés de civilisation. Mais je demande qu'on les éclaire, qu'on les persuade, et pour cela qu'on leur montre les vertus de l'Evangile. L'Evangile seul peut en faire des Français. Et si ce n'est pas là l'œuvre de la politique, je demande au moins que la politique n'entrave pas cette œuvre, et laisse au christianisme toute la liberté de son influence et de son action.

Je me suis laissé peut-être trop entraîner, MM., par ce qui fut l'œuvre la plus chère du général de La Moricière, l'œuvre de sa vaillante jeunesse, l'œuvre des débuts de sa carrière parlementaire, la conquête et la civilisation de l'Algérie.

Quittons maintenant l'Afrique; oublions la tribune, suivons ce soldat qui renferme un grand citoyen, suivons-le dans le second acte, plus mémorable encore, de sa vie militaire, sur un théâtre plus rapproché de nous, plus douloureux, à Paris même, dans ces jours éternellement néfastes et dont il faudrait pouvoir perdre à jamais la mémoire, quand la société française, menacée tout à coup par ses enfants égarés, parut un moment suspendue au penchant des abîmes.

Quoique nous pensions, MM., les uns et les autres, de ces tristes temps, aimons du moins que l'honneur n'ait jamais manqué à aucune époque de nos annales. Il eut son jour en 1848, non-seulement lorsque deux ou trois actes célèbres flétrirent le drapeau rouge, abolirent l'esclavage et la peine de mort en matière politique, mais surtout lorsque la nation toute entière se leva, se défendit, se sauva, par un mouvement généreux et universel, auquel servirent de soutien la loyauté de nos soldats et le patriotisme de nos grands hommes. L'honneur national se personifie surtout alors dans quelques citoyens qui abattent l'anarchie à la tribune, pendant que d'autres la surmontent dans la rue. La Moricière fut parmi tous au premier rang.

Deux ans de vie parlementaire avaient marqué déjà sa place parmi les orateurs, lorsque la nuit du 23 février montra à quel degré cette parole était au service d'une âme loyale, clairvoyante, intrépide. Il avait parcouru les barricades; son coup d'œil militaire avait jugé la gravité méconnue de la situation, et il courait les rues dans les ténèbres pour l'étudier encore, lorsqu'on vint lui dire qu'il était ministre de la guerre dans un nouveau cabinet. Il avertit ses collègues, les suivit aux Tuileries, où ils voulaient le charger du commandement en chef de toutes les troupes. Mais il eût fallu enlever ce poste, au moment du danger, à son ancien et vaillant chef; c'était impossible: " Non, dit-il en marchant à pas précipités, non, *on ne fait pas descendre de cheval un maréchal de France!*" On lui demande alors de prendre le commandement de la garde nationale, qu'il fallait rallier dans les faubourgs avant de se mettre à sa tête. " Tout ce que vous voudrez, dit-il; qu'on me donne un uniforme et un cheval." Et revêtu d'une capote d'emprunt, ne songeant pas plus à son titre qu'à sa vie, il partit, affrontant vingt fois la mort. Son cheval est tué sous lui, il reçoit deux coups de baïonnette et se relève pour aller à l'Hôtel-de-Ville défendre jusqu'au bout l'ordre social: là, de nouveau renversé, il est foulé aux pieds par la multitude, frappé encore, puis sauvé à grand'peine par d'anciens zouaves qui le reconnaissent et le ramènent chez lui, où celui qui m'a rapporté ces détails l'a vu alité, frémissant et fier comme un lion blessé.

Appelé au mois de juin par son ancien lieutenant, le général Cavaignac, à la défense de la liberté et de l'ordre public menacés par la barbarie, on le vit lancer ses gardes mobiles, comme autrefois ses zouaves, à l'attaque des barricades. Il avait l'air de se jouer au milieu des dangers et donnait confiance à tout le monde par son entrain.

Si quelquefois, en face de ces forts crénelés et des feux qui partaient de toutes parts, et sous lesquels tombèrent successivement en trois jours tant de généraux, la troupe étonnée semblait hésiter un moment, La Moricière, après avoir abrité ses soldats et les braves gardes nationaux le long des murs et des portes-cochères, lui, au milieu de la rue, exposé à tous les coups, calme sur son cheval, s'avançait lentement à quelques pas d'une barricade et revenait de même en disant: " Vous voyez bien que ce n'est pas difficile!" Une décharge abat son cheval: il se relève, ramasse tranquillement son cigare, saute sur un autre cheval, en disant gaiement à ses soldats: " Petit bonhomme vit encore!" Et à un représentant montagnard qui lui faisait un banal compliment sur son courage: " Du courage! répond brusque-

ment La Moricière: allons donc! Tenez, avouez que vos gens ne savent pas tirer!"

Et toutefois je tiens de témoins oculaires que la mâle physionomie du général avait, ce jour-là, une expression particulière.

Au feu, en Afrique, La Moricière était comme à une fête, badinant, riant, animé, jouant aux balles, pour ainsi dire; et on raconte que c'était admirable de le voir partir sur son cheval aux naseaux fumants, le képi sur l'oreille, le cigare à la bouche, et l'œil enflammé de courage et de joie. Mais en ce jour-ci, ceux qui le virent sur les boulevards de Paris, à la tête de le petite armée qu'il conduisait aux barricades, remarquèrent son regard mélancolique et sombre: en lui, le citoyen attristait le soldat! Il allait voir tomber ses hommes sous des balles françaises, et attaquer des frères égarés.

Mais il savait que son devoir était solennel et sacré! Si cette formidable émeute, plus formidable qu'aucune autre, parce qu'elle avait été préparée, armée, organisée pendant trois mois, si elle l'emportait, c'en était fait de la société européenne: le courage civique et militaire était déconcerté, l'esprit de désordre triomphant, et la victoire du mal certaine. Il importait de montrer vite que l'ordre était le plus fort; besogne affreuse, mais nécessaire. Le général pouvait espérer qu'on ne tirerait pas sur ses troupes. On tira, il riposta; on sait le reste. Après 1830, après 1848, si la révolution avait encore triomphé en juin, c'en était fait à jamais du repos public; toute confiance, toute résistance honnête étaient tuées. Qui sauva, en ce jour solennel, la société européenne? Cet homme: lui, et ses braves compagnons.

Ah! ne me demandez pas, Messieurs, de longs récits de ces scènes sanglantes! Jetons un voile sur les horreurs de la guerre civile. Mon cœur est déchiré, car j'appartiens aux vainqueurs et aux vaincus, et des deux côtés un prêtre voit des frères.

Mais ne nous laissons pas aller à une lâche mollesse ou à une coupable ingratitude.

Honorons l'armée dans ces jours lamentables.

Il ne fallait rien moins, hélas! que sa bravoure héroïque pour triompher dans ces terribles et malheureux combats! Ne cessons pas de le répéter hautement, à la gloire de nos vaillants généraux d'Afrique, sans eux, sans leur patriotisme et leur courage, la société périssait. L'armée humiliée en février; l'armée, ce jour-là, sauva la France.

Messieurs, que la fumée des batailles ne nous voile pas ce que l'armée a de plus grand. L'armée n'est pas simplement la force, mais la force au service du droit, de l'honneur de la justice. Et ce qui fait sa grandeur, c'est d'être cela par le dévouement du sang versé. Onze généraux y périrent, et si je suis triste, je suis fier comme évêque de l'ajouter, ils ne furent pas les seuls. Et ce fut un grand et touchant spectacle, lorsqu'on vit, un rameau d'olivier à la main, l'Archevêque s'avancer vers les barricades, au milieu des troupes émues et des généraux frappés d'admiration, au-devant des insurgés frémissants, et offrir au Ciel, à côté des holocaustes guerriers, un dernier holocauste, une dernière victime demandant à Dieu que son sang fût le dernier versé! Vous en pouvez rendre témoignage, Monseigneur, car vous étiez là!

La carrière militaire du général La Moricière, vouée en Afrique au triomphe de la civilisation, à Paris au salut de la société, ne se termine point sur les barricades du faubourg Saint-Antoine; mais c'est là que se terminent ses victoires, et que pour lui commence, avec ses défaites et ses malheurs, une grandeur nouvelle. Il va descendre aux yeux des hommes et monter aux regards de Dieu. Il n'ira plus, à la tête de bataillons généreux, attaquer des ennemis en face. Il va se présenter seul et désarmé devant les coups de l'infortune, et la vaincre dans un combat dont le récit convient mieux encore à ce temple, asile des grands cœurs blessés, et devant l'image du Dieu des sacrifices et de l'éternité.

II.

Vous avez vu, messieurs, dans La Moricière le vainqueur; le vainqueur partout, toujours. Rien de plus brillant jusqu'ici, de plus éblouissant que sa carrière.

Eh bien! vous allez voir maintenant le vaincu.

Il semble que rien ici-bas n'est plus digne d'envie que la gloire. Et toutefois non, messieurs! Ce n'est point par la fortune que Dieu parfait les grandes âmes, c'est par l'épreuve. La fortune est aveugle, j'allais dire immorale de sa nature: elle va différemment aux dignes et aux indignes, et si elle paraît avoir des préférences, trop souvent, ce n'est pas pour la vertu. D'un autre côté, "l'homme qui n'a pas souffert, dit le sage, que sait-il?" C'est l'adversité qui tire du fond d'un cœur ce qu'il recèle, et qui révèle à un homme ce qu'il est. Et j'ose dire que nous n'aurions pas connu tout entière l'âme du général La Moricière, s'il n'avait pas été malheureux. Il l'a été. Il fut le vaincu de la politique; il fut le vaincu des armes; et j'ajoute que, dans une région plus haute et meilleure, il fut, mais non pas pour son malheur, le vaincu de Dieu, et dans cette triple défaite, il atteignit ce plus haut sommet de l'honneur, où nul triomphe ne porta jamais.

Il fut le vaincu de la politique. C'est de là que lui vinrent ses premiers revers.

Mais pourquoi, dit-on, ce soldat a-t-il voulu être homme politique? Messieurs, ne le lui reprochons pas. Si belle que soit la gloire des armes et si grands que soient les services qu'un soldat rend à son pays, il y a, de nos temps modernes de liberté et de vie publique, une autre arène, d'autres combats, où l'on peut servir non moins qu'avec l'épée, la patrie et les causes qu'on aime: c'est l'arène des luttes politiques et parlementaires, terrain mouvant et périlleux, où les blessures sont fréquentes et mortelles, comme à la guerre; et, toutefois, ces combats nouveaux de la parole libre au service des grandes causes ont de telles émotions et de tels attraits, que je ne suis pas surpris de les voir recherchés par un homme de guerre qui se sent le cœur d'un citoyen. La Moricière parut donc à la tribune, et, ainsi qu'il est dit d'un autre grand soldat devenu historien, qu'il écrivit ses guerres avec la même impétuosité qu'il les avait faites, ainsi dirai-je de La Moricière, devenu député, qu'il parlait comme il combattait, prenant sa part de toutes les grandes discussions; incisif et spirituel, alerte, rapide, entraînant, ardent, combattant à pied et à cheval, pour ainsi dire, et argumentant à la baïonnette; et, cependant, m'écrivait un de nos plus illustres orateurs, contre lequel il lutta quelquefois, "calme au milieu des "orages de la tribune comme sur la brèche de Cons-"tantine."

Mais ne craignez pas que je veuille vous jeter maintenant au milieu de tous nos débats politiques, ni que,

vain discoureur, comme dit Bossuet, je me perde dans le dédale des controverses passagères, des menus faits, des nuances, des dissentiments sans portée. Non, nous resterons dans ces régions élevées, où bon gré, malgré, l'accord se fait dans la lumière des consciences, et où tous les partis volontiers s'oublient pour saluer dans une grande âme une grande image de l'homme. Cette image, qui ne la saluerait dans l'honneur, le désintéressement et le dévouement de la vie politique du général de La Moricière?

La politique, ah! messieurs, je vous l'avoue, il y en a une dont j'ai horreur! La politique sans foi ni loi, qui ne connaît que le succès par la force, la ruse, le mensonge heureux, la politique égoïste et exclusive, la politique de rancune, la politique de tyrannie et d'oppression, la politique du fait accompli, qui sacrifie le faible et l'opprimé, qui partage la Pologne, qui écrase l'Irlande, qui étale au monde le scandale de ses annexions. Ah! cette politique-là, fût-elle cent fois triomphante, jamais je ne m'inclinerai devant elle! Elle n'aura de moi jamais un applaudissement, ni un hommage!

Mais si vous me parlez de la grande politique, de celle qui ne se sépare pas des éternelles lois de la morale et de la justice, qui ne confond pas le fait brutal avec le droit; qui ne proclame pas par ses maximes ou par ses actes, au risque de voir ses actes ou ses maximes retournés contre elle, la souveraineté du but et la légitimité de tous les moyens; si vous me parlez de la politique des Charlemagne ou des saint Louis, et des grands souverains qui ne traitent pas l'Eglise en ennemie, mais la comptent parmi les grandes puissances civilisatrices; de la politique qui sait où sont les forces vives de la société, s'appuie sur elle, et ne cherche pas ses points d'appui dans les bas-fonds ou l'étai pourri des consciences vénales; de la politique à longue vue qui prévoit l'avenir, et ne sacrifie pas la prépondérance future d'un pays à la mobilité des avantages du moment ou à la pression des forces occultes; qui ne pactise pas sourdement ou publiquement avec les ennemis de l'ordre social, mais demeure, avec l'appui des honnêtes gens, l'assuré rempart des sociétés; ah! cette politique-là, je suis avec elle, et avec elle toujours, qu'elle triomphe ou qu'elle succombe dans ces alternatives des choses humaines qui ne déconcertent pas l'homme juste; car elles passent, et la justice ne passe pas!

Certes, messieurs, à cette lumière, je me sens à l'aise, pour suivre le général de La Moricière dans les grandes lignes de sa vie politique. Car ses causes furent grandes et généreuses, et ses motifs puisés aux sources les plus hautes: je reste à ces hauteurs pour le juger, et en lui je regarde avant tout le désintéressement des pensées, les mobiles des actes et la fidélité aux convictions.

L'Algérie, telle fut, ai-je dit, sa première cause: il aimait son Afrique comme une seconde patrie.

La patrie, la civilisation, la monarchie constitutionnelle qu'il aimait et qu'il a défendue jusqu'à la fin; la république réglée et ordonnée, à laquelle durent se rattacher alors tous les honnêtes gens, et qu'il a servie loyalement, ne négligeant rien pour séparer le gouvernement des alliés dangereux, pour lui rallier les représentants de l'ordre et des sages institutions libérales, concilier les partis, et ramener au service de la patrie commune les vraies forces du pays; voilà ses causes. Ses contemporains lui rendront cette justice: les républicains savent qu'il fut sincère, les libéraux qu'il aima la liberté, les conservateurs qu'il fit tout pour sauver l'ordre; acceptant tous les rôles pour servir, aucun pour se servir lui-même; il est à la tribune, dans la rue, aux affaires, partout à la fois, et la France n'eut pas alors de plus grand citoyen.

Et pour n'en citer que quelques traits, qui fut, plus que lui, sincèrement, cordialement libéral? Je dis cordialement, car, chose remarquable, cet homme, dont le métier était la force, aimait le droit par-dessus tout.

C'était en vérité un homme des temps nouveaux, avec toutes les allures de la vie moderne, mais au service des droits anciens et de l'antique honneur. Et voilà ce qui l'a rendu capable de si grandes choses!

Et voilà pourquoi c'était un homme d'ordre, et non pas d'anarchie. Il aimait l'armée, non seulement en soldat, mais en homme politique, comme instrument de grandeur nationale et comme force sociale; et, on le sait, nul plus que lui, en 1848, ne résista aux funestes projets de désorganisation dont l'armée fut un moment menacée par la Révolution, qui en avait peur, et avec raison.

Ministre à côté de son ancien lieutenant, le général Cavaignac, il prit, messieurs, quant à l'Italie, part à une politique dont la sagesse non moins que le désintéressement m'a toujours frappé; et je ne puis m'empêcher, en la rappelant, de rendre hommage à ces deux hommes, qui, placés à la tête des affaires, refusèrent le plus sûr moyen pour eux de s'y maintenir, et ne voulurent pas faire au-delà des Alpes une guerre qui, dans leur pensée, n'aurait pas été bonne pour la France.

Et quand éclata à Rome, contre le Saint-Père, cette explosion d'ingratitude qui le conduisit à Gaëte, quelle fut à cet égard la politique du général de La Moricière? On le sait, un document irrécusable vient de le relever: le défenseur futur du Saint-Père voulut alors qu'on défendît, au besoin par les armes, non pas seulement la personne du Pape, mais son trône; et l'instruction si nette et si précise donnée par lui au général Mollière restera comme un glorieux témoignage de son dévouement politique au Saint-Siége, comme Castelfidardo le fut plus tard de son dévouement personnel.

Il avait toujours compris la mission sociale de l'Eglise ici-bas, et dès 1848, à la parole d'un représentant hostile au christianisme, il avait répondu, dans sa rudesse militaire: "Eh bien! je vous prédis, moi, que si votre "République fait la guerre à la Religion, elle ne fera "pas de vieux os."

Ambassadeur de la République en Russie, il y montra son esprit libéral et chrétien; et cela, dit M. de Tocqueville, qui s'y connaissait, avec mesure, un tact, une habileté tels, qu'il assura un succès complet à notre intervention diplomatique en faveur des prisonniers hongrois et polonais, en même temps qu'il défendait auprès du czar la cause de l'Eglise.

Voilà les grandes lignes de la vie politique du général de Lamoricière et les causes qu'il a servies. Et que m'importent, vus de ces sommets, les détails de ses pas sur la terre et les obscurs incidents de la mêlée des hommes autour de lui? Ceux qui auraient voulu le voir rester uniquement homme de guerre m'en ont donné pour raison que la politique crée nécessairement des partis, et que sa nature ne lui permettait pas d'être un homme de parti. Je n'ai pas le courage de lui en faire un reproche. La vérité est que c'est la France seule qu'à travers les difficultés des temps il voulut toujours servir; et ce

dont il faut convenir aussi, c'est qu'à travers la mêlée des passions, ce fut l'homme le plus dépourvu d'amertume et d'envie : sur cela, qui est bien remarquable, il n'y a qu'une voix. L'envie est le malheur de tous les amants passionnés de la gloire. La Moricière, quoiqu'un de ces amants, était pour tous ses amis ou adversaires politiques le meilleur collègue, comme pour tous ses rivaux à la guerre le meilleur camarade. Il n'a jamais jalousé personne.

Après cela, j'accorde aux teneurs de livres de l'histoire les menus détails et tout ce qu'ils voudront, avec le récit de ses bivouacs et le nombre de ses expéditions.

J'ai entendu aussi le récit des vrais témoins, la déposition sincère de leurs souvenirs, et leur réponse à ces narrateurs audacieux qui furent pour lui des étrangers, ne le suivirent pas au feu, ni de la tribune, ni des combats, et s'abattent, après la mort, sur les mémoires illustres, comme des pillards sur un camp abandonné, gens qui ne l'ont jamais regardé en face.

En un mot, je ne fais point ici de politique ; je représente la religion qui ne passe pas, et je cherche la vertu qui demeure ; je juge les motifs et le fond des actes, non la couleur et la surface, et je trouve ici une âme à part.

Les âmes ! Ma mission, messieurs, c'est de les sauver. Et c'est pourquoi je commence toujours par les regarder et les juger. Et quand je rencontre une âme où la marque de Dieu se laisse nettement voir, une âme noble et qui sort de la foule, ah ! ne me parlez plus de rang, de nation, de politique, de parti, de rôle, de distinctions passagères, je tombe à genoux devant Dieu, et le remercie d'avoir découvert à mes yeux un chef-d'œuvre.

Le voilà donc au sommet des honneurs, au comble de la prospérité, jeune encore et dans toute l'activité de la vie, dans toute la possession du talent, dans toute la plénitude de la force, dans tout l'éclat de la popularité, dans toutes les espérances de l'avenir, portant à la fois sur son front la gloire des armes et les honneurs enviés de la vie publique. Quelques-uns s'en étonnent, et osent parler à la tribune de fortune et de hasard ; le général Cavaignac leur jette cette noble réponse : " Pour moi, je ne m'étonne que d'une chose : c'est qu'il soit au second rang, et moi au premier."

Que manquait-il à cette éblouissante carrière ? Ce qu'il y manque, Messieurs, c'est ce que Dieu réserve toujours aux destinées d'élite, ce je ne sais quoi d'achevé qui vient du malheur.

Tout à coup, en une nuit, tout tombe, tout est emporté, et La Moricière, ce grand serviteur de la France, sans avoir failli au pays, sans avoir renié, ou trahi, est arrêté dans son lit, jeté dans une prison, et d'une prison dans l'exil ; et un soir il arrive, comme un voyageur inconnu, dans un hôtel de Bruxelles, ayant choisi pour refuge un endroit où du moins ses oreilles pouvaient encore entendre la langue de son pays.

Sa vie militaire avait duré dix-huit ans, sa vie politique quatre ans ; sa vie proscrite allait durer quinze ans. Oui, mais La Moricière, malheureux et vaincu, se montre là plus noble encore que dans cette première et brillante partie de sa vie, où nous le voyons tendre, pour ainsi dire, toutes ses voiles au vent de la fortune qui les enfle et les conduit.

Qu'est-ce qui fait, messieurs, la dignité et l'honneur d'un vaincu politique ?

C'est l'honneur des causes qu'il a servies et l'honneur de ses services.

C'est le calme et la dignité dans la chute.

C'est l'amour persistant et dominant du pays dans les douleurs les plus profondes de son âme.

C'est enfin l'inébranlable fidélité à la justice des causes vaincues, et dans la défaite, une contenance digne de lui et des causes qu'il a aimées.

Oui, quand une cause succombe, si elle est noble, et si le vaincu reste digne d'elle et conserve sans tache dans la défaite, avec l'amour du pays, l'inviolable honneur, il reste grand.

La Moricière tomba, comme tant d'autres avec lui ; mais dans sa chute, il dut rester lui-même, et garder intactes la fierté de sa conscience, la dignité de son caractère, l'irréprochabilité de son passé, et la fermeté des convictions de toute sa vie.

Et dans l'exil il resta plus français que jamais, faisant pour la France tous les vœux d'un bon citoyen ; et cela, au sein de ce qui fait l'inénarrable douleur des exilés et des proscrits : ils sont par terre, ils ne peuvent plus rien, rien pour la patrie qu'ils aiment, et pour laquelle ils donneraient leur sang !

Et tous les vivants intérêts du pays se battent sans eux, toutes les grandes questions qui ont fait palpiter leur âme, qui engagent la prospérité, l'honneur et la responsabilité du pays ! Et si le vaincu est un soldat, et si l'épée de la patrie se tire, lui dans l'exil, si les bataillons qu'il a conduits autrefois à la victoire combattent et triomphent sans lui, ah ! concevez-vous tout ce qui doit se remuer dans son âme, et tout ce qu'a de poignant, dans de telles circonstances, l'inaction forcée de l'exilé !

Eh bien ! La Moricière souffrit cela. Il vit s'ouvrir dans l'histoire du pays une page nouvelle sur laquelle il lui était interdit de rien écrire.

Que l'on ne me demande pas maintenant de juger sa conduite ! Je ne connais rien de plus beau que l'homme d'un seul serment, qui, après avoir donné sa parole, se constitue toute sa vie prisonnier de sa parole et captif de son honneur. Que d'autres cherchent s'il s'est trompé ; moi, je sais qu'il s'est sacrifié, et je vénère la douleur de ces sacrifices et les larmes qu'ils coûtent ! Je me suis toujours efforcé d'inspirer aux vainqueurs le respect du vaincu. Je demande ce respect pour un homme auquel l'exil et l'inaction furent plus douloureux qu'à personne. Tous les ans, je fais le panégyrique d'une héroïne qui mourut sur un bûcher. Il est d'autres bûchers, d'autres tortures ; et La Moricière les connut lorsqu'il apprit à l'étranger que la France allait faire la guerre et qu'il n'en serait pas.

Mais de quel œil, ardent de patriotisme, il suivait, penché sur les cartes, avec d'anciens compagnons d'armes, exilés comme lui, toutes les phases de ce long et glorieux siége de Sébastopol, qui eût moins duré peut-être, s'ils y eussent tous été !

Mais quelle trempe d'âme il fallut, messieurs, pour ne pas fléchir ! Il n'avait qu'un mot à dire pour rentrer dans sa patrie : il y eût commandé les armées, retrouvé tous ses honneurs, ses compagnons de guerre ; mais ce mot, qui l'eût fait moins estimer de celui-même qui le lui demandait, il ne le dit pas. Rien ne put le lui arracher.

Son fils, son fils unique, qu'il aimait avec cette tendresse passionnée du vieux soldat, tombe malade. Lui est à Bruxelles, et l'enfant se meurt à Paris. L'honneur et l'amour paternel se livrent le plus cruel combat.

L'honneur persiste. Soyons juste. Il s'est rencontré un père, mieux inspiré par la nature que par la politique, et qui comprit que devant la douleur sacrée d'un père la politique devait s'avouer vaincue. LaMoricière rentra en France sans conditions ; mais son fils n'y était plus!

Demanderez-vous maintenant où est la gloire de ce vaincu, de ce proscrit? Où elle est? Ah! messieurs, en lui-même! et nul n'y peut porter atteinte.

Demanderez-vous ce qui reste à cet homme arraché à la tribune, à l'armée, au pays? Ce qui lui reste? Lui-même, son âme, sa conscience, son passé, sa dignité, son honneur.

Et voilà pourquoi, tant que l'honneur sera l'honneur, LaMoricière, vaincu dans les combats de la vie politique, revêt une grandeur que ses victoires ne lui avaient pas donnée, d'un ordre à part et supérieur ; grandeur pétrie d'amertume et de douleur, mais à la taille des héros et du goût des âmes héroïques.

Et que m'importe, dans ces derniers temps, que par un étrange retour des choses d'ici-bas, et par une de ces ironies auxquelles se complaît parfois la fortune, comme pour montrer le cas qu'il faut faire de ses faveurs, La Moricière perdu dans la foule, ait vu passer dans une rue de Paris, avec tout l'éclat d'un triomphateur, Abd-el-Kader? Si l'Arabe paré d'honneur français rencontra les yeux de La Moricière, il dut avoir quelque peine à en soutenir le regard.

Je ne sais, Messieurs, mais il me semble que les contrastes de cette existence doivent inspirer naturellement un profond retour sur toute notre histoire contemporaine. Quel mélancolique spectacle et quelle grande leçon j'y trouve! Ah! nos discordes et nos malheurs ne commencent pas à La Moricière ; il est né et il a grandi sous leur désastreux empire. C'est un proscrit qui avait succédé à des proscrits. Et qui donc parmi nous, sur cette arène brûlante, dans cette révolution commencée il y a près de vingt-quatre ans,—dont c'était hier un horrible anniversaire,—et qui dure encore, qui donc n'a pas, un jour ou l'autre, été vaincu et proscrit? Tout jeune, La Moricière avait accompagné le vainqueur d'Alger, d'autres encore avaient vu se briser leur épée ou se fermer leur bouche. Mais que de malheurs publics dans ces infortunes privées! Quel deuil pour tant de nobles âmes! Mais aussi quelle déperdition de forces pour la patrie! Que de belles pages violemment arrachées des fastes de la France! Ne toucherons-nous donc jamais au terme de ces dévastations périodiques, de ces moissons incendiées avant la récolte?

Tous les cœurs droits et toutes les âmes saines n'éprouveront-elles pas bientôt l'unanime impatience de se rencontrer et de se fortifier dans le mutuel respect du devoir, de la justice, de la liberté et de la religion? Ah! du moins ne raillons pas, n'insultons plus. Cherchons au contraire près de cette tombe les grandes leçons renfermées dans des grands exemples!

La Moricière fut donc, messieurs, le vaincu de la politique; il fut aussi vaincu sur un champ de bataille. Comment, et pour qui?

Il est sur la terre un homme, le Vicaire de Jésus-Christ, un vieillard, représentant de cette force morale et sociale qui s'appelle l'Eglise, placé par la Providence sur un territoire réservé, pour élever de là une voix libre, et par conséquent souveraine, et garder dans sa souveraineté, qui est la liberté, la liberté et la dignité de nos consciences.

Eh bien! par un aveuglement que l'avenir ne comprendra pas, et qui sera une tache éternelle pour notre temps, qu'a-t-on vu? Le déchainement le plus implacable des ambitions et des convoitises contre l'Eglise et son chef vénérable.

Et pour l'œuvre de la plus inique des spoliations, la coalition la plus inattendue et la plus odieuse de la Souveraineté et de la Révolution!

Puis, cet abominable hallali de tous les aboyeurs du monde sur un vieillard terrassé!

Ah! ce spectacle devait soulever un homme d'honneur! Mais comment persuader le soldat et l'entraîner à ces Thermopyles écrasées d'avance?

La France avait à garder là ces trois vertus principales: la loyauté, la justice, la pitié; le respect de la parole, le respect du droit et le respect de la faiblesse.

Honneur à vous, jeunes gens qui avez compris l'honneur de la France et l'avez dignement représenté! prouvant ainsi au monde que nous n'avons pas cessé d'être la France de Charlemagne et de saint Louis, la patrie des croisés, et que le cœur de notre pays ne cessera jamais de battre pour l'Eglise catholique.

Ces braves jeunes gens, messieurs, ces généreux volontaires ont eu une destinée glorieuse entre toutes. Pour moi, je ne sache rien de plus noble et de plus grand sur la terre.

Car ils ont été les témoins de l'honneur catholique et de l'honneur français ;

Ils se sont levés dans leur jeunesse et leur courage, et ils ont été les seconds et les répondants de la justice et du droit, pour la plus grande et la plus sainte des causes ;

Et beaucoup d'entre eux ont été les martyrs, et ont proclamé, par leur sang répandu, que la foi, la conscience, la justice, méritent qu'on se batte et que l'on meure pour elles.

Eh bien! l'honneur du général de La Moricière, c'est d'avoir été leur chef et de les avoir entraînés. Et voilà ce qui élève tout-à-coup sa vie et la rehausse dans une plus rare et plus belle lumière.

L'armée, le sang ne servent pas seulement à faire des conquêtes; ils servent encore à garder l'ordre et la patrie, et aussi, messieurs, à protester pour les choses invisibles. Il y a le sang d'Alexandre; mais il y a aussi le sang de Jeanne-d'Arc, et le sang des martyrs. La Moricière l'a compris. Et voilà pourquoi à Paris, en 1848, dans la grande émeute contre l'ordre social, La Moricière résiste à la tête des citoyens et de quelques bataillons aguerris; et voilà pourquoi aussi à Castelfidardo, la grande attaque contre l'Eglise, il résiste à la tête d'une faible armée.

Ah! Messieurs, résister, se faire tuer! Dieu, la morale la justice, la faiblesse, sont des choses abstraites, invisibles, muettes; on les supprimerait d'un trait de plume, s'il n'y avait des vivants prêts à crier et d'autres prêts à mourir pour elles. Mais la voix se fait entendre, le sang tache, les pierres de la tombe barrent le chemin et l'iniquité n'a pas, Dieu soit béni! toute puissance.

Grande fut donc la cause, Messieurs, grande et glorieuse aussi l'élection qui en fut faite de La Moricière pour en être le défenseur.

Tandis que dans son exil il dévorait en silence, comme bien d'autres, ses indignations contre les atten-

tats qui se consommaient, tout à coup, c'est vers lui, le vaincu, le proscrit, que le vieillard désarmé et écrasé se tourne; c'est ce loyal caractère de soldat français, c'est cette épée qui a combattu la barbarie sauvage en Afrique, et la barbarie civilisée à Paris, mais qui dort depuis longtemps inutile, c'est elle que le Pontife menacé implore.

Surpris d'abord, il répondit: " J'ai besoin de ré- " flexion. Mais c'est là une cause pour laquelle j'aime- " rais bien mourir!"

Un soir, dans une chambre modeste d'une petite maison de Bruxelles, étaient réunis un général, un prêtre, un jeune homme. On discutait la question de savoir si le général devait aller se mettre à la tête de l'armée du pape. Il ne s'agissait pas d'augmenter sa gloire, mais de la sacrifier; d'illustrer sa vie, mais de l'exposer. On lui demandait d'aller à Rome, de passer la mer, de quitter la France, et de prendre le commandement d'une poignée de jeunes gens qui n'avaient pas vu le feu, appuyés sur des arsenaux vides et des magasins épuisés, ne parlant pas la même langue, mais ralliés par la foi, sur un petit territoire pris entre deux armées dix fois plus nombreuses, plus aguerries, plus équipées. Il s'agissait de passer pour un étourdi aux yeux des sages, pour un factieux aux yeux des politiques, pour un chef aventureux aux yeux des militaires, en deux mots, d'agir sans espoir et de mourir sans gloire.

Le prêtre insistait, le jeune homme hésitait, le général méditait.

Tout à coup, le guerrier se lève, et dit d'une voix nette et calme: " J'irai."

Le jeune homme pleura d'admiration, et le prêtre, se levant et posant les mains sur les épaules du guerrier comme pour le bénir, approcha sa tête en silence de sa poitrine, et il baisa son cœur!

Le jeune homme a été tué près de son chef; le prêtre, caractère intrépide et pur, veille encore près du Pere des croyants, et le général est celui que je pleure.

Et lorsque le lendemain de sa décision, un de ses anciens compagnons d'armes lui objectait les difficultés de l'entreprise et le péril de sa gloire: " Quand le Saint-Père, dans son abandon, dit le général, réclame d'un catholique le secours de son épée, on ne refuse pas."

Cette cause d'ailleurs était la sienne depuis longtemps. Je l'ai dit.

Mais, en 1860, les choses étaient bien changées; la cause du Pape, si populaire alors que les périls de la société rendaient sensible à tous l'importance sociale de la Papauté, avait subi bien des revers et des abandons. LaMoricière ne se fit aucune illusion: il vit les dangers certains; l'impopularité certaine; il savait qu'il pouvait être vaincu et qu'il serait raillé, et il partit.

On l'a comparé aux anciens croisés; moi, je dis qu'il fut plus grand, messieurs. Quand jadis nos pères se croisaient, ils n'avaient qu'à suivre le courant de ces âges chrétiens pour être naturellement portés à Damiette ou à la Massoure; mais Lamoricière eut tout le torrent de son siècle à refouler, avant qu'un petit esquif clandestin et solitaire pût le débarquer sur la plage d'Italie.

" Vous n'avez jamais été vaincu, lui disait un de ses amis, vous le serez!—Qu'est-ce que cela me fait? La cause en vaut la peine, répondit-il.—Mais réfléchissez-y bien.—Mes réflexions sont faites. Avant tout un sentiment, ou plutôt un devoir me domine. Je vois un père que le courant emporte; ce père me tend la main, et j'aurais le cœur d'hésiter! Non. On me crie: Il vous entraînera dans sa perte. Eh bien! soit!

" —On déclarera que vous n'êtes plus Français.—Mon ami, quand je mourrai, on ne me demandera pas si j'ai su le Code pénal, mais le Catéchisme; et pour m'ouvrir les portes du paradis, on n'examinera pas si l'on m'a fermé celles de mon pays."—Tout cela est textuel.

Et avec une fierté toute chrétienne et toute française, il ajoutait, dans une lettre que tout le monde a lue: " Si on m'enlevait ma qualité de citoyen français, le monde catholique tout entier me la rendrait par acclamations!"

" Eh! bien, ajoutait-il en riant, c'est donc décidé: vous allez faire de moi un lansquenet! Mais, entendez bien, la première condition, c'est que vous ne me ferez jamais faire la guerre contre la France!"

" Avec un *condottiere* comme vous, lui fut-il répondu, c'est entendu d'avance."

Et certes il n'allait pas d'ailleurs défendre à Rome une cause anti-nationale, mais la cause française par excellence; et il savait, en reprenant son épée pour répondre à l'appel du Saint-Père, qu'il restait fidèle à toutes les causes de sa vie: il venait faire à Rome ce qu'il avait fait en Afrique et sur les barricades; seulement l'honneur avait grandi avec la cause et les périls.

Et le monde catholique tressaillit en contemplant à Rome LaMoricière à côté de Pie IX. LaMoricière, dans la simplicité magnanime de son dévouement, fut alors l'homme de la terre, sinon le plus grand et le plus fort, du moins le plus noble.

Sa proclamation, en prenant le commandement en chef des troupes pontificales, montra de suite quelle pensée il avait de sa cause et de sa mission: " Le christianisme, disait-il, n'est pas seulement la religion du monde civilisé; il est le principe de la vie même de la civilisation, et la Papauté est la clé de voûte du christianisme. La révolution, comme autrefois l'islamisme, menace aujourd'hui l'Europe, et, aujourd'hui comme autrefois, la cause du Pape est la cause de la civilisation et de la liberté dans le monde."

Et voyez-le tout d'abord à l'œuvre, messieurs. Il part, il traverse l'Allemagne, s'embarque à Trieste, arrive à Ancône, et sa puissante activité met de suite tout en mouvement. D'un coup d'œil il reconnaît l'importance militaire de la place, et aussitôt des plans sont tracés, des travaux de défense et d'embellissements commencés, que d'autres ont achevés, mais dont la première pensée remonte à lui.

Il traverse seul, avec deux compagnons de voyage, MM. de Mérode et de Corcelles, les Marches et l'Ombrie, étudiant les lieux et les populations, ne recevant que des témoignages de respect, et constatant partout, dans ce trajet de soixante-dix lieues, l'amour des populations pour le Saint-Père.

Il arrive à Rome, et je ne vous dirai pas, le pourrais-je? l'entrevue touchante du saint vieillard avec le guerrier.

A peine arrivé, tout se sent fortifié et rassuré par sa présence. L'aspect de la ville change, les agents de la révolution rentrent dans l'ombre. Il n'est plus question d'émeutes ni de manifestations: tant peut quelquefois un seul homme! *Si fortè virum quem...*

Dès le lendemain de son arrivée, un voyageur français regardait le général traverser le pont Saint-Ange, au pas lent de son cheval, sans uniforme, escorté de deux jeunes Français, et en voyant cette contenance, ce calme et mâle regard, on sentait, a dit ce voyageur, que ce qui passait là c'était l'honneur au service du droit.

Il crée, en quelques mois, au Saint-Père une armée.

Par un souvenir de ses guerres d'Afrique, il voulut qu'il y eût dans cette armée des zouaves: et ils ont bien porté ce nom !

Il retrouva bien vite son langage d'autrefois pour parler aux troupes: " Soldats," dit-il aux braves qui avaient fait, conduits par le valeureux Pimodan, l'exploit des grottes, " vous avez marché à l'ennemi sans " compter, je suis content de vous..." Et à un bataillon de soldats étrangers—inutile de dire que ce n'était pas des Français,—qui lui paraissait moins solide: " Préparez-vous... je vous mènerai à l'ennemi sans cartouche; aiguisez vos baïonnettes."

Mais comment décrire la prodigieuse activité qui rejaillissait en mille tentatives de cet esprit infatigable, les appels au dehors, les soins de tout genre au-dedans, les précautions de la plus sévère économie, la multitude des expédients ingénieux, les rapports se succédant sur tous les services: les ingénieurs militaires et civils travaillaient à côté de l'état-major; des cartes nouvelles étaient faites; les questions de vivres, de manutentions, d'habillements, de tarifs douaniers étaient débattues à la fois. On abordait des projets de routes de chemins de fer, d'impôts et d'innovations administratives, dans leur rapport avec le but militaire. Un des premiers astronomes de ce siècle, le P. Sacchi, était tout étonné d'être requis au collége romain pour aller à Ancône installer un nouveau phare. On multipliait les lignes télégraphiques. Des modèles inconnus et des machines perfectionnées étaient importés de France et d'Angleterre. On construisait des casernes; on ouvrait des hôpitaux. Tout d'un coup, un petit arsenal apparaissait avec sa petite artillerie tirée de la côte, où elle avait longtemps dormi sans affûts; et l'on instituait pour la première fois des concours et des examens pour le choix régulier des officiers spéciaux. On pense bien que le ministre des armes secondait cette fougue administrative, et en avait sa bonne part. Le Pape aurait pu s'appliquer ces paroles du psaume: " J'ai dit au vent et à la flamme: Soyez mes ministres."

Ce n'était pas assez pour lui d'organiser l'armée: habitué par son commandement d'Afrique à mener de front les travaux civils et les opérations militaires, il parcourait les provinces pontificales, inspectant tout, ayant l'œil à tout, ranimant partout la confiance, et cherchant à faire bénir le gouvernement pontifical et le Saint-Père. On parlait quelquefois de poignard et de poison; il ne les craignait pas plus que les balles; et un jour qu'on l'avait averti de se défier d'un aubergiste, il le fit venir, et dit au pauvre homme en riant et en lui donnant une poignée de main: " Mon ami, on dit que vous allez ce soir nous empoisonner. C'est très-bien; mais sachez que je viens d'ajouter pour vous un article dans mon testament, en vertu duquel, dans les vingt-quatre heures après ma mort, vous serez pendu." Le dîner fut excellent.

Infatigable, il voyageait la nuit, et travaillait le jour. " En un mois, m'écrit un de ses aides-de-camp, nous avons passé dix-neuf nuits, sans que le service en fut ralenti." Voilà bien " cet homme de fer" que nous avons vu.

Mais ce que je tiens surtout à dire et à constater, messieurs, et ce qu'il est nécessaire de ne pas oublier, c'est que l'œuvre qu'il était venu faire à Rome, et dans les provinces pontificales, il la fit. Organiser une armée, ranimer la confiance, intimider et réprimer au besoin les agitateurs dans les provinces que l'armée française ne gardait pas, et les préserver de l'invasion armée des bandes, telle était la mission militaire du général. Elle fut immédiatement remplie, et le but atteint. Il fut prouvé que, sans l'invasion des troupes étrangères, le Pape eût gardé ses États.

La plus grande tranquillité régnait dans toutes les possessions du Saint-Père, et quand les bandes tentèrent d'y pénétrer, le général Pimodan, d'un éclair de son épée, les avait fait fuir épouvantées.

Mais ce que LaMoricière n'avait pas prévu, ce qu'un loyal soldat ne pouvait prévoir, c'est ce que le Piémont osa.

Tirons un voile sur cette infamie!

Je lisais ce matin même dans un prophète: " Pourquoi, Seigneur, m'avez-vous fait voir de si près la déprédation et l'injustice? Tout droit, toute loi, toute foi a été foulée aux pieds. Il s'est fait là une œuvre que l'avenir ne croira pas. Les Chaldéens, nation amère et rapide à la proie, se sont abattus sur l'étendue de cette terre pour la souiller, et posséder des tabernacles qui ne sont pas à eux, *non sua*.

" Mais malheur à celui qui multiplie ce qui n'est pas à lui. Le spoliateur sera spolié à son tour! Malheur à celui qui amasse les proies de sa cupide convoitise. Les pierres même crieront contre lui!"

De quels envahisseurs parle ici le prophète? Des Chaldéens, ou de ceux qui s'abattirent, au mépris de toute justice et de tout honneur, sur le territoire du Saint-Père?

Se jeter dans Ancône avec son armée, et y prolonger la lutte pour donner à l'Europe le temps d'arriver, telle était la seule opération militaire possible au général surpris. Mais les envahisseurs lui barrèrent le passage.

LaMoricière ne les compta pas. Ce n'était pas son habitude de compter l'ennemi. Certes, il eut humilié l'armée d'Afrique s'il eût rendu les armes sans combat. " Si je l'avais fait, mes anciens camarades, dit-il noblement, m'auraient renié; j'ose dire qu'ils ne m'auraient pas reconnu."

Ils ne vous ont pas renié, général; et après le désastre, à votre retour, nous l'avons vu, les vainqueurs de Sébastopol sont venus vous serrer la main.

Je ne raconterai pas ici, messieurs, ce que vous savez tous. Le général de LaMoricière fut là tel qu'il fut toujours. Après avoir tout ordonné, tout inspecté lui-même, et marqué l'emplacement de chaque bataillon, sous le feu de l'artillerie piémontaise, au plus fort de la mêlée, il monte la colline au galop, pénètre jusqu'à la ferme où l'héroïque Pimodan venait de recevoir sa première blessure, et lui tend la main; puis, comme c'était son habitude en Afrique, il pousse son cheval, seul, à cent pas au-delà des lignes, en face de l'ennemi, pour juger la situation, rejoint le reste de l'armée, essaie encore d'entraîner au secours de l'intrépide bataillon des zouaves les bataillons qui n'ont pas donné; et quand tout est perdu, écrasé, ce qu'il voulait faire avec

son armée, il le fit seul. Il menait son armée à Ancône : il y alla. Deux régiments piémontais lui barraient la route jusqu'à la mer; il passa, à travers six lieues d'obstacles, avec quelques cavaliers, malgré les deux régiments. Les généraux ennemis en furent confondus: ils crurent qu'il avait passé par la mer.

L'arrivée inespérée du général à Ancône fut saluée par des hourras qui se répondaient de tous les forts et postes détachés. La flotte piémontaise en parut stupéfiée; les frégates cessèrent le feu et retournèrent au large prendre leur mouillage. L'entrée du général rendait à tous le courage; partout sur son passage les soldats poussaient des cris de joie; les tambours battaient. Aux portes, aux fenêtres des maisons, les figures étaient muettes d'étonnement et de surprise.

Et je le vois immédiatement après à Ancône, excitant les ardeurs éteintes, animant une résistance désespérée, protestant que rien au monde ne lui fera amener son drapeau, tant que ses défenses seront intactes, devant des menaces de bombardement ou d'escalade: pendant douze jours, avec 34 canons contre 350, il soutint ce siége héroique, toujours afin de donner le temps aux puissances catholiques de venir. Elles ne vinrent pas!

Et quand il fut prouvé que d'aucun côté rien ne viendrait, quand les défenses du fort écroulées eurent laissé ouverte une brèche de 700 mètres, la tâche de LaMoricière fut finie: il ne lui restait plus qu'à boire courageusement jusqu'a la lie son glorieux calice; il rendit ses vaillantes armes et laissa voir au monde LaMoricière prisonnier.

Il fut donc vaincu: oui, comme les croisés, dont les défaites ont sauvé l'Europe et la civilisation du monde?

Vaincu, mais après avoir taché de sang les mains des envahisseurs, et cette tache ne s'effacera pas.

Oui, vaincu, bombardé, et bombardé encore pendant douze heures après la capitulation: mais, devant l'éternel honneur, devant l'histoire et devant Dieu, qui n'aimerait mieux ici être le vaincu que le vainqueur?

Et tandis que les lâches l'insultaient, lui, prisonnier de l'honneur, donnait encore à ses tristes vainqueurs des preuves de son caractère invincible, et recevait de ses soldats malheureux des témoignages d'enthousiasme et de respect.

Conduit par les Piémontais à Gênes, sur les côtes de l'Adriatique, une tempête s'élève, si violente, que le capitaine du navire, aux abois, ne sait plus donner ses ordres. Le général s'en aperçoit, et avec ce sang-froid qui n'était jamais chez lui plus grand qu'au moment du péril: "Nous sommes prisonniers sur parole, dit-il; mais nous ne nous sommes pas engagés à nous laisser noyer." A l'instant il donne le commandement à un ancien officier de marine blessé qui est là, fait fabriquer avec ce qui restait de cartouches aux prisonniers des gargousses, et tirer le canon d'alarmes. Bientôt arrivait de Blindes un pilote, et le navire était sauvé.

Dans les eaux de la mer Tyrrhénienne, le bateau qui le portait se croise avec un bâtiment qui ramenait deux mille de ses soldats rendus à la liberté, grâce à la ferme et habile négociation de M. de Corcelles. En les voyant, il les salua de la main. Dès que ceux-ci reconnurent leur général, ils le saluèrent d'une immense acclamation qui retentit au loin sur les flots, comme s'ils eussent été vainqueurs!

Et ils l'étaient; car le vieil honneur du sang français, l'honneur du sang chrétien, ils l'avaient soutenu jusqu'au bout;

Ils l'étaient; car ils avaient combattu et souffert pour la religion et pour la justice, choses, bon gré mal gré, ici-bas invincibles.

Ils l'étaient! car ils venaient de vaincre les traitements odieux du Piémont, et ses sollicitations plus odieuses encore: vingt seulement sur deux mille avaient cédé à l'appât des grades et de l'argent; tous les autres étaient restés dans leur revers fidèles au Pape.

Oui, ils l'étaient vainqueurs, ces vaincus, dont une bouche étrangère et protestante disait dans une région lointaine: "*Ce sont les derniers martyrs de l'honneur européen.*"

Quand Pie IX revit leur général à Rome, n'emportant de son désastre que le drapeau de Lépante qu'il avait pu sauver, et que, ne sachant dans son cœur comment s'acquitter de Castelfidardo, il eut un moment la pensée de jeter sur le glorieux vaincu l'honneur du principat romain: "Non, répondit le général, je m'appelle et désire m'appeler toujours Léon de LaMoricière." Alors Pie IX trouva dans son cœur et lui écrivit ces touchantes paroles: "Je vous envoie du moins ce que vous ne pourrez refuser, l'Ordre du Christ, pour lequel vous avez combattu, et qui sera, je l'espère, votre récompense et la mienne."

Mais comment lui est venu cet honneur d'être choisi, au jour des plus grands périls, pour être le soldat de Jésus-Christ et le défenseur de l'Église? C'est ce qui me reste maintenant à vous dire.

Il est une victoire, la plus belle de toutes, et dont Saint-Paul a dit: "La victoire qui triomphe ici bas du monde, c'est notre foi: *Et hœc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*" Eh bien! cette victoire de la foi fut remportée aussi sur le général de Lamoricière: il fut le vaincu de Dieu.

Hâtons-nous toutefois de le dire, Lamoricière ne fut pas vaincu à la façon d'un ennemi. Grâce au ciel, il ne combattit jamais contre Dieu. Le sang breton et chrétien, qui coulait dans ses veines, les inspirations de son grand esprit et de son grand cœur, en faisaient un de ces chrétiens qui s'ignorent eux-mêmes et que Dieu retrouve à son jour. En voulez-vous une preuve? Un jour, en 1850, il quitta l'Assemblée et les plus grandes affaires, et fit deux cents lieues, pour décider à se reconnaître avant la mort et à se confesser un vieil oncle. Et quand le prêtre sortit de chez le vieillard, son ministère rempli, le général de Lamoricière, qui l'attendait dans l'antichambre, lui prit les mains, et l'embrassa en pleurant. Mais la jeunesse et la vie des camps, l'émotion des batailles, les prestiges de la gloire, firent longtemps du bruit à ses oreilles, et soulevèrent sous ses pas une poussière qui lui dérobait les choses de l'âme et les choses de Dieu. Les grandes lumières devaient jaillir pour lui des grandes épreuves.

Dans ma vie, messieurs, j'ai vu déjà trois fois les proscrits, et je connais leurs larmes; mais je vous dois ici, je dois à Dieu un autre témoignage: j'ai vu Dieu partager leur exil ou leur solitude, et remplir le vide de leur existence brisée. J'ai vu peu à peu la justice honorer leur nom, le respect revenir à leur digne et forte vieillesse, et la religion, comme une rosée, attendrir, rafraîchir et envahir leur âme.

Décidément, messieurs, Jésus-Christ aime comme au temps de sa vie mortelle, ceux qui ont souffert ici-

bas, et il les cherche dans les humbles sentiers et sur les terres oubliées par le bruit. On ne l'a pas vu dans les foules ou dans les palais, et il n'est pas de ceux qui demandent audience aux têtes couronnées et aux puissants du monde. Mais il s'approche des malheureux, et on le rencontre dans les retraites solitaires; il est dans le sillon, derrière celui qui moissonne, et, la nuit, il s'asseoit près de la lampe de l'homme d'étude qui travaille et qui cherche de bonne foi l'Evangile. J'ai vu, j'ai vu sans cesse, dans ma carrière sacerdotale, ce phénomène de Jésus se penchant, comme le Samaritain, vers le blessé de la vie publique, resté seul sur le bord du chemin, et j'ai vu surtout cette apparition de la vérité rendue visible à des âmes guerrières.

Vous ne savez pas, messieurs, l'attrait que Jésus inspire aux cœurs militaires.

Les livres présomptueux de la prétendue science s'accordent avec les livres puérils d'une littérature qui se croit pieuse, pour nous présenter un Christ affadi, qui n'est pas le nôtre. On nous rapetisse le Christ de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis; on oublie qu'il est le Fils et l'égal du Dieu des armées. Sans doute, il était doux et tendre, mais il n'était pas moins fort et brave, et s'il est l'agneau qui se laisse égorger, et qui meurt pour son peuple, il est aussi le Lion de la Tribu de Juda: il est surtout un Dieu qui parle, un Dieu qui commande, et sa voix a un accent qui en impose aux âmes guerrières. Une de nos légendes, au sens merveilleux, rappelle un saint qui fut un homme redoutable, et bien décidé à ne jamais céder qu'à un plus fort que lui: un jour, un enfant se présente et lui demande de le mettre sur son épaule et de le porter du côté du torrent; le géant sourit, et il enlève ce chétif enfant du bout de sa main, mais au milieu de l'eau, il sent que l'enfant pèse, et il entend: " Tu portes celui qui porte le monde." Le nom de Christophe, Porte-Christ, lui est demeuré, et c'était un des noms de ce général de Lamoricière qui, dans l'exil, céda à Jésus-Christ. Ce Jésus-Christ, depuis sa première communion, il le portait dans son cœur, il le portait avec lui à travers les batailles, les vallées, les torrents et les montagnes d'Afrique. Il ne le servait pas, mais il ne le laissait jamais insulter en sa présence. Tout à-coup il sentit dans son âme comme un poids qu'il ne pouvait plus porter. Etonné, il s'arrête un moment; il regarde: c'était Jésus Christ. " C'est moi," lui dit le Maître!

Le divin maître saisit à la fois cette âme généreuse par ce qu'elle avait de plus fort et de plus tendre. Il lui apparut d'abord sous les traits de sa femme et de ses filles, et dans les souvenirs médités de la mère incomparable à qui il devait sa femme et ses filles. Puis il entendit comme une voix qui murmurait à l'oreille du banni: " Tu es dans l'exil, je ser. i ton compagnon; tu es seul, je partagerai ta vie; ton âme est vide, je la remplirai; tu n'as plus de carrière, je serai ton occupation et la nourriture de ton cœur; plus d'avenir, il y a le ciel; plus de patrie, je serai ta patrie, ta maison, ta terre et ton repos!" Ce que je dis ici, messieurs, est de l'histoire, et j'ai encore ici des témoins.

C'est, messieurs, cette conversion dont je ne puis tout vous taire, bien que j'aime à laisser dans le secret ces dialogues sublimes du Père des âmes avec les âmes; mais ce grand acte fait partie de la vie publique de celui que je pleure avec vous, et il ne le cachait pas. Les actions, comme les monuments, comme les mots, ont un *style*, et notre époque aime naturellement ce qui est moderne, et je ne l'en blâme pas, si elle respecte aussi ce qui est antique, grand et sacré. La publicité, la liberté, voilà les goûts de notre âge. Or, Lamoricière était moderne, et c'est pourquoi il fut populaire; et il se convertit librement et publiquement, il s'est converti comme il s'est battu, en plein soleil. De plus, cet acte explique ce qui l'a suivi, et comment Lamoricière fut prêt, lorsque Dieu lui demanda successivement trois sacrifices, les plus grands qui se puissent imaginer: son *fils*, son *épée*, sa *vie*.

Quand donc il fut tombé, et qu'après ces grandes ruines dont il faisait lui-même partie, il put jeter de nouveau son regard sur la scène publique d'où il avait disparu, de nouvelles perspectives s'ouvrirent devant lui, et les choses de ce monde lui apparurent sous des aspects qu'il ne connaissait pas. Tout l'horizon supérieur des choses de Dieu se dévoila devant lui. Je trouve la trace de ces préoccupations nouvelles dans une lettre écrite de Bruxelles en 1855, où il résumait ainsi sa vie depuis l'Ecole polytechnique:

" Depuis lors, j'ai mené les armes pendant dix-huit ans; j'ai passé quatre ans dans nos luttes et nos disputes politiques, et depuis trois ans je suis dans l'exil où Dieu m'a conduit pour me donner le temps et le besoin de réfléchir, et *de regarder les choses du point de vue où on les voit ce qu'elles sont.*"

Devant cette disposition d'esprit, la religion lui parut ce qu'elle est en effet, le nécessaire et grand objet de la pensée de tout homme raisonnable; et il ne comprit pas qu'il fût possible d'y rester oublieux ou indifférent, parce que l'oubli ou l'indifférence ne sont pas des convictions, pas plus que la mollesse d'esprit qui recule devant le travail, et la faiblesse de cœur, qui recule devant la vertu, ne sont des excuses.

Résolu donc à étudier le christianisme, il apporta dans cette étude toutes ses habitudes de ferme raison, toute son ardeur de recherches, toute la rigueur et la précision de son esprit mathémathique et philosophique en même temps. Il prit un à un tous les articles du *Credo*, et les étudia profondément. " Il discutait et travaillait, écrit un témoin de ces luttes, avec une opiniâtre ténacité, retournant les questions sous toutes les faces, épuisant les difficultés avec une énergie infatigable, mais se rendant loyablement, quand la lumière était faite, et disant avec joie: c'est vrai."

Car il est bien à remarquer, comme me l'attestait un autre fréquent témoin, qu'il discutait, mais ne disputait pas. Il ne combattait pas contre la vérité, mais contre le doute ou l'ignorance. Et il était vraiment curieux de le voir faire une question, pousser à bout les réponses et arriver en deux bonds à des solutions doctrinales et morales qu'auraient enviées des théologiens. Son esprit prompt, pénétrant, saisissait avec une vivacité et une sûreté extraordinaires tous les éclairs de bon sens et de vérité qui j'aillissaient de la discussion.

(A continuer.)

Imprimé et publié par E. Senécal, 10, rue St. Vincent.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Le Lac St. Pierre ouvert à la navigation des gros vaisseaux d'outre-mer.—Tentative de relations de commerce entre le Canada et plusieurs pays étrangers.—Grand incendie dans la ville de St. Pierre Miquelon.—Arrestation de quelques chefs des *Fénians* à Dublin.—Le Mexique et les Etats-Unis.—Mort et notice du Rév. P. Léonard, Oblat de Marie-Immaculée.—Pie IX envoie un reliquaire à Mme. de LaMoricière.—Attitude du clergé catholique d'Irlande et d'Angleterre par rapport aux *Fénians*.—Notice sur Lord Palmerston tirée du *Messager de la Semaine*.

On a constaté, le 17 novembre, que le lac St. Pierre n'offre plus d'obstacle à la navigation des gros vaisseaux d'outre-mer. Jusqu'à ces derniers temps ces vaisseaux ne pouvaient arriver à Montréal avec leurs cargaisons entières que durant la saison des grandes eaux du printemps, et leur chargement, pour le retour, ne pouvait se compléter qu'à Québec. Autrefois, dans les basses eaux, le chenal du lac n'avait que onze pieds de profondeur. Aujourd'hui, par des travaux persévérants, commencés il y a vingt ans, et une dépense judicieuse, on lui a donné une profondeur de plus de 20 pieds. L'expérience a été faite le 17 du mois dernier. Le vaisseau *Ocean*, chargé à Sorel de 14,700 traverses de chemin de fer, du poids de 1070 tonneaux, lui donnant un tirant de 19 pieds 8 pouces d'eau, est descendu dans le chenal artificiel, et serait passé sans toucher fonds, s'il n'eût dévié de l'endroit creusé. Cette amélioration, dont le succès est maintenant prouvé, fait honneur à l'esprit d'entreprise de nos hommes publics, et doit être l'époque d'un progrès important dans le commerce du Canada et surtout de Montréal.

—Dans l'incertitude de pouvoir obtenir le renouvellement du traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, notre gouvernement se prépare à établir des relations de commerce avec d'autres pays. Une commission composée de l'hon. M. McDougall, secrétaire provincial; de l'hon. Thos. Ryan, M. C. L., et de M. Dunscombe, collecteur de la douane à Québec, a été nommée dans ce but. Avec la sanction du gouvernement impérial, ils visiteront prochainement les Indes Occidentales, Cuba, le Mexique, le Brézil etc., pour y recueillir des renseignements et négocier des traités, s'il y a lieu. En effet, nos provinces consomment nécessairement beaucoup des produits de ces pays qui nous arrivent indirectement et probablement à des frais plus considérables, tandis que, de leur côté, ces pays importent annuellement des produits que nous exportons. Evidemment, il y aurait possibilité d'ouvrir de ce côté un beau commerce qui nécessiterait l'établissement d'une marine marchande canadienne, ce qui ne serait pas un désavantage pour nous.

On annonce que le Nouveau-Brunswick délègue aussi un commissaire pour agir conjointement avec les commissaires du Canada, dans cette importante mission.

—La ville de St. Pierre Miquelon, possession française, près de Terreneuve, a été presque toute détruite par le feu; 130 maisons ont été consumées. On évalue les pertes à 1,000,000 de francs.

—Les chefs des Fénians ont été arrêtés à Dublin, le 11 novembre; ils s'appellent James Stephens (le principal), Hickman, Brophy et Duffy. On dit que Stephens tenait un étalage princier aux dépens des dupes qu'il a si bien exaltés sur ce continent, à même les sommes destinées à la délivrance de l'Irlande, sa chère patrie.

—Les journaux de New-York annoncent la nomination du général Logan, de l'Illinois, comme ministre des Etats-Unis auprès de la république du Mexique, comme un acte de défi vis-à-vis du gouvernement français, et d'hostilité vis-à-vis de l'empereur Maximilien. Le gouvernement américain, disent-ils, ne reconnaît pas Maximilien, et ne traite qu'avec Napoléon. Ils croient que Napoléon s'est

trompé en établissant un empire au Mexique, et ils ont la complaisance de lui laisser le temps et l'occasion de sortir dignement de cette difficulté.

D'un autre côté, le *Mémorial Diplomatique* affirme que les troupes françaises ne seront rappelées du Mexique que quand la situation du jeune empire sera suffisamment affermie pour assurer toute satisfaction aux intérêts nationaux de la France, et quel'évacuation ne commencera sous aucune autre influence que celle de la consolidation définitive du gouvernement de l'empereur Maximilien.

Il ajoute, du reste, que les relations actuelles entre la France et les Etats-Unis et les dispositions les plus récentes du Président Johnson autorisent l'espoir qu'aucun danger sérieux ne menace le Mexique du côté du cabinet fédéral.

Pour donner une idée de la démoralisation qui règne dans les troupes républicaines du Mexique, on rapporte qu'un corps de cavalerie composé de 100 Autrichiens a défait récemment 1500 des meilleurs soldats de Juarez. On ajoute, comme fait étrange, que presque tous les Américains établis dans le pays sont opposés au parti de Juarez et favorables au gouvernement impérial.

—Nous regrettons d'avoir à annoncer aujourd'hui la mort d'un prêtre très-estimé, le R. P. Léonard, Oblat M. I. Il était un des prêtres les mieux connus à Montréal, et nous enrégistrons avec complaisance les justes éloges que la *Minerve* décerne à sa mémoire. Il est décédé le 21 novembre dernier :

« Montréal a possédé plus de trente ans ce prêtre, ce religieux parfait. Humilité profonde, charité sans borne, zèle infatigable des âmes, gaîté de caractère que sa piété exemplaire soutenait, excitait, même dans les grandes épreuves et les revers, c'est bien ce qu'on a toujours admiré dans cet homme de Dieu.

« Connu et estimé de tous, à cause des belles qualités de son esprit et de son cœur, c'est surtout dans le faubourg Québec qu'il a été apprécié et aimé de toute la population, qui le surnommait avec bonheur le *Père du faubourg*. C'est lui qui a posé la première pierre de la belle église St. Pierre. On ne peut pas lui reprocher, cependant, d'avoir tiré vanité de ses œuvres : à l'entendre, il eût été un serviteur inutile qui aurait, disait-il, fait beaucoup de bruit et peu de bien. Ses frères en religion ont maintefois avoué que ce bon père était pour eux une prédication vivante, qui leur rappelait continuellement et sans ostentation les devoirs et les consolations de la vie religieuse et apostolique ; il tournait même au profit des autres ce qu'il y avait de plaisant et de gai dans son caractère si aimable.

« Ses derniers moments ont été touchants par sa foi, sa résignation, et le reflet de la paix de son âme qui brillait sur son visage mourant. Malgré les luttes douloureuses de la vie contre la mort, ses lèvres n'ont pas laissé échapper une seule plainte. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu s'estimaient heureuses de lui donner les soins les plus assidus et de pouvoir s'édifier à son lit de mort. Les messieurs de l'Evêché, du Séminaire, les RR. PP. Jésuites, des sœurs de toutes les communautés de la ville sont venus tour à tour lui faire entendre des paroles consolantes et lui demander sa bénédiction. Il a toujours eu auprès de lui des pères et des frères Oblats, auxquels il ne cessait de témoigner sa vive gratitude et sa tendresse fraternelle.

« Samedi dernier, il a puisé dans sa foi la force de descendre à la chapelle et de célébrer la sainte messe. C'est ce jour-là que sa maladie a empiré. Lundi, dans la soirée, il a reçu le St. Viatique pour la dernière fois, et a renouvelé, le crucifix à la main, les larmes dans les yeux, ses vœux d'Oblat de Marie Immaculée, en présence de plusieurs prêtres et de la communauté de l'Hôtel-Dieu. Dès ce moment jusqu'à sa mort, il ne s'est plus séparé de sa croix, qu'il baisait à tout instant, ni de son chapelet, qu'il égrenait avec le sentiment de l'amour le plus filial pour Marie.

« Après sa mort, un spectacle touchant a eu lieu à l'Hôtel-Dieu, et s'est renouvelé jusqu'à l'heure où nous écrivons, dans l'église St. Pierre. Toutes les religieuses comme les infirmes qui ont pu marcher, et les enfants sont venus se prosterner aux pieds du regretté défunt, et faire toucher à ses mains sanctifiées des objets pieux ; on est ému jusqu'aux larmes, en voyant les fidèles du faubourg Québec s'approcher, recueillis, du catafalque et se procurer la même consolation. C'est ce que nous n'avons pu contempler sans tressaillir et nous dire : « La mort du juste est précieuse aux yeux des hommes, comme aux yeux de Dieu. »

« L'inhumation a eu lieu le 23 novembre, à l'église St. Pierre."

—Nous lisons dans la *Correspondance* de Rome que « le douloureux enthousiasme de la France catholique pour le général de LaMoricière trouve un écho dans le cœur des Romains, et qu'il ne se dit pas une prière pour le repos de l'âme de ce héros à laquelle ne s'unisse le Saint-Siége.

« Heureuse la mort qui a couronné un si noble sacrifice et qui inspire au monde une telle admiration."

Un capitaine de l'état-major pontifical, M. de France, est parti de Rome pour porter à madame de LaMoricière un reliquaire où a été renfermé le corps de St. Christophe extrait des catacombes.

On sait que l'illustre général s'appelait Christophe.

La *France Centrale* annonce que Mgr. d'Orléans (Mgr. Dupanloup) travaille à une vie du général de LaMoricière.

—Les offrandes recueillies chaque mois pour le Denier de Saint-Pierre augmentent sensiblement. En cinq ans, Mgr. l'évêque de Blois a envoyé 132,000 francs.

—Nous lisons dans la *Civilta Catholica*: " Tout le monde doit comprendre que l'Eglise catholique n'a jamais pu dans le passé et ne pourra jamais dans l'avenir se mettre d'accord avec une secte de révolutionnaires; qu'elle a sans cesse condamné les conspirations et les révoltes, quelqu'ait été leur prétexte. Aussi, de même que c'était une calomnie des francs-maçons de France, de Belgique et d'Angleterre de dire que le Saint-Siége encourageait et soudoyait le *brigandage* des Deux-Siciles, de même c'était une calomnie de ces mêmes sectaires de dire que des encouragements avaient été expédiés de Rome aux *Féniens*, que l'on pourrait appeler *Mazziniens irlandais*. Cette calomnie, répandue, comme on sait, dans les Etats-Unis pour tromper les Irlandais honnêtes et les enrôler dans la secte, a été exploitée au détriment de l'Eglise par ses ennemis d'outre-mer, répétée à l'envi par ceux d'Europe et prolongée en longs échos dans les feuilles franc-maçonnes, lesquelles ont ajouté ceci, que le Saint-Siége interrogé avait répondu en termes authentiques: *Fenianos non esse inquietandos*, ce qui, vu les circonstances, avait l'avantage de montrer Rome fulminant d'une main les *carbonari* d'Italie et de l'autre bénissant les *Féniens* d'Irlande.

" Mais au moment où cette calomnie courait en Europe, elle était repoussée victorieusement en Amérique par une lettre de son Eminence le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, à Mgr. Wood, évêque de Philadelphie, lettre où la prétendue réponse de Rome est déclarée *absolument fausse*.

Au reste, le *Times* de Londres se plaît à reconnaître la parfaite attitude du clergé catholique d'Angleterre et d'Irlande et à dire " qu'il a mérité la reconnaissance du gouvernement et du peuple anglais."

—Nous n'avons pu, dans nos derniers numéros que constater brièvement la mort d'un homme d'Etat dont le nom est universellement connu, et qui était en Europe pour ainsi dire la personnification de l'Angleterre: lord Palmerston. Nous devons à nos lecteurs quelque chose de plus; il nous faut aujourd'hui essayer au moins d'esquisser cette figure historique. Nous le ferons en nous appuyant de l'autorité si respectable du *Messager de la Semaine*, journal catholique publié à Paris:

" Henri Temple, vicomte de Palmerston, était né le 20 octobre 1784, et il avait dix-huit ans lorsqu'il entra en possession de son titre. Il avait été élevé au collége de Harrow, où il eut pour condisciple lord Aberdeen, Robert Peel et Byron, puis à l'université d'Edimbourg et à celle de Cambridge. Dès 1806, à l'époque de la mort de Pitt, il fut élu membre du parlement; il n'avait que vingt-deux ans. Si lord Palmerston eut vécu deux jours de plus, il eut atteint ses quatre-vingt-un ans accomplis. Il n'a pas cessé depuis sa première élection de faire partie de la chambre des Communes, où il a ainsi occupé un siége pendant une suite non interrompue de cinquante-neuf années. Entré en 1807 dans l'administration de lord Portland, comme l'un des lords de l'amirauté, il fut nommé secrétaire de la guerre en 1809 sous le ministère de M. Perceval, ce premier ministre qui périt, en 1812, assassiné dans la chambre des Communes par un nommé Bellingham, dont il avait, dit-on, refusé d'accueillir les réclamations. Au moment de la retraite de lord Wellington en 1830, lord Palmerston devint secrétaire des affaires étrangères et conserva ce poste jusqu'à la dissolution du cabinet whig en 1834; mais il y rentra l'année suivante, pour s'en démettre de nouveau en 1841. Les whigs étant revenus au pouvoir en 1846, il les suivit encore dans l'administration. comme secrétaire des affaires étrangères, et le fut jusqu'en 1851. Bref, il fit partie de treize ministères sur dix-huit. Au moment de sa mort, Palmerston était premier ministre d'Angleterre, chevalier de la Jarretière, chevalier de la Grande-Croix du Bain, lord gardien des Cinq Ports, etc.

" Lord Palmerston était la plus remarquable, la plus complète personnification du peuple anglais; il en résumait au plus haut degré les instincts, les passions, les mœurs, les défauts et les qualités. Il savait traiter familièrement et quelquefois humoristiquement les sujets les plus sérieux; il possédait à merveille le secret de faire vibrer les cordes sensibles de la nation; c'était, enfin, un Anglais avant tout. C'est pourquoi probablement son nom n'a pas toujours été sympathique en France, du temps où Français et Anglais étaient plus empressés à rechercher ce qui les divisait que ce qui les rapprochait. Lord Palmerston, secrétaire général de la guerre pendant vingt ans à partir de 1809, puis secrétaire des affaires étrangères à diverses reprises, avait eu beaucoup à s'occuper des Français à son point de vue d'Anglais, pour qu'il pût en être autrement. Du reste, nous devons le dire, lord Palmerston, considéré comme homme privé, avait au point suprême le don de plaire; il était, quand il le voulait, bienveillant, aimable, courtois, plein de séductions. Dans ses fonctions officielles, c'était l'homme d'Etat anglais par excellence; dans ses relations personnelles, et pour ceux qu'il recevait à son foyer et dans ses salons, c'était le gentilhomme accompli, le grand seigneur anglais affable, distingué, prévenant, cordial, vous accueillant avec un franc sourire et une bonne poignée de main. Vus de près, ces lords d'Angleterre sont bien différents de ce que la politique nous les montre, bien plus différents encore de ce que le vaudeville nous les représente.

" Lord Palmerston avait été quelque peu journaliste dans sa jeunesse. Il épancha plus d'une fois alors sa verve sarcastique dans les journaux de Londres spécialement voués à la satire. Il eut pour collaborateurs le docte Wilson, Croker, le plus redoutable des critiques, et jusqu'au sérieux Robert Peel. On a conservé le souvenir d'un article de lui,

inséré dans le *New-Whig*, article des plus amusants dirigé contre lord Brougham, qui s'était permis de traiter lord Ponsonby de *vieille radoteuse*.

« Un homme d'Etat anglais ne serait pas complet s'il n'était grand amateur de chevaux, des exercices du corps et de tout ce qui s'appelle en Angleterre le *sport*. Lord Palmerston était un des meilleurs cavaliers qu'on pût voir et un turfiste déterminé. Il avait toujours un écurie bien montée, et il a eu d'excellents chevaux de course. En 1813 il gagna un prix avec *Mignonnette;* en 1821, il en gagna un autre avec *Enchantress*; en 1836 il remporta les honneurs de New-market avec *Iliane*. L'année dernière encore un cheval de trois ans, *Old Wade*, portant ses couleurs, et un autre cheval venant de ses écuries, figuraient aux courses.

« Le noble vicomte, bien qu'octogénaire, avait conservé l'habitude de faire tous les jours une promenade à cheval: on le voyait souvent sur la route de Richmond, l'après-midi, après la première séance de la chambre des Communes. Il montait généralement de grands chevaux; depuis peu de temps toutefois il avait consenti à monter de petits chevaux d'une espèce particulière, que les Anglais considèrent comme la consolation des vieux cavaliers. Ne pût-il rester à cheval que dix minutes, lord Palmerston ne voulait jamais manquer un seul jour son exercice favori. Malgré son grand âge, c'est à cheval qu'il se rendait tous les ans au grand derby d'Epsom, à cinq lieues de Londres, et c'était toujours lui qui proposait au parlement de prendre le jour traditionnel de vacances pour que tous les membres eussent la liberté d'aller jouir du spectacle national sur le turf de la noble Albion. Palmerston faisait cette proposition avec une pointe de bonne humeur et de gaieté qui laissait voir tout l'intérêt que les courses avaient pour lui, et la chambre des Communes ne manquait jamais de l'applaudir.

« La chambre où le vieux lord avait passé depuis soixante ans, pendant six mois chaque année, les plus longues heures de ses journées, paraissait être son véritable domicile, et dans la Chambre le banc des ministres, où il a siégé tout ensemble pendant plus d'un demi-siècle, avait un air de solitude et d'abandon si par hasard il n'y était pas. Il y restait assis depuis quatre ou cinq heures jusqu'à minuit, une heure, quelquefois trois ou quatre heures du matin. Nous l'y avons vu, il y a moins d'un an, le chapeau sur la tête (c'est l'usage en Angleterre) enfoncé sur les yeux, les bras croisés sur la poitrine, les jambes allongées. Il paraissait sommeiller, et cependant, à la moindre alerte, à la moindre réponse à faire à quelque orateur de l'opposition, Lord Palmerston était toujours prêt à se lever, à parler.

« Mais c'était dans les réunions publiques, dans les banquets, à ces dîners des vieilles corporations dont il était associé: tailleurs, poissonniers, argentiers et autres, qu'on trouvait en lord Palmerston le discoureur aimable, gai, fin, spirituel. Comme il savait se familiariser sans se compromettre et faire rire son auditoire par une suite d'agréables plaisanteries, tout en restant grand seigneur et premier ministre! Nul n'était plus recherché et ne se montrait plus cordial dans les fêtes privées: et dans ces déjeuners qui suivent les mariages, nul ne savait mieux tourner un compliment à la mariée. Toujours de belle santé et de belle humeur, il n'engendrait jamais la mélancolie, et il passait avec une facilité merveilleuse et une incomparable souplesse d'esprit, des divertissements sociaux aux graves affaires de la politique. C'était là un des secrets de son immense popularité.

« On avait dit d'abord que Lord Palmerston devait être inhumé simplement dans un caveau de famille, mais l'Angleterre a voulu lui faire des funérailles nationales, et placer ses restes mortels dans l'abbaye de Westminster, qui est devenu, on le sait, un véritable Panthéon britannique.

« La cérémonie funèbre a eu lieu vendredi, 27 octobre. Parmi les illustres personnages rassemblés pour cette circonstance sous les antiques voûtes de la fameuse abbaye, on remarquait avant tout l'héritier présomptif de la couronne, S. A. R. le prince de Galles, le duc de Cambridge et d'autres membres de la famille royale, tous les grands dignitaires de l'Etat, le nouveau premier ministre, lord Russell, dernièrement encore secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, le lord haut-chancelier, et l'archevêque de Cantorbéry, les administrateurs du clergé, lords temporels et spirituels, la plupart des membres éminents des deux chambres, les représentants des municipalités de plusieurs villes d'Angleterre. Une foule considérable était massée dans l'enceinte de l'abbaye. Tout le long de la route du cortége, depuis Cambridge-house jusqu'à Westminster, il s'était formé une haie compacte de spectateurs. Le char funèbre était traîné par six chevaux couverts de caparaçons écussonnés. Dans tout le voisinage de Cambridge-house, les boutiques étaient fermées avec des tentures noires. Une certaine sensation a été produite par l'arrivée à Londres des serviteurs et des garçons de ferme du premier ministre, venus exprès pour rendre les derniers devoirs à leur maître. Le nombre de ces hommes de la campagne était de 21, outre 60 volontaires de Romsey, ville du Hampshire, voisine du château de Broadlands qu'habitait le plus souvent lord Palmerston. Chacun d'eux portait un crêpe.

« Lord Palmerston reposera dans Westminster près de lord Chatham, de Canning, de Fox, de Grattan, de Pitt, de Nelson, de Wilberforce et autres hommes célèbres de la Grande-Bretagne. Le catholique qui entre dans cette belle et ancienne basilique de Westminster ne peut s'empêcher de se sentir attristé en songeant combien le culte y tient aujourd'hui peu de place. Le protestantisme n'a pas besoin de ces beaux et vastes monuments que le culte catholique seul sait orner et peut remplir de ses pompes, de ses chants, de ses nombreux fidèles. Aussi l'abbaye de Westminster a-t-elle été, dans sa plus grande partie, convertie en un panthéon assez bizarre, où se trouvent entassés en désordre les tombes des rois, des reines, des princes et princesses illustres, les monuments des hommes d'Etat, des amiraux, des généraux, des grands écrivains, des poëtes, des courtisans, des théologiens, et même des comédiens.

« Telle est principalement la destinée faite par

l'anglicanisme à cette illustre abbaye dont l'origine remonte jusqu'à l'introduction du christianisme en Angleterre. C'est en effet sur les ruines d'un couvent bâti en ces temps reculés qu'une abbaye fut élevée à Westminster, sous le règne d'Edouard le Confesseur. Plusieurs rois, entre autres Guillaume le Conquérant, ont été couronnés dans cette église, qui fut agrandie par Henri III, et son fils Edouard Ier, de la dynastie normande. Henri VII y ajouta une chapelle, qui est un chef-d'œuvre d'architecture. Commencée en 1503, sur les dessins d'un abbé de Westminster, cette chapelle fut achevée en 1512. Douze piliers gothiques supportent le toit, richement décoré de pendentifs et de voussures délicatement sculptés ; une multitude de sujets également sculptés couvrent les murailles : anges avec écussons, emblèmes héraldiques, armoiries royales, roses Tudor, fleurs de lis sous des couronnes. Dans de nombreuses niches sont placées des statues. La nef au milieu de laquelle se dresse le splendide monument de Henri VII et d'Elisabeth, sa femme, par Torrigiano, renferme les stalles des chevaliers du Bain, avec leurs armes, leurs bannières, leurs épées et leurs casques. C'est également dans la nef de la chapelle de Henri VII que se trouve le tombeau du duc de Montpensier, frère de Louis-Philippe, mort à Londres en 1807. Dans la chapelle d'Edouard le Confesseur on voit encore la châsse en mosaïque de ce saint roi, laquelle était jadis enrichie de pierres précieuses.

" Nous n'oserions prédire quelle sera dans l'avenir la destination de cette belle et antique église de Westminster, mais un souvenir et un fait tout récent s'imposent à notre esprit.

" Parmi les nombreux changements que lord Palmerston a vu s'accomplir sous ses yeux en Angleterre pendant sa longue carrière, le rétablissement de la hiérarchie catholique n'a pas été un des moins considérables. En même temps que nous parvenait la nouvelle de la mort du premier ministre de la reine Victoria, on apprenait ici que le pape avait pris une décision qui indique les nouveaux progrès de la véritable religion au sein de cette protestante Angleterre, jadis si catholique. Le Saint-Père a résolu, dit-on, d'établir un deuxième archevêque catholique, dont le siége serait à Liverpool ou à Birmingham. Mgr. Manning, qui se trouvait dernièrement à Rome, aurait conseillé cette mesure au Pape. On sait que le premier archevêché rétabli en Angleterre porte précisément le titre de Westminster."

DIRECTION

pour les exercices du Jubilé dans la Ville et Paroisse de Montréal, basée sur le Mandement de Mgr. l'Évêque de Montréal, en date du 23 Janvier 1865.

I. Le Jubilé pour la Ville et Paroisse de Montréal commencera dimanche, 26 du mois de novembre courant, et se terminera le 25 décembre prochain. L'ouverture de cette grande solennité sera annoncée par le son de toutes les cloches, pendant un quart-d'heure, après l'*Angelus* du soir, le 25 courant, et la clôture en sera annoncée de la même manière après l'*Angelus* du soir, le 25 décembre. Dimanche, 26 novembre, jour de l'ouverture du Jubilé, immédiatement après l'Aspersion de l'eau bénite, dans toutes les églises où l'on chantera la Messe, ou avant la Messe principale dans les chapelles de Communauté ou autres, on chantera ou on récitera le *Veni Creator*, avec le verset *Emitte Spiritum tuum*, et l'oraison *Deus qui corda fidelium, etc.*; et le 25 décembre, on en fera la clôture par le chant du *Te Deum*, à la bénédiction du SS. Sacrement, immédiatement avant le *Tantum ergo*.

II. Chacun doit se rappeler que ce Jubilé a pour but d'implorer le secours du ciel, afin de préserver le troupeau du Seigneur de la contagion des mauvais principe qui se répandent d'une manière si alarmante dans tout le monde. En conséquence, dans tous les pieux exercices qui se feront pendant le Jubilé, chacun aura intention de supplier le Père des Miséricordes de répandre sur Notre Saint-Père le Pape, et sur tous les Evêques et Pasteurs des âmes, ses divines lumières, et de fortifier leur cœur par l'onction de son Divin Esprit, afin qu'ils puissent préserver leurs ouailles de la peste de toutes les mauvaises doctrines. Chacun priera pour l'Eglise et pour toutes les sociétés civiles qui partout sont fortement agitées par de furieuses tempêtes.

III. Pendant le temps indiqué plus haut à l'article I, ceux qui feront les œuvres prescrites à cette fin, et qui sont indiquées dans l'article IV, gagneront l'Indulgence du Jubilé, aux exercices duquel, comme l'a déclaré N. S. P. le Pape, est attachée, par la Divine Miséricorde, une vertu spéciale surtout pour la conversion des plus grands pécheurs et la pleine et entière rémission de tous les péchés.

IV. Pour gagner l'Indulgence du Jubilé, chaque fidèle de l'un et l'autre sexe doit 1° visiter les églises comme il est dit à l'article V ; 2° jeûner le mercredi, le vendredi et le samedi d'une même semaine ; 3° confesser ses péchés avec une sincère douleur et recevoir avec une profonde vénération le Sacrement de l'Eucharistie ; 4° faire quelqu'aumône selon que la dévotion le suggérera à chacun. Toutes les œuvres ci-dessus indiquées doivent s'accomplir dans l'espace de temps contenu entre le 26 novembre inclusivement et le 25 décembre aussi inclusivement.

V. Les fidèles de la ville visiteront *deux fois* l'église qu'ils ont l'habitude de fréquenter pour leurs devoirs religieux, et *deux fois* une autre parmi celles indiquées à l'article VI, à leur commodité. Ceux qui demeurent hors des limites de la cité visiteront *deux fois* l'église de leur quartier. A cette visite des églises, ils pourront réciter cinq *Pater* et cinq *Ave* aux intentions indiquées à l'article II. On ne pourrait pas, en faisant cette visite de l'église, entendre une messe d'obligation. Cette visite peut se faire les deux fois dans la même journée et à de courts intervalles ; il suffirait de sortir de l'église après la première visite, et d'y entrer de nouveau pour la seconde visite.

VI. Les églises de stations, dans la ville et hors les limites de la ville, sont : la Cathédrale, Notre-Dame, St. Patrice, le *Gesu* (église des RR. PP. Jésuites), St. Jacques, la Providence, St. Pierre, Ste. Brigide, St. V. de Paul, Chapelle du Pied-du-courant, Chapelle des Sœurs de Miséricorde, N.-D. de Bonsecours, N.-D. de Pitié, les Récollets, l'Hopital-Général (Chap. des Sœurs Grises), l'église de l'Hospice St. Joseph, Ste. Anne, St.

Joseph, rue Richmond, St. Henri des Tanneries des Rollands, Toutes-Grâces, Chapelle du Grand-Séminaire, N.-D. des Neiges, Côteau St. Louis, l'Hôtel-Dieu.

VII. Par une concession particulière de N. S. P. le Pape, en date du 28 avril dernier, le jeûne de l'Avent, des Vigiles et des Quatre-Temps peut servir pour celui qui est prescrit pour le Jubilé; mais il faut observer qu'en accordant cette faveur, Sa Sainteté n'ayant pas déclaré qu'il serait permis, en ces jours de jeûne de l'Avent et des Quatre-Temps, de manger des œufs, du beurre, du fromage ou du lait, ceux qui ne pourront point faire le jeûne du Jubilé sans user des mêts susmentionnés devront demander la permission de s'en servir à leur Confesseur qui, par une autre concession de N. S. P. le Pape, en date du 16 mars dernier, est autorisé à leur permettre de faire le jeûne comme à l'ordinaire, en leur prescrivant d'y ajouter quelqu'autre mortification. Qu'on remarque bien que, comme on n'est tenu de faire que deux jeûnes chaque semaine de l'Avent, on pourra faire, avec les aliments ordinaires, le troisième jeûne qui est prescrit pour le Jubilé. Ceux qui ne feront leur jeûne que dans la semaine des Quatre-Temps devront s'abtenir, aux trois jeûnes, des mêts ci-dessus indiqués.

VIII. Mgr. l'Evêque de Montréal ayant exprimé son intention d'employer les aumônes du Jubilé à une œuvre bien digne de sa charité, savoir, celle de secourir les âmes les plus abandonnées, il y aura dans chacune des Eglises ou Chapelles indiquées à l'article VI, un Trone désigné par le mot JUBILÉ, dans lequel chacun pourra déposer ou faire déposer son aumône. Les personnes préposées à chaque Eglise voudront bien prendre des précautions pour que ces offrandes ne puissent pas être enlevées des Trones par des gens mal-intentionnés.

IX. Les personnes Religieuses, qui vivent continuellement dans le cloître, ainsi que ceux qui sont en prison ou en captivité ou empêchés de sortir par quelqu'infirmité corporelle ou retenus par un empêchement quelconque, et qui pour cette raison ne pourraient pas accomplir les œuvres mentionnées dans l'article IV, ou quelque-sunes d'elles, pourront également gagner l'Indulgence du Jubilé, pourvu qu'ils fassent les œuvres de piété qui leur auront été prescrites en commutation par leur Confesseur.

X. Les enfants, qui n'ont pas encore fait leur première communion, sont de fait exempts de la communion pour gagner l'Indulgence du Jubilé. Pour les autres conditions qu'ils ne pourraient remplir, par exemple, le jeûne, ce sera à leur Confesseur à commuer les œuvres prescrites en d'autres œuvres.

XI. Pour donner à tous les fidèles la facilité d'assister aux offices et instructions qui se feront pendant le Jubilé, j'ai cru devoir donner une liste des exercices qu'on se propose de faire dans plusieurs Eglises. Les offices de l'après-midi pourront se terminer par la bénédiction solennelle du SS. Sacrement.

Evêché de Montréal, 17 novembre 1865.

A. F. TRUTEAU, V. G.,
Administrateur.

Oraison funèbre du général de La Moricière.

PRONONCÉE PAR MGR. DUPANLOUP.

Sumet scutum inexpugnabile æquitatem.
Son bouclier fut la justice et l'honneur.
(*Sagesse*, v. 16.)

Monseigneur, Messieurs,

(*Suite et fin.*)

Un jour, et quand il était déjà revenu à la pratique religieuse, il discutait à Paris, devant une de ses filles, avec le curé de sa paroisse, sur la fréquente communion. " Nous ne sommes pas dignes de communier si souvent, disait-il.—C'est vrai, répondit le curé, mais nous en avons besoin. La communion est moins une récompense qu'une grâce et un secours."—Le général s'arrête un moment... " Monsieur le curé, on m'avait donné jusqu'ici vingt-cinq mille mauvaises raisons, mais vous m'en donnez là une bonne. Il suffit, ma fille; communie tant que tu pourras."

En un mot, ce soldat, cet homme pratique et positif, grand esprit, courageux, parfaitement sincère, une fois placé à *ce point de vue d'où l'on voit les choses ce qu'elles sont*, et saisi de la nécessité où est tout homme de bon sens et de bonne foi de ne pas rester indifférent ou incertain sur des questions qui sont le tout de l'homme, comme dit Bossuet, voulut absolument voir clair dans ces questions, et ne se donna pas de repos qu'il n'en fût venu à bout.

Dans les belles pages qu'il lui a consacrées, et où on sentait si bien deux âmes de même trempe, M. de Montalembert l'a montré à Bruxelles, assujettissant ces cartes de géographie sur lesquelles il suivait avec une anxiété et une sympathie passionnée les progrès de nos armées, au moyen de livres qui lui étaient devenus les plus usuels. Quels étaient ces livres? Le *Catéchisme*, un livre de messe, l'*Imitation*, et un volume des œuvres philosophiques du P. Gratry; et il disait à un de ses anciens collègues et amis, étonné de trouver de tels livres chez lui: " Eh bien! oui, j'en suis là, je m'occupe de cela. Je ne veux pas rester comme vous le pied en l'air, entre le ciel et la terre, entre le jour et la nuit; je veux savoir où je vais, à quoi m'en tenir. Et je n'en fais pas mystère."

Dieu ne devait pas manquer à une telle bonne volonté et à de si francs efforts. Disons encore que les hautes études philosophiques, dont il occupait son exil, favorisaient aussi son retour à la religion. Je trouve la trace de ces études dans la lettre que j'ai citée. Le général y parle " d'un écrivain qui venait de dire avec une grande aisance que l'idée de l'infini n'était jamais entrée dans les connaissances humaines que pour les embrouiller. Il y a des gens du monde, ajoutait le général, qui croiront cette folie!..."

La foi enfin arriva dans cette âme à son plein jour, et quelques semaines après la lettre que je viens de citer, le général communiait à Pâques dans la cathédrale de Bruxelles. Dès lors, messieurs, le général de LaMoricière fut un bon et grand chrétien. Et dès lors aussi, disons-le, avec ses nouvelles lumières, des consolations inconnues, une sérénité plus haute, une force plus sûre d'elle-même, et des espérances meilleures, entrèrent dans son âme.

Oh ! que ses compagnons d'armes, que tous les hommes exposés aux périls des batailles ou aux mécomptes de la vie publique me permettent de leur souhaiter pareille sagesse et pareil bonheur !...

Et venez voir maintenant, ô vous qui ne connaissez pas ces spectacles, ni les transformations merveilleuses des âmes sous la main de Dieu, venez voir, dans son intérieur caché, l'homme des batailles, pratiquant désormais toutes ces humbles et grandes vertus de l'époux et du Père du chrétien.

Le général de LaMoricière se reposait de ses grands travaux entrepris pour le service de l'Eglise et du Pape, et durant tant d'années pour le service de la France, en faisant dans ses deux paroisses du Louroux et de Prouzel le bien sous toutes ses formes ; églises, écoles, soins des malades, sœurs de charité, ou bien améliorations agricoles, routes faites à ses frais, aumônes, etc. Toutes ces bonnes œuvres étaient pour lui une sorte de récréation ; il n'en prenait point d'autres. Ses pensées étaient constamment dirigées vers le bien et le progrès continuel du bien : il avait pour principe que tout œuvre qui n'avance pas recule. Sa grande œuvre fut, pendant cinq ans, la reconstruction de l'église de son village. Il était heureux d'achever cette œuvre. Il se réjouissait d'en voir s'élever la flèche, lorsqu'il fut frappé de mort.

Du reste, il remplissait avec une scrupuleuse exactitude tous les devoirs privés et publics du chrétien. Les lois de l'Eglise, il les observait simplement. On le voyait donnant l'exemple, prendre plaisir à assister le dimanche aux offices de sa paroisse, soit à la ville, soit à la campagne.

Il s'approchait fréquemment des sacrements, le matin, de bonne heure, sans respect humain, puisqu'il ne se cachait de personne, et aussi sans ostentation, car il se mettait tout humblement dans un petit coin de l'église. Il se tenait toujours prêt à paraître devant Dieu. " L'avenir ne nous appartient pas, répétait-il à Rome à ses jeunes aides-de-camp : quand on part pour une expédition, on doit se dire qu'on n'en reviendra pas ; et il faut arranger ses affaires spirituelles et temporelles en conséquence, de telle sorte qu'on n'ait plus qu'à marcher en avant."

Son bonheur était de travailler lui-même à former le cœur de ses enfants ; il aimait à prier avec eux. Ses filles lui faisaient quelquefois dire avec elles une dizaine de chapelet. Il suivait surtout leurs leçons de catéchisme. Il les y conduisait lui-même souvent, le leur faisait répéter et expliquer. Il assistait aux leçons qu'on leur en faisait chez lui, se promenant durant ce temps dans la chambre et écoutant. Pendant les retraites qui précèdent les premières communions, — c'est de son curé même, messieurs, que je tiens ces choses — il s'occupait de ses filles avec une sorte d'âpreté tendre et inquiète. Lui qui ne revenait plus à Paris et qui n'y a jamais séjourné depuis son exil, y est venu et y a demeuré aux deux grandes époques de la première communion de ses enfants. Il communia la veille de la première communion de l'aînée ; et à la première communion de sa seconde fille, il communia à côté d'elle le jour même. Voilà quel père et quel chrétien c'était. " Je l'ai vu pleurer comme un enfant ce jour-là," me dit un de ses amis. Et il ajoute : " Et nous ayant tous, ce même jour, réunis à sa table, il nous laissa de lui, comme homme, comme chrétien, comme père, une impression d'édification et d'admiration que je n'oublierai de ma vie."

Il ne pouvait, du reste, voir ses enfants malades sans tomber dans des inquiétudes mortelles. " Je ne me comprends pas moi-même, disait-il à un de ses amis, moi qui ai vu tant de fois la mort en Afrique, je ne puis les voir souffrir sans que les larmes me viennent aux yeux." Ah ! c'était le cœur le plus tendre sous une enveloppe de bronze.

Je vous en citerai encore un trait bien inconnu. Je le prends au sein même de cette puissante activité que j'ai essayé de vous dépeindre dans son commandement de Rome. Un soir, à Pesaro, il s'était couché triste et préoccupé. Tout à coup, dans la nuit, il appelle son aide-de-camp. Celui-ci le trouve ému, consterné, n'y tenant plus, et il entend ces paroles entrecoupées : " Pauvre femme ! pauvres enfants ! Enfin, mon Dieu, il en sera ce que vous voudrez !" Le bateau qui devait amener sa femme et ses enfants était en retard de vingt-quatre heures, et les nouvelles télégraphiques de Civita-Vecchia disaient que la mer avait été horrible. Le général pria toute la nuit, à genoux, et, le lendemain, il disait à son aide-de-camp : " J'ai passé une rude nuit !"

Quand il perdit son fils, ce fils unique, sa douleur fut incroyable, et néanmoins admirablement résignée. Ecoutez les belles paroles qu'il écrivait alors à la mère de son enfant : " Je prévois le sacrifice que Dieu demande de nous : que sa volonté soit faite. Il nous l'avait donné, il nous le reprend... Michel sera plus heureux que nous là-haut."

Je m'oublie peut-être, messieurs, dans ces touchants récits ; mais ils étaient nécessaires pour ajouter un dernier trait, et comme un doux et pur rayon à cette mâle et fière physionomie.

Achevons-en le portrait et regardons-le un moment dans ses relations sociales. Tous ceux qui l'ont connu attestent, avec la bonté de son cœur et la loyauté de son caractère, la sûreté et l'amabilité de son commerce. Il exerçait autour de lui une sorte de séduction. Quiconque l'approchait était sous le charme. Son esprit était des plus variés, des plus étendus, des plus féconds, et toujours en mouvement ; se mêlant à tout, comprenant tout, ayant une opinion sur tout, *même sur les hypothèques*, disait un de ses amis ; d'ailleurs, d'une bonne foi admirable, et d'un rare désintéressement d'amour-propre pour revenir d'une erreur. Sa conversation, vive, animée, spirituelle, abondait en traits, en saillies, en images naturelles et ingénieuses, expressives et pittoresques, empruntées de la vie des champs où il avait vécu, et à la vie rurale dont il était fort épris. Il parlait, en un mot, comme un Breton et un soldat, avec une grâce qu'on aimait en tout pays, quoiqu'elle fût très-française. Son Anjou, sa chère Bretagne et sa chère Afrique en étaient le fond. Lorsqu'il eut à donner un uniforme aux zouaves, il se souvint du costume commode de l'Armorique. Sa verve était quelquefois familière, mais avec un certain sel gaulois, soldatesque et champêtre, qui ne permettait pas de la juger comme entachée de trivialité, et à côté de je ne sais quelle originalité perçait la grâce naïve, la droiture de l'âme, et un vigoureux bon sens. Jamais de morgue ; aucune prétention, même hiérarchique, mais sa modestie était

vraie, sans efforts, celle d'un homme de bien qui ne songe qu'à son devoir, et non pas seulement d'un homme de bon goût qui sent le ridicule attaché à la vanterie. Jamais il ne parla comme un génie malheureux, étouffant des discours qu'il n'avait pu faire, ou des victoires qu'on lui avait dérobées. Il avait horreur des grands mots : ils lui échappaient malgré lui, et jamais il n'y a mis la moindre toilette. Lettré, il citait au Pape, à l'occasion, Virgile et Horace, et quelquefois Saint-Paul à son curé. C'était du reste l'homme le plus âpre au labeur. Toute la fougue et l'impétuosité de son caractère se concentraient instantanément sur un travail, immobile, persévérant, quelquefois pendant vingt-quatre heures, jusqu'à ce qu'il eût creusé jusqu'au fond et conquis la vérité. Il ne lâchait pas prise sans cela. Son obstination et son audace croissaient avec les difficultés. De plus, il devenait alors aussi attentif et aussi circonspect qu'il paraissait quelquefois incandescent et mobile, dans les loisirs qui précèdent l'action. La responsabilité des fortes entreprises était comme un lest qui réglait tout d'un coup ses impétueux mouvements, et sans lui ôter, au besoin, sa fougue entraînante, lui apportait toute la prudence du commandement.

Dans les affaires, son ardeur l'entraînait quelquefois à des vivacités, mais jamais à rien d'amer ou d'offensant pour personne. Ses colères apparentes étaient quelquefois très-vives, mais la bonhomie se devinait dans ses anathèmes, l'habitude du commandement, le besoin d'une exécution intelligente et rapide, la passion de bien faire, excusaient toujours ses plus grandes brusqueries ; et dès qu'il s'apercevait d'une impression pénible, combien il était prompt à l'effacer par les plus gracieux retours ! Il savait ainsi ajouter à ses défauts mêmes tout le charme de son cœur et de son esprit. Jamais il ne dit de mal de personne, même dans son exil ; c'est ce que m'ont attesté deux des hommes qui ont le plus longtemps vécu dans son intimité. Il dénigrait jamais qui que ce fût. Il jugeait les hommes, il ne les dénigrait pas. Rien de petit dans cette nature. Honnête homme et homme d'honneur au plus haut degré ; mélange singulier et aimable des qualités bretonnes, françaises et militaires, et enfin chrétiennes, quand la pratique de la religion eut pénétré dans sa vie, et ajouté aux dons de la nature ce je ne sais quoi de plus achevé et de plus heureux encore qui vient des dons de Dieu.

C'est dans l'exercice modeste de ces vertus si simples, mais si grandes, adouci, dompté, transformé par la grâce, chrétien sincère et pratiquant, et ressentant dans son âme les douleurs et les épreuves de l'Eglise comme de la patrie, que l'élection divine vint le chercher pour cette gloire, dont il était digne, et le fit ici bas le soldat de Dieu et de l'Eglise, et le représentant, à l'heure solennelle où nous sommes, de la fidélité catholique et de l'honneur français.

Sa devise lui allait bien : *Spes mea Deus.* Elle se développait en lettres d'or sur un azur parsemé de coquilles d'argent, comme ces coquilles de pélerin qu'on voit dans les vieilles images. Et en effet, soldat et pélerin du Christ, il a entrepris les pélerinages de Rome et de Lorette. Comment et pourquoi ? Le plus lointain avenir le redira à la gloire de son nom.

Et maintenant, chrétiens, l'heure suprême est venue ; il faut nous séparer de lui !

Il était plein de vie et de force : on le croyait du moins. Cependant il avait toujours eu des pressentiments de mort, et sa maxime était qu'il fallait toujours être prêt pour ne pas être surpris. Il était donc seul à la campagne ; sa femme et ses enfants, retenus loin de lui, allaient revenir. C'était un dimanche, et ce jour-là avait été l'adoration du Saint-Sacrement dans l'église de son village de Prouzel. Il était allé, selon sa coutume, à la Grand'Messe ; le soir, il s'était rendu encore au Salut, et était resté tout le temps à genoux au milieu des paysans, lui, le vieux soldat de nos guerres africaines. Et, sa bonne journée de chrétien ainsi faite, il était rentré paisible et content chez lui. Il avait lu ensuite, comme il le faisait chaque soir, quelques pages des luttes de l'Eglise. Le bon curé de son village était venu, comme il en avait l'habitude le dimanche, passer sa soirée avec lui, et ils étaient restés à causer ensemble jusqu'à dix heures et demie ; quand le curé le quitta : “ Je suis très-content, monsieur le curé, lui avait dit le général, de ce que vous m'avez dit ce soir.” L'entretien avait roulé sur le purgatoire, le paradis et la vie future. Il ne savait pas en être si proche. Tout à coup, à une heure du matin, une douleur inaccoutumée, soudaine, se fait sentir. C'était la mort, ou plutôt c'était Dieu qui venait. Il détache aussitôt de la muraille son crucifix, pour son dernier combat, comme autrefois il saisissait son épée. Quand le prêtre arriva, le général était debout, marchant à pas lents dans sa chambre, et pressant le crucifix sur son cœur. A la vue du prêtre, il tombe à genoux, appuyé sur son lit ; le crucifix échappe à sa main défaillante, mais il le retenait encore et le serrait avec ses deux bras sur sa poitrine. Le prêtre a le temps de lui donner une dernière absolution. Cela fait, il remit son âme aux mains de son Créateur.

Près de son lit, sur une table, se trouvait encore ouverte cette histoire de l'Eglise ; non loin de là, sur un guéridon, une *Imitation de Jésus-Christ*, avec des marques mises par lui aux chapitres qu'il préférait ; plus loin des livres de guerre, tout dans cette chambre respirait la foi et la vie d'un grand capitaine catholique et français.

Ainsi s'éteignit ici-bas ce vaillant cœur ; ainsi mourut-il sans appareil, seul, dans ce château désert, au milieu des ombres de la nuit, dans le silence du ciel et de la terre ; rien là, que Jésus-Christ et son soldat, en présence d'un pauvre prêtre, et le soldat serrant la croix de son Dieu sur son cœur. Tu mourus ainsi, ô Bayard, seul au pied d'un arbre, baisant, à défaut de crucifix, la croix de ton épée !

Messieurs, quand un homme a ainsi vécu, et qu'il est ainsi mort, est-ce trop que de l'appeler un héros chrétien ?

Je vous invite donc une dernière fois à l'honorer, vous tous, qui que vous soyez ; car c'est honorer la France qui a produit ce sang, l'Eglise qui inspira cette âme, notre siècle qui forma cette éblouissante, aimable et glorieuse physionomie ! Pendant la vie, on s'incline devant les puissances qu'on redoute ; après la mort, la grandeur n'appartient plus qu'à ceux qu'on estime.

Son tombeau est caché dans une lande inconnue de cette terre de Bretagne ; mais la reconnaissance de l'Eglise et de la patrie iront toujours l'y chercher.

Il y avait dans la grande armée un homme ; c'était aussi un Breton, que l'on appelait le *premier grenadier français.* Ses cendres reposent dans un cimetière obscur, de l'autre côté de la frontière, et l'on a écrit sur la pierre :

" Celui qui a combattu pour de grandes causes, il est partout même à l'étranger, dans son pays." LaMoricière, revenu sur la terre de France, y est mort et a été porté à l'ombre de l'église d'un pauvre village. Mais qu'importe? La modestie de sa tombe ajoute à l'éclat de sa vie, et même, en ce lieu ignoré, cet héroïque enfant de la France est et sera toujours glorieux.

Il a connu les alternatives contraires des choses humaines, le succès, l'épreuve : et dans l'une ou l'autre fortune, il a depassé la mesure commune assignée aux honneurs, et atteint les hauteurs où réside l'héroïsme. Grand soldat, grand citoyen, et aussi grand chrétien, sa gloire a grandi dans ses revers, et il a dû à ses malheurs, qui l'ont rapproché de Dieu, le plus haut honneur de sa vie, cette résolution magnanime dont sa foi a rendu capable son grand cœur, et qui le tire de la foule des guerriers célèbres, pour lui assiguer une place à part devant la postérité.

On dit que le monde est mené par les génies; je soutiens qu'il est sauvé par les héros, et surtout par ceux dont la foi accroît l'héroïsme. La foi est un feu qui transforme les âmes. Elle tombe sur des têtes de femmes, d'hommes ou d'enfants, et elle en fait des martyrs, des apôtres et des anges de charité. Elle tombe sur un cœur de soldat; elle en fond le bronze, et elle le décide à troquer le bâton de maréchal de France pour le crucifix. Elle tombe aussi, je le sens, sur les lèvres refroidies du vieillard et en tire encore des accents et des flammes. Elle tombe en ce moment sur une veuve, des filles, une mère, et elle les couvre de gloire, de résignation, d'espérance. Elle tombe sur vous, messieurs, et vous enlève un instant aux affaires, au bruit, à la terre, pour mouiller vos yeux et vous élever dans la pure lumière des actions faites pour Dieu.

Je vous demande d'accorder à ce grand homme, après sa mort, une victoire dernière : je vous demande de vous laisser vaincre par son exemple. Il n'est plus là, sa dépouille n'est qu'un nom, ma voix qu'un accent bientôt évanoui. Mais si ce guerrier terrasse en vous le respect humain, la mollesse, l'envie, l'incrédulité; s'il vous apprend à aimer l'honneur et la croix, ce sera, messieurs, sa plus belle victoire, et je vous la demande. Jurons de l'imiter, avant de le suivre! Mon Dieu! daignez faire germer pour mon pays, sur cette tombe, des soldats, des citoyens et des chrétiens dignes de celui que nos regrets et nos respects accompagnent jusqu'au seuil de votre éternité!

Un dernier mot, messieurs.

Les catholiques de France avaient voulu, à son retour de Rome, lui donner une épée d'honneur. Il l'a refusée. " On ne donne une épée d'honneur qu'aux vainqueurs, dit-il; j'ai été vaincu."

Cette épée, on m'a demandé de la lui rendre. Je la dépose sur son cercueil.

Vous ne pouvez la refuser maintenant, général! La reconnaissance de l'Eglise vous la doit, car vous avez bien combattu, et une défaite, triomphante à l'envie des victoires, ne peut vous la faire tomber des mains. Rome a célébré votre mémoire sur l'*Ara Cœli*, au Capitole: vous étiez digne d'y monter. C'est avec cette épée dans la main et la croix sur votre cœur que la postérité vous verra. Vaincu, non, vous ne le fûtes pas: c'est vous le victorieux. Vous avez vaincu votre gloire même pour servir la cause de Dieu. Et cette cause est invincible. Le champion de l'Eglise peut mourir, disait un Père, *occidi potest;* mais il ne peut être vaincu, *vinci non potest.* Si l'Eglise paraît quelquefois succomber dans les épreuves du temps et dans l'abandon des hommes, elle triomphe dans une région plus haute, et elle a un défenseur invisible, qui vient à elle quand tous lui manquent.

Ah! si notre confiance devait être déçue; si, par un mystérieux jugement de Dieu, l'iniquité doit poursuivre jusqu'au bout son œuvre; si, abandonné à votre faiblesse, ô saint Pontife, ô Père de nos âmes, vous devez voir des malheurs dont je détourne les yeux; si enfin, ce qu'à Dieu ne plaise, je poussais aujourd'hui devant ce cercueil le dernier cri de l'honneur français, ah! nous du moins, catholiques de France, nous vous resterons fidèles; rien ne nous séparera jamais de vous, et jusqu'au dernier moment nous proclamerons à jamais honteux le triomphe du mal, et croirons invinciblement au triomphe du bien.

Vous le voyez déjà ce triomphe, ô vous à qui j'adresse un dernier adieu, noble et vaillant LaMoricière, vous le voyez dans cette lumière de Dieu où vous êtes entré, prenant votre place dans la légion des Judas Machabées, des Maurice, et de tous les guerriers qui ont porté ici-bas l'épée pour la cause de Dieu. Car en ce moment, chrétiens, aux yeux de ma foi, les ombres du tombeau se dissipent, et je ne vois plus rien ici de périssable. Le lion vainqueur, comme un grand pape le disait d'un grand martyr, s'en est allé dans les cieux, et je cherche en vain ici la matière mortelle; je ne vois plus que la gloire de l'immortalité dans l'éternel triomphe. *Leone in cœlos abeunte, deficit materia mortalis. Amen.*

Légende Canadienne.— La Porte de l'Enfer

Dans une paroisse de l'île de Montréal, par une belle soirée d'hiver, tous les habitants du voisinage s'étaient réunis chez le compère de l'endroit. Cette fois comme d'ordinaire, après les bonsoirs et les saluts d'usage, les femmes s'assirent autour de la table carrée, près de la lumière, afin de pouvoir travailler plus à l'aise; les hommes se rangèrent en demi-cercle devant la porte du poële, pour être plus à portée de mettre au besoin le tison sur la pipe; et ainsi placé, on s'était mis à parler, à rire, à jaser avec cœur et entrain, comme on le faisait au bon vieux temps passé.

De propos en propos, je ne sais trop par quel hasard la conversation tomba sur l'enfer. On était curieux de savoir où Dieu avait placé ce lieu de feu et de tourments. . Les uns disaient que c'était au centre de la terre; les autres, sous la terre; d'autres, dans quelque endroit inconnu au-delà des étoiles, un autre enfin rapportait que M. le curé avait dit à son prône que le bon Dieu pouvait faire souffrir les damnés partout où il le voudrait, sur la terre comme ailleurs. Puis chacun soutenait son opinion, et ceux qui n'en avaient pas émis, en adoptaient une qu'ils défendaient avec chaleur : tout le monde prenait part à la conversation. Un vieillard seul, retiré un peu en arrière, écoutait en silence et ne disait rien.

C'était un vieux marin qui a passé sa vie à voyager; il a parcouru toutes les mers, et a visité, comme il le dit lui-même, les lieux où se font la soie et le coton, et ceux où pousse la canne à sucre. Maintenant, arrêté par l'âge, il vit de ses rentes, respecté de ses voisins,

qui le regardent comme un père; sa longue expérience l'a fait l'oracle du canton.

"Eh bien! père, qu'en pensez-vous?" lui dit quelqu'un de l'assemblée... "Ce que j'en pense, mes bons amis, répond le vieillard après un moment de silence, ce que j'en pense? Je pense, moi, que nous marchons sur l'enfer, que l'enfer est sous nos pieds, au milieu de la terre; et pour vous faire penser comme moi, je n'aurais qu'à vous raconter ce que j'ai vu de mes yeux."

Il n'y a qu'une voix pour dire: "Racontez, racontez." Et les femmes arrêtent leurs broches et leurs aiguilles; les hommes mettent leurs pipes dans le gousset; et même les petits enfants, cessant leurs jeux, viennent se placer dans les jambes de leur père, pour entendre conter une histoire. Tous prêtant l'oreille, le vieillard commence ainsi:

"Dans mes voyages d'outre-mer, après plusieurs semaines de navigation, nous arrivions toujours à une île déserte. Chaque fois, notre capitaine nous y faisait jeter l'ancre, soit pour prendre de l'eau, soit pour nous mettre à l'abri du vent, afin de radouber notre vaisseau. Alors, on ne faisait pas le voyage en quinze jours, comme aujourd'hui; il fallait trois grands mois; car il y a bien des années de ce que je vous parle: c'était dans mon jeune temps."

Puis il nous fit de cette île une peinture des plus sombres. Elle est occupée dans toute son étendue par une haute montagne dont les flancs escarpés n'offrent à l'œil que d'âpres rochers entassés les uns sur les autres, à perte de vue; pas un arbre, pas un brin d'herbe sur ces roches nues, et les quelques arbrisseaux sauvages qui végètent sur la grève, ne présentent que des feuilles jaunes et languissantes. Jamais le soleil, jamais un ciel pur ne brille dans ces lieux; de gros nuages noirs enveloppent sans cesse la montagne, et s'étendent sur la mer aux environs. Dans les creux de ces sombres rochers il n'habite pas même de corbeaux et de hiboux, et les poissons fuient au loin les côtes. Il règne toujours dans ces parages un morne silence, interrompu seulement par le clapotis monotone des vagues sur le rivage. "Les matelots, nous dit le vieillard, avaient appelé cette île l'*Ile Maudite*, et chaque fois que je la revoyais, je sentais courir par tous mes membres un frisson involontaire.

Un soir, vers le coucher du soleil, que je me promenais seul sur le pont du vaisseau, rêvant à mes parents, à mes amis de là-bas, je découvris dans le lointain un point noir. M'étant arrêté pour le considérer plus attentivement, je m'aperçus qu'il s'approchait peu à peu, et plus il grossissait, plus il avait l'air d'un homme. Enfin il n'y avait plus à en douter, c'était bien là son marcher, c'était là sa figure, c'étaient là ses habits d'étoffe grise et sa longue tuque bleue: je reconnus mon voisin François; et il vint passer à quelques pas seulement du navire. J'étais comme sous l'empire d'un songe, et je ne pouvais en croire mes yeux. Que venait-il faire à pareille heure si loin de chez lui? Comment pouvait-il marcher ainsi sur l'abîme sans se précipiter au fond? François, lui criai-je, où vas-tu? Il ne répondit pas un seul mot, ne tourna pas même la tête, et comme s'il ne m'eut pas entendu, il continua son chemin droit vers la montagne. Les cheveux me dressaient sur la tête, mes yeux s'attachèrent à ses traces, et à chaque pas qu'il faisait mon cœur battait plus fort. Quand il fut arrivé au pied de la montagne, tout-à-coup une large porte à deux battants s'ouvre d'elle-même: François entre, et va se plonger dans les ténèbres; aussitôt la porte se referme avec fracas, les rochers en retentissent, toute la montagne en est ébranlée, et le vaisseau tremble sous mes pieds; puis tout retombe dans le calme et le silence.

"J'étais tombé à genoux sans m'en apercevoir; une sueur froide m'aveuglait, et je tremblais de tous mes membres. Je n'avais la force que de lever les yeux au ciel et de dire: Seigneur, ayez pitié de son âme. Hélas! prière inutile: c'était la porte de l'enfer. En effet, je pris note de l'heure et du jour, et au retour de mon voyage, j'appris que François était mort tel jour et telle heure."

Ainsi parla le vieillard, et tous restèrent frappés comme si tous avaient été témoins de la catastrophe. On se regardait d'un œil inquiet, puis chacun faisait ses réflexions, mais à demi-voix, mais d'un ton grave et pénétré. On avait horreur de cette montagne, on plaignait ce pauvre François, mais surtout on s'accordait à dire que l'enfer ne pouvait être ailleurs qu'au centre de la terre.

Avant de terminer, je dois dire que ce récit, bien que un peu merveilleux, un peu poétique, n'est pourtant pas une fable, un produit de mon imagination. Cette soirée d'hiver a eu lieu, j'y ai assisté moi-même, et je n'ai rien raconté qui n'ait été dit et que je n'aie entendu. Maintenant, l'histoire de la montagne est-elle vraie, est-elle fausse? C'est ce que je ne puis affirmer; seulement je rappellerai que ce vieillard est l'oracle du canton; il jouit de la meilleure réputation de probité, et la plus grande injure que vous pourriez lui faire, ce serait de le supposer capable de mensonge.

LE CHEMIN DU BONHEUR

CHAPITRE VI

ICI ET LA.

(*Suite.*)

Le lendemain matin, pendant que les dames étaient à leur toilette et que Saturnin était allé à la ville, Albert entra dans le grand salon de la Tourmelière. Il avait sans cesse l'image de Renée devant les yeux et sa douce voix dans le cœur. Tout en rêvant il s'approche du piano. La partition du Trovatore était ouverte sur le pupitre, *la notta serena*, qu'Olympe avait roucoulé la veille avec une *maestria* digne d'un meilleur sort. Le jeune homme poussa de côté le cahier de musique d'un air dédaigneux, et, s'asseyant devant le piano, préluda par des accords majestueux, à la belle mélodie de Marcello dont il avait retenu quelques phrases. Peu à peu, dominé par une émotion jusqu'alors inconnue, il entonna de sa belle voix de ténor ce chant large et mélodique, et s'étonna de ressentir en même temps un sentiment de foi et de respect qui donnait à son chant une onction et une profondeur inconnues. Mais il n'avait pu retenir tout le morceau et fut forcé de s'arrêter bien vite. Au moment où il cessait, il entendit des rires et des battements de mains ironiques, et il vit madame Richer et sa fille qui étaient entrées sans bruit pour l'écouter.

—Bravo! bravo! criait l'espiègle Olympe; c'est un fragment de concert spirituel que vous nous donnez là, monsieur Albert.

— Fi donc ! monsieur Maucroix, est-ce que ça va à un jeune homme de chanter quelque chose de si lent et de si lamentable ? Et du latin encore ! C'est bon pour le Vendredi-Saint. Une fois, à Saint-Roch, j'ai entendu quelque chose de pareil, quand on venait de prêcher la Passion. Est-ce que ça ne s'appelle pas le *Stabat* du père Golèse ?

— De Pergolèse ? si vous le voulez bien, madame, riposta le jeune homme d'un ton un peu sec. Non, ce n'est pas le *Stabat*, quoique mademoiselle ait bien remarqué que c'est un fragment de musique sacrée.

— Ah ! c'est toujours à peu près la même chose. Quelque *Te Deum*, ou *De profundis*. Tout ça, ce n'est guère amusant. Vous devriez bien plutôt nous chanter quelque chose de gai, d'un peu sautillant, par exemple : *Souvent femme varie*, ou bien *Les deux Gendarmes*.

— Pourquoi pas *le Sire de Franc-Boisy* ? dit Albert furieux en quittant le piano, et se dirigeant un peu brusquement vers la porte.

— En voilà un caractère ! exclama madame Richer, après que le jeune homme eut disparu. Il se met à détonner un air bon pour accompagner un enterrement, et quand on lui demande quelque chose d'un peu plus gentil, monsieur prend la mouche et s'éclipse. C'est pourtant de son âge d'aimer la gaieté. Ton père, à vingt-cinq ans, était un véritable vive la joie ! Ma chère, je ne crois pas qu'une femme puisse être heureuse avec un mari qui a du noir dans l'esprit, et qui chante le *De profundis* avec délire. Qu'il aille donc dans un lutrin, c'est sa vocation.

— Je voudrais bien savoir d'où lui est venue cette boutade de ce matin, disait Olympe comme se parlant à elle-même. Je ne l'avais jamais entendu chanter cette musique, et il avait l'air tellement préoccupé !...

Oui, Albert était fort préoccupé, en effet, et, quoiqu'il dissimulât de son mieux le malaise qui commençait à le gagner, quoiqu'il se fût excusé de sa brusque sortie en expliquant à ces dames que ce chant d'Eglise était un des morceaux favoris de sa mère, il ne se sentait pas moins un peu plus choqué chaque jour par la frivolité d'Olympe et les manières communes de la grosse madame Richer.

Aussi, bien souvent il s'échappait dans les brumeuses matinées d'octobre et traversait à grands pas les bruyères humides de rosée au bout desquelles il allait retrouver la vieille Maison-Grise et les visages amis. On était si habitué à le voir maintenant qu'on le traitait en vieille connaissance. Renée lui tendait sa main effilée sans quitter son livre ou sa couture ; le vicomte lui parlait avec une confiance et une franchise qu'il ne prodiguait que rarement aux étrangers Albert se trouvait à l'aise dans la pauvre vieille demeure ; il en aimait jusqu'au lierre sombre, jusqu'aux giroflées sauvages qui croissaient sur le mur croulant. Plus d'une fois, en observateur indiscret, il s'était approché des livres de la jeune fille. On ne voyait pourtant sur la planche de chêne aucune de ces attrayantes reliures jaunes de la maison Pagnerre ou Michel Lévy, mais quelques humbles volumes des grands maîtres de la pensée : Fénélon, Bossuet, Corneille, Chateaubriand, auxquels Renée venait donner une heure de méditation et de rêverie quand elle avait fini de repasser le linge de la famille, et qu'il n'était pas encore temps de préparer le souper. Il y a ainsi des femmes qui peuvent lire et apprécier un chapitre de philosophie au sortir de la cuisine, qui savent écrire des pages charmantes en " venant de rincer au ruisseau, " âmes pures, vertus utiles et résignées dont la modeste Eugénie de Guérin a été le type le plus parfait.

Albert avait connu à Paris les femmes brillantes des salons ; il voyait à la Tourmelière les provinciales insipides et médisantes. A la Maison-Grise seulement, il rencontrait la jeune fille modeste et sérieuse, à l'âme noble, au cœur tendre ; celle qui était le charme de ce foyer désert et qui pouvait un jour élever des hommes.

Aussi le jeune Maucroix commençait à se demander si les vertus sans dot de mademoiselle de Mareilles ne valaient pas bien les cent cinquante hectares de mademoiselle Richer. Après tout, on était heureux à la Maison-Grise comme on l'était à la Tourmelière. Mais quel bonheur différent ! Seulement il fallait être homme pour le goûter. On devait renoncer à beaucoup d'habitudes chéries : à la promenade au bois, aux gants glacés, à la stalle d'orchestre des Italiens. Ce bonheur-là se retranchait derrière un vieux mur en ruines, dans une grande salle nue, sans tapis. Il offrait à l'âme l'horizon d'une félicité pure et infinie, mais il ne garantissait aux exigences du palais que la mince perspective du gros pain de seigle et de la soupe aux choux. Or de telles conditions donnent à réfléchir, surtout quand on n'est pas né à Sparte, et qu'on n'a pas été élevé au régime du brouet noir.

Et puis, pour le bonheur, il faut l'amour encore. Or Albert sentait bien qu'il pouvait aimer Renée ; il croyait même avoir déjà commencé, mais était-il certain que Renée pût l'aimer aussi ? L'amour vrai n'est jamais présomptueux ; il doute et tremble d'autant plus qu'il est plus humble et plus sincère. Albert, qui n'avait jamais été fat, se sentait encore plus disposé que jamais à douter de son mérite. Qu'était-il auprès de cette belle fille noble qui avait une âme si grande et des yeux si brillants ?

Et puis encore, l'oncle Giraud ? Albert se sentait défaillir en pensant à l'indignation du bonhomme s'il voyait jamais ses plans renversés, ses châteaux en Espagne démolis et les gros chênes de la Tourmelière passant à un conquérant plus habile. L'ingrat neveu serait maudit, ce qui est plus douloureux encore.

Ainsi Albert, agité de ces divers sentiments, flottant entre deux partis opposés, passait les jours dans une hésitation pénible, n'osant quitter la Tourmelière si tôt ni retourner définitivement à Paris, ni se prononcer ouvertement à la Maison-Grise. Seulement, tandis que la famille de Mareilles l'accueillait chaque jour avec plus d'intimité, madame Richer, au contraire, commençait à le considérer comme *toqué* (selon son expression textuelle) quand elle le voyait courir les champs de grand matin, sans jamais rapporter la plus mince alouette. Il chantait peu de duos avec mademoiselle Olympe ; mais il commençait à étudier à la Maison-Grise les psaumes de Marcello et les oratorios de Clementi.

CHAPITRE VII

RENCONTRE.

Plus de six semaines s'étaient écoulées déjà depuis qu'Albert Maucroix était à la campagne. Novembre commençait à déployer ses voiles de brumes et son épais tapis de feuilles tombées. Mais les dames Richer ne pensaient pas encore à quitter leur château. La saison des chasses était arrivée, et il est bon genre de suivre une course dans sa calèche, dût-on se rabattre sur un lièvre

à défaut de plus nobles gibiers : Cela rappelle Compiègne, disait la veuve du filateur.

Albert était heureux de ce prétexte qui lui permettait de rester quelques semaines encore sous le toit de ces dames, d'où il s'échappait souvent pour courir à la Maison-Grise. Il sentait bien pourtant que ce moment de répit serait vite écoulé, et qu'il lui faudrait prendre un parti définitif : accepter les cent cinquante hectares de Mlle Olympe, ou la malédiction de l'oncle Giraud ; choisir entre une dot éblouissante et une charmante jeune fille. Hélas ! quelle position délicate et que l'alternative était épineuse !

" Que c'est donc difficile de se décider ! pensait-il souvent le soir dans son appartement de la Tourmelière, quand il avait revêtu sa robe de chambre et chaussé ses pantoufles de velours. Jusqu'ici ma vie était couleur de rose ; je la passais à flâner du boulevard à ma stalle des Italiens, cigare aux lèvres, rose à la boutonnière. C'était si facile d'être heureux ainsi ! Mais à présent, il faut que je change, que j'agisse, que je me marie. Le mariage est déjà un problème si fatigant, une si fâcheuse combinaison ! Si je savais au moins avec qui me marier ? Voilà le nœud de la question, voilà la clé du problème. Mademoiselle Olympe m'ennuie, Mademoiselle Renée m'enchante ; mais comment oserai-je écouter la voix de mon cœur quand je vois à l'horison mon oncle prêt à lancer la foudre, si ma future femme ne m'apporte pas, avec son cœur, je ne sais combien d'arpents de terre et de forêts ? Où est le bonheur, hélas ! Se niche-t-il dans un portefeuille bien garni de titres de propriétés, ou se révèle-t-il dans le battement troublé d'un cœur qui aime et qui tremble ? Vous pourriez peut-être me le dire, Renée, car vous savez penser et agir mieux que moi !" Albert, en finissant ses rêveries, tirait de son cigare de longues bouffées de fumée, et lorsque sa tête se renversait sur son fauteuil, appesantie par un demi-sommeil, il croyait voir, dans les légères spirales de vapeur, se dresser le vieux mur verdi de lierre, tandis que la voix de Renée murmurait à son oreille : " Ne demande pas où " est le bonheur, mais cherche si tu l'as mérité ; la ré- " compense n'est donnée qu'après le travail, et la lutte " vient avant la victoire. "

Dans la dernière quinzaine de novembre, un jour qu'on ne chassait pas, les dames Richer proposèrent de faire une excursion dans un bois assez éloigné de leur demeure. Saturnin était à Niort où les farines se trouvaient en hausse, et où, par conséquent, sa présence était réclamée. Albert fut donc le seul cavalier servant. Il accompagnait ces dames à cheval, tandis qu'Olympe conduisait avec un aplomp merveilleux une sorte de poneychaise fort légère, mais un peu exigüe, relativement aux proportions de la grasse madame Richer. On avait emporté des provisions dans la caisse de la voiture, et comme le temps était doux et les trois promeneurs d'assez bonne humeur ce jour-là, on alla loin dans la forêt. Mais, vers trois heures, un vent violent commença à mugir entre les arbres ; d'impétueuses rafales soulevaient les feuilles mortes et les laissaient retomber en tourbillons pourpres ; des nuages légèrement bistrés se formaient en épaisses phalanges sur le ciel d'un gris de plomp. En même temps, un froid piquant commençait à gagner les promeneurs sous les branchages humides des arbres. Il fallait donc retourner en hâte au château. Olympe pressa la marche de son équipage, Albert mit son cheval à un bon trot, et bientôt ils arrivèrent hors de la forêt, sur le chemin ouvert qui traversait la lande. Le vent, déchaîné avec toute sa furie sur cette grande plaine, faisait ondoyer comme des vagues les tiges grisâtres des bruyères ; quelques flocons de neige tombaient, rares et glacés, poussés violemment par le souffle de la tempête. Pas un être vivant ne se montrait sur la lande à cette heure sinistre ; les bergers, grâce à leur expérience météorologique, avaient rentré leurs troupeaux avant que l'orage eût commencé. Pourtant, Albert crut voir au loin une forme humaine se mouvoir sur le sentier, bientôt il distingua les vêtements d'une femme. Le vent mugissait avec fureur, la neige devenait plus épaisse, et pourtant l'intrépide marcheuse avançait toujours. Quand les voyageurs furent arrivés tout près d'elle, ils reconnurent mademoiselle de Mareilles. Renée, enveloppée dans un manteau brun, coiffée d'un capuchon de laine rouge d'où s'échappaient les tresses de ses cheveux noirs, marchait d'un pas ferme et précipité, sans s'inquiéter de l'ouragan de neige. Elle jeta un regard calme et froid sur la calèche où Olympe et sa mère se blottissaient effarées, puis elle rougit en apercevant Albert. Celui-ci, interdit de rencontrer la jeune fille seule, sur cette route déserte et dans un pareil moment, fit cependant une admirable contenance. Il s'inclina profondément sur sa selle en se découvrant avec respect ; Renée le salua modestement et passa outre, tandis que les dames Richer, ébahies de cette apparition subite, oubliaient la violence de l'orage pour regarder la jeune fille s'éloigner. Sa voiture continua de rouler, et le cheval d'aller au trot, mais Albert était inquiet et troublé. Où pouvait aller Renée à cette heure, sans son père ou son frère pour l'accompagner, alors que les pâtres et les bûcherons les plus intrépides cherchaient un refuge dans leurs cabanes ? Elle venait de la Maison-Grise et paraissait vouloir traverser la lande dans toute sa longueur, course pénible et presque impraticable par un temps aussi rude. Quel motif pressant pouvait lui faire oublier ainsi l'orage, le froid et l'heure avancée ? Seule surtout, quand le vent rendait sa marche si incertaine ? Et puis, elle avait rougi en apercevant Albert ; elle, si calme toujours. Le jeune homme se faisait toutes ces questions, en sentant la fièvre de l'impatienee et de la curiosité lui monter au visage. Au bout de cinq minutes il n'y tint plus.

— Pardon, mesdames, dit-il soudain, en arrêtant son cheval ; je vais être forcé de vous laisser aller seules jusqu'au château. Je m'aperçois que ma chaîne s'est brisée et que j'ai perdu ma montre. Il me semble avoir senti tomber quelque chose sur ma botte au rond-point du bois, au moment où vous remontiez en voiture ; c'était ma montre sans doute. J'y tiens beaucoup, c'est un souvenir de ma mère ; je vais me hâter de la chercher en cet endroit avant que la neige soit devenne plus épaisse. Je suis vraiment honteux de vous quitter, mais cette perte me contrarie beaucoup ; d'ailleurs le château est bien près maintenant.

Et s'inclinant après ces paroles courtoises, Albert mit son cheval à un galop furieux.

Les dames Richer le regardèrent s'éloigner avec stupéfaction :

— Qui a jamais vu un pareil écervelé ? dit la mère. Regarde-le donc courir comme si tous les démons étaient à ses trousses. Pour rattraper sa montre, il va se rompre le cou. Ma foi, ma chère, plus j'étudie ce drôle de caractère, moins je le crois capable de faire un bon mari. Il n'a de cœur à rien, il ne se soucie de rien, il a toujours

l'air d'un homme qui se réveille, et s'il ne nous bâille pas tout largement au nez, c'est qu'il se respecte encore un peu. Parlez-moi de monsieur Champion! En voici un qui a de l'esprit, de la gaieté; un vrai boute-en-train, n'est-ce pas? et qui se connaît en culture, qui s'intéresse au jardinage, au labourage, à la laiterie. Voilà un homme! un homme comme je les aime; qui sait faire son chemin et qui a toujours le mot pour rire.

— Mais il est vulgaire au dernier point, interposa la jeune fille.

— Ta, ta, ta, vulgaire au dernier point; en voilà des grands mots et des calembredaines. Quand, à trent-deux ans, on a cinquante mille livres de rentes et un commerce des plus huppés, on peut être sûr qu'à trente-cinq on sera au conseil général du département, et si avec cela on épouse une femme riche, on arrive un jour ou l'autre à la Chambre, qui sait? Ce n'est déjà pas si vulgaire, ma mignonne.

— S'il savait au moins s'habiller, interrompit encore Olympe.

— Bah! la belle affaire qu'une raie de plus ou de moins à son gilet. Je voudrais bien que le nœud de cravate de monsieur Albert fût un peu moins soigné et qu'en revanche sa conduite fût irréprochable. C'est vrai qu'il a de beaux yeux, et un fameux *la* de poitrine. Mais pour entrer en ménage, ce n'est pas tout de chanter, vois-tu. A ton âge, ma chère, j'ai eu aussi à choisir. Ton père d'abord, qui était un peu trop gras déjà et un peu trop rouge, et un commis de papa, un grand romantique qui s'appelait Oswald, et qui pinçait de la guitare. Je t'avouerai qu'il me plaisait davantage, mais j'ai eu le bon esprit, au dernier moment, de préférer ton père, quoiqu'il eût déjà un petit ventre rondelet, et ma foi! je ne m'en repens pas. Grâce à cette sage détermination, nous sommes ici aujourd'hui, dit-elle en indiquant du doigt la façade blanche de son château.

—Mais est-ce bien réellement pour chercher sa montre qu'il s'est enfui si précipitamment? dit Olympe d'un air pensif, en dirigeant son cheval vers la grille. Ne venions-nous pas de rencontrer Mlle Renée? Il l'a saluée comme il aurait salué une reine. Si je savais qu'il fût assez fou pour distinguer cette petite sauvage sans dot, cette vicomtesse ruinée, je lui tournerais le dos sur l'heure et j'épouserais M. Saturnin. — Ah bien! il ne faudrait que ça pour tuer le père Giraud d'un coup d'apoplexie, dit Mme Richer en descendant de voiture. Pauvre cher homme! son neveu n'a pas, dans tout son corps, la centième partie de la cervelle qu'il a, lui, dans son petit doigt.

Et, sur cette majestueuse sentence, la mère et la fille rentrèrent pour se sécher devant un bon feu.

Pendant ce temps, Albert, lancé à travers la plaine, se dirigeait au galop du côté où Renée avait disparu. Il avait quitté le sentier, et faisait courir son cheval dans la bruyère pour ne pas révéler à la jeune fille son indiscrétion et sa témérité. Bientôt il l'aperçut, toujours marchant sur la lande, à travers la neige qui tourbillonnait avec rage. Elle paraissait se diriger vers une chaumière isolée, située à l'autre bout de la plaine, dans un léger pli du terrain. Quelques arbres s'élevaient au bord du sentier; Albert y attacha son cheval, dont les pas pouvaient le trahir, et suivit de loin la jeune fille. Bientôt il la vit entrer dans la cabane dont la porte se referma sur elle. La solitude de cette habitation était effrayante; on l'eût cru déserte, car aucune fumée ne s'échappait du toit, effondré en partie. Le vent s'acharnant sur le frêle édifice, en arrachait par moments des fragments de chaume et de mousses flétries qu'il éparpillait sur la lande. La bise s'engouffrait à travers les planches disjointes de la porte à demi arrachée, et de larges fentes sillonnaient les murs. Albert se sentait à la fois saisi de crainte et aiguillonné par la curiosité. Il s'approcha d'une des crevasses et regarda ce qui se passait dans l'intérieur de la cabane.

ETIENNE MARCEL.

(*A continuer.*)

Etude sur Florian.

FLORIAN, OU BIENFAIT ET RECONNAISSANCE.

(*Suite.*)

Ernest allait souvent visiter un de ses parents, ancien officier d'artillerie et grand amateur de tableaux, qui demeurait dans la petite rue Baillif, attenante à l'hôtel de Penthièvre. Dès que son service lui laissait un instant de loisir, le jeune homme courait chez le vieux capitaine, et prenait plaisir à ranger lui-même tout ce qui composait sa riche et nombreuse collection. Souvent il se laissait suivre chez son parent par une chienne de chasse appartenant à Florian, très-belle épagneule nommée Diane, et dont il s'amusait à développer l'instinct. Cet excellent animal accompagnait partout le jeune page.

Un jour qu'il était avec Diane chez le vieil officier, Quéverdo, l'artiste avec lequel nous avons déjà fait connaissance, entra, portant sous le bras un petit *Guillaume Miéris*, très-bel original, qu'il proposa en vente à l'amateur. Celui-ci, grand connaisseur et franc appréciateur du vrai talent, trouve qu'en effet cette production est une des meilleures de son auteur. Il demande à Quéverdo combien il veut la vendre:

— En tout temps, répond ce dernier, cela vaudrait cinquante louis. Donnez-m'en la moitié, et il est à vous.

En prononçant ces derniers mots, l'artiste laissa échapper un soupir et ne put s'empêcher d'exprimer le regret qu'il éprouvait de se dessaisir de ce chef-d'œuvre.

— Pourquoi dit le capitaine, vendre à moitié prix un tableau d'une valeur réelle?

— Que voulez-vous? Les artistes, souvent, éprouvent des moments de gêne: une longue maladie, une famille nombreuse, une dette d'honneur à acquitter....

Tout en causant ainsi, il fait tomber la conversation sur Florian, et raconte le service qu'il en avait reçu, ajoutant que ses forces affaiblies ne lui ayant pas permis d'amasser par son travail de quoi satisfaire au billet de six cents livres, il se déterminait à vendre son *Guillaume Miéris*.

— Si monsieur de Florian, dit Ernest, savait que vous faites pour lui ce pénible sacrifice, il n'accepterait pas votre argent. Permettez-moi de lui parler de votre dette, et je suis sûr qu'il vous accordera tous les délais qui vous conviendront.

— Ce n'est point pour lui que je veux m'acquitter, répond Quéverdo, c'est pour moi-même. Je ne suis point habitué à porter aussi longtemps le poids de la reconnaissance.

La conversation continue sur Florian. Le jeune page, qui avait sans cesse présente à l'imagination la

lecture du *Cheval d'Espagne*, ajoute que Florian composait des contes en vers qui ajouteraient à sa réputation. Il exprime alors tout l'effet qu'avaient produit ces beaux vers dans le salon du duc de Penthièvre. Il en détaille tous les incidents avec tant de vérité, il dépeint si bien le site, l'action, les personnages, que Quéverdo voit la scène, en est ému lui-même, et pressant Ernest dans ses bras, il s'écrie :

— Eh bien ! si vous voulez me seconder, je puis conserver mon *Guillaume Mitris* et m'acquitter envers M. de Florian d'une manière digne du service qu'il m'a rendu, et de la reconnaissance que je lui dois. Je ne puis m'expliquer davantage, mais veuillez vous trouver ici dans huit jours, et je vous confierai le reste de mon secret.

En achevant ces mots, il sort, emportant son tableau et comme frappé d'une idée qui déjà répandait sur sa figure l'expression de la joie et de l'honneur satisfait.

Ernest, toujours accompagné de la belle épagneule, ne manqua pas de se trouver à l'entrevue. On verra plus loin quels en furent les résultats.

Florian, après avoir montré dans *Le Cheval d'Espagne* qu'il ne faut pas courir bien loin après le bonheur, et que

C'est près de nous, dans notre propre cœur,
Que le plaça la nature prudente ;

après avoir retracé, dans *Le Lapin* et *la Sarcelle*, les douceurs de l'amitié ; après avoir montré, dans *Le Laboureur de Castille*, comment

Le plus aimé des rois est toujours le plus fort ;

Florian, disons-nous, se prenait souvent à relire ces chefs-d'œuvre, encore manuscrits, pour lesquels il éprouvait une singulière prédilection. Quoi de plus touchant, en effet, que *Le Lapin et la Sarcelle ?*

Unis, dès leurs jeunes ans,
D'une amitié fraternelle,
Un lapin, une sarcelle,
Vivaient heureux et contents.
Le terrier du lapin était sur la lisière
D'un parc bordé d'une rivière.
Soir et matin, nos bons amis,
Profitant de ce voisinage,
Tantôt au bord de l'eau, tantôt sous le feuillage,
L'un chez l'autre étaient réunis.
Là, prenant leurs repas, se contant des nouvelles,
Ils n'en trouvaient point de si belles
Que de se répéter qu'ils s'aimeraient toujours.
Ce sujet revenait sans cesse en leurs discours :
Tout était en commun, plaisir, chagrin, souffrance.
Ce qui manquait à l'un, l'autre le regrettait ;
Si l'un avait du mal, son ami le sentait ;
Si d'un bien, au contraire, il goûtait l'espérance,
Tous deux en jouissaient d'avance.
Tel était leur destin, lorsqu'un jour, jour affreux !
Le lapin, pour diner, venant chez la sarcelle,
Ne la retrouve plus : inquiet, il l'appelle ;
Personne ne répond à ses cris douloureux.
Le lapin, de frayeur l'ame toute saisie,
Va, vient, fait mille tours, cherche dans les roseaux,
S'incline par dessus les flots,
Et voudrait s'y plonger pour trouver son amie.
Hélas ! s'écriait-il, m'entends-tu ? réponds-moi,
Ma sœur, ma campagne chérie,
Ne prolonge pas mon effroi ;
Encor quelques moments, c'en est fait de ma vie :
J'aime mieux expirer que de trembler pour toi...
Disant ces mots, il court, il pleure,
Et, s'avançant le long de l'eau,
Arrive enfin près du château
Où le seigneur du lieu demeure.
Là, notre désolé lapin
Se trouve au milieu d'un parterre,
Et voit une grande volière
Où mille oiseaux divers volaient sur un bassin.
L'amitié donne du courage :
Notre ami sans rien craindre, approche du grillage,
Regarde et reconnait... ô tendresse ! ô bonheur !
La sarcelle ! aussitôt il pousse un cri de joie,
Et sans perdre de temps à consoler sa sœur,
De ses quatre pieds il s'emploie
A creuser un secret chemin
Pour joindre son amie, et, par ce souterrain,
Le lapin tout à coup entre dans la volière,
Comme un mineur qui prend une place de guerre.
Les oiseaux effrayés se pressent en fuyant,
Lui, court à la sarcelle, il l'entraîne à l'instant
Dans son obscur sentier, la conduit sous la terre,
Et, la rendant au jour, il est prêt à mourir
De plaisir.
Quel moment pour tous deux ! que ne sais-je le peindre
Comme je saurais le sentir !
Nos bons amis croyaient n'avoir plus rien à craindre ;
Ils n'étaient pas au bout. Le maître du jardin,
En voyant le dégat commis dans sa volière,
Jure d'exterminer jusqu'au dernier lapin :
Mes fusils, mes furets, criait-il en colère.
Aussitôt fusils et furets
Sont tous prêts.
Les gardes, les chiens vont dans les jeunes taillis,
Fouillant les terriers, les broussailles ;
Tout lapin qui parait trouve un affreux trépas ;
Les rivages du Styx sont bordés de leurs mânes :
Dans le funeste jour de Cannes
On mit moins de Romains à bas.
La nuit vient, tant de sang n'a point éteint la rage
Du seigneur, qui remet au lendemain matin
La fin de l'horrible carnage.
Pendant ce temps, notre lapin,
Tapis sous des roseaux auprès de la sarcelle,
Attendait en tremblant la mort,
Mais conjurait sa sœur de fuir à l'autre bord
Pour ne pas mourir devant elle.
— Je ne te quitte point, lui répondit l'oiseau,
Nous séparer serait la mort la plus cruelle,
Ah ! si tu pouvais passer l'eau !...
Pourquoi pas ? Attends-moi... — La sarcelle le quitte,
Et revient trainant un vieux nid
Laissé par des canards ; elle l'emplit bien vite
De feuilles, de roseaux, les presse, les unit
Des pieds, du bec ; en forme un batelet capable
De supporter un lourd fardeau ;
Puis elle attache à ce vaisseau
Un brin de jonc qui servira de cable.
Cela fait, et le bâtiment
Mis à l'eau, le lapin entre tout doucement
Dans le léger esquif, s'assied sur son derrière,
Tandis que devant lui la sarcelle nageant,
Tire le brin de jonc et s'en va dirigeant
Cette nef à son cœur si chère.
On aborde, on débarque, et jugez du plaisir !
Non loin du port on va choisir
Un asile où, coulant des jours dignes d'envie,
Nos bons amis, libres, heureux,
Aimèrent d'autant plus la vie,
Qu'ils se la devaient tous les deux.

Florian, qui aimait l'Espagne, empruntait à ce pays la plupart des sujets de ses ouvrages. Il aimait à parcourir, avec ses héros, le beau pays de Grenade. On ne lira pas sans intérêt cette description d'un

combat de taureaux. On jugera par là que Florian est aussi bon prosateur que gracieux poète.

(*A continuer.*)

UN SUCCES DE LARMES.

II

LE PRISONNIER.

(*Suite.*)

Étendu mollement sur un sofa de velours de Gênes, placé devant une table couverte de toutes sortes de vieux parchemins, lisant avec patience quelques grimoires presque indéchiffrables, Aggutorio reçut on ne peut plus cordialement le *divin* Pietro Rametti, l'aigle des savants, le docteur des docteurs, le faiseur de miracles.

Il daigna offrir lui-même un siége au jeune homme, et, dès que celui-ci eut pris place à ses côtés, il prononça lentement, magistralement, ces paroles :

— Je vous dois la vie, mon cher cousin Pietro.

Le docteur romain répondit par un geste plein de modestie, qui charma l'ancien négociant.

— Vous m'avez ressuscité, reprit Aggutorio. Or, vous n'avez pas eu affaire à un égoïste, à un avare, à un ingrat. Je veux vous prouver ma reconnaissance... Il ne me reste que des parents éloignés, parmi lesquels je ne distingue que des fous et des dissipateurs... Ils désireraient me voir splendidement enterré au Campo-Santo. Je n'en doute pas, car j'ai mille raisons pour le croire. Vous, au contraire, vous à qui j'ai eu recours en désespoir de cause, vous dont j'ai négligé la précieuse connaissance, vous m'avez sauvé.

– Mon cher cousin, repartit Pietro, je suis assez heureux de mon succès. L'aide de Dieu a été certainement beaucoup plus puissant que le mien, et...

— Très-bien, très-bien, interrompit Aggutorio ; mais vous me permettrez de reconnaître ici l'effet de votre science. Vous travaillez sans cesse, on me l'a dit. Vous possédez un talent immense, et votre famille est nombreuse. J'ai pensé à vous.

— Enfin, dit à part soi Pietro, je vais pouvoir rapporter à la maison une somme qui nous permettra de mieux vivre tous pendant quelque temps.

Aggutorio, qui s'était tu un moment, ajouta :

— Un homme ordinaire s'imaginerait se rendre quitte envers vous en vous donnant seulement deux ou trois cents écus... A mon avis, il y aurait encore là de l'ingratitude... Je ferai plus pour vous, cher cousin Pietro... Vous attendrez, mais vous ne perdrez rien pour attendre. Voici mon testament ; lisez-le !

En parlant ainsi, Aggutorio passa en effet un parchemin à Pietro.

C'était un acte par lequel le riche Pisan laissait à son cousin Pietro Rametti sa fortune entière ; à la seule condition qu'il acquitterait certains legs, d'ailleurs insignifiants, eu égard au chiffre des biens qu'il possédait.

Pietro fut un peu déconcerté. Attendre ! ne vaut-il pas mieux souvent recevoir un écu comptant que d'en voir miroiter mille dans l'avenir ?

Néanmoins il remercia le vieillard avec effusion, et prit congé de lui après lui avoir offert ses services pour le cas d'une rechute.

— Merci, cousin Pietro. J'espère que je pourrai me passer de vous... le plus longtemps possible.

Vingt-quatre heures après cet entretien, Pietro Rametti rentrait à Rome.

III

LES BONS SOINS.

Un mois d'absence de Pietro était chose grave pour une famille aussi pauvre que la sienne. La clientèle du docteur romain avait souffert ; les besoins de Julia et de ses enfants étaient devenus plus impérieux et plus pressants. Le malheureux Pietro ne tarda pas à regretter la tournure qu'Aggutorio avait donnée à l'expression de sa reconnaissance. Il eût préféré à des richesses futures, qui pouvaient se faire attendre longtemps encore, " quelques centaines d'écus," présentement encaissés. Au seizième siècle, c'était comme aujourd'hui : les hommes de sens aimaient mieux tenir que courir.

Quoi qu'il en fût, il n'y avait pas à s'insurger contre les faits. Notre savant devait courber la tête, et accepter les conditions de son vieux cousin.

En face de la réalité, il commença par s'armer de courage. Il lutta, lutta énergiquement contre les étreintes de la misère. Puis, au bout d'une quinzaine de jours, ses ardeurs scientifiques et ses rêves de gloire l'emportèrent sur le positif de la vie. Pietro Rametti se replongea dans les profondes théories. Les problèmes, les découvertes chimiques, les hypothèse médicales, tourbillonnèrent dans son esprit. Adieu les froides et calmes résignations de la raison : le père de famille disparut devant le savant, et les privations de toutes sortes accablèrent les êtres qui lui étaient le plus chers.

La misère étouffe vite celui qu'elle étreint dans ses serres impitoyables. Encore quelques semaines, et le pain allait manquer absolument sous le toit du médecin. Le peu de meubles qui se trouvaient en son logis, disparaissaient pièce à pièce. Les usuriers ne trouvaient plus de gages à leur convenance chez Pietro Rametti ; aucun n'eût consenti à lui prêter désormais un écu.

Peut-être le docteur eût-il dû écrire à Aggutorio, et lui tracer le tableau de sa triste position. C'était l'avis de Julia, dont l'âme maternelle se déchirait à la pensée que bientôt ses enfants auraient faim.

Mais Pietro résista ; Pietro se sentait humilié par l'aveu de sa misère. Son orgueil saignait à la pensée d'apprendre au négociant de Pise la poignante vérité. Comment paraîtrait-il l'égal d'Aggutorio, s'il mettait une fois à nu les secrets de son intérieur en détresse ? Aggutorio le savait gêné, mais non pas misérable. Pietro frémissait, rien qu'à l'idée d'avoir l'air de demander l'aumône à son riche parent.

Cependant, au milieu même de ses angoisses, Pietro reçut une visite bien inattendue, celle d'Aggutorio.

Le vieillard cherchait des distractions, et comptait beaucoup sur un séjour de quelques semaines à Rome, pour hâter sa convalescence ; il y comptait d'autant plus que, résidant dans la même ville que Pietro dont la science le tranquillisait, il demanderait de temps en temps à celui-ci des conseils.

Aggutorio mena grand train à Rome, où il vécut

avec le luxe que son immense fortune lui permettait. Souvent il venait voir la famille Rametti; mais il ne s'apercevait de rien. Quand le bonheur est égoïste, il ne sait pas deviner le malheur chez les autres. Jamais un écu ne sortait de la poche d'Aggutorio pour tomber dans celle de Pietro. Et Julia n'osait parler, la pauvre femme! Elle était condamnée au silence par les injonctions formelles de son mari.

— Je m'intéresse à vous tous, répétait sans cesse le Pisan. Soyez tranquilles. Je vous regarde comme mes enfants. J'admire en vous le travail, l'ordre et l'économie. Vous éprouverez plus tard les effets de mon amitié sincère. Vous serez riches...

Rarement un jour se passait sans que la famille Rametti vît Aggutorio, à qui Pietro avait tout d'abord prescrit un régime hygiénique. Nulle confidence du docteur ou de sa femme n'avait été faite à l'égoïste vieillard. Le mari se taisait par amour-propre; peut-être écoutait-il déjà la voix de l'esprit du mal qui lui suggérait un horrible projet; Julia se taisait par soumission.

Les fièvres, si communes à Rome, saisirent Aggutorio, qui réclama aussitôt les soins de son cousin. C'était ce que Pietro espérait depuis les premiers jours de l'arrivée d'Aggutorio. Aussi ne se fit-il pas attendre. Il courut à la demeure du malade, s'installa au chevet de son lit, ne le quitta pas d'une minute, et déploya en apparence tant de dévouement, qu'Aggutorio s'applaudit d'être tombé malade à Rome plutôt qu'à Pise.

Se souvenant d'avoir déjà été guéri, dans un cas désespéré, par les remèdes de Pietro, le vieillard ne doutait pas de sa guérison. Certainement les fièvres allaient disparaître. Qu'on se figure l'entière confiance avec laquelle Aggutorio suivait les moindres prescriptions de Pietro.

— La fièvre cédera, répétait chacun. Et l'on ajoutait: Le vieux Aggutorio guérira encore une fois, car la confiance de celui qui souffre en celui qui donne les soins fait de véritables miracles.

Le nom de Pietro Rametti commençait à aller de bouche en bouche. Aggutorio et ses nombreux domestiques bénissaient ce médecin unique, dont le zèle ressemblait tant à la piété filiale. Quelques grands personnages de Rome parlaient déjà de s'adresser à Pietro, dès qu'il leur surviendrait une grave maladie. La réputation du jeune docteur s'étendait, avant même qu'il eût obtenu la guérison de son cousin, mais sa bourse restait toujours vide.

Toutefois il y avait constamment quelque chose de sombre dans la physionomie de Pietro. Il travaillait moins, dans les intervalles des visites qu'il rendait au malade. Il était distrait, rêveur, d'une humeur farouche. Quand Julia lui demandait un peu d'argent pour le ménage, il fronçait durement le sourcil et se contentait de répondre:

— Julia, tu m'obsèdes... Aie de la patience! Vends nos derniers meubles. Vends notre linge... Vends mes livres, s'il le faut... Je te dis de prendre patience... Notre cousin ne guérira pas!

Cette dernière phrase, un jour, fut prononcée d'une telle façon, que Julia fut épouvantée, et s'écria:

— Comme tu me dis cela, Pietro!

— Je te le dis, reprit le médecin avec effort, parce que j'en suis sûr maintenant...

— Tu doutes de ta science?

— La science ne peut plus rien pour Aggutorio... A peine a-t-il quelques jours à vivre. Tu verras bien.

Les prévisions de Pietro se réalisèrent. Le vieillard expira avant la fin de la semaine commencée. Sa mort fut douce, exempte d'agonie. Tout le monde assura, dans Rome, qu'Aggutorio avait succombé miné par une fièvre lente.

Après qu'il eut fermé les yeux, Pietro revint chez lui et dit à Julia:

— Nous sommes riches!

Mais sa voix semblait profondément altérée. La douce Julia eut le cœur serré. Elle trembla instinctivement. Une effroyable pensée lui traversa l'esprit, et elle pleura en silence, comme si elle redoutait un événement fatal.

On fit les préparatifs pour les obsèques magnifiques d'Ernest Aggutorio, que sa fortune permettait d'enterrer comme un prince.

Tout à coup, l'intendant de la maison du défunt, assisté d'un médecin de Rome qui n'avait visité Aggutorio qu'une ou deux fois pendant sa dernière maladie, réclamèrent l'autopsie du cadavre.

Pietro, interrogé à cet égard, déclara cette autopsie inutile en disant qu'il y avait, dans cette réclamation, jalousie de confrère.

Mais, en présence de l'intendant et du médecin, Pietro demeura troublé: une pâleur livide envahit ses traits.

Alors l'intendant insista, manifesta hautement quelques soupçons d'empoisonnement; des chimistes furent appelés, ouvrirent le corps, et reconnurent à l'unanimité que le vieux Aggutorio avait expiré par suite de substances vénéneuses prises dans les boissons.

Pietro avait assidûment et seul soigné le Pisan; Pietro était gravement accusé. Ses envieux, ses ennemis, ne lâchèrent pas leur proie. Pour eux quelle douce jouissance! Le docteur sans rival, le savant, le déjà célèbre Rametti était un empoisonneur! Sa gloire disparaissait devant son crime.

Pietro était perdu: sa position même d'héritier d'Aggutorio achevait de l'accabler. Livré aux tribunaux, il lui fut impossible de prouver son innocence; bientôt, pressé par les questions, pris en flagrant délit de mensonge, puis appliqué à la torture, il lui fallut avouer son crime. Le malheureux avait tué son bienfaiteur! L'appât des richesses lui avait tourné la tête. Par les débats du procès, on connaissait les infinies détails de l'empoisonnement, et sa chère Julia elle-même ne pouvait plus douter de son crime.

Après une courte procédure, les juges prononcèrent contre lui la peine capitale, commuée par le pape, ainsi que nous l'avons dit, en une détention perpétuelle.

On le déclara lui et sa famille indignes de recueillir la succession d'Aggutorio. La signora Rametti et ses enfants furent recueillis par leurs parents, et Pietro subit sa peine dans la principale prison de Rome.

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, 10, rue St. Vincent.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 10, Rue St. Vincent.

☞ PORTRAIT DE JACQUES-CARTIER.— Les abonnés de l'*Echo* recevront avec la présente livraison la prime que nous leur avons annoncée dans un de nos numéros précédents.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.— Congrès des Etats-Unis.— Message du Président Johnson.— Révolution des Nègres à la Jamaïque. — Changement constitutionnel proposé par le Gouverneur.— Menaces d'insurrection des nègres à la Louisiane.— Division chez les *Fenians* des Etats-Unis.—Le chef O'Mahoney déposé.— Question d'*habeas corpus*.—Le Jubilé.—*Le Gesu*. L'*Echo de la France*.—M. Dupin.

Le Congrès des Etats-Unis est en session à Washington depuis le quatre de ce mois. On attendait de toute part, avec un intérêt plus qu'ordinaire, le Message ou discours d'ouverture du Président Johnson. On avait hâte de voir quels moyens on allait imaginer pour réorganiser les Etats du Sud, et quelle attitude le chef de la grande république allait prendre vis-à-vis de l'Angleterre sur la question des indemnités réclamées par M. Adams, et vis-à-vis de la France au sujet de l'empire du Mexique. La curiosité publique n'a été pleinement satisfaite sur aucun point. La première partie de cette adresse est une longue dissertation sur l'origine, la perfection et l'inviolabilité de la constitution. Au lieu de soumettre aux législateurs un exposé succinct de principes clairs et bien arrêtés sur la réorganisation des Etats ci-devant confédérés et leur retour au giron de cette constitution inviolable, le Président procède par voie de développements oratoires. Il recommande un amendement à la constitution decrétant l'abolition de l'esclavage pour toujours dans les limites de la république américaine, comme moyen indispensable pour rendre la paix durable. Cet amendement passé, on invitera tous les Etats à reprendre leur place dans les deux branches de la législature nationale. Ce sera le prix de la victoire et le châtiment de la rébellion.

Il a recours aux mêmes développements plus ou moins timides sur la question du suffrage des noirs. Les quatre millions d'esclaves rendus à la liberté par la victoire du Nord seront-ils admis à jouir pleinement des immunités et priviléges de citoyens? C'est une question que le Président ne veut pas trancher. Il semble le désirer, mais il hésite, et finit par conclure qu'il appartiendra aux législatures d'Etats de la décider en accordant le droit de suffrage aux esclaves libérés, soit d'une manière absolue, soit d'une manière limitée et progressive. Toute cette partie de l'adresse du Président dénote une profonde inquiétude sur le sort futur de ces quatre millions de noirs dont la condition se trouve si radicalement changée par la substitution du travail libre et conventionnel au travail forcé de l'esclavage. Il faudrait prouver que ce changement de condition a été un bienfait pour les noirs, et cependant on paraît ne pas pouvoir se débarasser complètement d'un doute sur le résultat final de l'affranchissement.

Le message fait ensuite une revue des rapports officiels du secrétaire de l'intérieur, du département des postes, du département de la marine, du département de la guerre, et des finances. La guerre a grossi énormément le chiffre des pensions. Au 30 de juin dernier le nombre en était élevé à 85,986, coûtant une somme annuelle de $8,028,445, avec la perspective d'une grande augmentation pour la prochaine année fiscale.

Le secrétaire du Trésor estime que les dépenses pour l'année fiscale, finissant le 30 juin 1866, excéderont les recettes de $112,194,947, mais que pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1867, les recettes excéderont les dépenses de $111,682,818.

Le 31 octobre dernier, la dette des Etats-Unis était de $2,740,850,750.

Après l'examen des rapports de départements, le Président arrive à la question des relations extérieures. En paix avec tout le monde pour le moment, le message ne fait qu'informer l'Angleterre

" qu'à l'avenir, les relations d'amitié, entre les deux pays doivent reposer sur les bases d'une justice mutuelle." Vis-à-vis de la France, l'attitude du Président sur la question mexicaine n'est pas plus nettement définie. C'est un plaidoyer en faveur du principe de non-intervention, avec la promesse de respecter ce principe, dans la pratique, tant qu'on ne sera pas forcé à l'intervention par le fait des puissances étrangères.

—Le gouvernement de la Jamaïque a eu tout récemment, lui aussi, à supprimer une rébellion éclatée sur un des points de l'île. Le gouverneur Eyre a convoqué une réunion extraordinaire des chambres, et dans son discours d'ouverture, il représente le pays comme sur un volcan, bien que la rébellion ait été supprimée en quelques jours.

" Dans la partie Est de l'île, dit-il, la révolte la plus méchante et la moins justifiable a porté le deuil et la souffrance au sein de la société. Beaucoup d'hommes nobles, généreux et dont l'existence était précieuse sur cette Ile, ont été sacrifiés (dans l'exercice de leurs devoirs envers l'Etat), par un massacre cruel et barbare, qui n'a de parallèle que dans les atrocités des sauvages. On a détruit beaucoup de propriétés, on a soumis le pays à une dépense immense, et par suite, un des districts les plus riches et des plus productifs a été laissé sans un seul propriétaire ou gérant résidant pour recueillir l'abondante moisson maintenant prête pour la récolte."

Plus loin, le Gouverneur affirme qu'il y a à peine un district ou une paroisse dans toute l'île où la sédition et les intentions meurtrières n'ont pas été manifestées, et quelques fois ouvertement exprimées. C'est l'œuvre des noirs contre les blancs, et le Gouverneur ne peut expliquer les motifs de cette révolte, attendu que les habitants de la Jamaïque sont moins taxés et peuvent vivre à meilleur marché qu'aucun autre peuple du monde. Quant à ce qui regarde les taxes, l'administration de la justice et les droits politiques, les noirs sont sur un pied d'égalité avec les blancs. Ils ne doivent leur infériorité qu'à leur indolence, leur imprévoyance et leurs vices. Les fauteurs de doctrines révolutionnaires sont accusés de ce complot séditieux ; et l'un des orateurs *fenians* des Etats-Unis, Train, semble donner raison au Gouverneur Eyre, en réclamant pour la Confraternité l'honneur d'avoir soulevé cette insurrection à la Jamaïque. Le Governeur en vient à la conclusion que le meilleur moyen de maintenir l'ordre dans cette île est un changement de constitution ; l'abolition des deux chambres et l'établissement d'un gouvernement absolu.

Des mesures dans ce sens ont été immédiatement enregistrées sur les ordres du jour. Les noirs, paraît-il, ne sont pas faciles à gouverner, et les quatre millions libérés par la guerre américaine peuvent bien causer quelqu'anxiété au gouvernement de Washington.

En effet, la Louisiane est menacée d'un soulèvement général de la population noire. Le gouvernement a dû organiser des patrouilles dans toutes les paroisses, et mettre la milice en état de service efficace pour réprimer toute tentative.

Le gouverneur Humphrey fait aussi une peinture extrêmement alarmante de l'état et des dispositions des nègres libérés. La loi civile, dit-il, n'a aucune juridiction sur eux ; ils sont confiés au soin d'un Bureau. Le résultat en est visible. Ces noirs vivent maintenant dans l'oisiveté et la crapule. Ils ont déserté les champs riches et fertiles pour aller habiter, dans les villes et les cités, des greniers sales et des caves empestées. De producteurs qu'ils étaient, ils sont devenus consommateurs, et comme l'hiver approche, leur seul moyen de lutter contre la misère, la famine et la mort, sera le vol, le pillage ou les rations fédérales. Les droits et les propriétés des blancs ne sont plus considérés comme en sûreté.

— La désorganisation s'est déjà introduite dans le sein de la confraternité *Fénianne* aux Etats-Unis. Le président général, le célèbre O'Mahoney, a été dénoncé pour malversation dans le sénat, puis ensuite formellement déposé et remplacé par un nommé Roberts. Mais il ne se regarde pas comme battu pour si peu ; il accuse les sénateurs de trahison, et d'avoir été corrompus par l'or de l'Angleterre. Il convoque une assemblée générale de tous les *Fénians* pour le 2 janvier 1866, pour faire approuver sa conduite et condamner le sénat. Le sénat reçoit par télégraphe l'approbation des cercles éloignés, et de son côté, O'Mahoney obtient l'appui d'un certain nombre de cercles à New-York. Cette division part de l'administration des finances que le sénat veut contrôler, et que M. O'Mahoney voulait monopoliser comme président. O vicissitude des choses humaines ! L'argent qu'on collectait pour aider, pour fortifier la Confraternité, devient au contraire une cause de faiblesse et de division.

— L'*Habeas Corpus* demandé en faveur des prisonniers américains qui ont tenté l'enlèvement de M. Saunders, a été accordé par le juge Badgley ; mais l'ordre n'a pu être exécuté, attendu que le shérif et le geôlier ayant en main un ordre supérieur, celui d'une cour tenante, ont dû refuser d'agir. La demande a été portée devant la cour d'appel, à son dernier terme ; mais en l'absence du juge en

chef, le banc étant également divisé, l'un des prisonniers, Blossom, par ordre de la cour, a été transporté à Québec, et sa pétition sera prise en considération devant la cour d'appel qui y siége actuellement.

— Les exercices du Jubilé ont été suivis dans toutes les églises de cette cité avec une assiduité fort édifiante depuis le commencement. La prédication du Grand-Vicaire Laflèche a attiré une grande foule d'hommes, tous les soirs de cette semaine, à la cathédrale. Connaissance parfaite de l'écriture sainte et du cœur humain ; parole facile mais sans prétention ; argumentation serrée et toujours lucide ; langage enrichi de comparaisons frappantes de justesse, telles sont les qualités qui distinguent ce prédicateur, en y ajoutant un zèle remarquable pour le salut des âmes.

La nouvelle église des RR. PP. Jésuites a été solennellement ouverte au culte le premier dimanche de l'Avent. Elle porte le nom de *Gesu*.

— Nous avons reçu le *numéro specimen* d'une nouvelle revue littéraire intitulée : *L'Echo de la France*, sous la direction de Louis Ricard, écuyer, avocat. Son but est de reproduire ici ce qui se publiera de plus remarquable et de plus recommandable en France, par livraison hebdomadaire. C'est une heureuse idée. Les bons écrits ne sauraient avoir trop de véhicules, et pour quatre piastres par année, M. Ricard promet à ses lecteurs trois volumes de la meilleure littérature. Espérons que les nombreuses trompettes de l'erreur qui étourdissent, dans ce moment, lemonde, n'empêcheront pas ce nouvel *Echo* de la vérité d'être entendu sur nos plages.

— Encore un mort illustre ! Encore une longue carrière éteinte ! Encore un personnage disparu de cette scène mobile où, depuis quatre-vingts ans, se sont pressés dans une succession rapide tant de révolutions, tant d'événements ! Nous avons à annoncer aujourd'hui la mort de M. Dupin, procureur général à la cour de cassation de Paris, sénateur, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, grand-croix de la Légion d'honneur.

André-Marie-Jean-Jacques Dupin, dit Dupin l'aîné, pour le distinguer de ses deux frères, Charles et Philippe, était né à Varzy (Nièvre) le 1 février 1783. Il fut élevé, ainsi que ses frères, qui ont chacun marqué dans les événements de leur siècle, sous les yeux et la direction de son père, ancien membre de l'essemblée législative et magistrat. Muni d'une éducation solide, il vint à Paris pour y terminer ses études en droit à l'Académie de législation, qui remplaçait alors les anciennes écoles de droit. Avocat en 1800, ce fut lui,—circonstance assez singulière, — qui, devant le célèbre jurisconsulte Treillard, passa la première thèse de doctorat en Droit depuis la réorganisation de l'instruction publique et le rétablissement des écoles de jurisprudence. Il fut, en d'autres termes, le premier docteur reçu, en 1802, par la nouvelle faculté de Paris.

Dupin, alors âgé de dix-neuf ans, méritait ce premier rang d'inscription, que le hasard lui assignait. Ses camarades de l'école se souviennent, en effet, raconte un biographe, d'une lampe obstinée qui brûlait à une fenêtre de la rue Bourbon-Villeneuve, au quatrième étage d'une maison qui existe encore. " Elle brûlait à la sortie des bals et des spectacles qui attiraient les jeunes étudiants de ce temps-là. Elle brûlait même une partie de la nuit, éclairant le volume des Coutumes romaines et les travaux des vieux légistes français. Le code civil n'était pas encore promulgué. Le jeune homme, qui veillait ainsi, cherchant la vérité, l'application facile, la procédure rapide mais prudente, à travers ces mille et un textes de lois se contredisant dans leurs formules surannées, c'était Jean-Jacques Dupin, alors licencié en droit, simple maître clerc d'avoué. C'est de ce quatrième étage qu'est parti M. Dupin pour devenir procureur général à la Cour de cassation." Il en sera toujours ainsi, jeunes gens : dans tous les temps, même au lendemain des révolutions, ce n'est qu'au prix du travail que s'obtiennent les vrais succès.

On raconte une foule d'anecdotes piquantes, de mots sarcastiques de M. Dupin dans l'exercice de ses fonctions de président de la Chambre en ces temps où la tribune n'était pas toujours occupée par les plus éloquents, ni même par les plus sensés.

Un jour de séance agitée, les orateurs de troisième et de cinquième ordre se succédaient à cette tribune que dominait le fauteuil présidentiel. M. Dupin se pencha à un certain moment au-dessus de son bureau, et, contemplant cette malheureuse tribune qu'un député quittait, qu'un autre abordait : " Cette tribune, ne put-il s'empêcher de dire, me fait l'effet d'un puits ; il y a toujours un *seau* qui monte, et un *seau* qui descend."

Un autre jour, au milieu d'un bruit fantastique, il rappelle à l'ordre le représentant Ronjat, de l'Isère, qu'on appelait le Neptune de la Montagne. Le citoyen Ronjat n'avait rien dit ; il le fait remarquer au citoyen président : " Est-ce que je peux savoir qui parle de votre côté ? réplique M. Dupin ; vous vous cachez tous dans vos barbes."

Les rappels à l'ordre, il les prodiguait aux indis-

ciplinés de la Montagne; on l'accusait de les épargner à ses amis. Pendant une séance, M. Berryer à la tribune tonnait contre la révolution et les révolutionnaires.— A l'ordre! à l'ordre! criait la Montagne; rappelez le citoyen Berryer à l'ordre!

— Citoyen Berryer, fait tout haut M. Dupin, si vous continuez ainsi, je serai forcé de vous retirer la parole.

Puis, se penchant sur le bureau, il glisse dans l'oreille de son ancien camarade du palais:

— Tu es en verve, tape dessus!

Les anecdotes ne pleuvent pas moins sur M. Dupin avocat, que sur M. Dupin président de la Chambre. Grâce à son esprit caustique, il avait, dit-on, toutes sortes de moyens de faire comprendre à certains clients que les honoraires qu'ils lui offraient n'étaient pas à la hauteur de sa réputation. C'est à lui qu'on attribue le mot suivant adressé à un client qui n'avait pas su prendre d'avance ses précautions:— " Monsieur, j'ai l'honneur de vous renvoyer votre dossier; il y manque *une pièce* importante." A un autre plaideur qui, en lui apportant son affaire, n'avait déposé que la somme de quatre mille francs sur le bureau de l'avocat qui en voulait six mille:—" Reprenez votre dossier, dit M. Dupin, portez-le avec 6.000 fr. à Mad..., et je suis sûr qu'il plaidera votre affaire." Un client qui était un peu de ses amis, crut qu'il serait délicat de sa part d'offrir pour honoraires à M. Dupin, au lieu d'argent, certains ouvrages de nature à orner utilement la bibliothèque d'un homme de loi. A quelque temps de là, il vint voir l'illustre avocat; celui-ci attendit au dernier moment de la visite pour lancer cette apostrophe:— " A propos, mon cher***, une autre fois, quand je plaiderai pour vous, souvenez-vous que, sous le système décimal, les honoraires d'un avocat ne se payent pas en *livres*, mais en francs."

Terminons ce petit chapitre d'anecdotes par la suivante que rapporte Alexandre Dumas dans ses *Mémoires*:—" M. Dupin, dit le célèbre romancier, a eu lui une rugosité native que n'a jamais pu effacer le rabot de l'éducation. Il continua toute sa vie à discuter avec Louis Philippe, roi, comme il discutait avec le duc d'Orléans, prince. Un jour, dans une discussion politique, il lui échappa de dire au roi:— Tenez, Sire, je le vois bien, jamais nous ne pourrons nous entendre!— Je le pensais comme vous, Monsieur Dupin, répondit Louis-Philippe; *seulement, je n'osais pas vous le dire.*"

Cette fois, c'était M. Dupin qui recevait la leçon, et une bonne leçon. Lui qui se plaisait à décocher contre les autres tant de traits d'esprit, il fut du moins un jour remis à sa place; il est vrai que ce fut par un roi.

Il y a une justice à rendre à M. Dupin: il a vécu en magistrat ayant conservé les coutumes de simplicité et d'austérité des anciens fonctionnaires des parlements. Il n'aimait pas les somptuosités modernes. Il a fait un peu, au milieu de nous, l'effet du paysan du Danube; il se fût nommé lui-même volontiers le paysan de la Nièvre; les petits journaux de 1832 ne l'appelaient que l'*Homme aux gros souliers*. Son dernier écrit a été une brochure contre le *Luxe des femmes*, qui s'est vendue à un demi-million d'exemplaires et qui a produit une vive impression. Nous en citerons les dernières lignes:

"Il s'est formé des sociétés de tempérance; pour moi, je voudrais qu'il se fît une société de mères de famille qui, sans cesser de se mettre et de se présenter avec décence et même avec le luxe qui convient à leur fortune et à leur état, donneraient l'exemple de retrancher impitoyablement le superflu, et viendraient par là au soulagement des autres classes, qui, de proche en proche et par imitation, veulent toujours atteindre un sommet auquel il ne leur est pas donné de parvenir."

C'était là, certes, une des meilleures causes que M. Dupin eût plaidées dans sa vie.

M. Dupin, nous sommes heureux de le dire, a fait une mort chrétienne; il a reçu les sacrements de l'Eglise. Il appartenait à une génération qui avait prêté une oreille bien plus attentive aux railleries de l'incrédulité qu'aux enseignements de la foi. Les événements, la réflexion ont produit sur lui le même bienfaisant effet que sur beaucoup d'autres belles intelligences de ce siècle. L'avocat libéral de la Restauration, l'ancien défenseur du chansonnier Béranger, s'est confessé à son lit de mort et s'est réfugié dans le sein de l'Eglise, rendant ainsi, à son dernier soupir, un éclatant hommage à la vérité catholique. Le prêtre qui l'a assisté et à qui il s'est confessé, est un Jésuite: le R. P. Lefebvre.

Des obsèques magnifiques ont été faites à M. Dupin, dont le corps a été transposté et inhumé dans la sépulture de famille, au lieu de sa naissance, à Varzy, dans le département de la Nièvre.

Ses funérailles.—Voici des paroles pleines d'enseignements et d'édification prononcées sur la tombe de M. Dupin par Mgr. l'Evêque de Nevers. Nous les empruntons au journal *Le Monde:*

"Nous ne venons pas, Nos Très Chers Frères, vous faire l'oraison funèbre de l'homme illustre dont nous célébrons les obsèques. Cette tâche serait au-dessus de nos forces. Nous voulons seulement signaler

à votre attention et proposer à vos méditations les plus sérieuses la dernière heure d'une vie dont l'éclat est incontestable et dont la mémoire ne périra pas.

" A son heure suprême, M. Dupin a demandé et reçu les sacrements de l'Eglise. Il les a demandés, il les a reçus dans la pleine jouissance de ses rares facultés et dans les sentiments de foi les plus manifestes.

" Le salut éternel d'une âme n'est pas, N. T. C. F., le seul résultat, si grand soit-il, de cet acte de piété chrétienne ; mais nous y voyons encore pour l'Eglise une gloire, pour les amis du défunt leur seule consolation, pour nous tous un haut enseignement et un grand exemple.

" Une gloire pour l'Eglise ! N'est-il pas glorieux, en effet, pour cette mère souvent oubliée, souvent méconnue, quelquefois outragée, que, par un heureux retour, les plus grands esprits se prennent tôt ou tard à réclamer ses sacrements, en acceptant tous ses enseignements et en se soumettant à toutes ses lois ? Ils finissent tous, les plus fiers même ou les plus rebelles, par se jeter en pénitents dans ses bras, et par s'endormir comme des enfants sur son sein.

" Glorieuse pour l'Eglise, la mort chrétienne de M. Dupin est consolante pour ses amis. Cherchez, autant que vous le voudrez, des consolations autour de ce cercueil, vous n'en trouverez point ! En vous rappelant la haute intelligence, la science profonde, l'éclatante fortune de l'homme dont il renferme la dépouille mortelle, les nombreux et brillants insignes qui le couvrent et le décorent ne vous inspireront que des regrets. Notre seule consolation, en présence de ces vains trophées et de ces restes inanimés, c'est l'espoir fondé qu'aux tristesses inséparables de toute existence mortelle, si brillante qu'elle soit, viennent de succéder ou succéderont bientôt les joies sans partage d'un bonheur sans terme. *Beati mortui qui in Domino moriuntur :* Bienheureux les morts qui sont morts dans le Seigneur ; ils jouissent du repos après le travail, et pour eux, la mort c'est la vie !

" Puissions-nous, N. T. C. F., trouver nous-mêmes la vie dans cette mort ! C'était une parole puissante que celle de M. Dupin. Jusqu'au sein des plus violents orages, cette parole a toujours su se faire entendre, se faire respecter, se faire obéir dans nos assemblées politiques ; à la cour souveraine et dans tous les sanctuaires de la justice, on l'estimait un oracle. Aurait-elle donc moins de puissance sur nos esprits et sur nos cœurs, alors qu'expirante, mais toujours ferme et lucide, elle réclamait le prêtre et lui faisait humblement la confession de ses péchés ? De tous les enseignements que nous donna jamais ce grand esprit, celui-ci, qui ne peut être suspect, est incontestablement le plus haut : comment serait-il le moins efficace ?

" Il fut d'ailleurs soutenu par l'exemple, ou, pour parler plus juste, il fut exemple plutôt qu'enseignement : exemple frappant, exemple parfait. Ce qui vous détourne le plus souvent, N. T. C. F., de l'accomplissement de vos devoirs religieux et notamment de la réception des sacrements, ce sont deux obstacles : les préoccupations de la vie et le respect humain. M. Dupin s'est confessé et a communié parmi les préoccupations de la mort, plus grandes que celles de la vie, et il s'est alors montré si supérieur au respect humain, que, tout mourant qu'il était, il voulait, nous a-t-on dit, se traîner jusque dans l'église de sa paroisse pour y recevoir publiquement la sainte communion.

" Qu'un si grand exemple et un si haut enseignement vous pénètrent de plus en plus, N. T. C. F., de cette grande vérité, qu'il n'est ici-bas qu'une chose nécessaire : *Unum est necessarium !* Ah ! si, dégagé maintenant de tous les vains mirages et face à face avec l'éternelle vérité, celui qui est couché dans ce cercueil pouvait soudain se redresser, et s'il était donné à ses lèvres glacées de se soustraire pour un instant aux étreintes de la mort, de quel surcroît d'éloquence s'enrichirait sans doute son langage renommé ! Comme, avec cette verve gauloise qui demeurera fameuse, il saurait bien nous dire qu'il faut servir Dieu, que tout est là, et que, sur la terre comme au ciel, le reste n'est rien."

SOINS A DONNER POUR LE CHOLERA.

Un médecin distingué, M. le docteur de Grand-Boulogne, adresse au *Monde* la note suivante :

Témoin de quatorze épidémies de choléra, je me propose de dire brièvement tout ce qu'il est important de connaître sur les signes préliminaires de cette terrible maladie.

On ne sait rien de la cause et de la nature intime du choléra ; on ne sait rien de son traitement, si, négligeant les premiers signes, on laisse au mal le temps d'évoluer avec l'ensemble caractéristique de ses effroyables symptômes.

Mais s'il est au-dessus de la science humaine de sauver un malade dont les extrémités sont froides et violacées, la peau visqueuse, la voix éteinte et le pouls insensible, rien n'est plus facile que de guérir un cholérique si l'on arrive à temps auprès de lui.

Donc, la vie dépend ici de l'opportunité des secours.

A la première heure, guérison assurée ; à la quatrième, mort presque certaine.

Les médecins des hôpitaux et des bureaux de secours

voient le plus souvant des malades de la quatrième heure ; cela explique le chiffre effrayant de la mortalité.

Le plus grand service à rendre à une population menacée du choléra n'est pas tant de multiplier les secours que d'enseigner à chaque individu les moyens de se guérir lui-même.

Tel est précisément le but de cette courte instruction.

Les cas foudroyants sont les plus rares.

Dix-neuf fois sur vingt la maladie débute par une diarrhée. Elle est ou elle n'est pas cholérique.

La conduite à tenir repose entièrement sur cette distinction. Il faut, en temps d'épidémie, observer attentivement le moindre cours de ventre.

Tant que les matières évacuées sont jaunes, verdâtres ou brunes, tant qu'elles sont plus ou moins liées, plus ou moins consistantes, c'est une diarrhée muqueuse ou bilieuse qui ne présente pas de danger. De l'eau de riz gommée pour boisson, quelques gouttes de laudanum dans un demi-verre d'eau sucrée suffisent pour l'arrêter.

Si l'évacuation est formée d'une matière *aqueuse, semblable à du café au lait très-clair, à de l'eau de riz avec ou sans grumaux, à de l'eau de vaisselle, à du thé troublé par quelques gouttes de lait*, quel que soit l'état général du sujet, n'accusât-il ni douleur, ni faiblesse, il est sous l'influence épidémique, *il a le choléra*... Que faut-il faire ?

Arrêter l'évolution de la maladie, et rien n'est plus facile.

On prépare au plus tôt une copieuse infusion de menthe poivrée, et l'on en boit de quart d'heure en quart d'heure une demi-tasse bien chaude et convenablement sucrée, avec addition de deux cuillerées à bouche de rhum ou de vieux cognac, et vingt gouttes de teinture de cannelle.

On se promène à grands pas, on tâche, par un exercice violent, de provoquer la sueur ; mais si l'on se sent faible et abattu, on se couche : on s'administre un lavement composé d'un demi-verre d'eau froide et une cuillerée d'éther sulfurique, et l'on demeure chaudement couvert, comme pour se faire transpirer.

On continue l'infusion alcoolisée et aromatisée jusqu'à ce que les selles soient arrêtées. Dans la grande majorité des cas, en moins de trois heures, ce but sera parfaitemen atteint.

Si cette boisson déterminait un commencement d'ivresse, il ne faudrait pas s'en alarmer. Ce serait, au contraire, un bon signe, tout danger serait écarté.

Si, par extraordinaire, il survient des vomissements, on laisse l'infusion, on boit de quart d'heure en quart d'heure un petit verre de vieux cognac ou de chartreuse verte, et l'on se désaltère avec quelques gorgées d'eau de seltz. Si l'on a de la glace, on peut en laisser fondre de petits morceaux dans la bouche.

Les vomissements exigent encore l'emploi de larges sinapismes que l'on promène sur l'estomac et sur le ventre, les laissant en place jusqu'à ce que la peau rougisse et que le malade accuse une vive cuisson.

Avec ces moyens si simples et si bien à la portée de tout le monde, on triomphe aisément des premiers symptômes du choléra.

Quant aux phénomènes caractéristiques de la période algide, il est difficile d'exposer en peu de mots une bonne méthode de traitement. Les cas varient et les médications aussi. Mais en général on est à peu près sûr de faire de la bonne médecine en s'en tenant aux infusions aromatiques alcoolisées, aux lavements frais fortement éthérés, aux frictions énergiques soit avec les teintures aromatiques de camphre, de lavande, etc ; au massage ou calorique artificiel, en un mot, à tout ce qui peut ranimer la circulation et fouetter le système nerveux.

A peine le malade entre-t-il en convalescence, qu'il faut l'alimenter ; on commence par des bouillons bien dégraissés, on continue par des potages, et après vingt-quatre heures on lui donne une nourriture substantielle, en prenant garde, toutefois, de ne pas surcharger l'estomac.

Pendant le cours de l'épidémie, on ne doit rien changer au régime habituel, pourvu cependant qu'il soit conforme à une bonne hygiène. Il est évident qu'il faut éviter toute sorte d'excès. On peut manger des fruits, mais avec modération. Les hommes feront bien de prendre, après leur repas, un petit verre de liqueur ; les femmes boiront, dans la soirée, une infusion de menthe précédée de huit gouttes d'éther sur un morceau de sucre.

Docteur A. de Grand-Boulogne.

— Le choléra sévit à Jérusalem, et les secours manquent ; le consul de France a prévenu le médecin de l'hôpital Saint-Louis qu'un étage du consulat était mis à sa disposition pour y faire transporter tous les malades attaqués dans les maisons voisines et pour leur donner au moins les premiers soins. M. Valerga, vicaire apostolique, rentré depuis peu à Jérusalem, y a fait ouvrir un nouvel hôpital où les malades sont accueillis et soignés par les religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition, qui presque toutes sont de nationalité française.

— Mgr. Dupanloup, attendu à Louvain, vient d'informer le recteur de l'Université catholique qu'il ne peut accomplir en ce moment la promesse qu'il lui avait faite de visiter la cité universitaire. L'évêque d'Orléans, ajoute la *Gazette de France*, éprouve un grand malaise, suite des fatigues d'un travail forcé.

— La seconde fille de M. de Montalembert vient de prononcer ses vœux au noviciat du Sacré-Cœur de Conflans.

— Le maréchal de MacMahon, duc de Magenta, gouverneur-général de l'Algérie, est en ce moment à Paris.

LE CHEMIN DU BONHEUR

CHAPITRE VIII

SYLVAINE

L'unique chambre de la chaumière était nue et glacée ; on voyait que le foyer en était depuis longtemps éteint. Un grand banc de bois, une huche vermoulue, étaient les seuls meubles qu'on y pût découvrir. Mais, au fond, dans une espèce d'alcôve, il y avait un lit recouvert d'une courtepointe en lambeaux, d'une étoffe de soie piquée étalant encore quelques couleurs brillantes. Puis, au-dessus du lit, un grand crucifix et un rameau bénit comme dans toutes les chaumières du Poitou et de la Vendée.

Renée, en entrant, avait laissé tomber sur le banc sa mante et son capuchon ; elle s'avança vers le lit sans

même secouer ses tresses mouillées. A son approche, une vieille femme se dressa hors des couvertures, sorte de squelette humain aux os saillants, aux joues terreuses et décharnées, ombre qui n'avait plus de vivant que le regard. Mais que ce regard était sinistre, étincelant sous l'orbite creux, ardent de fièvre ou de la passion intérieure! La jeune fille ne s'en effrayait pourtant pas; elle alla droit à la vieille malade et lui prit une main pour la réchauffer dans les siennes.

— Je viens d'apprendre que vous vous trouvez plus mal, Sylvaine, dit-elle doucement, et je me suis hâtée de venir vous voir. J'aurais voulu vous procurer un secours plus efficace, mais j'étais seule à la maison. Mon père est à Niort avec petit Pierre; mon frère est depuis une semaine parti pour l'évêché; sans cela il serait venu lui-même vous consoler, mère Sylvaine, et vous donner du courage.

— J'aime mieux que ce soit vous, demoiselle, répondit la vieille d'une voix sifflante et entrecoupée; je ne veux pas voir monsieur le curé, ni monsieur de Mareilles quoiqu'il soit bien bon. Est-ce qu'ils comprennent ce que je sens, les prêtres? Savent-ils ce qu'il y a dans le cœur d'une mère abandonnée? Ils me disent toujours qu'il faut pardonner d'abord, que je souffre parce que je hais, que Jésus a pardonné à ses bourreaux. Oui, mais ses bourreaux n'étaient pas ses enfants....

— Sylvaine, interrompit Renée avec douceur, sont-ce là les pensées qui devraient vous venir à l'esprit, quand vous êtes seule et malade?

— Oh! c'est parce que je suis seule dans ma vieillesse et dans ma misère, que je pense à eux et que je les maudis, les ingrats! Savez-vous comme c'est horrible, d'être abandonnée toute vivante, d'entendre le vent se plaindre comme la voix d'un trépassé, et de sentir la mort qui s'approche, sans qu'il y ait personne pour vous donner la main au moment où elle viendra? Me laisser vivre et mourir ainsi, moi qui les avais tant aimés, moi qui avais veillé nuit et jour sur leurs berceaux. Oui, oui, je vais mourir, je le sens bien, mais, d'ici là, je les maudirai encore; je crierai bien haut pour que Dieu m'entende: " C'est ma fille et mon fils qui me tuent: mon Dieu, vengez-moi!"

— Calmez-vous, malheureuse mère; vous avez certainement le délire, dit Renée tristement.

— Me calmer! On voit bien que vous ne les avez pas connus, demoiselle, pour me parler ainsi. J'étais si heureuse jadis! La baronne, ma maîtresse, m'avait élevée et bien établie. Dieu m'avait donné un fils et une fille. Dans tout le village, ils étaient les plus beaux enfants, et moi, j'étais la plus heureuse des mères. Même après que mon André fût mort, je trouvais doux de vivre, parce que je vivais pour eux. Je les aimais tant, que je ne savais rien leur refuser. Je me serais passé de manger deux jours pour que Louis eût un habit de drap fin et que Périne portât des coiffes de dentelles. J'étais si orgueilleuse de les voir beaux et bien parés, que je me réjouissais quand j'entendais les autres mères du village chuchoter derrière eux: " Oh! oh! la Sylvaine est trop fière de ses enfants; cela lui tournera à mal!" Je pensais que la jalousie les faisait parler ainsi et je portais la tête encore plus haut. Elles avaient bien raison pourtant. Périne tourna mal la première; elle se prit d'amour pour un mauvais garçon du village, et bientôt je vis, lorsqu'elle passait, tous les jeunes gens rire derrière elle, et les mères la montrer au doigt. J'eus beau prier, pleurer, menacer. J'avais été trop faible; l'ingrate ne me respectait plus. Un jour, elle disparut avec le méchant qui l'avait rendue la risée du village; elle était allée se perdre tout à fait. Elle s'inquiétait bien de laisser sa vieille mère porter sa honte toute seule!

— Votre fille était bien jeune, fit observer Renée. Savez-vous si elle ne s'est pas amèrement repentie? Et si elle l'avait fait, ne lui auriez-vous pas pardonné?

— Je sais qu'elle a bien regretté sa conduite, quand elle a été dans la misère, elle et son enfant. Elle m'a écrit pour me demander pardon, mais je lui ai renvoyé sa lettre. Je ne voulais pas revoir celle qui avait traîné dans la boue le nom de son père et le mien... Et après, continua Sylvaine, dont la voix devenait plus faible et la respiration plus courte; après.... ç'a été le tour de mon fils... Il ne voulait pas travailler, il avait peur de la misère; moi, je commençais à devenir pauvre, et je n'avais plus d'argent à lui donner. Et... il est parti... emportant la montre de son père, mon anneau de noce... tout ce qu'il pouvait vendre enfin...... dépouillant sa mère, comme l'autre l'avait déshonorée. Alors je les ai maudits tous les deux, et j'ai demandé à Dieu qu'il les fasse vivre misérables......et mourir seuls,... seuls comme je mourrais si vous n'étiez pas là. Car... je ne pouvais plus vivre au village, après qu'ils étaient partis.... Je ne pouvais plus voir les petits enfants passer devant ma porte.... il me semblait qu'ils allaient grandir aussi pour tuer leur mère. Et ils sentaient bien que je ne les aimais pas; ils me jetaient des pierres en criant: " Eh! mère Sylvaine; dis-nous donc où tes enfants sont allés?" Au moins, je ne les vois plus depuis que je suis sur cette lande, où voici que la mort vient me chercher.

— Sylvaine, dit Renée après un moment de silence, vous sentez-vous réellement aussi mal que vous le dites?

— Oui, mes yeux ne vous voient presque plus, et il y a comme une main glacée qui me serre le genoux.

— Je vais vous faire chauffer du vin, dit alors la jeune fille, cela vous ranimera un peu.

Et s'approchant du foyer vide, elle y jeta quelques branchages desséchés, prit une bouteille qu'elle avait apportée sous sa mante, et en versa une partie dans un poêlon cassé qu'elle présenta à la flamme. Puis, comme la nuit était venue, elle alluma une chandelle de résine aux sarmants du foyer. Albert, qui suivait tous les mouvements de la jeune fille, voyait à l'expression de son visage qu'elle était préoccupée et triste, dominée par une idée qu'il ne pouvait deviner. Mais elle se retourna bientôt et alla présenter le breuvage à la malade. Celle-ci essaya d'en boire un peu, mais son gossier se contractait déjà, et elle put à peine l'avaler.

— Merci, dit-elle en retombant sur son lit; vous êtes bien bonne, demoiselle... mais c'est inutile... le froid monte plus haut... la mort n'est pas loin.

Renée pâlit un peu, mais son regard parut exprimer une détermination subite; elle s'agenouilla auprès de la malade et lui dit d'une voix basse et solennelle:

— Sylvaine, que diriez-vous à vos enfants si vous les voyiez auprès de votre lit de mort?

— Ah!... je dirais... qu'ils viennent, pour s'assurer si mes yeux sont bien fermés pour toujours...si ma bouche ne les maudira plus!

— Et si vous les trouviez dans ce monde inconnu où

vous allez entrer, devant le tribunal du juge suprême qui prescrit à tous le pardon, et qui s'est réservé le droit de maudire ou d'absoudre ? Que leur diriez-vous s'ils venaient à vous et s'écriaient : " Mère, nous avons été coupables, mais tu as été impie ; tu as imploré la vengeance de Dieu, et cette vengeance nous a frappés ; nous sommes morts,à présent, mais morts en réprouvés ; et c'est toi qui l'as voulu quand tu nous as maudits ?"

—Morts... mes enfants ! déjà, s'écria Sylvaine dans un dernier effroi. Mon Dieu ! ils étaient si jeunes !

— Ecoutez-moi, pauvre femme, et calmez-vous, dit Renée en s'asseyant sur le lit et passant sa main douce sur les cheveux gris de la mourante. Je ne sais pas, malheureusement, ce qu'est devenue Périne, mais nous avons eu des nouvelles de votre fils. Après quelques années d'une vie probablement coupable, il s'était fait soldat et avait été envoyé en Afrique. Dans une rencontre, il reçut plusieurs blessures et fut laissé pour mort sur la place. On le releva, on s'aperçut qu'il vivait encore ; il fut transporté à l'hôpital. Mais son agonie fut lente et douloureuse ; l'aumônier de son régiment l'a écrit à Gabriel qu'il avait connu au séminaire. Le pauvre Louis souffrait à la fois des angoisses de ses blessures et des fautes de sa vie passée. Il n'avait pas un cœur aussi obstiné que le vôtre, Sylvaine ; quoiqu'il fût homme et soldat, il pleurait, il se repentait : " C'est parce que ma mère m'a maudit que Dieu m'a condamné, et que je vais mourir, criait-il quand ses blessures le déchiraient ; si elle me voyait souffrir ainsi, croyez-vous qu'elle me pardonnerait ?" Mais ce pardon qu'il implorait, il est mort sans l'avoir obtenu ; le lui refuserez-vous encore quand vous allez le retrouver dans l'autre vie, la vie mystérieuse, la vie éternelle ?

— O mon Louis ! mon pauvre enfant !... murmura la mourante d'une voix faible où l'âme vibrait tout entière. Si j'avais été là... pour lui dire... de s'endormir en paix...

Et d'âpres sanglots commencèrent à déchirer la poitrine de la mourante, mêlés déjà au râle sourd de l'agonie.

— Mon Dieu, dit Renée en se levant et en jetant un regard plein d'angoisses sur le crucifix, vous permettez que je sois seule auprès de ce lit de mort que je ne puis pas même quitter pour aller chercher votre ministre. Mon Dieu ! donnez-moi au moins la force de convaincre et le pouvoir de consoler.

Sylvaine paraissait un peu calme, mais ses yeux commençaient à devenir vitreux et sa respiration s'entendait à peine. Renée se tourna vers elle et lui dit :

— Voulez-vous prier, mère ?

La mourante baissa et releva ses paupières en signe de consentement, Renée continua :

— Je vais parler pour vous si vous voulez, vous êtes trop faible à présent pour le faire.

Sylvaine répéta le même signe. Alors Renée s'agenouilla devant le lit, tenant entre ses deux mains jointes la main déjà roidie et glacée.

— A cette heure où la vie disparaît, où l'éternité commence, dit la jeune fille, écoutez mon humble prière ; bénissez ce lit de mort, ô mon Dieu ! Envoyez à ce pauvre cœur troublé le trésor du pardon et l'attente de votre miséricorde. Cette âme qui se présente à vous a péché par haine et par vengeance ; mais, comme elle avait beaucoup erré, elle a aussi beaucoup souffert. Si votre justice est satisfaite, si vous daignez pardonner à cette mère faible et malheureuse, adoucissez son agonie par un rayon d'espérance, et faites qu'elle s'endorme en paix, comme son fils avant elle s'est endormi !"

Ici Renée s'arrêta un instant ; elle sentit les doigts de la mourante serrer faiblement les siens comme pour témoigner qu'elle s'associait de cœur aux paroles de la jeune fille. Alors elle continua :

" Et de cette pauvre égarée qui s'est perdue dans le monde et qui s'est déjà repentie, souvenez-vous aussi, ô mon Dieu ! Ses fautes son grandes, mais votre toute-puissance est infinie. En quelque lieu qu'elle soit, pauvre, obscure et méprisée, envoyez-lui une de vos inspirations divines pour la convertir et l'éclairer : que la voix d'un de vos anges lui apprenne que sa mère est morte en la bénissant, et qu'il lui reste encore un père au ciel !"

Ici la jeune fille se tut et interrogea la mourante du regard. Celle-ci, sans voix et presque sans souffle, souleva avec effort sa main livide et, par un geste solennel, traça en l'air le signe de la croix, au-dessus de la jeune fille inclinée, tandis que les lèvres, en s'agitant, laissèrent échapper ces paroles indistinctes : " Pour vous... et pour elle ! "

Puis la main retomba pesamment sur la couverture ; le regard devint fixe, et le lèvres se contractèrent. Renée, muette et pâle, resta à genoux les mains jointes, les yeux fixés sur ces yeux où la vie s'éteignait, sur ces lèvres d'où le souffle ne s'échappait plus qu'à de rares intervalles. Au bout d'un quart d'heure environ il cessa tout à fait.

Renée alors se releva et regarda avec émotion le visage de la morte : "Pauvre mère, dit-elle, pauvre abandonnée, qui as vécu si tristement, tu as eu une mort bien calme ! C'est que Dieu t'a pardonné et que maintenant tu as retrouvé ton fils. A présent, au nom de celle dont la place était ici, et qui se repentira cruellement peut-être de n'avoir pu te fermer les yeux et recevoir ta bénédiction, au nom de ta fille, laisse-moi te dire adieu ! "

Et Renée, inclinant son beau visage, déposa un baiser sur le front calme de Sylvaine. Puis elle ferma doucement les paupières entr'ouvertes et ramena le drap sur le visage inanimé. Elle alluma doucement ensuite à la mince chandelle de résine le cierge bénit que l'on conserve dans les chaumières de paysans pour ces occasions solennelles, et, l'ayant placé auprès du lit, elle s'assit sur un escabeau, le visage recueilli et les mains jointes.

Albert était encore derrière le mur. Son âme avait passé dans ses yeux : il ne sentait ni les larmes qui roulaient sur son visage, ni la neige qui trempait ses vêtements.

(*A continuer.*)

UN SUCCES DE LARMES.

(*Suite.*)

IV

GRACE.

Voilà l'homme que le prêtre et musicien Gregorio Allegri visitait chaque jour au fond de son cachot ; voilà le grand criminel à qui l'auteur du *Miserere* essayait de donner des consolations chrétiennes.

Pietro admirait la vive charité de son visiteur, et certes il se repentait amèrement maintenant du crime

odieux dont il s'était rendu coupable. Plus Allegri lui montrait de compassion tendre, plus le mari de Julia s'accusait d'avoir mis volontairement un abîme entre le monde et lui.

Aucun prisonnier ne pouvait d'ailleurs intéresser autant que le malheureux médecin dont nous avons esquissé l'histoire. Sa haute intelligence, l'éloquence de sa parole savante, et surtout son abattement et la sincérité de ses remords, captivaient les sympathies d'Allegri, qui le comparait à un ange déchu et rêvait pour lui la rédemption.

Il fallait entendre le prêtre et le médecin disserter sur la violence de passions humaines; suivre celui-ci, expliquant de quelle manière il avait été poussé vers le crime, et celui-là, essayant de persuader à Pietro Rametti que la foi lui vaudrait assurément le pardon de Dieu.

Le bon Allegri eut avec joie sacrifié sa vie pour ramener au troupeau cette brebis égarée, pour sauver cette âme noyée dans le doute. Hélas! ses efforts restaient impuissants, et il était loin d'arriver au but désiré. Il trouvait en Pietro Rametti un homme repentant, mais un coupable dont le repentir prenait sa source dans la raison seule, au lieu d'être inspiré par la foi religieuse. Il le laissait toujours, à l'heure des séparations, singulièrement incrédule, incapable d'accepter pour guide les vérités consolantes du christianisme. C'était un combat qui recommençait toujours, sans que d'aucun côté on rapportât la victoire.

Quoi qu'il en fût, et malgré les résistances opiniâtres de Pietro, Gregorio Allegri se sentait pris pour lui d'une affection évangilique.

— Laissons faire le temps, se disait-il. Nous gagnerons plus tard cette âme si rebelle. Et d'abord, il faut l'arracher aux douleurs matérielles qui l'obsèdent.

La pensée vint bien vite à Allegri de faire rendre la liberté au prisonnier.

Quinze années de châtiment corporel lui paraissaient être une épreuve plus que suffisante, et dont la prolongation ne saurait amener de bons résultats. Chez certaines natures, le désespoir ne produit que l'endurcissement.

Que tentera Allegri? Comment obtiendra-t-il, en faveur de son protégé Pietro, une remise du reste de la peine? Le souverain pontife voudra-t-il s'opposer aux exigences de la vindicte publique. Rome entière connaît le crime; Rome a déjà murmuré en apprenant la commutation accordée par un pape, prédécesseur de celui qui occupe maintenant la chaire de Saint Pierre.

En cette immense perplexité, la Providence vint à l'aide du prêtre compositeur.

Le jour de Pâques qui suivit l'exécution du *Miserere*, le saint-père admit Gregorio Allegri à l'honneur de la présentation: faveur insigne, motivée par le succès du morceau qui avait ému l'élite de la population romaine.

Tel était le ravissement du pape, que, dès qu'il eut vu Allegri, il daigna lui adresser ces paroles:

— Il me semble encore entendre vos chants, évidemment inspirés d'en haut; il me semble que jamais personne ne possédera plus que vous le génie de la musique religieuse... Allegri, j'attache tant d'importance à votre beau *Miserere*, que je veux que ma chapelle reste seule en possession de ce morceau...Chaque année on exécutera devant moi votre chef-d'œuvre, et je ne doute pas que mes successeurs ne sanctionnent ma décision.

— Quelle gloire pour moi! murmura Gregorio Allegri en s'inclinant et en prouvant son humilité à l'heure même du triomphe.

Le pape continua:

— Je voudrais vous récompenser dignement...comme il convient à un homme tel que vous... Je me figure, Allegri, que vous cachez avec soin quelques bonnes actions... Vous devez avoir des familles pauvres à soulager et des bienfaits à répandre... Parlez... demandez-moi une faveur... quelle quelle soit, je ne vous la refuserai pas.

A ces paroles, véritablement providentielles, soudain le front d'Allegri rayonna.

— Votre Sainteté daigne me promettre une chose que je n'osais espérer, dit-il, enhardi par le ton bienveillant du pape... J'ai une requête à lui adresser... Mais, maintenant même, il s'agit d'une chose si grave, que je tremble encore... Elle ne me sera pas accordée.

— Elle le sera, répondit le souverain pontife avec douceur et le sourire sur les lèvres.

— Ah! je n'hésite plus! s'écria alors Gregorio Allegri... Saint-père, il y a dans la principale prison de Rome un malheureux que j'ai souvent visité, et qu'il me serait doux de rendre à la liberté.

— Quel est-il? demanda aussitôt le pape.

— C'est un criminel, continua Allegri, un grand coupable qui verse chaque jour des larmes de repentir, et pour qui déjà un de vos prédécesseurs s'est montré miséricordieux.

— Son nom?

— Pietro Rametti, répondit le pieux artiste en jetant un regard sur le pape et sur les cardinaux et prélats qui étaient présents.

— Pietro Rametti! répéta lentement le souverain pontife... Attendez... S'il m'en souvient... cet homme est un très-habile médecin... Oui, c'est cela... Il a empoisonné son cousin, un vieillard dont il devait hériter...Oh! le misérable...Est-ce bien ce Pietro Rametti?

— Votre Sainteté l'a nommé, fit doucement Allegri, qui attendait avec une fiévreuse anxiété la réponse du pape.

— Mais ce criminel vous intéresse donc vivement?

— A un point que je ne saurais dire.

— On m'a assuré pourtant que c'était un homme sans foi.

— C'est vrai, dit franchement Allegri... Je ne l'ignore pas... Je me suis assez entretenu avec lui pour connaître le fond de son âme... Je gémis de son incrédulité, mais je ne désespère pas de la vaincre... Voilà pourquoi j'implore en sa faveur la clémence de Votre Sainteté. Si elle m'accordait ce que je lui demande, il me semble que je réussirais à ramener cette grande intelligence et ce pauvre cœur.

Le pape fit un signe à un de ses cardinaux. Aussitôt celui-ci s'approcha d'une table, et s'apprêta à écrire sous la dictée du chef de l'Eglise.

Ce fut à voix basse que le souverain pontife donna ses ordres. Quand la chose fut faite, le pape saisit le parchemin qu'il présenta à Gregorio Allegri, en lui disant:

— Prenez ceci... Je ne refuse rien à l'auteur du *Miserere*... Allez trouver l'homme qui est l'objet de vos charitables sollicitudes, et rendez-le à sa femme et à ses enfants... Amollissez, s'il se peut, cette nature de fer...

Achevez heureusement l'œuvre commencée... Je pardonne.

— Oh! merci, merci! s'écria Allegri avec exaltation... Votre Sainteté me récompense bien au delà de mon mince mérite... Elle me rend le plus heureux des hommes... Assurément, Dieu fera le reste.

L'audience papale fut terminée après les cérémonies d'usage; Allegri se retira, la joie et l'espérance illuminaient son noble visage. La grâce qu'il venait d'obtenir surpassait de beaucoup les satisfactions qu'avait éprouvées son amour-propre, le jour où son œuvre musicale avait excité une admiration enthousiaste dans la ville éternelle.

Il courut à la prison. Une heure après l'audience, Pietro Rametti était en liberté.

(*A continuer.*)

ETUDE SUR FLORIAN.

FLORIAN, OU BIENFAIT ET RECONNAISSANCE.

DESCRIPTION D'UN COMBAT DE TAUREAUX.

(*Suite et fin.*)

" Au milieu du champ est un vaste cirque environné de nombreux gradins: c'est là que l'auguste reine, habile dans cet art si doux de gagner les cœurs de son peuple en s'occupant de ses plaisirs, invite souvent ses guerriers au spectacle chéri des Espagnols. Là, les jeunes chefs, sans cuirasse, vêtus d'un simple habit de soie, armés seulement d'une lance, viennent sur de rapides coursiers, attaquer et vaincre des taureaux sauvages. Des soldats à pied plus légers encore, les cheveux enveloppés dans des réseaux, tiennent d'une main un voile de pourpre, de l'autre, des lances aiguës. L'alcade proclame la loi de ne secourir aucun combattant, de ne leur laisser d'autres armes que la lance pour immoler, le voile de pourpre pour se défendre. Les rois, entourés de leur cour, président à ces jeux sanglants; et l'armée entière, occupant les immenses amphithéâtres, témoigne par des cris de joie, par des transports de plaisir et d'ivresse, quel est son amour effréné pour ces antiques combats.

" Le signal se donne, la barrière s'ouvre, le taureau s'élance au milieu du cirque; mais, au bruit de mille fanfares, aux cris, à la vue des spectateurs, il s'arrête, inquiet et troublé; ses naseaux fument, ses regards brûlants errent sur les amphithéâtres; il semble également en proie à la surprise, à la fureur. Tout à coup, il se précipite sur un cavalier, qui le blesse et fuit rapidement à l'autre bout de l'arène. Le taureau s'irrite, le poursuit de près, frappe à coups redoublés la terre, et fond sur le voile éclatant que lui présente un combattant à pied. L'adroit Espagnol, dans le même instant, évite à la fois sa rencontre, suspend à ses cornes le voile léger, et lui darde une flèche aiguë, qui de nouveau fait couler son sang. Percé bientôt de toutes les lances, blessé de ces traits pénétrants dont le fer recourbé reste dans la plaie, l'animal bondit dans l'arène, pousse d'horribles mugissements, s'agite en parcourant le cirque, secoue les flèches nombreuses enfoncées dans son large cou, fait voler ensemble les cailloux broyés, les lambeaux de pourpre sanglants, les flots d'écume rougie, et tombe enfin, épuisé d'efforts, de colère et de douleur.

Dans le *Laboureur de Castille*, Florian s'élève jusqu'au sublime :

Le plus aimé des rois est toujours le plus fort.
En vain la fortune l'accable;
En vain mille ennemis, ligués avec le sort,
Semblent lui présager sa perte inévitable :
L'amour de ses sujets, colonne inébranlable,
Rend inutile leur effort.
Le petit fils d'un roi, grand par son malheur même,
Philippe, sans argent, sans troupe, sans crédit,
Chassé par l'Anglais de Madrid,
Croyait perdu son diadème.
Il fuyait, presque seul, déplorant son malheur;
Tout-à-coup à ses yeux s'offre un vieux laboureur,
Homme franc, simple et droit, aimant plus que la vie
Ses enfants et son roi, sa femme et sa patrie;
Parlant peu de vertu, la pratiquant beaucoup;
Riche, et pourtant aimé; cité dans les Castilles
Comme l'exemple des familles.
Son habit, filé par ses filles,
Etait ceint d'une peau de loup.
Sous un large chapeau, sa tête bien à l'aise,
Laissait voir des yeux vifs et des traits basanés;
Et ses moustaches, de son nez
Descendaient jusque sur sa fraise.
Douze fils le suivaient, tous grands, beaux, vigoureux;
Un mulet chargé d'or était au milieu d'eux.
Cet homme, dans cet équipage,
Devant le roi s'arrête, et lui dit:—Où vas-tu?
Un revers t'a-t-il abattu?
Vainement l'archiduc a sur toi l'avantage,
C'est toi qui règnera, car c'est toi qu'on chérit.
Qu'importe qu'on t'ait pris Madrid?
Notre amour t'est resté, nos corps sont tes murailles;
Nous périrons pour toi dans les champs de l'honneur!
Le hasard gagne les batailles,
Mais il faut des vertus pour gagner notre cœur:
Tu l'as, tu règneras. Notre argent, notre vie,
Tout est à toi, prends tout. Grâces à quarante ans
De travail et d'économie,
Je puis t'offrir cet or. Voici mes douze enfants,
Voilà douze soldats; malgré mes cheveux blancs,
Je ferai le treizième; et, la guerre finie,
Lorsque tes généraux, tes officiers, tes grands,
Viendront te demander, pour prix de leur service,
Des biens, des honneurs, des rubans,
Nous ne demanderons que repos et justice;
C'est tout ce qu'il nous faut. Nous autres pauvres gens,
Nous fournissons au roi du sang et des richesses;
Mais loin de briguer ses largesses,
Moins il donne, plus nous l'aimons.
Quand tu seras heureux, nous fuirons ta présence,
Nous te bénirons en silence:
On t'a vaincu, nous te cherchons.—
Il dit, tombe à genoux. D'une main paternelle,
Philippe le relève en poussant des sanglots;
Il presse dans ses bras un sujet si fidèle,
Veut parler, et ses pleurs interrompent ses mots.
Bientôt, selon la prophétie
Du bon veillard, Philippe fut vainqueur,
Et sur le trône d'Ibérie
N'oublia point le laboureur.

Quelle scène admirable que cet homme des champs, mettant aux pieds de son roi proscrit sa personne, ses douze fils et ses trésors!

Florian donc était là, dans son cabinet, relisant et retouchant le discours du vieux laboureur, lorsque Diane, sa chienne fidèle, entre par la porte entr'ouverte, s'approche du bureau de travail de son maître, et posant sa belle tête sur un bras du fauteuil où il était assis, lui présente, avec un air de joie et de triomphe, un petit portefeuille entouré d'un simple cordon. Le poète le prend, l'ouvre avec empressement et trouve une petite planche de cuivre, admirablement gravée, et à laquelle

étaient jointes plusieurs épreuves avant la lettre d'une vignette représentant la scène principale du *Cheval d'Espagne*. On voyait le coursier hennissant reconnaître la *bonne Sanchette* qui pleurait de plaisir, et l'Infant se faisant raconter l'histoire de *Favori* au milieu du cortége, puis rendant à sa maîtresse l'animal volage, mais converti. Cette scène était gravée avec une perfection et une vérité qui causèrent à Florian une surprise extrême.

— Quand j'aurais donné moi-même, se disait-il, le programme de cette gravure et fait faire l'esquisse sous mes yeux, elle ne serait pas plus fidèle. Jamais hommage ne fut plus flatteur et plus inattendu...Mais qui peut en être l'auteur ? Point de nom, et Diane pour messagère !

A ces mots, la chienne, qui s'entend nommer, vient de nouveau lécher les mains de son maître, et semble partager tout le plaisir qu'il éprouve.

— Comme j'ai lu ces vers dans le grand salon du duc de Penthièvre, se dit encore Florian, et qu'ils ont paru intéresser les auditeurs, il se sera trouvé quelqu'un parmi eux qui m'aura joué ce tour ingénieux. Oh ! je le connaîtrai. Il m'est devenu trop cher, pour que je ne parvienne pas à le découvrir.

Quelques jours après, il lut au duc de Penthièvre, mais en petit comité et sans avoir aucunement annoncé cette lecture, un long fragment de *Guillaume Tell*. Au bout d'une semaine, lorsqu'il travaillait encore à cet ouvrage, il voit entrer Diane, portant un nouveau portefeuille de cuir, qui contenait, comme le premier, la planche et plusieurs exemplaires d'une jolie gravure. Celle-ci représentait *Guillaume Tell* et son fils, au moment où la pomme, placée sur la tête de l'enfant, vole en éclats Voici le passage où l'auteur de cette délicate surprise s'était inspiré :

“ Il regarde son fils, s'arrête, lève les yeux vers le ciel, jette son arc et sa flèche, et demande de parler à Gemmi. Quatre soldats le mènent vers lui : “ Mon fils, dit-il, j'ai besoin de venir t'embrasser encore, de te répéter ce que je t'ai dit. Sois immobile, mon fils ; pose un genou en terre, tu seras plus sûr, ce me semble, de ne point faire de mouvement ; tu prieras Dieu, mon fils, de protéger ton malheureux père. Ah ! ne le prie que pour toi ! Que mon idée ne vienne pas t'attendrir, affaiblir peut-être ce mâle courage que j'admire sans l'imiter. O mon enfant ! oui, je ne puis me montrer aussi grand que toi ; soutiens, soutiens cette fermeté dont je voudrais te donner l'exemple. Oui, demeure ainsi, mon enfant, te voilà comme je te veux....Comme je te veux ! malheureux que je suis ! et vous le souffrez, ô mon Dieu ?......Ecoute......Détourne la tête...... Tu ne sais pas, tu ne peux prévoir l'effet que produira sur toi cette pointe, ce fer brillant dirigé contre ton front. Détourne ta tête, mon fils, et ne me regarde pas.” — “ Non, lui répond l'enfant, ne craignez rien, je veux vous regarder ; je ne verrai point la flèche, je ne verrai que mon père.” —“ Ah ! mon cher fis, s'écrie Tell, ne me parle pas ! Ta voix, ton accent m'ôterait ma force, tais-toi, prie Dieu, ne remue pas.”

“ Guillaume l'embrasse en disant ces mots, veut le quitter, l'embrasse encore, répète ses dernières paroles, pose la pomme sur sa tête, et se retournant brusquement, regagne sa place à pas précipités.

“ Là, il reprend son arc, reporte ses yeux vers ce but si cher, essaie deux fois de lever son arc, et deux fois ses mains paternelles le laissent tomber. Enfin, rappelant toute son adresse, toute sa force, tout son courage, il essuie les larmes qui viennent obscurcir sa vue, il invoque le Tout-Puissant, qui, du haut du ciel, veille sur les pères, et raidissant son bras qui tremble, il force, accoutume son œil à ne regarder que la pomme. Profitant de ce seul instant, aussi rapide que la pensée, où il parvient à oublier son fils, il vise, tire, lance son trait et la pomme emportée vole avec lui.”

Chaque détail de la gravure était d'une exactitude remarquable, et les figures semblaient proférer ce que Florian fait dire dans son ouvrage à ces deux personnages. Etonné, le poète se creuse en vain la tête : il ne peut découvrir d'où lui vient un si rare présent.

— Quand j'ai lu, se dit-il, mes extraits de Guillaume Tell au duc, il n'y avait auprès de son altesse que la duchesse de Chartres, sa fille, et la princesse de Lamballe, sa belle-fille. Serait-ce l'une ou l'autre de ces dames qui daignerait honorer à ce point mes ouvrages, en les analysant à quelque artiste célèbre ?

Il questionne avec discrétion ces deux princesses, à qui il fait part de ce singulier événement, le confie au duc de Penthièvre lui-même, s'informe auprès de tous les gens de l'hôtel, et ne peut en tirer un seul indice, ni même asseoir le moindre soupçon.

Florian n'avait pas encore communiqué au duc sa fable du *Laboureur de Castille*. L'ayant terminée et revue avec le plus grand soin, il proposa au prince de l'entendre, mais désirant savoir l'effet qu'elle produirait sur madame de Lamballe, excellent juge en pareille matière, il supplia son altesse de permettre qu'il n'y eût à cette lecture que la jeune princesse. On se réunit dans une pièce séparée des grands appartements, on ferme les portes avec un soin presque religieux et le *Laboureur de Castille* obtient tout le succès que pouvait espérer son auteur. On félicite Florian sur le choix du sujet et sur le talent avec lequel il est traité. Madame de Lamballe remercie le poète du plaisir que sa nouvelle fable lui a fait éprouver, et prédit qu'elle sera l'une des plus intéressantes de son recueil, dont elle agrée la dédicace. Le duc de Penthièvre serre avec expression la main de Florian et lui fait sentir combien il est sensible aux beaux vers.

Cette lecture achevée, on veut se retirer. Florian ouvre une des portes du salon particulier, et aussitôt Diane, qui attendait dans l'appartement voisin, entre plus triomphante que jamais et remet à son maître un portefeuille, contenant la gravure de la fable même qu'il vient de lire. Elle représentait le roi Philippe et, devant lui, le vieux laboureur à cheveux blancs, suivi de ses fils, du mulet chargé d'or et parlant à son souverain avec autant de noblesse que de respect. Le dessein offrait un charme, une expression qui jettent Florian dans un étonnement difficile à dépeindre.

— Pour le coup, s'écrie-t-il, cela passe l'imagination. Je n'ai lu cette fable qu'à vous seuls ; ce matin, j'y retouchais encore. Et à peine en ai-je fait la première lecture, que la gravure, qui représente la situation la plus intéressante du poème, arrive comme par enchantement, et semble sortir des mains d'un génie créateur, aussi prompt que la pensée. Cela, je l'avoue, pique ma curiosité à un point que je ne saurais exprimer.

La surprise de Florian est partagée par le duc et par la jeune princesse, qui ne peuvent se lasser d'admirer cette belle vignette où l'artiste anonyme, pour lui prêter

encore plus de charmes, semblait s'être encore surpassé lui-même. La princesse de Lamballe prodigue à Diane mille caresses. Jamais émissaire ne fut mieux récompensé. Bientôt les soupçons se portent sur tel ou tel artiste qui avait l'honneur d'être reçu chez le duc de Penthièvre.

Ce dernier, qui joignait à une bienfaisance universellement reconnue, un coup d'œil sûr et un bon sens inaltérable, présume que son jeune page, Ernest, que l'on rencontre sans cesse avec la chienne de Florian, ne peut ignorer entièrement d'où vient ce message plein de mystère. Il ordonne qu'à l'instant même on fasse venir Ernest.

Celui-ci, que l'auteur du *Cheval d'Espagne* avait déjà vainement interrogé, arrive d'après l'ordre qui lui en est donné, et veut, sous les dehors de son espièglerie accoutumée, cacher le secret qu'on lui a tant recommandé. Mais serré de près par Florian, intimidé par les questions réitérées du duc de Penthièvre auquel il n'a pas la force d'en imposer, il fait l'aveu de tout, instruit le prince du trait généreux du poète, du désir ardent qu'avait témoigné l'artiste languedocien de s'en venger, et du plaisir qu'il avait pris lui-même à l'y aider, en lui récitant le *Cheval d'Espagne*, qu'il avait appris par cœur dans le manuscrit de Florian et à l'insu de ce dernier. Il avoua qu'il saisissait tous les moments que le poète passait auprès du duc de Penthièvre, pour se glisser dans son cabinet, lire à la hâte, sur son bureau, ce qu'il avait écrit, et courir aussitôt en faire le récit le plus fidèle à l'heureux Quéverdo, qui, sur le champ, prenait ses notes, esquissait le dessin, et donnait à ses figures l'expression qui leur convenait.

— C'est ainsi, ajoute Ernest, qu'il a fait, sous ma dictée, les trois premières gravures de vos œuvres.

Florian ne peut répondre au page qu'en laissant couler quelques larmes.

— Vous méritez bien un pareil tour, lui dit le duc de Penthièvre, qui partageait son émotion. Vous ne cessez de faire passer pour miens les bienfaits que vous vous plaisez à répandre.

— Et votre Altesse n'a pas besoin du bien d'autrui, ajoute le page : elle est si riche d'amour et de reconnaissance !

— Ernest, reprend le prince en affectant un ton sévère, vous avez commis une indiscrétion coupable, en lisant ainsi les manuscrits de M. de Florian. Pour vous en punir... je vous donne une sous-lieutenance dans le régiment qui porte mon nom, et j'aurai les yeux sur vous. La première fois que vous irez chez M. Quéverdo, n'oubliez pas de venir prendre mes ordres.

En achevant ces mots, il sort avec madame de Lamballe, et les laisse tous les deux se concerter sur les moyens de faire partager à l'habile graveur le bonheur qu'ils éprouvent.

— Il me vient une idée, dit Florian. Je vais chez mon libraire lui demander de passer à mon ordre le billet de six cents livres ; il est nécessaire à mon projet. Vous, Ernest, ne tardez pas à venir me trouver dans mon appartement, et je vous confierai le plan que j'ai formé.

Le lendemain donc, Quéverdo était dans son modeste logis, entouré de sa nombreuse famille et travaillait à un dessin qui devait lui assurer du pain pour quelques jours. Soudain, il entend heurter à sa porte ; il ouvre et voit Diane qu'il avait tant de fois reçue et caressée. L'intelligent animal tient dans la gueule le portefeuille dans lequel il avait envoyé à Florian la première vignette du *Cheval d'Espagne*. Il s'imagine d'abord qu'on lui renvoie ses gravures. Sa fierté ne pourra supporter une pareille humiliation. Il n'ouvre qu'en tremblant le portefeuille... et il y trouve son billet à ordre avec cet acquit de la main de Florian : " Reçu de M. Quéverdo le montant ci-dessus, en trois planches gravées, qui valent plus du double de la somme."

— Tout est découvert ! s'écrie-t-il, le page m'a trahi.

Mais sa surprise redouble, son dépit se calme, lorsqu'il trouve dans le même portefeuille un autre écrit : c'était un brevet de dissinateur du cabinet du duc de Penthièvre aux appointements de trois mille livres, avec un appartement dans l'hôtel pour toute sa famille. Il relit ce brevet, rédigé par Florian et signé par le prince. Il ne peut en croire ses yeux ; il le relit encore à sa femme et à ses enfants qui entourent Diane, dont la joie semble s'associer à celle de la famille de l'artiste.

A l'instant même, Quéverdo s'habille, sort accompagné du fidèle animal, se rend à l'hôtel de Penthièvre et demande à parler au chevalier de Florian. Ernest, causant avec le suisse, l'aperçoit à travers une croisée. Il accourt à sa rencontre, lui explique tout ce qui s'est passé et s'empresse d'aller avertir Florian, qui se trouvait en ce moment auprès du prince. Celui-ci veut voir et connaître l'artiste estimable, l'homme délicat qui sait si dignement reconnaître un service. Il l'accueille avec cette bonté touchante qui lui conciliait tous les cœurs, et lui dit :

— Si je vous ai choisi, monsieur, pour diriger mon cabinet de peinture, c'est dans l'espoir que j'y verrai bientôt une production de votre savant burin, qui représentera le chevalier de Florian, recevant de sa fidèle Diane la première gravure de ses œuvres. C'est là un sujet charmant qui vous honore également tous les deux.

— Prince, répond Quéverdo, votre Altesse est trop juste pour confondre ainsi le bienfaiteur et l'obligé. Mes vignettes ne sont qu'un faible à-compte de ma reconnaissance, mais ce qu'a fait pour moi votre premier gentilhomme, sans me connaître, sans même s'informer si j'étais en état de lui restituer la somme qu'il m'avançait, le met trop audessus de moi.

— Il serait bien difficile, dit simplement Florian, de décider qui de nous doit être le plus heureux, puisque j'ai pu, avec le produit d'un seul de mes ouvrages, servir un compatriote, obliger un artiste distingué, assurer le bonheur d'une famille honorable, et peut-être me faire un ami.

— Jusqu'à la mort ! s'écrie Quéverdo.

A l'instant même, ils tombent dans les bras l'un de l'autre. Et le duc de Penthièvre, les montrant à la princesse de Lamballe :

— Qu'ils sont heureux ! Est-il rien de comparable à ces deux nobles cœurs ? Non, le rang, la fortune, la puissance même ne procurent jamais des plaisirs aussi doux que ceux que l'on éprouve en faisant du bien ou en témoignant sa reconnaissance à ceux dont on a reçu des bienfaits !

Imprimé et publié par E. Senécal, 10, rue St. Vincent.

TABLE DES MATIERES

PAR

ORDRE ALPHABETIQUE.

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

